The Library
of the
University of North Carolina

Endowed by The Dialectic
and
Philanthropic Societies

THE LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF
NORTH CAROLINA

ENDOWED BY THE
DIALECTIC AND PHILANTHROPIC
SOCIETIES

BUILDING USE ONLY

CT143
.M5
t.15,c.2

North Carolina

This book must not be taken from the Library building.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
ANCIENNE ET MODERNE.

XV.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
(MICHAUD)
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES
QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

CT143
.M5
t.15
c.2

NOUVELLE ÉDITION,

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. MICHAUD,

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'ARTICLES OMIS OU NOUVEAUX

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts
que la vérité. (VOLTAIRE.)

TOME QUINZIÈME.

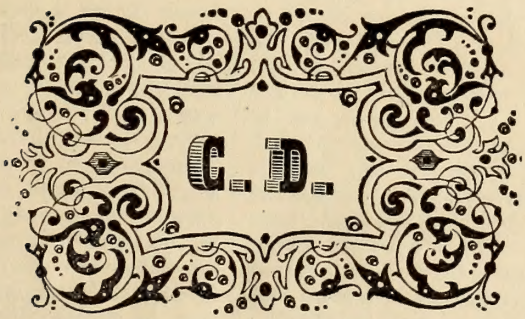

PARIS,
CHEZ MADAME C. DESPLACES,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,
RUE DE VERNEUIL, 52,
ET CHEZ M. MICHAUD, RUE DE LA PLAINE, 12, AUX TERNES.

1856

Library, Univ. of
North Carolina

Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/biographieuniver15desp

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

F.

FRANGIPANE, maison puissante de Rome, particulièrement dans les 11e et 12e siècles. Cette maison avait pris son nom d'une distribution de pain qu'elle avait faite à Rome dans un temps de disette. Elle tint le premier rang parmi la noblesse romaine jusqu'au temps où les Colonna et les Orsini s'élevèrent au-dessus de tous leurs concitoyens. La rivalité entre les Frangipani et les Pietro Leoni a causé plusieurs guerres civiles dans Rome et plusieurs schismes dans l'Église. Cenzio Frangipane, ayant embrassé la cause de Henri V contre les papes, fit élire en 1118 l'antipape Burdino, qui prit le nom de Grégoire VIII. Douze ans plus tard, la maison Frangipane se déclara pour Innocent II; mais les Pietro Leoni firent élire l'antipape Anaclet II. En 1268, Conradin fut arrêté dans sa fuite et livré à Charles d'Anjou par Jacques Frangipane, seigneur d'Astura. Il y a aussi une maison Frangipani en Hongrie, qui prétend descendre de celle de Rome; mais son nom paraît être esclavon, *Franc Pani* signifiant dans cette langue le seigneur Franc. S. S—I.

FRANGIPANE (Cornelio), de l'illustre et ancienne maison de Castello dans le Frioul, naquit au commencement du 16e siècle. Après avoir terminé ses études d'une manière brillante, il fréquenta le barreau à Venise et ne tarda pas à fixer sur lui l'attention publique par ses talents oratoires. Il fut chargé plusieurs fois de complimenter les nouveaux doges au sujet de leur élection et porta la parole dans d'autres occasions d'éclat. Il fit en 1558 le voyage de Vienne, pour défendre un certain Mathias Hower accusé d'homicide, et prononça à ce sujet devant l'empereur un discours qui sauva son client. Frangipane faisait de la poésie son délassement; et l'on trouve de lui, dans les recueils du temps, quelques pièces de vers assez agréables. Il mourut en 1581. Outre les discours qu'on vient de citer, on connaît de lui : 1° Une *Traduction* en italien des *Oraisons de Cicéron* pour Marcellus, Ligarius et Déjotarus; elles sont imprimées dans le recueil des *Diverse orationi* par Fr. Sansovino, Venise, 1561, 1562 et 1569, in-4°, et dans la *Raccolta d'alcune orationi d'uomini illustri*, Padoue, 1690, in-12. La traduction de l'oraison pour Ligarius a été réimprimée seule dans la *Raccolta di prose e poesie al uso delle regie Scuole*, Turin, 1744, in-8°; 2° Hélice, *rime e versi di vari compositori friulani sopra la fontana Helice*, Venise, 1566, in-4°. Ce rare volume contient la description en prose d'une magnifique fontaine que Frangipane avait fait construire dans son délicieux jardin de Tarcento et les vers italiens ou latins par lesquels ses compatriotes l'avaient célébrée à l'envi. — *Claudio-Cornelio* Frangipane, fils du précédent, naquit à Venise en 1533, fit ses études à Bologne et fréquenta ensuite les cours de l'université de Padoue. Après avoir pris ses degrés en droit, il visita les principales villes de France, d'Espagne, d'Allemagne et d'Italie, et revint à Venise, où on lui offrit une chaire de droit civil. Il la remplit pendant plusieurs années avec un grand succès, et fut ensuite nommé maître des requêtes près du conseil d'État : il rendit dans cette place des services importants à la république et mourut en 1630, à l'âge de 97 ans. On connaît de lui : 1° *Allegatione over consiglio in jure per la vittoria navale contra Federico I, imp. e atto di Alessandro III, proposta da Cirillo Mechele* (masque de Paul Sarpi), *per il dominio della repub. di Venetia sopra il suo golfo contra alcune scritture de' Napolitani*, 1616, in-4°, réimprimé plusieurs fois séparément, et inséré dans le 6e volume des œuvres de Sarpi, édition de Venise, 1677, in-12. 2° *Del parlar senatorio*, Venise, 1619, in-4°; 3° *Stilographiæ in principatum Venetiarum Joannis Cornelii; sive de Numa Pompilio insculpto in columna ante portam Decumanam palatii, pro religionis studio, declaratio*, ibid., 1625, in-4°. On lui attribue encore une dissertation *De adventu Alexandri III Venetias*, un *Traité de l'amour* en italien, et quelques *Opuscules* moins importants. W—s.

FRANGIPANI ou FRANGEPANI (François-Christophe, comte de) a joué un rôle dans les troubles de Hongrie. Les priviléges de ce pays ayant été peu respectés par l'empereur Léopold Ier, le mécontentement national se manifesta, et vers l'année 1665 il se forma une conspiration dont le palatin Vesselengi donna le plan. Frangipani entra dans cette conspiration, ainsi que son beau-frère Pierre Serin ou Zrini, François Nadasti ou Nadasd, et plusieurs autres seigneurs du royaume de Hongrie. La cour de Vienne en fut instruite par ses agents et prit des mesures pour déjouer

135935

Library, Univ. of North Carolina

les projets des conspirateurs : elle parvint à se procurer des pièces convaincantes lorsque, quelque temps après, le palatin Vesselengi eut fini ses jours. Frangipani, Nadasti et Zrini furent arrêtés et condamnés à périr sur l'échafaud. Frangipani eut le poing droit coupé et la tête tranchée; ses biens furent confisqués au profit de l'empereur, et sa famille dégradée de noblesse. L'exécution eut lieu publiquement à Neustadt, le 30 avril 1671. Les délations, les emprisonnements, les confiscations, continuèrent après la punition des conspirateurs, avec une dureté et un acharnement qui soulevèrent de nouveau la nation et amenèrent une nouvelle conspiration, celle du comte de Tekely ou Tœkœly (*voy.* Tekely). C—au.

FRANK (Sébastien), visionnaire du 16e siècle, sur la vie duquel on a peu de données positives, quoiqu'il ait dans son temps excité l'attention du public; mais comme il errait sans cesse d'un lieu à un autre, il n'est pas surprenant que l'on n'ait pu saisir les particularités qui le concernent. Suivant son propre témoignage, il naquit à Donawerth, en Bavière, probablement dans les dernières années du 15e siècle. On ne sait pas quelle fut la condition de ses parents; mais tout fait présumer que leur état était obscur, et comme ses ouvrages décèlent une grande ignorance des langues savantes, on doit supposer qu'il n'avait pas suivi un cours d'études régulier, et qu'il n'avait ni été promu aux ordres sacrés, ni exercé le ministère sacerdotal, ainsi que l'ont avancé quelques auteurs. Sans doute il était doué d'une certaine facilité: c'est ce que prouvent ses nombreux ouvrages; mais dépourvu de connaissances fondamentales, et guidé seulement par un vif désir de chercher dans les livres les lumières qui lui étaient nécessaires, il paraît que ses lectures furent faites sans choix, car il n'en résulta qu'un mélange confus d'idées bizarres. Il commença à se faire connaître en 1528 par la traduction du livre d'Althammer, intitulé *Diallage* (*voy.* Althammer); il vivait alors à Nuremberg ou dans les environs. Il en fut chassé en 1531 avec d'autres visionnaires de son espèce, pour avoir publié son ouvrage *De la science du bien et du mal.* On y trouve la plupart des rêveries qu'il reproduisit par la suite. La chute d'Adam n'est, selon lui, qu'une allégorie, et l'arbre que la personne, la volonté, la science, la vie d'Adam : Adam doit n'en pas manger, n'en pas faire usage, et rester entièrement soumis à Dieu. Il doit ne rien savoir, ne rien faire, ne pas parler; car Dieu sait, agit et parle en lui, afin que Dieu exerce sans obstacle sa puissance entière en sa personne. Frank déclame contre toute espèce de connaissance et même contre l'usage de la raison, auquel il attribue la chute d'Adam. Il demeura ensuite à Strasbourg, puis à Ulm, où était alors Schwenkfeld, avec qui il avait depuis plusieurs années formé une liaison étroite. Frank obtint à Ulm le droit de bourgeoisie. La protection dont il jouissait dans cette ville lui inspira la hardiesse d'y faire paraître en 1533 ses *Paradoxes*, ouvrage dans lequel il développe encore plus ouvertement ses idées bizarres; ce qui lui attira des réponses très-vives de la part de Luther et de Mélanchthon, et, sans la protection de quelques amis, l'eût fait chasser d'Ulm à l'instant même : il n'en fut expulsé qu'en 1539; et, l'année suivante, ses erreurs furent formellement condamnées à l'assemblée de Smalkalde. On est tenté de croire que cet enthousiaste n'avait d'autre moyen d'existence que la composition de ses livres : au moins sa plume fut-elle très-féconde jusqu'en 1545, époque vers laquelle on assure qu'il mourut. Un écrivain allemand a, dans ces derniers temps, parlé de Frank comme d'un homme à qui la langue allemande et la philosophie avaient de grandes obligations; mais ce jugement n'est nullement fondé. Frank a dans ses écrits autant blessé les lois de la grammaire que celles du bon sens et de l'exactitude. Bayle le qualifie d'anabaptiste : on ne peut pourtant pas dire qu'il ait partagé les principes de cette secte, quoiqu'il ait pu adopter quelques-unes de ses rêveries. C'était un visionnaire du genre le plus matériel; il a mis en avant l'ancien système des émanations : « L'âme « humaine, dit-il, n'est que l'imagination et le « sentiment; il la regarde comme faisant immé- « diatement partie de l'essence divine; il l'appelle « l'esprit intérieur, la parole intérieure, le Christ « dans nous, lui soumet le jugement de la raison, « et rejette toute connaissance comme inutile et « nuisible. Dieu est essentiellement et réellement « présent dans tous les objets, soit animés, soit « inanimés, qui se trouvent dans l'univers : de « sorte que tout est habité et vivifié par l'âme « universelle. » Cette opinion, renouvelée des anciens fit, vingt ans plus tard, traîner Servet au bûcher. Frank ne regarde le Sauveur du monde que comme un homme d'une piété éminente et extraordinaire. On a de ce visionnaire : 1° *La traduction allemande du Diallage d'Althammer*, 1528, in-8°, sans désignation de lieu d'impression; 2° *Supplique des nécessiteux d'Angleterre, adressée au roi* (Nuremberg), 1529, in-4°. Suivant le témoignage de Frank, ce morceau est aussi traduit du latin; 3° *Chronique et Tableau de la Turquie, où il est traité des opinions, de l'origine, des guerres, de la religion, des lois, des mœurs, du gouvernement des Turcs*, etc., Augsbourg, 1530, in-4°. Il y avait eu une première édition de ce livre, qui n'est qu'une traduction; 4° *l'Éloge de la Folie, par Érasme; le Traité de la Vanité des sciences et l'Éloge de l'Ane, par Agrippa, traduits en allemand; de l'Arbre de la science du bien et du mal, dont Adam a mangé la mort et dont encore aujourd'hui tous les hommes la mangent; Encomium* (*Éloge de la parole de Dieu*); in-4°, sans désignation de lieu ni d'année. Il paraît cependant que ce livre fut imprimé en 1530; il fut publié de nouveau en 1696, 1 vol. in-12. Le *Traité de l'Arbre de la science du bien et du mal* a été réimprimé seul, Francfort,

1619, in-4°; Lunebourg, 1692, in-12. Après la mort de Frank, un anonyme en fit paraître une traduction latine, sous ce titre : *De Arbore scientiæ boni et mali, ex qua Adamus mortem comedit*, etc., Mulhausen en Alsace, 1561, in-8°. Le traducteur a transformé le nom de l'auteur en celui d'*Augustinus Eleutherius*, probablement afin que l'on regardât cette production comme nouvelle; 5° *Chronique, Annales et Histoire de la Bible*, Strasbourg, 1531, in-fol.; (Ulm), 1536; ibid., 1538; nouvelle édition, augmentée par Frank lui-même jusqu'en 1543, ibid., 1543; augmentée par Calonius Chornneir, ou peut-être par Nicolas Hœninger, ibid., 1585, in-fol. Cet ouvrage est composé de trois parties, savoir : une Chronique de l'*Ancien Testament;* une Histoire des empereurs ou Histoire mondaine du *Nouveau Testament;* et une Chronique des papes et des transactions religieuses, ou Histoire de l'Église et des hérésies du *Nouveau Testament*. L'impression de ce livre avait été permise, sur l'assurance de l'auteur qu'il ne s'y trouvait rien de contraire à l'orthodoxie : mais quand on vit qu'il regardait toutes les religions, les sectes et les opinions comme également bonnes, pourvu que chacun suivît la parole ou le Christ en soi-même, il fut traduit devant l'autorité et chassé de Strasbourg. Cet ouvrage historique est ce qu'il a fait de plus supportable; ce ce qu'il dit des anabaptistes a quelque intérêt; le reste n'est qu'une misérable compilation qui décèle son ignorance : il n'est pas même exact pour les faits qui se sont passés de son temps; 6° *Avis et conseil touchant le vice affreux de l'ivrognerie*, sans désignation de lieu, 1531, in-4°; Strasbourg, 1539, in-4°; Leipsick, 1691, in-4°. Il parut à Kempten, en 1610, 1 vol. in-8°, et à Francfort, en 1691, in-12, sous le nom de Frank, un *Avis sur l'horrible ivrognerie*, qui n'est probablement qu'une réimpression de ce traité; 7° *Paradoxa*, ou *Deux cent quatre-vingts discours miraculeux, tirés de l'Écriture sainte*, Ulm, 1533, in-4°; réimprimé plusieurs fois sans désignation de lieu. C'est un recueil de divers passages de l'Écriture, qui ont l'air de se contredire: ce qui, sans doute, a été fait à dessein par l'auteur, pour élever le sens des Écritures aux dépens de la lettre; 8° *Cosmographie, miroir et tableau de tout le Globe*, Tubingen, 1534, in-fol.; ibid., 1542, in-fol.; réimprimé avec l'ouvrage de Schmidt sur le même sujet, Francfort, 1567, in-fol.; traduit en hollandais, Bolswaert, 1649, in-fol. Ce livre est, comme le titre l'indique, une espèce de géographie, qui n'eut pas le succès de la *Cosmographie* de Munster; 9° *Témoignage de l'Écriture sur les bons et les mauvais Anges*, vers 1535, in-8°; 10° *Germaniæ Chronicon*, qui traite de l'origine, du nom, des faits de tous les peuples de l'Allemagne, 1538, in-fol.; 11° *Explication littérale et approfondie du 64e Psaume*, 1539, in-4°; 12° *le Manuel guerrier de la paix, ou Guerre de la paix, pour faire la guerre à toutes les agitations, séditions et extravagances*, 1539, in-4°; Francfort, 1555, in-8°. L'auteur s'est caché sous le nom de Frédéric Wernstreyt; c'est un recueil de passages contre la guerre, extraits d'Érasme et de Corneille Agrippa, et augmentés de remarques de l'éditeur; 13° *L'Arche dorée, dans laquelle la substance et les meilleures maximes de l'Écriture sainte, des anciens docteurs et pères de l'Église, sont ajustées, disposées et incorporées*, Augsbourg, 1539, in-fol.; Berne, 1557; ibid., 1569 : autre compilation indigeste, de même que l'article suivant; ce qui donne lieu de présumer que le pauvre Frank était au bout de son rôle, et avait recours pour vivre à la composition de tous ces fatras; 14° *le Livre des sept sceaux, que personne ne peut ni bien ouvrir, ni bien comprendre, ni bien lire, si ce n'est l'Agneau et ceux qui sont marqués du signe de l'Agneau et qui lui appartiennent*, 1539, in-fol. : ce n'est pas, comme on pourrait le croire d'après le titre, une explication de l'*Apocalypse;* 15° *Proverbes et Adages allemands, avec une explication*, Francfort, 1541, 2 vol. in-8°; Zurich, 1547, in-8°. Comme dans ce livre l'auteur tourne les femmes en ridicule, Jean Freder, ministre à Hambourg, écrivit contre lui un dialogue sur le mariage, et Luther enrichit cette production d'une préface dans laquelle il dit à Frank de grosses injures. On attribue encore à ce visionnaire d'autres ouvrages dont il est inutile de rapporter les titres. E—s.

FRANK (Christian), visionnaire dans un autre genre, né à Gardenlegen, dans la moyenne Marche de Brandebourg, vers 1554, se fit connaître par ses fréquents changements de religions, ce qui lui a valu l'épithète de *Girouette :* forcé par des larcins d'abandonner encore très-jeune sa patrie, où il avait été élevé dans le luthéranisme, il alla se faire catholique, en 1569, dans un autre lieu de l'Allemagne, puis fut envoyé au collége des jésuites à Rome. Il raconte qu'il s'adonna à l'étude avec tant d'ardeur et pratiqua de si grandes austérités, que sa santé en fut fréquemment altérée. Il fut admis dans la Société; et la même cause lui fit encore courir risque de la vie, de sorte que le médecin conseilla de l'envoyer au collége de Naples, où la règle était moins austère. Frank fut dans le commencement si content de sa position, qu'il s'imaginait déjà être dans le ciel; mais au bout de deux ans il conçut des doutes, non-seulement sur son ordre, mais aussi sur l'ensemble de la religion romaine, surtout quand il eut lu dans les lettres des missions du Japon que les habitants de ce pays, quoique païens, se mortifient souvent plus que les chrétiens, ce qui leur cause des extases. Tout ce qu'il fit pour étouffer la pensée que les pratiques rigoureuses ordonnées par le christianisme étaient l'ouvrage des hommes fut inutile. Enfin il quitta l'Italie, revint en Allemagne, et malgré les doutes qui le tourmentaient montra toute la ferveur et le zèle d'un jésuite, en écrivant contre les protestants de son pays. Vers 1576 il devint professeur au collége de

Vienne, où il connut un de ses confrères, professeur de théologie, qui, agité des mêmes doutes, les lui communiqua et peu de jours après disparut de la maison et se fit protestant. Frank demanda au provincial la permission de sortir de la Société; on la lui refusa : il fut surveillé; mais prétextant le besoin d'aller dans une ville de Moravie pour y réparer sa santé délabrée, il s'échappa en chemin, après dix ans de séjour chez les jésuites, et gagna sa ville natale. Comme elle n'offrait pas un théâtre assez vaste à ses talents, il obtint quelques secours des magistrats, et alla chercher fortune dans un endroit plus brillant; mais son orgueil insupportable et son goût excessif pour la dispute le firent mal accueillir à Leipsick, où il revint au luthéranisme, et dans plusieurs villes protestantes de l'Allemagne et de la Suisse. Il se présenta au concours pour une chaire de philosophie, à Altorf; mais il ne se fit remarquer que par sa vanité et les injures grossières qu'il débitait contre les hommes les plus célèbres de l'antiquité et de son temps. A sa troisième leçon les étudiants le huèrent. Il ne fut pas plus heureux à Nuremberg. Fatigué d'avoir parcouru en vain presque toute l'Allemagne et de n'avoir pu vivre avec aucun des adhérents des trois religions de ce pays, il rentra chez les jésuites de Vienne; mais il ne resta pas longtemps avec eux : il erra en Allemagne, en Pologne, en Hongrie, et finit par se faire socinien, en Transylvanie, où il devint professeur de philosophie à Clausenbourg. Il retourna en Pologne, fut recteur de l'école de Chmielnick, eut un colloque public avec Fauste Socin (1584), et se fit chasser pour les opinions que contenait un de ses ouvrages. La faim le contraignit, pour la troisième fois, de revenir au catholicisme, en 1590, à Prague. Il mourut probablement dans cette croyance; car, passé l'année 1595, l'on n'entend plus parler de lui. Il a beaucoup écrit : ses ouvrages sont rares, parce que la plupart ne consistent qu'en quelques feuilles et ne sont que d'un intérêt passager. Voici le titre des principaux : 1° *Colloquium jesuiticum toti orbichr istiano et urbi potissimum Cæsareæ Viennensi ad recte cognoscendam, hactanus non satis perspectam, jesuitarum religionem, utilissimum; habitum a S. Theologiæ doctore et professore Paulo Florenio cum Christiano Franken philosophiæ professore*, Leipsick, 1579, in-8°; ibid., 1580. L'auteur se plaint, dans la dédicace de cette seconde édition, adressée à Jésus-Christ, de ce que les jésuites, ses ennemis, ont supprimé presque tous les exemplaires de la première; ce qui est difficile à concevoir, puisqu'elle avait paru dans un pays tout protestant. C'est pour éviter un inconvénient semblable qu'il dédie cette seconde édition au Sauveur et au Seigneur du monde; il l'a augmentée d'un opuscule intitulé : *Sex paradoxa de bestialissima idolatria quam in adoratione panis et vini renovat societas Jesu, sub divino cognomento latitans secunda bestia.* Ce titre peut faire juger du caractère emporté de l'auteur : tout cela a été imprimé plusieurs fois dans des recueils de pièces dirigées contre les jésuites. 2° *Epistola in qua deplorat suum a societate Jesu et Ecclesia catholica discessum, ejusque fidem ac religionem a se temere oppugnatam*, Vienne, 1581, in-4°; Wurzbourg, 1583, in-4°. Dans cet opuscule que les jésuites firent imprimer, notre homme chante la palinodie. 3° *Præcipuarum enumeratio causarum, cur christiani, cum in multis religionis doctrinis sint mobiles et varii, in Trinitatis tamen dogmate retinendo sunt constantissimi;* sans date ni désignation de lieu d'impression. Il composa vraisemblablement cet ouvrage après avoir embrassé la secte des sociniens; et il écrivit ensuite plusieurs traités contre la Trinité, qui le firent, comme on l'a vu plus haut, expulser de Pologne. 4° *Dolium Diogenianum strepitu suo collaborans dynastis christianis bellum in Turcos parantibus*, Prague, 1594, in-4°. Ce traité, dans lequel il propose toutes sortes de moyens pour faire la guerre aux Turcs, fut composé pour gagner les bonnes grâces de la cour de Vienne; 5° *Typus veritatis conscientiarum*, Prague, 1594, in-4°; 6° *Analysis rixæ christianæ quæ imperium turbat et diminuit Romanum*, Prague, 1595, in-4°. Il ne connaît pas de meilleur moyen pour amener les dissidents à l'Église romaine que celui du glaive; proposition digne d'un homme qui, en quinze ans, avait embrassé alternativement toutes les sectes chrétiennes. Adelung lui a consacré un assez long article dans le tome 2 de son *Histoire de la folie humaine.* E—s.

FRANK (Jean-Georges), pasteur luthérien, surintendant à Hohnstedt, dans la principauté de Calenberg, né en 1705 dans le duché de Bade, mort le 20 janvier 1784, s'est fait connaître par quelques dissertations théologiques insérées dans le recueil périodique de Nienbourg; par une *Théologie poétique pour les enfants*, Göttingen, 1745, in-8°; mais surtout par les ouvrages suivants : 1° *Prælusio chronologiæ fundamentalis, qua omnes anni ad solis et lunæ cursum accurate describi, et novilunia a primordio mundi ad nostra usque tempora et amplius ope epactarum designari possunt; in Cyclo jobeleo biblico detectæ, et ad chronologiam tam sacram quam profanam applicatæ*, ibid., 1774, in-4°. D'autres savants avaient déjà cherché dans la *Bible* des cycles astronomiques plus exacts que ceux dont les chronologistes font usage. Le cycle de Daniel, dont on trouve l'explication et le détail dans les mémoires posthumes de Chéseaux, paraît être la découverte la plus curieuse qui ait été faite en ce genre (1). 2° *Novum systema chronologiæ fundamentalis, qua omnes anni ad solis et lunæ cursum accurate describi, et novilunia a pri-*

(1) Le cycle de 1040 ans, que Chéseaux nomme *cycle de Daniel*, répond exactement à 12,863 mois lunaires et à 379,852 jours. En effet, comparé avec les dernières tables de Delambre, ce calcul n'exigerait dans ses éléments qu'une augmentation de trois *tierces* à la longueur de l'année, et de quatorze *quartes* à celle du mois lunaire, pour être d'une exactitude rigoureuse; précision qui étonne l'imagination, et dont aucun cycle connu n'approche à beaucoup près. (Voyez la *Bibliothèque britannique*, n° 380, SC. et A., t. 48, p. 169-175.)

mordio mundi ad nostra usque tempora ope epactarum designari possunt, in Cyclo biblico detectæ, etc., ibid., 1778, in-fol. : c'est un développement de l'ouvrage précédent; 3° *Fondement astronomique de l'histoire sacrée de la Bible, et de celle des anciens peuples*, Dessau, 1783, in-8° (en allemand). C'est un extrait de l'ouvrage précédent, augmenté de quelques propositions astronomiques. C. M. P.

FRANK. *Voyez* Franck.

FRANK, FRANCK ou FRANCKE (Jean), médecin allemand, exerça d'une manière distinguée sa profession à Ulm, où il mourut octogénaire vers 1728; il se livra avec une sorte de prédilection à la pharmacologie, et la plupart de ses ouvrages ont pour objet cette branche importante de l'art de guérir : 1° *Polychresta herba veronica, ad botanices, philosophiæ et medicinæ cynosuram elaborata*, Ulm, 1690, in-12, fig.; réimprimée avec de nombreuses additions, sous ce titre : *Veronica theezans, id est collatio veronicæ Europeæ cum thea Chinensium*, Schwabach, 1693, in-12, fig.; Leipsick et Cobourg, 1700, in-12, fig.; traduite en français, Paris, 1704, in-12, fig.; Reims, 1707, in-12, fig., etc. L'auteur fait un éloge exagéré de la véronique, à laquelle il rapporte, sinon comme identique, du moins comme très-analogue, l'*alyssum* de Dioscoride; 2° *Trifolii fibrini historia, selectis observationibus et perspicuis exemplis illustrata*, Francfort, 1701, in-8°. Parmi les maladies extrêmement graves, ou tout à fait incurables, contre lesquelles Frank prétend avoir constaté les vertus de la ményanthe, il suffit de citer l'hydropisie, l'asthme et la phthisie. La fatale propriété antiaphrodisiaque dont il accuse cette plante n'est pas mieux prouvée; 3° *Herba* alleluia, *botanice considerata, ex veterum ac recentiorum decretis*, Ulm, 1709, in-12, fig. Dans la longue énumération des vertus de cette plante, il compte celle de guérir de la rage. On peut regarder comme le complément de ce traité celui qui est intitulé : *De vera antiquorum acetosella, ejusdemque virtute contra febres malignas, petechiales, et pestem ipsam*, Augsbourg, 1717, in-12; 4° *Spicilegium de euphrasia herba, medicina polychresta, veroque oculorum solamine*, Francfort et Leipsick, 1717, in-8°; 5° *Éloge de la cuscute*, Ulm, 1718, in-8° (en allemand); 6° *Thappuach jeruschalmi, seu momordicæ descriptio medico-chirurgico-pharmaceutica*, Ulm, 1720, in-8°, fig. A cet opuscule sur la pomme de merveille est joint celui de Jean-Jacques Kleincknecht, sur le *scordium*, augmenté par l'éditeur; 7° *Tractatus singularis de urtica urente, de qua Græci et Latini pauca, paucissima Arabes conscripserunt*, Dillingen, 1723, in-8°. On est surpris de voir l'auteur faire un vaste étalage d'érudition, et cependant oublier la monographie de Drechsler, qui, sous un moindre volume, est plus riche de faits intéressants et d'observations exactes; 8° *Castorologia*, Augsbourg, 1705, in-8°. Le traité de Castor, composé originairement par Jean Marius Mayer, et que Frank augmenta beaucoup, a été traduit en français par Eidous, qui y a joint de nouvelles observations, Paris, 1746, in-12. Frank a publié, en outre, une dissertation allemande sur le grand héliotrope du Pérou; et il a inséré dans les *Éphémérides des curieux de la nature* divers mémoires dont quelques-uns attestent une crédulité puérile, et dont aucun ne mérite les honneurs de la citation. C.

FRANK ou FRANCK DE FRANCKENAU (George), célèbre médecin allemand, naquit le 3 mai 1643 à Naumbourg en Misnie. Après avoir fait d'excellentes études dans cette ville, ainsi qu'à Mersebourg, il se rendit à l'université de Iéna, où il reçut les encouragements les plus flatteurs et les témoignages les plus honorables d'estime et d'admiration. Il n'avait pas encore atteint sa vingtième année, lorsque le comte palatin, Christophe-Philippe Richter, le couronna poëte. Le jeune Frank méritait ce titre par de très-bons vers allemands, latins, grecs et hébreux. Toutefois, ambitionnant une gloire, sinon plus brillante, du moins plus solide, il embrassa l'étude de la médecine. Les progrès qu'il fit dans cette nouvelle carrière furent tellement rapides, que bientôt ses maîtres le jugèrent capables d'enseigner l'anatomie, la botanique et la chimie. L'université de Strasbourg jouissait d'une grande renommée; Frank voulut y aller achever son éducation médicale. Il soutint sa première thèse *sur la colique*, en 1665. L'année suivante il disserta *sur la pleurésie*, et fut solennellement promu au doctorat. Charles-Louis, électeur palatin, lui confia la chaire vacante à l'université de Heidelberg par la mort de Jean-Gaspard Faus, en 1671, et le nomma ensuite son médecin. Chassé par les horreurs de la guerre dont le Palatinat devint le sanglant théâtre, Frank se réfugia d'abord à Francfort-sur-le-Mein. Attiré par l'électeur Jean-Georges III à Wittemberg, comblé de faveurs et de bienfaits par Jean-Georges IV et par son successeur Frédéric-Auguste, Frank se laissa pourtant séduire par les offres de Christian V, roi de Danemarck. A l'exemple de plusieurs savants dont la conduite est quelquefois en opposition manifeste avec leurs écrits philosophiques, il abandonna sa patrie pour aller chercher sous un ciel étranger de l'or et des dignités. Ses espérances ne furent point trompées; son ambition fut satisfaite. Accueilli de la manière la plus distinguée par la famille royale, il fut nommé médecin en chef de l'hôpital des orphelins, archiâtre du roi et de la reine, conseiller aulique et membre du conseil supérieur de justice. Frédéric IV confirma dans ses emplois éminents le docteur Frank, qui en jouit jusqu'à sa mort, arrivée le 17 juin 1704. Il avait été anobli en 1692, et créé comte palatin en 1693, sous le nom de Franckenau; par l'empereur Léopold. L'Académie impériale des curieux de la nature, celle de *Ricovrati* de Padoue et la Société royale de Londres l'avaient admis dans leur sein. Frank justifia tous ces honneurs, non par de grands ouvrages, mais par des

connaissances extrêmement variées et par des écrits pleins de recherches curieuses : 1° *Lexicon vegetabilium usualium, in quo plantarum quarum usus usque innotuit, nomen cum synonymis latinis, græcis, germanicis, et interdum arabicis, temperamentum, vires ac usus generalis et specialis, atque præparata ex optimis quibusque auctoribus, in usum medicinæ, pharmacopœæ ac chirurgiæ studiosorum, breviter sed perspicue proponuntur*, Strasbourg, 1672, in-12. Flatté du succès qu'obtint ce manuel de botanique, l'auteur le perfectionna et le fit réimprimer sous le titre de *Flora francica*, Heidelberg, 1685, in-12. La troisième édition parut à Leipsick en 1698; une autre à Strasbourg en 1705, etc. Christophe Hellwig en donna en 1714 une traduction allemande, qui fut revue et augmentée en 1716 par Jean-Godefroi Thilo. Cette version a été souvent réimprimée, avec des suppléments si copieux chaque fois, que la cinquième édition, de 1753, renferme dix mille articles de plus que la quatrième de 1736; 2° *Institutionum medicarum Synopsis : adnectuntur methodus discendi medicinam, et delineatio communis dosium medicamentorum*, Heidelberg, 1672, in-12. C'est le texte des leçons de l'auteur; 3° *Tractatus philologico-medicus de cornutis, in quo varia curiosa delibantur ex theologorum, jurisconsultorum, medicorum, philosophorum, politicorum atque philologorum monumentis*, Heidelberg, 1678, in-4°; 4° *Parva bibliotheca zootomica*, ibid., 1680, in-4°; 5° *De palingenesia, sive resuscitatione artificiali plantarum, hominum et animalium e suis cineribus, liber singularis, jam revisus, emendatus, necnon commentario, et variorum suisque experimentis quamplurimis illustratus a Johanne Christiano Nehring*, Halle, 1717, in-4°. La palingénésie proprement dite est une chimère. Les arguments accumulés par l'auteur pour en démontrer l'existence sont quelquefois ingénieux, mais toujours frivoles, et ses expériences sont défectueuses. Les commentaires de l'éditeur sont d'une prolixité rebutante et généralement plus obscurs que le texte. Parmi les opuscules très-nombreux du savant professeur, il faut mettre au premier rang ceux qu'il a publiés ou fait soutenir par divers candidats sous le nom très-impropre de *Satires*, et que son fils a recueillis en leur conservant le même titre : 6° *Satyræ medicæ viginti, quibus accedunt dissertationes sex, varii simulque rarioris argumenti*, Leipsick, 1722, in-8°. Ce livre est réellement un recueil de vingt-sept dissertations, dont plusieurs sont très-importantes et dont aucune n'est absolument dépourvue d'intérêt. Dans la cinquième, l'auteur examine comparativement les testicules des hommes et les ovaires des femmes. La septième est une des plus piquantes : il s'agit d'hommes et d'animaux qui ont vécu plus ou moins longtemps privés des organes regardés comme essentiels à la vie, tels que le foie, la rate, les reins, la vessie, la matrice, l'estomac, les poumons, le cerveau, le cœur. Rien de plus commun que de voir des individus qui, considérés moralement, n'ont ni cœur, ni cervelle. Il n'en est pas de même au physique, et les exemples entassés par Frank sont loin de porter le cachet de l'authenticité. La douzième thèse est destinée à démontrer les inconvénients et les dangers bien réels des corsets baleinés. La seizième traite du verre et des hyalophages. La vingt-unième, composée par ordre de l'électeur palatin, est consacrée à la description et au traitement des hémorroïdes. Le sujet de la vingt-troisième est cette branche de la chirurgie qui a immortalisé le nom de Taliacot, et qui consiste à replacer les nez, les oreilles et diverses autres parties séparées du corps, ou en *fabriquer* de nouvelles. Le titre de la vingt-cinquième dissertation suffit pour en donner une idée exacte : *De lupanaribus, ex principiis medicis eadem improbans*. La vingt-sixième expose le tableau effrayant des maladies qui tourmentent les gens de lettres ; elle porte cette épigraphe, merveilleusement assortie : *Quam vellem nescire literas!* Enfin le livre est terminé par une excellente esquisse des découvertes en anatomie : *Bona nova anatomica*. Quelques autres thèses isolées sont remarquables, tantôt par le choix de la matière, tantôt par l'élégance du style ; 7° *De medicis philologis*, 1691. Il était sans doute difficile de mieux joindre l'exemple au précepte ; 8° *De morbo Quinti Ennii poeta, sive podagra ex vino*. Cette dissertation inaugurale, soutenue en 1694 par J.-J. Chüden, est pleine et même trop surchargée d'érudition ; 9° *De nakir Arabum, seu flatu ambulativo*, 1684 ; 10° *De ψαμμισμω seu arenatione*, 1695. Les observations et mémoires insérés par Frank dans les *Éphémérides des curieux de la nature* sont excessivement multipliés ; il suffira de signaler les principaux : 1° *De quatuor fœtibus uno partu exclusis ;* 2° *De amblyopia ex febre maligna ;* 3° *De scrophulis in fœtu ex imaginatione matris;* est-il besoin de faire observer l'invraisemblance de la cause *imaginée* par l'auteur ? 4° *De viro menstruo :* l'on a vu chez quelques hommes un écoulement sanguin qui se renouvelait chaque mois avec les mêmes symptômes que les règles des femmes. 5° *De variolarum reliquiis :* quand on réfléchit qu'une piqûre légère et toujours innocente détruit sûrement le germe d'une maladie épouvantable, on ne saurait trop apprécier le bienfait de la vaccine ; 6° *De mercurio vivo e vivo hominis corpore emanante*. Frank a enrichi de préfaces ou de notes les *Questions médico-légales* de Paul Zacchia, la *Médecine magnétique* de Guillaume Maxwell, la *Dendrologie* d'Ovide Montalbano, les *OEuvres* de Michel Ettmüller et de Chrétien Lange, etc. Enfin, il a laissé une quantité considérable de manuscrits dont il est surprenant que son fils n'ait pas fait jouir le public. Les plus importants sont des recueils d'observations et de consultations, et surtout une *Biographie générale des médecins*, en 3 volumes. L'*Éloge funèbre de George Frank*, par Mullenius, a été inséré dans les *Memoriæ theologorum* de Henri Pipping ; Godefroi Thomasius, sous le pseudonyme

de Vindicianus, en a publié un second également fastidieux par des détails superflus et par des louanges emphatiques et intempestives des princes au service desquels Franck avait été attaché. C.

FRANK DE FRANCKENAU (George-Frédéric), fils du précédent, parcourut avec moins d'éclat la même carrière que son père. Il étudia la médecine, d'abord à l'université d'Altdorf, où il disserta en 1690 *sur le péricarde*; puis à celle de Iéna, où il obtint le doctorat en 1692. Nommé professeur extraordinaire à l'université de Wittemberg, il fut bientôt appelé à celle de Copenhague, en qualité de professeur ordinaire et remplit honorablement ces fonctions jusqu'à sa mort survenue en 1732. Ses ouvrages peu nombreux annoncent des connaissances exactes dans les diverses branches de l'art de guérir : 1° *Onychologia curiosa, seu de unguibus tractatio physico-medica*, Iéna, 1695, in-4°. Bien que les immenses progrès de l'anatomie, de la physiologie et de la chimie aient considérablement diminué l'intérêt de cet opuscule, il est loin cependant d'avoir perdu tout son mérite. On doit regarder comme un supplément nécessaire la dissertation *De unguibus monstrosis et cornuum productione in puella Lalandica*, Copenhague, 1716, in-4°; 2° *Anastomosis retecta, seu disputatio physiologica, mutuas vasorum osculationes, secretiones animales et membranarum usum ostendens*, ibid., 1704, in-4°; 3° *Diapedesis restituta*, ibid., 1716, in-4°; 4° *Disquisitio epistolaris de succi nutritii transitu per nervos, ejusque in corpore humano effectibus*, Leipsick, 1696, in-12. Dans ces trois dissertations, l'auteur examine les points les plus importants et les plus obscurs de la science physiologique; il cherche à répandre quelque lumière sur les principales fonctions de l'économie animale, telles que la circulation, la digestion, la nutrition du fœtus et de l'adulte; il s'attache surtout à dévoiler le mécanisme des secrétions : mais dans une matière aussi abstruse, et couverte encore aujourd'hui d'épaisses ténèbres, Franck réussit mieux à combattre les hypothèses de ses adversaires qu'à établir solidement la sienne. On trouve plusieurs observations de ce professeur dans les *Éphémérides* publiées par l'Académie des curieux de la nature, dont il était membre sous le nom de Philarète : 1° *Histoire d'un délire frénétique, attribué à l'action des semences de pomme épineuse* (*Datura stramonium, L.*); 2° *Section anatomique du cadavre d'un homme qui n'avait qu'un seul rein.* C.

FRANK (Jean-Pierre), l'un des plus célèbres médecins de l'Allemagne, était issu d'une famille française. Son grand-père, fournisseur des armées, fut tué par les ennemis, dans la guerre de la succession d'Espagne, et dépouillé de tout ce qu'il possédait. Un fils unique, qu'il laissait sans ressource, excita la compassion des officiers, qui le menèrent avec eux jusqu'à Ladenbourg, près de Heidelberg. Là, l'enfant s'échappa du régiment. Comme il errait dans les champs, manquant de nourriture, un marchand de la petite ville de Kaiserslautern en eut pitié et le prit chez lui pour enseigner le français à ses fils, quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire. Après diverses aventures, cet enfant se maria avec la fille d'un habitant de Rotalben, dans le margraviat de Bade-Baden-Gravenstein. Il se fixa dans ce bourg et parvint par ses économies à y acquérir quelques terres qu'il cultiva de ses mains. Il eut quatorze enfants : l'un d'eux fut Jean-Pierre, qui naquit à Rotalben le 19 mars 1745. La faiblesse de sa constitution empêcha ses parents de le destiner à l'agriculture. Au reste, cette faiblesse venait peut-être de la manière dure dont il fut élevé par ses premiers maîtres d'école et par son père, qui était violent et emporté, quoique doué de qualités estimables. Dans sa vie, écrite par lui-même, Frank rapporte qu'il était âgé de neuf mois, lorsque son père, irrité des cris qu'il poussait dans les bras de sa mère, ordonna à cette dernière de sortir. Comme elle n'obéissait pas assez promptement, il le prit, furieux, il le jeta au milieu de la rue. Le père ne tarda pas à se repentir de cette brusquerie; mais l'enfant fut saisi de convulsions qui durèrent sept semaines. Dès ses premières années, il fut sujet à des attaques d'asthme et à des difficultés d'uriner. Sa mère qui avait beaucoup de tendresse pour lui, voyant cet état maladif, conçut le projet de le faire ecclésiastique, et dans ce dessein elle le fit entrer à l'école des piaristes de Rastadt. Plus tard, on le plaça chez les jésuites de Bouquenom, en Lorraine. Il y fit des progrès; mais il avait, dit-il, de la difficulté à réciter ses leçons par cœur quoiqu'il en sût bien le sens. Il fit sa rhétorique à Baden. On conseilla à ses parents de l'envoyer en France pour y terminer ses études. En 1761 il étudia la philosophie à Metz, et l'année suivante, la physique à Pont-à-Mousson, sous le père Barlet, jésuite. Cette ville possédait un beau cabinet de physique; il prit du goût pour cette science, et les succès qu'il y obtint déterminèrent sa vocation pour la médecine : mais ce ne fut pas sans de grands obstacles qu'il parvint à embrasser cette profession. Sa mère désirait ardemment qu'il fût prêtre, et son père craignait la dépense que nécessitaient les études médicales. Enfin, par les sollicitations d'un de ses frères il parvint à vaincre la répugnance de ses parents, et il partit pour Heidelberg, afin d'y étudier l'art de guérir. Il eut le bonheur d'y gagner la bienveillance et l'amitié du professeur Gattenhof. En 1765, Frank se rendit à Strasbourg pour continuer ses cours de médecine. Il y suivit les leçons de Spielmann, Pfeffinger, Lobstein, et revint ensuite à Heidelberg, où il soutint le 28 août 1766 sa thèse *Sur la manière d'élever les enfants*. Après sa réception, un de ses frères qui habitait la petite ville de Bitche, en Lorraine, l'engagea à aller s'y établir; mais pour exercer l'art de guérir dans un pays français, il fut obligé de prendre de nouveaux grades à la faculté de Pont-à-Mousson, où il présenta la thèse qu'il avait sou-

tenue à Heidelberg, en en changeant seulement le frontispice. Frank ne réussit pas à Bitche. Un chirurgien-barbier ignorant avait gagné la confiance des habitants, et celui qui devait arriver au premier rang des médecins de son siècle ne put supplanter un tel rival. Pendant son séjour dans ce pays, il épousa la fille d'un négociant de Pont-à-Mousson, pour laquelle il avait conçu une vive inclination pendant qu'il étudiait la physique dans cette ville. Frank quitta Bitche, où il ne pouvait gagner de quoi subsister, après y avoir demeuré deux ans, et il essaya de se fixer à Baden, où il trouva quelque occupation sans cependant échapper à la gêne; mais il eut le malheur d'y perdre sa femme, qui mourut des suites de couches de son premier enfant. En 1769, il fut nommé médecin de la cour du margrave à Rastadt, avec les modiques appointements de deux cents florins par an. Il commença à y voir beaucoup de malades, put consulter la bibliothèque du prince et apprit la langue italienne. Le 12 juin 1770, il contracta un second mariage avec Marianne Vitlinsbach, fille d'un des premiers employés de la chancellerie de Rastadt. Peu de temps après, il essuya une maladie grave et il perdit son père et sa mère. L'héritage qu'il en recueillit fut peu considérable, vu qu'on le força de tenir compte à ses frères et sœurs de ce qu'il avait dépensé pour apprendre la médecine. Le 23 décembre 1771, il eut le bonheur de voir naître son premier fils, Joseph Frank, qui devait soutenir un jour la brillante réputation de son père. Après la mort du margrave de Baden, le prince-évêque de Spire donna à Frank, en 1772, la place de médecin de la ville et du canton de Bruchsal. Il devait visiter l'hôpital de la garnison, une maison considérable de correction et les malades pauvres de trente-six villages; ce qui le mit à même d'acquérir de grandes connaissances pratiques. Il fut aussi nommé médecin de l'évêque et médecin des eaux de Reisenhusen, avec un traitement de huit cents florins. Pendant son séjour à Bruchsal, on y établit un hôpital qui lui fut confié et dans lequel il donna des leçons d'anatomie, de physiologie et de botanique. Il y fit aussi des cours d'accouchement pour les sages-femmes, et l'instruction qu'elles y puisèrent diminua de beaucoup la mortalité parmi les femmes. En 1779, Frank fit paraître le tome premier de sa *Police médicale,* ouvrage qui a le plus contribué à sa réputation. Déjà, au sortir de ses études médicales, il avait remarqué que les médecins sont rarement en état de détruire certaines causes morbides qui agissent en grand sur les populations et que les soins et les précautions des magistrats sont seuls capables de parvenir à cet heureux résultat. Il communiqua ses vues sur cet objet au professeur Obercamp, qui les approuva pleinement; et il pensa qu'une science qui contiendrait un recueil systématique de toutes les règles propres à maintenir la salubrité publique devrait être appelée *Police médicale.* Dès lors sa vocation pour cette branche si importante des connaissances médicales fut irrévocablement fixée, et il ne cessa de s'en occuper au milieu de ses occupations pratiques. Il dit lui-même que le tome premier de cet ouvrage lui coûta dix ans d'études et de recherches. La publication des premiers volumes de la *Police médicale* porta au plus haut degré la réputation de Frank : il fut nommé membre des Académies de Mayence et d'Erfurt; et, comme il n'était pas très-satisfait des procédés du prince-évêque de Spire à son égard, il résolut de quitter Bruchsal. Des places de professeur dans les universités de Mayence, de Pavie et de Gœttingue lui furent offertes presque en même temps. Il se décida pour la chaire de médecine pratique à Gœttingue, où il succéda à Baldinger. Les motifs de sa décision furent la célébrité de cette école, l'honneur qu'il croyait trouver à être nommé, quoique catholique, professeur d'une université protestante, enfin l'avantage qu'il aurait de profiter de la riche bibliothèque de cette ville. Le roi d'Angleterre le nomma conseiller aulique. Il prit possession de sa chaire le 6 mai 1784 et prononça à cette occasion un discours qui a pour titre : *De instituendo ad praxim medico.* Les travaux de l'enseignement auxquels Frank se livra avec trop d'ardeur lui causèrent bientôt une affection de l'estomac. Ayant ensuite reconnu l'impossibilité de fonder une clinique à Gœttingue, il accepta la chaire de professeur de médecine pratique à Pavie, vacante par la démission de Tissot, et qui lui avait déjà été offerte l'année précédente. Parti de Gœttingue le 25 mars 1785, il se rendit à Vienne, y visita les hôpitaux et les établissements scientifiques, et fut présenté à l'empereur Joseph II. Il arriva le 18 mai à Pavie, où l'université, déjà célèbre par les leçons de Borsieri et de Tissot, avait perdu le plus grand nombre de ses élèves depuis le départ de ce dernier. A l'arrivée de Frank, tout changea de face. L'empereur Joseph II, qui fit alors un voyage à Pavie, visita l'hôpital et y fit faire tous les changements nécessaires pour le rendre moins insalubre. La clinique eut aussi des agrandissements : on y ajouta une salle de femmes. Des professeurs d'un haut mérite, au nombre desquels on peut compter Scarpa, Carminati, Marabelli, Scopoli, enseignèrent les diverses branches des sciences médicales, et cette école acquit bientôt une grande célébrité. En 1786, Frank fut nommé proto-médecin, inspecteur général de la médecine et de la pharmacie dans la Lombardie et chargé de présenter un plan pour la constitution de ces deux sciences. Pendant son professorat de Pavie sa santé éprouva de graves atteintes. Il fit avec son fils Joseph plusieurs voyages dans diverses parties de l'Italie, ainsi qu'à Salzbourg, à Vienne et en Suisse : il y visita les savants, entre autres, Tissot, Odier Sennebier, Bonnet, Cabanis, Rahn, Lavater, Usteri, Fontana. Un grand nombre de personnages de distinction venaient le consulter de divers pays. Cependant les honneurs dont il était comblé exci-

tèrent l'envie : des accusations calomnieuses furent lancées contre lui auprès de l'empereur. Il parvint enfin à en démontrer la fausseté et à obtenir justice. Ce fut pendant le séjour de Frank en Italie que le système de Brown (*voy.* ce nom) y fut importé et y opéra aussitôt une révolution médicale. L'habile professeur sut se garantir de l'engouement général; il fit cependant de larges concessions à la nouvelle doctrine, dont son fils Joseph fut un des plus ardents prôneurs. Le 15 janvier 1795, Frank reçut de l'empereur l'ordre de se rendre à Vienne, pour y régler diverses améliorations dans le service médical des armées. Pendant ce voyage, il chargea son fils, qui avait déjà été nommé son *assistant*, de faire le cours de clinique à Pavie. Quand il eut réglé le service de santé des armées, l'empereur, voulant le fixer dans sa capitale, le nomma conseiller aulique, directeur de l'hôpital général et professeur de clinique à l'université de Vienne, avec un traitement de cinq mille florins, et son fils Joseph fut choisi pour le remplacer à Pavie. Frank opéra de nombreuses réformes dans le service de la clinique de Vienne : il obtint qu'on augmentât le nombre des lits; il fit construire des amphithéâtres spacieux et fonda un muséum d'anatomie pathologique qui en moins de dix ans devint un des premiers de l'Europe. Mais à peine avait-il rempli ses nouvelles fonctions pendant un an, qu'il eut la douleur de perdre François Frank, son second fils, qui était déjà reçu docteur et qui venait d'être nommé *assistant* de la clinique. Ce jeune homme fut victime d'une maladie épidémique qui régnait dans l'hôpital. Durant les neuf années que Frank enseigna la clinique dans la capitale de l'Autriche, sa réputation alla toujours croissant et ses savantes leçons attirèrent à Vienne un grand concours d'élèves. Il fut chargé en 1804 par l'empereur Alexandre de fonder la clinique de Wilna, dont son fils Joseph fut le premier professeur. De là il se rendit à St-Pétersbourg, afin d'y enseigner la clinique. Alexandre le nomma conseiller d'État et le choisit pour son premier médecin; mais ne pouvant supporter le climat, il fut obligé de quitter la Russie. L'empereur lui donna une pension de trois mille roubles et fit acheter sa riche bibliothèque, pour la placer dans l'université qui avait été fondée depuis peu à Kazan. Pendant son voyage, l'impératrice mère le chargea de visiter les hôpitaux qu'elle venait d'établir à Moscou. Il se rendit à Vienne, où Napoléon le consulta souvent sur sa santé, ainsi que sur la blessure du maréchal Lannes, qui malheureusement était mortelle. Il lui offrit pour l'attirer en France un magnifique traitement; mais Frank refusa, désirant désormais vivre dans la retraite. Ce fut dans ce dessein qu'il se rendit à Fribourg en Brisgau, où il arriva en novembre 1809, ayant le projet d'y résider auprès de sa fille Caroline, qui y avait épousé un magistrat. Les habitants de Fribourg lui firent beaucoup d'accueil et le nommèrent citoyen de leur ville; mais sa fille chérie étant morte inopinément en 1811, il se vit contraint de quitter sa nouvelle résidence et revint dans la capitale de l'Autriche. En 1814, l'archiduchesse Marie-Louise l'y consulta sur sa santé et sur celle de son fils, et lui accorda la croix de commandant de l'ordre de St-Georges. Frank passa le reste de ses jours à Vienne, où il jouit de la considération la plus brillante et où il mourut le 24 avril 1821 des suites d'une apoplexie, emportant les regrets universels. Il joignait à une science profonde une immense expérience, et il était de plus homme d'esprit. Dans les derniers jours de sa maladie ses collègues s'étaient rassemblés plusieurs fois par jour chez lui et lui prodiguaient à l'envi les soins les plus empressés. Peu de temps avant sa mort, voyant auprès de son lit huit médecins en consultation, il leur dit en riant : « Ceci me rappelle la « fin d'un soldat français blessé de huit coups de « feu à la bataille de Wagram : Morbleu! disait-il « en expirant, il ne fallait pas moins de huit balles « pour tuer un grenadier français! » Voici la liste de ses écrits : 1° *Dissertatio inauguralis medica curas infantum physico-medicas exhibens*, Heidelberg, 1766; réimprimée dans le *Delectus opusculorum*, t. 12. C'est la thèse que soutint Frank lorsqu'il prit le grade de docteur en médecine; il avoua cependant que le principal auteur de cette dissertation est le professeur Gattenhof. Elle a été traduite en allemand, et c'est sur cette version qu'a été faite la traduction française de Bœhrer, sous ce titre : *Traité sur la manière d'élever sainement les enfants*, Paris, in-8°. 2° *Epistola invitatoria ad eruditos de communicandis quæ ad politiam medicam spectant, principum et legislatorum decretis*, Manheim, 1776, in-8°; réimprimé dans le *Delectus opusculorum*, t. 1 (en allemand). 3° *Système complet de police médicale*, Manheim, t. 1, 1779; t. 2, 1780; t. 3, 1783; t. 4, 1788; t. 5, 1813; t. 6, part. 1-3, Vienne, 1816-1819, in-8°. Les premiers volumes ont eu plusieurs éditions avec des augmentations; l'une d'elles a été enrichie de notes par Vasserberg. Ils ont été traduits en hollandais par le docteur Bake, Leyde, 1787-1793, in-8°; le tome 1er fut aussi traduit en italien par Rotigni, Milan, 1786. Enfin il a été publié une traduction italienne complète de la *Police médicale* par Pozzi, Milan, 1807-1830, 19 vol. in-8°. A l'époque où parut ce grand ouvrage, il n'existait qu'un petit nombre de traités très-abrégés sur cette branche si importante des connaissances médicales. Frank a publié le premier traité complet dans lequel la police médicale et l'hygiène publique se trouvent réunis. Si ces sciences, dont les applications sont si utiles à l'humanité, ont fait depuis, surtout en Allemagne, de si grands progrès, c'est à lui qu'on en est redevable; car il leur a donné la première impulsion. Mais ce grand et beau travail n'est pas sans défauts. Les volumes qui le composent ayant paru à des intervalles de temps très-considérables, on peut dire que le livre

a vieilli avant d'être terminé. Les premiers tomes ne sont nullement en rapport avec les connaissances actuelles. On peut encore lui reprocher des longueurs et quelques vues hasardées. Cependant, malgré ses défauts, la *Police médicale* est un monument élevé à la science, et l'on doit vivement désirer que M. Jourdan publie la traduction française qu'il en a annoncée depuis longtemps. 4° *Lettre d'un médecin des bords du Rhin sur quelques questions émises par le collége des médecins de Munster* (en allemand), Manheim, 1776, in-8°, opuscule qui parut sans nom d'auteur. 5° *Observationes medico-chirurgicæ de singulari abscessu hepatico, de sectione symphysis ossium pubis, et de paracenthesi in ascitica muliere gravida*, Erfurt, 1783, in-4°. Ces observations se trouvent dans les actes de l'Académie de Mayence. 6° *Oratio de instituendo ad praxim medico*, Gœttingue, 1784, in-4°; réimprimé dans le *Delectus opusculor.*, t. 3; 7° *Programma de larvis morborum biliosis*, Gœttingue, 1784, in-4° (dans le *Delectus*, t. 1); 8° *Programme sur la manière dont l'Institut clinique de Gœttingue doit être réformé pour le bien des malades et l'instruction pratique des médecins* (en allemand), Gœttingue, 1784, in-4°; 9° *Dissertatio de magistratu medico felicissimo*, Gœttingue, 1784, in-4° (dans le *Delectus*, t. 5); 10° *Delectus opusculorum medicorum antehac in Germaniæ diversis Academiis editorum*, Pavie, 1785-1793, 12 vol. in-8° : collection estimée, qui a été réimprimée à Venise et en partie à Leipsick. Dans les cinq premiers volumes, l'auteur ajoute des notes assez fréquentes aux opuscules qu'il publie; dans les volumes suivants, ces notes se trouvent très-rarement. Frank a réimprimé dans cette collection les discours et mémoires qu'il avait précédemment publiés, ce qui nous dispensera de donner ici les titres de quelques-uns de ces opuscules. 11° *Sermo academicus de civis medici in republica conditione*, Pavie, 1786 (dans le *Delectus*, t. 2); 12° *Opuscula medici argumenti antehac seorsim edita*, Leipsick, 1790, in-8°. On y trouve quatorze opuscules qui sont aussi la plupart dans le *Delectus opusculorum;* 13° *Oratio de populorum miseria morborum genitrice*, 1790 (dans le *Delectus*, t. 9); 14° *Oratio de signis morborum ex diversa positione corporis et partium ejus petendis*, Pavie, 1788, in-8° (dans le *Delectus*, t. 6); 15° *Plan d'école clinique*, ou *Méthode d'enseigner la pratique de la médecine dans un hôpital académique*, Vienne, 1790, in-8°; traduit en italien par Careno, Crémone, 1790, in-8°; 16° *Oratio de periodicarum affectionum ordinandis familiis*, Pavie, 1791 (dans le *Delectus*, t. 10); 17° *De circumscribendis morborum historiis*, Pavie, 1792 (dans le *Delectus*, t. 10); 18° *De vertebralis columnæ in morbis dignitate* (dans le *Delectus*, t. 11); 19° *De curandis hominum morbis epitome, prælectionibus academicis dicata*, liv. 1—5, Manheim, 1792-1807, 5 vol. in-8°; liv. 6, part. 1re, Tubingue, 1811; part. 2e, Vienne, 1820; part. 3e, Vienne, 1821, in-8°. Cet ouvrage a été très-souvent réimprimé en Italie, notamment à Milan, à Venise, à Turin. Il en a paru plusieurs traductions allemandes et plusieurs traductions italiennes; enfin il a été aussi traduit en français par M. Goudareau, Paris, 1820-1823, 5 vol. in-8°, sous le titre de *Traité de médecine pratique*, 2e édition revue et corrigée, augmentée des observations et réflexions pratiques contenues dans l'*Interpretationes clinicæ*, accompagnée d'une introduction par M. Double, Paris, 1842, 2 vol. grand in-8°. C'est après la *Police médicale* le plus considérable des ouvrages de Frank. Il s'y montre bon praticien. Les maladies y sont très-bien décrites; l'auteur emploie un style concis, et ne fait jamais de citations. Il suppléait à cette lacune dans ses leçons; mais distrait par ses nombreuses occupations et par les places qu'il a eues dans divers pays, il est mort avant d'avoir pu terminer son livre. M. Goudareau a voulu y suppléer par un sixième volume ajouté à sa traduction; mais ce volume ne complète même pas l'ouvrage, puisqu'il y manque encore la phthisie pulmonaire, les scrofules, la syphilis, etc. On peut lui faire les mêmes reproches qu'à la *Police médicale*, c'est-à-dire d'avoir paru à des intervalles trop éloignés. Le commencement n'est plus en rapport avec la fin. On peut aussi lui reprocher une trop grande disproportion entre les premières parties et les dernières. Ainsi le sixième livre qui contient les *rétentions*, et qui ne traite que d'un très-petit nombre de maladies, occupe plus du tiers de l'ouvrage. Cependant telle qu'elle est, la *Médecine pratique* de Frank mérite de grands éloges; la lecture en sera toujours très-utile aux praticiens. 20° *Piano di regolamento del direttorio medico-cirurgico di Pavia*, Milan, 1788, in-4°; 21° *Piano di regolamento della farmacia della Lombardia*, Milan, 1788, in-4°. Ces deux opuscules ont été traduits en allemand par Titus, Leipsick, 1794, in-8°. 22° *Biographie du docteur J.-P. Frank, écrite par lui-même* (en allemand), Vienne, 1802, in-8°; traduite en italien, Milan, 1802, in-8°. L'auteur rapporte en détail dans cet ouvrage toutes les circonstances de sa vie, depuis sa plus tendre enfance jusqu'au 24 décembre 1801. Nous en avons extrait la plupart des détails de cette notice. 23° *Interpretationes clinicæ observationum selectarum*, part. 1re, Tubingue, 1811, in-8°, fig.; réimprimé à Milan, 1812, in-8°. Cet ouvrage contient soixante-dix-neuf observations particulières de maladies, propres à servir d'éclaircissement au traité *De curandis hominum morbis;* chaque observation est accompagnée de remarques pratiques très-instructives. Le livre n'a pas été continué; il n'en a paru que la première partie; 24° *Opera posthuma edita a Josepho filio*, Vienne, 1824, in-8°, fig.; réimprimé à Turin, 1825, in-8°. Ce volume contient : 1° une partie de la classe des *névroses* pour faire suite à l'ouvrage *De curandis hominum morbis;* 2° quelques observations médicales destinées à servir de continuation aux *Interpretationes clinicæ;* 3° une dissertation intitulée *De clavis pedum caute secandis;*

4° un discours sur l'aphorisme d'Hippocrate *Vita brevis, ars longa.* Frank a encore laissé plusieurs mémoires ou observations qu'on trouve dans les journaux d'Allemagne ou dans les recueils de quelques sociétés académiques. Il a en outre placé à la tête de l'ouvrage de son fils, *Acta instituti clinici Ticinensis,* une préface où il donne son opinion sur le système de Brown. G—T—R.

FRANK (Joseph), fils du précédent et médecin renommé, sans toutefois avoir atteint la célébrité de son père, reçut le jour à Rastadt, le 23 décembre 1771. Très-jeune encore, il fut destiné par son père à la carrière médicale; dès qu'il fut quitte de sa rhétorique et de sa philosophie, il alla étudier aux universités de Gœttingue sous Blumenbach, de Pavie sous Spallanzani, sous Scarpa et sous Volta. A vingt ans, il recevait dans cette même ville d'Italie son bonnet de docteur (1792). Sa vie à partir de cette époque, si l'on en excepte les seize dernières années, se divise en deux périodes qu'il passa, l'une dans l'Occident, l'autre dans les domaines russes. Pendant la première (1792-1804 ou 5), nous le trouvons accompagnant son père en Suisse et en liaison avec les hautes célébrités qui s'y trouvaient alors; se convertissant et convertissant nombre de ses collègues au système de Brown, dont longtemps il fut un des néophytes les plus ardents et des coryphées; revenant en Italie, où après s'être adonné quelque temps à la médecine pratique il joignit à sa clientèle toujours croissante les titres de répétiteur et d'adjoint à l'école de clinique (1794), puis quand l'année suivante son père fut appelé à Vienne, l'intérim de cette chaire de clinique que son départ laissait vide et toutes ses autres fonctions académiques; puis enfin, en dépit de ces avantages accumulés, abandonnant l'Italie pour se réunir à son père (*voy.* l'art. préc.), et nommé à sa sollicitation médecin ordinaire à l'hôpital général de Vienne; et pendant les années 1802 et 1803, mettant à profit l'état de paix générale dont jouissait l'Europe pour visiter Paris, où Chaptal alors ministre lui fit un accueil distingué et où les illustres de la capitale le traitèrent comme une des capacités de l'Allemagne médicale, Londres, dont il n'eut pas non plus à se plaindre, Édimbourg et une grande partie de la Grande-Bretagne. Le retour eut lieu par Hambourg et lentement, afin qu'il eût le temps d'examiner les divers établissements scientifiques semés sur la route, de cette ville hanséatique à la métropole de l'empire autrichien. L'année suivante Frank le père cédait aux invitations d'Alexandre, qui l'appelait à l'université de Vilna : ici commence pour Frank le fils la deuxième période de sa vie (1804 ou 5-1821). De même qu'il avait dit adieu au beau ciel et aux plages enchantées de l'Italie pour rejoindre son père à Vienne, de même sous peu il va troquer la zone médiane et tempérée de Vienne pour les frimas de la Lithuanie; dès 1805 il vint remplir à Vilna la chaire de médecine pratique et clinique; mais ce n'était pas rejoindre son père, ce n'était que s'en rapprocher : on a pu voir à l'article précédent qu'à peine installé dans cette même chaire de pratique clinique, J.-P. Frank avait été appelé à St-Pétersbourg pour y devenir un des médecins du tsar, et l'on devine que c'est grâce à ce rapide avancement du second que le premier devait sa nomination. Le nouveau titulaire déploya la plus grande activité dans sa nouvelle résidence et y rendit les plus grands services. Il établit un comité de vaccine; il jeta les fondements d'un établissement de clinique pour les pauvres de la ville; il donna l'idée, les plans, l'organisation et en grande partie les moyens pécuniaires de plusieurs établissements de bienfaisance, où la charité marchait toujours éclairée du flambeau de la science moderne, et, rare mérite, c'est lui qui prenait le plus souvent sur sa caisse pour subvenir aux premiers frais et souvent à beaucoup de dépenses ultérieures. Mais une autre création dont l'action aura nécessairement une bien autre portée, et qu'il faut rapporter exclusivement à son initiative et à son influence, c'est l'institut pour les sciences médicales à l'usage des jeunes Lithuaniens et Volhyniens. Cinquante jeunes gens des provinces, russes aujourd'hui, de Volhynie et de Lithuanie y sont élevés et entretenus aux frais de l'État. Frank en était le directeur. Il en est sorti grand nombre de médecins et de professeurs de médecine distingués, V. Herberski, par exemple, qui le remplaça, mais deux années seulement (1824-26) dans sa chaire de clinique; N. Mianowski et Homolicki célèbres, l'un dans l'art des accouchements, l'autre en physiologie; Ad. Bielkiewiez (l'anatomie humaine); C. Porcyanko (la thérapeutique générale); Abicht, (la pathologie), etc., etc. Frank enfin fonda à Vilna la « Société de médecine, chirurgie et pharmacie de Vilna », qui en 1810 fut autorisée à se donner l'épithète d'« impériale », et qui pendant longtemps (jusqu'en 1824) eut sa publication périodique à elle, le *Journal de pharmacie* de Vilna, écrit en langue polonaise et qui contient beaucoup d'articles intéressants et utiles. Tant de dévouement à la science et à la ville qui l'avait adopté fut récompensé par Alexandre, qui lui conféra et le titre de conseiller d'État et les ordres de St-Vladimir (3e classe) et de Ste-Anne (2e classe). Depuis longtemps Frank souffrait d'une affection ophthalmique grave, et que les brouillards du Niémen ne pouvaient qu'aggraver encore. Il prit enfin son parti : en 1824 il résigna ses emplois, et tandis que son pauvre journal, privé de celui qui en était l'âme, rendait le dernier soupir, il alla chercher la santé sous des latitudes plus chéries du soleil. Il ne traversa qu'à pas lents et en faisant parfois étape l'Allemagne, si riche pour lui de souvenirs : il finit par la laisser derrière lui cependant, et en 1826 enfin il atteignit Côme. C'est là qu'il se fixa, c'est là qu'au bout d'excursions qui jamais n'étaient très-longues, il revenait toujours; c'est là qu'il mourut, après seize ans de cette retraite

paisible et ornée, l'idéal du sage qui sait qu'il faut se résigner à la vieillesse et s'habituer par degrés à prendre congé de la vie. Il expira le 14 décembre 1842. Frank était dans toute la force du terme un habile praticien. Une expérience immense due à la clinique, un coup d'œil profond, une science des plus étendues, s'étaient donné rendez-vous en lui. Son amour du vrai n'avait pas de bornes. Delà, et l'on ne saurait assez l'en louer, son abandon du brownisme dans lequel il avait un des premiers rangs et auquel pendant un temps il rallia son père. Mais son enthousiasme ne tint pas contre les faits. Voici la liste de ses ouvrages; leur nombre et leurs dates respectives attestent qu'à nulle époque de sa vie avant 1824 il ne cessa d'être laborieux et de coopérer par la plume comme par la pensée aux progrès de la science. Nous les répartirons en trois groupes, consacrés le premier au brownisme, le second aux comptes rendus des cliniques, le troisième à la discussion ou à l'exposition médicale; ce dernier comprendra les nos 6-10, le deuxième 3, 4 et 5, le premier 1 et 2. 1° *Éclaircissements sur la théorie de l'incitabilité*, Vienne, 1797, in-8°; 2e édit., Heilbronn, in-8° (en allemand *Erläuterungen...*); 2° *Esquisse de la pathologie d'après les lois de la théorie de l'incitabilité* (en allemand *Grundrisse...*), Vienne, 1803, in-8°; 3° *Ratio instituti clinici Ticinensis*, Vienne, 1797, in-8° (on sait que Ticinum est Pavie); 4° *Observationes medicinales circa res gestas in clinico instituto nosocomii Vindobonensis*, Vienne, 1796, in-8°; 5° *Acta instituti clinici cæsareæ universitatis Vilnensis*, Leipzig, 1808 et suiv., 6 vol. in-8°; 6° *Praxeos medicæ universæ præcepta*, Leipzig, 3 vol. en 13 livraisons, 1826-41; 2e édit., 1826-43; traduction allemande par Voigt, t. 1-9, Leipzig, 1828-43. C'est l'ouvrage capital de Franck, qui s'y montre aussi érudit, aussi profond comme théoricien que praticien consommé. 7° *Les maisons de santé, les établissements pour les pauvres, les instituts d'enseignement médical, les prisons*, Vienne, 1804, in-4°; 8° *Introduction à la connaissance et au choix d'un médecin* (en allemand), Vienne, 1800, in-8°; 9° *Manuel de toxicologie*, ou *Doctrine des poisons et des contre-poisons* (en allemand), Vienne, 1800, in-8°; 10° *Almanach* (*Taschenbuch*) *de santé pour l'année* 1803, Vienne, 1803, in-8°; 11° *Voyage à Paris, à Londres et dans une grande partie du reste de l'Angleterre et de l'Écosse, en vue d'étudier les hôpitaux* (en allemand), Vienne, 1804-1805, 2 vol. in-8. — De plus Frank, à l'époque qui le vit browniste fervent, a traduit en italien l'ouvrage du docteur Jones, en y joignant des notes d'un haut intérêt et fort curieuses sur le système de Brown. Enfin on lui doit la traduction en allemand d'un ouvrage de Weikard, traduction accompagnée d'un grand nombre de remarques et traduite elle-même à son tour en français par Bertin, Paris, 1798, in-8°. Il faudrait encore, pour rendre complète cette liste des œuvres de Frank, y joindre tous les articles qu'il a pu jeter dans les feuilles quotidiennes ou les revues et tous ses discours un peu solennels latins, italiens, polonais, français : on nous en fera grâce. Nous n'indiquerons que quelques-uns des derniers, ceux qui se réfèrent aux *Devoirs du médecin*, à la *Police médicale*, à l'*Influence de la révolution française sur la médecine pratique*, aux *Établissements scientifiques de Vilna*, à l'*Origine et à la nature de la plique polonaise*. Des amis de Franck disent qu'il a laissé des *Souvenirs* très-intéressants écrits en français tant sur son père que sur lui; mais la publication n'a pas suivi l'annonce. — Frank (François), son frère cadet, naquit en 1774, et comme lui embrassa la profession médicale, comme lui adopta le système de Brown : il mourut en 1796 à Vienne, où il était le second de son père; et c'est, on le voit, cette mort qui détermina Joseph à quitter Pavie pour aller le remplacer auprès de leur père. P—OT.

FRANKE (Jean), hébraïsant allemand, naquit en 1650 à Schlicht, dans le Mecklenbourg; après avoir fait ses études à Leipsick il revint en 1674 dans sa patrie, se livra à la carrière de l'enseignement et fit l'éducation de jeunes seigneurs. En 1686 il devint pasteur de Trantow et de Sassen en Poméranie, passa en la même qualité à Baggendorf en 1689 et se démit de son emploi en 1702. Il mourut à Neubrandenbourg le 17 avril 1723. Jöcher nous a conservé dans son *Dictionnaire* la liste des ouvrages de Franke. Voici les plus remarquables à notre avis : 1° *Lux tenebrosa, sive schedium de accentuationis hebrææ imperfectione*; 2° *Diacritica sacra*; 3° *Memoriale symbolicum*; 4° deux Traités (en allemand) sur la théologie mystique dans la langue allemande; 5° *Diss. de Pelecano*; 6° *Historia Ruthæ juxta accentus hebræos explicata*; 7° *Commentarius acroamaticus in Jonam*; 8° idem *in psalmos Davidis*; 9° *Prophetia Amosi, Nahum, Habacuci, Sophoniæ, Obadiæ, Haggæi, Malachiæ, juxta accentus resoluta et explicata*; 10° *Ministerium accentuum hebræorum monstratum clar. S. Scripturæ dictis*; 11° *Sciagraphia logices antiquo-novæ*, etc. J—N.

FRANKE (Auguste-Herman ou Armand), philanthrope célèbre par la fondation de la maison des orphelins à Halle, naquit à Lubeck le 23 mars 1663. Ses parents, d'une famille distinguée, lui donnèrent d'abord des instituteurs particuliers et l'envoyèrent ensuite dans le gymnase de Gotha. Les progrès rapides qu'il fit dans les études lui donnèrent accès à l'université dès l'âge de quatorze ans, malgré l'usage établi à cette époque. Il fut admis en 1679 dans celle d'Erfurt, et obtint dans la même année une bourse à celle de Kiel, où il cultiva principalement la métaphysique, la philosophie morale et la théologie, sans négliger l'étude des sciences naturelles. Après s'être adonné aux langues orientales à Kiel et à Hambourg, sous Esdras Edzardi, il apprit le français, l'anglais et l'italien. Ayant obtenu en 1685 le degré de maître ès arts, il ouvrit des cours, entre autres celui de

Philobiblique. La nouveauté de sa doctrine excita d'abord la curiosité et lui attira un grand nombre d'auditeurs; mais son mysticisme exalté ne tarda pas à exciter contre lui la persécution. Il était un des plus zélés disciples de Spener, regardé comme le fondateur de la secte qu'on appelle en Allemagne des *piétistes* (*voy.* SPENER). Obligé de se réfugier à Leipsick, Franke y reprit ses cours et fut peu de temps après nommé diacre d'une église à Erfurt. Comme il continuait d'y dogmatiser et de prêcher contre la doctrine établie, le magistrat d'Erfurt reçut ordre de l'électeur de destituer Franke et de le bannir de la ville. Non-seulement l'arrêt de sa proscription fut exécuté en 1690, mais les étudiants et les bourgeois ayant supplié les magistrats de retenir dans leurs murs un homme qui avait montré beaucoup de zèle pour l'enseignement, plusieurs d'entre eux furent condamnés à la prison. Franke trouva cependant des hommes et même des souverains qui furent indignés de cette persécution. La cour électorale de Brandebourg lui avait fait dire, le jour même où on lui signifia l'arrêt de son bannissement, qu'elle le prenait sous sa protection; aussi refusa-t-il, en faveur de cette cour, les offres qui lui furent faites par plusieurs souverains de l'Allemagne. Il se rendit à Halle en 1692 et contribua à l'organisation de l'université qui venait d'être fondée dans cette ville. De concert avec Spener, il réforma surtout les études théologiques, qu'il débarrassa de tout ce qui lui paraissait tenir encore à la barbarie scolastique. La piété et le zèle de Franke le firent nommer à la cure de Glaucha, ville située près de Halle : c'est là qu'il fonda les établissements d'humanité qui rendent sa mémoire vénérable à tous les vrais philanthropes. La corruption des mœurs, la fainéantise, régnaient dans ce lieu lorsque Franke y arriva. Une foule de mendiants oisifs et dépravés assiégeaient chaque jour la porte des riches. En soulageant leur misère par des aumônes, le nouveau curé profitait de toutes les occasions qui se présentaient pour les instruire, persuadé que l'ignorance est la seule mère de tous les vices. Il donnait aux enfants ce qui leur était nécessaire pour assister à l'école. Ses propres moyens étaient insuffisants, il fit placer un tronc dans sa chambre avec cette inscription : « Si quel-« qu'un, possédant les biens de ce monde, voit « son frère mourir de faim et lui ferme son cœur, « comment peut-il être aimé de Dieu? » Ayant trouvé un jour sept florins dans ce tronc et voyant que les aumônes qu'il avait distribuées jusqu'à ce moment ne détruisaient ni la fainéantise ni l'ignorance, il forma le projet de fonder avec une aussi modique somme une école en faveur des pauvres. Il acheta des livres pour les enfants, et il chargea un pauvre étudiant de leur donner des leçons dans une salle de sa maison qu'il avait consacrée à cet usage. Il y plaça un tronc avec cette inscription : « Pour l'instruction des enfants pauvres et pour « l'achat des livres et autres choses nécessaires. » Afin d'augmenter le nombre de ses élèves il leur donnait une petite aumône trois fois par semaine : telle fut l'origine d'une institution utile, qui bientôt reçut, par les secours des particuliers et par ceux du gouvernement, un grand développement et fut divisée en deux établissements, l'un désigné sous le nom de *Maison des orphelins* et l'autre sous celui de *Pædagogium*. Franke donna d'abord l'instruction aux pauvres et aux orphelins dans des maisons particulières; mais le nombre de ses élèves augmentant de jour en jour, et l'utilité de ses travaux lui ayant acquis l'estime et la confiance publiques, il crut qu'il était temps de poser la première pierre du vaste bâtiment qui fut commencé en 1698 et terminé l'année suivante. C'est dans ce local que fut établie l'imprimerie de son ami Canstein, qui avait imaginé une espèce de stéréotypie (*voy.* CANSTEIN), afin de pouvoir donner au peuple, à très-bon marché, des exemplaires de la Bible : on en conserva à cet effet les formes, dont on tirait des épreuves au besoin (1). On imprima aussi de bons ouvrages élémentaires et d'autres écrits qui formèrent un fonds de librairie et de nouvelles ressources pour l'établissement. Une bibliothèque de plus de vingt mille volumes, un cabinet d'arts et d'histoire naturelle enrichirent peu de temps après cette maison d'éducation; on y institua même un gynécée, qui devait être pour les filles ce que le *pædagogium* était pour les garçons. Un jardin de botanique, une pharmacie, différents ateliers pour la pratique des arts mécaniques, furent successivement fondés dans l'établissement par l'active générosité d'un homme qui s'était dévoué au bien de ses semblables. Ce philanthrope éclairé savait que l'aumône sans travail engendre la fainéantise, et que le travail sans instruction forme des bêtes brutes qui peuvent facilement devenir des bêtes féroces. Franke institua et soutint cet établissement par son courage, par sa persévérance et avec le secours de quelques particuliers qui firent des donations en argent et en biens-fonds. Une fondation si remarquable ne pouvait échapper à l'attention du gouvernement. L'institution de Glaucha fut soumise à l'examen et à la censure de la régence de Magdebourg : les commissaires, ne pouvant rien alléguer contre un instituteur qui s'était concilié la bienveillance et l'estime générales, le dédommagèrent par quelques éloges stériles, et le gouvernement ne lui accorda aucun secours. Ce bel établissement fut cependant complété dans l'espace

(1) Ces Bibles allemandes, de la version de Luther, pouvant se donner au plus bas prix, se sont répandues dans toute l'Allemagne. On a compté que, dans un intervalle de quatre-vingts ans (de 1715 à 1795), on en a tiré 1,670,333 exemplaires de divers formats, y compris un petit nombre de traductions en bohémien, sans compter 863,890 exemplaires du *Nouveau Testament*, un grand nombre de Psautiers, etc., et 105,000 volumes de Cantiques à l'usage des soldats. C.-B. Michaëlis, dans sa version latine de la Bible (Zullichau, 1741, in-4°), a suivi page pour page l'édition de Halle de la Bible allemande, pour faciliter les recherches de ceux qui ont cette dernière sous les yeux, ou qui ont la mémoire locale du passage dont ils ont besoin.

de dix années; l'on se contenta d'y apporter par la suite quelques améliorations : telles furent par exemple une école normale pour les personnes qui voulaient se consacrer à l'éducation, une table pour les étudiants qui n'avaient pas le moyen de pourvoir à leur subsistance, etc. Franke, sans cesse occupé de ses utiles travaux, parvint à l'âge de soixante-trois ans avec une santé robuste et ayant sous les yeux le spectacle du bien qu'il avait fait, et, dans le cœur, la certitude consolante d'avoir pris toutes les mesures nécessaires pour en garantir la durée. Le rédacteur de cet article a eu le bonheur de visiter il y a quelques années cette institution, qui a subi peu de changements et qui remplit encore le but philanthropique que s'était proposé son fondateur. Après avoir passé une vie dont chaque jour fut marqué par des actes de vertu et de bienfaisance, et dont la sérénité ne fut troublée que par les nuages de l'envie, Franke devint sujet à des infirmités douloureuses, qui d'abord ne furent que passagères; mais bientôt elles prirent un caractère plus violent, et il y succomba le 8 juin 1727. Il a publié des ouvrages où l'on trouvera des notions intéressantes sur les principes d'éducation qu'il avait adoptés; en voici les titres : 1° *De la piété à inspirer aux enfants*, Hambourg, 1688, in-8°; 2° *Petit livre de chant pour la paroisse de Glaucha*, Halle, 1693, in-12; 3° *Instruction sur la prière*, Halle, 1694, in-12; 4° *Sermons sur la pénitence*, Halle, 1699-1705, deux parties; 5° *Témoignage de l'œuvre, de la parole et du service divins*, Halle, 1702, deux parties; 6° *Christ, noyau de l'Écriture sainte*, Halle, 1702, in-12; 7° *Sermons pour le dimanche, la fête et le jour des apôtres*, Halle, 1703, in-4°; 8° *Réponse aux imputations de M. le docteur Mayer*, Halle, 1707, in-12; 9° *Marque de la parfaite bénédiction du Dieu vivant*, etc., Halle, 1709; 10° *Discours solennel sur l'histoire de la Passion d'après St-Marc*, Halle, 1714, in-8°; 11° *Discours solennel sur l'histoire de la Passion d'après St-Jean*, Halle, 1716, in-8°; 12° *Oraisons funèbres*, Halle, 1722, in-4°; 13° *Sermons pour les dimanches et fêtes*, Halle, 1724, in-4°; 14° *Lectiones paræneticæ*, Halle, 1726-27, deux parties, in-8°; 15° *Sermons sur les épîtres des dimanches et fêtes*, Halle, 1726, in-4°; 16° *Sermons et petit traité*, Halle, 1729, 4 brochures in-12. (*Voy.* à propos du numéro 9, Niemeyer, *Fondation d'Aug. Herm. Franke*, Halle, 1792, et A. H. Franke, *Discours d'anniversaire* par Guereke, Halle, 1827.) Le portrait de Franke se trouve dans la *Description détaillée du cercle de la Saale* par Drechaupt, deux parties, Halle, 1751, et dans le *Temple de la gloire allemande*, par W. Hennig. — Son fils, *Gotthelf-August* Franke, qui lui succéda dans la direction de la maison des orphelins, fut professeur de théologie et inspecteur du cercle de la Saale, et mourut le 2 septembre 1769, après avoir publié quelques sermons et autres écrits théologiques, la plupart en allemand, sans compter les préfaces qu'il a jointes à divers ouvrages dont il s'est rendu éditeur. Il a aussi mis au jour (en allemand) les relations des missionnaires (luthériens) aux Indes Orientales depuis le n° 19 jusqu'au n° 107; cette collection forme 9 gros volumes in-4°. C'est à ce docteur Franke qu'arriva la désagréable aventure rapportée par Büsching dans son *Caractère de Frédéric II* : une troupe de comédiens étant venue s'établir à Halle et causant beaucoup de désordres parmi les étudiants, l'université de cette ville en porta au directoire général des plaintes réitérées qui furent soumises au roi en 1745 avec prière de faire éloigner cette troupe. Frédéric, ne voyant dans cette requête qu'une opposition à l'introduction des idées libérales, apostilla la supplique en ces termes : « C'est cette racaille de cagots ecclésiastiques qui « en est la cause : je veux qu'on joue et que « M. Franke y assiste..... et les comédiens m'en« verront une attestation qui prouve qu'il y ait « assisté. » On eut beau représenter au roi que Franke n'avait pas plus contribué à la requête que les autres professeurs, la plainte venant du corps entier de l'université, Frédéric insista, et tout ce qu'on put obtenir fut que la nécessité de se montrer à la comédie fût commuée en une amende de vingt écus au profit de la caisse des pauvres. Le professeur s'empressa de la payer, et le monarque, ayant longtemps après reconnu son injustice, voulut l'en dédommager en le nommant (en 1766) conseiller au consistoire de Magdebourg sans que Franke eût recherché cette faveur. L—ie.

FRANKE (Henri-Théophile), laborieux écrivain et jurisconsulte saxon, né en 1705 à Teichwitz, près de Weyda, dans le Voigtland, professeur extraordinaire de droit germanique à l'université de Leipsick depuis 1748, y obtint en 1762 la chaire de morale et de politique et mourut le 14 septembre 1781. Meusel donne le détail de vingt-cinq ouvrages ou dissertations de cet érudit et de dix-sept autres, dont il ne fut qu'éditeur et commentateur. Voici ses principaux ouvrages : 1° *Triscamerarius S. R. I. e diplomatibus restitutus*, Leipsick, 1736, in-4°; 2° *De fatis, methodo, fine et objecto juris publici S. R. I. celeberrimorum aliquot scriptorum Collectio; præmissa est notitia uberior variorum juris publici systematum*, ibid., 1739, in-4°; 3° *Programma sistens singularia quædam historico-litteraria*, ibidem, 1768, in-4°. Parmi les ouvrages dont il ne fut qu'éditeur nous indiquerons la *Bibliotheca realis juridica*, dont il a donné la 4e édition, 1757, 2 vol. in-fol. (*voy.* Lipenius); et la *Notitia auctorum juridicorum*, dont il a fait le cinquième supplément, Leipsick, 1758, in-8° (*voy.* George Beyer). — *Daniel* Franke, probablement de la même famille, né à Weyda le 17 janvier 1641, y mourut le 7 août 1729, après y avoir exercé les fonctions du ministère évangélique. Il avait commencé d'écrire l'histoire de cette ville, sur l'invitation du duc de Zeitz, qui l'avait nommé son bibliothécaire. Il a publié quelques sermons et une dissertation intitulée : *Disquisitio de papistarum in-*

dicibus librorum prohibitorum et expurgandorum : c'est une thèse qu'il avait soutenue à Leipsick en 1666 sous la présidence de Thomasius et qui reparut en 1684, in-4°. — *David* Franke, pasteur et directeur de l'école de Sternberg, en Mecklenbourg, mort le 21 juillet 1756, a donné en allemand sous le titre d'*Alt und Neues Mecklenburg*, en dix-neuf parties, in-4°, publiées successivement à Gustrow, de 1753 à 1758, une Histoire complète du Mecklenbourg et des diverses nations slaves qui l'ont habité jusqu'à nos jours, avec figures et pièces justificatives : il avait déjà donné aussi en allemand un fragment de l'Histoire ecclésiastique de Sternberg, Rostock, 1721, in-8°. C. M. P.

FRANKE (George-Samuel), théologien et philosophe allemand, vit le jour à Hærnerkirchen, dans le comté de Ranzau. Nommé recteur de l'école de Husum en 1787, il garda cet emploi jusqu'en 1806, époque à laquelle il fut nommé pasteur en chef à Sonderburg. Il quitta ce poste en 1811 pour l'enseignement de la théologie à Kiel, en qualité de professeur ordinaire ou en titre. Indépendamment de plusieurs écrits théologiques, on a de lui les ouvrages suivants, d'un caractère théologique moins prononcé, ou même entièrement philosophique : 1° *Service rendu par la religion chrétienne à la doctrine de l'immortalité de l'âme*, Flensbourg, 1788, in-8°; 2° *Quelques idées sur le rapport de la religion avec la morale*, Kiel, 1789, in-8°; 3° *De ratione qua est crit. philos. ad interpretationem librorum, imprimis sacrorum*, Schleswig, 1794, in-8°; 4° *Essai d'une rapide revue, tant critique qu'historique des doctrines et des opinions de nos principaux philosophes contemporains sur l'immortalité de l'âme humaine*, Leipsick et Alt., 1796, in-8°; 5° *Tentative de conciliation entre Middleton et Ernesti sur le caractère philosophique des écrits de Cicéron touchant la Nature des dieux*, Altimbourg et Leipsick, 1799, in-8°; nouvelle édition, Alt., 1806, in-8°, avec ce changement de titre : *Esprit et contenu des écrits de Cicéron*, etc.; 6° *Réponse à cette question mise au concours par la Société des sciences de Danemarck à Copenhague : Quels sont les principaux degrés que la philosophie pratique a dû faucher depuis qu'elle a commencé à être traitée systématiquement, jusqu'à nos jours?* Altona, 1801, in-8°; 7° *Institutiones psychol. emp. et log.*, Alt., 1802; 8° *De la convenance de l'analyse et de la méthode analytique en philosophie, mémoire couronné par l'Académie des sciences de Berlin*, Berlin, 1805, in-8°; 9° *Nouvelle destinée du spinozisme, de son influence sur la philosophie en général et sur la théologie philosophique en particulier*, Kiel, 1811, ou Schleswig, 1812, in-8°, mémoire également couronné. W. T.

FRANKENAU. *Voyez* Frank.

FRANKENAU (Érasme), médecin danois, né en 1767, exerça la médecine à Copenhague et mourut en 1815. Il a publié en langue danoise : 1° *Pyremont et ses eaux minérales dans l'été de* 1798, Copenhague, 1798, in-8°; traduit en allemand, Leipsick, 1799, in-8°. C'est un écrit satirique contre les eaux de Pyremont. 2° *Traité de la peste*, Copenhague, 1800, in-8°; 3° *La police médicale dans un gouvernement éclairé, ouvrage principalement applicable au Danemarck et à sa capitale*, ibid., 1801; traduit en allemand par Fangel, ibid., 1804, in-8°. Frankenau a encore laissé quelques écrits de médecine populaire, des articles dans une *Feuille de santé* qui s'imprimait à Copenhague, et divers mémoires ou observations qu'on trouve dans les *Acta societatis medicæ Hafniensis*. G-t-r.

FRANKENIUS (Jean), professeur de médecine à Upsal, naquit en 1590; il fit ses études en Allemagne et s'appliqua avec soin à l'anatomie, à la botanique, à la physique. Ce fut lui qui fit connaître en Suède la dissection anatomique et qui écrivit le premier dans ce pays sur les sciences naturelles. On a de lui : 1° *Signatur*, etc., ou *Description des plantes*, en allemand, Rostock, 1618; 2° *Speculum botanicum*, Upsal, 1638; 3° *Colloquium cum diis montanis, Thotœret*, etc., en suédois, Upsal, 1651. Le savoir de l'auteur ne l'empêcha pas de payer dans ses divers ouvrages un tribut aux préjugés de son siècle : il parle des vertus mystérieuses d'une plante qu'il regardait comme un remède universel; de l'influence des astres sur les maladies; de la transmutation merveilleuse des métaux, et de plusieurs autres objets pareils. Frankenius mourut à Upsal en 1661. C—au.

FRANKLIN (Benjamin), l'un des hommes qui ont le plus contribué aux progrès de la civilisation en Amérique, naquit à Boston dans la Nouvelle-Angleterre, en 1706, d'une famille pauvre et nombreuse, mais industrieuse et honnête. Son père, ses frères, étaient de simples artisans, et lui-même semblait ne devoir jamais être autre chose : cependant l'ardeur qu'il montra dès sa première enfance pour lire et pour apprendre donna à son père l'envie d'en faire un ecclésiastique et, comme il le dit lui-même, le chapelain de la famille. En conséquence, pour l'y préparer, on l'envoya d'abord, à l'âge de huit ans, dans une petite école; mais un an après, son père trouvant cette éducation trop chère et considérant d'ailleurs que les éducations de colléges ne font jamais de bons ouvriers, il le retira de cette école et le mit dans une autre où l'on apprenait seulement à écrire et à compter. Franklin acquit ainsi en peu de temps une belle écriture, mais ne réussit point du tout au calcul. Ce fut là, dans son éducation, tout ce qu'il dut à d'autres qu'à lui-même. A dix ans son père le reprit pour l'aider dans son métier, qui était de fabriquer des chandelles. L'enfant ne put se plaire à ce travail. Son imagination déjà active lui donnait un goût très-vif pour la vie de mer; et le lieu le favorisant, il apprit de bonne heure tout seul à nager et à conduire une barque : deux talents qui plus tard furent presque pour lui une ressource. Son père, qui n'approuvait point ce désir de voyager, chercha à le fixer et essaya s'il ne pourrait pas en faire un coutelier; mais cela ne réussit pas mieux, et il fut encore obligé de le

rappeler à la maison. Le premier goût du jeune Franklin pour la lecture était devenu une passion véritable. Les voyages surtout et l'histoire le charmaient. Du peu d'argent qu'il avait reçu en bien du temps il avait acheté quelques livres. Il avait lu avidement toute la petite bibliothèque de son père, qui par malheur ne contenait presque que des livres de controverse. Il y trouva pourtant deux ouvrages qui durent, comme il nous l'apprend lui-même, avoir une grande influence sur sa destinée : l'un était les *Vies* de Plutarque ; l'autre l'*Essai sur les projets*, par de Foë, l'auteur de Robinson Crusoé. Cet essai, peu connu en France, traite de tous les projets d'utilité générale applicables aux sociétés modernes. Il a pour but le perfectionnement du commerce, l'emploi qu'on peut faire des pauvres, l'indication des moyens les plus propres à augmenter les richesses publiques. On conçoit combien un pareil ouvrage, plein d'inventions toujours tournées vers la pratique, dut produire d'effet sur le jeune Franklin, et comment il put lui inspirer ce goût des applications utiles qu'il conserva et développa si bien pendant tout le reste de sa vie. Son amour irrésistible pour les livres décida enfin son père à en faire un imprimeur, quoiqu'il eût déjà un autre fils dans cette profession. Benjamin fut, à l'âge de douze ans, mis en apprentissage chez son frère James Franklin, sous la condition d'y travailler comme simple ouvrier jusqu'à vingt-un ans, sans recevoir de gages que la dernière année. Le jeune Franklin devint bientôt fort habile dans cette besogne : il eut alors la faculté de se procurer de meilleurs livres. Les rapports qu'il avait nécessairement avec les commis des libraires le mettaient en état d'emprunter de temps en temps un volume, qu'il avait grand soin de rendre ponctuellement et sans être gâté. Un marchand instruit qui fréquentait l'imprimerie et qui avait une bibliothèque assez nombreuse, le remarqua, l'invita à venir le voir et lui prêta des livres. Alors il lui vint un goût démesuré pour la poésie, et il composa plusieurs petites pièces de vers. Son frère, qui espérait bien y trouver son compte, l'engagea à composer quelques ballades populaires : Franklin en fit deux sur des aventures de marins : elles étaient détestables et, comme il le dit lui-même, de vraies chansons d'aveugle. Son frère, après les lui avoir fait imprimer, l'envoya les vendre par la ville. L'une d'elles eut un succès prodigieux, ce dont il fut fort flatté ; mais son père, qui était un homme éclairé au-dessus de sa profession, rabaissa son orgueil en lui faisant sentir tout le ridicule de cette pièce, et il le sauva ainsi du malheur d'être toute sa vie un mauvais poëte, c'est-à-dire la plus inutile créature qui soit au monde. Ce bon père lui rendit encore un autre service. Franklin avait un ami nommé Collins, qui comme lui était passionné pour la lecture et l'argumentation. Ils avaient engagé par écrit une grande controverse sur l'éducation des femmes. Le jeune imprimeur l'emportait pour la raison et l'orthographe, son adversaire par l'élégance des tournures et le choix des expressions. Le père de Franklin lui fit remarquer ses défauts et les avantages de son rival. Le fils sentit la justesse de ces remarques et se promit de faire tous ses efforts pour acquérir ce qui lui manquait. Dans ce temps-là un volume du *Spectateur* lui tomba entre les mains. Jamais il n'avait rien vu de pareil : il le lut et le relut encore ; il en fut enchanté, trouva le style excellent et résolut de travailler de tout son pouvoir à l'imiter. Pour cela il en choisissait de temps en temps quelque morceau dont il faisait un court extrait, indiquant seulement le sens de chaque période ; puis il le mettait de côté sans le regarder davantage, et après quelques jours il s'exerçait à le recomposer. Recourant ensuite à l'original, il voyait ses fautes et se corrigeait. Il traduisit aussi plusieurs de ces morceaux, de prose en vers, puis de vers en prose, pour voir ce qu'ils auraient éprouvé d'altération dans ces transformations successives. D'autres fois il mêlait tous ses extraits et cherchait ensuite à les rétablir dans le meilleur ordre. Il en vint ainsi à retrouver avec assez de bonheur la série des idées et jusqu'à l'expression même de l'auteur anglais. Ce fut là ce qui lui donna depuis la facilité d'en reproduire si souvent les grâces piquantes dans une infinité de petites pièces où la meilleure morale se trouve présentée sous les formes de la plus fine plaisanterie. Il employait à ces études les seuls moments qu'il eût de libres, c'est-à-dire les matins avant le travail commencé, le soir après qu'il était fini. Parmi la multitude de livres qu'il parcourait il lui en tomba un qui recommandait la diète végétale comme le plus sûr moyen de maintenir le corps sain et l'esprit dispos. Aussitôt le voilà qui s'échauffe pour cette manière de vivre. Il se met au fait des procédés de l'auteur pour faire cuire le plus économiquement possible des pommes de terre et du riz. Puis, quand il fut en possession de ces découvertes, il proposa à son frère James de se nourrir lui-même à son propre compte avec la moitié de l'argent que James employait pour cela. On conçoit que la proposition fut acceptée. Franklin observa rigoureusement les principes de la vie frugale, dînant plus d'une fois avec du pain, des raisins secs et un verre d'eau ; cela lui donna le moyen d'économiser pour acheter plus de livres. Il finit pourtant par renoncer à son régime pythagorique. Ayant trouvé un jour un petit poisson dans l'estomac d'un autre, Oh ! oh ! dit-il, puisque vous vous mangez bien entre vous, je ne vois pas pourquoi nous nous passerions de vous manger ; ce qui prouve, ajoute-t-il, que l'homme est justement appelé animal raisonnable, puisqu'il trouve si aisément des raisons pour justifier tout ce qu'il désire. Vers cette époque il se remit à étudier l'arithmétique ; il apprit assez de calcul et de géométrie pour lire des ouvrages de navigation, cela comme tout le reste seul et sans

maître. Il lut aussi l'*Essai sur l'entendement humain*, de Locke, et l'*Art de penser* de Port-Royal; mais chaque faculté nouvelle qui se développait dans cette tête neuve devenait presque toujours, au premier moment, une source d'exagération ou d'erreur, faute d'un guide pour en diriger les applications. Ainsi Franklin, devenu métaphysicien, se fit aussitôt sceptique avec Shaftesbury et Collins. Pour mieux défendre ses nouveaux principes, il adopta par prédilection la méthode socratique; et il y devint si adroit à préparer des inductions imprévues par des questions en apparence indifférentes, qu'il réussit à obtenir souvent des triomphes que la raison était loin d'approuver. Il renonça depuis à ce que cette méthode jette de ruse et d'inquiétude dans la dispute pour n'en garder que les formes de doute et d'incertitude; et au lieu d'une arme pour combattre il n'en fit plus qu'un attrait pour persuader. Si nous sommes entrés dans tous les détails de cette éducation que Franklin se fit ainsi à lui-même, c'est d'abord parce qu'un résultat pareil prouve mieux que nous ne saurions le dire la force d'esprit et de caractère de celui qui en est capable; et ensuite, parce que le mode de développement d'un tel homme est un phénomène moral très-digne d'être remarqué. Le premier essai qu'il fit de son savoir n'est pas moins original. Son frère, dont il était, comme nous l'avons dit, un des ouvriers, entreprit de publier une nouvelle gazette: il n'y en avait jusqu'alors qu'une seule pour toute l'Amérique. La rédaction de cette feuille attirait à l'imprimerie un certain nombre de gens instruits. Franklin prenait beaucoup d'attention à leurs discours, aux jugements qu'ils portaient des divers articles, aux éloges qu'ils faisaient de ceux qui leur semblaient les meilleurs. Il voulut essayer ce qu'il pourrait faire dans ce genre; mais craignant les moqueries de son frère, il le fit en secret et glissa le soir sous la porte de l'imprimerie ses petites productions. Le frère les goûta, les imprima: elles reçurent l'approbation générale; on ne les attribuait qu'aux plus habiles; en un mot, le jeune Franklin savoura tout à son aise le délicieux plaisir de s'entendre louer sans être connu. Alors il se déclara, et tout le monde, excepté son frère, commença à lui témoigner plus d'égards. Quelque temps après, un article de politique inséré dans la gazette déplut, et l'on fit défense à James Franklin d'en continuer la publication. Pour éluder cette défense, il fit paraître sa feuille sous le nom de son jeune frère, auquel il eut l'air de la céder; et afin de donner à cet arrangement l'apparence de la réalité, il lui rendit son engagement d'apprenti, en lui faisant toutefois signer une contre-lettre. Mais quelque temps après, de nouveaux débats s'étant élevés entre les deux frères, Benjamin réclama sa liberté; et comme il l'avait pensé, James n'osa pas faire valoir publiquement la contre-lettre. Cette action blâmable, c'est Franklin lui-même qui nous la raconte dans ses mémoires; et s'il en cherche quelque excuse, ce n'est que dans les mauvais traitements que son frère lui faisait subir. Celui-ci le discrédita tellement parmi les imprimeurs de Boston, que Franklin ne put point y trouver d'ouvrage: d'ailleurs, l'affaire de la gazette l'avait rendu suspect au gouvernement; et enfin, comme il nous l'apprend encore, ses propos indiscrets sur la religion commençaient à le faire voir de très-mauvais œil: C'était, dit-il, une grande erreur de ma vie. Pour se soustraire à tout cela, il résolut de changer de lieu; et sans rien dire à personne, à la faveur d'un bon vent, il se trouva en trois jours à New-York, éloigné de trois cents milles de la maison paternelle, à dix-sept ans, sans connaître un seul individu dans le pays et presque sans un sou dans sa poche. Arrivé là, il ne trouva point de travail; il poussa hardiment jusqu'à Philadelphie, où il y avait alors deux imprimeurs. Le premier le refusa; le second, nommé Keimer, lui promit de l'employer, et en attendant il lui fit ranger les casses de son imprimerie. Bientôt en effet il lui donna du travail. Franklin gagna quelque argent, et grâces à sa frugalité il vivait heureux. Sir Williams Keith, gouverneur de la province, le vit par hasard, lui fit toutes sortes d'amitiés, lui offrit la direction d'une imprimerie qu'il voulait établir pour son propre compte, et lui proposa d'en aller chercher les matériaux en Angleterre. Franklin accepta la proposition; et après un court voyage à Boston pour prendre congé de ses parents, il revint à Philadelphie, s'embarqua par les soins du gouverneur, avec des lettres de recommandation à bord. Arrivé à Londres, il se trouva que ces lettres n'avaient aucun rapport avec Franklin. Il se vit donc encore une fois au milieu d'un monde nouveau, sans crédit, sans connaissances et avec fort peu d'argent. Ce peu qu'il avait, il fut obligé de le partager avec un ami nommé Ralph, mauvais poëte, dont Pope a fait justice par un vers de la *Dunciade*, et qui était venu en Europe avec Franklin dans le magnifique espoir d'y faire fortune par ses vers. Enfin, pour comble de malheur, un autre prétendu ami lui avait emprunté en Amérique trente-six livres sterling qu'il avait reçues en dépôt, et n'avait jamais depuis songé à les lui rendre; de sorte que le pauvre Franklin était sans cesse dans la frayeur qu'on ne vînt le sommer de restituer. Ainsi sans ressources pour le présent et avec peu d'espoir pour l'avenir, il alla selon sa coutume se présenter à un imprimeur; il en trouva un, nommé Palmer, qui lui donna de l'ouvrage. Peu de temps après, ayant eu à imprimer la seconde édition du traité de Wollaston sur la religion naturelle, ses anciennes idées de scepticisme lui revinrent, et il les exprima dans une dissertation sur *la liberté et la nécessité, le plaisir et la peine*. Cela lui attira les compliments de quelques personnes, même ceux de Palmer; mais il s'aperçut que, si celui-ci avait acquis une meilleure idée de ses talents, il en avait pris une

très-mauvaise de ses principes et de sa doctrine, qu'il abhorrait. Ralph, qui les partageait, lui en fit en ce moment une application assez dure, en refusant de le rembourser. Il fut donc contraint de chercher un autre imprimeur et de recommencer encore sa petite fortune; mais cette fois il sentit le besoin de diriger sa conduite morale par des principes plus sévères. Non-seulement il se réforma, mais il entreprit de rendre le même service à ses camarades d'atelier; il les ramena à la sobriété, à l'économie, à l'ordre, par son exemple et ses discours. Ce succès lui attira une sorte de réputation et, ce qui valait mieux, une véritable estime. On lui fit diverses propositions pour qu'il restât en Angleterre, et entre autres projets qu'il avait en tête, il songea à y établir une école publique de natation, car déjà ses idées se tournaient vers les projets d'utilité générale; mais le désir de revoir sa patrie l'emporta: il résolut de consacrer toutes ses économies à se faire une petite pacotille, pour y rentrer d'une manière honorable; et dès qu'il eut formé ce dessein, il ne s'accorda plus d'autre plaisir que d'acheter quelques livres et d'aller de temps en temps au spectacle. Enfin il revint à Philadelphie. Un ancien sentiment l'y rappelait: avant de quitter cette ville, il avait été presque engagé avec une jeune personne nommée miss Read, qu'il aimait beaucoup alors; mais pendant son séjour en Angleterre il l'avait un peu oubliée, et même il avait tout à fait cessé de lui écrire. A son retour, il la trouva mariée. C'est dans cette circonstance que, réfléchissant sur sa propre conduite envers cette jeune personne, sur celle de Ralph, de l'ami au dépôt, et de quelques autres qui professaient les mêmes principes, il en vint à comprendre que si ces principes étaient vrais, ce qui pouvait bien ne pas être, du moins à coup sûr ils ne conduisaient point au bonheur et ne pouvaient être utiles à la société. Dès cet instant, il adopta d'autres sentiments, et sentit tout ce qu'une religion douce et raisonnable donne de sûreté au commerce de la vie. Après avoir cherché vainement de l'occupation dans un comptoir, il rentra chez l'imprimeur Keimer, où il avait déjà travaillé avant son départ pour l'Europe; mais ce fut à des conditions bien plus avantageuses. Néanmoins il le quitta bientôt après, un de ses camarades, nommé Meredith, lui ayant proposé d'établir une imprimerie pour leur propre compte. Franklin apporta dans cette association l'industrie et l'activité, l'autre l'argent et la paresse. Ce fut alors qu'encouragé par le sentiment de la propriété il entreprit le genre de vie le plus sage, le plus laborieux dont un homme vertueux soit capable. Il faut l'entendre lui-même raconter la peine qu'il prit pour gagner l'estime publique, travaillant le matin avant le jour et le soir bien avant dans la nuit, s'imposant une tâche et ne se couchant jamais qu'elle ne fût achevée. C'est proprement ici que commence son existence publique; mais si la dernière partie de sa vie fut plus remarquée que la première, celle-ci est bien au moins aussi instructive; car, parmi les hommes qui se sont élevés par des moyens légitimes, il n'y en a point peut-être dont la vie offre une si grande distance entre le commencement et la fin. A cette époque, les délassements mêmes de Franklin avaient des résultats utiles. Il forma une réunion de personnes instruites qui s'assemblaient une fois par semaine pour traiter ensemble des questions de morale, de politique ou de physique. Chacun des membres était en outre obligé de lire tous les mois un essai de sa composition; ce fut pendant longtemps la meilleure école de politique de toute cette province. La société cherchait naturellement à procurer du travail aux deux jeunes imprimeurs. Franklin acheta le privilége d'un papier-nouvelle jusqu'alors obscur; il le vivifia par des articles pleins de sens et de finesse, par une discussion ferme et lumineuse des intérêts qui séparaient alors les colons et le gouvernement: ce succès augmenta sa réputation et ses ressources. Son associé, peu propre à l'état d'imprimeur, entra en arrangement avec lui et le laissa seul propriétaire de l'établissement. La fortune et l'existence de Franklin prirent alors un accroissement rapide. Pour comble de bonheur miss Read était redevenue libre; il l'épousa en 1730. Tout était à faire en Amérique pour les établissements publics; il s'efforça d'en jeter les bases. Sentant combien les livres lui avaient été utiles, il forma sous le titre de *Library-Company* une association de lecture dans laquelle, pour une faible rétribution, l'on était admis à jouir en commun d'une bibliothèque nombreuse. Il obtint bientôt un grand nombre de dons volontaires pour cet établissement, auquel il fit lui-même des présents considérables, et il eut le plaisir de le voir bientôt imité dans plusieurs autres provinces. Sentant la nécessité de rendre populaires les principes d'honnêteté et de morale, il commença à publier en 1732 l'*Almanach du bonhomme Richard*, où les plus sages conseils et les vérités les plus graves sont présentés avec une originalité d'expression et une tournure proverbiale qui les rendent faciles à saisir et impossibles à oublier. Il en rassembla depuis les principaux traits dans un petit écrit intitulé: *the Way to wealth* (*le chemin de la fortune*); c'est le meilleur traité d'économie publique et particulière que l'on puisse lire. L'*Almanach du bonhomme Richard* fut si recherché, qu'on en vendit plus de dix mille dans une année; succès prodigieux, si l'on considère l'état du pays et sa population. En 1736 Franklin fut nommé député à l'assemblée générale de la Pensylvanie, et l'année suivante il obtint l'emploi lucratif de directeur des postes de Philadelphie. Cette ville lui dut alors la création d'un corps de pompiers, et quelque temps après une compagnie d'assurances contre les incendies. Toutes ses actions semblaient tendre à réaliser la maxime *Vis unita fortior*. En 1744 l'Angleterre

étant en guerre avec la France, les Indiens menacèrent le territoire de la province de Pensylvanie, et y firent des incursions dangereuses. Le gouvernement, en opposition avec les citoyens, ne pouvait organiser aucune mesure de défense générale. Franklin proposa une association de défense volontaire, et dix mille personnes s'inscrivirent pour marcher. On voulut lui déférer le commandement de ce corps; il s'excusa de l'accepter. Ses idées étaient alors tournées vers un autre objet. La Société de lecture de Philadelphie avait reçu d'Angleterre le détail des nouvelles expériences sur l'électricité, qui faisaient alors l'étonnement des physiciens d'Europe. On avait envoyé des tubes de verre et les autres instruments nécessaires, avec des renseignements sur la manière de s'en servir. La Société chargea Franklin de répéter ces observations; et non-seulement il les répéta, mais il fit un grand nombre d'autres découvertes. Il reconnut par une discussion très-ingénieuse, et démontra par des expériences certaines, la distribution de l'électricité sur les deux surfaces intérieure et extérieure des bouteilles de Leyde. Il montra la cause qui en déterminait l'accumulation; et quoique les termes de *plus* et de *moins* dont il fit usage pour représenter l'état des deux surfaces ne soient au fond que l'expression de la découverte de Dufay sur l'existence des deux électricités vitrée et résineuse, il a pu de son côté être conduit aux mêmes conséquences sans avoir connu la découverte du physicien français, ou même sans avoir senti ce qu'elle avait d'applicable à sa doctrine. Il reconnut aussi le premier le pouvoir que les pointes possèdent de déterminer lentement et à distance l'écoulement de l'électricité; et tout de suite, comme son génie le portait aux applications, il conçut le projet de faire descendre ainsi sur la terre l'électricité des nuages, si toutefois les éclairs et la foudre étaient des effets de l'électricité. Un simple jeu d'enfant lui servit à résoudre ce hardi problème. Il éleva un cerf-volant par un temps d'orage, suspendit une clef au bas de la corde, et essaya d'en tirer des étincelles. D'abord ses tentatives furent inutiles; enfin une petite pluie étant survenue, mouilla la corde, lui donna ainsi un faible degré de conductibilité, et à la grande joie de Franklin le phénomène eut lieu comme il l'avait espéré; si la corde eût été plus humide ou le nuage plus intense, il aurait été tué, et sa découverte périssait probablement avec lui. Tout autre aurait pu s'arrêter là; mais l'utile Franklin saisit le parti qu'on pouvait tirer de cette découverte pour préserver les édifices de la foudre. Nous lui devons ainsi les paratonnerres, qui furent en peu de temps adoptés dans toute l'Amérique, qui le sont aujourd'hui dans toute l'Europe. Ces belles recherches n'absorbaient pas tellement les loisirs de Franklin, qu'il perdît de vue le perfectionnement de l'état de ses compatriotes; il voulait surtout leur donner le sentiment de leur force, et il sentait bien que, pour cela, le premier pas à faire était de les éclairer. Les sociétés littéraires avaient ce but; mais elles ne suffisaient pas. Les écoles étaient pauvres, peu fréquentées et mal dirigées. Franklin composa un plan d'instruction publique approprié à l'état présent du pays, et il proposa une souscription pour le réaliser : elle fut aussitôt remplie au delà de ce qu'il espérait. On enseigna dans le nouvel établissement le latin, le grec et les mathématiques. Franklin ne le soutint pas seulement de son crédit et de sa fortune; il y donna son temps, ses soins, et prépara les développements que cet établissement devait acquérir par la suite. C'est aujourd'hui le collége de Philadelphie. Outre le génie qui invente, Franklin possédait encore le bon esprit qui fait adopter les idées utiles que les autres ont imaginées, et il y joignait le talent de les mettre en vogue. Ainsi un homme peu connu avait songé à former un hôpital pour les malades et un établissement pour les pauvres. Franklin embrassa le projet, le proposa par souscription, et il fut réalisé. Il obtint ensuite de l'assemblée provinciale qu'on y consacrât une somme annuelle. Ces entreprises d'utilité publique ne le détournaient point de ses devoirs particuliers. Il s'acquitta si bien de son emploi de directeur des postes de Pensylvanie, que le gouvernement le nomma en 1753 à la place beaucoup plus importante de directeur général. Patriote zélé, mais sage, il ne négligeait aucune des occasions qui pouvaient assurer les droits politiques et constitutionnels de ses concitoyens. Les ravages que les partis indiens avaient commis et commettaient encore tous les jours sur les vastes frontières des colonies américaines, avaient fait désirer un plan d'union qui facilitât les mesures de défense générale. Des commissaires furent nommés à cet effet, et Franklin se trouva du nombre. Il vit dans cette circonstance l'occasion favorable d'obtenir pour les colonies l'avantage d'une existence politique reconnue et stable, au lieu des droits équivoques et toujours contestés dont elles avaient joui jusqu'alors. Dans ces intentions, il rédigea le projet appelé depuis *Albany-Plan*, du nom de l'endroit où les conférences avaient eu lieu. Il demandait que les colonies fussent régies par un gouvernement central administré par un président à la nomination du roi, d'après les délibérations d'une assemblée représentative dont les membres seraient choisis en proportion de la quotité d'impôts payés par chaque province. Ce plan fut adopté par les commissaires; une copie en fut transmise au roi et une à chaque assemblée provinciale. Il eut la singulière destinée d'être désapprouvé comme trop royaliste par les assemblées et comme trop populaire par le cabinet. Peut-être, s'il avait été adopté, aurait-il maintenu pour longtemps encore des nœuds que depuis tout tendit à rompre. Cependant la continuation de la guerre avec la France ayant obligé les colonies à des dépenses extraordinaires, la répartition des charges néces-

saires pour y faire face excita un grand procès public entre les restes de la famille Penn, qui prétendaient, aux termes de la charte de propriété, devoir être exempts de toute taxe, et les colons qui voulaient que les taxes fussent réparties également. Ces derniers résolurent d'en appeler à la mère patrie, et Franklin fut chargé d'aller plaider leur cause. C'était en 1757. Arrivé à Londres, il commença par essayer de faire entendre aux propriétaires la nécessité de se soumettre aux taxes communes; mais n'ayant pu en venir à bout, il présenta sa pétition; et après bien des peines il obtint la sanction du bill, à condition qu'il engagerait sa parole que la répartition se ferait équitablement entre tous les imposés. Sa seule parole parut donc valoir autant qu'un engagement de ses concitoyens. Cette affaire terminée, il resta encore en Angleterre comme agent de l'État de Pensylvanie, et bientôt son intégrité et les connaissances étendues qu'il avait des localités lui firent donner les mêmes pouvoirs par les États de Massachussets, de Géorgie et du Maryland. Ce séjour lui donna l'occasion de se livrer à son goût pour les sciences. Il fréquenta les hommes les plus instruits, fut reçu membre de la Société royale de Londres et de diverses autres Académies européennes. Il entra en correspondance avec les savants les plus distingués. Les lettres qu'il leur écrivit offrent le mélange piquant d'un esprit cultivé et d'une imagination vive et neuve comme le pays d'où il sortait. Dans l'été de 1762 il retourna en Amérique et reçut les remercîments publics des États qu'il avait représentés. Il prit place dans l'assemblée de Philadelphie, où il avait toujours été réélu pendant son absence, et il continua de s'y montrer le zélé défenseur des droits constitutionnels des colons, ce qui lui acquit une grande popularité: mais de nouveaux débats s'étant encore élevés en 1764 avec les propriétaires, il fut une seconde fois député à Londres comme agent de la province de Pensylvanie. Jamais l'union des colonies avec la métropole n'avait été plus forte et plus sincère qu'à cette époque. La paix qui venait d'être conclue avec la France, rendant la sécurité à leur immense agriculture, rouvrait pour elles des sources intarissables de prospérité; et la part glorieuse que les Américains avaient prise à la guerre les relevant à leurs propres yeux, leur faisait encore porter plus haut les avantages qu'ils avaient concouru à obtenir. Dans leur enthousiasme, ils ne considéraient point tout ce que les règlements de l'administration mettaient d'entraves à leur commerce extérieur en faveur de la métropole : les mœurs, les usages, les modes mêmes des Anglais, étaient l'objet de leur admiration, et ils payaient chèrement les moindres bagatelles qui venaient de ce pays favorisé; en un mot, ils étaient Anglais de cœur et fiers de l'être d'origine. Ce furent là les sentiments qu'une suite de mesures vexatoires, humiliantes et par-dessus tout injustes parvint à changer en éloignement et en haine. Le mal commença sous le ministère de George Grenville en 1764. Les frais de la dernière guerre avec la France avaient porté la dette de l'Angleterre à une hauteur si effrayante et si disproportionnée à sa population, qu'on ne savait comment inventer des taxes suffisantes pour y faire face. Dans cet embarras, le ministère crut qu'il pourrait rejeter sur les Américains une partie du fardeau qui accablait la culture et les manufactures de la métropole; et il fut d'autant plus porté à prendre ce parti, que les colonies n'ayant point de représentants dans le parlement d'Angleterre, on pouvait étouffer plus aisément leur opposition, si elles en manifestaient. En conséquence, pour essayer ce système, le ministère fit passer un bill qui assujettissait toutes les transactions dans les colonies à un droit de timbre, dont le produit présumé, ne devant être que de 160,000 liv. sterling, semblait trop faible pour leur donner aucune alarme. Mais l'intention qui avait dicté cette mesure n'échappa point à la sagacité des colons; ils réclamèrent avec une énergie proportionnée au danger qu'ils prévoyaient. Ils nièrent qu'un parlement où ils n'étaient pas représentés pût légalement établir sur eux des impôts; ils ne refusaient point de prendre part aux charges communes; mais ils demandaient que, selon les anciens usages, on leur en fît la proposition par un écrit signé du secrétaire d'État, et qu'on leur laissât le soin de les répartir entre eux par les actes de leurs assemblées provinciales. Ces justes remontrances ayant été écartées par le ministère, dont elles dérangeaient complétement les projets, il s'établit spontanément en Amérique une sorte de ligue générale dont l'histoire n'offre auparavant aucun exemple; ligue purement défensive et résistante, qui se bornait à cesser absolument tout usage de marchandises anglaises et toute action judiciaire, jusqu'à ce que l'acte vexatoire du timbre eût été rapporté et le droit des colons reconnu. On établit entre toutes les provinces des comités de correspondance chargés de veiller à ce grand intérêt national pendant la vacance des assemblées provinciales. Enfin, des députés de plusieurs comtés se réunirent en congrès général, et protestèrent hautement contre la violation de leurs constitutions. Tout cela ne se passa point sans beaucoup de mouvements tumultueux; heureusement des circonstances imprévues ayant renversé le ministère, l'acte du timbre put être de nouveau attaqué avec plus de succès. Franklin, comme agent des colonies, se trouvait alors à Londres; il fut appelé à la barre de la chambre des communes pour donner des renseignements sur l'état des choses dans ce pays; il le fit avec une netteté, une justesse d'esprit et une fermeté qui produisirent une impression profonde. Commerce, administration, finances, intérêts politiques, on le trouva prêt sur tout, et la simplicité épigrammatique avec laquelle il osait dire les vérités les plus

sévères rendait leur force irrésistible. L'acte du timbre fut révoqué, et devait l'être avec de tels renseignements. La nouvelle de cette décision causa des transports de joie en Amérique. L'assemblée de la Virginie décréta qu'il serait élevé une statue au roi pour lui en témoigner sa reconnaissance; mais dans quelques autres provinces le retour ne fut pas aussi sincère, tant il est difficile d'apaiser les flots des agitations populaires, quand ils ont été une fois soulevés. D'ailleurs, le ministère anglais avait renoncé à l'acte du timbre par convenance plutôt que par principe; il soutenait toujours que le parlement avait le droit d'établir des taxes sur les colonies, quoiqu'il ne le mît pas actuellement à exécution. Or c'était précisément ce principe qui alarmait les Américains, à cause des vexations ultérieures dont il les menaçait. Il eût été politique de ménager ces dispositions; mais le besoin d'argent et peut-être aussi l'orgueil anglais offensé parlèrent plus haut que la prudence; et le chancelier Townshend fit décréter de nouveaux droits sur l'importation du thé, du papier, des couleurs. Les sommes que ces impôts devaient produire étaient affectées au payement des gouverneurs, des juges et des autres employés de l'administration, qui jusqu'alors ayant tenu leur traitement des assemblées provinciales, avaient au moins ce motif pour les convoquer et les ménager. Alors les Américains ne doutèrent plus du projet qu'on avait formé de leur ôter leur liberté pour les soumettre au ministère. La prohibition des marchandises anglaises fut de nouveau concertée; l'opposition, qui n'avait pas encore été générale, le devint. On essaya de calmer les esprits en révoquant les nouveaux droits, excepté celui du thé : cette restriction ne fit que changer les soupçons en certitude, et le peuple jeta le thé à la mer. On recourut aux mesures de rigueur; la résistance en devint plus opiniâtre : le port de Boston fermé, la constitution changée, les magistrats révoqués et d'autres nommés par la couronne, tout cela parut autant de présages du sort qu'on préparait aux colonies; enfin l'arrivée du général Gage à Boston avec un corps de troupes et leur attitude hostile achevèrent d'enflammer les esprits, et l'opposition devint révolte. La conduite de Franklin pendant cette grande crise est très-remarquable parce qu'il montra constamment le caractère d'un zélé patriote et d'un véritable ami de la paix : il servit habilement les colonies par ses liaisons, par son influence personnelle et par les avis importants qu'il leur donna; il servit aussi tant qu'il put la Grande-Bretagne, en disant aux ministres toutes les vérités qui pouvaient les éclairer. On trouverait la preuve de cette dernière assertion dans la correspondance qu'il eut alors avec les principaux hommes d'État d'Angleterre; correspondance qu'il avait rassemblée dans un corps d'ouvrage et accompagnée d'un grand nombre de remarques fines et profondes sur le caractère politique et moral des personnages avec lesquels il avait traité. Cet écrit précieux doit sans doute être resté entre les mains du petit-fils de l'auteur, M. Temple Franklin, auquel il appartenait; mais des personnes à qui il fut longtemps confié, ainsi que plusieurs autres papiers relatifs aux négociations de ce temps, assurent qu'on y reconnaît partout les intentions d'un homme sincèrement ami de l'union, qui prévoit mais qui redoute une rupture définitive et qui pour la prévenir cherche tous les appuis, emploie tous les moyens compatibles avec la droiture de son caractère et les intérêts de ses commettants. Nous appuierons encore ce témoignage d'une lettre écrite par Franklin à un Écossais nommé Strahan, qui avait été chargé par le gouvernement anglais (en 1769) de lui demander quels seraient les moyens les plus sûrs pour rétablir la bonne intelligence entre la Grande-Bretagne et les colonies (1). « Sachant, lui dit Strahan, que vous « avez une parfaite connaissance du sujet, et « pleinement convaincu comme je le suis de « votre fidèle attachement à sa Majesté, ainsi « que du désir sincère qui vous anime pour « le bien de tous ses sujets également et sans « distinction, je vous prie de m'envoyer aux « questions suivantes une réponse à votre ma- « nière, c'est-à-dire claire, courte et franche. » Franklin répond que « le vrai moyen et l'unique « pour tout concilier, c'est de faire justice en re- « tirant les troupes et rendant aux colonies les « droits constitutionnels qu'on leur a injustement « enlevés. » Puis il ajoute : « Après avoir répondu « à vos questions sur les conséquences qui pour- « ront, à mon avis, résulter de telles ou telles « mesures, je vais maintenant aller un peu plus « loin et vous dire quelles sont, d'après les ap- « parences, mes craintes sur ce qui doit réelle- « ment arriver. » Alors il lui prédit les effets que produira le système de rigueur adopté par les ministres, et il en montre pour résultat inévitable le soulèvement des colonies et leur séparation de la métropole, exactement comme tout cela est arrivé : de sorte que tant de sa part que de celle de l'opposition, qui ne cessait de répéter les mêmes choses, les prophéties n'ont pas manqué aux ministres. Un des événements les plus influents de cette époque fut l'envoi que Franklin fit à l'assemblée pensylvanienne en 1773 de plusieurs lettres originales, adressées au gouvernement anglais par le gouverneur général Hutchinson et le lieutenant général Olivier. Dans ces lettres, où les Américains étaient traités avec le plus grand mépris, on expliquait ce qu'on pouvait attendre d'eux, ce qu'on en pouvait craindre et quelles mesures de rigueur il fallait employer pour les réduire. La publication de tels projets excita en Amérique une indignation universelle

(1) L'auteur de cet article a vu une copie de cette lettre écrite de la main du respectable duc de la Rochefoucauld, qui probablement la tenait de Franklin même, avec lequel il était personnellement lié.

et ne contribua pas peu à détruire toute idée de réconciliation. Franklin en ressentit le contre-coup en Angleterre. Le gouvernement lui fit intenter un procès scandaleux sur la manière dont ces lettres lui étaient parvenues, et pendant les débats auxquels il était présent on ne lui épargna ni les menaces ni les plus grossières invectives. A tout cela le philosophe ne répondait, dit-on, que par un simple geste de la main, comme pour renvoyer loin de lui chaque injure qui lui était adressée. Peu de temps après on lui ôta son emploi de directeur général des postes de l'Amérique. Franklin, voyant que tous ses efforts pour rétablir l'harmonie étaient désormais absolument inutiles, retourna soutenir l'orage avec ses compatriotes. Il arriva en Amérique dans les premiers mois de 1775, la guerre étant déjà dans toute sa force. Le lendemain de son arrivée il fut élu député de la Pensylvanie au congrès général et prit une grande part aux opérations fermes et courageuses de cette assemblée. L'année suivante il fut envoyé en Canada, pour essayer d'en attirer les habitants dans la ligue commune; mais la différence des opinions religieuses que les Anglais avaient respectées, et plus encore peut-être le revers éprouvé devant Québec par les armes américaines, firent échouer cette entreprise. A cette époque, quoique la guerre fût commencée de fait, la séparation des colonies n'était pas encore absolument inévitable. Le congrès dans ses actes n'avait pas cessé de reconnaître le roi d'Angleterre; il ne demandait que de partager avec les autres Anglais les droits civils et constitutionnels; mais un peuple ne peut pas se tenir longtemps dans un état mixte de soumission et de guerre. Les idées républicaines faisaient tous les jours plus de progrès : elles étaient favorisées par l'espoir éloigné mais séduisant d'un commerce libre avec tous les peuples du monde; enfin elles éclatèrent de toutes parts lorsqu'on sut que les colonies étaient déclarées en révolte ouverte et que, pour frapper le coup qui devait les réduire, la Grande-Bretagne se préparait à employer à la fois des troupes étrangères, le soulèvement des esclaves et la hache et le scalpel des féroces Indiens. Dès lors les Américains comprirent qu'il n'y avait plus pour eux de salut que dans la victoire, ni de moyens d'échapper à l'esclavage qu'une indépendance absolue. L'indépendance fut donc proclamée le 2 juillet 1776, et l'inconcevable persévérance du ministère anglais dans ses mesures barbares et impolitiques réduisit ainsi l'Amérique à la nécessité d'être libre. Franklin concourut puissamment à cette détermination honorable : il s'employa plus énergiquement encore pour la soutenir. Le temps était en effet venu où il ne fallait plus regarder en arrière ni espérer une véritable réconciliation. La nouvelle expédition des troupes anglaises et étrangères était arrivée dans la rivière Hudson, sous les ordres du général Howe. La première action qui allait s'engager semblait devoir décider du sort des colonies : elle leur fut défavorable; leur armée y éprouva un grand revers. Le général anglais, profitant de l'influence morale de cet événement, annonça une amnistie pour toutes les personnes qui se soumettraient à la cause royale dans le délai de soixante jours. Il invita même le congrès à lui envoyer des commissaires pour traiter avec lui, comme simples particuliers, du rétablissement de la paix. Un refus eût été peu convenable au caractère de modération et de justice que le congrès avait déployé jusqu'alors. Il envoya donc trois commissaires; Franklin fut du nombre. Mais comme d'un côté on ne parla que de pardon et de soumission, de l'autre que de droits et d'indépendance, les négociations furent bientôt rompues. Cependant le sort des armes continua d'être défavorable aux Américains : New-York fut pris, les deux Jersey furent envahis, Philadelphie menacée; et sans les incroyables efforts de Washington, dont l'armée se trouvait réduite au plus à 4,000 hommes, la cause de l'indépendance était perdue pour jamais. Dans cet extrême péril, le congrès conserva la persévérance la plus courageuse : il renouvela hautement sa déclaration d'indépendance; mais en même temps il sentit que, pour soutenir la lutte aussi imprévue que terrible où il était engagé, il fallait qu'il se fît des alliés parmi les grandes puissances de l'Europe, et il se jeta dans les bras de la France. Franklin partit donc vers la fin de 1776 pour suivre les négociations déjà entamées par Silas Deane. Sa célébrité personnelle, comme le remarque judicieusement Condorcet, était le seul titre que les Américains pussent trouver pour suppléer aux dignités ordinaires des ambassadeurs d'Europe. Les découvertes qui lui avaient valu en 1772 le titre éminent d'associé étranger de l'Académie des sciences, l'avaient mis en relation avec les membres les plus distingués de cette compagnie. L'un d'eux, M. le duc de la Rochefoucauld, qui l'avait connu à Londres en 1769, avait conservé avec lui une correspondance qu'une rare communauté de sentiments nobles et vertueux avait rendue très-intime. Franklin se trouva ainsi naturellement introduit dès son arrivée parmi les personnes qui tenaient le premier rang dans la société de la capitale, et cela à une époque où l'esprit de société était tout en France. Il s'y présenta, non comme un zélateur ardent de nouveautés, mais comme un sage ami de la liberté, dans un temps où le mot de liberté, que ne souillaient point encore d'odieux souvenirs, faisait tressaillir toutes les âmes. On remarqua, on admira bientôt sa réserve, sa patiente fermeté, sa modération et la réunion bien rare d'un jugement solide joint à un esprit délicat et ingénieux. On aima sa noble figure, que de beaux cheveux blancs rendaient encore plus vénérable, et jusqu'à cet air d'étrangeté qui ne nuit point en France. Conformant ses manières extérieures à la

fortune présente de sa patrie, il était à son arrivée grave et réservé comme un homme que de chers intérêts et de grands périls occupent; parlant peu dans les commencements, moins encore à l'époque où la cour de Versailles hésitait à se déclarer, mais donnant à ce peu qu'il disait une tournure fine et profonde qui ne pouvait manquer de faire fortune. Tout l'art de sa politique consista à se former ainsi une grande considération personnelle qu'il pût faire rejaillir sur sa patrie; et au lieu que, dans les cas ordinaires, l'ambassade soutient l'ambassadeur, lui soutenait l'ambassade. Le succès fut tel qu'il l'avait espéré. Bientôt l'enthousiasme fut au comble; le départ de M. de la Fayette, qui en fut l'effet, le rendit plus vif encore et plus général. Enfin la cour, poussée pour ainsi dire irrésistiblement par la force alors toute-puissante de l'opinion publique, conclut en 1778 le traité d'alliance avec les États-Unis, reconnus comme puissance indépendante. La même reconnaissance fut faite bientôt par la Suède et la Prusse, qui signèrent des traités d'amitié et de commerce entre les mains du négociateur. Ayant atteint ce but et assuré ainsi l'œuvre suprême de l'indépendance de sa patrie, Franklin resta encore plusieurs années en France comme ministre plénipotentiaire. Il passa ce temps non à Paris, mais à Passy, dans une agréable retraite dont il ne sortait que pour remplir les devoirs de sa place ou pour jouir avec délices du commerce des sciences et des douceurs de l'amitié. Ce fut là qu'il composa ses essais les plus ingénieux dans le genre du *Spectateur*. L'Académie des sciences, dont il suivait les séances avec une grande exactitude, le nomma un de ses commissaires pour examiner les expériences, disons mieux, les prestiges de Mesmer. Franklin n'y vit que ce qu'il devait y voir, des effets physiques produits par l'influence combinée des sens et de l'imagination. Il avait vivement souhaité, dans sa jeunesse, d'être présenté au grand Newton; mais il n'avait pas eu ce bonheur. Il fut plus heureux dans sa vieillesse; car il eut le plaisir de voir Voltaire à l'Académie des sciences. Le patriarche de la liberté présenta à celui des lettres son petit-fils, le priant de lui donner sa bénédiction. Voltaire posa ses mains sur la tête de l'enfant et s'écria : *God and liberty!* Dieu et la liberté! « Voilà, ajouta-t-il, la devise qui convient « au petit-fils de Franklin. » Les deux grands hommes en se quittant s'embrassèrent les larmes aux yeux. Mais le repos de Franklin fut bientôt troublé par une infirmité douloureuse qui lui fit tourner ses regards vers sa chère patrie. Il voulut aller lui faire ses derniers adieux; et il partit en 1785, accompagné de M. le Veillard, qui pendant son séjour à Passy lui avait prodigué tous les soins d'une tendresse filiale. Son arrivée fut un véritable triomphe. Toute la population de Philadelphie et des environs à une grande distance était accourue pour le voir et bénir celui que tous regardaient comme le libérateur de leur patrie. Jamais on n'avait vu en Amérique tant d'hommes réunis. Il reprit sa place à l'assemblée de la province, dont il fut deux fois élu président. Mais en 1788 son âge et ses infirmités le firent se retirer entièrement des affaires. Son dernier acte public fut un discours pour engager ses collègues à faire le sacrifice des opinions individuelles que chacun d'eux pouvait avoir sur les défauts de la nouvelle constitution, afin de lui imprimer aux yeux de leurs concitoyens l'autorité résultant d'un consentement unanime. Franklin offrait lui-même l'exemple de ce sacrifice. Jusqu'alors il avait regardé l'unité du corps législatif comme un principe fondamental de la liberté; mais on avait été obligé de renoncer à cette simplicité idéale, dans la constitution nouvelle, pour donner au gouvernement plus de stabilité et de vigueur. Franklin céda au vœu général, quoiqu'il ne fût pas sans inquiétude sur les résultats. Il écrivait à ce sujet au duc de la Rochefoucauld : « Nous faisons des expériences en politique; nous « en retirerons sans doute un jour de grands « avantages : mais il me semble que nous ris- « quons beaucoup par cette manière de les ac- « quérir. » Franklin n'a pas assez vécu pour voir le succès de ce qu'il appelait alors une expérience : mais on peut s'étonner que ses amis en France n'en aient pas profité pour abandonner de même une théorie que, plus sage, il avait su sacrifier à la nécessité. L'invitation qu'il adressa alors à ses collègues est courte et simple : c'est une conversation familière plutôt qu'un discours étudié. Telle était en général la manière de Franklin dans les assemblées publiques : il ne discourait point, il raisonnait; il ne recherchait point de grands mouvements oratoires; mais un mot vif et bien placé, un trait qui frappait juste, composaient toute sa rhétorique. Ses réparties étaient souvent piquantes et toujours originales : chargé de demander au ministère anglais l'abolition de l'insultant usage d'envoyer aux colonies américaines les malfaiteurs d'Europe, le ministre lui alléguait la nécessité d'en purger l'Angleterre : « Que diriez-vous donc, répondit-il, si, par la « même raison, nous envoyions chez vous nos « serpents à sonnettes? » Une autre fois, il voulait faire comprendre aux ministres l'impossibilité absolue où étaient les Américains d'admettre les taxes intérieures, telles que le droit sur le thé et l'acte du timbre. « Figurez-vous, disait-il, « que c'est la même chose que si vous placiez un « homme avec un fer rouge sur le pont de West- « minster, avec l'ordre à tout Américain de se « laisser enfoncer ce fer rouge dans le corps, s'il « veut passer sur le pont. » Il était resté en France assez de temps pour être témoin de la découverte des ballons; et quelqu'un, peu frappé de cette invention étonnante, ayant dit devant lui : « A « quoi bon les ballons? » — « A quoi bon, de- « manda Franklin, l'enfant qui vient de naître? »

Pendant le reste du temps qu'il vécut loin des affaires publiques, il trouva encore assez de force pour travailler à fonder plusieurs institutions utiles, telles que la société de Philadelphie, pour le soulagement des prisonniers, et la société de Pensylvanie, pour l'abolition du commerce des esclaves. Il présenta, au nom de cette dernière, un mémoire au congrès des États-Unis, en l'invitant à employer pour la cessation de la traite tous les moyens que lui donnait la constitution. Pendant les débats auxquels ce mémoire donna lieu, Franklin publia un petit écrit, signé *Historicus*, dans lequel il parodie plaisamment ses adversaires, en rapportant un prétendu discours prononcé en faveur de la piraterie et de l'esclavage par un membre du divan d'Alger. Toutes les raisons alléguées par les défenseurs de la traite y sont fidèlement appliquées à justifier la vente et l'esclavage des chrétiens. Il continuait aussi dans sa retraite à s'intéresser aux affaires de France et aux amis qu'il y avait laissés, principalement au respectable duc de la Rochefoucauld, auquel il avait voué le plus fidèle attachement. « Vous avez raison, écrivait-il à ce dernier en 1788, « vous avez raison de penser que les affaires de « France m'intéressent : j'aime la France et j'ai « mille raisons de l'aimer. Son bonheur me tou- « che comme ferait celui de ma mère même... Je « viens de terminer ma présidence; et m'étant « promis de ne plus rentrer dans les affaires pu- « bliques, j'espère pendant le peu de vie qui me « reste jouir du loisir que j'ai toujours souhaité. « J'ai déjà commencé à en faire usage pour com- « pléter cette histoire particulière de ma vie dont « vous me parlez. Je l'ai maintenant conduite « jusqu'à ma cinquantième année; ce qui reste « comprendra des objets plus importants; mais il « me semble que ce qui est fait sera d'une utilité « plus générale pour les jeunes lecteurs comme « montrant, par des exemples énergiques, les « effets d'une prudente ou imprudente conduite « sur le commencement d'une vie laborieuse. » Ces mémoires ont été publiés depuis; et nous y avons puisé les particularités que nous avons données sur les premières époques de sa vie : ils sont écrits de la manière la plus attachante, pleins de simplicité, de franchise. En les lisant, on conçoit tout ce que peuvent le travail et la persévérance : l'âme s'y échauffe de l'amour du bien public, et ce récit fidèle est encore un service rendu à l'humanité. Ils ne vont que jusqu'en 1757; mais ils ont été continués par un ami de Franklin, le docteur Stuber, de Philadelphie. On les a réunis en un petit volume, avec les divers morceaux publiés par Franklin dans le genre du *Spectateur*. Le tout ensemble forme un cours de morale pratique aussi solide et plus appropriée à nos usages que les leçons de tous les philosophes de l'antiquité. Au milieu de ces douces et utiles occupations, Franklin attendit avec résignation la fin de sa carrière : enfin il fut attaqué de la fièvre et d'un abcès dans la poitrine, qui terminèrent sa vie le 17 avril 1790, à l'âge de 84 ans. Depuis plusieurs années, il était cruellement tourmenté de la goutte et de la pierre : cette maladie le retint même au lit pendant les douze derniers mois. On était obligé de lui donner de fortes doses d'opium pour calmer ses douleurs; et dans les courts intervalles où elles devenaient moins vives, il s'amusait soit à lire, soit à converser avec une douce gaieté, soit enfin à diriger quelque entreprise d'utilité publique. Il exprimait souvent sa reconnaissance pour l'Être suprême qui, d'une position humble et obscure, l'avait conduit à l'opulence et à un rang si élevé parmi les hommes. Heureux en tout, par le sort autant que par son caractère, il conserva cinquante ans la femme qu'il aimait, et il fut accompagné au tombeau par l'estime et l'admiration générale de ses compatriotes. Son testament se trouva, comme sa vie, rempli d'intentions généreuses et patriotiques : il y fondait plusieurs institutions utiles, et ajoutait à celles qu'il avait déjà créées. Il le terminait par cette phrase : « Je lègue à mon ami, l'ami « du genre humain, le général Washington, le bâ- « ton de pommier sauvage avec lequel j'ai coutume « de me promener. Si ce bâton était un sceptre, il « lui conviendrait de même. » Quel éloge et quelle réunion admirable que celle de deux hommes pareils, tous deux modèles accomplis d'une vertu parfaite, du désintéressement, de l'honneur et de tous les sentiments honorables, dans un pays à peine civilisé! Plusieurs années avant sa mort, Franklin avait composé pour lui-même l'épitaphe suivante, qui montre à la fois la tournure singulière de son esprit et le fond de son cœur :

Ici repose,
Livré aux vers,
Le corps de Benjamin Franklin, imprimeur;
Comme la couverture d'un vieux livre,
Dont les feuillets sont arrachés,
Et la dorure et le titre effacés.
Mais pour cela l'ouvrage ne sera pas perdu;
Car il reparaîtra,
Comme il le croyait,
Dans une nouvelle et meilleure édition,
Revue et corrigée
Par
L'auteur.

Lorsque la mort de Franklin fut connue dans toute l'Amérique, ce fut un regret et une consternation générale. Le congrès et la population entière de Philadelphie rendirent les plus grands honneurs à sa mémoire. En France, à la nouvelle de cet événement, l'assemblée nationale ordonna un deuil public : ainsi le nouveau et l'ancien monde s'accordèrent pour pleurer un sage dont les vertus et le génie avaient honoré l'humanité. Les œuvres de Franklin ont été réunies en 3 volumes in-8°, Londres, 1806, en anglais. L'édition française la plus ample pour la partie physique est celle qui a été publiée par Barbeu du Bourg, Paris, 1773, 2 vol. in-4°; la traduction est de M. Lécuy. La

plupart des pièces qui forment cette collection avaient déjà paru dans les recueils de diverses Académies et principalement dans les *Transactions philosophiques*, où l'on avait inséré dès 1751 sa *Lettre concernant les effets de la foudre*, et en 1752 son *Analogie du tonnerre avec l'électricité*, traduites du français par James Parsons. Ces belles expériences électriques, étant une fois publiées, furent à l'envi répétées par tous les physiciens; et Nollet fit paraître en 1753 et 1760 ses *Lettres sur l'électricité dans lesquelles on soutient le principe des effluences et des affluences simultanées contre la doctrine de M. Franklin*, Paris, 2 vol. in-12. Parmi les autres mémoires de Franklin qui ornent les *Transactions philosophiques*, nous indiquerons seulement celui qu'il donna en 1774 sur la manière de calmer la violence des flots en répandant de l'huile sur la surface de la mer (1). Sa *Cheminée de Pensylvanie*, dont il publia la description et les avantages en 1787, et qui est décrite t. 11 de la collection académique, a quelque temps été à la mode sous le nom de *Cheminée à la Franklin* et a reçu depuis de nouveaux perfectionnements, surtout par Desarnod en 1789. Franklin a été avec Robinet, Court de Gebelin fils, etc., rédacteur d'un ouvrage périodique, publié à Anvers en 1776 et années suivantes sous le titre d'*Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*. Les *Mémoires de sa vie privée écrits par lui-même et adressés à son fils*, ont été traduits en allemand par Burger, Berlin, 1792, in-8°, et en français, Paris, 1791, in-8°; continués jusqu'à sa mort par William-Temple Franklin, son petit-fils, Paris, 1818, 2 vol. in-8°; ibid., 1828 (trad. par M. Renouard), 2 vol. in-18; autres éditions, Paris, 1841, in-12; 1842, in-8°. L'édition française de 1791 est suivie de la *Science du bonhomme Richard*, qui avait déjà été traduite par M. Quétant, Paris, 1778, in-12, et dont Ginguené donna une meilleure édition en 1794, précédée d'un abrégé de la *Vie de Franklin* et suivie de son *Interrogatoire* devant la chambre des communes, Paris, an 2, in-12, avec cette épigraphe attribuée à Turgot :

Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis.

L'édition la plus recherchée de la *Science du bonhomme Richard* est celle de Dijon, Causse, 1795, in-8°, anglais et français. La *Science du bonhomme Richard* a été réimprimée un grand nombre de fois. Castera a donné la meilleure traduction de la *Vie de Benjamin Franklin, écrite par lui-même, suivie de ses œuvres morales, politiques et littéraires, dont la plus grande partie n'avait pas encore été publiée*, Paris, an 6 (1798), 2 vol. in-8°, avec le portrait de l'auteur. L'*Éloge de Franklin* (par Condorcet), lu à la séance publique de l'Académie des sciences, a été inséré dans ses Mémoires et publié à Paris, 1791, in-8°. Un *Éloge civique de B. Franklin* fut prononcé le 21 juillet 1790, par l'abbé Fauchet, dans la Rotonde, au nom de la commune de Paris (*voy.* FAUCHET). B—T.

FRANKLIN (GUILLAUME), médecin, né à Londres en 1763, étudia la médecine malgré son père, qui voulait le faire huissier ou procureur, et qui pendant deux ans le contraignit de rester à l'hôtel des Douanes grossoyant des jugements, pliant sous le faix des dossiers, et qui, lorsque enfin vaincu par ses instances il lui permit de quitter la caverne de Thémis, lui notifia qu'il ne devait plus compter sur la bourse paternelle. Fort heureusement Franklin avisa qu'il avait un oncle dans l'aisance et plus traitable. Il alla lui compter son embarras. Madax (c'était le nom de ce parent) le rassura, se chargea de le défrayer et le plaça chez le pharmacien Macklellan, en qualité d'élève. Franklin avait alors dix-huit ans. Deux ans plus tard il alla visiter Édimbourg, qui était l'école de médecine la plus renommée de l'Europe. Nombre d'étrangers, d'Américains surtout, y suivaient les leçons des Black, des Cullen, des Gregory, des Monro; Franklin y mit les instants à profit et se hâta de revenir dans la capitale de la Grande-Bretagne, où il s'attacha aux deux habiles médecins Saunders et Blizard, et insensiblement se forma une clientèle qui finit par être nombreuse et riche. En 1787 il fut attaché comme chirurgien adjoint au 43e régiment, que bientôt il suivit aux Indes. La mort, qui moissonnait tant d'Européens autour de lui, facilita son avancement, et en 1796 il revint en Angleterre avec le titre d'inspecteur adjoint. A peine arrivé, il fut dirigé vers l'armée d'invasion du duc d'York, en Hollande, et plus particulièrement vers le corps de sir Ralph Abercromby, au Helder. De retour dans sa patrie, il alla recevoir le bonnet de docteur en médecine à Édimbourg. Nous le retrouvons ensuite, de 1802 à 1810, avec l'armée anglaise de Malte et de Sicile, infatigable, circonspect, hardi parfois et toujours avec bonheur, intrépide d'ailleurs et ne craignant pas de s'exposer sur le champ de bataille pour remplir les devoirs de sa profession. Il se montra surtout avec éclat à l'action devant Maida (dans le royaume de Naples), en 1806, et mérita, par son courageux dévouement, la mention honorable du général en chef sir John Stuart et une médaille d'or. La mort du docteur Théodore Gordon ayant laissé un vide dans le bureau médical de Londres, Franklin, malgré son absence et sans avoir fait de sollicitations, fut nommé à la place vacante. Personne n'était plus digne que lui de cette belle position. Il se rendit en Angleterre par Cadix, examinant tout sur son passage, et ajoutant sans cesse à la masse des documents recueillis par son expérience de vingt-quatre ans sur des points bien différents du globe. Fort de la connaissance de tant de faits, pénétré de l'importance de la mission du médecin des

(1) Les Anglais, qui ont dû juger avec grande rigueur les titres de Franklin à la postérité, ont retrouvé la substance de cette découverte dans le troisième livre de l'*Histoire ecclésiastique* de Bède. (On peut voir cette matière traitée avec le plus grand détail dans les *Éphémérides géographiques* de novembre et décembre 1798 et mars 1799.)

armées, et partant de ce principe, aujourd'hui devenu axiome fondamental, que le canon et l'arme blanche tuent peu de monde comparativement à ce qu'en enlèvent l'hôpital et les privations, il vint siéger au bureau médical avec la volonté ferme de perfectionner le service dans toutes ses branches. Il n'eut pas de peine à faire partager ses idées à ses collègues Ker et Weir. Il faut dire que nulle part ce service n'était mieux organisé que dans les armées britanniques, car nulle part plus qu'en Angleterre le gouvernement n'économise les hommes. Il n'en restait pas moins une foule d'améliorations à introduire. Les trois médecins, Franklin à leur tête, ne cessèrent d'y travailler, et toutes les branches du service furent retouchées ou refondues et reçurent une vigoureuse impulsion. On peut dire sans beaucoup d'exagération que l'Angleterre, dans cette lutte de vie et de mort qu'elle soutint contre Bonaparte, dut autant à ses médecins qu'à ses généraux, et Franklin eut une part essentielle à cet élément grave de la supériorité britannique : de tels services valent plus que bien des victoires. L'activité de Franklin fut récompensée en 1823 par le titre de *knight* (chevalier) que lui conféra le roi Georges IV; Guillaume IV, en 1832, le nomma commandeur de l'ordre de Guelfe et l'éleva au rang d'inspecteur général. Franklin ne survécut guère à ce dernier honneur. La fameuse *influenza* de 1833 le contraignit à s'aliter; il guérit, mais mal, et le 29 octobre, au retour d'un voyage à Brighton, il expira. On n'a de lui aucun ouvrage. P—OT.

FRANKLIN (sir JOHN), amiral anglais, l'un des plus habiles et des plus intrépides explorateurs des régions arctiques, auquel on ne saurait refuser la gloire d'avoir résolu le premier la célèbre question du passage Nord-Ouest, naquit le 16 avril 1786 à Spilsby, comté de Lincoln, d'une honorable famille établie depuis plusieurs générations dans cette partie de l'Angleterre. Willingham Franklin, son père, forcé de vendre un domaine patrimonial surchargé d'hypothèques par son prédécesseur immédiat, s'adonna au commerce, et le fit avec assez de succès pour acquérir de l'aisance et pouvoir élever convenablement ses douze enfants, dont un seul mourut dans l'enfance. John, le futur amiral, le plus jeune des quatre fils de Willingham, destiné à suivre la carrière ecclésiastique, reçut sa première éducation à St-Ives et passa ensuite deux ans à l'école classique et mathématique de Louth. Dans une promenade d'une douzaine de milles, qu'il fit un jour de fête avec un de ses camarades, il arriva au bord de la mer, qu'il voyait pour la première fois. Le spectacle grandiose que l'Océan lui présenta frappa tellement sa jeune imagination, que dès ce moment il fut confirmé dans le désir qu'il avait déjà conçu d'être marin. Persuadé que ce n'était qu'un caprice d'enfant qu'il serait facile de détruire, son père crut avoir trouvé un bon moyen en l'envoyant à Lisbonne sur un navire marchand dans l'espoir que les fatigues et les ennuis du voyage changeraient le cours de ses idées. Mais voyant qu'au retour la persistance de son fils était restée la même, il ne voulut pas contrarier sa vocation, et en octobre 1800 il obtint pour lui une place sur le *Quarter Deck* du *Polyphemus* de 74, commandé par le capitaine depuis amiral Lawford, avec lequel le jeune novice assista, le 2 avril 1801, à la bataille de Copenhague. — Quelque temps après cette affaire, il passa heureusement à bord de l'*Investigator*, que commandait le capitaine Flinders, son parent, chargé par le gouvernement de faire la reconnaissance des côtes de l'Australie ou Nouvelle-Hollande. Sous la direction de cet habile officier, Franklin apprit à faire des levés, des observations astronomiques, et à dresser des cartes marines, connaissances qui lui furent par la suite d'une grande utilité; il gagna dans le cours de ces travaux l'estime et l'amitié du savant Robert Brown, naturaliste de l'expédition. En 1803, l'*Investigator* ayant été condamné à Port-Jackson comme impropre au service auquel il avait été destiné, Flinders se détermina à retourner en Angleterre, afin de demander un autre navire pour compléter ses observations, et Franklin s'embarqua avec lui sur le *Porpoise*, commandé par le lieutenant Fowler. Pendant le voyage de retour, ce bâtiment, et le *Caton* qui l'accompagnait, firent naufrage dans la nuit du 18 août, sur un récif de corail, sur la côte du continent de l'Australie. Cinquante jours s'étaient déjà écoulés depuis le désastre, et les quatre-vingt-quatorze personnes composant les équipages, réfugiées sur un étroit banc de sable de cent cinquante brasses de long, à peine élevé de quatre pieds au-dessus de l'eau, commençaient à désespérer de leur salut, lorsque Flinders, qui s'était rendu sur un bateau non ponté à Port-Jackson, éloigné de deux cent cinquante lieues, vint les secourir avec un vaisseau et deux schooners. Ignorant que la guerre avait été déclarée, le navigateur anglais se dirigea ensuite sur l'île de France, où il fut retenu prisonnier, tandis que Franklin allait avec le lieutenant Fowler à Canton, où il obtint un passage pour l'Angleterre sur le *Comte de Camden*, navire de la compagnie des Indes orientales, commandé par sir Nathaniel Dance, commodore de la flotte de la Chine forte de seize voiles. Attaqués par l'amiral français Linois, ils parvinrent à le repousser, et dans le combat, livré le 15 février 1804 dans le détroit de Malacca, Franklin remplit les importantes fonctions de *signal midshipman*. A son arrivée en Angleterre, il joignit le navire de guerre *le Bellérophon*, à bord duquel on lui confia de nouveau le soin des signaux qu'il dirigeait le 3 octobre 1805 à la grande bataille de Trafalgar, où, entouré de morts et de blessés, il se fit distinguer par son sang-froid et son intrépidité au milieu des plus grands dangers. Les deux années suivantes Franklin fut employé dans la flotte du

Canal et l'escadre de Rochefort sous les amiraux Cornwallis, lord St-Vincent et sir Richard Strachan. Il passa peu de temps après sur le *Bedfort*, et continua de servir pendant six ans avec ce navire au blocus de Flessingue, sur la côte de Portugal et particulièrement à la station du Brésil, où ce navire transporta en 1808 la famille royale, que les événements politiques avaient forcée de quitter Lisbonne en toute hâte. — Franklin prit ensuite part à la désastreuse expédition de la Nouvelle-Orléans et fut légèrement blessé à l'épaule en conduisant les bateaux du *Bedford* contre plusieurs chaloupes ennemies, dont une fut abordée et prise par lui-même. Déjà lieutenant de vaisseau en second depuis quelques années, sa brillante conduite dans cette dernière action lui valut en 1814 le grade de lieutenant en premier sur le *Forth*, qui conduisit en France la duchesse d'Angoulême à l'époque de la restauration des Bourbons. Quelques années après (1818) un ordre de l'amirauté provoqué par sir Joseph Banks, qui exerçait une grande influence sur le gouvernement et avait conçu une haute opinion de ses talents et de son caractère, l'appela à concourir à une entreprise mieux adaptée à ses véritables facultés. — Dès les temps les plus reculés, on avait pensé assez généralement que le grand continent, le seul connu alors, composé de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique ou Libye, était borné de tous côtés par la mer. Un peu plus d'un demi-siècle après la découverte du cap de Bonne-Espérance (1486) et de l'Amérique (1492), des navigateurs anglais et hollandais cherchèrent, mais vainement, à découvrir un passage pour se rendre par le nord des mers d'Europe dans l'Inde et plus tard des tentatives semblables et tout aussi infructueuses furent faites par les Danois et par les Russes. Depuis qu'en 1745 le navigateur danois Beering, à cette époque au service de la Russie, eut découvert entre l'Asie et l'Amérique le détroit qui porte son nom (1), le désir de trouver par le nord, soit en venant de l'est, soit en venant de l'ouest, une communication par mer entre les océans Atlantique et Pacifique, agita tous les esprits, en Angleterre principalement. Quelque avantageuse au commerce que l'on supposât la solution de la question si célèbre d'une semblable communication, elle fut longtemps négligée et pour ainsi dire presque oubliée, malgré les importantes découvertes faites dans les mers arctiques par les Barentz, les Heemskerke, les Davis, les Hudson, les Baffin, etc., etc., lorsqu'un simple baleinier anglais, marin intelligent et intrépide, qui naviguait depuis plusieurs années dans les mers du Groenland, en indiqua la possibilité. Dans une lettre écrite par lui à sir Joseph Banks, ce baleinier, Scoresby le jeune, en rendant compte à l'illustre savant des observations qu'il avait été à portée de faire, lui signala un fait remarquable dont il avait été témoin lors de son dernier voyage en 1817. Il avait trouvé, en effet, environ deux mille lieues carrées de la surface de la mer voisine du Groenland, entre le 74e et le 80e degré de latitude, entièrement débarrassée de glaces, qui avaient disparu pendant les deux dernières années; et il ajoutait que, quoique dans ses précédents voyages il n'eût eu que très-rarement la possibilité de pénétrer la glace entre ces latitudes aussi loin à l'ouest de 0 degré du méridien de Greenwich, il avait dépassé deux fois dans sa dernière excursion le 10e degré de ce méridien, etc. — Cet exposé de Scoresby et des observations analogues sur de semblables brisements ou écartements de l'immense barrière de glace, faites en 1816 et 1817 dans les parages de l'Islande et sur les côtes orientales du Groenland, firent revivre en Angleterre les anciennes idées, qui semblaient perdues de vue depuis tant d'années, d'explorations dans les mers arctiques, de tentatives pour atteindre le pôle nord, et enfin de recherches pour effectuer un passage d'un océan à l'autre par ces mêmes mers. L'amirauté prêta l'oreille aux suggestions de sir John Barrow, déjà connu par un voyage au Spitzberg, appuyées par sir Joseph Banks, président de la Société royale, et prépara en conséquence, au commencement de 1818, deux expéditions distinctes : l'une, sous les ordres du capitaine (*commander*) John Ross, devait explorer le passage Nord-Ouest avec l'*Isabella* et l'*Alexander*, en s'élevant d'abord par le milieu du détroit de Davis à une haute latitude septentrionale, et se dirigeant ensuite à l'ouest, dans l'espoir qu'elle pourrait dépasser l'extrémité septentrionale de l'Amérique et arriver par cette route au détroit de Beering. L'autre expédition, composée également de deux navires, la *Dorothea* et le *Trent*, était dirigée par le capitaine David Buchan, ayant sous lui le lieutenant Franklin, commandant le second de ces vaisseaux. Celle-ci, chargée de s'approcher le plus près possible du pôle, devait s'avancer directement au nord entre le Groenland et le Spitzberg, et dans le cas où elle trouverait une mer polaire ouverte, sans aucune terre, ce qui faisait penser qu'alors elle serait aussi libre de glace, devait se diriger directement vers le détroit de Beering, route qui serait plus courte de près d'un tiers que la première. Le 24 mai les deux navires de Buchan atteignirent l'île de l'Ours (*Beeren-Eiland*) (1). Quatre jours après, le

(1) Vitus Jonassen *Beering* ayant vu et visité l'un des premiers ce détroit, il est naturel et juste qu'il porte *exactement* son nom, et non celui de *Behring* que lui donnent sans aucun motif fondé la plupart des cartes modernes. La *Nouvelle carte des découvertes faites par des vaisseaux russes aux côtes inconnues de l'Amérique septentrionale*, etc., dressée en 1768 par l'Académie impériale des sciences de St-Pétersbourg, l'appelle détroit de *Bering*, et l'*Histoire des voyages et découvertes des Russes*, etc., de l'Allemand Müller, ainsi que *plusieurs* cartes du Dépôt de la marine de France, écrivent de la même manière le nom du navigateur danois, dont l'orthographe a été complétement rétablie par le docteur Odin Wolff, dans ses *Danske Söefarende* (Copenhague, 1822), où il consacre une assez longue notice à son compatriote.

(1) En 1596, un ours monstrueux ayant été tué dans cette île, par les matelots du navire de Guillaume Barentz, navigateur

temps étant devenu très-obscur à cause d'un brouillard fort épais et d'une grande abondance de neige, les vaisseaux se séparèrent, et le *Trent* s'arrêta dans la baie Magdalena, lieu du rendez-vous, situé sur la côte nord-ouest du Spitzberg, où ils jetèrent l'ancre le 3 juin. Trouvant devant eux, le 6 juillet, une barrière impénétrable de glace par 80° 15′ de latitude, ils furent forcés de s'arrêter; le lendemain cependant, quelques canaux s'étant ouverts et le vent les favorisant, ils s'avancèrent jusqu'au 80° 34′; mais là les glaces en se rejoignant les pressant de tous côtés, ils durent renoncer définitivement à tous progrès ultérieurs, et ce ne fut qu'avec infiniment de peine et en courant les plus grands dangers qu'ils purent s'ouvrir une issue. Les mêmes obstacles et les mêmes périls les ayant menacés sur les côtes du Groenland, et leurs navires, la *Dorothea* principalement, ayant éprouvé de fortes avaries, ils se décidèrent, quoique avec un extrême regret, à retourner en Angleterre; le 22 octobre ils arrivèrent à Deptford. Les détails du voyage de Buchan et de Franklin, dont les résultats peuvent être considérés à peu près comme nuls, malgré le talent et la fermeté de ces deux officiers, n'ont été connus que par l'intéressante relation qu'en a donnée, vingt-cinq ans après le retour du commandant de l'expédition, le capitaine F.-W. Beechey, qui accompagnait Franklin sur le *Trent* en qualité de lieutenant. Elle offre un tableau dramatique des dangers que leur bâtiment eut à affronter et peint en traits saisissants le sang-froid et la force morale de son commandant, qui témoigna le plus vif désir de poursuivre avec son seul petit navire, moins endommagé que la *Dorothea*, l'exécution des instructions de l'amirauté, demande que le capitaine Buchan ne crut pas pouvoir accueillir comme contraire à ces mêmes instructions. — L'expédition confiée au capitaine John Ross, sortie de la Tamise le 18 avril 1818, ne produisit guère plus de résultats. On attribua généralement cet insuccès à son commandant, qui fut vivement critiqué à son retour en Angleterre, surtout par sir John Barrow. On lui reprochait de s'être borné à visiter le pourtour de la baie de Baffin, d'avoir mis de la négligence à étudier les côtes si intéressantes des détroits de *Wolstenholme* et de *Whale*, et de ne pas s'être assez avancé dans le détroit de *Lancaster*, qu'il avait pris pour une baie malgré les observations de ses officiers. Or comme la direction de ce détroit semblait annoncer le passage cherché, une nouvelle expédition fut immédiatement envoyée sous les ordres du capitaine Parry, qui avait été en 1818 le second de John Ross, pour faire ce qu'on blâmait ce dernier de n'avoir point fait (1). — Quoique le voyage auquel Franklin venait de prendre part n'eût pas rempli les espérances qu'on en avait d'abord conçues, il fit connaître le mérite de cet officier. Il entra dès lors en relation personnelle avec les savants les plus éminents de Londres, qui ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'il possédait, tant par son caractère que par son instruction, les qualités nécessaires pour diriger en chef une expédition de découvertes; et leur opinion fut confirmée par les éloges que le capitaine Buchan, son supérieur, ainsi que tous ceux qui avaient navigué avec lui, donnaient à son habileté comme marin, à son calme et aux ressources de son esprit dans des circonstances périlleuses. Il n'était pas enfin un de ceux qui le connaissaient qui ne rendît hommage à son ardent désir de faire faire des progrès aux sciences qu'il aimait pour elles-mêmes et à son amour de la vérité qui le portait à rendre une pleine justice au mérite des officiers qu'il commandait, sans chercher à s'attribuer leurs découvertes, comme cela n'arrive que trop souvent. Aussi, lorsque le gouvernement eut résolu de faire concourir à l'expédition confiée au capitaine Parry une autre expédition chargée d'explorer les côtes septentrionales de l'Amérique, le lieutenant Franklin en fut-il nommé le chef; elle devait agir en partie par terre et en partie en bateau, et n'était pas la moins périlleuse. Tandis que Parry, faisant voile de la Tamise le 11 mai 1819 avec la bombarde *l'Hécla* et le brig *le Griper*, se dirigeait vers le détroit de Davis, pour chercher par mer le fameux passage Nord-Ouest en suivant le détroit de Lancaster (2), à Franklin fut confié le soin de déterminer les limites et la direction de la côte septentrionale du continent américain; il partit de Gravesend le 22 du même mois sur le *Prince of Wales*, bâtiment marchand de la compagnie de la baie d'Hudson. Trois points de cette côte qu'il s'agissait de relier étaient alors seulement connus, savoir : le cap de Glace (*Icy Cape*) que Cook avait vu en venant par le détroit de Beering, et les embouchures des rivières de la Mine-de-Cuivre (*Copper-Mine*), découverte par Hearne en 1771, mais placée par lui quatre degrés trop au nord, et de la Mackenzie plus correctement tracée en 1789 par l'habile voyageur de ce nom. Franklin, accompagné du docteur John Richardson, de deux *midshipmen*, Robert Hood et George Back, et d'un marin anglais John Hepburn, arriva le

hollandais, qui venait d'en faire la découverte, elle reçut le nom de *Beeren-Eiland*, ou île de l'Ours, c'est donc à tort, selon nous, que la plupart des cartes anglaises l'appellent île *Cherry*, du nom de l'alderman armateur d'un navire commandé par Steven Bennet, qui ne la visita que postérieurement en 1603.

(1) Le capitaine, depuis sir John Ross, réhabilita plus tard sa réputation de marin intrépide et capable par sa campagne de 1829 à 1833, pendant laquelle, aidé par son neveu James Ross, aujourd'hui sir James, il a fait d'importantes découvertes dans les parages arctiques avec le bâtiment à vapeur *la Victoire* armé par souscription.

(2) Ce fut pendant cette brillante campagne que Parry s'avança plus loin à l'ouest que le groupe d'îles et le vaste bassin qu'il appela *Melville* et qui portent aujourd'hui avec justice son propre nom; aussi le parlement lui accorda-t-il la récompense de 5,000 livres sterling (125,000 francs) promise au premier navire qui aurait pénétré au delà du 110e degré de longitude occidentale du méridien de Greenwich.

30 avril (1819) à la factorerie d'York dans la baie d'Hudson. Pendant cette navigation, le *Prince of Wales*, surpris par un épais brouillard, toucha sur le cap *Désolation* et ne dut son salut qu'à l'habileté nautique de Franklin. Le 22 octobre on était arrivé au fort Cumberland, ayant déjà parcouru sept cents milles, en suivant ou en remontant le cours d'une dizaine de rivières différentes, après avoir traversé neuf lacs, sans parler des rochers, des rapides, etc., qu'on avait dû franchir, et supporté d'incroyables fatigues. Au fort Cumberland, Franklin, Back et leur fidèle compagnon Hepburn prirent congé, le 18 janvier 1820, du docteur Richardson et de M. Hood qui devaient rester dans le fort jusqu'au printemps, et arrivèrent au fort Chipewyan le 26 mai, après avoir fait huit cent cinquante-sept milles dans ce rude voyage d'hiver. Avant d'y parvenir, Franklin manqua de perdre la vie, ayant un jour glissé du haut d'un rocher dans le lit d'une rivière rapide et profonde; il était perdu s'il n'avait pu saisir une branche de saule pendant à fleur d'eau et attendre dans cette position l'arrivée d'un des canots. Rejoints par le docteur Richardson et son compagnon, et quelques jours après par seize voyageurs canadiens, ils atteignirent ensemble, le 28 juillet, le fort *Providence*, situé sur la rive nord-est du lac de l'Esclave. Ils y trouvèrent deux interprètes et le chef indien Akaitcho, avec lesquels ils se dirigèrent, le 2 août, vers la rivière de la Mine-de-Cuivre. Le 20, on arriva au fort *Enterprise*, sur les bords du lac d'Hiver (*Winter Lake*), éloigné de *Chipewyan* de cinq cent cinquante milles. — « Le trop long séjour que nous « fûmes forcés de faire au fort *Enterprise*, dit « Franklin, faillit nous être fatal. En effet, la « température fut, dans le courant du mois de « décembre, la plus froide que nous ayons jamais « éprouvée pendant notre résidence en Améri- « que; aussi le thermomètre descendit-il souvent « à 40, et une fois à 57 degrés au-dessous de 0, « et ne s'éleva jamais au-dessus de 6 degrés (*Fah- « renheit*) (1). Les arbres, gelés jusqu'à leur cen- « tre, devenaient aussi durs et plus difficiles à « couper que la pierre. » — D'un autre côté, il ne restait plus aucune espèce de liquide, les vivres étaient presque épuisés, et les Canadiens, de même que les Indiens, se disposaient à les abandonner à leur triste sort, lorsque fort heureusement, le 21 janvier 1821, d'abondantes provisions leur arrivèrent du fort *Providence*. Le temps s'étant adouci, on se mit en route le 14 juin, et le 30 on s'embarqua sur la rivière de la Mine-de-Cuivre, qu'on descendit jusqu'au rapide Sanglant (*Bloody Fall*), ainsi nommé par Hearne, à cause d'un affreux massacre d'Esquimaux par des Indiens chipewyans; le 18 juillet suivant, on avait atteint l'embouchure de la rivière et la mer Arctique était en vue. Ils en suivirent la côte dans la direction de l'est, donnèrent le nom d'*Arctic Sound* à une baie, à l'extrémité de laquelle coulait une rivière qui reçut de Franklin celui de *Hood*, en souvenir de leur ami et compagnon traîtreusement assassiné par un Iroquois. Ils naviguaient maintenant le long des rives d'un golfe très-large et très-profond, dont l'une des nombreuses branches fut nommée *Melville*. Ayant contourné ce golfe, appelé sur leur carte Golfe du couronnement, *Coronation Gulf*, qui a, dit-on, trente milles environ de l'est à l'ouest, et vingt du nord au sud, et visité le *Bathurst Inlet*, Franklin, Richardson et Back firent à pied dix milles le long de la côte méridionale de la mer Arctique, qui continuait de se diriger à l'est. Ils appelèrent *Point Turnagain* ou du Retour le point où ils se trouvaient en ce moment, situé à 6° 1/2 à l'est de l'embouchure de la rivière de la Mine-de-Cuivre. Ce cap était en effet bien nommé, car il était plus que probable pour eux que ce serait le terme de leur voyage, le temps qu'ils avaient passé à explorer les baies Arctique et Melville (*Arctic and Melville Sounds*) et l'*inlet* Bathurst, et le peu de provisions qui leur restaient encore ne leur permettant pas d'atteindre la baie *Repulse*, ce qu'ils espéraient cependant au début de leur voyage, pendant lequel ils avaient fait cinq cent cinquante-cinq milles géographiques le long des côtes profondément découpées de la mer Arctique. — Franklin ne crut pas praticable le retour par la route qu'ils venaient de suivre, et le 26 août, à la grande satisfaction des Canadiens, on tourna le dos à la mer, et après avoir construit de nouveaux canots, on se décida le 1er septembre à se diriger sur *Point Lake*, distant de cent quarante-neuf milles du lieu où ils se trouvaient maintenant. Ils étaient parvenus, le 26, à une branche de la rivière de la Mine-de-Cuivre, lorsque Franklin, qui voyait la famine avancer à grands pas, puisqu'ils étaient réduits à manger leurs souliers et à s'estimer fort heureux de rencontrer pour soutenir leur existence cette sorte de lichen à odeur nauséabonde et à saveur amère, que les Canadiens appellent *tripe de roche* et les botanistes *gyrophora*, se décida à envoyer Back et quelques chasseurs en avant au fort *Enterprise*, pour annoncer leur prochaine arrivée. Back, le plus actif et le plus vigoureux de la bande, était lui-même si faible néanmoins, qu'il ne pouvait marcher qu'à l'aide d'un bâton. Franklin, Richardson et le reste de leurs compagnons, car plusieurs n'avaient pu résister, étaient eux-mêmes au moment de succomber à la rigueur du froid et à la faim, lorsque le 7 novembre ils aperçurent enfin, à l'île de *Moose-Deer*, Back, suivi de trois Indiens chargés de provisions. La description que fait Franklin de l'état dans lequel ils se trouvaient en ce moment est on ne peut plus navrante; semblables à des squelettes, ils pouvaient à peine faire un pas ou proférer une

(1) On sait que le zéro Fahrenheit descend plus bas que dans les deux autres échelles, et qu'il égale — 17°,78 centigrades, et — 14°,17 Réaumur.

parole, et leur raison semblait les avoir abandonnés. — Après s'être un peu rétablis, ils se remirent en route. Parvenus le 5 juin 1822 au fort Chipewyan, ils remplirent les engagements contractés par eux avec les Indiens et les Canadiens qui les avaient accompagnés et arrivèrent le 14 juillet à la factorerie de York, qui fut le terme de leur voyage, pendant lequel ils avaient fait, tant par eau que par terre, en y comprenant leur navigation de la mer Arctique, cinq mille cinq cent cinquante milles. Dans cette expédition, Franklin avait non-seulement fait faire de grands progrès à la géographie, à la géologie et à l'histoire naturelle de cette portion des côtes septentrionales de l'Amérique du Nord en dedans des régions arctiques; mais il avait plus spécialement encore augmenté les connaissances des rivages méridionaux de la mer qui les baigne. — Et cependant l'époque choisie pour faire l'exploration du continent arctique avait été on ne peut plus défavorable. Deux compagnies rivales, celle du Nord-Ouest et celle de la baie d'Hudson, faisaient en même temps le commerce de ces régions lointaines, sans que les limites de leurs concessions respectives fussent exactement tracées. Il en résultait entre elles des empiétements continuels, de graves discussions, souvent même des combats sanglants et jusqu'à de fréquents assassinats. Ce ne fut que par une conduite excessivement prudente et par ses manières conciliantes que Franklin, bien que chargé d'une mission officielle par le gouvernement, put obtenir la permission de s'avancer dans le pays. Mais il s'en faut qu'aucune de ces compagnies consentît à lui accorder la protection nécessaire pour assurer sa sûreté et celle de ses compagnons. Pendant le premier hiver cependant, l'expédition fut nourrie par la compagnie de la baie d'Hudson dans ces déserts arides; l'année suivante, ce fut à la chasse, à la pêche et aux présents qu'ils firent à des naturels qu'ils durent leurs moyens d'existence. — A son retour en Angleterre en 1822, Franklin, qui pendant son absence avait déjà été élevé en 1821 au grade de *commander*, fut nommé l'année suivante (20 novembre 1822) capitaine de vaisseau (*post captain*) et élu membre de la Société royale; en 1823 il publia la relation de son voyage (1). Il avait épousé quelques mois auparavant (août 1823) Éléonore-Anne Porden, la plus jeune des filles d'un architecte éminent de Londres; cette dame s'est fait connaître dans la littérature sous son nom de famille (2). — Malgré les souffrances que Franklin venait d'endurer, et malgré les liens nouveaux qui l'attachaient à son pays, cet intrépide marin ne put résister à la tentation de soumettre au gouvernement le plan d'une seconde expédition dans les mers arctiques, de la même nature et ayant le même but que celle qu'il venait de terminer et où il avait été au moment de perdre la vie, en se proposant lui-même pour son exécution. Aussitôt qu'il fut connu que le plan de Franklin avait été adopté, un grand nombre d'officiers de marine, distingués par leurs talents et leur expérience, vinrent offrir leurs services avec un vif empressement. Le lieutenant Back et le docteur Richardson, ses compagnons de souffrances et l'on pourrait ajouter de gloire, figurèrent au nombre des premiers volontaires. Back, distingué par le zèle et l'énergie qu'il avait montrés dans les circonstances les plus difficiles, et Richardson, chirurgien et naturaliste du premier ordre, ainsi qu'il en avait donné des preuves, remarquable en outre par ses qualités morales et son caractère bienveillant et sympathique. Pour suivre l'ami dont il avait naguère partagé les dangers, et afin de compléter la géographie et l'histoire naturelle des côtes de l'Amérique qui bordent au midi la mer Arctique, ce dernier abandonnait une position honorable et lucrative dans sa patrie, où il laissait une femme à laquelle il était fort attaché et qu'il perdit quelques années après. C'était à leur énergique caractère et à leur promptitude d'action que Franklin attribuait avec raison son salut et celui de ses compagnons; aussi furent-ils admis en première ligne. Le lieutenant Bushman, qui avait servi avec distinction sous John Ross et sous Parry, fut aussi choisi; mais la mort prématurée de ce jeune officier, auquel Franklin accordait son estime et dont la perte lui causa les plus vifs regrets, l'empêcha de faire partie de l'expédition, à laquelle on attacha encore M. Kendall, contre-maître de l'amirauté, et enfin M. Drummond, aide-naturaliste. Le principal objet de l'expédition était d'explorer les portions des côtes de la mer Arctique entre la rivière Mackenzie et le cap de Glace, et entre la même rivière Mackenzie et la rivière de la Mine-de-Cuivre, toutes deux totalement inconnues. A la même époque, le capitaine Beechey, commandant le *Blossom*, devait s'avancer vers l'est par le détroit de Beering, de manière que les deux expéditions pussent se rencontrer, tandis que le capitaine Parry avait l'ordre de pénétrer dans le détroit de Lancaster et de pousser le plus loin possible à l'ouest. Trois bateaux construits exprès, sous la direction de Franklin, et un autre plus petit de neuf pieds sur quatre et demi, couvert en canevas mackintosh préparé et nommé *walnut shell* (la coquille de noix), furent mis à sa disposition, après avoir été éprouvés à Woolwich. On plaça à leur bord des instruments scientifiques de toute espèce, des fusils de chasse, des munitions, des tentes,

(1) *Narrative of a Journey to the shores of the Polar sea, in the years* 1819, 20, 21 *and* 22, *by John Franklin, captain, R. N., fellow R. S., and commander of the expedition, with an appendix on various subjects relating to science and natural history, illustrated by numerous plates and maps, published by authority of the Right Honourable Earl of Bathurst;* London, John Murray, 1823.

(2) Cette dame est auteur de deux poëmes : *Les Voiles* (*the Veils*), *Cœur de Lion*, ou *la Troisième croisade*, et de quelques autres poésies qui ont obtenu du succès (*voy.* FRANKLIN, *Mistress Anna-Eléonore Porden*).

des fournitures de lit, des vêtements chauds et d'autres imperméables, de la farine, du chocolat, du thé, de l'essence de café, du sucre et plusieurs sortes de comestibles; on n'oublia pas surtout beaucoup de *pemmican*, cet article si important pour les voyageurs de l'Amérique du Nord. — Lorsque tout fut en état, Franklin et ses officiers s'embarquèrent le 16 février 1825 à Liverpool sur le paquebot américain *Columbia*, destiné pour New-York. Après avoir suivi le cours de plusieurs rivières, traversé divers lacs et surmonté de nombreuses difficultés, ils atteignirent le fort Chipewyan le 15 juillet. Réunis tous au bout de quelques jours sur les bords de la rivière du grand lac de l'Ours (*Great Bear Lake River*) qui sort du lac de ce nom pour se jeter sur la rive occidentale de la Mackenzie, les explorateurs, parvenus à l'embouchure de cette dernière, se partagèrent en deux bandes conformément à leurs instructions officielles. Les uns, sous le commandement direct de Franklin, se dirigèrent vers l'ouest, le long de la côte septentrionale de l'Amérique, afin d'arriver soit au cap de Glace, soit à l'entrée du détroit de Beering où ils pouvaient espérer de trouver le *Blossom*. C'était vers l'est que les autres, sous les ordres du docteur John Richardson, devaient se rendre simultanément, en suivant également la même côte, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint l'embouchure de la rivière de la Mine-de-Cuivre. Ils allaient voyager cette fois sous de meilleurs auspices, les différends existant auparavant entre les deux compagnies ayant cessé par leur fusion. Avant de se mettre en route, Franklin donna ses instructions au docteur Richardson et au lieutenant Back, et prit avec lui M. Kendall, qu'il chargea de recueillir des informations sur l'état général de la glace en automne et pendant l'été, ainsi que sur la direction de la côte, et de s'assurer s'ils pouvaient compter sur des provisions en cas de nécessité. Ils s'embarquèrent ensemble le 8 août sur le *Lion*, le plus grand des bateaux, monté par six matelots anglais d'élite et par Augustus l'interprète esquimau. Le lieutenant Back avait le commandement de trois canots, manœuvrés chacun par cinq hommes. En descendant la Mackenzie, on toucha successivement à un point appelé les *Ramparts*, défilé de sept milles où la rivière se précipite avec une violence extrême entre deux rochers perpendiculaires, et le fort de Bonne-Espérance (*Good Hope*), le dernier des établissements de la compagnie, à trois cents milles de l'endroit où ils s'étaient embarqués. Ce fort est situé au milieu d'une tribu que Mackenzie appelle *Quarrellers* et que les traitants nomment Loucheux ou *Squinters*. La rivière était divisée par des îles en plusieurs canaux. C'était le sixième jour depuis leur départ; ils trouvèrent à une latitude de 68° 40′ les derniers sapins auxquels succédaient des saules rabougris qui devenaient de plus en plus petits à mesure qu'on se rapprochait de la mer. Un brouillard fort épais s'étant dissipé, l'expansion de l'eau vers le nord était si grande, que Franklin pensa que la mer n'était pas éloignée. Il fut confirmé dans cette opinion en atteignant d'abord les côtes de l'île Ellice, par 69° 14′ de latitude et 135° 57′ de longitude occidentale, puis l'île de la Baleine (*Whale Fish Island*) et enfin l'île Garry, où l'on reconnut plusieurs couches de charbon de bois et de bitume. « Du sommet de cette dernière île, la mer, « dit Franklin, paraissait dans toute sa majesté, « entièrement libre de glace, et n'offrait aucun « obstacle à la navigation. » En débarquant pour la première fois sur cette côte, il éprouva une sensation pénible par le souvenir des dernières paroles de son épouse bien-aimée, au moment où il allait quitter l'Angleterre. Prête à descendre dans la tombe, cette femme héroïque le pressa de partir au jour indiqué, en le suppliant, s'il attachait du prix à la paix de l'âme de celle qui lui était si tendrement dévouée et à sa propre gloire, de ne pas retarder pour elle son départ d'un seul instant. Ses jours étaient comptés, elle en avait la pleine conviction, et ce délai même, si elle l'eût désiré, ne serait que pour qu'il lui fermât les yeux (elle expira, en effet, peu de jours après son départ, et il reçut à New-York la nouvelle de sa mort). Elle lui remit en même temps, au moment de leur séparation, un drapeau de soie qu'elle avait fait elle-même, avec l'injonction expresse de ne le déployer que lorsque l'expédition serait arrivée à la mer : il le fut, en effet, sur cette île éloignée de la mer Polaire. En la quittant Franklin essaya de continuer sa route à l'ouest, pour atteindre s'il était possible le pied des montagnes Rocheuses; mais un vent impétueux, de violentes rafales et l'apparence menaçante du temps le forcèrent enfin de renoncer à son projet : il se détermina donc à regagner la rivière et à tenter de retourner au fort. Il y arriva le 5 septembre; déjà le docteur Richardson s'y trouvait avec tous les autres membres de l'expédition : on se décida à y passer l'hiver. Le temps paraissant ensuite s'adoucir et toutes les dispositions étant terminées au commencement de juin (1826), les bateaux furent mis à flot et équipés, et le 24 toute l'expédition quitta le fort Franklin, dont la latitude fut fixée à 55° 11′ 56″ et la longitude à 123° 12′ 44″ ouest, et on s'embarqua sur la rivière du lac de l'Ours; le soir on entra dans la Mackenzie. Arrivé le 2 juillet au fort *Good Hope*, on se divisa encore en deux bandes. Franklin et Back se dirigèrent de nouveau à l'ouest le long des côtes; quant à Richardson, il prit, comme la première fois, la direction de l'est. La petite troupe sous les ordres de Franklin, après avoir rencontré à l'embouchure de la Mackenzie un nombre assez grand d'Esquimaux armés, qui se montrèrent un instant hostiles et avec lesquels on n'évita un engagement que grâce aux démarches de l'interprète

qui appartenait à leur tribu, on remit en mer le 13. On découvrit bientôt une pointe de terre avancée à laquelle était jointe un bloc énorme de glace. Un épais brouillard, un vent violent accompagné d'une forte pluie, mirent en danger les bateaux poussés entre des masses de glace; aussi fut-on obligé d'aller chercher un refuge un peu à l'ouest du cap Sabine. Puis, s'étant aperçu que la glace se détachait de la terre, Franklin s'avança vers une rivière qu'il appela *Babbage*, et dont la largeur près de son embouchure lui parut être d'environ deux milles. Il y remarqua que les montagnes Rocheuses courent en chaînes distinctes à des distances inégales de la côte, et il fixa leur latitude à 69° 19′ et leur longitude à 138° 10′. Le 17, il entra dans une sorte de détroit ou canal entre une île, qu'il nomma *Herschell*, et le continent. Depuis qu'on avait quitté la Mackenzie, c'était le seul endroit qu'il eût encore rencontré dans lequel un vaisseau pût trouver un refuge. On arriva peu de jours après (le 27) à l'embouchure d'une large rivière venant de la chaîne anglaise des montagnes Rocheuses: c'était le cours d'eau le plus occidental des possessions anglaises sur cette côte près de la ligne de démarcation de la Grande-Bretagne et de la Russie; elle reçut le nom de *Clarence*, en l'honneur du lord grand amiral. A partir de cet endroit les brouillards, des coups de vent incessants, des blocs de glace poussés çà et là, interrompirent leur navigation. Le 4 août, ils purent se remettre en route, et rencontrèrent un parti d'Esquimaux paisibles qui leur apprirent que la côte qu'on avait sous les yeux ressemblait à celle qu'ils venaient de parcourir. On était maintenant au 70° 5′ de latitude et au 143° 55′ de longitude. En continuant de se diriger à l'ouest, on reconnut une autre grande rivière que Franklin appela Canning; elle coule dans les domaines de la Russie. — Plus on avançait à l'ouest, plus les brouillards devenaient épais et permanents; la température descendait à 35 degrés, et les bouffées de vents étaient continuelles; l'eau gelait pendant la nuit, et quoiqu'on eût atteint le milieu du mois d'août; il semblait qu'on fût entré en hiver. Cet état provenait sans doute du voisinage des montagnes Rocheuses, et de l'excessive étendue des plaines marécageuses entre ces montagnes et la mer. Accablés par un travail excessif et par le froid, tous les marins étaient horriblement fatigués. Dans une semblable situation, Franklin se crut obligé de prendre un parti pénible pour lui, mais nécessaire, celui de renoncer au grand objet de son ambition, en trompant bien à contre-cœur la confiance flatteuse qu'on avait fondée sur ses travaux. « Mais j'avais, a-t-il « dit, à remplir d'importants devoirs qui devaient « l'emporter sur ma satisfaction personnelle, et je « fus forcé de conclure, après une mûre considé- « ration que nous étions parvenus au point au delà « duquel la persévérance deviendrait de la témé- « rité, et que, quels que fussent nos efforts, ils « seraient sans résultat. » Il se mit donc en route le 18 août avec l'entière approbation de ses compagnons pour retourner à la Mackenzie du point extrême atteint par lui et qu'il nomma en conséquence récif du Retour (*Return Reef*), situé au 70° 24′ de latitude, par 149° 37′ de longitude occidentale. Il prit cette détermination à peu près à l'époque, ainsi qu'on l'a appris depuis, qu'un canot du *Blossom*, envoyé par Beechey du détroit de Beering, aborda sur cette côte, et que le point extrême auquel il parvint à l'est, le cap Barrow, n'était séparé que par 160 milles environ du point extrême où Franklin était arrivé en se dirigeant à l'ouest. Celui-ci fait observer à cette occasion que, s'il avait su ou pu prévoir que quelqu'un du *Blossom* se fût trouvé à une aussi faible distance de lui, il aurait certainement bravé tous les dangers et surmonté toutes les difficultés plutôt que de retourner sur ses pas. Mais la grave responsabilité qui pesait sur le commandant de l'expédition lui imposait le devoir d'agir avec la plus extrême prudence et de prendre en considération l'incertitude d'une navigation sur une mer obstruée par les glaces, avec un temps horrible; il ne pouvait supposer d'ailleurs que le *Blossom* se fût avancé au delà de l'*inlet* Kotzebue, et surtout qu'un de ses canots eût dépassé le cap de Glace. Du reste la portion de côte laissée inexplorée à cette époque a été plus que remplie en 1837 par MM. Dease et Simpson, qui sont arrivés à l'est jusqu'à l'embouchure de la grande rivière de Back ou des Poissons (*Great Fish River*), et à l'ouest au delà du cap Barrow. Le retour fut aussi fatigant que l'aller; nos braves explorateurs purent cependant échapper à une violente tempête qui les assaillit près de l'île Herschell, et ils parvinrent enfin, le 21 septembre, au fort Franklin, où ils eurent le bonheur de trouver tous leurs amis en sûreté. — La portion de l'expédition qui, sous les ordres de Richardson, se dirigea à l'est après s'être séparée de Franklin, suivit d'abord une des branches de la Mackenzie, reconnut les collines des Rennes (*Reindeer Hills*) couvertes d'arbres jusqu'à leur sommet, s'avança ensuite le long de la côte et, pour se garantir d'un vent violent et du brouillard, se réfugia quelques instants dans la crique de *Browel Cove*, par 70 degrés de latitude. Puis, traversant l'*inlet* Russel, l'expédition fit voile entre quelques îles et le continent, et aperçut ensuite la pointe Bathurst (latitude 70° 30′), le lieu le plus septentrional du continent qu'ils eussent visité pendant leur excursion. Un promontoire rocheux qu'ils virent plus tard, et auquel ils donnèrent le nom de cap Krusenstern, forme la côte occidentale de ce qui est appelé sur les cartes golfe du Couronnement (*Coronation Gulf*). Richardson annonça à ses compagnons qu'une courte traversée les porterait bientôt à l'embouchure de la rivière de la Mine-de-Cuivre; ils en furent comblés de joie, puisque c'était le

terme de leur mission. Après avoir atteint cette embouchure et avoir constaté que la côte n'offrait pas de discontinuité, ils remontèrent la rivière jusqu'au rapide Sanglant, et abandonnant leurs bateaux avec quelques provisions et des cadeaux pour les Esquimaux, ils se rendirent par terre au fort Franklin, rendez-vous convenu; arrivés le 1er septembre, ils y furent rejoints, ainsi que nous l'avons déjà dit, avant la fin du même mois par les autres membres de l'expédition. — Obligés de passer dans les régions arctiques une grande partie d'un autre hiver qui fut très-rigoureux, car le thermomètre descendit une fois à 58 degrés au-dessous de 0, et plusieurs fois à —48 —52 et —57 degrés, ils se dirigèrent ensuite séparément vers la patrie. Richardson partit le premier au mois de décembre; ce ne fut que le 20 février 1827 que Franklin quitta le fort accompagné de cinq de ses hommes et de deux Indiens. S'étant embarqué sur le paquebot de New-York, il arriva à Liverpool le 24 septembre, après une absence de deux ans sept mois et demi, et trois jours après il était à Londres (1). Le gouvernement anglais, appréciant les services de Franklin, qui, pendant ses diverses excursions dans les régions arctiques, avait, au milieu des plus grands périls, parcouru près de neuf mille milles et ajouté aux cartes de l'Amérique septentrionale une ligne de côtes de plus de douze cents milles, le récompensa en le créant chevalier en 1829. L'Université d'Oxford lui conféra les degrés de docteur, et la même année la Société de géographie de Paris lui décerna sa grande médaille d'or destinée à l'auteur de la découverte la plus importante en géographie, en le nommant membre correspondant étranger; plus tard, il fut élu membre correspondant de l'Académie des sciences. — Quoique les dernières explorations exécutées soit par Franklin en personne, soit par le détachement placé sous son commandement, comprissent un, et même, à un petit nombre de milles près, deux des espaces pour lesquels le parlement avait affecté une récompense, le Bureau des longitudes (*the Board of Longitude*) ne crut pas devoir l'accorder, par le motif, dit-on, que les découvertes dont il s'agissait avaient été effectuées *en bateau* au lieu de l'être *avec un navire*. Un bill mis sous les yeux du parlement par le secrétaire de l'amirauté abrogea au surplus tout à fait la récompense le 28 juillet 1828. — Franklin, que nous appellerons désormais sir John Franklin, avait épousé en secondes noces, le 8 mars 1828, mademoiselle Jane Griffin, fille cadette d'un riche propriétaire et descendue par sa mère d'une de ces familles françaises dont la révocation de l'édit de Nantes a enrichi l'Angleterre. On lui donna en 1832 le commandement de la frégate *Rainbow* (Arc-en-ciel), faisant partie de la station de la Méditerranée. Le bien-être dont les officiers et l'équipage jouissaient à bord de ce bâtiment lui avait fait obtenir dans l'escadre une réputation proverbiale; aussi les matelots, qui aiment, comme on sait, à jouer sur les mots, l'appelaient-ils le céleste Rainbow et le paradis de Franklin. Pour reconnaître la part active prise par cet officier dans les affaires de la Grèce et les services qu'il avait rendus aux Hellènes devant Patras surtout, le roi Othon lui accorda la croix d'or de l'ordre du Sauveur, et à son retour en Angleterre en 1834, il fut créé chevalier commandeur de l'ordre royal des Guelfes. — Franklin venait de refuser le gouvernement d'Antigues, poste qui lui avait été offert en 1836, lorsqu'il fut appelé à remplir la même position dans la colonie plus importante de la Terre de Van-Diemen ou Tasmanie. Il accepta ce dernier poste, mais sous la condition qu'il aurait la faculté de le résigner si en cas de guerre on lui proposait le commandement d'un vaisseau, préférant l'avancement dans la carrière navale aux avantages pécuniaires plus considérables du service civil. Pendant les six ou sept années que dura son séjour dans la Tasmanie, Franklin se fit aimer et estimer des habitants par sa bienfaisance et ses manières affables et conciliantes autant que par son esprit de justice, sa rigoureuse impartialité et son judicieux dévouement aux intérêts de la colonie. L'une de ses mesures les plus populaires, qui ne tarda pas à être imitée dans la colonie plus ancienne de la Nouvelle-Galles méridionale (*New South Wales*), fut l'ouverture au public des portes du conseil législatif, dont les séances se tenaient auparavant à huis clos; on ne lui sut pas moins de gré d'avoir soutenu auprès du ministère de la mère patrie la pétition des Tasmaniens, qui réclamaient un gouvernement représentatif. — Peu avant son arrivée, la colonie de Victoria venait d'être peuplée par les habitants de la Tasmanie, et plus tard la transportation des *convicts* ayant été abolie dans la Nouvelle-Galles méridionale, il fut décidé par le gouvernement britannique qu'ils seraient concentrés dorénavant dans la Tasmanie. Tout en s'occupant de pourvoir aux besoins matériels de ces étranges colons, et de maintenir parmi eux le bon ordre, en ne négligeant aucun moyen pour améliorer leur moral, Franklin, dont la transformation des *convicts* en citoyens honnêtes et utiles à leur patrie n'absorbait pas tous les moments, en trouvait pour veiller aux intérêts des colons nombreux et respectables qui habitaient cette contrée. Pour en augmenter le nombre, il facilitait aux émigrants appartenant principalement à la classe agricole, sur lesquels il avait obtenu de bons renseignements, l'acquisition de terrains, achetés par lui-même, à un

(1) La relation de cette seconde expédition faite dans les mers arctiques, sous les ordres de Franklin, fut publiée, en 1828, sous ce titre : *Narrative of a second Expedition to the Polar sea; in the years* 1825, 1826 *and* 1827, *by John Franklin, captain, R. N., F. R. S., etc., and commander of the Expedition. Including an account of the progress of a detachment to the Eastward, by John Richardson, M. D., F. R. S., F. L. S., etc., surgeon naturalist to the expedition, illustrated by numerous plates and maps, published*, etc. London, John Murray, 1828.

prix inférieur à celui qu'ils lui avaient coûté. C'est ainsi que fut fondée sur les bords de la belle rivière *Huon*, qui verse ses eaux dans le canal d'*Entrecasteaux*, une petite colonie, aujourd'hui l'un des districts les plus florissants de la Tasmanie. Ce fut probablement l'augmentation des travaux qu'entraîna cette transportation et le zèle que déploya dans ces circonstances le gouverneur Franklin qui déterminèrent la législature coloniale à lui attribuer un traitement plus élevé. Il eut la modestie de le refuser, tout en représentant au gouvernement britannique, au point de vue de son successeur, que le traitement actuel était insuffisant comparé aux dépenses que le poste exigeait. — Les intérêts de la science n'étaient pas plus négligés que ceux des droits politiques et du bien-être des habitants. Parmi les institutions utiles qui lui durent leur création, on doit citer un collége de haute instruction, doté en partie de ses propres fonds, où étaient admis indistinctement tous les jeunes gens ayant subi préalablement certains examens, à quelque secte religieuse qu'ils appartinssent. — Vers la fin de 1838, une société scientifique, appelée Société tasmanienne, fut fondée à Hobart-Town, sur la proposition et sous le patronage de Franklin, dans le but de traiter tous les sujets relatifs à l'histoire naturelle, à l'agriculture, à la statistique, etc., de la colonie. Les séances se tinrent dans l'hôtel du gouverneur, et ce fut à ses dépens qu'il fit imprimer à l'imprimerie du gouvernement les mémoires de ses membres. Quatre ans plus tard (16 mars 1842), la première pierre d'un édifice spécialement destiné à recevoir des collections d'histoire naturelle, etc., et construit au frais de Franklin, fut solennellement posée par lui, et reçut le nom de *Muséum tasmanien* (1). Voulant rendre hommage à la mémoire du capitaine Flinders, sous les ordres duquel on sait qu'il avait servi, pour sa découverte d'une partie du continent de la Nouvelle-Hollande, Franklin lui fit élever à ses frais, en 1839, un bel obélisque de granit dans l'Australie méridionale, avec le concours du gouvernement de cette colonie. Placé au sommet d'une colline de 1000 à 1500 pieds de hauteur, cet obélisque sert de signal (*landmark*) aux marins. L'année suivante (1840), un observatoire magnétique fondé à Hobart-Town, en connexion avec l'établissement principal que le colonel Sabine dirigeait à Woolwich, devint l'objet de ses soins les plus constants. — L'épouse de Franklin, qu'il avait amenée avec lui dans la Tasmanie lorsqu'il vint prendre possession de son gouvernement, seconda activement ses projets d'amélioration et contribua à y populariser son nom. Autant par modestie que par suite du tendre attachement et de l'enthousiasme que lui inspirait l'homme distingué auquel le destin l'avait unie, elle reportait tout entier sur lui le mérite de ce qu'elle avait pu imaginer ou faire d'utile. Ils n'avaient au surplus pour ainsi dire qu'une pensée commune, celle de concourir tous les deux d'un mutuel accord et par tous les moyens possibles au bonheur de leurs compatriotes. « Plus « je vais, plus je suis rempli d'admiration pour le « noble caractère et l'intelligence supérieure de « lady Franklin, dit Bellot dans la relation de « son voyage. Hepburn m'a raconté des choses « surprenantes sur ce qu'elle a fait à Van-Diémen, « et je sais qu'après avoir expédié le *Prince-Albert* « en 1850, elle alla passer la saison dans les « Shetland, et que là elle s'occupait de recruter « des colons pour la Tasmanie, où la plupart de « ces malheureux, tous mourant de faim (*at home*), « peuvent devenir en peu de temps, avec un peu « d'industrie et de conduite, de *respectables fermers*, respectable pris dans le sens anglais. » — La Tasmanie étant la station de ravitaillement de la plupart des expéditions de découvertes dans les régions antarctiques, Franklin eut l'occasion d'y accueillir les marins les plus distingués de la France et de l'Angleterre. Parmi ces illustres navigateurs nous nous bornerons à citer, parmi les Français, Dumont d'Urville, qui devait périr plus tard d'une manière si funeste, et Jacquinot, son second, Cécile, Bérard, etc.; et parmi les Anglais sir James Clark Ross, qui commandait alors l'*Erebus* et la *Terror*, ces mêmes navires dont les noms ont acquis depuis une si triste célébrité, etc., etc.; tous furent reçus avec la plus grande cordialité et devinrent ses amis et ses admirateurs. Lorsque son temps de service fut expiré ou plutôt dépassé, et qu'on apprit à Hobart-Town que Franklin était sur le point de quitter la colonie, la *Société tasmanienne* se réunit le 3 octobre 1843 pour exprimer tous ses regrets et voter une adresse à son fondateur et président; il en reçut de semblables des différents districts de la colonie. Le 3 novembre suivant tous les officiers du gouvernement, ainsi que l'immense majorité de la population de la ville et des parties les plus éloignées de la colonie l'accompagnèrent jusqu'à l'embarcadère en faisant retentir l'air de leurs acclamations et de leurs vœux pour son bonheur. Franklin s'y rendit à pied en grand uniforme de capitaine de vaisseau, précédé par le major Ainsworth, son ami, et marchant entre l'évêque de la Tasmanie et le secrétaire colonial (1). Il aborda en Angleterre au commencement de 1844, après avoir visité quelques-unes des autres colonies avant de quitter définitivement les rivages de l'Australie. — Quelques mois à peine s'étaient écoulés depuis que Franklin était rentré dans sa patrie, lorsque sir John Barrow, désirant clore sa longue et honorable carrière officielle par la solution du problème qui depuis tant d'années occupait les esprits, soumit en décembre 1844 à l'amirauté et au conseil de la Société royale un

(1) Un parchemin portant une inscription commémorative en anglais, en français, en allemand, en italien, en grec et en latin, fut placé sous cette pierre.

(1) *Hobart-Town Advertiser*, 7 novembre 1843.

projet par lequel il proposait d'équiper une expédition à l'effet de compléter la découverte d'un passage Nord-Ouest, ainsi que l'exploration magnétique du globe, et par suite d'accroître en même temps nos connaissances sur la géographie et l'hydrographie de la mer Polaire. Cette proposition ayant été adoptée, Franklin fut désigné, d'après ses désirs et à sa grande satisfaction, pour commander l'expédition projetée qui allait le ramener dans les régions arctiques où il avait naguère acquis tant de gloire. Lord Haddington, alors premier lord de l'amirauté, causant quelques jours auparavant avec sir Edward Parry, qui occupe un rang si distingué parmi les explorateurs des régions arctiques et qu'il avait fait appeler pour le consulter, lui dit en jetant un coup d'œil sur la liste de la marine : « Je vois que Fran« klin est âgé de soixante ans; devons-nous le « laisser partir ? » — « Milord, répondit Parry, « c'est sous tous les rapports l'homme le plus « capable que je connaisse, et si vous ne le laissez « pas partir il en mourra certainement de désespoir. » Parry, qui a raconté ce fait dans son dernier discours public sur l'expédition de l'*Erebus* et de la *Terror*, nous fait aussi connaître que, dans une entrevue que Franklin eut peu après avec le même lord, celui-ci lui ayant également rappelé son âge de soixante ans, en ajoutant : « Vous pour« riez, sir John, vous reposer sur vos lauriers « après avoir tant fait pour votre pays! » le brave marin avait répondu avec une véhémence toute juvéline : « Milord, j'en ai seulement cinquante« neuf. » Franklin, remarque à cette occasion Parry, était aussi jaloux de ses quelques mois de jeunesse, lorsqu'il s'agissait de capacité pour affronter de grands dangers ou pour exécuter de difficiles et pénibles travaux, que le serait une femme qu'on voudrait faire plus vieille que ne le constate le registre de sa paroisse. — Dans les instructions qui furent données à Franklin le 5 mai 1845, l'amirauté lui annonce que, quoique la découverte d'un passage de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique fût l'objet spécial de l'expédition, il lui est recommandé particulièrement de ne négliger aucune occasion de faire des observations relatives aux sciences en général, à l'histoire naturelle, à la géographie et en particulier au magnétisme terrestre. Deux vaisseaux de l'État, *Erebus* et *Terror*, sont placés sous ses ordres ainsi que le transport *Barreto Junior*, destiné à porter, jusqu'à la baie de Baffin seulement, les provisions, les vêtements et tout ce qui pouvait être nécessaire pendant un long voyage dans des climats rigoureux, ainsi qu'une grande variété d'excellents instruments pour faire la série d'observations recommandées par le président et le conseil de la Société royale. Franklin avait ordre de se diriger d'abord sur le détroit de Davis, d'entrer ensuite dans la baie de Baffin, puis dans les détroits de Lancaster et de Barrow, en poussant toujours sa route à l'ouest, à la latitude de 74° 1/4 jusqu'à cette portion de terre sur laquelle est situé le cap Walker, ou vers le 98° environ de longitude ouest de *Greenwich* (100° 20′ de Paris). L'amirauté désirait qu'à partir de ce point il fît tous ses efforts pour pénétrer par le sud et par l'ouest jusqu'au détroit de Beering, et en cas d'obstacles invincibles, de chercher à passer entre les îles Devon et Cornwallis. On faisait aussi observer que ce serait perdre son temps que de chercher par le sud-ouest l'extrémité de l'île Melville à cause des barrières insurmontables de glace fixe que Parry y avait trouvées en 1820. Telles étaient ses instructions générales; quant aux détails de leur exécution, et même quant à certaines modifications qu'il pourrait juger nécessaires, l'amirauté s'en rapportait à son habileté pratique et à sa prudence bien connues. Le capitaine Crozier, qui s'était fait connaître avantageusement par ses navigations dans les mers arctiques sous Parry et James Ross, commandait sous ses ordres la *Terror*, et le *commander* Fitz-James, son second sur l'*Erebus*, était spécialement chargé, à la demande du lieutenant-colonel Sabine, de tous les travaux relatifs à l'exploration magnétique du globe; les deux navires devaient enfin être montés par un corps choisi d'officiers et un excellent équipage. L'expédition mit à la voile de Greenhithe dans la Tamise le 19 mai 1845 et des îles Orcades le 4 juin suivant. Le 4 juillet on jeta l'ancre entre les îles de la Baleine (*Whale Fish Islands*) et l'île Disco, établissement danois sur la côte sud-ouest de Groenland, d'où Franklin écrivait officiellement à l'amirauté une lettre, dernier signe de vie qu'il ait donné personnellement, dans laquelle il manifeste un vif enthousiasme et les plus grandes espérances sur le succès de son expédition. — Tout devait faire espérer en effet qu'elle réussirait dirigée par un homme aussi expérimenté ayant sous lui des officiers et des équipages d'élite dont il avait su gagner dès le début la confiance et l'attachement, et de bons navires parfaitement approvisionnés. Aussi le *commander* Fitz James, écrivait-il le 1er juillet à M. Barrow, son ami, fils du savant secrétaire de l'amirauté : « Sir John Franklin est vraiment « charmant, actif, énergique, et doué d'un ex« cellent jugement et d'une mémoire étonnante. « Ce qu'il a été, nous le savons tous, et je pense « qu'il n'a rien perdu de ses qualités. Sa con« versation à la fois attrayante et instructive « est parsemée d'anecdotes pleines d'intérêt sur « ses précédents voyages. Il a gagné l'affection « de nous tous par son extrême bienveillance et « son aménité; et je suis bien convaincu qu'il est « de tous les hommes le plus capable de com« mander une entreprise qui exige surtout un « sens profond et une grande persévérance. J'ai « beaucoup acquis depuis que je me trouve avec « lui, et je m'estime on ne peut plus heureux de « servir sous un tel homme... » — De son côté le lieutenant Fairholme, qui montait également le

vaisseau de Franklin, montre à peu près le même enthousiasme : « Je ne saurais vous dire, écrit-il « le 10 juillet à un ami, combien nous avons tous « à nous louer de notre capitaine; il a gagné non- « seulement le respect, mais l'attachement de « toutes les personnes du bord; et son influence « sur les officiers et sur l'équipage est constam- « ment employée à des choses utiles. Sir John « semble être rajeuni de dix ans depuis que « nous avons quitté l'Angleterre; il prend per- « sonnellement une part active à tout ce qui se « fait, et sa longue expérience le rend un con- « seiller on ne peut plus précieux. » — Les seuls renseignements directs qu'on ait reçus postérieurement ont été fournis par le capitaine Dannet, du baleinier *le Prince de Galles*, annonçant que le 26 juillet il avait vu dans la baie Melville (77° 48′ latitude nord, 66° 13′ longitude ouest de G.) les navires de l'expédition, qui ne laissaient rien à désirer sous aucun rapport; et par le capitaine Martin, du baleinier *Enterprise*, qui les rencontra le même jour et leur parla; il a déclaré qu'il avait vu les officiers et les équipages occupés activement à tirer de nombreux oiseaux qui les entouraient et à les encaquer. — Quoique depuis le départ de Franklin près de deux années se fussent écoulées sans qu'il eût donné ou qu'on eût reçu de ses nouvelles, à l'exception de celles que nous venons de mentionner, et que d'assez vives inquiétudes commençassent à se répandre sur son sort, le docteur John Richardson, qui l'avait accompagné dans ses précédentes excursions arctiques, et qui avait pour lui le plus tendre attachement, le capitaine sir James Ross, ainsi que d'autres personnes parfaitement compétentes, ne croyaient pas encore ces inquiétudes fondées. Il n'en fut point de même lorsque les derniers mois de 1847 furent arrivés sans que le moindre renseignement fût parvenu en Angleterre. L'anxiété devint alors générale : aussi à partir de 1848 jusqu'en 1854, il ne s'écoula pas d'année que le gouvernement anglais n'envoyât expédition sur expédition à la recherche de Franklin. Les trois premières furent dirigées simultanément en 1848, par trois directions différentes. L'une, composée du *Plover*, sous le commandement du lieutenant Moore, quitta l'Angleterre au commencement de janvier (1848). Pénétrant dans le détroit de Beering, elle fit explorer avec des bateaux les côtes septentrionales de l'Amérique, jusqu'à l'embouchure de la rivière Mackenzie, où on fut arrêté par les glaces. Ce fut en venant de l'est que les navires *Enterprise* et *Investigator*, partis d'Angleterre au mois de juin, sous la conduite de James Ross, entrèrent dans la baie de Baffin, puis dans le détroit de Lancaster, sans pouvoir s'avancer au delà de l'*Inlet* du prince régent, où ils passèrent l'hiver de 1849-50. Le savant et intrépide sir John Richardson, quoique récemment marié et occupant un emploi lucratif du gouvernement, n'hésita pas à s'offrir pour diriger la troisième expédition ; il avait avec lui le docteur Rae, et partit le 24 mars de Liverpool. Après avoir traversé par terre l'Amérique, ils devaient en explorer une partie des côtes septentrionales en bateau, lorsqu'ils auraient atteint les rivages de la mer Arctique. Richardson et Rae avaient à relier autant que possible les deux autres expéditions. Pendant une saison entière ils visitèrent avec l'attention la plus minutieuse, en bateau et sur la glace, les côtes comprises entre les embouchures de la Mackenzie et de la rivière de la Mine-de-Cuivre. Au moyen des interprètes qu'ils avaient amenés avec eux, ils interrogeaient tous les Esquimaux qui s'offraient à leurs yeux, recommandaient à leur bienveillance les hommes blancs qu'ils apercevraient, et déposaient enfin des provisions qui devaient être si utiles à leurs compatriotes en détresse dans des *caches* que ceux-ci pouvaient seuls reconnaître. Malgré le zèle et l'habileté des commandants de ces trois expéditions, aucune ne parvint cependant à découvrir le moindre vestige des traces de Franklin. — Un nombre considérable de navigateurs ont, pendant six années consécutives et pour atteindre un but aussi honorable, parcouru dans différentes directions les régions arctiques par les ordres du gouvernement anglais, dès les premiers mois de 1848, c'est-à-dire du moment où les amis de Franklin eurent jugé que le temps était enfin venu de prendre de sérieuses informations sur son sort. C'est donc sans fondement que le rédacteur du *New-York Herald* du 29 décembre 1855, en rendant compte d'un discours prononcé par le docteur Kane devant la Société américaine de géographie et de statistique, accuse ce gouvernement d'avoir mis peu d'empressement à envoyer *en temps opportun* à la recherche de cet illustre navigateur. « *He* (Franklin) *might have been* « *saved*, dit en effet ce rédacteur, *if the British* « *Government had sent to his assistance* EARLIER »; ce n'est point parce que les expéditions sont parties trop tard qu'on n'a point trouvé l'*Erebus* et la *Terror*, mais plutôt parce qu'on a cherché ces bâtiments où on aurait peut-être pu présumer qu'ils ne pouvaient se trouver. La seconde observation du journaliste américain semble avoir plus de fondement : *Or if Kennedy had pushed further southward to explore New-Somerset and Boothia...* Un autre fait qui prouve encore le vif intérêt qu'inspirait à l'amirauté anglaise la destinée de Franklin et de ses compagnons, c'est la déclaration officielle rendue publique le 7 mars 1850, pour annoncer qu'une somme de 20,000 livres sterling (plus de 500,000 francs) serait accordée aux personnes, à quelque nation qu'elles appartinssent, qui découvriraient et secourraient d'une manière efficace, au jugement de l'amirauté, les équipages de l'*Erebus* et de la *Terror;* et que deux autres sommes chacune de 10,000 livres sterling (250,000 francs) seraient remises, également au jugement de l'amirauté, 1° aux personnes qui en

découvriraient ou secourraient une partie, ou fourniraient des renseignements suffisants pour venir à leur aide; 2° à celles qui par leurs efforts réussiraient les premières à obtenir des renseignements certains sur leur sort (*first succeed in* ASCERTAINING THEIR FATE). Nous ajouterons enfin qu'il résulte d'un relevé inséré dans un cahier du *Chamber's Repository of instructive and amusing Tracts*, intitulé : *The search of sir John Franklin*, que les dépenses des différentes expéditions envoyées tant par le gouvernement anglais que par lady Franklin et par MM. Grinnell et Peabody peuvent être évaluées à 802,466 livres sterling, ou plus de 20 millions de francs; somme que de bonnes autorités considèrent toutefois comme exagérée. —Le gouvernement anglais ne fut pas, comme on vient de le voir, le seul à montrer de l'intérêt et à agir pour cette cause sacrée. L'épouse dévouée de Franklin prit une large part à ces pieuses entreprises, en consacrant tout ce qu'elle pouvait toucher de sa fortune pour équiper et envoyer à ses frais, et au moyen de quelques souscriptions publiques, plusieurs navires à la recherche de son mari, en stimulant en outre le zèle des particuliers par des présents considérables qu'elle offrait aux baleiniers qui chercheraient à obtenir et fourniraient des renseignements sur le sort des équipages de l'*Erebus* et de la *Terror*, et enfin en adressant de pathétiques appels à la sympathie du monde civilisé. Ces appels furent entendus dans le nouveau continent, où un simple citoyen des États-Unis, M. Henri Grinnell, riche négociant de New-York, mû par un noble sentiment d'humanité, envoya dès les premiers mois de 1850 dans les mers arctiques deux navires à la recherche de sir John Franklin, et renouvela depuis, avec l'aide de M. Peabody de Londres, négociant et Américain comme lui, une semblable expédition dont le commandement fut donné au docteur Kane. La France aussi, si elle n'envoya pas d'expédition officielle, eut du moins des représentants dans quelques-uns de ses officiers de marine, parmi lesquels nous citerons avec un certain orgueil le jeune lieutenant de vaisseau Bellot qui, après avoir pris une part active à une première expédition de lady Franklin qu'il commandait en second, périt si malheureusement deux ans plus tard en accompagnant le capitaine Inglefield, envoyé dans le même but par l'amirauté. Un autre jeune officier de la marine française, M. Émile de Bray, a également servi avec honneur pendant plusieurs années pour la même cause dans les mers arctiques sur le navire anglais *the Resolute* que commandait le capitaine Kellet. Les habitants de la Tasmanie aussi, pour témoigner l'intérêt qu'ils prenaient au sort de leur ancien gouverneur, dont la mémoire avait laissé parmi eux de si profonds souvenirs, envoyèrent en 1852 à lady Franklin une somme de 1,700 livres sterling (42,500 francs) comme leur part contributive en quelque sorte aux dépenses qu'elle avait faites dans les précédentes expéditions. Ils accompagnèrent de touchantes adresses ces dons que lady Franklin employa à la nouvelle expédition qu'elle se préparait à faire et dont les généreux Tasmaniens n'avaient point encore connaissance. — On n'avait plus entendu parler de Franklin et de son expédition depuis les informations données le 26 juillet 1845 par les baleiniers *le Prince de Galles* et *l'Enterprise*, lorsque au mois d'août 1850 le capitaine Ommaney, et le même jour, quelques heures après, le capitaine Penny, envoyés à sa recherche, en trouvèrent les traces dans l'île Beechey, située à l'entrée du canal Wellington. Ils y virent, reposant sur le sol, un de ces poteaux dont on se sert ordinairement dans les expéditions arctiques pour diriger ceux qui veulent se rendre soit d'un navire à l'autre, soit au rivage; une feuille de papier sur laquelle un des officiers de quart avait tracé quelques notes (1), des débris de cordes et d'habits, des centaines de caisses de provisions vides en fer-blanc, et les tombes de trois hommes de l'équipage de l'*Erebus* et de la *Terror* chargées d'inscriptions apprenant par leurs dates que Franklin avait hiverné dans cette île au moins jusqu'au mois d'avril 1846. Malgré le grand nombre de navires qui pendant l'année 1850 et postérieurement avaient exploré avec soin les mers arctiques dans le but spécial d'obtenir des nouvelles de l'expédition de Franklin, quatre années s'écoulèrent sans qu'on eût pu recueillir la moindre indication. Ce fut à ce moment, 19 janvier 1854, que l'amirauté crut devoir décider que, si avant le 31 mars suivant on n'avait pas reçu des renseignements sur l'existence des officiers et des équipages de l'*Erebus* et de la *Terror*, leurs noms seraient rayés des listes de la marine et qu'on les considérerait *comme morts au service de Sa Majesté*. Cette décision prise avant le retour en Angleterre de toutes les expéditions envoyées *officiellement* à la recherche de l'*Erebus* et de la *Terror*, et antérieurement aussi à l'expédition du docteur Rae, dont nous allons parler, donna lieu à une chaleureuse et éloquente protestation adressée le 24 février suivant aux lords commissaires de l'amirauté par lady Franklin, qui dans ces circonstances, refusa avec un noble désintéressement la pension de veuve que le gouvernement lui offrait (2). Au printemps de 1854 cependant, le docteur Rae, chargé par la compagnie de la baie d'Hudson d'une mission purement géographique, obtint des informations tristes, mais pleines d'intérêt, d'une tribu d'Esquimaux qu'il rencontra dans le cours de son voyage. Ils lui apprirent que quatre hivers auparavant, c'est-

(1) Ceci est important, parce qu'il prouve combien le papier se conserve en plein air dans ce climat; l'écriture même n'ayant été aucunement altérée après un intervalle de plusieurs années.

(2) ARCTIC EXPEDITIONS. *Copy of a letter addressed by lady Franklin to the Lords Commissioners of the Admiralty, dated the 24th day of february* 1854, etc., *ordered by the House of Commons to be printed 24 March* 1854.

à-dire vers le printemps de l'année 1850, une quarantaine d'hommes blancs avaient été vus par une autre tribu traînant un bateau sur la glace près du rivage septentrional de l'île du Roi-Guillaume et qu'à une époque plus avancée de la même saison, mais avant la rupture de la glace, les corps de tous ces hommes avaient été retrouvés à une petite distance au nord-ouest de l'embouchure de la grande rivière des Poissons ou de Back, où, suivant les indigènes, ils avaient péri sans doute de froid et de faim. L'identité de ces malheureux avec les équipages de l'*Erebus* et de la *Terror* fut démontrée par différents objets qui en provenaient incontestablement, recueillis sur les lieux par les Esquimaux, dont le docteur Rae fit l'acquisition et qu'il a apportés en Angleterre. On remarque parmi ces objets une petite pièce d'argenterie sur laquelle est gravé le nom de Franklin, sa décoration de l'ordre des Guelfes portant ces mots qui pourraient si bien lui être appliqués : *Nec aspera terrent;* des fourchettes d'argent avec les initiales et les armoiries du capitaine Crozier, commandant en second de l'expédition, et celles d'autres officiers, plusieurs chronomètres, des portions de cordages et autres apparaux portant la marque de la marine anglaise, etc. Cette découverte semblait détruire tout espoir de revoir jamais l'infortuné Franklin. Mais le sort des autres membres de l'expédition restait toujours couvert des voiles du mystère; aussi l'amirauté anglaise crut devoir inviter la compagnie de la baie d'Hudson à envoyer de nouveau dans les parages déjà visités des hommes intrépides et intelligents pour vérifier l'exactitude des faits exposés par le docteur Rae, rendre les derniers devoirs aux marins qui avaient sacrifié leur vie au service de leur patrie, et retirer enfin des mains des Esquimaux les journaux, papiers de bord et tous les autres manuscrits qui, d'après le récit du docteur Rae, devaient se trouver au pouvoir des naturels. La compagnie de la baie d'Hudson s'empressa de se conformer à l'invitation du gouvernement, et des rapports authentiques de la fin de 1855 (1) nous apprennent que MM. James Anderson, chef de l'expédition, et Green Stewart, son adjoint, tous deux employés de la compagnie, ont accompli, mais seulement en partie, la mission délicate et difficile qu'elle leur avait confiée. Ils ont descendu la rivière de Back jusqu'à son embouchure, et visité les îles de Montreal, Maconochie, la pointe Ogle, etc. Les Esquimaux rencontrés par eux ont confirmé les récits du docteur Rae, et comme lui, ces explorateurs ont recueilli et rapporté plusieurs objets ayant évidemment appartenu, soit aux navires, soit à Franklin ou à ses compagnons, mais ils n'ont trouvé ni vêtements, ni canons. C'est vainement aussi qu'ils ont cherché les corps des marins anglais, dont les Esquimaux avaient annoncé la mort; ils n'ont pas été plus heureux dans leur recherche des papiers de bord et des manuscrits. Ces derniers documents auraient levé les doutes qui peuvent exister encore en fournissant de précieuses informations sur le sort des marins anglais et sur la route suivie par les deux bâtiments de l'expédition depuis que Franklin a quitté le détroit de Barrow, pour s'engager très-probablement dans les détroits de Peel et de Victoria, ainsi que sur les événements survenus jusqu'à la dernière catastrophe à l'embouchure de la rivière de Back. Quant au corps des deux navires, lesquels auraient été, selon toute apparence, pillés par les Esquimaux, ces indigènes ont persisté à affirmer qu'ils furent écrasés entre des montagnes de glace. Il est fâcheux que le docteur Rae se trouvant au mois d'avril 1854 à quatre journées seulement de l'endroit où les Esquimaux lui avaient annoncé que les quarante marins anglais étaient morts de faim, ne se soit pas rendu sur les lieux pour s'assurer de l'exactitude d'un fait aussi important; on a vu plus haut que M. Anderson a exploré l'embouchure de la rivière de Back sans obtenir de résultats satisfaisants. D'après les renseignements parvenus en Angleterre, plusieurs officiers employés dans les récentes expéditions arctiques pensent que le bateau qui portait les quarante marins dont les restes ont été trouvés par M. Anderson a dû être soigneusement équipé avec les ressources qu'offrait l'*Erebus* et la *Terror*, détaché sans doute par le commandant de l'expédition pour aller à la découverte et chercher des secours, ainsi que l'a fait, dans un cas semblable, le capitaine Mc Clure pendant son séjour forcé à la baie *Mercy*. Ils pensent que ces deux navires pourraient bien exister à une certaine distance au nord du cap Félix, point extrême de la terre du Roi-Guillaume (*King-William Land*), où il ne serait pas difficile de se rendre en descendant le *Peel Sound*, etc., c'est-à-dire en prenant la même route que Franklin paraît avoir suivie. Antérieurement, on avait appris de plus que le capitaine Collinson avait trouvé aux îles Finlayson, dans la baie de Cambridge, peu éloignée à l'ouest du détroit de Victoria, une pièce de bois et d'autres objets que sans hésitation il a déclaré provenir de l'*Erebus* ou de la *Terror*. — Maintenant qu'il est difficile de conserver quelque espérance sur la triste destinée de Franklin et ses braves et malheureux compagnons, quoiqu'il ne soit cependant pas complétement impossible que quelques-uns d'entre eux aient survécu, on ne peut plus retarder, ce nous semble, l'examen d'une importante question : celle de savoir quelle part de gloire leur appartient dans la découverte d'un passage entre les deux

(1) Lettre écrite du fort Résolution le 17 septembre 1855 à sir George Simpson, gouverneur de la terre Rupert, par M. James Anderson, *chief factor* de la compagnie de la baie d'Hudson; et renseignements communiqués aux journaux américains par M. Green Stewart, commandant en second de l'expédition.

Océans (1). — En attendant qu'un comité spécial composé d'hommes compétents soit nommé par l'Angleterre, et nous espérons qu'il ne tardera pas à l'être, pour résoudre cette question en payant un juste hommage à la mémoire d'un de ses plus grands navigateurs et des braves marins qui ont partagé son triste sort, qu'il nous soit permis d'en présenter ici quelques-uns des éléments, et d'exprimer ce que nous pensons sur la solution du problème qui occupe tous les esprits. — Nous avons déjà fait connaître les résultats des deux premières expéditions sur les côtes de la mer Arctique commandées par Franklin de 1819 à 1822 et de 1825 à 1827. Nous avons vu que dans la direction de l'ouest il n'avait laissé qu'une faible lacune inexplorée d'environ 160 milles (50 et quelques lieues), lacune plus que remplie en 1837 par MM. Dease et Simpson, qui s'étaient avancés à l'ouest jusqu'à la pointe Barrow, et à l'est au delà de l'embouchure de la rivière de Back. Il était donc démontré en 1837, c'est-à-dire huit ans avant le départ en 1845 de l'*Erebus* et de la *Terror*, que la mer Arctique était libre et navigable de l'embouchure de la rivière de Back à la pointe Barrow ou plutôt jusqu'au détroit de Beering, puisque la distance entre la pointe Barrow et ce détroit avait déjà été explorée. Or comme des débris des navires *l'Erebus* et *la Terror* et des objets ayant appartenu à leur commandant et à des membres de son expédition ont été trouvés près de l'embouchure de la rivière de Back, où ses marins, après avoir descendu les détroits de Lancaster et de Barrow, avaient été portés au printemps de 1850, en suivant probablement (2) les détroits de Peel et de Victoria, il nous paraît en résulter nécessairement que c'est à Franklin et à ses compagnons qu'appartient la gloire d'avoir résolu avant tous autres, en venant de l'est, le fameux problème du passage entre les deux Océans, que plus tard Mc Clure a résolu de son côté par une autre direction en venant de l'ouest et en s'élevant à une plus haute latitude. Vivants, il est difficile de croire qu'on eût pu leur refuser les bénéfices des actes du parlement; maintenant qu'ils ne sont plus, quelle sorte d'hommage ou de justice l'Angleterre devra-t-elle rendre à leur mémoire? C'est ce qu'il ne nous appartient pas d'examiner. — Cette question a été au surplus longuement, savamment discutée et résolue affirmativement au mois de juillet 1855 devant le comité choisi par la chambre des communes (1), par sir Roderick Impey Murchison, ancien président de la Société géographique de Londres, aujourd'hui directeur général de l'exploration ou levé géologique (*Geological survey*) du Royaume-Uni, qui est entré à ce sujet dans de lumineux développements; par le capitaine de vaisseau Washington, en ce moment hydrographe de l'amirauté; par le capitaine Collinson, etc.; tandis que le comité lui-même ne s'est pas cru suffisamment autorisé à se prononcer en ce qui concerne les droits de Franklin ou de ses compagnons. Et en dehors du comité, l'amiral sir Francis Beaufort, ancien hydrographe de l'amirauté; sir John Richardson, l'un des explorateurs les plus renommés des mers arctiques, auquel, suivant M. A. K. Isbister, la science doit presque tout ce qui est connu de l'histoire naturelle de la vaste région qui entoure la baie d'Hudson (2); le docteur Hawks, président de la Société géographique de New-York; M. Henri Grinnel, et beaucoup d'autres personnages éminents, dont la compétence ne saurait être contestée, ont écrit dans le même sens. Si nous nous sommes hasardé à traiter un sujet aussi délicat et à émettre une opinion, nous avons cru pouvoir le faire sans inconvénient, malgré notre insuffisance, en nous appuyant sur les imposantes autorités qui viennent d'être citées et après avoir étudié, la dernière carte de l'amirauté sous les yeux, les principales publications officielles et privées qui ont paru, ou du moins que nous avons pu nous procurer, sur les actes et les travaux de Franklin. — Il est bien à regretter que des circonstances particulières aient empêché le commandant du *Prince-Albert*, envoyé en 1851, aux frais de lady Franklin, à la recherche de son mari, de suivre à la lettre les instructions de cette femme si intelligente et si dévouée : guidée, pour ainsi dire, par une sorte d'inspiration, lady Franklin conseillait en effet de suivre précisément la route qui eût fait rencontrer l'*Erebus* et la *Terror*. On ne doit pas éprouver moins de regrets en voyant que, par une singulière fatalité, la plupart des explorateurs chargés de retrouver les traces de ces deux bâtiments se sont dirigés vers l'île Melville, contrai-

(1) Après le retour du docteur Rae, en 1854, une pierre tumulaire portant une touchante épitaphe, consacrée par lady Franklin à la mémoire de l'amiral et de ses infortunés compagnons, fut confiée par elle au lieutenant Harstein, de la marine des États-Unis, au moment où il partait, au mois de juin 1855, pour aller à la recherche du docteur Kane, parce qu'il n'y avait pas en ce moment dans les ports d'Angleterre de navire en partance pour l'île Beechey, où cette pierre devait être placée. Le lieutenant Harstein n'ayant pas, comme on sait, continué son voyage, la pierre tumulaire a été déposée provisoirement par lui à l'île Disco, jusqu'à la première occasion favorable qui se présentera pour l'île Beechey.

(2) Nous pourrions dire *certainement*, car Franklin, en quittant en 1846 ses premiers quartiers d'hiver de l'île Beechey, située à l'entrée du canal Wellington et presque dans le détroit de Barrow, se dirigeant sur le cap Walker et descendant à l'ouest de la côte de *North Sommerset* et de *Boothia Felix*, les détroits de Peel et de Victoria qui l'ont conduit aux environs de l'embouchure de la rivière de Back, où tant de débris retrouvés confirment cette supposition, aurait suivi presque à la lettre les instructions de l'amirauté qui lui prescrivaient, après être arrivé à ce cap, de naviguer au sud, puis à l'ouest, en se dirigeant vers le détroit de Beering. *When* (*in the latitude of about* 74° 1/4), portent ces instructions, *you have reached the longitude of that portion of land on which cape Walker is situated, or about* 90° *West, we desire that every effort be used to endeavour to penetrate to the southward and westward in a course as direct towards* BHERING'S *strait as....*

(1) *Report from the Select Committee on Arctic Expedition; together with the proceedings of the Committee*, etc., etc. *Ordered by the House of Commons to be printed*, 20 *july* 1855.

(2) *On the Geology of the Hudson's Bay territories and of portions of the Arctic and North-Western regions of America, by A. K. Isbister, M. A., M. R. C. P.*, etc. *With a coloured geological map.*

rement aux instructions données en 1845 par l'amirauté et que nous avons rappelées plus haut, lorsque Franklin avait toujours dit, avant de partir pour sa dernière expédition, que c'était le long des côtes septentrionales de l'Amérique qu'on avait le plus de chances pour trouver le fameux passage, quoiqu'on doive reconnaître qu'il ajoutait en même temps que, dans le cas où il rencontrerait des obstacles insurmontables pour se diriger au sud-ouest, il chercherait un passage au nord en remontant le canal Wellington. — Une multitude d'îles, de caps, de baies, de ports, de rivières, etc., ont reçu le nom de Franklin, en l'honneur de ce navigateur, dans l'Australie, dans la Tasmanie et sur divers autres points du globe. Nous n'en citerons qu'un petit nombre. Dans la Tasmanie, par exemple, une grande rivière s'appelle Franklin. Deux îles Franklin doivent ce nom, l'une à sir James Ross, qui la découvrit en 1841, par 76° 12′ de latitude australe et 168° 20′ de longitude ouest de Greenwich : c'est l'île la plus méridionale de la région antarctique. L'autre, découverte et nommée par le docteur Kane au printemps de 1854, par 81° 21′ de latitude nord et 65° 30′ de longitude ouest, est la plus septentrionale de la région arctique. On trouve sur la côte septentrionale de l'Amérique, au sud-est du cap Bathurst, à la longitude de 125° ouest, une baie que le docteur Richardson a appelée baie Franklin; un cap, sur la côte nord-ouest de l'île du Roi-Guillaume, longitude 98° ouest, a reçu le nom de cap Franklin de MM. Dease et Simpson; et un autre cap, situé en face du cap lady Franklin, dans le détroit de Wellington, par 77° de latitude nord et 97° de longitude ouest, a été nommé en 1851 par le capitaine Penny cap sir John Franklin, etc. — L'esquisse que nous venons de tracer de la vie et des travaux de sir John Franklin a montré qu'il réunissait les qualités les plus diverses et les plus rares. Né pour ainsi dire marin, et entré dès sa plus tendre enfance à bord des vaisseaux de l'État, il eut la constance de refaire, pour ainsi dire, son éducation littéraire; il parvint par sa persévérance à acquérir des connaissances très-étendues, grâce à ses heureuses dispositions, et aussi grâce aux conseils et aux directions du capitaine Flinders, son parent et son ami, et à ses relations avec les savants de l'Angleterre. Après avoir parcouru presque toutes les mers et s'être fait distinguer par son courage à Copenhague, dans le détroit de Malacca, à Trafalgar et à la Nouvelle-Orléans, il commence sa véritable carrière, l'exploration des mers arctiques, à laquelle sa vie fut dès lors consacrée, à l'exception de quelques années près, où il commande le *Rainbow* dans la Méditerranée, et où, chargé ensuite du gouvernement d'une importante colonie, il s'y montre administrateur habile et intelligent et sait y faire vénérer sa mémoire. Dans toutes les missions qui lui furent confiées, Franklin justifia l'opinion que sir Joseph Banks, les navigateurs les plus célèbres et les savants les plus distingués de la Grande-Bretagne avaient conçue de ses talents, de son caractère, de son intrépidité, des ressources de son esprit dans les circonstances les plus difficiles et de son habileté comme marin. Tous ceux qui ont servi sous ses ordres lui sont restés toujours tendrement attachés; tous ils rendent hommage à la solidité de son jugement, à la simplicité de ses manières, à sa droiture, à son discernement, à son admirable franchise, à sa piété éclairée, comme à sa bienveillance et à sa modestie, et reconnaissent qu'il n'a jamais laissé échapper une occasion de faire valoir leur mérite en parlant peu de ses propres services. — On a vu que sir John Franklin avait été marié deux fois, et qu'il eut le bonheur de trouver dans ses deux épouses de nobles caractères bien dignes de sympathiser avec le sien. Il a laissé de son premier mariage, qui ne dura qu'un an et demi, une seule fille, qui a épousé en 1849 le révérend J.-P. Gell. — Nous ne croyons pouvoir mieux clore cette notice qu'en citant un fait qui montrera l'estime que sir John et lady Franklin, dont les noms, sous plus d'un aspect, sont inséparables, avaient su inspirer aux plus éminents personnages. Au mois de mars 1853, un an environ avant qu'on eût acquis la triste certitude de la mort du vaillant amiral, une jeune et gracieuse souveraine à laquelle lady Franklin avait cru devoir faire hommage, par l'intermédiaire du capitaine Inglefield, de la relation du dernier voyage fait, à ses frais, à la recherche de sir John, sous le commandement du capitaine Kennedy et du lieutenant français Bellot, lui adressa une lettre où se trouvent ces lignes dictées par le cœur le plus tendre et le plus élevé, que nous sommes heureux, et ne nous croyons pas indiscret de reproduire : — « C'est surtout comme femme et comme épouse « que je verrais avec plaisir la France associée à « l'Angleterre dans ces expéditions généreuses qui « ont pour premier but de retrouver un homme « dont les vertus privées sont sûrement au niveau « de ses talents et de son courage, puisqu'il vous « a inspiré un si admirable dévouement. — A la « fin, je l'espère, le ciel vous accordera le succès « que mérite votre tendresse conjugale; et ce « jour-là, Madame, il y aura une personne qui « partagera bien vivement la joie de l'épouse du « commandant Franklin : ce sera l'épouse de l'em- « pereur Napoléon. » — Hélas! les vœux et les espérances de notre auguste impératrice ne se sont pas malheureusement réalisés. D—z—s.

FRANKLIN (miss Anna-Éléonore Porden, ensuite mistriss), femme poëte anglaise, épouse du précédent, naquit en juillet 1785. Son père était un architecte habile, qui travailla quarante ans pour la maison de Grosvenor, et qui, entre autres ouvrages, a construit le château d'Eaton-Hall, dans le comté de Chester, et les écuries royales de Brigh-

ton. Miss Anna savait fort bien dessiner, non-seulement les épures et les ornements d'architecture, que souvent lui imposait son père, mais aussi le paysage et la figure. Toutefois c'est surtout vers les études littéraires, ou voisines de la littérature, que se porta de préférence son activité. Douée de la mémoire la plus heureuse, elle embrassait et approfondissait tout, le plus souvent sans maître. A onze ans et avant d'avoir la moindre teinture du latin, pour lequel elle avait pris de l'antipathie, elle s'avisa de vouloir apprendre le grec, et en dépit des difficultés, en dépit du manque presque absolu de dictionnaires et de traductions où le grec ne soit pas expliqué par le latin, elle en vint à son honneur. Il est vrai que cette fois elle fut obligée de recourir aux lumières comme à la complaisance d'un ami de son père : par ses conseils et sous ses auspices, elle se fit un lexique grec-anglais, et, passant en revue de cette façon tous les mots de la langue, elle devint habile hellénîste. Plus tard elle descendit au latin, qui ne fut qu'un jeu pour elle. Elle écrivait et parlait le français avec autant d'aisance que de pureté. Son père était un des souscripteurs à l'institution royale. Auditrice assidue des professeurs que la Grande-Bretagne applaudissait dans cette enceinte, elle y acquit des notions en même temps justes et piquantes, étendues et profondes, sur une foule d'objets auxquels son sexe reste trop souvent étranger. La botanique, la géologie, la chimie lui étaient surtout familières : en un mot, à l'exception des mathématiques, elle connaissait, superficiellement au moins, toutes les principales branches des sciences. Cette espèce de savoir encyclopédique est ici un trait essentiel, car l'on en retrouve partout des traces dans les œuvres de mistriss Franklin, et c'est à ce caractère de son talent que sont dues ces couleurs variées, brillantes, qui émaillent sa versification, ces images empruntées à toutes les sciences, à tous les temps, et qui donnent à sa manière une originalité réelle. Déjà ces qualités se distinguent dans les bluettes légères que composait miss Porden à quinze ans, et qui parurent, soit dans la *Boîte à thé*, soit dans la *Boîte athénienne*, deux feuilles dont elle fut successivement directrice, où n'étaient admises que les productions scientifiques ou littéraires d'un cercle d'amis choisis, qui se réunissait toutes les quinzaines chez son père. C'était le temps où des Étoniens venaient de faire paraître leur *Boîte à sel*, dont évidemment la *Boite à thé* n'est qu'une imitation. Diverses pièces de celle-ci obtinrent un vrai succès et commencèrent à faire connaître la jeune miss. Tel fut surtout son petit poëme intitulé *les Voiles*, ou *le Triomphe de la constance*. Les applaudissements que reçut ce morceau lui inspirèrent l'idée de le retoucher et d'y introduire des développements. Le sujet par lui-même n'est rien : une jeune fille ramasse des coquillages sur le bord de la mer, le vent enlève son voile. Mais cette donnée si frêle devient le prétexte de descriptions charmantes où brillent en même temps un vif coloris poétique et un savoir positif; l'auteur enchaîne gracieusement des épisodes qui tour à tour offrent la peinture et de faits empiriques un peu secs en eux-mêmes et de sentiments dont le voisinage adoucit ou dissimule l'aridité des détails scientifiques. On peut bien dire que la mythologie des esprits élémentaires, employée par miss Porden, à l'exemple de Pope, de Darwin, est dans notre siècle un peu surannée; on peut trouver assez hétérogène le pêle-mêle des noms grecs que miss Porden donne aux personnifications de minéraux et de noms anglais, allemands ou autres qu'elle a été obligée de laisser aux substances qui les portent. Ces remarques ne nuisirent pas au succès de l'ouvrage publié en 1815, en six chants, et dédié à la comtesse Spencer. Cette sympathie du grand monde pour les essais de miss Porden ne pouvait qu'encourager sa vocation poétique. Elle se livra plus ardemment aux inspirations de son talent; et au bout de sept ans, interrompus tantôt par quelques publications légères, tantôt par des voyages sur le continent (à Paris ou en Suisse), elle fit paraître son *Cœur de Lion*, ou *la Troisième croisade*, poëme épique bien consciencieux, en seize grands chants. S'il ne fallait pour être lu, pour être goûté de nos jours qu'une versification mélodieuse, un style en même temps brillant et correct, le choix d'un sujet national, des tableaux variés, de belles descriptions, des épisodes, des batailles, des amours et des notes à la fin de l'ouvrage, *Cœur de Lion* aurait reçu de l'Angleterre l'accueil le plus favorable, car il a de tout cela autant ou plus que les poëmes épiques placés immédiatement après les cinq ou six chefs-d'œuvre du genre. La variété même y est plus grande, et la fidélité des peintures, l'exacte observation des costumes, la mise en scène non-seulement des caractères et des passions individuelles, mais des passions et de l'esprit de toute l'époque, prouvent un talent de combinaison, une flexibilité, une érudition qu'il est fort rare de trouver réunies dans une même tête. Malheureusement l'épopée n'est pas en hausse par le temps qui court, à moins qu'on ne veuille gratifier du nom d'épopée les contes, nouvelles et romans. Tout a son temps; les croisades ont eu le leur, le poëme épique a eu le sien. Les vers, s'ils veulent être tolérés aujourd'hui, ne doivent pas se présenter en masse; il faut qu'ils aient l'air d'un court récit, d'un *vade-mecum*, d'une effusion lyrique qui commence chaudement et finisse vite. Miss Porden n'était sans doute pas sans remarquer l'immense difficulté que le génie éprouve aujourd'hui à faire adopter par un public superficiel, parce qu'il est impatient et dédaigneux, une œuvre grande et consciencieuse. En pesant ce qu'elle avait fait à vingt-sept ans et ce qu'elle portait de ressources en elle-même, on ne doutera pas qu'elle n'eût

trouvé dans la hauteur et la souplesse de son intelligence les moyens de conquérir, non une froide estime, mais l'enthousiasme du public, si elle n'eût été marquée par le destin pour une mort prématurée. Maladive depuis son enfance, elle eut surtout beaucoup à souffrir pendant les derniers moments de son père, qu'elle ramena mourant de Paris, et elle fut elle-même plusieurs semaines entre la vie et la mort (1822). L'année suivante elle épousa sir John Franklin, connu par ses découvertes dans la région polaire du Nord. Admiratrice de tout ce qui était grand et beau, elle avait dès 1818, à la suite d'une visite à bord des deux vaisseaux de découverte *l'Isabelle* et *l'Alexandre*, chanté l'*Expédition arctique*, et loin de regarder avec effroi les préparatifs du départ de son mari pour une nouvelle exploration, elle s'associait de tous ses vœux à des efforts qu'elle espérait voir couronner par un succès glorieux à la fois pour l'Angleterre et pour le nom qu'elle portait. Mais elle ne devait pas être témoin du retour de son mari : l'affection pulmonaire qui depuis des années la minait cruellement, et que n'avait pas diminuée la naissance d'une fille (juin 1824), l'emporta cinq jours après le second départ de son mari, le 22 février 1825. Les poésies de mistriss Franklin, moins *Cœur de Lion*, ont été réunies en un volume, Londres, 1827. Parmi ces morceaux, la plupart charmants, *le Roitelet* mérite surtout d'être distingué. P—OT.

FRANKON ou FRANCON, nom commun à plusieurs personnages confondus par quelques biographes. FRANCON, nommé évêque de Liége en 856, prélat d'une haute naissance, avait été élève de l'école du palais de Charles le Chauve (1), et fit passer dans celle de son église les sciences qu'il y avait vu enseigner. Il était philosophe, rhéteur, poëte, habile dans la musique et très-versé dans la littérature sacrée et profane. Doué d'un génie vif et de l'heureux talent de la parole, à la tête lui-même de l'école qu'il avait ou établie ou perfectionnée, il y forma des disciples dignes de lui et des hommes célèbres. De ce nombre fut Étienne, qui lui succéda dans l'épiscopat, et qui a laissé beaucoup d'ouvrages. Ce même Francon partagea avec d'autres évêques le tort d'avoir autorisé, dans une assemblée tenue à Aix-la-Chapelle, le renvoi de Teuteberge, épouse du roi Lothaire, et favorisé la passion du roi pour Valdrade, que ce prince épousa au préjudice de sa femme légitime. Prélat guerrier, Frankon s'opposa avec courage à l'invasion des Normands en 891 et les combattit plusieurs fois avec succès. De belles et louables actions, une grande part dans les affaires de l'État et de l'Église l'ont fait regarder comme l'un des personnages célèbres de son temps, quoique sa conduite n'ait pas été en tout irrépréhensible. Il mourut en 903, ou suivant Mabillon en 901. Il paraît qu'il avait composé plusieurs ouvrages ; mais, de ceux qu'on lui a attribués, les uns appartiennent à un autre Francon (1) et les autres à Étienne, son successeur. — FRANKON, scolastique ou écolâtre de Liége, florissait en 1066 ; il avait fait ses études dans l'école de l'église de cette ville, sous le célèbre Adelman, savant religieux de l'abbaye de Stavelo, et il y enseigna après lui. Devenu écolâtre, il soutint l'honneur de cette dignité par l'intégrité de ses mœurs et par un grand fonds d'érudition et de savoir : il était philosophe, mathématicien, astronome et musicien très-distingué ; mais l'étude des lettres humaines et le goût des arts ne l'avaient point détourné des saintes Écritures, dans lesquelles on dit qu'il était fort instruit. Il a laissé : 1° un *Livre sur la quadrature du cercle ;* il fut aidé dans ce travail par Falchalin, savant moine de St-Laurent de Liége, et il dédia son ouvrage à Hermann ; archevêque de Cologne ; 2° *Traité du comput ecclésiastique pour trouver le jour de Pâques ;* 3° *Traité sur les jours des Quatre Temps* (avec le même Falchalin) ; 4° *Quelques écrits sur la musique et le plain-chant ;* 5° *D'autres écrits sur la sphère ;* 6° un *Ouvrage sur le bois de la vraie croix*. On ignore en quelle année il mourut. — FRANKON, deuxième abbé d'Afflighem, ordre de St-Benoît, dans le Brabant, autrefois du diocèse de Cambrai, maintenant de celui de Malines, y succéda en 1109 à Fulgence, premier abbé ; il avait étudié sous lui avec succès les lettres divines et humaines : il était grand théologien, et il écrivait avec une égale facilité en prose et en vers. Trithème et Sigebert en parlent comme d'un homme éloquent, plein de connaissances, estimé des princes, des évêques et des personnages les plus illustres de son temps ; il était surtout fort considéré de Henri Ier, roi d'Angleterre. Son goût pour les lettres lui fit enrichir de beaucoup de livres la bibliothèque de son abbaye. On a de lui : 1° un *Traité de la grâce, en douze livres* (en latin), Anvers, 1565 ; et Fribourg, 1620, in-12. Il le commença, étant encore simple religieux, par ordre de Fulgence, son prédécesseur, dont il fait l'éloge à la fin, ne l'ayant terminé qu'après lui avoir succédé. Dans le 10e livre se trouve une preuve de sa croyance sur la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ sous les divines espèces au sacrement de l'autel. 2° Une pièce en cinquante vers latins, intitulée : *De statu futuræ gloriæ ;* Fabricius l'a insérée dans

(1) Cette école du palais, appelée aussi École palatine, avait été fondée par Charlemagne. Charles le Chauve y attirait les plus habiles maîtres. « La cour, dit un écrivain, était comme « une palestre et un lieu d'exercice pour toutes les parties de la « science : aussi toute la noblesse et tous les grands du royaume « y envoyaient-ils leurs enfants pour s'y former aux sciences « *divines* et humaines. »

(1) Les auteurs de l'*Histoire littéraire de France* disent que Trithème, dans son traité *De viris illustribus Germaniæ*, attribue à Francon, évêque de Liége, le traité de la quadrature du cercle, et celui du comput ecclésiastique. Dans ce cas, Trithème se contredit, ou s'est corrigé s'il n'a écrit son livre *De scriptoribus ecclesiasticis* qu'après celui *De viris illustribus Germaniæ ;* car dans le premier, p. 144, on trouve les deux traités cités ci-dessus, au nombre des ouvrages de Frankon l'écolâtre.

sa *Biblioth. med. et inf. latinit.* 3° Des Lettres à diverses personnes ; 4° des sermons sur la sainte Vierge et divers autres écrits. Il existait chez les chanoines réguliers de Tongres un traité *De cursu vitæ spiritualis*, avec le nom de *Franconis monachi*, que Valère-André présume devoir être Frankon d'Afflighem. L—Y.

FRANQUAERT. *Voyez* FRANCQUAERT.

FRANQUE (LUCILE-MESSAGEOT, dame), née à Lons-le-Saulnier en 1780, avait reçu de la nature une organisation délicate, don funeste et précieux, qui fait à la fois le tourment et le bonheur de ceux qui le possèdent. Elle annonça dès l'âge le plus tendre des dispositions également heureuses pour la poésie et pour la peinture et vint à Paris les cultiver dans la société des artistes les plus célèbres. Quelques tableaux non moins remarquables par la vigueur du dessin, par l'expression des figures, que par le choix des sujets, pris tous dans un monde et dans une nature intermédiaires, lui méritèrent les éloges et les encouragements de ses maîtres. A dix-huit ans elle devint l'épouse de M. Pierre Franque, peintre d'histoire, connu avantageusement; son mariage n'apporta aucun changement au genre de vie qu'elle avait adopté. Partagée entre la lecture des poëtes et l'étude de la peinture, elle sentit chaque jour s'accroître son éloignement pour la société. Une maladie de consomption, triste fruit de son excessive sensibilité, ne tarda pas à se développer en elle ; et, après avoir langui quelque temps, elle mourut dans la retraite à Chaillot en 1802, à l'âge de 22 ans. Elle a laissé quelques ouvrages manuscrits, parmi lesquels on cite des fragments d'un *Essai sur les harmonies de la mélancolie et des arts* et un poëme intitulé : *Le tombeau d'Éléonore.* Nodier a inséré un Éloge de Lucile Franque dans ses *Essais d'un jeune barde.* W—S.

FRANS (.....), peintre, naquit à Malines en 1539 ou 1540 : son maître est inconnu. Il peignit des sujets tirés de l'Écriture ; il fit pour l'église de Notre-Dame de Malines une *Fuite en Égypte*, et pour celle de Notre-Dame du couvent d'Hanswyck, près cette ville, l'*Annonciation* et la *Visitation*, tous tableaux de grandeur naturelle. Son coloris et son dessin étaient bons, dit Descamps, et il peignait avec intelligence ses fonds de paysage. Des éloges donnés avec une telle circonspection par un bon connaisseur prouvent que Frans fut du très-grand nombre des artistes qui ne se sont pas élevés au-dessus de la médiocrité : l'année de sa mort est inconnue. D—T.

FRANSZ (PIERRE). *Voyez* FRANCIUS.

FRANTZ (WOLFGANG), docteur en théologie, naquit en 1564 à Plauen, dans la haute Saxe, de parents luthériens et fit ses études à Francfort-sur-l'Oder ; il fréquenta ensuite les cours de l'université de Wittemberg pendant plusieurs années et prit ses degrés en théologie : nommé professeur d'histoire à la même école en 1598, il se démit de cet emploi trois ans après, pour la place de surintendant des églises de Kemsperg. De retour à Wittemberg en 1605, il y fut nommé à la chaire de théologie et mourut dans cette ville en 1628 d'apoplexie, maladie dont il avait éprouvé les premières atteintes huit ans auparavant. Il a publié un grand nombre d'ouvrages théologiques, dont la plupart n'offrent aujourd'hui que peu d'intérêt. On en trouvera les titres dans les *Vitæ virorum eruditor.* de Melch. Adam et dans le *Dictionnaire* de Moréri ; on se contentera d'en indiquer ici les principaux : 1° *De reliquiis ecclesiæ sanctorum Witembergæ*, Wittemberg, 1617, in-4° ; 2° *Schola sacrificiorum patriarchalium sacra, hoc est assertio satisfactionis a D. N. J. C. pro peccatis totius mundi præstitæ, in sacrificiorum veterum typis fundatæ, et recentibus Arianis seu Photinianis opposita.* Cet ouvrage a eu plusieurs éditions : la meilleure et la plus récente est celle de Wittemberg, 1654, in-4° ; 3° *Tractatus theologicus de interpretatione SS. Scripturarum maxime legitima, duabus constans regulis a Luthero ad papatus Romani destructionem in versione bibliorum germanica usitatis.* Il eut un grand succès en Allemagne ; l'édition de Wittemberg, 1708, in-4°, est au moins la quatrième. 4° *Animalium historia sacra*, Wittemberg, 1612, in-8° ; 5e édition, Amsterdam, 1658, in-12, recherchée pour la beauté de l'impression et la commodité du format ; avec la continuation de Jean Cyprianus, Dresde, 1687 ; Leipsick, 1688, 2 vol. in-8° : la meilleure et la plus complète de toutes les éditions de cet ouvrage est celle de Francfort, 1712, 5 tomes en 4 volumes in-4°. Il est divisé en quatre parties, qui traitent des quadrupèdes, des oiseaux, des poissons, des serpents et des insectes. L'auteur, après avoir donné une courte description de l'animal qui fait le sujet du chapitre, rapporte tous les passages de l'Écriture qui y ont trait, et les explique par un commentaire d'une érudition aussi agréable que variée. Le succès de cet ouvrage fut extraordinaire ; il s'en est fait près de vingt éditions, tant en Allemagne qu'en Hollande, et il a été traduit en anglais, Londres, 1674, in-8°. W—S.

FRANTZKE (GEORGE), célèbre jurisconsulte allemand, naquit en Silésie en 1594. Après avoir professé quelque temps le droit en Allemagne, il vint momentanément à Strasbourg, où il publia même quelques écrits. De retour dans sa patrie, il devint successivement conseiller de la petite principauté de Schwartzbourg-Rudolstadt, puis chancelier à la cour de justice de Gotha, où il mourut au commencement de 1659. Les ouvrages de Frantzke sont peu nombreux, mais jouissent en Allemagne d'une réputation méritée; on remarque parmi eux : 1° *Doctrina de laudemiis*, Iéna, 1628, in-4°, et nouvelle édition 1664 ; 2° *Commentarius ad priores XXI libros Digestorum*, Strasbourg, 1644, in-4° ; ouvrage fort estimé, qui malheureusement n'est pas terminé, mais dans lequel la matière des évictions surtout est traitée d'une manière supérieure ; 3° *Resolutionum libri tres ;* le meilleur des

ouvrages de Frantzke, et celui dans lequel il développe le plus de justesse d'esprit et l'érudition la plus saine. Chacun des trois livres qui le composent a été publié séparément, savoir : le 1er à Iéna, en 1654, in-4°; il fut bientôt après suivi du 3e, qui parut à Gotha, 1655, in-4°; le 2e ne fut publié qu'avec la seconde édition du 1er, à Iéna, 1656, in-4°. Il a paru en 1721, à Cologne, une réimpression in-4° des deux premiers livres seulement. 4° *Commentarius ad Instituta*, Strasbourg, 1658, in-4°. J.-H. Acker a publié une vie de Frantzke sous le titre : *Vita et fata Georgii Frantzkii*, Leipsick, 1714, in-8°. P—N—T.

FRANZ (Jean-Michel), professeur de géographie à Göttingen, naquit en 1700 à Œhringen en Saxe. Son père, qui était chapelier, voulait lui faire embrasser une profession mécanique; mais grâce à la protection des personnes qui s'intéressèrent au jeune Franz, il put, malgré de nombreux obstacles, suivre son penchant pour l'étude. Il fit à l'université de Halle la connaissance de J.-C. Homann, qui, en 1730, l'appela à Nuremberg pour tenir la correspondance de sa maison de commerce, connue dans toute l'Europe par les cartes de géographie dont elle avait le fonds. Franz avait successivement suivi les cours de médecine et de jurisprudence, dont il n'avait pas pu tirer parti pour améliorer sa fortune; il profita de sa nouvelle position pour s'occuper de la géographie, qui lui fut plus avantageuse. Homann, accablé d'infirmités, mourut bientôt et laissa par son testament la propriété de son fonds à Franz et à J.-G. Ebersperger, qui continuèrent la maison de commerce sous le nom des héritiers Homann. Franz accrut encore l'activité et la réputation de cette maison, en mettant tous ses efforts à ne pas copier des cartes déjà publiées et à ne faire paraître que des cartes dressées d'après des documents nouveaux et des dessins originaux. Son zèle fut récompensé; car on rendit justice à toutes celles qui parurent de 1730 à 1755 et qui furent assez généralement reconnues pour être fidèles et exactes. Il fut appelé en 1754 à Göttingen, pour y remplir une place de professeur. De concert avec Büsching et d'autres savants, il fonda la société cosmographique qui a fleuri dans la même ville. Il mit par malheur peu de régularité dans sa conduite; ce qui, sur la fin de sa carrière, lui attira beaucoup de désagréments. Il avait reçu des souscriptions pour de nouveaux globes célestes et terrestres : il ne put pas remplir ses engagements et reçut des reproches mérités. Il mourut le 11 septembre 1761. On a de lui, en allemand : 1° *Proposition de Homann pour les améliorations nécessaires à la géographie et pour la fondation en ce cas d'une nouvelle Académie près de leur maison de commerce*, Nuremberg, 1757, in-fol.; 2° *Mémoires et recueils cosmographiques pour l'année 1748, destinés à l'accroissement de la géographie et réunis par les membres de la Société cosmographique*, Vienne, 1750, grand in-4°, avec fig.; 3° *Traité sur les limites du monde connu et inconnu, pour servir d'introduction sommaire à une géographie comparée*, Nuremberg, 1762, in-4°, carte. Cet ouvrage, qui n'est pas achevé, ne parut qu'après la mort de l'auteur. E-s.

FRANZ (Joseph), jésuite, puis prêtre séculier, professa la physique expérimentale à l'Académie de Vienne, et fit un voyage à Constantinople avec le comte d'Uhlefeld. Lorsque l'impératrice Marie-Thérèse fonda à Vienne en 1754 l'Académie des langues orientales, elle choisit le P. Franz pour la diriger, et il dut ce choix à la pureté de ses mœurs et à la vaste étendue de ses connaissances dans les sciences et dans les idiomes de l'Orient; mais le mauvais état de sa santé ne lui permit pas de conserver longtemps cet emploi. Franz était né à Lintz en 1703, et il mourut le 13 avril 1776. On lui doit : 1° *Dissertatio de natura electri*, Vienne, 1751, in-4°; 2° *Jeu de cartes géographique*, ibid., 1759. On lui attribue le petit drame suivant : *Godefroi de Bouillon, représenté par les élèves des Académies des langues orientales, devant leurs augustes fondateurs, le 18 décembre 1757*, Vienne, 1761, in-8°. Les interlocuteurs s'y expriment en français et en turc. On lui doit encore diverses traductions faites du turc, pour l'usage de la nouvelle Académie. — Franz (Louis-Lothaire-Notker), hébraïsant allemand, né en 1710, mort à Ellwang le 5 septembre 1780, habita Augsbourg et Helmstadt, où il devint docteur en droit. On doit à ce savant quelques dissertations philologiques touchant le texte sacré et dont on trouve la nomenclature dans le *Lexique biographique* de Meusel. Voici ses plus importants ouvrages : 1° *Diatriba de fideicommissis*, Helmstadt, 1734, in-4°; 2° *Philologica commentatio in legem Mosaïcam de feris mundis, Deuteron.*, 14, 5; 3° *Meletema philologicum in exoticos fructus in manecht avoda Sara*, cap. 1, *memoratos*, ibid., 1734; 4° *Ephemerides philologicæ in legendis et ponderandis ævi remoti Codd. Græcis, Ebr. Chald. Syr. Rabb. Talmud, et Arabicis, quæ elegantiora ac solidiora studia in Acad. Julia annis* 1732, 1733, 1734, *versavit*, ibid., 1734. J—N.

FRANZ (Jean-George-Frédéric), savant médecin allemand, né à Leipsick en 1737, montra de bonne heure un zèle infatigable pour l'étude et une grande sagacité. Après avoir terminé de la manière la plus distinguée son cours d'humanités et sa philosophie, il obtint en 1761 le grade de maître ès arts et déploya un rare talent dans sa thèse, *De polygamia ex principiis sacræ rationis illicita*. Le jeune philosophe publia la même année un *Commentaire* latin aussi fortement pensé que purement écrit *sur le célibat ecclésiastique*. Cet opuscule fut aussitôt mis à l'*index* par le gouvernement autrichien; il partagea le sort de plusieurs productions brillantes et hardies, et fut brûlé à Rome par la main du bourreau. La littérature et la théologie n'absorbaient pas tous les moments de Franz; il consacrait à la médecine une portion de ses veilles; il la cultiva même avec prédilection, mit au jour plusieurs ouvrages sur

les diverses branches de l'art de guérir et résolut d'en faire sa profession. Docteur en 1778, il fut nommé en 1781 professeur extraordinaire de médecine à l'université de Leipsick, où il mourut le 14 avril 1789. Dans tous ses ouvrages dont la plupart sont anonymes ou pseudonymes, on reconnaît le moraliste philosophe, le philologue instruit, le compilateur éclairé, l'analyste judicieux, le traducteur fidèle. 1° *De morbis literatorum epidemicis, eorumque recta sanandorum ratione*, Leipsick, 1767, in-4°; dissertation curieuse sous le nom de F.-A. Philiater. 2° *Tableau moral de Leipsick*, par le baron de Ehrenhausen, Eleutheropolis (Leipsick), 1768, six cahiers in-8° (en allemand); 3° *Histoire commerciale de la ville de Leipsick*, ibid., 1772, in-8° (en allemand); 4° *De Lipsia parturientibus ac puerperis nostri temporibus minus lethifera*, *Dissertatio*, Leipsick, 1785, in-4°; 5° *Le médecin des ecclésiastiques*, Leipsick, 1769, in-8°; ibid., 1770; 6° *Le médecin des voyageurs*, Langensalza, 1774, in-8°; 7° *Sur les inconvénients et les dangers des lits de plume*, Leipsick, 1772, in-8°. L'auteur blâme surtout avec raison la coutume bizarre et insalubre qu'ont les Allemands de s'ensevelir en quelque sorte entre deux immenses lits de plume. 8° *Sur la vie et le caractère de Gellert*, ibid., 1772, in-8°; 9° *Mémoire sur l'éducation physique des enfants*, ibid., 1773, in-8°; 10° *Lettres sur divers sujets de médecine*, Langensalza, 1775-76, 3 vol. in-8° (ces six articles sont en allemand); 11° *Dissertatio de asparago ex scriptis medicorum veterum*, Leipsick, 1778, in-4°; 12° *Physiognomoniæ veteris gr. et latine, cum notis variorum*, Altembourg, 1780, in-8°, édition fort estimée; 13° *Archæologia artis obstetriciæ et puerperii*, ibid., 1784, in-8°. Franz a composé une foule d'autres opuscules parmi lesquels on distingue ceux qui traitent de l'influence de la musique sur la santé; de l'agrément, des avantages et de l'utilité des belles-lettres; du premier jour de l'an et des étrennes; de l'insuffisance de la philosophie pour prévenir et corriger les mauvaises mœurs. Il a traduit plusieurs ouvrages de Tissot, tels que la *Défense de l'inoculation* et le *Traité de l'épilepsie;* il a surchargé la littérature allemande d'une faible production de Goulin : *Le médecin des dames*, etc. La plupart de ses travaux de critique et d'érudition méritent d'être signalés : 1° il a complété et enrichi d'un *Glossaire* l'opuscule grec de Xénocrate sur les aliments tirés des animaux aquatiques : περι της απο ενυδρων τροφης; avec la traduction latine de Jean-Baptiste Rasario et les *Scholies* de Conrad Gesner, Leipsick, 1773, in-8°. 2° Il a publié réunis les *Vocabulaires hippocratiques*, très-incomplets et pourtant utiles, de Érotien, Galien et Hérodote, ibid., 1777, in-8°. 3° Il a donné une édition de l'*Histoire naturelle* de Pline, *cum interpretatione et notis integris Johannis Harduini, itemque cum commentariis et adnotationibus Hermolai Barbari, et variorum*, ibid., 1777-1791, 10 vol. in-8°. 4° Il a reproduit deux excellents recueils sur le lait : l'un, *Conradi Gesneri Libellus de lacte et operibus lactariis philologicus pariter ac medicus*, ibid., 1777, in-8°; l'autre, *F. J. Voltelen, De lacte humano, ejusque cum asinino et ovillo comparatione; accedunt, Henrici Doorschodt, de lacte; et J. G. Grisel, De cura lactis in arthritide*, ibid., 1779, in-8°. Enfin, après la mort de Leske, en 1786, la rédaction des *Commentarii de rebus in scientia naturali et medecina gestis* fut confiée au savant et laborieux Franz. C.

FRANZINI (Jérome), libraire, exerçait sa profession à Rome vers la fin du 16e siècle. On a de lui l'ouvrage suivant : *Antiquitates romanæ urbis*, Rome, 1588, pet. in-8°; 1596 ou 1599, in-12. Il est divisé en quatre parties : la première contient les monuments anciens; la seconde, les temples et les églises; la troisième, les palais, et la quatrième, les statues antiques. L'auteur a beaucoup profité des recherches de ses devanciers, et entre autres, de Barthél. Marlaino; mais à leurs observations il en a joint un assez grand nombre qui sont le fruit de ses propres études et dont on loue l'exactitude; l'édition de 1599 est devenue rare. Les curieux la recherchent encore à raison des jolies estampes en bois dont elle est ornée. L'ouvrage de Franzini a été traduit en italien, Rome, 1594, in-8°, et en espagnol, ibid., 1589, sous ce titre : *Las cosas maravilliosas de la ciudad de Roma*. W—s.

FRA-PAOLO. *Voyez* Sarpi.

FRASSEN (Claude), savant cordelier observantin, né dans le voisinage de Péronne en Picardie, l'an 1620, entra au couvent des cordeliers de cette ville à l'âge d'environ seize ans, et y fit ses vœux. Ses supérieurs lui ayant trouvé des dispositions pour l'étude et du goût pour l'application, l'envoyèrent à Paris faire ses cours de philosophie et de théologie : il y reçut le bonnet de docteur en 1662 et professa dans le grand couvent, dont il devint gardien. C'est dans ce poste que son mérite et d'heureuses circonstances le firent connaître de Louis XIV et de la reine Marie-Thérèse : il mit à profit les bontés de l'un et de l'autre pour l'embellissement et la décoration de son église. Dans cette même qualité, en 1682, il dut se rendre à Tolède pour assister à un chapitre général de l'ordre qui devait s'y assembler. Il y fut élu définiteur général; et cette dignité l'obligea en 1688 à faire le voyage de Rome pour y assister à un autre chapitre général : il y eut occasion de soutenir les intérêts de la nation française au sujet de quelques questions qui y furent agitées et où ils pouvaient être compromis. Le roi n'ignora pas la manière dont le P. Frassen s'était comporté dans ces deux chapitres; il lui en témoigna son contentement et l'employa dans différentes affaires difficiles que le P. Frassen termina à la satisfaction du monarque. La réputation de prudence et de sagesse dont il jouissait lui avait valu la même confiance de plusieurs personnages d'un haut rang, ainsi que de quelques ordres religieux, et même

du parlement, qui recourait quelquefois à ses lumières. Tant d'occupations ne détournaient le P. Frassen ni des devoirs de son état, ni de l'étude; il trouvait dans son goût pour la retraite du temps pour tout : il sortait rarement, et à l'exception des deux voyages qu'il fit pour assister aux chapitres généraux, et d'un troisième pour la visite d'une province en qualité de commissaire général, il ne s'absenta jamais de son couvent. Il mourut à Paris au couvent de l'Observance, le 26 février 1711, dans sa quatre-vingt-onzième année. Nous avons de lui : 1° *Conduite spirituelle pour une personne qui veut vivre saintement*, Paris, 1667, in-12; 2° *Lettres de St-Paulin, traduites en français avec des remarques*, Paris, 1703, in-8°; 3° un *Cours de philosophie*, publié d'abord in-4°, imprimé ensuite à Paris, 1668, 2 vol. in-4°; ouvrage qui pouvait être bon pour le temps, mais qu'on ne lirait pas aujourd'hui; 4° un *Cours de théologie*, Paris, 1672, 4 vol. in-fol., plus estimé que la *Philosophie;* l'auteur en avait préparé une deuxième édition, à laquelle il avait ajouté un cinquième volume et qui était prête à être imprimée, lorsqu'il mourut. Elle fut publiée à Venise, en 1744, sous ce titre : *Scotus academicus seu universa Doctoris subtilis theologica dogmata*, 12 vol. in-4°. Frassen s'y montre théologien profond. On lui reproche d'y manquer de précision et de se traîner un peu trop sur les traces des scolastiques, ses prédécesseurs. 5° *Disquisitiones biblicæ*, 1682 et 1711, 2 vol. in-4°; Lucques, 1764, 2 vol. in-fol. Ces *disquisitions*, ou recherches sur la Bible, sont de deux sortes : les unes, contenues dans le premier volume, ont pour objet la Bible en général; Frassen y traite de son antiquité, des principales éditions qu'on en a faites, des livres canoniques, etc.; il y concilie les contradictions apparentes du texte sacré; les autres *disquisitions* concernent le Pentateuque et forment le deuxième volume. Personne ne conteste à cet ouvrage beaucoup d'érudition; mais on ne s'accorde pas de même sur son mérite à l'égard de la méthode et de la précision. On l'a même accusé d'avoir non-seulement puisé dans la *Démonstration évangélique* du savant Huet, mais encore d'avoir, pour déguiser son larcin, critiqué d'une manière peu décente l'illustre prélat. Selon dom Calmet, « l'ouvrage du P. Frassen est curieux, utile, mé« thodique; le style en est clair et assez pur. » Le P. Noël Alexandre combattit Frassen dans une *Dissertation ecclésiastique*, Paris, 1682, in-8°. L—Y.

FRATTA (Jean), poëte, né à Vérone dans le 16e siècle, d'une famille noble, cultiva les lettres avec assez de succès pour mériter les encouragements du Tasse; cependant il ne paraît pas avoir joui, durant sa vie, de la réputation qu'il méritait. Son principal ouvrage est un poëme intitulé : *La Malteide*, Venise, 1596, in-4°. Le jugement avantageux que le Tasse en porta devrait le faire rechercher des amateurs de la poésie italienne; et il est remarquable qu'on n'ait pas encore songé à en donner une nouvelle édition. Les autres ouvrages de Fratta sont : 1° des *Eglogues* (en italien), Vérone, 1576; 2° *Nigelle pastorale*, 1582; 3° *Della dedicatione de' libri, Dialoghi, con la correzione dell' abuso in questa materia introdotto*, Venise, 1590, in-4°; 4° des *Poésies* éparses dans différents recueils. Enfin on lui attribue une traduction de l'*OEdipe* de Sophocle et une comédie intitulée *Il Tesoro*, restées en manuscrit. W—s.

FRAUENDORFFER (Philippe), né à Kœnigswiesen, dans la haute Autriche, fut appelé à Brünn en qualité de médecin provincial, et mourut dans cette capitale de la Moravie en 1702. Ses ouvrages sont en petit nombre et ne renferment rien de neuf. On peut cependant les consulter avec fruit, parce que les matériaux sont généralement puisés aux bonnes sources : 1° *Opusculum de morbis mulierum*, Nuremberg, 1696, in-12; 2° *Spolia Hippocratica, seu textus et sententiæ ex libris aphorismorum, prænotionum, prædictionum, de judicationibus, Coacis prænotionibus, et capitis vulneribus Hippocratis collectæ*, Brünn, 1699, in-12. Cette espèce de manuel alphabétique offre une esquisse de la doctrine d'Hippocrate, accompagnée de courtes réflexions. 3° *Tabula smaragdina medico-pharmaceutica*, Nuremberg, 1669, in-12. L'auteur a également suivi l'alphabet dans ce formulaire, qui contient plus de huit cents recettes mises au jour pour la première fois : l'édition donnée en 1713 par Jean-Abraham Mercklein est enrichie de nombreuses additions. 4° *Oniscographia curiosa, seu tractatus de asellis, vulgo millepedibus*, Brünn, 1700, in-12. Cette histoire naturelle et médicale des cloportes est rédigée suivant la méthode adoptée par l'Académie des curieux de la nature, dont Frauendörffer était membre sous le nom de *Herodicus*. Ce n'est pas le seul tribut qu'il ait payé à cette société célèbre : il a inséré dans ses *Éphémérides* une grande quantité d'articles dont il importe de noter les principaux en commençant par celui qui a pour objet la génération des cloportes et se rattache conséquemment à l'oniscographie. Parmi les autres se distinguent surtout la description et la cure par la diète lactée de cette singulière flatuosité ambulante, ou affection tympanitique appelée *nakir* par les Arabes; l'observation d'une femme devenue mère plusieurs fois, bien qu'elle n'eût jamais été réglée; enfin, celle d'une jeune fille dont l'œil présentait une conformation très-insolite : la pupille avait précisément la figure d'un cœur, et la vision ne s'en exerçait pas moins dans toute son intégrité. C.

FRAUENLOB (Henri), nom sous lequel est connu un Meistersänger (*voy.* Folcz) du 14e siècle. On ne sait d'autres détails sur sa personne, sinon qu'il a exercé son art à Mayence et y est mort en 1317 ou 1318. Quelques-uns en font un docteur en théologie, d'autres un chanoine. Son véritable nom est Henri de Misnie ou de Meissen; son surnom provient, selon les uns, de ce qu'il prit pour principal objet de ses chants la Vierge Marie; suivant les autres, des nombreuses pièces de vers

qu'il composa en l'honneur des dames; ou, en dernière hypothèse, parce que dans son assaut poétique contre le forgeron maître Regenbogen, il donna la préférence au mot allemand *frau* sur le mot *weib*, qui tous deux signifient également femme. Tout ce qui est relatif à notre auteur se ressent de la même incertitude. Il naquit vers 1260, pratiqua longtemps son art de maître chanteur ou poëte troubadour à la cour des princes du sud et du nord de l'Allemagne, ne revint se fixer à Mayence que vers 1311 et s'il n'y établit pas, comme le rapporte la tradition, la première école des Meistersängers, il y forma du moins une association de chanteurs. Albert de Strasbourg, en parlant sous l'année 1317 de la mort de ce poëte, dit qu'il fut inhumé à Mayence, la veille de la St-André, dans le parvis de la grande église près les degrés; que son corps fut porté par les dames depuis sa maison jusqu'au lieu de sa sépulture; qu'elles y répandirent beaucoup de pleurs et versèrent sur sa tombe une si grande quantité de vin, que le parvis en fut inondé. Le monument que les femmes lui avaient élevé ayant été détruit en 1744, on lui en éleva un nouveau en 1842. Parmi les ouvrages de Henri, on cite surtout un poëme en l'honneur de la Vierge. Quelques-uns de ses vers sont imprimés dans la collection de Manesse, qui a paru à Zurich; mais la plupart étaient inédits : on les trouvait manuscrits dans un recueil qui appartenait anciennement à la tribu des cordonniers de Colmar et dans un autre qui est à la bibliothèque du Vatican. Il inventa plusieurs rhythmes. L. Ettmüller a publié sous le titre de *Poëmes funéraires, sentences et chansons de Henri de Misnie, le panégyriste des dames* (Quedlinbourg, 1843), la collection la plus complète des œuvres de ce poëte. Ses œuvres brillent par la grâce et l'élévation de la pensée, mais aussi trop souvent pèchent par une grande recherche dans l'expression et dans la forme. On peut encore lui reprocher de céder trop facilement au désir de faire preuve d'érudition, défaut qui a donné lieu à l'opinion probablement erronée qu'il avait été docteur en théologie. M. Philarète Chasles, dans ses *Études sur l'Allemagne*, explique cette anomalie du prêtre-poëte érotique en disant qu'à cette époque « l'amour était placé « si haut, que la pensée ne croyait pas descen- « dre en s'occupant de lui après avoir honoré « Dieu. » S—L et A. F—L—T.

FRAUNHOFER (Joseph), célèbre opticien bavarois, naquit en 1787 à Straubing, de parents pauvres, et après avoir passé sa première enfance aux prises avec un travail manuel, devint orphelin à onze ans. On le mit en apprentissage chez un maître très-exigeant et qui regardait les minutes données à l'étude comme un vol qu'on lui faisait. En dépit des obstacles que suscitaient à son ardeur de s'instruire les avares calculs de son patron, Fraunhofer parvint à s'instruire sans maîtres. Il apprit d'abord à lire, à écrire, puis les mathématiques, qu'il poussa très-loin. Et pourtant, après avoir figuré le jour entier dans un atelier, il ne se retirait la nuit que dans un cabinet sans fenêtres, où il lui était défendu d'avoir de la lumière. Dans l'intervalle de ces courageuses et opiniâtres études, il avait un moment fixé sur lui la curiosité publique, grâce à un accident dont peu s'en fallut qu'il ne devînt victime. La vieille et gothique maison dans laquelle il avait son domicile croula, et il fut enseveli sous les débris : un miracle l'en dégagea, et plusieurs personnes haut placées par leur fortune ou par leur mérite, entre autres le roi Maximilien-Joseph, reconnurent ses dispositions et voulurent les seconder. Le jeune homme n'usa pourtant qu'avec la plus grande réserve des secours qu'on lui offrait. A vingt ans il fut reçu dans le bel établissement d'instruments de mathématiques et d'optique qu'avaient créé Reichenbach et Utzschneider. Il y marcha de succès en succès, se plaça par son habileté tant à exécuter qu'à diriger, et surtout à imaginer les travaux, à la tête des opticiens les plus illustres de l'Allemagne, augmenta infiniment la réputation et la fortune de la maison et finit par en devenir le propriétaire. Ce qui mérite à Fraunhofer une place distinguée au milieu de ses confrères, c'est qu'il possédait à fond l'exacte théorie de ce qu'il opérait, c'est que comme mathématicien, comme physicien, comme astronome, il savait immensément; c'est enfin qu'il a fait des découvertes et reculé les bornes de la science. L'Académie de Munich, l'institution astronomique d'Édimbourg, l'université d'Erlangen et plusieurs autres sociétés savantes le comptaient parmi leurs membres. La première, en 1822, le nomma conservateur de son cabinet de physique. Le roi de Bavière lui conféra l'ordre du Mérite civil, et il reçut du roi de Danemarck la décoration de l'ordre de Danebrog. Enfin il mit le comble à sa gloire en achevant le superbe télescope de l'université de Dorpat, auquel déjà l'astronomie doit d'importantes vérités et qui sans doute est destiné à en révéler encore bien d'autres. Fraunhofer mourut encore jeune en 1826. On a de lui divers mémoires dans les *Astronomische Nachrichten*, de Schumacher, entre autres : 1° *Théorie des halos, des parhélies et de tous les phénomènes analoques, avec explications à l'appui ;* 2° *Nouvelle modification de la lumière ;* 3° *Description du grand télescope dioptrique de Dorpat ;* 4° *Détermination des pouvoirs réfringent et dispersif des différentes espèces de verres.* Les deux derniers sont les plus intéressants. On en trouve des extraits dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, section des sciences et arts, t. 30. La description du télescope se trouve dans les nos 74, 75, 76 des *Astronomische Nachrichten*. L'objectif du télescope est en verre. Tous ceux qui ont quelque teinture de physique et d'astronomie savent combien les miroirs métalliques sont inférieurs, pour les observations astronomiques, à ceux de verre : le métal absorbe

une partie de la lumière incidente et n'en réfracte que le reste; le verre, au contraire, renvoie presque entièrement la lumière incidente et même corrige l'aberration des rayons par sa sphéricité : de là l'immense avantage des télescopes de dimensions très-ordinaires sur les gigantesques lunettes de la génération qui nous a précédés. Les dimensions de l'objectif de Dorpat sont de cent huit lignes d'ouverture et de cent soixante-douze pouces de distance focale. Le verre est composé de deux plaques, l'une en flint-glass, l'autre en crown-glass : la combinaison de ces deux espèces de verre corrige non-seulement l'aberration de réfrangibilité, mais encore l'aberration de sphéricité par la réfraction. Afin d'éviter l'inconvénient des télescopes ordinaires, qui ne laissent voir un astre que le temps qu'il met à passer dans le champ de l'instrument (et ce temps est excessivement court pour les étoiles voisines de l'équateur), l'axe de déclinaison de l'instrument est muni d'un appareil qui le met en mouvement, et ce mouvement est précisément celui de la terre, c'est-à-dire qu'il achève un tour en vingt-quatre heures; de sorte que toute étoile reste dans le champ de la lunette aussi longtemps qu'elle est sur l'horizon, et qu'il est loisible à l'observateur de la suivre tout ce temps. L'axe de déclinaison et l'axe horaire portent chacun un cercle divisé qui donne l'un les dix secondes de degré, l'autre les quatre secondes de temps. Enfin, à l'intérieur de l'instrument sont sept micromètres, dont un à fil, un circulaire à lampe avec quatre oculaires, un réticule à lampe avec trois oculaires, et quatre annulaires. Grâce à cette multiplicité de moyens, le télescope de Dorpat donne des distances angulaires d'une à deux secondes : la plus petite distance jusqu'alors appréciée l'avait été par Herschell dans Hercule et était de trois secondes. La pierre de touche d'un télescope est, comme on le sait, l'observation des étoiles multiples. Schrœter avec son grand télescope catoptrique avait signalé dans Orion douze ou treize étoiles. Bien qu'Orion se trouve à Dorpat plus près de l'horizon qu'à Litthenthal, Struve, à l'aide du télescope de Fraunhofer, non-seulement a distinctement reconnu la treizième étoile, mais encore il en a vu trois autres. Ce qui ajoute au mérite de Fraunhofer dans la confection de ce bel instrument, c'est qu'il est en partie l'inventeur de la combinaison de flint-glass et de crown-glass qu'il employa pour l'objectif. Le quatrième des mémoires que nous avons indiqués contient la description de ses recherches et les résultats de ses expériences sur un sujet de la plus haute importance pour le constructeur d'objectifs, sujet à peine effleuré avant lui : la détermination des pouvoirs réfringent et dispersif des substances qui peuvent entrer dans cette construction. P—OT.

FRAXINIS ou DESFRESNES (NICOLAS), plus communément nommé *Deleuze*, théologien de Louvain, chanoine de St-Pierre de cette ville, visiteur des livres en l'université, a été oublié par Fr. Swert, par Valère André, par Foppens, et n'a point place dans l'ouvrage de Paquot : il vivait au 16e siècle. D. Calmet lui attribue une traduction de la *Bible*. C'est une erreur et en voici la source : ce fut lui que les docteurs de Louvain chargèrent de la révision de la *Bible* par J. le Febvre d'Étaples, édition connue sous le nom des *docteurs de Louvain* (*voy.* FEBVRE D'ÉTAPLES). Il a laissé quelques autres ouvrages : 1° *La Pérégrination spirituelle vers la Terre sainte, comme en Jérusalem, en Bethléem*, etc., *composée en langue thyoise par Pascha, et translatée*, Louvain, 1566, in-4°; réimprimée sous ce titre : *Les Pérégrinations*, etc., *composées en langue toscane par Pascha*, 1576, in-8°. M. Boucher-Laricharderie a admis dans sa *Bibliothèque des voyages* cet ouvrage, qui est un livre ascétique, et c'est parmi les livres ascétiques en effet qu'il figure dans le *Catalogue de la Bibliothèque du roi*, D., 5979. 2° *Les Heures de N.-D. réformées, corrigées, et par le commandement de Pie, pape cinquième du nom, publiées*, etc., *le tout translaté du latin en françois*, 1577, in-8°. Guillaume Gazet dit qu'il a donné une traduction française de l'*Hortulus animæ*, et qu'il a travaillé à la version des *Heures latines-françoises*, qui sont peut-être celles que nous avons citées. A. B-T.

FRAYSSINOUS (DENIS-ANTOINE-LUC), évêque d'Hermopolis, naquit le 9 mai 1765 à la Vayssière, un des domaines de l'abbaye de Notre-Dame de Bonneval, dans le Rouergue. Son père était avocat au parlement de Toulouse. Il fit ses premières études au collége de Rodez, et ses humanités sous l'abbé Girard, qui dictait à cette époque ses cahiers imprimés plus tard sous le titre de *Préceptes de rhétorique*. L'abbé Frayssinous en rendit compte dans le *Journal des Débats*, et l'élève, devenu un écrivain distingué, fit l'éloge de son maître. Son père le destinait à l'étude du droit et il voulait en faire un avocat; mais le jeune Frayssinous se sentit entraîné de bonne heure par une vocation irrésistible vers les fonctions du sanctuaire. Il entra en 1784 à la communauté de Laon, dirigée par les prêtres de St-Sulpice. Il reçut les ordres sacrés à la veille de la tourmente révolutionnaire qui devait tout bouleverser en France. Déjà il s'était fait remarquer parmi ses condisciples, qui tous aimaient son caractère et rendaient justice à son mérite supérieur. L'avenir s'ouvrait à lui sous les présages les plus flatteurs, lorsqu'il renonça spontanément à toutes ses espérances pour entrer en 1788 dans la société de St-Sulpice, qui a pour mission de développer les vocations ecclésiastiques. L'année suivante il fut promu au sacerdoce. Bientôt les jours mauvais se levèrent sur la France, et le jeune prêtre dut fuir et demander un asile aux montagnes du Rouergue où l'on pouvait encore se livrer aux exercices du culte catholique. Là, dans la paroisse de Curières, réuni à son ami et parent l'abbé Boyer, si célèbre dans le clergé de France par ses retraites, il exerça pour la pre-

mière fois les fonctions du saint ministère. Il paraît que le bon curé, loin de se féliciter d'avoir pour auxiliaires deux sujets d'élite, n'avait pas une très-haute idée de leur capacité. Ayant été visiter un de ses confrères, il voulut repartir le soir malgré la neige et le mauvais temps : « Qui vous « presse? lui dit son confrère, vous avez deux vi- « caires. — Oui, répondit le curé, deux imbéciles « qui à eux deux sont incapables de faire un bap- « tême. — Que dites-vous là? ajouta le confrère « étonné; j'avais ouï dire que c'étaient deux su- « jets distingués, des élèves de Sorbonne. — « Boyer, répliqua le curé, pourra peut-être réus- « sir, mais Frayssinous n'est bon à rien! » Il faut convenir que le curé était un singulier prophète. Ce fut pendant les jours mauvais de la révolution, au bruit des temples et des autels qui s'écroulaient, que l'abbé Frayssinous conçut le plan des conférences qui l'ont illustré. Lisant un jour le sermon du P. de Neuville sur la religion, il s'ouvrit à son ami Boyer et lui dit que des discours apologétiques dans ce genre pourraient opérer le plus grand bien, dès que l'orage révolutionnaire se serait apaisé; et depuis cette époque il s'occupa toujours de l'œuvre de réparation religieuse à laquelle il devait prendre une si glorieuse part. Revenu à Paris, sur l'appel de l'abbé Émery, qui avait commencé à réorganiser l'enseignement ecclésiastique, Frayssinous fut chargé de la théologie dogmatique, et il compta parmi ses élèves l'illustre de Quélen que la Providence destinait à donner sur le siége de Paris l'exemple des plus nobles et des plus héroïques vertus. En même temps qu'il professait la théologie, il ouvrit en 1801 avec l'abbé Michel Clausel de Coussergues, dans l'église des Carmes de la rue de Vaugirard, des catéchismes raisonnés. L'abbé Clausel présentait les objections des philosophes modernes avec la vivacité d'esprit qui lui était naturelle, tandis que Frayssinous, en le réfutant avec logique et clarté, s'élevait quelquefois jusqu'à l'éloquence. Le succès de cette exposition des vérités de la foi fut immense. Aux dialogues ou *conférences*, qui ont donné leur nom aux autres expositions, même quand elles n'ont plus été des conférences proprement dites, Frayssinous songea à substituer des discours; et alors fut appliqué le plan que, dans les méditations de sa laborieuse retraite du Rouergue, son esprit avait mûri pour la défense du christianisme. L'église de St-Sulpice fut rendue au culte en 1802, et l'année suivante le prédicateur y inaugura son cours d'instructions, d'abord dans la chapelle des Allemands, plus tard, en 1807, sur l'invitation de Portalis, ministre des cultes, dans l'église même. Ce fut l'abbé de Boulogne, le plus célèbre prédicateur de son époque, qui le premier encouragea l'abbé Frayssinous dans ses nobles efforts et lui présagea le plus brillant avenir. Tout ce qu'il y avait de plus célèbre à Paris voulut l'entendre. Le cardinal Maury fut frappé du talent de l'orateur et de la vigueur de sa dialectique. On sait l'hommage flatteur et justement mérité qu'il lui a rendu dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, édition de 1810 (1). Du haut de la chaire, l'abbé Frayssinous dominait son vaste auditoire et le remuait profondément par sa parole éloquente, que secondait la noblesse de son attitude et de son geste : il était étonnant à voir, admirable à entendre, tant il y avait de force et de majesté dans son langage, expression si pure d'une conviction profonde et des vérités les plus élevées! L'orateur ne négligeait rien pour offrir à la jeunesse française les idées les plus saines et les aperçus les plus judicieux sur les différents sujets qu'il traitait. Ainsi, voulant venger la Genèse des attaques multipliées dirigées contre elle par les philosophes modernes et prouver la vérité des récits de Moïse touchant la création et le déluge, il prépara sa conférence par des études préliminaires sur la géologie dont le docteur Pignier, l'un de ses auditeurs assidus et de ses amis les plus dévoués, lui développa les secrets. Le cours d'histoire naturelle que l'illustre Cuvier professait au Collége de France fournit au docteur Pignier des notes précieuses dont l'abbé Frayssinous se servit dans ses travaux relatifs à Moïse. Et un jour l'éloquent apologiste de la religion dit au savant naturaliste : « Quand je parle « de géologie, je vous cite comme un père de l'É- « glise. » Compliment flatteur qui fut bien accueilli. Les conférences sur Moïse furent lues par l'orateur à quelques personnes, entre autres à l'abbé Tonnelier, conservateur du cabinet de l'École des mines. Le désir de s'instruire conduisit même une fois Frayssinous au cours du pieux et savant abbé Haüy, professeur de minéralogie au Muséum d'histoire naturelle, et il modifia successivement ses conférences sur la *Genèse*, suivant les progrès des sciences spéciales qui lui prêtèrent une nouvelle lumière. En 1807, Fouché, pour vaincre la répugnance de la jeunesse à se soumettre aux lois de la conscription, imagina d'en faire recommander l'obéissance par Frayssinous. Il le manda auprès de lui à la préfecture de police et lui reprocha de ne jamais parler dans ses discours de la gloire des armées françaises, ni de la conscription

(1) « Il s'élève aujourd'hui sous nos yeux un monument qui « doit effacer toute la collection de Boyle. Les conférences an- « nuelles de M. l'abbé Frayssinous sur les mêmes matières, déjà « discutées dans les prédications dogmatiques dont nous sommes « redevables à la fondation de Londres, sont en effet incompa- « rablement mieux adaptées à l'état présent de notre controverse « avec les incrédules, par leur extension progressive à toutes les « objections renouvelées ou inventées dans le 18e siècle. Elles « ont encore sur le recueil du prix de Boyle un autre avantage « incontestable sous tous les rapports du talent. Le fruit de cette « institution, si heureusement perfectionnée à Paris, se mani- « feste par le concours immense qu'elle attire dans l'église de St- « Sulpice. Notre nouvel apologiste de la religion, toujours clair « malgré les abstractions de la métaphysique, la profondeur de « l'érudition et l'enchaînement serré de la dialectique, y déploie, « avec autant de mesure que de succès, tous les mouvements « oratoires qui s'allient naturellement aux sujets qu'il traite. « Un pareil mélange de raisonnement et d'éloquence soutient « l'attention, ranime l'intérêt et contribue puissamment au « triomphe de la vérité, non-seulement sans ralentir, mais en- « core en augmentant la force et par là même l'effet des preuves « qu'il rend beaucoup plus sensibles. »

militaire. A cette bizarre exigence Frayssinous répondit qu'une telle matière était tout à fait étrangère à son sujet, et qu'il croyait assez bien servir le gouvernement en formant de bons chrétiens. Ses conférences allaient être interrompues, lorsque Portalis, ministre des cultes, écrivit à Fouché pour justifier l'orateur; et Napoléon, alors à la tête des armées, ayant été instruit par le ministre des cultes des difficultés suscitées à Frayssinous, révoqua la mesure que Fouché avait prise. On recommanda seulement à l'orateur de parler avec éloge du chef de l'État, et il se borna à remercier Dieu d'avoir employé une main puissante à relever les autels. Il put donc continuer ses conférences jusqu'au moment où les discussions de Napoléon avec Pie VII devinrent plus violentes. Alors un ordre supérieur interdit les conférences. La première période de cet enseignement sacré avait duré, sous sa forme définitive, pendant six ans, de 1803 à 1809. Fontanes, qui savait combien l'orateur était agréable à la jeunesse, voulut, autant qu'il dépendait de lui, atténuer l'effet d'une ombrageuse et brusque mesure, et il parvint après six mois d'efforts employés, suivant son expression, à *tourner* l'empereur, à le faire nommer inspecteur de l'Académie de Paris. L'abbé Frayssinous fut toujours lié avec Fontanes, dont il appréciait les excellentes intentions et dont il admirait le goût pur et éminemment classique. Il aimait à raconter que, faisant un jour une visite à Fontanes qui était déjà malade, il le trouva lisant les discours synodaux de Massillon : « Voilà, lui dit-il, « un ouvrage qui figurerait mieux entre les mains « d'un prêtre qu'entre les mains d'un littérateur. « — Pas du tout, lui répondit l'ex-grand maître, « c'est le chef-d'œuvre de Massillon, l'ouvrage le « plus parfait peut-être de la langue française, et « je le lis très-souvent. » Avec la Restauration, l'abbé Frayssinous remonta dans la chaire de St-Sulpice, et son talent parut briller d'un nouvel éclat. Trois discours qu'il donna sur la révolution française firent la plus profonde impression sur son auditoire, qui n'admira pas moins son esprit de sagesse et de haute impartialité que les graves et salutaires enseignements qu'il sut tirer des malheurs récents de la patrie. Il ne fit que passer à l'instruction publique, d'abord comme inspecteur général et ensuite comme membre de la commission. Il eut hâte d'en sortir et il indiqua pour son successeur l'abbé Élicagaray, esprit ferme, pour lequel il avait une haute estime et qui disait plaisamment, en parlant de lui-même, quand le nombre des membres de la commission fut porté à sept : « Nous sommes les sept péchés capitaux ; « pour moi, je suis la colère. » L'abbé Frayssinous donna aussi en 1816 des conférences à Bordeaux. Il y fut goûté par quelques esprits d'élite; mais, il faut le dire, il n'y fut pas généralement applaudi comme à St-Sulpice. Nous lui avons entendu dire à cette occasion : « Le goût n'est pas bon en pro- « vince. » Ce qui était peut-être vrai en 1816 : aujourd'hui la province n'a rien à envier à la capitale. A l'époque du concordat de 1817, le conférencier de St-Sulpice fut proposé pour le siége de Nîmes; mais sous l'éclat de l'épiscopat, il vit ce que ces fonctions ont de redoutable, et il recula toujours devant la charge d'âmes. Il prêcha cette même année la station de l'Avent à la cour, où il obtint le plus brillant succès; et le lendemain de Noël, ayant été selon l'usage présenté au roi, ce prince lui dit : « Monsieur l'abbé, votre présence « aujourd'hui ne m'est pas aussi agréable, puis- « qu'elle m'annonce la fin de votre station. » Au commencement de l'année suivante, Frayssinous fit paraître *Les vrais principes de l'Église gallicane,* dans lesquels il déploya à un haut degré cette netteté de langage qu'on aime à trouver dans les controverses, et cette modération, cette sage retenue qui s'allient si bien avec l'amour sincère de la vérité. Ce qu'on peut louer surtout dans cet écrit, c'est la sage disposition des parties, le bon sens et la clarté des idées. On y lit entre autres cette phrase qui mérite de devenir proverbiale : *Les libertés de l'Église gallicane sont une de ces choses dont on parle d'autant plus qu'on les entend moins.* L'ouvrage de l'abbé Frayssinous fut honoré de très-illustres et très-doctes suffrages, tels que ceux des cardinaux de la Luzerne et de Bausset. Ce dernier lui écrivait : « Si nous vivions dans un siècle, « je ne dis pas aussi religieux que celui de Bos- « suet, mais où l'on eût conservé seulement le « bon sens et la justesse d'idées qui distinguaient le « grand siècle, je ne doute pas que votre ouvrage « n'eût convaincu tous ceux qui de bonne foi « n'aspirent qu'à être éclairés. » Seul de tous les évêques de France, l'archevêque de Bordeaux, d'Aviau, fit quelques objections à l'auteur. Plus tard Lamennais et son école attaquèrent sous toutes les formes un livre qui ne cadrait pas avec leurs idées. Le 9 mai 1818 mourut le prince de Condé. Louis XVIII voulut que son oraison funèbre fût prononcée par l'abbé Frayssinous. C'était une tâche difficile : il s'agissait de louer devant des généraux et des fonctionnaires de l'empire le prince qui avait commandé l'armée des émigrés. L'orateur triompha de cette difficulté, et une approbation unanime sanctionna ces paroles sur les conflits armés de la révolution : « C'était fait de la « gloire du nom français, si elle ne s'était réfu- « giée dans les camps; et à ce sujet, je parlerai « avec une franchise qui ne déplaira, j'en suis « sûr, à aucun des hommes généreux qui m'en- « tendent. D'un côté, des guerriers, combattant « sous les bannières de la croix et des lis contre « de nouveaux ennemis du nom chrétien et de « l'ordre social, semblaient renouveler les ex- « ploits héroïques des Godefroi et des Tancrède ; « de l'autre, l'éclat de nos triomphes rapides et « de nos conquêtes jetait l'Europe entière dans « l'étonnement; tandis qu'en même temps d'au- « tres légions de Français, voués à la cause royale, « fixaient les regards et l'admiration, par une

« vaillance digne de leurs aïeux. Ainsi, pour notre « patrie, le bonheur n'était nulle part et la gloire « militaire était partout. » Frayssinous se contentait de faire le bien parmi la jeunesse, tour à tour défendant la religion, célébrant la gloire et les vertus de St-Louis, de St-Vincent de Paul, de Jeanne d'Arc, vengeant les missions contre les calomnies de leurs injustes détracteurs, lorsqu'en 1821, à la mort du cardinal de Périgord, il fut obligé d'accepter les fonctions de premier aumônier du roi. Ce choix fut universellement applaudi, et l'humble prêtre fut seul triste au milieu de la joie générale. Il exerçait déjà ces fonctions lorsqu'il prononça, le 29 novembre, l'oraison funèbre du cardinal de Périgord, archevêque de Paris, dans l'église métropolitaine de Notre-Dame. Il peignit sous des couleurs touchantes les vertus douces et modestes du vénérable cardinal, et on peut dire que l'ordonnance du 12 décembre 1821, qui rendait au culte divin l'église fondée par Louis XV en l'honneur de Ste-Geneviève, fut provoquée par quelques paroles que l'éloquent orateur fit entendre dans cette solennité funèbre. Une fois sur le chemin des honneurs et des dignités, l'abbé Frayssinous fut nommé en très-peu de temps évêque d'Hermopolis, grand maître de l'Université, pair de France, membre de l'Académie française, ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique. Sa vie politique ne fut pas sans amertume; et lancé dans les affaires, plus d'une fois il dut regretter les travaux modestes de son paisible apostolat, dont il avait recueilli si longtemps les fruits les plus doux à sa piété. Il fut en butte aux traits des ennemis de la religion et de la monarchie, comme aux reproches des défenseurs exagérés du trône et de l'autel. Les premiers lui reprochaient de n'être entré dans l'Université que pour la détruire et livrer au clergé l'éducation de la jeunesse. Ils firent grand bruit de quelques destitutions, qui devinrent bien plus nombreuses quand ils s'emparèrent eux-mêmes du pouvoir, en 1830; les seconds jugèrent que le prélat avait trop cédé à son esprit de modération et qu'on n'avait fait que placer le désordre sous la protection d'un nom respecté. L'abbé de Lamennais fut celui qui l'attaqua avec le plus de violence. En 1819 il écrivait encore dans le *Conservateur :* « Un « orateur semble être suscité par la Providence « pour confondre l'incrédulité en lui ôtant tous « les moyens de se refuser à l'évidence des preu- « ves de la religion. Grave, précis, nerveux, il « excelle dans le genre qu'il a créé. L'erreur « se débat vainement dans les liens dont l'en- « chaîne sa puissante logique. On peut, après l'a- « voir entendu, n'être pas persuadé : il est im- « possible qu'on ne soit pas convaincu, et, à « l'impression qu'il produit, on dirait qu'il mon- « tre à ses auditeurs la vérité toute vivante. » Mais l'année suivante parut le second volume de l'*Essai sur l'indifférence* avec son nouveau système de philosophie, et comme le conférencier de St-Sulpice l'avait attaqué indirectement dans son discours sur la *Vérité*, on fit payer au grand maître de l'Université les éloges décernés à l'orateur chrétien. L'irascible écrivain brava toutes les convenances dans la lettre qu'il adressa à l'évêque d'Hermopolis et qui fut publiée dans le *Drapeau blanc* du 22 juin 1825. Le discours de réception à l'Académie française, où le prélat fut reçu le 28 novembre 1822, ne trouva point grâce aux yeux des journaux de l'opposition; ils ne se piquèrent pas de rendre hommage à la sagesse et à la mesure du nouvel académicien, ni à l'éclat de son talent et de son style. Il est vrai cependant que la manière vive et animée dont il prononça son discours charma l'auditoire et lui attira des applaudissements multipliés. Il ne fut pas moins goûté chaque fois qu'il se fit entendre à la distribution des prix au concours général. On n'a pas encore oublié l'impression profonde qu'il fit quand, dans la séance de 1823, il s'écria : « Jamais le flambeau « du génie n'a jeté au milieu de nous une lumière « plus abondante et plus vive que lorsqu'il s'est « allumé au flambeau même de la religion! J'en « appelle à Bossuet, dans ses *Oraisons*, et à Ra- « cine, dans son *Athalie*. » Le *Journal des Débats* commença ses attaques contre le nouveau grand maître à l'occasion de la réorganisation de l'école de Sorèze, et depuis cette époque il parut oublier complétement les éloges pompeux qu'il avait prodigués à l'orateur éloquent, au célèbre apologiste du christianisme. Nommé en 1824 ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, il dut faire taire ses répugnances et accepter le fardeau dont le roi voulait le charger. En vain il proposa à sa place M. d'Astros, évêque de Bayonne, dont il appréciait la sagesse et le jugement sûr, prompt et décidé : « Il n'est pas aussi connu « que vous pour pouvoir faire le bien, » lui répondit le roi. Il avait une haute estime pour de Villèle, président du conseil, et il indiquait ingénieusement le contraste que la simplicité des manières du premier ministre formait avec l'énergie de sa volonté : « Il se donne pour un maire de « village, disait-il, et c'est un maire du palais! » A la mort de Louis XVIII, l'évêque d'Hermopolis prononça son oraison funèbre, qui fut diversement jugée. La tâche était délicate; bien des préventions, qui ne sont peut-être pas encore dissipées, s'agitaient autour du cercueil royal. Ce fut pour la dernière fois que l'orateur monta dans la chaire chrétienne. Il eut de beaux succès dans les deux chambres. Ses adversaires politiques eux-mêmes aimaient à rendre hommage à la franchise de son caractère et à la loyauté de ses sentiments. M. Villemain raconte dans ses *Souvenirs historiques* que quelques esprits extrêmes voulurent la suppression immédiate de son cours, parce que le général Foy, en entrant dans la salle, avait été applaudi par la jeunesse. Mais en 1825 « le ministre de l'in- « struction publique et des cultes était un homme « considérable, un évêque d'un caractère grave et

« doux, célèbre pour avoir lui-même parlé en pu-
« blic, avec mesure et dignité, dans des jours de
« défiante oppression. Il écouta peu les plaintes
« et les exclamations des personnes zélées, et il
« se contenta de répondre que le professeur d'élo-
« quence française aurait bien mal fait son devoir,
« si les jeunes gens qui l'écoutaient, et qu'on ne
« pouvait empêcher de lire les journaux monar-
« chiques et libéraux, n'avaient pas pris un goût
« très-vif pour la parole brillante du général
« Foy. » Il n'y a, je crois, que l'abbé de Pradt qui ait trouvé dans l'évêque d'Hermopolis l'*absence absolue du talent*. Casimir Périer ne le combattit jamais qu'avec une expression particulière d'égards et une urbanité française. Après avoir assisté au sacre de Charles X à Reims, il se concerta avec plusieurs évêques pour établir à Paris une maison centrale de hautes études ecclésiastiques. Une ordonnance parut même à ce sujet; mais l'opposition de l'archevêque de Paris arrêta tous les plans du ministre. Il crut qu'il parviendrait à désarmer l'opinion libérale, violemment excitée par la deuxième partie du livre de l'abbé de Lamennais *De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*, si une déclaration émanée des évêques confirmait la doctrine que le ministre avait exposée dans ses *Vrais principes*, doctrine qui contrastait si vivement avec celle que l'abbé de Lamennais avait émise. Le 10 avril 1826, l'exposé fut présenté à Charles X par le cardinal de Latil, l'archevêque d'Aix et l'évêque d'Autun. On a reproché amèrement à l'évêque d'Hermopolis les deux discours qu'il prononça à la chambre des députés dans les séances du 25 et du 26 mai 1826. Ces discours n'avaient point été communiqués à ses collègues. Ils étaient loin de s'attendre à cette déclaration et ils regrettèrent que le prélat, s'écartant de la réserve que lui commandait sa position officielle, et distinguant là où il ne convenait pas de distinguer, eût déclaré qu'il y avait en France des *jésuites* et qu'ils y occupaient sept petits séminaires, sans faire connaître qu'ils avaient été rappelés en France par Napoléon, sous le nom de *pères de la foi*, et qu'ils y avaient fondé dès cette époque plusieurs établissements d'instruction publique. L'orateur, en parlant aussi de la *congrégation*, n'insista pas peut-être assez sur le but dans lequel elle avait été organisée lors de la captivité du pape. Les aveux du prélat furent exploités par la presse avec une fatale persévérance. On serait aujourd'hui un peu honteux de tout le bruit que soulevèrent à cette époque les jésuites. Ceux qui voulaient un nouvel ordre de choses cachaient fort bien leur attaque sous un nom qui avait le privilége d'être impopulaire. Mais que des gens religieux fussent effrayés par le fantôme menaçant des jésuites et qu'ils pussent croire qu'en les expulsant de l'enseignement ils désarmeraient l'opposition, c'est une naïveté que l'avenir ne s'est pas chargé de justifier. Les ordonnances du 16 juin 1828, qui devaient tout pacifier, parurent, et deux ans après le trône de Charles X disparaissait dans la tempête. Il faut lire à ce sujet les notes laissées par Frayssinous, sous le titre de *Récit abrégé de ce que j'ai dit et fait au sujet des ordonnances du 16 juin 1828*. Il serait peut-être plus difficile de le justifier d'avoir trop penché pour l'Ordinaire dans le conflit qui s'était élevé entre l'archevêque de Paris et le grand aumônier de France, et d'avoir formé sa décision qui fit cesser le conflit, sans discuter une question si grave avec les deux parties intéressées. Quand le ministère de concessions où siégeait de Martignac fit place, le 8 août 1829, à un cabinet nouveau, l'évêque d'Hermopolis fut encore chargé de la présentation aux titres ecclésiastiques. Il refusa la pourpre que Charles X se proposait de demander pour son premier aumônier. En vain le roi, espérant vaincre sa résistance, garda pendant un mois la liste dans sa poche ; il ne put rien gagner sur la modestie de Frayssinous. En ce moment l'orage se formait à l'horizon politique. L'évêque d'Hermopolis, dont la santé était sensiblement altérée, se trouvait à St-Germain en Laye quand éclata la révolution de 1830, qui décida du sort de la branche aînée des Bourbons. Son appartement aux Tuileries fut pillé; et quand il apprit qu'à Rambouillet, Charles X, au lieu de dissiper avec les forces suffisantes qui l'entouraient la foule sans discipline et presque sans armes accourue de Paris, avait déposé sa couronne, il ne put s'empêcher de s'écrier : « Tomber du trône, et tomber « sans gloire, on ne s'en relève jamais! » Quelques mois après, il partit pour Rome. Grégoire XVI le reçut avec bonté et s'entretint longtemps avec l'illustre apologiste de la religion. Les hommes éminents que renferme la ville éternelle ne durent pas contempler de près, sans une profonde émotion, le sage ministre d'un roi naguère si puissant, l'éloquent pontife qui avait rendu à l'Église de nombreux services pendant tant d'années, l'humble prêtre qui refusa toujours la pourpre romaine, dont le pape Pie VII, de sainte mémoire, voulait le revêtir dès 1822, et qui, devenu ministre de la couronne, premier aumônier, disait à son roi : « Sire, ce n'est pas pour moi que Votre Ma-
« jesté doit demander le chapeau : lorsqu'on a un
« abbé de Rohan qui n'est pas cardinal, le choix
« du roi ne peut être douteux. » La modestie la plus rare l'empêchait seule de comprendre que toutes les illustrations de naissance devaient céder devant ses hautes vertus et devant la gloire qu'il s'était acquise comme défenseur de la religion. Revenu en France en 1832, l'évêque d'Hermopolis commençait à peine à goûter un repos nécessaire à sa santé, lorsqu'un nouveau sacrifice lui fut demandé. C'était le roi dont il avait été le sage conseiller qui l'appelait auprès de lui pour lui confier l'éducation de son petit-fils,

> Jeune et tendre fleur par le sort agitée,
> Sous un ciel étranger comme lui transplantée.

La voix de l'exil et du malheur fut entendue et il

accourut auprès de son royal bienfaiteur, qui eut raison de compter sur lui comme sur son serviteur le plus dévoué. Il arriva le 14 octobre 1833 à Prague. Lorsqu'il fut présenté au roi : « C'est le cœur « qui vous conduit ici! » lui dit Charles X en l'apercevant. « Oui, sire, » répondit le prélat dans la naïve expression de sa joie. Il refusa tous les honoraires qu'on voulait attacher à ses fonctions. Les gages seuls de son domestique furent acquittés par la maison du roi. Il fut puissamment secondé dans les soins qu'il donna au petit-fils de son roi par l'abbé Trébuquet, excellent humaniste et qu'il aimait à appeler son *fils de consolation*. Il assista à son lit de mort Charles X, que le choléra venait d'atteindre à Goritz. « Après la messe, dit M. de « Montbel, le vénérable évêque d'Hermopolis, re- « levant à peine de maladie et profondément at- « tristé par la nouvelle de la mort récente de son « frère, vint exhorter le roi mourant avec une « éloquence douce et touchante : il lui exposait « que les malheurs de sa triste existence devaient « se représenter à lui comme la plus chère conso- « lation de ses derniers moments. Le roi répondait « avec tranquillité et présence d'esprit. C'était un « noble et touchant spectacle que ces deux vieil- « lards chrétiens, l'un souffrant et affligé, l'autre « expirant sans faiblesse et sans murmure, s'en- « tretenant avec calme de l'éternité sur le seuil d'une « tombe entr'ouverte et unissant leurs débiles voix « pour louer Dieu des cruelles épreuves de la vie !... « Le roi se recueillit un instant : il pria pour la « France.... il la bénit.... et, quand l'évêque lui « demanda s'il pardonnait de nouveau dans ce « moment suprême à ceux qui lui avaient fait tant « de mal : « Je leur ai pardonné depuis longtemps, « répondit-il, je leur pardonne encore en cet « instant de grand cœur... Que le Seigneur fasse « miséricorde à eux et à moi !... » Charles X expira à Goritz, le dimanche 6 décembre 1836, et l'évêque d'Hermopolis écrivait à madame Olivier : « On « a trouvé à Goritz précisément ce que l'on avait « intention de fuir, je veux dire la funeste mala- « die qui a coûté la vie au chef aussi vénéré que « chéri de l'auguste famille exilée; car il faut « vous le dire à vous, Charles X est mort du cho- « léra. O profondeur des jugements de Dieu! on « adore et l'on se tait. » Toute la pensée qui a présidé à l'éducation du duc de Bordeaux se trouve dans ces paroles vraiment remarquables du sage prélat : « Si l'on croit que je veux entretenir le « jeune prince dans la seule idée qu'il doit régner « un jour, on se trompe. Je veux en faire avant « tout un honnête homme, un chrétien qui puisse « et sache supporter la bonne comme la mauvaise « fortune. Je lui dirai : Il importe peu que vous « soyez roi. Dieu seul en décidera; mais ce qui « importe, c'est que, si vous n'êtes pas sur le « trône, chacun voie et sente que vous êtes digne « d'y monter. » L'évêque d'Hermopolis termina glorieusement sa noble tâche et couronna sa belle carrière par ce dernier acte de dévouement. Son éducation du duc de Bordeaux rappelle en plus d'un endroit celle du duc de Bourgogne par l'immortel Fénelon, *avec ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute à la vertu.* Tout le monde en France applaudit à l'honorable mission qu'avait acceptée l'évêque d'Hermopolis, et M. le comte Molé ne fut que l'interprète du sentiment général quand il répondit à l'archevêque de Paris, qui lui avait demandé de la part de ce vénérable vieillard s'il pouvait reparaître en France sans crainte d'être inquiété : » Que l'évêque d'Hermopolis ren- « tre en France quand et comme il voudra, il n'y « trouvera jamais que les égards et les témoigna- « ges d'estime et de respect qui sont dus à son « caractère et à sa personne. » Il revint à Paris le 12 octobre 1838. Il y avait précisément cinq ans qu'il avait quitté la capitale pour répondre à la haute confiance de Charles X. Madame la duchesse de Berry lui exprima ainsi sa satisfaction : « Lorsque vous fûtes appelé près de mon fils, je « vous témoignai ma satisfaction; car vous ar- « riviez précédé d'une réputation de haute sa- « gesse, joignant à un grand savoir des vertus « éminentes, le don de la persuasion et le char- « me de l'éloquence. Je prévoyais alors la solide « instruction qui devait en résulter, instruction « basée sur une religion éclairée. Aujourd'hui, « mon cher et bon évêque, vous avez réalisé toutes « mes espérances. Au moment où vous êtes de « quitter votre élève, dont l'éducation en ce qui « vous regarde est terminée, je m'empresse de « vous adresser mes remercîments. Soyez cer- « tain que je conserverai toujours le souvenir des « soins et du zèle infatigable dont vous n'avez « cessé de donner des preuves... MARIE-CAROLINE. » Sa correspondance avec son auguste élève est du plus puissant intérêt. Quelle sagesse et quelle fermeté de principes! Quelle franchise, quelle loyauté de caractère! Quelle aimable naïveté! Quelle parfaite appréciation des événements et des personnes! Que d'anecdotes instructives pour l'histoire religieuse et littéraire de notre époque! Ce fut sans doute un beau jour pour ce vénérable pontife que celui où, appuyé sur le bras de M. de Clermont-Tonnerre et de M. Berryer, il entra le 17 février 1839 dans Notre-Dame, pour entendre l'abbé de Ravignan, le disciple chéri qui devait continuer avec un succès toujours croissant le ministère évangélique du maître. L'orateur fit une allusion éloquente à sa présence, et tout l'auditoire précipita ses regards vers celui qu'une auréole de piété, de vertu et de gloire désignait à son respect comme à son admiration. A la fin du discours, l'archevêque de Paris, l'illustre de Quélen, fit un éloge délicat de l'évêque d'Hermopolis, qu'il appela son *maître* et son *ami*. Depuis la dernière attaque que le prélat avait eue en Allemagne, sa santé était très-affaiblie. Il partit en 1839 pour le Rouergue. Tout le clergé de France s'intéressait vivement à son état. Quelqu'un disant devant l'archevêque de Toulouse, d'Astros, quelles

étaient les infirmités de Mgr d'Hermopolis, ajouta : « Voilà la gloire du monde! Après avoir rempli « un rôle si brillant, Mgr Frayssinous se survit à « lui-même! Que reste-t-il de tant de grandeur? « — Un ouvrage immortel, répondit le judicieux « prélat, l'influence du bien qu'il a opéré comme « orateur et comme ministre; et nous, quand « nous mourrons pour la postérité, nous mour- « rons tout entier. A peine aura-t-on remarqué la « trace de notre passage sur la terre. » Il mourut à St-Geniez, le 12 décembre 1841, dans les plus tendres sentiments de piété. « J'ai perdu en lui un « père, écrivait à l'occasion de sa mort le duc de « Bordeaux au marquis de Clermont-Tonnerre, un « ami dévoué et un guide fidèle. Son cœur, tou- « jours jeune, savait vraiment aimer et avait in- « spiré au mien une affection toute filiale. Dieu « l'a rappelé à lui, il faut se soumettre. » M. Pasquier, successeur de l'évêque d'Hermopolis à l'Académie française, y a fait son éloge. On a de cet illustre prélat la *Défense du christianisme* ou *Conférences sur la religion*, Paris, 1825, 3 vol. in-8° et 4 vol. in-12; 17e édition, 1846, 3 vol. in-8°. On peut dire que cet ouvrage, traduit dans toutes les langues de l'Europe, fit seul sa fortune. En vain la critique, qui se pique de devancer et de dicter le jugement de ses contemporains et même de la postérité, fut sobre d'éloges, ou y mêla des restrictions malveillantes, des éditions tirées à grand nombre, qui se succédaient coup sur coup, protestèrent contre un silence affecté ou contre la parcimonie des louanges. En même temps, il est vrai, quelques lecteurs proclamaient que la réputation de l'orateur avait un peu souffert de l'impression des *Conférences*. Certes, ce reproche, répété jusqu'à l'ennui, n'est point particulier à l'abbé Frayssinous; il retombe également sur tous les grands orateurs de la chaire chrétienne. Les *Oraisons funèbres* de Bossuet sont le chef-d'œuvre de la langue française et feront l'éternelle admiration de tous les gens de goût; il est cependant permis de croire qu'ils furent plus heureux que nous, ceux qui versèrent des larmes à la mort de Madame, ou qui virent l'orateur agiter ses *cheveux blancs* sur le cercueil du grand Condé. Quoi qu'il en soit, dépouillés du prestige de l'action oratoire, les discours de Frayssinous n'en forment pas moins un cours complet d'instructions solides sur les fondements du christianisme. La sagesse des plans, la judicieuse distribution des preuves, la beauté des pensées, l'élégante simplicité du style leur assurent le suffrage du public éclairé et les défendront contre les assertions tranchantes de la légèreté. Plus nous nous éloignons de ce goût exquis si cher aux écrivains du grand siècle, de ce bon sens dont ils ne se sont jamais départis, plus nous devons applaudir à l'orateur sacré qui, suivant leurs glorieuses traces, a su obtenir après eux de beaux succès, et, ce qui vaut mieux, d'utiles et édifiants résultats. Il n'a pas toujours choisi les raisons les plus fortes, mais les meilleures; et en cela il a fait preuve de sagesse et de génie. Pour se faire une idée de la sensation profonde qu'il produisit en montant dans la chaire chrétienne, il faut se reporter aux premiers jours du 19e siècle. Tout aidait merveilleusement au triomphe de l'orateur. En déplorant les profonds ravages de l'impiété, il pouvait montrer à ses auditeurs attendris les ruines dont elle avait couvert le sol de la France. Fort de la bonté de sa cause, jamais il ne la trahit par une molle indulgence ou par de coupables ménagements; mais toujours modéré, parce qu'il était toujours vrai, il avait soin de s'abstenir de toutes personnalités offensantes, et il ne lui fallait qu'emprunter à ses adversaires leurs propres paroles pour les réfuter sans réplique. Si de temps en temps il quittait les armes de la dialectique pour descendre dans la conscience de ses auditeurs, il éclatait en accents sublimes ou pathétiques; alors le frémissement et les larmes de l'assemblée l'avertissaient que tous les cœurs étaient ébranlés. Cette loyauté dans le combat devait enchanter une jeunesse naturellement amie de la franchise et de tous les sentiments généreux. Plus d'une fois elle s'honora de sa défaite, et l'orateur qui lui avait signalé les écueils et les précipices fut le guide qu'elle choisit pour se conduire dans le chemin de la vérité et la voie du salut. Tous ceux qui ont eu le bonheur d'assister aux conférences de Frayssinous sont unanimes à attester que rien n'a remplacé pour eux le magnifique spectacle qu'offrait alors l'église de St-Sulpice. L'auteur de cette notice a publié en 1843 les *Conférences et Discours inédits* par M.-D. Frayssinous, évêque d'Hermopolis, membre de l'Académie française, 1 vol. in-8° ou 2 vol. in-12. C'est dans ce recueil, qui a eu aussi plusieurs éditions, que l'on trouve les trois conférences sur la révolution française et la conférence sur la mission, le chef-d'œuvre peut-être de l'auteur et la dernière qu'il ait prononcée dans l'église de St-Sulpice en 1822. Le reste du volume se compose de quelques sermons, des panégyriques de St-Louis et de St-Vincent de Paul, et de l'éloge de Jeanne d'Arc, écrit de verve, qui obtint le plus grand succès à Orléans, où il fut prononcé le 8 mai 1817: c'est l'ouvrage d'un Français, ami de sa patrie, et on partage la vertueuse indignation de l'orateur contre le poëte qui, au dix-huitième siècle, traîna dans la fange la libératrice de la France. Les oraisons funèbres avaient déjà été imprimées. La première a pour titre : *Discours prononcé aux obsèques de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, dans l'église royale de St-Denis*, le 26 mai 1818. L'oraison funèbre du cardinal de Périgord fut prononcée dans la basilique de Notre-Dame de Paris, le 29 novembre 1821, et celle de Louis XVIII dans l'église royale de St-Denis, le 18 octobre 1824. En peignant la valeur d'un guerrier, les vertus modestes d'un saint pontife et la sagesse d'un roi législateur, l'orateur a varié heureusement ses couleurs et il a fait preuve de goût. Ce recueil est

terminé par le *Discours prononcé par Mgr l'évêque d'Hermopolis pour sa réception à l'Académie française, à la place de M. l'abbé Sicard, le 28 novembre* 1822. On y admire une magnifique prosopopée à Louis XIV. La vie de ce vertueux prélat a été écrite par M. le baron Henrion, Paris, 1844, 2 vol. in-8°. Elle est exacte et pleine de détails intéressants. Nous l'avons consultée avec fruit pour composer cette notice. D—s—e.

FRÉARD DU CASTEL (Raoul-Adrien), né à Bayeux, d'une famille noble, mort le 16 mars 1766 des suites d'une paralysie, est auteur des *Éléments d'Euclide, réduits à l'essentiel de ses principes*, 1740, in-12. Le *Dictionnaire universel*, Desessarts (*Siècles littéraires*) et Beziers (*Histoire de Bayeux*, p. 221) lui attribuent l'*École du jardinier fleuriste*, 1764, in-12 : ouvrage qui n'est mentionné ni dans la *France littéraire* ni dans la *Bibliographie agronomique*. — *Marc-Antoine* Fréard du Castel, frère de Raoul-Adrien, archidiacre des Vez, puis chanoine de Bayeux, mort en 1771, avait passé pour un des plus habiles prédicateurs de son temps. A. B—t.

FRÉARD. *Voyez* Chambrai.

FRÉCULFE, nommé aussi *Radulfe* dans les catalogues des évêques de Lisieux, naquit vers la fin du 8e siècle. Il fut en 825 envoyé à Rome avec Adegaire, pour obtenir du pape Eugène II la permission de soumettre à l'examen d'hommes instruits la fameuse question du renversement des images que dès 814 Léon IV, empereur d'Orient, avait fait briser dans les églises de ses États; question très-importante, même sous le rapport des arts, puisque si elle eût été résolue par l'affirmative, la renaissance de la peinture et de la sculpture n'eût pas eu lieu en Italie quelques siècles après. Au retour de ces envoyés, une assemblée d'évêques fut convoquée à ce sujet, à Paris, le 1er novembre 825. Ce fut vers le même temps que Fréculfe parvint à l'évêché de Lisieux, qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée vers 850. Il assista en 837 au concile de Quierzi, lieu alors fameux sur les bords de l'Oise, et dans lequel résidèrent quelques-uns de nos rois de la seconde dynastie. A cette époque, Louis le Débonnaire, récemment rétabli, connaissant le dévouement de Fréculfe à ses intérêts et à ceux de l'impératrice Judith, lui confia la garde d'Ebbon, archevêque de Reims, qui, abusant du pouvoir excessif qu'usurpait alors le clergé, avait osé dégrader et soumettre à la pénitence le fils de Charlemagne. Quoi qu'en dise Bellarmin, d'après Trithème, il est fort douteux que Fréculfe ait été moine. Très-actif et fort instruit pour son temps, il eut pendant vingt années une grande part aux affaires ecclésiastiques de la province de Normandie. Ce fut à sa prière que Raban-Maur, abbé de Fulde, écrivit vers 850 ses Commentaires sur le Pentateuque, qui furent depuis imprimés à Cologne en 1627. Il avait lui-même composé plusieurs ouvrages, dont le plus important est parvenu jusqu'à nous; il est intitulé : *Freculphi, episcopi Lexoviensis, Chronicorum libri duo.* Elisachar, précepteur de Fréculfe, lui donna l'idée de cet ouvrage, en l'engageant à réunir tous les traits intéressants qui se trouvent dans les historiens grecs, latins et hébreux, pour lui servir à éclaircir l'histoire des premiers âges du monde, jusqu'à l'ère vulgaire. L'impératrice Judith lui conseilla de continuer cette chronique jusqu'à la chute de l'empire romain. Il suivit ce conseil : son histoire finit vers l'année 600. Comme l'auteur adopta pour l'histoire hébraïque la version des Septante, il diffère quelquefois dans les dates, et même sur plusieurs faits, des écrivains qui depuis ont traité les mêmes matières, et surtout de la Vulgate, qui, par exemple, fixe à l'an 1656 le déluge, que Fréculfe place en 2242. On a vu à la Bibliothèque de Paris, parmi les manuscrits provenant du Vatican (Bibl. de Christine, n° 302), un manuscrit (in-fol. sur vélin de 156 pages) des *Chroniques de Fréculfe*, lequel est du temps de l'auteur, et comme tous les autres, ainsi que les imprimés, offre une lacune à la fin du premier livre et au commencement du second. L'ouvrage fut imprimé en 1539, in-fol., à Cologne; en 1597, in-fol., à Heidelberg, et in-8° à Paris, chez Comelin. Il a aussi été inséré dans la *Bibliothèque des Pères*. D—b—s.

FRÉDÉGAIRE, surnommé le *Scolastique*, titre par lequel on désignait les personnes instruites, florissait dans le 7e siècle. On conjecture qu'il était né en Bourgogne parce qu'il s'attache surtout, dans sa Chronique, à rapporter les événements arrivés dans ce royaume. Les détails de sa vie sont intièrement inconnus ; mais on a des raisons de croire qu'il vivait encore en 658. La *Chronique* de Frédégaire est divisée en 5 livres. Les trois premiers ne sont qu'une compilation faite d'après les Chroniques de Jules Africain, Eusèbe, St-Jérôme et Idace, et finissent à la mort de Bélisaire, en 561. Henri Canisius les a insérés dans ses *Antiquæ lectiones*, sous ce titre : *Collectio historico-chronographica ex Idatio et aliis.* Le quatrième est un abrégé de l'histoire de St-Grégoire de Tours, et se termine à la mort de Chilpéric, en 584. Le cinquième renferme la continuation de cette histoire jusqu'à l'année 641 (1). Quatre écrivains anonymes ont fait des additions à la Chronique de Frédégaire et l'ont poussée de cette manière jusqu'à l'année 768. Ce cinquième livre est très-important : Adrien de Valois avoue qu'il en a tiré de grands secours, et c'est en effet le seul morceau historique où se trouvent rapportés avec quelque étendue les règnes de Clotaire II, Dagobert Ier et Clovis le Jeune. Il a été imprimé en forme d'*appendice* aux œuvres de St-Grégoire de Tours, Bâle, 1568 et 1610, in-8°, sous ce titre : *Fredegarii Scholastici Chronicon quod ille, jubente Childebrando comite, Pipini regis patruo, scripsit;*

(1) Une traduction de la *Chronique* de Frédégaire, en 5 livres, de 561 à 641, a été publiée dans la collection de M. Guizot. Z.

et l'abbé de Marolles l'a traduit en français. Le 4e et le 5e livre se retrouvent dans les *Scriptores rerum Francicarum*, par Freher; dans les *Scriptores coætanei*, t. 1er, par Duchesne; dans l'édition des *OEuvres* de St-Grégoire de Tours par Ruinart, et dans le tome 2 du *Recueil des historiens de France*, par dom Bouquet. On peut consulter, pour plus de détails sur cet ouvrage, la *Dissertation* d'Adrien de Valois, *de Fredegario ejusque operibus*, au tome 2 de son *Histoire de France;* la *Préface* de dom Ruinart sur les œuvres de St-Grégoire de Tours; l'*Histoire littéraire de France*, par dom Rivet, tome 3, et surtout l'*Apologie de l'histoire de Frédégaire*, par l'abbé de Vertot, dans le 1er volume des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. W-s.

FRÉDEGISE ou FRIDUGISE, écrivain du 9e siècle, était disciple d'Alcuin, qui l'amena avec lui d'Angleterre en France, au commencement du règne de Charlemagne. Il ne tarda pas à se faire une réputation assez étendue; et comme le savoir conduisait alors aux emplois, il lui fut aisé d'en obtenir un à la cour. L'abbé de Longchamps a fait de Frédegise un intrigant sans talent et sans délicatesse, négligeant ses devoirs et cherchant par tous les moyens à éloigner ceux dont il pouvait redouter la supériorité. Mais on voit d'un autre côté qu'Alcuin lui fut toujours très-attaché; il n'en parle que dans les termes les plus flatteurs; il se plaît à lui donner le titre de *son très-cher fils*, et l'on doit convenir que le témoignage d'un homme aussi respectable est une grande preuve en faveur de Frédegise. Cependant on ne peut pas dissimuler que celui-ci n'ait eu quelques torts, et il faut peut-être lui reprocher d'avoir contribué par son exemple à introduire le relâchement dans les monastères dont il était le chef. Il avait succédé à Alcuin dans la place d'abbé de St-Martin de Tours. Il eut ensuite l'abbaye de Sithieu ou St-Bertin, à laquelle il réunit celle de Cormeri. Il est nommé le premier des quatre abbés qui souscrivirent en 811, avec plusieurs évêques, le testament de Charlemagne. Louis le Débonnaire le fit son chancelier, et Frédegise conserva cette emploi important jusqu'à sa mort, arrivée en 834. On croit que Frédegise avait composé plusieurs ouvrages qui sont entièrement perdus; mais on doit peu les regretter, si l'on juge de leur mérite par ceux qu'on a conservés ou dont il reste des fragments. Ce sont: 1° *Epistola de nihilo et tenebris*, insérée dans le 1er volume des *Miscellanea* de Baluze. Il essaye d'y prouver que le néant est quelque chose de réel, puisque, suivant les Écritures, Dieu en a formé le monde que nous voyons; et que les ténèbres sont une substance corporelle. On dit qu'il montre dans cette lettre un esprit subtil et orné; que le style en est clair, pur et même coulant, malgré les épines de la philosophie: mais il lui était difficile de faire un plus mauvais usage de son talent. 2° Des *Poésies* imprimées avec celles d'Alcuin et dont on n'a pas pu les distinguer; mais la description du monastère de Cormeri passe pour être certainement de Frédegise. 3° *La Réfutation des sentiments erronés d'Agobard, évêque de Lyon*. On ne connaît de cet ouvrage que les passages qu'Agobard en a insérés dans sa réponse, et qui suffisent pour prouver que Frédegise n'était pas exempt lui-même d'erreurs condamnables. On peut consulter à ce sujet l'ouvrage d'Agobard, ou l'*extrait* qui en a été inséré dans le tome 4 de l'*Histoire littéraire de France*, par dom Rivet. W-s.

FRÉDÉGONDE, reine de France, non moins célèbre par ses crimes que par ses succès, naquit à Montdidier en 543 de parents obscurs dont on ne connaît ni l'origine, ni l'état, ni même le nom. Par ses talents autant que par sa beauté, elle s'éleva successivement jusqu'au trône, qu'elle occupa avec gloire pendant quinze ans, après avoir effrayé la terre pendant vingt autres années par ses forfaits. Elle entra au service d'Audouerre, première femme de Chilpéric, roi de Soissons, et devint sa confidente et bientôt sa rivale. Chilpéric, qu'on a nommé le *Néron de la France*, et qui fut réellement le bourreau de sa famille et le tyran de ses sujets, remarqua la beauté de Frédégonde, se laissa subjuguer par ses artifices et ne dut peut-être qu'à ses faiblesses pour elle la perversité de son caractère et l'infamie de sa réputation. Celle-ci, devenue maîtresse, aspira au titre d'épouse, et pour y parvenir se servit d'un stratagème qui mérite d'être connu, parce qu'il peint les mœurs de ces temps barbares. Tandis que Chilpéric était occupé à faire la guerre aux Saxons, la reine Audouerre accoucha d'une fille, qu'on différa de baptiser jusqu'au retour du roi: alors, tout étant prêt pour la cérémonie, la marraine, gagnée par Frédégonde, ne parut pas et ne put être trouvée, quelques recherches qu'on en fît; la reine, qui s'impatientait de ces retards, ne put s'empêcher d'en montrer du chagrin: « *Qui vous empêche*, lui dit l'adroite confidente, *de* « *tenir vous-même votre enfant sur les fonts de bap-* « *tême? Aucune loi ne s'y oppose.* » La reine tomba dans le piége qu'on lui tendait: elle consentit à être la marraine de sa fille; elle ignorait que, d'après les lois de l'Église, les parrain et marraine d'un enfant contractaient avec ses père et mère une alliance spirituelle qui interdisait toutes les autres. Frédégonde, plus instruite, alla trouver le roi et lui dit en riant qu'il n'avait plus de femme, par la raison que nous venons de dire. Chilpéric, aussi superstitieux que libertin, se consola aisément d'un accident qui lui rendait sa liberté. Il exila l'évêque qui avait baptisé sa fille et força sa malheureuse femme d'entrer dans un couvent et d'y prononcer des vœux éternels. Cependant Frédégonde manqua cette fois son but. Elle obtint bien les honneurs de reine, mais non le titre d'épouse, par une circonstance imprévue. Sigebert, roi d'Austrasie et frère de Chilpéric, avait toutes les vertus qui manquaient à son frère et venait d'épouser Brunehaut, fille d'Athanagilde, roi d'Espagne, la princesse la plus accomplie de de ces temps-là. A cette occasion ses peuples se

livrèrent à la plus grande joie. Ceux du royaume de Soissons s'affligeaient, au contraire, de voir leur roi enchaîné dans les liens d'une indigne courtisane. Il entendit leurs plaintes et résolut de les faire cesser en faisant demander en mariage la princesse Galsuinde, sœur aînée de Brunehaut. Ce ne fut pas sans peine qu'il l'obtint, parce qu'à la cour d'Espagne on connaissait son caractère volage. La nouvelle reine reçut à Rouen les premiers hommages de son mari, le serment de ses sujets et, de la part de Frédégonde, l'assurance d'un éternel attachement. Mais elle ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle avait dans cette femme une rivale et une ennemie. Elle s'en plaignit d'abord à son mari, qui se moqua de ses plaintes, puis dans une assemblée des états, qui obligèrent le roi à éloigner Frédégonde. Mais dès le lendemain la reine infortunée fut trouvée morte dans son lit. Brunehaut, sa sœur, accusa hautement Chilpéric et Frédégonde de ce lâche assassinat et engagea Sigebert, son mari, à en tirer vengeance. La guerre fut déclarée entre les deux frères et poussée avec une extrême vigueur. Chilpéric fut battu et assiégé dans la ville de Tournai. Il était perdu sans ressource, lorsque Frédégonde, qui était devenue enfin sa femme, fit venir deux scélérats, natifs de Thérouane et, leur remettant à chacun un poignard empoisonné, leur dit : « *Voilà le seul « moyen de sauver votre roi, votre reine et vous-« mêmes, dont la fortune est attachée à la mienne.* » Trois jours après, Sigebert fut assassiné. Frédégonde profita du trouble où cette mort jeta l'armée des assiégeants pour les attaquer, les combattit avec succès, les poursuivit jusque dans Paris, où elle s'empara de Brunehaut et de ses filles ; elle fit renfermer celles-ci dans un couvent et conduire la reine à Rouen, où elle la fit garder à vue, n'osant pas la faire mourir, de peur d'exciter une sédition dans la ville. Chilpéric avait eu de sa première femme trois enfants, dont le dernier, nommé Mérovée, donnait les plus belles espérances. Frédégonde en fut jalouse, tant parce qu'ils éloignaient les siens du trône que parce qu'ils n'avaient pas pour elle les égards qu'elle exigeait. Elle les fit périr successivement. Peu de temps après la mort de Mérovée, Chilpéric lui-même tomba sous les coups d'un assassin, qui se sauva à la faveur des ténèbres. On n'a jamais connu bien exactement le véritable auteur de cet attentat. Frédégaire, qui semble n'avoir écrit que pour flétrir la réputation de Brunehaut, ne craint pas de l'en accuser ; mais Grégoire de Tours n'en dit pas un mot, et l'auteur du livre intitulé : *Gesta regum Francorum* en accuse au contraire Frédégonde, et voici comment il raconte le fait : « Chil-« péric, prêt à partir pour la chasse, monta dans « la chambre de sa femme par un escalier dérobé. « Celle-ci crut que c'était Landri, avec lequel elle vi-« vait dans une trop grande familiarité. Un mot qui « lui échappa découvrit toute l'intrigue à l'homme « du monde à qui il était le plus important de la « tenir cachée. Le roi sortit brusquement et d'un « air rêveur. Frédégonde instruisit son amant de « cette fatale aventure ; et le scélérat, pour éviter « sa perte, osa faire assassiner son maître. » Quoique Chilpéric fût universellement haï, sa mort violente n'en excita pas moins l'indignation des rois de Bourgogne et d'Austrasie, qui résolurent de la venger. Childebert II, roi d'Austrasie, qui accusait avec raison Frédégonde de la mort de son père, fut le premier sous les armes et attaqua brusquement cette femme, coupable de tant de crimes, qui fut abandonnée de tout le monde et ne trouva moyen de se soustraire au ressentiment de son ennemi qu'en se réfugiant dans l'église de Paris, d'où elle écrivit à Gontran, roi de Bourgogne, une lettre touchante, pour le supplier de la prendre, elle et son fils, sous sa puissante protection contre les violences de Childebert II. Le faible Gontran se laissa gagner, prit en effet Frédégonde et son fils sous sa protection, obligea le roi d'Austrasie à s'éloigner et nomma Frédégonde régente du royaume. C'était anciennement le privilége des reines mères. C'est ainsi que Brunehaut sous Childebert II, Batilde sous Clotaire III, Nantilde sous Clovis II, Alix de Champagne sous Philippe-Auguste, Blanche de Castille sous St-Louis, Louise de Savoie sous François Ier, Catherine de Médicis sous Charles IX, Anne d'Autriche sous Louis XIV, gouvernèrent l'État avec une autorité absolue, pendant la minorité ou en l'absence des rois leurs fils. Revêtue de toute la puissance royale, Frédégonde gouverna ses peuples avec sagesse et continua de combattre ses ennemis avec les armes de la perfidie. Elle ne pardonnait point au roi d'Austrasie de l'avoir réduite à chercher un asile dans une église : elle chargea deux clercs de le poignarder et leur promit pour récompense les premières dignités de l'Église. Les misérables furent découverts et coupés par morceaux. Gontran lui-même, le libérateur de Frédégonde, le père, le tuteur, le protecteur de son fils, ne fut point à l'abri de ses attentats. Un jour qu'il entrait dans sa chapelle pour entendre matines, il surprit et désarma un assassin qu'elle avait envoyé pour le tuer. Une autre fois, lorsqu'il allait communier, un homme l'aborde ; mais, soit remords, soit frayeur, il laisse échapper son poignard : on l'arrête, on l'interroge, et il avoue qu'il est envoyé par Frédégonde. Tant de crimes lassèrent les rois de Bourgogne et d'Austrasie. Ils s'unirent contre un monstre qui paraissait acharné à leur perte ; mais ils furent battus complétement par ce monstre qui semblait destiné à effrayer l'univers par ses forfaits et à l'éblouir par ses succès. Frédégonde était arrivée au plus haut point de prospérité. Une couronne obtenue par l'éclat de ses charmes, conservée par la force de son génie ; un mari rétabli par son moyen sur un trône que ses perfidies lui avaient fait perdre ; une minorité conduite avec tout l'art de la politique la plus consommée ; une régence illustrée

par deux grandes victoires, un nouveau royaume conquis et assuré au roi son fils, tout publiait la gloire de cette habile princesse. On oubliait presque qu'elle avait immolé à son ambition ou à sa sûreté un grand roi, son mari, deux vertueuses reines, trois fils de roi, des prélats, des généraux et une infinité d'autres victimes non moins illustres. Ce fut ce moment de triomphe que le Ciel choisit pour l'enlever de ce monde et terminer sa carrière, comme s'il eût appréhendé que le brillant éclat de tant de succès ne diminuât l'horreur qu'on devait à tant de forfaits. Frédégonde mourut de mort naturelle en 597, âgée de 55 ans, et fut enterrée dans l'église de St-Germain des Prés. « Il y a dans le chœur de cette église, dit le P. Da- « niel, un tombeau sur lequel on voit la figure plate « d'une reine, en mosaïque. On prétend que c'est « la figure de Frédégonde, et l'inscription le dit. « Il y a beaucoup d'apparence que cette figure « est originale et que ce n'est point un ouvrage « fait plusieurs siècles après la mort de la prin- « cesse qu'elle représente, comme le sont les « tombeaux de Childebert et de Chilpéric, qu'on « voit dans la même église. » M. Lenoir croit que cette mosaïque en émaux, transportée vers la fin du 18e siècle avec le tombeau de Frédégonde au Musée des monuments français, est de l'an 600, mais que l'inscription *Fredegundia regina, uxor Chilperici regis,* est d'une date plus récente. Dreux-Duradier, dans ses *Mémoires historiques des reines et régentes de France,* a entrepris de réhabiliter la mémoire de Frédégonde en la présentant comme une *héroïne* dont le caractère *sublime* offre seulement quelques *taches*. Ces paradoxes ont été victorieusement réfutés par Gaillard, dans le *Journal des savants* de janvier 1763, p. 13 et suivantes. G-s.

FRÉDÉRIC Ier, surnommé *Barberousse* (1), vingt-deuxième empereur d'Allemagne, né l'an 1121, était fils de Frédéric, duc de Souabe. Il annonça dès sa jeunesse des inclinations guerrières et accompagna en 1147 à la Terre sainte l'empereur Conrad III, son oncle, que les exhortations de St-Bernard avaient déterminé à se croiser contre les Sarrasins. Les Guelfes en Italie et le duc de Saxe (Henri *le Lion*) en Allemagne profitèrent de l'absence de Conrad pour affaiblir son pouvoir, et en mourant celui-ci vit avec regret l'empire échapper à son fils. Frédéric, que de belles actions et de grandes qualités rendaient déjà recommandable, fut élu empereur dix-sept jours après la mort de Conrad et couronné à Aix-la-Chapelle, le 9 mars 1152. Il apaisa d'abord les troubles qui agitaient l'Allemagne, accorda au duc de Saxe l'investiture de la Bavière, dont il s'était emparé, et s'établissant arbitre entre Suenon et Canut, qui se disputaient le Danemarck, obligea Canut à abandonner ses prétentions à son rival, qui, par reconnaissance, se déclara vassal de l'empire. Après avoir affermi son autorité en Allemagne, il passa en Italie à la tête d'une armée, soumit les villes qui avaient proclamé leur indépendance, et se fit couronner roi de Lombardie. Il députa ensuite vers Adrien IV, pour le prier de le couronner empereur à Rome. Le pape ne voulut y consentir qu'autant que Frédéric ferait serment de suivre le cérémonial établi. D'après ce cérémonial, l'empereur devait se prosterner devant le pape, lui baiser les pieds, lui tenir l'étrier et conduire la haquenée blanche du Saint-Père par la bride l'espace de neuf pas romains. Frédéric trouva l'usage humiliant et refusa de s'y soumettre. Le pape se renferma dans la forteresse de Città di Castello. On négocia comme s'il avait été question de la chose la plus importante, et Frédéric finit par promettre tout ce qu'on lui demandait (1). Le pape, qui croyait alors disposer des royaumes de la terre, n'était pas maître dans Rome. Cette ville était gouvernée par une espèce de sénat, image bien imparfaite de celui qui jadis avait dicté des lois au monde. Les sénateurs eurent la prétention de dicter aussi des conditions à Frédéric; mais il les renvoya en leur disant ces propres mots: « Rome « n'est plus ce qu'elle a été. Charlemagne et « Othon vous ont conquis par la valeur; je suis « votre maître par une possession légitime. » Il fut sacré le 18 juin 1155, dans l'église de St-Pierre; mais son inauguration ne put avoir lieu que hors des murs, et le peuple furieux se porta à des excès qu'il fallut réprimer. C'étaient, comme on voit, de toutes parts des prétentions bien extraordinaires et bien mal fondées. Frédéric, de retour en Allemagne, travailla à affermir sa puissance en faisant détruire les châteaux de plusieurs seigneurs et en citant à une diète le comte palatin, pour des malversations. Le comte fut condamné; mais on lui fit remise de la peine (2): l'empereur voulait seulement faire reconnaître son autorité. Il répudia en 1153 Adélaïde de Vohbourg, sous prétexte de parenté, et épousa trois ans après Béatrix, fille unique de Renaud III, comte de Bourgogne. Par ce mariage il faisait revivre ses droits sur l'ancien royaume d'Arles. Le pape ne fut point consulté au sujet d'un divorce que conseillait la politique, et cependant on ne voit pas qu'il s'en soit plaint. Frédéric vint avec sa nouvelle épouse visiter son royaume et s'arrêta à Besançon, où il donna un tournoi auquel assistèrent un grand nombre de chevaliers. Tandis qu'il se livrait aux plaisirs, le cardinal Roland, légat du pape, lui remit une lettre conçue en des termes si peu ménagés, qu'il ne put contenir sa colère. L'empire y était désigné par le mot *beneficium,* qui signifiait alors un fief dépendant du Saint-Siége. Frédéric savait que le pape l'avait déjà désigné comme son feudataire; il fit demander des explications au légat, qui osa ré-

(1) On le nomma Barberousse par raison de ses beaux cheveux dorés. (*Gollut, Mém. de Bourgogne.*)

(1) Comme on lui fit observer qu'il se trompait d'étrier, on assure qu'il dit qu'il n'avait point appris le métier de palefrenier; réponse aussi spirituelle que piquante.

(2) Cette peine (que l'on nommait le *hærnescar*) était bien ridicule: elle consistait, suivant une ancienne loi de Souabe, à porter un chien sur ses épaules un mille d'Allemagne.

pondre : « Eh! de qui tient-il donc l'empire, s'il « ne le tient pas du pape? » Le comte palatin voulait tuer le légat; mais Frédéric se contenta de le renvoyer à Rome, et il partit presque aussitôt pour l'Italie (1158), afin d'exiger le serment de fidélité des différentes villes : précaution inutile. Les Italiens ne se croyaient pas engagés par des serments que la violence leur avait arrachés, et le départ de l'empereur était toujours pour eux le signal de nouveaux soulèvements. Il aurait fallu pouvoir contenir à la fois et l'Allemagne et l'Italie, mais rien alors n'était plus difficile; et ce principe, qu'on paraît avoir adopté sans restriction, de juger de ce qui a été par ce qui est, ne peut qu'être la source de faux jugements. Tandis que Frédéric assiégeait Milan, toujours humiliée et toujours prête à se relever de ses ruines, des troubles éclatent en Bohême et les Polonais lui déclarent la guerre : son intrépide activité suffit à tout. La Bohême est pacifiée, et la Pologne vaincue est érigée en royaume tributaire. La rapidité de ses triomphes lui garantit la tranquillité de l'Allemagne, et il revole en Italie pour y affermir sa puissance. Les Milanais avaient encore essayé de s'y soustraire : Frédéric déclare leurs biens confisqués et leurs personnes esclaves : « Arrêt, dit Voltaire, qui ressemble plutôt à un or- « dre d'Attila qu'à l'édit d'un empereur chrétien. » La ville de Crème, qui avait pris le parti de Milan, est pillée. Quelques jurisconsultes et des théologiens, réunis à Bologne par Frédéric, décident que l'empire du monde lui appartient et que l'opinion contraire est une hérésie. Jamais prince ambitieux n'avait trouvé de plus lâches complaisants : il se disposait à poursuivre son projet de réduire l'Italie sous son obéissance, lorsque Adrien meurt. L'élection d'un nouveau pape divise les cardinaux : le plus grand nombre élit Roland, ennemi déclaré de Frédéric et si connu depuis sous le nom d'Alexandre III; les autres choisissent Victor II. L'empereur convoque à Pavie un concile qui valide l'élection de Victor; mais Alexandre, retiré dans Agnani, excommunie Frédéric et délie les sujets de ce prince du serment de fidélité : c'était trop sans doute; mais on doit remarquer, à la louange d'Alexandre, qu'il ne prononça point la déposition de Frédéric et qu'il n'essaya point de lui donner un successeur, sage exemple que les papes n'ont pas toujours suivi. Les Milanais jugent l'occasion favorable pour recouvrer leur liberté; ils attaquent l'armée impériale près de Lodi et remportent sur elle une victoire éclatante; mais Frédéric fait avancer de nouvelles troupes et cerne cette malheureuse ville, dont la famine lui ouvre bientôt les portes. Les murailles en sont rasées, les édifices publics (à l'exception de quelques églises) détruits, et on sème du sel sur leurs ruines; Gênes, épouvantée, envoie des députés à l'empereur; Bologne, qui veut résister, est prise et démantelée; toutes les villes d'Italie sont soumises. Alexandre III cherche un asile près du roi de France; et Frédéric, qui craint de lui laisser cet appui, convoque une assemblée à St-Jean de Losne pour prononcer une seconde fois entre Alexandre et Victor. Le roi de France n'assista point à cette assemblée, qui se sépara sans avoir pris de décision. Cependant de nouveaux troubles éclatent en Italie; Rome et Venise forment une alliance contre Frédéric. Dans le même temps Victor meurt. L'empereur fait sacrer un autre pape, qui prend le nom de Pascal; il établit des camps sur différents points, triple partout les impôts et retourne en Allemagne; il assemble une diète à Wurtzbourg (1165), dans laquelle il demande aux princes et aux évêques de s'engager par serment à ne jamais reconnaître Alexandre pour chef de l'Église; cet acte tyrannique ne fait qu'accroître le nombre de ses ennemis. La ligue de Rome et de Venise subsistait toujours; d'autres villes y prennent part : bientôt toute l'Italie est en armes. Les Allemands, quoique très-inférieurs en nombre, obtiennent des succès. Alexandre est encore obligé de fuir de Rome, et Frédéric y entre en vainqueur; mais une maladie contagieuse se met dans son armée; il songe un peu tard à la retraite, et ce n'est qu'avec peine qu'il parvient à repasser les Alpes. Des guerres si longues et si meurtrières avaient épuisé ses ressources; il entre en négociations, mais le pape rejette les conditions qu'il lui propose. L'empereur se décide alors à assembler une diète à Worms (1172) pour y exposer ses besoins et demander des secours; et tandis qu'il court apaiser de nouveaux troubles dans la Bohême, il envoie en Italie un corps de troupes commandé par Christian, archevêque de Mayence. Deux ans s'écoulent sans aucune entreprise remarquable de part ni d'autre : enfin, en 1175, Frédéric vient mettre le siége devant Alexandrie, ville que son nom lui rendait odieuse (1), mais il est repoussé avec perte. Les Saxons, qui l'avaient suivi malgré eux, l'abandonnent; sa cavalerie est entièrement détruite par les Milanais le 29 mai 1176, à la bataille de Côme. Cette journée, dont les Milanais conservèrent la mémoire par une fête perpétuelle, causa la ruine de la puissance des empereurs en Italie. Frédéric, réfugié dans Pavie, se vit forcé de députer vers Alexandre pour le prier de fixer lui-même les conditions de la paix. Le pontife n'abusa point de la position où l'empereur se trouvait réduit; leur réconciliation fut sincère. Alexandre exigea de l'empereur les marques de soumission qu'il avait données à Adrien IV, et le cérémonial de leur entrevue fut le même. L'Italie venait d'échapper pour jamais au pouvoir de Frédéric; mais l'ambition du duc de Saxe troublait l'Allemagne, et ce prince guerrier n'était pas facile à réduire. Après deux ans d'une guerre dont les succès furent incertains, Henri le Lion fut mis au ban de l'empire, comme perturbateur du re-

(1) On sait qu'Alexandrie, surnommée *de la Paille*, doit son origine au pape Alexandre III.

pos public, et ses États furent partagés entre le marquis de Brandebourg et Othon de Wittelsbach (*voy.* Henri le Lion). Frédéric put seulement alors s'occuper d'améliorer le sort de ses peuples : il abolit plusieurs coutumes barbares, encouragea le commerce par l'affranchissement des villes marchandes et chercha à faire fleurir les sciences et les lettres par les priviléges qu'il accorda à ceux qui fréquentaient les écoles. Un congrès s'assembla par ses ordres à Constance, et le 25 juin 1183 les commissaires de l'empereur et les députés de la Lombardie signèrent entre eux un traité que les Italiens ont longtemps regardé comme le fondement de leur droit public, et qui se trouve à la fin du Corps du droit civil sous ce titre : *De pace Constantiæ*. Cependant les succès de Saladin donnaient de justes alarmes. Une troisième croisade fut prêchée dans toute l'Europe ; et Frédéric partit en 1189 avec son fils, le duc de Souabe, à la tête d'une armée de plus de cent mille hommes (1). L'empereur grec, Isaac l'Ange, refusa de lui donner passage par ses États, et il fut obligé de se frayer une route à main armée au travers de la Thrace ; il gagna deux batailles sur le soudan d'Iconium, s'empara de sa capitale, franchit le mont Taurus et mourut le 10 juin 1190, pour s'être baigné dans le Cydnus, imprudence qui avait déjà failli coûter la vie au grand Alexandre (2) ; mais Alexandre était jeune, et Frédéric avait près de soixante-dix ans. Son fils fit transporter ses ossements à Tyr, où Gui, roi de Jérusalem, les fit déposer dans un tombeau de marbre. Ainsi finit un des plus grands princes qui aient occupé le trône d'Allemagne : il eut de l'ambition sans doute ; mais il était excusable, puisqu'il n'avait pour but que de rendre à l'empire son ancienne splendeur : il était brave, actif, vigilant, ferme dans l'adversité ; il avait de l'instruction plus qu'aucun souverain de son temps, et il l'employa, autant qu'il put, à rendre plus douce la condition de ses sujets. Il rendit héréditaires les grandes charges de la couronne, que ses prédécesseurs faisaient exercer selon leur bon plaisir, et on lui dut l'usage, suivi depuis en Italie, de ne placer jamais un juge dans le lieu de sa naissance. On a de ce prince des *Lettres* imprimées dans les *Scriptores rerum Germ.* de Freher, t. 1er, et dans Duchêne, t. 4. Il eut de son mariage avec Béatrix Henri VI, qui lui succéda ; Frédéric, duc de Souabe, qui mourut de la peste au siége de Ptolémaïs, peu de mois après la mort de son père ; Conrad, duc de Souabe par la mort de son frère ; Philippe, duc de Toscane, puis empereur ; et deux filles. On peut consulter sur ce prince : 1° *la Chronique d'Othon de Freisingen, avec les additions d'Othon de St-Blaise ;* 2° *Historia Friderici imperatoris Magni, hujus nominis primi, ducis Suevorum, et parentelæ suæ*, in-fol., que Pl. Braun croit avoir été imprimé au monastère de St-Udalric d'Augsbourg, de 1473 à 1475 ; 3° Gunther, *Ligurinus, sive de rebus gestis Friderici I, libri X*, Heidelberg, 1812, in-8°. M. Dumgé, éditeur de cet ancien poëme, y a joint des commentaires et un mémoire sur l'empereur Frédéric Ier et sur son règne ; 4° Burchard, *Epistola de victoria et triumpho Friderici I, et clade Mediolanensium ;* 5° H. de Bunau, *Vie de Frédéric Barberousse*, en latin, Leipsick, 1722, in-4° ; 6° les recueils de Freher, de Kulpis, et les différentes histoires d'Allemagne. W—s.

(1) Voir pour les détails de la troisième croisade l'article de Frédéric, duc de Souabe, qui suit.

(2) Quelques historiens disent que Frédéric se noya dans la rivière de Salef, que des géographes croient n'être pas précisément la même que le Cydnus, où Alexandre pensa laisser la vie.

FRÉDÉRIC, duc de Souabe, second fils de l'empereur Frédéric Ier, dit *Barberousse*, et de Béatrix, fille du comte Renault de Bourgogne, fut investi du duché de Souabe dans l'année 1167 et de l'héritage de Welfon et des domaines de Rodolphe, comte de Phullendorf. Son frère aîné Henri et lui reçurent une éducation distinguée. Leur père les fit instruire dans les sciences et les lettres. Dans une assemblée tenue à Mayence en 1184, où se trouvèrent tous les princes de l'empire, les grands des royaumes voisins et une multitude incroyable de gens de diverses nations, l'empereur les arma tous deux chevaliers. Henri était déjà roi désigné. L'assemblée se tint hors de la ville, dans une plaine où l'on avait construit en bois un palais avec un très-grand oratoire. Rien n'y manquait, dit l'auteur qui nous donne ces détails, soit pour l'abondance des provisions, soit pour la variété des habits, soit pour le harnachement des chevaux, soit enfin pour l'agrément des spectacles. Trois ans après cette brillante cérémonie, l'Occident retentit du bruit des désastres qui venaient d'arriver au royaume de Jérusalem et des malheurs dont les conquêtes de Saladin accablaient les chrétiens d'Orient. Le pape appela les rois et les princes d'Europe au secours de la Terre sainte. Des légats vinrent en Allemagne réchauffer le zèle des fidèles. L'empereur, dans une assemblée solennelle tenue à Mayence, prit la croix ainsi que son fils le duc de Souabe, et résolut de partir l'année suivante (1189). On fit de toutes parts d'immenses préparatifs pour cette expédition. Frédéric fit partir plusieurs ambassadeurs chargés de connaître les dispositions des princes dont il devait traverser les États, tels que le roi de Hongrie, l'empereur grec Isaac l'Ange et le sultan d'Icone : tous trois montrèrent des dispositions favorables. L'empereur grec envoya des députés à Nuremberg, où l'on traita de l'affaire du passage. Frédéric, pour donner au traité qui y fut conclu plus de force et de solidité, renvoya à Constantinople de nouveaux ambassadeurs, et voyant tout l'Orient bien disposé pour lui, ne s'inquiéta pas des difficultés qui arrêtaient les autres princes de l'Occident ; il partit le 5 des ides de mai 1189 de Ratisbonne en descendant le Danube. Son armée, forte de plus de 100,000 hommes, abondamment appro-

visionnée, soumise à une discipline sévère, brave et dévouée, fut généreusement accueillie en Hongrie, où elle se grossit encore de plusieurs troupes de croisés. Frédéric, duc de Souabe, marchait en tête avec 10,000 cavaliers et 11,000 piétons. Arrivé à Brandeis sur la Morava, l'empereur renvoya ses vaisseaux, qui ne lui étaient plus utiles, l'armée n'ayant besoin que de chariots. Le duc de Brandeis et les principaux de la province vinrent complimenter Frédéric et lui montrèrent tous les dehors de l'amitié; mais en le quittant le duc, qui portait secrètement envie aux croisés, se hâta d'aller trouver l'empereur de Constantinople pour l'exciter contre eux. Isaac n'avait pas besoin de ces exhortations; car, pendant qu'il témoignait envers Frédéric des intentions toutes pacifiques, il fit passer secrètement une armée de Bulgares et de Valaques dans une vaste forêt au delà des montagnes de la Bulgarie, où ils se mirent en embuscade, après avoir coupé des arbres dont ils embarrassèrent toutes les issues. Ils avaient pour chef Michel, protosébaste et frère d'Isaac. Sur les ordres réitérés de ce dernier, le gouverneur de la Bulgarie avait en outre construit des fortifications à l'entrée des défilés de la forêt. L'armée des croisés ne fut pas plutôt arrivée dans la Bulgarie, qu'elle éprouva de la part des habitants des contrariétés de toute espèce. L'empereur, se défiant de la perfidie des Grecs, divisa son armée par petits corps. Le premier, composé de Hongrois et de Bohèmes, fut chargé de reconnaître les lieux et l'état des routes. Le second avait à sa tête le duc de Souabe et l'évêque de Ratisbonne. Dans le troisième étaient les évêques de Wurtzbourg et de Bâle. L'empereur commandait le quatrième corps, où se trouvait la principale force de l'armée. Ce fut dans cet ordre que les Allemands traversèrent la forêt, sans cesse harcelés, attaqués par les Bulgares ou par des troupes de brigands aux ordres du duc de Brandeis, et par le duc lui-même ou par ses fils. On peut lire dans la lettre de Dietpold, évêque de Passaw, les détails qu'il donne sur ce passage difficile. Arrivés à Stralitz, les croisés apprirent qu'une armée innombrable de Grecs se préparait à leur disputer le passage des *Portes de St-Basile*. C'était le troisième défilé qu'on avait à traverser pour sortir de la Bulgarie; c'était aussi le mieux fortifié. La fourberie des Grecs n'étant plus douteuse, l'empereur fit ses dispositions avec sa prudence et son habileté ordinaires. Son fils, le duc de Souabe, qui marchait le premier, choisit cinq cents cavaliers armés de cuirasses et dont les chevaux étaient couverts de fer. Cette troupe, dont l'armure jetait un grand éclat, s'avança en bon ordre. Les premiers Grecs qui l'aperçurent furent saisis de crainte et s'en retournèrent au plus vite, en publiant que les Allemands arrivaient sur des chevaux couverts de fer comme eux, et qu'il valait mieux prendre la fuite que d'attendre ces terribles ennemis. L'armée des Grecs, partageant leur frayeur, retourna sur ses pas et se rendit à Philippopolis, belle métropole située à l'entrée de la Macédoine. Les croisés arrivèrent devant cette ville le 9 des calendes de septembre. Ce fut là que l'empereur Frédéric apprit l'emprisonnement de ses ambassadeurs à Constantinople et qu'il reçut de la part d'Isaac des lettres pleines d'arrogance, par lesquelles ce prince demandait la moitié des conquêtes que les croisés feraient sur les Sarrasins; de plus, que Frédéric lui fit hommage de l'empire des Romains, et qu'à ces conditions il aurait sûreté pour traverser le pays et liberté pour acheter des provisions. « Toute l'armée frémit, » dit le prêtre Ansbert, historien témoin des événements, « et dès lors « elle pilla librement les biens des Grecs et rava- « gea le reste. » Elle occupa Philippopolis. Le duc de Souabe, apprenant que l'armée des Grecs était dans le voisinage pour épier l'occasion de dresser des embûches aux croisés et de piller ceux qui s'éloigneraient imprudemment du camp, prit avec lui une troupe d'élite et marcha pendant la nuit vers les Grecs. Au point du jour il les attaqua, tua leur porte-étendard et cinquante des Alains, pilla le pays et revint triomphant au camp. Quelques jours après, il marcha sur la ville de Veroy, où l'on sut que venait d'arriver une nouvelle armée de Grecs. Ceux-ci, instruits de son approche, sortent en ordre de bataille, comme pour engager une action; mais en voyant de près les armes brillantes des Allemands, ils fuient vers les montagnes. Le duc de Souabe entre dans la ville, s'enrichit de butin et retourne victorieux à Philippopolis. Isaac, à la vue de son empire livré à la dévastation, envoya des ambassadeurs pour traiter de la paix. Mais comme on n'ajoutait plus de foi aux promesses des Grecs, tant que les ambassadeurs de Frédéric ne seraient pas rendus à la liberté, ils s'en retournèrent sans avoir rien conclu. On commençait à désespérer du retour des ambassadeurs, quand on annonça qu'ils revenaient, accompagnés du chancelier de l'empire grec, le même qui était venu à Nuremberg, et de quatre autres personnages en dignité. La joie fut grande au camp des croisés. Le duc de Souabe, à la tête de 300 cavaliers d'élite, alla au-devant de ces honorables victimes de la perfidie d'Isaac. L'empereur les reçut les larmes aux yeux et dit : « Je rends grâces à Dieu, car mes fils qui étaient « morts sont ressuscités; ils étaient perdus, je « les ai retrouvés. » Le ton de fermeté mêlé de menaces et d'ironie avec lequel il accueillit ensuite les envoyés grecs les fit trembler : ils crurent que le supplice de la prison leur était réservé; mais l'empereur se hâta de les rassurer; seulement il leur dit qu'il n'attendait qu'une chose de leur maître : c'était qu'il rendît tout ce qu'il retenait des effets et des dépouilles de ses ambassadeurs, et les envoyés s'en retournèrent à Constantinople sans avoir encore rien terminé pour la paix. Suivant l'évêque de Passaw, telle

était alors la position des croisés : toute la Macédoine et la Thrace, jusqu'aux murs de Constantinople, leur étaient soumises; ils occupaient les villes et les châteaux; les Arméniens leur étaient fidèles; tout abondait dans l'armée. L'empereur, décidé à passer l'hiver à Philippopolis, partagea ses troupes en trois quartiers. Le duc de Souabe retourna à Veroy prendre le sien. Au bout de trois mois, les croisés vinrent à Constantinople, où un nouveau messager présenta à l'empereur des lettres d'Isaac, encore remplies de menaces. Il n'ignorait pas cependant que les croisés s'avançaient à la lueur de l'incendie; que son armée reculait devant eux; que le duc de Souabe s'était rendu maître de Dymotique, après avoir tué quinze cents Grecs et Alains; qu'il mettait en fuite une troupe de Comans, sous les murs d'Archadiopolis, dont il s'emparait; qu'enfin tout l'empire grec tombait pièce à pièce sous les coups des Allemands et que sa capitale succomberait elle-même, s'il ne se hâtait de traiter de bonne foi. Frédéric, en effet, comme on le voit par la lettre qu'il avait écrite de Philippopolis à son fils Henri, lettre rapportée par le prêtre Ansbert, prenait des mesures pour attaquer Constantinople par terre et par mer. Isaac envoya donc de nouveaux députés, qui demandèrent humblement les conditions qu'il avait d'abord exigées avec tant d'arrogance. Le traité fut conclu à Andrinople, puis juré de nouveau à Constantinople, et l'empereur grec, pour gage de ses promesses, livra quatorze otages. Les vaisseaux qu'il devait fournir pour le passage du détroit étant prêts, le duc de Souabe arriva à Gallipoli, où il abandonna ses chariots et passa la mer avec ses troupes. Le passage de l'armée dura sept jours, et toute la flotte grecque retentit pendant ce temps du bruit des trompettes, des flûtes et de divers instruments. Les croisés, après avoir traversé les campagnes de l'ancienne Lydie, arrivèrent dans les plaines de Laodicée, où ils trouvèrent un bon marché de toutes les provisions, mais un triste souvenir, celui de la défaite de Louis VII, roi de France, qui, lors de la deuxième croisade, les avait précédés dans ces lieux. En entrant sur les terres des Turcs, ils s'attendaient, d'après les belles promesses du sultan d'Icone, promesses qui venaient de leur être renouvelées à Andrinople par ses ambassadeurs, à trouver du soulagement et des amis; mais ils n'y rencontrèrent que des ennemis cruels qui, sortant des montagnes, se réunirent bientôt par troupes, comme pour préluder au combat. Ils aboyaient autour d'eux comme des chiens, dit Tagenon. Les jours suivants, ils parurent en troupes innombrables. L'empereur en tua un grand nombre dans une embuscade. Son fils, le duc de Souabe, en abattit quatre cents dans un défilé. Cependant l'armée manquait de guide; un prisonnier turc en servit. Il mena les troupes à travers des montagnes dont la pente était si difficile que beaucoup de chevaux et de bêtes de somme tombèrent dans des précipices, avec les vivres et les bagages qu'ils portaient. L'empereur, suivant sa coutume, se tenait sur les derrières de l'armée et protégeait la descente en écartant les ennemis. Mais il se vit lui-même dans la nécessité de demander du secours pour repousser les assauts. Le duc son fils vint à lui : on combattit avec ardeur; quelques-uns des croisés furent blessés; un chevalier fut tué; le duc lui-même eut une dent brisée. Enfin les chrétiens l'emportèrent; les ennemis, forcés de fuir, laissèrent sur la place soixante de leurs plus braves guerriers. Ce combat eut lieu le jour de l'Ascension de 1190. Frédéric, regardant son fils, lui dit en souriant : « La cicatrice de « votre blessure sera pour vous une preuve ho- « norable de votre valeur et un témoignage que « vous avez combattu pour Dieu... » L'armée se remit en marche, et au bout de quatre jours arriva devant Philuminium. Une multitude d'ennemis vint l'y attaquer. Ils croyaient les croisés épuisés par la faim, par la disette, et se regardaient comme sûrs du triomphe. Mais ils furent vigoureusement reçus, et depuis le coucher du soleil jusque fort avant dans la nuit, on se battit entre la ville et le camp. 5,000 Turcs périrent. D'après un édit du soudan, les ennemis avaient caché leurs vivres ou les avaient transportés au loin dans les forêts ou dans les montagnes; et les Turcs étaient si nombreux, que les croisés ne pouvaient se diviser pour aller chercher des provisions sans courir de grands risques. La famine augmenta au point que les plus distingués se virent forcés de manger de la chair d'âne ou de cheval. « J'en mangeai comme beaucoup d'au- « tres, » dit un témoin oculaire; « les chevaux « mouraient aussi de faim. Nous ne trouvions ni « grain ni moisson; les Turcs nous serraient de « si près, jour et nuit, que personne n'osait sortir « du camp. » Quelques-uns avaient fait des gâteaux de miel, pendant qu'ils étaient dans l'abondance, et ils se soutenaient avec cette nourriture. D'autres, n'ayant plus la force de marcher, tombaient la face contre terre pour recevoir le martyre, car les ennemis se précipitaient sur eux et les massacraient sans pitié. Plusieurs apostasièrent et se soumirent à la servitude. D'autres enfin abandonnèrent à leurs camarades ce qu'ils possédaient, et s'étendant à terre, les bras en croix, se livrèrent au martyre, en laissant passer l'armée sur leur corps. Enfin les croisés arrivèrent à un fleuve qui se déchargeait dans un lac voisin. Le duc de Souabe, qui vit qu'ils étaient suivis de près, se porta vers son père, et tous deux faisant volte-face, fondirent sur les Turcs, en abattirent une centaine du premier choc, et coupant la retraite aux autres, les forcèrent à se jeter dans le lac, où tous se noyèrent. Non loin de là s'élevait, au milieu de la plaine, une montagne au pied de laquelle l'avant-garde passait, attaquée d'en haut par les ennemis; les croisés montent

rapidement la colline, battent les Turcs de tous côtés, en tuent deux cents, et leur enlèvent leurs provisions et leurs armes. Les Allemands célébrèrent la Pentecôte dans un endroit stérile et sans pâturages, et ils apprirent là que le fils du soudan venait avec une nombreuse cavalerie pour s'opposer à leur passage. L'évêque de Wurtzbourg et l'empereur exhortèrent l'armée au combat. On célébra la messe; chacun communia, et l'empereur disposa son armée en triangle. Les évêques de Munster et de Wurtzbourg commandaient le premier côté; l'empereur commandait la droite; le duc de Souabe la gauche. Mélich, fils du soudan, se portant avec toutes ses forces sur l'empereur, ce prince fit arrêter les siens, appela le duc de Souabe à son secours, et lui ordonna de ne pas différer l'attaque. Les croisés pénétrèrent dans les bataillons turcs, les rompirent et tuèrent tout ce qui s'opposait à eux. Mélich prit la fuite et se rendit à Icone par des chemins détournés. Le Turc qui jusque-là avait servi de guide à l'armée chrétienne la conduisit perfidement pendant la nuit suivante vers des lieux déserts, où elle eut à souffrir tous les tourments de la faim et de la soif. Après un jour et une nuit de marche et de fatigue, durant lesquels ils abandonnèrent les chevaux et les bêtes de somme, qui succombaient aux mêmes besoins qu'eux, ils arrivèrent à un étang dont l'eau était marécageuse et corrompue. Mais l'ardeur de la soif la fit paraître délicieuse. Ils trouvèrent aussi là du gazon pour se rafraîchir, et y passèrent deux nuits, non sans avoir à se défendre des attaques de l'ennemi. Manquant de bois pour faire du feu, ils en firent avec leurs vêtements, avec les selles de leurs chevaux, les toiles de leurs tentes, et firent cuire comme ils purent la viande de cheval ou d'âne dont ils mangèrent grands et petits. Quelques-uns se contentèrent d'herbes et de racines, qu'ils arrachaient de terre. Dans cette situation déplorable, l'empereur reçut des députés du soudan, qui lui offrirent la paix moyennant trois mille pièces d'or, ou le combat pour le lendemain. Frédéric répondit que ce n'était pas sa coutume de se soumettre à payer tribut à qui que ce fût, et qu'il ne paraissait pas convenable à sa dignité d'acheter à prix d'argent la route des pèlerins du Christ. Après cette réponse, l'armée marcha sur Icone, combattant toujours les Turcs, dont elle tua un grand nombre; elle arriva enfin à un parc très-agréable, enclos de murs et voisin de la ville. Frédéric divisa son armée en deux troupes : l'une fut confiée au duc de Souabe, chargé d'attaquer Icone; l'autre, sous les ordres de l'empereur, devait s'opposer au dehors à l'armée des Turcs. Les bagages et les gens faibles ou infirmes furent laissés exposés aux événements de la fortune. L'empereur adressa alors ces paroles au duc son fils : « Un grand fardeau nous est « imposé à tous deux : à vous l'attaque de la ville, « à moi celle de tant d'ennemis qui sont au dehors. Quelque succès ou quelque revers qui « nous arrive à tous deux, je ne vous porterai « aucun secours et je n'en attendrai aucun de « vous. Faites donc tout ce que la nécessité et « votre bravcure vous invitent à faire pour le « salut de l'armée. » Ce discours exprimait assez la résolution du désespoir. Le duc de Souabe s'avança vers la ville, et les Turcs venant à lui se formèrent devant l'entrée; mais bientôt ils prirent la fuite, et les croisés, brisant ou escaladant les portes, passant au fil de l'épée tous ceux qu'ils rencontraient, pénétrèrent dans la ville. Le duc de Souabe poursuivit les Turcs jusqu'aux portes du château, où le sultan s'était renfermé avec son trésor et ses provisions. Pendant ce temps, l'empereur, aux prises avec les Turcs du dehors, fondait sur eux comme un lion, les forçait à tourner le dos et en renversait près de dix mille sur le champ de bataille. Sans la fatigue et l'épuisement des croisés, le château eût été emporté pendant la nuit. Après cette victoire, Frédéric fit son entrée dans Icone : il y fut reçu magnifiquement par son fils. Le butin qu'on trouva apaisa la faim des croisés. On enleva dans le seul palais de Mélich dix mille marcs que Saladin avait envoyés pour faire des levées de troupes. Au bout de cinq jours, le sultan demanda à traiter, en rejetant la faute sur son fils : l'empereur lui accorda la paix moyennant vingt otages. Le 10 des calendes de juin, l'armée sortit d'Icone, et bientôt elle arriva à Larenda, belle ville qui séparait la Cilicie et l'Arménie de la Lycaonie. Le 5 des ides de juin, elle se mit en marche par un chemin si étroit et si difficile, que les rangs ne furent plus observés, chacun s'efforçant de devancer son camarade. Tantôt on gravissait des montagnes, tantôt on traversait de profondes vallées, en suivant le fleuve qui coule devant la ville appelée Selef (Séleucie). On avançait avec beaucoup de peine; des évêques malades étaient portés sur des litières, et les chevaux qui servaient à cet usage mettaient en grand danger les maîtres et les serviteurs. D'autres grimpaient avec les pieds et les mains, comme des quadrupèdes, ayant un précipice à leur droite et le danger de périr à leur gauche. L'empereur et ceux qui étaient auprès de lui, pour éviter les périls de la montagne, d'après l'avis des gens du pays, descendirent sur le rivage de cette rivière. Mais ils n'éprouvèrent pas moins de difficultés que les autres. Le 4 des ides de juin, l'armée alla camper enfin dans les plaines de Séleucie. Là, tandis que tous les pèlerins se reposaient de tant de fatigues, l'empereur, qui était resté en arrière, soit qu'il voulût se rafraîchir, soit qu'il voulût traverser la rivière à la nage, se jeta dans l'eau et y périt misérablement, malgré les prompts secours qu'on lui porta. Cette mort, aussi désastreuse qu'inopinée et que les historiens ont si diversement racontée, jeta le trouble et la consternation dans l'armée. Après avoir célébré les funérailles de l'empereur, on

abandonna au plus vite ce lieu funeste. On orna son corps avec toute la pompe royale, pour le conduire à Antioche. Ses os, séparés des chairs, furent envoyés par mer à Tyr, pour être de là transportés à Jérusalem. Le duc de Souabe fut déclaré chef de l'armée du Christ, et il la conduisit jusqu'à Tarse, où elle se divisa en deux corps. L'un marcha vers Tripoli, ville au pouvoir des chrétiens, l'autre vers Antioche, sous la conduite du duc. Là une nouvelle calamité vint accabler les croisés. La maladie fit périr les plus braves guerriers. Des évêques, des clercs, des princes et une multitude innombrable de pèlerins suivirent l'empereur au tombeau. Le duc de Souabe se rendit par mer au siége d'Acre; et lorsqu'il se disposait à combattre devant cette place, il fut lui-même enlevé par une mort prématurée. Un historien arabe dit qu'il n'amena que 5,000 hommes à Acre de toute cette grande armée qui était partie de l'Allemagne. Tel fut le triste dénoûment de cette expédition, qui avait causé tant d'effroi aux musulmans et tant d'alarmes à l'empereur grec. Il est probable, en effet, que si Frédéric Barberousse avait pu se réunir devant Acre aux rois Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion, les affaires des colonies chrétiennes en Orient auraient pris une autre face. Du reste, nous ferons observer, comme une des singularités qui caractérisent cette expédition, la diversité de récits chez les historiens d'Orient et d'Occident qui en ont transmis le souvenir : diversité dans le nombre des troupes qui composaient l'armée de Frédéric et dans celui des forces que les Turcs leur opposèrent (l'exagération est manifeste des deux côtés); diversité encore dans une foule de détails sur lesquels les auteurs du même pays ne sont pas d'accord, surtout dans les circonstances de la mort de Barberousse. D—B—E.

FRÉDÉRIC II, vingt-sixième empereur d'Allemagne, était petit-fils de Barberousse. Il naquit le 26 décembre 1194, à Iesi, dans la marche d'Ancône, et fut élevé dans le royaume de Naples, que Henri VI, son père, avait réuni à l'empire par son mariage avec Constance: ce fut la première cause de la préférence qu'il accorda toujours aux Italiens sur les Allemands. La précaution qu'avait prise son père de le faire reconnaître roi des Romains semblait devoir lui assurer la possession paisible du trône; mais le principe si sage de la successibilité n'était reconnu alors nulle part qu'en France, et la mort d'un souverain, ouvrant la porte à toutes les ambitions, devenait le signal de tous les désordres. Tandis qu'une partie des électeurs nommait Frédéric II dans Arnheim, l'autre partie proclama empereur dans Cologne le duc Berthold, et d'après le refus prudent de celui-ci, Othon de Brunswick. Philippe, duc de Souabe, oncle et tuteur de Frédéric, se fait de son côté élire dans Erfurt. Les droits d'un prince enfant sont oubliés ou méconnus, et l'Europe se partage entre Othon et Philippe. Philippe meurt assassiné en 1208, laissant Othon seul maître de l'empire. A peine Othon est-il couronné dans Rome, qu'au mépris des serments les plus solennels, il veut s'emparer de la Pouille, et enlever à Frédéric la dernière part de son héritage. La perfidie d'Othon indigne le pape, qui l'excommunie, et elle révolte les seigneurs allemands, qui conservaient un reste d'attachement pour la maison de Souabe. Il est obligé de repasser les Alpes en toute hâte. Frédéric, alors âgé de dix-sept ans (1212), le poursuit à la tête de quelques troupes que lui avait fournies le pape, s'empare de l'Alsace, force le duc de Lorraine à se déclarer pour lui, et se fait couronner empereur à Aix-la-Chapelle. Othon, soutenu par l'Angleterre, remporte quelques avantages sur Frédéric, qu'appuyait la France. Mais enfin, en 1213, la bataille de Bouvines où Othon fut vaincu (*voy.* PHILIPPE-AUGUSTE et OTHON IV) décida cette grande querelle en faveur de Frédéric, qui fut reconnu empereur par toute l'Allemagne. Il chercha d'abord à s'assurer l'amitié des Danois, voisins alors fort dangereux, et il leur céda par un traité les pays qu'ils avaient envahis pendant les derniers troubles. Il renouvela ensuite, en 1215, la cérémonie de son couronnement à Aix-la-Chapelle et accepta toutes les conditions que le pape lui imposa pour le sacrer à Rome. Othon vivait encore, et Frédéric pouvait craindre que ses partisans ne songeassent à le replacer sur un trône dont la force seule l'avait fait descendre. Les ménagements qu'il montrait pour le pape n'étaient donc que l'effet de la prudence, et il ne renonçait pas au projet formé par Barberousse de soumettre l'Italie et d'affranchir sa couronne de toute domination étrangère. Innocent III, qui soupçonnait peut-être les desseins de Frédéric, fait prêcher une nouvelle croisade; mais l'empereur se contente d'envoyer des troupes en Asie, et demeure tranquille en Allemagne. Après la mort d'Othon (1218), il convoque à Francfort une diète où il fait élire roi des Romains son fils Henri. Il éprouva quelque difficulté de la part des évêques : on le présume du moins par les concessions qu'il fit au clergé dans cette même assemblée. Il voulait aussi se rendre favorable le pape, dont il avait toujours besoin. Il part enfin pour l'Italie en 1220. Les habitants de Milan lui refusent le passage dans leur ville; il dévore cet affront. Il arrive à Rome, où il est sacré, après avoir juré de maintenir la donation faite au Saint-Siége par la comtesse Mathilde (*voy.* MATHILDE) et de se rendre en personne à la Terre sainte. Il part ensuite pour Naples, où il fixe son séjour et dont il fait la capitale du royaume. Il agrandit cette ville, y fait construire de nouveaux palais et y fonde une université pour l'enseignement des lois. Frédéric paraît avoir eu le dessein de transporter le siége de l'empire dans l'Italie, après l'avoir soumise. C'était peut-être le moyen de faire cesser les guerres qui désolaient ce beau

pays depuis si longtemps : mais il fallait rabaisser l'autorité des papes et contenir des villes jalouses de leur liberté ; et Frédéric ne put y parvenir. Son séjour à Naples inquiétait Honorius III. Ce pape lui avait fait épouser Iolande, fille de Jean de Brienne et héritière du royaume de Jérusalem, dans l'espérance qu'il chercherait à se mettre en possession de la dot de sa femme. Comme l'empereur ne prend aucune mesure à cet égard, le pape le presse d'accomplir son serment d'aller combattre les Sarrasins ; mais Frédéric objecte la trêve faite avec eux par les chrétiens et reste en Italie sans encourir l'excommunication. Il convoque à Crémone une diète où les seigneurs italiens et allemands sont invités. Les principales villes devaient y envoyer des députés ; mais le pape les en détourne, et l'empereur, irrité de cette désobéissance, les met au ban de l'empire. Le pape devient arbitre entre les villes et l'empereur ; et sa décision, à laquelle Frédéric avait souscrit d'avance, l'oblige d'oublier son ressentiment et d'ajourner ses projets. Grégoire IX, successeur d'Honorius, veut enfin débarrasser l'Italie d'un hôte aussi dangereux : il le somme d'accomplir sa promesse d'aller à la croisade ; et, voyant qu'il diffère encore, il l'excommunie deux fois dans la semaine sainte. Frédéric équipe une flotte et s'embarque a Brindisi. Dès qu'il est parti, le pape se ligue avec les Milanais pour lui enlever le royaume de Naples. Le duc de Spolète, lieutenant de Frédéric, entre dans la marche d'Ancône (1229). Le pape, irrité de ce que Frédéric n'avait point fait lever son excommunication avant son départ, défend au patriarche de Jérusalem de le reconnaître comme empereur. Frédéric dévore encore ce nouvel outrage ; il traite avec le soudan Mélédin pour la cession de Jérusalem et des pays adjacents aux chrétiens, entre dans cette ville avec une escorte, place lui-même la couronne sur sa tête, aucun prélat n'ayant voulu faire cette cérémonie, et se hâte de revenir en Italie. Il rencontra devant Capoue Jean de Brienne, son beau-père, à la tête de l'armée du pape, remporta sur lui une victoire complète et fit avec le pape, en 1230, une paix dont la première condition fut qu'il serait relevé de son excommunication : toutes les autres clauses furent à l'avantage de la cour de Rome. Cette paix avait fait cesser l'effusion du sang ; mais les Guelfes et les Gibelins n'en restaient pas moins armés et en présence. L'Allemagne venait de se soulever contre Frédéric, et c'était Henri son fils qui commandait les révoltés. Frédéric, après une absence de quinze années, retourna en Allemagne, vainquit les rebelles et somma son fils de se rendre à la diète de Mayence, où il le fit déposer et condamner à une prison perpétuelle. Il chargea ensuite quelques-uns de ses grands vassaux de faire la guerre au duc d'Autriche, qui persistait dans sa révolte, et il repassa en Italie en 1236. L'année suivante, il fut obligé de revenir en Allemagne pour terminer la guerre d'Autriche qu'entretenaient les Hongrois ; il prit Vienne, fit reconnaître roi des Romains son fils Conrad, à la place de Henri, et revola en Italie combattre les Guelfes révoltés. Il prend Mantoue de vive force et taille en pièces l'armée des Guelfes. Le moment paraissait arrivé où l'Italie entière devait le reconnaître pour son souverain. Il avait un fils naturel nommé Enzins ; il le fit roi de Sardaigne. Le pape prétendit que cette île relevait du Saint-Siége ; et en conséquence il excommunia l'empereur pour en avoir disposé sans son consentement. Dans une lettre circulaire aux évêques, le pape exposa ses griefs contre Frédéric ; mais il se garda bien de dire ses véritables sujets de plainte. Frédéric en usa à peu près de la même manière envers le pape. Dans ces siècles grossiers, la fausseté et la dissimulation passaient déjà pour de la politique. Le pape accusa Frédéric d'avoir dit publiquement que l'univers a été trompé par trois imposteurs, Moïse, Jésus-Christ et Mahomet. Frédéric nia fortement qu'il eût jamais dit semblable chose ; il détesta le blasphème qu'on lui reprochait, déclarant que c'était une calomnie atroce (1). Il ne s'en tint pas à des plaintes : il chassa du royaume de Naples et de la Sicile les moines qui y étaient établis depuis peu et défendit, sous peine de mort, d'entretenir aucune correspondance avec le pape. A cette nouvelle, les Gibelins prennent les armes dans toute l'Italie : Frédéric marche contre les Milanais, qui avaient donné le signal de la révolte ; mais il est battu dans une première rencontre, et, désespérant de pouvoir entrer dans Rome, il se borne à ravager le territoire de Bénévent. Cependant le pape fait prêcher une croisade contre l'empereur et offre le trône d'Allemagne à Robert d'Artois, frère de St-Louis, qui refuse de l'accepter. Grégoire IX, de plus en plus irrité, indique un concile pour y faire prononcer la déposition de Frédéric ; mais il meurt avant d'avoir joui de ce triomphe et laisse à son successeur le soin de rabaisser la puissance impériale. Le choix du conclave tomba sur le cardinal Fiesque. En apprenant son élection, Frédéric dit : « Fiesque était mon « ami ; mais le pape sera mon ennemi. » Le nouveau pontife, qui prit le nom d'Innocent IV, demande à Frédéric la restitution des villes de l'État ecclésiastique et l'hommage au Saint-Siége des royaumes de Naples et de Sicile. Sur le refus du prince, il convoque à Lyon un concile (1245). L'évêque de Carinola y accusa l'empereur de ne croire ni à Dieu ni aux saints ; d'avoir plusieurs épouses à la fois ; d'entretenir des correspondances avec le soudan de Babylone, et enfin de penser, comme Averroës, que Jésus-Christ et Mahomet étaient des imposteurs. Les ambassadeurs de Fré-

(1) C'est à quoi, dit Lamonnoye, n'ont pas eu assez d'égard J. Lipse ni d'autres écrivains, qui, sans examiner les défenses de cet empereur, l'ont condamné impitoyablement. On sait que c'est là l'origine de l'imputation faite à Frédéric II d'être l'auteur du traité *De tribus impostoribus*, ouvrage qui n'a jamais existé que dans l'imagination de quelques érudits. (*Voy.* LAMONNOYE et MERCIER DE ST-LÉGER.)

déric cherchèrent vainement à justifier leur maître de toutes ces imputations. Après des débats aussi longs que tumultueux, le pape déclara Frédéric excommunié et déchu de l'empire, comme convaincu de sacrilége et d'hérésie. Frédéric était à Turin lorsqu'il apprit cette décision ; il se fit apporter la couronne impériale, et la mettant sur sa tête : « Le pape, dit-il, ne me l'a pas encore ravie ; « et avant qu'on me l'ôte, il y aura bien du sang « répandu. » Cependant le pape écrit aux électeurs pour leur enjoindre de choisir pour empereur Henri, landgrave de Thuringe. Le landgrave, après avoir remporté quelques avantages sur Conrad, roi des Romains, meurt en 1246 devant Ulm, qu'il asiégeait. Le pape fait élire à sa place Guillaume, comte de Hollande. L'Allemagne se divise en deux partis, dont l'un tient pour Guillaume et l'autre pour Frédéric. L'Italie est en proie à toutes les fureurs de la guerre civile. Le malheureux Frédéric est sans cesse occupé à apaiser des troubles sans cesse renaissants. Naples, Parme, la Lombardie, la Pouille, sont tour à tour les témoins de ses revers ou de ses tristes succès. Partout il est ou se croit environné de dangers : il soupçonne les Médicis d'avoir voulu le faire périr par le poison. Il fait mourir dans les supplices Pierre des Vignes, son chancelier et son ami, parce qu'il suspecte sa bonne foi. Il renvoie ses gardes, ses anciens compagnons de fortune, pour s'entourer de mahométans. Enfin il meurt à Firenzuola, le 4 décembre 1250, à cinquante-sept ans. Il avait, avant de mourir, reçu l'absolution de l'archevêque de Palerme, et son corps fut porté à Montréal en Sicile. Son fils, Conrad IV, fut son successeur. Frédéric avait eu trois femmes : Constance d'Aragon ; Iolande, fille de Jean de Brienne ; et Isabelle, fille de Jean, roi d'Angleterre. Manfred ou Mainfroi, l'un de ses fils naturels, lui succéda au royaume de Naples (*voy.* MAINFROI). Frédéric fut un prince très-supérieur à son siècle ; il était actif, courageux, prudent, fier et généreux. Il parlait l'italien préférablement à toute autre langue, quoiqu'il possédât parfaitement l'allemand, le français, le grec et l'arabe. Élevé dans son royaume de Sicile au temps où l'on commençait à y cultiver la poésie vulgaire, il en fit ses délices au point d'être un des meilleurs poëtes de son siècle. Les sciences et les arts lui furent en grande partie redevables de leurs progrès. Il ne compila point les constitutions de ses prédécesseurs ; mais il dressa un nouveau plan de législation. Il fonda les études de Padoue, protégea celles de Bologne, maintint à Salerne le crédit de l'école de médecine, jeta les fondements de l'université de Vienne et établit à Palerme une espèce d'Académie de belles-lettres. Il favorisa l'agriculture, l'industrie et le commerce, établit des foires, et malgré les traverses qu'il essuya, il embellit et poliça plusieurs villes. Il apporta de l'Orient un grand nombre de manuscrits précieux et fit traduire en latin les œuvres d'Aristote, l'Almageste de Ptolémée et les principaux traités de Galien. On a de ce prince des vers en langue romane et des *lettres* en latin. Baluze en a inséré neuf dans le premier volume de ses *Miscellanea*, et Carusa sept autres, dans sa *biblioth. histor.*, t. 2. Il a laissé en outre un traité de la chasse au faucon (*De arte venandi cum avibus*). Ce traité de fauconnerie, ou plutôt d'ornithologie, dit Lallemand, renferme des préceptes utiles et des monuments de son érudition. Bien des naturalistes ont depuis travaillé sur ses observations, les ont critiquées et en ont profité. Manfred, le fils de Frédéric, a fait des additions à cet ouvrage. Il a été imprimé avec la *Fauconerie* de Tardif, Venise, 1560 ; Bâle, 1578, in-8° ; avec celle d'Albert le Grand, Augsbourg, 1596, in-8° ; et enfin, Jos. Gotl. Schneider en a donné une édition avec des notes, Leipsick, 1788-89, 2 vol. in-4°. La bibliothèque Mazarine possède un manuscrit de cet ouvrage plus ample de deux tiers que l'imprimé. Les recueils de Freher, de Goldast et de Muratori renferment un grand nombre de morceaux précieux pour l'histoire de ce prince. On indiquera encore : *Nicolai Cisneri oratio de Friderico II*, Strasbourg, 1608, in-4°, et la dissertation de Cl. J. Godef. Schmutzer : *De Friderici II in rem litterariam meritis*, Leipsick, 1740, in-4°. W—s.

FRÉDÉRIC dit *le Beau*, duc d'Autriche. C'est à tort que quelques écrivains l'ont mis au rang des empereurs d'Allemagne ; il en est résulté une confusion dont les compilateurs modernes n'ont pas toujours su se tirer habilement. Son article, dans le *Dictionnaire universel* de Chaudon et Delandine, serait infiniment plus court si on en retranchait les détails qui appartiennent au prince du même nom que l'ordre chronologique amène immédiatement après lui. Frédéric le Beau était fils de l'empereur Albert Ier, qui s'efforça vainement de le faire nommer roi de Bohême. Albert ayant été assassiné, Henri VII son successeur se déclara le protecteur de ce jeune prince et lui assura la possession des domaines héréditaires de sa maison. Frédéric était doué des qualités extérieures les plus brillantes ; mais il n'y joignait pas celles qui font les grands hommes. Après la mort de Henri, il fut nommé empereur par quatre électeurs, tandis que les six autres donnaient leurs suffrages à Louis de Bavière (*voy.* LOUIS V). Il se fit sacrer en 1315 à Cologne, par l'archevêque de cette ville ; et Louis de Bavière le fut dans le même temps à Aix-la-Chapelle, par l'archevêque de Mayence. Cette double élection et ce double sacre devaient nécessairement amener des guerres civiles. Par la seule raison que Frédéric était un prince d'Autriche, les Suisses se déclarent en faveur de son compétiteur. L'Italie se divise entre les deux empereurs. Les Guelfes sont pour Frédéric et les Gibelins pour Louis. Les deux prétendants consentent à remettre la décision de leur querelle à trente combattants. C'était un usage ancien et dont on trouve encore des traces dans le siècle suivant. Les cham-

pions de Louis eurent l'avantage; mais Frédéric ne se crut pas obligé de tenir la parole qu'il avait donnée. Il avait mis le pape Jean XXII dans ses intérêts; et avec son secours il parvint à lever une armée avec laquelle il vint chercher Louis dans les plaines de la Bavière. Une bataille générale eut lieu le 28 septembre 1322, près de la ville de Muldorf, et cette bataille fut décisive. Frédéric fut fait prisonnier avec Henri son frère et le duc de Lorraine : il resta enfermé trois ans dans un château fort et céda ensuite volontairement à son rival tous ses droits à l'empire (1). Frédéric mourut le 13 janvier 1330 et fut inhumé à la chartreuse de Maurbach en Autriche, dont il était le fondateur. On a voulu trouver des causes extraordinaires à sa mort, parce qu'elle a paru prématurée. Les uns ont dit qu'il avait été empoisonné par un philtre que lui avait fait prendre une dame dont il était amoureux; et les autres qu'il avait été rongé par les vers. On trouvera des détails très-intéressants sur Frédéric dans l'ouvrage de Baumann, intitulé : *Voluntarium imperii consortium inter Fredericum Austriacum et Ludovicum Bavarum*, Francfort, 1735, in-fol., fig. W—s.

FRÉDÉRIC III (2), dit *le Pacifique*, 39e empereur d'Allemagne, était fils d'Ernest, duc d'Autriche. Il naquit le 23 décembre 1415 et eut pour apanage le duché de Styrie. Ce prince ne devait guère s'attendre à occuper un jour le trône d'Allemagne : les électeurs le lui offrirent après la mort d'Albert II, et il l'accepta. On lui offrit aussi la couronne de Bohême; mais il la refusa pour la conserver à Ladislas, fils du dernier roi. Cet exemple de désintéressement lui avait été donné par le duc de Bavière; mais il n'en est pas moins très-louable de l'avoir suivi. Il fut sacré à Aix-la-Chapelle en 1442, par l'archevêque de Cologne, et s'allia d'abord avec les Français contre les Suisses qui défendaient vaillamment leur liberté. Cependant les Ottomans, vainqueurs dans l'Asie, menaçaient l'Europe de l'inonder de leurs armées. Amurat II s'approchait déjà des frontières de la Hongrie et il était de la politique des princes chrétiens de se réunir pour s'opposer à ses progrès. Loin de cela, ils étaient divisés d'intérêt; et pendant qu'Amurat bat les Hongrois, Frédéric fait la guerre aux Français, ses alliés, pour les empêcher de s'établir dans l'Alsace et dans la Lorraine. Il se rend en Italie en 1452 pour se faire couronner à Rome. Il fut attaqué dans le chemin par des voleurs, et la plus grande partie de ses bagages fut pillée. Une pareille insulte faite à ses prédécesseurs ne serait pas restée impunie : Frédéric ne songea pas même à s'en plaindre. Après l'avoir couronné empereur (3), le pape le fit roi de Lombardie sans consulter les Milanais. C'était une innovation sans exemple jusqu'à ce jour, et cependant les Milanais ne réclamèrent point. Le pape demanda une croisade contre les Turcs, maîtres de Constantinople; mais il ne put rien obtenir. Frédéric cherchait à s'emparer de l'héritage de Ladislas son pupille. Le duc de Bavière faisait valoir d'anciens droits sur Donawerth. Le roi de Danemarck convoitait le Holstein : les chevaliers teutoniques faisaient la guerre à leurs propres sujets. Ce n'étaient que troubles et confusion dans l'empire; et Frédéric, malheureux dans toutes ses entreprises, toujours battu par les étrangers, humilié par ses vassaux, était peu propre à y rétablir le calme. Ce qu'il fit de mieux ce fut de marier son fils Maximilien à Marie de Bourgogne. Ce mariage entraîna des guerres; mais soit indolence, soit avarice, il n'y prit aucune part. Mathias Corvin, roi de Hongrie, attaque Frédéric en 1485, s'empare de la basse Autriche et prend Vienne. L'empereur, pendant ce temps-là, voyageait dans les Pays-Bas et faisait couronner son fils roi des Romains. Il fait ensuite avec Corvin une paix honteuse, puisqu'il consent à lui laisser la basse Autriche comme le gage des frais de la guerre. Tous les historiens s'accordent à dire que Frédéric avait beaucoup d'argent. Un pareil traité ne prouve-t-il pas évidemment le contraire? Il se consolait de ses revers en répétant ces paroles plus dignes d'un philosophe que d'un empereur : *Rerum irrecuperandarum summa felicitas oblivio*. Il ne rentra dans Vienne qu'après la mort de Corvin, en 1490. Frédéric, en 1491, mit au ban de l'empire Albert de Bavière son gendre, qui prétendait à la propriété du Tyrol. Le Tyrol, déclaré inaliénable, resta à la maison d'Autriche, et le duc de Bavière fut indemnisé. Frédéric mourut à Lintz le 19 août 1493, à l'âge de 78 ans, dont il avait régné cinquante-trois, et fut inhumé à Vienne. Son épitaphe lui donne les titres de roi de Hongrie, de Croatie et de Dalmatie, quoiqu'il n'ait jamais rien possédé dans ces trois États; mais il avait érigé l'Autriche en archiduché et prévu la future grandeur de sa maison en prenant pour sa devise les cinq lettres A. E. I. O. U., qu'il expliquait de cette manière :

Austriæ est imperare orbi universo (1).

Il avait épousé Éléonore de Portugal, et il en eut deux enfants, Maximilien, son successeur, et Cunégonde, mariée au duc de Bavière. On a inséré des *bons mots* (*proverbia*) de Frédéric III dans un recueil assez rare, intitulé : *Margarita facetiarum*, Strasbourg, 1509, in-4o. W—s.

FRÉDÉRIC Ier, roi de Danemarck et de Norvége, était fils de Christian qui commença en Danemarck la dynastie de la maison d'Oldenbourg et de Dorothée de Brandebourg. Il naquit en 1471. Jean, son frère aîné, avait régné après Christian; et lui-

(1) Les historiens ne sont pas d'accord sur cette renonciation. Voyez l'*Art de vérifier les dates*, t. 2, p. 33.

(2) Les historiens qui regardent Frédéric le Beau comme empereur nomment celui-ci Frédéric IV.

(3) Frédéric III est le dernier empereur qui ait été couronné à Rome.

(1) *Voyez* Lambecius, dans son *Diarium sacri itineris Cellensis*; il y rapporte quarante interprétations de cette fameuse devise.

même avait obtenu un établissement en Holstein. Christian II, fils de Jean, étant monté sur le trône de Danemarck et de Norvége, devint aussi roi de Suède en réclamant les stipulations du traité de Calmar, en vertu duquel les trois couronnes du Nord devaient être réunies sur la même tête : mais sa conduite, toujours imprudente et souvent tyrannique, lui fit perdre le sceptre de Suède en 1523, et peu après il fut déposé en Danemarck et en Norvége. Les Danois choisirent pour le remplacer, Frédéric son oncle, qui éprouva quelque résistance de la part de la ville de Copenhague, mais qui réduisit cette ville par composition : les Norvégiens furent également obligés de se soumettre, quoique Christian II eût des partisans parmi eux. Les états de Suède, qui avaient choisi Gustave Wasa, confirmèrent cette élection et refusèrent d'entrer en négociation avec Frédéric. Ce prince, qui avait besoin d'affermir son pouvoir en Danemarck et en Norvége, se soumit à la loi de la nécessité, et le traité de Calmar fut regardé depuis ce moment comme annulé. Les deux rois eurent même, en 1524, une entrevue pour convenir des limites de leurs royaumes. Frédéric fit de grandes concessions à la noblesse de Danemarck, qui avait principalement contribué à son élévation. Il ne fut pas moins généreux envers ses alliés les Lubeckois, et il leur engagea l'île de Bornholm pour cinquante ans. Cependant Christian II fit un armement considérable et débarqua en Norvége l'an 1532. Frédéric s'entendit avec Gustave Wasa, qui, se croyant également menacé, fit marcher des troupes pour agir de concert avec celles du roi de Danemarck. Christian fut enfermé de tout côté. Le général danois lui ayant proposé de se rendre à Copenhague et de s'aboucher avec Frédéric, il accepta et partit par mer : mais au lieu d'arriver à la capitale du Danemarck, il fut conduit dans un château fort et traité avec la plus grande dureté. Cette mesure avait été prise à la sollicitation du sénat danois, qui ne voulait pas que Christian reprît aucune influence. Frédéric mourut peu après, l'année 1533. Il avait favorisé pendant son règne l'introduction dans ses États du luthéranisme, qui ne fut cependant adopté formellement que sous le règne suivant. Anne de Brandebourg, femme de Frédéric, lui donna plusieurs enfants. Christian, son fils aîné, lui succéda en Danemarck et en Norvége; Jean et Adolphe eurent des établissements en Sleswig et dans le Holstein, et le dernier devint la tige de la maison de Holstein-Gottorp (*voy.* CHRISTIAN II et III). C—AU.

FRÉDÉRIC II, roi de Danemarck et de Norvége, fils de Christian III et de Dorothée de Saxe-Lauenbourg, naquit en 1534 et monta sur le trône en 1558. Ce trône était encore électif quoique la maison d'Oldenbourg l'occupât depuis près d'un siècle, et Frédéric ne l'obtint qu'en signant une charte où la noblesse limitait son pouvoir beaucoup plus que celui de ses prédécesseurs. Le nouveau règne fut d'abord signalé par une expédition que le roi fit de concert avec les ducs de Holstein, ses oncles, contre la tribu des Ditmarses, qui avait conservé jusqu'alors son indépendance et s'était gouvernée en république. Il fallut une armée considérable et un mois de temps pour soumettre ce petit pays, lequel, malgré les efforts du roi et des ducs, qui le partagèrent entre eux, conserva plusieurs priviléges importants. Une guerre longue et sanglante s'éleva peu après entre le Danemarck et la Suède : les monarques des deux pays, Frédéric et Eric XIV, étaient très-jaloux de placer dans leurs armes les trois couronnes que la Suède avait voulu depuis plusieurs siècles s'attribuer exclusivement, et que le Danemarck croyait pouvoir réclamer également, surtout depuis l'union de Calmar. Eric XIV s'était emparé de l'Estonie et négociait avec les Livoniens; Frédéric II cherchait à faire des acquisitions dans les mêmes contrées et voulait y établir Magnus, son frère. La guerre éclata en 1561 et occasionna de grandes pertes aux deux royaumes. Daniel Rantzau s'y distingua du côté des Danois. En 1570 la paix fut conclue à Stettin, sous la médiation de la France et de la Pologne, entre Frédéric II et Jean III, qui avait remplacé Eric XIV sur le trône de Suède. L'île d'Oesel, voisine de la Livonie, était restée aux Danois, et Frédéric y avait envoyé Magnus, son frère, qui entra en négociation avec Ivan Wasiliewitch, czar de Russie, et se flatta de devenir roi de Livonie. Mais, trompé par le czar et abandonné de tous ses partisans, il mourut dans la détresse (*voy.* MAGNUS). Les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst, berceau de la famille régnante en Danemarck et en Holstein, avaient été cédés par Christian Ier à son frère Gerhard. Frédéric II et les ducs Adolphe et Jean ayant réclamé le droit de succession, obtinrent en effet l'expectative de ces comtés en 1570, par un décret de l'empereur Maximilien. Le duc Jean étant mort en 1580, ses possessions en Holstein et en Sleswig furent partagées entre le roi et le duc Adolphe, chef de la branche nommée Gottorp. Frédéric s'appliqua pendant une grande partie de son règne à rétablir la prospérité intérieure de ses États, et il fut secondé par Pierre Oxe, qui devint son principal ministre. Les finances furent améliorées; l'agriculture et le commerce furent encouragés; le roi retira l'île de Bornholm des mains des Lubeckois, en leur payant ce qui leur était dû, et fit plusieurs règlements pour la perception des droits du Sund. Le fort de Cronborg qui domine ce passage fut construit sous son règne. Frédéric aimait les sciences et les protégeait; il avait principalement du goût pour l'astronomie. Ce fut lui qui donna à Tycho-Brahé l'île de Hveen et le mit en état de construire dans cette île le fameux observatoire d'Uranienbourg. Frédéric II mourut en 1588; il avait été marié à Sophie de Meklenbourg, dont il avait eu Christian, qui lui succéda sous le nom de Christian IV, et plusieurs autres enfants (*voy.* ÉRIC XIV et JEAN III). C—AU.

FRÉDÉRIC III, roi de Danemarck et de Norvége, fils de Christian IV et d'Anne-Catherine de Brandebourg, naquit en 1609. Après la mort d'Anne-Catherine, Christian avait épousé de la main gauche Christine Munk, et en avait eu plusieurs enfants qui s'étaient alliés avec les familles puissantes du royaume. Ces alliances et surtout le mariage de Corfilz Uhlfelt avec la comtesse Éléonore firent naître à la cour du roi des cabales et des intrigues. Uhlfelt, parvenu aux premières dignités du vivant de Christian, à la mort de ce prince, porta ses prétentions jusqu'au trône. Les états choisirent cependant Frédéric en 1648, peu après la mort de son père; mais ils profitèrent des circonstances en lui faisant signer une capitulation qui le dépouillait des principales prérogatives de la royauté pour les faire passer dans les mains du sénat. Les dernières années du règne de Christian IV avaient été peu favorables à la prospérité publique. Ce prince, subjugué par les grands, trompé par Uhlfelt avait laissé introduire de grands abus dans l'administration; la flotte et l'armée étaient dans un état peu satisfaisant, et la dette publique se montait à six millions d'écus, somme considérable pour le temps. Cependant, en 1657, le roi et le sénat déclarèrent la guerre à Charles-Gustave, roi de Suède. On s'imaginait que ce prince avait épuisé ses forces en Pologne, où il combattait depuis quelques années contre Jean-Casimir; mais Charles-Gustave, laissant le commandement en Pologne à ses généraux, passa lui-même avec la plus grande rapidité en Holstein, et pénétra jusqu'en Jutland. L'hiver étant devenu très-rigoureux, le roi de Suède traversa, avec son armée, les deux détroits, le grand et le petit Belt, et parut en Zélande, non loin de Copenhague. Des progrès si surprenants forcèrent Frédéric à négocier la paix : elle fut signée à Roschild en 1658, et le Danemarck céda à la Suède les provinces de Halland, de Scanie et de Bleckingen, l'île de Bornholm, le fief de Bohus et le district de Drontheim. Mais l'ambition de Charles-Gustave n'était pas encore satisfaite; il semblait se repentir d'avoir laissé le Danemarck au nombre des puissances. Ayant fait retourner ses troupes en Zélande, sous prétexte de hâter l'exécution du traité de paix, il mit le siége devant Copenhague. L'animosité des Danois fut à son comble. Frédéric III, par le courage et le dévouement qu'il déploya tout à coup, parvint à leur inspirer un enthousiasme guerrier qui sauva l'État. Les bourgeois, les étudiants, les matelots se joignirent à la garnison, et tous jurèrent de se défendre jusqu'à la dernière goutte de leur sang. D'un autre côté l'empereur d'Allemagne et l'électeur de Brandebourg envoyèrent des troupes auxiliaires en Danemarck, et les Hollandais firent partir pour le Sund une flotte qui passa à travers celle de Suède et porta des munitions et des vivres à Copenhague. Après avoir ordonné un assaut, qui fut repoussé avec vigueur par les assiégés, Charles changea le siége en blocus et se rendit en Suède pour se procurer de nouvelles ressources. Il mourut peu après, et la régence de Suède conclut la paix devant Copenhague en 1660 : les conditions furent les mêmes que celles du traité de Roschild, excepté que le Danemarck recouvra Bornholm et Drontheim en cédant quelques domaines en Scanie, dont il avait encore la disposition. La paix ayant été conclue, le roi assembla les états du royaume à Copenhague pour délibérer avec eux sur les moyens de rétablir les finances, l'armée, la marine et rendre l'activité au commerce. L'ouverture de la diète eut lieu le 8 septembre 1660. Dès les premières délibérations au sujet de l'impôt il se forma deux partis, celui de la noblesse et celui de la bourgeoisie, faisant cause commune avec le clergé. Frédéric III n'avait pas un caractère entreprenant et ne se livrait point aux projets de l'ambition; mais la reine Sophie-Amélie sa femme en était d'autant plus jalouse du pouvoir, d'autant plus active et plus portée à profiter des circonstances pour augmenter l'éclat du trône : plusieurs seigneurs attachés à la cour furent gagnés et se concertèrent avec les chefs du clergé et de la bourgeoisie, Swane, évêque de Zélande et Nansen, bourguemestre de Copenhague. Les deux ordres inférieurs présentèrent à celui de la noblesse une résolution prise dans leurs chambres de rendre le trône héréditaire dans la famille du roi. Les nobles demandèrent du temps pour délibérer; mais le clergé et la bourgeoisie prirent les devants et portèrent sans retard la résolution au roi. Déjà depuis quelques jours plusieurs députés de la noblesse avaient quitté Copenhague : on craignit que les autres n'en fissent autant pour arrêter les délibérations, et le gouverneur de la ville donna l'ordre de fermer les portes. La consternation se répandit parmi les nobles et ils accédèrent à la résolution du clergé et de la bourgeoisie. Il n'était formellement question dans cet acte que du droit héréditaire à substituer à la forme élective; mais il parut bientôt qu'on avait sous-entendu l'autorité absolue et qu'on croyait qu'il ne pouvait y avoir de difficultés sur ce point. La capitulation que le roi avait signée en montant sur le trône lui fut rendue; les trois ordres, auxquels on joignit quelques paysans libres de l'île d'Amack, prêtèrent à Frédéric un nouveau serment comme à leur monarque héréditaire et absolu. Le 10 janvier 1661, la noblesse, le clergé et la bourgeoisie remirent au roi, chacun séparément, un acte par lequel ils reconnaissaient de nouveau que la couronne serait héréditaire dans la ligne masculine et féminine, conféraient au roi un pouvoir illimité et lui donnaient le droit de régler la succession et la régence. Frédéric sentit qu'il fallait adoucir, au moins en apparence, un ordre de choses si différent de celui qui avait été sanctionné par les siècles; il accorda des priviléges, la plupart honorifiques, aux bourgeois de Copenhague qui avaient si vaillamment contribué à sauver l'État, aux nobles et au clergé : il ne fut

pas question des laboureurs, qui la plupart étaient soumis à une espèce de servage. Pour mettre la dernière main au nouvel édifice, le roi fit rédiger la loi royale qui déterminait l'ordre de la succession, l'âge de la majorité, la manière de nommer un conseil de régence en cas de minorité, qui fixait la religion reçue sur des bases immuables et qui consacrait le pouvoir entièrement illimité du monarque. Cette loi est signée du 14 novembre 1665; elle ne fut cependant pas d'abord rendue publique; mais le roi fit déposer l'original au palais sous la même garde que les joyaux de la couronne. Au couronnement de son fils, Christian V, elle fut publiée par une lecture solennelle en présence du peuple. Dans la suite, Frédéric IV ordonna de l'imprimer; il en envoya des exemplaires aux cours étrangères et en fit déposer dans les principales villes de Danemarck et de Norvége. Dès lors aussi il a été d'usage de produire l'original de cette loi et d'en faire lecture au couronnement et au sacre des rois. Il n'y avait eu à la diète que des représentants du royaume de Danemarck : la Norvége et l'Islande furent regardées comme des provinces dépendantes; le prince royal fut envoyé en Norvége pour faire prêter le nouveau serment, qui fut aussi demandé dans la suite en Islande et aux îles Féroë, qui en dépendent. Frédéric III profita du pouvoir dont il venait d'être investi pour augmenter le revenu public, pour mettre sur pied une armée de terre et pour relever la marine. Il fit alliance avec plusieurs souverains et se trouva mêlé dans la guerre de l'Angleterre et de la Hollande en 1665. Mécontent des Hollandais, le roi de Danemarck avait signé un traité avec l'Angleterre et s'était engagé de fournir des vaisseaux à cette puissance, qui devait lui payer un subside. Les Hollandais craignirent que les vaisseaux danois ne fissent pencher la balance en faveur de leurs ennemis et travaillèrent à se rapprocher de Frédéric. Pendant qu'on négociait pour opérer ce rapprochement, il survint un incident qui hâta la conclusion des conférences, au rapport des historiens danois. Le 8 août 1665, une flotte marchande hollandaise richement chargée, venant de la Méditerranée, était allée chercher un asile contre les Anglais dans le port de Bergen en Norvége : il s'y était joint deux vaisseaux des Indes hollandais; et en les recevant dans son port, le commandant avait promis de les protéger. Un si riche butin tenta l'amiral anglais qui croisait dans ces mers; il détacha des vaisseaux de guerre pour s'en emparer : celui qui les commandait demanda le consentement du gouverneur danois; mais malgré un refus formel, les Anglais voulurent exécuter leur commission. Ils furent repoussés par les Hollandais, que les Danois secondèrent. Cette insulte irrita le roi de Danemarck contre l'Angleterre et l'engagea à prendre parti contre cette puissance. Selon les rapports anglais, Frédéric lui-même avait secrètement invité les Anglais à attaquer les Hollandais qui entreraient dans ses ports, à condition de partager le butin avec eux. Quoi qu'il en soit, le roi de Danemarck ne profita point de l'occasion de dépouiller les Hollandais, et fit même un traité d'alliance avec eux. Dix vaisseaux de ligne commandés par l'amiral Adeler furent envoyés à leur secours : mais la paix fut bientôt rétablie entre toutes les puissances qui avaient pris part à la guerre. Les expéditions des Danois s'étaient bornées à prendre des vaisseaux marchands anglais, que Frédéric rendit en exigeant que les Anglais payassent les droits du Sund sur l'ancien pied. Depuis cette époque le roi vécut dans une grande tranquillité et se livra au goût qu'il avait eu depuis longtemps pour l'alchimie. Il s'était laissé séduire par Borrichius, chimiste danois, et par Borri, Italien, qui se vantait d'être le favori de l'archange Michel, qui lui avait appris de merveilleux secrets (*voy.* Borri). Frédéric dépensa plusieurs millions à la recherche de la pierre philosophale, et s'endetta dans l'espoir de devenir plus riche. Il était fortement occupé de ce chimérique projet lorsqu'une colique violente l'enleva le 9 février 1670. La constance et la valeur que Frédéric avait fait paraître pendant le siége de Copenhague lui avaient gagné l'estime de l'Europe et l'attachement de ses peuples. Il fut regretté, quoique la douceur ordinaire de son caractère eût paru tenir à la faiblesse et l'eût soumis trop aveuglément à l'ascendant de la reine. Bien qu'il eût du goût pour les sciences et les arts, il avait peu d'instruction. Frédéric III eut plusieurs enfants de Sophie-Amélie sa femme : il faut remarquer Christian, qui succéda au trône sous le nom de Christian V; Anne-Sophie, qui épousa le prince électoral de Saxe Jean-George et fut mère d'Auguste, roi de Pologne; George, qui épousa la princesse Anne d'Angleterre, depuis reine, et dont il eut treize enfants, morts tous en bas âge; Ulrique-Éléonore, mariée à Charles XI, roi de Suède, et mère de Charles XII. Frédéric eut aussi un fils naturel, Ulric-Frédéric Gyldenloew, qui se distingua au siége de Copenhague et rendit des services signalés à l'État, surtout pendant sa vice-royauté de Norvége. Les discussions qui s'élevèrent pendant le règne de Frédéric III au sujet de la succession d'Oldenbourg et de Delmenhorst ne furent terminées que sous le règne suivant. Ce fut Christian V qui fit tomber ces duchés en partage à la branche régnante en Danemarck (*voy.* Charles X). C—au.

FRÉDÉRIC IV, roi de Danemarck et de Norvége, fils de Christian V et de Charlotte-Amélie de Hesse-Cassel, naquit en 1671. L'année 1692 il fit un voyage en Allemagne, en France et en Italie, et deux ans après il épousa Louise de Mecklenbourg-Gustrow. A son avénement au trône, en 1699, il donna bientôt des preuves d'application au travail et d'intelligence dans les affaires, qu'on attendait d'autant moins de lui, qu'il n'avait point été admis au conseil sous le règne de son père. La situation politique du Nord lui fournit l'occasion

de paraître sur la scène des grands événements de l'année 1700. Il s'allia avec Auguste, roi de Pologne, et le czar Pierre Ier, pour diminuer la puissance de la Suède, gouvernée par Charles XII, que sa jeunesse et son inapplication semblaient rendre peu redoutable. Pendant qu'Auguste attaquait la Livonie, Frédéric faisait entrer une armée en Sleswig pour forcer le duc de Gottorp à renoncer aux prérogatives de souveraineté que la Suède lui avait fait garantir et dont les rois de Danemarck avaient toujours été très-jaloux. Le duc était beau-frère de Charles XII, qui fut indigné de l'entreprise du roi de Danemarck et marcha contre lui. Le roi de Suède fut secondé par une flotte anglaise et hollandaise; et, arrivé dans l'île de Zélande avec ses troupes, il établit son camp aux portes de Copenhague. Ni Pierre ni Auguste ne firent rien pour seconder Frédéric, qui fut obligé de signer à Travendal, le 13 août 1700, un traité par lequel il reconnaissait de nouveau la souveraineté du duc de Gottorp, et il s'engageait à lui payer la somme de 260,000 écus. Pendant tout le cours des exploits de Charles XII en Russie et en Pologne, Frédéric se vit réduit à une inaction politique dont il profita pour prendre plusieurs mesures utiles dans l'intérieur de ses États. Il songea aussi à augmenter ses ressources militaires et à se mettre dans un état de défense respectable. Dès le commencement de l'année 1701 les ordres furent donnés pour enrégimenter dix-huit mille paysans, choisis entre les jeunes gens les plus propres à porter les armes. Un an après le roi donna un édit portant l'abolition de la servitude à laquelle les paysans étaient assujettis dans la plus grande partie du royaume. Il voulait qu'ils eussent une patrie en leur ordonnant de la défendre. Mais cette liberté ne dura pas longtemps, et l'intérêt des grands propriétaires fit valoir avec tant d'art les abus qu'ils prétendaient pouvoir en résulter, que le paysan se vit bientôt enchaîné de nouveau par des liens du même genre : il n'en a été délivré entièrement que sous le règne de Christian VII et le ministère d'André Bernstorf. L'établissement d'une milice nationale ayant pourvu à la sûreté du Danemarck, le roi fournit des troupes aux puissances armées contre la France pour la succession d'Espagne et reçut des subsides considérables. En 1708 Frédéric entreprit un voyage en Italie, il revint par la Saxe, où il fut retenu pendant plus d'un mois par le roi Auguste. Au milieu des fêtes brillantes de la cour, les deux monarques traitèrent de leurs intérêts politiques et firent le plan d'une alliance offensive et défensive contre la Suède. Le traité fut signé le 28 juin 1709, le lendemain de la bataille de Pultawa, qui en facilita l'exécution. Auguste et Frédéric se rendirent ensemble à Berlin et voulurent engager le roi de Prusse à accéder à l'alliance, mais ce prince allégua plusieurs raisons pour s'en dispenser. A son retour dans ses États, le roi de Danemarck apprit la défaite de Charles XII; et, cédant aux conseils de quelques-uns de ses ministres, il déclara sans délai la guerre à la Suède. Seize mille Danois descendirent en Scanie; le général Stenbock fut à leur rencontre, les battit près d'Helsingborg et les força de repasser le Sund. Ce revers ne découragea point le monarque danois : il résolut d'attaquer les Suédois en Allemagne et il leur enleva les duchés de Bremen et de Verden; mais Stenbock défit ses troupes près de Gadebusch, en Mecklenbourg, et brûla sa ville d'Altona, non loin de Hambourg. Frédéric, ayant été joint par les Saxons et les Russes, poursuivit Stenbock, l'enferma dans la forteresse de Tonningen et le força à capituler. Il l'envoya à Copenhague et le fit mettre dans une prison où ce général termina ses jours. Peu après les Danois s'emparèrent des États du duc de Gottorp. Cependant Charles XII était revenu de Bender et respirait la vengeance : il défendit avec son courage ordinaire la forteresse de Stralsund, où il se trouvait en personne, et qu'assiégeaient les rois de Danemarck et de Prusse avec une armée considérable; mais ne pouvant faire une plus longue résistance il repassa en Suède, et Stralsund se rendit. Frédéric IV semblait devoir poursuivre ses progrès, et il méditait en effet une nouvelle descente en Scanie, de concert avec Pierre Ier; mais ce prince montra peu de zèle pour l'exécution de ce projet, et il y eut même bientôt un refroidissement sensible entre lui et le roi de Danemarck, qui, dès lors, pencha pour la paix; cependant il eut encore à lutter contre Charles, en Norvége. Une première expédition des Suédois contre ce pays ayant échoué, Charles en fit une seconde et mit le siége devant la ville de Fridérichshall. Le siége avançait, lorsqu'une balle mit fin aux exploits et aux jours du héros suédois. Frédéric fit la paix avec le nouveau gouvernement de Suède et la signa à Frédenbourg le 23 juillet 1720; il céda ses conquêtes en Poméramie; la Suède renonça à l'exemption des droits du Sund et paya une somme de 600,000 écus pour le rachat de Bahus et de Marstrand, qui étaient entre les mains des Danois; elle s'engagea aussi à ne point s'opposer à ce qui avait été convenu entre le Danemarck et les puissances médiatrices, la France et l'Angleterre, pour assurer au Danemarck le Sleswig dans son entier. En effet, Frédéric IV garda la partie de ce duché qui avait appartenu à la maison de Gottorp, et ne rendit à cette maison que ses possessions dans le Holstein. Les duchés de Bremen et de Verden, que les Danois avaient d'abord occupés, furent cédés pour une somme d'argent au roi d'Angleterre. Peu après la conclusion de la paix, en 1721, mourut la reine Louise de Mecklenbourg. Le roi épousa la même année Anne-Sophie, fille du grand chancelier comte de Rewentlau, à laquelle il était attaché depuis longtemps, et qu'il avait créée dès l'année 1711 comtesse de Sleswig. Il ne lui accorda d'abord que le titre d'altesse royale et duchesse épouse du roi; mais peu de temps après

il la couronna lui-même sans solennité et sans employer le ministère d'aucun ecclésiastique, dans le château de Frédéricsbourg, en présence de la famille royale et des ministres; il fit ensuite avec elle une entrée pompeuse dans la capitale. Le duc de Holstein-Gottorp s'était retiré à la cour de Pierre Ier, et ce monarque lui promit sa protection; il lui donna même une de ses filles en mariage. Le duc fit aussitôt renaître des prétentions pour rentrer en possession du Sleswig, et Pierre les appuya. On vit l'instant où la guerre recommencerait; mais Frédéric IV fit alliance avec George Ier, roi d'Angleterre, qui avait également à se plaindre de la Russie, et la paix fut maintenue au moyen d'un armement maritime des deux puissances. Déjà depuis plusieurs années un ecclésiastique norvégien nommé Égède avait conçu le projet d'aller en Groënland pour y prêcher le christianisme et pour y rechercher les restes des colonies que les Norvégiens y avaient autrefois fondées (*voy.* J. Égède). Ce projet ayant été soumis au roi fut approuvé; le pieux Égède obtint les moyens de s'embarquer et de faire quelques établissements, qui ont été le berceau des colonies danoises qui existent maintenant sur la côte occidentale du Groënland. Frédéric IV fonda aussi des missions à Tranquebard et en Laponie : ces différentes missions étaient combinées avec les entreprises commerciales, que le roi favorisa toujours avec une grande munificence. Le Danemarck lui est redevable de plusieurs autres établissements utiles : il fonda la grande maison des Orphelins de Copenhague, l'école des cadets de terre de la même ville et deux cent quarante écoles pour l'instruction des enfants des paysans du domaine de la couronne. En 1728 un incendie ayant consumé les deux tiers de la capitale, Frédéric donna des preuves touchantes d'humanité et de zèle pour le bonheur de ses sujets : il fit secourir les malheureux et assigna des fonds considérables pour le rétablissement de la ville, qui sortit promptement de ses cendres, plus régulière et mieux bâtie. Ce fut sous son règne que le comté de Rantzau, fief de l'empire, situé en Holstein, fut réuni à la couronne après la condamnation du dernier duc, accusé d'avoir tué son frère. Frédéric IV, dont la santé était fort affaiblie depuis longtemps, mourut dans la ville d'Odensée le 12 octobre 1730, laissant ses États dans une situation florissante et emportant dans la tombe les regrets de ses peuples. Le dernier jour de sa vie, qui était en même temps l'anniversaire de sa naissance, il fit prêcher devant lui et ordonna au prédicateur de prendre pour texte ces paroles : « Mieux vaut le jour de la mort que celui de la « naissance. » Il avait eu de sa première femme, Louise de Mecklenbourg, une princesse nommée Charlotte-Amélie et un prince qui lui succéda sous le nom de Christian VI. Il n'eut point d'enfants de sa seconde femme, Anne-Sophie de Rewentlau : cette princesse, à la mort du roi, quitta la cour et se retira en Jutland, dans une terre appartenant à sa famille, où elle mourut en 1743. C—au.

FRÉDÉRIC V, roi de Danemarck et de Norvége, fils de Christian VI et de Sophie-Madelène de Brandebourg-Culmbach, naquit en 1723. Marié en 1743 à la princesse Louise, fille de George II, roi d'Angleterre, il succéda à son père le 6 août 1746. Pendant la guerre qui commença en 1756 il adopta un système de neutralité auquel il engagea la Suède à prendre part, relativement au commerce et à la navigation. La convention de Closter-Seven, dressée sous la médiation de Frédéric V, le 7 septembre 1757, ne fut point ratifiée par les puissances belligérantes. Vers la fin de cette guerre une circonstance particulière mit le Danemarck dans un danger imminent. L'impératrice Élisabeth étant morte en 1762, Pierre III monta sur le trône de Russie. Pierre était fils de ce duc de Holstein-Gottorp que le Danemarck avait dépouillé de Sleswig : il voulut venger sa famille et menaça d'enlever au roi de Danemarck non-seulement le duché de Sleswig, mais tous les États qu'il possédait en Europe, et de ne lui laisser que Tranquebar, dans les Indes, pour possession et pour asile. Plein de ce projet insensé, il se hâta de faire la paix avec le roi de Prusse; et, malgré les avis de ce prince, dont il était d'ailleurs le plus grand admirateur, il ordonna que l'armée russe qui se trouvait en Poméranie marchât vers le Holstein. Le roi de Danemarck se prépara à la résistance avec une grande activité : vingt-deux vaisseaux de ligne et onze frégates furent envoyés dans la Baltique. L'armée fut portée à près de soixante-dix mille hommes, et Frédéric en donna le commandement à un Français connu par ses talents militaires, le comte de St-Germain. Des détachements de cette armée forcèrent les Hambourgeois à prêter au roi un million d'écus, entrèrent à Lubeck et s'établirent à Travemunde, port de cette ville. Pierre, ne se doutant pas de l'orage qui se formait contre lui à St-Pétersbourg, et s'occupant plutôt du projet de redevenir duc de Sleswig que des mesures nécessaires pour maintenir son pouvoir en Russie, fit marcher en avant le général Romanzow avec quarante mille hommes et désigna le 30 juillet 1762 comme le jour où se mettrait en mouvement une plus grande armée, dont il devait prendre lui-même le commandement, accompagné de son parent le prince George de Holstein-Gottorp. Les troupes légères de l'armée de Romanzow étaient déjà entrées dans le Mecklenbourg, et la terreur qui les précédait faisait fuir les habitants des villes et des campagnes; mais dans ce même moment arriva la nouvelle que Pierre venait d'être détrôné, qu'il avait cessé de vivre quelques jours après, et que ses funérailles s'étaient faites le jour même qu'il avait marqué pour se mettre à la tête d'une armée. Catherine II rappela les troupes russes, et la paix fut maintenue. Pierre III laissait un fils

en bas âge, le grand-duc Paul : la tutelle de ce prince comme duc de Holstein fit naître des difficultés. L'impératrice Catherine y prétendait en qualité de mère; le roi de Danemarck avait en sa faveur l'usage et les traités, et il s'en mit en possession par deux commissaires. La résistance qu'ils éprouvèrent l'obligea à faire approcher des troupes; mais en même temps il fit faire à l'impératrice des propositions qui produisirent un raccommodement. Pour terminer tous les différends relatifs à la possession et aux droits du duché de Holstein-Gottorp, Frédéric V proposa ensuite l'échange de ce duché avec les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst. Cet échange eut lieu en effet; mais on ne procéda à l'exécution définitive qu'en 1773, sous le règne de Christian VII. La branche de Holstein-Ploën s'étant éteinte en 1761, Frédéric V devint maître des possessions de cette branche. Le règne de ce prince fut d'ailleurs remarquable par plusieurs institutions et entreprises ayant pour but de faire fleurir l'industrie, le commerce, les sciences et les arts. Des colonies d'Allemands et de Français réfugiés furent appelés en Jutland, pour défricher les landes de cette province. On commença à cultiver les pommes de terre et les pêcheries obtinrent de grands encouragements. Les communes furent abolies peu à peu et l'affranchissement des paysans fut essayé avec succès dans quelques domaines. Le roi accorda de grands avantages à la compagnie asiatique, et fit l'acquisition des îles Nicobar, qui furent appelées les îles Frédéric; il acheta l'île de Ste-Croix, de la compagnie occidentale, et rendit le commerce d'Amérique entièrement libre. Il fonda à Copenhague une maison d'accouchements gratuits et un hôpital, qui est devenu un des plus remarquables de l'Europe par sa bonne organisation. Une Académie de dessin, qui avait existé depuis quelque temps dans la capitale, devint une Académie des beaux-arts, dotée d'un revenu considérable. En 1761, Frédéric envoya une société de savants, parmi lesquels était le fameux Niebuhr, en Égypte et en Asie, pour faire des recherches relatives à l'histoire naturelle, à la géographie, aux antiquités. Ce voyage a produit plusieurs ouvrages utiles, qui ont été imprimés avec soin. Ces institutions et ces entreprises coûtèrent des sommes considérables et appauvrirent le trésor. Le roi s'était laissé diriger principalement par son ministre, le comte de Bernstorf l'aîné, qui fut exposé à encourir les reproches du public, mais qui avait des intentions louables et qui voulait faire sortir l'administration de l'espèce d'apathie où elle était tombée depuis quelque temps. La compagnie asiatique, qui avait de grandes obligations au roi, lui fit ériger à Copenhague une statue équestre, dont Sally, sculpteur français, donna le modèle, et qui est une des plus belles qu'il y ait dans aucune ville de l'Europe. Frédéric V mourut en 1766. Il eut de sa première femme, Louise d'Angleterre, Christian VII, son successeur, et Sophie-Madelène, mariée à Gustave III, roi de Suède, et mère de Gustave IV, déchu du trône de Suède en 1809. Il eut de sa seconde femme un prince nommé Frédéric, mort en 1805, et père du prince Christian qui a été un moment régent de Norvége et sur le point de devenir roi de ce pays. C—AU.

FRÉDÉRIC VI, roi de Danemarck, fils du roi Christian VII et de la princesse Caroline-Mathilde, sœur de George II, roi d'Angleterre, naquit à Christiansborg le 28 janvier 1768. Par l'influence de sa mère (*voy.* MATHILDE-CAROLINE), le trop célèbre Struensée (*voy.* ce nom) fut chargé de veiller à la santé et de diriger l'éducation de l'héritier présomptif du trône; il paraît qu'il remplit consciencieusement et avec succès ces importantes fonctions (1). On a vu dans notre article sur Christian VII par combien d'intrigues furent signalés les commencements du règne de ce prince aussi faible de corps que d'esprit. Cédant aux importunités et aux menaces de la reine douairière Juliane-Marie, seconde femme de son père, soutenue par un parti nombreux et audacieux, il la laissa s'emparer de toute l'autorité, après avoir obtenu l'exil de Caroline-Mathilde et la mort de Struensée. On a vu également que le malheureux Christian VII était affligé d'une maladie mentale lorsque, le 28 janvier 1784, son fils Frédéric atteignit sa seizième année. Mécontent de se voir écarté des affaires, le jeune prince renversa, ainsi que nous l'avons dit (*voy.* CHRISTIAN VII), le pouvoir de Juliane, sans rencontrer à peine d'opposition sérieuse, parce qu'il avait pour lui presque toutes les classes de la nation, et prit les rênes de l'État. Cette révolution se fit sans qu'il y eût une seule goutte de sang versée. Frédéric ne punit aucun des ennemis de sa malheureuse mère, et sa modération à ce sujet lui attira l'estime de l'Europe. Il s'était fait déclarer majeur et corégent de son père le 14 avril suivant, et depuis ce moment jusqu'au 13 mars 1808, que Christian VII cessa d'exister, Frédéric exerça la plus complète autorité, quoique tous les actes fussent faits au nom du souverain titulaire. Ayant déjà raconté tous les événements qui se sont passés en Danemarck de 1784 à 1808, que Frédéric succéda à son père, nous croyons devoir renvoyer nos lecteurs à la notice consacrée par nous à ce dernier. Nous dirons seulement que le jeune régent gouverna sans obstacle pendant les vingt-six ans que dura cette espèce d'interrègne, et que pendant ce temps les événements les plus importants et les plus graves se passèrent en Danemarck. Lorsque

(1) Les ennemis de Struensée lui ont reproché cependant d'avoir employé des moyens violents pour guérir le jeune prince d'une maladie dont il était atteint, qui porte en Danemarck le nom d'*Engelske Syge*, ou maladie anglaise. Ce qu'il y a de singulier, c'est que le mode de médicamentation par suite duquel Frédéric fut guéri figura dans le procès de Struensée parmi les griefs les plus graves de son acte d'accusation.

le 13 mars 1808 Frédéric VI monta sur le trône, après la mort de son père, le Danemarck se trouvait placé dans les circonstances les plus critiques. La guerre maritime avec l'Angleterre avait eu les résultats les plus désastreux pour ce pays, dont la capitale avait été bombardée ; la flotte danoise, forcée de se rendre, était conduite en Angleterre, et la majeure partie des navires marchands du royaume avaient été pris ou brûlés par son redoutable ennemi. Il résulta de ces désastres qu'il ne resta pas un seul vaisseau de ligne à ce malheureux pays, que sa navigation fut presque complétement interrompue et que, par une suite naturelle, son commerce et son industrie se trouvèrent dans un état complet de stagnation. Les marins danois et norvégiens causèrent toutefois beaucoup de dommages aux Anglais, en s'emparant non-seulement d'un assez grand nombre de navires marchands, mais aussi de quelques petits vaisseaux de guerre. Frédéric VI, qui avait déjà conclu avec la France une alliance offensive et défensive, signée à Fontainebleau le 31 août 1807, déclara peu de jours avant son avénement la guerre à la Suède, dont l'attitude paraissait plus que douteuse, en exposant dans un manifeste (29 février 1808) les motifs qui l'avaient porté à ce parti extrême. Les Suédois envahirent alors la Norvége; dont les habitants, secondés par quelques régiments danois, les repoussèrent vigoureusement. Cet échec, qui fit une vive impression à Stockholm, augmenta à un tel point le nombre des mécontents, que plusieurs des ennemis de Gustave IV Adolphe songèrent un instant à le renverser de son trône et à mettre sur la tête de Frédéric VI la couronne de la Scandinavie; l'antipathie existant à cette époque entre les deux nations empêcha l'exécution de ce projet. Bientôt la révolution du 13 mars 1809, qui se termina par l'abdication forcée de Gustave IV Adolphe, et, le 6 juin suivant, par la proclamation du duc de Sudermanie comme roi de Suède, sous le nom de Charles XIII, changea complétement la situation des choses. Le 17 octobre 1809 la Suède conclut à Frédérikshamn avec la Russie la paix, si désastreuse pour la première de ces deux puissances, et le 10 décembre suivant elle signa avec le Danemarck le traité de paix de Iönköping, qui laissa chacun de ces États dans la même position qu'il avait auparavant. Ce fut dans le commencement de cette même année (12 janvier) qu'un vaisseau de guerre anglais pénétra en Islande et força les magistrats à accorder la liberté du commerce à tous les sujets britanniques. Au mois de mars suivant deux armateurs de la même nation abordèrent dans l'île, accompagnés d'un certain George Jörgensen, qui leur servait d'interprète. Peu de temps après cet aventurier s'empara du gouverneur danois, qui venait d'arriver, et du bâtiment qui l'avait transporté, envoya l'un et l'autre à Londres, se forma une garde et proclama l'indépendance de l'Islande, qu'il constitua en république. Cette comédie ne dura pas longtemps. Un autre vaisseau de la marine britannique fit arrêter et transporter en Angleterre le chef de la nouvelle république, et les Anglais se mirent en possession de l'Islande, qu'ils gardèrent jusqu'en 1814. Mécontente de la conduite du Danemarck dans l'affaire de la Romana (*voy.* ce nom) et de son refus de recevoir un ministre de Ferdinand VII, la junte suprême d'Espagne lui déclara la guerre le 20 septembre 1809 et commença immédiatement les hostilités en s'emparant de quelques navires danois qui se trouvaient dans le port d'Alicante. Après la grande catastrophe du mois de novembre 1812, pour garantir la Suède, qui venait de se déclarer contre la France, du seul danger dont elle pouvait être menacée en transportant son armée au delà des mers, la Grande-Bretagne se chargea de bloquer l'île de Sélande et d'empêcher ainsi le Danemarck de faire passer des troupes dans la presqu'île scandinave. Elle promit en outre de payer des subsides à la Suède, de coopérer à la réunion de la Norvége, à ses domaines et elle offrit même de lui abandonner l'île de la Guadeloupe, tombée récemment en son pouvoir. Le ministère britannique désirait que les arrangements projetés pussent être conclus de l'aveu et du consentement du Danemarck; il paraîtrait même qu'on espérait que cette puissance pourrait se décider à prendre part à la guerre contre la France. On la fit instruire en conséquence, par le canal de la Russie, de la négociation qui était sur le tapis, et la Suède déclara que, dans ce cas, elle se contenterait de la cession de cette partie de la Norvége qu'on appelle le *Stift* ou évêché de Trondhjem (Drontheim), possession stratégique importante, puisqu'elle empêcherait les armées suédoises d'être tournées par le Danemarck; elle offrait même alors de donner en échange sa part de la Poméranie. Frédéric VI ayant refusé son adhésion, la Suède revint à sa première demande et exigea toute la Norvége, dont la réunion perpétuelle lui fut promise par le traité de Stockholm du 3 mai 1813, tant par la Russie que par la Grande-Bretagne. Même depuis la malheureuse campagne de Napoléon en Russie, Frédéric VI avait constamment entretenu des relations amicales avec la France : aussi voit-on qu'à peine le traité de Stockholm venait d'être signé, que des troupes danoises, réunies à un corps français commandé par le maréchal Davoust, attaquèrent le général russe Tettenborn qui occupait Hambourg depuis le 18 mars. Après plusieurs combats sanglants, Tettenborn fut forcé d'évacuer cette ville le 30 mai suivant, et le lendemain les Français et les Danois l'occupèrent; ces derniers entrèrent le 3 juin à Lübeck. Au moment où les Danois pénétraient dans les murs de Hambourg, une flotte anglaise parut dans la rade de Copenhague; un des vaisseaux de guerre mouilla devant la ville, et un ministre anglais, Mr. Morton,

descendit à terre. Il fit connaître qu'on allait commencer les hostilités si dans 48 heures le Danemarck ne souscrivait pas à un traité dont les principales conditions étaient de céder la Norvége à la Suède, en remettant sur-le-champ en dépôt la province de Trondhjem (Drontheim), de fournir 25,000 hommes pour marcher avec les alliés contre la France, et de conquérir les indemnités qui devaient être la part du Danemarck. Frédéric VI resta inébranlable dans son système; il y fut confirmé, dit-on, par le résultat de la bataille de Gross-Gœrschen. Quoi qu'il en soit, le président de Kaas, son ministre, envoyé au quartier général de l'empereur Napoléon, vit celui-ci à Dresde au commencement de juin, et le 10 juillet suivant, M. Niels Rosenkrantz, ministre des affaires étrangères de Fréderik VI, signa avec M. Alquier, envoyé extraordinaire de Napoléon, le traité d'alliance de Copenhague, dont l'article 4 porte que les deux hautes parties contractantes déclareront la guerre, savoir : la France à la Suède, et le Danemarck à la Russie, à la Suède et à la Prusse. Le 3 septembre 1813, en effet, Frédéric remplit l'engagement qu'il venait de prendre en ce qui concernait la Suède, et au moment de la bataille de Leipsick (octobre 1813), qui fut si funeste à son allié, le prince danois, déjà en guerre avec la Suède et la Grande-Bretagne, se prononça contre la Russie et contre la Prusse. Cette détermination, d'une courageuse imprudence, pouvait lui devenir fatale; car la majeure partie des troupes françaises avaient été contraintes de se retirer au delà du Rhin. Obligées de se séparer du maréchal Davoust, qui crut devoir s'enfermer dans la ville de Hambourg pour la défendre, les troupes danoises se dirigèrent vers le nord, sous le commandement du prince Frédéric de Hesse, beau-frère du roi, et furent accompagnées par un régiment de lanciers français, à la tête duquel se trouvait le général Lallemand. Entourée de tous côtés par les Suédois, les Cosaques et les Allemands, la petite armée danoise, qui ne s'élevait qu'à 9,000 hommes, nombre très-inférieur à celui des ennemis, se fraya courageusement un chemin l'épée au poing. A Bornhoved en Holstein, le 7 décembre 1813, et à Sehested en Schleswig, le 10 du même mois, les Danois dispersèrent leurs adversaires près de la rivière d'Eyder, et effectuèrent sans perte sensible leur retraite jusqu'à Rendsborg. Ce fut peu après que, se voyant dans l'impossibilité de résister seul plus longtemps, Frédéric VI dut, pour prévenir sa ruine totale, accepter la paix qu'on lui offrait. Elle fut signée le 14 janvier 1814 avec la Suède et la Grande-Bretagne, à Kiel, où se trouvait le prince royal de Suède. Par ce traité, contre lequel les Norvégiens protestèrent hautement avec raison, le Danemarck céda la Norvége, en se réservant le Groenland, les îles Feröe et l'Islande, anciennes dépendances de la Norvége; et de son côté la Suède abandonna sa portion de la Poméranie et l'île de Rugen, et s'engagea de plus à payer une somme de 600,000 rixdalers. Il fut promis qu'outre la Poméranie suédoise, le Danemarck recevrait une autre indemnité convenable pour la perte de la Norvége. Mais comme la Suède ne remplissait pas ses engagements, en se fondant sur ce qu'elle était obligée de soumettre la Norvége par la force des armes (*voy.* CHARLES XIV, JEAN), Frédéric VI se décida à accepter la proposition que lui faisait la Prusse de lui céder le duché de Lauenbourg, en remplacement de la Poméranie suédoise et de l'île de Rugen, de lui payer les 600,000 rixdalers que devait encore la Suède, et de plus 2 millions de rixdalers de Prusse. Ces propositions furent exprimées dans le traité qui fut signé le 4 juin 1815 entre le Danemarck et la Prusse, et ont été exécutées. Après la conclusion définitive de la paix générale, Frédéric VI s'était rendu lui-même à Vienne pour tâcher de faire adoucir les dures conditions qui lui avaient été imposées; mais il ne put rien obtenir. Quoique le contingent de 15,000 hommes qu'il devait fournir contre la France n'eût point pris part à la nouvelle guerre provoquée par le retour de Napoléon, le Danemarck n'en reçut pas néanmoins sa quote-part des contributions imposées sur ce pays. Ce contingent entra en France en 1815, et fut cantonné dans le département du Nord; il paraît que partout où les troupes danoises mirent le pied sur le sol français, elles ne pouvaient s'empêcher de faire éclater leurs sympathies pour leurs anciens alliés. Depuis 1815 jusqu'à la mort de Frédéric VI, arrivée le 3 décembre 1839, le Danemarck ne cessa pas de jouir d'une paix profonde. — La Norvége doit à ce souverain l'université de Christiania, fondée par lui le 2 septembre 1811, et depuis longtemps réclamée; et le Danemarck l'institution des états provinciaux, mesure qui avait pour but de répandre une apparence libérale sur le gouvernement despotique du pays. La rédaction de cette nouvelle institution, due au célèbre jurisconsulte OErsted, fut le premier lien qui devait rattacher le Danemarck à une forme de constitution plus large, propre à lui faire prendre une place convenable parmi les États constitutionnels de l'Europe. Il paraîtrait que cette représentation provinciale que Frédéric VI s'était engagé à donner dès le congrès de Vienne, promise de nouveau en 1830 et préparée ensuite par une ordonnance du 28 mai 1831, n'a été définitivement exécutée que le 15 mai 1834. Elle laissait beaucoup à désirer : aussi a-t-elle été grandement modifiée depuis. Sous le règne de Frédéric VI l'instruction publique a été encouragée et le nombre des écoles primaires surtout très-augmenté; cinq séminaires ont été établis pour former des maîtres d'école; les bâtiments de l'université de Copenhague, détruits à l'époque du bombardement de cette capitale, et ceux de l'Académie de Soröe, consumés par un incendie, ont été reconstruits; une école polytechnique a été organisée, en partie

par les soins du célèbre physicien OErsted, frère du jurisconsulte; on institua des écoles de dimanche pour les artisans; le capitaine de vaisseau Graah fut envoyé au Groenland pour s'assurer de l'existence des anciennes colonies qu'on supposait établies sur les côtes orientales de ce pays; l'astronomie fut protégée par Frédéric VI, qui fit construire un observatoire à Altona, sous la direction du célèbre Schumacher, qu'il honorait d'une bienveillance particulière. Un reproche qu'on peut faire au gouvernement de Frédéric VI, c'est la fausse direction donnée aux finances de l'État. Elles eurent à souffrir sans doute par suite de la guerre qui désola si longtemps le Danemarck; mais ce ne fut pas la seule cause de leur délabrement sous son règne : la principale provenait de leur mauvaise administration. Dans son embarras, le gouvernement eut le tort de créer et de mettre en circulation une masse énorme de billets de banque, sans avoir les fonds nécessaires pour pouvoir les payer ou les retirer. Cette masse de papiers sans garantie s'éleva bientôt à 142 millions de rixdalers (environ 420 millions de francs), en même temps que les dettes dépassaient 100 millions de rixdalers. Il en résulta que l'État, ne pouvant tenir ses engagements, se vit contraint de faire banqueroute. Tous les papiers tombèrent au sixième de leur valeur, à l'exception des obligations royales, et un grand nombre de familles furent ruinées complétement. Pour éviter de semblables désastres, le gouvernement se détermina en 1818 à changer la banque royale en banque nationale, en lui donnant pour garantie une hypothèque sur toutes les propriétés territoriales du pays, et en la rendant complétement indépendante de l'administration des finances et du gouvernement. Les conséquences de cette excellente mesure ne tardèrent pas à se faire sentir, la confiance se rétablit, et il paraît qu'aujourd'hui la situation financière du Danemarck est sensiblement meilleure. Le sort des paysans a été amélioré par Frédéric VI, et l'établissement des justices de paix et des tribunaux d'arbitrage a prévenu, dit-on, bien des procès. On rend en général hommage à l'esprit d'impartialité et de justice de ce souverain, et quoique sous son règne, de même que sous celui de ses prédécesseurs, la presse fût loin d'être libre, il faut reconnaître que ses délits n'étaient pas sévèrement punis, même quand ils avaient été commis par des employés du gouvernement. On cite de lui une réponse assez piquante au sujet d'un fonctionnaire public qu'on accusait de s'être exprimé avec trop de franchise dans un pays étranger : « Il se sera cru chez lui, » s'écria-t-il. Tous ses sujets, à quelques classes qu'ils appartinssent, qui avaient quelque réclamation à faire, pouvaient, sans sollicitation aucune, se présenter directement à son palais, et étaient immédiatement admis; il les écoutait avec bienveillance et les renvoyait toujours satisfaits, du moins de la manière avec laquelle ils avaient été accueillis. Il vivait au milieu d'eux comme un père au milieu de ses enfants et se promenait seul et sans aucune espèce de suite dans les rues de sa capitale, cédant même la droite aux dames qui se trouvaient sur son chemin. On l'accuse toutefois d'avoir été dépourvu de la capacité d'esprit et de l'énergie de caractère, qualités si nécessaires dans les circonstances difficiles où il s'est trouvé. Il ne savait pas prendre un parti prompt et décisif; il hésitait, et quand il se décidait il était souvent trop tard. Parmi les hommes extrêmement remarquables qui ont illustré le règne de Frédéric VI, nous nous bornerons à citer : le littérateur et poëte OEhlenschläger; les deux frères OErsted, l'un savant physicien, et l'autre célèbre jurisconsulte; l'astronome Schumacher; les philologues Rask et Petersen; Thorwaldsen, si renommé comme sculpteur; Rafn, qui s'est fait une grande réputation par ses travaux sur les sagas et sur les autres écrits des anciens Islandais; Heiberg, créateur du vaudeville en Danemarck, dont la femme est la première actrice de ce royaume, etc., etc., etc. Frédéric VI avait épousé, le 31 juillet 1790, Marie-Sophie-Frédérique, princesse de Hesse, qui ne lui a point laissé d'enfant mâle, mais deux filles, — Caroline, née le 28 octobre 1793, mariée au prince Frédéric-Ferdinand; — Wilhelmine-Marie, née le 18 janvier 1808, mariée en premières noces au prince Frédéric-Carl-Christian, son cousin, aujourd'hui roi de Danemarck, et après son divorce au duc Charles de Schleswig-Holstein-Sonderborg-Glücksborg. — Le prince Christian Frédéric, père de Frédéric VII, roi actuel, avait succédé à Frédéric VI, son cousin, sous le nom de Christian VIII (*voy.* ce nom). D—z—s.

FRÉDÉRIC Ier D'ARAGON, roi de Sicile de 1291 à 1337, était le troisième des fils de Pierre d'Aragon et de Constance de Souabe. Lorsque les vêpres siciliennes firent succéder Constance à l'une des deux couronnes qu'avait portées son père Manfred, Frédéric suivit sa mère en Sicile : il s'y rendit cher aux peuples de cette île et il apprit chez eux l'art de la guerre en combattant les Français et les Napolitains, qui cherchaient à les soumettre de nouveau. Alphonse, frère aîné de Frédéric et roi d'Aragon, mourut le 18 juin 1291; alors Jacques, le second, quitta la Sicile pour recueillir la couronne d'Aragon, et il laissa Frédéric son frère chargé de la défense de cette île. Mais Jacques ne tarda pas à traiter avec les Français et le pape, qui lui disputaient l'Aragon, et pour obtenir une possession tranquille de ce royaume, il promit de livrer la Sicile à la maison d'Anjou. Il envoya l'ordre à son frère de se retirer de Palerme. Frédéric refusa d'obéir; il jura de défendre les Siciliens, et ceux-ci à leur tour le reconnurent pour leur unique chef. Ils le couronnèrent à Palerme le 25 mars 1296. Frédéric, avec les seules forces de la Sicile, se trouva engagé dans une lutte redoutable contre le roi de Naples

secondé par la France et par l'Église et contre son propre frère Jacques Ier, qui vint l'attaquer en Calabre et en Sicile. En même temps il fut abandonné par son grand amiral Roger de Loria, auquel les Siciliens avaient dû leurs précédents succès; mais Frédéric était l'idole de son peuple: les Siciliens étaient prêts à tout souffrir pour lui; aucun prince d'ailleurs ne savait mieux tirer parti des circonstances et faire de plus grandes choses avec moins de forces. Frédéric fatigua tous ses adversaires en évitant toujours les batailles rangées, pour lesquelles il n'avait pas assez de soldats. Enfin il contraignit Charles II à lui donner la paix en 1302. Charles de Valois, qui était venu de France pour le combattre, s'en fit le médiateur. Frédéric épousa Éléonore, troisième fille de Charles II, et renonçant au titre de roi de Sicile, il prit celui de roi de Trinacrie. Frédéric profita de la paix pour encourager le commerce et l'agriculture de la Sicile; il protégea surtout la navigation, et il fit tenir à son royaume un rang distingué parmi les puissances maritimes. Robert, roi de Naples, l'ayant attaqué de nouveau, Frédéric repoussa victorieusement cette agression; il s'unit contre lui à tous les Gibelins d'Italie; il donna des secours aux Génois, et combina des plans d'attaque contre Naples en 1311 avec l'empereur Henri VII et en 1328 avec Louis IV de Bavière. Ce fut la faute de ces monarques allemands si le royaume de Naples ne fut pas enlevé aux Angevins. Frédéric, après un règne glorieux de trentre-quatre ans, mourut d'une longue maladie, le 25 juin 1337. Il laissa trois fils, dont l'aîné, Pierre II, lui succéda. S. S—I.

FRÉDÉRIC II D'ARAGON, roi de Sicile, fils de Pierre II et petit-fils de Frédéric Ier, succéda en novembre 1355 à son frère aîné Louis. Le royaume de Sicile, pendant les deux précédents règnes, avait éprouvé une extrême décadence : des factions violentes s'y étaient manifestées; et non contentes de se combattre, elles avaient appelé l'ennemi dans le royaume et lui avaient livré plusieurs villes. Frédéric II, surnommé *le Simple*, était peu propre à rétablir l'ordre ou à défendre ses États. Il perdit Messine en 1356 et ensuite Palerme, qui ouvrirent leurs portes à Jeanne Ire de Naples. Probablement la Sicile entière aurait été conquise si les désordres de la cour de Jeanne et ensuite l'invasion du roi de Hongrie n'avaient détourné l'attention des Napolitains. Frédéric II profita de cette diversion pour recouvrer, vers l'an 1365, Palerme et Messine. Il fit ensuite la paix en 1372 avec la reine Jeanne, à qui il promit un tribut de quinze mille florins. Il mourut peu après, laissant une fille nommée *Marie*, qui porta la couronne de Sicile en dot au roi Martin II d'Aragon. S. S—I.

FRÉDÉRIC D'ARAGON, roi de Naples de 1496 à 1501. Ferdinand II, roi de Naples, étant mort sans enfants le 5 octobre 1496, son oncle Frédéric, comte d'Altamura, qui était occupé au siége de Gaëte, revint à Naples pour prendre la couronne. Déjà du vivant de son père il avait donné à connaître la douceur et la générosité de son caractère, et il avait éprouvé combien les Napolitains mettaient de différence entre son frère et lui. Ferdinand Ier l'avait envoyé à Salerne en 1485, auprès des barons révoltés, pour les ramener à l'obéissance. D'une commune voix ceux-ci lui offrirent la couronne, l'assurant que cette révolution aurait la sanction du pape, leur allié. Mais Frédéric rejeta leurs offres avec constance; et il aima mieux demeurer leur prisonnier que de devenir leur roi. La joie de toute la nation fut extrême, lorsqu'elle vit en 1496 parvenir légitimement à la couronne celui même en faveur de qui elle aurait voulu intervertir l'ordre de la succession. Frédéric reçut à Capoue, le 10 août 1497, l'investiture du pontife par les mains de César Borgia, qui était alors encore cardinal; mais l'avénement de Louis XII au trône de France au mois d'avril 1498 menaça bientôt Frédéric d'une nouvelle lutte pour la couronne de ses pères. Cependant celui-ci refusa d'acheter la protection d'Alexandre VI en mariant sa fille à César Borgia. Au commencement de l'été de 1501, Louis XII envoya d'Albigny avec mille lances et 10,000 hommes d'infanterie contre le royaume de Naples; Frédéric s'avança jusqu'à San-Germano pour leur disputer le passage. En même temps Gonsalve de Cordoue, envoyé à son aide par son cousin Ferdinand d'Aragon, était débarqué en Calabre, et il s'y faisait consigner plusieurs places pour sa sûreté. Mais avant qu'il se fût livré aucun combat, les ambassadeurs de France et d'Espagne se présentèrent réunis au pape en plein consistoire, et ils lui notifièrent le honteux traité par lequel Louis XII et Ferdinand d'Aragon étaient convenus, le 11 novembre précédent, de se partager les dépouilles du malheureux Frédéric. Les provinces septentrionales devaient rester aux Français, la Pouille et la Calabre aux Espagnols, et Gonsalve, au lieu de porter des secours au roi de Naples, avait eu la commission perfide de se faire livrer ses forteresses sous le voile de l'amitié. Même après la publication de ce traité, Gonsalve essaya encore de tromper le roi de Naples : mais lorsqu'il vit qu'il ne pouvait y réussir, il vint avec ses galères enlever de Naples les deux vieilles reines, l'une sœur et l'autre nièce de son maître. L'armée de Frédéric, à cette nouvelle, se débanda. Capoue fut prise d'assaut par les Français le 25 juillet 1501, et plusieurs milliers de ses habitants furent passés au fil de l'épée; Gaëte et Aversa se rendirent à la première sommation : Frédéric enfin fut obligé de se retirer de Naples à Ischia. Alors préférant se confier à la générosité de Louis XII plutôt que d'attendre rien des Espagnols, il se rendit auprès de ce monarque et il reçut de lui le duché d'Anjou, avec un revenu de 30,000 ducats. Il mourut en France le 9 septembre 1504. Ses deux plus jeunes fils mou-

rurent aussi peu après, l'un à Ferrare, l'autre à Grenoble, sans avoir eu d'enfants. L'aîné, nommé *Ferdinand*, avait été fait prisonnier à Tarente par Gonsalve de Cordoue. Il vécut en Espagne jusqu'à l'an 1550. Il eut deux fois la permission de se marier, mais avec des femmes reconnues pour stériles, en sorte qu'avec lui s'éteignit la postérité des rois de Naples. S. S—I.

FRÉDÉRIC Ier, électeur de Brandebourg et premier roi de Prusse, fils de Frédéric-Guillaume, nommé le grand électeur, et de Louise-Henriette de Nassau-Orange, naquit en 1657 : sa nourrice le portant sur ses bras le laissa tomber en arrière ; cet accident affaiblit sa constitution et empêcha sa taille de se développer; il était très-petit, et même un peu contrefait. Parvenu à régner en 1688, il conserva les ministres de son père, qui la plupart étaient doués de beaucoup de talents et avaient acquis une longue expérience. Le règne de Frédéric-Guillaume avait donné au Brandebourg un grand ascendant en Allemagne. Les premières puissances de l'Europe envoyèrent des ambassadeurs à son fils pour le féliciter de son avénement. Il les reçut avec une grande magnificence, et commença dès lors à tenir une cour très-brillante, modelée sur celle de Louis XIV. Il aimait le faste, la représentation, l'étiquette, et ne laissait passer aucune occasion de manifester ce goût. Lorsque le prince Guillaume d'Orange eut entrepris son expédition en Angleterre, Frédéric, qui était son proche parent, se déclara pour lui, et chercha à faciliter l'exécution de ses projets. Il lui céda le maréchal de Schonberg, qui s'était réfugié pour cause de religion en Brandebourg, et qui occupait dans le pays les premières places militaires. Un corps de Brandebourgeois se rendit sur le Rhin et reprit sur les Français les villes de Kaïserswerdt et de Bonn. Dans le même temps, Frédéric faisait passer 10,000 hommes en Hongrie, pour secourir l'empereur contre les Turcs. L'année 1698, ce prince eut une entrevue avec Guillaume, devenu roi d'Angleterre. Le roi refusa le fauteuil à l'électeur : ce refus piqua vivement Frédéric, qui résolut dès ce moment de se placer au nombre des rois. Il tira parti des circonstances pour parvenir à son but. La cour de France, voulant le gagner, lui offrait ses bons offices. D'un autre côté, la cour de Vienne était jalouse de s'attacher un prince qui pouvait lui être utile, surtout si la guerre se rallumait pour la succession d'Espagne : elle prit les devants; et l'empereur Léopold, s'attribuant la prérogative de créer des rois, érigea le duché de Prusse en royaume. Le 10 janvier 1701, le couronnement eut lieu à Kœnigsberg avec un faste qui épuisa pour quelque temps le trésor. Trois cents chevaux furent employés pour transporter la cour, qui partit de Berlin en quatre divisions : les boutons de l'habit du roi avaient coûté trois mille ducats chacun. Frédéric plaça lui-même la couronne sur sa tête, et reçut l'onction de deux évêques, l'un luthérien, l'autre réformé, qu'il venait de nommer pour cette cérémonie. L'empereur, en accordant à Frédéric le titre de roi, avait stipulé plusieurs conditions, dont la principale était qu'il se déclarerait contre la France et fournirait des troupes pour agir de concert avec les armées impériales. En effet, quand les hostilités eurent commencé, 10,000 Prussiens prirent part à la guerre, tant en Allemagne qu'en Italie. Plusieurs événements contribuèrent, dans le même temps, à favoriser les vues de Frédéric pour l'agrandissement de sa maison. Guillaume III étant mort en 1702, le roi de Prusse se porta héritier de la succession de Nassau-Orange, et prit possession du comté de Lingen, de la principauté de Meurs et de plusieurs autres biens enclavés dans divers États. La principauté d'Orange n'étant pas accessible pour lui, il y renonça pour le moment. Après la mort de la duchesse de Nemours, les états de Neuchâtel et de Valangin, entre plusieurs compétiteurs, préférèrent le roi de Prusse, comme héritier de la maison d'Orange : son droit était fondé sur ce qu'un prince de cette maison avait épousé l'héritière de la maison de Châlons, à qui Neuchâtel et Valangin avaient autrefois appartenu. Cette acquisition fut ensuite sanctionnée par les autres puissances, à condition que le roi de France serait mis en possession de la principauté d'Orange. Quelque temps avant, Frédéric avait acquis la prévôté de Quedlinbourg, le bailliage de Petersberg et le comté de Teklenbourg. Lorsque la guerre eut éclaté dans le Nord entre la Suède d'un côté, la Russie, la Pologne et le Danemarck de l'autre, Frédéric se trouva plus d'une fois dans une position embarrassante vis-à-vis de ces puissances; mais il parvint, par une politique habile, à maintenir la tranquillité dans ses États. Charles XII ayant été défait à Pultawa, le roi de Prusse obtint de Pierre Ier qu'on ne porterait point la guerre en Poméranie. Il eut à ce sujet avec le czar une entrevue à Marienwerder; et les deux princes se firent de magnifiques présents. Frédéric avait épousé en 1683 Élisabeth de Hesse-Cassel, qui mourut peu après, et fut remplacée par Sophie-Charlotte de Hanovre, princesse aussi distinguée par ses talents que par sa beauté et ses grâces. Elle mourut en 1705, et le roi épousa en troisièmes noces Louise de Mecklenbourg. Celle-ci se jeta dans la dévotion et tomba dans une mélancolie qui dégénéra en démence. On avait caché au roi le triste état de la reine. Un jour qu'elle se trouvait plus mal qu'à l'ordinaire, elle s'échappa, et traversant une galerie elle entra dans l'appartement du roi par une porte de glaces qu'elle mit en pièces. Le roi reposait sur un fauteuil : il s'éveilla en sursaut; mais il n'eut pas le temps de se lever. La reine s'était jetée sur lui en le querellant. Il fut saisi de frayeur, la voyant à demi déshabillée, tout en blanc, les bras et les mains en sang. Les officiers de service qui étaient dans la pièce voisine accoururent et le dégagèrent des mains de la reine. Le roi fut

si frappé de cette aventure, qu'il prit la fièvre à l'heure même; il dit, en se mettant au lit, j'ai vu la femme blanche, je n'en reviendrai pas; il s'imaginait avoir vu le fantôme vêtu de blanc qu'une tradition assez ancienne fait apparaître dans les châteaux de la maison de Brandebourg peu avant la mort d'un prince ou d'une princesse de cette maison. La maladie du roi dura six semaines; il expira le 25 février 1713, dans sa 56e année. Frédéric n'avait pas reçu de la nature des talents supérieurs; il donnait trop d'attention à des objets minutieux, et prenait la vanité pour l'amour de la gloire. Ses favoris parvenaient souvent à le gouverner, en flattant ses goûts et en cédant à ses faiblesses; mais il avait en même temps assez de ressort dans le caractère et un esprit assez étendu pour former des entreprises importantes et pour les exécuter avec constance. Sa vanité le portait quelquefois à des vues utiles et grandes, et sa passion pour le faste contribua aux progrès de l'industrie, des lettres et des arts. Le mot de son petit-fils, Frédéric II, qu'il était grand dans les petites choses et petit dans les grandes, ne caractérise pas avec assez de justesse celui qu'on peut appeler le fondateur de la monarchie prussienne. Frédéric, en se faisant donner le titre de roi, jeta les fondements de cette indépendance qui était nécessaire à sa maison pour se placer parmi les grandes puissances. L'éclat de sa cour fut une espèce de prestige très-utile à ses vues et à ses intérêts dans un temps surtout où les dehors de la grandeur captivaient davantage les regards et fixaient l'attention. Les institutions dont il fut le créateur et les monuments qu'il éleva sont encore la gloire de son pays. En 1694 Frédéric fonda l'université de Halle, qui devint bientôt une des plus célèbres de l'Allemagne. L'année 1707 il créa la Société royale des sciences et belles-lettres de Berlin, dont l'illustre Leibnitz devint le président. Dès l'année 1696 il avait établi à Berlin une Académie de peinture. Quelque temps après il fit venir d'Italie les plâtres des principales statues pour servir de modèles aux élèves. La capitale fut décorée d'un grand nombre de beaux édifices (parmi lesquels se distingue l'arsenal) et de la statue équestre du grand électeur placée sur le pont nommé Royal. Frédéric, appréciant le service que son père avait rendu aux États de Brandebourg en y recevant les réfugiés français, continua de les accueillir avec générosité, et ce fut sous son règne qu'il en arriva le plus grand nombre. Quoiqu'il eût fait de grandes dépenses, il n'avait point foulé ses peuples, et les sommes dues par le trésor furent trouvées peu considérables quand on fit les liquidations (*voy.* Sophie-Charlotte). C—au.

FRÉDÉRIC II, roi de Prusse, que l'on distingue par le surnom de *Grand*, avec plus de raison peut-être qu'aucun autre souverain des temps modernes, était le troisième fils de Frédéric Guillaume Ier, alors prince royal, et de Sophie Dorothée de Hanovre. Il naquit à Berlin le 24 janvier 1712, et fut baptisé sous le nom de Charles-Frédéric; mais il ne conserva que le dernier, et il signa toujours *Frédéric*. Sa première éducation fut confiée à madame de Rocoules, réfugiée française, la même qui avait été gouvernante de son père. Il eut ensuite un précepteur de la même nation (*voy.* Duhan), et l'un et l'autre contribuèrent beaucoup à lui inspirer du goût pour tout ce qui appartenait à la France. Son père voulut en faire un soldat dès sa plus tendre jeunesse; mais il usa envers lui d'une sévérité si minutieuse, que le premier mouvement du jeune prince fut de détester une carrière où il devait briller avec tant d'éclat. Il montra dès lors un goût très-vif pour les belles-lettres; et il en puisa les premiers principes dans les livres français. Ce fut surtout cette lecture qui lui donna ce ton de douceur et d'urbanité que l'on remarqua d'autant plus qu'il contrastait davantage avec la rudesse de la cour de Berlin. De telles manières et de tels goûts étaient bien éloignés des vues de Frédéric-Guillaume; et ce monarque ne fut pas moins choqué des opinions philosophiques que son fils commença dès ce temps à manifester. « Ce n'est, disait-il, qu'un petit-maître et un bel « esprit français, qui gâtera toute ma besogne. » On peut voir à l'article de ce dernier les circonstances et les suites funestes de la tentative que le jeune Frédéric fit, à l'âge de dix-huit ans, pour se soustraire aux rigueurs paternelles. Sa mère implora longtemps en vain la clémence du roi pour faire cesser l'emprisonnement qui fut la suite de cette tentative. La reine aimait tendrement son fils, et elle s'évanouit de plaisir lorsqu'elle le vit se précipiter dans ses bras, par une surprise que son époux lui avait ménagée pour le jour de sa fête. Cette attention montre que Frédéric-Guillaume n'était pas toujours inflexible. Mais toutes ses affections s'étaient tournées vers le second de ses fils. Il voulait en faire son successeur; et Frédéric eut plus d'une fois besoin de toute sa fermeté pour résister aux ordres qui lui furent donnés de céder ses droits à son frère. Contraint dans tous ses penchants, le jeune prince fut obligé de renoncer au projet que, de concert avec sa mère, il avait formé de prendre pour épouse une princesse anglaise; et ce fut par un ordre positif de son père qu'en 1733 il épousa Élisabeth de Brunswick (*voy.* Élisabeth). Cette princesse était, au reste, bien digne d'un tel honneur; et Frédéric n'aurait eu qu'à s'applaudir de cette union si elle lui eût donné un successeur, et s'il n'eût pas éprouvé pendant toute sa vie un éloignement fort extraordinaire pour le commerce des femmes (1). Enfin il fut permis à Frédéric de s'éloigner de la cour, pour habiter le château de Rhinsberg; et il

(1) Cette bizarrerie n'a eu que quelques exceptions dans la jeunesse de Frédéric, et une seule fois vers le milieu de son règne. Ce fut en faveur d'une danseuse italienne, nommée Barbarini, qu'il admit plusieurs fois à sa table, mais qu'il payait si mal, si l'on en croit Voltaire, qu'elle finit par se sauver en Angleterre.

put dans cette retraite se livrer sans contrainte à la culture des lettres et des arts. Un corps auxiliaire prussien ayant été envoyé à l'armée impériale en 1734, il saisit avec empressement cette occasion de voir le prince Eugène; mais ayant entendu plusieurs fois cet illustre guerrier, il le trouva au-dessous de l'idée qu'il s'en était formée; et l'étonnement qu'il en eut ajouta à son éloignement pour le métier des armes. Il revint avec joie au château de Rhinsberg, où il passa encore des jours heureux. Cette retraite fut appelée le *Séjour des Muses;* et elle était réellement l'école des arts et de la politesse. Frédéric y recevait les hommes célèbres de tous les pays; et déjà il entretenait une correspondance suivie avec Maupertuis, Algarotti, et surtout avec Voltaire, qui fut constamment l'objet de son admiration, et dont les écrits contribuèrent tant à former ses goûts et ses opinions. Il lui envoya alors le manuscrit de sa réfutation du *Prince* de Machiavel, afin que Voltaire le corrigeât et qu'il le fît imprimer. C'était sans doute un beau spectacle que de voir l'héritier d'un trône plaider la cause des peuples contre le citoyen d'une république enseignant la tyrannie; mais il ne serait pas aisé de décider jusqu'à quel point Frédéric fut sincère dans cette discussion. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'aussitôt qu'il devint roi (1740), il voulut arrêter la publication de son livre; mais déjà il n'en était plus temps. Les gens de lettres avaient fait à ce jeune prince une grande réputation, et son règne était attendu avec une vive impatience. On crut qu'il allait conserver son genre de vie ordinaire; mais, dès ce moment, plus de goûts et d'occupations frivoles; tout son temps fut consacré à l'administration et à la politique. Les heures d'audience et de conseil, l'exercice et la revue des troupes, tout dut être soumis à un ordre invariable (1). L'attention de Frédéric se fixa d'abord sur deux objets principaux, les finances et l'armée. Son père avait porté l'économie au dernier point dans toutes les parties de l'administration; ainsi il restait peu à faire sous ce rapport. Il réforma, comme inutile, ce fameux régiment de géants, qui avait coûté à Frédéric-Guillaume tant de soins et d'argent. L'armée prussienne n'était composée que de 60,000 hommes; il la porta à 80,000, la pourvut de tout ce qui est nécessaire à la guerre, et attira chez lui plusieurs officiers qui s'étaient distingués au service des autres puissances. Les motifs d'un zèle si empressé pour les objets militaires ne purent échapper aux yeux des observateurs; et dès lors il fut aisé de voir qu'il voulait être conquérant, celui qui avait si fort déclamé contre l'ambition; dès lors il fut évident que le réfutateur de Machiavel allait consacrer par son exemple les principes qu'il avait combattus. Il débuta dans cette carrière par une exécution militaire contre le prince-évêque de Liége, qu'il obligea à lui payer une forte somme d'argent, sous prétexte de certains droits qu'il prétendait sur l'un de ses faubourgs. Ce fut durant un voyage qu'il fit vers les frontières de France qu'eut lieu cette opération. Frédéric avait formé le projet d'aller jusqu'à Paris; mais aussi effrayé de la dépense du voyage que mécontent d'avoir été reconnu à Strasbourg, il n'alla pas au delà de cette ville, et l'argent du prince-évêque fut plus que suffisant pour le dédommager des premiers frais. Ce qu'il y eut de piquant dans cette affaire, c'est que ce fut Voltaire qui rédigea le manifeste contre l'évêque. Ce poëte était venu voir Frédéric dans son petit château de Meurs : il en fut parfaitement accueilli, et il ne pouvait imaginer, dit-il malignement, qu'un roi avec qui il soupait et qui l'appelait son ami pût jamais avoir tort. Une occasion de faire des conquêtes plus importantes se présenta bientôt. L'empereur mourut le 20 octobre 1740, laissant à sa fille un immense héritage, mais une armée réduite de moitié depuis la mort du prince Eugène. La succession de Charles VI avait été garantie par la plupart des puissances, par le père de Frédéric lui-même : mais il était difficile qu'une aussi riche proie ne fût pas convoitée par les puissances voisines quand elles la virent en des mains qu'elles crurent incapables de la défendre (*voy.* Marie-Thérèse). Le roi de Prusse donna le premier signal de cette guerre de spoliation. Prétendant avoir des droits sur une partie de la Silésie, il eut à peine fait connaître ses prétentions, que cette province fut envahie. Il publia ensuite un manifeste, dans lequel les motifs réels de son invasion n'étaient pas même déguisés. « C'est, « disait-il, une armée prête à entrer en campagne, « des trésors accumulés dès longtemps, et peut-« être le désir d'acquérir de la gloire. » Ce prince avait dit en partant à M. de Beauvau, qui était venu le complimenter sur son avénement au trône de la part du roi de France : « Je crois que je vais « jouer votre jeu. Si les as me viennent nous par-« tagerons. » Les Autrichiens, surpris par une attaque imprévue, se réunirent dans la haute Silésie; et Frédéric les rencontra le 10 avril 1741 à Molwitz, où il remporta une victoire qu'il dut principalement à la valeur de son infanterie. Pour lui, il ne fut pas même témoin de ce premier succès de ses armes. C'était la première fois qu'il se trouvait à une bataille; il a avoué qu'il y fut dans un extrême embarras, et l'on sait qu'il ne s'y montra pas brave. Il s'éloigna du champ de bataille à la première déroute de sa cavalerie; et ce ne fut qu'aux sollicitations du général Schwerin qu'il se décida à reparaître (*voy.* Schwerin). Il montra plus de valeur à la bataille de Czaslau, qu'il livra l'année suivante au prince de Lorraine; et ses troupes s'y

(1) Naturellement porté au sommeil, il sentit combien un tel penchant nuirait à ses plans, et il résolut de tout faire pour le surmonter. Il ordonna d'abord à ses gens de l'éveiller dès cinq heures du matin, et d'employer pour cela jusqu'aux menaces et aux injures; mais la timidité et le respect les empêchant d'exécuter ponctuellement un pareil ordre, il exigea d'eux, sous peine d'être renvoyés, qu'ils lui appliquassent sur la figure un linge trempé dans de l'eau froide. Cet ordre fut exécuté, même en hiver, jusqu'à ce que le roi se levât de lui-même tous les jours à cinq heures précises.

conduisirent d'une manière vraiment admirable. Jusqu'alors elles n'avaient guère combattu que comme corps auxiliaire. Des victoires aussi étonnantes ne fixèrent pas moins les regards de l'Europe sur cette brave armée que sur le jeune souverain qui la commandait. Les puissances rivales de l'Autriche se hâtèrent de le seconder : toutes voulurent avoir part aux dépouilles qu'il était près d'obtenir; et c'est ainsi que se forma la coalition qui fut si près d'anéantir l'Autriche. Marie-Thérèse, effrayée, se détermina à de grands sacrifices pour désarmer le plus redoutable de ses ennemis : elle céda à Frédéric la Silésie presque tout entière; et ce prince, peu scrupuleux avec ses alliés, signa une paix séparée, à Breslau, le 11 juin 1742. Le lendemain, il dit à M. de Bellisle, qui était venu auprès de lui de la part du roi de France : « M. le « maréchal, songez à vous, ma partie est gagnée. » Ainsi fut couronnée du succès le plus complet la première tentative de Frédéric pour s'agrandir par les armes. Il profita de la paix pour améliorer l'administration de ses États. L'Académie des sciences de Berlin, fondée sous les auspices de Leibnitz, n'existait plus. Frédéric la rétablit, et il célébra cet événement dans une ode de sa composition; mais il rendit l'influence de ce corps savant presque nulle pour ses sujets, en ordonnant que tout s'y fît en français. On sait qu'il n'écrivait que dans cette langue. Il n'avait pas appris le latin; et il professait pour l'allemand le plus profond mépris : ainsi tout fut sacrifié dans cet établissement aux préventions littéraires du fondateur. Ce n'est pas la seule occasion où Frédéric ait oublié l'intérêt de ses peuples pour se livrer à des travers du même genre. On verra que la manie d'écrire et de faire des épigrammes eut souvent pour lui des résultats encore plus fâcheux. Depuis qu'il s'était éloigné du champ de bataille, l'Autriche, dirigeant tous ses efforts contre la France et la Bavière, avait obtenu des succès; et cette puissance avait en même temps formé des liaisons plus étroites avec la Russie, la Saxe et l'Angleterre : ainsi les affaires de Marie-Thérèse s'étaient rétablies, et déjà cette princesse ne dissimulait pas son projet de reprendre la Silésie. Frédéric sentit qu'il ne pouvait plus rester en repos, et son premier soin fut de former des alliances. Si l'on en croit Voltaire, qui vint alors à Berlin, ce poëte fut chargé par le ministère français de sonder les intentions du monarque prussien. Il convenait également aux deux puissances de se réunir : ainsi l'on fut bientôt d'accord sur un traité d'alliance; et ce traité était à peine signé que, suivant sa coutume, Frédéric, voulant prévenir ses ennemis, marcha droit à Prague avec 60,000 hommes. Cette place se rendit après une faible résistance, et 12,000 Autrichiens mirent bas les armes. L'armée prussienne se dirigea alors sur Vienne : mais elle eut beaucoup à souffrir dans un pays difficile; et le prince de Lorraine, renforcé par les Saxons, s'étant avancé contre elle, Frédéric la ramena en Silésie, où les Autrichiens la suivirent. Ce fut dans ce temps-là que Charles VII mourut, et qu'avec ce dangereux compétiteur l'Autriche vit s'évanouir toutes les prétentions de la Bavière à la couronne impériale. Marie-Thérèse ayant aussitôt fait la paix avec le nouvel électeur, elle engagea dans son parti quelques autres princes allemands; et bientôt le roi de Prusse n'eut plus d'autre allié que la France, qui le secondait à peine, tandis que la Russie, de plus en plus liée avec l'Autriche, exigeait impérieusement qu'il se soumît à sa volonté. Enfin, il ne s'agissait de rien moins que de réduire Frédéric à l'héritage de ses pères. Ce fut dans de telles circonstances qu'il gagna la bataille de Hohenfriedberg (4 juin 1745). Déjà tacticien consommé, il avait reconnu d'avance la position où il voulait combattre; il avait préparé le piége où ses ennemis devaient tomber. Dès le premier mouvement il tourne leur aile gauche, s'empare des hauteurs qui dominaient leur front; et bientôt la ligne autrichienne tout entière, foudroyée par son artillerie, prise en flanc par ses colonnes, est mise dans le plus grand désordre. « Ce fut, dit Guibert, une de ces batailles de grand « maître où le génie fait tout plier devant lui, « qui sont gagnées dès le début et presque sans « contestation, parce qu'il ne reste pas à l'ennemi » déconcerté la possibilité de rétablir le désordre. » Au moment où Frédéric s'était mis en marche, il avait dit en souriant au chevalier de Latour, qui était venu lui annoncer la victoire de Fontenoi : « Vous voulez voir à qui va rester la Silésie. » Lorsqu'il eut gagné la bataille, il écrivit à Louis XV : « Je viens d'acquitter la lettre de change que Votre « Majesté a tirée sur moi à Fontenoi. » Quelque importante que fût cette victoire, la supériorité de l'ennemi ne permit pas à l'armée prussienne d'entrer en quartiers d'hiver. Le prince de Lorraine reçut de nombreux renforts, et quatre mois après avoir été vaincu, ce général vint de nouveau offrir la bataille aux Prussiens, près du village de Soor. Frédéric ne s'attendait point à une pareille attaque, et il fut réellement surpris. Son armée, à peine composée de 25,000 hommes, en avait le double devant elle; toute retraite lui était interdite. Dans une position aussi difficile, elle ne dut son salut qu'au sang-froid et à l'habileté de son chef. Il fait ses dispositions sous le feu du canon ennemi, saisit d'un coup d'œil les fautes que le prince Charles avait déjà faites, fond avec rapidité sur son aile gauche, et la culbute dans un ravin devant lequel elle s'était imprudemment déployée. Faisant ensuite un changement de front, il prend à revers le reste de la ligne autrichienne et la met dans la déroute la plus complète. Jamais Frédéric n'avait été plus grand capitaine. A peine eut-il une demi-heure pour juger de la position de l'ennemi et de la sienne, pour concevoir son plan et pour faire ses dispositions. Après cette victoire l'armée prussienne alla prendre ses quartiers d'hiver en Silésie, et le roi se rendit

à Berlin. Mais il était encore loin d'avoir mis ses ennemis dans l'impossibilité de troubler son repos. Les ressources de l'Autriche étaient de beaucoup supérieures aux siennes; et il avait à peine détruit une des armées impériales qu'il s'en présentait une autre pour la venger. Ainsi, après sa défaite de Soor, le prince de Lorraine reçut encore des renforts considérables, et il résolut de tenir la campagne même pendant l'hiver. Ce fut au milieu des plaisirs du carnaval que Frédéric apprit le projet qu'on avait formé de le surprendre dans sa capitale. Il assemble aussitôt ses troupes, enlève un corps de Saxons à Naumburg, s'empare des magasins de Görlitz, et écrit au prince d'Anhalt : « J'ai frappé mon coup en Lusace; « frappez le vôtre à Leipsick; nous nous reverrons « à Dresde. » Le vieux d'Anhalt remporta en effet une victoire à Kesseldorff (*voy.* Anhalt), et le lendemain il entrait dans la capitale des Saxons, à côté du roi, qui ne tarda pas à y dicter des lois à ses ennemis. D'aussi brillants résultats avaient à peine coûté dix-huit mois de travaux, et dans un aussi court espace Frédéric avait fait 45,000 prisonniers. Un pareil nombre des alliés était resté sur le champ de bataille; et c'était dix fois plus que son armée n'en avait perdu. Elle s'était, au contraire, prodigieusement accrue par l'enrôlement des prisonniers. Enfin le sort de la Silésie était assuré pour toujours. On ne s'était point douté en Europe qu'un jeune souverain, presque au début de sa carrière, pût déployer à la fois tant de force, de courage et d'habileté. Au milieu des camps il n'avait pas cessé de gouverner son royaume, et dans le même temps on l'avait vu commander ses armées et diriger sa politique. Le jour même où il avait donné à ses généraux les instructions et les ordres les plus importants, il avait reçu les ministres et les ambassadeurs; il avait rédigé ses ordonnances; il avait expédié ses dépêches avec une clarté, une concision et une énergie inconnues dans la diplomatie moderne. Ce fut ainsi qu'il écrivit à l'impératrice de Russie, qui cherchait à le détourner de son invasion en Saxe : « Je ne veux rien du roi de Pologne que de « le châtier dans son électorat, et lui faire signer « un acte de repentir dans sa capitale. » Lorsqu'il fut question de faire la paix, il dit aux Anglais qui se proposaient pour médiateurs : « Voilà mes « conditions; je périrai avec mon armée plutôt « que d'en rien relâcher; et si l'impératrice ne « les accepte pas, je hausserai mes prétentions. » Cette paix de Dresde (25 décembre 1745) dura dix ans; et ce fut dans cet heureux intervalle que Frédéric travailla avec tant de zèle à la prospérité de ses États. De vastes marais furent desséchés à Custrin; et deux mille familles purent habiter un sol longtemps occupé par l'Oder. Des manufactures s'établirent sur tous les points du royaume, et le souverain les aida par des avances, des primes et des encouragements de toute espèce. Son zèle à cet égard était tel, que, malgré sa défiance naturelle, il fut souvent dupe des intrigants que ces nouveautés attirèrent dans son royaume. Il ne fit pas seulement construire à Berlin plusieurs édifices publics, un grand nombre de maisons particulières y furent bâties à ses frais; et cette capitale devint une des plus belles villes de l'Europe. Ce fut encore dans le même temps que, voulant mettre fin à toutes les plaintes sur la distribution de la justice, Frédéric exécuta, de concert avec son chancelier (*voy.* Cocceji), l'idée d'un code uniforme pour tous les pays de sa domination. Quelque imparfait que fût ce code, et quoiqu'il n'ait pas duré au delà du règne de son auteur, on ne peut douter qu'il n'ait fait disparaître un grand nombre d'abus. Il était surtout remarquable par l'abolition de la question et par une véritable liberté laissée à tous les cultes. Enfin ce fut un des premiers essais en ce genre chez les nations modernes. Frédéric, voulant aussi faire participer ses sujets aux avantages de l'accroissement de force et de considération qu'il venait d'acquérir par la guerre, parvint à mettre le pavillon prussien à l'abri de toute insulte. Ses peuples jouirent d'une liberté absolue de navigation, et leur commerce devint florissant. Quant à lui, son habillement, sa table, le nombre de ses domestiques, enfin toute sa vie intérieure, restèrent dans la même simplicité. Depuis son avénement il avait renoncé au plaisir de la chasse; il voulait que toutes ses actions eussent un but utile, même dans ses moments de loisir. Le goût de la musique est la seule frivolité à laquelle il parut longtemps attaché. Il excellait à jouer de la flûte, et il a composé des morceaux de musique très-remarquables. Ce prince reçut une seconde fois Voltaire dans sa capitale, en 1750. Jamais homme de lettres n'avait été accueilli par un souverain avec plus de joie et d'empressement. La présence du philosophe-poëte parut remplir quelque temps le monarque d'une ivresse que renouvelait chaque jour une conversation brillante et spirituelle. Les circonstances qui brouillèrent ces deux hommes célèbres sont peu dignes de l'un et de l'autre, et elles offrent un nouvel exemple du tribut que les plus grands génies payent à la faiblesse humaine. Cependant on ne peut douter que les torts les plus graves n'aient été du côté de l'homme de lettres (*voy.* Maupertuis et Voltaire) (1). Ce fut à cette époque que Frédéric fit

(1) On a ignoré jusqu'ici une des principales causes de la disgrâce de Voltaire, et de l'examen de ses papiers qui fut fait à Francfort, avec plus de sévérité que d'intelligence. Voltaire avait dédié en manuscrit, à la margrave de Bayreuth, le poëme de la *Loi naturelle*, où se trouvaient des vers très-offensants pour le roi, tels que les suivants, qui n'ont jamais été publiés :

Assemblage éclatant de qualités contraires,
Écrasant les mortels, et les nommant ses frères,
Misanthrope et farouche avec un air humain,
Souvent impétueux, et quelquefois trop fin,
Modeste avec orgueil, colère avec faiblesse,
Pétri de passions et cherchant la sagesse,
Dangereux politique, et dangereux auteur,
Mon patron, mon disciple, et mon persécuteur.

Il paraît que la margrave manqua de discrétion. Frédéric sut que Voltaire l'attaquait dans ses vers; il sut aussi que ce poëte

imprimer son poëme sur l'art de la guerre, ses épîtres, ses opéras, et toutes les pièces fugitives qui composent les *Œuvres du Philosophe de Sans-Souci*. On sait assez quelle part eut Voltaire à ces compositions : il l'a publié lui-même, sans égards, dans les termes les plus grossiers (1), et sans doute avec exagération. Frédéric eut le bon esprit de ne pas se montrer offensé de cette indiscrétion; et la malignité du poëte serait demeurée sans effet s'il ne se fût pas rendu, en quelque façon, le délateur de ce qui lui avait été communiqué dans l'intimité à laquelle le monarque avait bien voulu l'admettre, et s'il n'eût pas fait connaître à madame de Pompadour, à l'abbé de Bernis et à Louis XV, des épigrammes et des satires auxquelles il avait lui-même concouru; si enfin une si coupable indiscrétion n'avait eu des effets très-fâcheux sur la politique de ces temps-là (2). C'était, au reste, pour Frédéric une véritable manie que de faire des vers et des épigrammes : il en a composé dans ses plus violentes maladies, au milieu des affaires les plus importantes. Malgré cette espèce de vocation, il a peu réussi dans ce genre. Ses poésies sont extrêmement médiocres; on sent trop, en les lisant, que l'auteur ne les a pas composées dans sa propre langue, et l'on ne peut douter que le temps qu'il a consacré à de pareils travaux n'eût pu être mieux consacré pour sa gloire. Son ouvrage poétique le plus remarquable est l'*Art de la guerre;* c'est celui auquel on croit que Voltaire a le plus travaillé. Cependant on n'y trouve ni verve ni talent; et si l'on en excepte quelques préceptes vrais et tels que devait les offrir le premier des tacticiens, si l'on en retranche les éloges bien motivés des plus grands capitaines, ce poëme, d'ailleurs très-superficiel et très-incomplet, mérite à peine d'être lu. Frédéric mettait néanmoins beaucoup de prétention à ses vers, et les railleries que Voltaire se permit d'en faire furent une des principales causes de leurs querelles. Ce poëte le connaissait fort bien sous ce rapport, et il parvint à l'apaiser un jour, dans un de ses mouvements de colère, en disant devant un de ses pages : « Sa-« vez-vous pourquoi j'en veux au roi? C'est que « je lui ai appris à faire des vers meilleurs que les « miens. » La prose de Frédéric vaut mieux que sa poésie; et il y a dans sa correspondance, surtout dans ses lettres à Voltaire, beaucoup de gaieté et de finesse; on y trouve même des traits brillants, spirituels, et qui ne le cèdent en rien aux plus ingénieux de nos écrivains. Ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Brandebourg* sont remarquables par une grande impartialité. Du reste, la littérature et les soins de l'administration ne firent jamais perdre de vue à Frédéric les objets militaires. Déjà il était regardé comme le plus grand capitaine de son temps, et sous la direction d'un tel maître l'armée prussienne était devenue la plus disciplinée et la plus manœuvrière de l'Europe : chaque année il augmentait le nombre de ses troupes. Sa cavalerie, portée à 30,000 hommes, avait réussi par sa constance et l'assiduité de ses exercices à égaler la perfection de son infanterie, et depuis longtemps cette infanterie était considérée comme le modèle de toutes les autres : dès lors elle s'élevait à 120,000 hommes. L'artillerie et le génie faisaient aussi des progrès : mais il faut avouer que cette partie importante de l'art militaire fut celle que Frédéric sut le moins apprécier, et qu'il l'a laissée loin de la perfection où elle est parvenue de nos jours. Ce prince excella dans la stratégie : il créa l'art de manœuvrer devant l'ennemi, de le déborder, de le tourner et de l'accabler, en dirigeant sur un seul point ses plus grands efforts. Le premier de tous les modernes, il osa ne faire ses dispositions que sur le champ de bataille; et ce fut presque toujours en présence de l'ennemi qu'il régla ses mouvements. On croit que ce furent les journées de Leuctres et de Mantinée qui lui firent naître l'idée de son ordre oblique, et que ce fut d'Épaminondas, de ce père des tacticiens, qu'il apprit à déborder l'armée ennemie et à embrasser son flanc par une rapide évolution. C'était ainsi que, profitant de la paix pour ajouter à l'instruction de ses troupes, ce prince se perfectionnait lui-même dans l'art de les conduire. Tant de soins ne l'empêchèrent pas d'avoir les yeux fixés sur la politique de ses voisins : il savait trop que la jalousie, excitée par ses premiers succès, n'avait besoin pour éclater que d'une occasion favorable. La France était mécontente des traités de Breslau et de Dresde, conclus sans sa participation : la Russie était gouvernée par le chancelier Bestuchef, ennemi passionné des Prussiens, et les épigrammes que leur roi s'était permises sur les galanteries de l'impératrice avaient offensé vivement cette princesse; enfin l'Autriche, irritée par deux agressions et un grand sacrifice, brûlait de réduire la Prusse à son premier abaissement. L'Angleterre était donc seule disposée à s'unir aux Prussiens. George II, menacé d'une descente par les Français, s'était cru obligé de tirer du pays d'Hanovre toutes les troupes qui s'y trouvaient : craignant alors pour son électorat, il se hâta de conclure une alliance avec Frédéric. La France, considérant ce traité comme une hostilité, oublia ses anciennes inimitiés, et dès le 9 mai 1756 elle s'allia avec le cabinet de Vienne.

emportait des épigrammes, dont il n'a été que trop démontré qu'il pouvait faire un usage funeste. Freytag ne cherchait donc pas moins le manuscrit de la *Loi naturelle* et le Recueil des épigrammes, que le volume de *Poésies du roi son maître.* Voltaire fit imprimer son poëme en 1756; il le dédia au roi de Prusse lui-même : ainsi il est inutile de dire que le portrait de ce monarque fut à jamais retranché par l'auteur. V—VE.

(1) Il disait ouvertement que le roi l'avait chargé de *blanchir son linge sale.*

(2) On connaît ce vers de Frédéric contre le cardinal-poëte :

Évitez de Bernis la stérile abondance;

Et cette épigramme attribuée à Turgot :

Huit cent mille hommes égorgés,
Monsieur l'abbé, de grâce, est-ce assez de victimes?
Et les mépris d'un roi pour vos petites rimes
Vous semblent-ils assez vengés?

La Russie ne tarda pas à intervenir dans cette alliance; et l'on vit ainsi tout à coup changer jusque dans ses bases l'ancien système de la politique européenne. Dès le début de cette fameuse guerre de sept ans, Frédéric fut aux prises avec toutes les forces du continent, et il ne fut pas effrayé d'une lutte aussi inégale. Encore une fois il voulut prévenir ses ennemis. S'inquiétant peu de la rumeur qu'exciterait en Europe une invasion soudaine et sans déclaration de guerre, il dirigea ses premiers efforts vers la Saxe. Cette puissance, gouvernée par le comte de Bruhl, était entrée dans la coalition; ce dont Frédéric avait eu la preuve par l'infidélité d'un commis de la chancellerie de Dresde. Après avoir resserré dans le camp de Pirna les troupes de l'électeur, il marcha contre le maréchal Brown, qui venait à leur secours, et le battit à Lowositz. L'armée saxonne, désespérant alors d'être secourue, prit la résolution de sortir de son camp; mais s'étant engagée dans des chemins impraticables, elle fut obligée de mettre bas les armes. Ainsi qu'on l'avait prévu, cette invasion subite et sans provocation apparente excita de grandes réclamations. La cour de Dresde fit retentir ses plaintes dans toute l'Europe, et le conseil aulique de Vienne déclara le roi de Prusse perturbateur de la paix publique. Ce prince, voulant se justifier, publia les renseignements qu'il avait lui-même saisis dans le palais de l'électeur et jusque sous les yeux de l'électrice, qui fit de vains efforts pour les cacher. Ces pièces parurent dans un volume intitulé : *Mémoire raisonné sur les desseins dangereux des cours de Vienne et de Dresde*, 1 vol. (1757). Cette publication ne changea rien aux dispositions des alliés, et rien ne put tirer de son aveuglement le cabinet de Versailles. Au lieu de 24,000 hommes qu'il avait dû fournir, il se décida à en envoyer 100,000 ; et la diète de Ratisbonne, par une politique non moins aveugle, mit à la disposition de l'Autriche une armée de 60,000 combattants. Frédéric, ne voyant aucun moyen de conjurer l'orage, redoubla d'efforts pour y résister. Dès le mois de mars 1757, ce prince entra en Bohême, et il gagna sous les murs de Prague une victoire importante, mais trop chèrement achetée (*voy.* Schwerin). Il ne put ensuite faire dans le même temps le siége de cette place, où 40,000 Autrichiens s'étaient réfugiés, et résister à une nouvelle armée venue de Moravie sous les ordres du maréchal Daun. Obligé de marcher contre ce général, le roi ne craignit pas de l'attaquer, dans une position avantageuse, avec 30,000 Prussiens. C'était à peine la moitié de l'armée autrichienne. « Par une bataille « gagnée, dit Frédéric, les Français se seraient « trouvés dérangés et peut-être arrêtés dans leurs « opérations en Allemagne; les Suédois seraient « devenus plus pacifiques, et la cour de St-Pétersbourg aurait fait des réflexions. » Mais il n'en fut pas ainsi; et Frédéric ne put obtenir la victoire dont il avait attendu de si heureux résultats. Pour la première fois, il fut vaincu, à Kollin, le 18 juillet 1757 (*voy.* Daun). Jamais succès n'avait été disputé avec tant d'opiniâtreté; plus de la moitié de l'infanterie prussienne resta sur le champ de bataille : elle fut menée à la charge jusqu'à sept fois ; et ce fut à la dernière de ces attaques que le roi, voyant ses soldats hésiter, leur fit d'un ton animé cette cruelle apostrophe : « Vou« lez-vous donc vivre toujours? » Ce revers l'affligea vivement, ainsi qu'on le voit par sa lettre à milord Marshal, où il s'accuse de sa défaite avec autant de franchise que de simplicité : « Dans le vrai, dit-il, je devais prendre avec moi « plus d'infanterie : les succès donnent une con« fiance nuisible. Vingt-trois bataillons ne suffi« saient pas pour déloger 60,000 hommes d'un « poste avantageux. » Obligé de se retirer après un tel échec, et voulant en même temps couvrir la Saxe et la Silésie, Frédéric divisa son armée en plusieurs corps. Celui qu'il commandait exécuta heureusement sa retraite ; mais celui qu'il confia au prince royal fit des pertes considérables. Le roi en fut extrêmement mécontent, et il traita son frère avec une excessive rigueur : « Votre mau« vaise conduite, lui écrivit-il, a fort délabré mes « affaires; ce ne sont pas les ennemis, ce sont « vos mesures mal prises qui me font tout le tort. « Il ne me reste qu'à me porter à la dernière ex« trémité : je vais combattre; et, si nous ne pou« vons vaincre, nous allons tous nous faire tuer. « Je ne me plains point de votre cœur, mais bien « de votre incapacité et de votre peu de jugement. « Je vous souhaite plus de fortune que je n'en ai « eu. La plus grande partie des malheurs que je « prévois ne vient que de vous : vous et vos en« fants en serez plus accablés que moi. » Le malheureux prince fit de vains efforts pour adoucir le courroux de son frère, et il en éprouva tant de chagrin, qu'il mourut quelques mois après. Vers le même temps le général Lehwald fut battu par les Russes à Jægerndorff, et d'un autre côté l'armée anglaise, la seule qui fît cause commune avec les Prussiens, capitula à Closter-Seven. Bientôt après le duc de Richelieu menaça Magdebourg, où la famille royale s'était réfugiée; et une seconde armée française, réunie à celle du corps germanique, s'avança vers la Saxe. Ainsi quatre armées nombreuses entouraient à la fois les États du roi de Prusse, et elles allaient faire exécuter les décrets de la diète, qui venait de le mettre au ban de l'empire. On voit par la lettre écrite à son frère que ce prince sentait vivement les dangers de sa position. Ce fut à cette époque qu'il prit la résolution d'attenter à ses jours, ainsi qu'il le dit lui-même dans son épître au marquis d'Argens. Mais bientôt reprenant courage, il adressa à Voltaire l'épître terminée par ces vers si remarquables :

. . . . . .
Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi

Après de nouvelles et inutiles tentatives pour obtenir la paix, Frédéric ne songea plus qu'à faire la guerre avec vigueur, et ce fut contre le prince de Soubise qu'il dirigea ses premiers efforts. Laissant un faible corps en Silésie sous les ordres du duc de Bévern, il marche avec vingt-cinq mille hommes contre l'armée combinée qui en avait plus de soixante mille à lui opposer. Il passe la Saale devant elle, et feignant de se retirer, il l'attaque au moment où elle s'avançait avec confiance par une marche de flanc très-imprudente, et la met dans la déroute la plus complète novembre 1757) avant qu'elle ait pu se former (*voy.* Soubise). Mais il ne pouvait être en même temps sur tous les points; cet homme infatigable eut à peine triomphé à Rosbach, qu'il apprit que Winterfeld s'était laissé battre à Görlitz, que les Autrichiens avaient pénétré jusqu'à Berlin, que la place de Schweidnitz avait été prise, enfin que le duc de Bévern venait d'être vaincu à Breslau. « Le roi reçut presque à la fois ces nouvelles « accablantes, dit Frédéric lui-même; et sans « s'appesantir sur ses désastres, il ne songea qu'au « remède. » Pour ce prince, le remède était de marcher à l'ennemi et de le vaincre. Ainsi, après avoir réuni à son armée les débris de la défaite de Breslau, il se porte avec rapidité vers le maréchal Daun. C'est dans cette marche qu'un déserteur lui ayant avoué qu'il n'avait quitté ses drapeaux que parce que ses affaires allaient trop mal, il lui dit avec une si admirable gaieté : « Hé bien ! combats « encore un jour pour moi, et si cela ne va pas « mieux, nous déserterons ensemble. » Les affaires de Frédéric étaient en effet à la dernière extrémité, et sa destinée tout entière allait dépendre d'une bataille. On sait que ce fut dans de pareilles circonstances qu'il se montra toujours véritablement grand. Jamais on ne le vit plus habile qu'à Lissa, où il battit, le 5 décembre 1757, avec trente-trois mille hommes le maréchal Daun et le duc de Lorraine, qui en avaient soixante mille. Ce fut en présence de l'armée ennemie qu'il fit ses dispositions, et il ne régla son plan d'attaque que lorsqu'il eut reconnu la position des Autrichiens. Voyant leur gauche mal appuyée, il l'embrasse par un mouvement oblique, prend à revers toute leur ligne, s'empare de Leuthen, qui formait la clef de leur position, et remporte une des victoires qui ont le plus honoré sa tactique et la valeur de son armée. Cinq jours après, Breslau se rendit avec une garnison de quinze mille hommes; et en moins d'une semaine l'armée impériale eut perdu quarante mille soldats, livré une place importante et abandonné la Silésie. « Jamais, dit ce « prince, campagne n'avait été plus féconde en « révolutions subites de la fortune. Cette suite « d'événements décisifs et contraires avait étourdi « l'Europe. Il fallut quelques moments de tranquil- « lité pour que les esprits se recueillissent et pour « que chaque puissance pût considérer de sang- « froid sa situation. D'un côté le désir de la vengeance, l'ambition blessée, le dépit, le désespoir, remirent les armes à la main; de l'autre, « la nécessité de se défendre et quelques rayons « d'espérance portèrent à faire les plus grands « efforts. » Ce fut alors qu'un changement dans le ministère anglais mit la cour de Londres dans de meilleures dispositions à l'égard de la Prusse. Lord Chatham, devenu premier ministre, décida son maître à laver l'affront de Closter-Seven, et il fit accorder à Frédéric un subside de douze millions par an. Ce fut aussi par ses conseils que l'Angleterre envoya de nouvelles troupes sur le continent et que le prince Ferdinand de Brunswick obtint le commandement de l'armée destinée à agir sur le bas Rhin. Frédéric mit un grand prix à cette dernière circonstance : il avait conçu les plus belles espérances des talents de son cousin; et ce prince les justifia par une campagne si glorieuse, que le roi n'a pas hésité à la comparer à celle que Turenne fit en Alsace en 1675. Dès le début de cette même campagne de 1758, Frédéric avait repris Schweidnitz et commencé le siége d'Olmutz; mais il faut avouer que cette partie de la guerre est celle qu'il connut le moins. Ce siége traîna en longueur, faute de bonnes mesures (1). Les Autrichiens enlevèrent un convoi important; et Daun s'étant approché de l'armée prussienne avec des forces supérieures, celle-ci fut obligée de se retirer. Frédéric la conduisit en Bohême par une marche des plus savantes; mais déjà l'armée russe s'était avancée jusqu'à Custrin, qu'elle avait mis en cendres par un bombardement. Obligé de marcher contre cette armée, Frédéric la rencontra à Zorndorff, où il gagna une victoire bien chèrement achetée, puisqu'il y perdit dix mille de ses meilleurs soldats. Mais encore une fois il eut à peine triomphé sur ce point, qu'il dut se porter sur un autre. Daun menaçait d'accabler le prince Henri, et il fallut se hâter de le secourir. Après quelques jours de marche, l'armée du roi vint prendre à Hohenkirchen un camp mal assuré. « Si Daun ne nous attaque pas ici, lui dit « le général Keith, il aura mérité d'être pendu. « — J'espère, ajouta Frédéric, qu'il aura plus « peur de nous que de la corde. » Cependant le général autrichien se montra moins timide que ses ennemis ne l'avaient pensé. L'armée prussienne fut surprise pendant la nuit, à la faveur des bois, et Daun lui fit subir une perte considérable. C'est dans cette circonstance difficile que Frédéric fit encore éclater son courage et son admirable présence d'esprit. Il conduisit lui-même ses bataillons à la charge; et, après avoir perdu ses meilleurs généraux, ses plus braves soldats, après avoir reçu dans la mêlée une blessure grave, il rallia ses troupes, les forma derrière le village enlevé par surprise, se retira en bon ordre à une demi-lieue du champ de bataille et présenta le combat à

(1) Napoléon lui a surtout reproché de n'y avoir pas établi de lignes de circonvallation.

ses ennemis, qui n'osèrent pas l'accepter. « Il est « sans exemple, dit le comte de Guibert, et ce « prodige du génie du maître et de la discipline « de ses troupes sera à jamais célèbre, qu'une ar- « mée aussi complétement surprise et qui perd « dans cette surprise sept ou huit mille hommes, « cent cinquante pièces de canon, ses tentes, ses « équipages, puisse rétablir son désordre, ou, pour « mieux dire, n'y pas tomber; s'arrêter à quelques « centaines de toises, et y braver par sa contenance « l'ennemi qui a remporté sur elle un si grand « avantage. » Après être ainsi resté deux jours en présence des Autrichiens victorieux, Frédéric se retira par une marche savante, et il alla faire lever le siége de Neiss. Appelé ensuite par d'autres événements sur les bords de l'Elbe, il parvint à éloigner Daun de la place de Dresde, où ses troupes étaient sur le point de succomber; et après une campagne aussi pénible que meurtrière il vint prendre ses quartiers d'hiver à Breslau et donna enfin à ses soldats un repos devenu indispensable. Au milieu de tant d'événements qui signalèrent cette année, on remarque à peine une invasion que les Suédois firent en Poméranie. Cependant la campagne de 1759 devait être encore plus désastreuse. Frédéric se contenta d'abord de faire observer les Autrichiens, tandis qu'il aurait pu les écraser avant l'arrivée des Russes, et lorsqu'il lui aurait fallu marcher contre ceux-ci avec toutes ses forces, il n'y envoya que des détachements, qui furent successivement écrasés. Il réunit cependant à la fin toutes les troupes dont il put disposer, et s'étant décidé à marcher vers l'ennemi, qu'il rencontra à Kunnersdorf, la bataille qu'il livra le 12 août 1759 fut une des plus terribles de cette guerre. Frédéric avait quarante mille hommes: la moitié de ce nombre resta sur le champ de bataille. Les Russes en perdirent dix-huit mille; et Soltikoff, qui les commandait, écrivit à sa souveraine que, *s'il remportait encore une victoire semblable, il irait en porter la nouvelle à pied avec un bâton à la main.* Les Prussiens avaient été victorieux dans le commencement, et Frédéric expédia alors un courrier à la reine pour lui annoncer une victoire qu'il regardait comme assurée; mais il se laissa entraîner à des attaques imprudentes. Les Russes lui résistèrent avec une fermeté dont il ne les croyait pas capables; enfin les Autrichiens vinrent à leur secours (*voy.* LAUDON), et le courage des Prussiens ne servit qu'à rendre le combat plus meurtrier. Frédéric perdit toute son artillerie; il fut près de tomber lui-même au pouvoir de l'ennemi, et reçut une forte contusion à la jambe. Son second message à la reine était ainsi conçu: « Quittez « Berlin, et emmenez la famille royale; faites « conduire les archives à Potsdam. » Cependant Berlin ne fut pas pris; et au grand étonnement de l'Europe, les alliés, peu d'accord entre eux, donnèrent au roi le temps de se remettre. « C'en « était fait des Prussiens, a dit ce prince, si les « Russes avaient su profiter de leur succès: ils « n'avaient qu'à donner le coup de grâce. » Mais les Russes étaient mécontents de ce que les Autrichiens leur avaient laissé tout le poids de la guerre, et Soltikoff refusa positivement de concourir aux opérations. Ce fut vers le même temps que le général prussien Schmettau capitula à Dresde, se regardant comme fort heureux de sauver sa garnison et un trésor que le roi lui avait vivement recommandé. Peu de temps après, un corps de dix-sept mille Prussiens, engagé imprudemment dans les défilés de la Saxe par le général Finck (1), se vit obligé de mettre bas les armes; et il en fut encore de même, sur un autre point, de trois mille hommes commandés par le général Dierke. « Mais, dit Frédéric, ce fut la « dernière infortune que nous essuyâmes cette « année. » Le prince Henri s'était soutenu avec avantage en Silésie, et par une marche habile il venait de se réunir à l'armée du roi. Le duc Ferdinand avait encore obtenu des succès en Westphalie, et la nouvelle de sa victoire de Minden était parvenue à Frédéric la veille de la bataille de Kunnersdorff. Le lendemain, ce prince lui fit dire par le même officier: « Je suis fâché de ne pas « donner une meilleure réponse à un message « aussi agréable; mais si vous trouvez les passages « libres, et si Daun n'est pas à Berlin et Contades « à Magdebourg, assurez de ma part le duc que « nous n'avons pas perdu grand'chose. » Frédéric indiquait ainsi en peu de mots tout ce que ses ennemis auraient dû faire; mais ils étaient loin de savoir à ce point profiter de leurs avantages. Ils restèrent longtemps immobiles; et le roi, ayant reçu du prince Ferdinand un renfort de douze mille hommes, fut bientôt à même de profiter de sa position centrale. La campagne se prolongea jusqu'au mois de décembre, et malgré ses pertes, l'armée prussienne se soutint avec avantage. Dès qu'il l'eut mise en quartiers d'hiver, le roi fit de nouvelles tentatives auprès des cours de Vienne et de Versailles; mais rien ne put faire abandonner à ses ennemis l'espoir de l'anéantir, et il fallut reprendre les armes dès le mois de mars 1760. Cette campagne commença par le désastre de Landshut, où dix mille Prussiens furent taillés en pièces (*voy.* FOUQUÉ). Glatz fut ensuite investi par les Autrichiens; et cette place était si nécessaire à la défense de la Silésie, que malgré le besoin de se maintenir en Saxe le roi voulut aller la secourir, en faisant tous ses efforts pour attirer Daun après lui. Mais dans le doute et l'hésitation où le tenait alors le malheureux état de ses affaires, à peine ce prince eut-il fait un premier mouvement, que, malgré l'empressement du général autrichien à le suivre, il changea de résolution et se décida à revenir en Saxe, pour y faire le

(1) Napoléon, dans ses Commentaires, blâme avec beaucoup de sévérité cette capitulation; mais il est aisé de voir dans les torts qu'il impute au général Finck que Dupont était dans sa pensée, et qu'il songeait à la capitulation, dont on sait qu'il a beaucoup exagéré les torts.

siége de Dresde. Ce siége était à peine commencé, que Daun, également revenu sur ses pas, l'obligea à y renoncer et à reprendre le chemin de la Silésie. Ce fut dans cette marche difficile que Frédéric déploya une habileté incroyable et dont les annales militaires n'offrent point d'exemple. Manœuvrant au milieu de trois armées autrichiennes, menacé dans ses communications par une armée russe, il sut contenir à la fois tant d'ennemis, les empêcha longtemps de réunir leurs efforts et finit par battre Laudon à Liegnitz, au moment où ce général s'avançait pour l'accabler. Le roi était assoupi auprès d'un feu de bivouac lorsqu'on vint lui annoncer que ses postes étaient attaqués. Réveillé en sursaut, il ordonne avec un calme admirable les meilleures dispositions. Le général autrichien, étonné de se voir attaquer par ceux qu'il croyait surprendre, hésite, et bientôt il est mis en fuite. Ce moment est peut-être le plus beau de la vie militaire de Frédéric. On a souvent comparé sa situation dans le cours de cette guerre à celle d'un lion poursuivi par des chasseurs. Jamais une telle comparaison ne fut plus vraie que dans cette circonstance. A peine a-t-il repoussé Laudon qu'il lui faut résister à Lascy, faire face au maréchal Daun, éloigner les Russes et enfin délivrer sa capitale, que les alliés ont envahie pour la seconde fois. Une seule défaite peut le perdre à jamais; une victoire ne peut le sauver entièrement: c'est presque sans combattre qu'il obtient les plus grands résultats. Cependant il s'écarte bientôt de ce système de prudence et de temporisation; et il attaque Daun à Torgau, où ce général s'était retranché dans une position formidable. Des efforts incohérents et mal combinés de la part des Prussiens rendirent cette bataille très-meurtrière; quinze mille des leurs y périrent, et les deux chefs rivaux furent blessés. Si l'habileté du roi ne s'y montra pas tout entière, il fit au moins preuve d'un grand courage, et il obtint à la fin une victoire des plus sanglantes (*voy.* Daun). Après leur défaite, les Autrichiens se retirèrent en Bohême, et ils abandonnèrent à l'armée prussienne les deux tiers de la Saxe. D'un autre côté, les Suédois et les Russes s'éloignèrent également, et Frédéric put donner quelque repos à ses troupes. On jugera de l'état de ses affaires à cette époque par ce qu'il écrivit au marquis d'Argens: « Jamais « je n'ai été dans une situation plus fâcheuse. « Croyez qu'il faut encore du miraculeux pour « surmonter toutes les difficultés que je prévois. « Je fais mon devoir dans l'occasion, mais je ne « dispose pas de la fortune; et je suis obligé d'ad- « mettre trop de casuel dans mes projets, faute « d'avoir des moyens d'en former de plus solides. « Ce sont des travaux d'Hercule qu'il faut que je « recommence sans cesse dans un âge où la force « m'abandonne et où l'espérance, seule consolation « des malheureux, commence à me manquer. » Cet état d'épuisement était tel, que Frédéric dut s'abstenir dès lors de toute entreprise considérable, et qu'il fut aisé de remarquer dans ses opérations une circonspection et une timidité qu'on ne lui avait jamais vues. La campagne de 1761 se passa tout entière en marches et en campements, peu dignes d'attention pour la multitude, mais où les gens de l'art trouveront plus d'objets d'admiration que dans des batailles meurtrières. Enfin, après avoir épuisé tous les genres d'habileté, Frédéric se vit tellement pressé dans son camp de Bunzelwitz, qu'il ne lui resta plus d'autre moyen de salut que de s'y fortifier et d'attendre ses ennemis. Il resta près de deux mois dans cette position, et les retranchements qu'il ne cessa d'y élever furent regardés comme un modèle de fortifications de campagne. Laudon avait néanmoins résolu de l'y attaquer; mais les Russes ne voulurent pas concourir à une aussi dangereuse entreprise; ils aimèrent mieux se diriger vers la place de Colberg, dont ils s'emparèrent. Dans le même temps, les Autrichiens enlevaient Schweidnitz par un coup de main, et il ne resta plus au roi pour la défense de la Silésie que les places de Glogau, Breslau et Neiss. Depuis la perte de Dresde la défense de la Saxe était devenue fort difficile, et le prince Henri avait beaucoup de peine à s'y soutenir. Enfin, pour comble de maux, l'Angleterre, qui avait cessé d'être dirigée par lord Chatham, refusa les subsides accoutumés. Tant de revers fondant à la fois sur Frédéric, ce prince sembla en être accablé. Il passa deux mois dans Breslau, triste, solitaire, n'allant pas même à la parade. On venait de découvrir une conspiration dont le but avait été de le livrer à ses ennemis. Craignant un pareil malheur beaucoup plus que la mort, il porta longtemps sur lui du poison destiné à terminer ses jours. Cependant, ainsi qu'il le dit lui-même, « l'État qui paraissait perdu ne le fut point, « et la persévérance fit surmonter tous les périls. » Cette persévérance fut admirable sans doute de la part de Frédéric; le dévouement et la résignation de ses peuples et de son armée ne le furent pas moins: mais rien de tout cela n'eût pu le sauver de l'abîme où il était plongé, si la mort de l'impératrice de Russie ne l'eût inopinément délivré de l'un de ses plus redoutables ennemis. Élisabeth eut pour successeur Pierre III, dont Frédéric avait dès longtemps cultivé l'amitié. Ce jeune souverain mit tant d'empressement à lui plaire, qu'un traité de paix fut à l'instant signé entre les deux puissances, et que ce traité ne tarda pas à être suivi d'une alliance offensive et défensive: de manière que le corps auxiliaire russe, qui jusqu'alors avait combattu les Prussiens sous les ordres de Czernichef, se rangea de leur côté. La campagne de 1762 s'ouvrit ainsi sous les auspices les plus favorables, et Frédéric se trouva à la tête de soixante-dix mille hommes contre Daun, qui n'en avait pas soixante mille. C'était une belle occasion de vaincre ce général auquel il avait tant de fois résisté, qu'il avait même si souvent battu avec une armée moins nombreuse que la sienne. Mais il

avait à peine commencé à se servir de ces avantages, qu'il apprit la fin tragique de son allié (*voy.* Pierre III), et que le général Czernichef reçut ordre de revenir en Pologne. Ce fâcheux contretemps, au milieu des entreprises les plus importantes, fut un coup de foudre pour Frédéric. Cependant le général russe se prêta avec grâce à un délai de trois jours, pour ne pas faire manquer une opération commencée ; et lorsque son corps d'armée partit pour la Pologne, Daun s'était retiré en renonçant au projet de faire lever le siége de Schweidnitz. Cette place se rendit bientôt, et malgré la défection des Russes, les Prussiens conservèrent leur supériorité en Silésie pendant tout le reste de la campagne. Ils furent encore plus heureux en Saxe, où le prince Henri gagna la bataille de Freyberg. Dès lors les affaires de Frédéric s'améliorèrent de plus en plus. L'impératrice Catherine refusa de se réunir à ses ennemis ; la France fit la paix avec l'Angleterre, et par là elle renonça à envoyer des armées en Allemagne. Désespérant alors de pouvoir soutenir seule une pareille lutte, Marie-Thérèse se décida enfin à demander la paix par l'entremise de la Saxe, qui la désirait plus vivement encore. Cette paix, si longtemps attendue, fut signée à Hubertsbourg, le 15 février 1763. Pour la troisième fois, l'Autriche consentit à la cession de la Silésie. La seule concession que fit le roi de Prusse fut de promettre sa voix à l'archiduc Joseph pour la couronne impériale. Cet heureux dénoûment d'une guerre si longue et si terrible environna Frédéric d'une gloire et d'une puissance qui désormais ne pouvaient plus être contestées. Mais son royaume se trouvait dans la situation la plus déplorable ; il faut, pour s'en faire une idée, lire ce qu'il en a dit lui-même dans son *Histoire de mon temps :* « On ne peut se représenter cet état « que sous l'image d'un homme criblé de bles- « sures, affaibli par la perte de son sang et près « de succomber sous le poids de ses souffrances. « La noblesse était dans un état d'épuisement, le « petit peuple ruiné, nombre de villages brûlés, « beaucoup de villes détruites. Une anarchie com- « plète avait bouleversé tout l'ordre de la police « et du gouvernement. En un mot, la désolation « était générale..... L'armée ne se trouvait pas « dans une meilleure situation ; dix-sept batailles « avaient fait périr la fleur des officiers et des sol- « dats. Les régiments étaient délabrés et compo- « sés en partie de déserteurs ou de prisonniers. « L'ordre avait disparu, et la discipline était re- « lâchée au point que nos vieux corps d'infanterie « ne valaient pas mieux qu'une nouvelle milice... » Ce tableau fait par l'auteur même de tous ces maux prouve combien il les sentit profondément. Alors, contre la coutume des conquérants, il renonça franchement à la guerre ; et mettant tous ses soins à en éviter jusqu'aux moindres prétextes, il conclut une alliance avec la Russie vers la fin de 1763, et se rapprocha de plus en plus de l'Autriche. Deux entrevues qu'il eut avec le jeune empereur Joseph II contribuèrent beaucoup à ce rapprochement. Rien ne put dès lors le distraire de ses travaux de restauration. Au milieu de la ruine universelle, les finances, entretenues par les subsides anglais, s'étaient maintenues en assez bon état. Les fonds destinés à la guerre furent employés à rebâtir des villes et des villages que la guerre avait détruits. Le roi exempta de contributions les pays qui avaient le plus souffert ; il fit tirer des magasins les grains qui y étaient accumulés pour l'approvisionnement des armées. Ces grains servirent à ensemencer des champs que les armées avaient dévastés, et les chevaux destinés à l'artillerie servirent à les labourer. Pour bien apprécier les résultats de cette merveilleuse administration, il faut en voir le tableau dans le Mémoire publié en 1786 par le ministre Hertzberg. C'est là que l'on trouvera le détail d'une somme de deux cents millions employée à des secours et à des améliorations ; six cents villages créés, des friches et des marais immenses rendus à l'agriculture, de nombreuses fabriques établies et soutenues par les bienfaits du souverain ; enfin la population accrue de près d'un tiers, malgré les malheurs de la guerre. Cependant ce monarque, alors si véritablement grand, ne put rester indifférent aux occasions d'accroître sa puissance. On lui a attribué l'idée du partage de la Pologne ; mais il paraît que la première proposition qui en ait été faite vint alors du cabinet de St-Pétersbourg. Au reste, entouré de voisins puissants et livré à tous les désordres de l'anarchie, ce royaume devait être la proie de pareils voisins dès qu'ils seraient d'accord entre eux. Ce fut ainsi que les trois grandes puissances du Nord signèrent le traité de 1772. Frédéric eut la contrée nommée aujourd'hui la Prusse occidentale : c'était la moins étendue, mais la plus commerçante. Il avait commis lui-même sur ce territoire beaucoup d'exactions, et un grand nombre d'habitants en avaient été arrachés par ses ordres pour venir peupler ses États héréditaires. Familiarisé avec les moyens du despotisme, ce prince se livra quelquefois à des vexations odieuses. Il viola les priviléges de Dantzig, et il commit envers les habitants de cette ville libre d'indignes extorsions. Ses ennemis l'ont accusé d'avarice, et il faut avouer que ce reproche ne fut pas toujours dénué de fondement. Il altéra les monnaies, empêcha ses sujets de disposer de leurs biens et nuisit à leur industrie par des monopoles qui ne furent profitables qu'au fisc ou à des intrigants étrangers. Enfin il commit une erreur grave, en tenant accumulé dans ses coffres un trésor considérable. « C'est, disait-il, une épée hors « du fourreau, qui empêche les autres d'en sortir. » Ce fut par le même principe qu'il porta son armée en temps de paix à deux cent mille hommes. Cette armée était alors regardée comme la meilleure de l'Europe, et Frédéric ne souffrit pas qu'on s'y relâchât sur un seul point de la discipline. Présent à

toutes les revues, aux parades et surtout à ces grandes manœuvres de Potsdam que venaient admirer chaque année les militaires de tous les pays, il était lui-même l'instructeur et l'ordonnateur de tous les mouvements. On s'empressa partout de suivre les leçons d'un aussi grand maître; et les principes qu'il prescrivit à ses troupes, adoptés alors par les différentes nations de l'Europe, sont encore aujourd'hui ceux qui règlent les évolutions de plusieurs armées. C'était par de tels moyens que la Prusse, avec une faible population et dépourvue de frontières et de places fortes, continuait à jouer un des premiers rôles parmi les puissances; mais tout semblait y tenir à l'existence d'un seul homme, et ses voisins n'attendaient que la mort du grand roi pour attaquer son successeur. L'ambassadeur d'Autriche ayant fait connaître en 1777 que ce prince était en danger de mourir, Joseph II se hâta d'assembler une armée; et déjà cette armée allait se mettre en campagne, lorsqu'on sut à Vienne que Frédéric était rétabli. Le jeune empereur trouva une autre occasion de déployer son caractère philosophiquement ambitieux et guerrier: ce fut la mort de l'électeur de Bavière, qui, n'ayant point laissé d'enfants, offrit à ses voisins une proie à se disputer. Joseph II se prépara donc à envahir ses États; mais le duc de Deux-Ponts, qui avait des droits réels à cette succession, entraîna dans son parti les Saxons et les Prussiens, et Frédéric mit en campagne deux armées dont il voulut encore une fois être le chef. Cette guerre, qui fut terminée par la paix de Teschen (1778), ne dura guère que six mois, et tout s'y passa en marches et en évolutions. Le roi de Prusse dit que ses troupes eurent l'avantage quand elles purent combattre en règle; mais que les Impériaux l'emportèrent dans les ruses, dans les stratagèmes et dans tout ce qui est du ressort de la petite guerre. Il contribua encore beaucoup à maintenir dans ses limites la puissance autrichienne, lorsque l'empereur voulut céder les Pays-Bas à l'électeur palatin en échange de la Bavière. Sentant combien un pareil arrangement donnerait de force et d'action à cette monarchie en concentrant sa puissance, ou peut-être par d'autres motifs, Frédéric sonna l'alarme dans l'empire, et il y forma une ligue qui obligea les deux souverains à renoncer à un projet qui leur eût offert des avantages réciproques, mais qui eût compromis l'existence de la Prusse. — Tous les moments que Frédéric ne consacrait pas au gouvernement, il les donnait à la culture des lettres, à celle des arts et de la philosophie. Sans luxe, sans gardes, retiré dans son palais de Sans-Souci, il s'y montrait affable et accessible pour tous ceux qu'un sentiment de curiosité et d'admiration attirait dans ce séjour. Les gens de lettres y étaient surtout accueillis avec beaucoup d'empressement: il recevait le soir tout ce qu'il pouvait réunir d'hommes distingués par leur esprit, leurs connaissances; et c'était au milieu d'une telle réunion qu'il aimait à se livrer à ces brillantes conversations dans lesquelles il paraissait avec tant d'éclat, et qu'il préférait à toute autre espèce d'amusement. Parlant tour à tour d'histoire, d'arts et de gouvernement, il passait en revue les beaux siècles de la Grèce, de Rome et de la France, les révolutions de la politique et de la littérature; puis des anecdotes: enfin tout ce qu'il y avait de plus varié et de plus piquant sortait tour à tour de sa bouche avec un son de voix très-doux et aussi agréable que le mouvement de ses lèvres, où il y avait une grâce toute particulière. Il mettait dans ses conversations beaucoup d'abandon, de liberté, et jamais il n'y fit sentir son pouvoir. Cependant, se laissant trop aller à jouir des sottises d'autrui, il aimait à tendre des piéges à la médiocrité, et faisait un usage trop habituel du sarcasme, dont il avait contracté l'art et le goût à l'école de Voltaire. En revanche, il ne montrait point de ressentiment sur ce qu'on disait et même sur ce qu'on imprimait contre lui. Sous son règne la liberté de la presse fut poussée jusqu'à la licence, et jamais souverain n'essuya plus de libelles, sans en punir un seul. Voyant un jour de sa fenêtre beaucoup de monde assemblé auprès d'une affiche satirique contre sa personne, il la fit placer aussitôt plus bas afin qu'on pût mieux la lire. Il aimait la table et préférait surtout les mets épicés. Cependant il mangeait aussi beaucoup de fruits, et il en faisait croître à grands frais dans des serres chaudes. Son appétit devint tellement excessif dans les derniers temps de sa vie, qu'il mangea un homard tout entier la veille de sa mort. Il fit tout pour prolonger son existence; mais ce fut en vain qu'il se décida à des incisions et aux remèdes les plus douloureux: ce prince expira le 17 août 1786 des suites d'une hydropisie. Frédéric était d'une taille médiocre, mais bien proportionnée. L'habitude de jouer de la flûte lui faisait porter la tête un peu inclinée à droite. Dans sa jeunesse il était bien à cheval; plus tard il s'y tint courbé et dans une attitude négligée. Il avait d'abord été grand chasseur. Lorsqu'il fut monté sur le trône, il ne conserva de ce goût qu'une sorte de passion pour les chiens. Il eut toujours auprès de lui un grand nombre de ces animaux, et il les logeait dans les plus beaux appartements. Celui qu'il préférait aux autres couchait dans le même lit que lui, quoique ce fût ordinairement le plus gros. Les traits de ce prince avaient beaucoup d'expression, et l'on remarquait dans ses yeux toute l'énergie de son âme. Très-sévère pour l'exécution de ses ordres, il ne fut cependant point cruel, et il n'ordonna jamais lui-même la mort d'un seul de ses sujets: ainsi la condamnation d'un officier qui lui aurait désobéi pour écrire à sa femme est un conte aussi invraisemblable que ridicule. Il revenait peu d'une première décision, comme on le vit dans l'affaire du meunier Arnolt, où les magistrats les plus intègres furent sacrifiés à une sorte d'obstination qui venait, au

reste, beaucoup plus de son habitude du despotisme militaire que du fonds de son caractère. Ce qui le prouve, c'est qu'il se laissa quelquefois désarmer par une naïveté, une heureuse réponse, comme on le vit à l'égard du meunier de Sans-Souci. Ce meunier refusait de lui vendre un moulin, dont il avait besoin pour agrandir son palais. « Sais-tu bien, lui dit-il, que je pourrais « prendre ton moulin sans t'en donner un sou. « — Oui bien, répondit le meunier, s'il n'y « avait pas une chambre de justice à Berlin. » On a dit que Frédéric manquait de sensibilité; cependant il en a montré dans plusieurs occasions : il traitait d'une manière tout à fait affectueuse ceux qui l'avaient servi avec zèle, et l'on trouve des traits fort touchants dans sa correspondance avec le général Fouqué. Il aimait de la manière la plus tendre plusieurs de ses parents, surtout la duchesse de Bareuth (*voy.* BAREUTH). Il avait éprouvé tant de tracasseries et d'ingratitude de la part des gens de lettres et surtout des Français, que, vers la fin de sa vie, sans s'éloigner de la littérature, il prit plus de goût pour la vie solitaire. Ce fut alors qu'on voulut le tourner du côté de la littérature allemande; mais il persista dans sa préférance pour celle des Français, et il releva même avec beaucoup de goût dans une brochure qui parut en 1780 les défauts de la littérature germanique. — Nous avons dit que Frédéric s'éloigna toujours du commerce des femmes; et ses ennemis ont expliqué cette bizarrerie d'une manière qui le rapproche de quelques hommes fameux de l'antiquité, et il s'en est à peine défendu. On sait qu'il avait dans tous ses palais des statues d'Antinoüs, et qu'il aimait beaucoup qu'on le comparât à l'empereur Adrien. Comme général et comme homme d'État, Frédéric ne peut être comparé qu'à César(1). Sa carrière fut plus longue, et elle ne fut pas moins glorieuse que celle du premier empereur. Comme lui, il se montra supérieur dans les armes et dans le gouvernement. S'il ne parvint pas à la même supériorité dans les lettres, c'est parce qu'il écrivit dans une langue étrangère; les défauts du style peuvent seuls empêcher qu'on ne place son *Histoire de mon temps* à côté des *Commentaires*. On a accusé Frédéric de témérité; mais sa position l'obligea souvent à des entreprises hasardeuses. Ses talents politiques sont donc incontestables, et ils convenaient surtout au chef d'une monarchie absolue. Comme général, il est sans aucun doute le premier des temps modernes, et César ne fit pas dans la tactique des anciens une révolution semblable à celle que Frédéric a opérée dans la nôtre. Ennemi déclaré de la révélation et de la théologie, il paraît cependant avoir varié dans ses opinions sur la Divinité; mais, pour la morale pratique, il n'eut d'autres guides que ses penchants et son intérêt. Il se montra fort tolérant envers tous les cultes; et les catholiques de la Silésie, qui l'avaient d'abord redouté, n'eurent pas à se plaindre de son pouvoir. Il accueillit même les jésuites dans ses États, lorsqu'ils furent repoussés par tous les autres souverains, même par des catholiques, et il les employa très-utilement pour l'éducation. On rapporte de lui quelques traits de clémence et d'humanité, et l'on sait qu'il fut surtout très-facile à oublier les injures et les torts les plus graves. Voltaire, qui l'a si indignement calomnié, a éprouvé lui-même cet excès de bonté. Ce monarque connaissait tous les membres de la commission qui l'avait jugé par ordre de son père; il savait comment chacun d'eux avait opiné, et il ne leur en témoigna jamais le moindre ressentiment. Quinze ans après qu'il fut monté sur le trône, on lui entendit dire : « Il « existe cependant à Berlin un homme qui m'a con- « damné à avoir la tête tranchée; et cet homme, « que je connais, dîne tranquillement chez lui. » Lorsque les calomnies de Voltaire furent publiées en un volume, sous le titre de *Vie privée du roi de Prusse*, le secrétaire de ce prince ayant voulu les réfuter, Frédéric lui dit : « Cela ne vaut pas la « peine que vous prendriez; c'est à moi de faire « mon devoir et de laisser dire les méchants. » On l'a souvent accusé d'ingratitude; et l'on ne peut dissimuler qu'il n'ait mérité ce reproche par l'oubli dans lequel il laissa tous ceux qui lui avaient rendu des services lorsqu'il était prince royal, particulièrement le jeune Keith, qui devait l'accompagner dans son évasion, et la famille Wrech, qui s'était exposée à de si grands dangers pour adoucir sa captivité de Custrin. Voltaire a dit à cette occasion que, de même que Louis XII avait oublié de venger les injures faites au duc d'Orléans, Frédéric oublia de payer les dettes du prince royal. Parmi un grand nombre d'épitaphes qui furent composées pour son tombeau, on cite celle du baron de Suhm, qui, bien qu'exagérée comme louange, est certainement la meilleure : *Hic cujus laus maxima Fredericus II, Borussorum rex, armis Cæsar, pace Augustus, in republica gerenda Vespasianus, philosophia Marcus, vita Antoninus, regum exemplum, sine exemplo maximus.* Les Allemands l'ont nommé Frédéric l'*Unique*. On a donné plusieurs éditions de ses œuvres, et il en a fait imprimer lui-même quelques volumes à Berlin. La plus complète est celle d'Amsterdam (Liége), 23 vol. in-8°, 1790. On y a mis de nouveaux frontispices en 1805. Les *OEuvres primitives*, ou celles que l'auteur publia pendant sa vie, remplissent les quatre premiers volumes. Voici la liste des ouvrages qui composent cette collection : 1° *L'Anti-Machiavel*; 2° *Instructions militaires* pour ses généraux; 3° *Correspondance amicale de Frédéric avec le général Fouqué*; 4° *Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Brandebourg*; 5° *Les poésies du philosophe de Sans-Souci*; 6° *Variétés philosophiques*, où l'on remarque les Éloges de Voltaire

(1) Ceci s'écrivait en 1815, longtemps avant que l'empereur Napoléon fût tombé dans le domaine de l'histoire.

et de Lamétrie ; 7° *Histoire de mon temps* (de 1740 à 1745); 8° *Histoire de la guerre de sept ans* (1757 à 1763); 9° *Mémoires depuis la paix de Hubertsbourg* (1763 à 1775); 10° *Mémoires de la guerre de de* 1778; 11° *Correspondance de l'empereur et de l'impératrice-reine avec Frédéric, au sujet de la succession de Bavière ;* 12° *Considérations sur l'état présent du corps politique* (ouvrage composé en 1782); 13° *Essai sur les formes des gouvernements et sur les devoirs des souverains ;* 14° *Dialogue des morts ;* 15° *Examen critique du livre intitulé : Système de la nature ;* 16° *Dissertation sur l'innocence des erreurs de l'esprit ;* 17° *Des poésies ;* 18° *Correspondance avec madame du Châtelet, Voltaire, Fontenelle, le marquis d'Argens, d'Alembert, etc. ;* 19° *Avant-propos sur la Henriade.* La nouvelle *Vie de Frédéric II,* par Denina, forme le 24e volume de la collection. On attribue à Frédéric les *Réflexions sur les talents militaires et sur le caractère de Charles XII, de main de maître.* On a publié à Berlin en 1792 des *Lettres inédites ou Correspondance de Frédéric* avec M. et madame de Camas, 1 vol. in-12. Cette correspondance est très-remarquable, et elle a eu beaucoup de succès. On a encore publié à Paris en 1808, 2 vol. in-8°, *Caractères des personnages les plus marquants dans les différentes cours de l'Europe, extraits des ouvrages de Frédéric.* L'éditeur avait donné en 1807 des *Mémoires historiques et critiques sur la civilisation des différentes nations de l'Europe au* 17e *et au* 18e *siècle, par Frédéric le Grand,* 1 vol. in-8° (1). Les meilleurs ouvrages sur Frédéric II sont : 1° celui de Gillies, intitulé : *Tableau du règne de Frédéric II, avec un parallèle entre ce prince et Philippe II de Macédoine* (en anglais), Londres, 1809; 2° celui du professeur Büsching, intitulé : *Caractère de Frédéric II,* traduit de l'allemand, contient des anecdotes bien choisies. Les *Souvenirs* de Thiébault présentent le même avantage, mais ils sont d'une excessive prolixité. L'ouvrage intitulé : *Vie de Frédéric II,* Strasbourg, 1787, 4 vol. in-12, n'est qu'une mauvaise compilation. On a encore publié une traduction par Adolphe Bossange de la *Vie de Frédéric II,* de Dover, Paris, 1832, 3 vol. in-8°; et enfin une *Histoire de Frédéric le Grand,* par Paganel, Paris, 1830, 2 vol. in-8°. Plusieurs écrivains militaires se sont exercés sur les campagnes de Frédéric. Les plus remarquables sont l'Anglais Lloyd et le général prussien Tempelhof (*voy.* ces deux noms). Le général Jomini s'est beaucoup servi de ces deux ouvrages pour son *Traité des grandes opérations militaires,* où il paraît n'avoir donné l'*Histoire critique des campagnes de Frédéric, comparées à celles de l'empereur Napoléon,* qu'afin d'élever celui-ci aux dépens du monarque prussien. L'ouvrage de Mirabeau intitulé : *De la monarchie prussienne sous Frédéric le Grand* est une de ces compilations que l'auteur faisait transcrire par des copistes (*voy.* Mirabeau). L'*Éloge historique de Frédéric II* par Guibert est un beau morceau d'éloquence; mais, faute d'expérience et de matériaux suffisants, l'auteur y a laissé des lacunes importantes. L'ouvrage publié sous le titre de *Dernières pensées du grand Frédéric,* écrites de sa main, à Berlin, en 1786, est un mauvais roman, sans vérité, sans vraisemblance, imprimé à Paris en 1806, et dont le moindre défaut est d'attribuer à Frédéric II des opinions révolutionnaires que certainement il n'eut jamais et qu'il aurait blâmées s'il avait été témoin du résultat qu'elles ont eu en France. M—dj.

(1) Pour plus de détails sur la bibliographie des ouvrages de Frédéric le Grand, on peut consulter la *France littéraire* de Quérard, t. 3, pages 202—205. Nous devons toutefois observer que plusieurs ouvrages qui lui sont attribués dans cette notice ne sont pas de lui.

FRÉDÉRIC Ier, roi de Suède, de la maison de Hesse-Cassel, né à Cassel en 1676, entra jeune dans la carrière des armes et obtint le commandement des troupes hollandaises pendant la guerre de la succession d'Espagne. Quoiqu'il pût rarement fixer la victoire sous ses drapeaux, il déploya des talents militaires. Ayant épousé en 1715 Ulrique-Éléonore, sœur de Charles XII, il entra au service de Suède avec le titre de généralissime. Lorsque Charles fut tué à Frédérikshall, le prince de Hesse-Cassel, qui était à peu de distance de cette forteresse, prit le commandement de l'armée. Il vit bientôt un parti se former pour lui et il put dès lors se flatter de parvenir au trône. Le choix tomba cependant d'abord sur Ulrique-Éléonore; mais peu après son avénement, cette princesse, très-attachée à son époux et dépourvue d'ailleurs des qualités nécessaires pour régner dans les circonstances difficiles où se trouvait la Suède, fit déclarer à la diète qu'elle ne voyait d'autre moyen de sauver l'État que de remettre les rênes du gouvernement entre les mains de Frédéric; et les représentants de la nation procédèrent à l'élection de ce prince. Il fut proclamé roi le 26 mars 1720, après avoir quitté la religion réformée dans laquelle il était né pour embrasser le luthéranisme, et après avoir signé la constitution établie en 1719, ainsi que les articles ajoutés depuis par les états. Les premiers soins du roi eurent pour but de rendre la paix au royaume, les hostilités continuant encore avec le Danemarck et la Russie. Frédéric se rapprocha de ces deux puissances, qui signèrent la paix, l'une à Fredensbourg en 1720, l'autre à Nystadt en 1721. La Suède fut enfin délivrée de cette longue guerre qui avait duré vingt ans et qui avait épuisé ses ressources. Mais il s'éleva peu après des divisions intérieures et il se forma deux partis, qui dominèrent alternativement au sénat et aux diètes pendant un demi-siècle. Le roi, dont le pouvoir était très-circonscrit, sut ménager les esprits avec tant d'habileté que sans employer aucun moyen violent il maintint son autorité et parvint presque toujours à son but. Il fut cependant obligé en 1740 de consentir à la guerre contre la Russie, quoiqu'il ne l'approuvât

point. Cette guerre eut l'issue la plus malheureuse, et toute la Finlande tomba au pouvoir de l'ennemi. Pour sortir plus facilement de cette situation critique, les états assemblés en 1743 déclarèrent que, Frédéric n'ayant point d'enfants, il fallait lui nommer un successeur, et désignèrent Adolphe-Frédéric de Holstein, favorisé par la cour de St-Pétersbourg. Peu après la paix fut signée dans la ville d'Abo, et la Suède recouvra la Finlande, à l'exception de quelques districts limitrophes. Cependant le choix du successeur n'avait pas obtenu une approbation générale et les Dalécarliens marchèrent sur Stockholm dans le dessein d'appuyer les partisans du prince royal de Danemarck. Frédéric fut au-devant d'eux pour les engager à retourner dans leurs foyers; mais ils avancèrent et il fallut employer le canon pour les réduire. Le calme ayant été rétabli, Frédéric régna paisiblement jusqu'à sa mort et les projets pour le bien public furent repris avec un nouveau zèle. Une activité générale s'était manifestée dans la nation après la mort de Charles XII pour le rétablissement de la prospérité intérieure. L'agriculture, les fabriques, le commerce, les sciences et les arts étaient devenus les objets des délibérations du sénat et de la diète. Le roi encouragea ce zèle patriotique et sut imprimer à son règne un caractère d'utilité publique dont l'histoire a consacré le souvenir. Pendant ce règne, la population de la Suède augmenta de près d'un million d'habitants; le commerce de ce pays s'étendit dans toute l'Europe, à la Chine et en Amérique; il se forma des ateliers d'industrie et des établissements d'éducation. Un nouveau code embrassant les lois civiles et criminelles fut publié en 1734, et peu après le roi donna la sanction royale à l'établissement de l'Académie des sciences de Stockholm. Frédéric avait hérité, à la mort de son père, en 1730, du landgraviat de Hesse-Cassel. Ce pays lui rendait annuellement près de cent mille ducats, dont il tira un parti très-avantageux dans plusieurs circonstances. Ce prince mourut en 1751. Il avait épousé de la main gauche, du vivant de la reine, la comtesse de Taube, dont il eut un fils et une fille, qu'il fit élever sous le nom de Hessenstein et auxquels il assura un héritage considérable. Lorsque ce mariage fut parvenu à la connaissance du public, les états en témoignèrent un grand mécontentement et le roi fut obligé d'éloigner la comtesse pour quelque temps de la capitale. C—au.

FRÉDÉRIC DE HOLSTEIN, roi de Suède. *Voyez* Adolphe-Frédéric.

FRÉDÉRIC D'AUTRICHE (1), fils aîné du duc Léopold II, était né vers la fin du 14e siècle. Il eut pour apanage le comté de Tyrol. Sigismond occupait alors l'empire d'Allemagne, et ce prince avait convoqué un concile à Constance pour terminer le schisme qui divisait l'Église. Avant de s'y rendre, Jean XXIII s'assura la protection de Frédéric et lui donna en échange le titre de général de ses troupes, avec la promesse d'une pension de six mille florins d'or. L'empereur fit entourer par ses soldats la salle d'assemblée du concile et se rendit par là maître de ses décisions. A cette nouvelle, la frayeur s'empara du pape; il s'enfuit déguisé en postillon et se réfugia dans un château appartenant à Frédéric, où il resta caché. Sigismond mit Frédéric au ban de l'empire et obligea les pères du concile à l'excommunier. Ce prince, trop faible pour résister à Sigismond, consentit pour le fléchir à lui demander pardon à genoux et lui livra le malheureux Jean XXIII (*voy.* Jean XXIII). L'année suivante (1416) le concile déclara que Frédéric devait restituer les villes dont il s'était emparé sur l'évêque de Constance, sous peine d'être privé, lui et ses enfants, de tous ses fiefs de l'Église et de l'empire. Sigismond appuya la décision du concile, et Frédéric prit la fuite. Pendant ce temps-là son frère se mit en possession du Tyrol et les Suisses profitèrent de cet état de troubles pour s'approprier quelques villes. Albert, son parent, fit une seconde fois la paix avec Sigismond (*voy.* Albert V). Le Tyrol lui fut rendu; mais les Suisses gardèrent ce qu'ils avaient pris. Frédéric mourut en 1439. W—s.

(1) C'est le quatrième prince d'Autriche du nom de Frédéric.

FRÉDÉRIC Ier, surnommé *le Victorieux*, électeur palatin, l'un des plus grands princes de sa maison, était fils de l'électeur Louis le Barbu et frère puîné de Louis, surnommé *le Doux*. Louis le Doux, qui avait succédé à son père dans l'électorat, mourut en 1449, laissant un fils nommé Philippe, qui n'avait qu'un an. Frédéric, oncle de cet enfant, prit les rênes du gouvernement et le titre d'électeur. Il conserva ce titre et le pouvoir qui y était attaché pendant toute sa vie, en s'engageant à ne point se marier, de manière que l'électorat pût retourner à Philippe. Il ne tint pas parole à la lettre; car il épousa dans la suite Claire de Wertheim; mais les enfants qui naquirent de ce mariage ne furent pas déclarés habiles à succéder et on leur donna le titre de comtes de Lœwenstein. Frédéric gouverna avec une grande prudence et déploya dans plusieurs occasions un courage héroïque. Le pape ayant déposé Thierry, archevêque de Mayence, et conféré cette dignité à Adolphe de Nassau, Frédéric se déclara en faveur de Thierry, sans avoir égard à la protection que l'empereur et plusieurs princes d'Allemagne donnaient à Adolphe. L'évêque de Metz, le margrave de Bade et d'autres princes s'étant jetés sur les États de l'électeur palatin, celui-ci leur livra bataille, les défit complétement et les fit tous trois prisonniers. Il les obligea de lui céder plusieurs places et de lui payer cent mille florins. L'empereur l'ayant mis au ban de l'empire, il ne se trouva personne qui osât se charger de l'exécution. Frédéric mourut en 1476 et Philippe son neveu lui succéda. C—au.

FRÉDÉRIC II, surnommé *le Sage*, électeur pa-

latin, fils puîné de Philippe, succéda en 1544 à son frère Louis le Pacifique. Il avait dès sa jeunesse été attaché à Charles-Quint, avait vécu à sa cour et l'avait accompagné dans ses voyages. Il rendit à ce prince de grands services en Allemagne, et il reçut de lui des preuves signalées de reconnaissance et d'affection. Charles-Quint, en donnant à Frédéric l'investiture de la dignité de l'électorat, ajouta à ses armes le globe impérial, tant pour lui que pour ses successeurs. L'électeur s'attira néanmoins dans la suite la disgrâce de l'empereur en donnant contre lui du secours au duc de Wurtemberg, avec qui il avait une alliance défensive; mais Charles-Quint s'apaisa lorsque Frédéric eut accepté l'*interim*, qui fixait provisoirement en Allemagne l'état de la religion. L'électeur traita cependant avec une grande prédilection les protestants de ses États, et Othon-Henri, son neveu et son successeur, adopta ouvertement le luthéranisme. Frédéric II mourut en 1554. Ses deux neveux Othon-Henri et Philippe le Belliqueux n'ayant point laissé d'enfants, l'ancienne branche électorale se trouva éteinte en 1557; et l'électorat passa à la branche de Simmeren. C—AU.

FRÉDÉRIC III, surnommé *le Pieux*, premier électeur palatin de la branche de Simmeren, succéda à Othon-Henri en 1557. Il embrassa la religion réformée et s'y dévoua si étroitement que tous les efforts de l'empereur Ferdinand Ier ne purent l'en détacher. Ce monarque eût voulu que l'électeur eût retourné à la religion catholique ou qu'il eût embrassé la luthérienne, introduite dans ses États par un de ses prédécesseurs. Il le menaça de lui faire perdre la dignité électorale et de la conférer à l'un de ses fils. Mais Frédéric persista dans sa croyance et s'allia avec les protestants de France. Ce fut sous son règne que Frankendal, qui n'avait été qu'un monastère, devint une ville. Frédéric y appela des Flamands chassés de leur pays pour cause de religion. Ce prince mourut en 1576 et fut remplacé par son fils Louis, nommé *le Facile*, qui abandonna le calvinisme pour se faire luthérien; mais son frère Jean-Casimir persista dans le calvinisme, et la principauté de Lautern, que son père lui avait donnée en apanage, devint le refuge des ministres calvinistes ou réformés que son frère l'électeur chassait de ses États. C—AU.

FRÉDÉRIC IV, électeur palatin, n'avait que sept ans lorsqu'il succéda en 1583 à Louis le Facile, dont il était le fils unique. Louis avait désigné Jean-Casimir pour être le tuteur de son fils; mais à cause de la différence de leurs sentiments en matière de religion, il lui avait associé quelques-uns de ses conseillers, sans le consentement desquels il ne devait rien statuer sur le gouvernement ecclésiastique. Jean-Casimir ne s'embarrassa point de cette disposition, et prétendant que la tutelle lui appartenait exclusivement en vertu de la bulle d'or, il fit élever son neveu dans les sentiments des calvinistes. Le jeune prince s'y attacha beaucoup, et aussitôt qu'il eut été investi du gouvernement, il établit une étroite correspondance avec la reine d'Angleterre, la Hollande et les protestants de France. Cette conduite lui attira la haine de la maison d'Autriche. Il gouverna cependant paisiblement et prit plusieurs mesures pour faire prospérer ses États. Ce fut sous son règne que Manheim, qui jusqu'alors n'avait été qu'un village, devint une ville où dans la suite ont résidé les électeurs. Frédéric IV mourut l'an 1610. Il laissa de son mariage avec Louise-Julienne de Nassau-Orange deux fils, Frédéric, qui lui succéda, et Louis-Philippe, qui eut pour apanage Simmeren et Lautern. La dernière de ces possessions fut enlevée à celui-ci par le traité de paix de Westphalie, pour être donnée à la branche électorale. Le même prince laissa un fils, Louis-Henri-Maurice, qui mourut sans postérité en 1673 : après sa mort la principauté de Simmeren échut à l'électeur. C—AU.

FRÉDÉRIC V, électeur palatin et roi de Bohême, fils de Frédéric IV, prit possession de l'électorat à la mort de celui-ci, en 1610. Il épousa en 1618 Élisabeth, fille de Jacques Ier, roi d'Angleterre, et rehaussa par cette alliance l'antique illustration de sa maison. Il fut bientôt regardé comme le chef du parti protestant en Allemagne et fixa sur lui l'attention de tout l'empire et de toutes les puissances protestantes. Les habitants du royaume de Bohême, où le protestantisme avait fait de grands progrès, s'étant révoltés contre Ferdinand II, choisirent Frédéric pour leur roi. Le prince Maurice d'Orange, son proche parent, et le duc de Bouillon le sollicitèrent d'accepter. Il balançait cependant, d'autant plus que son beau-père, Jacques Ier, le détournait d'une résolution qui lui paraissait dangereuse. Mais Élisabeth était plus ambitieuse : séduite par l'éclat du diadème, et voulant que le rang de son époux égalât celui de son père, elle appuya les sollicitations du prince d'Orange, du duc de Bouillon, et parvint à persuader Frédéric. Ce prince signa l'acte d'élection, mais en répandant des larmes qui ne furent que trop justifiées par l'issue de la lutte où il s'engageait. Il fit peu après une entrée triomphante à Prague, où il y eut des fêtes qui coûtèrent à la bourgeoisie cinquante mille florins. Cependant l'armée autrichienne approchait, et le nouveau roi n'avait ni la fermeté ni les troupes nécessaires pour résister avec succès. Le 8 novembre 1620, son armée fut attaquée sur une hauteur près de Prague, pendant que lui-même il attendait dans la ville l'issue de la bataille. Les ennemis remportèrent une victoire complète. Cet événement fut le signal de la guerre qui dura trente ans. L'empereur victorieux mit Frédéric au ban de l'empire et disposa de ses États héréditaires et de la dignité électorale en faveur du duc de Bavière. Ce fut alors que la fa-

meuse bibliothèque de Heidelberg, dont les Bavarois s'étaient emparés, fut envoyée à Rome pour enrichir celle du Vatican. Frédéric chercha avec sa famille un asile en Silésie, en Brandebourg et en Hollande. Lorsque Gustave-Adolphe eut remporté les victoires qui vengèrent les protestants d'Allemagne, l'électeur fugitif se rendit dans son camp. Le vainqueur de Leipsick ne s'expliqua point sur ses projets et mourut peu après, en 1632. Frédéric termina sa carrière à Mayence le 29 novembre de la même année; et le sort de sa famille resta longtemps incertain. Sa veuve demeura en Hollande; le fils aîné périt près de ce pays, à bord d'un petit bâtiment qui, en allant à pleines voiles dans la nuit, donna contre un grand vaisseau et fut brisé par le choc. Le second fils, Charles-Louis, fit de vains efforts pour recouvrer les États de son père : il fut détenu quelque temps prisonnier à Vincennes par ordre de Richelieu, et perdit ensuite une bataille qu'il livra à la tête d'un corps de troupes rassemblé par ses soins et ceux de ses amis. De meilleures destinées succédèrent cependant à toutes ces infortunes. A la paix de Westphalie, Charles-Louis fut réintégré dans le Palatinat et un huitième électorat fut créé en sa faveur (*voy.* CHARLES-LOUIS). La princesse Sophie, ayant été mariée à Ernest-Auguste de Brunswick-Hanovre, porta dans cette maison des droits à la couronne d'Angleterre, qui prévalurent au parlement, et George son fils régna sur les bords de la Tamise. La princesse Élisabeth devint célèbre par son zèle pour les sciences (*voy.* ÉLISABETH). C—AU.

FRÉDÉRIC Ier (FRÉDÉRIC-GUILLAUME-CHARLES, connu d'abord sous le nom de FRÉDÉRIC II, puis sous celui de), roi de Wurtemberg, et le premier de sa maison qui ait porté ce titre, était le neveu de Charles-Eugène, qui régna de 1737 à 1793, et qui eut pour successeurs ses deux frères Louis-Eugène et Frédéric-Eugène. Fils de ce dernier, Frédéric-Guillaume-Charles naquit à Treptow en Poméranie, où son père, alors au service de Prusse, se trouvait en quartier, le 6 novembre 1754. Le grand-duc Frédéric voulut qu'il fût élevé dans la foi luthérienne, bien que le catholicisme fût celle de son père et le calvinisme celle de Sophie-Dorothée de Brandebourg-Schwedt, sa mère. Du reste, jusqu'en 1763, il ne reçut qu'une éducation assez anomale pour un prince, les vicissitudes de la guerre de sept ans faisant flotter la résidence maternelle de Treptow ou de Schwedt à Stettin, de Stettin à Berlin. Partout, cependant, on prenait pour lui les meilleurs maîtres; mais ces changements fréquents ne furent pas sans influence sur cette versatilité d'humeur qu'on est en droit de lui reprocher. Enfin il eut un gouverneur et deux professeurs, dont un était le docte prélat d'Éless. Doué d'une mémoire et d'une perspicacité rares, Frédéric-Guillaume-Charles réussit à tout, latin et mathématiques, histoire naturelle et littérature. Il parlait surtout fort bien le français, langue indispensable à la cour du grand Frédéric. Son éducation, d'ailleurs, était française plus qu'allemande; brillantes, superficielles et variées, ses connaissances n'étaient ni très-solides ni fort complètes. Si quelque but le préoccupait, il n'appréciait pas les obstacles, il ne calculait pas les forces à déployer pour l'atteindre. Ses mépris pour des classes entières de savants lui faisaient des ennemis : pour lui, les écrivains étaient des scribes, les savants des magisters, les médecins des barbiers; et ces vieux sarcasmes froissaient d'autant plus que nul ne lui contestait de l'esprit. Frédéric-Guillaume-Charles venait de passer trois ans à Lausanne, se francisant de jour en jour un peu plus, lorsque, de retour en Prusse, il entra dans la carrière militaire en qualité de colonel. Bientôt éclata la courte guerre pour la succession de Bavière : il eut le temps d'y déployer du courage, quelque habileté, et mérita du roi le titre de général-major. Sur ces entrefaites eut lieu le voyage du grand-duc Paul, son beau-frère, en Allemagne, en Italie, en Suisse et en France. Frédéric-Guillaume-Charles se joignit à la grande-duchesse et les suivit lorsqu'ils retournèrent à St-Pétersbourg. Gracieusement accueilli par l'impératrice, il quitta le service prussien pour celui de la Russie et devint bientôt lieutenant général et gouverneur de la Finlande. Il n'y resta pourtant que jusqu'en 1786, et, soit conscience du peu de progrès qu'il faisait dans les bonnes grâces de Catherine, soit par suite de la perspective qui s'ouvrait à lui par la certitude enfin avouée que les deux aînés de son frère n'auraient pas de descendance mâle, il brisa les liens qui l'attachaient à la Russie et revint en Allemagne se délasser de ses fatigues dans la charmante villa de Monrepos, puis à Bodenheim, dans les environs de Mayence. On le vit ensuite en Hollande et en France, où l'assemblée des états généraux venait de donner le signal de la révolution. A son retour, il se fixa dans le Wurtemberg et, malgré le vœu bien prononcé de son oncle, à Ludwigsbourg même. Sa conduite, tour à tour hargneuse et moqueuse, justifia les répugnances du vieux duc, et il faut ajouter que celui-ci n'était pas seul à le redouter et à le haïr. Son ton tranchant, ses formes brusques et despotiques, son mépris pour les Allemands, son luxe, ses dettes, épouvantaient et la parcimonie des états et la débonnaireté du prince, d'autant plus que l'on prévoyait déjà des orages du côté de la France. Dépossessionnée en Alsace, ainsi que tant d'autres, la maison de Wurtemberg se trouvait naturellement des ennemies de la révolution. Frédéric-Guillaume-Charles préluda en quelque sorte à ce rôle, en allant, au nom du corps électoral germanique, remettre à François Ier le diplôme de son élection à l'empire (1792). Trois ans après, le Wurtemberg était du nombre des contrées envahies par les armées françaises. Ce fut lui qui conduisit le contingent wurtembergeois dans la Forêt-Noire; mais bientôt il battit

en retraite; puis la conclusion du traité de Bâle, entre la France et la Prusse, amena dans le gouvernement wurtembergeois la velléité de traiter partiellement à son tour, sous la médiation de la Prusse. C'est dans cette vue que l'assesseur de Kampft se rendit à Bâle avec les pouvoirs du duc Charles-Eugène, et qu'il entra en étroite liaison avec Hardenberg. Le succès de Clerfayt, qui fit reculer les Français jusque sur la gauche du Rhin, et l'avénement de Frédéric-Eugène coupèrent court à ce projet. D'Anspach, d'abord sa retraite, Frédéric-Guillaume-Charles se rendit à Vienne, et là il s'attacha plus décidément à la cause antifrançaise. Son mariage avec la princesse d'Angleterre Charlotte-Auguste-Mathilde (18 mai 1797) ne pouvait que le confirmer dans cette voie. Aussi, malgré la marche rapide des événements, eut-il le temps de faire assez de démonstrations hostiles pour rendre fort problématiques et son existence de prince régnant et celle du duché. Son père venait de mourir le 23 décembre 1797. Lié comme il l'était avec l'Autriche, tout près du rendez-vous diplomatique du jour, et plein de pénétration, il n'ignora pas longtemps que le congrès de Rastadt ne terminerait rien, et que la guerre allait sous peu recommencer. Soutenu par les subsides de l'Angleterre, il se hâta de joindre ses forces à celles de la seconde coalition. Le sort sembla d'abord favoriser les ennemis de la France; réunis aux Autrichiens, les Wurtembergeois repoussèrent en août et octobre 1799 les Français, dont le Wurtemberg avait derechef subi l'invasion. A cette époque Frédéric eut de violents et fréquents démêlés avec les états de Wurtemberg, où l'on remarquait beaucoup de partisans des opinions françaises, et il défendit son pouvoir avec beaucoup d'énergie. Il eut même à réprimer quelques complots; et l'on prétendit dans le temps que le prince héréditaire avait pris part à l'un de ces complots contre son père, qui se vit contraint de le faire arrêter, ainsi que le chambellan Pfuhl. Mais les événements de la guerre et surtout l'avénement de Bonaparte vinrent bientôt donner à toutes les affaires une nouvelle face. Moreau, à la tête de l'armée du Rhin, reprit l'offensive au commencement de 1800; le Wurtemberg fut occupé d'un bout à l'autre cette fois, et dut payer pour sa part une contribution de guerre de six millions. Frédéric, réfugié à Erlangen, ne pouvait repousser les vainqueurs, et bientôt il fut obligé de se sauver de cette ville à Vienne. C'est de là qu'il écrivit à sa sœur l'impératrice de Russie pour solliciter l'intervention du cabinet de St-Pétersbourg, et qu'en attendant il envoya un ambassadeur à Paris. Il n'était question de rien moins que de démembrer le duché d'après le cours du Necker, et d'enrichir Bade du lambeau à l'ouest, la Bavière du lambeau oriental, et de donner au prince spolié une indemnité en Hanovre. L'eût-il eue, cette indemnité? c'est encore ce dont on peut douter, s'il n'eût uni à cette fermeté d'esprit qui sait trouver partout des moyens et des ressources, cette flexibilité à laquelle on peut donner des noms moins nobles. Voyant la Prusse, l'Autriche, la Russie impuissantes à protéger leurs amis, ou peu soucieuses de les dédommager, il comprit que mieux valait être des amis de la France. D'ailleurs l'instant était venu où l'on allait procéder au dépècement de la riche curée de principautés ecclésiastiques, électorats, évêchés, abbayes, et compléter la sécularisation commencée par la réforme et le traité d'Osnabruck. La paix de Lunéville promit au duc la conservation de ce qu'il possédait à l'est du Rhin; et l'accord du 11 octobre 1801, entre la Russie et la France, lui assura une part de l'indemnité, pour ce que celle-ci gardait des possessions wurtembergeoises à l'ouest (Montbéliard, etc.). Enfin, le 25 février 1803, fut signé le recez de l'empire, par lequel il obtint, avec le titre d'électeur, les neuf villes impériales de Reutlingen, Weil, Rotweil, Esslingen, Giengen, Aalen, Hall, Gemünd, Heillbronn, la prévôté d'Ellwangen, les couvents de Zwiefalten, Rothmünster, Heiligenkreuzthal, Schœnbourg, Combourg et le village de Margarethausen. Ce dédommagement était un énorme accroissement: au lieu de quarante et quelques mille âmes qu'il avait perdues, le duc, ou, pour lui donner son nouveau titre, l'électeur en recevait cent dix mille, et ses possessions se trouvaient bien moins éparses que par le passé. C'était le prix de l'empressement que désormais il mettait à se proclamer l'ami de la France; c'était, de la part de la France, l'annonce de ce qu'elle pouvait faire pour ses partisans. Cette augmentation de territoire offrait encore au nouvel électeur un avantage inappréciable à ses yeux, celui de briser les entraves constitutionnelles qui, depuis le règne du prodigue Ulric, pesaient sur les ducs de Wurtemberg et les traînaient à la remorque des états. Frédéric, qui, comme Louis XI, voulait mettre la souveraineté hors de page, préluda au changement fondamental, pensée de toute sa vie, en réunissant toutes ses possesions nouvelles en une masse unique, qu'il nomma Nouveau-Wurtemberg, et qui, n'étant point incorporée au duché tel qu'il existait antérieurement, ne pouvait participer aux mêmes franchises et ne se liait par aucun antécédent fâcheux. On verra plus bas de quelle manière il s'y prit pour assimiler ensuite l'ancien État au nouveau et biffer le contrat social réel passé en 1514 entre son aïeul et ses sujets. De nouvelles accessions de territoire lui facilitèrent cette tâche; car l'Allemagne, une fois déjà pétrie par la main de la conquête, allait encore à deux ou trois reprises subir de profonds remaniements, à mesure que la guerre remettait en question ce qui avait été statué; et à tous ces bouleversements, sauf au dénoûment de 1814, Frédéric devait gagner, non sans sacrifices il est vrai. Dès le commencement de la troisième guerre entre la monarchie autrichienne et la France, le Wurtemberg se vit inondé

de troupes des deux puissances, et les Autrichiens poussèrent des partis jusqu'aux environs de Stuttgard, tandis que l'ouest du pays fut couvert de Français. Napoléon en personne était, le 2 octobre 1805, à Ludwigsbourg, où pour la première fois il vit l'électeur. Il sut l'apprécier et lui témoigna toujours depuis ce temps une considération flatteuse, surtout en ce qu'elle s'adressait à sa personne plutôt qu'au souverain, car, aux yeux de Napoléon, que pesait le Wurtemberg? Bientôt Frédéric renonça au système de neutralité que jusque-là il avait proclamé, peu sincèrement peut-être, et il joignit aux troupes françaises huit mille hommes, qui marchèrent aussitôt, et qui eurent une part active à la campagne d'Austerlitz. Les récompenses ne se firent point attendre : la paix de Presbourg lui conféra cinq villes danubiennes, jadis à l'Autriche, la portion du Brisgau qui faisait enclave au milieu des possessions wurtembergeoises, le comté d'Hohenberg, l'avouerie de Nellembourg et celle d'Altdorf, enfin les villes de Villingen et de Breulingen. Un peu plus tard ce lot se grossit du comté de Bondorf, que possédait l'ordre de St-Jean, et toutes les autres propriétés que l'ordre avait à l'intérieur du périmètre wurtembergeois furent assujetties à sa domination. Une autre clause de la nouvelle paix substitua au titre de duc celui de roi et lui reconnut la plénitude de la souveraineté. Mais déjà, quinze jours avant la signature de ce traité, Napoléon avait, de sa pleine autorité, par la convention de Brünn du 12 décembre, élevé les électorats de Wurtemberg et de Bavière au rang de royaume et donné à ces majestés nouvelles le droit de régner despotiquement sur toute classe de personnes possessionnées dans leurs souverainetés anciennes ou nouvelles; et le 19 décembre, par un ordre daté de Schœnbrunn, il commanda à diverses divisions françaises semées dans ces États de maintenir les deux rois et le grand-duc de Bade dans cette autorité absolue *qu'ils tenaient de lui seul.* Frédéric prit solennellement son nouveau titre le 1er janvier 1806, et dès ce moment laissa encore plus nettement apercevoir qu'il comptait sur les droits que lui conférait le vainqueur de l'Autriche, en nivelant impitoyablement toutes les grandeurs féodales et même tous les pouvoirs constitutionnels, qu'il enveloppait dans le même mépris. Il ne faut pas demander s'il fut des premiers à signer la confédération du Rhin. Cette organisation nouvelle, qui consommait la ruine du vieil édifice germanique, avait été fabriquée de concert avec les trois puissances de l'Allemagne sud-ouest. Divers acquêts et revirements s'opérèrent encore à cette occasion. En échange du comté de Bondorf et de quelques villes cédées au grand-duché de Bade, Frédéric obtint Biberach avec son district. La Bavière lui donna la seigneurie de Wiesensteig, qui deux fois dans les siècles précédents avait été à la maison de Wurtemberg. Quantité de dynastes, privés de l'immédiateté, devinrent, eux et leurs possessions, ses sujets. Tels furent les princes et comtes Truchsess de Waldbourg, les comtes de Bendt, de Guttenzell, d'Egloff, les princes de Hohenlohe, les princes de la Tour-et-Taxis, pour la presque totalité de leurs possessions, les seigneurs de Furstenberg, pour Gundelfingen et Neufra, et d'autres encore. Ces acquisitions donnèrent lieu pendant les années suivantes à quelques différends entre les trois cours de Carlsruhe, de Stuttgart et de Munich. Survint alors la guerre avec la Prusse. Le contingent du Wurtemberg avait été fixé à douze mille hommes. Napoléon ne manqua pas de les requérir et les mit sous le commandement de son frère Jérôme : guidés par ce jeune général, ils déployèrent de l'intrépidité à la prise de Glogau et de Breslau, dans les engagements avec le prince d'Anhalt-Pletz et à l'action par laquelle fut emporté le camp de Glatz. Napoléon, après cela, voulant marier Jérôme, laissa tomber son choix sur une fille que Frédéric avait de son premier lit. Plus inflexible que son père, celle-ci ne voulait pas de cet époux ; et il fallut que Frédéric usât de toute son autorité et enfin se déclarât dans l'impuissance d'aller contre la volonté de l'empereur pour qu'elle donnât le consentement qu'on exigeait d'elle. La célébration de son mariage ne changea rien à son antipathie pour ce qu'elle regardait comme une mésalliance. Mais on sait aussi avec combien de grandeur d'âme, en 1814, elle refusa de laisser dissoudre cette union contractée en dépit d'elle. A cette époque Frédéric croyait à la solidité de la dynastie Bonaparte, et indubitablement il souhaitait qu'elle se maintînt, tout en redoutant cette immense prépondérance que chaque jour accroissait. En 1808 il vint grossir la cour impériale, et il évita de donner un contingent pour la guerre d'Espagne en annonçant à Napoléon (il n'était pas seul du reste à faire ces révélations) que l'Autriche préparait en silence une quatrième guerre. Le résultat de ces avis fut que les Bavarois, les Wurtembergeois et les Saxons restèrent comme avant-garde napoléonienne dans leur pays. L'année suivante l'orage éclata; le contingent wurtembergeois, sous les ordres de Vandamme, se fit remarquer par sa bonne tenue et sa bravoure. Pendant ce temps, le roi lui-même se préparait à faire aussi sa campagne. Presque tous les peuples, que les souverains de l'Allemagne s'étaient distribués comme des troupeaux, étaient très-mal disposés à l'égard de leurs nouveaux maîtres et ne demandaient qu'à se soulever. Déjà le roi avait eu à comprimer une insurrection des habitants de Mergentheim. A l'exemple des Tyroliens, les habitants du Vorarlberg s'insurgèrent et marchèrent sur la haute Souabe wurtembergeoise, et celle-ci semblait ne pas répugner à faire cause commune avec eux. Frédéric se mit en hâte à la tête de sa garde, des vétérans et de tout ce qui était resté de troupes en Wurtemberg, et sa présence en haute Souabe suffit pour empêcher la défection. La nouvelle de

la bataille de Wagram et de l'armistice de Znaïm fut plus décisive encore ; toutes les armes tombèrent des mains des insurgés, et le roi n'eut plus qu'à punir. Il y mit une sévérité d'autant plus grande que ce n'était pas la première révolte et qu'il en entrevoyait de nouvelles dans l'avenir. Il se rendit ensuite à Paris, où, comme presque tous les princes de la confédération, il avait été mandé pour assister au mariage de Napoléon avec Marie-Louise ; et, tout en donnant ainsi la preuve de sa déférence pour de toutes-puissantes volontés, il laissa percer son humeur indépendante et fière, du moins en fait de petites choses, puisque c'étaient les seules que permît Napoléon. Dans le chœur de Notre-Dame avait été dressée une barrière, laquelle ne devait s'ouvrir que pour le couple impérial : les autres têtes couronnées avaient à passer à droite ou à gauche. Un estafier en fit l'observation au roi Frédéric : « Moi, dit le mo-« narque wurtembergeois, je passe partout ; » et quoique d'une corpulence démesurée, il enjamba fort dextrement la barrière et gagna sa place par cette route prohibée. Bonaparte, à qui ce trait fut raconté, lui dit le soir au cercle : « Il est fort heu-« reux que Votre Majesté n'ait pas deux cent mille « hommes ; il paraît que je la trouverais souvent « sur mon chemin. » Il y avait dans ce mot de l'estime encore plus que de l'amertume ; et la preuve, c'est que Frédéric eut encore cette fois à se féliciter d'une augmentation de territoire. Il reçut pour son lot la majeure partie de la grande maîtrise de Mergentheim et diverses parcelles détachées de la Bavière, qui elle-même recevait un accroissement aux dépens de la monarchie autrichienne. Ce furent, entre autres districts, ceux de Buchhorn, Wangen, Ravensbourg, Leutkirch, auxquels il joignit encore la ville d'Ulm et la souveraineté sur les domaines de Hohenlohe-Kirchberg et d'autres maisons. En revanche, il dut céder au grand-duché de Bade plusieurs de ses anciennes acquisitions. Mais enfin, balance faite, il gagna encore cent dix mille âmes. Tout cela, sans doute, ne composait pas encore une monarchie bien vaste, et en France, où toujours l'on a aimé le mot plaisant, on disait que le Wurtemberg et son roi étaient une antithèse ; car, de tous les rois, le plus gros gouvernait de tous les royaumes le plus mince. Non content d'avoir donné à Napoléon, pour l'expédition de Russie, un contingent de quinze mille hommes, c'est-à-dire plus qu'il ne devait en sa qualité de membre de la confédération du Rhin, Frédéric se serra près de l'empereur lors du désastre de Moscou, soit qu'il crût encore à son étoile, soit qu'il ne voulût pas prématurément abandonner un bienfaiteur. Ses troupes se battirent encore pour Napoléon à Bautzen, à Lutzelbourg ; et si à Leipsick deux de ses régiments de cavalerie passèrent à l'ennemi, il punit très-sévèrement cette défection. Enfin, pourtant, il fallut reconnaître que la victoire se prononçait pour la coalition, et dès lors il sut faire ses arrangements avec elle. Soit aveuglement sur sa position, soit croyance en cet adage, qu'il faut demander plus pour obtenir moins, il sembla d'abord vouloir se faire acheter son accession par la promesse d'un nouvel accroissement ; prétention burlesque et qui, comme on le pense, fut péremptoirement repoussée. On voulut bien, grâce sans doute à l'empereur Alexandre, lui garantir l'intégralité de ses possessions, par la convention de Fulda du 6 novembre 1813. Son ministre, le comte de Zeppelin, auquel il avait recommandé de ne point traiter sans quelque nouvel avantage territorial, fut réprimandé à son retour pour avoir signé cet acte. Toutefois Frédéric finit par faire comme lui, donna sa ratification et se transporta au quartier général des alliés, à Francfort-sur-le-Mein. La conduite des Wurtembergeois, que commandait le prince royal son fils, pendant la campagne de France, fut très-brillante et rendit des services essentiels à la coalition, principalement à Brienne, à Montereau, à Bar-sur-Aube. Le plein succès de cette avant-dernière lutte européenne le satisfit-il complétement, et n'eut-il jamais de regrets pour Napoléon, qui permettait si franchement le despotisme aux souverains subalternes dont il s'environnait? On va en juger. Imbu des idées françaises modernes, élevé à l'école du grand Frédéric, militaire enfin, un prince aussi spirituel que Frédéric ne pouvait trouver le sens commun au labyrinthe d'inégalités et de priviléges de tout genre qui à chaque instant embarrassaient le pouvoir d'un bout à l'autre de l'Allemagne. Les villes libres, la noblesse immédiate, ces décombres du moyen âge, étaient pour lui en même temps des absurdités, des ennemis à réduire ; et nulle part, on le sait, ces décombres ne chargeaient le sol plus qu'en Souabe. Lors donc que la France, résumée par Napoléon, eut commencé à souffler sur ce chaos, dont jamais la formaliste et raisonnante Allemagne ne se fût débarrassée à elle seule, Frédéric dut sympathiser avec ce régime nouveau, qui favorisait son idée et sa passion, l'ordre et le despotisme. Au dehors, sans doute, il n'était pas maître : un plus puissant que lui réglait sa politique ; mais c'est le sort inévitable de toute petite puissance, jusqu'à ce qu'elle se soit faite grande à son tour. On a vu quel art il mit à faire d'abord deux catégories de ses États, l'ancien Wurtemberg, le nouveau Wurtemberg. Ce dernier État était régi par un gouvernement à part, libre de toutes les entraves qui lui liaient les mains dans l'administration du premier. Et comme chaque accroissement ajoutait à l'importance du dernier, insensiblement le premier devait s'effacer et s'absorber dans l'autre. Aussi fit-il, dès le 30 décembre 1805, sous l'influence de la victoire d'Austerlitz et du décret de Napoléon qui lui conférait souveraineté plénière, casser les états de Wurtemberg. Une loi sage, quoique un peu tyrannique, enjoignit aux princes et comtes médiatisés, si mieux ils n'aimaient perdre un quart de leurs re-

venus, de passer annuellement au moins trois mois à Stuttgart. La tolérance religieuse fut proclamée pour tout le royaume. Les diverses branches de l'administration, la justice et les finances surtout, furent remaniées profondement : l'instruction publique et l'ordre religieux subirent moins d'altération, à ceci près pourtant que nulle corporation ne leva d'impôts pour elle à quelque titre que ce fût, et que des chambres particulières, dépendant directement de l'État, versèrent tous les revenus dans une caisse unique. Le roi nommait à toutes les places, minimes même. Beaucoup de lois ou ordonnances nouvelles modifièrent les dispositions du vieux droit wurtembergeois, qui continuait à régir le pays. Mais il eût fallu donner du bien-être à toutes ces masses qui comprennent si tardivement les mesures bienfaitrices, du bien-être aux anciens sujets spoliés de leurs franchises, du bien-être aux sujets conquis, afin de se faire pardonner la conquête ; c'est ce qu'on ne fit point. Les impôts restèrent énormes, et la manière de les lever fut plus oppressive que par le passé. Tous les habitants furent désarmés, les anciens comme mécontents incorrigibles, les nouveaux comme désaffectionnés. Plus vif que profond, Frédéric improvisait trop lestement des lois, et outre que ses dispositions n'étaient pas toujours la sagesse et la justice mêmes, elles se contredisaient le plus souvent : de sorte que, l'esprit avide d'ordre et de simplicité, il n'arrivait qu'à compliquer le dédale de la législation et que les pauvres Wurtembergeois ne savaient plus où donner de la tête, car tout était devenu matière à litige. Bonaparte tombé, tout fut quelque temps remis en question en Allemagne ; et il n'est pas de non-sens qui n'ait été plus ou moins nettement articulé pendant la tenue du congrès de Vienne. Frédéric était présent à cette mémorable assemblée. On y parla de la restauration du saint-empire ! Ce point écarté, on y parla de donner à la noblesse immédiate une position et des droits. C'est-à-dire que les deux grandes puissances allemandes, de longue main à peu près maîtresses chez elles, étaient bien aises que les petits souverains ne marchassent que tenus en lisière. Frédéric n'eut pas la patience d'entendre jusqu'au bout ce verbiage résurrectionnel, et il partit de Vienne en fureur, recommandant sur toutes choses à son ministre de n'acquiescer à nulle clause qui tendît à restreindre la prérogative des souverains dans l'intérieur de leurs États, et annonçant qu'il allait octroyer à ses sujets, en remplacement de la vieille constitution, désormais inapplicable et usée, qu'ils avaient eue, une constitution en harmonie avec l'état actuel. Effectivement il y travailla sur-le-champ, et il convoqua pour le 15 février 1815 les états composés de représentants du pays élus suivant un nouveau mode, des princes et comtes qui jadis avaient l'immédiateté, du chancelier de l'université de Tubingue, du plus ancien prélat luthérien, de l'évêque catholique et d'un second prêtre catholique. Cette assemblée fut loin d'être favorable aux vues du roi. Ses membres eurent connaissance de la constitution avant qu'elle leur fût présentée et prirent instantanément la résolution de la repousser. Tel était l'esprit irascible et impérieux du roi, que personne n'avait osé l'informer de cette résolution, en quelque sorte publique, et que le matin même du 15 février il se figurait encore que cette journée serait la plus glorieuse de sa vie. Elle en fut peut-être la plus amère, tant il y eut d'accord et d'enthousiasme dans la désapprobation, d'amertume et d'âpreté dans les réclamations. A partir de ce jour il y eut guerre ouverte entre les états et le roi ; toutes les classes furent contre lui, et c'est en vain qu'il voulut former au sein de sa chambre un parti royaliste : on redemandait la constitution abolie, on voulait qu'elle devînt commune à tout le royaume, on blâmait l'administration, la dépense, la recette, on s'apitoyait sur l'état déplorable du Wurtemberg, on traçait, et la matière ne prêtait que trop, un tableau effrayant des extravagances et des vices du roi. Finalement, après avoir longtemps flotté, Frédéric cassa encore les états, mais pour les convoquer derechef au mois d'octobre. Il venait alors de signer contre son gré l'acte de la confédération germanique (1er septembre 1815), et prenant un milieu entre son projet primitif et les demandes de ses sujets, il offrit à la nouvelle assemblée, non pas une consitution, mais quatorze points fondamentaux d'après lesquels il travaillerait de concert avec eux à la future constitution. Bien que ces points fussent loin de les satisfaire, les états les approuvèrent et firent bien. Cette fois le roi était plus sage qu'eux, et l'Allemagne instruite conçut d'heureux augures du projet. Immédiatement les commissaires de la chambre et ceux du roi se mirent à l'œuvre. Mais c'est au successeur de Frédéric que le sort réservait la gloire de voir son nom attaché à la rédaction d'une loi constitutionnelle fondamentale. Frédéric mourut presque subitement le 30 octobre 1816. C'était un prince remarquable par une partie des qualités qui font les grands rois, la pénétration, la variété des connaissances, l'aptitude au travail, l'esprit militaire, la fermeté, la magnificence ; mais cette magnificence allait jusqu'à la folie, vu l'exiguïté du budget. Ses chasses superbes étaient à la fois de la démence et de l'oppression. Son goût pour les beaux-arts ne se manifesta que par quelques caprices sans portée et sans grand avenir ; sa justice fut souvent à la turque et en mainte occasion sa fermeté dégénéra en taquinerie. Il était bel homme au temps de sa jeunesse, mais son obésité devint de bonne heure proverbiale : on le surnommait *l'Éléphant*. Il y a quelques années, on voyait encore à l'hôtel de ville de Paris la vaste échancrure pratiquée à une des tables pour y loger le gros ventre de Sa Majesté de Wurtemberg, lors du banquet donné en honneur du mariage de Marie-Louise. Il avait été marié deux

fois ; la deuxième, ainsi qu'on l'a vu, à une princesse anglaise ; la première (23 octobre 1780), à Auguste-Caroline de Brunswick-Wolfenbüttel, qu'il perdit en 1787. C'est de celle-ci qu'il eut, outre un prince et deux princesses, le prince royal qui lui succéda sous le nom de Guillaume Ier. M—D j. et P—OT.

FRÉDÉRIC. *Voyez* BADE, BAVIÈRE, BRANDEBOURG, BRUNSWICK, GONZAGUE, HESSE, MECKLENBOURG, SAXE, SOUABE, WURTEMBERG.

FRÉDÉRIC (Le colonel) était fils du fameux roi de Corse Théodore et d'une Irlandaise de la noble famille de Lucan, et naquit, à ce qu'il paraît, en Espagne, où sa mère était alors attachée à la maison de la reine. Il suivit son père, dont il partagea la mauvaise fortune. Après avoir passé quelque temps dans le service militaire, il vint en Angleterre en 1754, et tomba dans une détresse telle qu'il fut obligé pour subsister de donner des leçons d'italien. En 1768, il publia des *Mémoires pour servir à l'histoire de Corse*, 1 vol. in-8° en français, traduits et publiés la même année en anglais, 1 vol. in-12. Ces Mémoires, qui offrent de l'intérêt et sont écrits avec naturel, s'étendent depuis l'origine connue de l'île de Corse jusqu'en 1755, année de la mort de Théodore, dont l'ouvrage est en partie un panégyrique. Frédéric, ayant repris du service en Allemagne, reçut du duc de Wurtemberg le brevet de colonel et la croix de mérite, et revint ensuite en Angleterre en qualité d'agent de ce prince. En 1791, il alla à Anvers pour négocier un emprunt en faveur de quelques membres de la famille royale : mais le secret de cette démarche ayant transpiré avant qu'elle eût un résultat, le roi refusa d'y accéder et fit même adresser des reproches à l'envoyé. Le colonel Frédéric, retombé dans l'indigence, se tua d'un coup de pistolet sous le portique de l'abbaye de Westminster le 1er février 1797. Le jury du *coroner* préjugea qu'il ne s'était porté à cette extrémité que dans un égarement de raison et rendit en conséquence à cette occasion un *verdict* de démence (*lunacy*). Une petite-fille du colonel Frédéric, Émilie Clark, a publié en anglais un roman intitulé : *Ermina Montrose, ou la Chaumière du vallon*, Londres, 1800, 3 vol. in-12. X—S.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE Ier et II, rois de Pologne. *Voyez* AUGUSTE.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE III ou Ier, d'abord électeur, ensuite roi de Saxe, était le fils aîné du prince électoral de Saxe, Frédéric-Chrétien, marié à la princesse de Bavière Marie-Antonie, fille de l'empereur Charles III. Il naquit le 25 décembre 1750 à Dresde. L'excessive délicatesse de sa santé fit que primitivement on s'occupa moins du développement de son intelligence que de celui de ses forces physiques. Mais lorsque les exercices corporels eurent modifié avantageusement sa complexion, on s'occupa de regagner le temps perdu pour l'instruction, et les hommes habiles dont on l'environna y parvinrent aisément. Burgsdorf et Gutschmid, que depuis il fit ses ministres, étaient de ce nombre. S'ils ne firent pas de leur élève un monarque transcendant, du moins le virent-ils sortir de leurs mains parfaitement instruit de tout ce qu'un prince doit savoir, très-apte aux travaux politiques et surtout pénétré profondément de l'obligation qu'un souverain a d'être juste et d'augmenter sans cesse la somme de bonheur de ceux qu'il gouverne. Il n'allait encore avoir que treize ans, lorsque l'apoplexie qui foudroya son aïeul, Frédéric-Auguste II (5 octobre 1763), et la mort prématurée de son père, après un règne de dix semaines (17 décembre 1763), l'investirent du titre électoral. L'aîné de ses oncles, le prince Xavier, prit aussitôt les rênes du gouvernement et, il faut le dire, gouverna fort mal les Saxons, auxquels il eût fallu une administration sage pour cicatriser les plaies de la guerre de sept ans. Enfin, le 15 septembre 1768, le jeune électeur se mit lui-même à la tête des affaires, et grâce à son esprit d'ordre et d'économie, grâce à sa probité, grâce aussi à son ministre Gutschmid, dont l'habileté secondait ses louables intentions, il changea bientôt la face du pays. Une de ses premières mesures fut l'abolition des hautes taxes imposées aux marchandises étrangères; et cette règle, qu'il se fit et qu'il observa toujours autant que possible, de n'intervenir ni dans l'importation ni dans l'exportation, devint pour la Saxe, et même pour toute l'Allemagne, le principe d'un développement commercial bien plus intense que par le passé. C'est à cette sage précaution surtout que Leipsick doit sa rapide prospérité. Il augmenta aussi la richesse nationale en améliorant la qualité des laines saxonnes par l'introduction des béliers espagnols. Il rendit navigable au moyen d'écluses l'Unstrutt, depuis Artern jusqu'à son embouchure dans la Saale, et celle-ci jusqu'à Weissenfelds : cette opération coûta cinq cent et quelques mille reichsthalers. Quelques mois de règne avaient suffi pour que le papier-monnaie, naguère en discrédit, s'élevât au delà même de sa valeur nominale : ce phénomène, qui eût semblé un miracle aux gouvernements précédents, était le prélude d'un état florissant des finances. L'électeur, bien convaincu de la nécessité d'avoir toujours des ressources disponibles pour opérer le bien, pour parer au mal, ne cessa pendant vingt ans de chercher les moyens de donner à cette partie de l'administration le plus d'ordre et de simplicité possible. Une commission fut instituée sous la direction du ministre de Wurmb pour aviser à diminuer les impôts et à en rendre moins dispendieux le recouvrement. Conformément à ses propositions, il créa en 1773 la caisse générale dans laquelle vinrent s'absorber en 1778 le collége général des accises, et en 1782 la chambre et le département des mines : ainsi naquit le collége intime des finances, centre unique où, comme autant de rayons, aboutirent les branches diverses des recettes et des dépenses publiques. Frédéric-Auguste

porta aussi ses regards sur la justice. L'ancien code criminel saxon, fameux par son excessive rigueur, subit des modifications nécessitées par l'adoucissement des mœurs et plus en harmonie avec les idées modernes. La torture fut abolie le 2 décembre 1770. Tout préoccupé de ces soins pacifiques, l'électeur avait peut-être un peu négligé le militaire : loin d'augmenter l'armée, ainsi que l'avaient voulu ses prédécesseurs, il la diminua. Nul doute pourtant que, dans l'état actuel des choses, la Saxe ne dût se tenir prête à présenter un médiateur ou un auxiliaire respectable dans les conflits entre la monarchie autrichienne et la Prusse. Quelquefois même, dans ses intérêts, soit pécuniaires, soit moraux, Frédéric-Auguste put sentir que quelques mille hommes de plus peuvent ne point être inutiles pour faire respecter des droits réels. Ainsi le comte de Schœnburg-Glauchau affectait l'immédiateté pour ses possessions naguère vassales du roi de Bohême, et traitait de nuls les deux recez de 1740, sous prétexte que ni l'empereur et l'empire, ni le roi de Bohême, seigneurs directs, n'avaient ratifié ces conventions. La cour féodale de Prague appuya ce système, et le comte, fort de cette approbation, obtint du conseil aulique un mandat favorable. Alors la cour électorale, qui jusqu'à cet instant avait usé de ménagements, ordonna contre le vassal récalcitrant l'exécution militaire. Mais le comte, au lieu de se tenir pour battu, courut à Vienne, embrassa le catholicisme, reçut le titre de conseiller intime et revint dans ses domaines accompagné d'une commission impériale qui, sous la protection d'un bataillon d'infanterie autrichienne, s'établit à Glauchau et annula le traité de 1740 (1777). Frédéric-Auguste dut donner à ses troupes l'ordre de se retirer : il ne pouvait se mettre en révolte contre l'autorité de l'empereur. Mais, indubitablement, s'il eût été connu comme belliqueux, si ses troupes, plus nombreuses, plus alertes, eussent arrêté le comte rebelle, ce dernier n'eût pas jeté si commodément l'empereur dans son parti. Ce dénoûment, au reste, n'était que provisoire. Bientôt la ligne ludovicienne de la maison de Bavière s'éteignit : sœur de Maximilien-Joseph, l'électrice douairière réclama la totalité de la succession allodiale à laquelle on donnait en Saxe beaucoup d'extension, car on la faisait monter à quarante-sept millions de florins. Marie-Antonie céda toutes ses prétentions à son fils, mieux qu'elle en état de les soutenir, et se contenta d'une augmentation de pension. Mais autre chose était de se faire céder les biens par l'héritier, autre chose était de s'en mettre en possession. Déjà l'électeur palatin avait jeté son dévolu sur le tout; et d'autre part Marie-Thérèse prétendait, en vertu de son droit de regrédience, primer sur Marie-Antonie. Singulière inadvertance de la chancellerie autrichienne, puisque c'est à la plus proche parenté du dernier possesseur que les lois reconnaissent le droit de regrédience. Dans l'impossibilité de résister à sa trop puissante rivale, Frédéric-Auguste appela le roi de Prusse à son secours; et alors éclata ce qu'on appelle la guerre de succession de Bavière. On sait que cette guerre ne fut pas longue. Tandis que le grand Frédéric entrait en Bohême par le comté de Glatz, son frère, le prince Henri, se portait en Saxe, pour mettre ce pays à l'abri d'une invasion, et grossissait son armée par l'adjonction de vingt-deux mille Saxons. Grâce à la circonspection de Laudon, retranché derrière l'Iser dans une position formidable, la campagne se passa en manœuvres insignifiantes et en négociations. Le prince Henri rentra en Saxe le 2 octobre, et quelque temps après s'ouvrirent les conférences que termina la paix de Teschen. L'électeur de Saxe obtint, pour toutes ses prétentions à la charge de la Bavière, la somme de six millions de florins, payables en douze ans; de plus l'impératrice-reine fit cession à l'électeur palatin du domaine direct de la couronne de Bohême sur les seigneuries de Glauchau, Waldenbourg, Lichtenstein, pour qu'il les transférât à Frédéric-Auguste : cette double mutation mit fin aux débats avec la maison de Schœnbourg-Glauchau. Si l'on en excepte cette ombre de guerre, la Saxe jouit d'un calme profond dans toute cette première période du règne de Frédéric-Auguste, qui précède l'explosion de la révolution française. La cour de Dresde devint le théâtre de quelques intrigues dont le but était de donner des favoris à l'électeur. La seule qui fût un peu sérieuse était dirigée en secret par l'électrice mère qui cachait mal son mécontentement de n'exercer aucune influence. Un colonel, du nom d'Agdolo, était l'agent de ce complot contre la personne de l'électeur : heureusement la cour de Berlin pénétra le secret de l'affaire et avertit Frédéric-Auguste assez à temps pour qu'il déjouât la tentative par l'incarcération du colonel (1776). Ce bon office ne pouvait que resserrer les liens entre la Prusse et la Saxe, liens dont la guerre de sept ans avait prouvé l'utilité pour la dernière. L'extinction de la maison de Mansfeld, en 1780, donna aux deux princes le comté de ce nom à partager : les deux cinquièmes seulement de ces possessions revinrent au roi de Prusse; à Frédéric-Auguste échurent les trois cinquièmes restants, Eisleben, Arnstein, Artern, etc., qui depuis 1570 étaient sous le séquestre électoral. En 1785, l'électeur conclut à Berlin avec Frédéric II, comme électeur de Brandebourg, et avec l'électeur de Hanovre, la fameuse confédération des princes (*Furstenbund*), dont le but était de s'opposer aux empiétements de la maison d'Autriche. Nul doute que, par cette coopération au système prussien, Frédéric-Auguste n'eût surtout en vue de se ménager un protecteur pour atteindre à la couronne de Pologne, et nul doute aussi que cet appui n'ait formellement été promis par la Prusse, et plus tard même par l'Autriche (à Pilnitz en 1791). Les deux monarques alors, s'ils eussent été sincères,

auraient été bien inspirés pour eux-mêmes; mais au fond des arrière-pensées ambitieuses les travaillaient tous deux : tous deux se proposaient encore d'arracher quelques lambeaux à la Pologne. Ni l'un ni l'autre ne voulait pleinement une Pologne forte par son territoire, ses armées, sa constitution : c'est-à-dire que ni l'un ni l'autre n'avait de système; la Russie au contraire en avait un, la destruction de la Pologne. Quant à Frédéric-Auguste, trop faible de puissance et de génie pour jouer les grands coups, il n'osait, il ne savait se passer de protecteurs; il s'effrayait des sacrifices que coûterait à la Saxe l'honneur de donner un troisième souverain à la Pologne; il avait raison : avec son caractère et ses facultés, la tâche était au-dessus de ses forces. Et pourtant s'il eût été politique un peu hardi, militaire aimant un peu le jeu des batailles, la tâche était facile. Instruits enfin par tant de malheurs, les Polonais se montraient sages et modérés en cet instant; et si l'on songe à cette bravoure, à cet enthousiasme que bientôt ils développèrent, si l'on pense aux indécisions des deux cabinets occidentaux, on ne doutera pas que la régénération polonaise ne se fût accomplie sans efforts désespérés. Mais ces qualités, premiers éléments du grand homme, manquaient à Frédéric-Auguste, l'homme le plus honnête de son électorat et de toute l'Allemagne. Cette incapacité d'un rôle qui consistait en quelque sorte à se sacrer roi soi-même ne l'empêcha pas de faire agir la diplomatie et l'intrigue pour obtenir l'expectative de la couronne après la mort de Stanislas-Auguste. Il l'obtint en effet, et non-seulement c'était la couronne pour lui, c'était aussi la couronne pour sa maison : sa fille devait régner après lui et fonder une dynastie dans cette Pologne enfin revenue de la monarchie élective. Mais lorsque le prince Czartoryski vint ostensiblement, au nom de la diète et du roi, faire l'offrande de cette brillante expectative, Frédéric ne répondit que d'une manière évasive : il déclara qu'avant de prendre une détermination il avait besoin de voir régler différentes conditions relatives aux *pacta conventa;* il parla de la nécessité de bien connaître où la république en était avec les cours de St-Pétersbourg, de Vienne et de Berlin (1791). C'était, en d'autres termes, avouer que, trop faible pour lutter avec des puissances de cette force, il ne voulait régner qu'avec l'assentiment de toutes les trois, ou bien qu'il voulait au moins être soutenu vigoureusement par une d'elles. En vain la même démarche fut tentée à diverses reprises auprès de l'électeur; jamais on ne put le faire sortir de ces réponses équivoques. C'était évidemment par les conseils de l'Autriche et de la Prusse qu'il se renfermait dans ce système de temporisation, le seul qui pût, disaient ces puissances, ne pas rendre la Russie éternellement hostile au choix que venait de faire la Pologne, le seul à l'aide duquel Léopold pût un jour rendre l'impératrice favorable à l'électeur. Ainsi du moins parlait le monarque autrichien à ces fameuses conférences de Pilnitz, où tour à tour s'agitèrent les deux grandes questions européennes, la Pologne et la France, et où se trouvèrent les princes français émigrés. Bien qu'il ne se fît point d'illusion sur les plans d'agression alors débattus contre les révolutionnaires, Frédéric-Auguste accueillit gracieusement son cousin, le comte d'Artois : il lui donna même de l'argent; mais sans adhérer pour sa part à ce qu'on appela depuis en France la *conspiration de Pilnitz.* C'est ce que l'on vit surtout lorsque les dispositions hostiles firent place à la déclaration de guerre. Le général prussien Bischoffswerder était venu lui demander, de la part de Frédéric-Guillaume, son accession à la prochaine levée de boucliers : il refusa et déclara qu'il ne fournirait de troupes que comme prince d'empire à une guerre étrangère aux intérêts de la Saxe. Ainsi Frédéric-Auguste ne joignit aucune partie de ses troupes à l'armée prussienne qui pénétra en France en 1792; mais lorsque l'armée française, après avoir envahi les Pays-Bas, se répandit dans les provinces du Rhin, il dut faire marcher son contingent, et il coopéra pendant trois ans aux opérations militaires. Ses troupes se firent surtout remarquer à la reprise de Mayence, en juillet 1793, et à Kaiserslautern, à la fin de la même année. La paix de Bâle, en 1795, attiédit ses efforts, ainsi que ceux de tous les petits États d'empire, bon gré, mal gré forcés de graviter autour des deux puissances supérieures, et quand Jourdan, en 1796, pénétra dans la Franconie, l'électeur de Saxe signa bien vite un armistice et se contenta d'entretenir sur les frontières méridionales de ses États un cordon qui fît respecter sa neutralité. L'année suivante fut annoncé le congrès de Rastadt : Frédéric-Auguste fut un des membres de la députation d'empire chargée de mettre en harmonie l'intégrité, la sûreté de l'Allemagne avec les clauses, tant patentes que secrètes, des traités de Bâle et de Campo-Formio. On sait jusqu'à quel point cette harmonie était possible, et combien de difficultés, de lenteurs embarrassèrent la marche des négociateurs. Frédéric-Auguste fut pour beaucoup dans ces lenteurs : il résistait de toutes ses forces à la mutilation de l'empire. C'était le fait d'un homme loyal et probe, qui ne donnait pas ce qu'il était chargé de défendre. Mais à quoi pouvait servir la résistance? Ou l'empire céderait, trahi, livré qu'il était par l'empereur; ou la guerre, une guerre déplorable, dont tôt ou tard l'Allemagne payerait les frais, se rallumerait. C'est ce qui ne manqua pas d'arriver. Heureusement pour Frédéric-Auguste, il put demeurer étranger à cette prompte recrudescence de la guerre, et il ne reparut sur la scène de la politique générale qu'en 1802 et 1803, lorsqu'il fut nommé un des huit membres du haut comité chargé de régler les indemnités. Sa conduite dans cette occasion lui valut l'estime de tous les intéressés au partage, et ceux même que

Library, Univ. of
North Carolina

contrariaient son inflexible amour du juste et son respect pour les droits acquis ne purent lui refuser des louanges. Bonaparte lui-même conçut presque de la vénération pour son caractère et lui pardonna de s'être mis au nombre de ses ennemis. En 1805, il ne prit, il est vrai, aucune part à la guerre de l'Autriche contre la France, et il se contenta de couvrir ses frontières du sud par un corps de quinze mille hommes. Mais l'année suivante, lorsque le vainqueur d'Austerlitz eut déclaré le saint-empire germanique dissous, et formé la confédération du Rhin, l'électeur se jeta du côté de la Prusse, envoya vingt-deux mille hommes joindre les Prussiens en Thuringe, et permit à son allié le passage par ses États. Le reploiement du corps du prince de Hohenlohe sur l'armée principale ouvrit les plaines de la Saxe aux Français (8 octobre 1806). Les journées d'Auerstædt et d'Iéna rompirent les forces alliées, et partout les Saxons firent ce que faisaient les Prussiens, ils se rendirent. Napoléon, avant de passer outre, se hâta de détacher l'électeur de l'alliance prussienne, et de préparer son incorporation à la confédération du Rhin. Il fit jurer aux prisonniers saxons de ne plus servir contre lui et les renvoya libres, mais démontés et désarmés; il fit dire à l'électeur, qui se disposait à prendre la route de Prague, qu'il pouvait rester en Saxe, et que ce n'était pas à lui qu'il faisait la guerre (*voy.* Funck); puis il signa la convention de Dresde qui reconnaissait la neutralité de la Saxe, mais à condition que la Saxe subirait l'occupation, les réquisitions et l'indemnité de la guerre : tous objets d'autant plus indispensables, que Napoléon, suivant sa coutume de faire la guerre aux dépens des vaincus, était parti sans argent et sans magasins. Les réquisitions furent accablantes; la contribution de vingt-cinq millions de francs, payables dans l'année. Frédéric-Auguste adoucit de son mieux l'amertume de ces sacrifices en en assumant sur lui la plus grande partie : il fit charger ses domaines des plus fortes fournitures à livrer aux vainqueurs; il avança aux villes, aux corps, des sommes importantes sur sa caisse particulière. Enfin il se rendit à Berlin (27 octobre) pour conclure définitivement la paix avec l'empereur des Français; et comme déjà celui-ci était parti pour Posen, il lui dépêcha son ministre le comte de Bose; et, faute de mieux, il s'assura l'appui de Berthier et de M. de Talleyrand, qui étaient restés dans cette capitale. Le 11 décembre suivant la paix fut signée. Par ce traité de Posen, Frédéric-Auguste garda ses États en entier, à cela près qu'il abandonna au royaume de Westphalie partie du comté de Mansfeld, le comté de Berby, le bailliage de Gommern, et qu'il acquit en échange le comté de Cotbus. D'un autre côté il reçut le titre de roi de Saxe au lieu de celui d'électeur, qui n'avait plus de sens depuis qu'il n'y avait plus d'élu; enfin il accéda à la confédération du Rhin et par conséquent fit alliance offensive et défensive avec la France impériale. Il va sans dire que nominalement il reçut la plénitude de la souveraineté autant que souveraineté il y avait sous la main d'un protecteur tel que Napoléon. Probablement aussi dès cette époque il était question de lui donner la part de Pologne échue à la Prusse lors des démembrements de cette contrée. Mais avant de réaliser cette combinaison, il fallait la campagne de 1807. Les troupes saxonnes y parurent comme alliées de Napoléon : six mille hommes, sous le commandement du général de Solenz, allèrent prendre part au siége de Dantzig et bientôt (13 juin) à cette rude bataille de Friedland, dont la conséquence fut la paix de Tilsitt (9 juillet). Une des stipulations de cette paix, qui faisait de l'Europe continentale deux parts, une pour Alexandre, une pour Napoléon, fut l'érection du grand-duché de Varsovie en faveur du roi de Saxe. Ce choix n'était redoutable ni pour les Polonais ni pour aucun des contractants; car aucun nom n'était capable de mieux rallier tous les partis en Pologne que celui de Frédéric-Auguste. Il est à regretter que Napoléon n'ait pas toujours placé les couronnes sur des têtes aussi dignes de les porter (1). Depuis ce temps, le roi de Saxe se partagea entre son royaume héréditaire et son grand-duché, toujours visant à faire disparaître les abus d'un régime suranné et les traces des plaies de la guerre. Mais cette chimère d'une belle âme ne pouvait se réaliser au milieu des convulsions qu'avait encore à subir l'Europe. En 1809, quand l'Autriche recommença la guerre avec la France, Bernadotte vint prendre en Saxe le contingent de vingt mille hommes dû à Napoléon par son allié; et cette troupe, qui se mit en mouvement dès l'ouverture de la campagne, se montra

(1) Quelques lettres autographes de Napoléon, que nous avons sous les yeux, prouvent à quel degré de confiance le roi de Saxe était parvenu dans son esprit. C'est au maréchal Davoust, chargé de commander en Pologne avec un corps de 80,000 hommes, qu'elles sont adressées. « Mon intention, écrivait-il à son « lieutenant le 22 octobre 1807, est que vous vous mettiez bien « avec le gouvernement de la Saxe. Laissez-le faire. Il est na- « turel que les Polonais désirent ne plus avoir de troupes fran- « çaises chez eux. Je désire plus qu'eux les retirer, et du mo- « ment que les affaires de Prusse seront finies et que les choses « auront pris un pli, je les retirerai; c'est ainsi que vous devez « vous en expliquer. Le roi de Saxe est un homme de sens; « faites tout ce qu'il est possible pour lui être agréable. » Et trois mois plus tard (4 janvier 1808). « Mon cousin, j'ai vu avec « plaisir tout ce que vous avez fait pour le roi de Saxe, et la « bonne opinion que vous avez de ce souverain. Pendant le peu « de temps que j'ai passé à Dresde, j'ai conçu pour lui une « grande estime. » (12 janvier 1808) : « J'ai été fort satisfait « de la conduite que vous avez tenue envers le roi de Saxe qui « me paraît en être aussi satisfait que moi; ainsi vous avez « parfaitement rempli mes intentions. » Le 25 mai 1808, Napoléon écrivait encore de Bayonne : « Mon cousin, tâchez de bien « vivre avec le gouvernement et les autorités saxonnes. Si vous « craignez que les Polonais ne vivent mal avec les Russes, vous « pourriez placer aux avant-postes un régiment saxon. Il n'y a « rien à craindre pour la Pologne; d'ailleurs, cela regarde le roi « de Saxe, qui enverra autant de troupes saxonnes qu'il sera « nécessaire. J'ai entendu que vous commandiez en chef de ce « côté-là, afin d'avoir fréquemment des rapports de Dantzick « et de Varsovie. Je suis au mieux avec la Russie; je n'ai rien à « craindre des Autrichiens; mais, dans tout état de cause, mon « intention est de concentrer de plus en plus mes troupes.... » (Valladolid, 14 janvier 1809) : « Accordez à la Saxe pleine « liberté sur l'entretien et la nourriture de ses troupes. Laissez « le roi se nourrir et s'approvisionner comme il l'entend. On de- « mande trop pour mon armée... » M—Dj.

fort bien aux journées de Lintz et de Wagram. Mais pendant ce temps la Saxe restait sans moyens de défense : un corps d'Autrichiens et les hussards du duc de Brunswick-Œls (*voy.* ce nom) y pénétrèrent sans trouver de résistance. Le roi quitta successivement Dresde pour Leipsick, Leipsick pour Naumbourg, Naumbourg pour Francfort-sur-le-Mein : il fit de là paraître deux proclamations qu'on croirait plutôt dictées par Napoléon que par lui, l'une au peuple saxon (18 juin), l'autre à ses sujets polonais (le 24). Tel avait aussi été le style de la proclamation par laquelle au début de la campagne il annonçait la guerre à l'Autriche. Malgré cela, ses États furent ménagés par les troupes autrichiennes : habile politique du cabinet de Vienne, qui voulait faire contraster la modération de l'ennemi et les exigences de l'allié ! Enfin le 20 août il put revenir dans sa capitale. La paix de Presbourg, signée deux mois plus tard, lui valut bientôt un double accroissement de territoire, l'un en Saxe même, mais peu considérable (quelques localités démembrées de la Haute-Lusace), l'autre beaucoup plus vaste, mais dans le grand-duché de Varsovie, et se composant de la Galicie occidentale, du cercle de Zamosc, de Cracovie, portant la surface totale du grand-duché à trois mille milles carrés, habités par trois millions cinq cent mille âmes. Le 1er novembre suivant il prit la route de Paris pour assister, ainsi que tous les princes de la confédération, aux fêtes somptueuses de l'anniversaire du couronnement; et forcé ainsi de faire cortége au maître de l'Occident, il sut du moins concilier pendant ce séjour les nécessités de sa position et le soin de sa dignité. Napoléon pensait encore à faire et à défaire beaucoup en Europe; et le roi de Saxe, dont les possessions à l'ouest et à l'est touchaient la Prusse, à l'est touchaient la Russie, était un des éléments essentiels à la réussite de ses plans. Il redoubla pour lui de marques d'amitié, d'estime; il lui fit entrevoir dans l'avenir des agrandissements pour son royaume, de prochaines améliorations pour ses peuples. En attendant, il lui demanda, c'est-à-dire il lui ordonna de nouveaux sacrifices. Il fallut donner à l'armée une organisation nouvelle, il fallut élever à grands frais une forteresse à Torgau, il fallut en 1812, indépendamment des contingents annuels de plus en plus onéreux à mesure que l'on avançait vers la catastrophe, donner à d'immenses corps français le logement, les vivres, etc. Les exigences étaient sans fin. Toutes ces mesures tarissaient dans ses sources la prospérité publique; le plus pur du revenu y passait : force fut d'émettre des billets de caisse jusqu'à concurrence de cinq millions de rthl., puis d'ouvrir un emprunt perpétuel au capital de six millions de rthl., enfin de convoquer les États pour leur demander encore trente millions de rthl. Ce qui mit le comble aux maux de la Saxe, c'est que cruellement atteinte, ainsi que presque tout le commerce européen, par le système continental de Napoléon et par cette réserve ou cette gêne universelle que traîne la guerre derrière soi, elle était dans la plus déplorable pénurie, et que lui demander de l'argent c'était vraiment lui demander ce qu'elle n'avait plus. Aussi ne peut-on s'étonner que la haine des Saxons pour Napoléon, après avoir passé par toutes les phases, soit devenue de la fureur en 1813. Le roi lui-même ne pouvait se dissimuler que le régime napoléonien était bien loin de réaliser ces vœux si chers à son cœur, le bien-être public, l'abaissement de l'impôt, l'augmentation progressive des sources de la richesse nationale. Mais toujours fidèle à sa parole, et persuadé que la raison autant que l'honneur veut qu'on persévère dans son système, convaincu qu'on n'arrive enfin au bien que par beaucoup de mal, il se résignait, s'astreignant lui-même à de dures privations et allégeant, autant que possible, le poids des malheurs auxquels la Saxe était en proie. Napoléon avait en lui la plus haute confiance. Dans son apparition à Dresde, en juillet 1807, il ne fut accompagné d'aucune troupe française, et se montra en tous lieux environné de soldats saxons. C'est dans les possessions du roi de Saxe qu'il aimait à recevoir sa cour d'altesses et de majestés. C'est à Erfurt qu'en 1809 il fit jouer Talma devant un parterre de rois. C'est à Dresde qu'en 1812, au moment de marcher contre le colosse moscovite, il vit se presser autour de lui tous les auxiliaires, ses protégés, ses créatures ou ses vassaux, auxquels et plus que jamais il fit sentir le poids de sa puissance. Et, ce qui était une preuve de confiance encore bien plus grande, c'est que ce fut à Dresde que, le 10 décembre il descendit du traîneau de Smorgonié. Frédéric-Auguste fut pour le fugitif, veuf de son demi-million de soldats, ce qu'il avait été pour le tout-puissant empereur. D'un mot il pouvait se rendre maître de sa personne et mettre fin à la guerre : il eût ainsi, nous ne disons pas consolidé sa puissance en Allemagne, mais sauvé la Saxe de bien des malheurs. Mais rien, pas même cette perspective, n'eût voilé à ses yeux la lâcheté d'une trahison. En vain l'année suivante la Saxe, tour à tour perdue, reprise, puis définitivement et complétement perdue pour la France, devenait le champ de bataille le plus sinistre et voyait chaque jour s'épuiser son sang, ses forces, ses restes de richesses; en vain les alliés de Napoléon se détachaient de sa cause les uns après les autres et formaient un cercle qui traquait son isolement; en vain les Saxons eux-mêmes cessèrent d'obéir aux ordres qui leur prescrivaient de suivre les aigles de Napoléon : seul, de tous ces grands personnages, le roi de Saxe persévéra dans la ligne qu'il s'était tracée. « Le « plus honnête homme qui ait jamais tenu un « sceptre, le roi de Saxe, a dit Napoléon à Ste-« Hélène, me resta fidèle jusqu'à extinction. » Pendant le cours de cette année si féconde en vicissitudes, Frédéric-Auguste avait d'abord ma-

nifesté à Napoléon lui-même qu'il désirait suivre la politique de l'Autriche; mais lorsqu'il vit cette puissance se déclarer contre la France, il refusa de l'imiter. Forcé de quitter Dresde, il habita successivement Plauen, Ratisbonne, Lintz, Prague, fut ramené par les victoires de Lutzen et de Bautzen dans sa capitale, puis réduit par les succès de la coalition à se réfugier dans Leipsick, où il vit ses troupes abandonner en sa présence sur le champ de bataille la cause de Napoléon pour se joindre aux alliés. Au moment de fuir de cette ville le 19 octobre, après la perte de la bataille, l'empereur des Français lui fit dans son palais une dernière visite, et proposa de l'emmener avec lui jusqu'à Weissenfels, pour que de là il entrât en arrangement avec les vainqueurs. C'est alors que ce prince développa toute la noblesse de son caractère. « Je resterai, dit-il, et je ne trahirai pas : « j'attendrai mon sort. » Quelques heures plus tard, le prince royal de Suède (Bernadotte) était au palais et lui tenait un langage respectueux et cordial, mais qui n'en était pas moins celui d'un vainqueur. Puis l'empereur de Russie lui fit dire qu'il devait se regarder comme prisonnier de guerre, ainsi que sa femme, sa fille, et se préparer à partir pour la résidence qui lui serait désignée. En effet le 23 octobre au matin, il prit la route de Berlin, sous l'escorte de cent vingt Cosaques et il reçut pour prison le grand château de cette ville, qu'il ne quitta que dans l'été de 1814, pour celui de Friedrichsfeld. A cette époque le grand drame de l'empire était fini, et il ne s'agissait plus que du partage des dépouilles. Suivant la Prusse et la Russie, suivant la France et l'Angleterre, la Saxe en était une et la conquête avait ravi au roi de Saxe sa souveraineté : théorie commode qu'à peine Bonaparte, à l'apogée de sa grandeur, avait osé proclamer tout haut, et qu'invoquaient à présent ceux qui s'étaient déclarés les protecteurs des opprimés et les vengeurs des insolences de la conquête. Nul doute que toute ou presque toute la Saxe n'eût été promise au roi de Prusse par Alexandre, le 24 mars 1813, à leurs conférences de Kalich, et qu'en récompense la Prusse n'eût promis d'appuyer de toutes ses forces les entreprises que la Russie pourrait diriger sur l'empire ottoman. Bien que ces mystères de la diplomatie ne fussent connus à fond que de quelques personnes, il en transpirait assez pour donner l'éveil. D'ailleurs le prince Repnin, qui gouvernait la Saxe au nom de la Russie, déclara le 27 octobre 1814, qu'il avait l'ordre d'en remettre l'administration à des commissaires prussiens et de faire remplacer les troupes russes par des troupes prussiennes; puis (le 10 novembre) les deux commissaires mis en possession adressèrent sous forme de proclamation leur programme aux habitants, en faisant sonner très-haut « les des- « seins bienfaisants que leur auguste maître avait « conçus pour le royaume de Saxe. » Louis XVIII aussi voulait que le roi de Saxe fût puni par la confiscation de son royaume, ou, tout au plus, qu'on lui fît un petit établissement à la gauche du Rhin : son principal motif était d'éviter d'avoir des frontières communes avec la Prusse, et il l'évitait en donnant à cette puissance les possessions du royaume de Saxe, ce qui dispensait de lui faire des concessions sur le Rhin et laissait à la France l'espoir de s'étendre encore un jour jusqu'à ce fleuve. L'Autriche seule, parmi les grands États, voyait d'un œil défiant et jaloux un agrandissement qui rendait la Prusse compacte et sans solution de continuité. Les petits souverains de l'Allemagne improuvaient l'idée d'un arrangement qui, en anéantissant un État, semblait le prélude de la destruction de toutes ces petites principautés dont l'Allemagne est semée. Le roi de Saxe exploita fort habilement ces méfiances et ces antipathies. Il protesta solennellement, le 4 novembre, contre la déclaration de Repnin; et, deux jours auparavant, parut un mémoire au nom de la France, mais évidemment dicté par lui, où l'on réfutait les principes invoqués à l'appui de la spoliation, où l'on démontrait ce que la cession projetée avait d'effrayant pour l'existence des États secondaires de l'Allemagne et pour le maintien de la paix entre les deux monarchies prépondérantes, où enfin on faisait justice de cette assertion que la Prusse, accrue de cette partie des dépouilles, serait une barrière contre la Russie. Mais comment ce mémoire, comment l'appui de la France, furent-ils acquis au roi de Saxe? Tout ami qu'il était des voies de l'honneur et de la vertu, ce prince comprenait parfaitement qu'on ne règne pas par utopies et que la justice est une si belle chose qu'on ne saurait l'acheter trop cher. Grâce à cette économie sur laquelle déjà nous nous sommes étendu, il avait en réserve des arguments irrésistibles en quantité suffisante; et les pièces qu'il fournit aux plénipotentiaires de France à l'appui de ses réclamations les déterminèrent à tailler leur plume d'une autre façon. On a parlé de quatre millions habilement distribués ou plutôt donnés à l'un des personnages importants du congrès. Toutefois il ne recouvra pas l'intégralité de son territoire, que le congrès diminua de trois cent soixante-treize milles carrés, portant une population de huit cent quarante-cinq mille âmes, c'est-à-dire les deux cinquièmes de son royaume. Frédéric-Auguste, qui s'était rendu à Presbourg pour en finir, qui sans doute savait déjà son sort, joua la surprise, fit ostensiblement les réclamations les plus vives contre cette résolution, remit une note négative au congrès par son ministre le comte d'Einsiedel, et sembla ne se soumettre à la nécessité que sur les représentations de MM. de Metternich et de Talleyrand, auxquelles le duc de Wellington joignit les siennes; et il lui fut signifié solennellement, au nom du congrès, que, « vu sa réunion au plus « cruel ennemi de l'Allemagne, par la remise « qu'il lui avait faite de la forteresse de Torgau,

« la Prusse devait se mettre incontinent en pos-
« session de la portion de la Saxe qui lui avait été
« dévolue; qu'on se réservait de justifier la con-
« duite tenue envers Frédéric-Auguste en don-
« nant un exposé de la sienne et en réfutant ses
« plaintes, pour qu'elles ne corrompissent pas
« l'opinion » Ce fut en vain que les envoyés du congrès pressèrent le roi de Saxe de signer son adhésion à un si grand sacrifice; mais il est évident qu'il y adhéra réellement de fait en retournant dans sa capitale, en y reprenant le gouvernement de la portion de ses États qui lui restait et en procédant à une nouvelle limitation avec les commissaires de la Prusse. Ainsi rendu à ses sujets, Frédéric-Auguste reprit l'œuvre violemment interrompue par les excursions de la révolution française hors de France et s'appliqua sans relâche à cicatriser les plaies saignantes. Détailler ici les améliorations qu'il introduisit dans presque toutes les branches du service nous entraînerait trop loin. Qu'il nous suffise de dire que mieux que Titus il eut droit de dire chaque jour où il n'avait pas pris une mesure, pas fait une création utile : « Mes amis, j'ai perdu ma journée. » Mais il en perdait peu. Les finances et la dette, les établissements d'instruction, la canalisation, obtinrent surtout son attention. Dès 1816 il avait déjà brûlé, partant soldé, des billets de caisse pour une somme de deux cent mille rthl.; et il annonçait que, par des remboursements graduels et opiniâtres, il allait réduire la dette à deux millions cinq cent mille rthl. L'université, les colléges de Leipsick, furent mis sur un meilleur pied; Strappe, près Pyrna, reçut un établissement pour les enfants de troupes, au lieu de celui d'Annabourg (dorénavant à la Prusse); le collége de chirurgie et de médecine (*medico-chirurgicum*) et l'école militaire (de génie et art militaire) furent réorganisés sur d'autres bases : le perfectionnement des laines, déjà porté très-haut, le fut encore davantage par l'achat qu'il fit du troupeau de mérinos de l'ex-impératrice Joséphine. Doué d'autant de bonté que de lumières, Frédéric-Auguste aimait à donner, et donnait sans qu'on l'implorât : il regardait comme un des devoirs de la royauté de deviner le mal avant qu'on vînt chercher le médecin, et d'appliquer immédiatement le remède. C'est ainsi qu'en 1816, pour alléger les effets de la mauvaise récolte, il distribua entre ses sujets nécessiteux une somme de plus de deux cent mille rthl. Pour tant de bienfaits il ne demandait aux Saxons que de l'aimer. On voulait élever en son honneur un monument lors de la fête de son jubilé, le 15 septembre 1818; mais il refusa, disant que le seul monument qu'il ambitionnât était dans le cœur des siens. Jamais vœu ne fut plus complétement exaucé. Presque septuagénaire à cette époque, le roi de Saxe survécut encore près de dix ans à cette fête. Sa mort n'eut lieu que le 5 mai 1827. De sa femme, Marie-Amélie-Augusta, princesse palatine de Deux-Ponts, il n'avait eu qu'une fille, Augusta, qu'en 1791 les Polonais désignaient comme son héritière présomptive pour la couronne de Pologne; mais qui ne pouvait hériter de celle de Saxe : ce fut Antoine, son frère, né en 1755, qui lui succéda (*voy.* ANTOINE). P—OT.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE II, roi de Saxe, fils aîné de Maximilien, prince de Saxe, et de Caroline-Marie-Thérèse, princesse de Parme, naquit le 18 mai 1797. Il perdit sa mère en 1804. Il vit, en 1806, la Saxe envahie, les biens de sa famille confisqués, sa patrie gouvernée par les commissaires, ou plutôt par les décrets mêmes du vainqueur d'Iéna; puis tout à coup, dans la même année, il vit renaître la Saxe avec des frontières nouvelles et l'électeur, son oncle, prendre le titre de roi, auquel il put joindre bientôt celui de grand-duc de Varsovie. Il suivit en 1809 à Naumbourg, à Leipsick, à Francfort-sur-le-Mein, le roi-grand-duc qui n'était plus en sûreté dans sa capitale, alors menacée par les armées autrichiennes. En 1813, pendant que l'Europe coalisée attendait dans les plaines de la Saxe les débris de la grande armée décimée en Russie, le jeune prince fuyait, avec sa famille, dans les montagnes de la Bohême. C'est au milieu de cette vie errante et de ces changements de fortune qu'il commença et acheva ses études. Il les terminait à Prague dans le temps où le roi son oncle, prisonnier des alliés, cédait à la Prusse une partie de ses États héréditaires, pour n'être pas dépouillé du reste. Le vieux roi, pour mieux sceller sa réconciliation avec l'Europe, envoya son neveu, pendant les cent-jours, à l'armée des alliés. Le prince Frédéric se rendit à Dijon, au quartier général de l'archiduc Ferdinand d'Este, et visita Paris après la bataille de Waterloo. Le spectacle de ces grands événements ne fut pas perdu pour lui. Il lui fit mieux sentir les dangers de la guerre, les vicissitudes de la force, les inconvénients d'un pouvoir trop absolu, la nécessité et la justice d'admettre les peuples, au moins dans une certaine mesure, à la direction de leurs propres destinées. Le roi son oncle mourut en 1827 et eut pour successeur Antoine Ier, son frère, alors âgé de soixante-douze ans. L'esprit libéral de 1814 se réveilla en Saxe sous le règne de ce vieillard. Deux mois après la révolution de juillet, une insurrection éclata à Dresde. Une révolution plus profonde s'accomplissait presque en même temps dans les Pays-Bas. Parmi les causes très-diverses qui armèrent le peuple à Dresde et à Bruxelles, il y en avait une qui était à peu près la même dans les deux pays, savoir, la différence de religion entre le monarque et ses sujets. Tandis qu'un roi protestant inquiétait imprudemment la foi de la Belgique catholique, de l'autre côté du Rhin un roi catholique avait réussi à exciter les méfiances de la Saxe luthérienne. Mais en Saxe, ce n'était pas seulement la liberté religieuse qui réclamait des garanties, c'était encore la liberté

civile et politique. Le prince Frédéric, dont les sympathies pour la cause libérale étaient parfaitement connues, fut chargé d'apaiser les troubles. Le prince Maximilien, son père, abdiqua aussitôt en sa faveur ses droits éventuels à la couronne, et le vieux roi l'associa au gouvernement, avec le titre de corégent. Une constitution, qui était en partie son ouvrage et qui organisait en Saxe le gouvernement représentatif, fut promulguée au mois de septembre 1831. Le prince corégent succéda en 1836 au roi Antoine, qui mourut le 6 juin de cette année, à 82 ans. Son avénement ne devait rien changer à la marche des affaires. Sa popularité, déjà affaiblie, ne se releva pas. En 1848, de nouveaux troubles éclatèrent à Dresde. Le roi fit des concessions; il les retira dans la suite; mais, dans ce mouvement de réaction qui fut presque universel en Europe, il eut la sagesse de renfermer son pouvoir dans le cercle de la constitution de 1831. L'histoire tiendra compte à ce prince de sa modération et des difficultés souvent insurmontables que rencontre à chaque pas, en Allemagne, l'exercice de la royauté constitutionnelle dans un État de second ordre. Sous la pression des gouvernements absolus, entre les menaces de la diète et les exigences de l'opinion, un roi de Saxe ne fait pas ce qu'il veut. Les députés saxons auraient voulu, et ce fut là le commencement des malentendus, que le prince corégent protestât devant la diète contre les changements que le roi Ernest-Auguste introduisit, au temps de son avénement, dans les institutions du Hanovre. Ils s'inquiétaient de ce précédent; ils sentaient qu'il y avait entre les États libres une sorte de solidarité. Mais à quoi auraient servi les protestations de la Saxe? C'était pour le prince corégent, ce fut aussi pour le roi une tâche assez laborieuse de conserver et de faire respecter au dehors ce qu'il avait fondé chez lui. Il était imprudent et même injuste d'exiger de lui autre chose. — D'importantes améliorations dans les lois, dans l'administration, dans le régime municipal, ont marqué le règne de Frédéric-Auguste II. Malgré les travaux de son gouvernement et les difficultés qui l'entravaient souvent, ce roi avait conservé l'amour de l'étude et le goût des voyages. Il avait formé une magnifique collection d'estampes, les plus belles et les plus rares. Il protégeait les lettres; il envoyait à Rome de jeunes artistes, et les soutenait encore à leur retour. Il aimait à enrichir son jardin de Pilnitz et ses herbiers de plantes qu'il allait cueillir de ses mains royales dans toutes les contrées de l'Europe, sur les montagnes, au bord des fleuves, en France, dans les Pays-Bas, en Italie, dans le Tyrol, dans la Dalmatie et le Monténégro. Il avait épousé en premières noces (en 1819) l'archiduchesse Caroline, fille de l'empereur François Ier, sœur de Marie-Louise, et en secondes noces, le 4 avril 1833, Marie-Anne-Léopoldine de Bavière, fille du roi Maximilien-Joseph. — Le 9 août 1854, comme il s'en revenait de Munich, où il était allé visiter son neveu, sa voiture versa; il tomba sous les pieds des chevaux et fut relevé mourant. Il avait près de 58 ans, et pour seul héritier son frère Jean Ier, aujourd'hui régnant. C—ET.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier, roi de Prusse, fils de Frédéric Ier et de Sophie-Charlotte de Hanovre, naquit le 15 août 1688. Sa première éducation fut confiée à madame de Rocoules, qui s'était réfugiée à Berlin pour cause de religion. On s'aperçut bientôt que le prince avait un naturel rude et dur et un despotisme de volonté qui s'irritait de la moindre contradiction. Sa mère fit les plus grands efforts pour changer ses dispositions naturelles et pour adoucir son caractère : mais elle n'y put réussir; et l'amour même qu'on tâcha d'inspirer au prince pour une personne intéressante ne put avoir aucun ascendant sur l'âpreté de son esprit et la rudesse de ses manières. Déjà du vivant de son père il avait donné à connaître qu'il n'approuvait point le luxe et les plaisirs de la cour : parvenu au trône à la mort de son père, en 1713, il fit aussitôt les réformes les plus sévères; il vendit la plus grande partie des effets et des meubles précieux du château; les grandes charges de la cour furent la plupart déclarées vacantes pour toujours; et les peintres, les sculpteurs, les décorateurs, reçurent leur congé. Une espèce de bouffon, appelé Gundling, fut nommé président de l'Académie royale des sciences et des belles-lettres. Le prince d'Anhalt, qui depuis plusieurs années jouissait de la confiance du roi et qui tirait vanité de son ignorance et de la grossièreté de ses goûts, le dégoûta tellement de toute espèce d'étiquette et de représentation, qu'il lui fit adopter le genre de vie d'un particulier obscur. Une *tabagie* devint la retraite favorite du roi, et il s'y rendait tous les soirs pour fumer du tabac et boire de la bière avec ses généraux. Dans ces réunions il était familier et souffrait la plaisanterie : ailleurs il exigeait la soumission la plus entière, et même au sein de sa famille il se montrait dur et absolu. Les deux grands objets des soins et de l'attention de Frédéric-Guillaume, pendant tout le cours de son règne, furent son trésor et son armée. Il fit de si grandes économies que bientôt il fut un des souverains les plus riches. Si l'argent sortait de ses coffres, c'était principalement pour satisfaire la passion qu'il avait de recruter son armée des hommes de la plus haute taille. Il entretenait partout des enrôleurs pour lui procurer des espèces de géants qui formaient le régiment de ses gardes : tous les jours, à des heures marquées, il exerçait ses soldats; il les soumit à la discipline la plus sévère, et prit les mesures les plus rigoureuses pour empêcher la désertion. Le philosophe Wolf, qui professait à l'université de Halle, fut renvoyé parce qu'on avait dit au roi que sa philosophie faisait déserter les soldats. Cependant ce prince,

si occupé de ses troupes, ne fut jamais guerrier et chercha toujours à conserver la paix. Il voyait dans son armée un moyen de se livrer à son goût pour les manœuvres militaires, de donner un plus grand ascendant à sa maison dans la politique générale et de se faire respecter de ses voisins. On le traita avec beaucoup d'égards dans les conférences d'Utrecht et de Rastadt, et les traités de 1713 et de 1714 sanctionnèrent toutes les transactions du règne précédent relatives aux nouvelles acquisitions de la maison de Prusse. Les puissances du Nord recherchèrent l'alliance de Frédéric-Guillaume et l'engagèrent à prendre part aux mouvements dont la Poméranie, le Mecklenbourg, le Holstein étaient devenus le théâtre depuis les revers de Charles XII. Après avoir refusé longtemps de se déclarer ouvertement contre le roi de Suède, il joignit ses troupes à celles des alliés et assista en 1715 au siége de Stralsund, avec Frédéric IV, roi de Danemarck. Par le traité de paix qu'il conclut avec le roi de Suède en 1720, il obtint une partie de la Poméranie suédoise, en payant néanmoins deux millions d'écus : de sorte que ce fut moins une conquête qu'une acquisition. S'étant déclaré d'abord pour l'alliance du Hanovre, Frédéric-Guillaume s'en détacha ensuite et signa en 1725 au château de Wusterhausen, près de Berlin, un traité avec la cour de Vienne. Lorsque la guerre eut éclaté en 1733, à la mort du roi de Pologne, le roi de Prusse ne put s'empêcher d'envoyer des troupes auxiliaires à l'empereur sur le Rhin; mais il se déclara neutre du côté de la Pologne, et il donna même un asile dans ses États à Stanislas, quand ce prince fut obligé de se sauver de Dantzig pour échapper aux Russes. Frédéric-Guillaume avait épousé Sophie-Dorothée, sœur de George II, roi d'Angleterre : de ce mariage était né en 1714 Charles-Frédéric, que sa naissance appelait au trône, qui devint si fameux sous le nom de Frédéric II et qui a reçu le surnom de *Grand*. Le jeune prince, obéissant à l'ascendant de la nature, qui lui avait donné un esprit actif, une imagination vive et brillante, manifesta bientôt un goût décidé pour la littérature et les arts. La société de son père ne pouvait avoir aucun attrait pour lui et il ne dissimula point son éloignement pour le genre de vie introduit à la cour. Dirigé par sa mère, il avait le projet d'épouser la fille de George II, dont il voulait engager le fils aîné, le prince de Galles, à épouser en même temps sa sœur chérie, la princesse Frédérique. Le roi désapprouvait les goûts et les plans de son fils : ennemi déclaré des arts et des lettres, ayant une antipathie personnelle contre George II, et se prêtant aux vues de la cour de Vienne, qui était contraire à ce double mariage, il exprimait souvent son improbation au prince royal de la manière la plus dure et le maltraitait publiquement. Le prince chercha à se faire des partisans et des amis : un jeune officier, nommé Katt, devint son confident, et il fit de concert avec lui le projet de se soustraire aux mauvais traitements de son père. En 1730 Frédéric-Guillaume prit la résolution de faire un voyage dans les contrées du midi de l'Allemagne et le prince royal eut ordre de l'accompagner. Ce prince crut que ce serait le moment d'exécuter son projet. En partant de Berlin il convint avec Katt que celui-ci viendrait le joindre au premier avis qu'il aurait de sa retraite. Mais l'indiscrétion de Katt éventa le mystère : il répandit partout que le prince ne reviendrait pas et qu'il était chargé de lui faire tenir de l'argent. Le roi fut averti à Anspach et donna l'ordre de surveiller le prince. Celui-ci, ne se doutant de rien, communiqua ses chagrins au margrave d'Anspach et le lendemain il lui demanda un bon cheval, sous prétexte qu'il voulait se promener. Le margrave éluda la demande et Frédéric fut obligé de suivre son père. Avant de continuer le voyage, il écrivit à son confident pour lui marquer qu'il avait si bien pris ses mesures, que dans deux jours il serait en liberté, et que, s'il était poursuivi, il se jetterait dans un couvent. Il envoya cette lettre au bureau de la poste pour la faire partir par une estafette; mais, comme il était pressé, il avait mis en dessus *par Nuremberg*, sans ajouter *à Berlin*. Le commis de la poste de Nuremberg crut que la lettre était adressée à un officier aussi nommé Katt qui se trouvait alors dans cette ville. Cependant le prince royal continua d'accompagner tranquillement son père jusque dans un village près de Francfort, où le roi voulut passer la nuit. C'était de ce village que Frédéric crut pouvoir s'échapper. Les chevaux étaient commandés et le prince, s'étant levé à minuit, sortit de sa chambre; mais un officier et un domestique, qui couchaient dans la même chambre, s'éveillèrent, avertirent plusieurs autres personnes et l'on se mit à la poursuite du prince, que l'on trouva au milieu du village, attendant les chevaux. On l'engagea à retourner, en lui promettant que jamais le roi ne serait instruit de ce qui venait de se passer. Le lendemain, le roi étant à Francfort, reçut une estafette de ce même Katt de Nuremberg, à qui la lettre du prince royal avait été remise et qui l'envoyait à Frédéric-Guillaume. Le roi ne se posséda point de colère et voulut se jeter sur le prince; mais on le conjura de se calmer et l'on parvint à l'éloigner. Le prince fut désarmé et reçut une forte garde, qui avait ordre de ne le laisser parler à personne. On le conduisit à Mittenwalde en Brandebourg et le roi retourna lui-même à Berlin. Katt, ayant été mis en prison, fut interrogé : le prince subit également un interrogatoire, et l'on fit les recherches les plus rigoureuses pour se procurer sa correspondance, dont la partie la plus importante avait cependant été soustraite et bien cachée par les soins de la reine. On transféra ensuite le prince à la citadelle de Custrin, où il fut enfermé dans une chambre sans

meubles; il y eut défense de lui donner de la lumière et des livres, excepté la Bible et un livre de prières. En attendant, le roi délibérait sur la manière de faire juger son fils. Les ministres lui ayant représenté que personne n'avait le droit de juger l'héritier de la couronne, il prit le parti de considérer Frédéric dans cette circonstance non comme son fils, mais comme colonel de ses gardes, et il nomma un conseil de guerre. Le prince royal et Katt furent condamnés à avoir la tête tranchée. Un officier eut ordre de conduire Katt à la citadelle de Custrin. On avait élevé un échafaud, dans la place de la citadelle, au niveau de la chambre du prince, dont on avait élargi les fenêtres pour donner un passage de plain-pied à l'échafaud qui fut couvert de drap noir. Ces apprêts avaient été faits sous les yeux du prince, qui ne pouvait douter qu'ils ne fussent pour lui. Le lendemain il crut sa fin arrivée lorsqu'il vit entrer dans sa chambre le commandant de la citadelle : mais cet officier lui dit que le roi voulait qu'il assistât à l'exécution de Katt, qui allait avoir la tête tranchée. Le prince s'approcha d'une des fenêtres, et peu après parut le malheureux Katt. Frédéric en le voyant demanda qu'on suspendît l'exécution et qu'on lui permît d'écrire au roi qu'il renonçait solennellement à la succession pourvu qu'on lui accordât la grâce de son ami. Mais ses pleurs, ses prières, ses cris, ne furent point entendus : l'arrêt devait être exécuté; tel était l'ordre irrévocable du roi. Quand Katt fut assez proche, le prince lui cria qu'il était au désespoir d'être cause de sa mort et qu'il souhaiterait de pouvoir se trouver à sa place. Au moment où le coup fatal allait être porté, Frédéric tomba en faiblesse : on le porta sur son lit, où il revint à lui, mais sans pouvoir se lever. Le corps de Katt demeura tout le jour sur l'échafaud sous les fenêtres du prince. Le sang de Katt n'avait point apaisé le roi et il réservait le même sort à son fils. La famille royale était dans la consternation; mais l'implacable monarque restait insensible aux sollicitations, aux gémissements et aux larmes. Il fut cependant ébranlé par les représentations des cours étrangères et surtout par une lettre de l'empereur. Quoique cette lettre l'eût d'abord choqué, parce que l'empereur y disait que le prince relevait de l'empire, et quoique dans un premier moment il eût déclaré qu'il ferait exécuter l'arrêt en Prusse, où il était indépendant, il se calma peu à peu et revint enfin aux sentiments de la nature. Il dit à un des grands officiers de la cour que, si le prince s'humiliait devant lui, il lui rendrait ses bonnes grâces, et il permit à cet officier de partir pour Custrin, comme de lui-même, pour parler à Frédéric. Après quelques moments d'hésitation, le prince se décida à écrire à son père, qui lui répondit qu'il lui pardonnait ses fautes, à condition cependant qu'il ne sortirait pas de Custrin, qu'il vivrait dans cette ville en simple particulier et qu'il s'appliquerait à connaître l'administration des domaines, en assistant journellement aux séances de la chambre chargée de cette partie et en prenant place auprès du plus jeune conseiller. Le prince n'eut point la permission de reprendre l'uniforme. On lui fit prêter un serment par lequel il s'engageait à ne témoigner aucun ressentiment à personne et à ne jamais se soustraire à l'obéissance qu'il devait au roi. Il lui fut prescrit de ne s'occuper que des affaires d'administration portées devant la chambre, et il reçut l'ordre spécial de ne point parler français. Frédéric passa à peu près une année dans cette situation : son père, ayant reçu des nouvelles satisfaisantes de sa conduite, le rappela à la cour et lui donna un régiment. Il revint peu à peu de ses préventions et apprécia les talents de ce fils, qui devait être un jour la gloire de sa maison et de son siècle. Frédéric-Guillaume avait toujours donné des soins particuliers au royaume de Prusse : il y fit plusieurs voyages vers la fin de son règne, et les protestants de Salzbourg ayant été persécutés par l'archevêque en 1738, il les invita à former des établissements en Prusse et en particulier dans la province de Lithuanie, dépeuplée récemment par la peste : il acquit plus de vingt mille citoyens industrieux, qui repeuplèrent plusieurs villages et plusieurs villes dans l'espace de quelques années. Au retour d'un voyage qu'il avait fait en Prusse, avec une suite assez nombreuse, le roi se trouva très-affaibli; il tomba dans un état de langueur qui fit craindre pour ses jours : ne se sentant plus la force de s'occuper de l'administration de ses États, il prit la résolution d'abdiquer en faveur de son fils Frédéric; mais avant que l'acte d'abdication pût être réglé, sa faiblesse augmenta et il mourut le 31 mai 1740. Sa mort causa peu de regrets : on le craignait plus qu'on ne l'aimait, à cause de son excessive sévérité et de ses principes despotiques. Cependant il laissait son pays dans un état florissant, et son fils, dans les *Mémoires de Brandebourg*, convient que l'ordre qui avait été introduit dans l'administration, le trésor que son père avait amassé et l'armée qu'il avait créée servirent beaucoup à consolider la puissance de sa maison. Et en effet il eût été difficile à Frédéric II d'exécuter, immédiatement après son avénement au trône, les grandes entreprises qui étonnèrent l'Europe, sans les ressources dont il avait hérité de son père (*voy.* Bareuth, margrave de). C—au.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, neveu du grand Frédéric et fils aîné du malheureux prince royal qui mourut en 1759 (*voy.* Frédéric II), naquit le 25 septembre 1744. Il eut pour précepteur M. Beguelin et pour gouverneur le comte de Bork, tous les deux fort estimés. Frédéric témoigna toujours beaucoup d'affection à son neveu, et il parut vouloir ainsi réparer les torts qu'il avait eus envers son père. Il le dirigea surtout vers la carrière des armes, et persuadé qu'il y obtiendrait

de grands succès, on l'entendit plusieurs fois s'écrier : *Ce jeune homme me recommencera.* Ce fut vers la fin de la guerre de sept ans que le jeune prince fit ses premières armes. Le roi ne voulut pas qu'il fût ménagé sous aucun rapport; et on lit dans l'*Histoire de mon temps* qu'il y fut exposé à des dangers auxquels dans d'autres pays on n'expose pas de simples hussards. Galopant un jour à la suite de son oncle, il eut son cheval tué sous lui par un boulet de canon ; le roi, le voyant tomber, dit avec un sang-froid incroyable : « Ah! « voilà le prince de Prusse tué! Qu'on prenne la « selle et la bride de son cheval. » Plus heureux que son père, Frédéric-Guillaume ayant été chargé, dans la guerre de la succession de Bavière, de conduire un corps d'armée en Silésie, le ramena sans se laisser entamer, quoiqu'il fût poursuivi par des forces beaucoup supérieures aux siennes. Arrivé à Breslau, le jeune prince se présenta devant le roi, qui lui dit d'un ton grave : « Vous n'êtes plus « mon neveu; » et l'embrassant ensuite, il ajouta : « Vous êtes mon fils. » Quelle que fût l'affection de Frédéric pour son neveu, il lui fit donner une éducation très-sévère, et le jeune prince mena une vie fort simple jusqu'à son avénement (16 août 1786). S'il se livrait à quelques déréglements, ce n'était qu'en évitant avec le plus grand soin les regards de son oncle. Devenu roi à l'âge de quarante-deux ans, Frédéric-Guillaume montra d'abord des intentions de bienfaisance : il répara plusieurs injustices de son prédécesseur et parut mettre beaucoup de zèle à se faire la réputation d'un prince juste et loyal; il diminua quelques impôts, abolit des monopoles vexatoires et voulut que ses sujets jouissent d'une plus grande liberté. Mais d'un autre côté il se montra fort jaloux de son autorité ; et afin qu'on ne pût pas même supposer qu'il se laissait diriger, il écarta successivement tous les hommes distingués par leurs talents et leur expérience (*voy.* Henri, prince de Prusse, Brunswick et Hertzberg). Dans le temps où il se privait ainsi des serviteurs les plus utiles, il se livrait secrètement à l'influence de ses maîtresses et de favoris obscurs. Retenu longtemps par la sévérité de son oncle, dès qu'il fut le maître il s'abandonna sans contrainte à son goût excessif pour les femmes. Frédéric lui avait fait répudier la princesse Élisabeth de Brunswick, pour cause d'inconduite. Si les vertus de la princesse de Hesse-Darmstadt, sa seconde épouse, la mirent à l'abri d'une pareille disgrâce, elle eut peut-être plus à souffrir par le triomphe public des maîtresses du roi. Ce prince ne put jamais rompre un lien honteux avec une dame Rietz, née Henck, célèbre par le déréglement de ses mœurs et par l'infamie de son mari. Il la combla de toutes sortes de faveurs, elle et un fils qu'elle lui donna et dont la mort le rendit longtemps inconsolable. Devenu épris dans le même temps de mademoiselle de Voss, il la fit comtesse d'Ingenheim et l'épousa *de la main gauche.* Cette dame mourut peu de temps après et elle fut remplacée par la comtesse Doenhoff, qui ne tarda pas à être disgraciée à son tour. Madame Rietz reprit alors tout son crédit : elle fut créée comtesse de Lichtenau et habita l'un des plus beaux palais de Berlin, où elle tenait une espèce de cour (*voy.* Lichtenau). Un autre travers jeta peut-être encore plus de ridicule sur Frédéric-Guillaume : ce fut sa crédulité pour les illuminés, alors très-nombreux en Allemagne. Il accueillit dans son palais tous les hommes de cette secte (*voy.* Woelner), et ces visionnaires lui firent successivement apparaître Moïse, Jésus et César. Ce fut par de pareilles impostures que l'on parvint à égarer son imagination et à tromper son esprit : dès lors aucun homme sage ne put être entendu. Tous les gens de mérite furent écartés, et même dans l'armée les emplois ne furent plus accordés qu'aux plus méprisables intrigues. Ces désordres eurent les résultats les plus fâcheux sur toutes les parties du gouvernement. Le trésor que Frédéric avait amassé pour des circonstances importantes fut dissipé d'une manière honteuse; et l'armée, qui cessa de voir son chef et d'être encouragée par son exemple, perdit tout à fait sa supériorité. Mais ce qu'il y eut encore de plus malheureux pour la monarchie prussienne, ce fut la faiblesse et la versatilité que l'on remarqua dans sa politique. Dirigée d'abord par le ministre Hertzberg, cette politique avait semblé ferme et vigoureuse, et la considération du cabinet prussien avait paru s'accroître en Europe par l'influence qu'il avait su obtenir sur les affaires de Hollande et par l'énergie qu'il avait su inspirer aux Turcs et aux Polonais pour résister aux prétentions des deux cours impériales. Mais dès que cet habile ministre eut été renversé par les intrigues des maîtresses et des favoris, la marche devint incertaine, aucun système ne fut suivi, et tout se fit avec une hésitation et une mobilité qui décelèrent toute la faiblesse et la médiocrité du chef. On le vit successivement abandonner les Turcs, les Polonais et les Belges, après les avoir excités à des attaques imprudentes. En 1792 il se mit à la tête de la coalition qui devait rétablir Louis XVI sur le trône; et après s'être ligué avec l'Autriche par le traité de Pilnitz, il pénétra en France à la tête de 100,000 hommes. Parvenu à trente lieues de Paris, il hésita au moment où il devait agir (*voy.* Dumouriez), négocia avec le parti révolutionnaire et revint sur le Rhin, où son armée combattit encore pendant deux ans sans résultats (*voy.* Brunswick). Dans le même temps il s'occupait, de concert avec l'impératrice de Russie, d'un nouveau partage de la Pologne, et il se rendit à son armée qui combattait sur les bords de la Vistule. Ce fut lui qui triompha de Kosciusko et s'empara de Cracovie, tandis que son armée du Rhin n'agissait qu'avec beaucoup de faiblesse et de lenteur, quoiqu'il eût reçu de l'Angleterre et de la Hollande des sub-

sides considérables. Enfin il se retira tout à fait de la coalition et signa la paix à Bâle le 15 avril 1795, abandonnant à la république française ses États de la rive gauche du Rhin. Ainsi il laissa l'Autriche presque seule aux prises avec cette puissance, dans le moment où son agression et ses menaces avaient porté le parti révolutionnaire de France à mettre sous les armes une immense population. C'est à une telle défection dans de pareilles circonstances qu'il faut sans doute attribuer la plus grande partie des malheurs qui vinrent un peu plus tard accabler l'Europe. Frédéric-Guillaume ne jouit pas longtemps lui-même de la paix qu'il avait donnée à ses sujets : il mourut le 16 novembre 1797, laissant la couronne à son fils Frédéric-Guillaume III (*voy.* l'art. qui suit). M. L.-P. de Ségur l'aîné a publié en 1800 l'*Histoire des principaux événements du règne de Frédéric-Guillaume II*, etc., 3 volumes in-8°. Cet ouvrage est plutôt une histoire générale de l'Europe qu'une histoire spéciale de Frédéric-Guillaume (*voy.* Ségur, le comte de). M—d j.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, roi de Prusse, fils du précédent et de Louise de Hesse-Darmstadt, naissait à Berlin, le 3 septembre 1770, au moment où son oncle, le grand Frédéric II, était à l'apogée de sa puissance et de sa gloire. Dans sa jeunesse, son inclination prononcée pour les études militaires lui valut l'affection de son oncle, lequel dit un jour de lui ce qu'il avait déjà dit de son père : « Il me recommencera. » Cette prédiction ne devait point se réaliser dans le père; elle fut plus heureuse dans le fils, si l'on mesure le degré de force et de grandeur où il reçut son royaume et celui où il le transmit. Frédéric-Guillaume était encore jeune lorsque le héros de la Prusse s'éteignit dans le splendide couchant de ses derniers jours : il avait dix-sept ans, et son éducation était à peu près terminée; selon les usages de la maison de Prusse, elle avait été toute militaire. Il avait été élevé dans les principes du calvinisme le plus austère par d'anciens réfugiés français, et toute sa vie il professa le plus vif attachement à ces opinions religieuses. L'inflexibilité et même la rudesse extérieure de son caractère étaient loin de s'être amollies sous l'influence de cette éducation, et cette sévérité de principes le retint longtemps éloigné de la cour, dont il détestait les désordres. Il s'en rapprocha néanmoins quand il fut devenu prince royal, et prit même quelque part au gouvernement. En 1792 il accompagna son père aux conférences de Pilnitz, et l'année suivante il fit à ses côtés, sans commandement, la campagne de France, dont on connaît les causes et les résultats (*voy.* Dumouriez). Après cette expédition, il suivit l'armée prussienne en Franconie, assista à la prise de Francfort, au siége de Mayence, au blocus de Landau, et il commandait, à l'invasion du Palatinat, un corps d'avant-garde qui obtint quelques succès sur les troupes françaises. Il ne suivit pas son père dans la guerre de Pologne en 1793, et le 24 septembre de la même année il épousa la princesse Louise de Mecklembourg-Strélitz, dont la sœur fut mariée au prince Louis II. Douée de tous les attraits de la beauté, de la distinction de l'esprit, de l'élévation de l'intelligence, cette princesse s'empara uniquement du cœur de son époux, et elle ne contribua pas peu à lui gagner cet amour des Prussiens, qui devait être le caractère distinctif de ce règne, dont une partie fut troublée par tant de malheurs et de cruelles vicissitudes. Les premières douceurs de cette union furent encore augmentées par le traité de Bâle qui, en 1795, donna à la Prusse une paix avantageuse, et rien ne manquait au bonheur et à la prospérité de la famille royale, lorsque survint la mort de Frédéric-Guillaume II, le 16 novembre 1797. Son fils lui succéda sous le nom de Frédéric-Guillaume III. Il était alors dans sa vingt-huitième année. Ses mœurs régulières et simples avaient toujours été choquées des dissolutions de l'ancienne cour, et il ne supportait pas avec moins d'impatience les dissipations et les désordres financiers que ces vices amenaient avec eux. Dès son avénement, il y porta une main ferme et inflexible. Il fit arrêter la fameuse comtesse de Lichtenau, maîtresse de son père, comblée de ses faveurs, et qui avait joué le rôle d'une favorite toute-puissante. Elle fut emprisonnée dans la forterese de Glogau, et la plus grande partie de ses biens furent confisqués au profit du trésor. Le temps lui-même ne put pas porter d'adoucissements à ces rigueurs, et ce ne fut qu'après le désastre d'Iéna, et par la grâce de Napoléon victorieux, que la comtesse put recouvrer ses biens et sa liberté (*voy.* Lichtenau). La disgrâce tombait en même temps sur les personnages les plus compromis dans la dilapidation des finances de l'État, et entre autres sur le général Bischowerder et sur l'aide de camp Donhoff, qui avaient profité de leur faveur pour se pourvoir d'énormes pensions et de gros traitements, qui furent supprimés. Les réformes administratives marchaient de front avec ces réformes individuelles. Le nouveau roi trouvait le trésor vide, l'État endetté, les revenus engagés à des traitants formés d'un essaim de juifs qui dévoraient la Prusse, et qui, comme d'usage, avaient profité de la gêne du trésor pour lui faire la loi et s'enrichir. L'armée n'était point payée, sa discipline était relâchée, et quoiqu'elle conservât encore toutes ses apparences d'ordre et de bonne organisation, elle était dangereusement rongée de plus d'un vice secret. Frédéric-Guillaume commença par adresser à tous les fonctionnaires publics une pressante circulaire, leur ordonnant de lui indiquer les réformes et améliorations à introduire. Il obtint dès l'abord de sérieuses économies en débarrassant sa cour d'un grand nombre d'inutiles et dispendieuses superfluités. Il améliora le système des impôts, supprima le monopole des tabacs, abolit les

édits intolérants de 1788, promulgués contre les cultes dissidents, et accorda à la nation un certain degré de liberté politique complétement inconnu sous les règnes précédents. Toutes ces mesures furent accueillies par le peuple avec un grand enthousiasme, et le jeune monarque y acquit une popularité qu'il ne devait plus perdre, malgré les formes rudes d'un abord que n'adoucissaient pas les traits rigides et peu accueillants de la royale physionomie. Mais ces inconvénients étaient balancés par la grâce et la bonté tout allemande de la reine Louise, dont le charme gagnait tous les cœurs à son époux. La cour réformée donna bientôt le spectacle de l'ordre, de la décence et même d'une gravité un peu puritaine. A côté de la belle et brillante reine, on ne vit plus que quelques douairières, quelques vétérans de Frédéric II, des aides de camp jusque-là inconnus, et notamment le colonel Kokritz, que le roi avait pris dans une singulière affection, homme probe et très-dévoué, mais d'une capacité et d'un savoir assez contestables. Telle était en 1798 la cour du petit-neveu de Frédéric II. Le baron de Hardenberg, plus tard si célèbre, y parut un instant et donna quelques conseils, qui ne furent pas écoutés : son moment n'était pas venu, et il se hâta de retourner dans les principautés d'Anspach et de Bayreuth, dont l'administration lui était confiée. Cet homme d'État était, en effet, très-attaché à la politique de l'Angleterre, et malgré les propensions de sa jeunesse pour le métier des armes, le nouveau roi, jaloux de réparer les désordres et les maux du passé, avait résolu de se maintenir dans des principes de paix et de neutralité qu'il n'abandonna qu'après 1804. On prétend que les idées calvinistes dont son enfance avait été nourrie ne lui faisaient point partager les appréhensions des autres princes contre les progrès de la révolution française. Cette révolution était alors dans tout l'éclat de sa puissance : elle avait été victorieuse sur tous les champs de bataille; elle venait de dicter à l'Autriche le traité de Campo-Formio. Le traité de Bâle d'ailleurs avait été trop avantageux à la Prusse pour que son roi, d'un esprit droit, quoique peu vaste, ne s'y attachât pas avec la ténacité naturelle à son esprit. En signifiant son avénement au directoire, il lui écrivait : « Grands et chers amis, je mettrai le plus « grand soin à cultiver et cimenter la bonne har- « monie que je juge si heureusement établie entre « les deux nations, et sur ce je prie Dieu qu'il « vous ait en sa sainte et digne garde. » Ces assurances furent accueillies à Paris avec la plus grande satisfaction. Les meilleurs rapports s'établirent entre les directeurs de la république française et la cour de Berlin; ils furent rendus plus étroits par l'ambassade du célèbre Sieyès, qui, quoique régicide, eut l'habileté de se faire accepter et bienvenir par la population, le roi et la cour elle-même. Ce prince dès lors donna à la révolution française plus d'un gage de ses bonnes dispositions, entre autres par les rigueurs qu'il déploya contre les émigrés qui, des provinces de la Prusse voisines de nos frontières, entretenaient des correspondances et des relations avec l'intérieur de la France. Il ne fut pas moins fidèle à cette politique après le 18 brumaire, et, pour ne pas interrompre le fil de notre récit, nous rappellerons les arrestations dont les royalistes français furent atteints en 1802 à Bayreuth et l'indifférence avec laquelle la justice prussienne accueillit une plainte du roi Louis XVIII, alors réfugié à Varsovie, qui appartenait à cette monarchie, pour un attentat qu'il accusait le gouvernement français d'avoir inspiré contre sa personne (*voy.* Louis XVIII). Ainsi, sous la direction du comte d'Haugwitz, le cabinet de Berlin observa la neutralité la plus absolue pendant les luttes de la deuxième coalition entre la Russie, l'Angleterre et l'Autriche, qui n'avait pas tardé à briser le joug importun du traité de Campo-Formio. Tout entier à ses projets de réforme et d'économie, Frédéric-Guillaume III s'appliquait à reconstituer son administration, à refaire le trésor laissé par le grand Frédéric, et qui s'était épuisé aux guerres et aux dissipations du règne précédent; et son ambition apercevait dans ce système de neutralité et le développement pacifique de la Prusse, au milieu des efforts où s'affaiblissaient les parties belligérantes, et un moyen de devenir l'arbitre et le modérateur de l'Europe. Après le 18 brumaire et la chute du directoire, rien ne fut changé dans la politique de Berlin. Elle commença cependant par montrer une certaine réserve et quelque froideur. Plongé dans les embarras et les agitations qui suivent toujours un gouvernement naissant, issu d'une révolution violente, le général Bonaparte n'eut pas de peine à comprendre l'importance du maintien des bons rapports entre la France et la Prusse, cette importance s'augmentait encore d'une circonstance nouvelle. Mécontent des Anglais, irrité contre les Autrichiens, qui, selon lui, avaient laissé battre Korvakoff à Zurich et causé ainsi le déshonneur de ses armes, Paul Ier, avec sa mobilité ordinaire, s'était rapproché de la cour de Berlin, dont il avait d'abord amèrement blâmé et même menacé la conduite circonspecte et timide. Le czar cherchait à entrer dans la politique de neutralité de Frédéric-Guillaume, et dans ce but il avait envoyé à Berlin un de ses confidents, M. de Krudner. Bonaparte était trop actif et trop habile pour négliger cette occasion : il y voyait un moyen de dissoudre la coalition et de ramener à la paix l'une des puissances qui en avaient fait la force militaire la plus redoutable. Il chargea donc son aide de camp, le colonel Duroc, d'aller porter à Berlin la notification de son avénement, et d'attirer plus fermement le jeune roi dans les intérêts de la France, en flattant ses goûts et en montrant à son ambition les plus belles perspectives. Cet envoyé réussit pleinement : il rapporta à Paris de

vives protestations de bon vouloir et la certitude du concours de la Prusse pour agir sur l'esprit de l'empereur de Russie. Au milieu de ces négociations, le premier consul toutefois faisait ses préparatifs de guerre contre l'Autriche, et avant d'entreprendre sa célèbre campagne de Marengo, il sut s'assurer la neutralité amicale du cabinet de Berlin. Frédéric-Guillaume se prêta volontiers à ces desseins, d'abord parce qu'ils avaient pour but d'affaiblir la maison d'Autriche, et ensuite de maintenir par l'accession de la Russie à ce système la neutralité du nord de l'Allemagne, qu'il travaillait sans cesse à étendre, en y faisant entrer le plus grand nombre possible de princes allemands, et il ne laissait pas ignorer au premier consul les nouvelles dispositions qu'il cultivait dans le czar. La victoire de Marengo redoubla encore la cordialité de la cour de Berlin. Le roi et son ministre exprimèrent au vainqueur toute leur admiration, se montrèrent prêts à abandonner à la France la ligne du Rhin tout entière, en se réservant, d'accord avec elle, de se dédommager en Allemagne sur la puissance de l'Autriche. Les yeux fixés sur ce plan, Frédéric-Guillaume le poursuivit avec une persévérance habile, et vint à bout de le réaliser par l'appui de la France dès lors tout-puissant. Le succès de Marengo avait valu la paix à l'Europe. Paul Ier, enthousiasmé du génie du premier consul, s'était rapproché de lui; il était passé des sentiments les plus hostiles aux dispositions les plus amicales. Le traité de Lunéville avait été signé avec l'Autriche, et la pacification européenne était complétée par le traité d'Amiens, conclu avec la Grande-Bretagne. En reconnaissant à la France toute la rive gauche du Rhin, le traité de Lunéville avait laissé sans États plusieurs princes de tout rang, qu'on était convenu d'indemniser en sécularisant les principautés ecclésiastiques encore nombreuses dans la vieille Allemagne. Cette situation nécessitait le remaniement général du territoire germanique, et naturellement cette question absorbait toutes les autres dans la plupart des cours du Nord. L'influence et la direction dans la diète se partageaient et se disputaient entre la Prusse et l'Autriche; mais par ses victoires et les traités le premier consul était devenu l'arbitre réel du différend. Cette question obscure et difficile tenait depuis longtemps l'Allemagne dans une agitation inquiète; entamée au congrès de Rastadt, elle avait été interrompue, après l'assassinat de nos plénipotentiaires, par la reprise de la guerre, et renouvelée après le traité de Lunéville, elle n'avait point cependant abouti. La cession de toute la rive gauche du Rhin à la France avait fait perdre à la Bavière les duchés de Deux-Ponts, de Juliers et le Palatinat. Le Wurtemberg et Bade s'étaient vu enlever la principauté de Montbéliard et d'autres domaines. Les trois électeurs ecclésiastiques de Mayence, de Trèves et de Cologne avaient perdu presque tous leurs États. Les évêques de Liége et de Bâle étaient presque entièrement dépouillés de leur territoire, et les deux Hesses étaient privées de plusieurs seigneuries. La Prusse elle-même avait dû renoncer, au profit de la France, au duché de Gueldre, à une partie de celui de Clèves et à la principauté de Mœurs. Il fallait encore indemniser une foule de petits princes qui avaient vu disparaître leurs principautés et leurs fiefs impériaux, et enfin il fallait aussi créer deux établissements pour le grand-duc de Toscane et le grand-duc de Modène, tous les deux archiducs d'Autriche, et dont les États avaient été cédés à la France, tandis que la Prusse demandait, de son côté, une indemnité pour la maison d'Orange-Nassau, déchue de son stathoudérat de Hollande. C'était donc en fait l'Allemagne seule qui devait payer les frais de la guerre; non-seulement elle devait fournir dans son territoire des établissements équivalents aux princes dépossédés de leurs États héréditaires par la perte de la rive gauche du Rhin, mais encore elle devait pourvoir aux indemnités stipulées pour les territoires perdus tant en Hollande qu'en Italie. Les difficultés se compliquaient encore d'une multitude de détails sur lesquels les intéressés n'étaient pas et ne pouvaient être d'accord. Chacun cherchait à diminuer la valeur de ce qu'on lui offrait en échange de ses pertes, et à exagérer celle de ces pertes elles-mêmes. Toutes ces prétentions diverses et rivales ne laissaient pas de créer à la négociation des entraves de nature à la faire durer plusieurs années, si on l'abandonnait à la lenteur des formes germaniques; mais ce n'était pas là ce qu'il fallait attendre ni de la décision ni de la volonté du premier consul. Dans cette affaire, la Prusse et l'Autriche jouaient nécessairement le rôle principal. Leurs plus grands intérêts y étaient attachés : il s'agissait de leur prépondérance respective sur la confédération; mais par la force même du principe consacré par les traités et accepté par la diète, avec la ratification du traité de Lunéville, l'Autriche était condamnée à être sacrifiée à la Prusse; ce principe c'était la sécularisation des principautés ecclésiastiques. En effet, l'influence de Berlin et de Vienne sur le gouvernement de l'Allemagne tenait à la fois à son état politique et à son état religieux : la Prusse était à la tête du parti protestant, l'Autriche s'appuyait sur le parti catholique. La sécularisation des électorats ecclésiastiques, en supprimant les principautés catholiques, pouvait donc profondément modifier la force des deux partis dans la diète et dans les colléges qui forment ce corps. C'est ce que la Prusse avait apprécié dès le premier moment, et c'est ce qui lui avait fait envisager avec plaisir l'hostilité acharnée de l'Autriche contre la France, tandis qu'elle se maintenait elle-même avec le gouvernement de Paris sur le pied d'une neutralité bienveillante, ce qui devait nécessairement faire pencher de son côté l'action de la prépondérance française. Quoi-

que, d'un autre côté, le premier consul eût rétabli le catholicisme et qu'il favorisât puissamment alors les développements de la religion en France, il n'en considérait pas moins la sécularisation des électorats ecclésiastiques comme une des nécessités de sa politique. L'Autriche eut beau opposer à ses résolutions arrêtées toutes les ressources dilatoires de ses diplomates, et même jusqu'à des démonstrations armées, elle dut succomber. La Prusse, qui, d'avance, avait avec Bonaparte fait son arrangement à part, obtint la plus grande quantité des territoires qu'elle convoitait et qui étaient le plus à sa convenance, tandis que tous les autres princes, protestants et catholiques, s'indemnisaient de leur mieux avec les dépouilles de la puissance séculière du clergé allemand. Mais ce n'était encore là que le premier échec de l'Autriche et du catholicisme; ils en essuyaient en même temps un plus considérable et dont les effets ont profondément changé l'état politique de l'Allemagne et produit dans la vieille confédération une révolution qui dure encore. Plusieurs des États ecclésiastiques passèrent des mains des dignitaires de l'Église à celles de souverains protestants, et la majorité de la diète, acquise jusque-là au catholicisme, resta désormais au protestantisme. Des trois électeurs ecclésiastiques un seul fut conservé, celui de Mayence, dont le titulaire était M. de Dalberg, qui avait su s'attirer les bonnes grâces du premier consul. Il garda son titre et son poste d'archichancelier de l'empire. Le siége de son épiscopat fut transféré à Ratisbonne, et on adjoignit à ce territoire celui de l'évêché de Wetzlar. Au contraire, trois électeurs protestants nouveaux furent introduits dans le collége des électeurs : le margrave de Bade, le duc de Wurtemberg et le landgrave de Hesse; et en résultat ce collége, qui auparavant se composait de huit voix, dont cinq catholiques et trois protestantes, se trouva désormais formé par dix voix, dont six protestantes et quatre catholiques. La diète, il est vrai, ne se composait pas de cette seule assemblée : on y comptait encore le collége des princes, où siégeaient tous les princes laïques et ecclésiastiques, et le collége des villes, composé des représentants des villes libres. Ce dernier, qui avait joué autrefois un rôle important dans le gouvernement de l'Allemagne, par l'influence que lui donnaient la richesse et l'importance des villes qu'il représentait, n'avait plus en quelque sorte qu'une valeur nominale. Il n'en était pas de même du collége des princes : la majorité s'y modifia de même qu'au collége des électeurs; elle y était précédemment de soixante-deux voix catholiques contre trente et une voix protestantes; elle devint par les changements nouveaux de soixante-dix-sept voix protestantes contre cinquante-quatre voix catholiques. Cette profonde révolution dans la vieille constitution germanique fut votée par la diète, par ses trois colléges, et définitivement adoptée le 25 février 1803, sous la médiation et la garantie de la Russie et de la France. Il semblait qu'après d'aussi grands avantages la Prusse devait être entièrement gagnée à la politique de l'homme extraordinaire qui allait lui-même rétablir en France une monarchie militaire, à peu près semblable à celle du grand Frédéric. Le premier consul y comptait, Frédéric-Guillaume y inclinait, malgré la vive opposition de sa cour et ses répugnances personnelles; mais la remuante ambition de son redoutable allié, les envahissements successifs de la puissance française ne laissaient pas de jeter de vifs ombrages dans son esprit timide et circonspect. A l'époque où nous sommes parvenus (1803), le continent était encore en paix, mais la guerre était rengagée avec l'Angleterre; Bonaparte, du camp de Boulogne, menaçait les côtes britanniques, et en même temps qu'il combinait les préparatifs de son gigantesque projet de descente, il dirigeait de Hollande, sous les ordres de Mortier, un corps de 25,000 hommes qui s'emparait du Hanovre et faisait capituler l'armée hanovrienne. Frédéric-Guillaume III ne vit point cette occupation sans de grandes inquiétudes. Elle fut accueillie en Prusse par l'opinion publique avec alarme et mécontentement. La France, maîtresse des bouches du Weser, s'emparait encore de l'entrée de l'Elbe par la prise de possession du petit port de Cuxhaven, afin de fermer l'accès de ces deux fleuves au commerce des Anglais. C'était frapper en même temps d'un coup douloureux le commerce prussien. Les souffrances de cet état de choses ne tardèrent pas à se faire ressentir. La riche industrie de la Silésie entre autres se trouva réduite aux abois, et les propriétaires de cette province, dont un des principaux était M. d'Haugwitz lui-même, subissaient dans leurs revenus des diminutions ruineuses. Dans cette situation, le roi résolut de faire sonder l'esprit du premier consul, et chargea de cette mission M. Lombard, son secrétaire intime, investi de toute sa confiance. L'entrevue eut lieu à Bruxelles. M. Lombard fut ébloui, fasciné par les paroles et l'ascendant du vainqueur de Marengo, par les perspectives de l'alliance qu'il offrait à la Prusse, et dans l'arrière-plan de laquelle il ne manqua pas de faire briller l'adjonction du Hanovre à la monarchie prussienne. M. d'Haugwitz, d'accord avec M. Lombard, s'appliquait à vaincre les dernières hésitations du roi. Déjà le traité d'alliance était à peu près convenu dans ses points essentiels, quoiqu'il y eût encore des dissentiments de rédaction et de forme. Les deux puissances se garantissaient l'une à l'autre toutes leurs possessions en leur état présent; c'était pour la Prusse tout ce qu'elle avait acquis en Allemagne et en Pologne depuis 1789; pour la France, le Rhin, les Alpes, le Piémont, la présidence de la république italienne, la propriété de Parme et de Plaisance, le maintien du royaume d'Étrurie, l'occupation de Tarente. Si l'un des

deux États était menacé dans une de ses possessions, l'autre devait s'entremettre pour prévenir la guerre; mais si elle éclatait, les deux puissances devaient réunir leurs forces et la soutenir en commun. Malgré les scrupules du roi à abandonner aussi ouvertement et aussi absolument la cause des rois de l'Europe, malgré les clameurs et les protestations du parti jeune et ardent, qui se rangeait autour de la reine de Prusse et dont le prince Louis était en quelque sorte le drapeau, cette combinaison avait toutes les chances de la réussite. Pressé par son ministre M. d'Haugwitz, et par Lombard, l'homme de son intimité, Frédéric-Guillaume à demi vaincu allait certainement se rendre, lorsque la nouvelle de la mort du duc d'Enghien (*voy.* ce nom) éclata à Berlin comme un coup de foudre. Le soulèvement fut universel. La réaction fut complète dans l'esprit du roi : M. d'Haugwitz, disgracié, découragé, rentra dans la retraite et fut remplacé par un homme d'État que toute l'Europe connaissait comme hostile à la France, M. de Hardenberg. La Prusse se jeta dans les bras de la Russie, et son alliance sérieuse et spontanée fut à jamais perdue pour la France. En effet, peu de temps après, le 24 mai 1804, la Prusse et la Russie échangèrent ensemble une double convention, dans laquelle était prévu et réglé le concours des deux puissances dans des éventualités déterminées où la France continuerait de s'avancer dans le nord de l'Allemagne et voudrait envahir de nouveaux territoires allemands. Ce traité ne devait pas être et ne fut pas rendu public : le secret en fut religieusement gardé; mais il enhardit et détermina la Russie à former la troisième coalition avec l'Angleterre et la Prusse. Napoléon, devenu empereur, apprit, tout le monde le sait, cette nouvelle au camp de Boulogne. On connaît la foudroyante rapidité avec laquelle il porta son armée des rivages de la Manche sur les bords du Rhin, et, entrant dans l'Allemagne, tourna, prit ou détruisit presque entièrement l'armée du général Mack, en l'obligeant à capituler lui-même à Ulm. La Prusse cependant, malgré ses engagements avec la Russie, n'avait cessé de prodiguer au conquérant les protestations de son amitié et de sa neutralité; mais un incident de la campagne vint encore blesser la susceptibilité prussienne et irriter la jalousie et l'humeur qu'excitaient nos victoires. Dans le vaste mouvement combiné pour tourner l'armée autrichienne dans ses positions d'Ulm, le corps français qui gardait le Hanovre avait dû traverser à marche forcée une partie de l'Allemagne, pour aboutir à Wurtzbourg et se joindre à la cour et à l'armée bavaroises. Ce corps devait par conséquent traverser la Franconie, où est située la principauté d'Anspach, province de la Prusse. Ce territoire n'était pas le seul chemin, mais c'était le plus court. Bernadotte avait l'ordre de ne se laisser arrêter par aucun obstacle. Lorsqu'il fut arrivé à la frontière prussienne, les autorités de la province se présentèrent à lui, lui refusant le passage et protestant contre la violation de la neutralité du territoire. Bernadotte passa outre et continua son mouvement sans s'arrêter ni se détourner. Cet acte irrita profondément et le public et le gouvernement de Berlin; on rappelait l'enlèvement du duc d'Enghien, et on se demandait si la Prusse se laisserait traiter comme le petit prince de Bade. Le parti opposé aux Français disait tout haut que la Prusse avait préféré s'exposer aux menaces et même aux attaques de la Russie, plutôt que de donner passage à travers la Silésie aux troupes moscovites destinées à venir au secours des Autrichiens, et c'était en présence de cette rigide observation de sa neutralité que l'empereur des Français l'enfreignait de son côté. Le roi était singulièrement blessé. Les agents de la France, le général Duroc et M. de la Forest, ne firent que de vains efforts pour s'opposer au torrent. Ils ne furent pas écoutés, Frédéric-Guillaume refusa même de les entendre. Se tenant aux aguets et averti de toutes les circonstances favorables, l'empereur Alexandre saisit avec vivacité et habileté cette occasion pour achever de gagner la Prusse, et arriva inopinément à Potsdam. Cette arrivée, loin de plaire à Frédéric-Guillaume, l'épouvanta d'abord; elle fit renaître toutes ses appréhensions; il craignait d'être entraîné malgré lui dans cette guerre, qu'il redoutait tant et qui lui semblait encore plus dangereuse en présence des coups rapides et formidables que venaient de porter les Français dans le cœur même de l'Allemagne. Cependant, grâce au parti de la cour, à M. d'Hardenberg, au crédit de la reine, toujours adorée de son royal époux, et aussi à la séduction de son langage et de sa personne, l'empereur Alexandre finit par l'emporter. Frédéric-Guillaume, toujours hésitant, ne voulut point pourtant commencer à l'instant la guerre; il s'arrêta à un projet de médiation armée dont les conditions devaient être signifiées par la Prusse à l'empereur des Français, et devaient lui être imposées par la force des armes si elles n'étaient acceptées un mois après leur signification. Ce traité signé entre Frédéric-Guillaume et Alexandre, au secours duquel était accouru de Vienne à Berlin l'archiduc Antoine, fut signé à Potsdam le 3 novembre 1805, c'est-à-dire un mois, presque jour pour jour, avant la bataille d'Austerlitz. Alexandre ne négligea rien pour s'assurer la constance toujours assez vacillante et incertaine de son nouvel allié. Déjà à Memel, où ils s'étaient vus l'année précédente, les deux souverains avaient échangé les plus chaudes et les plus sympathiques protestations. Le czar demanda à visiter le tombeau du grand Frédéric, et dans les caveaux de Potsdam, devant cette tombe illustre et simple, les deux amis se jetèrent dans les bras l'un de l'autre avec les plus vives effusions et se jurèrent une fidélité et un attachement éternel. Toutefois la Prusse, avant de s'engager plus avant

dans cette carrière périlleuse, temporisait encore pour voir venir les événements. C'était une faute! Une résolution prompte et rapide pendant que Napoléon marchait sur Vienne pouvait lui causer de graves embarras et même le jeter dans de véritables périls, car par un simple mouvement de l'armée prussienne il se fût trouvé avec les Prussiens derrière lui et les Russes et les Autrichiens en tête. Mais sa prodigieuse activité, sa fermeté et son génie n'étaient point de nature à se laisser devancer par les incertitudes et les circonspections de Frédéric-Guillaume. Il courut donc à Vienne comme il avait couru à Ulm, et de Vienne à Austerlitz, pendant que le roi de Prusse, hésitant et temporisant, chargeait M. d'Haugwitz, qu'on avait fait sortir de sa retraite pour ces conjonctures difficiles, d'aller porter au conquérant les nouvelles volontés de la Prusse, et on avait choisi ce personnage comme le plus propre à faire supporter et adoucir à l'irritabilité et à la fierté connues du conquérant français la démarche plus que délicate dont il était chargé. L'envoyé prussien arriva au bivouac d'Austerlitz la veille de la bataille. Napoléon, dissimulant, le reçut gracieusement, mais le pria de se rendre à Vienne auprès de son ministre des affaires étrangères Talleyrand, lui disant qu'il allait combattre, qu'il le reverrait ensuite s'il n'était emporté par un boulet de canon, et qu'alors il serait temps pour lui de s'entendre avec sa cour. Douze jours après, le 13 décembre, le vainqueur des Austro-Russes était à Vienne et faisait immédiatement appeler M. d'Haugwitz à Schœnbrunn. Le souple ministre s'empressa de lui exprimer son admiration et sa joie de ses succès. « Voilà un compliment, répondit brusquement « Napoléon, dont la victoire a changé l'adresse. » Et il s'exhala en reproches amers contre la conduite de la Prusse. Toutefois son intention n'était pas de se brouiller avec elle, mais de la forcer à s'engager dans sa politique. « Je veux « de la franchise, dit-il au représentant de Fré- « déric-Guillaume, et je veux savoir si je dois vous « compter au nombre de mes amis ou de mes en- « nemis. » Et aussitôt, sans transition, ses yeux perçants fixés sur les traits de son impassible interlocuteur, il lui proposa la signature d'un traité d'alliance offensive et défensive entre la Prusse et la France, dont le prix devait être la cession du Hanovre, enlevé à l'Angleterre. C'était forcer le cabinet de Berlin à renoncer aux engagements qu'il avait pris en quelque sorte la veille, à abdiquer avant même de l'avoir abordé son rôle de médiateur menaçant, et enfin c'était le mettre en guerre avec la Grande-Bretagne. Napoléon étudiait sur la physionomie du diplomate les impressions que pouvaient laisser percer des propositions aussi étranges. Cette physionomie ne trahit aucune émotion. M. d'Haugwitz s'excusa de son mieux des violentes accusations exprimées contre son maître. Il se montra enchanté de rapporter à Berlin, au lieu d'une guerre avec le premier capitaine de l'Europe, le Hanovre et l'alliance de la France. Toujours prompt et absolu, Napoléon ne voulut point se séparer du ministre qu'il n'eût engagé sa parole; et arrêté le 13, ce nouveau traité fut rédigé le 14 et signé le 15; mais suivant l'usage, M. d'Haugwitz s'était réservé la ratification de son gouvernement. Ce traité, qui donnait à la Prusse l'une des proies qu'elle convoitait le plus, fut pourtant reçu à Berlin avec plus de confusion que de joie. Le roi, livré aux plus cruelles perplexités, l'avait accueilli avec douleur, également embarrassé envers la Russie, l'Angleterre et la France. Il fallait cependant prendre une résolution. Napoléon n'était pas homme à attendre. Un conseil extraordinaire fut convoqué pour arrêter une décision définitive. A cette délibération furent admis, avec M. d'Haugwitz, MM. de Hardenberg et de Schullembourg et les deux vétérans de l'armée prussienne, survivants de la gloire de Frédéric II, le maréchal de Mollendorf et le duc de Brunswick. Suivant l'usage diplomatique dans les cas difficiles, embarrassés, quand la nécessité est d'un côté et la répugnance de l'autre, ce conseil conclut à un moyen terme qui était une acceptation mitigée et conditionnelle, mais ne terminant rien. La Prusse demandait que dans le traité l'alliance ne portât pas le nom d'offensive et de défensive. C'était encore un moyen de ménager la Russie et de ne point révéler à l'Europe toute l'étendue de l'engagement contracté. On se réservait également des éclaircissements sur l'extension de la domination française en Italie, et surtout sur la couronne de Naples, que Napoléon s'était montré résolu d'enlever aux Bourbons. En outre, par le traité du 15 décembre, l'empereur des Français avait stipulé que la Prusse lui céderait, en retour du Hanovre, Anspach, la partie du duché de Clèves située sur la rive droite du Rhin et la principauté de Neuchâtel faisant partie de la Suisse. Le cabinet de Berlin demandait que la principauté d'Anspach lui restât comme le patrimoine franconien de la maison de Brandebourg. Il demandait de plus l'adjonction au Hanovre des deux villes hanséatiques de Brême et de Hambourg. M. d'Haugwitz s'était très-vivement opposé à ces modifications; il avait représenté qu'il avait obtenu de Napoléon tout ce qu'il était possible de lui arracher dans un moment où la paix n'était pas encore signée avec l'Autriche. Il était convaincu ou que le traité ne serait pas accepté dans ces termes nouveaux ou qu'il faudrait le signer dans des conditions plus dures pour la Prusse. Sur les instances du roi, il se chargea néanmoins d'aller poursuivre à Paris cette négociation. Ses prévisions se réalisèrent. Napoléon d'abord se montra mécontent, voulut revenir purement et simplement au *statu quo*, tel qu'il était avant la signature du traité du 15 décembre; mais cette colère n'était que feinte, il se radoucit et finit par imposer à M. d'Haugwitz un traité plus explicite, plus étroit et moins avantageux que le premier.

La Prusse prit l'obligation de fermer aux Anglais le Weser et l'Elbe. Elle renonçait au profit de la Bavière, à une délimitation du territoire d'Anspach qui lui faisait perdre une enclave de 20,000 habitants. Elle fut contrainte de garantir les nouveaux arrangements faits en Allemagne et en Italie, et le détrônement projeté de la maison de Naples, qui devait être remplacée par un membre de la famille Bonaparte. C'était encore un moyen de la brouiller avec la Russie, par suite de la protection avouée que cette puissance n'avait cessé d'accorder à la maison des Deux-Siciles. Ainsi Napoléon contraignait à la fois la Prusse à blesser profondément la Russie et à se mettre avec l'Angleterre en état de rupture déclarée, ce qui détruisait de fond en comble et immédiatement le système de neutralité sur lequel Frédéric-Guillaume avait jusque-là fondé toute sa politique et ses espérances de jouer le rôle de médiateur et de pacificateur de l'Europe. Ce second traité fut signé le 15 février 1806. L'Angleterre jeta les hauts cris contre la perfidie de la Prusse. Elle lui reprocha amèrement d'avoir accepté le territoire d'une nation avec laquelle elle n'avait pas cessé d'entretenir des relations pacifiques. Elle lui déclara la guerre et commença par ruiner le commerce prussien en lui enlevant tous ses navires qui se trouvaient sur les mers. La presse anglaise attaqua le caractère du roi de Prusse avec cette véhémence rude et impitoyable qui est dans ses habitudes contre tous ceux qui blessent les intérêts de son pays. Cette irritation amère pénétra jusque dans le parlement, et Fox lui-même, en ce moment ministre, à la suite de la mort de Pitt, s'exprima sans ménagement contre le cabinet de Berlin. « Pour bien comprendre et apprécier ces procédés, dit-il, il est nécessaire de remonter à l'origine de cette transaction; » et après avoir expliqué tout au long et sans ménagement une affaire à laquelle il ne trouvait pas de comparaison dans l'antiquité comme dans les temps modernes, il termina son discours en ces termes : « Nous ne pouvons contempler sans pitié et sans mépris une grande puissance qui annonce qu'elle s'est trouvée réduite sans combat et sans résistance à la nécessité dégradante de céder les provinces qu'on appelait le berceau de la maison de Brandebourg. L'ignominie de cette cession ressort encore davantage lorsqu'on voit les habitants d'Anspach, suppliant leur souverain de ne pas les abandonner. Vendre pour équivalent un peuple brave et loyal, c'est la réunion de tout ce que la servilité a de plus méprisable et la rapacité de plus odieux. Le roi de Prusse dira-t-il maintenant que cette convention lui fut arrachée par la peur, et qu'il y était forcé? Ce serait un grand malheur s'il eût été contraint à cette nécessité. Mais a-t-il combattu pour conserver Anspach? et ne l'a-t-il pas cédé honteusement à la première sommation, acceptant pour dédommagement un pays qui appartient à un tiers, avec lequel il était uni de temps immémorial par tous les liens qui, dans tous les temps et dans tous les pays, imposent des égards et attachent les nations? Il n'est pas possible de s'être soumis d'une manière aussi méprisable à un état de vasselage plus complet. Tout le monde a entendu parler des insultes que la Prusse a reçues des Français depuis qu'elle s'est soumise à leur joug. Ses villes ont été occupées par les troupes françaises. Ses remontrances ont été méprisées. En un mot, il paraît que les Français se sont chargés de la justice publique de l'Europe, et qu'ils regardent la Prusse comme une puissance avec laquelle il est impossible d'avoir un traité sur lequel on puisse compter; et à cet égard, je crois qu'ils ont raison. » Mais Napoléon n'avait remporté qu'une victoire apparente. La Prusse était blessée au cœur. Tous ses intérêts commerciaux étaient compromis par le blocus rigoureux que lui faisait souffrir l'Angleterre. L'armée et la population étaient frémissantes, et, oubliant un instant leur rivalité avec les Autrichiens, déploraient qu'on eût livré sans combat la domination de l'Allemagne au maître étranger qui la dirigeait à son gré. Napoléon, tout-puissant, contre la volonté duquel personne n'osait plus lever la voix sur le continent, profitait de la terreur universelle pour jeter les bases de cet empire d'Occident qui depuis son avénement à la couronne n'avait cessé d'être sa pensée. Il remaniait l'Allemagne et la divisait encore. Il établissait en dehors de l'Autriche et de la Prusse la confédération du Rhin, et s'en constituait le chef. Il créait sur la rive droite de ce fleuve la principauté de Berg pour son beau-frère Joachim Murat; il était maître de toute l'Italie, depuis le golfe de Tarente jusqu'aux bouches du Cattaro. Il plaçait son frère Joseph sur le trône de Naples, son frère Louis sur le trône de Hollande. Il distribuait à ses généraux et à ses dignitaires les fiefs et les principautés inférieures de l'Italie. L'Europe terrassée était sans voix et sans volonté devant lui. Il fallait qu'il la tînt ainsi toujours ployée sous son genou; et le jour où elle viendrait à bout de se relever et de se reconnaître, il était perdu. C'est ce qu'il ne vit pas assez, et ce fut la cause de sa chute, parce que toute sa confiance était placée dans l'action de sa force. De toutes les armées européennes, une seule ne s'était pas encore mesurée contre lui, et dans le développement de ses desseins, le moment devait arriver fatalement où cette armée encore intacte devait être un embarras ou une entrave pour ses projets. Aussi, malgré le traité d'alliance du 15 février, montrait-il à la Prusse peu de ménagement et de courtoisie. Avec raison il ne comptait pas sur elle, et il croyait avoir peu à craindre d'une puissance qu'il avait si cruellement compromise avec tous les grands États de l'Europe. Cependant, comme nous l'avons dit, Pitt, déjà épuisé par ses travaux et ses excès, était mort du désespoir que lui avaient

causé le désastre d'Austerlitz et l'issue de la coalition qu'il avait renouée avec tant de peines et de dépenses. Fox l'avait remplacé au ministère, et bientôt des relations plus amicales s'étaient inaugurées entre l'Angleterre et la France. A la suite de procédés réciproquement bienveillants, lord Yarmouth avait été chargé d'entamer des négociations de paix. A la suite des premiers pourparlers et les premières difficultés levées, lord Lauderdale avait été adjoint à ce négociateur. La Russie se résignait de son côté, et le 24 juillet 1806 signait sa paix avec son vainqueur. Cependant la possession du Hanovre devait être un empêchement dirimant à l'aboutissement des négociations commencées avec la Grande-Bretagne. Napoléon n'hésita pas à déclarer que cette question ne serait pas un obstacle et que si on parvenait à traiter, il ne serait pas arrêté par la restitution de ce royaume à l'Angleterre. La Prusse fut facilement informée de cette déclaration, qu'elle considéra comme une rupture tacite du traité d'alliance conclu avec elle le 15 février précédent. Son ambassadeur, M. de Lucchesini, lui écrivait de son côté que déjà de nouveaux envahissements étaient médités en Allemagne, et que le grand-duché de Berg ne tarderait pas à se transformer et s'étendre en royaume de Westphalie, dont le territoire de la Prusse ne manquerait pas encore de faire les frais. Napoléon, dont la police intercepta les dépêches de l'ambassadeur, démentit vainement cet avis. Trop de causes de ressentiment et d'humiliation irritaient le patriotisme du roi et des Prussiens, et enfin le projet n'était pas si chimérique, puisqu'il ne tarda pas à être exécuté. En même temps les troupes françaises qui occupaient l'Allemagne parlaient tout haut de leur prochaine marche sur Berlin; les maréchaux qui les commandaient exprimaient publiquement, à table et au milieu de leur état-major, les mêmes vœux et les mêmes espérances. Tous ces propos rapportés à Berlin y redoublaient l'exaspération et secondaient admirablement le parti de la guerre, à la tête duquel étaient toute la jeunesse militaire et la reine Louise, seulement contenues par les dernières hésitations du roi. Une exécution sanglante vint mettre le comble à l'exaspération des esprits. La ville libre de Nuremberg était occupée par des troupes françaises; des libraires de cette ville avaient colporté des pamphlets contre la France. L'empereur les avait fait arrêter, et appliquant à l'un d'eux la rigueur des lois militaires, qui traitaient en ennemi quiconque cherche à soulever un pays contre l'armée qui l'occupe, il l'avait fait fusiller. Toute l'opinion allemande s'était soulevée. Les rapports du cabinet de Prusse avec Paris n'étaient plus marqués que par des échecs. Pour contre-balancer la confédération du Rhin, Frédéric-Guillaume travaillait à organiser une confédération du nord de l'Allemagne, et quoique Napoléon eût donné son agrément à ce projet, on l'accusait secrètement d'y jeter des entraves. La colère montait jusqu'à déborder dans l'armée et dans la nation. M. d'Haugwitz lui-même, ce fondateur, ce défenseur de la neutralité, du système pacifique, fut entraîné par le torrent. Frédéric-Guillaume céda le dernier : seul, au milieu des effervescences et des illusions de la cour, il semblait pressentir les désastres dans lesquels il allait s'engager. Mais enfin le sort en fut jeté. Il décréta la mise de son armée sur le pied de guerre, à l'enthousiasme général et de l'armée et de la population. Dès lors les passions, contenues par les dispositions personnelles du roi et le respect qu'on portait à son caractère, ne connurent plus de limites, et des deux côtés on se précipita vers la guerre. Les combats de la plume précédèrent ceux des baïonnettes. Pour cela on avait tout exprès appelé de Vienne le célèbre Gentz, qui rédigea un manifeste véhément, dans lequel on doit bien penser que les griefs ne manquèrent pas. On y remarquait même, et c'est plus rare, l'aveu de fautes qu'on se reprochait; mais on n'y parlait pas de la plus grande : celle d'une guerre maintenant entreprise sans alliés, sans plans, sans généraux d'une valeur connue. Le seul homme de quelque réputation dans cette armée était le duc de Brunswick, le vieux lieutenant du grand Frédéric; quoique cette réputation fût bien déchue depuis la campagne de 1792, il n'en était pas moins la première célébrité guerrière de la Prusse, et possédait toute la confiance militaire du roi. C'est à ce vieillard que furent livrées les destinées d'une campagne où il s'agissait pour le pays d'être ou de n'être pas. Quelques mois auparavant il était allé à St-Pétersbourg pour y expliquer et y faire pardonner le traité d'alliance avec Napoléon dont nous avons déjà parlé; mais cette mission même n'était pas de nature à lui donner auprès de la cour moscovite beaucoup de crédit et d'ascendant. Mis à la tête de l'armée, il ne se montra ni plus habile ni plus capable de l'énergie, de l'activité qu'exigeait une aussi redoutable lutte, où la rapidité, la franchise des mouvements allaient tout décider. Toujours observateur des vieilles formes, il commença par faire signifier au nom de son souverain, à son impérial adversaire, une invitation à la paix, dont la préalable condition était l'évacuation de l'Allemagne par les armées françaises et leur retraite derrière le Rhin, ce qui ressemblait assez au manifeste de 1792. Mais ce qui ressemblait encore davantage aux procédés de la première coalition, c'est qu'après s'être mis en campagne avec une apparence de décision et de vigueur, il s'arrêta au moment où il fallait agir, et donna aux Français le temps de concentrer leurs forces et de venir eux-mêmes l'attaquer avec 170,000 hommes, commandés par Napoléon, au grand étonnement des lieutenants de Frédéric II (1), qui ne compri-

(1) Il y en avait encore trois dans l'armée prussienne : Mollendorff, Kalkreuth et le duc de Brunswick, alors généralissime.

rent rien à la rapidité de cette marche, et qui ne pensèrent à se retirer derrière l'Elbe que lorsque leur armée était déjà attaquée sur tous les points à la fois, qu'elle allait être tournée et que l'avant-garde, sous les ordres du prince Louis, était dispersée au combat de Saalfeld, où ce vaillant jeune homme, donnant l'exemple du courage, succombait sous le sabre d'un sous-officier de la cavalerie française. Ce premier échec répandit dans toute la Prusse une stupeur mêlée d'épouvante et commença le désordre de cette armée qui si longtemps avait passé pour la plus redoutable de l'Europe. L'imprévoyance avait été telle, qu'on n'avait pas même pensé à indiquer, selon l'usage, aux différents corps des lieux de ralliement en cas de revers, et qu'au premier mouvement de retraite on les vit errer à l'aventure, sans savoir où se diriger. Il n'en fut pas ainsi de Napoléon : il avait tout prévu pour l'attaque comme pour la défense, et il montra qu'il n'était pas de ceux auxquels on pouvait reprocher en sachant vaincre de ne savoir pas profiter de la victoire. Quinze jours s'étaient à peine écoulés depuis les premières hostilités, que Frédéric-Guillaume était acculé dans la Vieille-Prusse avec les débris de son armée (à peine 10,000 hommes) et que Napoléon, maître de tous ses États jusqu'à l'Oder, avait fait une entrée solennelle dans sa capitale. Tous ces résultats furent emportés par une seule bataille, la célèbre journée d'Iéna. Du côté de cette ville, le prince de Hohenlohe avait à combattre Napoléon en personne; du côté de Naumbourg, le maréchal Davout était chargé d'arrêter l'armée commandée par le roi de Prusse et le duc de Brunswick. Après une lutte sanglante et acharnée, le prince de Hohenlohe fut mis en déroute complète : 12,000 Prussiens et Saxons, 4,000 Français, morts ou blessés, jonchaient ce champ de bataille. Les Prussiens laissaient entre nos mains 15,000 prisonniers, 200 pièces de canon. Iéna était en feu; Weimar, cette élégante capitale des lettres et des arts de l'Allemagne, présentait l'aspect d'une ville prise d'assaut. Mais le choc le plus terrible était celui que le maréchal Davout, réduit à son seul corps par l'inaction de Bernadotte, avait à soutenir autour du village d'Auerstædt. Sous les regards du roi, animée par son exemple, l'armée prussienne s'y battit avec une grande énergie. Dans un mouvement décisif, le vieux duc de Brunswick, voulant enlever ses soldats, se mit à la tête des grenadiers, et les conduisant à l'assaut de la position de Hassenhaussen, fut frappé mortellement au visage par un biscaïen. On l'emporta du champ de bataille, et naturellement cette catastrophe dut contribuer à la défaite. Avant le général en chef, le général Schmettau avait succombé à la tête de sa division et le vieux maréchal Mollendorf, succédant au duc de Brunswick, trouvait également sur le champ de bataille une mort digne de couronner sa longue et patriotique carrière. Le roi lui-même ne se ménageait pas : toujours au milieu du feu, donnant l'élan à ses troupes, il eut deux chevaux tués sous lui et reçut une balle dans ses habits. Sous les ordres de Blücher, la nombreuse et redoutable cavalerie prussienne, toujours repoussée, couvrant le terrain de ses chevaux et de ses morts, revenait obstinément à la charge : ni la supériorité du nombre ni la multiplicité des attaques ne purent surmonter la bravoure et la solidité des soldats de Davout. Après une délibération tumultueuse et agitée, où Blücher proposa les résolutions les plus énergiques, les seules capables d'ouvrir une chance de salut, l'armée prussienne se mit en retraite sous les ordres du maréchal Kalkreuth devant le seul corps de Davout. Les deux armées étaient épuisées de fatigues. Les Prussiens avaient perdu 3,000 prisonniers, 9 à 10,000 hommes tués ou blessés, et outre les trois généraux que nous avons cités, un nombre très-considérable de leurs plus braves et principaux officiers. Mais ils avaient vendu chèrement la victoire : sur 26,000 hommes, le corps de Davout en comptait 7,000 hors de combat; les généraux Morand et Gudin étaient blessés; le général de Billy était tué; la moitié des généraux de brigade et des colonels étaient morts ou gravement frappés. Dans ce mouvement pénible et embarrassé de la retraite, l'armée battue ne tarda point à apprendre le désastre que venait de subir le prince de Hohenlohe. Dès lors une terreur universelle domina toutes les âmes; la panique s'empara des soldats : on ne pensa plus qu'à fuir, et l'armée ne présenta plus que le spectacle d'une immense débandade. Frappés du vertige de l'épouvante, les Prussiens ne tinrent plus nulle part, ne défendirent plus aucune place. Ainsi on vit se rendre à des pelotons d'infanterie, à des patrouilles de hussards, Magdebourg, Stettin, Custrin, Spandau, etc. Pressés, harcelés par une ardente poursuite, 9,000 hommes et 6,000 blessés se rendirent à Erfurt. Le prince de Hohenlohe lui-même, devenu généralissime de l'armée prussienne, capitula à Prentzlow avec 17,000 hommes, tout ce qui restait du corps d'armée qui sous ses ordres avait combattu à Iéna. Blücher, qui s'était jeté par force dans la ville libre de Lubeck, s'y défendit avec désespoir, mais il en fut délogé et ne tarda pas à capituler à son tour, livrant aux Français 20,000 prisonniers; et de cette armée de 160,000 hommes, avec laquelle les Prussiens avaient ouvert la campagne, il restait à peine d'imperceptibles débris. Pourtant, après tant de lugubres journées, qui semblaient devoir être les dernières de sa monarchie, Frédéric-Guillaume, réfugié dans sa vieille capitale de Kœnisberg, affligé, abattu, observait une attitude sévère mais silencieuse envers ceux qui l'avaient entraîné à la guerre, ne désespérant pas encore entièrement de la fortune. Il demanda au vainqueur la paix ou un armistice; mais en refusant la paix, Napoléon mit pour condition à l'octroi d'un simple armis-

tice que la Prusse lui remettrait toutes ses places fortes de la Silésie et la ligne de la Vistule, dont il voulait faire la base de ses prochaines opérations. Il se croyait désormais assez fort pour ployer absolument tout le continent aux volontés de sa politique. Les Anglais lui interdisaient la mer; il résolut de leur interdire la terre, et en conséquence il lança contre eux de Berlin son fameux décret du blocus continental. Mais il fallait faire accepter ce décret par la Russie, et c'est pour cela que Napoléon avait besoin de la ligne de la Vistule. Frédéric-Guillaume préféra subir les dernières chances des armes plutôt que de se résigner à cette abdication des restes de ses États. Toujours pénétré de la plus vive affection pour l'empereur Alexandre, il avait bien pu, dans une impérieuse nécessité, avoir l'air de s'éloigner de lui, mais il ne cessait de compter sur les serments de Potsdam. Ce fut dans ces dispositions qu'il publia une proclamation dont nous citerons quelques lignes : « Dans la guerre de sept ans la « Prusse était seule, sans secours d'aucune autre « nation, contre les principales puissances de l'Eu- « rope. Dans la guerre actuelle, elle compte sur « le secours du puissant et magnanime Alexandre. « Dans cette grande contestation, la Prusse n'aura « qu'un seul et même intérêt avec la Russie : tou- « tes deux vaincront ou périront ensemble. » En effet, les armées russes pénétraient déjà sur le territoire prussien, et l'empereur Alexandre arrivait lui-même à Memel, où la famille royale de Prusse se trouvait réunie. « Cher cousin! » lui dit la reine en le voyant : ce fut tout ce que put dire, dans la première émotion, cette princesse infortunée. Le lendemain, Alexandre donna pour mot d'ordre à sa garde : *Memel et Frédéric.* Dès ce moment les armées russe et prussienne furent constamment unies, et ce fut ainsi qu'elles combattirent à Czarnowo, à Pultusk et surtout à Preussich-Eylau, où les Prussiens, quoique peu nombreux, se montrèrent dignes de leur ancienne renommée. Ils ne furent pas moins braves dans quelques autres combats qui suivirent et à la bataille de Friedland, qui fut la dernière de cette guerre, et que termina la paix de Tilsitt. Le désir de Napoléon était bien que Frédéric-Guillaume ne parût point aux conférences, et il entendait bien que les deux puissants monarques se partageassent ses dépouilles en son absence; mais Alexandre ne consentit point à cette exclusion et ne voulut point abandonner ainsi son allié. Le czar obtint donc que Frédéric-Guillaume intervînt. La reine parut aussi dans les dernières réunions, et Napoléon lui-même fut obligé d'admirer son esprit et ses grâces; mais pour cela il ne fit aucune concession. Par ce traité de Tilsitt, la Prusse fit d'immenses pertes : Frédéric-Guillaume fut obligé de reconnaître les rois dont ses provinces allaient accroître ou former les États; la monarchie prussienne perdit à peu près la moitié de sa population en renonçant aux principautés de l'Ost-Frise, d'Halberstadt, de Menden, d'Hixesheim, de Paderborn, de Munster, de Bayreuth, d'Erfurt, d'Eschfeld, enfin à l'électorat de Hanovre, qu'elle avait si bizarrement échangé avec la France, à qui il n'appartenait pas. Elle renonçait encore à Osnabruck, aux comtés de Lamarck, de Ravensberg, de Tecklembourg et Lingen, à la Vieille-Marche, au duché de Magdebourg, à des parties considérables de la Prusse méridionale et occidentale, même au duché de Varsovie, que l'empereur de Russie voulut bien accepter pour ne plus le rendre. Et ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est que toute la Prusse ne fut pas évacuée par l'armée française, et que la capitale et les principales places de guerre restèrent occupées par de nombreuses garnisons et furent traversées par une route militaire qu'elles purent incessamment parcourir; à quoi il faut ajouter d'énormes contributions (1), dont ces troupes durent presser la rentrée. On conçoit à quel point Frédéric-Guillaume dut être affligé d'autant de pertes et d'oppression. Il lui eût été trop pénible, au premier moment, de retourner à Berlin, où il eût trouvé une garnison et un général français qui, sans doute, y eussent été plus maîtres que lui, et il prit le parti de se réfugier pour quelques jours dans les États du czar, qui lui offrit un asile dans sa capitale. Le roi et la reine de Prusse se rendirent à St-Pétersbourg dans les derniers jours de l'année 1808, et ils y passèrent à peu près un mois, pendant lequel Alexandre et toute sa cour n'oublièrent rien de ce qui pouvait les consoler. Mais pendant ce temps les États prussiens souffraient cruellement de tous les maux de l'occupation, et chaque jour ils imploraient la présence de leur souverain. — Ce fut, dans la vie de Frédéric-Guillaume, une époque bien désolante que celle qui suivit la paix de Tilsitt jusqu'à la délivrance de la Prusse en 1812, obligée de nourrir, de solder une nombreuse armée, de payer les contributions de guerre, de supporter toutes les exactions, toutes les extorsions de percepteurs, des instruments de ce vaste et systématique épuisement du pays (*voy.* Clarke, Daru, Vandamme). Du fond de sa retraite, Frédéric-Guillaume était le témoin impuissant de la désolation de son peuple. Dans cet empire germanique, dont avant Iéna elle était la seconde puissance, la Prusse n'était plus qu'un État isolé et secondaire : ses provinces étaient occupées par les Français; la Saxe, qu'elle avait envahie et contrainte de s'unir à elle pour combattre Napoléon, s'était empressée de se rallier au vainqueur. En récompense celui-ci avait agrandi son territoire, l'avait érigée en royaume, et, sous sa protection, elle faisait partie de la confédération du Rhin. Au milieu de l'Allemagne, un nouveau royaume avait été créé pour Jérôme Bonaparte, avec le grand-duché de Berg, que Murat

(1) Deux cents millions outre les contributions ordinaires prélevées par l'administration française. Ces deux cents millions formaient deux années du revenu de la Prusse avant Iéna.

abandonnait pour la couronne de Naples, avec les deux Hesses et les dépouilles des riches provinces méridionales du vaincu. De toute la monarchie, il ne restait plus sous le sceptre de la cour solitaire de Kœnigsberg que la Vieille-Prusse, la Poméranie, le Brandebourg, la haute et basse Silésie. La perte la plus douloureuse pour le cœur du monarque devait bientôt mettre le comble à ces infortunes. Frédéric-Guillaume perdit l'épouse adorée qui restait encore le charme de sa vie et la consolation de tant d'épreuves. Épuisée de ses larmes et de ses chagrins, la reine Louise mourut à Berlin le 19 juillet 1810. Ce fut en Prusse un deuil universel. Longtemps on y célébra l'anniversaire de cet événement, sans qu'aucun ordre, aucune mesure officielle vînt avertir ou stimuler la douleur publique. Ce jour-là le roi, tout entier à ses souvenirs, s'isolait dans une retraite absolue et se refusait à tout souci d'affaires. Toutefois, cette princesse infortunée avait reçu avant sa mort un allégement à ses peines. Nous avons dit qu'elle était venue mourir à Berlin. Cette capitale avait été, en effet, évacuée par les troupes françaises, en vertu du traité conclu, dès le mois d'août 1808, à Paris, entre Napoléon et le prince Guillaume de Prusse. Les événements d'Espagne, les désastres de Baylen, la nécessité d'envoyer dans la Péninsule un renfort de ses vieilles bandes aguerries, l'attitude suspecte de l'Autriche, faisaient une loi au conquérant de concentrer ses armées et de réduire l'étendue des immenses territoires qu'elles avaient à garder. Mais ce traité lui-même ne fut que l'acte nécessaire de l'abaissement complet de la maison de Brandebourg. Il se composait de deux parties : un traité public, un traité secret. En vertu du traité public, indépendamment de toutes les charges qui avaient déjà pesé sur elle, la Prusse devait payer, dans un délai dont le terme le plus éloigné était un an et demi, une contribution extraordinaire de 140 millions, et ses trois places fortes sur l'Oder, Glogau, Stettin et Custrin, devaient rester au pouvoir du créancier jusqu'à complète extinction de la dette. Magdebourg sur l'Elbe demeurait aux Français. Par le traité secret, le gouvernement de Berlin s'obligeait, pendant dix années, à ne pas élever son armée au-dessus de 42,000 hommes, et si la guerre éclatait contre l'Autriche, à fournir contre cette puissance un contingent de 16,000 hommes. Le malheureux roi avait été contraint de passer sous ces Fourches Caudines. Un dernier espoir lui restait encore, c'était d'obtenir un adoucissement à d'aussi dures conditions. La célèbre entrevue d'Erfurt se préparait entre Napoléon et Alexandre (septembre 1808); Napoléon allait y tenir « cour plénière de rois, » mais il n'y avait invité ni le roi de Prusse ni l'empereur d'Autriche. Frédéric-Guillaume comptait sur l'amitié du czar pour intercéder en sa faveur auprès de son tout-puissant confédéré. Cet appui ne lui manqua pas; la nécessité la plus dure, l'embarras immédiat, c'était de faire payer dans des délais si courts un tribut de 140 millions à des populations décimées, frémissantes et ruinées. Alexandre insistait pour obtenir une réduction de 40 millions sur la somme, un terme de plusieurs années pour le payement. Napoléon accorda, non sans peine, une diminution de 20 millions sur le tribut et la prolongation d'une année pour les termes. Après ces conventions la cour rentra à Berlin. Le roi se dédia tout entier à soigner toutes les plaies qui couvraient ses États affaiblis et à réparer autant que possible les incalculables maux de la guerre. Après le désastre d'Iéna, il s'était déjà occupé de certaines réformes dans l'armée, et il avait décrété l'accessibilité à toutes les classes des grades militaires, jusque-là réservés à la noblesse. Maintenant il s'occupa de pourvoir aux besoins de toute espèce dont le trésor était accablé, à introduire de nouveaux éléments d'ordre et d'économie dans ses finances, et il mit à la tête de cette administration un administrateur de premier ordre, le baron de Stein. Hardenberg avait déjà remplacé d'Haugwitz, condamné à la retraite par son impopularité et le cri de réprobation de l'armée et du peuple. Les circonstances réservaient chaque jour au monarque subjugué de nouvelles et terribles difficultés. La Prusse tout entière était exaspérée; l'exaltation contre les étrangers y croissait dans des proportions redoutables. La fermentation était si forte, que lors de l'évacuation nos troupes avaient été assaillies de vociférations outrageantes et qu'on avait lancé des pierres et de la boue sur nos colonnes qui se retiraient. La misère était à son comble, les caisses publiques étaient vides, les contributions forcées avaient tari toutes les bourses. Toutes ces exécutions financières ne s'étaient pas faites sans nécessiter des exemples terribles, et parfois les récalcitrants avaient payé de leur tête leur résistance ou leur impuissance. L'un des actes de cette espèce qui causa la plus vive émotion en Allemagne fut le supplice par les armes du bourgmestre de Ciritz, qui plus tard, après nos propres désastres, valut à Clarke une foudroyante apostrophe du roi de Prusse, que nous avons racontée dans la notice de ce personnage. La Prusse n'était pas seule à ressentir cette exaspération, cette haine profonde du joug étranger. La défaite, l'humiliation, l'oppression de la conquête, l'insolence du soldat victorieux, la licence des officiers, les exactions des généraux et des administrateurs avaient fait une seule nation mue par une seule passion et un seul intérêt de ces 40 millions d'Allemands divisés jusqu'alors par tant de causes de rivalités et de morcellements politiques. Les peuples dont les souverains avaient été grandis, sauvés ou protégés par la France n'étaient pas moins hostiles que ceux qui avaient été dépouillés. Partout on regardait, on se racontait avec admiration et émulation la lutte désespérée des Espagnols contre

ces mêmes forces organisées, disciplinées, qui avaient écrasé l'Allemagne. La nation désarmée commençait à se concerter souterrainement dans des sociétés secrètes; le célèbre Arndt et quelques autres esprits de sa trempe jetaient les bases de la société du *Tugendbund* qui, comme une traînée de poudre, devait s'étendre sur toute la surface de la Germanie. Les écrivains les plus populaires et les plus ardents de l'Allemagne attisaient ce feu secret. La noblesse, la bourgeoisie, les universités entières accouraient prendre leur place dans ces conjurations et ces dangers. Les généraux qui restaient à la Prusse s'y agrégèrent avec leurs officiers; les ministres eux-mêmes du roi, et entre autres le baron de Stein, en firent partie. Un fait remarquable, et jusque-là sans exemple, put donner à Napoléon une idée de la profondeur et de l'avenir de ce mouvement. Lors de la campagne contre l'Autriche qui se termina en 1809 par la bataille de Wagram, un major prussien qui s'était distingué en 1806 dans la guerre de partisans contre les Français, et qui à ce titre était très-populaire, le major Schill, s'échappa de Berlin même, à la tête de 500 chevaux composant la cavalerie de la garnison et passa aux Autrichiens, où il était rejoint tous les jours par des compagnies entières de l'infanterie. Cet incident ne fut pas un médiocre embarras pour Frédéric-Guillaume, placé entre la fermentation de ses sujets et les nouvelles rigueurs qu'il pouvait lui faire encourir auprès du sévère dominateur de l'Allemagne. Il se maintint toutefois dans un pénible et laborieux équilibre, désavouant toujours les conspirateurs et leur résistant même quand ils voulurent l'entraîner à des explosions inopportunes. Ce ne fut pas toutefois sans de nouveaux sacrifices qu'il parvint à se maintenir ainsi. Après son mariage avec une archiduchesse, tranquille désormais du côté de la cour de Vienne, Napoléon, avant de partir pour sa fatale expédition de Russie, imposa à la Prusse un nouveau traité de paix. Une alliance offensive et défensive fut conclue entre les deux États, et la Prusse dut fournir un corps auxiliaire de 20,000 hommes à l'armée qui allait s'engager et périr dans les steppes de la Moscovie. Le commandement de ce corps fut confié au général Yorck, membre du *Tugendbund;* il formait la plus grande partie du corps d'armée de Macdonald (*voy.* ce nom), et il allait faire le siége de Riga, lorsque Napoléon fut obligé de commencer sa désastreuse retraite. Yorck se trouva alors dans les plus terribles perplexités; il était convaincu qu'il ne combattait point pour l'intérêt de la Prusse, et tout en obéissant aux Français, il ménageait de son mieux l'armée russe. Il est probable que ses instructions ou ses ordres secrets étaient conçus en ce sens, et que Frédéric-Guillaume, lui faisant connaître franchement sa position et s'en rapportant à son dévouement, à son zèle, l'avait laissé le maître de diriger ses troupes suivant les circonstances. Tant que les succès de la France tinrent les puissances attachées à son drapeau, le général prussien s'y montra fidèle; mais quand les chances de la guerre changèrent, quand Yorck vit que la Prusse pouvait sans danger recouvrer son indépendance, il se hâta de secouer un joug que toute l'Allemagne abhorrait. Il déclara donc à Macdonald qu'il ne se regardait plus comme obligé de lui obéir; et le même jour il rendit compte à son souverain de tout ce qu'il avait fait. Cependant au premier instant Frédéric-Guillaume ne parut pas l'approuver, et il annonça au contraire qu'il le ferait juger par un conseil de guerre; mais ce conseil ne fut pas réuni, et les événements se hâtèrent de sanctionner cette défection. Le roi lui-même s'enfuit en Silésie dans la nuit du 17 au 18 janvier, au moment où des gendarmes français venaient pour l'enlever et le conduire au château de Charlottenbourg. Dès lors il fut clair pour tout le monde qu'il n'y avait eu là qu'une scène préparée, où le roi et le général avaient chacun joué leur rôle. La vérité est que depuis longtemps le général Yorck était secrètement en rapport avec des émissaires de Moreau, et que ces rapports, dirigés par Rapatel, son ancien ami, n'étaient pas ignorés du roi Frédéric-Guillaume, qui se tenait à cet égard dans la plus profonde réserve. Quand il ne fut plus possible de dissimuler, et qu'il n'y eut plus de sûreté pour lui à Berlin, ce prince en partit secrètement pour se rendre à Breslaw, où de secrètes intelligences avaient préparé son arrivée, et il y trouva réunis avec le corps d'Yorck ceux de Bulow, de Massembaumb et d'autres débris de son armée; plusieurs divisions russes ne tardèrent pas à s'y porter. Alexandre y accourut lui-même, et les deux princes contractèrent une alliance que cette fois la force ne devait plus briser. La nouvelle de cet événement se répandit bientôt dans toutes les parties de l'empire germanique, et acheva d'y enflammer les esprits. L'association du *Tugendbund* (les amis de la vertu), dirigée par les Arndt, les Stein, les Scharnost et l'élite des patriotes allemands, se leva tout entière : des ordonnances, des manifestes énergiques appuyèrent ces dispositions, et de nombreux bataillons se formèrent et se réunirent aux armées confédérées de la Prusse et de la Russie. En moins d'un mois ces armées purent marcher à l'ennemi. Les deux souverains se mirent à leur tête et ils les dirigèrent vers la Franconie, où bientôt ils rencontrèrent l'armée française commandée par Napoléon qui, ne déployant pas moins d'activité et d'énergie, avait aussi prodigieusement accru le nombre de ses troupes. Plus de 300,000 hommes se trouvèrent alors en présence sur les bords de l'Elbe, et l'ardeur des deux armées, le courage et la valeur de leurs chefs étaient tels que l'issue de cette terrible lutte parut aussi redoutable qu'incertaine. Alexandre et Frédéric-Guillaume eux-mêmes semblèrent en être effrayés et ils firent quelques tentatives pour se fortifier de l'accession de

l'Autriche. La cour de Vienne hésitait encore quand les armées de Prusse et de Russie luttaient contre les Français à Lutzen, à Bautzen et à Wurschen. A la suite de ces batailles, plus sanglantes que décisives, les deux alliés furent pourtant forcés de se replier derrière l'Elbe. Plusieurs armistices furent conclus, rompus, repris pour être rompus encore. Des deux côtés on parlait beaucoup de paix, et personne ne la voulait sincèrement. A la reprise des hostilités, l'Autriche s'était décidée, et tout le continent, enfin d'accord et ligué pour la première fois, allait par sa masse d'ensemble écraser Napoléon. Mais un tel résultat ne devait s'obtenir ni sans peine ni sans vicissitudes. En Silésie, Macdonald fut vivement repoussé par Blücher sur les bords de la Katzbach, presque au moment où Napoléon obtenait sous les murs de Dresde un triomphe plus éclatant contre la grande armée des alliés commandée par les trois souverains en personne. Ce revers fut compensé par un succès non moins remarquable de Bernadotte devenu prince royal de Suède et commandant de l'aile droite de l'armée confédérée chargée de couvrir Berlin. Les batailles se succédaient presque tous les jours; l'Allemagne n'était plus qu'un vaste théâtre de boucheries humaines. Enfin la bataille de Leipsick, qu'on appela la bataille des nations parce que toutes les nations de l'Europe y combattirent pendant trois jours, arracha l'Allemagne aux serres de l'aigle impérial. Coupé de sa retraite sur le Rhin à Hanau, par la défection des Bavarois, Napoléon dut s'ouvrir un passage les armes à la main, et par bonheur pour lui, Blücher, qui à la tête des Prussiens s'acharnait à sa poursuite, s'était trompé de route et était allé l'attendre en Thuringe au lieu de se joindre aux Bavarois. Les Français vaincus, mais sauvés, repassèrent le Rhin. Les souverains alliés se réunirent à Francfort, où s'ouvrirent des négociations de paix tout aussi infructueuses que les précédentes (*voy.* Napoléon). Imbu de ses ressentiments et de ceux de ses peuples, Frédéric-Guillaume accueillit sans déplaisir la continuation de la guerre. L'ardent Blücher, toujours à la tête de l'armée de Silésie, passa le Rhin à Coblentz, à Neuwied, et il pénétra bientôt au centre de la France. Il y livra les combats acharnés de Brienne et de la Rothière, et par le ravage de la Lorraine et de la Champagne, prit la plus triste des revanches des maux que l'occupation française avait causés à la Prusse. Nous sortirions ici du cadre tracé à notre sujet si nous répétions les détails et les péripéties de cette campagne de 1814 qui décida du sort du monde (*voy.* Napoléon, Blucher, Schwartzemberg, Marmont, etc.) Il suffit de dire ici que, comme ses deux alliés, Frédéric-Guillaume fit cette campagne au milieu de ses soldats, marchant à la tête des colonnes, passant les nuits au bivouac et les jours sur les champs de bataille. Après la capitulation de Paris, signée le 31 mars, Alexandre et Frédéric-Guillaume firent leur entrée solennelle dans cette ville à la tête de leurs armées coalisées. Les deux princes avaient toujours déclaré qu'ils faisaient la guerre non à la nation française, mais à la seule personne de Napoléon. Ils manifestèrent en cette solennité les dispositions les plus bienveillantes et publièrent une déclaration par laquelle ils annonçaient qu'ils étaient résolus à ne plus traiter avec cet empereur, mais qu'ils appuieraient tout gouvernement qu'il plairait aux Français de se donner, en indiquant toutefois comme plus convenable celui de l'ancienne dynastie des Bourbons. Aucune voix, comme on le pense bien, ne s'éleva contre cette désignation : sous l'influence de Talleyrand, chez lequel l'empereur Alexandre était descendu, et avec l'intervention du sénat, Louis XVIII fut proclamé et la charte fut promulguée. Le roi de Prusse, sur l'esprit duquel Alexandre exerçait la plus entière influence, adopta facilement ces deux combinaisons. Par des idées qui n'étaient pas éloignées de celles de son puissant allié, il ne répugnait point d'ailleurs à cette espèce de transaction entre les intérêts de la révolution et les principes de la monarchie. La France au surplus n'eut point trop à se plaindre des exigences des alliés dans cette première restauration. On ne leva sur elle que les taxes et les contributions qui furent impérieusement nécessaires, et les armées étrangères ne tardèrent pas à évacuer notre sol paisiblement et sans désordre, laissant encore la France territorialement plus grande qu'elle ne l'était avant la révolution de 1789. Frédéric-Guillaume, pendant son séjour à Paris, ne cessa de se montrer affable et modéré. Il visita tous les établissements publics et partout se montra empressé à étudier et recueillir les améliorations. Cependant la Prusse ne s'oubliait pas dans la répartition des territoires conquis. Par le traité du 30 mai 1814, elle acquit de brillantes compensations à ses désastres précédents. Les provinces du bas Rhin, une grande partie de la Saxe et de la Pologne et enfin la restitution de tout ce qu'elle avait perdu au traité de Tilsitt réparèrent très-richement les pertes qu'elle avait essuyées. Frédéric-Guillaume quitta Paris le 4 juin pour se rendre en Angleterre avec le czar; et ils furent accueillis dans ce royaume par le prince régent et par toute la population avec autant d'enthousiasme que de magnificence. Bientôt le roi se rendit à Vienne en passant de nouveau par la France, et il y suivit toutes les négociations du congrès. Il ne lui fut pas difficile de s'entendre avec l'empereur Alexandre sur les portions de la Pologne qui lui étaient échues dans ces divers partages; mais les difficultés furent plus grandes à l'égard de la Saxe, qu'il aurait voulu posséder tout entière. Ce fut Talleyrand, on lui doit cette justice, qui, par l'habileté de ses manœuvres, sauva les restes de cet État de l'insatiable avidité prussienne. Les conférences de Vienne étaient près de finir lorsqu'on y annonça le débarquement de Napoléon revenu de l'île d'Elbe.

Cet événement, comme on doit le penser, apporta de grands changements aux questions qui s'agitaient dans le congrès. Frédéric-Guillaume s'empressa d'adhérer à tous les actes qui furent alors fulminés contre Napoléon, et il écrivit au roi de France son allié pour l'informer de la résolution qu'il avait prise de l'assister de tous ses moyens dans la lutte qui allait s'ouvrir. Il adressa en même temps à ses peuples une proclamation par laquelle il promit de grandes récompenses aux volontaires qui prendraient les armes, déclarant inhabiles à remplir toute espèce de fonctions publiques ceux qui, n'ayant pas concouru au service de la patrie depuis 1790, refuseraient encore d'y prendre part. Le nom de Napoléon et la crainte des maux dont il avait accablé la nation prussienne suffirent pour la soulever tout entière. De nombreux écrits sortirent des presses du *Tugendbund*. Plus de 100 mille hommes prirent les armes dans la seule province de Silésie; de nombreux bataillons se formèrent, qui furent aussitôt dirigés vers les frontières de France. Destinées à former, sous les ordres de Blücher, la droite des armées alliées, ces troupes prirent le nom d'armée de *Silésie*, qu'elles portèrent jusqu'à la fin de cette mémorable campagne. On peut voir à l'article BLUCHER comment elles combattirent à Ligny, puis à Waterloo, où elles sauvèrent l'armée anglaise d'un désastre imminent (*voy.* WELLINGTON). Pendant ce temps, le roi de Prusse et les deux empereurs confédérés étaient restés à Francfort, et ils ne revinrent à Paris que plusieurs jours après que Louis XVIII y fut entré lui-même : ils étaient donc absents lorsque des canons prussiens furent traînés devant le château des Tuileries, braqués sur la demeure du roi, et qu'ils menacèrent de détruire un de nos plus beaux ponts, par le seul motif qu'on lui avait donné le nom de l'une de nos plus brillantes victoires. L'empereur de Russie et le roi de Prusse, en arrivant à Paris, mirent un terme à ces violences présidées par l'irascible et rancuneux Blücher; mais ils prirent part aux décisions de l'espèce de congrès qui fut créé pour prononcer sur la nature et l'importance des contributions ou avanies que nous devions subir. Quelques-uns voulaient qu'une partie seulement de la France leur fût livrée; d'autres, qu'elle fût divisée et partagée entièrement entre les contendants. Pour cela une carte était déjà dressée. D'autres enfin voulaient qu'en sus du partage il fût attribué à chaque puissance une garantie en argent. Dans tous ces projets, la Prusse se distingua par son acharnement. Elle n'allait à rien moins qu'à réduire la France presque à l'état où elle fut jetée elle-même après la campagne d'Iéna. Un document important et officiel est resté comme monument de cette politique, c'est le *memorandum* adressé aux puissances par le ministre Hardenberg, au nom de son maître, Frédéric-Guillaume. Cette pièce révèle sans ménagements toutes les passions qui s'agitaient au sein des cabinets autour de la défaite de la France. Elle prouve aussi la sincérité de l'intérêt que la Prusse portait au parti royaliste et à la maison de Bourbon pour lesquels elle déclara en d'autres temps avoir entrepris la guerre de 1792. Sous ce rapport elle est une des plus curieuses qu'on puisse offrir à l'histoire contemporaine; et malgré son étendue, nous croyons la devoir citer en son entier : « Le but que les puis-« sances de la grande alliance s'était proposé d'at-« teindre est d'amener un état de choses tel « qu'une paix solide et durable fût assurée à tou-« tes. La France ayant de nouveau troublé cette « paix, l'Europe lui a généreusement pardonné « l'année passée; mais l'expérience a prouvé que « cette confiance généreuse dans la loyauté de la « nation française a manqué le but proposé. Em-« ployer encore une fois une telle générosité serait « impardonnable. L'Europe se doit donc à elle-« même, et chaque puissance doit à ses peu-« ples, de prendre des mesures de sûreté pour « se garantir d'être facilement troublée par la « France. L'Europe a le droit de demander des « garanties, puisque la France ne s'est pas montrée « digne de sa confiance et de sa générosité. C'est « son devoir, puisque chaque puissance a pris « des engagements formels envers sa nation de « lui donner une paix solide et durable. L'Europe « a en même temps le droit de demander à la « France des indemnités pour les frais de cette « guerre provoquée par elle. La grande question « est donc en quoi ces garanties doivent consister, « et quand on analyse cette grande question, les « questions spéciales suivantes se présentent : 1° les « garanties doivent-elles être purement militaires « ou purement politiques, ou bien politiques et « militaires ensemble? Si elles doivent être politi-« ques et militaires en même temps, en quoi doi-« vent consister les garanties politiques? En quoi « doivent consister les garanties militaires? Est-ce « que ces dernières doivent consister en mesures « de sûreté ou permanentes, ou en toutes les deux « à la fois? En quoi doivent alors consister les me-« sures de sûreté temporaires? En quoi les garan-« ties permanentes? En quoi les indemnités? « Doivent-elles consister simplement en des con-« tributions que l'on demandera à la France ou « en argent ou en *pays?* En quoi dans ce cas doi-« vent-elles consister? Quoi en argent? *Quoi en la « masse du pays?* Quelles doivent être les provin-« ces que l'on demandera? Sans vouloir préjuger « l'une ou l'autre de ces questions, je me permet-« trai quelques considérations. Si on ne demande « que de l'argent, quelle que soit la somme, on « ne sera pas indemnisé. Une nation qui a plus « d'égoïsme que de patriotisme trouvera moins » dur de céder des provinces que de payer de l'ar-« gent, puisque la charge d'une contribution « tombe sur chacun, et que céder quelques dé-« partements ne tombe que sur l'ensemble et sur « le gouvernement. Comme ce cas supposé existe

« évidemment en France, une indemnisation pu-
« rement en argent lui paraîtra plus dure et sera
« moins avantageuse pour la coalition qu'une in-
« demnisation partie en argent, partie en pays.
« D'ailleurs le Français est avare; la masse du
« peuple n'est pas riche. Si on lui demande une
« forte somme d'argent, il en sera plus mécon-
« tent que si la France en général cède quelques
« départements. Je préférerais donc qu'on indem-
« nisât en argent les États éloignés de la coalition
« en demandant pour les autres du pays. Quant
« aux garanties, l'expérience prouve que rien
« n'est plus fait pour aigrir une nation que de lui
« demander des garanties temporaires. Des ces-
« sions permanentes s'oublient; ce n'est que le
« trait de plume de la cession qui coûte. Des ces-
« sions temporaires rappellent à chaque individu
« d'une nation le joug sous lequel elle se trouve;
« et ces souvenirs se répètent chaque jour, chaque
« mois, chaque année, aussi longtemps que cet
« état de choses dure, puisque la charge d'une
« occupation pèse sur chacun et le pousse par son
« intérêt même à se soustraire à ce joug et à le
« repousser : témoin l'occupation des forteresses
« de la Prusse de la part des Français, qui prouve
« entièrement cette vérité. Veut-on se brouiller
« avec la nation française en lui demandant des
« stipulations temporaires? Si on ne le veut pas,
« si on veut au contraire une paix solide, qu'on
« établisse entre elle et ses voisins des limites qui
« garantissent à l'une et aux autres une défensive
« naturelle ou artificielle. Lorsqu'une nation a
« surpassé sa défensive marquée par la nature ou
« par l'art, elle devient offensive et menaçante par
« son activité, ses forces, sa politique, ses insti-
« tutions, son opinion publique; tout prend alors
« la direction de sa situation géographique; et
« elle conservera cet esprit aussi longtemps que
« sa situation géographique restera la même. La
« France se trouve dans ce cas depuis que
« Louis XIV, par une ambition démesurée et
« quelques campagnes heureuses, parvint à ôter
« aux pays voisins la défensive que leurs ancêtres
« avaient établie, savoir : dans les Pays-Bas et sur
« la Meuse, les forteresses qui forment à présent
« la première et la dernière ligne des forteresses
« françaises, et vers l'Allemagne, en ôtant à cet
« empire l'Alsace et des places fortes de la Moselle
« et de la Sarre. Dès ce moment l'histoire vous
« montre l'inclination de la France de pousser
« ses conquêtes plus loin et de subjuguer les au-
« tres États. Pourquoi? Parce que la France voyait
« la facilité qui pour elle existait, et la difficulté
« que les États voisins avaient de lui résister, parce
« que son offensive se trouvait dans sa situation
« géographique, et parce que cette situation même
« l'y poussait et l'y induisait à chaque moment.
« Veut-on donc une paix durable et solide comme
« on l'a annoncé et prononcé tant de fois? La
« France elle-même veut-elle une paix avec ses
« voisins? Il faut qu'elle leur rende la défensive
« qu'elle leur a ôtée, c'est-à-dire l'*Alsace* et *les*
« *forteresses des Pays-Bas, de la Meuse, de la*
« *Moselle et de la Sarre*. Ce ne sera qu'alors que la
« France se verra dans une vraie ligne défensive,
« savoir : dans les Vosges et dans les deux lignes
« de forteresses depuis la Meuse jusqu'à la mer,
« et seulement alors cette puissance restera tran-
« quille. Si on ne la fait pas rentrer dans ces li-
« mites, marquées plus spécialement encore sur
« la carte ci-jointe (1), les nations voisines n'au-
« raient pas recouvré leur défensive contre la
« France, et l'avantage de la situation géographi-
« que et militaire de cet empire, et la facilité qu'il
« gardera d'aller plus loin, influeront tellement
« sur sa politique, sur l'ambition et sur le carac-
« tère de la nation, enfin sur son opinion publi-
« que et son cabinet, qu'il est à prévoir qu'aux
« premières circonstances favorables qui se pré-
« senteront, la France tâchera derechef d'étendre
« sa frontière jusqu'au Rhin, et dès lors plus de
« bornes, puisque dès ce moment son influence
« sur l'Allemagne sera si grande, qu'elle sera en-
« traînée malgré elle à troubler le repos de l'Eu-
« rope. Pour le bien de l'Europe, pour le bien de
« la France, ne laissons donc pas échapper le
« moment favorable qui se présente à nous pour
« établir une paix solide et durable. Aujourd'hui
« nous le pouvons; la main de la Providence a
« visiblement amené cette occasion; si on la laisse
« échapper, des torrents de sang couleront pour
« atteindre ce but, et les cris de ces malheureux
« nous en demanderont raison. » Nous n'avons pas besoin de faire ressortir tout ce que ces considérations contiennent d'exagéré, de faux, d'injuste et de violent, et cependant des notes que reçut alors le conseil souverain de la coalition, celle-ci ne fut pas la plus violente et la moins réservée. Il ne s'agit donc plus que de savoir comment on s'y prendrait pour nous abattre à jamais et mieux anéantir notre puissance. Serait-ce de l'argent, seraient-ce des provinces qu'il faudrait exiger? Le plus grand nombre voulait l'un et l'autre, et il y eut pour cela de nombreuses conférences, même en présence et dans le palais de Louis XVIII, qui par sa fermeté et son courage racheta ses faiblesses précédentes. Lorsqu'il entendit réitérer en sa présence la proposition du partage, et produire les cartes sur lesquelles ce partage devait être établi, ne pouvant plus se contenir, il s'adressa hautement à lord Wellington, et lui demanda s'il pensait qu'on voulût encore le recevoir en Angleterre!... « Non, non, s'écria aussitôt l'em-
« pereur Alexandre, qui était présent; Votre Ma-
« jesté ne perdra pas ses provinces, je ne le per-
« mettrai pas! » Par ce mouvement de générosité la Prusse fut battue, et malgré tout ce qu'elle de-

(1) Il n'y eut que par la Russie que cette délimitation fut contestée. Toutes les autres puissances furent d'accord, et la France était définitivement partagée si l'empereur Alexandre n'y eût pas opposé une résistance invincible, et il est probable que ce partage, ainsi que celui de la Pologne, n'eût pas été le dernier!

vait à la Russie, elle exhala dans ses correspondances son mécontentement contre Alexandre, attribuant sa conduite à des calculs machiavéliques, à des arrière-pensées de domination en Allemagne (1). Le roi de Prusse et son ministère, ne pouvant plus dès lors insister sur le partage, se replièrent sur les sommes en argent; et ils ne consentirent pas même qu'on en déduisit les pertes que la France avait subies par les invasions de 1814 et 1815. Quant aux territoires, ils parurent se contenter, au moins pour le moment, de Sarre-Louis et du département de la Sarre, qui furent réunis au grand-duché du Rhin, et qui, avec la moitié de la Saxe, formaient un lot assez splendide du butin commun, si l'on considère que la part de la Prusse dans les 700 millions qui nous furent imposés pour les frais de la guerre, ne fut pas la moins forte, et qu'elle fut plus considérable encore dans les indemnités allouées aux particuliers qui avaient souffert des suites des invasions françaises. Enfin, la France dut payer l'entretien du corps prussien de 30,000 hommes faisant partie de l'armée d'occupation qui la garda trois ans encore. L'armée prussienne presque tout entière, conduite par Bulow, Gneissenau et Blücher, ne cessa pas de parcourir dans tous les sens les départements du centre et de l'ouest jusqu'au fond de la Bretagne, de l'Anjou et de la Normandie, afin, disait-on, d'y *rétablir l'ordre, d'y réprimer la révolution;* mais plus réellement pour mettre à contribution ces malheureuses contrées et achever de les épuiser. Ces expéditions même atteignirent le but diamétralement opposé à celui qu'on leur attribuait. Elles frappèrent principalement sur les populations qui en tout temps, et tout récemment encore, s'étaient montrées les plus favorables à la cause royale. Un fait assez bizarre indique tout l'aveuglement qui dirigea ces expéditions. Un décret royal avait ordonné la séquestration des biens de plusieurs de ceux qui avaient le plus contribué au dernier renversement du trône légitime; Blücher se hâta en conséquence de saisir, de séquestrer toutes les propriétés des hommes qu'on lui avait désignés comme causes de la guerre et devant en payer les frais, d'où il résulta qu'aucun pillage, aucun désordre ne les atteignit, et qu'elles furent rendues peu de temps après dans le meilleur état aux propriétaires, quand il fut décidé que les ordonnances devaient, sous ce rapport du moins, être considérées comme non avenues, tandis que les propriétés voisines des partisans de la royauté avaient été livrées aux déprédations et aux caprices de la soldatesque prussienne. Parmi ceux que le sort et Blücher favorisèrent ainsi se trouvait justement le comte Daru, l'inflexible ordonnateur des rigueurs napoléoniennes à Berlin, en 1807, qui, après la levée du séquestre, retrouva intacte et respectée sa belle propriété de Meulan. Bon nombre de royalistes au contraire furent pillés; il y eut même parmi ces malheureux des magistrats, des préfets, des maires qui furent arrachés à leur famille, à des fonctions qu'ils n'avaient que trop bien remplies, pour être emprisonnés, transportés dans des forteresses prussiennes au delà de l'Elbe et du Weser. C'étaient de bien dures représailles du meurtre de Ciritz! et cependant Frédéric-Guillaume, qui les tolérait au moins et les autorisait s'il ne les ordonnait pas, n'était ni cruel ni vindicatif. Enfin le sort de la France fut définitivement fixé par le traité de paix du 20 novembre 1815. Aux pertes que nous avons déjà énumérées plus haut, il fallut ajouter celles de Landau, de Philippeville, de Marienbourg, de Sarrelouis, de quelques parties de la Lorraine livrées à la Prusse, et la démolition de la forteresse de Huningue, avec interdiction de la reconstruire. Les jalousies allemandes et les passions de la note Hardenberg n'avaient pas cessé, on le voit, d'agir sur les négociateurs et les souverains, auprès desquels Frédéric-Guillaume exerçait un certain empire. A ces sacrifices de territoire se joignirent encore tous les tributs, toutes les exactions qui nous furent imposés pour différentes causes, sous divers prétextes. En définitive, le tribut qu'il nous fallut payer en trois ans s'éleva à plus de deux milliards. Le gouvernement français consterné ne put opposer que la résignation à ces ruineuses exigences, et le lendemain de la signature, le duc de Richelieu annonçait cet événement en ces termes à un de ses amis : « Tout est consommé, j'ai apposé hier, plus mort que vif, mon « nom à ce fatal traité. » A la même époque, Frédéric-Guillaume prit part à un autre événement diplomatique non moins considérable, sinon par ses résultats, qui furent à peu près nuls, du moins par son retentissement et l'importance des signataires : nous voulons parler du traité de la sainte alliance conclu entre la Russie, la Prusse et l'Autriche, dans le but de maintenir la paix dans leurs États et la tranquillité dans le continent. L'Angleterre fut aussi invitée à y accéder; le prince régent s'y refusa en alléguant ses devoirs constitutionnels. La France y resta également étrangère, et nous ignorons si l'on fit même à Louis XVIII l'honneur de le lui proposer. Le roi de Prusse ne tarda pas à rentrer à Berlin, comblé d'honneurs et de puissance. La Prusse avait acquis un degré d'importance et d'é-

(1) « La générosité de la Russie a un autre motif; elle s'ex- « plique sur ses vues politiques : elle cajole la France pour « l'éloigner de l'Autriche, et loin de prouver par le fait l'intérêt « qu'elle affecte de prendre au bien-être de l'Allemagne, il pa « raît au contraire qu'elle ne serait pas fâchée de la voir tou- « jours dans un état de faiblesse qui l'empêchât d'être d'aucun « poids dans la balance politique de l'Europe. Un des négocia- « teurs russes vivement attaqué dans ces jours sur la nécessité « de garantir l'Allemagne contre les invasions françaises, en « privant la France des moyens d'agression, et interpellé de « s'employer auprès de l'empereur son maître pour le porter à « appuyer celles des puissances qui demandaient à la France *la « cession des places fortes* qui menacent ses voisins, ou de donner « à ceux-ci plus de moyens de résistance, répondit ingénument « qu'il n'était pas de la politique de la Russie de donner à « l'Allemagne des *frontières assurées contre la France.* » (*Mémoires d'un homme d'État.* Fragment d'une lettre écrite vers la fin d'août 1815 par le baron de Hardenberg au prince régent d'Angleterre.)

tendue qu'elle n'avait jamais eu jusqu'alors. Avant la campagne de 1814 elle ne comptait que cinq millions d'âmes; elle en comptait treize millions après les traités de 1815. Elle s'étendait depuis Stralsund et l'île de Rugen jusqu'aux limites de la Lorraine. Mais ce n'était qu'une longue bande de territoire sans base et sans largeur, et ce vice géographique ne cessa pas d'être une des préoccupations de Frédéric-Guillaume. Malgré tant de prospérité cependant, de graves difficultés l'attendaient dans l'intérieur de ses États; il avait à concilier et confondre les populations de provinces différentes de mœurs, de croyances, d'intérêts. Il recevait dans les provinces rhénanes des sujets catholiques qui pouvaient s'inquiéter de la vivacité de son zèle luthérien. En outre, l'Allemagne entière et la Prusse nouvelle par conséquent étaient agitées par toutes les idées, par tous les sentiments révolutionnaires qui avaient servi à mettre par le *Tugendbund* le peuple germanique dans cet état de fermentation belliqueuse d'où était sortie la chute de Napoléon. Cédant au courant du moment, Frédéric-Guillaume avait caressé ces idées, il avait même pris l'engagement de donner une constitution à la Prusse. Il pensa bientôt que cette constitution serait pour lui une immense source de dangers et d'embarras, en présence d'un État naturellement fractionné, dont les populations éloignées avaient entre elles si peu de relations et de sympathie, et qu'un pouvoir fort et unique était seul capable de relier au centre de la monarchie tous ces éléments épars et distants, qui encore ne lui avaient jamais appartenu et qu'il fallait, par conséquent, travailler d'abord à s'assimiler. Cet oubli d'un engagement formel alluma de vives colères dans les sociétés secrètes, provoqua des agitations, des manifestations turbulentes, que le roi réprima avec une grande énergie. Ajoutons qu'en même temps il s'appliquait avec la plus grande activité à améliorer son administration, à développer son industrie, à régler ses finances. Au milieu de tous ces soins, il assista en 1818 au congrès d'Aix-la-Chapelle, qui n'eut d'autre objet que d'achever et de répartir la liquidation des tributs arrachés à la France; mais il refusa d'assister au congrès de Laybach, où l'on sait que fut décidé l'étouffement par la force de la révolution espagnole. Satisfait de la position que lui avaient faite en Europe les événements de 1815, il était en effet revenu à toutes ses anciennes idées de neutralité, de système pacifique, et il avait pour tout incident de guerre une répugnance presque invincible. C'est pour cela qu'il ne cessa de cultiver l'alliance de la Russie, et qu'il la resserra encore en mariant sa troisième fille au prince qui ne tarda pas à devenir l'empereur Nicolas. A la révolution de 1830, le roi de Prusse fut des premiers à reconnaître Louis-Philippe, et il vint facilement à bout de comprimer les effervescences que cette révolution et celle de Belgique suscitèrent d'abord dans certaines parties de la Prusse. Depuis cette époque jusqu'à sa mort il se dévoua tout entier au gouvernement de ses affaires intérieures, pour lesquelles, du reste, il s'était associé les hommes éminents tels que Ancillon, le comte Lottum, le baron Alteinstein, le baron de Humboldt. C'est encore sous son règne, et l'on peut dire sous l'influence de son cabinet, que l'Allemagne organisa une profonde réforme commerciale, une véritable révolution intérieure, par la célèbre association du Zollverein. Chef d'une nombreuse et puissante famille, ayant placé une de ses filles sur le trône de Russie, l'autre sur le trône de Bavière, maître d'États florissants et obéissants, après avoir joui d'une paix qui ne fut plus troublée depuis 1815, Frédéric-Guillaume mourut le 7 juin 1840, à l'âge de 70 ans, dans les bras de sa fille, l'impératrice de Russie. Peu d'instants avant sa mort, son gendre, l'empereur lui-même, était arrivé à son chevet. L'agonie était commencée; le moribond était sans voix. L'empereur de Russie s'agenouilla et baisa la main de son beau-père, qui le reconnut; puis, soulevant son doigt vers le portrait de la reine Louise, qu'il conserva toujours au-dessus de son lit, il le montra à sa fille, et expira. — Frédéric-Guillaume fut inhumé en grande pompe dans le caveau du château de Charlottenbourg, à côté des restes de la reine, suivant ses dernières volontés, le 11 juin 1840. Il avait épousé en secondes noces et morganatiquement la princesse de Liegnitz, à laquelle il consacra, dans ses dernières volontés, les témoignages de son affection et de sa reconnaissance. Cet acte suprême, qui fut publié par les journaux contemporains, se faisait remarquer par le ton de la plus vive piété, par un grand attachement pour ses proches, par un ressouvenir fier des événements de 1814 et de 1815, et il se terminait par des conseils à son successeur, lui recommandant surtout de cultiver l'alliance de la Prusse avec l'Autriche et la Russie, comme le nœud de la paix en Europe. Son fils aîné lui succéda sous le nom de Frédéric-Guillaume IV. M—D j.

FRÉDÉRIC-HENRI. *Voyez* ORANGE.

FRÉE (JEAN), ecclésiastique anglican, né à Oxford en 1711, consacra sa longue carrière à la prédication, à l'instruction de la jeunesse et à la culture des lettres. Il dirigea l'école de grammaire de St-Sauveur (Southwark) à Londres et occupa successivement plusieurs cures peu lucratives. Son savoir, ses talents et les services qu'il rendit à la religion établie et à l'État lui valurent l'estime et l'approbation de quelques hommes puissants, qui négligèrent cependant son avancement au point que dans sa vieillesse il était réduit en quelque sorte à implorer la commisération publique. En 1788 il adressa à l'archevêque de Cantorbéry une lettre pour l'engager à solliciter de M. Pitt quelque disposition en sa faveur; il y rappelait un plan d'invasion en Normandie,

qu'il avait proposé en 1756, dans les papiers publics, plan qui avait été approuvé par le lord Chatam, le père de M. Pitt, et mis à exécution. Il ne paraît pas néanmoins que ce ministre se soit occupé d'améliorer sa situation. Le docteur Frée mourut le 9 septembre 1791. Il a publié un assez grand nombre de sermons et d'écrits de controverse, la plupart dirigés contre les méthodistes, et des poésies diverses, etc. Nous ne citerons de ses ouvrages que l'*Histoire de la langue anglaise*, en quatre parties, publiée vers 1753, et qui a eu plusieurs éditions; la quatrième est de 1788. X—s.

FREGE (Chrétien), écrivain allemand, né le 15 septembre 1759 à Zwichau, fut successivement pasteur à Laas près d'Oschatz en 1788, à Striegnitz près de Lommatzsch en 1800, à Zwichau en 1805, devint pasteur émérite en 1833 et mourut le 23 décembre 1834. On a de lui : 1° *Histoire de Saxe, de Thuringe et de Misnie, en tableaux synchroniques et généalogiques*, Leipsick, 1786; 2° *Manuel géographique pour la lecture des Livres saints et des autres ouvrages où il est question de la terre promise*, Leipsick, 1788 et 1789, 2 vol.; 3° *Introduction à la connaissance des plantes nuisibles et vénéneuses*, à l'usage des écoles de ville et de campagne, Copenhague, 1796; 4° *D'où vient que l'introduction de nouveaux livres de chant trouve tant de difficultés et de résistance* (ouvrage par lettres), Leipsick, 1798; 5° *Essai d'une classification des vins d'après les vignes qui les produisent*, Messen, 1804; 6° *Essai d'un dictionnaire botanique universel portatif*, en latin et en allemand, Zeitz, 1808, 4 pl.; 7° *le Petit Jardinier d'agrément*, Leipsick, 1809; 8° *Manuel de botanique (Botanisches Taschenbuch), à l'usage des amateurs de la phytographie allemande*, Zeitz, 1809 et 1814, 4 vol. Cette compilation, rédigée d'après Hoffmann, Roth, Schkuhr et autres botanistes célèbres, ne contient que la phanérogamie. Les deux derniers volumes ont été aussi publiés à part, sous le titre de *Flore des jardins* (Gartenflora), ou *Description des plantes et fleurs du domaine de l'horticulture*, 2 vol. 9° *L'Étoile miraculeuse de la naissance du Sauveur*, Zeitz, 1812; 2e édition en 1818, sous le titre de *la Comète de 1759*. Frege, ainsi qu'on peut le deviner en comparant les deux titres successivement donnés à l'ouvrage, prétend que la comète de 1759 est cette étoile miraculeuse que suivirent les rois mages; et il la suit de siècle en siècle, tâchant partout de montrer quelque parité entre les observations faites par les astronomes du 18e siècle et celles des autres époques. Ce livre fit quelque bruit, mais ne persuada point les astronomes, bien que Frege qualifiât son paradoxe de *Grande Découverte astronomique*. 10° *Livre élémentaire d'astronomie pour les écoles populaires et l'autodidaxie*, Zeitz, 1813, 2 pl.; 11° *Livre élémentaire de géographie mathématique pour les écoles*, etc., Zeitz, 1814; 12° *Histoire de la Passion, avec des chants nouveaux*, 1818; 13° une traduction allemande de l'ouvrage latin d'Agrippa de Nettesheim, *Sur la noblesse et l'excellence de la femme relativement à l'homme*, Copenhague, 1796 (avec un appendice, probablement de Wieland); 14° une édition de l'ouvrage de Kant intitulé : *Histoire naturelle universelle, et Théorie du ciel*, Francfort et Leipsick, 1797; 4e édition, Zeitz, 1808; 15° des articles dans les *Annonces savantes de Dresde*. C'est à Frege qu'est due la table des *Stunden der Andacht*, traduites en français sous le titre de *Méditations religieuses*. P—ot.

FRÉGEVILLE (Gau de), né à Réalmont dans le 17e siècle, prenait son surnom d'un château situé aux bords du Dadon. Il cultiva avec succès la géographie, l'astronomie, et publia un traité de cosmographie dont on faisait grand cas à cette époque. — Frégeville (Henri, marquis de), l'un de ses descendants, naquit en 1740 au village de Frégeville près de Castres. Entré fort jeune dans la carrière militaire, il était capitaine de dragons lorsque la révolution éclata. Il en embrassa les principes et combattit en 1792 sous les ordres de Lafayette et de Dumouriez. Envoyé plus tard à l'armée des Pyrénées-Orientales avec le grade de général de brigade, il s'y distingua et ensuite fut employé dans la Vendée. Nommé député au conseil des Cinq-Cents par le département de l'Hérault en 1798, il s'y lia avec Lucien Bonaparte et seconda les projets de son frère au 18 brumaire. Cependant, en favorisant l'élévation de Bonaparte au consulat, Frégeville crut ne servir que la liberté, car il était loin de vouloir contribuer à l'établissement du pouvoir absolu. Plus tard il devint membre du nouveau corps législatif, qu'il abandonna ensuite pour rentrer dans la carrière militaire. Il obtint successivement divers commandements, fut fait général de division, et mourut en 1803. — Son frère, le marquis *Charles* de Frégeville, a été comme lui général de division sous la république et sous l'empire, et c'est lui qui en 1799 comprima l'insurrection des royalistes dans la Haute-Garonne. Z.

FRÉGOSE, FULGOSE ou CAMPO-FRÉGOSE, famille génoise. La famille Frégose, de même que celle des Adorne, s'éleva au milieu du 14e siècle, du sein du parti populaire, au-dessus de la noblesse, qui était alors l'objet d'une jalousie et d'une haine universelles. Les Frégose, de même que les Adorne, étaient gibelins et marchands : cependant une rivalité constante s'établit entre ces deux familles, et depuis l'an 1370 jusqu'à l'an 1528, elle entraîna la république dans plus de guerres civiles que n'aurait pu faire la dispute des droits les plus sacrés des peuples. S. S—i.

FRÉGOSE (Dominique), doge de Gênes de 1370 à 1378. Dominique Frégose était un riche marchand gibelin de Gênes, qui, le 13 août 1370, se mit à la tête des Génois révoltés contre Gabriel Adorno. Il assiégea ce doge dans le palais ducal, le fit prisonnier et l'envoya à Voltagio, tandis

qu'il se fit proclamer doge à sa place. Le massacre des Génois en Chypre le contraignit à porter la guerre dans ce royaume; il y envoya son frère Pierre avec une armée considérable. L'île entière de Chypre fut conquise. Famagouste fut prise le 10 octobre 1373: cependant Frégose rétablit généreusement Pierre de Lusignan sur le trône, comme feudataire de la république; mais il envoya son oncle et ses cousins en otage à Gênes. Les victoires de Frégose, sa sagesse et sa modération ne purent lui assurer longtemps l'autorité dans Gênes: une sédition le priva de sa place le 17 juin 1378. On le jeta en prison avec son frère Pierre, et Nicolas de Guarco lui fut substitué sur le trône ducal. Un fils de Dominique, nommé Jacques, fut à son tour doge de Gênes, en 1390, mais pour peu de semaines seulement. S. S—I.

FRÉGOSE (Thomas), doge de Gênes de 1415 à 1421, et de 1436 à 1443. Thomas Frégose fut élu doge le 4 juillet 1415 par les Adorne réunis aux Frégose. Les deux factions étaient également ennemies de Barnabas Goano, qui occupait alors le trône ducal; mais elles n'eurent pas plutôt obtenu la victoire, qu'elles se divisèrent de nouveau. Thomas Frégose se vit bientôt attaqué par tous les partis: les factieux recoururent en 1417 à Philippe-Marie Visconti, duc de Milan; et celui-ci conquit sur les Génois tout ce qu'ils possédaient au nord des Alpes liguriennes. En même temps Alphonse, roi d'Aragon, envahit la Corse. Thomas Frégose, secondé par quatre frères, tous aussi vaillants que lui, résista longtemps aux efforts de tant d'ennemis. Baptiste Frégose, l'un de ses frères, fit lever aux Aragonais, après neuf mois, le siége de Bonifacio. Cependant Thomas Frégose fut enfin réduit à succomber. Le 2 novembre 1421, il céda Gênes et Savone au duc de Milan, pour se retirer à Sarzana, dont la souveraineté lui fut assurée par ce prince. Mais dès qu'il vit quelque espérance de succès, il renouvela ses efforts pour délivrer sa patrie d'un joug étranger. Après plusieurs vaines tentatives, il y réussit enfin en 1436. Il fut élu doge une seconde fois, et il gouverna Gênes sept ans, avec l'appui de Baptiste Frégose, le plus brave de ses frères. Mais celui-ci étant mort, une conjuration dirigée par Jean-Antoine de Fiesque contraignit Frégose à céder le trône ducal le 18 décembre 1443. Ses concitoyens voulurent de nouveau, en 1450, le rétablir dans la haute dignité qu'il avait exercée deux fois; mais se sentant accablé par l'âge, il refusa de l'accepter. S. S—I.

FRÉGOSE (Janus), doge de Gênes en 1447 et 1448. Janus Frégose était exilé, comme tous les membres de sa famille, tandis que les Adorne régnaient dans Gênes. Déterminé à recouvrer dans sa patrie l'autorité que ses pères y avaient exercée, il entra dans le port de Gênes le 30 janvier 1447 avec une seule galère, et débarquant pendant la nuit avec quatre-vingt-cinq jeunes gens dévoués à sa fortune, il attaqua le palais où le doge Barnabas Adorno était fortifié. Celui-ci, outre sa garde génoise, avait avec lui six cents Catalans, que le roi Alphonse d'Aragon lui avait fournis. Janus Frégose, dans ce combat inégal, perdit plusieurs de ses compagnons; tous les autres furent blessés: cependant il obtint enfin la victoire; il força Barnabas Adorno à renoncer à sa dignité, et il fut élu doge à sa place. La courte administration de Frégose fut signalée par la soumission des marquis de Final et de Carreto, toujours ennemis de la république. Il mourut à la fin de l'année 1448. S. S—I.

FRÉGOSE (Pierre), doge de Gênes de 1450 à 1458. Lorsque le vieux Thomas Frégose refusa en 1450 la dignité ducale qui lui était offerte par ses compatriotes, il indiqua lui-même son neveu Pierre comme plus propre à ces fonctions. Pierre fut élu, en effet, le 8 décembre, et il soutint l'honneur de sa république pendant huit ans, avec une activité et une vaillance admirables. Mais sans cesse attaqué par Alphonse d'Aragon et par les Adorne, épuisé par des combats sans fin et accusé par le peuple d'entretenir les guerres auxquelles il était exposé, il céda en 1458 la seigneurie de Gênes à Charles VII, roi de France, et il y admit comme son lieutenant Jean d'Anjou, fils de René, qui portait le titre de duc de Calabre. Mais dès l'année suivante Frégose, trompé par les Français, qui ne remplissaient aucune de leurs promesses, se réconcilia par l'entremise du duc de Milan avec Ferdinand, roi de Naples, qui sur ces entrefaites avait succédé à son père Alphonse. Il essaya, le 13 septembre 1459, de s'emparer de Gênes par escalade: il se rendit, en effet, maître du mur et d'une des portes; mais il ne fut joint par aucun de ses anciens partisans. Tandis que ses soldats s'écartèrent de lui pour piller, laissé presque seul au milieu de ses ennemis, il donna des preuves incroyables de bravoure; il traversa toute la ville à cheval avec deux compagnons, pour appeler aux armes ses compatriotes: aucun d'eux ne s'arma pour le défendre, et les Français qui le poursuivaient l'atteignirent et le massacrèrent. — Frégose (Louis) fut doge de Gênes de 1448 à 1450, en 1461 et de 1462 à 1463. (*voy.* l'article suivant). S. S—I.

FRÉGOSE (Paul), archevêque et doge de Gênes à plusieurs reprises, de 1462 à 1488. A peine deux ans s'étaient écoulés depuis la mort de Pierre Frégose, et déjà les Génois regrettaient de ne l'avoir pas secondé lorsqu'il voulait les délivrer du joug des Français. Paul Frégose, frère de Pierre et archevêque de Gênes, avait été exilé avec lui. Non moins bouillant et non moins ambitieux que son frère, il était plus redouté encore. La justice, l'honneur, la religion, ne l'arrêtaient jamais dans ses projets de domination ou de vengeance. Mais dans l'occasion il ne montrait pas moins de souplesse que de courage. En 1461, s'étant réconcilié avec Prosper Adorno, il rentra dans Gênes avec lui, et y excita une sédition contre les Français.

Les nobles préféraient un joug étranger à celui de ces deux chefs du parti populaire ; ils cherchèrent à les brouiller pour les chasser tous deux : mais Frégose, cédant la dignité ducale à Prosper Adorno, dissipa les soupçons de celui-ci. Lorsque les Français, commandés par le roi René, attaquèrent Gênes le 17 juillet 1461, Frégose, malgré sa dignité ecclésiastique, prit le commandement de l'armée, et il assura aux Génois une victoire complète, tandis que le doge veillait à la tranquillité de la ville. Mais la jalousie de celui-ci s'accrut tellement après ce succès, qu'il interdit à Frégose de rentrer dans la ville avec son armée victorieuse. Frégose, se jetant dans une petite barque, se fit transporter dans le port, appela ses partisans aux armes, et attaquant Adorno, le chassa de la ville avec tout son parti. Il n'osa pourtant pas encore réunir les fonctions de doge à celles d'archevêque, et il fit placer sur le trône son cousin Spineta Frégose. Quelque temps après il lui substitua Louis Frégose, homme doux et modéré, qui avait déjà été doge de 1448 à 1450. Cependant ses satellites se plaignaient de ne point trouver sous le gouvernement sage et juste de Louis la licence ou les récompenses qui leur avaient été promises. Paul, de son côté, se lassait de n'occuper qu'un rang secondaire. Le 14 mai 1462, il attaqua son cousin à la tête des factieux, et se fit élire doge à sa place. Cette violence excita tellement l'indignation des Génois, que Paul, avant la fin du mois, renonça de lui-même à la dignité qu'il avait usurpée, et Louis fut pour la troisième fois proclamé doge. Mais Paul n'avait abdiqué que pour se donner le temps de prendre mieux ses mesures. A la tête d'une troupe plus nombreuse de factieux, il s'empara de nouveau, en 1463, du pouvoir suprême : il se fit relever par le pape de toutes les lois ecclésiastiques qui interdisent aux prélats certaines magistratures, et il satisfit ensuite pleinement la rapacité de ses satellites, auxquels il permit de vivre à discrétion dans Gênes, presque comme dans une ville prise d'assaut. La conduite violente de Paul Frégose excita contre lui une haine universelle ; de nombreux émigrés recoururent à François Sforza, duc de Milan, qui dès longtemps avait des projets sur Gênes. Lorsque l'armée de celui-ci s'approcha de la ville en 1464, Spineta Frégose, Prosper Adorno et même Ibleto et Fiesque, principal ministre des violences de l'archevêque, allèrent se joindre aux Lombards, et Paul Frégose sortit de la ville sans combat, suivi de trois galères, avec lesquelles il exerça la piraterie pendant tout le temps que François Sforza et son fils Galeas gouvernèrent Gênes. Toutes les fois que la démocratie reprenait le dessus dans la république de Gênes, les Adorne et les Frégose sentaient renaître leur jalousie mutuelle, et ils ne tardaient pas à se combattre : mais lorsque leurs discordes avaient fait retomber Gênes sous le joug d'un prince étranger, ce prince, quel qu'il fût, s'appuyait de la protection de la noblesse, et en opprimant également les Adorne et les Frégose, chefs du parti populaire, il les réconciliait. Louis Frégose, celui qui avait déjà été trois fois doge de Gênes, aida, en 1478, Prosper Adorno à secouer le joug du duc de Milan. L'année suivante, au contraire, Baptiste Frégose, qui avait aussi été doge, chassa Prosper Adorno et se fit élire à sa place. Cette seconde révolution permit à Paul Frégose de revenir à Gênes pour occuper son siége épiscopal. Le pape Sixte IV le créa cardinal, et comme la république envoyait, à la demande de ce pontife, vingt-quatre galères pour combattre les Turcs, Paul Frégose fut chargé de les commander. Après s'être distingué dans cette guerre, il revint à Gênes, et il fit déposer, en 1483, son neveu Baptiste, pour occuper sa place : mais la haine de Baptiste, qu'il avait trompé avec tant d'ingratitude, celle d'Ibleto et de Jean-Louis Fiesque et celle enfin des Adorne ne pouvaient lui permettre de dominer longtemps. Après une nouvelle guerre civile, il fut obligé d'abdiquer en 1488 et de se retirer à Rome, où il mourut le 2 mars 1498. S. S—I.

FRÉGOSE (Baptiste), neveu du précédent, naquit à Gênes vers 1440. Le doge Prosper Adorno, détesté pour ses cruautés, ayant été obligé, en 1479, de fuir une ville où quelques années auparavant il avait été reçu en libérateur, Baptiste fut élu en sa place, aux acclamations de tout le peuple. Enflé de ce triomphe, il traita ses amis avec une hauteur déplacée ; et bientôt ceux qui avaient le plus contribué à son élévation s'unirent pour le renverser. A leur tête était son oncle Paul, que Baptiste avait personnellement obligé, mais qui faisait céder toute considération au désir de reprendre une autorité qu'il n'avait quittée qu'à regret. La conspiration fut conduite avec tant d'adresse que Baptiste n'en eut aucun soupçon. Un ordre du sénat le déposa le 24 novembre 1483 et l'exila à Fréjus. Il réussit à son tour à faire déposer et bannir son oncle en 1488 ; mais il ne put se faire élire en sa place. Depuis cette époque il sembla renoncer sincèrement à tous les rêves de l'ambition, et trouva dans la culture des lettres et de la poésie un bonheur qu'il sut apprécier. Il n'habita pas toujours Fréjus. On a de lui des vers datés de Lyon, qu'il adressait à Platière ou *Piatiero*, gentilhomme milanais, son ami, pour lui en demander son avis. On peut présumer qu'il continua d'habiter la France jusqu'à sa mort, dont on ne peut fixer la date. On a de Frégose : 1° *De dictis factisque memorabilibus, illis exceptis quæ Valerius Maximus edidit*, Milan, 1509, in-fol. Il avait rédigé cet ouvrage en italien, et il aurait desiré que Raimond de Soncino, son précepteur, se chargeât de le mettre en latin. Un accident empêcha Raimond de lui rendre ce service ; et ce fut Camille Ghilini (*voy.* Ghilini) qui mit au jour la traduction qu'on vient de citer : mais on ne peut juger de son exactitude, puisqu'on ne con-

naît aucune copie de l'original. Cet ouvrage eut beaucoup de succès, et il s'en fit dans le 16e siècle un grand nombre d'éditions in-8°, à Paris, à Bâle et à Anvers (1). La plus récente de toutes est celle de Cologne, 1604, in-8°. L'édition de Milan est très-recherchée des curieux. On fait quelque cas aussi des réimpressions qui contiennent les notes de Juste Gaillard, avocat au parlement de Paris, 1602, in-8°. Frégose y décrit au livre IX, chap. 6, la perfidie de son oncle Paul avec une vigueur de style et des expressions qui prouvent qu'au moment où il écrivait son ressentiment n'était point encore calmé. 2° *La vita di Martino V, sommo pontefice.* Apostolo Zeno dit qu'il ignore si elle a jamais été imprimée. 3° *Anteros, sive de amore*, Milan, 1496, in-4°; ouvrage curieux et recherché. Il est écrit en italien, quoique le titre soit en latin. Ce sont deux dialogues entre Frégose et son ami Piatiero. Il a introduit dans le second un autre interlocuteur, qu'il nomme Claude de Savoie. L'amour est représenté dans cet ouvrage comme une passion dangereuse, qui prive les hommes de leur raison et les conduit à leur perte. Il en existe une traduction française presque aussi rare que l'original, sous ce titre : *Deux livres du contr'amour de messire Baptiste Frégose*, ou *Dialogues de Baptiste et Platière contre les folles amours*, Paris, 1581, in-4° (2). Le traducteur, qui a été longtemps inconnu, est Thomas Sibillet. On attribue encore à Frégose un traité *De fœminis quæ doctrinâ excelluerunt ;* mais ce n'est qu'un chapitre de son livre *De dietis*, inséré par Ravisius Textor dans le recueil *De claris mulieribus*, Paris, 1521, in-fol. Il a laissé en manuscrit des *Rime*. W—s.

FRÉGOSE (Octavien), doge, puis gouverneur de Gênes de 1513 à 1522. Octavien Frégose, avec le secours du pape Jules II et du cardinal de Sion, chassa les Français de Gênes en 1512. Il fit alors confier la dignité ducale à son frère Janus; mais celui-ci fut chassé à son tour par les Adorne et les Français; Octavien, ayant remporté une nouvelle victoire sur eux, fut proclamé doge en 1513. Après un long siége, il enleva aux Français la citadelle du Phare, et il la fit raser. Il s'efforça par sa modération et sa justice de rendre la paix à sa patrie et de calmer les factions qui la déchiraient depuis si longtemps. Mais la lutte des grandes puissances européennes avait déjà commencé en Italie, et les petits États de cette contrée n'avaient plus une existence indépendante. Octavien Frégose fut obligé, en 1515, de céder la souveraineté de Gênes à François Ier. Il resta cependant gouverneur de la ville, au nom du roi de France, jusqu'en 1522, que Gênes fut prise par Prosper Colonne et le marquis de Pescaire, généraux de Charles-Quint. Cinq ans plus tard, la révolution opérée par André Doria mit un terme, en 1528, aux longues rivalités des Adorne et des Frégose : les derniers furent obligés de renoncer à leur nom; ils furent agrégés à la famille noble des Fornari, et ils perdirent dès lors toute influence dans leur patrie. S. S—I.

FRÉGOSE (Frédéric), cardinal, frère du précédent, né à Gênes vers 1480, fut élevé par Gui Baldo, duc d'Urbin, son oncle maternel. Il embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé à l'archevêché de Salerne en 1507. Le roi d'Espagne refusa de le confirmer dans cette dignité, à raison de l'attachement qu'il avait montré pour la France durant les dernières guerres, et le pape Jules II lui donna pour l'en dédommager l'administration de l'évêché de Gubio. Pendant le séjour qu'il avait fait à la cour d'Urbin, il s'était lié d'amitié avec le célèbre Bembo et Balthazar Castiglione, et depuis il entretint constamment avec eux une correspondance très-active. Les intérêts de sa famille l'obligeaient à de fréquents voyages : mais ni la fatigue, ni les embarras inséparables d'un déplacement ne changeaient rien au plan de conduite qu'il s'était tracé, et il consacrait plusieurs heures chaque jour à l'étude des langues ou à la culture de la poésie. Les troubles qui éclatèrent à Gênes en 1510 l'obligèrent de s'expatrier; il se réfugia à Rome et il y passa quelque temps dans l'intimité de Bembo, de Sadolet et de Camille Paleotti. Son frère Octavien ayant été élu doge de Gênes en 1513, il revint dans cette ville pour partager avec lui les fatigues du gouvernement, et il déploya alors une fermeté de caractère qu'on aurait été loin de soupçonner dans un ecclésiastique et dans un homme uniquement occupé de littérature. Ce fut Frédéric qui prit le commandement des troupes de la république : il comprima les mouvements séditieux excités par les Adorne et les Fiesque; et après avoir assuré la tranquillité intérieure de l'État, il travailla à le faire respecter au dehors. Un corsaire de Tunis, nommé Cortogoli, ravageait la côte de Gênes avec vingt galères; Frédéric se mit à sa poursuite, le surprit dans le port de Biserte et détruisit entièrement sa flottille. Gênes ayant été prise d'assaut en 1522 par l'armée de Charles-Quint, le doge Octavien fut fait prisonnier; mais Frédéric se sauva à la faveur de la nuit. En passant de son esquif sur le bâtiment français qui devait le recevoir, il tomba dans la mer, et peu s'en fallut qu'il ne fût noyé. Il fut accueilli avec bienveillance par François Ier, et ce prince le nomma premier abbé commendataire de l'abbaye de St-Bénigne de Dijon, où il demeura plusieurs années et se livra à l'étude de l'hébreu avec un tel succès que Tiraboschi le place parmi les plus célèbres orientalistes de l'Italie. Mais Frégose ne trouva pas dans le cloître le calme et les consolations qu'il devait désirer après les disgrâces qu'il avait éprouvées; ayant projeté d'établir la réforme dans son abbaye de St-Bénigne, qui était alors fort déréglée, il chercha d'abord à

(1) Il a été en outre inséré dans un recueil intitulé · *Sylloge exemplorum*, Bâle, 1556, in-fol.

(2) Ce titre a été défiguré par la plupart des bibliographes qui ont cité cette traduction sans l'avoir vue.

y ramener la tempérance et fixa la ration de vin pour chaque moine; mais ceux-ci réclamèrent contre le règlement de leur abbé, obtinrent un arrêt du parlement qui leur reconnut le droit d'avoir une pinte de vin à chaque repas, et poussèrent l'insolence jusqu'à faire sculpter à la porte de leur réfectoire un bas-relief représentant Frégose avec des pieds et des oreilles d'âne et y joignirent l'inscription suivante :

Auriculas asini merito fert improbus abbas
Quod pintas monachis jusserit esse breves.

Frédéric Frégose eut en 1529 la liberté de retourner dans sa patrie; et s'étant démis de l'archevêché de Salerne, il alla prendre possession de l'évêché d'Eugubio, dont il fut nommé titulaire. L'abondance de ses aumônes et son inépuisable bonté lui méritèrent les titres de *père des pauvres* et de *refuge des malheureux*. Paul III le fit cardinal en 1539; mais il ne jouit que peu de temps de cette dignité, étant mort à Gubio le 13 juillet 1541. Sadolet prononça son oraison funèbre à Carpentras. On a de cet illustre prélat: 1° *Parafrasi soprà il Pater noster in terza rima.* Tiraboschi dit que cette seule pièce suffit pour prouver que si Frégose eût continué de s'appliquer à la poésie, il serait devenu l'un des meilleurs poëtes de l'Italie. 2° *Trattato dell' orazione,* Venise, 1542, in-8°, et 1543, in-12. Cet ouvrage ayant été inséré malicieusement dans un recueil d'opuscules de Luther, il a été mis à l'index. C'est là ce qui a donné lieu de répéter que Frégose avait du penchant pour la réforme; mais rien n'est moins fondé. 3° *Meditazioni soprà salmi* 130 *e* 145; 4° *Orazione a' Genovesi;* 5° Des *Lettres* dans les recueils de celles de Bembo, de Sadolet et de Cortèse. W—s et T.-P. F.

FREGOSO (Antoine Fileremo), l'un des poëtes italiens qui fleurirent à la fin du 15e siècle et au commencement du 16e, était Génois et de la même famille que les précédents. Quant au nom de Fileremo, qui signifie *ami du désert* ou *de la solitude,* il paraît qu'il ne le prit que lorsqu'il se fut tout à fait livré à son goût pour la retraite. Il brilla pendant quelques années comme poëte et comme chevalier à la cour du duc de Milan Louis Sforce, dit le Maure, en même temps que deux autres poëtes distingués par leur naissance, Nicolas de Corregio et Gaspard Visconte, qui étaient tous deux ses amis. Après la chute de ce duc, et lorsqu'il eut été envoyé prisonnier en France, c'est-à-dire en 1500, Fregoso se retira entièrement à la campagne, dans une terre appelée Colterano, à cinq milles de Milan, sur la route de Lodi. Il y fit de la poésie sa principale occupation, et son esprit, naturellement grave, choisit particulièrement des sujets de philosophie morale. Il ne négligea cependant pas de cultiver la bienveillance de ceux qui gouvernaient l'État de Milan sous les ordres du roi de France. On le voit par la dédicace du premier poëme qu'il publia, laquelle est adressée au président du sénat de Milan (1). Il lui envoie, dit-il, un fruit de son loisir et de sa solitude, pour qu'il ne croie pas que dans sa retraite à la campagne il soit devenu tout à fait sauvage. Cette lettre est datée de Colterano (2), 15 novembre 1505. On ne sait pas jusqu'à quelle année l'auteur vécut. Il était encore vivant et jouissait d'une grande réputation poétique en 1515 : l'Arioste, qui publia pour la première fois cette année-là son *Orlando furioso,* l'a mis (chant xlvi, stance 16), sous le nom d'Anton. Fulgoso, parmi les poëtes de ses amis par qui il feint d'être attendu au retour de son long voyage. Le succès qu'eurent dans leur temps les poésies de Fregoso est prouvé par le nombre des éditions qui en furent faites. Elles ne sont point écrites sur le modèle de Pétrarque et des lyriques de son école, mais dans ce style nouveau et un peu corrompu qui régnait depuis 1490, style qu'avaient introduit le Tibaldeo et après lui Cornazano, Panfilo Sasso et quelques autres. Le Quadrio ne balance point à dire que Fregoso était meilleur philosophe que poëte. D'autres critiques, et particulièrement Mazzuchelli (3), reconnaissent dans ses poésies des rimes faciles et de bonnes pensées exprimées avec clarté. C'est peu de chose, il en faut convenir, pour la renommée dont Fregoso jouit pendant sa vie et quelque temps après sa mort. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Riso di Democrito e pianto d'Eraclito,* Milan, sans date, in-4°; ibid., 1506; Venise, 1511 et 1514, in-8°; Milan, 1515, in-4°, et réimprimé plusieurs fois tant à Milan qu'à Venise. C'est ce poëme qui est dédié au président du sénat de Milan; il est en tercets ou *terza rima,* divisé en trente *capitoli,* de trente tercets chacun. Démocrite remplit les quinze premiers chapitres, et Héraclite les quinze autres. Le sujet est une vision, genre que le Dante avait mis à la mode. On croyait être poëte comme lui quand on avait fait comme lui une vision en *terza rima.* L'auteur est conduit par son bon génie, à travers la foule des hommes insensés et corrompus, au pied d'une montagne, qu'il gravit avec le secours de son guide. Ils arrivent au temple de la philosophie et y rencontrent d'abord Démocrite, qui rit de tout, des vices et des crimes comme des ridicules. Il saisit toujours, dans les passions et dans les folies humaines, le côté plaisant et n'en laisse passer aucune sans de grands éclats de rire. Plus haut la scène change. Héraclite est là, dans une espèce d'antre, pleurant toujours et fondant en larmes au sujet des moindres travers comme pour les plus grands désordres. Le poëte tire de l'un et de l'autre philosophe des leçons de modération et de sagesse. Cet ouvrage fut traduit en vers français par Michel d'Amboise, Paris, 1547. 2° *Contenzione*

(1) *A Jofredo Carlo giureconsulto eccellentissimo, presidente del Delfinato, e del regio senato di Milano sapientissimo moderatore.*
(2) *Ex villa Culturani.*
(3) *Raccolta di opuscoli scientifici e filologici di Angelo Calogierà*, t. 48.

di Pluto ed Iro, Milan, 1507, petit poëme moral en quarante et une octaves, dont le titre dit assez le sujet, dédié par l'éditeur au même Geoffroi Charles (Jofredo Carlo) que le précédent, et devenu excessivement rare, parce qu'il n'a pas été réimprimé. 3° *Cerva bianca,* poëme en octaves et en sept chants, quoique Mazzuchelli ait dit, *ubi suprà,* qu'il était en huit; Milan, par les soins de Domenico dalla Piazza, secrétaire de l'auteur, 1510, in-4°; 1512, in-8°; Ancône, 1516, in-4°; Venise, 1516, in-8°, 1521, etc. C'est une allégorie très-compliquée sous le voile de laquelle l'auteur paraît raconter les aventures de sa jeunesse. Il s'engage dans une forêt à la poursuite d'une biche blanche lancée par ses deux chiens de chasse. Ces deux chiens sont le désir et le penser : la biche indique l'effet de la beauté seule; mais il se trouve que c'était une nymphe de Diane qui avait été ainsi métamorphosée par la déesse pour avoir écouté les vœux d'un amant. Le poëte chasseur rencontre cet amant dans sa poursuite, et après bien des épreuves différentes, il est enfin conduit par la raison à la cité du véritable amour. La biche est rendue à son amant et à sa première forme. Le poëte se trouve heureux d'être admis dans la cité; mais il l'est bien davantage quand il est conduit au temple qui domine la ville, et qui est celui de l'amour pur, de l'amour dégagé de toute impression terrestre, en un mot, du saint amour, dont l'autel est entouré et desservi par les sept divines sœurs, la charité, la foi, l'espérance, la prudence, la force, la tempérance et la justice. 4° *Selve,* Milan, 1525, in-4°; Venise, aussi 1525, in-8°. C'est un recueil de sept petits poëmes de différents genres et sur différents sujets, les uns en *terza rima,* les autres en octaves. Le Crescimbeni compte Fregoso parmi les premiers poëtes italiens qui donnèrent, à l'exemple de Stace, le titre de *Selve* à ces sortes de mélanges. G—É.

FREHER (Marquard) naquit à Augsbourg, le 26 juillet 1565, d'une famille recommandable dans la littérature. Ses parents le destinèrent à la jurisprudence. Il fit son droit à Altdorf, où il soutint une thèse *De transactionibus,* et vint ensuite à Bourges prendre des leçons du célèbre Cujas. De retour en Allemagne, il devint conseiller de Jean-Casimir, prince palatin, et en 1596 on le choisit pour professer le Code à l'université d'Heidelberg. Il fut dans la suite employé à diverses négociations auprès du roi de Pologne et d'autres princes. Freher mourut à Nuremberg le 13 mai 1614. C'était un homme sage, d'un esprit subtil, à la fois savant et modeste. Il peignait très-agréablement, et la science des médailles lui fut familière. Sa corpulence était extrême. Nicéron, t. 21 de ses Mémoires, compte quarante-neuf ouvrages composés ou publiés par lui, et cette liste n'est pas complète. Un petit nombre ont conservé de l'intérêt; il suffira d'indiquer : 1° *De fama publica,* Francfort, 1588, in-fol.; 2° *De existimatione acquirenda, conservanda, amittenda,* Bâle, 1591, in-4°; 3° *Origines palatinæ,* Heidelberg, 1599, in-fol.; ibid., 1613, in-fol., édit. augmentée; ibid., 1686, in-4°, avec une description des antiquités d'Heidelberg et d'autres pièces; 4° *Germanicarum rerum scriptores aliquot insignes,* Francfort et Hanau, 1600-1602-1611, 3 vol., in-fol., et Strasbourg, 1717, in-fol., édition augmentée et corrigée par Burcard Goth. Struvius. Le recueil de Freher s'étend depuis Charlemagne jusqu'à Charles-Quint. Il est accompagné des glossaires nécessaires pour l'intelligence du texte. 5° *Rerum bohemicarum scriptores aliquot antiqui,* Hanau, 1602, in-fol. Ce recueil contient entre autres les ouvrages de Dubraw et d'Æneas Sylvius. 6° *Joannis Trithemii opera historica,* Francfort, 1601, 2 vol. in-fol., relatifs principalement à l'histoire d'Allemagne; 7° *Rerum moscovitarum autores aliquot,* Francfort, 1600, in-fol.; 8° *De re monetaria veterum Romanorum et hodierni apud Germanos imperii libri duo,* Ladebourg, 1605, in-4°; réimprimé dans les *Antiquités* de Grævius; 9° *De Numismate census, à Pharisæis in quæstionem vocato,* Heidelberg, 1599, in-4°, et dans les *Critici sacri;* 10° *Gemmarum biga sardonyx et sapphirus explicata,* ibid., 1681, in-4°; édition donnée par H. Günt. Thulemar de deux traités particuliers de Freher, avec des augmentations; 11° *De Lupoduno, antiquissimo Allemaniæ oppido,* ibid., 1613, in-fol.; 12° *De statura Caroli Magni,* Nuremberg, 1657; Heidelberg, 1662, in-4°. Freher prétend que Charlemagne avait sept pieds de haut. 13° *Corpus Francicæ historiæ veteris et sinceræ,* Hanau, 1613, in-fol.; recueil que celui d'André Duchesne a fait tomber en discrédit. 14° *Parergon seu novarum observationum libri duo, quibus varia juris civilis loca illustrantur,* Nuremberg, 1622, in-4°, publié par Jean Bosch; 15° *Directorium in omnes fere quos superstites habemus chronologos, annalium scriptores et historicos,* ouvrage curieux qui parut d'abord dans le tome 1er des *Scriptores aliquot rerum germanicarum,* mais qui a été plusieurs fois réimprimé et augmenté (*voy.* J. D. Koeler). 16° *De secretis judiciis olim in Westphalia aliisque Germaniæ partibus usitatis, postea abolitis, commentariolus,* Helmstadt, 1663, in-4°; Ratisbonne, 1762, in-4°, avec d'autres opuscules et une préface *De vita scriptisque Freheri,* par J. H. D. Göbel, mort le 5 avril 1771. Freher fut éditeur des œuvres de droit de Leunclavius, Francfort, 1596, in-folio, 2 volumes grec.-latin., et y joignit une chronologie du droit civil et canonique depuis la mort de Justinien jusqu'en 1453. On a aussi de lui des poésies latines. — L'identité de nom a pu le faire confondre avec un autre *Marquard* Freher, né à Augsbourg le 5 janvier 1542, mort à Nuremberg le 19 juin 1601, et qui n'est guère connu que par ses travaux pour mettre en meilleur ordre le code municipal de Nuremberg. C'est celui-ci qui était aïeul de Paul Freher (*voy.* le Dictionnaire des savants nurembergeois, par Wills et Nopitsch). D. L.

FREHER (Paul), né à Nuremberg en 1611, y

exerça la médecine et y mourut le 27 avril 1682; il n'est connu aujourd'hui que par son livre intitulé : *Theatrum virorum eruditione clarorum*, Nuremberg, 1688, in-folio de 1562 pages (plus la table), relié ordinairement en deux ou trois volumes. L'auteur avait laissé imparfait cet ouvrage, qui fut publié par Charles-Joachim Freher, son neveu (aussi médecin à Nuremberg, né le 29 août 1655, mort le 6 novembre 1690). Ce livre est orné d'environ 1300 portraits, dont seize font une page. Il y a dans tout l'ouvrage environ 2,850 articles, divisés en quatre sections, dont la première contient les papes, les cardinaux et archevêques, les évêques, abbés et autres théologiens; la seconde, les empereurs et les rois, les électeurs et les princes allemands et étrangers, les comtes et barons allemands et étrangers, les jurisconsultes, professeurs, magistrats, avocats; la troisième, les médecins, chimistes, botanistes, anatomistes, etc.; la quatrième, les philosophes, philologues, historiens, antiquaires, poëtes, mathématiciens. Freher a mis à contribution Paul Jove, Boissard, Melchior Adam et autres : il donne à la fin de chaque article le catalogue des ouvrages de l'auteur; mais le plus souvent ce catalogue est incomplet. Il a admis dans sa collection des savants de tous les pays; mais il est diffus sur des personnages qui ne sont rien moins que célèbres, et trop bref sur beaucoup de savants illustres. Quant à la ressemblance des portraits, il est permis de s'en méfier; car dans la planche 66, par exemple, celui dont le buste annoncerait la plus grande taille est Marcile Ficin, *qui vix ad lumbos viri solitæ staturæ pertingebat*. D'après la nature de l'ouvrage de Freher, l'auteur aurait pu être admis dans les dictionnaires historiques; cependant Bayle, Moréri, Chauffepié, Ladvocat, Barral, Chaudon, Bonnegarde, Feller, ne lui ont donné aucune place. Éloi lui a consacré cependant un petit article. A. B—T.

FREIESLEBEN (Christophe-Henri), jurisconsulte allemand, conseiller caméral de Saxe-Gotha, et conseiller des mines d'Altenbourg, ce qui lui fit quelquefois prendre en latin le nom de *Ferromontanus*, mourut vers l'an 1733. Il a laissé plusieurs ouvrages fort utiles pour l'étude du droit, entre autres : 1° *Corpus juris civilis academicum*. Cette édition du corps de droit, remarquable quant à la pureté, à la correction du texte, ne l'est pas moins par la méthode ingénieuse inventée par Freiesleben pour mettre l'étudiant à portée de trouver en un instant les titres dont il a besoin; ce qui dans les éditions ordinaires exige beaucoup de temps : aussi est-elle, depuis près d'un siècle, d'un usage général dans toutes les universités de l'Europe. Elle parut pour la première fois à Altenbourg, 1721, in-4°, et elle compte près de dix éditions subséquentes, toutes du même format; la plus récente est celle de Bâle, 1789. 2° *Corpus juris canonici academicum ;* cette édition, fort correcte aussi, est disposée avec le même procédé que la précédente : aussi n'a-t-elle pas joui d'un succès moindre. La première édition parut à Altenbourg, 1728, in-4°, et la dernière à Bâle, 1773, in-4°. 3° *Schutzius illustratus, sive compendium juris Schutzio-Lauterbachianum ex complurium celeberrimorum juris-consultorum scriptis ac notis illustratum*, Altenbourg, 1734, 2 vol. in-4°. Cette compilation, fort bien faite et fort utile, est destinée à expliquer l'abrégé fait par Schütz du *Collegium juris* de Lauterbach (*voy.* Lauterbach et Schutz); abrégé qui jouit en Allemagne d'une grande réputation, et sur lequel se sont exercés une foule de commentateurs. 4° Une traduction allemande de l'*Homme de cour* de Balt. Gracian (d'après une version italienne) et quelques opuscules moins importants. — *Chrétien-Henri* Freiesleben, autre jurisconsulte saxon, que la ressemblance des prénoms a souvent fait confondre avec le précédent, naquit à Glaucha le 6 juin 1696; il professa le droit à Altdorf depuis 1730 et y mourut le 23 juin 1741. On trouve le détail de ses ouvrages dans le *Dictionnaire des savants nurembergeois*, par Wills et Nopitsch; la plupart ne sont que des dissertations académiques; le plus important est son *Introduction à l'étude du droit coutumier de l'Allemagne*, Altenbourg, 1726, in-8°, en allemand. — *Godefroi-Chrétien* Freiesleben, parent de ce dernier, naquit à Altenbourg en 1716, fut conseiller aulique et bibliothécaire du duc de Saxe-Gotha, et mourut le 24 juin 1774. On connaît de lui : en latin, une dissertation assez curieuse intitulée : *Memoriæ Weberorum virtute et eruditione clarorum*, Altenbourg, 1731; en français : *Maximes de morale tirées des poésies d'Horace*, Gotha, 1759, in-8°; *l'Amour jaloux de son cadet*, Leipsick, 1770, in-8°, et quelques pamphlets ou poésies de circonstance; en allemand : 1° *Fausseté des nouveaux prophètes*, Altenbourg, 1751-1758, 4 part. in-8° (publiées sans nom d'auteur); 2° *Notice d'un ancien manuscrit de la bibliothèque de Gotha, contenant des gloses inédites sur le droit municipal de Hambourg*, insérée dans le *Thesaurus juris provincialis* de Nettelblatt; 3° *Nouvelles preuves en faveur de l'opinion qui attribue à Charlemagne l'institution du tribunal secret de Westphalie ;* cette pièce est insérée dans le Recueil de la société de Leipsick (*Leipziger Gesellschaft der freyen Künste*, 3e part.); 4° une traduction du *Micromegas* de Voltaire, Dresde, 1752, in-8°, et quelques autres ouvrages peu importants. P—N—T.

FREIG (Jean-Thomas), philosophe, jurisconsulte et littérateur du 16e siècle, né en 1543 à Fribourg en Brisgau, était fils de Nicolas Freig, habile jurisconsulte, mort à Ulm en 1550. Il étudia le droit dans sa patrie, sous Ulrich Zasius, dont il réduisit en table le *Traité des fiefs*, et eut pour maîtres dans les belles-lettres Henri Glaréan et Pierre Ramus. Son zèle pour la doctrine de ce dernier et son attachement à sa personne furent inaltérables. Il enseigna lui-même à Fribourg, puis à Bâle, et succéda ensuite à Valentin Erythreus, premier recteur du collége d'Altorf, place dont il prit pos-

session le 30 novembre 1575. Il la remplit avec la plus grande distinction; mais étant revenu à Bâle en 1582, il y mourut de la peste le 16 janvier 1583. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Liber tristium seu Elegiæ*, 1564, in-8°, réimpr. à Bâle en 1583; 2° la continuation des *Histoires de Paul Émile* et de *le Ferron*, Bâle, 1569, in-fol. Il les traduisit ensuite en allemand, Bâle, 1572, in-fol. Il est singulier que les nouveaux rédacteurs de la Bibliothèque historique de France ne se soient pas aperçus que le continuateur, qu'ils nomment seulement *Jean-Thomas*, et le traducteur *Jean-Thomas Fren*, ne sont autres que notre *Jean-Thomas Freig*. 3° Deux préfaces, l'une en tête du livre de Pierre Ramus, *De moribus veterum Gallorum*, Bâle, 1574, in-8°, et l'autre en tête de la 2e édition du *Ciceronianus*, du même, qu'il donna à Bâle, 1573, in-8°; 4° une *Vie latine de Ramus*, imprimée au devant de ses *Prælectiones in orationes octo consulares* de Cicéron, dont Freig donna les éditions de Bâle, 1574 et 1580, in-4°; 5° *Ciceronianus*, Bâle, 1579, in-8° de 508 pages. Il y démontre, d'après des passages de Cicéron, la manière d'établir des lieux communs. 6° *Quæstiones physicæ*, 1579, in-8° de 1,295 pages. Il y donne les moyens de bien enseigner la physique. 7° *Grammatica latina cum præfatione*, sans date, mais de Nuremberg, 1580, in-8° de 254 pages; 8° *Grammatica græca*, 1581, in-8° de 182 pages; 9° il a traduit en latin (d'après la version française) l'*Histoire de la guerre d'Afrique* où périt, le 4 août 1578, le roi Sébastien, Nuremberg, 1581, in-8°; Rostock, 1581, in-8° (1); 10° *Rhetorica, poëtica, logica, ad usum rudiorum*, ibid., 1582, in-8° de 169 pages; 11° *Pædagogus ostendens qua ratione prima artium initia pueris quam facillime tradi possint*, Bâle, 1582, in-8° de 366 pages. C'est un système abrégé de la méthode de Ramus sur la manière la plus aisée et la plus courte d'enseigner les sciences et les arts. Baillet lui reproche d'être trop concis et trop maigre. 12° *Ciceronis orationes omnes, perpetuis notis illustratæ*, Bâle 1581, 3 vol. in-8°, souvent réimprimés; 13° *Quæstiones geometricæ et stereometricæ*, Bâle, 1583, in-8°; 14° *Petri Rami professio regia, hoc est septem artes liberales in tabulas perpetuas relatæ*, Bâle, 1576, in-fol. Il y réduit en tableaux synoptiques les leçons de philosophie que Ramus avait données à Paris au collége royal. 15° C'est encore Freig qui a traduit du français en latin les *Voyages de Martin Forbisher*, Nuremberg, 1580, in-8°; Hambourg, 1675, in-4°. L'on a encore de lui des ouvrages de droit autrefois estimés, entre autres les *Prælectiones juris*, Bâle, 1571, in-fol., et des éditions d'*Ovide* (Bâle, 1568, in-8°), de *Perse* (ibid., 1578, in-4°), l'*Énéide réduite en tableaux* (In XII Virgilii Æneïdos libros tabulæ), Bâle, 1587, et un grand nombre d'autres ouvrages moins importants, dont Nopitsch donne le détail dans sa continuation du *Dictionnaire des savants nurembergeois*, Altdorf, 1802, in-4°, 4 volumes en allemand. C. T—Y.

(1) On ne connaît pas l'original de cette histoire. Freig prétend qu'il était en portugais (*ex lusitano sermone primo in gallicum inde in latinum translata*, etc.); mais l'édition française, Paris, 1579, in-8°, porte sur le titre : *Traduite de l'espagnol en françois.*

FREIND (Jean), célèbre médecin anglais, naquit en 1675, à Croton, bourg du comté de Northampton Son père, ministre de la religion réformée, l'envoya achever ses études à Oxford, où le jeune Freind, après s'être distingué par une grande application et avoir cultivé avec soin les mathématiques, embrassa la carrière de la médecine. Nommé, en 1704, professeur de chimie à l'université d'Oxford, il quitta ce poste l'année suivante pour accompagner le comte Péterborough, qui allait porter la guerre en Espagne. Après y avoir fait deux campagnes en qualité de médecin de l'armée, il partit pour l'Italie, dont il voulait contempler les monuments antiques, et fut reçu à Rome avec distinction par les illustres Baglivi et Lancisi. De retour dans sa patrie, Freind publia un *Exposé* (justificatif) *de la conduite du comte de Péterborough*, Londres, 1707, in-8°, et devint membre de la Société royale de Londres en 1712. Cette même année, il partit encore comme médecin militaire avec le duc d'Ormond, qui allait commander en Flandre les troupes anglaises. La paix le ramena à Londres l'année suivante. Jusqu'alors Freind avait joui du bonheur que procure une vie consacrée à l'étude et à des voyages instructifs. Il paraît qu'il passa quelque temps en Irlande en 1715 (1). Mais en 1723, ayant assisté au parlement comme député du bourg de Launceston, il s'éleva avec tant de force contre les prétentions du ministère, que, l'acte d'*habeas corpus* se trouvant alors suspendu à cause des troubles qui menaçaient l'État, Freind fut renfermé dans la tour de Londres, accusé, à ce qu'il paraît, de haute trahison. Il était en prison depuis trois mois (2), et y serait sans doute resté plus longtemps, lorsqu'il dut son élargissement à un trait peu commun de générosité du docteur Mead, son ami, trait qui honore également le bienfaiteur et l'obligé et d'autant plus remarquable qu'ils étaient comme brouillés en ce moment par leur différence d'opinion politique (*voy.* Mead). Dans quelque position qu'il se trouvât, Freind mettait à profit ses loisirs pour la composition de ses ouvrages. Ce fut même pendant sa détention qu'il commença le plus important de tous, son *Histoire de la médecine*. Une pratique heureuse et très-étendue, des écrits judicieux et pleins d'érudition ayant fait oublier à la cour la vivacité patriotique qui, en 1723, avait emporté Freind au delà des bornes, il fut nommé premier médecin de la reine à l'avénement de George II au trône d'Angleterre, en 1727. Mais il ne jouit pas longtemps

(1) Bolingbroke, lettre du 3 décembre 1715.

(2) Arrêté le 15 mars 1723 (N. S.), Freind fut admis à donner caution le 21 juin, et acquitté définitivement en novembre de la même année.

de cet honorable emploi. Le travail avait épuisé ses forces, et, malgré une consultation ordonnée par le roi et la reine, qui prenaient un vif intérêt à son rétablissement, Freind mourut le 26 juillet 1728, à l'âge de 53 ans. Entre autres dispositions de bienfaisance, il laissa par son testament 1,000 livres sterling pour la fondation d'une chaire d'anatomie au collége Christ-Church, à Oxford. Il fut généralement regretté : le roi en particulier prouva l'estime qu'il avait pour les talents et les services de Freind, en prenant soin de sa veuve et de son fils. Ce médecin a publié les ouvrages suivants : 1° *Descriptio hydrocephali cum mensuris,* insérée dans les *Transactions philosophiques,* année 1699; 2° *Emmenologia, in qua fluxus muliebris phænomena, periodi, vitia, cum medendi methodo, ad rationes mechanicas rediguntur,* Oxford, 1703, in-8°; Rotterdam, 1711, in-8°; Amsterdam, 1726, in-8°; Paris, 1727, in-12; traduit en français par Devaux, Paris, 1730, in-12. Freind n'était que bachelier lorsqu'il mit au jour ce traité, dans lequel il a eu le tort, fort commun à cette époque, de fonder ses explications sur les lois de la mécanique reconnues aujourd'hui inapplicables à la science de la vie. 3° *Prælectiones chemicæ,* Oxford, 1709, in-8°; Amsterdam, 1710, in-8°; Paris, 1727, in-12, avec l'*Emmenologia;* en anglais, Londres, 1729, in-8° : c'est le recueil des leçons qu'il avait données à l'université d'Oxford; 4° *Hippocratis de morbis popularibus liber primus et tertius,* gr.-lat., *cum novem de febribus commentariis,* Londres, 1716, 1717, in-8°; Amsterdam, 1717, in-8°. Dans la préface de cet ouvrage Freind rend hommage à l'exactitude des anciens et surtout au génie d'Hippocrate; mais tout en se montrant l'ennemi des subtiles hypothèses des modernes, il n'est pas lui-même exempt de ce défaut, comme le prouvent plusieurs passages de ses commentaires. 5° *De purgantibus in secunda variolarum confluentium febre, epistola ad Meadium,* Londres, 1719, in-8°; Amsterdam, 1720, in-8°; 6° *Oratio anniversaria Heveiana,* Londres, 1720; discours où il est d'usage de louer l'auteur de la découverte de la circulation sanguine; 7° *De quibusdam variolarum generibus, epistola ad Meadium,* Londres, 1723, in-8°; Freind était en prison lorsqu'il écrivit cet ouvrage; 8° *History of physic from the time of Galen to the beginning of the sixteenth century,* Londres, part. 1, 1725; part. 2, 1726, in-8°. Cette histoire eut trois éditions dans une année et a été réimprimée dans la même ville en 1751, 2 vol. in-8°; traduite en latin par J. Wiggan, Londres, 1734, 2 vol. in-12; et en français, par Étienne Coulet, Leyde, 1727, in-4°, et 3 vol. in-12 (1). La version française, quoique revue par Freind, qui y ajouta même quelques observations, est extrêmement défectueuse, tant à cause des nombreuses fautes de langue qu'à cause de l'orthographe baroque adoptée par le traducteur; ce qui en rend la lecture fatigante. Cette *Histoire* est le plus beau titre de Friend au souvenir de la postérité. Elle donna lieu à de vives discussions; d'abord Clifton Wintringham l'attaqua sous le voile de l'anonyme, dans une brochure qui parut sous ce titre : *Observations on Freind's history of physic, showing some false representations of ancient and modern physicians,* Londres, 1726, in-8°. Puis vint la querelle suivante : on sait que Daniel Leclerc a écrit une histoire de la médecine qui, prenant l'art à son berceau, le suit dans tous ses détails jusqu'à l'époque de Galien inclusivement; mais le temps ayant manqué à l'auteur pour compléter son travail, il s'était contenté de le terminer par l'*Essai d'un plan pour servir à sa continuation jusqu'au milieu du* 17e *siècle;* lequel Essai ne comprend que cinquante-six pages in-4°. Freind, ayant relevé plusieurs fautes de chronologie qui se trouvent effectivement dans ce plan de continuation, fut attaqué par Jean Leclerc, qui, dans le tome 24e de sa *Bibliothèque ancienne et moderne,* cherche à justifier son frère Daniel des reproches du médecin anglais. Mais celui-ci fut soutenu avec chaleur par J. Baylie, qui, dans une brochure intitulée : *A defense of D. Freind and his history of physic,* etc., Londres 1727, in-4°; 1733, in-8°, fit une réponse très-âcre aux réflexions de Jean Leclerc, et démontra, mais avec trop peu de ménagement, qu'en effet Daniel s'était trompé sur plusieurs points importants de chronologie médicale. Si l'on considère que ce dernier n'avait donné qu'une sorte d'ébauche, et que sans doute un travail plus mûri lui aurait ouvert les yeux sur ses erreurs, on conviendra que, de part et d'autre, l'attaque et la défense furent sans mesure; car on ne peut refuser à l'ouvrage de Daniel le mérite d'avoir été composé, pour tout le reste, d'après la lecture des originaux (*voy.* Daniel Leclerc). Ce qu'il y eut de remarquable dans cette dispute, c'est la modération de Freind, qui garda un silence absolu, à moins toutefois qu'il n'ait parlé par la bouche de J. Baylie. Quoi qu'il en soit, l'*Histoire* de Freind prouve une vaste érudition; on peut la regarder, ainsi que celle de son compétiteur, comme un ouvrage classique : l'une étant la continuation de l'autre, il en résulte que leur réunion devient indispensable pour suivre le fil historique de l'art. Ce sont deux monuments qui ont immortalisé chacun son auteur et que ne fera même point oublier, quoiqu'il leur soit supérieur, le récent travail de l'illustre Kurt-Sprengel. Les œuvres de Freind ont été réunies et imprimées en latin sous le titre d'*Opera omnia,* Naples, 1730, in-4°; Londres, 1733, in-fol., édition soignée par J. Wiggan, qui l'a enrichie de la vie de l'auteur; Venise, 1733, in-4°; Paris, 1735, in-4°. R—D—N.

FREINSHEIM (Jean), littérateur savant et laborieux, naquit à Ulm en 1608. Après avoir terminé

(1) Il en existe une autre traduction française imprimée à Paris en 1728, in-4°. On ne connaît pas le nom de l'auteur de cette traduction, qu'on sait avoir été revue par Senac, et être plus exacte que celle de Coulet. Z.

ses études, il fréquenta plusieurs années les cours des universités de Marpurg et de Giessen, et vint ensuite à Strasbourg avec le projet d'y prendre ses degrés en droit. Quelques pièces de vers qu'il avait composées en allemand l'ayant fait connaître de Mathias Bernegger, ce zélé protecteur des lettres lui offrit un logement dans sa maison et lui confia le soin de sa riche bibliothèque. Ce fut alors que Freinsheim put enfin satisfaire librement sa passion pour l'étude et qu'il acquit, par une lecture réfléchie des bons auteurs de l'antiquité, cette variété de connaissances et cet esprit de critique qu'on remarque déjà dans ses premières productions. Il venait de donner une édition de *Florus*, enrichie d'utiles remarques, lorsqu'il fit un voyage en France. Il demeura trois ans à Paris, au milieu des savants, et il y aurait prolongé son séjour si Bernegger ne l'eût rappelé à Strasbourg en 1637, pour lui faire épouser sa fille. Quelque temps après on lui offrit la chaire d'éloquence à l'université d'Upsal; et après l'avoir occupée pendant cinq ans avec le plus grand succès, il la quitta pour la place de bibliothécaire de la reine Christine. Cependant sa santé s'affaiblissait; l'excès du travail pouvait en être la cause : les médecins jugèrent que l'air du pays lui était peu favorable, et il renonça à tous les avantages qu'il trouvait en Suède, pour venir chercher sa guérison à Strasbourg. L'électeur palatin le nomma en 1656 professeur honoraire à Heidelberg et lui accorda en outre le titre de son conseiller intime : mais il ne jouit pas longtemps de ces nouveaux honneurs; il mourut à Heidelberg le 31 août 1660, à l'âge de 52 ans. Freinsheim possédait également bien le latin, le grec et l'hébreu, et dans ses loisirs il avait appris les principales langues de l'Europe. Il osa s'élever contre l'autorité d'Aristote, qui régnait encore en maître dans les écoles d'Allemagne, et prouver que la confiance aveugle avec laquelle on admettait ses principes était la cause du peu de progrès de la saine philosophie. Mais ce qui a le plus contribué à étendre la réputation de Freinsheim, ce sont les travaux auxquels il s'est dévoué avec une ardeur et une patience presque incroyables pour éclaircir plusieurs auteurs latins, corriger les fautes qui s'étaient glissées dans leurs ouvrages par l'ignorance des copistes et enfin remplir les lacunes qu'y ont faites les ravages du temps et des barbares. Le premier livre sur lequel il entreprit ce travail fut l'*Histoire d'Alexandre* par Quinte-Curce : il en publia une édition avec un savant commentaire et un ample *index*, Strasbourg, 1640, 2 vol. in-8°. Les *Suppléments* (1) de Freinsheim furent reçus avec de grands éloges, et ils ont reparu dans la plupart des éditions de Quinte-Curce. Letellier (préface du Quinte-Curce *ad usum*) a sans doute exagéré le service rendu par Freinsheim, en disant qu'il a rétabli si heureusement les lacunes de cet historien, qu'on doit presque être bien aise qu'il ait eu cette occasion de montrer son savoir et son goût; mais il faut convenir qu'il s'est acquitté de cette tâche très-difficile avec plus de succès qu'on ne pouvait l'espérer. Le *Commentaire* de Freinsheim est très-supérieur à ses *Suppléments*. Tannegui Lefèvre, bon juge dans cette partie, dit qu'il ne croit pas qu'on ait jamais vu un recueil aussi bien fourni de bonnes choses, et qu'il est digne de passer à la postérité la plus reculée. Freinsheim s'occupa ensuite de remplir les lacunes qui existent dans les *Annales* de Tite-Live. Il en publia le commencement (*lib.* XI *ad* XX) à Stockholm, 1649, in-12. Cet essai fut suivi d'une édition in-4°, Strasbourg, 1654, qui contient soixante livres; enfin Doujat réunit les quatre-vingt-quinze livres dans son édition de *Tite-Live à l'usage du Dauphin;* mais l'impression en fut peu soignée, et Leclerc se plaint que cet ouvrage, très-bon et très-agréable à lire, soit gâté par tant de fautes. Jusqu'au 44e chapitre du livre LXII, Freinsheim imite strictement la manière de Tite-Live et affecte d'éviter l'emploi de matériaux qui pourraient trahir une époque plus récente : depuis ce chapitre, la pénurie des sources originales le force de parler en son propre nom, comme il nous en avertit lui-même. Il a d'ailleurs le mérite de citer avec le plus grand soin les auteurs dans lesquels il a puisé, et se sert autant qu'il est possible de leurs expressions. Les *Suppléments* de Tite-Live ne sont pas aussi estimés que ceux de Quinte-Curce : ils ont cependant été réimprimés dans les éditions données par Jean Leclerc et par Crévier, et ils ont été traduits en français par Duryer, Guérin et Dureau de la Malle. Outre les *Notes* sur Florus dont on a parlé, on doit encore à Freinsheim de courtes et judicieuses explications sur Tacite, sur Florus et un excellent *Index* des fables de Phèdre, publié par Jean Scheffer. Parmi ses autres productions on citera seulement : 1° *De calido potu dissertatio*, Strasbourg, 1636, in-8°, et dans le *Thesaurus antiquitat. græcarum* de Gronovius, t. 9; 2° *Orationes cum quibusdam declamationibus*, ibid., 1662, in-12; 3° *De præcedentia electorum et cardinalium*, ibid., 1663, in-4°. On peut consulter, pour plus de détails, son *Oraison funèbre*, par Abrah. Freinsheim, 1661, in-4°. W—s.

FREIRE DE ANDRADA. *Voyez* ANDRADA.

FREIRE D'ANDRADA (GOMES), général portugais, d'une famille célèbre (*voy.* ANDRADA), naquit en 1762 à Vienne en Autriche, où son père était ambassadeur de Portugal, et il embrassa très-jeune la carrière des armes. Lors de la guerre entre la Russie et la Porte Ottomane en 1788, il obtint de la reine Marie la permission d'aller

(1) On avait déjà des *Suppléments* de Quinte-Curce, tirés d'un manuscrit de l'abbaye de Tulicton, et que Scaliger attribue à Pétrarque; d'autres, de M. Brunon, professeur à Munich. Depuis la publication de ceux de Freinsheim, Christ. Cellarius en a donné, que Fabricius trouve concis et élégants; et enfin Christian Juncker en a fait paraître encore de nouveaux, Dresde, 1700, in-8°. On a pensé que quelques détails sur ces *Suppléments* seraient placés plus naturellement à l'article QUINTE-CURCE.

servir dans l'armée russe et se rendit à St-Pétersbourg, d'où, avec l'agrément de Catherine, il rejoignit l'armée de Potemkin. Au siége d'Ockzakoff, il monta un des premiers à l'assaut de la place, ainsi qu'à celui d'Ismaïl; mérita les éloges de Souwarow et reçut une décoration avec une épée de la main de l'impératrice. De retour en Portugal, il rentra au service, fit avec beaucoup de distinction en 1794 la campagne du Roussillon dans le corps auxiliaire portugais, et après la paix conclue entre l'Espagne et la république française, fut nommé colonel d'infanterie, puis lieutenant général. Pendant la courte guerre de 1800, il commandait dans le Minho et fit une tentative infructueuse pour s'emparer de Monterrey par un coup de main; le général espagnol, averti à temps, se mit en mesure et repoussa les Portugais. Très-disposé en faveur des Français et lié d'amitié avec le marquis d'Alorna, dont il partageait les opinions, Freire accepta un commandement dans le corps de troupes portugaises que Junot organisa au commencement de 1808, et se trouva avec une partie de ce corps au premier siége de Saragosse. Arrivé en France, il ne fut pas d'abord employé dans le service actif; mais en 1812 il fit la campagne de Russie et fut nommé gouverneur de Dresde en 1813. Fait prisonnier lors de la capitulation du maréchal Gouvion St-Cyr, il ne rentra en France qu'en 1814. Après la chute de Napoléon il ne voulut pas servir le gouvernement qui lui succéda, donna sa démission et quitta Paris en mars 1815, avant le retour de l'empereur. Revenu à Lisbonne, il parut ne vouloir plus vivre que dans la retraite. Cependant il se trouva bientôt compromis dans une conspiration contre le maréchal Beresford, qui lui coûta la vie ainsi qu'à d'autres officiers retirés comme lui. Condamné à être pendu, il fut exécuté sur le glacis du fort St-Julien, à Lisbonne, le 18 octobre 1817. C'est le premier noble d'un rang si élevé dans l'armée qui ait péri par cet ignominieux supplice. Il avait demandé un sursis pour faire des révélations à la régence. On ne voulut pas le lui accorder. Peut-être craignit-on qu'il ne révélât des faits qui auraient compromis de hauts personnages. La procédure ayant été secrète, le public ne put l'apprécier; mais après la révolution de 1820 une commission ayant été chargée d'examiner les pièces, les membres déclarèrent à l'unanimité qu'il n'existait aucune preuve d'un véritable complot, et que tout se bornait à des propos vagues. Sur cette déclaration, le congrès réhabilita la mémoire de Gomes Freire d'Andrada. Il avait publié en 1807, à Lisbonne, un ouvrage estimé sur l'organisation militaire du Portugal, ouvrage que Beresford et Wellington ont consulté avec profit; il est intitulé : *Essai sur la manière d'organiser l'armée en Portugal*, 1 vol. in-8°. C—o.

FREIRE D'ANDRADA (BERNARDIN), cousin du précédent, né à Lisbonne vers 1764, entra de bonne heure dans la carrière des armes, et fit en 1792, contre les Français, la campagne du Roussillon, où il fut blessé. A son retour en Portugal, il fut nommé colonel d'un régiment d'infanterie, et parvint rapidement au grade de lieutenant général. Lors du licenciement de l'armée portugaise opéré par Junot en 1808, il ne quitta point sa patrie et ne tarda pas à se mettre à la tête de l'armée nationale qui commença à s'organiser après le soulèvement de la ville de Porto, au mois de juin 1808. Lorsque sir Arthur Wellesley eut débarqué son armée, au commencement du mois d'août, ce général se rendit à Montemor-o-Velho pour conférer avec Freire, auquel il donna des armes et des munitions pour 5,000 hommes. Le général Freire voulait engager Wellesley à se réunir à lui pour commencer des opérations offensives en s'éloignant de la côte et en pénétrant dans la province de Beira; mais le général anglais préféra, avec raison, se tenir à portée de ses vaisseaux. Freire échoua également auprès de sir Arthur lorsqu'il le pressa de marcher sur Leiria pour empêcher qu'un dépôt considérable de provisions ne tombât au pouvoir des Français, et les deux généraux se séparèrent. Cependant Freire occupait Leiria avec 6,000 Portugais, le 11 août, au moment où les avant-postes anglais y arrivèrent, et il s'empara des magasins sans en faire aucune distribution aux troupes anglaises. Le général portugais, mécontent, résolut alors de ne pas s'avancer au delà de Leiria. Sir Arthur, voyant le peu d'envie que Freire avait de concourir à ses opérations, prit un parti mitoyen et l'engagea à se tenir sur les derrières, attendant le résultat du combat. Cette offre fut acceptée par Freire, qui consentit à mettre sous le commandement de sir A. Wellesley 14,000 hommes d'infanterie et 1,500 chevaux. Cependant il n'y eut qu'un petit nombre de troupes portugaises engagées dans le combat de Roliça et à la bataille de Vimeiro. Dans une première entrevue avec le général anglais Dalrymple, Freire s'était opposé à l'armistice qu'on venait de conclure à la suite de la bataille de Vimeiro; il envoya plus tard Ayres Pinto de Sousa au quartier général anglais pour y défendre les intérêts du Portugal dans les conférences qui devaient avoir lieu. Les historiens anglais, et notamment Napier, dans son *Histoire de la guerre de la Péninsule de* 1807 *à* 1814, prétendent que l'envoyé de Freire fut « bientôt informé que « l'on s'occupait d'un traité définitif, et que son « général et lui-même étaient invités à pré- « senter leurs vues avant que l'on allât plus « loin. » Napier ajoute: « Ni l'un ni l'autre ne pa- « rurent faire attention à cette invitation; mais, « lorsque le traité fut conclu, ils jetèrent les « hauts cris. » Le fait est que les généraux anglais s'empressèrent de signer le traité qui les mit en possession de Lisbonne et de tout le Portugal, et qu'ils se sont joués des Portugais en cette occasion comme en tant d'autres. Freire protesta

contre l'abandon des intérêts de son pays, et sir Henri Dalrymple ne lui opposa que de pitoyables raisons. Les Anglais ne songèrent pas même à stipuler le renvoi en Portugal des troupes qui étaient parties pour la France au commencement de 1808, sous le commandement du marquis d'Alorna! Freire resta dans une inaction forcée jusqu'à l'année suivante; à l'approche du maréchal Soult, qui menaçait la ville de Porto et le nord du Portugal, il fut nommé par la junte de cette ville, présidée par l'évêque, commandant en chef de la province d'Entre-Douro-et-Minho; mais l'insubordination régnait parmi les Portugais, et tous les généraux, voulant être indépendants, ne reconnaissaient en Freire aucune autorité sur les forces qu'ils dirigeaient. Cependant, ayant atteint le Cavado avec un petit corps de troupes réglées, il fut aussitôt rejoint par environ 15,000 hommes de milices et *ordenanças* (espèce de *landsturm* ou de garde nationale rendue mobile en temps de guerre). Il fixa son quartier général à Braga, envoya des détachements occuper les postes de Salamonde et de Ruivaens, qui étaient sur son front; et, malheureusement pour lui, il voulut empêcher ses troupes de consommer les munitions en faisant une fusillade inutile dans les rues et sur les grands chemins. Les troupes indisciplinées en conservèrent de la haine: l'évêque de Porto et la faction dont il était le chef résolurent de sacrifier ce général, dont l'attachement pour la régence était connu; on le désigna aux troupes comme suspect, et bientôt on l'accusa de trahison. Freire réunit à Braga 25,000 hommes, dont 6,000 seulement étaient armés de fusils, et quatorze pièces d'artillerie. Son avant-garde occupait les défilés de Venda-Nova à Ruivaens, et il avait aussi, sur la route de Montalegre, un détachement commandé par le baron d'Eben, officier hanovrien au service de l'Angleterre; mais le 14 mars il le rappela auprès de lui. Le 16, les Français, sous Franceschi, forcèrent les défilés de Venda-Nova; le 17, ce général s'empara du pont de Ruivaens et entra dans la Salamonde. Sur ces entrefaites, Freire, n'ayant pu rétablir l'ordre dans les bandes indisciplinées dont se composait son armée, avait résolu d'effectuer sa retraite, et pour cela il avait rappelé Eben et enjoint aux commandants des postes en avant de Braga de se retirer à l'approche de l'ennemi. Cette résolution et la défense qu'il avait faite de prodiguer les munitions firent réussir le projet que ses ennemis avaient formé depuis longtemps pour se défaire de lui. En traversant Braga, il fut outragé par des soldats, qui menacèrent de le tuer. Il quitta alors l'armée; mais le 17 il fut arrêté dans un village derrière Braga et ramené dans cette ville. Le baron d'Eben, dans son rapport officiel au général anglais, raconta ainsi ce qui eut lieu après l'arrestation de Freire: « Je n'atteignis Braga que le 17, à neuf « heures du matin. Je trouvai tout dans le plus « grand désordre: les maisons étaient fermées, le « peuple fuyait dans toutes les directions; une « partie de la populace était armée de fusils et de « piques. Je fus accueilli dans les rues par de « nombreux *vivat*. Arrivé sur la place du marché, « je fus arrêté par la foule toujours croissante, « qui, s'emparant de la bride de mon cheval, s'é- « cria qu'elle était prête à défendre la ville et, me « priant de l'aider, parla en termes méprisants « de son général. Je promis de faire tout ce qui « était en mon pouvoir pour seconder le zèle « patriotique des habitants; mais je déclarai que « je devais auparavant parler au général Freire. « Alors on me laissa avancer, suivi d'une centaine « d'individus. J'avais à peine fait quelques pas, « que je le vis à pied, conduit par une multi- « tude de gens armés, qui ne laissaient passer per- « sonne et menacèrent de faire feu lorsqu'ils me « virent me diriger vers lui. Je fus forcé de rétro- « grader; alors tout le peuple applaudit. Deux « hommes s'étaient emparés des armes du géné- « ral; on lui avait ôté son épée, et la populace le « maltraitait fort. En revenant vers le marché, « quelques individus m'ayant pris pour lui, je « faillis recevoir un coup de fusil; mais un soldat « de la légion lusitanienne me sauva en leur fai- « sant voir leur méprise. Arrivé au marché, j'y « trouvai mille hommes rangés en bataille. Je leur « dis que j'étais résolu de seconder leurs louables « efforts s'ils me permettaient de parler en fa- « veur du général Freire, de la conduite duquel « je répondais tant qu'il serait avec moi. J'avais « donné l'ordre qu'on me préparât une maison; « le général arriva auprès de moi avec la même « escorte que je lui avais vue. Je le saluai avec « respect; les gens qui l'accompagnaient en té- « moignèrent leur mécontentement. Je réitérai « ma proposition, mais personne ne voulut m'en- « tendre. Jugeant alors le danger que courait le « général, je lui offris de le mener à mon quar- « tier, et mon adjudant lui proposa son bras; « tout ce qu'il nous répondit fut: *Sauvez-moi!* « Quand je fus près d'entrer dans mon logement, « une foule innombrable nous entoura en s'é- « criant: *Tuez-le, tuez-le!* Je m'emparai alors de « Freire et m'efforçai de me frayer un chemin et « d'entrer chez moi, quand un individu le blessa « légèrement avec la pointe de son épée. Freire, « rassemblant toutes ses forces, s'échappa à tra- « vers la multitude et se cacha derrière la porte « de la maison. Pour détourner l'attention, je fis « battre la générale et mettre les *ordenanças* en « ligne; mais on continua de faire feu sur la mai- « son où le général s'était réfugié. Ne sachant « comment le sauver, je proposai de le faire con- « duire en prison, afin qu'il fût jugé. On y con- « sentit. J'espérai alors avoir réussi, car le peuple « demanda à marcher contre l'ennemi, qui s'a- « vançait rapidement. Je formai les rangs et me « mis à la tête; mais j'entendis bientôt la fusillade « recommencer, et j'appris que Freire était tombé « frappé de toutes parts... Je fus alors nommé gé-

« néral. » Ainsi périt, victime de l'aveuglement d'une populace stupide, un des meilleurs officiers de l'armée portugaise. Son aide de camp Villasboas et dix officiers de son état-major furent comme lui indignement massacrés. C—o.

FREITAG. *Voyez* Freytag.

FRELLON (Jean et François), imprimeurs à Lyon de 1530 à 1570, acquirent de la célébrité par la correction de leurs éditions. Le fameux Michel Servet, dégoûté de Paris par la querelle qu'il eut à soutenir en 1536 contre les médecins, partit de la capitale et vint à Lyon, où il demeura quelque temps chez les Frellon en qualité de correcteur d'imprimerie. C'était Louis Saurius qui y remplissait cet emploi en 1559 et 1560. Cette date est celle que l'on assigne à une prétendue édition de St-Ambroise, que les Frellon auraient imprimée, et sur laquelle on a fait un conte ridicule (*voy.* David Clément, t. 1er, p. 259, remarque 15). François Frellon s'appelait en latin *Frellonius* et *Frellœus*. Il a souscrit de ce dernier nom la préface qu'il a mise à la tête des *Historiarum Veteris Testamenti*, M. et G. Treschel, 1539, in-4°; on lit au contraire *Frellonius* dans l'édition du même livre, donnée sous le titre de *Icones historiarum Veteris Testamenti ad vivum expressæ*, Lyon, J. Frellon, 1547, in-8°, avec les figures de Holbein, témoin ce distique :

Cernere vis, hospes, simulacra simillima vivis?
Hoc opus Holbinæ nobile cerne manus.

Un des livres les plus remarquables des Frellon est leur édition du *Nouveau Testament*, 1553, in-12, citée par Maittaire : la bizarrerie des gravures l'a fait rechercher; le diable tentant Jésus-Christ est représenté en habit monacal, avec des pieds fourchus. Jean Frellon, ami de Servet et de Calvin, fut l'intermédiaire de leur correspondance. Ce fut Jean Frellon qui se chargea d'envoyer à Francfort des exemplaires du rare ouvrage de Servet intitulé : *Christianismi restitutio* (imprimé à Vienne en Dauphiné), 1553, in-8°. Lamonnoye, dans ses notes sur Baillet, dit que François Frellon était le cadet et que Jean était l'aîné. Il ajoute que ce dernier était mort en 1559. Il est de fait cependant que l'Histoire naturelle de Pline (*C. Plinii secundi Historiæ mundi libri* XXXVIII), 1561, in-fol., porte le nom de J. Frellon. Pernety dit que la marque de ces imprimeurs était un frelon. Il est dans l'erreur : le fleuron qui orne leurs livres représente un crabe, les pattes étendues, prêt à atteindre avec ses deux serres un papillon vu en entier; au-dessous est le mot *matura*. Cette marque fut aussi celle de Paul Frellon, libraire à Lyon de 1593 à 1626, et encore de P. Ravand, libraire dans la même ville en 1637. Baillet dit que les Frellon ont imprimé le catalogue de leurs éditions. Nous n'avons pu nous en procurer un seul exemplaire. Maittaire n'avait pas été plus heureux; mais du moins, d'après Gessner, il en donne un dans ses *Annales*, t. 3, p. 143 : toutefois ce catalogue ne va que de 1539 à 1543. Nicolas Bourbon adresse la pièce 167, liv. VII, de ses *Nugæ* « *Johanni et Francisco Frellœis, germanis fratribus;* » et l'on en a conclu qu'ils étaient Allemands. Lacaille, dans son *Histoire de l'imprimerie*, dit que Jean Frellon, après avoir imprimé à Paris en 1513 et 1516, alla s'établir à Lyon. L'imprimeur de Paris doit être distingué de celui de Lyon : celui de Paris exerçait dès 1508, et il n'est guère probable que ce soit lui qui existait à Lyon en 1561. Le prénom de ces deux imprimeurs est bien le même; mais leur marque est différente : le Jean Frellon de Paris était logé rue des Mathurins, à l'enseigne des *Deux Renards;* son chiffre, soutenu par deux renards, est adossé à un arbre dans le feuillage dquel on voit deux frelons. A. B—T.

FREMENTEL (Jacques), avocat au présidial de Tours, y naquit le 22 mars 1698 et mourut le 10 juillet 1777. On a de lui un *Commentaire sur les coutumes de Tours*, 1786, 4 vol. in-4°, publié par son fils; ouvrage qui de jour en jour devient plus inutile. Il a laissé aussi plusieurs mémoires dans différentes causes et plusieurs actes de notoriété sur les articles les plus difficiles de la coutume de Tours. A. B—T.

FREMENTEL (Jacques), chanoine prébendé et prévôt d'Anjou en l'église St-Martin de Tours, licencié ès lois, avocat au parlement, de la Société d'agriculture de Tours, né à Tours le 28 janvier 1728, est connu par quelques ouvrages : 1° *Almanach historique et géographique de Touraine*, 1758 et années suivantes, in-24; 2° *Carte géographique du diocèse de Tours*, gravée par R. de Vaugondy, 1762; 3° *Tableau généalogique et historique de la maison de Brossard*, 1765, in-4°; 4° plusieurs *Mémoires* imprimés sur les antiquités et curiosités de la Touraine. La *France littéraire* de 1769, t. 1er, p. 270-271, annonce qu'il avait sous presse l'*Architecte bourgeois, ou l'économie du bâtiment*, et qu'il travaillait à une *Description historique et géographique de la Touraine*. Il ne paraît pas que ces deux ouvrages aient vu le jour. A. B—T.

FREMIN (René), sculpteur, naquit en 1673, à Paris; après y avoir appris les premières leçons de son art, il passa à Rome pour se perfectionner. De retour dans sa patrie, il s'y distingua bientôt par divers ouvrages, tels que *la Samaritaine du Pont-Neuf; le bas-relief de la chapelle de Noailles* à Notre-Dame; *le maître-autel de St-Louis* dans la chapelle du Louvre; *la statue de Ste-Sylvie* dans celle des Invalides, et qui méritèrent tous l'approbation des plus habiles connaisseurs. Dans ce moment, Philippe V faisait construire à la *Granja* (St-Ildefonse) des jardins à l'imitation de ceux de Versailles, et ce prince n'épargnait aucune dépense pour que la copie fût au moins égale au modèle. Parmi le grand nombre d'artistes fameux que sa munificence attira en Espagne, il n'oublia pas Fremin; il se chargea, conjointement avec Thierri, de la direction de cette vaste

entreprise. Fremin travailla, soit dans le palais de la Granja, soit dans les jardins adjacents, depuis l'an 1722 jusqu'en 1729. On a de lui une statue d'*Apollon assis*, dans la chambre où sont celles des Muses anciennes; les bustes en marbre de *Philippe V* et de la *reine*, de *Louis Ier*, *son fils*, et de *son épouse;* et dans les jardins un *Groupe d'enfants* et de *sphynx*, fondus en plomb; huit statues en marbre, représentant les *quatre éléments*, la *Poésie lyrique, pastorale, héroïque* et *satirique;* le groupe en plomb de la *Fontaine de Persée*, où l'on voit ce héros, les ailes aux pieds, un cimeterre et la tête de Méduse dans les mains, qui accourt délivrer Andromède attachée à un rocher, et non loin d'elle le monstre qui vient la dévorer, et qui jette de la bouche une colonne d'eau jusqu'à cent quinze pieds de hauteur; du côté opposé, paraît *Minerve armée de sa lance et de son bouclier*. On admire, près de la *grande cascade*, plusieurs statues du même artiste, qui représentent l'*Afrique*, la *Fidélité*, la *Magnificence*, l'*Asie*, un *Berger*, une *Nymphe avec son chien*, un *Daim*, un *Sanglier* et plusieurs *Chevaux marins; Éole qui enchaîne les vents*, dans la *fontaine* du même nom; et dans un parterre, dit *des huit rues*, les statues de *Saturne, Vesta, Neptune, Cérès, Mars*, la *Paix*, *Hercule* et *Minerve;* au milieu du parterre on remarque le groupe d'*Apollon et Pénélope*. Mais l'ouvrage qui lui fit le plus d'honneur, ce fut celui de la *fontaine* dite *des Grenouilles*, où sont les statues de *Latone*, *Apollon* et *Diane*, qui implorent les dieux contre les *moissonneurs*, au nombre de huit, qui leur refusent le moyen de satisfaire leur soif : vingt-quatre *grenouilles* et autant de *mascarons* jettent l'eau à une grande hauteur, ce qui forme une perspective des plus agréables. Quoique cette *fontaine* ait été terminée par Dumandre, elle est due dans la plus grande partie au talent de Fremin. On loue dans cet artiste l'élégance et la facilité avec laquelle il exécutait ses ouvrages, en même temps qu'on critique l'attitude de ses statues et le caractère qu'il imprimait à ses *dieux* et à ses *nymphes*, qui manquent de cette simplicité grecque dont il aurait dû se pénétrer dans son séjour à Rome. Quoi qu'il en soit, il jouit de la bienveillance spéciale de Philippe V, qu'il accompagna en 1729 aux frontières du Portugal, lors du mariage du prince Ferdinand (Ferdinand VI), et resta à Séville près du roi jusqu'en 1733, qu'il reprit les travaux de la Granja. Onze ans après il demanda, avec Thierri, la permission de venir passer quelque temps à Paris, et il y mourut comblé d'honneurs et de richesses en 1745. Il fut remplacé près de Philippe V par Bousseau, artiste assez renommé, mais qui ne l'égalait pas en mérite. B—s.

FREMINET (Martin), peintre, né à Paris en 1567, fut élève de son père, artiste médiocre; mais la nature avait doué le fils des plus heureuses dispositions : il les perfectionna par les grandes études qu'il fit en Italie, principalement à Rome et à Venise, pendant un séjour de quinze ou seize ans. Sa réputation lui mérita, à son retour en France, la place de premier peintre de Henri IV, et il fut chargé par ce prince de décorer la chapelle de Fontainebleau. Cette entreprise considérable, dont l'exécution lui fit beaucoup d'honneur, ne fut achevée que sous Louis XIII, qui récompensa l'auteur en le créant chevalier de St-Michel. Peu de temps après, il tomba malade à Fontainebleau, et transporté à Paris, il y mourut en 1619, à l'âge de 52 ans. Ce maître excellait dans la composition : l'on remarque dans son dessin combien les connaissances de la perspective, de l'architecture et de l'anatomie lui étaient familières; mais, quoique très-correct dans l'ensemble de ses figures, il pèche quelquefois par l'exagération des contours et par le mouvement trop prononcé des muscles, qu'il faisait paraître même à travers les draperies. Ses défauts comme ses qualités tiennent en général du goût de l'école florentine : il avait recherché la manière de Michel-Ange et du Parmesan; mais la sienne est plus lourde que celle de ces habiles peintres, et elle s'éloigne de la belle nature. Son coloris est aussi trop noir et souvent un peu dur. L'ouvrage le plus considérable de Freminet est le plafond de la chapelle de Fontainebleau, où l'on voit représentés en cinq grands tableaux divers sujets de l'histoire sainte : les plus estimés sont ceux de la *Création*, de l'*Arche de Noé*, ainsi qu'une *Annonciation*. Philippe Thomassin et Crispin de Passe ont gravé d'après ce maître neuf estampes, dont les sujets sont également puisés dans l'Écriture sainte. V—t.

FRÉMINVILLE (Edme de la Poix de) naquit en 1680 à Verdun en Bourgogne. Il était fils du lieutenant général de cette ville et il fut lui-même bailli de la Palisse. Il s'occupa beaucoup des matières féodales, où il devint fort habile. On lui doit, entre autres ouvrages : 1° *la Pratique des terriers*, etc., 1748-57, 5 vol. in-4°; on y joint comme 6e volume le *Traité général du gouvernement des biens et affaires des communes*, Paris, 1760, in-4°; 2° *Traité historique de l'origine des dîmes*, Paris, 1762, in-12; 3° *Traité de la police*, extrait de l'ouvrage de la Marre, 1758, in-4°, et réimprimé en province in-8°; 4° *Les vrais principes des fiefs, en forme de dictionnaire*, Paris, 1769, 2 vol. in-4°. Fréminville mourut à Lyon le 14 novembre 1773, à 93 ans. B—i.

FRÉMINVILLE (Christophe-Paulin de la Poix, chevalier de), archéologue français, né à Ivry le 23 janvier 1787, se destina d'abord à la marine. Aspirant provisoire dès 1801, il fut nommé enseigne en 1807, lieutenant de vaisseau en 1811, et le 22 août 1830 capitaine de frégate. Il fit successivement partie de la flottille rassemblée par Bonaparte à Boulogne, où il se signala contre les Anglais, et de l'expédition de St-Domingue; plus tard il fut adjoint à une expédition scientifique

vers la mer Glaciale, et fut chargé des opérations relatives à la géographie. Après avoir navigué et dans les mers du Nord et dans les mers des Antilles, du Brésil et du Sénégal, il fut forcé par les infirmités de prendre sa retraite, s'établit à Brest et consacra le reste de sa vie aux lettres et aux sciences. Breton de cœur et de séjour, il étudia les antiquités de la Bretagne et consigna le résultat de ses recherches dans des ouvrages estimés. Nous citerons de lui : 1° *Antiquités de la Bretagne, monuments du Morbihan*, Brest, 1827-28, in-8°, avec planches; 2e édition, ibid., 1835, in-8°; 2° *Antiquités du Finistère*, Brest, 1835, deux parties, in-8°; 3° *Antiquités de la Bretagne, Côtes-du-Nord*, Brest, 1838, in-8°; 4° *Guide du voyageur dans le département du Finistère*, ou *Description des monuments anciens et modernes*, Brest, 1845, in-8°. Fréminville était devenu antiquaire à force de scruter la Bretagne. Un jugement sûr suppléait chez lui au manque d'études préliminaires, que sa vie de marin l'avait empêché de faire dans sa jeunesse. Outre les ouvrages que nous avons indiqués, on lui doit une édition du *Combat des Trente*, poëme du 14e siècle, transcrit du manuscrit original, Brest, 1819, in-8°, accompagné de notes historiques; une *Histoire de Bertrand du Guesclin*, Brest, 1841, in-8°, une édition du *Voyage de Cambry* dans le Finistère, avec des notes historiques, archéologiques et physiques, suivies de la flore et de la faune du département, Brest, 1836, in-8°, et un assez grand nombre de travaux intéressants publiés dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, dont il était membre. Fréminville est mort à Brest le 11 janvier 1848. Depping, notre ancien collaborateur, a donné dans l'*Annuaire de la Société des antiquaires de France* pour 1850 une *Notice sur la vie et les travaux de M. de Fréminville*. Z.

FRÉMIOT (André), archevêque de Bourges, frère de madame de Chantal, fondatrice de la Visitation (*voy.* Chantal), et grand-oncle de madame de Sévigné, naquit à Dijon en 1573, d'une famille noble et illustre dans la magistrature. Son père, Bénigne Frémiot, seigneur des Buttes, était président à mortier au parlement de Bourgogne et avait rendu de grands services à Henri III et à Henri IV pendant les guerres civiles et les troubles de la Ligue. André Frémiot eut pour précepteur Claude Robert, archidiacre de Châlons-sur-Saône, auteur du premier *Gallia christiana*, publié en 1625, et qu'ont depuis si utilement et si considérablement augmenté MM. de Ste-Marthe et les PP. bénédictins de St-Maur. Robert voyagea avec son élève en Italie et en Allemagne, et ne négligea rien pour perfectionner son éducation. André Frémiot étudia la jurisprudence à Padoue et y prit le bonnet de docteur. De retour dans sa province, il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Dijon, puis appelé au conseil d'État, nommé ensuite à l'abbaye de St-Étienne de Dijon, et en 1602 à l'archevêché de Bourges, où il fit son entrée le 24 octobre 1604. On prétend que Henri IV demanda pour Frémiot le cardinalat, qu'il n'obtint point. Frémiot administra sagement son Église; ami des corps réguliers et persuadé qu'on pouvait en tirer parti pour le bien de la religion, le maintien des mœurs et les progrès d'une éducation chrétienne, il appela dans son diocèse des religieux et des religieuses de différents ordres, notamment des minimes et des visitandines, et il en établit des communautés dans plusieurs villes du Berry. Il mit aussi une attention particulière à se former un clergé édifiant et qui se distinguât par l'amour de la discipline et des vertus ecclésiastiques. Il y parvint au moyen de bons règlements et de l'exemple que lui-même donna d'une conduite régulière. Après avoir gouverné pendant vingt ans l'Église de Bourges, il se démit de son archevêché en faveur de Claude Hébert, et se retira à Paris. Louis XIII, qui connaissait son talent et son expérience dans les négociations, l'envoya à Rome en qualité d'ambassadeur extraordinaire à la cour d'Urbain VIII, où il y avait d'importantes affaires à régler. Le pape fut si content de cet ambassadeur, qu'il en écrivit au roi une lettre de satisfaction, dans laquelle, en parlant de ce prélat, il l'appelle l'*ornement de l'Église gallicane*. En revenant de Rome, Frémiot passa par Venise, la Valteline et la Suisse. Il resserra les liens qui unissaient les Vénitiens à la France et raffermit l'alliance avec les treize cantons. Zélateur éclairé des études ecclésiastiques, il les introduisit dans son abbaye de Ferrières, en y établissant la congrégation de St-Maur. Il mourut à Paris le 13 mai 1641, âgé de 68 ans, et fut enterré dans l'église du monastère de la Visitation de la rue St-Antoine. Son cœur fut porté dans l'église de St-Étienne de Dijon. On a de lui des *Remontrances faites dans l'assemblée du clergé en* 1608, *aux états généraux en* 1614; des *Ordonnances ecclésiastiques* et *Statuts synodaux* (Bourges, 1608, in-8°), et des discours ou autres ouvrages de circonstance. Il revit aussi et fit imprimer sous une meilleure forme, avec d'utiles corrections, les *livres rituels* de son diocèse. L—y.

FREMONT (dom Charles), religieux et réformateur de l'ordre de Grammont, né à Tours en 1610, d'une famille considérée dans la bourgeoisie, entra dans l'ordre de Grammont et prit l'habit dans l'abbaye chef d'ordre à l'âge de dix-huit ans. Cette maison, quoique sous l'inspection de l'abbé général, qui en était titulaire, était déchue de son ancienne régularité, et le jeune Fremont y était venu avec une vocation et des sentiments qui lui rendaient pénible le relâchement qu'il voyait y régner. Néanmoins, se croyant fermement appelé à cet état, il ne se rebuta point. Il fit son noviciat avec une exactitude exemplaire et digne de meilleurs temps. Son année de probation étant révolue, il prononça ses vœux, et, ayant achevé ses cours de théolo-

gie, reçut les ordres sacrés. Il s'était conduit d'une manière si édifiante que George Barni, élu en 1635 abbé général, le fit prieur de l'abbaye de Grammont, quoiqu'il fût encore fort jeune. Ce n'était point à quoi aspirait dom Fremont; il aurait voulu vivre dans une maison où la règle fût mieux observée, et il avait eu lieu de se convaincre que pour y déterminer ses confrères son exemple ne suffisait pas. Ayant obtenu de son abbé général d'être envoyé à Paris au collége que l'ordre y avait dans l'université, pour y faire ses cours et y prendre ses grades, il parvint à se faire connaître du cardinal de Richelieu et à lui faire agréer le plan qu'il avait dressé. L'abbé de Grammont, son supérieur général, auquel il communiqua ce plan, s'y opposa formellement. Fremont, persuadé qu'il travaillait à l'œuvre de Dieu, ne perdit pas courage. Le cardinal-ministre lui ayant fait donner le prieuré d'Époisse près Dijon, il y jeta les premiers fondements de sa réforme avec dom Joseph Baboul, son confrère. Pour éviter l'inculpation de rigorisme et de singularité, il se contenta de remettre en vigueur la règle que le pape innocent IV avait mitigée. En 1650, la réforme s'accrut d'une maison formée à Thiers en Auvergne, où St-Étienne, premier instituteur de l'ordre de Grammont, avait pris naissance, et à l'établissement de laquelle, par respect pour la mémoire de ce saint, les habitants de Thiers voulurent contribuer. Louis XIV ayant autorisé cette réforme par des lettres patentes, elle s'étendit dans six ou sept maisons. Dom Fremont avait dressé les statuts qui devaient s'y observer et réglé l'emploi du temps. Les religieux s'obligeaient à l'abstinence perpétuelle de la viande, hors le cas de maladie et d'infirmité. Au reste, en reprenant une vie plus austère, ils n'affectèrent point l'indépendance, ni ne rompirent l'unité, comme avaient fait quelques autres réformateurs : les maisons réformées demeurèrent soumises à l'abbé chef d'ordre et ne formèrent point une congrégation à part. Cette réforme s'est parfaitement soutenue, mais n'a point fait de progrès depuis la mort du réformateur. Après avoir gouverné pendant trente ans le prieuré de Thiers, dom Fremont mourut saintement en 1689, dans la 79e année de son âge. On a de lui : *La vie, la mort et les miracles de St-Étienne, confesseur, fondateur de l'ordre de Grammont, dit vulgairement* des Bons-hommes, Dijon, 1647, in-8°; à la suite de cette Vie se trouve celle *du bienheureux Hugues de Lacerta,* disciple de St-Étienne. Fremont a aussi composé quelques livres de piété adressés à ses confrères. L—Y.

FREMONT D'ABLANCOURT (Jean Jacobé, seigneur de), né à Paris vers l'an 1625 de Jacobé (Jean), écuyer, seigneur de Luxemont, maître des eaux et forêts au bailliage de Vitry en Champagne, était neveu par sa mère du célèbre Perrot d'Ablancourt, qui se chargea lui-même de son éducation. Admis très-jeune dans les sociétés les plus distinguées, il en faisait les délices par son esprit, et quoiqu'il ne parlât qu'avec une extrême réserve des objets de ses études, on le regarda bientôt comme un homme d'un rare savoir et capable des emplois les plus importants. Des princes allemands cherchèrent, d'après sa réputation, à se l'attacher par des offres avantageuses; mais Turenne, qui s'était déclaré son protecteur et qui désirait que ses talents fussent utiles à son pays, lui procura l'ambassade de Portugal. A son retour, Fremont eut la place de résident à Strasbourg, et il fut chargé en 1675 d'entrer en négociation avec les magistrats de cette ville pour la cession à la France du pont sur le Rhin : affaire importante sans doute, mais que Bayle et les autres amis de Fremont ne jugèrent pas digne d'occuper un si habile homme. Il revint à Paris après la mort de Turenne, et il y passa quelque temps, partageant ses loisirs entre la culture des lettres et la société des beaux esprits. La révocation de l'édit de Nantes l'obligea de s'expatrier : il se retira en Hollande, où il fut accueilli avec distinction par le prince d'Orange, qui lui accorda une pension et le titre de son historiographe. Il mourut à la Haye, au mois de novembre 1693. Fremont était en correspondance avec Rich. Simon, qui le cite souvent dans ses lettres sous le nom de *Caraïte.* Il a ajouté à la *traduction* des œuvres de Lucien, par d'Ablancourt, le *Dialogue des lettres de l'alphabet* et le *Supplément à l'histoire véritable;* et il a revu sa traduction de l'*Afrique* de Marmol. Il avait entrepris, d'après le conseil de Ménage, un *Dictionnaire de rimes,* Paris, 1648, in-8° (anonyme); il s'associa pour ce travail Richelet, qui, voyant le succès de cet ouvrage, le refit sur un nouveau plan et en publia seul une seconde édition très-augmentée, Paris, 1692, in-12 (*voy.* Richelet). On a en outre de Fremont : 1° *Dialogues de la santé,* Amsterdam, 1684, in-12. Cet ouvrage est anonyme. Bayle, pour qui le nom de l'auteur n'était pas un secret, l'a annoncé avec éloge dans ses *Nouvelles de la république des lettres.* 2° *M. Perrot d'Ablancourt vengé,* ou *Amelot de la Houssaye convaincu de ne pas parler françois et de mal expliquer le latin,* ibid., 1686, in-12; réponse beaucoup trop vive à la critique judicieuse qu'Amelot avait faite de la traduction de Tacite par d'Ablancourt; 3° *Mémoires concernant l'histoire de Portugal, depuis le traité des Pyrénées* (1659) *jusqu'en* 1668, *avec les révolutions arrivées pendant ce temps-là à la cour de Lisbonne,* Paris, 1701, in-12; réimprimés la même année en Hollande. On attribue enfin à Fremont un *Catéchisme à l'usage des églises protestantes* et l'*Epître dédicatoire,* à Bossuet, *des cérémonies et coutumes qui s'observent parmi les juifs,* par Rich. Simon. W-s.

FRENCH (Jean), médecin, né vers la fin du 16e siècle, à Broughton, dans la province d'Oxford, pratiqua son art avec succès à Londres. Il fut nommé par Fairfax médecin en chef de l'armée du parlement, et il continua d'être employé dans

les hôpitaux militaires jusqu'à sa mort, arrivée à Boulogne en 1657. On a de lui quelques ouvrages en anglais, parmi lesquels on cite un *Traité de la distillation* et des *Observations sur les eaux minérales de l'Yorkshire*.—French (Nicolas), curé de Wexford en Irlande, sa patrie, fut député au conseil souverain des catholiques confédérés à Kilkenny, et fait évêque de Fern en 1643, en récompense du zèle qu'il avait montré pour le maintien de la foi. Il alla ensuite à Rome pour solliciter des secours en faveur des Irlandais catholiques ; il chercha aussi à mettre dans leurs intérêts le duc de Lorraine Charles IV; mais les succès de Cromwell firent échouer tous ses projets, et il se vit obligé de se réfugier en Espagne, où il devint suffragant de l'archevêque de Compostelle. Il repassa en Flandre en 1666 et mourut à Gand le 23 août 1678, à l'âge de 74 ans. Il a publié en anglais quelques ouvrages dirigés contre le duc d'Ormond et les partisans de Cromwell, et a laissé en manuscrit un *Cours de philosophie* en latin et plusieurs écrits de *controverse*. — French (Pierre), célèbre missionnaire, né à Gallway, en Irlande, mort dans sa patrie en 1693. Après avoir terminé ses premières études, il fut envoyé en Espagne pour y faire un cours de théologie et recevoir les ordres sacrés. Son zèle pour les progrès de la foi le détermina à passer en Amérique, où il demeura trente ans uniquement occupé de répandre les lumières de l'Évangile. Il avait composé en langue mexicaine un *Catéchisme ou exposition des principales vérités du christianisme*. W—s.

FRENICLE (Nicolas), poëte français, né à Paris en 1600, s'appliqua dès sa première jeunesse à la culture des lettres. Ce n'était pas, si on l'en croit, l'amour d'une vaine renommée qui avait déterminé son penchant, mais le besoin d'exprimer son admiration pour les beautés de la nature et de célébrer le bonheur dont il jouissait à la campagne. Cependant on sait qu'il fit des démarches pour être reçu à l'Académie française : elles furent inutiles, quoiqu'il eût l'appui de Colletet et surtout de Chapelain, qui jouissait alors d'un grand crédit. Chapelain, dans ses notes sur les écrivains de son temps, a porté ce jugement de Frenicle : *Il écrit purement, et, par ses ouvrages en vers, il a fait voir une veine aisée, mais sans fond et sans élévation.* Frenicle avait acquis la charge de conseiller à la cour des monnaies par son mariage avec la fille de Jacques Cartais. Cet emploi ne pouvait contrarier en rien son goût pour la littérature, et il s'y livra toute sa vie avec plus d'ardeur encore que de succès. Sur le retour de l'âge, il eut du regret de s'être plutôt appliqué aux fables du Parnasse qu'aux vérités du Calvaire; et il chercha à réparer ce tort par la composition de quelques poésies chrétiennes. Il mourut en 1661 dans de grands sentiments de piété. Son portrait a été gravé par Mathieu. On lit au bas un quatrain qui lui promet l'immortalité pour avoir relevé les autels d'Apollon. On a de Frenicle : 1° *Premières œuvres poétiques*, Paris, 1625, in-8°. Ce volume renferme trente-six élégies, où Frenicle dit avec assez d'esprit et dans un style assez coulant beaucoup de sottises galantes; il contient aussi des stances, des odes, des sonnets et des rondeaux. Frenicle retoucha ces différentes poésies et les fit réimprimer avec des hymnes, des églogues, etc., Paris, 1629, in-8°. Desforges-Maillard dit qu'on trouve de l'esprit et du feu dans les hymnes de Frenicle, des grâces et de la douceur dans ses églogues; mais qu'il est diffus, inégal, et qu'il néglige souvent l'exactitude et la pureté de l'expression. 2° *Palémon*, fable bocagère et pastorale en cinq actes et en vers, avec des chœurs, Paris, 1632, in-8°. C'est une imitation du *Pastor fido*, très-inférieure sans doute à l'original, mais cependant assez bien écrite. 3° *La Niobé*, tragédie en cinq actes et en vers, ibid., 1632, in-8°. Cette pièce n'a point été représentée. 4° Les *Entretiens des illustres bergers*, ibid., 1634, in-8°. Il paraît avoir choisi ce cadre pour y faire entrer dans la première partie les églogues et les madrigaux qu'il n'avait point encore publiés. La seconde partie contient une comédie pastorale en cinq actes, intitulée : *La fidèle bergère ;* pièce, dit le rédacteur de la *Biblioth. du théâtre français*, sagement et froidement écrite, et qui n'offre aucun intérêt. 5° *Jésus-Christ crucifié*, poëme, ibid., 1636, in-12; 6° *Hymne de la Vierge*, ibid., 1641, in-4°; 7° *Paraphrase des psaumes de David*, ibid., 1661, in-8° ; 8° *Hymne de St-Bruno, fondateur des Chartreux*, sans date, in-4°. C'est la vie en abrégé et le panégyrique de ce saint. Frenicle annonçait encore un poëme de la *Conversion de Clovis*, mais qui n'a point paru. W—s.

FRENICLE DE BESSY, frère du précédent, s'acquit la plus grande réputation dans la science des nombres. Les géomètres français et anglais ses contemporains se faisaient alors mutuellement des défis sur des questions numériques, et Frenicle, avec sa seule arithmétique, poussait à bout tous ses rivaux. Fermat, Descartes, Roberval, Wallis, qui avaient donné des preuves d'une si grande capacité dans la solution de ces sortes de problèmes, furent eux-mêmes contraints plusieurs fois de reconnaître sa supériorité en ce genre. Fermat, dans une de ses lettres, s'exprimait en ces termes : « Je vous déclare ingénument que « j'admire le génie de M. Frenicle, qui, sans al- « gèbre, pousse si avant dans la connaissance des « nombres, et ce que j'y trouve de plus excellent « consiste dans la vitesse de ses opérations. » Fermat, dans une autre circonstance, ayant trouvé le nœud d'une difficulté presque insurmontable, écrivait à l'un de ses amis : « Il n'y a rien de plus « difficile dans toutes les mathématiques, et, hors « M. de Frenicle, et peut-être M. Descartes, je « doute que personne en connaisse le secret. » L'illustre géomètre auquel Fermat ne donnait ainsi que le second rang, Descartes lui-même, dans une lettre adressée au père Mersenne, di-

sait en parlant de Frenicle : « Son arithmétique « doit être excellente, puisqu'elle conduit à une « chose où l'analyse a bien de la peine à parve- « nir. » Cette méthode arithmétique fut longtemps très-enviée des géomètres, et surtout de Fermat, qui sentait plus que personne tout l'avantage que peut donner au génie un seul aperçu nouveau en mathématiques. Ce grand géomètre écrivit plusieurs fois au P. Mersenne de tenter tous les moyens auprès de Frenicle pour lui arracher son secret, s'engageant à reconnaître publiquement cet habile arithméticien pour l'auteur d'une si précieuse méthode, et promettant de le dédommager en lui faisant part de quelque autre invention nouvelle. Frenicle, toujours glacé, ne répondait que par son silence à toutes ces propositions et semblait n'être né que pour faire le tourment des géomètres. Son refus leur était d'autant plus cruel qu'il les exposait à l'humiliation de se voir vaincus par un adversaire qui le plus souvent n'avait sur eux que l'avantage d'une méthode arithmétique. Enfin ce secret si désiré se trouva, à la mort de l'auteur, dans ses papiers. La méthode de Frenicle, qui ne consiste que dans une espèce de tâtonnement, fut appelée par ce géomètre *méthode d'exclusion*, parce qu'en effet ce n'est qu'en rejetant les nombres qui ne jouissent pas des propriétés requises qu'on parvient au résultat demandé. Leibnitz parle d'un procédé à peu près semblable imaginé par Pell, géomètre anglais, et qui présentait des conséquences remarquables. Au reste, depuis que l'algèbre indéterminée s'est perfectionnée, cette méthode ingénieuse n'est devenue qu'un objet de curiosité. Frenicle en rendit l'application plus facile par des propositions auxiliaires, dont les plus relevées, trouvées d'abord par induction, ont été ensuite démontrées par Lagrange et Euler. Nous avons encore de Frenicle un *Traité des triangles rectangles en nombres*, dont la première édition parut en 1676, in-12, et la seconde en 1677, à la suite des problèmes d'architecture de Blondel. On trouve dans ce traité un grand nombre de propositions curieuses sur les propriétés constitutives des triangles. Par exemple, Frenicle a démontré qu'il n'y a aucun triangle rectangle en nombres entiers dont l'aire soit un carré ou un double carré. Ce traité des triangles rectangles est précédé d'un autre sur les combinaisons ; mais là où Frenicle a fait preuve encore de beaucoup de sagacité, c'est dans son *Traité des carrés magiques*. On appelle ainsi des carrés composés d'une certaine quantité de nombres, disposés de telle manière que tous ceux qui sont dans une même bande, parallèle à l'un des côtés, fassent toujours la même somme. L'invention des carrés magiques remonte au 14e siècle, où les empiriques, confondus avec les savants, profitèrent de l'ignorance des peuples pour composer des talismans d'après des vertus secrètes que l'on attribuait aux nombres. Frenicle, dans son ouvrage, apprend à construire ces carrés et surpasse dans cet art tous ses prédécesseurs. Quelques mathématiciens, cherchant combien on pourrait former de carrés magiques avec les seize premiers nombres de notre échelle arithmétique, n'avaient pu trouver tout au plus que seize arrangements différents : Frenicle démontra qu'on en pourrait donner huit cent quatre-vingts, et eut la patience de les tous calculer. Peu satisfait encore, il ajouta une nouvelle difficulté au problème par cette condition, que si l'on ôte les bandes extrêmes qui entourent le carré, celui qui restera soit aussi un carré magique : c'est ce que certains mathématiciens, dans leur admiration, appelaient des carrés magiquement magiques. On ne doit pas juger des mathématiques par ces questions futiles, qui sont à l'analyse de nos grands géomètres ce que pourraient être des acrostiches ou des bouts-rimés à de la belle poésie. Les ouvrages de Frenicle que nous avons cités ont été réunis par Lahire dans le cinquième volume des *Mémoires de l'Académie des sciences*. On regrette seulement de ne pas trouver dans ce recueil le *Traité des nombres premiers* de Frenicle, ouvrage inédit qui, après son décès, tomba entre les mains de l'abbé Picard, ainsi qu'un *Traité des nombres polygones* du même auteur. Picard les conserva longtemps à l'Observatoire, avec les autres pièces dont nous avons fait mention, et les remit à Lahire lorsque celui-ci obtint un ordre du roi pour faire imprimer, aux frais du gouvernement, les pièces les plus originales des académiciens. Frenicle s'occupa aussi de la botanique. Il a laissé sur les insectes des observations qui n'ont jamais été imprimées. Il est un de ceux qui, lorsque le système de Newton était dans sa nouveauté, s'occupèrent le plus de la cause de l'attraction : il regardait ce phénomène comme provenant d'un instinct particulier à chaque particule matérielle, qui la faisait chercher à rejoindre le corps dont elle était séparée. Frenicle fut reçu à l'Académie des sciences en 1666 et mourut en 1675. Condorcet a écrit son éloge. B—L—T.

FRENZEL (Joachim) naquit en 1611 à Camentz, dans la haute Lusace. Obligé par les troubles de la guerre d'abandonner le gymnase de Görlitz, il se rendit en 1632 à l'université de Franeker, où il étudia la médecine. Peu favorisé des dons de la fortune, il accepta l'emploi de précepteur de Guillaume et Ernest van Haren, jeunes gentilshommes, avec l'un desquels il voyagea pendant deux années en France. Il alla ensuite terminer son éducation médicale à Padoue ; et après y avoir obtenu le doctorat, il revint en Hollande et fut nommé médecin-physicien de Grave-sur-Meuse. Son ancien élève, Guillaume van Haren, alors curateur de l'université de Franeker, fit donner en 1651 la chaire de médecine et d'anatomie à Frenzel, qui l'occupa jusqu'à sa mort, arrivée le 27 mars 1669, à Groningue, où il avait été appelé pour administrer les secours de son art à la femme d'un

magistrat. Quand on réfléchit que, dans le cours de dix-huit ans de professorat, ce médecin n'a publié qu'un mince opuscule *sur le mésentère*, on est surpris de voir l'université de Leyde jeter les yeux sur lui pour remplacer l'illustre Jean-Antonides van der Linden. Frenzel refusa cette offre brillante, grâce à l'augmentation de ses appointements à Franeker. Philippe Matthæus a prononcé une oraison funèbre, et Abraham Sleidam a publié l'éloge (*Programma funebre*) de ce professeur, qui dut toutes ces distinctions à sa place plutôt qu'à des talents supérieurs. C.

FRENZEL (Jean), dit *l'ancien*, chroniqueur allemand, né dans le 16e siècle, mort en 1624. On connaît de lui : 1° *Generalis chronica ab initio mundi usque ad annum* 1592, Leipsick, in-fol.; 2° *l'Histoire de l'Église romaine* (en allemand), Eisleben, 1600; Leipsick, 1602, in-fol. — *Jean* Frenzel le jeune, poëte allemand, né en 1602, dans la petite ville d'Annaberg en Saxe, se fit dans son temps une certain réputation par son talent pour l'épigramme, le sonnet et l'anagramme, si cela peut faire l'objet d'un talent. Il obtint la couronne poétique, un canonicat au chapitre de Zeitz et une chaire de poésie à l'université de Leipsick, où il mourut le 24 avril 1674. — *Michel* Frenzel, pasteur de l'Église réformée, né dans la Lusace en 1633, fit ses études avec distinction à l'université de Wittemberg et obtint ensuite la cure de Postwitz, dans la Haute-Lusace. Il mourut le 25 juin 1706. Il passe pour avoir le premier écrit avec élégance et correction dans la langue wende, dialecte du sclavon, qui se parle en Lusace. On connaît de lui : 1° *Les trois symboles œcuméniques et les évangiles de St-Mathieu et de St-Marc*, traduits en sclavon, Bautzen, 1670, in-12; 2° *Sermon sur le baptême*, en allemand, avec une version sclavonne en regard, ibid., 1688, in-4°; 3° une traduction dans la même langue des *Épitres de St-Paul aux Romains et aux Galates*, ibid., 1693, in-8°; 4° *le Catéchisme de Luther*, traduit en wende, ibid., 1693, in-8°; 5° des traductions en la même langue des *Épîtres et Évangiles*, ibid., 1695, in-8°, et du *Nouveau Testament*, Zittau, 1706, in-8°; 6° *Kirchen Agenda*, ou Cantiques en sclavon, Bautzen, 1703, in-8°; 7° il a eu part à la version wende du *Psautier*, ibid., 1703, in-8°; 8° *Dissertationes tres de idolis Sclavorum Wittebergæ habitæ*, insérées dans les *Scriptor. rerum germanicar.* par Ch. Godef. Hoffmann, t. 2. — Frenzel (Abraham), fils du précédent, né à Kosel, en Lusace, obtint la cure de Schoënau et ensuite celle de Postwitz, et mourut vers 1713. Il est auteur des ouvrages suivants : 1° *De originibus linguæ sorabicæ, liber primus*, Bautzen, 1693; *liber secundus*, Zittau, 1695, in-4°. Ces deux livres ont été réunis en un volume portant au frontispice ces mots : Zittau, 1696, t. Ier. C'est le seul qui ait paru. Cet ouvrage est curieux, mais trop rempli de digressions étrangères au sujet. Frenzel prétend prouver que la langue sorabique ou sclavonne est entièrement formée de l'hébreu et du chaldéen; mais ce système a paru insoutenable aux savants qui l'ont examiné. La préface contient des détails intéressants sur la littérature sorabique et sur les différents ouvrages publiés dans cette langue. 2° *Lusatiæ utriusque nomenclator;* inséré dans les *Scriptor. rerum germanicar.* d'Hoffmann, t. 2. Adelung confond cet ouvrage avec le précédent. 3° *Commentarius de Diis Soraborum aliorumque Slavorum*, imprimé à la suite du précédent; 4° *Etymologica vandalica et slavica Megapolitana, ex litteris ad B. Georgium Westphalium scriptis eruta*, insérés dans le tome 2 des *Monumenta inedita rerum germanicar.*, publiés par Ernest-Joach. de Westphalen; 5° *Medicina lingua pro iis tantummodo qui contra origines sorabicas nuper disputarunt*, Bautzen, 1694, in-4°; 6° *Historia populi ac rituum superioris Lusatiæ*, et autres Mémoires sur le même sujet demeurés manuscrits de même que son *Dictionnaire de la langue wende* ou de la haute Lusace, cité par M. Vater dans le tome 2, p. 684, du *Mithridates*. On doit d'autant plus regretter que ce dernier n'ait pas été publié, qu'il n'existe point de dictionnaire imprimé de ce dialecte. (Idem, p. 685.) W—s.

FRÈRE (George), général français, né le 2 octobre 1764, à Montréal en Languedoc, d'une famille obscure, n'avait reçu qu'une éducation fort incomplète et s'était établi pharmacien à Carcassonne avant la révolution, dont il embrassa la cause avec beaucoup d'ardeur. Il quitta son officine en 1791 pour s'enrôler dans un bataillon de volontaires du département de l'Aude, où il devint bientôt capitaine, et après deux campagnes contre les Espagnols, chef de bataillon. Étant passé à l'armée d'Italie après la paix de Bâle, en 1795, il concourut à toutes les opérations de la brillante campagne de 1796, sous le général Bonaparte, et se distingua surtout à l'attaque de Bassano, le 8 septembre. Le général en chef le mentionna honorablement dans son rapport, et il fut nommé chef de brigade. Revenu en France après le traité de Campo-Formio, Frère fut employé à l'armée de l'Ouest, puis à celle de Hollande et dans la garde des consuls, où il devint général de brigade en 1802. Il passa de là à l'armée de Hanovre, et il commandait à Harbourg dans le mois d'octobre 1803, lorsqu'il reçut la fâcheuse mission de passer l'Elbe, à la tête de deux cent cinquante hommes, pour aller enlever sur un territoire neutre le ministre anglais sir Georges Rumboldt. Il débarqua à la tête de cette troupe près d'Altona, marcha vers Grindel, cerna la maison de l'envoyé britannique et s'empara de sa personne et de tous ses papiers, qui furent aussitôt dirigés sur Paris (*voy.* Rumboldt). Le sénat de Hambourg réclama vainement contre une telle violation du droit des gens; tous les ministres étrangers en informèrent leurs cours; et le roi d'Angleterre, par une note diplomatique du 5 novembre, la dénonça à tous les cabinets dans les termes les plus énergiques. Tout cela n'empêcha

pas que peu de jours après, le messager d'État anglais Wagstaff, chargé de dépêches pour Berlin et St-Pétersbourg, fut arrêté entre Lubeck et Mecklembourg-Schwerin, par des homme déguisés qui prirent ses papiers et le lièrent à un arbre où il resta longtemps attaché. Une troisième violation du territoire neutre fut même encore tentée le 16 novembre, par le général Frère, pour enlever, près d'Altona, MM. Tornton et Parish, négociants anglais, que l'on croyait chargés de quelques rapports politiques de la part du cabinet de Londres. Mais le commandant militaire danois, en ayant été informé, s'y opposa formellement. Le général Frère suivit l'armée de Hanovre en 1805, lorsqu'elle marcha sur le Danube, pour s'y placer sous les ordres de Napoléon, et il y eut part à toutes les opérations que termina d'une manière si brillante la bataille d'Austerlitz. En 1807 il fut encore employé dans l'invasion de la Prusse et se distingua surtout à la prise de Lubeck, et le 5 juin 1807, sur la Passarge, où il repoussa jusqu'à sept fois, avec un seul régiment, un corps de dix mille Russes. Le titre de comte et la décoration de commandant de la Légion d'honneur furent le prix de cet exploit. Un peu plus tard, Frère fut nommé général de division, et après la paix de Tilsitt il passa en Espagne, où il eut part à la première invasion qui se fit en 1808. Il chercha d'abord à s'emparer de Ségovie par surprise, à peu près de la même manière que Duhesme s'était rendu maître de Barcelonne, et Murat de la capitale; mais ayant éprouvé quelque résistance de la part des habitants, il s'empara de vive force de cette malheureuse ville, qui fut livrée au pillage et à toutes les calamités d'une prise d'assaut. Le général Frère concourut ensuite au mémorable siége de Saragosse, en qualité de chef d'état-major du maréchal Lannes, qu'il suivit l'année suivante en Autriche, où il donna de nouvelles preuves de valeur à Essling et à Wagram. Revenu en Espagne il y fut employé dans le corps du maréchal Suchet, et concourut aux siéges de Tortose et de Tarragone. Il ne revint en France qu'en 1814, et fut alors employé en Bretagne, puis à Lille. Il se soumit au gouvernement des Bourbons dès qu'il fut établi, et fut créé chevalier de St-Louis. Ayant repris du service au retour de Bonaparte, en 1815, il fut néanmoins continué dans ses fonctions après le second retour du roi, puis mis à la retraite. C'est alors que ses chagrins s'accrurent encore par la perte d'un fils unique, qui fut tué en duel. Sa santé s'en altéra très-rapidement et il y succomba le 16 février 1826. M—DJ.

FRÈRES (Théodore), peintre hollandais, naquit à Enckhuysen, en 1643. Une excellente éducation et les avantages de la fortune favorisèrent son goût pour les arts. Il alla fort jeune en Italie et s'y livra à l'étude de la peinture avec une ardeur et une assiduité exemplaires. Guidé par les conseils de gens instruits dont il recherchait la société, il prit pour modèles les ouvrages des grands maîtres, et il acquit une manière facile et noble de dessiner et de composer qui fait le caractère principal de son talent. De retour dans sa patrie, il soutint sa réputation par plusieurs grands ouvrages qu'il exécuta pour les villes d'Amsterdam et d'Enckhuysen. Ce peintre avait du génie, de l'élégance et de la finesse : mais il n'excella point dans le coloris; c'est pour cela que ses dessins sont recherchés par les connaisseurs, préférablement à ses tableaux. Il mourut en 1693 V—T.

FRÉRET (Nicolas), pensionnaire et secrétaire perpétuel de l'Académie des belles-lettres, naquit à Paris le 15 février 1688, de Charles-Antoine Fréret, procureur au parlement. On peut dire de cet homme extraordinaire qu'il n'eût pas d'enfance, puisque chez lui l'âge destiné aux études élémentaires fut rempli tout entier par les travaux de l'âge mûr. Il avait à peine atteint sa seizième année, que déjà il possédait parfaitement les ouvrages chronologiques de Scaliger, de Dodwell, d'Ussérius; il avait même, dès cette époque, commencé pour son usage particulier, un *Dictionnaire mythologique*, qui s'est trouvé parmi ses papiers. L'établissement des académies, si favorable au progrès des lumières et au commerce des esprits, excitait alors une émulation universelle, et le goût des sociétés littéraires était devenu à la mode, par la même raison qui fait de nos jours tomber les mêmes institutions dans l'indifférence et le mépris : elles étaient nouvelles, et elles ne le sont plus. Fréret, admis en 1707 dans l'une de ces sociétés, y produisit successivement neuf mémoires concernant des points d'antiquité grecque, tels que les cultes de Bacchus, de Cérès, de Cybèle et d'Apollon. Ces travaux auraient honoré la vie d'un homme ordinaire : ils sont perdus dans la sienne. Il semble qu'il soit de la destinée de tous ceux que la nature a distingués de leurs semblables par de grandes qualités, que la société les exerce à son tour par de grandes épreuves. Le goût dominant qui entraînait Fréret vers les lettres fut violemment combattu par celui de ses parents, qui l'avaient destiné à la profession du barreau : mais dans ces sortes de luttes, la victoire reste toujours au génie, et les forces qu'on lui oppose ne servent qu'à redoubler la sienne. Après quelques essais infructueux, auxquels l'avait obligé sa soumission aux volontés d'un père, il sortit d'une carrière ingrate, et le seul fruit qu'il recueillit de ses efforts fut d'avoir confirmé sa vocation naturelle en essayant d'en suivre une autre. Rendu aux études qu'il aimait, il ne le fut pas encore à lui-même. Il avait plutôt arraché qu'obtenu une tolérance, qu'on lui faisait acheter chaque jour par des contrariétés nouvelles : mais les charmes d'une passion satisfaite en font oublier les entraves. Il puisa dans ses livres, avec les connaissances dont son esprit était avide, les ressources propres à fortifier son caractère. Bientôt il n'eut plus d'autre société que celle des auteurs qu'il avait choisis pour guides et pour modèles,

et l'enceinte de son cabinet devint pour lui le monde. La voix de quelques amis, qui l'encourageaient dans ses études, du comte de Boulainvilliers surtout, qui, habile à connaître les hommes, sut de bonne heure apprécier le mérite de celui-ci, pouvait seule s'ouvrir un accès vers cette solitude, inaccessible au bruit des plaisirs frivoles et des tracasseries domestiques. Cependant en s'oubliant lui-même dans cette retraite profonde, il ne put dérober aux autres la connaissance de ses travaux; et la renommée, cette déesse capricieuse et bizarre, qui recherche souvent ceux qui l'évitent avec le même soin qu'elle fuit ceux qui la poursuivent, sut le découvrir à travers l'obscurité dont il voulait s'envelopper. Désigné par l'opinion publique au choix d'un ministre éclairé et aux suffrages de l'Académie des inscriptions, Fréret y fut admis le 23 mars 1714. Il n'y fut d'abord reçu qu'en qualité d'*élève;* et si ce titre était convenable à son âge, on peut dire qu'il était injurieux pour son érudition, surtout pour son caractère. Son entrée à l'Académie fut signalée par une aventure aussi étrange à cet âge que le talent qui la lui avait obtenue. Dans un discours *sur l'origine des Français,* prononcé en séance publique, Fréret avait cherché à établir deux opinions qui n'étaient que raisonnables, et qui parurent alors audacieuses. Il soutenait, 1° que les Francs étaient une nation, ou plutôt une ligue de différents peuples de la Germanie; 2° que ces mêmes Francs servaient dans les troupes romaines, et que leurs rois ou chefs, lorsqu'ils étaient reconnus par les empereurs, recevaient d'eux le titre et les ornements de *patrice,* avec le diadème, etc. Ce système, moins favorable peut-être que celui de l'abbé Dubos à la vanité française, était du moins appuyé sur des fondements plus solides. Cependant il excita l'indignation d'un des membres de l'Académie, de l'abbé de Vertot, qui crut devoir dénoncer Fréret à l'autorité souveraine, et celui-ci fut mis à la Bastille. On a peine aujourd'hui à se rendre compte des motifs qui purent produire un pareil excès de zèle. On conçoit difficilement en quoi l'honneur de la monarchie pouvait être intéressé dans une opinion purement scientifique, et comment l'erreur spéculative d'un écrivain pouvait porter atteinte aux droits de la couronne ou bien à ceux de la nation. Quoi qu'il en soit, si ce genre de réfutation n'était pas le meilleur, il fut certainement le plus efficace. Fréret se réduisit au silence sur des matières où il était si peu permis d'avoir même une opinion systématique : son mémoire fut supprimé et il n'a vu le jour qu'environ un demi-siècle après sa mort. Cette retraite, au reste, fut aussi avantageuse à Fréret que la première, quoiqu'elle n'eût été rien moins que volontaire. Il sut mettre à profit le loisir forcé dont on l'y faisait jouir; il relut avec une attention dont rien ne pouvait désormais le distraire la plupart des auteurs grecs et latins. Il trouva des consolations où jusqu'alors il n'avait cherché que des connaissances, et sortit avec une mémoire plus riche et mieux ornée d'un lieu d'où les autres hommes ne remportaient que de tristes et affligeants souvenirs. Des faiseurs de dictionnaires qui recueillent tout sans examen ont affirmé que Fréret, pendant son séjour à la Bastille, réduit à la seule lecture de Bayle, s'était nourri des idées de cet écrivain, si tranchant dans son scepticisme et si déterminé dans ses doutes : c'est une erreur qui serait sans conséquence si M. de Ste-Croix en la répétant ne lui eût ajouté l'autorité de son nom. Mais ce savant, si respectable d'ailleurs, était imbu, comme tout le monde, d'une opinion aussi fausse et plus injuste encore, que nous combattrons dans cet article. C'est donc uniquement au témoignage de Bougainville, disciple et successeur de Fréret, qu'il faut s'en rapporter sur ce point; et la vérité est que Fréret s'attacha surtout, pendant sa captivité, qui fut de peu de durée, à l'étude des ouvrages de Xénophon, et que ce fut l'examen approfondi qu'il en fit alors, qui produisit dans la suite l'excellent mémoire *sur la Cyropédie.* Les événements de la vie de Fréret, depuis l'époque où il fut rendu à la liberté, sans avoir cessé d'appartenir aux lettres, n'offrent rien de particulier ni par conséquent de remarquable, ou plutôt, ses travaux forment les seuls événements de sa vie, et dans cette suite uniforme de travaux non interrompus, la diversité des connaissances qu'il embrassait répand seule quelque variété sur le cours de ses actions. Jamais existence ne fut tout à la fois plus simple et plus pleine que celle de Fréret, et jamais il n'y en eut qui justifiât mieux cette observation si vraie, que l'éloge des savants n'est que l'histoire de leur esprit. Voué tout entier à l'Académie qui l'avait adopté, il lui consacra tous les fruits de sa plume, tout l'honneur de ses productions. Oubliant le soin de sa réputation pour étendre la gloire du corps auquel il appartenait, il renonça à la propriété de ses écrits; il confondit sa renommée dans celle de ses confrères, comme s'il n'eût pu l'acquérir par ses talents personnels, et sacrifiant les intérêts de sa vanité à ceux de l'Académie, il ne voulut avoir d'autre célébrité que celle qu'elle tirait de la réunion de ses membres et qu'elle rendait à chacun d'eux : espèce de désintéressement littéraire qui sans doute obtiendra parmi nous plus d'estime qu'il ne trouvera d'imitateurs. Fréret embrassa dans le plan de ses travaux l'antiquité tout entière et réunit en lui seul les divers genres de connaissances qu'exigent les branches nombreuses dont elle se compose : tour à tour chronologiste, géographe, philosophe, mythologiste, grammairien, il passait sans effort d'une étude à une autre et s'aidait des lumières de toutes pour éclairer chacune d'elles. On aurait peine à croire que tant de travaux différents soient l'ouvrage d'un seul homme, si dans cette variété presque infinie on ne retrouvait partout le même esprit de critique, la même profondeur d'érudition, une

supériorité de vues toujours égale, une méthode de raisonnement toujours uniforme. Mais, afin de ne point porter la confusion où Fréret sut répandre l'ordre et la clarté, nous serons obligés de séparer ce qu'il a réuni et de considérer isolément des travaux dont l'ensemble, impossible à exécuter pour tout autre que lui, serait même difficile à concevoir pour nos lecteurs. Dans ses études chronologiques, Fréret s'attacha surtout aux siècles de la primitive histoire qui, par la rareté et l'imperfection des monuments, présentent le plus d'obscurité et d'incertitude. En parcourant les routes où les pas des Scaliger, des Marsham, étaient récemment imprimés, il sut se remplir de leur génie : mais s'il se proposa le même but, il suivit une méthode différente. Sans préjugés, sans projet formé d'avance, il recueillit tous les vestiges de traditions, tous les fragments d'annales, et, séparant avec soin les témoignages originaux des gloses d'une époque postérieure ou d'une main étrangère, il remarqua dans ces débris de l'ancienne histoire, choisis et rapprochés, une harmonie et un accord qu'il était loin de soupçonner et dont il fut étonné lui-même. Après avoir établi les caractères auxquels on doit reconnaître les traditions historiques et celles qui ne sont que fabuleuses, et posé, pour ainsi dire, les bornes entre les domaines si voisins et si souvent confondus de la fiction et de la vérité, il passa à l'application de ces principes. Il démontra que les événements des siècles reculés, dégagés ainsi des traditions mythologiques, offraient la suite et la liaison qui caractérisent l'histoire véritable; mais qu'aucun d'eux ne remontait jusqu'au temps vers lequel la chronologie du manuscrit samaritain et celle des Septantes placent le repeuplement de la terre par la famille de Noé. Ces deux conséquences résultent nécessairement des dissertations qu'il a composées sur l'histoire *des Assyriens de Ninive*, sur la chronologie *des Chaldéens, des Égyptiens, des peuples de l'Inde* et *sur l'origine des premiers habitants de la Grèce*. Ainsi, pour n'en donner qu'un seul exemple, l'histoire d'Égypte, la plus ancienne de toutes, ne commence, selon Fréret, qu'à l'an 2900 avant J.-C.; elle est donc postérieure de plusieurs siècles à la dispersion des hommes, marquée dans les livres saints comme l'époque et la cause de la formation des sociétés humaines. Il restait encore, pour concilier les relations diverses, un grand obstacle à surmonter. Un empire contemporain des plus anciennes monarchies, et tel aujourd'hui qu'il était du vivant de Sésostris, l'empire chinois, opposait au témoignage de l'Écriture des annales qui semblent placer son berceau au delà des temps du déluge universel. Fréret résolut d'achever son ouvrage par un examen approfondi de la chronologie chinoise, afin d'ôter à l'irréligion et à l'incrédulité leurs arguments les plus redoutables et leurs armes les plus familières. Tel était le zèle qu'il portait dans ses recherches, qu'il voulut même entreprendre un voyage à la Chine, pour être sûr de puiser à la source de la vérité. Contrarié dans l'exécution de ce projet par des liens de famille, il y suppléa par une correspondance active avec les plus habiles missionnaires, particulièrement avec le P. Gaubil, et par ses liaisons étroites avec un Chinois lettré, Arcadio Hoang-ji, qui avait été amené en France vers 1712. Il joignit à tous ces secours étrangers ceux que lui procuraient ses propres recherches, et à force de calculs et de combinaisons il parvint à connaître le véritable système de la chronologie chinoise. Le résultat fut encore le même que celui qu'il avait obtenu pour l'histoire des autres anciens peuples : il fut prouvé que l'histoire des Chinois ne remontait pas au delà de l'an 2575 avant J.-C., et que dès lors elle cadre parfaitement avec le récit de Moïse. Ainsi s'évanouirent, au flambeau d'une saine critique, les rêves de la vanité nationale ou de l'imagination déréglée de quelques peuples; et ces prétentions chimériques, dont la philosophie moderne avait voulu s'armer pour combattre l'autorité des livres saints, furent enfin appréciées à leur juste valeur. En travaillant à détruire tous les systèmes fondés sur une antiquité fabuleuse, Fréret sut se garantir de l'excès opposé, celui de réduire à une durée beaucoup trop courte l'existence des monarchies primitives. C'était dans cet excès qu'était tombé Newton; et son hypothèse, établie sur des arguments spécieux, était encore appuyée de l'autorité d'un si grand nom. Tout le système de Newton reposait sur deux points fondamentaux : sur une évaluation nouvelle de la durée des générations et sur l'époque de Chiron, rapprochée par une méthode astronomique du siècle des Ptolémées. Fréret avait toutes les lumières nécessaires pour découvrir le vice de ces suppositions (*voy.* Conti) : il eut le courage de les combattre. Mais pour lutter contre un pareil adversaire, on sent qu'il dut mesurer longtemps ses forces et s'assurer de la trempe de ses armes. La réfutation fut aussi complète que l'attaque avait été sérieuse, et cependant l'ouvrage de Fréret, intitulé : *Défense de la chronologie contre le système de M. Newton*, ne parut que plusieurs années après la querelle qui y avait donné lieu, et même après la mort de l'auteur : soit que Fréret ait cru devoir cette déférence d'abord à la haute renommée et ensuite à la mémoire de Newton, soit que lui-même, satisfait d'avoir rempli sa tâche, et enveloppé dans des occupations toujours renaissantes, ait été plus empressé de composer de nouveaux ouvrages que de publier ceux qu'il avait produits. En effet, au milieu des calculs astronomiques que dut exiger de sa part la réfutation du système de Newton, il écrivit un grand nombre de dissertations chronologiques, et entre autres celles qui roulent *sur les calendriers des Chaldéens, des Perses et des Romains*. L'objet et le résultat de tous ces mémoires furent de ramener les différentes espèces d'années, par

différents moyens, au même but, à celui de mesurer la durée du temps par les révolutions de la lune ou du soleil, ou par la réunion de ces astres avec certaines étoiles fixes dans des points déterminés de leur écliptique. On peut juger, par les idées générales que nous venons d'exposer, de l'importance et de la difficulté des travaux chronologiques entrepris par Fréret. On en prendrait encore une opinion plus avantageuse si l'on connaissait la méthode et les principes qu'il a constamment suivis dans des discussions si épineuses. Il suffira de lire pour cet objet ses *Réflexions sur l'étude des anciennes histoires et sur le degré de certitude de leurs preuves*. C'est là, c'est dans ce discours éminemment philosophique que Fréret, déroulant le fil qui le conduit à travers le labyrinthe de la chronologie ancienne, en marque tous les détours, en signale toutes les issues, et, pour mieux assurer sa marche, trace à ses successeurs la route qu'ils doivent tenir eux-mêmes. Sans les monuments nombreux qu'il nous a laissés de ses autres études, ce qui nous reste de ses travaux géographiques ferait croire que ce genre de recherches a seul rempli tous les instants d'une vie longue et laborieuse. L'auteur de l'éloge de Fréret, qui, formé par ses soins et préparé de bonne heure à recueillir son héritage académique, fut mieux que personne à portée de connaître et d'apprécier toute la valeur d'un pareil trésor, Bougainville assure que son maître avait tiré d'une multitude d'auteurs, soit anciens, soit du moyen âge, tout ce qu'ils contenaient de relatif à la géographie; qu'aux extraits de la plupart des voyageurs, des journaux de pilotes, de tous les portulants, de tous les itinéraires connus, il avait joint des recueils d'observations astronomiques et des tables de presque toutes les longitudes et latitudes, fixées avec la précision et la justesse que l'état de la science pouvait alors comporter. Le nombre prodigieux des cartes que Fréret avait construites justifie ces assertions de son panégyriste; il s'en trouva parmi ses papiers *treize cent cinquante-sept*, toutes de sa main : c'étaient les suites de descriptions concernant la Gaule, l'Italie, la Grèce et les îles de l'Archipel, l'Asie Mineure, l'Arménie, la Perse et l'Afrique. A ce détail immense de presque toutes les parties de la géographie positive, il avait joint des recherches profondes sur la géographie historique, naturelle et systématique; et, dans ces régions si diverses d'une même science, dont la plupart avaient été jusqu'alors imparfaitement connues, ou même étaient restées presque absolument ignorées, il répandit une grande abondance de vues nouvelles et fit plusieurs découvertes importantes. On pourra s'en convaincre en lisant sa *Description de la Grèce*, qui forme un des principaux articles du *Traité sur l'origine des Grecs;* son *Mémoire sur la prétendue élévation du sol de l'Égypte par les débordements du Nil;* ses savantes *Dissertations sur les mesures itinéraires des anciens*, et même un écrit intitulé : *Observations générales sur la géographie ancienne*, et divisé en trois articles. Dans le premier, l'auteur examine la forme des cartes dressées par les anciens et fixe l'époque des premiers travaux de ce genre. Dans le second, il fait l'histoire de leurs connaissances géographiques, depuis les temps d'Homère, jusqu'à ceux de Plutarque et de Ptolémée. Le troisième enfin renferme une comparaison de leur géographie astronomique avec la nôtre. Ce parallèle fait voir que les anciens savaient déterminer les latitudes et même les longitudes avec plus de précision qu'on ne le croit communément. Cet ouvrage, un des plus solides et des plus curieux de Fréret, est cependant resté manuscrit jusqu'à ce jour. Mais nous l'avons lu tout entier (1), et nous pouvons joindre notre suffrage à celui de l'académicien dont nous venons de rapporter l'opinion. Un esprit aussi habitué à la méditation que celui de Fréret, un savant aussi exercé dans les discussions philosophiques, ne pouvait négliger une étude qui se liait si étroitement à ses autres travaux : nous voulons parler de celle de la philosophie ancienne. Il porta dans ce genre de recherches la même élévation d'idées, la même sûreté de doctrine. Personne, et c'est encore un juste hommage que son panégyriste rend à sa mémoire, personne ne connut mieux que lui les systèmes de cette philosophie, quelquefois si obscure pour ceux même qui en étaient les docteurs, souvent si incompréhensible pour tout le reste; elle avait peu de mystères dont ses yeux n'eussent percé la profondeur. Il avait surtout étudié les hypothèses des anciens sur la formation de l'univers, parce qu'il les regardait comme la source de tous les systèmes philosophiques adoptés dans les temps postérieurs. Nous trouvons dans ceux de ses ouvrages que nous avons déjà mentionnés l'exposition de la plupart des cosmogonies orientales, notamment de celles des Phéniciens, des Chaldéens, des Égyptiens et des peuples de l'Inde; et un mémoire particulier, qu'il a intitulé : *Observations générales sur la philosophie ancienne*, est encore un monument précieux et original de ses connaissances philosophiques. C'est dans la même classe que nous rangerons la plupart de ses recherches sur la mythologie des anciens. En effet, remonter à la source de l'idolâtrie, en considérer les progrès, en parcourir toutes les branches chez les différents peuples; découvrir la naissance de tant de cultes divers, suivre leurs établissements chez les nations étrangères, marquer leurs conquêtes et leurs usurpations réciproques; reconnaître une même divinité sous les différents noms, sous les divers attributs qu'on lui donnait en Égypte, en Phénicie et dans la Grèce; percer le voile des mystères, expliquer les fables et distinguer dans les allégories celles qui renfermaient

(1) Il nous avait été communiqué par un savant, entre les mains duquel il était tombé après plusieurs successions académiques. Ce savant est M. de la Porte du Theil.

des idées physiques ou morales d'avec celles dont le fond est historique ou réel; en un mot, porter le jour dans cet amas obscur, dans cet abîme impénétrable de traditions et de mensonges, n'est-ce pas étudier la mythologie en philosophe? Et c'est ainsi que Fréret l'a constamment étudiée. Dans son *Mémoire sur l'année persane*, il expose les dogmes des sectateurs de Zoroastre. Dans celui *sur les antiquités de Babylone*, il explique la théogonie chaldéenne. Ses *Dissertations sur la chronologie des peuples de l'Inde* offrent une analyse lumineuse de la théogonie indienne, telle qu'on pouvait la connaître alors. Son *Traité de l'origine des Grecs* est rempli de détails neufs et curieux sur la religion de ce peuple; et des mémoires détachés, tels que celui qui a pour objet *le culte de Bacchus*, font connaître des points particuliers de cette mythologie si riante et si poétique. Dans l'ouvrage où Fréret a combattu la chronologie de Newton, il réfute l'hypothèse d'Evhémère, et développe le système religieux des Égyptiens, dont la connaissance influe sur celle d'un paganisme moins grossier, que les nouveaux platoniciens voulurent opposer aux progrès du christianisme naissant. Mais pour développer cette idée, il faudrait des détails qui seraient ici déplacés. Enfin, comme tout était lié dans la chaîne immense de ses études, il avait éclairci les dogmes les moins intelligibles de la religion des Celtes et des Germains, et les ténèbres de la mythologie septentrionale n'avaient pas échappé au flambeau de son érudition philosophique. Tant de travaux de genres si divers n'avaient pu être entrepris qu'à l'aide d'une profonde connaissance des langues, et ces instruments si longs à acquérir et si difficiles à manier, même pour des mains exercées, Fréret les avait tous réunis dans la sienne, sans confusion comme sans effort. Les remarques qu'il avait ajoutées à plus de trente-deux vocabulaires différents, ou tirés d'auteurs étrangers, ou composés par lui-même, suffiraient seules pour montrer à quel point il possédait les principes de la grammaire générale. Sa science ne se bornait pas à ces règles fondamentales des langues. S'il s'était contenté d'apprendre la grammaire et les racines de presque toutes celles du Nord et de l'Orient, quelques autres avaient été l'objet particulier de ses études. Il possédait, outre les langues savantes, l'anglais, l'italien et surtout l'espagnol, auquel il s'était singulièrement appliqué. Ses entretiens avec Arcadio Hoang-ji lui ouvrirent dès 1713 le sanctuaire de la langue chinoise, et il fut l'un des premiers qui en fit connaître en Europe le vrai système (*voy.* FOURMONT), dans une *Dissertation* qu'il lut le 6 décembre 1718, *sur les principes généraux de l'art d'écrire, et particulièrement sur ceux de l'écriture chinoise* (1). La plume se lasse de transcrire les titres seuls de tant de connaissances, qu'un même homme a pu réunir à un égal degré d'étendue et de profondeur, de variété et de précision. Cependant les divers points de vue sous lesquels nous venons de l'envisager ne donneraient encore qu'une idée incomplète de ce prodigieux mérite, et, pour ce qui nous reste à dire, nous n'avons point de témoignage plus sûr à rapporter que celui dont nous avons plus d'une fois invoqué l'autorité. « Tous ceux, dit Bougainville, qu'une « liaison plus intime a mis plus à portée de l'ap- « profondir savent qu'il a fait une étude particu- « lière de la tactique des anciens; qu'il s'occupait « avec plaisir de l'histoire naturelle et du détail « des arts; qu'il avait assez de géométrie pour de- « venir physicien; qu'il aurait pu comparer entre « elles les mœurs et les lois de toutes les nations; « qu'il était très-versé dans l'histoire et dans la lit- « térature moderne; enfin, qu'il connaissait tous « les romans et les théâtres de presque tous les « peuples, comme si ses lectures n'avaient jamais « eu d'autre objet. Tous les ouvrages dramatiques « anciens, modernes, français, italiens, anglais, « espagnols, étaient présents à sa mémoire. Il fai- « sait sur-le-champ l'analyse d'une pièce de Lopez « de Vega, comme il aurait fait celle d'une tragé- « die de Corneille; et l'on était surpris de s'en- « tendre raconter les anecdotes littéraires et poli- « tiques du temps par un homme que les Grecs, « les Romains, les Celtes, les Chinois, les Péru- « viens, auraient pris pour leur compatriote et « leur contemporain. » L'imagination se trouble et se confond quand on réfléchit à cette multitude de travaux qu'une seule tête put embrasser, qu'une seule main put exécuter; et l'étonnement redouble, s'il est possible, quand on apprend qu'un pareil homme poussa l'indifférence pour la renommée aussi loin que la passion pour la science, et que presque tous ces ouvrages, qui lui feront une réputation immortelle, restèrent inédits jusque plusieurs années après sa mort. Il jouit cependant de l'admiration de ses contemporains, quoiqu'il ne l'eût pas recherchée autrement que par ses travaux, et telle fut même l'opinion que son siècle eut de son mérite, qu'indépendamment des ouvrages qu'il avait composés pour l'Académie et de quelques autres productions moins importantes qui, pour ne point porter son nom, n'en sont pas moins certainement de sa main (1), on crut pouvoir lui attribuer encore plusieurs écrits imprimés clandestinement après sa mort. Le plus considérable de ces ouvrages posthumes est intitulé: *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*; il parut en 1767, en un vo-

(1) Fourmont fit imprimer les Clefs chinoises en 1719, et en distribua quelques exemplaires; il assure qu'avant cette époque aucun homme en France ne connaissait ces 214 clefs; qu'Arcadio Hoang-ji ne les avait jamais enseignées, et que Fréret retoucha son mémoire, qui ne fut imprimé qu'en 1729, dans le tome 6 de l'Académie des belles-lettres (*Catalogue des ouvrages de M. Fourmont aîné*, 1731, p. 78). Fréret n'a rien répondu à ces assertions.

(1) M. de Ste-Croix en a donné la note avec un sommaire des objets qui y sont traités, dans un article inséré au *Magasin encyclopédique*, deuxième année, t. 5, p. 233, 234.

lume in-8°, et a été réimprimé plusieurs fois depuis. D'autres écrits conçus dans les mêmes principes, et probablement sortis de la même main, furent également imputés à Fréret, et l'un d'eux, la *Lettre de Thrasybule à Leucippe*, se lit en entier à l'article *Fréret* de l'Encyclopédie (*Philosophie ancienne et moderne*, t. 2, 2e partie, p. 482-539). On ignore sur quel fondement et d'après quelle autorité ces productions, si improprement appelées philosophiques parce qu'elles étaient impies, ont été mises sous le nom d'un homme qui, constamment occupé des études les plus graves, professa toujours dans sa conduite et dans ses écrits les sentiments les plus religieux. Il faudrait, pour justifier un procédé pareil, que quelque révélation authentique ou quelque manuscrit original eût fait connaître l'intention qu'on suppose à l'auteur d'avoir voulu se cacher durant sa vie : mais on n'allègue aucune preuve de ce genre. Naigeon, éditeur de la *Lettre de Thrasybule*, ne rapporte que des bruits vagues, qui n'offrent aucun caractère de certitude, et Ste-Croix, qui a eu la faiblesse de déclarer cet ouvrage authentique, en anathématisant tous les autres(1), n'était pas mieux autorisé que Naigeon. Il se fonde sur le témoignage de Foncemagne, qui, lié intimement avec Fréret et confident de ses plus secrètes pensées, avait vu, nous dit-on, cette *lettre* écrite de la propre main de Fréret. Un pareil témoignage, s'il était réel, serait assurément d'un grand poids ; mais il ne saurait prévaloir sur celui de Dacier, qui, instruit de toutes les traditions académiques par ce même Foncemagne, dont il fut l'élève et le fils adoptif, nous a assuré que ce respectable collègue de Fréret lui avait toujours tenu relativement à ces ouvrages anonymes un langage tout contraire à celui que Ste-Croix met dans sa bouche, et qui nous permet d'opposer en ce moment à cette imputation calomnieuse la dénégation la plus positive. Nous pourrions d'ailleurs opposer Ste-Croix à lui-même ; il avoue que, devenu dépositaire de tous les papiers de Fréret, *il n'y a pas trouvé la moindre trace de semblables écrits, après des recherches exactes et réitérées*. Il paraît donc bien prouvé que ces ouvrages attribués à Fréret ne sortirent pas de sa plume, mais de celle de quelqu'un des adeptes obscurs de l'école philosophique, qui n'était jamais embarrassée, comme chacun sait, de procurer à ses œuvres clandestines l'autorité d'un nom illustre, et qui ne se faisait point scrupule d'employer à la ruine de la religion les mêmes manœuvres frauduleuses, les mêmes dévotes impostures dont elle accusait ses ministres(2). Fréret mourut à Paris le 8 mars 1749, dans sa 61e année. Sa constitution était saine et robuste ; mais les excès continuels du travail l'avaient ruinée de bonne heure, et le régime le plus austère ne put jamais la rétablir. L'étude influa même sur son caractère : elle le rendit sauvage et dur, par l'habitude de vivre seul ou de ne converser qu'avec des livres. Le ton d'autorité qu'il mettait dans toutes ses discussions était encore un fruit de sa solitude autant que de sa science. Mais cet extérieur philosophique, pour nous servir de ce mot dans l'acception que lui donne l'usage du monde, et ces formes peu attrayantes, cachaient un esprit droit et juste, un cœur charitable et bon ; car il eut et conserva toujours des amis. Fréret n'est guère connu maintenant de notre génération ignorante que par les ouvrages impies qui ne sont pas de lui : les monuments de sa plume savante et féconde seront à jamais l'honneur et le modèle de l'érudition française. Il posséda le génie de la science au plus haut degré peut-être où il soit donné à l'intelligence humaine d'atteindre. Il est incontestablement le premier dans un genre où la France produisit une foule d'hommes supérieurs ; et nous ne savons si, Leibnitz excepté, les nations étrangères pourraient lui opposer un rival. Ses ouvrages sont tous disséminés dans le vaste recueil de l'Académie des belles-lettres, à l'exception de la *Défense de la chronologie*, qui fut imprimée séparément, Paris, 1758, in-4°, et de quelques dissertations dont nous avons parlé et qui parurent sans le nom de leur auteur. Ses *Œuvres complètes* ont été recueillies et publiées par Septchênes, en 20 volumes in-12, Paris, 1796. Mais cette édition, si fastueusement intitulée, est extrêmement défectueuse et incomplète(1). L'auteur n'a fait usage d'aucun des manuscrits de Fréret qui étaient alors entre les mains de Ste-Croix, et dont plusieurs sont restés inédits. Elle ne renferme de neuf que le *Mémoire sur l'origine des Français*, qui était resté manuscrit ; encore M. de Grace en avait-il déjà publié plusieurs longs extraits dans l'*Introduction à l'histoire universelle* de Puffendorf. Nous ne parlons point de l'édition des *Ouvrages philosophiques* de Fréret, donnée en 4 volumes in-8° par le libraire Bastien, de Paris, parce que ces ouvrages ne sont point de l'écrivain dont ils portent le nom. Encore moins devons-nous parler de ces *productions frivoles par lesquelles Fréret cherchait*

(1) Dans le *Magasin encyclopédique*. Voyez la note précédente.

(2) On a souvent montré le danger et l'injustice de ces exhumations littéraires, qui compromettent toujours ou le mérite ou l'honneur de ceux dont on prétend ainsi recommander la mémoire. Mais on n'a point suffisamment exprimé, ce nous semble, l'indignation que doivent inspirer ceux qui, sous ce spécieux prétexte, flétrissent souvent la réputation la plus pure, calomnient la vie la plus honorable, en attribuant aux morts des opinions qu'ils n'ont jamais professées, une conduite qu'ils auraient blâmée eux-mêmes. Un écrivain, que nous ne voulons pas nommer, après avoir cité avec éloge le soin qu'avait pris Naigeon de collationner les différents manuscrits de la *Lettre de Thrasybule*, afin de s'assurer de la pureté et de l'intégrité du texte, ajoute : « Ces corrections peuvent être regardées comme un service rendu « à la mémoire de Fréret. » Nous pensons au contraire, que ce zèle officieux eût déshonoré Fréret, si cela eût été possible, ou si Naigeon en eût été capable.

(1) En 1825, M. Champollion-Figeac a donné une nouvelle édition des *Œuvres complètes* de Fréret, mises dans un nouvel ordre, augmentées de plusieurs mémoires inédits et accompagnées de notes et d'éclaircissements historiques, Paris, 1825 et années suivantes, 8 vol. in-8°. Cette édition est la seule véritablement complète des Œuvres de Fréret. E. D—s.

à se délasser des travaux de l'érudition, mais qui plairont moins aux gens sages, qu'un dictionnaire attribue à cet illustre académicien. L'impudence et l'absurdité d'une pareille imputation ne méritent en effet que le silence et le mépris. Le *Mémoire sur l'origine des Grecs* n'a vu le jour pour la première fois que dans le tome 47 des Mémoires de l'Académie des belles-lettres, publiés par l'Institut de France, Paris, 1808, de l'imprimerie impériale. Le lecteur curieux de connaître les manuscrits de Fréret pourra consulter la notice détaillée qu'en a donnée Ste-Croix, dans le *Magasin encyclopédique* (deuxième année, t. 5, p. 228 et suiv.). Nous ajouterons seulement que ces manuscrits, après avoir appartenu successivement à Bougainville, à l'abbé Barthélemy et à Ste-Croix, qui tous y ont propablement puisé, se sont dispersés, à la mort de ce dernier, en des mains différentes, où nous ignorons ce qu'ils sont devenus. Mais si jamais ils voient la lumière, il y aura peut-être plus d'une réputation qui souffrira de cette publication tardive. Au reste, nous supprimons nos conjectures par respect pour tous ces morts, dont la cendre est à présent confondue. R. R.

FRÉRON (Elie-Catherine) (1), fameux critique du 18e siècle, né à Quimper en 1719, était allié par sa mère à la famille de Malherbe. Dès sa première jeunesse il entra chez les jésuites, fut dirigé dans ses études par le P. Brumoy et le P. Bougeant, et professa quelque temps avec succès au collége de Louis le Grand. Voltaire nous montre Fréron, *de Loyola chassé pour ses fredaines*. Il est certain que Fréron quitta cet institut en 1739, et le jésuite Feller convient que *quelques mécontentements* l'obligèrent d'en sortir. Il se produisit dans Paris d'abord comme *abbé*, ensuite en qualité de *chevalier*. L'abbé Desfontaines tenait alors le sceptre épineux de la critique littéraire et publiait ses *Observations sur les écrits modernes*. Le jeune Fréron (il n'avait que vingt ans) offrit d'associer ses travaux à ceux de l'Aristarque ; et ce fut, au sortir du collége, sa première ressource. Élève de Desfontaines, il voulut être son successeur. Cet héritage promettait peu de gloire et beaucoup d'ennemis. Comment attaquer sans cesse les grandes réputations sans compromettre la sienne? Fréron était né avec beaucoup d'esprit; il l'avait cultivé par de bonnes études. Son style était pur et correct, quoique trop souvent chargé d'épithètes oiseuses, de métaphores recherchées ; mais l'ironie lui était familière, et il connaissait toutes les ruses du genre polémique. Il eût pu réussir dans d'autres genres de littérature. Son *Ode sur la bataille de Fontenoi*, 1745, in-4°, est supérieure au poëme de Voltaire sur le même sujet, et Rousseau ne l'eût pas désavouée : mais la destinée des gens de lettres dépend souvent, ainsi que leur gloire, du hasard et des circonstances. Si Fréron eût été conduit par Desfontaines, au lieu de faire imprimer deux cent cinquante volumes destinés à n'avoir qu'une édition, et dont déjà on trouverait à peine en France cinquante exemplaires complets, il eût composé quelques bons ouvrages, qui auraient pu vivre et rester dans la mémoire des hommes. Collaborateur de Desfontaines, pour ses *Observations sur les écrits modernes*, et pour les *Jugements sur quelques ouvrages nouveaux* (1735-1746, 45 vol. in-12), il voulut s'essayer seul dans la critique littéraire et publia en 1746 un petit journal, sous le titre de *Lettres de madame la comtesse de *** ;* mais comme, sous le nom de cette comtesse, il déchirait les écrivains les plus célèbres, il se forma contre lui un orage qu'il ne put conjurer, et sa feuille fut supprimée. En 1749, il commença ses *Lettres sur quelques écrits de ce temps* et les continua jusqu'au commencement de 1754 (13 vol. in-12). Il s'était adjoint l'abbé de la Porte, pour la rédaction de cette feuille périodique, qui contenait une critique vive et piquante des ouvrages du jour, et dont la publication fut plusieurs fois interrompue par le crédit de quelques amours-propres blessés. Le roi Stanislas, qui aimait à lire Fréron, protégea l'ouvrage et préserva l'auteur de la détention dont on le menaçait pour deux couplets qu'on l'accusait d'avoir faits contre mademoiselle Clairon. On doit remarquer comme une singularité que dans tous ses ouvrages, qui ne furent que des entreprises, Fréron se mit presque toujours avec d'autres écrivains en communauté de travail et de profit. C'est ainsi qu'il s'associa l'abbé de Marsy, pour une *Histoire de Marie Stuart*, qu'il publia en 1742, 2 vol. in-12 ; et la Beaumelle, pour le *Commentaire sur la Henriade*, Berlin (Paris), 1775, in-4°, ou 2 vol. in-8°. Il fit imprimer en 1753 ses *Opuscules*, Amsterdam, 3 vol. in-12 (1). On y trouve des poésies qui ne sont pas toutes sans mérite, quoique la plupart d'une correction pénible et laborieuse, et plusieurs bons articles de littérature ; mais le *Parallèle de la Henriade et du Lutrin* est de l'abbé Batteux, et c'est Forbonnais qui a fait l'*Extrait de l'Esprit des lois, chapitre par chapitre*. En 1748, Fréron avait publié une imitation en prose de l'*Adone* du cavalier Marino, faite par lui et par le duc d'Estouteville, et intitulée : *Les vrais plaisirs*, ou *les Amours de Vénus et d'Adonis*, in 12. Cette imitation a été réimprimée sous le titre d'*Adonis, poëme*, Paris, 1775, in-8°. Fréron est encore auteur ou éditeur de plusieurs ouvrages qui n'ont pas obtenu beaucoup de succès : on peut être un excellent critique et ne pas savoir composer un bon livre. La Harpe et Palissot ont pu faire soupçonner cette vérité ; Desfontaines, Fréron et Geof-

(1) Ses ennemis affectaient de l'appeler *Jean* Fréron, probablement parce que ces deux noms, réduits à leurs seules initiales J... F....., prêtent à une grosse équivoque. A. F-L-T.

(1) Le libraire Duchesne, qui avait eu à se plaindre de l'indélicatesse de Fréron, les appelait les *Pustules* de Fréron. Fréron pour son journal avait fait avec Duchesne un marché à 10 louis la feuille ; il le rompit bientôt sous prétexte qu'il ne voulait plus écrire, mais en réalité pour en faire un plus avantageux avec Lambert. A. F—L—T.

froy l'ont prouvée. Toute la réputation littéraire de Fréron fut établie pendant sa vie et reste attachée après sa mort à l'*Année littéraire*, feuille périodique, qu'il commença en 1754, et qu'il continua jusqu'en 1776, c'est à dire jusqu'à sa mort(1). Il s'adjoignit pour collaborateurs l'abbé de la Porte, Sautreau de Marsy, Daillant de la Touche, d'Arnaud-Baculard, Jourdain, etc. (2). L'*Année littéraire* paraissait par cahiers, tous les dix jours, et formait, par an, 8 volumes (3). A la même époque où Fréron commença son *Année littéraire*, parut le *Journal étranger*, et Fréron en fut un des principaux rédacteurs (4). Ainsi, à peine sorti du collége, il se mit à régenter les poëtes, les savants, les artistes, et il ne cessa de juger pendant quarante ans tous les ouvrages de littérature, de sciences et d'arts. « Un pareil métier, « dit Palissot, exigerait un homme tel qu'il n'en « existe pas : un homme universel, d'un savoir « profond, d'un goût infaillible et de l'impartialité « la plus sage. » Or, Fréron n'était ni universel, ni profond, ni impartial. Il déclara la guerre à tout ce que la littérature avait de plus distingué, et crut s'illustrer lui-même en se faisant d'illustres ennemis (5). Il attaqua surtout avec acharnement Voltaire (6) et tous les encyclopédistes ; mais, par un travers singulier, il essaya d'élever des pygmées, et prodigua l'éloge aux productions les plus faibles ; dans une de ses feuilles, il prétend justifier cette fatale indulgence, en disant « qu'il « avait à craindre le mécontentement de plusieurs « *Mécènes* pleins d'entrailles pour leurs chers « petits rimailleurs ou leurs insipides roman- « ciers; que ses amis venaient cent fois le trouver, « lorsqu'il paraissait un ouvrage nouveau, pour « l'engager à n'en pas dire du mal, parce que « l'auteur était vivement protégé par tel prince « ou tel duc ou telle dame, qui ne manquerait « pas d'employer contre sa personne et son journal « toutes les ressources du crédit. » Une telle justification pourrait excuser quelques indulgences, mais rendrait ridicule le journaliste qui, prônant sans cesse les Cotins et les de Pure du 18e siècle, se serait sans cesse attaché à prouver que Voltaire n'était pas poëte, que Marmontel, d'Alembert, Diderot et la Harpe étaient de misérables écrivains. Bientôt Fréron devint l'objet de toutes les satires, de toutes les calomnies, et si quelquefois il parut échapper à la haine, ce ne fut que par le ridicule dont tous les amours-propres irrités s'efforcèrent de le couvrir. Voltaire ne cessa de l'attaquer dans sa prose et dans ses vers : il le traduisit en 1760 sur le théâtre, dans la comédie de *l'Écossaise*, pièce remplie de personnalités révoltantes (1). Le philosophe de Ferney ne cessa d'accabler le journaliste d'épigrammes, d'injures et de l'assaillir sans relâche des invectives les plus grossières : il répéta si souvent que Fréron avait été condamné aux galères, que la moitié de l'Europe savante finit par le croire, et l'autre moitié par en douter. Cependant le philosophe irascible et malin avait quelquefois des accès de justice. Un seigneur de la cour de Turin l'ayant invité à lui indiquer un correspondant littéraire à Paris : « Adressez-vous, « dit Voltaire, à ce coquin de Fréron ; il n'y a que « lui qui puisse faire ce que vous demandez. » Le seigneur, qui avait lu les diatribes de Voltaire, s'étonnant d'un tel avis : « Ma foi oui, répliqua le « philosophe, c'est le seul homme qui ait du goût; « je suis forcé d'en convenir, quoique je ne l'aime « pas et que j'aie de bonnes raisons pour le dé- « tester. » Il serait peut-être permis de révoquer en doute cette anecdote, car celui qui la rapporte est Fréron lui-même. On sait que le seul nom du journaliste suffisait pour mettre le philosophe en fureur. Fréron ne laissait échapper aucune occasion de prouver que Voltaire était injuste dans ses critiques, indécent dans ses diatribes ; que ses opéras étaient détestables, ses comédies mauvaises, plusieurs de ses tragédies médiocres et ses histoires des mensonges imprimés. En même temps, il accusait les encyclopédistes d'être intolérants, égoïstes, pleins de morgue et vindicatifs. Il leur reprochait de corrompre le goût par leurs paradoxes, et les mœurs par des principes qui tendaient au renversement de l'ordre social : il avait le courage de dire que les philosophes ne respectaient dans leurs écrits ni la religion, ni les lois, ni le trône, et il semblait prédire les malheurs de la révolution. Cependant il ne pouvait s'empêcher de rendre quelquefois justice à son

(1) Grâce à ce travail incessant de vingt-deux années, il peut être regardé après Renaudot, peut-être même avant Diderot, comme le fondateur du journalisme en France. C'est là le vrai titre de gloire de Fréron. A. F—L—T.

(2) Depuis 1776 jusqu'au milieu de l'année 1790, époque à laquelle l'*Année littéraire* a cessé de paraître, elle a eu pour rédacteurs Fréron fils, Grosier, Royou, Geoffroy, Dumouchel, Hérivaux et autres. La collection complète de ce journal forme environ 290 volumes in-12.

(3) La première année n'en a que sept.

(4) Le *Journal étranger*, depuis 1754 jusqu'au mois de novembre de la même année, et depuis janvier 1755 jusqu'au mois de septembre inclusivement, forme 45 volumes in-12. Il fut successivement dirigé par Toussaint, l'abbé Prévost, Deleyre, Suard, et il comptait parmi ses rédacteurs J.-J. Rousseau, Fréron, l'abbé Arnaud, l'abbé Béraud, Favier, La Marche, Hernandez, etc.

(5) Il professait généralement peu d'estime pour les œuvres de son temps. Un fermier général lui demandant un jour quelques conseils pour juger les productions de l'esprit : « Blâmez « toujours, blâmez très-fort, lui répondit-il, et vous aurez « souvent raison. » A. F—L—T.

(6) Les attaques violentes de Fréron contre Voltaire datent de 1760, au sujet d'une assez mauvaise comédie, *La femme qui a raison*, que Voltaire avait fait jouer sur un théâtre bourgeois de Lunéville ; auparavant il n'y avait eu que des escarmouches entre eux. C'est Fréron qui lui décocha le surnom satirique de *Templier*, allusion à quatre ouvrages de Voltaire, qui portent ce titre : *les Temples du Goût*, *de la Gloire*, *du Bonheur et de l'Amitié*. A. F—L—T.

(1) Il est remarquable que la même année vit paraître deux pièces de théâtre dans le genre de celles d'Aristophane : l'une de Voltaire (*l'Écossaise*) contre les ennemis de la philosophie, et l'autre de Palissot (*les Philosophes*), contre la secte des encyclopédistes. *L'Écossaise* fut représentée sur le Théâtre-Français, le 26 juillet 1760; *les Philosophes* y avaient été joués le 2 mai précédent. Lorsque les comédiens, et en particulier mademoiselle Clairon, avaient à se plaindre de Fréron, pour s'être égayé sur le compte de l'un deux, ils affichaient *l'Écossaise* pour le lendemain du jour où avait paru la censure, et ils appelaient cela *donner le fouet à Fréron*. A. F—L—T.

plus cruel ennemi. En 1775, ayant réuni à souper plusieurs gens de lettres, le poëte Gilbert se mit à déclamer contre Voltaire, et croyant faire sa cour au maître de la maison, il voulut prouver que l'auteur de l'*Écossaise* était un poëte médiocre. Fréron se leva soudain, récita avec enthousiasme plusieurs tirades de la *Henriade*, et s'adressant ensuite aux convives: « Est-ce, s'écria-t-il, un mau- « vais écrivain, celui qui a fait ces vers? Est-ce vous, « M. Gilbert, qui en feriez de semblables (1)? » Tous les auteurs qu'attaquait Fréron se déchaînaient contre lui. Palissot, dans sa *Dunciade*, lui donna des *ailes à l'envers*. J.-Et. Lebrun, frère du poëte, publia en 1761 l'*Ane littéraire*, ou *les Aneries de maître Aliboron, dit Fr.* (2), et la même année, la *Wasprie*, ou *l'ami Wasp* (Fréron) (3), *revu et corrigé*, 2 vol. in-12. Si le bruit pouvait être pris pour de la gloire, Fréron était en France l'homme qui occupait le plus, après Voltaire, les cent bouches de la renommée; et nous avons vu de nos jours le même prodige, ou si l'on veut le même scandale : après l'*homme du destin*, qui publiait les *bulletins* de la grande armée, le personnage le plus fameux était un rédacteur de *feuilletons* (*voy.* Geoffroy). On ne peut nier que Fréron n'ait rendu des services aux lettres, en démasquant, en signalant des écrivains médiocres, des novateurs dangereux, des réputations usurpées; en défendant les principes de la saine littérature; en se montrant l'ennemi du néologisme, du style emphatique, des drames qui menaçaient de ramener la scène où brillaient Corneille, Molière et Racine vers la barbarie des premiers temps de l'art, que les Allemands et les Anglais appellent la littérature *romantique*. Les ennemis de Fréron avaient enfin obtenu du garde des sceaux (Miromesnil) la suspension du privilége de l'*Année littéraire*. Fréron avait une attaque de goutte au moment où on lui annonça cette nouvelle : la goutte remonta et l'étouffa le 10 mars 1776. On rapporte qu'il dit en mourant : « C'est un mal- « heur particulier qui ne doit détourner personne « de la défense de la monarchie ; le salut de tous « est attaché au sien. » Fréron était membre des Académies d'Angers, de Montauban, de Nancy, de Marseille, de Caen, d'Arras et des Arcades de Rome. Les ouvrages de Fréron dont il n'a pas encore été parlé dans cet article sont : 1° *Description du mausolée érigé dans l'église de St-Denis pour les obsèques de Mgr. le duc de Bourgogne*, 1761, in-12 ; 2° *Description du catafalque exécuté pour le service de la feue reine d'Espagne*, 1761, in-4° ; 3° *Histoire de l'empire d'Allemagne, et principalement de ses révolutions, depuis son établissement par Charlemagne jusqu'à nos jours*, Paris, 1771, 8 vol. in-12 ; ouvrage peu estimé ; 4° une édition des *Contes de la Fontaine*, avec une vie de l'auteur, 1757, 2 vol. petit in-12 ; 5° la seconde édition des *Lettres au prince royal de Suède*, traduites du suédois, du comte de Tessin, par Roger, 1755, 2 vol. in-12. Fréron avait traduit le poëme de Lucrèce, en partie du moins ; mais il renonça à ce travail en voyant paraître la traduction de Lagrange. C'est à tort qu'un *Dictionnaire universel* attribue à Fréron une *Vie de Thomas Koulikan*, ouvrage de Declaustre. Une grande facilité de caractère dérangea souvent la fortune de Fréron : mais ses ennemis ne purent s'empêcher de rendre justice à ses mœurs, que Voltaire attaquait dans d'indignes pamphlets (1). Le témoignage de l'abbé Sabathier de Castres paraîtrait peut-être suspect ; celui de Palissot ne peut l'être : ce grand ennemi de Fréron reconnaît en lui « beaucoup d'esprit « naturel, une éducation cultivée, un caractère « facile et gai et (quoi qu'en aient dit ses enne- « mis) des mœurs plus douces que ses ouvrages « ne le feraient penser. » Le jésuite Feller se montre plus sévère envers lui. « Fréron, dit-il, « était très-peu conséquent dans l'attachement « qu'il affichait pour les bonnes mœurs ; diverses « analyses qu'on voit dans l'*Année littéraire* en sont « la preuve. » Fréron a eu le sort de ceux qui ont beaucoup écrit : on les lit pendant leur vie ; on les néglige après leur mort. Deux cent cinquante volumes de critiques, de jugements et d'analyses ne peuvent trouver place que dans de grandes bibliothèques et n'y figurent même que comme des *Mémoires à consulter*. V—ve.

FRÉRON (Louis-Stanislas), fils du précédent, naquit à Paris et fut d'abord le continuateur de l'*Année littéraire*. Toutefois les véritables auteurs de cet écrit périodique, après la mort de son fondateur, furent l'abbé Royou, oncle maternel du jeune Fréron (2), et le professeur Geoffroy (*voy.*

(1) Nous tenons cette anecdote de M. Ponce, artiste et littérateur estimable, qui se trouvait à ce souper.

(2) Il y a des preuves d'ignorance de Fréron assez plaisantes; c'est ainsi qu'il parle d'une préface de Quinte-Curce qui n'exista jamais ; il cite Phalarès qui étendait ses victimes sur son lit, au lieu de Procuste ; il fait Thespis l'inventeur de la comédie, au lieu de la tragédie ; il dit qu'une Sophonisbe, une Pulchérie ne parlait pas tendresse comme une Monime, comme une *Athalie*. Toutes ces bévues, que M. Nisard a vérifiées dans les œuvres de Fréron constituent des fautes assez graves pour un critique. A. F—l—t.

(3) Mot anglais qui signifie *guêpe*, *frelon*.

(1) Il y a pourtant dans la vie de Fréron des faits qu'on ne peut excuser ; ainsi ses attaques contre Voltaire pendant son admirable conduite à propos du malheureux Calas, ce qui a fait dire noblement à Grimm : « Il faut être le dernier des hommes « pour oser attaquer l'innocence d'une famille si cruellement « opprimée, simplement parce qu'elle comptait parmi ses dé- « fenseurs un homme qu'on a intérêt à décrier. » Mais un fait plus grave, c'est sa conduite conjugale : en 1767, il épousa la sœur de l'abbé Royou et de l'avocat Royou, l'historien ; mais il dissipa sa dot en débauches et maltraita sa femme après l'avoir ruinée. Ces faits sont constatés dans un mémoire de l'avocat Royou, appuyé par M. Royou père, M. Dupont, conseiller au parlement de Rennes, M. Duparc, professeur royal en droit français à Rennes, M. Chapellier, doyen des avocats à Rennes, etc. Cette conduite suffit pour faire apprécier la moralité de Fréron ; nous ne parlons pas ici des légèretés licencieuses auxquelles il se livrait habituellement dans sa vie privée, et dont on peut voir de curieux exemples dans M. Ch. Nisard (*les Ennemis de Voltaire*, p. 206), ni de son procès qui dura douze ans avec son marchand, pour dépenses faites étant déjà ivre, et qu'il ne voulait pas payer ; on peut en lire les détails dans une lettre de Fréron à son beau-frère (7 mars 1754), et son interrogatoire devant le magistrat. *Revue rétrospect.*, 2e série, t. 10, p. 449. A. F—l—t.

(2) Fréron (Louis-Stanislas) n'est pas fils de la sœur de Royou, puisqu'il naquit en 1765 et que son père, Fréron,

ces noms). Insouciant et dissipé, Fréron ne s'occupait que de ses plaisirs et il laissait le travail aux deux professeurs. C'était ainsi qu'il passait sa vie lorsque la révolution arriva. On dut croire que dans cette guerre contre l'autorité royale Fréron embrasserait le parti monarchique : son père en mourant lui avait laissé, avec ses leçons, de puissantes protections à la cour, notamment celle de madame Adélaïde, tante de Louis XVI, et le roi de Pologne Stanislas lui avait donné son nom sur les fonts de baptême; enfin le roi lui avait accordé la continuation du privilége de l'*Année littéraire*. Malgré tous ces souvenirs, malgré les instances et l'exemple de ses deux oncles, il obéit aux entraînements du temps et se jeta avec passion dans le parti révolutionnaire : il devint le concurrent de Marat dans une petite feuille périodique, intitulée l'*Orateur du peuple*, qu'on distribuait dans les rues, particulièrement à la classe des ouvriers. L'influence de cette feuille fut grande sur les agitations populaires de cette époque; mais il faut moins l'attribuer au médiocre talent de Fréron qu'à celui des collaborateurs dont il sut s'entourer. D'un naturel doux, incertain dans ses projets, si jamais il en exécuta qui fussent de lui, cette faiblesse même de son esprit lui fit toujours refléter et exagérer les passions du milieu dans lequel il vivait. Fréron avait été élevé au collége Louis le Grand, avec Camille Desmoulins et Robespierre; il renouvela connaissance avec ce dernier lorsqu'il vint à Paris comme député aux états généraux. Mais par Camille, il se lia bientôt étroitement au parti de Danton. Il n'est pas vrai, comme on l'a publié, que Fréron ait, dans le commencement de la révolution, fourni alternativement des articles aux journaux monarchiques et aux journaux républicains; Fréron n'avait pas assez de talent pour jouer un pareil rôle. D'ailleurs, dès les premières années des troubles, il se fit agréger au club des cordeliers, et s'il eût fait un tel métier, il eût certainement été dénoncé et malmené par ses confrères. Après le voyage de Varennes (1791), l'*Orateur du peuple*, redoublant d'audace, poussa ouvertement à la chute de la royauté, demandant la mort de Louis XVI, et préparant par ses excitations les émeutes du champ de Mars contre Lafayette et l'assemblée. A la suite de ces événements, ce journal fut suspendu; mais l'amnistie lui permit bientôt de reprendre sa publication. Après la journée du 10 août, Fréron fut nommé membre de la municipalité de Paris et ensuite député par la même ville à la Convention nationale. Il y vota la mort de Louis XVI et l'exécution sans sursis. En prononçant cette sentence fatale, il se vanta « d'avoir demandé, deux ans auparavant, le supplice du tyran, et d'être allé l'attaquer jusque dans son palais. » Il parut d'ailleurs très-rarement à la tribune. On le chargea de plusieurs missions dans les départements, et il y acquit une déplorable célébrité. La ville de Marseille s'était révoltée contre la convention et avait formé une autorité indépendante de la nouvelle république. La convention avait mis hors la loi les membres de cette autorité, qui, de leur côté, avaient frappé du même anathème la convention nationale. La lutte armée s'engagea, et les Marseillais se virent forcés d'ouvrir leurs portes. La convention envoya Fréron, Barras, Salicetti, le frère de Robespierre et Ricord pour faire exécuter son décret de mise hors la loi. Tous les témoins oculaires, tous les écrits du temps accusent Fréron d'avoir été le principal auteur des réactions dont les Marseillais furent alors les victimes : il ne persécuta pas seulement les chefs de l'autorité proscrite; il s'en prit à tous les négociants, à tous les hommes de cette grande ville qui jouissaient de quelque fortune : des échafauds furent dressés et les exécutions commencèrent. Fréron parla même de démolir les plus belles maisons, qu'il accusait d'être des *repaires de contre-révolutionnaires*, et d'appeler *Ville sans nom* l'ensemble des habitations qu'il laisserait subsister. Cette dénomination fut en effet donnée à Marseille : mais pendant que ces excès désolaient l'une de nos plus opulentes cités, les Anglais et les Espagnols s'emparèrent de Toulon. La convention ordonna à ses commissaires de reprendre ce port important. Ils se mirent en devoir d'obéir. Mais désespérant de surmonter les forces qu'ils avaient en face d'eux, ne pouvant recevoir par mer les approvisionnements nécessaires à la nourriture de l'armée assiégeante, ils conseillèrent à la convention de renoncer au siége et de retirer ses troupes derrière la Durance. Ce conseil fut accueilli au comité de salut public par une proposition d'arrestation contre les commissaires; on y renonça pourtant et on se contenta de leur signifier un ordre plus énergique et plus absolu que le premier. Toulon fut repris. Les commissaires procédèrent sur-le-champ au châtiment de la ville révoltée. Il fut terrible et horrible, et ce fut encore Fréron qui s'en montra le principal ordonnateur. Il commença par changer le nom de Toulon en celui de *Port-la-Montagne*. Les commissaires avaient ordre de détruire la ville et de ne conserver que le port; Fréron et ses collègues crurent qu'il fallait faire précéder cette opération par la destruction des habitants : huit cents captifs furent fusillés en masse au champ de Mars, et la malheureuse ville ne fut plus qu'un théâtre de ruine et de sang. Voici comment Fréron rendit compte de cet événement dans une lettre à un de ses collègues, Moïse Bayle : « Nous « avons requis douze mille maçons pour raser la « ville : tous les jours, depuis notre arrivée, nous « faisons tomber deux cents têtes; il y a déjà « huit cents Toulonnais de fusillés. Toutes les « grandes mesures ont été manquées à Marseille

n'épousa mademoiselle Royou qu'en 1767; on le croit fils d'une nièce de Fréron avec laquelle il vécut, disent les *Anecdotes* du temps, et qu'il finit par épouser. A. F—L—T.

« par Albitte et Carteaux : si l'on eût fait fusiller « comme ici huit cents conspirateurs, dès l'entrée des troupes, et qu'on eût créé une com- « mission militaire pour condamner le reste des « scélérats, nous n'en serions pas où nous en « sommes. » On trouve encore ce qui suit dans sa correspondance : « Les fusillades sont ici à l'or- « dre du jour : la mortalité est parmi les amis de « Louis XVII; et sans la crainte de faire périr « d'innocentes victimes, telles que les patriotes « détenus, tout était passé au fil de l'épée; « comme, sans la crainte d'incendier l'arsenal et « les magasins, la ville eût été livrée aux flam- « mes : mais elle n'en disparaîtra pas moins du « sol de la liberté. Demain et jours suivants nous « allons procéder au *rasement*... Fusillades jusqu'à « ce qu'il n'y ait plus de traîtres! » Cependant la ville ne fut pas rasée, et Fréron retourna à Marseille avec ses collègues, pour y suivre ses œuvres de destruction : ils y mirent encore à mort quatre cents personnes, et recommencèrent les démolitions. Mais la convention interrompit elle-même le cours de ces frénétiques répressions en rappelant ses commissaires : ils revinrent à Paris. Fréron se présenta aussitôt au club des jacobins, qui lui donna le titre de *sauveur du Midi*. Mais ce triomphe dura peu. Par ses relations et ses attachements, Fréron, nous l'avons dit, était étroitement lié au parti de Danton et de Camille Desmoulins; Robespierre, qui déjà méditait la ruine de ces deux rivaux redoutables et populaires, commença par s'essayer à cette dangereuse lutte sur la personne de leur ami : il le fit chasser de ce même club où il avait été reçu comme un sauveur. Après le procès et l'exécution de ces deux célèbres victimes, les dangers de Fréron redoublèrent. Robespierre ne l'aimait pas et avait la faiblesse de le craindre. Sa tête fut demandée au comité de salut public, qui ne se montra pas éloigné de l'accorder. Robespierre, St-Just, Couthon ne se croyaient pas assurés du pouvoir tant qu'ils avaient devant eux les restes frémissants de l'audacieux parti de Danton. Un sourd orage grondait dans le sein de la convention nationale. Des deux côtés la guillotine était le prix assuré de la défaite. Tallien, Barras, Fréron, Billaud-Varennes lui-même, s'unirent pour livrer ce combat à mort, et la journée du 9 thermidor leur donna la victoire. Fréron contribua beaucoup à ce succès. La convention l'adjoignit à Barras, et il fut un de ceux qui dirigèrent l'attaque contre l'hôtel de ville, où Robespierre s'était réfugié. Toujours possédé de la rage des démolitions, on l'entendit ce jour-là proposer à la convention de démolir cet édifice. Dès lors il se jeta dans les excès contraires, avec cet emportement ordinaire aux natures faibles qu'un grand péril a exaspérées. Il se précipita sans mesure dans la réaction thermidorienne, et se mit à persécuter les *patriotes* avec la fureur qu'il employait, l'année précédente, à poursuivre les *royalistes* et les *fédéralistes*. Nous avons déjà raconté ailleurs l'énergie avec laquelle il s'opposa à la confirmation de Fouquier-Tinville (*voy.* ce nom) comme accusateur public auprès du nouveau tribunal révolutionnaire, et la phrase emphatique, mais terrible, par laquelle, au nom *de tout Paris*, il réclama son supplice. En même temps il livrait une guerre acharnée à ceux qu'il appelait les *terroristes*, oubliant qu'il avait secondé leurs excès, souvent même dépassé leurs intentions. Ceux-ci récriminèrent, mais inutilement. Tous les partis sont toujours indulgents pour ces sortes d'hommes tant qu'ils les servent, et une certaine opinion publique le défendit contre ces attaques. Fréron n'en fut que plus ardent. Il avait repris la publication de son *Orateur du peuple*. Sous sa direction ou son inspiration une sorte d'association s'était formée, remplissant Paris d'agitations et de vengeances. Vêtus avec élégance, coiffés de cadenettes, les cheveux poudrés, armés plutôt que parés d'une énorme canne de jonc, des jeunes gens réunis en troupe couraient sus aux jacobins et, chantant l'hymne du *Réveil du peuple*, ils les maltraitaient et même les tuaient : on leur donna le nom de *jeunesse dorée de Fréron*. Ce fut par eux que le club des jacobins fut dispersé et fermé. Fréron, à cette époque, parut plus souvent à la tribune, et il y montra quelque talent; mais ceux qui le connaissaient savaient que ses discours n'étaient pas de lui : il en était de même de l'*Orateur du peuple*, où il fit encore l'éloge de Marat; quelquefois même il y invoqua ses mânes. Cependant ce journal avait une direction bien différente de celle qu'avaient eue l'*Orateur* et l'*Ami du peuple*, à l'époque où ces deux journaux marchaient sur la même ligne. C'était Dussault qui rédigeait alors l'*Orateur du peuple*, sous le nom de Fréron. Ce dernier figura en première ligne dans tous les mouvements réactionnaires de ce temps. Il accusa souvent les agents de la dictature conventionnelle, et ceux-ci lui répondirent par des tableaux trop exacts de ses propres excès. Envoyé avec Barras et Laporte pour désarmer les habitants du faubourg St-Antoine, après les événements du 1er prairial (20 mai 1795), il convint avec eux que, pour éviter à l'avenir de pareilles révoltes, il fallait mettre le feu à ce faubourg, et ils en donnèrent l'ordre au général Menou, qui commandait la force armée : mais ce général refusa de leur obéir. Fréron cependant fit quelquefois de louables efforts : il avait demandé l'amnistie pour tous les délits, la liberté de la presse, dont la suppression était à son avis la cause de tous les crimes, et enfin l'établissement d'un gouvernement régulier. Mais il n'était pas au bout de ses variations : les événements du 13 vendémiaire (5 octobre 1795) opérèrent sur lui une troisième réaction. On le vit à cette époque aller chercher des secours dans ce même faubourg St-Antoine qu'il avait résolu de faire incendier quelques mois auparavant; mais son appel eut fort peu de suc-

cès : le peuple le méprisait et fut sourd à ses exhortations. Fréron ne fut point membre des conseils législatifs qui succédèrent à la convention. Il essaya bien de faire valoir une prétendue élection de la Guyane; mais il fut repoussé et envoyé de nouveau dans le Midi en qualité de commissaire extraordinaire du directoire. Il était encore une fois chargé d'y combattre et refouler le mouvement monarchique. On invoqua de nouveau contre lui ses souvenirs de 1793; il se défendit avec hauteur, publia un mémoire sur la réaction du Midi, et ne fit plus de sensation : son rôle était fini. Il avait été fort lié avec Bonaparte, depuis le siége de Toulon; mais celui-ci sembla vouloir l'écarter après son élévation au consulat, et Fréron n'en put obtenir qu'un emploi subalterne dans l'administration des hospices. Cependant il avait été sur le point de s'allier à cette famille qui devait bientôt commander au monde : la sœur du consul qui depuis, veuve du général Leclerc, a épousé le prince Borghèse, vivait avec lui dans une grande intimité, et sa main lui avait été promise. Le mariage allait être conclu, lorsqu'une première femme de Fréron, se voyant ainsi délaissée, fit éclater ses plaintes et rompre tous les engagements. Il fallut alors l'éloigner, et ce fut dans ce but qu'on le nomma sous-préfet de l'un des arrondissements de St-Domingue : il refusa longtemps de s'y rendre; mais il partit enfin en 1802, avec l'armée qu'on envoya dans cette colonie, sous les ordres du général Leclerc. Fréron ne put résister à l'influence du climat et il mourut peu de temps après son arrivée, dans un âge peu avancé. L'*Orateur du peuple* parut d'abord sous le pseudonyme de Martel, vers décembre 1789, et fut continué jusqu'au n° 15 du tome VII (1791). La rédaction, pendant que Fréron se cacha, fut confiée à M. Labenette, qui y a travaillé jusqu'au n° 18 du tome XIV. Après la mort de Robespierre, Fréron reprit son journal, qu'il cota tome VII, ayant l'air de désavouer le travail de son continuateur. Cette reprise a cessé avec les premiers numéros du tome VIII. On attribue à Dussault la presque totalité des articles qui les composent. On a encore de Fréron : 1° *Mémoire historique sur la réaction royale et sur les massacres du Midi, avec des notes des pièces justificatives*, Ire partie (il n'en a pas paru d'autres), an 4, in-8° de 35, 299 et VIII pages; nouvelle édition, Paris, 1824, in-8°, et réimprimé dans la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution française*. C'est en réponse à cette brochure qu'il en parut une intitulée : *Isnard à Fréron*, an 4, in-8° de 28 pages, dont voici le début : « Un « homme qui, jeune encore, a déjà atteint l'im- « mortalité du crime, Fréron, etc. » Deux pièces non moins curieuses sont les deux écrits intitulés : 1° *Moyse Bayle au peuple souverain et à la convention*, in-8°; 2° *Réflexions sur les hôpitaux, et particulièrement sur ceux de Paris, et l'établissement d'un mont-de-piété*, 1800, in-8°; 3° *Adresse aux amis de la liberté, au sujet des vexations exercées contre le sieur Martel, orateur du peuple*, 1790, broch. B—u et Z.

FRESCHOT (Casimir), bénédictin, né vers 1640 à Morteau, petite ville de Franche-Comté, fit profession de la vie religieuse en 1663 à l'abbaye St-Vincent de Besançon. Lors de la conquête de cette province par les Français, il passa en Italie, où il trouva un asile dans les couvents de son ordre, et se fit connaître par la publication de quelques ouvrages en italien et par la traduction de plusieurs livres du français en italien. La paix lui ayant permis de rentrer dans sa patrie, il se retira à l'abbaye de Luxeuil et y mourut le 2 octobre 1720, dans un âge avancé. Freschot a laissé un grand nombre d'ouvrages dont on peut voir la liste dans l'*Examen critique* de Barbier, p. 351 et suivantes. Nous ne citerons que les suivants : 1° *Histoire abrégée de la ville et province d'Utrecht*, Utrecht, 1713, in-8°, trop superficiel; 2° *Actes, mémoires et autres pièces concernant la paix d'Utrecht*, ibid., 1714-15, 6 vol. in-12; 3° *Histoire du congrès et de la paix d'Utrecht, comme aussi de celle de Rastadt et de Bade*, 1716, in-12. On a réuni ces deux ouvrages, qui ne sont plus guère consultés depuis la publication des Recueils de Dumont et de Rousset (*voy.* Dumont et Rousset). 4° *Histoire amoureuse et badine du congrès de la paix d'Utrecht*, ibid., 1716, in-12. Des personnes offensées du rôle que l'auteur leur faisait jouer dans cette histoire le firent maltraiter à coups de bâton. Il porta plainte au magistrat; mais on l'apaisa avec quelque argent, et cette affaire n'eut pas de suites. — *Augustin* Freschot a publié sur l'histoire de Bohême deux ouvrages cités par le P. Erber, jésuite, dans sa *Notitia regni Bohemiæ*, d'après la *Biblioth. Mencken*, p. 379 : 1° *Infulæ Pragensis ornamenta, seu vitæ episcoporum et archiepisc. Pragensium*, Nuremberg, 1716, in-fol.; 2° *Ducum et regnum Bohemiæ coronæ seu vitæ*, ibid., 1717, in-fol. W—s.

FRESEN (Jean-Philippe), théologien protestant, né en 1705, aux environs de Creuznach, dans le Palatinat, fut l'un des professeurs les plus estimables de l'Académie de Giessen, et mourut dans cette ville, le 4 juillet 1761. On connaît de lui en allemand : 1° *Pensées sur le Christ*, Zullichau, 1743, in-8°; 2° *Notice exacte sur la doctrine des hernhutes*, avec une préface et des notes, Francfort, 1746-51, 4 parties in-8°; 3° *Notice de l'établissement fondé à Darmstadt pour les juifs convertis au christianisme*, Darmstadt, 1738, in-fol. Il avait eu la plus grande part à cet établissement. 4° *Notice de la vie, de la mort et des écrits de J. Alb. Bengel*, Francfort, 1753, in-8°; 5° *Le Triomphe de la vérité sur l'incrédulité*, ou *Conversion du baron G. Ch. de Dyhern*, ibid., 1760, 1766, in-8°; et beaucoup d'autres écrits théologiques. W—s.

FRESIA (le baron Maurice-Ignace), général français, né à Saluces le 1er août 1746, était le fils cadet du comte d'Ogliano, président de la cour

des comptes à Turin. Élevé à l'école militaire de cette ville, il entra sous-lieutenant dans le régiment de dragons du roi au service de Sardaigne, en 1766, et parvint rapidement au grade de colonel. Il fit avec beaucoup de distinction la guerre contre les Français, de 1792 à 1796, et il commandait les chevau-légers avec le grade de brigadier lorsque les États du roi de Sardaigne furent envahis par l'armée française sous les ordres de Bonaparte. Il continua à servir son prince avec le même zèle après la paix de Cherasco; mais lorsque Charles-Emmanuel fut contraint d'abandonner le Piémont (1798) pour se retirer en Sardaigne (*voy.* Charles-Emmanuel IV), Fresia passa au service de la république française, où il ne tarda pas à devenir général de brigade. Il commandait un corps de cavalerie piémontaise dans la campagne de 1799, sous les ordres de Scherer, et il se fit remarquer par sa bravoure et ses bonnes dispositions, le 26 mars et le 5 avril, sous les murs de Vérone, où avec deux escadrons il couvrit la retraite de l'armée française et la garantit du plus grand désastre. Il se distingua encore le 30 mars, commandant tout le corps piémontais sous les ordres de Serrurier. Ayant été fait prisonnier de guerre sur l'Adda, il partagea le sort de ce général, qui venait de combattre avec tant d'opiniâtreté à Verderio, le 29 avril, et qui avait déclaré dans son rapport, que la cavalerie de Fresia avait fait des prodiges. Lors de la réunion du Piémont à la France (1802), ce général fut revêtu du commandement du département de la Haute-Loire, et en 1803 il organisa à Montpellier la légion du Midi, composée de Piémontais. Nommé, dès la première promotion, commandant de la Légion d'honneur, il fit en Italie, sous les ordres du maréchal Masséna, les campagnes de 1805 et 1806. Il fut ensuite envoyé à la grande armée en Prusse, avec une division de cuirassiers. En 1807, devenu général divisionnaire, il commanda en cette qualité un corps de cavalerie étrangère, à la bataille de Friedland. Au mois de décembre de la même année, il prit le commandement de la cavalerie du deuxième corps d'observation de la Gironde, avec lequel il entra en Espagne sous les ordres du général Dupont, dont il partagea le sort à Baylen. Il n'eut cependant point de part à la disgrâce dans laquelle Napoléon enveloppa la plupart des généraux qui avaient assisté à cette malheureuse affaire, et fut nommé commandant de la dix-huitième division à Dijon aussitôt après son retour. En 1809, il fut chargé d'une mission en Toscane; puis il passa à la grande armée, à la tête des régiments de cavalerie organisés en Italie. Après la campagne d'Autriche, Fresia retourna dans la Péninsule et prit le commandement de la quatrième division militaire du royaume d'Italie. Après la mort de l'amiral Villaret-Joyeuse, il fut nommé gouverneur-provisoire de Venise. Appelé en Saxe à l'ouverture de la campagne de 1813, il y fut mis à la tête d'une division de cavalerie, puis nommé commandant des provinces illyriennes, dont Fouché était gouverneur général. Il fit mettre en état de défense les châteaux de Laybach et de Trieste. La vigoureuse résistance du colonel Rabié, auquel avait été confié ce dernier poste, prouve combien les dispositions du général Fresia avaient été bien faites. Après l'évacuation de ces provinces, il reprit le commandement de l'une des divisions de réserve que l'on organisait en Piémont. Le 1er février 1814, il fut chargé de la défense de la ville et de la rivière de Gênes, où il se maintint jusqu'au 18 avril, malgré la faiblesse des moyens laissés à sa disposition et les attaques simultanées qu'il essuya par mer et par terre, sur un si long développement de côtes. Il conclut alors avec l'amiral anglais Bentinck, une convention honorable pour l'évacuation du pays, sortit de Gênes avec les honneurs de la guerre, et ramena ses troupes en France, où le roi le nomma chevalier de St-Louis. L'année suivante il fut mis à la retraite et continua de résider à Paris, où il mourut en 1827. G—G—Y.

FRESNAIS (Joseph-Pierre), né à Fretteval, près de Vendôme, s'est rendu utile aux lettres en faisant passer dans notre langue les chefs-d'œuvre de Sterne, de Wieland et d'autres compositions agréables. Ses traductions sont élégantes sans manquer à l'exactitude, et il sait assez bien conserver à chaque auteur le caractère qui lui convient. On a de Fresnais : 1° *La Sympathie des âmes*, traduite de Wieland, Amsterdam (Paris), 1768, in-12; 2° *Histoire d'Agathon*, ou *Tableau philosophique des mœurs de la Grèce*, imitée du même, Paris, 1768, 4 vol. in-12; 3° *Coup d'œil rapide sur les progrès et la décadence du commerce et des forces d'Angleterre*, traduit de l'anglais, Amsterdam (Paris), 1768, in-12; 4° *Chrysal*, ou *les Aventures d'une guinée*, traduites de l'anglais, Paris, 1768-69, 2 vol. in-12; 5° *L'Abbaye*, ou *le Château de Barford*, traduit de l'anglais de miss Munific, Paris, 1769, in-12; 6° *Histoire d'Agathe et de St-Bohaire*, Lille, 1769, 2 vol. in-12; 7° *Histoire d'Émilie Montague*, traduite de l'anglais de madame Brooke, Paris, 1770, 4 vol. in-12; 8° *Le Guide du fermier*, traduit de l'anglais d'Arthur Young, Paris, 1770-82, 2 vol. in-12. Dans cet ouvrage se trouvent deux traités de Fresnais; l'un sur l'art de faire la bière, l'autre sur la fabrication du pain de pomme de terre. 9° *Le Voyage sentimental*, traduit de Sterne, Londres (Paris), 1784, in-12; plusieurs fois réimprimé. 10° *La Vie et les opinions de Tristram Shandy*, traduites du même, en société avec M. de Bonnay, Paris, 1785, 4 vol. in-12. Z.

FRESNAYE (Jean-Vauquelin de la), né en 1536 à la Fresnaye en Normandie, d'une famille noble et ancienne de la province, perdit son père de bonne heure et hérita de plusieurs terres endettées, que sa mère parvint à dégager. Il étudia sous les maîtres qui avaient alors le plus de réputation, se lia d'amitié avec la plupart des poëtes du temps, et bientôt prit rang parmi eux, en don-

nant au public, en 1555, ses *Foresteries*, ouvrage très-mauvais, de son propre aveu. Il alla ensuite faire son droit à Bourges et retourna dans sa patrie, où il fut d'abord nommé avocat du roi, au bailliage de Caen, puis lieutenant général, et enfin président au présidial de cette ville. Ce fut dans les intervalles de loisir que lui laissaient les affaires, qu'il composa son *Art poétique françois*, en trois chants, fort longs; et ses cinq livres de *Satires*. On voit qu'il fut vraiment le précurseur de Boileau. Celui-ci a cependant dédaigné de le nommer. *L'Art poétique*, et même les *Satires* de l'un et de l'autre, offrent de nombreux traits de ressemblance, parce qu'ils ont puisé aux mêmes sources, c'est-à-dire dans les satiriques latins. Les autres poésies de la Fresnaye sont des idylles, des sonnets, des épigrammes et des épitaphes. Le tout a été recueilli et imprimé à Caen, en 1612, in-8°, six ans après la mort de l'auteur, arrivée à ce qu'on croit en 1606. Il était père de Nicolas Vauquelin des Yveteaux, qui fut précepteur de Louis XIII et fit aussi des vers (*voy.* Desyveteaux). La poésie de la Fresnaye a presque tous les vices du temps, et ils n'y sont point rachetés par le mérite des pensées ou des images; son style, sans force et sans élévation, est encore défiguré par beaucoup d'expressions provinciales. A—G—R.

FRESNE. *Voyez* Cange (du), Dufresne et Trichet.

FRESNE (François Ebaudy de), économiste, né le 4 juin 1743 à Langres, d'une famille établie depuis longtemps en Franche-Comté, était fils du coseigneur de Conflans, bailliage de Vesoul. Ayant terminé ses études à Paris, il y passa plusieurs années dans la société des hommes de lettres, recherchant particulièrement ceux qui s'occupaient des moyens de favoriser le développement de l'agriculture et de l'industrie. Il fit en 1763 un voyage en Angleterre pour y étudier les nouveaux procédés agricoles, et depuis, il visita dans le même but la Hollande et les Pays-Bas. De retour en France, il entreprit de consigner les résultats de ses observations dans un ouvrage qu'il se proposait de soumettre au contrôleur général Taboureau, dont la nièce avait épousé le frère de de Fresne; mais pendant qu'il rédigeait cet ouvrage, Taboureau fut remplacé par Necker, et de Fresne n'ayant pas les mêmes titres à la bienveillance de celui-ci, interrompit son travail, qu'il reprit et quitta plusieurs fois, sans avoir jamais pu venir à bout de le terminer. Pendant son séjour en Angleterre, il n'avait pas été tellement occupé de l'agriculture qu'il n'eût eu le loisir d'étudier le système financier des Anglais, et dès lors il s'était aussi occupé des moyens de relever le crédit public en France. Attribuant le déficit à la rareté du numéraire, qui forçait le gouvernement de recourir à des emprunts onéreux, il imagina la création d'une banque territoriale qui, présentant toutes les garanties aux prêteurs, devait faire affluer l'argent dans les caisses de l'État et donner ainsi la facilité de rembourser les capitalistes qui, sans concourir aux charges publiques, absorbaient chaque année la meilleure part des revenus du royaume. Telle est l'idée fondamentale du *Plan de restauration et de libération* présenté par de Fresne, en 1789, aux états généraux. Adversaire déclaré de Necker, qu'il regardait comme le chef et le patron des agioteurs et des usuriers, il y combat ses principes financiers sans aucun ménagement. « Notre situation dit-il, est un combat « entre les capitalistes et les propriétaires, entre « les provinces et la capitale. Si les états généraux « ne terminent pas cette guerre, on verra dans « la suite le même combat se renouveler sous cent « formes différentes, et toujours pour le même « sujet (p. 18). » Trop éclairé pour ne pas sentir qu'il serait impossible au gouvernement de réduire le chiffre des contributions lorsque les changements prévus devaient amener de nouvelles charges, il annonce que les impôts doivent être augmentés au moins de deux cents millions; mais suivant lui, cet accroissement sera presque insensible si la répartition de l'impôt se fait d'une manière plus équitable, et surtout si l'on peut atteindre les agioteurs et les usuriers. Toutefois, il ne se flatte pas que l'on y parvienne : « Paris, « dit-il, a trop d'intérêt au désordre et trop d'in- « fluence aux états généraux pour que la res- « tauration des finances puisse être bien faite « (p. 167). » Quoiqu'il eût prévu, comme l'on voit, que le mode de nomination aux états généraux que Necker avait fait adopter, en donnant toute l'influence aux capitalistes créanciers de l'État et aux hommes de loi, rendrait impossible l'adoption de son système de finances, il crut devoir le représenter en 1790 à l'assemblée nationale. « Tandis » dit-il en commençant ce nouvel écrit, « que les trois ordres se sont fait la guerre « pour l'intérêt des capitalistes et que le résultat « de leurs divisions a été de tout détruire, je me « suis occupé de rechercher les vrais principes de « notre régénération. Mon plan de finances est « opposé au plan fiscal de M. Necker et au plan « philosophique des économistes de Paris. » Plus loin il ne craint pas de déclarer « que la révolu- « tion, ouvrage de Necker, est la plus grande opé- « ration de banque, d'usure et d'agiot qui jamais « ait été faite. » Certain de l'inutilité de ses efforts, il continua de faire quelque temps encore la guerre aux capitalistes; mais lorsqu'à la marche des événements il devina que le trône et l'autel ne seraient point respectés, il abandonna les utopies et ne vit plus dans la révolution, qu'il n'avait considérée jusque-là que sous le rapport des finances, qu'un châtiment du ciel auquel il fallait se soumettre, Échappé aux proscriptions de la terreur, il devint l'admirateur et le disciple de St-Martin, consacra les dernières années de sa vie à la poésie et à la culture des fleurs, et mourut à Vesoul le 15 juin 1815. Indépendamment de quelques brochures que l'on n'a pas pu se procurer :

Avis aux députés des provinces, in-8° de 24 pages; le *Capitalisme dévoilé*, 3 cah. in-8°; on a de de Fresne : 1° *Traité d'agriculture considérée tant en elle-même que sous les rapports d'économie politique*, Paris, 1788, 3 vol. in-8° (1). Cet ouvrage, ainsi que les suivants, est un extrait du grand travail dont on a parlé. C'est moins un traité d'agriculture, comme le titre l'annonce, qu'un traité d'économie agricole. On y trouve des idées qui pourraient bien paraître singulières; mais il en est aussi d'utiles, et qui depuis ont été généralement adoptées, sur la nécessité de multiplier les prairies artificielles, de varier les assolements, d'employer la marne comme engrais, etc. L'auteur parle aussi dans cet ouvrage de ses vues sur la police de la voirie, sur l'entretien des routes, du pavé dans les villes, de l'établissement des trottoirs pour les piétons, de voitures *omnibus*, de nouvelles taxes que l'on pourrait établir sur les voitures et les chevaux de luxe, sur les portes cochères, les fenêtres, etc. 2° *Plan de restauration et de libération fondé sur les principes de la législation et de l'économie politique*, proposé aux états généraux, 1787, in-8° de 170 pages. 3° *Plan de restauration et de libération envoyé à l'assemblée nationale le 20 septembre* 1790, in-8° de 132 pages. Parmi les vues d'économie proposées par l'auteur, on doit remarquer, p. 99, l'établissement des caisses d'épargnes pour les journaliers et les domestiques, et la suppression de la loterie qui les ruine, dont le produit pourrait être remplacé par une taxe sur le port d'armes. 4° *Nouveau plan de culture, de finances et d'économie*, 1791, in-8° de 480 pages. L'auteur y revient encore sur les idées qu'il avait déjà mises en avant, et donne l'analyse d'un de ses ouvrages restés inédits : *Catéchisme du philosophe et de l'homme d'État*. W—s.

FRESNEL (Augustin-Jean), célèbre physicien, naquit le 10 mai 1788, à Broglie, près de Bernay (Eure). Son père était architecte, et sa mère portait un nom de famille (Mérimée) qui devait un jour devenir cher aux arts et aux lettres. A huit ans, Fresnel savait à peine lire, ce qu'il faut attribuer moins à sa complexion délicate qu'au dégoût qu'il manifesta dès l'enfance pour l'étude des langues et, en général, pour les exercices qui ne s'adressent qu'à la mémoire. Ses maîtres n'auraient jamais imaginé qu'il deviendrait un des savants les plus distingués de notre époque. Quant à ses jeunes camarades, ils l'appelaient l'*homme de génie*. Ce titre pompeux lui fut décerné à l'occasion de recherches expérimentales auxquelles il se livra à l'âge de neuf ans, soit pour fixer les rapports de longueur et de calibre qui donnent la plus forte portée aux canonnières de sureau dont les enfants se servent dans leurs jeux, soit pour déterminer quels sont les bois, verts ou secs, qu'il convient d'employer dans la fabrication des arcs sous le double rapport de l'élasticité et de la durée. Le physicien de neuf ans avait exécuté en effet ce petit travail avec tant de succès, que des hochets, jusque-là inoffensifs, étaient devenus des armes dangereuses qu'il eut l'honneur de voir proscrire par une délibération expresse des parents assemblés de tous les combattants. Fresnel entra à seize ans et demi à l'école polytechnique, où il eut le bonheur d'être distingué par Legendre, à qui la solution ingénieuse d'un problème proposé aux élèves en concours apprit ce que devait être un jour le jeune Fresnel. Ses premières recherches expérimentales datent du commencement de 1815. A partir de cette époque, les découvertes se succédèrent avec une rapidité dont l'histoire des sciences offre peu d'exemple. Le 28 décembre 1814 il écrivait de Nyons : *Je ne sais ce qu'on entend par la polarisation de la lumière; priez M. Mérimée, mon oncle, de m'envoyer les ouvrages dans lesquels je pourrai l'apprendre.* Huit mois s'étaient à peine écoulés, et déjà d'ingénieux travaux l'avaient mis au rang des plus célèbres physiciens de nos jours. En 1819 il remporta un prix proposé par l'Académie sur la question si difficile de la diffraction de la lumière. En 1823 il fut élu membre de l'Académie des sciences à l'unanimité des suffrages. En 1825, la société royale de Londres l'admit au nombre de ses associés. Enfin, deux ans plus tard, elle lui décerna la médaille fondée par le comte de Rumford. Presque toutes les découvertes de Fresnel sont relatives à la théorie de la lumière. Les branches les plus épineuses de cette théorie, la réfraction, la polarisation, le phénomène des interférences, ont recu de lui les perfectionnements les plus heureux et les plus inattendus. Nous renvoyons à l'analyse lumineuse que M. Arago a faite des travaux de son savant et ingénieux confrère, pour nous attacher uniquement à une invention d'une utilité pratique immédiate, celle de la construction des phares, adoptée d'abord en France et ensuite chez toutes les nations. Les anciens, dans la construction de leurs phares, se bornaient à les placer à de grandes hauteurs et du reste ils employaient pour produire la lumière de vastes amas de bois ou de charbon, dont ils entretenaient à grands frais la combustion pendant toute la nuit. Les modernes y employèrent des lampes; mais ce procédé, d'ailleurs plus économique, ne fournissait qu'une lumière très-peu supérieure à celle des phares anciens, jusqu'au moment ou l'invention admirable de la lampe à double courant d'air d'Argant (*voy.* ce nom), donna le moyen d'un perfectionnement remarquable. Quatre ou cinq lampes à double courant d'air suffisent pour jeter une lumière égale à celle que produiraient les plus grands feux de bois; mais les effets naturels de ces lampes furent encore prodigieusement agrandis, quand on eut l'idée de concentrer leur lumière au moyen des miroirs réfléchissants. Ici se présente cependant une difficulté : le miroir, en réunissant les rayons

(1) Il en parut une contrefaçon la même année, et l'auteur en donna lui-même un court extrait.

lumineux dans une seule direction, a l'inconvénient de laisser le reste de l'espace dans l'obscurité, et par conséquent de ne pouvoir servir qu'aux vaisseaux qui se trouvent dans la ligne éclairée. On a vaincu cette grave difficulté en imprimant, à l'aide d'un mécanisme d'horlogerie, un mouvement uniforme de rotation au miroir réfléchissant. Le faisceau sortant de ce miroir est alors successivement dirigé vers tous les points de l'horizon, et ce mouvement est de nature à faire distinguer les phares de tout autre feu accidentel qui, allumé sur la côte, pourrait causer des méprises fatales. Des lentilles de verre avaient ensuite été substituées aux miroirs; mais elles avaient été abandonnées comme renvoyant des rayons moins intenses. En s'occupant de ce problème, Fresnel vit tout de suite que les phares lenticulaires ne deviendraient supérieurs aux phares à réflecteurs qu'en augmentant l'intensité de la flamme, c'est-à-dire en donnant aux lentilles d'énormes dimensions, bien au delà d'une fabrication ordinaire. Il n'avait aucune connaissance des inventions antérieures de Buffon et de Condorcet, lorsqu'il imagina les appareils dont l'idée se trouve dans leurs ouvrages. Toutefois c'est lui qui a créé des méthodes pour construire les lentilles à échelons avec exactitude et avec économie; c'est lui enfin, et lui tout seul, qui a songé à les appliquer aux phares. Quand on examine avec attention les ingénieux procédés dont il a fait usage dans ce travail, on est vivement frappé de tout ce que l'esprit d'invention emprunte de secours, soit à la connaissance des arts, soit à cette dextérité manuelle si bien caractérisée par Franklin, lorsqu'il disait : *Le physicien doit savoir scier avec une lime, et limer avec une scie.* En 1827, Fresnel succomba, à l'âge de 40 ans, à une maladie de poitrine dont il était atteint depuis longtemps. Peu de jours avant sa mort, M. Arago lui avait porté la médaille de Rumford, que la société royale de Londres venait de lui décerner. *Je vous remercie,* dit-il d'une voix éteinte, *d'avoir accepté cette mission; elle a dû vous coûter, car la plus belle couronne est peu de chose quand il faut la déposer sur la tombe d'un ami!* F—LE.

FRESNOY (DU). *Voyez* DUFRESNOY *et* LENGLET.

FRESNY (DU). *Voyez* DUFRESNY.

FRESSINET (PHILIBERT), général français, né à Marcigny-sur-Loire le 27 juillet 1767, devait le jour à des parents peu aisés. Il s'engagea dans un régiment de dragons en 1787, quitta le service à l'époque où l'armée se désorganisait, et passa à St-Domingue pour y chercher fortune. Il prit parti dans les troubles qui y éclatèrent, et dut à une belle tournure, à des inclinations martiales, d'y être employé par les commissaires français dans les troupes civiques qu'ils mirent sur pied. Fressinet, à titre d'ex-militaire, se vit bientôt revêtu du titre d'adjudant général, avec le grade de chef de bataillon. Il revint en France après l'abandon de la colonie, et fut confirmé en 1797 dans le grade d'adjudant général chef de brigade. Envoyé en Italie en cette qualité, à l'époque où l'étoile de l'armée française commençait à pâlir, il y figura honorablement, surtout par sa résolution et son aptitude à la petite guerre. Nommé général de brigade après la bataille de Jauffers, il fut blessé à celle de Novi. S'étant rétabli à Nice, il s'y occupait à recueillir et dicter des souvenirs touchant les déprédations dont l'Italie était le théâtre, quand il reçut l'ordre de se rendre à Gênes, dont le siége était imminent. Il y resta à la disposition du général Masséna, et eut le commandement d'une sortie à la tête de laquelle il combattit, sur les hauteurs d'Albisolles, un corps qui faisait partie de l'armée de Mélas. Il resta en dehors de la place, au milieu de l'armée de siége, pendant deux jours, et parvint, après avoir été légèrement blessé, à dégager près de Sassello le général Soult, qui s'y trouvait dans une position difficile. Les rapports du général en chef mentionnèrent avec éloge ce fait d'armes. Après la reddition de Gênes, Fressinet servit dans l'armée du général Brune. Il passa en 1802 à St-Domingue, lors de l'expédition de Leclerc; il se mit en opposition avec ce général, dont il encourut l'animadversion, soit pour des motifs mal connus, soit à l'occasion des rigueurs éprouvées par Toussaint Louverture, dont il se portait le défenseur, et dont il blâmait l'enlèvement. A la suite de ce désaccord, Leclerc fit embarquer pour la France Fressinet, qui fut mis à la demi-solde. Le bâtiment qu'il montait fut attaqué et pris par les Anglais, qui le conduisirent dans la Grande-Bretagne, où il resta quatre mois prisonnier. Revenu en France, il y végéta cinq ans sans emploi, et obtint enfin du service, sous les ordres du général Grenier, dans le royaume de Naples. En 1812 il fut appelé à faire partie du onzième corps, et rejoignit en Pologne le prince Eugène, à l'époque où l'armée française venait d'essuyer de si cruels échecs. En 1813 le général de brigade Fressinet gagnait, à la bataille de Lutzen, le grade de général de division, en s'emparant du village d'Esdorf et culbutant les grenadiers russes qui le défendaient. La décoration de commandant de la Légion d'honneur lui fut accordée peu après. Il se distingua encore aux batailles de Bautzen et de Leipsick. Il retourna en Italie en 1814 et fut honorablement mentionné dans un bulletin de cette campagne, pour sa conduite sur le haut Mincio. La restauration ramena à Paris Fressinet, qui y sollicita et obtint la croix de St-Louis. Un conseil de guerre ayant été convoqué à Lille pour y juger le général Excelmans, en mars 1815, à l'occasion d'une correspondance entre lui et Murat, le général Fressinet y assista comme conseil du prévenu, qui fut innocenté. Il obtint le commandement de la 15e division à Rouen, et ensuite celui de la 10e à Toulouse. Il était dans cette ville lorsque Napoléon, revenu de l'île d'Elbe, abordait en France. Fressinet, quoique peu partisan jadis du gouvernement de

Bonaparte, publia des proclamations où il se prononça vivement contre la restauration. Il se rendit à Paris à l'instant où l'armée française, après la bataille de Waterloo, s'y réunissait, et il rédigea ou contribua à y faire rédiger l'adresse par laquelle plusieurs généraux exprimèrent à la chambre des représentants l'intention d'opposer aux troupes alliées la plus énergique résistance : mais quelques-uns des personnages dont les noms figuraient parmi les signataires nièrent qu'ils eussent réellement signé cette pièce. Fressinet, après s'être mis en opposition violente avec le maréchal Davout, suivit la destinée de l'armée française au delà de la Loire. L'ordonnance du 24 juillet 1815 et la loi du 18 janvier 1816 le bannirent de France. Ce fut alors qu'il composa ou plutôt qu'il publia sous le voile de l'anonyme : *Appel aux générations présentes et futures, au sujet de la convention de Paris, faite le 3 juillet* 1815, Genève, 1817, in-12 de 84 pages; réimprimé clandestinement en France en 1820, in-8° : factum amer dans lequel il accuse hautement de trahison et de lâcheté le maréchal Davout. Il passe aussi pour l'auteur des *Adieux à ma patrie*, pièce insérée sous son nom dans la Bibliothèque historique, 1er volume, 5e cahier : ce sont des imprécations et des menaces contre la France, qui le repousse de son sein, et même contre le royaume des Pays-Bas, d'où il avait reçu ordre de s'éloigner ainsi que d'autres exilés. Cet officier, déjà sur le retour, et dont la vie avait été si orageuse, si traversée, s'embarqua en Belgique sur une goëlette américaine, en janvier 1818, pour aller offrir le secours de son bras aux insurgés de l'Amérique méridionale; il débarqua le 18 mai à Buenos-Ayres, et combattit quelque temps sous les ordres du général San-Martin; mais, par des circonstances ignorées, son zèle pour la cause de l'indépendance ne fut pas longtemps goûté ou mis à profit, probablement par suite de quelque désunion; car il avait reçu de la nature un caractère chagrin, difficile et une humeur frondeuse. De retour en Europe, il obtint la permission de rentrer dans sa patrie et se trouvait à Paris en 1820, à l'époque où quelques émeutes y éclatèrent. Arrêté le 3 juin et enfermé à la Conciergerie, il fut relâché presque aussitôt. Le général Fressinet cessa de vivre en 1821, se trouvant dans un état voisin de l'indigence, ainsi que le témoigne le discours que prononça le 11 août sur sa tombe le général Solignac. Doué d'assurance et de bravoure, remarquable par la tournure et le commerce extérieur, qualités auxquelles il avait dû un avancement subit et précoce, Fressinet eut la malheureuse destinée de n'assister aux actions de guerre que dans des circonstances désatreuses pour nos armes, et d'être resté inactif aux époques des grands triomphes. Une disposition innée à jouer partout un rôle d'opposition n'a pas peu contribué aux agitations et aux catastrophes d'une vie marquée, du reste, par une brillante valeur. B.

FRESTON (Antoine), auteur anglais, natif des environs de Norwich, où vivait son père Robert Brettingham, frère de Matth. Brettingham, architecte à Houghton, changea de nom pour plaire à son oncle maternel, vieux gentilhomme de Mendham, qui en 1763 lui laissa tout ce qu'il possédait. Il entra comme pensionnaire à Christchurch, dans l'université d'Oxford, en 1775; prit de 1780 à 1783 les deux degrés de bachelier et de maître ès arts, se maria dans l'intervalle à une veuve de Cambridge, et obtint en 1792 la cure de Farley (Hant), qu'il quitta pour celle de Needham (Norfolk) en 1801, et enfin le rectorat d'Edgeworth (Glocester). Il joignit à cette place le titre de doyen de Stonehouse et devint ainsi un des membres favorisés de l'Église anglicane. Aussi ses ouvrages annoncent-ils un anglican zélé. Il mourut le 25 décembre 1819. Jeune, la poésie l'avait charmé; plus âgé, les subtilités de la controverse et les nécessités de son habit le détournèrent de cet agréable passe-temps. Ses *Poésies diverses* avaient été publiées en 1787, in-8°. Voici ce qu'il a donné depuis : 1° *Discours sur les lois*, 1792, in-4°. L'auteur s'efforce d'y démontrer que les institutions légales sont nécessaires, non-seulement pour le bonheur, mais encore pour l'existence de l'espèce humaine. 2° *Adresse au peuple d'Angleterre*, 1796, in-8° (anonyme); 3° *Collection de preuves qui rendent évidentes la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ*, 1807, in-8°; 4° *Sermons sur les points les plus importants du christianisme, et sur les divers sujets accessoires*, 1809, in-8°. P-ot.

FRÉTEAU (Jean-Marie-Nicolas), médecin et chirurgien, naquit en 1765 à Messac en Bretagne. Il fit ses humanités et commença ses études médicales à Rennes, où son père était avocat au parlement, puis vint les terminer Paris, où il eut pour maîtres les professeurs les plus renommés, et se livra sous Desault à l'étude de la chirurgie. De retour dans sa patrie, il s'était fixé à Nantes, où il jouissait d'une grande réputation comme dentiste, lorsqu'il fut nommé en 1793 chirurgien-major à la suite des hôpitaux ambulants de l'armée des côtes de Brest. Plus tard (en 1802) il fut élu chirurgien-major du bataillon des volontaires de la Loire-Inférieure. Jusqu'alors Fréteau n'avait exercé l'art de guérir qu'avec le titre d'officier de santé. En 1803 il se rendit à Paris, où il soutint une thèse publique à la suite de laquelle le diplôme de docteur en médecine lui fut accordé. Revenu à Nantes, il y continua l'exercice de sa profession dans toutes ses branches et avec un succès toujours croissant. Il excellait surtout dans l'art des accouchements et dans les opérations chirurgicales. Il se livra aussi à la recherche des moyens orthopédiques pour corriger les difformités du corps. Membre du comité de vaccine établi à Nantes, il contribua beaucoup à la propagation de cette découverte. La société académique de cette ville, en reconnaissance des services qu'il lui avait rendus, le maintint dans la

présidence pendant trois années consécutives, dérogeant en sa faveur aux statuts de la compagnie. Les sociétés de médecine de Paris, de Montpellier, ainsi que beaucoup d'autres, médicales ou littéraires, le choisirent pour correspondant. Enfin, l'estime publique dont il jouissait le fit appeler au conseil général de son département, où il se montra fort zélé pour l'enseignement mutuel. Fréteau mourut d'une attaque d'apoplexie, le 9 avril 1823. On a de lui : 1° *Mémoire sur les moyens de guérir facilement et sans danger les vieux ulcères des jambes, même chez les vieillards*, Paris, 1803, in-8°; 2° *Essai sur l'asphyxie de l'enfant nouveau-né*, ibid., 1803, in-4° : c'est la thèse que soutint l'auteur lorsqu'il reçut le doctorat; 3° *Considérations pratiques sur le traitement de la gonorrhée virulente et sur celui de la vérole, dans lequel on prononce l'identité de nature entre le virus blennorrhagique et le virus syphilitique*, ibid., 1813, in-8°. La question, résolue affirmativement par Fréteau dans ce mémoire, avait été mise au concours en 1809 par la société de médecine de Besançon. Le prix fut accordé à Hernandès, médecin de Toulon, qui niait l'identité de nature entre le virus de la blennorrhagie virulente et celui de la syphilis. Fréteau n'obtint qu'une mention honorable. Alors il envoya son mémoire à la société de médecine de Paris, qui chargea Cullerier, un de ses membres, de l'examiner. Le commissaire se rangea entièrement à l'opinion de l'auteur, et la compagnie invita celui-ci à publier son ouvrage. 4° *Traité élémentaire sur l'emploi légitime et méthodique des émissions sanguines dans l'art de guérir, avec application des principes à chaque maladie*, Paris, 1816, in-8°. Ce mémoire partagea en 1814, avec celui du docteur Lafond, de Nantes, le prix fondé à la société de médecine de Paris, par Desgranges, médecin de Lyon, qui lui-même, dans un rapport qu'il fit à la société de médecine de cette ville, déclara que le travail de Fréteau avait rempli ses vœux. 5° *Considérations sur l'asphyxie de l'enfant nouveau-né*, 1816. L'auteur y répond à une critique qu'on avait faite de son système sur cette matière. 6° Un grand nombre de mémoires et observations, insérés dans divers recueils et journaux de médecine, parmi lesquels nous citerons : 1° *Observations sur la section du cordon ombilical, dans les cas d'asphyxie de l'enfant nouveau-né*, 1798, ouvrage mentioné honorablement par la société de médecine de Paris et imprimé dans le *Journal général* de Sédillot, t. 1er, p. 38; 2° *Quelques rapprochements sur la circulation de la mère à l'enfant* (ibid., t. 51, p. 3), mémoire qui obtint le second prix en 1807 à la société de médecine pratique de Montpellier; 3° *Mémoire sur une opération d'empyème de pus, pratiquée avec succès au côté gauche de la poitrine, dans le lieu d'élection*, adressé en 1813 à la société de médecine de Paris (ibid., t. 47, p. 121); 8° enfin, plusieurs discours imprimés dans le recueil de la société académique de Nantes, et quelques articles sur l'agriculture, le magnétisme, etc., dans la *Feuille nantaise*. M. Priou, médecin, neveu de Fréteau, a publié l'*Éloge* de ce docteur, avec une analyse de ses travaux et de ses écrits, Nantes, 1823, in-8°. Un autre *Éloge* de Fréteau, par M. Leboyer, a été inséré dans le *Lycée armoricain*, 5e livraison, p. 511-13. R—D—N.

FRÉTEAU DE SAINT-JUST (Em.-M.-P.), l'un des premiers auteurs de la révolution de France, était conseiller de grand'chambre au parlement de Paris avant cette époque. Beau-frère de Dupaty, il lui communiqua les pièces d'un procès criminel dont il était rapporteur, et donna lieu aux plaidoyers par lesquels ce magistrat se fit une espèce de réputation (*voy.* Dupaty). Fréteau, voué à la faction d'Orléans, se mêla en 1788 des disputes du parlement avec la cour et chercha à exaspérer ceux de ses confrères qui s'opposaient aux innovations tentées par les ministres. Il fut arrêté par suite de ces événements, et relâché après la disgrâce de MM. de Lamoignon et de Brienne. Député aux états généraux par la noblesse de Melun en 1789, il protesta contre les délibérations que cet ordre avait commencées sans attendre le duc d'Orléans, alors occupé de faire valider sa nomination. Fréteau passa ensuite avec la minorité à la chambre du tiers état; il avait espéré jouer un grand rôle dans cette assemblée : mais il fut dès le commencement couvert de ridicule par Mirabeau, qui le surnomma la *commère Fréteau*. Repoussé alors par le reste de la faction d'Orléans, il essaya de jouer le rôle de conciliateur entre les différents partis, les flatta tous successivement, et finit par devenir l'objet du mépris général. Le 8 octobre 1789, il proposa de donner à Louis XVI le titre de roi des Français, appuya ensuite la demande du *Livre rouge*, et réclama la communication du registre des dons sur le trésor public. Le 2 janvier 1790 il dénonça les *bastilles secrètes*, demanda l'abolition des ordres religieux et la vente des biens du clergé; il vota ensuite pour que le droit de paix et de guerre appartînt à la nation et non pas au roi, adhéra à l'abolition de la noblesse dans la séance du 19 juin, et fit, le 7 septembre, une violente sortie contre les ennemis de la constitution : mais ce qui acheva de le perdre, fut un rapport qu'il fit le 11 juin 1791 sur l'état de la France et des puissances voisines. Il y exagéra avec une extrême pusillanimité la situation fâcheuse du royaume, les vues hostiles des grandes puissances et surtout les forces du prince de Condé rassemblées à Worms. Ce fut à la suite de ce rapport, qui lui attira une foule de sarcasmes, qu'on rendit un décret qui ordonnait au prince de Condé de rentrer en France. Le 28 juin il fit encore rendre le décret qui interdisait à tous les Français de sortir du royaume. Le 31 juillet il présenta un nouveau rapport sur les armements qui se faisaient en Allemagne, se plaignit des ministres et demanda leur comparution à la barre. Fréteau fut nommé après la session

juge du tribunal du 2e arrondissement de Paris. Il n'avait jamais marché sur la même ligne que les jacobins, quoiqu'il les eût quelquefois encensés; ils le firent arrêter comme suspect en 1793 et finirent par l'envoyer à l'échafaud. Il fut condamné le 26 prairial an 2 (14 juin 1794), par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme *contre-révolutionnaire*. Fréteau était alors âgé de 49 ans. Il fut, sinon un révolutionnaire exalté, au moins un réformateur très-prononcé. Il avait des principes religieux; mais, comme tous ceux du parti des parlements, il était fort opposé à la cour de Rome, et il contribua beaucoup à faire adopter la constitution civile du clergé. Z.

FRETON (Louis), seigneur de Servas, né probablement à Calvisson vers 1578, prit le parti des armes et signala son courage dans un grand nombre d'occasions, en Hollande, en Italie et en France, sous le duc de Rohan, qui l'avait fait son maréchal de camp. Il s'était précédemment attaché aux ducs de Châtillon et de Lesdiguières, et avait été employé par eux dans des négociations et dans des intrigues, où il montra toujours autant d'intelligence que d'activité. Il a laissé, sous le titre de *Commentaires*, des mémoires assez curieux de toutes les entreprises militaires et de toutes les affaires auxquelles il prit part, depuis 1600 jusqu'en 1620. Cet ouvrage, ignoré pendant plus de cent trente ans, fut publié il y a un siècle dans le recueil de *Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France* de Menard et Aubais. Freton vécut cinq ans encore après l'époque où finissent ses *Commentaires*, constamment occupé des intérêts des protestants, ou les défendant à main armée. Il pétarda et prit Sommières dans la nuit du 5 au 6 juillet 1625; mais attaqué à son tour dans la place, et forcé de se retirer avec précipitation, il fut blessé dans cette rencontre et alla mourir à Lezan, le 29 du mois d'août suivant. V. S. L.

FREUDENBERGER (Uriel), né à Berne en 1712, se voua à l'état ecclésiastique et mourut pasteur à Gleresse en 1768, dans un âge peu avancé. C'était un homme savant, versé dans les antiquités et dans l'histoire de la Suisse. Son goût le portait à des singularités; c'est ce qui produisit son traité dans lequel il attaqua la vérité de l'*Histoire de Guillaume Tell*, Berne, 1760, in-8° (*voy.* Egill). On a aussi de lui une dissertation : *De origine cultus serpentum apud antiquos;* une *Description du Munsterthal*, 1758, in-8°, en allemand, et la traduction allemande de l'*Histoire de la Confédération helvétique*, par M. de Wattenwyl, Heilbronn, 1768, in-8°. — Freudenberger (Sigismond), né à Berne en 1745, y mourut en 1801. A vingt ans il se rendit à Paris, où il fit un assez long séjour, cultivant la peinture et fréquentant les artistes les plus distingués de la capitale. Il s'appliqua aux portraits et surtout aux scènes de société. Il composa de préférence des dessins coloriés avec grand soin, qui furent recherchés. De retour dans sa patrie, il suivit le même genre et choisit le sujet de ses pièces parmi la nature des Alpes. La délicatesse de son goût, la justesse de son dessin, la vérité et l'aménité de ses compositions ont rendu célèbres ses ouvrages. On y distingue entre autres : *le Départ* et *le Retour du soldat suisse ; la Balanceuse ; les Chanteuses du mois de mai*, et surtout *la Visite au chalet*. Il a fourni les dessins pour la belle édition de l'*Heptameron français*, qui a paru à Berne en 1792, ainsi que pour une partie des estampes servant à l'*Histoire des mœurs et coutumes des Français dans le 18e siècle*. D'un caractère doux et aimable, d'un esprit cultivé et d'une société agréable, Freudenberger fut estimé et regretté par ses amis. Après sa mort, ce fut le peintre Lafond, à Berne, qui fournit les suites des dessins de Freudenberger coloriés avec la délicatesse et la netteté dans lesquelles avait excellé leur auteur. U—I.

FREUDWEILER (Daniel), peintre suisse, né le 18 décembre 1793, était le fils d'un pauvre cordonnier. Dès l'enfance il manifesta le goût le plus vif pour les arts du dessin, et il eut le bonheur de pouvoir entrer encore jeune dans l'atelier de Pfenninger, qui, gratuitement, lui donna des leçons et qui lui marqua de l'intérêt. Au bout de quelques années, un connaisseur mit à sa disposition une somme qui pouvait, en partie du moins, lui faciliter les moyens d'aller à Rome, et qu'il grossit en peignant le portrait à Winterthur pendant plusieurs mois; enfin, en mai 1818, il vit l'ancienne capitale du monde. S'il n'y passa que peu de temps (trois ans), en revanche il le mit à profit, étudia profondement les écoles principales, tâcha de reproduire, de s'approprier des faires divers, et s'attacha également au dessin avec les Français, encore alors enthousiastes de David; au coloris avec l'école de Venise; à l'idée avec Raphaël. Il affectionnait surtout ce prince des peintres de tous les siècles et de tous les pays, et il n'en est pas qu'il connût mieux et avec lequel il sympathisât davantage. Dans son ardeur à tout voir, à tout apprécier, il trouva bien courtes les trois années de son séjour à Rome, et reprit en soupirant la route des Alpes. De retour à Zurich, il fut obligé, pour s'assurer une existence, d'adopter de nouveau la spécialité du portrait et de se faire maître de dessin, quitte à consacrer ses heures perdues à la grande peinture. Comme maître et comme portraitiste, il acquit de la réputation, mais peu de fortune; et lorsqu'en 1826 il se maria, il ne fit que joindre misère à misère. Ses jours d'ailleurs étaient comptés : phthisique, très-faible dès son jeune âge, nourri en quelque sorte de privations, il avait fini par n'avoir que le souffle : sa femme fut moins sa compagne que sa garde-malade, et elle le vit s'éteindre le 30 avril 1827. Plusieurs des portraits de Freudweiler sont véritablement des œuvres d'artiste : tout en n'altérant point la ressemblance, il poétise, il idéalise ses figures : ses personnages deviennent des types;

l'un est un poëme épique, l'autre une élégie, et ainsi de suite. Il a laissé une collection de beaux dessins représentant : 1°, de Raphaël, la *Transfiguration*, le *Couronnement de Marie*, des *Têtes d'apôtres* et d'autres grands morceaux ; 2°, d'après le Pérugin, le *Garde endormi sur le tombeau du Christ ;* 3°, d'après le Titien, *Danaé ;* 4°, d'après Guido Reni, l'*Enlèvement d'Europe ;* 5°, d'après Jules Romain, une *Vénus* de grandeur naturelle, à genoux ; 6°, d'après le Corrège, une *Madone et l'Enfant Jésus.* P—OT.

FREUNDWEILER (Henri), né à Zurich en 1755, fut peintre d'histoire et de portraits, d'un grand mérite. Il se rendit en 1777 à Dusseldorf, pour cultiver son art d'après les modèles qu'offrait la galerie célèbre qui s'y trouvait alors ; de là il passa dans le même dessein à Manheim. En 1782, il voyagea en artiste dans la Suisse italienne. Deux ans après, il entreprit un second voyage d'Allemagne et séjourna quelque temps à Dresde et à Berlin. Le prince de Dessau voulut l'attacher à sa cour ; mais Freundweiler préféra l'indépendance et revint en Suisse ; il y cultiva surtout le genre historique. La plupart des pièces qu'il composa sont tirées de l'histoire suisse : on loue la vérité de leurs détails et la beauté de leur coloris. Homme vertueux et d'un excellent caractère, bon époux, bon père et bon ami, il mourut à Zurich dans la fleur de son âge, en 1795. U—I.

FREUX (André des), en latin *Frusius*, nom sous lequel il est plus connu, naquit à Chartres au commencement du 16e siècle, embrassa l'état ecclésiastique, et obtint la cure de Thiverval, qu'il administra pendant plusieurs années avec beaucoup de sagesse. La haute réputation de St-Ignace l'engagea à faire le voyage de Rome, pour entendre cet illustre confesseur de la foi, qui venait, avec l'autorisation du saint-siége, de jeter les fondements de la compagnie de Jésus. Frusius obtint l'honneur d'être admis dans cette société en 1541 ; et après avoir, par l'ordre de ses supérieurs, fait un nouveau cours de théologie à Padoue, il revint à Rome, où St-Ignace l'employa quelque temps comme secrétaire. Il remplit ensuite différents emplois et contribua à former des établissements pour la société, à Parme, à Venise et dans plusieurs autres villes d'Italie et de Sicile. Frusius fut le premier jésuite qui enseigna la langue grecque à Messine ; et il fit ensuite des leçons publiques sur les saintes Écritures à Rome. Il avait été nommé depuis peu recteur du collége des Allemands en cette ville, lorsqu'il y mourut, le 25 octobre 1556, trois mois et six jours après la mort de St-Ignace. Frusius réunissait des connaissances très-variées ; il avait étudié avec un égal succès la théologie, la médecine et le droit ; il était bon mathématicien, excellent musicien, et il faisait des vers latins avec une facilité telle qu'il en composait à l'instant même sur toutes sortes de sujets : mais ces vers n'étaient sans doute ni aussi élégants ni aussi harmonieux que l'assure Alegambe, puisqu'il ajoute que ce n'était qu'avec une attention soutenue qu'on parvenait à les distinguer de la prose. Frusius a traduit de l'espagnol en latin les *Exercices spirituels* de St-Ignace. On a en outre de lui : 1° Deux opuscules en vers, *De verborum et rerum copia ; Summa latinæ syntaxeos*, Rome, 1556 ; Vienne en Autriche, 1561 ; et Anvers, 1574, in-12 ; 2° *Theses collectæ ex interpretatione Geneseos ;* 3° *Assertiones theologicæ*, Rome, 1554, in-8° ; 4° *Poemata*, Cologne, 1558, in-12 : ce recueil, souvent réimprimé, à Lyon, à Anvers, à Tournon, contient deux cent cinquante-cinq épigrammes contre les hérétiques, au nombre desquels Frusius place Erasme ; un poëme *De agno Dei ;* et enfin un autre poëme, qui a pour titre : *Echo de presenti christianæ religionis calamitate*, qu'on cite quelquefois comme un exemple d'une grande difficulté vaincue. L'édition de Tournon contient en outre un poëme *De simplicitate*, dont Alegambe parle avec éloge : le P. Vavasseur a jugé d'une manière plus impartiale les poésies de son confrère, en convenant que le style en est faible et plein de négligences. Frusius joue souvent sur les mots et n'épargne pas les injures à ses adversaires. On lui doit encore une édition des *Épigrammes de Martial*, purgées de toutes les obscénités qui les déparent : François Sylvius et Conrad Gesner avaient fait avant lui un semblable travail sur cet auteur ; et depuis Frusius, plusieurs autres jésuites, les PP. Jouvancy, Auger, Math. Rader et Rodeille, ont essayé de lui rendre le même service (*voy.* Martial). W—S.

FREVAL (Claude-François-Guillemeau de), conseiller au parlement, né à Paris le 26 juillet 1745, membre des Académies de Bordeaux, de la Rochelle, de Villefranche et de Lyon, est mort le 2 octobre 1770. Il est connu dans la république des lettres par une *Histoire raisonnée des discours de Cicéron*, 1765, in-12 ; ouvrage justement estimé, dont l'édition est due à Goulin, qui corrigea les épreuves et fit une table (1). — Il paraît que c'est à un autre Freval qu'appartiennent les *Essais métaphysico-mathématiques sur la solution de quelques problèmes importants*, tome 1 et unique, 1764, in-8°, publié en Hollande. A. B—T.

FREVIER (Charles-Joseph), jésuite, né à Rouen le 11 novembre 1689, entra jeune dans la société, et, après les études ordinaires, y fut employé à l'enseignement. Il mourut en Normandie, dans un âge fort avancé et après la suppression de son institution. Il vivait encore en 1770 et avait alors près de quatre-vingts ans. Il paraît qu'il survécut peu à cette époque. Le premier supplément de la *France littéraire*, imprimé en 1778, le met au nombre des auteurs morts, sans donner la date de son décès. Il est connu par un ouvrage inti-

(1) La qualité de l'auteur et la date de son ouvrage nous faisaient croire qu'il y avait erreur dans la date de sa naissance ; mais le bibliographe qui la donne (*la France littéraire*, 1778, t. 3, p. 99), ajoutant qu'il est mort âgé de vingt-cinq ans onze mois et six jours, a fait erreur, du moins dans ce dernier calcul, et aurait dû dire *deux mois* au lieu de *onze*.

tulé : *La Vulgate authentique, authentique dans tout son texte, plus authentique que le texte hébreu, que le texte grec qui nous restent ; Théologie de Bellarmin, son Apologie contre l'écrit annoncé dans le journal de Trévoux, art.* 85, *juillet* 1750, Rome (Rouen), 1753, in-12. Ce long titre indique assez le but de l'ouvrage ; mais il ne sera peut-être pas inutile de faire connaître ce qui y donna occasion. Le P. Widenhoffer, jésuite allemand, et docteur en théologie à Wurtzbourg, passant à Malines vers 1748, remarqua beaucoup de manuscrits de Bellarmin dans la bibliothèque des jésuites de cette ville, et dans ce nombre une dissertation sur la Vulgate. Son idée le porta à en faire une espèce d'abrégé ; mais de retour à Wurtzbourg, il trouva plus à propos de faire imprimer l'ouvrage en entier. Il écrivit au P. Jean-Baptiste Holvoët, bibliothécaire de Malines, pour obtenir une copie collationnée du manuscrit, avec un certificat de sa main ; ce qui lui ayant été envoyé, il le fit imprimer sous ce titre : *Apographus ex mss. autographo venerabilis Dei servi Roberti Bellarmini e societate Jesu, S. R. E. cardinalis, de editione Vulgata, quo sensu a concilio Tridentino definitum sit, ut ea pro authentica haberetur.* Un exemplaire de cet écrit ayant été envoyé aux journalistes de Trévoux, le P. Berthier, qui alors rédigeait ce journal, en rendit compte, art. 85 du mois de juillet 1750. Il établit comme véritable sentiment de Bellarmin, qu'il partage, et qu'il attribue aussi au cardinal Pallavicin, que bien qu'on doive juger la Vulgate exempte de toute erreur en matière de foi et de mœurs, et qu'elle seule doive être conservée dans l'usage public des églises et des écoles ; cependant il peut s'y trouver des fautes, et qu'en la déclarant authentique le concile de Trente n'a pu prétendre et n'a prétendu autre chose. Frevier, dans son livre, s'élève contre cette opinion. Le concile, selon lui, a déclaré la Vulgate *authentique dans tout son texte ;* elle est aujourd'hui, d'après la décision solennelle de l'Église, le seul texte *pur*, et ni le texte hébreu ni le texte grec ne partagent cette prérogative. En soutenant cela, il fallait montrer encore que ce sentiment était celui des cardinaux Bellarmin et Pallavicin, et infirmer l'autorité de l'écrit nouvellement publié. C'est ce qu'essaie de faire Frevier. D'abord, il ne regarde l'écrit publié par le jésuite allemand que comme une sorte de mémorial, « tel qu'au temps de ses « premières études le fait un jeune théologien, « pour se rendre compte à lui-même de ce qu'il a « lu... comme une pièce... jetée au rebut dans « quelque coin du cabinet de Bellarmin, que quel- « que demi-savant aura recueillie, » mais abandonnée par son auteur comme indigne de lui. Frevier appuie cette idée de textes tirés des écrits des deux cardinaux, lesquels prouvent que tous deux ont regardé les *sources*, c'est-à-dire les textes hébreu et grec, comme corrompues, et la *Vulgate* comme le seul texte auquel, d'après le décret du concile, il n'y eût nul reproche à faire. C'est au reste bien moins pour combattre le P. Berthier, son confrère, que Frevier dit avoir composé son livre, que pour ôter aux incrédules un moyen puissant d'attaque contre la religion, en laissant toutes nos écritures exposées au soupçon de corruption. L—Y.

FREY (Jean-Cécile), médecin, né vers 1580, à Keiserstuhl, dans le comté de Bade, après avoir terminé ses études, vint à Paris et obtint au concours la chaire de philosophie du collége de Montaigu. Il y introduisit la méthode de faire soutenir des thèses en langue grecque, avant que cet usage fût adopté par l'université. Son traitement suffisait à peine pour le faire vivre : une maladie acheva d'épuiser ses ressources, et il fut obligé de demander qu'on lui accordât ses grades en médecine sans frais. Il dicta un cours de médecine au collége de Boncourt en 1622. Il prend, à la tête d'un ouvrage qu'il fit paraître la même année, le titre de médecin de la reine mère ; et si, comme on le croit, ce titre était purement honoraire, il suffit du moins pour prouver que ce professeur se livrait à la pratique. Frey mourut de la peste le 1er août 1631, à l'hôpital St-Louis de Paris, dans un âge peu avancé. Jean Balesdens, son ami, rassembla ses ouvrages et les publia, Paris, 1645 et 1646, 2 vol. in-8°. Cette collection est très-rare ; Vogt n'en a connu que le second volume. On trouvera la liste des ouvrages qu'elle renferme dans les *Mémoires de Niceron*, t. 39, et dans le *Dictionnaire de Moréri ;* l'on se bornera à indiquer ceux qui peuvent mériter l'attention des curieux ou donner lieu à quelques remarques : 1° *Admiranda Galliarum compendio indicata ;* il avait déjà été imprimé, Paris, 1628, in-8° : l'auteur y rapporte des choses qui prouvent peu de discernement et une excessive crédulité. 2° *Via ad divas scientias artesque, linguarum notitiam, sermones extemporaneos, nova et expeditissima.* Cet ouvrage, plus curieux qu'utile, dont Morhof donne un aperçu dans son *Polyhistor*, semble tiré en partie des méthodes de Raimond Lulle ; il en existait déjà une édition de Paris, 1628, in-16, et il a été réimprimé à Iéna, 1674, et à Waldembourg, 1715, in-12 ; 3° *Philosophia Druidarum.* Il divise les druides en trois classes : les bardes, les eubages et les simples druides. Ce sont, suivant lui, les plus anciens philosophes de l'univers ; et il cherche à prouver que les fées étaient des vierges qui enseignaient la même doctrine. 4° *Cribrum philosophorum qui Aristotelem superiore et hac ætate oppugnarunt.* Frey, qui se déclare ici le défenseur d'Aristote, attaque sans aucune espèce de ménagement Ramus, Campanella, Gassendi, Pomponace, Bernardin Telesio, Patrice et Bacon. Aux deux volumes qu'il a publiés des œuvres de Frey, Balesdens se proposait d'en ajouter un troisième, qui aurait contenu ses poésies : elles consistent en anagrammes, échos, et autres bagatelles qui n'ont d'autre mérite, si c'en est un toutefois, qu'une grande difficulté vaincue. Il avait débuté dans ce

misérable genre par deux espèces de *panégyriques* en latin, adressés, l'un au P. Callier, cordelier, dont tous les mots commencent par la lettre C, et l'autre au P. Mahuet, dominicain, dont il retrancha les lettres R et S : ces deux pièces ont été imprimées, Paris, 1616, in-4°, et se trouvent à la bibliothèque de Paris. Mais on y chercherait vainement un *Éloge de Gaston de France* cité par Marolles, et dont chaque mot commence par la lettre G. Frey a encore composé, dans le même goût, deux ouvrages en vers intitulés : 1° *Mariæ Medices augustæ reginæ elogia ex dictionibus quæ omnes ab initiali regii nominis et cognominis littera M incipiunt, ad historiæ fidem, pictasque in Mariali tabellas concinnata*, Paris, 1628, in-4°; 2° *Panegyris triumphalis a J.-C. Frey, obeliscum hieroglyphicis regii et cardinalitii nominis litteris depictum dedicante dicta Ludovico regi ; Tumulus Rupellæ ; Epigraphæ parallelæ*, ibid., 1629, in-4°. Toutes les poésies de Frey dont on trouve les titres dans Moréri, sont au-dessous du médiocre. Mais il a mieux réussi dans l'ouvrage suivant : *Recitus veritabilis super terribili esmeuta paysanorum de Ruellio ; auctor Janus Faillyena*, sans date, in-12. Cette pièce, qui est assez rare, passe pour une des meilleures du genre macaronique. Le professeur Rod. Wedekind a publié : *Diatribe de Jani Cæcilii Freii philosophia druidum, ejusque vita et opusculis*, Göttingue, 1760. W—s.

FREY (Jean-Jacques), graveur, né à Lucerne en 1681, apprit son art chez Van Wersterhout : s'étant appliqué à l'étude du dessin, il fit le voyage de Rome pour y étudier l'antique ; le charme qu'il trouvait à copier les chefs-d'œuvre qu'il rencontrait à chaque pas dans cette ville célèbre, le détermina à s'y fixer. Un des principaux mérites des ouvrages de cet artiste, c'est une parfaite imitation du caractère et de la touche du maître qu'il traduit, et avec lequel il semble s'identifier. Son œuvre s'élève à plus de cent planches; outre l'estampe appelée *In conspectu angelorum psallam tibi*, qui passe pour son chef-d'œuvre, on y distingue le *Char de l'Aurore*, d'après le Guide : *Bacchus et Ariadne*, d'après le même ; l'*Enlèvement d'Europe*, d'après l'Albane ; *St-Charles Borromée*, d'après Cortone ; un *Repos en Égypte ;* un *Martyre de St-André ; Auguste faisant fermer le temple de Janus ;* une *Sainte-Famille ;* une *Assomption ;* la *Mort de St-François Xavier ;* la *Clémence accompagnée de plusieurs autres vertus*, tous ces sujets d'après C. Maratti ; beaucoup d'autres estampes d'après le Dominiquin, André Sacchi, le Guerchin, Pietro Bianchi, Balustra, etc. Frey a gravé aussi la *Sainte-Famille* de Raphaël, de même grandeur que celle d'Edelinck ; mais il ne faut pas voir ces deux estampes l'une à côté de l'autre : celle de Frey ne peut pas soutenir la comparaison. Quoi qu'il en soit, cet artiste avait beaucoup de talent ; ses ouvrages ont de la couleur et de l'harmonie ; son style est moelleux, son dessin correct : plusieurs graveurs italiens, tels que Kilian, Wagner et quelques autres, ont adopté sa manière. Frey est mort à Rome en 1752. Pie VI avait acheté de sa veuve les planches de ses gravures, pour les joindre à la bibliothèque du Vatican. — Il a existé un autre Frey (J.-M.), graveur allemand, dont on a différents sujets d'après Wagner, Grosman, etc. P-e.

FREY (Jean-Louis) naquit en 1682, à Bâle, d'une famille distinguée. Dès ses premières années, il annonça de grandes dispositions pour les lettres, et non-seulement il apprit avec rapidité ce qu'on enseigne dans les premières écoles de l'enfance, mais il acquit dès lors les connaissances d'un âge plus avancé. Par la seule force de son intelligence, il se rendit, dès l'âge de dix ans, la langue hébraïque familière. En 1696 il put se passer de maître, se livrer à l'étude de la philosophie, et il lut les meilleurs auteurs de l'antiquité dans toutes les matières, s'appliquant en même temps à la dialectique, à la métaphysique et aux mathématiques. Reçu maître ès arts en 1699, il commença ses cours de théologie et se perfectionna dans l'hébreu sous Jacques Buxtorf. De l'étude de cette langue il passa à celle du chaldéen, du syriaque et de l'arabe. En 1703, après avoir subi des examens auxquels il répondit d'une manière qui justifiait les espérances conçues de ce jeune savant, il prit rang parmi les ministres du St-Évangile. Pour accroître et perfectionner ses connaissances, il se mit à voyager dès la même année et parcourut les Académies les plus renommées. A Paris il fit connaissance de l'abbé de Longuerue, qui le perfectionna dans l'arabe, et il expliqua sous cet habile érudit la vie de Tamerlan d'Ibn Arabschah. Après avoir parcouru la France, les Pays-Bas et l'Allemagne, il revint dans sa patrie ; et voulant y être utile il ouvrit des cours de théologie et de philologie, s'attachant principalement à l'enseignement de l'hébreu : bientôt, d'après l'ordre du sénat, il professa l'arabe, le persan, etc. En 1711, il allait se rendre à Huningue, dont il venait d'être nommé pasteur, lorsqu'il obtint la chaire d'histoire dans l'Académie de Berne, et le titre de professeur extraordinaire de théologie. Les fonctions de ces deux emplois absorbèrent toutes ses facultés et lui donnèrent lieu de déployer son rare mérite. Le sénat de Bâle lui donna en 1737 la chaire de professeur ordinaire du V. T. dans la même Académie ; et Frey la conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 28 février 1759. Frey se distingua également par ses vastes connaissances et la sagesse de sa critique en théologie, en histoire sacrée et profane, en philologie grecque et orientale, en philosophie, en sorte qu'il serait difficile de déterminer dans laquelle de ces branches il excella. Voici la nomenclature de ses principaux ouvrages : 1° *Dissertatio de natura humana*, Bâle, 1699; 2° *Disputatio in qua Mohammedis de Jesu Christo sententia expenditur*, ibid., 1703, in-4°. Frey paraît n'avoir point connu la *Dissertation* de Warner sur le même objet; et au surplus il suit une autre marche que ce dernier :

il n'avait pas sous les yeux l'édition de l'Alcoran, de Marracci, et il s'est servi de celle de Hinckelmann. 3° *De conjungendo studio ling. orient. cum studio ling. græcæ*, 1705; 4° *De officio doctoris christiani dissertationes IV*, ibid., 1711-15; 5° *Excerpta ex commentario msc. R. Aharonis hebr. et lat. cum notis*, Amsterdam, 1705. On doit encore à Frey une édition des *Opuscula* de J. Grynæus, accompagnée d'une *Notice biographique* sur la vie et les ouvrages de ce savant, Bâle, 1746, in-8°; une édition corrigée et augmentée du *Thesaurus ecclesiast.* de Suicer, Amsterdam, 1728, 2 vol. in-fol.; des *Notes* employées dans l'édition des *Patres apost.* donnée à Bâle en 1742, in-8°, à laquelle on peut joindre sa *Lettre apologétique à F. Krighout*, 1754, in-4°. Frey désira encore être utile à la science, même au delà du tombeau. En mourant, il laissa une somme de cent florins destinée à accroître la bibliothèque des élèves du collége supérieur de Bâle, et voulut qu'un homme habile, désigné par des curateurs choisis, donnât chaque semaine quelques leçons gratuites de théologie et de philologie aux élèves en théologie; et qu'ensuite ce même professeur publiât quelque dissertation ou discours, ayant pour objet ou la démonstration de la vérité comme de l'origine divine de la Ste-Écriture, ou la défense de cette double démonstration, ou enfin la paix et l'union des chrétiens. A cette fondation généreuse il joignit le don de sa propre bibliothèque, composée de plus de 8,000 volumes et estimée 20,000 florins, avec un lieu vaste et commode pour la placer. On trouvera de plus amples détails sur la vie et les ouvrages de Frey, dans les *Athenæ Rauricæ sive Catalogus profess. Acad. Basileensis*, et dans la *Notice* sur Grynæus dont nous avons parlé plus haut. Jacques-Christophe Beck a célébré sa mémoire dans une pompeuse oraison funèbre, *De vita et meritis philologi et theologi incomparabilis Jo.-Lud. Frey*, etc., Bâle, 1760, in-4°. J—N.

FREY. *Voyez* NEUVILLE.

FREYBERG (CHRISTIAN-AUGUSTE), recteur de l'école de Ste-Anne à Dresde, né à Stolpen en 1684, mort le 15 janvier 1743, a publié une *Dissertation* en allemand sur l'établissement de l'imprimerie dans la ville de Dresde, Dresde, 1740, in-4°. Cette pièce renferme des détails curieux sur d'anciens imprimeurs peu connus et sur les ouvrages sortis de leurs presses. Parmi les autres ouvrages de Freyberg, qui ne sont pour la plupart que des dissertations ou pièces académiques, nous indiquerons seulement les suivants : 1° *Lettres des missionnaires B. Ziegenbalg et H. Pleitscho, avec des Notes* (sous le nom de C. G. de Bergen), Pirna, 1708, in-4°; 2° *Trois specimen d'un Dictionnaire civil saxon* (Sachsischen Bürgerlichen Lexici), ibid., 1737, in-4°; 3° *Histoire de l'église de Plauen*, ibid., 1737, in-4°; 4° *Sur les savants de Wolckenstein* et d'*Elterlein*, ibid., 1738 et 1739, in-4°; 5° *Histoire de la ville de Spandau sur l'Elbe*, ibid., 1739, in-4°; 6° *Sur les savants de Geyer*, ibid., 1741, in-4°; 7° *Notice sur la ville de Stolpen*, ibid., 1723, in-4°; 8° *Bibliothecæ Stolpensi justa persoluta*, ibid., 1723, in-4°. Tous ces ouvrages sont en allemand, à l'exception du dernier. W—S.

FREYCINET (LOUIS-HENRI-DESAULSES, baron DE), contre-amiral, né à Montélimart, dans l'ancienne province de Dauphiné, le 31 décembre 1777, était le fils aîné de Louis Desaulses de Freycinet et d'Élisabeth Armand. Négociant recommandable et appréciant tous les avantages d'une bonne éducation, le père de Henri de Freycinet le fit élever sous ses yeux par d'habiles professeurs, ainsi que Louis, son frère cadet (1). Henri, dont la santé frêle et délicate exigeait les plus grands soins, montra dès sa plus tendre enfance une intelligence extrêmement développée et un goût passionné pour les études sérieuses, surtout pour l'histoire naturelle et pour les langues anciennes et modernes, que sa mère avait toutes les peines du monde à modérer. La lecture des œuvres de Buffon, pour lequel il avait conçu une admiration sans bornes, occupait une grande partie de ses moments de récréation, et à peine âgé de dix ans, il obtint la permission d'écrire au savant naturaliste une lettre pleine de candeur et de naïves réflexions. Cette lettre, qui portait la date du 19 janvier 1787, et qui fut mise sous les yeux de Buffon, se terminait par ces lignes : « J'aurais bien envie « de devenir aussi savant que vous. Quand j'irai à « Paris, j'irai voir votre cabinet pour m'instruire « sur l'histoire naturelle, parce que j'aime beau- « coup cette science. Si vous me répondez, je « vous prie de me dire comment vous avez fait « pour apprendre tout ce que vous savez et com- « bien vous avez mis de temps pour l'apprendre. » Il paraît que Buffon, alors âgé de quatre-vingts ans, fut ravi des expressions naïves employées par un enfant si jeune, et promit de lui répondre aussitôt qu'il serait guéri de la maladie dont il était atteint. Mais il mourut sans pouvoir satisfaire aux vœux de son adolescent admirateur. A la fin de 1793 les événements politiques déterminèrent M. de Freycinet à faire entrer ses deux fils aînés dans la marine militaire, carrière pour laquelle ils témoignaient avoir tous deux une égale et vive sympathie. Il les conduisit lui-même à Toulon, et le 27 janvier 1794, il les vit s'embarquer ensemble sur le vaisseau *l'Heureux*, en qualité d'aspirants de troisième classe. — Devenus dans les premiers jours de l'année suivante (31 janvier 1795) aspirants de deuxième classe, Henri et Louis de Freycinet passèrent avec ce grade sur le *Formidable*, le 18 novembre 1796. Déjà ils naviguaient depuis plus de quarante mois, et avaient pris part à trois combats généraux (2) contre des escadres anglaises, lorsque le contre-amiral Nielly, sous les

(1) M. de Freycinet père eut quatre fils : Henri et Louis, dont nous donnons la biographie; Casimir, qui devint directeur des contributions indirectes à Souillac, département du Lot, et Charles, occupé d'affaires commerciales, mort à l'île de France.

(2) Les 13 et 14 mars et 13 juillet 1795.

ordres duquel ils se trouvaient, demanda pour eux au ministre de la marine le grade d'enseigne de vaisseau. C'était par une exception honorable que cet officier général sollicitait un tel avancement pour les deux frères, puisqu'ils n'avaient pas encore les quarante-huit mois de navigation (1) exigés par les ordonnances pour devenir enseignes. Mais ils s'étaient tous deux si bien conduits, et leur instruction était tellement avancée, que ce fut sans la moindre hésitation qu'il les présenta, sans les faire passer, suivant l'usage, par le grade intermédiaire d'aspirant de première classe. Truguet, à cette époque ministre de la marine, approuva la proposition, et le 13 juillet 1797 il fit expédier leurs brevets. L'extrême modestie des frères Freycinet ne leur permit pas d'accepter ce qu'ils considéraient comme une faveur, et qui n'était qu'un acte de justice : aussi adressèrent-ils au ministre une lettre collective contenant un refus formel. « Nous « ne voulons être qu'aspirants de première classe, « disaient-ils, désirant laisser la place d'enseigne « à ceux qui par leurs services et leur habileté « peuvent être infiniment plus utiles à leur pa- « trie (2). » Lorsque cette étrange supplique parvint dans les bureaux, elle y excita un étonnement général; mais on n'en proposa pas moins au ministre de confirmer sa première décision, en lui faisant observer que le refus des deux frères, fondé sur le motif qu'ils n'étaient pas assez instruits, offrait un cas des plus extraordinaires, peut-être sans exemple. Ce fut en comblant d'éloges les deux marins que Pléville le Peley, successeur de Truguet au département de la marine, refusa positivement de revenir sur ce qui avait été décidé à leur égard : « J'ai reçu, jeunes « et estimables citoyens, leur annonça-t-il le « 3 fructidor an 5, la lettre que vous avez écrite « à mon prédécesseur; je suis persuadé que quand « on est aussi modeste que vous, on se juge trop « sévèrement, et vous n'en êtes que plus dignes « à mes yeux de la grâce que vous avez obtenue « peut-être prématurément; mais tout en vous « me répond que vous n'en serez que plus em- « pressés à la justifier : j'en ai pour garant le « refus même que vous en faites et que je regarde « comme non avenu, en vous maintenant dans « le grade d'enseigne de vaisseau, dont vous vous « mettrez en état de remplir les fonctions à votre « propre satisfaction. » Les deux frères durent obéir à un ordre aussi précis qu'honorable pour eux, et s'embarquèrent en conséquence d'abord sur le vaisseau *le Formidable*, et successivement sur la *Révolution*, le *Dix-Août*, l'*Indomptable* (*voy.* Bruix) et la goëlette *la Biche*, dont Henri de Freycinet avait le commandement, et avec laquelle il soutint, au mois de mars 1800, un petit engagement de nuit contre un cotre anglais. Les deux frères, toujours avides de perfectionner leur instruction scientifique, venaient de profiter d'un congé pour aller à Paris se livrer à l'étude des hautes mathématiques et prendre des leçons de calcul différentiel d'un célèbre professeur, lorsqu'ils reçurent à la fin de juillet 1800 l'ordre de se rendre au Havre pour faire partie d'une expédition de découvertes aux terres australes, qui avait principalement pour objet la reconnaissance de la côte sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, alors presque entièrement inconnue. Cette importante expédition fut placée sous le commandement du capitaine de vaisseau Baudin. Le plan en avait été tracé par M. de Fleurieu, au nom d'une commission de l'Institut (1); mais des contre-temps de tout genre y apportèrent de nombreuses modifications. Une corvette de 450 tonneaux, *le Géographe*, et une grosse gabare, *le Naturaliste*, furent mises à la disposition de cet officier. Henri de Freycinet fit partie de l'état-major du premier de ces bâtiments, et son frère Louis fut embarqué sur le *Naturaliste*. « Vingt-quatre personnes nommées « sur la présentation de l'Institut furent desti- « nées aux recherches scientifiques. Jamais un « développement aussi considérable n'avait été « donné à cette partie de la composition des « voyages de découvertes; jamais des moyens « aussi grands de succès n'avaient été préparés. « Astronomes, géographes, minéralogistes, bo- « tanistes, zoologistes, dessinateurs, jardiniers, « tout s'y trouvait en nombre double, triple, ou « même quintuple » (2). Le 19 octobre 1800, les deux navires mirent à la voile du port du Havre, et après avoir touché à Ténériffe, arrivèrent le 15 mars 1801 à l'île de France. Là quelques officiers et plusieurs savants tombés malades, ou croyant avoir à se plaindre des procédés du capitaine Baudin, abandonnèrent l'expédition (3). Le 25 avril elle remit à la voile, et le 27 mai on eut connaissance de la partie occidentale de la Nouvelle-Hollande; c'était la *terre de Lewin*, point où commencèrent les opérations auxquelles Henri et Louis de Freycinet devaient prendre une part active. Le 8 juin une tempête violente du nord-ouest ayant forcé les deux navires de quitter précipitamment une baie récemment découverte, et qui avait reçu le nom de *baie du Géographe*, le *Naturaliste* se dirigea sur l'île *Rottnest*, rendez-

(1) Le décret du 3 brumaire an 4 (25 octobre 1795) exigeait quarante-huit mois de navigation pour obtenir le grade d'enseigne de vaisseau; il n'y avait d'exception que pour les actions d'éclat, etc.

(2) Lettre des deux frères au ministre de la marine, du 3 thermidor an 5 (21 juillet 1797).

(1) Les autres membres de la commission, qui avait pour rapporteur M. de Fleurieu, étaient MM. de Lacépède, de Laplace, Cuvier, de Bougainville, de Jussieu, Lelièvre, Camus et Langlès.

(2) *Voy.* Péron, *Voyage de découvertes aux terres australes*, Paris, 1812, et son article dans la *Biographie universelle*.

(3) Ce furent MM. Gicquel, Bonie et Baudin, lieutenants de vaisseau, Capmartin, enseigne, de Meslay, Morin et Billard, aspirants de première classe, Montgery, Bottard et Isabelle, aspirants de deuxième classe; Bissy, astronome, Lebrun, dessinateur-architecte, Michaux et Delesse, botanistes, Bory de St-Vincent et Dumont, zoologistes, Garnier, peintre de genre, Milbert, peintre de paysage, Caguet et Merlot, garçons jardiniers.

vous convenu. Pendant les séjours que l'on fit dans ces parages, Louis de Freycinet détermina avec M. Faure, ingénieur-géographe, la position d'un grand nombre d'îles, et exécuta ensuite la description géographique de la partie méridionale d'un vaste enfoncement, improprement appelé *baie* (1) *des Chiens marins*. Le *Naturaliste* se rendit ensuite à Timor, et il jeta l'ancre dans la rade de Coupang, où le *Géographe* était déjà arrivé. De nombreuses observations de longitudes par des distances lunaires y furent faites par Henri de Freycinet, aidé de l'astronome Bernier, dont il partageait constamment les travaux; c'est ainsi qu'ils déterminèrent ensemble la position du fort Concordia. Avant de quitter Timor pour se rendre à la terre de Diémen (13 novembre), les deux frères furent nommés (20 octobre) lieutenants de vaisseau provisoires. Malgré son vif désir de s'instruire et de s'avancer dans une carrière qu'il aimait avec passion, Henri de Freycinet avait été tenté plusieurs fois, comme beaucoup d'officiers de son bord, de quitter le *Géographe*, si la raison et l'amour de son métier ne l'eussent emporté sur le dégoût et les tracasseries continuelles du capitaine Baudin. Il continua néanmoins la campagne, et arrivé à Timor, M. le Bas de Ste-Croix ayant débarqué, il passa premier officier de la corvette. Le 13 janvier 1802 on eut la première vue des pitons de la Terre Van Diémen, et des explorations commencèrent immédiatement. Ce n'est point ici le lieu de donner même un simple aperçu des opérations nombreuses exécutées dans ces parages par Henri et Louis Freycinet, ainsi que par leurs collaborateurs. Nous dirons seulement que le résultat le plus important de l'examen fait par Louis de Freycinet de la portion de côte qui s'étend depuis la baie Marion jusqu'à la baie Fleurieu fut la découverte d'un petit enfoncement qu'il nomma port *Montbazin*, et qu'il reconnut ensuite le port Dalrymple dans le détroit de Bass. Nous ajouterons que son frère Henri remonta la rivière du Nord plusieurs milles au delà du point où s'était terminée la reconnaissance de l'amiral d'Entrecasteaux, qu'il trouva le port Frédérick-Hendrik dans la position relative que lui avait assignée Tasman, qu'il leva avec grand soin le plan d'une partie de la côte et qu'il fit ensuite la géographie d'une partie de la terre Napoléon (du 29 mars au 8 mai 1802) (2). — Le scorbut et les rigueurs de l'hiver austral forcèrent les deux navires de venir relâcher à Port-Jackson; Louis de Freycinet profita d'un séjour de cinq mois dans cette colonie pénitentiaire anglaise pour réunir sur ce curieux et vaste établissement une masse de renseignements qu'il augmenta dans un second voyage qu'il y fit quelques années plus tard. Les pertes successives qu'avaient éprouvées les équipages ayant rendu nécessaire de renvoyer en France l'un des bâtiments, en ne lui laissant que le nombre d'hommes strictement indispensable pour la traversée, le *Naturaliste* fut désigné. On lui remit les précieuses collections d'histoire naturelle rassemblées depuis le commencement de la campagne, ainsi que les cartes, les mémoires et les observations qui se trouvaient alors rédigés, avec un nombre considérable de plantes vivantes, de graines de toute espèce, et quelques animaux particuliers à la *Nouvelle-Hollande*. Une goëlette d'un petit tonnage (trente tonneaux), à laquelle on donna le nom de *Casuarina*, à cause du bois dont elle était construite, fut achetée à Sydney, et Louis de Freycinet en reçut le commandement. Son frère Henri resta à bord du *Géographe*, où il remplissait les fonctions de second. L'armement du *Casuarina* fut terminé au mois d'août; mais les travaux qui s'exécutaient sur les deux autres bâtiments n'ayant été achevés qu'en novembre, l'expédition ne put quitter Port-Jackson que le 18 de ce dernier mois. Elle fit route par le détroit de Bass, et le 6 décembre les trois navires, qui avaient toujours navigué de conserve, mouillèrent dans la baie des Éléphants de l'île King. Trois jours après (1), le *Naturaliste* ayant reçu ses dernières instructions appareilla pour retourner en France (2). — Chargé de faire l'importante géographie des îles *Hunter*, situées à la partie nord-ouest de la *terre de Diémen*, Louis de Freycinet parvint, avec l'aide de l'ingénieur-géographe Boullanger, à terminer heureusement ses opérations en dix-neuf jours, malgré le mauvais temps et les orages dont ils furent sans cesse assaillis. Par suite de cette reconnaissance, la géographie du littoral de la terre de Diémen se trouvait complétée par les soins des Français, qui avaient auparavant exécuté des travaux tant à l'extrémité sud qu'à la côte orientale et dans le nord de cette grande île australe. Louis de Freycinet se dirigea ensuite sur la côte sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, dont il n'avait pu s'approcher suffisamment lors de sa première reconnaissance. Le peu de tirant d'eau du *Casuarina* lui permit cette fois de se tenir plus près de terre et d'explorer les deux grands golfes qui s'enfoncent dans la *terre Napoléon*. C'est au retour de cette hasardeuse expédition, pour l'accomplissement de laquelle le capitaine Baudin ne lui avait accordé que vingt jours, que le *Casuarina* se trouva pour ainsi dire abandonné. Les calmes et les vents contraires n'ayant permis à Louis de Freycinet d'arriver à l'île Decrès, lieu

(1) Ce fut le célèbre Dampier, en général si exact dans tous ses travaux, qui appela *Shark Bay*, ou baie des Chiens marins, cette suite de golfes, de havres, de baies, à laquelle il ne donna ce nom que parce qu'il n'avait pas eu le temps d'en reconnaître la configuration et l'étendue.

(2) Elle porte aujourd'hui le nom de *côte Sud-Ouest*, et sur les cartes anglaises celui de *terre Flinders*.

(1) 9 décembre 1802.

(2) Le *Naturaliste*, commandé par le capitaine Hamelin (depuis contre-amiral, et mort le 29 avril 1839), après avoir atterri à l'île de France, où il débarqua quelques malades, continua sa route et fut arrêté, le 29 mai 1803, en vue des côtes d'Angleterre, et conduit à Portsmouth par la frégate anglaise *Minerva*, capitaine Bullen. Relâché ensuite le 6 juin, il entra le lendemain dans le port du Havre, d'où il était parti deux ans sept mois et dix jours auparavant.

du rendez-vous convenu, qu'un jour plus tard que celui qui avait été fixé, il trouva que le *Géographe* était déjà sous voiles. Pendant plusieurs heures toutefois les deux bâtiments furent en vue; mais à la grande surprise du commandant du *Casuarina*, les manœuvres de Baudin parurent avoir pour but d'éviter sa conserve, dont la marche était mauvaise; dans la nuit la séparation fut consommée. Après bien des recherches et des tentatives inutiles, qui conduisirent néanmoins à quelques découvertes géographiques, Louis de Freycinet dut se décider à faire route pour le port du *Roi-Georges*, situé à l'extrémité occidentale de la *terre de Nuyts*. *Trois cents lieues* le séparaient alors de ce point, le seul dans lequel on eût la certitude de se procurer de l'eau. On n'en avait à bord que pour quatre jours; la provision de biscuit était presque épuisée, et la *franche-ferrure* du gouvernail était cassée. Telles étaient en outre les autres avaries du *Casuarina*, qu'en arrivant au port du Roi-Georges il fallut l'échouer sur la plage. Sans la circonstance véritablement extraordinaire de vents forcés pendant six jours consécutifs, la mort la plus cruelle eût été pour eux le résultat d'une séparation inconcevable, car lorsqu'ils échouèrent *quelques bouteilles d'eau leur restaient seulement*. Cinq jours après, le *Géographe* jetait l'ancre à côté de sa conserve. Pendant leur séparation, outre les travaux exécutés par différents officiers et savants à bord de ce dernier navire, Henri de Freycinet et Bernier avaient complété la suite d'opérations géographiques qu'ils avaient commencées à la *terre Napoléon* (côte Sud-Ouest). — La carte anglaise du port du *Roi-Georges* que possédait l'expédition ayant été reconnue incomplète et défectueuse sur plusieurs points, le capitaine Baudin jugea indispensable de la refaire. Louis de Freycinet, MM. Faure et Ransonnet furent chargés de cette mission. La tâche du premier, qui n'était pas la moins difficile, consista dans la révision du havre de la Princesse. D'immenses bancs de sable qui encombrent le fond de ce havre ne permettant pas aux plus faibles embarcations d'en approcher, ce fut à pied que Freycinet put seulement espérer de faire un travail exact. Pendant plusieurs jours il continua ses relèvements de pointe en pointe, de cap en cap; il fit le tour des plus petites anses, et parvint ainsi à dresser le plan du havre avec une perfection qu'il est bien rare de pouvoir mettre dans ces sortes de travaux. Lorsqu'ils furent terminés, les deux navires, abandonnant le mouillage, allèrent explorer les terres de Nuyts, de Leuwin, d'Edel et de Witt, qui, en général, avaient été relevées à de trop grandes distances pendant la précédente campagne. On prolongea ensuite l'archipel étendu qui avoisine la côte nord-ouest de la Nouvelle-Hollande, et peu de temps après on interrompit les opérations pour aller relâcher une seconde fois à Timor. En partant de cette île, les deux bâtiments essayèrent encore d'explorer les côtes de la Nouvelle-Hollande; mais comme la rigueur de la saison et le triste état de l'équipage empêchaient de se livrer à un travail suivi, le capitaine Baudin, grièvement incommodé d'un crachement de sang opiniâtre, fit interrompre les opérations et gouverner sur l'île de France. En s'y rendant, l'astronome Bernier (*voy.* ce nom) succomba en mer, sous le poids des fatigues, le 6 juin 1803, et Baudin lui-même mourut dans cette île le 16 septembre suivant. On désarma alors immédiatement la *Casuarina*, et Louis de Freycinet passa avec son équipage à bord du *Géographe*, où son frère Henri avait, pendant la maladie de Baudin, rempli les fonctions de commandant. On s'attendait qu'à la suite de ces événements le commandement resterait à Henri de Freycinet, et il le réclama formellement dans une lettre adressée par lui au contre-amiral Linois, commandant les forces navales à l'est du cap de Bonne-Espérance : il faisait observer à l'appui de sa réclamation que depuis le commencement de l'an 10, époque à laquelle le capitaine Baudin l'avait créé lieutenant de vaisseau, il n'avait pas cessé un seul instant de servir activement à bord du *Géographe;* que c'était à lui que le capitaine Baudin avait toujours confié le commandement lorsque l'état de sa santé ne lui permettait pas de se tenir sur le pont, et il ajoutait enfin, après avoir rappelé quelques modestes travaux, que c'était aux seuls officiers qui avaient été sans cesse attachés à une expédition de découvertes qu'il appartenait, lorsqu'ils n'avaient pas démérité, d'en rendre compte au gouvernement et de conduire en France les collections et les produits de la campagne. Cette réclamation ne fut pas accueillie, et Henri de Freycinet dut céder les fonctions qu'il remplissait à bord du *Géographe* au lieutenant de vaisseau Milius, nommé plus tard capitaine provisoire de frégate, qui ne faisait plus partie de l'expédition depuis le 18 mai 1802, qu'il avait été laissé malade à Port-Jackson, et qui se trouvait pour ainsi dire par hasard à l'île de France lorsqu'elle aborda dans cette île au mois d'août 1803. Le contre-amiral Linois se fonda, à tort suivant l'opinion des marins du *Géographe*, sur l'ancienneté des services de Milius. Linois lui-même semble excuser la détermination qu'il avait prise dans une lettre écrite par lui au ministre de la marine, au mois de vendémiaire an 12 (octobre 1803), lettre dans laquelle il rend un juste hommage au mérite des deux frères : « Je ne saurais « trop louer le zèle, l'activité et *la modestie* de « MM. de Freycinet, dit Linois; ce sont des offi- « ciers distingués. » On le voit, à ce moment, comme dès le début de leur carrière, la modestie, vertu si rare, a toujours signalé les deux frères. Le *Géographe* quitta l'île de France le 16 décembre 1803, et jeta l'ancre au port de Lorient le 25 mars suivant, après une traversée qui n'offre rien de remarquable et une absence de quarante et un mois. A leur arrivée en France

Henri et Louis de Freycinet apprirent qu'ils avaient été confirmés dans leurs grades de lieutenants de vaisseau par une décision collective qui remontait au 5 mars 1803. Henri reçut bientôt (23 septembre 1804) le commandement du brig *le Phaéton*, le premier des bâtiments de guerre qui ait été construit à Anvers, et son frère fut placé sous ses ordres avec le *Voltigeur*. Mais ce dernier ne conserva que peu de temps son poste, le délabrement de sa santé l'ayant forcé de demander un congé pour venir la rétablir à Paris, où il arriva au commencement de septembre 1805. A partir de cette époque, les deux frères, qui ne s'étaient jamais quittés depuis leur naissance, qui, par un concours fort extraordinaire de circonstances, avaient servi près de douze ans toujours ensemble dans la marine, à bord des mêmes bâtiments ou du moins dans les mêmes expéditions, et qui avaient tous les deux obtenu les mêmes jours tous les grades auxquels ils avaient été successivement promus, embrassent pour ainsi dire une carrière différente, et ne se retrouvent plus que dans les rares intervalles pendant lesquels il leur est permis de fouler en même temps le sol de la patrie. Henri de Freycinet acquiert de nouveaux droits à l'estime de son pays par ses exploits militaires et par les talents qu'il déploie comme administrateur; et son frère Louis, abandonnant presque le service actif de la marine militaire, se livre tout entier aux travaux scientifiques. Nous ne nous occuperons, pour le moment, que du premier. Après avoir croisé quelque temps à l'embouchure de l'Escaut et de la Meuse, avec les brigs *le Phaéton, le Voltigeur* et une division de flottille, Henri de Freycinet reçut l'ordre de se rendre aux Antilles pour y porter des dépêches, mission périlleuse à cette époque que l'Atlantique était sillonné en tous sens par les flottes anglaises. Partis le 5 octobre 1805, les deux brigs se voient le 6 entourés de quatre vaisseaux au nord, ayant une frégate à l'est-nord-est et deux brigs sur les côtes d'Angleterre; ils manœuvrent pour sortir de cette position critique, et parviennent le lendemain à relâcher à Helvoet-Sluys, qu'ils venaient à peine de quitter. Là ils font quelques changements dans leur arrimage; le 16 ils remettent sous voile, et, tout en se dirigeant vers le lieu de leur destination, capturent deux navires marchands, dont l'un était chargé de bois. Enfin, après maints accidents de mer, ils atterrissent, le 18 décembre, sur le rocher le Grand-Connétable, et le lendemain ils mouillent dans le port de Cayenne. Pendant son séjour à la Guyane, où il ne resta que le temps nécessaire pour remettre les dépêches dont il était porteur, Henri de Freycinet sut gagner par sa conduite l'estime du gouverneur. « C'est un officier, écrivait le général « Victor Hughes au ministre, qui doit un jour « faire honneur à la marine par ses talents, son « courage et son dévouement. » Ce fut après avoir rempli la mission qui l'avait appelé dans cette colonie, et en revenant de la Martinique, où il en avait rempli une semblable, que Freycinet soutint contre la corvette anglaise *le Rein-Deer* un long combat des plus acharnés, dans lequel il eut la jambe fracassée par un biscaïen, blessure grave, qui paraît avoir influé puissamment sur sa santé et qui n'a pas peu contribué plus tard à abréger ses jours. Le *Rein-Deer* venait à peine de s'éloigner pour ne plus revenir, et Freycinet se rendait à petites voiles dans la baie de Hyguée, non loin de l'île de Saona, voisine de Santo-Domingo, où il avait ordre d'aller, lorsqu'on signala deux voiles : c'était la frégate anglaise *la Pique* (1) et une goëlette de guerre de la même nation, qui lui donnèrent immédiatement la chasse. Déjà fortement endommagés dans leur mâture, dans leur gréement et dans leur voilure, les bâtiments français se trouvaient hors d'état de résister à des forces aussi supérieures et intactes, favorisées d'ailleurs par la brise et n'ayant encore aucunement souffert, aussi Freycinet dut-il faire mettre au *Phaéton* ainsi qu'à sa conserve toutes voiles dehors pour les éviter. Mais lorsqu'il vit que ses efforts étaient vains et que l'ennemi le gagnait de vitesse, il n'hésite plus alors sur ce qu'il doit faire, il prend une résolution intrépide, communique son ardeur à son équipage, vire de bord et aborde audacieusement la frégate, qui semblait attendre qu'il baissât pavillon. Blessé grièvement dans la première affaire, Freycinet se fait monter sur le pont et se maintient sur son banc de quart à l'aide de deux matelots, et quelque inégale que fût la lutte, il la soutint longtemps pour ainsi dire corps à corps; mais la fortune trahit son courage. « Je n'avais plus une seule manœu- « vre, dit Freycinet; je fis alors charger l'é- « quipage sur la frégate. Mon second, M. Ranson- « net, faisait des efforts inouïs pour l'escalader, « quand une nouvelle décharge de caronades, « jointe à une mousqueterie des plus vives, cul- « buta presque tout le monde sur le gaillard « d'avant. Les Anglais s'y précipitèrent aussitôt. « Mon second reçut deux balles dans le bras..... « Le détachement anglais qui s'était emparé du « gaillard d'avant voulut aussi se porter sur le « gaillard d'arrière; mais nous l'en chassâmes « avec perte; le sang ruisselait de toute part et « le carnage devint affreux. » Ce fut alors que la frégate dirigea sur son arrière ses canons chargés à mitraille. Cette volée fut meurtrière, et un boulet enleva le bras droit de Freycinet qui, succombant à la douleur de trois blessures (2), fut porté dans sa chambre. Avant de descendre, ce brave capitaine ordonna aux deux seuls aspirants qui restaient debout de défendre le pavillon jusqu'à la dernière extrémité. Mais la frégate an-

(1) La *Pique* était armée de 34 canons de 18, et de 14 caronades de 32.

(2) Ses états officiels de service portent qu'il avait reçu une blessure grave à la jambe (sans doute dans le combat avec le *Rein-Deer*), une autre à l'épaule droite, et enfin le bras droit amputé.

glaise ayant jeté un nouveau détachement sur le *Phaéton*, ce navire, désemparé, étant prêt à couler bas, dut céder à la triste nécessité de se rendre (1). Le procès-verbal de cet événement si honorable quoique malheureux, qui eut lieu le 26 mars 1806, dressé après l'action, le lendemain 27, et signé par Freycinet, par le lieutenant en pied Ransonnet, l'enseigne Gilbert, les trois aspirants et l'agent comptable, porte « qu'on « avait eu le gréement et les voiles en pièces; le « grand mât coupé en deux endroits; le guy et « le pic chacun en deux morceaux, et les autres « parties de la mâture partout endommagées, « ainsi que les œuvres-mortes du bâtiment (2). » Presque au moment où M. Lanture, son chirurgien, pratiquait l'amputation, jugée nécessaire, du bras fracassé de Freycinet, le capitaine Ross, de la frégate anglaise, descendit dans l'entre-pont du *Phaéton*, pour voir, dit-il, le jeune commandant qui s'était si bien défendu et lui avait fait tant de mal!... Il prit son épée et la lui remit en disant : « Capitaine, quand on s'en sert aussi « bien, on ne doit jamais s'en séparer. » Il le combla d'éloges, ainsi que son second Ransonnet, et les conduisit à la Jamaïque, dans sa propre demeure, où son épouse et sa belle-sœur leur prodiguèrent les soins les plus empressés. Ils reçurent en même temps de l'amiral Dacres et des principaux habitants de la colonie de nombreux témoignages d'estime et de bienveillance; et lorsque Freycinet fut hors de danger, l'amiral anglais lui offrit de l'envoyer à Santo-Domingo, avec les personnes de l'état-major des deux corvettes qu'il lui plairait de désigner. Profitant de ces obligeantes dispositions, Freycinet en indiqua sept, au nombre desquelles se trouvaient les capitaines des deux brigs, leurs seconds, deux aspirants, les deux chirurgiens-majors et quelques domestiques. Le 14 mai ils s'embarquèrent sur la corvette *le Serpent*, capitaine Walker, qui fit voile le lendemain, en parlementaire, pour Santo-Domingo. Dans la traversée, Freycinet et ses compagnons furent traités à la table du capitaine et des officiers avec une bonté touchante, et comme avant leur départ l'amiral Dacres leur avait fait payer deux mois de solde, pour satisfaire aux dépenses de nourriture, ils voulurent s'acquitter au moins matériellement. Mais leurs instances furent inutiles, et les officiers anglais persistèrent noblement à répéter qu'ils ne consentiraient jamais à être indemnisés d'une dépense qu'ils avaient toujours regardée comme un plaisir et un devoir. Le 11 juin le parlementaire arriva à Santo-Domingo, et fut reçu par le capitaine général Ferrand, qui accueillit Freycinet et ses officiers avec la plus grande distinction. Le 11 du mois suivant leur cartel d'échange fut régularisé. Enthousiasmé de l'activité et de l'intelligence de Freycinet, Ferrand présagea de hautes destinées au jeune marin lorsque, le 18 août, il quitta la colonie pour aller en France se rétablir de sa blessure. Le 25 novembre le brig de commerce qui le portait ainsi que ses compagnons atterrit, après avoir manqué de se perdre sur l'écueil dangereux de la Baleine, que l'on n'évita que par la présence d'esprit, les talents et la coopération des officiers français passagers. Quoiqu'on eût le projet d'aller à Bordeaux, il fallut entrer forcément dans la rade de St-Martin de l'île de Ré. Arrivé à Rochefort le 1er décembre 1806, Henri de Freycinet se rendit, quelques mois après, à Paris, où il passa une longue convalescence par suite de sa blessure à la jambe. Nommé le 28 février 1808 chevalier de la Légion d'honneur, et capitaine de frégate le 12 juillet de la même année, lorsqu'il fut en état de reprendre la mer, il reçut le 1er mars 1809 le commandement de la frégate *l'Élisa*, en ce moment au Havre. Immédiatement après que l'armement de ce bâtiment et celui de l'*Amazone*, sa compagne, furent terminés, elles reçurent du ministre l'ordre intempestif de mettre sous voiles et de se rendre à Cherbourg. Quelque danger qu'il pût en résulter pour la sûreté des navires et des équipages, dans des parages infestés de croiseurs ennemis, les bâtiments français appareillèrent dans la nuit du 12 novembre 1810. Rencontrés bientôt par une division anglaise, Freycinet, pour l'éviter, alla relâcher à la Hougue et vint jeter l'ancre sous la protection des forts des îles St-Marcouf. En cet état il combat les forces infiniment supérieures qui ne tardent pas à le bloquer. Sous le feu de leurs batteries, qui le canonnent cinq jours consécutifs, le brave et habile commandant de l'*Élisa* réarme sa frégate et soutient un second combat. Enfin, après une résistance désespérée et quarante jours d'un blocus aussi sévère que périlleux, Freycinet se décide à tout braver pour sortir de la baie où il est comme emprisonné. Dans la soirée du 22 décembre il appareille de nouveau, par un temps forcé; mais obligé de serrer la côte de très-près, une méprise du pilote fait dévier la frégate de sa route et entraîne sa perte sur les hauts-fonds de Réville, près de l'île Tatihou, d'où Freycinet, qui n'avait quitté l'*Élisa* que le dernier, ayant de l'eau jusqu'à mi-corps et soutenu par MM. Évrard et Malavais, lorsqu'il était resté convaincu qu'on ne pouvait sauver de ce sinistre que les hommes, écrivit au ministre (23 décembre), pour le prier d'ordonner l'examen de sa conduite ainsi qu'une sévère enquête sur celle des deux pilotes et des deux chefs de timonerie. Traduit le 22 janvier 1811 devant un conseil de guerre maritime, tenu à la Hougue même, Freycinet fut honorablement ac-

(1) Le *Voltigeur*, qui avait pris une part infiniment moins active au combat, se rendit quelques instants après.

(2) Ce beau combat a été représenté par M. Gilbert, peintre de marine, dans un tableau en la possession de M. Louis de Freycinet, fils du contre-amiral, d'après les indications fournies par M. Ransonnet, dont nous avons signalé l'intrépidité dans le combat du *Phaéton*.

quitté, ainsi que son état-major, et ils sortirent victorieux de quelques inculpations odieuses qui avaient pesé sur eux. Au mois d'avril suivant il fut envoyé à Mayence, avec deux enseignes de vaisseau, pour surveiller une levée de matelots du Nord et les maintenir dans une sévère discipline. Cette mission terminée, il rentra en France (5 août) en congé, et le 5 juillet 1812 il s'embarqua comme commandant en second sur le vaisseau *le Régulus*, puis avec la même qualité sur le *Patriote*, à bord duquel il se trouva pendant près de deux ans en rade de l'île d'Aix, en présence des forces anglaises. Attaché en 1814 au port de Rochefort, Freycinet prit à cette époque le commandement de la compagnie provisoire des gardes du pavillon du grand amiral, et fut fait successivement officier de la Légion d'honneur (18 août) et chevalier de St-Louis (23 septembre). Ce fut pendant son séjour au port de Rochefort qu'il épousa mademoiselle Clémentine Bérard, fille d'un capitaine de vaisseau. Le 10 juillet 1816 il avait obtenu lui-même ce grade, et exerça pendant trois mois, du 1er août au 31 octobre 1818, les fonctions de major général *ad interim*, puis celle de commandant de la compagnie des élèves de la marine (18 mai 1819). Appelé à Paris au mois d'août 1820, Freycinet apprit que le roi l'avait nommé, par une ordonnance du 8 septembre, commandant et administrateur de l'île de Bourbon; il prêta serment entre ses mains, et s'embarqua à Rochefort, sur la corvette *la Sapho*, le 10 novembre. Après trois mois de navigation il arriva à sa destination. C'était une carrière toute différente qu'il allait parcourir et dans laquelle il devait également servir avec distinction. Pendant six ans environ que Freycinet occupa son nouveau poste, il s'occupa d'agriculture, améliora le sort des esclaves, renouvela les plants de cafés, en envoyant une commission à cet effet dans l'Yémen, fit exécuter de nombreux travaux d'utilité, créa une caisse d'escompte et de prêt, et s'appliqua enfin à seconder l'impulsion qui a conduit à un état prospère la colonie dont la direction lui était confiée. Réunissant la fermeté et l'intégrité à la plus extrême bienveillance, il sut, tout en remplissant ses obligations envers le gouvernement, se concilier l'estime et l'affection des colons, qui lui en donnèrent un témoignage éclatant en lui offrant, à son départ de Bourbon, un magnifique service en argenterie, marqué à ses armes et dont les principales pièces portaient en outre cette inscription flatteuse : *A Henri de Freycinet l'île de Bourbon reconnaissante*. Lorsque le nouveau système administratif adopté par l'ordonnance royale du 21 août 1825 fut introduit à Bourbon, à la Martinique et à la Guadeloupe, le gouvernement de la métropole pensa qu'il pourrait y avoir des inconvénients à y confier des pouvoirs restreints et limités à des gouverneurs dont l'autorité avait été jusqu'alors absolue, aussi furent-ils tous changés simultanément (1). Le 28 décembre 1825, Freycinet, qui depuis deux ans (13 août 1823) avait été nommé commandeur de la Légion d'honneur, reçut la destination de Cayenne; il ne s'embarqua pour s'y rendre que le 29 novembre 1826, sur la corvette *l'Oise*, et fut installé le 15 février 1827, comme gouverneur de la Guyane française. De même qu'à Bourbon, il s'attacha et parvint à concilier ses devoirs, quelquefois rigoureux, comme représentant le gouvernement de la mère patrie, avec ceux qui n'étaient pas à ses yeux moins sacrés, de contribuer autant qu'il dépendait de lui au bonheur des habitants de la colonie : aussi lui étaient-ils sincèrement attachés. C'est surtout grâce au zèle et à la franchise avec lesquels il entra dans les vues du gouvernement et à son esprit d'ordre et de conciliation qu'on a attribué le fait que la Guyane fut une des colonies françaises où la nouvelle organisation administrative marcha avec le plus de régularité. Pour récompenser à la fois ses anciens services et ceux qu'il venait tout récemment de rendre, Freycinet, qui avait reçu le 31 octobre 1827 le titre de baron, obtint le 26 décembre 1828 le grade de contre-amiral, et fut appelé le même jour au gouvernement de la Martinique, en remplacement du comte de Bouillé. Il arriva dans cette colonie le 18 juin suivant (1829). Elle était alors dans un grand état d'agitation, par suite de changements survenus dans l'organisation judicaire : d'honorifiques qu'étaient les fonctions de la cour royale, elles étaient devenues salariées; la majeure partie des membres de cette cour furent nommés dans celle qui la remplaça; mais par des motifs honorables ils crurent devoir refuser. Forcé d'installer un tribunal provisoire, Freycinet, s'étant bientôt aperçu que ce nouvel ordre de choses excitait le mécontentement général, crut devoir prendre sur lui de réinstaller l'ancienne cour, et par cette mesure pleine de sagesse, approuvée plus tard par le ministère, il maintint la tranquillité dans la colonie. Il avait résidé un an à peine à la Martinique, où il ne laissait que des souvenirs affectueux et honorables, lorsque des motifs de santé le rappelèrent en France, où il arriva le 2 mars 1830, emportant les regrets de ses administrés, qui espéraient cependant le revoir. Mais les mêmes motifs qui l'avaient forcé de demander un congé, et probablement aussi des raisons politiques, le déterminèrent peu de mois après (août) à donner sa démission. Elle fut acceptée avec regret, et il resta deux ans retiré des affaires. Pendant cet intervalle de temps, il se rendit utile à son pays en acceptant la présidence de divers jurys ou commissions soit pour arrêter les listes de candidats au grade d'élève de la marine, soit pour la nomination à des places de professeur

(1) Lettre du comte de Chabrol, ministre de la marine, du 12 janvier 1826, à M. Henri de Freycinet, en lui transmettant l'ordonnance royale du 28 décembre 1825 qui le nomme gouverneur de la Guyane.

d'hydrographie. Quelques propositions lui ayant été faites ensuite de reprendre du service, il accepta au mois de juillet 1832 le poste de major général de la marine à Toulon, en remplacement de Ducrest de Villeneuve, appelé à servir à la mer. Le 1er janvier 1834, il fut chargé de l'intérim de cette préfecture maritime, et quatre mois plus tard (15 mai) on le nomma préfet maritime à Rochefort. Depuis six ans environ, il remplissait ces fonctions importantes avec un zèle et une assiduité que ni le besoin de sa santé ni ses affaires domestiques ne pouvaient arrêter un instant, car jamais et sous aucun prétexte il ne retarda d'un jour l'expédition de la moindre affaire, lorsque ses anciennes blessures se rouvrirent. Sa maladie eut une courte durée, et quelques heures avant sa mort, qui l'enleva le 21 mars 1840 à sa patrie et à ses nombreux amis, au moment peut-être où il allait être appelé au poste le plus élevé de la marine, sa voix défaillante s'informait encore des affaires de son service, et il exprimait le regret de ne pouvoir signer sa correspondance. L'hôpital de Rochefort lui doit un amphithéâtre commode et une vaste bibliothèque, l'arsenal une magnifique salle d'armes. La direction des travaux hydrauliques a mûri sous son administration les vastes projets qui assurent l'avenir de cet arsenal; les fosses aux mâts, le bassin de la Vieille-Ferme, les halles aux forges, les défenses du fort Boyard, sont des titres à la reconnaissance des habitants de sa ville de prédilection. Doué d'une rare modestie et d'un désintéressement extrême, Henri de Freycinet ne parlait jamais de ses services, de ses combats, de ses blessures, ni des témoignages d'estime qu'il avait reçus dans les pays gouvernés par lui, et jamais aussi il ne s'occupa du soin de sa fortune et ne sollicita de faveurs. Aimant passionnément l'étude, il consacrait tous les moments dont il pouvait disposer à la lecture des classiques latins et à celle de nos bons écrivains, parmi lesquels Montaigne et Rabelais faisaient surtout ses délices. Membre de la Société de géographie et de l'Académie de Rochefort, il a lu dans cette dernière institution des mémoires remarquables sur les parties les plus difficiles de l'art de la navigation. « Jeune homme, dit M. Lesson, il fut « renommé par ses hautes études classiques, « jeune marin, il parcourut les mers dans l'un « des plus beaux voyages de découvertes que les « Français aient entrepris; militaire, il brava la « mitraille, qui le laissa mutilé; administrateur de « nos possessions d'outre-mer, il joignit à une « noble fermeté les capacités les plus rares et « un désintéressement plus rare encore; il unit « la sévérité à l'activité pour prévenir toute ten- « tative de dilapidation et la plus extrême bien- « veillance. Son cœur ne battit jamais que pour « les émotions les plus nobles et les plus pures. » Et pour nous servir des expressions de M. Bonnet de Lescure, maire de Rochefort à l'époque de la mort de l'amiral Freycinet, auquel il était uni par une ancienne amitié (1) : « Il laissa à ses deux « fils (2), qui suivent la carrière où des souve- « nirs si honorables sont attachés à leur nom, « des exemples de dévouement, d'honneur et de « vertu. » D—z—s.

FREYCINET (Louis-Claude-Desaulses de), navigateur français, frère cadet du précédent, était comme lui de Montélimart, dans l'ancienne province de Dauphiné, où il naquit le 7 août 1779. Nous avons vu que les deux frères reçurent ensemble la même éducation, qu'ils entrèrent ensemble dans la carrière de la marine, qu'ils y obtinrent les premiers grades les mêmes jours jusqu'à celui de lieutenant de vaisseau inclusivement, et par des ordonnances collectives. Nous avons vu aussi qu'ils naviguèrent presque toujours sur les mêmes bâtiments, que tous deux firent partie de l'état-major du capitaine Baudin, dans son voyage de découvertes aux terres australes, et enfin qu'ils ne se quittèrent, pour ne plus se revoir qu'à de courts intervalles, que dans les derniers mois de 1805, époque à laquelle Louis de Freycinet dut se rendre à Paris pour y rétablir sa santé, tandis que son frère Henri continua de tenir la mer à bord du brig *le Phaéton*, dont il avait le commandement. C'est à partir de cette première séparation, qui les éloigna pour ainsi dire à toujours l'un de l'autre, que nous allons nous occuper exclusivement de Louis de Freycinet, en renvoyant à l'article de son frère Henri, pour les détails relatifs à la part active que le premier a prise aux travaux de l'expédition de découvertes aux terres australes. Après l'expiration du congé qui lui avait été accordé, Louis de Freycinet, attaché au dépôt des cartes et plans de la marine, y fut chargé de

(1) M. Bonnet de Lescure a prononcé un discours sur la tombe de l'amiral, et M. Lesson, mort il y a peu d'années à Rochefort, pharmacien en chef de la marine et membre correspondant de l'Institut (*voy.* Lesson), lui a consacré une notice nécrologique. Nous en avons lu nous-même une à la séance générale de la Société de géographie, du 15 décembre 1843, et il en existe une autre publiée en 1852 et due à M. Fleury, chirurgien-major de la marine en retraite, conservateur de la bibliothèque de Rochefort.

(2) Les deux fils que l'amiral de Freycinet a laissés ont suivi la même carrière que leur père, et sont tous deux (1856) lieutenants de vaisseau et décorés. L'aîné, Louis, né à Rochefort en 1820, a fait en qualité d'élève la campagne du Mexique sur la corvette *la Créole*, commandée par le prince de Joinville, et assisté à l'attaque et à la prise de St-Jean d'Ulloa. Embarqué à son retour sur le vaisseau *l'Océan*, où il fut attaché plus tard à l'état-major de l'amiral Hugon, il a navigué sur plusieurs vaisseaux de l'escadre de la Méditerranée en qualité d'enseigne et de lieutenant de vaisseau et se trouve en ce moment sur la corvette *la Constantine*, en train d'accomplir depuis plus de trois ans une campagne longue et pénible à la Nouvelle-Calédonie et dans les mers de Chine. — Charles de Freycinet, second fils de l'amiral, né à Bourbon en 1823, sorti de l'école navale en 1841, fut embarqué la même année sur le vaisseau *la Ville de Marseille*. Après une longue campagne en Chine et autour du monde, à bord de la corvette *la Bayonnaise*, sur laquelle il avait été embarqué comme enseigne en 1847, et que commandait M. Jurien de la Gravière, il fut promu en 1850 lieutenant de vaisseau. Passé en 1853 sur *l'Uranie*, frégate école des matelots-canonniers, et quelque temps après sur le vaisseau *le Montebello*, portant le pavillon de l'illustre amiral Bruat, auprès duquel il servit en qualité d'officier d'ordonnance et d'aide de camp, il a fait avec lui toute la campagne de Crimée; il est aujourd'hui aide de camp du préfet maritime de Rochefort.

la rédaction des opérations géographiques et nautiques dans les mers australes, exécutées en grande partie par son frère et par lui. Il était occupé de ce travail, dont l'ensemble est représenté dans trente-deux belles cartes qu'il a dessinées directement sur cuivre, par des procédés qui lui sont propres et qu'il a décrits (1), lorsque la mort de Péron (14 décembre 1810) vint interrompre la publication de l'*Histoire du voyage aux terres australes*, que le ministre de l'intérieur avait confiée à ce savant naturaliste. Cette belle œuvre resta inachevée pendant plusieurs années, malgré les démarches réitérées de L. de Freycinet et de Lesueur (2), ami intime de Péron, et légataire de ses manuscrits. Mais lorsque le premier eut fait paraître son Atlas hydrographique (1812), ainsi que le volume consacré à la géographie et à la navigation (1815), il reçut la mission de mettre en ordre et de publier les matériaux précieux laissés par Péron (3). Ce travail fut terminé complétement en 1816, et, huit ans plus tard, 1824, Freycinet donna une seconde édition de l'*Histoire du voyage*. En se conformant autant que possible au plan adopté par Péron, son continuateur se vit obligé néanmoins d'y apporter certaines modifications, tout en faisant un usage scrupuleux des matériaux laissés par l'auteur, qu'il crut devoir justifier dans une préface des inculpations mal fondées du capitaine Flinders. Celui-ci avait en effet reproché aux Français (4) d'avoir voulu lui ravir ses droits à la découverte d'une partie de la côte sud-ouest de la Nouvelle-Hollande. Les explications données par L. de Freycinet portent le cachet de l'impartialité et prouvent d'une manière incontestable que les deux célèbres voyageurs étaient dignes l'un de l'autre, et que tout repose sur des malentendus (1). Les dernières parties du *Voyage aux terres australes* venaient de paraître lorsque le gouvernement forma le projet d'un autre voyage maritime destiné aux progrès des connaissances humaines. C'est peut-être le premier qui n'ait pas eu spécialement l'hydrographie pour objet. La détermination de la forme du globe terrestre dans l'hémisphère sud, l'observation des phénomènes magnétiques et météorologiques, enfin l'étude des trois règnes de la nature, formèrent le but essentiel de cette mission, dans laquelle on devait encore s'occuper de recherches sur les mœurs, les usages, les langues des peuples indigènes, etc.; et la géographie proprement dite, sans être absolument exclue, fut cependant reléguée au second rang. Louis de Freycinet, nommé depuis quelque temps capitaine de frégate, obtint le commandement de cette expédition, qui devait s'effectuer sur l'*Uranie*, corvette de 20 canons. On lui permit de choisir parmi les officiers de marine les plus instruits ceux qui lui paraîtraient les plus propres à exécuter sous sa direction les divers travaux qui lui étaient imposés; le ministre le laissa libre de former le personnel de son équipage ainsi qu'il le jugerait convenable, et de prendre enfin toutes les dispositions qu'il croirait utiles au succès de son voyage. Des officiers de santé du corps de la marine, joignant au talent de leur profession des connaissances en histoire naturelle, furent désignés en nombre triple de celui qu'on eût accordé dans une navigation ordinaire, pour remplir à la fois sur le vaisseau les fonctions de leur grade et celles de naturalistes (2). Obligé de prévoir les événements désastreux qui pouvaient être la suite d'une longue navigation dans des parages encore imparfaitement explorés, sur les cent vingt hommes dont se composait son équipage, Freycinet en fit admettre environ cinquante qui étaient à la fois matelots et ouvriers, et pouvaient au besoin exercer les professions de charpentier, de forgeron, de cordier, etc., et il eut à

(1) Quelques cartes de cet atlas ont été critiquées, et on les a accusées d'inexactitudes. Cependant un juge compétent, M. le capitaine Cécile, aujourd'hui amiral, envoyé dans l'hémisphère austral pour y protéger nos baleiniers, cite plusieurs fois avec éloge, dans son rapport au ministre de la marine du 16 août 1839, ce qu'il appelle le beau travail de M. Louis de Freycinet. « Ce serait, suivant « cet officier, un service à rendre aux capitaines baleiniers, qui « probablement fréquenteront encore pendant plusieurs années « les côtes de la Nouvelle-Hollande et de la Diéménie, que de « mettre dans le commerce l'atlas du *Voyage aux terres aus-« trales*. Ils y trouveront des cartes extrêmement utiles à la na-» vigation..... » Le vœu de M. le capitaine Cécile est depuis longtemps rempli, car les cartes de l'atlas sont à la disposition du public. On a aussi reproché à M. de Freycinet d'avoir changé plusieurs des noms primitivement donnés par le capitaine Baudin et ses collaborateurs; il justifie parfaitement ces changements dans sa préface du *Voyage aux terres australes*, en répondant aux critiques du capitaine Flinders.

(2) Le prince Maximilien de Wied-Neuwied parle beaucoup dans son *Voyage dans l'intérieur de l'Amérique du Nord*, de l'ami de Péron. Il a trouvé Lesueur établi à New-Harmony, où il s'occupait de l'étude du règne animal, et de la réunion de tous les objets intéressants que lui offrait le pays, qu'il avait parcouru dans tous les sens.

(3) Péron avait lui-même surveillé sur son lit de mort l'impression du texte du 2e volume jusqu'à la page 231 de la première édition in-4°; ce second volume forme 271 pages.

(4) Dans sa relation intitulée : *A Voyage to Terra Australis, prosecuted in the years* 1801, 1802 *and* 1803, etc., *by Matthew Flinders, commander of the Investigator; London*, 1814. — Le capitaine Flinders, après avoir été retenu prisonnier à l'île de France pendant six ans et demi environ, arriva en Angleterre exactement dix-sept jours avant la mort de Péron, et mourut lui-même le 19 juillet 1814, à l'instant où son voyage venait d'être mis au jour.

(1) Le *Géographe*, que montait Baudin, et l'*Investigator*, commandé par Flinders, étaient tous deux chargés de faire l'exploration des côtes alors inconnues du sud-ouest de la Nouvelle-Hollande et se sont rencontrés en un point désigné. Or, le premier de ces navires faisant route de l'est à l'ouest, tandis que le navire anglais, au contraire, allait de l'ouest à l'est, on peut dire d'une manière générale que la portion de côte inconnue à l'ouest du point de rencontre, et qui a été vue par Flinders, lui appartient comme première découverte, et que celle à l'est du même point appartient à Baudin.

(2) Dans le rapport de M. Geoffroy-St-Hilaire, présenté à l'Académie des sciences, le 9 mai 1825, sur la partie zoologique du *Voyage autour du monde*, ce savant reprocha à Louis de Freycinet de n'avoir pas pris avec lui des naturalistes de profession. On a répondu à ce reproche et justifié le commandant de l'*Uranie*, en rappelant ce qui était arrivé pendant l'expédition de Baudin. C'est par économie, pour éviter l'embarras d'un trop nombreux état-major, et surtout pour maintenir à bord l'amitié et l'harmonie qui font le succès des expéditions nautiques, que Freycinet crut ne devoir prendre avec lui que des hommes déjà attachés à quelqu'une des branches scientifiques de la marine royale. C'étaient MM. Quoy et Gaimard, le premier médecin et chirurgien-major, et le second, médecin et second chirurgien, tous deux naturalistes de l'expédition; et M. Gaudichaud, pharmacien, entré depuis à l'Académie des sciences (*voy.* ce nom), qui remplissait les fonctions de botaniste.

se féliciter de cette heureuse idée. Les instruments destinés aux expériences sortaient des ateliers des meilleurs artistes et avaient été soumis aux vérifications qui devaient en constater l'exactitude. L'abondance fut réunie au choix et à l'excellente qualité des approvisionnements; et outre des caisses en fer (1) pour conserver l'eau, on mit à bord un alambic propre à distiller en grand celle de la mer, ainsi qu'une ample provision de gélatine et de substances alimentaires conservées par la méthode d'Appert. Rien n'avait enfin été négligé de ce qui pouvait entretenir la santé et le bien-être des équipages. Quoique décidée au mois de septembre 1816, ce ne fut cependant qu'un an après que l'*Uranie* put mettre à la voile. Avant de partir, et surtout pendant les relâches à Ste-Croix de Ténériffe et à Rio-Janeiro, Freycinet crut devoir donner aux officiers de son état-major des instructions très-détaillées. « Elles offrent, dit « un savant distingué, M. Francœur, une réunion « rare de talent, de prévoyance et d'ardeur pour « le bien. » Du port de Toulon, qu'elle quitta le 17 septembre 1817 (2), l'*Uranie* se dirigea d'abord sur Gibraltar; elle toucha ensuite à Ténériffe, et le 6 décembre laissa tomber l'ancre dans la magnifique baie de Rio-Janeiro. Freycinet et les officiers de l'*Uranie* y firent à tour de rôle d'intéressantes expériences dont les résultats ont été publiés, et l'on y recueillit de précieuses observations sur le pays, ainsi que sur ses habitants. On visita ensuite successivement le cap de Bonne-Espérance, l'île de France (3) et Bourbon, et le 12 septembre 1818 on mouilla sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, dans la baie des Chiens marins. On se trouvait sur la terre d'Endracht, aride et dépourvue d'eau douce, au moment où la provision de ce liquide indispensable était entièrement épuisée. Freycinet y suppléa au moyen des alambics qu'il avait pris la précaution de faire embarquer, et bientôt il obtint toute l'eau nécessaire non-seulement pour la consommation journalière de son équipage, mais même pour la traversée qu'il allait entreprendre. Lors du premier voyage qu'il avait fait aux *terres australes*, sur la corvette *le Naturaliste*, Freycinet avait eu occasion d'explorer l'île *Dirck-Hartighs* (1). Par un hasard singulier, on y avait découvert, enterrée dans le sable, une plaque d'étain chargée d'inscriptions, annonçant que, le 16 octobre 1616, un navigateur hollandais, commandant le navire *Endracht*, avait visité l'île qui porte si justement son nom. Retenu par de nobles scrupules, Hamelin, capitaine du *Naturaliste*, refusa de permettre qu'on déplaçât ce monument historique, et se contenta de faire reclouer la plaque sur un poteau neuf en bois de chêne. Freycinet ne crut pas commettre un sacrilége en agissant différemment. Arrivé de nouveau, dix-sept ans plus tard, à la terre d'*Endracht*, l'un de ses premiers soins fut de diriger une embarcation sur l'île *Dirck-Hartighs*, avec la mission, non-seulement de fixer la position du cap Levillain et d'explorer le pays sous le rapport de l'histoire naturelle, mais surtout de chercher et de rapporter l'espèce de médaille consacrant la découverte du navigateur hollandais. Jetée par le vent à quelque distance du poteau sur lequel elle avait été clouée, ce fut avec beaucoup de peine qu'on parvint à la retrouver. Elle eût sans doute été bientôt entièrement recouverte par le sable et perdue à jamais pour la postérité, si Freycinet ne l'eût fait ramasser religieusement et porter sur son vaisseau. A son retour en France, il s'empressa d'en faire hommage à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 23 mars 1821, et cette savante compagnie lui en adressa les plus vifs remercîments. Bien que le littoral de la baie des Chiens marins eût été exploré avec assez de détails lors de l'expédition du capitaine Baudin, il restait

(1) L'usage de conserver l'eau dans des caisses en fer, introduit récemment en Angleterre, n'avait point été encore adopté jusqu'alors en France.

(2) On sait que, contrairement aux règlements maritimes qui défendent d'embarquer des femmes sur les vaisseaux de l'État chargés d'une expédition, madame de Freycinet, déguisée en matelot, rejoignit son mari; celui-ci n'eut pas le courage de renvoyer une personne à laquelle il était tendrement attaché et qui n'agissait probablement que d'accord avec lui; quoi qu'il en soit, elle partagea avec son mari tous les dangers d'une circumnavigation. Le ministre de la marine témoigna un vif mécontentement de cette infraction aux ordonnances dans une dépêche qu'il adressa, le 6 octobre 1817, au vice-amiral, comte Burgues de Missiessy, à cette époque commandant de la marine à Toulon. « Vous avez sans doute déjà remarqué que plusieurs journaux ont parlé d'une manière fort ironique de l'embarquement furtif de madame de Freycinet à bord de l'*Uranie*, et il paraît que ce que j'avais peine à croire n'est que trop réel... Il faut qu'un fait dont les journaux ont tant parlé ne soit pas encore venu à votre connaissance, puisque vous ne m'en avez jusqu'ici rendu aucun compte...» Déjà l'expédition était en route lorsque la dépêche ministérielle parvint à sa destination; il n'y fut au surplus donné depuis aucune suite. Ce qui avait, à ce qu'il paraît, le plus mécontenté le ministre, ce fut un rapport inexact et malveillant qu'on lui adressa. On avait prétendu que, pour placer plus commodément sa femme, Freycinet avait fait débarquer un de ses officiers qui avait, par d'autres causes, cessé de faire partie de l'expédition. Freycinet était incapable de recourir à un semblable moyen; et, d'ailleurs, il n'en aurait pas eu besoin, puisqu'il possédait à bord plus de place qu'il n'en fallait pour loger sa femme avec lui. C'est un fait qui nous a été attesté par M. le capitaine Duperrey, son second, aujourd'hui membre de l'Académie des sciences.

(3) Pendant le séjour qu'on fit à l'Ile de France, plusieurs des membres de l'expédition visitèrent l'habitation de M. Cambernon, située non loin de l'église des Pamplemousses, et précisément dans le lieu que Bernardin de St-Pierre désigne comme le théâtre des amours de Paul et Virginie. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le journal manuscrit de M. Gaimard, à la date du 6 juin 1818 : « Deux urnes qui portent le nom des deux amants « attirent encore les étrangers dans ce coin de terre tant célébré « par l'auteur des *Harmonies de la nature*. Madame Latour, mère « de Virginie, n'est pas morte, comme cet écrivain l'assure, de « chagrin d'avoir perdu sa fille dans le naufrage du *St-Géran*; « elle s'est remariée trois fois : la première avec M. Mallet, dont « la famille existe encore; la seconde avec M. Creuton, et la troi- « sième avec M. de Colligny; elle était grand'mère d'une famille « St-Martin qui habite en ce moment les plaines de Wilhems. « M. Latour est mort à Madagascar. Le pasteur qui joue un si « grand rôle dans le roman était un chevalier de Bernage, mous- « quetaire, qui, ayant tué son adversaire dans un duel, se retira « à l'île de France, et fixa sa résidence à la rivière du Rempart, « à une demi-lieue de l'endroit où le *St-Géran* fit naufrage. Il « était très-considéré de tous ses voisins, qui le prenaient pour « médiateur dans leurs différentes discussions; il en est peu à qui « il n'ait rendu de grands services. On n'a aucune notion sur l'exis- « tence de Paul, ce qui prouve assez que l'ouvrage de M. Ber- « nardin de St-Pierre n'est qu'un roman; les fautes topographiques « plus décisives dont il fourmille détruisent au surplus tout à fait « l'illusion. »

(1) Les cartes hollandaises de 1697 appellent cette île *Dirck-Hartogs* (*Voy.* l'article précédent de HENRI DE FREYCINET).

encore une lacune importante à remplir dans la partie orientale du havre Hamelin. M. Duperrey, chargé par Freycinet de compléter ce travail hydrographique, vit son projet contrarié par des vents violents qui le forcèrent de borner son examen à la partie occidentale du havre et aux côtes de l'île Faure. De son côté, le commandant de l'expédition présida lui-même à l'établissement de l'observatoire, et après avoir détaché la chaloupe à la recherche du canot envoyé à *Dirck-Hartighs*, et dont l'absence prolongée commençait à donner de l'inquiétude, il manœuvra, le 27, pour sortir de la baie par sa passe septentrionale; le 8 octobre, la corvette avait atteint l'île Timor. Pendant la visite successive des principaux établissements hollandais et portugais situés sur le littoral, Freycinet recueillit sur l'origine, les mœurs et la langue de cette île et du grand archipel d'Asie des renseignements du plus haut intérêt, dont il a fait usage dans la rédaction de son voyage, en les complétant avec ceux qu'il a pu se procurer plus tard en France et en Angleterre. Parti de Timor le 27 novembre, Freycinet visita successivement *Waigiou*, *Rawak*, *Boni* et *Manouaran*, appartenant au groupe des Papous, et employa les vingt jours qu'on y resta à faire différentes séries d'observations de physique, de géographie et d'histoire naturelle. Appareillant de Rawak le 6 janvier 1819, en passant en vue des îles des Anachorètes, de l'Amirauté et des Carolines, on jeta l'ancre, le 17 mars suivant, dans la rade d'Umata de l'île de Guam, la principale des Mariannes. On commença par y régler les chronomètres; on y fit ensuite des expériences du pendule et du magnétisme terrestre. Une échelle des marées fut dressée près du mouillage, et M. Duperrey compléta la géographie de l'île, tandis que l'histoire naturelle s'enrichissait par les recherches de MM. Quoy, Gaimard et Gaudichaud. Un séjour de trois mois dans les Mariannes fut employé par Freycinet à réunir une masse considérable de matériaux sur leur histoire ancienne et moderne, sur leur topographie, leur commerce, l'industrie, la langue, les mœurs et les coutumes de leurs habitants. La sevère interdiction imposée aux *matoua*, ou nobles, non-seulement de s'allier avec des filles plébéiennes, ou *mangatchangs*, mais même de prendre des concubines parmi elles, fournit au navigateur français des pages touchantes sur les suites de ce préjugé. En quittant les îles Mariannes, l'*Uranie* visita les îles Sandwich, où les officiers de la corvette firent des observations de magnétisme et d'astronomie, tandis que M. Duperrey s'occupait plus spécialement de faire la géographie de la baie de *Kohaïhaï* et du port d'*Onorourou*, et que les deux médecins et Gaudichaud parcouraient le pays en examinant les productions de la nature. Entrés le 7 octobre dans l'hémisphère du sud, on détermina, le 19, la position géographique des îles du *Danger*, et deux jours après, étant à l'est des îles des *Navigateurs*, on découvrit un îlot entouré de récifs qui n'était point marqué sur les cartes; Freycinet l'appela île *Rose*, du nom de sa femme. Il rectifia ensuite la position de l'île *Pylstaart* et des îles *Howe*, et entra, le 18 novembre, dans la rade de Sidney. On séjourna un peu plus d'un mois dans la Nouvelle-Galles méridionale; pendant ce temps différentes excursions furent faites dans l'intérieur, et Freycinet amassa une ample récolte d'observations. Réunies à celles qu'il avait recueillies pendant son précédent voyage dans les mêmes lieux et aux informations puisées dans des documents publiés ou inédits, elles l'ont mis plus tard en état de tracer un tableau presque complet de la rapide et vaste colonisation de la Nouvelle-Hollande et de présenter l'ensemble des établissements anglais dans l'Australie. Considérant alors les instructions qu'on lui avait données comme accomplies, le commandant de l'*Uranie* fit mettre à la voile pour retourner en France. Le 4 janvier 1820, la corvette se trouvait encore à l'ouest de la Nouvelle-Zélande; le 6 février elle doubla le cap Horn, et le 7 elle laissa tomber l'ancre dans la baie de *Bon-Succès*. Freycinet se disposait à faire mettre les embarcations à la mer pour satisfaire à l'impatience des observateurs, lorsqu'un vent furieux porta l'*Uranie* en dérive sur les brisants; elle ne dut pour le moment son salut qu'à la promptitude avec laquelle il fit couper le câble. Mais nos navigateurs étaient réservés à une plus cruelle épreuve. On venait d'atteindre la baie Française, située dans l'une des Malouines, les Falkland des Anglais, avec une mer belle et une brise agréable, lorsque l'*Uranie* frappa tout à coup sur une roche sous-marine, semblable à une cime de clocher. On parvint à la dégager; mais les morceaux de bordages répandus à la surface de la mer prouvèrent bientôt au commandant que la corvette venait de recevoir une avarie extrêmement grave dans sa carène. Malgré le jeu des pompes, l'eau allant toujours croissant dans la cale, le danger devint bientôt imminent. Voulant sauver du moins l'équipage et les travaux de l'expédition, Freycinet profita d'une légère brise pour éviter les rivages rocailleux et escarpés qu'on prolongeait, et parvint ainsi à s'échouer sur une partie de la côte qui offrait plus de sécurité. Par ses soins, les journaux et les papiers de l'expédition furent immédiatement mis en sûreté, et l'on sauva heureusement tous les travaux exécutés et les collections, à l'exception de quelques caisses d'échantillons qui se trouvaient dans la cale. Les naufragés restèrent quelque temps incertains du sort qui les attendait sur ces plages lointaines et dénuées de ressources. D'une partie des débris de l'*Uranie* on construisit une petite barque à laquelle on donna d'un commun accord le nom de l'*Espérance*, et M. Duperrey, auquel le commandement en fut confié, allait se diriger avec elle sur le Rio de la Plata pour réclamer des secours, lorsque des cris de joie se firent entendre. Un navire était signalé,

et bientôt en effet un sloop sous voiles parut à l'entrée de la baie : c'était le *Pingouin*. Peu de jours après on eut connaissance d'un second bâtiment anglo-américain, *le Mercury*, de deux cent quatre-vingts tonneaux, que Freycinet fréta d'abord jusqu'à Rio-Janeiro, et dont il acquit ensuite définitivement la propriété, au nom de son gouvernement. Il en prit le commandement le 8 mai, dès son arrivée à Montevideo, et changea son nom en celui de *la Physicienne*. Le 13 septembre on toucha à Rio-Janeiro, et l'on découvrit les côtes de France dans les premiers jours de novembre. Après une courte apparition à Cherbourg, Freycinet entra, le 13 de ce dernier mois, dans le port du Havre, où il débarqua les précieuses collections de sa belle campagne, qui n'avait pas duré moins de trois ans et deux mois. — Traduit devant un conseil de guerre maritime, présidé par le vicomte de Lamarre de la Millerie, capitaine de vaisseau, Freycinet fut non-seulement acquitté à l'unanimité, le 16 décembre 1820, mais il reçut encore du président, parlant au nom du conseil, les plus grands éloges pour la conduite qu'il avait tenue dans son naufrage et dans les circonstances qui en furent la suite. Admis peu de jours après en audience particulière dans le cabinet du roi Louis XVIII, ce prince lui dit en le congédiant : « Vous êtes entré ici capi- « taine de frégate, vous en sortirez capitaine de « vaisseau. Mais ne me remerciez point, dites-moi « ce que Jean Bart répondit à Louis XIV qui ve- « nait de le nommer chef d'escadre : *Sire, vous « avez bien fait !* » Le brevet de son nouveau grade fut expédié le 30 décembre. A peine rendu à Paris, Freycinet ayant déposé, avec l'autorisation du ministre de la marine, tous les manuscrits de l'expédition, formant trente et un volumes in-fol., au secrétariat de l'Académie des sciences, ce corps savant s'empressa de charger une commission spéciale (1) de lui faire un rapport sur l'ensemble des travaux exécutés pendant le voyage de l'*Uranie* autour du monde. Il résulte de ce rapport, présenté le 23 avril 1821 par M. Arago, qu'aucune partie des sciences physiques, nautiques ou naturelles n'avait été négligée; que la multitude des observations de tout genre faites par Freycinet et par ses collaborateurs, et le grand nombre d'objets divers rapportés, montraient quels avaient dû être leur zèle et leur constance. Bien que l'Académie, en adoptant les conclusions de sa commission, eût témoigné comme elle le désir qu'une prompte publication fît bientôt jouir les sciences des résultats qu'elles devaient retirer de ce voyage, ce ne fut cependant qu'à la fin de l'année que Freycinet put obtenir, avec l'autorisation de mettre au jour ses travaux, les fonds nécessaires à l'exécution d'une aussi vaste entreprise. Il s'occupa alors de la classification des divers matériaux recueillis par ses collaborateurs et par lui, en indiquant nominativement ceux qui les avaient fournis. Il se fit une loi d'examiner avec soin tous les journaux, de faire servir au perfectionnement de son travail ce qu'ils contenaient d'important et d'utile, et de former du tout un corps méthodique et régulier. A dater du retour de la *Physicienne* en France, Freycinet consacra tous ses instants à la rédaction des travaux de l'expédition, et c'est à ce moment qu'on peut dire que se termine son service actif dans le département de la marine. Il méditait cependant une autre exploration scientifique dans laquelle il nous avait proposé de l'accompagner comme historiographe de l'expédition; mais quoique approuvée par le gouvernement, on n'y songea bientôt plus, sans doute par suite de changements survenus dans le ministère. Ce fut en 1821 que Freycinet concourut avec les Malte-Brun, les Walckenaer, les Rossel, les Fourier, les Jomard, etc., à la formation de la Société de géographie, dont il fut longtemps un des membres les plus assidus et les plus utiles. En 1826, l'Académie des sciences, dont il était depuis onze ans (1815) le zélé correspondant, l'admit dans son sein, section de géographie et de navigation. L'année suivante, la Société royale d'Édimbourg l'associa à ses travaux, et le 10 février 1830 il fut élu à la place que la mort du contre-amiral de Rossel laissait vacante au Bureau des longitudes. Il était depuis longtemps membre de plusieurs autres sociétés savantes de France et de l'étranger. Une commission chargée de préparer les règlements intérieurs d'une école d'application de marine ayant été créée en 1826, sous la présidence du baron de Mackau, Freycinet en fit partie; et sur la demande pressante de M. Sganzin, inspecteur général des ponts et chaussées, président de la commission consultative des travaux de la marine, il fut aussi attaché à cette commission au mois de mars 1830. Malgré la multiplicité de ses occupations, Freycinet fût sans doute parvenu à terminer plus promptement la publication des travaux de l'expédition de l'*Uranie* et de la *Physicienne*, dont nous devons reconnaître que la lenteur a été excessive (1), s'il n'eût été dominé par des scrupules trop consciencieux, qui lui faisaient toujours craindre de ne jamais faire assez bien, et s'il n'eût pas voulu, par ce motif, mettre à profit, après une sévère discussion, toutes les informations publiées par d'autres sur les sujets traités par lui. L'insuffisance de ses ressources pécuniai-

(1) Cette commission était composée de MM. de Humboldt, Cuvier, Desfontaines, de Rossel, Biot, Thénard, Gay-Lussac et Arago. Ce dernier en fut nommé rapporteur.

(1) En effet, commencée à la fin de 1821, la première partie du 1er volume de la *Relation historique du voyage* ne parut qu'en 1825, et la deuxième en 1828 ; la première partie du tome 2 n'a été publiée que l'année suivante, et ce n'est qu'en 1839 que l'impression des deuxième et troisième parties de ce dernier volume a été terminée. On a publié en outre, savoir : en 1824, deux volumes consacrés à la *zoologie*; en 1826, deux volumes de *botanique*, deux volumes d'*hydrographie* et un volume d'*observations du pendule;* en 1842, un volume de *magnétisme*, et enfin, en 1844, un volume de *météorologie*. Les parties *historique*, *hydrographique*, *botanique* et *zoologique*, sont accompagnées chacune d'un atlas.

res et des malheurs qui survinrent à Freycinet et s'enchaînèrent à partir de 1828, époque à laquelle on lui supprima tous frais de bureau, furent des raisons bien autrement influentes qui amenèrent cette déplorable lenteur. Vers 1830, madame de Freycinet éprouva une longue et grave maladie; environ deux ans après, son mari fut mis à la retraite, et presque en même temps il perdit ses économies dans plusieurs faillites, qui atteignirent également son frère. Sur ces entrefaites le choléra survint : attaqué de ce terrible fléau, il lui échappa grâce aux soins éclairés de M. Gaimard, son ami et son compagnon de voyage, qui venait tout récemment, par ordre du gouvernement français, d'étudier le choléra-morbus en Russie, en Prusse et en Autriche, et grâce surtout au dévouement héroïque de madame de Freycinet, qui, malade elle-même à cette époque, ne voulut cependant pas quitter un seul instant son chevet et succomba à la peine (1). La perte de cette épouse aussi bonne et aussi aimable que spirituelle, et plus tard la mort du contre amiral, son frère et son meilleur ami, répandirent la tristesse sur les derniers moments de sa vie et en abrégèrent le cours. En dehors de la force morale qu'il puisait dans ses sentiments religieux, le travail était encore la seule distraction possible à ses mortels chagrins, auxquels il eût succombé sans les soins affectueux et assidus de madame Lamothe, sa nièce, auprès de laquelle son âme brisée s'était réfugiée après la mort de sa femme. Ses publications, un instant suspendues en 1833, furent reprises en 1839, lorsque l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, juste appréciateur de son mérite, lui eut fait accorder une allocation convenable. Il venait de terminer ses *Recherches sur les eaux d'Aix*, dont le manuscrit a été imprimé et publié après sa mort par Louis de Freycinet, son neveu, et par M. Lamothe; et il s'occupait de la mise en ordre des dernières parties de son voyage, dont il entrevoyait enfin le terme, lorsque, le 18 août 1842, il succomba à un anévrisme au cœur, dans sa terre de Freycinet. Peu de mois auparavant, le ministre de la guerre l'avait désigné pour faire partie de la commission scientifique chargée de la publication des documents recueillis sur l'Algérie. Trois parties du dernier voyage de Freycinet restaient à paraître au moment où il a été enlevé à la science : le *magnétisme*, la *météorologie* et le volume des langues de l'Océanie, et en particulier des langues des îles Mariannes. Grâce aux efforts réunis de M. Louis-René de Freycinet, fils du contre-amiral, son frère, aujourd'hui (1856) lieutenant de vaisseau, et de M. Félix Lamothe, mari de l'une de ses nièces,

(1) Rose-Marie Pinon, née à St-Julien-de-Sault, département de l'Yonne, le 9 septembre 1794, fut élevée à Paris et reçut une éducation extrêmement soignée. Elle épousa, le 6 juin 1814, Louis de Freycinet, à cette époque capitaine de frégate. Trois ans à peine s'étaient écoulés depuis leur mariage lorsque Freycinet obtint le commandement de l'expédition de l'*Uranie*. Quoique d'un caractère doux, réservé et même un peu timide, madame de Freycinet, toujours prête à se dévouer pour ceux qu'elle affectionnait, eut la première l'idée de suivre son mari dans le voyage de long cours qu'il allait entreprendre. Il repoussa d'abord la proposition qu'elle lui en fit; mais ensuite le vif attachement qu'il avait pour elle le détermina à céder à ses pressantes instances. Nullement effrayée des dangers qu'elle pouvait courir, elle fit avec calme ses préparatifs de départ. Dès que ses effets furent embarqués, elle se rendit le soir à bord, habillée en homme, pour tromper les yeux de ceux qui composaient l'équipage de l'*Uranie*, et ce ne fut qu'après la relâche qu'on fit à Ste-Croix de Ténériffe (27 octobre 1817) qu'elle reprit, pour ne plus les quitter, les vêtements de son sexe. Sa santé fut parfaite pendant tout le voyage, et elle n'éprouva pas un seul instant le mal de mer. Aux moments de danger, elle montra la plus grande fermeté, et, dans la situation quelque peu difficile qu'elle s'était faite, elle sut par sa réserve, par sa modestie et par son excellent esprit, s'attirer l'estime et exciter l'admiration non-seulement de tous les officiers du bord, mais aussi de tous les étrangers qu'elle rencontra pendant cette longue navigation. Chaque fois que la corvette touchait à un port et qu'on y apprenait que la femme du capitaine était à bord, tous les gouverneurs ou capitaines anglais, espagnols, portugais, hollandais, s'empressaient de l'accueillir avec la plus grande distinction. Tous organisaient des fêtes en son honneur; tous auraient voulu posséder le plus longtemps possible l'aimable Française qui n'avait pas craint de se hasarder sur l'Océan pour venir les visiter; et plusieurs, parmi lesquels nous citerons M. Mallac, de l'île de France, composèrent des pièces de vers en son honneur. « Notre « traversée de Sidney au cap Horn, dit-elle dans une lettre « qu'elle écrivait de Montevideo à sa sœur, sous la date du « 14 mai 1820, avait été superbe, et nous avions déjà atteint le « mouillage de la baie du Bon-Succès, de Cook, qui n'en est « pas très-loin, et où Louis devait faire quelques observations. « Mais à peine étions-nous mouillés qu'un coup de vent affreux « se déclara et nous fit chasser sur des roches qui bordent le « rivage; nous y eussions infailliblement péri si Louis n'eût eu « la présence d'esprit de faire couper les câbles et de faire de la « voile. Nous n'étions plus alors qu'à une longueur de la cor- « vette de la terre rocailleuse qui bordait le rivage. Nous fûmes « heureux d'en être quittes pour trois jours de mauvais temps!...» Au moment où l'*Uranie* fuyait ce danger et passait à une petite distance des récifs sur lesquels elle aurait pu se briser, madame de Freycinet a raconté souvent que, connaissant toute l'étendue du danger, elle avait cependant conçu un vif désir d'observer tout ce qui arriverait. La tête appuyée sur sa main, respirant à peine, elle suivait avec une attention inquiète autant qu'avide tout ce qui se passait; mais afin d'éviter qu'aucun cri ne vînt à trahir sa frayeur, elle avait placé un doigt sur sa bouche. Dans sa préoccupation, ce doigt s'enfonça insensiblement entre ses dents, qui y pénétrèrent si profondément que bientôt le sang ruissela le long du bras; ce ne fut qu'alors qu'elle s'aperçut de l'état dans lequel elle s'était mise. Lorsque la corvette fit naufrage aux îles Malouines, madame de Freycinet, malgré les instances de son mari, ne voulut pas se séparer un instant de lui, et comme il ne quitta le navire que le dernier, ainsi que son devoir l'y obligeait, elle ne débarqua, elle aussi, qu'après que tout l'équipage fut en sûreté sur le rivage. Tous, en la voyant, au moment le plus terrible du naufrage, restaient frappés de sa résignation et de cet admirable courage que les femmes montrent si souvent dans les grandes circonstances. Accablé d'inquiétude et de fatigue, et couché sous une tente où pénétrait la pluie, Freycinet, dont la santé était déjà altérée, tomba dangereusement malade, et pendant huit jours on craignit pour sa vie. La position de madame de Freycinet était affreuse, car à la crainte de perdre celui pour lequel elle s'était pour ainsi dire sacrifiée, se joignait celle de rester, à vingt-six ans, seule femme avec 125 hommes, sans protection, et ignorant si elle pourrait jamais quitter ces tristes parages. Les moments d'angoisse qu'elle éprouva alors furent affreux; sa confiance absolue dans la Providence put seule soutenir son courage. Enfin M. de Freycinet se rétablit, et on ne tarda pas à rentrer en France. L'auteur de cette notice, ami du commandant de l'*Uranie*, a vu souvent madame de Freycinet et a pu apprécier ses excellentes qualités, son esprit vif et piquant; il regrette de ne pas avoir pris note des curieux détails qu'elle donnait avec autant de simplicité que de modestie sur ce qui l'avait frappée pendant ce long voyage, sur ses entrevues avec les sauvages des îles que l'expédition visitait, etc., etc. Elle a décrit les sensations que tant d'objets nouveaux avaient faites sur elle, dans des lettres écrites à sa famille, que son mari avait, dit-on, réunies pour les publier peut-être un jour, et que nous n'avons pu nous procurer; nous savons seulement qu'elle y rend ses impressions de la manière la plus piquante. Le choléra s'étant déclaré à Paris, madame de Freycinet, déjà malade depuis dix mois d'une gastralgie, voulut soigner son mari que le terrible fléau avait atteint. Elle ne tarda pas à en être victime, et, le 7 mai 1832, elle mourut en se félicitant d'avoir sauvé celui dont l'existence lui semblait bien plus précieuse que la sienne propre. Nous avons vu qu'un îlot découvert pendant le voyage a reçu le nom d'île *Rose*; une fort belle colombe aussi a été appelée *Pinon* en l'honneur de cette aimable et courageuse femme.

les savants possèdent en ce moment les volumes qui traitent du magnétisme et de la météorologie. Mais il est à craindre qu'il n'en soit pas ainsi de longtemps du volume des langues, bien que les fonds destinés à son impression aient été votés par les chambres. Cependant si ce volume était terminé, ce serait peut-être celui qui ferait le plus d'honneur à la mémoire de Freycinet, et qui aurait le plus d'utilité réelle, surtout dans les circonstances actuelles, puisqu'il doit contenir, outre des collections plus ou moins riches de mots et de phrases recueillis avec soin chez les différentes peuplades de l'Océanie et de la Polynésie, un dictionnaire raisonné et complet de la langue parlée par les tribus de l'archipel des Mariannes. Ce fut à Guam, dans les archives du gouvernement local, qu'il avait eu la permission de visiter, que Freycinet eut le bonheur de découvrir un manuscrit vermoulu *espagnol-mariannais*, dont il se fit céder la possession. Dû aux patients travaux des anciens missionnaires espagnols, ce manuscrit, d'autant plus précieux que l'exemplaire est unique, forme 3 volumes, offrant un ensemble d'environ 2,400 pages, remplies de mots, de locutions et de phrases dont tous les éléments ont été disséqués et analysés. C'est le principal document employé par Freycinet pour son travail sur les langues des peuples qu'il a visités. Il aurait dû naturellement trouver place dans le cadre historique; mais les matériaux recueillis étant très-nombreux, on a jugé plus convenable de le réunir avec les vocabulaires dans un ouvrage spécial qui sera en quelque sorte, s'il est un jour publié, le complément naturel et indispensable de la relation (1). — D'un caractère grave, réservé et même un peu sévère, quoique naturellement bienveillant, Louis de Freycinet, excellent marin et savant distingué, était extrêmement laborieux. Nommé en 1814 chevalier de St-Louis et membre de la Légion d'honneur, il avait été élevé le 19 août 1824 au grade d'officier dans ce dernier ordre, et le 20 décembre 1832 il en fut nommé commandeur. Outre les ouvrages dont nous avons parlé et qui ont été publiés, et ceux qu'il laisse encore en manuscrit, Freycinet a encore enrichi de bons mémoires les recueils de différentes sociétés savantes dont il était membre. Nous avons lu à la séance générale de la Société de géographie du 15 décembre 1843, des notices historiques sur MM. Henri et Louis de Freycinet; elles nous ont servi à composer en partie celles que nous publions en ce moment (1856). D—z—s.

(1) Le manuscrit original du dictionnaire des langues mariannaises, qui porte en marge la date de 1769, comme ayant appartenu à cette époque au P. Antonio de la Conception, récollet augustin (exemplaire unique, et dont la copie même ne s'est plus retrouvée à Guam lorsque Dumont-d'Urville a voulu le consulter), est aujourd'hui dans un état pitoyable. Beaucoup de feuillets en sont détachés, vermoulus, corrodés par l'eau de mer, et en grande partie effacés par un frottement de près de quarante années d'usage, malgré tous les soins qu'on a mis à s'en servir. De son côté, le texte du dictionnaire *mariannais-français* est distribué sur plus de quinze mille bulletins chargés de phrases traduites et de remarques. Ce texte, n'étant encore que le produit brut d'une première rédaction, a besoin d'être achevé d'abord, ensuite revu, corrigé et recopié avec soin avant d'être livré à l'impression. En outre, les observations grammaticales sont aussi pêle-mêle sur des feuilles volantes. Laisser tous ces matériaux dans cet état, c'est vouloir qu'ils soient bientôt éparpillés, jetés au vent et entièrement perdus pour la science. Il serait bien à désirer que, puisque des fonds ont été alloués pour l'impression de ce dictionnaire, M. Gros, homme de lettres distingué, aujourd'hui bibliothécaire à Grenoble, qui pendant dix-sept ans a concouru, sous les ordres de Freycinet, au travail philologique relatif aux langues des Mariannes et de l'Océanie, pût enfin y apporter la dernière main. C'est un vœu que nous croyons devoir former. Il paraîtrait que ce manuscrit, ainsi que les autres matériaux apportés par Louis de Freycinet et destinés à composer un volume contenant tous les vocabulaires des langues du Grand-Océan, sont restés, par suite de quelque malentendu, entre les mains des héritiers de cet officier, au lieu d'être conservés dans un dépôt public jusqu'à leur impression. Espérons qu'on ne tardera pas à demander la restitution de ces importants documents, propriété non du commandant de l'*Uranie* ou de ses héritiers, mais du gouvernement qui a ordonné l'expédition et payé tous les frais, et que leur publication ne se fera pas plus longtemps attendre.

FREYDANK. C'est le nom réel ou très-probablement supposé d'un poëte allemand qui paraît avoir vécu dans la première moitié du 13e siècle, et de qui l'on a un poëme moral, ou plutôt un recueil de sentences détachées, réunies sous le titre de *Bescheidenheit* (modestie ou modération), parce que cette vertu en fait le sujet principal. Ce sont de petits vers rimés, la plupart ïambes, à quatre pieds, au nombre de quatre mille cent trente-huit. Cet ouvrage, moins remarquable cependant par le mérite poétique que par la force des pensées, est regardé par les Allemands comme un des monuments les plus précieux de leur ancienne poésie. Il appartient à cette époque célèbre des empereurs de la maison de Souabe, où l'Allemagne méridionale eut ses troubadours et ses trouvères, connus sous le nom de *minnesingers* (chantres d'amour). Il a été imprimé plusieurs fois dans le 16e siècle; mais la meilleure édition est celle qu'en a donnée Chr. H. Muller, dans son *Recueil de poëmes allemands des* 12e, 13e *et* 14e *siècles*, Berlin, 1784-85, in-4°. Les anciens auteurs de proverbes moraux, comme Agricola, les commentateurs de Reinecke Fuchs, etc., citent souvent avec estime maître Freydank, comme ils l'appellent, ou Frydank, Frygedank; tous ces noms signifient *libre penseur*. Mais ils ne donnent aucune particularité sur sa personne et sur sa vie. Les recherches plus récentes faites sur ce sujet n'ont pas fourni plus de lumières. Tout ce qu'on a dit sur lui a été rassemblé dans le recueil allemand intitulé : *Monuments de l'ancienne poésie allemande*, Brême, 1799, 4e numéro. Voyez aussi Jördens, *Dictionnaire des poëtes et prosateurs allemands*, Leipsick, 1806 et suiv., 6 vol. in-8° (en allemand). — On a confondu quelquefois Freydank avec *Jacob* FREYDANG, qui vivait trois cents ans plus tard à Altenhofen en Carinthie, et qui écrivit un abrégé de l'Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, en vers, intitulé, *Der Layen-Biblia* (la Bible des laïcs), et imprimé avec des gravures en bois à Francfort sur le Mein, 1569, in-fol. M—n—d.

FREYLINGHAUSEN (JEAN-ANASTASE), théologien luthérien, de la secte des piétistes, né le 11 décembre 1670, à Gandersheim, dans la principauté de Wolfenbuttel, fréquenta les universités de

léna, d'Erfurt et de Halle, et s'y lia d'une étroite amitié avec le fameux Aug.-Herm. Franke, qui l'appela en 1715 auprès de lui, comme son adjoint dans ses fonctions pastorales et dans la direction de la maison des orphelins de Halle. Freylinghausen lui succéda dans cette dernière place, qu'il remplit avec zèle jusqu'à sa mort, arrivée le 12 février 1738. Il a publié, tant en latin qu'en allemand, un grand nombre d'ouvrages ascétiques et mystiques, dont nous citerons seulement ses *Méditations sur la Passion de N. S. Jésus-Christ,* qui ont été traduites de l'allemand en latin et en russe. Le chancelier Ludwig a donné dans le *Journal littéraire* de Halle de 1739, des *Pensées approfondies sur la vie et la mort de J. A. Freylinghausen* (en allemand). — *Théophile-Anastase* Freylinghausen, fils du précédent, professeur de théologie à l'université de Halle sa patrie, depuis 1753, et directeur de la maison des orphelins depuis 1771, mourut le 18 février 1785. Parmi ses ouvrages, nous indiquerons : 1° *Memoriâ Negriana. h. e. Sal. Negri Damasceni vita, cum ejusdem tractatu critico de Guil. Seaman versione N. T. turcica,* etc., Halle, 1764, in-4°; 2° *Nouvelle Histoire de l'établissement des missions évangéliques* (des luthériens) *pour la conversion des païens dans les Indes orientales* (*voy.* Callenberg); ouvrage périodique dont il a paru 28 cahiers, de 1770 à 1784, in-4°; 3° *Notices de quelques églises évangéliques en Amérique, et particulièrement en Pensylvanie*, ouvrage périodique écrit en allemand, de même que le précédent : le n° 14 parut en 1774. C. M. P.

FREYMON (Jean-Wolfgang), jurisconsulte allemand, né à Oberhausen en Bavière, fut reçu docteur à Ingolstadt en 1572; assesseur du tribunal de la chambre impériale en 1575, et conseiller d'empire en 1581. Il remplit aussi quelques missions diplomatiques auprès des électeurs de Saxe et de Brandebourg. Freymon est auteur des ouvrages suivants : 1° *Enchiridion LL. CC. ex principiis contractuum, ultimarum voluntatum et judiciorum materiis congestum,* Francfort; 2° *Schematismorum de processu libri duo,* Ingolstadt, 1570; 3° *Observationum juridicarum crepundia*, Munich, 1576, in-8°; 4° *Elenchus omnium scriptorum qui in jure tam civili quam canonico, vel commentando vel quibuscumque modis explicando et illustrando ad nostram ætatem usque claruerunt, nomina et monumenta complectens,* Francfort, 1579, in-4°. La première édition avait paru au même lieu, en 1574. Cette espèce de bibliothèque est une réimpression du catalogue publié par Ziletti (Jean-Baptiste), à Venise, en 1558, sous le titre d'*Index librorum omnium juris tam pontificii quam Cæsarei*, et successivement augmenté par les soins de Gomès, Fichard et Nevizan. Freymon a profité de leurs travaux sans que son ouvrage y ait beaucoup gagné. Cet *Elenchus* est rédigé par titres, sous chacun desquels sont rangés des livres aujourd'hui tous fort anciens et fort oubliés, et dont Freymon n'a pas même eu le soin d'indiquer les éditions. Cependant il mérite encore d'être consulté, parce qu'on y trouve deux petites dissertations fort curieuses de Jean Nevizani, auteur du *Sylva Nuptialis*, sur les moyens de diminuer le nombre des livres imprimés, et sur la question de savoir s'il importe de posséder beaucoup de livres. 5° *Symphonia juris utriusque chronologica,* Francfort, 1574, in-fol. Cet ouvrage passe pour le meilleur de tous ceux de Freymon, quoique l'auteur n'eût que vingt-sept ans lorsqu'il le rédigea. C'est une liste chronologique des jurisconsultes et des principales lois contenues dans le corps de droit, liste disposée par olympiades avec la concordance des années romaines et de l'ère chrétienne. Il est fâcheux qu'elle ne s'étende point au delà de Justinien. Un extrait de cet ouvrage, en ce qui concerne les lois du Code, a été réuni à un semblable travail fait par Labitte et Antoine Augustin, sur les lois du Digeste, dans les *Indices juris varii,* imprimés à Genève, en 1585, in-8°. Wieling s'est aussi beaucoup servi de l'ouvrage de Freymon dans sa *Jurisprudentia restituta, seu Index chronologicus in totum juris Justinianei corpus*, Amsterdam, 1727, in-8° (*voy.* Wieling). P—n—t.

FREYRE (don Manuel), général espagnol, né en 1765 à Ossuña en Andalousie, donna les premières preuves de son courage comme jeune officier dans la guerre des Pyrénées, fut nommé en 1798 major dans un régiment de hussards, et venait de passer lieutenant-colonel au moment où éclata la guerre de l'indépendance (1808-1814). Les services qu'il rendit à son pays pendant cette période lui valurent successivement les grades de colonel et de brigadier. Il commanda à ce titre la cavalerie de l'armée du général Blake. Poursuivant vivement l'armée française, il harcela la division Godineau de Gibraltar jusqu'aux portes de Séville. En 1811, il reçut le commandement du troisième corps d'armée et força les Français à évacuer le royaume de Grenade. Il se distingua principalement par son courage et sa prudence au combat d'Ocaña. Les 30 et 31 août 1813, il contribua beaucoup par ses habiles manœuvres à la prise de St-Sébastien; ce succès lui valut le grade de lieutenant général. En 1820, ayant été choisi par Ferdinand VII pour vaincre l'insurrection victorieuse de l'île de Léon; il adressa de Séville, le 14 janvier, aux troupes placées sous son commandement, un ordre du jour destiné à exciter leur ardeur contre l'insurrection. Cependant, ne se dissimulant pas les difficultés de la situation, Freyre voulut obtenir par la voie des négociations un résultat qui lui semblait impossible avec le seul emploi de la force. Ses mesures allaient peut-être triompher de tous les obstacles, quand de nouveaux mouvements insurrectionnels survinrent en Galice et ailleurs. Pendant le mois de février il avait bloqué l'île de Léon du côté de la terre; le général Riégo, poursuivi dans les montagnes de la Ronda, allait peut-être se laisser prendre, lorsque le 7 mars des députés se présentèrent à son quar-

tier général de Puerto Santa-Maria pour le sommer, au nom d'un grand nombre d'officiers de marine et d'artillerie, en garnison à Cadix, de faire proclamer la constitution. Avant d'obéir, Freyre voulut juger par lui-même de la situation : il se rendit donc à Cadix, et alors, contraint par la force des choses et par la nouvelle de la prochaine arrivée du comte d'Abisbal, il promit de faire proclamer la constitution le jour suivant. Mais le 10, quand il revint à Cadix, cette ville fut le théâtre d'affreuses scènes de carnage qui restèrent depuis enveloppées d'un mystère impénétrable. Aussitôt que l'ordre fut rétabli, les officiers de la garnison vinrent réclamer de lui l'arrestation des officiers d'artillerie, corps dont les opinions politiques étaient suspectes aux partisans de la constitution. Freyre y consentit et fit de plus sortir de Cadix les bataillons compromis dans l'échauffourée. Enfin, le 14, il reçut l'ordre royal, daté du 7, en vertu duquel la constitution fut proclamée solennellement à Cadix; mais au bout de quelques jours son commandement lui était enlevé, et il fut mis en état d'arrestation comme instigateur des massacres qui avaient eu lieu (*voy.* à ce sujet : *Defensa del general don Manuel Freyre,* Madrid, 1820, in-8°). Lorsque le régime absolu fut rétabli, Freyre fut remis en liberté, et vécut jusqu'à la mort de Ferdinand VII dans une profonde retraite. En 1833, s'étant déclaré en faveur de la reine Isabelle, il fut créé pair du royaume, commandant en chef de la garde royale et capitaine général de Madrid; mais il ne jouit pas longtemps de ces faveurs et mourut dès les premiers mois de 1834. Z.

FREYTAG (Jean), médecin allemand, mais originaire de Groningue, né à Wesel en 1581, fit ses premières études à Osnabruck, à Cologne, à Helmstadt; les malheurs des temps contraignant continuellement ses parents à changer de domicile pour se soustraire aux persécutions que leur attirait leur attachement aux principes de la réformation. Pendant le cours de ses humanités on lui reconnut de grandes dispositions pour la poésie latine. S'étant consacré à l'art de guérir, il visita différentes universités du Nord, et, de retour à Helmstadt, il y vécut dans la maison du célèbre Henri Meibomius, qui l'avait attaché à l'éducation de son fils. Il faisait de plus les fonctions de répétiteur de médecine et donnait des cours particuliers de cette science, jusqu'à ce qu'en 1604, n'ayant pas encore vingt-trois ans, il en fut nommé professeur extraordinaire. Il ne prit le bonnet de docteur qu'au bout de quatre ans, et passa alors à la cour d'Osnabruck, où il fut premier médecin et chambellan du prince-évêque pendant dix-sept années consécutives. Il jouissait d'une grande réputation comme praticien : il refusa en 1622 le titre de premier médecin d'Ernest, duc de Holstein, et la première chaire de médecine à l'université de Rinteln, et ne se détacha, à la fin, de la cour d'Osnabruck, où sa qualité de protestant ne cessait depuis quelque temps de lui attirer des tracasseries, qu'en 1631, quand la ville de Groningue lui offrit la chaire de professeur, vacante par la mort de Nicolas Desmuliers. Il la remplit avec distinction le reste de ses jours, jouissant d'un état considérable, consulté de tous les côtés, comblé de gratifications par les grands et les princes qui lui confiaient le soin de leur santé. Cependant la sienne s'altérait de la manière la plus déplorable. Toutes les infirmités qu'il avait combattues dans les autres semblèrent se liguer contre lui : il les attribuait lui-même au peu de régime que la table des riches et la vie de cour l'avaient mis dans le cas de suivre. Il ne haïssait pas en effet la bonne chère et savait égayer la pratique de son état par son humeur joviale. Assailli des maux les plus compliqués, du moins il donna une grande preuve de confiance en son art par sa docilité à prendre tous les médicaments possibles, jusqu'à ce qu'enfin il succomba à ses souffrances au mois de février 1641. L'Académie de Groningue lui fit les plus honorables obsèques, et l'un de ses collègues, Henri Welman, prononça son oraison funèbre. Freytag s'est signalé dans la plupart de ses ouvrages comme un antagoniste zélé de la philosophie de Descartes, qui commençait à détrôner celle d'Aristote. Les empiriques avaient aussi en lui un redoutable adversaire. Voici les titres de ses principales productions : 1° *Noctes medicæ,* ouvrage essentiellement dirigé contre les charlatans pseudochimistes, uromantes, etc., Francfort, 1616, in-4°; 2° *Aurora medicorum galeno-chimicorum, seu de recta purgandi methodo, lib. IV,* ibid., 1630, in-4°; 3° des thèses successivement soutenues par ses disciples : *De morbis substantiæ et cognatis quæstionibus,* Groningue, 1632. — *De calidi innati essentia,* ibid., 1632. — *De opii natura et medicamentis opiatis,* ibid., 1632. — *De formarum origine,* ibid., 1633. 4° *Detectio et solida refutatio novæ sectæ Sennerto-Paracelsicæ,* Amsterdam, 1636, in-12. 5° Quelques consultations : *Casus ægritudinis per Jac. Ottonis cum Freitagio communicatus,* Groningue, 1632, in-12. — *Consilium in catarrho calido,* ibid., 1632, in-8°. — *De lithotomia, seu calculi vesicæ sectione consultatio,* insérée dans le traité de Jean de *Beverwyck* (Beverovicius), *De calculo,* Leyde, 1638, in-12. 6° *Oratio panegyrica de persona et officio pharmacopoei,* Groningue, 1633, in-4°; 7° *Poëmata juvenilia,* Francfort, 1616, in-4°. — Il y a eu d'autres médecins distingués du nom de Freytag, tels que Arnold, né à Emmerick, vers 1560, et que Foppens fait professeur de médecine à Groningue, dans un temps où cette ville n'avait pas d'université. On a de lui : 1° *Mythologia ethica,* Anvers, 1579, in-4°; 2° quelques traductions latines, comme du traité italien de Balthasar Pisanelli des aliments et des boissons, Herborn, 1593, in-12; de l'ouvrage de Duplessis-Mornay sur la vérité de la religion chrétienne, ibid., 1602, in-12; d'un opuscule espagnol, intitulé : *La médecine de l'âme,* ou l'*Art*

de mourir, Brême, 1614, in-12. Le traité *De unguento armario* lui a été attribué par erreur; il est du précédent. — *Jean* Freytag, différent du premier, né aux environs de Wittenberg en 1587, mort en 1654, pratiqua avec distinction la médecine à Ratisbonne; il a laissé un traité *De melancholia hypochondriaca.* — *Jean-Henri* Freytag, qu'on croit avoir résidé à Quedlinbourg en Saxe, a écrit : *Catalogi testium veritatis chymiatricæ prodromus,* Quedlinbourg, 1635, in-4°. M—on.

Freytag (Frédéric-Gotthelf), savant bibliographe, naquit en 1723, à Pforta, dans la Haute-Saxe. Il fit ses études sous la direction de son père, recteur du célèbre gymnase de cette ville, et très-versé dans la science des antiquités (1). Destiné à parcourir la carrière de l'administration, il fut envoyé à Leipsick pour y suivre les leçons de l'université; mais le goût extraordinaire qu'il avait montré dès son enfance pour les livres, n'avait fait que s'accroître avec l'âge, et il employait tous ses moments de loisir à visiter les bibliothèques et les boutiques des libraires. Lorsqu'il était parvenu à se procurer quelques catalogues, il prenait sur les heures de son sommeil pour les lire et en faire des extraits raisonnés. Après avoir pris ses degrés en droit, il se trouva plus maître de son temps, et il rechercha alors l'amitié des Schelhorn, de Franck, de Walch et des autres littérateurs qui partageaient ses goûts pour les recherches bibliographiques. Le cardinal Quirini ayant vu pendant son séjour en Allemagne les essais de Freytag, lui en témoigna sa satisfaction par une lettre qui fut pour lui un nouveau motif d'encouragement. Sa passion pour des connaissances étrangères à sa profession ne nuisit point à sa fortune. Après avoir exercé quelque temps l'état d'avocat, il fut fait bourgmestre de Naumbourg, et mourut en cette ville le 12 février 1776. Il était membre des Académies latine et allemande de Iéna. Voici ses principaux ouvrages : 1° *Rhinoceros veterum scriptorum monumentis descriptus,* Leipsick, 1747, in-8°; 2° *S. Augustini de civitate Dei membranæ descriptio,* ibid., 1747, in-4°, réimprimée dans l'*Adparatus litterarius,* t. 2. Ce précieux manuscrit était conservé dans la bibliothèque de Pforta. 3° *Analecta litteraria de libris rarioribus,* ibid., 1750, in-8° : c'est un catalogue alphabétique des ouvrages sur lesquels Freytag avait découvert quelques particularités; chaque article est suivi de notes savantes et de l'indication des sources où l'auteur avait puisé. 4° *Adparatus litterarius, ubi libri partim antiqui, partim rari recensentur,* ibid., 1752, 1753 et 1756, 3 vol. in-8°. C'est une suite de l'ouvrage précédent; mais il n'y a pas conservé l'ordre alphabétique, de sorte que malgré les tables qu'il y a ajoutées, l'usage n'en est pas aussi commode. 5° *Oratorum et rhetorum Græcorum quibus statuæ honoris causa positæ fuerunt, decas,* ibid., 1752, in-8°. Cet ouvrage est dédié au savant cardinal Quirini; on y trouve des recherches et de l'érudition. Les dix orateurs grecs dont il donne la vie sont : Périclès, Andocidès, Gorgias, Isocrates, Lycurgue, Iphicrates, Démosthènes, Démades, Phocion et Démocharès. 6° *Notices de livres rares et précieux,* t. 1, Gotha, 1776, in-8°, en allemand, ouvrage posthume, dont la suite n'a point paru. 7° *Specimen historiæ litterariæ quo virorum feminarumque* μητροδιδακτων *memoriam recolit,* Leipsick, 1765, in-8°; 8° Il a traduit en allemand le *Bramine inspiré,* d'après la version française publiée par Lescalier (*voy.* Dodsley), ibid., in-8°, et l'*Histoire de Manon Lescaut,* de l'abbé Prévost, ibid., 1756, in-8°. 9° Il a été l'éditeur de l'*Essai sur l'homme,* de Pope, traduit en allemand par J. G. E. Schmidt, 1756, in-8°. 10° Enfin il a fourni beaucoup de morceaux plus ou moins intéressants à un grand nombre de journaux littéraires et de recueils périodiques; il a été l'un des principaux collaborateurs de la *Gazette littéraire d'Erfurt.* W—s.

Freytag (Jean-David), maréchal de camp, était né à Strasbourg le 24 janvier 1765. Le nom de cet officier a acquis une honorable célébrité par les mémoires des déportés du 18 fructidor. Entré de bonne heure au service, Freytag était en 1791 dans le régiment d'Alsace, en qualité de cadet volontaire. Son corps fut un de ceux qui étaient destinés à protéger la fuite de Louis XVI, aux environs de Rocroy, et c'est à cette mission sans doute que le régiment d'Alsace dut, peu de temps après, d'être envoyé en garnison à Cayenne, dans la Guyane française. Le jeune officier se trouvait en détachement à Sinnamari, avec le grade de capitaine, lors de l'arrivée des déportés. Le général Ramel, dans son journal, s'exprime ainsi : « Au point du jour, nous débarquâmes « sous la redoute de la pointe. Le commandant « du canton, M. Freytag, capitaine au régiment « d'Alsace, se trouva sur la plage pour nous re- « cevoir. — Voilà, dit le commandant de notre « escorte, les condamnés à la déportation, et « voici l'arrêté de l'agent général à leur égard. « — Les *condamnés,* dites-vous, reprit cet offi- « cier, ces messieurs n'ont pas été jugés; c'est « une infamie de les avoir envoyés ici! » Ce seul mot et son accent honnête lui coûtèrent son état; il fut cassé peu de temps après et chassé de la colonie. Job Aymé, dans sa relation, s'est plu à raconter la vertueuse indignation du commandant de Sinnamari à l'aspect des maux qu'éprouvaient les déportés. De Larue, dans son *Histoire du 18 fructidor,* imprimée en 1821, a payé un tribut de reconnaissance au général Freytag par ce peu de mots : « L'accueil que nous fit M. le capitaine « Freytag fut affectueux. Vraisemblablement les

(1) Freytag le père, nommé aussi *Frédéric Gotthelf,* né à Burkhartsdorf, le 18 novembre 1687, mort le 9 juillet 1761, a donné une traduction latine des *Caractères* de Théophraste (Leipsick, 1726, in-8°), et publié un grand nombre de Dissertations académiques, *De Alexandro M. Cornigero,* ibid., 1715, in-4°; *De Merlino britannico,* Naumbourg, 1737, in-fol.; *De M. C. Frontone,* ibid., 1732; in-fol.; *De compendiaria linguas docendi ratione,* etc.

« émissaires de l'agent jugèrent qu'il ne les se-« conderait pas bien dans leurs mesures vexatoi-« res, car il fut changé peu de temps après. » Exilé et transporté à l'extrémité sud de la colonie, vers l'embouchure de la rivière d'Oyapock, Freytag vint quelque temps après reprendre son service à Cayenne, où l'appela un nouveau gouverneur. De retour en France en 1804, avec les restes de son régiment, il fut accueilli avec bienveillance par Napoléon, qui le plaça dans l'armée de réserve, sous les ordres du général Mathieu Dumas. Il fit successivement les campagnes d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne et de Russie; et après avoir passé par tous les grades, il fut promu à celui de maréchal de camp. Il faisait partie de la division du maréchal Ney, dans la marche glorieuse de l'extrême arrière-garde qui couvrit de Smolensk à Orcha la retraite de l'armée française. En 1815, le général Freytag, marié et père de famille, rentra dans la vie privée, et il occupa ses loisirs en écrivant des *Mémoires* qui ont paru en 1824 (Paris, 2 vol. in-8°), accompagnés de notes, de développements curieux donnés par son éditeur, M. C. de Beauregard, arrivé à Cayenne avec les troupes envoyées pour relever le régiment d'Alsace. Ces *Mémoires*, dans lesquels des aventures romanesques sont confondues avec les événements de la carrière militaire de Freytag et des anecdotes sur la déportation, ont été fort recherchés lors de leur apparition. Le caractère de bonté, de franchise de l'auteur, et une certaine naïveté d'honnête homme, en ont fait le succès, en même temps que les incidents d'une vie orageuse. Le général Freytag est mort à Paris, le 23 avril 1832, après avoir reçu des marques d'intérêt et de bienveillance de la part d'illustres déportés, devenus ses protecteurs, et de princes qui ne pouvaient oublier ni méconnaître les traits honorables qui se présentent comme une compensation des excès de la première révolution. — Freytag, feld-maréchal hanovrien, commanda en 1793 les troupes hanovriennes qui se réunirent à l'armée des alliés. Forcé le 6 septembre dans son camp près de Bruges, il fut blessé et fait prisonnier; mais le hasard ayant fait connaître le village où les Français l'avaient mis, le général Valmoden s'y porta sur-le-champ et le délivra. Le lendemain ses troupes éprouvèrent un nouvel échec. Freytag montra de la bravoure pendant toute cette campagne; mais il fit presque toujours la guerre d'une manière malheureuse et mourut peu de temps après. B—G—D.

FRÉZIER (Amédée-François), ingénieur et voyageur, naquit à Chambéry en 1682. Sa famille descendait de celle des Frazer d'Écosse, dont une branche vint à la fin du 16e siècle chercher, à cause des troubles religieux, un asile en Savoie. Frézier, d'abord destiné au barreau, montra une aversion insurmontable pour cet état. Entré en 1700 dans un régiment d'infanterie française, il fit un voyage en Italie, parcourut une partie de la France, et profita ensuite des progrès qu'il avait faits dans les sciences pour obtenir une place dans le corps du génie en 1707. Il se trouvait là dans son véritable élément; ce qu'il prouva en publiant, peu de temps après, un *Traité des feux d'artifice*. On l'envoya ensuite à St-Malo, où il coopéra efficacement aux travaux que l'on exécutait pour l'agrandissement de la ville. La réputation qu'il acquit fit jeter les yeux sur lui en 1711, pour aller prendre connaissance des colonies espagnoles de l'Amérique méridionale. A son retour en 1715 il présenta au roi le résultat de son voyage et lui expliqua les principales parties de son travail. Louis XIV, juste appréciateur du mérite, lui témoigna sa satisfaction et lui accorda une gratification. Frézier fut encore employé trois ans à St-Malo, puis fut fait en 1719 ingénieur en chef à St-Domingue. Il s'y occupa d'une carte de l'île et de ses débouquements, et il y joignit un plan de la ville de Santo-Domingo. Quoique sur une petite échelle, cette carte, gravée en 1724, a été fort utile aux géographes. La santé de Frézier l'ayant forcé de demander son rappel en France, il fut nommé ingénieur en chef à Philipsbourg et à Landau, et enfin directeur des fortifications de Bretagne en 1740. Il demanda et obtint sa retraite en 1764, et mourut à Brest le 26 octobre 1773, dans sa 92e année. Il avait eu la croix de St-Louis en 1728; mais il n'était parvenu qu'au grade de lieutenant-colonel, parce que, dans son arme, l'avancement dépend du nombre des siéges auxquels on a assisté et que les différentes missions auxquelles il avait été employé au dehors avaient mis obstacle à ce qu'il en vît plus de deux. On a de Frézier : 1° *Traité des feux d'artifice*, Paris, 1706, in-12, fig.; la Haye, 1741; augmenté, Paris, 1747, in-8°, fig.; 2° *Relation d'un voyage de la mer du Sud aux côtes du Chili et du Pérou, fait pendant les années* 1712, 1713 et 1714, Paris, 1716, in-4°, avec cartes et fig.; 2e édition, augmentée, ibid., 1732, in-4°; Amsterdam, 1717, 2 vol. in-12 : traduit en allemand, Hambourg, 1718, in-8°; 2e édition, avec un supplément tiré du Voyage d'Anson, ibid., 1749, in-8°, fig.; en anglais, avec un supplément par Edmond Halley et une Relation des jésuites du Paraguay, Londres, 1718, in-4°; en hollandais, Amsterdam, 1718, 1727, in-4°. Frézier s'embarqua le 6 janvier 1712 à St-Malo, sur un navire marchand; il passa le détroit de le Maire le 8 mai et aborda à la Conception, au Chili, le 16 juin. Il visita ensuite les divers ports et les capitales du Pérou et du Chili, partit de la Conception le 19 février 1714, et après avoir abordé au Brésil et aux Açores, arriva à Marseille le 17 août. Il s'occupa principalement de ce qui concernait le gouvernement, les mœurs, le commerce et l'industrie des pays qu'il avait vus, et fit des observations sur les erreurs des cartes sur la position des ports et des rades où il avait abordé. Il existe des différences quelquefois assez considérables entre les plans de

Frézier et ceux du P. Feuillée. Le premier, tout en relevant des inexactitudes qui se trouvent dans ceux du religieux, rend justice à ses connaissances; il s'est efforcé de ne pas redire les choses dont Feuillée a parlé. S'il est meilleur ingénieur que lui, d'un autre côté, il lui est inférieur pour ce qui a rapport à l'histoire naturelle. Attaqué par le P. Feuillée, qui, dans la préface de sa relation, avait inséré contre lui une véritable diatribe (*voy.* Feuillée), Frézier ne prit la plume pour se défendre que parce que ce religieux avait voulu le faire passer pour un malhonnête homme et un menteur. Sa *Réponse au P. Feuillée* parut en 1727, in-4°, et fut ajoutée à l'édition de 1732 du *Voyage à la mer du Sud.* Des cartes qui ornent cette relation, la plus importante est celle des parages de la Terre du Feu, depuis les îles Malouines jusqu'aux côtes du Grand-Océan. Frézier y rectifie ce qui avait été publié auparavant, et donne le premier de bons détails sur toute cette étendue de mer. Il avance, dans un autre endroit, que l'île de la Trinidad est bien distincte de l'île de l'Ascençaon, puisqu'il a abordé à cette dernière et que leurs positions diffèrent; son assertion à cet égard est regardée au moins comme douteuse. Il ne cessa de s'occuper de recherches géographiques, car Prévost dit, dans son Histoire des voyages, qu'il a reçu de Frézier quelques bons avis sur les premiers tomes de son recueil. 3° *Dissertation historique et critique sur les ordres d'architecture,* Strasbourg, 1738, in-4° de 68 pages; on l'a réunie à l'ouvrage suivant : 4° *La théorie et pratique de la coupe des pierres et des bois,* ou *Traité de stéréotomie à l'usage de l'architecture,* Strasbourg, 1737-39, 3 vol. in-8°, avec 114 planches; ouvrage fort estimé, plus savant et plus commode que celui de La Rue. Cette édition, imprimée loin de l'auteur, offre beaucoup de fautes typographiques; l'*Errata* du tome 2e a près de 5 pages : on préfère la réimpression de Paris, 1769; 5° *Éléments de stéréotomie à l'usage de l'architecture, pour la coupe des pierres,* Paris, 1759, 1760, in-8°, fig. : c'est un abrégé de l'ouvrage précédent, dont l'auteur a retranché ce qui n'est relatif qu'à la pratique; 6° *Lettre concernant l'Histoire des tremblements de terre de Lima,* et quelques autres morceaux insérés dans le journal de Verdun (novembre 1755 et avril 1756); 7° *Remarques sur le Traité d'architecture de Cordemoy,* dans les Mémoires de Trévoux de septembre 1709, p. 1618-1640, et septembre 1711, p. 1569-1587 : il y discute les grands principes de l'architecture des églises, et justifie celle de St-Pierre de Rome. Dans ses réponses, insérées aux cahiers de juillet et août 1710 et de juillet 1712 du même journal, l'abbé Cordemoy montre plus d'aménité dans la discussion; mais Frézier y déploie bien plus d'érudition et de connaissance de l'art. 8° *Lettre concernant les Observations de M. Leblanc, sur l'architecture des églises anciennes et modernes,* et autres morceaux imprimés dans le *Mercure de France,* en 1734, 1750 et 1754. C'est Frézier qui a apporté en France la grosse fraise du Chili (*voy.* l'*Histoire naturelle des fraisiers,* par Duchesne, p. 181). E—s.

FREZZA (Jean-Jérôme), graveur à l'eau forte et au burin, naquit à Canemorto près Tivoli en 1659. Il étudia à Rome, sous Arnold de Westerhout, et y fit des progrès assez rapides. Cet artiste a gravé un grand nombre d'estampes d'après les plus célèbres maîtres italiens, parmi lesquelles on distingue une *Vierge assise sous un arbre,* d'après Louis Carrache; le *Jugement de Pâris;* une *Sainte Vierge* et une *Assomption de la Vierge,* d'après Carle Maratte; la *Zingara,* ou *Repos en Égypte,* d'après le Corrége; la *Descente du St-Esprit,* d'après le Guide; une suite de dix estampes, y compris le titre, représentant les tableaux de la chapelle Ste-Anne, dans l'église de la Madonna in Monte-Santo, peints par Nicolo Berrettoni; les *Fables de Diane,* d'après le Dominiquin. Il a gravé aussi une suite de dix-sept estampes, d'après les tableaux que l'Albane a peints dans la galerie Verospi; deux sujets de *Polyphème* et d'*Acis et Galathée,* d'après Badalocci; les *Centaures,* connus sous le nom de *Furietti,* tirés du musée Clémentin à Rome. Le faire de cet artiste est simple et peu chargé de travaux, ce qui le rend un peu mou. Il vivait encore en 1728. — Frezza (Horace), peintre napolitain, a cherché à imiter Lanfranc et le Dominiquin; ayant ensuite voulu voler de ses propres ailes, il adopta une manière sèche et dure, qui lui fit perdre le fruit des succès qu'il avait d'abord obtenus. Cet artiste, mort à 30 ans, dans l'indigence, florissait vers 1680. P—e.

FREZZI DE FOLIGNO (Frédéric), poëte italien du 14e siècle, était né dans cette ville de l'Ombrie dont on joint toujours le nom avec le sien. On ne connaît ni la date de sa naissance ni l'emploi qu'il fit des premières années de sa jeunesse. Étant entré dans l'ordre de St-Dominique, il y fut maître en théologie, provincial de la province romaine, et enfin, le 17 octobre 1403, évêque de Foligno sa patrie, dont il gouverna l'église avec un zèle exemplaire pendant environ treize ans. Toute sa carrière est celle d'un bon religieux et d'un digne évêque : il ne parut dans le monde comme poëte qu'après sa mort. Envoyé au concile de Pise en 1409, il le fut aussi à celui de Constance. Son zèle pour le bien de l'Église l'engagea à établir dans le couvent des dominicains de Foligno, et sous la protection de St-Thomas, une Académie des conciles, dont les travaux et les conférences littéraires n'avaient point d'autre objet que la connaissance historique de tous les conciles précédents et la discussion des matières de droit canon, de dogme, de discipline ou d'érudition ecclésiastique qui avaient été agitées dans leurs sessions. Il mourut en 1416 à Constance même, lorsque le concile durait encore. Il n'est resté d'autre ouvrage de Frezzi qu'un long poëme divisé en quatre livres, et chaque livre en plus ou

moins de chapitres, sous le titre singulier de : *Il Quadriregio o poema de' quattro regni.* Le premier de ces quatre règnes est celui de l'Amour; le second est celui de Satan; le troisième celui des Vices, et le quatrième est le règne des Vertus. L'auteur est imitateur de Dante, et dans l'idée et dans la forme de son poëme; et quoique loin d'approcher de ce grand modèle, il s'en écarte moins qu'aucun autre poëte du même temps. Dans le premier livre, c'est l'Amour qui lui apparaît, qui le conduit dans différentes parties de son empire et qui lui fait connaître, par plusieurs épreuves, le bonheur qu'il procure et les maux auxquels on s'expose en se livrant à lui. Du règne de l'Amour ou de Cupidon, que l'auteur fuit pour toujours, il veut se rendre au règne des Vertus; mais il faut auparavant qu'il traverse ceux de Satan et des Vices, dont Satan est le père. Une déesse, à laquelle on ne s'attend pas, se présente pour l'y conduire : c'est Minerve. Elle traverse avec lui le règne de Satan et celui des Vices, en lui apprenant à en connaître les détours, les profondeurs et les dangers. Malgré la force prodigieuse de Satan, elle lui apprend aussi à le vaincre, à le terrasser et à poursuivre malgré lui sa route. Arrivé enfin au règne des Vertus, il se trouve que c'est le Paradis terrestre. Minerve le remet entre les mains d'Énoch et d'Élie, qu'ils y rencontrent, et ce sont eux qui lui en expliquent et lui apprennent à en contempler les merveilles. Les disparates et la bizarrerie d'une pareille fable ne doivent point surprendre. Il n'y en a pas beaucoup moins dans la *Divina commedia* elle-même, que l'auteur avait prise pour modèle, et dont il parvient souvent à imiter le style aussi bien que les inventions. La première édition du *Quadriregio* parut à Pérouse, dès les premiers temps de l'imprimerie, avec un long titre moitié italien et moitié latin, qui commence ainsi : *Incomincia el libro intitulato Quatriregio, del decursu della vita humana de messer Federico*, etc., et à la fin : *Impresso a Peruscia, per maestro Steffano Arns Almano, nel* 1481, in-fol., à deux colonnes et en caractères tirant sur le gothique. Il s'en fit, dans moins de trente ans, cinq autres éditions, de même format et avec le même titre, ce qui prouve le grand succès qu'eut alors cet ouvrage : Bologne, 1494; c'est la plus estimée de ces anciennes éditions, qui sont toutes presque également rares; Venise, 1501; Florence, 1508, et une autre ibid., sans date; Venise, 1511. Pendant plus de deux siècles ce poëme ne fut point réimprimé; enfin l'Académie de Foligno se détermina à en donner une nouvelle édition, plus correcte que toutes les précédentes, d'après les meilleures de ces éditions et d'après d'anciens manuscrits : elle parut à Foligno, 1725, en 2 volumes in-4°; le second volume contient des notes, des observations historiques, des explications grammaticales, une dissertation apologétique sur le poëme et sur l'auteur, etc. Cette édition n'est pas la plus curieuse aux yeux des bibliomanes; mais elle est de beaucoup la meilleure, et quand on veut bien connaître ce singulier monument de l'ancienne poésie italienne, c'est celle qu'il faut avoir. G-É.

FRIANT (Louis), général français, né à Morlincourt, en Lorraine, le 28 septembre 1758, entra dans les gardes françaises comme simple soldat le 9 février 1781. Des manières polies et un extérieur avantageux lui eurent bientôt gagné la faveur de ses chefs. Au bout de six mois, il fut nommé caporal des grenadiers, ce qui alors était un avancement rapide. Peu de temps après il fut sous-officier instructeur du dépôt des gardes, et conserva ce grade pendant sept ans; mais n'ayant aucun espoir d'avancement, il quitta en 1787 une carrière où la porte était fermée pour les roturiers. La révolution l'y fit bientôt rentrer; il en embrassa la cause avec beaucoup d'ardeur, et fut admis dans les troupes dites du centre, qui firent le service de la capitale après la suppression des gardes françaises. Il passa bientôt dans un bataillon de volontaires nationaux, où il fut nommé adjudant-major, puis lieutenant-colonel. Il conduisit cette troupe en Champagne, puis à l'armée des Ardennes, et se distingua à la bataille de Kayserslautern, aux combats des lignes de Weissembourg et au déblocus de Landau, où il fut blessé. A peine guéri de sa blessure, il combattit à Arlon, sous les ordres de Jourdan, puis à Charleroi et à Fleurus. Ce fut surtout à l'estime de Championnet qu'il dut d'être élevé au grade de général de brigade (juillet 1794). Il passa en cette qualité sous les ordres de Kléber, qui lui confia le commandement d'une division. Après la prise de Maestricht, où il se fit de nouveau remarquer, Friant se réunit au corps du général Hatry, destiné à relever les troupes de l'armée de Rhin-et-Moselle, sous les murs de Luxembourg. La part qu'il eut à la reddition de cette place lui valut le gouvernement de la province de ce nom et du comté de Chimay. S'étant cru obligé d'employer des mesures sévères pour la rentrée des contributions, il fut dénoncé au gouvernement comme ayant outre-passé ses pouvoirs; il invoqua le témoignage des députés Garreau et Joubert, et le Directoire lui rendit son emploi. Alors Friant quitta le commandement de Luxembourg, et fut employé au siége d'Ehrenbreitstein, sous les ordres de Marceau. Ce siége ayant été suspendu, il fut chargé d'occuper les gorges de Braubach et de protéger la retraite des troupes qui avaient été repoussées devant Mayence, dans le mois d'octobre 1795. L'année suivante, Friant commanda une brigade dans le corps d'armée que Bernadotte conduisit en Italie. La bataille du Tagliamento, la prise de Gradisca et la défense de Fiume lui offrirent de nouvelles occasions de signaler son courage. Admirateur enthousiaste de Bonaparte, il s'embarqua pour l'Egypte en 1798, et fut employé, sous Desaix, à l'expédition de la haute Égypte. Il donna des preuves de valeur à Sédi-

man, où les Français, découragés, n'osaient retourner à la charge ; à Samanhout, où l'ennemi laissa le champ de bataille couvert de morts ; à Aboumana et à Souhama, où des hordes nombreuses d'Arabes et de Mameluks furent précipitées dans le Nil. Le général en chef demanda alors pour lui au Directoire le grade de général de division ; et aussitôt après le départ de Bonaparte, Kléber employa Friant en cette qualité, et lui donna le commandement de la haute Égypte. Ce fut dans cette seconde période de l'expédition que Friant se fit surtout remarquer. Il eut beaucoup de part à la mémorable victoire d'Héliopolis, puis à la prise de Belbeys, comme à celle de Boulac et du Caire. Ces deux opérations étaient à peine terminées, qu'une flotte anglaise parut devant Alexandrie. Friant sortit de la place et arrêta quelque temps l'ennemi ; mais l'infériorité de ses forces l'obligea de se renfermer dans la ville, où il fut assiégé par les troupes ottomanes et anglaises réunies. Après six mois d'un siége meurtrier, il fallut enfin capituler. Friant revint alors en France ; le premier consul le nomma inspecteur général d'infanterie, et le fit comte à l'époque du couronnement. Employé à la grande armée, il eut quatre chevaux tués sous lui à la bataille d'Austerlitz et y fut blessé. L'empereur le nomma, pour le prix de cet exploit, grand cordon de la Légion d'honneur. Le 14 octobre 1806, Friant se fit encore remarquer à la bataille d'Iéna, puis dans la campagne de 1709 contre l'Autriche, notamment à Tann, le 19 avril. Soutenu par le général St-Hilaire, il fit six cents prisonniers. Devenu en 1811 commandant des grenadiers de la garde impériale, ce fut en cette qualité qu'il fit la campagne de Russie en 1812. Il combattit avec distinction à Smolensk, le 17 août, et plus encore le 7 septembre, à la bataille de la Moskowa, où il fut grièvement blessé à la principale attaque que forma la droite, sous les ordres de Davout. En 1813 il commanda la 4e division de la jeune garde, organisée à Mayence ; et, le 30 novembre, il se distingua encore à la bataille de Hanau. Il prit part ensuite à la plupart des opérations de la campagne de 1814, surtout à la bataille de Champ-Aubert. Il adhéra, dans le mois d'avril, à la déchéance de Bonaparte, et fut nommé par le roi, le 2 juin, chevalier de St-Louis, puis commandant des grenadiers royaux, qui furent envoyés en garnison à Metz. Après l'invasion du 20 mars, il fut créé pair par Bonaparte, et combattit à Waterloo, où il fut encore grièvement blessé. Au mois de novembre 1815, il parut comme témoin dans le procès de Ney, et déclara qu'il n'avait eu avec le maréchal aucune relation. Admis à la retraite vers cette époque, il vécut dans sa terre de Gaillonet, près Meulan ; et c'est là qu'il mourut, le 29 juillet 1829. M—D j.

FRIAS (Damase de), l'un des poëtes lyriques les plus aimables et les plus gracieux de son temps, de l'avis de tous les critiques espagnols, seuls juges compétents, n'en est pas moins très-peu connu de ses compatriotes. Nicolas Antonio déclare, dans sa *Bibliotheca nova*, qu'il n'a pu se procurer aucun renseignement sur ce poëte. Sedano, dans son *Parnaso español*, pour faire excuser l'inutilité de ses recherches à l'égard de Frias, dit, que « plus les esprits sont élevés, plus ils sont « méconnus (1). » On peut conjecturer que Frias vivait au commencement du 16e siècle. Un passage de *la Casa de la memoria* de Vincent Espinel nous apprend qu'il était né dans la Vieille-Castille, sur les bords de la Pisuerga ; mais que les échos de ses rivages avaient déjà perdu le souvenir du poëte qui les avait illustrés (2). On ne connaît de Frias qu'un très-petit nombre de pièces. Elles ont été recueillies dans diverses collections de vers choisis, et assez récemment par Sedano, qui les a semées dans les tomes 2 et 6 de son *Parnaso*. Ce sont deux chansons, un sonnet, un petit poëme intitulé *la Retraite de Silvie*, et une *glose*. Les *chansons* et la *glose*, au jugement de l'éditeur, sont, dans leur genre, trois chefs-d'œuvre où l'on trouve réunies toutes les sortes de perfection, la beauté des images, la grâce ou la force des pensées, avec le style le plus harmonieux. Le nom de Frias est encore celui d'une famille considérable en Espagne. W—s.

FRIAZIN (Jean), Vénitien de naissance, vint de la Crimée à Moscou au milieu du 15e siècle, comme graveur et fondeur, et s'introduisit à la cour du czar Iwan III. Le pape Paul II ayant proposé à ce prince d'épouser la princesse Sophie Paléologue (1469), Friazin fut chargé d'aller à Rome comme ambassadeur du czar, et il revint comblé des bontés de Paul II et du cardinal Bessarion, avec le portrait de la princesse grecque. Friazin fut de nouveau envoyé à Rome en 1472, pour aller chercher la princesse Sophie, qui, le 10 juin, fut fiancée dans la basilique de St-Pierre avec Iwan, représenté par Friazin. Le mariage se fit au mois d'octobre, à Moscou. Pendant que la cour célébrait cette union par des fêtes, Friazin fut jeté dans les fers, au lieu de recevoir la récompense qu'il attendait. En revenant de son voyage à Rome, il avait passé par Venise, et le doge Nicolas Trono avait envoyé avec lui Trebisani, comme ambassadeur de la république vers les Tartares, afin de les engager à déclarer la guerre aux Turcs. Friazin, abusant de la confiance que le doge avait mise en lui, garda la lettre adressée au khan des Tartares, ainsi que les présents qui lui étaient destinés. Iwan, informé de cette infidélité, ordonna que Friazin fût conduit, chargé de fers, à Columna, que sa maison fût détruite et que sa femme fût arrêtée avec ses enfants. Friazin avait

(1) *Cuanto son mas sobresalientes los ingenios, tanto son mas desconocidos.*
(*Parnaso espanol*, t. 2, p. 377.)

(2) Tu Pisuerga, que tienes en olvido
El claro nombre.....
De Damasio, por quien fue tu corriente
Mas que por tus riberas eccelente. (Ch. II.)

fait venir de Venise un frère et un neveu, qui, malgré cette disgrâce, furent employés dans les missions diplomatiques qu'Iwan envoya en Italie. G—Y.

FRIBURGER. *Voyez* GERING.

FRICHE (DU). *Voyez* DUFRISCHE et VALAZÉ.

FRICK (MELCHIOR), en latin *Friccius*, médecin allemand, exerçait honorablement sa profession à Ulm, à la fin du 17e siècle. Comme la plupart de ses compatriotes souabes, il est connu par des productions utiles, tandis que nous ne possédons aucun renseignement exact sur sa personne. 1° *Icon podagræ, repræsentans morbi podagrici historiam, causas, prognosin et curationem*, Ulm, 1693, in-12; 2° *Dissertatio medica de peste, seu nova methodus cognoscendi et curandi pestem*, ibid., 1684, in-12; 3° *De colica scorbutica*, ibid., 1696, in-12; 4° *Paradoxa medica, in quibus plurima curiosa et utilia contra communes medicorum opiniones pertractantur*, etc., Ulm, 1699, in-12; 5° *Tractatus de virtute venenorum medica*, Ulm, 1693, in-8°; ibid., 1701; Augsbourg, 1710, in-8°. Ces deux derniers ouvrages, auxquels Frick doit sa principale renommée, contiennent des idées nouvelles, ingénieuses, dont plusieurs médecins modernes, tels que Van Swieten, Störck, Fowler, ont su tirer parti. Mais il faut bien se garder d'adopter aveuglément la doctrine de l'auteur et de suivre ses conseils sans restriction. Il prétend que les effets produits par la morsure des vipères et la piqûre des scorpions sont purement locaux; et l'expérience démontre chaque jour le contraire. Il examine et apprécie, quelquefois avec une louable réserve, plus généralement avec une hardiesse intempestive, les vertus des poisons naturels, minéraux, végétaux, animaux, puis de ceux que l'art prépare. Cette longue liste offre, entre autres, l'arsenic, le plomb, la ciguë, l'opium, la mandragore, la noix vomique, les cantharides, le sublimé corrosif, le beurre d'antimoine. On ne saurait trop répéter que si les substances vénéneuses, administrées par un médecin habile et prudent, sont parfois un remède héroïque, elles deviennent bien plus souvent un poignard meurtrier dans les mains du charlatan effronté. Il est du devoir d'un gouvernement sage d'en limiter l'emploi par les mesures les plus sévères. C.

FRICK (ÉLIE), théologien luthérien, né à Ulm en 1673, exerça les fonctions du ministère évangélique dans sa patrie, où il fut assesseur du consistoire, premier bibliothécaire et professeur de théologie; il mourut le 7 février 1751. On lui doit: 1° Une traduction en allemand de l'*Histoire du luthérianisme* par Louis de Seckendorf, Leipsick, 1714, in-4°. Il a enrichi cette traduction d'une préface dans laquelle il combat plusieurs assertions du P. Maimbourg; il y a joint un grand nombre de pièces peu connues et servant à éclaircir des faits controversés, et enfin trois index, dont l'un contient le catalogue chronologique des ouvrages de Luther, avec l'indication de l'ordre qu'ils occupent dans les différentes collections qui en ont été publiées. 2° *Schediasma de cura veterum circa hæreses e Scriptura sacra et antiquissimorum patrum monumentis collectum, ac adjuncta oratione de catechisatione veteris et recentioris Ecclesiæ*, Ulm, 1704, in-4°; 2e édition, augmentée, 1736, in-8°; 3e édition, ibid., 1756, in-4°, avec une notice sur la vie de l'auteur, par son neveu Albert Frick. Il y établit que toute erreur touchant le dogme est une hérésie, et prouve, contre l'opinion de Dodwell, qu'il y avait déjà des hérétiques au temps des Apôtres, puisque ceux-ci convoquèrent un concile à Jérusalem, pour la condamnation des fausses doctrines. 3° *Description de l'église cathédrale d'Ulm*, ibid., 1718, 1731, in-4°; 4° *Ordonnances ecclésiastiques d'Ulm*, ibid., 1747, in-4°. Ces deux ouvrages sont en allemand. — FRICK (Jean), frère du précédent, né à Ulm le 30 décembre 1670, professa d'abord la philosophie à l'Académie de Leipsick et ensuite, en 1712, la théologie à Ulm, avec distinction. Il joignit à cette charge celle de premier bibliothécaire et d'autres fonctions honorables. Sur la fin de sa vie il se démit de ses emplois; mais il n'en continua pas moins de se livrer à l'étude avec beaucoup d'ardeur. Ce savant laborieux mourut dans sa patrie le 2 mars 1739. De ses nombreux ouvrages, tant en latin qu'en allemand, nous n'indiquerons que les suivants: 1° *Pensées philosophiques et théologiques sur la comète*, en allemand, Ulm, 1681, in-4°. Son but est de prouver que l'apparition de ces astres est un signe de la colère céleste. 2° *De ortu philosophorum apud Græcos*, Leipsick, 1695, in-4°; 3° *Vetus Testamentum græcum ex versione LXX interpretum, cum libris apocryphis; juxta exemplar Vaticanum; accessit Novum Testamentum juxta Oxoniensem edit.*, ibid., 1697, in-8°. Cette édition est très-estimée pour sa correction. 4° *Epistolica diatribe de fide Lutheranorum in Romanam Ecclesiam minime prona*, Ulm, 1709, in-4°; 5° *De fide Constantini magni dissertatio*, ibid., 1713, in-4°; 6° *In clementia Clementis XI examinata*, ibid., 1714, in-4°. Il y reprend la sévérité avec laquelle le pape avait condamné les *Méditations* du P. Quesnel sur le nouveau Testament. Le P. Ch. Léopold, jésuite d'Augsbourg, justifia la conduite du souverain pontife; Frick lui répliqua par l'ouvrage suivant: 7° *Zozimus in Clemente XI redivivus sive duæ dissertationes*, etc., ibid., 1719, in-4°; 8° *De cura Ecclesiæ veteris circa canonem sacræ Scripturæ*, ibid., 1728, in-4°: ouvrage savant, où il soutient que le canon des Écritures a commencé dès le temps de Moïse, et qu'il a été conservé dans toute son intégrité jusqu'à présent; que la primitive Église a fait peu de cas des livres deutéro-canoniques; que les autographes des écrivains du Nouveau Testament ont été longtemps conservés dans les différentes églises. On doit, en outre, à J. Frick des *additions* importantes au *Polyhistor* de Jean Morhof, insérées dans l'édition de cet ouvrage pubiée par Moller, Lubeck, 1707, in-4°;

une édition du *Thesaurus antiquitatum teutonicarum* de Jean Schilter, Ulm, 1727, in-fol., enrichie d'une préface très-savante ; enfin, il est l'un des premiers auteurs des *Acta eruditorum*. Göetten a publié la vie de Jean Frick dans sa *Litterata nostri temporis Europa*, 2e partie. — Frick (Jean-George), fils du précédent, pasteur de l'église de la Ste-Trinité d'Ulm, professeur de poésie et l'un des inspecteurs du gymnase de cette ville, membre de l'Académie allemande de Leipsick, né en 1703, est mort le 17 avril 1739. On a de lui : 1° Une savante *Dissertation sur la loi salique*, insérée dans le *Thesaur. antiquitat. teutonicar.* de Schilter ; 2° *De Joanne Morono cardinali observatio ;* dissertation curieuse insérée dans les *Amœnitates* de Schelhorn, t. 12 ; 3° *Commentatio de druidis occidentalium populorum philosophis*, Ulm, 1731 ; réimprimée avec des additions et quelques opuscules sur le même sujet, ibid., 1744, in-4°. Il s'est beaucoup servi, pour cet ouvrage, de la *Religion des Gaulois* par dom Martin. — Frick (Albert), frère du précédent, lui succéda dans la place de professeur de poésie au gymnase d'Ulm, et fut l'un des conservateurs de la bibliothèque publique de cette ville. Né en 1714, il mourut dans sa patrie en août 1776. C'était un littérateur aussi modeste qu'éclairé. Il a pris soin de l'édition de l'ouvrage de son frère *sur les Druides*, et y a ajouté plusieurs morceaux intéressants. Il a encore publié : 1° Deux dissertations *De traditoribus*, Leipsick, 1737, in-4° ; 2° *Historia traditionum ex monumentis Ecclesiæ christianæ*, Ulm, 1740, in-4° ; 3° *Jo. Frickii Meletema varia, cum vita auctoris*, ibid., 1757, in-4°. W—s.

FRIDERICI (Valentin), théologien et philologue allemand, fils d'un coutelier de Smalkalde, né le 28 avril 1630, fut professeur de langue hébraïque à Leipsick, et mourut le 23 avril 1702. Il fonda par son testament une caisse de secours pour les veuves des professeurs de la faculté de philosophie. Il a publié : 1° *Shapah acchad, vel collectio phrasium e Veteri Testamento descriptarum*, Leipsick, 1663, in-4° ; 2° *Responsio Andreæ Goldbach de filia vocis*, ibid., 1670, in-4°. C'est une défense des preuves de la révélation. 3° *Responsio Erdmann, de idea seu causa exemplari*, ibid., 1673, in-4° ; 4° *De capillamentis, vulgo pærucken*. Cette dissertation sur les perruques, soutenue en 1673 au grand collége de Leipsick, pouvait offrir quelque intérêt jusqu'à la publication de celle de Nicolaï, qui, au moins dans la traduction française de ses *Recherches historiques sur les perruques*, l'attribue à Valentin Erfurth, et dit qu'elle n'annonce qu'un fort mauvais compilateur. — Friderici (Jean-Balthasar), est auteur d'un ouvrage en allemand, intitulé : *Cryptographia*, où l'*Art d'écrire en chiffres*, Hambourg, 1684, 1685, in-4° de 288 pages, avec 5 planches en taille-douce et 20 figures en bois ; ouvrage curieux et plus complet que tout ce qui avait été publié jusqu'alors sur les écritures secrètes. Quoiqu'il y ait encore quelques rêveries tirées des alphabets cabalistiques de Trithème, on y voit des procédés ingénieux et peu connus ; mais la plupart de ceux qu'il indique sont trop compliqués. Il donne ensuite les vrais principes de l'art de déchiffrer, mais d'une manière trop peu développée. Brèithaupt est le premier qui les ait donnés avec un détail satisfaisant, dans son *Ars decifratoria* (*voy.* Breithaupt). — Friderici (Jérémie), pasteur de l'église du Lazareth à Leipsick, sa patrie, né en 1696, mort le 6 septembre 1766, est auteur d'une savante dissertation *De sutoribus fanaticis*, Leipsick, 1730, in-4°, dans laquelle il prouve que l'état sédentaire des cordonniers et la faculté qu'ils ont de suivre pendant leur travail les mouvements de leur imagination, les rendent plus susceptibles que d'autres de tomber dans des écarts singuliers, témoin le fondateur des Quakers (*voy.* G. Fox). Ses autres ouvrages les plus importants sont : 1° *De bibliotheca compendiosa exegetico-homiletica schediasma*, Leipsick, 1720, in-4° ; 2° *Dictionnaire historique des professeurs jubilaires, ou qui ont enseigné pendant cinquante ans ou davantage*, ibid, 1741, in-fol., en allemand ; brochure de trois feuilles, adressée au docteur Adrien Steger, nommé bourgmestre à l'âge de quatre-vingts ans. W—s.

FRIDRICHOWITZ, religieux polonais de l'ordre des dominicains ; Zaluski, dans sa Bibliothèque des poëtes polonais, l'appelle *Scriptor insignis* et indique un de ses ouvrrges sous le titre suivant : *XXVIII Kleinolow*, etc., *seu poema de totidem monarchiæ Russicæ sceptro Petri Alexovicii Moschoviæ czari parentibus provinciis*. C—au.

FRIDZERI (Alexandre-Marie-Antoine Frixer dit), célèbre musicien aveugle, naquit à Vérone le 15 janvier 1741. A l'âge d'un an il perdit la vue ; et ce premier malheur indiqua qu'il devait s'attendre à une carrière d'infortunes. A huit ans il fabriquait des instruments enfantins sur lesquels il faisait preuve d'aptitude pour la musique. Il n'eut qu'environ neuf mois de leçons de violon, données par cinq maîtres différents. A onze ans, il fit lui-même sa première mandoline, sur laquelle il apprit seul. Il apprit seul aussi la flûte, la viole d'amour, l'orgue, le cor et autres instruments. A vingt ans il était musicien, architecte et poëte ; mais il cultivait la musique de préférence. A vingt-quatre ans il quitta la maison paternelle et se mit à courir le monde. Novarre fut la première ville où se fixèrent ses pas vagabonds. Il eut partout des succès, tant sur le violon que sur la mandoline. Ce qui surprenait encore plus que sa facilité pour improviser l'accompagnement d'une sonate quelconque, c'était sa promptitude à retenir un morceau, quelque long qu'il fût. Il lui a suffi souvent d'entendre une fois un concerto de Viotti, pour l'exécuter exactement sur son violon. Arrivé à Paris vers 1766, il se fit entendre au concert spirituel, où il débuta avec succès par un concerto de Gaviniés. Il parcourut ensuite le nord de la France, la Belgique et la lisière de l'Allema-

gne qui borne le Rhin. En 1771 il revint à Paris, où il fit graver six quatuors pour le violon et six sonates pour la mandoline. Après avoir donné l'opéra des *Deux miliciens*, il voyagea dans le midi de la France et fut partout accueilli avec distinction. L'année suivante il obtint un nouveau succès dans la capitale, par son opéra des *Souliers mordorés;* puis il accompagna en Bretagne le comte de Châteaugiron, et resta douze ans avec lui. Pendant ce temps il fit deux voyages à Paris, et donna l'opéra de *Lucette*, que la cabale fit tomber. La révolution survint, et il se détermina à reprendre ses voyages. Il alla d'abord à Nantes, où il forma une académie philharmonique. Forcé en 1796 de revenir à Paris, il fut admis au Lycée (depuis Athénée des arts); et il y joua des concertos de violon et des morceaux concertants sur la mandoline, et y fit chanter mademoiselle Mayer, âgée de onze ans, à laquelle il n'avait donné que cinq mois de leçons. Il forma encore une société philharmonique qu'il plaça d'abord au palais du Tribunat (Palais-Royal), et ensuite à l'ancien magasin de l'Opéra, rue St-Nicaise. *C'était de là*, comme il le disait lui-même, *qu'il avait sauté jusqu'à Anvers par l'explosion de la machine infernale du 3 nivose an IX* (24 décembre 1800) (1). Depuis que Fridzeri habitait la Belgique il s'était fait marchand de musique et d'instruments. Il est mort à Anvers sur la fin d'octobre 1825, âgé de 85 ans. F—LE.

FRIEDEL (Adrien-Chrétien), né à Berlin le 31 mars 1753, fut professeur en survivance des pages du roi à Paris, et y mourut le 8 décembre 1786. On a de lui : 1° *la Piété filiale*, comédie traduite de l'allemand de J. J. Engel, Paris, 1781, in-8°; Amsterdam, 1781, in-8°; 2° *le Page*, comédie traduite de l'allemand, du même, 1781, in-8°; 3° (avec M. Moline) *la Discipline du Nord* ou *le comte de Waltron*, drame traduit de l'allemand, 1781, in-8°; 4° (avec N. Bonneville) *le comte d'Olbourg*, drame en cinq actes, traduit de l'allemand, 1784, in-8°; 5° *Nouveau théâtre allemand* ou *Recueil des pièces qui ont paru avec succès sur les théâtres des capitales de l'Allemagne*, 1782-85, 12 vol. in-8°. Le nom de M. Nicolas Bonneville est associé à celui de Friedel sur le frontispice, depuis le septième volume seulement; M. Bonneville cependant y a travaillé depuis le troisième. MM. Junker et Liébault avaient donné, dix ans auparavant, *le Théâtre allemand*, 1772, 2 vol. in-8°. Le *Nouveau théâtre allemand* contient les pièces suivantes : *Émilie Galotti*, tragédie de Lessing; *Clavigo*, tragédie de Gœthe; *Jules de Tarente*, tragédie de Leisewitz; *le comte d'Olsbach* ou *la Probité récompensée*, comédie de J. Ch. Brandes; *Menzikow* ou *l'Ennemi généreux*, drame en un acte de J. K. Wezel; *Atrée et Thyeste*, tragédie de F. C. Weisse; *Le voilà pris! le voilà pris!* comédie en deux actes de Wezel; *Stella, drame pour les âmes aimantes*, par Gœthe; *Agnès Bernau; le Ministre d'État*, drame par le baron de Gebler; *l'Homme à la minute*, comédie en un acte, de C. Th. Hippel; *Diego et Léonor*, tragédie, et *la Nouvelle Emma*, comédie en trois actes, par J. C. Unzer; *l'Hôtel garni*, comédie par Brandes; *le Père de famille allemand*, drame par le baron de Gemmingen; *Nathan le Sage*, drame, et *Philotas*, tragédie en un acte, de Lessing; *Elfride*, tragédie en trois actes, de Bertuch; *Walwais et Adélaïde*, drame par le baron de d'Alberg: *le Créancier*, comédie en trois actes, par J. Richter; *Gœtz de Berlichingen avec une main de fer*, drame historique par Gœthe; *la Mort d'Adam*, tragédie en trois actes, par Klopstock; *Miss Sara Sampson*, tragédie de Lessing; *l'Attelage de poste*, comédie en deux actes, par C. d'Ayrenhoff; *Otto de Wittelsbach*, tragédie par le chevalier de Steinberg; *Pas plus de six plats*, tableau de famille, par F. G. W. Grossman; *les Voleurs*, tragédie par Schiller; *le Bon Fils*, comédie en un acte, de J.-J. Engel. En tête du premier volume de cette collection, Friedel a mis une *Histoire abrégée du Théâtre allemand*. 6° *Tables pour faciliter l'étude de la langue allemande*, mentionnées par Friedel lui-même, à la page 4 du tome 12 de l'ouvrage précédent. Friedel avait annoncé une autre collection, faite aussi en société avec M. Bonneville, sous le titre de *Choix de petits romans, contes, anecdotes, pièces agréables*, traduit de l'allemand, en 6 volumes; la mort de Friedel empêcha l'exécution de cette entreprise. Il a paru en 1786 un seul volume in-12, intitulé : *Choix de petits romans imités de l'allemand*, etc.; sous le nom de M. Bonneville. A. B—T.

FRIEDLANDER (David), savant prussien, né le 6 décembre 1750, était israélite de naissance. La plus grande partie de sa vie se passa dans les occupations du négoce et de la banque, mais sans l'absorber exclusivement. Voué par goût dès l'enfance aux études sévères, possédant parfaitement l'hébreu, le Talmud, la législation, les affaires commerciales; disciple fervent du célèbre Mendelssohn, lié d'ailleurs avec tout ce que Berlin renfermait de notabilités intellectuelles, Friedlander se plaça au premier rang parmi ses coreligionnaires, et se fit même une réputation brillante hors de leur cercle. La confiance de ses concitoyens lui décerna plusieurs mandats honorables : il fut membre du bureau royal des manufactures et du commerce, membre du conseil de la ville de Berlin, député général des juifs de Prusse. Sa mort eut lieu le 26 décembre 1834. On a de lui beaucoup d'ouvrages et des morceaux épars, parmi lesquels nous indiquerons : 1° *Lettre aux juifs*, Berlin, 1788; 2° *Pièces concernant les colonies juives dans les États prussiens*, ibid., 1793 (écrit remarquable, bien que sa signature ne s'y trouve pas); 3° *Sur la refonte devenue nécessaire dans le culte et l'éducation par la nouvelle organisation de l'existence des juifs dans la monarchie prussienne*,

(1) L'attentat du 3 nivôse contre la vie du premier consul eut lieu dans la rue St-Nicaise, où la maison qu'habitait Fridzeri fut atteinte et fort endommagée par l'explosion.

ibid., 1812; 4° *Discours pour l'édification des juifs instruits*, ibid., 1815 et 1817; 5° *Sur l'amélioration des juifs polonais*, ibid., 1819; 6° *Documents pour l'histoire de la persécution des juifs au 19e siècle*, ibid., 1820 (en forme de lettres, à madame de Recker); 7° divers morceaux dans les feuilles quotidiennes ou autres, notamment : 1° *sur la Traduction des psaumes de Mendelssohn* (dans la *Berlinische Monatschrift*, 1786, n° 12); 2° *sur l'Inhumation précipitée des juifs* (même recueil, 1787, n° 4); 3° *Sincères idées d'un juif sur la proposition faite à ses coreligionnaires d'abolir la fête des sorts* (la fête en mémoire d'Esther) (même recueil, 1790, n° 6); 4° *Kora*, ou *l'Ennemi des démagogues, histoire rabbinique, tirée de la Midra* (même recueil, 1790, n° 8); 5° *Lettre sur la morale du commerce* (dans le *Sammler*, t. 9, 1790). 8° des traductions, soit de l'hébreu en allemand, soit de l'allemand en hébreu. Friedlander mit ainsi en langue sacrée quelques idylles de Gessner; il fit même des vers dans cet idiome, dont on ne connaît plus la prononciation, et il prit le cinnor hébraïque pour célébrer les charmes et les noces de la princesse de Mecklenbourg-Strelitz avec le roi de Prusse. P—OT.

FRIEDLANDER (MICHEL), médecin allemand, né à Kœnigsberg en 1769, était neveu du savant dont l'article précède. Après avoir étudié sous Euchel, sous Kant, Krause, Hager, Schulze, il parcourut l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, l'Écosse, l'Italie et la Russie. En 1800 il vint se fixer dans la capitale de la France, où il exerça d'une manière distinguée la profession de médecin, et il eut l'honneur d'y compter parmi ses clientes madame de Staël. L'usage de la langue française lui était devenu très-familier; il la parlait et l'écrivait également bien. Placé en quelque sorte sur les limites du monde français et du monde germanique, il eut toujours en vue d'établir une communication entre les deux peuples. C'est dans ce dessein qu'il fonda avec Pfaff les *Annales françaises d'histoire naturelle, de physique, de chimie*, Hambourg et Leipsick, 1803, et qu'en revanche il chercha dans tous ses ouvrages français à naturaliser la connaissance des méthodes allemandes. Il coopéra dans les années 1812 et 1813, aux *Annales d'éducation*, publiées par M. et madame Guizot; puis à un ouvrage du même genre, publié en allemand par le prédicateur Hufnagel, de Francfort. Les articles qu'il avait composés pour le recueil de M. Guizot ont été réimprimés en un volume in-8°, sous ce titre : *de l'Éducation physique de l'homme*, Paris, 1814, in-8°. Le docteur Friedlander a donné quelques notices dans la *Biographie universelle*, notamment celle de son célèbre compatriote et coreligionnaire Mendelssohn, et quelques articles dans le *Dictionnaire des sciences médicales*. Il était correspondant de plusieurs sociétés de médecine de l'Allemagne, particulièrement de celle de Munich. Il mourut presque subitement à Paris, en septembre 1824. On a encore de lui : *Observations sur la mortalité considérée sous ses différents rapports*. De nombreuses tables des rapports de la mortalité aux différents âges de la vie, dans les diverses professions et les divers climats, servent d'appui, d'exemples et de développements aux recherches de l'auteur. La *Gazette de santé* (n° 1, année 1817) contient une *Lettre critique*, par Friedlander, *sur l'état actuel du magnétisme en Allemagne*, ou plutôt dans quelques contrées de ce pays qu'il avait visitées. L'Institut magnétique de M. Wolfart, professeur à l'université de Berlin, est l'objet principal de cette lettre. P—OT.

FRIES (JEAN), en latin *Frisius*, théologien et littérateur, naquit en 1505, à Gryffensée, dans le canton de Zurich. Il eut pour compagnon d'études le célèbre Conrad Gessner; et il s'établit entre les deux jeunes gens une amitié qui dura autant que leur vie. Après son admission au saint ministère, il fit un voyage en Italie, et profita de son séjour à Venise pour s'appliquer à l'étude de la langue hébraïque, dans laquelle il fit des progrès très-rapides. De retour à Zurich, il fut placé à la tête du collége de cette ville. Ce fut lui qui y mit en honneur les langues orientales et qui contribua à former cette foule d'élèves distingués qu'on vit depuis briller dans les universités de France et d'Allemagne. Fries cultivait la musique, et il fit tourner ce talent à l'avantage de ses élèves, en composant des airs à plusieurs parties sur les plus beaux morceaux des poëtes grecs et latins. Ce savant professeur mourut à Zurich en 1565. On a de lui : 1° des traductions en allemand, du traité de Mathurin Cordier, *De corrupti sermonis emendatione;* et d'une partie des *Commentaires* de H. Bullinger *sur les évangiles de St-Matthieu et de St-Jean;* 2° une édition corrigée et augmentée du *Compendium grammaticæ græcæ* de Jacq. Céporin; 3° *Isagoges musicæ, cui accesserunt omnia Horatii carminum genera*, 1554; 4° des *Notes* sur les *Bucoliques* et les *Géorgiques* de Virgile, Zurich, 1561, in-8°; 5° une traduction latine des *OEuvres d'Hésiode*, avec des notes ajoutées à celles de Céporin, ibid., 1579, in-8°; 6° *Dictionarium latino-germanicum locupletissimum*. C'est sans contredit le plus important de ses ouvrages et celui qui lui a coûté le plus de recherches et de travail, quoiqu'il se soit beaucoup servi du *Thesaurus ling. latin.* de Rob. Estienne. La meilleure édition et la plus complète de ce Dictionnaire est celle de Zurich, 1574, in-fol. — FRIES (Jean-Jacques), fils du précédent, né à Zurich dans le 16e siècle, professa la philosophie et la théologie dans différentes Académies de Suisse et d'Allemagne, avec beaucoup de distinction, et mourut de la peste en 1611, à l'âge d'environ 65 ans. C'est à lui qu'on doit l'édition de la *Bibliothèque* de Gessner, Zurich, 1583, in-fol., la plus ample de toutes. On a aussi de lui : 1° *Bibliotheca philosophorum classicorum chronologica*, Zurich, 1592, in-4°; ouvrage utile mais qui reste encore à faire. P. Lambecius en a donné une édition corrigée et augmentée, sans

pourtant être exempte d'erreurs : suivant Struvius, cette édition n'a été tirée qu'à cent exemplaires. 2° *Bibliotheca patrum minor ab anno Christi* 50 *ad annum* 1140, ibid, 1592, in-4°. Jean Gruter a inséré ces deux ouvrages dans son *Chronicon chronicorum ecclesiastico-politicum*, t. 2. — Fries (Jean-Conrad), membre du sénat de Zurich et peintre habile de portraits, mourut dans cette ville en 1693, à l'âge de 73 ans. W—s.

FRIES (Jacques-Frédéric), philosophe allemand, naquit à Barby, dans la Saxe prussienne. Elevé à l'école des frères moraves de cette ville, dont son père était codirecteur, il y fit jusqu'à sa théologie. Voulant se consacrer d'une manière plus spéciale aux sciences et à la philosophie, il suivit les cours de l'université de Leipsick en 1795, et ceux de l'université d'Iéna en 1796. Il quitta cette dernière ville en 1797, pour se rendre à Zofingen, en Suisse, où il fit pendant trois ans une éducation particulière. Au bout de ce temps il retourna à Iéna, où il ouvrit un cours comme professeur libre ou privé. Après avoir parcouru la Suisse, la France, l'Italie septentrionale, il revient à Iéna en 1804, pour y enseigner la philosophie. Il y fut nommé professeur extraordinaire avec Hegel, en mars 1805. On lui offrait en même temps une chaire de professeur ordinaire de philosophie et de mathématiques à Heidelberg, qu'il accepta. Il y commença ses leçons dans le courant de l'été de 1805. En 1813 il y enseigna également la physique. Il fut rappelé en 1816 à Iéna, comme professeur de philosophie théorétique. Ayant pris part à un mouvement démocratique, il fut un instant suspendu de ses fonctions ; sa chaire ne lui fut rendue qu'après avoir subi une profonde métamorphose : le professeur de philosophie fut chargé en 1824 d'enseigner désormais la physique et les mathématiques. Devenu sans doute plus sage, il fut nommé conseiller aulique du grand duc de Saxe et chevalier de l'ordre du Faucon. Le 10 août 1843, il s'éteignit à la suite d'une longue maladie déterminée par une attaque d'apoplexie. — La philosophie de Fries tient une sorte de milieu entre celle de Kant et celle de Jacobi ; il trouvait que le premier ne faisait pas une assez grande part au sentiment et que le second en faisait une trop petite à la raison. Mais il était d'accord avec Kant sur la méthode à suivre pour résoudre le double problème de l'étendue et du mode de la connaissance humaine ; une bonne étude de l'intelligence peut seule nous apprendre ce que nous pouvons connaître, jusqu'où cette connaissance peut s'étendre et la manière dont nous devons procéder pour l'acquérir. Aussi son principal ouvrage est-il une nouvelle *Critique de la raison*, où il prétend perfectionner celle de Kant, tout en considérant le subjectivisme et l'idéalisme de ce penseur éminent comme une découverte décisive et du plus haut prix pour le perfectionnement d'une philosophie vraiment scientifique. La méthode de Fries est donc toute psychologique. « La psychologie, dit-il, comme « théorie de la connaissance en général, de la « raison en particulier, est la véritable *philosophie* « *première* de Bacon et de Descartes ; tout philo- « sophe, qu'il le sache ou non, donne pour base « à son système une certaine hypothèse fonda- « mentale sur l'origine de la connaissance par « rapport à la raison. Le besoin de toute spécu- « lation revient donc à dire : nous ne connaissons « pas assez la nature de notre intelligence pour « y signaler l'origine de toutes nos croyances. Il « est donc certain que si nous avons suffisamment « approfondi la connaissance de la raison, nous « pourrons en dériver toutes les lois de la spécu- « lation et toute la philosophie, car notre con- « naissance du monde n'est elle-même, comme « connaissance, qu'un produit de l'activité ration- « nelle, et peut être étudiée à ce titre. Il suffit « de connaître un peu l'essence de la philosophie « pour s'apercevoir que par la spéculation nous « ne créons pas le monde, que nous ne faisons « pas une nature quelconque, mais que nous vou- « lons seulement connaître les règles qui prési- « dent dans notre esprit à la juste idée du divin « et de ce qui ne l'est pas dans le monde. Il s'a- « git donc uniquement de rechercher, autant qu'il « est nécessaire, la nature de l'esprit, pour y trou- « ver la source du savoir et nous assurer par là « si nous possédons une philosophie, et quelle est « celle qui se trouve nécessairement en nous (1). » C'est bien là ce que Kant s'était proposé, et l'on ne voit pas encore pourquoi les résultats qu'il avait obtenus n'étaient pas complétement du goût de notre philosophe. Sa dissidence sur les résultats avait sa raison dans une différence de méthode et de vue. Fries croyait que la critique des facultés intellectuelles, telle qu'elle avait été faite par le philosophe de Königsberg, était défectueuse parce qu'elle n'avait pas été exécutée d'un point de vue suffisamment large, et qu'elle manquait d'unité, parce qu'elle avait été successive dans ses parties. Il trouvait que les côtés psychologique et logique de cette théorie, qui sont le fondement de tout le reste, n'avaient pas été suffisamment approfondis ; que c'était par suite d'une disposition logique vicieuse que Kant avait voulu prouver la légitimité des catégories en partant du principe de la possibilité de l'expérience, et la légitimité de la croyance en Dieu et à l'immortalité de l'âme en partant des postulats de la raison pratique : tandis qu'il faut ramener, à l'aide d'une disposition philosophique et anthropologique tout à la fois, les principes de l'usage de l'entendement, et la croyance religieuse elle-même à des modes rationnels particuliers de concevoir, à des des convictions immédiates. C'est par ce côté de sa doctrine que Fries inclinait au sentimentalisme mystique de Jacobi, et qu'il eût pu s'entendre avec Schelling sur l'intuition immédiate. Fries

(1) *Krit. der Vern.*, 2e édit., t. 1er, p. 31.

adresse un troisième reproche à l'auteur de la *Critique de la raison pure;* c'est d'avoir méconnu le caractère de la connaissance transcendentale, puisqu'il la regarde comme donnée à priori, et qu'il n'en a pas reconnu le caractère psychologiquement expérimental, quand cependant elle repose sur une observation empirique de soi-même, par laquelle nous pénétrons jusque dans l'existence et dans le mode de formation des principes *a priori* de la raison. Partant de ce triple aperçu, Fries conçut une *Critique nouvelle et anthropologique de la raison,* par opposition aux trois critiques de Kant (celle de la raison pure, celle de la raison pratique et celle du jugement), et donna tout un système de philosophie fondé sur les principes qu'il y avait d'abord établis. — Jusqu'ici nous ne connaissons que sa philosophie négative ; nous devons exposer brièvement les points principaux de sa philosophie positive. La nature d'un être consiste, suivant Fries, en ce que le changement de ses états est déterminé avec nécessité suivant certaines lois. La nature des choses en général est l'ensemble du monde sensible en tant que le changement d'état de tous les êtres qui composent le monde s'accomplit suivant ces lois. Toute la science humaine est nécessairement une science de la nature ; c'est-à-dire que toute connaissance scientifique ne porte que sur la subordination des phénomènes du monde sensible aux lois qui les régissent. Les hommes sont persuadés que toute cette science doit rester distincte de la foi en l'éternelle vérité. Vouloir dériver scientifiquement de la force créatrice ou de la volonté divine les phénomènes qui remplissent le monde sensible, lorsqu'il s'agit de donner des explications rationnelles, c'est tomber dans le vice connu sous le nom de paresse de l'entendement. Toute explication scientifique, au contraire, doit faire dériver le phénomène de lois naturelles. La nécessité de cette séparation de la science et de la foi ne s'est fait vivement sentir dans ces derniers temps que par le développement progressif des mathématiques et par une meilleure application de cette science à la physique. La seule connaissance pleinement scientifique de l'homme est celle du monde, celle des formes et des mouvements. La connaissance de l'essence des choses, d'après leurs qualités sensibles, comme celle de la vie de l'âme par exemple, ne parvient à des déterminations d'étendue, de durée, de nombre, de degré, à subordonner des phénomènes à des lois et à des règles, qu'à l'aide de cette connaissance de la forme et du mouvement. Fries continue donc Kant en ce qu'il rapporte à l'expérience, à l'observation, chaque ensemble scientifique; aux mathématiques les théories abstraites de la science de la raison pure; à la philosophie la théorie de l'ensemble des faits perceptifs, qui doivent être expliqués par les lois de la science de la raison pure. Les procédés de l'observation, de l'induction et de la spéculation doivent être réunis et combinés pour arriver à ce résultat. — Les mathématiques sont partie intégrante de la philosophie de la nature. Une connaissance mathématiquement philosophique sert de fondement à celle que nous avons du monde. Toute connaissance humaine résulte de certaines intuitions sensibles, et les idées abstraites ne sont jamais dans le principe que des produits artificiels de l'entendement. Mais la valeur de ces idées abstraites est d'abord inévitablement confondue avec celle de la connaissance intuitive; les idées générales passent pour avoir des objets; elles sont même prises pour les objets de l'intuition. Cette substitution de nos idées à l'essence des choses est pour Fries un véritable mysticisme. Une vue mystique des choses se rencontre donc, suivant lui, dans cette période de l'histoire de l'esprit humain, qui coïncide néanmoins avec la manifestation la plus naturelle et la plus saine de la vie. Fries commence la théorie pure du mouvement, comme Kant, c'est-à-dire par la phoronomie. Le mouvement est pour lui le changement continu de lieu; le repos, la présence d'une chose pendant un temps plus ou moins long dans le même lieu. L'auteur expose ensuite la théorie fondamentale de la dynamique. La matière est ce qui est présent dans l'espace, ce qui y existe. Son essence consiste donc à être immédiatement présente dans l'espace; nous n'en connaissons mathématiquement que les états de mobilité. La quantité de la substance d'un corps est sa masse. La cause du mouvement est la force qui agit soit par attraction, soit par répulsion, de manière à diminuer ou à augmenter l'éloignement des points extrêmes d'une ligne droite. Fries part de là pour exposer les théories fondamentales de la mécanique, de la stœchiologie (ou de l'atomisme), de la morphologie (ou des formes), et distingue dans cette dernière partie : 1° la loi de gravitation, suivant laquelle des masses pesantes sont mises en état d'action et de réaction à distances, par le moyen d'une attraction originelle; 2° la loi chimique, suivant laquelle des masses pesantes encore se combinent ou se dissolvent par l'action mutuelle qu'elles exercent les unes sur les autres; 3° la loi phlogistique, qui détermine l'action mutuelle des corps par le calorique (*Feuerstoffe*); 4° la loi de la solidification et de la fusion, loi de formation et de transformation, dont l'action dominante est déterminée par les forces constituantes de la solidité. Fries termine sa philosophie de la nature par la théorie fondamentale de la *phénoménologie,* ou de la manière dont les corps nous apparaissent. Il suit encore Kant en ce qui touche le concept d'organisation. La vérité, suivant Fries, ne peut consister dans l'accord de la connaissance avec l'objet, mais seulement dans l'accord de la connaissance médiate, dérivée, ultérieure, avec la connaissance immédiate, primitive et spontanée. La vérité de cette dernière n'est que le fait de son existence originelle dans l'esprit. L'erreur ne peut donc avoir

lieu que dans le savoir médiat, c'est-à-dire dans les transformations ou dans les applications diverses des connaissances immédiates ou primitives. Toute connaissance véritablement première est donc vraie, et la question de l'erreur et de la vérité ne touche en rien l'essence de la raison, qui est la source de ces idées premières. D'après ce principe établi sur une saine observation, la philosophie possède un point fixe d'idéalisme, qui ne permet pas de porter un jugement décisif sur quoi que ce soit sans sortir des limites imposées à notre nature pour passer à l'objet. De cette manière, on ne prouve pas, par exemple, que toute substance soit permanente, mais on indique seulement que le principe de la permanence des substances est au fond de toute raison finie. On ne démontre pas non plus qu'il y a un Dieu, mais on fait voir seulement que toute raison finie croit naturellement à l'existence d'un Dieu. M. H. Fichte appelle cet idéalisme de Fries, un idéalisme empirique. On pourrait l'appeler avec non moins de raison, idéalisme subjectif, et c'est le nom que Fries lui-même semble avoir préféré. Il se rapprochait par là de J.-G. Fichte. On vient de voir l'importance accordée par Fries aux connaissances immédiates; il convient donc de bien connaître ses idées sur ce point. Il y a, suivant lui, deux sortes de connaissances de cette nature : 1° celles dont nous avons une conscience immédiate, c'est-à-dire les intuitions, ou les vérités démontrées à l'aide d'intuitions, telles que les vérités mathématiques, qui ont l'intuition pure (l'espace) pour fondement; 2° celles dont nous avons une conscience immédiate encore, mais qui sont tellement mêlées aux connaissances particulières de l'entendement qu'elles ne peuvent donner conscience d'elles-mêmes qu'à l'aide de la réflexion. Cette opération s'appelle proprement déduction philosophique. Toutes les connaissances à l'aide desquelles nous parvenons à la conscience des lois éternelles de la nature, de la liberté, de l'ordre immuable des choses, connaissances philosophiques par excellence, ont un caractère immédiat de cette espèce. Les principes philosophiques, comme tels, ne peuvent être trouvés que par la réflexion; c'est là toute leur déduction. On voit par là qu'ils ont leur fondement immédiat et primitif dans notre raison, ou qu'ils constituent des faits fondamentaux primitifs qui n'ont pas besoin d'explications ultérieures. On ne peut donc pas les démontrer, et ils n'ont pas besoin de l'être. Ces principes philosophiques sont le partage de la métaphysique, tandis que la critique de la raison doit embrasser et reconnaître le domaine entier de la conscience, et en systématiser toutes les parties. Ils sont de deux sortes, suivant qu'ils donnent une liaison, un enchaînement nécessaire à nos connaissances expérimentales; ce sont alors les principes de l'expérience et de la connaissance de la nature en général, les notions de l'entendement (les catégories ou concepts de Kant, et les principes qui en découlent); — ou suivant qu'ils dépassent l'ordre des choses sensibles, et alors ils sont le fruit de la *raison*, et s'appellent proprement *idées*. Suivant que la métaphysique s'occupe de ces notions de l'entendement ou de ces idées de la raison, elle est appelée *inférieure* ou *supérieure*. De là aussi le point de vue *naturel* et le point de vue *idéal* des choses. La métaphysique supérieure s'attache avant tout à l'opposition de la *liberté de l'esprit* et de la *nécessité de la nature*, et par suite à celle de l'idée de l'*éternel* et du *fini*. La morale et la religion servent, dans ce système, à donner une valeur positive aux idées *à priori* de l'âme, du monde et de Dieu. — La morale est la doctrine pratique naturelle, la théorie de la légitimité et de la fin des actions humaines, ou de la sagesse de la vie. Notre raison subordonne les mobiles contingents du vouloir à la détermination absolue de soi-même, à un *devoir inconditionnel*. Cette idée de la libre volonté morale nous élève au-dessus de la nature, et donne seule à la volonté, comme aux choses qui en dépendent, une valeur absolue; elle pose en même temps les bases de la société humaine, société qui doit réaliser un ordre de choses purement intelligible, supérieur à l'ordre naturel et physique que peut présenter une réunion d'hommes supérieurs à l'ordre sublime du monde. L'éthique ou la morale est donc la science d'une législation universelle de la *valeur* des choses pour des agents libres : c'est une téléologie subjective, ou la théorie des fins des *actions humaines*. — La religion, comme science, est une théorie d'idées pratiques (*praktische Ideenlehre*), théorie de la destination du *monde*, une téléologie *objective* par conséquent; ou bien encore, la science des idées concernant la fin pour laquelle le monde existe (*Weltzweckes*). Ces idées méritent notre *foi*, comme exprimant la véritable essence des choses, et déjà la beauté et l'ordre du monde visible nous en font pressentir la vérité. Cette théorie de la destination du monde se divise en *théorie de la foi*, et en *esthétique philosophique*, qui traite de l'idée esthétique du monde, en tant qu'elle appartient au pressentiment (*der Ahnung*) sous les formes du beau et du sublime. Elle forme comme la clef de voûte de l'édifice complet de la philosophie. De la même manière que la critique de la raison embrasse l'encyclopédie du tout, de même la *logique* s'occupe des lois de possibilité de penser à quoi que ce soit en général (de la *cogitabilité* universelle des choses, *der allg. Denkbarkeit der Dinge*), de la manière dont la réflexion s'opère. La *physique* philosophique ou la *philosophie de la nature* constitue la matière de la métaphysique *inférieure*, et comprend la théorie du *savoir* et de la *phénoménalité* des choses, théorie dont la métaphysique *supérieure* ou la *théorie des idées*, comme science de la *foi* à la véritable essence des choses, est le complément et comme la contre-partie. — Mais ce qu'il y a peut-être de plus curieux dans la doctrine de Fries, c'est la manière dont il conçoit

et gradue le savoir, le croire et le pressentir (*ahnen*). Il s'éloigne en ceci de Kant et de son principe, en même temps qu'il se rapproche de Jacobi. Le *savoir*, dans l'acception la plus stricte du mot, se fonde toujours immédiatement ou médiatement sur l'intuition. Quand nous nous demandons si nous savons quelque chose, cela signifie seulement : si la vérité d'une connaissance a sa raison dans l'enchaînement nécessaire de notre intuition sensible. Quand au contraire notre raison a une conviction qui provient *exclusivement de son propre fonds*, cette conviction ne peut être que dans une conscience qui n'emprunte la vérité de sa connaissance ni des intuitions sensibles, ni de leur enchaînement nécessaire; ces sortes de jugements ne doivent leur vérité qu'à eux-mêmes, et forment comme l'expression la plus pure de notre essence la plus intime. C'est ainsi que le respect et l'amour pur donnent conscience d'eux-mêmes, dans notre nature la plus propre, sans qu'ils soient accompagnés d'aucune intuition; ils sont du domaine de la seule croyance réfléchie. — Telle est la matière propre (mélange d'idée et de sentiment comme dans Jacobi) de la *foi rationnelle* pure, suivant Fries. Le *pressentiment* (*Ahnung*) est supérieur à cette foi. C'est aussi un jugement primitif dont la certitude parfaite et propre ne parvient à la conscience que par sentiment, sans s'appuyer ni sur une perception, ni sur une notion. Ce n'est que d'une manière progressive et en faisant, pour ainsi dire, tomber par la négation les limites naturelles des choses que nous formons le monde des idées. Nous *savons* donc au moyen de l'intuition des sens et des concepts de l'entendement comment l'existence des choses nous *apparaît* dans la nature; nous *croyons* d'après les idées de la raison à l'*essence éternelle* des choses; et nous *pressentons* dans le sentiment, sans intuitions ni concepts déterminés, la *loi de la foi* dans la nature. — Ces trois espèces de conviction présentent dans notre esprit un égal degré de certitude nécessaire : il y a des objets déterminés que nous *savons* seulement; un seul (l'idée de Dieu) auquel nous ne faisons que *croire*, et un grand nombre que nous ne pouvons que *pressentir*. Le préjugé en faveur du savoir ne provient que de la clarté et de l'intelligibilité commune des intuitions sensibles, ce qui ne constitue cependant aucune différence fondamentale. Il s'en faut donc beaucoup que la foi rationnelle pure soit une croyance incertaine; c'est au contraire ce qu'il y a de plus sûr et de plus ferme en nous, puisqu'elle n'a sa cause que dans l'essence de la raison. Nous n'aurions proprement pas de savoir s'il ne contenait déjà pas un élément de la foi rationnelle, une persuasion résultant de la simple raison, sans l'intervention des sens. — Nous n'avons d'autre connaissance immédiate que la connaissance *finie* des choses dans la nature; mais nous y trouvons la loi de l'*éternelle* essence des choses, et c'est à la faveur des formes (des idées) de l'absolu que nous en avons conscience avant toute réflexion. Les principes de certitude relatifs à la connaissance idéale des choses sont donc les suivants : 1° le monde sensible régi par les lois de la nature n'est que phénomène : — Principe du *savoir*. 2° Le phénomène a pour fondement une *réalité* substantielle (*ein sein der Dinge an sich*) : — Principe de la *foi*; car les choses en soi ne peuvent qu'être crues. 3° Le monde sensible est le *phénomène du monde des choses en soi* : — Principe du *pressentiment*. — Le précis de la comparaison entre le savoir et la foi peut se réduire à ce qui suit : 1° La *loi de la nature* (c'est-à-dire les résultats du savoir) est en opposition avec la *loi de l'idée* (la matière de la foi). La nature (le résultat du savoir) soumet l'esprit au corps, le tout infini du monde à l'espace et au temps, les êtres les uns aux autres, et au sort en général. Le matérialisme et le fatalisme semblent se montrer par ce côté des résultats nécessaires du savoir. 2° L'*idée* (la foi), au contraire, affranchit l'esprit de la matière, saisit le monde dans son unité universelle et par conséquent indépendante, dégage l'esprit de toutes les influences étrangères, et met un Dieu personnel et provident à la place du destin. L'idéalisme transcendental dissipe cette contradiction en faisant voir, d'après Kant, que les lois de la nature ne sont que des lois de perception propres à l'homme. De là l'anthropologie physique, qui doit faire cette preuve, et qui devient par là même le fondement de la philosophie. Celle-ci fait voir dans les *idées*, et contrairement au point de vue limité et fini de la nature, l'éternelle vérité des choses. S'agit-il des choses naturelles : nous *savons* donc; mais nous n'avons rien à en *croire*, parce qu'elles ne sont que *notre* manière humaine de percevoir. Est-il question des idées éternelles : nous *croyons*, parce qu'elles contiennent la vérité la plus élevée, une vérité qui dépasse le savoir : la théorie des idées est une *théorie de la foi*; et dans le sentiment du beau et du sublime, le pressentiment reconnaît aussi les vérités éternelles pour *phénomènes de la nature*. Les idées du beau et du sublime sont pour nous les interprétations de l'univers d'après les lois de l'éternelle bonté, qui est la source du sublime et du beau. — Cette théorie de Fries paraît peu ferme, peu conséquente même, et ne satisfait guère l'esprit. En admettant une sorte d'idéalisme subjectif avec Kant, il est difficile de faire jouer à la foi un rôle supérieur à celui du savoir. Aussi peut-on dire avec M. H. Fichte, que notre philosophe édifie d'une main et détruit de l'autre. Le rôle qu'il fait jouer au pressentiment, rôle destiné à concilier le savoir et le croire, ne nous semble guère plus heureux. Fries a voulu garder une sorte de milieu entre la foi en la vérité objective de nos connaissances, telle que la professait Jacobi, et le caractère subjectif dont la réflexion les avait marquées aux yeux de Kant. Mais il ne peut garder cet

équilibre chimérique : tantôt il sacrifie la réflexion à la conscience, tantôt la conscience à la réflexion. Il ne suffit pas d'appeler savoir la connaissance des choses sensibles, d'appeler foi celle des choses non sensibles, et de vouloir unir ces deux extrêmes dans on ne sait quel milieu bâtard entre le sentiment et la raison. C'est donc là un changement plus nominal que réel apporté aux doctrines antérieures. Il n'y a pas de connaissance scientifique proprement dite avec des connaissances purement empiriques; Locke lui-même admet une foule d'idées qu'il croit venir des sens et qui n'en viennent pas. D'un autre côté, la foi n'est pas seulement relative aux existences de l'ordre surnaturel, à Dieu seul si l'on veut; toute réalité substantielle est, au fond, invisible, insensible; la foi seule pose la réalité matérielle que les sens ne perçoivent pas, comme elle pose la réalité pensante, qui n'est pas non plus sensible comme chose en soi, comme elle pose enfin la réalité suprême, cause de tout ce qui se manifeste sous une forme contingente. C'est donc la même foi, la même autorité, celle des idées et de la raison, qui se retrouve et dans la connaissance expérimentale ou le savoir, et dans la foi à une réalité invisible supérieure. Si donc la connaissance de l'espèce inférieure n'est qu'une illusion, il est difficile d'admettre que celle de la foi, et celle du sentiment surtout, doivent inspirer plus de confiance. — Cependant Fries a son importance historique, parce qu'il représente, avec Bouterweck, un des degrés intermédiaires entre l'idéalisme et le réalisme, entre la réflexion et la foi en l'objectivité de nos connaissances, foi qui peut se fonder sur l'inaliénation de la raison, sur sa spontanéité (comme dans Jacobi), ou sur une autorité extérieure, la véracité de Dieu. Le premier degré de cet intervalle, en s'élevant du subjectif à l'objectif, est occupé par le scepticisme, représenté par Schulze; le second degré par une philosophie moitié idéaliste, moitié réaliste, mais dans des proportions différentes, et peut être représenté par Fries et Bouterweck; le troisième degré est le synthétisme de Krug; le quatrième est le système de la foi humaine, proclamé par Jacobi; le cinquième, qui se perd dans le mysticisme d'une religiosité sans raison scientifique suffisante, et qui, par conséquent, n'a pas de caractère avouable par la philosophie, peut être représenté par les doctrines d'Eschenmayer. C'est du moins la gradation systématique que M. H. Fichte établit entre ces différentes doctrines, toutes conçues du point de vue du dualisme au moins apparent, et considéré comme naturel et primitif, entre l'objectif et le subjectif. — Fries fit école à Iéna, et cette école subsiste encore, ainsi qu'on peut s'en assurer par les publications qui en portent le nom. Honnête et religieux, ami toujours sincère de la vérité, Fries montra dans ses écrits sur la morale des sentiments si nobles et une conviction si intime, qu'il peut être compté, dit M. Rosenkranz, parmi les meilleurs écrivains didactiques de ce genre. On cite surtout son roman de *Julius et Evagoras, ou la Beauté de l'âme*, Heidelberg, 1822, 2 vol. Ses autres ouvrages sont : 1° *Reinhold, Fichte et Schelling*, Leipsick, 1803, augmenté et corrigé dans le 1er volume des écrits polémiques de l'auteur, Halle, 1824, in-8°; 2° *Théorie philosophique du droit, et critique de toute législation positive*, Leipsick, 1804, in-8°; 3° *Système de la philosophie comme science évidente*, Leipsick, 1804, in-8°; 4° *Savoir, croire et sentir* (ou pressentir : *ahnen*), Iéna, 1805, in-8°; 5° *Nouvelle critique de la raison*, Heidelberg, 1807, 3 vol. in-8°; 2e édition, 1828-31, 3 vol. in-8°, sous le titre de *Critique nouvelle ou anthropologique de la raison;* 6° *Très-nouvelles doctrines de Fichte et de Schelling sur Dieu et le monde*, Heidelberg, 1807, in-8°; 7° *Système de la logique et fondement de la logique*, Heidelberg, 1811, in-8°; 3e édition, 1828; 8° *De la philosophie allemande, manière et art;* un vœu pour Jacobi contre Schelling, dans la querelle qui les divisait, Heidelberg, 1812, in-8°; 9° *Leçons d'astronomie*, Heidelberg, 1813, in-8°; 10° *De la confédération germanique*, Heidelberg, 1816, in-8°; 11° *Manuel de la philosophie pratique*, 1er volume, contenant l'*Ethique générale et théorie philosophique de la morale*, Leipsick, 1818, in-8°; le 2e volume a pour objet *la Politique*, et forme avec le 1er volume la première partie de l'ouvrage total; la deuxième partie a pour objet *la Philosophie de la religion*, ou *la Théorie de la destinée du monde*, plus l'*Esthétique*, Heidelberg, 1832, in-8°; 12° *Manuel d'anthropologie psychique*, Iéna, 1820-21, 2 vol. in-8°; 2e édition, 1837; 13° *Aspiration et voyage vers la fin du monde*, Iéna, 1820, in-8°; 14° *Philosophie mathématique de la nature*, Heidelberg, 1822, in-8°; 15° *Les doctrines de la charité, de la foi et de l'espérance, ou Principaux points de la morale et de la religion*, Heidelberg, 1823, in-8°; 16° *Système de métaphysique*, Heidelberg, 1824, in-8°; 17° *Manuel de la philosophie de la nature*, 1re partie, Iéna, 1826; 18° *Histoire de la philosophie, exposée d'après les progrès du développement scientifique de cette science*, 1er vol., Halle, 1837, in-8°. 19° Il publia en outre, en 1816, à Heidelberg, in-8°, un opuscule sur le *Dommage à craindre des juifs pour le bien-être et le caractère de la nation allemande;* 20° Fries écrivit aussi dans des recueils périodiques, avec Daub, Creuzer, Schmid et Schrœter. Parmi les fragments insérés dans le Recueil de Schmid, on remarque surtout un mémoire intitulé : *Vanité de la dialectique hégélienne* (t. 1, cah. 1, n° 5); on y trouve aussi, de la même main, des *Observations sur la philosophie et la religion d'Aristote*. J. T—T.

FRIESE (Martin), premier professeur de théologie à l'université de Kiel, né à Ripen, en 1688, mort le 15 avril 1750, a publié en latin un assez grand nombre d'écrits théologiques à l'usage des luthériens. Nous indiquerons les suivants : 1° *Fundamenta theologiæ theticæ*, Hambourg, 1724, in-8°;

2° trois dissertations *De erroribus pictorum contra historiam sacram*, Copenhague, 1703-1705, in-4°; 3° *Theologicæ gentilis Cimbriæ purioris specimen I*, Kiel, 1723, in-4°. Il y prouve que les Cimbres païens croyaient à l'immortalité de l'âme et à la résurrection. 4° *Demonstratio exegetica de nonnullis valde notatu dignis modis quibus Vetus Testamentum in Novo adlegatur*, etc., Hambourg, 1730, in-4°; 5° *De usu et abusu græcorum in primis scriptorum in illustrandis N. T. vocabulis*, ibid., 1733, in-4°. Il annonçait une nouvelle édition du Cours de théologie de Juger, sous ce titre : *Jugerus illustratus, emendatus et auctus ;* mais on ne sait si elle a paru. — Friese (Christian-Théophile), bachelier en philosophie, né en Saxe, se fixa ensuite pour quelque temps à Varsovie, sous le nom de Jean-Boguslas Prosechowski : il y publia sous ce nom la *Notitia libri græci omnium primi in Polonia typis excusi*, in-4° (vers 1750); et quelques années après il fit paraître le premier volume d'un *Journal littéraire de Pologne, contenant un récit exact des livres nouvellement publiés dans ce pays, avec des remarques utiles et curieuses*, 1754, in-8°. Ce volume ne porte pas le nom du lieu de l'impression, qu'on croit être Varsovie; et l'auteur n'a signé la préface que des initiales F. Z. L. Ce journal, dont il devait paraître deux volumes par an, n'a pas été continué. Friese a aussi été l'éditeur du *Peregrinus, sive læsæ virtutis querela*, de Stanislas Socolovius (avec une vie de l'auteur), Varsovie, 1759, in-4°. — Meusel croit qu'il est différent de *Christian-Théophile* Friese, président du consistoire évangélique ou luthérien à Varsovie, mort en mars 1795, âgé de 78 ans, auteur d'une *Histoire ecclésiastique du royaume de Pologne*, Breslau, 1786, 3 tomes en 2 volumes in-8°, en allemand. W—s.

FRIESS (Jean de), fameux traitant autrichien, était né en 1722, à Mulhausen, où plusieurs de ses ancêtres avaient été bourgmestres de la république. Son père y était tribun, et n'ayant qu'une fortune médiocre, il voua son fils au commerce et le plaça chez un négociant de Francfort, en 1743. Là, Jean de Friess fit connaissance avec un commissaire des guerres anglais, et se mêla d'entreprises et fournitures pour l'armée. Cet état l'appela à Vienne, où par l'entremise du baron Greschlter il fut associé dans des spéculations de fournitures pour l'armée autrichienne, et obtint la protection de l'impératrice Marie-Thérèse, qui le créa baron et l'envoya à Londres pour régler des contrats militaires. Il s'acquitta à merveille de cette commission, et obtint une grande récompense. L'empereur Joseph le favorisa également, lui accorda des priviléges et monopoles en plusieurs branches de commerce, et le revêtit finalement du titre de comte du saint empire. Le comte de Friess mourut à Vienne en 1793, laissant une succession d'environ vingt millions de francs. Z.

FRIGIMELICA (François), né à Padoue le 15 janvier 1491, professa pendant quarante ans la médecine à l'université de cette ville, et acquit une grande réputation dans la pratique et dans l'enseignement de son art. Pressé d'accepter la charge de médecin du pape, alors très-recherchée, et qui lui fut offerte en vain plusieurs fois, il s'excusa longtemps sur sa mauvaise santé; mais il céda enfin aux instances de Jules III, qui lui écrivit à ce sujet, le 5 janvier 1555, une lettre très-flatteuse, où il lui faisait les offres les plus avantageuses, et lui manifestait un vif désir de l'avoir auprès de sa personne. Frigimelica se rendit donc à Rome, et y remplit les fonctions délicates de sa nouvelle charge jusqu'à la mort de ce pontife, qui eut lieu quelques années après. Soit que son âge lui rendît alors le repos nécessaire, soit que les honneurs et la pompe de la cour de Rome n'eussent pu lui faire oublier Padoue ni les paisibles occupations de toute sa vie, ce médecin sollicita la permission de retourner dans sa patrie. Elle lui fut accordée à regret par le nouveau pape, qui n'avait pas moins d'estime pour lui que son prédécesseur; et, peu de temps après son retour à Padoue, il y mourut, le 1er avril 1559, à l'âge de 68 ans. Il passe pour avoir le premier fait usage et établi la réputation des eaux du *Monte Ottone*, dans le territoire de Padoue. Les plus remarquables de ses ouvrages sont : 1° *Variarum rerum medicinalium, tractatus triginta*, dont les principaux : *De morbo gallico, De capillorum defluvio*, se trouvent dans la collection de Venise, *Aphrodisiaci, seu de lue venerea*, Venise, 1599, in-fol.; 2° *Tractatus de balneis metallicis arte parandis*, Padoue, 1659, in-8°; 3° *Pathologia parva, in qua methodus Galeni practica explicatur*, publiée par Gaspard Hoffmann, Iéna, 1640; Paris, 1647, in-8°. Fallope (*De therm. aquis*, préf. et chap. 18) parle en outre d'un traité *De pulsibus*, et cite avec beaucoup d'éloges un traité général sur les bains qui n'a jamais été imprimé. — Frigimelica (Jérôme), médecin, de la famille du précédent, né le 18 février 1611, et mort en 1683, acquit de bonne heure des connaissances qui sont rarement le partage même d'un âge avancé, et se distingua par la précocité de ses talents. Il n'avait encore que dix-neuf ans, lorsqu'il fut reçu docteur en médecine; et, à vingt-deux ans, il fut nommé professeur à l'université de Padoue. L'empereur Léopold avait pour lui beaucoup d'estime, et il lui en donna plusieurs marques. Mais les faveurs des princes ne sont pas toujours une preuve certaine du vrai mérite, et l'on trouve des témoignages moins équivoques et de plus sûrs garants de celui de ce médecin dans l'éclat avec lequel il remplit la première chaire de médecine pratique de la ville de Padoue, depuis 1633 jusqu'à sa mort, et dans le grand nombre d'avis et de consultations de médecine qu'il a laissés. — Un autre Frigimelica (Antoine, ou, selon d'autres biographes, Jérôme), de la même famille que les précédents, se distingua dans la littérature. On a de lui des

discours, des tragédies et un livre qui a pour titre : *Dell' onore cavalleresco.* Ch—t.

FRIIS (Jean), chancelier du royaume de Danemarck, naquit en 1494, et montra de bonne heure de grandes dispositions pour l'étude. Après avoir fréquenté les écoles d'Odensée, d'Aarhus et l'université de Copenhague, il se rendit à Cologne, où il prit le degré de maître ès-arts. De Cologne, il passa en Italie, et revenu en Danemarck l'année 1520, il fut placé à la chancellerie danoise. Ayant fait quelque temps après un voyage à Wittemberg, il se lia avec Luther et Mélanchthon; et, de retour dans son pays, il y devint un zélé propagateur du luthéranisme. Nommé vice-chancelier du royaume sous Frédéric Ier, il fut revêtu de la charge éminente de chancelier sous Christian III; et, en 1539, il devint le premier curateur de l'université de Copenhague, depuis l'établissement de la réforme. Ses talents et son patriotisme lui firent obtenir une grande confiance, et il fut employé dans les affaires les plus importantes. Il mourut dans la petite ville de Kioege, en 1570, laissant une dotation considérable à l'université de Copenhague. On a de lui : *Disp. ethica de virtute heroïca,* Cologne, 1514. — Friis (André), né en Fionie, fut un des premiers professeurs de l'université de Copenhague; on le revêtit aussi de plusieurs dignités ecclésiastiques. En 1505, il fut nommé syndic de cette université. Il mourut en 1526. On a de lui deux ouvrages curieux : 1° *Missale Hafniense, continens calendarium eccles. exorcismum salis, exorcismum aquæ, missam, collecta,* etc., Copenhague, 1510; 2° *Diurnale Roeskildense,* qui se termine par ces mots : *Diurnale horarum canonicarum de tempore et de sanctis, ad usum Roeskildensis ecclesiæ, Parisiis impressum, juxta correctionem atque emendationem ven. viri magistri Andr. Friis cantoris ecclesiæ Hafniensis, additis quibusdam raris lecturis et orationibus per honor. virum magistrum Christiernum Petri Lundensis ecclesiæ canonicum,* 1511. — Friis (Christian-Lodberg), né en 1699, à Wisbye, dans le diocèse de Ripen. Il s'appliqua avec succès à l'étude de la médecine, dont il devint professeur à Copenhague, en 1747. On a de lui plusieurs dissertations en latin et en danois, publiées séparément ou insérées dans des recueils académiques. — Friis (George-Pierre), philosophe et poëte, mort en 1740. Son fils, *Pierre* Friis, a publié ses *Œuvres poétiques* à Copenhague, 1752. Il y a eu en Danemarck plusieurs autres savants et littérateurs du même nom (*voy.* le *Diction. de Worm*). C—au.

FRIMONT (Jean-Marie), général autrichien, fils d'un ancien major retiré à Finstringen en Lorraine, où il vivait d'une modique pension de retraite, naquit dans ce village en 1759, et fut dès l'enfance voué à la carrière des armes. Quoique sa famille fût noble, elle n'était pas d'un rang assez élevé pour qu'il pût espérer quelque succès dans l'armée française, où les premiers emplois étaient exclusivement réservés aux grandes familles. Ce motif le décida à passer au service d'Autriche, où plusieurs de ses compatriotes et de ses parents avaient réussi. Il entra dès l'âge de dix-sept ans, comme cadet, dans le régiment des hussards de Wurmsser, dont le colonel avait été fort lié avec un de ses oncles, et, par sa protection, il devint bientôt lieutenant. Ce fut en cette qualité qu'il fit la guerre de la succession de Bavière contre les Prussiens, en 1778. Devenu capitaine, il fit la guerre contre les Turcs, puis contre les révolutionnaires belges en 1790, et enfin contre la France en 1792. Il était alors chef d'escadron, et il se distingua au combat d'Aldenhoven, le 1er mars 1793, puis à Nerwinde et dans toute la suite de cette mémorable campagne, sous le prince de Cobourg. Employé dans les Ardennes, sous les ordres de Beaulieu, en avril 1794, il disputa pied à pied, avec un petit nombre d'hommes, le passage de cette forêt au général Jourdan, qui se portait sur la Sambre à la tête de l'armée de la Moselle. Il assista ensuite à tous les combats qui furent livrés sous les murs de Charleroi, et que terminèrent glorieusement pour les Français la prise de cette ville et la victoire de Fleurus. Devenu major en 1796, Frimont se distingua encore devant Mayence, à Manheim et à Frankental. C'est au commencement de 1798 qu'il fut chargé d'organiser le corps de cavalerie qui, tout entier composé d'émigrés et de déserteurs français, devait faire avec tant d'éclat sous ses ordres et sous le nom de chasseurs de Bussy les campagnes de 1799 et 1800 en Italie et dans le Tyrol. Nommé général major au commencement de l'année 1800, Frimont fut employé au siége de Gênes, que défendait Masséna. Il échoua dans une première attaque le 30 avril, et fut plus heureux le 30 mai, où il triompha, dans la vallée de Bisagno, d'un corps de Français commandé par le général Soult, qui fut blessé grièvement et fait prisonnier. A la bataille de Marengo, Frimont, à la tête de quatre escadrons, exécuta une charge brillante contre l'infanterie de la garde consulaire, qui résista avec beaucoup de fermeté, mais ne put empêcher les Autrichiens de lui enlever quatre pièces de canon. Dans la campagne de 1805, il se distingua aux combats meurtriers de Caldiero, et dans toute cette longue retraite que fit l'archiduc Charles des bords de l'Adige à ceux du Danube. L'empereur le créa alors baron, ce qui est une faveur très-rare dans l'armée autrichienne; et, trois ans plus tard, il le fit feld-maréchal lieutenant. C'est en cette qualité qu'il commanda avec beaucoup de distinction sur les bords de la Piave et du Tagliamento. La valeur qu'il déploya à la bataille de Sacile, sous les ordres de l'archiduc Jean, lui valut la croix de commandeur de Marie-Thérèse. La paix de Schœnbrunn, qui termina d'une manière si fâcheuse pour l'Autriche cette malheureuse campagne de 1809, donna enfin au baron de Frimont quelques années de repos, et ce ne fut qu'en 1812 qu'il se remit en campagne pour commander

la cavalerie du corps auxiliaire que l'Autriche fournit à Napoléon dans sa funeste entreprise contre la Russie. On sait combien furent insignifiantes les opérations de ce corps d'armée commandé par le prince de Schwarzenberg. Le baron de Frimont eut donc bien peu d'occasions de s'y montrer, et cependant ce fut pour cette expédition qu'il reçut de son souverain la croix de commandeur de St-Léopold. Il attaqua d'une manière plus sérieuse, à Hanau, les Français qui se retiraient après avoir perdu la bataille de Leipsick (octobre 1813); mais il y fut repoussé vivement par Napoléon lui-même; et le général en chef Wrede, qui s'était flatté de couper à l'armée française sa dernière retraite, reçut une blessure grave. Frimont pénétra en France au commencement de 1814, à la tête du même corps d'armée, et il eut beaucoup de part aux succès de Ste-Marie, de la Rothière, de Bar-sur-Aube et d'Arcis. Nommé gouverneur de Mayence, il resta dans cette place jusqu'au mois d'avril 1815, et fut chargé à cette époque du commandement de l'armée qui dut agir en Italie contre le roi de Naples, Joachim Murat, lequel, poussé par Bonaparte, échappé de l'île d'Elbe, venait de faire contre l'Autriche une imprudente levée de boucliers. Une circonstance peu connue, et qui doit faire parfaitement apprécier le général Frimont, marqua le début de cette courte expédition. Deux heures après son arrivée, voyant à quel ennemi il avait affaire, et ne doutant pas de la victoire, il expédia des ordres écrits aux généraux Bianchi et Nieupert de se diriger à l'instant sur Naples, sans s'arrêter, sans s'inquiéter des colonnes ennemies qui fuyaient, et surtout *sans les attaquer*. Il exigea de ces deux généraux un accusé de réception de ses ordres. Cependant sa position était assez critique : son armée était peu nombreuse; il avait dû songer, en arrivant, à détruire l'armée de Murat, à contenir derrière lui le Milanais prêt à s'insurger, et à se ménager les moyens d'arriver par le Piémont sur les frontières de France, pour seconder les alliés dans leur invasion de la France. Le général Bianchi, poursuivant la route de Naples, crut, *malgré ses instructions précises*, devoir attaquer l'une des colonnes de Murat, qui voulait regagner la capitale des Deux-Siciles. Il fut vainqueur, mais il aurait pu perdre la bataille... Alors le sort de l'Italie pouvait être compromis, et Frimont pouvait perdre le fruit de toute sa prévoyance. A peine fut-il instruit de cet incident, qui aurait pu lui être si funeste, qu'il crut pour sa responsabilité devoir en adresser son triple rapport à l'empereur, au conseil aulique à Vienne et au prince de Schwarzenberg, commandant supérieur de toutes les armées autrichiennes. Il ne négligea pas d'envoyer copie de ses ordres à Bianchi, et l'on peut juger que ce général dut être puni pour avoir remporté une victoire, ce qui ne s'était pas vu depuis les Romains. Un savant qui écrit l'histoire a vu les pièces originales qui constatent ce fait. Enfin Bianchi arriva à Naples; le roi Ferdinand ne vit en lui que le libérateur de son royaume; et, dans cette idée, il le récompensa magnifiquement. Les journaux de Naples, et, d'après eux, ceux de toute l'Europe, n'attribuèrent qu'à lui la défaite de Murat et le rétablissement de la monarchie napolitaine, tandis que toute cette opération appartenait aux savantes dispositions du baron de Frimont. Bianchi, aussi juste que brave, ne fut pas plus tôt instruit de l'erreur des journaux, qu'il écrivit à son chef que toute la gloire de la campagne lui appartenait, et qu'il ne pouvait concevoir comment les journaux avaient dénaturé des faits aussi constants et aussi récents. Avant de cacheter sa lettre, il en donna lecture à tous ceux qui l'entouraient. Après le traité de Paris (novembre 1815), Frimont fut chargé de commander le corps d'occupation autrichien jusqu'en 1818, et il se fit estimer par sa prudence et sa modération de tous les habitants de la ci-devant province d'Alsace. Il fut ensuite nommé gouverneur de Venise, et il conserva cet emploi jusqu'à ce qu'il reçût la mission d'aller réduire les révolutionnaires de Naples, à la tête de 80,000 hommes, en conséquence des résolutions du congrès de Troppau. Ce fut le 29 janvier 1821 qu'il franchit le Pô sur trois points, et, qu'après avoir adressé à ses troupes une proclamation fort sage, il s'avança avec rapidité vers Naples. Le 24 février il transféra son quartier général de Perrugia à Foligno, d'où il adressa aux Napolitains une seconde proclamation, dans laquelle on remarquait le passage suivant : « En franchissant « les limites du royaume, aucune intention hos- « tile ne guide nos pas : l'armée sous mes ordres « regardera et traitera comme amis tous les Na- « politains sujets fidèles de leur roi et amis de la « tranquillité; elle observera partout la discipline « la plus rigoureuse, et ne verra des ennemis que « dans ceux qui s'opposeront à elle comme enne- « mis. Napolitains! écoutez la voix de votre roi et « de ses amis, qui sont aussi les vôtres. Réfléchis- « sez sur tous les désastres que vous vous attire- « rez par une vaine résistance; persuadez-vous « que l'idée passagère dont vos ennemis, les en- « nemis de l'ordre et de la tranquillité, cherchent « à vous éblouir, ne saurait jamais devenir la « source de votre prospérité. » Cependant les troupes napolitaines avaient été réparties sur plusieurs points. Elles occupèrent momentanément Riéti et Terni; mais, craignant d'être coupées par une colonne autrichienne, elles se retirèrent en dedans des frontières, et le 28 février, Riéti fut occupé par l'avant-garde de Frimont, qui, avant de faire aucun mouvement important, voulait donner aux diverses provinces napolitaines le temps de connaître sa proclamation et celle que Ferdinand IV avait adressée de Laybach à son peuple. Le 4 mars, ces deux pièces furent transmises aux troupes napolitaines les plus voisines du quartier général autrichien. Plein de

confiance dans les sentiments de fidélité de la majeure partie du peuple napolitain, Frimont espérait que les troupes rentreraient dans le devoir. Un feu très-vif, parti le 7 mars des hauteurs de Riéti, où deux colonnes du corps d'armée, sous les ordres du chef de l'insurrection Pépé, s'étaient avancées dans l'intention de surprendre l'avant-garde autrichienne, détruisit bientôt cet espoir. Le combat s'engagea, et les Napolitains furent repoussés avec perte. Le général Frimont s'était réservé de ne point quitter le corps d'armée qui, sous les ordres du général Mohr, était destiné à agir contre les Abruzzes. L'occupation d'Antrodocco, la prise d'Aquila et la dispersion totale des troupes commandées par Pépé, ne laissant plus d'obstacle à la marche de ce corps d'armée, Frimont donna l'ordre au général Mohr de se porter sur Sulmona, Garigliano et San-Germano, où le quartier général fut établi le 19 mars. Le fort de San-Germano, sur le mont Cassin, était défendu par des troupes de la garde royale, sous les ordres d'un colonel napolitain, qui s'était joint aux révoltés. Frimont, au nom de Sa Majesté Sicilienne, le somma de rendre la place, et il fit attaquer les retranchements, qui furent occupés partie à main armée et partie sans résistance. Le général autrichien Fiquelmont et le général napolitain Ambrosio conclurent alors une convention devant Capoue pour la cessation des hostilités sur tous les points du royaume. Le baron de Frimont s'occupa ensuite de tous les arrangements relatifs à la remise des forts de Pescara, de Gaëte et de Naples; et le 24, à neuf heures du matin, l'armée autrichienne fit son entrée dans cette ville, et défila devant le duc de Calabre et le prince de Salerne, qui étaient sur le balcon du palais. Les Autrichiens furent reçus à Naples comme des libérateurs, ainsi qu'on en peut juger par les détails que publièrent les journaux de cette époque : « Toute l'immense population, dirent-ils, *accourut* au-devant des troupes autrichiennes avec des « acclamations et des cris de *vive le roi!* L'affluence était si extraordinaire, que les troupes « pouvaient à peine marcher. Il n'y avait pas un « seul individu, grand, petit, de tout sexe et de « tout âge, qui ne portât une branche d'olivier, et « surtout à la place du palais du roi, qui présentait, sans exagération, l'aspect d'une forêt. Le « baron de Frimont, convaincu d'avance des intentions pacifiques du peuple, avait ordonné à « ses soldats de parer leurs shakos de branches « d'olivier en place des différents autres rameaux « dont les soldats autrichiens ont l'habitude de « parer leurs coiffures. Cette mesure, aussi sage « que convenante, réussit à merveille, et acheva « de concilier tous les esprits en faveur de ces « guerriers protecteurs, que l'on avait peints des « couleurs les plus odieuses. Un temps magnifique augmentait l'éclat de cette entrée. » Ainsi fut terminée une campagne qui avait duré moins de vingt jours; ainsi fut étouffée à son berceau une révolution que, dans d'autres pays, on avait regardée comme invincible. Les troupes autrichiennes furent envoyées dans les différentes provinces, afin de contenir les bandes d'insurgés qui s'y étaient formées. Elles furent réparties dans les villes et provinces pour y étouffer les derniers germes de la rébellion; et, lorsque tout fut ainsi terminé, le général autrichien, après avoir reçu du roi de Naples le titre de prince d'Antrodocco, alla prendre le gouvernement des provinces lombardo-vénitiennes, où il réprima encore en 1831, par sa fermeté, quelques symptômes d'insurrection. Il continua à jouir de la plus grande faveur auprès de son souverain, François Ier, qui appréciait surtout en lui une aversion très-prononcée pour les révolutions et les révolutionnaires. Ce prince l'appela, au commencement de novembre 1831, à l'une des premières charges de la monarchie, celle de président du conseil aulique; mais, comme il arrive trop souvent après tant de travaux et de périls, le général Frimont, parvenu au faîte des grandeurs, mourut le 26 décembre suivant, sans avoir pu remplir une seule fois d'aussi honorables fonctions. M—D j.

FRIRION (François-Nicolas, baron), général de division, né à Vandières (Meurthe) le 7 février 1766, entra au service en 1782, à l'âge de seize ans, comme simple engagé volontaire au régiment d'Artois. Sous-officier en 1784, sous-lieutenant, quartier-maître trésorier en 1791, lieutenant en 1792, capitaine en 1793, Fririon fut nommé chef de bataillon le 6 octobre 1794. Dans ce grade il se fit remarquer par sa bravoure au siége de la tête de pont de Manheim, et par son énergie à maintenir la discipline des troupes placées sous ses ordres, que les revers de l'armée du Rhin avaient découragées. A la fin de la campagne il fut nommé adjudant général chef de brigade, et envoyé en cette qualité à l'armée d'Helvétie, sous les ordres du général Lorges, qui le chargea d'opérer une reconnaissance sur Sion. Avec un détachement de vingt-cinq hussards il traversa la grande route, défendue des deux côtés par les troupes qui couronnaient les hauteurs, et après avoir essuyé le feu d'une batterie qui tua la moitié de ses soldats, il se précipita sur les canonniers qui la servaient, sans leur laisser le temps de recharger leurs pièces, et les ramena prisonniers. Après la prise de Sion, il fut dirigé sur l'Italie, et il eut le commandement de l'arrière-garde dans la malheureuse campagne de 1798. En plus d'une occasion son courage en imposa aux ennemis. L'année suivante, Fririon, de retour à l'armée du Rhin, y servait en qualité de sous-chef d'état-major sous les ordres du général Moreau, qui le nomma général de brigade le 17 juillet 1800, sur le champ de bataille de Hohenlinden. L'armistice qui suivit cette bataille ne le laissa pas à l'inactivité. Il fut nommé au commandement de Salzbourg et des pays voisins. En 1805, dès que la guerre se ralluma sur le continent, le général Fririon reçut l'ordre de

se rendre en Italie avec Masséna, et il prit part à presque toutes les affaires qui signalèrent cette campagne jusqu'à la paix de Presbourg. Dans la campagne de Prusse de 1806, il se distingua au siége de Colbent, et enleva d'assaut, avec des troupes inférieures en nombre, le fort de la petite île Dannholm, armé de quatorze pièces de canon et défendu par 700 hommes de garnison. Après cette expédition il alla occuper avec sa brigade Brémen et ensuite Appenrade dans le Jutland. Placé par le prince de Ponte-Corvo à la tête d'un corps d'armée composé de six bataillons espagnols, Fririon eut la douleur de voir ses troupes en rébellion; elles ne voulaient pas être commandées par un général français, et Fririon ne put se soustraire à la fureur des révoltés qu'en se revêtant d'un uniforme de soldat danois. Il quitta le Danemarck pour reprendre le commandement de sa brigade française à la grande armée. Dans la campagne de 1809, à la bataille d'Essling, il soutint et repoussa une charge de cavalerie en ne faisant feu sur l'ennemi qu'à bout portant, ce qui lui valut ces belles paroles du maréchal Lannes : « Général, vous vous couvrez de gloire, vous et « votre brigade; je rendrai compte de votre con- « duite à l'empereur. » Le général Fririon, après la bataille d'Essling, fut nommé chef de l'état-major général du maréchal Masséna. Il assista au passage du Danube, à la bataille de Wagram, au combat de Hollabrun, et se distingua particulièrement au pont de Znaïm. Élevé le 20 juillet au grade de général de division, Fririon fut nommé baron de l'empire. L'année suivante (1810), il fut envoyé en Portugal avec les fonctions de chef de l'état-major général du prince d'Essling, et assista à toutes les affaires de cette campagne. Il rentra ensuite en France, et fut nommé inspecteur général d'infanterie de la première division militaire, dont il remplissait les fonctions en 1814. Après 1815, la restauration continua à utiliser ses services dans l'inspection générale des troupes et dans divers comités du ministère de la guerre. Enfin en 1832, le général Fririon fut nommé au commandement de l'hôtel des Invalides, qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée le 25 septembre 1840. E. D—s.

FRIRION (Joseph-François, baron), général, frère du précédent, naquit à Pont-à-Mousson le 12 septembre 1771. Il s'engagea en 1791 dans le régiment d'Artois (48e d'infanterie), où son frère était quartier-maître trésorier. Le 15 septembre de la même année, il fut nommé sous-lieutenant, le 13 mai suivant lieutenant, et fit partie de l'armée du Rhin, commandée par le général Custine. Il se fit remarquer au siége de Mayence. Capitaine le 23 décembre 1794, il se signala au siége de Kelh. Major en 1803, colonel en 1807, il fut blessé à la bataille de Friedland. Après la paix de Tilsitt, Fririon fut envoyé avec son régiment en Silésie, qu'il quitta en 1808 pour être dirigé sur l'Espagne. Il se trouvait à l'envahissement de Saragosse, lorsqu'il reçut l'ordre de partir subitement pour Madrid en se mettant à la poursuite du général Castanos. Il assista à presque toutes les batailles de cette guerre et eut plus d'une fois l'occasion de se distinguer. En récompense de ses services il fut promu le 22 juin 1811 au grade de général de brigade à la quatrième division de l'armée de Portugal, en Estrémadure. Le 20 octobre, il combattit à Noves, le 16 janvier 1812 à Alicante, et le 2 mars à Yepès, où il mit en fuite un corps de guérillas. Nommé gouverneur de Salamanque, il sut, dans un pays épuisé par la guerre, pourvoir à tous les besoins de ses troupes. A la bataille des Arapiles, sa brigade couvrit la retraite de nos troupes. Rentré en France avec l'armée, Fririon commanda une brigade de la division Foy. Le général Foy ayant été blessé à la bataille d'Orthès, le 27 février 1814, ce fut le général Fririon qui prit le commandement de la division. Il maintint ses troupes en ordre près de l'embranchement des chemins de Sault et d'Amon, et après s'être soutenu dans sa position pendant plus de deux heures, il ne se retira que sur l'ordre du général en chef. Il prit part à la bataille de Toulouse. Il fut chargé de la défense du pont Matabiau avec le 69e de ligne et six bouches à feu; un corps espagnol qui avait longé la rive gauche de l'Ers vient prendre la grande route de St-Sulpice, et marche contre lui en colonne serrée. Le général Fririon les laisse s'avancer jusqu'à demi-portée et ouvre alors sur eux un feu terrible de mitraille qui les met en fuite; en même temps une division anglaise attaque le pont de l'embouchure; elle est reçue à bout portant, et le désordre se met dans ses rangs. La guerre terminée, le général Fririon se retira à Pont-à-Mousson, où il fut mis en demi-solde. En 1815 il reçut le commandement d'une brigade à l'armée du Rhin, sous les ordres du général Rapp. La seconde restauration le rendit à l'inactivité. Il se retira à Strasbourg. Dans sa retraite il fit paraître, en 1821, un ouvrage intitulé : *Considérations sur l'infanterie*. Il est mort le 1er mai 1849. E. D—s.

FRISCH (Jean-Léonard), né à Sulzbach, le 19 mars 1666, commença dès son enfance la vie errante qu'il mena pendant longtemps. Après avoir fait ses études à Nuremberg, Iéna et Strasbourg, il parcourut en 1690 la France et la Suisse. L'année suivante il se rendit en Hongrie et fut nommé ministre du saint Évangile à Neusol. Forcé de quitter cette résidence, il passa en Turquie, accompagnant plusieurs bataillons de volontaires auxquels il servait d'interprète. Au retour de cette espèce de caravane, Frisch visita la belle Italie; et en 1693 il revint en Allemagne, où il exerça tour à tour auprès de divers gentilshommes l'emploi d'économe, d'intendant et de précepteur. En 1698 il fit un voyage en Hollande et revint par Hambourg à Berlin, où il fixa décidément sa carrière jusqu'alors vagabonde. Protégé par l'illustre Leibnitz, auquel il avait enseigné la langue

russe, Frisch obtint des dignités honorables et des places lucratives. Reçu en 1706 membre de l'Académie des sciences de Berlin, il fut choisi, en 1725, par celle des Curieux de la nature, sous le nom de *Végèce*. Devenu recteur de la société prussienne en 1726, il fut chargé en 1731, de diriger la classe historico-philologico-germanique, et remplit ces fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 21 mars 1743. Les nombreux ouvrages qu'il a publiés attestent la variété de ses connaissances; il suffira de signaler les plus importants : 1° *Specimen Lexici germanici*, Berlin, 1723, in-8°; 2° *Dictionnaire allemand-latin, dans lequel on trouve non-seulement les mots radicaux vulgaires, avec leurs dérivés et leurs composés, mais encore tous les termes relatifs aux arts, métiers et manufactures, ainsi qu'à l'économie rurale et domestique, avec l'étymologie, des observations critiques, et un vocabulaire latin-allemand*, Berlin, 1741, in-4°. Il n'avait point encore paru en Allemagne de dictionnaire grammatical et technologique aussi universel, aussi complet, aussi savant. 3° *Nouveau Dictionnaire des passagers, françois-allemand et allemand-françois*, Leipsick, 1712, in-8°; très-souvent réimprimé, avec des additions nombreuses, tantôt en un, tantôt en deux volumes in-8°, 1733, 1746, 1771, etc. 4° *Programma de origine characteris slavonici, vulgo dicti cirillici*, Berlin, 1727, in-4°; 5° *Continuationes historiæ linguæ slavonicæ*, ibid., 1727, 1729, 1734, in-4°. Les *Miscellanea Berolinensia* contiennent une foule d'articles philologiques qui attestent la vaste érudition de Frisch. Il a publié la *Grammaire grecque à l'usage des écoles prussiennes;* traduit en allemand le *Catéchisme russe;* enrichi de notes et de suppléments le *Glossaire teutonique* de Jean Schilter, celui de la moyenne et basse latinité de Ducange, les *Principes de la langue allemande*, par Jean Bœdicker. Ces travaux glossologiques n'empêchaient pas Frisch de cultiver avec ardeur l'histoire naturelle. Le Brandebourg lui doit les premières plantations de mûriers, et la zoologie deux grands ouvrages allemands, dignes, au jugement de Haller, d'être recommandés aux étrangers, bien qu'ils aient été surpassés depuis. 6° *Description de tous les insectes de l'Allemagne*, Berlin, 1720-1738, 13 cahiers in-4°. Cette entomologie germanique, réimprimée en 1766, est ornée de 39 planches gravées par le fils aîné de l'auteur, Ferdinand-Helfreich Frisch, né à Berlin en 1707, mort en 1758. Le texte présente l'histoire assez fidèle de trois cents insectes, l'intéressant tableau de leurs habitudes curieuses et de leurs admirables métamorphoses. C'est un fort bon ouvrage. 7° *Description et figure des oiseaux de l'Allemagne*, in-fol. Cette ornithologie germanique, dans laquelle on trouve cependant quelques oiseaux étrangers, a été commencée en 1735, par Jean-Léonard Frisch, et continuée depuis la cinquième classe, par son fils Josse-Léopold, qui la termina en 1765. Les figures sont coloriées et au nombre de 256 : elles ont été gravées comme celles des insectes, par Ferdinand-Helfreich Frisch, qui étant mort avant la complète exécution de cette belle entreprise, fut remplacé par son fils. Jean-Jacques Wippel a publié en allemand une longue *Notice sur la vie et les écrits de Jean-Léonard Frisch*, Berlin, 1744, in-4°. C.

FRISCH (Josse-Léopold), fils puîné du précédent, naquit à Berlin le 29 octobre 1714. Il hérita de son père le goût de l'histoire naturelle et de la philologie. Après avoir fait de bonnes études à Berlin et à Halle, il fut reçu dans l'université de cette dernière ville, docteur en théologie, puis nommé successivement ministre du saint Évangile à Cottwitz, en 1742; à Schwenitz, en 1747; à Sabor, en 1752; et en 1765, à Grünberg, où il mourut en 1787. Ses principaux ouvrages ont pour objet la minéralogie et la zoologie. 1° *Musei Hoffmanniani petrefacta et lapides*, Halle, 1741, in-4°. Cette description de la partie lithologique du cabinet de Frédéric Hoffmann est écrite en allemand, ainsi que toutes autres productions de Frisch. 2° *Recherches d'histoire naturelle*, Berlin, 1742, in-4°. Il n'en a paru qu'un cahier, lequel est une classification très-incomplète des fossiles et des pierres figurées. 3° *Tableau systématique des quadrupèdes, distribués en ordres, genres et espèces*, Glogau, 1775, in-4°; mince opuscule offrant peu d'intérêt et d'utilité. 4° *Des avantages et des inconvénients que présentent les quadrupèdes*, Bunzlau, 1776, in-8°; 5° *Sur la différence de la couleur des poils et des animaux dans l'un et l'autre sexe*. Flatté de l'accueil dont fut honoré ce mémoire, publié en 1772, l'auteur compléta cet intéressant travail dans trois articles insérés dans le journal allemand le *Naturforscher*, Halle, 1775-78. Les connaissances étendues de Frisch en histoire naturelle, le portèrent souvent à sacrifier une partie de ses veilles aux plus subtiles élucubrations théologiques. Tantôt il cherche, en examinant la créature, à pénétrer les intentions du Créateur, et il aperçoit dans un vil insecte, dans un ver dégoûtant, *les armes de Dieu contre ses ennemis*, 1742. Tantôt il veut expliquer les rêves en général et même les songes prophétiques dont la Bible fourmille. Son livre devrait avoir pour épigraphe : *Ægri somnia*. Ce n'est pas tout : Frisch porte des regards *perçants* sur la fin du monde, la résurrection des morts, le jugement dernier; et quelques-uns des livres dans lesquels il discute ces importants problèmes, sont enrichis de gravures destinées à faciliter l'intelligence du texte, non moins qu'à l'édification des fidèles, Sorau, 1745-52, in-8°. C.

FRISCHE (dom Jacques du), bénédictin, de la congrégation de St-Maur, né en 1640 à Séez en Normandie, d'une des meilleures familles de cette ville, était parent du savant P. Bougis, l'un des plus estimables supérieurs généraux de cette congrégation. Après avoir achevé ses études, il entra à l'abbaye de Jumièges, à l'âge de vingt et un ans.

Ses supérieurs l'envoyèrent à l'abbaye de Tyron, pour y professer la rhétorique, emploi qu'il exerça pendant plusieurs années à leur satisfaction. Il avait naturellement l'esprit souple et vif, la conception aisée, le jugement sûr et le travail facile. Son commerce était doux et sa conversation agréable. La culture des lettres avait encore perfectionné en lui ces heureuses qualités. On lui offrit, dans la congrégation, des places qu'il refusa, parce qu'elles l'auraient détourné de ses occupations favorites. Son ancien maître, dom Merrolle, étant devenu supérieur général, l'appela à Paris, à l'abbaye de St-Germain des Prés, où il le chargea d'abord des fonctions curiales et de la pénitencerie, que les religieux avaient droit d'exercer dans leur enclos. Dom du Frische se consacra tout entier à la pénible tâche de revoir les passages des anciens Pères, sur les manuscrits et les anciennes éditions. La congrégation avait déjà recueilli d'amples et d'utiles fruits de ses veilles. Elle avait lieu d'en attendre davantage, lorsqu'il fut moissonné à un âge où il peut encore rester de longues espérances. Il mourut à St-Germain des Prés, d'une fièvre violente et maligne, le 15 mai 1693, ayant à peine 52 ans. On a de ce savant religieux : 1° *la Vie de St-Augustin* (avec dom Hugues Vaillant). Cette vie, composée en latin sur les mémoires de Tillemont, était destinée à la belle édition bénédictine de St-Augustin, et se trouve dans le 13e volume des œuvres de ce père. Dom Bonaventure d'Argonne dit qu'on avait promis cette vie en français. Il paraît que le projet n'a pas été réalisé. Elle a été traduite en italien, en 1729; mais on la dit tronquée en plusieurs endroits et bien différente de l'original. 2° *S. Ambrosii Mediolanensis episcopi opera ad manuscriptos codices, nec non ad editiones veteres emendata, studio et labore monachorum S. Benedicti ex congregatione S. Mauri*, Paris, 1686 et 1690, 2 vol. in-fol. (avec dom Nicolas Lenourry). Il y avait plusieurs éditions de St-Ambroise. La première remonte à 1485 et reparut en 1490. On en a une de Bâle, de 1492, réimprimée en 1506. Érasme en a donné une. Il y en a une autre de Paris, 1558. Enfin, le cardinal de Montalte qui, depuis, fut Sixte V, en a publié une en 5 volumes, de 1580 jusqu'en 1585, laquelle fut réimprimée à Paris en 1586, et l'a été souvent dans la suite : mais toutes ces éditions étaient plus ou moins défectueuses. Les savants chargés de celle-ci, après avoir recherché les vices des éditions précédentes et les avoir indiqués dans leur préface, n'ont rien négligé pour la perfectionner. Ils ont distingué les ouvrages qui sont de St-Ambroise de ceux qui lui sont attribués, et ils ont rejeté ceux-ci à la fin. Leur édition d'ailleurs, est enrichie de notes et de remarques, soit sur les différentes leçons, soit sur les endroits difficiles; et tel a été le succès de leur travail, qu'elle passe pour l'une des plus estimées de celles que l'on doit à cette célèbre congrégation. Les exemplaires en sont devenus rares. Lorsque cette édition fut achevée, dom du Frische entreprit celle de *St-Grégoire de Nazianze*. Il employa deux ans à recueillir les variantes des différents manuscrits et à préparer ses matériaux. Une mort prématurée ne lui permit pas d'en faire l'emploi. Pinsson, avocat au parlement, a fait l'éloge de dom du Frische, dans une lettre imprimée en 1694. L—y.

FRISCHLIN (Nicodème), célèbre philologue allemand, naquit le 22 septembre 1547 à Balingen, dans le duché de Wurtemberg. Son père, ministre de la religion luthérienne, lui fit faire ses premières études et l'envoya ensuite à l'université de Tubingen, où il acquit en fort peu de temps une connaissance parfaite des langues grecque et latine. Il fréquenta d'autres écoles pendant quelques années, et revint à Tubingen, où il reçut le grade de maître ès arts à l'âge de dix-huit ans. Il n'en avait que vingt lorsqu'on l'invita à faire le cours de belles-lettres, en l'absence du professeur; et il s'en acquitta d'une manière si brillante, que les magistrats et le conseil académique se réunirent pour le prier de conserver cette chaire. Frischlin, dans ses loisirs, avait étudié les mathématiques et l'astronomie, et il y avait fait des progrès tels, qu'Apian, son collègue à l'université, étant tombé malade, il s'offrit pour le suppléer momentanément, et montra dans ses leçons qu'il n'était pas moins habile astronome que savant humaniste. Des succès si éclatants excitèrent la jalousie de ses confrères, et il se vengea de leurs tracasseries par des épigrammes. Ils attaquèrent alors ses mœurs, qui effectivement n'étaient pas irréprochables. Il craignit qu'on n'en vînt à examiner de près sa conduite, et pour éviter un éclat, il sollicita une chaire dans une autre Académie. Le duc de Wurtemberg eut connaissance des projets de Frischlin; et voulant conserver un sujet aussi précieux, il se déclara son protecteur et lui accorda même un traitement plus considérable. Chaque année, la réputation de Frischlin s'accroissait par quelques nouveaux ouvrages. Une lecture assidue des poëtes anciens l'avait tellement familiarisé avec le mécanisme de la versification, qu'il exprimait ses idées en vers avec plus d'élégance et de facilité qu'en prose. Il fut admis à réciter devant l'empereur Rodolphe, à la diète de Ratisbonne, une comédie intitulée : *Rebecca*, et ce prince en fut si satisfait, qu'il lui décerna la couronne poétique avec le titre de chevalier. Quelques années après il fut fait comte palatin pour avoir composé trois panégyriques des empereurs de la maison d'Autriche. La haine de ses ennemis s'en augmenta. Frischlin fit paraître à cette époque un éloge de la vie champêtre, dans lequel il inséra une peinture si vive des tracasseries qu'on lui faisait éprouver, que plusieurs personnes notables s'en offensèrent, quoique rien ne prouvât que l'auteur les avait eues en vue. Il craignit l'effet de leur ressentiment et se hâta de partir pour Laybach, où on venait de lui offrir la direction du collége. Le séjour de cette ville lui déplut

bientôt; sa femme et ses enfants y tombèrent malades : il en conclut que l'air de ce pays ne leur convenait point, et au bout de deux ans, il revint à Tubingen, où l'attendaient de nouveaux désagréments. A peine y fut-il de retour que ses ennemis l'accusèrent d'avoir entretenu un commerce criminel avec une servante. Vainement il représenta que la faute qu'on lui reprochait était ancienne : on lui donna le choix de se soumettre à l'humiliation d'un jugement public, ou de quitter la ville. Il n'hésita pas; il partit pour Francfort, et après avoir erré dans différentes villes d'Allemagne, il s'arrêta à Mayence pour y publier le recueil de ses ouvrages. L'imprimeur lui demandait quelques avances : Frischlin n'avait pas d'argent; et se souvenant qu'il lui en était dû à Tubingen, il s'adressa au duc de Wurtemberg pour se faire payer. Le duc, excité par les ennemis de Frischlin, lui répondit avec dureté. Dans son désespoir, celui-ci répliqua par une lettre injurieuse, et le prince irrité le fit arrêter et conduire dans un château du Wurtemberg, d'où il le fit transférer, les yeux bandés, dans la forteresse d'Aurach. Frischlin chercha inutilement à le fléchir par toutes les marques de soumission et de repentir. Réduit au désespoir, il chercha à s'évader en attachant à sa fenêtre ses draps coupés par bandes : les bandes se rompirent; il tomba sur des rochers, où il fut brisé, dans la nuit du 29 novembre 1590. Il était alors âgé de 43 ans. On trouvera la liste de ses ouvrages dans les Mémoires de Niceron, t. 19. On indiquera seulement ici les principaux : 1° *Carmen de astronomico horologio Argentoratensi*, Strasbourg, 1575, in-4° (*voy.* DASYPODIUS). On trouve à la suite de ce poëme des remarques de Guillaume Xylander sur cette fameuse horloge. 2° *Quæstionum grammaticarum libri octo ex probatissimis auctoribus collecti*, Venise, Alde, 1584, in-8°; rare et estimé. 3° *Strigilis grammatica qua grammatistarum quorumdam sordes arti liberalissimæ aspersæ deteguntur*, ibid., 1584, in-8°. Cet ouvrage, dans lequel il s'élève avec beaucoup de force contre les mauvais grammairiens de son temps, échauffa la bile de Martin Crusius, l'un de ses confrères à l'université de Tubingen, qui lui opposa un *Anti-Strigilis*. Frischlin répliqua; et il s'ensuivit une guerre de plume qui ne s'éteignit que par la mort d'un des deux adversaires. On ne peut se faire une idée des injures qu'ils se prodiguèrent l'un et l'autre au sujet de quelques règles peu importantes, à l'égard desquelles ils ne différaient que par l'ordre à leur donner dans une grammaire. 4° *Comœdiæ V et tragœdiæ II*, Strasbourg, 1585, in-8°. Les cinq comédies contenues dans ce recueil sont : *Rebecca, Susanne, les Hauts-faits d'Hildegarde, Jules ressuscité*, et *Priscian correcteur;* et les deux tragédies : *Vénus* et *Didon*. Les œuvres dramatiques de Frischlin ont été réimprimées dans la même ville en 1596 et en 1604, in-8°. Ces éditions contiennent une sixième comédie intitulée : *les Suisses-Allemands;* et Niceron en cite une septième : *Phasma, hoc est comœdia posthuma de variis hæresibus et hæresiarchis*, 1592, in-8°. 5° *De astronomicæ artis cum doctrina cœlesti et naturali philosophia, congruentia, libri V*, Francfort, 1586 et 1601, in-8°; 6° *Poematum pars epica continens XVI heroicorum carminum libros*, Strasbourg, 1598, in-8°; 7° *Hebræis, continens XII libros, quibus tota regum judaicorum et israeliticorum historia, carmine virgiliano historico describitur*, ibid., 1599, in-8° : 8° *Nomenclator trilinguis græco-latino-germanicus*, Francfort, 1600, in-8°; 9° id., *adjecto idiomate gallicano*, ibid., 1622, in-8°; 10° *Operum poeticorum pars elegiaca; item odarum libri tres; anagrammatum unus*, ibid., 1601, in-8°; 11° *Facetiæ selectiores*, ibid., 1603, in-12. Ces facéties ont été réimprimées avec celles de Bebelius et du Pogge, en 1609, en 1615, in-12, et plusieurs fois depuis. 12° *Orationes insigniores aliquot*, ibid., 1605, in-8°; 3e édition, 1618, in-8°. George Pflueger, qui en fut l'éditeur, a mis en tête une vie de Frischlin, estimée pour l'exactitude des faits. 13° *Operum poeticorum paralipomena*, Darmstadt, 1610, in-8°. Frischlin a en outre traduit du grec en latin les hymnes de Callimaque, les comédies d'Aristophane, et le livre de Tryphiodore sur la ruine de Troie. Il avait fait aussi une traduction d'Oppien; mais elle n'a point été publiée. Ses notes sur les Satires de Perse et sur les Bucoliques et les Géorgiques de Virgile, méritent d'être consultées. C.-H. Lange a publié à Brunswick, en 1727, une notice détaillée sur Frischlin, intitulée : *Frischlinus vita, fama, scriptis et vitæ exitu memorabilis.* — *Jacques* FRISCHLIN, son frère, a publié : *Nicodemus Frischlinus redivivus*, Strasbourg, 1599, in-8°. C'est encore un ouvrage dirigé contre Crusius. W—s.

FRISCHMUTH (JEAN), philologue et orientaliste, né en 1619, à Wertheim en Franconie, s'adonna à l'étude de la littérature orientale et de la théologie, dans les universités d'Altorf et de Iéna. Ayant été appelé au gymnase de Hambourg, il refusa de s'y rendre, devint recteur du collége de Iéna, professeur extraordinaire, et enfin, en 1654, professeur ordinaire de langues sacrées. Il mourut le 19 août 1687. On doit à Frischmuth, entre autres ouvrages, soixante dissertations philologico-théologiques, parmi lesquelles on distingue les suivantes : 1° *De græca* 70 *interpr. versione;* 2° *De pontificum Ebræorum vestitu sacro;* 3° *De sacrificiis;* 4° *De decimis;* 5° *De meditatione mortis, et memoria clarissimorum quorumdam in re sacra et litteraria virorum;* 6° *De pontificatu Mosis, contra Barth. Nihusium;* 7° *Programma quo arabicæ linguæ usum amplissimum commendat, et florentissimam in illustri Salana juventutem ad ejusd. studium invitat J. Frischmuth*, Iéna, 1667. L'auteur nous apprend, dans ce programme, qu'il avait étudié l'arabe sous Hackspan. J—N.

FRISI (l'abbé PAUL), mathématicien et physicien célèbre d'Italie, mort le 22 novembre 1784 à Milan, y était né le 13 avril 1728, d'une famille

plébéienne originaire de Strasbourg. Entré à l'âge de quinze ans dans la congrégation des clercs de St-Paul, dits barnabites, il y fut d'abord condamné à étudier la géographie sur de vieilles cartes appliquées aux murs des corridors : le mot *géométrie*, qu'ensuite il entendit prononcer par hasard chez des religieux qui ne faisaient alors aucun cas de la science de ce nom, l'enflamma tout à coup pour elle; il chercha à l'apprendre, et y fit, presque sans autre secours que quelques livres, des progrès rapides et surprenants. Les barnabites, qui la regardaient comme inutile, se hâtèrent de l'envoyer à Pavie pour y suivre un cours de théologie. Il s'y distingua sans abandonner les mathématiques, auxquelles il s'appliquait beaucoup en son particulier. On le fit passer à Lodi pour y enseigner la philosophie; et ce fut là qu'à vingt-deux ans, déjà singulièrement familiarisé avec les principes de Newton, il se mit à composer cette lumineuse dissertation *sur la figure de la terre*, qui le fit regarder bientôt après comme l'un des plus habiles mathématiciens de son temps. Mais alors il n'avait pas de moyens pour la faire imprimer, et les barnabites avec lesquels il vivait n'étaient point disposés à lui rendre un tel service. Le comte Donat Silva, qui en eut connaissance, en fit l'édition à ses frais (*voy.* D. Silva). La considération qu'obtint Frisi imposa tellement à ses supérieurs, qu'ils n'osèrent plus le contrarier dans ses études favorites; et même il en résulta parmi ses confrères une telle ambition de la même gloire, que leur maison de Milan devint dans la suite une pépinière de mathématiciens. Le roi de Sardaigne le choisit pour la chaire de philosophie de leur collége de Casal. Frisi leur déplut par les liaisons intimes qu'il contracta dans cette ville avec le comte Radicati, mathématicien et philosophe, qui lui inspira le goût de la littérature moderne. Pour l'en détourner, ses supérieurs le firent passer à Novare, en lui enjoignant d'y remplir les fonctions de prédicateur. Sur ces entrefaites, l'Académie des sciences de Paris, qui avait dû apprécier la dissertation de Frisi, le nomma son associé correspondant (en 1753); d'autres compagnies savantes se disposaient à lui faire le même honneur : les barnabites de Milan crurent devoir le rappeler et lui conférer la chaire de philosophie dans leur grand collége de St-Alexandre. Il vit alors sa dissertation attaquée par l'écrit d'un jésuite qui la trouvait purement hypothétique, nullement concluante, et reprochait à l'auteur de faire dégénérer l'antique gloire de l'Italie savante par l'adoption des systèmes anglais et français, et d'être possédé de la manie de soutenir les idées anglaises. Frisi répliqua victorieusement, en disant et prouvant que cet adversaire n'était pas assez géomètre pour le comprendre, et moins encore pour le critiquer. Dès lors éclatèrent cette mauvaise humeur et ce mépris que, dans plusieurs de ses ouvrages, Frisi a manifestés contre les jésuites en général. Il en fit même un exprès pour démontrer la médiocrité de leurs talents dans tous les genres; mais son frère, Antoine-François, le dissuada prudemment de le faire imprimer. Il se trouvait ainsi naturellement faire cause commune avec la plupart des savants étrangers, et surtout les encyclopédistes, dont les jésuites censuraient vivement les écrits. Sa dissertation l'avait déjà lié avec d'Alembert; il le fut bientôt avec Condorcet, Bailly, Kéralio, la Condamine, Watelet, Thomas, etc., etc.; et dans sa chaire de St-Alexandre, il se mit à combattre la foi qu'on avait encore dans Milan à la magie et aux sorciers. Il fit même courageusement soutenir contre cette erreur des thèses publiques, malgré le danger qu'il pouvait encourir de la part de l'inquisition, dont il heurtait les préjugés, et qui exerçait avec indépendance un pouvoir très-redoutable. Elle fut contenue par la célébrité de Frisi et par la faveur dont il jouissait auprès des grands et même du duc qui gouvernait alors. Accueilli par les meilleures sociétés, il les fréquentait avec agrément : ses ennemis en prirent occasion de dire qu'il ne vivait pas en religieux. Craignant les résultats que pouvaient amener ces inculpations, il chercha à se procurer une chaire sous un prince étranger, qui le mît hors de la dépendance immédiate des supérieurs barnabites, et obtint (en 1756) de l'archiduc Léopold, grand-duc de Toscane, la place et le traitement de professeur dans l'université de Pise. Il le fut huit ans, durant lesquels il commença à se faire une petite fortune avec les honoraires de sa place, dont le premier semestre, payé par anticipation, fut le premier argent qu'il eût touché : il y joignit les prix qu'il remporta en diverses Académies, savoir, en 1756, à celles de Berlin et de St-Pétersbourg, et en 1758, à celle de Paris, dont il était correspondant. Il était associé de celle de St-Pétersbourg et de la Société royale de Londres, depuis 1756. Il le devint en 1758, de l'Académie de Berlin. L'Institut de Bologne le comptait depuis quelques années parmi ses membres : en 1766 il fut agrégé à l'Académie de Stockholm, et en 1770 à celles de Copenhague et de Berne. L'archiduc Joseph, depuis empereur, lui avait envoyé en 1759 un collier avec une médaille en or; le roi de Prusse et celui de Danemarck lui firent des présents du même genre. Le pape Clément XIII récompensa généreusement ses conseils et ses travaux dans la commission que, lors de son voyage à Naples et à Rome, en 1760, il lui avait donnée d'examiner sur les lieux, les sujets d'une vive contestation qui existait entre les Ferrarais et les Bolonais, relativement à des fleuves et des torrents. Le sénat de Venise se montra reconnaissant de la même manière pour les services que Frisi rendit aux commissaires chargés d'obvier aux ravages de la Brenta. L'impératrice Marie-Thrérèse finit par lui assigner une pension annuelle de cent sequins (environ 1,200 fr.). Il avait été rappelé dans sa patrie en 1764, par sa nomination à la chaire de

mathématiques dans les *écoles palatines*, avec l'attribution d'honoraires égaux à ceux dont il jouissait à Pise. Consulté de toutes parts dans les difficultés qui s'élevaient sur les canaux de navigation, sur les moyens de prévenir les ravages causés par les débordements des fleuves, et autres objets relatifs à l'hydraulique, il se porta partout où les cas l'exigeaient, et fit partout admirer son savoir et les ressources de son génie. Cependant il y trouva des contradicteurs et s'y fit des ennemis parmi ceux dont les intérêts étaient blessés par ses décisions libres et franches, qu'aucun égard politique ne savait tempérer. Elles lui attirèrent des propos durs et insultants de la part de quelques ingénieurs et de quelques patriciens milanais, contre lesquels il soutenait qu'il était ridicule et dangereux d'ériger cette très-haute aiguille, alors seulement en projet, que l'on voit aujourd'hui sur le dôme de la cathédrale de Milan. Il y avait deux années qu'il enseignait dans les *écoles palatines*, lorsqu'il partit pour voir la France et l'Angleterre, où les savants l'accueillirent avec la plus grande distinction. Le ministre de Portugal, qui était alors à Paris, fit ce qu'il put pour l'engager à passer à Lisbonne, afin de seconder les vues du marquis de Pombal, qui s'y occupait de la restauration des études : Frisi ne voulait pas renoncer à sa patrie. En 1768 il alla à Vienne, où les gens de la cour, les hommes d'État, et particulièrement le prince de Kaunitz, le comblèrent de marques d'estime, au point qu'on ne dédaigna pas de le consulter sur les controverses alors existantes entre le pape et l'empereur. Son avis fut conforme aux principes qui dictèrent la loi par laquelle y fut proscrite la bulle *In cœna Domini*. Revenu à Milan, il habita encore quelque temps, mais sans être asservi à aucune règle monastique, le collége barnabite de St-Alexandre : mais étant déterminé par quelques dispositions de l'administration publique à se loger ailleurs, il vint demeurer au sein de sa famille, et le pape Pie VI lui permit de prendre l'habit de prêtre séculier, en le mettant tout à fait hors de la domination des moines. De même que c'était lui qui avait commencé à délivrer ses compatriotes de la crainte des sorciers, ce fut lui qui le premier leur apprit qu'il existait des paratonnerres; il en fit même établir un sur les archives du gouvernement. Les services qu'il rendit à sa patrie, surtout en attirant sur elle les regards de l'Europe savante et littéraire, sont dignes de mémoire. Ardent à faire connaître dans l'étranger ceux de ses amis qui honoraient son pays par leurs lumières, il prenait plaisir à transmettre leurs ouvrages à d'Alembert. Le premier exemplaire du traité de Beccaria, *Sur les délits et les peines*, auquel d'Alembert procura une si grande vogue, lui avait été envoyé par Frisi, qui en agit aussi de même en faveur d'autres membres de la société dite du *Café* (*voy.* Beccaria), et surtout du comte Pierre Verri, dont les écrits, soit historiques, soit économiques, soit de jurisprudence, sont tous marqués au coin de la philosophie moderne. En 1778, Frisi voulut voir la Suisse; et ce fut là qu'il conçut l'idée du traité *De' fiumi sotterranei*, qu'il composa à son retour, et qu'il publia avec d'autres dissertations, sous le titre d'*Opuscoli filosofici*. Enfin, après avoir vécu jusqu'à quarante-huit ans sans éprouver aucune maladie, il sentit les premières atteintes d'une fistule hémorrhoïdale, qui huit ans après nécessita une cruelle opération : la gangrène survint; et après avoir demandé et reçu les sacrements de l'Église, il mourut à l'âge de 56 ans 7 mois et quelques jours, au moment où l'Académie des sciences de Paris allait le mettre au nombre de ses huit associés étrangers, et où celle de Harlem lui accordait le prix mérité par son mémoire sur l'inégalité des satellites de Jupiter. Son corps fut inhumé dans l'église de St-Alexandre, et les barnabites eux-mêmes honorèrent sa tombe d'une épitaphe latine, surmontée de son portrait en médaillon. Le comte Verri écrivit son éloge sous le titre de *Memorie appartenenti alla vita ed agli studj del signor dom Paolo Frisi*, etc., Milan, 1787, in-4°, et en dédia l'édition au marquis de Condorcet. Les ouvrages de Paul Frisi, qui écrivit quelquefois en français, souvent en latin, et ordinairement en italien, sont : 1° *Disquisitio mathematica in caussam physicam figuræ et magnitudinis telluris nostræ*, Milan, 1751 : il y démontre d'une manière nouvelle, plus péremptoire encore que celle de Newton, que la terre est un sphéroïde aplati vers les pôles. 2° *Estratto del capo quarto del quinto volume della Storia litteraria d'Italia, con varie annotazioni*, etc., Milan, 1753 : c'est une réponse aux objections faites dans cet ouvrage contre quelques propositions de la dissertation précédente. 3° *Saggio della morale filosofia*, etc., Lugano, 1755; 4° *Nova electricitatis theoria*, etc., Milan, 1755; 5° *De motu diurno terræ, dissertatio, quæ a regia Berolinensi scientiarum academia præmium anno* 1755, *tum rursus anno* 1756 *propositum obtinuit*, Pise, 1758; 6° *Dissertationes selectæ Jo. Alberti Euleri, Pauli Frisii, et Laurentii Beraud, quæ ad imperialem Petropolitanam academiam anno* 1755 *missæ sunt, cum electricitatis caussa et theoria præmio proposito quæreretur*, Lucques, 1757; 7° *De atmosphæra cœlestium corporum*, dans le tome 1er des *Dissertationes variæ*, Lucques, 1750; 8° *De inæqualitatibus motus planetarum omnium*, etc., dans le même recueil, t. 2, ibid., 1761; 9° *Piano de' lavori da farsi per liberare e assicurare dalle acque le provincie di Bologna, di Ferrara, di Ravenna, con varie annotazioni, e riflessioni*, etc., ibid., 1761; 10° *Del modo di regolare i fiumi e torrenti, principalmente del Bolognese e della Romagna, libri tre*, etc.; quatre éditions, savoir : à Lucques, en 1762 et en 1768; la troisième, avec des additions et le traité des canaux navigables, à Florence, en 1770, d'après laquelle fut faite une traduction française imprimée à Paris en 1774, et enfin la quatrième, à Parme, dans la collection des écrivains *delle acque*. 11° *Prælectio habita Me-*

diolani VIII *idus maji*, 1764; 12° *Saggio sopra l'architettura gotica*, Livourne, 1766; 13° *Lettre du P. Frisi à M. d'Alembert*, Paris, 1767; 14° *De gravitate universali libri tres*, Milan, 1768. D'Alembert et Bezout, en rendant compte de cet ouvrage à l'Académie des sciences, dirent « qu'il renfermait « des idées nouvelles, et que les objets y étaient « traités avec un mode tout nouveau. » L'auteur y parle accidentellement de plusieurs points astronomiques, en relevant même quelques inexactitudes de Newton; ce qui a fait dire par Bernoulli que cet ouvrage était « un des plus profonds et « des plus utiles qu'il y eût sur la science astrono- « mique » (*Recueil pour les astronomes*, t. 2, p. 205); et par Bailly, qu'il était « le seul où le « système du monde eût été développé dans toutes « ses parties » (*Hist. de l'astr. moderne*, t. 3, p. 208). 15° *Danielis Melandri et Pauli Frisii alterius ad alterum de theoria lunæ commentarii*, Parme, 1769; 16° *Cosmographiæ physicæ et mathematicæ*, etc., Milan, 1774 et 1775, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage est regardé comme le chef-d'œuvre de Frisi. 17° *Elogio del Galileo*, Livourne et Milan, 1775; traduit en français, Paris, 1767, in-12, par Floncel (*voy.* FLONCEL). 18° *Della maniera di preservare gli edifizj dal fulmine*, Milan, 1768; 19° *Dell' architettura statica e idraulica*, Milan, 1777; 20° *Elogj di Galileo Galilei, e di Bonaventura Cavalieri*, Milan, 1778. L'Éloge de Cavalieri fut réimprimé à Pise, en 1779. 21° *Elogio del cavaliere Isacco Newton*, Milan, 1778, in-8°; 22° *Elogio del conte Donato Silva*, Milan, 1779, sans le nom de l'auteur. 23° *Elogio di Tito Pomponio Attico*, Milan, 1780. C'est un éloge allégorique du ministre comte de Firmian. 24° *Opuscoli filosofici*, Milan, 1781. Il y est question des influences météorologiques de la lune, des conducteurs électriques, de l'action de l'huile sur l'eau, de la chaleur superficielle et centrale de la terre, des fleuves souterrains. 25° *Pauli Frisii operum* t. 1, *Algebram et geometriam analyticam continens*, Milan, 1782; et t. 2, *Mechanicam universam et mechanicæ applicationem ad aquarum fluentium theoriam*, ibid., 1783. Le 3e tome, imprimé seulement en partie à la mort de l'auteur, a été publié par ses deux frères; il traite de la cosmographie. 26° *Elogio di Maria Teresa imperatrice*, Pise, 1783, sans le nom de l'auteur; 27° *Lettera intorno agli studj del signor Tommaso Perelli*, Pise, 1784; 28° *Lettera di risposta a Daniele Melander sopra il passaggio di Venere sotto il sole*, sans indication de lieu ni d'année; 29° l'*Éloge de d'Alembert*, écrit en italien, dans les derniers temps de la vie de Frisi, et publié par ses deux frères depuis sa mort, à Milan, 1788. On trouve en outre beaucoup d'opuscules de cet auteur imprimés dans les actes des Académies de Bologne et de Sienne, comme aussi de la société patriotique de Milan. Il a de plus laissé entre les mains de ses frères, dont l'un nous a communiqué des notes qui ont été employées dans cet article, beaucoup d'ouvrages en manuscrit, savoir : 1° *Della mediocrità de' Gesuiti in fatti di scienze*; 2° *Elementa algebrae Cartesianae introductionis loco ad analysim clarissimi Bouganvillii conscripta*, gros in-4° avec figures; 3° *Instituzioni meccaniche ossia introduzione al primo libro della gravità universale de' corpi*, in-4°, avec figures; 4° *Della maniera di restituire la navigazione perduta da Milano a Pavia, e di riaprire la communicazione col Po e col mare*, in-4°; 5° *Institutiones hydrometricæ*, trois cahiers in-4°, avec figures; 6° *Instituzioni d'idrodinamica, ossia introduzione al trattato de' fiumi e de' torrenti, e all' opera del Guglielmini sulla natura de' fiumi*, in-4°, avec figures; 7° *Institutiones hydraulicæ*, avec un petit traité sur le nivellement, in-4°, avec figures; 8° *Mémoires des voyages de l'auteur, en France et en Angleterre*; 9° son *Cours d'éthique, de métaphysique, de logique, d'éléments de géométrie matérielle*, pour les leçons de sa chaire de Pise; 10° le Cours des leçons *de malis spiritibus eorumque in corpore potestate*, par lesquelles il combattit à Milan la foi qu'on y avait aux sorciers, et la croyance de leur invulnérabilité; 11° différentes dissertations sur divers sujets, comme l'inégalité des satellites de Jupiter, la prétendue influence de la lune, la navigation de plusieurs canaux et rivières, les moyens d'obvier aux ravages de quelques fleuves, l'observatoire de Bréra, à Milan, etc., etc. — Paul Frisi eut quatre frères qui tous ont acquis des droits à l'estime des amis de la science : 1° son aîné, Antoine, médecin, botaniste et chimiste distingué, mort à la fleur de l'âge, sans laisser aucun imprimé; 2° Antoine-François, chanoine et théologal de l'église de St-Étienne, auteur d'un important ouvrage d'érudition, intitulé *Delle antichità Monzesi*, Milan, 1794, 3 vol. in-4°; d'une partie du second volume in-4° de la *Storia di Milano* de Pierre Verri, de laquelle il a dû publier la continuation jusqu'au règne de Marie-Thérèse (*voy.* AGNESI); 3° Louis, chanoine de St-Ambroise de Milan, très-versé dans la science théologique et dans la mécanique; et 4° Philippe, qui, mort dans sa jeunesse podestat de Ravenne, fut aussi préteur royal à Milan, et nous a donné un livre savant et profond de droit public, sous le titre de *Dissertatio de imperio et jurisdictione J. C. Don Philippi Frisii ex regiis jusdicentibus in dominio Mediolani*, Milan, 1777, in-8°. G—N.

FRISIUS (SIMON), dessinateur et graveur, né à Leuwarde en Frise, vers 1580, est un artiste qui a fait faire un pas à la gravure dans le genre de l'eau-forte. Abraham Bosse, dans son traité sur cet art, en fait une mention particulière. Quoique Frisius gravât au vernis mou, ses hachures ont la pureté et la fermeté du burin. Ses estampes sont devenues assez rares : les petites figures qu'il mettait dans ses paysages sont touchées avec esprit. Ses principaux ouvrages sont : un recueil de 25 vues et paysages, d'après Mathieu Bril, intitulé *Topographia variarum regionum, æri incisa à Simone Frisia ab J. Visschero excussa*; une suite de douze têtes de saintes et de sibylles, gravée d'après

ses dessins; une autre de douze pièces, contenant des oiseaux et des papillons, d'après Marc Gérard; plusieurs paysages d'après Goltzius, d'autres d'après ses dessins, et une suite de portraits d'après Hondius. — Frisius (Jean Eillarts), qu'on croit parent, ou du moins compatriote de Simon, a gravé plusieurs portraits. P—e.

FRISIUS. *Voyez* Fries, Friese, Gemma.

FRISNER (André), né à Wunsiedel ou Bunsidel, en Bavière, correcteur chez J. Sensenschmidt, premier imprimeur de Nuremberg, imprima en société avec lui de 1474 à 1478. Il avait fait ses études à Leipsick avec Érasme Frisner, dominicain, son parent. Il y obtint en 1479 une chaire de théologie. Il transporta dans cette ville sa presse et ce qui en dépend, et il peut être regardé à son tour comme le premier imprimeur de Leipsick. « De cette ville, dit M. Peignot, Frisner passa à « Rome et devint, sous Jules II, *primus ordinarius « papæ et sedis apostolicæ.* En 1504 il fit son tes- « tament, par lequel il fonde un collége à Wun- « siedel pour l'éducation et l'entretien de plu- « sieurs jeunes écoliers de la famille des Frisner. « Il leur laissa aussi son *Historia Lombardiæ,* qu'il « avait imprimée à Leipsick. Il légua son impri- « merie aux dominicains de cette ville; voici les « termes de cette disposition du testament : *Item, « je donne et lègue mon coffre de fer, mes presses, « mes instruments et mes autres ustensiles et meubles « d'imprimerie, avec vingt florins pour prier Dieu « pour mon âme, et pour procurer aux religieux, le « jour qu'ils feront la cérémonie de mes obsèques, un « meilleur dîner qu'ils n'ont coutume d'avoir dans le « réfectoire du prieur.* » A. B—t.

FRISON (André-Joseph), député des Deux-Nèthes au conseil des cinq-cents, était né en 1766. Il prit beaucoup de part au soulèvement qui éclata dans la Belgique en 1790, et plus encore à la révolution que les Français y excitèrent lors de leur invasion de 1792. Il se livra alors à des excès tels qu'on le surnomma *le Marat de la Belgique.* En 1795, l'assemblée électorale des Deux-Nèthes était composée de cinquante membres; les élections de la majorité ayant déplu à sept d'entre eux, ils opérèrent une scission et nommèrent Frison à la pluralité de quatre voix contre trois. Le corps législatif valida la nomination faite par la majorité; mais après la journée du 18 fructidor (4 septemtembre 1797), le Directoire la cassa, pour appeler Frison au conseil des cinq-cents et son collègue Beerembroëk à celui des anciens. Le 24 septembre 1798, il fut nommé secrétaire; le 9 janvier 1799, il vota pour que les naufragés à Calais fussent envoyés devant une commission militaire et jugés comme émigrés. Lors de la crise du 30 prairial (19 juin 1799), il cita contre le directoire des faits relatifs à la Belgique, pour établir la preuve des détentions arbitraires. Le 10 juillet, il dénonça le secrétaire Lagarde comme dilapidateur, au sujet de la propriété des journaux le *Rédacteur* et le *Défenseur de la patrie.* Membre de la société des jacobins du manége, Frison en fut nommé *notateur;* il vota ensuite pour que l'on déclarât la patrie en danger et finit par dire : « qu'il craignait « que quelques diplomates ne voulussent faire « danser la *périgourdine* à la république. » Ce qui s'adressait évidemment à M. de Talleyrand, alors ministre des relations extérieures. Il s'opposa ensuite de tout son pouvoir au triomphe de Bonaparte dans la journée du 18 brumaire. Aussitôt après il fut en conséquence exclu du corps législatif et porté sur la liste des individus qui devaient être mis en détention dans le département de la Charente-Inférieure; mais cette mesure ne fut pas exécutée. Depuis ce temps Frison resta éloigné des fonctions publiques, et se fit maître de forges à Lodelinsart près de Charleroi, où il vécut tranquille, même estimé, et où il mourut vers 1817. Ayant voulu monter sur un cheval fougueux, il tomba et se cassa la tête. — Un de ses fils devint membre de la chambre des représentants à Bruxelles. M—dj.

FRITOT (Albert), publiciste, naquit dans le département d'Eure-et-Loir, à Châteauneuf, le 28 juin 1783. Après avoir fait ses études au collége de Vendôme, il vint à Paris en 1799, pour étudier le droit, et se fit recevoir avocat à la cour d'appel le 4 novembre 1808. Plus tard, en 1829, il abandonna les plaidoiries du barreau, et devint avoué en 1829. Il est mort en 1843. Fritot est auteur d'un ouvrage important, *la Science du publiciste,* ou traité des principes élémentaires du droit considéré dans ses principales divisions, Paris, 1820, 1823, 11 vol. in-8°, qui ne lui coûta pas moins de onze années d'étude et de travail. Dans cet ouvrage il examine les principes du droit naturel et du droit public, du droit civil et du droit pénal, du droit politique et du droit des gens. L'organisation du pouvoir législatif, la composition et les attributions des chambres représentatives, le système électoral et le système municipal, l'inviolabilité du chef de l'État, la responsabilité ministérielle, la composition et les attributions du conseil d'État, des ministères, des préfectures sont l'objet de ses méditations; il s'occupe enfin du pouvoir judiciaire, de la cour de cassation, des cours impériales et des tribunaux inférieurs. Il fait ressortir la nécessité qu'il y a pour un pays d'avoir une jurisprudence uniforme et une magistrature indépendante. En un mot, *la Science du publiciste* est le développement habile et consciencieux de toutes les questions qui se rattachent à l'organisation sociale. On doit de plus à Fritot : 1° un résumé de *la Science du publiciste,* sous le titre *Esprit du droit et ses applications à la politique et à l'organisation de la monarchie constitutionnelle,* Paris, 1824, in-8°; traduit en espagnol, Paris, 1825, 3 vol. in-12; 2° *Constitution réformée et proposée à l'acceptation du peuple français et du souverain,* ou nécessité et principes élémentaires d'une organisation nationale, démontrés et mis à la portée de tous les citoyens, par un homme dégagé de tout

intérêt personnel, Paris, 1815, in-8° de 34 pages; 3° *Projet de constitution rédigé d'après les principes du gouvernement monarchique*, Paris, 1815, in-8°; 4° *Observations d'un publiciste sur le projet de loi relatif à l'indemnité des émigrés*, Paris, 1825, in-8° de 32 pages; 5° *Cours de droit naturel, public, politique et constitutionnel*, Paris, 1827, 4 vol. in-8°; 6° *Acte organique de l'état social*, Paris, 1830, in-8°. C'est un projet de constitution approprié aux nouveaux besoins créés par la révolution de juillet, extrait de ses divers traités, qu'il fit publier le 3 août et qu'il remit au roi. L'*Acte organique de l'état social* a été réimprimé la même année, in-8°, sous le titre : *Constitution octroyée par les publicistes aux peuples éclairés, amis de l'ordre et de la liberté*. E. D—s.

FRITSCH (Ahasver), l'un des savants les plus laborieux et les plus féconds que l'Allemagne ait produits au 17e siècle, était né à Micheln, au duché de Magdebourg, le 16 décembre 1629. Il exerçait la profession d'avocat et devint successivement conseiller intime, chancelier et président du consistoire de la petite principauté de Schwarzbourg-Rudolstad. Il s'appliqua particulièrement à l'étude du droit public de l'Empire et des coutumes qui en régissaient les divers États. Le nombre des ouvrages qu'il a publiés sur cette matière est si considérable, que la liste en remplirait plusieurs colonnes. Lipenius en a indiqué cinquante dans la *Bibliotheca judicia realis*. Jöcher en donne le catalogue complet, mais sans désigner les dates et lieux d'impression. On y voit, que sans compter neuf ouvrages ou collections dont Fritsch n'a été qu'éditeur (*voy.* Ant. Favre), il en a composé *deux cents*, dont soixante-quatre concernent pour la plupart la jurisprudence et sont écrits en latin: les cent-trente-six autres sont des livres ascétiques ou de morale; cent sont écrits en allemand et trente-six en latin. Cet infatigable écrivain a fait aussi quelques recherches sur l'histoire et les antiquités de l'Allemagne, surtout dans leur rapport avec le droit public : mais il travaillait trop vite pour épuiser un sujet; et Struvius, en rendant justice à son érudition, ou plutôt à son immense lecture, lui reproche avec raison d'être trop superficiel. Fritsch mourut à Rudolstad le 24 août 1701, âgé d'environ 70 ans. Ses ouvrages de jurisprudence étant aujourd'hui sans aucun intérêt, on croit inutile d'en rapporter les titres, que l'on trouvera d'ailleurs dans l'édition de la *Bibliotheca* de Lipenius augmentée par Aug.-Fred. Scholts, et dans le *Supplément* de M. Senkenberg. Parmi les autres productions de Fritsch, on se bornera à indiquer celles dont les sujets paraissent le plus piquants et qui, sous ce rapport, peuvent mériter encore l'attention des curieux. Ce sont : 1° *Diatribe de origine, vita et moribus Zigenorum*, Iéna, 1660, in-4°. Il croit que ces vagabonds, que nous connaissons sous le nom de bohémiens, sont les anciens habitants de la Circassie. 2° *De palatiis et domibus dominicis*, ibid., 1661, in-4°; 3° *Dissertatio de abusibus typographiæ tollendis*, Arnstadt, 1662; à la suite de la dissertation *de Zigenis*, Iéna, 1664, in-4°, et dans les *Monumenta typographica* de Wolf, t. 2, p. 428-55 : ouvrage superficiel mais curieux. Fritsch y exagère les abus de l'imprimerie, dont l'un des principaux, à son avis, est la trop grande multiplicité des livres; il se plaint ensuite de la négligence des imprimeurs, du peu de soin qu'ils apportent à la correction des ouvrages et surtout du prix excessif auquel ils les vendent : il finit par demander l'établissement de censeurs chargés d'examiner les manuscrits, et d'en permettre ou d'en défendre l'impression; et enfin la réduction des imprimeries, qu'il trouvait déjà trop nombreuses, et qu'il croit ne devoir être tolérées que dans les villes où elles peuvent être assujetties à une surveillance continuelle. 4° *Kalendæ sive de votorum oblatione*, Rudolstadt, 1668, in-4°; 5° *Minister peccans, sive de peccatis ministrorum*, Iéna, 1673, in-8°; 6° *De peccatis principum et de peccatis ministrorum principis*, ibid., 1674, in-8°; 7° *De cavenda in refutandis aliorum scriptis acerbitate*, ibid., 1674, in-4°; 8° *De typographis, bibliopolis, chartariis et bibliopegis*, ibid., 1675, in-4°. La partie relative aux imprimeurs a été insérée dans les *Monumenta typograph.* de Wolf, t. 2, p. 503-49. Il annonce d'abord que son projet n'est pas d'écrire l'histoire de l'imprimerie, ni de faire l'éloge de cet art, dont il reconnaît l'utilité, en ce qu'il facilite l'étude des sciences et la propagation des découvertes. Il passe ensuite aux abus de l'imprimerie et fait l'énumération du tort qu'elle a causé à la religion et aux gouvernements, en reproduisant sans cesse des ouvrages impies ou séditieux au milieu de peuples déjà corrompus. Ce qu'il dit à cet égard, quoique vrai au fond, est plutôt d'un déclamateur que d'un historien. C'est ainsi, par exemple, qu'à l'article des livres contre la religion, il cite le traité *De tribus impostoribus*, qu'il souhaite de voir livrer aux flammes avec son auteur; et l'on sait que ce traité, attribué à Frédéric II, n'a jamais existé (*voy.* Lamonnoye). Il parle ensuite des libelles, des pasquinades; et à l'en croire, de son temps en Allemagne, tous les carrefours étaient couverts par les annonces de productions de ce genre. Enfin, après avoir tracé les devoirs des imprimeurs, il propose de taxer le prix de chaque volume, en donnant pour exemple ce qui s'était pratiqué en Saxe à cet égard en 1625. 9° *De jure boscandi sive lignandi*, Iéna, 1676, in-4°; curieux et estimé; 10° *De vitiis eruditorum*, ibid., 1677, in-4°; réimprimé avec d'autres ouvrages du même auteur, Nuremberg, 1731, in-fol. Le sujet était piquant; mais il l'a traité avec trop de négligence. 11° *Guntherus schwartzburgicus, imperator romanus, discursu historico exhibitus*, Leipsick, 1677, in-4°. Gunther de Schwartzbourg fut élu empereur en 1349, après la mort de Louis IV; mais il n'a jamais occupé le trône, ayant vendu ses droits à Charles IV, son compétiteur, pour une somme

d'argent. Gunther mourut à Francfort trois mois après son élection, de poison, suivant quelques historiens, mais plus vraisemblablement d'apoplexie. 12° *Medicus peccans, sive tractatus de peccatis medicorum*, Nuremberg, 1684, in-12. C'est encore un sujet intéressant et mal rempli. On en peut dire autant de deux autres de ses traités, l'un sur les devoirs de l'avocat, *Advocatus peccans*, Ratisbonne, 1678; et l'autre sur ceux du soldat, *Miles peccans*, Osterode, 1682, in-8°. Fritsch avait donné de cette manière les examens de conscience de presque tous les états, *Aulicus peccans*, 1678; *princeps, nobilis, quæstor, senator*, etc., au nombre de dix-neuf, dont seize avaient déjà paru en allemand, parmi ses ouvrages ascétiques. Fritsch a publié *Corpus juris venatorio-forestalis romano-germanici*, Leipsick, 1702, in-fol., avec une préface de Sam. Stryck; un *Supplément* au traité de Jean Limnæus, *De jure imperii romano-germanici*, et des *Notes* sur les traités de paix de Nimègue et de Ryswick. Il avait donné lui-même une édition d'une partie de ses ouvrages de jurisprudence en 1690, sous le titre d'*Opuscula juris publici et privati*, Nuremberg, in-fol. M. G. Greibner en donna une plus complète sous ce titre : *Opuscula varia ad jus publicum, ecclesiasticum, civile, feudale, necnon historiam, politicam et morum doctrinam, spectantia*, Leipsick, 1731-32, 2 vol. in-fol. Fritsch avait fait imprimer le catalogue de ses ouvrages à Ratisbonne en 1656, in-4°, sous le titre de *Scripta varia tam sacra quam politica hactenus edita*, qu'il fit réimprimer ensuite, augmenté de tout ce qu'il avait publié depuis cette époque, sous le titre de *Catalogus scriptorum suorum tam sacrorum quam profanorum latinorum*, Leipsick, 1692, in-12. — Son fils, *Jean-Chrétien* Fritsch, médecin du duc de Saxe-Weimar, a publié, sous le titre de *Seltsame doch wahrhaffte... Geschichte*, Leipsick, 1729 et années suivantes, une collection en 6 volumes in-4° de tous les cas rares ou extraordinaires qui intéressent la médecine, l'anatomie, la physique, la théologie morale ou la médecine légale, tirée des historiens anciens et modernes, et enrichie de ses observations. Il paraît que cette compilation a eu peu de succès. W—s.

FRITZ (Samuel), jésuite, né en Bohême en 1653, alla comme missionnaire au Pérou en 1685. Les bords du Marañon, ou fleuve des Amazones, étaient habités, à l'est de la Cordillère des Andes, par des Indiens aussi grossiers que les bêtes. Fritz, dès 1686, commença ses travaux avec tant de succès, qu'en peu de temps il convertit des peuplades entières. Mais les fatigues de son ministère lui causèrent une maladie qui l'obligea de se faire transporter au Para, colonie portugaise à l'embouchure du fleuve, plutôt qu'à Quito, où le voyage eût été plus difficile à cause des montagnes qu'il eût fallu traverser, et eût même été plus long, car les conquêtes spirituelles de Fritz s'étendaient déjà jusqu'au confluent du Rio-Negro et du Marañon, à six cents lieues à l'est de Borja dans le Pérou. Il partit le 31 janvier 1689, et ne put arriver au Para que le 11 septembre suivant. Le gouverneur de cette ville le prenant pour un espion, le fit emprisonner et le tint étroitement enfermé jusqu'au mois de juillet 1691. Il le mit enfin en liberté, sur les ordres réitérés de la cour de Lisbonne, qui le blâma de sa conduite et lui enjoignit de faire reconduire le P. Fritz, avec de grands honneurs, à sa mission de Pevas, au-dessous de l'embouchure du Napo; ce qui fut exécuté. Fritz reparut au moment où l'on ne s'attendait plus à le revoir. Comme l'on n'avait pas eu de ses nouvelles depuis plus de deux ans, car il ne revint qu'au mois d'octobre, on avait cru qu'il avait péri dans les eaux, ou que les barbares l'avaient massacré, et l'on avait ordonné pour lui, dans la compagnie, les prières pour les défunts. Après avoir visité plus de quarante villages, Fritz arriva au bourg de la Laguna, à l'embouchure du Guallaga : il remonta cette rivière, puis le Paranura; traversa les Andes, passa par Moyamamba, Caxmalca et Truxillo, et arriva à Lima, pour communiquer au comte de la Moncloa, vice-roi du Pérou, les observations qu'il avait faites dans son voyage le long du grand fleuve. Ce zélé missionnaire retourna sur le Marañon en 1693, et prit sa route par Jaen de Bracamoros, pour s'instruire du cours des rivières qui viennent du sud. Ses observations le mirent à même de dresser une carte du Marañon. Il fit ensuite, pour les besoins de ses ouailles, divers voyages pénibles à Quito et en d'autres endroits, et devint supérieur général des missions du Marañon. Doué d'une aptitude extrême pour tous les arts, il s'y était rendu habile en peu de temps : il était devenu architecte, charpentier, sculpteur et peintre. Plusieurs églises des missions étaient ornées de tableaux qu'il avait peints. Il passa quarante-deux ans au milieu des peuplades qu'il avait converties à la foi, et mourut le 20 mars 1728, dans la mission des Xeberos, près de la Laguna. Sa grande carte du Marañon fut gravée en petit à Quito en 1707, et parut pour la première fois en France en 1717, dans le tome 12 des *Lettres édifiantes*, première édition (*voy.* Détré). On la trouve dans le tome 8 de la seconde avec un abrégé de ses Mémoires sur le fleuve dont elle décrit le cours. Ulloa dit qu'elle manque d'exactitude, parce que Fritz n'avait pas eu les instruments nécessaires pour observer les latitudes et les longitudes, ni pour connaître la direction des rivières et déterminer les distances; mais que, comme on n'en avait point encore publié d'autre où l'origine et le cours des eaux qui se jettent dans le Marañon et le cours même de ce fleuve fussent marqués jusqu'à la mer, elle ne laissa pas d'être bien reçue. La Condamine, qui a parcouru la même route que le P. Fritz, à qui il donne le nom d'*Apôtre* du Marañon, déclare que la carte de ce missionnaire est un morceau précieux et unique, et qu'elle prouve l'habileté de son auteur. Ailleurs il dit :

« Le P. Fritz, sans pendule et sans lunette, n'a « pu déterminer aucun point en longitude. Il « n'avait qu'un petit demi-cercle de bois de trois « pouces de rayon pour les latitudes ; enfin il « était malade quand il descendit le fleuve jus- « qu'au Para. Il ne faut que lire son journal, dont « j'ai une copie, pour voir que plusieurs obstacles « alors et à son retour à sa mission ne lui per- « mirent pas de faire les observations nécessaires « pour rendre sa carte exacte, surtout vers les « parties inférieures du fleuve. Cette carte n'a été « accompagnée que de quelques notes sur la même « feuille, sans presque aucun détail historique. » La copie du journal du P. Fritz avait été tirée sur l'original déposé dans les archives du collége des jésuites de Quito. L'original de la carte, où les degrés du grand cercle ont près d'un pouce, était heureusement tombé entre les mains de la Condamine, à la veille d'être consumé par le temps, l'humidité et les insectes, qui détruisent tout dans les pays chauds. Ce savant académicien, en publiant sa carte du Marañon, marqua par des lignes ponctuées les erreurs qui se trouvaient sur celle du P. Fritz, et rendit par là un double service à la géographie. Ce missionnaire avait montré que le Napo, qui passait encore pour la vraie source du Marañon, du temps du P. d'Acunha, n'était qu'une rivière subalterne qui grossissait de ses eaux celles des Amazones ; mais il plaça la source de celle-ci dans le lac de Lauricocha, près de Guanuco, à trente lieues de Lima, d'où elle sort en portant d'abord le nom de Tunguragua. Les auteurs du *Mercurio peruano* ont pensé qu'il avait commis une erreur, et que la rivière qui devait porter le nom de Marañon, comme ayant en sa faveur le cours le plus long, le volume d'eau le plus considérable à sa jonction avec l'autre, enfin l'histoire, la tradition et les observations des voyageurs, était l'Ucayal, formé lui-même de deux branches, dont l'Apurimac est la plus forte et prend sa source dans un chaînon des Andes, à peu de distance au nord d'Arequipa. Le crédit que les jésuites avaient justement acquis parmi les savants explique pourquoi la nomenclature du P. Fritz avait été généralement et implicitement adoptée. E—s.

FRITZE (Jean-Théophile), né à Magdebourg le 9 janvier 1740, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, mais il abandonna bientôt la théologie pour la médecine, qu'il étudia à l'université de Halle. Dans la dissertation qu'il soutint en 1764 pour obtenir le doctorat, il ébauche l'histoire de la sécrétion du lait et indique les principales maladies auxquelles sont exposées les femmes lorsque cette fonction importante est altérée ou interrompue. Après avoir fait quelques voyages pour compléter son éducation médicale, Fritze vint exercer sa profession dans sa ville natale. En 1771 il alla s'établir à Halberstadt ; en 1776, le roi de Prusse le nomma conseiller aulique ; en 1778, médecin de l'état-major de l'armée, et en 1785, inspecteur général des hôpitaux du royaume. Dégagé de ces fonctions honorables mais pénibles, Fritze se retira en 1787, avec une pension, à Halberstadt, dont il fut choisi médecin-physicien, professeur d'accouchements et membre du collége médical. Il mourut le 11 avril 1793, avec la réputation d'un homme pénétré de la dignité de son art et plein de zèle pour l'accomplissement de ses devoirs. Il n'a composé qu'un petit nombre d'ouvrages, dans lesquels on chercherait vainement des conceptions vastes, des idées neuves ou brillantes ; mais ils se distinguent par un style simple et correct, des observations exactes, des réflexions sages et philanthropiques : 1° *Annales de médecine*, Leipsick, 1780, in-8°. Au grand regret du public, il n'a paru qu'un seul volume de ces annales, rédigées en allemand avec beaucoup de discernement. On peut toutefois regarder comme supplément l'opuscule intitulé ; *Charlatanisme*, Leipsick, 1782, in-8°. 2° *Considérations sur les hôpitaux militaires prussiens*, Leipsick, 1780, in-8°. Le frontispice de ce livre, écrit en allemand, ne porte point le nom de l'auteur, pour des motifs qu'il est aisé de deviner et difficile de ne pas approuver. L'ex-médecin en chef signale avec énergie mais sans aigreur les abus et les vices de l'administration hospitalière, et propose des moyens efficaces d'amélioration. Fritze a traduit du français en allemand et enrichi d'additions intéressantes le manuel de la méthode d'inoculation suttonienne par le docteur Jacques François de Villiers. Il a inséré dans la *Gazette économique* de Halberstadt des articles curieux sur les devoirs réciproques du médecin et du malade ; sur des catarrhes épidémiques, etc. C.

FRIZON (Pierre), docteur en théologie de Paris, né dans le diocèse de Reims, entra jeune chez les jésuites. Il y enseigna pendant plusieurs années les humanités et même la rhétorique, et s'y rendit savant dans les lettres grecques et latines. Ne s'étant point lié à cet institut par les derniers vœux, il en sortit avec la permission des supérieurs et vint à Paris, où, après avoir fait dans l'université son cours de théologie, il fut agrégé en 1624 à la maison et société de Navarre. Il y fit son cours de licence et y prit le bonnet de docteur. Launoy, qui a écrit l'histoire de cette maison, nous apprend que Frizon fut pourvu, dans l'église de Reims, du canonicat auquel était attachée la pénitencerie, et qu'après l'avoir possédé pendant quelque temps, il le permuta pour un autre bénéfice. En 1632, Charles Loppe (*Loppæus*), grand maître de Navarre, se trouvant hors d'état de remplir les fonctions de cette place, Frizon lui fut donné pour coadjuteur, avec l'assurance de lui succéder. Il ne tarda pas à être grand maître en titre : Loppe mourut l'année suivante ; et Frizon exerça les fonctions de cet emploi depuis 1632 jusqu'en 1635. Il s'en démit alors, pour passer à des occupations plus paisibles, par le conseil ou du moins du consentement du cardinal

François de la Rochefoucauld, à qui le roi avait donné l'administration de ce collége, et qui étant grand aumônier, attacha Frizon à la grande aumônerie en qualité de vicaire général. Frizon mourut en 1651, avec une sorte de réputation d'inconstance, causée peut-être par tous ses changements d'état. Voici les ouvrages qu'on a de lui: 1° *Gallia purpurata*, ou histoire des cardinaux français, 1629, in-fol. Il y en eut une seconde édition en 1638, considérablement augmentée, et à laquelle l'auteur a ajouté la liste de tous les grands aumôniers de France. Ce livre, qui eut d'abord beaucoup de succès, est moins estimé depuis que Baluze, qui n'avait alors que vingt-deux ans, y releva beaucoup de fautes dans son *Anti-Frizon*, et plus encore dans son *Histoire des papes d'Avignon*. 2° Une édition de la *Bible des docteurs de Louvain*; avec les sommaires des chapitres tirés de Baronius, et les moyens de discerner les Bibles françaises catholiques des Bibles huguenotes, Paris, 1621, in-fol. « On prétend, dit dom Calmet, que cette Bible n'est pas encore bien purgée des erreurs du calvinisme, Frizon n'ayant pas eu assez de lumière pour les découvrir ou d'exactitude pour les corriger. » 3° *Continuation de la suite des Annales de Baronius par Henri Sponde*, depuis 1622 jusqu'en 1630, précédée de la vie de Sponde, Paris, 1659. L—Y.

FRIZON (Nicolas), jésuite, né à Reims, quoique quelques biographes le disent Lorrain, peut-être parce que dom Calmet l'a placé dans sa Bibliothèque de Lorraine, ou parce qu'il passa la plus grande partie de sa vie dans cette province, enseigna dans les colléges des jésuites un assez grand nombre d'années. Ses supérieurs lui ayant accordé sa retraite, il employa le loisir qu'elle lui procurait à écrire « pour s'instruire et pour « servir à l'édification des personnes de sa robe; » ce sont ses expressions. On ne sait point l'époque de sa mort: il paraît qu'elle eut lieu dans la première moitié du 18e siècle. Les ouvrages qu'il a donnés sont: 1° La *Vie de Jean Berckmans, jésuite*, Nanci, 1706, in-8°; Paris, 1739, 1755, in-12; souvent réimprimée depuis. Il la composa pour l'usage et l'instruction des novices de la société. 2° La *Vie du cardinal Bellarmin*, Nanci, 1708, in-4°; Avignon, 1827, 2 vol. in-12. Il eut en vue dans la publication de ce livre ceux de ses confrères qui, « déjà formés et éprouvés, sont jugés « dignes d'être employés à d'importants minis- « tères; » et il leur offre dans le savant cardinal un modèle. 3° Les *Méditations du R. P. Louis Dupont* (abrégées), en français, Châlons, 1712. Par cet ouvrage il voulut, dit-il, satisfaire la dévotion de ceux qui dans son ordre étaient chargés des offices domestiques, et répondre au désir d'un grand nombre de personnes de piété qui le lui avaient demandé. 4° L'*Histoire d'Éléonore d'Autriche, mère du duc Léopold I et épouse du duc Charles V*, Nanci, 1725, in-8°; 5° la *Vie de Sigisbert*, Nanci, 1725, in-8°; 6° la *Vie de la mère Élisabeth de Ranfaing, institutrice des religieuses du Refuge à Nanci*, Avignon, 1735, in-8°. Collet en a inséré un extrait dans ses *Histoires édifiantes* (*voy.* Duché de Vancy). 7° Il a revu et publié les *Voyages d'un missionnaire de la compagnie de Jésus* (le P. Jacques Villotte, mort le 14 janvier 1743) *en Turquie, en Perse, en Arménie, en Arabie et en Barbarie*, Paris, 1730, in-12 de 647 pages. — Frizon (Léonard), aussi jésuite, et poëte latin, né à Périgueux en 1628, entra chez les jésuites à l'âge de seize ans et y enseigna les humanités pendant quinze années. Il professa ensuite la rhétorique, puis s'étant engagé à la société par les quatre vœux, il fut chargé d'expliquer l'Écriture sainte, emploi qu'il exerça pendant trois ans: enfin il fut proposé à la direction du noviciat à Bordeaux. A ces occupations il joignit le culte assidu des Muses latines, et laissa dans ce genre un grand nombre d'ouvrages, dont on peut voir le détail dans Moréri. Nous indiquerons seulement: 1° *Sylvarum libri IV*, Paris, 1653, in-12: 2° *Musæ Parthenicæ libri tres, accessit fidei triumphus*, Paris, 1657, in-12; 3° *De nostrorum temporum rebus clarissimis poemata varia*, Poitiers, 1661, in-12; avec une continuation, sous le titre de *Corollaria poetica*, ibid, 1666, in-12; 4° *Poematum libri sex*, Lyon, 1666, in-12; 5° *Panegyricus in Franciscum Salesium*, prononcé en 1662, et inséré avec les Panégyriques de Ste-Radegonde et du comte Sérin dans le recueil des Panégyriques choisis de la société, Lyon, 1667, in-12; 6° diverses poésies de circonstance qui, après avoir paru séparément, ont été réunies en 4 volumes in-8°, sous le titre d'*Opera poetica*, Paris, 1676; 7° *De poemate libri tres, ad usum familiarem et christianum accommodati*, Bordeaux, 1682, in-12. L'auteur y donne sur l'art poétique des règles qu'il a voulu mettre à la portée de la jeunesse. Il y exprime le désir que ce soit principalement sur des sujets chrétiens que la poésie s'exerce. Il y fait quelques critiques, mais sans aigreur, et plutôt sous la forme oratoire que sous celle du genre. 8° *Furstembergiana, libri quatuor*, Bordeaux, 1684, in-12. Ce sont des pièces relatives au prince Ferdinand de Furstemberg, évêque de Munster. Frizon y a joint une *Dissertation sur les critiques anciens et modernes*: cette dissertation passe pour un morceau estimable (Voy. *Œuvres diverses de Bayle*, t. 1, p. 349). Moréri se trompe en attribuant à Léonard Frizon la Vie de Bellarmin, qui est de Nicolas. Il y a dans les écrits de Léonard de la facilité et de l'élégance, de la douceur dans ses vers, un choix heureux dans les sujets qu'il traite, de la fécondité dans l'invention et de la clarté dans l'expression. Quelques critiques lui ont reproché de n'être pas toujours assez châtié, et d'avoir beaucoup puisé dans Lucain. Il mourut à Bordeaux le 22 février 1700. L—Y.

FRIZZI (Antoine), historien et littérateur, né le 24 mars 1736 à Ferrare, fit ses études au collége de sa ville natale, dirigé par les jésuites, et s'appliqua dans le même temps à cultiver ses disposi-

tions pour le dessin et la musique. Parvenu à l'âge de choisir une carrière, il eut d'abord l'idée de s'enfermer dans un cloître; mais réfléchissant que, dans le cas où son père viendrait à manquer, c'était à lui, comme l'aîné, de le remplacer près de ses jeunes frères, il étudia les mathématiques et la jurisprudence, pour se mettre en état de remplir le premier emploi qui deviendrait vacant. En 1759 il reçut le laurier doctoral dans la double faculté de droit de Ferrare, et la même année il se fit agréger au collége des notaires. Les devoirs de cette charge et ses occupations comme jurisconsulte ne ralentirent point son ardeur pour les lettres, auxquelles il consacrait tous ses loisirs. L'Académie des *Argnauti*, qui s'ouvrit en 1760, lui dut ses règlements et une utile impulsion. Coadjuteur en 1761 de l'auditeur de la légation, le savant abbé Passeri (*voy.* ce nom), il y joignit l'année suivante la charge de vice-secrétaire de la commission des eaux, que lui fit donner son ami Barotti (*voy.* ce nom), qui partageait ses goûts littéraires. En 1775 il se chargea de la rédaction de l'Annuaire de Ferrare (*Diario Ferrarese*), qu'il continua les deux années suivantes, et dont la collection forme 3 volumes in-8°. Ses services furent récompensés en 1781 par la place de secrétaire en chef de l'administration municipale, qu'il remplit avec beaucoup de zèle jusqu'en 1796, époque de l'invasion française. Il prit alors sa retraite et refusa tous les emplois qui lui furent offerts, sans cesser pourtant de rendre à sa patrie tous les services qui dépendaient de lui. Souffrant déjà d'une maladie du cœur, qui prit avec le temps un caractère sérieux, il y succomba le 29 septembre 1800. Il est l'auteur des nouveaux arguments *in ottava rima*, mis en tête de chaque livre dans l'édition de la *Guerra de' Goti*, de Chiabrera, Venise, 1771, in-12. Parmi les ouvrages de Frizzi, les plus connus sont : 1° *la Salameide*, poëme badin en 4 chants, *in ottava rima*, Venise, 1773, in-8°; 1803, in-16, etc. C'est l'éloge des salmis, en grande réputation à Ferrare, et l'art de les préparer. Ce poëme est, au jugement des Italiens, sous le rapport de l'invention et du style, un des chefs-d'œuvre d'un genre dans lequel leur littérature en possède un si grand nombre. 2° *Memorie storiche della nob. famiglia Bevilacqua*, Parme, Bodoni, 1779, in-4°; 3° *Memorie storiche della nob. famiglia degli Ariosti*, dans le tome 3 de la *Raccolta Ferrarese;* 4° *Relazione dei due passaggi per Ferrara del som. pontef. Pio VI*, 1782, in-4°; 5° le *Guide de l'étranger à Ferrare*, 1787, in-12; 6° *Memorie per la storia di Ferrara*, 1791-1809, 5 vol. in-4°. Le dernier volume a été publié par Gaëtan, l'un des fils de l'auteur, qui l'a fait précéder d'une courte notice sur la vie de son père, par un de ses amis, et l'a orné de son portrait. Cette histoire, la meilleure et la plus complète que nous ayons de Ferrare et des princes d'Este, finit à l'année 1796; c'est le principal titre de Frizzi au souvenir de la postérité. W—s.

FROBEN (Jean), né à Hermelbourg en Franconie, dans la dernière moitié du 15e siècle, y fit ses études, puis passa à l'université de Bâle. Il s'établit imprimeur en cette ville, et y exerça cette profession dès 1491 : « Il est, dit M. Peignot, « un des premiers qui aient fait connaître en « Allemagne le caractère romain, et il l'y a per- « fectionné. » Froben était instruit dans les langues anciennes, et lié avec les savants de son temps. Il était l'ami d'Érasme, qui en fait un grand éloge dans ses lettres et loue surtout son désintéressement et sa générosité. J. Froben mourut en 1527, après avoir donné les éditions de plusieurs Pères latins, savoir : *St-Jérôme*, 1516, 9 vol. in-fol.; 1520, 9 vol. in-fol.; 1524, 6 vol. in-fol. (mentionnés dans le *Catalogue* de la bibliothèque de Berne, 1764, in-8°); *St-Cyprien* et *Rufin*, 1520, in-fol.; *Tertullien*, 1521, in-fol., réimprimé en 1525; *St-Hilaire*, évêque de Poitiers, 1523, in-fol., réimprimé en 1526; *St-Ambroise*, 1527, 4 tom. in-fol. Érasme, qui fut éditeur de ces collections, n'a pas craint de dire de la première : *Intra triginta annos nullum opus excussum typis pari fide, pari cura, pari impendio.* Froben avait projeté des éditions des Pères grecs, et l'année de sa mort il avait publié le livre de St-Chrysostome, *de Babila martyre*, in-8° (grec). J. Froben avait imprimé le *Novum Testamentum* d'Érasme, grec et latin, édition donnée par J. Œcolampade et Nicolas Gerbel, 1516, in-fol., qu'il réimprima en 1519; 4e édition, 1527, in-fol. Jean Froben a mis une préface aux *Concordantiæ majores*, 1523, in-fol. — *Jérôme* et *Jean* Froben (1) continuèrent la profession de leur père : ils réimprimèrent plusieurs des auteurs latins mentionnés ci-dessus, mirent au jour le *St-Augustin*, 1528-1529, 10 vol. in-fol., dont il est à croire que leur père avait commencé l'impression; donnèrent leur *St-Chrysostome*, 1530-1533, 5 vol. in-fol. (édition notée par Fabricius, d'après Gesner); *St-Basile*, en 1532, in-fol. (grec). C'est de l'imprimerie de Jérôme Froben que sortirent les *Œuvres d'Érasme*, 1540, 8 vol. in-fol. L'édition de *St-Jérôme*, 1537, 9 vol. in-fol., porte les noms de Jérôme Froben et de N. Bischop, son beau-frère : ce fut la même association qui donna le *St-Augustin* de 1541, 11 vol. in-fol., et de 1556, 10 vol. in-fol. — *Ambroise* et *Aurèle* Froben frères, imprimeurs à Bâle, y réimprimèrent encore ce Père en 1569, 10 vol. in-fol. La marque des Froben est un pigeon perché sur un bâton entortillé de deux basilics. A. B—t.

FROBEN (George-Louis), libraire à Hambourg, né dans la principauté de Wurtzbourg en 1566, était de la même famille que les illustres imprimeurs dont on vient de parler. Il avait hérité de

(1) Jérôme naquit en 1501; les députés de la Confédération suisse, qui se trouvaient présents à Bâle pour recevoir le serment de fidélité de cette ville, qui venait d'être agrégée au corps helvétique, le tinrent sur les fonts de baptême, comme le premier enfant né depuis cette agrégation.

leur amour pour les lettres et il réunissait des connaissances dans plus d'un genre. Il mourut le 31 juillet 1645. On connaît de lui : 1° *Epistolæ consolatoriæ regum, principum, comitum, baronum, nobiliumque ad Henr. Ranzovium regis Daniæ producem cimbricum, ac ipsius ad plerosque responsiones*, Francfort, 1593, in-4°; 1595, in-8°. Froben a orné ce recueil d'une bonne préface, et a fait précéder les lettres les plus intéressantes d'une analyse des objets qui y sont traités. 2° *Penu Tullianum sive indices copiosissimi in Ciceronem*, Hambourg, 1618, in-fol. On réunit ce volume à l'édition des œuvres de Cicéron, publiée dans la même ville par Jean Gruter. 3° *Cyclometria vere et absolute in ipsa natura circuli cum rectilineo inventa..... cui accessit introductio ad canonem trigonometriæ sub initium et finem quadrantis circuli instaurandum*, ibid., 1627, in-4°. Ce volume est daté, par erreur, de 1527. Froben dit que le manuscrit lui en a été remis par une personne avec laquelle il avait suivi les leçons du célèbre Tycho-Brahé. 4° *Clavis universi trigonometrica cum tabulis sinuum*, etc., *hisque adjunctorum logarithmorum*, Hambourg, 1634, in-4°. Parmi les ouvrages qu'il a laissés inédits, on peut regretter un manuscrit grec de l'Almageste de Ptolémée, avec une version latine. — *George* Froben, né à Hirschberg en Silésie, pasteur à Gronovic près de Liognitz, mort en 1612, a publié sous le titre d'*Anagrammatopœia*, l'*Art de faire des anagrammes*, futilité dont il paraît qu'on s'occupait beaucoup à cette époque. W-s.

FROBEN. *Voyez* Forster.

FROBERGER (Jean-Jacques), musicien, né à Halle en Saxe vers 1635, fut envoyé par l'empereur Ferdinand III à Rome, pour y prendre des leçons du célèbre Frescobaldi, et à son retour, en 1655, fut nommé par ce prince organiste de la cour. Il fut le premier Allemand qui composa pour le clavecin avec goût. Pendant son voyage à Dresde, il exécuta devant l'électeur six *toccates*, huit *capricci*, deux *ricercati*, et deux *suites*, qu'il avait transcrits lui-même dans un recueil dont il fit hommage à l'électeur, lequel en retour lui remit une chaîne d'or d'un grand prix. En 1662 Froberger se rendit en Angleterre. Pendant ce voyage il eut le malheur, en traversant la France, de tomber dans une bande de brigands, et d'être pris ensuite sur la mer par des pirates; de sorte qu'il ne put sauver que quelques ducats, qui se trouvaient cachés dans ses habits. A son arrivée à Londres, il se présenta, avec un misérable vêtement de matelot, à l'organiste de la cour, auquel il offrit ses services comme souffleur. Mais à l'occasion du mariage de Charles II avec la princesse Catherine de Portugal, son attention s'étant portée plutôt sur la cérémonie que sur ses soufflets, il les leva un peu plus haut qu'il ne le fallait; l'organiste lui en fit des reproches et même le maltraita d'une manière plus vive encore. Froberger souffrit tout sans rien dire, mais il saisit le moment où les musiciens de la chapelle s'étaient retirés dans un cabinet voisin, et exécuta alors quelques dissonances au *positif*, qu'il résolut de la manière la plus agréable et la plus habile. Une des dames de la table du roi qui, à Vienne, avait été son élève, le reconnut à la résolution d'accords qu'il venait d'exécuter. Elle l'appela à l'instant et le présenta au roi, qui fit apporter à côté de lui un clavecin, sur lequel Froberger charma toute la société. A son retour en Allemagne, il se vit obligé de se retirer à Mayence, où il mourut âgé de 60 ans. F—le.

FROBERVILLE. *Voyez* Huet de Froberville.

FROBÈS (Jean-Nicolas), professeur de métaphysique à l'université d'Helmstadt, l'un des savants les plus laborieux que l'Allemagne ait produits au 18e siècle, naquit à Golsmar le 7 janvier 1701, et mourut le 11 septembre 1756, sans avoir pu réaliser tous ses projets. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous distinguerons les suivants : 1° *Delineatio systematis metaphysici Wolfiani*, Helmstadt, 1729, in-4°. La métaphysique de Wolf y est analysée et réduite à un petit nombre de tableaux, de manière que l'ensemble de son système peut être saisi avec la plus grande facilité. Le succès de cet ouvrage l'engagea à appliquer cette méthode au cours complet de philosophie du même auteur. 2° *Brevis ac dilucida systematis philosophiæ Wolfianæ delineatio*, ibid., 1734, in-4°. Cet ouvrage, dans lequel le précédent se trouve refondu, fut accueilli très-favorablement. Il en détacha la *Logique*, qu'il publia séparément en 1742, précédée d'une *Bibliographia logica singularis*, catalogue assez complet, mais peu utile, parce qu'il n'y indique pas les livres ni les éditions qui méritent d'être préférés. 3° *Nova et antiqua luminis atque auroræ borealis spectacula*, ibid., 1739, in-4°. Il annonce dans la préface un traité complet sur les *aurores boréales*, enrichi d'un grand nombre d'observations nouvelles et orné de figures en taille-douce; mais cet important ouvrage n'a point paru. 4° *Catalogus bibliothecæ Meibomianæ*, ibid., 1742, in-8°; bon catalogue, précédé d'une savante dissertation : *De recte ordinanda bibliotheca*, matière sur laquelle il promettait un travail plus étendu; 5° *Mathematicorum Helmstadensium memoriæ*, ibid., 1745-1747, 2 parties in-4° : essai intéressant d'un ouvrage qui n'a point été terminé; 6° *Bibliographia selenographorum, exegetica et critica*, ibid., 1748, 6 parties in-4° : c'est la liste de tous les auteurs qui ont écrit sur la lune. Frobès, dans sa préface, démontre la nécessité d'une bibliographie physique et mathématique; 7° *Historica et dogmatica ad mathesin introductio, qua succincta matheseos historia cum cæteris ejus præcognitis continetur*, ibid., 1750, in-4° de 290 pages : autre essai qui n'a pas eu de suite; 8° *Recensus heliographorum*, ibid., 1753, in-4° de 32 pages : c'est un catalogue très-étendu des auteurs qui ont traité du soleil et de ses taches; 9° *Encyclopediæ mathematicæ memorialis*, ibid., 1745-46, 6 parties, in-8°;

10° *De Johanne Buridano ejusque asino disquisitio historica et philosophica*, ibid., 1748, in-4°; 11° *Rudimenta biographiæ mathematicæ*, ibid., 1751-54-55, 3 parties, in-4° de 108 pages. La première partie traite des mathématiciens qui ont précédé Thalès de Milet; la deuxième, de Thalès et de ses contemporains; la dernière, des mathématiciens de la Grande-Grèce qui ont précédé Euclide. Entre les différents ouvrages qu'annonçait Frobès, on sait qu'il travaillait encore à l'*Histoire de l'université de Helmstadt* (*Academia Julia*); mais on ignore le sort de ses manuscrits. W—s.

FROBISHER (1) ou plus exactement FROBISER (sir Martin), célèbre navigateur anglais du 16e siècle, naquit à Doncaster dans l'Yorkshire. Formé de bonne heure au métier de marin, il ne tarda pas à s'y distinguer, et fut le premier Anglais qui essaya de trouver un passage au nord-ouest pour aller à la Chine. Une longue expérience lui avait fait penser qu'il devait y avoir, pour arriver par mer à ce pays, une route plus courte que celle du cap de Bonne-Espérance. Il communiqua en conséquence à plusieurs de ses amis le dessein qu'il avait de chercher cette route, et leur démontra que les tentatives devaient avoir lieu par le nord-ouest. Quinze ans entiers se passèrent à se procurer les moyens d'effectuer ce dessein. Rebuté par tous les négociants auxquels il s'adressa, Frobiser trouva un accueil plus favorable auprès de Dudley, comte de Warwick, favori d'Élisabeth. D'autres personnages éminents se joignirent à lui. Frobiser forma une compagnie, recueillit l'argent dont il avait besoin et acheta deux petits bâtiments de vingt-cinq tonneaux et une pinasse de dix tonneaux, avec lesquels il partit de Deptford, le 8 juin 1576. Frobiser gouverna au nord, prit son point de départ des îles Shetland, et ayant fait route au nord-ouest, il vit, le 11 juillet, par le 61e degré de latitude boréale, une terre qu'il supposa être le Friesland de Zéno. Les glaces l'empêchèrent d'y aborder. Il alla ensuite au sud-ouest, puis vers le nord. Le 28 il crut avoir connaissance de la côte du Labrador; le 31 il aperçut une troisième terre, et le 11 août il se trouva entre deux terres, par 62° 50′. Il donna son nom à ce détroit, dans lequel il fit cinquante lieues : il eut quelques rapports avec les naturels, qui ressemblaient aux Tartares. Cinq hommes de son équipage qui allèrent à terre ne reparurent plus : Frobiser se saisit d'un naturel du pays et l'emmena avec lui. Malgré une tempête affreuse, il arriva à Harwich le 2 octobre. Il avait donné à un cap le nom de la reine Élisabeth, pris possession du pays, et en témoignage de cette formalité, il avait ordonné à ses gens d'emporter tout ce qu'ils trouveraient. L'un de ses matelots apporta une pierre noire, brillante, très-ressemblante à la houille et très-pesante : Frobiser en distribua des morceaux; on les mit à l'essai : on jugea qu'ils contenaient de l'or. Dès ce moment l'on ne rêva plus que montagnes d'or, et la société se détermina en 1577 à expédier de nouveau Frobiser : il partit le 26 mai. Depuis le 7 juin, qu'il quitta les Orcades, il ne vit aucune terre; mais il rencontra une grande quantité de bois flottants : ses remarques sur les courants qui charrient ces bois du sud-ouest au nord-est, ont depuis été fréquemment confirmées. Enfin le 4 juillet il eut connaissance du Friesland, et bientôt après il relâcha dans le détroit qui portait son nom, et où tout était couvert de neiges et de glaces. Il ne pouvait cependant se persuader que le froid fût assez fort pour faire geler l'eau de la mer, parce que la différence entre le flux et le reflux était de dix brasses. La glace qu'il trouva à plus de dix milles de terre, était formée d'eau douce; il en conclut que des torrents rapides d'eau douce, ou du moins une grande inondation, avaient dû détacher ces masses énormes et les charrier à la mer. N'osant à cause de ces glaces s'approcher de terre avec son bâtiment, il y alla dans sa chaloupe, reconnut le pays, qui était hérissé de montagnes pelées. Il supposa qu'elles recelaient de grandes richesses, s'empara d'un naturel et l'emmena à bord : il essaya en d'autres endroits de prendre des habitants; mais ils se défendirent avec le plus grand courage. Comme les instructions de Frobiser lui enjoignaient de laisser de côté les découvertes pour ne s'occuper que de la pierre qui contenait de l'or, il en prit un chargement dans une île du détroit, et le 23 août fit voile pour l'Angleterre, où il arriva heureusement vers la fin de septembre, après avoir été séparé des autres vaisseaux par une tempête affreuse. La reine Élisabeth, très-satisfaite des découvertes de Frobiser, fit examiner son rapport, ainsi que la possibilité du passage au nord-ouest et les avantages que l'on pourrait retirer de la mine dont il avait apporté des échantillons. Sur le rapport des commissaires, il fut résolu que l'on bâtirait un fort dans le pays nouvellement découvert, et auquel la reine avait donné le nom de *Meta incognita* (borne inconnue); qu'on y laisserait une garnison et des ouvriers, avec des navires pour explorer les parages voisins, et que l'on poursuivrait la découverte du passage à la Chine. Indépendamment des trois bâtiments qui composaient la flotte de Frobiser, il fut suivi de douze autres, qui devaient à la fin de l'été revenir avec leur chargement en minerai d'or. Frobiser, qui avait pour lieutenant-général le capitaine Fenton, navigateur renommé (*voy.* Fenton), appareilla d'Harwich le 31 mai 1578. Le 20 juin il découvrit le Friesland occidental : il lui donna le nom d'Angleterre occidentale, alla à terre et en prit possession au nom de sa souveraine. Les cabanes des habitants ressemblaient à celles qu'il avait rencontrées sur la côte du *Meta incognita*. Les glaces l'empêchè-

(1) Le nom de ce marin est écrit de plusieurs manières différentes. L'orthographe que l'on a suivie dans cet article est fondée sur la signature de ses lettres autographes, dont plusieurs existent dans la Bibliothèque harléienne.

rent d'entrer dans le détroit qui portait son nom : une violente tempête mit la flotte dans le plus grand danger, et la dispersa ; trois bâtiments furent brisés sur la côte, d'autres considérablement endommagés par les glaces. La saison était trop avancée pour que l'on pût songer à laisser personne dans ce pays sauvage : d'ailleurs une partie du bois de charpente avait été employée à radouber plusieurs navires. Frobiser, pendant que l'on chargeait les bâtiments, remonta le détroit et reconnut qu'en plusieurs endroits la côte qui le bordait était partagée en un grand nombre d'îles. Les Anglais, avant de partir, bâtirent une maison où ils laissèrent différentes bagatelles pour les naturels du pays; ils mirent à la voile le 31 août, et arrivèrent dans leur patrie vers le commencement d'octobre. Le prétendu minerai d'or, dont on avait chargé cinq cents tonneaux, se trouva n'être qu'une espèce de pierre de nulle valeur. Il paraît que le peu de succès de cette troisième expédition dégoûta le gouvernement anglais d'en entreprendre une autre. Frobiser commanda en 1583 un vaisseau dans l'expédition de Drake aux Indes occidentales, et en 1588, dans le combat livré à la fameuse *Armada*, il montait le *Triomphe*, un des trois plus grands vaisseaux de la flotte anglaise. Le 26 juillet, le grand amiral, pour le récompenser de sa bravoure, l'arma chevalier, à bord de son bâtiment, en mer. En 1594 Frobiser fut envoyé, avec dix vaisseaux de guerre, au secours de Henri IV, contre un corps d'Espagnols et de ligueurs qui occupaient une forte position près de Crozon en Bretagne. Dans un assaut qu'il donna à ce fort le 7 novembre, il fut blessé d'une balle à la cuisse, et mourut peu de jours après à Plymouth, où il avait ramené son escadre. Les documents relatifs aux voyages de Frobiser se trouvent dans le tome 3 du *Recueil de Hackluyt* et dans d'autres collections anglaises; ils consistent en journaux et en une relation qui comprend ses trois voyages : le journal du premier a été rédigé par Christophe Hall, capitaine du navire qui accompagnait Frobiser; le second par Denis Settle; le troisième par Thomas Ellis. La relation a été rédigée par George Best, employé dans les trois voyages. Les meilleurs renseignements se trouvent dans le journal du premier voyage et dans la relation du second : ce sont les seuls documents où les latitudes soient indiquées. Tous sont en général rédigés avec peu de clarté, et il est nécessaire de les lire avec soin et de les comparer pour obtenir un résultat. Plusieurs géographes ont placé dans le Groënland le détroit de Frobiser, faute d'avoir noté que le Friesland de ce navigateur n'est lui-même que le Groënland. Quelques-uns même ont marqué ce détroit comme ayant été depuis obstrué par les glaces. Egède dit avec raison que ce n'est pas sur les côtes du Groënland qu'il se trouve : ailleurs il doute de la vérité de plusieurs points de la relation de Frobiser. Le navigateur Fox a supposé à Frobiser l'intention de s'approprier le pays de la prétendue mine d'or, puisqu'il ne donne pas de latitudes. Ellis croit qu'il faut placer les découvertes de ce navigateur à la côte est du Groënland et taxe ses latitudes d'irrégularité : il est cependant plus que vraisemblable qu'elles sont très-exactes, et il résulte de leur indication que le détroit de Frobiser est un passage existant au milieu du groupe d'îles qui se trouvent à l'entrée du détroit d'Hudson : c'est là qu'il faut placer toutes les terres auxquelles il a donné des noms. Mais il n'est pas aussi facile de décider si ce navigateur a pénétré jusque dans la mer intérieure appelée improprement baie d'Hudson. La relation des voyages de Frobiser est traduite en français dans le *Recueil des voyages au nord*. E—s.

FROCHOT (Nicolas-Thérèse-Benoit, comte), membre de l'assemblée constituante, et premier préfet du département de la Seine, naquit à Dijon le 20 mars 1761. Il achevait ses études lorsqu'il s'enrôla dans un régiment d'infanterie; mais sa famille ayant acheté son congé, il se fit recevoir avocat au parlement, et, quelque temps après, acquit la charge de prévôt royal d'Aignay-le-Duc, qu'il remplissait en 1789. Député du bailliage de la Montagne (Châtillon-sur-Seine), aux états généraux, il s'y lia dès le principe avec Mirabeau, et fut dans plusieurs circonstances très-utile à ce grand orateur, en lui fournissant des notes sur les objets en discussion. Dans le cours de l'année 1790, il ne parut qu'une seule fois à la tribune, pour demander la suppression des banalités conventionnelles, comme entachées de féodalité; mais l'intimité de ses liaisons avec Mirabeau suffisait pour lui donner une assez grande importance dans l'assemblée, où il appuya constamment les mesures qui devaient assurer le triomphe de la cause populaire. Dans la séance du 31 avril, il prononça un discours très-remarquable sur les moyens d'opérer dans la constitution les modifications que le temps aurait fait juger nécessaires. L'impression de ce discours fut ordonnée, et le projet de décret dont il était suivi devint, avec quelque changement, le titre VII de la constitution (1). Le 2 septembre, Regnaud de St-Jean-d'Angély fit décreter une nouvelle proposition de Frochot, portant que les députés aux assemblées chargées de reviser la constitution prêteraient, avant d'entrer en fonctions, le serment de se borner à statuer sur les objets qui leur auraient été soumis par le vœu uniforme des trois législatures précédentes. Après la session, Frochot fut élu juge de paix d'Aignay-le-Duc. Le 20 octobre, il vint, à la barre de l'assemblée législative, déclarer que Mirabeau, dont il était l'exécuteur testamentaire, n'avait pas laissé de quoi payer ses créanciers, et demanda que les frais de sa pompe funèbre fussent acquittés par le trésor public. Madame du Saillant, sœur de Mirabeau,

(1) Ce discours a été réimprimé dans le *Choix d'opinions*, etc.

se plaignit amèrement que Frochot eût fait une pareille démarche sans avoir consulté sa famille; mais il lui répondit par une lettre datée d'Aignay, le 31 octobre (1) : « Que M. du Saillant, neveu de « Mirabeau, étant légataire universel de cet « homme illustre, il ne tenait qu'à lui de faire « cesser son insolvabilité, qui, d'ailleurs, n'était « que trop réelle, puisque les créanciers ne tou- « chaient que cinquante pour cent. » La mémoire de Mirabeau ayant été vivement attaquée à la Convention, Frochot se présenta pour la défendre, et fit demander par Manuel que l'assemblée voulût lui fixer le jour où elle consentirait à l'entendre (24 décembre 1792); mais il ne put obtenir cette faveur. Devenu ensuite suspect dans son département, il fut arrêté et détenu au château de Dijon jusqu'après la chute de Robespierre. Nommé depuis membre de l'administration centrale de la Côte-d'Or, il s'y fit remarquer par la fermeté qu'il déploya contre la réaction. Il obtint ensuite la place d'inspecteur des forêts; et il se trouvait à Paris pour les affaires de cette administration, lorsque survint la révolution du 18 brumaire. Il fut d'abord élu membre du nouveau corps législatif; mais il cessa d'en faire partie lors de sa nomination à la préfecture du département de la Seine (2). Il prit possession de cette place le 22 mars 1800; et les talents qu'il développa comme administrateur justifièrent les prévisions qui l'avaient fait élever à ce poste important. Nommé successivement conseiller d'État en 1804, puis commandant de la Légion d'honneur; plus tard créé comte et grand officier, il dirigeait avec l'estime générale l'immense administration de Paris, lorsque le complot encore plus absurde qu'audacieux du général Malet (*voy.* ce nom) devint pour Frochot la cause de la disgrâce la plus complète. Le 23 octobre 1812, il revenait de sa maison de campagne de Nogent, où il avait passé la nuit; arrivé dans le bois de Vincennes, un chef de division de la préfecture, envoyé à sa rencontre, lui remet un billet écrit au crayon, contenant ces mots : « On « attend monsieur le préfet »; et, au-dessous : *Fuit imperator.* La foule du peuple qui se portait sur la place de l'hôtel de ville le confirme encore dans l'idée de la mort de l'empereur. Survient un des agents de Malet : c'était le chef de bataillon Soullier, commandant la dixième cohorte en garnison à Paris, qui lui dit, avec l'accent de la plus profonde douleur, que l'empereur est mort le 7, devant Moscou; il lui annonce en même temps que le gouvernement impérial est aboli et le prie de faire disposer à l'hôtel de ville un local pour le gouvernement provisoire, qui doit s'y réunir dans la matinée. Frochot donne l'ordre de préparer la grande salle, et fait mettre les chevaux à sa voiture pour se rendre chez l'archichancelier Cambacérès, qui pouvait seul lui donner la direction nécessaire dans la circonstance. Au moment de sortir il voit arriver l'adjudant Laborde et le secrétaire général du ministère de la police, Saulnier, qui lui apprennent que l'empereur est plein de vie, et que Malet, l'auteur de tous les bruits qui circulaient depuis le matin dans Paris, vient d'être arrêté. Dans l'ivresse de sa joie, Frochot embrassa plusieurs fois Saulnier, qu'il connaissait à peine. Personne ne pouvait le soupçonner de connivence avec Malet, qu'il n'avait jamais vu, et dont peut-être il n'avait jamais entendu parler; mais il avait montré de l'hésitation, manqué de présence d'esprit dans une circonstance critique, et surtout il n'avait pas songé un instant au fils, à l'héritier de Napoléon; il n'avait pas su dire, suivant l'antique usage de la monarchie française : *L'empereur est mort; vive l'empereur!* C'était ce que Bonaparte ne pouvait lui pardonner : aussi chacun parlait-il d'avance de sa disgrâce comme d'une chose certaine. Napoléon, en répondant, le 20 décembre, deux jours après son arrivée, au discours de félicitation du sénat, désigna le préfet de la Seine par cette phrase : « Les magis- « trats pusillanimes détruisent l'empire des lois, « les droits du trône et l'ordre social lui-même. » Les sections du conseil d'État, réunies pour donner leur avis sur la conduite de Frochot, conclurent unanimement, le 22, à sa destitution comme conseiller d'État et comme préfet de la Seine; et le lendemain un décret impérial lui donna pour successeur comme préfet M. le comte Chabrol de Volvic. Ce qui irrita le plus l'empereur, c'est que Malet avait désigné Frochot pour l'un des membres de son gouvernement provisoire, avec Mathieu de Montmorency, Alexis de Noailles, le général Moreau, et un cinquième que l'on n'a pas nommé. La restauration rendit à Frochot le titre de conseiller d'État honoraire; et, sur la demande des maires et du conseil municipal de Paris, il lui fut accordé une pension de quinze mille francs sur les revenus de la ville, comme un témoignage de la reconnaissance de ses administrés. A son retour de l'île d'Elbe, Bonaparte, qui se repentit peut-être de l'avoir traité trop sévèrement, nomma Frochot préfet du département des Bouches-du-Rhône : il accepta cette place, dans laquelle il empêcha tout le mal et fit tout le bien qu'il put; mais à la seconde restauration il n'en perdit pas moins sa préfecture, et fut en outre rayé du tableau du conseil d'État. Il vécut dès lors dans la retraite, consacrant ses loisirs à favoriser les progrès de l'industrie et de l'agriculture; et mourut, le 29 juillet 1828, dans son domaine d'Etuf, près

(1) Cette lettre est insérée dans le *Moniteur*.

(2) L'élévation de Frochot à la première préfecture de France fut pour lui un coup de fortune tout à fait inattendu; Bonaparte cherchait un homme habile et intègre pour le placer à la tête de l'administration de la capitale, et mettait une grande importance à faire un bon choix. Ce fut à la recommandation de Berlier et surtout de M. Maret, duc de Bassano, qu'il dut sa nomination. Il avait témoigné le désir d'avoir la préfecture de la Côte-d'Or, mais le premier consul avait décidé qu'aucun ne serait envoyé dans son pays. Frochot fut d'abord très-effrayé du fardeau de l'administration de Paris; mais il s'y accoutuma à force de travail, et il devint un très-bon administrateur. M—DJ.

d'Arc en Barrois, laissant la réputation d'un magistrat intègre et d'un homme de bien. W—s.

FRŒBEL (Frédéric), pédagogue allemand, naquit en 1782, à Oberweissbach, dans la principauté de Schwartzbourg-Rudolstadt, où son père Jean-Jacques Frœbel fut pasteur jusqu'à sa mort, en 1802. Dans sa jeunesse, Frœbel s'occupa des sciences économiques, de mathématiques, d'histoire naturelle et de physique; depuis près de deux ans, il étudiait à l'université d'Iéna, d'une manière plus sérieuse, ces mêmes branches d'enseignement, lorsque la mort de son père, qui ne lui laissait aucune fortune, le contraignit à interrompre ses études de prédilection pour songer à se créer une position; il fut d'abord secrétaire particulier d'un noble mecklenbourgeois, puis, l'année suivante, en 1803, professeur dans une maison d'éducation à Francfort-sur-le-Mein. Là, il s'adonna entièrement à la pédagogie et choisit spécialement pour modèle le célèbre instituteur suisse Henri Pestalozzi, qui avait consacré son temps et sa fortune à l'éducation d'enfants pauvres et abandonnés, qu'il recueillit dans ses terres de Neuhof. Le gouvernement suisse, comprenant l'importance d'une pareille œuvre, y donna son concours, et l'institut agrandi fut transféré à Yverdun; Frœbel y vint se perfectionner comme professeur libre, de 1808 à 1810. Ce système, fondé sur des observations psychologiques, s'attachait à l'éducation morale plus encore qu'à l'instruction, qui était essentiellement pratique. On faisait marcher de front les langues, le calcul, la géométrie, l'industrie, l'agriculture. Le besoin d'achever son éducation pédagogique, en comparant les diverses méthodes, conduisit ensuite Frœbel successivement aux universités de Gœttingue, de Berlin; il contribua à introduire la méthode de Pestalozzi dans l'école de Plamann. Lors de la guerre nationale, connue en Allemagne sous le nom de guerre de l'indépendance, Frœbel, comme toute la jeunesse courageuse de l'époque, fit, dans le corps libre de Lutzow, les campagnes de 1813 et de 1814. Frœbel renonça, en 1816, à la position d'inspecteur du Muséum de minéralogie de Berlin, qu'il avait obtenu après la paix, pour fonder à Greisheim, près de Ilm, une maison particulière d'éducation et accomplir ainsi la mission à laquelle il se sentait appelé. En 1817, associé avec Langethal et Meddendorf, il transporta son établissement à Kielhau, près de Rudolstadt, et là, en peu de temps, grâce à des professeurs capables et qui plus tard sont devenus célèbres, comme Michaëlis, Schœnbein et Herzog, cette maison prit un assez grand essor. Mais les limites d'une institution étaient trop étroites pour une activité comme celle de Frœbel: il chercha à répandre son système d'enseignement par différents écrits: *l'Éducation des hommes*, 1 vol., Keilhau, 1826. Son ouvrage spécialement destiné à l'éducation des enfants: « *Allons, vivons pour « nos enfants* » (Blankenbourg, 1844), a eu de nombreuses éditions; en général, ses livres sont écrits dans un style difficile à comprendre, même pour ses compatriotes, ce qui a donné lieu à des interprétations et à des exposés infidèles, source pour Frœbel de nombreuses attaques et de vives et amères critiques. Le système de notre pédagogue consiste surtout dans le développement simultané de chaque faculté humaine dans l'individu, ce qui, selon lui, produit un rapport harmonieux et un équilibre satisfaisant, tandis qu'un développement partiel d'une faculté quelconque ne s'exerce qu'aux dépens des autres et amène des inégalités fâcheuses. Toucher à l'une, c'est porter atteinte aux autres, les isoler, c'est ou les détruire ou du moins les affaiblir beaucoup; aussi Frœbel reproche-t-il vivement à nos systèmes d'éducation de s'appuyer presque exclusivement sur la mémoire, et de nuire ainsi au libre développement et à l'originalité de l'individu. Une femme qui a consacré sa vie à la réalisation de son œuvre, et qui, après avoir puissamment aidé à l'établissement et à la prospérité de nombreuses maisons d'après le système de Frœbel en Allemagne et en Angleterre, est venue à Paris, dans le but d'en établir quelques-unes, et surtout d'indiquer aux professeurs qui adoptent sa méthode l'esprit qui doit les diriger; cette femme de cœur, madame la baronne de Mahrenholtz, vient de publier une petite brochure sur Frœbel, résumé le plus complet et le plus clair des opinions de notre auteur, *les Jardins des enfants*, Paris, 1856, brochure in-8°. Frœbel fut en effet l'inventeur d'un système d'éducation pour le jeune âge, qui porte ce nom gracieux de *Jardins d'enfants*, *Jardinière d'enfants*, établis pour la première fois à Blankenbourg. Cette institution est le complément de nos salles d'asile actuelles, offrant à la jeune population de l'école de l'air, du soleil et les petits travaux de culture et de jardinage si aimés des enfants et si pleins d'enseignements utiles. Cette méthode s'est répandue en quelques années à Hambourg, à Dresde, à Leipsick, à Gotha, et de jeunes instituteurs dévoués travaillent à l'établir de tous côtés. Comprenant que tout enfant de deux à sept ans a horreur de l'immobilité prolongée, Frœbel résolut d'utiliser son penchant à se servir de ses dix petits doigts, et dans cette intention il livre à chaque enfant un petit matériel en bois composé de boules, de cylindres, de cubes et de baguettes, divisées en parties égales ou symétriques (1), à l'aide

(1) « Cette éducation, dit Frœbel, peut commencer dès l'âge « le plus tendre: le nouveau-né ouvre les yeux; mettez devant lui « une sphère jaune, rouge ou bleue, afin que cet objet de forme « et de couleur élémentaires les fixe et le détourne du chaos « environnant; bientôt la vue éclaire le tact et l'invite à s'exer- « cer: l'enfant étend la main; c'est une sphère encore que vous « devez lui laisser saisir, afin que les muscles jouent d'une ma- « nière normale en pressant un objet régulier. Puis l'enfant « devient sensible au bruit, laissez-le frapper de cette même « sphère un objet sonore, c'est une première expérience élémen- « taire; mais complète et déjà scientifique: un même objet pré- « senté comme forme et couleur à la vue, comme corps au tou- « cher, comme son à l'ouïe, considéré par conséquent à la fois

desquelles l'enfant arrange et invente une foule de dessins et de formes géométriques qui favorisent l'esprit d'initiative, et aident puissamment à l'enseignement occasionnel qu'une bonne institutrice sait donner à propos. La grande difficulté est de former le précepteur, dont les devoirs sont tout nouveaux et ne ressemblent en rien aux autres méthodes, puisque Frœbel change entièrement les rapports anciens du maître et de l'élève, l'un gagnant en liberté d'action tout ce que l'autre perd en autorité. La fonction principale du maître, fonction extrêmement délicate, consiste surtout à influencer doucement, au lieu d'agir lui-même. Le mouvement heureux qui, depuis le ministère de M. Carnot, tend à introduire l'étude de l'agriculture dans l'enseignement primaire, se trouvant aussi favorisé par cette méthode, le ministre de l'instruction publique vient de la recommander au comité central des asiles de France, et madame Marie Carpentier-Pape a été chargée d'en surveiller les essais. Déjà Paris renferme plusieurs écoles libres de ce genre, ainsi que Tours et Montpellier. Puissent ces tentatives être couronnées de succès, car toute amélioration faite en faveur de l'enfance doit avoir d'immenses résultats dans l'avenir pour le bien général de l'humanité! Frœbel mourut à Marienthal en 1852. Outre le travail de la baronne de Mahrenholtz, on peut consulter un article intéressant de *la Presse*, 11 mars 1856, un autre de la *Revue de Paris*, 1er mai 1856; et deux monographies allemandes assez curieuses; *Dernier anniversaire et derniers jours de Fr. Frœbel*, par Guillaume Mettendorf, Liebenstein, 1852, in-8°, et *Mort de Frœbel*, par Charles-Gustave Kuehne, Liebenstein, 1852. — Frœbel (Charles-Poppon), frère de Frédéric, né aussi à Oberweissbach, le 2 novembre 1786, étudia la théologie à Iéna, fut successivement professeur, inspecteur des boursiers et économe au collége de Rudolstadt; en 1815, il acheta l'imprimerie de la cour de cette ville. Ses travaux littéraires consistent en éditions et traductions d'écrivains latins et français (*voy.* l'article qui suit). — On connaît encore sous le nom de Frœbel deux fils d'un autre frère de Frœbel, qui était pasteur évangélique; ces deux Frœbel (Jules et Charles), qui furent élevés par leur oncle Frédéric, sont connus tous deux par leur savoir et le patriotisme dont ils firent preuve dans les dernières révolutions de l'Allemagne. A. F—L—T.

FRŒBEL (Charles-Poppon), savant libraire de Rudolstadt, frère du précédent, naquit comme lui à Oberweissbach le 2 novembre 1786, et après avoir étudié tant dans la maison paternelle que chez quelques parents, à Eisfeld et à Eiba, fut mis en 1800 au gymnase de Rudolstadt, où il fit de rapides progrès et d'où il se rendit à l'université d'Iéna. Ses parents avaient d'abord voulu lui faire suivre la carrière ecclésiastique, et effectivement, après avoir été reçu docteur en philosophie en 1807, il essaya de la prédication. Mais bien qu'il eût eu du succès, et que sa manière se recommandât par la force et par la clarté, il ne tarda pas à se déterminer pour un autre plan de vie, en acceptant le triple emploi d'aide-professeur, d'inspecteur des tables-franches et de caissier au gymnase de Rudolstadt. Au reste, pendant le séjour de huit ans qu'il fit dans cette maison, ses fonctions varièrent, devinrent moins pénibles et lui rapportèrent plus d'argent, mais moissonnèrent toujours la meilleure partie d'un temps qu'il regardait comme le plus précieux des trésors, et qu'il souhaitait de toutes ses forces utiliser pour la science ou pour la gloire. Désespérant d'y réussir tant que le professorat et l'économat l'enchaîneraient de leurs liens, il dit adieu à ses collègues et acheta une librairie à Rudolstadt. S'il eût vécu, cet établissement serait devenu sans doute un des plus beaux de l'Allemagne, tant pour l'excellence intrinsèque que par la magnificence extérieure des livres. Plusieurs éditions charmantes en sont sorties. Nous mentionnerons entre autres le *Recentiorum poetarum selecta carmina ed. C. P. Frœbel* (1821-23, 4 vol.) (1), dans lequel le mérite de l'éditeur le dispute à celui du typographe; les *Contes et Nouvelles* de Lafontaine, 1822 et 1823, 2 vol. in-8°; le *Diable boiteux* de Lesage, 1821, 2 vol. in-8°. Mais le docte libraire mourut le 15 mars 1824, et depuis longtemps le triste état de sa santé, en le rendant incapable de tout travail sérieux, forçait ses amis eux-mêmes à faire des vœux plutôt pour sa prompte mort que pour la continuation de son agonie. On a de Frœbel : 1° une édition du *Catilina* de Salluste, à l'usage des classes, Rudolstadt, 1820, in-8°; et une traduction du même ouvrage en allemand, ibid., 1821, in-8°; 2° *Essai sur les conditions à l'aide desquelles la mission du libraire peut prendre une forme à la hauteur du siècle*, etc., ibid., 1820, in-8°; 3° *Ode à la joie*, traduite de l'allemand de Schiller (en français), ibid., 1810, in-8°. P—ot.

FRŒBING (Jean-Christophe), écrivain populaire, né le 3 mai 1746 à Ohrdruf, dans le duché de

« comme un et multiple. A chaque degré de la vie, l'expérience « s'agrandit et se complique de telle sorte que l'une amène et « explique l'autre, et que le connu donne toujours un point « d'appui solide dans la marche vers l'inconnu. Après avoir « livré aux mains de l'enfant une sphère, on lui donne le solide « qui contraste parfaitement avec la sphère, le cube; parce que « les contrastes sont plus faciles à saisir que les simples diffé- « rences. Les deux contrastes une fois bien étudiés, on passe au « solide intermédiaire, le cylindre, qui possède à la fois cer- « taines propriétés de la sphère et du cube. Ainsi, longtemps « avant de la comprendre, l'enfant est pénétré de la loi d'équi- « libre ou d'harmonie qui règle l'nnivers. La *sphère*, c'est-à-dire « l'unité et le mouvement; le *cube*, la diversité et le repos; le « *cylindre*, divers comme le cube et mobile comme la sphère, « fournissent une image concrète de ces trois termes abstraits : « thèse, antithèse, synthèse. » On peut d'après ces exemples mieux comprendre la direction que Frœbel donne à son éducation. Un de ces établissements vient du reste de se former rue de la Pépinière, où on est admis à le voir fonctionner.

(1) Cette édition contient : 1° Jo. Secundi *Basia*, Jo. Oweni *Epigrammatum delectus* (t. 1, 1821); 2° Hier. Vidæ *Scacchia Ludus*, C. Barlæi *Virgo Androphoros* (t. 2, 1822); 3° Jac.

Saxe-Gotha, de parents pauvres, montra de bonne heure les plus heureuses dispositions, surtout pour la musique. Grâce à ces talents non douteux, il obint une bourse entière au gymnase et à l'université de Gœttingue. Après avoir terminé ses études, il passa quelques années comme précepteur dans une maison particulière. Nommé ensuite chanteur de la cour et corecteur de l'école de la ville neuve à Hanovre, il ne quitta cet emploi qu'en 1795 pour une place de pasteur à Lehrte, qu'il quitta en 1799 pour celle de prédicateur adjoint à Markoldendorf. C'est là qu'il termina sa vie, le 25 janvier 1805. Il passait à juste titre pour un des meilleurs écrivains de son temps, parce qu'il avait su trouver le moyen d'intéresser et d'instruire. Ses écrits, qui ont exercé une salutaire influence dans les classes inférieures, où ils étaient plus particulièrement recherchés, sont : 1° *Almanach populaire*, Hanovre, 1783-1805; 2° *Le Jeune Compagnon*, Stendal, 1784; 3° *Luther*, 1785; 4° *Le Précepteur du peuple*, Nuremberg, 1787-88, 2 parties; 5° *L'École bourgeoise*, Hanovre, 1788-1800, 4 parties; 6° *Poésies*, Leipsick, 1791; 7° *L'Observateur des hommes*, Brême, 1796; 8° *George Fidèle*, Hanovre, 1796; 9° *Henri Champ d'épine*, Gœttingue, 1797; 10° *Le petit livre des Fantômes et des Sorciers*, Hanovre, 1798; 11° *Le Mélange agréable*, Celle, 1799; 12° *Manuel utile*, Celle, 1803; 13° *Adolphe de Cœurnoble*, Celle, 1803; 14° *Anne-Louise Oppermann*, Stendal, 1805. W. T.

FRŒLICH (Guillaume), colonel suisse, naquit à Zurich, en 1492, de parents pauvres, qui lui firent apprendre l'état de charpentier. Il avait près de vingt-huit ans, lorsqu'il entra dans un régiment qu'on levait pour la France; et, dès la première campagne, il se distingua tellement, qu'il obtint le grade de sous-officier. Lorsque la réforme fut introduite dans le canton de Zurich, il renonça à son droit de bourgeoisie, par attachement pour la religion catholique, et vint s'établir à Soleure, circonstance qui a fait penser à quelques biographes qu'il était né dans cette ville. Doué d'un sens très-droit, Frœlich était parvenu à suppléer à son défaut total d'éducation, par la lecture de quelques bons livres et surtout par la fréquentation des personnes instruites : sa propre expérience lui avait fait d'ailleurs acquérir des connaissances précieuses dans l'art de la guerre; ce fut donc autant à son mérite qu'à son courage qu'il dut le rang de capitaine. Il partagea en 1544 avec le baron de Hohensax le commandement des Suisses, et il faisait les fonctions de colonel-général à la journée de Cérisoles, où son régiment se couvrit de gloire. En récompense de la conduite qu'il avait tenue, il fut créé chevalier sur le champ de bataille, et François Ier lui fit expédier des lettres de noblesse avec le brevet de lieutenant dans la compagnie des Cent-Suisses de sa garde. Frœlich fit les campagnes du Piémont, sous les ordres du duc de Brissac, et se distingua aux siéges de Verceil et de Casal. Il commandait un corps de troupes en Italie, lorsqu'on apprit la nouvelle de la perte de la bataille de St-Quentin, et il reçut l'ordre de repasser en France avec son régiment, pour couvrir la frontière de Picardie. Le désintéressement de Frœlich n'était pas moins remarquable que sa valeur; il savait maintenir la discipline la plus exacte parmi ses soldats, en pourvoyant à tous leurs besoins à ses frais quand les magasins étaient trop éloignés. Ce brave capitaine mourut à Paris, le 4 décembre 1562, et fut inhumé dans l'église des Cordeliers, où son neveu lui fit élever un tombeau. Il laissa deux fils capitaines, qui périrent ensemble à la bataille de Die en 1575. W—s.

FRŒLICH (David), mathématicien, né à Kesmark dans la haute Hongrie, fit ses études sous la direction de son père, recteur du collége de Leibitz, et dont il parle avec une profonde vénération. Ses progrès dans les sciences furent très-remarquables, et il était encore jeune lorsque l'empereur lui accorda le titre de son mathématicien en Hongrie. Abdias Trew, professeur d'Altdorf, peint Frœlich comme un homme d'un génie universel : à l'en croire, il possédait toutes les langues et était également savant en histoire, en théologie, en médecine et en jurisprudence. Il faut savoir apprécier de semblables éloges et les réduire à leur juste valeur. On connaît de lui les ouvrages suivants : 1° *Medulla geographiæ practicæ*, Barthfeld, 1639, in-8°; 2° *Des anciens habitants allemands de la Hongrie, du comté de Zips et de la Transsylvanie*, Leutschau, 1641, in-4° de 44 pages en allemand; on l'a traduit en latin sous le titre de *Prodromus majoris chronici Hungariæ*, 1742, in-fol., dans le grand ouvrage de Belius; 3° *Bibliotheca seu Cynosura peregrinantium, h. e. viatorium*, Ulm, 1640-1644, 2 vol. in-12. Le premier volume contient des avis aux voyageurs sur la conduite qu'ils doivent tenir pour profiter de leurs voyages; une double table des distances, l'une géométrique et l'autre vulgaire; l'indication des foires principales et le rapport des monnaies des différents États. Le deuxième renferme des éléments de géographie et d'histoire, un calendrier perpétuel avec des observations météorologiques et physiognomoniques et enfin des prières à l'usage des voyageurs. 4° *Hemerologium in computum ecclesiasticum, sive Calendarium perpetuum*, Barthfeld, 1644, in-4°. Frœlich annonçait une *Histoire chronologique de la Hongrie*, qu'il se proposait de publier aussitôt qu'il aurait trouvé quelqu'un qui fît les frais de l'impression : mais il paraît que personne ne voulut s'en charger, puisque l'ouvrage n'a point paru. W—s.

FRŒLICH (Érasme), savant jésuite allemand et l'un des premiers numismates du siècle dernier,

Catsii *Patriarcha Bigamos* cum Hug. Grot. *Jona*, Jo. Secundi *Sylvæ* (t. 3, 1822); 4° Eobani Hessi *Venus triumphans*, Geo. Buchanani *Varia*. Le tout in-16, sur vélin et impression en rouge.

naquit à Gratz en Styrie, l'an 1700. Après avoir fait ses études à Vienne et à Leoben, il entra dans la compagnie de Jésus, et enseigna ensuite dans les colléges de son ordre les mathématiques, les belles-lettres et l'histoire. Le collége Thérésien ayant été fondé à Vienne en 1746, il en fut nommé bibliothécaire, et fut chargé d'y enseigner l'histoire et l'archéologie; fonctions qu'il exerça jusqu'à sa mort, arrivée le 7 juillet 1758. Il suffit de parcourir la longue série des ouvrages numismatiques que nous devons à ses veilles, pour reconnaître qu'il fut un des hommes les plus laborieux de son temps, et ses savantes recherches attestent qu'il en fut un des plus érudits. C'est à lui que l'Allemagne doit le commencement de cette illustration que s'y est acquise l'art numismatique. Khell, Eckhel et Neumann ont successivement agrandi et perfectionné cette science qu'il avait cultivée avec tant de succès. Personne n'a mieux fait voir que Frœlich de quelle utilité elle peut être pour l'histoire, qui lui doit presque tous ses progrès; aussi son premier ouvrage porte-t-il sur les avantages qu'on peut en tirer. Nous allons donner le titre de chacun de ceux qu'il composa pendant le cours d'une vie livrée tout entière à l'étude la plus approfondie de son art : 1° *Utilitas rei numariæ veteris compendio proposita; accedit Appendicula ad numos Coloniarum per Cl. Vaillantium editos e Cimelio Vindobonensi cujusdam e S. J.* (*Car. Granelli*), Vienne, 1733, in-8°; 2° *Appendicula ad numos Augustorum et Cæsarum, ab urbibus græce loquentibus cusos, quos Cl. Vaillantius collegerat, concinnata e Cimelio Vindobonensi cujusdam S. J.* (*Granellii*), ibid., 1734, in-8°; 3° *Dissertatio de numis monetariorum veterum culpa vitiosis*, ibid., 1736, in-8°. Ces dissertations reparurent ensemble sous ce titre : *Quatuor tentamina in re numaria vetere; I. Dissertatio compendiaria de utilitate rei numariæ veteris; II. Appendicula*, etc., ibid., 1737, in-4°; réimprimée en 1750, in-4°; 4° *Animadversiones in quosdam numos veteres urbium*, ibid., 1738, in-8°; idem, nouvelle édition augmentée, imprimée par les soins de Gori, Florence, 1751, in-8°; 5° *Appendiculæ duæ novæ ad numos Coloniarum altera, altera ad numos Augustorum et Cæsarum ab urbibus græce loquentibus percussos*, Vienne, 1744, in-8°. Deux de ces ouvrages comprennent la description des médailles des villes grecques et des colonies, qui n'avaient point encore été publiées par Vaillant, et servent de supplément à ce qui a été mis au jour par ce célèbre antiquaire, avec des explications et des commentaires sur chacune d'elles. La troisième dissertation est écrite avec le savoir ordinaire de l'auteur; le titre suffit pour en indiquer l'objet. Les n°s 4 et 5 sont des recueils de médailles inédites tirées de plusieurs cabinets. 6° *Annales compendiarii regum et rerum Syriæ, numis veteribus illustrati, deducti ab obitu Alexandri M. ad Cn. Pompeii in Syriam adventum; cum amplis prolegomenis*, Vienne, 1744, in-fol., fig.; idem, *editio altera, cui accessere notæ compendiariæ et monogrammata numismatum Græcorum, item mappa geographica*, ibid., 1754, in-fol. : ouvrage précieux dans lequel le P. Frœlich a classé chronologiquement la suite riche et nombreuse des rois de Syrie, depuis Seleucus *Nicator*, jusqu'à Antiochus XIII (*Callinicus*), son dernier roi, avec plus de méthode et de soins qu'on ne l'avait fait jusqu'à lui. Déjà nous devions à Vaillant une Histoire des rois de Syrie par les médailles : mais l'ouvrage du P. Frœlich est beaucoup plus important et plus complet; il se trouve enrichi de plusieurs monuments inconnus à Vaillant, répandus dans les différents cabinets de l'Europe, et des médailles insérées dans le *Trésor britannique* de Haym. Il est précédé de prolégomènes fort étendus sur l'histoire de ces princes et sur celle des Juifs, à laquelle elle se trouve étroitement liée. Nous devons cependant remarquer que l'érudition du P. Frœlich l'a quelquefois entraîné dans des erreurs qui ont été relevées par les antiquaires qui sont venus après lui (Belley, Pellerin et Eckhel). Nous pensons que son opinion sur l'époque de la mort d'Antiochus VII (*Evergetes*) peut être combattue avec succès. C'est une question qu'il est d'autant plus nécessaire d'examiner, que son sentiment a été suivi par les auteurs qui ont écrit après Frœlich sur ce sujet. 7° *Dubia de Minnisari, aliorumque Armeniæ regum numis, et Arsacidarum epocha nuper vulgatis proposita*, ibid., 1754, in-4°. Frœlich réfute dans cette dissertation l'opinion d'Édouard Corsini, rapportée dans un ouvrage imprimé l'an 1754, sous ce titre : *De Minnisari aliorumque Armeniæ regum nummis*, etc. Corsini avait lu sur une médaille le nom d'un roi, Minnisar, et était parti de ce point pour établir une chronologie erronée des Parthes. Frœlich a prouvé qu'il fallait lire ΑΔΙΝΝΙΓΑΟ, et a fait crouler tout le système de Corsini, qui cependant a cru devoir répondre, mais infructueusement, aux solides objections de Frœlich (*voy.* CORSINI). 8° *Numismata Cimelii Cæsarei regii Austriaci Vindobonensis quorum rariora iconismis, cætera catalogis exhibita*, ibid., 1755, 2 vol. grand in-fol. Cet ouvrage, entrepris et achevé avec un grand luxe, fut mis au jour par Frœlich, Valentin Jamerai-Duval et le P. Khell, qui eurent part à ce travail. Le premier tome comprend les médailles indiquées dans le titre; le deuxième contient la gravure des médaillons des empereurs romains qui provenaient du cabinet des chartreux, à Rome. 9° *Regum veterum numismata anecdota, aut perrara, notis illustrata, collata opera et studio F. A. comitis de Kevenhüller*, ibid., 1752, in-4°; 10° *Ad numismata regum veterum anecdota aut rariora accessio nova*, ibid., 1755, in-4°. C'est dans le premier de ces deux ouvrages que le P. Frœlich a fixé avec certitude la véritable époque d'où part l'ère des rois du Bosphore : nous avons déjà eu l'occasion de remarquer dans l'article de CARY, qui s'est occupé des mêmes recherches, que l'un

et l'autre sont parvenus, sans s'être communiqué leur travail et même sans se connaître, à obtenir le même résultat; chose tentée inutilement par plusieurs antiquaires avant eux et bien digne de remarque (*voy.* Cary). 11° *Notitia elementaris numismatum antiquorum illorum quæ urbium liberarum, regum et principum, ac personarum illustrium appellantur,* ibid., 1758, in-4°. Cet ouvrage n'est pas moins intéressant que les précédents. L'auteur s'est borné, dans la première partie, à donner la nomenclature des villes autonomes ou libres dont nous avons des médailles : mais la seconde contient la description de plusieurs médailles de rois qu'il a divisées par classes, afin de pouvoir donner d'une manière plus précise et plus claire des notices exactes sur l'époque et la durée de leur règne et sur les monuments numismatiques qu'on leur attribue. Enfin, après la mort du P. Frœlich, le P. Khell fit paraître un ouvrage posthume de ce savant, sous ce titre : 12° *De familliis Vaballathi numis illustrata,* Vienne, 1762, in-4°. Le P. Frœlich donne dans cet opuscule l'histoire des princes de Palmyre et la description de leurs médailles. Ses recherches, quoique précieuses, et celles de plusieurs numismates qui ont traité le même sujet, ne satisfont pas pleinement les antiquaires : il reste sur ce point quelque incertitude et quelque obscurité, que le temps et de nouveaux monuments peuvent seuls éclaircir et faire disparaître. A la tête de cette édition se trouve un Éloge de Frœlich, par Khell, que l'on peut consulter. C'est par cet ouvrage que le P. Frœlich a clos sa carrière numismatique : mais il ne s'est pas borné à l'étude de cette science, et les ouvrages suivants sont encore dus à ses travaux. 13° *De fontibus historiæ Syriæ in libris Maccabeorum prolusio Lipsiæ edita, in examen vocata,* Vienne, in-4° (*voy.* Wernsdorf); 14° *Tentamen genealogico-chronologicum promovendæ seriei comitum Goritiæ, conscriptum à Rudolpho S. R. I. Comite Coronini de Quisca, L. B. a Cronberg Goritiensi,* ibid., 1752, in-4°; idem, corrigé et augmenté, ibid., 1759, in-fol.; 15° *De figura telluris dialogus,* Vienne, 1743, in-8°; idem, Passau, 1757, in-4°; 16° *Diplomataria sacra ducatus Styriæ, olim collegit Sigism. Pusch, e soc. Jes.; edidit, auxitque E. Frœlich,* etc., Vienne, 1757, 2 vol. in-4°; 17° *Specimen archontologiæ Carinthiæ,* ibid., in-4°; et plusieurs autres dissertations et opuscules moins importants, dont on trouve la liste dans les biographes allemands. T—n.

FROES (Louis), jésuite et missionnaire portugais, naquit dans la ville de Beja en 1528. Il suivit le P. Bargeo dans son voyage aux Indes en 1548. Arrivé à Goa, il y continua ses études au collége de la société; mais il fut obligé de les interrompre pour aller à Malaca, où il demeura une année, occupé aux travaux de la mission. Il revint ensuite à Goa, et ayant été ordonné prêtre, il partit, accompagné d'un seul de ses confrères, et après une navigation aussi longue que périlleuse, aborda au Japon en 1563. Il se tint d'abord quelque temps dans un petit village, pour s'instruire des coutumes et apprendre la langue du pays. Le changement d'air et la mauvaise nourriture le rendirent malade, et il n'était pas encore guéri, lorsqu'après avoir catéchisé et baptisé quelques infidèles à Omura, il se mit en route pour Méaco, ville capitale du Japon. Dans la crainte d'être reconnu, il suivait le jour des chemins écartés et passait la nuit dans des grottes. Dès qu'il fut arrivé à Méaco, il s'occupa de l'objet de sa mission et chercha, par tous les moyens qui étaient en lui, à répandre les lumières de la foi. Mais les *bonzes,* envieux de la faveur dont il jouissait près du monarque, lui suscitèrent toutes sortes de traverses et le firent envoyer dans la ville de Sacay, où il convertit un grand nombre d'idolâtres. Ayant obtenu en 1569 la permission de retourner à Méaco, il y fut reçu favorablement par l'empereur *Nabunanga,* maître de dix-huit couronnes, qu'il devait à sa valeur et à ses talents militaires. Il disputa, en présence du monarque, contre le bonze *Nequijo Xaniva* (appelé par les fidèles l'*Antechrist du Japon*) et confondit sa vaine éloquence. Les intrigues du bonze, qui jouissait d'une certaine réputation parmi le peuple, ne purent parvenir à faire chasser le P. Froes de la capitale, et il ne s'en éloigna pour lors que par ordre de ses supérieurs, qui l'envoyèrent dans le royaume de *Bungo.* Il y fit beaucoup de conversions, et de retour à Méaco, en 1581, l'empereur l'accueillit avec une bonté toute spéciale, lui permit de bâtir une église et de faire ses missions publiquement. Froes se flattait, non sans fondement, de convertir à la foi ce grand monarque, et son exemple n'aurait pas manqué de produire un favorable effet sur les autres infidèles : mais Nabunanga ayant été assassiné, son successeur *Taycosama* se déclara contre les chrétiens, qui, jusqu'à l'an 1597, eurent à souffrir la plus cruelle des persécutions, et plusieurs reçurent la couronne du martyre. Froes n'y échappa que par une maladie dangereuse, dont il mourut à Nangazaqui, le 8 juillet de la même année. On a de lui : 1° un grand nombre de *Lettres* écrites à ses supérieurs et à ses confrères d'Europe, traduites en latin et en italien, et imprimées successivement (depuis 1555 jusqu'en 1595) à Evora, Rome et Venise, et qu'on trouve dans le livre intitulé : *Cartas do Japon et China* (1); 2° *Relaçaon da embaxada do rei da China,* Relation de l'ambassade du roi de Chine à *Taycosama,* empereur du Japon dans l'année 1596, et des grands événements qui eurent lieu avant cette ambassade; traduite en italien par le P. Mercati, Rome, 1599, in-8°;

(1) C'est par ces lettres que l'Europe a eu les premières notions de la terre du Ieço et de ses habitants. Dans celle du 15 février 1565, il parle d'un grand pays situé au nord du Japon, et habité par des sauvages fort velus, qui viennent trafiquer avec les Japonais. « Les Iézi, nation tartare, ajoute-t-il « dans une lettre de l'an 1596, viennent du continent pour com- « mercer avec les Japonais à Matsumai. Ces Iézi sont très-bar- « bares, de couleur brune et très-velus. »

3° *Historica relatio de gloriosa morte XXVI crucifixorum pro Christo in Japonia, die 5 februarii anni* 1597, *sub Taycosama rege*, Mayence, 1599, in-8°, traduite en italien par le P. Spitili, Rome, 1599, et en français par le P. Bordes, Paris, 1604, in-4°; 4° *Historia do Japon*, en trois parties : dans la première, il est parlé du climat et de la latitude, des mœurs, qualités, etc., et de l'origine du Japon; dans la deuxième partie, l'auteur rend compte de ses missions, et la troisième traite de la conversion du roi de Bungo et de la vie de ce monarque. Ce livre, qui coûta à Froes six ans d'un travail assidu et dans lequel il écrivait souvent dix heures par jour, est aussi recommandable par le style que par les notices curieuses et exactes qu'il contient. Il paraît que ce grand ouvrage est demeuré manuscrit. Alegambe et Sotwel n'en parlent que vaguement et semblent croire que ce n'est autre chose que la collection des Lettres, au nombre de plus de cinquante, indiquées au n° 1. B—s et W—s.

FROGER (François), né à Laval en 1676, ingénieur français, n'était âgé que de dix-neuf ans, lorsqu'en 1695 il s'embarqua sur l'escadre de M. de Gennes, qui allait faire une expédition dans le grand Océan. Cette escadre, composée de six vaisseaux, partit de la Rochelle le 3 juin, s'empara sur les Anglais du fort James dans la Gambie, se ravitailla à Rio de Janeiro, et le 11 février 1696 entra dans le détroit de Magellan. Des coups de vent d'une violence extrême forcèrent les Français de renoncer à leur entreprise : ils n'allèrent que jusqu'au port Gallant, un peu au delà du cap Froward, et se trouvant déjà à court de vivres, ils rentrèrent le 11 avril dans l'océan Atlantique. Après avoir abordé à San-Salvador au Brésil, à Cayenne, à la Martinique, et croisé dans les parages des petites Antilles, ils mouillèrent devant la Rochelle le 21 avril 1697. Froger, voyant que tous ceux qui avaient accompagné M. de Gennes dans cette expédition gardaient le silence, résolut de publier la relation qu'il avait composée, dit-il, pour son instruction particulière. Elle parut sous ce titre : *Relation d'un voyage fait en* 1695, 1696 *et* 1697 *aux côtes d'Afrique, détroit de Magellan, Brésil, Cayenne et îles Antilles, par une escadre des vaisseaux du roi, commandée par M. de Gennes*, Paris, 1698, in-12, avec des cartes et des figures, ibid., 1700; Amsterdam, 1699, 1702, 1715. Froger, que la lecture des voyages avait familiarisé avec l'histoire du monde, était parti dans le dessein d'observer tout ce qui mérite l'attention du voyageur : il s'appliqua surtout à faire des cartes particulières des ports et des rivières. On fait cas de ses descriptions et de ses plans : il a retranché de sa relation tous les détails inutiles; elle est exacte et se lit encore avec intérêt, tant parce qu'elle est écrite avec facilité, que parce qu'elle est la première qui donne les détails d'un voyage au détroit de Magellan, entrepris par des Français. Le plus grand des Patagons que vit Froger ne lui parut pas avoir six pieds de haut. Une baie du détroit de Magellan a conservé le nom de baie *Française*, qui lui fut imposé par de Gennes, et la rivière qui s'y jette a été nommée d'après ce navigateur. E—s.

FROGER (Louis-Joseph), né à Bessé (Sarthe) en 1752, fut nommé en 1792 député à la Convention nationale; il vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis, mais par faiblesse de caractère, par entraînement, car sa résolution avait d'abord été contraire : il en a souvent témoigné le regret dans le cours de sa vie. Sa carrière politique finit avec la fameuse assemblée dont il avait fait partie. Retiré à Vendôme, il y mourut le 8 mars 1821, âgé de 67 ans. Il n'avait point signé l'acte additionnel pendant les cent-jours, et il conserva par ce moyen l'autorisation de rester en France. Son existence dans la ville qui fut sa dernière résidence était obscure et presque ignorée. L-p-e.

FROIDMOND ou FROMONT, *Fromundus* (Libert), docteur en théologie de l'université de Louvain, né en 1587 à Hackoër-sur-Meuse, entre Liége et Maëstricht, avait étudié avec soin les langues savantes, surtout l'hébreu et le grec, et connaissait très-bien les saintes Écritures. Ces études n'avaient point empêché qu'il ne se livrât aux sciences physiques, et qu'il n'y obtînt des succès. Il avait fait dans les mathématiques des progrès assez considérables pour y paraître habile à Descartes lui-même, qui n'estimait pas moins le savoir de Froidmond que sa personne. Froidmond n'était pas non plus étranger aux belles-lettres : son style prouve, non-seulement qu'il les aimait, mais encore qu'il les avait cultivées avec fruit. Il avait commencé par professer la philosophie au collége de Faucon, dans l'université de Louvain. Jansénius, docteur comme lui de cette université, y était dans le même temps professeur interprète de l'Écriture sainte : les mêmes études, la conformité de profession et de sentiments, établirent entre les deux personnages un commerce d'amitié étroite. Lorsque Jansénius fut promu à l'évêché d'Ypres, Froidmond lui succéda dans sa chaire. Il avait été nommé en 1633, c'est-à-dire environ deux ans auparavant, au doyenné de St-Pierre de Louvain, bénéfice qu'il conserva jusqu'à sa mort. Jansénius ayant été chargé, par le nonce de Bruxelles, de répondre au défi de quatre ministres protestants, envoyés par leur gouvernement à Bois-le-Duc pour y prêcher la religion réformée, et quelques raisons ne lui permettant pas d'accepter cette commission, Froidmond le suppléa, à la satisfaction des catholiques. La confiance qui régnait entre le docteur Froidmond et l'évêque d'Ypres porta celui-ci, après avoir légué son trop fameux ouvrage (l'*Augustinus*) à Reginaldus Lamæus, son chapelain, à mettre dans son testament la condition qu'il conférerait avec Libert Froidmond et Henri Calenus, archidiacre de Malines, et depuis évêque de Ruremonde, afin d'en faire une édition exacte; ajoutant que, « si le Saint-Siége exi-

« geait qu'on y fît quelque changement, il était « et mourrait fils de l'Église. » Calenus et Froidmond firent imprimer l'ouvrage à Louvain, chez Zegers. Que de maux ils auraient épargnés à la religion, que de disputes funestes n'auraient pas eu lieu, s'ils avaient été fidèles aux intentions de l'auteur, annoncées d'une manière si solennelle à son lit de mort! Froidmond termina sa carrière à Louvain, en 1653, à l'âge de 66 ans, regretté pour ses vertus et son savoir, qui faisaient de lui un des principaux ornements de la célèbre université dont il était membre. Un vers chronogrammatique, tiré d'un éloge de Froidmond, mis à la tête de son *Commentaire sur les Actes des Apôtres*, fixe l'époque de sa mort; le voici :

soL aCaDeMIæ obIIt.

Il fut inhumé dans l'église de St-Pierre, siége de son chapitre, avec une épitaphe honorable. Les ouvrages sortis de sa plume sont : 1° *Saturnalia;* 2° *Dissertatio de cometa anni* 1618; 3° *Meteorologicorum libri VI;* 4° *Brevis anatomia hominis*, Louvain, 1641, in-4°; 5° *Querimonia Jacobi regis;* 6° *In Actus Apostolorum commentarii*, Paris, 1670, avec d'autres commentaires du même auteur. Dom Calmet fait du Commentaire sur les *Actes* un bel éloge. Les autres commentaires de Froidmond sont : *Sur le Cantique des cantiques*, imprimé à Louvain en 1657; *Sur les épîtres de St-Paul*, ibid., 1663, in-fol. Ce livre est un excellent abrégé des Commentaires d'Estius sur les mêmes épîtres, et passe pour un des meilleurs ouvrages de Froidmond. 7° *Chrysippus sive de libero arbitrio*, 1644; 8° *Novus Prosper contra novum collatorem;* contre l'écrit intitulé : *Collatio Antverpiensis;* 9° *Vincentii Lenis Theriaca adversus Petavium et Ricardum*, Paris, 1648, contre le P. Petau et le P. de Champs, qui avaient publié en 1646, le dernier sous le nom de *Richard*, un ouvrage sur le libre arbitre. Les mêmes jésuites, en 1648, firent une réponse en latin à l'ouvrage intitulé *Theriaca;* Froidmond y répliqua sous ce titre : *Vincentii Lenis epistola prodroma gemella ad Petavium et Ricardum.* 10° *Homologia Augustini Hipponensis et Augustini Yprensis;* 11° d'autres écrits sous des titres bizarres, tels que : *Lucerna Augustiniana, emunctorium Lucernæ* (Lampe de St-Augustin et mouchettes de cette lampe). Tous ces ouvrages polémiques ont perdu l'intérêt que leur donnaient les circonstances. 12° *Quelques écrits de controverse contre Voëte*, Louvain, 1665, in-4°. — Froidmond a eu, de son nom, un neveu et un petit-neveu, dont quelques biographes font mention. L—Y.

FROIDOUR (Louis de), seigneur de Serilly, lieutenant général au bailliage de la Fère, est du petit nombre de ceux qui, par leurs travaux pratiques et des écrits destinés à en propager la connaissance, ont pour ainsi dire créé, les premiers en France, la science des eaux et forêts. Originaire du Languedoc, il fut envoyé en 1667, dans la grande maîtrise de Toulouse, en qualité de commissaire-député pour la réformation des forêts. Il parcourut successivement les généralités de Toulouse, de Bordeaux et de Montauban, visita toutes les forêts pour les soumettre à un régime mieux entendu, et dressa des procès-verbaux de leur aménagement, qui eurent force de loi jusqu'à la publication de l'ordonnance de 1669. Ce fut principalement sur les mémoires qu'il fournit au ministère, que Colbert fit rédiger cette ordonnance si sage, dont les dispositions n'ont cessé d'être en vigueur qu'au moment de la promulgation du code forestier qui nous régit, et dans lequel on ne trouve pas toujours la même uniformité de vues. Froidour mourut en 1685. Il a publié : 1° *Instruction pour la vente des bois du roi*, Toulouse, 1668, in-8°. Ce livre est composé en grande partie des procès-verbaux de visites que l'auteur avait faites dans les forêts dépendant de la grande maîtrise de Toulouse. La dernière édition, qui est très-belle, a été donnée en 1759 (Paris, in-4°, fig.) par M. Berrier, maître des eaux et forêts des bailliages de Meaux, Crécy et Château-Thierry, qui a enrichi l'ouvrage de notes substantielles, quoique concises. 2° *Règlement concernant les forêts du pays de Bigorre*, Toulouse, 1685. Jamet le jeune, dans sa Bibliothèque des auteurs qui ont traité des matières forestières, bibliothèque d'ailleurs très-incomplète (1), recommande cet ouvrage. 3° *Lettre à M. Barillon, contenant la relation et la description des travaux qui se font en Languedoc, pour la communication des deux mers*, Toulouse, 1671, in-8°, fig. Après avoir rendu compte du dessin général et de l'exécution du canal du Languedoc, l'auteur, dans deux autres lettres, informe Barillon, intendant de Picardie, son ami, des progrès et de la réussite des travaux entrepris sous la direction de Riquet. Sa narration est des plus nettes, et doit inspirer d'autant plus de confiance qu'il était en relation avec Riquet lui-même. Les figures jointes à l'ouvrage « rendent très-palpables et très-sen- « sibles les choses qui y sont détaillées et cir- « constanciées. » (*Avertissement*, p. 111.) Froidour avait écrit la relation de son voyage dans les Pyrénées en 1667, mais elle n'a pas été publiée. (2). L—M—X.

FROILA Ier, roi d'Espagne, fils d'Alphonse Ier, commença à régner en 757. Il possédait l'Oviédo, les Asturies et Léon, tandis que les Maures occupaient tout le reste de la Péninsule. Dans ces siècles d'ignorance, ce prince ne manquait cependant pas de talent, et il se distingua surtout par sa bravoure. Il fit de très-sages ordonnances pour corriger les mœurs et établir une exacte police dans son royaume, et il battit plusieurs fois les Maures, qui tentèrent en vain de pénétrer dans ses États. En 760 il remporta une victoire

(1) *Lois forestières*, par Pecquet, t. 2, in-4°, p. 414 et 415.
(2) *Bibliothèque historique de la France*, in-fol., t. 1, n° 2252. Le voyage était dans la bibliothèque de M. Foucault.

signalée sur Omar, prince sarrasin, en Galice, et avec une petite armée il tua près de 50,000 infidèles. Froila était sobre, juste, laborieux, vaillant, et rendit ses sujets heureux; mais il ternit ces belles qualités par le meurtre de son frère Wimazan, dont la popularité et la valeur lui donnaient de l'ombrage. Sa cruauté ne resta pas impunie, et son autre frère, Aurèle, le priva du trône et de la vie, l'an 768. — Froila II ou Fruela, fils du roi Veremond, naquit vers l'an 845. Il était comte de Galice. Né avec une ambition démesurée, il usurpa la couronne de Léon sur son neveu Alphonse III, qui avait succédé à Ordoño Ier, et qui régnait avec gloire. Alphonse n'ayant pu se mettre en garde contre l'attentat de son parent, qui le surprit à Oviédo avec une assez forte armée, fut obligé de descendre du trône; mais il y remonta en 875, après avoir trouvé le moyen de faire poignarder l'usurpateur. — Froila III, roi de Léon, succéda à son frère Ordoño en 923, les enfants de ce dernier n'étant pas en âge de régner. Il avait tous les vices de son prédécesseur, sans posséder aucune de ses bonnes qualités : injuste et cruel comme lui, Froila était plutôt l'ennemi que le roi de ses peuples, qui le détestaient. A l'exemple d'Ordoño, il fit mourir, sur de vagues soupçons, les enfants d'un grand seigneur, nommé don Osmond, très-estimé de ses compatriotes et pour sa valeur et pour sa vertu. Ce meurtre acheva d'irriter les Espagnols, qui, ne gardant plus de ménagements, chassèrent Froila du trône, érigèrent ses États en république, et élurent pour les gouverner deux magistrats, qu'ils appelèrent *jueces* (juges). Froila mourut de la lèpre en 924, ayant régné à peine un an. B—s.

FROISSART (Jean), historien et poëte français, prêtre, chanoine trésorier de l'église collégiale de Chimay et chapelain de Guy de Châtillon, naquit à Valenciennes vers l'an 1333 (1). Une des nombreuses copies manuscrites de sa chronique lui donne le titre de chevalier; mais comme lui-même ne dit rien de son origine, et semble indiquer que son père, Thomas, était peintre d'armoiries, on peut croire que c'est le copiste qui, de son autorité, a donné cette marque d'admiration et de respect à l'historien dont il transcrivait les récits. Froissart fut, dès l'enfance, destiné à l'Église, et reçut l'éducation lettrée qu'on donnait alors aux clercs. Ses premiers penchants, qui furent ceux de toute sa vie, étaient peu conformes à un état austère et réglé. Il n'avait pas douze ans, que tous ses goûts étaient pour les danses, les ménestrels, les joyeux déduits; quand on le mit à l'école, il lui semblait déjà qu'il n'y avait pas plus grande prouesse que de servir et obliger les jeunes pucellettes et acquérir leur grâce :

> Et lors devisoit à part lui,
> Quand adviendroit le temps pour lui,
> Que d'amour il pourroit aimer.

Dans ce bon temps de nature et de naïveté, on pouvait fort bien devenir prêtre et garder néanmoins, presque sans les combattre et se les reprocher, ces dispositions douces et faciles d'une âme indulgente à elle-même plutôt que corrompue, et qui se laisse aller à goûter les plaisirs de la vie, comme par une sorte d'insouciance enfantine. Tel fut Froissart. Tout en lui est un miroir naïf et fidèle de son temps; ses aventures, ses amours, ses poésies, ses récits, offrent, sous des formes diverses, l'expression d'un homme qui porte le caractère de nos anciennes mœurs, de notre littérature originale, du tour d'esprit de nos Français avant leur nouvelle civilisation, d'un confrère de Marot, de Rabelais et de la Fontaine. Sa passion de savoir et de faire des récits, passion qui est aussi française, fut en lui aussi précoce et aussi naturelle que l'amour des dames, des vers, des fêtes et des plaisirs. Il sortait à peine de l'école (il avait vingt ans), qu'à la prière de son cher maître et seigneur, messire Robert de Namur, il commença d'écrire l'histoire des guerres de son temps, particulièrement celles qui suivirent la bataille de Poitiers, dont la description dans Froissart est un chef-d'œuvre. Cette occupation, les voyages qu'il faisait pour aller visiter le théâtre des exploits qu'il racontait, pour interroger les témoins oculaires, servaient à le distraire du violent amour dont il était épris. Un jour, une demoiselle, qui probablement était d'un rang très-illustre, puisqu'elle faisait ses plaisirs de la lecture, lui avait fait lire avec elle le roman de Cleomades : à ce roman en avaient succédé d'autres; ici l'on se souvient du terrible épisode de Françoise de Rimini, dans la *Divine comédie* de Dante, et l'on se trouve reporté aux effets enivrants et sympathiques que durent produire ces premiers essais dans l'art de peindre les passions, ces récits qui révélaient au cœur ce qu'il éprouvait, et ce que, dans sa simplicité, il ne savait encore ni s'avouer à lui-même, ni exprimer : tels furent les succès et les récompenses des premiers troubadours. Il semble que la dame de Froissart ne fut pas entraînée aussi loin que la tendre Françoise : comme Pétrarque, il a chanté dans ses vers un amour constant et pur, qui a fait le sort de sa vie, qui longtemps encore après se rallumait « sous ses cheveux blanchis et sa tête « chenue, » et qui, semblable aussi à l'amour de Pétrarque, a pu quelquefois concilier d'autres séductions passagères et des jouissances sensuelles avec un sentiment plus vrai, plus profond et plus idéal; car alors on ne se piquait pas beaucoup de résister aux contradictions de la nature humaine; l'on n'était pas rude à soi-même, et

(1) La ville de Valenciennes a décidé en 1853 qu'il lui serait élevé une statue dont l'exécution a été confiée à un habile artiste, né dans les mêmes contrées, M. Lemaire, de l'Institut. A. F—l—t.

l'on n'ajoutait guère les combats intérieurs de l'âme aux rigueurs du sort : le pauvre Froissart, quand sa maîtresse se maria, tomba dans un tel chagrin, qu'il devint malade et ne pouvait tenir en France; il s'en alla, toujours faisant des vers d'amour et écrivant des histoires, à la cour d'Angleterre, où les chevaliers, les dames, les demoiselles le comblèrent de caresses et d'amitié. La bonne reine madame Philippe de Hainaut, femme d'Édouard III, se fit surtout sa protectrice, le prit pour son écrivain, se plut à lui faire composer des poésies d'amour; mais voyant par ces chants mêmes combien il était triste et inconsolable, elle y compatit, lui ordonna de retourner auprès de la dame de ses pensées, et lui donna des chevaux et de l'argent pour faire sa route. Il jouit pendant quelque temps du bonheur de voir celle qu'il aimait, sans pouvoir vaincre ses rigueurs. Alors il revint auprès de la reine Philippe, et passa cinq années de suite en Angleterre, toujours poëte et toujours historien. Lui-même rapporte comment se passait sa vie et se composaient ses ouvrages : « Et considérez entre vous autres « qui me lizez, avez lu ou m'ouïrez lire, comment « je puis avoir su et rassemblé tant de faits pour « vous informer de la vérité. J'ai commencé jeune « de l'âge de vingt ans, et suis venu au monde « en même temps que les faits et aventures, et si « y ai toujours pris grand'plaisance plus qu'à « autre chose; et si Dieu m'a donné la grâce que « j'ai été bien de toutes parties, et des hôtels des « rois, et par espécial du roi Édouard et de la « noble reine, sa femme, madame Philippe de « Hainaut, à laquelle en ma jeunesse je fus clerc, « et la desservais de beaux dits et traités amou- « reux; pour l'amour du service de la noble dame « à qui j'étais, tous autres grands seigneurs, ducs, « comtes, barons et chevaliers, de quelque nation « qu'ils fussent, m'aimaient et me voyaient vo- « lontiers. Ainsi au titre de la bonne dame et à « ses côtés, et aux côtés des hauts seigneurs, en « mon temps, j'ai recherché la plus grande partie « de la chrétienté. Partout où je venais, je faisais « enquête aux anciens chevaliers et écuyers qui « avaient été dans les faits d'armes et qui pro- « prement en savaient parler; et aussi aux an- « ciens hérauts d'armes pour vérifier et justifier « les matières. Ainsi ai-je rassemblé la noble et « haute histoire, et tant que je vivrai, par la « grâce de Dieu, je la continuerai; car plus j'y « suis et plus y labeure, plus me plaît. Car ainsi « comme le gentil chevalier ou écuyer qui aime « les armes, en persévérant et continuant, se « nourrit et perfectionne; ainsi en labourant et « ouvrant, je m'habilite et me délecte. » Possédé de cette passion de voir et d'apprendre les aventures, Froissart était aussi errant que les chevaliers d'alors, qui parcouraient l'Europe, et cherchaient partout à guerroyer, s'illustrer et s'avancer. Il visita la sauvage Écosse; il suivit en Aquitaine et à Bordeaux le prince Noir, voulut aller avec lui à l'expédition d'Espagne contre Henri de Transtamare, retourna en Angleterre, passa en Italie avec le duc de Clarence, lorsqu'il alla épouser la fille de Galeaz Visconti (1), vit et dirigea même les fêtes qu'Amé VI de Savoie, connu sous le nom du comte Vert, donna au duc de Clarence. Ayant perdu sa bonne reine Philippe, Froissart quitta ses relations avec l'Angleterre et fut pourvu dans son pays de la cure de Lestines; mais le repos, les devoirs et la vie réglée allaient assez mal à Froissart. Au bout de peu de temps, les taverniers de Lestines eurent cinq cents francs de son argent. A une autre époque de sa carrière, qu'on ne saurait assigner précisément, il essaya aussi de quitter sa vie légère et facile de troubadour, pour entrer *en la marchandise*, où je suis, dit-il, « aussi bien de « taille, que d'entrer en une bataille. » Soit que marchandise veuille ici dire *commerce*, ou que plutôt, par une acception naïve de ce temps-là, il soit question de négociations diplomatiques, Froissart revint bientôt à ses naturelles occupations et à son caractère. On voit aussi dans ce passage que cet Horace des temps gothiques ne savait pas non plus porter le bouclier. Il est vrai qu'il fallait alors qu'une forte éducation physique eût préparé les hommes au dur métier des armes. Froissart devint clerc de Venceslas, duc de Brabant, qui était lui-même poëte; il fit faire un recueil de ses chansons par Froissart, qui, mêlant ses poésies à celles du prince, en forma une sorte de roman, sous le titre de *Meliador*, ou le *Chevalier au soleil d'or*. Mais Venceslas mourut avant la fin de l'ouvrage. Froissart passa alors chez Gui, comte de Blois, et charma cette cour par ses vers. Le comte l'ayant engagé à continuer ses histoires, il voulut aller chez Gaston Phébus, comte de Foix (2), pour se faire conter, par tous les chevaliers béarnais et gascons, le détail de leurs aventures. Il partit à cheval, menant quatre levriers, de la part du comte de Blois, au comte de Foix, s'arrêtant dans les châteaux, dans les abbayes, trouvant sur sa route quelques amours passagères. Vers la fin de son voyage, il rencontra un bon chevalier, messire Espaing du Lion, qui avait fait toutes les guerres du temps et traité les grandes affaires des princes. Ils se mirent à voyager de concert, et à se faire mutuellement des récits. Froissart lui demandait l'histoire de chaque château, de chaque ville de la route, et le bon chevalier racontait ce qu'il en savait. C'est sous cette forme pleine de grâce et de naturel

(1) Ces fêtes de Milan eurent quelque chose de plus remarquable que les tournois et les parures : c'était la présence des trois esprits les plus agréables du temps, Froissart, Boccace et Chaucer. Il paraît que Froissart se mêla beaucoup des préparatifs du bal, et qu'on y dansa même un *virelai* dont il était l'auteur et qui fut très-applaudi, ce que lui valut force ducats et florins du comte de Savoie et du roi de Chypre. A. F—L—T.

(2) On ne pouvait lui reprocher qu'une seule chose, d'avoir tué son fils. Froissart, bien traité par le comte chevalier-poëte, raconte cela sans aucune indignation, et comme assez ordinaire pour l'époque; il l'appelle même un *excellent prince*. A. F-L-T.

que sont écrits plusieurs chapitres de Froissart : en les lisant, on se croit transporté à ce bon vieux temps; on le comprend mieux, on entre mieux dans son esprit que par de laborieuses recherches. L'accueil que Froissart reçut du comte de Foix, la peinture de cette cour, les lectures qu'il faisait de son *Meliador* et de ses histoires, les récits qu'il obtenait du prince et des vieux chevaliers, sont une des parties les plus vivantes des chroniques de Froissart. Enrichi par les dons de Gaston, il partit à la suite de la comtesse de Boulogne, sa nièce, qui allait épouser en Auvergne le duc de Berry. A Avignon, il se laissa voler; et, comme Marot, il peignit en vers un malheur qui lui faisait à peu près les mêmes impressions. La vie de Froissart continue à être toujours errante et variée. Son active curiosité le fait sans cesse chercher les divers princes du temps, leurs cours, leurs fêtes, leurs tournois. Tantôt il veut voir les lieux où se sont passés les événements; tantôt il voyage pour interroger ceux qui y ont pris part (1). En 1395, il retourna en Angleterre, où régnait alors Richard II, fils du prince Noir, qui reçut avec une grande bonté le serviteur favori de son aïeule la reine Philippe. Bien peu après, arriva la triste catastrophe qui précipita Richard du trône : c'est à peu près le dernier événement que raconte Froissart d'une manière touchante et vraie. Lui-même ne vécut pas longtemps après. Ses récits sont interrompus à l'année 1400, ce qui fait croire que sa vie finit aussi à cette époque. C'est en Flandre qu'il mourut. Ces détails sur la vie de Froissart, montrent assez quel doit être le caractère de ses ouvrages. Il n'est pas un historien qui ait plus de charme et de vérité; son livre est un témoignage vivant du temps où il a vécu : aucun art ne s'y fait voir; la candeur des sentiments y égale la naïveté de l'expression; on y retrouve la couleur et le charme des romans de chevalerie, cette admiration pour la valeur, la loyauté, les beaux faits d'armes, pour l'amour et le service des dames; en même temps, le désordre, la cruauté, la rudesse de mœurs de ces temps barbares, les guerres sans cesse renouvelées et renaissantes, l'incendie des villes, les massacres des peuples, les provinces rendues désertes, les compagnies de gens de guerre devenues étrangères à toute patrie et ne vivant que de rapine; et pourtant, au milieu de tant d'horreurs, les hommes paraissent remplis de grandeur, de franchise et de force : ils sont cruels, ils sont variables dans leurs affections politiques, mais sincères et esclaves de leur parole. Tout est vrai dans les discours; et dans cet amas de calamités, l'historien qui en fait le tableau fidèle ne donne jamais l'idée de la corruption et de la bassesse. Froissart, et on doit le penser ainsi, est souvent incorrect et surtout incomplet; les dates, les noms propres, la suite des événements ne se trouvent pas, dans son livre, aussi bien établis que dans un historien moderne (1). Il a souvent besoin d'être éclairci et commenté. Son langage ne semble pas trop vieux ni difficile à ceux qui ont la moindre habitude de lire le français non classique; il a plutôt un ton général de naïveté qui plaît et séduit, que des expressions vives et heureuses. Il écrivait vite et sans intentions fortes; son style est absolument le même que celui des romans de ce temps. Il existe beaucoup de copies de Froissart, et elles présentent des diversités peu importantes au fond, mais que les bibliographes ont dû rechercher. Le plus beau de ces manuscrits est à Breslau en Silésie : il est en quatre volumes de vélin, d'une écriture nette et soignée, enrichi de vignettes superbes. Lors de la prise de Breslau par les Français en 1806, les Prussiens pensèrent bien qu'on leur demanderait ce beau et célèbre Froissart, et mirent à son intention un article dans la capitulation, pour que la bibliothèque publique fût respectée. Les poésies de Froissart sont manuscrites à la bibliothèque de Paris et n'ont jamais été imprimées. Ste-Palaye, dans une notice sur Froissart (*Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. 10 et 14), en a donné des fragments, qui auraient dû engager à en faire une édition. C'est dans ses poésies, plus encore que dans ses chroniques, qu'on trouve des détails sur sa vie; elles ont un caractère aussi vrai que son Histoire, et

(1) C'est ainsi qu'il va chercher en Zélande un chevalier portugais qui l'entretient des guerres d'Espagne, sur lesquelles il n'a entendu parler jusque là que des Espagnols et des Gascons, et comme son homme était *gracieux et accourtable*, il resta six jours avec lui, à lui faire raconter histoires et anecdotes, qu'il couche ensuite par écrit. A. F—L—T.

(1) Pour les trente premières années de sa Chronique, depuis 1326 jusqu'en 1356, Froissart déclare avoir suivi les *Vraies chroniques de Jehan le Bel*, chanoine de St-Lambert de Liége. Cette chronique de Jehan le Bel a été, du moins en partie, recouvrée et publiée récemment par M. Polain, archiviste de la province de Liége (1850). Cette découverte a donné lieu à d'intéressantes discussions qu'on peut consulter au tome 19, n° 4, des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*. Comme Jehan le Bel, Froissart a des prédilections aristocratiques, il fréquente les cours et les châteaux, aussi se montre-t-il peu exact quand il raconte un événement auquel le peuple prend part. C'est surtout en parlant de la Flandre et de Jacques Arteveld qu'il laisse voir son ignorance ou sa partialité. C'est à son témoignage que le célèbre brasseur doit d'avoir été travesti par tous les écrivains français en démagogue de bas étage. Comme l'a remarqué M. H. Martin dans son *Histoire de France*, le chroniqueur féodal ne pouvait rien comprendre à l'attraction que le génie exerce sur les masses, ni à la manière dont se propagent les influences morales dans les démocraties. La partialité du chroniqueur pour l'aristocratie lui a valu de Marie-Joseph Chénier, dans une de ses leçons, l'épithète un peu exagérée de *valet de prince*. On a aussi exagéré celle qu'il montre pour l'Angleterre, et d'ailleurs, placé trop près de l'époque qu'il retraçait, il a pu être facilement trompé, ou céder à des influences diverses; mais sa bonne foi n'est pas suspecte. C'est plutôt sa crédulité qu'il faut blâmer, et surtout, comme l'a dit M. Villemain, l'absence de tout sentiment d'humanité et de tout sentiment moral, car il excuse aussi bien les fautes graves de du Guesclin que celles du roi d'Angleterre. On ne trouve dans ses Chroniques aucune distribution savante et systématique; sa préoccupation est la seule règle de son récit; il se réserve les grands événements, les batailles, les fêtes; pour les menus détails, il en charge d'ordinaire un interlocuteur, et cette variété ajoute une nuance au récit. Son livre est un vrai roman de chevalerie où l'on ne dit jamais les détails prosaïques de la vie; pas le moindre renseignement sur les impôts, le commerce, et pas la moindre recherche des causes et des effets, mais des peintures admirables de faits et d'hommes : Edouard III, le Prince Noir, le roi Jean, Charles V, du Guesclin, Clisson, Gaston de Foix. — A côté de cela l'importance des états généraux sous Charles V passe complétement inaperçue. C'est de l'histoire à la façon d'Homère ou d'Hérodote. A. F—L—T.

sont comme elle, non un ouvrage de l'art, mais une production toute naïve et naturelle. Une des plus remarquables est son *Horloge amoureuse;* on y trouve de très-curieux détails sur l'état de l'horlogerie au 14e siècle. M. Leprince jeune en a inséré une grande partie dans le Journal des savants (juillet 1783), d'après le manuscrit 7214, in-fol., de la bibliothèque de Paris. L'édition originale de la *Chronique de France, d'Angleterre, d'Écosse, d'Espagne, de Bretaigne,* etc., par J. Froissart... depuis l'an 1326 jusqu'en 1400 (continuée par un auteur anonyme jusqu'en 1498), est en 4 volumes in-fol., Paris, Ant. Vérard, sans date. On l'a réimprimée à Paris en 1503, 1514, 1518, 1530 : l'édition de 1514 contient une continuation jusqu'à l'an 1513. Denis Sauvage en donna une édition *revue et corrigée sur divers exemplaires et suivant de bons auteurs*, Lyon, 1559-61, in-fol.; réimprimée à Paris en 1574. Dacier avait commencé une nouvelle édition de la *Chronique de Froissart;* mais la révolution interrompit ce travail, dont il n'y a eu d'imprimé que les soixante-dix-neuf premières feuilles du tome 1er (1). Henri VIII fit traduire cette histoire en anglais, par J. Bourchier, lord Bernard, *Chronicles of England,* etc., Londres, 1523-25, 2 vol. in-fol. Cette version est très-recherchée parce que les noms propres passent pour y être moins défigurés que dans l'édition française : il en a paru une deuxième édition, par W. Middleton, et une troisième par E.-V. Utterson, Londres, 1812, 2 vol. in-4o, avec de nombreuses corrections. M. Th. Jones a donné une nouvelle traduction anglaise de Froissart, avec le plus grand luxe typographique, imprimée à Hafod (dans le Cardiganshire), 1803-1807, 4 vol. in-4o, avec un supplément publié en 1810. On cite aussi une traduction flamande par Gerrit Potters Van-der-Loo. La chronique de Froissart a été abrégée en français par Bellefo-rest, sous le titre de *Recueil diligent et profitable*, etc., Paris, 1572, in-16; l'abrégé latin donné par Sleidan, Paris, 1537, in-8o, a été souvent réimprimé, et traduit en anglais par P. Golding, Londres, 1608, in-4o. A.

FROISSARD-BROISSIA (Jean-Ignace de), l'un des bienfaiteurs de son pays, né vers 1620, à Dôle, était issu d'une ancienne et noble famille de Franche-Comté, qui a fourni deux premiers présidents et plusieurs chevaliers d'honneur au parlement de la province, mais distinguée, moins encore par la fortune et les dignités que par des vertus héréditaires. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut successivement pourvu de plusieurs bénéfices, entre autres, de l'abbaye de Charlieu, dont il consacra les revenus au soulagement des pauvres, ne se réservant pour lui-même que le strict nécessaire. Chanoine de l'insigne chapitre de Besançon, il avait su mériter la confiance de ses confrères, qui le députèrent en 1680 à Rome, pour y défendre leurs priviléges. Les talents et l'habileté qu'il montra dans cette négociation lui valurent l'estime du pape Innocent XI, qui le décora du titre de son camérier. De retour à Besançon, il fut revêtu de la dignité de grand chantre, l'une des plus éminentes du chapitre, et mourut en 1694. Il est le fondateur de la maison des orphelins établie à Dôle en 1689, pour dix-huit jeunes clercs, nobles ou non nobles, nés dans le comté de Bourgogne, qui doivent y être reçus et élevés gratuitement. Un de ses parents voulant s'associer à cette œuvre charitable, fit les fonds de sept nouvelles bourses destinées aux enfants des bourgeois de Dôle, de Sellières et de Broissia, à l'exclusion de tous autres. La révolution, qui a détruit tant de pieux établissements, a respecté la maison des orphelins de Dôle; mais les élèves sont obligés d'apporter un trousseau, les revenus ne suffisant plus à leur entretien. — *Charles* Froissard de Broissia, neveu du précédent, ayant embrassé la règle de St-Ignace, fut envoyé par ses supérieurs dans les missions de la Chine; il y forma six nouveaux établissements de néophytes, entre autres celui de King-to-tching, qu'il soutint et dirigea plusieurs années avec un zèle apostolique, aidé des secours que lui envoyait le marquis de Broissia, son frère. Ses travaux continuels ne l'empêchaient pas de s'appliquer à l'étude des livres chinois, et il y avait fait de grands progrès. Il mourut d'une fièvre maligne le 18 septembre 1704, à deux journées de Pékin, où ses restes furent transportés avec une pompe religieuse. On trouvera des détails intéressants sur les vertus et les travaux de ce pieux missionnaire, dans la *Lettre* du P. d'Entrecolles au marquis de Broissia, insérée dans le *Recueil des lettres édifiantes,* édit. de Querbeuf, t. 18, p. 56. — Le chevalier de Broissia, de la même famille, a traduit de l'italien : *Traité de la pauvreté des chevaliers de Malte,* par le P. Caravita, prieur de Lombardie, Besançon, 1726, in-4o. W—s.

FROLAND (Louis), avocat au parlement de Rouen, vint s'établir à Paris, où il plaida pour le fameux Law, qui lui donna, pour les honoraires d'une cause, cent mille francs en billets de banque. Il publia un excellent mémoire de son père, avocat de la plus haute réputation à Rouen, sur le *tiers et danger,* auquel il ajouta de bonnes notes. Retiré vers 1735, à sa terre des Portes en Normandie, il s'occupa dans sa retraite d'un grand ouvrage intitulé : *Mémoires historiques et de jurisprudence du parlement de Normandie*, etc. Il y suit l'ordre chronologique, soit pour l'histoire, soit pour la jurisprudence. Il a laissé en manuscrit de judicieuses corrections pour une nouvelle édition du Commentaire de Henri Basnage. Ses ouvrages imprimés sont : 1o *Mémoires concernant le*

(1) Dacier s'était procuré et avait confronté un grand nombre de manuscrits de Froissart, et réuni beaucoup de notes. Ses notes et documents furent remis à Buchon, qui en 1824 a fait paraître une nouvelle édition des *Chroniques* de Froissart, Paris, 15 vol. in-8o, avec des notes et des éclaircissements. Cette édition a été réimprimée dans la collection du *Panthéon littéraire,* Paris, 1835-36, 3 vol. grand in-8o à deux colonnes. E. D—s.

comté-pairie d'Eu, et ses usages prétendus locaux, Paris, 1722, in-4°; 2° *Mémoire sur la prohibition d'évoquer les décrets d'immeubles situés en Normandie*, Paris, 1722, 1729, in-4°; 3° *Recueil d'arrêts de règlements et autres arrêts notables du parlement de Normandie*, Paris, 1722, 1729, in-4°; 4° *Mémoire sur la nature et la qualité des statuts*, Paris, 1729, 2 vol. in-4°. Froland mourut en 1746. Z.

FROMAGE (Pierre), né à Laon, le 12 mai 1678, d'une famille très-considérée dans cette ville, entra le 3 novembre 1693 au noviciat de la compagnie de Jésus, à Nancy; et après y avoir suivi le cours de ses études, enseigné les humanités pendant plusieurs années, et achevé sa théologie, il fut ordonné prêtre et se livra dès lors à son goût pour les missions. Au bout d'un séjour de quelques années en Égypte, il vint en Syrie et y resta jusqu'à sa mort, arrivée le 10 décembre 1740, à l'âge de 65 ans. Non content de servir la religion par ses pieuses et ferventes prédications, il voulut aussi propager la connaissance de ses dogmes et en faciliter l'étude. Ce fut dans cette intention qu'il se livra sans relâche à la traduction arabe de divers ouvrages de piété, et qu'il établit une imprimerie arabe au monastère de St-Jean-Baptiste, dit Chovaïr, dans la montagne des Druzes, faisant venir à grands frais de Rome, des caractères, des presses et des ouvriers. Le P. Fromage nous apprend lui-même, dans une lettre adressée au P. Oudin, et dont parle le Dictionnaire de Moréri, que les ouvrages ou les traductions écrites par lui en arabe s'élevaient au nombre de vingt-cinq. Il serait impossible de déterminer avec précision ceux de ces ouvrages qui ont été imprimés; car nous n'avons pas de liste complète des volumes sortis des presses de Chovaïr. Voici toutefois la nomenclature des traductions imprimées dont nous avons connaissance : 1° *La Balance du temps et le Trébuchet de l'éternité de l'homme*, in-4° de 362 pages. On lit à la fin du volume : « Imprimé « dans le monastère de St-Jean-Baptiste, dit « Chovaïr, en la montagne des Druzes, préfecture « de Saïda, dans l'année 1733. » Cet ouvrage avait été écrit originairement en espagnol par le P. Eusèbe de Nieremberg, jésuite, puis traduit en italien, en latin et en français sous ce titre : *La Différence du temps et de l'éternité, traduite de l'abrégé latin du Traité composé en espagnol par J. E. Nieremberg*. 2° *Guide du prêtre*, au monastère de *Marhanna* (St-Jean-Baptiste), 1760, in-4°. Le P. Fromage traduisit cet ouvrage à Alep, en 1739, de l'italien du P. Segneri, dont le livre portait pour titre : *Il paroco instruito*. 3° *Guide du pécheur dans le sacrement de la pénitence et de la confession*, au monastère de Marhanna; traduction d'un autre ouvrage du P. Segneri, intitulé *Il penitente a ben confessarsi*, et inséré dans les œuvres de ce jésuite, t. 2, p. 946. La première édition de cette traduction a paru en 1747, et la seconde en 1794. Nous croyons qu'on doit encore attribuer au P. Fromage : 1° la traduction arabe de la *Dévotion à la sainte Vierge*, ouvrage du P. Nieremberg, et imprimée à Rome en 1765, in-12; 2° *Le Guide du chrétien*, Marhanna, 1738, in-4°, traduit en arabe sur l'italien du P. Segneri; 3° l'*Introduction à la Vie dévote de St-François de Sales*, in-8°. Par la lettre ci-dessus indiquée, le P. Fromage nous apprend qu'il avait aussi traduit en arabe : la *Vie de St-François de Sales*, et celle de madame de Chantal, composées par J. Marsollier; les *Vies des Saints pour toute l'année*, 2 vol. in-fol.; les *Histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament*; la *Perfection chrétienne et religieuse*, du P. Alphonse Rodriguez; la *Dévotion au sacré cœur de Jésus*; la *Theologia seminarii Pictaviensis*; les *Exercices spirituels* de St-Ignace, etc. On peut consulter à cet égard le Dictionnaire de Moréri, où l'on trouvera la liste de toutes les traductions faites par le P. Fromage. On lit dans les Nouveaux Mémoires des missions de la compagnie de Jésus dans le Levant, t. 8 de l'ancienne édition, et t. 2 de la seconde, une lettre, datée de Tripoli et de Syrie, le 15 octobre 1736, dans laquelle le missionnaire donne l'historique du grand synode des Maronites, et rapporte le discours qu'il prononça à l'ouverture de ce synode. A la fin de cette lettre on lit une note dont voici la substance : « Une douceur inaltérable fut « la vertu dominante du P. Fromage; et cette « douceur ne put être altérée par les angoisses et « les douleurs de sa dernière maladie. La supé- « riorité de ses lumières lui avait acquis une si « grande autorité dans la ville d'Alep, qu'on n'o- « sait rien entreprendre de considérable sans le « consulter. Il avait le talent d'élever les âmes « jusqu'à la plus haute perfection; et on reconnaît « parmi cent autres les disciples qu'il a formés de « sa main. Sa mémoire vivra longtemps en béné- « diction. Il a enrichi l'Orient de trente-deux de « nos meilleurs ouvrages, qu'il a traduits en « arabe : il a établi des catéchismes publics dans « les trois églises d'Alep; il a appris aux prêtres « maronites à prêcher; il a érigé deux congréga- « tions qui entretiennent la ferveur dans cette « grande ville, et il a contribué à l'érection d'un « monastère qui sera à jamais un asile pour l'in- « nocence et la piété. » J—N.

FROMAGE DES FEUGRÉS (Charles-Michel-François), né à Viette, près Lisieux, le 31 décembre 1770. Après avoir fait à Lisieux d'excellentes études, et y avoir professé la philosophie, de 1791 à 1793, il fut nommé élève de l'école normale en 1794, puis de l'école vétérinaire d'Alfort, où il devint professeur des maladies, des opérations chirurgicales, de la médecine légale, etc., de 1801 à 1805. Il fut ensuite vétérinaire en chef de la gendarmerie de la garde impériale. Il était membre de la Légion d'honneur et de plusieurs Académies : il avait été reçu médecin à Leipsick. Il a péri, malheureusement, pendant la désastreuse retraite de Moscou, à la fin de 1812 : il était toujours vétérinaire dans l'armée. Outre plusieurs brochures sur diverses parties de son art,

il a fourni une foule d'excellents articles à la *Continuation du cours complet d'agriculture de Rozier*, 2 vol. in-4°, et à la nouvelle édition de ce Cours entier, mais abrégé, en 6 volumes in-8°, sous le titre de *Cours complet d'agriculture pratique*, Paris, Buisson, 1809, etc. Il entreprit, en avril 1810, un journal intitulé, *Correspondance sur la conservation et l'amélioration des animaux domestiques*, qu'il conduisit jusqu'à la fin de 1811, 4 vol. in-12, avec figures, et qui renferme beaucoup d'articles importants ainsi que d'observations curieuses. Il a publié plusieurs ouvrages en société avec Chabert, tels que : 1° *De la garantie dans le commerce des animaux*, Paris, 1805, in-8°; 2° *Traité de l'engraissement des animaux domestiques*, ibid., 1805; 2e édition, ibid., 1806, in-12; 3° *Importance de l'amélioration et de la multiplication des chevaux en France*, ibid., 1805, in-8°; 4° *Moyens de rendre l'art vétérinaire plus utile*, ibid., 1805, in-8°. 5° Il a encore fourni quelques articles plus ou moins étendus à différents journaux ou recueils périodiques. D—B—S.

FROMAGEAU (Germain), théologien et casuiste, né à Paris de parents riches et alliés à plusieurs familles distinguées dans la magistrature, fit ses études avec succès. Se destinant à l'état ecclésiastique, après avoir achevé sa théologie et soutenu sa tentative, il se fit recevoir de la maison et société de Sorbonne, le 9 août 1661, fit son cours de licence d'une manière brillante, et prit le bonnet de docteur en 1664. Les honneurs académiques ne firent qu'accroître en lui le désir et le besoin de savoir : il étudia surtout la morale, la discipline ecclésiastique et les écrits des canonistes. La conformité d'études et de goûts le lia d'une amitié étroite avec Adrien-Augustin de Lamet, aussi docteur, et alors retiré en Sorbonne, où il s'était voué à l'emploi de répondre aux consultations qu'on lui adressait de toutes parts sur les cas de conscience (*voy.* Lamet). De Lamet étant venu à mourir, Fromageau se chargea de cette tâche, qu'il remplit avec le même zèle que son prédécesseur. Sa charité lui fit s'imposer une tâche plus pénible encore : la maison de Sorbonne s'était chargée de fournir parmi ses membres des confesseurs aux criminels condamnés à mort. Fromageau rechercha cette triste et respectable fonction : il l'obtint, et l'exerça jusqu'à la fin de sa vie. Cette sainte ambition, s'il est permis de s'exprimer ainsi, est la seule qu'il ait jamais eue : il ne voulut ni bénéfices ni dignités ecclésiastiques. Il mourut en Sorbonne en 1705, avec la réputation d'un prêtre humble, pieux et savant. Ses décisions ont été recueillies sous le titre de *Résolutions de cas de conscience touchant la morale et la discipline de l'Église*, 1714, in-8°, avec de Lamet : ce volume devait être suivi de quatre autres. Simon-Michel Trouvé, théologal de Meaux sous le grand Bossuet, et docteur de Sorbonne, en publia deux sous ce titre : *Le Dictionnaire des cas de conscience, décidés suivant les principes de la morale, les usages de la discipline ecclésiastique, et la jurisprudence du royaume, par feu MM. de Lamet et Fromageau*, Paris, Coignard et Guérin, 1733, in-fol. : l'ouvrage est précédé d'une préface que le P. Fabre, de l'Oratoire, se chargea de faire, mais qui fut ensuite remise, pour être refondue, à l'abbé Goujet, lequel y fit des changements et la mit dans l'état où elle est (*voy.* le *Dictionnaire des anonymes*, n° 1219). On joint ordinairement cet ouvrage aux trois volumes de Pontas, sur le même sujet. Il existe un abrégé de ceux-ci, dans lequel les deux volumes de Lamet et de Fromageau ont été analysés. L—Y.

FROMAGEOT (Jean-Baptiste), avocat au parlement de Dijon et professeur en droit à l'université de la même ville, y naquit le 10 septembre 1724. Il eut plusieurs querelles avec le président Bouhier (*voy.* Bouhier). En 1743 il remporta un prix à l'Académie de Dijon, et, en 1752, fut couronné par l'Académie de Montauban. Outre les dissertations qu'il fit imprimer, on a de lui : les *Lois ecclésiastiques tirées des seuls livres saints*, 1753, in-12. Ce n'est que le commencement d'un plus grand ouvrage, que la mort l'a empêché d'exécuter et où il eût opposé la simplicité des lois primitives de l'Église à la multiplicité de règlements et de statuts que le temps a fait naître. Fromageot mourut à Besançon le 14 août 1753. A. B—T.

FROMAGET, auteur dramatique, mort en 1759, est aussi connu par quelques romans : 1° *Le Cousin de Mahomet* (Liége), 1742, 2 vol. in-12, ouvrage licencieux, qui a été souvent réimprimé; 2° *Kara Mustapha*, Amsterdam (Paris), 1750, in-12; 3° *Mirima, impératrice du Japon*, La Haye (Paris), 1745, in-12; 4° *La Promenade de St-Cloud*, ou *la Confidence réciproque*, Paris, 1736-37, 3 vol. in-12; réimprimée en 1757, 3 vol. in-12. Quant aux pièces de théâtre de Fromaget, aucune n'a été imprimée, et l'on n'en trouve l'analyse ni dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire des spectacles de la foire* ni dans l'*Histoire du théâtre de l'Opéra-comique;* on en a seulement conservé les titres : *Les Noms en blanc*, 1739; *l'Épreuve dangereuse*, 1740; avec Poutau, *le Magasin des choses perdues*, 1738; avec Lesage, *les Vieillards rajeunis*, 1738. On croit qu'il a eu part au *Neveu supposé* et aux *Deux Frères*, pièces de Lesage. Un manuscrit des trois premières pièces faisait partie de la bibliothèque de Pont-de-Veyle. A. B—T.

FROMENT (Gabriel) naquit à Uzès, le 10 janvier 1512 : ses parents, riches et nobles, s'occupèrent du soin de lui assurer les avantages qui sont le fruit de l'éducation. La délicatesse de sa santé ne lui permit pas ces progrès dont l'éclat fixe les regards et attire les applaudissements. Une extrême douceur fut le seul trait qui le distingua parmi ses compagnons d'étude. A l'âge de vingt ans il fut admis chez les chanoines réguliers de Ste-Geneviève, qui formaient le chapitre de la cathédrale d'Uzès. Studieux et timide, il vécut dans une retraite qui ne le déroba ni à l'estime

de ses supérieurs ni à l'affection de ses collègues : aussi une voix unanime le nomma-t-elle prévôt. Les orages excités par la prétendue réforme déchiraient les entrailles de l'Eglise et menaçaient de son entière ruine le culte qu'une longue suite de siècles aurait dû rendre sacré. Le prévôt gémit sur les troubles, prononça des paroles de paix et dut le respect des deux partis à son indulgente tolérance. En 1565, St-Gelais, évêque d'Uzès, aveuglé par une passion violente, se rendit coupable d'apostasie pour contracter des engagements sacriléges avec une religieuse des ursulines du St-Esprit. L'exemple de leur chef égara plusieurs chanoines. Froment puise dans l'amour de sa religion un courage, une énergie, un enthousiasme dont ne le soupçonnaient pas susceptible ses plus intimes amis : il court à l'église transformée en un lieu de scandale, fend les flots d'une foule agitée, brave les menaces des protestants, monte dans la chaire, lance les foudres de l'excommunication contre l'évêque, et ranime le courage abattu des catholiques. La cour de France et celle de Rome se réunirent dans le vœu que Gabriel occupât le siége qu'il venait de défendre avec gloire. Des refus irrévocables coûtèrent peu à un ecclésiastique que sa piété rendait insensible aux attraits de l'ambition : des sentiments plus nobles occupaient ses pensées et enflammaient son zèle. Avec cette douceur et cette persévérance filles de la charité chrétienne, il surveillait la destinée des malheureux que son devoir l'avait contraint de frapper d'anathème. Les désordres de conduite, cause de l'apostasie de St-Gelais, le conduisirent au dénûment. En horreur à son ancien troupeau, objet du mépris de ses nouveaux frères, et poursuivi par les reproches de ses complices, il traînait son existence dans un triste abandon, et en proie aux remords. Froment accourut près de cet infortuné, lui donna des secours, lui porta des paroles consolantes, et, par un plus grand bienfait, le ramena aux voies d'une salutaire pénitence. Rentré au sein de l'Église catholique, et l'âme soulagée de blessures cruelles, St-Gelais ne se serait point soustrait à la pauvreté sans les soins de son bienfaiteur, qui obtint pour lui le fermage de l'un des moulins que le chapitre de la cathédrale d'Uzès possédait sur la rivière d'Eure. A ces vicissitudes singulières dans la vie de St-Gelais, remonte l'expression proverbiale : *D'évêque devenir meunier*. Gabriel de Froment parvint à une vieillesse fort avancée. Un souvenir honorable lui est encore conservé dans sa patrie. D—n.

FROMENT (Antoine), ministre de la religion réformée, né en 1509 à Tries, près de Grenoble, fut l'un des premiers disciples de Farel, qui l'envoya à Genève pour y préparer secrètement les esprits à recevoir la nouvelle doctrine. Cette mission n'était pas sans danger pour celui qui s'en chargeait. L'évêque et son conseil avaient les yeux ouverts sur les novateurs; et Farel lui-même avait éprouvé qu'il n'était pas facile d'échapper à leur surveillance. Froment s'annonça comme professeur de grammaire, et il fit circuler des billets dans lesquels il s'engageait d'enseigner à lire et à écrire dans un mois aux personnes qui suivraient ses leçons. Cette promesse était bien faite pour lui attirer des élèves; aussi en eut-il une foule : mais au lieu de leur enseigner les éléments de la grammaire, il leur expliqua les points principaux de sa doctrine. Le nombre de ses prosélytes s'accroissant chaque jour, il céda à leurs instances en se rendant sur la place publique, où il lut à haute voix différents passages de l'Évangile, qu'il interpréta ensuite d'une manière conforme à ses vues. Cette hardiesse ne pouvait pas rester impunie; il se tint caché pendant quelques jours et s'enfuit de Genève en traversant le lac. Il y revint l'année suivante (1534) avec Farel et Viret, les seconda utilement dans leur projet d'établir la réforme, et en récompense de son zèle, fut nommé pasteur de l'église de St-Gervais en 1537. Froment renonça au ministère en 1553, fut reçu notaire la même année, et créé en 1559 membre du conseil des deux cents. On conserve de lui à la bibliothèque de Genève quelques ouvrages manuscrits, des *Sermons*, des *Mémoires pour servir à l'histoire de la réformation*, et un *Sommaire des chroniques de Bonnivard*. Il avait publié en 1554 un volume sous ce titre : *Deux pièces préparatoires aux histoires et actes de Genève*, in-8°. — Froment (Antoine), avocat au parlement de Grenoble, et conseiller en l'élection de Briançon, sa patrie, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Essai sur l'incendie de Briançon* (1er décembre 1624); *Les singularités des Alpes*, ou *la principauté du Briançonnais, avec plusieurs autres remarques curieuses sur le passage du roi* (Louis XIII) *en Italie; Ravage des loups, pestes, famines, avalanches et embrasements de plusieurs villages y servant de suite*, Grenoble, 1637, in-4°. Cet ouvrage, dit Fontette, n'est qu'un fatras d'érudition. Il est plein d'allégories qui font disparaître à tout moment la suite de la narration. Le style de l'auteur est diffus, très-obscur, pour ne pas dire inintelligible, à cause de ses expressions figurées. W—s.

FROMENT (Jacques-Marie de), né au Fays-Billot, le 5 janvier 1740, embrassa la carrière militaire et servit avec distinction dans les campagnes d'Allemagne et de Corse. Il était lieutenant-colonel du régiment de Rohan-Soubise lorsqu'il quitta le service. Nommé député de la noblesse du bailliage de Langres aux états généraux, il vota, dans cette assemblée, avec les hommes d'ordre et prit plusieurs fois la parole pour discuter des questions militaires. Il est auteur de l'ouvrage suivant que quelques biographes ont faussement attribué à Froment (François-Marie) : *Idées militaires sur la composition des régiments d'infanterie et sur la formation des bataillons*, Paris, 1790, in-8°. Froment annonce dans cet ouvrage la publication d'un traité des manœuvres d'infanterie, mais cet ou-

vrage n'a point été imprimé. Froment mourut à Langres le 29 juin 1817. T.-P. F.

FROMENT (François-Marie, baron), l'un des partisans les plus zélés de la monarchie des Bourbons, fut aussi l'un de ceux qui eurent le plus à s'en plaindre. Né à Nîmes le 9 juin 1756, d'une de ces familles dont l'attachement héréditaire à la foi catholique soutenait depuis plusieurs siècles une lutte acharnée contre le protestantisme, il se jeta avec toute l'énergie de son caractère dans les dissensions qui éclatèrent à Nîmes aux premiers jours de la révolution. Il était alors receveur du clergé et des domaines du roi, ce qui ne lui valait pas moins de quinze mille francs de rente, et ce qui devait lui attirer de vives attaques de la part des révolutionnaires. Il se défendit avec beaucoup de force; et ne se voyant point assez soutenu, il se rendit à Turin, dès la fin de 1789, auprès du comte d'Artois, qui venait d'émigrer. Ayant fait connaître à ce prince tout ce qui se passait dans le Languedoc, il réussit à l'intéresser en faveur des royalistes de cette contrée, et il reçut de lui, avec le titre de *commandant*, des instructions et des pouvoirs pour organiser la province dans le système de la contre-révolution. Revenu bientôt à Nîmes, il y prit part à toutes les entreprises des royalistes, notamment aux adresses, aux déclarations qui furent envoyées au roi et à l'assemblée nationale, pour le maintien de la religion catholique et de l'autorité monarchique, et il composa plusieurs brochures dans ce sens. Mais les succès de la révolution se développaient de jour en jour davantage, et les forces des protestants, bien qu'ils fussent les moins nombreux, augmentaient en même temps. Le 13 juin 1790, ce parti ayant réuni toute la population des villages environnants, attaqua ouvertement les royalistes ou catholiques de Nîmes, que commandait Froment. Surpris et désarmés, ceux-ci essuyèrent un horrible massacre, où huit cents des leurs périrent et dans lequel leur malheureux chef perdit un de ses frères. Lui-même, attaqué dans sa maison, n'eut que le temps de s'enfuir et de gagner le port d'Aigues-Mortes, d'où une nacelle le transporta à Nice. Ce fut de là qu'il écrivit à Turin, au frère de Louis XVI, qui le manda aussitôt auprès de sa personne et lui donna toute sorte de secours et de consolations. Tous les gentilshommes du Languedoc qui se trouvaient dans cette capitale se réunirent pour l'admettre dans leur ordre; et il lui fut expédié des lettres de noblesse, que plus tard Louis XVIII a confirmées en le nommant secrétaire de son cabinet. Froment composa alors un récit de ce qui s'était passé à Nîmes, sous le titre de *Mémoire historique et politique, contenant la relation du massacre des catholiques de Nîmes en juin* 1790, *et des réflexions sur les événements qui l'ont amené.* Cet écrit, fort curieux pour l'histoire, est devenu très-rare. Il fut cependant imprimé dans le temps à Monaco, à Nîmes, à Lyon et dans d'autres villes. Après quelques mois de séjour à Turin, Froment se rendit à Coblentz, où il reçut des frères de Louis XVI de nouveaux encouragements et une mission importante pour Naples et l'Espagne, mais dans laquelle il eut peu de succès, contrarié qu'il était par d'autres émigrés, notamment d'Entraigues, et surtout par les intrigues des puissances du Nord, dont il s'est plaint amèrement dans tous ses écrits. Il comprit dès lors leur véritable but à l'égard de la France, et il l'a signalé avec beaucoup de sagacité et d'énergie dans un mémoire fort remarquable qu'il remit au roi Louis XVIII, à Vérone, le 23 septembre 1795, et qui fut imprimé depuis sous ce titre : *Observations sur la Russie, relatives à la révolution de France et à la balance politique de l'Europe,* octobre 1815 (sans nom d'imprimeur). Froment remplit encore plusieurs missions des princes français en Allemagne, en Russie et en Angleterre, et lorsque le parti royaliste cessa entièrement d'agir sur tous les points de l'Europe, ne pouvant rentrer en France, où il était resté nominativement proscrit par tous les gouvernements révolutionnaires, il vécut à Londres d'une modique pension, et ne revint en France qu'en 1814, en même temps que Louis XVIII. Après tant de périls et d'agitations, il crut sincèrement alors que la terre promise lui était enfin ouverte, qu'il n'aurait plus de vœux à former et que le moins qu'on pût faire pour lui, c'était de l'établir, avec un bon traitement, dans ses fonctions de secrétaire du cabinet du roi. Mais M. de Blacas se trouvait là, et l'on sait qu'il n'était pas possible alors, sans sa permission, d'obtenir du roi la moindre faveur, ni même d'approcher de sa personne. Froment éprouva donc le même sort que beaucoup d'autres, et ce qui pour lui fut encore plus affligeant, c'est qu'il ne réussit pas mieux auprès de son ancien protecteur le comte d'Artois, qui lui avait dit à Turin en 1790, avec tant de grâce : « N'eussé-je qu'un petit écu, « mon cher Froment, nous le partagerions. » Après beaucoup de démarches et de sollicitations, le pauvre Nîmois apprit enfin que son titre de secrétaire du roi n'était qu'honoraire, et que celui de *commandant des royalistes* du Languedoc, qu'on lui avait donné au temps du péril, et qu'il avait regardé comme un brevet de colonel au moins, n'était pas même un grade militaire. Ainsi, il n'obtint ni le grade de colonel, ni la croix de St-Louis qu'il demandait; et, loin de pouvoir remplir ses fonctions de secrétaire du cabinet du roi, il ne lui fut pas permis d'approcher un seul jour de Sa Majesté. Tout ce qu'il obtint, ce fut une pension *alimentaire* de sept cents francs. Retrouvant alors toute son énergie languedocienne, il adressa à tous les pouvoirs et au roi lui-même de véhémentes réclamations. Mais tout fut inutile; on cessa même de lui répondre. Alors il fit imprimer ses mémoires, ses requêtes; enfin, il attaqua le frère du roi lui-même devant les tribunaux, en remboursement d'avances positives. Toutes ces

plaintes, toutes ces récriminations restèrent encore sans effet ; et Froment n'eut pas même la plus petite portion de ces trente millions qui furent donnés par un décret à la famille royale pour payer ses dettes. « N'est-ce pas une dette « que vous avez contractée envers moi ? disait-il « hautement ; c'est par vos ordres et sur votre « mandat que j'ai sacrifié ma vie et tout ce que « j'avais de biens ! » Ce malheureux ne pouvait se faire à l'idée d'une contre-révolution opérée au profit de la révolution ; et dans sa douleur il se répandait en invectives contre les rois et leurs ministres, qu'il accusait de cette monstruosité. Ce qui est assez remarquable, c'est qu'il avait fini par devenir un des admirateurs les plus prononcés de Napoléon et de son gouvernement. « C'est « celui-là, disait-il, qui savait récompenser et pu- « nir ; c'est celui-là qui entendait la monarchie. « Ils ne font que démolir ce qu'il avait bâti. » En cela Froment pouvait bien avoir quelque raison, mais il parlait dans le désert; ses discours n'étaient entendus que d'un petit nombre d'amis, et les brochures qu'il faisait imprimer avec son dernier écu et qu'il distribuait gratis étaient à peine lues. Nous doutons même que les ministres ou les rois qu'il y attaquait avec tant d'amertume en aient jamais entendu parler. Ce qu'il y a de bien sûr, c'est que leur repos n'en fut point troublé, et qu'ils n'en firent pas de moins bonnes digestions, tandis que le pauvre hère mourut à la peine dans un triste réduit à Paris, l'an de grâce 1825, et le premier du règne de Charles X. Ses ouvrages imprimés sont, outre ceux que nous avons cités : 1° *Recueil de divers écrits relatifs à la révolution, par M. Froment, secrétaire du cabinet du roi*, octobre 1815, sans nom d'imprimeur. Il n'a paru de ce recueil qu'un premier volume, où se trouvent : 1° un *Précis de mes opérations pour la défense de la religion et de la royauté pendant le cours de la révolution.* Ce précis ne va que jusqu'en 1795 ; la suite, que l'auteur avait annoncée, n'a point paru. 2° *Observations sur la Russie* (*voy.* ci-dessus). 2° *Réponse de M. Froment, secrétaire du cabinet du roi, à deux lettres des* 15 *avril et* 6 *août* 1817, *de M. le maréchal duc de Feltre, ministre et secrétaire d'État au département de la guerre ;* vol. in-8°, 10 août 1817 ; 3° *Lettre à M. le marquis de Foucault, colonel du génie, secrétaire de la commission des anciens officiers.* C'était une réfutation du rapport d'après lequel on avait refusé à Froment le grade de colonel et la croix de St-Louis. 4° *Lettre à M. le marquis Dessolle, président du conseil des ministres.* Froment a indiqué dans cet écrit, véritablement curieux, tous les symptômes de l'influence étrangère sur le gouvernement de Louis XVIII. Il a encore fait imprimer dans le même temps une consultation d'avocats, une requête et un factum pour son procès contre Monsieur, comte d'Artois. On lui a faussement attribué des *Idées militaires sur la composition des régiments d'infanterie.* Froment n'avait pas la moindre idée sur la composition d'une troupe militaire quelconque ; et si les Bourbons eurent quelque tort envers lui, ce n'est certainement pas d'avoir refusé de le faire colonel. Les *Idées militaires* sont de Froment (Jacques-Marie) (*voy.* l'article précédent). M—D j.

FROMENT (Jean-Baptiste), général français, né le 16 mars 1770, s'enrôla fort jeune dans un bataillon de volontaires, où il parvint au grade de capitaine. Il devint ensuite l'aide de camp du général Pannetier, et se distingua particulièrement à la bataille d'Eylau (1807), où il mérita le brevet de chef de bataillon. Nommé adjudant commandant, il passa en 1808 à l'armée d'Espagne, et continua à s'y faire remarquer par son courage. Au combat de Comillos, en 1812, il fut brave jusqu'à l'audace. Ce fut son dernier fait d'armes sous le drapeau français. En 1814, le roi le nomma chevalier de St-Louis et officier de la Légion d'honneur ; mais ayant servi Napoléon pendant les cent-jours de 1815 comme chef d'état-major d'une division, il fut mis à la retraite après la seconde restauration. La révolution de 1830, à laquelle il avait concouru de tout son pouvoir, le rétablit dans ses fonctions ; et le nouveau gouvernement l'envoya bientôt en Portugal, pour y défendre la cause de l'empereur dom Pedro. Il commanda dans cette contrée un corps de Français auxiliaire, avec le grade de général de brigade ; et obtint de la part de dom Pedro une grande confiance. Mais atteint d'une grave maladie, il revint en France pour s'y rétablir ; et en partant, il reçut de l'empereur la mission d'enrôler tous les officiers sans emploi qui voudraient se rendre en Portugal, avec la promesse d'un grade supérieur. Il en amena ainsi un grand nombre ; mais dom Pedro refusa de confirmer les promesses que Froment leur avait faites en son nom, ce qui causa à ce général beaucoup de mécontentement. Il fit à l'empereur lui-même des plaintes très-amères sur ce manque de parole, et n'en ayant reçu que de froides et insignifiantes réponses, il l'apostropha si vivement, que le prince en colère alla jusqu'à lui donner un soufflet. Froment, se regardant comme déshonoré, rentra chez lui et se tua d'un coup de pistolet. Cet événement pouvait avoir des conséquences fâcheuses pour la cause de dom Pedro ; et pour les éviter, on répandit que Froment s'était tué dans un accès de folie. Z.

FROMENTEAU. *Voyez* Froumenteau.

FROMENTIÈRES (Jean-Louis de), évêque d'Aire, naquit en 1632, à St-Denis de Gastines, dans le bas Maine, et mourut en 1684. Il annonça dès sa plus tendre jeunesse une attention particulière à écouter les prédicateurs et une aptitude étonnante à copier leurs gestes et répéter une partie de leurs discours. Son père, profitant de ces heureuses dispositions, ne négligea rien pour les cultiver. Le jeune Fromentières commença au Mans son éducation, qu'il vint terminer à Paris. Ses parents le destinaient à entrer dans l'ordre

de Malte, auquel sa naissance lui donnait des droits; mais une piété affectueuse, des mœurs douces, le goût de l'étude et de la retraite déterminèrent sa vocation pour l'état ecclésiastique. Il entra en 1648 au séminaire des Oratoriens de St-Magloire, sous les auspices du père Senaut. Il n'avait que dix-huit ans lorsqu'il prononça son premier sermon. Les succès qu'il obtint ensuite dans les principales chaires de la capitale lui procurèrent l'honneur de prêcher à la cour l'avent de 1672 et le carême de 1680. Bossuet, Bourdaloue, Fléchier, imprimaient alors au ministère de la chaire cette décence et cette dignité qui les ont rendus des modèles classiques dans ce genre d'éloquence. Fromentières, sans avoir l'élévation des deux premiers, ni le coloris brillant du troisième, se fit remarquer par la solidité de ses principes et la pureté de sa morale. Chez lui, une action noble et des gestes expressifs commandaient l'attention. Nommé à l'évêché d'Aire en 1673, il gagna l'affection de tous ses diocésains par le charme irrésistible de sa douceur et le ton paternel de ses exhortations. Livré tout entier au ministère de la parole, souvent il interrompait l'office divin pour adresser au peuple des instructions familières. L'ascendant de ses vertus épura les mœurs. Il ramena plusieurs calvinistes au sein de l'Église catholique, convertit un gentilhomme depuis longtemps fameux par ses crimes, et vint à bout de faire abolir les combats de taureaux, restes impurs des spectacles sanglants de l'ancienne Rome. Fromentières, sentant approcher sa fin avant d'avoir eu le temps de revoir ses discours, défendit qu'on les imprimât après lui. Ils furent néanmoins publiés l'année même de sa mort (1684), en 6 volumes in-12, et réimprimés en 4 volumes in-8°, Paris, 1689 et 1690 : on y trouve des oraisons funèbres, des panégyriques et des sermons. Parmi les premières, on remarque celle de la reine Anne d'Autriche (1666) et celle de la princesse de Conti, où il a esquissé un portrait édifiant de cette nièce de Mazarin, qui fut jusqu'à sa mort la plus belle comme la plus vertueuse femme de la cour. L'oraison funèbre du P. Senaut, en 1672, est la meilleure qu'ait prononcée l'auteur, parce qu'elle lui fut inspirée par la reconnaissance. Chargé en 1674 de haranguer la duchesse de la Vallière, lorsque cette tendre pénitente prit le voile aux Carmélites, Fromentières, dans cette circonstance délicate, sut ménager toutes les bienséances sans trahir la sévérité de son ministère. Ses sermons prouvent qu'il possédait bien les livres saints et les Pères ; mais il a souvent négligé l'harmonie des périodes, l'élégance et la pureté du style. L—u.

FROMOND (Jean-Claude), physicien, né à Crémone le 4 février 1703, était d'une famille originaire de Franche-Comté. Il avait reçu au baptême les noms de Guillaume-Joseph : ceux de Jean-Claude, qu'avait portés son aïeul paternel, lui plaisaient davantage. Il les substitua aux premiers lorsqu'en 1718 il entra dans l'ordre des Camaldules, en leur maison de Ravenne, d'où, après qu'il eut prononcé ses vœux l'année suivante, on le fit passer au couvent de Ste-Croix *di Fonte Avellana*, dans le diocèse de Gubbio. Il se fit bientôt remarquer de ses supérieurs par la vivacité de son esprit. Il étudia d'abord les systèmes d'Aristote et de Descartes ; mais il ne tarda pas à en reconnaître le peu de solidité, et il le faisait sentir à ses condisciples par des raisonnements qui étaient le fruit de ses propres réflexions ou du petit nombre d'expériences qu'il avait été à même de tenter. Envoyé à l'université de Pise, il s'appliqua à l'étude des mathématiques par le conseil et sous la direction du père Grandi, son compatriote. Ses progrès dans cette science furent si remarquables, que Grandi, ayant été obligé de s'absenter momentanément, chargea Fromond de le suppléer dans ses leçons. Les talents de ce jeune religieux ayant été connus du grand-duc de Toscane, ce prince le nomma à la chaire de logique de l'université de Pise et ensuite à celle de philosophie. Il les remplit toutes les deux pendant vingt ans de la manière la plus brillante. L'histoire naturelle, dont il faisait ses délices, remplissait ses moments de loisir ; et toutes les années, pendant les vacances, il allait parcourir la chaîne de montagnes qui forme ce qu'on appelle le *monte Pisano*. Non content de les observer sur leur surface, il pénétrait dans leurs antres et descendit même dans la très-profonde caverne qui est sous le mont Lugnano, à sept milles de Pise. Il ramassa dans ces courses scientifiques une grande quantité de fossiles, dont la collection forme une des richesses du musée de l'électeur palatin. Ce fut Fromond qui, dans l'université où il professait, commença d'associer à l'enseignement de la physique les lumières que fournit la chimie expérimentale. Il eut la gloire de fixer d'une manière aussi précise que savante les caractères des forces mécaniques et des forces physiques, en faisant remarquer leurs différences, dans l'intention de réfuter les principes du système de la médecine mécanique imaginé par Laurent Bellini et accrédité par Boerhaave. La physique animale était aussi ardemment cultivée que l'autre par Fromond, qui, d'après ses observations, crut devoir attribuer la contraction du cœur à une force physique : opinion nouvelle qu'Albert Haller a démontrée ensuite jusqu'à la dernière évidence. Le P. Fromond contribua l'un des premiers à populariser en Italie les procédés pour rappeler les noyés à la vie ; car dès 1750 il s'occupa de cet objet, comme l'atteste Targioni-Tozzetti dans sa *Raccolta di teorie per dissipare le asfizie*, etc. Sa réputation de grand physicien était aussi étendue qu'elle était bien fondée ; elle le mit en correspondance avec Fox, Nollet, le P. J.-B. Beccaria, Lami, Vitalien Donati, le prince de Sansevero de Naples, etc. Ce dernier le consulta plusieurs fois avant de publier ses plus curieuses découvertes. Fromond lui adressa, sur

ses lampes perpétuelles, un *Avis* qui est une véritable dissertation. La plupart des académies d'Italie voulurent se l'agréger ; celle des sciences de Paris le nomma son associé correspondant en 1758. Ce fut d'après ses instances que le chevalier Bartolini sollicita et obtint de l'empereur François Ier l'institution de la chaire de chimie expérimentale qui existe dans l'université de Pise depuis 1757. Jusqu'alors le P. Fromond avait vécu dans le couvent de son ordre, *St-Michele al Borgo*, éloigné de l'université. La distance qui en séparait notre professeur devenant trop pénible pour son âge, ses supérieurs l'autorisèrent à prendre un logement en ville : il y vivait comme dans son cloître ; et ce fut là qu'atteint d'une lente et progressive inflammation au foie, il mourut le 29 avril 1765, à l'âge de 62 ans. L'abbé Bianchi, professeur de morale à Crémone, a publié un *Elogio storico del P. D. Giovanni Claudio Fromond, publico professore nell' università di Pisa*, Crémone, 1781, in-4°. Les ouvrages imprimés de Fromond sont : 1° *Due lettere sopra l'ottica del P. Castel :* ces lettres, écrites pour la défense de Newton, furent insérées sans nom d'auteur par Lami, dans les *Novelle letterarie di Firenze*, en 1741 ; 2° *Lettera al signore Orazio... S... in cui si esamina il taglie della machia di Viareggio*, Pise, 1739 : s'il ne la fit pas en entier, il y eut du moins la plus grande part. 3° *Risposta apologetica ad una lettera filosofica sopra il commercio degli oli navigeti procedenti da luoghi appestati, con l'esposizione e l'esame di essa, arricchito di fisiche osservazioni*, Lucques, 1745, in-8°. On y trouve des observations importantes : les exemplaires en furent enlevés si promptement, que cinq ans après sa publication l'on n'en trouvait plus, même en Italie. Le pape Benoît XIV, auquel l'auteur adressa un exemplaire de cet ouvrage, qui peut être regardé comme la principale de ses productions, lui envoya en réponse un rescript fort honorable et très-flatteur. 4° *Lettere di reconciliazione del P. D. Fromond e del sig. Dott. Giovanni Gentili medico della sanità di Livorno*, Florence, 1746 ; 5° *Nova et generalis introductio ad philosophiam*, Venise, 1748, in-8° ; 6° *Della fluidità de' corpi, trattato*, Livourne, 1754 ; 7° *Examen in præcipua mechanicæ principia*, Pise, 1758 ; 8° *De ratione philosophica, qua instrumenta mechanica generatim potentiarum actionibus corroborandis vel enervandis*, etc., Pise, 1759. W-s et G-n.

FRONDEVILLE (Thomas-Louis-César-Lambert, marquis de), naquit à Lisieux en 1756, d'une famille noble, mais peu riche. Ses études furent dirigées vers la jurisprudence ; et après avoir été reçu avocat à Rouen, il devint conseiller au parlement de cette ville. Ses connaissances étendues l'y firent bientôt remarquer. Il acheta une charge de président à mortier, qu'il occupait lorsque la révolution française éclata en 1789. Frondeville avait été nommé depuis aux états généraux par la noblesse du bailliage de Rouen. Il montra toujours dans l'assemblée nationale et ensuite dans l'assemblée constituante, le zèle le plus ardent pour la monarchie. Du reste, ses opinions, un extérieur avantageux et des manières très-agréables lui procurèrent alors beaucoup de succès dans le grand monde de Paris. Le 11 novembre de cette année (1789), il défendit avec autant d'adresse que de sensibilité et de convenance la chambre des vacations de la cour souveraine à laquelle il appartenait, chambre qui était signalée comme s'opposant ouvertement à l'exécution des décrets de l'assemblée nationale. Le succès toutefois ne couronna pas ses efforts. Le 9 janvier 1790, ce fut la chambre des vacations du parlement de Rennes, accusée du même genre de désobéissance, dont il se constitua le défenseur. Le 8 août, lorsque Alexandre de Lameth s'éleva contre la résistance persévérante de l'ancienne magistrature aux progrès de la révolution, Frondeville demanda la suppression de toutes les chambres des vacations, afin de les délivrer des persécutions qu'elles éprouvaient. L'assemblée nationale ayant créé un comité des recherches qui, plus tard, a donné naissance aux deux comités de sûreté générale et de salut public de la Convention, et Bonne-Savardin ayant été, en vertu des ordres de ce comité, arrêté comme comme conspirateur, Frondeville parla en faveur de l'accusé, et en même temps il attaqua avec force l'existence de la nouvelle inquisition d'État. A cette occasion il témoigna l'indignation la plus vive de ce que, depuis six mois, les assassins parcouraient librement l'enceinte de la capitale, et ajouta, en se tournant vers Mirabeau et ceux de ses collègues qu'on accusait d'avoir été les promoteurs des journées des 5 et 6 octobre, qu'ils se trouvaient peut-être même assis parmi les députés. A ces mots, une grande portion de l'assemblée se souleva, et il fut censuré. Il publia bientôt un écrit avec cette épigraphe : *Dat veniam corvis, vexat censura columbas*, où il déclarait s'honorer de la censure ; et le 21, protégé par l'indulgente bienveillance de Bonnay, alors président, défendu, avec une énergie qui alla jusqu'à l'emportement, par Faucigny (*voy.* ce nom), il fut condamné aux arrêts dans son domicile pour huit jours. Le 25 mai 1791, il s'opposa à ce qu'Avignon fût réuni à la France. Son nom figure parmi les signataires des protestations des 12 et 13 septembre de la même année. Il émigra après les derniers travaux de l'assemblée constituante et ne tarda pas à se marier en Angleterre, où il s'était retiré. Il rentra après le 18 brumaire, et il vivait loin des affaires publiques, quand le retour de Louis XVIII le remit en mesure de servir son pays. Il fut en effet envoyé comme préfet dans le département de l'Allier en 1814, et suivit le roi à Gand lors des événements de mars 1815. Il fut nommé, dans le courant de cette même année, conseiller d'État honoraire. On assure que lorsqu'il fut question, au second retour des Bourbons, d'ajouter à la liste des pairs de France, Louis XVIII, qui laissait une très-grande latitude

à M. de Talleyrand pour les nouveaux choix à faire, se prononça de la manière la plus formelle en faveur de Frondeville, le désignant ou plutôt le nommant lui-même, ce qui permet de croire à beaucoup de pensées d'exil communes entre le monarque et le sujet constamment fidèle, constamment dévoué, et aussi à des services rendus postérieurement en France dans l'intérêt de la royauté longtemps absente. Frondeville était donc revêtu de cette dignité lorsqu'il mourut, à Paris, le 13 juin 1816. Il n'a pas laissé d'autre postérité qu'une fille. On a imprimé après sa mort (Paris, 1820) : *De la conspiration qui a obligé Louis XVIII de quitter son royaume*, et *publication d'une pièce inédite découverte en* 1787, *dans une loge de francs-maçons de Venise*, in-8° de 68 pages. L—P—E.

FRONDIN (Élie), professeur d'histoire à Upsal, naquit en 1686 et mourut en 1761, laissant un grand nombre de dissertations historiques en latin et un discours dans la même langue, prononcé en 1744, dans la grande salle de l'université, lorsque le prince royal, Adolphe-Frédéric, se rendit à Upsal. — Élie Frondin eut un fils, nommé *Berge* Frondin, qui devint bibliothécaire de l'université, et qui joignait à une grande érudition une critique lumineuse et un goût éclairé. Louise-Ulrique le plaça sur la liste des membres de l'Académie des belles-lettres qu'elle avait fondée à Stockholm ; et il fit insérer dans les Mémoires de cette Académie des *Recherches* intéressantes sur l'état des lettres en Suède pendant le règne de Christine. Berge Frondin mourut en 1783. C—au.

FRONSPERG ou plutôt FRUNDSBERG (George), gentilhomme luthérien, d'une valeur et d'une force de corps extraordinaires, était né à Mundelheim, près de Memmingen, dans la Souabe. Il servit en qualité de colonel dans les armées de l'empereur Charles-Quint, et se distingua en plusieurs occasions, notamment à la bataille de Pavie. Son zèle pour la réforme était un véritable délire, qui allait jusqu'à lui faire commettre de sang-froid les plus grandes atrocités. Il ne parlait jamais du pape ni des prêtres sans entrer en fureur. Il accepta avec joie la commission qui lui fut donnée en 1526, de lever des troupes pour faire le siége de Rome ; il réunit en assez peu de temps une armée de dix-huit mille hommes, attirés par l'espoir du pillage, et entra à leur tête en Italie, vers la fin de janvier 1527 : mais au moment où il venait d'opérer sa jonction avec le connétable de Bourbon, il fut frappé d'apoplexie et transporté à Ferrare, où il mourut peu de jours après. Brantôme rapporte que Fronsperg avait fait faire une belle chaîne d'or, exprès, disait-il, pour pendre et étrangler le pape de sa propre main, « parce « qu'à tous seigneurs, tous honneurs ; et puisqu'il « se disait le premier de la chrétienté, il lui fallait « bien déférer un peu plus qu'aux autres. » — *Gaspard* Fronsperg, son fils, chef d'un corps de lansquenets, s'acquit aussi la réputation d'un vaillant militaire, et mourut en 1536. La *Vie* de ces deux capitaines a été publiée en latin par Adam Reisner, Francfort, 1568, in-fol., et traduite en allemand, ibid., 1599, in-fol. — Fronsperg ou Fronsberger (Léonard-Tatius), ingénieur, a publié en allemand deux ouvrages relatifs à son art : *L'Ordonnance de guerre*, Francfort, 1555 et 1614, in-fol. ; et le *Livre de guerre*, ibid., 1573 et 1596, in-fol. On lui doit aussi une traduction allemande des *Stratagèmes* de Frontin, Francfort, 1578, in-fol. W—s.

FRONTE (Pierre de), magistrat florentin pendant la révolte des Ciampi en 1378. A cette époque, marquée par une effroyable révolte des dernières classes du peuple, qui renversèrent la constitution, tandis que tous les autres magistrats tremblaient enfermés dans le palais, que les maisons des citoyens les plus distingués étaient livrées aux flammes et que les chefs des séditieux faisaient au gouvernement les demandes les plus insultantes, Pierre de Fronte, seul, osa suivre à cheval les attroupements du peuple, menacer les séditieux, en faire arrêter et punir plusieurs par ses archers, calmer enfin le soulèvement par le respect qu'il inspirait : mais comme membre de la magistrature suprême, sa charge expira peu de jours après, et la sédition se ralluma bientôt avec une nouvelle force. S. S—i.

FRONTEAU (Jean), chanoine régulier de Ste-Geneviève et chancelier de l'université de Paris, naquit à Angers en 1614. Il étudia de très-bonne heure le latin et le grec, de manière qu'il traduisait sur-le-champ le français dans l'une et l'autre langue ; ce qui lui donna la facilité d'écrire en latin avec plus de pureté et de grâce qu'il ne l'eût fait peut-être en français. Après avoir continué ses études à Angers, chez les oratoriens, il entra chez les chanoines réguliers de St-Augustin en 1630. Il fut envoyé de suite à la Flèche, pour y achever son cours d'humanités et de philosophie. Une thèse qu'il soutint, et qu'il dédia au supérieur de la congrégation de France, le fit appeler à Paris en 1636. Dès l'année suivante, il fut chargé de professer la philosophie, et deux ans après la théologie, à l'abbaye de Ste-Geneviève. L'étude de la dialectique ancienne, jointe à son goût pour la discussion, lui avait fait suivre dans l'enseignement de la philosophie la méthode d'Aristote. Il s'était aussi attaché aux principes de St-Thomas-d'Aquin dans la théologie scolastique ; mais il eut le bon esprit d'y réunir l'étude des Pères et celle de l'histoire, auxquelles on était amené insensiblement par le progrès de l'instruction elle-même. Il en fit la base de ses leçons, et, par la suite, de ses discussions, qu'acheva d'enrichir la connaissance de la bibliographie et des langues. On doit à cette connaissance, ainsi qu'à son zèle, la formation de la bibliothèque de Ste-Geneviève. La place de chancelier de l'université de Paris étant venue à vaquer en 1648, par la mort du P. Guillou, il fut nommé à cette fonction ; mais l'université refusait de l'admettre : elle n'avait pas oublié

que le P. Fronteau avait soutenu vivement les droits qu'elle contestait à la congrégation de France d'établir des écoles dans les maisons régulières de l'ordre, et il avait obtenu une sentence en confirmation de ces droits. Il fallut, pour le faire recevoir, que le président Molé interposât son autorité. C'est sous la même égide que le P. Fronteau se signala en défendant l'honneur de son ordre, dans la fameuse contestation relative à l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Le bénédictin italien, Cajétan, avait mis au jour, d'après l'inscription d'un manuscrit jugé ancien, un certain abbé *Gessen* ou *Gersen*, substitué à la place de Jean Gerson, chancelier de l'Église de Paris. Le jésuite Rosweyde, dans ses *Vindiciæ Kempenses*, avait réduit son adversaire au silence. Mais après la mort de Rosweyde, le bénédictin Valgrave, reprenant les moyens de Cajétan et les appuyant de nouveaux manuscrits qu'il alléguait sans les produire, présenta comme faux et interpolé le principal témoignage porté en faveur de Kempis. Le P. Fronteau crut devoir défendre le droit du pieux chanoine régulier, son confrère, en attaquant et cette allégation et cette assertion, sous le voile de l'anonyme, et en soumettant, dans une épître dédicatoire à un magistrat qu'il ne nomme pas, le jugement d'une cause qu'il comparait à celle de l'enfant que se disputaient les deux femmes dont parle l'Écriture. Quelques années après, vint de Rome une apologie volumineuse pour Gersen, dans laquelle Cajétan rapportait un procès-verbal de ces manuscrits. L'impression produite par cette défense, sortie des presses de la Propagande, engagea le P. Fronteau à rentrer en lice. C'est alors que, se nommant dans sa *Dissertation*, dédiée au président Molé, il publia en tête la Relation de Naudé, de laquelle il résultait que ces mêmes manuscrits, après un mûr examen, avaient été reconnus falsifiés. Ce fut là le signal du combat : dom Quatremaire prit la défense des bénédictins inculpés ; et Valgrave et lui rejetèrent l'accusation sur Naudé même. Le P. Fronteau soutint avec chaleur, et Naudé avec amertume, la falsification des manuscrits. Nouvelle récrimination des premiers : la querelle, de littéraire qu'elle était, devient judiciaire. Naudé rend plainte au parlement. Les chanoines de Ste-Geneviève et de St-Victor d'un côté, les congrégations de St-Maur et de Cluny de l'autre, interviennent dans la cause. Le P. Fronteau la défend contre Quatremaire : il y met plus de mesure et fait moins d'excursions que son adversaire ; il pérore avec tant d'esprit et d'éloquence, qu'enfin, le 12 février 1652, est rendu un arrêt par lequel la cour fait droit à sa demande et défend d'imprimer dorénavant le livre de l'*Imitation* sous le nom de Jean Gersen. Ce jugement n'a pas été sans appel, et plusieurs éditions depuis ont paru sous ce nom. Mais aucun titre nouveau n'ayant été produit (*voy.* GERSEN), l'opinion a confirmé sur ce point les motifs du jugement. L'éloquence du P. Fronteau n'eut pas toujours le même succès : pendant que l'orateur triomphait, on attaquait le théologien. Lorsque l'*Augustin* de Jansénius fut publié en 1640, le professeur n'avait rien trouvé dans ce livre qui s'écartât des sentiments du Docteur de la grâce. Cet avis fut aussi dans la suite celui d'Arnauld. Invité à faire l'ouverture d'une séance de théologie au collége de Clermont, après un discours éloquent et docte, Fronteau s'était élevé contre une proposition sur la prédestination qui lui paraissait contraire à la doctrine de St-Augustin, ce qui l'avait fait suspecter de jansénisme. Cependant, quoiqu'il eût déféré aux lumières du P. Petau à ce sujet, l'impression était faite ; elle se renouvela. Il quitta sa chaire de théologie ; et, sans néanmoins cesser d'exercer les fonctions de chancelier, il accepta le prieuré de Benay, au diocèse d'Angers, où il s'occupa d'études littéraires et pieuses, en continuant de correspondre avec des savants et des amis. S'étant conformé ensuite, par amour pour la paix, à la décision de la Sorbonne, il fut rappelé à Paris en 1662, mais nommé de suite à la cure de Ste-Madeleine de Montargis. Il alla prendre possession de cette cure ; et ayant mis dans l'exercice de ses fonctions pastorales pendant la quinzaine de Pâques le même zèle qu'il mettait dans toutes ses actions, il succomba à l'excès de la fatigue, et mourut le 17 avril de la même année, à l'âge de 48 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Summa totius philosophiæ ex D. Thomæ Aquinatis doctrina*, Paris, 1640, in-fol. Cet extrait, revu et augmenté d'après celui de Cosme Alamanni, jésuite de Milan, n'en est pas plus connu ; 2° *Thomas à Kempis vindicatus, per unum e canonicis regularibus congregationis gallicanæ*, Paris, 1641, in-8°. C'est une première défense dirigée contre les *Animadversiones apologeticæ* de Valgrave, publiées en 1638. Il n'y eut point de réponse directe de Valgrave. Mais Cajétan, à l'occasion d'une supplique des chanoines réguliers, adressée à la congrégation *de Propaganda fide*, donna son *Gersen restitutus* ou sa *Responsio apologetica*, Rome, 1644, in-8°. Fronteau répliqua en publiant : 3° *Thomas à Kempis vindicatus, per P. Joannem Frontonem, canonicum regularem*, etc., *cum evictione fraudis qua nonnulli usi, id operis cuidam Joanni Gersen adscripsere*, Paris, 1649, in-8°. Cette dissertation n'est pas simplement une seconde édition de la précédente, comme l'a dit Niceron : elle attaque les arguments et les manuscrits produits par Cajétan ; et elle est accompagnée d'une édition de l'*Imitation*, sous le nom de Kempis ; édition néanmoins formée indifféremment du texte des éditions diverses. La dissertation du P. Fronteau donna lieu à deux réponses très-vives, l'une de dom Quatremaire, *Joannes Gersen*, etc., *author assertus*, Paris, 1649 ; l'autre de Valgrave, *Argumentum chronologicum contra Kempensem*, Paris, 1650. Ces écrits firent naître la réfutation suivante : 4° *Refutatio eorum quæ contra Thomæ Kempensis Vindicias scripsere D. Quatre-*

maire, D. Launoy, etc., *in qua sustinetur evictio fraudis*, etc., Paris, 1650. D. Quatremaire produisit en réponse, dans une énorme dissertation, son *Joannes Gersen*, etc., *author iterum assertus*, Paris, 1650; et le docteur Launoy, qui avait aussi défendu la cause de Gersen, mais d'une manière grave et générale, répondit en particulier à Fronteau la même année. Celui-ci se contenta d'ajouter un supplément à ses preuves : 5° *Argumenta duo nova, primum Theophili Eustathii D. T., alterum J. Frontonis*, etc., *cum præfatione Naudæi*, Paris, 1651. Dupin attribue l'un et l'autre argument au P. Fronteau. Le prénom de l'auteur pseudonyme a fait penser que ce pouvait être Théophile Reynauld; mais le P. de Boissy désigne un sieur Constantin. 6° *De nomine suo latine vertendo, ad Ægidium Menagium*. Cette pièce se trouve à la suite de la réfutation n° 4. Fronteau s'y justifie d'avoir rendu son nom en latin par *Fronto* plutôt que par *Frontellus* ou *Frontæus ;* c'est néanmoins ce qui l'a fait confondre avec *Fronto Ducæus* (Fronton du Duc). Il entre d'ailleurs dans les détails les plus curieux sur l'origine des noms, l'orthographe des surnoms, la manière de les traduire, etc. 7° *Yvonis Carnotensis episcopi opera, edente J. Frontone*, Paris, 1647, in-fol., avec une Vie d'Yves, adoptée par les Bollandistes. Fronteau eut, au sujet de cette édition, un démêlé avec l'abbé Souchet, chanoine de Chartres, auteur des notes qu'elle contient. Celui-ci avait fait beaucoup de recherches sur les ouvrages et les lettres d'Yves, et avait prié le P. Fronteau de publier ses notes avec le texte et une dédicace à l'évêque de Chartres ; ce qui fut fait. Mais la dédicace ayant paru sous le nom seul de Fronteau, l'abbé Souchet se plaignit, accusa l'éditeur de plagiat, et composa une autre épître dédicatoire. Plusieurs savants à la vérité, entre autres Antoine Arnauld, trompés par le titre, avaient cité les notes de Souchet comme si elles étaient du P. Fronteau. Quatremaire et Valgrave ne manquèrent pas de relever l'inculpation. Fronteau inséra à la suite de la réfutation déjà citée, une lettre apologétique à l'évêque du Puy. L'abbé Souchet cependant y répondit par l'écrit : *De Yvone Carnutensi veritatis defensio*, Chartres, 1651. 8° *Antithesis Augustini et Calvini*, Paris, 1651, in-16. Niceron et Moréri ont inexactement cité le titre de cet ouvrage. L'auteur y met en parallèle les passages de St-Augustin et de Calvin sur les matières de la grâce, et y joint des remarques piquantes. L'abbé de Ste-Geneviève, craignant que ce livre ne fît trop de bruit, en supprima presque tous les exemplaires, de sorte que ceux de l'édition originale sont très-rares. 9° *Kalendarium Romanum nongentis annis antiquius, ex manuscripto monasterii Sanctæ Genovefæ Parisiensis in monte, aureis characteribus exarato, edidit, notis illustravit, et duplicem præterea dissertationem adjunxit P. Joannes Fronto*, etc., Paris, 1652, in-8°. Les Dissertations intéressantes jointes à cet ouvrage traitent : 1° *De diebus festivis gentilium, hebræorum, christianorum ;* 2° *De cultu sanctorum*, sujet que n'avait qu'effleuré Martin de Roa. C'est là que le P. Fronteau développe et applique ses connaissances dans les langues hébraïque, syriaque, etc., à l'appui de ce précieux monument de l'antiquité, auquel il a ajouté des notes savantes, faites en commun avec le P. Sirmond. 10° *Oratio in obitum Mathæi Mole*, et *Epistola consolatoria ad Bignonios fratres de morte patris*, Paris, 1656, in-12 ; 11° *Epistolæ*, etc. ; ces lettres roulent sur des sujets plus ou moins importants. On en trouve la liste dans les Mémoires du P. Niceron. Le Recueil des *Epistolæ et dissertationes* a eu plusieurs éditions : la dernière est de Vérone, 1733, in-8° ; quelques unes des pièces ont été traduites en français. Voyez à ce sujet la Note bibliographique de M. Barbier, dans le catalogue qui est à la suite de sa Dissertation sur les traductions françaises de l'*Imitation*. Le P. Lallemant, chancelier de Ste-Geneviève, a publié en latin l'*Éloge* du P. Fronteau, son prédécesseur, Paris, 1663, in-4°. Il y a joint un grand nombre de pièces en vers latins à la louange du défunt; le volume forme 202 pages. G—CE.

FRONTIN (SEXTUS JULIUS FRONTINUS), né d'une famille patricienne, florissait dès le temps de Vespasien. Tacite n'en fait mention comme préteur de la ville que vers l'an 823 de Rome (70 de Jésus-Christ). Il fut trois fois consul, commanda les armées romaines, en qualité de proconsul, dans l'expédition d'Angleterre, l'an 828, et mourut vers l'an 859 (106 de Jésus-Christ). Il ne nous reste de lui que trois ouvrages : 1° Ses quatre livres de Stratagèmes, imprimés avec les *Veteres de re militari scriptores*, Wesel, 1670, 2 vol. in-8°, et plusieurs fois séparément. Nous indiquerons seulement les éditions de Leyde, 1731, in-8°, avec des notes, et de Leipsick, 1772, in-8°, idem. Cet ouvrage est écrit d'un style pur, simple et concis. Il a été traduit dans les principales langues de l'Europe ; en italien, par Marc-Ant. Gandini, Venise, 1574, in-4° ; en français, avec le texte latin et des recherches sur Frontin, Paris, 1772, in-8° (*voy.* aussi PERROT D'ABLANCOURT). 2° *De aquæductibus urbis Romæ*, dont les meilleures éditions sont celles de Padoue, 1722, in-4°, et Altona, 1792, in-8°, avec les notes de J. Poléni. Frontin composa cet ouvrage lorsqu'il fut chargé par l'empereur Néron du soin des eaux de Rome. On y trouve plusieurs lois ou sénatus-consultes très-curieux sur ce sujet ; et sans les lumières qu'il y fournit, une grande partie des antiquités romaines seraient encore dans l'obscurité. Le *Commentaire sur les aqueducs* de Frontin a été traduit en français, avec le texte en regard, précédé d'une notice sur Frontin, par Rondelet, Paris, 1820, in-4°. Cette traduction a été insérée dans la *Collection des classiques latins* de Nisard. 3° Le traité *De qualitate agrorum*, qu'on lui attribue, ne nous est parvenu qu'interpolé. C'est d'ailleurs un fruit de la vieillesse de l'auteur, qui mourut sans y avoir mis la

dernière main ; il a été inséré dans le Recueil des auteurs qui ont écrit sur les limites. La première édition des Œuvres de Frontin est de Bologne, 1494, in-fol., rare. C. T—y.

FRONTIN (Claude), poëte latin, né dans le 16e siècle, à la Rivière, près de Pontarlier, embrassa l'état ecclésiastique, et s'étant lié d'une étroite amitié avec Gilbert Cousin (*voy.* ce nom), il l'aida de tout son pouvoir dans son projet de ranimer le goût des lettres dans le comté de Bourgogne. Il fut l'un des premiers professeurs et chapelain de l'école que Cousin avait établie à Sirod, et où les plus grands seigneurs de la province s'empressèrent d'envoyer leurs enfants. En 1546, il fit un voyage à Bâle, et il eut beaucoup à se louer de l'accueil qu'il y reçut de Basile Hérold, d'Oporin et de plusieurs autres savants qui faisaient alors l'ornement de cette ville. Quelques mois après, il fut pourvu de la cure de la Rivière. Les devoirs que lui imposait cette place ne l'empêchèrent pas d'entretenir une correspondance littéraire avec Cousin, Hugues Babet (*voy.* ce nom), qui venait de rentrer à l'Académie de Louvain, Claude Marius, et tous les autres Francs-Comtois qui partageaient son amour pour l'étude. Il adressa, vers 1557 à Cousin un exemplaire qu'il venait de recevoir de la *Cité de Dieu* de St-Augustin, avec le *commentaire* de Thomas Valois et Nicolas Trivet. Cousin le lui renvoya quelques jours après, avec les *remarques* qu'il avait faites sur ce commentaire. Elles sont insérées dans le recueil de ses *œuvres*, t. 2, p. 71, précédées d'une lettre à Cl. Frontin. On ignore la date de la mort de ce poëte; mais elle est certainement antérieure à l'année 1565. Outre quelques pièces de vers dans les *poésies* de Cousin, on a de Claude Frontin : *Epigrammata et poemata*, Bâle, Parcus, 1556, in-8°. Ce volume, cité dans la *Bibliotheca classica* de Draud, p. 1141, est si rare, qu'on n'a pas encore pu en découvrir un seul exemplaire. — Frontin (Anatole), neveu du précédent, fut le disciple de Cousin; après avoir fini ses humanités, il alla suivre les cours de l'Académie de Bâle. On sait qu'il étudiait le droit dans cette ville en 1560, et il annonçait le projet de se faire recevoir docteur. A cette époque, ses liaisons avec Oporin et le fameux Cœlius-Secundus Curion avaient ébranlé les fondements de sa croyance. Il finit par embrasser la réforme et devint l'un des chapelains de l'amiral de Coligny. On conjecture que Frontin fut une des victimes de la St-Barthélemy, en 1572. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il périt malheureusement dans un âge peu avancé. Outre des *poésies latines* dans les *œuvres* de Cousin, on a d'Anatole : *Tabellæ oratoriæ inventionis : hoc est, locorum omnium ex quibus tractandæ et exagerandæ orationis materia depromitur, dispositio*, Bâle, 1560, in-8°, petit volume très-rare. Il en existe un exemplaire à la bibliothèque de Paris. W—s.

FRONTON (M. Cornelius), célèbre orateur latin, fut un des maîtres de Marc-Aurèle. Ce prince philosophe lui donna le consulat, et lui fit élever (l'an 161) une statue dans le sénat; mais il lui a lui-même élevé dans ses *Commentaires* (I, § 2), un monument plus durable : « C'est à Fronton, dit-il, « que je dois d'avoir su remarquer tout ce que la « royauté enferme de jalousie, d'astuces, d'hy- « pocrisie, et combien en général il y a peu d'af- « fection dans le cœur de ces hommes qu'ici l'on « appelle nobles. » Euménius, dans son *Panégyrique de l'empereur Constance* (chap. 14), a loué Fronton dans des termes qui paraissent fort hyperboliques; il en fait un autre Cicéron. Il ne lui donne pas la seconde place; à ses yeux ils sont tous deux sur la même ligne et se partagent l'empire de l'éloquence latine : *Fronto romanæ eloquentiæ non secundum sed alterum lumen.* Au reste, ce rival de Cicéron avait, au jugement de Macrobe (Sat. v, 1), un caractère de style tout opposé à celui du défenseur de Milon et de Marcellus. Cicéron est riche et abondant : Fronton était *sec*, et par *sec*, on ne peut pas entendre qu'il était concis; car Macrobe distingue la *brièveté*, la concision de Salluste, de la *sécheresse* de Fronton. Aulu-Gelle parle plus d'une fois de Fronton, dont il était contemporain, et dans la société duquel il avait quelque temps vécu : « Dans ma première « jeunesse, dit-il (xix, 8), quand les maîtres et les « cours publics me laissaient du loisir, j'allais faire « visite à Cornélius Fronton, pour jouir de son « langage si pur, de sa conversation nourrie de « toutes les bonnes doctrines. Jamais il ne m'est « arrivé de le voir et de l'entendre, sans revenir « chez moi et plus poli et plus savant. » Tous les ouvrages de cet orateur sont perdus, à l'exception de quelques mots cités par d'anciens grammairiens (1). B—ss.

FRONTON d'ÉMÈSE, rhéteur, vivait à Rome du temps d'Alexandre-Sévère. Il enseigna l'éloquence dans Athènes, et s'y montra le rival du premier Philostrate; il eut encore pour concurrent dans la carrière de l'enseignement, Apsines de Gadare, dont il nous est resté quelques productions. C'est dans cette ville qu'il mourut, pendant le règne de l'empereur Gallus, âgé d'environ 60 ans. Le critique Longin était son neveu. Fronton d'Émèse avait composé un grand nombre de discours; il ne nous reste de lui que quelques morceaux touchant l'économie domestique, écrits en grec : 1° sur la manière de conserver le vin sans altération; 2° Méthode pour rendre le vin limpide; 3° de ce qui peut sans inconvénient souffrir un long

(1) L'édition *princeps* des fragments de son traité *De differentiis verborum*, fut donnée par les soins de J. Parrhasius, dans sa collection des grammairiens anciens, en 1504. L'ouvrage a été reproduit dans les réimpressions de cette collection et dans les recueils de G. Fabricius, 1569, in-8°, de E. Putschius, 1605, in-4°, etc., etc. M. Angelo Maio a découvert, dit-on, dans la Bibliothèque ambrosienne de Milan les manuscrits des ouvrages de Symmachus et de Fronton, et il vient, ajoute-t-on, « de publier les intéressants manuscrits de ces deux écrivains. « Cette édition, sortie de l'imprimerie royale de Milan, acquiert « un nouveau prix par un certain nombre de lettres inédites « des empereurs Antonin le Pieux, Marc-Aurèle et Verus. » Nous n'avons pu nous procurer cette édition.

contact avec les olives; 4° sur les chiens. Ces fragments ont été recueillis par les soins de J. Alex. Brassicanus, d'après un manuscrit dont Lambécius a donné l'histoire dans ses *Commentaires*. On les trouve dans les diverses éditions des *Géoponiques* (*voy.* CASSIANUS). G. F—R.

FRONTON DU DUC. *Voyez* DUC.

FRORIEP (JUST-FRÉDÉRIC), orientaliste allemand, né à Lubeck en 1745, fit ses études dans cette ville et à Leipsick; il fut reçu maître en philosophie en 1767, bachelier en théologie en 1768, et devint prédicateur du matin dans le temple de l'université de Leipsick. Bientôt après il obtint la chaire de professeur extraordinaire de théologie; en 1771, celle de professeur ordinaire de la même faculté dans la communion d'Augsbourg; et enfin la chaire de professeur de langues orientales dans l'université d'Erfurt. Il remplit diverses fonctions religieuses dans cette ville : en 1781, il fut fait surintendant et premier pasteur du temple luthérien de Buckeburg. Il perdit ces places en 1792 et vécut retiré et sans emploi à Wetzlar, jusqu'en 1796, qu'il y fut nommé prédicateur. Froriep est mort le 26 janvier 1800. Ce savant est auteur d'un grand nombre d'ouvrages relatifs soit à la critique du texte sacré, soit à la littérature orientale, soit à la théologie. On en trouve la nomenclature dans Meusel. Nous indiquerons les suivants : 1° *De utilitate linguæ arabicæ in defendendis nonnullis locis S. Script., specimen primum*, Leipsick, 1767, in-4°; 2° *Corani caput primum et secundi priores versus, arabice et latine, cum animadversionibus historicis et philologicis*, 1768, in-8°; 3° *Arabische Bibliothek*, Francfort et Leipsick, t. 1er; 4° *Sentiments sur les écrits théologiques les plus remarquables de notre temps*, en allemand : les dernières parties du 2e et plus de la moitié du 3e volume sont de lui, Lubeck, 1769, in-8°; 5° *Bibliothèque des connaissances théologiques*, en allemand : 1er vol., 6 parties, Lemgo, 1771-73; 2e vol., 6 parties, ibid., 1774-1787; 6° *Dissertat. inaug. de novâ ratione conjungendi theologiam dogmaticam cum theologia morali*, Helmstadt, 1772, in-4°; 7° *Discours sur les dogmes les plus importants de la religion chrétienne;* 1er vol., Erfurt, 1773; 2e vol., ibid., 1775, in-8°; 8° *Diss. de emendanda Lutheri versione Bibl.*, ibid., 1778; 9° *Bibliothèque de littérature théologique*, 2e partie, ibid., 1779; 10° des *Observations* sur les *Prælectiones isagogicæ* de Gessner; 11° des *Sermons;* 12° plusieurs *Articles* insérés dans les *Acta eruditorum* et les *Gazettes* de Leipsick et d'Erfurt. J-N.

FRORIEP (AMÉLIE-HENRIETTE-SOPHIE), femme du précédent, née à Rostock en 1762, et morte à Gotha en 1784, se livra à la littérature et publia les ouvrages suivants; 1° *La nouvelle Clémentine*, ou *Lettres de Henriette de Berville*, traduites du français (de Léonard) en allemand, Weimar, 1782, in-8°; 2° *Correspondance de Rollin avec le roi de Prusse*, traduite de la même langue, Gotha, 1783, in-8°; 3° *Amélie de Nordheim* ou *la Mort prématurée*, ibid., 1783, 2 vol. in-8°., en allemand. J—N.

FROSSARD (BENJAMIN-SIGISMOND), pasteur protestant et écrivain moraliste, naquit à Nyon en Suisse, en 1754. Il commença ses études auprès d'un pasteur d'Allemagne, et les termina dans l'Académie de Genève. Lyon fut la première église qu'il desservit, et il y continua ses fonctions jusqu'à l'époque du trop fameux siége de cette ville. En 1784, il avait fait un voyage en Angleterre, et il y devint l'ami de plusieurs illustres philanthropes. A son passage à Oxford on lui conféra le titre de docteur en droit, distinction extrêmement rare, surtout envers un étranger, et dont il se complut toujours à rappeler l'honneur. Le pasteur Frossard chercha surtout en visitant la Grande-Bretagne à associer son nom et ses efforts à ceux des amis de l'humanité qui plaidaient contre la traite des noirs, genre de brigandage alors légal. Aussi, dès son retour en France, il publia : *la Traite des nègres portée au tribunal de la raison, de la politique et de la religion*, avec planches, Paris, 1789, 2 vol. in-8°. C'est ici que l'auteur fit voir pour la première fois à la France cette horrible coupe ou planche de la cale d'un navire de traite, où les noirs sont enchaînés de manière à former une masse presque compacte de chair humaine. Sous le point de vue politique comme sous le point de vue moral, la question y est bien traitée; on trouve dans cet ouvrage beaucoup de documents utiles et de faits souvent présentés avec éloquence. Il en existe des traductions hollandaises et allemandes. Frossard a donné aussi une traduction complète et fort estimée des *Sermons de Hugh Blair*, 5 vol. in-8°. La révolution vint interrompre sa carrière pastorale, et l'entraîna à se mêler de commerce, genre d'occupation où il ne réussit pas. Il coopéra avec Rabaut le jeune à la rédaction des articles organiques des cultes réformés en France, en 1802, et dès ce temps il prépara les voies pour l'érection d'une faculté de théologie protestante française. En 1809 il fut envoyé à Montauban pour mettre à exécution le décret impérial qui fondait une faculté dans cette ville, et en 1810 la faculté fut installée. Il resta doyen, pasteur et professeur jusqu'en 1815, époque à laquelle la réaction politique le fit destituer des deux premières places. Plus tard, le gouvernement de Louis XVIII répara cette injustice en se montrant disposé à confirmer de nouveau, en 1817, la vocation à la place de pasteur que son ancien troupeau et consistoire de Montauban lui adressèrent. Néanmoins le vieux ministre, songeant à ses cheveux blancs, ne voulut pas remonter en chaire. Il refusa, et écrivit au consistoire de Montauban, le 12 janvier 1818, ces paroles judicieuses : « J'ai été jugé par mes pairs; j'ai été « déclaré innocent; je suis assez vengé des fana- « tiques et des méchants. » Il remplit ses devoirs de professeur à la faculté de Montauban, jusqu'à sa mort, qui arriva le 3 janvier 1830, après cinquante-quatre ans de ministère sacré. Ses efforts zélés et fructueux pour l'abolition de la traite des

noirs, et plus spécialement les soins infinis qu'il se donna pour la fondation de la faculté protestante de Montauban, ont assuré à sa mémoire la reconnaissance des protestants français. Le pasteur Frossard avait un genre de prédication digne et imposant. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il a publié des *Observations sur l'éloquence de la chaire*, Lyon, 1787, in-8°, et a donné la traduction suivante d'un ouvrage de Wilberforce : *Le christianisme des gens du monde mis en opposition avec le véritable christianisme*, traduit de l'anglais, Montauban, 1821, 2 vol. in-8°. *Voy.* des *Notices* sur B. Frossard, *Revue protestante*, Paris, 1830, p. 88; *Religion et Christianisme*, Nîmes, 1830, p. 145. C—Q—L.

FROTHAIRE, 27e évêque de Toul, qui florissait vers l'an 830, était né dans le diocèse de Trèves. Il fut élevé à l'abbaye de Gorze, ordre de St-Benoît, à quelques lieues de Metz, prit les ordres et devint abbé de St-Evre à Toul. Le siége épiscopal de Toul étant venu à vaquer, Frothaire fut élu pour le remplir, et sacré le 22 mars de l'an 813. Suivant le *Gallia christiana*, il s'éleva des difficultés sur son ordination, prises de ce que le nombre des évêques n'avait pas été suffisant pour sa consécration. Cela a peine à s'accorder avec le récit des auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*. Selon eux, cette ordination se fit dans un concile qui se tenait à Reims, où sans doute il ne manquait pas d'évêques; et elle fut faite par Vulphaire, archevêque du lieu, en l'absence d'Amalaire de Trèves, métropolitain de Toul, alors en ambassade à Constantinople; à moins que peut-être ce ne soit sur l'absence du métropolitain que portaient les difficultés. Quoi qu'il en soit, elles furent levées; car Frothaire prit l'administration de son diocèse, qu'il gouverna saintement, et les écrivains du temps louent sa sollicitude pastorale. Louis le Débonnaire avait Frothaire en grande estime. Il paraît que cet évêque était habile en architecture, puisque ce prince le chargea de conduire quelques nouveaux bâtiments dont il voulait agrandir son palais d'Aix-la-Chapelle. L'évêque fit ce que Louis souhaitait; mais comme cela le détournait des occupations réclamées par son ministère, il écrivit à Hilduin, archichapelain de l'empereur, pour le prier de faire en sorte qu'il fût déchargé de ce soin. Bernard, roi d'Italie, s'étant révolté contre Louis le Débonnaire son oncle, Frothaire partit pour l'Italie et marcha contre lui. On sait que les évêques, comme détenteurs de fiefs, étaient alors obligés au service militaire. Frothaire assista au concile de Thionville en 821, et à un autre concile qui se tint dans le même lieu en 835, pour faire le procès aux évêques qui avaient trempé dans la conspiration de Lothaire, et où Ebbon, archevêque de Reims, fut déposé. Il se trouva encore en 840 à l'assemblée d'Ingelheim, où ce même Ebbon fut rétabli. Peut-être aussi avait-il assisté au concile indiqué à Mayence pour l'année 829, puisque son métropolitain devait s'y trouver avec tous ses suffragants. Aux soins spirituels qu'exigeait son ministère, Frothaire joignait un grand zèle pour la décoration des édifices religieux. Il restaura magnifiquement son église et l'orna de peintures précieuses. L'abbaye d'Evres, dont il avait été titulaire, attira aussi son attention; il y rétablit la discipline, une bonne administration temporelle, et conserva toujours pour elle beaucoup d'affection. Frothaire, après trente-cinq ans d'épiscopat, mourut en 848, avec la réputation d'un homme sage, d'un sujet dévoué à son prince, et d'un bon évêque. On a de lui un *Recueil de lettres* : elles sont au nombre de trente-cinq; mais il y en a dix qui ne sont point de Frothaire. Presque toutes contiennent quelque chose de curieux qui peut servir à l'histoire de ce temps-là et nous en faire connaître les mœurs et les usages : elles sont adressées aux personnages les plus considérables d'alors. On doit le recueil de ces lettres à André Duchesne, qui après les avoir tirées à Chartres de la poudre de quelques archives, les a fait imprimer dans le tome 2 de ses *Historiens de France*. L—Y.

FROTTÉ (Le comte Marie-Pierre-Louis de), chef des royalistes de la Normandie, gentilhomme de cette province, né à Alençon le 5 août 1766, servit dans l'infanterie avant la révolution française. Jeune, ardent, et d'un caractère décidé, il s'en montra de bonne heure l'adversaire et prit le parti de l'émigration. Mais la guerre extérieure n'ayant point rempli son attente, et voulant signaler son dévouement pour la cause des Bourbons, il sollicita vivement à Londres, en 1794, auprès de M. de Puisaye, chargé des intérêts du roi en Bretagne, l'autorisation de passer en France pour faire insurger la Normandie, où il avait des intelligences. Il reçut ses pouvoirs ainsi qu'un brevet de colonel. Débarquant sur la côte de St-Malo au commencement de 1795, avec plusieurs autres gentilshommes, il y soutint un combat contre les troupes républicaines, leur échappa, et parvint en Normandie à travers mille dangers. Il y apportait, avec un grand courage, une patience à toute épreuve, des talents militaires naturels, mais peu exercés, et une suite imperturbable dans ses desseins. Dévoré d'ailleurs du besoin de se faire un nom, il se précipita dans la carrière de la guerre civile, la seule qui fût ouverte à son audace. Mais il était question alors dans la Vendée et en Bretagne d'un rapprochement et d'une suspension d'armes entre les républicains et les royalistes. La convention nationale se flattait de diminuer le nombre de ses ennemis intérieurs par un système pacifique, repoussé jusqu'alors par les révolutionnaires. Tout était employé pour désarmer les royalistes : la corruption, la séduction et les menaces. Opposé à toute pacification, Frotté se rendit le 1er avril 1795 aux conférences de la Mabilais en Bretagne. Là, refusant de signer le traité négocié par Cormatin, il déclara qu'il ne ferait jamais fléchir ses principes, et qu'il n'y avait pour

les royalistes de sécurité que dans les armes. Il regagna aussitôt la Normandie; et organisant pour l'insurrection les cantons limitrophes du Calvados et de la Manche, il parvint à établir une ligne de correspondance avec Jersey par les îles St-Marcou. Il chercha ensuite, par les districts de Domfront et de Tinchebray, à lier ses opérations avec celles des royalistes du Maine. Frotté n'eut d'abord que trois cents hommes sous ses ordres, et encore étaient-ils peu aguerris. Mais sa persévérance et son infatigable activité lui valurent des succès partiels et répétés contre les nombreux cantonnements républicains. Il s'efforçait de gagner la confiance des habitants des campagnes, et augmentait chaque jour le nombre de ses partisans. Sa correspondance avec l'Angleterre et les princes français fut bientôt en pleine activité. On lui envoya de Londres plusieurs officiers émigrés, et des transfuges vinrent grossir son parti. Ayant refusé de poser les armes, il vit avec joie, au mois de juillet 1795, le renouvellement des hostilités entre les royalistes et les républicains dans presque tous les départements de l'Ouest. Il fit, vers cette époque, une incursion dans le Maine, où, réuni à d'autres chefs, il s'empara momentanément de la petite ville de Mayenne. Au retour de cette expédition, il ramena en Normandie le fameux Picot, chef secondaire, qu'il eut l'art d'employer. Il s'efforça de coordonner ses opérations avec celles des autres chefs de l'Anjou, du Maine et de la Bretagne; mais la malheureuse issue de l'expédition de Quiberon vint arrêter l'essor de ses vastes projets. Le 15 novembre il fut attaqué dans son quartier général par la garnison de Mortain; il la repoussa, se porta aussitôt sur le poste du Tilleul, et à la suite d'un engagement très-vif, y fit mettre le feu, forçant ainsi les républicains à la retraite. Il les tint en échec en se montrant partout, étendit son organisation dans la basse Normandie, eut un état-major, des chefs de division, et s'efforça d'introduire une discipline sévère parmi ses troupes, qui, toutes réunies, auraient pu former un corps de quatre à cinq mille hommes; mais la nature de cette guerre ne permettait presque jamais de réunion générale. Frotté cependant joignit aux environs de Mayenne les colonnes de Scépaux et de Rochecotte; il attaqua, de concert, plusieurs bataillons républicains qui furent d'abord enfoncés, mais qui, renforcés ensuite par la garnison de Mayenne, revinrent à la charge et culbutèrent à leur tour les royalistes. Ceux-ci se rallièrent pourtant après leur déroute, et les chefs tinrent conseil pour statuer sur leurs opérations ultérieures. Mais comment concilier tant de prétentions et d'intérêts divers? Les généraux royalistes préféraient agir isolément dans leurs arrondissements respectifs; et les expéditions combinées n'avaient presque jamais d'heureux résultats. Rochecotte, Scépeaux et Frotté se séparèrent; chacun rentra dans son territoire. De retour en Normandie, Frotté fut joint par son père, qui venait de débarquer avec des dépêches et des subsides du ministère anglais. Ainsi encouragé, il redoubla d'efforts; il forma une compagnie, organisée sous le nom de *gentilshommes de la couronne;* son système d'insurrection s'étendit et se propagea. Frotté devint redoutable aux républicains, qu'il inquiétait et harcelait sans cesse. Il forma à cette époque un rassemblement nombreux dans la forêt d'Halouze, où il tenait d'ordinaire son quartier général; et il marcha avec environ mille cinq cents hommes pour attaquer la petite ville de Tinchebray, dont il avait à se plaindre. La garnison n'était pas nombreuse, mais un grand nombre de républicains, renfermés dans la ville, avaient pris les armes pour résister aux royalistes. La ville était d'ailleurs palissadée; le clocher et l'église étaient crénelés et entourés de meurtrières. L'attaque fut vive et le combat sanglant. Frotté y montra de l'intrépidité et du sang-froid; il était partout : mais après différents assauts il fallut battre en retraite. Le résultat de l'expédition ne servit qu'à faire redouter les royalistes, et ce succès moral fut presque le seul réel. L'insurrection gagnait de proche en proche en Normandie. Presque tous les cantons avaient des chefs qui obéissaient à Frotté. Mais dans la Vendée, sur les bords de la Loire, en Bretagne et dans le Maine, les affaires des royalistes étaient dès lors désespérées. Le général Hoche soumettait tout, en employant tour à tour la force des armes, la politique et la modération; il couvrait déjà toute la Normandie et la Bretagne de ses nombreux bataillons. Malgré la résistance la plus opiniâtre, Frotté se vit contraint de se rembarquer pour l'Angleterre, refusant toute espèce d'adhésion ou de soumission personnelle au gouvernement républicain. Avant son départ, il avait licencié ses divisions jusqu'à nouvel ordre et chargé le conseil royal de Normandie des détails de la pacification, recommandant à ses soldats de conserver leurs armes, et établissant entre la Normandie et l'Angleterre deux points de correspondance, l'un par les îles Marcou, l'autre par le Carteret. Arrivé à Londres en 1796, il fut envoyé par le comité royaliste établi dans cette ville, à Monsieur, comte d'Artois, alors à Edimbourg, pour engager Son Altesse Royale à tenter une expédition en Bretagne. Les circonstances ne semblèrent pas favorables. Ce ne fut qu'après la rupture du congrès de Rastadt et pendant la guerre de 1799, que les royalistes de l'Ouest purent reprendre les armes. Frotté débarqua en Normandie vers la fin de septembre, avec le grade de maréchal de camp, des pouvoirs très-étendus, et le commandement en chef des royalistes de la Normandie et du Perche. La guerre civile prit alors un caractère plus imposant. Des forces au moins égales étaient opposées aux royalistes. Frotté attaqua Vire sans succès; il prit plusieurs bourgs, mais qui furent repris ensuite. Il délivra sa mère et un grand nombre de royalistes qui venaient

d'être emprisonnés en exécution de la loi des otages. Il fit ensuite dans le midi du département de la Manche une expédition assez heureuse d'abord, puis mêlée de revers. Cependant, au milieu de cette guerre active, sa troupe s'exerçait, se disciplinait, et Frotté lui-même parvenait à étendre son influence sur presque toute la Normandie. Le contrôle de ses divisions, que nous avons eu sous les yeux, élevait son armée à près de onze mille hommes. Mais l'avénement de Bonaparte au suprême pouvoir dans la journée du 18 brumaire devint funeste au parti royaliste armé. Frotté fut peut-être celui de tous les chefs qui en pressentit avec le plus de justesse les conséquences; et dans une de ses proclamations il retraça avec les couleurs les plus vives cette journée de St-Cloud. Il y représentait Bonaparte tombant presque défaillant dans les bras de ses grenadiers, et à la veille d'échouer dans son usurpation. Un semblable manifeste ne pouvait être oublié par Bonaparte. Dès ce moment la perte de Frotté fut résolue. On commençait à dissoudre la confédération royaliste avec des paroles de paix. Dans les conférences de Montfaucon, Frotté fut constamment pour la continuation de la guerre. Presque tous les autres chefs avaient déjà capitulé, et il résistait encore, rejetant toute espèce de pacification. Voulant rallier sous ses drapeaux les insurgés du Maine, dont les chefs venaient de se soumettre, il se porta avec plusieurs colonnes sur la route d'Alençon. Il livra à Mortagne, à Chaux et au Mèsle-sur-Sarthe, au cœur de l'hiver, trois combats sanglants, où il perdit ses meilleurs officiers, tandis que son lieutenant, Hinguant de St-Maur, menaçait Evreux et répandait l'alarme aux environs. Mais abandonné par son parti et accablé par des forces toujours croissantes, Frotté écrivit au général Hédouville, chargé de la pacification, qu'il souscrivait aux lois acceptées par les autres chefs royalistes; et il l'annonça, le 28 janvier 1800, au général Guidal, qui commandait le département de l'Orne. On lui envoya aussitôt un sauf-conduit pour se rendre à Alençon, afin de négocier son accommodement. Frotté était en route quand, au mépris de la foi jurée, il fut arrêté avec six de ses officiers et traduit devant une commission militaire formée à Verneuil. L'officier qui l'avait fait tomber involontairement dans le piége se tua de désespoir à l'instant où il vit les suites de son imprudente confiance. Frotté parut devant ses juges avec l'audace qui l'avait toujours caractérisé. On produisit contre lui une lettre interceptée, par laquelle il annonçait à un de ses amis qu'il fallait se soumettre à tout hors au désarmement. Au milieu des débats il se fit apporter du vin; et sur son invitation, ses coaccusés crièrent avec lui, en buvant, *vive le roi!* Le lendemain il fut conduit à pied au lieu où il devait recevoir la mort. Un grenadier de son escorte lui fit observer qu'il ne marchait point au pas : « Tu as raison, reprit Frotté, je n'y « faisais pas attention »; et il reprit le pas. Il ne souffrit pas qu'on lui bandât les yeux, et attendit les coups de fusil debout et avec sérénité. Telle fut la mort de ce chef célèbre; il était âgé alors de 34 ans. Intrépide et doué d'un caractère décidé, invariable dans ses principes, il fût devenu plus tard, s'il n'eût pas été arrêté dans sa carrière, l'un des plus fermes appui du trône des Bourbons. B—P.

FROTTEREL (sieur D'AVES), poëte dramatique qui écrivait au commencement du 17e siècle. On possède fort peu de détails au sujet de sa biographie. Il n'est connu que par des pièces qui ont été imprimées à Rouen, de 1606 à 1632. En voici les titres : *l'Amour triomphant*, pastorale comique; *les Corivaux*, comédie facétieuse; une tragédie de *Ste-Agnès; Parithée*, tragi-comédie; *Aristène*, pastorale; *Philistée*, pastorale; *Gillette*, comédie facétieuse; *Théocris*, pastorale; *la Vie et la conversion de St-Guillaume, duc d'Aquitaine*, tragédie. Cette dernière pièce est la plus rare de toutes. M. de Soleinne, qui avait consacré quarante années de recherches à réunir *toutes* les productions dramatiques de la France, n'avait jamais pu en rencontrer un exemplaire; il avait été contraint de se contenter d'une copie manuscrite. Frotterel travaillait avec beaucoup de facilité. Dans la dédicace de *Gillette* à *monsieur son intime*, il se vante d'avoir écrit en huit jours les cinq actes en vers de cette pièce. Dans l'avant-propos de *Philistée*, il annonce qu'il est né auprès de Falaise. Une seule de ses compositions, *l'Amour triomphant*, est en prose; il s'est proposé d'y imiter le genre de l'Astrée, et il se perd dans des subtilités de métaphysique amoureuse, ne réussissant qu'à joindre beaucoup d'obscurité à beaucoup d'ennui. Dans ses comédies et dans ses pastorales, il montre de la gaieté, de la verve, de la rondeur; mais il offre souvent des images d'une crudité révoltante, et il se permet des expressions dont le cynisme effraye le lecteur le plus aguerri. Sa tragédie de *Ste-Agnès* n'est pas exempte de ce défaut. Le quatrième acte se passe tout entier dans une maison des moins honnêtes, et l'auteur s'est plu à faire tenir à un tas de libertins des propos bien peu édifiants. On trouve une analyse des pièces de Frotterel (analyse accompagnée de citations suffisantes, dans la *Bibliothèque du théâtre français*, 1768, t. 1er, p. 372-385, et dans l'*Histoire du théâtre français*, par les frères Parfait, t. 3. *Voy.* aussi le *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne* (rédigé par le bibliophile Jacob, Paul Lacroix), 1843, t. 1er, no 906-911). B—N—T.

FROULLAY-TESSÉ (CHARLES-LOUIS DE), évêque du Mans, naquit à St-Denis de Gastines, dans le bas Maine, en 1687. Quoique issu d'une famille illustre, et proche parent du maréchal de Tessé, il dut moins à sa naissance qu'à ses qualités personnelles les dignités qu'il obtint dans l'Église. Successivement comte de Lyon, vicaire général de Toulouse, etc., il fut nommé à l'évêché du Mans en 1723, et signala son administration dans ce

vaste diocèse par un esprit de sagesse et des actes de bienfaisance qui honorent sa mémoire. Les querelles du jansénisme agitaient son clergé. Le chapitre avait rejeté la bulle. Froullay sut inspirer à ses prêtres des sentiments pacifiques et les déterminer à accepter cette fameuse bulle, non comme règle de foi, mais comme une simple ordonnance de discipline, pour éviter le schisme en conservant l'unité. On se rappelait encore que ces misérables querelles avaient empoisonné les derniers ans de son prédécesseur, Roger du Crevy. (C'est ce prélat, homme simple et droit, qui disait en 1714, dans une assemblée de trente évêques acceptants : « Si nous mettons la foi à couvert, « nous n'y mettons pas la bonne foi). » Le Maine doit à Froullay plusieurs établissements importants. Il organisa un collége-séminaire dans la petite ville de Domfront, fonda une maison de retraite pour les prêtres indigents et infirmes, et employa une somme considérable à la construction d'un Hôtel-Dieu. Deux cimetières, placés dans les quartiers du Mans les plus populeux, y entretenaient depuis plusieurs siècles des foyers de maladies pestilentielles : il s'empressa de les supprimer. Lorsqu'en 1738 et 1739, le Maine éprouva, comme l'Anjou et la Tourraine, une grande disette, occasionnée par l'indiscrète exportation des grains de 1736 et par la mauvaise récolte des années suivantes, Froullay ordonna une quête générale qui produisit soixante-quatorze mille francs, et obtint du roi un prêt de cinquante mille francs. Avec ces deux sommes on acheta vingt-cinq mille quintaux de froment et seigle, qui furent transportés par eau, de Nantes jusqu'au Mans. Un bureau de charité, organisé sous ses auspices, ouvrit des ateliers de travail, établit des soupes économiques et put fournir aux besoins de dix mille pauvres que renfermait la ville. On cite de ce prélat un trait qui prouve la prudence de son zèle. Une religieuse d'Etival devint enceinte : Froullay en est instruit; il prétexte une visite épiscopale, et se rend au couvent. Tandis qu'il converse amicalement avec l'abbesse, Vetillart, médecin du Mans, averti d'avance du rôle qu'il doit jouer, vient l'y trouver. « Docteur, avant de « partir, rendez-vous ici utile; la plupart de ces « bonnes sœurs ont un teint maladif : visitez-les « séparément dans leurs cellules. » Le médecin revint une heure après, et dit gravement à l'abbesse : « Madame, plusieurs de vos religieuses « n'ont que des indispositions légères; mais l'une « d'elles est menacée d'obstructions que les eaux « de Balaruc seules peuvent guérir. — Eh bien ! « dit l'évêque, qu'on la fasse partir à l'instant « pour le Languedoc : docteur, chargez-vous du « voyage.... » La nonne fut secrètement conduite, non à Balaruc, mais au Mans, d'où elle revint ensuite dans sa communauté. L'anecdote n'a été connue que longtemps après le décès de cette victime de l'amour. Froullay mourut le 30 janvier 1767. Ce prélat, qui joignait le zèle à la science, a publié un mandement volumineux contre le traité des *Ordinations anglaises* du père Courayer, 1727, in-4°; des *Ordonnances synodales*, 1747, in-8°, et un nouveau bréviaire que l'on cite comme un des meilleurs de France, Paris, 1748, 4 vol. in-8°. L'abbé le Conte, chanoine de l'église du Mans, prononça son oraison funèbre, ibid., 1767, 28 pages in-8°. L—U.

FROUMENTEAU (Nicolas), nom sous lequel s'est caché un écrivain protestant du 16e siècle, qu'on n'est pas encore parvenu à découvrir. Le seul ouvrage en tête duquel on lit ce nom, est intitulé : *le Secret des finances de France, découvert et départi en trois livres, et maintenant publié pour ouvrir les moyens légitimes et nécessaires de purger les dettes du roi, décharger les sujets des subsides imposés depuis trente-un ans, et recouvrer tous les deniers pris à Sa Majesté*, 1581, 3 tomes réunis ordinairement en un volume in-8°, sans nom de ville ni d'imprimeur. M. Brunet (*Manuel du libraire*) assure qu'il en existe deux éditions sous la même date, et qui ne diffèrent que par le plus ou le moins de beauté du papier. Au revers du frontispice est un avis de l'imprimeur qui demande grâce pour les fautes qu'il aura pu commettre dans l'impression d'un livre si impatiemment attendu, que les feuilles en étaient enlevées de dessous la presse. Vient ensuite l'épître dédicatoire à Henri III, roi de France et de Pologne; cette pièce est datée de Paris, le 1er janvier 1581. L'auteur y annonce au roi qu'il se propose de lui prouver par des preuves authentiques, que dans l'espace de trente et un ans il a été payé, par le pauvre peuple, quinze milliards deux cent quarante-six millions trois cents et tant de mille écus, qui ne sont point entrés dans les coffres de l'État; et il lui demande, au lieu de créer de nouveaux impôts pour acquitter les dettes du royaume, qui se montent à cent millions de livres, de répartir cette somme entre les familles qui se sont nouvellement enrichies. Je m'offre, ajoute-t-il, à faire le département, et de les égaler, s'ils veulent, et que vous me le commandiez, si justement que pas un d'eux n'aura occasion de se plaindre. Cette épître est suivie d'une espèce d'introduction qui contient le sommaire des cahiers présentés aux états de Blois par les députés des différents ordres, lesquels, après de longs débats, prient Froumenteau (1) de rassembler leurs plaintes et d'en former un tableau pour être mis sous les yeux du roi. Suit l'état des recettes et des dépenses légalement faites depuis

(1) L'un des personnages qui a, dans cette assemblée, les fonctions de calmer les députés des provinces, porte le nom de *Baranque*, dans lequel on retrouve celui de Barnaud; ce qui semble encore appuyer les conjectures que l'on s'est permises sur le véritable auteur des ouvrages indiqués dans cet article *.

* Nous ne partageons pas l'avis de M. Weiss sur l'identité de Barnaud et de Froumentau; le triste rôle de député courtisan que l'auteur lui donne dans l'assemblée des députés provinciaux à Paris en 1580, sa théorie sur « les peuples maigres, moins frétillons et propres à la rebellion que les peuples gras, » si contraires aux opinions de Froumentau, ne nous permettent pas de penser qu'il ait voulu se peindre sous un aussi odieux personnage. A. F—L—T.

1549 jusqu'à 1581, dont il résulte que dans cet espace de temps il a été perçu quatorze cent cinquante-trois millions; qu'il en a été employé neuf cent vingt-sept millions deux cent six mille francs, et que par conséquent, au lieu d'un déficit, il devait rester en caisse cinq cent vingt-cinq millions sept cent quatre-vingt-quatorze mille livres. On doit remarquer que cet état n'est revêtu d'aucune signature; mais il est daté du 31 janvier 1581. Le second et le troisième tome contiennent le tableau, diocèse par diocèse, des impôts ordinaires ou extraordinaires levés sous le régime de Henri III, et comparés à ceux qui existaient sous Louis XII, de manière à présenter l'accroissement rapide de toutes les charges publiques. A la suite de chaque article est une note des villages incendiés, ruinés ou détruits, et des individus massacrés depuis l'origine de la guerre de religion. Ces détails suffisent pour faire apprécier cet ouvrage vraiment curieux, et qui serait très-important si l'on connaissait les sources où l'auteur a puisé, et le degré de confiance qu'on peut ajouter à tous ses calculs (1). 2° *Le Cabinet du roi de France, dans lequel il y a trois perles d'inestimable valeur*, etc., 1581, in-8°; 2e édition, 1582, in-8°. Cet ouvrage, rédigé dans le même esprit que le précédent, est dédié au roi par une épître datée de novembre 1581. La ressemblance du style et la conformité des principes l'ont fait attribuer, par quelques personnes, à Froumenteau. Lamonnoye pense qu'il est de Nicolas Barnaud du Crest; et les initiales N. D. C., qu'on voit au frontispice, appuient cette conjecture (*voy.* Barnaud). Ainsi, en admettant que les deux ouvrages dont on vient de parler soient sortis de la même plume, il paraît que c'est à Barnaud qu'on en doit faire honneur. Une seule difficulté se présente, et la voici : comment Barnaud aurait-il pu se procurer des renseignements aussi détaillés et aussi exacts en apparence, sur la situation des finances du royaume? Mais cette objection disparaîtra si l'on réfléchit que par sa réputation dans le parti des réformés, Barnaud a pu et dû même se trouver en rapport avec des hommes d'état qui lui auraient fourni les matériaux dont il a fait usage. 3° *Traité de la Polygamie sacrée :* c'est le titre d'un troisième ouvrage qu'on croit sorti de la même plume que les précédents, et dans lequel l'auteur s'efforce, comme dans le *Cabinet*, de prouver qu'il serait très-avantageux de réunir à la couronne les trop grandes richesses des moines et du clergé. Le Duchat qui le cite dans ses *Notes sur la Confession de Sancy*, en l'attribuant avec les deux autres à Froumenteau, ne dit pas s'il a été imprimé; mais on ne le croit pas, car il n'est indiqué dans aucun catalogue. W—s.

(1) Ce qui doit contribuer à lui donner une certaine autorité, c'est que tous les détails sont catégoriques et très précis, et ont une apparence d'exactitude bien difficile à imiter par un faiseur; nulle part on ne trouve de vagues déclamations, mais partout le langage simple et vigoureux de la vérité, une grande intelligence et une haute raison; une autre considération encore plus puissante, c'est le triste état de la France sous le rapport des finances et de la criminalité pendant ces trente et une années (1549-1581). Pour quiconque connaît l'histoire et se rappelle les 1,200 Français exécutés pour la conspiration d'Amboise, l'établissement momentané de l'inquisition, les cruautés de Montluc et des Adrets, l'affreux massacre de la St-Barthélemy, qui coûta la vie à plus de 60,000 personnes, cinq guerres civiles consécutives, les pieuses rigueurs de la ligue, etc., Froumenteau ne paraîtra aucunement exagéré quand il nous dit « que la France « est une vraie litière sur laquelle sont étendus plus de braves « et excellents hommes qu'il n'aurait fallu pour conquérir « l'Europe : 36,300 prud'hommes massacrés, 1,200 femmes ou « filles étranglées ou noyées, 656,000 soldats, tous naturels « français, y ont perdu la vie; 12,300 femmes et filles violées, « 7,000 à 8,000 maisons brûlées, et ce qui rend cette litière fort « triste et déplorable, c'est qu'elle est regardée par plus de trois « millions de personnes tous appauvris, ruinés et détruits. » Tous ces chiffres sont établis par des listes spéciales, diocèse par diocèse, dans toute la France : en un mot, comme l'a dit M. Joseph Garnier, juge très-compétent en pareille matière, le livre de Froumenteau est l'inventaire des exactions et des iniquités du temps. A. F—L—T.

FROVA (Joseph), savant piémontais, chanoine régulier de St-André de Verceil, et historiographe de sa congrégation, vivait dans le 18e siècle. Il alla d'abord professer la théologie à Rome, où il se lia d'amitié avec le célèbre littérateur bavarois Eusèbe Amort, son confrère. Il revint ensuite à Verceil, où il ne cessa de s'occuper de la recherche des monuments ecclésiastiques du moyen âge concernant sa patrie. Pendant le cours des discussions sur l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, renouvelées par les bénédictins en Italie et en Allemagne, de 1724 à 1729, et ensuite de 1760 à 1764, une correspondance s'établit sur plusieurs points historiques de la question, entre Frova et Amort, alors à Polling en Bavière. La *Deductio critica* et la *Moralis certitudo* de cet auteur, qui écrivit, non une seule dissertation (comme on l'a dit par erreur à son article), mais neuf dissertations au moins en faveur de Kempis contre les partisans du prétendu Jean Gersen, abbé des bénédictins de Verceil, contiennent surtout plusieurs lettres du docte Frova, de 1760, 1761 et 1762, d'où il résulte, entre autres, que, d'après des recherches exactes faites dans les anciennes chartes des abbayes de St-Étienne et de St-André de Verceil, il n'y est fait mention d'aucun religieux ou abbé du nom de Gersen (*voy.* Gersen). Cependant le système opposé s'est reproduit de nos jours en Italie : M. Napione, et d'après lui l'abbé Cancellieri, ont allégué une note que Jacques Durandi tenait de Joseph Frova, et qui portait précisément le contraire de ces lettres. Mais cette allégation, purement verbale, et sans authenticité, n'a point détruit le fait de la dénégation directe du même Frova, consignée dans sa correspondance. On doit, en outre, à ce savant religieux, deux ouvrages : 1° Une dissertation *De sacris imaginibus*, Venise, 1750, in-12; 2° *Vita et gesta Gualæ Bicchieri card. collecta à Philadelpho Libyco*, Milan, 1767, in-8°. Tiraboschi et Denina nomment avec éloge l'auteur de cette vie du zélé fondateur de l'abbaye de St-André de Verceil, où furent appelés pour la desservir et y professer, des chanoines réguliers de la célèbre abbaye de St-Victor de Paris (1). G—ce.

(1) Les renseignements que nous avons pu nous procurer, principalement dans les lettres de Frova, sur le cardinal

FROWDE (Philippe), poëte anglais, issu d'une très-bonne famille, mort à Londres le 19 décembre 1738, était l'ami et le protégé d'Addison, dont il avait fait la connaissance à l'université d'Oxford. On a de lui quelques ouvrages de poésie, dont plusieurs, en latin, se font remarquer par la pureté et l'élégance, et ont mérité d'être insérés dans le recueil publié par Addison sous le titre de *Musæ anglicanæ*. Il a aussi écrit deux tragédies, la *Chute de Sagonte*, 1727, et *Philotas*, 1731, qui eurent peu de succès au théâtre ; elles en eurent davantage à la lecture, et obtinrent alors les suffrages des critiques éclairés ; la dernière surtout, dont l'auteur peint la destinée dans sa dédicace, par ces mots de Juvénal : *Laudatur et alget.* X—s.

FRUGONI (Charles-Innocent), l'un des poëtes italiens les plus célèbres et les plus féconds du 18e siècle, naquit à Gênes le 21 novembre 1692, d'une noble et ancienne famille, dont il fut le dernier rejeton. Il avait deux frères aînés ; la fortune du père était considérable : pour avantager les deux aînés, il fut décidé que le plus jeune des trois prendrait l'état ecclésiastique, et renoncerait à la succession en faveur de ses frères. Charles entra, sans autre vocation, à quinze ans dans la congrégation des frères Somasques, commença son noviciat à Gênes en 1708, et fit ses vœux à Novi, l'année suivante. Il avait annoncé dès l'enfance une vivacité d'esprit et d'imagination extraordinaire. Ses progrès dans les sciences et dans les belles-lettres furent rapides. Lorsqu'il fut envoyé à Brescia, en 1716, pour y professer la rhétorique, il avait déjà la réputation d'élégant écrivain en prose et en vers dans les deux langues latine et italienne. Il y établit, la même année, une colonie arcadienne, où il reçut le nom de *Comante Eginetico :* mais ce fut à Rome, où il alla un an après occuper la même chaire dans le collége Clémentin, que son génie poétique, excité par la grandeur des objets et par l'exemple des bons poëtes qu'il y trouva rassemblés, commença de prendre tout son essor. Il s'y lia particulièrement avec Rolli et Métastase. En 1719, il retourna de Rome à Gênes, chargé d'enseigner les jeunes religieux de son ordre, emploi qu'il remplit encore avec distinction à Bologne les deux années suivantes ; mais sa santé, alors très-faible, en ayant beaucoup souffert, il alla se reposer à Plaisance et ensuite à Parme. A Modène, où il avait repris ses travaux, il fut attaqué de la petite vérole ; il y termina, pendant sa convalescence, la traduction en vers italiens du *Rhadamiste* de Crébillon. Dans toutes ces villes, il forma des liaisons d'amitié avec tous les hommes distingués qui y florissaient. Il en contracta surtout avec le cardinal Corneille Bentivoglio, alors légat pontifical dans la Romagne ; il eut d'abord en lui un zélé protecteur, qui finit, si l'on en croit le bruit public, par avoir de grandes obligations à ce poëte. Frugoni fut, assure-t-on, le principal auteur du succès de la belle traduction de Stace, qui a fait la réputation poétique du cardinal (*voy.* Corneille Bentivoglio). Le comte de la Torre Rezzonico, dans ses mémoires sur la vie et les ouvrages de Frugoni, soutient que ce bruit est faux ; que le cardinal se servit des conseils du poëte, mais non de son talent ; que le premier livre de la *Thébaïde* était à peine achevé quand Frugoni cessa de loger à Ravenne chez le cardinal, et que le reste fut fait lorsqu'il en était fort éloigné ; que les connaisseurs remarquent facilement une grande différence entre le style de cette traduction et celui des *Versi sciolti* de Frugoni ; il ajoute enfin dans une note, qu'il avait plusieurs fois entendu Frugoni lui-même assurer qu'il n'avait eu aucune part à la belle traduction de Stace. Cela est positif : mais le comte de la Torre était homme de cour : Fabroni, qui était simplement homme de lettres, mais très-instruit des anecdotes littéraires, et qui écrivit, sept ans après que cette vie fut publiée, un éloge de Frugoni, y dit non moins positivement, en parlant de l'entreprise que le cardinal avait formée de traduire la *Thébaïde :* « Frugoni fut l'Apollon de cette entreprise ; « ce fut lui qui y ajouta cette perfection et cette « richesse de style auxquelles ne peut jamais at- « teindre un homme de génie quand le soin d'af- « faires politiques toujours diverses comprime et « dissipe la chaleur de sa verve, etc. » Quoi qu'il en soit, le cardinal Bentivoglio, ou par reconnaissance, ou par pure amitié, rendit à Frugoni un grand service en le produisant à la cour de Parme, qui devint pour lui un honorable asile. Mais l'asile qu'on trouve dans une cour est souvent un esclavage. Il fallut que le génie libre de Frugoni, principalement porté à la poésie lyrique, se pliât à des compositions dramatiques, à des pièces de commande, à des traductions d'anciennes pièces françaises, et à des refontes d'anciennes pièces italiennes, pour des fêtes, pour des ballets, pour des spectacles en musique, qui faisaient peu pour sa gloire et le détournaient sans cesse des travaux de son choix. Le duc François Farnèse régnait alors à Parme ; ce fut au prince Antoine, son frère, que Frugoni fut présenté en 1725. Deux ans après, François mourut ; et notre poëte, qui était aussi bon orateur, fut choisi pour prononcer son oraison funèbre. D. Antoine, ayant succédé à son frère, épousa la princesse Henriette d'Este ; et Frugoni dut composer et publier pour ce mariage, en 1728, un recueil entier de poésies. Il dut, presque dans le même temps, écrire en prose élégante les mémoires historiques de la maison Farnèse, les voyages du duc Antoine, et l'éloge de ses vertus. Ils parurent vers la fin de 1729 ; et

Bicchieri, ne peuvent faire que la matière d'une note. Jacques Guala Bicchieri, chanoine de l'église cathédrale de Verceil, cardinal prêtre titulaire de St-Martin *in montibus*, légat du Saint-Siége en France, en Angleterre et dans le Piémont, fonda en 1219 l'église et l'abbaye des chanoines de St-André de Verceil, leur donna les biens qu'il possédait dans le territoire de cette ville, et mourut à Rome en 1227. On trouve son Éloge, par Denina, dans les *Piemontesi illustri*.

le titre d'historiographe royal inscrit sur le frontispice, fut la récompense de l'auteur : mais, dès le commencement de 1731, le duc Antoine mourut. On croyait sa veuve enceinte, et cette espérance se soutint pendant huit mois (*voy.* Antoine Farnèse, 8e duc de Parme). Frugoni, très-intéressé à ce qu'elle eût un heureux succès, appela ce succès de tous ses vœux, le prédit, le célébra d'avance, dans une *Chaîne* de vingt-cinq fort beaux sonnets, qui prouvèrent que le titre de poëte n'est plus synonyme de devin. Il se trouva comme étranger dans la nouvelle cour de l'infant d'Espagne, D. Carlos, encore mineur, et soumis à la tutelle et à la régence de la duchesse Dorothée, son aïeule maternelle. La *Chaîne* qu'il avait dédiée peu auparavant à l'une des deux duchesses n'était pas un titre de faveur auprès de l'autre ; aussi, quoiqu'il fît son devoir de poëte en chantant l'arrivée de l'infant et son entrée solennelle et le gouvernement de la régente, il ne manqua pas d'ennemis qui excitèrent contre lui les plus fortes préventions, et il ne put trouver aucun accès auprès du nouveau pouvoir. Il prit le sage parti de céder à l'orage, et se retira au bout de trois mois à Gênes, laissant aux amis qu'il avait à Parme le soin d'agir pour lui et de ménager son retour. Au chagrin de cette disgrâce se joignit celui qu'il éprouvait de plus en plus des vœux qu'on lui avait arrachés presque dès l'enfance. Il portait toujours l'habit et était soumis à la règle, chaque jour plus insupportable pour lui, de l'ordre des frères Somasques. Le cardinal Bentivoglio avait fait inutilement les démarches les plus actives auprès du vieux pape Benoît XIII pour le faire relever de ses vœux. Il les avait renouvelées auprès de Clément XII, et le duc Antoine avait écrit au même pape en sa faveur. Ce ne fut qu'en 1733, après la mort du cardinal et du duc, que Clément consentit enfin à séculariser Frugoni, et encore à certaines conditions, qui ne furent entièrement levées que sept ou huit ans après, par Benoît XIV. Une occasion éclatante vint enfin rendre à notre poëte la force qu'il lui convenait le mieux d'employer, celle de son génie. La prise d'Oran, précédée d'une sanglante victoire remportée par l'armée espagnole sous les ordres du comte Montemar, lui inspira la grande ode ou *canzone* remplie d'enthousiasme et de feu poétique, qui commence par ces deux vers :

Non oggi si staranno
Taciti e cheti gli animosi carmi.

D'autres poésies qu'il adressa vers le même temps au roi Philippe V et à la reine d'Espagne, Élisabeth Farnèse, n'eurent pas moins de succès ; et D. Carlos, parvenu à l'âge de dix-huit ans, s'étant déclaré majeur et ayant pris les rênes de l'État, Frugoni reçut de ce prince le plus favorable accueil et fut de nouveau fixé à la cour avec un traitement honorable. La guerre s'alluma bientôt après en Italie, entre la maison de Bourbon et l'empereur Charles VI. L'infant duc de Parme, nommé généralissime de l'armée catholique, partit pour la conquête du royaume de Naples. Cette conquête rapide, et surtout la prise de Bitonto, faite sur les Autrichiens par le comte Montemar, le vainqueur d'Oran, dictèrent encore à Frugoni, entre autres heureux fruits de son génie, la belle ode pindarique :

Grido d'alta vittoria
Celesti Muse, per Italia venne.

Mais une armée autrichienne, entrée en Lombardie, s'avança jusque sous les murs de Parme ; le général Mercy, qui la commandait, menaçait de détruire cette ville, où le poëte qui avait immolé dans son ode la gloire des armes impériales à celle des armes espagnoles, se trouvait comme assiégé. Il vit du haut des murs la bataille sanglante et douteuse qui se livra entre les deux armées, française et autrichienne (1) ; et il en fit en prose une description animée et rapide, qu'il adressa à l'ambassadeur de France auprès du roi de Naples. Les succès divers de la guerre, la paix de 1736, qui remit le duché de Parme à l'empereur, la guerre qui s'alluma de nouveau en 1742, et qui fit passer plusieurs fois Parme de la domination espagnole à la puissance autrichienne, tous ces divers événements influèrent fort tristement sur la fortune de Frugoni, le mirent plus d'une fois dans la position la plus gênante, et l'obligèrent à des déplacements dont la nécessité ne lui donnait pas toujours les moyens. Il opposa aux coups du sort les secours généreux et délicats d'amis puissants, l'insouciance de son caractère, et l'essor qu'il donna dans ce temps-là, plus que jamais, au talent particulier qu'il avait pour la poésie burlesque et satirique, talent auquel on pourrait croire que les devoirs imposés à un poëte de cour servaient ordinairement de frein. La composition en 1734 du 10e chant de ce poëme si original de *Bertoldo*, *Bertoldino e Cacasenno*, auquel vingt poëtes travaillèrent, et qui parut en vingt chants en 1736 ; sa querelle, en 1737, avec le père Lucca, dominicain, célèbre improvisateur ; celle qu'il eut en 1740 avec le collége des médecins, à l'occasion d'un mot qui leur avait déplu dans un de ses sonnets, plusieurs autres sujets de cette espèce, produisirent un grand nombre de pièces où brille, d'une manière piquante, cette partie de sa verve qui n'était pas la moins fertile. Dans le plus fort de ses disgrâces, il s'était retiré à Venise, où il passa plusieurs années, livré à des distractions qui n'étaient pas propres à rétablir ses affaires, et dont il s'accuse ainsi lui-même dans une de ses épîtres familières :

M'han talor sedotto un poco
Due vizietti, amore e gioco.

Il était réduit par ces deux peccadilles (*vizietti*), à un état voisin de la misère, lorsqu'il eut une ma-

(1) 29 juin 1734.

ladie qui acheva de l'y plonger. Il en fut généreusement retiré par la main d'un homme célèbre lui-même dans les lettres et dans les arts. Le comte Algarotti, se trouvant à une maison de campagne sur la Brenta, apprit l'état où était tombé le malheureux Frugoni. Il vole à Venise, au logement du malade, à son lit, lui ouvre sa bourse, lui donne son médecin pour le guérir, ses domestiques pour le servir, établit enfin un tel ordre dans sa maison, qu'à tout moment le malade est servi et soigné comme l'eût été Algarotti lui-même. Dès qu'il fut guéri, Algarotti le présenta comme son ami à milord Holdernesse, ambassadeur anglais auprès de la république. Ce seigneur prit à tâche de faire passer agréablement à Frugoni, dans son hôtel, plusieurs mois qu'il passa lui-même à Venise. L'ambassadrice étant alors accouchée d'un premier enfant, Frugoni se surpassa lui-même, en célébrant la naissance de ce fils dans une grande pièce en vers libres (*sciolti*), où il évoque et fait parler l'ombre de Pope, mort depuis peu (1744), dans un style que ce grand poëte eût envié. De retour à Parme, en 1745, Frugoni fut de nouveau ballotté par toutes les vicissitudes qu'éprouva ce duché jusqu'en 1748, où la paix d'Aix-la-Chapelle fixa enfin le sort de Parme, Plaisance et Guastalla, dont l'infant don Philippe prit possession l'année suivante. Notre poëte reprit bientôt après toute l'ancienne faveur dont il avait joui. Elle lui fut d'abord annoncée par une gratification de la cour : il y répondit par des vœux prophétiques sur la naissance d'un prince, que faisait espérer la grossesse de la duchesse. Le prince naquit, et Frugoni fut nommé son instituteur des belles-lettres italiennes. La fortune avait commencé à lui sourire. On sait qu'il avait renoncé, à l'âge de seize ans, à la succession de son père, en faveur de ses deux aînés. L'un était mort peu d'années après; l'autre mourut en 1752. Il avait disposé, par son testament, de tous ses biens, et tandis qu'il léguait à son valet de chambre une somme infiniment plus forte, il en laissait seulement à son frère une de six mille livres à placer dans les tontines de France, sous la condition expresse que, s'il réclamait contre le testament, cette somme même lui serait ôtée. Frugoni se rendit à Gênes pour cette affaire : il voulait du moins pouvoir placer cette somme dans les fonds de sa patrie, et la faire passer sur la tête d'un de ses neveux, qui l'avait libéralement secouru dans ses malheurs, tandis que l'autre, comme le disait Frugoni lui-même, l'aurait plutôt vu pendre que de lui donner un sou. Il voulait aussi obtenir, sur la masse de la succession, quelque provision pour payer ses dettes. N'osant, d'après la teneur du testament, intenter d'action judiciaire, il présenta au sénat une première supplique en vers, en style familier, dans laquelle il explique très-clairement sa triste situation et ses demandes. Il obtint une première dérogation au testament; et, après quatre autres suppliques du même genre, la libre disposition du legs et une somme de mille sequins sur l'héritage. Il revint très-content à Parme, et se rendit de plus en plus agréable par différentes productions poétiques et par les soins qu'il donna aux spectacles pompeux qui firent à cette paisible époque la principale occupation de la cour. Le directeur des bâtiments, Dutillot, parvenu au plus grand crédit par l'élégance de ses goûts et par son intelligence à varier les plaisirs de ses maîtres, devint bientôt après marquis de Felino et premier ministre. Il admit Frugoni dans sa familiarité la plus intime, et lui ouvrit la source des grâces et des honneurs, ou du moins des assujettissements décorés de ce titre. Ce fut le prix du temps qu'un homme de génie donnait à des corrections ou rédactions de vers faits pour être mis en musique, à des dédicaces, à des prologues et à d'autres minuties peu dignes de lui. Il fallut qu'il traduisît, par ordre du ministre, qui voulait introduire sur son théâtre le goût de l'opéra français, *Tithon et l'Aurore*, *Hippolyte et Aricie*, *Castor et Pollux*. Quand l'infante de Parme épousa l'archiduc Joseph en 1760, il fallut que Frugoni composât *les Fêtes d'hyménée*, divertissement en trois actes, sur trois différents sujets, à la française, ce qu'on appelait alors des fragments. Ce qui dut le flatter davantage à cette époque de sa faveur, ce fut d'être nommé secrétaire perpétuel de l'Académie royale des beaux-arts, créée par le ministre, sous la protection de l'infant don Philippe, à la fin de 1757. Dans cette position heureuse, Frugoni fut inopinément et brutalement attaqué par un critique, sans mesure, sans décence, et qui n'avait point encore les titres qu'il put avoir dans la suite pour prononcer sur les talents et les réputations. Baretti, caché sous le nom d'*Aristarco Scannabue*, lui livra les plus rudes attaques, dans un style assorti à ce nom burlesque. Le poëte s'en vengea d'abord par quelques sonnets satiriques lancés d'une main ferme, que l'âge n'affaiblissait pas; mais il s'en vengea beaucoup mieux en produisant dans peu de temps plusieurs morceaux en vers libres, qui sont justement regardés comme des chefs-d'œuvre d'imagination et de style poétique : l'un est intitulé *le Génie des vers libres*, à l'occasion d'un mariage; l'autre, *la Colombe* (de Vénus), pour un premier né de la maison Sanvitale, dont le chef était l'un de ses plus généreux Mécènes; le troisième est, en quelque sorte, consacré à la gloire de la philosophie française, dans la personne de l'abbé de Condillac, alors instituteur du prince de Parme, et qui venait d'être, en 1765, violemment attaqué de la petite vérole. Cette pièce suffirait, dit avec raison le comte de la Torre, pour placer Frugoni parmi les poëtes qui ont su le mieux revêtir de belles images la philosophie, et enrichir ses secrets d'une élocution brillante. Comme pasteur d'Arcadie, il invoque le dieu Pan, et rappelle que ce dieu fut chez les

anciens l'emblème de toute la nature, en particularisant avec une élégance admirable chacun de ses attributs. C'était Pan qu'il avait imploré pour le salut du grand philosophe qu'il désigne sous le nom d'Auronte; c'est à lui qu'il rend grâces de sa guérison. Il ne craint point ensuite de caractériser dans un style pur, simple et gracieux à la fois les ouvrages métaphysiques de Condillac, l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, le *Traité des systèmes*, celui *des sensations* et celui *des animaux;* il les désigne par des traits qui leur sont propres, qu'il tire de ces traités mêmes; et jamais il n'oublie qu'il est poëte. Le bonheur dont il jouissait en vieillissant lui avait rendu une santé robuste, une gaieté inaltérable, une verve et une fécondité poétiques qui en faisaient l'âme de toutes les fêtes, des réunions académiques, des repas, des *villegiature* ou parties de campagne. On croyait, il croyait lui-même qu'il atteindrait jusqu'à l'âge centenaire, lorsqu'il fut attaqué subitement d'un endurcissement d'artères dont il mourut le 20 décembre 1768, âgé de 76 ans. Très-peu de poëtes italiens ont fait plus de sensation que Frugoni pendant leur vie et ont été plus loués après leur mort. L'abbé Pellegrino Salandri lui consacra presque aussitôt un éloge oratoire. Le comte Antoine Cerati en publia un autre en 1776, plus savant, plus philosophique, et enrichi de notes curieuses, qui fut reproduit en tête de l'édition des *Poésies de Frugoni*, Lucques, 1779, et ensuite t. 3 des *Elogj italiani*, imprimés à Venise en 1782. Le comte de la Torre Rezzonico plaça des *Mémoires historiques et littéraires sur la vie et les ouvrages de Frugoni*, devant la belle édition de ses *OEuvres poétiques*, qu'il fit paraître à Parme, 1779, en 9 volumes in-8°. Enfin, Ange Fabroni a inséré un nouvel éloge de lui dans le tome 1er de ses *Elogj d'illustri Italiani*, Pise, 1786, in-8°. Cette bonne édition de Parme, en 9 volumes, des poésies de notre auteur, en contient trop pour que tout puisse être également bon. Elles y sont divisées par genres de poésies : sonnets héroïques, sacrés, lyriques, anacréontiques, amoureux, burlesques ou satiriques; ils remplissent les trois premiers volumes, et il y en a plus de mille. Le 4e contient des poésies diverses, endécasyllabes, églogues, épîtres, stances ou octaves, les unes en vers planes ou ordinaires, les autres en *versi sdruccioli*, parmi lesquelles il y en a d'admirables; enfin, la première partie des odes ou *canzoni*, celles du genre héroïque. Les odes lyriques de toute espèce remplissent les 5e et 6e volumes; il y en a plus de deux cent cinquante. Le 7e est presque entièrement occupé par les poëmes et les épîtres en vers libres (*sciolti*), l'un des genres où l'auteur a le plus excellé, et dont il y aurait le moins à retrancher dans le choix le plus sévère de ses œuvres; le reste du volume renferme des vers *martelliens*, c'est-à-dire à rimes plates, de deux en deux vers, comme nos alexandrins, et une dizaine de cantates. Dans le 8e sont les poésies familières, parmi lesquelles un assez grand nombre sont d'une grâce et d'une facilité charmantes; elles remplissent encore la première moitié du 9e, dont la seconde est composée de bacchanales, de dithyrambes, de pièces improvisées et de *brindisi* ou poésies de table. On sent que dans une telle surabondance, il y aurait bien des réductions à faire : elles tomberaient principalement sur les sonnets pour des fêtes de cour, pour des mariages, des naissances, des prises de voile; enfin pour toutes ces petites ou grandes solennités qu'on célèbre toujours en Italie par des déluges de vers, mais qui peuvent rarement en inspirer, même à un Frugoni, de meilleurs qu'aux poëtes les plus vulgaires. On a donné une édition choisie de ses œuvres, en 4 volumes, Brescia, 1782, in-8°. C'est avoir beaucoup gagné pour la gloire du poëte : elle pourrait gagner encore; mais dans un dernier choix fait avec goût, l'on aurait au moins deux volumes des plus beaux vers que le Parnasse italien ait produits. On leur reproche un peu d'enflure, des périodes trop longues et quelquefois embarrassées : mais dans un grand nombre de sonnets, d'odes, d'octaves, et surtout de *versi sciolti*, on est entraîné par l'abondance et la richesse des images, la justesse et la vigueur des épithètes, la hardiesse des figures et le charme de l'harmonie. Frugoni a peut-être été trop vanté pendant un certain temps; mais on l'a peut-être aussi trop déprécié dans la suite; et quelques défauts qu'on lui reproche, on ne peut méconnaître en lui un de ces poëtes que la nature a le plus heureusement doués et qui ont le plus ajouté, par l'étude et la pratique de l'art, à ces heureuses dispositions. G—É.

FRUITIERS (Philippe), peintre, né à Anvers vers 1625. On sait peu de chose sur cet artiste. Il quitta la peinture à l'huile pour la miniature et la gouache, où il se montra grand dessinateur. Il composait et drapait bien; ses airs de tête étaient gracieux. La plus grande preuve du mérite de ce peintre est que Rubens lui fit faire en un seul tableau son portrait et celui de toute sa famille. Le biographe Weyermans, qui avait vu cette composition, lui donne de grands éloges, et va jusqu'à dire que Rubens lui-même n'en aurait pas désavoué la couleur. On ignore l'année de la mort de Fruitiers. D—T.

FRULLANI (Léonard), né en 1756, à St-Jean-alla-Vena en Toscane, reçut sa première éducation sous la direction de l'abbé Jules, son oncle paternel. S'étant rendu à Pise, il y étudia le droit, prit le grade de docteur et fit son stage près de l'auditeur Vernaccini. Ayant quelque difficulté à parler, il ne put suivre le barreau; mais, profondément versé dans la science des lois, il obtint beaucoup de succès par ses consultations. Lorsque l'archiduc Léopold, grand-duc de Toscane, fut appelé, en 1788, à succéder à son frère l'empereur Joseph II, il chargea Frullani de rédiger

l'acte d'abdication de la couronne grand-ducale en faveur de son fils Ferdinand III. Ce prince, qui connaissait la capacité de Frullani, le nomma en 1794 auditeur au tribunal de Livourne pour la direction de la justice commerciale. Après le départ du gouverneur Seratti, il fut chargé pendant plusieurs mois du gouvernement politique de cette ville, jusqu'à l'arrivée du général Spannocchi; et en 1796, lorsque l'armée française, sous les ordres de Bonaparte, eut envahi tout le littoral, Frullani fut nommé auditeur du gouverneur, et rendit alors de grands services au commerce et à la banque. En 1798, il pourvut aux exigences de la flotte napolitaine, et l'année suivante il maintint la tranquillité pendant l'occupation de cette ville par les Français, qui ne l'évacuèrent qu'au mois de juillet, après la bataille de la Trébia, livrée par Souwarow. L'ingratitude de ses concitoyens détermina Frullani à se retirer à Florence, où il fut nommé, en 1800, directeur intime des finances. Bientôt la bataille de Marengo ayant de nouveau rendu les Français maîtres de la Toscane, il émigra à Rome, où il resta jusqu'à la paix de Lunéville, qui appela l'infant don Louis de Parme au trône d'Étrurie. Sous ce nouveau roi, Frullani fut président de la consulta et conseiller intime de finances et de guerre. Lorsqu'en 1808 l'Étrurie, c'est-à-dire la Toscane, fut réunie à l'empire français, il remplit les fonctions de président à la cour criminelle de Florence; mais cette place répugnait à son cœur, parce qu'elle le forçait de prononcer fréquemment, d'après les lois françaises, des condamnations à mort dans un pays où l'application de cette peine était très-rare (1), et même sans l'intervention du jury, qui ne fut pas accordée aux départements au delà des Alpes. Aussi Frullani accepta-t-il avec empressement la présidence de la cour prévôtale instituée pour juger en appel les affaires de confiscation et de contrebande. Enfin il fut accueilli avec bonté, en 1815, par son ancien souverain le grand-duc Ferdinand III, que le traité de Vienne venait de réintégrer dans ses États. Ce prince le chargea de projets de lois organiques et le nomma directeur des finances et de la dépositerie. Frullani mourut à Florence le 13 juin 1824. Il était membre de l'Académie de la Crusca. — Frullani (Julien), mathématicien, fils du précédent, naquit en 1795 à Livourne, où son père remplissait les fonctions d'auditeur; il fut amené fort jeune à Florence, lorsque son père y vint occuper la place de président de la consulta. Doué des dispositions les plus rares, il se plaisait, dès l'âge de huit ans, dans la société des savants et des artistes, qu'il étonnait par la sagacité de ses questions et la force de ses raisonnements. Il fut initié dans les sciences mathématiques par le professeur Pieraccioli, qui avait reçu l'hospitalité dans la maison de Frullani. Ses premières études terminées, il vint à l'Athénée de Pise, où il eut pour maîtres le mathématicien Paoli et le physicien Gerbi, sous lesquels il fit de grands progrès. Le gouvernement français ayant créé dans cette ville, en 1808, une école normale sur les mêmes bases que celle de Paris, Frullani y fut admis, et, à l'âge de dix-sept ans, devint répétiteur de mathématiques. Il avait retrouvé dans cet établissement Gerbi, qui en était directeur, et Pieraccioli, sous-directeur. En 1815, après le retour du grand-duc de Toscane Ferdinand III, Frullani obtint une chaire de mathématiques à l'université de Pise, en remplacement de Paoli, appelé à la direction de l'instruction publique, et l'année suivante il fut admis à la Société italienne des quarante, pour ses *recherches* sur les séries et l'intégration des équations de différents degrés. Membre de la commission chargée par Ferdinand de proposer les moyens de répartir l'impôt sur des bases plus équitables, il s'acquitta de cette tâche avec une telle capacité, que le grand-duc le nomma directeur général de la conservation du cadastre et du bureau des ponts et chaussées. Il dut alors renoncer à l'enseignement pour venir habiter Florence, et il y mourut le 25 mai 1834. Frullani était chevalier des ordres du Mérite et de St-Étienne. Outre quelques manuscrits sur le cadastre, on a de lui cinq *Mémoires* sur des questions de mathématiques dans le *Recueil de la Société italienne*, t. 18, 19 et 20. M. Rosini, professeur à l'université de Pise, auteur de la *Monaca* et d'autres écrits, a publié l'*Éloge* de Frullani, son collègue et son ami, Pise, 1835, in-8°. G—G—Y et W—S.

(1) Le grand-duc de Toscane Léopold, par un édit du 30 novembre 1786, avait aboli la peine de mort; mais il fut malgré lui forcé de la rétablir par une loi du 30 juin 1790, disposition confirmée par l'édit du 30 août 1795.

FRUMENCE (saint), *Frumentius*, apôtre d'Éthiopie, vivait au commencement du 4e siècle. Il naquit à Tyr, et fut élevé par Méropius, son parent, qui professait la philosophie, et faisait le commerce. Méropius étant parti pour l'Abyssinie, y conduisit Frumence avec un autre jeune homme de sa famille, nommé Édésius. Bientôt les deux disciples se trouvèrent privés de leur maître et de leur appui, Méropius ayant été tué peu de temps après son arrivée; mais leur science et leur sagesse attirèrent l'attention du roi d'Abyssinie. Il les accueillit, leur donna sa confiance, et leur laissa en mourant la tutelle de son fils. Frumence profita de son crédit pour favoriser l'entrée des marchands chrétiens et l'établissement du christianisme dans cette contrée reculée. A la majorité du roi, il revint en Égypte, et instruisit St-Athanase des succès qu'il avait obtenus. Le patriarche d'Alexandrie lui donna aussitôt l'épiscopat, en 331, et le renvoya dans l'Éthiopie pour y propager la foi. Frumence s'établit à Axum, et fonda plusieurs églises; on croit qu'il mourut vers 360. L—S—E.

FRUNDSBERG. *Voyez* Fronsperg.

FRUSIUS (André). *Voyez* Freux (de).

FRY (Elisabeth), quakeresse, naquit le 21 mai 1780, et fut l'une des femmes de notre époque qui honorèrent le plus son sexe par une vie entière consacrée aux œuvres de bienfaisance. Elle était la troisième fille du quaker John Gurney, d'Earlham, près de Norwich (comté de Norfolk). A l'âge de douze ans, elle eut le malheur de perdre sa mère, qui lui avait donné de bonne heure une éducation toute religieuse. Longtemps après, dans ses mémoires, elle rappelle la lecture silencieuse de la Bible, faite en commun sous le toit paternel. Cette éducation austère ne l'empêcha pas de cultiver les arts : la musique, le chant, la danse, elle possédait tout ce qui peut faire briller dans le monde, qui semblait devoir sourire à sa bienvenue. De quatorze à dix-sept ans, au milieu de la tourmente de l'époque, livrée à elle-même, sans guide, sans conseils, ses convictions s'ébranlèrent, et même elle devint sceptique ; elle était, selon sa propre expression, « un vaisseau sans pilote, exposé sur « une mer agitée. » En 1798, un quaker d'Amérique, William Savery, eut sur elle une heureuse influence et sut la ramener à des sentiments religieux, qui depuis ne l'abandonnèrent jamais : peu à peu, elle s'éloigna du monde, et dit bientôt adieu à toutes ses vanités. C'est alors, qu'âgée de dix-huit ans, elle établit une école pour quatre-vingts pauvres enfants dans la maison de son père et avec son entier assentiment. Le genre d'éducation qu'elle avait reçue la rendit plus capable qu'une autre de bien remplir la tâche importante et difficile qu'elle s'était imposée. Du reste, son cœur l'entraînait constamment à soulager l'infortune ; et elle le dit elle-même dans son journal : « Je n'éprouve jamais tant de bonheur que lorsque « j'ai aidé quelqu'un en chemin ou soulagé les « souffrances de quelque misérable créature. » En 1800, à vingt ans, elle épousa Joseph Fry, de Upton (Essex), dont la fortune indépendante et la générosité lui facilitèrent l'exercice de la bienfaisance, devenu pour elle son bonheur et sa vie. Ayant entendu parler de la mauvaise tenue de la prison des femmes de Newgate, à Londres, elle s'y rendit pour l'examiner. On la conduisit dans une salle où se trouvaient cent soixante femmes et un grand nombre d'enfants des dernières classes de la société, qui, à son entrée, l'entourèrent avec tumulte ; mais la noblesse de son maintien, son regard à la fois doux et sévère, inspirèrent bientôt du respect à ces êtres dépravés. Elle leur offrit des secours et leur adressa des paroles de consolation, de paix et d'espérance, tout en évitant de rien dire qui pût avoir rapport aux crimes ou délits pour lesquels ils étaient détenus. Quelques jours après, madame Fry retourna à Newgate et passa une journée entière au milieu de ces malheureux. « Je ne viens pas sans mission, « dit-elle en leur montrant une Bible ; c'est ce « livre qui m'amène ici ; je ferai tout pour vous, « mais il faut que vous m'aidiez. » Puis elle leur lut le vingtième chapitre de l'Evangile de St-Matthieu, et leur fit ainsi entendre pour la première fois une morale religieuse. Cette visite donna à madame Fry l'idée de fonder une école pour les enfants détenus ; cette mesure devait contribuer puissamment à ranimer les sentiments de l'amour maternel, presque éteints chez ces femmes abruties. En 1819, elle fonda un comité de vingt-quatre dames de la secte des amis ou quakers, destiné à diriger les améliorations qu'on devait apporter dans la situation des prisonniers de Newgate. D'après son plan, une des détenues était chargée, sous le nom de matrone, de veiller au maintien de l'ordre dans la prison, Alors, en présence du lord-maire et d'un alderman, elle donna lecture aux prisonnières d'un règlement rédigé par elle, leur demandant à chaque article si elles consentaient à l'observer. Leur consentement fut unanime. Ainsi, grâce aux soins de madame Fry et à la persévérance qu'elle mit dans son œuvre de réforme morale, la prison de Newgate en quelque temps changea complétement d'aspect : du réceptacle de tous les vices les plus bas et les plus honteux elle fit un asile d'expiation et une école d'émulation et de travail. Bientôt les grilles et les chaînes disparurent de la prison, qui laissa toutes ses portes intérieures ouvertes, et prit ainsi l'apparence d'une manufacture. Madame Fry avait par là complété l'œuvre du philanthrope Howard, en faisant pour le moral des prisons ce qu'il avait fait sous le rapport matériel. Déjà, en 1818, le grand jury de Londres avait exprimé à madame Fry sa reconnaissance pour ses immenses services rendus aux classes souffrantes. Plus tard, elle se vit chargée par le gouvernement d'une mission aussi difficile qu'honorable ; il s'agissait d'aller examiner la position des gardes engagés dans le service des côtes. Ces malheureux et leurs familles se voyaient dénués de toutes ressources. Madame Fry s'acquitta de cette mission avec son intelligence et son dévouement ordinaires, et apporta de grandes améliorations dans le sort de ces pauvres gens. Du reste, toujours animée du même désir de faire le bien, elle voulut étudier les institutions philanthropiques des autres nations, et visita plusieurs contrées. Après avoir parcouru le royaume des îles Britanniques et assisté à plusieurs meetings de quakers, elle vint en France, et à deux reprises différentes, dans les années 1838 et 1839, elle fit un long séjour à Paris, puis visita Lyon, Toulouse, Nîmes et les villes de Suisse. En 1840, elle se dirigea vers la Belgique, la Hollande, la Prusse et une partie de l'Allemagne, accompagnée par Guillaume Allen. Dans ce dernier voyage surtout, son zèle évangélique eut maintes fois l'occasion de se déployer : écoles, prisons, furent visitées par elle ; elle n'oublia pas non plus les colonies de quakers établies à Pyremont et à Minden, distribuant partout des livres illustrés de sa religion. En 1842, avec son frère, Joseph Gurney, elle visita encore la Hollande, l'Allemagne, le Danemarck, le Ha-

novre et la Prusse. Sa générosité, son dévouement connus, la rendirent partout l'objet du plus profond respect. En Prusse, le roi lui donna une preuve de la considération et de l'estime qu'elle lui inspirait: assistant avec elle à la prière des prisonniers, il suivit son exemple et s'agenouilla au milieu de ses criminels, puis après, faisant monter madame Fry avec lui dans sa voiture, il la conduisit à sa résidence. Mais les fatigues de ces voyages ne tardèrent pas à altérer sa santé : elle revint en Angleterre et se retira dans sa demeure, près Upton (Essex) ; là, continuant la noble mission à laquelle elle s'était vouée, elle ne cessa de secourir les malheureux de son voisinage ; tous avaient leur part, sans aucune distinction de religion. En 1843, elle revint à Paris, mais dans ce dernier voyage en France, sa santé s'altéra gravement ; un séjour à Bath la rétablit momentanément, mais bientôt tout espoir de guérison disparut, et le 12 octobre 1845, à Ramsgate, elle expira au milieu des regrets les plus vifs et les plus sincères. Ses restes mortels furent portés dans le cimetière des quakers à Barking (Essex). Pour les détails qui regardent Fry, on peut consulter le *Gentleman's Magazine*, 1845, t. 2, et 1847, t. 1er ; *Memoirs of the life of Elizabeth Fry*, publiés par ses filles, qu'elle avait élevées avec la plus vive tendresse, Londres, 1847, 2 vol. ; et *Vie d'Élisabeth Fry*, extraite des Mémoires publiés par deux de ses filles et enrichie de matériaux inédits, par Herminie de Chavannes, Paris, 1852, in-8°. A. F—L—T.

FRYDANCK. *Voyez* FREYDANCK.

FRYE (THOMAS), artiste, né en Irlande en 1710, vint de bonne heure à Londres, et s'y fit de la réputation par son talent comme peintre, particulièrement dans le genre du portrait. On lui attribue l'invention de la porcelaine en Angleterre, et l'on rapporte que l'ardeur avec laquelle il s'attacha pendant quinze années à perfectionner cette composition dans une fabrique établie à Bow, altéra sa santé au point de faire désespérer de sa vie. Il se retira alors dans le pays de Galles, et sa constitution paraissant raffermie, il revint à Londres exercer de nouveau son talent pour la peinture, en y ajoutant la gravure en taille-douce. Il peignait avec succès à l'huile et en miniature. On cite de lui des portraits de Frédéric prince de Galles, du chanteur Leveridge et autres, qui parurent aux expositions de peinture de 1760 et 1761, et des têtes gravées, de grandeur naturelle, parmi lesquelles on remarque son propre portrait. Il mourut le 2 avril 1762. X—S.

FRYTH (JEAN), martyr du protestantisme en Angleterre, sous le règne de Henri VIII, était fils d'un aubergiste de Sevenoaks, au comté de Kent. Il étudia à Cambridge et ensuite à Oxford. Vers 1525, ayant eu occasion de connaître Guillaume Tyndal, celui-ci le gagna à la doctrine luthérienne, qu'il commença bientôt à professer ouvertement. Il fut arrêté, interrogé et confiné dans son collége : ayant obtenu sa liberté en 1528, il quitta l'Angleterre, où il revint deux ans après, plus affermi que jamais dans ses principes religieux. Il fut arrêté comme vagabond à Reading, et mis en prison (*in the stocks*) : délivré par l'humanité d'un maître d'école de cette ville, il se rendit à Londres, où les efforts de son zèle attirèrent l'attention du grand chancelier Th. Morus, qui le fit mettre à la Tour. Il fut traduit devant un conseil d'évêques; et rien n'ayant pu l'ébranler dans ses principes, il fut condamné à être brûlé vif, et subit sa sentence à Smithfield en 1533. Ses ouvrages, tous dirigés contre la doctrine catholique, et dont plusieurs furent composés pendant sa détention à la Tour, ont été réimprimés ensemble, Londres, 1573, in-fol. X—S.

FUALDÈS (ANTOINE-BERNARDIN), magistrat, dont le nom serait resté dans l'oubli sans l'horrible catastrophe qui termina sa vie, était né le 10 juin 1761, au Mur-de-Barrez, petite ville du Rouergue. Après avoir achevé ses premières études avec distinction au collége de Rodez, il suivit les cours de droit à la faculté de Toulouse, et se fit recevoir avocat au parlement. Connu dans le barreau d'une manière avantageuse, il adopta comme la plupart de ses confrères les principes de la révolution, et fut élu procureur-syndic du district de Mur-de-Barrez, puis membre de l'administration centrale de l'Aveyron. Dans la fatale année de 1793, il eut le malheur d'être désigné l'un des jurés du tribunal révolutionnaire à son organisation ; mais dans le procès de Custine, ayant voté pour l'acquittement, il fut, à sa sortie du tribunal, poursuivi par la populace, et contraint de quitter Paris. Il se tint caché pendant tout le temps que dura le régime de la terreur. Plus tard, il rentra dans l'ordre judiciaire, fut nommé juge au tribunal civil de Rodez, puis accusateur public près le tribunal criminel. Cette place ayant été supprimée, il entra à la cour criminelle de l'Aveyron, après le 18 brumaire; et lors de la réorganisation des tribunaux, en 1811, il fut nommé procureur impérial près la même cour. Admis à la retraite en 1816, il faisait ses dispositions pour quitter Rodez et retourner au lieu de sa naissance, lorsqu'il périt victime d'un attentat dont les circonstances ont retenti dans toute l'Europe. Quelques dettes qu'il avait contractées pour l'éducation et l'établissement de son fils unique l'avaient mis dans la nécessité de vendre un domaine dont il consentit à recevoir le prix en effets de commerce. Une somme de vingt-six mille francs, qui lui restait due sur ce domaine, lui fut comptée par l'acquéreur, le 18 mars 1817; et, dès le lendemain, il s'occupa de réaliser ses billets. Un rendez-vous lui fut assigné le jour même, à huit heures du soir, pour terminer cette opération. Il s'y rendait, son portefeuille sous le bras, lorsqu'à l'entrée de la rue des Hebdomadiers il fut saisi par des hommes apostés qui lui mirent un bâillon sur la bouche, et l'entraînèrent

dans une maison connue de tout Rodez pour un lieu suspect. C'était la maison Bancal. Là se trouvaient réunis les chefs du complot, dont les autres n'étaient que les misérables instruments. L'un d'eux le force de signer des billets pour une somme de quinze à vingt mille francs; puis, aidé de ses complices, il l'étend sur une table et l'égorge avec un couteau de boucher; le sang de la victime est recueilli dans un baquet par la femme Bancal, qui le fait manger à un cochon. Le corps est ensuite roulé dans un drap et une couverture de laine, placé sur deux barres, et, vers les dix heures du soir, jeté dans l'Aveyron. Mais ce corps privé de sang est reporté sur la grève, où, dès le matin, les habitants de Rodez vont le reconnaître. Diverses circonstances ne tardèrent pas à signaler comme les principaux auteurs de ce crime Bastide-Grammont, parent et filleul de Fualdès, et Jausion, beau-frère de Bastide, banquier, avec lequel le malheureux Fualdès était depuis longtemps en relation d'intérêts. Ce ne fut pas sans étonnement que l'on vit planer une telle accusation sur deux hommes qui, jusque-là, avaient joui de l'estime publique, et qui tenaient aux premières familles du pays. Mais les journaux de Paris, qui ne rêvaient alors que réactions sanglantes, tentèrent d'égarer l'opinion en présentant l'assassinat de Fualdès comme un crime politique, prélude du massacre général des partisans de la révolution dans le midi de la France, et ils surent trouver dans les moindres incidents d'une affaire qui malheureusement en offrit un grand nombre, des prétextes pour, en dépit de la censure, publier les plus perfides comme les plus dangereuses insinuations. Cependant la police, dont ces journaux accusaient la lenteur, avait dès la fin d'avril arrêté les principaux prévenus, et, le 6 mai, la cour prévôtale de l'Aveyron, ayant déclaré sa compétence, les mit en accusation. Mais un arrêt de la cour royale de Montpellier annula la décision de la cour prévôtale, et renvoya les prévenus devant la cour d'assises de Rodez. Les débats, commencés le 18 août, se terminèrent le 12 septembre. Dans l'intervalle, une dame Manzon, qui avait eu le malheur de se trouver chez Bancal au moment de l'assassinat, forcée de paraître comme témoin, était venue par ses aveux, qu'elle rétractait l'instant d'après, par ses réticences et par ses évanouissements, donner à cette affaire si grave une teinte romanesque, et qui ne pouvait manquer d'exciter au plus haut degré la curiosité parisienne, ainsi que l'avidité des spéculateurs. Dès ce moment, le procès des assassins de Fualdès fut l'unique sujet des entretiens de la France entière. Mais notre intention ne peut être de reproduire ici des détails qui n'ont plus aucun intérêt, et que les personnes avides d'émotions peuvent d'ailleurs trouver dans les ouvrages indiqués à la fin de cet article. A la suite de débats solennels qui avaient duré vingt-six jours, le jury déclara coupables du meurtre de Fualdès, avec préméditation, la Bancal, dont le mari était mort en prison pendant l'instruction de la procédure, Bastide-Grammont, Jausion, Bach et Colard; la cour en conséquence les condamna à mort. Les autres accusés furent ou renvoyés ou condamnés à une détention plus ou moins longue. Sur leur pourvoi, l'arrêt de la cour de Rodez fut annulé, le 9 octobre, par la cour de cassation et l'affaire renvoyée devant la cour d'assises d'Alby. La nouvelle instruction commença le 25 mars 1818. Cette fois madame Manzon figurait parmi les accusés. Le ministère public avait cru devoir prendre cette mesure pour l'obliger de déclarer franchement à la justice ce qu'elle savait des auteurs de l'assassinat de Fualdès : elle persista encore quelque temps dans le triste rôle qu'elle avait adopté; mais enfin, au milieu des émotions les plus vives, son secret lui échappa, et ses réticences cessèrent. Ceux des accusés qui avaient été condamnés à mort par la cour de Rodez le furent encore par la cour d'Alby, le 5 mai, et la cour de cassation ayant rejeté leur pourvoi, ils durent se préparer à la mort. Bastide-Grammont, Jausion et Colard périrent sur l'échafaud le 3 juin; ils avaient, jusqu'au dernier moment, protesté qu'ils mouraient innocents. Bach était mort quelques jours auparavant dans la prison. Il fut sursis à l'exécution de la femme Bancal, qui promettait de nouvelles révélations; et, depuis, sa peine fut commuée en une détention perpétuelle. Les révélations de cette femme et quelques nouveaux indices donnèrent lieu à un troisième procès contre les assassins de Fualdès; mais cette fois tous les prévenus furent acquittés. Aucun mot sur ces différentes instructions ni sur les débats, de la part des témoins ou des accusés, n'était venu révéler que la politique eût pu conseiller le crime. Mais ceux qui s'étaient arrangés d'avance pour y voir un grand attentat des royalistes, n'en persistèrent pas moins à soutenir un fait dénué de la moindre preuve. Si quelque chose pouvait encore étonner aujourd'hui, ce ne serait pas sans surprise qu'on lirait dans un ouvrage imprimé plus de douze ans après l'événement : « que le crime de Rodez était un essai de « l'odieuse politique des réacteurs..., et que si « M. Fualdès fils réclama des dommages-intérêts (1), c'était dans la crainte de donner l'éveil « à l'esprit de parti, s'il n'eût poursuivi que les « meurtriers de son père (2). » Les nombreux amis du malheureux Fualdès avaient annoncé l'intention d'acheter la maison Bancal pour la démolir et construire sur son emplacement un modeste monument à la victime du plus horrible assassinat. D'un autre côté, les parents des principaux condamnés cherchaient par tous les moyens à obtenir des rétractations de témoins au lit de

(1) L'avocat de M. Fualdès fils avait demandé cent vingt mille francs de dommages et intérêts; l'arrêt ne lui en adjugea que soixante mille.

(2) *Biographie portative des contemporains*, publiée sous la direction de Rabbe, art. *Clémandot*, p. 1004.

mort, dans l'espoir de parvenir ensuite à une réhabilitation si désirée par les deux familles. Le temps a calmé toutes les passions soulevées par cet horrible drame, et les différents personnages qui, grâce à la presse parisienne, ont occupé plus ou moins la curiosité quelques instants, sont depuis restés à Rodez même dans le plus complet oubli. Les *Mémoires* de madame Manzon, de M. Clémandot, etc., dont la vogue fut si surprenante, sont relégués dans la classe des livres qu'on ne lit plus; mais on peut encore consulter, toutefois en se défiant de l'exagération produite par le désir de *faire de l'effet : Histoire et procès complet des assassins de M. Fualdès,* par le Sténographe parisien, Paris, 1818, 2 vol. in-8°. W-s.

FUCA (Jean de), pilote, né dans l'île de Céphalénie, dans le 16e siècle, et dont le vrai nom était Apostolos Valerianos, avait servi sur les vaisseaux du roi d'Espagne, dans les Indes occidentales, pendant plus de quarante ans. Il avait perdu, par la prise du galion de Manille enlevé par Cavendish, sa fortune qui, selon son témoignage, était de soixante mille ducats; frustré de la récompense à laquelle il s'attendait pour ses longs services, il prit le parti de retourner dans sa patrie, pour y finir ses jours au milieu de sa famille. Il rencontra à Florence en arrivant d'Espagne, en 1596, un Anglais nommé Jean Douglas, et alla avec lui à Venise, où ce dernier le présenta à Michel Lock ou Lok, qui avait été consul à Alep. Fuca raconta à Lok qu'il avait été expédié par le vice-roi du Mexique, en qualité de pilote, avec trois petits vaisseaux, pour aller à la découverte du détroit d'Anian, à la côte occidentale d'Amérique, afin de trouver un passage qui menât du grand Océan à l'océan Atlantique : cette entreprise manqua par l'inhabileté du capitaine et la mutinerie de l'équipage. Il fut expédié de nouveau, en 1592, du port d'Acapulco, avec une petite caravelle et une pinasse. Il vit, entre le 47e et le 48e degré de latitude boréale, que la terre courait au nord-est, et présentait une large ouverture, dans laquelle il entra. Il navigua plus de vingt jours dans ce détroit : en quelques endroits, la terre s'étendait vers le nord-est; dans d'autres, vers le nord-ouest; le passage devenait beaucoup plus large qu'il n'était à son ouverture, et contenait plusieurs îles. Fuca mit souvent à terre et vit nombre d'habitants vêtus de peaux de bêtes. Le pays lui parut aussi fertile que la Nouvelle-Espagne : il abonde en or, en argent et en perles. Il parvint ainsi jusqu'à l'océan Atlantique. Il avait reconnu que le détroit, sur toute sa longueur est d'une largeur suffisante pour la navigation. L'embouchure par laquelle il était entré lui avait paru avoir trente à quarante lieues de large. Deux motifs le déterminèrent à faire son retour par le même passage. D'une part, l'objet de sa mission était rempli; la communication des deux mers à travers le continent de l'Amérique était découverte : de l'autre, il craignait que s'il venait à être attaqué par les sauvages, ses forces ne fussent pas suffisantes pour leur résister. En repassant par l'entrée du détroit, il reconnut de nouveau que la pointe qui le terminait au nord était très-élevée, et surmontée d'un rocher très-haut et semblable à une colonne. Il revint donc à Acapulco : il espérait recevoir une récompense du vice-roi; mais il l'attendit en vain pendant deux ans. Il se rendit en Espagne, où le ministre le berça de même, pendant longtemps, de promesses qui ne furent pas effectuées. Alors Fuca partit pour l'Italie : il supposait que les Espagnols l'avaient si mal récompensé parce qu'ils savaient que la nation anglaise avait abandonné toute idée de poursuivre la découverte du passage au nord-ouest. Il ajouta que connaissant le caractère grand et généreux de la reine d'Angleterre, il était disposé à lui offrir ses services pour la découverte du passage tant désiré; qu'il ne demandait pour l'effectuer, qu'un navire de quarante tonneaux et une pinasse, et qu'il comptait aller en trente jours d'une extrémité du détroit à l'autre. Il espérait que, pour récompense, la reine l'indemniserait de la perte qu'il avait essuyée en revenant des Philippines. Il finit par engager Lok à écrire en Angleterre. Ce dernier se rendit à cette invitation et écrivit en conséquence au grand trésorier Burleigh, à sir Walter Raleigh et à Hakluyt le cosmographe. Il représenta combien il était intéressant pour l'Angleterre de s'attacher un homme tel que Fuca, et demanda cent livres sterling pour lui payer les frais de son voyage. On applaudit au projet; mais des obstacles empêchèrent d'envoyer la somme demandée. Cependant Fuca, quinze jours après son entrevue avec Lok, était parti pour Céphalénie; il s'établit entre eux une correspondance dans laquelle Fuca annonçait toujours le dessein de remplir sa promesse. Lorsque Lok eut terminé un procès qui le retenait depuis longtemps à Venise, il alla à Zante, en 1602, et apprit que Fuca était malade et à l'article de la mort. A son retour en Angleterre, il publia les détails que l'on vient de donner, regrettant que les circonstances eussent empêché de profiter des offres de Fuca. Il dit que ce navigateur paraissait avoir soixante ans, et que, lorsqu'il lui parla de ses découvertes, il les lui indiquait sur une carte. Purchas a inséré dans le tome 3 de son recueil le récit des découvertes de Fuca. Elles ont pendant longtemps fourni un sujet de discussion aux géographes. Quelques-uns, tels que Delisle, Ph. Buache, Dalrymple, les admettaient et les figuraient sur leurs cartes; d'autres les rejetaient comme fabuleuses. Enfin les voyages entrepris vers la fin du 18e siècle, à la côte nord-ouest de l'Amérique, ont fourni les moyens d'asseoir une opinion raisonnée sur ce sujet, quoique les navigateurs n'aient pas, même à cet égard, été d'accord entre eux. Le capitaine Méares, qui visita la côte nord-ouest de l'Amérique en 1788, est persuadé de la vérité du récit de Fuca; il a reconnu l'entrée du détroit par les

48° 49′, et a eu, par ses yeux, la preuve que le rocher désigné par le pilote grec existe tel qu'il l'a dépeint : à la vérité, la bouche du détroit n'a que douze à quatorze lieues de largeur. Il en prit possession au nom du roi de la Grande-Bretagne; sa chaloupe y pénétra et parcourut un espace de trente lieues : les bords étaient habités par des hommes semblables à ceux que Fuca avait décrits. Il rejette sur la politique ombrageuse de la cour de Madrid le silence qu'elle garde constamment sur les découvertes faites par les navigateurs qu'elle a employés. Ces particularités fixèrent l'attention du gouvernement anglais. L'amirauté, dans les instructions qu'elle donna à Vancouver, lorsqu'il fut chargé d'aller reconnaître la côte du nord-ouest de l'Amérique (*voy.* VANCOUVER), mit cet article : « Il vous est enjoint d'examiner avec « une attention particulière le détroit supposé de « J. Fuca. » Le navigateur anglais aperçut l'entrée de ce détroit le 29 avril 1792; mais il ne vit pas, comme Méares et d'autres capitaines de vaisseaux marchands, le roc pyramidal dont Fuca avait fait mention. Ce promontoire, sans être très-haut, s'élève brusquement, et rien de remarquable n'y frappe la vue. Vancouver s'engagea dans le détroit, qui le conduisit dans un bassin resserré entre le continent et de grandes îles, et finit par arriver à une autre partie du grand Océan. « En supposant, dit-il, après avoir parlé « de la reconnaissance de l'archipel qui borde la « côte, que Fuca et Fonte, à qui on attribue le « mérite d'avoir visité ces régions les premiers, y « ont réellement fait des découvertes, leur éten- « due s'est trouvée fixée depuis le 48° 23′, jus- « qu'au 56° 2′ de latitude boréale. Mais à l'est, la « côte du continent n'offre nulle part un passage « pour pénétrer jusqu'à la mer d'Hudson. » Il a conservé à l'entrée le nom de Fuca, « mais seu- « lement pour se conformer aux idées reçues; « car, au lieu d'être entre le 47° et le 48°, elle « est entre le 48° et le 49°, et ne conduit pas à « une mer méditerranée qui soit beaucoup plus « spacieuse. On ne peut, ajoute-t-il, excuser par « l'ignorance du siècle de Fuca et par l'inexacti- « tude des observations astronomiques, l'erreur « d'un degré en latitude. Sir Francis Drake, qui « l'avait précédé, n'est jamais tombé dans une « méprise pareille. » Les navigateurs espagnols que Vancouver avait rencontrés dans les parages de la côte du nord-ouest, et qui venaient comme lui pour les explorer, loin d'être plus instruits que les Anglais sur les découvertes de Fuca, attendaient de lui des renseignements sur la vérité de ces traditions. On peut penser avec Vancouver qu'elles n'offrent qu'un résultat vague, et que l'on ne doit les admettre qu'avec de grandes restrictions : mais les observations de cet habile navigateur ont fixé toutes les incertitudes sur ce point. Il existe bien réellement un détroit qui donne entrée dans une manche ou petite mer intérieure que les anciennes cartes désignent sous le nom de mer de l'Ouest. Fuca, après avoir parcouru cent cinquante à cent soixante lieues dans ce bassin, n'aura pas mis en doute qu'il ne dût le conduire dans l'océan Atlantique. Cette mer n'a pas, il est vrai, la largeur que lui donne Fuca : « Mais, dit Fleurieu, qui ne connaissait pas alors « le voyage de Vancouver, s'il y a de l'exagéra- « tion dans le rapport de Fuca, est-il bien certain « que ce soit à lui que doive être fait le reproche « d'avoir ajouté à sa découverte? » L'assertion relative à la communication d'une mer à l'autre aura peut-être, ainsi que ce qui concerne les richesses du pays situé autour de la mer intérieure, été ajoutée au récit original de Fuca, afin d'exciter les Anglais à multiplier les efforts et les recherches qui pouvaient les conduire à cette découverte. E—s.

FUCHS (LÉONARD), célèbre médecin et botaniste allemand, naquit en 1501 à Wembdingen en Bavière. Bien que privé de son père à l'âge de cinq ans, son éducation ne fut point négligée : sa mère cultiva les heureuses dispositions qu'il avait reçues de la nature; et les progrès de l'enfant furent tellement rapides, qu'il fut créé bachelier à l'université d'Erfurt avant d'avoir atteint sa quatorzième année. De retour à Wembdingen, il donna pendant dix-huit mois des leçons de langue latine et de littérature; et le jeune instituteur eut constamment un grand nombre d'écoliers. Loin d'être enorgueilli d'un pareil succès, il sentit qu'il avait lui-même besoin de s'instruire encore; et il se rendit à Ingolstadt, où il fut reçu maître ès arts en 1521. Séduit par l'éloquence de Luther, entraîné par la force de ses arguments, il adopta sans réserve et pour toujours la doctrine de ce hardi réformateur. Passionné pour l'histoire naturelle, et jaloux d'être utile à ses semblables, il n'hésita point dans le choix d'une profession. La médecine devint l'objet de ses études, et il obtint le doctorat le 1er mars 1524. Revêtu de ce titre, il alla exercer sa profession à Munich. Appelé en 1526 à Ingolstadt pour y occuper une chaire, il quitta en 1528 cet honorable emploi pour celui de médecin du margrave d'Anspach. Ce fut dans cette ville qu'il eut occasion d'observer, de décrire et de traiter heureusement une maladie épidémique fort dangereuse, qui sous le nom de *suette* ou de *sueur anglaise*, a infecté presque tous les pays de l'Europe. Léonard Eccius, recteur de l'université d'Ingolstadt, détermina Fuchs à venir, en 1531, reprendre sa chaire : mais les catholiques ne lui permirent pas même d'entrer en fonctions. Il retourna donc à Anspach, dont le margrave l'avait vu partir à regret. Cependant la vie académique convenait mieux à Fuchs que celle des cours. Il possédait l'art de s'énoncer avec méthode, éloquence et précision. Le duc de Würtemberg lui procura les moyens de tirer parti de ce talent précieux, en le nommant professeur à l'université de Tubingue. Fuchs contribua puissamment à la restauration de cette école, dont il

fut pendant trente-cinq années le plus digne soutien. Il mourut le 10 mai 1566, après une maladie douloureuse dans laquelle il montra une patience et une résignation inaltérables. Il avait été anobli par l'empereur Charles-Quint, et avait refusé une chaire de médecine à l'université de Pise, avec six cents écus d'appointements. Ses ouvrages sont nombreux; presque tous renferment des idées neuves et des observations intéressantes : 1° *Epitome de humani corporis fabrica, ex Galeni et Andreæ Vesalii libris concinnata,* Tubingue, 1551, in-8°; 2° *Institutionum medicinæ, ad Hippocratis, Galeni, aliorumque veterum scripta recte intelligenda mire utiles libri quinque,* Tubingue, 1565, in-8°. Cette édition, qui était déjà la sixième, fut suivie d'un grand nombre d'autres posthumes, parmi lesquelles on donne la préférence à celle qui parut en 1618 à Bâle, par les soins d'Emmanuel Stupan. 3° *Medendi methodus, seu ratio compendiaria perveniendi ad veram solidamque medicinam; item de usitata hujus temporis componendorum miscendorumque medicamentorum ratione libri tres,* Bâle, 1541, in-fol; Lyon, 1541, in-8°; Paris, 1550, in-8°; 4° *De sanandis totius humani corporis ejusdemque partium tam externis quam internis malis libri quinque,* Bâle, 1542, in-8°; Lyon, 1547, in-16. Le supplément, consacré à la chirurgie, parut en 1548. 5° *Errata recentiorum medicorum LX numero, adjectis eorum confutationibus,* Haguenau, 1550, in-4°; 6° *Paradoxorum medicorum libri tres, in quibus multa a nemine hactenus prodita arabum, ætatisque nostræ medicorum errata non tantum indicantur, sed et probatissimorum authorum scriptis, firmissimisque rationibus ac argumentis confutantur,* Bâle, 1535, in-fol; Zurich, 1540, in-8°; Paris, 1555, in-8°; Francfort, 1567, in-fol.; 7° *Opera didactica,* Francfort, 1566, in-fol.; ibid., 1604, in-fol. Ce recueil contient, en totalité ou par extraits, les divers ouvrages dont nous venons de parler. 8° *De historia stirpium commentarii insignes, maximis impensis et vigiliis elaborati, adjectis earumdem vivis plus quam quingentis imaginibus numquam antea ad naturæ imitationem artificiosius effictis et expressis,* Bâle, 1542, in-fol., fig. Cette botanographie a été réimprimée un grand nombre de fois, tantôt avec le texte seul, tantôt avec les figures : Paris, 1547, in-12; Lyon, 1547, in-12; ibid., 1551, in-8° : elle a été commentée, Paris, 1543, in-8°; abrégée, Bâle, 1545, in-8°; enrichie de tables et d'une synonymie, Lyon, 1555, in-12; traduite dans la plupart des langues de l'Europe : en allemand, Bâle, 1543, in-fol.; en hollandais, Amsterdam, 1547, in-fol, fig. (1); en français, Lyon, 1545, in-fol., fig.; ibid, 1558, in-4°, fig.; Rennes, 1675, in-8°; par Guillaume Gueroult, Paris, 1548, in-4°, fig.; par Eloi Magnan, Paris, 1549, in-fol., fig.; en espagnol, par Jean Jarava, Anvers, 1557, in-8°., fig. Indépendamment de ces productions majeures, Fuchs a composé divers opuscules : il a réduit les principaux points de la médecine en tableaux synoptiques, Bâle, 1558, in-4°; il a traduit en latin et commenté plusieurs traités d'Hippocrate et de Galien, entre autres, les *Aphorismes* et le sixième livre des *Épidémiques*; il a également donné une version latine enrichie de notes du fameux Dispensaire de Nicolas Myrepsus. Il a souvent trempé sa plume dans le fiel pour combattre les opinions et repousser les attaques de ses nombreux adversaires. Un des plus acharnés fut Jean Cornarius, qui lança contre lui la virulente diatribe : *Vulpecula excoriata* (*voy.* CORNARIUS). Fuchs lui répliqua par son *Cornarius furens,* Bâle, 1533, in-8°. Il ne traita pas avec beaucoup plus de ménagement ses confrères Sébastien Dumont, Guillaume Dupuy, Jérémie Drivère, Jean Brettschneider, Gauthier Herman Ryff et le libraire Chrétien Egenolf (*voy.* EGENOLF). Il s'agit maintenant d'apprécier le mérite de Fuchs; et certes on doit lui assigner un des premiers rangs parmi les restaurateurs de l'art de guérir en Europe. S'il a porté trop loin la haine contre les Arabes, il a du moins fixé l'attention sur les écrits des Grecs, qui sont en effet la source la plus pure de la vraie médecine. Il a donné des préceptes judicieux sur les purgatifs et sur la manière de les administrer; il a recommandé l'usage des bains dans diverses maladies, et notamment dans les affections fébriles; il a signalé les caractères distinctifs de la lèpre des Grecs et de celle des Arabes. Il a fait voir que la syphilis était une maladie récente, apportée en 1493 du nouveau monde sur notre continent, et qu'on avait tort de la confondre avec diverses altérations cutanées décrites par les anciens. Considéré comme naturaliste et surtout comme botaniste, Fuchs tient une place encore plus distinguée : il a répandu une vive lumière sur la science des végétaux. Il s'attacha principalement à faire connaître avec exactitude ceux dont se sert la thérapeutique; et ses planches, bien que dessinées au simple trait, sont généralement très-fidèles. Il fait voir qu'on a mal connu et mal comparé les plantes et leurs produits mentionnés par Théophraste, Dioscoride, Hippocrate et Galien. Il esquisse l'histoire littéraire, naturelle et médicale de l'aloès, de la rhubarbe, de la casse, de la manne, de l'aigremoine, de la centaurée, de l'aconit, de la ciguë, du ladanum, du mézéréon, du sang-dragon, des cubèbes, de la bourrache, du sucre. C'est lui qui a débrouillé en quelque sorte la description, auparavant si confuse, de la digitale pourprée, et lui a imposé le nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Plumier a consacré à la mémoire de cet illustre botaniste, sous le titre de *fuchsia*, un genre de plantes de la famille des myrtes, analogue au grenadier, et dont presque toutes les espèces, originaires du nouveau monde, se distinguent par l'élégance de leur feuillage et la beauté de leurs fleurs écarlates. Le professeur de littérature Georges Hizler a publié : *Oratio de vita et*

(1) Le *kruidboek* de Dodoens n'est lui-même qu'une version hollandaise augmentée de l'ouvrage de Fuchs (*voy.* DODONÉ).

moribus Leonhardi Fuchsii, Tubingue, 1566, in-4°. C.

FUCHS ou FUSCH (Remacle), fréquemment désigné sous le nom de Remacle de Limbourg, naquit dans cette ville, et fit ses premières études à Liége. Il passa ensuite en Allemagne, où il cultiva l'histoire naturelle et la médecine. De retour de ses voyages en 1533, il se fixa à Liége, et son frère Gilbert lui résigna le canonicat qu'il y possédait. Remacle consacra au travail du cabinet sa longue existence, qu'il termina le 21 décembre 1587, après avoir publié un assez grand nombre d'ouvrages : 1° *Illustrium medicorum qui superiori sæculo floruerunt ac scripserunt vitæ, ut diligenter ita et fideliter excerptæ*, Paris, 1541, in-8°. A cette notice biographique très-incomplète, l'auteur en a joint une beaucoup plus incomplète encore, publiée isolément par Symphorien Champier, quelques années auparavant. 2° *Morbi Hispanici, quem alii Gallicum, alli Neapolitanum appellant, curandi, per ligni indici, quod guaiacum vulgo dicitur, decoctum, exquisitissima methodus*, etc., Paris, 1541, in-4°. Fuchs signale les causes, les symptômes, les récidives, souvent occasionnées par l'ignorance du guérisseur; il indique le traitement préservatif et curatif; il conseille de brûler, de scier, d'exciser les os cariés; toutefois, il ne semble pas avoir confirmé par sa propre expérience ces moyens énergiques. 3° *De plantis antea ignotis, nunc studiosorum aliquot neotericorum summa diligentia inventis, et in lucem datis, libellus.* Ce mince volume de soixante pages non chiffrées a été, malgré son faible mérite, réimprimé plusieurs fois sous ce titre, qu'il est loin de justifier : *Plantarum omnium quarum hodie apud pharmacopolas usus est magis frequens, nomenclaturæ, juxta Græcorum, Latinorum, Gallorum, Italorum, Germanorum, sententiam collectæ, ordine alphabetico*, Paris, 1541, in-8°; Venise, 1542, in-8°; Anvers, 1544, in-8°. 4° *De herbarum notitia, natura atque viribus*, Anvers, 1544, in-12; 5° *Historia omnium aquarum quæ in communi hodie practicantium sunt usu, vires et recte distillandi ratio*, Paris, 1542, in-8°; Venise, 1542, in-8°. L'auteur décrit communément les plantes qui fournissent les eaux médicinales; il n'oublie pas l'eau de mélisse, qui dès cette époque jouissait d'une grande renommée; enfin le livre est terminé par un court traité des conserves, des électuaires et des espèces aromatiques. 6° *Pharmacorum omnium quæ in communi sunt practicantium usu tabulæ decem*, Paris, 1546, in-8°; Lyon, 1574, in-8°; Venise, 1598, in-fol. — *Gilbert* Fuchs, frère de Remacle, est connu sous le nom de Gilbert de Limbourg, et plus encore sous celui de Gilbert Philarète. Il naquit à Limbourg en 1504, étudia la médecine avec autant de zèle que de succès, la pratiqua pendant trente-six années à Liége, remplit les fonctions d'archiâtre auprès des trois princes-évêques George d'Autriche, Robert de Berghes et Gérard de Grosbecque. Pourvu d'un canonicat dans la collégiale de St-Paul, il le résigna à son frère Remacle. Il ne fut séduit ni par les offres d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, qui désirait l'attirer dans ses États, ni par celles des magistrats de Louvain, qui le choisirent pour occuper la première chaire de médecine vacante par la mort de Jérémie Drivère. Fuchs mourut le 8 février 1567, laissant quelques écrits médiocres : 1° *Conciliatio Avicennæ cum Hippocrate et Galeno*, Lyon, 1541, in-4°; 2° *Gerocomica, hoc est senes rite educandi modus et ratio*, Cologne, 1545, in-8°; ibid., 1551, in-8°; 3° *De acidis fontibus sylvæ Ardennæ, et præsertim de eo qui in Spa visitur libellus*, Anvers, 1559, in-4°, fig. Il en parut la même année sous le même format et dans la même ville une version française et une seconde à Liége, même format. Fuchs a traduit en outre du grec en latin et enrichi de commentaires le Traité sur le régime, attribué à Polybe de Cos, gendre et disciple d'Hippocrate : *De salubri ratione victus*, Anvers, 1543, in-12. C.

FUCHS (Théophile), poëte beaucoup moins connu par ses ouvrages que parce qu'il fournit à un autre poëte célèbre l'occasion d'un acte de bienfaisance qui eut quelque éclat en Allemagne, naquit en 1720 à Leppersdorf, dans l'Erzgebirge (haute Saxe), d'un pauvre paysan. Jusqu'à l'âge de dix-huit ans, il assista son père dans les travaux des champs sans recevoir d'autre instruction que celle d'un simple villageois. Ayant manifesté une envie irrésistible de faire des études, il obtint à la fin de pouvoir se rendre à l'école de Freiberg, qu'il fréquenta jusqu'en 1745. Son frère lui remit alors d'avance sa part de la succession paternelle, consistant en sept florins et demi. Avec ce trésor, sans aucune protection, mais plein de confiance en la Providence divine, Fuchs se mit en route pour Leipsick. Chemin faisant, il s'amusa à faire un poëme en vers alexandrins, dans lequel il chanta le contraste entre sa misère actuelle et ses espérances. Ce poëme devint l'origine de sa fortune et de ses succès littéraires. Leipsick possédait alors un fameux Aristarque, le professeur Gottsched, qui régnait avec un sceptre de plomb sur le Parnasse germanique, faisant et défaisant à son gré les réputations. Fuchs lui présenta le poëme qu'il avait composé en route avec quelques autres opuscules; ils eurent le bonheur de plaire au maître, et Gottsched les inséra dans une espèce de journal ou d'anthologie qu'il publiait sous le titre de *Neuer Büchersaal der schœnen Wissenschaften und freyen Künste* (Nouvelle bibliothèque des sciences et des arts), en recommandant l'auteur comme un jeune homme plein de talents, mais manquant de tout moyen pour continuer ses études. Le numéro où ces poésies se trouvaient étant tombé entre les mains de Hagedorn, un des restaurateurs du bon goût et de la poésie lyrique en Allemagne, cet homme aimable et bienfaisant envoya à Fuchs un présent de vingt-cinq écus de Saxe; en même temps, il fit parmi ses concitoyens de Hambourg

et ses amis une collecte qui produisit sept cents écus, et fournit à son protégé le moyen de continuer pendant cinq ans ses études à Leipsick. Fuchs embrassa la théologie sans négliger la poésie. Après avoir achevé son cours, il alla passer quelque temps à Dresde, et fut nommé en 1751 diacre ou second pasteur à Zehren, près Meissen, où il épousa, en 1752, la fille du bourgmestre Hübner, de Dresde. Pendant la guerre de sept ans, qui dévasta la Saxe, Fuchs éprouva beaucoup de désastres, et fut pillé trois fois. La vocation qu'il reçut, en 1769, comme prédicateur à Taubenheim, près Freiberg, mit fin à sa misère. Il remplit cette place jusqu'en 1787 qu'il obtint sa retraite. Il choisit alors pour demeure la ville de Meissen, où il vivait encore en 1808. L'année de sa mort nous est inconnue. Comme poëte, Fuchs n'occupe que le troisième rang. Il s'attacha surtout à imiter Hagedorn; et il faut convenir qu'à l'exception des anciens, il ne pouvait, à l'époque où il vivait, choisir de meilleur modèle. Ses ouvrages, qui sont la plupart du genre lyrique, ne manquent pas de naturel ni d'esprit; mais ils n'ont pas cette correction et cette élégance que l'auteur leur aurait pu donner, s'il avait vécu dans un autre cercle que celui que lui offraient les villages et les petites villes où il passa sa vie. Cependant le sévère Ramler et Matthisson ont admis quelques-unes de ses odes dans leurs anthologies lyriques, non toutefois sans les corriger. Un plus grand nombre a été inséré dans le recueil de Christ.-Henri Schmid. Fuchs lui-même avait publié en 1750, à Leipsick, in-4°, sans nom d'auteur, vingt-cinq de ses odes mises en musique par Doles. En 1752, il réunit trois poëmes un peu plus longs, et parmi lesquels se trouvait celui qui le premier l'avait fait connaître, en un recueil qu'il intitula : *Poésies d'un fils de paysan*, Dresde, in-8°. Ossenfelder en donna une nouvelle édition, augmentée de quatre autres morceaux, sous le titre de *Poésies d'un fils de paysan qui a fait ses études à Leipsick*, Dresde, 1771, in-8°. La préface renferme une notice biographique sur l'auteur. Fuchs publia en 1796 une petite brochure intitulée : *Ma vie jusqu'à l'âge de soixante-dix-sept ans brièvement racontée pour la gloire de Dieu et la consolation des pauvres*. S-L.

FUCHS (Jean-Christophe), né à Gross-Germersleben, dans le duché de Magdebourg, le 1er mars 1726, fut gouverneur des pages du roi et de la reine de Prusse depuis l'année 1754 jusqu'à sa mort, arrivée le 28 septembre 1795. Amateur éclairé des sciences physiques, il était membre de la société des Scrutateurs de la nature, et publia dans les Mémoires de cette Académie, ainsi que dans d'autres recueils périodiques, divers articles, dont quelques-uns ne sont pas dénués d'intérêt : 1° Sur l'histoire des fossiles et des pétrifications; 2° Sur un os maxillaire et une défense d'éléphant trouvés en 1774 auprès de Potsdam; 3° Description et figures d'urnes et d'ustensiles allemands antiques, provenant de fouilles faites en 1768 près de Potsdam; 4° Notice sur un esturgeon pris dans le voisinage de Potsdam; 5° Sur les paratonnerres; 6° Sur le caractère et les écrits de Jean-Jacques Rousseau; 7° Sur le mérite moral et littéraire de Voltaire. C.

FUEILLE (Jean-Baptiste-Louis de la), né en 1691 à Buzancy, gros bourg de Champagne, était oncle maternel de Baudin des Ardennes, qui s'est fait un nom en sa qualité de député à la Convention. De la Fueille fit ses études à Paris avec succès, et y épousa, vers l'an 1722, une demoiselle Mesnager. Il demeura dans cette capitale, vivant avec des gens de lettres et s'occupant de littérature jusqu'en 1727. Ayant alors été pourvu d'une place de receveur particulier des finances à Sedan, il alla s'établir dans cette ville, et y exerça sa charge jusqu'au 22 novembre 1747, époque de sa mort. Il est auteur d'une *Dissertation sur l'antiquité de Chaillot, pour servir de mémoire à l'histoire universelle*, Paris, Prault père, 1736, in-8° de 16 pages; 2e édition (Paris, Prault, même année), laquelle n'est que la première avec un titre rafraîchi. Cet écrit, fruit d'une plume légère et badine, est une plaisanterie contre ceux des antiquaires et des étymologistes modernes qui, bon gré, mal gré, abusent des mots et les tourmentent pour en appuyer leurs conjectures sur les origines des lieux, et les plier à leurs idées systématiques. L'auteur de la dissertation rapporte le sentiment vrai ou supposé de quelques savants sur l'origine du nom de Chaillot, et feint d'en avoir découvert la véritable source dans un manuscrit syriaque. Il y a trouvé, dit-il, qu'un juif nommé Chalol, de la tribu de Lévi et musicien, ayant épousé une femme étrangère d'une grande beauté, forcé par la loi à la renvoyer, pour ne point obéir, passa de la Suisse dans les Gaules, sa patrie; les deux époux s'étant établis sur les bords de la Seine, au lieu où est Chaillot, le lévite Chalol lui donna son nom; ce que l'auteur appuie de motifs et de notes critiques à la manière des commentateurs. Cette petite pièce, dans le genre du *Mathanasius* de St-Hyacinthe, pleine de sel et de railleries fines sur une des manies de l'esprit humain, fut jugée assez spirituelle pour être attribuée à l'abbé Desfontaines. D'autres la donnèrent à Coste de Toulouse (*voy.* Coste); elle est mise sous ce dernier nom dans le *Dictionnaire des anonymes*, sous le numéro 1398. Des recherches faites par M. Bouillot, ancien professeur de l'ordre de Prémontré, l'ayant mis à portée de découvrir, depuis la publication du *Dictionnaire des anonymes*, le véritable auteur de ce petit ouvrage, de la Fueille en a été remis en possession, et l'erreur du numéro 1398 est rectifiée dans la table des matières à l'article *Coste de Toulouse*. La dissertation sur Chaillot fut dans le temps insérée dans le *Glaneur français*, 10e brochure, pag. 293. C'est encore dans le même genre qu'est l'*Histoire générale du Pont-Neuf* (*voy.* Dupuy Demportes). L—y.

FUENTE (Jean-Léandre), peintre espagnol, oublié par Palomino, Pons et autres biographes, naquit à Grenade le 28 août 1600. On ignore le nom du maître sous lequel il apprit son art; mais il paraît par ses tableaux qu'il s'attacha à l'école vénitienne. Il se distingua par l'exactitude du dessin, la beauté du coloris et la force du clair-obscur. Il a laissé plusieurs tableaux qui tous ont mérité l'approbation des connaisseurs. On voit à Grenade, dans l'église St-Jean, un tableau où ce saint est représenté à genoux devant l'enfant Jésus, qui lui apparaît sur une montagne, entouré de groupes d'anges de différentes grandeurs, et couronné de nuages sur lesquels plane le Père éternel, dont la tête est un modèle parfait de l'art. Dans l'église des Augustins, on trouve du même artiste huit grands tableaux fort estimés représentant la *Passion de Jésus-Christ*. L'église des Capucins possède aussi un grand tableau qui représente *Notre-Dame remettant l'enfant Jésus entre les mains de St-Félix de Cantalice*. En 1638, Fuente peignit à Séville, pour l'église St-Laurent, une *Naissance du Seigneur*, dont on a fait un grand nombre de copies. Mais le tableau qui lui fit le plus d'honneur est celui qu'on voit à Madrid (à St-Philippe *el Real*), peint aussi en 1638, et qui représente la *Charité*, de grandeur naturelle, emportée au ciel par plusieurs groupes d'anges, et tenant dans sa main un vase avec un cœur enflammé. Ce tableau est d'un grand mérite, autant par le dessin que par l'expression et le coloris. On a aussi de ce maître deux tableaux qui ne seraient pas indignes des peintres les plus habiles; mais Fuente, sans intrigue, sans ambition, n'eut point l'art si nécessaire de se faire valoir, et mourut pauvre dans sa patrie le 10 novembre 1654. B-s.

FUENTES ou FONTE (Barthélemy de), navigateur espagnol ou portugais, dont les voyages réels ou imaginaires ont occasionné de longues discussions entre les savants, et dont l'existence même n'a pu être clairement prouvée. Le récit des voyages de Fuentes, prétendu amiral au service d'Espagne, est contenu dans une lettre de sept pages in-4°. Selon cette relation, Fuentes partit du port de Lima le 3 avril 1640; après un long trajet sur la côte nord-ouest d'Amérique, il découvrit un grand archipel qu'il nomma archipel St-Lazare. Il entra dans une rivière située à 53° de latitude, en tenant constamment une route qui le portait vers l'est, et parvint par d'autres rivières et des lacs d'une grande étendue jusqu'à rencontrer le vaisseau du capitaine Shapely, qui venait de Boston et conséquemment de l'est, ce qui démontrait la certitude d'une communication ouverte entre les deux océans par le nord de l'Amérique. Cette lettre parut pour la première fois en anglais, à Londres, dans un ouvrage périodique intitulé : *Mémoire des curieux*, feuilles des mois d'avril et de mai de l'année 1708. Le chevalier Arthur Dobbs la publia de nouveau dans sa *Relation des pays qui environnent la baie d'Hudson*, qui parut à Londres, 1744, in-4°; et il apprit en même temps au public que, par des informations qui avaient été faites en Amérique, il existait en effet à Boston un capitaine Shapely lors de la date du voyage de l'amiral Fuentes. Cette relation fut publiée une troisième fois dans un Voyage à la baie d'Hudson, composé par l'écrivain du vaisseau appelé *la Californie*, Londres, 1749, t. 2, p. 304. Joseph-Nicolas Delisle (1) composa deux savantes dissertations pour concilier ce qu'il avait appris des découvertes des Russes avec la relation de l'amiral Fuentes, qu'il traduisit en français. La première de ces dissertations est intitulée ; *Explication de la carte des nouvelles découvertes au nord de la mer du Sud*, 1752, in-4°; et la seconde : *Nouvelles cartes des découvertes de l'amiral de Fonte et autres navigateurs*, etc. (2), 1753, in-4°. Philippe Buache, qui avait dessiné les cartes de ces mémoires, publia la même année : *Considérations géographiques et physiques sur les nouvelles découvertes au nord de la grande mer, appelée vulgairement la mer du Sud* (3), 1753, in-4°, où il soutenait le même système que Delisle. Robert de Vaugondy le combattit dans un petit écrit de vingt-trois pages intitulé : *Observations critiques sur les nouvelles découvertes de l'amiral Fuentes*, Paris, 1753, in-8°. Les Espagnols ont généralement gardé le silence sur le voyage de Fuentes: cependant l'auteur d'un ouvrage espagnol ayant pour titre : *Noticia de California*, Madrid, 1757, in-4°, p. 436, en nie formellement l'existence. Le docteur Forster, dans son *Histoire des découvertes au nord*, le range parmi les voyages imaginaires. M. Fleurieu, dans son *Introduction au Voyage de Marchand*, p. xxx, penche à le croire véritable, et cette opinion acquiert encore plus de probabilité depuis la publication des voyages de Ferrer-Maldonado (*voy.* Maldonado). Nous n'ignorons pas les objections que l'on a faites aussi contre la réalité du voyage de ce dernier, principalement fondées sur les erreurs en latitude et en longitude et sur les invraisemblances du récit de ce navigateur. Mais il serait facile de faire de semblables observations sur les navigations d'Améric Vespuce et de Christophe Colomb. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans cette discussion; il nous suffira de rapporter l'autorité imposante de Vancouver, qui, dans le cours de son livre, s'est souvent attaché à combattre la relation de Fuentes, et qui cepen-

(1) M. Fleurieu, p. xvi de l'*Introduction au Voyage du capitaine Marchand*, dit *Guillaume de Lisle;* et, en donnant le titre exact de la dissertation de Joseph-Nicolas Delisle, il met : *par Guill. de l'Isle*. C'est une erreur. Guillaume Delisle le géographe était mort en 1726; et Joseph-Nicolas Delisle son frère lut sa dissertation sur Fuentes à l'Académie des sciences en 1750. Ce fut Philippe Buache qui en dessina la carte. Joseph-Nicolas Delisle était plus astronome que géographe.

(2) Nous aurions omis les titres de ces dissertations, s'il n'y avait eu à cet égard erreur et omission dans la liste des ouvrages de Joseph-Nicolas Delisle à l'article Delisle de cette *Biographie*.

(3) Dans les éclaircissements de cet ouvrage, Philippe Buache a inséré un mémoire de Guillaume Delisle qui était resté manuscrit; mais il n'y est pas question de Fuentes. Le mémoire de Guillaume Delisle est accompagné d'une carte.

dant a cru devoir terminer par les réflexions suivantes : « Je ne prétends pas au reste nier positi-« vement les découvertes de Fuentes; il me suffit « d'avoir prouvé l'invraisemblance de sa narration. « Il faut se souvenir que la reconnaissance de la « côte nord-ouest de l'Amérique n'est pas ache-« vée, et qu'il n'est point encore prouvé que les « navigateurs français qui ont placé l'archipel de « St-Lazare par le 63° de latitude nord sont dans « l'erreur. Il est sûr que la prodigieuse barrière « des montagnes ne paraît pas former au nord de « l'extrémité intérieure de l'entrée de Cook une « chaîne aussi haute et aussi compacte que dans « le sud-est, et il est impossible qu'en cette partie « elle laisse ouverte avec la contrée de l'est une « communication qui semble impraticable plus « au sud. Cette conjecture emprunte même quel-« que probabilité de la ressemblance qu'on re-« marque entre les habitants des bords de la baie « d'Hudson et ceux des parties nord de la côte « ouest d'Amérique. » (*Voyages de Vancouver*, traduct. franç. in-4°, t. 3, p. 526.) W—R.

FUENTES (Le comte DE), général espagnol, naquit à Valladolid le 18 septembre 1560. Il fut page de Philippe II, et fit ses premières armes sous le fameux duc d'Albe, dans la campagne de Portugal. En 1580, lorsque cet habile général soumit ce royaume après deux seules batailles et en moins de trois semaines, la valeur et l'intelligence que le jeune comte de Fuentes fit paraître dans cette occasion lui gagnèrent l'estime du duc, qui lui confia aussitôt une compagnie de lanciers. S'étant distingué ensuite dans la Flandre sous les ordres d'Alexandre Farnèse, il passa en 1591 en France avec ce prince, que Philippe avait envoyé pour favoriser Mayenne et la Ligue. L'abjuration de Henri IV ayant fait avorter tous les projets ambitieux du roi d'Espagne, Fuentes retourna dans ce pays avec le duc de Parme ; et comme il était également doué de talents politiques et militaires, il fut employé dans les missions les plus importantes près de plusieurs cours étrangères. Philippe II étant mort en 1598, son fils, Philippe III, continua la guerre de Flandre, que cinq généraux des plus habiles n'avaient pu parvenir à terminer. Le comte de Fuentes, avide de gloire, courut aussitôt se ranger sous les drapeaux du marquis de Spinola, et se trouva au siége d'Ostende. Dans les fréquentes sorties des ennemis, il fit des prodiges de valeur : le jour du dernier assaut, à la tête des troupes qu'il commandait, il fut un des premiers qui montèrent sur la brèche, où il planta l'étendard de Castille ; il contribua beaucoup, et par son intrépidité et par son talent, à la reddition de cette place importante, qui eut lieu en 1606, après trois ans d'un siége dans lequel avaient péri près de 60,000 hommes. Nommé général d'infanterie, Fuentes servit toujours avec distinction sous le règne de Philippe III et sous celui de Philippe IV, qui, par la mort de son père, fut élevé au trône en 1621. Une trêve de douze ans conclue avec les Hollandais ayant expiré, la guerre se ralluma avec plus de fureur. Fuentes y obtint un des premiers commandements : mais, malgré les victoires de Spinola, Philippe fut obligé de conclure une paix peu avantageuse pour l'Espagne ; et quelques années après (en 1635), il s'éleva une autre guerre aussi longue et aussi cruelle entre la France et l'Espagne. Fuentes y commandait en chef l'infanterie. L'Espagne eut d'abord des succès ; mais la fortune l'abandonna ensuite : la bataille de Rocroy décida du sort de cette guerre, et devint l'époque de la gloire du grand Condé. « Ce fut lui, dit Voltaire, qui, avec de la cavalerie, « attaqua cette infanterie espagnole jusqu'alors « invincible, aussi forte, aussi serrée que la pha-« lange ancienne si estimée, et qui s'ouvrait avec « une agilité que la phalange n'avait pas, pour « laisser partir la décharge de huit canons qu'elle « renfermait au milieu d'elle. Le prince l'entoura « et l'attaqua trois fois. A peine victorieux, il ar-« rêta le carnage. » La bataille fut si terrible qu'un des chefs de l'armée française ayant demandé à un officier espagnol combien ils étaient avant la bataille, « il n'y a qu'à compter, répon-« dit-il fièrement, les morts et les prisonniers. » C'était le vieux comte de Fuentes qui commandait cette fameuse infanterie, et qui, tourmenté de la goutte, se faisait porter en chaise au milieu du carnage, où il mourut percé de coups, le 19 mars 1643, étant alors âgé de quatre-vingt-deux ans. Condé, en apprenant sa mort, dit qu'il aurait voulu mourir comme lui s'il n'avait pas été vainqueur. B-s.

FUESI (PIE), dominicain hongrois, né en 1703, à Comaron, en Hongrie, de parents protestants. Il fit ses études dans sa patrie; et après avoir passé à l'Église catholique, il entra dans l'ordre des dominicains. Il mourut à Waitzen, en 1769, laissant les ouvrages suivants : 1° *Otia poetica*, Vienne, 1744 ; 2° *Tribunale confessariorum et ordinandorum Martini Wigardt in breve compendium collectum*, ibid., 1745 ; 3° *Fasciculus biblicus, seu selecta S. S. effata metrice pronuntiata*, Bude, 1746 ; 4° *Vie de St-Vincent Ferrier*, en hongrois, Œdenbourg, 1749 ; 5° *Catonis moralia disticha ad hungaricos versus magna elegantia redacta*, imprimés plusieurs fois, et la dernière à Bude, 1772. C—AU.

FUESSLI (JEAN), né à Zurich, en 1477, protégea beaucoup la réformation. On a de lui une *Chronique suisse* estimable, continuée jusqu'en 1519. — PIERRE, son frère, fit plusieurs campagnes en Italie et un voyage dans la terre sainte, dont il laissa une description. On conserve de lui l'histoire de la guerre civile en Suisse de 1531, à laquelle il assista, et l'*Histoire de la prise de Rhodes*. Il mourut en 1548. U—I.

FUESSLI (MATHIEU). Cet habile peintre naquit à Zurich en 1598. Cédant à son goût précoce, son père le donna pour élève à Gotthard Ringli, peintre célèbre; Fuessli fit sous sa direction des progrès étonnants. Génie original, il ne s'abaissa point à copier le travail d'autrui. Il passa à Venise,

où il s'acquit l'estime de Tempesta et de l'Espagnolet. De retour dans sa patrie, il s'occupa de son art ; il se distingua dans la représentation de scènes effrayantes, telles que batailles, combats navals, incendies, pillages, etc. : il sut se procurer même quelquefois les moyens de faire naître des scènes d'effroi pour les dessiner d'après nature. Il travailla aussi en émail, en miniature et à fresque. Le burin lui fut également familier : il l'exerçait d'après la manière de Callot. Il mourut en 1664. Son fils et son petit-fils, de même nom, se sont fait connaître comme peintres de portraits. Celui-ci mourut en 1739. U—I.

FUESSLI (Jean-Melchior) naquit à Zurich en 1677, et y mourut en 1736. Graveur habile et laborieux, il a dessiné et gravé un grand nombre de planches : on distingue celle qui représente la *Cérémonie des serments* par lesquels fut consacrée l'alliance de la république de Venise avec les deux cantons de Zurich et de Berne. La plupart des planches de la *Bible* de Scheuchzer ont été gravées d'après ses dessins. U—I.

FUESSLI (Jean-Gaspard) naquit à Zurich en 1707. Il apprit les éléments de l'art sous son père, qui fut un peintre médiocre. A dix-huit ans, il partit pour Vienne, où il se distingua bientôt par ses progrès, et sut s'acquérir l'amitié des artistes, ainsi que des gens de cour. Le prince de Schwarzenberg l'engagea à se rendre à Rastadt, chez son gendre. Il passa ensuite au service du duc de Würtemberg. Il fit des portraits, voyagea en Allemagne, se lia d'amitié avec Kupetzki, à Nuremberg, ainsi qu'avec Rugendas et Riedinger, à Augsbourg : il cultiva la théorie et l'histoire des arts. La guerre qui désolait l'Allemagne l'engagea à retourner en Suisse : il y revint à l'âge de trente-quatre ans, s'y maria et occupa pendant quelque temps la place de chancelier. Son génie embrassait plusieurs branches de connaissances, et il fut en correspondance avec les savants et les artistes les plus distingués de différents pays. Néanmoins, fidèle à son art, il ne discontinua point de l'exercer, et il lui a rendu des services non moins essentiels par d'excellents ouvrages. Son premier essai littéraire fut la *Vie de Rugendas* et celle de *Kupetzki*, ses deux bons amis, dont la mort l'avait affecté douloureusement. Cet essai parut à Zurich en 1758 (en allemand), in-4° ; et le succès qu'il obtint engagea l'auteur à écrire l'*Histoire des meilleurs peintres de la Suisse :* il en a paru quatre volumes de 1755 à 1774, auxquels il faut joindre un supplément de 1780. La vie de chaque peintre est ornée de son portrait et de vignettes ingénieuses analogues à son caractère et à ses talents. Le célèbre Mengs lui remit, en manuscrit, son *Traité sur le beau et sur le goût en peinture*. Fuessli en soigna l'édition, qui parut à Zurich en 1762. En 1771 il a publié le *Catalogue raisonné des meilleurs graveurs et de leurs œuvres*, qui a servi de base au manuel plus ample qu'ont donné depuis MM. Huber et Rost ; lui-même avait rassemblé une collection de gravures riche et précieuse. En 1778, il a fait imprimer les *Lettres de Winkelman, adressées à ses amis en Suisse*. L'ouvrage numismatique de Hedlinger a été gravé par Haid d'après ses dessins. Doué d'un excellent caractère, Fuessli a surtout bien mérité, et de son art, et de sa patrie, par l'amitié affectueuse avec laquelle il accueillit les jeunes gens qui venaient s'instruire chez lui : il les aidait et les encourageait également par ses conseils et par ses moyens. Il mourut à Zurich le 6 mai 1782. Toute sa famille avait hérité de ses talents et de son génie. Ses deux filles, Rose et Lise, qui n'ont point survécu à leur père, avaient excellé dans la peinture des fleurs et des insectes. U—I.

FUESSLI (Jean-Rodolphe), fils aîné du précédent, naquit à Zurich en 1737, et mourut à Vienne en 1806. Il étudia sous son père, et fut également habile dans le dessin, dans la peinture et dans la gravure. En 1765, il se rendit à Vienne, et fut détourné, quelques années après, de son art par des travaux de géométrie et par des occupations de chancellerie, auxquelles il se voua en Hongrie. Il revint en 1790 à Vienne, pour reprendre ses premières études, et s'y occupa surtout de l'histoire de l'art dans deux ouvrages, que malheureusement il ne put achever : l'un est un *Journal de l'art, destiné pour les États autrichiens*, dont quelques cahiers ont paru depuis 1801 ; l'autre, plus considérable, est le *Catalogue raisonné des meilleures estampes, gravées d'après les artistes les plus célèbres de chaque école*. Les quatre volumes qui ont paru de ce grand ouvrage (publié en allemand, à Zurich, de 1798 à 1806) comprennent les écoles flamande et italienne. Les portraits et les vignettes de l'*Histoire des peintres suisses* de son père ont été dessinés et gravés par lui. U-I.

FUESSLI (Henri), célèbre peintre anglais (1), natif de Zurich, frère du précédent, connu comme paysagiste gracieux, comme rapide portraitiste, et qui a écrit les vies des meilleurs peintres de la Suisse. Comme nombre d'hommes distingués, Henri avait la faiblesse de ne point aimer à dire son âge. Un jour, lisant une biographie où on le faisait naître en 1741, il prit la plume pour substituer un 5 au chiffre final, ce qui, suivant un de ses intimes amis, eût été fort juste si en même temps il eût changé le 4 en 3. Toutefois, ce mot n'était que plaisant; car Henri était né en 1742. Son enfance fut celle d'un artiste. Il avait en dégoût la discipline et ne faisait rien dans son collége; en vacances, au contraire, ou dès qu'il était libre, il s'appliquait à l'étude et déployait en même temps des dispositions et de la persévérance. Son père voulait qu'il embrassât la carrière ecclésiastique et faisait de son mieux pour rendre cette perspective séduisante à ses yeux; mais le jeune homme, à part même le plaisir de faire de la rébellion, avait le goût mondain des

(1) Les Anglais écrivent toujours son nom *Fuseli*.

beaux-arts, et n'ouvrait la Bible qu'à cause des illustrations dont était orné le texte. Il dessinait beaucoup, et même il peignait. Son père avait une riche collection de gravures exécutées d'après les grands maîtres; Henri la connaissait parfaitement, en copiait les morceaux qui saisissaient le plus sa jeune imagination, et distinguait les styles, les âges, les écoles. Michel-Ange était son favori. C'est lui surtout qu'à cette première époque de sa vie il aimait à reproduire. Parfois aussi il créait. On a retrouvé dans ses cartons une esquisse qu'il fit à quinze ans, sous le charme d'une fantastique ballade allemande intitulée *le Sablier*, et où figuraient nombre de malicieuses figures de diables s'ébaudissant à prendre les poses, à faire les tours les plus grotesques. L'amour du luxe est, du moins par une de ses faces, l'amour du pittoresque et de la poésie. Il arriva un beau jour à Fuessli de se prendre de belle passion pour une étoffe de soie couleur flamme, qui brillait dans la montre d'un mercier : le voilà faisant dessins sur dessins, les vendant à ses camarades et thésaurisant jusqu'à concurrence de la somme nécessaire pour acheter le magnifique tissu et s'en faire faire une redingote. On devine que les camarades se moquèrent du splendide accoutrement; et telle fut l'amertume des sarcasmes, qu'ils le guérirent pour toute la vie de la manie des parures, et que son indifférence pour la fashionabilité devint dès lors une exagération, preuve que l'exagération contraire avait régné dans cette tête artistique. Malgré ces preuves d'une vocation tout autre que celle qu'il faut à l'Église, force fut à Fuessli d'entrer au gymnase académique et de s'y mettre à l'étude de la théologie. Il y joignit celle de l'anglais, que bientôt il comprit à merveille. C'est là qu'il fit connaissance avec Lavater. Tous deux ensemble lisaient Shakspeare, Klopstock et Wieland; tous deux causaient poésie, physiologie et beaux-arts. Réunis par la conformité de leurs goûts comme par la différence de leurs aptitudes et de leurs études, ils se lièrent d'une amitié qui dura autant que la vie. Leurs travaux ne les occupaient pas tellement qu'ils ne trouvassent du temps pour autre chose. Sachant de science certaine qu'un magistrat fort influent du canton de Zurich se rendait continuellement coupable d'actes d'injustice, ils lui écrivirent pour le sommer de réparer ses torts, sous peine d'être par eux dénoncé au public. Le magistrat ne tint compte de la missive. Alors ils firent imprimer et distribuer aux principaux membres du gouvernement zuricois une brochure intitulée : *L'injuste juge, ou Plaintes d'un patriote*. La brochure fit du bruit, le conseil s'en mêla, Fuessli et Lavater se nommèrent, et l'opinion se prononça si hautement en leur faveur, que l'on ne put se dispenser de décréter, sur la conduite de l'inculpé, une enquête, qui fut aussi fatale à sa réputation et à sa fortune qu'honorable pour les deux jeunes gens. Bien qu'approuvé de la majorité de la ville, cet acte de courage pourtant ne leur fit pas beaucoup d'amis dans les hautes classes. Aussi Fuessli, après avoir été reçu maître ès arts, quitta Zurich avec son ami pour se rendre à Vienne, puis à Berlin, où ils étudièrent sous le savant Sulzer, auteur d'un excellent dictionnaire des beaux-arts et membre zélé d'une société qui cherchait à ouvrir en quelque sorte un canal de communication entre les littératures allemande et anglaise. Personne mieux que Fuessli, soit par la connaissance approfondie qu'il avait de l'anglais, soit par son talent comme dessinateur, ne pouvait seconder efficacement ce projet. Il se mit, sous les auspices de Sulzer et de la société, à dessiner beaucoup de sujets tirés de livres anglais. Deux de ces ouvrages, *Macbeth, le roi Lear et Cornélie*, furent achetés par sir Robert Smith, ambassadeur anglais en Prusse : cet amateur fut si charmé du talent du jeune peintre, encore incertain sur la carrière qu'il devait suivre, qu'il lui conseilla de visiter l'Angleterre, où, quelque parti qu'il prît, il ne manquerait pas de réussir. Il lui donna en même temps les lettres de recommandation les plus flatteuses. Celles-ci lui procurèrent l'avantage d'entrer en qualité d'instituteur particulier dans une riche et noble maison, dont plus tard il accompagna l'héritier dans un voyage à Paris. Cet arrangement fixa son sort et fut l'origine de sa fortune. Ayant à lui la meilleure partie de son temps, libre des soucis de la vie matérielle, il put se livrer à son goût favori : ses études furent plus larges, plus consciencieuses et plus fortes. D'autre part, il voyait la meilleure compagnie, les grands artistes et les grands seigneurs. Parmi les premiers doit être cité Reynolds, dont les encouragements le déterminèrent à demander désormais à la peinture les richesses et la célébrité. Ce grand juge en matière de beaux-arts, après avoir examiné divers dessins que Fuessli mit sous ses yeux, lui demanda combien de temps il avait passé en Italie. Qu'on se figure son étonnement, lorsque Fuessli lui répondit qu'il n'était jamais sorti de Suisse! « Jeune homme, dit-il alors, si « j'étais l'auteur de ces dessins et qu'on m'offrît « dix mille livres sterling (deux cent cinquante « mille francs) de rente pour ne pas faire de « peinture, je refuserais! » Peu de temps après ce dialogue, Fuessli, obéissant à l'oracle, commença son premier tableau : *Joseph expliquant les songes du grand panetier et du grand échanson*. Cet ouvrage, acquis par Johnson et repris longtemps après par l'auteur, dans le but de le restaurer, n'existe peut-être plus. Mais quelque succès qu'il pût se promettre dès ce temps à Londres, il ne se faisait pas illusion sur l'impossibilité de trouver en Angleterre les ressources matérielles et les maîtres indispensables à qui voulait devenir un grand peintre d'histoire. Il résolut donc de visiter l'Italie, et s'embarqua pour Rome, avec Armstrong, son ami. On devine avec com-

bien d'ardeur il se mit à l'étude, au milieu de cette ville peuplée de chefs-d'œuvre; sa méthode et sa persévérance égalèrent son ardeur. Nulle partialité ridicule ne vint rétrécir ses idées et le cadre de ses essais. Outre Rome, il visita beaucoup d'autres villes d'Italie, sachant que toutes ont leurs chefs-d'œuvre, cherchant dans toutes de nouveaux éléments d'instruction et d'imitation. Cependant, malgré cet esprit nomade et cette espèce d'éclectisme, c'est à Michel-Ange que s'adressaient ses préférences, et c'est lui qu'il étudiait le plus, qu'il songeait le plus à traduire, le crayon ou les pinceaux à la main. L'habitude de lutter avec ce géant de la peinture fut peut-être ce qui contribua davantage à donner à sa manière tant de fermeté, de naturel et de grandeur. Il acquit en même temps beaucoup de facilité. Chaque année il envoyait en Angleterre un ou plusieurs tableaux. Huit ans se passèrent ainsi. Au bout de ce temps il reprit la route du Nord (1778), et d'abord il alla se montrer à la ville de Zurich, où l'amabilité de sa famille le retint six mois. De retour dans sa patrie adoptive en 1779, il eut le plaisir de s'y voir sans rival, comme connaisseur et comme peintre. L'Académie royale de peinture lui donna le titre d'associé en 1788 et celui d'académicien en 1790. En 1799 il remplaça le professeur dans la chaire de peinture à l'Académie royale, et l'occupa jusqu'en 1804, époque à laquelle des manœuvres ennemies le forcèrent de la résilier; mais il la reprit en 1810. En 1817 il reçut le diplôme de membre de l'Académie de St-Luc de Rome. En 1802 il avait profité de la paix d'Amiens pour venir en France. Du reste, son histoire depuis son retour d'Italie, ne présente plus de ces événements qui bigarrent l'existence. Ses tableaux, ses dessins, ses ouvrages théoriques et critiques étaient les faits capitaux de sa vie. Il voyait le grand monde; mais, sauf exception, le grand monde est calme et plan comme la surface d'un lac : c'étaient les mêmes faits quotidiennement répétés, beaucoup de louanges et quelques jaloux sarcasmes, des marchés avec les libraires et les amateurs de peinture, des visites plein l'atelier. Fuessli travaillait au milieu de tout ce fracas physique et moral. Il semblait que son activité allât croissant avec l'âge. La dernière semaine de sa vie il peignait encore. Cependant il était octogénaire. Sa mort eut lieu le 17 avril 1825, après une courte maladie, à Putney-Hill, maison de plaisance de la comtesse de Guildford. Son convoi fut magnifique. Ses restes furent déposés dans un caveau particulier, à St-Paul. Il est honteux pour l'Angleterre que nous ayons à terminer en disant que ce grand artiste n'était pas riche. — Il y a deux hommes à considérer dans Fuessli : le peintre et le professeur de peinture. Comme peintre, nul doute qu'il ne faille le classer parmi les artistes les plus éminents de son siècle; car il fut au fond un chef d'école, ou même plus qu'un chef d'école : il ouvre l'ère de la peinture romantique. Il se plaît surtout à rendre l'expression des douleurs intimes, des sombres désespoirs, de ces pensées secrètes qui corrodent l'âme; chez lui une pause, un pli du visage, bien moins qu'un regard, est une épopée entière. Si pour le coloris il laisse souvent à désirer, bien que dans cette partie aussi il ait parfois été un grand maître, son dessin, à défaut d'une correction sans reproche, a presque toujours une hardiesse, une verve, une vérité, une variété qui laissent à l'esprit de profondes impressions : « Reynolds, disait-il, ne « dessine pas, il cisèle. » Mais c'est l'idée, la composition qui est son triomphe; un coup de pinceau vous conte tout un passé ou tout un avenir : c'est un ciel gros de la tempête, ou que vient de traverser la tempête; et cette espèce d'expression symbolique, cette Iliade intuitive, est plus riche de poésie que la tempête elle-même. Fuessli s'attache aussi à rendre la douleur physique, et il la nuance admirablement; mais elle n'est pour lui qu'un moyen de faire sentir la plaie morale. Parmi ses chefs-d'œuvre en ce genre il faut citer ses figures d'aliénés. Au reste, les scènes terribles ne sont pas les seules qu'il traite avec cette supériorité; il excelle aussi à peindre la joie, l'amour, les sentiments les plus exquis et les plus doux. Mais une chose le caractérise toujours dans cette sphère, ainsi que dans la première : c'est l'intimité qu'il donne à tous ces sentiments. Dans l'une comme dans l'autre, il crée beaucoup; son imagination est vive, ardente, inépuisable, féconde en traits inattendus : point de roc si nu qu'il n'en fasse jaillir des eaux vives; point de fond si vieux qu'il ne le rajeunisse ou par la forme ou par les traits épisodiques dont il le bigarre. Risque-t-il la satire, chaque trait de son pinceau est comme une flèche; reste-t-il dans le sérieux, souvent il rencontre le sublime : vrai Protée, qu'il soit solennel comme Alighieri, ou qu'il enfourche l'hippogriffe de maître Lodovico, il est hardi, original et saisissant. Il est bien vrai qu'à force de l'être il frise de près l'extravagance. Mais qui ne pardonnerait pas ce défaut racheté par tant de beautés? qui ne le préférerait cent fois à cette pâle correction, à cette maigre régularité des Goltzius, des Spranger, des Albert Durer, qui ne font pas de folies, eux, il faut l'avouer, mais dont personne ne raffole? Et d'ailleurs pourquoi si vite crier à l'extravagance, quand l'artiste sort du domaine des possibles? Le réel, âme de la prose, est bien en deçà du vrai tel que le conçoit la poésie vulgaire : est-il sûr qu'au delà de ce vrai vulgaire il n'en soit pas un autre qui d'abord semble inadmissible, parce qu'il semble semé d'antinomies, et où pourtant, en s'y arrêtant le temps qu'il faut pour le comprendre, on finit par découvrir une harmonie? L'extériorité matérielle n'est point le but de l'art, elle est le moyen; lors donc qu'il la rend, c'est autre chose qu'il aspire à reproduire par elle, c'est l'impression reçue par

l'âme qu'il veut continuer ou recommencer : mais si la peinture de l'extériorité, sans la reproduction des impressions, est vide de sens, comme le poëme didactique de l'empire, la réciproque n'est pas vraie en beaux-arts, et l'impression sans extériorité réelle est réelle. Le monde réel est grand, mais le monde des conceptions humaines l'est plus encore. Ainsi le rêve est vrai; ainsi le genre d'Hoffmann correspond à quelque chose comme celui de Virgile. Or, l'hippogriffe de Fuessli n'a pas plus le mors aux dents que celui d'Hoffmann. Fuessli se ressentait des idées de Lavater, comme Lavater s'est ressenti des siennes. Le physiologiste avait du peintre, on le sait, mais le peintre avait du physiologiste, et ces notions, ou, si l'on veut, ces sensations de physiologiste, ajoutèrent immensément à son talent. C'est grâce à elles que l'expression physique si exquise, si nuancée, est si parlante et accuse si lucidement toutes les particularités de l'état de l'âme. Ainsi préoccupé de l'inimaginable variété de groupes que peuvent former en s'unissant diversement les conceptions et les intussensations humaines, toujours en mouvement, comprenant que le fait un aux yeux du vulgaire existe en un million d'instants donnés, d'un million de façons différentes, dont chacune peut encore être le type d'un million de sous-formes différentes du même fait, et ainsi de suite à l'infini; prenant dès lors en pitié ce *Nil sub sole novum*, à l'ombre duquel on rêve que l'art est épuisé, que la création est close, que Raphaël, revînt-il au monde, ne pourrait plus que badigeonner à neuf ses idées des siècles passés, Fuessli devait sentir son imagination, déjà si vive par elle-même, s'exalter, fouiller les entrailles des faits, en revenir chargée de trésors, et chaque jour devenir plus riche, plus neuve et plus hardie. Puis, comme dans l'encéphale se dessinent deux ordres d'apparitions intellectuelles, celles qui correspondent de près ou de loin à l'extériorité, celles qui n'y correspondent point, par le progrès naturel de ses explorations physiologiques, il en vint à comprendre la sainteté de l'hallucination et du rêve; au réel et au vrai il joignit le fantasmatique ou fantastique : le tout, en partant des instincts lavatériens. Aussi peut-on dire de la peinture de Fuessli, comme de la philosophie des Lavater et des Gall, qu'elle est le fruit d'une civilisation héritière de toutes les autres, et tellement tourmentée du besoin de creuser encore, qu'elle ne pouvait naître que sur les confins du 18e et du 19e siècle. Les deux ouvrages qui, plus que tout le reste, ont donné au nom de Fuessli une popularité européenne sont sa quote-part à la *Galerie de Shakspeare* et sa *Galerie de Milton*. A ces deux noms on reconnaît toutes les tendances de son génie, tous les éléments aptes à satisfaire ces tendances, excentricité, idées grandioses ou terribles ou gracieuses, fantasmagorie, nuances, filles de la civilisation, du christianisme et d'une grande culture métaphysique. Admirateur enthousiaste de Michel-Ange, mais n'aimant que d'un amour tiède le classique et l'antique, auxquels du reste il a parfois sacrifié, il devait saluer comme le premier des poëtes épiques ce chantre sublime qui sculpte, qui pose, qui coule d'un jet, et comme en bronze, toutes ses figures avec la puissance de Buonarotti lui-même. Et quant à Shakspeare, ç'avait été l'idolâtrie de sa jeunesse; il lui devait la moitié de ses inspirations, il avait appris l'anglais chez lui; à Zurich, il avait traduit *Macbeth* en allemand; à Berlin, nous l'avons vu rendre au crayon les plus belles situations, les conceptions les plus hautes du grand tragique. Ce culte de Shakspeare ne fit que grandir à mesure qu'il vieillissait. On a dit que c'est pendant son voyage en Italie qu'il eut la première idée de cette galerie. La vue des chefs-d'œuvre antiques et modernes ne lui inspirait donc rien d'analogue à eux-mêmes; plus il les examinait, plus il les trouvait inharmoniques avec les idées actuelles. Toutefois, disons que, suivant certains récits, c'est en Angleterre, et au dernier acte d'un dîner chez Boydell, que cinq ou six beaux-esprits (West, Hoole, Romney, Hayley, Nicol, Paul Sandby), en se cotisant, conçurent l'idée de la galerie shakspearienne. Fuessli a fait pour cette collection huit magnifiques peintures; elles se rapportent aux sept pièces suivantes : *la Tempête*, *le Songe d'une nuit d'été* (deux tableaux aujourd'hui chez le duc de Buckingham); *Macbeth*, *la seconde partie de Henri IV*, *Henri V*, *le roi Lear*, *Hamlet*. La dernière est un chef-d'œuvre, et ne le cède à aucun des ouvrages du recueil. Elle représente la scène du *Spectre*. On raconte qu'un métaphysicien fort peu crédule, en train de donner son avis sur les diverses pièces de la galerie, ayant tout à coup aperçu ce tableau de Fuessli, s'écria tout effrayé : « Seigneur, ayez pitié de « moi ! » La galerie de Milton se compose de quarante-sept tableaux, qui furent tous faits de 1790 à 1800, et qui furent exposés deux ans. Tous ont du mérite, et c'est là surtout que l'artiste a déployé dans tout son luxe ce cataclysme d'imagination, cette effervescence que les timides n'ont point balancé à nommer du dévergondage. Le morceau capital de cette curieuse galerie est son *Hôpital*. C'est là qu'il a fait les plus grandes modifications à Milton. Ainsi les spasmes, les épilepsies, les ulcères, les catarrhes et tous ces maux qui n'affectent que le corps et qui le disloquent par d'enlaidissantes contorsions, Fuessli les a laissés de côté pour les gravures de planches pathologiques, et il s'est attaché à ces altérations, souvent plus graves, qui respectent les formes et les proportions humaines, et dont la représentation comporte quelque chose de plus éthéré. Le principal groupe du tableau est l'*Aliéné*, enveloppé dans une grossière couverture et chargé de fers : près de lui sa femme, épuisée de fatigues et d'angoisses, sa femme, qui vient de l'arracher au suicide, tombe presque sans connaissance sur

l'enfant inanimé que ne pouvait plus nourrir sa mamelle desséchée (ces deux personnages, qui forment un groupe si plein et si déchirant, sont de l'invention de Fuessli). Sur l'arrère-plan, au centre, se voit le *Désespoir* dressant le lit du *Marasme;* en avant, à droite, la *Mélancolie* balaye le sol; puis, pour couronner cet ensemble de misères, la *Mort* brandit triomphalement au-dessus de tous sa faux toujours menaçante, mais lente à frapper. Après l'*Hôpital* se présentent en première ligne le *Pont sur le Chaos*, la *Rencontre d'Adam et d'Ève*, le *Rêve d'Ève*, *Satan convoquant les légions infernales* (1). Aujourd'hui, sans doute, on rendrait justice à de telles beautés : en 1799 et 1800, bien peu de personnes les sentirent, et l'on fut bien plus frappé de quelques défauts que de l'originalité, de la verve et de l'expression terrifiante ou ravissante des compositions; très-peu des tableaux de la galerie trouvèrent des acheteurs, et c'est longtemps après qu'enfin une célébrité populaire vengea l'artiste du béotisme contemporain. Shakspeare et Milton inspirèrent encore d'autres tableaux à Fuessli : à Milton, il doit l'idée du *Rêve du Berger* (chant Ier, v. 781 du *Paradis perdu*, 1786), de l'*Aurore* (1780), de *Satan reculant au contact de la lance d'Ithuriel* (1786). On peut y joindre le gracieux tableau de *Milton dictant à ses filles* (1806). Quant à ses réminiscences shakspeariennes, nous retrouvons dans son œuvre quatre fois *Macbeth* (1° *lady Macbeth somnambule*, 1784; 2° *Disparition des sorcières*, 1793; 3° *Macbeth consultant sur la vision de la tête armée*, 1811; 4° *lady Macbeth se saisissant des dagues*, 1812); deux fois *Richard III* (1° *Richard dans sa tente la nuit d'avant la bataille de Bosworth, visité et apostrophé par les spectres de ses victimes;* 2° *Richard reculant devant les spectres de ceux qu'il a assassinés*, 1811); deux fois *Roméo et Juliette* (1° la *Rencontre de Roméo et de Pâris dans le caveau des Capulets;* 2° *Roméo contemplant Juliette dans le monument);* deux fois le *roi Jean* (1° *lady Constance, Arthur et Salisbury*, 1793; 2° *Constance :* ce dernier ouvrage est resté inachevé; il y travaillait encore six jours avant sa mort). A la liste des tableaux qui compléteraient sa galerie de Shakspeare doivent être joints encore la *Vision de la reine Catherine* (tirée de *Henri VIII*, 1781); *Prospero* (de la *Tempête*, 1785); le *Cardinal Beaufort pétrifié à l'apparition supposée de Glocester* (2e partie de *Henri IV*, 1808); la *reine Mab* (*Roméo et Juliette*, 1814). Après ces deux séries de grandes compositions, nous indiquerons : 1° *Ugolin* (1806), les *Françoise de Rimini*, l'une de 1786, l'autre de 1818 (celle-là est principalement remarquable : ce n'est plus la lecture de Paul et de Françoise que peint Fuessli, c'est leur damnation, c'est le tourbillon qui les emporte, c'est la belle apparition du poëte qui les voit passer et fuir devant lui); 2° les six tableaux tirés du poëme des *Nibelungen* et qui nous montrent, l'un *Sigelinde, mère de Siegfrid, éveillée par la querelle du bon et du mauvais génie, relativement à son fils enfant;* les cinq autres : *Siegfrid assassiné par Trony; Criemhild en deuil de la mort de Siegfrid; Criemhild se jetant sur le corps de Siegfrid; Criemhild exposant le corps de Siegfrid au monastère de Worms, et accusant du meurtre, devant Sigmond son père, le lord de Trony et Gonthier, roi de Bourgogne; Criemhild faisant voir à Trony incarcéré la tête de Gonthier, son complice;* 3° *Ezelin Bras de fer rêvant sur le corps de Médune, qu'il a tuée pour infidélité pendant qu'il était en terre sainte* (1778); 4° la *Fiancée de Corinthe* (1805); 5° *Dion voyant un spectre femelle faire le tour de son autel et renverser sa maison* (1811); 6° divers sujets fournis par l'Écriture sainte, comme une *Scène du Déluge* (1818; ce tableau passe pour un chef-d'œuvre); *Noé bénissant sa famille* (donné par l'artiste à l'église de Luton, dans le comté de Bedford); la *Disparition du Christ à Emmaüs* (1792); *Joseph expliquant les songes des deux officiers de Pharaon* (on a vu plus haut que ce tableau avait été son coup d'essai en fait de grande peinture); 7° plusieurs ouvrages purement d'imagination, comme le *Cardinal de Beaufort* (1775); une *Conversation* (1781); le *Cauchemar* (1782); la *Sorcière de nuit;* la *Jalousie; Robin Good fellow*, c'est-à-dire, à peu près, *Roger-Bontemps*. Ce dernier tableau nous amène à la série des ouvrages gracieux et badins de Fuessli. Tels sont : le *Barde*, la *Descente d'Odin*, les *Sœurs fatales*, tous trois tirés de Gray, tous trois de 1800; *Céladon et Amélie* (1801), d'après les *Saisons* de Tomson; la *Caverne de Rosecroix* (1804), d'après le *Spectateur;* la *Grotte du Spleen*, d'après la *Boucle de cheveux*, de Pope; *Wolfram et Bertram* (1790), d'après la *Reine de Navarre; Béatrix* (1789), d'après *Beaucoup de bruit pour rien; Falstaff dans le baquet à lessive*, d'après les *Joyeuses dames de Windsor; Amoret délivré de l'enchantement de Busirane par Britomart*, d'après Spenser, etc., etc. Nous terminerons ce rapide parcours par la liste des ouvrages où Fuessli s'est inspiré de la mythologie grecque et des classiques. Quoique essentiellement romantique, il ne faut pas croire que Fuessli fût ennemi des anciens : Homère au contraire était une de ses idoles, comme Michel-Ange, comme Shakspeare. Un savant helléniste disait que personne en Europe ne connaissait Homère mieux que Fuessli. Il n'admirait guère moins Eschyle : Sophocle, Virgile ne venaient qu'ensuite; mais la place qu'il leur assignait parmi les artistes montre assez qu'il ne partageait pas ces antipathies exagérées, cet esprit d'exclusivité que trop souvent on a reproché aux écoles romantiques. Les tableaux de Fuessli tirés des poëtes anciens sont : *Thétis et l'Aurore implorant Jupiter chacune en faveur de son fils, et Memnon trouvé trop léger* (1803), d'Eschyle; *Persée fuyant avec effroi l'antre de la Gorgone* (1817), d'Hésiode; *Bouclier*

(1) La *Rencontre* appartenait à M. Angerstein, ainsi que la *Scène du déluge;* l'*Hôpital*, à la comtesse de Guildford; la *Convocation des légions sataniques*, après avoir longtemps orné le palais Norfolk, se voyait chez sir Thomas Lawrence.

d'Achille; Hercule attaquant et blessant Pluton sur son trône pour délivrer Thésée (1810), et *le cadavre de Sarpédon reporté dans sa patrie par le Sommeil et la Mort* (1811), tous deux d'Homère, Iliade (V, 485, XVII, 682); *OEdipe maudissant son fils* (1786), et *OEdipe avec ses filles reconnaissant les signes de sa mort* (1784), tous deux de Sophocle, *OEdipe à Colone; Didon* (1781) et *Ariadne, Thésée,* le *Minotaure dans le labyrinthe* (1820), tous deux de Virgile; l'*Amour ressuscitant Psyché* (1812), d'après Apulée. Ses tableaux purement mythologiques sont : *Amphiaraüs, Eryphile et Alcméon* (1821), *Jason apparaissant devant Pélias, à qui l'on a prédit que la vue d'un homme chaussé d'une seule sandale lui serait funeste* (1780); *Délivrance de Prométhée par Hercule* (1823) : ce n'est qu'un dessin; enfin, deux ouvrages posthumes, *Comus, Psyché.* Comme professeur de peinture, Fuessli ne pouvait manquer d'avoir aussi de l'influence. Professeur, il formulait ce que peintre il exécutait, et ses deux manières de se déployer au public se communiquaient réciproquement de la force. D'ailleurs Fuessli était vraiment littérateur. Ses cours, remarquables par la hauteur de la critique, par la science, l'étaient par l'élégance pittoresque du style et par l'heureuse disposition de tous les détails physiologiques, biographiques, techniques ou autres. On a de lui : 1° *Réflexions sur la peinture et la sculpture grecques, suivies d'instructions pour le connaisseur, et de l'Essai de Winckelmann sur la grâce dans les ouvrages d'art,* Londres, 1785, in-8°; 2° *Leçons* faites à l'Académie royale de peinture, Londres, 1801, in-4°; 3° une édition du *Dictionnaire des peintres,* de Pilkington, avec additions et corrections, Londres, 1805, in-4°; 4° une traduction anglaise des *Aphorismes sur l'homme,* de Lavater (l'auteur, dans sa dédicace à Fuessli, l'avait invité à traduire, et au besoin à modifier son ouvrage); 5° une traduction (en allemand) des *Lettres de lady Montague.* On a promis de publier deux manuscrits qu'il a laissés complets, et qui contiennent, l'un, *huit nouvelles leçons sur la peinture,* et l'autre *trois cents aphorismes sur l'art.* Ce dernier ouvrage, dit-on, décèle une des plus fortes têtes artistiques qui aient existé. D'autres manuscrits se sont trouvés inachevés : tels sont une *Histoire de l'art moderne,* commencée vers 1805, et dont il n'a écrit que de cinq à six cents pages, et d'innombrables fragments d'un grand poëme en allemand sur l'art. Son *OEuvre* a été publié à Zurich, 1806, 4 vol. in-fol. Il existe cinq portraits de Fuessli : le plus beau est dû au pinceau de son ami sir Thomas Lawrence. Son buste en marbre a été exécuté par E.-H. Baily. P—OT.

FUESSLI (Gaspard), troisième fils de Jean-Gaspard, frère du précédent, naquit à Zurich en 1745, et y mourut en 1786. Il s'était d'abord destiné, comme ses frères et sœurs, aux arts du dessin; il embrassa ensuite l'état de libraire et cultiva l'entomologie; il a donné de très-bons ouvrages dans cette partie de l'histoire naturelle. En 1775 parut son *Catalogue raisonné des insectes de la Suisse* (fig., in-4°). Depuis 1778, il publia 3 volumes in-8° du *Magasin d'entomologie,* et de 1781 à 1786, 6 cahiers des *Archives d'entomologie* (fig., in-4°), traduites en français (Winterthour, 1744); en anglais et en français (Londres, 1795, in-4°). Son caractère aimable et officieux le fit chérir et regretter de ses amis. U—I.

FUESSLI (Jean-Rodolphe) naquit à Zurich en 1709, et y mourut en 1793. Il apprit les principes de l'art chez Melchior Fuessli, et se perfectionna ensuite à Paris, sous Lautherbourg l'aîné, dans la miniature. De retour dans sa patrie, il cultiva l'histoire littéraire des arts. Sa bibliothèque, très-riche dans cette partie, et sa collection presque complète de portraits d'artistes ont été conservées et continuées par son fils, qui fit paraître de même la suite du grand *Dictionnaire des artistes,* publié d'abord par son père, in-4°, de 1763 à 1777, et dont la nouvelle édition in-folio parut en 1779 (*voy.* G.-L. Eckhard). Il fut sénateur à Zurich. U-I.

FUESSLI (Hans-Henri), historien et littérateur suisse, fils du précédent, vit le jour à Zurich le 3 décembre 1745. Son père, auteur d'un excellent Dictionnaire des artistes, ne négligea rien pour développer par l'éducation ses dispositions précoces; voué dès le plus jeune âge aux études classiques, et respirant dans la maison paternelle l'atmosphère des beaux-arts et des sciences, Hans-Henri se distingua de bonne heure par un savoir étonnant et par une élocution brillante. Un voyage qu'il fit en Italie, et dans lequel il jouit du plaisir d'entendre souvent le célèbre Winckelmann, acheva de former son goût. Revenu dans sa patrie, il suivit les leçons des hommes illustres qui étaient alors l'ornement de Zurich, les Bodmer, les Breitinger, les Steinbrüchel, et bientôt il fut leur ami en même temps que leur disciple. Tel fut le succès de ses efforts, qu'en 1760 il put remplacer Bodmer dans la chaire d'histoire suisse. Il n'était encore à cette époque âgé que de quinze ans. Cette extrême jeunesse n'empêcha pas que sa manière d'exposer l'histoire ne fût très-goûtée; et si les premières fois peut-être ce fut la curiosité qui attira la majeure partie de l'auditoire, bientôt ce fut son talent qui le retint. Il se livrait en même temps à des travaux spéciaux sur certaines parties de l'histoire nationale; mais, quoique très-probablement ses essais ne fussent point sans mérite, sévère critique pour lui-même, il ne les regardait que comme de simples ébauches, et il les laissa manuscrits. Nommé ensuite membre du grand conseil de Zurich, aussitôt qu'il eut atteint l'âge nécessaire pour en faire partie, il s'acquit sur-le-champ le renom d'orateur et une grande influence. En 1785, il fut élu membre du petit conseil, et plus tard il fut chargé de la surveillance générale des biens ecclésiastiques, tâche importante qui, en fait, le classait parmi les neuf chefs du gouvernement. En 1795, lors de

l'insurrection de Stæfa, il fit partie de la commission instituée pour rechercher les circonstances et les auteurs de l'émeute, et celle-ci à son tour le nomma son référendaire. Le rapport qu'il lut en cette qualité se faisait remarquer par une extrême modération et par des ménagements que les partisans de mesures vigoureuses ne tardèrent pas à qualifier de faiblesses; Fuessli disait en propres termes que le mouvement avait eu lieu sans moteur, que quantité de personnes s'y étaient associées, et qu'il fallait en attribuer l'origine à des opinions de longue main répandues dans les masses. L'expression de ce système fit traîner en longueur les mesures sévères que l'on avait d'abord résolu d'adopter, et petit à petit l'intervention de quelques hommes impartiaux et calmes fit jeter sur cette affaire un voile d'oubli. Du reste, en eût-il été autrement, les sévérités de l'aristocratie zuricoise n'auraient pas eu longue durée. Trois ans après éclata la révolution helvétique. Fuessli ne fut pas des derniers à reconnaître que désormais il était impossible de maintenir l'ancien système, et il pensa qu'il ne fallait songer qu'aux moyens de passer avec le moins de désastres et de pertes possible au régime nouveau. Toutefois, lors de l'organisation de la république helvétique, son nom fut mis à l'écart, et on ne lui conféra d'autres fonctions que celles de membre du conseil d'instruction publique. C'est seulement en 1802, lorsque Bonaparte voulut opérer une fusion de toutes les nuances politiques en Suisse, qu'il fut nommé sénateur. Il accepta, non sans avoir longtemps réfléchi à la bizarrerie d'une position qui l'enrégimentait parmi les apôtres d'un ordre de choses révolutionnaire et tout nouveau. Du reste, fidèle à ce système, il resta du côté de la démocratie à la journée du 17 avril, et bientôt ayant été nommé, conjointement avec Rütimann, gouverneur de la campagne, il déploya contre l'insurrection de septembre 1808 un degré d'énergie qui le fit regarder de tous comme le principal antagoniste de cet essai de révolution. En 1803, l'acte de médiation le comprit parmi les sept notables chargés d'introduire le nouveau régime dans le canton. Quelque espoir que dût lui donner pour l'avenir cette nomination, ce fut là son dernier trophée politique. Ni sous Bonaparte ni lorsque, après la chute de ce prince, la Suisse fut réorganisée entièrement, ses amis ne parvinrent à le porter au petit conseil. Le loisir que lui laissèrent depuis ce temps les affaires politiques fut consacré par Fuessli à la codirection de la librairie Orell, Fuessli et compagnie et à la rédaction de la *Gazette de Zurich*, puis de la *Nouvelle Gazette de Zurich*. Lié avec tous les hommes distingués de cette ville, il exerça naturellement sur eux cette influence que tout centre d'action doit exercer sur ses entours; c'est lui qui dirigea l'attention de Jean de Müller vers l'histoire nationale; c'est par ses conseils et, sinon avec sa coopération, du moins avec son aide, que Hottinger écrivit sa belle *Histoire de Suisse*. Fuessli mourut à Zurich le 26 décembre 1832. On a de lui, entre autres morceaux : 1° *Lettres à ma patrie*, 1762; 2° *Lettres sur Rome ;* 3° *Lettre d'une dame de Zurich*, 1770; 4° *Jean Waldmann, chevalier, citoyen de Zurich*, Zurich, 1780; 5° une grande partie des articles du *Musée suisse*, recueil mensuel qui parut de 1783 à 1792, et du *Nouveau Musée suisse*, 1792-94; 6° un *Complément du Dictionnaire universel des artistes*, de son père, en 12 livraisons, 1806-1821; plus, en 1824, une première livraison des *Nouvelles Additions;* 7° *Sur la vie et les ouvrages de Raphaël Sanzio*, Zurich, 1815; 8° la continuation des *Scènes remarquables de l'histoire de Suisse*, données par Hirzel de 1750 à 1790, Zurich, 1790 et années suivantes; 9° le texte des *Sites pittoresques de la Suisse*, 6 cahiers, 1797-1802. Beaucoup d'articles dans les deux journaux plus haut nommés (dans le second, il rédigeait la partie étrangère) et des fragments relatifs à l'histoire de Suisse dans le *Calendrier helvétique* de Gesner, 1780-1784. Il a été l'éditeur de l'*Anthologie générale des Allemands*, Zurich, 1782, 6 vol. (2 de chants sacrés, le 3e d'odes et élégies, le 4e et le 5e de chansons, le 6e d'épigrammes), des *OEuvres du pauvre homme de Tockenburg*, 1789-91 ; d'un *Choix des poésies de Matthisson*, Zurich, 1791, 12e édit., 1829. P—OT.

FUESSLI (Jean-Conrad) naquit en 1704 à Wetzlar, où son père, originaire de Zurich, fut pasteur, et il mourut à Veltheim, village du canton de Zurich, en 1775. Il fit ses études à Zurich, et se distingua bientôt par ses connaissances et par son goût pour la littérature ancienne et classique. Il passa plusieurs années comme instituteur de la jeunesse, et l'établissement de la librairie, accrédité depuis son origine, des Orell et Fuessli à Zurich, l'engagea dans la carrière littéraire, qu'il a suivie avec succès. Dès l'an 1734 il donna une édition de l'*Histoire helvétique* de Simler, en latin, avec la continuation jusqu'à son temps; il fit paraître simultanément le programme du *Thesaurus scriptorum historiæ helveticæ*, qui fut imprimé l'année suivante (à Zurich, vol. in-fol.); comme agent de la nouvelle librairie, il fit alors un voyage en France et en Allemagne. En 1740, il publia la première centurie des *Épîtres des réformateurs*. Les *Mémoires pour servir à l'histoire de la réformation en Suisse*, dont il fit paraître cinq volumes (en allemand), de 1741 à 1753, sont estimés des protestants. Sa *Description géographique et politique de la Suisse* (en 4 volumes in-8°, Schaffhouse, 1770 à 1772, en allemand) eut un assez grand succès. De 1770 à 1774 parut à Leipsick, en 3 volumes, son *Histoire de l'Église durant le moyen âge*. Il travailla à différents journaux littéraires. Les écrits polémiques qu'il a publiés contre Breitinger et d'autres hommes lettrés de sa patrie firent beaucoup de bruit, et sont oubliés maintenant. Fuessli était renommé pour sa causticité; il ne le fut pas moins pour sa bienfaisance et pour ses

vertus. Curé à Veltheim depuis 1742, il s'est occupé d'encourager et de perfectionner l'agriculture de cette commune. Il ne se maria pas, et il a légué sa collection de livres et de manuscrits, qui est précieuse pour l'histoire ancienne et moderne de l'Helvétie, à la bibliothèque de Zurich. U—I.

FUET (Louis), l'un des meilleurs canonistes du 18e siècle, naquit à Orléans en 1681. Sa famille, peu favorisée des biens de la fortune, ne put longtemps lui donner cette première éducation convenable aux talents qu'il devait faire valoir. Le jeune Fuet balançait sur le genre de vie qu'il adopterait, quand, pour le fixer, ses amis lui donnèrent le sage conseil d'apprendre les éléments de la langue latine. Sa jeunesse avancée, car il touchait à sa vingtième année, ne l'épouvanta pas. Il se mit sous la direction d'Ambroise Pacori, à qui le cardinal de Coislin, évêque d'Orléans, avait confié la direction de ses écoles ecclésiastiques de Meung-sur-Loire. Dès les premiers mois, Pacori jugea, d'après les rapides progrès de son élève, qu'une vive lumière avait été trop d'années sous le boisseau. Il en prit un soin particulier. A la fin de ses humanités, Fuet voulait entrer dans la maison des PP. de l'Oratoire de la rue St-Honoré. Le P. Baugin, son compatriote, qui lui connaissait plus de penchant à l'érudition qu'à l'éloquence, lui conseilla d'entrer chez les bénédictins, comme moyen de contenter son amour pour l'étude, déjà devenu sa passion dominante. En 1709, Fuet entra au noviciat de l'abbaye de Vendôme, qu'il quitta quelques mois après, non par inconstance, mais pour céder aux larmes de son père, qui, dans un âge avancé, ne voyait d'autre moyen pour ses nombreux enfants que les talents que Louis Fuet pouvait faire valoir. Un court séjour dans la ville d'Angers détermina ses dispositions en faveur de l'étude du droit canon. Après avoir pris ses degrés, il cédait aux conseils de l'évêque d'Angers, en se décidant pour l'état ecclésiastique. L'évêque d'Orléans, Fleuriau d'Armenonville, prompt à rejeter quiconque se prononçait contre la bulle *Unigenitus*, non content de lui refuser un démissoire, ne voulut pas même lui donner un certificat de bonnes vie et mœurs, quoique la seule plainte qu'il articulât vivement contre le prosélyte de l'évêque d'Angers fût qu'il lisait l'*Augustinus* de Jansénius. Fuet, forcé d'abandonner une carrière où dès le début il rencontrait des persécutions, se fit recevoir avocat au parlement de Paris, le 20 juillet 1716. Il s'acquit dans sa profession la réputation la mieux méritée. Sans doute qu'il serait devenu le conseil général du clergé de France, s'il n'eût pris trop chaudement parti dans les querelles théologiques qui divisaient alors la France. Ses consultations en faveur des appelants firent gronder sur lui quelques orages que ses protecteurs ne tardèrent pas à dissiper. On lui permit de travailler paisiblement au grand ouvrage qu'il préparait sur la jurisprudence ecclésiastique, lorsqu'en 1737 il se vit obligé de suspendre ses travaux à raison d'une maladie à laquelle il n'échappa que pour tomber dans une mélancolie profonde, qui l'enleva le 4 septembre 1739. Son article biographique serait sans doute plus étendu, si les Mémoires manuscrits qu'il a laissés sur les principaux événements de sa vie ne se fussent perdus. On peut le louer d'avoir été le bienfaiteur et l'ami de sa famille. Louis Fuet a publié : 1° *Mémoire sur l'injustice de l'excommunication dont on menace les appelants*, Paris, 1712, 1719; 2° *Traité des matières bénéficiales*, Paris, 1721, 1723, in-4°; 3° *Mémoires et consultations relatifs aux dignités collégiales de St-Pierre de l'Isle*, 1726. C'est sur ces Mémoires que fut rédigé le *Recueil de jurisprudence canonique*, par Rousseau de Lacombe, Paris, 1745-1755, in-fol. P—D.

FUGA (Ferdinand), architecte, né en 1699 à Florence, d'une famille patricienne, eut pour parrain le prince Ferdinand, fils du grand-duc. Après avoir reçu de Foggini les premières leçons de son art, il fut envoyé à Rome pour s'y perfectionner par l'étude des chefs-d'œuvre anciens et modernes. Sur l'invitation du cardinal Giudice, il se rendit à Naples, où il construisit une chapelle dans le palais Cellamare, et fut ensuite appelé à Palerme pour donner le plan d'un pont sur la Milcia : le plan qu'il présenta fut approuvé; mais l'exécution en ayant été remise à un autre architecte, il se hâta de quitter la Sicile pour revenir à Rome. Le pape Clément XII, à son avénement au trône pontifical, nomma Fuga l'un de ses architectes et lui confia quelques travaux, dont il s'acquitta de manière à prouver qu'il était en état d'en exécuter de plus importants. Chargé plus tard de la construction du palais de la *Consulta*, sur la place de Montecavallo, lorsqu'il eut achevé ce beau monument, le pontife lui témoigna sa satisfaction en lui conférant le titre de chevalier de l'ordre du Christ. Un autre ouvrage qui ne lui fit pas moins d'honneur, c'est la nouvelle façade de Ste-Marie Majeure, que Fuga, pour se conformer au désir de Benoît XIV, disposa de façon à ne point couvrir les mosaïques incrustées dans l'ancien portail. Il restaura dans le même temps l'intérieur de cette basilique, et reconstruisit l'autel papal, soutenu par quatre colonnes antiques de porphyre. Il agrandit l'hôpital du St-Esprit, acheva les jardins du palais Quirinal, qu'il orna de plusieurs belles fabriques, et donna les plans d'un grand nombre d'édifices publics et particuliers, entre autres du palais Corsini, le plus beau de Rome. Sur la réputation de Fuga, l'infant don Carlos, roi des Deux-Siciles, et depuis d'Espagne, sous le nom de Charles III, le nomma son architecte et le fit venir à Naples pour diriger les travaux qu'il avait résolu d'exécuter pour l'embellissement ou l'utilité de la capitale. Il commença par l'hospice de mendicité, le plus vaste de l'Europe, puisqu'il peut contenir jusqu'à huit mille pauvres, répartis

d'après leur âge et leur sexe, dans différents quartiers qui n'ont entre eux aucune communication. Il ne fallut pas moins de trente ans pour construire ce magnifique établissement; mais pendant ce temps-là Fuga ne resta point oisif: il donna les plans, jeta les fondements du palais destiné à recevoir les archives quirinales du royaume, et fit construire pour la marine un arsenal, une corderie et des magasins immenses. Ces grands travaux achevés, il revint dans sa patrie, et il y mourut le 7 février 1782. Cet habile architecte s'est principalement distingué dans deux parties importantes de sa profession : la solidité et la distribution; et, dans ce qui tient à la beauté des profils, s'il laisse quelque chose à désirer, il est du moins exempt des défauts que l'on reproche à l'école *borrominesque*. On trouve une *notice* historique sur Fuga dans l'*Abecedario pittorico*, 1776, édition qu'il avait revue, augmentée, et qui est ornée de son portrait. W—s.

FUGER, peintre allemand, né vers 1751, fils d'un pasteur protestant d'Heilbronn, en Souabe, commença de très-bonne l'exercice de son art. Dès l'âge de onze ans il gagnait de l'argent à faire des portraits. Ce n'est pourtant que l'année suivante qu'il fut envoyé à l'école du peintre wurtembergeois Guibal. Il alla ensuite se mettre à Leipsick sous la direction d'Œser, et plus tard il continua ses études à Dresde, dont la magnifique galerie présente tant de modèles à l'artiste, tant d'instruction au théoricien et à l'historien de l'art. Fuger commençait alors à sortir de la ligne des élèves vulgaires, et quelques productions remarquables attirèrent sur lui l'attention. S'étant rendu à Vienne, il y parut avec éclat. L'impératrice Marie-Thérèse le mit à même de passer cinq ans à Rome, et deux autres années à Naples. Ces bienfaits le fixèrent dans la monarchie autrichienne, et lorsqu'il revint en Allemagne, il choisit Vienne pour sa résidence. Sa réputation alla longtemps croissant, et il y mit le comble par ses dessins pour la *Messiade* de Klopstock. En 1806, l'empereur François Ier le nomma directeur de la galerie des tableaux du Belvéder. Fuger mourut en 1818. Sa fécondité n'avait d'égal que son amour pour l'art. Jusqu'au dernier moment il y voua sa vie et mourut, en quelque sorte, la palette à la main. Il existe de lui, tant en Italie qu'en Autriche, beaucoup de tableaux estimés. Pendant la dernière période de sa vie, il s'occupait d'exécuter en grand ses beaux dessins de la *Messiade*. P—ot.

FUGÈRE (Alexandre-Conrad), né à Paris en 1721, était fils d'un conseiller à la cour des aides: il perdit son père étant encore fort jeune; et son aïeule, qui se chargea de son éducation, la confia à des mains peu habiles. Il fit son cours de philosophie presque sans succès; mais tout à coup le goût de l'étude se développa en lui, et il s'y livra avec une telle ardeur, que ses progrès eurent quelque chose de prodigieux. Admis, à l'âge de vingt ans, à la cour des aides, il se montra digne de siéger parmi les magistrats qui composaient alors cette compagnie célèbre. La sagacité naturelle de son esprit lui avait fait deviner l'enchaînement qui existe entre les différentes parties des connaissances humaines, et il les avait toutes étudiées. Mathématicien, jurisconsulte, philosophe, il joignait à une érudition immense le goût le plus sûr et le plus délicat. Il se délassait des ouvrages de Newton par la lecture des odes de Pindare et des traités de Platon; et il avait fait passer dans notre langue des morceaux choisis de ses auteurs favoris. L'illustre président de Malesherbes sentit tout le mérite de Fugère; et, après la mort de De Boze, il lui confia la direction du *Journal des savants*. L'excès du travail avait déjà détruit sa santé délicate: il fournit cependant au journal quelques articles bien faits pour donner une idée de la variété et de la profondeur de ses connaissances. Le premier est une analyse de la lettre de J.-J. Rousseau sur la musique française; le second, l'examen critique d'une nouvelle traduction des Olympiques de Pindare; et le troisième, un tableau du change des monnaies dans les principales villes de l'Europe, morceau rempli de vues nouvelles sur nos rapports commerciaux avec les étrangers. Une étroite amitié unissait Fugère avec Goguet depuis son enfance; le chagrin qu'il éprouva de la perte de ce savant respectable abrégea ses jours: il mourut à Paris le 5 mai 1758, à trente-sept ans, et fut inhumé dans l'église de St-André des Arts. On ignore le sort de ses manuscrits. Son éloge a été imprimé dans l'*Année littéraire*, 1758, t. 4, et dans le *Journal des savants*, mois d'août, même année. W—s.

FUGGER, famille de riches négociants d'Augsbourg (1), qui furent anoblis par l'empereur Maximilien, en récompense des services qu'ils lui avaient rendus, et dont la postérité subsiste avec éclat dans la branche des comtes de Fugger, établis en Souabe, et alliés aux plus illustres maisons de l'Allemagne. Dominique Custos, graveur d'Anvers, a publié une suite de portraits des principaux personnages de cette maison, sous le titre suivant: *Fuggerorum et Fuggerarum quæ in familia natæ, quæve in familiam transiverunt, quot extant, ære expressæ imagines*, in-fol. (2). Ce volume contient 127 portraits, très-bien gravés sur cuivre, avec de courtes descriptions des titres et des qualités des personnes qu'ils représentent. Ce recueil a paru pour la première fois vers 1593: les exemplaires

(1) Rabelais a donné une bien haute idée de l'opulence de cette famille, en disant qu'après les Foucquers d'Augsbourg, Philippe Strozzi est estimé le plus riche marchand de la chrétienté. On rapporte qu'à son retour de Tunis, Charles-Quint, passant à Augsbourg, logea chez les Fugger, et qu'entre autres magnificences dont ils le régalèrent, ils firent mettre sous la cheminée de sa chambre un fagot de cannelle, et l'allumèrent avec la promesse d'une somme très-considérable qu'ils avaient prêtée à l'empereur

(2) C'est ce livre, sous le titre de *Fuggerarum imagines*, que d'ignorants bibliographes ont quelquefois classé, dans des catalogues, parmi les ouvrages de botanique, comme s'il traitait des fougères.

du second tirage portent la date de 1618 ; ceux du troisième, celle de 1620 : les descriptions sont en allemand, et l'on y a ajouté deux portraits ; enfin les planches ont été retouchées et l'on en a fait un quatrième tirage à Ulm, en 1754, sous le titre de *Pinacotheca*. Le plus ancien personnage dont le portrait se trouve dans ce recueil est Jacques Fugger, dit *le Vieux*, mort le 14 mars 1469. — Fugger (Huldrich), l'un des hommes les plus distingués qu'ait produits cette illustre famille, naquit à Augsbourg en 1528 ; il embrassa l'état ecclésiastique, et devint camérier du pape Paul III : après avoir demeuré pendant quelque temps en Italie, il revint en Allemagne, où, ayant eu plusieurs conférences avec les nouveaux réformateurs, il finit par adopter leurs principes. Il se démit alors de son emploi, et s'appliqua entièrement à l'étude des lettres. Ce fut un protecteur éclairé des savants ; et il contribua à faire donner de meilleures éditions des auteurs grecs et latins. Sa libéralité ne s'étendit pas seulement sur les écrivains qui honoraient alors l'Allemagne ; on sait qu'il vint au secours du célèbre imprimeur Henri Estienne, et qu'il lui donna une somme considérable. Il avait formé lui-même une collection très-précieuse d'anciens manuscrits ; et il consacrait chaque année pour l'augmenter des sommes si fortes, que ses parents, craignant qu'il ne finît par dissiper leur patrimoine, firent prononcer son interdiction. Ce trait lui fut sensible : mais il parvint à faire annuler le jugement rendu contre lui ; et le testament de son frère, qui l'instituait héritier, fut confirmé. Il se retira à Heidelberg, où il mourut au mois de juin 1584, laissant à l'électeur palatin sa riche bibliothèque. Il légua aussi une somme pour les pauvres et une autre pour l'entretien de six écoliers à l'Académie (1). — Fugger (Jean-Jacques) partageait le goût de son frère pour les livres ; il avait formé une riche bibliothèque, dont Jérôme Wolfius a été le conservateur. Il était en correspondance avec le cardinal de Grandvelle ; et l'on a inséré une de ses lettres à ce prélat dans le Traité de la *Tolérance des religions* par Pelisson. Il avait composé en allemand une *Vraie description historique de la maison d'Habsbourg et d'Autriche*, 1555, 2 gros vol. in-fol. ; manuscrit enrichi de plus de trente mille figures d'armoiries, sceaux, portraits, etc. On en conserve des copies dans les bibliothèques de Vienne et de Dresde. Lambécius et Kollar en ont publié des fragments ; et Sigismond de Birken en a donné, en allemand, un extrait peu estimé, sous le titre de *Miroir d'honneur de la maison d'Autriche*, 1668, in-fol. — Fugger (Antoine et Raimond), frères, furent, au 16e siècle, les fondateurs de l'église St-Maurice d'Augsbourg, où ils firent placer à grands frais un jeu d'orgues, le plus grand qu'on eût vu jusqu'alors en Allemagne. La ville d'Augsbourg leur doit d'autres établissements importants, entre autres un hospice pour les incurables, et un autre pour les pauvres honteux. Raimond avait formé un cabinet d'antiques et une galerie de tableaux des meilleurs maîtres. Il avait aussi établi un jardin botanique où l'on cultivait les plus belles plantes de l'Italie. — Fugger (Othon-Henri), comte de Kirschberg et de Weissenhorn, né en 1592, entra au service d'Espagne, et fut fait colonel en 1617 en récompense de sa belle conduite devant Verceil. Il leva des troupes à ses frais pour marcher contre la Bohême révoltée, et fut ensuite envoyé dans les Pays-Bas, où il assista au siége de Bréda en 1624. Les nouveaux troubles de l'Allemagne lui fournirent de nouvelles occasions de se signaler ; il aida le général Tilli à soumettre la Franconie en 1632, eut le commandement en chef de l'armée chargée d'agir en Souabe, et fut fait ensuite grand maître de l'artillerie. Il dirigea le siége de Ratisbonne en 1634, s'empara de cette place, et se trouva à la bataille de Nordlingen. L'année suivante, il prit Augsbourg, déposa le sénat luthérien et en créa un autre catholique. L'empereur l'avait élevé au rang de comte de l'empire ; et le roi d'Espagne Philippe IV l'honora de l'ordre de la Toison d'or. Il mourut en 1644. W—s.

(1) Quelques auteurs, étonnés de sa richesse inépuisable, ont dit sérieusement qu'il était en possession de la pierre philosophale, et qu'il en a laissé la preuve dans quelques écrits (*Morhof. Polyhistor*, t. 1, p. 31). On regarde avec plus de raison comme une des principales sources de la fortune de ces négociants les mines de mercure d'Almaden, dont ils obtinrent la concession, et dont les produits étaient indispensablement nécessaires pour l'exploitation des mines de Potosi.

FUHRMANN (Mathias), savant et laborieux moine autrichien, mort à Vienne en 1775, appartenait, suivant Adelung, à l'ordre de St-Paul, premier ermite, et était définiteur général de la province d'Autriche. Il a publié en allemand : 1° L'*Autriche ancienne et moderne*, Vienne, 1734-37, 4 part. in-8° ; 2° *Vienne ancienne et moderne*, ibid., 1738, 2 part. in-8° ; 3° *Vie et miracles de St-Séverin, apôtre du Nordgau ou de l'Autriche, et abbé de Heiligenstatt, près de Vienne*, ibid., 1746, in-8° ; 4° *Dissertation sur deux questions historiques : 1° Vienne est-elle bâtie sur l'emplacement de l'ancienne* Vindobona, *frontière de l'empire romain ? 2° L'ancienne ville était-elle aussi grande que la Vienne moderne ?* ibid., 1764, in-8°. Ces deux questions furent vivement agitées. Le P. Léopold Fischer, jésuite, essaya de réfuter le P. Fuhrmann dans une *Brevis notitia urbis Vindobonæ*, 1764, in-4° ; ouvrage qui eut beaucoup de succès, dont il parut successivement quatre parties, suivies de trois suppléments de 1771 à 1775. Le même jésuite avait publié en allemand un *Avis aux lecteurs de la Dissertation du P. Fuhrmann sur deux questions historiques*, ibid., 1764, in-8°. Le P. Fuhrmann soutint son opinion avec de nouveaux développements dans l'ouvrage suivant : 5° *Description historique de la ville et des faubourgs de Vienne*, 1re partie, *où l'on prouve qu'elle occupe l'emplacement de l'ancienne* Vindobona, *et avec la même étendue*, ibid., 1766, in-8°, avec 4 pl. ; 2e partie, 1766-67,

2 vol. in-8°, avec 7 pl. 6° *Histoire générale ecclésiastique et civile des Etats héréditaires de la maison d'Autriche, depuis Auguste jusqu'à l'an 337 de J-C.* ibid., 1769, in-4°, avec 13 pl. 7° Le P. Fuhrmann a encore publié, en latin, *Historia sacra de baptismo Constantini Max. Aug. colloquiis familiaribus digesta,* 1re partie, Rome, 1743; 2e partie, Vienne, 1747, in-4°, fig.; ouvrage curieux, plein d'érudition, mais dont le second volume est défiguré par de nombreuses fautes d'impression; 8° *Dux viæ angelicus ad urbem Romam,* ibid., 1749, in-8°; traduit en allemand la même année. W—s.

FUIREN (George), médecin danois, naquit à Copenhague en 1581. Après avoir acquis des connaissances assez étendues dans les belles-lettres, les mathématiques et la théologie, non-seulement au gymnase de sa ville natale, mais encore à Wittemberg et à Rostock, il se livra plus spécialement à l'art de guérir, qu'il étudia d'abord à la célèbre université de Leyde, puis à celle de Padoue, enfin à celle de Bâle : il soutint dans cette dernière une thèse sur la *syncope,* en 1606, pour obtenir le doctorat. Revêtu de ce titre, il continua pendant quatre années le cours de ses voyages, et ne revint dans sa patrie qu'en 1610. Chargé par le roi de recueillir les plantes que fournit le Danemarck, il ébaucha l'histoire de ses excursions, laquelle fut insérée par Thomas Bartholin dans sa *Cista medica,* sous ce titre : *Index plantarum indigenarnm quas in itinere suo observavit.* Ce catalogue est précédé de la vie de l'auteur, qui mourut le 25 novembre 1628. La notice biographique est extraite du *Programma funebre* publié par le recteur Wolfgang Rhumann. Le savant botaniste danois C. F. Rottböll a dédié à la mémoire de son compatriote, sous le nom de *Fuirena,* un genre de plantes graminées, de la division des souchets, et dont les sept espèces jusqu'à présent connues sont exotiques. C.

FUIREN (Henri), fils de George, hérita de son père l'amour de l'étude, le goût de l'histoire naturelle, de la médecine et la passion des voyages. Il naquit à Copenhague en 1614, commença dans cette ville le cours de ses humanités, qu'il termina à Sora. L'université de Leyde jouissait déjà d'une brillante renommée : Fuiren s'y rendit, et pendant quatre années il étudia les diverses branches de l'art de guérir, sous les auspices des professeurs Falkenburg, Vorst, Heurn et Schrevel. Il visita les plus fameuses écoles de France, surtout celles de Paris et de Montpellier. Mais il conçut pour l'université de Padoue une telle prédilection, qu'il y resta six années. Il parcourut ensuite l'Italie tout entière; et au retour de ce voyage, non moins utile qu'agréable, il fit une excursion en Suisse, s'arrêta quelque temps à Bâle, y disserta de la manière la plus distinguée sur l'*hydropisie ascite,* et fut proclamé docteur le 14 octobre 1645. Il désira revoir la France, dont le séjour lui avait extrêmement plu. Enfin, après treize années d'absence, il revint dans sa patrie, rapportant de ses longues courses des connaissances variées, des livres rares et une foule d'objets curieux d'histoire naturelle. Sa faible santé ne lui permit pas de se livrer avec autant d'ardeur qu'il l'aurait désiré aux travaux de cabinet. Ce fut probablement pour la même cause, plutôt que par la crainte des embarras du ménage, comme le prétendent ses biographes, qu'il demeura célibataire. Une gêne de la respiration, qu'il éprouvait depuis son enfance, devint par degrés, comme cela n'arrive que trop souvent, un véritable asthme, auquel il succomba prématurément le 8 janvier 1659. Il légua à l'université de Copenhague et à la faculté, outre des sommes d'argent considérables, son cabinet et sa bibliothèque, dont Thomas Fuiren, mort en 1675 à cinquante-sept ans, a rédigé les notices : 1° *Rariora musæi Henrici Fuiren quæ academiæ Hafniensi legavit,* Copenhague, 1665, in-4°; 2° *Catalogus bibliothecæ Henrici Fuiren, Hafniensi academiæ donatæ,* Copenhague, 1660, in-4°. L'éditeur ne se borna point à mettre au jour ce catalogue; il réunit sa bibliothèque à celle de son frère, et en fit pareillement don à l'Académie. Thomas Bartholin a publié, d'abord isolément, en 1659, puis inséré dans sa *Cista medica* l'éloge funèbre de Henri Fuiren, son condisciple, son ami, son parent. On retrouve cet éloge dans les *Memoriæ medicorum nostri sæculi clarissimorum* de Witte, et dans la *Bibliotheca scriptorum medicorum* de Manget. C.

FULBERT (1), cinquante-quatrième évêque de Chartres, fut, de son temps, l'un des principaux ornements de l'Église gallicane. On ignore le lieu de sa naissance : suivant dom Mabillon, il était Romain ou au moins Italien. La *Bibliothèque des auteurs chartrains* le fait naître en Aquitaine; d'autres veulent qu'il ait vu le jour à Chartres ou dans les environs : il nous apprend, avec une humilité digne d'un évêque, qu'il était d'une naissance obscure et né en bas lieu, *pauper et de sorde levatus.* Il racheta cette défaveur de la fortune par son mérite : de quelque part que lui vînt un avantage plus précieux que la naissance, celui d'être mis dès l'enfance entre les mains de bons maîtres, il a voulu qu'on n'ignorât point qu'il avait eu ce bonheur (2). A l'âge convenable, il alla étudier à Reims, sous le célèbre Gerbert, qui devint pape sous le nom de Silvestre II, et dans l'école duquel, Robert, fils de Hugues Capet, et depuis roi de France, étudiait en même temps. Fulbert devint bientôt lui-même en état d'enseigner. Soit qu'un nommé Herbert, son condisciple à Reims, et natif de Chartres, l'ait engagé à

(1) Les auteurs de l'*Histoire littéraire de France* remarquent que la différente manière de prononcer le nom de Fulbert a tellement fait varier son orthographe et rendu ce nom si méconnaissable, qu'on pourrait attribuer à différents personnages ce qui pourtant n'appartient qu'à un seul. Au lieu de Fulbert, on lit dans des manuscrits et dans des imprimés : *Folbert, Fulpert, Ulbert,* et même *Umber,* quelquefois *Wlbert, Wlpert* et *Wilbert.*

(2) *Nam puero faciles providit adesse magistros.*
(Versus de se ipso.)

venir dans cette ville et à y ouvrir une école, soit, comme d'autres le disent, qu'Odon, évêque de Chartres, l'ait, sur sa réputation, appelé pour lui confier les écoles de son église, dont il le fit chanoine et chancelier, il est certain qu'il en fut chargé, et que le bruit de son savoir lui attira de toutes parts un grand concours de disciples, qui se répandirent ensuite non-seulement dans toute la France, mais encore en Italie et en Allemagne. Rien ne prouve que Fulbert ait été moine, comme quelques-uns l'ont prétendu; mais il était lié avec tout ce que le clergé régulier avait alors de personnages les plus distingués, tels qu'Odilon de Cluny, Abbon de Fleuri, et plusieurs autres saints et célèbres abbés. Aux connaissances qu'il avait acquises dans l'école de Reims, il joignait celle de la médecine, et il exerçait cette profession, qui s'alliait alors avec la cléricature; il cessa de s'en mêler lorsqu'il devint évêque, croyant devoir tout son temps à ses nouvelles fonctions. C'est en 1007 qu'il fut élevé sur le siége épiscopal de Chartres, après la mort de l'évêque Rodolphe. Le roi Robert, qui, depuis les écoles de Reims, avait conservé pour lui une grande estime, contribua à son élévation : mais le mérite de Fulbert, sa science et la sainteté de sa vie, y contribuèrent plus encore. Il eut, au reste, occasion de témoigner sa reconnaissance à ce prince, en déterminant Lautheric, archevêque de Sens, à remettre entre ses mains la ville de Sens, qui lui était importante. Fulbert assista à l'assemblée que le roi Robert tint dans son palais de Chelles, en 1008. Quelques auteurs ont cru qu'il avait été chancelier de Robert : ils ont confondu la chancellerie de l'église de Chartres avec celle de France. On est peu instruit des particularités de l'épiscopat de Fulbert : on sait seulement qu'étant évêque, il continua d'enseigner au moins quelques années, et qu'en 1010, sa cathédrale ayant été entièrement consumée dans un incendie qui embrasa la ville de Chartres, il entreprit de la rétablir, et la reconstruisit en effet avec beaucoup de magnificence. Estimé comme il l'était des princes et des grands, il trouva dans leur amitié et leur munificence des ressources que ses moyens n'auraient pu lui offrir. Il fut puissamment aidé par Guillaume d'Aquitaine, dont il était fort considéré, et qui lui avait donné la trésorerie de St-Hilaire de Poitiers, et par Canut, roi de Danemarck. Malgré son assiduité à remplir ses devoirs d'évêque, Fulbert craignit d'être mal entré dans l'épiscopat, et il songeait à se démettre de son siége. Il fit part de ses scrupules à Odilon de Cluny, qui lui conseilla de demeurer évêque. Après avoir mis la dernière main à la restauration de son église, il voulut y donner plus de majesté au culte : Gui d'Arezzo venait d'inventer la musique *à parties;* le pieux prélat fut un des premiers qui l'introduisit dans le chant de l'office, et la fit exécuter par un chœur de musiciens. Fulbert prit part aux affaires de son temps, auxquelles les évêques n'étaient point étrangers, faisant alors partie du conseil du prince; mais ce ne fut jamais que pour donner à l'autorité légitime des témoignages de fidélité, et pour empêcher les abus ou en demander la répression. Après l'assassinat de Hugues, favori de Robert, tramé par Foulques Nerra, comte d'Anjou, pour servir l'ambition et la vengeance de Constance d'Arles, épouse du roi, Fulbert écrivit à ce comte, et lui reprocha avec fermeté l'énormité de son crime : il prit le parti du jeune Hugues, fils aîné de Robert, déjà couronné roi, et persécuté par la reine sa mère. Il représenta à Robert que ce prince était extrêmement à plaindre; qu'il manquait de tout et ne pouvait rester à la cour, où il n'y avait pour lui ni sûreté ni considération. Il osa résister aux vues injustes de Constance en faveur de Robert, le troisième de ses fils, et rejeta les conseils de quelques évêques *courtisans*, qui l'avertissaient du danger d'être plus juste qu'il ne faut, *plus æque justus*, au risque de se brouiller non-seulement avec la reine, mais encore avec d'autres évêques ses confrères, sans doute plus complaisants qu'il ne voulait l'être. Le Courvaisier, dans l'histoire des évêques du Mans, écrit que Fulbert fut arbitre des différends élevés entre Avesgaud, l'un d'eux, et Herbert, comte du Maine : il le fut aussi d'un différend survenu entre les moines de St-Denis et Adéolde de Nogent. Ce savant et saint évêque, un des plus beaux caractères et une des principales lumières de son siècle, mourut plein de jours et de bonnes œuvres, le IV des ides d'avril, c'est-à-dire le 10 de ce mois 1029, après vingt et un ans et demi d'épiscopat (1). C'est le sentiment des auteurs du *Gallia christiana*, et de ceux de l'*Histoire littéraire de France*. Cette date, au reste, est contestée, les uns avançant la mort de Fulbert, qu'ils placent en 1027, les autres la retardant jusqu'en 1031 : il fut inhumé dans l'abbaye de St-Pierre en Vallée, sépulture de plusieurs évêques ses prédécesseurs. Quoiqu'il soit qualifié de *bienheureux*, et même de *saint* par plusieurs auteurs ecclésiastiques, l'Église néanmoins ne lui a décerné aucun culte. Seulement M. de La Roche-Posai, évêque de Poitiers, a inséré son nom dans les litanies de son diocèse. On a de Fulbert des lettres, des sermons, des poésies, quelques hymnes, des proses, des parties d'offices ecclésiastiques. Les poésies se ressentent de la barbarie du temps : elles sont précieuses néanmoins, en ce que, parlant des prières pour les morts et du culte rendu aux reliques, elles attestent sur ces points religieux, contre les contestations survenues depuis, la croyance de ce temps-là. Les sermons, au nombre de cent onze, dont plusieurs sont extrêmement courts, renferment une saine doctrine, et

(1) Si on devait ajouter foi à une liste des évêques de Chartres, mise à la tête de l'édition des œuvres de Fulbert, par Devilliers, ce prélat ne serait monté sur le siége épiscopal de Chartres qu'en 1017, et n'aurait été évêque que quinze ans. La même liste date de 1031 l'épiscopat de Théodoric ou Thierri, successeur de Fulbert.

sont une preuve du savoir et de la piété de leur auteur. Les hymnes et proses parurent aux contemporains avoir assez de mérite pour qu'on les adoptât, et qu'on les chantât dans plusieurs églises. Mais ce qui vaut le mieux des œuvres de Fulbert, ce sont les lettres : on en compte cent trente-quatre, dont cent deux sont de lui, et le reste de différentes personnes, la plupart d'un haut rang. Ces lettres, en général, sont courtes, mais écrites avec assez de pureté, d'un grand intérêt pour l'histoire et pour la connaissance des mœurs et des usages de ces temps reculés. Dès 1595, Papire Masson avait donné une édition des *œuvres de Fulbert*, Paris, Dupré, petit volume in-8°. En 1608, Charles Devilliers, docteur de la faculté de théologie de Paris, en donna une nouvelle sous ce titre : *D. Fulberti Carnutensis episcopi antiquissimi opera varia*, Paris, Blaize, in-8°; quoique plus complète que la précédente, et annoncée pour être faite d'après de bons manuscrits, elle passe pour très-fautive : malheureusement ses défauts ont passé dans les bibliothèques des Pères de Cologne, de Paris et de Lyon; ce qui a fait souhaiter à quelques savants qu'on en fît une plus soignée et plus correcte. Depuis l'édition de Devilliers, on a retrouvé différents écrits de Fulbert. Dom d'Achery, dans l'addition au deuxième tome de son *Spicilége*, a publié une lettre de ce prélat à Hildegaire, son disciple, et écolâtre de Poitiers, qui le consultait sur l'administration des biens ecclésiastiques. Dom Martène, dans son *Thesaurus anecdotorum*, en a fait imprimer une autre, adressée au même, sur l'usage pratiqué par quelques évêques d'aller à la guerre; conduite que Fulbert désapprouve et condamne sévèrement. Enfin Casimir Oudin a aussi fait imprimer un commentaire du même Fulbert, trouvé à l'abbaye de Longpont. Il est probable que des recherches soigneuses feraient retrouver d'autres pièces encore, dont s'enrichirait une nouvelle édition. On attribue à Fulbert la *Vie de St-Aubert*, évêque d'Arras et de Cambrai, publiée par Surius : de bons critiques, néanmoins, doutent qu'elle soit de lui. — L'histoire fait mention d'autres personnages du même nom, qui ont eu quelque célébrité : Fulbert, archidiacre de Rouen, conseiller de l'archevêque Maurille, et *sophiste*, c'est-à-dire, selon le langage du temps, instruit dans les lettres et la philosophie, florissait vers 1060; on lui attribue : 1° Une *Vie de St-Romain, archevêque de Rouen*, dont Nicolas Rigault a donné une édition, 1609, in-8°; cette vie est assez bien écrite suivant de Thou : *Tota illa narratio*, dit-il, *non inculto sermone scripta*. 2° Une *Vie de St-Remi, archevêque de Rouen*, mort en 771; elle a été insérée dans le *Thesaurus anecdotorum*, tome 3e. 3° Deux petits *Traités*, l'un de *l'ordre et la manière de célébrer le concile*; l'autre de *la manière d'ordonner un évêque*; dom Mabillon les a fait imprimer au tome 2e de ses *Analectes*, à la suite des actes des archevêques de Rouen; mais on n'est pas très-certain qu'ils soient de cet auteur. — Fulbert, aussi archidiacre de Rouen, mais en même temps doyen de la cathédrale de cette ville, ne florissait qu'à la fin du 11e siècle et au commencement du 12e; et par conséquent il ne doit pas être confondu avec le précédent, qui lui est antérieur d'un assez grand nombre d'années. Oderic Vital, historien contemporain, en parle comme d'un ecclésiastique doué d'éminentes qualités. Se voyant attaqué d'une maladie qui menaçait sa vie, il voulut, suivant l'usage du temps, mourir dans un habit monastique, et se fit revêtir de celui de St-Benoît. Il fut enterré dans le cloître de St-Ouen, devant le chapitre, où l'on voyait son épitaphe, qui nous a été conservée. Elle fixe le jour de sa mort au 21 décembre, et ne fait aucune mention de l'année. — Fulbert, religieux de St-Ouen, vivait sous la discipline de l'abbé Nicolas, sous la direction duquel il avait entrepris ses ouvrages. Il se donne, en termes très-positifs, pour religieux de ce monastère; d'où il suit qu'il doit être distingué des deux autres. Il a laissé : 1° Une *Histoire des miracles de St-Ouen, patron de son monastère*; elle est fort bien écrite, et en bon style, quoique différent de celui du premier Fulbert. 2° Une *Vie de St-Aicadre*, vulgairement *St-Achard, abbé de Jumiége*, laquelle on dit n'être qu'une plus ancienne de deux siècles, retouchée et repolie. 3° Dom Mabillon avait attribué à ce Fulbert la deuxième lettre de Fulbert de Chartres, sur l'*Hostie consacrée*; mais il paraît qu'il n'a point persisté dans ce sentiment, que n'ont pas adopté ses doctes confrères. L—y.

FULCO. *Voyez* Foulques.

FULCOIUS. *Voyez* Foulcoie.

FULDA (Frédéric-Charles), pasteur luthérien, et l'un des savants de l'Allemagne moderne qui se sont le plus distingués dans les recherches sur les langues, naquit en 1724, dans la petite ville impériale de Wimpffen, en Souabe, où son père était diacre. Demeuré orphelin dès l'enfance, les parents qui prirent soin de son éducation, lui mirent de bonne heure entre les mains des crayons et des boîtes à couleurs; et ce qui n'était d'abord pour lui qu'un amusement, développant son goût naturel pour le dessin, détermina peut-être la direction de son esprit vers les idées d'ordre et de méthode : sur quelque objet que son esprit se soit exercé dans la suite, il ne manquait jamais de le figurer en tableaux synoptiques. Il s'essaya même à peindre la figure; et sans avoir eu de maître de dessin, il fit, à quinze ans, un portrait de son grand-père, qui fut trouvé très-ressemblant, et que sa famille conserve encore. Après avoir suivi, à Stuttgard et à Tubingen, le cours de ses études pendant quelques années, la mort de cet aïeul le força de les interrompre. Un comte de Leutrum, au frère duquel il servit quelque temps de précepteur, désira l'avoir pour aumônier d'un régiment qu'il levait pour le service de Hollande : Fulda prit les ordres, suivit le corps à Deventer, et chercha l'occasion de s'embarquer pour les Indes, le

régiment ayant été licencié peu de temps après. Une fièvre violente l'empêcha d'exécuter ce projet. Sans appui, souvent sans ressources, il parcourut les différentes villes de la Hollande et de l'Allemagne occidentale, portant partout l'œil d'un observateur éclairé, suivit quelques cours sous les meilleurs professeurs de Göttingue, et revint en 1750 dans sa patrie, où il obtint la modique place de pasteur de la garnison du château de Hohen-Asperg. Le zèle qu'il montra, huit ans après, en donnant ses soins à un hôpital, fut récompensé par la cure de Muhlhausen, sur l'Enz, dans le Würtemberg. Quoique fidèle aux devoirs de sa place, il n'écrivait jamais ses sermons, se bornant à en esquisser quelquefois le canevas. Père de treize enfants, il recommença pour l'éducation de sa famille les travaux qu'il avait faits pour sa propre éducation, des tableaux encyclopédiques, une histoire universelle réduite en vers mnémoniques, en tables synoptiques, etc. Sa *Dissertation* sur les deux dialectes de la langue allemande ayant remporté, en 1771, le prix proposé par la Société royale de Göttingue, cette honorable distinction lui fit tourner toutes ses vues sur le mécanisme de la parole, la théorie générale des langues et de leur enseignement, enfin sur tout ce que les Allemands modernes ont appelé *linguistique*. Il concourut encore en 1774, et remporta le deuxième prix sur cette question : *Tracer le plan d'un dictionnaire qui pût être à l'usage de toute l'Allemagne*. De concert avec son ami M. Nast l'aîné, professeur à Stuttgard, il travailla en 1777 et 1778 au *Scrutateur de la langue allemande* (*Deutsche sprachforscher*), dans lequel les deux collaborateurs se déclarèrent hautement contre la prétention exclusive des écrivains de la haute Saxe, qui affectaient de ne regarder les autres dialectes de l'Allemagne que comme des patois (1). Il s'occupait en même temps du projet de publier d'une manière plus correcte, et avec les commentaires que pouvait lui fournir sa profonde érudition, les plus anciens monuments de la langue allemande; mais la continuité de ses travaux altéra sa santé à un tel point, qu'il fut plusieurs fois condamné par les médecins. Dans les loisirs d'une de ses convalescences, il traça, en 1781, le plan d'une espèce de pasigraphie ou langue universelle (*Sprachcharakteristik*), qui, comme l'écriture chinoise, aurait pu se lire dans toutes les langues. Le duc Charles de Würtemberg, voulant récompenser son mérite, lui donna en 1787 la cure d'Ensingen, une des meilleures de tout le duché; mais Fulda n'en put jouir longtemps : il y mourut le 2 décembre 1788. Il avait été reçu membre de l'Académie des sciences de Göttingue en 1776, de la Société allemande d'Anhalt-Bernbourg en 1778, et de l'Académie de Manheim en 1779. Actif et infatigable, ce savant ne cherchait de délassement que dans le changement d'occupations et dans les travaux mécaniques, pour lesquels son génie industrieux lui avait suggéré différents perfectionnements. Il avait inventé et exécuté lui-même un métier à faire les franges; ses rideaux de lits et de croisées, ses chaises, ses tables, sofas et autres meubles, étaient son ouvrage. Voici les détails de ses écrits, tous en allemand : 1° *Mémoire sur les deux dialectes principaux de la langue allemande*, Leipsick, 1773, in-4°; réimprimé l'année suivante dans le premier volume du grand dictionnaire d'Adelung; 2° *Recueil étymologique des principaux mots radicaux de la langue germanique*, publié par J.-G. Meusel, Erlang, 1776, grand in-4°. Il fait suite à l'ouvrage précédent. 3° *Geschichtcharte* (*Carte de l'histoire du monde*), en douze feuilles, Bâle, 1782; on y joint une explication (*Ueberblick*), imprimée à Augsbourg, 1783, in-8°. Dès 1753, l'auteur avait commencé ce tableau, d'un détail immense et qui lui coûta vingt années de travail. Seybold le fit le premier connaître au public, dans le *Muséum allemand* de juillet 1779. 4° *Essai d'un recueil général des idiotismes allemands*, Berlin, Nicolaï, 1788, in-8° (1); 5° *Histoire naturelle du peuple germanique*, servant de commentaire au livre de Tacite, *De moribus Germanorum*, Nuremberg, 1794, in-8°, publié par F.-D. Græter; 6° Des *Observations* sur le vocabulaire de la petite peuplade de prétendus Cimbres établis dans le Véronèse, insérées dans le tome 8 du *Magasin historique et géographique de* Büsching, 1774, in-4°; et plusieurs autres morceaux insérés dans divers ouvrages périodiques, et dont on peut voir le détail dans Meusel. 7° Une *version* interlinéaire du texte du *Codex argenteus*, avec une *grammaire mœsogothique*, et un *glossaire* plus complet que celui de Junius, et supérieur à tous égards (*voy.* ULPHILAS). Ce beau travail a été publié en 1805, par J.-C. Zahn, dans son *Ulfilas*. L'éditeur y a joint une notice de la vie et des ouvrages de Fulda, avec le détail des nombreux manuscrits qu'il a laissés. Une partie est passée entre les mains des professeurs Franz et Hausleutner, qui en ont fait paraître des extraits dans quelques ouvrages périodiques. — *Jean-Chrétien* FULDA, pasteur à Hildesheim, et ensuite à Hambourg, né dans la principauté de Waldeck en 1740, mort le 27 juillet 1784, a publié en allemand quelques discours ou opuscules ascétiques. — *Jean-Jules-Chrétien* FULDA, autre pasteur luthérien, né à Gotha en 1734, exerça les fonctions de son ministère à Leipsick et dans quelques paroisses des environs, et mourut le 26 novembre 1796. Il a donné aussi en allemand un assez grand nombre d'ouvrages théologiques ou ascétiques, des poésies et pièces de circonstances, tant en latin qu'en

(1) Les *Règles fondamentales de la langue allemande*, que Fulda publia à Stuttgardt en 1778, in-8°, ne sont qu'un morceau détaché de cette collection, comme on le reconnaît à la pagination, cotée de 113 à 220.

(1) C'est par erreur que dans la Vie de Fulda, insérée à la tête de l'*Ulfilas*, on suppose que cet *Essai* fut publié en 1778.

allemand, et une dissertation *De crucis signaculo precum christianarum comite*, Leipsick, 1759, in-4°. C. M. P.

FULGENCE (SAINT), *Fabius-Claudius-Gordianus Fulgentius*, évêque de Ruspe, né à Lepte, dans la Byzacène, en Afrique, vers l'an 463 (d'autres disent 467), appartenait à une famille sénatoriale de Carthage, mais tombée dans l'abaissement depuis l'invasion des Vandales. Son père se nommait Claude. Mariane sa mère, restée veuve lorsque Fulgence était encore en bas âge, prit soin de son éducation, et lui donna des maîtres habiles, sous lesquels il fit de rapides progrès. Il acquit en peu de temps une connaissance parfaite des lettres grecques et latines. Son mérite lui valut la charge de procurateur de la province ou receveur des deniers publics. Les rigueurs auxquelles l'obligeait l'exercice de cet emploi envers les familles pauvres le lui rendirent odieux, et il le quitta. Élevé pieusement, et touché de la lecture d'un sermon de St-Augustin sur la vanité du monde, il résolut d'y renoncer. L'évêque Fauste, retiré dans un monastère voisin, l'admit dans sa communauté après quelques épreuves. Mariane au désespoir courut au monastère, redemandant son fils avec des cris déchirants. La vocation de Fulgence eut à soutenir un rude assaut; mais la grâce l'emporta. La persécution qu'éprouvaient alors les catholiques ayant forcé Faust de quitter son monastère, Fulgence, par son avis, se retira dans un autre, dont l'abbé se nommait Félix. Celui-ci trouva Fulgence si avancé dans la vie spirituelle, qu'il se l'associa dans le gouvernement, et le chargea de l'instruction des moines. Mais bientôt tous deux furent obligés de fuir. Ils se retirèrent à Sicca-Venerea. Ils eurent à y souffrir de cruels traitements en haine de la foi de Nicée, par les ordres d'un prêtre arien. Peu de temps après ils se séparèrent. Fulgence forma le projet d'aller visiter les solitaires d'Égypte; mais Eulalius, évêque de Syracuse, lui ayant dit que ces moines ne vivaient point dans la communion de Rome, il renonça à ce voyage. Cependant, avant de retourner en Afrique, il voulut aller saluer le tombeau des saints apôtres. Il paraît qu'alors il était abbé, sans qu'on sache quand il avait été élevé à cette dignité. Il arriva à Rome l'an 500, justement lorsque Théodoric, roi des Goths, y faisait son entrée solennelle. Fulgence fut frappé de l'éclat de cette pompe, mais comme un saint pouvait l'être, en comparant la gloire mondaine, qui passe en peu de temps, avec la gloire *réservée aux enfants de Dieu, laquelle ne passera point.* Après avoir satisfait sa dévotion, Fulgence retourna en Afrique, et fut quelques années après ordonné, malgré lui, évêque de Ruspe. Son élévation ne lui fit rien changer à sa manière de vivre. Il conserva la même simplicité dans son vêtement, la même humilité dans son maintien, la même austérité dans son régime de vie, continuant à s'abstenir de viande, et ne se permettant qu'un peu de vin mêlé de beaucoup d'eau. Il fut, avec les autres évêques africains, exilé en Sardaigne par Thrasimond, roi des Vandales, arien et persécuteur des catholiques. Ce prince néanmoins, ayant entendu parler du grand savoir de Fulgence, l'appela à Carthage, et lui fit remettre un recueil d'objections touchant l'arianisme, auxquelles il lui ordonna de répondre. Fulgence obéit. Mais quoique Thrasimond admirât la force et la clarté des réponses, il resta dans ses préjugés, et renvoya le saint en exil. En 523, Hilderic ayant succédé à Thrasimond, rappela les évêques. Leur arrivée à Carthage fut un triomphe. Fulgence, de retour à Ruspe, continua d'édifier son diocèse et de servir l'Église par ses écrits. Il mourut en 533. Le martyrologe romain fait mention de St-Fulgence, comme confesseur, au 1er janvier. Sa vie a été écrite par un auteur contemporain, et attribuée au diacre Ferrand, son disciple. Quoiqu'elle se trouve dans plusieurs manuscrits parmi les œuvres de Ferrand, il est aujourd'hui reconnu qu'elle n'est point de lui. St-Fulgence a beaucoup écrit; voici ses principaux ouvrages : 1° *Libri tres ad Monimum ;* il y traite de la prédestination, de l'obligation du sacrifice de Jésus-Christ à son Père, et réfute quelques objections des ariens; 2° *Contra arianos liber unus;* c'est la réponse aux dix objections du roi Thrasimond; 3° *Ad Thrasimundum regem Wandalorum libri tres.* Fulgence y répond à d'autres objections de ce roi arien sur la médiation du Fils, sa divinité et le mystère de sa passion. 4° *Ad Donatum contra arianos liber unus.* Donat, jeune seigneur attaché à la vraie doctrine, était embarrassé d'une difficulté qui lui avait été faite par les ariens; Fulgence lui en donne la solution. 5° *Libri de fide ad Petrum diaconum.* Cet ouvrage était attribué à St-Augustin, et avait été mis au nombre de ses œuvres; Jean Molanus l'a fait restituer à St-Fulgence. 6° Des *Lettres* à diverses personnes sur différents sujets; 7° des *Sermons* et des *Homélies ;* 8° *Liber de Trinitate ad Felicem notarium,* publié par Sirmond en 1612; 9° *Contra sermonem Fastidiosi ad Victorem liber;* ce Fastidiosus était un arien dont les mœurs n'étaient pas moins corrompues que la doctrine; 10° *Ad Ferrandum diaconum epistola de baptismo Ethyopis moribundi.* Ferrand, disciple de St-Fulgence, lui exposait ses doutes sur le baptême d'un Éthiopien qui avait désiré le recevoir, mais qui ne le reçut qu'après avoir perdu l'usage de ses sens; Fulgence en reconnaît la validité. 11° *Epistola ad Reginum comitem;* ce comte avait demandé à Fulgence si le corps de Jésus-Christ était corruptible, et l'avait prié de lui donner un règlement de vie propre à un homme engagé dans la profession des armes. Fulgence avait été surpris par la mort avant que cette réponse fût envoyée, Ferrand suppléa à ce qui y manquait. 12° *De incarnatione et gratia D. N. J. C. ad Petrum diaconum et alios qui in causa fidei Romam missi sunt;* ce traité est une réponse à des députés des moines de Scythie, qui

consultèrent les évêques d'Afrique relégués en Sardaigne sur les questions relatives à l'incarnation et à la grâce; 13° *Libri duo ad Euthymium de remissione peccatorum.* Fulgence y prouve qu'il n'y a point de rémission des péchés hors de l'Église et sans une pénitence sincère. 14° *Libri tres de prædestinatione et gratia Dei.* Dupin ne croit pas que ce traité soit de St-Fulgence. Il n'y trouve ni son style ni sa doctrine. Il faut aussi retrancher des œuvres de St-Fulgence une réponse à l'évêque Pinta, arien, quoiqu'elle porte le nom du saint docteur. Il avait en effet adressé un traité à cet évêque; mais on ne l'a plus. On trouve une ample analyse des ouvrages de St-Fulgence dans la *Bibliothèque ecclésiastique* de Dupin, t. 6. Les écrits de ce père sont forts de raisonnement. Il connaissait bien l'Écriture sainte, et il s'en sert à propos. Il est peut-être quelquefois un peu diffus. On l'appela l'Augustin de son siècle, parce que sa doctrine sur la grâce est celle de St-Augustin, et qu'autant qu'il le peut, il se rapproche de son style. On a imprimé à différentes dates des parties de ses œuvres. Elles ont été réunies en un volume in-4°, Paris, 1684; édition dont Casimir Oudin fait l'éloge (*voy.* Foggini). L—y.

FULGENCE. *Voyez* Ferrand et Gordien.

FULGENGE (Planciades), auteur d'un ouvrage en trois livres sur la mythologie, adressé à un prêtre nommé Catus, est regardé par les biographes comme un évêque de Carthage qui vivait dans le 6e siècle; mais il règne à cet égard beaucoup d'incertitude, et Tritheme l'a confondu avec St-Fulgence, évêque de Ruspe. Son ouvrage sur la mythologie a été imprimé en 1599 par les soins de Jérôme Commelin; il l'avait été précédemment à Augsbourg, avec des remarques de Jacques Locher, en 1507, et à Bâle en 1543. Baillet attribue encore à Planciades un livre sur les allégories de Virgile, adressé au grammairien Chalcide. L. S—e.

FULGINATE (Gentile). *Voyez* Gentile.

FULGOSE. *Voyez* Frégose.

FULIGATTI (Jules), jésuite italien, né à Cesène vers l'an 1549. Après avoir parcouru la carrière de l'enseignement, il se voua à la prédication et à la direction des âmes, entremêlant ses occupations de travaux relatifs aux sciences. Étant, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, tombé dans une défaillance à laquelle il survécut peu, on lui trouva sur le corps un rude cilice; il mourut le 2 octobre 1633. Il est auteur d'un traité *Degli horiuoli a sole*, Ferrare, 1616, in-4° (*voy.* Oddi [Muzio]). — *Jacques* Fuligatti, jésuite, né à Rome, entra dans la société en 1595, et courut la carrière de la chaire. Après avoir prêché dans la plupart des villes d'Italie, il revint à Rome, et y mourut le 13 novembre 1653, après avoir composé plusieurs ouvrages en italien et en latin. On a de lui: 1° *Vita di Roberto Bellarmino cardinale*, Rome, 1624, in-4°. Cette vie fut traduite en latin et publiée avec des augmentations par Silvestre Petra-Sancta, Liége, 1626, in-4°. Pierre Morin a donné de cette même vie une traduction française imprimée à Paris, 1625, in-8°. 2° *La vie de Pierre Canisius, jésuite*, aussi en italien, Rome, 1649, in-8°; 3° *la Vie de Bernardin Reatino*, Viterbe, 1744, in-8°; 4° *la Vie de Ste-Élisabeth, reine de Portugal;* 5° Une édition des *Lettres de Bellarmin;* 6° *Compendio della vita di S. Francesco Xaverio*, Rome, 1637, in-8°. L—y.

FULKE (Guillaume), naquit à Londres vers le milieu du 16e siècle. Il fut élevé au collége de St-Jean de Cambridge. Destiné par son père à l'étude des lois, il les étudia à Londres pendant près de six années; mais se sentant plus de penchant pour la carrière ecclésiastique, il retourna ensuite à l'université pour y suivre des études de théologie, ce qui irrita tellement son père, qu'il refusa de contribuer à son entretien. Reçu membre du collége de St-Jean en 1564, il en fut exclu l'année suivante, en raison des principes puritains qu'il avait adoptés, et fut réduit pour subsister à donner des leçons particulières. Mais revenu probablement dans la suite à des sentiments plus modérés, il obtint en 1571, par la protection du comte de Leicester, le bénéfice de Warley, dans le comté d'Essex, et, en 1573, celui de Kedington, dans le comté de Suffolk; rentré à l'université, il fut nommé chapelain de l'ambassade d'Angleterre en France; puis, à son retour, principal du collége de Pembroke. Il mourut en août 1589. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages de controverse, qui le firent regarder en Angleterre comme un des plus redoutables adversaires des théologiens catholiques. Le plus considérable est le *Commentaire sur le Testament de Reims*, 1580, in-fol., dont l'objet est d'attaquer la version des livres saints donnée par le séminaire de cette ville. La seconde édition de ce *Commentaire*, publiée en 1601, a pour titre : *Texte du Nouveau Testament de Jésus-Christ, traduit de la vulgate latine par les papistes du traître séminaire de Reims.* Cet ouvrage fut imprimé de nouveau en 1617 et en 1633, in-fol. X—s.

FULLEBORN (George-Gustave), professeur des langues hébraïque, grecque et latine, à Breslau, naquit le 2 mars 1769, à Glogau, où son père exerçait les fonctions de conseiller de bailliage. Il commença ses études au collége de sa patrie, et sous la direction d'un père distingué lui-même par ses connaissances; il les continua à l'université de Halle, où il se fit connaître avantageusement par une dissertation latine *sur le livre de Xénophane, Zénon et Gorgias, ordinairement attribué à Aristote*, imprimée à Halle, en 1789. Livré spécialement à l'étude de la philologie et de la philosophie, il s'attacha à connaître les nouveaux systèmes que ces sciences avaient vus naître depuis peu en Allemagne, et les compara avec ceux des anciens et des modernes. En 1789, il prêcha avec succès dans l'église luthérienne de Glogau, et fut nommé ensuite troisième diacre de la même

église. Bientôt après, il succéda au célèbre Gedicke, dans la chaire que celui-ci occupait à l'*Elisabethanum* de Breslau, lorsque ce dernier fut appelé au rectorat de Bautzen. Mais, dès 1795, la santé de Fulleborn commença à s'altérer; il s'affaiblit insensiblement malgré tous les secours de l'art, et il succomba, le 16 février 1803, à une maladie du cœur, laissant une veuve et une famille sans fortune. Quoique enlevé si jeune à la philosophie et aux lettres, il a donné au public un assez grand nombre d'ouvrages. Nous connaissons de lui les suivants : 1° *Encyclopedia philologica* (Breslau, 2e édition, 1803, 1 vol. in-8°). 2° *Fragments de Parménide*, avec une traduction et des notes, en allemand (Zullichau, 1795, in-8°). 3° *Georgii Gemisthi S. Plethonis et Mich. Apostolii, orationes funebres duæ, in quibus de immortalitate animi exponitur, nunc primum e mss. editi*, Leipsick, 1793 (1792), in-8°. 4° Une édition des Satires de Perse, avec une traduction et des notes, en allemand (Zullichau, 1794). 5° *Théorie abrégée du style latin*, en allemand (Breslau, 1793, in-8°). 6° Quelques Contes populaires (*Volkmærchen*), dans la même langue (1791 à 1793). 7° Des Mélanges sous le titre de *Feuilles diverses* (Bunte Blætter, etc.) *d'Edelwalde Justus* (1795). 8° Des essais sous le titre de *Kleine Schriften für Unterhaltung*, Breslau, 1797 (1796), in-8°. 9° Quelques cahiers d'un ouvrage périodique allemand, sous le titre de *Nebenstunden* (Délassements), 1799, in-8°. 10° L'ouvrage périodique allemand, qu'il commença à rédiger dès le 14e numéro, en 1800, et qu'il suivit jusqu'à sa mort, dictant encore les derniers numéros de son lit, sous le titre du *Conteur de Breslau*, et qui paraissait chaque semaine. 11° Il joignit des notes et des dissertations à la traduction de la Politique d'Aristote publiée par Garve, à Breslau, de 1799 à 1800, in-8°. 12° Il fut l'éditeur du 3e volume des Œuvres posthumes du célèbre Lessing (Berlin, 1795, in-8°). 13° Une *Rhétorique*, à l'usage des hautes classes, en allemand, Breslau, 1802 et 1805, in-8°. 14° Des *Sermons*, ibid., 1807, in-8°. 15° *Sur le dialecte silésien*, morceau inséré dans la *Feuille provinciale silésienne*, 1794, in-8°; et un assez grand nombre de pièces insérées dans divers recueils périodiques allemands. 16° Mais le plus remarquable de ses ouvrages, c'est celui qui a été publié, en allemand, sous le titre de *Fragments pour servir à l'histoire de la philosophie*, en douze parties, et 3 vol. in-8° (Zullichau et Freystadt, 1791); recueil qui renferme plusieurs morceaux très-curieux par l'originalité des recherches, l'abondance des vues, la sagacité des rapprochements, et l'impartialité des jugements. Comme philologue, on lui accorde du goût et un jugement sain; et ses écrits sont reconnus pour très-utiles, alors même qu'il n'est pas remonté aux premières sources. Comme penseur, il a eu constamment le mérite, trop rare, de concevoir d'après lui-même, sous des points de vue qui lui étaient particuliers, et de s'approprier tous les fruits de ses vastes études. Il a marqué avec beaucoup de justesse quelques-uns des *desiderata* les plus importants de la philosophie. Comme professeur, il avait le talent de se mettre à la portée de ses élèves, de faire un choix judicieux des objets, et de les présenter sous la forme la plus convenable. Comme homme privé, il joignait à des mœurs douces le goût de la plaisanterie; il goûtait le commerce de l'amitié intime, et il obtint en effet des amis dévoués parmi les littérateurs les plus distingués de l'Allemagne. D. G—o.

FULLER (Nicolas), théologien et critique anglais, naquit à Southampton, en 1557. Après ses premières études dans l'école de cette ville, le docteur Horne, évêque de Winchester, le prit chez lui, les lui fit continuer, et l'employa en qualité de secrétaire. En 1584, après la mort de cet évêque et celle de son successeur, le docteur Watson, auprès duquel il avait rempli les mêmes fonctions, il accompagna à Oxford les fils d'un gentilhomme du Hampshire; et poursuivant ses propres études en même temps qu'il dirigeait leur éducation, il acquit de la réputation pour son érudition dans la littérature sacrée, et pour sa sagacité comme critique. Nommé à un petit bénéfice dans le Wiltshire, il y passa une partie de sa vie, entièrement occupé de travaux littéraires. Il fut nommé, sur la fin de ses jours, prébendier de Salisbury et recteur de Bishop Waltham. Il mourut en 1622. On a de lui, *Miscellanea theologica*, imprimés d'abord en trois livres à Heidelberg, 1612, in-8°, ensuite en 1616, à Oxford, avec l'addition d'un quatrième livre, puis à Londres, en 1617. Il y ajouta, en 1622, deux nouveaux livres, sous le titre de *Miscellanea sacra*, Leyde, in-4°. Tous ces mélanges se trouvent dans le neuvième volume des *Critici sacri* et dans le *Synopsis criticorum* de Pool. Il a laissé d'autres savants ouvrages de philosophie en manuscrit, qui se trouvent dans la bibliothèque Bodléienne à Oxford. — Un autre *Nicolas* Fuller, qui vivait dans le même temps, s'attira le ressentiment de l'archevêque Bancroft, pour avoir défendu contre lui un ministre et un marchand d'Yarmouth, accusés de non-conformité. Représenté au roi comme défenseur des non-conformistes, il fut mis en prison, où il demeura jusqu'à sa mort. On a de lui son plaidoyer à cette occasion, imprimé en 1607, in-4°, et réimprimé en 1641. X—s.

FULLER (Thomas) naquit, en 1608, à Aldwincle, dans le comté de Northampton. Il eut pour père un ecclésiastique respectable; et il étudia à Cambridge, sous la direction de son oncle maternel, le docteur Davenant, depuis évêque de Salisbury. Destiné au ministère de l'Évangile, son penchant pour la littérature et tout ce qui plaît à l'imagination, le tourna vers la poésie sacrée; et ce penchant, qui se fit un peu trop sentir par la suite dans ses ouvrages historiques, se manifesta d'abord par un poëme intitulé ; *Odieux péché, sincère repentir, et sévère châtiment de David*, Londres, 1631, in-8°; ouvrage assez rare aujourd'hui, où

l'on trouve autant d'esprit que de mauvais goût, c'est-à-dire de goût du siècle. Il se fit connaître, à peu près dans le même temps, d'une manière plus utile, comme prédicateur, et fut nommé, en 1631, prébendier de la cathédrale de Salisbury, et bientôt après, recteur de Broad Windsor, dans le Dorsetshire. En 1640, parut à Cambridge, in-folio, son *Histoire de la guerre sainte*, comprenant toute l'histoire des croisades, depuis le commencement de la première, vers l'an 1096, jusqu'à la dernière inclusivement, en 1291. Cet ouvrage obtint beaucoup de succès, et eut plusieurs éditions; la troisième est de 1647. Fuller, s'étant ensuite rendu à Londres, y fut nommé prédicateur de l'établisssement nommé *The Savoy*, et continua, comme à Cambridge, à attirer la foule. Il avait été nommé, en 1640, membre de la convocation assemblée à Westminster pour la réformation des canons de l'Église anglicane : mais lorsque les troubles excités par le long parlement eurent obligé, en 1641, le roi à quitter Londres, Fuller se vit exposé à quelques dangers par son attachement à la cause royale; et ses ennemis ont publié qu'il avait alors acheté sa sûreté par des complaisances, qui cependant, à ce qu'il paraît, ne furent dans le cas ni de satisfaire les rebelles, ni de mécontenter la cour; car, en 1643, ayant quitté Londres, et rejoint le roi à Oxford, ce prince désira l'entendre prêcher. A la vérité, celui qu'on avait jugé trop royaliste à Londres, fut jugé à Oxford ne l'être pas suffisamment; preuve assez sûre de la sagesse de ces opinions. Cependant, nommé chapelain de sir Ralph Hopton, qui commandait une partie des troupes royales, il se rétablit dans l'opinion des royalistes par la conduite qu'il tint à la suite de ce lord, principalement par le courage et le succès avec lequel il anima les soldats à la défense de la forteresse de Basinghouse, que sir William Waller vint assiéger en l'absence de lord Hapton, qui s'était rendu à Oxford. Il fit si bien que sir William Waller, après avoir perdu beaucoup des siens, fut obligé de lever le siége. Fuller fut nommé, quelques mois après, chapelain de la jeune princesse Henriette-Marie, à laquelle il demeura attaché jusqu'au moment où la famille royale se réfugia en France. Alors Fuller se rendit à Londres, où il paraît qu'il exerça, sans beaucoup d'empêchement, les devoirs de son ministère : il fut seulement privé, durant plusieurs années, de ses revenus ecclésiastiques; ce qui ne l'empêcha pas de soutenir, avec son modique patrimoine et les secours qu'il pouvait se procurer, de pauvres ministres, privés comme lui de leurs bénéfices, et des royalistes dépouillés de leurs biens. Il était, vers 1648, chapelain du comte de Carlisle, qui lui fit obtenir la cure de Waltham, dans le comté d'Essex. Ses fonctions et ses travaux littéraires occupaient tout son temps. Il n'avait pas cessé, malgré sa vie errante, de composer et de publier divers ouvrages dont nous citerons quelques-uns. En 1656, parut son *Histoire ecclésiastique de la Grande-Bretagne, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'en l'année* 1648; à laquelle sont jointes l'*Histoire de l'Université de Cambridge, depuis la conquête*, et l'*Histoire de l'abbaye de Waltham, comté d'Essex, fondée par le roi Harold*, un gros volume in-folio. Cet ouvrage, estimé pour les faits curieux dont il est rempli, mais où sa situation l'empêcha d'apporter assez d'exactitude, est souvent consulté et cité. On lui a reproché trop peu de gravité dans le choix et le rapprochement des faits, de l'abus d'esprit, et un désir trop constant et trop marqué de divertir ses lecteurs. A la restauration, Fuller fut réintégré dans ses bénéfices, et nommé chapelain extraordinaire du roi Charles II. Il paraissait destiné à l'évêché; mais il mourut le 13 août 1661, âgé de 53 ans. On a de lui, outre les ouvrages cités : *The history of the worthies of England*, etc., c'est-à-dire *Histoire des grands hommes d'Angleterre, essayée*, dit le titre, *par Thomas Fuller*, et qui n'est pas, en effet, aussi soignée que ses autres ouvrages. Elle ne parut qu'après sa mort, en 1662, in-fol., avec son portrait. Cet ouvrage a été réimprimé à Londres, en 1810 ou 1811, en 2 volumes in-4°, par J. Nichols, qui l'a accompagné de notes explicatives. Fuller a laissé aussi un grand nombre de sermons et de petits ouvrages ou traités, particulièrement sur des sujets de dévotion. Ils sont tous écrits d'une manière piquante, mais dans le goût de ce temps-là, où il était impossible qu'un homme qui avait de l'esprit n'en abusât pas. Nous ne citerons que deux de ces ouvrages : 1° L'*État saint* (Holy state), recueil de caractères, essais et notices biographiques, Cambridge, 1642, 1648. Une partie a été réimprimée dans un livre intitulé : *Choix des écrits de Fuller et South*, avec un précis sur la vie et le caractère du premier, par Arthur Broome d'Oxford, 1815, in-12. 2° *Abel redivivus*, 1651, in-4°. C'est une suite de Vies de réformateurs, de martyrs, d'évêques, etc. Fuller avait une mémoire prodigieuse, qu'il aidait encore par des méthodes artificielles. Cependant, il avait coutume de dire que l'*art* de la mémoire peut fort bien en corrompre la *nature*. C'était un homme d'un esprit agréable et tourné à l'épigramme. Il avait composé une satire sur la femme acariâtre. Un jour qu'il la lisait dans une société nombreuse, un de ses auditeurs lui en témoigna sa satisfaction, et le pria de lui en donner une copie : « Vous n'en n'avez pas besoin, « lui répondit Fuller; en rentrant chez vous, « vous y trouverez l'original. » X—s.

FULLER (Isaac), peintre anglais du 17e siècle, reçut, pendant plusieurs années, en France, les leçons de Perrier. Il se livra à la peinture d'histoire, et avec plus de succès et de profit à celle du portrait : ceux qu'il a faits se distinguent par l'expression de la physionomie et par une touche vigoureuse et hardie. Ses grandes compositions prouvent peu d'invention et de goût dans l'ordonnance des parties; et son coloris n'est ni harmo-

nieux, ni naturel. Addison a composé un poëme latin, en éloge d'un tableau d'autel de l'église de la Madeleine à Oxford, où Fuller a imité la manière de Michel-Ange, mais sans beaucoup de succès. On raconte qu'il a introduit parmi les damnés le portrait d'un aubergiste dont il avait eu à se plaindre. S'il a mal saisi la manière de peindre de son modèle, ce trait est au moins dans le tour de son caractère. On cite aussi de lui, un devant d'autel qu'on voit au collége de Wadham à Oxford, et qui se distingue par un grand mérite d'exécution; son propre portrait, placé dans la galerie d'Oxford, et cinq grands tableaux représentant les circonstances qui accompagnèrent la fuite de Charles II, tableaux qu'il exécuta après la restauration, et qui furent présentés au parlement d'Irlande et placés dans une des salles de cette assemblée, à Dublin : ils en furent depuis déplacés, et relégués dans un coin, où ils restèrent oubliés, jusqu'à ce que le comte de Clanbrassil, en étant devenu possesseur, les fit restaurer et transporter à sa résidence de Tullymore-Park, comté de Down, où on les voyait il y a peu d'années. On reproche au lord Oxford d'avoir rabaissé le mérite de ces divers ouvrages, et, qui pis est, sans les avoir vus. Isaac Fuller mourut à Londres le 17 juillet 1672. X—s.

FULLER (Thomas), médecin et moraliste anglais, né en 1654, étudia à l'université de Cambridge, où il prit le degré de docteur en 1681, et exerça ensuite sa profession à Sevenoak, dans le comté de Kent, avec une grande réputation de savoir et d'humanité. Il publia les ouvrages suivants, fort estimés de son temps : 1° *Pharmacopeia extemporanea*, 1702 et 1714, in-8°; Rotterdam, 1709, in-8°; Amsterdam, 1717, in-8°; Paris, 1768, in-12; 2° *Pharmacopeia Bateana*, 1718, in-12; 3° *Pharmacopeia domestica*, 1723, in-8°; 4° *Introductio ad prudentiam*, ou *Directions, conseils, et instructions pour se conduire sagement dans la vie privée*, rédigés par Fuller en faveur de son fils, 1727, in-12. Il y ajouta une seconde partie, 1731-32, in-12, sous ce titre : *Introductio ad prudentiam*, ou l'*Art de bien penser, à l'aide des idées que des hommes sages et éclairés ont répandues dans leurs écrits, dans le but d'extirper l'erreur et d'inculper la science*. 5° *Des fièvres éruptives, de la rougeole et de la petite vérole*, 1730, in-4°. Thomas Fuller mourut le 17 septembre 1734. — On l'a souvent confondu avec un autre médecin, *François* Fuller, également élevé à Cambridge, et qui publia, en 1704, avant d'avoir embrassé sa profession, un ouvrage intitulé : *Medicina gymnastica*, ou *Traité sur l'influence de l'exercice sur l'économie animale, et sur la nécessité d'y avoir recours dans le traitement de nombre de maladies*. C'était le fruit de l'expérience même de l'auteur, dans le cours d'une maladie longue et douloureuse. L'objet de son livre est de *substituer l'exercice à la médecine ;* et il donne la préférence à l'exercice du cheval sur tout autre, en ce qu'il exige moins de force. La même opinion a été développée par le docteur Cheyne, dans son traité de la *Maladie anglaise*, publié vingt ans après celui de Fuller. La *Medicina gymnastica* fut réimprimée en 1705, avec des améliorations; elle le fut, pour la cinquième fois, en 1718. On ne connaît point la date de la mort de François Fuller. X—s.

FULLER (Jean), chirurgien-dentiste anglais, mort dans ces derniers temps, a donné au public un ouvrage intitulé : *A popular Essay on the structure*, etc. (Essai populaire sur la structure, la formation et la conservation des dents), accompagné de planches gravées. On en a donné une troisième édition, Londres, 1815, in-8°, avec des observations préliminaires par Richard Downing. X—s.

FULLER (Marguerite) est née le 23 mai 1810, aux États-Unis, dans la province de Massachussets, à Cambridge-Port, où Timothée Fuller, avocat, dont elle était la fille aînée, avait fait construire une petite maison qu'il habitait. Élevée dans la solitude par son père, homme énergique et obstiné, pénétré des idées du 18e siècle sur l'éducation, et qui estimait que la nature peut être forcée, l'intelligence mise en serre-chaude, et l'être humain activé violemment dans sa croissance, — Marguerite Fuller, familière de très-bonne heure avec Virgile et le Tasse, soumise à ce régime excessif de discipline artificielle, comprenait à dix ans le français, l'italien et les langues anciennes. Aurait-elle dû à une discipline moins précoce une vie moins triste que celle qu'elle a menée et que nous allons résumer? Nous le pensons. Le petit jardin paternel lui offrait des consolations; c'était là seulement que tout enfiévrée de lecture, après avoir rêvé à l'enfer de Virgile, à celui de Dante, aux triples gueules de Cerbère, au vieux nocher Caron et aux branches toutes dégouttantes du sang des suicidés que l'auteur des Danaïdes dépeint de si terribles couleurs, elle respirait librement. Mais l'étude de la langue allemande, la lecture de Tieck, de Schelling, de Novalis et de tous les métaphysiciens et esthéticiens de ce pays, ne tardèrent pas à grossir le poids, déjà trop considérable, de cette éducation trop savante. A l'école de Groton (Massachussets), où son père la fit entrer, elle apparut à ses jeunes compagnes comme une jeune précieuse ridicule et une érudite prématurée. Sans beauté, même sans grâce, mais douée d'énergie et de cette pénétrante et infatigable activité des Yankies, capable d'amitiés sincères, généreuses, durables; douée d'une puissance rare d'application et de labeur, elle manquait de séduction féminine, mais non de cette autorité particulière qui attire, groupe, domine et sert de guide. C'est surtout dans cette partie protestante et puritaine des États-Unis, que les âmes fatiguées du mouvement incessant et de l'activité prodigieuse des intérêts matériels, demandent et sollicitent une direction morale et intellectuelle, souvent laissée incomplète par les maîtres de l'éducation populaire et les chefs spirituels. Con-

vaincues de la supériorité de la savante Marguerite, beaucoup de jeunes filles des environs vinrent la prier de leur donner des conseils pour leurs études et même des enseignements pour la conduite de leur vie. Parmi les hommes distingués et littéraires de la même localité, beaucoup s'empressèrent autour d'elle. Elle fut donc centre de très-bonne heure, avant même que ses pensées eussent trouvé leur solide point d'appui et qu'elle se fût rendu un compte exact du but de sa vie. Dès sa vingtième année, elle tenait le rôle de préceptrice volontaire et de directrice des esprits. Bientôt la mort de son père et son manque de fortune la déterminèrent à chercher des ressources dans cette situation même et dans les travaux de sa jeunesse. La presse périodique, les revues en crédit, lui offrirent un emploi subsidiaire de son talent acquis. Germaniques plutôt qu'anglaises, américaines moins encore, remplies de souvenirs empruntés à Novalis, Herder, Tieck, Schlegel et Richter, les premières aspirations littéraires de Marguerite ne pouvaient manquer d'attirer l'attention. Elles resteront non comme modèles achevés des monuments de pensée ou de style, mais à titre de curieux documents, qui porteront témoignage un jour de cette phase nouvelle de la civilisation anglo-américaine, de cette infusion germanique, supernaturaliste, exaltée, ultra-idéale, qui des œuvres de Schelling, de Jean-Paul et de Lessing, même de Néander et de Hamann, a rayonné sur le monde transatlantique. Railler ce lyrisme si peu conforme aux traditions des puritains et de Franklin, l'homme du suprême bon sens, serait facile et injuste. Qu'il y ait dans ce mouvement nouveau de l'intelligence aux États-Unis un moyen de renouvellement et de fécondation, et que Marguerite Fuller, peu créatrice, et, à certains égards, exagérée ou excessive, ait pris à ce mouvement une part active et intéressante, c'est ce que l'on ne peut nier. Sa vie était laborieuse, pénible, douloureuse. Les bénéfices matériels ne sont pas en Amérique la récompense assurée des succès littéraires. Après avoir publié l'*Été sur les Lacs*, ouvrage remarquable surtout par des descriptions fraîches et heureuses des lacs américains, et la *Femme au 19e siècle*, protestation assez vive, incomplète, souvent déclamatoire en faveur des droits de la femme, que Marguerite définit assez mal, elle alla passer quelque temps chez l'éditeur Greelen, qui partageait ses opinions et qui publiait alors la *Tribune*. Sa santé était altérée par l'acharnement de l'étude et la continuité du travail. L'estime qu'elle méritait se trouvait modifiée par l'ironie commerciale et la satire industrielle contre la femme savante et la précieuse. Cette Américaine se trouvait à l'étroit en Amérique, où sa dernière prise d'armes et ses plaidoyers pour l'émancipation des femmes, et ses articles dans la *Tribune* avaient obtenu peu de succès. Visiter l'Europe était son rêve idéal et son ardent désir, que le départ de la famille Spring lui permit de réaliser au commencement de 1846. Elle accompagna cette famille, vit Paris, Édimbourg, Londres, Rome, ne négligea aucune occasion de connaître les célébrités européennes, et finit par se trouver à Rome en 1849, au moment des catastrophes étranges qui amenèrent les bataillons français sous les murs du Vatican. Son passage et son séjour en Italie furent marqués par des actes honnêtes, dévoués et généreux, dignes de cette âme droite et énergique. Une sorte de fièvre morale née de la surexcitation que le spectacle des phénomènes complexes de notre monde faisait naître en elle, semble s'être emparée d'elle pendant ces dernières années, et avoir déterminé son mariage romanesque avec un comte italien, sans fortune et très-jeune, le comte d'Ossoli. La savante démocrate, devenue comtesse d'Ossoli, avait fait voile, en juin 1850, avec son mari pour l'Amérique; elle allait aborder, lorsque le vaisseau qui la portait fit naufrage le 15 juillet en face de Jersey, en vue de Barnegar. Ainsi périt cette femme remarquable, dont les œuvres peuvent donner lieu à beaucoup de critiques, mais femme distinguée par la probité du caractère, la persévérance de l'effort et la culture de l'esprit. Les ouvrages publiés par Marguerite Fuller, comtesse d'Ossoli, ou après sa mort par ses amis sont : 1° *A Summer on the lakes* (un Été sur les Lacs), Boston, 1840; 2° *Woman in the 19th century* (la Femme au 19e siècle), ibid., 1845. Les *Mémoires de Marguerite Fuller Ossoli* ne sont pas d'elle, mais de MM. J.-F. Clarke et Emersas. P. C—s.

FULLONIUS. *Voyez* Foulon.

FULRADE, quatorzième abbé de St-Denis, et l'un des plus célèbres qu'ait eus jusqu'à lui ce monastère, vivait dans le 8e siècle. Issu d'une famille qui possédait de grands biens en Alsace, il occupa dans la monarchie les plus grands emplois, et s'acquitta avec honneur de négociations très-importantes. Il était déjà abbé de St-Denis en 750, avant que Pepin montât sur le trône; et on croit qu'il contribua beaucoup à la révolution qui en renversa Childéric III, pour y placer Pepin. C'est lui, du moins, qui, avec Burchard, évêque de Wurtzbourg, alla trouver le pape Zacharie, pour le consulter de la part de la nation, et qui en reçut cette réponse plus fameuse que conforme à l'étroite justice, « qu'il lui semblait meilleur « d'appeler celui-là roi, qui avait en mains l'au- « torité souveraine. » Fulrade jouit sous le nouveau monarque du crédit dû au zèle avec lequel il avait servi sa cause, et fut décoré de la dignité de maître de la chapelle royale. Si l'abbé Fulrade rendit de grands services à Pepin, il n'en rendit pas de moins importants au Saint-Siége. Astolphe, roi des Lombards, ne cessait d'inquiéter le pape Étienne, et menaçait la ville de Rome et le territoire en dépendant. Pepin, après avoir forcé Astolphe à en venir à un accommodement et à réparer le tort qu'il avait fait à l'Église, chargea Fulrade de traiter avec ce prince de la restitution

de l'Exarchat et de la Pentapole, dont il s'était emparé. Astolphe ayant manqué aux conditions, et Pepin l'ayant de nouveau réduit par la force des armes à en accepter de plus désavantageuses encore, l'abbé Fulrade fut derechef chargé de faire exécuter ce nouveau traité. Vingt places furent livrées, dont il alla, de la part de Pepin, déposer les clefs sur le tombeau de St-Pierre, avec la donation qu'en faisait à l'Église le prince français, toujours néanmoins sous la suzeraineté des rois de France. Par ce moyen, le pape Étienne et ses successeurs se trouvèrent en possession paisible de Ravenne, Rimini, Pesaro, Césène, et de plusieurs autres villes et cités. Fulrade n'eut pas moins de succès dans une autre négociation, dont il fut chargé par le pape Étienne. Astolphe étant mort, et Didier, duc des Lombards, ayant levé des troupes pour se saisir de ses États, le pape, dans les intérêts duquel était la réussite de cette expédition, envoya Fulrade à Didier. L'abbé de St-Denis ménagea si bien l'esprit de ce prince, qu'il l'amena à ce que désirait Étienne. Il fit plus, il mena un renfort de Français au duc Didier; et tant par son entremise, que par les secours qu'il lui procura, il le fit reconnaître roi des Lombards; en sorte que le pape rentra en possession de certains territoires qu'Astolphe avait retenus, et notamment de Faënza, de quelques places fortes et de tout le duché de Ferrare. Après d'aussi heureux succès, Fulrade revint en France, comblé de remercîments et de faveurs de la part du pape, qui lui accorda, pour lui et son monastère, plusieurs beaux priviléges (1) : il eut aussi le plaisir de trouver Pepin satisfait de sa conduite. Vers l'an 763 ou 764, Fulrade demanda au roi et obtint la permission de faire encore un voyage à Rome. A son retour, son âge lui permettant une vie plus tranquille, il s'occupa de l'achèvement et de l'embellissement de son église et de son monastère. Il assista à une assemblée de la nation, à Attigny-sur-Aisne. Par son testament, daté d'Héristal, la neuvième année du règne de Charlemagne, c'est-à-dire de 777, il légua tous ses biens à son abbaye, pour le salut de son âme, pour le repos de celles de Riculfe son père, d'Esmengarde sa mère, et de ses autres parents. Avant de mourir, il obtint de Charlemagne, et du pape régnant, la confirmation de tous les priviléges de son monastère. Il mourut à St-Denis, et fut enterré dans son église. Le célèbre Alcuin fit son épitaphe. Dans la suite, son corps fut transporté à Loberaw, monastère d'Alsace, qu'il avait fondé, et qui depuis fut réuni à la primatiale de Nancy. Cet illustre abbé était honoré à Loberaw, le 17 février, jour de sa translation. — Fulrade, abbé de St-Quentin, dans le Vermandois, monastère devenu depuis une célèbre collégiale, était oncle paternel de Charlemagne, frère de St-Folcuin, évêque de Thérouanne (*voy.* Folcuin). Soit que la construction de l'église de son monastère n'eût point été finie, soit qu'elle eût souffert de quelque accident, les annales du temps rapportent qu'il la rebâtit ou la restaura en 814, et qu'il eut la consolation de la voir achevée avant de mourir. Il fut aussi abbé de Lobes. L—y.

(1) On cite parmi ces priviléges la faculté d'avoir dans l'abbaye de St-Denis un évêque, c'est-à-dire, sans doute, un religieux élevé à l'épiscopat, chargé de remplir dans l'intérieur de la maison et pour l'utilité du monastère les fonctions réservées aux évêques. Ce privilége a paru si extraordinaire, que des savants versés dans les matières ecclésiastiques en ont contesté l'existence.

FULTON (Robert), célèbre mécanicien américain, naquit vers l'année 1767, dans le comté de Lancastre, État de Pensylvanie. Son père n'était pas riche; et, après qu'il lui eut procuré toute l'éducation qu'on pouvait recevoir au lieu de sa naissance, il l'envoya à Philadelphie pour y apprendre la profession de joaillier. Dans le cours de cet apprentissage, le jeune Fulton montra du goût et du talent pour le dessin; mais l'indigence, trop souvent compagne du génie, aurait étouffé ces heureuses dispositions, et l'aurait condamné probablement à l'obscurité d'un artisan, si le hasard ne lui eût procuré la protection d'un de ses compatriotes, Samuel Turbitt, qui, généreusement, lui fournit les moyens de se rendre à Londres pour y étudier la peinture, sous le célèbre West, peintre américain. Après quelques années d'une application suivie, Fulton, peu satisfait de ses progrès, et désespérant d'obtenir jamais dans cet art une grande célébrité, tournait ses vues vers d'autres objets, lorsqu'il forma liaison avec M. Rumsey, Américain distingué par de grands talents pour la mécanique, qui était allé à Londres avec le projet de transporter en Virginie, son pays natal, la machine à vapeur et d'autres inventions utiles dans les arts. Fulton, qu'une situation gênée et dépendante effrayait plus qu'un autre, jeta ses pinceaux, et suivit un exemple qui lui promettait des avantages pécuniaires dans un pays neuf, où les inventions nouvelles et les procédés avantageux trouvent toujours quelque citoyen entreprenant pour les exécuter aussitôt qu'ils sont conçus. Tandis qu'il s'occupait de ces études mécaniques, Joël Barlow, le même qui, depuis, a été ambassadeur des États-Unis en France, et qui habitait déjà Paris, l'y attira pour y travailler à un panorama. Cette heureuse application des pouvoirs de la peinture fixa l'attention du public, et procura des bénéfices considérables : circonstance heureuse pour Fulton, qui ne devait pas seulement recevoir des honoraires comme artiste, mais à qui l'on avait assuré, en société avec M. Barlow et avec un consul américain dans l'un des ports de France, une part dans l'entreprise. Ce succès resserra les liens d'amitié qui unissaient les parties intéressées : Fulton, dès lors, habita la maison de Barlow; le pinceau de l'artiste consacra les traits du poëte, qui, en retour, lui dédia son poëme épique de la Colombiade, et orna son livre d'une gravure de son portrait. Cette faveur de la fortune permit à Fulton de séjourner à Paris, et d'y suivre l'étude des mécaniques, à laquelle il se voua exclusivement.

M. Barlow le mit en relation avec des savants de l'Institut, et des ingénieurs civils et militaires, dont la conversation et les écrits étendirent beaucoup le cercle de ses idées. Nous n'avons que peu de détails sur ses travaux, durant la résidence assez prolongée qu'il fit à Paris. De retour aux États-Unis, il publia les découvertes suivantes : 1° *Un moulin pour scier et polir le marbre ;* 2° un système de canaux de navigation, qu'il avait déjà fait connaître à Londres, sous ce titre : *On the improvement of the Canal navigation,* 1796, in-4°, orné de 17 planches ; 3° *Une machine à faire des cordes ;* 4° *Un bateau pour naviguer sous l'eau,* 5° *Le Torpedo ou moyen de faire sauter en mer les navires ennemis ;* 6° *Le Steam-boat ou bateau à vapeur,* et finalement, *la frégate à vapeur,* qui n'en est qu'un développement. Pour la première de ces inventions, il reçut une médaille de la société anglaise *pour l'encouragement des arts utiles et des manufactures.* Quoique son système de canaux navigables n'ait pas été, dans son ensemble, adopté aux États-Unis, il a été d'une grande utilité dans ses détails. Au lieu d'écluses, il propose des plans inclinés, sur lesquels de petits bateaux, de la contenance de huit à dix tonneaux, sont élevés ou descendus d'un niveau dans l'autre par des machines à vapeur : ces bateaux, enchaînés les uns aux autres, peuvent être traînés par des bœufs ou par des chevaux. Dans une lettre, adressée à ce sujet au secrétaire d'État des États-Unis, Fulton observe que la dépense qu'occasionne le transport du poids d'un tonneau (deux milliers) à la distance de trois cents milles (cent lieues) sur une route ordinaire, s'élève à cent dollars (450 francs); sur les grandes routes à quarante-deux dollars; sur des routes entretenues par des péages particuliers, à trente-cinq dollars; et que ce même transport sur des canaux, sans d'autre péage que celui que nécessite l'entretien des canaux, ne revient qu'à trois dollars (13 à 14 francs). L'invention pour la fabrication des cordes consiste en une machine dans laquelle les brins dont la corde doit être faite sont mis sur des bobines, et l'opération est terminée à l'aide d'une personne seule. Ce mécanisme, que l'eau peut mettre en jeu, n'exige pas un espace de plus de quarante pieds en carré. Les expériences sous-marines de Fulton furent faites au Havre. L'objet qu'il se proposait était d'attacher sous le flanc d'un vaisseau, pour le détruire, une machine à laquelle il donna le nom de *torpedo.* Il demeura sous l'eau, sans renouvellement d'air, pendant trois heures; et, par le moyen de quelques autres perfectionnements, cinq hommes furent mis en état d'y rester six heures, et d'en ressortir quinze milles (cinq lieues) plus loin. Le *torpedo,* dont Fulton a donné une description détaillée avec des gravures (1), consiste en une boîte de cuivre assez grande pour contenir de quatre-vingts à cent livres de poudre à canon ; cette boîte contient une platine de fusil, qui fait feu dans un temps donné : le tout est attaché à l'extrémité d'une corde de soixante pieds ou davantage, qu'on passe dans une poulie fixée sous l'eau contre le flanc du bâtiment. On attache une espèce de harpon à l'autre extrémité de la corde ; et le mouvement du navire suffit alors pour attirer le *torpedo* contre le navire. Lorsque le mouvement d'horlogerie a fini son temps, l'explosion se fait; et l'effort se porte tout entier contre le vaisseau, en raison de la propriété qu'a l'eau d'être incompressible. Comme cette opération exigeait le concours de vingt ou trente bateaux, Fulton imagina ensuite deux manières plus simples et moins dangereuses, comme aussi moins dispendieuses, pour atteindre le même but : l'une consiste à diriger le *torpedo* contre les bâtiments à l'ancre, par le moyen du courant; l'autre à le fixer à une profondeur de douze ou quatorze pieds au-dessous de la surface de l'eau, avec une détente qu'il suffit que le navire touche légèrement, en passant, pour produire l'effet désiré. Mais le *steam-boat,* ou bateau à vapeur; est surtout ce qui immortalisera le nom de Fulton. Ce fut sur la Seine, à Paris, qu'il en fit la première expérience (1) : le peu de profondeur de cette rivière et les nombreux circuits qu'elle décrit empêchèrent qu'on y attachât beaucoup d'importance. Son succès dans l'application paraissait même incertain à plusieurs mécaniciens distingués de France et d'Angleterre. L'orgueil exclusif de la Tamise commença par rejeter le présent du bateau à vapeur : cette rivière n'a pas moins fini par se parer de cet ornement américain. Le premier bateau fut construit, sous la direction de Fulton, par MM. Brown, de New-York. Il avait cent cinquante pieds de longueur et seize de large. Une machine à vapeur à double effet faisait tourner les aubes, qui, plongeant de chaque côté dans l'eau, imprimaient au bâtiment un mouvement dont la rapidité excédait celle d'un paquebot ordinaire ou d'une voiture en poste. Contre le vent et la marée, un *steam-boat* parcourt quatre milles par heure ; et si la brise est favorable, il va quatre fois plus vite. Le même procédé fut appliqué aux bacs sur lesquels, à défaut de ponts, on traverse fréquemment les rivières en Amérique. Enfin, Fulton conçut le projet de construire, pour la défense des ports en temps de guerre, une espèce de frégate qu'on pût manœuvrer de même par la machine à vapeur. Le gouvernement américain le seconda dans ce projet, et ordonna que l'on construisît à New-York, d'après ses plans, un batiment de guerre long de cent quarante-

(1) Cet ouvrage porte pour titre : *Torpedo war and submarine explosions*, New-York, 1810.

(1) Cette invention avait déjà été proposée avant lui. On trouve dans les *Lettere di Fisica sperimentale di D. Serafino Serrati* (Florence, 1787, in-12) la description d'un petit bateau à feu, qui va par lui-même sans le secours du vent; et dès 1783, le marquis de Jouffroy avait fait sur la Saône à Lyon de nombreuses expériences avec un bateau de 150 tonneaux, dont la pompe à feu était l'unique moteur : la révolution seule l'empêcha de poursuivre le privilége exclusif qu'il sollicitait (*voy.* le *Journal des Debats* du 3 janvier 1816).

cinq pieds, large de cinquante-cinq : ce bâtiment, par le moyen d'une machine semblable, dont la force égale celle de cent vingt chevaux, se meut avec une vitesse de trois milles et demie (un peu plus d'une lieue) par heure. La roue à aubes est entièrement protégée, étant placée au centre du bâtiment, qui porte trente canons, dont plusieurs sont de cent livres de balles. Des instruments tranchants, mis en mouvement par la machine, arment les bords du vaisseau et préviennent l'abordage. Des tubes vomissent, dans le même but, des colonnes d'eau bouillante, et contribuent à rendre impossible l'approche de ce vaisseau, qui, par ses bouches à feu, peut détruire tout autre bâtiment à sa portée. Les avantages qu'on peut retirer des *steam-boats*, dans un vaste pays coupé de grandes rivières navigables, et abondant en combustibles, sont presque incalculables : ils se sont multipliés sur la rivière d'Hudson, sur la Delaware, l'Ohio, la Susquehannah, le Mississipi; et les habitants contemplent avec étonnement et avec joie cette navigation, qui défie les vents et les marées. Après avoir, plusieurs années de suite, en différents pays, lutté contre les vieilles habitudes et les préjugés établis, Fulton vit son expérience réussir au delà de ses espérances, et reçut les applaudissements de ceux mêmes qui étaient venus chercher dans sa non-réussite des motifs pour justifier leur opposition. Il fut immédiatement nommé membre de la société philosophique de Philadelphie et de la société militaire et philosophique des États-Unis. En 1810, le congrès avait accordé à Fulton cinq mille dollars pour le mettre à même de continuer ses expériences du *torpedo*, et son plus vif désir était de s'y livrer avec toute la force de son âge et de son génie, au moment où une mort prématurée l'enleva, le 24 février 1815. Il eut, dans les derniers temps de sa vie, le chagrin de voir s'établir des *steam-boats* semblables aux siens, sur les mêmes rivières où il devait avoir le privilége exclusif de cette entreprise ; un procès s'ensuivit, dans lequel l'avocat de sa partie adverse alla jusqu'à contester les droits de Fulton à cette immortelle découverte ; et cette injuste assertion, à laquelle il fit trop d'attention, devint peut-être la cause éloignée de cette maladie inflammatoire, à laquelle il a succombé. Quelles que soient les idées que des projets antérieurement formés puissent avoir suggérées à Fulton pour son *steam-boat*, il n'en est pas moins certain que, le premier, il a su lever les difficultés qui, jusque-là, s'étaient opposées à leur exécution, et qu'il a réalisé un véhicule nouveau dont l'emploi se multiplie chaque jour en perpétuant le nom de son auteur. Les sociétés savantes, tous les hommes instruits de New-York honorèrent ses funérailles, et portèrent le deuil durant trente jours. Il avait épousé une nièce de M. Livingston, ci-devant ambassadeur en France. Quant aux qualités personnelles de Fulton, il y a peu de chose à en dire, si ce n'est que son caractère entreprenant, tempéré par un jugement sain et par un esprit de suite et infatigable, défiait presque tous les obstacles. La fortune, en lui souriant, ne l'enivra point. Il était républicain par principes, et répétait souvent que la liberté, de même qu'un *steam-boat*, exigeait une vigilance soutenue. Du reste, il laissait couler les événements, et n'avait nulle ambition. « Le perfectionnement des arts « utiles, écrivait-il, suffit à ma fortune et à mes « plaisirs. Le président des États-Unis n'a pas une « place à donner que je voulusse accepter ; et tout « ce que je demande à mes concitoyens, c'est de « me seconder de leurs vœux. » On a reproché à Fulton d'avoir offert son projet d'abord à la France, ensuite à l'Angleterre, et finalement à son pays. Il a avoué le fait, mais en observant que la nation qui adoptait une semblable invention forçait toutes les autres à l'imiter ; que l'usage qu'on pouvait en faire était toujours contraire à l'attaque et favorable à la défense. Plusieurs des principales découvertes de Fulton ont été décrites en français, dans les *Annales des arts et manufactures*, et dans le *Bulletin de la société d'encouragement*. Son système de canaux a été traduit (par M. de Récicourt) sous ce titre : *Recherches sur les moyens de perfectionner les canaux de navigation, et sur les nombreux avantages de petits canaux dont les bateaux auraient depuis deux jusqu'à cinq pieds de large, et pourraient contenir une cargaison de deux à cinq tonneaux, avec des dessins de constructions nouvelles d'aqueducs et de ponts en bois et en fer*, Paris, an 7 (1799), in-8°, avec 7 planches. W—N.

FULVIE. Ce fut une Romaine intrigante et méchante, qui eut deux maris non moins intrigants et méchants, Clodius et Marc-Antoine. On ne la voit pas figurer dans l'histoire avant la mort de Clodius (*voy.* CLODIUS). Quand le corps de ce fameux démagogue assassiné eut été rapporté à Rome, Fulvie le fit placer dans le vestibule de sa maison, et donna au peuple, qui accourut en foule, le spectacle de la plus grande douleur; elle comptait devant lui les blessures que le corps avait reçues. Veuve de Clodius, elle épousa Marc-Antoine. Tous deux étaient ennemis de Cicéron. Ce grand homme ayant été proscrit et tué, sa tête fut portée à Antoine, qui la donna à Fulvie. Cette femme plaça la tête sur ses genoux, l'insulta lâchement, et eut la cruauté inutile de percer la langue avec ses aiguilles. Elle ajouta à la liste des proscrits, pour satisfaire sa vengeance ou sa cupidité. Un sénateur de ses voisins n'avait pas voulu autrefois lui vendre sa maison : quoique depuis il la lui eût donnée, il fut proscrit et mis à mort. Sa tête présentée à Antoine n'en fut pas connue; il l'envoya à sa femme, soupçonnant que cet assassinat venait d'elle. Pendant qu'Octave et Antoine étaient absents, après s'être partagé la république, Fulvie, belle-mère de l'un et femme de l'autre, était toute-puissante à Rome. Ce fut par son crédit que Lucius, frère d'Antoine, obtint un triomphe qu'il ne méritait pas. Il était

alors consul. Elle se ligua avec lui pour détruire Octave. Ils intriguèrent à cet effet auprès des vétérans et des peuples de l'Italie, dont les dépouilles étaient assignées à ces avides soldats. Octave, pour se tirer d'embarras, offrit des conditions de paix à Lucius et à Fulvie. Plus il paraissait la désirer, plus la faction d'Antoine voulait la guerre. Ce qui animait Fulvie, ce qui la portait à tout bouleverser, c'était l'idée qu'il fallait un extrême désordre pour rappeler Antoine, que retenait en Orient sa passion pour Cléopâtre. Les prières du sénat et des principaux citoyens, l'intervention des vétérans, rien ne put gagner Lucius et Fulvie. Lucius se prépara vivement à la guerre : ses forces étaient considérables. Il s'introduisit dans Rome, où il fut maître quelque temps. Il devait aller en Gaule; mais les circonstances le servant mal, il vint se renfermer dans la forte ville de Pérouse, où il fut bientôt assiégé par les lieutenants d'Octave et par Octave lui-même. Dans cette crise, Fulvie montra une force et un courage au-dessus de son sexe; on la voyait au milieu des soldats, ceinte d'une épée, donner le signal et haranguer. La place fut enfin prise par famine (*voy.* ANTOINE, AUGUSTE et LUCIUS). Ainsi finit la guerre de Pérouse, qui avait été l'œuvre de Fulvie, contre le gré de Marc-Antoine. Fulvie mourut à Sicyone, l'an de Rome 712; il paraît que la douleur qui causa sa maladie et sa mort vint de la jalousie que lui donna la passion de son mari pour Cléopâtre. Elle eut deux fils d'Antoine. Q. R-v.

FULVIE, nom d'une Romaine qui joua le principal rôle de dénonciatrice dans la conjuration de Catilina; d'une famille distinguée de Rome, qui avait compté de nombreux préteurs et consuls, cette femme déshonorait son illustre origine en faisant le métier de courtisane. L'historien Florus, qui parle d'elle avec beaucoup de mépris, la range parmi les femmes les plus viles, celles du plus bas étage de sa profession (*vilissimum scortum*). Comme Sempronia, une autre courtisane, qui figure aussi dans cette conjuration, naissance, beauté, talents, éducation, elle faisait tout servir d'aiguillon puissant à la volupté; aussi était-elle vivement disputée. Peu avant la conjuration de Catilina, elle avait eu pour amant en titre Quintus Curius, chevalier romain, qui dégradait aussi par sa conduite un des noms les plus respectables de la Rome antique, celui du vainqueur des Samnites et de Pyrrhus, qui recevait en mangeant des racines dans une écuelle de bois des députés chargés de lui offrir de splendides présents pour obtenir sa bienveillance en faveur des vaincus. Questeur, Q. Curius s'était fait, à une époque d'indulgence facile pour l'immoralité, chasser du sénat par les censeurs à cause de l'indignité de sa conduite: joueur effréné, quoique peu honnête, il avait bientôt perdu sa fortune, aussi fut-il une des premières recrues de Catilina. Forcé par le dérangement de sa fortune à se montrer moins généreux envers l'avide courtisane, Curius se vit peu à peu traité avec froideur, et il avait presque cessé ses relations avec Fulvie, lorsque tout à coup elle le vit reparaître plein d'arrogance et de hauteur. Aux doléances et aux supplications des jours précédents avaient succédé des offres extravagantes. Il parlait sans cesse de la fortune qui allait lui échoir, faisait les plus magnifiques promesses entremêlées de menaces, si Fulvie ne lui rendait pas ses anciens droits, ou si elle lui était infidèle. Incapable de veiller ni sur ses paroles ni sur ses actions, Curius avait toujours été d'une telle légèreté qu'il n'avait jamais rien su cacher. Surprise de cette manière d'agir peu en rapport avec la situation de Curius, Fulvie voulut en connaître la cause, et n'eut pas de peine à la découvrir; une fois maîtresse de ce secret important, elle résolut de s'en servir pour sa fortune. Loin de taire le péril qui menaçait la république, par d'habiles demi-confidences, elle fit sourdement circuler dans le public ce qu'elle avait appris, sans toutefois nommer personne. Alarmé de tous ces bruits, Cicéron se mit bientôt en rapport avec elle, mais le premier magistrat de la cité ne pouvait se contenter de vagues indications, il voulait en connaître la source. Un conjuré comme Curius avait l'âme trop basse pour ne pas saisir promptement, sur les belles promesses de Cicéron, que le rôle d'espion serait plus lucratif et moins dangereux que celui de conspirateur; il accepta donc sa nouvelle position, et dirigé par le consul, il continua à faire parade de zèle et de dévouement à Catilina, pour être au courant de ses plus secrets desseins; il devint ainsi les yeux et les oreilles de Cicéron, auquel il faisait un rapport de tous les conciliabules des conjurés. C'est ainsi que le grand orateur put déjouer le projet qu'avaient formé, dit-on, deux conjurés de l'assassiner dans sa maison; mais de trop fréquentes entrevues entre le consul et Curius auraient enfin donné l'éveil aux complices de Catilina; aussi fut-il décidé que Fulvie serait jusqu'au dernier moment le seul intermédiaire entre le magistrat et le dénonciateur. Grâce à ses avis, le complot avorta, et lorsque le procès fut déféré au sénat, Curius, appelé à déposer comme témoin, chargea beaucoup César, mais ses dénonciations contre ce dictateur futur, déjà trop redoutable pour qu'on osât l'attaquer en face, n'eurent d'autre résultat que de lui faire perdre la récompense promise aux dénonciateurs. Grâce à Fulvie, il échappa à la prison et à la mort mystérieuse qui atteignit L. Vettius, son coaccusateur, bientôt abandonné par le parti oligarchique qui les avait suscités. Fulvie, plus adroite, s'était fait payer d'avance sur les fonds secrets, dont tous les gouvernements disposent trop souvent au profit des mauvaises passions, ses dépositions plus ou moins exactes. Car, on le remarquera, les principales accusations contre Catilina reposent sur les révélations d'un misérable, dont la mauvaise réputation était, au dire même de Cicéron (*Lettres*, liv. 15, ep. 2),

proverbiale dans Rome, et sur le témoignage d'une courtisane : aussi comprend-on la répugnance instinctive qu'éprouvent des hommes comme Prosper Mérimée, Lamartine, Michelet, Machiavel et Napoléon, dans son Mémorial de Ste-Hélène, à ajouter foi aux forfaits dont la peur impitoyable des vainqueurs a chargé les vaincus. Après la conjuration de Catilina, l'histoire se tait sur le sort de cette femme, instrument impur d'un parti aux abois, et qui, malgré nous, nous rappelle la célèbre Fillon de la conspiration de Cellamare sous la régence du duc d'Orléans. A. F—L—T.

FULVIUS (Marcus), *nobilior*, Romain, fut un des hommes les plus distingués de la noble famille Fulvia. On le voit commencer sa carrière politique par l'édilité, l'an de Rome 556. Préteur en 559, il fut envoyé dans l'Espagne ultérieure : il y fit la guerre aux Vectons, aux Celtibériens, etc., défit leurs armées et prit un de leurs rois. Fulvius, en qualité de proconsul dans cette même partie de l'Espagne, eut de nouveaux succès, prit des villes, des châteaux, s'avança jusqu'à Tolède, ville petite alors mais forte, en fit le siége et s'en rendit maître. Il fut récompensé par l'honneur du triomphe. Élu consul en 563, la province d'Étolie lui échut par le sort. Étant passé dans l'Épire, il se décida à faire le siége d'Ambracie, ville qui tenait pour les Étoliens, ennemis des Romains. Cette place était défendue par la nature et par l'art : le consul, après en avoir fait la contrevallation, l'attaqua de cinq côtés et en battit les murs avec le bélier. Les assiégés se défendirent par des sorties et par tous les moyens que peut fournir l'industrie humaine. Des Étoliens, au nombre de cinq cents, avec leur chef, parvinrent à s'introduire dans la ville. Ils firent une sortie, et attaquèrent les ouvrages des Romains avec des torches enflammées et des matières combustibles; mais ils furent vigoureusement repoussés et contraints de rentrer dans la place. Les assiégeants avaient fait avec le bélier des brèches à plusieurs endroits des murs, sans pouvoir s'ouvrir un passage. Le consul imagina de s'introduire dans la ville par un souterrain. Des monceaux de terre subitement élevés devant les travaux des Romains, firent soupçonner aux assiégés qu'il se faisait quelque excavation. Ils déjouèrent ce moyen par une espèce de contremine, et rendirent la tentative des assiégeants inutile. Les choses en étaient là quand les Étoliens, qui se trouvaient avoir plusieurs ennemis sur les bras, firent prier le consul de leur accorder la paix. Les députés des Athéniens et des Rhodiens sollicitaient pour eux. Amynander, roi des Athamaniens, s'était rendu à ce sujet dans le camp de Fulvius. Il prenait intérêt surtout aux Ambraciens. Il les pressa de se rendre aux Romains et de se remettre entre les mains du consul : ils y consentirent. Fulvius dicta aux Étoliens de sévères conditions de paix. Ils se virent forcés de les accepter. Le sénat ensuite les ratifia. Les Ambraciens firent présent au consul d'une couronne d'or du poids de cent cinquante livres. Il réduisit aussi à l'obéissance l'île Céphallénie, sans trouver de résistance que dans Samos, qui soutint un siége de quatre mois. Fulvius avait dans Æmilius Lépidus, qui fut consul deux ans après lui, un ennemi capital. A l'instigation de ce dernier, des députés d'Ambracie vinrent accuser le proconsul, devant le sénat, d'avoir porté la guerre dans leur patrie, au mépris de la paix; de l'avoir ruinée par l'incendie et le pillage; d'avoir mis en captivité leurs femmes et leurs enfants; d'avoir enlevé les statues de leurs dieux, etc. Flaminius, collègue d'Æmilius au consulat, prit lui-même la défense de Fulvius, et déclara qu'il ne souffrirait pas qu'on décidât rien en l'absence du proconsul. Fulvius revint d'Étolie, et après avoir rendu compte au sénat de ce qu'il avait fait pendant son commandement, il demanda que le triomphe lui fût décerné. Un tribun, partisan d'Æmilius, s'opposa à son tour à ce que le sénat statuât sur la demande de Fulvius pendant que le consul était dans son département. Tibérius Gracchus, tribun lui-même, s'éleva avec tant de force contre l'opposition de son collègue, qu'il se désista, et Fulvius eut l'honneur du triomphe. L'an 573, il fut élu censeur avec Æmilius Lépidus. Les principaux du sénat, sentant l'effet que l'animosité vive et ancienne de ces deux magistrats, devenus collègues, pouvait produire, se rendirent en grand nombre au champ de Mars, où venait de se faire l'élection : Q. Cæcilius Métellus prit la parole, et les conjura d'abjurer, dans le temple même de Mars, une inimitié qui pourrait être plus fâcheuse pour la chose publique que pour eux-mêmes; de souffrir qu'on unît par une réconciliation sincère ceux qu'avaient unis les suffrages du peuple romain, etc. Vaincus par les accents patriotiques de Métellus, par le concert de toutes les voix qui ne formaient qu'un vœu pour leur réconciliation, Fulvius et Æmilius se donnèrent la main, protestant que leur haine était finie. On croit que la concorde régna entre eux pendant leur magistrature. Fulvius fit élever des monuments publics, construire un port, une basilique, un forum, etc. L'histoire n'apprend pas ce qu'il fit dans la suite ni comment il finit sa carrière. Q. R—Y.

FULVIUS (André), antiquaire italien, né aux environs de Palestrine vers la fin du 15e siècle, fut dès son enfance élevé à Rome, et il en témoigna sa reconnaissance à Léon X, en lui dédiant ses *Antiquaria urbis Romæ*, Rome, Mazocchi, 1513, in-4°. C'est un poëme en deux chants, qui fait plus d'honneur à l'érudition qu'à la verve de l'auteur. On l'a confondu à tort avec un autre ouvrage de Fulvius, sur le même sujet, mais en prose et en cinq livres, intitulé : *Antiquitates urbis*, in-fol. petit format, sans date ni nom de ville, mais qui doit avoir paru à Rome vers 1527.

Il en existe une seconde édition in-8°, 1545, et Paul del Rosso en a donné une traduction italienne à Venise, 1545, in-8°. A la suite du dernier ouvrage, l'auteur a placé un poëme en vers hendécasyllabes, *in laudem populi romani*, et une églogue sur l'exposition de Romulus et Rémus aux bords du Tibre. On a encore de Fulvius : *Imperatorum et illustrium virorum et mulierum vultus*, d'après la collection de médailles de Jacques Mazocchi, Rome, 1517, in-8°. Josias Simler a eu tort de faire deux hommes différents d'André Fulvius Sabinus et d'André Fulvius Prænestinus, dans son *Epitome Biblioth. Gesner*. — Les *Deliciæ poetarum italorum* offrent, t. 1er, p. 1164-1169, quelques pièces assez médiocres d'un Publius Fulvius, qui vivait sous le pontificat de Paul V, c'est-à-dire au commencement du 17e siècle. M—ON.

FULVIUS URSINUS. *Voyez* ORSINI.

FULVY (PHILIBERT-LOUIS-ORRY, marquis DE), né à Paris le 4 avril 1736, était fils de Jean-Henri-Louis Orry de Fulvy, conseiller d'État, intendant des finances. Ayant perdu de bonne heure son père, mort en 1751, et son oncle Philibert Orry, contrôleur général des finances, mort le 3 mai 1747, il n'entra point dans la carrière de la haute administration, qui naturellement lui eût été ouverte, et se livra entièrement à son goût pour la littérature légère. Il avait d'abord consulté l'opinion publique sur ses productions, en les faisant insérer dans l'*Almanach des Muses* et dans le *Mercure*, et il publia plus tard un recueil de ses fables en un volume in-12, Madrid, 1798. C'est tout ce que le marquis de Fulvy a fait imprimer (1). Le dérangement de sa fortune et les approches de la révolution l'avaient déterminé à quitter la France, le 17 juillet 1789, pour passer en Espagne, où le célèbre Jean Orry, son aïeul, avait longtemps administré les finances de Philippe V. Il avait d'ailleurs, à ce titre, d'importantes réclamations à faire valoir auprès du gouvernement espagnol. Mais il n'en put obtenir qu'une modique pension de cinq à six mille réaux (1,200 à 1,500 francs), durant le long séjour qu'il fit à Madrid, jusqu'à l'invasion de la Péninsule par Napoléon en 1808. A cette époque une Portugaise d'un haut rang, la comtesse d'Almeyda, lui donna les moyens de se réfugier en Angleterre, et le mit en rapport avec Canning, qui lui rendit de très-grands services. Là, comme en Espagne, le marquis de Fulvy fit choix de ce qu'il trouva de plus délicat et de plus ingénieux dans les littératures de ces pays, ainsi que dans la littérature italienne, et il en traduisit plusieurs morceaux, quelquefois même des pièces entières en vers français. Il ne choisissait, au reste, que ce qui rentrait dans ses principes monarchiques : « Voilà, disait-il, « *le véritable patriotisme.* » C'était le sentiment dominant de son cœur; il se manifeste souvent dans ses fables, où il fait dire par l'abeille au papillon, qui lui propose des jeux folâtres :

Mon temps n'est pas à moi,
Je le dois à ma ruche, à mes sœurs, à mon roi.

Poëte chaste et moral, le marquis de Fulvy, par une délicatesse qui lui était naturelle, a craint de s'être oublié une seule fois dans ses nombreuses poésies, et il a fait en mourant cette recommandation qui l'honore : « Si l'on donne au public « quelques ouvrages de moi, je veux que ce soit « après l'examen le plus scrupuleux des pièces « destinées à l'impression. Repentant des mau- « vais exemples que j'ai pu donner pendant ma « vie, je suis loin de vouloir y ajouter de mau- « vaises leçons après ma mort. » Conduite digne d'éloges, bien différente de celle de tant d'écrivains qui lèguent à leur siècle une corruption posthume! — Quoique le gouvernement anglais eût suppléé à la pension que le marquis de Fulvy avait perdue en Espagne, sa maison, simple comme celle d'un émigré, paraissait une sorte de sanctuaire où l'on n'entrait qu'avec respect, et dont l'accès était recherché par les étrangers aussi bien que par ses compatriotes. Modeste, plein de douceur et d'une affabilité invariable qui ne faisait aucune exception, il y représentait dans toute sa perfection l'ancien caractère de la haute société française. Homme d'esprit et sans nulle prétention, il fut, jusque dans ses dernières années, du commerce le plus agréable. Dans un âge déjà avancé, il avait épousé une dame appartenant à une des familles les plus honorables de l'île de Jersey : il n'en eut point d'enfants. Le marquis de Fulvy mourut à Londres le 16 janvier 1823. Il laissa à sa veuve tous ses manuscrits, formant vingt-huit volumes, dans lesquels il pensait lui-même qu'on pouvait faire un choix de deux ou trois volumes capables d'intéresser le public. On a imprimé sous son nom après sa mort : *Louis XVIII, sa vie, ses derniers moments et sa mort*, suivis du détail de ses funérailles, d'un recueil d'anecdotes sur ce prince, rédigé d'après des documents authentiques et inédits, d'un choix de ses lettres et de quelques-unes de ses poésies, par M. F.-M. de Saint-H..., Paris, 1824-1825, in-12. Le marquis de Fulvy fut aussi l'auteur de quelques poésies imprimées en tête et à la suite d'une édition du fameux *Voyage à Coblentz*, par Louis XVIII (*voy.* ce nom). G—R—D.

FUMAGALLI (ANGE), savant historien de la Lombardie, et abbé de l'ordre de Cîteaux, mort à Milan le 12 mars 1804, était né dans cette ville, en 1728.

(1) Ce recueil contient deux cent soixante pages. Le seul exemplaire qui en existe en France se trouve à la bibliothèque de Paris. Arnault, dans un article du *Miroir* (15 mai 1823), prétend que les poésies légères du marquis de Fulvy ont été attribuées à Monsieur (depuis Louis XVIII). Personne ne pouvait mieux le savoir que lui, puisqu'il avait la charge de valet de la garde-robe de ce prince, charge que plus tard il a dit avoir achetée fort cher. Le recueil cité plus haut renfermait des poésies déjà insérées dans le *Mercure* et l'*Almanach des Muses*. Aussi Rivarol, dans le *Petit almanach des grands hommes*, parle-t-il ainsi du marquis de Fulvy : « C'est un des poëtes « les plus laborieux de la nation. On trouve, s'il est permis « de le dire, que ses charades sont un peu trop épiques : « on désirerait qu'il les maintînt à la hauteur de ses autres « poésies. » F—LE.

Il entra dès sa jeunesse dans l'ordre que nous venons de nommer, et y associa aux études de la profession monastique et de la théologie, celles des langues orientales et de l'histoire de sa patrie. Il trouvait beaucoup de ressources pour cette dernière dans les riches archives de son couvent, qui était l'antique et célèbre abbaye de St-Ambroise, à laquelle appartenaient encore des droits de souveraineté sur plusieurs fiefs de la Lombardie. Les premiers fruits de ses études furent deux dissertations publiées lorsqu'il n'avait encore que vingt-neuf ans : l'une traitait de l'*Origine de l'idolâtrie*, et l'autre d'un manuscrit grec de la liturgie ambroisienne. L'érudition du jeune Fumagalli embrassait également les sujets littéraires et les sujets religieux : s'il écrivait la vie de François Cicercio, savant du 16e siècle, il écrivait aussi celle du père abbé Rancati, qui avait pris une si grande part aux épineuses questions du jansénisme. Ses supérieurs l'envoyèrent à Rome, où il enseigna tout à la fois, comme professeur, la théologie et la diplomatie. Revenu à Milan, en 1773, il y fut d'abord lecteur en son monastère ; et bientôt il en devint abbé, exerçant en cette qualité les droits souverains dont nous avons parlé tout à l'heure. Parmi ces droits était celui d'une papeterie et d'une imprimerie indépendantes de l'autorité des ducs de Milan; Fumagalli en profita, mais seulement pour l'intérêt et l'instruction de ses compatriotes. Il y fit imprimer, non-seulement les ouvrages d'érudition historique qu'il composait lui-même, mais encore ceux que d'autres écrivains estimables avaient composés dans le même genre. Ce fut ainsi que les presses de l'imprimerie de St-Ambroise enrichirent l'Italie d'une très-belle édition de l'*Histoire des arts du dessin chez les anciens*, de Winckelmann, traduit de l'original allemand en italien par l'abbé Amoretti, et accompagnée des savantes notes de Fumagalli. La prospérité territoriale de sa patrie occupa ses méditations autant que la gloire de la province lombarde. Il fit des mémoires intéressants et utiles sur l'irrigation des prairies, sur les terrains de la Lombardie qui avaient été plantés d'oliviers depuis le 4e jusqu'au 10e siècle, et sur d'autres objets d'économie rurale. Dans leur publication, il ne s'y désignait point comme auteur, soit pour en laisser la gloire à sa congrégation, soit peut-être parce que les règlements de son ordre ne le permettaient pas. La même modestie se remarqua au frontispice de son important ouvrage des *Institutions diplomatiques*, sujet qui n'avait pas encore été traité en Italie avec un aussi grand détail, et que Fumagalli exposa d'une manière tellement supérieure, que cet ouvrage y est encore regardé comme classique. Le savoir de l'auteur est vaste et profond dans tous ses écrits; on y admire son courage infatigable dans les pénibles recherches qu'il a faites, et dont il donne l'important résultat. Son style enfin n'est pas moins élégant que pur et correct. Lors de la création de l'institut des sciences, lettres et arts du royaume d'Italie, Fumagalli fut choisi des premiers pour donner de l'illustration à cette compagnie naissante; et il y était un des trente membres que pensionnait le gouvernement. La suppression de son ordre devint pour lui la cause d'un chagrin mortel; il n'y survécut que très-peu de temps. Plein de vertus comme de lumières, aimé et estimé de ceux-là mêmes qui ne le connaissaient pas personnellement, il les laissa inconsolables de sa perte, en mourant à l'âge de 76 ans. Ses ouvrages sont : 1° *Sull' origine dell' idolatria*, imprimée dans la *Raccolta milanese per l'anno* 1757; 2° *Sopra un codice greco della liturgia ambrosiana*, dans la même *Raccolta;* 3° *La Vita del padre abate Rancati*, Brescia, *presso Bossini*, 1762; 4° *La Vita del celebre letterato del secolo XVI, Francesco Cicercio*, traduite du latin en italien par Fumagalli, et publiée avec les lettres de Cicercio par le P. abbé Casati, en douze livres, Milan, 1782; 5° *Le Vicende di Milano durante la guerra di Federico I, imperatore, illustrate con pergamene e con note*, vol. in-4° imprimé *nell' imperiale monistero di S. Ambrogio maggiore*, 1778. Cet ouvrage très-curieux, détruit, par des pièces authentiques, les fables de Paradin et de plusieurs chroniques allemandes, répétées par le *Dict. hist.* de MM. Chaudon et Delandine (art. Frédéric Barberousse), sur les causes et les suites de la guerre de Frédéric Barberousse contre les Milanais. 6° *Storia delle arti del disegno presso gli antichi, di Giovanni Winckelmann, con note*, Milan, *nell' imperiale monistero di St-Ambrogio maggiore*, 1779, deux tom. in-4°; 7° *Delle antichità Longobardico-Milanesi illustrate con dissertazioni*, ibid., 1792, 4 vol. in-4°. 8° *Delle istituzioni diplomatiche*, Milan, 1802, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage et le suivant, ayant été imprimés après la destruction de l'ordre des cisterciens, portent le nom de l'auteur. 9° *Codice diplomatico Sant'-Ambrosiano, contenente i diplomi e le carte de' secoli VIII e IX che esistevano nell' archivio del monistero di S. Ambrogio*, Milan, 1805, vol. in-4°. Cette collection, accompagnée d'un très-grand nombre de notes judicieuses et très-érudites, n'a été publiée qu'après la mort de Fumagalli. L'abbé Amoretti, à qui il l'avait laissée, la donna au public, en y ajoutant un éloge de l'auteur. 10° *Memoria storica ed economica sull' irrigazione de' prati*, insérée dans le 2e tome des actes de la société patriotique d'agriculture de Milan; 11° *Memoria storica sull'esistenza degli ulivetti in alcuni luoghi della Lombardia dal secolo quarto al decimo*, dans le même recueil au 3e tome. Ces deux mémoires in-4° sortirent en 1789 et 1793 des presses de l'imprimerie de St-Ambroise. 12° *Abozzo della polizia del regno Longobardico ne' due secoli VIII e IX*, Bologne, 1809, in-4°, et dans le tome Ier des *Memorie di letteratura dell' Istituto italiano*. G—n.

FUMANI (Adam), poëte latin, né à Vérone au commencement du 16e siècle, étudia les langues anciennes sous le célèbre professeur Romulo Amaseo, et y fit de très-grands progrès. Il embrassa

l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat à la cathédrale de Vérone, et partagea dès lors ses loisirs entre ses devoirs et l'étude. Il était en correspondance avec le Berni, Fracastor et les autres poëtes les plus célèbres de son temps. Le pieux et savant évêque Giberti lui témoignait une affection particulière. Ce prélat étant mort en 1544, Fumani se chargea de prononcer son oraison funèbre; mais, à la vue du cercueil qui renfermait le corps de son bienfaiteur, il ne put contenir ses larmes, et son émotion ayant gagné ses nombreux auditeurs, il en résulta une scène extrêmement attendrissante. Fumani accompagna le cardinal Polo, nommé légat en Flandre; il le suivit ensuite au concile de Trente, et il fut élu l'un des secrétaires de cette fameuse assemblée. Il tomba malade en 1564; et Aug. Negrini célébra son rétablissement par un poëme latin, qui a été imprimé. Fumani mourut en 1587, dans un âge avancé. On a de lui : 1° *De Basilii magni moralia et ascetica e græco in latin. conversa*, Lyon, 1540, in-fol; 2° *In creationem Sixti V carmen*, Vérone, 1585, in-4°; 3° des *vers italiens*, dans les recueils du temps; et des *vers latins* dans les *Deliciæ italorum poëtar.*, t. Ier; 4° *Logices libri quinque;* ce poëme a été imprimé, pour la première fois, dans la 2e édition des *OEuvres de Fracastor*, publiée par Comini, Padoue, 1739, in-8°. Toutes les règles de la logique y sont expliquées avec une clarté et une élégance admirables. On doit être étonné, dit Tiraboschi, que Fumani ait pu réussir à faire sur un sujet si aride un poëme aussi agréable et aussi bien écrit. On a réuni, à la suite de cet ouvrage, des poésies grecques, latines et italiennes du même auteur : ces dernières prouvent qu'il possédait toutes les finesses de sa langue, et qu'il ne la maniait pas moins heureusement que le latin. W—s.

FUMARS (Étienne), littérateur et poëte, naquit le 22 octobre 1743, dans un bourg des environs de Marseille. A l'âge de quinze ans, il fut envoyé à Paris, pour y achever les études qu'il avait commencées dans son pays natal, sous la direction d'un de ses oncles. Il entra chez les Oratoriens, et y resta plusieurs années. Sorti de cette retraite studieuse, il se répandit dans la société, et se lia intimement avec Imbert, Dorat, Lemierre, Roucher. Chargé d'abord de l'éducation des enfants du comte de Grave, il le fut ensuite de celle des enfants du marquis de Vérac, qui fut peu après nommé ministre plénipotentiaire en Danemarck : Fumars l'y suivit, et fit à Copenhague une liaison qui le fixa pour toujours dans le Nord. Il épousa la jeune personne qui avait captivé son cœur, et qui était fille du pasteur Eyraud, attaché à l'église française protestante de la capitale. Placé d'abord comme professeur de littérature française à l'université de Kiel, il fut appelé ensuite aux mêmes fonctions à celle de Copenhague. Fumars avait montré de bonne heure des dispositions heureuses pour la poésie, et il s'attacha surtout au genre de la fable. Il fit insérer dans les journaux, et lut dans plusieurs sociétés, quelques fables de sa composition, qui annonçaient du talent; et il acquit la réputation d'un bon fabuliste. Le recueil complet de ses fables a paru, après sa mort, à Paris, en un volume in-8° et in-12, l'année 1807. On en trouve plusieurs qui joignent à la facilité du style l'originalité des idées; d'autres sont faibles d'invention et de couleur. Les éditeurs ont joint à ces fables un choix de poésies légères, qui présentent de l'intérêt, et sont la plupart tournées avec esprit. Depuis quelque temps, Fumars se plaignait d'une incommodité qui paraissait cependant assez légère : sa famille et ses amis étaient sans inquiétude, lorsque, le 30 novembre 1806, il fut trouvé mort dans une des rues de Copenhague, où il avait été saisi, en plein jour, d'une attaque subite. Il était aussi estimé pour ses mœurs et son caractère que pour ses connaissances et ses talents. On doit le placer parmi les Français qui, par leur zèle et leurs travaux, ont contribué à répandre, dans l'étranger, le goût des lettres françaises. La chaire de littérature française de Copenhague avait été remplie, avant Fumars, par le fameux la Beaumelle, et par le savant Mallet, auteur de l'*Histoire de Danemarck* et de plusieurs autres ouvrages historiques. C—au.

FUMÉE (Adam), seigneur des Roches, était né en Touraine vers 1430. Il étudia la médecine à l'université de Montpellier, et l'exerça ensuite avec un tel succès que, sur sa réputation, le roi Charles VII le nomma son premier médecin, avec un traitement considérable. Après la mort de ce prince, il resta attaché à la personne de Louis XI, qui récompensa ses services par une place de maître des requêtes. Il fut ensuite chargé de différentes commissions importantes, dont il s'acquitta toujours avec honneur. Après la mort du chancelier Guillaume de Rochefort, il eut la garde des sceaux, et mourut à Lyon en 1494. Astruc a publié une *Notice* sur Adam Fumée, dans ses *Mémoires sur la faculté de Montpellier*. — *Adam* Fumée, fils du précédent, fut reçu en 1492 conseiller au parlement de Paris, et succéda à son père dans la place de maître des requêtes. Il fut commis pour tenir les sceaux aux grands jours de Poitiers en 1551, et mourut vers 1556. — *Adam* Fumée, petit-fils du précédent, conseiller-clerc au parlement de Paris, reçu conseiller-lai en décembre 1548, fut ensuite maître des requêtes. C'était, dit Lacroix du Maine, un homme docte ès langues, poëte français, mathématicien, jurisconsulte, orateur, historien et philosophe. Il mourut le 17 octobre 1575, à l'abbaye de la Couture du Mans, dont son frère, Nicolas Fumée, évêque de Beauvais, était titulaire. — *Martin* Fumée, sieur de Genillé, frère d'Adam, chevalier des ordres du roi, est auteur des ouvrages suivants : 1° *Traité pour l'union et concorde entre ceux qui se disent chrétiens*, Tours, 1591, in-8°; 2° *Histoire générale des troubles de Hongrie et de Transylvanie, contenant la pitoyable perte et ruine de ces royaumes*, Paris, 1594, in-8°;

avec la continuation de N. de Montreux, ibid., 1608, in-4°; traduit en allemand, Cologne, 1596, in-4°. Le fond de cet ouvrage est intéressant, mais le style en est mauvais. 3° *Du vrai et parfait amour, contenant les amours honnêtes de Théagènes et de Charicle, de Phérécide et de Mélangénie,* traduit du grec d'Athénagoras, ibid., 1599, 1612, in-12. On sait que cet ouvrage n'est point traduit du grec : mais la supercherie employée par Fumée fit alors quelques dupes, parce qu'elle était moins commune qu'elle ne l'est devenue depuis. On dit qu'il avait encore composé, avec son frère, des facéties, qu'il publia sous le nom du gendre d'*Alcofribas* (l'un des masques de Rabelais); mais on n'est pas parvenu à les découvrir. 4° *Histoire des guerres faites par l'empereur Justinien contre les Vandales et les Goths,* traduite du grec de Procope, Paris, 1587, in-fol. Il a aussi traduit du même auteur les six livres *De ædificiis,* si l'on en croit Fabricius. — *Martin* Fumée, sieur de Marly-le-Châtel, neveu des précédents, a traduit de l'espagnol de F. Lopez de Gomara, l'*Histoire générale des Indes occidentales et Terres-Neuves,* Paris, 1578, in-8°. On connaît encore plusieurs écrivains de la même famille : — *Antoine* Fumée, sieur de Blandé, conseiller au parlement de Paris, président à Rouen, et enfin maître des requêtes. On lui attribue trois traités : *De eo quod interest, De substitutionibus, De conjunctionibus,* Lyon, 1536, in-4°, insérés depuis dans les *Tractatus juris universi;* un *Panégyrique au roi de France et de Pologne,* Paris, 1574, in-8°; et les *Histoires de la constitution du monde, contenant les interprétations des docteurs ecclésiastiques sur les premiers chapitres du premier livre de Moïse,* ibid., 1574, in-fol. — *Gilles* Fumée a publié *le Miroir de loyauté,* ou *l'Histoire déplorable de Zerbin, prince d'Écosse, et d'Isabelle, infante de Galice,* sujet tiré de l'Arioste et mis en vers français, Paris, 1575, in-8°. — *Jacques* Fumée a laissé les ouvrages suivants : *De l'origine et progrès des chevaliers de Malte,* Paris, 1604, in-8°; *l'Arsenal de la milice française,* ibid., 1607, in-8°. W—s.

FUMEL (Jean-Félix-Henri de), évêque de Lodève, naquit à Toulouse en 1717, et fut fait évêque en 1750. Sa conduite fut conforme à l'éducation ecclésiastique qu'il avait reçue dans le séminaire de St-Sulpice. Il visita son diocèse, tint des synodes, et s'unit aux démarches de plusieurs de ses collègues, dans les disputes qui eurent lieu de son temps sur les droits et l'autorité de l'Église. On a de lui, entre autres, deux *Instructions pastorales,* l'une du 21 novembre 1759, l'autre du 25 mars 1765, où il s'élève particulièrement contre l'incrédulité, et donne des avis relatifs aux matières alors débattues. Il condamne dans la première dix-huit écrits. Depuis, il a publié *le Culte de l'amour divin, ou la dévotion au sacré cœur,* qui a été réimprimé plusieurs fois. Les ennemis de cette dévotion attaquèrent ce livre, spécialement dans un écrit intitulé : *Dissertation dogmatique et morale,* ou *Lettres d'un prieur à un ami,* 1777, in-12; et une gazette alors répandue critiqua d'une manière fort aigre les différents ouvrages de M. de Fumel, parce qu'il n'était pas du parti qu'elle favorisait. Mais ce prélat n'en fut pas moins estimé des gens de bien, et révéré dans son diocèse pour sa piété, son zèle et ses largesses. Il mourut le 26 janvier 1790, après avoir institué son héritier l'hôpital de sa ville épiscopale, qu'il était parvenu, à force de dépenses, à rendre l'un des plus commodes et des plus utiles établissements de ce genre. P—c—t.

FUNCK (Mathias), philosophe et poëte, né dans le Hanovre vers le milieu du 15e siècle, est auteur d'un ouvrage intitulé : *De genuino vitæ humanæ calle ex pythagorica traditione,* On cite encore de lui un *Poëme à la louange de Ste-Anne;* une *Généalogie de la Ste-Vierge;* une *Vie de Ste-Edwige,* en vers héroïques; et enfin une *Satire* contre les vices des hommes en général. Funck vivait encore en 1514; il avait un frère nommé *Fabius,* qui a laissé entre autres ouvrages, un *poëme* en vers élégiaques sur la *philosophie,* et un autre sur les *sept arts libéraux.* W—s.

FUNCK (Jean), en latin *Funccius,* ministre luthérien, né à Werden, près de Nuremberg, en 1518, épousa la fille d'Osiander, et se trouva engagé par là à prendre la défense de ses erreurs. Il s'attira des ennemis nombreux par ses discours, et passa en Prusse, où le duc Albert le fit son aumônier. Mais quelques démarches inconsidérées l'ayant rendu suspect, il fut arrêté avec deux de ses amis, Horstius et Snellius; et l'instruction de leur procès ayant démontré qu'ils avaient eu l'intention d'exciter des troubles dans l'État, ils furent condamnés à mort. Funck eut la tête tranchée à Königsberg, le 28 octobre 1566, à l'âge de 49 ans. On dit que peu d'instants avant d'aller au supplice, il composa un distique dans lequel il souhaite que son exemple soit utile à ceux qui seraient tentés de l'imiter. On connaît de lui les ouvrages suivants : 1° *Chronologia cum commentariis chronologicis ab initio mundi ad resurrectionem Christi,* Nuremberg, 1545; Königsberg, 1552, in-fol; avec une continuation jusqu'à l'année 1555, Bâle, 1554; continuée jusqu'à l'année 1560, Wittemberg, 1570; et continuée enfin par un anonyme jusqu'en 1578, Wittemberg, 1578, 1601, in-fol. Cet ouvrage est assez bon pour le temps où il a été composé; mais il est tombé dans l'oubli depuis qu'on l'a surpassé. 2° Une *Traduction* en allemand de l'oraison funèbre de Luther, par Philippe Mélanchthon, Strasbourg, 1546, in-4°; 3° des *Commentaires sur Daniel* (en allemand), Wittemberg, 1565, in-fol.; très-rares; 4° des *Commentaires sur l'Apocalypse de St-Jean,* publiés par Michel Sachsen, Francfort-sur-le-Mein, 1596, in-4°. Cet ouvrage est orné de petites gravures en bois, par Jean Spies; il est extrêmement rare. 5° Des *Vies,* en latin, de *Gui Dieterich* (Vitus Théodoricus), et d'*André Osiander,* son beau-père. — *Théodore*

Funck a publié une *Vie de Scanderberg*, 1606. — *Melchior* Funck, né à Cologne au commencement du 17e siècle, est auteur d'une *Arithmétique pratique* en allemand, 1635 et 1637, 2 part. in-8°. — Funck (Thomas), ministre protestant à Ulm, a donné une bonne édition de la *Gnomologia patrum* de Jean Menckel, Ulm, 1651, in-4°. — Funck (George), astronome, est auteur de l'ouvrage suivant : *De galactia seu circulo lacteo*, Rostock, 1686, in-4°. — Funck (Christian), savant professeur, né en 1626 à Ditmansdorf, près de Friedberg, dans la haute Saxe. Après avoir terminé ses études au collége de Friedberg, il y régenta la troisième, pendant plus de quinze ans, avec beaucoup de succès. Il fut nommé recteur du collége d'Altenbourg en 1660, et dix ans après, passa avec le même titre au gymnase de Görlitz. Il mourut en cette ville le 19 juillet 1695. Le duc de Saxe l'avait fait admettre dans la Société des Fructifiants; et il y reçut de ses confrères le surnom de *Scintillans*, par allusion à son nom de Funck (étincelle), en allemand. Il a laissé plusieurs ouvrages, entre lesquels on citera : 1° *Viales Altenburgenses, h. e. testimonia scholastica*, Görlitz, 1670, in-8°; 2° *Orbis hodiernum imperantis breviarium*, ibid., 1673, in-12. C'est un tableau abrégé de l'état politique de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique à la fin du 17e siècle. Comme cet ouvrage était uniquement destiné aux jeunes gens, l'auteur l'a rédigé en forme de dialogues pour leur en faciliter l'étude. 3° *Introductio positiva ad Orbis imperantis notitiam*, Leipsick, 1690, in-8°. C'est le même ouvrage refondu, et mis dans un nouvel ordre. 4° *De cœnobii gymnasiique Gorlicensis ortu et progressu*. Cette dissertation a été insérée dans le 2e tome des *Scriptores rer. Germanicarum* d'Hoffmann. — Funck (Christian-David), fils du précédent, a publié : 1° *Vindiciæ sæculi nostri, hoc est, tractatus duo; prior sæculum nostrum a naturæ inconstantia et imbecillitate vindicat; posterior idem sæculum præ ceteris prudentius in linguis et artibus, in moribus et conversatione redditum exhibet*, Francfort, 1696, in-12; 2° *Historia infallibilismi fallibilis* (en allemand); c'est une réfutation de l'*Historia infallibilismi*, publiée par G.-H. de Freyburg, 1690, in-4°; 3° *Dissertatio de calculo albo veterum*, Leipsick, 1691, in-4°. — Funck (Christian), doyen de l'église d'Aurick, en Westphalie, né à Lubeck en 1659, mort en 1729, eut de fréquents démêlés avec les piétistes d'Allemagne, composa divers écrits théologiques en allemand, des poésies sacrées, etc. Il promettait une *Chronique* en latin, de la ville d'Aurick, ouvrage important, et que Van Seelen assurait être presque terminé en 1720. Le catalogue des ministres de la réforme qui ont exercé dans cette ville en a été extrait, et inséré dans le tome 1er de la *Bibliotheca historico-philologico-theologica*, Bremen, 1718. Funck avait une fille nommée *Christine-Charlotte*, célèbre par son esprit et par son érudition, surtout dans l'hébreu; elle mourut dans sa vingtième année. — Funck (Jean-Gaspard), petit-fils de Thomas Funck, né à Ulm vers 1680, partagea ses loisirs entre l'étude de la théologie et celle des sciences exactes, fut reçu maître ès arts à l'université de Leipsick, en 1706, obtint ensuite la direction d'une église d'Ulm, et enfin la chaire de mathématiques du collége de cette ville, et mourut le 2 février 1729. On connaît de lui : 1° *De coloribus cœli; accedit oratio inauguralis de Deo mathematicorum principe*, Ulm, 1716, in-8°; 2° *Histoire abrégée de la réforme de Luther* (en allemand), ibid., 1717, in-8°, écrite avec plus d'impartialité qu'on ne pouvait l'attendre d'un homme de son état. 3° Un grand nombre de dissertations académiques sur divers sujets de physique ou d'astronomie : *De quodam phænomeno antliæ pneumaticæ; De incolis planetarum; De horologiis*, etc. W—s.

FUNCK (Jean-Nicolas), l'un des savants les plus utiles que l'Allemagne ait produits au 18e siècle, naquit à Marbourg, le 29 mars 1693. Après avoir fait d'excellentes études à l'université de cette ville, il alla suivre les leçons des plus habiles professeurs que comptaient alors les différentes universités. En 1730, il obtint la chaire d'éloquence de l'école de Rhintel, fut nommé, la même année, conservateur de la bibliothèque léguée à cet établissement, et s'acquit une réputation très-étendue par ses travaux. Il mourut le 26 décembre 1777, dans sa 85e année. On a de lui : 1° *De origine linguæ latinæ tractatus*, Giessen, 1720, in-4°. Il essaye, dans cet ouvrage, de prouver que l'Allemagne est le pays de l'Europe le plus anciennement peuplé, et que par conséquent c'est dans la langue de ses habitants qu'on doit trouver l'origine de la langue latine. Il cherche ensuite à justifier ce système par une suite assez étendue de mots latins et allemands qui ont la même racine et la même signification dans les deux langues; mais il lui resterait à démontrer que les Latins ont reçu ces mots des Allemands au lieu de les leur donner. Au surplus, l'ouvrage, quoique paradoxal, n'en est pas moins curieux et plein d'érudition. 2° *De pueritia latinæ linguæ tractatus*, Marbourg, 1720, in-4°. L'auteur y fait voir que les Latins n'ont perfectionné leur langue que lorsqu'ils ont eu des relations fréquentes avec les Grecs. Il rapporte les morceaux les plus intéressants de l'ancienne langue latine : ce sont des fragments des lois de Romulus et de Numa, des hymnes des saliens, et de la loi des Douze Tables, d'une harangue de Duilius, et d'un discours de Scipion. Cet ouvrage et le précédent ont été réimprimés ensemble avec des additions, Marbourg, 1735, in-4°. 3° *De adolescentia latinæ linguæ tractatus*, Marbourg, 1723, in-4°. Il comprend sous ce titre, le temps qui s'est écoulé entre la seconde guerre punique et les premières harangues de Cicéron. Les seuls ouvrages qu'on ait entiers de cette époque, sont les comédies de Plaute, celles de Térence, et le poëme de Lucrèce. 4° *De virili ætate latinæ linguæ tractatus*, 1re partie, ibid., 1727,

in-4°; 2e partie, ibid., 1730, in-4°. Après avoir prouvé que ce fut à l'émulation que leur inspirèrent les chefs-d'œuvre des Grecs, et à la magnificence avec laquelle ils récompensèrent leurs écrivains, que les Romains durent la marche rapide de leur langue vers la perfection, Funck passe en revue les ouvrages qui ont rendu le siècle d'Auguste l'une des époques les plus brillantes de l'esprit humain. Dans la 1re partie, les chapitres qui traitent des poëmes de Virgile, d'Horace et d'Ovide, méritent surtout d'être lus. La 2e partie est réservée aux orateurs, aux historiens, aux philosophes et aux grammairiens. 5° *De imminenti latinæ linguæ senectute*, ibid., 1736, in-4°. L'auteur y examine les productions littéraires qui ont paru depuis la mort d'Auguste jusqu'au règne d'Adrien. 6° *De vegeta latinæ linguæ senectute*, ibid., 1744, in-4°. C'est la continuation depuis la mort de Trajan jusqu'au règne d'Honorius : tous les ouvrages des écrivains ecclésiastiques, depuis St-Ambroise jusqu'à Tertullien, y sont analysés avec le plus grand soin. 7° *De inerti et decrepita latinæ linguæ senectute*, Lemgow, 1750, in-4°; ce volume contient l'histoire des écrivains du moyen âge jusqu'à Charlemagne. La collection de ces sept ouvrages est rare et fort estimée des savants. 8° *Publica illustris Ernestinæ Rintaliensium academiæ Bibliotheca*, Rintel, 1733; supplément, 1751, in-4°. Ce catalogue est peu estimé; mais le discours préliminaire contient des détails intéressants sur les pertes que les lettres ont éprouvées en Allemagne pendant la guerre de trente ans. 9° *De litterarum studio earumque tradendarum certa ratione consultationes scholasticæ*, Marbourg, 1742, in-8°; 10° *De scriptura veterum*, ibid., 1743, in-8°. Il y est traité, en huit chapitres, de l'origine de l'écriture, de la forme des premiers caractères; des matières sur lesquelles les anciens ont écrit, des instruments dont ils se sont servis, et enfin de leurs bibliothèques. 11° *Leges XII Tabularum, suis quotquot reperiri potuerunt fragmentis restitutæ*, Rintel, 1744, in-4°, ouvrage très-estimé et plein d'érudition. 12° *De comparanda latinæ linguæ facultate, et lectione classicorum*, Lemgow, 1745, in-4°; 13° *Dissertationes academicæ*, Marbourg, 1746, in-8°. C'est un recueil de quatre-vingt-six mémoires, programmes, éloges, lus et publiés séparément par l'auteur. On distingue, dans le nombre des programmes : *De morali Sinensium philosophia*, Rintel, 1731, in-4°; *De antiquissimo litterarum in Hassia statu*, ibid., 1736, in-4°; *De eruditorum miseria*, ibid., 1737, in-4°; 14° *Pro Phædro ejusque fabulis apologia*, Leipsick, 1747, in-8°; ouvrage estimé. 15° *De veterum monumentorum sub ascia dedicatione*, Rintel, 1773, in-4°. — Son neveu *Jean-Nicolas* Funck, né en 1715, mort le 2 avril 1758, à Marbourg, où il était professeur d'éloquence, a publié en latin douze ou treize pièces académiques, dans le nombre desquelles nous indiquerons seulement ses dissertations *De lauro Apollini sacra*, 1752, in-4°; *De veterum acclamationibus et plausu*, 1755, in-4°; et sa *Lucubratiuncula de acroamatibus inter cœnandum oblectamentis veterum Romanorum ad illustranda quædam auctorum classicorum loca*, insérée dans les *Symbol. litter.*, de Conrad Iken, t. 2, 3e part. W—s.

FUNCK (Godefroi-Benoit), écrivain populaire, né le 29 novembre 1734, à Hartenstein, dans le Schoenbourg, reçut sa première éducation de son père, qui était pasteur, et fréquenta ensuite l'école supérieure de Freiberg. Après avoir étudié quelque temps la théologie à l'université de Leipsick, il se mit, non sans hésitation ni scrupule, à celle du droit. L'année d'après, en 1756, il accepta les fonctions de précepteur des enfants du célèbre J.-A Cramer, à Copenhague. En 1769 il retourna en Allemagne, où il fut d'abord professeur, puis recteur en 1772, à l'école de la cathédrale de Magdebourg. Pour le récompenser de ses nombreux services, le gouvernement prussien le nomma membre du conseil consistorial des écoles primaires. Sa longue et utile carrière se termina avec sa vie, le 18 juin 1814. Pour honorer dignement sa mémoire vénérée, les élèves qu'il avait formés en grand nombre pendant quarante ans, fondèrent sous son nom un établissement de bienfaisance pour les étudiants pauvres, et lui érigèrent une statue dans l'école même qu'il avait dirigée à Magdebourg. Cet instituteur éminent, qui a fait tant de bien à l'enfance, a trouvé encore le moyen de laisser des ouvrages d'éducation dont les plus remarquables cependant sont des traductions. En voici la liste : 1° *Petites occupations pour les enfants*, Copenhague, 1766; Magdebourg, 1772; 2° *Réflexions sur l'utilité à tirer convenablement de la philologie dans les écoles*, Magdebourg, 1774; 3° *Dubos, Réflexions critiques sur la poésie et la peinture*, Copenhague, 1760; Breslau, 1769; 4° *J.-H. Schlegel, de la supériorité et l'infériorité du danois comparé à l'allemand*, Schleswig, 1764; 5° *Œuvres diverses de Funck, avec un appendice sur sa vie et ses ouvrages*, Berlin, 1820, 2 parties; 6° quelques *cantiques spirituels* dans les recueils de Zollikofer et de J.-H. Stolle; des *additions* et des *mémoires*, dans le *Spectateur du Nord* de Cramer, etc. W. T.

FUNCK (Chrétien-Louis), théologien saxon, naquit le 21 mars 1751, dans le comté de Katzenellenbogen (aujourd'hui la principauté de Nassau). Comme de ses deux aînés, l'un avait été destiné à l'état ecclésiastique, l'autre avait adopté la carrière des lois, il fut résolu que Chrétien-Louis serait marchand. On le plaça encore enfant dans une maison de commerce, et il y resta cinq ans. Au bout de ce temps, le grave danger qu'il courut pendant le rude hiver de 1767, d'avoir les pieds et les mains gelés la nuit, tandis qu'il gardait les magasins, et la négligence cruelle avec laquelle son patron le traita en cette occurrence, décidèrent ses parents à le reprendre chez eux, et bientôt à l'envoyer au gymnase d'Idstein. L'ardeur avec laquelle le jeune homme se livra à ses

nouveaux travaux, le fit avancer à pas de géant : habitué par sa vie précédente à veiller sans feu, même l'hiver, il ne se couchait qu'à deux heures du matin pour se lever à six. Il en résulta une affection hypocondriaque, qu'on eut quelque peine à guérir. En 1772, il se rendit à l'université de Rinteln, où, tout en suivant ses cours, il vint à bout de se suffire à lui-même sans avoir souvent recours à la bourse paternelle. Avantageusement connu de tous ceux avec lesquels il était en relation, il fut bientôt chargé d'une éducation particulière à Cassel, et même il eut le droit d'y joindre des leçons à quelques jeunes gens de la ville. Cet état de choses dura jusqu'en 1776. Il fut alors nommé pasteur à Meilingen et Zarn. De là il passa comme prédicateur à Fischbeck, fut proposé en 1804 pour premier professeur de théologie à Rinteln, mais il donna la préférence à la chaire pastorale de Bückebourg, dans laquelle il fut installé l'année suivante, et il s'y tint jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 21 mai 1834. Depuis une douzaine d'années il avait renoncé à la prédication pour ne s'occuper que des affaires d'administration et d'ordre auxquelles, et comme pasteur et comme membre du consistoire, il avait nécessairement part. Il contribua beaucoup à l'établissement de deux caisses de bienfaisance, l'une pour les veuves d'ecclésiastiques, l'autre pour l'éducation des fils de veuves : aussi, lorsque conformément à l'usage allemand ses collègues célébrèrent son jubilé en 1826, le vase d'argent qu'ils lui offrirent portait-il l'inscription : *Patri orborum et viduarum.* L'université de Rinteln avait envoyé à Funck, en 1801, le diplôme de docteur en théologie. Il avait mérité cette distinction par son ouvrage intitulé : *Moyens pour tous d'atteindre à ce qui constitue la nature et la grandeur de l'homme,* Leipsick, 1799 et 1800, 2 vol. On lui doit de plus: 1° *Essai d'anthropologie pratique,* Leipsick, 1803 ; 2° *Quid offici sit publici doctoris Ecclesiæ christianæ in tractandis capitibus in quibus cum symbolis Ecclesiæ plane consentire ipsum sua religio et conscientia prohibere videntur,* Rinteln, 1801 ; 3° beaucoup de morceaux et d'analyses d'ouvrages : 1° dans les *Annales de théologie et d'histoire ecclésiastique moderne* (depuis leur origine jusqu'à la mort de leur premier directeur Hassenkamp, Rinteln, 1789-97); 2° dans le recueil dont il publia sept volumes en société avec Rullmann et le huitième sans collaborateur, sous le titre de : *Matériaux pour toutes les parties de l'exercice des fonctions pastorales, avec une instruction pratique sur les moyens de les exercer conformément aux besoins de notre temps,* Leipsick, 1796-1805. 4° Des *Cantiques* (au nombre de soixante-un), Leipsick, 1761, et des *Poésies* de circonstance. P-OT.

FUNCK (Charles-Guillaume-Ferdinand de), lieutenant général et historien allemand, naquit le 13 décembre 1761, à Brunswick, où son père remplissait les fonctions de conseiller aulique. Après avoir reçu une première éducation très soignée, il fréquenta le gymnase de Wolfenbuttel, et entra en 1780 au Carolinum de Brunswick. Là il eut le bonheur d'avoir pour professeurs et pour guides des savants tels que Jérusalem, Ebert, Eschenburg, Arnaud, Schmidt et Gærtner; aussi, grâce à la mémoire extraordinaire dont il était doué, devint-il en peu de temps l'élève le plus distingué de cette école célèbre. En 1780, il se rendit à Dresde, où il avait plusieurs parents. Longtemps indécis sur la profession qu'il devait embrasser, il finit par choisir la carrière des armes; et comme la petite armée de son pays natal ne lui offrait pas assez de chances d'avancement, il entra en 1782 en qualité de sous-lieutenant dans les gardes du corps de l'électeur de Saxe. En 1784, il fut nommé lieutenant et aide de camp du chef de ces gardes; mais bientôt quelque mésintelligence s'étant élevée entre lui et les officiers de l'état-major, Funck, pour éviter un éclat, sollicita et obtint son congé (1785). Ne pouvant rester oisif, il se livra à des travaux littéraires, qui d'abord se bornèrent à des articles insérés dans la *Gazette littéraire d'Iéna.* Il fit aussi quelques voyages où il recueillit des matériaux pour plusieurs ouvrages historiques. De retour à Dresde, en 1787, il épousa mademoiselle d'Unruh, dame de la cour de l'électrice douairière de Saxe, mais il la perdit en 1797. Pendant les neuf années de cette union, qui fut très-heureuse, Funck écrivit l'*Histoire de l'empereur Frédéric II* (Zullichau et Freistadt, 1792, un vol. in-8°), et prit part à la rédaction de la *Gazette littéraire d'Iéna.* Le gouvernement saxon ayant résolu en 1790 de créer une cavalerie légère, le comte de Bellegarde, qui fut chargé de cette opération, décida Funck à rentrer au service, et le fit nommer chef d'escadron dans un nouveau régiment de hussards. Funck travailla avec le plus grand zèle à l'instruction de ce corps, et dès qu'elle fut terminée il reprit ses occupations littéraires. Il venait de mettre la dernière main à une histoire très-détaillée de Saxe, et il allait la livrer à l'impression, lorsque par suite de la guerre contre la France il fut obligé de partir avec son régiment. Pendant le séjour de Funck à Kœlleda, petite ville située sur le Rhin, un incendie consuma tous ses effets, parmi lesquels se trouvait le manuscrit de l'ouvrage que nous venons de citer. Ce fut une perte d'autant plus grande que l'auteur avait consulté une foule de documents inédits, et qu'il n'a jamais voulu recommencer son travail. En 1795, lorsque la guerre devint générale pour toute l'Allemagne, le régiment de Funck fit partie du contingent de la Saxe, et fut placé sous les ordres du général prussien Kalkreuth. Funck prit part à un grand nombre de combats, et montra dans les moments critiques autant de bravoure que de sang-froid. Ces occupations militaires ne le détournèrent pourtant pas de la culture des lettres : il travailla de nouveau à la *Gazette littéraire d'Iéna*, et il créa avec Schiller et Gœthe un nouveau journal littéraire intitulé *les Heures*, qui compta bientôt parmi

ses rédacteurs les écrivains les plus distingués de l'Allemagne. En 1801, Funck devint major, et en 1805 il fut nommé premier aide de camp du général de Zezschwitz, commandant en chef du corps de quinze mille hommes que l'électeur de Saxe avait fourni à la Prusse en vertu du traité d'alliance qu'il venait de conclure avec cette puissance. Funck se trouva à la bataille d'Iéna, où il reçut des blessures graves et fut fait prisonnier par les Français. Il obtint une audience de Napoléon, qui d'abord ne voulait pas le reconnaître pour Saxon, à cause de son uniforme, qui était celui de l'armée prussienne. Dans le cours de la conversation, Napoléon lui dit qu'il ne regardait pas la Saxe comme un pays conquis; Funck ne manqua pas de relever ces paroles, et demanda à l'empereur la permission d'en faire part à son souverain; ce qui lui fut aussitôt accordé. Il partit à l'instant pour Dresde à pied, car son cheval avait été tué sous lui, et il ne pouvait pas s'en procurer un autre. Il y arriva au moment où l'électeur et sa cour étaient sur le point de se réfugier à Breslau. La communication de Funck les décida à suspendre leur départ; l'électeur ordonna à celles de ses troupes qui se trouvaient encore dans l'armée prussienne de l'abandonner, et déclara son pays neutre. Funck, chargé de transmettre cette déclaration à Napoléon, se rendit auprès de lui à Halle, et remplit sa mission si bien, que l'empereur fit sur-le-champ cesser les hostilités contre la Saxe, reconnut la neutralité de ce pays, et résolut de conclure avec l'électeur un traité de paix et d'alliance. Frédéric-Auguste choisit comme plénipotentiaires, pour entrer en négociation avec Napoléon, son ministre des affaires étrangères, le comte de Bose, et Funck. Tous les deux se rendirent à Berlin, où se trouvaient Napoléon et M. de Talleyrand, qui entra aussitôt en conférence et déclara d'abord à Funck, que l'empereur serait charmé de faire la connaissance personnelle de l'électeur. L'envoyé saxon retourna immédiatement à Dresde, et rendit compte à son souverain de ce désir de Napoléon. Frédéric-Auguste partit à l'instant pour Berlin; mais ne voulant pas s'écarter de l'ancien cérémonial de sa cour, il mit huit jours à faire un voyage de vingt-deux milles qu'il aurait pu faire en une journée; et lorsqu'il arriva à Berlin Napoléon était parti pour la Pologne. L'électeur ayant ainsi manqué le but de son voyage, profita cependant de cette occasion pour se lier avec M. de Talleyrand et avec le major général Berthier. Le traité de paix et d'alliance entre la Saxe et la France fut conclu à Posen, et lorsque Funck en porta l'acte à l'électeur à Dresde, ce prince, devenu roi, lui fit présent d'une bague en diamants. Napoléon lui donna à la même occasion une tabatière en or, ornée de son chiffre en brillants. Plus tard il fut nommé lieutenant-colonel, puis colonel, et enfin aide de camp général du roi, qui lui conféra la décoration de St-Henri. Quelques troupes du contingent que la Saxe avait fourni à Napoléon s'étant ensuite révoltées dans les environs de Posen, Funck fut envoyé auprès de Napoléon, qui se trouvait au château de Finkenstein : « Vos « troupes, lui dit l'empereur, se sont révoltées « pour des causes religieuses; car vous autres « Saxons, vous êtes de zélés protestants, et nous « Français, nous sommes catholiques. » Funck répondit qu'il ne croyait pas que la religion fût pour quelque chose dans cette rébellion, puisque la plus grande tolérance régnait en Saxe, et que le roi lui-même était catholique. — « Si vous avez, « répliqua Napoléon, d'autres motifs à donner, « dites-les. » Funck lui exposa qu'il était probable que pendant la marche des troupes saxonnes à travers la Silésie, les Prussiens avaient cherché à les indisposer contre les Français; que ces troupes mêmes auraient pu avoir de la répugnance à séjourner en Pologne, et que d'ailleurs les fatigues et les privations suffiraient pour mécontenter des militaires peu aguerris. L'empereur parut satisfait de cette explication, et dit à Funck en le congédiant : « C'est une chose faite! quand même votre « armée entière de 30,000 hommes se serait révol- « tée, j'aurais eu assez de monde pour la réduire « à l'obéissance. Au reste, je suis persuadé que « les Saxons feront leur devoir aussi bien que « toutes les autres nations. » Lorsque Napoléon, après avoir terminé cette campagne, retourna en France, Funck eut l'honneur de l'accompagner pendant son voyage par la Saxe jusqu'à Erfurt. En 1807, il suivit le roi Frédéric-Auguste à Varsovie, où celui-ci reçut le serment des habitants de la partie prussienne de la Pologne qui lui avait été cédée par le traité de Tilsitt. Il y fut accueilli avec une bienveillance marquée par le maréchal Davout, et importuné de sollicitations par une foule de Polonais et de Français qui connaissaient son influence auprès de Frédéric-Auguste, il repoussa toutes les demandes qui ne lui parurent pas fondées, et s'arrangea toujours de manière à ne pas déplaire à Napoléon et à conserver son puissant appui au roi de Saxe. Il eut souvent pour cela à combattre les exigences de ses généraux, et se rappela plus d'une fois les conseils de M. de Talleyrand, qui lui avait dit : « Vous devez re- « garder ces messieurs comme des partisans qui « font la guerre pour leur propre compte; s'ils « réussissent, l'empereur leur témoignera sa sa- « tisfaction; s'ils échouent, soyez sûr qu'ils se- « ront désavoués. » En 1808, Funck accompagna le roi à Erfurt, et vers la fin de la même année, en Pologne. En 1809, lorsque Napoléon, armant de nouveau contre l'Autriche, nomma le prince de Ponte-Corvo commandant en chef du corps saxon fort de 19,000 hommes, Frédéric-Auguste envoya Funck à Dresde pour l'y recevoir. Bernadotte lui promit de réorganiser l'armée saxonne, bien qu'il se trouvât offensé d'avoir été nommé commandant d'un corps de troupes si peu considérable, et bien que l'empereur n'aimât pas trop les

Saxons à cause de ce qui s'était passé en Pologne. Au retour du roi à Dresde, Funck fut nommé major général et inspecteur de la cavalerie, mais il ne prit aucune part à la campagne suivante. Les troupes saxonnes ayant quitté leur patrie pour rejoindre la grande armée placée sur les bords du Danube, et la Saxe se trouvant ainsi exposée à être envahie, le roi s'établit avec sa cour à Francfort-sur-le-Mein, où Funck le suivit, et devint son conseiller le plus intime. De là, Frédéric-Auguste l'envoya à Schœnbrunn, complimenter Napoléon sur le gain de la bataille de Wagram. Dès cette époque, des symptômes de mécontentement se manifestaient contre les Français sur divers points de l'Allemagne, et notamment en Saxe. Dans une de ses conversations avec Funck, Napoléon lui dit brusquement : « On « ne m'aime pas en Saxe, n'est-ce-pas? » Le général saxon répondit que bien au contraire on l'admirait; mais s'apercevant que l'empereur n'y ajoutait pas foi, il lui dit franchement : « Sire, vous « avez beaucoup fait pour le roi, mais rien pour « la Saxe. » Napoléon, loin de se fâcher de cette observation, en reconnut la justesse, et comme il songeait alors sérieusement au démembrement de la monarchie autrichienne, il dit à Funck qu'il serait possible de réunir à la Saxe quelques parties de la Bohême. « Ce serait, lui répondit celui-« ci, un présent fort dangereux, si l'on n'y joi-« gnait le cercle de Leitmeritz; mais la possession « de cette contrée rendrait la Saxe trop voisine « de Prague. » Napoléon en convint, et invita Funck à adresser sur cela au ministre des affaires étrangères, le duc de Cadore, un mémoire où il proposerait une compensation pour les cercles de Bohême qui ne conviendraient pas à la Saxe. Funck, dans un mémoire, indiqua le territoire d'Erfurt, ainsi que les pays de Reuss et de Schwartzbourg. Le ministre répondit que l'empereur ne s'opposait pas à cette concession; mais le roi de Saxe la repoussa, parce qu'elle répugnait à ce sentiment de justice et d'équité qui le caractérisait à un si haut degré; d'ailleurs les négociations avec l'Autriche ayant pris une autre issue, ces ouvertures durent en rester là. Après le retour du roi à Dresde, Funck y revint aussi, mais il se brouilla avec les personnages les plus haut placés au sujet d'un achat de chevaux de remonte, et, par suite, on l'éloigna de Dresde en lui donnant le commandement d'une brigade de cavalerie légère cantonnée à Wurzen. A la même époque, il fut promu par droit d'ancienneté au grade de lieutenant général. Dans le mois de mars 1812, les troupes saxonnes qui devaient former le septième corps de la grande armée se réunirent à Guben, et le général Régnier y arriva pour en prendre le commandement. Le corps saxon partit pour la Pologne; la brigade de Funck, qui en forma l'avant-garde, fut postée à Lublin, et le 7 juin son chef fut nommé commandant de toute la cavalerie saxonne. La guerre ayant éclaté contre la Russie; la grande armée franchit les frontières de cet empire. Le corps saxon, séparé de l'aile droite, se trouvait sous les ordres du feldmaréchal autrichien Schwarzenberg. Le 10 août, le septième corps se battit en masse contre l'ennemi, et le mit en déroute. La lutte la plus vive eut lieu sur l'aile gauche des Saxons, où Funck se trouvait avec sa brigade, renforcée de quatre bataillons d'infanterie de celle de Sahr, et de deux bataillons de la division Lecoq. Le combat dura huit heures, et le général en chef approuva toutes les dispositions que Funck avait prises. Les combats suivants se terminèrent aussi à l'avantage des Saxons, et dans tous Funck et les troupes sous ses ordres firent preuve de bravoure. Les malheurs qui frappèrent la grande armée obligèrent le septième corps, comme les autres, à quitter la Russie; dans sa retraite il se borna à couvrir le grand-duché de Varsovie, et se rapprocha de plus en plus de la Vistule. Funck, qui était à la tête de la cavalerie, et dont la brigade avait été augmentée d'une colonne mobile de troupes polonaises, se trouvait toujours le plus près de l'ennemi, et protégeait le développement des divisions Lecoq et Durutte. Arrivé près de Varsovie, on lui signifia l'ordre de remettre le commandement au général Sahr et de retourner dans sa patrie, attendu qu'on l'avait mis à la retraite à cause de la faiblesse de sa santé. Le 12 janvier 1813, il quitta sa brigade et partit pour Varsovie. Le général Régnier déclara plus tard que Funck avait été destitué parce que Napoléon avait recommandé au roi de Saxe d'attacher au septième corps le général Thielmann. De retour à Dresde, Funck fut bien accueilli par le premier ministre M. de Senfft, et par les autres grands fonctionnaires du royaume; mais on le tint éloigné du roi, et il ne lui fut même pas possible de faire parvenir une seule lettre à ce prince. Blessé de ce dédain, il se rendit à Wurzen, où demeuraient ses deux sœurs et sa fille, et là il se livra à des travaux littéraires, sans cependant perdre de vue les événements politiques et militaires. Lorsque le maréchal Davout, marchant vers Dresde à la tête de dix mille hommes, arriva à Wurzen, il alla voir Funck et l'invita à dîner. Au dessert, où la conversation était devenue intime, le prince d'Eckmühl lui exprima son étonnement de ne le plus voir en activité : Funck répondit qu'il avait été obligé de céder sa place au général Thielmann. Davout en fut indigné, et, après avoir dit que cet officier lui était redevable des importants commandements qu'il avait obtenus, il ajouta : « Nous ne l'avons pas connu. » La bataille de Leipsick changea entièrement la position de la Saxe; on y établit un gouvernement russe qui offrit une place importante à Funck, mais celui-ci la refusa, déclarant qu'il n'accepterait aucun emploi sans y avoir été nommé par son roi. Lorsqu'en juin 1815, ce prince rentra dans sa capitale après une absence de vingt mois,

Funck se présenta devant lui, et fut accueilli avec une extrême bienveillance. Frédéric-Auguste, instruit des calomnies dont ce fidèle serviteur avait été l'objet, annula sa mise en retraite, et le réintégra dans son grade de lieutenant général de cavalerie. A la fin de la même année, Funck fut envoyé au quartier général du duc de Wellington, pour régler les subsides que l'Angleterre devait à la Saxe, et il suivit plus tard ce feld-maréchal à Paris. Comme les relations diplomatiques n'étaient pas encore rétablies entre la cour de Saxe et celle de France, Frédéric-Auguste chargea Funck de servir d'intermédiaire pour les communications entre les deux cours. Bien que dépourvu de lettres de créance, ce général fut reçu en audience formelle par Louis XVIII, qui promit de faire tout ce qui était en lui dans l'intérêt de la Saxe. Funck remplit bientôt après une autre mission confidentielle à Londres, revint ensuite à Paris, et retourna en novembre à Dresde. Le roi, satisfait de ses nombreux services, lui fit don d'une somme très-considérable. Il se retira bientôt après à Wurzen dans sa famille, où il fut atteint, en 1825, d'une apoplexie dont les attaques se renouvelèrent en 1826 et 1827, et mirent un terme à sa vie le 7 août 1828. Funck était chevalier de plusieurs ordres étrangers, et l'université de Marbourg lui avait conféré le grade de docteur en philosophie par diplôme d'honneur. Outre l'histoire de l'empereur Frédéric II que nous avons déjà citée, et de nombreux articles de journaux, on a de lui : 1° *Tableau de l'époque des croisades*, Leipsick, 1820-1824, 4 vol. in-8°, ouvrage qui se distingue par un style pur, correct et animé, et où l'auteur a su rendre intéressants tous les personnages qu'il met en scène. 2° *Souvenirs de la campagne que les troupes saxonnes firent en* 1812, *sous le général Régnier*, œuvre posthume publiée par M. Ferdinand de Witzleben, Dresde, 1830, 1 vol. in-8°, écrit qui renferme non-seulement un récit fidèle de cette campagne, mais aussi des renseignements curieux sur l'organisation intérieure des troupes saxonnes et sur l'esprit qui les animait. On a trouvé parmi les papiers de Funck le plan et des matériaux d'une histoire de Hongrie. M—A.

FUNÈS (Martin de), jésuite espagnol, né à Valladolid en 1560, entra, en 1577, dans la compagnie de Jésus, à Salamanque, où il fit profession et enseigna la philosophie. Sa piété et sa science le firent appeler dans d'autres contrées. Il professa huit ans la théologie scolastique en Allemagne à l'Académie de Gratz, et trois ans la théologie morale à Milan, avec beaucoup de succès. Quoique doué de mœurs douces et paisibles, il était plein de ferveur et de zèle pour le salut des âmes, et rigoureux observateur des règles de son institut. Étant parti d'Italie pour l'Espagne, dans le cœur de l'hiver, il mourut à Colle, près de Florence, non en 1611, comme le dit Sotwell, mais en 1617, la même année que le célèbre théologien de Grenade, François Suarès. On a de Martin de Funès : 1° *Disputatio de Deo uno, et de vitiis et peccatis*, Gratz, 1589; 2° *Speculum morale practicum*, Constance, 1598; Cologne, 1610; 3° *Methodus practica utendi libro Thomæ à Kempis de Imitatione Christi*. Cet ouvrage fut composé, à Milan, à la prière du vicaire général D. Albergati, et publié sous le voile de l'anonyme. Il a été traduit en italien par Barthélemi Zucchi, et publié dans cette ville en 1605. Constantin Cajétan a inséré la *Methodus practica* en tête de son édition de l'Imitation, en 1616; Horstius l'a fait aussi servir d'introduction à la sienne, en 1643; et l'abbé de Bellegarde l'a donnée en français comme l'ouvrage d'Horstius, dans sa traduction de l'Imitation, en 1698. G—ce.

FUNÈS (dom Gregorio) né à Cordova de Tucuman, capitale d'une des provinces de la vice-royauté de Buenos-Ayres, vers le milieu du dernier siècle, s'est fait un nom dans les lettres américaines par l'ouvrage intitulé : *Ensayo de la historia civil del Paraguay, Buenos-Ayres y Tucuman*, 1816, 3 vol., in-8°. Ayant étudié fort jeune sous les jésuites, à l'université célèbre de sa ville natale, dirigée par les franciscains après l'expulsion de ses premiers maîtres, il entra dans les ordres, reçut le titre de docteur en théologie, et devint plus tard doyen de l'église de Cordova. Lorsque les colonies de l'Espagne secouèrent le joug de la métropole, Funès servit avec zèle la cause de l'indépendance, et fut nommé député au congrès qui s'assembla en 1816 dans la ville de Tucuman pour élire le directeur des Provinces-Unies du Rio de la Plata. Mais il déclina cet honneur à cause de ses infirmités. L'*Essai* fort estimable du doyen Funès, divisé en six livres, est précédé d'une épître dédicatoire à la patrie, où se reflètent les aspirations d'un ardent patriotisme; on y trouve quelques phrases un peu déclamatoires, mais d'ailleurs excusables, dans le genre de celle-ci : *Sous l'ancien régime, la pensée était esclave, et l'âme du citoyen ne lui appartenait pas*. Dans le prologue qui suit l'épître, l'historien fait une savante énumération bibliographique des auteurs, prosateurs et poëtes, qui ont écrit sur le Rio de la Plata, le Paraguay et les célèbres Missions des jésuites, depuis Herrera et Ruy Diaz de Guzman, jusqu'aux voyages alors récemment publiés, de Felix de Azara, sans oublier les ouvrages français de Charlevoix, de Raynal. A ses yeux, son pays n'existait pas sous le régime colonial; il est né, en quelque sorte, le jour de son émancipation; et il prend la plume pour lui faire connaître les faits qui ont précédé sa naissance, parce que, dit Cicéron : *Nescire quid antea quam natus sit accidere, id est semper esse puerum*. Quoiqu'il écrive sur un sujet déjà traité plusieurs fois avant lui, Funès ne copie pas ceux qui l'ont précédé; il les suit avec discernement. Tout en faisant la part des exagéra-

tions et des traditions fabuleuses imposées par l'époque à laquelle ils vivaient, il leur emprunte les détails qu'il sait exacts, mais s'en sépare lorsque l'esprit de corps les entraîne hors des voies de l'impartialité. Cherchant toujours à s'éclairer, il tient compte des critiques dont ils ont été l'objet; et s'il s'inspire des ouvrages de Pedro Lozano et de Guevara, dont il connaissait le livre encore manuscrit (1), il sait éviter le style lourd et diffus du premier (*voy.* Lozano), et s'efforce de se mettre en garde contre le reproche de partialité mérité quelquefois par cet historien, d'ordinaire assez exact: presque toujours il y parvient. Il se montre en même temps moins naïvement crédule que le second (*voy.* Guevara). Parvenu au troisième volume de sa narration, à l'époque où s'arrêtent ses devanciers, Funès puise directement aux sources; il fouille les archives de l'État, et assoit ses jugements sur des documents officiels. Son ouvrage, qui comprend encore la révolution du Pérou par Tupac-Amaru, se termine par une *Esquisse* (bosquejo) *de la révolution, depuis le* 25 *mai* 1810 *jusqu'à l'ouverture du congrès national, le* 25 *mars* 1816. C'est à ce congrès, nous l'avons dit plus haut, qu'il refusa de figurer: il fut remplacé par D. José Isasa, employé de la trésorerie. Le portrait qui accompagne le livre de Funès le représente avec une figure allongée, des lèvres minces et de grands yeux créoles : sa physionomie porte l'empreinte de l'intelligence et de la finesse. L'époque de sa mort nous est inconnue. A. D—m—y.

FUNK. *Voyez* Funck.

FURBITY (Gui), religieux dominicain, docteur de Sorbonne, qui, en 1533 ou 1534, s'opposa avec courage à l'introduction, dans Genève, du protestantisme, et employa tout ce qu'il avait de forces et de talents pour y maintenir la religion catholique. Il était de Montmélian, ou du moins religieux du couvent établi dans cette ville. Dès lors, les habitants de Berne avaient embrassé les idées de Zuingle, leur compatriote, et cherchaient à les répandre; ils faisaient tantôt par lettres, tantôt par des députations, tout ce qui dépendait d'eux pour engager les Genevois à les imiter. Guillaume Farel, zélé partisan et apôtre de cette doctrine, était venu à Genève, muni de lettres de recommandation des Bernois, pour la prêcher. Cette première tentative ne réussit point, et Farel fut obligé de se retirer. Peu de temps après, Antoine Froment, sous prétexte d'une nouvelle méthode pour apprendre à lire aux enfants dans un mois, s'introduisit dans Genève, et profita de sa vogue et de sa prétendue invention pour dogmatiser (*voy.* Froment). C'est dans ces conjonctures difficiles que Furbity, appelé à Genève pour y prêcher l'Avent, s'éleva avec force contre les nouvelles opinions. Comme la doctrine zuinglienne affranchissait du jeûne, de l'abstinence, de la confession, et qu'elle renversait les pouvoirs hiérarchiques, il tonna contre les novateurs, et ne ménagea pas les Bernois, instigateurs des innovations. Quelques-uns de ceux-ci, présents à ses sermons, se prétendirent insultés. Berne en prit fait et cause, demanda que Furbity fût puni, et menaça, si on ne lui donnait satisfaction, de rompre l'alliance faite avec les Genevois, alors fort nécessaire à ceux-ci, à cause des différends qu'ils avaient avec leur évêque. Les syndics ordonnèrent à Furbity d'entrer en dispute avec Farel, Viret et Froment, prédicateurs zuingliens. La conférence eut lieu devant le conseil des deux-cents, et dura du 29 janvier au 13 février. Furbity y repoussa vigoureusement et les arguments de ses adversaires, et les imputations de ceux de Berne. Néanmoins le conseil ordonna qu'il se rétracterait des paroles dont les Bernois s'étaient trouvés offensés : on lui donna par écrit ce qu'il devait dire; et l'on arrêta que la rétractation se ferait dans le lieu où l'injure avait été faite, c'est-à-dire en pleine église. Le dimanche suivant, Furbity fut conduit dans l'église de St-Pierre, où il monta en chaire; mais au lieu de lire la rétractation qui lui avait été dictée, il fit son apologie avec force, et commença à attaquer la nouvelle doctrine. Les députés de Berne, de plus en plus irrités, et les protestants de la ville, l'empêchèrent de continuer, et le firent descendre de la chaire en l'en arrachant avec rudesse. Furbity fut resserré dans une prison plus étroite; mais sa constance n'en fut point ébranlée. Les Bernois voulaient qu'on le mît en jugement. Sur ces entrefaites, le roi de France écrivit aux Genevois pour demander sa liberté. Les syndics, malgré cette puissante recommandation, et la complaisance que le roi avait eue de faire relâcher deux protestants qu'on avait arrêtés à Lyon pour y avoir prêché leur doctrine, ne voulurent point rendre Furbity, à moins que les Bernois n'y consentissent. Enfin, après un an d'emprisonnement, il fut échangé contre le ministre Saunier, que le duc de Savoie avait fait arrêter en Piémont; et, en février 1536, il fut permis à ce fidèle confesseur de la foi de ses pères, de retourner dans son couvent, où il mourut en 1541. L—y.

FURETIÈRE (Antoine), né à Paris en 1620, se livra d'abord à l'étude du droit civil et du droit canon, se fit recevoir avocat, et exerça la charge de procureur fiscal de l'abbaye de St-Germain des Prés. Il abandonna cette profession pour l'état ecclésiastique, et obtint l'abbaye de Chalivoy. Reçu membre de l'Académie française en 1662, dans le temps que cette compagnie s'occupait de la rédaction de son Dictionnaire, il entreprit d'en faire un pour son compte. L'Académie l'accusa d'avoir profité du travail de ses confrères, et d'avoir surpris un privilége sur un faux exposé : elle opposa le privilége exclusif qu'elle avait elle-même, fit supprimer celui de Furetière, et, en 1685, vingt-trois

(1) Il en existait, en effet, plusieurs copies avant la publication faite pour la première fois en 1836, par P. de Angelis dans la *Coleccion de obras y documentos*, etc., Buenos-Ayres, 6 vol. in-4°.

ans après sa réception, le bannit de son sein, où elle ne le remplaça point de son vivant. Il plaida contre elle, fit des *factums* et des libelles en vers et en prose, où plusieurs de ses membres étaient personnellement maltraités. Ces divers écrits, réunis en 1694, 2 vol. in-12, eurent beaucoup de vogue dans le temps, et sont aujourd'hui dans l'oubli. Furetière ne vit point la fin de son procès; et il n'eut point la satisfaction de voir paraître son Dictionnaire, qui ne fut publié en Hollande que deux ans après sa mort, arrivée le 14 mai 1688, dans sa 68e année. Cet ouvrage, singulièrement augmenté depuis par Basnage et quelques autres savants, jouit encore de quelque estime. La dernière édition est en 4 volumes in-fol., Amsterdam, 1725. Les autres ouvrages de Furetière sont : 1° Le *Roman bourgeois*, Paris, 1666, in-8°, fig.; Amsterdam, 1704, in-12; Nancy, 1713; in-12; les mœurs de la classe inférieure de son temps y sont peintes avec une vérité assez plaisante; mais il y a beaucoup d'allusions et de traits satiriques qui ne sont plus compris aujourd'hui; 2° un Recueil de *Poésies*, Paris, 1666, in-8°; l'on y distingue cinq satires contre les marchands, les procureurs, les poëtes, etc., lesquelles sont très-médiocrement versifiées; 3° des *Fables morales et nouvelles*, dont les sujets sont tous de son invention, mais dont le style est sans grâce et sans force; 4° une *Nouvelle allégorique*, ou *Histoire des derniers troubles arrivés au royaume d'Éloquence*, Amsterdam, 1702, in-12; plaisanterie qui a perdu presque tout son sel; 5° le *Voyage de Mercure*, satire en cinq livres, et en vers, qui est une censure des diverses conditions, et particulièrement du charlatanisme des gens de lettres et des savants, Paris, 1675, in-12; 6° le *Furetiriana*, 1696, in-12 (1); l'un des plus mauvais recueils de ce genre, et tout à fait indigne de paraître sous le nom d'un homme d'esprit. Furetière en avait beaucoup; mais sa malignité lui en a fait faire un fâcheux usage. Il était très-lié avec Boileau, Racine et la Fontaine. Un jour que le premier lui lisait une de ses satires : *Voilà qui est bon*, disait-il avec un rire amer et moqueur; *mais cela fera du bruit*. Boileau fut frappé de ces paroles, et surtout de l'air qui les accompagnait. La Fontaine s'étant trompé sur la différence du bois de grume au bois de marmenteau, il l'en railla si impitoyablement, que le fabuliste, perdant patience, fit contre lui une épigramme où, parlant de coups de bâton que Furetière avait reçus pour ses malins propos, il lui disait :

Le bâton, dis-le-nous, étoit-ce bois de grume,
Ou bien du bois de marmenteau?

Furetière répliqua par une autre épigramme dont voici la fin :

Il est des bois de plus d'une manière;
Je n'ai jamais senti celui que vous citez :
Notre ressemblance est entière,
Car vous ne sentez point celui que vous portez.

La parodie de *Chapelain décoiffé*, imprimée dans les œuvres de Boileau, est presque entièrement de lui, et il eut quelque part à la comédie des *Plaideurs*. A—G—R.

FURGAULT (Nicolas) naquit, le 20 octobre 1705, à St-Urbain, à une lieue de Joinville, diocèse de Châlons-sur-Marne. Après avoir fait ses études avec succès à l'abbaye de St-Urbain, près de Joinville, sous la direction des bénédictins, il vint à Paris, où il perfectionna le goût qu'il avait pour les langues latine et grecque. Il occupa d'abord au collége Mazarin la chaire de sixième, et bientôt après, celle de troisième, qu'il conserva jusqu'au temps où il devint professeur émérite de l'université. Très-zélé pour les progrès de ses élèves, il enseigna avec distinction, et s'acquit l'estime générale. Malgré son air sévère, il ne manquait pas d'une certaine aménité qui souvent tempère l'amertume de l'enseignement, tant pour le maître que pour la jeunesse. Sur la fin de sa vie, les troubles révolutionnaires ayant éclaté, l'université fut détruite et les biens qu'elle possédait furent dissipés. Furgault, ainsi que la plupart de ses collègues, se vit donc obligé de quitter Paris : il se retira dans le lieu de sa naissance, où il passa le reste de ses jours avec une de ses nièces, qui lui prodigua tous les soins que demandait son grand âge. Il l'avait priée de lui faire tous les jours, après son dîner, une lecture de quelques morceaux de Sénèque, en lui recommandant de l'éveiller si elle voyait qu'il se fût endormi. Elle eut cette complaisance pendant un assez long temps. Mais un jour qu'elle lui lisait un passage du traité de ce philosophe sur la brièveté de la vie, elle crut s'apercevoir qu'il dormait un peu plus qu'à l'ordinaire, et s'approcha de lui pour le tirer de son sommeil : il avait cessé d'exister. Ainsi s'éteignit ce vieillard respectable, le 3 nivose an 3 (23 décembre 1794), après avoir parcouru une longue et honorable carrière. Les ouvrages qu'il a donnés au public pour l'instruction de la jeunesse sont : 1° *Nouvel abrégé de la grammaire grecque*, Paris, 1746, in-8°; réimprimé plusieurs fois depuis jusqu'en 1789, et depuis cette époque réimprimé après avoir été retouché par M. Janet. L'université en fit constamment usage, parce qu'elle en trouva les principes très-clairs et très-méthodiques. 2° *Abrégé de la quantité ou mesure des syllabes latines*, ibid., 1769, in-8°. Quoique l'auteur ait donné à cet ouvrage le titre modeste d'*Abrégé*, il n'en est pas moins vrai qu'il renferme tout ce qui est indispensable, non-seulement pour connaître la structure d'un vers, mais encore pour sentir toute l'énergie et tous les différents genres de beautés de la poésie latine. Les autres prosodies qui ont paru depuis sont plus qu'insuffisantes, et très-souvent fautives. Cet ouvrage eut beaucoup

(1) Il y a des exemplaires dont le titre est *F***ana*. L'éditeur fut Guy-Marais. Le *Furetiriana* a été réimprimé dans le premier volume de la collection intitulée *Ana*, 1789 et années suivantes, 10 vol. in-8°. On a réimprimé à la suite les *Couches de l'Académie*.

de cours dans l'université pendant plus de cinquante ans, et il a été souvent réimprimé. 3° *Dictionnaire d'antiquités grecques et romaines*, Paris, 1768 et 1786, petit in-8°. Le rédacteur de cet article, qui s'honorait d'être l'un des anciens disciples de Furgault, en fit paraître une 3e édition augmentée en 1809, gr. in-8°, comme il avait donné, en 1807, la 9e édition de l'*Abrégé de la quantité*, et, en 1813, une édition, de même fort augmentée, de la *Grammaire grecque*, réimprimée en 1815, Paris, veuve Nyon, in-8°. 4° *Dictionnaire géographique, historique et mythologique portatif*, ibid., 1776, petit in-8°; 5° *Les principaux idiotismes grecs, avec les ellipses qu'ils renferment*, Paris, 1784, in-8°; cet ouvrage fait suite à sa Grammaire grecque; 6° *Les ellipses de la langue latine, précédées d'une courte analogie des différents mots appelés parties d'oraison*, Paris, 1780, in-12, chez madame Nyon. J—T.

FURGOLE (Jean-Baptiste), célèbre jurisconsulte, naquit à Castelferrus, diocèse de Montauban, le 24 octobre 1690. Son père, notaire estimé, lui fit, après d'excellentes études, faire son cours de droit à Toulouse, où il fut reçu avocat en 1714, au bout de trois années de travaux si assidus qu'on lui voyait consacrer jusqu'à dix-huit heures par jour à l'étude de la jurisprudence. Le jeune Furgole porta au barreau le même zèle et la même exactitude dans ses devoirs : pendant plus de cinq années il refusa toutes les causes qui lui furent offertes à plaider, pour suivre un plan qu'il s'était tracé, et qui, avec l'assiduité aux audiences, remplissait tous ses moments. Il ne s'agissait rien moins que de compiler et de réunir en un corps de doctrine l'ensemble du droit civil et du droit canon, des ordonnances, des arrestographes et auteurs du ressort du parlement de Toulouse; d'allier, en un mot, la théorie avec la pratique. Ce grand travail l'occupa huit années; et ce ne fut qu'après l'avoir entièrement terminé que Furgole crut pouvoir s'adonner enfin à l'exercice de sa profession : aussi les premiers pas qu'il fit dans sa carrière le signalèrent comme un savant jurisconsulte, et lui assignèrent le rang distingué qu'il occupa dans le barreau. Sa santé, affaiblie par l'excès du travail, ne lui permit pas de se livrer longtemps à la plaidoirie; il se retira dans son cabinet, et devint en peu de temps l'avocat consultant le plus occupé de Toulouse. La réputation dont il jouissait dans cette ville fut telle, que lorsqu'en 1729 le chancelier d'Aguesseau, dans le dessein de donner à la France le bienfait d'une législation uniforme, envoya plusieurs questions à résoudre, sur la matière des donations, au parlement de Toulouse, les conseillers de cette cour ne crurent pouvoir mieux faire que de charger Furgole de les traiter. Il s'acquitta de cette commission avec tant de succès, que lorsqu'en 1731 l'ordonnance sur les donations eut été rendue, il fut invité, par le chancelier d'Aguesseau, à rédiger un commentaire en forme d'observations sur les principales difficultés que pouvait faire naître son application. Furgole s'empressa de déférer à cette invitation : il ne se borna pas à discuter les questions qui naissaient du texte même de la loi; il y joignit toutes celles qui n'avaient été ni prévues, ni décidées par elle, et qu'une étude approfondie de ses dispositions lui avait fait découvrir. Le résultat de son travail parut en 1733, à Toulouse, en un volume in-folio, sous le titre d'*Ordonnance de Louis XV, etc., avec des observations autorisées par les ordonnances, le droit romain et les arrêts du parlement.* Longtemps après, Furgole en donna une nouvelle édition, qui parut en 1761, aussi à Toulouse, en deux volumes in-4°, avec des additions très-considérables. Le succès unanime qu'obtint cet ouvrage, et les encouragements du chancelier d'Aguesseau, qui honorait Furgole d'une correspondance suivie, déterminèrent celui-ci à vaincre la répugnance qu'il éprouvait à livrer au public le fruit de ses veilles; et il fit paraître un nouvel ouvrage sur des matières canoniques, sous le titre de *Traité des curés primitifs, où l'on examine leur origine, les différentes causes qui y ont donné lieu, leurs droits*, etc., Toulouse, 1766, 1 vol. in-4°. Furgole partageait ses occupations entre les soins qu'exigeait le travail de son cabinet et ceux qu'il donnait aux ouvrages qu'il destinait à mettre au jour. Depuis longtemps il travaillait à un traité des testaments et à des recherches sur les substitutions, qui pussent servir de base à une ordonnance générale sur cette matière. Après avoir terminé ces deux ouvrages, il se rendit à Paris pour les présenter au chancelier d'Aguesseau, qui les lui avait demandés. C'est dans cette ville qu'il publia son *Traité des testaments*, dont le premier volume parut en 1745, in-4°, et fut suivi de trois autres qui parurent successivement. Cet ouvrage fut reçu avec autant d'applaudissement que les précédents, et marqua dès lors la place que Furgole doit occuper parmi les plus savants jurisconsultes français. La nouvelle édition de Paris, 1779, est beaucoup plus complète que la précédente, quoiqu'en trois volumes in-4° seulement. Furgole, de retour à Toulouse, y reprit ses travaux; il mettait la dernière main à un commentaire sur l'ordonnance des substitutions qui avait été rendue en 1747, et préparait un traité du franc-alleu, lorsqu'il fut appelé par le roi à la place de capitoul de Toulouse. Le surcroît d'occupations que cette charge lui imposait acheva d'altérer sa santé déjà chancelante; on le vit cependant continuer encore, malgré ses infirmités, à employer jusqu'à dix ou douze heures par jour au travail; mais enfin il succomba au mois de mai 1761, emportant, avec l'estime générale, la réputation d'un des plus habiles jurisconsultes dont la France s'honore. Après sa mort, son *Commentaire sur les substitutions* fut publié par les soins de Poncet de la Grave, en un volume in-4°, Paris, 1767; et son *Traité de la sei-*

gneurie féodale universelle et du franc-alleu naturel parut à la même époque, en un volume in-12. On se tromperait fort si l'on rangeait ce dernier ouvrage dans la classe de ceux que l'abolition des fiefs a rendus entièrement inutiles. Il en est peu, au contraire, qui, dans un cadre aussi resserré, offre autant de recherches et de matériaux historiques à ceux qui étudient les antiquités françaises : l'origine des fiefs surtout y est discutée d'une manière aussi neuve que savante. Furgole, dans ses écrits sur les donations, sur les testaments et sur les substitutions, se montre partout maître de la matière qu'il développe; son style, adapté au sujet qu'il traite, est en général d'une extrême clarté : il n'embrasse aucune question, ne pose aucun principe qu'après avoir soigneusement recherché les sources et la décision que les lois romaines, les anciennes ordonnances, le droit coutumier, les cours souveraines et les auteurs les plus estimés y appliquent. Quant aux points les plus difficiles, il a soin de tracer, en quelque sorte, une histoire chronologique de la manière dont les jurisconsultes les ont successivement envisagés; il fait remarquer avec soin les variations que les législations différentes leur ont fait éprouver, et ne donne jamais son avis sans l'entourer des autorités les plus imposantes. Une édition des *OEuvres complètes de Furgole* a paru sous ce titre à Paris, 1775 et 1776, en 8 volumes in-8° : les quatre premiers sont consacrés au *Traité des testaments*, les cinquième et sixième à l'*Ordonnance sur les donations* et au *Traité du franc-alleu*, le septième à l'*Ordonnance sur les substitutions*, et le huitième au *Traité des curés primitifs*. Cette édition, d'un format peu commode pour les ouvrages de cette nature, n'est pas non plus fort correcte; on doit lui préférer celles que nous avons indiquées de chacun de ces traités séparément. Nous ne parlerons pas de deux éditions du *Traité des Testaments*, publiées l'une à Lyon, l'autre à Nîmes, parce que ce sont deux contrefaçons, non plus que de deux volumes in-4°, publiés il y a quelques années sous le titre de *Nouveau Furgole*, parce que l'on sait quel est en général le cas qu'il faut faire de ces réimpressions tronquées et mutilées de jurisconsultes anciens. P—N—T.

FURIETTI (Joseph-Alexandre) naquit à Bergame en 1685. Sa famille, qui était noble et désirait son avancement, le fit étudier à Milan, puis dans sa ville natale, et le dirigea vers la science des lois, dans laquelle il fit de grands progrès : mais son goût le portait principalement vers l'érudition. Il alla à Rome, où il suivit la carrière de la prélature. Furietti profita de sa résidence dans cette ville pour publier les œuvres de deux de ses plus célèbres compatriotes, Gasparino Barziza et Guiniforti, son fils (*voy.* Gasparino et Guiniforti). La vie de Gasparino, qui est en tête du volume, est regardée comme une excellente biographie, et cette édition a obtenu les suffrages de Foscarini, de Muratori et des plus célèbres critiques. Les services et les talents de Furietti auraient dû le conduire plus tôt à la pourpre : mais il n'y parvint qu'après une longue attente. Des mécontentements secrets que Benoît XIV avait conçus contre lui l'en tenaient éloigné; et quoique ce pontife rendît justice à son mérite, il refusa toujours de l'élever à la dignité de cardinal. On attribue la défaveur dans laquelle Furietti était tombé, à une cause bien légère et honorable pour lui : il avait fait une étude particulière de la *villa Adriana*, à Tivoli; le plus agréable délassement des travaux et des embarras que lui causait son office de président des tribunaux, était d'y suivre les fouilles qu'on y faisait à ses frais. Il eut le bonheur de découvrir, en 1736, deux superbes *Centaures*, ouvrages d'Aristéas et de Papias, sculpteurs grecs d'Aphrodisée, dont les noms étaient encore inconnus. Le pape, dans le noble désir de contribuer à la magnificence de Rome, les voulut avoir pour le musée Capitolin : mais la passion de Furietti pour les arts l'attachait à la possession de ces statues. Ce fut surtout en 1750 que la contestation prit un caractère plus vif. Furietti, âgé alors de soixante-cinq ans, aurait pu, par une cession, obtenir ce qui est le dernier objet de l'ambition de tous les prélats; il répondit à ceux qui blâmaient ses refus : « Je « connais l'esprit du pays : je ne veux pas qu'on « m'appelle le *cardinal Centaure*. » Jusqu'à cette époque, Furietti, toujours occupé de la jurisprudence, n'avait fait qu'un délassement de la littérature, ainsi que de l'étude et de l'observation des monuments : il fut nommé secrétaire référendaire des deux signatures et secrétaire de la congrégation du concile et de celle de la résidence des évêques. Ces emplois lui laissaient un loisir dont il sut profiter pour suivre ses goûts : il publia les poésies de son compatriote Publio Fontana, dont il écrivit la vie; cette édition parut à Bergame, en 1752 (*voy.* Fontana). Il témoigna aussi sa reconnaissance à Benoît XIV en lui dédiant son traité *De musivis, vel pictoriæ mosaïcæ artis origine*, Rome, 1752, in-4°. Un monument de ce genre, que sa persévérance et sa bonne fortune lui avaient fait découvrir encore dans la *villa Adriana*, en 1737 (1), avait fourni l'occasion des recherches qu'il avait faites sur ce sujet. Furietti traite dans cet ouvrage l'histoire de la mosaïque depuis son origine jusqu'à sa décadence, et quoique les nombreux monuments qui ont été découverts et publiés dans la seconde moitié du dernier siècle, aient beaucoup augmenté les connaissances qu'on avait sur ce sujet, l'ouvrage de Furietti est toujours regardé comme un corps de doctrine et comme fondamental. Clément XIII,

(1) Cette belle mosaïque représente quatre colombes qui se jouent sur le bord d'un vase plein d'eau. Furietti la reconnaît pour celle-là même que Pline attribue à Sosus de Pergame, célèbre pour son habileté en ce genre de peinture dont il passait pour l'inventeur. (*Hist. Nat.* XXXVI, 25.)

qui fut élu au pontificat en 1758, ne partagea pas les préventions de son prédécesseur contre Furietti, et dans l'année suivante celui-ci fut fait cardinal : mais le temps où cet honneur aurait pu lui être plus agréable était passé. Furietti avait alors soixante-quatorze ans; son âge et son assiduité à ses travaux lui ôtèrent bientôt l'usage de ses facultés morales, et il mourut en 1764, le 14 janvier, dans un état absolu d'imbécillité. Les deux *Centaures* furent achetés de ses héritiers pour le musée Capitolin, où ils sont connus sous le nom de *Centaures de Furietti;* et la mosaïque dite des *Quatre colombes* fut déposée dans le musée profane du Vatican : le tout fut payé quatorze mille écus romains. On rendit à Furietti, après sa mort, les honneurs qui étaient dus à son savoir et à ses vertus. Il a été inhumé dans l'église de St-Barthélemi des Bergamasques, et une belle inscription y rappelle les services qu'il a rendus aux lettres et à l'Église. Filippo Buonamici, dans le dialogue qui précède son traité *De claris epistolarum pontificiarum scriptoribus*, introduit Furietti avec Gaetano Forli et monsignor Lucchesini, et il le comble d'éloges dans plusieurs passages. A. L. M.

FURIUS (Marcus), surnommé *Bibaculus*, ancien poëte latin, naquit à Crémone l'an 102 ou 103 avant J.-C. Le P. Kircher a pensé, sans raison, qu'il était Romain; peut-être l'aura-t-il confondu soit avec Furius Antias, dont parle Aulu-Gelle, soit avec le Furius Bibaculus dont il est question dans Tite-Live et dans Valère-Maxime. Tacite l'associe à Catulle, en disant qu'ils composèrent, l'un et l'autre, des vers épigrammatiques contre César. Il paraît que notre poëte s'exerça dans le genre satirique et mordant, et qu'il adopta dans ses compositions le mètre piquant d'Archiloque et d'Hipponax. Quintilien et le grammairien Diomède le mettent au rang des poëtes *ïambiques*. Furius Bibaculus, qui n'est plus guère connu de nos jours que par les vers d'Horace qui l'ont rendu ridicule auprès de la postérité, était de son temps redoutable à cause de son esprit caustique. La mordante épigramme, jaillissant avec une cruelle profusion de ses malins ïambes, allait enfoncer au loin son trait acéré. Messala Corvinus, dans une lettre conservée par Suétone, se félicite de n'avoir point affaire à Bibaculus. Jaloux d'asservir la muse épique à une cadence inusitée, cet écrivain moqueur avait composé en vers ïambiques un poëme sérieux; il avait pour titre : *De bello gallico*, et commençait, dit-on, par ce vers, qui suffirait pour faire la réputation d'un poëte burlesque :

Juppiter hybernas cana nive conspuit Alpes.

Le bon goût du favori de Mécène ne pouvait laisser passer une aussi étrange métaphore; aussi l'a-t-il relevée avec les verges de la satire, dans cette parodie ;

Seu rubra canicula findet
Infantes statuas, seu pingui tentus omaso
Furius hybernas cana nive conspu*et* Alpes.

où la personne de Bibaculus n'est pas plus épargnée que ne le sont ses productions. Il ne faut voir dans cette plaisanterie d'un grand poëte, que le résultat d'un mouvement d'humeur causé par l'extrême irritabilité d'un goût fort délicat. Lilio Giraldi parle d'un poëme de Furius Bibaculus, qui aurait eu pour titre : *Pragmatia*. Pierre Crinitus, et d'autres modernes, ont beaucoup loué, sur la foi de Macrobe, le talent ingénieux de Bibaculus. Macrobe fait mention d'un ouvrage de cet auteur dans le genre badin, sans qu'on puisse précisément déterminer quel en était le sujet. Suétone rapporte quelques vers de Bibaculus qui nous instruisent de l'amitié qu'avaient pour lui le poëte Gallus et M. Valerius Caton. Baillet, qui s'est trompé sur l'époque à laquelle il faut rapporter la naissance de cet écrivain, G.-J. Vossius, Olaüs Borrichius, Michel Foscarini, et d'autres savants, faisant à Furius Bibaculus l'application d'un passage de Macrobe qui regarde sans doute Furius Antias, lui ont attribué mal à propos une imitation de Virgile, rédigée sous la forme d'*Annales*, et que nous présumons avoir été composée de centons. Des divers ouvrages de Furius Bibaculus, il ne nous est resté que peu de fragments : ils ont été recueillis et successivement publiés dans les collections d'*anciens auteurs*, par Robert Estienne, Henri Estienne, Pierre Scriverius, Joseph Scaliger, et Maittaire. G. F—R.

FURIUS (Frédéric), originaire de la capitale du royaume de Valence, et qui a pris quelquefois le surnom latin de *Cœriolanus*, florissait dans le 16e siècle. Après avoir étudié à Paris sous Turnèbe, Ramus et d'autres célèbres professeurs, il vint à Louvain, où il publia, en 1544, une *Rhétorique* en trois livres. Il eut à Louvain une controverse avec un des docteurs et des recteurs de cette université, Jean de Bononia, Sicilien, depuis archidiacre de Palerme, et chapelain de l'empereur Charles-Quint. Le sujet de leur dispute était la permission de traduire les livres sacrés en langue vulgaire : Bononia soutenait la négative; Furius l'affirmative. Furius a rendu compte de cette controverse, en ne dissimulant pas qu'il en a pu broder un peu le récit, dans un ouvrage intitulé, *Bononia, sive de libris sacris in vernaculam linguam convertendis libri duo*, et adressé au cardinal Francesco Bovadilla de Mendoza, archevêque de Burgos. Le 1er livre expose les arguments de son adversaire ; le 2e les siens : il y a de la bonne foi dans l'un, de la force dans l'autre. Furius le fit imprimer à Bâle en 1556, in-8° de 355 pages. L'ouvrage lui attira des ennemis, qu'il traite de scribes et de pharisiens ; qu'il assimile à Judas, à Caïphe, à Pilate, et contre lesquels, dans trois strophes assez peu poétiques, il implore la protection du cardinal, en tête de son livre, dont la latinité est d'ailleurs recommandable. Mais l'ouvrage n'en fut pas moins

mis à l'*index*. Sur le bon témoignage qui fut rendu à Charles-Quint du mérite et des qualités personnelles de Furius, ce prince, après l'avoir envoyé dans les Pays-Bas, l'attacha, avec le titre d'historien, à la personne de son fils, Philippe II, sous lequel il paraît avoir joué un rôle assez considérable dans les affaires publiques, et dans celles des Pays-Bas en particulier. Le président de Thou donne le précis d'un projet de paix que Furius présenta en 1575, et dont il protesta que le roi d'Espagne ratifierait les conditions: mais le prince d'Orange les jugea tardives et suspectes, et se conduisit d'après la maxime « qu'après avoir tiré « l'épée contre son souverain, il faut jeter le four- « reau. » Il est étonnant que l'historien Wagenaer, si recommandable pour son exactitude et sa véracité, n'ait rien dit, à cette époque, ni de la personne, ni des services de Furius, sur lesquels de Thou offre des détails assez remarquables. On a encore de Furius un Traité écrit en langue espagnole, et intitulé : *Del consejo y consejero*, Anvers, 1559, in-8°. Il est dédié à Philippe II, et semble avoir appartenu à un plus grand ouvrage sur l'*Institution du prince*. Simon Schardius l'a traduit en latin, d'après une version italienne : il y en a une autre traduction latine, par Christophe Warsevicius. Furius vécut célibataire, et il mourut à Valladolid, dans un âge avancé, en 1592. Quoique de Thou l'ait fait « marcher de pair avec « Montaigne, » il y a bien de la différence dans la célébrité qu'ils ont obtenue. M—ON.

FURLANETTO (Bonaventure), l'un des principaux maîtres de chapelle dans le 18e siècle, naquit à Venise le 17 mai 1738. A l'âge de dix-sept ans, ne se croyant encore qu'un amateur, il composa une messe que l'on exécuta devant le patriarche de Venise. Le prélat, ému jusqu'aux larmes pendant tout le temps que dura cette messe, fit appeler l'auteur, le complimenta et lui accorda toutes sortes de faveurs. A l'âge de trente ans, Furlanetto succéda à Sarti, dans la qualité de maître des *donzelle*, pour l'hôpital de la Piété, et là il composa même des morceaux de musique théâtrale sacrée. On distingue parmi ses oratorios, *la Chute des murs de Jéricho*, *l'Épouse des Cantiques*, un *Dies iræ* vraiment formidable. Appelé à diriger la chapelle de St-Marc, il surpassa en talent, en renommée, son prédécesseur Bertoni, et il se perfectionna au point de composer avec tant de facilité, qu'il ne faisait aucune correction à ses partitions. Il sortit de son école une foule de chanteurs, d'organistes et de compositeurs, pour lesquels il publiait un *Traité de musique*. Léopold, empereur d'Autriche, appela Furlanetto à Vienne, et il ordonna que les ouvrages de ce maître fussent exécutés successivement dans la chapelle impériale. En 1797, tous les ouvrages de Furlanetto furent envoyés à Paris, où on leur fit un accueil très-distingué. Salieri nous a dit à Vienne, qu'un jour il avait entendu un *O salutaris* de Furlanetto, exécuté à l'unisson par dix voix de jeunes filles, et qu'il n'avait cessé de sangloter d'émotion et d'attendrissement. C'est à Venise surtout que Furlanetto avait introduit cet usage de faire chanter à l'unisson de très-jeunes filles. Il en résultait, disait-il dans son traité, une seule voix pieuse, sonore, retentissante dans les *rinforzando*, et si angélique, qu'il fallait quelquefois cesser les chants, tant elle jetait de désordre, de séduction et d'enthousiame parmi les assistants. Salieri n'avait entendu que dix voix, mais il se figurait l'impression que devaient produire cinquante ou soixante voix chantant ainsi à l'unisson. Ce dernier honneur de la gloire des arts de Venise s'éteignit en 1817. Son genre de composition expressif, tendre, simple, admettant la répétition et le retour des *motifs*, à la manière de Paisiello, unissait dans une alliance touchante l'harmonie allemande à la mélodie italienne. On reconnaissait, disait encore Salieri, une accentuation née sur la frontière des deux grands empires de la musique. A—D.

FURLONG (Thomas), poëte irlandais, naquit vers 1797, à Searawalsh, aux environs d'Enniscorthy, dans le comté de Wexford. Son père, qui était fermier, lui donna l'éducation nécessaire pour qu'il entrât dans une maison de commerce. Effectivement, à quatorze ans, il fut placé comme apprenti chez un marchand de Dublin. Mais ses occupations étaient bien peu en harmonie avec ses goûts, et tout le temps qu'il pouvait dérober aux soins du négoce était consacré à la littérature. Doué d'un véritable talent, il imita ce qu'il lisait, ou plutôt il n'imita pas. Sa parole s'épanouissait en vers comme d'elle-même et presque dès le temps où il eût été embarrassé de bien définir ce que c'est qu'un vers. Divers recueils de Dublin et même de Londres avaient admis ses essais dans leurs colonnes, qu'il était encore commis surnuméraire dans son comptoir. Son apprentissage fini, et après divers petits événements, un admirateur de son talent, nommé Jameson, lui donna dans sa maison de distillerie une place de confiance qui, entre autres avantages, offrait au jeune auteur la perspective d'être libre la plus grande partie de la journée. Il put alors se livrer à sa vocation, et il acquit en peu de temps une célébrité qui mit son nom à côté de celui de Moore, bien que nous n'entendions en aucune façon établir égalité entre les deux poëtes. Furlong mourut trop tôt pour donner toute la mesure de son talent. S'il n'offre pas les brillantes couleurs de son rival, sa manière a quelque chose de plus franc, son style est simple et plein de charme, lorsqu'il veut être touchant; simple et incisif, lorsqu'il veut mordre ou plaisanter. Il excellait dans la parodie, dans la satire ; et quoique prenant surtout pour sujet de ses sarcasmes les types irlandais, sa moquerie sortait souvent de ces étroites limites et atteignait les généralités. Plus d'une fois, ce fut pour les journaux de Londres une bonne fortune que la reproduc-

tion d'une parodie de Furlong. Ses compositions lyriques étaient éminemment populaires : elles étaient chantées également au piano par les élégantes ladies de la capitale de l'Irlande, et avec accompagnement d'orgue de Barbarie par les sirènes enrouées des carrefours. Ces succès, peut-être moins faciles qu'on ne l'imagine, ne gâtèrent point Furlong, et il travaillait sérieusement à des compositions de plus longue haleine, lorsqu'il fut frappé de mort à la fleur de l'âge, le 25 juillet 1827. On a de lui : 1° le *Misanthrope*, poëme didactique, 1820 ; 2° l'*Arrêt de Derenzie*, poëme posthume ; 3° beaucoup d'articles, notamment dans le *New Monthly Magazine* (1821), le *Morning Register* (1825), et le *Robins's London and Dublin Magazine ;* 4° des poésies, parmi lesquelles nous signalerons sa *Défense de la poésie*. Il laissa manuscrite une traduction en vers des chants du barde erse Carolan. P—OT.

FURMER (BERNARD-GERBRAND), né à Leeuwarde, en Frise, florissait vers la fin du 16e et au commencement du 17e siècle. Il était docteur en droit et historiographe ordinaire de sa province. Siccama et Winsemius, ses contemporains, en faisaient grand cas; mais Ubbo Emmius, qui apportait un peu plus de critique dans ses connaissances historiques, ne s'est point trouvé de leur avis, et il a écrit contre lui. Nous avons de Furmer : 1° neuf livres d'*Annales de la Frise*, en latin; ils ont paru successivement trois à trois, 1609, 1611 et 1617, in-4°; 2° *Pro antiquitate Frisiæ apologia contra U. Emmium*, Franeker, 1613, in-4°. 3° Il a publié, avec un Appendice de *Suffridus Petri*, son maître, la Chronique latine des évêques d'Utrecht et des comtes de Hollande, par Jean de Beka, allant de 1345 à 1574; 1612, in-4°. C'est dans la même année, 1612, qu'est mort Furmer. M—ON.

FURSTEMBERG (FERDINAND), évêque de Paderborn, d'une ancienne famille d'Allemagne, mais différente de celle des évêques de Strasbourg de ce nom, naquit à Bilstein, en Westphalie, le 21 octobre 1626. Il fit ses études à l'université de Cologne; et ce fut dans cette ville qu'il connut le nonce Chigi, prélat d'un grand mérite, qui, sachant apprécier ses talents, résolut de les faire tourner à l'avantage de l'Église. Chigi ayant été fait cardinal en 1652, invita Ferdinand à venir le joindre à Rome; et trois ans après, ayant été élu pape sous le nom d'Alexandre VII, il le fit l'un de ses camériers secrets, et le pourvut de riches bénéfices. Le siége épiscopal de Paderborn étant devenu vacant en 1661, Ferdinand y fut nommé par le chapitre, et sacré à Rome le 6 juin de la même année. Il en prit possession quelque temps après, et s'appliqua avec beaucoup de zèle à faire fleurir la foi dans son diocèse. L'évêque de Munster, sur sa réputation, désira de l'avoir pour coadjuteur; et Ferdinand lui succéda en 1678. Le pape l'honora du titre de son vicaire général pour les pays du Nord; il s'en montra digne par ses qualités vraiment apostoliques. Il s'attacha à ramener dans le sein de l'Église tous ceux que de fausses doctrines en avaient éloignés; mais ce ne fut que par la douceur et la persuasion qu'il voulut les combattre, et ses efforts furent couronnés des plus heureux succès. Il établit dans son diocèse des missionnaires chargés de distribuer les secours de la religion aux peuples des campagnes, et de répandre ses bienfaits sur tous les malheureux sans exception. Il fit reconstruire les églises ruinées par les guerres, en dota les pasteurs, fonda des écoles pour l'instruction de la jeunesse, des hospices pour les vieillards et les malades, et légua aux jésuites cent mille florins pour l'entretien d'une mission dans les Indes. Au milieu de ses travaux, il trouvait les loisirs nécessaires pour se livrer à l'étude de l'histoire, et pour cultiver la poésie. Il encourageait par ses bontés les jeunes gens qui annonçaient d'heureuses dispositions, les soutenait à ses frais dans les universités, et faisait éprouver ses largesses à tous ceux que leurs talents en rendaient dignes. Pierre Franck, Nicolas Heinsius, les pères Larue, Commire, Daugières, etc., ou l'ont célébré dans quelques pièces de vers, ou lui ont dédié quelques-uns de leurs ouvrages. Cet illustre prélat mourut, par suite d'une opération de la taille faite maladroitement, le 26 juin 1683, à l'âge de 56 ans. Il fut inhumé à Munster, dans l'église des Cordeliers qu'il avait fondée, et où l'on voyait son tombeau. On a de lui : 1° *Monumenta Paderbornensia ex historia romana, francica et saxonica eruta et notis illustrata*, Paderborn, 1669, in-4°, fig.; Amsterdam, Elzevir, 1672, in-4°; cette édition est augmentée de plus d'un tiers, et elle est ornée d'un plus grand nombre de planches que la première : l'édition de Francfort, 1713, in-4°, ne diffère de la précédente que par l'addition de plusieurs pièces relatives à la maison de Furstemberg, et d'un grand nombre de vers à la louange de l'auteur (*voy.* Léonard FRIZON). C'est Rinck, professeur d'Altdorf, qui a pris soin de cette édition ; 2° *Poemata*. Les vers de Ferdinand, suivant Baillet, sont élégants, polis et nombreux : les pensées en sont belles, et le style a le goût de la bonne latinité. Ils ont été imprimés, pour la première fois, à Rome, en 1656, dans un recueil intitulé : *Poemata septem illustrium virorum*. Ces sept écrivains, qu'on désigne quelquefois sous le titre de *Pleias alexandrina*, parce que leurs poésies ont paru sous les auspices du pape Alexandre, sont, outre Ferdinand : Alex. Pollini, Noël Rondinini, Virgin. Césarini, Jean-Roger Torck, Aug. Favoriti et Étienne Gradi. Ce recueil a été réimprimé à Anvers, Moret, 1662, et à Amsterdam, 1672, in-8°. Les poésies de Ferdinand ont été publiées séparément, à l'imprimerie royale, Paris, 1684, in-fol. Ferdinand a donné une édition des poésies du pape Alexandre, sous ce titre : *Philomati musæ juveniles*, Anvers, 1654, in-8°. — Son frère, *Guillaume* DE FURSTEMBERG, chanoine de Trèves et de Munster, avait le premier publié ce recueil. W—s.

FURSTEMBERG (François Égon de), évêque de Strasbourg, de l'illustre famille des landgraves de ce nom, naquit le 27 mai 1626 (1). Il réunit sur sa tête un grand nombre de hautes dignités ecclésiastiques : il était un des principaux ministres de Maximilien-Henri, électeur de Cologne, et rendit à la France de grands services, au moyen du crédit dont il jouissait près de ce prince. Attaché d'affection et de reconnaissance à la personne de Louis XIV, il avait, dès 1658, donné des marques de son dévouement aux intérêts de la France, et contribué efficacement à former cette association qui, sous le nom de *ligue du Rhin*, fut signée entre le roi et plusieurs électeurs ou princes de l'empire, pour le maintien de la paix de l'Allemagne. En 1661, en laissant entrevoir à l'électeur de Cologne qu'on pourrait le faire rentrer en possession du Rheinberg, dont les Hollandais s'étaient emparés, il parvint à faire signer à ce prince un traité par lequel il livrait au roi de France, Nuiz et Kaiserswerdt, places qui étaient nécessaires au roi pour établir des magasins sur le bas Rhin. Le 19 janvier 1663, il fut élu prince-évêque de Strasbourg, et se démit de l'évêché de Metz, auquel il avait été nommé en 1658. Une partie des biens de l'église de Strasbourg était entre les mains des luthériens. Le premier soin de François Égon, en prenant l'administration du diocèse, fut de travailler à rentrer en possession de ces domaines. Il dépensa plus de trois cent mille écus pour retirer le bailliage d'Oberkirch et d'autres biens qui faisaient la dotation de sa cathédrale. Le 30 septembre 1681, la ville de Strasbourg ayant ouvert ses portes au roi de France, par capitulation, sa cathédrale fut aussitôt rendue au culte catholique; et les chanoines furent rappelés. Ce prélat survécut peu à un événement que depuis longtemps il hâtait non-seulement de ses vœux, mais encore de tous les moyens qu'il avait à sa disposition. Il mourut à Cologne, le 1er avril 1682, à l'âge de 56 ans. — Son frère, *Guillaume Égon* de Furstemberg, connu d'abord sous le nom du *prince Guillaume*, naquit en 1629. Il faisait aussi partie du conseil de l'électeur de Cologne, Maximilien-Henri, et ne fut pas moins attaché que François-Égon aux intérêts de la France. Il les soutint même avec tant de fermeté que l'empereur, irrité contre lui, le fit enlever à Cologne le 14 février 1674, quoique revêtu du titre de ministre plénipotentiaire de son maître le prince électeur, aux conférences de la paix qu'on avait ouvertes dans cette ville. On le transféra dans les prisons de Vienne, et ensuite dans celles de Neustadt, et il fut question de le mettre au ban de l'empire. On commença même son procès; mais on n'osa y donner suite. Louis XIV fut vivement indigné de cette violation du droit des gens. Le prince Guillaume ne recouvra sa liberté qu'à la paix de Nimègue. Le roi l'avait nommé à l'évêché de Metz, en 1663, après la démission de son frère; mais lui-même s'en démit en 1664. A la mort de François Égon, en 1682, le prince Guillaume lui succéda au siége épiscopal de Strasbourg. A peine en fut-il en possession, qu'il y établit un séminaire dont il confia la direction aux jésuites. Il appela les mêmes pères dans un collége qu'il fonda en 1685. A l'exemple de son frère, il travailla à faire rentrer l'église de Strasbourg dans différentes propriétés situées en deçà du Rhin; et il y réussit par la protection du roi, qui lui donna aussi plusieurs abbayes. Sur la nomination de ce prince, Innocent XI créa Guillaume-Égon cardinal en 1686. Les bontés du roi à son égard ne se bornèrent pas là. Il agit si puissamment près de l'électeur de Cologne, Maximilien-Henri, que celui-ci consentit à le prendre pour coadjuteur, et que, le 7 janvier 1688, le chapitre l'élut en cette qualité; mais le pape Innocent XI, alors en différend avec la France au sujet des franchises, lui refusa les bulles de la coadjutorerie. L'électeur Maximilien-Henri étant mort sur ces entrefaites, le chapitre de Cologne dut procéder à une nouvelle élection. Le cardinal avait pour concurrent le prince Clément de Bavière, à peine âgé de dix-sept ans, et déjà évêque de Ratisbonne. L'intérêt que Louis XIV prenait au cardinal de Furstemberg lui nuisit. Innocent XI, pour se venger du monarque, qui avait fait occuper le comtat d'Avignon, donna au prince Clément un brevet d'éligibilité, et fit si bien agir près des chanoines de Cologne, que ce jeune prince l'emporta. On célébra en Allemagne cet événement comme une victoire. L'année suivante, la diète de Ratisbonne déclara la France et le cardinal de Furstemberg ennemis de l'empire. Louis XIV, pour dédommager le cardinal autant qu'il était en lui, le fit commandeur de ses ordres, et le nomma à la riche abbaye de St-Germain des Prés, où il vint s'établir. Il en restaura le palais abbatial. Il assista au conclave pour l'élection d'Alexandre VIII. Le cardinal de Furstemberg mourut à St-Germain des Prés, le 10 avril 1704, et fut inhumé dans l'église de ce monastère, où, avant la révolution, une épitaphe honorable se lisait près de son tombeau. L—y.

FURSTEMBERG (le prince Charles de), de l'une des plus illustres maisons de l'Allemagne, entra au service dès sa jeunesse dans l'armée autrichienne; fit la guerre contre les Turcs, puis dans la Belgique et contre les Français. Il était feld-maréchal-lieutenant en 1794, et il commandait une division de l'armée de la Tour. Il eut ensuite part à tous les triomphes de Clerfayt et de l'archiduc Charles en Bavière, en Franconie, et dirigea, à la fin de l'année 1795, l'attaque de la tête du pont d'Huningue, qui se rendit le 4 février 1796. Il fut à peu près disgracié pendant l'hiver, et mourut le 17 mai 1804. — Un jeune prince de Furstemberg, de la branche

(1) Ce fut en faveur de François Egon, d'Herman et de Guillaume Egon, ses deux frères, que, par lettres patentes du 12 mai 1664, le comté de Furstemberg fut érigé en principauté de l'empire.

subsidiale en Autriche, servit dans l'armée de l'empire pendant la même campagne, et fut fait prisonnier par les Français à Kell, lorsque cette armée se laissa surprendre et disperser par eux, pendant la nuit du 23 au 24 juin. — Un de ses parents fut nommé ambassadeur d'Autriche à St-Pétersbourg en 1800. — Un autre comte de Furstemberg, de la branche westphalienne, fut employé, en 1794, à l'armée prussienne comme adjudant général du prince de Hohenlohe, et mourut le 27 septembre, des suites d'une blessure qu'il avait reçue, quatre jours auparavant, à la bataille de Kayserslautern. Z.

FURSTENAU (Jean-Herman), médecin allemand, naquit au mois de mai 1688, à Herford, en Westphalie. Après avoir terminé le cours de ses humanités au gymnase de sa ville natale, sous les auspices du recteur Thomas Muller, il choisit pour profession la médecine, qu'il alla étudier successivement dans les trois universités de la Saxe, Wittemberg, Iéna et Halle. Ce fut à cette dernière école, illustrée par Hoffmann et Stahl, qu'il termina son éducation médicale. Reçu docteur le 18 avril 1709, il exerça pendant deux années l'art de guérir à Herford. Jaloux de voir et de consulter les savants de la Hollande et de l'Allemagne, il fit, en 1711, un premier, et en 1716, un second voyage, qui lui procurèrent, outre des connaissances littéraires et scientifiques, l'estime et l'amitié de Leibnitz, des Ruysch, de Rau, de Commelin, d'Almeloveen, de Bidloo, de Boerhaave, de Verdries, d'Uffenbach, de Volckamer, d'Heister. Revenu à Herford, il s'y maria en 1717; et son intention était de s'y fixer pour toujours, lorsqu'il fut appelé, en 1720, par le landgrave de Hesse-Cassel, pour occuper, à l'université de Rinteln, une chaire de médecine : celle d'économie, fondée en 1730, lui fut pareillement confiée. L'université de Göttingue lui adressa, en 1752, le diplôme de maître ès arts; l'Académie des Curieux de la nature l'admit dans son sein, et trouva en lui un collègue dont le zèle égalait le talent. Furstenau mourut le 7 avril 1756. Aucun de ses ouvrages ne présente une grande étendue; aucun ne renferme des conceptions vastes ou des idées neuves : mais la plupart se distinguent par des réflexions judicieuses; on y trouve réunis des préceptes sages et utiles, puisés dans une foule d'écrits où ils étaient disséminés et comme perdus. 1° *Desiderata medica*, Leipsick, 1727, in-8°. Cette production intéressante est destinée à faire connaître les nombreuses lacunes qui restent à remplir dans chaque branche de l'art de guérir : elle se compose de neuf chapitres ou sections, que l'auteur avait publiées isolément à diverses époques, sous forme de thèse, de programme, de lettres, de discours inaugural, et qu'il a revus et enrichis d'observations nouvelles : 1° *Desiderata anatomico-physiologica;* c'est la dissertation que Furstenau soutint, sans président, pour obtenir le doctorat; 2° et 3° *Desiderata pathologico-semiotica sive circa morbos eorumque signa, dissertatio epistolaris ad Theodorum Jansson ab Almeloveen*, 1712; 4° *De iis quæ desiderantur in praxi medica, ad Godofredum Thomasium*, 1721; 5° *Desiderata in materia medica;* c'est le discours que prononça l'auteur, quand il fut nommé, en 1724, prorecteur de l'université; 6° *Desiderata physico-chemica, oratio solennis*, 1721; 7° *Desiderata chirurgica, resp. J. Vincent*, 1723; 8° *Desiderata medico-forensia*, 1725; 9° enfin, le recueil est terminé par un court programme intitulé : *De docta medicorum ignorantia*. Parmi les autres opuscules relatifs à la médecine, il suffira de citer les plus curieux : 2° *De religione medici, programma*, 1720; 3° *De fatis medicorum, oratio inauguralis*, 1720; 4° *De morbis medicorum, resp. J.-H. Lange*, 1732; 5° *De morbis jurisconsultorum, epistola ad Zachariam-Conradum Uffenbach*, 1720; 6° *De brutorum morbis, resp. L.-C. Engel*, 1733; 7° *De valetudine principum, Propempticon*, 1724; 8° *De Indorum morbis et medicina, resp. J.-P. Paxmann*, 1735; 9° *De sancti Viti saltu, sive chorea :* cette thèse sur la danse de St-Guy fut discutéee en 1730, par J. L. Gercke, sous la présidence de Furstenau, qui l'accompagna d'un programme sur les inconvénients des préjugés en médecine, et sur les moyens de les éviter; 10° *De medicamentorum viribus rite æstimandis, resp. Riemer*, 1731; 11° *De usu et abusu acidularum in affectibus spasmodicis et hypochondriacis :* cette dissertation, soutenue en 1731 par D.-A. Forster, est en quelque sorte l'ébauche, le préambule des *Remarques sur l'usage et l'abus des eaux minérales en général, et en particulier de celles de Pyrmont*, Lemgo, 1731, in-8°. En prenant possession de la chaire d'économie, Furstenau prononça et fit imprimer un discours *De analogia academiæ et œconomiæ*, qui fut suivi de nombreux opuscules sur cette science utile, dont il débuta par indiquer les lacunes, comme il avait indiqué celles de la médecine; 12° *Desiderata œconomica, resp. P.-C. Casselmann*, 1731; 13° *De meritis Lutheri in œconomiam publicam et privatam, resp. C. G. Furstenau*, 1749; 14° *Programma de festorum immunitione dierum œconomiæ publicæ profutura*, 1754; 15° *Introduction à l'économie domestique, avec une notice bibliographique*, Lemgo, 1736, in-8°; 16° *Instruction sur la manière de soigner les animaux domestiques*, Wolfenbüttel, 1747, in-8°. Ce petit manuel est en allemand, ainsi que le précédent. On doit à Furstenau les Oraisons funèbres de Herman Zoll, 1725; de J.-H. Schminek, 1725; de C.-Phil. Dohm, 1726; de Fréd.-Guil. Bierling, 1728. Il a inséré dans le *Recueil de Breslau* des Observations météorologiques et médicales. Il a enrichi les Mémoires de l'Académie des Curieux de la nature d'une foule d'articles, dont plusieurs méritent d'être signalés : 1° Sur un pissement de sang purulent; 2° Sur la complication du virus syphilitique avec diverses maladies, et sur les modifications qu'il leur imprime; 3° Sur les causes multipliées des morts subites; 4° Pleurésie mortelle,

produite par des faines : l'étiologie admise par l'auteur est au moins suspecte, si elle n'est pas complétement fausse; 5° De la chute du vagin chez une jeune fille. On trouve une notice détaillée sur la vie et les écrits de Furstenau dans les *Nachrichten* de Frédéric Bœrner. C.

FURSTENAU (Jean-Frédéric), fils du précédent, naquit à Rinteln le 31 octobre 1724, et suivit la même carrière que son père. Il montra dès son enfance les plus heureuses dispositions : avant l'âge de quatorze ans, il avait achevé le cours de ses humanités et appris les langues grecque, hébraïque et arabe. A seize ans, il soutint avec distinction deux thèses présidées par son père; l'une, *De methodo medendi;* l'autre, *De initiis topographiæ physiologicis*. En 1744, il fit, pour augmenter ses connaissances et compléter son instruction, un voyage en Hollande et en Allemagne. Il fréquenta durant six mois les hôpitaux, les leçons et la clinique des plus célèbres médecins et chirurgiens d'Amsterdam. Il ne passa qu'un mois à l'université de Leyde; mais chaque jour fut consacré à l'étude la plus assidue. Il visita ensuite les écoles et les savants d'Utrecht, de Nimègue, de Cologne, de Bonn, de Francfort, de Wurtzbourg, de Nuremberg, d'Altdorf, d'Erlangen, de Iéna, d'Erfurt, de Leipsick, de Halle, de Wittemberg, de Berlin, de Helmstadt, de Brunswick et de Hanovre. De retour à Rinteln, en 1745, il disserta, sous les auspices de son père, sur le *spasme de la vessie*, et fut proclamé docteur. L'Académie des Curieux de la nature l'admit au nombre de ses membres en 1747, sous le nom de Faustin III, et il obtint en même temps la chaire d'anatomie et de chirurgie à l'université où il avait pris ses grades. Il ne jouit pas longtemps des dignités dont sa jeunesse avait été honorée; car il fut moissonné avant d'avoir terminé son sixième lustre, le 22 mars 1751. Ses écrits se bornent à quelques articles peu saillants, insérés dans le 8e volume des Curieux de la nature, et à quelques minces dissertations sur l'alun, sur l'antimoine, sur l'épine venteuse (maladie des os), et sur l'empyème. C.

FURTADO (Abraham), l'un des israélites les plus dignes d'estime qui aient habité la France, était né en 1756, à Londres, où sa mère le mit au monde après avoir échappé à l'affreux tremblement de terre qui venait d'anéantir presque tout entière la ville de Lisbonne, et dans lequel son père avait été enseveli sous les ruines. Ainsi échappé à la mort avant d'être né, et privé par l'intolérance religieuse de vivre en Portugal, dans la patrie de ses ancêtres, Furtado, encore enfant, vint résider en France, d'abord à Bayonne, ensuite à Bordeaux, où il se réunit à toutes ces familles juives que la persécution avait chassées de l'Espagne et du Portugal. Il y reçut une éducation soignée, et se voua comme la plupart de ses parents à la carrière du commerce. Après avoir fait d'assez bonnes affaires dans les spéculations maritimes, il sut s'arrêter à la position qu'Horace a si bien caractérisée par les mots *aurea mediocritas*, et il acheta une propriété rurale qu'il cultiva lui-même, partageant son temps entre les soins de cette culture et l'étude des lettres, qui fut toujours son goût de prédilection. C'est là qu'il composa plusieurs écrits que ses amis ont seuls pu apprécier, puisqu'il ne les a pas publiés. Il allait les faire imprimer au moment où la mort l'a frappé (1). Il fit partie, en 1787, de la commission que Malesherbes avait formée pour aviser aux moyens d'améliorer le sort des israélites, et quoique le plus jeune, il fut chargé de la rédaction des travaux de cette commission, que la révolution rendit bientôt inutiles. Il n'était guère possible que, dans la position où il se trouvait, Furtado ne fût pas d'abord partisan de cette révolution; mais ce fut avec toute la sagesse et la modération de son caractère. Lié avec Guadet et Vergniaud, il eut assez de sagacité et de prévoyance pour les avertir des dangers où les entraînait leur enthousiasme. Devenu officier municipal de Bordeaux, dès l'année 1790, il fut proscrit à ce titre en 1793, n'ayant pas voulu fléchir devant la tyrannie conventionnelle. Il n'échappa aux proscriptions que par la fuite, et fut rendu à sa famille et à ses fonctions après la chute de Robespierre. La révolution du 18 brumaire ajouta encore à la considération dont il jouissait, et lorsque Bonaparte, devenu empereur, voulut aussi fixer le sort des israélites, il convoqua à Paris, en 1807, sous le nom de grand Sanhédrin, une réunion des juifs les plus considérés de toutes les parties de son empire. Furtado en fut d'abord le rapporteur, puis le président, et dans toutes les délibérations il se fit remarquer par son éloquence autant que par la profondeur et la sagesse de ses vues. Doué d'un bel organe, d'une haute stature, ayant toutes les formes de la politesse, il devait être remarqué dans toutes les assemblées publiques. Retourné aussitôt après dans sa retraite de la Gironde, Furtado s'en éloigna une seconde fois en 1812, pour aller, avec son coreligionnaire Maurice Lévy de Nancy, jusqu'au fond de la Russie implorer encore une fois la clémence de Napoléon en faveur de quelques israélites que le maître du monde voulait priver de leurs droits politiques. Cette mission eût tout le succès qu'il pouvait désirer, et, dès son retour à Bordeaux, il fut nommé secrétaire de l'un de ces consistoires dont il avait obtenu la création. Un peu plus tard (mars 1814), le duc d'Angoulême le désigna parmi les citoyens les plus distingués de Bordeaux pour faire partie d'une commission d'administration provisoire; mais il n'en remplit pas les fonctions par des motifs de crainte ou peut-être par suite d'une maladie réelle, ainsi qu'il le déclara. Il continua d'habiter la campagne jus-

(1) On cite au nombre des ouvrages inédits de Furtado une traduction de Lucrèce et du Livre de Job, un volume de *Pensées morales et politiques*, enfin un traité fort étendu et qui n'eût pas formé moins de quatre volumes, sur l'*Harmonie des pouvoirs politiques*.

qu'à ce que le calme fût rétabli. Alors il recouvra ses fonctions municipales; mais il refusa de les remplir pendant les cent-jours de 1815, et ne les reprit qu'après le second retour de Louis XVIII. Il s'en acquitta avec beaucoup de zèle, et à la satisfaction de tous, jusqu'au 29 janvier 1817, époque de sa mort. M. Michel Berr a publié dans la même année son *Éloge historique*, Paris, in-8° de 36 pages. M—D j.

FURTEMBACH ou FURTTENBACH (Joseph), ingénieur allemand, naquit en 1591, à Leutkirch, en Souabe, où son père occupait une place dans la magistrature. A l'âge de quinze ans, il alla à Milan pour apprendre l'italien, et passa près de vingt ans en Italie. Il s'y occupa principalement de l'architecture, et fréquenta les maîtres les plus célèbres dans cet art. Quelques-uns de ses biographes ont dit qu'étant en Sardaigne, il eut le commandement d'un vaisseau, et qu'il éprouva sur mer bien des accidents fâcheux. De retour en Allemagne, il se fixa à Ulm, devint architecte de la ville, obtint ensuite d'autres emplois, et mourut le 17 janvier 1667. Ulm lui est redevable de plusieurs édifices, qui furent construits d'après ses plans et sous sa direction. Il possédait une vaste collection de toutes sortes de curiosités et de productions des arts : le catalogue en fut publié en 1660, à Augsbourg, par Schultes, imprimeur, et Rembold, graveur. Les nombreuses planches dont cet ouvrage est orné, furent gravées par Rembold, d'après les dessins de J.-J. Campanus : Furtembach en avait lui-même fourni les sujets. La description de la maison de Furtembach, qui subsiste encore à Ulm, et dont la construction fait preuve de son habileté et de son bon goût, parut en 1641, à Augsbourg, en un vol. in-fol., sous le titre d'*Architectura privata :* il a ajouté à cet ouvrage une instruction sur la manière de polir la nacre de perle, les coquilles et le corail, et d'employer ces substances à la formation des grottes. On a encore de lui, en allemand : 1° *Nouveau voyage d'Italie*, avec une carte et trente planches, Ulm, 1627, in-4° oblong; 1637, in-4°. Le titre de ce livre est trop long pour être transcrit en entier. L'auteur n'a pas, dans sa relation, noté les distances des lieux en milles, parce qu'il trouva que cette mesure n'était pas déterminée avec assez de précision; il a, en conséquence, employé les jours de marche à cheval, et en a usé de même pour la carte qui est jointe à son voyage, quoique les milles soient aussi indiqués sur l'échelle. Furtembach s'est particulièrement attaché à donner une description succinte des édifices d'Italie : il ne parle des autres objets remarquables qu'avec une brièveté encore plus grande; de sorte que sa relation est d'un très-mince intérêt. Il y a, sans nécessité, intercalé un si grand nombre de mots italiens, qu'elle est fatigante à lire : au reste il n'a parcouru l'Italie que jusqu'à Rome ; 2° *Halinitro-pyrobolia*, Ulm, 1627, in-fol.; c'est un traité d'artillerie, en allemand; 3° *Büchsenmeisterey*, ibid., 1643, in-fol; 4° *Architectura civilis*, ibid., 1628, in-fol.; 5° *Architectura navalis*, ibid., 1629, in-fol.; 6° *Architectura martialis*, ibid., 1630, in-fol; 7° *Architectura universalis*, ibid., 1635, in-fol.; 8° *Architectura recreationis*, ibid., 1640, in-fol.; 9° *Architectura privata*, ibid., 1641, in-fol.; 10° *Gottes-Ackers-Gebau* (construction des cimetières), Augsbourg, 1643, in-4°; 11° *Kirchen-Gebau* (Construction des églises), Augsbourg, 1649, in-4°; 12° *Meyerhoffs-Gebau*, (construction des métairies), ibid., 1649, in-4°; 13° *Pass-Verwahrung* (garde des passages), ibid., 1651, in-4°; 14° *Garten-Pallastleins-Gebau* (construction des pavillons, kiosques, etc., dans les jardins), ibid., 1667, in-4°.—Furtembach (Joseph), fils du précédent, se fit un nom par son habileté dans le dessin, la peinture et la gravure; il écrivit sur l'architecture. Ses ouvrages, qu'il ne faut pas confondre avec ceux de son père, sont enrichis de gravures qu'il avait lui-même exécutées. Le plus curieux, intitulé *Feriæ architectonicæ*, commencé en 1649, ne fut mis au jour que par les soins de son père, en 1662; c'est un in-4° oblong, orné de 20 planches. On y trouve de grandes recherches sur l'arche de Noé, différents projets d'architecture civile et militaire, de mécanique, etc., et même une machine destinée à étouffer les bombes, pour en prévenir l'explosion. Furtembach le fils mourut le 8 mars 1655. Son père ou lui s'étaient aussi appliqués à la recherche de la transmutation des métaux. Fontenelle nous apprend que Leibnitz, une heure avant d'expirer, raisonnait encore sur la manière dont le *fameux Furtembach* avait changé la moitié d'un clou de fer en or. (*Éloge de Leibnitz.*) E—s.

FUSCUS. *Voyez* FOSCO.

FUSÉE. *Voyez* AUBLET.

FUSELI. *Voyez* FUESSLY.

FUSELIER. *Voyez* FUZELIER.

FUSI (Antoine), issu, dit-on, d'une famille noble, était né en Lorraine. Après avoir pris ses degrés à Louvain, il vint à Paris, et s'y fit recevoir docteur de Sorbonne. Il devint successivement protonotaire apostolique, prédicateur et confesseur de la maison du roi, curé de St-Barthélemi, et de St-Leu qui en était une annexe. En 1609, les marguilliers de cette dernière paroisse lui intentèrent un procès criminel; ils l'accusaient d'hérésie, de sorcellerie, et de tenir enfermée chez lui une fille de laquelle il avait un enfant. L'Étoile, qui parle de Fusi, le dit honnête homme, et prétend que toute cette intrigue était une suite de la haine des jésuites, irrités de ce que Fusi ne voulait point les laisser prêcher dans son église, et s'était déclaré contre eux dans l'affaire d'Edmond Richer. Nous observerons encore, à son avantage, qu'en 1610 il fut du petit nombre de ceux qui prêchèrent la paix aux Parisiens. Le plus acharné de ses ennemis était un nommé Vivien, maître des comptes. Fusi le voua à la risée publique dans un écrit bizarre, encore aujourd'hui recherché des curieux. Cependant Vivien continue ses poursuites, et ob-

tient contre son adversaire un décret de prise de corps (juillet 1612). Fusi est enfermé au Châtelet; l'affaire portée à l'officialité, qui le prive de ses bénéfices, l'interdit de ses fonctions, et le condamne à une réparation publique. Fusi en appelle d'abord au présidial, qui confirme la sentence de l'officialité, puis à Sens, puis à Lyon. Partout il est débouté de sa demande : il ne peut cependant se déterminer à en appeler à Rome, « parce que, dit-il, il ne faut qu'un petit fusil pour allumer un grand bûcher. » Au bout de quatre ans, il recouvre enfin sa liberté. Ne sachant où donner de la tête, il se retire à Genève, embrasse la religion protestante, et se marie. Senebier dit, contre l'opinion de Niceron, que Fusi obtint gratuitement le droit de bourgeoisie à Genève, en 1620; qu'il fut reçu au ministère, et qu'il l'exerçait encore en 1633 dans le pays de Vaud : du reste, l'époque de sa mort est inconnue. La Sorbonne l'avait rayé de ses registres en 1619; et, vingt-trois ans après, ses enfants furent déclarés illégitimes, sur le réquisitoire de l'avocat général. L'un d'eux, s'il faut en croire la Boullaye-le-Goulz, se fit mahométan. On ne peut nier que Fusi était un prêtre de mœurs peu régulières; et telle fut sans doute la source des disgrâces qu'il éprouva : mais elles furent singulièrement aggravées par l'acharnement de ses ennemis. Du reste, il avait une imagination bizarre et fantastique, des expressions originales, et beaucoup de crédulité. Il se qualifie de fantassin des Muses, arbalétrier de Minerve, et carabin de la religion réformée, pour tâcher à réformer le pape. On a de Fusi : 1° *Le Mastigophore, précurseur du Zodiaque, auquel, par manière apologétique, sont brisées les brides à veaux de Juvain Solanicques, pénitent repenti, seigneur de Morddrecht et d'Amplademus en partie, du costé de la Moue, traduit du latin en français, par Victor Grevé, géographe microcosmique*, 1609, in-8°. C'est l'écrit dirigé contre Vivien. Victor Grevé est Fusi, et Juvain Solanicques, Vivien : « Ce dernier, dit Fusi, est d'une cuvée si folle et vitiée, que ce n'est que vesse, lie et bougrain. » On trouve dans ce livre les idées les plus ridicules et les plus paradoxales. Suivant l'auteur, le feu est plutôt froid que chaud; les menstrues des femmes éteignent les incendies; on ne voit pas une seule mouche dans l'année dans les boucheries de Tolède, phénomène que l'on applique aussi à la ville de Prague, à Troyes en Champagne, etc. Le *Zodiaque*, annoncé dans cet ouvrage, n'a point paru; 2° *Factum pour M. Antoine Fusi, contre Nicolas Vivien et autres marguilliers de St-Leu, et Marguerite Riblet*, in-8° de 22 pages; 3° *Le Franc Archier de la vraye Église, contre les abus et énormités de la fausse*, 1619, in-8°. Ce livre, dédié à Jacques Ier, est principalement dirigé contre les jésuites, que Fusi appelle *Marianistes;* du nom du P. Mariana. On y trouve l'éloge de l'avocat général Servin. Le procès de Fusi a donné lieu aux écrits suivants : 1° *Déclaration et décret* (en latin) *de la Sorbonne de Paris, contre les impiétés d'Ant. Fusi*, 1619, in-8°; 2° *La Vie de Me Ant. Fusi, maintenant apostat*, 1619, in-8°, tirée en partie de l'écrit précédent; 3° *La Banqueroute de Me Ant. Fusi, ensemble le Jugement porté contre le Franc Archier*, 1619, in-8°. Une des opinions de Fusi était que les enfants morts sans baptême n'étaient point privés de la vision béatifique de Dieu; 4° *Monitorium ad Fusi hæreticum, auct. C. J. M.*, Paris, 1620, in-8°; 5° *Arrêt de la cour du parlement, du 21 juillet* 1612, *contre Me Antoine Fusi*, Paris, 1620, in-8°. On peut consulter sur cet auteur les *Mémoires de Niceron*, tome 34. D. L.

FUSS (Nicolas), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de St-Pétersbourg, naquit en 1754, à Bâle. Il y suivit les leçons de Daniel Bernouilli, et à l'âge de dix-huit ans il fut envoyé à St-Pétersbourg sur la demande d'Euler. Fuss vécut pendant longtemps près de ce dernier, qui l'adjoignit à ses travaux. En 1776, Nicolas Fuss fut nommé associé de l'Académie des sciences, et en 1783, membre de cette Académie, dont il devint secrétaire principal en 1800. Il se distingua à l'Académie par des travaux et des mémoires remarquables qui souvent ont été traduits en plusieurs langues. Il rendit d'utiles services en Russie, par l'impulsion qu'il donna à l'étude des sciences exactes. En 1802 il fut chargé par l'empereur Alexandre de rédiger des statuts pour l'Académie, les universités et les écoles de l'empire. Il rendit ensuite des services non moins utiles à l'instruction publique, l'empereur l'ayant choisi pour participer à la direction générale des études qui venaient d'être organisées. Les travaux que Nicolas Fuss a insérés dans les mémoires de l'Académie de St-Pétersbourg sont nombreux. En sa qualité de secrétaire perpétuel il a rédigé la partie historique de ces mémoires. Nous citerons de lui seulement les mémoires suivants qui ont été écrits en français : 1° *Solution d'un problème de mécanique relatif au vol des oiseaux*, inséré au tome 15 des *Nouveaux recueils de l'Académie impériale des sciences de St-Pétersbourg* (1806); 2° *De la division du rhomboïde en quatre parties égales, par deux lignes droites qui se coupent à angle droit;* 3° *Éclaircissements sur l'intégration de l'équation différentielle* $y\,d\,y \times \mathrm{P}\,y\,d\,x \times \mathrm{Q}\,d\,x =$; 4° *Solution de quelques problèmes relatifs au développement des lignes courbes à double courbure*. Ces trois mémoires sont insérés dans le tome 3 du recueil de l'Académie (1811). 5° *Recherches sur deux séries dont la sommation a été proposée par la Société royale des sciences de Copenhague*, insérées dans le tome 7 du même recueil (1820). Nous citerons encore de lui un *Éloge de Léonard Euler, avec une liste complète de ses ouvrages*, St-Pétersbourg, 1783, in-4°, traduit en allemand, Basel, 1786, in-8°. Nicolas Fuss était conseiller d'État, chevalier des ordres de St-Wladimir de la troisième classe, et membre de diverses académies. Il est mort le 23 décembre 1825. On trouve sa biographie détaillée dans

l'*Histoire de l'Académie de St-Pétersbourg pendant l'année* 1825. Il a laissé un fils qui, comme lui, a rendu d'utiles services aux sciences. Il était de l'Académie de St-Pétersbourg, et il remplaça son père dans les fonctions de secrétaire perpétuel. Il est mort jeune en 1839. Z.

FUST (Jean), orfévre à Mayence, au milieu du 15e siècle, l'un des citoyens notables de cette ville, et distingué par ses richesses non moins que par ses connaissances dans les arts, partage avec Guttemberg et Schœffer, la gloire d'avoir inventé l'imprimerie. Il vint au secours de Guttemberg, qui passe généralement pour le premier inventeur de cet art. Suivant les uns, Fust n'aida Guttemberg que de son argent; suivant les autres, au contraire, ce fut de ses fonds et de son industrie. Quoi qu'il en soit, il y eut société entre eux en 1450. Il paraît que ces deux associés pratiquèrent successivement trois sortes d'impressions : 1° la *tabellaire*, c'est-à-dire, en tables ou planches sculptées, comme aujourd'hui les gravures en bois; 2° la *xylographique*, ou en caractères mobiles de bois; 3° enfin l'impression en caractères tirés de *matrices fondues*. L'emploi de matrices dans la stéréotypie de M. Herhan, et plus encore les planches qui sont le résultat soit de ses procédés, soit de ceux de MM. Didot, ont donc fait dire, avec une apparence de raison, que la stéréotypie avait été l'enfance de l'art. On a lieu de croire, au reste, que Fust, malgré ses connaissances, mit peu de chose de son invention dans les opérations de la société contractée avec Guttemberg, puisqu'il est assez généralement reconnu que ce dernier eut le premier l'idée d'appliquer à des écrits de longue haleine ce qui se pratiquait depuis longtemps au bas des gravures pour leur explication; et que Schœffer, en inventant le poinçon, compléta la découverte, si toutefois ce n'est pas là tout ce qui la constitue (*voy.* Fournier, Guttemberg et Schœffer). Fust, du moins très-zélé pour ce qui regardait son art, fut si ravi de l'invention de Schœffer, qu'il lui donna sa fille en mariage. La *Biblia sacra latina*, sans date, in-fol. de 637 feuillets, est très-probablement la première production de l'imprimerie : elle a dû être exécutée de 1450 à 1455, et pendant l'association de Fust et Guttemberg; mais quelques-uns pensent qu'elle le fut avec les caractères de l'invention de Schœffer. Des difficultés s'élevèrent, en 1455, entre Fust et Guttemberg; et par suite ils se séparèrent (6 novembre 1455). Fust, en remboursement des sommes qu'il répétait, resta propriétaire de l'établissement, qu'il exploita avec Schœffer. C'est à cette nouvelle société que l'on doit le Psautier (*Psalmorum codex*), de 1457 (14 août), le plus ancien des ouvrages imprimés avec date (1), et réimprimé en 1459 (29 août) avec les mêmes caractères (2), qui ont encore servi pour les réimpressions de 1490, 1502 et 1516; le *Durandi rationale divinorum officiorum*, 1459 (6 octobre) (*voy.* Durand), les *Constitutiones Clementis quinti*, 1460; la célèbre *Biblia latina*, de 1462, la première Bible avec date, et le traité *De officiis* de Cicéron (*voy.* Cicéron). Fust et Schœffer exercèrent l'imprimerie jusqu'en 1466 : à cette époque, Fust vint à Paris, et l'on croit qu'il y mourut de la peste qui ravagea cette ville. On a quelquefois confondu Fust avec Faust le magicien (*voy.* Durrius et Faust). A. B—t.

(1) M. G. Fischer a découvert à Mayence en 1804 un almanach pour 1457. La nature d'un almanach laisse supposer que celui de l'an 1457 a pu être imprimé vers la fin de l'année précédente.

(2) On croit communément que les caractères du Psautier n'ont servi que pour les cinq éditions que nous citons de ce livre. C'est ce que dit Lambinet (*Origine de l'imprimerie*, t. 1, p. 152). Cela n'est pas rigoureusement exact : il n'existe aucun ouvrage imprimé en entier avec les caractères du Psautier; mais ces caractères ont servi pour les premières lignes dans quelques ouvrages, et entre autres pour le Commentaire de Turrecremata sur le Psautier, 1474, etc.

FUSTAILLER (François). *Voyez* Bugnyon (Philibert).

FUZELIER (Louis), né à Paris, vers 1672, travailla pour tous les théâtres de la capitale. Il donna à l'Opéra, les *Amours déguisés*, *Arion*, les *Ages*, les *Fêtes grecques et romaines*, la *Reine des Péris*, les *Amours des dieux*, les *Amours des déesses*, les *Indes galantes*, l'*Ecole des amours*, le *Carnaval du Parnasse*, les *Amours de Tempé*, *Phaétuse*, *Jupiter et Europe* : au théâtre Français, *Momus fabuliste*, les *Amusements de l'automne*, les *Amazones modernes*, les *Animaux raisonnables*, et le *Procès des sens*; au théâtre Italien, l'*Amour maître de langues*, le *Mai*, la *Méridienne*, la *Mode*, la *Rupture du carnaval*, le *Faucon*, *Mélusine*, *Hercule filant*, *Arlequin Persée*, le *Vieux monde*, les *Noces de Gamache*, le *Serdeau des théâtres*, la *Parodie*, les *Saturnales*, les *Débris des Saturnales*, *Amadis le Cadet*, *Momus exilé*, et la *Bague magique*; enfin, à l'Opéra-Comique, et même aux marionnettes de la foire, tantôt seul, tantôt en société, avec Lesage, d'Orneval, etc., un grand nombre de pièces dont il serait trop long de rappeler les titres. On donna aux Français, sous son nom, *Cornélie vestale*, tragédie jouée avec peu de succès, dont l'auteur est le président Hénault, qui se plaint quelque part des changements que Fuzelier s'était permis d'y faire. *Momus fabuliste*, qui réussit bien davantage, est une critique des fables de Lamotte. Laharpe, dans son *Cours de littérature*, représente Fuzelier comme un homme dont les prétentions étaient fort au-dessus du mérite, et « comme le « plus froid et le plus plat rimeur, le bel esprit « le plus glaçant et le plus glacé, qui ait fait « chanter à l'Opéra des fariboles dialoguées; » il emploie huit pages à le prouver par des exemples tirés de ses opéras. Fuzelier fut rédacteur du *Mercure*, conjointement avec Labruère, autre faiseur d'opéras, depuis le mois de novembre 1744 jusqu'au 15 septembre 1752. Fuzelier était petit, trapu, et avait le cou très-court. Il se servait ordinairement d'une brouette, et appelait l'homme qui la tirait son *cheval baptisé*. Souvent il lui disait : « Mon ami, quand tu me trouveras étendu sur le

« carreau de ma chambre, c'est que je serai oc-
« cupé à quelque chose de sérieux, il ne faudra
« pas m'importuner. » Un jour (19 septembre 1752) ce pauvre homme montant chez Fuzelier, le vit effectivement le nez contre terre : « Notre maître, « dit-il aux voisins, travaille sérieusement. » Fuzelier était mort. A—G—R.

FYAZ ou FÉYAZ-ALY, docteur célèbre de la secte des *Nour-Bakhchyâ* ou souphis illuminés, florissait vers la fin du 18e siècle, et survécut au souverain de la Perse, célèbre et chéri encore aujourd'hui des Persans, sous le nom de Kérym-Khân (*voy.* Kérym-Khan). C'était le premier disciple de Myr Maâssoum. Voici un précis des dix-sept articles de foi enseignés par Féyâz-Aly : 1° n'adorer rien autre chose, aucune autre personne que Dieu ; 2° observer les commandements du Prophète et des douze imâms ; 3° se conserver toujours pur au moyen des ablutions, et conjurer la colère de Dieu ; 4° et 5° observer les heures des cinq prières, et être attentif aux leçons qui doivent les suivre ; 6° dire son chapelet ; 7° avoir constamment une direction pour les circonstances difficiles ; 8° regarder tous les malheurs et les tribulations comme un bienfait du ciel ; 9° ne chagriner ni soi ni les autres ; 10° écrire chaque matin sur son front le nom du Prophète et ceux des douze imâms, faire la même chose sur sa poitrine le 1er de chaque nouvelle lune ; 11° ne se nourrir que d'aliments permis par la loi, et observer dans ses vêtements la pureté légale ; 12° avoir pour ses parents un respect religieux ; 13° garder les secrets de sa secte ; 14° avoir toujours son cœur élevé à Dieu, quelque part que l'on soit ; 15° se montrer bienveillant envers tous les hommes, ne chagriner et n'avoir pas l'intention de chagriner personne ; 16° se résigner à la volonté de Dieu en toute chose ; 17° ne jamais se plaindre, et se montrer reconnaissant de tout ce qui peut arriver. Féyâz-Aly mourut vers 1196 de l'hégire (1781-2 de J.-C.), et eut pour successeur Nour-Aly-Châh, qui, quoique très-jeune encore, était déjà, suivant l'expression des écrivains souphis, « très-vieux en piété. » L—s.

FYENS (Jean), en latin *Fienus*, naquit à Turnhout, en Brabant. Élevé parmi les enfants de chœur de la cathédrale de Bois-le-Duc, il acquit des connaissances musicales très-étendues ; mais bientôt la médecine devint l'objet spécial de ses études. Revêtu du doctorat, il exerça sa profession à Anvers, où il obtint l'emploi de médecin pensionnaire. Le duc de Parme ayant mis le siége devant cette ville en 1584, Fyens se retira à Dordrecht, et y mourut le 2 août de l'année suivante. Nous ne possédons de lui qu'un ouvrage intitulé : *De flatibus humanum corpus molestantibus Commentarius novus ac singularis, in quo flatuum natura causæ et symptomata describuntur, eorumque remedia facili et expedita methodo indicantur*, Anvers, 1582, in-8°; Heidelberg, 1589, in-8°; Francfort, 1592, in-12, avec des notes de Lievin Fischer; Hambourg, 1644, in-12; traduit en hollandais, Amsterdam, 1668, in-12; en allemand, Schneeberg, 1759, in-8°. L'auteur discute longuement les opinions des anciens, en commençant par Hippocrate, dans les œuvres duquel on trouve un petit traité sur la même matière. Il tombe dans un défaut que les écrivains les plus distingués de nos jours savent rarement éviter ; c'est de rapporter à la maladie dont il s'occupe une foule d'affections hétérogènes, qui souvent n'ont avec elle aucune analogie, aucun trait de ressemblance. C.

FYENS (Thomas), fils du précédent, suivit comme son père, et d'une manière encore plus brillante, la carrière médicale. Né à Anvers, le 28 mars 1567, il fit d'excellentes études à l'université de Leyde et à celle de Bologne. De retour dans sa patrie, il fut appelé, en 1595, à Louvain, pour y remplir l'une des deux premières chaires de médecine ; et le 9 novembre de la même année, il y reçut le doctorat. Appelé, en 1600, à Munich, par le duc Maximilien de Bavière, il ne resta qu'une année à la cour de ce prince. Son séjour fut plus long à Vienne, où l'archiduc Albert l'avait nommé son premier médecin. Jaloux de continuer les honorables fonctions de l'enseignement, il passait à Louvain tout le temps dont il lui était permis de disposer. Mais voyant l'impossibilité d'exercer simultanément les deux emplois, il donna la préférence à celui de Louvain. Toutefois la gloire n'était pas le seul mobile de la conduite de Fyens ; il ne fut pas insensible aux faveurs de la fortune à l'appât de l'or ; car, si l'on en croit Reimmann et Stolle, il aurait accepté, à Bologne, une chaire à laquelle étaient attachés mille ducats d'appointements, si l'archiduc ne se fût empressé de lui assigner le même traitement à Louvain. Retenu par ce puissant motif, il fut constamment un des plus fermes soutiens de l'université, qui le choisit trois fois pour recteur. Il mourut le 15 mars 1631, laissant des écrits nombreux, dont quelques-uns conservent une réputation méritée, tandis que plusieurs autres fourmillent d'hypothèses frivoles, de théories erronées : 1° *De vi formatrice fœtus liber, in quo ostenditur animam rationalem infundi tertia die*, Anvers, 1620, in-8°. Rien de plus difficile, mais heureusement rien de plus inutile que la solution de ce problème, auquel Fyens attache une importance majeure, et sur lequel il argumente à perte de vue. L'auteur trouva des incrédules, et ne les ménagea pas. Il défendit surtout son opinion contre deux adversaires, l'un flamand, l'autre espagnol ; 2° *De vi formatrice fœtus, liber secundus, adversùs Ludovicum Du Gardin, in quo prioris doctrina plenius examinatur et defenditur*, Louvain, 1624, in-8°, 3° *Pro sua, de animatione fœtus tertia die, opinione, apologia, adversus Antonium Ponce Santa Cruz*, Louvain, 1629, in-8°. Fyens montra le même défaut de critique dans la discussion d'une matière traitée mille fois, et cependant couverte encore d'un voile épais ; 4° *De viribus imaginationis tractatus*, Louvain, 1608,

in-8°; Leyde, 1655, in-12; Leipsick, 1657, in-12; Londres, 1657, in-12; Amsterdam, 1658, in-12; 5° *De cauteriis libri quinque, in quibus vires, materia, modus, locus, numerus, tempus ponendorum cauteriorum, ex veterum Græcorum, Arabum, Latinorum, necnon neotericorum sententia, quam dilucide explicantur*, Louvain, 1598, in-8°; Cologne, 1607, in-8°. Le plus bel éloge qu'on puisse faire de cette production, réellement savante, c'est de dire que l'auteur a dignement rempli la tâche qu'il s'était imposée; 6° *De præcipuis artis chirurgicæ controversiis libri duodecim*. Ce recueil précieux de traités chirurgicaux a été publié dix-huit ans après la mort de Fyens, par le célèbre Hermann Conring, Francfort, 1649, in-4°; Londres, 1755, in-4°; traduit en hollandais, avec des notes par Étienne Blankaart, Amsterdam, 1685, in-8°; en allemand, Nuremberg, 1679, in-8°. L'auteur montre une grande érudition, et paye un juste tribut aux chirurgiens qui ont enrichi leur art de quelque découverte. C'est ainsi qu'il proclame Galien l'inventeur de l'artériotomie; c'est ainsi qu'il préconise la méthode employée d'abord en Calabre, et surtout mise en vogue par le Bolonais Tagliacozzi, de replacer les nez entièrement coupés, et même d'en refaire de nouveaux, avec des fragments de chair pris au bras ou à la cuisse. Fyens assure avoir été témoin des succès de cette opération singulière, que les chirurgiens modernes, moins heureux, ont complétement abandonnée; 7° *Semeiotice, sive de signis medicis tractatus; opus accuratissimum, omnibus medicinæ studia amplexantibus summe necessarium, in duas partes divisum*, Lyon, 1664, in-4°. Les éloges que Reimmann prodigue à cet ouvrage, sont exagérés sans doute : cependant il renferme des observations utiles, des préceptes judicieux; et l'éditeur en le publiant s'est acquis des droits à la reconnaissance des médecins. On regrette de ne pas avoir deux autres traités, l'un sur les fièvres, le second sur les urines, également recueillis de ses leçons, mais restés manuscrits. La Bibliothèque de Paris possède plusieurs lettres autographes de Fyens. Il a semblé superflu d'indiquer deux opuscules astronomiques de ce professeur, parce que la doctrine en est évidemment erronée. C.

FYOT DE LA MARCHE (Claude), abbé de St-Étienne de Dijon, était né dans cette ville, le 9 octobre 1630, d'une famille ancienne et considérée. Destiné à l'état ecclésiastique, il tourna toutes ses études vers la théologie, et soutint avec éclat ses thèses pour le doctorat : cérémonie qui fut honorée de la présence de Louis XIV, alors à Dijon. Nommé aumônier du roi en 1651, il obtint, dix ans après, l'abbaye de St-Étienne, l'une des plus illustres de France par son antiquité, en fit reconstruire l'église, et la décora avec autant de goût que de magnificence. Il acheta en 1672 la riche bibliothèque de Godeau, évêque de Vence, l'augmenta d'un grand nombre d'ouvrages rares et précieux, et la transmit à ses neveux comme la plus belle portion de son héritage. Il mourut le 27 avril 1721, à l'âge de 91 ans, et fut inhumé dans le chœur de son église abbatiale. Il était conseiller d'État honoraire depuis 1669. Il a publié l'*Histoire de l'église de St-Étienne de Dijon, avec les preuves et le pouillé des bénéfices dépendants de cette abbaye*, Dijon, 1695, in-fol. Cette histoire, dit le bibliothécaire de Bourgogne, est bonne et bien écrite; sa dissertation sur Dijon est ce qu'on a de meilleur, de plus exact et même de plus étendu sur l'histoire de cette ville. L'abbé Fyot s'est beaucoup servi des recherches du P. André de St-Nicolas (*voy.* André). — C'est par erreur que dans le dictionnaire de Moréri on a confondu ce pieux et savant prélat avec l'abbé Fyot de Vaugimois, son petit-neveu, né à Dijon en 1689, abbé de Notre-Dame du Tronchet, docteur en théologie, supérieur du séminaire de St-Irénée de Lyon, mort en cette ville vers 1750, et qui a publié quelques livres ascétiques. — Fyot de la Marche (François), baron de Montpont, neveu de Claude, naquit à Dijon le 1er décembre 1669, acquit une charge de conseiller au parlement de Paris, et partagea sa vie entière entre les devoirs de son état et la culture des lettres. Il mourut d'apoplexie à Paris, le 4 juillet 1716, à l'âge de 47 ans, sans avoir été marié. Il a publié, en gardant l'anonyme, les ouvrages suivants : 1° *Les Qualités nécessaires au juge, avec la résolution des questions les plus importantes sur sa profession*, Paris, 1700, in-12. Il s'en fit deux éditions dans la même année; et une troisième parut en 1702. 2° Le *Sénat romain*, ibid., 1702, in-12; réimprimé sous ce titre : *Tableau de l'ancien sénat romain*, 1715, in-12; ouvrage estimable, mais qui a été surpassé; 3° l'*Éloge et les devoirs de la profession d'avocat*, ibid., 1715, in-12. W—s.

FYOT DE LA MARCHE (Claude-Philippe, *aliis* Philibert), chevalier, marquis de la Marche, comte de Bosjan, baron de Montpont, naquit à Dijon le 12 août 1694, de Philibert Fyot de la Marche, président à mortier, et de Magdeleine de Mucie, d'une ancienne famille parlementaire de Bourgogne. Sa maison, établie depuis plusieurs siècles dans cette province, comptait les plus illustres alliances dans la robe et dans l'épée. Plusieurs de ses membres s'étaient déjà distingués dans l'Église et dans les lettres. Les Fyot de Montpont, de Barain, de Vaugimois, Claude Fyot, le laborieux historiographe de l'abbaye de St-Étienne de Dijon, appartenaient à cette famille. Claude de la Marche recueillit leur glorieux héritage, qui ne dégénéra pas entre ses mains. Ses premiers condisciples au collége Louis le Grand, à Paris, furent Voltaire, Pont-de-Veyle, son frère d'Argental et le savant dijonnais Legouz de Gerland. La correspondance de l'écolier révèle déjà la gravité de l'homme mûr, l'esprit délicat de l'écrivain grand seigneur, la droiture et la justesse de coup d'œil du magistrat. Nous avons lu les lettres que lui adressait Voltaire au sortir du collége (il s'appelait encore *Arouet*), et rien ne peint mieux celui à qui elles étaient

adressées que les sentiments de respect, d'admiration et de déférence exprimés par le camarade à son camarade (1), et qui s'attachent moins à la grandeur de la fortune et à l'illustration de la naissance qu'à la dignité de l'âme et à la noblesse du caractère. Conseiller garde des sceaux à vingt-quatre ans, le 1er février 1718, président à mortier le 21 novembre de la même année, Claude Fyot de la Marche fut pourvu de la charge de premier président du parlement de Dijon, par lettres patentes en date du 16 janvier 1743. Ce fut le président de Brosses qui fut chargé du discours d'installation. Il vanta *le nom du nouveau chef du parlement, célèbre dans cette compagnie depuis plusieurs siècles, ses étroites liaisons avec beaucoup de gens fort considérables dans l'État, ses grandes richesses et la noblesse avec laquelle il en faisait usage.* Sa première présidence marque à Dijon la fin du 17e siècle. Le parlement cesse d'être exclusivement un corps politique et, comme l'appelait Pasquier, *un magasin à procès.* En perdant de son influence dans l'État, il ne s'était pas volontairement réduit à la seule interprétation des lois. Sous son impulsion, Dijon devint le foyer d'une société aristocratique et polie, amie, presque jusqu'à l'excès, des belles-lettres, de la philosophie et des arts, et parmi laquelle la magistrature, la véritable souveraine de la province, occupait le premier rang. Les sciences, les arts libéraux, la littérature, la philosophie même, étaient de l'apanage des parlementaires. Ils se regardaient là comme dans leurs domaines. Le premier président de la Marche ne démentit pas son origine. Il s'entoura d'artistes, de poëtes, de savants de tous ordres : tout en s'honorant de cultiver les lettres, il se fit une gloire d'encourager puissamment les arts. C'est là, comme dit M. de Brosses, le noble emploi qu'il fit de sa fortune. Les jardins de plaisance de Montmusard, à Dijon, dont il avait fait un lieu de féeries, et qui lui avaient coûté près de deux millions, devinrent le rendez-vous des peintres et des statuaires de la province. Ce fut lui qui appela à Dijon le fondateur de l'école des beaux-arts de cette ville, le peintre Devosge, le sculpteur Attiret, le graveur Monnier, dont Voltaire lui emprunta le burin, et qui eut les premières inspirations de l'architecte de Wailly et de Poyet, l'auteur du fronton du palais de la chambre des députés. En même temps, il entretenait une correspondance assidue avec les hommes les plus illustres de l'Europe : Voltaire n'avait eu garde de l'oublier. Il le cajolait jusqu'à l'adulation. « Cher et illustre bienfaiteur des arts, lui écrivait-« il, mon contemporain, grand président, vous « avez la plus belle âme du monde.... l'amitié a « toujours été à la tête de vos vertus : je ne me « trouve pas mal de ce beau penchant que vous « avez dans votre cœur; vous daignez faire tomber « sur moi un peu de vos faveurs; vous savez com-« bien j'en sens le prix.... Vous possédez à la « Marche le plus bel empire, celui de vous-même : « que n'ai-je pu y être un de vos sujets ! » Ces louanges n'étaient ni intéressées ni frivoles, et Voltaire écrivait de lui à d'Argental, le 14 septembre 1761 : « C'est une belle âme ; c'est dom-« mage qu'il ait certains petits préjugés de bonne « femme. » Ces préjugés, nous les connaissons : lié dès l'enfance de l'amitié la plus tendre avec Pont-de-Veyle, d'Argental et l'auteur de la *Henriade*, M. de la Marche n'en resta pas moins fidèle à la foi de ses pères. Une partie de ses loisirs fut même consacrée à réfuter le déisme dans sa plus vive expression, dans la *Profession de foi du vicaire savoyard.* Ses goûts, qui le portaient plus spécialement vers la littérature et les beaux-arts, ne lui firent pas cependant négliger les fonctions considérables dont il était revêtu. C'est sous sa première présidence que se termine le plus grand procès criminel de cette époque, celui des sorciers de Lyon, procès dans lequel, en plein 18e siècle, vingt-neuf personnes, parmi lesquelles on comptait cinq ecclésiastiques, furent traduites devant le parlement de Dijon sous inculpation de sorcellerie, et qui se dénoua, sur le bûcher du Morimont (1), par le supplice de trois condamnés, non comme sorciers, mais comme *impies, sacrilèges et profanateurs.* Ce mémorable procès, qui dura près de quatre ans, et dont l'instruction, confiée au conseiller Perreney de Grosbois, donna lieu à un rapport de plus de 500 pages, dut en grande partie son issue à la fermeté du nouveau chef du parlement. M. de la Marche n'a rien livré de ses études au public. Il a laissé, outre une volumineuse correspondance et plusieurs discours prononcés aux états de Bourgogne ou à la tête de sa compagnie, un grand nombre de manuscrits dont les plus considérables sont : des *Réflexions sur l'origine des impôts établis en France*, in-fol. de 310 pages; et des *Réflexions sur la nature de ces impôts*, 619 p. in-fol. C'est pour le premier de ces ouvrages qu'il employa Devosge père comme dessinateur et Monnier comme graveur, de 1761 à 1763. On prétend qu'il ne fut pas étranger à la composition du *Fat puni* et du *Complaisant* de Pont-de-Veyle. Il avait épousé Marguerite, fille de messire Lazare Baillet, président à mortier au parlement de Dijon, et de Marthe de la Michodière. Il mourut le 3 juin 1768, et fut inhumé dans l'église St-Michel de Dijon. Son fils (*voy.* l'article suivant) lui avait succédé dans sa charge dès l'année 1757. Une de ses filles épousa M. Barberie de Courteille, ambassadeur en Suisse et intendant des finances. Une autre fut mariée à Antoine René de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy, ambassadeur à Venise, éditeur des quarante premiers volumes de la *Bibliothèque des romans*, mort en 1787. Leur fille unique épousa

(1) Ils étaient de la même année, l'un du 20 février, l'autre du 12 août 1694.

(1) La place de Grève de Dijon.

le duc de Luxembourg. Beuchot n'a publié qu'une lettre de Voltaire au premier président de la Marche; c'est celle qui porte le numéro 5229 et la date du 18 janvier 1761. M. Th. Foisset en a donné 26 dans sa *Correspondance du Président de Brosses et de Voltaire*, Dijon, 1836, 1 vol. in-8°. — Son frère, *Jacques-Philippe* Fyot de Neuilly, d'abord conseiller au parlement de Bourgogne, puis ministre plénipotentiaire à Gênes, naquit à Dijon en 1702 et mourut dans la même ville, le 12 juillet 1774. Sa fille épousa le marquis de Champié d'Allemans, d'une grande maison du Dauphiné. Voltaire en fait un grand éloge dans sa correspondance. H. B—e.

FYOT DE LA MARCHE (Jean-Philippe), chevalier, marquis de la Marche, seigneur de Mongey, etc., fils du précédent, naquit à Dijon le 2 août 1723. Reçu conseiller au parlement de Bourgogne à vingt ans, le 30 avril 1743, président à vingt-deux, le 25 juin 1745, il remplaça son père à la tête de cette compagnie le 19 janvier 1757. Il entra de plain-pied au parlement où l'avaient précédé cinq générations de magistrats. Il ne demeura pas au-dessous de ces périlleux honneurs. Les Fyot étaient comme ces jurisconsultes dont parle Guy Coquille, « ils avaient tous, par don de Dieu, la lumière de « l'entendement très-nette et le cœur très-franc. » Leur ambition était, non de parvenir, mais de justifier. Homme d'un esprit infini et très-orné, c'est M. de Brosses qui parle, joint à un goût tout à fait exquis, d'une grande justesse de pensées relevée par une pureté d'élocution, une force et une propreté dans les termes, une grâce particulière dans l'éloquence, dans le débit et jusque dans le son de la voix, le second président de la Marche s'adonna presque tout entier aux lettres. C'était le port où tous les esprits délicats du siècle aimaient à toucher. Son caractère plus doué de saillies que de suite, l'exquise finesse de ses sentiments, son génie quelque peu léger et épigrammatique, le disposaient à ces nobles délassements. Son style a des affinités avec celui de l'abbé Prévost dans ses bons endroits. Il publia en 1752, sous le voile de l'anonyme, un petit roman qui eut du succès et les honneurs d'une seconde édition, les *Mémoires de M. de Berval*, Amsterdam (Paris), 1752, puis réimprimé à Paris, 1782, in-12 (*voy.* Guérard, t. 3, p. 228). Outre cet ouvrage, il composa plusieurs autres romans, qu'il ne crut pas devoir livrer au public. Ce sont les *Mémoires du chevalier de Rinville*, opuscule dans le genre des *Mémoires de M. de Berval*, une *Relation abrégée d'un voyage en Italie fait en* 1755, qu'il serait curieux de comparer avec celui du président de Brosses; une *Analyse des poëtes anciens et modernes*, hébreux, grecs, latins, anglais, français, espagnols et italiens; enfin un abrégé chronologique de l'histoire de France. Nous connaissons aussi de lui des critiques intéressantes sur la *Tragédie de Mahomet*, quelques pièces de vers et quelques nouvelles détachées; une satire très-ingénieuse, sous forme épistolaire, des fables de Lamotte; et des discours prononcés aux états de la province et au parlement. Sa verve railleuse s'exerça beaucoup sur les querelles qui agitèrent cette compagnie pendant les dernières années du règne de Louis XV. Son style est simple, correct, naturel. Il ne faut y chercher rien de ce qui vise à l'effet, aucune de ces phrases qui résument et qui peignent, aucun de ces mots qui mettent l'auteur en relief en trahissant une sorte de coquetterie. On ne connaissait pas encore l'art de se substituer à son œuvre et d'appeler sur soi-même une attention qui ne se concentre plus sur elle. Le premier président de la Marche eut deux femmes : il épousa la première, Catherine de Berbis, au mois de janvier 1749, et la seconde, Jeanne Perreney de Grosbois, fille du premier président du parlement de Besançon, le 1er septembre 1767. Il mourut sans postérité à Dijon, le 11 octobre 1772, après avoir donné sa démission au mois d'avril précédent. La famille de la Marche s'est éteinte en la personne de Barthélemy-Philippe-Félix Fyot, marquis de la Marche, ancien officier supérieur au régiment des gardes franches, chevalier de St-Louis, neveu du précédent, mort à Paris le 24 mars 1842. La branche Fyot de Mimeure subsiste encore. H. B—e.

FYROUZ ou FEYROUZ, mot persan qui se prononce *Pyrouz* en pehlvy, et qui signifie *victorieux* et *invincible*, est un nom assez commun parmi les Asiatiques. Nous nous contenterons de citer ici deux monarques de la Perse et trois autres de l'Inde, qui l'ont illustré. — Fyrouz Ier, fils de Valas ou Palach, paraît être le même que le Pacorus (*voy.* Pacorus), fils de Vologes Ier, roi arsacide, mentionné par quelques écrivains grecs et latins qui nous ont transmis le très-petit nombre de documents que nous possédons sur le règne de ce prince. Nous savons qu'il succéda à son père sur le trône des Parthes, vers l'an 83 de J.-C. Une épigramme de Martial nous apprend qu'il inspira de vives inquiétudes au pusillanime et sanguinaire Domitien, en publiant qu'il allait ramener lui-même à Rome l'empereur Néron, dont on avait disait-il, faussement publié la mort. Pour confirmer cette nouvelle, il montrait un personnage qui avait en effet la plus frappante ressemblance avec le monarque parricide. Pacorus ne poussa pas plus loin l'effet de ses menaces; et il employa les moments de paix qu'elles lui procurèrent de la part des Romains, à orner et à agrandir plusieurs de ses villes, principalement Ecbatane, où il passait l'hiver. Il vendit le royaume d'Edesse à Abgare, qui lui compta une somme immense pour obtenir le titre de roi. Tandis que de paisibles occupations absorbaient son attention et une partie de ses finances, des troubles et des séditions éclatèrent dans différentes parties de la Perse. Les Romains pénétrèrent sans difficulté jusqu'à Babylone, dont les environs n'étaient pas même gardés, à cause de la dépopulation générale du royaume.

Pacorus fut chassé, et allait commencer une guerre sanglante pour reconquérir ses États, quand sa mort prévint l'exécution d'un projet qui aurait probablement consommé la ruine de la Perse. Il mourut vers l'an 363 ou 364 de l'ère des Arsacides, 107 de J.-C., et bien certainement avant l'an 112. Son fils fut écarté du trône, où l'on plaça son jeune frère Khosrou, le Chosroès Ier des écrivains grecs. — Fyrouz II, roi de la dynastie des Saçânydes, fils de Yezdedjerd II, succéda à son frère Hormouz, vers 457, après l'avoir mis à mort avec trois princes du sang. Malgré ce trait d'une scélératesse bien caractérisée, on prétend qu'il se conduisit pendant tout le cours de son règne avec modération et justice. Un an ne s'était pas écoulé depuis son avénement au trône, quand une sécheresse sans exemple affligea la Perse; bientôt éclata une horrible famine : ces deux fléaux se prolongèrent pendant sept ans entiers; et, suivant l'expression de l'historien Myrkhond, les sages et les astronomes ne conservaient le souvenir de la forme circulaire des pains que par l'observation des corps célestes. La prévoyance et la sollicitude de Fyrouz épargnèrent à son peuple de grands malheurs : on cite même le canton très-populeux d'Ardchyr, où il ne périt, par la faim qu'un seul homme. A peine la Perse était-elle délivrée des deux fléaux dont elle avait été affligée, que Fyrouz en provoqua un troisième non moins dévastateur que les précédents. Méconnaissant les droits des bienfaits, et oubliant les secours que lui avait procurés le roi des Hayatey (les Huns blancs) pour monter sur le trône, il résolut de lui déclarer la guerre. Vainement les grands de sa cour lui firent-ils les représentations les plus justes et les plus pressantes; la campagne s'ouvrit, et ne fut pas de longue durée : le prince tatar, faisant porter au bout d'une pique le traité d'alliance conclu entre lui et Fyrouz, marcha à sa rencontre : ensuite, feignant de fuir devant l'armée des Persans, il les engagea dans un désert, d'où la plus grande partie d'entre eux ne put sortir. Fyrouz s'estima heureux d'avoir échappé, avec quelques serviteurs fidèles, au désastre général. Ce revers épouvantable ne fit qu'irriter l'orgueil de Fyrouz, et il jura de venger ce qu'il appelait l'honneur de ses armes : une expédition, non moins formidable que la première, épuisa les dernières ressources de ses malheureux sujets. Attiré dans un long défilé par le rusé tatar, il fut dupe d'une fuite simulée; et ses meilleures troupes se poussèrent, s'engloutirent dans d'immenses fosses, légèrement recouvertes d'herbages, et dont le fond était hérissé d'énormes pieux de fer. Le monarque périt lui-même dans cette terrible catastrophe, vers 488. Sa défaite et sa fin malheureuse n'empêchèrent pas qu'on ne lui donnât le nom de *Merdanèh* (courageux). Il eut pour successeur son fils Palach ou Palas, le Balasiès des historiens grecs et romains, qui fut contemporain de l'empereur Zénon. — Fyrouz était aussi le nom d'un des fils du malheureux Yezdedjerd III (*voy.* Fyrouzan et Yezdedjerd). Après la mort tragique de son père, en 652 de J.-C., il se réfugia d'abord dans le Tokharistân, d'où il demanda des secours à l'empereur de la Chine; mais Kao-tsoung lui répondit que malgré le vif intérêt que devait lui inspirer le malheureux sort d'un monarque exclu du trône de ses ancêtres, la distance qui séparait la Chine de la Perse ne lui permettait pas d'entreprendre une expédition aussi lointaine et aussi hasardeuse. Il essaya pourtant d'adresser au calyfe quelques sollicitations en faveur du prince fugitif. Ces sollicitations ne furent pas écoutées, et Fyrouz fut obligé de se contenter du vain titre de roi de Pa-sse (Perse) que lui décerna l'empereur de la Chine en 662. Il en jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 679, et le transmit à son fils. Celui-ci, à cette époque, se trouvait, ainsi que son père, à la cour de l'empereur de la Chine, qui le gardait comme une espèce d'otage à cause des secours donnés à sa famille. Il en partit après avoir reçu de Kao-tsoung le diplôme qui lui conférait un titre bien superflu, et se rendit à l'armée que les Chinois entretenaient dans le Tourfau, pays moins éloigné de la Perse que la Chine, et conséquemment plus favorable à l'exécution des projets du jeune prince; mais ses espérances furent trompées : on sait qu'il mourut dans l'exil, loin de sa patrie, loin du trône de ses ancêtres; mais on ignore l'époque de sa mort, et quel fut le sort de sa postérité à la Chine. Les historiens chinois consultés par le P. Gaubil nomment ce prince *Nianiché* (Ninus), et dans le Tong-kien-kang-mou, il porte le même nom que son père, *Pi-lou-ssé*, c'est-à-dire Fyrouz. L—s.

FYROUZ-CHAH Ier, (Rocn-ed-dyn), vingt et unième souverain musulman de l'Inde, fils d'Altmich, fut, dès l'an 625 (1228), nommé gouverneur de Bodaoun, et après la réduction de Gouâlyor, promu à la vice-royauté de Lahore. Il se trouvait à Dehly au moment de la mort de son père, arrivée le 20 chaâbân 633 (mars 1236); et aussitôt il reçut les présents et les hommages des grands de la cour. Uniquement occupé de ses plaisirs, le nouveau monarque abandonna les soins de l'administration à sa mère, esclave turkomane, qui avait tous les vices de sa honteuse origine. Bientôt éclatèrent des troubles intestins : Fyrouz marcha en personne contre les rebelles, et se vit successivement abandonné par tous ses officiers; enfin il tomba, ainsi que sa mère, entre les mains de sa sœur aînée, le 18 de rebyi 1er 634 (15 novembre 1236). La sultane Rézyah (c'était le nom de cette courageuse princesse) fit enfermer son stupide frère dans une étroite prison, où il trouva promptement la mort; et elle monta elle-même sur le trône de Dehly, où elle déploya un courage et des talents administratifs rares parmi les personnes de son sexe, même en Europe. — Fyrouz-chah II (Djélâl-ed-dyn), surnommé *Tcheliguy*, c'est-à-dire originaire de la tribu tartare de Tchélig,

et vingt-huitième roi musulman de Dehly, fit assassiner le malheureux Key Cobâd, dernier prince de la dynastie des Ghourides, pour s'emparer de la couronne en 688 (1289 de J.-C.), et prit, le jour de son inauguration, le titre de *Djélâl-ed-dyn* (gloire, majesté de la religion). Il affecta de veiller avec le plus grand soin sur le sort d'un enfant en bas âge de son prédécesseur, et le fit périr dès qu'il ne le crut plus utile à ses projets, et qu'il vit sa propre autorité suffisamment consolidée. Quand ce monstre couronné commit ces atrocités, il était âgé déjà de soixante-dix ans : dès-lors il affecta une clémence, une bonté qui se démentirent rarement, mais qu'on ne doit attribuer qu'à une adroite et sage politique. Cependant il ne put échapper aux conspirations : vainement il montra envers plusieurs conjurés une clémence inconnue en Orient; il ne put jamais affaiblir le souvenir des moyens qui lui avaient frayé le chemin du trône. Il fut massacré par ordre d'un rebelle à qui il avait fait grâce, et il laissa le trône à ce rebelle. Fyrouz périt près de Mânik, sur les bords du Gange, en l'année 695 de l'hégire (1295-6 de J.-C.). L—s.

FYROUZ-CHAH III (Moazem-Mohasseb), trente-quatrième souverain musulman de Dehly, s'était fait connaître avantageusement dans le gouvernement de cette capitale, dès 748 (1347 de J.-C.) : Mohammed III, son oncle, le lui avait confié. Ce dernier l'avait désigné pour son successeur en mourant. La sage conduite et les libéralités de Fyrouz secondèrent puissamment les volontés dernières de ce monarque; et il fut proclamé empereur de l'Hindoustan dans les derniers jours du mois de moharrem 752 de l'hégire (février 1351). Malgré ses goûts pacifiques, le nouvel empereur fut obligé de consacrer les premières années de son règne à réprimer les rébellions qui s'étaient élevées dans différentes provinces : il consentit même à reconnaître, moyennant une faible redevance annuelle, l'indépendance du gouvernement du Bengale et de celui du Dékhan. Fyrouz se trouvait amplement dédommagé de ces sacrifices, ordinairement plus pénibles pour l'amour-propre des souverains, que nuisibles aux intérêts des provinces qui leur restent fidèles, en s'occupant de travaux d'une utilité publique. Il construisit, dès 755 (1354), la ville de Fyrouz-âbâd, nommée aussi Hissard-fyrouzèh, à soixante coss ou quarante lieues ouest de Dehly; il fit creuser un canal de cette ville jusqu'au Setledje, une des cinq rivières du Pendjab, pour procurer de l'eau et établir une navigation intérieure dans le pays stérile et presque désert qui s'étend de Dehly au Pendjab. Quoique la distance du Djemnah au Setledje ne soit, selon le major Rennel, que de cent cinq milles géographiques ou cinquante lieues, le canal dont il s'agit ne devait pas avoir moins de deux cent quarante milles géographiques, ou cent vingt lieues de longueur : mais nous ignorons si cette vaste opération a été entièrement terminée, et nous doutons surtout que ce canal ait jamais été navigable. Fyrouz fut plus heureux pour celui qu'il creusa, du Djemnah, près des montagnes septentrionales, jusqu'à Sofédoun, rendez-vous de chasse royale : ce canal pouvait avoir trente lieues de long. La construction de Fyrouz-âbâd, ou Hissar-fyrouzèh, fut terminée en deux ans et demi; et le monarque indien s'occupa encore de creuser deux canaux, dont l'un n'était que la prolongation de celui de Sofédoun, qui acquit alors une étendue de cinquante-sept lieues, et qui fut, par la suite (vers 1626), nettoyé et continué jusqu'à Dehly, par le Grand Mogol Châh-Djihan : cette prolongation de trente lieues lui valut le surnom de *Nahr-behecht* (fleuve du Paradis). Fyrouz-châh ne se fit aucun scrupule, ou plutôt crut donner une marque éclatante de son dévouement à l'islamisme, en dénaturant un ancien monument des Hindous, situé près de Dehly, et connu encore aujourd'hui sous le nom de *láthy Fyrouz-châh* (canne de Fyrouz-châh). Une grande partie de ce monument ainsi que la mosquée et autres édifices qui l'accompagnaient, furent détruits par Tymour (Tamerlan). Nous ne pourrions, sans excéder de beaucoup les limites d'une simple notice, faire ici l'énumération des travaux entrepris par ce sage monarque, pour faciliter les communications entre les provinces de son empire, et augmenter la fertilité de leur sol. Il ne dédaignait pas non plus la culture des lettres; car il fit traduire plusieurs ouvrages sanscrits en persan. L'historien Ferichtah cite même un recueil de ces traductions, intitulé *Preuves* ou *arguments de Fyrouz*. Les soins utiles et pacifiques dont il était occupé, ne lui permettaient pas de surveiller les trames ourdies à sa cour : dominé par un ministre aussi perfide qu'ambitieux, il allait sévir contre son propre fils, quand celui-ci fut assez adroit pour prouver à la fois son innocence et la trahison du vizir. Fyrouz, désespéré de son injustice, ne crut pouvoir mieux la réparer qu'en abdiquant et remettant la couronne à son fils, au mois de chaâbân 789 (août 1387) : mais le jeune monarque succomba bientôt sous les efforts de ses compétiteurs; et le vieil empereur se vit contraint de remettre le sceptre au prince Togloukk, fils de l'aîné de ses enfants. Ces différentes secousses altérèrent la santé d'un prince affaibli par l'âge; et il mourut en 790 (1388), âgé de quatre-vingt-dix ans lunaires, après un règne de trente-huit ans et neuf mois, laissant de nombreux monuments de sa magnificence, parmi lesquels on cite cinquante grandes écluses, quarante mosquées, trente écoles, vingt caravansérais, cent palais, cinq hôpitaux, cent tombeaux, dix bains, dix colonnes, cent cinquante puits publics, cent ponts, et des jardins de plaisance sans nombre. L—s.

FYROUZABADY. *Voyez* Firouzabady.

FYROUZAN, le plus brave des généraux du malheureux Yezdedjerd III, fut chargé de com-

mander la belle armée que ce dernier monarque de l'empire persan avait rassemblée pour s'opposer à l'invasion des invincibles et fanatiques musulmans. La bataille qui décida du sort de la Perse eut lieu auprès de Néhâvend. Nomân, général en chef de l'armée des Arabes, périt au commencement de l'action, comme il l'avait prédit lui-même; mais son armée n'en fut pas moins victorieuse. Trente mille Persans ignicoles périrent par les lances musulmanes; quatre-vingt mille autres furent ensevelis dans le fossé qui servait de retranchement à leur camp, et Fyrouzân, leur général, regagna les montagnes, suivi seulement de quatre mille cavaliers. Poursuivi par un corps de mille hommes au plus, il fut défait, et mourut de la manière la plus misérable, l'an 21 de l'hégire (ou 642 de J.-C.), L—s.

FYT (Jean), peintre, naquit vers 1625 à Anvers. Il a représenté avec succès des *animaux* morts ou vivants, des *fleurs* et des *fruits*. Son dessin est correct, sa couleur vraie et vigoureuse; sa touche, tantôt légère et tantôt hardie, rend bien les objets tels que la plume, la laine et le poil des animaux, etc. Le musée de Paris possède de ce peintre, dont les œuvres ne manquent pas d'originalité, deux tableaux représentant du *gibier;* ils justifient les éloges qu'on lui a donnés, et prouvent qu'il n'était pas indigne d'associer son pinceau à celui des maîtres les plus estimés de son temps, tels que J. Jordaens et Rubens lui-même. La plupart des ouvrages de Jean Fyt sont dans les Pays-Bas. On n'a presque aucun détail sur sa vie; il n'est connu que par ses ouvrages, on ignore même l'année de sa mort. D—t.

G

GAAB (Jean-Frédéric de), prélat et fécond écrivain wurtembergeois, né à Gœppingen le 10 octobre 1761, fut élevé dans les petits séminaires de Blaubeuern et Bebenhausen, puis dans le séminaire théologique de Tubingue, où il reçut le grade de maître ès philosophie. Sa vie ne présente point d'autre événement que la succession des fonctions qu'il eut à remplir, depuis celles de professeur particulier à Speicher, dans le canton d'Appenzell, jusqu'à celles de professeur titulaire (1798) et d'éphore ou censeur (1806) du séminaire théologique de Tubingue, de bibliothécaire de l'université (1814), enfin de prélat et de surintendant général (1815). Il mourut le 2 mars 1832. De nombreux écrits attestent combien il avait mérité son avancement par de longues et graves études, et combien il employait fructueusement ses loisirs. La plupart roulent sur la critique et l'exégèse de l'Ancien Testament; les autres ont pour objet l'histoire, et surtout l'histoire ecclésiastique et le dogme. En voici les titres; tous sont en allemand, sauf ceux dont nous conservons l'intitulé en latin : 1° *Premiers linéaments d'une histoire de la dogmatique*, 1787; 2° *Observationes ad historiam judaicam*, 1787; 3° *Traités pour servir à l'histoire du dogme de l'Église grecque primitive*, Iéna, 1790; 4° *Apologie du pape Grégoire VII*, Tubingue, 1792; 5° *Animadversiones ad loca quædam Veteris Testamenti*, ibid., 1792; 6° *Ébauche première de lecture sur l'histoire bibliographique*, ibid., 1794; 7° *Idées nouvelles pour l'éclaircissement du Cantique*, Hohenlied, 1798; 8° *Idées nouvelles pour l'éclaircissement des livres deux et quatre du Pentateuque*, Tubingue, 1796; 9° *Petits essais d'histoire*, Tubingue, 1797; 10° *Sur les partis que les chrétiens avaient à combattre au troisième siècle de l'ère chrétienne*, Tubingue, 1801; 11° *Le livre de Job*, Tubingue, 1809; 12° *Dissertatio de locis quibusdam sententiarum Jesu Siracida*, Tubingue, 1809; 13° *Versio quorumdam carminum arabicorum*, etc., Tubingue, 1810; 14° *Animadversiones ad antiquiorem Judæorum*, Tubingue, 1811; 15° *Dejudicatio antiquarum Hoseæ versionum*, parties 1 et 2, Tubingue, 1812; 16° *Programma de Judæo immortali*, Tubingue, 1815; 17° *Manuel de l'art d'apprécier philosophiquement les ouvrages apocryphes de l'Ancien Testament*, Tubingue, 1818 et 1819, 2 vol.; 18° *Éclaircissements sur l'histoire des Juifs jusqu'à la destruction de Jérusalem par les Romains*, Tubingue, 1824; 19° *Éclaircissements de passages difficiles dans la prophétie de Jérémie*, Tubingue, 1824; 20° divers opuscules et articles dans les recueils périodiques, comme le *Répertoire de littérature biblique et orientale*, et les *Mémorables* de Paulus, la *Gazette universelle de littérature*, le *Journal théologique* d'Ammon et Hœnlein. Gaab fut aussi pendant quinze ans, de 1793 à 1808, l'éditeur des *Annonces savantes de Tubingue*. P—ot.

GAAL (Bernaert), peintre, natif d'Harlem, fut élève de Wouwermans, et, comme son maître, dont il imitait la manière, peignit des *Manéges* et des *Batailles*. Ses tableaux eurent une certaine vogue : quoiqu'il ne se soit pas élevé au premier rang, il avait une bonne couleur, et dessinait assez correctement. Beaucoup d'originalité, et surtout de causticité, caractère qui lui fit un grand nombre d'ennemis, mirent obstacle à sa fortune. On ne connaît ni l'époque de sa naissance, ni celle de sa mort : on sait seulement qu'il florissait vers le milieu et la fin du 17e siècle. P—e.

GABALEONE (Charles-Antoine-Jean-Pierre-Louis), comte de Salmour et d'Andezeno, né à Turin le 12 janvier 1755, était fils du grand maître de l'artillerie sous Victor-Amédée III. Après avoir fait ses études à l'école militaire de Turin, il servit dans les troupes sardes, puis dans celles de l'électeur de Saxe, qui l'envoya à Paris, comme son ministre, auprès du Directoire. Plus tard il s'attacha au gouvernement de Napoléon et fut nommé, en 1812, député au corps législatif pour le département du Pô. Il adhéra, en 1814, à la déchéance de l'empereur, et retourna dans sa patrie. Après avoir repris possession de la Savoie et du Piémont, antérieurement réunis à la France, le roi de Sardaigne Victor-Emmanuel le nomma gouverneur général de la Savoie. La révolution de Turin ayant éclaté, Victor-Emmanuel abdiqua, et son successeur, Charles-Félix, de Modène, où il était alors, confirma, le 23 mars 1821, Gabaleone à ce poste important et difficile. Il sut maintenir dans son gouvernement l'autorité royale. Il éloigna le régiment de Chablais, imbu de l'esprit révolutionnaire, et qui ne tarda pas à s'insurger contre le chevalier Righini, son colonel, l'arrêta et le conduisit à Turin. Le 26 mars, il adressait aux Savoyards une proclamation pour les inviter à rester fidèles à la cause de la monarchie. Malgré la tranquillité de Chambéry, il crut prudent toutefois de prendre des mesures pour isoler les populations qu'il régissait du contact des événements extérieurs. En conséquence, il suspendit provisoirement toutes les relations commerciales

entre la Savoie et les pays circonvoisins. Il établit des rapports officiels avec le préfet de l'Isère, le baron d'Haussez, et lui annonça que le duc de Genevois, investi, par l'abdication du roi Victor-Emmanuel, de toute la plénitude de l'autorité royale, avait positivement déclaré nuls et sans effet les actes, postérieurs à cette abdication, du gouvernement provisoire, comme étant le fruit manifeste d'une force illégitime. Le 30 mars il adressa une lettre circulaire dans le même esprit, aux intendants, syndics et autres autorités de son ressort, et le 3 avril il recommanda aux syndics, par une nouvelle circulaire, de prémunir les soldats des contingents provinciaux contre toute insinuation qui tendrait à les écarter de leurs devoirs. Ces mesures et ces publications produisirent dans tout le duché un effet salutaire. Le 31 mars le comte Gabaleone reçut du nouveau roi (le duc de Genevois) une lettre autographe datée de Modène, et remplie de témoignages touchants de gratitude. Après le retour du calme et du bon ordre, il conserva le gouvernement qu'il avait exercé pendant la révolution d'une manière si noble et si utile à la cause royale. Remplacé dans ces fonctions le 18 juillet 1830, pour raison de santé, il se rendit en Piémont et de là à Rome, où il est mort le 5 avril 1831. R—M—D.

GABATO ou GABOTO (Sébastien). *Voyez* Cabot.

GABBEMA (Simon-Abbes), philologue savant, laborieux, mais médiocre, était né vers 1620, à Leuwarde, capitale de la Frise. Ayant achevé ses cours à l'université de Leyde, il y prit le grade de docteur en droit, et partagea son temps entre les travaux de son cabinet et la culture des lettres. Nommé conservateur des archives de la Frise et historiographe de cette province, il consacra le reste de sa vie à l'exercice de ces fonctions, et mourut vers 1700, dans un âge avancé. Nicol. Heinsius était un de ses amis. On connaît de Gabbema : 1° Une édition de *Pétrone*, avec un commentaire, Utrecht, 1654, in-8°. Elle a servi de base à l'édition *Variorum*, où l'on retrouve, avec le texte revu par Gabbema, la plus grande partie de ses notes. 2° *Viglii a Zuichem epistolæ*, Leuwarde, 1661, in-12. Cette édition incomplète est d'ailleurs défigurée par un grand nombre de fautes typographiques. Foppens, dans la *Bibl. Belgica*, p. 1097, annonce que le célèbre chanoine de Malines Papendrecht (*voy.* ce nom) préparait une nouvelle édition de ces lettres, revues sur les autographes, et qui seraient précédée des *Mémoires* de Viglius sur sa propre vie. 3° *Illustrium et clarorum virorum epistolarum centuriæ tres*, Harling, 1663, in-12; ibid., 1668 ou 1669, petit in-8°. Cette édition est augmentée de vingt lettres. Les curieux font beaucoup de cas de cette collection, dont les exemplaires sont rares. 4° *Histoire de la Frise* (en hollandais), depuis 1190 jusqu'à 1573, Gouda, 1703, in-4°; elle est estimée. Quelques bibliographes lui attribuent l'édition de *Catulle*, *Tibulle* et *Properce*, Utrecht, 1680, in-8°, trop défectueuse pour qu'on puisse la laisser à Grævius, quoiqu'elle porte son nom au frontispice (*voy.* Gutberleth [Tobie]). W—S.

GABBIANI (Antoine-Dominique), peintre et graveur, né en 1652, à Florence, reçut les premières leçons de dessin de Just Subtermans, d'Anvers, que les bontés du grand-duc Ferdinand II avaient retenu dans sa capitale. Admis ensuite à l'école de Vinc. Dandini, qui le regarda comme un de ses meilleurs élèves, il fut envoyé depuis à Rome; et, après y avoir passé cinq ans dans l'école de Ciro Ferri (*voy.* ce nom), il se rendit à Venise pour y étudier le coloris d'après les chefs-d'œuvre de Titien, de Paul Véronèse et de Tintoret, dont, suivant quelques-uns de ses partisans, il saisit la manière assez bien pour que, même dans les compositions de sa vieillesse, on retrouve encore le disciple de ces grands maîtres. De retour à Florence, il y fut employé à décorer les églises et les palais; et dans le même temps il ouvrit une école qui fut très-fréquentée, et qui a produit un grand nombre d'élèves distingués, à la tête desquels on doit placer Ben. Luti (*voy.* ce nom), supérieur à son maître dans quelques parties de l'art. Gabbiani continua de travailler jusque dans un âge avancé. Il achevait de peindre le plafond de la galerie du palais Incontri lorsqu'une chute qu'il fit de l'échafaud sur lequel il était monté termina sa vie en 1726, à 74 ans. Mengs loue l'élégance et la facilité du pinceau de Gabbiani. L'auteur de la *Storia pittorica*, l'abbé Lanzi, lui donne aussi de grands éloges; mais il convient que cet artiste pèche par un coloris languissant et par la mauvaise disposition des draperies. Gabbiani réussissait surtout dans les sujets agréables. On voit quelques-unes de ses compositions en ce genre au palais Pitti et dans différentes galeries de Florence. Son plus grand ouvrage à fresque est la vaste coupole de *Cestello*, qui n'est point achevée entièrement. Parmi ses tableaux disséminés dans les églises de Florence, Lanzi signale son *St-Philippe de Néri*, dans la chapelle de l'Oratoire. Ses dessins sont nombreux. Un choix en a été publié sous ce titre : *Raccolta di cento pensieri diversi*, Florence, 1762, in-fol.; les cent planches qui composent ce volume ont été gravées, sous la direction d'un des élèves de Gabbiani, Ign. Hugford (*voy.* ce nom), par Cipriani, Bartolozzi, Paccini, etc., ses condisciples, qui tous ont voulu contribuer de quelque manière à l'hommage rendu à leur maître. En parlant de ce recueil dans son *Catalogue d'ouvrages d'art*, Cicognara dit que si Gabbiani, dont il paraît n'avoir pas été l'un des admirateurs, eût mis dans ses tableaux la grâce qui brille dans quelques-unes de ses esquisses, il occuperait une place bien plus distinguée dans l'histoire de la peinture. Trois des estampes de ce volume, gravées par Gabbiani lui-même, ont suffi pour le faire mentionner avec éloge dans les *Notizie degli intagliatori* du P. Gandellini et dans le *Manuel des curieux* d'Huber. La *Vie* de ce peintre se trouve à la tête de la

Raccolta, avec un portrait gravé par Ch. Faucci. Cette collection a été reproduite à Rome en 1786; mais les amateurs doivent préférer les exemplaires avec la date de 1762, qui renferment les premières épreuves. W—s.

GABELCHOVER ou GABELKOVER (Osvald), médecin et historien allemand, naquit à Tubingue en 1538. Quatre ducs de Würtemberg le choisirent successivement pour leur archiâtre, et lui confièrent la direction de leur bibliothèque. Ce fut par les ordres et sous les auspices de ces princes, qu'il composa les deux ouvrages suivants : 1° *Nützlich Artzneybuch*, etc., Tubingue, 1589, in-4°. Ce livre ou manuel de médecine, dont le duc Louis de Würtemberg a fourni les matériaux, si l'on en croit Haller, a eu, malgré son faible mérite, des éditions nombreuses, Tubingue, 1596, 1599; Strasbourg, 1594; Francfort, 1594, 1665. Il a été traduit en hollandais, Dordrecht, 1598, in-4°; en anglais par Batt, Londres, 1599; commenté par le docteur Claude Diodati, Fribourg, 1598, in-8°. 2° *Histoire générale du Würtemberg*. Lorsque Gabelchover mourut, le 31 décembre 1616, il n'avait rédigé que trois tomes de cette production importante, lesquels sont conservés manuscrits dans la bibliothèque du prince : ils ont été une source précieuse à laquelle ont puisé divers historiens et diplomates, notamment Philippe-Frédéric Weiss et Martin Crusius. — *Wolfgang* Gabelchover, fils d'Osvald, naquit à Stuttgard. Médecin comme son père, de la cour de Würtemberg, il joignit à la pratique de son art la culture de l'histoire naturelle et de la philologie. On consulte encore avec fruit son ouvrage intitulé : *Curationum et observationum medicinalium centuriæ sex*, dont les quatre premières centuries ont été mises au jour par Jean Berner, et les deux autres par Brunnius, Tubingue et Francfort, 1611-1627, in-8°. Schelhammer blâme l'auteur, et Kestner le loue au contraire avec raison, d'avoir préféré à des histoires rares et insolites des faits qui se présentent chaque jour dans l'exercice de la médecine. Le célèbre André Bacci avait publié trois traités italiens, l'un sur la licorne et ses vertus, l'autre sur l'élan et ses propriétés, le troisième sur les pierres précieuses (*voy.* Bacci); Gabelchover donna une version latine de ces opuscules, sous ces titres : 1° *Tractatus de monocerote seu unicornu, ejusque admirandis viribus et usu; accedit De magna bestia ab antiquis alce vocatâ tractatus*, Stuttgard, 1598, in-8°. La Monocérographie avait déjà été traduite par André Marini, Venise, 1566, in-4°. 2° *De gemmis et lapidibus pretiosis tractatus; accedit Disputatio de generatione auri et ejus temperamento*, Francfort, 1603, in-8°; ibid., 1643. C.

GABELSBERGER (François-Xavier), fondateur de la sténographie en Allemagne et inventeur d'un nouveau système, naquit à Munich le 9 février 1789; il perdit de bonne heure son père, qui était fabricant d'instruments à vent de la cour de Bavière; il reçut sa première éducation dans les couvents d'Appel et d'Ottoborn, puis à Munich. Des difficultés de position, aussi bien que sa faible santé, l'empêchèrent de poursuivre des études à l'université. Dès lors il s'adonna à la calligraphie et à la lithographie, et il dut à la parfaite exécution de ses travaux une place dans l'administration générale du royaume (1809); l'année suivante il entrait dans la chancellerie; en 1823 il fut nommé chancelier privé au ministère de l'intérieur, et enfin secrétaire particulier; il s'occupa de sténographie à partir de 1819, et bientôt modifia par une heureuse simplicité les systèmes alors en usage; dix ans plus tard l'État le chargeait de former des élèves d'après sa méthode. Ses principaux travaux comme sténographe sont : 1° *Instructions sur l'art de saisir un discours allemand*, Munich, 1834; 2e édit., 1850; 2° *Nouveaux perfectionnements sur l'art d'écrire un discours allemand*, Munich, 1843; 2e édit., 1850; 3° *Leçons de sténographie*, 1838. Gabelsberger mourut le 4 janvier 1849. Ses élèves fondèrent pour l'honorer *le Cercle central sténographique Gabelsberger*, qui en utilisant les papiers que le maître avait laissés, publia en 1850, à Munich, les *Leçons fondamentales de la sténographie*. Z.

GABET (Gabriel), publiciste philosophe, né à Dijon le 22 novembre 1763, fut destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, et étudia d'abord dans cette intention; mais il ne tarda pas à passer du séminaire à l'école de droit. Des idées élevées, un amour profond de l'équité lui firent applaudir à la révolution de 1789. Mais, non moins ami de l'ordre que de la liberté, il réprouva tous les excès qui suivirent le premier élan révolutionnaire. Bien connu cependant comme républicain sincère, il fut nommé membre du conseil général du district de Dijon; plus tard il en devint président, puis commissaire du directoire exécutif près l'administration municipale. Ce fut une chose heureuse pour ses concitoyens: les intérêts de la république et les droits des particuliers ne pouvaient être remis, dans des temps aussi difficiles, à des mains plus pures. Gabet n'était républicain que par son zèle pour la justice et le bien de l'humanité. La douceur particulière de ses mœurs, une grande et générale bienveillance, une vive sympathie pour toutes les infortunes donnaient à son âme une certaine exaltation poétique qui ne l'abandonna jamais. Aussi fut-il invariable dans ses convictions; elles avaient même pris un nouvel essor dans les dernières années de sa vie : séduit par ce qu'il croyait entrevoir de félicité universelle dans l'utopie de Ch. Fourier, Gabet s'y était laissé prendre. Et cependant toutes ses spéculations avaient une tendance pratique : on peut même dire qu'il était un esprit très-pratique à beaucoup d'égards; la nature et le succès de plusieurs de ses publications en font foi : 1° *Code perpétuel des commissaires du directoire exécutif près les administrations munici-*

pales, ouvrage qui fut recherché comme un excellent manuel, et qui en eut la vogue; 2° *Procès-verbaux de l'Assemblée nationale mis par ordre de matières, ou Collection des motions, rapports, décrets, etc., présentés dans leur ordre naturel*, Paris, Méquignon junior, 1791-1792, 6 vol. in-4° : recueil méthodique qui a conservé un intérêt au point de vue de l'histoire; 3° le *Nécessaire*, journal de la Côte-d'Or, commencé en 1794, est un modèle d'ordre et de concision; 4° *Le projet d'un pacte social pour la France*, Paris et Dijon, Brunot-Labbe, 1815, in-8°, ne manque pas de vues sages et très-applicables. A ces travaux de la jeunesse et de la maturité de Gabet il faut ajouter un ouvrage de ses dernières années : 5° un *Traité élémentaire de la science de l'homme*, Paris, Baillière, 1842, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, sans grande invention du reste, se distingue par des recherches consciencieuses, par une grande clarté d'exposition et l'arrangement très-méthodique des matières. G. Gabet est mort en 1853. J. T—T.

GABETS (Des). *Voyez* Desgabets.

GABIENUS servait comme soldat sur la flotte d'Auguste, lorsque dans un combat contre Sexte Pompée, fils du grand Pompée, il fut blessé mortellement et resta tout le jour exposé sur le rivage. Le soir il parut se ranimer, et demanda à voir Pompée. Il dit qu'il revenait des enfers, d'où Pluton le renvoyait pour annoncer au général que sa cause avait trouvé grâce devant les dieux, et qu'il obtiendrait la victoire; que, pour preuve de la vérité de sa mission, il allait expirer aux yeux de tout le monde : en effet, il rendit l'âme en prononçant ces mots. L'événement toutefois ne justifia point la prédiction de Gabienus. Le jeune Pompée fut défait complétement deux ans après, et perdit la vie par ordre de Marc-Antoine, l'an 719 de Rome. On peut consulter sur Gabienus, Dion, liv. xlix; Appien, liv. v; et Pline, liv. vii. Z.

GABILLON (Frédéric-Auguste), naquit à Paris dans le 17e siècle. Après avoir terminé ses études, il embrassa la vie religieuse dans l'ordre des théatins. Se repentant bientôt d'avoir fait le sacrifice de sa liberté, il s'enfuit de son couvent et se réfugia en Hollande, où au bout de quelques temps, il fit profession ouverte de la religion réformée. Mais relégué dans un pays étranger, sans ressource et sans fortune, il se mit aux gages des libraires et travailla à des compilations qui ne lui rapportèrent que peu d'argent : il avait fait des dettes et il était dans l'impossibilité de les payer. Pour se soustraire aux poursuites de ses créanciers, il passa en Angleterre, et s'y étant annoncé sous le nom de Jean Leclerc, l'un des plus célèbres journalistes de Hollande, il y fut accueilli par plusieurs personnes de distinction, et, sous différents prétextes, leur emprunta des sommes assez considérables. La fourberie se découvrit; il repassa en Hollande, et il eut l'effronterie d'intenter un procès en calomnie à Leclerc, qui se plaignait qu'il eût pris son nom, et de publier son *Apologie*, en forme de lettre, *à MM. les députés-conseillers de la province de Hollande*, 1699, in-4° de 16 pages. La police, dit Bayle, défendit la vente de cette pièce, qui est assez bien écrite, et où l'auteur garde beaucoup de modération contre ses parties. La mauvaise conduite de Gabillon ne l'empêcha pas de se mettre sur les rangs pour obtenir la direction d'une église. Il fit précéder sa demande par un petit ouvrage intitulé : *La Vérité de la religion réformée, prouvée par l'Écriture sainte et par l'antiquité, pour servir de réponse à la Lettre pastorale de monseigneur l'archevêque de Paris* (aux nouveaux convertis), la Haye, 1701, in-12. Le zèle qu'il y montre pour la réforme ne put diminuer l'impression fâcheuse qu'il avait donnée de lui; et le synode wallon refusa de l'admettre au nombre des proposants. Il prononça en 1702, l'*Oraison funèbre* (en latin) de Guillaume III, roi d'Angleterre; elle a été insérée dans un recueil de discours sur la mort de ce prince, Leipsick, 1703, in-8°. On ignore ce que cet aventurier est devenu depuis cette époque. L'article qu'on lui a accordé dans la dernière édition du dictionnaire de Moréri est rédigé d'une manière si confuse qu'il est difficile d'y comprendre quelque chose. W—s.

GABINIUS (Aulus), romain consulaire, eut une sorte de célébrité comme intrigant et factieux au temps du premier triumvirat. Tribun l'an de Rome 685, il proposa au peuple de faire une loi pour donner à Pompée un commandement illimité sur les côtes et sur les mers contre les pirates, avec le pouvoir de choisir ses lieutenants. Les principaux du sénat n'ayant pu empêcher que cette loi ne passât, se liguèrent pour éviter que Gabinius ne fût un des lieutenants, quoique Pompée, dont il était la créature, le désirât et même le demandât. Le tribun fut sans doute récompensé d'une autre manière; car il était alors, dit Cicéron, si pressé par le besoin et si corrompu, que si la loi n'eût pas passé, il se serait fait lui-même pirate. L'an 695, il fut porté au consulat, et obtint le gouvernement de Syrie avec une armée et de l'argent, par le crédit de Clodius, qui s'assura ainsi de lui comme d'un auxiliaire pour perdre Cicéron. Quand ce tribun incendiaire eut fait rendre contre l'orateur romain cette fameuse loi qui mit tout le sénat en deuil; quand les chevaliers et toute la jeune noblesse vinrent se jeter aux pieds de Gabinius, cet insolent consul les reçut avec dureté, traita avec dérision le caractère de Cicéron et son consulat, et menaça les chevaliers de leur faire payer cher la garde qu'ils avaient faite au Capitole lors du procès de Catilina. Pour leur prouver son pouvoir, il bannit à deux cents milles de Rome Lancia, l'un d'eux. Aidé de son collègue, il soutint jusqu'au bout Clodius dans la poursuite et l'exécution de sa loi. Cicéron céda et s'éloigna; mais son rappel étant

devenu l'affaire de tout ce que Rome avait de plus grand, Clodius et les consuls furent forcés de céder à leur tour. A l'expiration de son consulat, Gabinius se rendit à son gouvernement de Syrie. Il s'y conduisit de la manière la plus arbitraire, déclarant la guerre à ceux dont il attendait de riches dépouilles. Il fit une expédition contre les Juifs qui s'étaient révoltés avec Aristobule, et les défit dans un combat non loin de Jérusalem. Secondé par Marc-Antoine, qui commandait sa cavalerie, il tua aux ennemis trois mille hommes et leur fit autant de prisonniers. Aristobule ne tarda pas à se rendre à lui. Gabinius adressa une lettre publique au sénat, pour lui faire part de sa victoire, et demander un décret de supplication ou actions de grâces aux dieux. Le sénat assemblé ne tint aucun compte de sa lettre, et rejeta sa demande, ce qui n'était arrivé à aucun proconsul. Il rendit ensuite un décret pour rappeler Gabinius; mais comme celui-ci ne reconnaissait aucune autorité, il conserva son commandement au delà du terme prescrit. Il se préparait à marcher contre les Arabes et contre les Parthes, quand Ptolémée, roi d'Égypte, chassé de ses États, vint le trouver avec une lettre de Pompée : Gabinius fut touché de cette puissante recommandation, et plus encore de la promesse de dix mille talents que lui faisait le roi détrôné. Mais sortir des limites de son gouvernement, et faire la guerre sans en avoir reçu l'ordre du peuple, c'était violer les lois : il le sentait. Aller contre un décret rendu récemment d'après les livres sibyllins, décret qui défendait de mener une armée en Égypte, cela le faisait trembler : il tint conseil. Marc-Antoine, avec l'audace d'un jeune guerrier, se déclara pour l'expédition, et contribua beaucoup à son succès. Le proconsul se hâta de passer en Égypte : il défit, dans deux grandes batailles, les habitants d'Alexandrie, et fut en peu de mois maître de la capitale et de tout le royaume d'Égypte. Ptolémée se retrouva ainsi en possession de ses États. Le bruit du rétablissement de ce prince, dont Gabinius craignait d'informer le sénat, s'étant répandu à Rome, l'indignation et la douleur furent au comble. Le respect pour la religion et les lois, l'autorité du sénat et du peuple, tout avait été foulé aux pieds. Des plaintes de la province et des chevaliers romains étaient portées contre Gabinius. Les Syriens et les fermiers des revenus publics accusaient le proconsul de spoliations, d'opérations arbitraires et ruineuses pour eux. Le rétablissement du roi Ptolémée, contre le vœu de la religion, causait un grand mouvement dans Rome. Gabinius, forcé de venir rendre compte de sa conduite, s'attendait à un jugement sévère. La crainte qu'il avait du peuple le fit entrer de nuit dans la ville à la fin de septembre 698. Le lendemain, il fut accusé de lèse-majesté devant le préteur. Pompée et les amis de César firent une brigue si forte en sa faveur, qu'il fut absous au grand déshonneur des juges : trente-deux, cependant sur soixante-douze votèrent sa condamnation. Aussitôt après, Gabinius fut accusé de concussion au tribunal de Marcus Caton : il fut moins heureux cette fois; les juges, qui craignaient le peuple et qui n'avaient rien reçu de l'accusé, le condamnèrent à un bannissement perpétuel. Les charges étaient si fortes, si évidentes, que les démarches de Pompée, ses discours, des lettres de César, ne purent rien pour lui. Chose singulière dans cette affaire, Cicéron, contre son opinion, sa résolution et sa dignité, se trouva forcé par les importunités de Pompée et les instances de César, de défendre Gabinius. Il paraît que ce dernier resta attaché au parti de César. Après la bataille de Pharsale, il eut ordre de ce général de se rendre en Illyrie avec les légions de nouvelle levée qu'il commandait, pour de là passer en Macédoine s'il y avait lieu. Gabinius, militaire expérimenté et d'une audace heureuse jusque-là, fut si abandonné de la fortune, qu'il ne réussit dans aucune de ses entreprises, et qu'après avoir perdu une grande partie de son armée, il se trouva à peine en sûreté dans Salone, place où il s'enferma. Il eut alors une maladie qui parut causée par le chagrin, et dont il mourut, l'an de Rome 704. Q—R—Y.

GABIO (Jean-Baptiste), savant helléniste, né à Vérone au commencement du 16e siècle, professa la littérature grecque à Rome avec une grande distinction, et mourut en cette ville, vers 1590, dans un âge avancé. Il avait des connaissances très-étendues en mathématiques et en astronomie. On a de lui des traductions latines : 1° des *Tragédies de Sophocle*, avec des notes, Venise, 1543, in-8°. Cette traduction est si rare, que Jean Lalemant (*Lalemantius*) annonça celle qu'il publia à Paris, en 1557, comme la première qui eût paru des œuvres de ce prince des tragiques. 2° La traduction du *Commentaire de Théodoret sur la vision du prophète Daniel*, Rome, Paul Manuce, 1562, in-fol.; et celle du *Commentaire*, du même auteur, *sur Ézéchiel*, ibid., 1563. Le père Sirmond les a insérées dans son édition des œuvres de Théodoret. 3° La traduction de l'*Histoire de la cour de Constantinople*, par George Scilitza Curopalate, ibid., 1570, in-fol. Gabio a en outre traduit en grec le *Calendrier grégorien avec les Tables de J. B. Santi*, Rome, 1583, et Maffei ajoute, d'après Panvini, qu'il avait traduit du grec en italien l'*Histoire de Zozyme*, et de l'hébreu les *Psaumes de David ;* mais ces dernières traductions n'ont point été publiées. W—s.

GABIOT (Jean-Louis), auteur dramatique, né en 1759, à Salins, en Franche-Comté, fit de très-bonnes études chez les PP. de l'Oratoire, qui dirigeaient alors le collége de cette ville, et vint à Paris à l'âge de dix-huit ans, sans autre ressource qu'un fonds assez grand d'instruction, et une légère somme qu'il avait reçue de ses parents pour les frais de son voyage. Sa jeunesse et la naïveté avec

laquelle il parlait de ses projets, intéressèrent en sa faveur plusieurs personnes, qui lui procurèrent une place d'instituteur dans une maison d'éducation. Il avait apporté avec lui quelques essais qu'il communiqua à ses nouveaux amis, et il reçut d'eux des conseils et des encouragements. Il s'occupa d'abord, dans ses moments de loisir, de refondre une comédie, en cinq actes et en vers, intitulée : *le Point d'honneur;* et, après l'avoir terminée, il la présenta au Théâtre-Français : mais il ne put pas même obtenir qu'on en fît une lecture; et, lorsqu'il réclama son manuscrit, on lui dit qu'il était perdu. Ce contre-temps ne le découragea point : mais sentant qu'il parviendrait très-difficilement à faire jouer ses pièces sur un grand théâtre, il résolut de travailler pour celui de l'Ambigu-Comique, qui avait alors une vogue extraordinaire. Audinot en était le directeur : il accueillit Gabiot, fut satisfait de ses essais, et l'attacha à son théâtre, en lui donnant un emploi qu'il conserva pendant près de vingt années. Dans cet espace de temps, Gabiot fit représenter au moins soixante comédies, qui eurent presque toutes du succès : mais sa position n'en devenait pas meilleure; et, en cessant de travailler pour le théâtre, il fut obligé de reprendre les fonctions pénibles d'instituteur. Gabiot mourut à Paris le 12 septembre 1811, à 52 ans. Il serait difficile de donner la liste complète de ses ouvrages dramatiques, puisqu'il en est un grand nombre qui n'ont jamais été imprimés. On se bornera à citer les principaux : 1° *Ésope aux boulevards* (en vers), Paris, 1784, in-8°; l'*Année littéraire* rendit de cette pièce un compte très-avantageux; 2° *le Goûter, ou un bienfait n'est jamais perdu,* proverbe, 1785, in-8°; 3° *les Deux Neveux,* comédie en deux actes, 1788, in-8°; 4° *le Baron de Trenck, ou le prisonnier prussien,* fait historique en un acte et en vers, 1788, in-8°; 5° *Estelle et Némorin,* mélodrame en deux actes, tiré du roman de Florian, 1788, in-8°; 6° *Paris sauvé, ou la conspiration manquée,* drame national en trois actes, 1790, in-8° : c'est le même sujet que la tragédie de *Maillard,* par Sedaine; 7° *l'Auto-da-fé, ou le tribunal de l'inquisition,* comédie en trois actes, 1790, in-8°; 8° *l'Orgueilleuse; la Lanterne magique, ou les pourquoi; l'Aveu délicat; le Portefeuille; la Laitière prussienne; la Mort d'Hercule; l'Enfant du bonheur; le Prodigue;* comédies en un acte; *la Bascule,* comédie en un acte, mêlée d'ariettes; *l'Ile des Amazones; le Forgeron;* en deux actes; *Claudine, ou la jolie Savoyarde; le Soufflet;* comédies en trois actes, etc.; 9° *le Duel,* poëme, suivi de l'*Origine de la gaze et des bouffantes,* Paris, 1777, in-8° : ce poëme est au-dessous du médiocre. 10° Une traduction française (en société avec M. Voiron, depuis professeur à St-Cyr) du poëme des *Jardins,* du P. Rapin, Paris, 1782, in-8°, et avec un nouveau frontispice, 1803. Elle est très-supérieure à celle de Gazon-Dourxigné : le style en est cependant un peu enflé; et les images du poëte latin n'y sont pas toujours rendues fidèlement. Clément, tout en louant le talent et le zèle des deux traducteurs, a relevé quelques fautes qui leur ont échappé (voy. *Essais de critique sur la littérature ancienne et moderne,* t. 1er). — *Jean* Gabiot, jésuite de la même famille, fut recteur du collége de Besançon. On a de lui un ouvrage intitulé : *Mariæ pro acceptis a Deo in sacra et illibata conceptione beneficiis votiva congratulatio*, Lyon, 1651, in-8°. W—s.

GABLER (Jean-Philippe), théologien protestant, naquit en 1753, à Francfort-sur-le-Mein, où son père était secrétaire du consistoire. Celui-ci soigna beaucoup l'éducation de son fils, et l'envoya en 1772 à l'université d'Iéna pour qu'il y fît ses études en théologie. Griesbach et Eichhorn y furent ses maîtres et ses amis : il devint dans la suite éditeur de quelques-unes de leurs œuvres. De retour de l'université où il avait pris ses degrés de docteur en philosophie, il se fit agréger, en 1780, à l'université de Gœttingue en qualité de répétiteur pour la philosophie et la théologie. Trois ans après il fut appelé à Dortmund pour y diriger le gymnase avec le titre de prorecteur, et en 1785 il obtint une chaire de théologie à la petite université d'Altorf, avec le bénéfice de diacre de l'église de cette ville. Il fut le dernier théologien promu au grade de docteur à Altorf, dont l'université touchait à sa fin. Pendant dix-neuf ans il enseigna avec succès presque toutes les parties de la théologie, prêcha et se livra à un grand nombre de travaux de rédaction dont il sera parlé tout à l'heure. En 1804 il fut appelé à la deuxième chaire de théologie à l'université d'Iéna, auprès de son ancien maître Griesbach, qui occupait la première chaire, et à la mort de celui-ci, en 1812, le remplaça. Depuis lors, les honneurs et les dignités vinrent récompenser son zèle, son savoir profond et sa vie exemplaire. Le grand-duc de Weimar le nomma conseiller ecclésiastique et lui accorda la décoration de l'ordre du Faucon blanc; le duc de Gotha l'investit de la charge de conseiller titulaire du consistoire. En 1817 il obtint la direction du séminaire d'Iéna. Cinq fois il fut élu prorecteur de l'université. Il avait fait partie, en 1806, de la députation de cette université, qui sollicita auprès de l'empereur Napoléon la cessation des fléaux que l'invasion faisait peser sur ce centre d'études, jadis si paisible et exempt de tout appareil belliqueux. A la fin de 1826, ayant peut-être quelque pressentiment vague de sa mort prochaine, il dit à ses enfants, avec sa simplicité ordinaire, que deux anges étant venus lui annoncer en songe qu'il allait bientôt mourir, il leur avait répondu qu'il espérait bien que ce ne serait qu'après l'achèvement de son cours de dogmatique, afin que ses auditeurs n'y perdissent rien; mais que les anges avaient répliqué qu'ils ne pouvaient le lui assurer. Le 17 février 1827, ayant fait le matin son cours, il se retira dans sa chambre, et s'étant endormi dans son fauteuil, il ne se réveilla plus. Gabler

remplissait toutes ses charges avec une exactitude scrupuleuse; mais il était trop diffus dans son enseignement et même dans ses écrits. Il recevait tous les jours les élèves et facilitait leurs études. Doué d'une grande douceur, il se montrait tolérant pour toutes les opinions provenant de conviction : il aimait tant la vérité qu'il ne se permettait même pas une plaisanterie qui eût un air de mensonge. Outre un grand nombre de dissertations latines, il a publié en allemand : 1° *Esquisse d'une herméneutique du Vieux Testament*, Altorf, 1788; 2° *Introduction historique et critique à l'étude du Vieux Testament*, ibid., 1789; 3° *Recueil de sermons*, ibid. 4° Ayant publié en 1790-1793 l'*Histoire primitive*, par Eichhorn, avec des notes et des introductions, il fit suivre cette publication d'un *Nouvel essai sur l'histoire mosaïque de la création considérée sous le point de vue d'une critique élevée;* 5° *Nouveau journal théologique*, 1796-1811, 12 vol., entrepris d'abord avec Ammon et Paulus, et continué par Gabler seul. 6° Parmi ses sermons nous citerons celui qu'il fit à son départ d'Altorf sur l'*Enseignement religieux, pour qu'il soit conforme aux modèles de Jésus-Christ.* 7° En 1824 il fut éditeur de *J.-J. Griesbachii opuscula academica.* Voy. son éloge dans le recueil des *Zeitgenossen*, troisième série, vol. 3, 1831. D—G.

GABOR. *Voyez* Bethlem-Gabor.

GABRIAS. *Voyez* Babrius.

GABRIEL, fils de Bakhtichua, et petit-fils de George, Syrien, nestorien de religion, exerça, comme ses pères, l'art de guérir, servit les califes, et acquit une réputation brillante et des richesses considérables. Il fut introduit à la cour de Haroun par son père. Le célèbre vizir Djafar le Barmecide (*voy.* Yahya) ayant demandé à Bakhtichua de lui donner un médecin, celui-ci lui proposa son fils, qui, disait-il, le surpassait en habileté et en science. Gabriel, devenu médecin du ministre, du plus intime confident de Haroun, fit une fortune rapide. Une cure merveilleuse opérée sur une des femmes de ce calife le mit en grande faveur : il devint le premier médecin de la cour; son crédit était tel que lorsque les officiers de Haroun voulaient obtenir quelque chose, ils s'adressaient à Gabriel. Le voyage de Thous, qui termina la vie de ce célèbre contemporain de Charlemagne et d'Alfred le Grand, vit finir cette faveur prodigieuse. Haroun étant tombé malade à Thous, fit appeler Gabriel, qui ne lui cacha point le danger de sa situation, et lui répéta, peut-être trop vivement, que c'était contre son gré qu'il avait entrepris ce voyage. Les représentations de Gabriel furent très-mal reçues. Haroun lui répondit que, puisqu'il ne pouvait le guérir, il aurait recours à un grand magicien qui possédait la science au suprême degré; et en même temps il ordonna l'emprisonnement, et ensuite la mort de Gabriel. Haroun mourut, et Gabriel, conservé par l'amitié de Fadl ben Rébi, recouvra sa liberté, et devint le médecin de Amyn, fils et successeur de Haroun. A l'avénement de Mamoun, il fut de nouveau mis en prison. Le gouverneur du pays où il était, ayant échappé à la mort par ses soins, le fit mettre en liberté en 202 de l'hégire (818); mais, toujours poursuivi par la haine de Mamoun, il fut de nouveau privé de sa liberté, et il n'en jouit pleinement qu'en 210 (826). Cette fois-ci, comme les précédentes, il ne sortit de sa prison qu'à la faveur de ses cures merveilleuses; car Mamoun, près de succomber à une grande maladie, le rappela près de la cour, et le rétablit dans tous ses emplois : il les conserva jusqu'en 213 (829), qu'il mourut. On l'enterra dans le monastère de St-Sergius à Modaïn. Gabriel a composé plusieurs ouvrages; les principaux sont : 1° *Introduction à la logique;* 2° *Lettre à Mamoun, touchant le boire et le manger;* 3° *Petit traité de médecine;* 4° *Traité sur la médecine, de l'espèce de ceux appelés* Kénâchéh (*Pandecta*). Ce médecin avait coutume de dire que quatre choses abrégeaient la vie : 1° faire un second repas avant que le premier soit digéré; 2° boire à jeun; 3° épouser de vieilles femmes; 4° voir des femmes dans le bain. J—N.

GABRIEL (Jacques), architecte, né à Paris en 1667, était fils de Jacques Gabriel, mort en 1686, architecte du roi, qui avait bâti le château de Choisy et commencé la construction du pont Royal, achevée par le frère Romain Giordano. Gabriel le fils étudia l'architecture sous les yeux de Jules-Hardouin Mansard, son parent. Cet artiste a été chargé de donner les plans des places publiques et des embellissements faits au siècle dernier dans les villes de Nantes et de Bordeaux. Il construisit aussi l'hôtel de ville de Rennes, la cour du présidial, ainsi que la tour de l'Horloge de la même ville. La maison commune, la salle et la chapelle des états de Dijon sont faites d'après ses dessins; la ville de Paris lui doit le projet de son grand égoût, monument aussi utile pour la salubrité de cette capitale qu'il l'est pour sa propreté. Tant de travaux ne restèrent pas sans récompense : l'Académie d'architecture lui ouvrit ses portes; il obtint la place d'inspecteur général des bâtiments du roi, jardins, arts et manufactures royales. Gabriel y joignit aussi celle de premier ingénieur des ponts et chaussées du royaume; enfin il fut nommé chevalier de l'ordre de St-Michel. Il mourut à Paris, en 1742. P—E.

GABRIEL (Jacques-Ange), fils du précédent, né à Paris vers 1710, succéda aux différentes places de son père. Ce fut l'un des architectes français les plus employés dans le 18e siècle. Il fut chargé de l'achèvement du Louvre, et fit élever, sur les dessins de Perrault, une partie de l'intérieur de ce palais, tant du côté de la rue du Coq que de celui de St-Germain l'Auxerrois. Il est fâcheux que la hauteur de la colonnade et celle de la face extérieure du nord l'aient empêché, ainsi que ses successeurs, d'exécuter dans sa totalité le projet de Lescot, tel qu'il l'est dans la partie où est placé le cadran; quant à la décoration, qui est entière-

ment de Gabriel, elle ne gagne pas à la comparaison avec la richesse de celle de Lescot. Gabriel fut chargé aussi de construire les deux colonnades qui bordent la place de la Concorde, du côté de la porte St-Honoré; et l'on ne peut disconvenir qu'elles ne fassent un assez bon effet. Si elles paraissent un peu petites, cela tient à l'immensité de la place. On pourrait peut-être reprocher à cet artiste d'avoir donné trop de maigreur à ses colonnes, et de les avoir trop espacées. Si ce monument, terminé en 1772, n'a pas un caractère plus marqué, cela vient de ce qu'il a été élevé sans que l'on en eût déterminé l'usage. Le monument qui, sans contredit, fait le plus d'honneur à Gabriel est celui de l'École militaire, dont la construction fut ordonnée en 1751, et qui depuis a changé de destination. L'ensemble du plan, les entours, la façade, les distributions intérieures, la commodité des issues, tout concourt à le rendre l'un des plus beaux de la capitale. Gabriel est mort vers 1782. P—E.

GABRIEL, archevêque et métropolitain de St-Pétersbourg, fut un des prélats les plus éloquents et les plus instruits de l'Église russienne. Il savait non-seulement le grec et le latin, mais il parlait avec facilité plusieurs langues européennes. Prédicateur distingué, il s'acquit encore une grande réputation par ses ouvrages théologiques et littéraires, dont la plupart furent imprimés à St-Pétersbourg. L'élégance et la pureté du style, la noblesse des sentiments, la profondeur des idées, caractérisent toutes ses productions. On estime particulièrement les ouvrages qu'il a composés à l'usage des gymnases. Mais ce qui lui a fait le plus d'honneur, c'est sa traduction de *Bélisaire sur le Volga*, qui, dès son apparition, lui valut les suffrages les plus flatteurs. Le prince impérial (depuis Paul Ier), en témoignant la satisfaction que cette lecture lui avait fait éprouver, écrivait à l'auteur : « Nous sommes bien convaincu que cet ou« vrage a dû plaire à Votre Éminence, parce que « vos pensées et vos vertus ne diffèrent en rien de « celles de Bélisaire. » Gabriel avait été élevé à la dignité d'archevêque de St-Pétersbourg en 1775, et créé métropolitain de cette ville et de Novgorod en 1783. Il était en outre archimandrite du monastère de St-Alexandre-Nevsky, et premier mandataire du clergé au comité chargé du nouveau code des lois. L'empereur Paul Ier, dès son avénement au trône (1796), lui conféra l'ordre de St-André : jusqu'alors aucun membre du clergé de Russie n'avait porté de décoration de chevalerie. En 1786, Gabriel fonda, pour les classes inférieures, un séminaire à Novgorod, où il mourut le 26 janvier 1801. Il fut inhumé dans la cathédrale de Ste-Sophie. P—RT.

GABRIEL DE CHINON, capucin, fut pendant plus de vingt ans missionnaire à Ispahan, où il était allé vers 1640. Il parlait avec tant de grâce et de facilité l'arménien, le turc, le persan et d'autres langues de l'Orient, que les grands du pays le recherchaient pour le seul plaisir de s'entretenir avec lui. Il avait le don de se faire aimer de tous ceux qui le fréquentaient; et, au milieu des controverses qu'il soutenait avec beaucoup de vigueur, il contraignait ses adversaires à avoir du respect pour sa personne et pour sa doctrine, parce qu'il alliait la prudence au zèle, et qu'il ne s'engageait que rarement dans des disputes publiques. Il se faisait un grand nombre de disciples partout où il prêchait et catéchisait : ce qui donna de la jalousie aux prélats arméniens de Djulfa. Leurs émissaires suscitèrent tant de tracasseries aux catholiques convertis, que, voulant les faire cesser, le P. Gabriel alla à Tauris, où il fut bien accueilli; mais il se contenta d'y gagner les Arméniens par des entretiens familiers. S'étant acquis, notamment par son savoir dans les mathématiques, les bonnes grâces du vice-roi, qui aimait les sciences, il commença de faire sa mission un peu plus ouvertement. Il établit une maison de son ordre à Tauris, et fonda ensuite des missions dans les montagnes du Kurdistan et à Tiflis. Cependant le résultat de ses travaux ne fut pas très-fructueux. « J'ai vu (dit Poullet, voyageur fran« çais) le kam de Tauris disputer de l'Alcoran avec « le P. Gabriel, et lui dire naïvement qu'il ne dés« espérait pas de son salut, puisque Dieu l'avait « fait venir de si loin en Perse, assurément pour « y être converti, et qu'il voulait travailler lui« même à sa conversion. — Les enfants de ce kam « venaient souvent voir ce Père; ils le traitaient « du nom de *Baba*, qui veut dire *mon père*, et ils « lui parlaient avec le même respect que s'ils « eussent parlé aux plus respectables d'entre les « religieux mahométans : mais toutes ces choses « n'opérèrent rien qu'à rendre ces gens plus obs« tinés; les schismatiques étaient dans le même « sentiment. » En 1670, le P. Gabriel fut envoyé dans le Malabar par le supérieur des missions des Indes. Il vint à Télischéri. L'arrivée de ce bon religieux donna bien de la joie et de la consolation aux Européens établis dans ce pays. Quelques mois après, il fut attaqué d'une dyssenterie si violente, qu'elle le conduisit bientôt à l'extrémité. Dellon, médecin français, lui donna ses soins : « Voyant, dit ce voyageur, qu'il ne recevait pas « tout le soulagement que lui et moi aurions sou« haité des remèdes dont je me servais, il désira « qu'on appelât un pandite, ou médecin indien, « se flattant qu'il pourrait avoir quelque remède « spécifique pour sa maladie, qui est commune « dans les Indes, et qui n'y est pas moins dan« gereuse qu'ailleurs. » Le pandite vint, et promit de guérir le malade en trois jours. Il apporta un remède (c'était un narcotique) qui assoupit d'abord le P. Gabriel et le soulagea un peu, mais l'affaiblit tellement qu'il mourut le 27 juin 1670, quatre jours après que le pandite l'eut vu. « Il nous laissa, continue Dellon, encore plus af« fligés de sa perte, que nous n'avions été conso« lés de son arrivée dans le Malabar. C'était un

« saint religieux dont la vie et la conduite étaient « si admirables, que les gentils et les mahométans « n'avaient guère moins de respect pour lui que « les chrétiens. » Durant son séjour en Perse, le P. Gabriel avait écrit ses observations, afin de les opposer aux fausses relations qu'il avait vues autrefois tant estimées en France. Le manuscrit, destiné par son auteur à Picquet, protonotaire apostolique et ancien consul de France en Syrie, fut remis par ce dernier à Moréri, avec recommandation expresse de le publier. Moréri retoucha l'ouvrage en plusieurs endroits, et le fit paraître sous ce titre : *Relations nouvelles du Levant, ou Traités de la religion, du gouvernement et des coutumes des Perses, des Arméniens et des Gaures, avec une description particulière de l'établissement et des progrès qui y font* (sic) *les missionnaires, et diverses disputes qu'ils ont eues avec les Orientaux*, Lyon, 1671, in-12. Ce livre ne contient que ce qui est annoncé par le titre. On y trouve d'assez bonnes choses. Il y a trop de détails de controverse; et l'auteur ne s'y montre pas toujours très-judicieux. E—s.

GABRIEL-SÉVÈRE, né à Monembasia, dans la Morée, fit ses études à Padoue, et fut nommé en 1577 archevêque de Philadelphie. Voyant qu'il y avait peu de Grecs de sa communion dans l'étendue de son diocèse, il se retira à Venise, où les Grecs non unis se mirent sous sa conduite; ce qui le fait regarder comme le fondateur de l'église schismatique de cette ville. On a de lui plusieurs ouvrages dans lesquels il s'attache à la forme scolastique des Latins, qu'il avait apprise à Padoue, quoiqu'il montre partout beaucoup de vivacité contre eux, à l'imitation de Marc d'Éphèse, dont il était grand sectateur. Le plus connu de ses écrits est une *Apologie* contre quelques docteurs catholiques qui avaient accusé l'Église grecque d'idolâtrie, parce que les Grecs semblent adorer les symboles eucharistiques lorsqu'ils ne sont encore que bénis, et avant la consécration. Cet ouvrage, imprimé en grec à Venise, en 1604, fut traduit en latin par le P. Simon, de l'Oratoire, et imprimé dans les deux langues, avec de savantes notes, à Paris, 1671, in-4°, sous le titre de *Fides Ecclesiæ orientalis*, etc.; il y est suivi de deux autres petits traités du même auteur, l'un des *Particules*, et l'autre des *Colybes*, l'un et l'autre sur la même matière. L'éditeur et traducteur l'avait entrepris pour servir de supplément au premier volume de la *Perpétuité de la foi* contre les vaines chicanes du ministre Claude. La créance des sociétés chrétiennes du Levant s'y trouve exposée d'une manière solide et judicieuse. Gabriel y emploie, en divers endroits, le terme de *transsubstantiation*, pour marquer le changement qui se fait dans l'eucharistie, en vertu des paroles de la consécration; il y établit également l'adoration des symboles après que ces paroles sont prononcées, et il ne diffère en rien de la doctrine des Latins sur ce grand mystère. Le même archevêque avait publié en 1600, à Venise, un *Traité des sacrements*, dont le P. Morin a donné plusieurs extraits dans ses *Traités de la pénitence* et des *ordinations*. Gabriel y est partout d'accord avec les Latins sur les sacrements, tant en général qu'en particulier. Il avait encore composé contre le concile de Florence un écrit très-vif en grec vulgaire, qui a été imprimé en Angleterre, et dont Allacci a donné des extraits. T—D.

GABRIEL SIONITE ou DE SION, savant maronite, naquit à Edden, bourgade du mont Liban, et vint à Rome dès l'âge de sept ans; il y fit ses études dans le collége des Maronites, apprit le latin et le syriaque, s'appliqua à la théologie, prit le degré de docteur dans cette faculté en 1620, et fut ordonné prêtre deux ans après. En 1614, Savary de Brèves, connu par ses longs voyages dans le Levant et son ambassade à la cour ottomane, ayant été rappelé en France pour surveiller l'éducation de Gaston, frère du roi, se fit accompagner à Paris par Gabriel Sionite et Jean Hesronite, qu'il avait connus à Rome, et dont le premier lui avait fait plusieurs traductions de l'arabe. Le roi leur accorda à chacun, par l'entremise du président de Thou, une pension de 600 livres. De plus, Gabriel fut choisi pour remplir au collége de France la chaire de professeur de langue arabe, alors vacante par la mission dont Hubert était chargé près le roi de Maroc; et sa pension fut portée à 2,000 livres en 1618. L'intention de M. de Brèves était de mettre à exécution le projet formé par Raimondi de donner une Bible polyglotte (*voy.* Raimondi); mais la difficulté de se procurer les textes des versions syriaques, et la lenteur que Gabriel Sionite mettait dans ses travaux, forcèrent de Brèves à abandonner cette entreprise. Les deux Maronites présentèrent alors une requête à l'assemblée du clergé, réunie à Blois, et obtinrent une somme de 8,000 liv. pour la publication de leurs travaux. Mais, en 1626, l'impression de la Bible n'avançant point, et Gabriel n'ayant point d'élèves à ses cours, on lui retrancha ses pensions. Il était dans la plus fâcheuse position, ne pouvant retourner à Rome par l'opposition que la chambre des comptes mettait aux bienfaits du roi à son égard, lorsque Michel le Jay lui proposa de publier les textes syriaque et hébreu dans la Polyglotte qu'il allait entreprendre. Nous n'entrerons point dans le détail des querelles qui s'élevèrent entre le Jay et Vitré, d'une part, et Gabriel Sionite, de l'autre, et dont on trouve le récit dans les *Dissertations* sur les Bibles en plusieurs langues, du P. le Long. De tout ce que dit ce savant oratorien, il est facile de conclure que Gabriel Sionite, connaissant l'utilité dont il était pour cette entreprise, voulut en profiter pour mettre à ses travaux un prix excessif, mais que sa paresse l'emportait encore sur son sordide intérêt : au surplus, ces querelles eurent une issue peu honorable pour lui. Le cardinal de Richelieu, qui désirait faire mettre son nom à la Polyglotte, étant intervenu dans l'af-

faire, le Jay obtint une prise de corps contre Gabriel Sionite, qui fut arrêté et conduit à Vincennes. Après une captivité de trois mois, il obtint sa liberté, en souscrivant toutefois un engagement envers le roi, dans lequel il s'obligeait à remettre à le Jay sa version entière de la Bible arabe et syriaque, et en donnant la caution de plusieurs personnes. Sionite ne survécut que quelques années à ces tracasseries, et mourut en 1648, âgé de 71 ans. On a de ce Maronite divers ouvrages, dont trois ont été faits en société avec Jean Hesronite et Victor Scialac; les voici : 1° *Liber Psalmorum Davidis ex arabico idiomate in latinum translatus*, Rome, 1614. La traduction arabe est faite, selon Assemani, d'après une autre version syriaque : la traduction latine est de Victor Scialac et de Gabriel Sionite. L'ouvrage a été imprimé dans la typographie orientale élevée à Rome par de Brèves; quelques exemplaires portent la date de 1619 : on a tiré de ce Psautier des exemplaires purement arabes, qui étaient probablement destinés pour le Levant; 2° *Grammatica arabica Maronitarum in libros V divisa*, Paris, 1616, in-4°; également de l'imprimerie de M. de Brèves, transportée à Paris. Gabriel fit cette grammaire avec Jean Hesronite. Le contenu de l'ouvrage ne répond pas à son titre; car le volume ne renferme que le premier livre, qui donne des préceptes de lecture; 3° *Geographia Nubiensis*, etc., Paris, 1619, in-4° : c'est la traduction latine de la Géographie de l'Édrisi, faite par les mêmes Maronites, sur l'édition arabe donnée à Rome en 1592. Dans cet ouvrage, Gabriel Sionite prend le titre de professeur et d'interprète royal pour l'arabe et le syriaque. A la suite de cette traduction, les mêmes Maronites ont ajouté un petit traité *De nonnullis orientalium urbibus necnon indigenarum religione ac moribus*, qui a été réimprimé dans l'*Arabia* de Blaeu, Amsterdam, 1635, et ailleurs. Les auteurs orientaux qu'on y trouve cités, sont : Jacob ben Siddy-Ali, Joseph ben Abd-Allatif, et Mohammed ben Cassem; 4° *Liber Psalmorum ex idiomate syro in latinum translatus*, Paris, 1625, in-4°; 5° *Veteris philosophi syri de sapientia divina, poema ænigmaticum*, in-4° de 36 pages, syriaque et latin; 6° *Testamentum et pactiones inter Mohammedem et christianæ fidei cultores*, Paris, 1634, in-4°; (*voy.* Jean Fabricius), 7° les trois pièces suivantes, réimprimées dans les *Dissertations* déjà citées sur les Bibles en plusieurs langues : 1° *Factum de Gabriel Sionite contre maître Michel le Jay, avocat;* 2° *Apostille au libelle diffamatoire, sous le nom du nommé Vitré, imprimeur, intitulé* Preuves littérales, etc.; 3° *Discours servant de réponse au libelle diffamatoire intitulé* Preuves littérales. Ces pièces, aujourd'hui fort rares, sont de 1640 à 1642. 8° Les travaux de Gabriel Sionite, dans la Bible de le Jay, se composent, 1° de la révision et de la correction de presque tous les textes arabes et syriaques; 2° de la traduction latine, faite d'après le texte arabe de la Bible, à l'exception de celle des quatre Évangiles, qu'il a seulement retouchée, et du livre de Ruth, donné par Abraham Ecchellensis; 3° de la traduction latine du texte syriaque de l'Ancien Testament, le même livre de Ruth et les livres sapientiaux exceptés, ainsi que celle de l'Apocalypse. Les matrices des caractères arabes ont été faites sur les poinçons de notre Maronite. Suivant le Père le Long, « Sionite était un esprit lent et paresseux; « il aimait plus le repos de la vie que l'honneur, « la bonne chère que le travail. Vitré rapporte de « lui cette réponse qu'il avait faite à plusieurs per« sonnes de qualité qui voulaient le porter à finir « la Bible, par le motif de la gloire qu'il en tire« rait; sa réponse ordinaire était : Je n'ai que faire « d'honneur; je ne me repais point de peinture, « et je préfère la santé et les douceurs de la vie à « toutes les choses du monde. » Cette réponse, rapportée par un ennemi de Sionite, ne doit pas être reçue sans restriction. Quoiqu'on puisse justifier l'accusation de lenteur et de paresse dirigée contre lui, en observant que, pendant un séjour de vingt-six ans en France, il ne donna seul au public que le Psautier syriaque et les traductions de la Polyglotte, on doit faire remarquer cependant le rapport qu'il y eut, sinon pour l'érudition et la moralité, du moins pour les événements de la vie, entre Edmond Castell, le plus ardent coopérateur de la Polyglotte de Walton, et Gabriel Sionite : l'un et l'autre se sont plaints de n'avoir point reçu une récompense promise et proportionnée à leurs travaux, qui furent si longs et si grands que tous les deux ont été, par la suite, privés de la lumière du jour, tant leur vue s'était affaiblie. J-N.

GABRIELE (Trifone) surnommé *Socrate* par ses contemporains, à raison de la pureté de ses mœurs et de l'étendue de son savoir, était né vers 1470, à Venise, d'une famille patricienne. Exempt de vanité comme d'ambition, il passa la plus grande partie de sa vie dans une habitation champêtre près de Padoue, uniquement occupé de la culture des lettres et des sciences. Sperone, l'un de ses amis, dit que, comme l'ancien Socrate, il communiquait volontiers ce qu'il savait à ceux qui venaient le consulter; mais qu'il n'a rien écrit. Cependant Trifone est auteur d'un *Dialogo della sfera*, Venise, 1545, in-4°, dont Jason de Nores a publié l'abrégé sous le titre de *Sfereta*, Padoue, 1589. On lui a longtemps attribué le commentaire sur la *Divina commedia*, de Bernard Daniello de Lucques; et cela, sur ce que dans la préface Daniello dit lui-même, mais par pure courtoisie, que ce commentaire est moins son ouvrage que celui de Trifone. Tous les doutes qui pouvaient encore rester à cet égard doivent être dissipés par la déclaration de M. Gamba, dans la *Serie de' Testi*, que le *commentaire* de Trifone sur Dante, dont le manuscrit original se conserve à Rome, dans la bibliothèque Barberine, n'offre aucun point de ressemblance avec celui de Daniello. Le plus illustre des amis de Trifone, le savant Bembo, voulut donner une preuve de son affection, en lui

léguant une rente annuelle de vingt ducats d'or. Trifone lui survécut peu de temps. Il mourut le 19 ou le 20 octobre 1549, à Venise, et fut inhumé dans l'église Ste-Marie *Céleste*. Il avait composé lui-même son *épitaphe*, en quatre vers hexamètres et pentamètres d'après le rhythme que Tolommei (*voy.* ce nom) cherchait à introduire dans la langue toscane. Une médaille fut frappée en son honneur. Apostol. Zeno en a donné la description dans les notes sur la *Bibliothèque* de Fontanini. Le revers représente une femme debout, la main étendue vers une fontaine qui sort d'un rocher, avec ces mots tirés du psaume 23 : *Innocens manibus et mundo corde*. — Gabriele (Jacques), son neveu, a publié d'après les principes de son oncle, *Regole grammaticali*, Venise, 1645, in-4°, et dans la *Raccolta degli autori del ben parlare*. W—s.

GABRIELLE. *Voyez* Estrées et Talmont.

GABRIELLI. Famille illustre d'Agobbio ou Gubbio, dans la marche d'Ancône. Au lieu de suivre la carrière des armes, la famille Gabrielli se consacra, pendant le 14e siècle, à l'étude des lois. Toutes les républiques d'Italie avaient alors pour premier magistrat, pour juge suprême et pour commandant de leurs troupes, un étranger, qui devait être gentilhomme et jurisconsulte, et qui ne pouvait demeurer plus d'une année en place. Aucune famille n'a fourni plus de magistrats semblables, aux villes guelfes d'Italie, que celle des Gabrielli. En 1302, Cante de Gabrielli, podestat de Florence, porta des sentences de proscription qui enveloppèrent tout le parti des Blanes, et entre autres Dante et le père de Pétrarque. Jacob Gabrielli fut revêtu à Florence, en 1336, d'un pouvoir presque illimité; mais il y exerça une tyrannie si odieuse, qu'à sa sortie de charge on défendit par une loi de confier jamais à la famille Gabrielli ou aux habitants d'Agobbio aucune magistrature. Cependant le même Gabrielli fut rappelé à Florence en 1340, pour réprimer d'un bras plus vigoureux les ennemis de l'ordre public : il suscita par sa dureté tant d'ennemis au gouvernement, qu'il facilita au duc d'Athènes les moyens d'établir sa tyrannie. En 1350, Jean de' Cantaccio de' Gabrielli s'empara de l'autorité souveraine dans sa propre patrie, tandis que tous les citoyens distingués de sa ville et de sa famille exerçaient, en pays étranger, les emplois de podestat ou de recteur. Quoique guelfe d'origine, il rechercha l'alliance du chef des gibelins, Jean Visconti, archevêque de Milan : mais en 1354, il fut dépouillé de son autorité par le cardinal Egidio Albornos, qui soumit Agobbio à l'Église. Enfin Cante II de' Gabrielli a laissé un souvenir plus honorable que tous les précédents. Nommé, en 1379, capitaine du peuple à Florence, pendant la fureur de la révolution des Ciompi, il résista courageusement aux menaces du peuple, qui voulait le forcer à verser un sang innocent; et tandis que de tous côtés des forcenés menaçaient de le mettre en pièces s'il ne condamnait au supplice Pierre Albizzi et ses collègues, Gabrielli fit dire à ces magistrats prisonniers qu'ils songeassent seulement à répondre avec courage, et que pour lui il n'avait aucune peur (*voy.* Albizzi). La même famille a donné ensuite plusieurs cardinaux à l'Église, et plusieurs hommes distingués à la littérature. S. S—i.

GABRIELLI (Pierre-Marie), né à Sienne, le 1er avril 1643, d'une des nobles familles de cette ville, montra dès son jeune âge une grande ardeur pour l'étude et du goût pour les sciences; il semblait que son esprit voulût tout embrasser : il s'appliqua d'abord à la jurisprudence et à la philosophie; les sciences naturelles attirèrent ensuite son attention. Il voulut savoir l'anatomie et la médecine; la chimie piqua aussi sa curiosité : il cultiva même, pendant quelque temps, l'astrologie judiciaire. La justesse de son jugement lui découvrit bientôt la vanité de cette science et la folie des horoscopes; il abandonna ces trompeuses conjectures pour des connaissances plus utiles et plus solides. L'astronomie et la botanique partagèrent alors son temps, et il s'y rendit fort habile. Devenu professeur de cette dernière science, et de médecine théorétique à Sienne, il fonda, dans cette ville, en 1696, l'académie des *Fisiocritici* sous le titre de *Colonia arcadica fisiocritica*, et fit tracer, aux frais de Jérôme Landi, jurisconsulte célèbre, dans la salle où cette académie s'assemblait, une belle ligne méridienne, à laquelle il donna le nom de *Heliometro fisiocritico*. La physique expérimentale commençait alors à naître. Gabrielli forma, pour son académie, un riche cabinet de machines propres aux expériences. Ce savant mourut le 19 décembre 1705, âgé de 62 ans. On a de lui : *Heliometro fisiocritico ovvero la meridiana sanese dedicata all' illustre signore cavaliere Marcello Biringucci*, Sienne, 1703. Il avait commencé un travail sur la machine pneumatique, avec la description des expériences qu'il avait faites au moyen de cet instrument; il s'occupait aussi d'un *Traité des éphémérides*, il n'eut le temps d'achever ni l'un ni l'autre. L—y.

GABRIELLI (Jean-Marie), cardinal, naquit à Castello, en Italie, le 12 janvier 1654, de parents si pauvres qu'ils purent à peine lui faire faire ses premières études. Son goût pour les sciences et l'amour de la retraite le déterminèrent à solliciter son admission dans la congrégation des feuillants. Ses supérieurs ayant connu ses heureuses dispositions, lui facilitèrent les moyens de s'instruire, et il se rendit en peu de temps très-savant. Après avoir rempli successivement les différentes charges de l'ordre, il en fut élu supérieur général. Durant le temps qu'il demeura à Rome en cette qualité, il se lia d'une étroite amitié avec le célèbre Fabroni : ce prélat le recommanda au pape Innocent XII, qui donna plusieurs marques de son estime à Gabrielli, et le nomma enfin cardinal le 14 novembre 1699. Gabrielli est bien moins connu par ses ouvrages, presque tous res-

tés en manuscrit, que par le rôle qu'il a joué dans l'affaire du quiétisme, en se constituant le défenseur du livre des *Maximes des Saints* de Fénelon, et du *Nodus prædestinationis* de Sfondrato (*voy.* Fénelon et Sfondrato). Il mourut à Capréole, le 11 septembre 1711. — *Charles-Marie* Gabrielli, oratorien, né à Bologne en 1667, après avoir terminé ses études, fut fait secrétaire de l'abbé Sampieri, dont la protection lui fut très-utile dans la suite. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il reçut l'ordre de la prêtrise en 1692, et se fit bientôt connaître par son talent pour la chaire. Le célèbre Manfredi de Bologne réunissait chez lui, plusieurs fois par semaine, un certain nombre de personnes pour s'occuper en commun des sciences et des arts : Gabrielli fut invité d'assister à ces assemblées; et ce ne fut pas sans une espèce de surprise qu'on l'y entendit lire successivement des mémoires très-importants sur différentes questions de philosophie, d'histoire naturelle et même de médecine. Deux ans après, il entra dans la congrégation de l'Oratoire; et dès lors il se borna à l'étude des sciences qui tenaient à son état. Il fut honoré de l'amitié de plusieurs prélats, et entre autres du cardinal Lambertini, depuis pape sous le nom de Benoît XIV; mais il dédaigna tous les moyens de fortune qui lui furent offerts, et mourut dans la maison de l'Oratoire, à Bologne, en 1745, à l'âge de 78 ans. C'est à Gabrielli qu'on doit l'édition de la *Bibliotheca legalis amplissima*, d'Aug. Fontana, Parme, 1698, 5 vol. in-fol. (*voy.* Fontana). On a encore de lui : 1° *Des vies*, en italien, *de César Bianchetti, fondateur de l'association de St-Gabriel*, Bologne, 1731; *du P. Philippe Certani*, de l'Oratoire, 1737; *des PP. Gaspard Linder* et *Jean Galiazzi*, de la même congrégation; *de la vénérable mère Marie-Gaëtane-Scholastique Muratori*, 1749; 2° des *Sermons* en italien, et quelques ouvrages théologiques ou ascétiques. W—s.

GABRIELLI (Catherine), fameuse cantatrice italienne, née à Rome le 12 novembre 1730. Son père (dont on ignore le nom) était cuisinier du prince Gabrielli. La nature avait doué Catherine d'une très-belle voix; mais son père n'ayant pas les moyens de lui faire apprendre la musique, se contentait, pour entretenir son goût pour le chant, de la mener quelquefois à l'opéra; Catherine saisissait à l'instant les meilleurs morceaux, et les chantait ensuite avec un talent merveilleux. Un jour qu'occupée à son ouvrage elle chantait pour se délasser une ariette très-difficile de Galuppi, qu'elle avait entendue la veille au théâtre d'Argentina, le prince Gabrielli, qui se promenait dans son jardin, l'ayant écoutée, demanda tout surpris comment se trouvait dans sa maison une aussi habile *virtuose?* On lui apprit que ce n'était que la fille de son cuisinier : *S'è cosi, il mio cuoco deverrà presto un asino d'oro.* « S'il est vrai, dit-il, « mon cuisinier va devenir bientôt un âne d'or. » Il fit venir Catherine en sa présence, et lui fit chanter plusieurs morceaux qu'elle savait par cœur, et qui le surprirent de plus en plus. Catherine n'avait alors que quatorze ans : elle était très-vive et jolie; et quoiqu'elle louchât un peu de l'œil droit, ce défaut semblait ajouter au piquant de ses traits. Le prince se chargea de son éducation : le premier maître qu'elle eut fut Garcia (dit *lo Spagnoletto*), qui était alors à Rome; et ensuite le fameux Porpora la perfectionna dans le chant. Le prince donnait souvent des concerts chez lui pour faire entendre à ses amis cette merveille. Bientôt on ne parla dans la ville que de la *cochetta di Gabrielli* (la petite cuisinière, ou la fille du cuisinier de Gabrielli), d'où ce dernier nom lui est toujours resté. En 1747 (1), elle débuta pour la première fois à Lucques, en qualité de *prima donna* dans l'opéra de la *Sofonisba*, de Galuppi, où elle eut un succès étonnant. Guadagni, qui chantait sur le même théâtre, eut beaucoup de peine à soutenir sa réputation près d'elle. Cependant ce célèbre *soprano* forma le goût de la Gabrielli, qui ne fut pas ingrate, dit-on, aux soins de son nouveau maître. Après avoir parcouru plusieurs théâtres de l'Italie, elle passa à Naples en 1750, où elle débuta dans l'opéra de la *Didone*, de Métastase. La Gabrielli causa un tel étonnement dans la fameuse ariette de *Son regina e sono amante*, qu'elle fixa pour jamais la grande réputation dont elle a joui dans la suite. Métastase s'empressa alors de la faire venir à la cour de Vienne, où François Ier la déclara chanteuse de la cour (2), et n'allait au spectacle que lorsque la Gabrielli chantait. Elle gagna beaucoup par les leçons de Métastase, qui la perfectionna dans la déclamation. Il paraît même qu'il ne put pas être insensible aux charmes de cette sirène; mais il fut bientôt obligé de se borner à la simple amitié, à cause de son caractère inconstant. Il y a eu peu de femmes aussi capricieuses en amour que la Gabrielli; elle a toujours aimé de préférence ses propres camarades, qui étaient ses héros à la chambre et au théâtre : cependant elle admettait par ambition les principaux seigneurs; et, tandis qu'elle en agissait ainsi très-familièrement avec les premiers, elle était bien moins facile avec les autres, qui, pour avoir le plaisir de la saluer, ne se rebutaient pas quelquefois de faire une longue antichambre : ce qui, pendant longtemps, a été le ton des plus célèbres cantatrices italiennes (3). A cause de son caractère léger et versatile, il manqua de lui arriver à Vienne un très-fâcheux accident : l'ambassadeur de France lui faisait la cour, tandis qu'elle admettait secrètement les hommages de l'ambassadeur de Portugal, dont la

(1) Le *Dictionnaire historique des Musiciens* la fait débuter en 1745; mais il est prouvé que la Gabrielli ne parut pas au théâtre avant l'âge de dix-sept ans.

(2) Cela prouve que quand ce monarque dit à son bibliothécaire Duval que la Gabrielli ne chantait pas bien (*voy.* Duval), il le disait par pure plaisanterie. D'ailleurs François Ier et ses enfants Joseph et Léopold ont été de bons musiciens.

(3) La Banti à Naples avait souvent dans son antichambre trois ou quatre seigneurs qui attendaient qu'elle fût visible.

générosité lui avait fourni une partie des grandes richesses dont elle jouissait. Chacun des deux amants se croyait seul; mais le Français, se doutant enfin d'être trahi, trouva le moyen de se cacher dans un endroit secret de la maison de son amante : il ne tarda guère à voir sortir un rival de la chambre de la Gabrielli. Emporté par sa jalousie, il s'élance sur celle-ci, et l'aurait percée de son épée sans la résistance qu'opposa au coup le *juste-au-corps* qu'elle portait; ce qui fit qu'elle ne reçut qu'une légère blessure. Le Français, rentrant en lui-même, se jette à ses genoux pour lui demander pardon de son emportement; il l'obtint, sous la condition de céder son épée. L'intention de la cantatrice était de conserver ce trophée, et d'y faire graver cette inscription : *Épée de M...., qui osa frapper la Gabrielli, tel jour.....*, etc.; mais l'ambassadeur intéressa Métastase dans cette affaire, et put, par le moyen de ce dernier, ravoir son épée. Après avoir gagné à Vienne des sommes immenses, la Gabrielli passa en 1765 (1) à Palerme, où son talent produisit le même enthousiasme que partout ailleurs, et où elle fit aussi connaître son caractère capricieux. Le vice-roi donnait un repas de cérémonie, et y invita la Gabrielli; l'heure du dîner était passée, et la Gabrielli ne paraissant pas encore, le vice-roi envoya un de ses valets de chambre chez elle, pour l'avertir qu'on l'attendait depuis longtemps. Le valet de chambre la trouva au lit, qui lisait très-tranquillement; et, malgré les instances qu'on lui fit, elle ne voulut jamais quitter sa chambre, sous le prétexte qu'elle se trouvait un peu incommodée ce jour-là. Le soir, au théâtre, elle chanta fort négligemment et toujours *sotto voce*. Le vice-roi, qui avait bien voulu passer le premier affront, ne voulut pas souffrir ce nouveau caprice; il l'envoya menacer de la mettre en prison, si elle s'obstinait à ne pas chanter à sa manière accoutumée : « Il me fera crier, « dit-elle à celui qui lui apporta le message, mais « chanter, jamais. » Quand le spectacle fut fini, on l'envoya en prison, mais avec tous les égards qu'on aurait mis avec une personne de la plus haute distinction. Pendant douze jours qu'elle resta en prison, elle donna de grands repas, paya les dettes de tous les détenus, et distribua beaucoup d'argent par charité. Le soir, elle faisait réunir chez elle tous les prisonniers, et leur chantait, de la meilleure grâce du monde, les morceaux les plus choisis. Ils en étaient si extasiés, que plusieurs d'entre eux dont les dettes étaient payées ne voulurent point quitter la prison tant que la Gabrielli demeura dans ce lieu, qui par ses largesses, sa magnificence et son chant, s'était transformé en un séjour enchanté. Le vice-roi fut contraint de céder aux vœux du public; et quand la Gabrielli sortit de prison, elle était attendue à la porte par une foule de pauvres qui l'accompagnèrent en triomphe chez elle. En 1767, elle se rendit à la cour de Parme. L'infant don Philippe devint si follement épris de la Gabrielli, qu'il lui passait tous ses caprices. Il la tourmentait, en revanche, par la plus aveugle jalousie, telle que bien des fois il la tenait pendant plusieurs jours renfermée chez lui, dans une chambre dont il gardait la clef : cela entraînait de fréquentes disputes, dans lesquelles la Gabrielli ne gardait aucune mesure dans ses expressions, et allait jusqu'à apostropher le prince sur ses défauts naturels (1), *gobbo maledetto*. Un soir, comme à son ordinaire, il lui prit fantaisie de ne pas chanter : dans ce moment l'infant était furieusement jaloux d'un lord anglais qui avait fait de riches propositions à la cantatrice. Le prince, saisissant le premier prétexte, la fit mettre en prison le jour suivant. En y entrant, la Gabrielli fut très étonnée d'y trouver un appartement garni des tapis les plus magnifiques et des meubles les plus somptueux, et un grand nombre de domestiques prêts à obéir à ses moindres ordres; c'était une galanterie de l'infant, qui vint bientôt lui rendre visite *incognito* : mais la Gabrielli était vivement piquée, et il n'obtint qu'avec bien de la peine qu'elle sortît de prison. Pour se soustraire à sa jalousie, elle s'évada secrètement de Parme (en 1768), et alla en Russie, où depuis longtemps Catherine II l'appelait. La czarine voulut la voir aussitôt qu'elle fut arrivée : lorsqu'il s'agit de fixer ses honoraires, elle demanda dix mille roubles. — « Je ne paye pas, dit l'impératrice, sur « ce pied-là mes feld-maréchaux. — En ce cas-là, « répond la Gabrielli, Votre Majesté n'a qu'à faire « chanter ses feld-maréchaux. » Elle resta plusieurs années à St-Pétersbourg, où elle jouit toujours de la protection de Catherine, et y reçut les plus grands honneurs : elle revint en Italie chargée de diamants, et son portefeuille rempli de lettres de change; ce qui la mit en état de se faire un revenu de quatre mille écus romains (20,000 fr.). La Gabrielli pouvait ainsi se passer du théâtre, mais la vanité l'y entraînait. En 1777, elle chanta à Venise, sur le théâtre S. Benedetto, avec le célèbre Pacchiarotti, qui se croyait perdu, chantant avec elle ce jour-là pour la première fois. Elle exécuta un *aria* de bravoure très-analogue à sa voix, qu'elle déploya d'une manière si étonnante que Pacchiarotti s'enfuit derrière les coulisses, en criant : *Povero me! povero me! questa è un portento!* — « Malheureux que je suis!... c'est un « prodige! » (Cependant la Gabrielli avait alors cinquante ans.) Ce ne fut pas sans peine qu'on engagea le chanteur à reparaître de nouveau : il chanta avec tant d'expression un air tendre qu'il adressait à la Gabrielli, qu'elle en fut toute émue

(1) Le *Dictionnaire des Musiciens* place dans la même année, 1765, la Gabrielli à St-Pétersbourg. Cependant il n'est guère possible qu'une même personne puisse être en même temps dans deux endroits, séparés d'ailleurs par une énorme distance, et d'autant plus que la Gabrielli resta deux ans à Palerme.

(1) Le duc de Parme était un peu bossu.

ainsi que tous les spectateurs. Son talent fut un peu balancé à Milan (en 1780) par celui de Marchesi, qui chantait dans le même genre. Il se forma alors deux partis qui, comme il arrive en Italie, sifflaient et applaudissaient à l'envi au spectacle, et se battaient ensuite dans les rues et dans les cafés. Depuis cette époque, la Gabrielli se retira à Rome avec sa sœur aînée, *Anna*, qui l'avait toujours accompagnée en qualité de *seconda donna*. Elle n'avait jamais voulu aller en Angleterre. « Sur le théâtre de Londres, disait-elle, je ne « pourrais chanter ou ne pas chanter selon ma « fantaisie; la populace me sifflerait ou m'assom- « merait. J'aime mieux dormir en bonne santé, « quand même ce serait en prison. » Ses énormes dépenses avaient réduit ses revenus à deux mille écus (10,000 fr.) La nature avait accordé à la Gabrielli une voix d'une étendue prodigieuse et d'une étonnante rapidité; elle brillait surtout dans les sons aigus : ses airs, tels qu'elle les chantait, ne pouvaient être exécutés que par un violioniste très-habile. La Gabrielli était aussi une excellente actrice. Peu de femmes ont joui d'une égale considération. Elle vivait et voyageait avec une grande magnificence, ayant toujours plusieurs domestiques à sa suite, et un courrier qui la précédait : l'Italie était remplie de son nom. L'expression suivante était passée en proverbe; quand quelqu'un voulait étaler sa magnificence ou ses prétentions, on disait uniquement : *Chi è?... la Gabrielli?* (Qui est-il donc?... la Gabrielli?) Malgré son inconstance et ses caprices, la Gabrielli avait le cœur bon; elle a fait beaucoup de bien dans toutes les villes où elle a demeuré, et partout les pauvres la considéraient comme leur protectrice. Elle n'a jamais oublié ses parents, et notamment un frère à qui elle procura une éducation soignée, mais dont malheureusement il ne sut pas profiter. Elle était d'une conversation agréable et spirituelle, et parfois elle avait des traits originaux. Dans la chambre comme au théâtre elle voulait être une princesse, et réglait sa conduite extérieure d'après ces prétentions : elle haïssait les avares, mais les punissait assez délicatement. Un seigneur florentin étant venu lui rendre visite, une de ses manchettes s'attacha à une épingle de l'habit de la Gabrielli, et se déchira. Les Florentins passent pour être fort économes, et ce seigneur parut très-fâché de cet accident. La Gabrielli s'en aperçut : le lendemain elle lui envoya six bouteilles de vin d'Espagne, et à la place des bouchons, c'étaient les plus riches dentelles de Flandre. La Gabrielli menait à Rome une vie assez régulière; elle donnait souvent des concerts, mais elle y chantait rarement. La principale noblesse des deux sexes la visitait, et avait pour elle toute espèce de considération. Elle mourut d'un rhume mal soigné, en avril 1796. B—s.

GABRIELLI (Jules), cardinal, évêque de Sinigaglia, né à Rome le 20 juillet 1748, d'une famille princière, était un homme d'opinions fermes et généreuses. Au moment où le pape Pie VII se vit enlever (1808) le cardinal Joseph Doria, son pro-secrétaire d'État que le général Miollis renvoya à Gênes, sous prétexte que la famille de ce cardinal était originaire de cette ville, il nomma pour le remplacer le cardinal Gabrielli. Cette nomination eut lieu le 27 mars. Le jour même de son entrée en fonctions il écrivit aux ministres étrangers résidant à Rome, à propos de l'ordre d'exil prononcé contre quatorze cardinaux : « Le Saint- « Père ne peut plus ignorer qu'on veut non-seu- « lement détruire sa souveraineté temporelle, « mais qu'on attaque de front le régime spirituel « de la cour romaine, représentée dans le sacré « collége qui forme le sénat du souverain pontife. « Tout le monde a vu avec le plus grand étonne- « ment que ce principe et cette maxime destruc- « tive des liens les plus sacrés qui attachent les « cardinaux au pape par la force du serment, ont « été proclamés et se sont manifestés dans le « temps où le chef de l'Église se trouve au milieu « des tribulations. On n'en rencontre d'exemple « que dans l'histoire du temps républicain (1798), « qui fut pour Rome le temps subversif des prin- « cipes les plus saints. Jamais aucun prince sécu- « lier qui protége la religion catholique n'est allé « jusqu'à obliger les cardinaux à rentrer dans leur « propre pays, sous prétexte qu'ils sont sujets de « ces États. Chacun a respecté en eux le caractère « éminent qui les lie étroitement au souverain « pontife. Jamais aucun n'a entrepris de les faire « déporter par la force, ni d'arracher ainsi à son « chef tant de coopérateurs au bien de l'Église uni- « verselle. Quant au reste, le Saint-Père, toujours « résigné au jugement de Dieu, rassuré en même « temps par la pureté de sa conscience, sachant « qu'il souffre pour la justice, et fidèle à ses de- « voirs, après avoir fait tous ses efforts pour « détourner la tempête qui agite le Saint-Siége, « en laisse au ciel le soin et la protection, et « lègue à la postérité le jugement de cette cause. » Le même jour Miollis publia un décret de Napoléon, qui portait que jamais des soldats ne recevraient à l'avenir des ordres, ni de prêtres, ni de femmes. Le 7 avril, le cardinal Gabrielli écrivit au général Miollis qu'un détachement entré par surprise dans le palais de Monte-Cavallo, avait désarmé les gardes du Capitole, les Suisses et la garde noble. Le cardinal continue ainsi : « Le « Saint-Père, instruit de ces énormes attentats, « a expressément ordonné de s'en plaindre hau- « tement et de vous dire, monsieur, avec franchise, « que chaque jour on comble de plus en plus la « mesure des outrages, et qu'on foule aux pieds « ses droits souverains. Sa Sainteté déclare solen- « nellement qu'elle n'a opposé et n'opposera ja- « mais à ces outrages que la patience; à la dureté « de pareils traitements, que la mansuétude qui « lui est enseignée par son divin maître; et qu'étant « devenue par son injuste et longue prison, un

« spectacle au monde, aux anges et aux hommes, « elle attend avec une sainte résignation, accom- « pagnée toujours de la fermeté inaltérable de ses « principes, tout ce que la force voudra tenter « contre le chef de la religion catholique, Sa Sain- « teté étant bien assurée que les humiliations « qu'elle souffre tourneront à la gloire de cette « même religion. » Le 11 avril, le cardinal annonce à M. Lefebvre, chargé d'affaires de France, que le Saint-Père a changé la cocarde de ses troupes, et que le gouvernement pontifical agit ainsi pour prouver qu'il ne reconnaît plus pour sienne celle que portait sa troupe incorporée à une armée étrangère. Le 19 avril, le cardinal, dont toutes les paroles étaient aussi nobles que prophétiques, s'adresse au même M. Lefebvre : « Le Saint-Père ne se règle pas sur des considé- « rations humaines, mais sur sa conscience; ses « devoirs et sa conscience l'ont empêché de con- « sentir à la fédération; ils l'empêchent même de « consentir à la ligue offensive et défensive qui « ne diffère guère de la fédération que par le nom, « puisque de sa nature elle n'excepte aucun prince « dont le pape ne puisse devenir l'ennemi. Com- « ment Sa Sainteté pourrait-elle dénaturer son « propre caractère et sacrifier ses obligations es- « sentielles, sans se rendre coupable devant Dieu? « Si Sa Majesté veut renverser le gouvernement « pontifical, Sa Sainteté ne pourra l'empêcher et « mettra sa confiance en la protection divine. « Enfin, Sa Sainteté, adorant profondément les « décrets du ciel, se consolera par la pensée que « Dieu est le père et le maître absolu de tout, et « que tout cède à sa divine volonté, *quand la « plénitude du temps qu'elle a établi est arrivée.* » Le 20 avril, le cardinal réclama contre l'arrestation du gouverneur de Rome, Cavalchini, *ministre,* dit le cardinal, *cher à la justice et à la tranquillité publique.* Infatigable défenseur des droits du Saint-Siége, Gabrielli élève la voix contre un nouvel attentat commis à Terni : « Celui-là, dit le cardi- « nal, fait suite à une infinité d'autres qui frap- « peront d'étonnement la postérité. » M. Lefebvre ayant quitté Rome, les plaintes sont portés à M. le chevalier Alberti, chargé d'affaires du royaume d'Italie : « L'évidence des raisons énon- « cées dans la note à M. Lefebvre n'a point em- « pêché Sa Majesté d'exécuter ses menaces. Ce « puissant monarque, *dans la droite de qui le Saint- « Père a mis, au pied des autels, le sceptre et la « main de justice,* en est venu jusqu'à dépouiller « Sa Sainteté, contre toute espèce de droit, de la « plus belle portion des domaines qui lui res- « taient. » Dans la même note il est dit que si la force ôte au Saint-Père l'exercice de ses droits, il entend les conserver entièrement dans son cœur, afin que le Saint-Siége puisse en reprendre possession quand il plaira à Dieu, *à ce Dieu fidèle et vrai qui juge et qui combat avec justice, et qui porte écrit sur ses vêtements et sur sa personne, Roi des rois et* SEIGNEUR DES DOMINATEURS. Le 22 et le 29 mai, le cardinal adressa des instructions aux évêques des provinces pontificales réunies au royaume d'Italie. Tant d'actes de vigueur et de dévouement devaient être naturellement rapportés à Napoléon. Il ordonna d'arrêter le cardinal dans sa propre secrétairerie d'État, d'apposer les scellés sur ses papiers et de le contraindre à partir pour Sinigaglia. La protestation la plus vive fut adressée au général Miollis, le 17 juin, par le cardinal lui-même, qui le lendemain, fut remplacé par le cardinal Pacca. Ce court et brillant ministère, qui ne dura pas trois mois, fut donc signalé par des résistances qui attestent la force et la dignité du caractère de Gabrielli. Après l'enlèvement du pape (*voy.* PIE VII), ce cardinal fut conduit en France; il n'assista pas au mariage religieux de Napoléon, et conformément à l'avis de Fouché, qui proposa de priver des insignes de la pourpre les cardinaux qu'on n'avait pas vus à la chapelle du Louvre, Gabrielli fut envoyé à Saumur. Il s'y fit remarquer par une modération de conduite qui porta les autorités à lui rendre cette relégation douce et paisible. Quand Napoléon permit au pape, en 1813, d'appeler auprès de lui, pour loger dans le château de Fontainebleau, les cardinaux qu'il voudrait voir le plus près de sa personne, Gabrielli s'y rendit avec les cardinaux Mattei, di Pietro, Pacca et Consalvi. Là il eut occasion de rendre de nouveaux services au Saint-Père, et il fut un de ceux qui donnèrent les conseils les plus courageux. De retour à Rome, il obtint pour le mari de sa nièce, le fidèle baron Ancajani, la place importante de *castellano,* commandant du château St-Ange, et il avait des chances pour la papauté, lorsqu'il mourut en 1822, hautement regretté du sacré collége, des prélats de la cour romaine et des étrangers qui avaient pu connaître et apprécier ses rares et nobles qualités. A—D.

GABRIELLI (FRANÇOISE), dite la *Gabriellina,* pour la distinguer de Catherine Gabrielli (*voy.* ci-dessus), naquit à Ferrare en 1755. Étant douée d'une jolie voix, son père l'envoya à Venise, où elle entra dans le conservatoire de l'Ospedaletto en 1770, et prit des leçons de Sacchini. Dans une des fêtes de ce conservatoire, dans lesquelles les demoiselles élèves chantent à l'office divin, Françoise fut entendue par l'entrepreneur du théâtre St-Samuel, qui la demanda et l'obtint pour *seconda donna.* Elle débuta en 1774, eut du succès, et parut aussitôt comme *prima donna buffa* dans plusieurs théâtres de l'Italie, et notamment à Florence en 1778 : elle quitta depuis l'opéra buffa, et chanta à Naples en 1782, en qualité de premier *soprano.* C'est dans ce rôle qu'elle chanta à Londres en 1786, avec la célèbre Marra : la Gabriellina resta dans cette ville plusieurs années. De retour en Italie, elle débuta au théâtre royal de Turin, se retira du théâtre quelque temps après, et se trouvant assez riche fixa sa demeure à Venise, où elle mourut en 1795. Cette cantatrice était une excellente musicienne : sa voix était

douce et flexible, et de la qualité de celles que les Italiens appellent *voce di testa*. Sa principale force était dans les sons aigus, dans lesquels elle avait une grande rapidité : son chant manquait cependant d'expression, et elle était assez médiocre actrice. La Gabriellina était fort jolie; et on lui attribue beaucoup de protecteurs et d'aventures galantes. B—s.

GABRINO (Colas). *Voyez* Rienzo.

GABRINO. *Voyez* Fondolo.

GABRINO (Augustin), fanatique brescian, vers la fin du 17e siècle, se qualifiait de monarque de la Ste-Trinité, prince du septénaire, chef suprême de tous les nombres mystérieux : il se disait appelé à combattre l'Antechrist, dont le règne était prochain, et qui devait être universellement adoré. Il avait réuni, au nombre d'environ quatre-vingts, une troupe d'imbéciles fanatiques comme lui; la plupart artisans, auxquels il donnait le titre de chevaliers de l'Apocalypse, et qui exerçaient leur profession l'épée au côté. Les armes de ces chevaliers de nouvelle fabrique étaient une étoile flamboyante, environnée des noms des archanges Raphaël, Michel, Gabriel, un bâton de commandeur et un glaive en sautoir. Le dimanche des Rameaux de l'an 1694, Gabrino entra dans une église de Brescia, et fondit l'épée à la main sur les prêtres qui entonnaient le chant : *Quis est iste rex gloriæ!* en leur criant d'une voix formidable : « C'est moi. » Il fut pris et mis en prison, et sa secte facilement dissipée; c'était, autant qu'on peut en juger, une espèce de maçonnerie cabalistique. Z.

GABUZIO (Jean-Antoine), savant italien, était né en 1567 à Valduggia, village du Vercellais. Dès l'âge de seize ans il fut admis au collège des pères barnabites, à Verceil; puis nommé professeur et consulteur de la congrégation de l'Index, à Rome, où il jouit de la considération du pape et de celle du sacré collège. On a de ce savant : 1° *Le Chroniche del suo ordine sino al* 1518; 2° *Le constituzioni e privilegi della compagnia della Carità eretta in Cremona*, 1598, in-8°; 3° *Rituale romanum a Paulo V reformatum*, anno 1614, ouvrage terminé par notre auteur dans l'année; 4° La *Vie de Jean-Baptiste Rasario*, son compatriote, professeur de grec à l'université de Pavie, ensuite à Venise, auteur de plusieurs ouvrages. Cette notice, écrite en italien, fut imprimée à Milan, dans l'année 1656. 5° *Apostolicæ Pii V, romani pontificis, epistolæ selectæ, in quinque libros digestæ*, manuscrit conservé dans la bibliothèque de Crémone. Il est à noter qu'un certain Ganbon, ayant publié *Apostolicarum Pii V, pont. max. epistolarum libri V*, on a confondu les deux noms et attribué à ce dernier l'ouvrage du premier. 6° *Vita B. Alexandri Saulii Aleriensis, tum Ticinensis episcopi, a Joh.-Ant. Gabutio conscripta, anno* 1622, *edita per alium sacerdotem*, Milan, 1748. Gabuzio n'a pas vu la publication de plusieurs de ses ouvrages, car il est mort en 1627, à Rome, où il avait su se concilier l'amitié des cardinaux Baronius et Bellarmin, de de Torres (Louis) de l'Oliverro et de plusieurs autres savants, comme on l'a dit dans l'histoire de la littérature et des arts du Vercellais. G—g—y.

GABY (Jean-Baptiste), supérieur du couvent des cordeliers observantins de Loches, fit, en 1686, comme missionnaire, un voyage au Sénégal. A son retour, il publia le résultat de ses observations, sous le titre suivant : *Relation de la Nigritie, contenant une exacte description de ses royaumes et de leurs gouvernements, la religion, les mœurs, coutumes et raretés de ce pays, avec la découverte de la rivière du Sénégal, dont on a fait une carte particulière*, Paris, 1689, 1 vol. in-12. L'auteur partit de Paris le 11 mars, s'embarqua au Havre, et débarqua au Sénégal le 5 juin. Il ne dit pas en quelle année il revint. Sa relation est très-concise; cependant il donne des détails assez intéressants sur les mœurs et les usages des nègres. Il compare les divers royaumes dont leur pays est composé à la Chine et au Mogol. Il fait de bonnes observations sur le climat et sur les pernicieux effets de la saison des pluies; mais il ne parle pas des productions de la terre, parce que, dit-il, elles sont connues de tout le monde. Il combat l'opinion de ceux qui font dériver le fleuve Sénégal du Nil : il suppose qu'il sort du lac de Borno, et qu'il se divise en plusieurs branches, telles que Gambie, Rio-Grande, etc. On reconnaît dans cette opinion erronée une trace de la vérité, puisque ces fleuves sortent de la même chaîne de montagnes. Gaby a eu quelques notions assez confuses du pays de Tombut; il est persuadé de la difficulté pour les Européens de parcourir l'Afrique autrement qu'en troupe de plusieurs personnes. Il est quelquefois crédule, et se montre toujours bon et plein de charité pour son prochain. E—s.

GACE ou GASSE. *Voyez* Bigne, Foix et Wace.

GACÉ (Charles-Auguste de Matignon, comte de), arrière-petit-fils du célèbre maréchal Jacques de Matignon, naquit à Paris en 1646. Il fit ses premières armes sous le duc de la Feuillade, le suivit à la défense de Candie attaquée par les Turcs, fut blessé dans une sortie, et, après la perte de cette ville, revint en France, où il obtint un régiment : il se distingua à la bataille de Fleurus et aux siéges de Mons et de Namur, commandés par le roi en personne. Nommé lieutenant général en 1693, il fut chargé, en 1708, d'accompagner en Écosse le petit-fils de Jacques II, qu'y rappelait un parti puissant : cette tentative échoua (*voy.* Forbin) par des contre-temps qu'on n'avait pu prévoir, et par l'activité du ministère anglais; il n'y eut que Gacé qui y gagna. Ayant ouvert, dit Voltaire, les ordres de la cour en pleine mer, il y vit les provisions de maréchal de France, récompense de ce qu'il voulut et ne put faire. Le comte de Gacé continua de servir en Flandre, avec distinction, jusqu'à la fin de la guerre; il fut ensuite nommé gouverneur de l'Aunis, et mourut à Paris le 6 décembre 1729, à

l'âge de 83 ans. Son *Oraison funèbre*, par Luc d'Arger, chanoine de la Rochelle, a été imprimée en cette ville, 1731, in-4°. W—s.

GACHES (Pierre), né à Castres, en 1523, fut un des premiers à embrasser les idées calvinistes, et montra un grand zèle pour sa nouvelle religion, en recevant chez lui Geoffroy Brun, premier ministre protestant arrivé à Castres en 1560, et qu'aucun de ses coreligionnaires n'osait accueillir. Consul de sa patrie trois ans après, il signala sa magistrature par sa charité et son dévouement envers ses concitoyens. Pendant les ravages d'une peste affreuse, il resta constamment à son poste, et n'abandonna pas la ville comme un de ses collègues. Il fit bâtir un temple pour ses coreligionnaires, eut l'honneur de recevoir Henri IV, alors roi de Navarre, lorsque ce monarque vint à Castres, le 14 mars 1585, visiter le duc de Montmorency. Il mourut le 29 décembre 1595, aimé et honoré des gens de son parti. — Gaches (Jacques), fils du précédent, né à Castres le 14 janvier 1558, fut élevé dans le calvinisme et y resta fort attaché. Cependant il se montra très-impartial dans les *Mémoires qu'il a laissés sur les événements des guerres de religion dans le haut Languedoc.* Cet ouvrage, précieux sous le rapport des faits, mais dont le style est fort incorrect, a été d'une grande utilité aux historiographes du Languedoc. Il n'a été imprimé qu'en 1845, Toulouse, in-8°. Jacques Gaches mourut le 14 novembre 1612. — Gaches (Raimond), petit-fils du précédent, reçut le jour à Castres, vers l'année 1615, devint ministre de l'Église calviniste, et prêcha avec le plus grand succès à Castres, et plus tard à Charenton. Il livra des sermons à l'impression, soit à Paris, soit à Castres; Louis Vendôme et Nicolas Dupin, libraires, en furent les éditeurs dans la première de ces deux villes. Parmi ces discours, ceux qu'on estime le plus sont : *Jésus dans l'agonie;* l'*Athéisme confondu;* le *Vœu du fidèle;* la *Consolation promise aux fidèles;* le *Triomphe de l'Évangile.* Ce dernier fut dédié au marquis de Bourbon-Malauze, dont les ancêtres avaient embrassé le calvinisme. Raimond Gaches, qui était un des membres les plus remarquables de l'Académie castraise, a composé : 1° un *Sonnet sur la mort du maréchal de Gassion;* 2° un *Recueil d'épigrammes en vers latins;* 3° *Stances sur un père affligé de la mort de son fils;* 4° des *Vers sur la détention à Vincennes du prince de Condé;* 5° une *Traduction du deuxième livre de l'Iliade;* 6° *Sonnet sur un flambeau;* 7° *Traduction du troisième livre des odes d'Horace;* 8° une *Élégie sur la mort de M. Dast.* Gaches mourut en décembre 1668. Z.

GACHI (frère Jean), cordelier au couvent de Cluses, dans le Faucigny, vivait au commencement du 16e siècle. Ce religieux, qui, suivant l'usage, et comme Jacques de Guyse, s'intitule *des frères mineurs le moindre*, n'a point été connu de Wadding, puisqu'il n'en fait aucune mention dans sa *Bibliotheca fratr. minor.;* il a également échappé aux recherches de Grillet, qui, dans la *Description du département du Mont-Blanc*, a donné la biographie des écrivains de la Savoie. Cependant il est auteur d'un livre aussi rare que singulier, intitulé : *Trialogue nouveau, contenant l'expérience des erreurs de Martin Luther, les doléances de Hiérarchie ecclésiastique et les triomphes de Vérité invincible*, 1524, in-4°, goth. Les interlocuteurs sont : *Zèle divin, Hiérarchie ecclésiastique* et *Zèle invincible.* Ces trois personnages s'expriment en vers que l'auteur explique dans une espèce de commentaire ou de paraphrase. Les vers ne sont ni meilleurs ni plus mauvais que beaucoup d'autres de la même époque; mais la prose est dans le langage de l'*Écolier limousin* de *Pantagruel*, et l'on serait tenté de croire que Rabelais avait en vue le frère Gachi dans ce personnage, si d'autres écrivains plus connus n'avaient pu lui fournir, dans leurs ouvrages, des modèles de ce style hérissé de grec et de latin. W—s.

GACON (François), né à Lyon en 1667, était fils d'un négociant de cette ville. Nous avons eu de plus mauvais poëtes que Gacon; nous n'en avons pas eu de plus méprisés : son nom est devenu une injure; et l'on ne peut disconvenir, en lisant ses épigrammes, ses turlupinades, ses libelles, qu'il n'ait mérité le déshonneur dont sa mémoire reste chargée. Ce n'est pas pour avoir composé des satires, ce n'est pas même pour avoir trop souvent fait de méchants vers, que Gacon s'est déshonoré. Tous les genres de satire ne sont pas blâmables; et il n'est pas donné à tous les poëtes d'y réussir : l'auteur qui s'y exerce sans succès (s'il respecte d'ailleurs les mœurs et la religion) ne s'expose guère qu'au désagrément d'être raillé par ceux qu'il voulait rendre ridicules; mais, lorsqu'une basse méchanceté dirige la plume du satirique; lorsqu'il attaque sans sujet et sans pudeur les hommes les plus vertueux, les talents les plus distingués; lorsqu'enfin il a l'air de spéculer, pour vivre, sur le scandale et la calomnie, eût-il d'ailleurs un esprit supérieur, il ne peut espérer d'échapper au juste mépris de ses concitoyens. De quel opprobre ne se couvre-t-il donc pas, lorsqu'à la bassesse de l'âme il a le malheur de joindre, comme Gacon, la grossièreté de l'esprit? C'est en vain que l'abbé Trublet veut excuser les torts de Gacon, en nous parlant de sa franchise, et en nous le représentant comme un homme qui avait *moins de fiel que Boileau.* Il faut, ou que l'auteur de cette bizarre apologie n'ait pas lu l'*Anti-Rousseau*, l'un des ouvrages les plus dégoûtants qui aient été publiés dans le dernier siècle, ou qu'il ait été singulièrement disposé à l'indulgence envers les ennemis de notre célèbre poëte lyrique. On peut juger de la candeur, du goût et de l'esprit de Gacon, par cette stance contre Rousseau :

Il est marqué d'un mauvais coin;
Son poil roux s'aperçoit de loin;
Il vous montre une bouche torse :
Avec l'honneur il fait divorce,
Et l'estime moins que du foin.

Quelque grossiers que soient ces vers, ce sont encore les seuls de l'*Anti-Rousseau* que la décence nous ait permis de citer. Dans le reste du livre, on ne trouve que des injures et des accusations odieuses. Nous devons le dire cependant, tous les autres ouvrages de Gacon ne sont pas aussi méprisables. Dans son recueil de satires, qu'il publia sous le nom du *Poëte sans fard*, et qui lui attira la peine d'une détention de plusieurs mois, on rencontre, parmi des pièces du plus mauvais goût, un certain nombre de vers heureux, notamment ceux qu'il fit contre Rivière-Dufresny, au sujet de la comédie du *Chevalier joueur*. Cette épigramme, qui commence ainsi,

Un jour Regnard et de Rivière,

est trop généralement connue pour que nous croyions devoir la transcrire. Cette autre, dirigée contre Rousseau, au sujet de la comédie du *Flatteur*, eut, dans le temps, quelque succès :

Cher Rousseau, ta perte est certaine ;
Tes pièces désormais vont toutes échouer :
En jouant le *Flatteur* tu t'attires la haine
Du seul qui te pouvait louer.

Gacon s'était, dit-on, vendu à Regnard, qui l'employa plusieurs fois à mettre en vers quelques scènes de comédie. Si l'on en croit même les mémoires du temps, le second de nos poëtes comiques n'était pas fâché d'avoir à sa disposition un homme de cette espèce, qu'aucune considération n'arrêtait, et avec lequel les écrivains les plus estimables craignaient toujours de se compromettre (1). Le silence du mépris était la seule vengeance qu'on pût tirer de ce nouvel Arétin : il y était extrêmement sensible; et l'on rapporte, à ce sujet, une anecdote qui aurait dû servir d'exemple à un bon nombre de nos gens de lettres : Gacon ayant publié contre Lamotte une satire violente, intitulée *Homère vengé*, excita dans le monde une grande rumeur; Lamotte seul parut n'y pas faire attention : « Vous ne voulez donc pas me répondre? lui dit un jour l'impudent satirique : c'est « que vous craignez ma réplique; mais n'espérez « pas en être quitte. Je vais composer une brochure qui aura pour titre : *Réponse au silence de « M. Lamotte.* » Quelqu'un demandait à ce dernier pourquoi il n'avait pas répondu aux injures de Gacon : « On n'a rien à gagner, dit le paisible « Lamotte, avec ceux qui n'ont rien à perdre. » Gacon avait été quelque temps père de l'Oratoire; il quitta cette congrégation pour se livrer plus librement à ses goûts satiriques; mais, vers la fin de sa vie, il reprit l'habit ecclésiastique, et eut le bonheur d'obtenir le prieuré de Baillon, près Beaumont-sur-Oise : ce fut dans cette ville qu'il mourut le 15 novembre 1725. Cet auteur avait remporté le prix de l'Académie française en 1717 : l'ode qui lui valut cet honneur est d'une extrême platitude, et il serait permis de croire qu'il n'avait pas eu de concurrents. Les académiciens, qui en le couronnant firent preuve du plus mauvais goût, en furent ensuite si honteux, qu'ils se hâtèrent d'envoyer le prix à l'auteur, pour éviter de le lui délivrer solennellement et de recevoir en public les remercîments d'un pareil homme. Cette anecdote égaya beaucoup, dans le temps, les ennemis de l'aréopage littéraire; et ce fut le sujet de plusieurs chansons. Les principaux écrits de Gacon sont : 1° *Le Poëte sans fard*, recueil de satires et d'épigrammes, 1696 (2e édition, Paris, 1701, in-12); 2° *Traduction d'Anacréon*, en vers français, 1712, 2 vol. in-12; 3° *l'Anti-Rousseau*, Rotterdam, 1712, un gros vol. in-12; 4° *l'Homère vengé*, Paris, 1715, in-12; 5° *les Fables de Lamotte, traduites en vers français au café du Parnasse*, in-12; 6° plusieurs *Brevets de la Calotte* (*voy.* les Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte); 7° *Emblèmes et devises chrétiennes*, 1714 et 1718, in-12; 8° plus de deux cents inscriptions en vers pour les portraits gravés par Durocher; 9° *Le Secrétaire du Parnasse*, Paris, 1723, in-8°. Il y eut pendant longtemps une guerre d'épigrammes entre les poëtes Pradon et Gacon. On n'a rien vu de plus ordurier que les grosses injures dont ils s'accablèrent; et le public ne dut pas être médiocrement satisfait de voir que ces dignes adversaires se rendaient justice en se traînant alternativement dans la boue. F. P—T.

(1) Gacon a fait des satires contre Boileau; et l'on a quelque sujet de croire qu'il les a faites sous l'influence de Regnard, alors brouillé avec le législateur du Parnasse.

GACON-DUFOUR (Marie-Armande-Jeanne), romancière aussi féconde que médiocre, née à Paris, en 1753, fut d'abord connue sous le nom de madame d'Humière, et plus tard, sous celui de madame Dufour, nom de son second mari (1). Résidant habituellement à la campagne, ce séjour lui inspira le goût de l'agriculture et des occupations rurales. Dans les dernières années de sa vie elle était tombée en enfance. Elle mourut à Paris, vers 1835, plus qu'octogénaire, chez une de ses nièces qui l'avait recueillie. Fort liée avec Sylvain Maréchal (*voy.* ce nom), quoiqu'elle ne fût pas toujours d'accord avec lui, elle le consultait souvent, et ses écrits se ressentent un peu de ses leçons. Elle le soigna dans sa dernière maladie, et composa même sa biographie restée inédite, mais dont Lalande a inséré des extraits dans la notice placée à la tête du *second supplément de son Dictionnaire des Athées*. Madame Gacon-Dufour était membre de plusieurs sociétés savantes et agricoles. Ses nombreux écrits lui attirèrent d'amères critiques, et c'est d'elle que de Féletz

(1) Dufour (Jules-Michel) de St-Pathus, né à Paris en 1757, était, avant la révolution, avocat au parlement de cette ville, et fut plus tard nommé juge au tribunal de la Seine. Rentré dans le barreau, il devint avocat à la cour royale de Paris. Il est mort à Brie-Comte-Robert en 1828. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de jurisprudence, dont quelques-uns ont eu plusieurs éditions; mais ce ne sont pour la plupart que des recueils de lois, d'arrêts, de décrets, etc.

disait un jour dans le feuilleton du *Journal de l'empire*, en parlant d'un de ses ouvrages sur l'économie domestique : *Drogues pour drogues, j'aime mieux ses confitures que ses livres.* Voici la liste de ses productions, dont plusieurs ont paru sous le voile de l'anonyme : 1° *Le préjugé vaincu* ou *Lettres de madame la comtesse de *** à madame de ***, réfugiée en Angleterre*, Paris, 1787, 2 vol. in-12; 1803, 2 vol. in-18; 2° *Les dangers de la coquetterie*, ibid., 1787, 1788, 2 vol. in-12; 3° *L'homme errant fixé par la raison*, ibid., 1787, 2 vol. in-12; 4° *Georgeana*, ibid., 1798, 2 vol. in-12; 5° *La femme grenadier*, anecdote française, ibid., 1801, in-12. On a dit que madame Gacon-Dufour avait voulu se peindre elle-même dans cet ouvrage. 6° *Contre le projet de loi de S. M.* (Sylvain Maréchal) *portant défense d'apprendre à lire aux femmes*, ibid., 1801, in-8°. Madame Gacon-Dufour, prenant au sérieux ce qui n'était qu'une plaisanterie, terminait sa réfutation en demandant que l'auteur du *Projet*, atteint d'aliénation mentale, fût envoyé dans une maison de santé; 7° *Les dangers d'un mariage forcé*, ibid., 1801, 2 vol. in-18; 8° *Mélicerte et Zirphile*, roman historique et moral, suivi des *Sœurs rivales*, ibid., 1802, 2 vol. in-12; 9° *Voyage de plusieurs émigrés et leur retour en France*, ibid., 1802, 2 vol. in-12; 10° *De la nécessité de l'instruction pour les femmes*, ibid., 1805, in-12; 11° *Les dangers de la prévention*, roman anecdotique, ibid., 1805, 2 vol. in-12; 12° *Correspondance inédite de madame de Châteauroux*, précédée d'une notice biographique, ibid., 1806, 2 vol. in-12. On trouve dans cette correspondance des expressions qui, n'étant pas alors en usage, en font suspecter l'authenticité; 13° *La cour de Catherine de Médicis, de Charles IX, de Henri III et de Henri IV*, ibid., 1807, 2 vol. in-8°; 14° *Mémoires et anecdotes secrètes, galantes, historiques et inédites, sur mesdames de la Vallière, de Montespan, de Fontanges, de Maintenon*, etc., ibid., 1807, 2 vol. in-8° (1); 15° *Correspondances de plusieurs personnages illustres de la cour de Louis XV*, ibid., 1803, 3 vol. in-12. Madame Gacon-Dufour avoue que ces correspondances ont été fabriquées par elle-même, d'après les anecdotes qu'elle entendait raconter lorsqu'elle était lectrice à la cour; 16° *Pièces inédites sur les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI*, ibid., 1809, 2 vol. in-8°; 17° *Les voyageurs en Perse*, ibid., 1809, in-12; 18° *L'héroïne moldave*, ibid., 1818, 3 vol. in-12; 19° *Recueil pratique d'économie rurale et domestique*, ibid., 1802, 1804, 1806, in-12; 20° *Manuel de la ménagère à la ville et à la campagne et de la femme de basse-cour*, ibid., 1805, 2 vol. in-12; 21° *Moyen de conserver la santé des habitants de la campagne*, ibid., 1806, in-12; 22° *Dictionnaire rural raisonné*, dédié à Cambacérès, ibid., 1808, 2 vol. in-8°; 23° dans la collection du libraire Roret : *Manuel des habitants de la campagne et de la bonne fermière*, ibid., 1825, in-18; 24° *Manuel du pâtissier*, ibid., 1825, in-18; 25° *Manuel du parfumeur*, ibid., 1825, in-18; 26° *Manuel complet de la maîtresse de maison*, ibid., 1826, in-18; 27° *Manuel théorique et pratique du savonnier*, ibid., 1826, in-18. Madame Gacon-Dufour a inséré plusieurs articles dans la *Bibliothèque physico-économique* publiée par Sonnini; elle a donné, avec Robinet, une seconde édition du *Dictionnaire des ménages*, par Havet, Paris, 1822, in-8°. Enfin elle a été l'éditeur d'un ouvrage de Sylvain Maréchal, intitulé : *De la vertu*, Paris, 1807, in-8°, avec une notice sur l'auteur. P-RT.

(1) L'auteur ne se borne pas à donner son esprit à ces dames, il prête encore des bons mots et des discours galants à Louis XIV, entre autres celui-ci : « Le roi voyant madame de Montespan, « dans le ballet des *Quatre saisons*, représenter l'Été, lui dit : « Vous êtes belle et fraîche comme la saison que vous représen- « tez. » Fraîche comme l'été! cela est très-flatteur. F—LE.

GADAGNE ou GADAIGNE (Thomas de), seigneur de Beauregard, en Lyonnais, d'une famille florentine, vint s'établir à Lyon vers la fin du 15e siècle. Il exerça la banque et le commerce en gros avec un tel succès qu'il devint possesseur d'une immense fortune; de là l'expression proverbiale encore usitée à Lyon, *riche comme Gadagne*, et la mention que fait Rabelais des *escus de Gadaigne* (Nouv. prol. du livre 4). Le poëte latin Claude Rousselet, à qui Breghot du Lut a consacré une notice dans ses *Nouveaux mélanges*, le qualifie dans une pièce à sa louange de *mercator opulentissimus*. Thomas de Gadagne acheta la baronnie de Lunel, en Languedoc, les terres de St-Galmier et de St-Hoyan, en Forez, celles de St-Victor, de Gaillardes, etc. Il fit le plus noble usage de ses richesses, et, après avoir établi ses enfants d'une manière avantageuse, il se signala constamment par des actes de bienfaisance et de piété. A l'instigation du savant orientaliste Sante-Pagnino (mort à Lyon le 24 août 1536), il fit bâtir dans le quartier de la Quarantaine, sur la rive droite de la Saône, sous le vocable de St Thomas, son patron, un hôpital destiné aux pestiférés. C'est aussi à ses dépens que fut construite, dans l'église des Jacobins de Lyon, une chapelle décorée de marbre noir, qui passait pour un chef-d'œuvre d'architecture, et dans laquelle il avait fait placer un tableau de François Salviati, peintre florentin, représentant l'*Incrédulité de St-Thomas*. Ce tableau est maintenant au musée du Louvre. Spon, dans sa *Recherche des antiquités de Lyon*, rapporte qu'Anne d'Autriche fut si charmée de ce tableau qu'elle en offrit autant de louis d'or qu'il en faudrait pour le couvrir, quoiqu'il eût plus d'une toise de hauteur, et qu'il fût large à proportion. Spon nous apprend encore que l'on voyait dans cette chapelle, qui, de son temps, s'appelait la chapelle des comtes de Gadagne, les statues de Thomas de Gadagne et de Perrette de Berty, sa femme. Il ne reste aucune trace de l'église des anciens Jacobins, que l'on a abattue, sous Charles X, pour agrandir l'hôtel de la préfecture. Quant à la chapelle des comtes de Gadagne, elle avait été détruite par les jacobins modernes, peu de temps avant le siége de Lyon. Il

existe encore dans cette ville une rue qui porte le nom de *Gadagne*, et où se trouve une maison qui avait servi d'habitation à Thomas de Gadagne et à ses enfants ; de pauvres ouvriers l'occupent aujourd'hui, et rien n'y rappelle l'opulence de celui qui l'a fait construire. Voyez Colonia, *Histoire littéraire*, t. 2, p. 460 et 596; Cochard, *Guide de l'étranger à Lyon*, p. 500; *Archives du Rhône*, t. 2, p. 545.— Gadagne (Guillaume de), fils du précédent, était seigneur de Bothéon, baron de Verdun, etc. Sénéchal de Lyon depuis le milieu du 16e siècle, il joignait à cette fonction celle de lieutenant général du Lyonnais, Forez et Beaujolais, lorsque, le 21 février 1589, les Lyonnais se révoltèrent et se déclarèrent pour la Ligue. C'était lui qui commandait dans la ville depuis le 24 novembre précédent, date de la mort du dernier gouverneur François de Mandelot : « Le jour de l'insurrection, nous « dit Ste-Foix (*Ordre du Saint-Esprit*, p. 445 de « l'édition de 1778), douze des plus séditieux, un « prêtre à leur tête, allèrent à sa maison et lui « tinrent pendant plus d'un quart d'heure le poi- « gnard sur la gorge pour l'obliger à signer ce « qu'ils appelaient le nouveau serment de la Sainte- « Union. Voyant qu'ils ne pouvaient ébranler son « courage ni sa fidélité, ils le prirent et le porte- « rent hors de la ville, en le menaçant, s'il y ren- « trait, de ne le pas épargner une seconde fois. Il « alla passer quelque temps dans ses terres, y ras- « sembla un corps de troupes, battit Disimieux « près de Vienne en Dauphiné, risqua plusieurs « fois sa vie en rentrant à Lyon sous divers déguis- « sements, et contribua beaucoup, par les intel- « ligences qu'il y avait toujours ménagées, à faire « rentrer cette ville dans le devoir. » Moins heureux que lui, son fils unique, Gaspard de Gadagne, qui servait dans les armées royales, fut tué en 1594. Henri IV n'oublia pas les services que lui avait rendus Guillaume de Gadagne. Il le nomma chevalier de l'ordre du St-Esprit, lors de la promotion faite à Rouen dans l'église de St-Ouen, le 5 janvier 1597. Quand ce monarque eut résolu de célébrer ses noces à Lyon, où Marie de Médicis s'acheminait, il invita messieurs du consulat, par une lettre du 16 novembre 1600, à s'occuper des préparatifs de la cérémonie, et écrivit en même temps à M. de Gadagne, afin que, de sa part, il y tînt la main, et y apportât ce qui lui serait possible. Mais, courbé sous le poids des années, le fidèle serviteur fut victime d'un zèle trop ardent : il tomba malade et mourut pendant que le roi était encore à Lyon. Il laissa cinq filles de son mariage avec Jeanne de Sugny. Voyez Rubys, *Histoire véritable de Lyon*, p. 457; *Relation des entrées solennelles dans la ville de Lyon*, etc., p. 123; D. Thomas, *Mémoires pour servir à l'histoire de Lyon pendant la Ligue*, etc. (publiés par A. P., Lyon, 1855, in-8°), p. 32, 34 et 54; *Histoire généalogique* du P. Anselme, t. 9, p. 120. — Nous trouvons, au chapitre 7 du livre 2 de la *Confession de Sancy*, un *abbé de Gadaigne qui ne montrait que le blanc des yeux* pendant que M. de Pibrac haranguait les députés huguenots en présence de la reine. — Nous trouvons encore dans les *Mémoires de Montglat*, année 1664, un Gadagne, lieutenant général, à qui le duc de Beaufort laissa, pendant les courses qu'il faisait sur les côtes de Barbarie, le soin de fortifier Gigeri, et qui fut attaqué par les Maures, puis forcé de leur abandonner ce poste (Collection de MM. Petitot et Monmerqué, 2e série, t. 51). A. P.

GADALDINI (Augustin), médecin, né en 1515, à Modène, était fils d'Antoine, imprimeur-libraire, dont le nom s'est conservé dans l'histoire littéraire de l'Italie, à raison de l'étendue de son commerce et du nombre prodigieux de livres grecs et latins qu'il fit entrer dans les bibliothèques alors naissantes de la Lombardie. Augustin étudia la médecine à Ferrare, où, vraisemblablement, il prit le laurier doctoral; et, plus tard, il s'établit à Venise, sur l'invitation de Thom. Junte ou Giunte, célèbre imprimeur, qui se proposait de publier une édition, plus correcte que les précédentes, des *Œuvres de Galien*. Quoique très-occupé de son état, Augustin revit en effet le texte et les traductions latines de tous les ouvrages du médecin de Pergame. Il en traduisit même quelques-uns qui n'avaient pas encore été traduits ou qui l'avaient été d'une manière défectueuse, et s'acquit ainsi des droits incontestables à la reconnaissance de tous les médecins studieux. Ses travaux sur Galien ont été recueillis dans l'édition des *Œuvres* de cet illustre médecin, publiée à Venise, en 1625, par les Junte, et dans celle de René Chartier, en 1639. Lié particulièrement avec tout ce que l'Italie comptait alors de savants dans les sciences naturelles, il était aussi lié avec le fameux Arétin, qui fut parrain d'un de ses enfants, et qui lui écrivit plusieurs lettres, dont trois sont imprimées dans son recueil (*voy.* les *Lettere di Aretino*). Il mourut en 1575, année où Venise était affligée d'une maladie contagieuse, laissant trois fils : *Marc-Antoine*, chanoine de Trévise, savant dans les langues orientales; *Bélisaire*, à qui l'on doit quelques pièces de vers, recueillies dans le tome 1er des *Deliciæ poetar. italor.*, et la publication du *Traité* de Trincavelli *sur les fièvres;* et *Théophraste*, également distingué comme jurisconsulte et comme littérateur. On peut consulter pour plus de détails la *Bibliot. modenese* de Tiraboschi. W—s.

GADBURY (Jean), astrologue anglais, naquit, le 31 décembre 1627, à Weatly, près d'Oxford. Son père, qui était un honnête fermier, le mit en apprentissage chez un tailleur : le jeune Gadbury, qui se sentait destiné à une profession plus élevée, quitta l'établi en 1644, et alla à Londres, où il se mit sous la direction de Guillaume Lilly, fameux astrologue. Il fit des progrès si rapides sous cet habile maître, qu'il fut bientôt en état de prendre l'essor. Il se mit à dire la bonne aventure, à tirer des horoscopes, à dresser des thèmes de nativité, à faire des almanachs enrichis de prophéties, pronostications, historiettes, prodiges, etc. Tous ses

ouvrages imprimés se trouvent indiqués dans le nouveau catalogue du Muséum britannique. La plupart des astrologues se bornent à faire jouir leur patrie du bienfait de leur savoir : Gadbury étendit sa générosité plus loin; il publia un *Almanach* des Indes occidentales ou de la Jamaïque pour l'année 1674. Une jalousie de métier le brouilla avec Lilly, son ancien maître, contre lequel il écrivit son *Anti-Merlinus anglicus*. Lilly le traita de monstre d'ingratitude et de misérable réprouvé, lui reprochant ses mœurs dissolues. Il le fit même, de son autorité privée, disparaître de la scène du monde; car il annonça ensuite que, s'étant embarqué pour la Barbade, Gadbury était mort dans la traversée. L'étoile de celui-ci fut plus forte que la malice de son rival, qui mourut le premier. Gadbury était catholique : des réflexions politiques, qu'il inséra dans ses *Almanachs*, pendant que l'on s'occupait du complot dénoncé par Titus Oatès, lui attirèrent quelques désagréments. Il mourut vers 1691; mais son nom, de même que nous le voyons par l'almanach de Liége, qui est toujours supputé par Mathieu Laensberg, continua plusieurs années encore à parer le frontispice d'un almanach semblable à celui qu'il publiait pendant sa vie. Un autre astrologue, nommé Partridge, écrivit sa vie sous ce titre : *La vie ténébreuse de Jean Gadbury*, Londres, 1693, in-12 (en anglais). Ce titre fait voir que tous ces devins sont très-disposés à se dénigrer mutuellement. L'ouvrage le plus important de Gadbury est : *La doctrine des horoscopes, expliquant toute la science des directions et des révolutions, avec des tables pour calculer la maison de chaque planète, pour les temps passés, présents et futurs, et la doctrine des questions horaires ajoutée par forme d'appendix*, Londres, 1657, in-fol. Il y a de lui, à la bibliothèque de Paris, un ouvrage intitulé : *Thème de nativité du feu roi Charles Ier, dressé fidèlement et conformément aux règles de l'astrologie, et dans lequel les causes des fortunes diverses et des malheurs de toute sa vie sont déduites des règles de l'art, ce qui forme occasionnellement une histoire abrégée de nos dernières et malheureuses guerres; auquel sont joints les thèmes de nativité de la dernière reine et des princes, et leur antipathie ou sympathie comparée avec cet illustre thème*, Londres, 1659, in-12. Ce titre détaillé fait assez connaître le contenu du livre, dont la préface est datée du 5 février 1658-9; ce qui rend remarquables les réflexions qui terminent l'ouvrage : « Si quelque personne, d'un caractère « inquiet et ombrageux, m'objecte malicieuse- « ment que j'ai parlé trop avantageusement des « personnes dont je publie les thèmes de nativité, « je leur réponds qu'il est généreux de parler mo- « destement de nos ennemis, surtout quand ils « sont hors d'état de répondre à nos paroles ou à « nos actions. En injuriant les personnes dont j'ai « écrit les horoscopes, je n'aurais fait que don- « ner cours à ma mauvaise humeur, je me serais « montré plutôt méchant que spirituel, plutôt « cruel que chrétien... Dans le cas où j'eusse pu « m'excuser devant les hommes, je n'eusse pu me « justifier aux yeux de Dieu, qui nous recom- « mande d'aimer nos ennemis et de faire du bien « à ceux qui nous haïssent. » Ces passages feraient croire que Gadbury avait de l'élévation dans l'âme et de la rectitude dans les idées, qu'enfin il exerçait de bonne foi le métier de faire des dupes. Très-zélé pour la gloire et les progrès de son art, il fut l'éditeur des œuvres de George Wharton, son ami. — *Job* Gadbury, élève et successeur du précédent, propagea la renommée de ce nom par la publication d'almanachs à prophéties, et mourut en 1715. E—s.

GADD (Pierre-Adrien), professeur de chimie à l'université d'Abo, mort vers la fin du dernier siècle. Il joignit à l'étude de la chimie, celle de la minéralogie et de la botanique; ayant été nommé directeur des plantations en Finlande, il fit connaître, dans ce pays, un grand nombre de plantes et d'arbres utiles, qui enrichirent le sol et augmentèrent le commerce. Ses voyages et ses correspondances dans ce même pays lui donnèrent occasion de recueillir des observations géographiques, physiques et géologiques, qu'il fit connaître dans des mémoires et des dissertations rédigés en suédois. Gustave III lui accorda l'ordre de Wasa; et l'Académie des sciences de Stockholm le plaça parmi ses membres. C—au.

GADDESDEN (Jean de), quelquefois désigné sous le nom de *Jean l'Anglais*, vivait à Oxford au commencement du 14e siècle. Plus charlatan que médecin, et digne de figurer, à beaucoup d'égards, parmi les plus méprisables empiriques, il tirait parti de tout ce qui pouvait contribuer à sa réputation et à sa fortune. Il prétendait avoir pour chaque maladie des remèdes qu'il vantait comme des secrets importants, et qu'il vendait toujours fort cher : il surchargeait ordinairement ses ordonnances de certaines pratiques extérieures extraordinaires, plus ou moins absurdes, mais propres à en imposer aux yeux du vulgaire, et malheureusement bien plus utiles pour acquérir une grande considération et la réputation si souvent usurpée de grand médecin, que de vrais talents et un mérite réel. Il se mêla non-seulement de l'art des accouchements, mais il débita des remèdes pour rendre les femmes fécondes. Il pratiqua aussi la chirurgie, et fronda même ouvertement la plupart des maximes qui étaient adoptées de son temps : il vante surtout son habileté pour la réduction des luxations; il parle d'un secret qu'il avait pour les maladies des yeux : enfin, il porta l'extravagance jusqu'à ouvrir un bureau de chiromancie, où il débitait les rêveries les plus absurdes. L'état pitoyable dans lequel se trouvaient alors les sciences physiques, et la médecine en particulier, ne pouvait que favoriser les succès d'un pareil charlatanisme. Gaddesden devint, en effet, médecin du roi d'Angleterre, place qui avant lui n'avait été occupée que par des

étrangers; et son succès à la cour fut prodigieux. On peut se faire une juste idée de sa manière de traiter les maladies par le remède qu'il recommande contre l'épilepsie, et qui consiste à entendre la messe de sa paroisse pendant le jeûne des Quatre-Temps, et à porter ensuite autour du cou un verset de l'évangile du jour écrit sur un ruban de papier. Lorsqu'il fut appelé pour traiter le fils d'Édouard II, atteint de la petite vérole, il le fit envelopper de drap écarlate, et il ordonna que tout ce qui environnait le lit du malade fût couvert de la même couleur. C'est par de semblables pratiques, et par l'espèce de prestige dont il cherchait à s'envelopper dans toutes les occasions, qu'il amusait, qu'il étonnait les courtisans, et qu'il excitait l'aveugle admiration du vulgaire. En qualité de clerc, Gaddesden jouissait d'une prébende dans l'église de St-Paul, sorte de bénéfice dont les princes avaient alors coutume de gratifier ceux à qui ils étaient redevables de quelques services personnels. Il avait eu dessein d'écrire sur la chiromancie; mais le seul ouvrage qu'il a laissé a pour titre : *Rosa anglica*, Pavie, 1492, in-fol.; Venise, 1506, 1516, in-fol.; Naples, 1508. Philippe Schopfius en a donné une nouvelle édition, corrigée et mise en meilleur ordre, Augsbourg, 1595, in-4°. Cet ouvrage, curieux par le bizarre assemblage des choses qu'il renferme, est divisé en quatre parties; sous les titres de maladies particulières, des fièvres, de la chirurgie, et de la pharmacopée, il s'étend sur toutes les parties de de l'art, tel qu'il était à cette époque d'ignorance et de superstition. A l'exception de quelques faits curieux, propres à l'auteur, faits parmi lesquels on ne s'attendrait pas à trouver la distillation indiquée comme moyen de rendre douce et potable l'eau de mer, tout ce que ce livre singulier renferme est tiré des Arabes et des médecins latins antérieurs au 14e siècle : les fables et les erreurs y sont bien plus nombreuses que les vérités; et, sous tous les rapports, il mérite bien moins les éloges que quelques auteurs lui ont prodigués que le jugement qu'en a porté Gui de Chauliac, par ces mots : *Ultimo insurrexit una fatua Rosa anglicana, quæ mihi missa fuit et visa; credidi in ea invenire odorem suavitatis, et inveni fabulas Hispani, Gilberti et Theodorici.* Ch—t.

GADDI (Gaddo), peintre florentin, né en 1239, mort en 1312 : compatriote et ami de Cimabué, il s'attacha à imiter la manière de ce père de la peinture moderne, et il acquit la réputation du meilleur dessinateur de son temps (réputation qu'il dut évidemment à la comparaison de ses ouvrages avec ceux de ses contemporains). Il avait un talent particulier pour la mosaïque; et le pape Clément V le chargea d'exécuter, dans ce genre de peinture, des ouvrages considérables, qui servirent d'ornement à l'ancienne basilique de Saint-Pierre de Rome. Vers la fin de sa vie, il se retira dans sa ville natale, où il ne s'occupa plus qu'à faire de petites mosaïques avec des coquilles d'œufs de diverses couleurs. Ces productions de sa vieillesse étaient d'un fini très-précieux, et furent longtemps recherchées. — Il ne faut pas le confondre avec Tadeo di Gaddo-Gaddi, son fils et son élève, né en 1300, mort en 1352. Celui-ci, trop jeune et trop peu avancé dans l'art de la peinture lorsqu'il perdit son père, se perfectionna sous Giotto, et composa un grand nombre de tableaux, qui passèrent longtemps pour des chefs-d'œuvre. Tadeo se distingua également comme architecte; il fut, dit-on, choisi pour achever la fameuse tour de *Santa-Maria del Fiore*, à Florence; et ce fut sur ses desseins que l'on construisit le pont de cette ville appelé *Ponte Vecchio*. Tadeo-Gaddi-Gaddo paraît être le premier peintre italien qui ait étudié l'effet visible des mouvements de l'âme, et qui ait su donner de l'expression à ses figures. — Son fils, *Angelo* Gaddi, né en 1324 et mort en 1387, fut aussi un peintre renommé. On dit qu'il aurait fait un plus grand nombre de bons tableaux, si son père Tadeo lui avait laissé moins de biens. Nous ne croyons pas, au surplus, qu'il soit facile de faire à chacun de ces deux artistes la part de gloire qui lui revient. On n'a sur la vie des peintres des 13e et 14e siècles que des traditions peu certaines : quelques biographes donnent à Angelo Gaddi les beaux ouvrages de tout genre que d'autres attribuent à Tadeo; et tous les jours nos plus savants connaisseurs confondent ensemble les tableaux des divers élèves de Cimabué et de Giotto. F. P—t.

GADDI (Jacques de), philologue, né à Florence au commencement du 17e siècle, membre de l'Académie *de' Svegliati* de cette ville, a composé une foule d'ouvrages en prose et en vers, en latin et en italien, sans avoir obtenu la réputation qui paraît avoir été l'unique but de ses travaux. L'espèce de mépris avec lequel il a parlé, dans une de ses compilations biographiques, de plusieurs littérateurs allemands, qui lui étaient effectivement très-supérieurs par l'érudition et l'esprit de critique, lui a mérité l'animadversion de Dan. Morhof. Mais le désir de venger ses compatriotes a sans doute emporté Morhof beaucoup trop loin; car on ne peut supposer que, si Gaddi eût été aussi ignorant que son adversaire l'assure, il eût pu trouver autant d'approbateurs parmi les savants d'Italie. La plupart de ses ouvrages sont très-rares et peu connus en deçà des Alpes. On se bornera à indiquer ceux qui ont été imprimés : 1° *Corollarium poeticum sive poematum libri duo*, Padoue, 1628; Florence, 1636, in-4°. Barlée dit que le style de ces poésies est élevé; que les épigrammes sont agréables, et que l'auteur a réussi particulièrement dans les sylves, genre de pièces où il a fait entrer des vers de plusieurs mesures, à l'imitation de Pindare. 2° *Adlocutiones et elogia exemplaria, cabbalistica, oratoria, mixta, sepulcralia*, Florence, 1636, in-4°; 3° *Elogia historica tum soluta cum vincta numeris oratione perscripta et notis illustrata*, ibid., 1637, in-4°; traduit en italien par

les membres de l'Académie *de' Svegliati*, ibid., 1639, in-4°; 4° *Elogiographum, scilicet elogia omni genere*, ibid., 1638, in-4°; 5° *Corona elogiastica et poetica*, Fermo, 1643, in-4°. Negri en cite une édition de Bologne, 1637. 6° *Trattato istorico della famiglia de' Gaddi*, Padoue, 1642, in-4°; 7° *De scriptoribus non ecclesiasticis, græcis, latinis et italicis; critico-historicum et bipartitum opus*, 2 vol. in-fol.; le premier imprimé à Florence, en 1648, et le second à Lyon, en 1649. C'est cet ouvrage qui échauffa la bile de Morhof. Le titre, dit-il, en est magnifique; mais on y trouve plus de mots que de choses. Philippe Labbe (1) en porte un jugement encore plus sévère; il accuse Gaddi d'avoir traité de choses qu'il ne savait pas, et d'avoir entassé dans son ouvrage autant de mensonges que de mots. David Clément lui reproche d'avoir parlé très-superficiellement des auteurs dont il donne la nomenclature, et de n'indiquer exactement ni les titres, ni les éditions de leurs ouvrages. Comment après cela expliquer les éloges que lui donnent Ghilini, Gregorio Leti, et surtout le judicieux Tiraboschi, qui place ce livre au nombre des meilleurs qui aient paru dans le 17e siècle? 8° *Poetici lusus*, Venise, 1655, in-12. On conservait dans la bibliothèque de sa famille les ouvrages qu'il a laissés manuscrits, et dont on trouvera la liste dans l'*Istoria degli scritori fiorentini*, du père Negri, p. 327. W—s.

GADEBUSCH (Frédéric-Conrad), né le 29 janvier 1719, à Altenfæhren, dans l'île de Rügen, fit ses premières études et ensuite son cours de droit à Hambourg, Greifswalde et Kœnigsberg; il obtint en 1750 une place de greffier d'un tribunal du district de Dorpat, en Esthonie. Un procès s'étant élevé entre le magistrat et la bourgeoisie de Dorpat, Gadebusch fut nommé secrétaire de la commission chargée d'examiner cette affaire. En 1765 on lui offrit les fonctions de greffier du tribunal établi dans l'île d'Oesel; mais, les ayant refusées, il obtint, en 1766, la place de notaire pour les affaires ecclésiastiques, à Dorpat, et fut peu après nommé syndic de cette ville. L'impératrice Catherine, qui savait distinguer le mérite partout où il se trouvait, le désigna en 1767 comme un des membres de la commission législative qu'elle avait établie à Moscou. Gadebusch accepta une mission si honorable; mais il paraît qu'il se convainquit bientôt que cette assemblée, annoncée avec pompe à une époque où toute l'Europe parlait de la réforme de la jurisprudence et de la nécessité de faire participer le peuple à la confection des lois, n'aurait pas de résultat; car il s'en retira vers la fin de la même année, et retourna à Dorpat. Il fut nommé, en 1768, membre du consistoire de cette ville; en 1771, chef de la justice, et en 1773 un des anciens ou notables de la bourgeoisie. Il mourut le 8 juillet 1788. Gadebusch a été un écrivain laborieux et utile; il a recueilli un grand nombre de matériaux précieux pour l'histoire de la Livonie et du Nord. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Mémoire sur les historiens de la Livonie*, Riga, 1772, in-8°; 2° *Essai sur la vie du comte de Fermor*, Revel, 1773, in-8°; 3° *Bibliothèque livonienne par ordre alphabétique*, Riga, 1777, 3 vol. in-8°; 4° *Essais sur l'histoire et la jurisprudence de la Livonie*, neuf livraisons in-8°, Riga, 1779 à 1785; 5° *Annales livoniennes*, depuis 1030 jusqu'en 1761, en 4 tom. ou 8 vol. in-8°, qui parurent à Riga depuis 1780 jusqu'en 1783. C'est le plus important de ses ouvrages. Gadebusch a laissé un bien plus grand nombre de manuscrits sur l'histoire et la jurisprudence de la Livonie, et sur l'histoire littéraire, qui probablement ne seront jamais imprimés : le journal de son voyage à Moscou et des travaux de la commission de législation dont il était membre, ainsi qu'un nobiliaire de la Livonie, en 8 volumes in-fol., sont de ce nombre. Tous les ouvrages de Gadebusch sont écrits en allemand. S—L.

GADELIUS (Éric), médecin, professeur à Stockholm, naquit dans cette ville le 16 juin 1778. A peine âgé de quatre ans il perdit son père, qui était scribe au bureau des ventes publiques, et fut élevé par les soins de sa mère, qui, malgré son excessive pauvreté, ne négligea rien pour lui donner une éducation convenable. Elle le mit à l'école de Stockholm, et, en 1795, il fut admis à l'université d'Upsal, où bientôt par goût il se livra exclusivement à l'étude de la médecine. Il soutint en 1797 une thèse *De museo naturalium Academiæ Upsaliensis*. Quelques liaisons qu'il avait formées pendant un voyage qu'il fit à Abo, et qui allégèrent sa position, le déterminèrent à quitter Upsal en 1798, pour continuer ses études à l'université de Finlande. Il y fut reçu docteur le 14 juin 1802, après avoir publié une dissertation intitulée : *Casus singularis nevrosium nonnullis animadversationibus illustratus*. Ayant été nommé, en 1801, médecin à l'Académie militaire de Carlberg, Gadelius retourna à Stockholm, où il subit l'examen de docteur en chirurgie. Il joignit à son emploi à l'Académie militaire celui d'intendant des eaux minérales de Sabbatsberg et de médecin en chef du grand hôpital qui y est établi. Il y fonda une caisse en faveur des pauvres, et, par le zèle qu'il mit à cette bonne œuvre, il parvint à y laisser en mourant un fonds de 13,000 francs. Le collége de santé avait, en 1802, proposé un prix pour un traité de jurisprudence médicale. Gadelius composa son *Manuel*, ouvrage qui porte l'empreinte de vastes connaissances et d'une exactitude physiologique remarquable. Il remporta le prix, et fit alors un cours public sur cette branche de la science. En 1805, nommé prosecteur d'anatomie à Stockholm, ce fut en remplissant ces importantes fonctions qu'il réunit la superbe collection de préparations anatomiques et pathologiques que

(1) C'est dans son livre *De scriptoribus ecclesiasticis* que Ph. Labbe a porté un jugement si désavantageux de l'ouvrage de Gaddi : le bon père n'avait pas toujours pensé de la même manière, car il le cite avec éloge dans sa *Bibliotheca Bibliothecarum*.

l'on conserve soigneusement au musée de l'Institut. Jouissant d'une grande réputation, il en profita pour ériger une société qui prit en 1808 le nom de *Société des médecins de Suède*. Il en fut le premier secrétaire; la société reconnaissante lui offrit des présents considérables en argenterie. De jeunes ecclésiastiques auxquels il avait enseigné la médecine populaire s'y prirent, en 1810, de la même manière pour lui marquer leur estime et leur reconnaissance. En 1811, le roi, ayant fondé dans la capitale l'Institut médico-chirurgical, nomma Gadelius professeur de médecine théorique. La même année il fut désigné membre du comité chargé de donner son avis sur la nouvelle méthode de guérir la maladie vénérienne, par M. Asbeck, et, en 1817, de la commission que le collége de santé chargea de faire des recherches sur les effets du magnétisme animal. Pendant la guerre de 1813 et 1814, Gadelius fut médecin en chef de l'hôpital militaire de Stockholm et membre du conseil des hôpitaux et de la maison des orphelins. En 1818, le roi le nomma chevalier de l'ordre de Wasa. Membre de l'Académie des sciences de Stockholm, il en fut élu président en 1823, et en quittant le fauteuil il prononça un discours remarquable sur *le développement successif de l'art de guérir*. Le professeur Gadelius mourut le 2 février 1827. Outre les ouvrages déjà mentionnés, on lui doit : 1° *Journal pour les médecins et les chirurgiens*, en société avec J. Berzelius, Stockholm, 1806 et 1811, 2 vol. in-8°; 2° les *Rapports annuels de la Société de médecine*, pendant qu'il en était le secrétaire; 3° *Discours sur la médecine populaire*, Stockholm, 1810; 4° *Traité sur les hydatides trouvées dans les ventricules du cerveau*, inséré dans le *Recueil* de l'Académie de Stockholm. Les Mémoires de la société de médecine renferment également plusieurs traités très-remarquables de Gadelius. B—L—M.

GADEN-DAM, ou plutôt GADEN (Jean-Guillaume), né à Lauenbourg vers la fin du 17e siècle, fit ses études à Kiel, et fut nommé en 1742 professeur de droit et d'histoire à l'Académie de Bayreuth. Le margrave ayant fondé en 1743 l'université d'Erlang, Gaden en fut le premier vice-chancelier. La même année, il fut revêtu de la dignité de comte du palais impérial : titre honorifique tenant à la constitution germanique, et auquel étaient attachées diverses prérogatives, comme d'accorder des lettres de légitimation, de créer des notaires, des bacheliers, maîtres ès arts, et même quelquefois des licenciés, etc. Par des raisons qui nous sont inconnues, il reçut en 1745 sa démission, et se rendit à Kiel, où il fut successivement nommé avocat du fisc, conseiller de justice, professeur de droit et vice-chancelier de l'université : mais il fut encore destitué en 1754, arrêté pour on ne sait quel crime, et condamné à être pendu. Cependant le jugement ne fut pas exécuté : Gaden fut remis, en 1763, en liberté; et son procès ayant été revu en 1764, il fut déclaré innocent, et rétabli dans sa chaire. Il mourut en 1771. Ses ouvrages consistent principalement en dissertations juridiques. En 1744, il publia : *Historia Academiæ Fredericianæ Erlangensis*, in-fol.; et en 1745, en allemand, des *Recherches sur les dignités héréditaires du margraviat de Nuremberg, dont les margraves de Brandebourg en Franconie étaient revêtus*, in-8°. S—L.

GADIFER. *Voyez* Béthencourt.

GADROIS (Claude), Parisien, mort en 1678, à l'âge de 36 ans, se livra, pendant plusieurs années, avec ardeur, à la théologie et à la philosophie scolastique; il s'attacha ensuite d'une manière particulière à la philosophie de Descartes, dont il devint un des plus habiles et des plus zélés partisans. Il fit à ce sujet un grand nombre d'expériences qui ne présentent plus aujourd'hui aucun intérêt. Encore fort jeune, il fit imprimer des tables pour servir à l'étude de la logique. On a de lui : 1° un petit traité *sur les influences des astres*, Paris, 1671, in-12, où, entre autres questions curieuses, il s'occupe des talismans et de leurs effets; 2° *Système du monde*, Paris, 1675, in-12, qu'il dédia à l'Académie des sciences : il y donne de nouvelles démonstrations du mouvement de la terre, et y traite diverses questions de physique, relatives à la pesanteur, à la lumière, etc. Ces ouvrages, reçus alors avec un grand empressement, ont perdu tout leur mérite à la chute du système ingénieux et des hypothèses brillantes qui leur servaient de base; et ils sont aujourd'hui peu dignes d'être lus. Par la délicatesse et la vivacité de son esprit, par la douceur de ses mœurs et par les qualités du cœur les plus estimables, Gadrois sut se faire beaucoup d'amis. Il devint secrétaire d'un sieur Bazin, intendant de l'armée d'Allemagne, qui, deux ans après, lui donna la direction de l'hôpital militaire de Metz, où il mourut à la fleur de l'âge, victime de son zèle et de son dévouement pour le service des militaires malades. Ch—t.

GÆDE (Henri-Maurice), naturaliste danois, naquit le 26 mars 1796, à Kiel, étudia en 1814 à l'université de cette ville, et en 1815 à celle de Berlin, devint en 1817 professeur titulaire ou ordinaire des sciences naturelles à Rotterdam, puis en 1819 alla siéger dans la même chaire à Liége, et mourut à la fleur de l'âge, le 2 janvier 1834. On a de lui : 1° *Notes* (Beitræge) *sur l'anatomie des insectes* (avec un mot de préface de Pfaff), Altona, 1815, 2 vol. et 2 planches; 2° *Notes sur l'anatomie et la physiologie des méduses*, avec un essai d'introduction sur ce que les anciens naturalistes connaissaient de ce genre d'animaux, Berlin, 1816, 2 planches; 3° *Observationes quædam de insectorum vermiumque natura*, Kiel, 1817 (c'est une thèse); 4° *De vero naturæ indagatore*, Amsterdam, 1818; 5° *Discours sur le véritable but de l'étude des différentes branches appartenant à l'histoire naturelle*, Liége, 1822, in-8°; 6° *Dieu dans la nature* (cinq discours développant le véritable but

de l'histoire naturelle), Bonn, 1824; 7° *Vie muette*, extrait de la *Vie intérieure*, Kiel, 1833; 8° Divers articles dans l'*Isis* d'Oken et les *Transactions de l'Académie impériale des naturalistes;* sauf les nos 3, 4, 5 qui sont écrits en français, les autres sont tous en allemand. P—OT.

GAELEN (ALEXANDRE VAN), peintre hollandais, né en 1670, mort en 1728. On a de lui des tableaux de batailles, de chasses et d'animaux, qui lui firent une grande réputation. Son génie était vif et fécond. Après avoir longtemps travaillé pour l'électeur de Cologne, il voyagea dans la plupart des cours d'Allemagne, et finit par se fixer en Angleterre. Celui de tous ses ouvrages qui eut le plus de succès à Londres fut un tableau représentant la reine Anne dans un carrosse à huit chevaux, accompagnée des grands de sa cour et de sa maison militaire. Van Gaëlen était élève de Jean Hugtenburch. F. P—T.

GÆRRES. *Voyez* GOERRES.

GÆRTNER (BERNARD-AUGUSTE), né à Cassel le 28 octobre 1719, fut un des jurisconsultes distingués du 18e siècle; mais il se rendit plus utile en remplissant des fonctions importantes qu'en publiant des écrits, car le nombre de ses ouvrages est peu considérable. Revenu de l'université en 1741, il fréquenta le barreau dans sa ville natale, fut nommé en 1754 secrétaire de la régence et du consistoire de cette ville, et en 1755, avocat fiscal pour la principauté de Marbourg. A cette charge il réunit, depuis 1759, celle de membre de la régence de cette principauté. Chargé pendant la guerre de sept ans de la direction de l'administration de la guerre, il fut emmené comme otage par les généraux français, et conduit à Strasbourg. Après le rétablissement de la paix, on l'employa d'une manière qui prouve la confiance qu'on avait en ses lumières et en sa probité. Il fut chef de la commission chargée de rétablir les finances délabrées de l'université de Marbourg, et membre de la députation qui en 1766 et 1767 accommoda les différends entre les deux principales branches de la maison de Hesse. En 1773, l'empereur le choisit son subdélégué pour la liquidation des dettes de la maison de Solms-Braunfels. En même temps, son prince lui confia la direction de la régence et du consistoire, et le revêtit en 1782 du titre de son conseiller intime. Il mourut le 28 juin 1793. Ses deux principaux ouvrages traitent de la réduction en espèces du jour des capitaux placés en anciennes valeurs : le premier parut à Marbourg en 1771, et fut réimprimé en 1783; le second en 1787. S—L.

GÆRTNER (CHARLES-CHRISTIAN) fut un des hommes auxquels la littérature allemande doit le degré de perfection qu'elle a atteint; et cependant la génération actuelle connaît à peine son nom. Il naquit le 24 novembre 1712, à Freiberg en Saxe, où son père était maître de poste. Il trouva à l'école de Meissen, où il fit ses études préparatoires, deux jeunes gens qui devinrent par la suite les principaux ornements des lettres allemandes, et avec lesquels Gærtner se lia de l'amitié la plus intime. Ce furent Geller et Ramler. L'union qui se forma entre ces trois étudiants fait époque dans l'histoire littéraire germanique. Ils se trouvèrent tous les trois à l'université de Leipsick, où Gottsched s'était érigé en réformateur du goût. Les trois amis travaillèrent pendant quelque temps sous les bannières de ce chef, qui chargea Gærtner de coopérer à la traduction du *Dictionnaire* de Bayle et de l'*Histoire ancienne* de Rollin; car Gottsched, qui manquait de génie, avait assez de discernement pour sentir que sa nation, avant de prétendre à une littérature qui lui fût propre, devait s'enrichir de celle de ses voisins. Il faisait en même temps publier par son ami Schwabe un ouvrage périodique intitulé : *Amusements de la raison et de l'esprit*, qui, oublié aujourd'hui, n'a pas été sans utilité, en excitant l'émulation des jeunes écrivains, et leur fournissant l'occasion d'essayer leurs forces. Gærtner inséra ses poésies dans ce recueil, et elles sont du nombre des meilleurs morceaux qu'il renferme. Mais Gærtner et ses amis avaient trop de goût pour être satisfaits des progrès que leur maître faisait faire à la littérature, et qui se bornaient à l'épurement du langage. A cette époque il s'éleva contre lui en Suisse un parti d'écrivains qui, remontant à la source du beau, recommandaient l'étude et l'imitation des anciens, et firent voir qu'une froide correction ne peut pas tenir lieu de génie. Leurs critiques raisonnées firent la plus vive impression sur les trois amis qui, réunis à Cramer, Schlégel, Ebeal, Giseke, Zacharie, Conr. Arn. Schmid et Klopstock, publièrent les *Nouveaux matériaux pour les jouissances de la raison et de l'esprit*, qui opérèrent une révolution en Allemagne. De tous ces amis, Gærtner est le moins célèbre : mais à cette époque au moins il les surpassait tous en esprit critique; et ses jugements prononcés avec la plus grande candeur, et avec une sévérité adoucie par les grâces de l'esprit, avaient à leurs yeux le plus grand poids. A l'âge de trente-trois ans il quitta Leipsick pour conduire deux comtes de Schœnberg à Brunswick, où il plut tellement, que deux ans après, en 1747, on le nomma professeur de morale et de rhétorique au collége Carolin, célèbre école qui a été détruite de nos jours sous le gouvernement français. Gærtner remplit cette place pendant quarante-trois ans avec un zèle qui ne lui laissa pas le temps de s'occuper d'autres travaux. Cette raison, peut-être aussi la sévérité dont il usait envers lui-même comme envers les autres ne lui permirent-elles pas de publier ses productions. Il fut nommé en 1775 chanoine du chapitre de St-Blaise à Brunswick, et obtint en 1780 le titre de notable aulique du duc de Brunswick. Il mourut le 14 février 1791. Il était parvenu à l'âge de 81 ans sans

ressentir les incommodités de la vieillesse. Il dut cette santé à la régularité de sa vie, et sans doute aussi à ce caractère bienveillant et jovial qui lui concilia tant d'amis. Ses vœux étaient bornés; et il en trouvait l'accomplissement dans les revenus de sa place et dans la société de sa famille, qui était un modèle de bonté et de simplicité. Nous l'avons dit, les ouvrages de Gærtner ne sont pas nombreux. Il publia en 1761, en un volume in-8°, un recueil de *Discours* qui avaient été prononcés dans les actes solennels du Carolinum. Sa comédie pastorale, *la Fidélité à l'épreuve*, était regardée en son temps comme un chef-d'œuvre d'élégance. *La belle Rosette*, comédie en un acte, est une imitation très-libre du *Triomphe du temps passé*, de Legrand. Le principal mérite de Gærtner consiste dans la direction du journal littéraire dont nous avons parlé, et qui est connu dans la littérature allemande sous le titre de *Bremischs Beitræge*, parce qu'il paraissait à Brême. Tous les morceaux que ses amis lui remettaient pour y être insérés furent soumis à sa critique et y gagnèrent en perfection. S—L.

GÆRTNER (Joseph), célèbre botaniste allemand, naquit à Calw, dans le duché de Wurtemberg, le 12 mars 1732. Encore au berceau, il perdit son père, médecin du prince. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il consacrait tous ses moments de loisir aux sciences physiques, pour lesquelles il eut dès l'enfance un goût décidé. Son oncle, voyant la répugnance qu'il montrait pour le sacerdoce, lui fit étudier le droit; mais le jeune Gærtner trouva la jurisprudence aussi peu agréable et plus aride que la théologie : il abandonna l'une et l'autre pour se livrer tout entier à la médecine. Tubingue ne lui offrant point les mêmes ressources que Göttingue, il se rendit en 1751 à cette université, justement renommée, et suivit avec assiduité pendant deux années les leçons de Brendel, de Richter, de Rœderer, et surtout de l'immortel Haller. De retour à Tubingue, il disserta en 1753, sous les auspices de Jean-George Gmelin, sur les voies urinaires, et obtint le doctorat. Jaloux de connaître les hommes les plus distingués et les plus fameux établissements scientifiques de l'Europe, il parcourut d'abord la brillante Italie, ensuite la France, s'arrêta quelques semaines à Lyon, six mois à Montpellier et autant à Paris, où il revint passer plusieurs mois, après avoir séjourné en Angleterre durant presque toute l'année 1755. La physique expérimentale était devenue son occupation principale. Réunissant à un degré supérieur la pratique à la théorie, il exécuta un beau télescope, un microscope solaire et divers autres instruments d'optique et d'astronomie. En 1759 il fit un voyage en Hollande, et s'attacha principalement à l'illustre Van Royen. Il s'embarqua de nouveau pour l'Angleterre afin de terminer un travail qu'il avait entrepris sur les poissons et les vers marins. Après un an de séjour dans cette île, Gærtner retourna dans sa patrie, et fut nommé professeur d'anatomie à Tubingue. Il accepta en 1768 la chaire de botanique à l'université de St-Pétersbourg; l'Académie des sciences l'admit au nombre de ses membres; l'impératrice lui confia la direction du jardin et du cabinet d'histoire naturelle, dont il publia le catalogue. Mais le climat rigoureux de la Moscovie altérait notablement sa santé. Il fit d'abord avec le comte Orloff un voyage en Ukraine, dont il rapporta une quantité considérable de plantes inconnues; puis il quitta la Russie à la fin de l'été de 1770, alla se fixer et se maria dans la ville où il avait pris naissance. Entièrement occupé de son beau travail carpologique qu'il avait commencé sur les bords glacés de la Néwa, il sentit le besoin de retourner une troisième fois en Angleterre et en Hollande, pour obtenir une foule de renseignements qui lui manquaient; ses espérances ne furent point trompées : Banks et Thunberg arrivés récemment, l'un de son voyage autour du monde, l'autre du Japon, lui communiquèrent tous les fruits dont ils avaient fait une ample récolte. Si cette multitude d'objets vivement désirés fut pour lui une source de jouissances, elle devint la cause d'une maladie grave : excédé par des veilles trop prolongées et par l'usage continuel du microscope, il fut saisi d'une affection nerveuse qui le força de garder presque constamment le lit pendant vingt mois. Désespérant en quelque sorte de sa guérison, et craignant de perdre la vue, il renonça aux remèdes et laissa agir la nature, qui le rétablit beaucoup plus promptement et plus sûrement que les drogues pharmaceutiques. Il se remit à l'œuvre avec une application telle qu'au bout de deux ans le manuscrit et les dessins du premier volume furent totalement achevés. En le méditant avec soin, il y aperçut des omissions, des hypothèses et même des erreurs : il résolut en conséquence de le laisser pendant dix-huit mois en portefeuille, de consacrer ce temps à des travaux d'un autre genre, puis de l'examiner avec l'œil sévère de la critique; alors il employa neuf mois à perfectionner ce premier volume, dessina les figures des soixante-dix-neuf planches, et le fit imprimer à ses frais sous ce titre : *De fructibus et seminibus plantarum; accedunt Seminum centuriæ quinque priores*, Stuttgard, 1789, in-4°. Le manuscrit du second volume, renfermant cinq centuries comme le premier, fut terminé au mois d'avril 1791, et remis à l'imprimeur, qui le publia dans le cours de l'année à Tubingue. Gærtner travailla sans relâche à un supplément dont il espérait former un troisième volume; et la veille de sa mort, 13 juillet 1791, quoique sa main fût tremblante et sa faiblesse extrême, il acheva la description et le dessin de l'*halleria lucida*. Ce supplément a été mis au jour par son fils. La *Carpologie* est un traité fondamental et classique. L'Académie des sciences de Paris, ayant à juger l'ouvrage qui depuis plusieurs années avait été

le plus utile aux sciences, assigna la seconde place à celui de Gærtner. En effet, Césalpin, Morison, Ray, Knaut, Hermann, Boerhaave, Hebenstreit, avaient proposé des méthodes de classification basées sur les diverses parties du fruit; Gærtner alla beaucoup plus loin : il analysa, figura et décrivit ces parties trop superficiellement considérées par ses prédécesseurs; il fit connaître plus exactement la structure et la position respective de l'ovaire, du placenta, de l'embryon, et particulièrement du périsperme, qu'il nomme *albumen*. Sa division générale, fondée sur le nombre des cotylédons, n'est pas à l'abri de la censure : la quatrième classe par exemple, composée des polycotylédones, doit être réunie à la troisième; car les lobes de ces plantes ne sont réellement qu'au nombre de deux, dont chacun est seulement partagé en plusieurs découpures. Cette observation, faite par Jussieu, a été confirmée par le professeur Richard, qui a singulièrement perfectionné l'analyse du fruit. On rencontre dans la *Carpologie* certaines remarques qui, pour être plus vulgaires, n'en sont pas moins utiles : on voit que la grosseur des fruits n'est pas toujours proportionnée à celle des végétaux qui les fournissent; la courge rampante et herbacée donne des fruits énormes et pulpeux, tandis que l'orme, le frêne, l'érable, ne portent que des fruits secs dont la petitesse nous étonne. Les fruits les plus gros se trouvent dans la famille des palmiers et dans celle des cucurbitacées; les plus longs appartiennent aux plantes légumineuses. Gærtner indique en outre les meilleures moyens de recueillir et de conserver les fruits et les semences. En un mot, l'ouvrage de ce grand botaniste est un monument qui durera aussi longtemps que la botanique elle-même. Il n'est pourtant pas son seul titre de gloire : pendant son séjour en Angleterre il fit un mémoire sur les mollusques, inséré dans les *Transactions philosophiques* de la Société royale de Londres, dont l'auteur était membre : à St-Pétersbourg il en fit un second sur les zoophytes, dont Pallas enrichit ses *Spicilegia zoologica;* puis un *Fragment de classification systématique des plantes*, qui se trouve dans le *Magasin botanique* de Jean-Jacques Rœmer. Quelques-uns de ces précieux manuscrits ont été mis au jour par son fils; mais on regrette de ne pas posséder un vocabulaire botanique polyglotte auquel il avait longtemps travaillé, et dont tous ceux qui cultivent la phytologie sentent l'extrême importance. Le docteur allemand Jean-Chrétien-Daniel Schreber a consacré à son illustre compatriote, sous le nom de *Gærtnera*, un genre de plantes de la famille des malpighiacées. Cependant, comme ce genre est créé aux dépens d'un autre déjà établi, et que l'espèce qui a servi de type était précédemment connue, la gærtnère n'a pas été généralement admise. Certains botanographes continuent de la désigner sous le titre de *banistère unicapsulaire*. L'abbé Cavanilles convient qu'elle doit faire un genre particulier qu'il enlève à l'immortel Gærtner pour le dédier à l'abbé Molina. Ainsi, l'un des plus fameux naturalistes qui aient existé, le prince des carpologistes se verra privé d'un hommage que l'on prostitue chaque jour à la médiocrité, et même à l'ignorance titrée! Deleuze a publié dans le premier volume des *Annales du musée d'histoire naturelle*, sur la vie et les écrits de Gærtner, une excellente notice qui a fourni de nombreux matériaux pour la composition de cet article. C.

GÆRTNER A ROHRSDORF (Charles-Guillaume noble (1) de), né à Dresde le 1er décembre 1700, étudia le droit à Leipsick et à Francfort-sur-l'Oder, fut nommé, en 1722, professeur de jurisprudence à l'université de Leipsick, et en 1733 membre du tribunal d'appel de l'électorat de Saxe, à Dresde. Pendant les interrègnes de 1740 à 1745, il siégea dans le tribunal suprême que l'électeur de Saxe, en sa qualité de vicaire de l'empire, établit pendant la vacance du trône impérial, pour les provinces d'Allemagne régies par le droit saxon. Ces fonctions conduisirent Gærtner à la place de membre du conseil aulique impérial, une des plus hautes charges auxquelles l'ambition d'un jurisconsulte, surtout s'il était protestant, pût aspirer alors. Gærtner remplit cette place jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 13 mars 1760. Il publia un grand nombre de dissertations pendant qu'il professait le droit à Leipsick, ainsi que des *Institutiones juris criminalis*, qui, de 1729 à 1765, eurent trois éditions. Il fit imprimer, en 1730, en 1 volume in-4°, *Saxonum leges tres quæ extant antiquissimæ, ætate Caroli M. confectæ; accessit lex Frisionum.* On lui doit la meilleure édition du *Miroir des Saxons* (*voy.* Ebko de Repgow), et un recueil de pièces concernant les négociations de Munster, en 9 volumes in-8°, qu'il donna de 1731 à 1738, sous le titre de *Westphælische Friedens Canzley.* S—l.

GAETAN, famille illustre de Pise. Les Gaetani furent une des sept familles qui s'établirent à Pise vers l'an 962, et qui dès lors demeurèrent pendant plusieurs siècles à la tête de la république et du parti gibelin. Cette famille a donné à l'Église Gélase II, qui fut pape en 1119, dans le temps des démêlés du siége de Rome avec l'empereur Henri V. S. S—i.

GAETAN ou CAIETAN, famille illustre de Rome, qui a donné à l'Eglise, en 1294, le pape Boniface VIII. La famille Gaetani, l'une des plus puissantes de Rome, avait, pendant le 3e siècle, changé en forteresse le tombeau de Cécilia Métella : les armoiries qui s'y trouvent encore ont fait donner à ce beau monument le nom de *Capo di bove*. Vers le temps de Boniface VIII, cette famille acquit les comtés de Caserte et de Fondi. Ses différentes branches, qui se sont alliées à toute la

(1) Le titre de *noble* indique en Allemagne un rang intermédiaire entre le simple gentilhomme et le baron.

noblesse de Rome et de Naples, ont formé les ducs de Trajetto, de Laurenzano et de Sermonetta. S. S—I.

GAETAN (Saint), en latin *Caietanus*, naquit à Vicence en 1480, d'une famille illustrée dans la robe et dans l'épée, et connue dans la république de Venise sous le nom de *Thieni*. Ses parents lui donnèrent le surnom de *Gaëtan*, en mémoire de celui que portait un de ses grands-oncles, chanoine de Padoue, célèbre par sa piété autant que par ses vastes connaissances, et auteur d'un Commentaire sur les quatre livres d'Aristote *sur les Météores*, Padoue, 1476, in-fol. L'éducation du neveu répondit à ces pieuses intentions : il fut élevé dans la crainte de Dieu et dans les principes de la charité chrétienne. Ses exercices de piété ne l'empêchèrent pas de faire de grands progrès dans les sciences humaines. Il se distingua dans toutes ses études, prit le bonnet de docteur à Padoue, et revint dans sa patrie exercer l'honorable fonction de jurisconsulte, qui, en Italie et à cette époque, pouvait s'allier avec la plus haute naissance. Il en prenait même le titre, comme on le voit par une inscription qu'on lit dans l'église de la Madeleine du village de Rampazzo, que son frère et lui firent bâtir à frais communs, en 1505 : *Baptista et Cayetanus de Tienœis fratres jurisconsulti a fundamentis erexere anno Dom. M. D. V. Die X. Julii. D. O. M. ac divæ Magdalenæ.* Le jeune Gaëtan cependant, devenait de plus en plus célèbre par ses lumières et par ses vertus : mais en cherchant la science, il fuyait la célébrité. Il se retira tout à coup à Rome, avec l'intention de se perdre dans la foule au milieu de cette grande ville, et de s'y livrer sans distraction à l'étude des livres saints : mais Jules II, qui se connaissait en mérite, avait entendu parler du sien : il voulut le voir et l'attacher à sa personne; et, nonobstant ses refus, il lui confia la place importante de *protonotaire participant*. Gaëtan prit les ordres sacrés; et, tant dans l'exercice de son ministère que dans celui de sa charge, il offrit au sein de la corruption générale dont Rome était alors le scandaleux théâtre le modèle de la vie la plus exemplaire. La mort de sa mère l'obligeant de retourner à Vicence, il saisit cette occasion de remettre au pape la prélature dont il était honoré, et rentra dans la vie privée avec plus de plaisir qu'il n'en était sorti. Là, il partagea son temps entre l'étude et les œuvres de miséricorde; il allait tous les jours visiter les malades, consoler les affligés, et porter des secours aux indigents. Il avait pour directeur, à Vicence, un dominicain nommé J.-B. de Crême, qui, lui trouvant de grandes dispositions pour la chaire, lui persuada facilement qu'il devait sacrifier son amour pour la retraite à l'édification des âmes et à la conversion des pécheurs. Gaëtan prêcha donc avec succès, non-seulement à Vicence et à Venise, mais à Rome, qui, dans le siècle des Médicis, était redevenue la capitale du monde. Ce fut dans cette dernière ville qu'il mûrit le dessein qu'il avait conçu depuis longtemps de réformer les mœurs du clergé, sans violence et sans affectation, mais seulement par la puissance de l'exemple, et en établissant un nouvel ordre de religieux, dont les statuts et les mœurs devaient, suivant lui, opérer cette réforme salutaire. Il communiqua son projet à trois de ses amis, dont deux, Boniface Colle et Paul Consiglieri, étaient membres comme lui de la confrérie de *l'Amour divin*, alors célèbre en Italie ; et le troisième était ce fameux Pierre Caraffa, archevêque de Chieti, qui depuis gouverna l'Eglise avec tant de vigueur, sous le nom de Paul IV. Clément VII, qui la gouvernait alors avec beaucoup de faiblesse, approuva leurs vues, confirma leur institut par un bref du 24 juin 1524, les reconnut sous le titre de *clercs réguliers*, et leur conféra les priviléges des chanoines réguliers de la congrégation de Latran. Ce ne fut cependant pas sans difficulté que le souverain pontife consentit à leur établissement, parce que plusieurs des cardinaux qui assistèrent au consistoire où il fut proposé représentèrent avec force qu'un des statuts du nouvel ordre semblait tenter la Providence, et, par cette raison, ne pouvait être approuvé par le Saint-Siége. D'après ce statut, les religieux devaient non-seulement vivre sans fonds et sans revenus, comme les enfants de St-François, mais s'obligeaient encore à ne jamais mendier, et à toujours compter sur la Providence pour leur repas. Clément VII convint que cet article paraissait déraisonnable, et en demanda la suppression : mais Gaëtan et Caraffa représentèrent si bien que la manière de vivre qui en résultait était de tout point conforme à celle des apôtres et des premiers disciples de Jésus-Christ, qu'ils obtinrent l'approbation qu'ils sollicitaient. Les quatre fondateurs firent leurs vœux solennels le 14 septembre 1524, entre les mains de Jean de Bonsiani, évêque de Caserte, commis à cet effet par Sa Sainteté. Ils élurent ensuite pour supérieur Caraffa, qui avait prononcé ses vœux le premier, et à qui le pape avait conservé le titre d'archevêque de Chieti (en latin *Theate*), du nom duquel le nouvel ordre prit celui de *Théatins*. Ils s'établirent d'abord dans une maison du champ de Mars, où ils partagèrent leurs temps entre les exercices de la vie active et ceux de la vie contemplative. Peu après, ils obtinrent un second établissement sur le mont Pincio, qu'ils furent bientôt forcés d'abandonner, lors de la prise de Rome par le connétable de Bourbon, dont l'armée, composée de ces bandes si redoutables dans le 16e siècle, commit d'épouvantables dégâts dans la ville. Gaëtan et ses religieux firent à cette occasion des actes héroïques de charité chrétienne, allant de tous côtés, au péril de leur vie, soit pour modérer la fureur des soldats, soit pour porter des consolations dans l'âme de leurs victimes : eux-mêmes en augmentèrent le nombre; car les soldats, ne trouvant pas dans leur maison les trésors qu'ils y croyaient cachés, les maltraitèrent horriblement,

et les jetèrent dans le fond d'un cachot. Gaëtan, ayant trouvé le moyen d'en sortir, se réfugia à Venise, où la sérénissime république lui offrit un établissement pour son ordre, et il y fut nommé supérieur général, à la place de Caraffa, qui s'était démis de cet emploi. Les théatins ne tardèrent pas à se répandre dans toute l'Italie, en Espagne, en Pologne, et même en Orient : mais ils n'eurent jamais qu'une seule maison en France; et voici à quelle occasion ils y vinrent. Le cardinal Mazarin, qui leur avait confié la direction de sa conscience, fut si satisfait de leur institut, qu'il sollicita et obtint pour eux un établissement à Paris, fit acheter à cet effet une maison sur le bord de la Seine, dont le quai a pris depuis le nom de ces pères, et leur légua en mourant une somme de 300,000 fr. pour bâtir leur église; ce fut un des religieux, nommé Camille Guarini, qui en donna les dessins : elle fut commencé en 1662, et le prince de Conti en posa la première pierre, au nom de Louis XIV. Ce grand roi voulut poser lui-même, sur le portail de la maison, la croix que nous y avons vue jusqu'au moment où toutes les croix disparurent avec la religion de la surface du royaume. St-Gaëtan mourut à Naples, le 7 août 1547, dans la 67e année de son âge, et la vingt-troisième de la fondation de son ordre. Vers la fin de sa vie, le médecin qui le soignait, le voyant exténué de faiblesse et de macérations, l'invita à se coucher dans un lit : « Jésus-Christ, « lui répondit-il, est mort sur la croix; laissez-« moi mourir sur la cendre. » Il fut béatifié en 1629, et canonisé par Clément X en 1675. On garde ses reliques dans l'église de St-Paul à Naples, ville qui l'honore comme un de ses principaux patrons, et qui avait jusqu'à six couvents de son ordre, sans compter deux monastères de religieuses théatines. On a de St-Gaëtan 16 *Lettres* qui ont été publiées par l'abbé Barral en 1786, in-8° de 169 pages : elles sont très-édifiantes et remplies d'une solide dévotion. Sa vie a été écrite par le P. Castaldo, Modène, 1612, in-4°; par Antoine Caraccioli, Cologne, 1612, in-4° (insérée dans le Recueil des Bollandistes), et par plusieurs autres auteurs : la plus estimée est celle qu'a donnée le P. de Tracy, Paris, 1774, in-12. L'ordre des théatins, dont le P. Silos a composé en latin les *Annales* (Rome, 1650-66, 3 vol. in-fol.), a donné à l'Eglise un pape et environ 200 évêques; aux missions de l'Arménie et des Indes orientales (dont le P. Ferro a donné l'histoire, Rome, 1704, 2 vol. in-4°), beaucoup d'ouvriers évangéliques; et à la république des lettres, des auteurs distingués, dont le P. Ant.-Fr. Vezzosi, général de la même congrégation, a écrit l'histoire littéraire sous ce titre : *I scrittori de' cherici regolari detti Theatini*, Rome, 1780, 2 vol. in-4°; ouvrage très-bien fait, et dont l'abbé de St-Léger a donné une notice détaillée et fort intéressante dans le *Journal des savants* de décembre 1782. G—s.

GAETAN (Jean), pilote italien, naviguait au service d'Espagne. Il partit du port de la Natividad, à la côte du Mexique, le 1er novembre 1542, pour aller aux Moluques. Après avoir fait route à l'ouest pendant trente jours, on découvrit plusieurs îles dont les côtes étaient bordées de bancs de corail. Les habitants, pauvres et grossiers, accueillirent les Espagnols. On aborda ensuite à plusieurs des Philippines, et enfin à Tidore, puis à Gilolo. Les Portugais, qui voyaient avec peine que leurs voisins et rivaux en Europe vinssent partager les profits que leur donnait le commerce des épiceries, protestèrent contre l'établissement des Castillans aux Moluques, disant que ces îles et celles qui se trouvaient à cinq cents lieues au delà appartenaient au roi de Portugal. Il paraît que le commandant se laissa ou intimider ou gagner par les Portugais; car il refusa d'accepter la proposition que fit le roi de Timor de donner aux Espagnols un navire tout neuf, en remplacement de celui sur lequel ils étaient venus, qui fut reconnu hors d'état de tenir la mer. Ce prince offrit en outre de se reconnaître vassal du roi d'Espagne. Cependant tout l'équipage, et entre autres Gaetan, voulaient retourner au Mexique. Le capitaine l'emporta et tint à un accord qui le mettait à la disposition des Portugais. Les Espagnols furent menés à Malacca. Gaetan donna dans la traversée tant de preuves de son habileté pour la navigation, que les Portugais l'invitèrent à entrer au service de leur roi. Il rejeta les offres brillantes qu'on lui fit, disant qu'il resterait toujours attaché à l'empereur son souverain. De retour en Europe, il publia la relation de son voyage. Elle est insérée dans le tome Ier du recueil de Ramusio, sous ce titre : *Relation de Jean Gaetan, pilote castillan, de la découverte des îles Moluques par la voie des Indes occidentales*. Cette relation très-succincte annonce un bon observateur. On y trouve des remarques curieuses sur les îles vues dans la route, sur la navigation et sur les cartes marines des Portugais. Gaetan déclare qu'elles étaient fautives en plusieurs points. E—s.

GAETAN ou CAJETANO (Daniel), habile grammairien, né à Crémone vers le milieu du 15e siècle, ouvrit en cette ville une école qui fut très-fréquentée. Sur le bruit de sa réputation, François-Marie Sforce l'attira à Milan, où il professa la littérature avec succès pendant plusieurs années : mais ce prince ayant été obligé de quitter ses États, Gaëtan, privé de son protecteur, revint à Crémone, où il essaya vainement de rouvrir son école. Ses ressources s'épuisèrent; il tomba dans la plus grande misère, et mourut de chagrin vers 1528. On connaît de lui : 1° des *Commentaires* sur les tragédies de Sénèque, imprimés, avec ceux de Bernardin Marmita, dans les éditions de ce poëte publiées à Venise, 1483, 1498, 1505, 1522, in-fol.; et Paris, 1519, même format; 2° des *Eclaircissements* sur Priscien, insérés dans l'édition des ouvrages de ce grammairien, Venise, 1496, in-

fol. ; 3° la *Préface* des Commentaires de Julius Pomponius Sabinus sur Virgile, dans laquelle il annonce son projet de publier lui-même de nouvelles explications sur ce grand poëte; 4° des *Discours* en latin et des *Pièces de vers*, dont Arisi rapporte un grand nombre de fragments dans sa *Cremona letterata*. W—s.

GAETANI (Honoré), comte de Fondi, vivait à la fin du 14e siècle. Ayant eu à se plaindre du pape Urbain VI, qui lui refusait le payement d'une dette contractée par son prédécesseur, il alla joindre, à Anagni, les cardinaux mécontents de ce pontife; il excita leur ressentiment, leur offrit un asile dans ses forteresses, et les conduisit à Fondi au mois d'août 1378. Là, ils élurent, par ses conseils, un nouveau pape, qui prit le nom de Clément VII; et ils commencèrent le grand schisme d'Occident, qui, pendant trente-sept ans, divisa toute la chrétienté. S. S—i.

GAETANO (Octave), savant jésuite, naquit à Syracuse, le 22 avril 1566, de parents issus des illustres maisons de Sortini et de Carrari. Il montra dès son enfance une dévotion très-vive, et passait en prières le temps que ses camarades donnaient aux divertissements de leur âge. Une vision qu'il eut à seize ans dans l'église des jésuites détermina sa vocation : il sollicita sur-le-champ, avec le consentement de son père, son admission dans la société; mais ce ne fut que vingt ans après qu'il prononça ses derniers vœux. La sagesse de sa conduite, sa douceur et ses talents lui avaient acquis l'estime de ses supérieurs. Après avoir administré plusieurs années les colléges de Messine et de Palerme avec autant de zèle que de succès, il fut mis à la tête de la maison professe de cette dernière ville. Ce fut alors que, voulant mettre à profit ses loisirs, il s'occupa de rechercher et de réunir les actes des saints de Sicile. L'excès du travail le fit tomber malade; mais regrettant de laisser imparfait un ouvrage auquel il attachait un grand prix, il demanda à Dieu la santé, et la recouvra presque aussitôt. Enfin, épuisé de fatigues, le P. Gaëtano mourut à Palerme, le 8 mars 1620, à 54 ans, dont il avait passé trente-six en religion. Son portrait fut gravé à Rome par l'ordre du supérieur général, avec une inscription qui renferme l'éloge de son savoir et de la sainteté de ses mœurs. Le P. Alegambe et Mongitore, dans la Bibl. de Sicile, rapportent plusieurs faits miraculeux arrivés au P. Gaëtano. On a de lui : 1° *De die natali S. Nymphæ virginis et martyris panormitanæ*, Palerme, 1610, in-4°; 2° *Idea operis Siculorum sanctorum famave sanctitatis illustrium*, ibid., 1617, in-4°. C'est le plan du grand ouvrage auquel il travaillait, qu'il n'eut pas la consolation de terminer entièrement, et qui ne parut que trente-sept ans après sa mort, par les soins de ses confrères, sous le titre suivant : 3° *Vitæ SS. Siculorum ex antiquis græcis, latinisque monumentis et ut plurimum ex mss. codicibus nondum editis collectæ*, ibid., 1657, 2 vol. in-fol.; ouvrage savant et très-estimé. Le P. Tamburini en détacha l'*Histoire des églises de Sicile dédiées à la Ste-Vierge*, la fit imprimer séparément, Palerme, 1663, in-4°, et en publia, l'année suivante, une traduction italienne, avec quelques additions et des figures (*voy.* Fiorito.). 4° *Isagoge ad historiam sacram siculam*, ibid., 1707, in-4°. Cette introduction à l'histoire ecclésiastique de Sicile est pleine d'érudition, et a été insérée dans le tome 10 du *Thesaur. antiq.* de Grœvius. On a encore du P. Gaëtano, une *Oraison funèbre de Philippe II, roi d'Espagne*, en italien, prononcée dans la cathédrale de Palerme, en 1601. Cette pièce eut deux éditions la même année; et elle fut réimprimée, pour la troisième fois, en 1619. — Gaetano (Alphonse), frère du précédent, naquit à Syracuse, en 1578, et entra dans la compagnie de Jésus en 1593; il suivit les traces de son frère, et, après avoir rempli avec distinction différents emplois, mourut à Palerme, le 7 janvier 1647. On a de lui : *Vita di Francisco Gaetano della compagnia di Giesu*, Palerme, 1637, et réimprimée avec quelques additions, Bologne, 1649, in-12. Cette vie a été traduite en latin par le P. Toussaint Bridoul, Lille, 1641, in-8°. W—s.

GAETANO *della Torre* (le comte Cesare), poëte et antiquaire sicilien, naquit en 1718, à Syracuse, d'une ancienne et illustre famille. Après avoir terminé ses études littéraires sous la direction des jésuites, il se rendit à Naples, puis à Rome, où il passa plusieurs années dans la société des savants les plus distingués, fréquentant les bibliothèques et les cours publics, visitant les musées et les galeries, et ne négligeant aucun moyen d'acquérir de nouvelles connaissances. De retour en Sicile au moment où le prince de Torremuzza (*voy.* ce nom) donnait une impulsion si vive à la recherche des antiquités nationales, le comte Gaetano, animé du même esprit patriotique, tenta d'éclaircir l'histoire de Syracuse. Des fouilles qu'il dirigea lui-même avec autant de zèle que d'intelligence lui procurèrent bientôt une foule de médailles, de vases, de lampes et de statuettes en terre ou en bronze dont il forma un musée très-curieux. En 1756, il découvrit dans les ruines de l'ancien théâtre l'inscription de la reine *Philistis*, qui, depuis, a tant occupé les antiquaires et fourni le sujet d'un si grand nombre de dissertations. En même temps qu'il remuait le sol de Syracuse, Gaetano recherchait dans les archives de cette ville les documents propres à répandre du jour sur les phases plus récentes de son histoire; et comme si ce double travail n'eût pas suffit à son activité, il se délassait par l'étude de la physique et par la composition de pastorales qui décelaient déjà le gracieux traducteur de Théocrite. A la suppression des jésuites, le comte Gaetano ne crut pas déroger en acceptant la chaire de philosophie morale à l'université de Syracuse. Il choisit pour base de ses leçons le traité des *Devoirs* de Cicéron; et l'on peut croire, sans crainte de se tromper, que la lecture assidue de cet admirable

ouvrage lui fit naître l'idée de son poëme *I doveri dell' uomo* (1790, in-8°), inconnu en France, mais dont les journaux italiens dans le temps, et plus récemment Lombardi (*Storia della letterat. italiana*, t. 3), parlent avec éloge. Les goûts studieux qui avaient fait le charme de sa vie vinrent l'aider à supporter les infirmités de sa vieillesse; il s'occupait encore d'antiquités et de littérature lorsqu'il mourut à Syracuse, au mois d'août 1808, âgé de 90 ans. Toutes les recherches de Gaetano sur les monuments, les inscriptions et les franchises de Syracuse forment plusieurs volumes in-folio, qui sont conservés dans la bibliothèque de cette ville. Indépendamment d'une foule de dissertations insérées dans les *Opuscoli di autori siciliani*, recueil dans le genre du *Magasin encyclopédique*, il a publié plusieurs petits poëmes de circonstance dont la liste ne ferait qu'allonger cet article inutilement, puisqu'ils n'offrent aucun intérêt. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Dissertazione istorico-apologetico-critica intorno all' origine e fondazione della chiesa di Siracusa*, Rome, 1748, in-4°; 2° *Dialoghi sacri*, 1748-49, 2 vol. in-8°; 3° *Opticarum quæstionum dissertaziones*, Palerme, 1754, in-8°; 4° *Piombi antichi mercantili dissert.*, 1775, in-8°, fig.; c'est une suite à l'ouvrage de Ficoroni (*voy.* ce nom); 5° *Odi di Anacreonte e gl' idilli ed epigrammati di Teocrito*, *Mosco e Bione*, *trad. in versi italiani*, 1776, in-4°. Gamba cite une édition in-8° de la traduction de Théocrite, qu'il nomme gracieuse; 6° *Osservazioni sopra un antico cammeo*, 1778, in-8°; 7° *Egloghe pescatorie*, 1787, in-8°. W—s.

GAETE (Étienne de), *Stephanus Cajetanus*, célèbre canoniste, ainsi nommé du lieu de sa naissance, vivait dans le 15e siècle. Ayant embrassé la règle de St-Dominique, il cultiva la jurisprudence et la théologie avec beaucoup de zèle, reçut le laurier doctoral dans la double faculté de droit, et fut chargé de l'enseigner dans les principales maisons de son ordre. Ses talents le firent connaître de l'archevêque de Naples, qui le tira du cloître pour l'établir son vicaire. Étienne remplit cette place trente-deux ans. Il vivait en 1470; mais on ignore la date de sa mort. On a de lui : *Sacramentale neapolitanum perutile*, Naples, 1475, in-fol. Cet ouvrage, qui mit l'auteur au rang des premiers canonistes de son siècle, n'est plus recherché maintenant que comme une rareté bibliographique. On cite encore d'Étienne : *Repetitio C. quoniam, in qua tractatur materia juris patronatus*, sans date (Naples, Arnold de Bruxelles), in-fol. (*Voy.* les *Annales typographiques* de Panzer, t. 4, p. 385.) On trouvera de courtes notices sur Étienne dans la *Bibliotheca napolitana* de Toppi et Nicodemo; dans les *Scriptor. ordin. prædicator.* des PP. Échard et Quétif, p. 857; dans la *Bibliotheca mediæ latinit.* de Fabricius, etc. W—s.

GAETE (duc de). *Voyez* Gaudin.

GAFFAREL (Jacques), hébraïsant et orientaliste, né en 1601, à Mannes, en Provence, embrassa l'état ecclésiastique et prit ses degrés en théologie à l'université de Valence; il vint ensuite à Paris, où il fut reçu docteur en droit canon. Il s'appliqua particulièrement à la lecture des ouvrages des rabbins et acquit par là une foule de connaissances singulières. On dit qu'il fut envoyé à Rome, en 1626, par le cardinal de Richelieu, pour y acheter des livres rares et des manuscrits. Cependant il est difficile de croire que le cardinal eût mis sa confiance dans un homme si jeune, et qui n'était alors connu que de Gabriel Naudé et de quelques autres érudits. Gaffarel retourna à Rome en 1632, et ce fut à cette époque qu'il se lia d'amitié avec Léon Allacci, bibliothécaire du Vatican. L'année suivante, il se rendit à Venise : il y demeura quelque temps à l'hôtel de M. de la Thuilerie, ambassadeur de France, et qui aimait les gens de lettres. L'ambassadeur aurait désiré avoir la liste complète des livres qui traitent de la politique; mais Gaffarel, ne se sentant pas en état de le faire, pria Naudé de lui rendre ce service. Telle est l'origine de la *Bibliographia politica* (*voy.* Naudé). Gaffarel profita de son séjour à Venise pour faire un voyage dans la Grèce et visiter les côtes d'Asie, où il acquit une grande quantité d'objets précieux. Il avait publié, dès 1629, ses *Curiosités inouïes*, et on apprend, dans la préface de ce livre, qu'à cette époque il avait déjà tant souffert de calomnies qu'il avait pris la résolution, sinon de ne plus écrire, du moins de ne plus mettre ses productions au jour. Ce nouvel ouvrage fut pour lui la source de chagrins non moins cuisants que les premiers : il fut dénoncé à la Sorbonne; et malgré la précaution qu'il avait prise d'annoncer qu'il *n'ajoutait de foi à ces curiosités qu'autant que l'Église le permet*, on l'obligea à signer deux rétractations, la première n'ayant pas paru suffisante. A son retour en France, l'orage formé contre lui était apaisé; il obtint quelques bénéfices et le titre d'aumônier du roi. Se livrant alors aux devoirs de son état, il chercha, par ses conseils et par ses prédications, à ramener dans le sein de l'Église les partisans du calvinisme. En 1641, il prêcha à Grenoble l'avent et le carême, avec un grand succès. Un chanoine de cette ville, jaloux des applaudissements qu'il recevait, publia sous un nom supposé une lettre dans laquelle il l'accusa d'avoir débité des maximes favorables aux protestants : Gaffarel se contenta de déclarer en chaire qu'il pardonnait sincèrement à son calomniateur; mais le parlement, moins indulgent, condamna l'écrit calomnieux à être brûlé, et en fit poursuivre l'auteur. C'est là cependant la source des injustes soupçons qui existent encore contre Gaffarel; et c'est ce qui a conduit Bayle à dire que, pour essayer de ramener les protestants, il avait été autorisé par le cardinal de Richelieu à prêcher contre le purgatoire. Ce grand ministre désirait effectivement la réunion des communions chrétiennes; et Gaffarel a publié un ouvrage dans ce but; mais ni l'un ni l'autre n'ont jamais eu la

pensée de faire à cette réunion le sacrifice d'un dogme enseigné par l'Église. Gaffarel, sur la fin de sa vie, se retira dans son prieuré de Sigonce, en Provence; il y mourut en 1681, à 80 ans. Léon Allacci a donné, dans ses *Apes urbanæ*, une liste très-étendue des ouvrages de Gaffarel; elle n'est cependant pas complète. On ne citera ici que les principaux : 1° *Les tristes pensées de la fille de Sion sur les rives de l'Euphrate, paraphrase du psaume* 136, Paris, 1624, in-12; 2° *Abdita divinæ cabalæ mysteria contra sophistarum logomachiam defensa*, ibid., 1625, in-4°. Ce fut-là, sans doute, l'ouvrage qui lui attira les premières persécutions dont il se plaint. 3° *Dies Domini sive de fine mundi ex hebr. Elcha ben David in latin. conversa*, ibid., 1629, in-12; 4° *Curiosités inouïes sur la sculpture talismanique des Persans, horoscope des patriarches et lecture des étoiles*, ibid., 1629, in-8°. Il s'en fit, dit Bayle, une édition à Rouen, 1631, et deux sans nom de ville, 1637 et 1650, in-8°. On doit trouver à la fin, deux planisphères dans lesquels, au lieu des constellations, les assemblages d'étoiles forment des caractères hébraïques, d'après le système d'Hamahalzel, traduit du persan en hébreu par le R. Khomer. Grégoire Michaelis en a donné une traduction latine, Hambourg, 1676-78, 2 vol. in-8°, dont le second renferme les notes. Fabricius en a publié une nouvelle édition, augmentée d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, Hambourg, 1706, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage contient des choses très-singulières, et qui prouvent dans Gaffarel autant de crédulité que d'érudition. Ch. Sorel en publia, sous le nom de Delisle, une réfutation intitulée : *Des Talismans* ou *Figures faites sous certaines constellations*, Paris, 1636, in-8° : elle eut assez de succès. 5° *Nihil, fere nihil, minus nihilo, sive de ente non ente et medio inter ens et non ens positiones XXVI*, Venise, 1635, in-8°: titre bizarre et qui ne donne pas une haute idée de la métaphysique de l'auteur; 6° *Mariales gemitus*, Paris, 1638, in-4°; pièce de vers. 7° *Quæstio pacifica, num orta in religione dissidia componi et conciliari possint per humanas rationes et philosophorum principia, per antiquos christianorum libros rituales, et per propria hæreticorum dogmata*, ibid., 1645, in-4°. C'est dans ce livre, dédié au cardinal Mazarin, que Gaffarel indique les moyens qu'il croit les plus propres à amener la réunion des communions chrétiennes. 8° *Index codicum cabbalisticorum mss. quibus Joan. Mirandulanus comes usus est*, ibid., 1651, in-8°; réimprimé dans la *Biblioth. hebraïca* de J. Ch. Wolf. Il ne paraît pas que la Mirandole ait jamais possédé tous les manuscrits dont Gaffarel donne la liste, et encore moins qu'ils lui vinssent d'Esdras. 9° *Histoire universelle du monde souterrain, contenant la description des plus beaux antres et des plus rares grottes, caves, voûtes, cavernes et spélonques de la terre*. Le prospectus en fut imprimé à Paris, 1666, in-fol. de 8 feuillets : il est très-rare. Gaffarel chargea par son testament l'avocat Chorier, de Grenoble, de l'exécution de ses dernières volontés, et on espérait qu'il ferait paraître cet ouvrage; mais l'attente du public a été trompée. C'eût été, dit J.-B. Michault, un monument de folie et d'érudition. Il voulait y traiter les matières les plus singulières et de la façon la plus ridicule; il voit des grottes partout. L'homme lui paraît un animal tout *engrotté*, dont le corps présente mille cavités. Il parcourait les cavernes sulfureuses de l'enfer, du purgatoire et des limbes : il se proposait de faire une description topographique et exacte de la vallée de Josaphat, qu'il trouvait trop petite pour contenir la millième partie des habitants de la moindre rue de Jérusalem; ce qui l'avait conduit à rechercher le mode du jugement dernier, sur lequel il donnait trois opinions différentes. W—s.

GAFFARELLI ou CAFFARELLI (Gaetan), célèbre chanteur italien, naquit à Bari le 16 avril 1703; il était fils d'un pauvre paysan appelé *Majorano*. Dès son enfance il montra un goût décidé pour la musique : on le voyait s'extasier au son d'un instrument ou d'une belle voix. Son père, qui le destinait à l'état de laboureur, le punissait avec sévérité de ce qu'il quittait souvent le travail des champs, dans lequel il commençait à l'exercer, pour aller suivre dans les rues de Bari un joueur de luth; mais toutes les punitions furent inutiles, même les jeûnes auxquels son père le condamna. Toutes les fois qu'il pouvait se dérober aux regards paternels, il allait parcourir les églises, et s'arrêtait dans celle où il entendait chanter. Un musicien de la cathédrale avait remarqué ce petit paysan venir avec assez de régularité les jours qu'on y tenait chapelle; il l'avait entendu souvent joindre sa voix à celle des autres musiciens, et chanter en mesure avec une parfaite intonation. Un jour, il voulut connaître de plus près le petit chanteur qui avait attiré son attention; il l'amena chez lui, et après différentes questions, il lui demanda s'il aimait à entendre chanter : *Ah monsieur!* répondit Majorano avec toute l'ingénuité de son âge, *senza pane ma non senza musica;* plutôt sans pain que sans musique. Le musicien, qui s'appelait Caffaro (1), lui fit chanter le diapason sur le clavecin, et aussitôt il ne douta pas que cet enfant ne devînt un des premiers chanteurs de l'Italie : il s'informa de la demeure et du nom de son père, qu'il alla voir; il sut si bien le persuader des avantages qu'il pouvait attendre de son fils s'il lui faisait apprendre la musique, que ce dernier, suivant en tout les conseils du musicien, envoya son fils à Norcia, subir la grande opération (2). Quand le petit Majorano revint à Bari, le musicien Caffaro le prit chez lui, lui fit apprendre

(1) Il ne faut pas le confondre avec le célèbre maître de ce même nom.

(2) Parmi tous les chanteurs, ce sont les *soprano* qu'on paye le plus en Italie; et c'est dans Norcia que se trouvent les plus habiles opérateurs pour faire des eunuques. Le patient ne doit pas avoir atteint sa treizième année.

à lire et à écrire, et lui enseigna les premiers éléments de la musique; un an après, il l'envoya à Naples, recommandé à Porpora, maître aussi fameux par ses compositions que par les excellents élèves qu'il avait formés à l'art de chanter. Le jeune Majorano s'appela depuis lors Gaffarelli ou Caffarelli, diminutif du nom de son protecteur. Pendant cinq ans, Porpora ne lui apprit que la même page, où il n'y avait d'abord que les éléments les plus simples; il y ajouta progressivement des *trilli*, des groupes, des cadences, etc.; la sixième année fut consacrée à lui donner des leçons d'articulation et de prononciation. Gaffarelli, déjà arrivé à sa vingtième année, et n'ayant parcouru, pendant cinq ans, qu'une seule page, se croyait un bien médiocre musicien; mais Porpora le désabusa en lui disant : *Va, mon fils, tu n'as plus rien à apprendre ; tu es le premier chanteur de l'Italie et du monde.* Gaffarelli, ainsi que tous les *soprano*, commença sa carrière musicale par les rôles de femme, et il débuta pour la première fois à Rome, en qualité de *prima donna buffa*, au théâtre della Valle, où il obtint le plus grand succès. Il parcourut ensuite les principaux théâtres d'Italie, excitant partout l'enthousiasme et l'admiration. En 1728, il revint à Rome, et chanta sur le théâtre d'Argentina, dans le rôle de *prim' uomo* (premier chanteur). Gaffarelli avait une jolie figure, chantait parfaitement; et avec ces deux qualités il ne pouvait manquer de bonnes fortunes. Dans une occasion cependant, il faillit en être la victime : s'étant introduit dans une maison des plus distinguées, il se vit contraint, pour fuir la colère d'un mari jaloux, de se tenir caché jusqu'à nuit close, au fond d'une citerne vide, qu'il trouva dans le jardin, et d'où il ne sortit qu'avec un terrible rhume, qui le retint au lit pendant plus de trois semaines; la dame qui le protégeait, connaissant jusqu'où pouvait aller le ressentiment de son époux, mit Gaffarelli sous la sauvegarde de quatre *sgherri* (spadassins), qui le suivaient de loin partout où il allait. Cette aventure n'eut pas de plus fâcheuses conséquences; et Gaffarelli put sortir de Rome en toute sûreté, pour aller à Londres l'année suivante, 1730. Il resta dans cette capitale plusieurs années, et il revint en Italie chargé de richesses. Il ne voulut cependant pas quitter la scène, et chanta sur plusieurs théâtres, jusqu'à ce que, se trouvant à Naples, il entendit parler du mérite extraordinaire de Gizziello, qui était alors à Rome, où il devait débuter dans deux jours. Gaffarelli prend aussitôt la poste, voyage toute la nuit pour arriver le soir à Rome, où l'on devait donner un grand opéra. Enveloppé dans son manteau, il se glisse dans la foule; et lorsqu'il eut entendu Gizziello, *bravo, bravissimo, Gizziello,* s'écrie-t-il, *è Gaffarelli che te lo dice* (bravo, bravo, Gizziello, c'est Gaffarelli qui te le dit). Il quitte sur-le-champ le théâtre, reprend la poste, et retourne à Naples avec la même précipitation. Il eut à peine le temps de s'habiller pour paraître sur le théâtre, où l'on faisait mille conjectures, ne sachant ce qu'il était devenu. En 1740, il chanta à Venise. Il avait six cents sequins d'appointements pour les trois mois du carnaval. Outre cela, dans une représentation qu'il donna à son bénifice, il gagna plus de sept cents sequins. Durant quelques années, Gaffarelli semblait avoir renoncé au théâtre; mais il y reparut à Turin, en 1746, et passa ensuite à Florence et à Milan. La Grande-Dauphine de France, princesse de Saxe, qui aimait beaucoup la musique, fit venir Gaffarelli à Paris, en 1750; et il y chanta plusieurs fois dans les concerts spirituels. Ayant plu généralement à toute la cour, Louis XV chargea un de ses gentilshommes de lui faire un présent. Le gentilhomme envoya à Gaffarelli, par un de ses secrétaires, une boîte d'or de la part du roi. « Comment! dit Gaffarelli tout surpris, « le roi de France m'envoie cette boîte? Tenez, « monsieur (et il ouvrit son secrétaire), en voilà « trente, dont la moindre a plus de valeur que « celle-là. Si du moins il y avait le portrait du « monarque?... — Monsieur, répondit le secré- « taire, Sa Majesté ne fait présent de son portrait « qu'aux ambassadeurs. — Cependant, monsieur, « de tous les ambassadeurs du monde on ne ferait « pas un Gaffarelli. » On rapporta cette conversation au roi, qui en rit beaucoup, et le dit à la Dauphine. Cette princesse envoya chercher le musicien, lui fit présent d'un beau diamant, et lui remit en même temps un passe-port. « Il est signé « du roi, dit-elle, c'est un grand honneur pour « vous; mais il faut en profiter, car il n'est valable « que pour dix jours. » Gaffarelli partit de France assez mécontent, disant qu'il n'y avait pas gagné pour les frais de son voyage. Il avait amassé de grandes richesses qui le mirent à même d'acheter le duché de Santo-Dorato, dont il prit le titre, qu'il laissa après sa mort à son neveu, avec un revenu de quatorze mille ducats (près de 45,000 fr.). Malgré son titre, il ne quitta pas sa profession, et monseigneur le duc chantait dans les églises pourvu qu'on le payât assez généreusement. Peu de temps avant sa mort, il avait fait bâtir un hôtel où on lisait cette modeste inscription : *Amphyon Thebas, ego domum.* Gaffarelli mourut dans sa terre de Santo-Dorato le 30 novembre 1783. Il fut un des chanteurs les plus étonnants qui aient paru sur la scène. Voix expansive et mélodieuse, égale force dans tous les sons, qu'il assujéttissait à la mesure la plus grave et la plus soutenue, et auxquels il savait donner une prodigieuse rapidité. Il excellait dans les *trilli* et les cadences; et c'est le premier qui ait osé exécuter des *volate* (glissades) de demi-tons, avec l'intonation la plus parfaite. Musicien consommé, il jouait parfaitement du clavecin, et chantait, impromptu, les morceaux les plus difficiles. Son orgueil cependant était égal à son mérite, ou peut-être le surpassait. Il était aussi hautain sur la scène que Farinelli était modeste au milieu d'une cour qui le comblait

de faveurs. Ce dernier avait été son condisciple chez Porpora. Gaffarelli l'avait cependant précédé de quelques années dans la carrière théâtrale; ainsi ce fut Gaffarelli qui le premier orna le chant de tous les charmes de la musique. Le fameux Elisi, qui l'avait précédé, n'avait d'autre mérite que celui d'une très-jolie voix. Pacchiarotti, Rubinelli, Marchesi, ont sans doute surpassé Gaffarelli; mais ce dernier leur a appris, par son exemple, que la voix peut imiter les instruments les plus difficiles comme les plus mélodieux. B-s.

GAFFORI (Jean-Pierre), né à Corte en Corse, dans les premières années du 18e siècle, avait fait ses études à l'université de Rome, où il prit le bonnet de docteur en médecine. De retour dans sa patrie, et après avoir exercé pendant quelque temps la profession de médecin, Gaffori embrassa le parti de la république de Gênes pour lequel s'étaient généralement prononcés les habitants de sa ville natale. Mais il ne tarda guère à s'apercevoir qu'il s'était érigé en défenseur d'un parti qui ne savait combattre qu'avec les armes de l'astuce et de la mauvaise foi, et cette conviction le décida à l'abandonner lors de l'avénement au trône du fameux roi Théodore. Créé comte et secrétaire d'État par le gouvernement éphémère de cet aventurier, Gaffori ne visa dans les circonstances difficiles de cette époque qu'à mériter l'estime et la reconnaissance de ses compatriotes, qui lui en donnèrent un éclatant témoignage en l'élevant à la dignité de protecteur de la patrie en 1745, de général en 1746, et enfin de chef suprême de l'insurrection corse en 1753. Dans toutes les fonctions dont il fut chargé, Gaffori rendit les services les plus éminents à sa patrie, soit en entretenant la juste répugnance des Corses contre les Génois, soit en rédigeant des mémoires justificatifs et des plans de gouvernement remplis de sagesse et de sagacité, tendant à déterminer la France à protéger la Corse contre les Génois et à réunir cette île à sa domination. Dans cette vue, quelque temps avant sa mort, Gaffori avait fait de grands efforts pour expulser les Génois, et il les avait réduits à la possession des villes maritimes, toujours dans l'espoir de décider par ce moyen la France à traiter enfin avec sa patrie, devenue par ce fait indépendante, et par conséquent libre de prendre des engagements avec un gouvernement étranger. Mais les Génois, avertis par cette conduite ferme et énergique des projets redoutables de ce chef, stimulèrent un nommé Romei, de Corte, à qui Gaffori avait usurpé quelques perches de terrain pour arrondir son jardin de plaisance, à tirer vengeance de cette injustice, et ce scélérat, d'accord avec un frère du général, accompagné de cinq sicaires, l'attendit au couvent de Corte, où ils firent feu sur lui et l'étendirent mort sur la place, le 2 octobre 1753. Gaffori a laissé un manuscrit sur les révolutions de la Corse. Il était doué d'un talent remarquable pour les affaires d'État, et d'une étonnante facilité d'émouvoir les passions populaires par l'art de la parole; mais on lui a reproché, et non sans fondement, d'être dominé par une ambition démesurée et par le penchant trop prononcé d'augmenter le patrimoine de sa famille, penchant qui fut peut-être une des causes de sa fin malheureuse. G—ry.

GAFFORIO (Franchino) naquit à Lodi, le 14 janvier 1451, d'un soldat bergamasque. Il fut destiné à l'état ecclésiastique, étudia la composition musicale sous un moine carme, puis enseigna successivement la musique à Monticello, à Bergame, à Milan. Il fut ordonné prêtre, et nommé, en 1483, maître de chapelle (*phonascus*) de la cathédrale de Milan. Il mourut, à ce qu'il paraît, dans cette fonction, vers 1525. Gafforio s'était principalement occupé de la théorie musicale; et le duc L. Sforce l'avait mis à la tête d'une école de musique qu'il avait fondée exprès pour lui. Ses ouvrages sont peu instructifs, sans doute, comparativement à ceux que nous possédons aujourd'hui; mais ils ont du moins le mérite d'être les premiers d'auteur moderne qui aient été publiés. Ce sont : 1° *Theoricum opus harmonicæ disciplinæ*, Naples, 1480; Milan, 1492, in-fol.; 2° *Practica musicæ*, Milan, 1496; Brescia, 1497, 1502; Venise, 1512; 3° *Angelicum ac divinum opus musice materna lingua scriptum*, Milan, Gotard Dupont, 1508, in-fol. On lit sur le frontispice : *Franc. Gafurius laudensis tria de musicis volumina theoricam ac practicam et harmoniam instrumentorum accuratissime conscripsit.* Cet ouvrage est composé de cinq traités : le premier, sur les intervalles; le second, sur la notation, les consonances et les divers tons; le troisième, sur les mesures et les valeurs des notes; le quatrième, sur le contre-point; le cinquième, sur les proportions musicales. L'auteur y définit l'harmonie, *concordia discors*. 4° *De harmonica musicorum instrumentorum opus*, etc., Milan, 1518. L'inscription placée en tête du livre précédent prouve que celui-ci était composé depuis longtemps lorsqu'il fut publié. 5° Jean Spataro, de Bologne, attaqua vivement Gafforio dans son *Trattato di musica*, publié à Venise, 1531, in-fol. : ce dernier se défendit par une *Apologie* et par une *Épigramme* où il rappelle que son adversaire faisait jadis des fourreaux d'épée. Gafforio cultiva aussi la poésie. Les continuateurs du Dictionnaire de Moréri lui attribuent encore la publication des ouvrages de Maffeo Vegio et d'un discours de Jacopo Antiquario à la louange de Louis XII. D. L.

GAGE (Thomas), voyageur, était né, vers la fin du 16e siècle, en Irlande, d'une famille catholique qui tenait un rang distingué. Son père l'envoya, en 1612, en Espagne, pour faire ses études chez les jésuites, espérant qu'il entrerait dans leur société : mais le jeune Gage, qui avait conçu pour eux une aversion mortelle, prit l'habit de l'ordre de St-Dominique à Valladolid. Il était en 1625 au monastère de Xerez, en Andalousie, quand un commissaire de son ordre lui inspira le désir d'aller comme missionnaire aux Philippines. On voit

par le récit de Gage qu'il se décida à prendre ce parti, moins par zèle pour le salut des âmes que par la perspective de jouir des douceurs d'une vie agréable, et d'amasser de la fortune dans ces contrées lointaines; enfin il redoutait les effets de la colère de son père, qui lui mandait qu'il aurait mieux aimé le voir simple marmiton dans les cuisines des jésuites que général de tout l'ordre de St-Dominique, le menaçant de le déshériter et de susciter contre lui les jésuites s'il remettait les pieds en Angleterre. A peine était-il arrivé à Cadix, qu'on y publia un ordre du roi pour empêcher qu'aucun Anglais passât aux Indes; de sorte qu'il fallut le conduire secrètement à un vaisseau et le cacher dans une barrique dont on avait exprès vidé le biscuit. Ce moyen ayant rendu vaines toutes les recherches que l'on fit pour le découvrir, il partit, le 2 juillet 1625, avec vingt-sept de ses confrères. Une surprise que les Espagnols éprouvèrent dans une relâche à la Guadeloupe, de la part des Indiens, qui leur tuèrent plusieurs matelots ainsi que des jésuites et un dominicain, ralentit le zèle de quelques missionnaires; tellement qu'en débarquant le 12 septembre à la Guadeloupe, ils eussent voulu retourner en Espagne. Cependant ils continuèrent leur route, et entrèrent, le 8 octobre, à Mexico. Gage resta jusqu'au mois de février de l'année suivante à la campagne, dans un monastère où l'on faisait séjourner les religieux pour les remettre des fatigues du voyage. Les discours d'un de ses confrères, nouvellement revenu des Philippines, le dégoûtèrent entièrement de l'envie de continuer le voyage; et la vie agréable que l'on menait à la Nouvelle-Espagne le décida à y rester. En conséquence, la veille du jour où l'on devait partir pour Acapulco, il s'échappa avec trois autres dominicains, et se mit en route pour Chiapa. Il y fut bien reçu par le provincial : les preuves qu'il donna de son habileté le firent choisir pour enseigner le latin aux enfants de la ville, et le mirent en crédit auprès de l'evêque et du gouverneur. Au bout de six mois, on le laissa avec regret aller à Guatimala, où il continua son cours de théologie, s'appliqua à la prédication, et fut nommé professeur de philosophie. Malgré le renom qu'il avait acquis, l'idée de retourner en Angleterre l'occupait sans cesse : il en demanda la permission au provincial et au gouverneur; elle lui fut refusée, parce qu'un ordre exprès du roi et de son conseil défendait de laisser revenir en Espagne aucun prêtre avant dix ans de séjour dans les Indes; il prit alors la résolution de quitter la ville, et d'aller quelque temps demeurer à la campagne pour apprendre le langage indien, prêcher en quelque village, et amasser du bien. Après avoir rempli pendant cinq ans les fonctions de curé dans deux villages, il reçut du général de son ordre la permission de retourner en Angleterre : le provincial s'opposa à ce qu'il en profitât, et l'envoya desservir une autre paroisse. Gage, se voyant, un an après, possesseur d'une somme de 9,000 piastres, se décida à profiter de la permission du général : il échangea une partie de son argent contre des perles et des pierres précieuses, et partit d'Amatitlan, le 7 janvier 1637. Il traversa la province de Nicaragua, en suivant la côte du grand Océan, et alla s'embarquer dans un petit port de la province de Costa-Rica, sur la mer des Caraïbes. A peine le navire était-il en mer, qu'il fut pris par un corsaire hollandais; et Gage se vit dépouillé de 8,000 piastres. « Cet événement, dit-il, me fit appliquer à moi-« même le proverbe, que *bien mal acquis ne profite* « *jamais*, voyant que je perdais tout d'un coup ce « que l'aveugle dévotion des Indiens m'avait fait « acquérir parmi eux pendant douze ans. » Il retourna à Carthago, puis à Nicoja sur le grand Océan; il y profita d'un bâtiment qui allait à Panama, traversa l'isthme, et partit de Porto-Bello par la flotte espagnole, qui arriva heureusement à San-Lucar, le 28 novembre 1637. Sa première pensée fut de quitter l'habit religieux; puis il retourna dans sa patrie, après vingt-quatre ans d'absence. Il avait presque totalement oublié l'anglais. Son père était mort, et n'avait pas fait mention de lui dans son testament : son frère et ses parents eurent de la peine à le reconnaître; cependant il en fut bien reçu. A la fin de 1639, il partit pour l'Italie, afin de résoudre quelques doutes qui s'étaient, dès son séjour en Amérique, élevés dans son esprit sur la religion. Tout ce qu'il vit dans cette contrée ne l'ayant pas satisfait, il retourna à Londres, où il abjura le catholicisme par un sermon qu'il prononça dans l'église de St-Paul. Cette démarche le brouilla avec sa famille. Voyant ensuite que les catholiques étaient favorisés à Oxford, dont son frère était gouverneur, et dans d'autres villes attachées à la cause royale, il embrassa le parti du parlement, et reçut en récompense le rectorat de Déal. Ce fut alors qu'il publia la relation de ses voyages dans les Indes occidentales. Les lumières qu'elle fournit sur les richesses des possessions espagnoles et sur leur état de faiblesse donnèrent aux Anglais l'idée de tenter contre ces pays des expéditions qui leur promettaient des succès faciles. Gage s'embarqua sur une flotte, qui échoua néanmoins dans les entreprises qu'elle essaya contre Vera-Cruz et la Havane, mais qui réussit à s'emparer de la Jamaïque en 1654 : il mourut dans cette île l'année suivante. On a de lui : 1° *A new Surwey of the West-Indies*, etc. *Nouvelle Description des Indes occidentales, ou les Voyages de l'Anglais-Américain, par terre et par mer, contenant le journal d'une route de 3,300 milles dans l'intérieur du continent de l'Amérique, dans lequel est raconté son voyage d'Espayne à Saint-Jean de Ulloa et à Mexico, la description de cette grande ville; aussi son voyage de Mexico par les provinces de Guaxaca*, etc., *et son séjour de douze ans dans les environs de Guatimala, et notamment dans les villes indiennes de Mixco, de Pinola, de Petapa et d'Amatitlan, avec son retour par la pro-*

vince de Nicaragua, etc.; *et une grammaire, ou quelques rudiments de la langue indienne, appelée poconchi ou pocoman*, Londres, 1648, in-fol.; ibid., 1655, 1677. La première édition est dédiée à Cromwell; la seconde à Fairfax : il dit à ce général d'armée parlementaire qu'il lui offre un nouveau monde à conquérir; il assure qu'il ne parle que des choses qu'il a observées par lui-même, et ajoute que si l'on trouve de la différence entre sa relation et celles qui l'ont précédée, c'est que depuis cent ans qu'il n'a été rien écrit sur l'Amérique les choses y ont bien changé. Ce livre eut un succès étonnant, parce que l'auteur était le premier étranger qui eût parlé avec connaissance d'un pays dont les Espagnols fermaient soigneusement l'entrée. Quelques écrivains ont prétendu que Gage avait copié ce qu'il disait du Mexique dans une traduction du livre de Gomara. Quand même cette assertion serait vraie pour les faits généraux relatifs à l'histoire du pays, on ne peut nier que le dominicain irlandais n'ait parlé de beaucoup de choses qu'il a vues, ayant traversé l'intérieur du pays, qu'il décrit très-bien, et dans lequel il a fait plus de onze cents lieues : de plus, il est jusqu'à ce moment le seul qui donne des lumières sur l'intérieur de la province de Guatimala et des contrées voisines. Labat, qui lui reproche amèrement de n'être pas allé cueillir au Japon la palme du martyre, et qui le maltraite à cause de ses sorties contre les moines et de son apostasie, convient qu'il donne des mémoires très-amples et très-instructifs de tout ce qu'il avait remarqué dans le pays où il avait habité, et qu'il fait connaître une infinité de choses que l'on avait ignorées jusqu'alors, parce que l'on n'avait de documents que sur les côtes de ces régions éloignées. Ce témoignage prouve que l'on ne peut raisonnablement révoquer en doute la bonne foi de Gage : c'est un écrivain exact, mais qui n'est pas toujours assez judicieux. Il déplore l'aveugle superstition dans laquelle on entretient les Indiens; et, d'un autre côté, il raconte des choses qui annoncent chez lui une crédulité puérile. D'ailleurs il narre d'une manière qui attache, de sorte que son livre se lit toujours avec plaisir. Colbert, jugeant que les documents qu'il contient pouvaient être utiles, ordonna d'en faire une traduction en français; elle parut sous ce titre : *Nouvelle relation contenant les voyages de Thomas Gage dans la Nouvelle-Espagne, ses diverses aventures, et son retour par la province de Nicaragua jusqu'à la Havane*, etc., traduite par M. de Beaulieu ou Hues O'Neil, avec fig., Paris, 1676, 2 vol. in-12; Amsterdam, 1680, 1699, 1720, 1722; traduite en hollandais, Utrecht, 1681, 1 vol. in-4°; en allemand, Leipsick, 1693, 1 vol. in-12. : c'est la traduction française qui a servi d'original pour cette version. Plusieurs bibliographes prétendent que Baillet est l'auteur de la traduction française : Camus dit qu'il ne sait pas sur quelles bases porte cette idée, puisqu'en 1676 Baillet était encore au séminaire, et se disposait à prendre les ordres. Le traducteur convient qu'il a corrigé le titre, et retranché du corps de l'ouvrage des digressions qui ne convenaient pas assez au principal dessein de l'auteur, enfin qu'il n'a pas suivi la division par chapitres. Les retranchements portent principalement sur les passages où Gage combat la croyance de l'Église romaine : mais tout ce qui tient à la peinture des mœurs dissolues des moines en Amérique est laissé en entier. Le dernier chapitre, où Gage raconte son voyage en Italie et l'histoire de sa conversion, est totalement supprimé. On n'a pas inséré non plus dans quelques éditions d'Amsterdam la grammaire de la langue poconchi : c'est dans cet idiome, le plus élégant de ceux des environs de Guatimala, que Gage prêchait aux Indiens. Il a joint à cette grammaire le *Pater;* l'explication des mots que renferme cette prière lui fournit l'occasion de les faire connaître dans le plus grand détail. Thevenot a donné dans le tome 2 de son recueil un morceau intitulé : *Relation du Mexique et de la Nouvelle-Espagne, par Thomas Gage :* il annonce l'avoir traduit de l'anglais; ce ne sont que des extraits. On a encore de Gage le Sermon prêché le jour de son abjuration, Londres, 1642, in-4°; *Duel entre un jésuite et un dominicain, commencé à Paris, livré à Madrid, et terminé à Londres*, 1651. Quelques bibliographes attribuent aussi à Gage le mérite de nous avoir fait connaître les hiéroglyphes mexicains qui se trouvent dans le recueil de Purchas, et que Thevenot a tirés de cet écrivain. L'erreur vient de ce que, dans le recueil de ce dernier, le titre est ainsi conçu : *Histoire de l'empire mexicain, représentée par figures; Relation du Mexique de la Nouvelle-Espagne, par Thomas Gage.* Il suffit de lire l'avis tiré du recueil de Purchas, que Thevenot a traduit et placé en tête de l'explication de ces figures, pour se convaincre qu'elles parvinrent en Europe longtemps avant la naissance de Gage. E—s.

GAGELIN (François-Isidore), missionnaire à la Cochinchine, était né le 5 mai 1799, à Montpereux près de Pontarlier, d'une famille de pauvres cultivateurs. Sa mère, restée veuve de bonne heure, s'imposa les privations les plus dures pour le soutenir à l'école, où il apprit assez promptement les éléments de la lecture et du calcul. Témoin de ses progrès, le curé de Montpereux se chargea de l'éducation de l'enfant, qu'il envoya commencer ses études au collége de Pontarlier. Le jeune Gagelin, ayant manifesté le désir d'embrasser l'état ecclésiastique, fut admis gratuitement, en 1816, au séminaire de Besançon; sa piété, sa douceur et son application lui méritèrent bientôt l'affection de ses supérieurs. En 1817, il obtint leur agrément pour se rendre à Paris, au séminaire des Missions étrangères. Impatient d'aller porter le flambeau de l'Évangile aux nations infidèles, il n'était encore que sous-diacre lorsqu'il sollicita comme une faveur d'être envoyé dans l'Orient. Parti de Bordeaux dans le mois de dé-

cembre 1820, il arriva le 17 mai 1821 à la Cochinchine. Son premier soin fut d'apprendre la langue du pays; et en peu de temps il se trouva capable de remplir une chaire dans un collége de la mission. Au mois de septembre 1822, il fut ordonné prêtre par monseigneur Labarthe, le successeur de Pigneau de Behaine (*voy.* ce nom), dans le double titre de vicaire apostolique et d'évêque d'Adra. Ce prélat, ayant éprouvé le zèle et la capacité de l'abbé Gagelin, jeta les yeux sur lui pour la coadjutorerie de la Cochinchine, qui renfermait plus de quarante mille chrétiens; mais celui-ci le pria de choisir un sujet plus capable pour une place de cette importance. Il s'en fallait beaucoup que les missionnaires fussent assez nombreux pour les besoins de la population chrétienne. La mission de Dong-Nai, à laquelle l'abbé Gagelin était attaché spécialement, se trouvait, en 1824, réduite à deux prêtres (1); tous les autres avaient été victimes du climat et des maladies, presque toujours funestes aux Européens. Depuis son avénement au trône, en 1820, Mihn-Mehn, roi de la Cochinchine, quoique peu favorablement disposé pour les chrétiens, ne les avait cependant point persécutés. Mais en 1826, les mandarins lui ayant présenté une requête par laquelle ils le suppliaient d'ordonner la destruction des églises et l'expulsion des missionnaires, ceux-ci, sans attendre ce que le roi déciderait, jugèrent prudent de se séparer. L'abbé Gagelin, arrêté dans sa fuite, fut conduit prisonnier dans la ville royale de Hué. Là, placé sous la surveillance spéciale des mandarins, il ne laissa pas de continuer d'entretenir des relations avec les chrétiens de son district et de profiter de toutes les occasions favorables pour chercher à les affermir dans la foi. Il obtint, en 1828, par le crédit de quelques néophytes, l'autorisation de retourner dans la province de Dong-Nai. Voyant le calme rétabli, il reprit bientôt ses occupations accoutumées, et, après avoir visité toutes les familles chrétiennes de son ressort, il fit dans les provinces voisines quelques excursions dont il a rendu compte dans des *Lettres*, qui ont été publiées par l'association des Œuvres de mission. Le calme dont il jouissait dura peu de temps. Mihn-Mehn, à la sollicitation des mandarins, rendit, le 6 janvier 1833, un édit de persécution générale contre les chrétiens. Aussitôt les églises, les colléges et les maisons des missions disparurent, et les missionnaires ainsi que leurs prosélytes furent réduits à fuir ou à se cacher en attendant de meilleurs jours. Après avoir erré dans différents gîtes, l'abbé Gagelin, ne voulant pas compromettre plus longtemps les chrétiens qui lui donnaient un asile, alla se présenter au juge de son district, persuadé qu'une explication suffirait pour le mettre à l'abri de tout danger; mais il se trompait. Arrêté par ordre de ce juge, il fut transféré sur-le-champ à Hué et jeté dans une obscure prison, où il resta jusqu'au 11 octobre, sans voir d'autre personne que le gardien chargé de lui apporter sa nourriture. Ce jour-là même on lui donna connaissance de la sentence qui le condamnait à mourir par le supplice de la corde, pour être sorti de la province de Dong-Nai sans la permission du roi. Il apprit sa condamnation avec une joie qui surprit les assistants, et subit son supplice le 16 octobre, ayant jusqu'au dernier moment montré le plus admirable courage. On a la *Vie de l'abbé Gagelin*, par M. François Pérennés, Besançon, 1836, in-12, avec un portrait lithographié; et par M. Jacquenet, Paris, 1850, in-12. Ce dernier ouvrage a été couronné par l'Académie de Besançon. W—s.

(1) Son collaborateur était M. Taberd, institué en 1827 par le souverain pontife évêque d'Isauropolis.

GAGERN (Jean-Christophe-Ernest, baron de), publiciste et homme d'État, naquit à Kleinniederheim, près de Worms, le 25 janvier 1766; entré de bonne heure au service d'une des branches de la maison de Nassau (Nassau-Weilbourg), il fut chargé depuis 1791 de la représenter, d'abord à la diète de l'empire, et plus tard à Paris, devint ensuite conseiller privé et président de gouvernement. Un décret de l'empereur Napoléon, qui interdisait à tous les individus nés sur la rive gauche du Rhin la faculté de servir un autre gouvernement que celui de la France, l'obligea à envoyer la démission de toutes ses fonctions; il se retira alors à Vienne où il fut en relations intimes avec Hormayr et l'archiduc Jean; en 1812, il prit une part importante à un projet de faire révolter le Tyrol. Cette conspiration ayant échoué par suite de l'arrestation d'un courrier anglais, à Brunn, il fut éloigné de l'Autriche en 1813, et se retira au quartier général russo-prussien et de là gagna bientôt l'Angleterre. En 1814, il fut appelé, avec le titre de ministre d'État, à l'administration des possessions de la maison de Nassau; en 1815, il prit part, comme représentant du roi des Pays-Bas, aux affaires du congrès de Vienne. Lors du traité de Paris, il réussit à obtenir des agrandissements en faveur de la nouvelle monarchie des Pays-Bas, mais il échoua dans ses efforts pour faire enlever l'Alsace à la France, en faveur de l'Allemagne. Le roi des Pays-Bas le nomma ensuite son ministre plénipotentiaire auprès de la Confédération germanique, et il fut accrédité en cette qualité jusqu'en 1818; comprenant l'importance de l'union politique et de l'unité pour la nation allemande, avant l'ouverture de la diète, il échangea avec le prince de Metternich une correspondance où il insistait vivement pour l'adoption de mesures qui eussent assuré cette organisation si nécessaire dans cette anarchie de petits États. Dans le sein même de la diète, où ses votes se firent remarquer par leur courage et leur patriotisme, il insista avec force, et à plusieurs reprises, pour que des constitutions représentatives fussent introduites dans les divers États de la Confédéra-

tion germanique, au lieu de laisser, comme par le passé, toutes les décisions au *bon plaisir* de tous ces petits principicules trop faibles ou trop besoigneux pour avoir quelque indépendance par eux-mêmes. En 1820, il se retira avec une pension du roi des Pays-Bas, dans sa terre de Hornau (grand-duché de Hesse-Darmstadt). Depuis cette époque, comme membre de la première chambre du grand-duché, sans appartenir précisément à une opposition systématique et hostile, il se fit remarquer en toute occasion par ses tendances patriotiques et philanthropiques, qui allaient même plus loin que les limites de sa principauté. Cruellement éprouvé en 1848 par la mort de son fils Frédéric et par celle de sa femme, l'affectionnée compagne de sa vie, qui lui avait donné dix enfants, dont trois ont obtenu une plus ou moins grande illustration (Frédéric, Henri et Maximilien), il avait renoncé complétement à la vie politique, lorsque la mort vint le surprendre encore dans toute sa vigueur, à Hornau, le 22 octobre 1852. Parmi ses principaux écrits, nous signalerons : *Résultats de l'histoire des mœurs,* 6 vol.; le premier volume est intitulé *les Princes,* Francfort, 1808; le deuxième volume, *l'Aristocratie,* Vienne, 1812; le troisième, *Démocratie,* Francfort, 1816; le quatrième, *Politique,* Stuttgard, 1818; le cinquième et le sixième, *Amitié et Amour,* Stuttgard, 1822; ils ont été réunis dans une seconde édition en quatre volumes, Stuttgard, 1835-37; l'*Histoire nationale des Allemands,* Francfort, 1825-26, 2 vol. De 1823 à 1833, il fit paraître quatre volumes de mémoires sous ce titre : *Ma participation à la politique,* Stuttgard; le cinquième parut à Leipsick, 1844; *Critique du droit des gens,* Leipsick, 1840; enfin, en 1847, Leipsick, *Civilisation,* 1 vol., qui n'est que la continuation de *Résultats de l'histoire des mœurs.* Outre ces travaux, on a de lui diverses brochures après la guerre de l'indépendance allemande, dans le sens du progrès; nous ferons principalement remarquer celle intitulée : *Allocution à la nation allemande et à ses chefs,* Vienne, 1848. A. F—L—T.

GAGERN (Frédéric-Baudouin, baron de), l'un des fils du précédent, général au service des Pays-Bas, principalement connu par sa mort malheureuse pendant l'insurrection tentée par Hecker et Struve, pour établir la république dans le grand-duché de Bade. Frédéric naquit le 24 octobre 1794, à Weilbourg, entra à seize ans à l'université de Gœttingue, mais quitta bientôt les études académiques pour se livrer entièrement au service militaire; après avoir reçu une excellente éducation sous l'habile direction des professeurs de l'école polytechnique de Paris, il entra dans l'armée autrichienne et marcha sous ce drapeau contre la Russie, prit part aux campagnes de Dresde, de Kulm, de Leipsick. Docile aux désirs de son père, il quitta le service de l'Autriche pour celui des Pays-Bas, et combattit avec distinction dans la lutte de 1815. Après la paix, il s'occupa de ses études interrompues et travailla à l'organisation militaire du royaume des Pays-Bas; quoique n'ayant seulement que le grade de capitaine d'état-major, son intelligence et son travail assidu le mirent à même de rendre de grands services, et le firent regarder comme un des plus habiles officiers de l'armée; comme chef d'état-major du duc Bernard de Saxe-Weimar, il prit une part considérable aux événements militaires de l'année 1831; en 1838, il passa, sur sa demande, dans la ligne, et fut nommé colonel d'un régiment de cavalerie à Deventer; l'année suivante, il accompagnait le prince Alexandre dans son voyage de Russie. Envoyé en 1843 dans les Indes orientales, avec la mission importante de comparer le système colonial anglais et hollandais, il obtint à cette occasion le grade de général, s'acquitta de ses fonctions d'une manière très-satisfaisante, et à son retour en Europe, on lui confiait le commandement supérieur de la province de Hollande. Au printemps de 1848, il s'était rendu en Allemagne avec un congé temporaire, et il se trouvait dans le grand-duché de Bade quand y éclata l'insurrection républicaine, premier contre-coup de la révolution de février en Allemagne; la mauvaise administration du grand-duc et les mesures anticonstitutionnelles de ses ministres, MM. de Blettersdorf, Tréfurt, Regenauer et Freydorf, irritaient depuis longtemps le pays, et la lutte existait déjà depuis quelques années; la résistance aux justes exigences de l'opinion amena, comme toujours, le triomphe du parti avancé. Fickler, et surtout Struve et Hecker, par une proclamation lancée de Constance, provoquèrent un soulèvement armé, indiquant Donaueschingen comme le lieu de rendez-vous des patriotes (12 avril); les premières mesures du gouvernement firent échouer cette tentative. Aux abois, le grand-duc qui se défiait de la fidélité de ses troupes, réclama le secours des états voisins, et choisit Frédéric de Gagern, qui se trouvait alors sur son territoire, pour les commander, comme l'homme le plus capable d'inspirer de la confiance aux troupes fédérales. Sans attendre l'autorisation du gouvernement des Pays-Bas, Gagern accepta le commandement qu'on lui offrait. Dès le commencement il chercha à amener par des pourparlers et sans coup férir, la dispersion des partisans de Hecker. Le 20 avril, il s'était déjà inutilement abouché à cet effet à Kandern avec les chefs du mouvement, lorsqu'une demi-heure après, les deux troupes se trouvèrent en présence à Schendeck, entre Kandern et Schlechtenhaus. Avant d'en venir aux mains, on essaya encore une démonstration pacifique, et sur l'invitation des insurgés, Gagern sortit des rangs et vint conférer avec eux. Ce dernier essai n'ayant pas été heureux, Gagern retourna vers les siens, et montant à cheval, il ordonnait de repousser la force par la force, lorsqu'une décharge partie des rangs ennemis l'étendit roide mort. Cette fin malheureuse d'un général distin-

gué, d'un homme de bien, sincèrement libéral, comme son père et son frère Henri, le ministre de Prusse, causa une douleur générale en Allemagne. Cette mort prématurée, à 52 ans, l'arrêta au milieu d'une carrière qui promettait d'être belle et honorable. A. F—L—T.

GAGES (Jean-Bonaventure-Dumont, comte de), né à Mons en Hainaut le 27 décembre 1682, entra dans la carrière des armes en 1703, servit la cause de Philippe V, roi d'Espagne, et fut d'abord officier aux gardes wallones. Sa bravoure et son intelligence lui méritèrent l'estime de ses chefs : il parvint de grade en grade à celui de lieutenant général, et servit en cette qualité sous le comte de Glimes dans l'armée de Catalogne, destinée à l'expédition de l'île de Minorque en 1740. Il prit le commandement de l'armée espagnole à la fin de septembre 1742, et s'avança du royaume de Naples, à la tête de 18,000 hommes, vers la Lombardie, en traversant les terres du Saint-Siége. Il établit ses quartiers dans le Bolonais sur les bords du Reno, passa le Panaro le 5 février 1743, et le 8 à la journée de Campo-Santo il enleva aux Autrichiens 4 pièces de canon, 5 drapeaux, 4 étendards, 180 chariots de blé, et fit 400 prisonniers : mais après s'être rendu maître du champ de bataille, il crut devoir pour assurer ses subsistances, repasser le Panaro; ce qu'il effectua dans le meilleur ordre. Cette campagne de 1743 et celle de 1744 firent le plus grand honneur au comte de Gages. Quoique harcelé sans cesse par des forces supérieures, il sut conserver pour ainsi dire intacte sa petite armée : dirigeant ses attaques toujours à propos, il ne se laissa jamais entamer, et ménageant ses retraites avec beaucoup d'art, il parvint à se maintenir dans la Romagne jusqu'à ce que les Napolitains fussent en mesure de le secourir. Pour lors il prit à son tour l'offensive, de concert avec le duc de Modène, qui était venu prendre le commandement en chef de l'armée. Les Autrichiens, commandés par le prince de Lobkowitz, éprouvèrent des pertes considérables, et furent contraints de battre en retraite. Novare et Lodi tombèrent au pouvoir des Espagnols, ainsi que Serravalle, Tortone, Alexandrie, Asti, etc. Le comte de Gages, par une suite de savantes manœuvres, réussit à faire sa jonction avec les troupes que commandaient l'infant don Philippe et le maréchal de Maillebois. La ville de Milan leur ouvrit ses portes le 19 décembre 1745. Le 8 février 1746, le comte de Gages effectua le passage du Tésin avec un corps de 22,000 hommes, et força le prince de Lichtenstein d'abandonner Olleggio et de se replier derrière la Secchia : mais bientôt les Autrichiens prirent leur revanche. L'infant don Philippe repassa le Pô, et perdit le fruit des dernières campagnes : cependant le comte de Gages ne montra jamais plus d'habileté que dans cette retraite et dans celle que nécessita la perte de la bataille de Campo-Freddo, mais principalement à la journée du 10 août, après le passage du Tidon, où le marquis de Botta croyant surprendre en désordre les armées combinées, fut repoussé avec perte de 6,000 hommes. Peu de temps après la mort de Philippe V, le comte de Gages remit le commandement de l'armée espagnole (le 15 août 1746) au marquis de las Minas, et revint à Madrid, où il fut comblé d'éloges par le roi Ferdinand VI, qui lui conféra la commanderie de Vittoria (ordre de St-Jacques) et celle de Pozzuello (ordre de Calatrava). Il avait obtenu le collier de la Toison d'or l'année précédente. En 1748, on voulut mettre de nouveau le comte de Gages à la tête des armées espagnoles en Italie : mais son grand âge, sa santé très-altérée par les fatigues de la guerre, et peut-être aussi la crainte de se voir encore gêné dans ses opérations comme il l'avait été précédemment en diverses circonstances, ne lui permirent pas d'accéder à cette proposition; et il fut nommé vice-roi, gouverneur et capitaine général de la Navarre. C'est à son ardente sollicitude pour le bien-être des peuples, et aux soins de son administration éclairée, que sont dues les belles routes du royaume de Navarre. Il mourut à Pampelune le 31 janvier 1753, dans sa soixante-treizième année. Le roi d'Espagne Charles III fit élever à ses frais, dans l'église des Capucins de Pampelune en 1768, à la mémoire du comte de Gages, un superbe monument pour lequel il composa lui-même cette inscription :

Joanni Bonaventuræ Dumont
comiti de Gages
sabaudicis austriacisque
ad Velitras et Tanarum copiis
fugatis
regni neapolitani
clarissimo assertori
reique militaris peritiæ
duci supra famam præclarissimo,
tandem regni Navarræ
proregi solertissimo
et in publicis viis struendis
inventori mirifico.
Decedenti prid. kal. febr. anni 1753
ætatis 73
Carolus III Hispaniarum rex
monumentum hoc dicat
bene merenti.

S—T—T.

GAGLIARDI (Dominique), professeur de médecine à Rome, et proto-médecin de l'état ecclésiastique à la fin du 17e siècle et au commencement du 18e, acquit beaucoup de réputation comme médecin et comme anatomiste : 1° son *Anatome ossium novis inventis illustrata*, Rome, 1689, in-8°, est un ouvrage plein de réflexions originales et d'une exactitude remarquable pour le temps. Les os à la vérité n'y sont considérés que dans l'état sec; mais les détails curieux dans lesquels l'auteur est entré sur les rapports et sur la structure de ces organes, sont dignes des éloges et de l'attention des anatomistes. 2° L'*Idea del vero medico fisico e morale firmata secondo li documenti ed operazioni d'Hippocrate*, Rome, 1718, in-8°. Cet ouvrage

dans lequel Gagliardi donne des instructions aux jeunes gens qui veulent faire des progrès dans la médecine, est plein des préceptes les plus sages et les plus utiles, soit sur la science, soit sur la morale des médecins. 3° *L'Infermo istruito nella scuola del disinganno; opera composta a beneficio de chi desidera vivere longamente*, Rome, 1719, in-8°, 1re partie; ibid., 1720, in-8°, 2e partie, a pour objet les abus préjudiciables à la santé, et les moyens susceptibles de procurer une longue vie. 4° On connaît encore de Dominique Gagliardi, un traité *De educatione filiorum*, Rome, 1723, in-8°.— *Jean-Antoine* Gagliardi, médecin de Milan, vécut dans le 17e siècle. Il n'est connu des biographes que par les ouvrages suivants : 1° *Nova ratio universalis medendi febribus humoralibus*, Milan, 1632, in-4°; 2° *Consultationes variæ*, Cologne, 1637; 3° *Cognitione e cura di morbi communi æstivi ed automnali*, Milan, 1643; 4° *Del acciaio in uso nella medicina*, ibid., 1645. L'auteur s'occupe spécialement dans cet ouvrage de l'emploi de l'acier dans le traitement des maladies chroniques. — *Hubert* Gagliardi, médecin milanais, père du précédent, florissait à la fin du 16e siècle et au commencement du 17e. Un traité *Della ragione e quantità del vitto, nelle febri pestifere maligne ed acute*, Milan, 1643, in-4°, est le seul ouvrage qu'on ait de lui. Ch—t.

GAGLIARDI (Paul), savant ecclésiastique, né à Brescia en 1695, obtint un canonicat à la cathédrale de cette ville, et s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à recueillir toutes les pièces relatives à l'histoire de sa patrie. Les talents de Gagliardi étendirent sa réputation dans toute l'Italie. Apostolo-Zeno et Tiraboschi le citent avec éloge; Fontanini souhaitait qu'il donnât une édition des *Memorie Bresciane* d'Ottavio Rossi, personne ne lui paraissant plus capable de porter cet ouvrage à sa perfection. Gagliardi mourut en 1742. On a de lui : 1° *Oratio pro adventu J. F. Barbadici ad episcopatum Brixianæ Ecclesiæ*, Venise, 1715, in-12; 2° *Parere intorno all' antico stato de' Cenomani ed a i loro confini*, Padoue, 1724, in-8°; réimprimé dans les *Memorie istorico-critiche intorno all' antico stato dei Cenomani*, par Sambuco, Brescia, 1750, in-fol. Il cherche à prouver dans cette dissertation, que Brescia était la capitale du pays des Cénomans, et en fixe l'étendue d'après différents passages de Polybe, de Tite-Live, et de Strabon. 3° Les *OEuvres* de St-Philastre et de St-Gaudence, évêques de Brescia au 4e siècle, Brescia, 1738, in-4°. Il a fait précéder cette édition des *Vies* des deux saints évêques; et il y combat avec autant de force que de justesse les réflexions trop sévères que Dupin s'était permises sur leurs écrits. Il avait publié précédemment avec quelques autres opuscules : *S. Gaudentii sermones, cum opusculis Ramperti et Adelmanni Brixiæ episcoporum, recensuit et notis illustravit Paulus Galeardus*, Padoue, 1710, in-4°; 4° des *Notes* pleines d'érudition sur la liste des évêques de Brescia publiées dans l'*Italia sacra* d'Ughelli, et insérées à la suite de cette liste dans la seconde édition de l'ouvrage. W—s.

GAGLIARDO ou GAGLIARDI (Achille), jésuite italien, né à Padoue vers 1537, entra en 1559, à l'âge de vingt-deux ans, au noviciat de cette société. Elle fit en même temps une triple acquisition dont elle eut lieu de s'applaudir : deux frères cadets de Gagliardi imitèrent l'exemple de leur aîné, et embrassèrent en même temps que lui l'institut des jésuites qui venait de s'établir. Les trois frères appartenaient à une famille distinguée et riche. Ils préférèrent la pauvreté évangélique aux avantages que pouvaient leur procurer la fortune et leur naissance. La nature d'ailleurs les avait doués si heureusement, que le jésuite Simon Rodriguez, l'un des dix premiers compagnons de St-Ignace, disait que si on lui avait donné à choisir trois sujets dans toute l'Italie, il n'eût pu rencontrer mieux. Achille avait à peine vingt-cinq ans, que ses supérieurs le jugèrent capable de professer la philosophie dans leur collége de Rome. Il enseigna ensuite la théologie à Padoue et à Milan, et s'y acquit la réputation d'un homme versé dans cette science. Il eut successivement à gouverner en qualité de recteur les colléges de Turin, de Milan, de Venise, et enfin de Brescia. Il mettait un soin particulier à former à la vie spirituelle ceux de ses jeunes confrères qu'il avait sous sa direction; et pour cela il les réunissait tous les dimanches dans des conférences qu'il faisait lui-même. Son zèle n'était pas moins infatigable que sa vie était exemplaire. A l'âge de plus de soixante ans, il lui arrivait souvent de prêcher le matin, de faire une leçon dans l'après-midi, et le soir une exhortation à des personnes distinguées qui se rassemblaient dans un oratoire pour l'entendre. Il avait établi des exercices spirituels pour tous les états, et il y présidait. Retiré à Modène dans ses dernières années, il y fut attaqué d'une maladie cruelle qui lui ôta la mémoire, le priva de la vue, et lui causa pendant vingt-deux mois les plus vives douleurs : il les supporta avec patience; enfin il expira dans de grands sentiments de religion le 6 juillet 1607, âgé de 70 ans, dont il en avait passé quarante-deux dans la société, constamment occupé de services utiles et de bonnes œuvres. Il est auteur de plusieurs ouvrages religieux dont voici les titres : 1° un *Catéchisme* en langue italienne, Milan, 1584, in-4°. Ce catéchisme fut fait à la demande de St-Charles Borromée, qui avait pour l'auteur la plus grande estime, et qui voulut l'avoir pour compagnon lors de la dernière visite qu'il fit de son vaste diocèse. 2° *De disciplina hominis interioris*, opuscule où l'érudition se réunit à la piété. Philippe Chifflet a mis en tête de son édition de l'*Imitation de Jésus-Christ*, un chapitre du P. Gagliardo, où se trouve une exposition abrégée de la doctrine de cet excellent livre. 3° *Compendium christianæ perfectio-*

nis, continens praxim uniendi animam cum Deo. Ce livre écrit d'abord en italien fut traduit en latin, Vienne en Autriche, 1633. 4° *Des commentaires sur les écrits de St-Ignace;* 5° *Explication de l'institut de la société de Jésus;* 6° *Des méditations pour tous les états;* 7° *Différentes manières de méditer en récitant le Rosaire.* Trois éditions différentes du *Combat spirituel* (Coni, 1668; Lucques, 1691; et Parme, 1700) attribuent cet ouvrage ascétique si répandu au P. Gagliardi, sur la foi de l'éditeur anonyme de l'ouvrage du P. Théophile Raynaud, intitulé : *Erotemata de malis ac bonis libris,* édition de Lyon, 1665; mais il paraît (dit Mercier St-Léger, *Journal des Savants,* décembre 1782, p. 2573) que cette opinion n'a pas été fortement défendue par les jésuites eux-mêmes, qui l'ont abandonnée : en effet, Sotwel ne compte pas le *Combat spirituel* parmi les ouvrages de Gagliardi (*voy.* Scupoli). L—y.

GAGLIUFFI (Marc-Faustin), l'un des plus célèbres improvisateurs en langue latine qui aient existé depuis le 13e siècle, naquit en 1764, à Raguse. Après avoir suivi dans sa patrie les études de la philosophie et de la jurisprudence, il se consacra à la littérature latine; apprit par cœur les grands poëtes Virgile, Ovide, Térence, au point qu'il parvint ensuite à improviser des arguments donnés, avec toute l'élégance possible, dans la langue latine, chose qui dans le 16e et le 17e siècle était singulière, d'après l'autorité de Varchi, et chose très-rare dans le 18e. Les frères des écoles pieuses s'empressèrent d'avoir Gagliuffi dans leur collége; il alla à Rome, et fut mis sous la direction des pères Ange Monti et Joseph Solari, Génois célèbre par ses traductions des classiques. Après le noviciat, Gagliuffi, alors âgé de vingt-deux ans, fut envoyé à Urbino comme professeur de rhétorique. Bientôt il fut appelé à Rome en la même qualité au collége Nazareno, établissement dirigé par les mêmes frères, avec non moins de célébrité que d'utilité. L'éloquent professeur, enhardi par un continuel exercice de la langue latine, animé par Cunich, auteur de la célèbre traduction d'*Homère* en vers latins, essaya des improvisations latines à l'Académie des *Arcadi,* et il improvisait en vers latins les lectures italiennes de la célèbre Bandettini, de Monti, Lamberti, Berardi, etc. Ces improvisations furent applaudies et accueillies par des sociétés savantes, et par Benoît Stay, poëte philosophe très-distingué. Au moment de l'installation de la république romaine, faite par le général Berthier, en février 1798, en présence de Pie VI, Gagliuffi se trouvait dans la capitale du monde chrétien. Il abandonna le collége et l'habit monastique pour être tribun du peuple avec Monti le poëte, Corona (1) médecin, et le même Solari, son ancien professeur. Dans plusieurs écrits imprimés alors, il manifesta en vers latins l'exaltation de son esprit pour un gouvernement qui ne dura que quinze mois au plus. Les Français s'étant retirés devant les Austro-Russes, en avril 1799, Gagliuffi, dépouillé des insignes du tribunat, fut obligé de passer les Apennins et de se réfugier à Gênes, où il fut accueilli et admis parmi les citoyens, admirateurs de ses talents poétiques. Après le triomphe de Napoléon à Marengo, il vint à Paris en 1801, avec Fravega, ministre de la république ligurienne près le gouvernement français. Ce fut dans cette ville que Gagliuffi et Gianni étonnèrent le public par leurs improvisations réciproques sur le siége de Gênes et sur la bataille de Marengo. Au bout de trois ans, Gagliuffi retourna à Gênes, où il prit le doctorat en droit civil, et peu de temps après il obtint la chaire d'éloquence latine et italienne. La chaire de jurisprudence était vacante en cette université, devenue Académie impériale par la réunion de Gênes à la France (1805). Gagliuffi fut nommé professeur de droit civil; et, s'étant livré à la jurisprudence criminelle, il s'acquit par son éloquence cicéronienne, souvent gratuite, une célébrité européenne. Lorsqu'il devait plaider, l'auditoire était encombré, et les juges, captivés par ses improvisations, acquittaient facilement les prévenus de crime capital. La république de Gênes paya les frais de la guerre en 1815; au congrès de Vienne elle fut réunie au Piémont, comme Venise l'avait été à l'Autriche par le traité de Campo-Formio, en 1797. Gagliuffi, ainsi que plusieurs autres professeurs, fut congédié de l'université par suite d'une nouvelle organisation. Pour dissiper ses chagrins il voyagea en Italie, en Suisse, en Allemagne, en France, et partout sa muse lui inspira des improvisations qu'on trouve dans une collection imprimée à Turin en 1830, vol. in-8°, avec le titre : *Poemata varia meditata et extemporalia a Marco-Faustino Gagliuffi Raguseo,* etc. Dans cette collection nous avons remarqué : 1° la visite à Paris, faite à M. le comte Surgo, son concitoyen et ami; 2° la description de la chute du Rhin dans la vallée de Lausen; 3° l'épigramme sur sa rencontre avec le roi de Bavière; 4° les vers sur les gloires de la malheureuse république de Venise; 5° enfin la traduction en trois différents mètres du distique d'Alfieri sur la statue de Brutus. A son retour à Gênes, le roi de Sardaigne nomma Gagliuffi bibliothécaire de l'université royale, avec un traitement modeste. Ce fut alors qu'il publia : 1° *Navis Ragusina,* Lucques, 1819, in-8°, avec la traduction en vers italiens par Lazare Papi. Dans ce poëme virgilien, l'auteur décrit la construction du navire, et parle de la position pittoresque de sa patrie, de son ancien commerce, de ses antiquités et des hommes célèbres qu'elle a donnés aux sciences; 2° *Idilio latino tradotto in metro italiano da Nicolo Ardizzoni ed in metro castigliano da Carlo de Beramendi,* Gênes, 1819, in-4°. 3° *Pietas domestica,* vers destinés à célébrer l'heureuse convalescence de la reine Marie-Thérèse de Sardaigne en 1820. Le poëte fait parler

(1) Corona fut président du tribunat; s'étant réfugié en France, il y devint l'ami du docteur Alibert, et il mourut en 1817 à Paris.

les deux filles jumelles, la princesse Ferdinande, depuis duchesse de Lucques, et sa sœur Anne, impératrice d'Autriche, lesquelles offrent au ciel leur vie pour sauver leur respectable mère; 4° *Ode latine*, adressée à François Ier, empereur d'Autriche, traduite par Félix Romani, Milan, 1825, in-8°; 5° *De Blanca Milesia Mojonia altero filio orbata, alterum ilicet pariente, epigramma*, Gênes, 1831. Gagliuffi, nourri de la lecture des auteurs les plus classiques, détestait les modernes romantiques et leurs extravagances. Les écrits romantiques, disait-il, brillent quelquefois d'un éclair nocturne, mais ils ne nous laissent aucune trace utile : *Emicant fortasse aliquando, sed more nocturni fulguris*. Pour corriger les esprits novateurs il publia en prose : *de Fortuna latinitatis* (Voy. la collection précitée de 1830). Dans cette prose cicéronienne, l'auteur commence par donner l'histoire de la langue latine, si négligée en général; il établit sa renaissance au 13e siècle et sa décadence au siècle de Louis XIV, époque de la perfection de la langue française, qui fut adoptée par les courtisans, ensuite par les auteurs de romans qui inondèrent et inondent encore l'Europe et le nouveau monde. Il montre la solidité des règles de cette langue mère tandis que ses trois filles sont encore dans l'enfance, et même sans une orthographe fixe. Il prouve combien les sciences feraient de progrès si le latin était employé comme langue universelle (1). Enfin il démontre que l'on ne peut éliminer la langue latine des offices et de la liturgie de l'Église sans de graves inconvénients. Gagliuffi, connaissant à fond la valeur des expressions latines, fut un des plus habiles compositeurs des inscriptions qu'on admire à Gênes et dans la haute Italie. On désirerait les voir réunies dans une collection, qui serait certainement très-utile à la science. S'étant retiré dans la ville de Novi, chez un de ses amis, il y fut attaqué d'une maladie violente, et mourut le 16 février 1834, laissant sa bibliothèque à l'institut auquel il avait appartenu dans sa jeunesse. L'avocat Bellingeri, son élève, prononça son éloge funèbre, et fit graver sur son tombeau une épitaphe en latin. Les Génois ont aussi voulu honorer la mémoire de leur concitoyen d'adoption, et le marquis di Negro a fait placer dans sa belle maison dite la Viletta, le buste en marbre de Faustin Gagliuffi, parmi ceux des illustres Italiens, et à côté du célèbre Jules Perticari, qui, ainsi que son beau-père Vincent Monti, a bien mérité de la langue italienne, tandis que Gagliuffi mérite bien plus de la langue latine, qu'il a ranimée parmi la jeunesse. L'inauguration de la statue de ce savant a été faite à Gênes le 27 juillet de la même année 1834. G—G—Y.

GAGNEREAUX (Bénigne), peintre français, naquit à Dijon, le 24 septembre 1756. Il était le fils d'un tonnelier de cette ville. Destiné dès l'enfance à l'humble profession de son père, il se lassa bientôt de ces grossiers travaux, et, malgré la résistance paternelle, se livra tout entier à l'étude des arts. L'école de Dijon venait d'être fondée sous les auspices d'un généreux citoyen, Legouz de Gerland, et François Devosge venait d'ouvrir ses cours. Gagnereaux avait quatorze ans lorsqu'il lui fut présenté. Ses dispositions singulières, la facilité avec laquelle il maniait un crayon, la précision de ses copies, tout, jusqu'au charme de sa figure, séduisit le maître, qui dès ce moment lui prodigua ses soins. Il y avait à peine un an qu'il s'était assis sur les bancs de l'école, qu'il remportait un premier accessit de peinture. Deux ans après, en 1773, un nouveau concours s'ouvrit, et Gagnereaux reçut la médaille d'or, des mains de M. de Luzine, abbé de St-Seine, et du comte de Jaucourt, maréchal de camp des armées du roi, élus généraux de la noblesse et du clergé, qui présidaient la distribution des prix. Cette récompense, décernée à l'unanimité, décida de sa carrière, et Gagnereaux partit, à pied, à l'insu de ses parents, pour l'Italie, la terre promise de ses rêves. Mais son père le rappela bientôt, et après un séjour de deux mois, il s'embarqua et arriva à Marseille. Un concours y était alors ouvert : le jeune Dijonnais obtint du directeur, M. Revelle, la faveur d'y prendre part, et remporta le premier prix. C'est avec cette couronne qu'il rentra au logis paternel. Les lauriers pour lui ne se faisaient pas attendre. A peine était-il arrivé à Dijon, que les élus de Bourgogne, sur la demande de Devosge, et par délibération du 2 janvier 1775, établirent en faveur des élèves de l'école des beaux-arts un prix extraordinaire pour les classes de peinture et de sculpture. Ce prix consistait en une pension de 600 livres, à Rome, pendant quatre ans. Le 15 septembre 1776, Gagnereaux recevait le brevet de cette pension et prenait une seconde fois la route de l'Italie. Il avait alors vingt ans. C'est l'âge de l'enthousiasme, de l'imagination, de la riante poésie. Tous les chefs-d'œuvre de la peinture étaient alors réunis à Rome, et la richesse de la ville éternelle, sous ce rapport, surpassait toutes celles du reste du monde. Le jeune peintre y passa huit années, années de calme et d'oubli, mais aussi de fortes études, de travaux sans relâche, d'inspirations sévères, d'impressions profondes. Ses maîtres les plus affectionnés étaient Raphaël, le Guide, Mantègne, le Corrège, l'Albane. Leurs beautés se découvraient à lui chaque jour davantage, et tout en étudiant les anciens, il s'inspirait d'eux pour créer à son tour, et inventer, pour ainsi dire, sur leur terrain. En se transportant dans l'antiquité, il ne s'asservissait pas à elle; il sentait ce qu'il peignait, il peignait ce qu'il avait vu. La vie lui servait pour imaginer la vie, et sous le voile d'Antiope ou de la Niobé antique, il cachait les voluptueux regards d'une paysanne d'Albano, ou les traits, adoucis par le souvenir, de sa tendre mère. Une

(1) Voyez *Josephi Antonii Aldini, De varia latinæ linguæ fortuna*, 1775. L'auteur prouve par le même argument l'utilité de la langue latine dans les académies et dans les universités.

circonstance heureuse et fortuite vint enfin sortir son nom de l'obscurité. Une esquisse d'une bacchanale, tracée à la hâte au charbon sur les murs d'une salle des bains de Dioclétien, comprise alors dans le couvent des chartreux de Rome, attira l'attention des connaisseurs. Le bruit que fit cet ouvrage engagea Pie VI à le voir lui-même. Il vint l'admirer avec le cardinal de Bernis, ambassadeur de France à Rome, et le roi de Suède Gustave III. Ce prince, amateur passionné des beaux-arts, nomma Gagnereaux son premier peintre, et le chargea de peindre son entrevue avec le pape, dans l'une des salles du Vatican. Ce tableau, qui est placé dans la galerie du roi, à Stockholm, surpassa l'attente des deux souverains par sa beauté et son exécution. Avant de l'envoyer en Suède, Gagnereaux exposa son œuvre, et le public fut appelé à prononcer sur son mérite. Il n'y eut qu'une voix pour le louer et pour féliciter le peintre de son succès. Pie VI reçut le jeune artiste en audience particulière, et, après l'avoir complimenté, lui dit avec un accent prophétique : *Jeune homme, vous êtes appelé à faire un jour grand honneur à votre patrie.* Gagnereaux se vit immédiatement accablé de demandes : le cardinal de Bernis, le prince Borghèse, le premier ministre du roi de Suède, M. de Taube; M. de Chastellux; M. de Souza, ambassadeur de Portugal à Rome; le duc régent de Sudermanie; la princesse de Suède; le comte de Rezonico; M. de Bretenière à Dijon et les élus de Bourgogne lui firent de nombreuses commandes. C'est pour ces derniers qu'il exécuta la *Bataille de Senef* et le *Passage du Rhin*, par le grand Condé, toiles admirables qui appartiennent aujourd'hui au musée de Dijon. Il composa également, en 1792, sur la prière de mesdames Victoire et Adélaïde de France, tantes de Louis XVI, réfugiées à Rome, un tableau représentant *Soranus et sa fille Servilie*, accusés de conspiration par Sabinus et condamnés à mort pour satisfaire la vengeance de Néron. Cette composition, qui est, au dire de tous, son chef-d'œuvre, obtint le premier prix à Paris, à l'exposition de 1799, quatre ans après la mort de son auteur. L'Institut voulut, par cet hommage tardif, mais éclatant, réparer un oubli dont les préoccupations politiques et le déchirement des partis étaient les seules causes. Échappé miraculeusement au massacre presque général des Français à Rome, lors de l'ambassade de Basseville, au mois de janvier 1793, Gagnereaux se réfugia à Florence, où le grand duc de Toscane, Ferdinand III, l'accueillit avec les marques de la plus haute distinction, et le nomma professeur à l'Académie des beaux arts de Florence. Il venait d'être reçu membre de celle des *Forti* de Rome. La mort de Gagnereaux ne répondit pas à sa vie. L'infidélité d'une jeune fille qu'il aimait et à laquelle il espérait s'unir lui enleva sa raison, et, dans un accès de fièvre chaude, le 18 août 1795, il se précipita par la fenêtre de son atelier et mourut sur le coup. Il avait 39 ans. Son corps reçut les honneurs de la sépulture, et fut déposé au Campo-Santo de la paroisse Sta-Maria Novella, de Florence. — Nous allons donner une liste aussi complète que possible de ses ouvrages, d'après les notes qu'il a laissées lui-même. — Tableaux faits a Rome : 1779, copie des *Trois Amours du Baroche*, pour M. de Montigny; 1780, copie de l'*École d'Athènes*, aujourd'hui au parquet de la cour impériale de Dijon; 1784, *OEdipe aveugle recommandant sa famille aux dieux*, au roi de Suède; 1785, *Entrevue du roi de Suède et du pape*, au roi de Suède; 1785, *Ariane et Bacchus*, au baron de Taube, premier ministre de Gustave III; 1786, *Éducation d'Achille*, au cardinal de Bernis; 1786, *Entrevue du roi de Suède et du pape* (le même), au Vatican; 1787, *Amour domptant la Force*, à M. de Taube, gravé; 1787, répétition de *l'Éducation d'Achille*, au roi de Suède; 1787, tête de *Jeune homme qui lit*, à M. de Campan; 1787, *Jupiter et Antiope*, au prince Borghèse; 1788, *Bataille de Senef*, au musée de Dijon; 1788, *Génie des arts*, à M. Renoir, banquier hollandais; 1788, répétition du précédent, à M. Rémond de Lavelanet, de Marseille; 1789, *Baptême de Clorinde par Tancrède*, à M. de Tourne, à Genève; 1789, *Portrait de M. Caze;* 1789, deux *Études de chevaux*, à M. Calendrin de Genève; 1789, *Combat de taureaux*, à M. Ducros, gravé à l'eau forte par l'auteur; 1790, *Esquisse du Passage du Rhin*, à M. de Courbaton; 1790, *Esquisse de la bataille de Senef*, à M. de la Fare, évêque de Nancy; 1790, *Chasse au lion*, aujourd'hui au Musée de Florence; 1790, *Une bataille*, aujourd'hui au Musée de Florence; 1790, *Passage du Rhin par le prince de Condé*, aujourd'hui au Musée de Dijon; 1790, *Psyché et l'Amour*, au palais Alfieri à Rome; 1790, répétition de *Jupiter et Antiope*, à Naples; 1791, *Bacchanale*, à M. de Bretenière à Dijon, gravé par l'auteur; 1791, *Un nid d'Amours*, *Une jeune fille rêvant*, *Amour domptant la Force*, trois toiles faites pour M. de Souza; 1791, répétition du *Passage du Rhin*, à M. de Chastellux; 1792, *Soranus et Servilie*, aujourd'hui au Musée de Dijon; 1792, *Un magicien*, au comte de Rezonico; 1792, répétition du *Nid d'Amours*, au duc régent de Sudermanie; 1792, *Vénus blessée par Diomède, transportée dans l'Olympe par Iris*, à la princesse de Suède; 1792, *Génie de la Paix*, à la princesse de Suède, gravé; 1792, *Hébé versant à boire à l'aigle*, à M. de Taube, aujourd'hui à Florence; 1793, *Psyché transportée dans les airs par les zéphirs*, au duc régent de Sudermanie; 1793, *Bacchanale* de deux figures, à M. Sergell, premier sculpteur du roi de Suède, gravé par l'auteur; 1793, *Education de Jupiter*, à M. Sergell; 1793, *Nid d'Amours*, répétition, aujourd'hui à M. Henri Baudot, à Dijon; 1793, *Bacchanale*, à M. de Montille, sur bois; 1793, *Génie de la paix*, au comte de Sellon; 1794, *Amours jouant avec un lion*, gravé par l'auteur; 1794, *Vestale recevant le palladium*, au comte de Sellon; 1794, *Un magicien;* 1794, *Phaéton effrayé du signe du lion;* 1794, *Amours jouant avec un lion*, répéti-

tion, aujourd'hui à M. Delamarche, à Dijon. — Autres tableaux : *Curius refusant les présents des Samnites*, prix de Rome; deux *Têtes de chevaux*, à M. Chevrot, à Dijon ; *Choc de cavalerie*, musée Fabre de Montpellier ; *Paysage*, à Montpellier; *Bacchanale* faite pour l'empereur de l'Allemagne, au musée de Dijon ; *Repas des dieux champêtres*, à M. Chevrot, à Dijon ; *Cheval effrayé par un serpent*, M. Delamarche, à Dijon ; *Mercure découvrant Pandore*, gravé; *Une jeune femme peignant un paysage d'après nature ; Une mère allaitant son enfant debout devant elle; Amour tourmentant un satyre ; Jeune femme caressant l'Amour; Jalousie tourmentée par l'Envie*, gravé ; *Orage*, gravé par son frère ; *Portraits de deux jeunes filles; Un faune jouant avec sa chèvre*, gravé par lui. H. B—e.

GAGNI (1) ou GAGNÉE (Jean de), en latin, *Gagnæus*, célèbre docteur de la maison de Navarre, dont les soigneuses et savantes recherches contribuèrent beaucoup à la restauration des lettres au commencement du 16e siècle, était de Paris ou des environs. Il entra en qualité de boursier au collége de Navarre, et commença à y étudier la théologie vers 1524. Il s'y était préparé par une étude approfondie des lettres grecques, latines et hébraïques, sous le célèbre Pierre Danes, l'un des premiers professeurs du collége royal. Ses progrès dans les sciences divines furent rapides. Dès l'an 1529, il avait été jugé capable de les enseigner; et cette année même il expliquait le *Livre des sentences* au collége de Navarre. En 1531, il était recteur de l'université. La même année, il fut reçu docteur en théologie, et fit à Navarre des explications publiques des Épîtres de St-Paul. En 1533, il publia un docte commentaire sur l'épître aux Romains, à la sollicitation du cardinal Jean de Lorraine, et aidé de Nicolas Boary, évêque de St-Malo, qui lui procura des commentaires jusque-là demeurés inconnus. Le cardinal de Lorraine le fit connaître à François Ier, ami des lettres et des savants, qui l'appela près de lui. Il y exerça d'abord les fonctions de lecteur de ce prince, qui, pendant ses repas, se faisait lire et expliquer des ouvrages choisis, et prêtait à cette lecture beaucoup d'attention. C'est dans le cours d'une de ces lectures, dont le roi fut extrêmement satisfait, que Gagni lui dit qu'il existait dans le royaume un grand nombre de ces ouvrages, trésors précieux, mais presque sans utilité, parce qu'ils étaient comme perdus dans les chartriers des chapitres ou dans les bibliothèques des monastères, dont, par on ne sait quels motifs, les chanoines et les religieux ne permettaient point l'entrée. Sur-le-champ, François Ier fit expédier à Gagni un diplôme royal, par lequel il était ordonné que toutes les bibliothèques et tous les lieux où il y avait des livres lui fussent ouverts. Gagni savait trop combien d'avantages pouvaient résulter d'une pareille mesure pour la négliger. Dans les fréquents voyages où il accompagnait le roi, il se faisait ouvrir et visitait les bibliothèques qu'il trouvait sur son chemin. Il en examinait les manuscrits, en tirait des copies, et les publiait, ou les communiquait à des personnes qui se chargeaient de les publier. Plus de cent ouvrages importants sortirent ainsi de la poudre où ils seraient demeurés ensevelis. François Ier récompensa les services de Gagni en le faisant son premier aumônier et son prédicateur ordinaire. Le crédit dont Gagni jouissait ne fut point inutile à l'université à laquelle il devait son éducation et son premier lustre : elle recourut plusieurs fois à lui, avec succès, dans des circonstances difficiles, et pour le maintien de ses priviléges. En 1546, il joignit à ses autres titres celui de chancelier de l'église de Paris. Il était lié avec les hommes de son temps les plus doctes et les plus célèbres. Il entretenait un commerce de lettres avec plusieurs, notamment avec Marcel Cervin de Monte-Pulciano, qui, depuis, fut pape sous le nom de Marcel II. Peironius, Sixte de Sienne, Barthélemi Faius, Possevin, parlent de Gagni comme d'un théologien habile, d'un savant versé profondément dans les lettres divines et humaines, d'un prédicateur accompli, *absolutissimus*, et d'un personnage non moins distingué par sa piété que par son érudition. Il mourut en 1549, et fut enterré dans la chapelle du collége de Navarre. Il est éditeur ou auteur des ouvrages suivants : 1° *Commentarius Primasii Uticensis in Africa episcopi, in epistolas S. Pauli*, lat. et franç., Paris, 1537, réimprimé à Lyon dans la même année. C'était un des livres que Gagni lisait et expliquait à François Ier pendant ses repas. Ce commentaire a été inséré dans la Bibliothèque des Pères. 2° *Alcimus Avitus et Claudius Marius Victor poëtæ christiani in lucem emissi*, Lyon, 1536, in-8° (*voy.* Avit) ; 3° *Petri Apolloni Collatii presbyteri Novariensis excidii hierosolymitani libri IV*, Paris, 1540; 4° *Sermons de Guerric, abbé d'Igny*, traduits du latin en français (*voy.* Guerric) ; 5° *Hendecasyllabus de sanctissimo Christi corpore in Eucharistia;* 6° *Davidici psalmi, in lyricos diversorum generum versus, adjectis unicuique brevibus argumentis, descriptisque ad latera paginarum ipsis psalmorum verbis ex vulgatâ editione, cum hebraïca veritate illustrati*, Paris, 1547; 7° *Paraphrasis in epistolam ad Romanos*, Paris, 1533; ibid., 1633, in-8°; 8° *Scholia in Evangélia quatuor et in Actus Apostolorum*, Paris, 1552; ibid., 1631, in-8°, etc. Dom Calmet et le docteur Launoi font l'éloge des commentaires de Gagni sur le Nouveau Testament. Ses scholies sur les quatre Évangiles, sur les Actes des Apôtres et sur l'Apocalypse ont été insérées dans la grande Bible, *Biblia maxima*, de Jean de la Haye, Paris, 1643, 5 vol. in-fol. L—y.

GAGNIER (Jean), orientaliste célèbre, naquit à Paris vers l'an 1670, et fit ses études au collége de Navarre. Il eut pour maître le P. le Bossu, auteur du Traité sur le poëme épique. Ce père, montrant

(1) Quelques-uns écrivent *Gaigni*.

un jour à ses élèves la Polyglotte de Walton, leur dit : « Voilà, mes enfants, un livre que vous devriez estimer, » ces paroles firent une grande impression sur l'imagination du jeune Gagnier; et, dès ce moment, il se livra avec ardeur à l'étude de l'hébreu et de l'arabe. On connaît peu de particularités touchant la vie de ce savant. On sait seulement qu'il reçut les ordres sacrés de M. l'évêque de Meaux, et qu'il devint chanoine régulier de Ste-Geneviève. Peut-être avait-il suivi malgré lui la carrière religieuse; car, peu de temps après, il sortit de son couvent, se maria, et alla chercher un asile en Angleterre, où il embrassa la religion réformée, vers le commencement du 18e siècle. Il fut très-favorablement accueilli dans ce royaume, et trouva plusieurs amis qui l'encouragèrent, entre autres l'archevêque Sharp et le lord chancelier Macclesfield, à qui il dédia son édition d'*Aboulfeda*. Il reçut à Cambridge le degré de maître ès arts; et, étant ensuite allé à Oxford pour suivre ses travaux dans la bibliothèque Bodléienne, il fut admis avec le même degré dans cette université, où il se soutint en enseignant l'hébreu. Ayant été précédemment choisi pour chapelain par le D. William Lloyd, évêque de Worcester, il l'avait accompagné à Oxford. En 1710, d'après l'ordre de Sharp, archevêque d'York, il assista Grabe dans l'examen des manuscrits arabes de la bibliothèque Bodléienne, relativement aux *Constitutions clémentines* sur lesquelles ce prélat avait engagé Grabe à écrire un traité contre Wiston. Gagnier lut et traduisit avec soin tout ce qui pouvait servir à la composition de cet ouvrage. En 1717, il remplit la chaire d'arabe de l'université d'Oxford pendant l'absence de Wallis. Mais il paraît, d'après une lettre de J.-Ch. Wolf au célèbre la Croze, que, dès 1715, il avait été nommé professeur de langues orientales dans l'université de cette ville. Il mourut le 2 mars 1740. On a de ce savant : 1° Lettre sur les médailles samaritaines, dans les *Nouvelles de la république des lettres* et le Journal de Trévoux, 1705; 2° *Josippon sive Josephi ben Gorionis Historiæ judaïcæ lib. V, ex hebræo latine vertit, præfatione et notis illustravit J. Gagnier*, Oxford, 1706, in-4°. Dans la dédicace à l'archevêque de Cantorbéry, Gagnier annonce qu'il compte publier divers autres ouvrages historiques des Juifs : sa traduction, qui n'est point accompagnée du texte hébreu, ainsi que quelques bibliographes l'ont écrit, est faite d'après l'édition hébraïque de Venise, 1544. 3° *L'Église romaine convaincue d'idolâtrie et d'antichristianisme*, la Haye, 1706, in-12; 4° *Tabula nova et accurata exhibens paradigmata omnium conjugationum hebraïcarum*, Oxford, 1710. Cette table, qui est fort méthodique, a été composée par l'auteur en faveur de ses écoliers; elle est contenue en quatre grandes feuilles : Gagnier y promet une nouvelle grammaire hébraïque, et celle du célèbre rabbin Jehuda Khaig, l'un des plus anciens grammairiens juifs, dont il a trouvé un manuscrit à Oxford, en hébreu et en arabe. 5° *Vindiciæ Kirchenianæ, sive animadversiones in novas Abrah. Trommii concordantias græcas versionis LXX*, ibid., 1718. Cette critique amère d'un ouvrage estimable, et où Gagnier s'écarta souvent des règles de cette urbanité que les savants devraient toujours observer dans les discussions littéraires, déplut à Fabricius, à Wolf et à la Croze. Trommius était dans un âge très-avancé; et ses *Concordances*, comparées à celles de Kircher, lui méritaient de justes éloges. 7° *De vita et rebus gestis Mahomedis, cognomento Abul-Kasem ben Abdalla, islamiticæ religionis autoris, necnon imperii saracenici fundatoris, historici duo, videlicet Abulfeda et Jannabius, historicorum arabum principes... Latine vertit et notas adjecit J. Gagnier; accedunt accuratæ Arabiæ triplicis geographiæ tabulæ ex eodem Abulfeda, al Edrisio, aliisque etc., cum præfatione et indicibus copiosissimis*, ibid., 1723, in-8°. Gagnier ayant entrepris d'expliquer dans son cours d'arabe l'Histoire universelle d'Aboul-feda, la vie de Mahomet écrite par cet historien plut tellement à ses auditeurs qu'elle leur parut digne d'être traduite et publiée. Les notes qui accompagnent cette traduction sont pleines de citations d'auteurs arabes : « Ce n'est « point, dit Reiske, l'étude et l'érudition qui man- « quent à l'auteur, mais une connaissance plus « approfondie de la langue. » Kohler a donné quelques corrections pour cet ouvrage, dans ses *Notæ et emendat. ad Theocritum*, Lubeck, 1767, in-8°. 7° *Ismaelis Abulfedæ principis Hamah, geographia universalis, in tabulas secundum climata et regiones digesta, cum longitud. et latit. urbium locorumque celebriorum..... Arabice denuo descripsit, latine vertit, mappis geographicis adornavit, notasque adjecit*, ibid., 1726 ou 1727, in-fol. Gagnier entreprit après Schikard et Greaves de donner une traduction latine de la Géographie d'Aboul-feda. Vers 1725 ou 1726, il en publia le prospectus dans lequel il annonce qu'il se servira, pour faire la traduction et publier le texte arabe, des manuscrits employés par Greaves, Erpenius, Golius, S. le Clerc, H. Wild, et surtout des collations faites par Guillaume de Guise : l'ouvrage, y compris les notes et les diverses leçons, devait former un volume in-fol. de 160 feuilles; mais il n'en a paru que les 72 premières pages, qui contiennent : 1° l'*Arabie*; 2° une dissertation où Gagnier traite de l'origine du nom des Arabes et de l'Arabie; de l'ancienne division de cette contrée, etc. : ce qu'il dit touchant l'étymologie du nom de *Sarrasin* ne saurait détruire l'opinion de Pococke, qui fait venir ce nom du mot arabe *cherkiyn* (*Orientaux*); 3° le commencement de la description de l'Égypte : on peut voir, sur ce fragment extrêmement rare, le *Muséum hist., philos., théolog.*, vol. 1, part. 2, p. 355, le *Journal des savants* de 1727, p. 373, et la *Bibl. arab.* de M. Schnurrer, p. 124 et suiv. 8° En 1727, Gagnier promit une traduction du *Sefer emunoth*, ou *Livre des articles de la foi judaïque*, composé en arabe par le célèbre rabbin Saadia. Il en publia même un *specimen* qui conte-

nait, outre le texte arabe, la version latine et des notes, le texte de la traduction hébraïque de cet ouvrage faite par Juda, fils de Saül. Cette entreprise n'a point eu de suite. 9° *La vie de Mahomet, traduite et compilée de l'Alcoran, des traditions authentiques, de la Sonna, et des meilleurs auteurs arabes*, Amsterdam, 1732, 2 vol. in-12. Gagnier ayant composé cette histoire pour les personnes qui ne pouvaient lire la traduction latine d'Aboulfeda, publiée précédemment, l'envoya à Samuel le Clerc, qui la fit imprimer. Il en a été fait une réimpression en 3 volumes in-12, sous la rubrique d'Amsterdam, 1748, mais qui n'est point estimée. 10° *Animadversiones in novam Josephi Gorionidis editionem, à Jo. Frid. Breithaupto publicatam*, dans la *Bibl. choisie* de le Clerc, t. 25. Gagnier y garde aussi peu de mesure que dans ses *Vindiciæ Kircherianæ*. 11° *Traité de la petite vérole*, traduit de l'arabe de Rhazis, à l'invitation du docteur Mead. Nous ignorons si cette traduction a vu le jour. 12° *Fragmenta ex Catena in Pentateuchum arabica syriacis descripta litteris et latine versa*, dans le tome 2 de l'*édition* de St-Hippolyte, donnée par J.-Alb. Fabricius. Le *Thesaurus epistolicus* de la Croze fournit encore plusieurs particularités touchant les travaux et le savoir de Gagnier : on y apprend qu'il s'était livré à l'étude de la langue copte, et qu'il avait entrepris de donner les écrits des rabbins Juda Khiug et de Jonas ben Gannach, grammairiens très-anciens, en arabe, avec une traduction latine. — Gagnier a laissé un fils, Thomas ou Jean, qui fut élevé au collége de Wadham à Oxford, et prit le degré de maître ès arts en 1743. Étant entré dans les ordres sacrés, il obtint le rectorat de March-Gibbon, et passa ensuite à celui de Stranton près Hartlepool, dans l'évêché de Durham. Il y vivait encore en 1766. On ignore l'époque de sa mort. J—N.

GAGNIÈRE (Joseph), médecin, natif d'Anneyron, en Dauphiné, est auteur d'un poëme en seize livres, imprimé sous ce titre : *Les principes de physique*, Avignon, Louis Chambeau, 1773, in-8°. Avant de le publier, il voulut le soumettre à J.-J. Rousseau, qui était alors à Monquin, chez M. de Lesarge; arrivé à Bourgoin le 13 février 1770, il prit pour guide le perruquier de Jean-Jacques, gravit une montagne couverte de neige, et, du couvent des Dominicains où il s'arrêta, il écrivit à l'auteur d'*Émile* : « Monsieur, je suis « venu exprès à Bourgoin pour vous voir, non pas « en simple curieux comme bien des personnes, « mais en homme qui souhaiterait vous consulter « sur un ouvrage intitulé : *Les principes de phy-* « *sique*, ouvrage que j'ai mis en vers. Quelques- « uns à qui je l'ai montré m'ont conseillé de le « donner au public. Indécis sur le parti que je « dois prendre, je me déterminerai d'après votre « avis. J'attends avec empressement l'heure qu'il « vous plaira de m'accorder. Je suis, etc. » Rousseau répondit : « Je ne sais point du tout, mon- « sieur, ce qui convient ou ne convient pas au « public, et je suis un très-maladroit donneur « d'éloges. Ainsi, n'ayant pas l'honneur de vous « connaître, et ne pouvant vous être utile à rien, « je ne veux pas voir votre poëme. Je vous salue, « monsieur, très-humblement, Rousseau. » Gagnière, désappointé, écrivit à Jean-Jacques une lettre assez sotte; et, deux ans plus tard, il livra au public son œuvre, où l'on ne trouve ni talent poétique (1) ni vues nouvelles dans les matières qui en font le sujet. Si l'auteur a quelque titre pour figurer dans une biographie, c'est uniquement à cause de la lettre que Rousseau lui écrivit, lettre que nous n'avons pas pu retrouver dans sa correspondance. Nous ajouterons que Gagnière, lié avec Sigaud de la Fond, lui a fourni quelques articles pour son *Dictionnaire des merveilles de la nature* (Paris, 1781, 2 vol. in-8°). A. P.

GAGO (Balthasar), missionnaire portugais, né à Lisbonne en 1515, entra dans la compagnie de Jésus en 1546, et partit pour les Indes deux ans après, sous la direction du fameux P. Barceo. Arrivé à Goa, il sut se captiver la bienveillance de St-François Xavier, qui l'envoya aussitôt prêcher l'Évangile à Bungo, dans le Japon. Parvenu à Funay, capitale de ce petit royaume, il reçut un favorable accueil du roi, qui lui accorda la permission de prêcher dans sa cour. En fort peu de temps, Gago convertit plus de quinze cents idolâtres. De si rapides progrès éveillèrent l'envie des bonzes, qui excitant le peuple contre le missionnaire, exposèrent celui-ci à toutes sortes d'insultes. Mais le roi, aussi juste que sage, entremit son autorité pour les faire cesser. Les bonzes alors, ne pouvant s'opposer directement aux heureux succès de la prédication du père Gago, cherchèrent à prouver l'inutilité de sa doctrine, en s'efforçant de démontrer que la religion japonaise différait seulement sur quelques rites de celle des chrétiens. Après avoir réfuté publiquement cette erreur, le missionnaire écrivit sur ce sujet un traité qui plut tellement au roi, que ce prince y fit apposer le sceau de ses armes en signe de son approbation. Les bonzes finirent par cesser leurs attaques; deux d'entre eux reçurent le baptême et devinrent de zélés missionnaires. Gago, après avoir opéré un grand nombre de conversions à Firando, Farata et Salsete, revint à Funay, où il apprit la mort du roi, son protecteur. Le prince qui lui avait succédé suscita la plus cruelle persécution contre les chrétiens. Gago fut aussitôt arrêté, et condamné à mort le 9 janvier 1583. On a de lui plusieurs lettres de 1552 à 1562; elles traitent toutes de ses missions : les plus remarquables sont, une de Firando, du 23 septembre 1555, traduite en latin, et imprimée à Louvain, 1570, in-8°, et en italien, Venise, 1559-1565,

(1) Les quatre vers qui suivent sont à la page 42 :

Lyon, ne vante plus ton pompeux édifice
Qui donne à l'infortune un asile propice!
Son dôme somptueux est trop peu rehaussé;
L'édifice paroît sous son dôme affaissé.

in-8°; et une autre, datée de Bungo, 1er novembre 1559, traduite en latin, Louvain, 1569, in-8°, et en italien, Venise, 1562, in-8°. B—s.

GAGUIN (Robert), vingtième ministre général de l'ordre de la Rédemption des captifs, dit *des Mathurins*, naquit à Colline, petit bourg du diocèse d'Arras, situé sur la Lys, aux confins de l'Artois, et fit ses premières études au monastère de *Préavins*, diocèse de St-Omer. Il entra jeune dans l'ordre des Trinitaires. Après sa profession, il fut envoyé par ses supérieurs dans la maison des Mathurins de Paris, pour y étudier la théologie dans l'université. Il ne borna point ses études à cette science : il s'appliqua particulièrement au droit canon, et chercha à se perfectionner dans les lettres humaines. Guillaume Fichet professait alors la rhétorique aux Mathurins (*voy.* Fichet) : ce bel art ne faisait que de renaître, et l'université de Paris, livrée jusqu'alors aux disputes scolastiques, n'avait point de régents attitrés qui l'enseignassent. Gaguin suivit assidûment les leçons de Fichet, auquel il voua un attachement qui ne se démentit point; et il profita si bien sous ce maître, que Fichet ayant été emmené à Rome par le cardinal Bessarion, en 1463, Gaguin lui succéda dans sa chaire. Il fut reçu docteur, et nommé professeur en droit canon; il en prend le titre à la tête de quelques-unes de ses lettres et de ses harangues, et devint même doyen de cette faculté. Le mérite de Gaguin, la réputation dont il jouissait dans l'université, de laquelle il était regardé comme un des plus beaux ornements, l'élevèrent aux premiers emplois de son ordre : il en fut élu général en 1473. Il vécut sous trois rois de France, qui l'employèrent à des négociations importantes. Louis XI, en 1477, le fit passer en Allemagne, avec ordre d'y prendre, s'il trouvait lieu à quelque négociation, le caractère de son ambassadeur, pour empêcher le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III : il devait représenter aux électeurs et princes de l'empire, que l'héritière de Bourgogne, étant du sang de France et sujette du roi, elle ne pouvait se marier sans le consentement de son souverain et du chef de sa maison. La négociation n'eut aucun succès. Quoique ce ne fût point la faute de Gaguin, et qu'il eût gagné la goutte dans ce voyage, il fut, à son retour, reçu du roi avec une indifférence dont il se plaint dans une de ses lettres avec assez d'amertume. Charles VIII l'envoya en ambassade à Rome, et le chargea aussi, en 1486, de soutenir en son nom, près des Florentins, les intérêts de René de Lorraine contre Ferdinand, roi de Naples. Enfin, en 1491, Gaguin fut envoyé par le même roi en ambassade en Angleterre, avec François de Luxembourg, vicomte de Martigues, et Charles de Marigny. Gaguin y porta la parole dans le conseil des ministres; et son discours, au moins celui que lui prête un de nos historiens (1), est un modèle d'adresse et de précautions oratoires, lesquelles, quoi qu'on en dise, prouvent qu'il ne manquait point d'éloquence. Le goût de la littérature, qui commençait à revivre, donna lieu à ces mêmes rois de mettre le talent et les connaissances de Gaguin à profit sous un autre rapport. Quelques-uns prétendent que Charles VIII et Louis XII lui confièrent la garde de la bibliothèque royale, et que ce dernier, qui aimait passionnément les livres et les lettres, lui fit donner des sommes considérables, au moyen desquelles il enrichit cette bibliothèque de manuscrits rares et précieux. Ce titre de bibliothécaire du roi est contesté à Gaguin par Gabriel Naudé, mais, ce nous semble, sans preuves suffisantes. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il fut employé par ces deux monarques à d'importants travaux littéraires, notamment à écrire l'histoire et à débrouiller le chaos de nos antiquités. On le consultait aussi dans les conjonctures difficiles. En 1482, il fut appelé à un conseil convoqué par le gouverneur de Paris, pour aviser aux moyens de soulager la misère de la ville, occasionnée par un froid d'une rigueur extraordinaire et par d'autres calamités. Il jouissait dans l'université d'une très-grande considération : si elle avait à envoyer quelque députation près des ministres, il en faisait ordinairement partie, et le plus souvent il portait la parole. En 1481, il complimenta, au nom de cette compagnie, l'évêque de Marseille, qui venait de succéder à Charles de Gaucourt en qualité de gouverneur de Paris. Cet événement ne mériterait point d'être cité, s'il n'était remarquable « que cette harangue n'est plus dans le style ancien (1); qu'elle ne commence plus par un texte, « expliqué ensuite et commenté d'une manière « scolastique, et qu'elle se rapporte au plan des « compliments qui se font aujourd'hui en pareille « occasion. » Changement que peut-être on doit à Gaguin. Le crédit dont il jouissait près des grands le mit à portée de rendre à l'université beaucoup de services : il s'employa avec succès pour elle près du cardinal de Bourbon et du chancelier de France Guillaume de Rochefort, dont il était estimé. Il eut pour protecteurs de grands princes, et pour amis les hommes les plus célèbres de son temps, parmi lesquels on doit compter Érasme; quelques-uns lui dédièrent leurs ouvrages. Beaucoup de ses lettres sont adressées aux plus éminents personnages; même à des têtes couronnées. Tous ceux qui ont parlé de lui louent sa reconnaissance et sa fidélité en amitié. Ce savant et célèbre religieux mourut à Paris, le 22 mai 1501. On a porté divers jugements sur son mérite littéraire : les uns le disent médiocre orateur et mauvais poëte, historien courtisan et crédule, débitant des fables, et adoptant des choses invraisemblables et sans fondement, comme par exemple la création d'un royaume dans la petite ville d'Yvetot; fait dont il a parlé le premier sans

(1) *Histoire de France* de Velly, t. 20, p. 181.

(1) *Histoire de l'Université* par Crévier, t. 4, p. 895.

citer les sources (*voy.* Gautier, sire d'Yvetot), et que l'abbé de Vertot a discuté dans une *Dissertation* insérée dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. Ils lui reprochent d'être partial envers sa nation, de manquer de justice à l'égard des nations étrangères, d'en parler le plus souvent sans connaissance de cause, et de s'exprimer dans un style lourd et pesant. D'autres, à ces jugements, en opposent d'aussi favorables que ceux-là sont rigoureux : en avouant que les histoires et les écrits de Gaguin ne sont point sans défauts, ils appellent de l'imputation de partialité et de flatterie, à ce que dit Gaguin de Louis XI, sous lequel et avec lequel il avait vécu, et à qui assurément il attribue beaucoup de vices et fort peu de vertus. Le savant abbé Legendre dit que « l'Histoire de Gaguin fait « plaisir à lire, qu'il narre agréablement et parle « sans déguisement des choses de son temps; » il le représente comme un savant poli, également docte et habile. Érasme, dont le suffrage est bien de quelque poids, quoiqu'il ait varié sur le mérite littéraire de son ami, fait le plus bel éloge non-seulement de l'ordre et de la fidélité qui règnent dans son histoire, mais encore de son style. S'il nous était permis de hasarder une opinion sur cette divergence de sentiments, il nous semblerait que ceux qui ont jugé Gaguin avec tant de rigueur n'ont pas fait assez attention, qu'au temps où il écrivait, les bonnes lettres ne faisaient que de naître; que l'université de Paris n'avait pas même encore dans son sein une chaire de rhétorique; que jusque-là des disputes scolastiques avaient étouffé le génie, et qu'à peine l'aube d'un siècle plus éclairé commençait à poindre. Les défauts qu'on reproche à Gaguin doivent donc bien moins lui être attribués qu'à son temps, au-dessus duquel il avait même su s'élever. Dans une lettre à Fichet, il se moque avec assez de gaieté, et de la secte des *nominaux*, et d'une ordonnance royale rendue en forme contre leurs malheureux livres. Il parle de l'astrologie judiciaire avec un mépris qu'un grand nombre de ses contemporains, même éclairés, ne partageaient pas. Aussi l'historien de l'université ne balance-t-il pas à le comprendre parmi ceux qui ont été les restaurateurs des lettres. On doit à Gaguin les ouvrages suivants : 1° *Compendium supra Francorum gestis a Pharamundo usque ad annum* 1491, Paris, André Bocard, 1497, in-4°. Cette première édition ne contient que trois livres, et renferme seulement l'espace de douze cents ans. L'auteur en donna une deuxième corrigée, et qui va jusqu'en 1499, Paris, Durand Gerlier, 1500; réimprimée en 1504, in-fol.; et en 1507, 1511, 1514, in-8° : une autre édition avec un supplément, sous ce titre, *Annales rerum gallicarum seu compendium usque ad annum* 1499, *cum supplemento Huberti Velleii senatorii advocati usque ad annum* 1520, Paris, 1521, in-4°; 1522, 1524, in-4°; Lyon, 1524, in-fol. : ce qu'il y a de Gaguin dans cette édition va jusqu'à Louis XII; Hubert Velleius a continué l'histoire jusqu'à François Ier, c'est-à-dire jusqu'en 1515, Lyon, 1550; Paris, 1554 : une autre édition, *cum supplemento ad Henricum II*, Francfort-sur-le-Mein, 1577, in-fol.; Paris, 1578, in-fol.; Douai, 1586, in-8°, *cum appendice Jacobi Bourgerii, ejusdem ordinis*. Ces annales ont été traduites; elles ont aussi servi à la composition d'autres ouvrages, tels que la *Chronique Martiniane* et les *Grandes chroniques de St-Denis*, etc. 2° *Chroniques et histoires faites et composées par R. P. en Dieu Turpin, archevêque de Reims, l'un des pairs de France, contenant les prouesses et faits d'armes advenus en son temps, du roi Charlemagne et de son neveu Rolland, traduites du latin en françois, par R. Gaguin, par ordre de Charles VIII*, Paris, 1527, in-4°, en lettres gothiques; Lyon, 1583, in-8°, ouvrage qui est moins une histoire qu'un roman, et qui a enfanté tous ceux de chevalerie où il est question de Charlemagne, de son neveu Rolland, et des douze pairs. 3° *Epistolæ et orationes*, Paris, Durand Gerlier, petit in-16, gothique, contenant vingt-sept lettres, dont la dernière est du 1er octobre 1497, Paris, 1497, in-4°; ibid., Bocard, 1502, in-4°, gothique. Cette dernière édition, dédiée à l'université, contient les pièces suivantes : 1° *Roberti Gaguini juris canonici interpretis Epistolæ;* ces lettres sont au nombre de trente-sept, outre lesquelles, à la tête du volume, il s'en trouve une à Josse Badius, et une autre au libraire Durand Gerlier. 2° Des harangues (*Orationes*) au nombre de neuf et mêlées parmi les lettres. 3° Une pièce en vers élégiaques, sous ce titre : *Circumseptam esse diversis periculis vitam humanam Gaguinus Fausto poëtæ regio;* 4° un traité *De puritate Conceptionis, adversus Vincentium de Castro-Novo, Gaguini ordinis sanctæ Trinitatis de redemptione captivorum generalis ministri concertatio;* cet écrit est en vers élégiaques latins sous cette inscription : *Sacro theologorum doctorum Parisiensium academiæ collegio*, avec la date du 1er octobre 1497. Gaguin y réfute le dominicain Vincent de Château-Neuf, qui avait soutenu, comme on le faisait dans son ordre, que la Ste-Vierge n'avait pas été exempte du péché originel. Suivant Érasme, Gaguin avait traduit ce traité en français. Trithème et Gesner après lui attribuent à Gaguin deux traités sur la Conception, l'un en vers, adressé à *Arnoldus Bostius*, carme de Gand, et un autre en prose. Le frontispice de l'édition de 1498 indique aussi deux écrits de Gaguin sur le même sujet; l'un intitulé, *De conceptione Virginis defensio;* l'autre, *De eadem conceptione ad fratres sui ordinis oratio*. 5° *Passio sancti Ricardi martyris*, en prose; 6° diverses pièces de vers dont voici les titres : *De variis in Ecclesia Dei ordinibus Jacobo Publio poëtæ. — De hospita Vernonensi;* pièce, dit-on, moins décente qu'il ne convenait à un chef d'ordre. On reproche aussi au traité de la Conception des expressions du même genre, mais qu'excusent peut-être le sujet, la langue dont Gaguin se servait, et le temps auquel il écrivait, où, avec moins de délicatesse dans le langage, il régnait

plus de simplicité et où il y avait plus de mœurs(1). — *Artium humanitatis studiosis*, 1493. — *De misera hominis conditione, et ad eam consolatione, Petro Buryo.* — *Ad divam Mariam oratio, asclepiadæo carmine.* — *Ad Faustum Andrelinum.* — *Petro Succurribili doctori theologo.* — *Ad divum Paulum oratio.* — *Quare* Sixtus IV. *P. M. Fichetum ad se, Romam accersivit.* — *Uxoris umbra ad maritum mœrentem.* — *Dialogus in desides et ignavos.* — *Oratio ad divos Cosmam et Damianum.* Gaguin parle de ces prières ainsi que de l'oraison à la Vierge, dans une lettre à *Arnoldus Bostius*, et dit les avoir composées pour en obtenir du soulagement dans ses douleurs. — Une *pièce sur la mort de Charles VIII, roi de France*, et une *épigramme* sur le bâton dont ses infirmités et son âge l'obligeaient de se servir. Le frontispice du même recueil fait aussi mention d'une pièce intitulée, *De arte metrificandi præcepta :* elle ne se trouve point dans l'édition; mais elle fut imprimée à Pfortzheim, chez Uldéric Carinthus, en 1505. Le père Delaunay, mathurin et ministre ou supérieur de la maison de Paris, donna, à la fin du 17e siècle, une nouvelle édition des lettres et harangues de Gaguin, avec des sommaires : il y fit entrer quelques lettres et harangues jusque-là inédites. Les ouvrages attribués à Gaguin, dont Valère André fait mention, sont : 1° *De variis conditionis humanæ incommodis elegia*, sans date; 2° les *Commentaires de César translatés par Gaguin et Etienne de Laigues, dit Beauvais*, Paris, 1539, 2 vol. in-8°; les *mêmes*, revus par Antoine Dumoulin, Masconnais, 1545, Lyon, in-8°, et 1555, 2 vol. in-16. Gaguin n'a traduit que les huit livres de la guerre des Gaules. 3° Une *Chronique de l'ordre des Mathurins*, manuscrite; 4° *Conseils prouffitables contre les ennuis et tribulations du monde*, in-8°, gothique, sans date; c'est la traduction d'une lettre de J. Pic de la Mirandole. 5° *La royne de bon repos* ou *le passe-temps d'oisiveté*, poëme en français. 6° *Glossarium latinum R. Gaguini ad Ludovicum XI;* 7° Une *Édition de Lucain*, de laquelle Gaguin fait mention dans sa trente-cinquième lettre. L—y.

GAGUINI (Alexandre), historien de Pologne, était né à Vérone. Il alla chercher de l'emploi en Pologne, et fut fait capitaine d'infanterie. On récompensa ses services dans les guerres de Livonie, de Moldavie et de Russie, par l'indigénat et le commandement de Witepsk. Il mourut à Cracovie en 1614. On a de lui : *Rerum Polonicarum tomi tres, a Lecho primo duce usque ad Stephanum*, Francfort, 1584, in-fol. Les divers traités et les diplômes que ce livre renferme sont des pièces importantes et extrêmement curieuses : quelques-uns des morceaux portent le nom de leurs auteurs; mais, ou Gaguini s'est fait honneur des autres, ou bien on les a crus de lui, sur la réputation qu'il s'était acquise en s'appropriant un excellent ouvrage qu'il publia sous ce titre : *Alexandri Gaguini Sarmatiæ Europeæ descriptio, quæ regnum Poloniæ, Lithuaniam, Samogitiam, Russiam, Masoviam, Prussiam, Pomeraniam, Livoniam, et Moscoviæ Tartariæque partem complectitur*, Spire, 1581, in-fol. Ce livre, qui n'est pas commun, a pour auteur Matthias Strykowsky, chanoine et archidiacre de Samogitie. Gaguini n'y a eu d'autre part que de l'avoir traduit de polonais en latin. On en trouve une traduction italienne dans le tome 2 de Ramusio. E—s.

GAHAGAN (Usher), littérateur, né en Irlande, était d'une bonne famille de ce pays. Il surveilla l'impression des auteurs classiques latins publiés par Brindley, et traduisit en vers latins l'*Essai sur la Critique* de Pope. Il paraît que sa mauvaise conduite lui causa des embarras auxquels il voulut remédier en rognant les espèces d'or. Enfermé à Newgate pour ce délit, il s'y occupa de la traduction en vers latins du *Temple de la Renommée* de Pope, et d'un autre poëme anglais, et dédia ces deux ouvrages au duc de Newcastle, premier ministre, dans l'espoir d'obtenir sa grâce. Il adressa aussi des vers au prince George, depuis roi; mais rien ne put le soustraire à la rigueur des lois, et il fut pendu à Tyburn en février 1749. E—s.

GAICHIÉS (Jean), prêtre de l'Oratoire, naquit à Condom en 1647, d'une famille honnête. Après avoir, en différents lieux, rempli, d'une manière distinguée, les divers emplois d'enseignement public confiés à sa congrégation, il devint, en 1684, supérieur de la maison d'Avignon. Ce fut dans cette *retraite* qu'il se prépara au ministère de la parole divine. Le chapitre de la cathédrale de Soissons, touché des vertus, des talents et des qualités sociales dont il avait donné des preuves pendant qu'il enseignait la rhétorique dans cette ville, le fixa dans son sein en le faisant nommer théologal en 1692. Là, il s'appliqua au ministère de la chaire, d'où il alla prêcher des stations d'avent et de carême à Paris et dans plusieurs grandes villes du royaume. Sa composition était soignée, élégante, pleine d'instruction; une vie évangélique donnait un grand poids à ses discours. En 1705, il fut reçu membre de l'Académie de Soissons. Cette compagnie, dont il était le plus bel ornement, le chargea souvent du discours qu'elle envoyait tous les ans à l'Académie française; et il s'en acquittait ordinairement par des pièces ingénieuses qui méritèrent toujours les éloges de cette dernière Académie. Le P. Gaichiés avait eu la confiance de M. de Libelli, archevêque d'Avignon, qui l'avait fait son exécuteur testamentaire, conjointement avec les cardinaux Altieri et Carpegna. Il eut également celle de M. de Sillery, évêque de Soissons, qui l'emmenait toujours avec lui dans la visite de son diocèse, pour l'employer à l'instruction des pasteurs et des peuples. Après la mort de ce prélat, remplacé par M. Languet, prévoyant qu'il ne pourrait convenir à la nouvelle administration du diocèse, il se dé-

(1) Voyez ce que dit à ce sujet l'abbé de St-Léger dans le *Journal des savants*, juin 1767, p. 443.

mit de sa théologale, et se retira en 1723 dans la maison de l'Oratoire de Paris, rue St-Honoré, où il termina sa carrière le 5 mai 1731, âgé de 83 ans et 6 mois. C'était un homme affable, d'un caractère liant, d'une piété éminente. Sa vertu n'avait rien de trop sévère : il la rendait aimable par un fonds de gaieté qui ne l'abandonna jamais. A la science d'un excellent théologien, le P. Gaichiés réunissait le goût de la bonne littérature. Il est du nombre des auteurs qui se sont fait une réputation durable par la composition d'un seul ouvrage, les *Maximes sur le ministère de la chaire*. Ce petit livre, devenu classique parmi nous, parut pour la première fois à Paris en 1710, sous le voile de l'anonyme. Une seconde édition fut publiée à Toulouse en 1711, sous le nom du P. Massillon, parce qu'on avait cru y reconnaître l'empreinte de son génie. Le célèbre orateur désavoua ce chef-d'œuvre en disant : « Je voudrais l'avoir « fait. » La troisième édition a été publiée à Paris en 1739, par l'abbé de Lavarde, sur le manuscrit de l'auteur, retouché par lui-même, et dans lequel il avait ajouté quelques nouvelles maximes. Cet ouvrage, dont J. Chr. Messerschmidt a donné en 1757 une traduction allemande, annonce un homme apostolique, consommé dans l'exercice de l'art sur lequel il donne des préceptes. Quoique chacune des maximes y paraisse isolée, elles forment cependant un système ingénieux et bien ordonné dans toutes ses parties : elles sont vives et concises, l'expression en est toujours juste, et le style toujours d'un goût exquis. L'édition revue par l'abbé de Lavarde est enrichie de divers discours académiques, la plupart sur des sujets très-piquants; il y a de plus un éloge latin de l'auteur, en style lapidaire. Quant aux pièces de vers latins et français qui accompagnent quelques-uns des discours à l'occasion desquels elles avaient été faites, Gaichiés ne les a pas adoptées sans doute à raison de leur mérite, mais par un sentiment de reconnaissance (1). T—D.

GAIDERISE était fils d'une fille d'Adelgise, prince de Bénévent. Il lui succéda en 879, lorsqu'Adelgise fut assassiné par ses courtisans. Gaiderise eut probablement part à ce meurtre : deux ans après, il en fut puni par les complices de son crime. Il fut déposé et mis en prison par ses parents, au mois de janvier 881. Cependant il s'échappa de sa captivité; il se rendit à Bari, et ensuite à Constantinople, où l'empereur Basile l'accueillit avec bonté. Ce monarque lui donna ensuite le gouvernement de Città-d'Orta, où Gaiderise mourut. S. S—I.

GAIL (Jean-Baptiste), laborieux helléniste, naquit à Paris le 4 juillet 1755, d'une famille sans fortune, originaire de Picardie. Au sortir de ses études il fut répétiteur au collége d'Harcourt, où selon l'usage du temps il portait le petit collet, ce qui le fit appeler l'abbé Gail quoiqu'il n'ait jamais été engagé dans les ordres. A cette époque l'étude du grec était si négligée que les professeurs les plus célèbres de l'université, et même des gens de lettres qui, comme Sélis, la Harpe, Geoffroy, avaient la prétention de traduire les auteurs grecs, connaissaient à peine les éléments de la langue d'Homère. Gail se livra avec passion à cette étude alors si difficile faute de bonnes méthodes, et ce ne fut point sans succès. Frappé de la disette et de l'incorrection des livres grecs destinés à être mis entre les mains des écoliers, il s'appliqua à publier des éditions annotées à bon marché. Il s'était fait connaître aussi par quelques traductions, lorsqu'il fut désigné le 5 avril 1791, par M. de St-Priest, ministre de la maison du roi, pour suppléer dans la chaire de littérature grecque au collége de France, Vauvilliers, qui venait d'être nommé administrateur du département de Paris. Plus tard (1792) des persécutions politiques ayant forcé ce professeur à donner sa démission, Gail fut nommé titulaire. Il refusa d'abord très-généreusement, ne considérant pas, disait-il, la démission de son prédécesseur comme volontaire. Toutefois il consentit à accepter la chaire de Vauvillers comme un dépôt, déclarant qu'aussitôt que celui-ci témoignerait le désir d'y rentrer, il s'empresserait de la lui céder. Cette déclaration fut consignée au procès-verbal, et revêtue de la signature de tous les professeurs présents, entre autres Dupuis, Lalande, Cousin, Levesque, Portal, etc. Depuis lors, Gail pour répondre à des diffamations, a fait imprimer cette déclaration avec le *fac-simile* des signatures. Pendant le règne de la terreur, dans son amour pour la science, il entretint une correspondance avec la Harpe, détenu et menacé de l'échafaud. Cette conduite lui attira de la part de Chaumette l'accusation publique d'avoir insulté le peuple souverain. Une telle imputation mettait en péril les jours de Gail. L'innocence de sa vie, vouée tout entière à l'étude et à l'instruction de la jeunesse, excita le zèle de quelques amis, et Chaumette consentit à rétracter son accusation. A cette époque où tous les établissements d'instruction publique étaient à peu près supprimés, Gail sans cesser de remplir ses fonctions au collége de France, qui seul avait été conservé, y ouvrit un cours élémentaire et gratuit de grec, qu'il continua pendant vingt-deux ans sans interruption (1). Nous y avons souvent assisté pendant notre jeunesse, et nous sommes obligé de dire que Gail était là vraiment à sa place, et que ses cours élémentaires étaient infiniment supérieurs à ses cours officiels, qu'il n'avait peut-être pas conçus dans des vues assez élevées. « Là, dit « un biographe (2) nous avons vu accourir une

(1) Les *Maximes sur le ministère de la chaire* ont été réimprimées à Paris en 1743, et plus récemment Paris et Besançon, 1822, in 12. E. D—S.

(1) Il fit en outre pendant trois ans un cours gratuit au collége Louis le Grand.

(2) *Revue encyclopédique*, avril 1829, t. 42, p. 264-266. Notice par M. Avenel, qui appelle Gail le ministre fervent du culte de la langue grecque abandonné.

« jeunesse studieuse, au milieu de laquelle Gail « semblait plutôt un père qu'un professeur, « cherchant les dispositions, encourageant le « zèle, etc. » Il offrait même un asile également gratuit à de pauvres écoliers, dans une maison contiguë au collége de France, et qui depuis quelques années a disparu pour faire place aux nouvelles constructions de cet établissement. Cette maison, achetée de ses deniers, lui servait en outre à déposer les nombreuses éditions classiques d'auteurs grecs dont le débit prompt et assuré fit sa fortune. Il est juste de rappeler que s'il savait fort bien vendre ses livres, il se faisait un plaisir de les donner à ceux de ses auditeurs qui n'avaient pas le moyen de les payer. Ainsi, c'est au zèle et au dévouement de Gail qu'est due en France la conservation de l'étude de la langue grecque, jusqu'à l'époque où le rétablissement de l'enseignement de cette langue dans nos écoles (vers 1810) rendit ses soins moins nécessaires. En 1802, au moment où il se disposait à envoyer un de ses ouvrages à Vauvilliers, son maître et son ami, qui s'était retiré à St-Pétersbourg, il apprit la mort de ce savant et eut l'heureuse idée d'adresser son envoi à l'empereur Alexandre, protecteur de Vauvilliers. Il reçut de ce monarque une lettre honorable avec une bague d'émeraude entourée de brillants. Depuis lors ce prince ne cessa d'honorer de sa bienveillance Gail, à qui il conféra la croix de St-Wladimir en 1809, à une époque où ces distinctions n'étaient pas encore prodiguées comme elles l'ont été depuis. La même année, Gail fut nommé membre de la troisième classe de l'Institut, à la place de Leblond, savant aujourd'hui complétement oublié. On a dit de Gail que pendant que les révolutions se succédaient, uniquement occupé de ses travaux, il semblait, comme Archimède, étranger à tout ce qui se passait autour de lui. Cela est vrai sans doute; mais on vient de voir qu'il ne négligeait pas de se mettre bien avec les puissances qui disposaient des places et des honneurs. Il avait fort bien su exploiter auprès de l'empereur Alexandre sa conduite estimable à l'égard de Vauvilliers. Cet antécédent fut un titre qu'il eut soin de faire sonner bien haut en 1814 aux oreilles de Louis XVIII. La croix d'honneur, qu'il recut alors, ne fut que le prélude d'une faveur plus signalée. A la mort de la Porte-Dutheil, conservateur des manuscrits grecs et latins de la bibliothèque royale, quoique Gail n'eût pas été porté par les autres conservateurs sur la liste des trois candidats pour succéder au défunt, le roi le nomma à la place vacante dans le mois de novembre 1814, à l'exclusion de concurrents que le public jugeait beaucoup plus dignes que l'heureux protégé de M. de Blacas. Cette nomination augmenta le nombre des envieux et des détracteurs de Gail, qui ne le ménagèrent ni dans leurs conversations ni dans leurs écrits (1). Il se trouvait ainsi *un des mieux rentés parmi les érudits*. Protégé auprès du monarque par madame la comtesse du Cayla (1), très-assidu auprès des ministres, il obtenait d'abondantes souscriptions pour ses nombreuses publications, dont une bonne partie s'imprimait aux frais de l'Etat. Mais la carrière de cet helléniste n'en fut pas moins semée de bien des contrariétés. Au lieu de s'en tenir, comme il l'aurait dû, à la gloire d'avoir été par ses leçons et par ses livres élémentaires le propagateur du grec dans les écoles, il cherchait avec un amour-propre peu dissimulé la gloire de la haute érudition, à laquelle l'étroite portée de son esprit ne l'avait pas destiné. Aussi, malgré tous les services qu'il avait rendus à l'instruction publique, il fut oublié par l'université lorsque, au moment de la création impériale, elle réunit les anciennes et les nouvelles illustrations. Elle n'adopta ni pour les lycées, ni ensuite pour les colléges royaux, aucun des ouvrages élémentaires qu'il avait composés pour les écoles centrales, et qui y avaient été si utiles. On donna la préférence aux compositions de ses élèves, qui s'étaient évidemment aidés de sa méthode simplifiée d'enseigner le grec, et qui par ce moyen avaient fait mieux que lui. Au lieu de crier à l'injustice, Gail aurait dû se féliciter de ce résultat de ses travaux élémentaires, et se rappeler que lui-même avait par sa grammaire grecque fait oublier celle de Furgault son devancier. En 1810, mécontent de n'avoir pas obtenu la première place entre les hellénistes mentionnés par le jury des prix décennaux, il en avait appelé au public dans un virulent pamphlet, dirigé principalement contre les juges et contre Coray, qu'on lui avait préféré. Cet ouvrage, que Gail n'aurait pas dû composer, peut être regardé comme une de ces fautes malheureuses qui gâtent toute la vie d'un homme. Gail le publia, ainsi que lui-même l'avoue, *ab irato*, et contre l'avis de plusieurs savants qui soutenaient que dans les circonstances présentes cette réclamation était au moins inutile. Ce ressentiment, la précipitation de la rédaction, un travail pénible de vingt jours et de quinze nuits, expliquent les fréquentes redites et les expressions inconvenantes échappées à l'auteur. Toutefois on y trouve quelques mots piquants et des traits d'un véritable comique; « mais comme l'a observé Gosselin dans l'éloge « académique de Gail, ce mérite, si c'en est un « dans un débat personnel, ne garantira pas ce « mémoire de l'oubli où tomberont les autres « productions nées à la même époque. L'auteur « l'a avoué lui-même, les écrits polémiques ne « survivent pas aux circonstances qui les ont fait

(1) Entre autres, Paul-Louis Courier, qui, dans sa *Lettre à messieurs de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, s'exprime ainsi à cette occasion : « L'emploi de garde des manu« scrits, d'habiles gens le demandaient; on le donna à Gail, « qui ne lit pas même la *lettre moulée*... Gail, dont l'ignorance « en grec est devenue proverbe » (puis en note Courier ajoute : « *Tu t'y entends comme Gail au grec*, proverbe d'écolier. »)

(1) Gail, malgré son âge et ses dignités littéraires, ne dédaignait pas d'aller au collége St-Louis donner des leçons particulières au fils de cette dame.

« éclore.... et lui-même s'est repenti de cette pu-« blication. » A l'Institut, presque immédiatement après sa réception, il éprouva ces mécomptes d'amour-propre qui ne le rendaient ni plus circonspect ni plus modeste. On peut en juger par ce passage d'une lettre de P.-L. Courier à Clavier : « Vous avez sans doute su que Gail a « été reçu de l'Institut avant moi; c'est une *excel-« lente* acquisition; il est le seul qui nous fasse « rire. Il nous a lu une dissertation pour prouver « que l'ironie règne dans le *Banquet* de Xénophon, « et il s'est fort offensé de ce que je lui ai dit « qu'on le contredirait d'autant moins là-dessus « que personne jusqu'ici ne s'est avisé de prendre « cet ouvrage au sérieux. Il nous a aussi prouvé que « Xantippe était une excellente femme, douce, « pleine d'attentions pour son mari, et que tous « les bruits qui avaient couru sur son compte « étaient de pures calomnies. C'est bien généreux « de sa part que de faire l'apologie des méchantes « femmes. Ses sottises ont tellement déconcerté « tous ses partisans qu'il se trouve maintenant que « personne ne lui a donné sa voix » (lettre du 10 janvier 1810). Gail portait jusqu'à l'enthousiasme l'amour de la nouveauté et de ce qu'il considérait comme des découvertes, soit qu'il fût question d'un passage à mieux entendre, d'un monument antique à restituer, d'un mot à corriger, d'un événement historique ou d'un point de géographie à éclaircir. Ces occasions étaient pour lui le sujet d'une joie enfantine que troublaient presque toujours les contradictions assez motivées de ses collègues, et surtout le peu d'importance qu'ils attachaient à ses recherches; car nous avons entendu dire souvent, même à ceux qui conservaient pour lui le plus d'égards, qu'on était sûr d'avance à l'Académie qu'une question *restait vierge,* dès que Gail l'avait traitée. Aussi, parmi les nombreux mémoires qu'il a lus dans les séances, quelques-uns seulement ont obtenu les honneurs de l'impression. Même quand la question qu'il avait traitée était digne d'attention, la forme peu académique et l'étendue des développements s'opposaient encore à ce que l'impression fût votée. La rapidité avec laquelle il écrivait l'exposait à des attaques auxquelles il lui était impossible de trouver une réponse plausible : par exemple, dans l'Index bibliographique de son Anacréon, en copiant un catalogue des éditions de cet auteur, il eut le malheur de prendre ces abréviations, *e-bro.* (exemplaire broché), pour un nom de ville, et d'indiquer l'édition comme *imprimée à Ebro!* Pendant plusieurs années, Gail jouit de quelque renommée dans l'étranger, et le *Franco-Galliæ decus,* dont les philologues Seebote et Beck accompagnèrent son nom, l'avait pénétré de la plus vive satisfaction, lorsque Poppo, l'éditeur allemand de Thucydide, vint troubler sa jubilation en lui décochant les épithètes de *gloriosus* et de *socors,* que de malins traducteurs interprétèrent par les mots *sot-corps.* Ces discussions, dispersées dans les journaux du temps ou ensevelies dans les immenses annotations des éditeurs allemands, seraient aujourd'hui tout à fait oubliées si Gail n'avait pris soin lui-même de les renouveler et de les reproduire dans maint endroit de son recueil intitulé : *le Philologue* (1). Au surplus, ces luttes dans lesquelles il consuma sa vieillesse convenaient à son caractère irritable, à son tempérament nerveux, et il y trouvait le plaisir du combat quand il n'obtenait pas celui de la victoire. « Du reste, a dit Gosselin dans l'éloge déjà cité, « et qui n'est pas toujours un panégyrique, « une critique bienveillante l'animait et ne l'ir-« ritait pas. Il apportait aux débats journaliers « qu'il suscitait lui-même (au sein de l'Académie) « la chaleur d'un orateur convaincu, la loyauté « d'un philosophe, les ressources d'un habile dia-« lecticien, avec la candeur d'un enfant.» Dans les derniers temps de sa vie, à l'exemple de J.-J. Rousseau, Gail s'était persuadé qu'il existait contre lui une vaste conspiration, tendant à le dénigrer aux yeux de ses contemporains et de la postérité. Il nommait cette conspiration d'un terme grec, *synomosie*, et il plaçait au rang des conjurés non-seulement ceux qui dépréciaient ses travaux et qui méconnaissaient les services qu'il avait rendus à l'enseignement, mais même tous les hellénistes français dont la réputation avait fait pâlir la sienne. Un des mots que dans sa vieillesse il avait le plus souvent à la bouche, en parlant de ses émules, était celui-ci : *Un tel ne me témoigne plus que haine et mépris.* Mais s'il lui arriva trop souvent de confondre chez ses adversaires la critique avec l'inimitié, et de prendre pour des envieux ou des détracteurs les confrères qui refusaient leur approbation à ses ouvrages, jamais il ne chercha à se venger par de mauvais offices des torts réels ou prétendus dont il se plaignait de la part des autres. Il n'entrait ni dans son caractère ni dans ses habitudes d'être agresseur à l'égard de personne. Il se contentait d'une défensive armée. Dans sa passion pour les découvertes, s'il avait mis à rechercher les vérités plus de sang-froid, il eût sans doute dirigé ses efforts de manière à mieux en assurer les résultats. C'est ainsi qu'il se complut à effacer de la carte de l'ancienne Grèce deux villes bien souvent mentionnées comme telles dans les anciens, Olympie et Delphes. Le scandale que produisit cette assertion fut un véritable plaisir pour Gail, et le surnom de *Poliorcetès* (preneur de villes), qu'on lui donnait en plaisantant, ne lui était pas désagréable. Il expliquait sa pensée, surtout à l'égard d'Olympie, dans un mémoire lu à l'Institut en 1812, en disant que les habitations successivement établies autour du temple de Jupiter, par les personnes vouées au culte de ce dieu, n'avaient longtemps formé qu'une agrégation de

(1) Entre autres, t. 17 du *Philologue.* — Observations préliminaires, p. I à XXVI. Dans ce morceau, publié en 1825, Gail répond à tous ses adversaires, et promet de faire paraître sa Biographie, projet qu'il n'a pas réalisé.

maisons, sans aucun lien municipal, sans territoire, sans magistrats et sans rien de ce qui constitue une cité (1). Gail, dans une autre dissertation, chercha à réhabiliter la mémoire de Mardonius, calomnié, disait-il, par les écrivains grecs. Il chercha aussi à faire un grand homme d'un obscur roi thrace nommé Sitalcès. Il prétendit en outre établir que les villes grecques situées sur le littoral de cette contrée (ἐπὶ τῆς Θρᾴκης) formaient, sous le nom d'*Épithrace*, une contrée particulière et bien déterminée. Souvent il chercha à fixer l'analyse grammaticale de certains mots d'après l'emploi que les géographes en avaient fait en indiquant la situation relative des lieux. D'autres fois des passages, pour lesquels il proposait une interprétation nouvelle et hasardée, étaient pour lui l'indice de détails géographiques qu'il se flattait d'avoir signalés le premier. « C'est ainsi, dit « Gosselin, qu'il rétablit, d'après le texte de Xéno- « phon, une péninsule inaperçue de ses devan- « ciers, et à laquelle il fit prendre place sur la « carte de Bithynie avec autant de certitude que « si les voyageurs en eussent relevé les côtes et « dessiné les contours. » Les batailles les plus célèbres de l'antiquité ont été aussi pour Gail le sujet de beaucoup de combinaisons, dont il a consigné le résultat dans des cartes accompagnées d'examens critiques. En ces occasions, il prenait soin de s'appuyer sur l'opinion des plus habiles tacticiens et des militaires les plus instruits, entre autres des généraux Marescot, Carnot, Sorbier, etc. Ses recherches, encouragées par différents ministres de la guerre, n'ont pas laissé de lui faire honneur. C'est ainsi qu'il a relevé plusieurs erreurs du chevalier de Folard, et éclairci les récits des anciens au sujet des batailles de Marathon, de Platée, de Mantinée, de Cannes et de quelques autres. Mais comme une sorte de ridicule se mêlait à tout ce que Gail faisait, même de bien, il parlait de ces batailles avec autant d'enthousiasme que s'il les avait gagnées, disant et imprimant sans cesse : ma bataille de Salamine, ma bataille de Mantinée; ce qui dans le temps fit dire à un journaliste (2) : « On prendrait M. Gail moins pour un « helléniste que pour un vieux capitaine grec. » Mais de tous les reproches qu'on lui adressa, celui qui lui fut le plus sensible concernait ses cours publics, et voici avec quelle véhémence il y répond (3) : « Mon cours, dites-vous, a eu peu de succès! « *vous mentez à votre conscience ;* car, vous le sa- « vez, le cours élémentaire, qui, selon l'expres- « sion de M. Letronne, a décidé plus d'une voca- « tion, avait plus de trois cents auditeurs par « séance; et, parmi les auditeurs qui ont passé du « cours élémentaire au cours de littérature, cinq « ou six ont obtenu en huit à dix ans le prix de « l'Institut. Parmi eux je citerai M. Letronne, « M. Champollion, M. Rolle, mon fils, etc. Ce « cours a donc eu le plus grand succès. » Ici Gail et ses adversaires avaient également tort sur un point et raison sur l'autre : car ni lui ni eux ne distinguaient les deux cours : le cours élémentaire gratuit, dont l'utilité, le succès et la popularité furent incontestables; et le cours de littérature grecque, cours officiel et rétribué, dans lequel Gail se montra toujours fort médiocre; c'est ce qu'il ne voulait pas s'avouer à lui-même; et en revanche ses ennemis lui contestaient ses véritables services. Mais ces luttes polémiques n'étaient pas les seules qui troublassent alors la vieillesse de Gail. Il eut, comme il le dit lui-même dans son *Philologue*, un procès *contre un élève ingrat* (1). Cet élève, qui lui était redevable d'une somme de vingt mille francs, contestait sa dette : Gail, qui plaida lui-même sa cause, l'avait gagnée en première instance. Il ne fut pas aussi heureux en appel; il fut condamné par la cour royale de Paris pour quelques défauts de formes dans ses titres (décembre 1827). La même année, des éloges décernés dans le *Journal de la Société asiatique* aux travaux d'un des élèves de Gail, au détriment de la réputation de son maître, portèrent celui-ci à donner sa démission de membre de cette société, dont il était un des fondateurs. Tous ces déboires et de cruelles maladies ne pouvaient ralentir son ardeur pour les débats académiques. Il avait lu à l'Institut un mémoire pour prouver la véracité de Diodore dans la description du monument d'Osymandyas (2) : les conclusions de ce travail n'ayant pas été admises par ses collègues, il voulut les appuyer sur de nouvelles recherches; ce dernier effort acheva d'épuiser sa santé altérée, et après une maladie de trois semaines il s'éteignit sans douleur, le 5 février 1829 (3). En 1794, il avait épousé mademoiselle Garre (*voy.* l'article ci-après). Ce mariage ne fut pas heureux; les arts, que cultivait madame Gail en véritable virtuose, s'effarouchèrent de la vie austère et silencieuse d'un grammairien toujours enseveli dans la poussière des livres. Une séparation volontaire rompit au bout de quelques années cette union mal assortie. Gail, dont l'âme était aussi aimante que vive, ne se consola jamais. Il fut au moins dédommagé par les succès de son fils, qui passe pour un bon helléniste. A ne considérer Gail que sous les rapports

(1) Cette assertion fut vivement combattue; mais ce qui fâcha le plus vivement Gail, c'est qu'on lui contesta sa découverte. On en voit la preuve dans une lettre publiée en 1817 par différents journaux. Cette lettre était surtout dirigée contre un des rédacteurs du *Journal des savants*, lequel, en rendant compte des opinions de M. Hause, professeur à Palerme, et de M. l'abbé Ciampi, professeur à Pise, qui tous deux partageaient l'opinion de Gail sur Olympie, avait donné à entendre que l'avantage de la priorité appartenait à ces deux étrangers.

(2) Auger, dans un des articles intitulés *la Semaine*, qu'il publiait en 1816 et 1817, tous les lundis, dans le *Journal général de France*.

(3) *Le Philologue*, t. 17, 1825, dans les *Observations* déjà citées en la note ci-dessus.

(1) T. 17, au *verso* du titre.

(2) Cet écrit se trouve au t. 8 des nouveaux Mémoires de l'Académie des inscriptions.

(3) « La vieillesse, dit Gosselin dans l'éloge déjà cité, avait « affaibli son tempérament sans attiédir son caractère. Il prit « parti pour Diodore comme il eût pu le faire cinquante ans « plus tôt, quand il jouissait de toutes ses forces physiques. »

individuels, personne n'eut un caractère meilleur et plus obligeant; il prêtait volontiers, et donnait beaucoup aux malheureux. Personne ne fut plus ménager du temps dans l'emploi d'une vie studieuse et bien réglée; s'il commit des fautes, s'il eut des ennemis « il les dut, dit un critique, « à son extrême susceptibilité, à cet amour-pro- « pre irritable qui jetait perpétuellement son âme « naïve et candide dans des colères d'enfant et « dans des démarches irréfléchies, qui n'ont pas « empêché cependant tous ceux qui l'ont connu « de rendre justice à son cœur. » Enfin s'il est des noms qui rappellent une vie tout entière, des efforts continus, une suite de pensées appliqués à un objet unique, le nom de Gail est de ce nombre. Il suffisait de l'entendre pour se rappeler l'amour du grec porté jusqu'à la passion; et l'esprit de prosélytisme dont il était animé à cet égard contribua à populariser en France cette étude pour laquelle il éprouvait un enthousiasme exclusif. Nous allons essayer d'indiquer les ouvrages et publications de Gail, sans avoir l'espoir ni la prétention d'en donner un catalogue complet : 1° *Dialogues des morts de Lucien*, traduits en français, avec des remarques élémentaires, Paris, 1780, in-12; nouvelle édition, 1784; 2° *Extraits de Lucien et de Xénophon*, 1786, 2 vol. in-12; 3° *Divers traités* de Lucien, de Xénophon, Platon et Plutarque, accompagné de *sommaires français*, imprimés par ordre du gouvernement, Paris, 1788, in-12; 4° *Discours grecs, choisis de divers orateurs*, Paris, 1788, in-12; 5° *Théocrite, Bion, Moschus, Anacréon* (en grec), aussi imprimés par ordre du gouvernement, Paris, 1788; 6° *Idylles et autres poésies de Théocrite*, traduites en français, avec le texte grec, la version latine, des notes critiques, et un discours préliminaire, Paris, Didot, 1792 (1), grand in-8° de 500 pages; *idem*, 2 vol. in-12, même année. Gail a publié encore : 1 une édition de *Théocrite, grec-latin-français*, 2 vol. in-4°, Paris, Didot, 1796, gravures, papier vélin; *id.*, traduction française, 1796, gravures; 2 *Idylles de Théocrite, et Amours de Héro et de Léandre*, grec-français-latin, 3 vol. in-8°, Paris, Eberhard et Dandelot, an 4 (1796). La même année il publia séparément *Héro et Léandre*, poëme de Musée, grec-latin-français, 1 vol. in-4°; 3 *Théocrite, texte grec*, accompagné de la collation de vingt-quatre manuscrits de la bibliothèque, de variantes des principales éditions critiques et de scholies inédites, Paris, 1828, in-8°; 4 *Atlas pour Théocrite*, contenant des *fac-simile* de nombreux manuscrits, des cartes et estampes, 1 vol. in-4°; 5 *Observations littéraires et critiques sur les idylles de Théocrite et les églogues de Virgile*, 1805, in-8°. La traduction de Théocrite est la meilleure de toutes celles qu'a faites Gail; le style en est clair, facile et même élégant. On voit qu'il a donné à ce travail un soin qui manque à ses autres traductions. Depuis, Geoffroy a publié une traduction de Théocrite fort inférieure, et qui n'a pas échappé au soupçon de plagiat. Dans le *Théocrite* de Gail avec gravures, on remarque en tête du premier volume le portrait du traducteur coiffé à la grecque; cette petite prétention a quelquefois prêté à rire à ses dépens. 7° *Anacréon*, traduit en français, Paris, an 2 (1793), 1 vol. in-18, fig. Cette traduction est aussi fort estimée. Voici les autres publications de Gail sur ce même auteur : *Anacréon*, grec-latin, orné d'estampes, de notes critiques, d'un discours sur la musique grecque et d'odes mises en musique par Gossec, Mehul, Lesueur et Chérubini. Pour qu'elles puissent se chanter dans les concerts, la valeur des lettres grecques est indiquée en caractères français, 1 vol. in-4°, papier vélin, an 7 (1799); *idem*, 1 vol. in-8°, même année; *idem*, 4 vol. in-18, an 8 (1800). 8° *Odes, inscriptions, épitaphes, épithalames et fragments*, traduits en français, Paris, 1794, in-8°; 9° *Républiques de Sparte et d'Athènes de Xénophon*, traduites en français, 1 vol. in-18, sans date et sans nom d'imprimeur (1795); 10° *Idylles de Bion et de Moschus* traduites en français, an 3 (1795), 1 vol. in-18, fig. Cette traduction est assez estimée. 11° *Traités divers de Xénophon*, grec-français, savoir : l'*Économique*, l'*Apologie de Socrate*, le *Traité d'équitation*, et le *Maître de cavalerie*, 1 vol. in-8°, 1795; 12° *Mythologie dramatique*, traduite du grec de Lucien, 3 vol. in-18, Paris, 1795; *idem*, 1 vol. in-4°, 1798; 3e édition, 1 vol. in-8°, 1818; 13° *Les trois fabulistes, Ésope*, texte grec, version latine, et traduction française, *Phèdre*, texte latin, et traduction française, et *la Fontaine*, avec des notes, 4 vol. in-8°, Paris, 1796. Le commentaire sur la Fontaine est de Chamfort. Gail y a joint un *fac-simile* des écritures de Delille, la Harpe, Chamfort, Sélis, Gail, etc.; car il ne voulait rien laisser ignorer à la postérité de ce qui le concernait. 14° *Cours de langue grecque*, ou *Extraits de différents auteurs*, avec traduction interlinéaire en latin et en français, 1 vol. in-8°, en 4 parties. 1re partie, Paris, an 5 (1797); 2e et 3e partie, an 6 (1798); 4e partie, an 7 (1799); 15° *Introduction au cours grec*, ou *Choix de fables d'Ésope*, avec notes grammaticales et version interlinéaire française et latine, 1 vol. in-8°, 1799; 2e édition, 1802; puis réimprimée en 1812, avec augmentations sous ce titre : *Introduction au cours grec*, ou *Nouveau choix de fables d'Ésope*, divisée en 4 parties, accompagnée de notes grammaticales, où souvent l'on a comparé entre elles les langues grecque, française et latine, et suivie : 1° d'un *Recueil* de mots français dérivés du grec, et des fables d'Ésope imitées par Phèdre et la Fontaine; 2° d'un *Index* des notes les plus utiles; 3e édition, 1812, in-12; 4e édition, 1832, in-12. Cet ouvrage a beaucoup d'analogie avec celui qui est compris sous le n° 14. 16° *Grammaire grecque*,

(1) Il est à remarquer que dans ses publications en 1792, et même en 1793, Gail conservait le titre de *monsieur*, et ajoutait à sa qualité de professeur royal celles de docteur agrégé de l'université et d'honoraire de l'Académie d'Arras, ce qui indiquait un homme bien étranger à la révolution (*voy.* le *Moniteur* de 1792, n° 289, et de 1793, n° 37).

française, latine, Paris, an 6 (1798). Dans ce livre, qui provoqua au sein des collèges une heureuse révolution grammaticale, Gail a pris pour base la méthode de Port-Royal, et pour modèle Furgault, son devancier, dont il a su éviter l'obscurité. Il a simplifié l'exposition des éléments et le système des conjugaisons, en les réduisant à une seule; innovation utile, dont on a voulu faire honneur à M. Tiersch, ce qui a donné lieu à une discussion où cette fois l'avantage est resté à Gail, qui n'aurait jamais dû sortir de l'instruction élémentaire (1). Sa grammaire a eu un grand nombre d'éditions; elle fut adoptée pour les écoles centrales, ainsi qu'on le voit par l'intitulé de l'édition de 1799. L'auteur a publié un *Abrégé à l'usage des commençants*, in-12, souvent réimprimé jusqu'en 1822. 17° *Anthologie poétique grecque*, ou *Extraits de différents auteurs*, avec la traduction interlinéaire latine et française, et des notes grammaticales, in-8°, an 9 (1801); 18° *Promenade savante des Tuileries*, Paris, 1798. L'auteur donna, vingt-trois ans après, une réimpression de cet ouvrage, sous ce titre : *Promenade aux Tuileries*, ou *Notice historique et critique des monuments du jardin des Tuileries*, dans laquelle sont relevées des erreurs commises dans les précédentes descriptions, suivie d'une *Notice* sur le Louvre, et autres monuments, avec estampes et spécimen des écritures de Henri IV et de Son Altesse Royale monseigneur le duc de Berry, Paris, 1821, in-8°. La dernière édition de cet ouvrage fait partie du *Philologue*, t. 9. 19° *les Cynégétiques*, ou *Traité de la chasse, de Xénophon*, en grec, avec des notes et des observations, 1801, in-12; réimprimé en 1819; 20° *Traité de la chasse, de Xénophon*, traduit en français, 1801, in-18; 21° *Réponse* à la critique de sa traduction du Traité de la chasse, de Xénophon, par E. Clavier, Paris, 1801, in-18; 22° *Homère*, grec-latin-français, traduction interlinéaire avec la *Clef d'Homère*, 7 vol. in-8° et in-12, Paris, 1801; réimprimé en 1805; 23° *OEuvres complètes de Xénophon*, grec-latin-français, avec observations littéraires et critiques, collation et *spécimen* de manuscrits, cartes géographiques, plans de batailles, estampes d'après les dessins de Barbier, Boichot et Moreau, 10 vol. in-4°, et un atlas de 107 planches, Paris, 1797-1815. On peut voir le jugement que porte, sur cette traduction, M. Letronne, dans son article sur *Xénophon*. Le Xénophon de Gail a été imprimé aux frais de l'État. Les caractères grecs de Garamond ont été remis en œuvre pour cette édition (*voy.* GARAMOND). La version latine n'est autre que celle de Leunclavius, retouchée par l'éditeur (2). 24° *Thucydide*, grec-latin, avec des observations historiques et critiques, et variantes de 13 manuscrits, et figures, 1807, 10 vol. in-8°. Ces variantes encore n'ont point passé dans le texte, de sorte que les philologues n'estiment pas plus sous ce rapport le Thucydide de Gail que son Xénophon. 25° *Thucydide*, traduction française dédiée à l'empereur de Russie, 3 vol. in-8°; réimprimée en 1829. L'auteur, dans sa traduction, n'a fait que retoucher celle de Lévesque; 26° *Essais sur l'effet, le sens, la valeur des désinences grecques, latines, françaises, et sur divers points de grammaire*, Paris, 1808, in-8°; ouvrage dont les observations, suivant Auger, de l'Académie française, pouvaient être fort utiles pour la rédaction du *Dictionnaire* de cette Académie; 27° *Observations sur le Traité de la chasse, de Xénophon*, 1809, in-8°; 28° *Réclamation de J.-B. Gail sur la décision du jury*, et observations sur l'opinion en vertu de laquelle le jury institué par Sa Majesté l'empereur et roi propose de décerner un prix à M. Coray, à l'exclusion de la Chasse de Xénophon, du Thucydide grec-latin-français, et des observations littéraires sur Théocrite et Virgile, 1810, in-4°. Dans ce pamphlet, que nous avons déjà qualifié, Gail présente l'examen critique de l'ouvrage couronné; son principal argument consiste à opposer à la grande quantité de ses propres travaux le mince bagage d'un savant étranger qui n'a traduit qu'un morceau grec de sept pages in-folio. 29° *J.-B. Gail, membre de l'Institut*, etc., *en réponse à dix chefs d'accusation*, 1810, in-4°, suite de l'ouvrage précédent; 30° *Notes sur Isocrate à Démonique*, dans lesquelles on a de fréquentes occasions de remarquer le danger des corrections arbitraires, Paris, 1813, in-12; 31° *Examen du Philoctète de la Harpe*, rapproché du Philoctète de Sophocle, Paris, 1812, in-8°; 32° *Dissertation* contenant des observations : 1° sur le duel des Grecs; 2° sur les deux aoristes et les deux futurs, etc.; Paris, 1814, in-12. « Cette dissertation, dit M. Quérard (1), a « été imprimée aussi in-8° de 50 pages, à 120 « exemplaires. L'auteur y a joint un de ses écrits « intitulé : *J.-B. Gail à M. Bast*, de 150 pages, « tiré à 260 exemplaires. » 33° *Philoctète*, tragédie de Sophocle, traduite du grec, 1816; 34° *Recherches sur Apollon et sur divers points de grammaire*, 1814; 35° *Tableaux chronologiques des principaux faits de l'histoire ancienne*, avant l'ère vulgaire, suivis d'un tableau synoptique, etc., et d'un *excursus*, où l'on donne, d'après Hérodote, Thucydide et Xénophon, la division de l'année et l'explication de diverses locutions chronologiques, Paris, 1819, in-8°. Gail avait, disait-il, composé ces tableaux pour l'instruction de son fils; fort habile spéculateur en librairie, il choisit pour les impri-

(1) Dans la préface de sa *Méthode pour étudier la langue grecque*, Burnouf s'exprime ainsi : « M. Gail, dont les savantes observations ont détruit tant de préjugés et commencé en France « la réforme de la langue grecque... »

(2) Gosselin, dans l'éloge déjà cité, observe que « Gail releva « les variantes des manuscrits avec un soin tellement scrupuleux, qu'il ne négligea pas quelques milliers de fautes évidemment commises par les copistes; il pensait qu'en certain « cas une faute pouvait mettre sur la trace d'une heureuse correction. L'immensité de ce dépouillement l'empêcha d'en publier les résultats, » c'est-à-dire d'en faire usage pour le texte de son Xénophon.

(1) *La France littéraire*, t. 3, 2e livr., p. 233.

mer le moment où l'on venait d'établir des cours d'histoire dans les colléges, mais il n'eut pas le crédit de faire adopter ces tableaux : il les a réimprimés dans le tome 13 de son *Philologue*. 36° *Bataille de Platée*, d'après Hérodote et Plutarque, 1 vol. in-8°, 1819; 37° *Bataille de Cannes*, d'après Polybe, in-8°, 1819; 38° *Tableaux chronologiques des principaux faits de l'histoire*, depuis l'ère vulgaire, suivis d'une revue des *Lettres inédites* de Henri II, Marie Stuart, etc., 1820, in-8°; réimprimés dans le tome 6 du *Philologue*. Cette production forme un mélange confus, incohérent; mais aucun érudit n'a été moins que Gail difficile en fait de compilations. Il a réimprimé séparément les *Lettres inédites* avec des additions en 1827, 1 vol. in-8°; 39° *Idiotismes grecs*, supplément à la grammaire grecque, 1812, in-8°. Gail y relève les contre-sens, les solécismes et les barbarismes qui fourmillaient dans un ouvrage qui avait paru antérieurement sous le même titre. 40° *Essais sur les prépositions grecques*, considérées surtout géographiquement, ou *Nouveau supplément à la grammaire grecque*, avec cartes géographiques, 1821, in-8°. Cette dissertation a été reproduite par Gail dans le 2e volume de sa *Géographie d'Hérodote*, et dans le 8e volume de son *Philologue*. 41° *Hérodote*, texte grec avec notes historiques et critiques, variantes et index, 1821, 2 vol. in-8°; édition peu estimée; 42° *Géographie d'Hérodote*, prise dans les textes de l'auteur, et appuyée sur un examen grammatical et critique; avec atlas, contenant la géographie des trois grands historiens de l'antiquité et les plans des batailles qu'ils ont décrites, avec les trois index, Paris, imprimerie royale, 1823, 2 vol. in-8° et atlas in-4°; 43° *Recherches sur les hiérons d'Egypte*, les temples grecs et le monument d'Osymandyas, décrit par Diodore, avec examen des opinions de divers savants, pour servir de suite à la *Description de l'Egypte*, Paris, 1823, avec planches; réimprimées dans le tome 14 du *Philologue*. 44° *Recueil de spécimens de manuscrits*, sur les trois grands historiens, Hérodote, Thucydide, Xénophon, 1 vol. in-4°, 1825; 45° *Phædri fabulæ cum notis variorum* (faisant partie de la collection de Lemaire), Paris, in-8°, 1826; 46° *Repos et délassements de J.-B. Gail, après cinquante années de travaux*, opuscule accompagné de fac-simile et dédié : 1° à MM. les habitants de Bourg-en-Bresse; 2° à MM. les professeurs, instituteurs, etc., de l'université royale de France, Paris, in-8°, 1817. Cet opuscule, qui contient l'historique du procès de Gail contre un de ses disciples, a été reproduit dans le tome 22 du *Philologue*, et offre plusieurs anecdotes sur la vie de l'auteur. Gail a publié, comme éditeur, les *Hymnes de Callimaque*, grec-français, par La Porte du Theil, avec notes, 1 vol. in-18, Paris, 1795. On lui doit une édition du *Jardin des racines grecques*, de Lancelot, avec d'utiles augmentations, adoptées pour l'usage des écoles centrales, et plusieurs fois réimprimée. Il a publié, avec notes, sommaires, index, à l'usage de la jeunesse, des extraits du Nouveau Testament, de Démosthènes, d'Hérodote, d'Homère, d'Isocrate, de Sophocle, de Lucien, de Platon, de Plutarque, de Thucydide et de Xénophon. Il a fourni des articles au *Mercure*, des Mémoires au 5e et au 6e volume du Recueil de l'Académie des Inscriptions, et des articles aux *Annales des faits et des sciences militaires*, qu'il a reproduits dans son *Philologue*. Il nous reste à parler de ce recueil de *Recherches historiques, militaires, géographiques, grammaticales, lexicologiques et philologiques*, d'après Hérodote, Thucydide, Xénophon, Polybe, Strabon, etc., pour servir à l'étude de l'histoire ancienne, 24 vol. in-8°, Paris, 1814-28, dont un atlas de 107 planches in-4°. Ce livre, qui pourrait porter tout autre titre que celui de *Philologue*, est, à proprement parler, le ramassis d'une grande partie des écrits de son auteur. On y trouve, en effet, outre de vieux articles de journaux et des dissertations rebutées par l'Académie, plusieurs ouvrages qui n'ont pas le moindre rapport avec l'objet de ce recueil. Ainsi Gail n'a pas craint d'offrir aux souscripteurs de ses Recherches d'après Hérodote, Thucydide, Xénophon, les *Lettres de Henri II*, la *Promenade des Tuileries*, le *Repos et délassements de J.-B. Gail*, les *Fables de Phèdre*, etc. En outre, la plupart des titres de chaque livraison ne coïncident pas avec ce qu'elle renferme. Dans plusieurs des volumes, rien n'indique s'ils sont achevés ou non; enfin, les tables ne correspondent qu'en partie à leur contenu. « Du reste, « observe M. Quérard (1), nous avons lieu de croire « qu'il eût été difficile à l'auteur lui-même de « mettre de l'ordre dans cette érudite confusion; « ce qui le prouve, c'est que nous avons sous les « yeux un exemplaire relié de cet ouvrage, qui « appartient à la bibliothèque royale, et pour le- « quel Gail aura certainement donné un avis au « relieur. Nonobstant cela, il n'est pas en ordre. « Ce n'est que par une scrupuleuse collation de ce « livre, page par page, que nous nous trouvons « dans la possibilité de le décrire avec exacti- « tude. » Pour cette description, nous renvoyons à M. Quérard lui-même. Nous ferons seulement observer, qu'ayant de notre côté collationné sa description avec un exemplaire de choix, que nous a communiqué M. Delalain, dépositaire du fonds des œuvres de Gail, nous avons trouvé de notables différences entre cet exemplaire et celui qu'a compulsé M. Quérard; ce que nous ne pouvons attribuer qu'à la cause que ce savant bibliographe a lui-même signalée. Seulement, il n'a pas parlé du 23e et du 24e volume, qui offrent une reproduction de Théocrite. Gail avait pris lui-même le soin de placer à la tête de son Xénophon un catalogue complet de ses propres ouvrages. Ce catalogue très-confus forme une notice de plus de 500 pages in-4°. Il en résulte qu'il avait publié alors 28 volumes in-4°, 13 in-18, 33 in-8°, sans compter les

(1) *Loco citato*, p. 234.

24 volumes de son *Philologue*, et toutes ses petites publications classiques. Gail prononça, le 15 août 1818, un discours aux obsèques de Millin. Il était associé de l'Académie de Gœttingue. Il a eu pour successeur au collége de France, M. Boissonade, et à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Pardessus. D—R—R.

GAIL (Edme-Sophie Garre, madame), femme du précédent, naquit à Melun en 1776. Son père, chirurgien célèbre, ne se doutait certainement pas que du sein de son foyer, où l'on ne s'occupait que de la science et des infirmités humaines, sortirait un prodige d'esprit, d'entraînement et de vocation musicale. A douze ans, sa fille jouait du piano, non plus en jeune personne exécutant comme par pénitence la sonate obligée, mais en femme aux sens et à l'âme développés, faisant parler un instrument avec cet accent qui peut aussi passer pour de la poésie. Tout Paris fut ému en ce temps du succès de ses compositions légères. Ce furent en quelque sorte des bulles de savon formées sans art et lancées de même dans le monde, jusqu'au jour où des hommes sérieux, devinant tout ce qu'il y avait d'avenir dans cette fécondité impatiente, réglèrent par l'étude ce que ses productions avaient de frivole et d'irrégulier. Cependant mademoiselle Garre était devenue en 1794 l'épouse de Gail, homme technique s'il en fut jamais, professeur austère, nourri de traductions et de racines grecques, et dont les habitudes ne pouvaient guère sympathiser avec les dispositions de sa jeune compagne. Celle-ci, aimant avant tout les agréments de la société ne recherchait que les hommes qui l'illustraient; aussi, quand après une séparation volontaire, elle put donner enfin un libre cours à ses goûts, son salon devint le rendez-vous des personnages les plus célèbres par leur amabilité ou par leurs talents. Madame Gail était, dans cette pléiade, comme l'étoile principale autour de laquelle tourbillonnaient de brillants satellites; malgré les disgrâces de son extérieur, elle avait une physionomie si animée, une âme si ardente, elle saisissait avec tant d'art le secret de mettre chacun en relief, son esprit avait tant de souplesse pour railler avec la raillerie, deviser avec les causeurs à la mode, faisant jaillir à chaque instant de ces reparties fines, de ces mots ingénieux qui rendaient sa conversation un feu d'artifice continuel, que des hommes fort distingués ont été bien des fois soumis à son empire. Il serait intempestif de les désigner ici; de grands musiciens, entre autres, s'abandonnèrent à son influence, et c'est sans doute à cette circonstance que madame Gail dut enfin de se livrer à des compositions lyriques d'un ordre plus élevé. Elle avait voyagé en Espagne, et comme en ce pays le goût de la musique existait encore, réchauffé qu'il était par un beau ciel, par l'habitude des sérénades et surtout par ces ballades ou ces airs de danse d'un caractère si pittoresque, madame Gail y puisa des inspirations tout à la fois nerveuses et originales. D'un autre côté, parmi les notabilités musicales accueillies dans son salon, quelques-unes, comme nous l'avons dit plus haut, avaient dirigé ses études vers l'harmonie; mais quand Paër et Neukomm, compositeurs renommés, eurent complété cette éducation nouvelle, alors leur élève lança sur la scène de l'Opéra-Comique un de ces ouvrages dont la mémoire survit à toutes les théories rivales. Les *Deux Jaloux* furent représentés en un acte dans l'année 1813. Le succès fut immense; la cour, la ville, les carrefours répétèrent à l'envi les airs riants et piquants qui l'avaient décidé, et l'on peut dire qu'indépendamment des ombres de Nicolo et de della Maria, le vieux Grétry dut en être singulièrement ému. Tout ce que la musique offre de traits fins, de tours ingénieux se rencontrait dans cette composition; elle fut l'enfant gâté du public et ne fit que donner à son auteur une nouvelle confiance dans ses forces. L'opéra de *Mademoiselle de Launay à la Bastille*, représenté la même année au même théâtre, prit rang après celui-ci. Le poëme en était resserré dans les murs d'une prison; les chants en contractèrent quelque chose de contraint qui nuisit beaucoup à leur effet. Cependant la jolie romance finale dont le refrain est : *Ma liberté!* fut généralement appréciée ainsi que beaucoup d'autres airs d'une couleur très-dramatique. En 1814, on joua encore à Feydeau deux autres opéras dont la destinée fut malheureuse : *Angéla*, ou l'*Atelier de Jean Cousin*, partition faite en collaboration avec Boïeldieu, et *la Méprise*, dont le canevas causa la chute; la réputation de l'auteur lyrique n'en souffrit point assurément; la littérature seule avait failli. Mais il fallait mieux que cette satisfaction à madame Gail; elle s'appuya enfin sur une comédie de Regnard habilement arrangée par madame Gay, et livra au public cette délicieuse *Sérénade*, dont le triomphe fut incontestable. Il y avait alors (1814) en France une lutte assez prononcée entre les genres italien et français; les bouffes avaient, par la vivacité de leurs chants et surtout par l'excellence de leur méthode, cherché à révolutionner celle qui était en vigueur sur notre scène; madame Gail en femme de tact et d'à-propos introduisit dans son œuvre cette charmante barcarolle : *O pescator!* dont la popularité n'est pas encore épuisée. Les Français admirèrent donc sa manière large et passionnée, et les Italiens purent être satisfaits du goût exquis avec lequel un joyau de leur pays avait été enchâssé dans notre musique nationale. Madame Gail voyagea beaucoup : elle alla en Espagne, en Angleterre avec le peintre Lethiers, puis en Allemagne avec madame Catalani, qui l'avait prise en affection et la faisait jouir de sa société intime. Partout madame Gail fut l'objet de la courtoisie la plus empressée. Malheureusement sa compagne voulait être la première en amabilité comme dans l'art du chant; et un certain soir qu'elle entendit un prince allemand dire près d'elle : « J'aime beaucoup à prêter l'o-

« reille à la cantatrice, mais je préfère causer « avec la femme auteur, » elle conçut une jalousie qui rompit dès lors cette association de l'organe musical et du génie de la composition. Madame Gail n'en fut pas moins l'idole du monde le plus élevé. Il était difficile d'avoir une imagination plus capricieuse, et ce je ne sais quoi, ce charme indéfinissable qui nous fait chercher à parvenir au cœur d'une femme, malgré les disgrâces physiques dont il est comme protégé. Madame Gail mourut le 24 juillet 1819, à l'âge de 43 ans. Ses obsèques mêmes furent encore un triomphe; tout ce que Paris avait d'honoré dans le monde intellectuel les suivit. Lemontey prononça son éloge funèbre; mais tous ceux que ses chants et son esprit avaient fascinés, pour ainsi dire, accompagnèrent sa mémoire des plus intéressants souvenirs. Une particularité signala la veille de sa mort. Son fils, homme distingué, fut couronné à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et le lendemain sa couronne de lauriers était enlacée des cyprès maternels. L—G—E.

GAILLARD (Auger), dit *lou Roudié dé Rabastens*, poëte languedocien, naquit à Rabastens, petite ville du département du Tarn, vers l'an 1530. Il exerça d'abord le métier de charron (*roudié*), vivant piteusement du travail de ses mains, cherchant des rimes tout en façonnant des roues. On était alors à une époque de controverse et d'agitation religieuses. Gaillard adopta les nouvelles idées. Obligé de prendre l'arquebuse, il joua un rôle actif au milieu des troubles qui désolèrent son pays. Il était, en 1561, avec Guillaume de L'Herm, son compatriote, lorsque ce dernier s'empara de Rabastens, sur les catholiques. On assure que les vainqueurs commirent les excès les plus coupables. Six ans plus tard, au commencement de la seconde guerre religieuse, Gaillard s'enrôla dans une compagnie sous les ordres du vicomte de Montclar. Cette compagnie alla prêter main-forte au prince de Condé, qui assiégeait la ville de Chartres.—Gaillard avait osé renverser une croix, dans sa ville natale. Par représailles, les catholiques pillèrent pendant deux fois sa modeste boutique, et emportèrent son bois et ses outils. — Ferme dans ses opinions religieuses et presque ruiné, notre charron-poëte se retira à Montauban où son parti dominait encore, et où il vécut quelque temps dans un état voisin de la misère. Son métier lui donnait à peine les moyens de se nourrir. Il se remit à composer des vers, plutôt *par nécessité, que pour estre veu.* — Gaillard était non-seulement *rimeur*, mais encore *ménestrier*. Il jouait, tant bien que mal, du violon et du rebec. Le dimanche, au son de son instrument, il faisait danser des bourrées et des *romanisques* (Clausade). — Notre poëte était recherché par tous les seigneurs du pays; il les suivait dans leurs voyages, assistait à leurs fêtes, s'asseyait à leurs tables. Il raconte, plusieurs fois, les libéralités des grands qui voulaient bien le prendre sous leur patronage. Il nous apprend, que le seigneur de Coronsac de Séré l'ayant amené à sa suite, à Rieux, aux noces du baron Castelnau d'Estretefonds, il y *récolta douze francs douze sols!* Dans un autre voyage, à la cour du roi de Navarre, Henri IV lui donna cent écus, après s'être fait un peu tirer l'oreille, attendu que les coffres étaient presque vides à Nérac. — Gaillard aimait la bonne chère. Voilà pourquoi il fréquentait, autant que possible, les grands seigneurs. Peu lui importait la place qui lui était donnée dans un festin, que ce fût un bout de table ou bien un coin d'office! « *J'étais friand*, dit-il, *comme un petit chat!* » Notre poëte ne trouva pas plus de repos dans sa ville adoptive qu'il n'en avait rencontré dans sa ville natale. Les ligueurs, qui commençaient à acquérir de l'influence, l'obligèrent à fuir de Montauban, à cause de son *exaltation huguenote*. Sa verve satirique ne fut pas étrangère probablement aux nouvelles tracasseries dont il devint l'objet. Dès lors, il chercha un asile dans le Béarn, où les premiers dignitaires du roi de Navarre se firent ses protecteurs et ses amis. En 1592, il sollicitait de Catherine de Bourbon, régente des États de son frère, une pension de 50 écus au soleil, comme *poëte nécessiteux*. Pour mieux peindre ses besoins, il avait imaginé de se dire amoureux d'une négresse qu'il voulait épouser, malgré ses soixante ans passés; il exagérait fort plaisamment et sa misère et son désir de *multiplier un peu.* — Gaillard doit être regardé, sinon comme un grand poëte, du moins comme un versificateur facile, assez varié, parfois malin, presque toujours divertissant. Son esprit, essentiellement frondeur, s'exerçait sur tout le monde, sans en excepter les auteurs de ses jours :

Què la coustûmo ès què toutjour un rimâyre
Sè trufara, s'él pot, dé soun pâyre et sa mâyre!

Sa fécondité merveilleuse et le gros sel de ses plaisanteries donnèrent à notre poëte une sorte de célébrité parmi ses contemporains. Du reste, Gaillard se préoccupait fort peu soit des règles de la versification, soit des lois de la syntaxe. Il emploie le même mot en le tronquant ou en le dédoublant, suivant les exigences de la quantité ou les besoins de la rime. On ne trouve chez lui aucun artifice de style, aucun raffinement. Le charron écrivait, comme il parlait dans sa boutique. Malheureusement, il ne s'arrête pas toujours devant les expressions triviales ni devant les détails cyniques, qu'il appelle *gaillardises*, et, sous ce dernier rapport, il appartient par trop à l'école de Pantagruel (Clausade). — L'érudition de Gaillard était fort peu étendue; elle se bornait à la Bible et à Plutarque. Son ignorance lui a donné sur ses contemporains l'avantage de ne pas remplir ses vers d'allusions tirées de la mythologie ou d'imitations des auteurs grecs et latins; mais, d'un autre côté, il abuse singulièrement des citations historiques ou bibliques! Néanmoins, la *muse*

rabastinoise n'offre pas, en définitive, *un sot langaige*, comme le dit Gaillard dans une de ses compositions ; elle mérite d'être étudiée, surtout au point de vue philologique. — Dans sa carrière de soldat, le charron-poëte, jusque-là ouvrier sans éducation, s'était un peu familiarisé avec la langue d'*outre-Loire*, qu'il connnaissait assez mal. Plus tard, il prit des leçons de versification française de Guillaume de Salluste, seigneur du Bartas. Les conseils de ce seigneur contribuèrent puissamment à développer ses facultés naturelles. Cependant, il faut en convenir, les vers français qu'on a de lui sont fort au-dessous de ses compositions patoises. — La modestie n'était pas la vertu dominante de notre troubadour. Il avait une très-haute opinion de son talent, soit comme poëte, soit comme musicien. Il se compare tantôt à Ronsard, tantôt à Taillason, un des plus célèbres violons de son époque. La vanité de l'auteur, dit Noulet, perce en mille endroits à travers le pourpoint usé du nécessiteux charron. — La première édition des œuvres d'Auger Gaillard a paru en 1579 ; elle porte pour titre : *Las obros dé Augié Gaillard, natif de Rabastens, en Albigez. A noble François de Caumont, seigneur et baron de Monbeton, Massuguié et autres lieux*, Bourdeaux, 1579, petit in-8°, 175 p. Ce premier recueil, dont plusieurs fragments avaient paru peut-être en pièces détachées, fut tiré à 1200 exemplaires. Il n'en reste pas un seul ! (Weiss.) Auger Gaillard a publié encore : *Recoumandations d'Augié Gailhard* (sic), *poëte de Rabastens, en Albigez, al Rey, per estre méz en cabal per la Sio Majestat*. Lyon, sans date, petit in-4°, 10 p., en caractères italiques, avec le portrait de l'auteur, sur bois. Au verso du titre on voit une *roue*, accompagnée d'un quatrain; — *Lou banquet d'Augié Galliard* (sic,) *roudié dé Rabastens, en Albigez, al cal banquet a belcop de sortes de meises per so que tout lou moun n'és pas d'un goust. Lou tout dédiat à Moussur de Seré, Seignhour de Courronssac*, Paris, 1583, petit in-8°, 338 p., avec un portrait de l'auteur, sur bois. Un médaillon, placé près du portrait, représente ses armes parlantes, un coq (*galh* ou *gaill*) dans les flammes ; il brûle (*ard*). Un exemplaire de cette édition a été acheté 40 francs, en 1820, à la vente Courtois (n° 2,422). Cet ouvrage a été réimprimé assez souvent. M. de Clausade indique onze éditions postérieures à celle qui vient d'être signalée : Paris, 1583, in-8°; Agen, même année, in-8°; Toulouse, même année, in-8° ; Paris, 1584, petit in-12; Paris, 1592, in-4° (la plus complète); Paris, 1594, in-12; Paris, 1610, petit in-12; Paris, 1612, in-12; Lyon, 1614, petit in-12; Lyon, 1619, petit in-12; Lyon, même année et même format. (Ces trois dernières sont les moins rares.) Dans plusieurs de ces éditions, le titre se trouve légèrement modifié. On a aussi du Roudié de Rabastens : *Les amours prodigiouses d'Augier Gaillard, rodier de Rabastens, en Albigeois, mises en vers français et en langue albigeoise ; avec six ou sept Requestes et autres belles et plaisantes choses. A Madame*. Sans nom de ville, 1592, petit in-4°, 26 p., avec le portrait de l'auteur et deux quatrains. Le même auteur avait composé deux autres ouvrages, l'un très-licencieux : *Lou libre gras*, publié à Montauban (dont il ne reste plus d'exemplaires), et l'autre (devenu extrêmement rare), intitulé : *Description du château de Pau et des jardins d'icelui* (*avec la merveilleuse propriété de la fontaine de Salies, en Béarn, laquelle produit du sel aussi blanc que neige*), *et la description de la ville de Lescar*, par Auger Gaillard, 1582 (1592), in-8°, et, seconde édition, Lascar, 1583. C'est peut-être ce dernier ouvrage qui a conduit Chateaubriand à regarder Auger Gaillard comme un des *principaux historiens du Béarn*. M. Gustave de Clausade, de Rabastens, a publié, en 1843, une édition estimée des œuvres de son compatriote (*Poésies languedociennes et françaises d'Auger Gaillard, dit lou Roudié de Rabastens*, Albi, 1843, in-12, avec un portrait de l'auteur). Cette édition, malheureusement, n'est pas complète, parce que, malgré tous ses efforts, l'éditeur n'a pas pu retrouver tous les ouvrages de Gaillard, et qu'il a cru devoir retrancher toutes les pièces par trop licencieuses. *Voyez* la notice placée à la tête de cette édition. *Voyez* aussi l'*Annuaire du Tarn*, 1841, p. 339, et le *Journal de Toulouse*, 1843, 9 mai, n° 119. A. M.

GAILLARD (Antoine), *sieur de la Porteneille* (1), masque sous lequel s'est caché l'un des poëtes les plus gais et les plus spirituels de la première moitié du 17e siècle. Les Œuvres diverses du prétendu Gaillard furent imprimées à Paris, en 1634, in-8°. Ce volume rare et recherché des curieux, est orné du portrait de l'auteur en pied. Il est représenté vêtu à l'espagnole, tenant une flûte à la main, et dans l'attitude d'un danseur. L'épître dédicatoire est adressée à madame de St-Herem ou Sainteran, à laquelle il déclare avoir de grandes obligations. Dans la préface, qui n'est, comme le reste du volume, qu'un tissu de plaisanteries, l'auteur se donne pour un laquais; et l'abbé Goujet (*Bibl. franç.*, t. 15, p. 327), prenant la chose au sérieux, dit qu'il y a lieu de croire qu'il avait été domestique de Léonard de Trapes, archevêque d'Auch; mais il est bon de remarquer que ce prétendu domestique s'intitule aussi le philosophe naturel, le docteur de ce temps, etc. A la suite de cette préface on trouve une comédie intitulée : *la Furieuse monomachie de Gaillard et de Braquemard*, en cinq actes. C'est moins une pièce de théâtre qu'une satire dialoguée. Les deux héros se sont adressé réciproquement des vers. Comme de raison, chacun des deux trouvant les siens meilleurs que ceux de son rival, ils conviennent de s'en rapporter au jugement de mademoiselle de Gournay (*voy.* ce nom) et du sieur de Neufgermain. Rien n'est plus plaisant ni mieux imaginé

(1) Cette seigneurie de *Porteneille* a bien l'air d'être située dans le comté d'*Alsinois* (*voy.* Denisot).

que le choix de pareils juges. Mademoiselle de Gournay, très-vieille alors, avec les idées et le langage du 16e siècle, en avait conservé le costume, ce qui devait la rendre passablement ridicule aux yeux de jeunes gens tels que l'auteur de la pièce. Quant à Neufgermain, c'était un poëte extravagant dont le nom serait depuis longtemps oublié si Boileau ne l'avait immortalisé dans un vers de la neuvième satire (*voy.* NEUFGERMAIN). Tout en débutant, Gaillard accable son adversaire du poids de son immense savoir :

. . . . Je lis depuis sept ans;
J'ai relu plusieurs fois tous les livres du temps.
J'ai dans mon cabinet un assez gros volume
Des recueils que j'ai faits, que tous les jours ma plume,
Quand il en est besoin, sait choisir et transcrit,
Et que j'ai fait passer pour fruit de mon esprit.
. . . . . .
Un tome de feuillets que partout je déchire,
Quand je les trouve bons, m'a fourni l'art d'écrire.
Par là, sans me peiner, je me suis fait savant.

Tous ces détails sont d'un excellent comique. Après bien des débats, les deux rivaux s'accordent à choisir des juges; ce qui fournit à Gaillard l'occasion de passer en revue les poëtes les plus célèbres du temps, et de donner les motifs qu'il a de les récuser. Braquemard l'interrompt en disant :

Quand nous y rêverions d'ici jusqu'à demain,
Nous n'en trouverons point d'égal à Neufgermain.

Ils vont donc trouver ce poëte qui, dès l'abord, leur dit :

Mon nom est estimé par tout cet univers;
Je suis, sans me flatter, l'arbitre des bons vers.
. . . . . .
Il n'est rien de correct que le neufgermanisme.

Neufgermain demande qu'on lui envoie mademoiselle de Gournay, et fait jurer aux deux rivaux de se soumettre à leur décision. Après qu'ils ont subi un examen préparatoire, on leur assigne à chacun un sujet de composition; et, comme on l'a sans doute deviné, c'est la pièce la plus ridicule qui est déclarée la meilleure. A la suite de cette comédie, on trouve quelques *poésies*, des *rébus*, et des *lettres* adressées à des personnages distingués, entre autres à Arnauld d'Andilly, que le prétendu Gaillard remercie de lui avoir conseillé de quitter l'étude de la logique et de la théologie, ce qu'il a fait d'autant plus volontiers qu'il n'avait jamais rien entendu à ces deux sciences. N'est-il pas évident que cette lettre est encore une plaisanterie dont l'auteur, qui n'aurait pas pu décemment l'avouer, s'est caché sous un pseudonyme assez bien choisi pour donner une idée de son caractère? Beauchamps, dans les *Recherches sur le théâtre français*, t. 2, p. 139, et l'auteur de la *Bibliothèque du théâtre français*, t. 1, p. 554, attribuent à Gaillard, l'auteur de la *Furieuse monomachie*, une autre comédie en cinq actes et en vers, intitulée *la Carline*, Paris, 1626, in-8°. Mais il suffit de lire quelques vers de cette pièce pour pouvoir assurer qu'elle n'est pas sortie de la même plume que la première. W—s.

GAILLARD (HONORÉ), jésuite, naquit à Aix, le 9 octobre 1641. Son père, avocat au parlement de Provence, eut dix-huit enfants, dont plusieurs prirent le parti de l'Église. Honoré entra fort jeune dans la maison professe d'Avignon, et fut ensuite admis dans la société de Jésus. Les talents qu'il déploya comme prédicateur, dans plusieurs villes du midi de la France, le firent appeler à Paris, où il obtint beaucoup de succès. La cour voulut aussi l'entendre, et, pendant onze ans, il prêcha le carême à Versailles. Quelque temps avant sa mort, arrivée en 1727, il avait revu ses sermons pour les mettre en état d'être imprimés. Mais on ne sait ce qu'ils devinrent. On pourra peut-être expliquer la cause de leur disparition par quelques détails sur sa vie. Nous n'avons de lui que quatre oraisons funèbres imprimées séparément, qui donnent une idée avantageuse de son talent oratoire : 1° *Oraison funèbre de Louis de la Tour d'Auvergne, prince de Turenne*, Paris, 1693, in-4°. La fin prématurée de ce jeune héros, blessé mortellement à la bataille de Steinkerque, a inspiré à l'orateur quelques mouvements pathétiques d'un grand effet. Le cardinal de Bouillon était présent dans l'église de l'abbaye de Cluny (lieu de la sépulture des princes de sa maison) lorsque cette oraison fut prononcée. 2° *Oraison funèbre de François de Harlay de Chanvallon*, archevêque de Paris, ibid., 1695, in-4°. Cette oraison fournit matière à la critique, parce que, dit madame de Sévigné, « deux choses la rendaient difficile, la « vie et la mort du prélat. » Le P. Mascaron, de l'Oratoire, s'y étant refusé sous prétexte qu'il était incommodé : « Mon père, lui dit M. de Clermont-« Tonnerre, évêque de Noyon, vous ne dites pas « tout; c'est que la matière vous incommode. » 3° *Oraison funèbre de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé*, Paris, 1709, in-4°; 4° *Oraison funèbre de Louis, Dauphin, et de Marie-Adélaïde de Savoie*, Paris, 1712, in-4°. L'abbé de Longuerue dit que le P. Gaillard était moins jésuite qu'un autre. Il est certain que, comme les PP. Bourdaloue et de Larue, il était fort opposé au quiétisme, pour lequel la société avait pris parti. Le duc de St-Simon prétend qu'il était soupçonné de jansénisme dans sa compagnie, ce qui signifie qu'il n'approuvait pas ses confrères dans cette affaire; qu'il eut plus d'une fois besoin d'apologie; qu'il dut son repos à sa réputation et au nombre d'amis illustres qu'elle lui avait faits. Le P. André, qui partageait ses sentiments, n'éprouva pas les mêmes ménagements. — GAILLARD (Regnaud), sieur de *Chaudon*, frère du précédent, fut l'aîné de dix-huit enfants. Il cultiva les sciences physiques et la poésie. On lui doit quelques contes dans le genre de ceux de la Fontaine, et des poésies sacrées, telles que la paraphrase en vers héroïques des livres de Job, des Proverbes, de la Sagesse et de l'Ecclésiaste. Il mourut à Aix en 1706, âgé de 66 ans. On

trouve son éloge dans le *Journal historique de Verdun*, mai 1706, p. 384. L—M—X et T—D.

GAILLARD (Gabriel-Henri) naquit à Ostel, en Picardie, le 26 mars 1726. Après avoir fait d'excellentes humanités, il étudia en droit, et fut reçu avocat. Il quitta bientôt le barreau pour les lettres; et à l'âge de dix-neuf ans, en 1745, il publia son premier ouvrage, la *Rhétorique française à l'usage des demoiselles*. Ce livre est un de ceux qu'on a le plus réimprimés. La *Poétique française à l'usage des dames*, publiée quatre ans après, Paris, 1749, 2 vol. in-12, était moins utile, et eut beaucoup moins de succès. Ces deux ouvrages furent suivis d'un *Parallèle des quatre Electre*, la Haye, 1750, in-12, et d'un petit recueil intitulé : *Mélanges littéraires*, Paris, 1756, in-12, où l'on distingue la Lettre sur l'épopée française, et une Vie de Gaston de Foix, qui était comme le prélude des grands travaux historiques auxquels l'auteur allait se livrer. Le premier fut l'*Histoire de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, femme de Maximilien, premier archiduc d'Autriche, depuis empereur*. Cet ouvrage, qui parut pour la première fois en 1757, Paris, in-12, sans nom d'auteur, reçut de justes éloges, et a été réimprimé à Bruxelles en 1784, in-12, avec une préface historique et critique du nouvel éditeur. En 1766, Gaillard donna au public les quatre premiers volumes de son *Histoire de François Ier*, et, trois ans après, les trois derniers, Paris, in-12; nouvelle édition, Paris, 1818, 5 vol. in-8°. Le règne de François Ier, l'un des plus brillants de la monarchie, et des plus féconds en grands événements, offrait une riche matière à l'historien : on convint généralement qu'il n'était pas resté au-dessous d'un si beau sujet; mais on lui reprocha d'avoir préféré, en quelque sorte, l'ordre de matières à l'ordre chronologique, et d'avoir divisé l'histoire de ce règne en histoire civile, politique, militaire, ecclésiastique et littéraire, vie privée, etc. Quoiqu'on eût justement blâmé cette méthode, qui n'est point celle des maîtres de l'art, l'auteur n'y resta pas moins fidèle, et il l'employa de nouveau dans son *Histoire de Charlemagne*, publiée en 4 volumes in-12, Paris, 1782; nouvelle édition, Paris, 1818, 2 vol. in-8°. On eut encore cette fois un autre reproche à lui faire, celui d'avoir placé et, pour ainsi dire, étouffé la vie de son héros entre deux longues dissertations, intitulées : l'une, *Considérations sur la première race;* l'autre, *Considérations sur la deuxième race*. Cependant l'ouvrage fut lu avec intérêt, et obtint le suffrage de deux grands historiens, Gibbon et M. Hegewisch, auteur lui-même d'une Histoire de Charlemagne en allemand. La plus célèbre et la meilleure sans doute, de toutes les compositions historiques de Gaillard, est son *Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, dont les trois premiers volumes parurent en 1771, les quatre suivants en 1774, et les quatre derniers en 1777; nouvelle édition, Paris, 1818, 6 vol. in-8°. L'auteur ne s'est pas borné à considérer la rivalité des deux nations sous les seuls rapports de la politique et de la guerre; il les a encore envisagées dans tous les autres objets de concurrence et de parallèle : tels que l'administration intérieure, les discordes civiles et religieuses, la gloire personnelle des monarques, les progrès des sciences, des lettres et des arts. La forme de l'ouvrage est simple : chaque chapitre offre un roi de France et un roi d'Angleterre en opposition, et se termine à la mort de l'un ou de l'autre. En 1801, Gaillard publia une *Histoire de la rivalité de la France et de l'Espagne*, en 8 volumes in-12, faite sur le même plan, dans les mêmes principes et avec le même talent que la précédente; elle a sur celle-ci un grand avantage, c'est d'être plus neuve et plus nécessaire pour des lecteurs français : nous n'avions dans notre langue aucun livre où il fût facile et agréable d'apprendre l'histoire d'Espagne. On fait grand cas de l'introduction qui précède ce dernier ouvrage, dont il a été donné en 1807 une seconde édition, accompagnée d'une notice biographique et littéraire sur l'auteur, par le rédacteur de cet article. Ses autres travaux historiques sont : Le *Dictionnaire historique*, dans l'*Encyclopédie méthodique*, Paris, 1789-1804, 6 vol. in-4°; des *Mémoires* insérés dans les tomes 1, 2, 30, 35, 39 et 43 du Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; des articles fournis à la Notice des manuscrits de la bibliothèque du roi; une *Vie* ou *Eloge historique de M. de Malesherbes, suivie de la vie du premier président de Lamoignon, son bisaïeul, écrites d'après les mémoires du temps et les papiers de famille*, Paris, 1805, in-8°; des *Observations sur l'Histoire de France* de Velly, Villaret et Garnier, Paris, 1806, 4 vol. in-12. Il partagea avec Thomas le prix d'éloquence pour l'Éloge de Descartes (1) : ses Éloges de Charles V, de Henri IV, de Corneille, de Molière, de Massillon et de Bayard, son Discours sur les avantages de la paix, et des pièces de vers sur différents sujets, obtinrent des prix ou des *accessit*, tant à l'Académie française, que dans les académies de province. Ces morceaux font partie des *Mélanges académiques, poétiques, littéraires, philologiques, critiques et historiques*, publiés en 4 volumes in-8°, Paris, 1806, peu de mois après sa mort. On y trouve aussi un choix des articles de critique qu'il avait insérés dans le *Journal des Savants* et dans le *Mercure de France*. En 1779, il donna, en 6 volumes in-8°, une édition des *OEuvres de Belloi*, son ami, accompagnée d'une vie de l'auteur, de dissertations et de remarques sur chaque tragédie. Il fut reçu en 1760 à l'Académie des inscriptions; en 1771 à l'Académie française; en l'an 4 à la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut. Retiré, dans ses dernières années, à St-Firmin, près Chantilly, il s'enfonçait dans la forêt, avec du pain et quelques fruits

(1) Son *Éloge de la Fontaine* n'a été imprimé qu'en 1812, dans les *Études sur la Fontaine* (par M. Solvet).

pour sa journée, et travaillait au pied d'un arbre jusqu'à la nuit. Ce genre de vie lui devint funeste : il eut d'abord une attaque de paralysie; la goutte, qui vint s'y joindre, se porta sur la poitrine, et l'enleva le 13 février 1806, à près de 80 ans. Ami intime de M. de Malesherbes, il avait toutes les vertus sur lesquelles une pareille liaison pouvait être fondée. Il était fort laborieux, et avait une mémoire prodigieuse : en plusieurs genres, il avait tout lu et tout retenu; aussi cédait-il trop souvent au plaisir de citer. Les citations et les digressions trop nombreuses sont à peu près les seuls défauts de ses ouvrages, qui portent tous l'empreinte d'un esprit éclairé et d'une âme philanthropique. Ses principales qualités comme écrivain sont la clarté, la correction, l'élégance et la facilité. A—G—R.

GAILLARD (Emmanuel), secrétaire perpétuel de la classe des belles-lettres et arts à l'Académie de Rouen, fut dans ces derniers temps un des savants de la province les plus zélés et les plus capables de produire de l'effet. Marié, jeune encore, à une femme d'un âge avancé et d'une haute position sociale (la marquise de Folleville), ses goûts pour l'étude furent d'abord contrariés, et pourtant, antiquaire dès lors, il fit paraître une notice remarquable *sur la statue pédestre en marbre blanc trouvée à Lillebonne,* et un mémoire sur le *Balnéaire* de cette cité romaine. Ces travaux valurent à leur auteur une médaille d'or, de la part de l'Académie des inscriptions. Devenu veuf de la marquise de Folleville, et n'ayant pas trouvé le bonheur dans une autre union, Emmanuel Gaillard, pour faire trêve à ses peines de cœur, et entraîné par ses goûts, se livra tout entier aux études historiques. Si son imagination de feu put nuire parfois à l'exactitude positive qu'exigent les recherches archéologiques, son insistance à observer, ses rapprochements spirituels, ses conjectures heureuses, l'amenèrent souvent à des résultats satisfaisants pour la science; et la Normandie lui doit beaucoup pour la découverte de ses antiquités. Dévoué dès le principe à un recueil périodique destiné à éclairer les points d'histoire relatifs à la lutte séculaire entre deux grands peuples (la *Revue anglo-française*), Gaillard y fit paraître d'abord *Messire Jacques d'Harcourt,* article plein de verve et de détails curieux, où la brillante façon de l'écrivain s'allie à l'exactitude des faits. Une *Notice sur Henri Clément, maréchal de France,* le suivit de près, ainsi qu'une autre *Notice sur Jean Bailiol, roi d'Écosse,* morceau bien écrit, mais contenant quelques détails erronés. Un savant de la même province (le marquis Lever), mit la vérité dans tout son jour en répondant à Gaillard. Celui-ci eut à soutenir en outre, toujours dans le même recueil, une autre polémique avec un savant bourguignon (Baudot), relativement au meurtre du duc Jean Sans-peur sur le pont de Montereau. A la fois savant et homme politique, Gaillard publia quelques opuscules de circonstance, dont un intitulé : *la Seine-Inférieure avant et depuis la restauration* (Rouen, 1824, in-8°), eut quelque retentissement. Néanmoins, quoique ses convictions politiques fussent très-tranchées et profondes, il eut le bon esprit de ne pas rompre avec ceux qui ne suivaient pas sa bannière, et son goût pour les hommes d'étude les lui faisait toujours trouver sur le champ neutre de la science. Membre et même secrétaire d'une société d'agriculture, sans avoir jamais été agriculteur de pratique, il encouragea les comices agricoles, et les congrès scientifiques lui parurent des réunions éminemment utiles et susceptibles d'émanciper les provinces. Il se fit remarquer par la facilité et la pureté de son élocution aux congrès scientifiques de Douai et de Blois, où il remplit les fonctions de vice-président. Ce fut au retour de ce dernier congrès, et lorsque peu de jours avant on l'avait vu plein de vie et de santé, qu'il fut frappé de mort, au milieu des siens, dans le mois de novembre 1837. F—T—E.

GAILLARD-LONJUMEAU (Jean de), naquit à Aix le 22 mai 1634 : il embrassa l'état ecclésiastique; et madame de Gaillard de Venel, sa sœur, qui était sous-gouvernante des enfants de France et dame de la reine, l'attira à Paris, et le fit connaître au cardinal Mazarin. Il fut nommé peu après à l'archidiaconé de Bayeux, puis à l'évêché d'Apt en 1673. Il aimait les lettres et les sciences, et protégeait les savants. C'est lui qui forma le premier le vaste projet du grand *Dictionnaire historique universel :* il fit faire à cette occasion des recherches dans tous les pays, et particulièrement dans la bibliothèque du Vatican. Ne voulant pas faire paraître ce grand ouvrage sous son nom, il remit ses amples collections à Moréri, qu'il fit son aumônier; et celui-ci lui dédia, comme à son Mécène, la première édition de son dictionnaire, imprimée à Lyon en 1674. Moréri déclare dans l'épître dédicatoire la part que le prélat avait eue à ce grand ouvrage, et lui en témoigne sa reconnaissance. De Gaillard reçut aussi du pape une lettre de compliment à ce sujet; et le prince Colonne, qui avait épousé Marie Mancini, nièce du cardinal Mazarin, par l'entremise de madame de Gaillard de Venel, sœur de l'évêque d'Apt, avait obtenu pour ce prélat la promesse d'un chapeau de cardinal : mais la mort du pape rendit cette promesse sans effet. De Gaillard refusa l'évêché de Limoges, et mourut à Apt, le 10 février 1695. Z.

GAILLARDE (Jeanne), Lyonnaise célèbre par son esprit et sa beauté, florissait au commencement du 16e siècle. Clément Marot, qui l'avait surnommée la *Perle dorée* (1), lui adressa la cent vingt-sixième de ses épigrammes, et le vingt-deuxième de ses rondeaux. Jeanne répondit à ce rondeau par un autre, et c'est la seule pièce de cette dame que le temps ne nous ait pas enviée; Philipon la

(1) On a donné aussi ce surnom à Matthieu Terrasson, célèbre avocat, né à Lyon en 1669, mort à Paris en 1734.

Madelaine l'a reproduite dans la courte notice qu'il lui a consacrée, p. 203 de son *Dictionnaire portatif des poëtes français.* On ne saurait dire si c'est d'elle dont Marot parle dans son treizième Cimetière, comme ayant épousé un des Allemands de Bourges : « Jane Gaillard espousa Jehan l'aisné; » mais il est présumable que c'est à elle que Guillaume Crestin adressa l'*Epître à une dame de Lyon,* qu'on lit à la page 241 de ses *poésies,* dans l'édition de Coustelier, et qui commence ainsi :

Tant ay-je ouy parler de tes beaux faictz
Et des *gaillards* escritz que tu as faictz...

François de Billon, fol. 15 du *Fort inexpugnable de l'honneur féminin,* mentionne parmi les *poétrices* de la ville de Lyon, « une qu'on nommait Jane « Gaillarde. » Le P. de Colonia, qui l'a louée dans son *Histoire littéraire de la ville de Lyon,* ne nous donne ni la date de sa naissance ni celle de sa mort (*voy.* la dix-neuvième des *Lettres lyonnaises* de C. Breghot de Lut, et ses *Mélanges,* p. 200, 376 et 380. A. P.

GAIN *de Montaignac* (Jean-Marie, marquis de), était issu d'une très-ancienne famille noble du Limousin, dite proprement *de Gain,* et n'ayant aucun lien de parenté avec les Montaignac d'Auvergne, dont un a été député du Puy-de-Dôme pendant la restauration. Mais, à une époque assez reculée, un de MM. de Gain ayant épousé une héritière de la maison de Montaignac, avec la condition d'en ajouter le nom au sien, ses descendants ont continué à réunir l'un et l'autre nom. Le marquis de Gain-Montaignac, aîné de quatre frères, fut d'abord page de la grande écurie, puis écuyer du roi. Il passa, en qualité de gentilhomme de la manche, à l'éducation des fils de M. le comte d'Artois, et fut chargé de conduire ces jeunes princes à Turin en 1789. Il avait contracté en France un mariage secret, qu'il déclara dans l'émigration. Il est mort en 1823. — Gain *de Montaignac* (François de), évêque de Tarbes, était le second des frères de Gain (*voy.* Montaignac). — Gain *de Montaignac* (Jean-Léonard, chevalier de), troisième frère, fut aussi page du roi, ensuite écuyer de *Monsieur,* comte de Provence, et mourut à Mittau pendant l'émigration. — Gain *de Montaignac* (Marie-Joseph, comte de), fut, comme ses aînés, page du roi, ensuite capitaine au régiment de Noailles-dragons, colonel du régiment de Berry, et obtint le grade de maréchal de camp un peu avant la révolution. Il suivit les frères de Louis XVI en pays étranger, et fut nommé lieutenant général puis commandeur de l'ordre de St-Louis. Il était depuis la formation (en 1773) de la maison de M. le comte d'Artois, gentilhomme d'honneur de ce prince. Il rentra en France au moment du retour des Bourbons, et reprit sa place à la cour. Il avait épousé une femme beaucoup plus jeune que lui, qui a été sous-gouvernante des enfants de M. le duc de Berry. C'était, à la fin de sa vie, le dernier survivant des quatre frères Gain de Montaignac. Il mourut dans les premiers mois de 1830, au château de la Rivoire près Annonay. — Gain *de Montaignac* (J.-R., comte de), fils du chevalier (*voy.* ci-dessus), était né en janvier 1778. Il émigra avec son père, que Louis XVIII avait beaucoup aimé. Ce prince, monté sur le trône, le prouva en nommant, comme récompense de services reçus, le fils à la place de gouverneur du château royal de Pau. Le comte J.-R. de Gain de Montaignac a fait imprimer, en 1816, un ouvrage qui contient le récit de tout ce qu'il avait tenté et fait pour la cause des Bourbons dans le mois de mars 1814, le résultat de ses conférences avec MM. de Metternich, de Hardenberg, et lord Castelreagh. On y trouve encore les éloges que lui donna publiquement alors *Monsieur,* et les preuves de considération que lui accordèrent à l'envi les souverains étrangers. Il mourut en 1819. On a de lui : 1° *Mémoires de Louis XIV écrits par lui-même, composés pour le grand Dauphin, son fils, et adressés à ce prince; mis en ordre et publiés par Gain de Montaignac,* Paris, 1803, in-8°, 2 parties en un seul volume. En 1806, il imprima un volume portant le même titre, avec cette addition : *Mémoire concernant les années* 1661 *et* 1665. 2° *Journal d'un Français, depuis le* 9 *mars jusqu'au* 15 *avril* 1814, Paris, 1816, in-8°. On a vu paraître après sa mort, en 1820, le *Théâtre de Gain de Montaignac,* Paris (Pillet), in-8°. Ce sont trois pièces en cinq actes : *Charles-Quint à St-Just,* la *Conjuration des adolescents,* et *Charles Ier.* Le 5 janvier 1814 il avait essayé de faire représenter sur le Théâtre-Français une comédie intitulée *Fouquet;* mais quelques trivialités de dialogue mises dans la bouche de grands personnages excitèrent une telle risée, provoquèrent de tels sifflets, que le public fit baisser le rideau après les deux premiers actes, plusieurs acteurs n'ayant pas même eu le loisir d'entrer en scène. La pièce n'a jamais été imprimée. — Gain *de Montaignac* (L.-Laurent-Joseph), capitaine au régiment de Riom, sans doute de la même famille que les précédents, était né à Lisbonne, le 16 mai 1731. Il a publié : 1° *Amusements philosophiques,* la Haye (Paris), 1764, 2 vol. in-12. On trouve à la fin du deuxième volume une comédie en trois actes et en vers, intitulée : la *Fille de seize ans, ou la Capricieuse;* 2° *Mémoires du chevalier Kilpar,* traduits ou imités de Fielding, Paris, 1768, 2 parties in-12 (traduction supposée). 3° *Éloge historique de Gasp.-Franç.-Belon de Fontenay,* Nevers et Paris, 1770, in-8°; 4° *Esprit de madame de Maintenon,* avec des notes, Paris, 1771, in-12; 5° *Esprit du comte Bussy-Rabutin;* 6° *Mémoires de milady de Varmonti, comtesse de Barneshau,* Londres (Paris), 1778, 2 vol. in-12. L-p-e.

GAINAS, général romain, était Goth de naissance. Ami de Stilicon, général d'Honorius, il servait dans son armée en 395, lorsque Stilicon marchait au secours d'Arcadius, empereur d'Orient, dont les États étaient envahis par les barbares. Les intrigues de Rufin, ministre d'Arcadius, ayant en-

travé la marche et les plans de Stilicon, celui-ci remit le commandement d'une partie de ses troupes à Gaïnas, en le chargeant de le venger du perfide Rufin. Ce ministre ayant accompagné Arcadius à la rencontre de l'armée que lui envoyait son frère, Gaïnas les fit entourer comme pour rendre hommage à l'empereur; mais, à un signal donné, les soldats se jetèrent sur Rufin et le mirent en pièces. Gaïnas obtint de l'eunuque Eutrope, qui succéda au crédit de Rufin, le commandement général de la cavalerie et de l'infanterie romaines en Orient; mais bientôt, impatient du joug de son vil protecteur, il forma le dessein de le perdre, et pour y parvenir il engagea Tribigilde, commandant d'un corps nombreux d'Ostrogoths et de Greutongues, à se révolter et à demander la tête d'Eutrope. A cette nouvelle le faible Arcadius chargea Gaïnas lui-même de s'opposer à Tribigilde : Gaïnas eut soin de faire battre un des corps de sa propre armée; et, grossissant le danger, il écrivit à l'empereur que le seul moyen de détourner l'orage était de livrer la tête d'Eutrope : l'impératrice Eudoxie joignit ses larmes aux insinuations de Gaïnas, et l'orgueilleux eunuque fut sacrifié (*voy.* Eutrope et Eudoxie). Gaïnas feignit alors de conclure un accommodement avec Tribigilde, et tous deux s'approchèrent de Constantinople en commettant les plus grands excès. Gaïnas exigea d'Arcadius qu'il lui fît livrer trois sénateurs illustres, Aurélien, Saturnin et Jean, auxquels il fit éprouver toutes les horreurs de la mort : lorsque le glaive était levé sur eux, il révoqua leur sentence et les envoya en exil. Non content de cette déférence, il voulut que l'empereur lui-même vînt traiter avec lui à Chalcédoine, et lui jurât de le maintenir dans ses honneurs, de lui donner les ornements consulaires et de le laisser à la tête de ses Goths. Arcadius consentit à tout. Gaïnas, après avoir mis le trouble dans l'État, voulut aussi agiter l'Église; il demanda pour les ariens une église dans la capitale : la fermeté de St-Jean Chrysostome et l'indignation publique déjouèrent ce projet. Gaïnas, furieux, s'absenta de Constantinople pour aller chercher de nouvelles troupes, et laissa l'ordre à ses Goths de saccager la ville à son approche. Cette odieuse trame fut découverte; Arcadius le déclara ennemi public : on fit main basse sur les Goths. Gaïnas, trompé dans ses projets, se jeta sur la Thrace, la ravagea longtemps sans trouver d'obstacles; enfin, lorsqu'il se disposait à passer en Asie, il fut atteint par Fravitas, général de l'armée romaine. Gaïnas perdit une bataille sanglante : forcé de se replier en Thrace, il éprouva un nouvel échec, et ne vit d'autre parti à prendre que de traverser le Danube pour trouver un asile ou de nouvelles troupes dans l'ancien pays des Goths. Uldin, roi des Huns, qui y régnait paisiblement, fut effrayé de l'arrivée d'un pareil hôte; il lui opposa des forces considérables : Gaïnas, désespéré, dédaigna le parti de la retraite; et, après avoir tenté inutilement de se faire jour dans les rangs ennemis, il y périt avec ses compagnons. Uldin envoya sa tête à Constantinople. On célébra la mort du rebelle par des fêtes et des illuminations; les poëtes en firent le sujet de leurs chants, entre autres Eusèbe le Scolastique, contemporain, et Ammonius, quarante ans plus tard. Arcadius, délivré de la frayeur que lui avait causée Gaïnas, subit nonchalamment le joug paisible et absolu de la belle et artificieuse Eudoxie. L—S—e.

GAINSBOROUGH (Thomas), célèbre peintre anglais, était fils d'un drapier, et naquit en 1727, à Sudbury, dans le comté de Suffolk. Il montra de bonne heure une imagination mobile, un tour d'esprit brusque et original, et surtout un goût prononcé pour le dessin. Avant sa dixième année on le voyait, dédaignant les jeux de son âge, s'enfoncer dans les bois des environs pour imiter les objets qui souriaient à son imagination; il crayonnait alternativement une cabane, un arbre desséché, un troupeau. Décidé à se vouer à la peinture, dans la vue de soulager sa famille peu aisée des frais de son entretien, et de cultiver les dispositions qu'il se sentait, il vint à Londres à treize ans, et y reçut des leçons de Gravelot, qui lui témoigna de l'intérêt. Il commença par peindre le portrait, genre où il acquit un degré de perfection qui le mit en vogue, et qui l'a fait placer par quelques-uns de ses compatriotes sur la même ligne que Van-Dyck. Marié à dix-neuf ans, il alla établir sa résidence à Ipswich, où il fit la connaissance de Philippe Thicknesse, qui lui procura de l'occupation, et le décida à venir habiter Bath. Il s'attacha ensuite à la peinture du paysage, où il s'est fait encore une réputation plus étendue et plus solide. L'Académie royale de peinture, nouvellement fondée, le compta parmi ses premiers membres; mais le ton arrogant qu'il prit avec ses confrères et la susceptibilité de son caractère rendirent leurs rapports fort rares. Gainsborough mourut à Londres le 2 août 1788. Ses portraits se distinguent particulièrement par une ressemblance frappante, qu'il saisissait avec une grande facilité. La physionomie mobile de Garrick et celle du comédien Foote échappèrent cependant à son habileté. Il expliquait cet échec de son talent par une remarque aussi juste que piquante : « Ces hommes-« là, disait-il, ont la figure de tout le monde, ex-« cepté la leur. » On cite surtout avec éloge, parmi les portraits peints par Gainsborough, ceux de presque toute la famille royale d'Angleterre, du musicien Abel et de Kean le comédien. Ses paysages se font remarquer par la simplicité des sujets, par le naturel avec lequel y sont rendus les sites et les objets qu'il y a rassemblés, par la vigueur du coloris et la juste distribution de la lumière. Il a imité avec succès la manière de Winants, Ruysdael, Teniers, Watteau, Snyders, etc. Les petits paysans, qu'il aimait à introduire dans ses tableaux, ont sous son pinceau toute la grâce naïve de la nature. On a distingué de lui les tableaux suivants : *le petit Berger* (*the Shepherd's*

boy); la Fille qui garde les cochons; le Combat des petits garçons et des chiens, et surtout *le Bûcheron surpris par l'orage* (*the Woodman in the storm*), très-estimé pour l'expression, le caractère et le coloris, et qui était un ouvrage de ses dernières années. Sir Joshua Reynolds lui avait fait quelques avances de politesse; mais il n'éprouva pour toute réponse que des caprices et une grande froideur. Cependant Reynolds ne laissa jamais échapper une occasion de rendre justice au mérite de Gainsborough, qui ne s'y montra sensible que peu de moments avant de mourir. Peu de temps après sir Joshua prononça un discours dans une leçon publique, où il s'attacha à apprécier le genre et le degré du talent de Gainsborough : « Si jamais « cette nation, dit-il entre autres choses, produit « assez de talents pour nous conquérir l'hono- « rable distinction d'une école anglaise, le nom « de Gainsborough sera transmis à la postérité, « dans l'histoire de l'art, parmi les premiers de « cette école nouvelle. » Gainsborough avait une sorte de passion pour la musique, et il prétendait que la nature l'avait destiné à être un musicien plutôt qu'un peintre. Il donnait à cet art tous les moments que ses travaux journaliers ne réclamaient point. Mais il portait d'étranges jugements sur cet objet. Suivant le rapport d'un de ses amis, M. Jackson d'Exeter, dans un ouvrage intitulé *les Quatre âges*, il paraissait s'être imaginé que le talent du musicien était inhérent à l'instrument dont il jouait; et, après avoir fait l'acquisition d'un violon ou d'une basse de viole qui avait appartenu à un habile virtuose, il se trouva fort *désappointé* de n'en pouvoir tirer que des sons vulgaires. Il avait cependant du goût et de l'oreille; mais il attendait trop de la nature seule. Il ne s'appliqua jamais assez à l'étude pour connaître la note, et il était généralement fort peu instruit. Gainsborough était d'un caractère impétueux, mais désintéressé et généreux même jusqu'à l'excès. Par le prix qu'on mettait à ses travaux (1), il aurait pu acquérir une grande aisance; mais, outre que ses parents et des amis indigents étaient presque uniquement soutenus par lui, s'il rencontrait sur son passage quelque petit paysan d'une figure intéressante, il l'emmenait chez lui pour lui servir de modèle en l'introduisant dans un de ses tableaux; et dès lors toute la famille villageoise pouvait espérer d'avoir part au produit de l'ouvrage. Son esprit original se montrait également dans la conversation et dans ses lettres, qu'on croirait, dit-on, imitées de celles de Sterne, si on pouvait supposer qu'il les eût jamais lues. Ses dernières paroles furent celles-ci : *Nous allons tous au ciel, et Van-Dyck est de la partie.* X—s.

GAISFORD (Thomas), philologue anglais, né en 1780, fut professeur de littérature grecque à l'université d'Oxford, doyen du collége de l'Église du Christ, l'un des curateurs de la bibliothèque Bodléienne et de l'imprimerie de l'université. Il a publié des éditions justement estimées de plusieurs auteurs anciens, notamment une excellente édition du *Manuel d'Héphestion sur les mètres des poëtes grecs*, Oxford, 1810, in-8°, et une édition non moins recommandable des *Poetæ minores græci*, ibid., 1814-1821, 3 vol. in-16, qui contient Hésiode, Théognis, Archiloque, Solon, Simonide, Mimnerme, Phocylide et d'autres poëtes gnomiques, Théocrite, Bion, Moschus, etc. Il a fait réimprimer les *Suppliantes* et les deux *Iphigénie* d'Euripide, Oxford, 1811, d'après l'édition et avec les notes de Markland. Il a publié la première partie du catalogue des manuscrits du docteur Clark, qui appartiennent à la bibliothèque Bodléienne, Oxford, 1812, et a donné des éditions justement estimées d'*Alceste*, Oxford, 1806, à l'usage de l'école de Westminster; d'*Hérodote*, 1825 et 1840; de *Suidas*, 1834; de l'*Etymologicum magnum*; enfin de *Théodoret*, 1853, etc. Gaisford était membre de plusieurs sociétés savantes et membre correspondant de l'Institut de France. Il est mort au mois de juin 1855, à l'âge de 75 ans, laissant plusieurs travaux inachevés. Z.

GAIUS. *Voyez* Caius.

GALAIZIÈRE (Antoine-Martin-Chaumont, marquis de la), né à Valenciennes, le 2 janvier 1697, mort à Paris, en 1787, était fils d'un conseiller au conseil souverain de Douai, dont le père avait laissé une grande fortune acquise dans le commerce. De la Galaizière, l'aîné de treize enfants, fut attaché dès l'âge de quatorze ans à M. Voisin, ancien intendant de Flandre et alors secrétaire d'État de la guerre. Ce ministre lui accorda une telle confiance que, devenu chancelier, il le chargea, en mai 1715, de l'une des plus importantes affaires soumises au conseil. Le roi surpris de l'extrême jeunesse du rapporteur, et voulant démêler la cause qui lui avait fait obtenir cette faveur inusitée, poussa la discussion à ses dernières limites, et, en levant la séance, lui dit : « Monsieur je « suis satisfait, » et au chancelier : « Je vous re- « mercie d'avoir si bien choisi. » Ces paroles de Louis XIV ont laissé de longs souvenirs au conseil. Nommé en 1731 intendant de la généralité de Soissons, il arrêta tout d'abord les incendies qui désolaient la Picardie, par des mesures rigoureuses, et y donna un grand essor aux travaux publics. Sa réputation d'habile administrateur le fit appeler en 1737 à la dignité de chancelier de Lorraine et Barrois. Ces deux duchés, cédés au roi de Pologne par les traités de 1737, devaient après lui être réunis à la France, et ce fut dans une période de vingt-neuf ans, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 1765, époque de la mort de Stanislas, qu'il fallut triompher de tous les obstacles qui s'opposaient à cette réunion. L'influence autrichienne était restée si entière en Lorraine, qu'en 1744 le prince Charles de Lorraine, qui commandait l'armée de Marie-Thérèse, y entra plutôt en souverain

(1) Il avait fixé le prix de son tableau de *la Petite Fille qui garde les cochons*, à 60 guinées; Reynolds, qui l'acheta, en donna 100 guinées.

qu'en vainqueur. Stanislas se retira alors à Metz, laissant à Nancy son chancelier, qui organisa la défense de cette ville avec tant d'habileté et d'énergie, que l'ennemi renonça à s'en rendre maître. Louis XV proclama hautement sa satisfaction des vigoureuses dispositions prises par de la Galaizière : la confiance qu'il ne cessa de lui accorder data de cette époque. De la Galaizière était déjà en possession de celle de Stanislas, et sut en profiter pour rebâtir les villes de Nancy, de Lunéville, ouvrir d'importantes voies de communication, établir un ordre régulier dans les finances de ces deux duchés et y introduire les coutumes françaises. En travaillant ainsi pour la prospérité de la Lorraine, il brisait les liens qui l'attachaient à l'Autriche, mais cette séparation ne pouvait s'effectuer sans de violents efforts, et le chancelier eut constamment à lutter contre un parti puissant qui voulait atteindre le roi dans la personne de son ministre. Le despotisme que ses contemporains lui ont tant reproché était une nécessité de l'état des choses; c'est ce qu'ont pensé, de nos jours, Mathieu de Dombasle et d'autres écrivains. Après la mort de Stanislas, Louis XV rappela de la Galaizière au conseil, malgré une vive opposition de la part du duc de Choiseul : il contribua à faire disgracier ce ministre, et aida ensuite M. de Maupeou, élevé sous ses yeux, en Lorraine, à réorganiser les parlements, en proclamant la volonté royale d'ouvrir à toutes les capacités les carrières judiciaire et administrative, en conservant à la noblesse les emplois de l'armée. L'influence accordée à de la Galaizière par le roi et ses ministres indiquait le retour probable des jésuites. Cette grande mesure entrait dans la politique du duc d'Aiguillon, et à la mort de Louis XV ce n'était plus qu'une question de temps et d'opportunité. Le chancelier de Lorraine a laissé de son mariage avec Elisabeth Orry, sœur du contrôleur général, deux fils : l'un abbé de St-Mihiel et évêque de St-Diez, l'autre intendant d'Alsace. Cette famille est éteinte. Une des filles avait épousé le marquis d'Escayrac de Lauture; une autre, le baron le Peletier d'Aulnay. La nièce du chancelier, madame de Meulan, était mère de madame Pauline Guizot. E. L.

GALAND. *Voyez* Galland.

GALANTI (Joseph-Marie), publiciste italien, né à Campobasso dans l'ancien Sannio, le 25 novembre 1743, était fils d'un avocat qui voulut lui faire suivre la même carrière. Mais les doctrines du savant Genovesi (*voy.* ce nom), éveillèrent dans le jeune Galanti de plus hautes pensées ; il suivit ses leçons, et après sa mort il publia son éloge historique en gardant l'anonyme (1). Voltaire et d'Alembert lui adressèrent à ce sujet des lettres extrêmement flatteuses. Les idées d'indépendance qu'il avait adoptées et développées dans cet ouvrage nuisirent à ses succès dans la carrière du barreau, qu'il abandonna pour cultiver la littérature. Il fonda ensuite une imprimerie pour la réimpression des meilleurs écrits italiens et étrangers, afin de répandre des lumières dans toutes les classes, et il prépara lui-même une édition des œuvres choisies de Machiavel. Ayant annoncé que cette publication serait précédée d'un éloge de ce célèbre politique, et d'un discours sur les bases des sociétés et l'art du gouvernement, elle fut interdite par des ordres supérieurs. Alors il se livra à d'autres travaux, et à des recherches historiques qui l'occupèrent pendant plusieurs années. Il publia une description statistique de la province de Molise en 1781, et un *Essai* sur l'histoire des Samnites et les anciens peuples d'Italie. Ces travaux, qui décelaient un esprit sage et profond, n'étaient que le prélude d'un plus grand ouvrage. Galanti avait soulevé un coin du voile qui couvrait l'histoire des Deux-Siciles, et c'était à lui qu'il appartenait de bien faire connaître l'état de ce royaume affligé par d'anciens désordres, et dont la position était encore fort difficile. Les lois anciennes, les statuts fondamentaux, les formes salutaires du gouvernement étaient oubliés ou dédaignés ; on les avait remplacés par des abus, des règles capricieuses, et des traditions changées et dénaturées par cinq dynasties qui avaient successivement occupé le trône. La misère des populations, la pénurie du trésor, l'ignorance des magistrats, l'impunité des grands coupables, avaient fait de ce pays un véritable chaos. Le gouvernement, qui marchait dans la voie des réformes, ayant pensé que Galanti était seul capable de rétablir l'ordre, le chargea de recherches sur l'état ancien et actuel du pays, et lui fournit en même temps tous les moyens nécessaires pour faire une statistique. Après six ans d'études et de courses, il publia (1786) le premier volume de la *Description géographique et politique du royaume des Deux-Siciles*. Tout en montrant le mal de l'actualité, il y développait ses plans de réforme pour l'avenir. Cet ouvrage, qui fut regardé par ses ennemis comme le produit d'un esprit factieux, obtint un succès éclatant, et il fut traduit en français, en allemand et en anglais. Galanti eut bientôt une autre mission, celle d'établir les limites des différentes provinces du royaume, et d'en observer les usages particuliers. Il profita de cette mission pour aller à Rome, afin d'y étudier les ressorts du gouvernement pontifical, qui tant de fois avait lutté avec celui de Naples; mais la crise révolutionnaire qui vint alors agiter l'Italie le força de renoncer à ce projet, et il rentra dans les Etats napolitains. Nommé juge, il était désigné pour le ministère des finances lorsque la révolution de 1799 éclata. Il fut élu l'un des représentants du peuple ; mais il tomba en disgrâce au retour du roi. Retiré dans sa maison de campagne, il reprit ses travaux scientifiques, et s'occupa de quelques ouvrages sur la littérature sicilienne, et sur les événements de son épo-

(1) Il eut relativement à cet éloge une très-vive dispute avec le P. Mamachi, contre lequel il écrivit une diatribe qui lui causa des désagréments.

que, qui ne furent pas publiés. Lorsque Bonaparte, maître de Naples, y établit un conseil d'Etat, Galanti y fut d'abord appelé; mais, comme on craignit sa franchise, on l'écarta en 1806, en lui donnant un modeste emploi de bibliothécaire du conseil d'Etat. Il mourut à Naples le 6 octobre de la même année. Galanti est l'auteur des ouvrages suivants, tous en italien : 1° *Eloge historique de l'abbé Genovesi* Naples, 1771; Venise, 1774; Florence, 1781; 2° *Eloge de Machiavelli,* Naples, 1779; 3° *Description de la province de Molise, avec un Essai sur la constitution du royaume,* Naples, 1780, in-8°; 4° *Nouvelle description historique et géographique de l'Italie,* Naples, 1782, 2 vol. in-8°; 5° *Essai sur l'histoire des premiers habitants de l'Italie,* 1783, 1789, in-8°; 6° *Description géographique et politique des Deux-Siciles,* Naples, 1786 à 1793, 4 vol. in-8°. Une seconde édition, commencée en 1794. fut abandonnée par suite des événements politiques, et l'on n'en a que 2 volumes in-8°. 7° *Description de Naples,* Naples, 1783, in-8°; 8° *Testament pour le barreau*, Venise (Naples), 1806, 2 vol. in-8°; 9° *Esprit général de la religion chrétienne,* imprimé trois fois à Naples. G—G—Y.

GALANTI (Louis-Marie), frère du précédent, naquit le 1er janvier 1765, à Santa-Croce del Sannio, au royaume de Naples. Son père, dont il était le douzième enfant, le fit élever avec soin. Reçu à l'âge de seize ans dans l'ordre des Virginiens (1), il fut envoyé à Rome pour faire ses études de philosophie, de mathématiques et de théologie; il s'y livra avec beaucoup de zèle, mais non sans fatigue, car son intelligence n'était point encore développée, comme il l'a déclaré lui-même. Nommé à l'âge de vingt ans professeur en théologie, il fut envoyé à Capoue. En 1791 son frère Joseph, ayant été chargé par le gouvernement napolitain d'inspecter les provinces du royaume afin d'y établir une meilleure administration, le choisit pour compagnon de ses travaux. Leur tournée dans la Pouille, les Abruzzes, les Calabres et la Terre de Labour, dura trois années. Alors Louis Galanti prit un goût très-vif pour la géographie et pour l'économie politique. En 1799, lorsque l'armée française occupant les états de Naples menaçait de détruire les corporations religieuses, il fit paraître un ouvrage intitulé : *Piano per i monasteri e per i conventi*, vol. in-8°. Ce livre fut approuvé par Pie VII en 1801, et valut à Galanti le titre d'abbé de monastère. Encouragé par cette récompense, Galanti traduisit de l'anglais l'ouvrage de Pinkerton, qu'il publia sous le titre de *Geografia moderna, ossia descrizione storica, politica, civile e naturali di tutte le parti della terra, di Giovanni Pinkerton,* Rome, 1805, in-8°. Cette traduction, enrichie de notes et de corrections tirées de Guthrie, de Barbié, de Walckenaer et de Malte-Brun, présente un ensemble exact et digne d'éloges. L'année suivante, Galanti fut appelé à Naples pour être professeur de géographie au collége du Sauveur, qui faisait partie de l'université, et il publia : *Instituzioni di geografia fisica e politica,* Naples, 1806, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage fut revu et corrigé en 1810, et une troisième édition parut en 1814. L'auteur, par des divisions très-propres à simplifier la méthode de l'étude, a écarté les obscures théories de Guthrie. Il donna le nom de *Colombie* à l'Amérique méridionale bien avant que les indépendants l'eussent ainsi nommée, et changea aussi les noms des autres contrées du nouveau monde. Deux ans plus tard, il publia : *Quadro statistico d'Europa,* Naples, 1808, in-8°; puis un *Supplément à l'histoire moderne de Millot avec des tables chronologiques*, Naples, 1808, 3 vol. in-12. Une école polytechnique ayant été fondée à Naples par Murat, l'abbé Galanti y fut nommé professeur d'histoire et d'éloquence; mais en même temps il exposa des leçons de géographie avec une méthode et une clarté toutes particulières. Ce fut alors qu'il donna un extrait de la Grammaire générale de Sacy appliquée à la langue italienne, et une nouvelle édition de la Grammaire du père Soave. Il fit paraître aussi une collection de lettres familières en deux volumes, auxquels il joignit un volume de prose sous le titre de *Scelta di prose italiane per uso del reale instituto politecnico e militare,* Naples, 1814. Son but fut d'habituer les élèves à suivre les modèles de la langue italienne par des extraits tirés des meilleurs auteurs, tels que Villani, Boccace, Castiglione, Machiavel, Della Caza, Varchi, Castelvetro, etc. Après avoir passé plusieurs années dans l'enseignement, Louis Galanti publia en 1815, *la Geografia elementare ad uso della gioventù*, dont la quatorzième édition a paru en 1837. En 1819 il fit imprimer les trois premiers volumes de l'excellent ouvrage intitulé : *la Geografia politica;* le quatrième était sous presse lorsque la révolution de 1820, qui bouleversa l'Italie, le détourna de ses études pour le jeter dans le chaos des affaires publiques. Au retour du roi, il fut destitué, et c'est dans sa retraite forcée qu'il publia en 1829 : *Napoli e suoi contorni*, vol. in-8°, sujet déjà traité en partie par son frère Joseph dans sa Description géographique du royaume des Deux-Siciles, mais qu'il perfectionna (*voy.* l'article précédent). L'abbé Galanti était occupé de la cinquième édition de ses *Leçons de géographie physique et politique,* lorsqu'il mourut dans sa maison de campagne de Capadichino près de Naples, le 31 mars 1836, d'une attaque d'apoplexie. Deux de ses plus importants ouvrages sont restés manuscrits : 1° *Rimostranza al consiglio d'instruzione dell' instituto politecnico,* où il indique une méthode plus simple et plus claire; 2° *Dizionario della geografia antica comparata*, ouvrage dont on fait espérer la publication, et qui démentira les assertions de certains archéologues idéalistes sur la position de quelques anciennes villes d'Italie et sur leur population. G—G—Y.

(1) La fondation des ermites de Monte Vergine est due à St-Guillaume, de la maison Volpi de Verceil, en l'an 1119 (*voy. Storia della Vercellese letteratura ed arti*, vol. 1, Turin, 1820.

GALANUS (Clément), zélé et savant missionnaire théatin, naquit à Sorrento, dans le royaume de Naples. Il passa douze ans en Arménie, occupé aux travaux des missions et à des recherches sur l'histoire civile et religieuse de ce pays. A force de soins et de peines, il parvint à recueillir un grand nombre d'actes, d'écrits, de monuments et de pièces originales, qu'il traduisit de l'arménien en latin, qu'il mit en ordre, et qu'à son retour à Rome, de 1650 à 1661, il fit imprimer en deux gros volumes in-fol., à l'imprimerie de la Propagande, sous ce titre : *Conciliation de l'Église arménienne avec l'Église romaine sur les témoignages des Pères, et des docteurs arméniens.* L'ouvrage est en arménien et en latin. L'auteur y a joint des observations et une préface dans laquelle il remarque qu'une simple opposition des histoires et des traditions arméniennes comparées aux traditions et aux dogmes catholiques, d'après les conciles et les Pères, lui a paru préférable à des disputes et à des controverses, et bien plus propre à amener ces peuples à la conviction; d'autant plus qu'ils évitent soigneusement toute discussion avec les Latins, qu'ils regardent comme des dialecticiens subtils et des artisans de sophismes, au moyen desquels ceux-ci font passer pour des vérités les faussetés les plus palpables. Les principales erreurs que Galanus attribue à ces peuples, d'après Jean Herrac, Arménien catholique, sont de ne reconnaître en Jésus-Christ qu'une seule nature, de nier que le Saint-Esprit procède du Fils, de rejeter le purgatoire, la confirmation, l'extrême-onction, etc. L'ouvrage de Galanus eut une seconde édition à Cologne, en 1688. Le père Galanus, dans son séjour à Rome, ne fut point inutile au peuple qu'il avait catéchisé : il se chargea d'enseigner la théologie aux Arméniens, dans leur propre langue. On lui doit encore une grammaire arménienne, sous ce titre : *Grammaticæ et logicæ institutiones linguæ litteralis armenicæ, addito vocabulario armeno-latino dictionum scholasticarum*, Rome, *typ. Propag.*, 1645, in-4°. L—y.

GALAS (Matthias). *Voyez* Gallas.

GALATEO. *Voyez* Ferrari (Ant.).

GALATINO ou GALATIN (Pierre) (1), savant théologien, ainsi nommé du lieu de sa naissance, petite ville de la Pouille, était d'une famille pauvre et obscure. Son goût pour l'étude ayant décidé sa vocation, il embrassa jeune la règle de St-François, dans l'ordre des Frères mineurs. Il se trouvait, en 1480, dans Otrante, assiégée par les Turcs, et il fut témoin du sac de cette malheureuse ville. Envoyé par ses supérieurs à Rome, il s'y perfectionna dans la connaissance du grec, et fit de grands progrès dans les langues orientales. Ses talents le firent choisir pour enseigner la théologie et la philosophie à ses jeunes confrères. Il remplit quelque temps la place de lecteur au couvent d'*Ara-Cœli*. A son retour dans le royaume de Naples, il fut élu définiteur de la province de Bari; bientôt après il fut appelé à Rome par le pape Léon X, qui le nomma son pénitencier et lui donna, dans diverses circonstances, des marques particulières de son estime. Le P. Galatino était encore à Rome en 1539; mais, comme il devait avoir alors près de quatre-vingts ans, on peut conjecturer qu'il ne prolongea pas beaucoup au delà sa carrière. On ne connaît de lui que l'ouvrage suivant : *Opus de arcanis catholicæ veritatis; hoc est commentarius in loca difficiliora Veteris Testamenti ex libris hebræis*, Ortona, 1518, in-fol. de 312 f. Cette première édition est très-rare; elle a été décrite dans la *Bibliothèque curieuse*, t. 9, p. 26, par David Clément, qui donne en outre la liste des éditions subséquentes, avec des remarques pleines d'intérêt. Galatino, dans cet ouvrage, se propose de réfuter les objections des rabbins contre la vérité du christianisme. On lui a beaucoup reproché d'avoir emprunté plusieurs de ses arguments au traité de Porchetti : *Victoria adversus Judæos*, sans avoir cité la source où il puisait. Mais l'ouvrage de Porchetti n'ayant été imprimé que deux ans après la publication de l'*Opus de arcanis*, Galatino pouvait très-bien n'en avoir pas eu connaissance; d'ailleurs Porchetti (*voy.* ce nom) lui-même a pris toute son érudition rabbinique dans le *Pugio fidei* de Raym. Martini ou Martinez, dominicain espagnol. Galatino sans doute a dû profiter du travail de ses devanciers; mais il l'a beaucoup amélioré; il a présenté leurs arguments dans un ordre plus méthodique, les a fortifiés de nouvelles preuves, et en a donné plusieurs qu'il ne devait qu'à ses propres méditations (*voy.* Fabricius, *Bibl. med. et infim. latin.*, t. 3, p. 5). A sa mort, Galatino laissa dans son couvent à Rome quinze volumes in-fol. d'ouvrages manuscrits qui, depuis, ont été transportés à la bibliothèque du Vatican. Le P. Wadding en a transcrit les titres dans les *Scriptores ordin. minor.* p. 279-82. W—s.

GALAUP DE CHASTEUIL (Louis de), issu d'une famille noble et ancienne, originaire de Naples selon quelques-uns, mais plus probablement du Languedoc, laquelle vint s'établir à Aix en Provence à la fin du 15e siècle, naquit dans cette ville vers l'an 1550. Son père et son aïeul s'étaient distingués dans la carrière des armes. Le premier avait acheté la terre de Chasteuil, dont la famille prit le nom. Tous deux cultivèrent les lettres, goût que partagea Louis, et qui fut commun à ses descendants. Louis fit de bonnes études, et devint un des hommes les plus savants de son temps. Il faisait des vers avec facilité, et son génie brillait surtout dans les inscriptions et les devises. Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, l'honorait de son estime, et en recevait volontiers des conseils. Il rendit à Henri IV, dans le temps de la Ligue, d'utiles services, que ce prince reconnut par une charge de conseiller d'Etat. Il mourut à Aix, l'an

(1) Son nom de famille était *Colonna;* mais il le changea, suivant l'usage, contre celui de sa ville natale, à son entrée dans la vie religieuse.

1598, n'étant âgé que de 48 ans. On lui doit : 1° la *Traduction en vers de plusieurs psaumes*, Paris, 1595, in-4°, imprimée aussi sous le nom de *Pénitence royale;* 2° divers recueils d'éloges, d'épitaphes, de pièces de vers ; 3° l'histoire généalogique en vers de la maison de Savoie, sous le titre d'*Amours d'Apollon et Cassandre*, dédiée à Charles-Emmanuel Ier. L'érudit président Fauchet faisait cas du savoir de Louis de Galaup, et lui dédia son *Discours des armes et bâtons des anciens chevaliers.* — Galaup de Chasteuil (Jean), fils du précédent, étudia la jurisprudence civile et canonique, apprit les langues savantes, et cultiva le champ de l'érudition. La conformité d'études le lia avec le docte Peiresc, alors conseiller au parlement de Provence, qui souvent le consultait. Ni l'art oratoire, ni celui des vers, ne lui étaient étrangers. Il fut l'ami de Malherbe et de Guillaume Duvair, et mourut en août 1646. Il est auteur de poésies, et d'inscriptions que leur mérite a fait comparer à celles des anciens, et d'un *Discours fait par ordre de Louis XIII, sur les arcs triomphaux dressés à Aix* pour l'entrée de ce monarque, Aix, 1625, in-fol. Il laissa trois fils, qui tous eurent assez de célébrité pour qu'on en fasse mention. — Hubert, l'aîné, fut procureur général de la chambre des comptes et avocat général au parlement d'Aix, charge qu'il perdit pour s'être engagé dans le parti du cardinal Mazarin. — François prit la profession des armes, et servit successivement sous la bannière de Malte, sous les ordres du grand Condé, et dans les troupes du duc de Savoie, qui lui confia l'éducation de son fils. Il s'occupa de deux traductions dans un genre bien différent, l'une des petits prophètes, l'autre de Pétrone. Il mit en vers quelques livres de la *Thébaïde* de Stace, et laissa des poésies restées manuscrites. Il mourut à Verceil en 1672, dans sa 52e année. — Pierre, le plus jeune des trois, courut aussi la carrière militaire et celle des lettres. Il fit ses premières armes en Candie, fut lié avec Furetière, Lafontaine, Boileau et madame de Scudéri. On lui doit : 1° Une *Ode provençale* sur la prise de Maëstricht; ses amis n'ont pas craint de la comparer aux plus belles odes d'Horace. Il y a du père Bougerel, oratorien, une lettre sur cette ode, et elle a été insérée dans le tome 8e des *Mémoires de littérature*, recueillis par le P. Desmolets ; 2° *Histoire des troubadours et des poëtes provençaux*, composée sur les anciens manuscrits et sur des mémoires particuliers, restée inédite; 3° *Apologie des anciens historiens et des troubadours ou poëtes provençaux*, Avignon, 1704, in-12. Pierre de Chasteuil mourut en juillet 1727, âgé de 84 ans. L—y.

GALAUP DE CHASTEUIL (François de), surnommé le *Solitaire provençal*, est devenu fameux par sa piété, par sa connaissance profonde des Livres saints et surtout par sa vie pénitente. Il était fils de *Louis* et oncle des trois derniers. Né à Aix, en Provence, le 19 août 1586, il montra dès ses premiers ans des inclinations vertueuses et un goût naturel pour les pratiques de piété. Après avoir étudié avec soin les langues grecque, latine et la philosophie, il reçut à l'université d'Aix le bonnet de docteur en droit, apprit ensuite l'hébreu sous le père de Villa, minime, et s'y perfectionna par les leçons d'un habile rabbin. Il joignit à ces connaissances celle des mathématiques. On s'étonnera qu'un si bon esprit ait eu pendant quelque temps la passion de l'astrologie, et qu'il ait donné dans la vanité des horoscopes; mais les conseils d'un pieux religieux en eurent bientôt désabusé Galaup, et le rappelèrent à des études plus dignes des progrès qu'il avait déjà faits dans les langues saintes. Il reprit cette étude avec une ardeur nouvelle, s'attachant principalement à l'intelligence du sens littéral. S'étant retiré à la campagne avec Peiresc, l'ami de sa famille, auquel le P. Minuti, minime, avait rapporté du Levant un exemplaire du Pentateuque samaritain, ils firent ensemble sur ce texte un grand nombre de savantes observations, qu'ils envoyèrent à Gabriel Sionite, occupé alors à Paris de la Polyglotte de le Jay. Mais l'édition étant trop avancée, l'on ne put en faire usage. Gabriel inséra seulement à part les endroits de ce texte différents du texte imprimé. La lecture des Livres saints attacha tellement Galaup, qu'elle le dégoûta entièrement de toute autre occupation, et lui fit prendre la résolution de quitter sa famille et son pays pour aller en Orient consulter les hommes les plus versés dans les langues originales, espérant d'en recevoir des éclaircissements sur les difficultés qui l'arrêtaient. Il ne tarda point à exécuter cette résolution. Le comte de Marcheville, ambassadeur du roi à Constantinople, devait s'embarquer à Marseille. Galaup lui demanda place sur son vaisseau pour lui et le père Théophile, qui consentait à le suivre. Ils partirent le 20 juillet 1631, visitèrent, en route, Cerigo, Délos, Chio, et arrivèrent à Constantinople le 27 septembre. Le premier soin de Galaup fut d'y rechercher les plus habiles rabbins, pour conférer avec eux et en tirer des lumières. Après dix mois de séjour dans cette capitale, il partit avec le P. Théophile pour le mont Liban, où il prit l'habit de Maronite. De là il se rendit à Héden pour y voir George Amira, qui en était archevêque, et le patriarche des Maronites. Il leur communiqua son dessein de vivre parmi eux; ils y applaudirent. Il s'en félicita d'autant plus que ces peuples sont catholiques, et qu'il trouva chez eux une simplicité chrétienne et une ferveur qui le charmèrent. Il s'établit d'abord chez les récollets d'Héden, et prit pour son directeur le P. Hélie, curé du lieu. Ici commence de la part de François de Galaup une vie si pénitente, qu'on aurait peine à en trouver quelque exemple depuis les anciens solitaires. Il congédia son valet, distribua aux pauvres ce qui lui restait d'argent et de linge, et se vêtit d'un grossier doliman, qui ne lui couvrait que la moitié du corps. Une pauvre cellule fut sa demeure; et il réduisit

tellement sa nourriture qu'il en était venu à se priver de vin, de viande et de poisson. Son sommeil était court, et souvent interrompu par la prière; sa retraite rigoureuse, à moins qu'il ne sortît pour catéchiser les enfants : cet homme, si instruit, ne dédaignait pas de s'abaisser jusqu'à ces humbles leçons. Dans ses dernières années il eûnait presque continuellement. Sa patience fut éprouvée par des maladies, et plus d'une fois sa solitude troublée par les incursions des Turcs. Dans une de ces invasions il fut obligé de s'enfuir avec le P. Hélie dans les montagnes, où ils furent sur le point de périr de faim et de soif. Une autre fois toute la population des Maronites et les religieux du monastère de St-Serge, où il s'était retiré, ayant pris la fuite, il demeura presque seul et dénué des choses les plus nécessaires. Une vie si austère, des tribulations supportées avec une résignation si édifiante, lui avaient tellement attaché les Maronites, que leur patriarche étant mort, ils crurent ne pouvoir mieux le remplacer qu'en lui donnant Galaup pour successeur. Il refusa l'honneur qu'on voulait lui faire, et fit nommer le P. Hélie, qui auparavant avait été élevé à la dignité d'archevêque d'Héden. Galaup se retira alors dans la vallée Sainte, à Mar-Elicha, au couvent des carmes déchaussés. Il y couronna une sainte vie par une mort exemplaire, la nuit de la fête de la Pentecôte, 15 de mai 1644. La vie de François de Galaup a été écrite par Marcheti, prêtre de Marseille, sous le titre de *Vie de M. de Chasteuil*, Paris, Pierre Lepetit, 1666, in-12; elle fut revue par Antoine Arnauld. Elle est devenue très-rare, le magasin de Pierre Lepetit, placé au collége de Montaigu, ayant été consumé dans un incendie. Selon Fontette, outre cette édition, il y en eut une première, Aix, 1658, in-12, sous le titre du *Solitaire provençal au mont Liban*, ou *Vie*, etc. Ce titre est le même que celui d'une autre *Vie de Chasteuil*, par Gaspard Augéri, Aix, 1671, petit in-12. Jean de la Roque a fait un abrégé de l'ouvrage de Marcheti, qu'il a inséré dans son *Voyage de Syrie et du mont Liban*, Paris, Cailleau, 1722, 2 vol. in-12. L—y.

GALAUP. *Voyez* Lapérouse.

GALAUT (Jean), poëte français, naquit à Toulouse en 1575. En terminant ses études il s'était fait recevoir avocat; mais il abandonna bientôt la jurisprudence pour se livrer entièrement à la culture des lettres. Ses premiers essais furent tous couronnés par l'Académie des Jeux floraux; et à vingt-cinq ans il prit place parmi ses juges. Le remercîment qu'adressa le jeune mainteneur à ses confrères était encore une pièce de vers, qui fut très-applaudie. Encouragé par les suffrages de ses compatriotes, Galaut entra dans la carrière dramatique, ouverte récemment par Jodelle. Il entreprit en même temps une tâche non moins difficile, celle de reproduire dans notre langue les beautés de Virgile; mais il avait à peine achevé la traduction du premier livre de l'*Enéide* quand il fut enlevé par une mort prématurée, en 1605, à l'âge de 30 ans. Ses ouvrages, rassemblés par son frère, furent publiés sous ce titre : *Recueil de divers poëmes et chants royaux*, etc., Toulouse, 1611, in-12. Ce volume, orné du portrait de l'auteur, est devenu très-rare. On y trouve sa tragédie de *Phalante* (1), pièce qui, malgré de nombreux défauts, est très-supérieure à celles du même temps. Parmi ses poésies on distingue une *Ode à la rose*, petit chef-d'œuvre de grâce et de naïveté. W—s.

GALBA (Sergius ou Servius Sulpicius) fut un Romain consulaire, plus distingué par son éloquence que par sa conduite militaire et politique. Il était préteur, et avait un commandement en Lusitanie, l'an de Rome 601, quand il fit, pour venir au secours d'alliés assiégés, une marche de vingt de nos lieues en un jour et une nuit. De suite, sans laisser prendre de repos à ses troupes, il les mena à l'ennemi, afin de tomber sur lui à l'improviste. L'ennemi, surpris, fut culbuté au premier choc : mais la victoire échappa aux Romains. La langueur qu'ils mettaient dans la poursuite des fuyards avertit ces derniers de leur lassitude et de leur faiblesse. Ils revinrent contre les vainqueurs, fatigués d'une marche forcée et du combat, et en tuèrent jusqu'à 7,000. Le préteur, ayant pris avec lui la cavalerie qui l'entourait, se sauva par la fuite. Il rassembla tout ce qui était échappé au carnage; mais il n'osa plus rien tenter. Ce fut Lucullus qui, la même année, vainquit les Lusitaniens et les soumit. Galba alors reprit cœur, et mit, par le pillage, la désolation dans le pays. Ce malheureux peuple, repentant de sa défection, députa à Galba, pour lui demander à être reçu comme allié, aux conditions qu'Atilius leur avait faites l'année précédente. Le propréteur accueillit les députés avec une feinte bienveillance. Il leur dit qu'il était persuadé que c'était la disette, causée par la stérilité de leur pays, qui les avait forcés à se porter sur un territoire étranger; qu'il leur donnerait des demeures convenables s'ils consentaient à se diviser en trois. Les Lusitaniens, se fiant à Galba, abandonnèrent leurs maisons, et se rendirent à un lieu indiqué par lui. Le propréteur les partagea en trois corps assez éloignés l'un de l'autre; ensuite, les traitant d'amis et d'alliés, il leur ordonna de quitter leurs armes. Les barbares obéirent sans crainte; mais bientôt les trois corps furent enveloppés par des troupes nombreuses et massacrés impitoyablement. De tant d'hommes très-peu échappèrent à cette perfide exécution. Viriathe échappa pour en être un jour le vengeur. Galba vendit comme esclaves ceux qu'il fit prisonniers. Les morts se montèrent à environ 9,000. Le propréteur se montra aussi avare qu'il avait été cruel. De tout le butin qu'il

(1) Cette pièce est peut-être la même que *Phalante*, tragédie anonyme représentée en 1610 à l'hôtel de Bourgogne, et pour laquelle Deslauriers, surnommé *Bruscambille*, fit un prologue que les frères Parfait ont recueilli dans leur *Histoire du théâtre français*, t. 4, p. 137.

fit, il en donna un peu à ses amis et à ses soldats : tout le reste fut pour lui. Avec d'immenses richesses Galba était toujours pauvre; et sous la toge il trafiquait du mensonge et du parjure toutes les fois qu'il en espérait du profit. Sa conduite à l'égard des Lusitaniens donna lieu, l'an 603, à une accusation contre lui, portée devant le peuple par Scribonius Libon. Ce tribun demandait qu'il fût condamné à rendre la liberté aux prisonniers lusitaniens qu'il avait vendus dans la Gaule. Caton le censeur, qui, depuis le commandement qu'il avait eu en Espagne étant consul, devenait le patron de cette province, appuya la demande du tribun avec chaleur, quoiqu'il eût alors près de quatre-vingt-dix ans. Galba, se voyant près d'être condamné, employa auprès du peuple, pour le fléchir, son éloquence, qui le mettait au-dessus de tous les orateurs de son temps. Il eut recours aussi à l'adresse pour exciter sa pitié. Prenant dans ses bras ses deux fils et le fils de Sulpicius Gallus, dont il était le tuteur, il dit qu'il ne demandait rien pour lui; qu'il recommandait au peuple romain ses deux fils et son parent, fils d'un citoyen illustre; qu'il priait le peuple d'être le tuteur de ces enfants quand ils l'auraient perdu. L'assemblée se laissa toucher et l'arracha, en quelque sorte, à des ennemis puissants, et à Caton, le plus dangereux de tous. On dit que ses richesses le servirent en cette occasion; mais Caton a écrit que sans ses enfants et ses larmes il aurait été condamné. Galba publia trois discours dans cette affaire. En l'année 608 il fut nommé consul avec Aurélius Cotta. Ces deux magistrats ayant eu de vifs démêlés au sujet du commandement d'une armée en Espagne, il fut décidé par le sénat qu'aucun des deux n'y serait envoyé. Scipion l'Africain fut de cet avis, parce que l'un n'avait rien, et parce que l'autre, qui était Galba, n'avait jamais assez. Une affaire particulière donna occasion à Galba, comme orateur, de déployer ses talents. Quelques hommes connus avaient été tués. Une famille et des enfants d'une société à qui les censeurs avaient affermé des pacages, étaient accusés de ces assassinats. Les consuls furent chargés par le sénat de l'instruction de ce procès. Les accusateurs ayant été entendus, et Lælius ayant parlé avec force pour les fermiers, ses clients, l'affaire fut remise par les consuls. Peu de jours après, Lælius porta la parole avec plus de succès, et l'affaire fut encore remise. Ses clients le reconduisant et le priant de ne se point fatiguer, Lælius, qui était la probité même, leur dit qu'il avait plaidé leur cause avec tous les moyens qui étaient en son pouvoir, mais qu'il croyait qu'elle serait mieux défendue par Galba, qui avait plus d'éloquence que lui. Par le conseil de Lælius la défense des accusés fut confiée à Galba. On dit qu'il plaida avec tant de force et de solidité que presque toutes les parties de son discours furent couvertes d'applaudissements, et que, le jour même, les accusés furent absous avec l'approbation de tout le monde. Cicéron fait, dans plus d'un endroit de ses ouvrages, l'éloge de l'éloquence de Galba. Il dit qu'il fut le premier des orateurs latins qui commença à orner, à toucher et à plaire. Il le met au-dessus de Caton le censeur. Q—R—Y.

GALBA (Servius-Sulpicius), empereur romain, successeur de Néron, naquit le 24 décembre de l'an 749 de Rome (quatre ans avant l'ère vulgaire). Sa famille était aussi ancienne que la ville de Rome; et l'histoire en parle avec distinction dès les premiers jours de la république. Sa mère, *Mummia Achaïca*, était issue de Mummius, vainqueur de Corinthe, et avait pour aïeul Q. Lutatius Catulus, l'un des ornements de la république romaine, qui aurait été plus puissant que César et Pompée s'il avait eu moins de vertu. Galba, protégé par Livie, femme d'Auguste, dont il était proche parent, parvint aux honneurs avant l'âge prescrit par les lois. Il fut consul sous Tibère, l'an de Rome 784, et fut envoyé par Caligula dans la Germanie, dont il prit le commandement, et où il s'acquit la double réputation d'habileté dans la guerre, et de sévérité dans le maintien de la discipline : on pourrait ajouter qu'il y donna une grande preuve de sagesse, en rejetant les sollicitations de ceux qui l'invitaient, après la mort de Caligula, à songer à l'empire; il ne fut pas toujours aussi bien inspiré. Claude, qui lui sut bon gré de cette modération, lui confia le gouvernement de l'Afrique, alors agitée par des dissensions intestines et par les incursions des barbares : il y resta deux ans, pendant lesquels il eut le bonheur de concilier les intérêts des peuples et la faveur du prince; il s'y montra constamment ami de la justice et du bon ordre. Son attention se portait jusqu'aux plus petits détails, dont il était beaucoup plus capable que des grandes vues : Suétone en cite deux traits, dont l'un est d'une sévérité louable, et l'autre prouve beaucoup de présence d'esprit. Galba soutint sa gloire militaire en Afrique; et quelques avantages qu'il remporta sur les barbares qui troublaient cette province ayant rappelé ses exploits en Germanie, il obtint les ornements du triomphe. De retour à Rome, il fut décoré des trois grands sacerdoces, qui jusqu'alors avaient été séparément le partage de trois grands dignitaires de l'État; il passa ensuite plusieurs années dans l'obscurité d'une vie privée, rangé dans ses mœurs, économe dans sa dépense, se piquant d'une frugalité antique, qui lui attira des éloges tant qu'il fut simple particulier, mais qui parut petitesse et avarice lorsqu'il fut élevé au rang suprême. Au reste la simplicité de ses goûts et la prudence de sa conduite lui épargnèrent bien des dangers, le sauvèrent des fureurs de Messaline et des vengeances d'Agrippine. Cependant il ne se croyait pas tellement exempt de péril dans ces temps orageux qu'il ne prît, toutes les fois qu'il sortait, la précaution d'emporter avec lui un million de sesterces en or (125,000 fr.), comme

une ressource utile et nécessaire, soit qu'il fallût fuir et se cacher, soit qu'il espérât gagner ceux qui seraient chargés de le tuer. Il vivait ainsi dans la crainte et l'obscurité lorsque Néron le nomma au gouvernement d'Espagne, l'an de Rome 812. Burrhus et Sénèque vivaient encore, et se servaient du peu de crédit qui leur restait pour placer les hommes de mérite. Galba gouverna d'abord cette province avec son activité accoutumée; il poussa même la sévérité jusqu'à la rigueur. Il fit couper les mains à un banquier infidèle; et, pour rendre l'exemple plus éclatant, il les fit clouer sur le bureau du coupable; il condamna au supplice de la croix un tuteur qui avait empoisonné son pupille, dont il était l'héritier; et comme ce malheureux invoquait son titre de *citoyen romain* pour éviter cette mort ignominieuse, Galba ordonna qu'on lui dressât, par distinction, une croix plus haute que de coutume : c'est ainsi, et avec la même rigueur, qu'il remplissait toutes les fonctions de sa charge. Mais voyant que Néron, livré à lui-même, devenait de jour en jour plus cruel et plus ennemi de toute vertu, il craignit d'irriter les soupçons de ce monstre, en faisant trop bien son devoir; il se laissa donc aller à une négligence volontaire; il se renferma dans son palais, évitant les regards, ne rendant plus la justice, disant « qu'on ne forçait personne à rendre « compte de son inaction. » Dans cet état de choses, on sent que sa fidélité n'était pas inébranlable. Vindex, gouverneur des Gaules, supportant impatiemment le joug de Néron, écrivit à Galba pour lui offrir l'empire : celui-ci, par réserve ou par crainte, ne lui répondit pas, mais lui garda le secret. Vindex entendit son silence, et, comptant sur lui, redoubla de zèle et d'activité : il souleva les Éduens, les Séquanais et les Averniens; et, se voyant à la tête de ces forces respectables, il écrivit une seconde fois à Galba, et lui renouvela ses offres. Galba était alors à Carthagène, où il tenait les grands jours de sa province; il assembla en conseil secret ses amis et ses plus intimes confidents, et prit leur avis sur ce qu'il convenait de faire. Quelques-uns balançaient, et voulaient qu'on attendît la nouvelle de l'impression que le soulèvement des Gaules devait produire à Rome, lorsque T. Vinius décida la question par un argument sans réplique : « Délibérer, s'écria-t-il, si « nous demeurerons fidèles à Néron, c'est déjà « lui avoir manqué de fidélité; nous n'avons plus « que le choix de l'empire ou de la mort. » Dès lors Galba fut proclamé empereur (le 9 juin de l'an 68 de J.-C.); mais il se contenta, pour le moment, de prendre le titre modeste de *lieutenant du sénat et du peuple romain :* il avait alors soixante-douze ans. Arrivé à Rome, il ne tarda pas à perdre la réputation qu'il s'était acquise comme général et comme citoyen. Le peuple regrettait Néron, qui lui donnait des fêtes et des spectacles. Le sénat crut qu'il allait recouvrer sa liberté sous un prince âgé et plus amoureux de son repos que de son autorité; mais ce prince se laissa gouverner par trois hommes qui ne le quittaient jamais, et qu'on appelait ses *pédagogues :* lectus, affranchi, plus avide qu'aucun de ceux de Néron; Vinius, qui avait mérité la mort par ses crimes; et Laco, qui faisait rejeter tous les avis, tous les conseils qui ne provenaient pas de lui-même. Les soldats réclamaient les promesses qu'on leur avait faites : Galba leur répondit « qu'il choisissait ses « soldats, et qu'il ne les achetait pas. » Mot courageux, mais qui ne convenait ni à son caractère ni au temps où il vivait. Tandis que ses ministres abusaient tour à tour de sa faiblesse, et semblaient se hâter de profiter d'un règne qui devait être court, les provinces étaient livrées aux vexations des soldats et aux rapines des gouverneurs. Les plaintes arrivaient de tous côtés : Galba les ignorait, ou ne prenait pas la peine de les examiner. D'un autre côté, il aliéna les esprits par des actes de rigueur et de cruauté au moins inutiles. Il prit la casaque militaire, comme s'il avait une guerre à soutenir : il sévit contre les villes d'Espagne et des Gaules qui avaient balancé à se déclarer en sa faveur; il punit les unes en doublant leurs impositions, et les autres, en faisant démolir leurs murailles. Il fit mourir, sans les entendre, des intendants et autres officiers du fisc, avec leurs femmes et leurs enfants : mais rien ne le rendit plus odieux que le massacre des soldats de la marine. Ces soldats, formés en corps de légion sous le règne de Néron, allèrent au-devant de Galba jusqu'au pont Milvius, à trois milles de Rome, et là, demandèrent à grands cris la confirmation des priviléges que son prédécesseur leur avait accordés. Galba, rigidement attaché à la discipline, les remit à un autre temps : ils comprirent que ce délai équivalait à un refus; ils insistèrent d'une manière peu respectueuse; quelques-uns même tirèrent leurs épées : cette insolence méritait une punition; mais Galba passa toutes les bornes en ordonnant à la cavalerie de son escorte de faire main-basse sur tous ces malheureux. Ils furent inhumainement massacrés au nombre de plus de quatre mille. Cette horrible exécution excita de justes plaintes, et frappa de terreur ceux mêmes qui en avaient été les ministres. Les preuves qu'il donna de son avarice achevèrent de le rendre un objet de mépris pour le peuple. Les habitants de Tarragone lui ayant offert une couronne d'or pesant quinze livres, il la fit fondre, et fit redemander aux Tarragonnais trois onces qui manquaient au poids. Il cassa une cohorte de Germanie que les Césars avaient introduite dans leur garde, et dont la fidélité ne s'était jamais démentie, et renvoya ces étrangers dans leur pays, sans solde et sans récompense. Il fit donner cinq deniers à un fameux joueur de flûte, nommé Canus, qui l'avait amusé en jouant pendant son repas : il eut la preuve de l'impression que ces petitesses avaient produite sur le peuple. Dans un spectacle, les acteurs ayant entonné un air fort connu, dont

les premières paroles signifiaient : « Voici le vieil « avare qui arrive de sa métairie..., » tous les spectateurs achevèrent la chanson, en firent l'application à Galba, et la répétèrent plusieurs fois. Il n'y eut pas jusqu'à ses bons desseins qui, par la manière dont il les faisait exécuter, ne tournassent contre lui. Pour faire rentrer des fonds dans le trésor public, il avait ordonné qu'on fît une recherche des sommes immenses que son prédécesseur avait prodiguées à des affranchis, des débauchés, des courtisans avides; et ces sommes s'élevaient à 350 millions de notre monnaie : mais la plupart de ces misérables, ou avaient placé leur fortune sous des noms empruntés, ou avaient vendu les maisons et les terres qu'ils avaient reçues. Galba ordonna que la recherche s'étendrait jusque sur les recéleurs et les acheteurs. On ne vit pendant quelque temps, à Rome, que des biens mis en vente, achetés à vil prix, et réachetés par des compagnies de fripons; ce qui excita une grande inquiétude dans les esprits, et un grand bouleversement dans les propriétés. Ce fut dans ces circonstances qu'il apprit que les légions du haut Rhin avaient brisé ses images, et qu'elles invitaient le sénat et le peuple à proclamer un autre empereur : le danger était pressant. Pour s'en garantir, Galba résolut d'adopter et d'associer à l'empire un homme dont les vertus ôteraient tout prétexte aux rebelles; il choisit Pison. Ce ne fut pas dans le sénat, mais dans le camp, qu'il fit cette adoption : c'était reconnaître dans les soldats le droit d'élire les empereurs; cette conduite était très-imprudente. Othon, depuis longtemps attaché à Galba, Othon, criblé de dettes, et qui, comme César, ne voyait de salut pour lui que sur le trône, avait toujours espéré que Galba l'adopterait. Il devint furieux en apprenant que son choix était tombé sur Pison; et résolu de s'en venger, il confia son dessein à Onomastus, l'un de ses affranchis. Celui-ci gagna, par présents et par promesses, Barbius-Proculus et Véturius, deux sergents des gardes prétoriennes. « Deux soldats, « dit Tacite, entreprirent de détrôner le maître « du monde, et d'en substituer un autre à sa place; « et chose étonnante! ils réussirent. » Le 15 janvier de l'an 69 de l'ère chrétienne, jour choisi pour l'exécution de ce complot, Othon vint le matin, suivant son usage, faire sa cour à l'empereur, qui le reçut, comme de coutume, en lui donnant le baiser; il assista ensuite au sacrifice qu'offrait l'empereur, et entendit sans manifester aucun trouble, ni joie, ni chagrin, celui qui consultait les entrailles des victimes annoncer à Galba des présages de la colère céleste, un danger pressant, un ennemi domestique. Dans ce moment, son affranchi, Onomastus, vint lui dire que *l'architecte et les maçons l'attendaient.* C'était le mot convenu pour signifier que les apprêts de la conjuration étaient terminés, et qu'on n'attendait plus que lui pour se déclarer. Othon partit. L'empereur lui ayant demandé où il allait, il répondit, avec beaucoup de sang-froid, qu'étant sur le point d'acheter une maison de campagne, il allait la faire visiter avant d'en consommer le marché. Appuyé sur le bras de son affranchi, il gagna la colonne milliaire érigée sur la place publique; et là il trouva vingt-trois soldats qui le saluèrent empereur. Effrayé de les voir en si petit nombre, il voulut reculer et renoncer à une entreprise si mal concertée : les soldats ne lui en laissèrent pas la liberté, et, l'ayant mis dans une chaise, ils l'escortèrent jusqu'au camp, tenant en main leurs épées nues. Le tribun qui en gardait la porte la livra sans résistance : à son exemple, les officiers et les soldats saluèrent Othon. « Quelques-uns le « désiraient, tous le souffrirent, » dit Tacite. Galba était occupé de son sacrifice lorsqu'il apprit cette fatale nouvelle. Il fatiguait, dit le même historien, il fatiguait par des vœux tardifs les dieux déjà déclarés pour son rival. On délibéra s'il se renfermerait dans son palais ou s'il irait au-devant des séditieux : Vinius appuyait le premier parti, Lacon le second. Galba, qui ne manquait ni d'élévation ni de courage, se déclara pour le parti le plus généreux. Cependant un faux bruit se répandit qu'Othon avait été tué dans le camp. Un soldat se présenta même devant l'empereur, tenant en main une épée ensanglantée, et se vantant d'avoir tué Othon. « Qui t'en a donné l'ordre? » s'écria Galba, et il continua de marcher vers la place publique, que remplissaient les flots de la populace inquiète et curieuse. Les soldats d'Othon pénétraient en même temps dans la ville, la lance au poing, dissipant la populace, foulant aux pieds le sénat, courant bride abattue et comme des furieux, pour massacrer leur empereur, faible, sans armes, et respectable par son âge avancé : ni la vue du Capitole, ni la vénération des temples, ni la majesté du rang suprême, ne furent des motifs capables de les retenir et de les empêcher de commettre le plus grand des crimes; crime que ne manque jamais de venger celui qui succède au prince assassiné. Galba tendit la gorge aux meurtriers, et mourut avec courage, le 16 janvier 69, à l'âge de 73 ans, après un règne de sept mois et quelques jours (1). « Il était, dit Suétone, de « moyenne taille; il avait la tête chauve, les yeux « bleus, le nez aquilin, et les mains et les pieds « si noués par la goutte, qu'il ne pouvait ni feuil- « leter un livre, ni souffrir de chaussure. » G—s.

GALDI (Matthieu), né en 1766, dans le village de Coperchia près de Salerne, reçut une éducation soignée, étudia le droit civil et canonique, et se destinait à la profession d'avocat, lorsque, en 1791, les idées françaises, propagées par les in-

(1) Quoique Galba n'ait pas régné huit mois, on trouve de lui des médailles grecques indiquant la seconde année de son empire, parce que l'usage, dans ces contrées, était de commencer l'année en automne, et de dater la première année de chaque empereur du premier jour de celle où il était monté sur le trône. Les médailles grecques de Galba et celles des colonies sont plus rares que les romaines. Les médailles d'Egypte lui donnent aussi quelquefois les prénoms de Lucius et de Livius.

trigues de Lamberti, trouvèrent des partisans à Naples, où se formèrent des sociétés secrètes qui se mirent à dogmatiser sur les principes de liberté politique. Le gouvernement fit arrêter quelques affiliés, et Galdi fut obligé de se réfugier en France avec d'autres Napolitains, également compromis comme partisans de la révolution. Lamberti, arrivé à Paris, appuyé par Galdi et autres réfugiés, sollicita la protection du gouvernement, en assurant qu'à l'apparition d'une escadre française la révolution éclaterait à Naples. Une flotte fut expédiée en 1792, sous la conduite de la Touche-Tréville, mais le soulèvement n'eut pas lieu, et l'amiral français s'éloigna sans autre résultat. Le métier des armes devint alors l'unique ressource de ces émigrés. Galdi parvint au grade de capitaine dans l'armée française, et il passa les Alpes avec Bonaparte. Arrivé à Milan en 1796, il changea son grade de capitaine dans l'état-major contre une chaire de professeur; mais ses talents et ses écrits le portèrent bientôt à des places plus importantes. En 1799, il fut nommé ministre de la république cisalpine en Hollande, et conserva cet emploi pendant dix ans. De retour à Milan en 1808, il publia ses observations sur la Hollande, et en 1810 il retourna dans sa patrie, où le roi Murat le nomma préfet, ensuite président de l'instruction publique, emplois qu'il a remplis avec beaucoup de zèle et de succès jusqu'à la restauration de 1815. Galdi était destiné à jouer encore un rôle important à la révolution de 1821, et c'était lui qui présidait la chambre des représentants à Naples lorsque le roi Ferdinand prêta entre ses mains le serment qui fut déclaré de nul effet après son départ du royaume. Galdi mourut à Naples le 31 octobre de cette année, au moment où la réaction allait l'atteindre, après l'arrivée de l'armée autrichienne. On a de ce savant : 1° *Della necessità di stabilire una repubblica in Italia*, Milan, 1796, in-8°. Cet ouvrage, qui valut une grande réputation à l'auteur, n'a produit d'autres résultats que d'exalter les têtes et de fournir à lord Bentinck, commandant la flotte anglaise en janvier 1814, un prétexte pour exciter les peuples contre les Français, au moyen d'une proclamation imprimée, dans laquelle il promettait aux Italiens l'unité d'un gouvernement libre; 2° *Osservazioni sulla constituzione elvetica*, Milan, 1797, in-8°; 3° *Vicende del teatro italiano*, ibid., 1797, in-8°; 4° *Rapporti politico-economici fra le nazioni libere*, ibid., 1798, in-8°; 5° *Saggio sul commercio d'Olanda*, ibid., 1808, in-8°. Cet ouvrage fut composé et publié par Galdi à son retour de Hollande, de même que le suivant : 6° *Quadro politico delle rivoluzioni delle Provincie Unite e della repubblica Batava, e dello stato attuale d'Olanda*, Milan, 1809, 2 vol. in-8°. Enfin il publia, lorsqu'il fut mis à la tête de l'enseignement : *Pensieri sulla instruzione pubblica*, Naples, 1815, in-8°. G—G—Y.

GALE (Théophile), théologien non-conformiste anglais, né en 1628 à King's-Teignton, dans le comté de Devon. Il étudia à Oxford pendant la guerre civile, et y fut particulièrement favorisé par les officiers du parlement, qui s'était rendu maître de cette université. La lecture du livre de Grotius *De la vérité de la Religion chrétienne* lui inspira dès lors l'idée de son principal ouvrage *The Court of the gentiles* (la Cour des païens), où il s'attache à prouver que les sages les plus célèbres du paganisme ont emprunté des Ecritures saintes non-seulement leur théologie, mais même leur philosophie et leur philologie. Il s'établit en 1657 à Winchester, où il se distingua également par sa conduite exemplaire et par ses talents comme prédicateur. L'acte d'uniformité publié en 1661 par Charles II l'ayant, d'après ses principes rigides de puritanisme, privé de ses différents emplois, il passa en 1662 à Caen en Normandie, comme gouverneur des fils de Philippe, lord Wharton. Lorsqu'il revenait à Londres en 1666, il vit de loin cette capitale en proie à l'incendie terrible qui en dévora une grande partie. Il allait perdre le fruit d'un travail de beaucoup d'années, ayant déposé avant son départ les matériaux de son ouvrage entre les mains d'un ami; mais quoique la maison de cet ami eût été la proie des flammes, ses papiers avaient été préservés, on ne sait comment. Il reprit alors son travail avec ardeur. La première partie de l'ouvrage, publiée à Oxford en 1669, fut très-bien reçue du public; elle fut suivie de trois autres, dont la dernière parut en 1677. On le nomma cette même année co-pasteur d'une congrégation secrète de non-conformistes dans Holborn; il partageait les loisirs que lui laissaient ses fonctions entre ses travaux littéraires et l'instruction de quelques jeunes gens. Il mourut en mars 1678, âgé d'environ 50 ans, manifestant jusqu'à sa mort son zèle religieux, en léguant tout son bien à de jeunes étudiants de sa doctrine, et destinant sa bibliothèque à répandre les lumières dans la Nouvelle-Angleterre, où cette doctrine était dominante. On peut dire cependant à sa louange que ce zèle n'excluait pas en lui un esprit de bienveillance et de charité envers tous les hommes, quelle que fût leur croyance. Outre sa *Cour des païens*, on a de lui d'autres ouvrages moins importants, soit en latin, soit en anglais, où l'on trouve également du talent et beaucoup d'érudition. X—S.

GALE (Thomas), savant anglais, né en 1636 à Scruton, au comté d'York, se distingua surtout comme helléniste, et fut nommé en 1666 professeur royal de langue grecque à l'université de Cambridge. Il résigna cette place en 1672, pour celle de maître de l'école de St-Paul, à Londres, qu'il dirigea vingt-cinq ans avec beaucoup d'habileté; il y forma un grand nombre d'excellents élèves, entre autres le célèbre astronome Halley. Gale fut promu en 1676 à une prébende dans l'église de St-Paul, et en 1697 au doyenné d'York, où il mourut le 8 avril 1702, âgé de 67 ans. Il était membre de la Société royale, qui le choisit en 1685 pour un

de ses secrétaires honoraires. Ses travaux littéraires nous ont valu de bonnes éditions d'anciens auteurs grecs, avec une version latine et des notes, et des éditions d'anciens historiens anglais. Nous ne citerons que les principales : 1° *Opuscula mythologica, ethica et physica*, Cambridge, 1671, in-8°., et Amsterdam, 1688, même format. Cette collection, encore estimée et recherchée aujourd'hui, contient Paléphate, Héraclite, Phurnutus, Salluste le philosophe, Ocellus Lucanus ; les Caractères de Théophraste, les fragments des Pythagoriciens, la vie d'Homère, et les *Allegoriæ homericæ* d'Héraclide. 2° *Historiæ poeticæ scriptores antiqui*, Paris, 1675, in-8°. Cette édition d'Apollodore, Conon, Ptolémée, Parthenius et Ant. Liberalis, a reparu sous le titre de Londres avec la date de 1676. 3° *Rhetores selecti*, Oxford, 1676, in-8°. On y trouve le prétendu Demetrius de Phalère, *Tiberius rhetor*, et le traité anonyme *De figuris*. 4° *Jamblichus de Mysteriis*, grec et latin, avec une lettre de Porphyre sur le même sujet, Oxford, 1678, in-fol; 5° *Historiæ Anglicanæ scriptores quinque*, Oxford, 1687, en un volume in fol., qui devait être suivi d'un second, que l'auteur n'eut pas le temps de publier; 6° *Historiæ Britannicæ, Saxonicæ, Anglodanicæ scriptores quindecim*, Oxford, 1691, in-fol. Ce recueil était destiné par Gale à former le premier volume d'un recueil du même genre qui avait été publié par Guil. Fulman en 1684, sept ans auparavant, mais qui était composé d'auteurs plus modernes. C'est à Th. Gale qu'on doit les inscriptions gravées sur le monument élevé à Londres en mémoire du fameux incendie de 1666. Il était en relation avec les hommes les plus savants en Angleterre et dans d'autres pays, tels que Mabillon, Baluze, Grævius, Huet, etc. Ce dernier dit dans son *Comment. de rebus ad eum pertinent.*, qu'il n'avait jamais connu un homme aussi modeste et aussi savant. — GALE (Thomas), chirurgien anglais, né en 1507, et élève de Richard de Ferris, était en 1544 chirurgien de l'armée de Henri VIII, devant Montreuil, et en 1557 chirurgien de l'armée de Philippe II, roi d'Espagne, au siége de St-Quentin. Il s'établit ensuite à Londres, où il jouit d'une grande réputation. On ne sait point la date de sa mort. Il vivait encore en 1586. On a de lui quelques Traités élémentaires de chirurgie, oubliés depuis longtemps. X—s.

GALE (ROGER), fils du doyen d'York, représenta le bourg de North Allerton dans le parlement d'Angleterre, et fut ensuite nommé commissaire de l'excise. Il était trésorier de la Société royale, et fut le premier vice-président de celle des Antiquaires. Il mourut en 1744, âgé de 72 ans. On a de lui, entre autres écrits : 1° *Antonini Iter Britanniarum commentariis illustratum Th. Gale; opus posthumum revisit, auxit, edidit R. G.; accessit anonymi Ravennatis Britanniæ Chorographia; adjiciuntur conjecturæ plurimæ*, etc. Londres, 1709, in-4°; 2° la *Connaissance des médailles*, trad. du français de F. Jobert, 1697 et 1715, in-8°, sans le nom du traducteur ; 3° *Registrum honoris* de Richmond, Londres, 1722, in-fol.; 4° *Discours sur les quatre voies romaines dans la Grande-Bretagne*, imprimé dans le 6e volume de l'Itinéraire de Leland ; 5° Quelques savants mémoires dans les *Transactions philosophiques*, dans l'*Archæologia Britannica* et autres ouvrages. Une partie de sa correspondance épistolaire avec les savants a été imprimée dans les *Reliquiæ Galeanæ*. X—s.

GALE (SAMUEL), antiquaire anglais, frère du précédent, né à Londres en 1682, exerçait les fonctions d'arpenteur à l'hôtel des douanes de cette ville lorsqu'il mourut le 10 janvier 1754. Il fut un des restaurateurs de la société des Antiquaires de Londres en 1717, et en fut le premier trésorier. Le peu de ses ouvrages qui ont été imprimés, prouvent beaucoup d'érudition et de sagacité. Ils se bornent à une *Histoire de la cathédrale de Winchester*, Londres, 1715, commencée par Henri, comte de Clarendon, et continuée jusqu'à ce jour, avec des planches ; et à quelques mémoires imprimés dans l'*Archæologia* et dans la *Bibl. top. britannica*. X—s.

GALE (JEAN), théologien anglais non-conformiste, naquit à Londres en 1680, et étudia d'abord à Leyde avec tant de succès, qu'il reçut à dix-neuf ans les degrés de maître ès arts et de docteur en philosophie. Il alla achever ses études à Amsterdam, sous le professeur Limborch, et y fit la connaissance de Leclerc, dont il défendit par la suite le caractère avec autant de chaleur que de talent. De retour en Angleterre, un ouvrage qu'il publia en 1711 sous le titre de *Réflexions sur l'Histoire du baptême des enfants, du docteur Wall*, lui obtint un grand crédit parmi les anabaptistes : c'est, à ce qu'on a dit, la meilleure réponse qui ait été faite au meilleur ouvrage que l'on eût écrit sur ce sujet; et ce fut sa lecture qui détermina le savant Guillaume Whiston et le docteur Foster à se faire anabaptistes. Gale, nommé un des ministres de la congrégation de sa secte établie à Barbican, se distingua par une certaine éloquence populaire, qui attirait à ses sermons un grand concours d'auditeurs de toutes les communions. Il avait une connaissance profonde des langues anciennes, et surtout des langues orientales et de la littérature sacrée ; et il était occupé de divers projets pour en ranimer l'étude et en repandre le goût, lorsqu'il mourut en décembre 1721, âgé de 42 ans. On a publié après sa mort un recueil de ses sermons, qui a été réimprimé en 1726, en 4 volumes in-8°, précédés d'une notice sur sa vie. X—s.

GALE JONES (JOHN), né en 1771, exerçait à Londres, en 1789, la profession de chirurgien-apothicaire. La révolution française, qui commençait, causa en Angleterre une émotion profonde. De toutes parts il se forma des réunions où l'on remit publiquement en question les traditions et les lois du royaume, les principes mêmes de la constitution. John Gale sortit alors de son officine, fréquenta les clubs, y prit la parole, et

s'y fit bientôt remarquer par la vivacité de ses opinions et les mouvements passionnés de son éloquence. Il devint un des membres influents d'une société célèbre, *London corresponding society*, qui siégeait aux environs du palais de Westminster, et de laquelle sont sortis d'autres hommes remarquables, entre autres sir Francis Burdett. Le voisinage de cette assemblée populaire, où s'agitaient librement les questions les plus redoutables, inquiéta plus d'une fois la chambre des communes. On imprima en 1794 les harangues de John Gale. Elles justifient malheureusement le mot de Fox, qui disait qu'un bon discours ne doit jamais être lu. L'action oratoire disparaît à l'impression; les incorrections de langage, le défaut de liaison entre les idées, s'y font mieux sentir. Où l'auditeur a été ému et convaincu, le lecteur doute et reste froid. Gale publia en 1796 le récit d'une tournée qu'il avait faite dans le comté de Kent pour y exciter un mouvement en faveur de la réforme parlementaire; il donna, en 1797, un *Discours sur le caractère de Washington*, et continua à occuper de temps en temps l'attention publique par ses discours et ses brochures, jusqu'en 1810, où il fut arrêté pour un placard séditieux et enfermé à Newgate, en même temps que sir Fr. Burdett était envoyé à la Tour. Sa captivité ne fut pas de longue durée; mais il y a apparence qu'elle le rendit plus réservé, car, à partir de ce temps, il ne fit plus guère parler de lui. Il s'était retiré, dans sa vieillesse, à Somerstown, où il est mort le 4 avril 1838, presque oublié. Outre les ouvrages que nous avons indiqués, il avait publié, vers 1808, un poëme satirique, accompagné de notes, sur les membres de la *société des Excentriques*. S'il n'était pas un grand poëte, tout porte à croire qu'il était doué de quelques-unes des facultés qui font les grands orateurs. Il avait, dit-on, l'élocution facile, une belle voix, l'accent et le geste. Ce n'est pas assez pour vivre comme orateur dans l'avenir, mais c'est assez pour remuer les contemporains et exercer quelquefois sur la destinée d'un pays une influence qu'on est forcé de reconnaître, même alors qu'on ne la comprend plus. C-ET.

GALEANO (Joseph), savant médecin de Palerme, né vers l'an 1605, et mort le 28 juin 1675, fut distingué de son temps comme philosophe, médecin, théologien et poëte. Il se livra néanmoins plus particulièrement à la médecine, et passe généralement pour un des plus grands hommes que l'Italie ait produits dans le 17e siècle. Les rois, les grands et les prélats le recherchaient avec empressement; et ses contemporains le regardaient comme un second Galien. Il exerça longtemps la médecine dans les hôpitaux de Palerme avec le plus grand succès; et pendant vingt-cinq ans, il y enseigna cette science avec des applaudissements unanimes, au milieu d'un grand concours de disciples, dont plusieurs devinrent par la suite des médecins très-distingués. La confiance qu'on avait dans son savoir était si grande, que ses avis étaient reçus partout comme des oracles : ses éloquentes leçons lui avaient donné une réputation si étendue, que de toutes les parties de l'Italie, de l'Espagne, de la France et de l'Allemagne, on lui adressait des éloges et on lui demandait des conseils. Familiarisé avec tous les genres de connaissances cultivées de son temps, il aimait à se délasser de ses travaux par la culture de l'éloquence et de la poésie. Il n'était pas moins considéré dans l'Académie des Reacenzi de Palerme, dont il était un des membres les plus illustres, que dans la faculté de médecine de cette ville, où il a obtenu les honneurs auxquels un homme de son mérite pouvait aspirer. Cependant, avec tant de gloire et une si grande réputation, Galeano, constamment inaccessible aux prestiges de la vanité et de l'orgueil, fut toujours philantrope et compatissant. Toute sa vie, il mit au rang de ses devoirs les plus chers et les plus sacrés, de secourir les malheureux : il prit sans cesse un soin particulier des pauvres, et leur fournissait gratuitement les secours dont ils avaient besoin dans leurs maladies. On dit que s'étant fait saigner, un ignorant chirurgien lui appliqua sur la veine, avec une bande mouillée, une ligature serrée avec tant de force, qu'il mourut des suites de cette funeste compression, victime d'un art sur lequel ses savants et utiles travaux avaient répandu une vive lumière. Ses principaux ouvrages sont les suivants : 1° *Epistola medica, in qua de epidemica febre theorice et practice agitur*, Palerme, 1648, in-4°; 2° *Oratio de medicinæ præstantia*, ibid., 1649, in-4°; 3° *Hippocrates redivivus paraphrasibus illustratus*, Palerme, 1650, 1663, 1701, in-12; 4° *Smilacis asperæ et salsæpariliæ causa*, Palerme, 1654, in-4°; 5° *La lepra unita col mal francese*, Palerme, 1656, in-8°; 6° *Politica medica pro leprosis*, Palerme, 1657, in-4°; 7° *Idea del cavar sangue*, Palerme, 1659, in-12; 8° *Del vero metodo di conservar la sanità e di curar ogni morbo col solo uso dell' aquavita*, Palerme, 1662, in-4°; 9° *Discorsi intorno dell uso dell' aquavita*, Palerme, 1667, in-12, sous le nom de *Bruno Cibaldi*; 10° *Il cafè con più diligenza esaminado*, Palerme, 1674, in-4°. Galeano est encore auteur d'un grand nombre de productions littéraires du ressort de la poésie. Ch—t.

GALEAZ DE MANTOUE fut un des généraux formés à l'école du comte Albéric de Barbiano, à la fin du 14e siècle. Il servit avec distinction les Vénitiens, et commanda leur armée au siége de Padoue, en 1405. François de Carrare, seigneur de cette ville, en capitulant le 13 novembre, voulut avoir pour garantie de sa liberté la parole de Galeaz de Mantoue. Mais le conseil des Dix, déterminé à ne pas observer cette capitulation, supporta impatiemment les reproches que lui adressa ce capitaine, pour son manque de foi; et il fit probablement empoisonner Galeaz, qui mourut au bout de peu de jours. S. S—i.

GALEAZZI (François), né à Turin vers 1760, s'établit dans sa jeunesse à Ascoli (États romains),

et s'y maria. Très-instruit dans les mathématiques, il fit une étude particulière de la musique, analysa cet art, et publia en italien des *Éléments de musique,* qui eurent beaucoup de succès. Il mourut en 1819 à Rome, où il était allé pour surveiller une seconde édition de son ouvrage, qui est intitulé : *Éléments théorico-pratiques de musique,* suivis d'un *Essai* sur la manière de jouer du violon, Rome, 1791 et 1796, 2 vol. in-8°. Il n'a paru qu'un volume de la seconde édition, imprimée en 1817, à Ascoli. Il est d'autant plus à regretter que cette impression n'ait pas pu être terminée, que l'auteur y avait fait des additions et des corrections importantes, et que l'ouvrage entier était destiné à avoir trois volumes. Galeazzi est aussi l'auteur de *Leçons sur la sphère armillaire, pour servir d'introduction à l'étude de la géographie,* avec un abrégé par ordre alphabétique des termes les plus usités dans cette science, Macerata, 1807, in-8°. On a trouvé après sa mort plusieurs manuscrits sur la physique et la chimie qui sont restés inédits. Z.

GALEN (Jean Van), un des plus illustres marins hollandais, né à Essen dans la Westphalie vers 1600, parvint, au service de sa patrie adoptive, du dernier grade à celui de chef d'escadre, et, dans le cours d'une laborieuse carrière, signala successivement son courage contre les Espagnols, les Dunkerquois, les Barbaresques, et enfin contre les Anglais. Il remporta sur une forte escadre de ces derniers, devant le port de Livourne, le 15 mars 1653, une victoire complète, mais qui lui coûta la vie. Ayant eu la jambe droite fracassée par un boulet de canon, il continua à se battre. On lui représente le danger où l'expose la perte de son sang. « Il est doux de mourir pour sa patrie au « sein de la victoire, » réplique le brave Van Galen. Cependant on l'emmène; l'amputation a lieu, et, au bout de neuf jours, elle lui devient funeste. Son corps, transporté à Amsterdam, y fut enterré avec pompe; et les États généraux lui érigèrent un monument dans l'église neuve de cette ville. M—on.

GALEN (Christophe-Bernard Van), prince-évêque de Munster, né vers 1607, s'éleva d'une condition bien près de l'infortune à cette riche et éminente dignité ecclésiastique. Quoique la maison dont il était issu fût ancienne et considérée en Westphalie, il n'était néanmoins qu'un simple gentilhomme (1). Son père était en prison lorsqu'il vint au monde; et il n'avait pas six ans lorsqu'il resta, sans aucuns biens, orphelin de père et de mère, leurs terres ayant été confisquées. La tutelle du jeune Van Galen échut à Bernard de Malinkrot, son oncle, doyen du noble chapitre de Munster, lequel le fit élever. Des biographes disent qu'au sortir de ses études il voyagea, servit, et même commanda un régiment de l'électeur de Cologne. On ne sait quelle foi il faut donner à des circonstances dont l'auteur de sa Vie ne parle point. Selon lui, Van Galen montra dès son jeune âge un goût décidé pour l'état militaire : mais Malinkrot, découvrant dans son neveu beaucoup d'ambition et des vues qui s'accordaient mal avec sa fortune, lui déclara que son intention n'était point de le pousser dans la carrière des armes, et que ce qu'il avait de mieux à faire était d'entrer dans l'état ecclésiastique. Soit persuasion, soit impossibilité de faire autrement, Van Galen se mit à l'étude. Malinkrot lui fit avoir quelques bénéfices. De grade en grade, il devint chanoine de Munster, et même, suivant quelques-uns, prévôt de cette église. Le prince-évêque étant mort en 1650, le doyen Malinkrot aspirait à lui succéder : mais, à son grand dépit, il se vit préférer son neveu par les chanoines à qui appartenait le droit d'élire, et qui, ayant été souvent réprimandés par cet homme naturellement dur, ne l'aimaient point. L'oncle de Van Galen ne lui pardonna jamais cette préférence; il intrigua contre le nouvel évêque, qui se crut enfin obligé de le faire arrêter et enfermer dans un château fort. Van Galen, devenu prince et même souverain, sentit renaître ses anciennes inclinations guerrières, et se vit sans doute avec joie dans une situation qui lui permettait de s'y livrer. Ses premiers faits d'armes furent contre sa ville épiscopale : il y existait des mutins, dont Malinkrot avait, autant qu'il lui fut possible, augmenté le nombre. Le nouveau prince n'était pas d'un caractère à souffrir les oppositions. Il assiégea Munster en 1657, avec 9,000 hommes, tant infanterie que cavalerie, et une artillerie formidable. Après l'avoir impitoyablement bombardée, il la reçut à composition; et pour la tenir désormais en respect, il y bâtit une citadelle, où il mit une garnison nombreuse. Quelques années après, il s'offrit au prince-évêque une occasion de satisfaire son humeur martiale d'une manière un peu moins opposée à la sollicitude pastorale. L'empereur ayant en 1664 levé une armée contre les Turcs, choisit l'évêque de Munster pour en être un des directeurs. Celui-ci se rendit en Hongrie; mais il était à peine arrivé, que l'empereur fit la paix avec le Grand Seigneur. Impatient de son loisir, l'évêque alors redemanda aux États généraux la seigneurie de Borculo, qu'il prétendait avoir été envahie sur ses domaines. Il s'ensuivit quelques difficultés qui finirent par un arrangement, parce que Van Galen ne se trouvait point en force. Mais le roi d'Angleterre ayant en 1665 déclaré la guerre aux Hollandais, le prince-évêque, ravi d'avoir une occasion si favorable d'entrer en campagne, s'unit à lui, se jeta sur les Provinces Unies, et y enleva plusieurs places fortes. Il resta ainsi en armes jusqu'en 1674, que l'empereur l'obligea de faire la paix. Le repos lui pesant,

(1) Moréri, et d'autres après lui, ont écrit que Van Galen était d'une des maisons les plus considérables de Westphalie. L'auteur de sa Vie dit positivement qu'il n'était qu'un *simple gentilhomme*, dont le père, grand chasseur, et accoutumé à mener ses chiens sur les terres d'autrui, fut maltraité par le maréchal Murien, qu'il tua en duel; meurtre qui le fit mettre en prison et occasionna la confiscation de ses biens.

et n'ayant point d'affaires personnelles, il prit parti dans celles de ses voisins. Il avait presque toujours été heureux dans ses entreprises. Uni avec la France contre les Hollandais, il réussit encore dans quelques expéditions : mais la fortune l'abandonna devant Groningue, dont il fut obligé de lever le siége. Depuis ce temps, il n'éprouva que des malheurs : on lui reprit les villes qu'il avait conquises, et on lui en enleva même de ses propres États. Cela ne diminua point son ardeur guerrière : il eut des démêlés avec le duc de Brunswick et d'autres princes, quitta le parti de la France pour unir ses armes à celles de l'empereur, se ligua avec le roi de Danemarck contre la Suède; enfin, on peut dire de sa vie entière, dans le sens littéral, que ce fut *une milice continuelle.* Ce prélat guerrier mourut à Huys le 19 septembre 1678, âgé de 71 ans, après vingt-huit ans de règne et d'exploits militaires. On ne s'étonnera pas qu'il n'ait point été regretté : à peine avait-il fermé les yeux que sa maison fut pillée, et surtout sa chambre, où on le laissa presque nu. Il s'était donné pour coadjuteur et eut pour successeur Ferdinand de Furstemberg, évêque de Paderborn, prince pacifique, qui gouverna avec sagesse et bonté, et consola ses sujets des maux qu'ils avaient eu à souffrir sous un évêque conquérant. Sa Vie, écrite par un anonyme, et traduite en français par M. G..., parut à Leyde et à Cologne en 1679. La même année, le Lorrain, plus connu sous le nom d'abbé de Vallemont, en donna à Rouen une édition revue et corrigée, in-16. J.-Ab. Alpen en a donné une plus étendue et plus exacte, *De vita et rebus gestis Chr. Bern. de Galen*, Goësfeld, 1694, 2 vol. in-8°, dont il a paru en allemand un abrégé, Munster, 1790, in-8°; et un autre plus complet, Ulm, 1804, in-8°. L-y.

GALEOTTI (Albert), célèbre jurisconsulte, né à Parme, dans le 13e siècle, était encore fort jeune lorsqu'il ouvrit une école de droit à Modène, en 1231. Il ne resta que peu de temps en cette ville; les offres avantageuses qu'on lui fit le déterminèrent à se rendre à Bologne, et il s'y trouvait déjà en 1235. L'attachement qu'il portait à sa patrie l'engagea à y revenir. Il était enfermé dans Parme lorsque l'empereur Frédéric II assiégea cette ville en 1247 : il parvint à s'en échapper, et se réfugia à Padoue, où il fut accueilli avec beaucoup de distinction. Trois ans après il revint à Parme, et y reçut les témoignages éclatants de l'estime et de l'affection que lui portaient les habitants. On ignore la date précise de sa mort, que quelques biographes placent à l'année 1285. On a de lui : 1° *Aurea ac pene divina et vere Margarita seu quæstionum summula, in qua omnes fere quæstiones in foris frequentatæ proponuntur et magistraliter enucleantur :* c'est le plus important de ses ouvrages. Guill. Durand l'a inséré en entier dans son *Speculum juris;* il a été imprimé à Venise, 1567, et Cologne, 1585: la bibliothèque de Paris en possède plusieurs manuscrits. 2° *Tractatus de pignoribus*, manuscrit, dans la bibliothèque royale de Turin. 3° *Declarationes judiciorum;* 4° *Tractatus de consiliis habendis;* 5° *Reportationes super codice*, etc. W—s.

GALEOTTI (Marzio), littérateur italien, né à Narni, dans l'Ombrie, vers 1440, professa d'abord les belles-lettres à l'université de Bologne, avec beaucoup de succès. Un ouvrage qu'il composa à cette époque, et dans lequel il soutenait qu'on peut être sauvé par les bonnes œuvres sans la foi, attira contre lui un cri général. Obligé de s'enfuir secrètement de Bologne, il fut arrêté à Venise, jeté dans les prisons de l'inquisition et condamné à se rétracter publiquement. On croit qu'il aurait été traité avec moins de ménagement encore, sans la protection du pape Sixte IV, son élève, et qui intervint au procès. Il se retira alors en Hongrie, et y ouvrit une école publique qui fut bientôt très-fréquentée. Sur sa réputation, le roi Mathias Corvin lui confia l'éducation de son fils, et le nomma directeur de la bibliothèque de Bude. Après la mort de ce prince, Galeotti revint en Italie; mais le souvenir des persécutions qu'il y avait éprouvées, et la crainte de les voir se renouveler, l'empêchèrent d'y faire un long séjour. Il passa en France, et il était à Lyon en 1494, lorsque Charles VIII traversa cette ville pour se rendre dans le Milanais. Galeotti se joignit au cortége qui allait au-devant de ce prince, et étant arrivé près de lui, il voulut descendre précipitamment de cheval pour le saluer; mais son pied s'embarrassa dans l'étrier, et comme il était d'un embonpoint excessif, il tomba si rudement à terre qu'il se tua. Paul Jove prétend que Galeotti mourut étouffé par la graisse, à Agnani; mais ce fait, qu'il n'appuie d'aucune preuve, a été révoqué en doute par des critiques dont le sentiment nous paraît préférable. On connaît de lui les ouvrages suivants : 1° *De homine et ejus partibus*, in-fol., sans date et sans indication du lieu de l'impression : Maittaire regarde cette édition comme la première; Milan, 1490, in-fol.; Turin, 1517, et Bâle, même année, in-4°; ces deux dernières éditions sont augmentées des observations critiques de George Merula, et de la réponse apologétique qu'y fit Galeotti. Freytag croit que l'*Apologie* de Galeotti a été imprimée séparément, pour la première fois, Venise, 1476, in-4°; 2° *De doctrina promiscua*, Florence, 1548, in-8°; Lyon, 1552, in-12; Francfort, 1602, in-12; et traduit en italien, Florence, 1615, in-8°. C'est une espèce d'*Ana*, curieux, amusant et instructif. 3° *De egregie, sapienter et jocose dictis ac factis Mathiæ I, regis Hungariæ*, Vienne, 1563; réimprimé dans la *Collectio Hungaricarum rerum scriptorum*, par Jacq. Bongard : ouvrage curieux et intéressant. 4° *De rebus vulgo incognitis.* Fabricius rapporte que le manuscrit de cet ouvrage fut soustrait à Oporin au moment où il allait le mettre sous presse, et que c'est celui qui est actuellement dans la bibliothèque de Paris. 5° *De excellentibus.* L'abbé Rive a publié une *Notice*

sur cet ouvrage, Paris, 1785, in-8° de 16 pages (*voy.* Rive). J. M. König cite un autre ouvrage de Galeotti : *De verborum significatione,* regretté par les savants; et enfin c'est peut-être à lui qu'on doit attribuer une *traduction* italienne de la Rhétorique de Cicéron, sans date, in-4°, coté dans le *Catalogue de la bibliothèque du roi, Belles-Lettres,* 1er *vol., X, n°* 1780. W—s.

GALEOTTI (Nicolas), jésuite italien, d'une maison noble de Pise, né à Vienne en 1692, professa en 1725 la physique à Macerata, et, de 1728 à 1749, la rhétorique à Rome, où il mourut en 1758. Il était versé dans les antiquités grecques et latines. Outre des éloges funèbres et des extraits d'écrivains grecs, il a publié : 1° *Museum Odescalcum, sive Thesaurus antiquarum gemmarum,* etc., *cum commentariis,* Rome, 1747 ou 1751, in-fol. en deux parties. C'est la description de la superbe collection d'antiques du prince Odelcalchi: les figures, en 103 planches, sont gravées par le fameux Pietro Ste-Bartoli : les explications du P. Galeotti sont estimées des savants. 2° *Imagines præpositorum generalium Soc. Jesu delineatæ et æneis formis expressæ ab Arnold. Westerhout,* ibid., 1748, in-fol. maj. Ce volume renferme quinze portraits gravés avec soin, et accompagnés de courtes notices en latin et en italien, par le P. Galeotti. Ce savant religieux a aussi enrichi de notes les *Gemmæ antiquæ litteratæ, de Ficoroni, Rome,* 1757, in-4°. W-s.

GALÈRE (Caius-Galerius-Valerius-Maximianus) reçut le jour aux environs de Sardique, dans la nouvelle Dacie, de parents d'une condition obscure. Lui-même fut occupé dans son enfance à garder des troupeaux, et fut pour cela surnommé *Armentarius.* Le surnom de Valerius lui vint de Dioclétien, qui l'adopta. Du rang de simple soldat il passa par tous les degrés de la milice aux postes les plus importants. Il donna des preuves de valeur et de bonne conduite sous les empereurs Aurelius et Probus. L'an de l'ère chrétienne 292 il fut adopté par Dioclétien, qui le fit césar et lui donna Valeria sa fille en mariage. Il devint l'associé de Constance Chlore, que Maximien, collègue de Dioclétien, adopta dans le même temps. Galère eut pour son département l'Illyrie, la Thrace, la Macédoine et la Grèce. N'ayant rien de grand à faire contre les ennemis de l'empire, il fit défricher dans la Pannonie plusieurs forêts considérables, et fit écouler un lac dans le Danube, ce qui donna l'être à une nouvelle province qui, du nom de sa femme, fut appelée Valeria, et dans les siècles suivants Pannonia Secunda. Narsès, roi de Perse, s'étant emparé de l'Arménie, et s'avançant dans la Mésopotamie à la tête d'une puissante armée, Galère fut chargé par Dioclétien de marcher contre lui. Il le rencontra entre Callinique et Carrhes; mais il se pressa trop d'en venir aux mains avec les ennemis, qui lui étaient très-supérieurs en nombre. Les Romains furent forcés de lâcher pied et de prendre la fuite. Dioclétien, à qui Galère alla rendre compte de son expédition, le reçut avec mépris, et souffrit que ce prince, revêtu de la pourpre comme il l'était, marchât quelque temps à pied auprès de son char. Cette humiliation ne découragea pas le césar malheureux. Ayant obtenu de l'empereur la permission de lever une nouvelle armée, il rassembla toutes les troupes qui étaient dans l'Illyrie et la Mœsie, et bientôt il entra en Arménie avec des forces considérables. Son premier soin fut de reconnaître lui-même le camp des ennemis. Il l'attaqua si à-propos et avec tant de vigueur qu'il força leurs retranchements et leur tua plus de 20,000 hommes. Il fit un immense butin et un nombre considérable de prisonniers, parmi lesquels se trouvèrent les femmes, les sœurs et les filles du roi. Il traita ces princesses avec les plus grands égards. Narsès, qui s'était trouvé au combat, s'enfuit au fond de ses provinces, d'où il envoya un de ses favoris demander la paix à quelque prix que ce fût, et la liberté de sa famille. Galère se rendit auprès de Dioclétien, pour conférer avec lui sur cette demande. Les conditions faites au roi de Perse furent qu'il rendrait cinq provinces; que le Tigre servirait de limite aux deux empires; que Nisibe serait une place commune aux deux nations, etc. Narsès souscrivit à toutes ces conditions, l'article de Nisibe excepté. La paix se fit, et dura quarante ans. Galère, qui était naturellement fier, s'enorgueillit de ses succès jusqu'à prendre les noms fastueux de Persique, d'Arménique, de Médique et d'Adiabénique. Dioclétien commença, avec raison, à le craindre. A l'orgueil, Galère joignait la férocité et du penchant à la cruauté. Ce fut lui qui, d'après la haine pour le christianisme dans laquelle il avait été nourri par Romula sa mère, poussa Dioclétien à persécuter les chrétiens à outrance, comme il le faisait lui-même. Pour irriter l'empereur et l'effrayer, il fit mettre deux fois le feu à son palais de Nicomédie, s'il faut en croire un historien, et chargea les chrétiens de ce crime. Cette atroce persécution, qui commença l'an 303, dura dix ans, et donna à Dioclétien et à Galère une malheureuse célébrité. Environ deux ans après, Dioclétien fut attaqué d'une maladie qui dégénéra en langueur et affecta sa tête. Galère, qui était impatient de régner, profita de la circonstance. Après avoir obtenu par des menaces, du faible Maximien, qu'il abdiquerait la puissance, il vint trouver Dioclétien à Nicomédie, et il le força, en le menaçant d'une guerre civile, de renoncer à la dignité impériale, et de consentir à la nomination de deux nouveaux césars. (*voy.* Dioclétien.) Ces deux césars, créatures de Galère, furent Sévère et Maximin. Ce fut l'an 305 que Galère et Constance Chlore furent reconnus empereurs. Galère eut pour sa part de l'empire l'Illyrie, la Pannonie, la Thrace, la Macédoine, la Grèce, l'Asie Mineure et toutes les provinces orientales. Il avait éloigné de la place de césar Constantin, devenu depuis si célèbre, parce qu'il le redoutait. Il ne manquait

aucune occasion de le perdre, en l'exposant aux plus grands dangers. Il fallut que ce jeune prince s'échappât pour aller trouver Constance son père, qui le demandait. Cet empereur étant mort, Galère ne conféra à Constantin que le titre de césar, quoique son père lui eût légué sa part de l'empire, et que son armée se fût empressée de le proclamer auguste. De son côté, Maxence, fils de l'ex-empereur Maximien, irrité contre Galère de ce que, lors de la promotion des césars, il ne l'avait pas nommé, se fit proclamer empereur. Le vieux Maximien reprit la pourpre, donna sa fille Fausta à Constantin, et se ligua avec lui contre Galère. Pendant qu'ils étaient tous deux dans les Gaules, Galère entra en Italie avec une forte armée. Il avait dessein d'assiéger Rome, qu'il n'avait jamais vue. Aussi se trompa-t-il dans les mesures qu'il prit, et fut-il obligé de se retirer de devant cette ville immense, qu'il ne pouvait pas seulement investir de tous côtés. Il rentra dans ses États. Constantin ne voulut point lui faire la guerre. On ne trouve plus de faits importants qui soient personnels à Galère avant l'horrible maladie dont il fut frappé, l'an 310; maladie du genre de celle qui fit périr Sylla. Il paraît que Galère, effrayé par le mal qui le consumait, en vint à l'attribuer à la vengeance du ciel contre lui, à cause de ses cruautés envers les chrétiens. Il fit publier un édit pour arrêter le cours des persécutions. Cet édit fut donné en son nom et au nom des empereurs Constantin et Licinius, le 1er mars 311. Galère mourut vers le 1er mai de cette même année, après avoir régné six ans et quelques jours comme empereur. Il ne laissa point d'enfants de Valeria sa femme. Il nous reste un assez grand nombre de médailles de Galère en tous métaux. Q—R—Y.

GALERON (Frédéric), membre de la société des antiquaires de Normandie, procureur du roi à Falaise, naquit à Laigle le 6 juillet 1794. Il se destina d'abord à la médecine, mais il l'abandonna bientôt pour le droit. Reçu avocat en 1817, il fut nommé substitut du procureur du roi à Falaise en 1822, et procureur du roi en 1830. Ses occupations judiciaires ne l'empêchèrent pas de se livrer à la littérature et à l'étude des antiquités. En 1825 il donna tous ses soins à la fondation et à l'organisation de la bibliothèque de Falaise, et jusqu'à sa mort il en remplit les fonctions gratuites de bibliothécaire en chef. Après avoir créé une bibliothèque à Falaise, Galeron y forma un musée digne aujourd'hui de l'attention des antiquaires. Plus tard, en 1834, il fonda une association pour les progrès de l'agriculture, de l'industrie et de l'instruction élémentaire. Enfin, en 1837, il institua une exposition annuelle des produits des beaux-arts, de l'agriculture, de l'industrie et de l'instruction dans l'arrondissement de Falaise. Il est mort dans cette ville le 18 juillet 1838. Voici la liste de ses principaux ouvrages et opuscules : 1° *Statistique de l'arrondissement de Falaise*, en collaboration avec MM. Alphonse de Brébisson, Jules Desnoyers, etc., Falaise, 1826-1829, 3 vol. in-8°, avec dessins lithographiés. La *Statistique de l'arrondissement de Falaise* n'est pas seulement la réunion de documents administratifs, c'est de plus une histoire du pays, de ses vieux châteaux, de ses anciennes familles, des découvertes archéologiques qui ont été faites à toutes les époques sur divers points de son sol. 2° *Catalogue général de la bibliothèque de Falaise*, ibid., 1830, in-8°; 3° *Camille ou le patriotisme*, tragédie en cinq actes et en vers, ibid., 1830, in-8°; 4° *Notice sur quelques monuments druidiques du département de l'Orne*, Caen, 1830, in-8°; 5° *Rapport fait à la société des antiquaires de Normandie, sur des recherches archéologiques faites dans l'arrondissement de Domfront*, Caen, 1830, in-8°; 6° *Note sur un reliquaire et quelques débris anciens trouvés dans les ruines du monastère de St-Evroult* (Orne), Caen, in-8°; 7° *Histoire et description de Falaise*. C'est une sorte d'abrégé de la *Statistique de l'arrondissement de Falaise*. 8° *Principaux livres ou manuscrits qui concernent l'histoire du département de l'Orne*, Caen, 1833, in-8°; 9° *Rapport sur les monuments historiques de l'arrondissement d'Alençon*, Caen, 1834, in-8°; 10° *Description du Tumulus de Condé sur Laison*, Caen, 1834, in-8°; 11° *Lettres sur les antiquités romaines trouvées à Vaton et sur les origines de la ville de Falaise*, Falaise, 1834, in-8°, avec trois plans; 12° *Rapport sur les monuments historiques de l'arrondissement d'Argenton*, Caen, 1835, in-8°; 13° *Annuaire de l'arrondissement de Falaise*, 1re année, Falaise, 1836, in-18; 14° *Sur l'établissement romain de Jort* (arrondissement de Falaise), Falaise, 1836, in-8°; 15° *Notice sur les travaux littéraires de l'abbé de la Rue, et principalement sur ses manuscrits*, Caen, 1837, in-8°; 16° *Description de la commune de Boulon*, Falaise, 1837, in-8°; 17° *Sur les différents modes des sépultures observées dans l'arrondissement de Falaise*, Falaise, 1838, in-8°; 18° un grand nombre d'articles insérés dans le *Journal de Caen*, des notices et des poésies à divers recueils périodiques, des travaux intéressants dans les *Mémoires de la société des antiquaires de Normandie*, dans la *Revue normande*, etc. M. Julien Travers a publié une *Notice biographique sur Frédéric Galeron*, qui nous a été utile pour la rédaction de cet article, Falaise, 1840, in-8° de 22 pag. E. D—s.

GALESINI (Pierre), historien, né à Ancone vers l'année 1520, embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu de plusieurs bénéfices, et enfin nommé protonotaire apostolique à Milan. Il vécut dans l'intimité de St-Charles Borromée, archevêque de cette ville, qui avait en lui une confiance entière, et lui soumettait la décision des points épineux de discipline. C'était en effet un homme très-versé dans la science des antiquités; il joignait à une vaste érudition, une piété solide et des qualités estimables. Il mourut vers 1590, dans un âge avancé. Galesini a traduit du grec en latin des *Sermons* de St-Grégoire de Nysse, Rome, 1563,

in-4°; et la *Lettre* d'Isidore de Péluse à Palladius, *touchant les devoirs d'un évêque*, imprimée à la suite de l'*Episcopus descriptus*, par Augustin Valerio. Il a publié des éditions des *Œuvres* de St-Eucher, Rome, 1564, in-fol.; du *Traité de la Providence* de Salvian; des *Homélies* de St-Maxime de Turin; du *Livre de la pénitence* de Pacian; de l'*Histoire sacrée* de Sulpice Sévère; de celle d'Haymon, et enfin de l'*Histoire abrégée des prophètes et des disciples*, par Dorothée de Tyr, avec des notes sur ces trois derniers ouvrages, Rome, 1564, in-fol. Il a eu part au *Recueil des actes de l'église de Milan*. On a, en outre, de lui : 1° *Martyrologium romanum in singulas dies anni accommodatum*, Milan, 1578, in-4°. Ce martyrologe n'eut point l'approbation des censeurs, qui le trouvèrent trop long pour être récité dans l'office canonial; le texte en est d'ailleurs peu correct et les notes insignifiantes; enfin, il a été entièrement effacé par celui qu'a publié le cardinal Baronius. (*voy.* BARONIUS.) 2° *Ordo dedicationis obelisci quem Sixtus V in foro Vaticano erexit, cum brevi historia*, Rome, 1586, in-4°; 3° *Dedicatio columnæ cochlidis Trajani ad honorem Sti-Petri*, ibid., 1587; 4° *Commentarius brevis de Bibliis græcis interpretum LXXII, sub Sixto V, Pont. max. editis*, ibid., 1587, in-4°; 5° un *Discours sur le nouveau tombeau que le pape Sixte-Quint fit élever à Pie V*. Galesini a laissé en manuscrit une *Histoire des papes*, sous le titre de *Theatrum Pontificale*, et une *Histoire des saints de Milan*. W—s.

GALFRID ou GEOFROI, historien anglais, né à Monmouth au commencement du 12e siècle, embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé archidiacre de St-Asaph, et ensuite évêque de cette ville en 1151. Il se rendit quelque temps après à la cour de Henri II, roi d'Angleterre, qui l'accueillit avec distinction et le fixa près de lui par le don d'une riche abbaye. Les chanoines de St-Asaph, ayant invité inutilement Galfrid à revenir dans son diocèse, profitèrent de la décision d'un synode de Londres pour l'engager une dernière fois à reprendre l'administration de son Église ou à permettre qu'on lui désignât un successeur. Il se démit de son évêché en 1175; mais il eut lieu de s'en repentir, puisqu'il perdit les bénéfices que lui avait donnés Henri II. On croit que Galfrid mourut vers 1180. On a de lui : 1° *Origo et gesta regum et principum Britanniæ, sive historia Britonum ab Ænea et Bruto*. Galfrid se flatte d'être le premier qui ait écrit l'histoire des temps qui ont précédé l'établissement de la religion chrétienne en Angleterre; et il avertit que pour ce qui concerne les rois d'origine saxonne il s'est contenté de traduire en latin un ouvrage que lui avait envoyé Gualterus ou Gauthier, archidiacre d'Oxford. Cette histoire a d'abord été publiée par Ives Cavellat, Paris, Badius, 1517, in-4°, et ensuite par Jér. Comelin dans les *Britannicar. rerum scriptores*, Heidelberg, 1587, in-fol.; mais les deux éditeurs ne se sont point accordés sur la division de l'ouvrage : Cavellat l'a partagé en neuf livres, et Comelin en douze, en en faisant quatre du premier. Pontico Virunio, de Trévise, a purgé cette histoire des fables qu'elle renfermait, et l'a réduite à six livres. Ainsi abrégée, elle a été imprimée à Augsbourg en 1534; à Heidelberg en 1542; à Londres en 1585, in-8°, et insérée aussi dans les *Britannicar. rerum scriptores*. Quelques critiques la regardent comme un tissu de faits controuvés et d'anecdotes fabuleuses. Jean Twin et Whear nomment Galfrid l'Homère anglais et le père des mensonges; mais d'autres bons juges n'en donnent pas une opinion aussi défavorable. Pits et Nicolson assurent que Galfrid mérite beaucoup de confiance pour tous les événements dont il a été le témoin, ou sur lesquels il a pu obtenir des renseignements exacts. 2° *Versio prophetiarum Ambrosii Merlini*. Ces prophéties du fameux enchanteur Merlin forment le 4e livre de son histoire dans l'édition de Cavellat, et le 7e dans celle de Comelin; elles ont été imprimées séparément, avec des explications d'Alain de Lille, Francfort, 1603, in-4°. 3° *Vita Merlini Caledonii*. C'est une pièce de vers adressée à Robert de Lincoln. 4° *Commentarius in prophetias Merlini utriusque*; 5° *Epistolæ ad Gualterum Oxoniensem archidiaconum*; 6° *De exilio ecclesiasticorum*; 7° un *Abrégé de l'histoire de Gildas*; 8° des *Vers latins* sur différents sujets. On lui attribue encore un traité *De corpore et sanguine Christi*; mais Fabricius croit que cet ouvrage a pour auteur Guillaume, abbé de St-Thierry de Reims. W—s.

GALFRID (ou GEOFROI) DE WINESALF, l'un des poëtes les plus distingués du 13e siècle, naquit en Angleterre de parents originaires de Normandie, et qui jouissaient selon toute apparence d'une fortune assez considérable. Le goût des lettres lui inspira le désir de voyager; et il avait déjà visité les principales villes de France lorsqu'il suivit le roi Richard à la conquête de la Terre sainte. Au retour de cette expédition, il vint à Rome, où il fut accueilli avec bonté par Innocent IV. C'est à ce pontife qu'il dédia sa *Poétique*, ouvrage très-remarquable pour le temps où il a été composé, et qui lui fit une grande réputation. Un passage de ce poëme semble prouver que Galfrid enseignait alors les belles-lettres à Bologne; et cette opinion a été adoptée par le P. Fattorini et par Tiraboschi. On voit par un autre de ses ouvrages qu'il s'était appliqué à l'agriculture, et qu'il avait fait une étude particulière de la culture de la vigne et de la manutention des vins. Oudin conjecture avec beaucoup de vraisemblance que c'est de là qu'il a été surnommé *de Winesalf* ou *de vino salvo*. Ce qu'on sait encore de Galfrid se borne à des conjectures, sur lesquelles les critiques ne sont pas d'accord. On a de lui : 1° *Poetica nova, sive carmen de arte dictandi, versificandi et transferendi*. P. Leyser a publié le premier cette poétique dans son *Historia poematum medii ævi*, Halle, 1721; elle a été réimprimée ensuite séparément, Helmstadt,

1724, in-8°. Selden en avait déjà inséré le prologue dans la préface de son recueil, *Hist. anglicar. scriptores decem.* Quelques critiques, trompés par les différents titres qu'a cet ouvrage dans les manuscrits, ont cru qu'il fallait le distinguer du traité *De arte dictaminis*, du même auteur; mais il est bien reconnu qu'il ne s'agit que d'un seul ouvrage. 2° *Historia seu itinerarium Richardi Anglorum regis in Terram sanctam ab anno* 1177 *ad* 1190. Elle a été imprimée d'après un manuscrit très-défectueux, dans les *Gesta Dei per Francos* de Bongars, et ensuite sur une meilleure copie dans les *Script. hist. angl.* de Th. Gale ; mais le nouvel éditeur l'attribue à Gauthier d'Oxford, opinion entièrement conjecturale et qui n'a point prévalu. 3° *De plantatione arborum et conservatione fructuum, ubi de modo inserendi arbores aromaticas, fructus conservandi, vites et vina cognoscendi, vina inversa seu deteriora conservandi.* Il en existe une copie dans la bibliothèque de Cambridge. 4° *Medulla grammaticæ ; liber de rebus ethicis ; de promotionibus et persecutionibus Galfridi Eboracensis archiepiscopi.* Ces trois ouvrages sont indiqués par Bale et Pits comme existants dans différentes bibliothèques d'Angleterre. Oudin, Cave et Fabricius attribuent encore à Galfrid de Winesalf une élégie intitulée : *De statu curiæ romanæ.* Les deux éditeurs de cette pièce, en la publiant, ont eu un but bien opposé : le premier, Math. Francowitz, l'un des plus fougueux protestants du 16e siècle, la regardait comme une satire de la cour de Rome, puisqu'il l'a insérée dans son recueil *De corrupto Ecclesiæ statu*, Bâle, 1557, in-8°. Dom Mabillon, qui ne connaissait pas l'édition de Francowitz, y a vu au contraire une apologie de l'Église romaine, et l'a insérée, sur un manuscrit d'Einsiedlen, dans le tome 4e de ses *Analecta.* P. Leyser l'a réimprimée dans son recueil déjà cité, avec les variantes des deux éditions. Tiraboschi ne pense pas que Galfrid soit l'auteur de cette élégie, et il appuie son sentiment de très-bonnes raisons. En effet, un passage qui est relatif à la couleur rouge, adoptée par les cardinaux, prouve qu'elle n'a pu être composée qu'après l'année 1245; or, Galfrid étant parti avec le roi Richard pour la Terre sainte en 1190, il avait alors au moins vingt ans : il en aurait eu plus de soixante-quinze en 1245; et, quoiqu'il ne soit pas absolument impossible de faire des vers à un si grand âge, cette circonstance seule peut déjà faire douter que Galfrid soit l'auteur de cette pièce. W—s.

GALFRID DE BEAULIEU, religieux dominicain, né au 13e siècle, dans le pays de Chartres, fut confesseur de St-Louis, et accompagna ce prince dans ses deux expéditions à la Terre sainte. Il eut à remplir le triste devoir de lui annoncer la mort de la reine sa mère; et St-Louis ayant renvoyé les autres députés, Galfrid resta seul pour le consoler dans une si grande affliction. Il assista ce saint roi dans ses derniers moments, reçut sa confession et le communia de sa main. Il revint en France sur le bâtiment qui portait les précieux restes du monarque, et ne les quitta que lorsqu'ils eurent été déposés à St-Denis. Sur l'invitation du pape Grégoire X, il composa la vie de St-Louis, et mourut vers 1274. L'ouvrage de Galfrid est intitulé : *Vita et sancta conversatio piæ memoriæ Ludovici IX quondam regis Francorum.* Cl. Ménard l'a publié, sur un manuscrit de la bibliothèque des dominicains d'Évreux, à la suite de l'*Histoire de St-Louis*, par Joinville. Il a été inséré ensuite dans le tome 5e des *Scriptor. histor. Francorum coëtanei*, par Duchesne, et enfin dans les *Acta sanctorum* de Bollandus, au 25 août. On en conservait dans la bibliothèque du collége de Navarre un manuscrit contenant plusieurs variantes importantes et un chapitre entier qui manque dans les imprimés. Galfrid rapporte fidèlement les actions vertueuses de St-Louis et les discours qu'il a recueillis de sa bouche, mais il ne donne aucun détail sur son administration ni sur ses guerres en Afrique. W—s.

GALHEGOS (Manoel de), poëte portugais, naquit à Lisbonne en 1597. Après avoir terminé ses études il se livra entièrement à la poésie, et dans ses premiers essais il fit espérer qu'il égalerait bientôt les meilleurs poëtes de sa nation. Le premier ouvrage qu'il publia suffit en effet pour établir sa réputation; ce fut : 1° la *Gigantomachia*, ou *Guerre des Géants contre Jupiter*, Lisbonne, 1628, in-4°. Dans ce poëme, partagé en 5 chants et en octaves, Galhegos donna tout l'essor à sa brillante imagination, et y étala une élégance et une pureté de style digne des plus grands maîtres. 2° *Templo de memoria*, Lisbonne, 1630. Ce second ouvrage, composé à l'occasion du mariage d'un seigneur de la cour, et rempli d'images vives, de bon goût et de pensées originales, lui mérita aussi l'approbation unanime du public. Galhegos possédait plusieurs langues, était très-versé dans la littérature portugaise et espagnole. Admirateur enthousiaste des talents et de la fécondité du génie de Lope de Véga, il fit exprès le voyage de Madrid pour connaître personnellement ce poëte célèbre, et obtint bientôt son amitié et son estime. Témoin du succès étonnant qu'obtenaient ses comédies, il essaya de l'imiter, et entra dans la carrière théâtrale. Il donna au public plusieurs pièces en vers qui furent très-applaudies. Lope de Vega, loin d'être envieux des progrès de son émule, l'encourageait lui-même ; il le présenta au duc d'Olivarès, qui lui accorda sa protection et le retint près de lui dans le palais de *Buen-Retiro.* C'est dans ce séjour que Galhegos composa un volume de ses poésies sous ce titre : 3° *Poesias varias*, 1637, in-8°, qu'il dédia à ce ministre. Parmi le grand nombre de comédies écrites par Galhegos, on n'en connaît de nos jours que huit, dont les plus remarquables sont : *El hombre honrado y prudente*, ou l'Homme d'honneur et prudent ; *La reyna Maria Estuarda* (Marie Stuart). La première de ces pièces est aussi intéressante par le sujet que par

l'action; les caractères sont bien soutenus, et le but est très-moral. La seconde pièce renferme en elle tous les matériaux d'une bonne tragédie; mais dans plusieurs endroits elle se ressent du mauvais goût du temps. Les auteurs dramatiques croyaient plaire d'autant plus qu'ils outraient davantage le pathétique des situations, la noblesse et l'énergie des sentiments et la sublimité des pensées. Galhegos, après avoir été comblé d'honneurs à la cour de Philippe IV, retourna dans sa patrie. Étant devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, et mourut le 9 juillet 1665. Sa-de-Miranda fait beaucoup d'éloges de cet auteur, ainsi que Lope de Vega dans son *Laurel de Apolo*. B—s.

GALI (François), navigateur espagnol, fut, à cause de son habileté dans sa profession, chargé en 1582 d'une mission dont le résultat intéressait la marine de la Nouvelle-Espagne. L'on sentait depuis longtemps la nécessité d'avoir sur la côte de Californie un port où les navires qui venaient des Philippines pussent, après une longue traversée, trouver les secours dont ils auraient besoin : ils avaient jusqu'alors été obligés de revenir au port d'où ils étaient partis, ce qui causait un grand préjudice au commerce et à la navigation. Pedro Moralès de Contrerar, archevêque de Mexico et vice-roi provisoire de la Nouvelle-Espagne, pensa en conséquence qu'il fallait reconnaître toute la côte de l'Amérique septentrionale, que quelques-uns croyaient s'étendre sans interruption jusqu'à la Chine, tandis que d'autres pensaient qu'elle était coupée par le détroit d'Anian. L'archevêque fit donc construire deux frégates à Acapulco, et en donna le commandement à Gali : il fut convenu, dans les conférences qu'ils eurent ensemble, qu'indépendamment des reconnaissances relatives aux deux objets mentionnés plus haut Gali ne négligerait pas les îles de Lequeo ni celles du Japon, et tâcherait de s'élever en latitude le plus qu'il pourrait. Il partit d'Acapulco le 10 mars, et, après avoir eu connaissance de la plus méridionale des îles des Larrons, il alla aux Philippines, puis à Macao, qu'il quitta le 24 juillet 1584. Un Chinois qu'il avait à bord lui donna des renseignements sur les Lequeo, près desquelles ils passèrent, puis sur des îles à l'ouest du Japon. Gali parle de cet empire comme s'il y avait habité. « Quand nous fûmes, ajoute-t-il, à 300 lieues dans « l'est 1/4 nord-est du Japon, nous trouvâmes une « mer très-profonde avec un courant venant du « nord et du nord-ouest; les lames étaient longues « et élevées : de quelque côté que le vent souf- « flât, le courant et les lames suivaient toujours « la même direction. Nous parcourûmes ainsi « 700 lieues : ce ne fut qu'à 200 lieues à peu près « de la côte du Mexique que nous commençâmes « à ne plus sentir cette mer et ce courant, ce qui « me fait présumer que l'on trouvera un canal ou « détroit entre le continent de la Nouvelle-Es- « pagne et les pays d'Asie et de Tartarie. Nous « rencontrâmes d'ailleurs, dans cet intervalle de « 700 lieues, un grand nombre de baleines ainsi « que des bonites et autres poissons semblables, « comme il y en a toujours dans le détroit de « Gibraltar; car ils choisissent pour frayer les pa- « rages où il y a de forts courants : ce qui me con- « firme encore dans l'opinion qu'il y a un détroit. » Gali vint atterrir sur la côte d'Amérique par 37° 30′ de latitude nord : il vit une terre haute, bien boisée et entièrement dépourvue de neige; puis, suivant sa route jusqu'à Acapulco, il vit le long de la côte des feux pendant la nuit, et de la fumée dans le jour : ce qui lui fit présumer que tout ce pays était habité. Au retour de Gali, l'archevêque n'était plus en fonction; son successeur ne suivit pas le projet d'établir un port à la côte de Californie. La relation de Gali, écrite en espagnol, fut envoyée au vice-roi des Indes; elle tomba entre les mains de J.-H. Linschot, qui la traduisit en hollandais, et l'inséra dans son Routier des Indes, Amsterdam, 1695, un volume in-fol. Hackluyt en inséra une traduction dans sa collection; et on la trouve aussi dans la traduction française de Linschot (1). C'est de cette dernière version qu'elle a été extraite par les auteurs espagnols qui ont publié la relation du voyage fait par les goëlettes *la Subtile* et *la Mexicaine* en 1792, pour reconnaître le détroit de Jean de Fuca, etc., Madrid, 1802, un vol. in-4°. Dans l'introduction, l'auteur, qui passe en revue tous les voyages faits à la côte du nord-ouest de l'Amérique septentrionale, dit que Gali vint atterrir à 57° 30′ de latitude nord; il doit cette indication à la traduction française, qui donne cette hauteur. En y réfléchissant, on voit que la route de Macao à Acapulco ne permettait pas à Gali de s'élever autant dans le nord : d'ailleurs, étant parti de la Chine à la fin de juillet, il ne pouvait pas aborder à la côte d'Amérique avant l'équinoxe d'automne, époque où le temps est ordinairement très-mauvais dans ces hautes latitudes, et le pays couvert de neige. Ainsi, tout porte à croire que l'on doit s'en tenir à la latitude de 37° 1/2 qui se trouve dans l'original hollandais et dans Hackluyt. L'auteur espagnol convient que c'est Linschot qui a fait connaître la navigation de Gali; et l'on voit par une note qu'il n'en a connu que la traduction française. Gali comptait donner un journal plus ample; on doit regretter qu'il n'ait pas pu exécuter ce projet, ou bien que ce qu'il aura écrit ait été perdu : en effet, on reconnaît dans sa relation un navigateur expérimenté et doué du talent de bien observer. Il avait avec lui Juan Jayme, habile astronome, qui dans ce voyage fit l'essai d'un instrument de son invention, propre à trouver la variation de l'aiguille aimantée. E—s.

GALIANI (Dom Célestin), né à Foggia, dans la Pouille, le 27 septembre 1681, entra dès ses plus jeunes ans dans la congrégation des Célestins de

(1) Dans tous ces ouvrages Gali est appelé *Gualle*.

Lecce. Il sut de lui-même, dans ses études, s'affranchir des ténèbres de la philosophie et de la théologie scolastique. Il lut et comprit Descartes, Locke et Newton. Il étudia les lettres hébraïques et grecques, la diplomatique, les antiquités sacrées et profanes, et fut nommé, quoique fort jeune, à une chaire de professeur dans sa congrégation. Il composa bientôt de nouvelles institutions philosophiques et théologiques, qu'il exposa et soutint publiquement avec tant de succès, que l'estime des savants et la considération des souverains lui confirmèrent la réputation d'avoir été l'un des restaurateurs les plus éclairés de la philosophie en Italie. Le pape, la république de Venise, le duc de Savoie, l'appelèrent pour enseigner les sciences dans leurs académies respectives. Il préféra de vivre à Rome avec ses livres et ses amis, et se contenta d'une chaire d'histoire ecclésiastique dans le collége de la Sapience. Sa congrégation l'avait élu son procureur général auprès de Clément XI. Mais, peu d'années après, il fut nommé successivement archevêque de Tarente, premier chapelain du roi des Deux-Siciles, archevêque de Thessalonique, et préfet des études royales de Naples. Le roi ne tarda pas à le créer son conseiller, et ensuite grand chancelier de l'ordre de St-Charles. Il fut de plus employé pour concilier les différends entre l'empereur Charles VI et Benoît XIII, et entre le roi de Naples et Clément XII. Malgré ces emplois et ces distinctions, il n'ambitionna ni les honneurs ni la fortune : il mettait tout son bonheur dans l'occupation active de l'esprit. Les mathématiques et la physique étaient chez lui les délassements de la théologie et de la philosophie. Aucun genre de littérature et d'histoire ne lui était étranger; et il semblait tellement avoir embrassé l'universalité de la science, qu'Eustache Manfredi disait de lui, « que les mathématiques, « dans lesquelles il excellait, n'étaient que la « moindre de ses connaissances (1). » Mais le savant et modeste Galiani était en même temps inaccessible à la vaine gloire dont les lettrés sont si jaloux. Il aima mieux être instruit que de le paraître; et quoique très-communicatif et aimant à répandre l'instruction, il ne voulut jamais rien publier. Galiani mourut à Naples le 25 juin 1753, à l'âge de 72 ans. Il institua ses héritiers Bernard et Ferdinand, ses deux neveux, qui lui durent en outre l'éducation qu'ils avaient reçue, et dont le dernier surtout sut si bien profiter. G—ce.

GALIANI (Ferdinand), neveu du précédent, naquit à Chieti, dans l'Abruzze citérieure, le 2 décembre 1728 : ce fut le hasard qui l'y fit naître. Matthieu Galiani, son père, s'y trouvait alors en qualité d'auditeur royal, et passa peu de temps après à l'audience de Trani, dans la Pouille, où il s'établit avec sa famille. Ferdinand fut envoyé dès l'âge de huit ans à Naples, chez son oncle, qui était alors premier chapelain du roi; il y fit ses premières études avec son frère Bernard, son aîné de peu d'années. Cet oncle, chargé en 1740 d'aller suivre à Rome une négociation politique, plaça ses deux neveux chez les PP. célestins, pour leur faire continuer leurs études : ils y apprirent, pendant deux ans, la philosophie, les mathématiques et les autres sciences qui entrent dans une bonne éducation. L'archevêque, de retour à Naples, les reprit dans son palais; ils y firent leur cours de droit; mais surtout ils y profitèrent des fréquentes réunions de tout ce que l'université de Naples possédait alors de savants distingués. Ferdinand, dont les dispositions heureuses et la vivacité d'esprit se développaient chaque jour, cultivait à la fois les antiquités, la philosophie, les belles-lettres, l'histoire, et, avec une prédilection marquée, le commerce et l'économie politique. Dès l'âge de seize ans, dans une académie des Emules, dont il était membre, il prit pour sujet de ses travaux académiques l'état de la monnaie au temps de la guerre de Troie; sa dissertation obtint le suffrage des académiciens les plus versés dans ces matières, et ce fut ce qui lui donna la première idée de son grand ouvrage sur les monnaies. Il traduisit aussi de l'anglais le traité de Locke sur la monnaie et sur l'intérêt de l'argent, sans dessein de le publier, et seulement pour s'exercer et se perfectionner dans les deux langues. A dix-huit ans il entreprit un travail sur l'ancienne histoire des navigations de la Méditerranée : en écartant les fictions des poëtes et les ténèbres de la fable, il y éclaircissait ce qui regarde les mœurs et le commerce des peuples qui bordaient cette mer dans l'antiquité la plus reculée. On retrouve dans son grand ouvrage une partie de ces matériaux rassemblés dans une si grande jeunesse avec le plus rare discernement. Une petite aventure académique le détourna quelque temps de ces graves occupations : son frère Bernard, membre d'une autre académie, avait été chargé d'y prononcer un discours sur la conception de la Vierge, protectrice de cette société; obligé de faire un voyage, il pria son frère de le suppléer. Ferdinand employa plusieurs jours à composer une éloquente harangue, et se présenta au jour marqué. Le président, qui ne vit que son âge, et qui ne connaissait pas ses talents, ne voulut pas permettre à un si jeune orateur de parler devant une assemblée nombreuse et choisie, et lut lui-même un discours qu'il avait préparé. Ferdinand, piqué au vif, ne tarda pas à se venger, et le fit avec plus d'esprit que de prudence. L'usage était dans cette académie, comme dans plusieurs autres, que, lorsqu'il mourait à Naples quelque grand personnage, tous les académiciens publiassent à sa louange un recueil de pièces en prose et en vers. Le bourreau de Naples mourut : Galiani saisit cette occasion de tourner l'académie en ridicule. Avec l'aide d'un ami, il ne lui fallut que peu de jours pour composer sur la

(1) On lui a attribué un *Art des combinaisons des jeux de hasard*, avec des Remarques sur l'*Art de conjecturer*, de Jacques Bernouilli.

mort du bourreau un recueil de pièces très-sérieuses, qu'ils attribuèrent à chacun des académiciens, en imitant si bien leur manière et leur style que l'un d'eux avoua qu'il y aurait été trompé lui-même s'il n'était pas aussi sûr qu'il l'était de n'avoir pas fait le morceau signé de son nom. Ce malin et piquant petit volume parut, en 1749, sous ce titre : *Componimenti varj per la morte di Domenico Jannacone, carnefice della gran corte della vicaria, raccolti e dati in luce da Gian. Anton. Sergio avvocato napoletano* (1). Ce Sergio était le président de l'Académie. A cette publication, ce fut un bruit, un succès, et un scandale, que les auteurs n'avaient pas prévus : ils gardèrent quelque temps l'anonyme ; mais voyant que la rumeur allait toujours croissant, et craignant d'être découverts par le libraire, ils allèrent directement au ministre Tanucci, avouèrent le fait, en dirent la cause, et le trouvèrent d'autant mieux disposé à l'indulgence que le roi et la reine avaient lu le recueil, et en avaient ri les premiers. Les deux jeunes gens en furent quittes pour des *exercices spirituels* (c'est ainsi qu'on les nommait), auxquels ils se soumirent pendant dix jours. Faute de savoir cette anecdote, on ne conçoit pas comment un esprit aussi solide qu'il était fin et brillant, avait commencé sa carrière par un éloge du bourreau. Il ne tarda pas à effacer l'impression de cette folie de jeunesse, en publiant son grand traité sur la monnaie, auquel il travaillait depuis plusieurs années. Les changements heureux arrivés dans le gouvernement du royaume de Naples y avaient subitement amené, avec une grande affluence d'étrangers, une quantité prodigieuse de numéraire. La surabondance de l'or et de l'argent d'Espagne, de France et d'Allemagne avait produit tout à coup dans le prix de toutes les denrées un surhaussement qui effrayait le public inexpérimenté et le gouvernement même. On proposait des remèdes qui auraient augmenté le mal : l'un voulait des lois sur le change, ou la fixation du prix des marchandises; l'autre, l'altération des monnaies; un autre, l'introduction d'une monnaie de compte; d'autres, divers moyens qui n'étaient pas moins désastreux. L'ouvrage de Galiani, publié à Naples en 1750, fut comme un coup de lumière qui surprit d'abord, éclaira ensuite, et empêcha peut-être, par les idées saines qu'il répandit, et par les sages mesures qu'il fit adopter, la ruine entière de l'État. L'auteur n'avait que vingt et un ans; il garda encore l'anonyme, et ne se fit connaître que quand le succès de son livre fut décidé. L'archevêque de Tarente en profita pour lui faire obtenir quelques bénéfices, qui l'engagèrent à prendre les premiers ordres, que l'on nomme les ordres mineurs. Son oncle le fit ensuite voyager dans toute l'Italie. Ferdinand visita les académies, fut présenté dans les cours, et se trouva partout précédé par sa réputation naissante. Le pape Lambertini, à Rome, le roi Charles-Emmanuel III, à Turin, l'accueillirent avec une bonté particulière, et s'entretinrent avec lui de son ouvrage. A Florence, l'Académie de la Crusca, et celle des antiquaires, qui avait pris le titre de *Colombaria*, le reçurent parmi leurs membres. Les savants qu'il trouva rassemblés à Bologne, à Venise, ceux que réunissait alors la célèbre université de Padoue, se montrèrent empressés de le connaître et de lier avec lui des correspondances. Ce fut sa première occupation dès son retour à Naples en 1753, et il s'y livra toute sa vie avec tant de suite qu'il a laissé en mourant huit forts volumes de lettres de savants italiens, et quatorze de savants, de ministres et de souverains étrangers, qui, réunies avec les siennes, contiendraient en plus grande partie l'histoire littéraire et même politique de son temps. La maison qu'il fréquentait le plus à Naples était celle du respectable abbé Intieri, savant mécanicien, alors plus qu'octogénaire, et chez qui se réunissaient tous les jours des savants et des gens de lettres. Intieri désirait rendre publique, par la voie de l'impression, l'ingénieuse machine de l'étuve à blé, qu'il avait inventée plus de vingt ans auparavant, et qui avait été employée avantageusement pour l'État dans plusieurs endroits du royaume : il emprunta la plume brillante de Galiani, qui rédigea avec son élégance accoutumée les idées de l'inventeur, et l'ouvrage parut en 1754, in-4°, sous ce titre : *Della perfetta conservazione del grano, discorso di Bartholommeo Intieri* (1). Les planches étaient gravées d'après les dessins de son frère Bernard ; c'est ce que Diderot affirme dans une lettre dont l'abbé Galiani est le sujet, et il ajoute que le nom de ce frère se lisait au bas des planches dans l'édition italienne (Œuvres de Diderot, t. 9, p. 435). Ferdinand portait à la fois l'activité de son esprit sur plusieurs objets d'érudition, sur les antiquités, sur l'histoire naturelle : il entreprit le premier de former une collection des pierres et de toutes les matières volcaniques du Vésuve. On avait plusieurs fois décrit les éruptions de ce volcan et les désastres dont elles étaient la cause : personne n'avait eu la même idée que lui. Il écrivit sur ce sujet nouveau une dissertation savante, qui ne fut imprimée que quinze ans après, et il fit hommage au pape Benoît XIV de la dissertation manuscrite et de la collection même, distribuée en sept caisses, où elle était rangée sous les mêmes numéros que dans l'ouvrage. Le pape en fut si satisfait qu'il voulut que cette collection fût placée dans le riche muséum de l'institut de Bologne, dont elle forme encore une des plus intéressantes divisions. Le pape ne fit point à Galiani un remercîment stérile; il y joignit un canonicat d'Amalfi, qui valait

(1) *Morceaux divers pour la mort de Dominique Jannacone, bourreau de la grande cour de la vicaria, recueillis et publiés par Jean-Antoine Sergio, avocat napolitain*, 1749.

(1) *De la parfaite conservation du grain, discours de Barthélemy Intieri.*

quatre cents ducats de rente. Il est vrai que Ferdinand avait spirituellement provoqué cette grâce, en écrivant sur l'une des caisses, après ces mots : *Beatissime pater*, ceux-ci tirés de l'Evangile, *fac ut lapides isti panes fiant* (Très-excellent père, changez ces pierres en pain). Déjà du vivant de son oncle, qu'il eut le chagrin de perdre en 1753, il avait un bénéfice de cinq cents ducats, qui lui donnait de plus la mitre et le titre de monseigneur, et un autre moins honorifique, mais qui lui valait six cents ducats. Ainsi sa fortune croissait en même temps que sa renommée. Il obtint la réputation d'orateur éloquent, en faisant paraître une oraison funèbre de Benoît XIV, son bienfaiteur, qui mourut en 1758. Ce discours (1), dicté par une juste reconnaissance, était l'un de ses ouvrages qu'il estimait le plus. Diderot nous l'apprend encore dans sa lettre déjà citée. « Je « connais cette oraison funèbre, ajoute-t-il, et « c'est, à mon avis, un morceau plein d'éloquence « et de nerf. » Peu de temps auparavant Galiani avait fondé sur des titres solides sa réputation de savant antiquaire. Les produits aussi précieux qu'abondants des fouilles qu'on faisait alors à Herculanum, à Pompéia, à Stabia, avaient engagé le roi Charles III à établir l'Académie d'Herculanum, composée de savants qu'il chargea d'expliquer et de publier ces restes admirables des arts des anciens. Ferdinand fut du nombre de ces savants, et fournit plusieurs mémoires insérés dans le premier volume des *Antiquités d'Herculanum*, qui parut, magnifiquement imprimé, en 1757. Le roi, pour encourager de plus en plus ces travaux, fit à chacun des académiciens, ainsi qu'à lui, une pension de deux cent cinquante ducats. Cependant la cour n'oubliait pas les preuves qu'il avait données de sa capacité dans d'autres matières. Il fut nommé, en janvier 1759, secrétaire d'Etat et de la maison du roi, et quelque temps après d'ambassade en France ; il partit aussitôt pour Paris, où il arriva au mois de juin suivant. On s'y souvient encore des succès qu'il y obtint, du piquant et de l'originalité de sa conversation, de ses reparties spirituelles et de cette vivacité gesticulante, que rendaient encore plus remarquable l'extrême petitesse de sa taille et l'excessive mobilité de ses traits (2). Il avait pour ambassadeur le comte de Cantillanne, marquis de Castromonte, seigneur espagnol, qui joignait beaucoup de paresse à peu de capacité. Mais le ministre Tanucci correspondait directement avec le secrétaire d'ambassade ; l'ambassadeur en était jaloux et se plaignait au ministre ; celui-ci en informait lui-même le secrétaire, et en plaisantait avec lui. Pendant un voyage de six mois que le comte eut la permission de faire en Espagne. Galiani resta chargé d'affaires, fut présenté au roi, jouit de tous les avantages attachés à ce titre et en remplit tous les devoirs ; il fut quelquefois, par sa petite taille et par ses autres singularités, l'objet des plaisanteries des courtisans ; mais il y répondit par les siennes, et eut souvent les rieurs pour lui. Rentré dans les fonctions de secrétaire au retour de l'ambassadeur, il partageait son temps entre sa correspondance avec le ministre de Naples, ses correspondances particulières, qui étaient aussi intéressantes que nombreuses, la culture des lettres, à laquelle il ne cessa jamais de donner quelques heures chaque jour, et la fréquentation de sociétés choisies où il trouvait beaucoup de charmes, et dont il augmentait les agréments. Il s'exerçait assidûment à écrire en français (1), et ce fut alors qu'il commença son *Commentaire sur Horace*, commentaire savant et original comme tout ce qui sortait de sa plume, et qui ressemble si peu au travail des autres commentateurs. L'abbé Arnaud, avec lequel il était intimement lié, en inséra plusieurs morceaux dans sa *Gazette littéraire*, volumes 5, 6 et 7 de l'année 1765, après avoir obtenu avec peine la permission de l'auteur, mais sans avoir celle de le nommer. Galiani était parti pour Naples, dès le commencement de cette année, pour prendre les eaux d'Ischia. Son congé n'était que de six mois ; il y resta jusqu'au mois d'octobre de l'année suivante, retenu par son gouvernement, qui l'employa et le consulta dans des affaires importantes, et qui se trouva si bien des lumières qu'il avait tirées de lui qu'il le nomma membre du conseil, ou de la magistrature suprême du commerce. Revenu à Paris avec ce nouveau titre, il obtint un an après la permission de faire un voyage de quelques mois en Angleterre ; il y était appelé par le marquis Caracciolo, alors ambassadeur de la cour de Naples à Londres, qui le fut depuis à Paris, et avec lequel il entretenait depuis plusieurs années une correspondance suivie. Le marquis le logea dans son hôtel, et lui fit voir tout ce qui dans cette capitale mérite les regards d'un philosophe. Il revint par la Hollande, où il trouva matière à d'utiles observations. Peu de temps après son retour en France, il écrivit en français un ouvrage qui fit beaucoup de bruit, et qui y a fait généralement apprécier l'esprit et le talent de son auteur : ce sont ses *Dialogues sur le commerce des blés*. On

(1) *Delle lodi de Papa Benedetto XIV*, réimprimé à Naples, 1781, in-4°.

(2) Lié d'une étroite amitié avec Grimm, Diderot et la phalange encyclopédique, il était un des habitués intimes des salons de madame Geoffrin, de madame d'Epinay et du baron d'Holbach, « le maître d'hôtel de la philosophie. » On disait de lui qu'il était « un trésor dans les jours pluvieux, meuble si indis- « pensable que tout le monde voudrait en avoir un à la campa- « gne, si on en faisait chez les tabletiers. » Rien n'égalait la vivacité de ses narrations lorsqu'il avait déposé sa perruque sur le dos d'un fauteuil pour être plus à son aise. A. F—L—T.

(1) Parmi les morceaux qu'il a écrits en cette langue, on doit distinguer le très-piquant dialogue intitulé *les Femmes*. Cet opuscule de quinze ou seize petites pages, qui paraît avoir été inconnu à Diodati, auteur de la Vie de Galiani (Naples, 1788, in-8°), a été réimprimé dans les *Opuscules philosophiques et littéraires, la plupart posthumes ou inédits*, 1796, in-8° et in-12, et dans les *Tablettes d'un curieux*, 1789, 2 vol. in-12. L'abbé Mercier de St-Léger (*Journal de Paris* du 14 avril 1789) n'hésite pas à regarder Galiani comme auteur du *Dialogue sur les femmes*.

sait que l'édit du roi de 1764, sur la libre exportation des grains, suivi d'un renchérisement et d'une disette dont les uns affirmaient et les autres niaient que cet édit fût la cause, est le sujet de cet ouvrage. L'abbé Galiani, sous le nom du chevalier Zanobi, s'y range de la première opinion, contre les économistes, qui soutenaient la seconde. Il le fait avec des raisons, il le fait aussi avec des plaisanteries ; et le style en est si facile et même si élégant, qu'on ne devinerait jamais que c'est l'ouvrage d'un étranger. Quoique l'auteur n'ait d'autre système que de rejeter tout système, quoiqu'il ne se déclare pas d'une manière absolue contre l'exportation, et qu'il veuille seulement qu'elle soit soumise à des conditions qui en peuvent seules, selon lui, prévenir les inconvénients, la fermentation où étaient alors les esprits, le détourna, tandis qu'il fut en France, de publier ses Dialogues. Mais en 1769, ayant été rappelé à Naples pour aller enfin remplir sa place de conseiller du commerce, il laissa son manuscrit entre les mains de Diderot, qui se chargea de le faire imprimer. L'ouvrage parut en 1770, sous la date de Londres et sans nom d'auteur ; il fit une vive sensation ; il eut un grand nombre d'approbateurs ; il trouva aussi de violents antagonistes dans les partisans de l'exportation illimitée : on écrivit pour et contre ; mais on fut généralement d'accord sur la forme agréable que l'auteur avait su donner à ce grave sujet, et sur la manière libre et spirituelle dont il l'avait traité. Voltaire lui-même, ce juge suprême et ce modèle parfait de la bonne plaisanterie, des grâces, de l'esprit et du style, écrivait à Diderot, qui lui en avait envoyé un exemplaire : « Il semble « que Platon et Molière se soient réunis pour « composer cet ouvrage. Je n'en ai encore lu que « les deux tiers. J'attends le dénoûment de la « pièce avec une grande impatience. On n'a jamais « raisonné ni mieux ni plus plaisamment... Oh ! « le plaisant livre, le charmant livre que les Dia- « logues sur le commerce des blés ! » Il écrivait encore, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, à l'article *bled* ou *blé* : « M. l'abbé Galiani, Napoli- « tain, réjouit la nation sur l'exportation des blés ; « il trouva le secret de faire, même en français, des « dialogues aussi amusants que nos meilleurs ro- « mans, et aussi instructifs que nos meilleurs « livres sérieux. Si cet ouvrage ne fit pas diminuer « le prix du pain, il donna beaucoup de plaisir à « la nation ; ce qui vaut beaucoup mieux pour « elle » (1). Pendant que ce livre instruisait et amusait Paris, l'auteur était entré à Naples dans les fonctions de sa charge. Il joignit bientôt à la place de conseiller celle de secrétaire du même tribunal : il faisait à la fois les deux services, et, après avoir éclairé par ses sages avis les délibérations du conseil, il les rédigeait avec la précision et la clarté qui n'appartiennent qu'à une plume exercée et à un esprit supérieur. Ces deux places lui valaient ensemble environ seize mille ducats par an. En 1777, il fut fait l'un des ministres de la *junte* des domaines royaux, à qui était confié tout ce qui regardait le patrimoine privé du roi ; ce qui accrut encore de deux cents ducats son revenu. Ce surcroît d'occupations n'interrompit point son commerce avec les Muses. Sa passion constante pour Horace lui donna l'idée d'un traité *Des instincts ou des goûts naturels et des habitudes de l'homme*, ou *Principes du droit de la nature et des gens, tirés des poésies d'Horace* : il se mit aussitôt à l'écrire, et il l'a laissé presque complet. Ce traité, resté inédit, est divisé en trois livres : le premier traite des goûts naturels de l'homme ; le second, de ses habitudes ; le troisième, des lois primitives. Le système entier, les faits, les maximes, les théories, sont démontrés par des passages d'Horace, sans l'intervention d'aucun autre auteur, d'aucun philosophe, d'aucune autre autorité quelconque ; il est précédé d'une vie d'Horace, également tirée de ses poésies, beaucoup meilleure et plus complète que celle qu'on trouve dans les œuvres d'Algarotti. Les amours d'Horace, le catalogue de ses maîtresses, ses aventures et ses mésaventures galantes avec des dames ou des suivantes ou des femmes publiques, forment entre autres un morceau des plus originaux et des plus piquants. Le projet qu'il eut d'une académie dramatique, qui eût été très-avantageuse pour les théâtres et les conservatoires de Naples, le conduisit à vouloir composer lui-même un opéra-comique sur un sujet neuf et bizarre : c'était *le Socrate imaginaire*, représenté par un homme ridicule et borné, devenu fanatique d'admiration pour Socrate, et qui applique et imite burlesquement sa philosophie et ses actions ; il donna le plan de la pièce au poëte Lorenzi, qui en fit les vers ; le célèbre Païsiello la mit en musique ; et cet opéra-bouffon, d'un nouveau genre, eut le plus grand succès dans toute l'Italie, en Allemagne, et jusqu'à St-Pétersbourg. L'abbé Galiani cultivait lui-même et aimait passionnément la

(1) Ces jugements de Voltaire font connaître l'écrivain ; mais dans un pareil sujet l'économiste doit surtout être apprécié. Voici ce qu'écrivait à cet égard Turgot à l'abbé Moullet (*Mémoires de Moullet*) : « On ne peut soutenir une bien mauvaise « cause avec plus d'esprit, plus de grâce, plus d'adresse, de « bonne plaisanterie, de finesse même et de discussion dans les « détails. Un tel livre, écrit avec cette élégance, cette légèreté « de ton, cette propreté et cette originalité d'expression, et « par un étranger, est un phénomène peut-être unique. L'ou- « vrage est très-amusant, et malheureusement il sera très-diffi- « cile d'y répondre de façon à dissiper la séduction de ce qu'il y « a de spécieux dans les raisonnements et de piquant dans la « forme ; je voudrais avoir le temps ; mais je n'en ai point. » Galiani était lui-même, au fond de sa conscience, assez de cet avis. Voici ce qu'il écrivait à un des collaborateurs de cette *Biographie universelle*, qui lui faisait les mêmes reproches, à Suard : « Vous, qui êtes de la secte de Diderot et de la mienne, « ne lisez-vous pas le blanc des ouvrages ? A la bonne heure « que ceux qui ne lisent que le noir de l'écriture n'aient rien vu « de décisif dans mon livre ; mais vous, lisez le blanc, lisez ce « que je n'ai pas écrit, et ce qui y est pourtant, et voici ce « que vous y trouverez : dans tout gouvernement, la législation « prend le tour de l'esprit du gouvernement ; sous un despote, « la libre exportation est impossible : le tyran a trop peur des « cris de ses esclaves affamés. » Aussi, comme l'a dit M. Blanqui : « Si Galiani a combattu la libre exportation des blés, « c'est qu'il était secrétaire d'ambassade : il a écrit le noir, il « faut lire le blanc. » A. F—L—T.

musique, qu'il avait apprise dès sa jeunesse; il chantait agréablement, s'accompagnait et jouait fort bien du clavecin; il avait rassemblé un cabinet curieux de musique, composé des meilleures partitions. Sa bibliothèque était plus choisie que nombreuse, riche surtout en bonnes éditions des auteurs classiques grecs et latins; il avait aussi un musée de monnaies antiques, de médailles rares, de pierres gravées, de camées et de quelques statues, l'un des plus considérables et des plus précieux qu'aucun particulier eût eu à Naples. Il entretenait de plus les correspondances les plus actives, surtout avec les amis qu'il avait laissés en France; et suffisant à tout, aux délassements comme aux occupations et aux études, on le voyait tous les soirs donner quelques heures, soit aux théâtres, soit aux sociétés les plus distinguées de la ville et de la cour. Le 8 août 1779 une terrible éruption du Vésuve jeta l'effroi dans Naples; toutes les plumes s'exercèrent sur ce redoutable sujet; chaque jour voyait paraître des descriptions nouvelles du phénomène et des ravages causés par les pierres lancées, par les autres matières volcaniques et par la lave; on vendait publiquement des dessins coloriés, des gouaches, des tableaux, qui représentaient d'une manière effrayante ce funeste événement; les têtes s'exaltaient, les âmes se troublaient de plus en plus. Pour dissiper ces fâcheuses impressions et égayer ses concitoyens, Galiani écrivit en une seule nuit un pamphlet sur cette éruption; il y faisait parler un auteur connu dans la ville par sa ridicule simplicité; il imitait fidèlement la niaiserie de ses idées et de son style; et il fit imprimer, dès le lendemain, sa production nocturne, sous ce titre, qui annonçait le genre de l'ouvrage, et qui ne trompait que par le faux nom de l'auteur : *Spaventosissima descrizione dello spaventoso spavento, che ci spavento tutti coll' eruzione delli* 8 *di agosto del corrente anno, ma* (*per grazia di Dio*) *duro poco, di D. Onofrio Galeota, poeta e filosofo all' impronto* (1). C'était, d'un bout à l'autre, sur un si déplorable sujet, un écrit à mourir de rire; on rit, et l'on oublia ses idées mélancoliques et ses terreurs. Galiani aimait beaucoup et prenait plaisir à parler le dialecte napolitain. Il publia, la même année et, selon son usage, sans se nommer, un ouvrage intitulé : *Del dialetto napoletano* (1779, in-8°). Il y donne, pour la première fois, la grammaire et l'histoire de ce dialecte ou plutôt de cette langue, qu'il soutient avoir été la langue italienne primitive, et dont il recherche et montre les traces dans les écrits des premiers classiques italiens; il y promet, et il composa en effet presque aussitôt un lexique des mots particuliers à la langue napolitaine; on en commenca l'impression en 1780; mais elle fut suspendue, et n'a point été reprise. L'ouvrage existe en manuscrit : on le dit assaisonné de citations, d'anecdotes, de proverbes et de bons mots qui en feraient un livre aussi facétieux que savant. Un ouvrage d'un genre bien différent l'occupa peu de temps après. Dans la guerre qui avait éclaté en 1778 entre l'Angleterre d'un côté, la France et l'Espagne de l'autre, Naples et quelques autres puissances étaient restées neutres; mais les puissances belligérantes, et surtout l'Angleterre, n'entendaient pas de la même manière qu'elles les droits de la neutralité. La Méditerranée était couverte de vaisseaux de guerre; la cour de Naples craignait des demandes et des réquisitions contraires à ses intentions et à ses droits, déjà blessés par les prétentions et par les déclarations ouvertes des cours armées. Les droits et les devoirs de la neutralité étaient un sujet d'entretiens, de discussions et d'écrits dans toute l'Europe : Galiani entreprit de les fixer sur leurs véritables bases dans son ouvrage italien, *Sur les devoirs des princes neutres envers les princes belligérants, et de ceux-ci envers les neutres*, publié à Naples en 1782, in-4°; et il y réussit, en employant, comme aucun publiciste ne l'avait encore fait, la méthode des géomètres, c'est-à-dire des raisonnements déduits d'axiomes posés en principe : mais la violence et la force n'en ont pas mieux reconnu depuis et ces droits et ces devoirs. La même année Galiani fut nommé premier assesseur du conseil général des finances : place qu'il joignit avec plaisir à ses autres places, parce qu'elle était particulièrement analogue à ses études, mais dont il refusa de toucher les émoluments. Le roi ne voulut point se laisser vaincre par ce refus, et lui donna un mois après l'abbaye de Scurcoli, qui valait, toutes charges et pensions déduites, douze cents ducats de rente. La place d'assesseur d'économie dans la surintendance des fonds de la couronne, à laquelle il fut nommé en 1784, lui imposa encore de nouveaux soins, et ajouta aussi à son revenu six cents ducats. Sa santé, naturellement faible, déclinait cependant tous les jours, et succombait sous le poids des travaux et sous cette action continuelle de toutes ses facultés, qui lui laissait à peine la nuit quelques heures de sommeil, et dans le jour presque aucun instant de repos. Il eut, le 13 mai 1785, une première attaque d'apoplexie; pour en prévenir le retour il voyagea l'année suivante dans la Pouille ultérieure et citérieure; il fit en 1787 un plus long voyage, et alla jusqu'à Venise, où il fut accueilli par tous les savants, comme il le fut à Modène par Tiraboschi, et par Césarotti à Padoue. Depuis son retour à Naples, au mois de juin, il fit, pour ainsi dire, chaque jour, un pas vers sa fin; il la vit approcher sans rien perdre de la liberté, de la gaieté de son esprit, ni de son penchant à tourner tout en plaisanterie; il remplit cependant avec beaucoup de gravité, de décence, et même de solennité, les devoirs de la religion, et il mourut paisiblement le 30 octo-

(1) *Très-épouvantable description de l'épouvantable épouvante qui a épouvanté tout le monde, avec l'éruption du* 8 *août de l'année courante, mais qui* (*grâce à Dieu*) *a peu duré, par D. Onofrio Galeota, poëte et philosophe à l'impromptu.*

bre 1787, âgé de 59 ans. Ce que nous avons dit dans le cours de cet article de chacun de ses ouvrages imprimés, suffit pour donner une idée de leur mérite, de la variété de connaissances que réunissait l'auteur, et de la prodigieuse activité de son esprit; il en a laissé un grand nombre d'inédits, dont il est à regretter que le public ait été privé si longtemps; ils restèrent, à sa mort, entre les mains de D. Francesco Azzariti, son héritier. Nous ignorons si c'est de M. Azzariti, ou si c'est d'un autre possesseur qui lui aurait succédé, qu'entend parler l'auteur de la notice sur Galiani qui précède son Traité *della moneta*, dans la collection des auteurs classiques italiens qui ont écrit sur l'économie politique (Milan, 1803, partie moderne, t. 3, collection Custodi), lorsqu'il dit dans une note : « Si je réussis à obtenir ces manuscrits, comme je n'en désespère pas, je pourrai peut-être les publier, en donnant séparément une collection complète des œuvres de cet auteur. » Il est à désirer que cette espérance se réalise, si elle ne s'est déjà réalisée, et que ce projet s'exécute. Les manuscrits dont on doit surtout désirer la publication, sont : 1° Le *Commentaire sur Horace ;* la *Vie d'Horace*, tirée de ses poésies; et le *Traité des penchants naturels de l'homme, de ses habitudes, et du droit de la nature et des gens*, tiré aussi de ses ouvrages : il paraît qu'il manque si peu de chose à cette dernière partie, que ce ne pourrait être un motif de faire perdre entièrement au public cet ingénieux travail; 2° le *Vocabulaire des mots du dialecte napolitain qui s'écartent le plus du dialecte toscan, avec quelques recherches étymologiques*, etc.; 3° une traduction en vers de l'*Anti-Lucrèce ;* 4° un recueil de poésies sur différents sujets; 5° plusieurs volumes remplis de lettres facétieuses, de mots plaisants, de nouvelles et d'historiettes qu'il aimait à raconter, et qu'il a écrites avec toute la liberté de la conversation. 6° On y pourrait ajouter sa correspondance épistolaire, qui formerait une assez volumineuse collection si l'on prenait soin de rassembler toutes les lettres qui existent sans doute de lui tant en Italie qu'en France : ce serait un des recueils de cette espèce le plus curieux et le plus piquant. On en peut juger par une vingtaine, plus ou moins, de ses lettres, écrites de Naples à madame d'Épinay, et qui ont été insérées dans la *Correspondance de Grimm*, d'après des copies que cette dame en avait sans doute laissé prendre à quelques-uns de ses amis. L'auteur de cet article possède en original autographe toute cette correspondance, qui embrasse le cours de douze années : il a été plusieurs fois tenté d'en faire jouir le public; et cet article même renouvelle en lui des idées qui l'y détermineront peut-être (1). — Le marquis *Bernard* Galiani, frère de Ferdinand, est avantageusement connu par sa traduction de Vitruve, accompagnée de commentaires, et imprimée à Naples, en 1758, grand in-fol., avec 25 gravures. G—É.

GALIEN (Claude), le plus grand médecin de l'antiquité après Hippocrate, naquit sous l'empire d'Adrien, vers l'an 131 de l'ère chrétienne, à Pergame, ville de l'Asie Mineure, fameuse par son temple d'Esculape. Le prénom de Claude, que lui donnent les éditeurs de ses œuvres, lui vint peut-être de la famille Claudia, qui habitait Rome lorsqu'il alla s'y établir; mais il ne le prend jamais dans ses écrits. Galien nous apprend lui-même que son père, qui se nommait Nicon, était doué de toutes sortes de vertus, jouissait d'une fortune considérable, et possédait des connaissances étendues en philosophie, en astronomie, en géométrie, et surtout en architecture, dont il faisait sa principale occupation ; il nous apprend aussi que sa mère, vertueuse d'ailleurs, était avare et d'une humeur acariâtre, que dans ses emportements elle mordait ses servantes, et que, nouvelle Xantippe, elle rendait son mari très-malheureux. Nicon se chargea d'abord lui-même de l'éducation de son fils, qu'il nomma Galien, c'est-à-dire *doux ;* et après lui avoir donné de bonne heure des principes de justice, de modestie, de désintéressement et de prudence, il le mit entre les mains des meilleurs maîtres, pour l'instruire dans la philosophie et les belles-lettres. De l'école des stoïciens, dans laquelle Galien étudia d'abord, il passa dans celle des académiciens, des péripatéticiens et des épicuriens. Il s'attacha spécialement à la secte péripatéticienne, sans toutefois en suivre aveuglément les principes; car dans plusieurs endroits de ses ouvrages il combat Aristote, et reproche même à ce philosophe d'avoir tiré d'Hippocrate ce qu'il y a de meilleur dans sa Physique. C'est dans ces écoles que Galien puisa cette force de dialectique, qui dans la suite le rendit si redoutable à ses antagonistes. Ses études terminées à dix-sept ans, Galien fut appelé à la médecine par un songe de son père, qui lui recommanda néanmoins de ne point abandonner la culture de la philosophie. A vingt et un ans il avait déjà écrit quelques livres sur l'art médical. A vingt-deux ans il perdit l'auteur de ses jours, et peu de temps après il se rendit à Smyrne, puis à Corinthe, pour entendre les leçons des médecins et des philosophes les plus célèbres. Parmi les maîtres qu'il suivit, il s'attacha surtout à ceux qui

(1) Le vœu exprimé par Ginguené dans la première édition de cette *Biographie universelle* a été exaucé. En 1818, la correspondance de Galiani avec madame d'Épinay, dont Ginguené possédait les originaux, a été imprimée sur ces mêmes originaux, Paris, 2 vol. in-8°, sous ce titre : *Correspondance inédite de l'abbé Galiani, conseiller du roi pendant les années* 1765 *à* 1783, *avec madame d'Épinay, le baron d'Holbach, le baron Grimm, Diderot et autres personnages de ce temps*, précédée d'une Notice historique sur l'abbé Galiani, par B. Mercier de St-Léger, bibliothécaire de Ste-Geneviève. Cette publication curieuse a été faite par M. Serieys. Les noms malheureusement y sont souvent défigurés. L'année suivante (1819) M. A. Barbier en donna une nouvelle édition, Paris, Strasbourg et Londres, 1819, 2 vol. in-8°, imprimée sur le manuscrit autographe de l'auteur. Cette édition est moins complète que la précédente, Barbier ayant fait quelques suppressions; mais elle est enrichie de notes dues à Barbier lui-même et à M. Salfi. Elle est précédée du *Dialogue de l'abbé Galiani sur les femmes*. E. D—s.

avaient été disciples de Quintus, parce que ce dernier avait joui d'une grande réputation, et que, n'ayant laissé aucun écrit, il s'était contenté de transmettre verbalement à ses auditeurs des connaissances anatomiques assez exactes pour le temps. Avide d'instruction, Galien employait à l'étude une grande partie des nuits. C'est aussi dans la vue d'augmenter la somme de ses connaissances qu'il voyagea beaucoup dans sa jeunesse, et qu'il parcourut la Phénicie, l'Égypte, la Bithynie, l'Asie, la Palestine, l'Italie, la Thrace, la Macédoine, les îles de Crète, de Chypre, de Lemnos, etc. Il regardait les voyages comme absolument nécessaires aux personnes de sa profession : quoique né dans une sorte d'opulence, il les faisait souvent à pied, non par avarice, mais afin de mieux voir et de multiplier ses observations. La diversité des langues est souvent pour les voyageurs philosophes un fâcheux obstacle : Galien ne l'éprouva pas. Il connaissait non-seulement tous les dialectes de la langue grecque, quoique dans ses écrits il ait constamment préféré l'attique, mais encore la langue latine, l'éthiopienne et la persane; il possédait même si parfaitement ces deux dernières, qu'après avoir balancé leur mérite respectif, il donna la préférence à celle des Perses. Il s'arrêta plusieurs années à Alexandrie, ville fameuse par son école de médecine, et où florissaient encore toutes les sciences. C'est là surtout qu'il fit en anatomie des progrès qui lui donnèrent tant de supériorité sur ses rivaux. A l'âge de vingt-huit ans Galien retourna à Pergame, où il fut seul chargé par le pontife de donner des soins aux gladiateurs blessés. Une sédition excitée dans cette ville lui fit prendre l'alarme, et le conduisit à Rome, où il quitta en partie la pratique de la chirurgie, pour exercer plus spécialement la médecine interne. Arrivé à trente-quatre ans dans la capitale du monde, Galien ne tarda pas à se faire connaître par des succès éclatants, qui lui valurent l'estime et la confiance des personnages les plus considérables. Comme tous les hommes de génie, il fut bientôt poursuivi par la jalouse médiocrité; d'envieux rivaux l'abreuvèrent de dégoûts; ils l'appelaient grammairien, dialecticien, médecin raisonneur (λογίατρος), plus savant en théorie qu'en pratique; ils tournèrent même contre lui l'éclat de certaines cures, en l'accusant de les obtenir par des moyens magiques. Ces persécutions, jointes aux ravages de la peste qui désolait toute l'Italie, le forcèrent de quitter Rome, après y avoir séjourné quatre ans environ, et de revenir dans sa patrie, dont les troubles étaient d'ailleurs apaisés. Quelques mois après, les empereurs Marc-Aurèle et Lucius Verus, informés de ses talents, le firent appeler à Aquilée, d'où une horrible peste les força de fuir précipitamment avec une suite peu nombreuse. Lucius Verus mourut en route d'un coup de sang. Galien se rendit à Rome; et pour ne point suivre Marc-Aurèle dans une expédition contre les peuples de la Germanie, il donna pour prétexte un songe dans lequel Esculape l'avait averti de ne point quitter la capitale. L'empereur, en l'y laissant, lui confia la santé de son fils Commode. C'est principalement alors que Galien s'occupa de la rédaction de nombreux livres de médecine et de philosophie, dont une grande partie périt dans l'incendie du temple de la Paix, lieu fréquenté par ceux qui cultivaient les arts libéraux, et où Galien déposait ses ouvrages et faisait des démonstrations publiques d'anatomie (1). C'est alors aussi que sa juste réputation parvint à son comble. Mais en même temps la haine de ses confrères croissait à proportion : pour se soustraire à leurs mauvais procédés il se retirait assez souvent hors de la ville, dans le lieu qu'habitait le jeune Commode. Les biographes ne s'accordent point sur le lieu et l'époque de la mort de Galien. Les uns croient qu'il retourna dans sa patrie, vers l'âge de quarante ans, et qu'il n'en sortit plus; d'autres, avec plus de vraisemblance, croient qu'il n'alla y terminer sa carrière qu'à un âge très-avancé : ceux qui le font mourir en Palestine n'apportent aucune preuve à l'appui de leur assertion. On diffère également sur l'espace de temps qu'a vécu Galien. Suidas lui donne soixante-dix ans de vie; Lud. Cæl. Rhodiginus, non content de lui en accorder cent quarante, ce qui est exagéré, assure qu'il vécut exempt de maladie, ce qui est faux; car Galien rapporte lui-même qu'il fut souvent malade, surtout dans sa jeunesse, et qu'à l'âge de trente-cinq ans il se luxa la clavicule en s'exerçant à la lutte. Gabriel Bakhtichua (*Biblioth. escur.* de Casiri) le fait vivre au delà de quatre-vingts ans. La supputation la plus vraisemblable est celle de Suidas, comme l'a fait voir le P. Labbe. La patrie de Galien, fière de lui avoir donné le jour, fit frapper des médailles en son honneur. (Montfaucon, *Ant. expl.*). Galien avait le talent de la parole, et s'exprimait avec éloquence, sans affectation. Il composait également avec une facilité dont il a en quelque sorte abusé, comme l'atteste le nombre prodigieux des livres qu'il a écrits. Il en a même employé deux, seulement pour faire l'énumération de ses divers ouvrages (*De libris propriis*), indiquer en quel temps et à quelle occasion il en rédigea quelques-uns, et signaler l'ordre qu'on doit tenir en les lisant (*De ordine librorum suorum*). Si l'envie s'est déchaînée contre Galien, elle n'a pu l'empêcher de jouir d'une grande estime : son contemporain Athénée lui témoigna toute la sienne en l'introduisant dans son Banquet des savants, et en faisant l'éloge de ses talents et de son élocution. Eusèbe, qui vécut environ cent ans après lui, assure qu'on avait pour le médecin de Pergame une vénération presque

(1) On ne doit pas inférer de là qu'il y eût à Rome une école spéciale d'anatomie; mais Galien, passionné pour cette branche de l'art médical, l'avait mise en vogue au point que beaucoup de philosophes, et même des personnages très-éminents, se faisaient un plaisir d'assister à ses leçons.

religieuse : Alexandre d'Aphrodisée le place à côté des plus grands philosophes de l'antiquité. Les médecins postérieurs à Galien n'ont guère donné que des extraits de ses ouvrages : tels sont, Oribase, Aëtius, Paul d'Égine, Alexandre de Tralles, et les Arabes Avicenne, Averrhoès, etc. On reproche à Galien, et avec raison, d'avoir manqué de courage dans certaines circonstances, comme lorsqu'il fuit une émeute populaire, qu'il se dispense d'accompagner Marc-Aurèle dans une expédition, et surtout lorsqu'il s'évade précipitamment à la vue des ravages de la peste, dont il fut néanmoins atteint, par une sorte de punition de la Providence. On l'accuse aussi d'avoir un peu terni sa gloire en manifestant hautement la bonne opinion qu'il avait de lui-même, et en rabaissant ceux de ses contemporains qui ne partageaient point ses sentiments. Mais si l'on songe qu'il avait souvent affaire à des charlatans, à des hommes médiocres et de mauvaise foi ; si l'on se rappelle la confiance signalée dont l'honorèrent les empereurs Marc-Aurèle, Lucius Verus, Commode, Pertinax, Sévère ; si enfin il a passé pour le seul médecin de son temps qui méritât d'en porter le nom, on peut bien pardonner à Galien quelque mouvement d'orgueil. Une justice à lui rendre surtout, c'est de reconnaître sa vénération pour le génie d'Hippocrate, qu'il disait avoir ouvert la vraie route de la médecine. On a encore reproché à Galien une sorte de superstition relative aux songes qu'il prétendait lui être envoyés par Esculape ; mais il ne croyait point à la vertu de certaines plantes dites sacrées, ni aux paroles magiques, comme l'a avancé sans preuves Alexandre de Tralles. Pour se faire une idée des services que Galien rendit à l'art médical, dont il parcourut le cercle entier, il faut se rappeler que lorsqu'il parut à Rome les médecins étaient partagés en différentes sectes, dont chacune avait un système particulier qu'elle s'efforçait de soutenir, à défaut de bonnes raisons, par toutes les subtilités de dialectique : ainsi il y avait des médecins dogmatiques, des empiriques, des méthodiques, des épisynthétiques, des pneumatiques, des éclectiques. Fort de son savoir et de son éloquence, Galien sentit bientôt le vide des théories dominantes ; et, pour s'opposer au torrent de l'ignorance et de la médiocrité, il tenta de ramener à son premier état le dogmatisme dégénéré du vieillard de Cos, renversa toutes les sectes qui étaient alors en vogue, et éleva sur leurs débris un système raisonné, dont l'autorité se maintint pendant l'espace de treize cents ans. D'abord passionné pour l'anatomie, dont il fit toute sa vie son occupation favorite, Galien avança tellement cette science, qu'il en fut regardé comme l'oracle jusque vers le 15e siècle. On a mis en question si Galien a disséqué des cadavres humains. Quoique de son temps il fût fort difficile de se procurer ce premier moyen d'instruction médicale, à cause de la sévérité des lois romaines, qui défendaient de toucher et de mutiler les morts, il paraît néanmoins que Galien profita de quelques occasions, rares à la vérité, de se livrer à des recherches anatomiques sur l'homme même. Déjà il avait vu à Alexandrie les deux squelettes humains que l'on y conservait. Mais c'est sur différentes espèces d'animaux, et principalement sur des singes qu'il établit la plupart de ses dissections. Il conseillait aux jeunes médecins de s'exercer spécialement sur ces derniers, parce que leur organisation se rapproche le plus de celle de l'homme, et que cette connaissance préliminaire devenait surtout avantageuse dans les occasions, qui alors se présentaient si rarement, d'étudier en secret et avec rapidité la nature humaine sur ses dépouilles mortelles. Aussi s'aperçoit-on que dans quelques-unes de ses descriptions anatomiques Galien confond parfois le corps des singes avec celui de l'homme. Néanmoins les cadavres des enfants exposés par leurs parents, ont pu aussi lui fournir des sujets de dissection ; car il dit quelque part que ceux qui anatomisent souvent des enfants abandonnés savent que le corps de l'homme et celui du singe se ressemblent beaucoup. Quoi qu'il en soit, Galien est le premier qui ait disséqué un grand nombre de muscles, et qui ait démontré leur figure, leur situation et leur direction, quoiqu'il en ignorât la structure. Il a introduit dans l'anatomie une foule de termes qui s'y sont conservés. Plusieurs de ses nombreux ouvrages relatifs à cette science ne sont point parvenus jusqu'à nous. Parmi ceux qui nous restent on doit remarquer ses neuf livres *De anatomicis administrationibus*, qu'il composa deux fois, son premier manuscrit ayant été détruit dans l'incendie du temple de la Paix. On doit surtout regarder comme un chef-d'œuvre, pour le temps où il a été composé, l'ouvrage intitulé : *De usu partium, libri XVII.* C'est dans ce dernier, que Galien, tout païen qu'il était, reconnaît un dieu bon, sage, tout-puissant, créateur de l'homme et des autres animaux. Voici un passage remarquable de cette production : « En écrivant ces livres, dit « Galien, je compose une hymne à celui qui nous « a faits. Je pense que la solide piété ne consiste « pas tant à lui sacrifier plusieurs centaines de « taureaux, et à lui offrir les parfums les plus « exquis, qu'à reconnaître et annoncer sa sagesse, « sa puissance, sa bonté. Avoir mis toutes choses « dans l'ordre et la disposition les plus propres à « les faire subsister, avoir voulu que tout se res- « sentît de ses bienfaits, c'est une marque de sa « bonté qui mérite nos actions de grâces ; on « voit briller sa sagesse en ce qu'il a trouvé le « moyen d'établir ce bel ordre que nous admirons, « et il a signalé sa toute-puissance, en faisant « tout ce qu'il lui a plu » (*lib. III*). Dans un autre endroit du même ouvrage, Galien combat les sectateurs d'Épicure, qui voulaient que la formation du monde fut un effet du concours fortuit des atomes. Il regardait avec raison l'anatomie comme la base de la médecine : aussi ne perd-il

aucune occasion d'en recommander l'étude approfondie. Pour tout ce qui concerne l'hygiène, Galien se rapproche beaucoup de la doctrine d'Hippocrate, dont il a commenté plusieurs livres relatifs à ce sujet. C'est avec beaucoup de détails qu'il examine l'influence des six choses improprement appelées non naturelles : qu'y a-t-il en effet de plus naturel pour l'entretien de la vie et la conservation de la santé que l'air, les aliments, le mouvement et le repos, le sommeil et la veille, les excrétions diverses et les passions de l'âme? En parlant de la médecine en général, Galien établit d'abord les différences qui distinguent cet art d'avec les autres arts : il expose ensuite la doctrine dont il est l'auteur. Le but de la médecine, dit-il (*De constitutione artis medicæ*), étant de conserver les parties du corps humain dans leur état naturel, et de rétablir leurs fonctions lorsque ces dernières ont été lésées, il est indispensable que le médecin commence par avoir une connaissance exacte de tous les organes qui entrent dans la composition de notre machine. Celle-ci est formée de parties similaires ou simples, et de parties organiques ou composées. Les unes et les autres ont pour premiers éléments le feu, l'eau, l'air et la terre, dont les qualités sont le chaud, le froid, l'humide et le sec. Tant que l'un de ces éléments ou l'une de ces qualités ne prédomine pas sur les autres, les parties similaires jouissent d'une juste température, et exercent régulièrement leurs fonctions; le cas contraire établit une intempérie, laquelle arrivée à un certain degré est suivie du trouble ou de la cessation de ces fonctions. Quant aux parties organiques, leur bonne disposition dépend de l'intégrité de leur figure, de leur grandeur, de leur nombre et de leur situation. Tels sont les principes sur lesquels repose la connaissance de l'état sain et de l'état maladif. Il est clair, d'après cette doctrine, que le devoir du médecin est, d'une part, d'entretenir la température et de corriger l'intempérie; de l'autre, de conserver l'étendue, la figure, le nombre, la situation, l'union des parties, et de faire cesser les désordres qui altèrent cette étendue, ce nombre, etc. De là, cette maxime relative à la conservation de la santé : *Qu'il faut entretenir les parties dans leur état naturel, par des moyens qui aient du rapport avec cet état;* et cette autre, relative au traitement des maladies : *Qu'on doit corriger l'intempérie et les désordres qui en résultent par tout ce qui est contraire à ces désordres et à cette intempérie.* Ainsi, par exemple, lorsqu'une partie naturellement chaude est devenue froide, il faut la réchauffer; lorsqu'elle se trouve déplacée par un certain mouvement ou quelque violence, on doit employer pour la remettre en place une violence opposée à la première, etc.; ce qui, en définitif, revient à ceci, que *les contraires se guérissent par leurs contraires.* Galien reconnaissait, avec Hippocrate, quatre humeurs principales, le sang, la pituite, la bile et l'atrabile, qui lui servent à établir autant d'espèces de tempéraments; trois sortes d'esprits, les esprits naturels, vitaux et animaux, lesquels correspondent à autant d'espèces de facultés, d'où dérivent également trois sortes de fonctions. Il admettait encore d'autres facultés particulières aux organes; il regardait la nature comme le premier mobile de toutes ces facultés, et le médecin comme le ministre de la nature. C'est avec le secours de quatre humeurs et de quatre qualités élémentaires, dont il généralisa l'application, qu'il expliquait non-seulement la nature et l'origine de toutes les maladies, mais encore la propriété de toutes les substances naturelles et les vertus des médicaments : système commode sans doute, mais mal fondé, et aujourd'hui complétement oublié. Galien excellait dans le diagnostic et dans le pronostic des maladies; il se vante même de posséder ce dernier, au point de ne s'être jamais trompé dans ses prédictions. Son esprit observateur lui faisait quelquefois annoncer des crises singulières, contre l'avis des autres médecins. Un jeune homme allait être saigné : Galien s'y opposa en prédisant une hémorrhagie nasale, qui eut effectivement lieu lorsqu'à peine il cessait de parler. Il reconnut un jour que la mélancolie d'un esclave provenait de la crainte de voir son crime dévoilé. Une autre fois il donna la même preuve de sagacité qu'Hippocrate et Erasistrate, en découvrant qu'une dame noble, que l'on disait dangereusement malade, n'avait d'autre mal qu'un amour violent pour un baladin nommé Pylade. Dans les cas graves, lorsque l'exactitude des serviteurs lui était suspecte, Galien avait coutume de passer les nuits chez les malades. Il définit les symptômes des affections contre nature qui dépendent des maladies mêmes et qui les accompagnent de la même manière que l'ombre suit le corps; comparaison pleine de justesse, et qui sert à établir une distinction exacte entre le symptôme et le signe. Le meilleur des ouvrages pathologiques de Galien est sans contredit celui qu'il avait composé dans la maturité de l'âge, et qui est intitulé : *De locis affectis, libri VI.* Il y fait preuve d'une admirable sagacité pour découvrir le siége des maladies. Mais, dans la description de ces dernières, il approche rarement de la simplicité hippocratique. Il est peu de sujets sur lesquels Galien se soit plus exercé que sur le pouls, auquel il a consacré dix-sept livres; mais il a introduit dans cette matière tant de distinctions minutieuses et subtiles, qu'on est fondé à regarder toute sa théorie plutôt comme le fruit de méditations spéculatives que comme le résultat d'observations faites au lit des malades. Les difficultés sans nombre qu'il a créées sur l'art sphygmique, lui faisaient dire qu'il fallait la vie entière d'un homme pour acquérir une connaissance parfaite du pouls et des indications qu'il fournit dans le traitement des maladies. Quant à la chirurgie, Galien, à l'exemple des médecins de l'antiquité, a exercé cette branche de l'art, mais

principalement dans sa jeunesse, à l'époque où le pontife de Pergame lui confia le soin de panser les gladiateurs. Aussi n'est-ce qu'en passant, et comme par occasion, qu'il a écrit sur les tumeurs, les plaies, les ulcères, les fractures, les luxations et autres maladies chirurgicales. Il avait pourtant le projet d'écrire une chirurgie complète : il paraît qu'il ne l'exécuta point. Quoiqu'on ait reproché à Galien une timidité naturelle qui lui donnait de la répugnance pour les opérations de la main, la lecture de ses ouvrages démontre qu'il en pratiqua à Rome quelques-unes de très-délicates, et dont le succès dépendait de grandes connaissances anatomiques et d'un rare talent pour la dissection (1). Galien a écrit fort au long sur les propriétés et la composition des médicaments; et en appliquant à ce sujet, comme aux autres parties de la médecine, sa théorie des quatre qualités élémentaires, il a prouvé jusqu'à quel point un homme de génie peut s'égarer en partant d'un faux principe. De même que tous les médecins de ce temps, il avait une officine particulière, où il conservait et préparait lui-même des médicaments pour ses malades. C'est lui qui composait pour Marc-Aurèle et Sévère la thériaque dont ces empereurs faisaient un usage journalier. Le luxe pharmaceutique étalé dans les ouvrages de Galien ne doit lui être imputé que sous le rapport de sa compilation, dont l'excessive étendue a pourtant le mérite de nous faire connaître beaucoup d'auteurs anciens de matière médicale. On s'aperçoit même que les formules de son invention sont beaucoup moins compliquées que celles des autres médecins qu'il nous a conservées (2). Jamais il ne donnait à ses malades des médicaments nouveaux ou inconnus avant d'en avoir fait l'essai sur lui-même. Sa méthode thérapeutique a beaucoup de rapport avec celle d'Hippocrate, qu'il prend souvent pour modèle et pour guide. Galien était surtout partisan de la saignée, comme on le voit dans son livre *De curandi ratione per sanguinis missionem*. Il n'agissait pourtant pas en aveugle, et il prenait toujours en considération le climat, la saison, l'âge du sujet, ses forces, son tempérament et l'état du pouls. Il est le premier qui ait fait mention de la quantité de sang qu'il faut tirer. Il employait fréquemment aussi les ventouses, les scarifications, les purgatifs, les anodins, et comme sudorifiques les bains et les frictions. Il y a cette différence essentielle entre la méthode thérapeutique d'Hippocrate et celle du médecin de Pergame, que la première est entièrement fondée sur l'expérience, tandis que la seconde repose sur une foule de raisonnements spéculatifs, qui tendent néanmoins en partie à confirmer l'excellence de la doctrine hippocratique. Galien eut plusieurs disciples, auxquels il dédia quelques-uns de ses livres, mais qui n'acquirent aucune célébrité. Si l'on en excepte la chimie, qui n'existait point alors, il n'est aucune partie de la médecine sur laquelle Galien n'ait écrit : de tous les anciens, il est le seul qui ait fourni un corps complet de l'art de guérir. C'est à son immense érudition que nous devons la connaissance de la doctrine de divers médecins de l'antiquité, dont les ouvrages originaux sont perdus. La saine critique dont il a porté le flambeau sur les ouvrages d'Hippocrate qu'il a commentés est peut-être un des plus grands services qu'il ait rendus à la science. C'est dommage que, pour lier ses conceptions systématiques, Galien ait souvent mis son imagination à la place des faits, et que ses ingénieuses théories portent sur des fondements plus brillants que solides. Ses écrits sont verbeux et prolixes. A l'imitation d'Aristote il a prodigué partout les définitions et les divisions, et l'on a souvent besoin d'une patience à toute épreuve pour le suivre dans ses conjectures, ses subtilités et ses logomachies. Il est vrai que ces défauts sont ceux du genre polémique, que Galien fut souvent contraint d'adopter, soit pour réfuter ses adversaires, soit pour faire triompher la cause d'Hippocrate; il croyait même la diffusion nécessaire à son but, qui était d'avoir des lecteurs dans toutes les classes de citoyens. Durant l'espace de treize siècles le système de Galien régna successivement en Europe, en Afrique, dans une partie de l'Asie, parmi les médecins arabes, et il jouit d'un culte en quelque sorte superstitieux dans les écoles de médecine, comme l'autorité d'Aristote dominait dans celles de philosophie. On croyait l'art de guérir arrivé à sa période de perfection : aussi le temps qu'on employait à lire, interpréter, méditer religieusement les énormes volumes de Galien était-il perdu pour la recherche de vérités, de découvertes nouvelles. On doit avouer pourtant que malgré ses défauts Galien a réuni bien des genres de mérite. En parcourant l'histoire des médecins de l'antiquité, nul, si ce n'est le vieillard de Cos, n'est en droit de contester le premier rang au médecin de Pergame. Ces deux grands hommes ont cela de commun, que, doués l'un et l'autre d'un vaste génie, ils ont pénétré fort avant dans les secrets de la nature, surtout de l'économie animale; qu'ils ont montré tous deux une égale ardeur à la recherche de la vérité, plutôt par amour pour elle que par l'attrait des richesses et des avantages personnels, et qu'ils ont mérité la première place, soit parmi les écrivains, soit parmi les praticiens d'un art dont ils sont en quelque sorte les créateurs. Mais ils diffèrent par la manière d'écrire et d'enseigner. Le style d'Hippocrate est concis, laconique, nerveux, parfois obscur; celui de Galien, au contraire, est diffus,

(1) Il portait ce talent jusqu'à détacher une côte d'un animal vivant sans blesser la plèvre : preuve incontestable que Galien a fait des expériences physiologiques très-difficiles. Il est étonnant, d'après cela, qu'il n'ait point découvert la circulation du sang.

(2) Lorsque l'application de la chimie à la confection des médicaments eut donné naissance à la pharmacie chimique, et qu'on voulut assigner un nom caractéristique à celle des anciens, on lui imposa celui de *pharmacie galénique*, qui lui est resté.

abondant, oratoire, chargé de répétitions. Cette prolixité de Galien provient sans doute de ce que d'abord il vécut dans un siècle de sophistes et de rhéteurs, et ensuite de ce que les bases de la médecine ayant été posées par Hippocrate, cet art n'avait plus besoin que d'éclaircissements, d'explications, de commentaires, de perfectionnements. Sous le rapport de la doctrine, Hippocrate est resserré et enveloppé, Galien étendu et plus facile à pénétrer : le premier paraît avoir principalement en vue la pratique de l'art; le second, la théorie et la méthode : les préceptes de l'un sont presque toujours fondés sur des faits, sans être appuyés de démonstrations, au lieu que celles-ci sont souvent la base des écrits de l'autre : aussi Hippocrate avait puisé la logique dans son propre génie, sans le secours d'aucun maître; et Galien, au contraire, s'était beaucoup appliqué à la dialectique scolastique. Il y a encore cette différence entre l'un et l'autre, qu'Hippocrate a uni étroitement la médecine et la chirurgie, ce que Galien n'a point fait. Enfin l'on peut dire que le vieillard de Cos marche avec plus de simplicité, de gravité, de majesté; et le médecin de Pergame, avec plus d'éclat, de faste et de pompe. Les injures du temps et le changement des opinions ont respecté plusieurs points du système du père de la médecine, et presque entièrement renversé celui de son compétiteur; mais l'esprit philosophique de Galien, les observations médicales, les découvertes anatomiques dont il a enrichi la science, et cinq ou six livres remplis d'une doctrine profonde et d'une véritable érudition, lui donneront toujours une célébrité dont est privé le reste de ses nombreux volumes. Aucun auteur de l'antiquité n'a été aussi fécond que Galien. Le nombre des livres de sa composition n'allait pas à moins de cinq cents sur la médecine seule; et il en avait écrit environ deux cent cinquante sur d'autres sciences, particulièrement sur la philosophie, la géométrie, la logique et même la grammaire. Presque tous ces derniers, et plus de la moitié des premiers sont perdus. Parmi les ouvrages médicaux de Galien qui ne sont point parvenus jusqu'à nous, on connaît, d'après l'indication même de l'auteur, les titres des suivants : *De experientia medica; De Asclepiadis dogmatibus; De empiricorum secta; De empiricorum contradictis; In primum Erasistrati de febribus libri III; De Erasistrati therapeuticis libri V; De Themisonis et Thessali secta; De Herophilo circa pulsus; De fine medicinæ; In lib. II epidemicorum commentarii* 1, 2, 3, 4, 5 et 6; *In lib VI comment.* 7, 8; *In lib. de natura humana libri III; De symptomatibus criticis; De methodica secta; Iatricorum usus; Diagnosis morborum oculi; Exhortationes ad artem medicam; Ad sectas; Archigenis de pulsuum negotio expositio, libri IX.* Une foule de médecins, surtout dans le 16e siècle, se sont exercés, les uns comme traducteurs, les autres comme éditeurs et commentateurs, sur les productions, soit entières, soit isolées, de Galien. Il serait trop long de citer ici les innombrables éditions des divers traités particuliers de ce laborieux écrivain : nous nous contenterons d'indiquer celles qui renferment ses œuvres complètes. Elles sont de trois sortes : 1° Éditions grecques : Venise, 1525, 5 vol. in-fol., par Alde et André Asulanus, première édition; Bâle, 1538, 5 vol. in-fol., par les soins de Jérôme Gemusaeus, de Léonard Fuchs et de Joach. Camerarius, édition plus correcte que la précédente. 2° Éditions latines : les plus anciennes que citent les bibliographes sont celles de Venise, 1490, 1502, 1522, 3 vol. in-fol.; Padoue, 1515, 3 vol in-fol.; ces éditions sont moins connues et moins amples que les suivantes : Bâle, 1529, 1531, 1541, 1542, 1549, 4 vol. in-fol., la dernière par les soins de J. Cornarius et de J.-B. Montanus; ibid., 1562, excellente édition, enrichie par C. Gesner d'une vie de Galien et de divers éclaircissements pour faciliter l'intelligence de ses ouvrages, qui sont divisés en sept classes, et dont les tomes in-folio se relient en cinq ou en sept volumes; Paris, 1536, 4 vol. in-fol., édition fautive; Lyon, 1550, 4 vol. in-fol., plus correcte et plus ample que la précédente. Les Juntes ont donné dix éditions de Galien : Venise, 1541, 1550, 1556, 1563, 1570, 1576 (celle-ci par les soins de Mercuriali, qui y a ajouté une préface sur la vie et les écrits de Galien), 1586 (par J. Costéo), 1600 (très-élégante), 1609; 1625, en 4, 5, 7 et 8 vol. in-fol., les deux dernières sont les plus complètes; ibid., 1562, chez Vinc. Valgrisi, 5 vol. in-fol., avec les corrections de J.-B. Rasario; ibid. 1545, chez J. Farracus, 10 vol. in-8°, avec les notes d'Augustin Ricchi. 3° Édition grecque-latine : il n'en existe qu'une seule, laquelle renferme en même temps les œuvres d'Hippocrate, également dans les deux langues, Paris, 1639-1679, 13 tom. in-fol., reliés ordinairement en neuf ou dix volumes; magnifique monument élevé par René Chartier aux deux princes de la médecine (*voy.* Chartier). Il faut rapporter aux œuvres du médecin de Pergame les divers abrégés, tables ou dictionnaires qui en ont été faits, tels que le *Speculum Galeni* de Symphorien Champier; l'*Epitome* d'And. Lacuna; le *Theatrum Galeni* de Mundella, pour l'édition donnée en 1562 par C. Gesner; l'*Index* d'Ant. Musa Brasavoli (1), qui est joint aux neuvième et dixième éditions de Juntes, etc. Parmi les biographies de Galien, on doit distinguer celles de Lacuna, de Gesner, de Chartier et du P. Labbe, qui sont toutes en latin. Le dernier a aussi publié dans cette langue un *Éloge chronologique* de Galien, Paris, 1660, in-12. R—D—N.

GALIEN (Joseph), né en 1699, à St-Paulien, à deux lieues du Puy, entra chez les dominicains,

(1) Nous observons en passant que ce médecin, appelé par les uns Brassavola, par les autres Brassavalo, a pour véritable nom *Brasavoli*, comme le prouve l'opuscule suivant de Baruffaldi, qui était son compatriote, opuscule non cité dans l'article consacré à ce littérateur : *Commentario all' inscrizione erecta in Ferrara, an.* 1704, *in memoria del famoso Ant. Musa Brasavoli*, Ferrare, 1704, in-4°.

au couvent de cette dernière ville. Il professa avec distinction la philosophie et la théologie dans l'université d'Avignon. Le goût qu'il avait pour la physique et ses réflexions lui firent concevoir la possibilité de s'élever dans les airs au moyen d'une sorte de vaisseau plus léger que ce fluide; et il présagea la découverte des ballons, qui plus tard honora les frères Montgolfier. Il s'occupa aussi de la nature et de la formation de la grêle. En 1755 il publia un ouvrage sur ces deux objets. Deux ans après, il en donna une seconde édition corrigée, sous ce titre : *L'Art de naviguer dans les airs, précédé d'un Mémoire sur la nature et la formation de la grêle*, Avignon, 1757, in-16. Les physiciens qui postérieurement ont écrit sur les aérostats l'ont souvent cité. Il mourut au Puy, dans le monastère de son ordre, en 1762. Z.

GALIFET. *Voyez* GALLIFET.

GALIGAI (ÉLÉONORE). *Voyez* ANCRE.

GALILÉE GALILEI, le créateur de la philosophie expérimentale, naquit en 1564 à Pise, d'une famille noble, mais nombreuse et sans fortune. Dès sa plus tendre enfance il montra une aptitude singulière pour les inventions mécaniques, imitant avec une adresse infinie toutes sortes de machines, et en imaginant de nouvelles, ou, quand il manquait de quelques-uns des matériaux nécessaires, ce qui était fort ordinaire, ajoutant de nouvelles pièces aux anciennes, jusqu'à ce qu'enfin il eût le plaisir de les voir marcher et opérer en réalité. Son père, Vincent Galilei, lui fit faire ses études littéraires à Florence, où il demeurait; mais, peu riche et chargé de famille, il ne put lui donner qu'un maître fort vulgaire. Heureusement le jeune Galilée, connaissant la difficulté de sa position, entreprit d'en sortir à force de travail. Il se livra avec tant d'assiduité à l'étude des modèles classiques qu'il acquit bientôt une littérature étendue et solide, à laquelle il dut dans la suite la netteté de ses discours et l'élégance de ses écrits. Son père, très-versé dans la musique théorique et pratique, le rendit aussi fort habile dans cet art, qui ne cessa jamais d'être son délassement favori au milieu d'études plus sérieuses. Enfin il apprit aussi à dessiner; il y excella, et il acquit un goût si parfait, que d'habiles peintres de son temps n'hésitèrent point à reconnaître qu'ils devaient beaucoup à ses conseils. Tel était Galilée à dix-huit ans, lorsque son père, qui découvrait de jour en jour davantage l'étendue de son esprit, l'envoya, non sans de pénibles sacrifices, étudier la médecine à Pise, espérant que ce genre de connaissances pourrait lui procurer un jour une existence aisée et honorable. Le jeune homme, ne voulant rien perdre d'une si belle occasion de s'instruire, suivit en même temps des cours de médecine et de philosophie péripatéticienne, telle qu'on l'enseignait alors. Mais appelé par la prédestination de son génie à dévoiler aux hommes une foule de merveilles de la nature, que leur confiance fanatique dans les opinions d'Aristote les empêchait même de voir, il ne put jamais s'accoutumer ainsi à jurer sur la foi d'autrui, ni à laisser intervenir l'autorité d'un maître dans des questions que le raisonnement et des expériences sensibles pouvaient décider. Aussi, ayant osé plusieurs fois, dans les discussions académiques, combattre hardiment les plus fermes défenseurs de l'idole aristotélique, il en reçut la réputation d'esprit obstiné et contradicteur; car les autres ne pouvaient pas non plus s'accoutumer à ce qu'on renversât si fièrement et par des moyens si nouveaux des doctrines qui leur avaient paru jusqu'alors d'une solidité inébranlable. Remarquons que Descartes, quelques années plus tard, ouvrait la même guerre en France, comme Bacon en Angleterre : tant il est vrai que les grandes explosions de l'esprit humain sont inévitablement amenées par la force des choses et le progrès naturel des idées générales; de sorte que les hommes de génie qui attachent leur nom à ces révolutions mémorables sont eux-mêmes portés par leur siècle, et le précèdent seulement de quelques pas : observation, qui, pour le dire en passant, épargnerait dans tous les temps beaucoup de persécutions et de tentatives maladroites ou malheureuses, si elle était exactement et sagement appliquée. Ce fut vers cette époque, en 1582, et à l'âge de dix-huit ou vingt ans, que Galilée fit la première et l'une de ses plus belles découvertes. Se trouvant un jour dans l'église métropolitaine de Pise, il remarqua le mouvement réglé et périodique d'une lampe suspendue en haut de la voûte. Il reconnut l'égale durée de ses oscillations, et la confirma par des expériences réitérées. Aussitôt il comprit quel pouvait être l'usage de ce phénomène pour la mesure exacte du temps; et cette idée ne lui étant pas sortie de la mémoire, il en fit usage cinquante ans après, en 1633, pour la construction d'une horloge destinée aux observations astronomiques. On ne sait pas exactement de quelle manière cet instrument était construit, mais il paraît constant qu'il fut employé, et cela suffit, à ce qu'il nous semble, pour qu'on doive attribuer à Galilée le premier honneur de cette application, devenue depuis si importante pour l'astronomie : car Huyghens, qui, à la vérité, la rendit incomparablement plus parfaite, en faisant servir le pendule seulement comme régulateur des horloges, et non pas comme premier moteur, ne publia ses recherches sur cette matière que vers 1658. Jusqu'à l'époque de sa jeunesse où nous venons de le conduire, Galilée n'avait encore aucune connaissance des mathématiques, et même il n'avait pas le moindre désir de les apprendre, ne concevant pas en quoi des triangles et des cercles pouvaient servir à la philosophie. Néanmoins, comme son père lui répétait souvent que la musique et le dessin, dont il était fort passionné, avaient leurs principes dans les rapports de nombres et de position que les mathématiques ensei-

gnent, il eut envie de s'y essayer, et pria plusieurs fois son père de lui en montrer quelque chose; mais celui-ci, craignant qu'une étude si forte, et qui attache tant quand on s'y plaît, n'affaiblit son zèle pour la médecine, lui répondit d'attendre qu'il eût achevé ses cours. Cela ne tranquillisa point du tout Galilée; et comme parmi les personnes qui venaient habituellement chez son père il se trouvait un certain Ostilius Ricci, professeur de mathématiques des pages du grand-duc, il le supplia de lui donner en cachette quelques leçons de géométrie. Ce professeur y consentit, après avoir toutefois demandé et obtenu le consentement secret du père. Mais le jeune homme ne fut pas plutôt entré dans ce genre de spéculations, auquel la nature l'avait destiné, que tout son esprit fut saisi par ce charme nouveau de la possession certaine et entière de la vérité. Dès lors la médecine, la philosophie, tout fut oublié pour Euclide. Son père, qui s'en aperçut, tenta de le ramener à des occupations qu'il croyait plus utiles : il lui fit, à ce sujet, de vives remontrances; il alla même jusqu'à lui défendre d'entretenir aucun commerce avec Ricci. Mais l'impulsion était donnée; tout fut inutile. Le jeune Galilée en avait assez appris pour étudier seul. Il continua donc en secret la lecture d'Euclide, tenant toujours ouvert à côté un Galien ou un Hippocrate, pour cacher le livre favori quand son père entrait. Enfin, étant ainsi arrivé jusqu'au sixième livre, et transporté de l'utilité qu'il découvrait à cette belle science pour donner à l'esprit de la force et de la méthode, il se résolut d'aller avouer ses progrès à son père, en le conjurant de ne pas s'opposer davantage à un penchant aussi décidé. Son père l'entendit, et voyant à de tels signes qu'il était né pour les mathématiques, il permit enfin ce que son fils souhaitait avec tant d'ardeur. Alors Galilée, abandonnant tout à fait la médecine, lut avidement les ouvrages des anciens géomètres; et parvenu au traité d'Archimède sur les corps qui nagent dans des fluides, il fut si charmé de la méthode avec laquelle ce grand homme avait déterminé les proportions d'un alliage d'argent et d'or, par des pesées successivement faites dans l'eau et dans l'air, qu'il chercha les moyens d'en multiplier les applications; et il imagina pour cela un instrument pareil, pour les usages, à celui que l'on appelle aujourd'hui balance hydrostatique. Cette invention, jointe à sa précédente découverte sur le mouvement oscillatoire, et sa manière libre et neuve de discuter les matières de philosophie, avaient déjà commencé à lui former une réputation, lorsqu'il se lia avec le marquis Guido Ubaldi, géomètre instruit et, ce qui n'était point une médiocre circonstance, personnellement admis auprès du grand-duc. Guido engagea le jeune philosophe à faire des recherches sur le centre de gravité des solides. Frappé de sa merveilleuse facilité pour traiter de tels sujets, il le recommanda vivement à Jean de Médicis et au grand-duc Ferdinand, qui s'empressèrent de l'accueillir; et bientôt la chaire de mathématiques de l'université de Pise étant venue à vaquer, ils la lui donnèrent. Galilée avait alors à peine vingt-cinq ans accomplis. Excité par une telle faveur, il ne négligea rien pour la justifier; et concevant que la connaissance des lois du mouvement est la base de toute étude solide de la nature, il entreprit de les établir, non par des raisonnements hypothétiques comme on le faisait dans l'école, mais par des expériences réelles. Il démontra ainsi que tous les corps, quelle que soit leur nature, sont également sollicités par la pesanteur, et que s'il y a des différences entre les espaces qu'ils parcourent dans leur chute en temps égaux, cela tient à l'inégale résistance que l'air leur oppose selon leurs différents volumes. Il compléta cette importante proposition, longtemps après, dans un ouvrage intitulé, *Dialoghi delle scienze nuove*, où il acheva d'établir la véritable théorie du mouvement uniformément accéléré. La nouveauté et la beauté de ces premières expériences, faites devant un immense concours de spectateurs, excitèrent un grand enthousiasme. Mais elles aigrirent en même temps l'animosité des partisans de l'ancienne philosophie, qui, voyant par là toute leur science attaquée, cherchèrent à perdre le novateur dans l'esprit des personnes les plus puissantes, et firent naître contre lui mille persécutions; tellement que, pour s'y soustraire, il se vit obligé en 1592 de quitter la chaire de Pise. Il revint donc à Florence sans emploi, et n'osant plus se présenter dans la maison de son père, qui avait déjà tant fait de sacrifices pour lui. Mais par bonheur il reçut de Guido Ubaldi une lettre de recommandation pour un riche gentilhomme de Florence, de la famille des Salviati, qui l'accueillit avec une extrême bienveillance, et lui fournit tous les moyens de continuer ses découvertes en attendant qu'il pût trouver quelque emploi. Dans le dessein de le servir, Salviati le fit connaître à un seigneur vénitien de ses amis, nommé Sagredo, homme très-éclairé et d'un grand crédit, qui bientôt après fit obtenir au jeune philosophe la chaire de mathématiques de Padoue, qu'on lui conféra pour six ans. C'est en reconnaissance de ces bienfaits que Galilée a donné les noms de Sagredo et Salviati aux deux interlocuteurs de ses dialogues qui soutiennent la vraie philosophie. Plus libre dans une ville qui dépendait du sénat de Venise, le nouveau professeur continua avec un succès plus brillant encore ses leçons publiques et ses recherches expérimentales. Il construisit, pour le service de la république, diverses machines d'une grande utilité; et il écrivit pour ses élèves des traités de gnomonique, de mécanique, d'astronomie sphérique, et même de fortification, selon l'usage de ce temps, où l'on réunissait ce que le progrès des connaissances a depuis séparé. Vers cette époque

(1597), il inventa les thermomètres (1) et le compas de proportion, qu'il appela compas militaire, parce qu'il l'avait principalement destiné à l'usage des ingénieurs (*voy.* Byrge). En 1599, sa commission étant expirée, le sénat la renouvela pour six autres années, avec une augmentation de traitement, dont il s'acquitta envers la république par de nouvelles découvertes. En 1604, une étoile inconnue et d'un éclat extraordinaire ayant paru tout à coup dans la constellation du Serpentaire, Galilée démontra par des observations que cet astre était fort au delà de ce que les péripatéticiens appelaient la région élémentaire, qu'il était même beaucoup plus éloigné que toutes les autres planètes, contre l'opinion formelle et infaillible d'Aristote, qui prétend les cieux incorruptibles et à l'abri de toute mutation. Il fit aussi diverses recherches sur les aimants naturels, et trouva le moyen d'augmenter considérablement leur force par des armures. Sa commission de professeur fut renouvelée une seconde fois en 1606, avec de nouveaux avantages dont il témoigna sa reconnaissance de la même manière. Mais l'envie, qui ne le perdait pas de vue, ne le laissa pas en paix : déjà, en 1604, à propos de ses recherches sur la nouvelle étoile, il avait été indignement déchiré dans un écrit publié par un certain Baltasar Capra, de Milan. Ce même homme eut l'audace de publier un traité latin sur le compas de proportion, où il s'en donnait pour le véritable auteur; mais cette fois la calomnie était si grossière qu'elle ne put tromper personne; Galilée confondit son adversaire, et l'ouvrage de Capra fut prohibé comme libelle diffamatoire. Ce ne fut pas là le seul débat qu'il eut à soutenir pour la propriété de ses travaux, et il se trouva plus d'une fois mal récompensé de la facilité avec laquelle il les communiquait; mais il s'élevait toujours par de nouvelles découvertes au-dessus de ces honteuses tentatives. Il en fit une en 1609 qui doit être regardée comme un des plus solides fondements de sa gloire : vers le mois d'avril ou de mai de cette année-là, le bruit courut à Venise qu'un Hollandais avait présenté au comte Maurice de Nassau un instrument au moyen duquel les objets éloignés paraissaient comme s'ils étaient voisins, et l'on n'en sut pas davantage. Sur cela seul Galilée se mit à chercher comment la chose était possible, d'après la marche des rayons lumineux dans des verres sphériques de diverses formes. Quelques essais tentés avec les verres qu'il avait sous la main produisirent l'effet désiré; le lendemain, il rendit compte du succès à ses amis: ce n'était rien moins que l'invention du télescope ou lunette à longue vue. Peu de jours après il présenta plusieurs de ces instruments au sénat de Venise, avec un écrit où il en développait les immenses conséquences pour les observations nautiques et astronomiques : on l'en récompensa en lui continuant sa commission de professeur pour sa vie, avec un traitement triple de celui qu'il avait précédemment. Galilée ne négligea rien pour ajouter aux titres qui lui avaient mérité ces faveurs. Infatigable dans ses recherches, il inventa un microscope; il perfectionna aussi son invention du télescope, et enfin le mit en état d'être tourné vers le ciel. Il vit alors ce que jusque-là n'avait vu nul mortel : la surface de la lune semblable à une terre hérissée de hautes montagnes et sillonnée par des vallées profondes; Vénus, présentant comme elle des phases qui prouvent sa rondeur; Jupiter, environné de quatre satellites qui l'accompagnent dans son cours; la voie lactée; les nébuleuses; tout le ciel enfin parsemé d'une multitude infinie d'étoiles trop petites pour être aperçues à la simple vue. Quelle surprise, quelle volupté ne dut pas exciter en lui le premier aspect de tant de merveilles, et quelle admiration ne durent-elles pas produire quand elles furent connues! Quelques jours lui suffirent pour les passer en revue; et il les annonça au monde dans un écrit intitulé : *Nuncius sidereus*, le Courrier céleste, qu'il dédia aux princes de Médicis, et dont il continua successivement la publication, à mesure qu'il découvrait de nouveaux objets : il observa ainsi que Saturne quelquefois se présentait sous la forme d'un simple disque, quelquefois accompagné de deux appendices qui semblaient deux petites planètes; mais il était réservé à un autre de démontrer que ces apparences étaient l'effet d'un anneau qui environne Saturne (*voy.* Huyghens). Galilée découvrit encore des taches mobiles sur le globe du soleil, que les péripatéticiens disaient pourtant incorruptible; et il n'hésita pas à en conclure la rotation de cet astre (1). Il remarqua cette faible lumière qui, dans le premier et le dernier quartier de la lune, nous rend visible au télescope la partie de son disque qui n'est point alors directement éclairée par le soleil; et il jugea avec raison que cet effet était dû à la lumière réfléchie vers la lune par le globe terrestre. L'observation suivie des taches de la lune lui prouva que cet astre nous présente toujours à peu près la même face; mais il y reconnut pourtant une espèce d'oscillation périodique qu'il nomma libration, et dont Dominique Cassini a fait connaître les lois exactes. Enfin, non moins profond à suivre les conséquences des choses nouvelles que subtil à les découvrir, il connut l'utilité dont les mouvements et les éclipses des satellites de Jupiter pouvaient être pour la mesure des longitudes, et il entreprit même de faire un assez grand nombre d'observations de ces astres pour en construire des tables qui pussent servir aux navigateurs. Après tant et de si admirables découvertes, on a droit de s'étonner que l'on ait

(1) Les essais de Galilée restèrent probablement longtemps ignorés, puisque Drebbel obtint et conserva en Allemagne l'honneur de l'invention de cet instrument (*voy.* Drebbel).

(1) Ces taches avaient déjà été aperçues dès 1611 (*voy.* Jean Fabricius).

voulu contester à Galilée l'invention du télescope, avec lequel il les a faites, comme si, en pareils cas, l'inventeur n'était pas celui qui, guidé par des règles certaines et par de grandes vues, a su tirer des merveilles de ce que le hasard avait jeté brut en d'inhabiles mains. Si celui qui, en Hollande, joignit par hasard des verres d'inégale courbure fut réellement l'inventeur du télescope, pourquoi donc ne le tourna-t-il pas vers le ciel, la plus belle et la plus sublime application de cet instrument? Pourquoi laissa-t-il à Galilée le bonheur et la gloire de renverser aux yeux de tous les préjugés antiques, de consolider, par des preuves évidentes, l'édifice de Copernic, et d'agrandir les espaces célestes au delà de tout ce que pouvait supposer l'imagination? Quoi qu'il en soit, on comprend aisément jusqu'à quelle hauteur tant et de si grandes découvertes durent élever les vues de Galilée; il sentit toutes les conséquences qui en résultaient, relativement à la constitution de l'univers : et comment lui auraient-elles échappé, à lui qui, toute sa vie, n'ayant voulu prendre que la nature pour guide, avait conservé son génie ouvert à toute la pureté de ses impressions? Il ne cacha donc rien de ces hautes conséquences; il en fit l'âme de ses écrits, de ses discours, et se crut en droit de mépriser des erreurs désormais trop grossières pour être soutenues de bonne foi. Mais par malheur pour lui il n'était plus sous l'égide de Venise : cédant aux instances du grand-duc de Toscane, qui l'avait nommé son mathématicien extraordinaire, et qui le comblait de faveurs, il avait quitté Padoue, où il était libre, pour Florence, où il l'était beaucoup moins. Honoré par le sénat de Venise, et lié des nœuds de l'amitié avec plusieurs des sénateurs les plus considérés, ses opinions dans cette république étaient sans aucun danger pour lui-même. L'expérience lui prouva dans la suite qu'il ne pouvait pas y avoir autant de sécurité à la cour d'un prince obligé de garder avec Rome plus de ménagements. Outre le nombre inévitable d'envieux que devait naturellement lui attirer son mérite, ses découvertes lui avaient donné pour ennemis tous ceux qui jusqu'alors avaient enseigné sans contestation les doctrines anciennes; ce qui comprenait la plupart des ecclésiastiques. Les uns répandaient que ses découvertes dans les astres étaient de pures visions, comparables au voyage d'Astolphe; d'autres assuraient qu'ils avaient eu le télescope en leur possession pendant des nuits entières, et qu'ils n'avaient rien vu de tout ce que Galilée annonçait; il se trouva même un prédicateur qui, pour lui faire une dangereuse allusion, prit pour texte ce passage de l'Évangile : *Viri Galilæi, quid statis aspicientes in cœlum?* C'était ainsi que les compatriotes de Copernic l'avaient joué publiquement sur un théâtre; et c'était ainsi qu'un peu plus tard les réformés de Hollande persécutèrent Descartes, réfugié chez eux. Le plus sûr moyen d'atteindre Galilée, c'était de faire d'abord prohiber la doctrine de Copernic, qu'il soutenait et propageait avec tant d'éclat : elle fut représentée comme contraire à l'Écriture, et dénoncée au Saint-Siége. Galilée essaya en vain de calmer la tempête en publiant en 1616 une lettre adressée à la grande-duchesse de Toscane, dans laquelle il entreprenait de prouver théologiquement, et par des raisons tirées des Pères, que les termes de l'Écriture pouvaient se concilier avec ses nouvelles découvertes sur la constitution de l'univers. Cet écrit ne fit que donner plus beau jeu à ses adversaires; car ils le dénoncèrent lui-même comme soutenant une opinion erronée dans la foi. Il fut cité à Rome en personne, et contraint de venir s'y défendre. Ni les raisons qu'il apportait, ni la justice que l'on fut forcé de rendre à ses lumières, à son mérite et à sa catholicité, ne purent empêcher qu'une assemblée de théologiens nommés par le pape ne portât la déclaration suivante : « Soutenir que le soleil est placé, immobile, au centre « du monde, est une opinion absurde, fausse en « philosophie, et formellement hérétique, parce « qu'elle est expressément contraire aux Écritures; « soutenir que la terre n'est point placée au centre « du monde, qu'elle n'est pas immobile, et qu'elle « a même un mouvement journalier de rotation, « c'est aussi une proposition absurde, fausse en « philosophie, et au moins erronée dans la foi. » Galilée, confondu d'étonnement, employa tous les arguments que la vérité lui suggérait pour défendre une doctrine que ses observations lui rendaient indubitable; tout fut inutile : on ne fit aucun cas de ses raisons; et comme il se montrait un peu trop récalcitrant à la décision du saint-office, on lui fit personnellement défense de professer désormais l'opinion qui venait d'être condamnée. Il revint donc à Florence en 1617, et reprit, on peut juger avec quelle douleur, le cours de ses travaux astronomiques. Mais son amour pour ces vérités sublimes dont il se regardait comme le dépositaire l'enflammant encore davantage par les efforts qu'on faisait pour les éteindre, il entreprit d'accabler, s'il ne pouvait persuader ses adversaires, en rassemblant dans un seul corps toutes les preuves physiques du mouvement de la terre et de la constitution des cieux; il médita cette œuvre mémorable pendant seize années entières. Tout ce que l'esprit le plus fin peut imaginer de délicatesse, tout ce que le goût le plus pur peut admettre d'agrément, il l'employa pour rendre la vérité plus attrayante. Ce n'est point un savant traité qu'il nous présente; ce sont de simples dialogues entre deux personnages des plus distingués de Florence et de Venise, et un troisième interlocuteur qui, sous le nom de Simplicius, se charge de reproduire les arguments invincibles des péripatéticiens; chacun remplit parfaitement son rôle. Les deux hommes du monde ont de l'instruction, sans système et sans préjugés; ils discutent; ils examinent; ils proposent des doutes, et ne se rendent qu'à des raisons évidentes. Le bon Sim-

plicius, au contraire, est tout scolastique; il ne veut, il n'entend que son Aristote; il ne juge les choses vraies ou fausses que selon qu'elles sont conformes ou opposées aux assertions de son maître : la moindre plaisanterie sur ce sujet lui est insupportable, et il ne cède à aucune espèce de conviction. Le style de chacun des interlocuteurs est parfaitement assorti à son caractère, sans cesser toutefois de conserver, au milieu de ces nuances, une élégance exquise et le choix le plus heureux d'expressions. Mais s'il fallait beaucoup d'esprit pour composer un pareil ouvrage, il n'en fallait guère moins pour obtenir la permission de le publier : Galilée entreprit de se la faire donner par Rome même. Il se rend dans cette ville en 1630, va trouver le *maître du sacré palais,* lui présente hardiment son ouvrage comme le recueil de quelques nouvelles fantaisies scientifiques; le prie de vouloir bien l'examiner avec scrupule, d'en retrancher tout ce qui lui paraîtra suspect, enfin de le censurer avec la plus grande sévérité. Le prélat, ne se doutant de rien, lit l'ouvrage, le relit encore, le donne à juger à un de ses collègues, et, n'y voyant rien à reprendre, y met de sa propre main une ample approbation. Mais cette pièce ne suffisait pas encore; car, pour s'en servir, il aurait fallu imprimer l'ouvrage à Rome, et les ennemis de Galilée, très-nombreux en cette ville, n'auraient pas manqué d'éventer la mine qu'il allait faire jouer contre eux. Prenant donc pour prétexte quelque difficulté de communication qui s'était élevée entre Rome et Florence à cause d'une maladie contagieuse qui régnait alors, il écrivit de nouveau au maître du sacré palais, pour demander la permission d'imprimer son ouvrage à Florence même, sous la condition de le faire examiner encore dans cette ville. Le prélat, qui peut-être commençait à soupçonner quelque ruse, fit des difficultés; il indiqua bien à Galilée un nouveau censeur, mais en même temps il lui redemanda l'approbation qu'il lui avait précédemment donnée, voulant, disait-il, revoir les termes dans lesquels elle était conçue. Une fois qu'il la tint il ne voulut plus donner aucune réponse; si bien que Galilée, après avoir fait toutes sortes de démarches pour qu'elle lui fût rendue, après l'avoir fait même demander par l'ambassadeur de Toscane, ne trouva d'autre ressource que de s'en passer; et se contentant de la nouvelle approbation du censeur de Florence, il publia son ouvrage en 1632. Toutefois, pour se mettre autant qu'il le pourrait à l'abri des poursuites, il imagina un singulier expédient : ce fut de présenter ses dialogues comme une apologie du jugement de Rome qui avait condamné la doctrine de Copernic : « On a, dit-il, « avancé en pays étranger que ce jugement avait « été rendu par des gens ignorants et passionnés; « mais moi, qui ai eu l'occasion de connaître à « fond les motifs de cette détermination prudente, je crois devoir rendre ici témoignage à « la vérité. Je me trouvais à Rome à cette époque; « j'ai obtenu non-seulement des audiences, mais « même des applaudissements à ce sujet des premiers prélats; et si le jugement a été rendu, ce « n'a pas été sans m'avoir auparavant demandé « plusieurs informations : c'est pourquoi j'ai voulu par ce nouvel écrit montrer aux étrangers « qu'on en sait autant qu'eux en Italie sur ces matières, et que l'on n'en juge qu'avec connaissance de cause. » On sait aisément à quoi s'en tenir sur cette déclaration de Galilée lorsqu'on a lu seulement quelques pages des dialogues; et aussi ceux qu'il prétendait jutifier lui en montrèrent peu de reconnaissance. Mais ce que l'on ne saurait se figurer, c'est la véritable fureur que cette apparition excita parmi les théologiens de Rome, presque tous ardents péripatéticiens. Vainement Galilée essaya d'échapper en alléguant qu'il avait soumis son livre au jugement du Saint-Siége; vainement, pour dernière ressource, il protesta qu'il avait seulement voulu exposer les deux systèmes de Ptolémée et de Copernic d'une manière philosophique, sans prétendre adopter l'un plutôt que l'autre : ses ennemis ne permirent pas qu'on écoutât rien. Il lui restait quelque espérance dans l'estime personnelle du pape Urbain VIII, dont il avait reçu l'accueil le plus gracieux dans un autre voyage, et qui même avait fait assez de cas de ses découvertes astronomiques pour les chanter dans d'assez mauvais vers : mais on persuada au Saint-Père que c'était lui que Galilée avait voulu jouer sous le personnage de Simplicius, et l'amour-propre aigri rendit sa sévérité inexorable (1). Malgré l'intercession du grand-duc de Toscane, malgré les vives instances que ce prince fit faire par son ambassadeur, l'ouvrage de Galilée fut déféré à l'inquisition, et lui-même assigné à comparaître devant ce tribunal. Le pouvoir de Rome était alors suprême; il fallut obéir. Ni la faiblesse de sa santé, ni les douleurs rhumatismales qui le tourmentaient, ne purent l'exempter de ce triste voyage. C'était en 1633, et il avait alors soixante-neuf ans. « J'arrivai à Rome, dit-il dans une de « ses lettres, le 10 de février, et je fus remis à la « clémence de l'inquisition et du souverain pontife Urbain VIII, qui avait pour moi quelque « estime, quoique je ne susse pas rimer l'épigramme et le petit sonnet amoureux. Je fus « mis en arrestation dans le délicieux palais de la « Trinité du Mont, séjour de l'ambassadeur de « Toscane. Le lendemain, je reçus la visite du « P. Lancio, commissaire du saint-office, qui me « prit avec lui dans son carrosse. En chemin, il me « fit diverses questions, et me montra un grand « désir que je réparasse le scandale que j'avais « donné à toute l'Italie, en soutenant l'opinion du « mouvement de la terre; et à toutes les raisons « mathématiques que je pouvais lui opposer il ne « me répondait pas autre chose, sinon : *Terra au-*

(1) Lettre écrite d'Ascatri par Galilée, le 26 juin 1636, citée par Targioni-Tozzeti, dans l'*Histoire des sciences en Toscane*, t. 2, p. 147.

« *tem in æternum stabit, quia terra in æternum stat,* « comme dit l'Écriture. En discourant ainsi, nous « arrivâmes au palais du saint-office. Je fus pré- « senté par le commissaire à l'assesseur, avec le- « quel je trouvai deux religieux dominicains. Ils « me prévinrent civilement que je serais admis à « expliquer mes raisons devant la congrégation, « et qu'ensuite on entendrait mes motifs d'excuse « si j'étais jugé coupable. Le jeudi suivant, je pa- « rus en effet devant la congrégation, et je me « mis à exposer mes preuves. Mais, pour mon « malheur, elles ne furent pas saisies; et quelques « peines que je me donnasse, je ne pus jamais « venir à bout de me faire comprendre. On cou- « pait tous mes raisonnements par des élans de « zèle, ou l'on ne me parlait plus que du scan- « dale que j'avais donné, et l'on m'opposait tou- « jours le passage de l'Écriture sur le miracle « de Josué comme la pièce victorieuse de mon « procès. Cela me fit souvenir d'un autre endroit « où le langage des livres saints est évidemment « conforme aux idées populaires, puisqu'il est dit « que *les cieux sont solides et polis comme un miroir* « *de bronze.* Cet exemple me parut venir bien à point « pour prouver que le mot de Josué pouvait être « interprété ainsi, et la conséquence me semblait « parfaitement juste. Mais on n'en tint compte, et « je n'eus pour toute réponse que des haussements « d'épaules (1). » Le 30 avril, c'est-à-dire, après vingt jours, on renvoya Galilée chez l'ambassadeur, avec défense de sortir de l'enceinte du palais, mais en lui permettant toutefois de se promener librement dans les vastes jardins qui en faisaient partie. Il fut ramené de nouveau au tribunal le 22 juin, pour y prononcer son abjuration, qu'on lui dicta à peu près en ces termes : « Moi, « Galilée, dans la soixante-dixième année de mon « âge, étant constitué prisonnier, et à genoux de- « vant Vos Eminences, ayant devant mes yeux les « saints Évangiles, que je touche de mes propres « mains... j'abjure, je maudis et je déteste l'erreur « et l'hérésie du mouvement de la terre, etc. » Cette expiation achevée, on prohiba ses Dialogues; on le condamna à la prison pour un temps indéfini, et on lui ordonna, pour punition salutaire, de réciter une fois par semaine les sept psaumes de la pénitence pendant trois ans. Telle fut la récompense d'un des plus grands génies qui aient jamais éclairé l'humanité. On dit qu'après avoir prononcé son abjuration, rempli du sentiment de l'injustice que lui faisait son siècle, il ne put s'empêcher de dire à demi-voix, en frappant du pied la terre : *E pur si muove* (et pourtant elle se meut). Sans doute elle se meut, et ce doit être l'unique réponse que ceux qui étudient la nature doivent en tout temps faire à leurs injustes détracteurs. Qu'importe en effet l'opinion des hommes quand la nature parle? Que sont leurs préjugés, qu'est leur sagesse même, à côté de ses lois? Pourquoi accuser d'impiété l'observation des ouvrages de Dieu? Au reste, tel est aujourd'hui le sentiment des personnes les plus éclairées en matière de théologie : le mouvement de la terre et l'immobilité du soleil ne sont point contraires aux paroles de l'Écriture, l'Esprit saint ayant dû parler aux hommes le seul langage qu'ils pouvaient comprendre. Il est vrai que cette interprétation admise aujourd'hui ne parut pas bonne du temps de Galilée, puisque nous avons vu qu'il fut lui-même repris pour avoir essayé de la faire valoir. Mais, d'après ce que nous avons raconté de l'histoire de sa vie, on a pu voir que la persécution exercée contre lui fut l'effet malheureusement trop ordinaire de l'envie qui s'attache toujours à une grande célébrité. Il y a des armes propres à chaque pays. Galilée en Italie fut hérétique, comme Descartes en Hollande fut athée. Toutefois en maudissant dans la postérité l'horrible injustice faite à un si grand homme, il faut reconnaître que le tribunal redoutable auquel il fut soumis n'exerça pas envers lui ses dernières rigueurs. On a prétendu, sans aucune vraisemblance, qu'il avait été mis à la question. Il est vrai que dans le style inquisitorial cela semblerait indiqué par ces mots : *rigorosum examen,* qui se trouvent dans le texte de son jugement; et de plus, par une rencontre qui peut être fortuite, on dit que depuis lors il commença à souffrir d'une hernie intestinale, suite ordinaire de l'espèce particulière de torture à laquelle on suppose qu'il aurait été appliqué (1). Mais heureusement pour l'honneur de l'humanité, ces inductions semblent complétement détruites par tout le reste de la conduite que l'on tint à son égard. Il est certain, par les lettres de l'ambassadeur, qu'il ne fut pas jeté dans les cachots du saint office, quoique le jugement le dise aussi : on lui donna pour prison le logement même d'un des officiers supérieurs du tribunal, avec la permission de se promener dans tout le palais. On lui laissa son domestique; il ne fut pas même mis au secret; et il put tant qu'il le voulut recevoir des visites et écrire à ses amis; c'est ce que confirment de nombreuses lettres de lui, datées de cette époque, et que l'on a conservées. S'il ne recouvra pas d'abord une entière liberté, du moins sa captivité fut aussi douce qu'elle pouvait l'être, puisqu'il eut pour prison le palais même de l'archevêque de Sienne Piccolomini, son ami et son élève, palais magnifique et entouré de superbes jardins. Enfin au commencement de décembre 1633, le pape lui donna la permission de venir librement résider à la campagne, près de Florence; et plus tard l'entrée de cette ville lui fut accordée quand ses infirmités l'exigeaient. Néanmoins ces restrictions prouvent qu'il resta sous la surveillance de l'inquisition; et les écrivains italiens disent même qu'il reçut plusieurs fois de ce tribunal des

(1) Lettre de Galilée, citée par Tiraboschi.

(1) Ce que l'on appelait alors *il tormento della corda.*

lettres menaçantes à cause des études auxquelles il s'appliquait encore, et sous le prétexte des liaisons trop intimes qu'on l'accusait de conserver avec les savants d'Allemagne. C'était trop faire souffrir un pauvre vieillard, qui n'avait eu d'autre tort que d'avoir dévoilé des vérités inconnues. On le voit avec douleur découvrir ces amertumes profondes dans la préface de deux nouveaux Dialogues sur le mouvement et sur la résistance des solides, qu'il confia en manuscrit, en 1636, au comte de Noailles, lorsque ce dernier revint en France, de Rome, où il avait été ambassadeur. « Confus, lui dit-il, et affligé du mauvais succès de « mes autres ouvrages, et ayant résolu de ne « rien publier davantage, j'ai voulu au moins « remettre en des mains sûres quelque copie de « mes travaux ; et comme l'affection particulière « que vous m'accordez vous fera sûrement souhai- « ter de les conserver, j'ai voulu vous remettre « ceux-ci. » Le comte s'empressa de les communiquer aux Elzevirs, qui les imprimèrent (Leyde, 1638, in-4°) ; et il est présumable que cette publication ne fit pas à Galilée autant de peine que Viviani son disciple, mais écrivant comme lui très près de Rome, a voulu le faire penser. C'est ce que confirment très-bien plusieurs lettres écrites par lui à ses amis intimes, et qui nous sont parvenues. Dans ces deux dialogues, Galilée créait une science tout à fait nouvelle, celle de la résistance des solides, et il établissait avec une sagacité admirable les lois non moins nouvelles du mouvement accéléré des corps graves, soit en chute libre, soit sur des plans inclinés. Ce n'est pas le seul ouvrage que les Français aient sauvé des mains de ses ennemis. Ce fut un Français, le P. Mersenne, qui publia le premier la mécanique de Galilée, livre qui en peu de pages renferme, entre autres découvertes, la démonstration des lois de l'équilibre sur le plan incliné, et cet autre principe si fécond, appelé depuis *le principe des vitesses virtuelles*, qui consiste en ce que, dans une machine quelconque, la puissance et le poids qui se font mutuellement équilibre sont inversement proportionnels aux espaces que l'un et l'autre parcourraient en un temps infiniment petit si l'équilibre était tant soit peu troublé. Accablé d'années et d'infortunes, Galilée observait encore, et travaillait avec un courage infatigable à continuer ses tables des satellites de Jupiter, lorsqu'il perdit la vue à l'âge de 74 ans. Mais sa pensée survivant à tous ses sens, il ne cessa de méditer sur la nature désormais cachée à ses yeux. Entouré d'élèves attentifs et respectueux, visité par tout ce que Florence renfermait de plus distingué, il vécut encore quatre ans dans cet état ; après quoi une fièvre lente termina sa longue carrière, le 9 janvier 1642, à l'âge de 78 ans, l'année même de la naissance de Newton. Son corps fut transporté à Florence, où depuis on lui érigea un mausolée. Mais son esprit ne s'éteignit point. Il reparut dans ses savants disciples, Viviani, Torricelli, auxquels on peut ajouter Newton même, et nous tous qui après lui étudions la nature, puisque c'est Galilée qui a montré l'art de l'interroger par expérience. On a souvent attribué cette gloire à Bacon ; mais ceux qui lui en font honneur ont été, à notre avis, un peu prodigues d'un bien qu'il ne leur appartenait peut-être pas de dispenser. Nous citerons en faveur de Galilée un témoignage irrécusable ; c'est celui de Hume : « Si Bacon, dit-il, est « considéré simplement comme auteur et comme « philosophe, quoique très-estimable sous ce point « de vue, il est fort inférieur à Galilée, son con- « temporain. Bacon a montré de loin la route « de la vraie philosophie ; Galilée l'a non-seulement « montrée, mais il y a marché lui-même à grands « pas. L'Anglais n'avait aucune connaissance des « mathématiques ; le Florentin y excellait, et il « est le premier qui l'ait appliquée aux expériences « et à la philosophie naturelle. Le premier a « rejeté dédaigneusement le système de Copernic ; « l'autre l'a fortifié de nouvelles preuves emprun- « tées de la raison et des sens. Le style de Bacon « est dur et empesé. Son esprit, quoique brillant « par intervalles, est peu naturel, et semble avoir « ouvert le chemin à ces comparaisons alambi- « quées, à ces longues allégories qui distinguent « les auteurs anglais. Galilée, au contraire, est vif, « agréable, quoiqu'un peu prolixe. Mais l'Italie « n'étant point unie sous un seul gouvernement, « et rassasiée peut-être de cette gloire littéraire « qu'elle a possédée dans les temps anciens et « modernes, a trop négligé l'honneur d'avoir « donné la naissance à un si grand homme ; au « lieu que l'esprit national qui domine parmi les « Anglais, leur fait prodiguer à leurs éminents « écrivains, entre lesquels ils comptent Bacon, « des louanges et des acclamations qui peuvent « souvent paraître partiales ou excessives. » A ce jugement d'un écrivain si éclairé, nous n'ajouterons qu'une simple réflexion. Si Bacon a eu tant de part aux découvertes qui se sont faites après lui dans les sciences, qu'on nous montre donc un seul fait, un seul résultat de son invention, qui soit de quelque utilité aujourd'hui ; ou si ses principes généraux sont tellement féconds qu'ils aient pu, comme on l'assure, lui faire pressentir un grand nombre de découvertes modernes, il est présumable qu'on n'a pas encore épuisé tout ce que contient son livre, et dans ce cas, ceux qui disent que nous lui devons tant de choses, devraient essayer d'en tirer d'avance quelques-unes des découvertes dont la méthode de Galilée nous enrichit tous les jours. Hume a caractérisé parfaitement le style de Galilée, style si élégant et si pur, qu'il est devenu une autorité classique. Nous avons vu par quelle heureuse préparation ce savant homme l'avait acquis. Il aimait beaucoup la littérature, surtout les vers, et il était passionné pour l'Arioste, qu'il savait par cœur ; cette prédilection alla si loin qu'elle lui fit méconnaître le mérite du Tasse, du moins si l'on en juge par un écrit de

sa jeunesse, qu'il n'avait pas destiné à voir le jour, et qui fut imprimé après sa mort. Mais si la manière dont il y parle de la *Jérusalem délivrée* n'est pas toujours conforme aux égards que méritait un si grand poëte, il semble qu'on peut pardonner quelque chose à la liberté d'un esprit qui, croyant ne s'entretenir qu'avec lui-même, n'est point obligé de garder les ménagements que la publicité exigerait; il est vraisemblable que Galilée eût adouci sa critique s'il l'eût publiée; et l'on peut croire que lorsque son goût fut formé, il jugea convenable de la supprimer entièrement; car dans plusieurs passages de ses lettres, il rend justice au talent du Tasse, quoique l'Arioste lui semble toujours supérieur. Nous sommes entrés dans ce détail, parce que l'on aime à connaître toutes les particularités qui concernent les hommes célèbres. Par le même motif, nous ajouterons que Galilée était d'un caractère aimable et gai, d'un aspect agréable, surtout dans sa vieillesse, d'une taille moyenne et d'un tempérament assez fort; il aimait à vivre à la campagne, où ses délassements favoris étaient la culture de son jardin et la conversation de ses amis. Il ne se maria point; mais il laissa trois enfants naturels, un fils et deux filles; celles-ci se firent religieuses. Le fils se maria et eut des enfants; mais sa postérité s'éteignit bientôt. Le P. Frisi a donné à Livourne, 1775, in-8°, un *Elogio del Galileo*, qui a été traduit en français (*voy.* FLONCEL). La vie la plus étendue qu'on ait de cet illustre philosophe, est celle qui a été écrite par Louis Brenna, et insérée par Fabroni, en 1778, dans le tome premier de ses *Vitæ Italorum*. On trouve aussi beaucoup de renseignements précieux dans Tiraboschi et dans l'ouvrage de Targioni-Tozzetti sur l'histoire des sciences en Toscane. L'abbé Andrés a publié un *Saggio della filosofia del Galileo*, Mantoue, 1776, in-8°. On a plusieurs éditions des Œuvres de Galilée; la première, publiée par Charles Manolessi, Bologne, 1655, 2 vol. in-4°, est fort incomplète; celle de Florence, 1718, 3 vol. in-4°, par Bottari, ne l'est guère moins; celle de Padoue, 1744, 4 vol. in-4°, est la première où l'on trouve le dialogue sur le système du monde, augmenté d'après l'exemplaire de l'auteur; la plus complète est celle de Milan, 1808, 13 vol. in-8° (1). Les bibliophiles recherchent encore les éditions originales de plusieurs des ouvrages de Galilée; nous indiquerons seulement les suivants : 1° *Sidereus nuncius*, Florence, 1610, in-4°; réimprimé la même année à Venise, in-4°; et à Francfort, in-8° de 55 pages. L'auteur y fait l'histoire intéressante de ses découvertes astronomiques; il explique sa méthode pour mesurer le champ de la lunette, et par conséquent les distances en arcs célestes; on y voit comment il mesurait la hauteur des montagnes de la lune, qu'il évaluait, pour quelques-unes, à quatre milles d'Italie. Képler ayant reçu cet ouvrage, se hâta de répéter à Prague les observations de l'astronome florentin, confirma ses découvertes, et publia la même année deux dissertations qui font comme la suite de l'ouvrage. 2° *Il saggiatore, nel quale, con bilancia esquisita e giusta, si ponderano le cose contenute*, etc., Rome, 1623, in-4°. C'est une réfutation de la *Libra astronomica* que le P. Horace Grassini, jésuite, avait publiée sous le pseudonyme de Sarsi, contre le système de Galilée sur les comètes; cette critique passe pour un chef-d'œuvre d'élégance et de finesse, et ne fit qu'exciter davantage la haine des ennemis du philosophe. 3° *Dialogi quattro sopra i due massimi sistemi del mondo, Tolemaïco e Copernicano*, Florence, 1632, in-4°; traduit en latin par Bernegger, avec d'autres pièces, sous le titre de *Systema cosmicum*, Strasbourg (*Augustæ Triboccorum*), 1635, in-4°, et de plus du *Novantiqua SS. Patrum et probatorum theologorum doctrina de S. Scripturæ testimoniis in conclusionibus mere naturalibus temere non usurpandis*, italien et latin, ibid., 1636, in-4°; Lalande en cite une édition de 1612, ibid., in-4°, à la suite de la lettre d'Ant. Foscarini sur le système du monde (*voy.* Paul-Ant. FOSCARINI), à laquelle est joint le traité de Galilée *Del compasso geometrico e militare*, traduit de même en latin par Bernegger. 4° *Epistolæ tres de conciliatione sacræ Scripturæ cum systemate telluris mobilis, quarum duæ posteriores nunc primum cura M. Nevræi prodeunt*, Lyon, 1649, in-4°, à la suite de l'*Apologia* (*Petri Gassendi*) *in J. B. Morini librum cui titulus, Alæ telluris fractæ*; 5° *Considerazioni al Tasso*, imprimées pour la première fois en 1793, Venise, in-12, et Rome, in-4°. 6° Les *Lettere inedite di uomini illustri*, publiées par Fabroni, Florence, 1773, in-8°, renferment quelques lettres inédites de Galilée; et les *Novelle letterarie* de Florence en ont donné une autre, datée de 1609, dont on trouve l'extrait dans le *Journal des savants* de décembre 1784,

(1) En 1840, le grand-duc de Toscane Léopold II, voulant rendre un hommage public à la mémoire de Galilée, fit recueillir à grands frais tout ce qui existait encore des objets lui ayant appartenu, et surtout les papiers du grand philosophe, qui, dispersés après sa mort, étaient allés dormir dans la poussière des bibliothèques ou avaient été vendus au poids pour les enveloppes des boutiquiers. Quand on crut avoir réuni tout ce qui existait, on songea à les publier et on fit une édition magnifique en 15 volumes. Ce beau monument honore Léopold, sous les auspices duquel il a été élevé, et le professeur Eugène Albéri, qui en a surveillé et dirigé l'exécution. Cette édition se divise de la manière suivante : cinq volumes d'écrits sur l'astronomie et sur sa correspondance; quatre volumes d'écrits sur la physique et les mathématiques; six volumes d'essais littéraires, travaux de critique et de poésies. Plusieurs des morceaux contenus dans ces volumes sont complétement inédits : tels sont les *Observations sur les satellites de Jupiter, depuis le* 16 *janvier* 1600 *jusqu'au* 19 *novembre* 1609, cent seize lettres de Galilée à ses amis et cinq cent soixante de ceux-ci à Galilée, toutes extrêmement précieuses pour l'histoire de la science; les *Discours sur le mouvement des graves* (Sermones de motu gravium); les *Remarques et corrections au Roland furieux*, de l'Arioste. Parmi les faits nouveaux dont cette vaste collection enrichit la science, nous citerons la preuve qui nous est fournie par la correspondance inédite que Galilée observa l'anneau de Saturne dès 1616, c'est-à dire plus de quarante ans avant que Huyghens s'attribuât la gloire de cette découverte. Galilée ne se borne pas à proclamer sa conquête, il ajoute à son récit un dessin, dont cette édition nous offre le *fac-simile*, et qui ne laisse aucun doute sur la réalité du fait. Le tome 4 contient un historique détaillé du procès de Galilée, de longs extraits des actes et le texte de la sentence. A. F—L—T.

page 821. Son *Traité de fortification et d'architecture militaire* se conserve en manuscrit dans la bibliothèque Riccardiana, dont J. Lami a publié le catalogue en 1756. B—T.

GALILEI (Vincent), gentilhomme de Florence, non moins distingué par les qualités de l'esprit que par les dons de la fortune, épousa en 1562 Julie, fille de Cosme Venturi, de l'illustre famille des Ammanati de Pistoie ; et de ce mariage naquit le célèbre Galileo Galilei, l'un des hommes dont s'honore le plus justement l'Italie moderne. Vincent se chargea de veiller sur l'éducation de son fils, et lui inspira le goût des mathématiques : il les avait cultivées lui-même avec succès ; mais c'est principalement à ses talents comme musicien qu'il dut sa réputation. Il joignait la théorie la plus étendue à la pratique de ce bel art : cependant, dans la contestation qui s'éleva entre lui et Jos. Zarlino, au sujet de la musique des anciens, l'avantage resta tout entier à son rival. Apostolo Zeno, dans ses notes sur Fontanini, les met tous les deux sur la même ligne, et les appelle *i duo gran-maestri*. Vincent Galilei mourut vers la fin du 16e siècle. On connaît de lui les ouvrages suivants : 1° *Dialogo della musica antica e moderna in sua difesa contra Giuseppe Zarlino*, Florence, 1581, 2e édition, 1602, in-fol., fig. ; 2° *Il Fronimo, dialogo sopra l' arte del bene intavolare e rettamente sonare la musica*, Venise, 1583, in-fol. ; 3° *Discorso intorno all' opere di Gius. Zarlino e altri importanti particolari attenenti alla musica*, Florence, 1589, in-8°. W—s.

GALILEI (Vincent), fils naturel de l'illustre Galileo Galilei, étudia les mathématiques avec succès, et aida son père à vérifier plusieurs expériences, notamment celles qui avaient pour but l'application du pendule aux horloges. Galileo mourut avant d'avoir pu connaître les résultats de cette ingénieuse idée ; et Vincent était occupé de faire construire une machine sur le plan qu'en avait laissé son père (voy. *Hist. des mathém.*, par Montucla, t. 2, p. 193 ; et Tiraboschi, *Hist. littér. d'Italie*, t. 8, p. 178), lorsqu'il fut enlevé aux sciences en 1649. Ainsi, c'est Huyghens qu'on doit regarder comme le véritable auteur d'une découverte à laquelle on doit le perfectionnement de l'horlogerie (*voy.* Huyghens). Vincent Galilei n'avait pas seulement des talents pour les sciences, il cultivait aussi la littérature ; et Tiraboschi dit qu'il était bon poëte. On conservait de lui, dans la bibliothèque Nani à Venise, une traduction italienne, *in quarta rima*, des prétendues *Prophéties de Merlin*. W—s.

GALIN (Pierre), inventeur du *Méloplaste*, naquit à Bordeaux en 1786, de parents peu riches. Au sortir du lycée il entra chez des banquiers qui apprécièrent son habileté dans le calcul des changes étrangers. Il eut un instant le projet de passer en Amérique ; mais ses protecteurs l'engagèrent à se livrer à l'enseignement. Il fut maître d'études, puis professeur de mathématiques au lycée de Bordeaux. Plus tard il devint professeur à l'institut royal des sourds-muets de cette ville. Outre les mathématiques pures et leurs applications à l'astronomie, à la mécanique et à la physique, Galin avait étudié l'économie politique. Enfin il voulut cultiver la musique par délassement ; mais, rebuté des défauts qu'il trouvait dans l'enseignement de cet art, dont la théorie est si défectueuse et la pratique si perfectionnée, il chercha une méthode qui pût abréger les peines infinies qu'éprouvent ceux qui apprennent la musique. Après une année d'heureux essais, il publia en 1818 l'exposition de cette méthode, connue aujourd'hui sous le nom de *Méthode du méloplaste*, et qui consiste d'abord dans la séparation de l'étude du rhythme d'avec celle de l'intonation, deux parties qu'on avait toujours confondues ; ensuite dans les procédés très-ingénieux qu'il a su créer pour diriger l'une et l'autre de ces études. Le *méloplaste* et le *chronoméristé* sont les deux principaux moyens d'application de la méthode. Le *méloplaste* est une portée vide ; mais le professeur, au moyen d'une baguette dont l'extrémité, surmontée d'une petite boule noire, se promène sur cette portée, y dessine en quelque sorte une écriture volante qui se lit continuellement sans laisser derrière elle aucune trace. Sous le rapport de l'harmonie, le *méloplaste* représente nettement aux yeux et à l'esprit la marche des accords. C'est avec un plaisir mêlé de surprise que l'on voit le professeur, armé de deux, de trois ou de quatre baguettes, figurer sous les yeux des étudiants et leur faire chanter des duos, des trios ou des quatuors qu'il improvise. Le rhythme ou mesure, enseigné au moyen du *chronoméristé*, offre une création aussi neuve dans sa théorie que dans sa pratique. Cette rapide analyse suffit pour montrer combien le système de Galin est philosophique, et comment, loin d'être le produit du hasard, ce système n'a pu être que le fruit de profondes méditations. C'est en 1819 que Galin vint à Paris pour y professer sa méthode, qui lui fit une grande réputation. Une maladie de poitrine, suite de ses travaux assidus, l'enleva à la fleur de l'âge le 31 août 1822. En 1852 il a été publié, Paris, in-8°, une *Notice sur la vie et les ouvrages de Galin*. F—le.

GALINDES DE CARAVAJAL (Laurent), jurisconsulte et historien espagnol, naquit à Placentia dans l'Estrémadure, en 1472. Il obtint le grade de docteur à Salamanque, où il occupa pendant plusieurs années la première chaire de droit. Galindes était également reconnu pour un des plus habiles jurisconsultes de l'Espagne et pour un homme d'une vaste érudition : aussi Ferdinand le Catholique l'appela à sa cour, et le nomma membre de son conseil d'État, dont bientôt Galindes obtint la présidence. Après le court règne de Philippe d'Autriche, il fut le premier qui, attendu l'état d'incapacité de la reine Jeanne, veuve de Philippe, insista dans le conseil sur la néces-

sité de remettre les rênes du gouvernement de Castille entre les mains habiles de Ferdinand. Son avis fut suivi par tous les conseillers et par la principale noblesse du royaume. Galindes avait l'honneur de travailler plusieurs heures du jour avec son souverain, dont il mérita constamment la confiance. Ferdinand étant mort en 1516, Galindes se retira de la cour, malgré les instances que fit le cardinal Ximénès pour l'y retenir, et mourut à Burgos en 1532. On a de lui *Adiciones*, supplément aux hommes illustres de Perez Gusman, avec une histoire assez estimée de Jean II, roi de Castille, Valladolid, 1517, in-fol. On conserve dans la bibliothèque royale de Madrid deux ouvrages manuscrits du même auteur, savoir : une histoire des événements arrivés après la mort de Ferdinand V, et des notes très-savantes sur l'histoire d'Espagne. Ces deux ouvrages ont fourni beaucoup de lumières aux écrivains qui lui ont succédé. B—s.

GALINDO ou GALINDON, plus connu dans l'histoire ecclésiastique sous le nom de Prudence (saint) et surnommé *le jeune*, pour le distinguer de Prudence *l'ancien* ou *le poëte*, fut évêque de Troyes en Champagne, et l'un des prélats les plus savants et les plus célèbres de son temps. Il était Espagnol, et florissait au 9e siècle, sous le règne de Charles le Chauve. On croit qu'il était de la même famille que Galindo, deuxième comte d'Aragon : il est certain qu'il avait en Espagne, où le nom de Galindo est fort commun, un frère qui était évêque. Ayant passé en France avec un grand nombre de ses compatriotes, lors de l'invasion des musulmans, et fuyant avec eux le joug et les persécutions de ces infidèles, il prit le nom de Prudence. On ne sait rien de ses premières années. Cependant on trouve dans le *Gallia christiana* qu'il fut obligé de servir dans les gardes de nos rois, *in excubiis palatinis;* et une lettre de lui, écrite à son frère l'évêque, nous apprend qu'il essuya de cruels revers de fortune, sans qu'on sache quels furent ses malheurs. Dom Rivet dit qu'il passa plusieurs années à la cour des rois de France, et pense que c'est là qu'il reçut son éducation : elle dut avoir été soignée et faite sous d'habiles maîtres, à en juger par son savoir, par les lumières qu'il manifesta dès les commencements de son épiscopat, et les écrits qu'il a laissés. Il succéda à Adalbert sur le siége épiscopal de Troyes, au plus tard en 847, puisque cette année même il souscrivit en cette qualité un privilége accordé par le concile de Paris à Paschase Ratbert, abbé de Corbie. En 849, Prudence assista à un autre concile assemblé dans la même ville, au sujet de la révolte de Noménoé, duc de Bretagne, contre Charles le Chauve. Dans celui de Soissons, en 853, telle était l'opinion qu'on avait de son habileté et de ses connaissances en matière de discipline ecclésiastique, qu'on s'en rapporta à son jugement sur la validité des ordinations qu'Ebbon, archevêque de Reims, avait faites depuis sa déposition. Il paraît qu'alors il régnait entre Prudence et Hincmar de Reims une étroite liaison et beaucoup de confiance, puisqu'au rapport de Flodoard, Hincmar lui écrivit pour avoir son avis sur certains points de discipline, et surtout sur la conduite à tenir à l'égard de Gotescalc. On croit que dans sa réponse Prudence invitait Hincmar à user de plus d'humanité à l'égard de ce malheureux captif. La même année un concile fut assemblé à Quierci, maison royale en Picardie. On y agita la question de la prédestination, qui avait occasionné la condamnation de Gotescalc. Hincmar y présenta quatre articles opposés à la doctrine professée par ce religieux; ils furent souscrits par le roi Charles, par plusieurs évêques et abbés, et même, dit-on, par Prudence lui-même; mais, soit que les expressions n'en fussent pas assez précises, soit qu'un plus mûr examen ait fait craindre à Prudence qu'on n'en tirât des inductions contre la doctrine de St-Augustin, il dressa quatre autres articles qu'il proposa au concile de Sens. Ceux d'Hincmar furent réfutés par Remi de Lyon et rejetés au concile de Valence, en 855, comme reçus, disent les Pères de Valence, *par le concile de nos frères, avec peu de précaution.* Pour soutenir ses articles, Hincmar employa la plume de Jean Scot Érigène : c'était un Irlandais aussi lettré qu'on pouvait l'être alors, d'ailleurs sophiste adroit. Charles le Chauve, par le goût qu'il portait pour l'instruction, l'avait accueilli et admis à sa cour. Scot écrivit donc en faveur des articles d'Hincmar; mais il alla bien plus loin que ce prélat, et fit un livre manifestement infecté de semi-pélagianisme. Venilon, archevêque de Sens, en détacha dix-neuf propositions, qu'il envoya à Prudence pour les réfuter : celui-ci voulut voir l'ouvrage entier afin de le mieux juger. Venilon le lui fit passer, et quoique Prudence fût alors malade, il s'empressa de l'examiner, le trouva tissu d'erreurs, et le réfuta solidement. Un grand nombre de monastères étaient tombés dans le relâchement, et le zèle de Charles le Chauve lui en faisait désirer la réforme; il confia cette importante commission à Prudence et à Loup, abbé de Ferrières, qui s'en acquittèrent à sa satisfaction. Tant d'affaires ne firent négliger à Prudence ni ses devoirs d'évêque, ni le soin de son diocèse : il prêchait régulièrement dans son église, administrait lui-même les sacrements, et maintenait une discipline exacte parmi ses clercs. Aimé de ses collègues, cher à ses diocésains, estimé des princes et des grands, ce saint et savant évêque mourut le 6 avril 861, à la suite d'une longue maladie : c'est ce même jour que l'Église l'honore. On a de lui : 1° un *Recueil des passages des Pères,* pour prouver la double prédestination: cet écrit, composé avant le concile de Paris de l'an 849, fut communiqué à cette assemblée, et ensuite, de l'avis des évêques qui y étaient présents, envoyé à Hincmar et à Pardule, évêque de Laon; Hincmar essaya d'y répondre; le P. Cellot,

jésuite, l'a inséré dans son *Histoire de Gotescalc*, d'où il a passé dans la *Bibliothèque des Pères*. 2° *Traité sur la prédestination, contre Jean Scot, surnommé Érigène*. Prudence, après avoir achevé cet ouvrage, l'envoya à Venilon, qui l'avait engagé à l'entreprendre : il y suit Érigène pied à pied, le ramène à la question quand il s'en écarte, et accable ce subtil dialecticien sous une foule de passages des Pères. Cet ouvrage parut vers 852 : il est inséré au premier volume des *Vindiciæ prædestinationis* du président Mauguin, et dans la *Bibliothèque des Pères*, édition de Lyon. 3° Une *Récapitulation* de ce même ouvrage, à la suite de l'ouvrage entier dans les éditions citées, et dans les manuscrits sur lesquels elles ont été faites; 4° une *Lettre* écrite à Venilon, archevêque de Sens, et aux évêques de la province assemblés à Paris en 856, pour l'ordination d'Énée, évêque de cette ville : elle est intitulée *Tractoria*. On croit qu'elle fut présentée à Charles le Chauve comme un correctif aux quatre articles d'Hincmar ; ce prélat l'a insérée en entier dans son grand ouvrage sur la prédestination. 5° Une autre *Lettre* adressée à son frère, en Espagne. On en doit la publication à Dom Mabillon, qui l'a insérée au tome 4 de ses *Analecta*. 6° Un *Sermon sur Ste-Maure*. C'est l'oraison funèbre de cette sainte, morte à Troyes, à l'âge de vingt-trois ans, et que Prudence assista dans ses derniers moments : elle est précieuse pour la tradition, parce qu'il y est fait mention textuellement des sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême-onction, administrés aux mourants dans ces temps reculés. L'abbé Breyer l'a traduite en français, et en a prouvé l'authenticité contre le ministre Daillé (*voy.* la *Défense de l'Église de Troyes*, Paris, 1736). 7° Des *Annales de France*, citées par Hincmar, que plusieurs croient être les mêmes que celles qui portent le nom de St-Bertin, parce que le manuscrit se trouvait dans cette abbaye. Dom Rivet n'est point de cet avis, et croit qu'elles sont perdues. 8° Un *Poëme* de cinquante vers élégiaques, publié par Camusat, et inséré par Barthius dans ses *Adversaria* : c'est un précis des quatre évangélistes ; 9° des Instructions *ad ordinandos* : ce sont des extraits de l'Écriture sainte. Cette pièce se trouvait dans un manuscrit de Petau, qui appartint ensuite à la reine Christine, et passa dans la bibliothèque du Vatican. 10° *Traité ascétique*, ou *Abrégé des psaumes en faveur d'une noble dame affligée de différentes infirmités et autres peines*, manuscrit de la bibliothèque de Paris; 11° un *Pénitencier*, ou *Pontifical*, duquel Dom Martène cite plusieurs textes, et dont Prudence avait fait présent à l'abbaye de Moutier-Amey de son diocèse : mais il n'y a point de preuves certaines qu'il soit l'auteur de cet ouvrage. L—v.

GALINDO (Béatrix), appelée la *Latine*, savante Espagnole, naquit à Salamanque en 1475, d'une ancienne et illustre famille. Dès l'âge de neuf ans elle fit paraître un penchant décidé pour l'étude ; et dédaignant les ouvrages de son sexe, elle ne s'occupait que de la lecture de livres scientifiques. Voyant ses heureuses dispositions, un de ses oncles, ecclésiastique instruit, lui apprit la langue latine, dans laquelle elle fit de si grands progrès qu'à sa seizième année Béatrix était un des plus profonds latinistes de l'université. Elle expliquait les passages les plus obscurs des auteurs classiques avec une promptitude et une élégance qu'admiraient les plus habiles professeurs de la langue latine ; elle parlait, en outre, cette langue avec la même élégance et la même pureté que sa langue naturelle. C'est à cause de cette facilité, si étonnante à son âge et dans son sexe, qu'on lui donna le surnom de *Latina*. Cependant Béatrix ne se contenta pas d'être habile grammairienne; elle s'appliqua avec une égale ardeur à l'étude de la philosophie, et elle y obtint de nouveaux succès. A une époque où les sciences commençaient à s'affranchir du joug de la barbarie, Béatrix fut regardée comme un prodige de savoir. Aussi le bruit de sa réputation parvint jusqu'aux oreilles d'Isabelle de Castille, qui ordonna aussitôt qu'on l'amenât à sa cour. Galindo lui fut donc présentée; et la reine, admirant ses grâces et ses talents, lui fit l'accueil le plus favorable, la nomma sa demoiselle d'honneur, et lui accorda bientôt toute sa confiance. En 1495, cette princesse lui fit épouser don François Ramirez, secrétaire de Ferdinand V. Après avoir perdu son mari à l'âge de trente et un ans, Béatrix obtint la permission de se retirer de la cour, afin de se livrer entièrement à l'étude. Se trouvant sans enfants, unique héritière de son père et de son mari, et possédant des biens immenses, elle voulut les employer presque tous à l'avantage de la religion et de l'humanité. Elle fonda en 1506 un hôpital qui existe encore à Madrid, et conserve toujours le nom d'hôpital de la Latine. Suivant le goût de son temps, elle fonda aussi plusieurs maisons religieuses, dont l'une était consacrée à l'éducation des jeunes demoiselles sans fortune : elle conserva pendant le reste de ses jours la principale direction de cet établissement. Partageant sa vie entre l'étude et les devoirs qu'elle s'était imposés, conservant constamment les mœurs les plus exemplaires, et ayant été la gloire et l'honneur de son sexe, cette estimable Espagnole mourut à Madrid, le 25 novembre 1535. Elle avait fait des notes savantes sur les anciens, des commentaires sur Aristote, et composé plusieurs poésies ; mais ces ouvrages ne sont pas parvenus jusqu'à nous, et l'on ignore même s'ils ont jamais été imprimés. B—s.

GALIOT DE GENOUILLAC (Jacques), seigneur d'Acier, naquit dans le Querci vers 1466, de parents moins distingués encore par leur noblesse que par les services qu'ils avaient rendus à l'État; son éducation terminée, Jacques Ricard de Genouillac, son oncle, grand maître de l'artillerie, l'appela près de lui, et ce fut sous ses yeux que Galiot fit ses premières armes. Il assista à la ba-

taille de Fornove, où Charles VIII le choisit pour un de ses preux, et il contribua à assurer le succès de cette journée. Il combattit vaillamment à Agnadel en 1509, fut nommé en 1512 pour remplir provisoirement les fonctions de grand maître de l'artillerie, et, peu de temps après, confirmé dans cette place, de laquelle, dit Brantôme, il connaissait les devoirs aussi bien qu'homme de France. Il donna des preuves de sa capacité à la bataille de Marignan en 1515. Chargé ensuite de faire passer des secours dans Mézières, il s'acquitta de cette commission importante, et rejoignit l'armée dans le Milanais. Il était à la bataille de Pavie, et, dit encore Brantôme, « si le roi François l'eût voulu croire, peut-être ne l'eût-il pas « perdue; ainsi le disait-on alors, car il faisait si « bien jouer son artillerie que l'ennemi s'en sentait « fort endommagé. » Le roi reconnut bien sa faute; et pour récompenser Galiot, il le fit son grand écuyer. A la paix, Galiot se retira dans sa terre d'Acier, où il fit construire un château, et le meubla magnifiquement. Quelques courtisans en conçurent de la jalousie, et représentèrent au roi qu'il n'était pas possible que Galiot fît des dépenses aussi considérables sans avoir amassé beaucoup d'argent d'une manière illicite. « Le roi le « manda donc, afin qu'il eût à s'expliquer sur sa « fortune. Sire, lui dit Galiot, il faut que je con- « fesse que, quand je vins à votre service, à la « charge des grands états que vous m'avez don- « nés, je n'étais nullement riche; mais que, par « votre moyen et grâce, je me suis fait tel que je « suis. C'est vous qui m'avez donné les biens que « je tiens : vous me les avez donnés librement; « mais librement vous me les pouvez ôter, et suis « prêt à vous les rendre tous. Pour quant à larcin, « faites-moi trancher la tête si je vous en ai fait « aucun. Le roi fut fort attendri de ce discours, « et lui dit : Mon bon homme! oui, vous dites vrai « de tout ce que vous avez dit; aussi ne vous veux- « je reprocher ni ôter ce que je vous ai donné : « vous me le redonnez, et moi je vous le rends de « bon cœur; aimez-moi, et me servez toujours « bien, comme vous avez fait. » Galiot fut nommé gouverneur du Languedoc en 1545; mais il ne jouit pas longtemps de ce nouvel honneur; il mourut l'année suivante, âgé de plus de 80 ans. — Galiot d'Acier (François), né en 1516, fils de Jacques Galiot et de Catherine d'Archiac, fut élevé avec le plus grand soin : il eut pour précepteur Guillaume Mainus ou du Maine, abbé de Beaulieu, très-habile homme, qui lui fit faire de rapides progrès dans l'étude des langues anciennes; il suivit ensuite les leçons de Guillaume Budé, qui lui expliqua les œuvres de Plutarque, et celles de D. Théocrène, instituteur des enfants de France. Il fut d'abord nommé sénéchal de Querci; et, lorsqu'il alla prendre possession de cette place, il prononça une harangue latine, qui fut très-applaudie. Galiot, destiné par sa naissance à l'état militaire, n'avait point négligé les exercices du corps, et il réussissait dans tous. La bravoure qu'il montra dans les premières affaires, lui mérita la bienveillance du roi, qui lui assura la survivance de la place de grand maître de l'artillerie. Il assista avec son père au siége de Luxembourg, et contribua à faire entrer des secours dans Landrecies. Comme il cherchait toutes les occasions de se signaler, il demanda avec empressement à faire partie du corps d'armée destiné à mettre la Picardie à l'abri des excursions des Anglais : mais, prévoyant que les grands coups ne se porteraient pas de ce côté, il sollicita la permission de se rendre en Italie, et fit une diligence telle, qu'il ne mit que huit jours pour parcourir la distance qui le séparait du Milanais. Il commandait une compagnie à la bataille de Cerisoles, en 1544; et, ayant été renversé dans une charge de cavalerie, il fut retiré tout meurtri de dessous les pieds des chevaux, et transporté à Carmagnole, où il mourut de ses blessures quelques jours après. Son malheureux père semblait prévoir ce fatal événement; car, en lui faisant ses derniers adieux, il lui avait dit : « Allez, mon fils, allez quérir la « mort en poste. » Pierre Saliat a publié la vie (ou plutôt le panégyrique) de François Galiot, sous ce titre : *Vita Francisci Galioti Acierii turmarum ductoris et fabrorum machinarumque bellicarum in Gallia præfecti*, Paris, 1549, in-4°. Les rédacteurs de la *Bibl. historique de France* ont dit par erreur que cette vie est celle de Pierre au lieu de François Galiot, et ils l'ont évidemment confondu avec quelques-uns de ses ancêtres, en plaçant sa mort à l'année 1447. W—s.

GALISSONIÈRE. *Voyez* Gallissonnière.

GALITZIN (Basile), surnommé *le Grand*, naquit vers 1633, d'une ancienne et illustre famille de Russie. Il descendait en ligne directe de Gedimin, grand-duc de Lithuanie qui régnait vers l'an 1330. Basile Galitzin se distingua de bonne heure par son esprit et sa prudence, par des mœurs douces, polies, et par une très-grande aptitude aux affaires. Il savait très-bien le grec et le latin, science alors assez rare dans cet empire encore à demi sauvage. C'était un homme au-dessus de sa nation pour l'élévation des sentiments, la solidité du jugement, et pour la grandeur des vues, qui toutes avaient pour objet d'avancer les progrès de la civilisation, et d'imprimer un mouvement propre à dégrossir les mœurs de ses compatriotes et à les débarrasser de la barbarie. Rempli des plus vastes desseins, jaloux d'éterniser sa mémoire par de tels services, Galitzin eût vraisemblablement changé la face de la Russie, si le torrent des révolutions n'avait entraîné et englouti cet habile prince, dont les conceptions furent si hautes et si généreuses. Il eut du moins la gloire de préparer ce grand œuvre de la réforme qui, dans la suite, immortalisa le czar Pierre. Dès le règne d'Alexis Michaëlowitz, les talents de Galitzin se développèrent; déjà l'industrie s'annonçait par des travaux utiles. Le Hollandais Bothler construi-

sit une frégate et un yacht, qui parurent sur le Volga aux yeux éblouis des Russes, et qui, peu de temps après, furent détruits par le rebelle Stenko-Rasin. Fœdor, successeur d'Alexis, qui se connaissait en hommes, nomma Galitzin ministre en 1680. Soutenu de l'autorité d'un maître plein de louables intentions, mais presque toujours valétudinaire, il eut la hardiesse de tenter et d'exécuter la plus périlleuse des entreprises. Voulant désormais que le mérite l'emportât sur l'orgueil de la naissance, et croyant qu'il fallait apporter dans la société autre chose que des preuves de la vertu de ses ancêtres, Galitzin fit statuer qu'à l'avenir les places seraient données de préférence au talent, à l'ancienneté des services personnels, et que les rangs héréditaires seraient abolis. L'anéantissement des vieux titres, qui furent solennellement livrés aux flammes, et l'abolition de plusieurs prérogatives avilissantes pour l'humanité, exaspérèrent singulièrement la haine de la noblesse contre l'auteur de semblables mesures; haine qui survécut à cet auteur, et qui influe encore aujourd'hui étrangement sur l'opinion des historiens, mais que ne professa jamais le peuple russe. A la mort de Fœdor Alexiowitz, au mois d'avril 1682, Galitzin exerça le principal pouvoir durant la minorité d'Ivan et de Pierre, et sous la régence de leur sœur Sophie, princesse altière, d'une humeur vindicative, sanguinaire et capable de tout sacrifier à l'ambition qui la dévorait. Malheureusement, soit que la reconnaissance l'aveuglât, soit plutôt qu'un excès d'ambition l'emportât au delà des bornes du respect et de l'attachement qu'il devait à ses souverains légitimes, Galitzin seconda les projets de la princesse, qui réunit bientôt dans sa personne la puissance suprême par des moyens odieux, en excitant sous main la fureur séditieuse des strélitz; cette milice massacra les seigneurs dévoués aux jeunes czars, parce que ces infortunés voulaient s'opposer à l'agrandissement de Sophie. Elle ne tarda point à trembler devant les instruments de sa cruelle politique. Cette princesse eut besoin de recourir à la dextérité, à la fermeté d'âme de son ministre, pour échapper à des dangers qu'elle s'était créés elle-même en lâchant la bride aux passions d'une soldatesque accoutumée à mépriser toute discipline et à dicter la loi. Le 16 juillet de cette même année 1682, les strélitz, réveillés par le zèle de la superstition et du fanatisme, se soulèvent au nom de Dieu, et, transformés tout à coup en sectaires par les *raspopites* ou défenseurs de l'égalité des premiers chrétiens, tournent leurs armes contre la régente, et, conduits par le knès Chovans-Koï, marchent contre elle. Ce knès méditait les forfaits les plus inouïs, en les couvrant du manteau sacré de la religion. C'en était fait de Sophie, et peut-être aussi des jeunes princes Ivan et Pierre; c'en était fait des grandes destinées de la Russie sans l'active, l'intrépide prévoyance de Galitzin. Docile à ses avis, la princesse va, à douze lieues de Moscou, se renfermer dans le monastère de la Trinité, une des meilleures places fortes de l'empire; et de là elle appelle à son secours les boyards et leurs vassaux, qui s'empressent de répondre à cet appel. Sophie intimide à son tour les séditieux par le développement inattendu de ces forces, parlemente avec eux, fait périr leur knès Chovans-Koï; acte de rigueur qui les effraye à un tel point que, pour désarmer, pour fléchir la régente, ils s'abaissent aux plus bizarres humiliations du repentir, et telles que l'histoire de France nous en offre l'exemple au temps de la Ligue, lorsque frère Ange se rendit avec ses compagnons auprès de Henri III, afin de toucher le cœur de ce monarque, et d'obtenir leur grâce (*voy.* Joyeuse). L'esprit humain, à quelques nuances près, se ressemble dans tous les siècles et chez tous les peuples de la terre. Un plus redoutable appareil suivait les strélitz, qui, accompagnés de leurs femmes, portaient des billots comme s'ils eussent demandé le supplice, au lieu que nos ligueurs ne portaient que des instruments de pénitence. Un orage qui devait écraser l'empire fut donc en peu de temps conjuré par l'audace, par la sagacité, la présence d'esprit de Galitzin, qui, afin de pouvoir réprimer plus sûrement ces nouveaux prétoriens, relégua les plus mutins de cette turbulente milice en Ukraine, à Kasan, et jusque dans la Sibérie. En usant de ce stratagème, il affaiblit le corps des strélitz, de manière à rendre leurs révoltes moins dangereuses, et ménagea au czar Pierre la facilité de le détruire plus tard. Les titres de généralissime, d'administrateur de l'État et de garde du sceau, récompensèrent le courage et l'habileté que le ministre déploya dans ces circonstances critiques. L'empire, gouverné enfin par des principes d'une sage administration, respira durant quelques années, et présenta au dehors un aspect plus imposant. La Russie dut à Galitzin le traité de *paix perpétuelle* conclu le 6 mai 1686 avec la Pologne; traité qui garantissait au gouvernement la possession de provinces importantes, qui assurait aux Russes, dans ce royaume, la liberté de conscience, et procurait à l'empire une alliance offensive et défensive contre les Turcs, avec la cour de Vienne et la république de Venise. L'année suivante le ministre, jaloux d'étendre les rapports politiques de ses compatriotes, envoya le prince Dolgorouki auprès de Louis XIV. On reçut cette ambassade *comme si elle fût venue des Indes*, dit Voltaire; elle devint l'objet de la curiosité générale, et l'on en célébra l'apparition par une médaille. Galitzin avait à cœur d'appeler et de fixer les arts dans sa patrie; mais les conjonctures n'étaient point favorables au ministre : il eût fallu, outre la vigueur du génie de Pierre, toute l'étendue de la puissance, tout l'ascendant des victoires de cet empereur, pour féconder et faire éclore ces précieux germes de civilisation. Les efforts de Galitzin furent pourtant couronnés de

quelques succès, puisqu'ils piquèrent d'une généreuse émulation son jeune maître, qui dès lors conçut le projet de vaincre des obstacles qui paraissaient invincibles pour tout autre que pour un souverain. Galitzin, non content d'appliquer ses soins aux travaux administratifs, songea à relever la gloire nationale. Il marcha donc en personne contre les Tatars de la Crimée, afin d'affranchir la Russie de la honte d'un tribut de soixante mille roubles qu'elle s'était soumise à leur payer annuellement. On a souvent dénaturé les faits relatifs à cette première expédition, confondu les événements, et décrié injustement une entreprise dont les résulats furent cependant très-heureux pour l'empire. Ce ne fut point Galitzin, mais bien les Tatars eux-mêmes qui mirent le feu à des espèces de savanes, dans un espace de cent lieues, et qui, en allumant cet immense incendie, firent un désert entre eux et leurs ennemis. Les Russes se virent contraints de se retirer précipitamment. Les Criméens se nuisirent encore plus qu'aux assaillants, et se réduisirent à l'impuissance de hasarder désormais une invasion contre leurs anciens tributaires. Dans une seconde campagne, en 1688, Galitzin, après avoir nommé Mazeppa hetman des Cosaques, voulant contenir les Tatars, présida, les armes à la main, à la construction d'une ville ou forteresse au confluent de la Samara et du Dniéper, la garnit d'artillerie, dans la vue de tenir en bride tout le pays; ce qui effectivement réussit à ce ministre général. La preuve qu'il atteignit véritablement le but qu'il s'était proposé, c'est que depuis cette époque les Tatars cessèrent de ravager les provinces de l'intérieur de la Russie et de se montrer redoutables. Galitzin, en créant cette forteresse, ouvrit en quelque sorte le chemin de la victoire aux généraux russes, et aplanit au czar Pierre les difficultés de la conquête de Pérékop et d'Azof. Une preuve péremptoire encore que ce ministre ne fut point battu, et que ses compatriotes surent apprécier l'importance de ces deux expéditions, c'est qu'au retour de la deuxième on frappa une médaille en son honneur; c'est qu'il reçut le surnom de *Grand;* témoignages qui sans doute se ressentaient un peu de l'adulation; ils excitèrent contre lui la jalousie des grands, et allumèrent la colère du czar Pierre, qui d'ailleurs avait à se plaindre de la hauteur et de l'ambition du généralissime. Cette ambition trop manifeste perdit Galitzin; et il mérita ses malheurs s'il est vrai, ainsi que l'assure l'envoyé de Pologne en Russie, la Neuville, témoin oculaire, que ce prince entra, de concert avec Sophie, dans une conspiration tramée contre les jours de Pierre, en 1689. Cette conspiration ayant été découverte, les principaux complices furent punis du dernier supplice; Sophie fut confinée dans un couvent. La vie du ministre disgracié fut toutefois épargnée; il fut redevable de cette clémence à son neveu Boris Galitzin, que le czar affectionnait beaucoup. Pierre se contenta de reléguer Galitzin, avec ses enfants, d'abord à Poustozers-Koï (1), sous un climat glacial, près des frontières de la Sibérie; ensuite à Pinega, près d'Arkhangel, d'où on lui permit enfin de se retirer dans une terre près de Moscou. Là, changé par l'adversité, dégoûté des grandeurs humaines, Galitzin renonça entièrement au monde, et ensevelit dans un couvent les souvenirs de l'ambition et de la gloire. Il y mourut octogénaire en 1713, dans les exercices de la plus austère pénitence. J—D—T.

GALITZIN (Michel Ier, prince de), de la même famille que le précédent, né le 11 novembre 1674, annonça dès son enfance des inclinations guerrières. A l'âge de douze ans il entra comme simple volontaire dans le régiment de Semenofski, fit la campagne contre les Turcs, et eut la jambe percée d'un coup de flèche au siége d'Azof. La guerre ayant été déclarée à la Suède en 1700, il eut le commandement d'un corps qui entra dans la Lithuanie, remporta quelques avantages sur l'ennemi, et, malgré deux coups de feu dont l'un lui traversait le bras et l'autre la cuisse, il ne voulut pas abandonner un seul instant son régiment. En 1706, Pierre Ier le fit colonel de ses gardes; et ce prince qui, comme on sait, pour établir la discipline dans ses armées, avait consenti à passer lui-même par tous les grades, n'en accordait qu'à la valeur et aux services rendus. Le prince de Galitzin fut envoyé en 1711 au secours de Bialacerkiew, assiégé par les Tatars et les Polonais, et il les contraignit à en lever le siége. En 1713 il fut fait gouverneur de la Finlande, et conserva ce gouvernement pendant huit ans; sa justice et sa bonté lui obtinrent le glorieux surnom de *Finskiboy* (divinité des Finois); il contribua beaucoup à la victoire, dont le résultat fut l'évacuation de toute la Finlande par les Suédois, (*voy.* Armfeld). En 1720 Galitzin remporta un avantage sur la flotte suédoise dans la mer Baltique; ce succès était peu important en lui-même, mais c'était un des premiers que les Russes obtenaient sur mer; le czar en fut flatté, et il récompensa Galitzin par le don d'une épée garnie de diamants. Il le chargea ensuite de suivre les négociations qui se terminèrent par le traité de Neustadt, où la Russie obtint de si grands avantages. Galitzin eut ensuite le commandement des troupes chargées de la défense des frontières qui s'étendent d'Astracan à la mer Noire. En 1724 il obtint la place de feld-maréchal; et en 1730, l'impératrice Anne le nomma président du collége de guerre et sénateur; mais il ne jouit pas longtemps de ces dignités, il mourut à Moscou, le 21 décembre 1730, emportant la réputation du meilleur général que la Russie eût produit jusqu'alors. C'était, dit Manstein, un homme de beaucoup de mérite, et qui avait donné dans

(1) Et non à Kargapol, comme le rapporte la Neuville, quoique cet écrivain, tout à fait décrié aujourd'hui, prétende avoir entendu prononcer la sentence, qui portait, dit-il, *A Karga, ville sous le pôle!!!*

toutes les occasions de grandes marques de valeur et de capacité. On rapporte qu'après la bataille de Liesna, qu'il gagna en 1708 sur les Suédois, Pierre Ier le fit venir, le combla d'éloges, et termina par l'inviter à choisir lui-même sa récompense ; Galitzin lui demanda le pardon d'un de ses ennemis, qui avait encouru la disgrâce de l'empereur. W—s.

GALITZIN (Dimitri Ier, prince de), frère du précédent, fut l'un des grands de Russie qui contribuèrent le plus à l'élévation de l'impératrice Anne. Il assistait à l'assemblée qui eut lieu après la mort de Pierre II, et il y proposa de prévenir le retour du despotisme, dont tous avaient eu à souffrir sous les règnes précédents, en rédigeant des conditions auxquelles la nouvelle impératrice serait obligée de se soumettre, et qu'elle s'engagerait par serment à faire respecter, avant son installation. Galitzin fut un des commissaires chargés de la rédaction de cet acte, portant en substance : « Que l'impératrice prendrait l'avis du haut conseil sur tous les objets importants ; qu'elle ne « ferait ni la guerre ni la paix, et n'établirait « point de nouveaux impôts sans en avoir conféré « avec les membres du conseil, et enfin qu'elle « renonçait, pour elle et ses successeurs, au « droit de déclarer confisqués les biens des condamnés. » La nouvelle impératrice signa cet acte sans montrer aucune répugnance; mais lorsqu'elle se fut assurée de la fidélité de ses gardes, et qu'elle crut son autorité suffisamment affermie, elle réunit les grands, déchira cet acte en leur présence, et fit arrêter ceux qui y avaient eu quelque part. Galitzin conserva beaucoup de sang-froid dans cette circonstance. « Ce que j'ai fait, « dit-il, c'est en vue de la patrie; c'est pour elle « que je souffrirai : je touche à la fin de ma carrière; ceux qui me feront pleurer en pleureront plus longtemps que moi. » Il fut renfermé à Schlusselbourg, où il mourut en 1738. — Galitzin (Michel II, prince de), avait voyagé, dans sa jeunesse, en Angleterre et en Hollande, pour s'instruire de tout ce qui concerne la construction, l'armement et la manœuvre des vaisseaux. Lors du rappel de sa famille à la cour, après la mort de l'impératrice Anne, il fut employé dans la marine, parvint au grade de vice-amiral, et fut nommé président de l'amirauté en 1756. Il offrit la démission de ses emplois en 1762, à raison de son grand âge; mais l'impératrice Catherine, qui appréciait son mérite et les services qu'il avait rendus à l'État, refusa de nommer à ses places ; ce fut seulement l'année suivante qu'il obtint enfin la permission de quitter la mer. Il mourut en 1764. — Plusieurs autres personnages de la même famille ont joué un rôle important dans les fastes militaires de la Russie. C'est un prince Galitzin qui battit les Ottomans près de Choczim en 1769, et se rendit maître de cette place importante, dont la prise fut suivie de la conquête de la Moldavie. Le roi de Prusse (*OEuvr. posth.*, t. 5) attribue, il est vrai, l'avantage que les Russes obtinrent en cette occasion moins à leur connaissance en tactique qu'à l'ignorance des Turcs, et il ajoute plaisamment « que pour se faire une juste idée de « cette guerre, il faut se représenter des borgnes « qui, après avoir bien battu des aveugles, gagnent sur eux un ascendant complet. » — On voit encore en 1774 le major-général prince Galitzin attaquer deux fois le fameux Pougatschef, et remporter sur ce rebelle un avantage important. W—s.

GALITZIN (Dimitri II, prince de), nommé ambassadeur de Russie à la cour de Vienne en 1762, sut ménager habilement les intérêts de sa souveraine, signa en son nom différents traités, et s'acquit la réputation d'un ministre juste et plein de probité. Il fut remplacé, sur sa demande, en 1792; mais son grand âge ne lui permit pas de retourner en Russie, et il mourut à Vienne, le 30 septembre 1793, emportant les regrets des grands et du peuple. — Galitzin (Dimitri III, prince de), parent du précédent, joignait le goût des sciences à des connaissances très-étendues en histoire et en littérature. Nommé ambassadeur en France en 1765, il se lia avec les hommes qui avaient alors le plus de célébrité ; il était en correspondance avec Voltaire, et l'on a conservé plusieurs lettres dans lesquelles ce grand écrivain le loue de ses belles qualités et surtout de son esprit de tolérance. Le prince Galitzin passa à l'ambassade de la Haye vers 1773. Pendant son séjour en Hollande il publia une édition des œuvres d'Helvétius, augmentée du *Traité de l'homme et de ses facultés intellectuelles*, dont il avait acquis le manuscrit original (*voy.* Helvétius). Lorsque la révolution française éclata il se retira en Allemagne, et s'y consacra entièrement à l'étude de l'histoire naturelle, qu'il avait toujours aimée avec passion. Les Académies de St-Pétersbourg, Stockholm, Berlin et Bruxelles le comptaient déjà au nombre de leurs membres. Il fut fait président de la société minéralogique d'Iéna, en fréquenta les séances avec assiduité, et lui fit don de son riche cabinet de minéraux. Il mourut à Brunswick le 17 mars 1803. On a de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue les suivants : 1° *Description physique de la Tauride* (la Crimée), *relativement aux trois règnes de la nature*, trad. du russe en français, la Haye, 1788, in-8°; 2° *Traité de minéralogie*, ou *Description abrégée et méthodique des minéraux*, Maëstricht, 1792, in-4°; nouvelle édition augmentée, Helmstadt, 1796, in-4°. L'auteur avait présenté cet ouvrage à l'Académie de Bruxelles, qui lui en témoigna sa satisfaction en lui demandant à le publier dans ses recueils. Le *Traité de minéralogie* a été réimprimé deux fois du vivant de l'auteur; la première avec des augmentations à Helmstadt, 1796, in-4°, et la seconde à Dresde, en 1801, in-4°; et deux autres fois depuis sa mort, Mayence, 1808, et Leipsick, 1815, in-4°. 3° *l'Esprit des économistes* ou *les Économistes justifiés*

d'avoir posé par leurs principes les bases de la révolution française, Brunswick, 1796, 2 vol. in-8°. On a encore du prince Galitzin, des *Notes et observations sur l'Histoire de la guerre entre la Russie et la Turquie,* par Kéralio; un *Essai sur le quatrième livre de Végèce* (pour ce qui regarde les fortifications permanentes élevées au-dessus du terrain), inséré dans le *Journal des savants* (août 1790, p. 530), et plusieurs *Mémoires* dans les recueils des sociétés savantes. — Le prince Boris Galitzin a cultivé la poésie française, et a donné *Diogène et Glycère*, et d'autres morceaux du même genre dans l'*Almanach littéraire* pour 1788. W—s.

GALITZIN (le prince Emmanuel Mikhaïlovitch), seigneur et écrivain russe, descendait d'une ancienne et illustre famille qui devait son origine à des khans tartares, suivant les uns, et suivant d'autres, aux Jagellons, qui ont donné toute une dynastie de rois à la Pologne. Il était le plus jeune des fils du prince Michel Galitzin, mort lieutenant général, et de la comtesse Praskovia Schouwaloff, dont le père, le comte André, est connu dans la littérature française par des essais poétiques, principalement par une épître à Voltaire, et plus encore par sa correspondance avec cet illustre écrivain et avec Laharpe, qui, suivant l'usage, lui prodiguaient les compliments. Né à Paris, où ses parents se trouvaient depuis quelque temps, le 4 janvier 1804, dans la même maison du quai Malaquais portant le n° 1, où par un singulier rapprochement du hasard, il a terminé sa vie, le prince Emmanuel Galitzin fut amené pour la première fois en Russie en 1811. Il y resta jusqu'en 1816, que sa mère quitta de nouveau St-Pétersbourg pour se transporter dans un climat plus tempéré. Elle se fixa à Paris dans l'intention de se consacrer exclusivement à l'éducation du jeune Emmanuel. Pendant un espace de neuf années interrompu seulement par des excursions en Suisse et en Italie, il reçut les leçons des professeurs les plus distingués de la capitale de la France, qu'il aima toujours passionnément et qu'il appelait sa patrie de cœur. Deux ans avant son départ pour la Russie, où il devait se rendre pour y suivre la carrière des armes, qu'avaient embrassée ses frères, Emmanuel obtint la faveur de suivre à l'École polytechnique les cours des Dulong, des Gay-Lussac et des Thénard. La conversation des hommes distingués dans les sciences, dans les lettres et dans les arts, que sa mère réunissait en grand nombre dans son salon, lui inspira de bonne heure le goût de la littérature française, goût qui fut encore développé par la fréquentation habituelle du Théâtre-Français, où il écoutait avec enthousiasme Talma et mademoiselle Mars, ces dignes interprètes des grands écrivains classiques. De retour en Russie en 1825, Galitzin eut à subir des examens à la suite desquels il reçut le grade d'officier, et entra dans l'infanterie de la garde. En 1828, il suivit son régiment en Turquie et se fit distinguer par sa bravoure et son sang-froid, particulièrement à la prise de la forte place de Varna, où il fut blessé assez grièvement. Il mérita à cette occasion d'être honorablement cité dans un ordre du jour, et reçut sur le champ de bataille les félicitations du grand-duc Michel, qui l'embrassa devant tous ses camarades. La campagne finie, il revint à St-Pétersbourg dans l'automne de 1829. A son arrivée, le prince Emmanuel apprit que sa mère, qu'il idolâtrait, et pour laquelle il avait hâté son retour afin de l'embrasser plus tôt, venait de mourir presque subitement. Ce coup imprévu, joint aux fatigues de la guerre et aux fièvres gagnées en Turquie, lui causa une maladie grave et douloureuse. Sa santé en fut à jamais ébranlée, et il se vit forcé de quitter le service militaire avant d'avoir atteint sa vingt-cinquième année. Arrêté ainsi au début de l'unique carrière qui ouvre aux Russes l'accès des honneurs et des dignités, le prince Emmanuel chercha dans la carrière des lettres et des beaux-arts, et dans les voyages, une distraction à ses souffrances, un utile emploi de ses loisirs. Il visita pendant plusieurs années, en homme avide de s'instruire, l'intérieur de la Russie et la majeure partie des contrées de l'Europe ; grand amateur de musique et de peinture, il composa et fit imprimer plusieurs morceaux à Rome et à Paris, et il peignit à l'huile quelques paysages. Mais ces travaux, considérés seulement par lui comme une sorte de délassement et de récréation, étaient loin d'occuper tous ses instants. Devenu membre de la société de géographie de Paris, presque à son origine, il se montra généreux à son égard lorsqu'il obtint le titre de membre donateur. Il venait d'entrer en 1837 dans la carrière littéraire par la publication d'une nouvelle écrite par lui en langue française, sous le titre du *Manteau bleu,* lorsqu'il conçut le dessein de faire connaître à la France surtout, et en français, quelques-uns des écrivains les plus éminents de sa patrie, ceux principalement qui ont étudié et décrit quelque partie de la Russie ou exécuté des voyages remarquables. Le premier ouvrage qu'il ait traduit du russe, publié à Paris en 1842, ne rentre point dans cette catégorie, puisque c'est un recueil de fables et de légendes, qu'il fit précéder dans une seconde édition, donnée en 1846, de courtes notices biographiques sur les plus célèbres fabulistes russes. Mais il fit paraître, toujours en langue française et à Paris, d'abord en 1843, la *Relation du voyage de l'amiral Wrangel en Sibérie,* puis les *Observations du conseiller Pierre Dobbell sur la Chine, pendant sept années de séjour dans ce pays;* et enfin une multitude de mémoires qui ont enrichi le *Bulletin de la société de géographie;* les *Nouvelles annales des voyages* et les *Annales forestières.* Le *Recueil de l'association britannique pour l'avancement des sciences,* et sans doute aussi le *Journal de la société impériale géographique de Russie,* contiennent également un grand nombre de communications intéressantes du prince Em-

manuel Galitzin. Au retour d'un voyage fait en 1848 dans la Finlande, dont son grand-père avait été gouverneur sous le règne de Catherine II, Galitzin revint à Paris, et y publia en 1852 le résultat de ses investigations, sous le titre de *Notes recueillies en* 1848 *pendant une excursion de St-Pétersbourg, à Tornéo*. Ces notes accompagnées de cartes et de vues, donnent des notions exactes sur cette importante province de l'empire russe encore imparfaitement connue, et font honneur à l'esprit d'observation de l'auteur. L'ouvrage sur la Finlande venait à peine de paraître, que le prince de Galitzin, récemment nommé membre correspondant de la société géographique de Londres, et toujours infatigable, entreprit une publication historique de la relation de l'ambassade de Pierre Ivanovitch Potemkin en Espagne, de 1667 à 1668, et en France pendant le cours de cette dernière année. Déjà cette relation, qui a pour titre : *La Russie du* 17e *siècle dans ses rapports avec l'Europe occidentale*, et a été publiée à Paris en 1855, revue par l'auteur de cet article, et à laquelle il a joint des notices et quelques notes, était imprimée en majeure partie, ainsi qu'une introduction sur l'état social et politique de la Russie, de l'Espagne et de la France à l'époque de l'ambassade de Pierre Ivanovitch Potemkin, lorsqu'il fut atteint de la maladie qui l'a enlevé à la science et à ses amis. Dans le courant de janvier 1853, pendant que le prince Galitzin s'occupait à éclaircir et à compléter avec des notes le récit de Potemkin, par des recherches actives dans les salles humides de la bibliothèque Mazarine, qui n'étaient point chauffées, à cette époque, le froid le saisit sans qu'il s'en aperçût. Rentré chez lui tout transi, une inflammation, qui fut négligée, se développa, et lorsque les médecins furent appelés il était trop tard ; il succomba le 1er février, âgé seulement de 49 ans. L'état maladif du prince Galitzin, qui ne l'empêchait cependant pas de se livrer sans relâche à de nombreux travaux littéraires, et les regrets qu'il ne pouvait s'empêcher d'éprouver quelquefois, en pensant à sa carrière interrompue presque aussitôt que commencée, lui avaient donné une misanthropie extraordinaire. Vivant presque solitaire, ne se mêlant que rarement au monde, et d'un caractère d'ailleurs naturellement timide et réservé, le prince Emmanuel passait son temps avec ses livres et un très-petit nombre d'amis, dans l'intimité desquels il savait se dépouiller de cette écorce de bizarrerie et de sauvagerie qu'on lui reprochait peut-être avec raison, et l'on retrouvait alors en lui un esprit fin et cultivé, une conversation variée et instructive, une urbanité de formes et une délicatesse de sentiments qui donnaient une grande douceur à son commerce. Le prince Galitzin n'avait jamais été marié ; il laisse deux frères, le prince André et le prince Michel, et deux sœurs portant les noms d'Elisabeth et de Catherine. — Le prince André, lieutenant général, gouverneur de la Russie Blanche, et sénateur de l'empire, n'a eu qu'un seul enfant mâle de son mariage avec Sophie de Balck, dont le père a été ministre de Russie au Brésil, et la mère une princesse Labanoff. — Le prince Michel, général d'artillerie, marié à une fille du célèbre maréchal Souwaroff et de mademoiselle de Nariskin, a eu plusieurs filles, dont l'aînée veuve du prince Dimitri Dolgorouki, a épousé en secondes noces le comte de Munster de Hanovre. — Elisabeth, sœur aînée d'Emmanuel, est veuve du marquis Joseph de Terzi, gentilhomme lombard ; son fils aîné a épousé mademoiselle de Caumont la Force, sa cousine ; et Marie, sa fille, est devenue comtesse Oldofredi-Tadini, par son mariage avec le gentilhomme de ce nom. — Catherine, sœur cadette du prince Emmanuel, avait épousé un Français, le comte de Caumont la Force, fils du duc de ce nom ; elle est morte à Nice laissant deux enfants, le duc de la Force actuel (1856), marié à la veuve du frère du comte de Craven, pair d'Angleterre, et une fille qui a épousé, ainsi que nous venons de le dire, le marquis de Terzi, son cousin germain. D—z—s.

GALL ou GAL (Saint), seizième évêque de Clermont, naquit vers l'an 489. Il eut pour père un sénateur nommé George. Léocadie, sa mère, descendait de l'illustre martyr Vettius-Épagathe, mort à Lyon, dans la persécution de Marc-Aurèle. L'exemple de parents si chrétiens fit du jeune Gall, dès ses premiers ans, un modèle de piété et presque de pénitence. Lorsqu'il fut parvenu à l'âge de l'adolescence, son père chercha à le marier richement. Gall, en ayant été instruit, se déroba de la maison paternelle, et alla se réfugier au monastère de Cournon, où il demanda l'habit religieux. L'abbé lui représenta qu'il fallait le consentement de son père : celui-ci reconnaissant dans cette vocation quelque chose de surnaturel, crut, quoique ce fils fût l'aîné, ne point devoir s'opposer à sa résolution. Les vertus de Gall dans le cloître, les progrès qu'il fit dans les sciences divines, portèrent l'évêque de Clermont, Quintien, à se l'attacher, et il fut fait diacre ; mais Thierry, roi d'Austrasie, informé du rare mérite de Gall, voulut l'avoir à sa cour, où il devint, disent les historiens du temps, aussi cher à ce monarque et à la reine que s'il eût été leur fils. Cependant la réputation de Gall s'était répandue au loin, et la ville de Trèves le demanda au roi pour remplacer son évêque, qu'elle avait perdu en 527. Le roi, qui ne voulait point s'en séparer, le refusa. Mais le siége de Clermont ayant vaqué par la mort de Quintien (1), Thierry nomma Gall à l'exclusion d'un autre sujet que le clergé avait élu, et qui se présentait avec de riches dons. Gall mourut en 554, âgé de 65 ans,

(1) Les Bollandistes mettent entre Quintien et St-Gall un nommé Didier. Cette opinion est démentie par Grégoire de Tours, qui dit expressément : *Cum beatus Quintianus..... ab hoc mundo migrasset, Gallus in ejus cathedram opitulante rege substitutus est.*

avec la réputation d'un pasteur vigilant et d'un saint évêque. L'Église l'honore le 1er de juillet. Grégoire de Tours, dont St-Gall était oncle, a écrit sa vie. Fortunat a aussi célébré sa mémoire dans une épitaphe en vers, qui se trouve au 4e livre de ses poésies, et qu'il mit ensuite en prose pour Grégoire de Tours, avec qui il était lié. St-Gall assista aux quatrième et cinquième conciles d'Orléans, en 541 et 549, et prit part à tout ce qui s'y fit pour la réformation des mœurs. — Gall II, vingt-troisième évêque de Clermont, parvint à ce siége vers 650. Il est auteur d'une *Lettre à Didier, évêque de Cahors*, qu'Ussérius, dans son *Recueil de lettres hibernoises*, a faussement attribuée au suivant. L—y.

GALL (Saint), abbé et fondateur du fameux monastère de son nom, nommé aussi *Gall d'Hibernie*, parce qu'il était né en Irlande, fut consacré à Dieu dès son enfance, et placé dans le monastère de Bangor en Ultonie, où florissait une école célèbre que dirigeait St-Colomban. Gall fut son disciple : sous un aussi bon maître, il se rendit habile dans la grammaire, la poésie et l'Écriture sainte, en même temps qu'il se formait à la piété et aux vertus religieuses. Le zèle des âmes ayant, en 585, porté St-Colomban à quitter, avec la permission de son abbé, le monastère de Bangor et à passer en France, Gall fut un des douze religieux qui l'accompagnèrent pour l'aider dans son pieux dessein. Ils vinrent en Austrasie, où Thierry II les accueillit, et ils y prêchèrent la foi sous sa protection. Mais St-Colomban ayant osé représenter à Thierry avec respect, et cependant avec une sainte liberté, qu'il serait plus digne d'un grand prince comme lui de vivre avec une épouse légitime que dans le concubinage, des flatteurs, cette peste des cours, desservirent Colomban dans l'esprit du monarque. Il fut exilé, et retourna en Italie. Gall déjà prêtre, retenu par une maladie grave, ne put le suivre, et resta dans la partie du royaume d'Austrasie qui depuis a porté le nom de Suisse, où il y avait encore du bien à faire; il bâtit quelques cellules dans le voisinage de Bregentz, à deux lieues du lac de Constance. Tels furent les humbles commencements de la célèbre abbaye de St-Gall, dotée richement depuis par Charles Martel et ses descendants, et érigée en principauté souveraine par Henri Ier (1). Le siége de Constance étant venu à vaquer fut offert à l'abbé Gall comme à la personne la plus digne de le remplir. Il le refusa, et proposa Jean, son disciple, qui fut agréé. Il refusa également la place d'abbé de Luxeuil, devenue vacante en 625 par le décès de St-Eustase. Valafride-Strabon, historien de St-Gall, fixe sa mort peu de temps après cette époque. Dom Mabillon a prouvé qu'il fallait la reculer jusqu'en 646, au 16 octobre, jour où l'Église l'honore. Outre la vie de St-Gall par Valafride-Strabon, on en a une autre écrite en vers par le moine Notker, qui vivait au commencement du 10e siècle. Le seul écrit de St-Gall qui soit parvenu jusqu'à nous est un *Discours* qu'il prononça dans l'église de St-Étienne, le jour de la consécration de Jean, élu évêque de Constance. C'est un abrégé, fait avec beaucoup de méthode, de l'histoire de la religion depuis la création du monde jusqu'au jugement dernier. Le style en est simple, plein de force et d'onction, et soutenu d'une érudition qui étonne pour ces temps-là. Henri Canisius est le premier qui ait fait connaître ce Discours, en l'insérant dans le 5e volume de ses *Lectiones antiquæ*, Ingolstadt, 1604, d'où il a passé dans le *Manuale biblicum*, Francfort, 1610, et dans les *Bibliothèques des Pères*, de Paris et de Lyon. Jacques Basnage l'a réimprimé dans son *Thesaurus monumentorum*, Amsterdam, 1725. Son titre le plus commun est celui de *Discours* ou *Sermon;* mais il porte aussi les titres d'*Abrégé de l'Écriture sainte*, d'*Abrégé de doctrine chrétienne*, et enfin de *Discours et manière de gouverner l'Église*. L—y.

(1) L'abbaye de St-Gall a su se procurer, par le goût et la culture des bonnes études, une illustration plus honorable encore que ces magnifiques et nobles prérogatives Elle a produit un grand nombre de savants religieux. L'amour des sciences ecclésiastiques s'y est conservé jusque dans ces derniers temps, et sa bibliothèque était célèbre. Elle quitta, au 8e siècle, la règle de St-Colomban pour prendre celle de St-Benoît. Elle devint, en 1602, le principal monastère de la congrégation bénédictine suisse, composée de neuf abbayes, trois prévôtés et cinq monastères de filles.

GALL (François-Joseph), docteur en médecine, célèbre par ses recherches anatomiques sur le cerveau et par sa doctrine sur l'origine des qualités morales et des facultés intellectuelles de l'homme, naquit le 9 mars 1758 à Tiefenbrunn, petit village situé à deux lieues de Pforzheim dans le grand-duché de Bade. Son grand-père, d'origine italienne, était né dans le Milanais, et s'appelait *Gallo*. Ses descendants, qui étaient venus s'établir en Allemagne, voulant donner à leur nom une apparence germanique, se contentèrent d'en supprimer la dernière lettre; mais il y a encore en Souabe des collatéraux de Gall qui ont conservé la désinence italienne. Ces renseignements ont été fournis par Gall lui-même à l'un de ses élèves, M. Fossati. Son père était un honnête marchand, qui, tout occupé des soins de sa boutique, ne pouvait donner à François-Joseph, le sixième de ses dix enfants, une éducation au-dessus de son état. C'est à son oncle curé que Gall fut redevable des éléments d'une première instruction. Il fit ensuite des études plus sérieuses à Baden, puis à Bruchsal, d'où il passa à Strasbourg, pour se livrer à celle de la médecine. Le professeur Hermann, ayant reconnu dans le jeune élève beaucoup d'aptitude et un véritable esprit d'observation, lui donna des leçons d'anatomie et d'histoire naturelle, dont Gall profita tellement qu'il assure, dans une lettre imprimée, que ses premières découvertes datent de l'époque de son séjour à Strasbourg. C'est là qu'ayant reçu, durant une maladie très-grave, les soins assidus d'une jeune femme attachée à la

maison qu'il habitait, il lui prouva sa reconnaissance en l'épousant. En 1781, Gall quitta Strasbourg, pour aller à Vienne en Autriche, où, après avoir suivi les leçons de Van Swieten et de Stoll, il reçut le titre de docteur en 1785. Son mérite ne tarda pas à percer et à lui valoir une nombreuse clientèle, qui pourtant ne l'empêcha pas de se livrer à ses études favorites, lesquelles consistaient à rechercher dans l'homme les signes extérieurs des différentes capacités naturelles. Pour atteindre ce but, il s'appliqua tout entier à la dissection du cerveau, parce que, suivant sa pensée, c'était le seul moyen d'arriver à la découverte des véritables fonctions de cet organe, des lois qui président à sa formation, et des rapports qui existent entre ses diverses parties. C'est à la suite d'essais multipliés et de dissections très-nombreuses qu'il parvint à obtenir le déplissement des circonvolutions encéphaliques, et à prouver que le cerveau n'est point un organe simple. Fort de ses recherches et des moyens d'en appuyer la démonstration par une masse de faits, Gall commença, en 1796, à ouvrir à Vienne des cours particuliers destinés à faire connaître ses nouvelles idées sur la structure et les fonctions du cerveau. Ces cours furent suivis par un grand nombre d'élèves, parmi lesquels se distingua principalement Spurzheim, qui plus tard devint le collaborateur de Gall et l'un des plus zélés propagateurs de sa doctrine. Celle-ci ayant porté ombrage aux autorités de Vienne, qui crurent y apercevoir des principes subversifs de l'ordre social, tels que le matérialisme et le fatalisme, les cours de Gall furent défendus. Le premier jour de l'année 1805, son père lui écrivit ces mots : « Il est tard, et la nuit pourrait n'être pas loin ; « te verrai-je encore? » Cette sorte d'invitation, jointe au désir d'embrasser ses parents après vingt-cinq ans d'absence, décida Gall à quitter la capitale de l'Autriche. Il profita de ce voyage pour faire connaître sa doctrine aux savants du nord de l'Allemagne ; et, afin de mieux porter la conviction dans les esprits, il exposait aux yeux de ses auditeurs les pièces de sa collection, qu'il avait emportées avec lui. Partout il reçut l'accueil le plus flatteur : les souverains, les ministres, les savants, les administrateurs, les artistes, secondèrent ses vues scientifiques, soit en augmentant sa collection, soit en lui fournissant de nouveaux faits. Les circonstances étaient trop favorables pour qu'il lui fût possible de résister aux invitations qui lui venaient de la plupart des universités. Aussi ce voyage lui donna-t-il la facilité d'étudier l'organisation d'un grand nombre d'hommes à talents éminents, et en même temps celle d'individus extrêmement bornés; de recueillir de nouveaux faits dans les grands établissements d'éducation, dans les maisons d'orphelins et d'enfants trouvés, dans les hospices consacrés aux aliénés, dans les prisons, dans les interrogatoires judiciaires, et même sur les places d'exécution; de multiplier ses recherches sur les suicidés et les idiots; de visiter beaucoup de cabinets anatomiques et physiologiques; enfin de soumettre à ses expériences les statues et les bustes antiques, et de les confronter avec les récits de l'histoire. Arrivé à Paris en 1807, Gall fit à l'Athénée des cours publics, auxquels assista un nombreux auditoire : ses principes rencontrèrent néanmoins une assez forte opposition, qui eut le tort, pour le renverser, d'employer trop souvent l'arme du ridicule. Après un séjour de plusieurs années à Paris, Gall, voulant faire de cette ville sa patrie adoptive, demanda des lettres de naturalisation, qui lui furent octroyées par ordonnance du roi en date du 29 septembre 1819. A l'insinuation d'un ami, en 1821, il se mit sur les rangs pour entrer à l'Académie des sciences ; mais il n'obtint que la seule voix de l'ami qui lui avait conseillé cette démarche, M. Geoffroy Saint-Hilaire. En 1823, Gall partit pour Londres, où il était, lui disait-on, attendu avec impatience, et où il devait gagner des sommes considérables, qui lui permettraient non-seulement de soutenir les fortes dépenses de sa maison, mais encore de faire des économies pour la vieillesse qui le gagnait. Deux mois après il était de retour à Paris, bien désappointé, car la dépense avait surpassé la recette; ce dont il ne put s'empêcher de ressentir un vif chagrin. Il reprit alors ses cours publics, en même temps qu'il achevait la publication de son dernier ouvrage. Resté veuf en 1825, Gall épousa une dame qui depuis plus de douze ans lui tenait fidèle compagnie, et qui lui a continué ses soins jusqu'au dernier moment. La constitution physique de Gall, quoique vigoureusement organisée, se ressentait depuis quelque temps des travaux du cabinet et des fatigues de la pratique médicale. Un jour, c'était le 3 avril 1828, il dit à M. Fossati, en rentrant chez lui, qu'il venait d'éprouver un étourdissement assez violent pour lui faire croire qu'il était devenu comme fou pendant un quart d'heure ; et, tout en se plaignant ainsi, sa langue parut embarrassée, et sa bouche un peu de travers. Son biographe, M. Fossati, ne dit pas quel traitement fut employé pour combattre une congestion cérébrale aussi alarmante. Loin de diminuer, elle augmenta : les vertiges se succédèrent, la faiblesse générale fit des progrès, les fonctions digestives se pervertirent au point que nul aliment ne pouvait séjourner dans l'estomac, et était rendu par de violents vomissements. A la paralysie se joignit l'assoupissement, et enfin, après environ cinq mois de maladie, Gall succomba le 22 août 1828, dans sa maison de campagne à Montrouge, près Paris. Il était alors dans sa 71e année. Ses restes furent portés au cimetière du Père-Lachaise, à l'exception de son crâne, qui, comme il en avait exprimé le désir, fut placé dans sa propre collection, laquelle se trouve actuellement au musée d'histoire naturelle du Jardin des Plantes. Gall avait la taille assez élevée, le corps bien fait, le regard vif et pénétrant, la figure

assez agréable, sans être belle. Toutes les parties de sa tête étaient fortement développées, principalement la région frontale. La circonférence, prise au-dessus des sourcils et à la hauteur des oreilles, était de vingt-deux pouces deux lignes; la partie qui s'étend depuis la racine du nez jusqu'à l'occiput avait quatorze pouces neuf lignes : double dimension peu commune. Ses amis l'ont représenté comme fort bienveillant et tolérant envers tous les hommes, mais n'accordant son amitié qu'à un très-petit nombre. Il joignait à une grande circonspection un esprit fin et plein de perspicacité : il avait une vraie passion pour l'indépendance; mais il n'était pas exempt de méfiance et de susceptibilité. C'est peut-être à ce dernier sentiment que l'on doit attribuer la cessation de sa liaison avec Spurzheim, qui avait duré depuis 1805 jusqu'à 1813, et que rien ne put rétablir dans la suite. Les plaisanteries et le ridicule qui furent versés en profusion sur la doctrine de Gall, tant en France que chez l'étranger, trouvèrent le philosophe impassible, ou plutôt il prit le parti d'en rire le premier. Pendant son séjour à Berlin, il fréquenta les savants, les hommes de lettres, et particulièrement Kotzebue. Ce poëte profita de l'occasion pour composer la *Crâniomanie*, pièce qui fut immédiatement jouée sur le théâtre. Gall assista à la première représentation, et partagea l'hilarité du public pendant tout le spectacle. Mais il ne montra pas la même impassibilité, lorsqu'il fut atteint par des critiques sérieuses, surtout lorsqu'elles eurent pour auteurs des hommes recommandables. Si l'on en croit M. Fossati, qui a vécu longtemps dans l'intimité de Gall, puisqu'il le suppléait dans ses cours de phrénologie, les facultés faibles de ce médecin philosophe se rapportaient à la mémoire locale, à celle des personnes et des mots, au calcul, à l'ordre, à la musique, au coloris. Il n'avait aucune connaissance en mécanique, en architecture, ni en général des beaux-arts. Sa puissance était dans les facultés intellectuelles d'un ordre supérieur, telles que l'esprit de comparaison, de causalité, d'induction : aussi possédait-il à un haut degré le talent de l'observation, et, à cette qualité, que l'on peut considérer comme celle qui lui était le plus indispensable pour son genre de travail, il en joignait une autre non moins nécessaire à la fin qu'il se proposait, c'était la constance qu'il mettait à poursuivre ses études dans la même direction et à multiplier ses recherches et ses observations pour compléter son œuvre (*Dictionnaire de la conversation*, article *Gall*). Envisagé comme praticien, Gall n'était pas irréprochable. Il faut le dire, parce que c'est un fait connu, Gall s'était rendu hostiles les premiers médecins de Paris, excepté Corvisart, qui, par sa position, ne pouvait se rencontrer sur le même chemin que le docteur allemand. Mécontent sans doute de ce que ces médecins n'avaient pas sur-le-champ embrassé sa doctrine, ou avaient élevé contre elle une forte opposition, Gall n'eut peut-être pas pour eux tous les égards auxquels ils avaient droit. Il fallait bien qu'il en fût ainsi pour que les Hallé, les Pinel et d'autres notabilités médicales refusassent d'assister aux consultations dont il faisait partie. Ce désaccord peut aussi être expliqué par le fait suivant : Gall avait fixé son choix sur une pharmacie qui, à l'exclusion de toute autre, était chargée de préparer et de fournir les médicaments nécessaires à ses clients, et à laquelle il adressait non des formules mais des numéros correspondant à des formules préalablement déposées; de sorte que les malades ignoraient absolument la nature ou l'espèce de médicaments qu'ils prenaient. Cette manière mystique de pratiquer la médecine fut qualifiée de charlatanisme, et contribua probablement à éloigner de son auteur les hommes les plus éminents du corps médical de Paris. Toutefois Corvisart témoigna beaucoup d'estime pour ses travaux anatomiques, et il le soutint contre les vives attaques de Napoléon, qui s'était déclaré l'ennemi de la doctrine du philosophe allemand, l'accusait de matérialisme, et le mettait sur la même ligne que Cagliostro, Lavater et Mesmer. On peut voir dans les *Mémoires* du docteur Antommarchi et dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, la manière piquante dont la phrénologie était jugée par le souverain détrôné. De son côté, Gall inséra dans son ouvrage une réponse passablement caustique à l'empereur, dont l'incompétence sur le sujet en litige n'était que trop facile à démontrer (*voy.* t. 6, in-8°, p. 385). Les ouvrages de Gall sont : 1° *Recherches médico-philosophiques sur la nature et l'art dans l'état de santé et de maladie*, Vienne, 1791, in-8°, en allemand. Ce volume n'est que la première partie de l'ouvrage : la seconde partie qui était restée en Allemagne, ne fut envoyée à Gall que deux ans avant sa mort; et comme en relisant son manuscrit il ne le trouva plus au niveau de la science, il ne jugea pas à propos de le publier. 2° *Lettre* (en allemand) *du docteur F.-J. Gall à Joseph-François de Retzer, relativement à son prodrome sur les fonctions du cerveau chez les hommes et les animaux*, Vienne, 1er octobre 1798. Cette lettre, qui se trouve dans le troisième volume du nouveau *Mercure allemand*, rédigé par C.-M. Wieland, a été traduite en français, et imprimée dans le *Journal de la Société phrénologique de Paris*, 1er trimestre 1835; 3° *Introduction au cours de physiologie du cerveau*, ou *Discours prononcé par le docteur Gall à la séance d'ouverture de son cours public, le* 15 *janvier* 1808, Paris, 1808, brochure in-8°, qui a eu deux éditions; 4° *Recherches sur le système nerveux en général et sur celui du cerveau en particulier*, mémoire présenté à l'Institut de France le 14 mars 1808, par MM. F.-J. Gall et G. Spurzheim, Paris, 1809, in-4°, avec planches. Cet écrit, dans lequel Gall consentit pour la première fois à joindre à son nom celui de Spurzheim, est terminé par des observations critiques sur le rapport des commissaires nommés par l'Académie des sciences. 5° *Ana-*

tomie et physiologie du système nerveux en général et du cerveau en particulier, avec des observations sur la possibilité de reconnaître plusieurs dispositions intellectuelles et morales de l'homme et des animaux par la configuration de leurs têtes, Paris, 1810-1819, 4 vol. in-4°, ou in-fol. max., avec un atlas de cent planches gravées. Cet ouvrage capital, qui a immortalisé le nom de Gall, est dédié *à M. le comte Élie Decazes, duc de Glucksbierg, ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur*, et *à M. le comte de Saurau, grand maréchal de Styrie, grand chancelier de Bohême et d'Autriche*, etc. Le premier et le deuxième volume portent avec le nom de Gall celui de Spurzheim, son collaborateur; dans les volumes suivants, ce dernier nom a disparu. Le prix élevé de cet ouvrage le mettant hors de la portée de beaucoup de lecteurs, Gall en donna trois ans après une édition en six volumes in-8°, même texte, mais privée de l'atlas et de l'anatomie descriptive du système nerveux en général et du cerveau en particulier. Ces six tomes ont presque tous un titre différent, et n'ont pas été publiés la même année : t. 1er, *Sur l'origine des qualités morales et des facultés intellectuelles de l'homme, et sur les conditions de leur manifestation*, 1822; t. 2, *Sur l'organe des qualités morales et des facultés intellectuelles, et sur la pluralité des organes cérébraux*, 1822; t. 3, *Influence du cerveau sur la forme du crâne*, 1823; t. 4 et 5, *Organologie*, ou *Exposition des instincts, des penchants, des sentiments et des talents*, 1823; t. 6, *Revue critique de quelques ouvrages anatomico-physiologiques, et exposition d'une nouvelle philosophie des qualités morales et des facultés intellectuelles*, 1825. Peu après l'apparition des deux premiers volumes de son grand ouvrage, Gall avait été accusé de professer des principes de matérialisme; c'est pour répondre à cette accusation qu'il publia avec Spurzheim les trois premières sections de son second volume, sous le titre suivant : *Des dispositions innées de l'âme et de l'esprit, du matérialisme, du fatalisme et de la liberté morale, avec des réflexions sur l'éducation et sur la législation criminelle*, Paris, 1811, in-8°. Enfin il est l'auteur des articles *Cerveau* et *Crâne*, insérés dans le *Dictionnaire des sciences médicales*. Quoique Gall ait manifesté sa croyance religieuse dans plusieurs passages de ses écrits, notamment lorsque, en parlant de l'ordre admirable qui régit nos organes, il dit formellement qu'on y découvre la main de Dieu; que partout Dieu est l'artiste, l'homme n'est que l'instrument; cependant la cour de Rome n'admit pas la pureté de sa doctrine, et ses écrits furent mis à l'*index*, comme nous l'apprend sa veuve dans une lettre adressée à la *Quotidienne*, et insérée dans ce journal le 14 septembre 1828, trois semaines après la mort de Gall. C'est probablement ce signe de réprobation qui porta le philosophe non-seulement à refuser les secours spirituels dans ses derniers moments, mais de plus à défendre que son corps fût présenté à l'église. Madame Gall termine sa lettre en exprimant sa reconnaissance à toutes les personnes qui ont voté l'érection (1) d'un monument à la gloire de son mari. Comme la plupart des hommes qui se sont fait un nom illustre dans les sciences et dans les arts, Gall sentit de bonne heure une sorte de vocation qui l'entraînait vers l'étude des qualités morales et des facultés intellectuelles. Déjà durant sa vie de collége il observait l'aptitude spéciale de ses condisciples, dont les uns brillaient par le style de leurs compositions, les autres par la solidité de leur raisonnement; ceux-ci manifestaient un penchant décidé pour le dessin ou la peinture, ceux-là pour les objets d'histoire naturelle. Il redoutait surtout ceux qui apprenaient de mémoire avec une grande facilité, et qui lui enlevaient assez souvent la place qu'il avait obtenue par d'autres épreuves; c'est ce qui le porta à remarquer que ces redoutables compétiteurs avaient tous de grands yeux saillants. Il soupçonna alors qu'il devait exister une connexion entre la mémoire et cette conformation des yeux; et, après y avoir longtemps réfléchi, il imagina que, si la mémoire se reconnaissait par des signes extérieurs, il pourrait bien en être de même pour les autres facultés intellectuelles. Dès lors tous les individus qui se distinguaient par une faculté quelconque devinrent l'objet de son attention, et peu à peu il crut pouvoir se flatter d'avoir trouvé d'autres caractères extérieurs, qui indiquaient une disposition bien prononcée pour la peinture, la musique, les arts mécaniques, etc. L'étude de la médecine, et surtout de l'anatomie, vint fortifier ses observations. Gall supposa d'abord que la différence de la forme des crânes est occasionnée par la différence de la forme des cerveaux. Mais pour se mettre en état de déterminer le rapport des facultés intellectuelles avec l'organisme, il ne se contenta pas d'observer les signes que présentaient les têtes d'hommes vivants qui avaient acquis de la célébrité par une qualité quelconque, il fit mouler en plâtre un grand nombre de ces têtes, et, lorsque quelqu'un de ces individus venait à mourir, Gall tâchait de se procurer son crâne. C'est ainsi que graduellement il augmenta sa collection, qui, en peu d'années, se composa de quatre cents plâtres d'hommes de tous les états et de toutes les classes, depuis le mendiant jusqu'au prince, depuis l'idiot, le sourd-muet et les individus sans éducation, jusqu'aux personnes élevées avec le plus grand soin. Il compléta cette collection en obtenant les crânes de criminels fameux, de sujets imbéciles, de fous, de maniaques, et en y joignant aussi les têtes de divers animaux, sur lesquels il fit également l'application de sa doctrine. Mais celle-ci ne pouvait avoir de fondement solide qu'autant qu'elle s'appuierait sur un travail nouveau et approfondi de l'organe cérébral et du système nerveux. Gall se livra à ce travail avec une longue persévérance, et il établit

(1) Ce monument, quoique des plus modestes, n'a été terminé qu'en 1836.

ses recherches en procédant du simple au composé. C'est ainsi qu'il n'aborda le cerveau qu'après le grand nerf sympathique, la moelle épinière et les nerfs des organes des sens. Relativement à ces derniers, il a constaté que chaque nerf des sens a son origine particulière; qu'aucun ne naît du cerveau ni d'un autre nerf, mais que les filaments de chacun sortent d'amas particuliers de substance grise; que le sexe féminin ne paraît pas avoir les nerfs des sens plus grands ou plus petits que le sexe masculin. Mais c'est surtout par l'étude du cerveau que Gall s'est montré anatomiste neuf et original. A l'aide des expériences mécaniques et chimiques les plus variées et les plus opposées, non-seulement il a détruit des erreurs depuis longtemps enracinées, mais encore il a déduit les corollaires les plus importants, dont les principaux sont : que le cerveau et le cervelet ont la même composition anatomique que le système nerveux de l'abdomen, de la poitrine, de la colonne vertébrale et des sens; que la substance blanche du cerveau n'est point de nature médullaire, mais qu'elle est entièrement fibreuse, ainsi que les autres nerfs; que cette même substance, comme celle de tous les autres systèmes nerveux, prend naissance dans la substance grise; que les appareils partiels du cerveau sont, de même que les autres appareils nerveux, renforcés et perfectionnés graduellement; qu'ils présentent les fibres cérébrales juxtaposées et entrelacées en forme de ganglions, et qu'ils se terminent par un épanouissement fibreux, disposé en couches; qu'aucun de ces appareils ne peut être dérivé d'un autre système cérébral, mais qu'ils sont tous mis en rapport avec les systèmes voisins par des branches de communication; qu'il n'existe et ne peut exister aucun point de réunion de tous les systèmes nerveux; que, comme les autres appareils particuliers des nerfs, ceux du cerveau varient entre eux, suivant les espèces et les individus, par le volume, la forme, la couleur, la contexture et la consistance; qu'ils varient aussi en grosseur chez le même individu, etc. Après l'étude anatomique du cerveau, Gall aborde la partie morale de la physiologie de cet organe; il expose et réfute les différentes opinions sur l'origine des forces instinctives, morales et intellectuelles de l'homme et des animaux; il prouve la nécessité d'admettre que ces facultés fondamentales sont innées, et que leur manifestation, leur exercice, leur activité dépendent entièrement de l'organisation. Il démontre également que les sens et les sensations reçues par des impressions extérieures ne peuvent donner naissance à aucune aptitude industrielle, à aucun instinct, à aucun penchant, talent ou sentiment; que l'éducation perfectionne, détériore, comprime et dirige les facultés innées, mais ne saurait ni en détruire ni en faire naître aucune. Les adversaires de Gall n'ont pas manqué d'élever contre sa doctrine les accusations les plus graves, telles que celles de renverser les premiers fondements de la morale et de la religion, de favoriser singulièrement le matérialisme et le fanatisme, et de nier conséquemment le libre arbitre. Gall réfute victorieusement ces diverses accusations. Il fait voir que ceux qui le taxent de matérialisme, parce qu'il regarde les organes matériels comme indispensables à l'exercice des facultés de l'âme, confondent ces facultés avec les instruments par le moyen desquels elles agissent; qu'en outre, les plus grands écrivains ont soumis l'exercice de ces facultés à des organes matériels, et que si cette vérité établissait le matérialisme, il faudrait en accuser tous les médecins, tous les philosophes, même les Pères de l'Eglise et les apôtres. Relativement au fatalisme, il prouve également que, quoique les sensations, les penchants, les désirs, ainsi que les idées et les jugements de l'homme soient soumis à des lois déterminées, on ne peut cependant induire de là ni le fatalisme qui fait naître le monde du hasard ou qui en refuse la direction à une intelligence suprême, ni cet autre fatalisme qui asservit les actions de l'homme à une nécessité aveugle. Quant au libre arbitre, Gall déclare qu'une liberté illimitée et une liberté absolue répugnent à la nature de l'homme, et que la faculté de se déterminer par des motifs raisonnables constitue la véritable liberté morale, la seule que supposent les institutions civiles, l'éducation, les mœurs et la religion; il affirme en même temps que jamais il n'a enseigné l'irrésistibilité des actions, et qu'au contraire il a professé partout la liberté morale. Après avoir démontré que les tentatives faites jusqu'à lui pour trouver une mesure des qualités morales et des facultés intellectuelles ont été sans résultat, que la ligne faciale de Camper et la ligne occipitale de Daubenton ne fournissent pas non plus cette mesure, Gall fait voir qu'on la trouve en considérant les différentes parties du cerveau comme remplissant des fonctions entièrement distinctes, et en admettant conséquemment la pluralité des organes. Il appuie la démonstration de cette pluralité sur de nombreuses preuves tirées de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie, et il ne laisse sans réponse aucune des objections qui lui ont été faites à ce sujet. Citons, entre autres preuves, celle-ci, qui paraît sans réplique : une contention d'esprit soutenue ne fatigue pas également toutes les facultés intellectuelles : la principale fatigue n'est que partielle, de sorte que l'on peut se reposer tout en continuant de s'occuper, pourvu que l'on change d'objet; ce qui serait impossible, si, dans une contention d'esprit quelconque, le cerveau tout entier était également actif. Partant de ce principe qu'il a établi, savoir, que c'est le cerveau qui donne la forme au crâne, Gall étudie avec soin l'influence du premier sur le second depuis l'époque qui précède la naissance jusqu'au déclin de l'âge, soit dans l'état de santé, soit dans les maladies qui

affectent l'encéphale et ses membranes. Il expose ensuite les moyens les plus propres pour arriver à la connaissance des facultés fondamentales, et pour découvrir le siége de leurs organes, et enfin il donne la méthode que l'on doit employer pour explorer ceux-ci. Cette méthode consiste d'abord à étudier les divers volumes des têtes en général, puis à apprécier les différents développements de la région frontale, de l'occipitale, des régions latérales, de la verticale, et à passer ensuite à l'examen de leurs subdivisions. Pour procéder avec succès à cette exploration, Gall recommande de tenir les doigts rapprochés les uns des autres, et de les promener doucement et à plusieurs reprises sur la surface de l'endroit où l'on cherche le signe extérieur d'un organe. Si l'on ne se servait que du bout des doigts, en les tenant écartés, comme le font les personnes peu habituées à ce genre de recherches, on diminuerait le nombre des points de contact et l'on n'apercevrait que les aspérités et les enfoncements les plus prononcés, tandis que la forme et l'étendue des faibles proéminences échapperaient à l'examen. Gall commence son exposition des forces fondamentales, des penchants, des sentiments, 1, par l'instinct de la reproduction. Il attribue à cet instinct le rôle d'une fonction cérébrale, qui n'appartient nullement aux parties sexuelles, mais qui les domine et les fait agir comme instruments. Il s'est assuré, par des expériences et des observations multipliées, que l'amour physique a exclusivement son siége dans le cervelet, et que l'énergie du penchant générateur est chez les adultes en rapport direct avec le développement de cet organe, dont les dimensions du reste ont été trouvées fort petites dans les animaux et les eunuques qui ont subi la castration de bonne heure. De l'instinct de la propagation, Gall passe, 2, à l'amour de la progéniture, qualité trop naturelle pour n'avoir pas son organe particulier. Ayant remarqué que dans la plupart des têtes de femmes la partie supérieure de l'os occipital recule plus que dans les crânes d'hommes, ce qui rend chez elles le diamètre occipito-frontal plus grand proportionnellement, et pensant que la partie cérébrale subjacente devait participer à ce développement, Gall, après bien des recherches et des tâtonnements, établit sous cette saillie le siége de la philogénésie, faculté que la femme possède généralement à un haut degré, ainsi que la plupart des femelles des animaux, et qui diffère essentiellement de l'instinct de la propagation, plus énergique dans l'homme. 3. L'amitié, ce *plaisir des grandes âmes*, a aussi son organe propre; il est placé à droite et à gauche en dehors de la philogénésie, et lorsqu'il est avantageusement développé, il se présente sous la forme de deux proéminences annulaires. Ici, comme dans l'amour de la progéniture, la femme l'emporte sur l'homme par le développement de la partie indiquée. Heureux, s'écrie Gall, celui qui a une femme pour ami! C'est cet organe qui est la source de la sociabilité et des sympathies; c'est à lui qu'il faut rapporter une foule d'actes d'une grande générosité ou d'un dévouement sublime. Mais aussi sa dépression conduit à l'égoïsme, à l'ingratitude, à la haine. Voilà déjà trois qualités fondamentales. Il serait trop long de présenter ici la topographie complète de chacune de celles auxquelles Gall a assigné un organe spécial. Il nous suffira de dire que les qualités qu'il a admises sont au nombre de vingt-sept; qu'il remonte toujours soigneusement à l'origine de leur découverte; qu'il fixe avec précision le siége que chacune d'elles occupe sur le crâne et dans l'encéphale; qu'il expose en détail leur histoire naturelle, non-seulement dans l'état de santé, mais encore dans celui de maladie, et qu'il fortifie cet exposé par des faits nombreux tirés de l'homme et des animaux. C'est en suivant rigoureusement cette méthode qu'il passe l'un après l'autre en revue tous les organes qui correspondent à autant de facultés. Tels sont : 4. le courage, ou instinct de la défense de soi-même, d'où résulte le penchant aux querelles et aux combats; 5. l'instinct carnassier, sanguinaire, le penchant à la cruauté, au meurtre, à la destruction; 6. la ruse, la finesse, le savoir-faire, la dissimulation, l'hypocrisie, le mensonge; 7. le penchant au vol, la convoitise, le sentiment inné de la propriété; 8. l'orgueil, la fierté, l'amour de l'autorité, de la domination, de l'indépendance; 9. la vanité, l'ambition, l'amour de l'approbation, de la gloire et des distinctions; 10. la circonspection, la prévoyance, disposition à l'inquiétude, à l'irrésolution. Après avoir prouvé que ces dix premières facultés fondamentales constituent l'ensemble de ce qu'on appelle *qualités appétitives;* qu'elles n'appartiennent pas à l'homme seul, mais qu'elles existent également dans les diverses espèces d'animaux; que leurs différents degrés de manifestation ou d'énergie donnent lieu à ce que l'on désigne par les noms de disposition, d'inclination, de penchant, de désir, de besoin, de passion, Gall fait remarquer que les organes précédemment exposés ont leur siége dans les régions inférieures-postérieures-latérales et quelques-unes des supérieures-postérieures du cerveau ou de la tête; d'où il résulte que si le cerveau humain n'était composé que de ces seuls organes, l'homme, sous ce rapport, ne s'élèverait pas au-dessus du niveau d'un grand nombre d'espèces d'animaux. Continuant l'examen des autres facultés fondamentales, Gall expose en détail l'histoire des organes qui appartiennent aux suivantes : 11. la mémoire des choses, des faits, l'éducabilité, la perfectibilité; 12. le sens des localités, des rapports de l'espace, mémoire des lieux, désir des voyages; 13. la mémoire des personnes, faculté de les reconnaître aisément; 14. le sens des mots, mémoire verbale, facilité prodigieuse à retenir des noms et des signes, loquacité; 15. le

sens du langage, le talent de la philologie, la faculté d'apprendre plusieurs langues; 16. le sens des rapports des couleurs, l'aptitude à saisir leurs nuances, le talent de la peinture; 17. le sens des rapports des sons et des tons, le talent de la musique; 18. le sens des rapports et des propriétés des nombres, de la mesure du temps, esprit de calcul, talent des mathématiques; 19. le sens de la mécanique, de la construction, le talent de l'architecture. Tous les organes de ces facultés se retrouvent, au moins en rudiments, chez les animaux, et quelque élevés qu'ils soient chez l'homme au-dessus de ces derniers, Gall ne les signale encore que sous la dénomination d'organes de facultés intellectuelles inférieures, que notre espèce partage avec un grand nombre de brutes. Les huit organes qui nous restent à citer pour compléter le nombre de vingt-sept sont ceux qui donnent à l'homme son immense supériorité sur les animaux, et qui sont la principale source des phénomènes psychologiques. Ces organes occupent les régions antérieures-supérieures du front, lequel s'élève sur la tête humaine à une hauteur beaucoup plus considérable que chez aucun des animaux les plus parfaits, tandis que les parties cérébrales qui y correspondent avancent plus ou moins au delà des orbites. C'est là que réside la cause matérielle du caractère distinctif de l'espèce humaine; c'est là que Gall place la barrière entre l'homme et l'animal; c'est là que l'animalité finit, et que l'humanité commence. Les organes frontaux comprennent donc les principales opérations de notre intelligence. Telles sont : 20. la sagacité comparative, la faculté de trouver des analogies et des ressemblances, la perspicacité; 21. l'esprit métaphysique, la faculté d'abstraire et de généraliser, d'où l'idéologie; 22. l'esprit caustique, ou de saillie. Après avoir examiné les divers phénomènes qui caractérisent cette dernière faculté, Gall disserte sur la causalité, l'esprit d'observation et d'induction qui cherche à lier les effets aux causes, et qui constitue la tête philosophique, et il n'attache aucun numéro à cette éminente faculté, comme si elle manquait d'organe. C'est que, en effet, un organe seul ne lui aurait point suffi, et qu'il lui fallait la collection et le développement simultané de tous les organes supérieurs qui siégent au front. 23. Le talent poétique, l'enthousiasme qui donne aux pensées la couleur et la vie; 24. l'esprit de bienveillance, de bonté, de douceur, de sensibilité, de compassion, de conscience, le sentiment du juste et de l'injuste; 25. la mimique, ou faculté d'imiter les gestes, la voix, les manières et les actions des autres; 26. le sentiment de l'existence de Dieu, le penchant à un culte religieux; 27. enfin, la fermeté, la persévérance, l'opiniâtreté. Après l'exposition des organes et de leurs fonctions, Gall s'arrête, et il ne se flatte point d'avoir fait connaître tous les instincts, tous les penchants, toutes les facultés de l'homme et des animaux. Il a posé le fondement, mais il est loin de croire que l'édifice soit achevé, et même que la vie d'un seul homme puisse suffire à ce vaste projet. Il pense que ceux qui le suivront dans la carrière ouverte par lui pourront le perfectionner en découvrant quelques forces fondamentales, quelques organes qui ont échappé à ses recherches. Mais il leur recommande de ne point admettre un organe spécial pour chaque modification d'une qualité, ni de déduire d'un organe particulier les facultés qui ne sont que le résultat de l'action simultanée de plusieurs organes. Si, en effet, on réfléchit au nombre de combinaisons qui peuvent résulter de 27 à 30 qualités fondamentales, et de l'action réciproque d'autant d'organes, on ne sera plus étonné de la multiplication infinie des nuances que l'on reconnaît dans le caractère des hommes. Gall soumet ensuite à un examen critique la physiognomonie de Lavater, qui, comme chacun sait, consiste dans l'art de connaître le caractère moral et intellectuel de l'homme par la seule conformation des traits du visage. Gall démontre aisément que le système de Lavater est sans fondement, puisque d'une part il ne repose sur aucune connaissance des lois de l'organisation, particulièrement du système nerveux et du cerveau, et que d'autre part, il reste attaché aux anciennes divisions des facultés intellectuelles établies par les métaphysiciens. Un médecin français, Georget, auteur d'une *Physiologie du système nerveux*, ayant cru trouver quelque ressemblance entre les idées de Kant et celles de Gall, celui-ci déclare que par une fatalité singulière, il n'a jamais eu un esprit assez transcendant pour rien comprendre à la philosophie kantienne, et que les livres, soit de jurisprudence, soit de médecine, soit de métaphysique, écrits dans l'esprit de Kant, de Fichte, de Schelling, l'ont toujours révolté par leur style guindé, corrompu, inintelligible. Il est donc impossible que le physiologiste ait rien emprunté au métaphysicien, qu'il surnomme le philosophe *par trop profond*. Aux mêmes reproches de plagiat qui lui furent adressés par d'autres personnes, Gall répond par la profession de foi suivante : « Je suis « l'homme le plus modeste, le plus humble, quand « je me vois vis-à-vis de l'immensité des choses « que je suis condamné à ignorer, et qui pourtant se rattachent immédiatement à mon état « de médecin observateur et praticien. Mais, lorsqu'il s'agit de la découverte de la structure et « des fonctions du cerveau, je me crois, avec une « imperturbable suffisance, au-dessus de tous « mes devanciers et de tous mes contemporains. « Oui, je suis le premier qui ait établi des principes physiologiques d'après lesquels la structure du cerveau et ses fonctions doivent être « étudiées; le premier qui ait franchi la barrière « que la superstition et la philosophie opposaient depuis des milliers d'années aux progrès « de la physiologie du système nerveux; qui ait

« conçu l'idée de distinguer les attributs géné-
« raux d'avec les véritables qualités et facultés
« fondamentales; le premier qui ait déterminé
« les instincts, les penchants, les sentiments et
« les talents qui sont affectés à certaines parties
« cérébrales; je suis le premier qui ait eu le cou-
« rage, la patience, la persévérance d'examiner
« et de fixer les rapports qui existent entre l'é-
« nergie des qualités morales, des facultés intel-
« lectuelles et les divers développements des par-
« ties du cerveau; le premier qui ait étendu ces
« mêmes recherches sur tout le règne animal;...
« je suis le seul qui ait trouvé et indiqué le moyen
« capable de faire découvrir le siége de chaque
« instinct, penchant, sentiment et talent intel-
« lectuel; le seul qui ait découvert ces siéges, et
« qui les démontre par de nombreux faits physiolo-
« giques et pathologiques irréfragables, et par une
« infinité de recherches d'anatomie et de physiolo-
« gie comparées de toutes les espèces d'animaux...
« J'ai commencé, continué et presque achevé toutes
« mes découvertes sans l'aide de qui que ce soit,
« sans aucune érudition préalable; et si plus tard
« j'ai compilé des citations, c'était plutôt pour
« signaler mon point de départ que pour forti-
« fier mes idées par celles de mes devanciers et
« de mes contemporains (t. 5. p. 519). » La doctrine de Gall a suscité une polémique très-active: les uns l'ont soutenue avec chaleur, les autres lui ont porté de vives attaques, et aujourd'hui encore elle partage les physiologistes en deux camps opposés. Gall a consacré un volume entier, le 6e, à la réfutation de toutes les critiques sérieuses qui lui ont été adressées. C'est ainsi qu'il répond successivement, et quelquefois avec une ironie passablement caustique, aux expériences et aux arguments de Carus, de Tiedemann, de Rudolphi, de Rolando, de Flourens, de Serre. En réfutant ce dernier, il reproche aux physiologistes français de se laisser envahir par la philosophie transcendante et spéculative des Allemands, et de vouloir appliquer aux facultés morales et intellectuelles de l'homme les résultats souvent inconstants et vagues de leurs expériences sur les animaux. Si la doctrine de Gall n'a pas triomphé de tous ses ennemis, elle a rencontré de puissants défenseurs, tels que les docteurs Reil, Loder, Hufeland, Broussais, Bouillaud, toute la société phrénologique de Paris, qui s'est constituée uniquement pour perfectionner l'œuvre de l'inventeur, et enfin le journal spécial que publie cette société dans l'intention de propager ses principes. Plusieurs personnes éclairées, mais ne connaissant l'organologie que par ouï-dire, demandèrent naïvement à Gall s'il croyait lui-même de bonne foi à sa doctrine. On le supposait convaincu qu'elle était fausse, mais que soutenue par lui avec opiniâtreté, elle lui procurerait la jouissance de passer pour le fondateur d'un système ingénieux. « Si j'étais homme à me repaître de « fumée, répondit Gall, j'aurais publié depuis « vingt ans les premiers aperçus de mes travaux; « mais je me sens plus glorieux de la découverte « de la plus mince vérité que de l'invention du « plus brillant système. » Sa doctrine, comme il le présumait lui-même, a déjà reçu des modifications qui ont pour but de la compléter et de la perfectionner (*voy.* Spurzheim). Parmi les médecins qui l'ont franchement adoptée, plusieurs trouvent qu'elle laisse encore beaucoup à désirer, et qu'elle est susceptible de réformes, sous le triple rapport de l'emplacement des organes, de leur nombre et de la classification des facultés. Mais ce qui donne une valeur incontestable à cette doctrine, c'est qu'elle est entièrement fondée sur des faits anatomiques positifs, sur une immense quantité d'expériences comparatives, et que lorsqu'elle subira des changements quelconques, ces changements ne porteront que sur des objets de détail, sans ébranler la base, qui paraît au contraire devoir s'affermir avec le temps. Toutefois, comme elle a encore contre elle un grand nombre de puissants adversaires qui ont soin d'entretenir la controverse, et que de plus elle renverse de fond en comble les bases du spiritualisme, de cette méthaphysique surannée enseignée aujourd'hui dans les écoles, cette doctrine philosophique paraît destinée à être longtemps encore le sujet de discussions graves, dont elle ne sortira pas sans peine victorieuse. Elle continue néanmoins à se soutenir en Allemagne, où elle a pris naissance; en France, où elle a reçu la plus grande publicité par les écrits et par les cours de son fondateur; en Angleterre, où tout ce qui flatte l'indépendance de l'opinion est accueilli avec faveur; et enfin elle a traversé les mers avec Spurzheim, pour aller s'établir dans les États-Unis d'Amérique, où elle est cultivée avec succès. R—D—N.

GALLACCINI (Théophile), auteur d'un excellent ouvrage sur l'architecture, quoiqu'il ne fût pas architecte, naquit en 1564 à Sienne, d'une famille noble, mais déchue de son antique splendeur. Après avoir achevé ses humanités sous les jésuites, il fréquenta les cours de l'université de sa ville natale, et y reçut en 1583 le laurier doctoral dans les facultés de philosophie et de médecine. Désirant perfectionner ses connaissances médicales, il suivit la visite des médecins à l'hôpital *della Scala* et le cours d'anatomie à l'amphithéâtre. En 1590, il se rendit à Rome, où il se livra d'abord exclusivement à la théorie de la science qu'il se proposait d'exercer un jour. Il venait de rédiger un traité d'anatomie, et il avait enrichi de notes celui de Valverde, lorsque, entraîné par son génie, il renonça tout d'un coup à la médecine et à la philosophie pour étudier les mathématiques. Dans cette nouvelle carrière il fit des progrès si rapides qu'il se trouva bientôt en état de composer des traités de géométrie, d'astronomie, d'architecture et de fortification dont F.-Ant. comte Pecci, son biographe, parle comme d'autant de chefs-d'œu-

vre. En même temps qu'il se livrait à sa passion pour les mathématiques, il étudiait l'histoire et les antiquités et cultivait avec succès les arts du dessin. De retour à Sienne en 1602, le premier soin de Gallaccini fut de se faire agréger aux Académies des *Intronati* et des *Filomati*. Dans les assemblées publiques de ces deux compagnies, il lut une foule de dissertations, de mémoires, de comédies, des vers latins et italiens, sans pouvoir parvenir à fixer l'attention de ses compatriotes; il fut enfin nommé en 1621 professeur de mathématiques à l'université. Il remplit cette chaire pendant vingt ans de la manière la plus brillante, et mourut le 27 avril 1641 dans un âge avancé, mais sans avoir éprouvé les infirmités de la vieillesse. Tous ses ouvrages étaient restés manuscrits; Pecci en possédait quelques-uns, mais il n'en donne pas une idée assez exacte pour qu'on puisse en parler d'après lui. Il dit qu'il avait vu dans les mains du baron de Stosch (*voy.* ce nom), à son passage à Sienne, un recueil précieux d'inscriptions antiques formé par Gallaccini pendant son séjour à Rome. Le seul ouvrage que l'on ait de notre auteur suffit pour lui mériter une réputation durable. Il est intitulé : *Degli errori degli architetti*. Cet ouvrage était terminé dès 1621, puisqu'il fut présenté cette même année au pape Urbain VIII par un de ses camériers. Dès lors il est inconcevable qu'il soit resté si longtemps inconnu. Ce n'est que plus de cent vingt ans après la mort de l'auteur qu'il a été publié à Venise, en 1767. C'est un petit in-folio assez mince, orné de figures, auquel on doit joindre les *Osservazioni* d'Ant. Visentini, imprimées également à Venise en 1771. L'ouvrage de Gallaccini est précédé de sa *Vie* par Pecci, où l'on a puisé pour rédiger cet article. L'auteur y passe en revue les monuments les plus célèbres de l'architecture, et en indique les défauts avec une sûreté de goût extraordinaire. Le P. Guglielmi della Valle a fait l'éloge de Gallaccini dans les *Lettere sanesi*, t. 2, p. 27, et a donné l'analyse de son ouvrage, t. 3, p. 459. W—s.

GALLAIS (Jean-Pierre), un des écrivains politiques les plus laborieux de notre époque, naquit à Doué, près de Saumur, le 18 janvier 1756, dans une condition obscure, fit néanmoins de bonnes études, et entra fort jeune dans l'état ecclésiastique. Il avait reçu les ordres sacrés, et il était professeur dans un collége de bénédictins lorsque survint la révolution, qui l'en expulsa à son grand regret. Mercier, qui parlait mal de tous ceux qui ne pensaient pas comme lui (et le nombre en était grand), a fait contre Gallais, sous la forme d'épitaphe, une épigramme assez bonne, mais fort exagérée, comme cela doit être :

Ci-gît Gallais, un gros bénédictin,
Le seul qui de son corps ne sût pas le latin.

Gallais savait certainement le latin comme tous ses confrères, et il écrivait même assez bien le français. Dès que la révolution l'eut obligé à sortir de son couvent, il publia contre elle plusieurs brochures sous le voile de l'anonyme : 1° *Histoire persane*, 1789, in-8°; 2° *Extrait d'un dictionnaire inutile, composé par une société en commandite, et rédigé par un homme seul à cinq cents lieues de l'assemblée nationale*, Paris, 1790, in-8°; 3° *Démocrite voyageur*, ibid., 1791, in-8°; 4° *Catastrophe du club infernal*, 1793, in-8°; 5° *Dialogues des morts*, 1793, in-8°, publié sous le pseudonyme de *Pilpay;* 6° *Appel à la postérité sur le jugement du roi*, publié le 18 janvier 1793, in-8°. Cet écrit eut trois éditions. Le libraire Webert, qui le vendait publiquement au Palais-Royal, dans le plus fort de la crise, fut arrêté et périt sur l'échafaud sans avoir voulu nommer l'auteur. Gallais prit la fuite, mais il fut arrêté un peu plus tard et conduit à la prison de la Force, où il resta sept mois. Il en sortit quelques jours avant la chute de Robespierre, sans que l'on puisse savoir par quel miracle; car c'en était véritablement un alors pour un bénédictin qui avait écrit contre la révolution que d'échapper à l'échafaud. Dès que la tyrannie fut renversée, Gallais se remit à écrire, et il concourut à la rédaction de la *Quotidienne*, dont le fondateur Coutouli avait péri sur l'échafaud. Il établit ensuite avec Thomas Langlois un journal intitulé : *le Censeur des journaux*, qui eut beaucoup de succès et dans lequel, quoique royaliste très-prononcé, il traitait fort sévèrement tous les partis, ce qui lui attira de nombreuses réclamations. C'est dans ce temps-là que Chénier le désigna ainsi dans une de ses satires :

. . . Gallais qui n'a pas et qui donne la gloire,
Croit que le sort du monde est dans son écritoire.

On alla jusqu'à le calomnier en disant qu'il était payé par les comités de la convention. Un reproche mieux fondé qu'eurent à lui faire les royalistes, c'est d'avoir révélé dans son journal quelques secrets du parti. Ce qui prouve mieux encore que Gallais était franchement ennemi des révolutionnaires, c'est qu'ils l'inscrivirent sur la liste des proscrits au 18 fructidor, et que son imprimerie fut pillée et renversée par la populace. Il parvint heureusement à se soustraire à la déportation, et vécut dans la retraite jusqu'au 18 brumaire. Pendant ces deux années de proscription, Gallais continua à travailler secrètement pour quelques journaux, et il composa en même temps son *Histoire de la révolution du 18 fructidor*, qu'il fit imprimer à Paris, 2 vol. in-8°, sans nom d'auteur ni d'imprimeur. On y trouve quelques détails et des portraits assez piquants, entre autres une réfutation des calomnies contre Louis XVIII attribuées à Durand de Maillane (*voy.* ce nom). Aussitôt après la chute du gouvernement directorial, Gallais voulut rentrer dans la carrière des journaux; mais, comme la plupart de ses confrères, il en fut bientôt empêché par un arrêté des consuls qui en supprima quarante à la fois, ne laissant subsister que ceux qui appartenaient aux amis ou créa-

tures du gouvernement. Force fut alors à Gallais de se réfugier dans le *Journal de Paris*, qui appartenait à Rœderer. Il concourut à sa rédaction pendant dix ans, et se soumit d'assez bonne grâce au gouvernement impérial. Nommé en 1800 professeur d'éloquence et de philosophie à l'Académie de législation, il y donna des leçons de morale qui eurent beaucoup de succès; mais il eut à cette époque un tort grave pour un ecclésiastique, surtout pour un homme qui s'était montré si contraire aux principes de la révolution, ce fut de renoncer au célibat. Cet acte de faiblesse, que sans doute il s'est longtemps reproché, rendit sa position fort embarrassante à l'époque de la restauration, en 1814. Revenu cependant alors à ses anciennes opinions, il concourut de nouveau à la rédaction de la *Quotidienne*, et il composa dès les premiers jours, contre le gouvernement qui venait de tomber, une brochure très-violente sous le titre d'*Histoire du 18 brumaire et de Buonaparte*, vol. in-8°. Ce volume, qui fut un des premiers publiés contre Napoléon, eut tout le succès des ouvrages de circonstance; il en parut presque aussitôt quatre éditions et une traduction allemande à Strasbourg. Encouragé par ces résultats, Gallais en rédigea successivement une suite de trois autres volumes, puis un cinquième volume sous ce titre : *Histoire de la révolution du 20 mars*, ou *cinquième et dernière partie de l'histoire du 18 brumaire et de Buonaparte*, 1 vol. in-8°. Le succès de cet ouvrage alla toujours décroissant, en même temps que la restauration des Bourbons perdait aussi de son crédit. Il attira à son auteur de vives réclamations, et même des procès devant les tribunaux, de la part du célèbre Montgaillard et de Méhée de Latouche. Le premier se désista généreusement; le second, profitant du retour de Bonaparte en 1815, fit condamner l'auteur à un mois de prison et à cinquante francs d'amende; mais comme Gallais avait pris la fuite, ce jugement ne put point être exécuté, et il resta sans effet après le second retour du roi. Gallais, nommé correspondant littéraire de l'empereur Alexandre, reprit ses compositions historiques, et donna : 1° une suite de l'*Histoire de France d'Anquetil* pour compléter l'édition in-8° de *Janet et Cotelle*, Paris, 1820, 2 vol. in-8° ou 3 vol. in-12; 2° *Mœurs et caractères du 19e siècle*, Paris, 1817, 2 vol. in-8°; 3° *Tableau historique et chronologique des principaux événements de l'histoire du monde, depuis sa création jusqu'au 1er octobre* 1820 (bande de 10 mètres sur un rouleau). Gallais eut encore beaucoup de part à la rédaction des *Essais de littérature* de Craufurd (*voy.* ce nom). Il a donné plusieurs éditions du *Cours de littérature* de Levizac. Enfin il a fourni quelques articles à la *Biographie universelle*. Outre les journaux indiqués, il a concouru en 1790 au *Journal général*, avec l'abbé de Fontenai, au *Courrier du corps législatif*, au *Publiciste*, etc. Il est mort à Paris le 26 octobre 1820. M—D j.

GALLAND (Pierre), professeur au collége royal de France, né vers 1510 à Aire en Artois, vint faire ses études à Paris, et acquit en peu de temps une connaissance très-étendue des langues grecque et latine, des belles-lettres et de la philosophie. Il fut reçu maître ès arts en 1537, et obtint l'année suivante la place de principal du collége de Boncourt. Il s'appliqua à y faire régner une exacte discipline, et à faire fleurir l'enseignement par le choix des professeurs. Ayant été élu recteur de l'université en 1543, il profita de cette circonstance pour demander quelques changements aux règlements alors en vigueur, et les fit adopter contre l'avis de ses confrères. Ce fut l'année suivante ou en 1545 que François Ier le nomma professeur d'éloquence au collége royal; il passa ensuite à la chaire de langue grecque, fut pourvu d'un canonicat à Notre-Dame, et mourut de la dyssenterie en 1559, le 30 août, suivant Lamonnoye, ou le 6 septembre. Il était alors âgé au plus de 50 ans; et, comme on voit, c'est par erreur qu'on a dit dans la *Bibliotheca belgica* qu'il était accablé de vieillesse. Son neveu et son petit-neveu lui avaient succédé dans la principalité du collége de Boncourt; il est résulté de là des méprises que Bayle lui-même n'a pas su éviter. Pierre Galland était l'ami de Budé, de Vatable, de Jo. du Bellay, et avait eu pour élève le savant Adrien Turnèbe. On a de lui : 1° *Oratio in funere Francisco Francorum regi facto*, Paris, 1547, in-4°. La traduction française, par Jean Martin, fut imprimée la même année. 2° *Pro schola Parisiensi contra novam academiam Petri Rami oratio*, ibid., 1551, in-4° et in-8°. Ce discours, dans lequel il prend la défense d'Aristote contre Ramus, est écrit avec beaucoup de vivacité : ce fut le prélude et le signal des persécutions qu'essuya ce savant et malheureux professeur (*voy.* Ramus). 3° *De Caleto recepta et rebus a Fr. Lotharingio, duce Guisio, auspiciis Henrici II gestis, carmen elegiacum*, ibid., 1558, in-4°; 4° *Petri Castellani, magni Franciæ eleemosynarii, vita*, Paris, 1674, in-8°. Cette vie de Duchâtel est curieuse et bien écrite. Ce fut Baluze qui la publia avec des notes utiles. 5° Des *Observations sur les institutions oratoires de Quintilien*, insérées dans les éditions de Paris, 1549, in-fol., et 1554, in-4°, et la première édition des *Scriptores de agrorum limitibus et constitutionibus*, qu'il fit imprimer sur un manuscrit qu'il avait trouvé en Flandre, Paris, 1548, in-4°. W—s.

GALLAND (Auguste), conseiller d'État, né vers 1570, était fils d'un officier de la maison de Navarre, particulièrement considéré de Henri IV pour sa probité et ses lumières. Il fit ses études à l'université de Paris, et exerça ensuite la profession d'avocat avec distinction. Il succéda à son père dans les emplois qu'il tenait de la maison de Navarre, mérita par ses services l'affection de son prince, et parvint enfin aux places de membre du conseil d'État et du conseil privé. Il fut nommé en 1626 pour présider le synode de Castres; et comme il s'y montra opposé aux desseins du duc de Rohan,

et que d'ailleurs il avait abandonné le parti des réformés après s'en être montré longtemps le défenseur, il ne faut pas être surpris que le duc de Rohan en ait fait un portrait peu avantageux dans ses *Mémoires* (1). Les recherches auxquelles Galland avait été obligé de se livrer pour faire revivre les droits du roi sur les domaines de la couronne aliénés par le malheur des temps, ou usurpés par les princes voisins, le déterminèrent à s'appliquer à l'étude de l'histoire. Les ouvrages qu'il a publiés et ceux qu'il a laissés en manuscrit prouvent qu'il joignait à beaucoup de patience de la bonne foi et un esprit de critique très-estimable. On ne peut assigner d'une manière précise l'époque de la mort de Galland; mais on sait qu'il ne vivait plus en 1645. On a de lui : 1° *Discours sur l'état de la ville de la Rochelle et touchant ses anciens priviléges*, Paris, 1626, in-4°; réimprimé sous ce titre, *Discours au roi sur la naissance, ancien état, progrès et accroissement de la ville de la Rochelle*, ibid., 1629, in-8°, et inséré à la fin du tome 13 du *Mercure français*. Galland prouve dans cet ouvrage que les priviléges dont se glorifiait cette ville étaient des concessions des rois de France; et il y réfute un libelle publié par les révoltés, dans lequel on affirmait que Louis XI avait juré à genoux, entre les mains du maire, la confirmation de ces priviléges. 2° *Traité du franc-alleu sans titre*, ibid., 1629, in-4°; 1637, in-4° : cette seconde édition est plus ample d'un tiers que la première. Il a été traduit en latin et inséré dans le recueil de Schiller : *De feudis Imperii francisci*. Furgole dit que c'est un factum en faveur des traitants qui avaient un intérêt à combattre le franc-alleu; mais qu'il a été réfuté sans réplique par Caseneuve (*voy.* CASENEUVE). 3° *Des anciennes enseignes et étendards de France; de la chape de St-Martin; de l'office du grand sénéchal, dit Dapifer; de l'oriflamme ou étendard de St-Denis*, etc., Paris, 1637, in-4°; ouvrage rare et curieux : il a été inséré dans le tome 2 des *Antiquités de Paris*, par Sauval; et M. Poncelin en a donné une nouvelle édition suivie d'une *Dissertation* très-importante sur le même sujet, Paris, 1782, in-16. 4° *Mémoires pour l'histoire de Navarre et de Flandre, contenant le droit du roi au royaume de Navarre*, etc., Paris, 1648, in-fol. Cet ouvrage a été mis au jour par le fils de l'auteur, prêtre de l'Oratoire : il est divisé en deux parties; la première est une espèce de factum écrit d'une manière solide, mais peu agréable; la seconde renferme les preuves à l'appui du discours, et dans le nombre il s'en trouve de fort curieuses. Il a en outre laissé en manuscrit : 1° Un *Traité des Albigeois et des Vaudois*, 4 vol. in-fol.; 2° *Mémoires touchant le domaine*, in-fol.; 3° *Titres concernant l'Artois, la Franche-Comté, la Bourgogne, la Flandre*, in-fol.; 4° *Inventaire du trésor des chartes de la Ste-Chapelle de Paris*, in-fol.; 5° *Des Généalogies des familles nobles de France et de Paris*, 10 vol. in-fol.; 6° enfin une *Histoire de la réforme en France*, que son fils promettait de publier avec un Discours contenant la réfutation des Mémoires du duc de Rohan. W—s.

(1) On envoya, dit le duc de Rohan, pour commissaire au synode, Galland, reconnu sans contredit pour habile homme, mais mercenaire, sans honte et sans conscience, avec des instructions tendantes à faire improuver la dernière prise d'armes du duc de Rohan, et à faire désavouer ses intelligences aux pays étrangers, et même, s'il se pouvait, le faire excommunier (*Mémoires du duc de Rohan*, liv. IV, p. 4, t. 1er, deuxième part., édit. de 1756).

GALLAND (ANTOINE), orientaliste et numismate, naquit le 4 avril 1646, à Rollot, près Montdidier en Picardie. Sa vie entière montre ce que peuvent produire l'amour de l'étude, une volonté ferme et des mœurs irréprochables. Par une rare persévérance dans ses travaux, Galland triompha des caprices de la fortune; par la droiture et la noblesse de son caractère il put lutter contre un sort malheureux. Né de parents pauvres, il perdit son père à l'âge de quatre ans, se trouvant le septième enfant de la maison. Sa mère, réduite à vivre du très-modique travail de ses mains, parvint à le placer dans le collége de Noyon. Le principal et un chanoine de la cathédrale, touchés de sa situation, se partagèrent charitablement les soins et les frais de l'éducation du jeune Galland. A l'âge de quatorze ans il perdit à la fois ses deux protecteurs, et revint chez sa mère, ayant pour toute richesse la connaissance d'un peu de latin, de grec et d'hébreu, mais aussi un goût déterminé pour les lettres, et la ferme résolution de s'y abandonner. Comme sa mère ne pouvait subvenir aux dépenses qu'aurait exigées l'achèvement de ses études, il fallut prendre un métier et renoncer aux lettres. Galland ne put supporter qu'un an cette cruelle distraction et partit un jour pour Paris, « sans autres fonds, dit M. de Boze, que l'adresse « d'une vieille parente qui y était en condition, et « celle d'un bon ecclésiastique qu'il avait vu quel- « que fois chez son chanoine à Noyon. » La hardiesse de sa résolution intéressa en sa faveur : le sous-principal du collége du Plessis lui fit continuer ses études; puis il le confia aux soins de M. Petitpied, docteur de Sorbonne. Rien de plus heureux que ce dernier bienfait ne pouvait arriver à Galland; et l'on peut dire qu'il prépara, qu'il assura les succès de sa carrière littéraire : il se fortifia dans l'hébreu et les autres langues orientales, suivit les cours du collége royal, et même entreprit de faire le *Catalogue des manuscrits orientaux de la Sorbonne*. Le docteur Petitpied venait de le placer chez M. Godouin, professeur au collége Mazarin, lorsque M. de Nointel partit en 1670 pour son ambassade de Constantinople, et prit avec lui le jeune Galland, dont on commençait à louer les travaux et le savoir. L'intention de ce ministre était de l'employer à tirer des églises grecques des attestations en forme sur les articles de leur foi, qui formaient alors le sujet d'une grande dispute entre Arnauld et le ministre Claude. Galland acquit en peu de temps à Constantinople la connaissance du grec vulgaire, par ses

longues conférences avec les prélats grecs, et tira d'eux des attestations et de nombreux renseignements sur les objets discutés en France. De la Croix, secrétaire d'ambassade, ne parle pas de ces travaux dans ses *Mémoires;* mais on peut croire qu'ils ne lui ont point été inutiles pour la composition de son *État présent de l'Église grecque et maronite*, publié en 1695, in-12, et réimprimé sans aucun changement, sous le titre de *Turquie chrétienne*. Galland suivit encore M. de Nointel dans son voyage à Jérusalem, et en profita pour copier une foule d'inscriptions, ou même pour les enlever, selon qu'il lui était possible. Montfaucon en a publié quelques fragments dans sa *Palæographie*. De Syrie, Galland revint directement en France, et repartit aussitôt pour le Levant, dans l'intention de rassembler de nouvelles médailles. En 1679 il entreprit un troisième voyage, chargé par la compagnie des Indes de rassembler ce qui pourrait enrichir le cabinet de Colbert. Cette commission ayant cessé par suite des changements arrivés dans la compagnie, Colbert, et après sa mort, Louvois, chargèrent Galland de continuer ses recherches, et lui firent donner le titre d'*antiquaire du roi*. Au moment où il allait s'embarquer à Smyrne pour rentrer dans sa patrie, il fut sur le point de périr dans un tremblement de terre. La maison qu'il habitait s'écroula; et il resta jusqu'au lendemain sous les décombres, respirant l'air avec peine, au moyen de jours interrompus disposés par le hasard. A son retour à Paris, Thévenot, garde de la bibliothèque du roi, et d'Herbelot s'aidèrent de ses travaux. La mort lui ayant ravi l'un et l'autre de ces savants, il s'attacha à Bignon, protecteur zélé des gens de lettres, et le perdit l'année suivante : il semblait que ce fût le sort de Galland de perdre en moins de rien ces protections utiles que le mérite le plus reconnu est quelquefois longtemps à obtenir; mais telle était l'estime qu'inspiraient ses connaissances et son caractère, que la mort ne le privait point d'un appui sans qu'il en retrouvât un autre. Foucault, intendant en basse Normandie, remplaça Bignon à l'égard de notre savant, qu'il voulait avoir auprès de lui. Placé dans une situation paisible, au milieu d'une belle bibliothèque et d'une nombreuse collection de médailles, versé dans la connaissance de l'arabe, du persan et du turc, langues qu'il s'était rendues familières pendant son séjour en Orient, Galland profita de cette retraite pour se livrer à la composition de divers ouvrages. En 1701, quoiqu'il résidât à Caen, le roi l'admit à l'Académie des inscriptions : il ne revint habiter Paris qu'en 1706, et trois ans après il obtint la chaire d'arabe au collége royal de France. Ce savant homme mourut le 17 février 1715, à l'âge de 69 ans. Tel est le portrait qu'en a tracé M. de Boze, dans l'éloge qu'il en a fait, et dont nous avons tiré la substance de cet article : « Galland travaillait sans « cesse, en quelque situation qu'il se trouvât, « ayant très-peu d'attention sur ses besoins, n'en « ayant aucune sur ses commodités, remplaçant, « quand il le fallait, par ses seules lectures, ce « qui lui manquait du côté des livres; n'ayant « pour objet que l'exactitude, et allant toujours « à sa fin sans aucun égard pour les ornements « qui auraient pu l'arrêter. Simple dans ses mœurs « et dans ses manières comme dans ses ouvrages, « il aurait toute sa vie enseigné à des enfants les « premiers éléments de la grammaire avec le « même plaisir qu'il a eu à exercer son érudi- « tion sur différentes matières. Homme vrai jus- « que dans les moindres choses, sa droiture et sa « probité allaient au point que, rendant compte « à ses associés de sa dépense dans le Levant, il « leur comptait seulement un sol ou deux, quel- « quefois rien du tout, pour les journées qui par « des conjonctures favorables, ou même par des « abstinences involontaires, ne lui avaient pas « coûté davantage. » Voici la liste de ses ouvrages imprimés : 1° Trois *Lettres touchant la critique de M. Guillet, sur le voyage de Grèce de Spon*, imprimées dans la réponse de Spon, Lyon, 1679, in-12; 2° *Paroles remarquables, bons mots et maximes des Orientaux, traduits de leurs ouvrages arabes, persans et turcs, avec des remarques*, Paris, 1694, in-12; Lyon, 1695, in-12; Paris, 1730, in-12; 1708, in-12 (*voy.* Cardonne). Il y a des exemplaires de cette dernière édition qui portent le titre d'*Orientaliana*. Sous le titre de *Paroles remarquables*, on a réimprimé l'ouvrage à la suite de la *Bibl. orientale*, édition de 1776, in-fol., et 1777, in-4°. 3° *Lettres touchant l'histoire des quatre Gordiens, prouvée par les médailles*, ibid, 1696, in-12; 4° *Lettre touchant quatre médailles antiques, publiées par le P. Chamillard*, Caen, 1697, in-12; 5° *Lettre touchant la nouvelle explication d'une médaille d'or du cabinet du roi*, Caen, 1698, in-12; 6° *Lettre sur le même sujet*, imprimée dans le *Journal des savants*, du 15 août 1705. La première de ces deux lettres a été traduite en latin, et imprimée à la suite de la *Bibliotheca nummaria*, de Banduri, de l'édition de J. A. Fabricius, Hambourg, 1719, in-4°; 7° *Observations sur quelques médailles de Tétricus le père, et d'autres tirées du cabinet de M. Ballonseaux*, Caen, 1701, in-8°; 8° *De l'origine et du progrès du café*, traduit sur un manuscrit arabe de la bibliothèque du roi, ibid., 1699, in-12. 9° *Les Mille et une nuits, contes arabes traduits en français*, Paris, 1704-1708, 12 vol. in-12, réimprimés un grand nombre de fois dans différents formats; la meilleure édition est celle qu'a donnée M. Caussin, Paris, 1806, 9 vol. in-18, dont deux contiennent la suite, jusqu'alors inédite, des *Mille et une nuits*, de la traduction de l'éditeur. C'est à cet ouvrage que Galland doit en grande partie la réputation dont il jouit; et comme ces contes charmants vivront aussi longtemps qu'on attachera du prix aux produits d'une imagination féconde et brillante, l'honneur de les avoir le premier communiqués à l'Europe, lui assure un souvenir durable dans la mémoire des hommes. Ce

n'est point ici le lieu d'émettre une critique raisonnée des *Mille et une nuits*. Les défauts qu'on reproche à cette collection de récits merveilleux tiennent à la manière dont elle a été faite. Les savants sont partagés d'opinion touchant l'époque à laquelle on l'a rédigée : les uns la placent au 8e siècle de l'hégire, les autres au second ou au troisième : mais un examen un peu plus approfondi de l'ouvrage peut fixer nos sentiments à cet égard. Un passage de Massoudi, écrivain du milieu du 4e siècle de l'hégire, nous apprend que parmi les livres traduits du persan en arabe se trouvait le conte intitulé, *Mille contes*, qui conserve le même titre dans la langue arabe, mais que le peuple appela les *Mille et une nuits* : « Il contient, « ajoute-t-il, l'histoire du roi, de son vizir et de « ses deux filles, Chyr-zad et Dyn-zad. » Qui ne reconnaîtrait dans cette indication l'empereur Chehriar, le vizir, et ses deux filles Cheherzad et Dinarzad, noms persans, et dont l'orthographe varie dans les divers manuscrits? Ce conte, le premier des *Mille et une nuits*, a servi de canevas à la collection; et l'éditeur a simplement étendu le récit pendant mille nuits, quoique ce nombre déterminé fût pris dans l'origine pour un nombre indéterminé. C'est ainsi que les Persans donnent aux ruines de Persépolis le nom de *Hézar soutoun* (les mille colonnes), quoiqu'on ne trouve point ce nombre de colonnes. Ainsi l'éditeur, au moyen de cette ruse, a pu faire entrer dans sa collection tous les contes qui avaient cours parmi les Arabes; et en effet, quoique le célèbre bibliographe Hadji-Khalfa ne parle point des *Mille et une nuits* telles que nous les connaissons, cependant il indique plusieurs des histoires merveilleuses qui en font partie, sous leurs titres particuliers. Il est donc également inexact de dire qu'elles ont été composées dans les premiers siècles de l'hégire ou dans les derniers; mais on doit reconnaître qu'elles offrent la réunion de contes dont plusieurs avaient cours depuis longtemps parmi les musulmans, et que cette réunion a été faite à une époque récente, qu'on ne peut toutefois indiquer avec précision. Quant au style de Galland, s'il est souvent incorrect, on doit convenir qu'il est plein de naturel et de simplicité, en sorte que malgré ses défauts il serait fort difficile d'en égaler le mérite. Tout le monde connaît l'anecdote suivante : Dans les deux premiers volumes de ces contes, l'exorde était toujours : « Ma chère sœur, si « vous ne dormez pas, faites-nous un de ces contes « que vous savez. » Quelques jeunes gens, ennuyés de cette plate uniformité, allèrent une nuit qu'il faisait très-grand froid, frapper à la porte de l'auteur, qui courut en chemise à sa fenêtre. Après l'avoir fait morfondre quelque temps par diverses questions insignifiantes, ils terminèrent en lui disant : « Ah ! monsieur Galland, si vous ne dormez « pas, faites-nous un de ces beaux contes que vous « savez si bien. » Galland profita de la leçon, et supprima dans les volumes suivants le préambule qui lui avait attiré la plaisanterie. 10° *Relation de la mort du sultan Osman et du couronnement du sultan Mustapha*, traduite du turc, Paris, 1678, in-12; 11° le *Journal de Trévoux* contient de lui : 1° *Lettres sur deux médailles de Gratien*, juillet 1701; 2° *Observations sur l'explication d'une médaille grecque de Caracalla*, septembre 1701; 3° *Lettre concernant la découverte d'une médaille antique du tyran Amandus*, et la *Description de quelques autres médailles curieuses*, novembre 1701; 4° *Lettre à M. Morel, à l'occasion de sa Lettre latine touchant les médailles consulaires*, février et juillet 1702. Ces lettres ont été traduites en latin, et insérées dans la *Bibliotheca nummaria* citée ci-dessus. 12° *Lettre écrite de Smyrne à M. Dodart, contenant quelques particularités remarquables sur la médecine pratiquée dans les îles de l'Archipel*, 1680; 13° *Lettre écrite de Constantinople*, touchant quelques particularités de l'Égypte; dans le *Journal des savants* de 1685; 14° *Lettre sur une inscription latine découverte à Arles en* 1693, *avec une urne, des vases de verre et autres objets*; 15° *Observations sur l'ambre jaune qui se trouve à Marseille au bord de la mer*; 16° *Observations sur une carrière d'albâtre de différentes couleurs*. Nous indiquons ces trois derniers morceaux d'après l'abbé Goujet (*Hist. du collége de France*). 17° Galland a eu beaucoup de part au *Ménagiana*, dont le premier volume a paru en 1693, et le deuxième en 1694, ainsi qu'à la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, qui mourut avant que l'ouvrage fût entièrement imprimé. Quelques personnes ont prétendu que Galland avait composé la plus grande partie de cette Bibliothèque; mais cette assertion est très-hasardée : Galland a pu y faire des corrections, y fournir même des matériaux, puisqu'il a travaillé avec d'Herbelot jusqu'à sa mort : voilà tout. Il est certain que la préface est de lui, et que l'impression de l'ouvrage a été achevée par ses soins. Un exemplaire de la *Bibliothèque orientale*, chargé de nombreuses notes, additions ou corrections écrites de sa main, a passé de France dans la bibliothèque impériale de Vienne. 18° Enfin Galland a fourni au *Recueil de l'Académie*, dont il était membre, les dissertations et les mémoires suivants : 1° *Discours sur quelques anciens poëtes français et sur quelques romans gaulois peu connus*, t. 2, p. 728; 2° *Traité de l'origine et de l'usage de la trompette chez les anciens*, t. 1, Histoire, p. 104; 3° *Examen d'un passage d'Horace*, Epist. 5, lib. 1, ibid., p. 140; 4° *Du titre d'Asphalien donné par les Grecs à Neptune*, ibid., p. 152; 5° *Explication d'une médaille grecque de Marc-Antoine et d'Octavie*, t. 3, p. 210; 6° *Explication d'une médaille grecque de Néron, frappée à Nicée*, ibid., p. 215; 7° *Sur une médaille d'Hélène avec cette inscription :* Helena, N. F., ibid., p. 248; 8° *Sur les médailles de Domitius Domitianus, de Constantinus Junior et de Constantius Gallus*, ibid., p. 252; 9° *Sur la différente signification de cette formule, S. C., ou Ex S. C.* (Senatus-consulto), *sur les médailles antiques*, ibid., p. 260; 10° *Découverte*

de l'ancienne ville des Viducasses, à Vieux, dans la basse Normandie. Nous apprenons par une lettre de l'abbé Barthélemy, insérée dans ses Œuvres diverses, t. 2, p. 444, que Galland eut une discussion très-vive à l'occasion d'une médaille qu'il attribuait faussement à Bérénice, femme de Titus, quoiqu'elle fût de Cléopâtre d'Égypte. Dans une de ses répliques on remarque le passage suivant, qui fait connaître l'étendue de ses travaux en numismatique : « Pythagore ne demandoit à « ses disciples que sept ans de silence pour s'in- « struire des principes de la philosophie, avant « que d'en écrire ou d'en vouloir juger. Sans que « personne l'eût exigé de moi, j'ai gardé un « silence plus rigide et plus long dans l'étude des « médailles. Ce silence a été de trente années. « Pendant tout ce temps-là, je ne me suis pas « contenté d'écouter un grand nombre de maîtres « habiles, de lire et d'examiner leurs ouvrages; « j'ai encore manié et déchiffré plusieurs milliers « de médailles grecques et latines, tant en France « que dans la Syrie et dans la Palestine, à Con- « stantinople, à Smyrne, à Alexandrie et dans les « îles de l'Archipel. Le sort d'un antiquaire est « bien déplorable au prix de celui d'un expert « dans les arts les plus mécaniques. L'expert, sou- « vent peu expérimenté, et choisi par caprice ou « par faveur, ne laisse pas d'être cru en justice, « et l'on ne veut pas s'en rapporter à un anti- « quaire qui a de l'acquit dans la connaissance des « médailles, et qui les explique avec autant de « franchise que de bonne foi. » Depuis la mort de Galland on a publié : 1° Les *Contes et fables indiennes de Pidpaï et de Lokman*, Paris, 1724, 2 vol. in-12. C'est la traduction d'une partie de l'*Homaïoun naméh*, titre sous lequel est connue la version turque du livre de Calilah et de Dimnah. Cardonne en a publié la suite. 2° *Dissertation sur une médaille grecque de l'empereur Diaduménien, frappée à Ephèse*, dans le *Mercure de France*, mai 1739; 3° *Relation de l'esclavage d'un marchand français de la ville de Cassis, à Tunis*, insérée dans le *Magasin encyclopédique* de 1809, t. 1, p. 268, et t. 2, p. 18, par les soins de Langlès, et réimprimée in-12, Paris, 1810, par les soins de l'auteur de cet article. Les manuscrits laissés par Galland sont : 1° *Histoire des princes de la lignée de Tamerlan, depuis le sultan Abou-Saïd-Bahadur, jusqu'au sultan Abou-Saïd-Kourkan.* C'est la traduction française, en 2 volumes in-4°, de l'ouvrage intitulé : *Mathlaa alsaadëïn* (*Lever des deux constellations*), composé en persan par le célèbre Abdel-rezzac. Cet ouvrage très-important par les faits qu'il contient, l'est aussi sous le rapport des détails géographiques que l'auteur y a consignés. 2° *Histoire ottomane, traduite du turc de Naïma Effendi;* ouvrage très-estimé des Ottomans, et qui comprend leur histoire depuis 1001 jusqu'en 1065 de l'hégire; 3° *Vocabularium turcico-latinum*, composé par Galland à Constantinople, et augmenté ensuite par lui; 4° traduction de l'*Histoire de Djenguyz-Khan*, extraite de l'*Histoire persane de Mirkhond;* 5° *Catalogue d'écrivains arabes, persans et turcs.* C'est un extrait de la *Bibliographie* de Hadjy-Khalfa. 6° *Journal de mon séjour à Constantinople pendant l'année* 1672 et 1673. Tous ces divers manuscrits existent à la Bibliothèque de Paris. 17° *Dictionnaire numismatique, contenant l'explication des noms de dignités, des titres d'honneur, et généralement de tous les termes singuliers qu'on trouve sur les médailles antiques, grecques et romaines.* A peine Galland eut-il été appelé à siéger à l'Académie des inscriptions, qu'il se crut obligé de lui consacrer tous ses instants. Ce fut pour cette illustre société qu'il entreprit son *Dictionnaire numismatique;* et il lui en légua le manuscrit en mourant. Depuis ce manuscrit a passé dans la bibliothèque de M. de Boze, puis dans celle du président de Cotte. 8° *Relation de ses voyages.* Le P. Brotier en possédait le manuscrit, et y attachait une grande importance(1). 9° *Traduction de l'Alcoran*, avec des remarques historiques et des notes grammaticales. Cet ouvrage, légué par Galland à l'abbé Bignon, est perdu aujourd'hui. 10° *Nécrologe de la mort des savants pour chaque jour de l'année*, de 1500 à 1701, Ms. in-fol. Ce manuscrit singulier se trouvait avant la révolution dans la bibliothèque de M. Beaucousin, avocat au parlement. Il n'a point été inconnu à Mercier de St-Léger, qui en a même fait une notice assez étendue, jointe à son exemplaire de l'*Histoire du collége de France*, de l'abbé Goujet. 11° *Relation d'un voyage fait à Constantinople* en 1679 et 1680; 12° *Etat présent des îles de Samos, de Nicarie, de Patmos et du mont Athos*, traduit du grec de Joseph Grégoire, archevêque de Samos. Ces deux manuscrits appartenaient à Langlès, qui se proposait de les publier. Il n'a pas donné suite à son projet. 13° *Description de la ville de Constantinople;* 14° *Relation des événements qui se sont passés à Constantinople en* 1671 *et* 1672. Ces deux manuscrits sont perdus. Peut-être le journal des années 1672 et 1673, que nous avons retrouvé à la bibliothèque de Paris, fait-il partie de ce dernier manuscrit. 15° Traduction des *Tables chronologiques* de Hadjy-Khalfa. Elle existe à la bibliothèque de Paris. — GALLAND (Julien), neveu du précédent, se livra à l'étude des langues orientales, et embrassa la carrière du drogmanat. Il a publié l'ouvrage suivant : *Recueil des rits et cérémonies du pèlerinage de la Mecque, auquel on a joint divers écrits relatifs aux sciences et aux mœurs des Turcs*, Paris, 1754, in-8°. On a encore du même auteur le *Récit de la prise de Constantinople par les Turcs*, traduit d'un écrivain grec, et resté manuscrit. J—N.

GALLAND (ANDRÉ), savant théologien, naquit à Venise le 6 décembre 1709 (2), de parents fran-

(1) Cette relation a été publiée récemment dans la *Revue rétrospective* d'octobre et novembre 1837, sous le titre de *Journal de Galland pendant un séjour dans le Levant.* On trouve dans ce journal d'intéressants détails. E. D—s.

(2) C'est par erreur que Lombardi, dans la *Storia della letterat. italiana*, p. 201, fait naître Galland en 1736.

çais; et, après avoir achevé ses études sous Concina, Consiliati et Rossi, embrassa l'état ecclésiastique. Quelque temps après, il entra dans la congrégation des *Filippini* (les oratoriens), et mérita l'estime de ses confrères non moins par sa modestie et sa douceur que par ses talents. A des connaissances profondes dans la théologie il joignit une vaste érudition et une ardeur infatigable pour l'étude. Toute sa vie se passa dans des travaux immenses, qu'il n'eut pas le bonheur de terminer. Il mourut à Venise le 12 janvier 1779. On a de lui : 1° *Bibliotheca græco-latina veterum Patrum, antiquorumque scriptorum ecclesiasticorum*, Venise, 1765-1781, 14 vol. in-fol. Cette collection, dont la publication fut encouragée par le sénateur Franç. Foscari (*voy.* ce nom), contient les ouvrages de trois cent quatre-vingts écrivains des sept premiers siècles, dont plus de la moitié ne se trouve point dans la *Bibliotheca maxima Patrum* (*voy.* Despont). Ils sont rangés d'après l'ordre chronologique, et accompagnés de préfaces et de notes très-érudites. Le savant éditeur étant mort pendant l'impression du treizième volume, l'abbé J.-B. Gallicciolli se chargea d'achever ce grand travail, qui doit suffire pour assurer à Galland une réputation durable. 2° *De vetustis canonum collectionibus*, Venise, 1778, in-4°. C'est un recueil de dissertations sur les diverses collections d'anciens canons. Galland a dirigé, du moins en partie, l'édition des *OEuvres* de Bossuet imprimée à Venise. Il en avait préparé une des ouvrages de Baronius, dont les Annales ne devaient pas faire partie. Enfin il a laissé manuscrits : *Thesaurus antiquitatis ecclesiasticæ, historico-theologico-criticus*, 13 vol. in-fol.; et *Bibliotheca martyrologica, seu veterum kalendariorum ac martyrologiorum amplissima collectio*. On trouve une courte notice sur ce savant dans la *Letteratura veneziana* de Moschini, t. 3, p. 158. W—s.

GALLARD (Germain), docteur de Sorbonne, grand vicaire et chanoine de Senlis, naquit en 1744 à Artenay, près Orléans. Après avoir fait sa licence avec distinction, il fut nommé en 1772 directeur spirituel de l'École royale militaire de Paris, et il en remplit les fonctions pendant quatre ans. Alors M. de Roquelaure, évêque de Senlis, l'attacha à son diocèse en qualité d'official, puis de grand vicaire; et l'abbé Gallard occupa cette dernière place jusqu'à la révolution. Il joignait à l'esprit et aux connaissances de son état beaucoup d'aménité, de douceur, et des vues sages et conciliantes. Son mérite connu fit jeter les yeux sur lui pour l'édition que le clergé de France voulait donner des œuvres de Fénelon. On lui en mit entre les mains les manuscrits; et l'assemblée du clergé de 1782 lui donna pour les frais de l'impression une somme de quarante mille francs. Mais les fonctions que l'abbé Gallard avait à remplir à Senlis, et peut-être aussi les distractions de la société, où il était fort goûté pour les attraits de sa conversation, l'empêchèrent de terminer seul une entreprise que son goût et ses talents le rendaient néanmoins si propre à diriger. On fut obligé de lui adjoindre le P. Querbeuf, homme laborieux, qui continua l'édition jusqu'au 9e volume in-4°, et composa la vie de l'archevêque. Il est à croire cependant qu'il profita du travail du premier éditeur; seulement il fit quelques changements à son plan et à la distribution des ouvrages. La révolution vint priver l'abbé Gallard d'une place honorable; il fut obligé de se cacher. Lorsque le calme fut un peu revenu, il entreprit de donner une édition des Sermons de M. de Beauvais, évêque de Senez, qui avait été son ami. Elle parut en 1807, en quatre volumes in-12, où cependant, par des considérations particulières, l'éditeur n'inséra pas deux discours prononcés aux assemblées du clergé et deux sermons sur la cène : on a dû trouver ces deux discours dans ses papiers. L'abbé Gallard devait joindre à cette édition un éloge de l'auteur; mais son âge, sa mauvaise santé et un peu de négligence l'empêchèrent d'achever cet éloge, dont il n'a paru qu'un fragment, où l'abbé Gallard ne conduit l'abbé de Beauvais qu'à l'entrée de la carrière. Ce morceau a été imprimé à part (1). En 1809 on nomma l'abbé Gallard à une chaire d'éloquence sacrée dans la faculté de théologie de Paris; mais il n'accepta point cette place. Quoiqu'il eût perdu toute sa fortune, il ne voulut point prendre de fonctions sous un gouvernement dont il avait apprécié les vues; et il aima mieux vivre dans une honorable médiocrité que de s'attacher à un régime qu'il n'approuvait pas. Il mourut à Paris le 11 mai 1812, victime d'une infirmité longue et douloureuse, qu'il a supportée avec résignation. Il avait été longtemps recherché pour les agréments de son esprit; et l'on peut regretter qu'avec beaucoup de goût pour juger les productions des autres, il n'ait pas attaché son nom à quelque ouvrage, où il aurait fait sans doute usage des leçons et des conseils que personne ne savait mieux donner que lui. P—c—t.

GALLAS (Matthias), feld-maréchal des armées impériales, naquit en 1589, dans le comté de Trente, d'une ancienne et illustre famille de ce pays. Il fut d'abord attaché comme page, et ensuite comme écuyer, à un seigneur de Bauffremont, qui, dans la guerre de l'Espagne contre le duc de Savoie, en 1616 et 1617, le fit enseigne. Gallas obtint ensuite le commandement de Riva, place forte située dans les montagnes, sur le lac de Garda; mais il le quitta bientôt, à la suite d'un démêlé qu'il eut avec un commissaire autrichien, et il alla chercher fortune en Allemagne. Les services qu'il rendit, dans l'armée de Tilly, à Ferdinand II et à la ligue catholique, en Bohême, sur le Rhin et ailleurs, lui valurent un avancement rapide. Il contribua au succès que les Impériaux obtinrent sur les Danois, près de Brême, et à la

(1) *Éloge de messire Jean-Baptiste-Marie de Beauvais, ancien évêque de Senez, prononcé le* 1er *décembre* 1806, Paris, 1807, in-12 de 60 pages.

victoire qu'ils remportèrent en 1625, près de Steinfurt en Westphalie. Il fut en 1629 major général de l'armée qui, sous les ordres de Colalto, marcha contre le duc de Mantoue; et bientôt les infirmités du général l'ayant forcé à se démettre du commandement, Gallas le partagea avec Aldringer. Plusieurs avantages brillants et la prise de diverses places précédèrent celle de Mantoue, qui fut saccagée, et où se fit un butin immense. Gallas veilla ensuite, comme ministre plénipotentiaire de l'empereur, à l'exécution du traité de paix de Cherasco, conclu en 1630, puis retourna l'année suivante en Allemagne, avec les troupes impériales et le titre de général de cavalerie. L'empereur l'éleva au rang de comte de l'empire, et, après la bataille de Leipsick, gagnée par les Suédois, lui donna, sous Wallenstein, le commandement d'un des corps de troupes destinés à secourir la Bohême. Gallas justifia cette marque de confiance en dégageant Pilsen et en aidant à reprendre Prague. Il montra une bravoure extrême à la bataille de Nurenberg et à celle de Lutzen; il fut chargé ensuite par Wallenstein de menacer Dresde avec un corps de dix mille hommes, ce qui facilita la reprise des places dont les Suédois s'étaient emparés sur la ligne de l'Oder; de là il marcha au secours du duc de Bavière et de la ville de Ratisbonne; mais Wallenstein, qui déjà couvait des desseins ambitieux, lui avait donné l'ordre de rester sur la défensive. Cependant la prise de Ratisbonne força le généralissime à faire avancer des troupes pour couvrir Passau : Gallas défendit cette place, et aida ensuite à conquérir le haut Palatinat. Quand Wallenstein écrivit à ses généraux absents de venir le trouver pour obtenir un acquiescement à ses projets, ou pour s'assurer de leurs personnes en cas de refus, Gallas, instruit d'avance, se hâta d'arriver, mais pour voir par lui-même l'état des choses, et pour envoyer à l'empereur des avis d'autant plus certains. Les éclaircissements qu'il donna, conjointement avec Piccolomini, firent connaître toute l'étendue du danger que l'on avait seulement soupçonné. Ferdinand II lui expédia une patente qui lui conférait le commandement suprême, enjoignait aux généraux et aux officiers de lui obéir en tout, et promettait l'oubli pour tout ce qui s'était passé. Rien de moins rassurant pour Gallas que cette marque honorable de confiance. Il était alors à Pilsen, sous les yeux et au pouvoir de celui dont il tenait le sort dans ses mains, et qui avait un nombre infini d'espions pour le surveiller et découvrir le secret de sa commission. D'ailleurs les sentiments des chefs étaient incertains : il était douteux qu'ils voulussent se fier aux promesses de l'empereur, et renoncer tout d'un coup aux brillantes espérances qu'ils avaient fondées sur Wallenstein. Il y avait trop de danger à essayer de l'arrêter comme un simple criminel au milieu des gardes qui l'entouraient, et dans une ville qui lui était entièrement dévouée. Gallas, bien pénétré de l'impossibilité d'exécuter sa commission sous les yeux de Wallenstein, désirait se concerter avec Aldringer avant de rien hasarder. La longue absence de celui-ci avait commencé à éveiller les soupçons du généralissime. Gallas lui offre d'aller trouver Aldringer : sa proposition est acceptée avec empressement. Profitant du succès de sa ruse, il charge Piccolomini de surveiller la conduite de Wallenstein, et se hâte de quitter Pilsen. Partout où il passe, il fait connaître la patente impériale; les troupes se déclarent d'une manière beaucoup plus favorable qu'il n'avait osé l'espérer : personne ne fait résistance. Il envoie Aldringer défendre l'empereur contre une attaque dont il était menacé, s'assure des principales places de la Bohême, prend toutes les dispositions nécessaires pour déjouer les entreprises du rebelle, et marche vers l'Autriche supérieure, où l'approche du duc Bernard mettait tout en combustion. Après la mort de Wallenstein, Ferdinand II avait nommé généralissime son propre fils, Ferdinand, roi de Hongrie : sous lui commandait Gallas, qui exerçait réellement les fonctions de général. L'armée impériale entreprit le siége de Ratisbonne, que Wallenstein s'était constamment obstiné à ne pas vouloir tenter. Grâce à l'activité de Gallas, cette ville fut obligée d'ouvrir ses portes : les Suédois furent graduellement repoussés des rives du Danube, et enfin éprouvèrent une défaite complète sous les murs de Nordlingen, le 6 septembre 1634. Cette victoire, qui causa au chancelier Oxenstiern la seconde mauvaise nuit qu'il dit avoir passée en Allemagne, remit les Impériaux en possession de la Souabe, de la Franconie et du cours du Rhin. Gallas avait en tête une armée française, commandée par le cardinal la Valette : il surprit Philippsbourg à la faveur des glaces, et mit ensuite le siége devant Deux-Ponts. Les Français, joints aux confédérés d'Allemagne, l'obligèrent à le lever, et demeurèrent maîtres de la campagne : ils s'étaient déjà avancés jusqu'à Francfort-sur-le-Mein, lorsque Gallas, les harcelant et leur coupant les vivres, les obligea à leur tour de songer à la retraite; il les poursuivit au delà du Rhin, et se posta toujours si avantageusement qu'il les mettait à la fois hors d'état d'avancer dans leur marche et de l'attaquer. Ils parvinrent cependant à lui échapper : il les poursuivit à travers le Hundsruck; mais leur vigoureuse résistance et quelques échecs qu'il éprouva lui firent manquer son but principal, celui de prendre ses quartiers d'hiver en France. Il se vit contraint de ramener ses troupes par la Lorraine, l'Alsace et la Souabe, provinces déjà épuisées, et il perdit beaucoup de monde. Mais la retraite des Français, quoiqu'elle leur eût acquis beaucoup de gloire, lui avait donné la facilité de reprendre Mayence et d'autres places sur le Rhin : il passa ce fleuve à Brisach, secourut Dôle assiégée par le prince de Condé, et, fondant sur la Bourgogne, il fit mine d'assiéger Dijon, et vint investir St-Jean de Losne. Son armée, grossie de celles du duc de

Lorraine, qui commandait en personne, et du roi d'Espagne, se montait à 80,000 hommes. La résistance courageuse de cette petite ville, mal fortifiée et mal pourvue de troupes, sauva Paris, où tout était déjà dans la consternation; car les ennemis avaient aussi fait des incursions en Picardie. La bravoure des habitants de St-Jean de Losne rendit nuls tous les assauts qui furent donnés : l'armée impériale, épuisée par les fatigues du siége et par la rigueur de la saison, diminuait chaque jour. Gallas, après avoir vu périr l'élite de ses troupes, fut obligé de s'en aller précipitamment le 2 novembre 1636, abandonnant son artillerie et une partie de son bagage. L'année suivante il reparut avec plus de succès sur la scène : il contraignit Banier à lever le siége de Leipsick, et le chassa de Torgau, où il avait pris possession. Gallas crut avoir mis son ennemi dans l'impossibilité de lui échapper; mais celui-ci arriva dans la Poméranie, en exécutant une retraite dont l'audace et la réussite paraissent également incroyables. Cependant Gallas, à qui l'on indique près de Tribsée un passage important qui n'était pas gardé avec assez de soin, pénètre dans la Poméranie, réduit la plupart des places situées à la gauche de l'Oder, et les Suédois sont repoussés jusqu'aux bords de la Pène. Pendant près d'un an la Poméranie fut le théâtre de la guerre entre les deux rivaux. Gallas, après avoir laissé des garnisons dans les places qu'il avait conquises, ainsi que dans les îles de l'embouchure de l'Oder, cantonna ses troupes dans la Saxe; mais la famine, qui bientôt régna dans ces contrées ravagées et appauvries, fit périr un grand nombre de soldats impériaux; d'autres désertèrent à l'ennemi. Banier, qui avait reçu de Suède des renforts, reprit l'une après l'autre toutes les villes de la Poméranie, força Gallas à se retirer, et le repoussa jusqu'en Silésie et en Bohême. L'empereur, voyant ses États héréditaires menacés, ôta le commandement à Gallas, qui resta dans l'inaction jusqu'en 1643. Alors la retraite de Piccolomini lui fit de nouveau confier le commandement : il se signala contre les Suédois en Bohême, en Moravie et en Silésie, et fut, au mois de décembre, envoyé avec l'élite des troupes contre Torstenson, qui, traversant la Saxe, était tombé sur le Holstein, et avait pénétré dans le Jutland. Gallas avait ordre de suivre, malgré la rigueur de la saison et la longueur de la marche, les mouvements rapides des Suédois : il vola au secours du roi de Danemarck, joignit ses troupes à celles de ce prince, s'empara de Kiel, et ne douta pas un instant qu'il n'enfermât les Suédois et ne les réduisît à la dernière extrémité; mais Torstenson prévint l'exécution de ce dessein. Un défilé était resté libre près de Sleswig; il en profita pour marcher au-devant de Gallas, et lui présenta la bataille, que celui-ci refusa; il sortit ensuite du Holstein, en faisant passer son armée sous les retranchements des Impériaux. Ceux-ci se séparèrent des Danois, fort mécontents les uns des autres; et l'on frappa à Hambourg une médaille avec ces mots : « On peut voir sur l'autre côté le narré « succinct des hauts faits de Gallas dans le Hol- « stein. » De l'autre côté il n'y avait rien. Gallas, repoussé tout le long de l'Elbe, vint se retrancher à Bernbourg, où, malgré sa réunion aux Saxons, il fut réduit à la plus grande détresse, parce que les Suédois avaient choisi en arrière de lui des positions qui lui coupaient toute communication avec la Saxe et la Bohême. La famine exerça ses ravages dans le camp des Impériaux, et en fit périr un grand nombre. Une retraite qu'ils tentèrent sur Magdebourg n'améliora en rien cette situation désespérée : la cavalerie, en cherchant à s'échapper vers la Silésie, fut atteinte par Torstenson près de Juterbock, et dispersée; le reste, en essayant de se faire jour les armes à la main, fut presque entièrement anéanti près de Magdebourg, le 23 novembre 1644. De toutes ses troupes, Gallas ne ramena en Bohême que quelques milliers de soldats exténués; et cette campagne lui mérita, dit Schiller, la réputation d'être le premier général du monde pour perdre une armée. Cette catastrophe termina la vie militaire de Gallas : rongé par les infirmités que les fatigues de la guerre lui avaient causées, il mourut à Vienne le 25 avril 1647. Son corps fut transporté à Trente, dans l'église des jésuites. Il était fort aimé des soldats, parce qu'il se montrait pour eux plein de bonté; mais, poussée à l'excès, cette qualité l'empêchait de faire observer exactement la discipline, et l'on prétend que c'est à cela qu'il faut attribuer une partie des revers qui finirent par l'accabler : ils ne purent néanmoins faire perdre le souvenir de ses exploits brillants durant une guerre où il tint un rang distingué au milieu d'un grand nombre de généraux habiles. E—s.

GALLATI (Gaspard), issu d'une famille distinguée du canton de Glaris, et fils de Gaspard, chef du contingent de ce canton au service de François Ier, naquit en 1535. Il entra en 1562 au service de France, fut nommé capitaine en 1570, et reconduisit en 1573 sa compagnie licenciée en Suisse. La guerre civile ayant recommencé en 1579, il fut chef et commandant de quatre compagnies, qui furent renvoyées encore en 1585. Sous Henri III, il commanda de nouveau un corps de ses compatriotes, de 1580 à 1587, en Provence et en Dauphiné. Le roi le créa chevalier et lui accorda des lettres de noblesse. La même année (1587) Gallati leva un régiment de 4,000 hommes, traversa la Bourgogne, et rendit de bons services à la journée des barricades et au voyage de Chartres. Henri IV ayant succédé à la couronne, Gallati, qui avait le plus grand ascendant sur ses soldats, dont il était aimé, se rangea de son côté, nonobstant la différence de religion : il fut comblé de ses faveurs, et eut une grande part au gain de la bataille d'Arques (21 septembre 1589), dans laquelle le roi, remarquant la bravoure des Suisses, accourut à son secours et lui dit : *Mon*

compère; je viens mourir ou acquérir de l'honneur avec vous. Il continua de se distinguer dans nombre de siéges et de combats, de lever des corps, qui furent licenciés successivement et appelés de nouveau. En 1603, il obtint la lieutenance des Cent-Suisses. En 1614, la reine mère l'envoya en Suisse pour demander la levée d'un régiment de 3,000 hommes : les cantons, en l'accordant, lui en donnèrent le commandement, et acceptèrent, à sa sollicitation, M. de Bassompierre pour colonel général des Suisses. En 1616, ce corps fut créé régiment des gardes suisses, et Gallati en fut établi premier colonel-propriétaire. Il jouit de cette place jusqu'à sa mort, arrivée à Paris en 1629, après soixante-neuf ans de service. U—I.

GALLATIN (Jean-Louis), médecin de la faculté de Montpellier, né à Genève en 1731, mourut en 1783. Il se distingua par son ardeur pour l'étude, et fit de rapides progrès dans la médecine. Après avoir obtenu le titre de docteur à Montpellier, il fut nommé médecin du duc d'Orléans. Il eut le bonheur d'être le disciple et l'ami de Tronchin. Étant devenu médecin de l'hôpital fondé à Paris par madame Necker, il se livra avec une vigilance et un zèle extrêmes au soulagement des pauvres qui étaient reçus dans ce nouvel établissement, et y perdit sa santé. On a de lui 1° *Dissertatio de aqua*, in-4°; 2° *Observations sur les fièvres aiguës*, 1781, in-8°. Ch—t.

GALLATIN (Abraham-Albert-Alphonse), économiste, homme d'État américain, naquit à Genève, le 29 janvier 1761, d'une famille ancienne, mais peu fortunée, originaire du canton de Vaud. Orphelin à l'âge de sept ans, il fut envoyé pour ses études à l'université de Genève, où il se lia avec le landgrave de Hesse-Cassel, qui y était élevé et qui lui offrit un brevet de lieutenant dans ses gardes du corps. C'était un avenir assuré, Gallatin ne refusa pas moins les propositions de son condisciple pour courir à la défense de l'Amérique, lorsqu'elle poussa ce puissant cri de liberté qui ébranla les deux mondes; le citoyen genevois partit en 1780 pour ce pays, où l'attendait une si brillante destinée. Il arrivait au milieu de cette nouvelle société sous les meilleurs auspices; parmi ses nombreuses lettres de recommandation, il y en avait une du duc de la Rochefoucauld pour Benjamin Franklin; Gallatin se rendit digne de l'accueil qu'il reçut, et quelques mois plus tard il défendait l'indépendance de l'Union, en se joignant à un corps de volontaires américains rassemblé à Machiers, dans l'état du Maine; non content d'exposer sa vie, il avançait des fonds à son commandant, pour subvenir à l'entretien des troupes révolutionnaires réunies sur ce point; simple volontaire d'abord, sa valeur le fit bientôt distinguer, et on lui confia le commandement du fort Passamaquoddy. Lorsque la paix fut conclue en 1783, il devint professeur de littérature française à l'université d'Harvard, à Cambridge, où John Quincy Adams, le futur président de l'Amérique, professait l'éloquence. Mais cette position n'était pour lui que provisoire; ayant recueilli son patrimoine, il ne tarda pas à acheter de vastes terrains d'abord dans les États de Virginie. Puis, sur les conseils de Patrick Henry, le fameux patriote de la Virginie, il fit l'acquisition d'une ferme du comté de Lafayette, dans la Pensylvanie. Enfin, en 1785, il remplit les conditions exigées par la loi pour devenir citoyen des États-Unis, et, retiré dans sa ferme sur les bords du Monongahela, il s'occupa activement d'agriculture. De l'année 1789 date sa carrière politique : à cette époque, il fut élu membre de la convention chargée de reviser la constitution de l'État de Pensylvanie. C'est dans les débats de cette assemblée que se montrèrent au grand jour la fermeté de ses opinions libérales, aussi bien que sa probité et son instruction comme financier. L'année suivante, devenu membre de la législature de l'État de Pensylvanie, il fut élu en 1794, membre du sénat des États-Unis. Mais, sous le prétexte qu'il était depuis trop peu de temps citoyen des États-Unis, et qu'il ne remplissait pas toutes les conditions de naturalisation, les fédéralistes du parti whig, ses adversaires, votèrent contre lui, et le sénat, à la majorité d'une voix, annula sa nomination. Cette décision était à peine connue que Gallatin était nommé simultanément membre de la législature de Pensylvanie, pour le comté de la Fayette, et membre de la chambre représentative pour Washington, où il n'avait jamais résidé. Depuis l'année 1793, jusqu'en 1801, il siégea dans cette chambre, et s'y montra toujours un des membres les plus zélés et les plus influents du parti démocratique. Lors des troubles qu'on appela l'*insurrection du whisky*, il contribua puissamment à rétablir l'ordre. Ses concitoyens, remplis d'estime pour ses grandes qualités et de confiance en ses talents, lui en donnèrent une preuve flatteuse en le nommant le même jour membre de l'assemblée législative dans deux arrondissements à la fois. En 1801, Jefferson, alors président, le nomma secrétaire de la trésorerie. Pendant douze ans il remplit honorablement cette place, et fit preuve de si grandes et si rares qualités, que Jefferson écrivait en 1809. « Le « jour où M. Gallatin viendrait à se retirer serait « un deuil pour l'Union. » Gallatin était destiné à rendre à l'Union de plus grands services encore : en 1813, l'empereur de Russie, Alexandre I, s'étant offert comme médiateur entre l'Angleterre et les États-Unis, Gallatin fut choisi pour ministre plénipotentiaire en Russie, avec MM. Adams et Bayard. Dans cette circonstance encore, le sénat mit obstacle à sa nomination, objectant qu'il y avait incompatibilité entre les fonctions d'ambassadeur et de secrétaire de la trésorerie. Gallatin donna sa démission de son emploi à la trésorerie, et fut dès lors désigné pour remplir l'importante mission de réconcilier directement l'Union avec l'Angleterre, qui refusait la médiation de la Russie. MM. John Quincy Adams, Bayard, Clay et

Russel partirent avec lui pour venir signer le traité de paix de Gand, 24 décembre 1814, qui mettait fin à une guerre de trois ans et assurait la liberté des mers. L'année suivante, avec les mêmes collègues, il complétait l'alliance entre les États-Unis et l'Angleterre par un traité de commerce, encore en vigueur. En 1816, il fut nommé comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en France. Des difficultés commerciales s'étaient élevées entre les Pays-Bas et les États-Unis; de concert avec M. Eustis, il les fit disparaître, lors de son voyage à la Haye, en 1817; en 1818, il négocia un nouveau traité de commerce avec l'Angleterre, signé à Londres avec le concours de M. Rusch. C'est ainsi que partout, Gallatin trouva l'occasion de rendre d'importants services à sa patrie d'adoption. Pendant sept ans de séjour en France, il représenta dignement les États-Unis, et résigna ses fonctions en 1823. De retour en Amérique, Gallatin fut désigné par les États de Virginie comme candidat à la vice-présidence de la république, mais il refusa cet honneur, ainsi qu'un ministère. Une seconde fois envoyé en Europe, comme ambassadeur à Londres en 1826, à la place du vieux Rufus King, il conclut en 1827 un traité qui régla le commerce entre les colonies anglaises d'Amérique et les États-Unis, et fit cesser ainsi toutes les contestations entre les deux gouvernements. Dès lors finit sa carrière politique, si dignement remplie par les services de tous genres rendus à la république américaine. Du reste, s'il se retira des affaires publiques, ce ne fut pas pour s'abandonner au repos. Jusqu'à son dernier jour, Gallatin ne cessa d'éclairer par ses écrits les questions importantes qui occupaient tous les esprits; il s'attacha surtout à celles qui traitaient principalement de finances, de banque, d'instruction publique. En 1831, à la suite d'un *meeting de free traders* (libres échangistes), il établit dans un mémoire adressé au congrès de Washington, les principes de liberté commerciale qui furent réalisés en partie sous la présidence de Polk, qui, comme lui, appartenait au parti démocratique opposé aux wighs, principalement protectionnistes. En 1837, au moment de la crise financière qu'éprouva l'Amérique, sous la présidence de Van Buren, il donna des premiers le signal de la résistance à cette folle panique; il garda son poste de président de la banque nationale jusqu'en 1839. Gallatin mourut le 12 août 1849, après avoir parcouru une des plus belles carrières qu'il soit donné à un homme d'accomplir. « Comme homme, Gallatin était d'un commerce agréable, instruit sans « pédanterie, il avait des manières simples et polies, « telles qu'on doit les attendre d'un républicain par « principe et d'un homme qui a rempli des positions « éminentes dans son pays et à l'étranger. Comme « diplomate, il se montra négociateur habile et « adroit, ayant beaucoup de mesure sans manquer « de fermeté, et très-assidu au travail. » On doit à Gallatin quelques bons ouvrages sur l'histoire des États-Unis. Son *Memoir on the north-eastern boundary* (Mémoire sur les limites du nord-est), New-York, 1843, à l'occasion de la discussion soulevée par la question du territoire de l'Orégon, de même que ses écrits sur la guerre avec le Mexique, sont pleins de sagacité et de lucidité; ils eurent une grande influence sur l'opinion publique. Vers la fin de sa vie, il fit de l'ethnographie et des antiquités de l'Amérique une étude toute particulière. Il fut président de la société historique et de la société ethnologique des États-Unis; cette dernière lui doit même son existence. Il acquit une connaissance parfaite des idiomes des Indiens. Son travail intitulé : *Synopsis of the Indian tribes within the United-States and in the British and Russian possessions in North-America* (Tableau des tribus indiennes dans les États-Unis et dans les possessions anglaises et russes au nord de l'Amérique), qui forme le tome 2e des *Transactions and collections of the American Antiquarian Society* (Transactions et Collections de la société des Antiquités américaines), Cambridge, 1836, et ses différents articles insérés dans les *Transactions* de la société ethnologique, New-York, 1845-1852, sont jusqu'à présent la meilleure autorité à invoquer sur les questions d'archéologie relatives à l'Amérique; en même temps que l'on y trouve la preuve de l'érudition profonde et tout européenne de l'auteur. Gallatin a encore publié : 1° *Esquisse des finances des États-Unis*, New-York, 1796, in-8°; 2° *Discours* prononcé à Union-Town au nom des habitants du comté de la Fayette, le 25 mai 1825. Paris, extrait de la *Revue encyclopédique*; 3° *Histoire de la navigation intérieure, et particulièrement de celle des États-Unis de l'Amérique*, traduit par Cordier, Paris, Didot, 1820, in-8°. A. F—L—T.

GALLE (Philippe), graveur, marchand d'estampes, né à Harlem en 1537, vint s'établir à Anvers, où il forma une maison de commerce d'estampes assez considérable. Il dessinait correctement, et maniait le burin avec facilité; mais ses ouvrages manquent d'un certain effet. Il a mis au jour un grand nombre de recueils tant de sa composition que d'après plusieurs peintres flamands, tels que Martin Heemskerk, Martin de Vos, Stradan, le vieux Breughel et autres. Nous citerons, parmi ces différentes collections, une suite considérable de *Portraits des hommes célèbres des* 15e *et* 16e *siècles;* la *Vie et les miracles de Ste-Catherine*, en trente-quatre pièces; différentes suites du *Vieux* et du *Nouveau Testament*, etc. En général, ces recueils sont assez estimés. Philippe est mort à Anvers en 1612. — Galle (Théodore), fils aîné du précédent, graveur et aussi marchand d'estampes, naquit à Anvers en 1560, et reçut de son père les premières leçons de son art. Il voyagea dans sa jeunesse en Italie, et séjourna assez longtemps à Rome. De retour à Anvers, il entreprit le commerce d'estampes et publia une grande quantité d'ouvrages, soit de sa composition, soit d'après des maîtres flamands, tels que Rubens, Stradan,

Martin de Vos et autres. Quoique ses ouvrages aient quelque supériorité sur ceux de son père, il fut loin encore d'atteindre au mérite de ceux de son frère Corneille : on y trouve de la roideur et peu de connaissance du clair-obscur. Les principaux sont : la *Vie de St-Joseph*, en vingt-huit planches; celle de *St-Norbert;* le comte *Ugolino avec ses enfants dans la tour; Cornélie mère des Gracques*, etc. — Galle (Corneille), dit *le Vieux*, frère puîné du précédent, né à Anvers en 1570, fut aussi élève de son père, qu'il surpassa de beaucoup, ainsi que tous les graveurs de sa famille. Comme son frère, il fit le voyage d'Italie, mais il y séjourna beaucoup plus longtemps. Ce fut à Rome qu'il acquit cette correction, ce bon goût de dessin, qui caractérisent ses productions. Après y avoir exécuté plusieurs planches d'après des maîtres italiens, il revint à Anvers et se livra de même au commerce, sans cependant négliger son art. Corneille Galle a gravé beaucoup de portraits d'après Van Dyck, parmi lesquels on distingue ceux de *Charles Ier et de sa femme;* ceux de la *mère Anne de Jésus*, carmélite; de *Dartus Wolfart*, peintre d'Anvers, et de *Philippe Rubens*, ce dernier d'après Pierre-Paul. Dans le genre de l'histoire, on remarque particulièrement : *Judith coupant la tête d'Holopherne;* les *quatre Pères de l'Église;* une *Vierge dans une niche :* ces trois estampes d'après Rubens; un *Christ mort*, d'après Raphaël; une *Vierge*, d'après le même; une *Vénus* et *Adam et Ève*, d'après Paggi; *Jésus à table chez le Pharisien*, d'après Civoli; l'*Amour fouetté par Minerve*, d'après Augustin Carrache; nombre d'autres morceaux, d'après François Vanni, P. de Baillin, Thadée, F. Zuccharo, Annibal Carrache, etc. Corneille Galle a gravé le paysage au burin pur avec beaucoup de légèreté; son feuillé a le ragoût de l'eau-forte; la couleur de son burin est agréable; son travail est large, moelleux, et chaque objet est traité suivant le caractère qui lui est propre. — Galle (Corneille) dit *le Jeune*, fils du précédent, dessinateur et graveur, né à Anvers en 1600, fut élève de son père, et chercha à l'imiter, mais ne put jamais l'égaler. Ses meilleures productions sont ses portraits, parmi lesquels on distingue ceux de l'*empereur Ferdinand III*, de *Marie d'Autriche*, son épouse; d'*Henriette de Lorraine* et de *Jean Meyssens*, peintre et graveur, d'après le même. Ses morceaux d'histoire les plus importants sont : *Job querellé par sa femme; St-Dominique*, d'après Diépenbeck; une *Nativité*, d'après D. Teniers; *Vénus allaitant l'Amour*, d'après Rubens; *Jésus-Christ ressuscité*, d'après G. de Crayer. Ses sujets d'histoire sont plus faibles que ses portraits, parce qu'il n'avait pas poussé l'étude du dessin aussi loin que l'avait fait son père. P—E.

GALLE (André), graveur en médailles, naquit à St-Étienne en Forez, le 15 mai 1761. Son père y exerçait la profession de graveur, et gagnait péniblement sa vie à buriner des ornements sur les pièces d'acier des fusils de chasse. Il alla s'établir à Lyon en 1773, et mit son fils André en apprentissage chez un fabricant de boutons. C'est dans cet obscur atelier que se révélèrent chez le jeune apprenti des dispositions d'artiste. Il modela secrètement en cire le portrait de son maître, et le fit si ressemblant qu'on lui permit, en récompense, de fréquenter les cours de dessin de l'Académie de Lyon. A quinze ans, il quitta son maître, on ne sait trop pourquoi, vint à pied à Paris, y rencontra un racoleur et s'enrôla. A son grand étonnement, car le racoleur lui avait promis tout autre chose, on l'envoya dans un corps de pionniers, à St-Denis, où il fut employé aux plus rudes travaux. Heureusement, au bout de quelques mois, son père obtint son congé. Il s'agissait de revenir à Lyon. Il lui restait pour toute ressource une pièce de vingt-quatre sous. Un ami de son père lui donna un habit, qui ne coûtait pas cher, quelques conseils, qui ne coûtaient rien, et avec cela, le voilà parti. Au bout de huit jours, il était rentré chez son maître. A quelque temps de là, M. Lecourt, c'était le nom de son maître, s'en va en voyage. Il recommande, en partant, au chef d'atelier un coin de bouton qu'il avait gravé pour un grand seigneur, et qui devait être livré le lendemain. Mais à la trempe, le coin se brise. On croyait le mal irréparable. M. Lecourt avait dépensé à ce travail tant de soins, tant de jours! Le jeune Galle dit à madame Lecourt : « Laissez-moi faire. Je gra- « verai un autre coin. Il sera gravé, trempé, livré demain. » Il tint parole, et le nouveau coin était si parfait que M. Lecourt, lorsqu'il le vit, en fut émerveillé, et dès ce jour associa l'industrieux ouvrier aux bénéfices de sa maison. D'associé, Galle devint chef unique de la fabrique de boutons, après la mort de M. et madame Lecourt. Il gravait, en outre, des cachets et des timbres, ouvrages purement mercantiles, mais dans l'exécution desquels il apportait cependant beaucoup de goût et beaucoup d'art. C'est en 1792 qu'il fit sa première médaille. Elle représentait une tête de Liberté. Quelque temps après, à la veille du siége de Lyon, il vint à Paris, chargé d'une mission relative à la fonte des cloches. Il avait sur l'oreille un bonnet rouge, et dans sa poche des correspondances royalistes. A peine installé à Paris, dans un hôtel garni, il reçoit la visite d'un officier municipal. Son bonnet rouge et sa bonne contenance le sauvèrent d'une perquisition trop minutieuse. Au lieu de lire ses papiers, l'agent municipal se contenta d'apposer les scellés sur le tiroir où ils étaient renfermés. Dès qu'il fut sorti, Galle réussit à enlever une des planches du tiroir; mais il ne put glisser sa main dans l'étroite ouverture qu'il avait pratiquée; la fille de son hôte lui vint en aide. Le commissaire, à son retour, trouva les scellés intacts; mais il ne trouva plus dans le meuble que des papiers inoffensifs. Galle, pendant cette visite, s'était mis au travail d'un air insouciant. Le cachet qu'il gravait attira les re-

gards du fonctionnaire, qui lui demanda s'il en voudrait faire un pour le comité de salut public. Il lui en donna le sujet : c'était Hercule terrassant l'hydre. Il n'y avait pas à refuser. Galle fit le cachet, et le fit gratis; je me trompe, il accepta en échange une carte de sûreté. N'en avait pas qui voulait. Bientôt il se lia avec le fameux graveur Dupré, qui était son compatriote, et il travailla aux monnaies avec lui. Après le siége de Lyon, il vendit sa fabrique de boutons, se fixa à Paris, et, voulant acquérir les connaissances théoriques qui lui manquaient encore pour conduire à sa perfection l'art qu'il n'exerçait, pour ainsi dire, qu'avec la lumière de l'instinct, il devint, à trente-trois ans, un des élèves du statuaire Chaudet. Denon, qui avait vu et admiré ses premiers essais, lui confia, en l'an 7, l'exécution de la médaille commémorative de la conquête de la haute Égypte. Galle en fit un chef-d'œuvre. Voici, à partir de ce moment, la liste et la date de ses principaux ouvrages : *Le débarquement de Fréjus*, an 8 ; *Le couronnement*, an 13 ; *Prise de Vienne*, 1805 ; *Les maires de Paris à Schœnbrunn*, 1805; *Bataille d'Iéna*, 1806; *Bataille de Friedland*, 1807 ; *Bataille de Wagram*, 1809 ; *Mariage de l'empereur*, 1810 ; *Retraite de Russie*, 1812; *Entrée de Louis XVIII*, 1814; *Mariage du duc de Berry*, 1816 ; *Le baptême du duc de Bordeaux*, 1821 ; *L'Industrie fécondée par la Science*, 1822 ; *Conquête d'Alger*, 1830. Quelles dates! quels événements! quelles gloires! quels revers! quels changements! On pourrait, rien qu'avec les médailles de Galle, refaire la chronique d'un demi-siècle. « Il fut, dit M. Raoul-Rochette, l'historien « en bronze du consulat et de l'empire; et son « nom restera éternellement associé aux souvenirs « de cette glorieuse période par autant de mé- « dailles qu'elle a compté de victoires. » On a vu qu'il continua, sous la restauration et plus tard encore, sa mission d'historien, qui est véritablement celle du graveur en médailles. Une partie de l'histoire ancienne ne nous est connue, en effet, que par des médailles et des pièces de monnaie; qui sait si, dans deux ou trois mille ans, quelques médailles de Galle, trouvées par hasard sous des décombres, ne seront pas les seuls monuments subsistants de nos révolutions, de nos arts, de nos guerres? Galle a gravé aussi les portraits de beaucoup de personnages célèbres, quelques-uns ses contemporains, entre autres l'empereur, Louis David, Bichat, Gros, Canning, Watt, le czar Alexandre Ier. Ses œuvres, souvent très-remarquables par la composition, sont peut-être sans rivales pour la beauté, la finesse, la sûreté de l'exécution. Il s'était marié à dix-huit ans. Il partagea avec le graveur Dumarest, son compatriote, le prix décennal. En 1819, il devint membre de l'Institut. En 1827, il grava le timbre du gouvernement et le billet de 500 francs de la banque de France. Il aimait la mécanique et avait l'esprit inventif. Il a donné son nom aux chaînes articulées. C'était un homme vigoureux, gai, laborieux, aimable, obligeant. Il n'oublia pas, dans la prospérité, son humble origine. Il se plaisait à encourager les jeunes gens, surtout ses compatriotes, à qui il parlait toujours le patois du pays natal. Il s'est éteint le 22 décembre 1844, à 83 ans, ayant conservé presque jusqu'à sa dernière heure la plénitude de ses facultés. C—ET.

GALLÉ ou GALLAEUS (Servais), né à Rotterdam en 1627, mort à Campen vers la fin de 1709, exerça le ministère sacré auprès des églises wallonnes de Ziericzée et de Harlem, et il réunit à ses fonctions pastorales la culture de la littérature ancienne; témoin : 1° son édition de Lactance, Leyde, 1660, in-8°. Les catholiques lui reprochent d'avoir trop calvinisé son auteur dans les notes dont il l'a accompagné. 2° Ses *Dissertationes de Sibyllis earumque oraculis*, Amsterdam, 1688, in-4°, avec figures; elles sont au nombre de vingt-cinq. Il y a joint une dissertation sur le *Hercules Magusanus*, où il est aussi question de la déesse *Nehalenia*. Le fond annonce plus d'érudition que de saine critique. 3° Ses Σιβυλλικοὶ χρησμοὶ, *hoc est Sibyllina oracula*. Il y a réuni : *Oracula magica Zoroastris ; Astrampsychi oneirocriticum*, etc., ibid., 1689, in-4°, grec et latin, avec des notes et des commentaires auxquels s'applique le jugement porté sur le précédent article. Il avait projeté une édition de *Minutius Felix*, qui n'a point paru. M-on.

GALLEGOS (Ferdinand), peintre espagnol, prit naissance à Salamanque, le 14 décembre 1461. Il fut disciple de Berruguete : mais il suivit en tout le genre du célèbre Albert Durer, de façon que l'on confondait souvent ses ouvrages avec ceux de cet habile artiste. Quoiqu'à cette époque de très-bons peintres florissaient en Espagne, on distingua toujours Gallegos par l'exactitude de son dessin, la sagesse de sa composition, la pose de ses figures et la beauté de son coloris. On a de lui, dans la cathédrale de Salamanque, une *Notre-Dame*, avec l'enfant Jésus dans ses bras, ayant à un de ses côtés St-André, et de l'autre St-Christophe : ce tableau est très-estimé. Dans le cloître de la même église, on voit de la main du même peintre plusieurs tableaux représentant *St-Michel*, *St-Antoine*, et *une Adoration des Rois*. On connaît d'autres tableaux de Gallegos; mais ils ont été si maltraités par le temps, qu'on y distingue à peine quelques figures. Gallegos mourut dans sa patrie, âgé de 89 ans, en 1550 : cette époque fut le siècle d'or de la peinture en Espagne. B—s.

GALLET (Jacques). *Voy.* Morice de Beaubois.

GALLET (. . . . . .), chansonnier français, né vers 1700, était épicier à la pointe St-Eustache, si l'on en croit la tradition ; mais Marmontel, dans ses *Mémoires*, dit rue des Lombards. La société de Piron, Collé, Favart, Panard, lui fit plus d'une fois négliger ses affaires commerciales, et il finit par faire banqueroute en 1751 : il se réfugia au Temple, lieu de franchise alors pour les débiteurs insolvables; et comme il y recevait tous les jours des mémoires de créanciers : « Me voilà, disait-il,

« au temple des mémoires. » La misère dans laquelle il tomba bientôt n'altéra ni ses goûts ni sa gaieté : il buvait cinq à six bouteilles de vin par jour; ce qui finit par le faire trembler au point qu'il ne pouvait écrire. Il devint même hydropique; et ce fut de son grabat qu'il écrivit à Collé trois couplets dont le dernier est si connu :

Autrefois, presque au même instant,
J'en aurais pu rimer autant
Que nous reconnaissons d'apôtres;
A présent j'abrége, d'autant
Qu'à l'église un prêtre m'attend,
Accompagné de plusieurs autres.

Il avait en effet été condamné par les médecins : lui-même croyait n'avoir plus qu'une dizaine de jours à vivre. Cependant il en échappa cette fois; il en fut quitte pour dix ou douze ponctions, qui lui firent rendre quatre-vingt-douze pintes d'eau. Il reprit son train de vie, et au mois de juin 1757 il succomba à sa maladie. Quand son hydropisie fut sur le point de l'étouffer, le vicaire du Temple étant venu lui administrer l'extrême-onction : « Ah! « monsieur l'abbé, lui dit-il, vous venez me graisser « les bottes; cela est inutile, car je m'en vais par « eau. » Il avait été le maître en chansons de Collé, qui le maltraite dans ses *Mémoires*, tout en disant qu'il ne fit rien perdre à ses créanciers, pas même les intérêts. Panard, différent de Collé, fut attaché à Gallet au delà du tombeau. Marmontel l'ayant rencontré quelques jours après la mort de son ami, lui dit qu'il prenait beaucoup de part à son affliction : « Ah! monsieur, lui dit Panard en « pleurant, elle est bien vive et bien profonde : « un ami de trente ans, avec qui je passais une « vie...! A la promenade, au spectacle, au caba- « ret, toujours ensemble! Je l'ai perdu; je ne « chanterai plus, je ne boirai plus avec lui! Il est « mort. Je suis seul au monde; je ne sais plus que « devenir!... Vous savez qu'il est mort au Temple? « Je suis allé pleurer et gémir sur sa tombe. « Quelle tombe! Ah! monsieur, ils me l'ont mis « sous une gouttière, lui qui depuis l'âge de rai- « son n'avait pas bu un verre d'eau! » Les ouvrages de Gallet sont : 1° *la Précaution inutile*, en un acte, 1736; 2° *le Double tour, ou le prêté rendu*, en un acte, 1735; 3° *les Coffres*, en un acte, 1736; 4° *Prologue pour l'Opéra-Comique*, 1744; 5° *les Troqueur* (sujet aussi traité par Vadé); 6° *Pic, pan, pon*, 1734. Ces six pièces, représentées sur le théâtre de l'Opéra-Comique, sont restées manuscrites; 7° *la Pétarade, ou Polichinelle auteur, en un acte, en prose et en vers, pièce quasi nouvelle, qui peut être représentée en personnes de bois naturelles, seconde édition, moins mauvaise et non plus méchante que la première, avec peu de corrections et beaucoup d'augmentation*, 1750, in-8°. C'est une parade, ainsi que l'indique le titre. 8° Avec Piron, Panard et Pontau, *la Ramée et Dondon*, parodie en un acte de la *Didon* de Lefranc de Pompignan, 1734, resté manuscrit; 9° avec Panard et Pontau, *Marotte*, parodie en un acte de la *Mérope* de Voltaire, 1743, manuscrit; 10° Quelques chansons et couplets qui n'ont jamais été réunis, mais qu'on trouve dans différents recueils. Un des plus piquants est le couplet sur M. Nègre, lieutenant criminel, qui fut obligé de se défaire de sa charge à cause d'une friponnerie affreuse; et sur M. d'Agouges, lieutenant civil, qui avait un tarif de révérences et de saluts pour chaque personne, suivant son état et sa condition. Voici ce couplet :

Au Châtelet sont bien tenants
Deux lieutenants;
Et ces magistrats renommés
Sont bien nommés :
Monsieur le lieutenant civil
Est très-civil,
Et le lieutenant criminel
Bien criminel.

MM. Moreau et Francis ont fait représenter en 1806, sur le théâtre des Variétés, *Gallet ou le chansonnier droguiste*, vaudeville en un acte, qui n'eût pas été indigne d'un théâtre plus relevé.—Gallet ou Galet, abbé qui a presque toujours suivi Fénélon, a écrit la vie de ce prélat sous ce titre : *Recueil des principales vertus de Fénélon*, Nancy, 1725, in-12. On a encore de lui une *Dissertation dogmatique et morale sur la doctrine des indulgences, sur la foi des miracles et sur la pratique du rosaire*, 1724, in-12 (*voy.* la table du *Dictionnaire des anonymes* de M. Barbier). — Gallet, fameux joueur de dés, contemporain de Regnier, qui en parle dans sa satire XIV (dont la première édition est de 1613), fit bâtir à côté de l'hôtel de Sully, rue St-Antoine, une maison où il y avait un cabaret, et qu'on appelait aussi l'hôtel de Sully. On a dit qu'ayant perdu sa maison au jeu, il venait encore y jouer sur l'escalier avec les laquais et les marmitons; mais les auteurs qui donnent ces détails ont confondu l'hôtel de Sully avec la maison de Gallet, qui en portait aussi le nom. Gallet fut aussi mentionné dans *le Sérieux et le Grotesque*, ballet donné en 1627. Quarante ans après on parlait encore de lui; car Boileau le nomme dans sa satire VIII, qui est de 1667. A.B-T.

GALLETTI (Pierre-Louis), naquit à Rome en 1724, et y passa la plus grande partie de sa vie : il entra de bonne heure chez les bénédictins, et suivit bientôt les traces des hommes distingués qui ont illustré cet ordre par leurs travaux; il dirigea les siens vers l'antiquité et l'histoire littéraire et ecclésiastique, dont il s'occupa pendant toute sa vie avec un zèle infatigable. Il vécut d'abord dans la célèbre abbaye de son ordre à Florence : son savoir lui fit obtenir la place de bibliothécaire et d'archiviste, et il rédigea un excellent catalogue des manuscrits qu'elle possédait en grand nombre; ils lui servirent depuis à composer son ouvrage intitulé : *Ragionamento dell' origine et de' primi tempi dell' abadia Fiorentina*, Rome, 1773, in-4°. Il avait trouvé en 1754, dans ses archives, une chronique d'une abbaye appelée *della Campora*, qui depuis avait été réunie à celle

de Florence. Ayant cru y découvrir la véritable origine de l'ordre des hiéronymites, il envoya au cardinal Querini cette chronique, que ce prélat transmit au savant religieux Félix-Marie Nérini, abbé général de cet ordre : celui-ci opposa plusieurs documents, tendant à prouver que ces religieux avaient suivi primitivement la règle de St-Augustin. Galletti publia sur ce sujet sa *Lettera intorno la vera e sicura origine del venerabile ordine de' PP. Girolamini*, Rome, 1755, in-4°. L'avantage lui resta dans cette discussion. Il s'occupa ensuite de quelques questions relatives à la géographie ancienne du territoire de Rome et des États du Pape. Il fit paraître une dissertation intitulée : *Capena municipio de' Romani*, Rome, 1756, où il établit que cette ville était autrefois au lieu où l'on voit aujourd'hui un vieux château ruiné, appelé *Civitacula*, sur lequel il donne de curieux renseignements historiques et diplomatiques. Cet ouvrage fut suivi l'année d'après d'un autre du même genre : *Gabbio antica città di Sabina scoperta ove era Torri, ovvero le grotte di Toro, discorso in cui si ragiona de' SS. MM. Getulio e Giacinto con varie notizie di alcuni luoghi circonvicini*, Rome, 1757, in-4°, fig. Il y donne des notices très-importantes sur les actes de St-Gétulien et de ses compagnons, indique la véritable situation du cimetière de St-Hyacinthe, et procure de précieux éclaircissements sur la chronique de Farfa, écrite par Gregorius Cattinensis, et publiée par Muratori. Il donna encore une lettre sur Ascoli : *Lettera all' abate Cristofano Amaduzzi per servire ad illustrare la topografia del territorio di Ascoli nella Marca;* elle est imprimée dans le tome 18 de la *Nuova raccolta* de Calogerà. On s'était beaucoup occupé des inscriptions antiques, dont le nombre est considérable à Rome; mais on accordait peu d'attention à celles du moyen âge : Galletti commença vers cette époque à en former une collection, qu'il a publiée en les divisant selon les nations qu'elles pouvaient intéresser. Il commença par celles de Venise : *Inscriptiones Venetæ infimi ævi Romæ extantes*, Rome, 1757, in-4°. Il fit paraître en 1759 celles de Bologne, 1 vol. in-4°; en 1760, celles de Rome, en 3 volumes in-4°; en 1761, celles de la marche d'Ancône, et en 1766, celles du Piémont. Ces recueils ne l'empêchèrent pas de donner aussi divers écrits sur l'histoire, les antiquités et les rites ecclésiastiques, tels que : *Del vestiario della santa romana Chiesa discorso*, Rome, 1758. On y trouve des détails curieux sur l'office du *Vestiarius*, qui consistait à garder et surveiller le vestiaire ou dépôt des habits sacerdotaux, et sur ceux qui l'ont exercé; le tout est appuyé sur des inscriptions, des diplômes et des monuments dont Galletti donne le premier la connaissance, ou dont il fait une heureuse application. *Memorie di tre antiche chiese di Rieti, S. Michele Arcangelo al Ponte, sant' Agata alla Rocca, e San Giacomo*, Rome, 1765. Ce sujet lui fournit encore l'occasion de publier des chartes et des monuments anciens. *Del Primicero della S. Sede apostolica e di altri uffiziali maggiori del sagro palagio Lateranense*, Rome, 1776, in-12. L'histoire des évêques de Viterbe présente des obscurités; Galletti en a éclairci plusieurs dans sa *Lettera a Giannantonio Beretta sopra alcuni vescovi di Viterbo*, Rome, 1759, in-4°. Galletti a inséré plusieurs morceaux intéressants dans le *Recueil de pièces anecdotes* qu'Amaduzzi a fait paraître à Rome chez Pagliarini (*voy.* Amaduzzi). On lui doit trois *Homélies du vénérable Bède ;* trois *Discours de Thomas-Phèdre Inghirami de Voltera* (*voy.* Inghirami), l'un adressé à Ferdinand roi d'Espagne, à l'occasion de la prise du royaume de Bugia en Afrique; l'autre est un éloge de Pierre de Vicence, évêque de Césène, et le troisième est une Oraison funèbre de Louis Podocathare de Cypre; et enfin des *Lettres de St-Basile le Grand à une femme pieuse, appelée Théodora*. Les vertus et le mérite de Galletti lui obtinrent l'amitié des plus illustres prélats : le cardinal Domenico Passionei, qui avait succédé au cardinal Querini, dans l'office de bibliothécaire du Vatican, avait pour lui un attachement particulier; Galletti a écrit sa vie sous ce titre : *Memorie per servire alla storia della vita del cardinale Domenico Passionei, segretario de' brevi e bibliotecario della Santa Sede apostolica*, Rome, 1762. Cette vie est terminée par un recueil de lettres très-intéressantes d'hommes d'État et de savants qui ont été en correspondance avec l'illustre cardinal. Le pape Pie VI accorda sa protection et même sa faveur à Galletti; il lui conféra plusieurs bénéfices et le titre d'évêque de Cyrène. Ce savant infatigable est mort subitement d'apoplexie le 13 décembre 1790, à 66 ans. A. L. M.

GALLETTI (Jean-George-Auguste), historien allemand, né le 19 août 1750, à Altembourg dans le duché de Saxe-Gotha, étudia le droit et l'histoire à l'université de Gœttingue, sous la direction des célèbres professeurs Putter et Schlœzer. En 1773, il accepta la place de gouverneur des deux fils de M. Schlottheim, conseiller intime et président de la direction des finances du duc de Saxe-Gotha. Pour l'usage de ces jeunes gens il composa plusieurs manuels qu'il imprima lui-même par le moyen d'une imprimerie portative que possédait M. de Schlottheim. Vers 1782 il fut nommé professeur suppléant d'histoire ancienne au gymnase de Gotha, et en 1783 il en devint professeur titulaire. En 1806 le duc de Saxe-Gotha le nomma historiographe et géographe de sa cour, et lui conféra le titre de conseiller aulique. A la fin de 1819 la santé de Galletti s'affaiblit tellement qu'il se vit obligé de résigner ses fonctions de professeur ; mais son souverain, en acceptant sa démission, lui conserva son traitement intégral pour le reste de ses jours. Il mourut le 26 mars 1828. Galletti forma un grand nombre de bons élèves, entre autres, MM. Wachler, Ferdinand Schulze, de Hoff et Bœttiger le jeune, qui occupent un rang distingué parmi les savants de l'Allemagne.

On a de lui un grand nombre d'ouvrages d'histoire et de géographie qui sont tous destinés soit aux écoles inférieures, soit aux gens du monde; ce sont pour la plupart des compilations qui n'ont d'autre mérite réel qu'un style facile, animé et très-élégant. Voici la liste de ces ouvrages : 1° *Description de l'Allemagne*, Gotha, 1821, 1 vol. in-8; 2° *Géographie élémentaire*, 2e édition, ibid., 1809, 1 vol. in-8°; 3° *Éléments d'histoire pour l'usage des écoles*, 6e édition, ibid., 1824, 1 vol. in-8°; 4° la *Géographie mise à la portée de tout le monde, ouvrage destiné à faciliter l'étude approfondie de cette science*, Berlin, 1825-1826, 3 vol. in-8°; 5° *la France, tableau historique, statistique et topographique, ouvrage destiné à servir de guide aux personnes qui lisent les journaux*, Gotha, 1815, 1 vol. in-8° avec une carte enluminée; 6° *Géographie pour les dames, livre amusant, destiné aux écoles et aux personnes qui veulent apprendre seules la géographie*, Cassel, 1828, 1 vol. in-8°; 7° *Histoire d'Allemagne*, Halle, 1787-1796, 10 vol. in-8°; 8° *Description et histoire du duché et de la ville de Gotha*, 2e édition, Gotha, 1817, 1 vol. in-8°; 9° *Description et histoire du duché et de la ville de Gotha*, ibid., 1779-1781, 4 vol. in-8°; 10° *Histoire de la guerre de trente ans*, Halle, 1791-1792, 4 vol. in-4°; 11° *Histoire de la guerre de sept ans*, Gotha, 1806, 1 vol. in-8°; 12° *Histoire de l'empire d'Autriche*, 2e édition, Gotha, 1832, 1 vol. in-8°; 13° *Histoire de l'empire ottoman*, 2e édition, Gotha, 1832, 1 vol. in-8°; 14° *Histoire de la Perse*, 2e édition, Gotha, 1832, 2 vol. in-8°; 15° *Histoire de la révolution française*, Gotha, 1808-1811, 3 vol. in-8°; 16° *Histoire de Russie jusqu'à nos jours*, 2e édition, Gotha, 1832, 1 vol. in-12; 17° *Histoire abrégée des pays des ducs de Saxe de la ligne de Gotha, de la maison Ernestine*, Gotha, 1826, 1 vol. in-8°; 18° *Histoire des États et des peuples de l'ancien monde*, Leipsick, 1822-1823, 3 vol. in-8°; 19° *Histoire de la Thuringe*, Gotha, 1782-1785, 6 vol. in-8°; 20° *Essai d'une histoire de la seigneurie de Tonna*, Tonna, 1777, 1 vol. in-8°; 21° *Histoire d'Espagne et de Portugal*, avec un tableau de l'état actuel de ces deux royaumes et de leurs habitants, 2e édition, Erfurt, 1809-1811, 3 vol. in-8°; 22° *Histoire de l'empire turc*, Gotha, 1801, 1 vol. in-8°; 23° *Manuel de l'histoire des États modernes*, Leipsick, 1810, 1 vol. in-8°, avec une carte; 24° *l'Église de Saint-Jean-Baptiste, près d'Altembourg, et les édifices qui l'entourent; coup d'œil rétrospectif à l'occasion de l'inauguration des candélabres*, Gotha, 1812, 1 vol. in-8°; 25° *Catéchisme de l'histoire d'Allemagne*, Leipsick, 1826, 1 vol. in-8°; 26° *Catéchisme de l'histoire universelle*, Leipsick, 1825, 1 vol. in-8°; 27° *Histoire générale de la civilisation des trois derniers siècles*, Gotha, 1814, 2 vol. in-8°; 28° *Manuel de géographie*, 1814, 2 vol. in-8°; 4e édition, Gotha, 1818, 1 vol. in-8°; 29° *Manuel d'histoire à l'usage des écoles élémentaires*, 8e édition, Gotha, 1820; 30° *Manuel de l'histoire des États de l'Allemagne*, pour servir de guide dans les cours publics, 2e édition, Gotha, 1805; 31° *Manuel de l'histoire des États européens, destiné à l'usage des écoles universitaires*, 3e édition, Gotha, 1815; 32° *Manuel d'histoire de la Thuringe*, Gotha, 1794, 1 vol. in-8°; 33° *Voyage à Paris dans l'été de* 1808, Gotha, 1819, 1 vol. in-8°; 34° *Voyages*, dont il n'a paru que le 1er volume (Gotha, 1820, in-8°), qui contient le voyage de l'auteur en Italie fait dans l'été de 1819; 35° *Dictionnaire de poche de géographie, destiné particulièrement aux voyageurs, ainsi qu'aux personnes de l'état civil et militaire, négociants et autres qui désireraient s'instruire dans la géographie*, 3e édition, Pesth, 1821, 3 vol. in-8°; 36° *Abrégé de l'histoire universelle, pour l'instruction et l'amusement des gens du monde*, 2e édition, Gotha, 1787-1829, 27 vol. in-8°; 37° *Géographie universelle*, ou *Tableaux géographiques, statistiques et historiques de tous les pays*, 7e édition, Pesth, 1823, 1 vol. in-fol. avec 20 cartes enluminées; 38° *Cartes des empereurs allemands* (opuscule publié sans nom d'auteur), Gotha, 1778, 1 vol. in-8°. Tous les ouvrages de Galletti sont en allemand. M—A.

GALLI (Ferdinand). *Voyez* BIBBIENA.

GALLI (N.), natif de Nîmes, protestant réfugié à Londres, y publia : *Memoirs of the Wars of the Cevennes under colonel Cavalliers*, 1726, in-8°. Cet ouvrage passe généralement pour la traduction des mémoires rédigés en français par Cavalier lui-même (*voy.* Cavalier). Mais il est plus vraisemblable que c'est une production originale, composée d'après les récits de ce chef de camisards, et pour laquelle la mémoire de l'auteur ne l'a pas toujours bien servi. Son livre contient des faits si évidemment contraires à la vérité, qu'il est impossible que Cavalier les ait racontés tels que son historien les rapporte. V. S. L.

GALLI (Jean-Antoine), le fondateur des cours d'accouchement en Italie, naquit à Bologne le 2 décembre 1708. En terminant ses études il reçut en 1736, le laurier doctoral dans la double faculté de philosophie et de médecine. Chargé d'abord de l'enseignement de la philosophie, il obtint ensuite une chaire de chirurgie, et, joignant la pratique à la théorie, il ne tarda pas à se faire la réputation d'un habile chirurgien. Il eut, dans l'exercice de son art, de fréquentes occasions d'observer les funestes résultats de l'insouciance où l'on était à l'égard des accouchements, et pensa qu'il était de son devoir d'y chercher un remède. Il fallait pour cela trouver un moyen simple et facile d'instruire les sages-femmes, qui dans tous les cas, même les plus embarrassants, n'étaient guidées que par une routine meurtrière. Dans ce but il fit exécuter par la célèbre madame Morandi-Manzolini (*voy.* ce nom), en terre cuite colorée et en cire, les différentes parties qui concourent à l'accouchement; il y joignit une suite de deux cents tableaux représentant les cas difficiles, avec la collection complète de tous les instruments anciens et modernes qui dans ces cas ont été employés avec plus ou moins de succès,

et en composa un musée qu'il ouvrit au public en 1750 (1). Ce musée, le premier de ce genre que l'on eût vu, du moins en Italie, ne pouvait manquer d'attirer l'attention des curieux. Il fut acquis en 1758 par le pape Benoît XIV, lequel en fit présent à l'Institut des sciences de Bologne. La même année Galli, nommé professeur d'accouchements, ouvrit un cours dont le succès dépassa toutes ses espérances. Déjà chargé du service de deux hôpitaux, il s'occupait dans le même temps de recherches sur les maladies réputées incurables, et communiquait à l'Institut dont il était membre ses *observations*, consignées dans les *Actes* de cette savante compagnie. Cet habile médecin mourut le 13 février 1784, laissant incomplet un *Cours d'accouchements* auquel il travaillait depuis vingt ans. Son cabinet a été décrit par Zanotti dans les *Commentar.* de l'Institut de Bologne, t. 3, p. 87. On trouve de curieux détails sur ce même cabinet dans une *Lettre* au P. Zaccaria, insérée dans la *Storia letterar. d'Italia*, t. 5, p. 725. W—s.

GALLI (Pierre Gaytin), comte de la Loggia, savant magistrat piémontais, naquit en 1732 à Turin, d'une famille noble, et fit ses études à l'université de cette ville, où il reçut le bonnet de docteur en droit civil et en droit canonique. Le goût de la noblesse se portait alors vers les armes, et les emplois d'officiers lui appartenaient exclusivement. Galli se consacra néanmoins au barreau et, après trois ans de stage dans l'étude d'un avocat, il fut admis au parquet du procureur général du roi près la *chambre des comptes*, puis nommé substitut du procureur général, ensuite conseiller, et enfin président en la même cour. Il publia en 1772, de concert avec son ami Gauzzi, la première partie d'un manuel pour le barreau sous ce titre : *La pratica legale secondo la ragione commune, gli usi del foro e le regie constituzioni del Piemonte, divisa in tre parti*, t. 1er, in-8°. Après la mort de Gauzzi, Galli continua seul cette grande entreprise, qui était de mettre en harmonie le droit commun avec les usages du barreau, les décisions des sénats, celles de la chambre des comptes, avec les *constitutions royales* (2) de 1770, dérogatoires en partie aux lois romaines, et d'offrir ainsi aux praticiens un guide qui pût les conduire dans le chaos d'une législation incertaine. Cet infatigable magistrat publia donc de 1772 à 1792, dix volumes in-8°, avec trois tables de cette encyclopédie du droit, dont l'utilité fut surtout sentie après l'édit du 20 mai 1814 (3). Par ce déplorable édit, qui fut une si mauvaise inspiration du roi Victor-Emmanuel à son retour de l'île de Sardaigne, on rétablit toutes les anciennes lois du Piémont qui étaient en vigueur lors de son départ en décembre 1798, sans avoir égard aux temps intermédiaires et sans aucune disposition transitoire. Galli avait passé de la chambre des comptes au sénat, et l'on a plusieurs de ses décisions en langue latine, d'après l'ancien usage aujourd'hui perdu. On a encore de lui un livre intéressant sous ce titre : *Delle dignita e cariche nel Piemonte*, vol. in-8°, 1790, ouvrage très-rare, rempli de faits historiques. Lorsque les Français occupèrent le Piémont en 1798, le comte Galli publia une adresse aux Piémontais pour les porter à l'obéissance et leur indiquer les avantages de la réunion à la France, ce qui donna occasion à ses ennemis de l'accuser devant la chambre ardente installée à Turin par les Austro-Russes, dans le mois de mai de l'année suivante, et de l'emprisonner. Napoléon, vainqueur à Marengo, nomma Galli président de la cour d'appel; puis conseiller d'Etat pour la rédaction du code civil. L'exposé des motifs au corps législatif lui fit la réputation de l'un des plus savants jurisconsultes de son temps, et lui mérita la décoration de commandant de la Légion d'honneur. Très-avancé en âge et fatigué par les voyages qu'il était obligé de faire pour soigner son riche patrimoine, il mourut à Turin le 22 janvier 1813. G—g—y.

GALLI (Angiolo-Pietro), savant prélat italien, naquit en 1763, à Corfou; son père remplissait dans cette île un emploi honorable. Passionné pour l'étude, Angiolo, dès l'âge de quinze ans, témoigna le désir d'embrasser la vie religieuse dans l'ordre de St-Benoît; mais ses parents, qui le destinaient à la carrière des armes, s'opposèrent si fortement à son dessein qu'il fut obligé d'y renoncer. Etant resté peu de temps après orphelin, il vint à Venise, où il fut accueilli par une de ses tantes qui lui facilita le moyen de reprendre le cours de ses études. Ses progrès dans la littérature ancienne lui méritèrent bientôt l'honneur d'être élu chef ou président du collége des doctes (*preside de' pubblici periti*), mais il ne voulut point accepter ce titre brillant qui s'accordait mal avec son goût pour la retraite et la simplicité de ses manières. Il aima mieux continuer de travailler en secret à perfectionner ses connaissances dans les lettres, l'histoire et les diverses branches de la théologie. Après avoir terminé ses cours au séminaire patriarcal, il fut ordonné prêtre, et dès lors il se dévoua tout entier aux diverses fonctions de son ministère. Dans ses loisirs, il entreprit de donner à l'Italie une version complète des *OEuvres d'Isocrate*. Le premier volume de cette traduction, le seul qui ait paru, fut imprimé à Venise en 1798, in-8°, avec une préface dans laquelle Angiolo rend compte de son plan et de ses ressources pour l'exécuter. Dans le même temps, il s'occupait d'une traduction des *OEuvres de Théodore Studite*, et l'on sait qu'il l'avait très-avancée ; mais les

(1) Galli fit mettre au-dessus de la porte d'entrée de son musée cette inscription :

SUPELLEX OBSTETRICIA.
ANNO
MDCCL
PRIMUM INVENTA.

(2) Ce code exceptionnel au droit romain, par lequel les filles étaient tout à fait exclues de la succession, a été modifié par le code civil sarde, publié en 1837.

(3) Une nouvelle édition fut publiée par l'avocat Avò, Turin, 8 vol. in-4°.

malheurs de Venise, devenue le théâtre de la guerre entre la France et l'Autriche, le forcèrent de suspendre ses travaux. Après l'élection de Pie VII (1800), Angiolo ayant eu l'honneur de lui être présenté par les cardinaux alors réunis à Venise, fut nommé par le nouveau pontife à l'évêché de Lesina dans la Dalmatie. Il se rendit sur-le-champ dans son diocèse, et pendant douze ans qu'il en fut administrateur, il ne cessa d'améliorer le sort des habitants par d'utiles institutions. Sa ville épiscopale lui dut un séminaire auquel il assigna la plus grande partie de son patrimoine pour subvenir aux besoins des jeunes aspirants à l'état ecclésiastique. Obligé de faire un voyage à Rome, dans l'intérêt de son diocèse, il tomba malade en passant à Venise, et y mourut le 27 juin 1812. Il fut inhumé dans l'église Sainte-Marie del Carmine, où l'on voit son tombeau, que le savant Morelli a décoré d'une épitaphe. Parmi les opuscules qu'il a publiés, on distingue une *Instruction pastorale sur les devoirs des sujets envers leur souverain*, Zara, 1802; réimprimée en 1804. Ses manuscrits étaient restés entre les mains de monseigneur Ange Foscolo, son neveu, archevêque de Corfou; les littérateurs en réclamaient vivement la publication. W—s.

GALLICANUS (Vulcatius), l'un des écrivains de l'*Histoire Auguste* (*voy.* Spartien), prenait le titre de *vir clarissimus*, ce qui indique qu'il était sénateur; il ne doit pas être confondu avec le consul de ce nom, qui vivait sous Constantin : le premier florissait sous Dioclétien, vers l'an 290. On a imprimé, sous son nom, la vie d'Avidius Cassius, cependant on l'attribue généralement à Spartien. A. B—t.

GALLICCIOLI (L'abbé Jean-Baptiste), savant orientaliste italien, mort en 1806 à Venise, où il était né en 1733, y professa dans les écoles publiques les langues hébraïque et grecque. Profondément versé dans les langues orientales, il savait, indépendamment des précédentes, la syriaque, la chaldaïque, la latine, et de plus la française, l'anglaise; nous n'avons pas besoin de dire qu'il écrivait celle de sa nation avec autant de pureté que d'élégance. Son amour pour les langues anciennes avait été excité par son désir ardent de connaître l'antiquité, tant profane que sacrée. Loin d'être avare du savoir qu'il avait acquis, son plus grand plaisir était de le communiquer à ses disciples; et ceux-ci, à qui, par sa manière surtout de leur en faire part, il avait inspiré une sorte de passion pour les connaissances immenses dont son esprit était orné, le suivaient jusque dans les rues de Venise, où il continuait, en quelque sorte, les leçons de sa chaire. C'était pour lui la plus douce des jouissances de satisfaire en tout lieu et dans toutes les occasions un aussi louable empressement. Simple dans ses mœurs, modeste dans l'expansion de ses connaissances, comme dans son habillement et ses manières, on eût pris cet humble abbé pour le prêtre le plus ordinaire : il était d'ailleurs si prodigue envers les pauvres, que, malgré la fortune dont il jouissait, on le trouva dépourvu de tout à sa mort; et l'on découvrit alors qu'il y avait plusieurs familles qui ne vivaient que de ses bienfaits. Les ouvrages qu'il publia, sont : 1° *Dizzionario latino-italiano della sacra Biblia;* 2° *Dissertazione dell' antica lezione degli Ebrei e dell' origine de' punti;* 3° *Pensieri sulle LXX settimane di Daniele;* volume plein d'érudition dont toutes les universités italiennes lui firent des remercîments. 4° *Memorie Venete antiche profane ed ecclesiastiche*, en huit tomes. On regrette qu'il n'ait pas publié, avant sa mort, un grand ouvrage qui lui avait coûté vingt ans de travail, et dont le sujet comme le titre était : *Approssimazione della sinagoga alla nostra religione*. On a encore de lui des traductions italiennes écrites d'après les originaux, et publiées à Venise de même que les livres précédents : ce sont celles de l'*Ecclésiaste* et des différentes défenses de la religion chrétienne, écrites par Tatien, Athénagore et autres apologistes des premiers siècles. Ce fut lui qui fit achever l'édition des *Saints Pères* entreprise par Gallando. On lui doit encore la grande table des 32 volumes in-fol. d'Ugolini, *Thesaurus antiquitatum sacrarum*, et de plus l'édition vénitienne de *St-Grégoire le Grand*, en 17 volumes in-4°. Il fit en outre des additions au *Dictionnaire des sept langues*, dans lequel, à la vérité, l'abbé Cognolato trouva des erreurs qu'il lui reprocha; mais on reconnut bientôt que ces fautes ne devaient être imputées qu'à l'imprimeur. G—n.

GALLIEN (Publius Lucinius), issu d'une des plus illustres familles de Rome, et fils du célèbre Valérien, avait été associé à l'empire par son père. L'an 255 de l'ère chrétienne, il remporta une grande victoire sur les Germains, et prit à ce sujet le titre de Germanicus Maximus. L'année suivante, avec un corps de 10,000 hommes choisis, il défit, suivant un historien, 300,000 Germains ou Allemands aux environs de Milan, et battit les Hérules et les Francs. L'empire romain était alors attaqué de tous côtés par les peuples voisins de ses frontières, par les Perses surtout, que commandait Sapor : Valérien (*voy.* Valérien) fut vaincu et fait prisonnier par ce roi, l'an 260. Ce grand événement fit connaître le caractère de Gallien, qui, pendant les huit ans qu'il régna après la captivité de son père, ne tenta rien pour le délivrer, et se réjouit au contraire de son malheur. La mollesse et l'insouciance de cet empereur firent de son règne une époque unique dans l'histoire : plusieurs personnages, qu'on a appelés les trente tyrans, furent proclamés empereurs dans différentes parties de l'empire. A peine la nouvelle de la défaite de Valérien par les Perses fut-elle connue des Scythes, des Goths, des Germains, des Sarmates, des Allemands, des Francs et des autres ennemis de l'empire, qu'ils coururent tous aux armes. Gallien, qui avait quelquefois des moments de vigueur, défendit Rome contre les Allemands

et les Francs, et les força de se retirer. Ingenuus, un des généraux de Gallien, se révolta contre lui et se fit proclamer empereur en Pannonie et en Mœsie. Gallien marcha contre lui dans l'Illyrie, le battit et le mit en fuite; le rebelle fut tué par ses soldats, ou se tua lui-même. Gallien montra en cette occasion toute la cruauté qui s'alliait dans son âme avec la mollesse et le goût des plaisirs. Il ordonna à ses soldats de passer au fil de l'épée tous les habitants de la Mœsie indistinctement. Il écrivit à un de ses généraux : « Je ne serai point « content si vous faites périr seulement ceux qui « ont porté les armes contre moi, et qui auraient « pu être tués dans une action : il faut que vous « exterminiez, dans chaque ville, tous les mâles « jeunes et vieux; n'épargnez aucun de ceux qui « ont voulu ma perte, aucun de ceux qui ont mal « parlé de moi, *le fils de Valérien*.... Tuez, mettez « en pièces sans pitié; faites comme vous savez « que je ferais moi-même, » etc. Regillianus, un autre des généraux de Gallien, vainqueur des Sarmates, fut proclamé empereur par les troupes d'Ingenuus et par les habitants de la Mœsie qui avaient échappé au massacre : il périt par les mains de ses soldats. Les Gaules, l'Espagne et l'Angleterre, reconnurent pour empereur Posthumus, l'un des meilleurs généraux de l'empire : il chassa tous les Germains des Gaules, et régna pendant sept ans. Gallien lui fit deux fois la guerre sans pouvoir le réduire. Posthumus se donna pour collègue Victorinus, et périt à la fin par la main des Gaulois ou par le fait de Lollianus, qui lui succéda. Gallien étant passé en Orient, marcha contre la ville de Byzance pour s'en venger, sans que l'histoire apprenne le motif de son ressentiment. Désespérant de se rendre maître de la place, il négocia avec les habitants pour obtenir d'y être introduit : alors, au mépris de la parole qu'il avait donnée, il fit passer la garnison au fil de l'épée; ensuite il se rendit précipitamment à Rome, où il assembla le sénat et ordonna, pour la célébration de la dixième année de son règne, une fête dont la pompe fut l'étalage le plus extraordinaire du luxe et de la volupté : il y parut en triomphateur au milieu des sénateurs et des prêtres. Ce qui le couvrit de ridicule, ce fut le spectacle qu'il donna en même temps de 200 hommes déguisés en Goths, en Sarmates, en Perses et en Francs; par là il rappela les parades en ce genre de Caligula et de Domitien. Au ridicule, Gallien joignit la cruauté : pendant la marche, quelques bouffons s'étant mêlés aux prétendus Perses, et les examinant avec une curiosité affectée, on leur demanda ce qu'ils cherchaient; ils répondirent assez plaisamment : *Nous cherchons le père du prince*. L'empereur, instruit de leur réponse, les fit impitoyablement brûler vifs. Les Perses étaient toujours les plus redoutables ennemis de l'empire : Baliste, qui avait été nommé préfet du prétoire sous Valérien, guerrier courageux et habile, marcha contre eux, les chassa de la Cilicie et de la Lycaonie, en fit un grand carnage, enleva leur butin et leurs prisonniers, et s'empara même des femmes de Sapor. Il fut, il est vrai, secondé puissamment par Odenat (*voy.* ODENAT), le plus grand défenseur des Romains contre les Perses. Odenat les chassa des terres de l'empire, entra en Mésopotamie et s'avança jusque dans l'intérieur des Etats de Sapor. Ce prince vint à sa rencontre, fut défait et obligé de se retirer dans Ctésiphon, sa capitale, dont Odenat fit le siége. Ce général eut de nouveaux avantages contre Sapor, assiégea encore la ville de Ctésiphon, et la prit. Gallien reconnut les services d'Odenat en se l'associant à l'empire. Il serait trop long de parler des autres généraux de Gallien qui profitèrent de sa mollesse et de son apathie pour se faire proclamer empereurs dans les provinces où ils commandaient. Les plus considérables furent Macrien et Émilien en Égypte; Auréole en Illyrie; Celse en Afrique; Valens et Pison, etc. Les Goths, qui avaient déjà passé l'Hellespont et commis d'affreux ravages en Asie et dans la Grèce, où ils avaient pillé et réduit en cendre le fameux temple de Diane à Éphèse, firent une nouvelle irruption dans les provinces d'Asie, de Bithynie, de Pont, de Cappadoce, pendant que les Hérules, après avoir passé le Pont-Euxin, marchaient droit à Byzance. Gallien, qui, comme on l'a déjà observé, savait retrouver du courage, courut au secours des provinces attaquées par les Goths, combattit et défit ces barbares. Il remporta une victoire non moins importante sur les Hérules; ensuite il tourna ses forces contre Auréole, qui s'avançait vers Rome dans l'intention de le déposer et de se faire proclamer seul empereur. Gallien l'atteignit, lui livra bataille, le vainquit et le força de s'enfermer dans Milan, qu'il assiégea. Cet événement date du commencement de l'année 268 : tous les historiens prétendent que Gallien fut tué pendant le siége de Milan; mais ils ne sont pas d'accord sur les auteurs de sa mort, ni sur la manière dont il périt; il était dans la 35e année de son âge, et régnait depuis quinze ans. Il avait eu, de l'impératrice Cornélia Salonina, un fils appelé Saloninus Gallienus, qui fut tué très-jeune lorsque les Gaulois, en haine de l'empereur, se révoltèrent contre lui et firent prendre la pourpre à Posthumus. Le sénat déclara Gallien ennemi de la patrie, et fit effacer son nom des monuments publics. Il est mis au nombre des mauvais empereurs à cause de sa cruauté, qu'il exerça surtout contre les soldats, dont il fit tuer quelquefois en un jour jusqu'à 3 et 4,000 (ce qui peut paraître exagéré), et aussi à cause de la mollesse et des voluptés dans lesquelles il se plongeait, au mépris de sa dignité et de l'empire qu'il avait à gouverner. Son apathie et son insouciance sur les événements les plus funestes et les plus malheureux étaient telles, que lorsqu'on lui apprit que l'Égypte était séparée de l'empire, il répondit : *Quoi, ne pouvons-nous pas nous passer du lin d'Egypte?* A la nouvelle de la

dévastation de l'Asie par les incursions des Scythes et par les fléaux de la nature, sa réponse fut : *Est-ce que nous ne pouvons pas exister sans la fleur de nitre?* Il répondit dans le même sens quand il fut informé de la perte des Gaules. Cet empereur avait des lumières; il était versé dans les arts et dans les lettres, et fut au premier rang des poëtes et des rhéteurs de son temps. Claude, qui fut un bon empereur, eut la faiblesse de faire mettre Gallien, son prédécesseur, au rang des dieux (1). Q—R—Y.

GALLIFET (Joseph de), d'une famille parlementaire de Provence, naquit en 1663 près d'Aix, fit ses études au collége des jésuites de la Trinité à Lyon, fut recteur, puis provincial de cette maison. Au sortir de son noviciat, il s'était mis sous la direction du P. de la Colombière, confesseur de Marguerite Alacoque, qui lui donna les premières instructions sur la dévotion au *sacré cœur de Jésus*. Étant tombé malade à Lyon, pendant son cours de théologie, au point que les médecins désespéraient de sa vie, un de ses confrères fit vœu, s'il recouvrait la santé, qu'il se consacrerait entièrement à la gloire du sacré cœur. Le P. Gallifet, rétabli de sa maladie, ratifia l'engagement pris en son nom par cet ami; il lut dans cette disposition le mémoire sur la vie de la sœur Alacoque qui était en manuscrit au monastère de Paray-le-Monial, et il fut si épris des choses merveilleuses qu'elle y racontait, qu'il forma le dessein de le rendre public. Devenu en 1723 assistant du général à Rome, il y composa un traité en latin du culte du sacré cœur de Jésus, qui fut imprimé au Vatican et dédié au pape Benoît XIII, sous ce titre : *De cultu sacro-sancti cordis Domini N. J.-C., in variis christianis orbis provinciis jam propagato, autore Jos. de Gallifet*, Rome, 1726, in-4°. Il y joignit le mémoire de la mère Marguerite Alacoque. Ce mémoire, approuvé par les uns, critiqué par les autres, donna occasion à l'établissement de l'archiconfrérie du Sacré-Cœur dans l'église de St-Théodore *in campo Vacino*. Après huit ans de séjour à Rome, le P. de Gallifet revint en France, traduisit son traité latin, y fit beaucoup d'additions et le publia sous ce titre : *De l'Excellence de la dévotion au cœur adorable de J.-C., par le P. Jos. de Gallifet*, Lyon, 1733, in-4°. Le docteur Delorme, professeur de Sorbonne, l'avait muni de son approbation; mais il fit des difficultés pour le mémoire de la sœur Alacoque, qui lui parut contenir des puérilités, des communications incroyables avec Jésus-Christ et des propositions erronées. L'ouvrage fut néanmoins réimprimé la même année en Espagne avec une épître dédicatoire au roi Philippe V. La quatrième édition est de Lyon, 1743, in-4°, dédiée à Benoît XIV. On compte pour la cinquième celle de Nancy, 1745, qui ne diffère des précédentes que par le changement du frontispice et par une longue *Préface apologétique du mémoire de la mère Marguerite*. Cette édition est in-4° et dédiée à la reine de Pologne. L'abbé de la Neufville en a donné une sixième en 1819, Paris, 2 vol. in-12, avec des additions distinguées par des lettres de l'alphabet de celles de l'auteur original, qui sont indiquées par des chiffres arabes. Il y en a une dans le second volume sur le sacré cœur de Marie. Madame de Gallifet, nièce et héritière des sentiments du P. de Gallifet, abbesse de St-Étienne de Gorian, dans le diocèse de Lodève, obtint du roi Louis XV la permission de faire porter à ses religieuses une médaille du Sacré-Cœur attachée à un cordon qui leur pendait sur la poitrine. Nous avons cru devoir entrer dans tous ces détails à cause du succès qu'obtint en France le culte du sacré cœur, dont le P. de Gallifet est regardé comme le principal apôtre. T—D.

GALLIMARD (Jean-Edme), né en 1685, mourut à Paris, sa patrie, le 12 juin 1771, à l'âge de 85 ans; il s'était adonné principalement à l'étude des mathématiques, pour laquelle il a composé plusieurs ouvrages utiles, quoique d'une médiocre importance. 1° *L'Arithmétique démonstrative*, Paris, 1740, in-12; 2° *l'Algèbre ou l'arithmétique littérale démontrée*. Ce sont deux tables, chacune en une feuille in-8°, publiées en 1740. 3° *Géométrie élémentaire d'Euclide*, avec des suppléments, Paris, 1736, 1749, in-12; 4° *Science du calcul numérique, ou arithmétique raisonnée*, Paris, 1750, 2 vol. in-12; 5° *les Sections coniques et autres courbes traitées profondément*, Paris, 1752, in-8°; 6° *Méthode théorique et pratique d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie, mise à la portée de tout le monde*, 1753,

(1) On trouve des médailles de Gallien dans tous les métaux; et l'on en conserve une au cabinet de Paris qui a exercé la critique d'un grand nombre de savants du siècle passé. Spanheim, Vaillant, Banduri, le P. Hardouin, l'abbé de Vallemont, Galland, Baudelot et Eckhel, ont tous voulu expliquer la légende singulière qui se trouve autour de la tête de Gallien couronnée d'épis : Gallienæ Avgvstæ. Ce n'est point ici le cas de rapporter les sentiments divers de ceux qui ont cru pouvoir expliquer le sens de cette légende. Cette question a été analysée avec soin par l'abbé Barthélemy, dans le t. 26 de l'*Académie des inscriptions et belles-lettres*, p. 551 et suiv., et ensuite par Eckhel (*Doctrina numorum veterum*, t. 7, p. 611). Il nous suffira de dire que c'est l'opinion de l'abbé de Vallemont qui, suivant Barthelemy, paraît le plus approcher de la vraisemblance. Il pense que la légende *Gallienæ Augustæ* a été placée sur cette médaille en l'honneur d'une cousine de Gallien, nommée Galliena, dont Trebellius Pollio fait mention, et qui fit mettre à mort le tyran Celsus, qui avait pris la pourpre en Afrique (*voy.* Celsus), et que ce fut en reconnaissance de cette action hardie que l'empereur voulut consacrer ce monument numismatique : chose, il faut l'avouer, tout à fait inusitée; aussi cette opinion a-t-elle trouvé beaucoup de contradicteurs, qui se servent même du texte de Pollio pour la réfuter. Eckhel, qui le dernier a publié des observations sur ce sujet, pense que la couronne d'épis dont est coiffé Gallien et la légende *Gallienæ Augustæ*, sont l'effet d'un caprice du prince, qui a voulu se parer des attributs de Cérès, comme Néron et Commode se paraient quelquefois de ceux d'Apollon et d'Hercule. On trouve effectivement quelquefois Gallien représenté sur d'autres médailles que celle dont il est ici question, avec la tête couronnée d'épis. Mais il reste toujours difficile de se rendre raison de la légende vraiment extraordinaire de *Gallienæ Augustæ*, qui se lit autour de la tête d'un empereur. La médaille, que nous avons examinée avec attention, est cependant de toute authenticité. Nous avons cru devoir rappeler dans cet article ce monument curieux, parce qu'indépendamment de sa singularité, il nous fournit l'occasion de faire au moins mention de Galliena, qui n'est connue que par les deux mots rapportés par Trebellius Pollio, et par les dissertations auxquelles a donné lieu cette médaille, qui, comme le dit Barthélemy, est un de ces monuments qui font l'ornement d'un cabinet et le désespoir d'un antiquaire. T—N.

in-16 ; 7° *Théorie des sons applicable à la musique*, Paris, 1754, in-8° d'une feuille ; 8° *Alphabet raisonné pour la prompte et facile instruction des enfants*, 1757, in-12 ; 9° *le Pont aux ânes méthodique, ou nouveau Barême pour les comptes faits*, Paris, 1757, in-8° ; 10° *Méthode latine à l'usage des enfants et des écoliers*, proposée par souscription : elle n'a point paru. Z.

GALLINI (Jean-André), danseur célèbre, né en Italie, commença sa réputation à Paris, et vint ensuite à Londres, où il se montra pendant plusieurs années avec succès sur le théâtre de l'Opéra, en qualité de premier danseur ; il fut depuis directeur des ballets. Il donnait en même temps des leçons de son art dans les meilleures maisons et dans les pensions les plus considérables. En 1762 il publia un *Traité sur l'art de la danse*, 1 vol. in-8°, qui fut prôné alors, quoiqu'il paraisse que ce n'était guère que la répétition de ce qu'on trouve dans un ouvrage de Cahusac, imprimé en 1754. Gallini avait un esprit et des manières insinuantes ; la considération qu'il avait acquise était telle, que la sœur du comte d'Abingdon ne fit point de difficulté de lui donner sa main ; mais cette alliance fut loin d'être heureuse. Gallini avait un genre d'économie qui approchait beaucoup de l'avarice ; sa manière de vivre, avec les profits qui accompagnaient ses succès, lui permit d'accumuler une assez grande fortune. Il acheta, en 1786, le privilége du théâtre de l'Opéra, mais n'eut pas lieu de se féliciter de cette acquisition ; la salle fut brûlée en 1789 ; trente mille livres sterling, qu'il avança pour en faire construire une nouvelle, furent perdues pour lui ; et les risques et accidents fréquents auxquels donna lieu l'*exiguïté* des bâtiments où il transféra son spectacle, le décidèrent à vendre son privilége. La location des vastes salles qu'il possédait dans Hanover-Square, soit pour des concerts, soit pour des bals et des lectures publiques, et les leçons de danse qu'il continua de donner jusqu'à sa mort, le dédommagèrent de ses pertes. Dans un voyage qu'il fit en Italie, le pape lui conféra l'ordre de l'Eperon d'or ; depuis il portait en Angleterre le nom de sir John Gallini. Il mourut le 5 janvier 1805. X—s.

GALLISSONIÈRE (Roland-Michel Barrin, marquis de la), lieutenant général des armées navales de France, et associé libre de l'Académie des sciences, naquit à Rochefort le 11 novembre 1693. Son père, qui commandait la marine dans ce port, était aussi parvenu au grade de lieutenant général par ses services éclatants ; étant chevalier de Malte, il s'était trouvé au fameux siége de Candie. Il passa ensuite au service de France, et eut part à toutes les actions mémorables qui eurent lieu sur mer jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. Il se signala, entre autres, à la bataille de la Hogue, et fut chargé, avec deux vaisseaux, de défendre en 1702 l'estacade de Vigo contre les Anglais. Accablé par le nombre, il brûla son vaisseau, et fut mené prisonnier en Angleterre, où il prit une part active aux négociations qui amenèrent le traité d'Utrecht. Son fils suivit en tout point le glorieux exemple qu'il avait devant les yeux. Après avoir fait ses études à Paris, sous la direction de Rollin, qui conserva toujours pour lui le plus vif attachement, la Gallissonière entra en 1710 dans la marine, et ne tarda pas à s'y distinguer. Il fit le reste de la guerre, et s'efforça constamment par de nouveaux services, même en temps de paix, de mériter de nouvelles récompenses. Il fut fait capitaine de vaisseau en 1738, commanda en 1741 le *Tigre*, dans l'escadre de Decourt, et fut ensuite chargé de convoyer, avec deux vaisseaux, la flotte de la compagnie des Indes. Au retour de cette campagne, qui fut très-heureuse, il apprit qu'on voulait lui donner le gouvernement de la plus considérable de nos colonies. Il représenta au ministre que son inclination le portait à servir l'État en combattant les ennemis sur mer plutôt qu'en administrant une colonie. Ses observations furent goûtées ; mais à peine avait-il obtenu le commandement d'un vaisseau que le nouveau gouverneur que l'on envoyait au Canada fut pris dans la traversée par les Anglais. Alors la Gallissonière céda sans murmurer à la force des circonstances qui contrariaient son penchant. Il consentit à aller au Canada (1745), parce qu'il prévit qu'il s'y présenterait de fréquentes occasions de signaler son zèle ; et comme il supposa qu'elles seraient plus rares pendant la paix, il exigea d'être rappelé quand elle serait faite. Il remplit le poste de gouverneur comme s'il ne se fût toute sa vie occupé que de cet objet, et administra en véritable homme d'État. Il établit à Québec un arsenal maritime et un chantier de construction, où l'on n'employa que des bois du pays. Il conçut, proposa et fit adopter le vaste plan, dont il commença l'exécution, de joindre le Canada et la Louisiane par une chaîne de forts et d'établissements le long de l'Ohio et du Mississipi, à travers les régions désertes qui séparaient ces deux colonies à l'ouest des lacs. A l'avantage d'établir entre elles une communication moins pénible et moins longue que par le nord, se joignaient celui de pouvoir faire parvenir les dépêches en France, en hiver, par la Louisiane, tandis que l'embouchure du fleuve St-Laurent est fermée par les glaces ; enfin, celui de resserrer les Anglais entre les montagnes et la mer. Par l'ordre qu'il établit, non-seulement il les mit hors d'état de rien entreprendre, mais les succès que nos armes obtinrent contraignirent nos ennemis à se tenir sur la défensive, et on les harcela tellement qu'on les força à désirer la paix. La Gallissonière ne se contenta pas d'avoir ainsi assuré la tranquillité de la colonie à l'extérieur ; il s'occupa aussi avec ardeur de tout ce qui pouvait la faire fleurir, la rendre utile à la métropole, et procurer le bonheur de ses habitants. Il s'acquit leur attachement, se fit aimer des sauvages, et emporta tous les regrets quand il revint en France, en 1749.

L'année suivante, le roi le chargea, conjointement avec le roi Silhouette, de régler, avec les commissaires anglais, les limites entre le Canada et les autres colonies françaises dans le continent de l'Amérique septentrionale et les possessions anglaises. Les mémoires qui furent publiés sur cet objet prouvent avec quel soin la Gallissonière avait, durant son gouvernement, recueilli les documents les plus étendus et les plus précis sur les vastes pays qu'il administrait. Cependant, malgré l'habileté des commissaires, l'on ne put s'entendre sur la fixation des limites. Aussitôt après son retour la Gallissonière avait été mis à la tête du dépôt des cartes de la marine ; il s'appliqua à en accroître les richesses, excita les officiers à se livrer à l'étude de l'astronomie, leur facilita les moyens de cultiver cette science si utile pour la navigation, et contribua à faire exécuter les voyages de Chabert, de Bory et de l'abbé de la Caille, dont les résultats furent de déterminer un grand nombre de positions géographiques. En 1754 et 1755 on lui confia le commandement des escadres d'évolution destinées à donner aux officiers de la marine ces grands principes de tactique navale qui seuls assurent le succès des batailles. Il eut bientôt l'occasion de les faire mettre en pratique, et l'effet prouva qu'il savait appliquer habilement la théorie qu'il enseignait. Les différends survenus au sujet des limites à tracer au milieu des terrains sauvages, entre les colonies de la France et de l'Angleterre, en Amérique, avaient fini par des hostilités en Europe. Louis XV voulut enfin mettre un terme aux déprédations des Anglais, qui, sans provocation et sans aucune déclaration de guerre, s'emparaient des vaisseaux marchands français, et même de ceux des autres nations qui apportaient des marchandises en France. Une escadre fut armée dans le port de Toulon, pour protéger le débarquement de douze mille hommes, à la tête desquels le duc de Richelieu devait attaquer Minorque ; on donna à la Gallissonière le commandement de cette escadre, forte de douze vaisseaux de ligne et de cinq frégates. Elle quitta Toulon le 10 avril 1756 ; le 18, elle mouilla devant Minorque. Les bonnes dispositions du chef de l'armée navale facilitèrent la descente ; et ensuite l'escadre alla établir sa croisière entre Majorque et Minorque, pour protéger le siége de Mahon, et empêcher que la place ne reçût des secours par mer. Le 17 mai, la Gallissonière eut avis de l'approche de la flotte anglaise, forte de treize vaisseaux de ligne, dont un à trois ponts, et de cinq frégates, et commandée par l'amiral Byng. Il fit aussitôt mettre la sienne en bataille, et marcher à l'ennemi. Le 19, les deux escadres furent en présence. La Gallissonière était le 20 au matin parvenu, par ses excellentes manœuvres, à gagner le vent sur les Anglais ; il allait les attaquer avec avantage, lorsqu'à midi le vent changea tout à coup en leur faveur. Il prit alors le parti de les attendre, content du bel ordre dans lequel sa ligne était formée et serrée. Le combat s'engagea; et dura près de quatre heures (*voy.* Byng). Les Anglais eurent un vaisseau désemparé, plusieurs furent très-maltraités, d'autres souffrirent beaucoup dans leurs agrès ; ils prirent la fuite ; et les Français, qui cependant avaient le désavantage du nombre, restèrent maîtres de la mer. La Gallissonière qui n'avait d'autre intérêt à poursuivre un ennemi en désordre que de prendre des vaisseaux qu'il avait déjà mis hors d'état de résister, sacrifia cette gloire facile à son devoir, qui lui ordonnait de rester devant Minorque pour continuer à mettre obstacle aux tentatives que l'on pourrait faire pour secourir Mahon. La prise de cette forteresse fut le fruit de cette victoire décisive, qui couronna sa carrière. Depuis quelques années, sa santé s'était dérangée. Il avait entrepris cette dernière expédition contre l'avis des médecins, qui lui avaient annoncé sa mort comme prochaine s'il se rembarquait. Le désir de donner à sa patrie de nouvelles preuves de dévouement, l'avait rendu sourd à ces remontrances. Les pronostics sinistres se vérifièrent ; il cacha ses maux tant qu'il put ; mais il fut enfin obligé de se démettre du commandement. Il revint en France, et se mit en route pour Fontainebleau, où était alors le roi. Les forces lui manquèrent totalement à Nemours, où il mourut le 26 octobre 1756. Louis XV témoigna hautement ses regrets de la perte d'un serviteur si zélé, ajoutant qu'il l'attendait pour lui donner lui-même le bâton de maréchal de France, comme la récompense d'une campagne si glorieuse et si utile. A ses talents éminents comme marin, la Gallissonière unissait une infinité de connaissances. Il aimait et cultivait l'histoire naturelle. Dans toutes les îles où il abordait, il avait soin de semer des graines utiles, de planter des arbres fruitiers, et de naturaliser ainsi au loin les productions de nos climats. Il rapportait aussi des arbres étrangers, dont il enrichissait sa patrie. Il en avait recueilli un grand nombre dans sa terre, à quatre lieues de Nantes. Sérieux et ferme, mais en même temps doux, modéré, affable et intègre, il se faisait respecter et chérir de tous ceux qui servaient sous ses ordres. Il était adoré de ses matelots, témoins des soins continuels qu'il prenait pour conserver leur santé et veiller à leur bien-être. Tant de belles qualités étaient cachées sous un extérieur peu avantageux. La Gallissonière était de petite taille et bossu. Lorsque les sauvages vinrent le saluer à son arrivée au Canada, frappés de son peu d'apparence, ils lui parlèrent en ces termes : « Il faut que tu aies une bien belle « âme, puisqu'avec un si vilain corps, le grand « chef notre père t'a envoyé ici pour nous com- « mander. » Ils ne tardèrent pas à reconnaître la justesse de leur opinion, et entourèrent de leur amour et de leur vénération, en l'appelant du nom de père, l'homme qui ne se servit du pouvoir que pour améliorer leur sort. E—s.

GALLITZIN. *Voyez* Galitzin.

GALLO (Agostino), agronome célèbre d'Italie, naquit à Brescia en 1499. Quoiqu'il ne se fût pas livré à l'étude des lettres, il réunissait cependant à un esprit d'observation toutes les connaissances qui, à cette époque, pouvaient concourir à former un bon agriculteur. Son caractère moral et les utiles travaux auxquels il se livra pendant tout le cours de sa vie lui attirèrent l'estime et l'amitié des hommes distingués de son temps. Il se livra à la culture des terres dans sa patrie, qui était alors la partie la plus fertile et la mieux cultivée de l'Italie. Non content d'observer les bonnes méthodes qu'il avait sous les yeux, il étudia les ouvrages des anciens et des modernes, fit de nouveaux essais, introduisit de nouvelles cultures, et parvint, après une longue expérience, à être le premier agronome de son siècle. C'est alors qu'il entreprit la rédaction d'un ouvrage, qu'il publia à l'âge de soixante-six ans, après y avoir travaillé pendant douze années. « Je n'ai rien écrit, ou « très-peu de chose (dit Gallo dans une de ses « lettres), que je n'aie exécuté de mes mains, ou « que je n'aie fait faire pour mon propre compte, « ou que je n'aie vu pratiquer par les autres, ou « enfin qui ne m'ait été certifié par des personnes « dignes de foi. » L'on peut considérer Gallo comme le père ou le restaurateur de l'agriculture italienne ; ses écrits présentent en effet des choses qu'on n'avait pas dites avant lui ; et sa pratique, des méthodes et des cultures inconnues à ses compatriotes avant qu'il les introduisît parmi eux. Telle est par exemple la culture du riz, celle de la luzerne, qui n'était connue à cette époque qu'en Espagne ; les Italiens avaient oublié le nom de cette dernière plante, et les grands avantages qu'en retiraient leurs ancêtres. L'ouvrage de Gallo, intitulé *le Vinti giornate dell' agricoltura et de' piaceri della villa* etc., vit le jour en 1550, et n'était composé que de dix journées; peu de temps après, l'auteur en ajouta trois dans une nouvelle édition, qui fut réimprimée plusieurs fois ; et enfin l'ouvrage parut en 1569 en vingt journées et avec un certain nombre de figures. La dernière et la plus complète est celle de Brescia, 1775, in-4°; elle renferme la vie et les lettres de l'auteur avec une instruction sur la culture du maïs et des notes. Cet ouvrage a eu plus de vingt éditions en italien, et a été traduit en notre langue. Haller, en parlant de Gallo, s'exprime ainsi : *Verbosus senex, omnia obvia, etiam aliena profert ; non satisfecit mihi neque in hortis neque in agrorum cultu.* Cette critique est injuste, si ce n'est sous le rapport du style, diffus quoique élégant. La forme de dialogue, très-usitée à l'époque où écrivait Gallo, ajoute encore à la verbosité de l'auteur; mais il ne mérite pas l'inculpation de plagiat, puisque, ainsi que nous l'avons observé, il n'a en général donné des préceptes que d'après sa propre expérience. Les *Vingt journées d'agriculture* offrent encore aujourd'hui aux cultivateurs pratiques dont l'éducation n'a pas été soignée, le traité, sinon le plus complet, du moins l'un des plus utiles qu'ils puissent lire. On y trouve cependant plusieurs préjugés, quoique l'auteur combatte très-souvent ceux de son siècle. Il mourut en 1570. L—ie.

GALLO (Andrea), savant italien, né à Messine en 1732, s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude des mathématiques, de la physique et de l'astronomie, et fabriqua même un télescope de neuf pieds de longueur pour observer les phases et les éclipses de la lune. Membre, dès sa création, d'une académie d'antiquités et d'histoire naturelle, fondée par l'archevêque de cette ville, il se fit remarquer dans la carrière scientifique, en expliquant avec précision le phénomène maritime connu sous le nom de *la rema*, flux et reflux très-rapide qui a lieu de six heures en six heures, dans le détroit du Phare de Messine. Il publia aussi des observations sur le tremblement de terre qui bouleversera cette contrée en 1783; enfin il se proposait de donner une histoire naturelle de la Sicile, et il avait réuni dans ce but un grand nombre de documents et d'objets d'art; mais sur la fin de sa vie, des besoins pressants l'ayant contraint de vendre son musée, il lui fut impossible de continuer son travail. Gallo mourut à Messine en mai 1814. La plupart de ses écrits ont été insérés dans la *Collection d'opuscules d'auteurs siciliens*, imprimée à Palerme; les principaux sont : 1° *Observatio lunaris eclipsis XV kal. junii* 1761 ; 2° *Dissertation sur un calice antique d'os, présenté à l'Académie florentine.* Cet ouvrage et les suivants sont en italien ; 3° *Explication relative à une idole de marbre ;* 4° *Discours sur la croyance et sur le culte des démons chez les gentils ;* 5° *Explication d'un marbre découvert dans l'église de St-Jacques à Messine, en l'année* 1751 ; 6° *Deux lettres au très-érudit prince de Biscari, sur la hache sépulcrale des anciens ;* 7° *Deux lettres à M. Jean Houel* (*voy.* ce nom), *peintre du roi à Paris, sur son Voyage pittoresque en Sicile ;* 8° *Description historique et archéologique sur l'antique théâtre de Taormina*, avec pl. ; 9° *Lettres d'Aldo la Grane à un ami*, Livourne, 1757, in-4°, fig. Dans cet écrit pseudonyme, Gallo réfute deux lettres du P. A.-M. Lupi (*voy.* ce nom), relatives aux antiquités et au détroit du Phare de Messine. 10° *Lettres écrites à M. le chevalier N., des Académies royales de Londres, de Bordeaux et d'Upsal, sur le tremblement de terre de* 1783, *avec un journal météorologique*, Messine, 1783, in-4°, fig. C'est un récit très-circonstancié de ce grand désastre. Non-seulement Gallo y mentionne les signes précurseurs de la catastrophe, les accidents qui l'accompagnèrent, l'état de l'atmosphère, la durée de chaque secousse, mais il cherche à en assigner les causes. Il pense qu'un feu électrique parti du volcan de Stromboli, une des îles Lipari, a pu enflammer les matières nitreuses et sulfureuses qui saturaient le sol sur lequel Messine était construite. Quoique toutes les hypothèses de

Gallo n'aient pas été goûtées des savants, son ouvrage est regardé comme un des meilleurs qu'on ait publiés sur ce déplorable événement. — Gallo (Pierre-Anselme), né à Casanova près de Verceil, en 1743, fit ses premières études de philosophie à Verceil, et se rendit à Turin pour y suivre les cours de l'école de médecine. Au bout de quatre ans, il prit le doctorat dans l'université. Admis en 1771 à l'examen public sur les six thèses qu'il avait composées en forme de traité, il fut reçu agrégé de la faculté. Il appartenait à un Vercellais de traiter des rizières : aussi, dans sa première thèse : *Ex physica, De stagnantium aquarum indole,* il prouve avec le poëte Spolverini (*voy.* ce nom), que si on ne laisse pas les eaux stagnantes sur la rizière, cette culture ne nuira point à la santé des hommes. Cette théorie a été plus amplement développée dans le livre sur la *Culture du riz et de la manière de l'introduire en France sans porter atteinte à la salubrité publique,* que nous avons publié en 1818, chez madame Huzard, à Paris. Le docteur Gallo mourut à Turin en 1815. Il était membre de l'Académie des sciences et des arts de Padoue, médecin en chef du grand hôpital de St-Jean et professeur honoraire de l'université de Turin. Sa vaste érudition et son désintéressement dans l'exercice de sa profession lui avaient mérité l'estime générale. Outre les thèses déjà citées, on a de lui en langue italienne : 1° *Introduction à la médecine pratique,* Verceil, 1779, in-8°; 2° *Réflexions théoriques et pratiques sur les maladies vénériennes,* 1784, in-12; 3° *Observations sur les erreurs des praticiens en médecine,* Turin, 1800, in-8°; 4° *Observations sur les erreurs en pratique dans le traitement des fièvres,* ibid., 1800, in-8°; 5° *Observations sur les erreurs dans le traitement des fièvres intermittentes,* ibid., 1802. G—G—Y.

GALLO (le marquis, puis duc Marzio Mastrilli de), l'un des plus célèbres diplomates de notre époque, naquit en 1753 à Palerme en Sicile, d'une ancienne et noble famille, mais sans fortune. Il vint à Naples fort jeune, et d'un caractère souple et poli, doué de quelques talents et d'un extérieur agréable, il eut beaucoup de succès à la cour, et parvint aux premiers emplois de la diplomatie. On parla même en 1795 de le faire premier ministre, à la place du fameux Acton. Mais cet emploi fut donné au prince de Castel-Cicala, et le marquis de Gallo partit pour Vienne, où il accompagna la fille de Ferdinand IV, destinée à épouser l'empereur François II. Fort estimé de cette princesse, il resta en Autriche avec le titre d'ambassadeur de Naples, et y obtint un grand crédit. Il se lia intimement avec le ministre Thugut, et se trouvait au plus haut degré de la faveur en 1797, lorsque Bonaparte, à la tête d'une armée victorieuse, fut près d'envahir la capitale de l'Autriche. Dans une si terrible crise, l'impératrice jeta les yeux sur le marquis de Gallo pour qu'il l'aidât à en sortir. On convint que, sous prétexte d'un voyage à Naples, il essayerait de traverser l'armée française; que, sans paraître en avoir reçu mission, il chercherait à entrer en négociation avec Bonaparte, et que surtout il lui ferait suspendre sa marche. Ce général, qui dès lors entretenait de secrètes intelligences à Vienne, fut aussitôt prévenu de ce plan; et lorsque le marquis se présenta comme accidentellement et demandant un laissez-passer, il le déconcerta par des questions embarrassantes, et le subjugua tellement qu'il le força d'avouer tout ce dont il était chargé. Accepté pour négociateur, le marquis de Gallo retourna bientôt a Vienne chercher des pouvoirs, des instructions, et peu de jours après il revint signer les préliminaires de Léoben. Il assista ensuite aux conférences d'Udine avec Cobentzel, et d'un caractère plus flexible que ce ministre, ou plutôt ayant dès lors avec Napoléon des points de contact et de rapprochement que la suite des événements a fait assez connaître, il en obtint beaucoup plus que son collègue, qui le choqua souvent par sa dureté germanique. Plus souple et plus conciliant, le marquis de Gallo rétablit plus d'une fois les affaires au moment où tout semblait près d'être rompu. Ce fut surtout après la scène du cabaret de porcelaine jeté en éclats sur le parquet (*voy.* Napoléon) qu'il usa avec plus de succès de cet esprit de conciliation et de souplesse. Il accompagna le général français jusqu'à sa voiture en s'efforçant de le retenir. « Il me « tirait force coups de chapeau, a dit plus tard « Napoléon lui-même, et dans une attitude si pi- « teuse, qu'en dépit de ma colère ostensible, je « ne pouvais m'empêcher d'en rire intérieure- « ment beaucoup. » Après cette espèce de comédie, où comme l'on voit chacun joua fort bien son rôle, le marquis de Gallo contribua beaucoup à la conclusion de la paix de Campo-Formio; et il signa comme ministre plénipotentiaire de Naples ce mémorable traité qui changea si complétement l'ancien état européen. Sans parler des avantages qui restèrent ignorés du public, il reçut de son souverain une ample gratification, et de l'empereur d'Autriche l'ordre de la Toison d'or. Revenu dans sa patrie il y fut mis à la tête du ministère à la place d'Acton lorsque Ferdinand IV voulut paraître se rapprocher de la France, et qu'il fallut recevoir les ambassadeurs Garat, puis Lacombe-Saint-Michel, dont le marquis de Gallo savait mieux qu'un autre supporter les hauteurs et les menaces. Il lui fut cependant impossible de conjurer l'orage qui menaça le royaume au commencement de l'année 1799; et le général Mack, que lui-même avait contribué à faire venir de Vienne, acheva par son impéritie d'en ouvrir les portes aux Français (*voy.* Mack). Envoyé auprès de Championnet pour demander une trêve, lorsque ce général s'approcha de la capitale, il ne lui fut pas même permis de pénétrer jusqu'à lui, et il se rendit alors à Vienne

pour y implorer les secours de l'Autriche, qu'il n'obtint pas davantage. Le marquis de Gallo ne revint à Naples qu'après le départ des Français, à la fin de l'année 1799, au moment où le cardinal Ruffo et Acton y dirigeaient une violente réaction contre les révolutionnaires. Toujours partisan des moyens de modération et de douceur, il eut à cette occasion de vifs démêlés avec le favori de la reine; et ce fut sans doute pour l'éloigner des affaires qu'on le nomma vice-roi de Sicile. Mais il ne remplit que peu de temps ces hautes fonctions; et lorsque le parti anglais commença à perdre de son crédit à Naples, lorsque les Français menacèrent encore une fois ce royaume, on eut de nouveau recours à Gallo, qui avait toujours su rester avec eux en bonne intelligence. Il fut d'abord envoyé avec le titre d'ambassadeur auprès de la nouvelle république italienne, puis à Paris, où il eut à diriger des négociations aussi importantes que difficiles, puisqu'il s'agissait de garantir d'une invasion le royaume de Naples, tandis que la cour des Deux-Siciles négociait secrètement avec les différentes puissances, afin de se ménager leur appui dans les attaques auxquelles il était aisé de voir qu'elle ne pourrait pas se soustraire. Ce fut dans ces circonstances que l'Angleterre, désirant ardemment connaître le secret des négociations que dirigeait à Paris le marquis de Gallo, fit attaquer près d'Asti, le 12 juin 1803, par une bande de brigands, un courrier qui lui était adressé de Naples. Les dépêches vainement recherchées par la justice locale, furent transférées à Savone, et à l'instant chargées sur un bateau anglais qui les attendait; et l'on doit croire que la connaissance de ces dépêches secrètes qu'eut ainsi le ministère britannique fut d'une grande influence sur la suite des événements. Au moment où Napoléon partit pour sa campagne contre les Austro-Russes en 1805, il consentit à un traité que signa le marquis de Gallo pour l'évacuation du royaume de Naples par les troupes françaises qui l'occupaient, et dont probablement il pensait avoir besoin dans la suite de cette guerre; mais aussitôt après la victoire d'Austerlitz, il les fit rentrer, sous prétexte qu'un corps de Russes et d'Anglais avait menacé d'y faire un débarquement. Dès le commencement de l'année suivante (1806), il décida que *les Bourbons avaient cessé de régner à Naples,* et son frère aîné Joseph fut destiné à les y remplacer. Le marquis de Gallo n'hésita point à s'attacher à la fortune de ce nouveau roi, et il reçut de lui ce même portefeuille des affaires étrangères que lui avait autrefois confié Ferdinand IV. Cette défection, faite pour étonner dans un autre siècle, mais qui a rencontré tant d'exemples dans le nôtre, fut récompensée par toutes sortes de faveurs, telles que pensions, domaines et titres de tous genres. Lorsque Murat succéda à son beau-frère Joseph Bonaparte, ces récompenses augmentèrent encore; le marquis de Gallo fut créé duc, et il dirigea sans interruption le gouvernement et la politique de Joachim jusqu'aux grands événements de 1814. Ce fut lui surtout, on ne peut en douter, qui chercha à le rapprocher de l'Autriche et qui parvint à lui faire signer au commencement de cette année, avec le cabinet de Vienne, un traité de garantie. Quand Joachim fit une tentative pour s'emparer du reste de l'Italie, au mois de mars 1815, le duc de Gallo suivit constamment le quartier général de l'armée napolitaine, et il ne s'en sépara que lorsque la défaite décisive que Murat essuya sur le Pô, le 18 avril suivant, eut nécessité sa présence dans la capitale. Le commodore anglais Campbell s'étant présenté le 11 mai devant le port de Naples à la tête d'une escadre, le duc de Gallo s'empressa d'écrire à cet officier pour le prier de ne rien entreprendre contre la ville, qui fut remise aux Anglais, et il se rendit bientôt après à Capoue, pour tenter d'arrêter par voie de négociation les Autrichiens, qui marchaient sur Naples; mais, dans une entrevue qu'il eut avec le général Bianchi, il reçut l'assurance positive que les alliés n'entreraient dans aucun arrangement en faveur de Murat. Le duc envoya alors au quartier général autrichien le général Coletta, chargé d'offrir une capitulation acceptée et signée le 20 mai, et qui eut pour résultat la reddition totale du royaume de Naples aux puissances alliées. Les Autrichiens entrèrent aussitôt dans Capoue; le peuple se souleva contre les agents du pouvoir de Murat, et voulut égorger le duc de Gallo lui-même, qui ne dut son salut qu'à la protection des Autrichiens. Il suivit Murat jusqu'au moment où ce roi fugitif essaya de s'embarquer pour les côtes de Provence. De retour à Naples, il se présenta à Ferdinand, qui le reçut très-froidement. Il se retira alors dans sa belle maison de campagne de Capo-di-Monte. Depuis il rentra en grâce et fut même nommé ambassadeur à St-Pétersbourg; mais il ne s'était pas encore rendu à ce poste lorsque éclatèrent en 1820 les mouvements insurrectionnels tendant à imposer au roi Ferdinand IV la constitution des cortès d'Espagne. Le prince de Calabre, nommé vicaire général du royaume par les insurgés après l'abdication du roi (*voy.* François Ier), désigna le duc de Gallo, par décret du 11 juillet, pour l'un des membres de la junte provisoire du nouveau gouvernement; et, par un décret du 25 du même mois, il le nomma ambassadeur extraordinaire près la cour de Vienne, en remplacement du prince Ruffo. Gallo partit pour cette destination dans les premiers jours d'août. Il arriva le 28 à Clagenfurth, où il lui fut déclaré de la part de l'empereur d'Autriche qu'il ne devait pas continuer son voyage. Forcé de retourner en Italie, il fut à son arrivée nommé lieutenant du roi en Sicile, puis ministre des affaires étrangères à la place du duc de Campochiaro qui avait donné sa démission. Peu de temps après, ayant été choisi par Ferdinand IV

pour l'accompagner au congrès de Laybach, il fut autorisé par le prince royal et par le nouveau *parlement* à quitter son poste pour remplir cette mission extraordinaire. En conséquence il rejoignit le roi à Florence. Arrivé à Mantoue le 5 janvier 1821, le délégué de la province lui signifia qu'il ne pouvait le laisser continuer son voyage sans ordre du cabinet de Vienne. Ce ne fut que le 8 que Gallo put se mettre en route pour Laybach; mais à son arrivée à Udine, il reçut une lettre du roi qui lui annonça que, d'après l'invitation qui lui avait été faite de ne conduire à Laybach que les individus attachés au service de sa personne, il fallait qu'il se rendît à Goritz pour y attendre ses ordres. Le refus qu'éprouva le duc de Gallo lorsqu'il sollicita du capitaine du Cercle, dans cette dernière ville, l'autorisation d'envoyer un courrier au roi pour lui soumettre les observations qu'il croyait convenable de lui adresser dans une circonstance aussi inattendue, et l'espèce de surveillance à laquelle il fut assujetti, donnèrent lieu de penser qu'on avait conçu à son égard des soupçons et des préventions défavorables, et que le roi lui-même ne le regardait pas comme entièrement dévoué à ses intérêts. Cependant le duc de Gallo, profitant d'une occasion extraordinaire, représenta au roi la fâcheuse position dans laquelle il se trouvait, en exposant que s'il était dans l'impossibilité de lui rendre aucun service, sa présence en Allemagne était désormais inutile, et qu'alors il le suppliait de lui permettre de retourner à Naples. Le 14 il reçut une réponse de Ferdinand, qui lui annonçait qu'il lui ferait connaître postérieurement ses intentions. Enfin le 29 arriva l'ordre de se rendre sur-le-champ à Laybach, mais seul et sans aucune suite. Le duc de Gallo fut reçu avec bonté par Ferdinand IV. Ce prince lui dit que le congrès avait pris toutes les décisions relatives à l'état politique du royaume de Naples, qu'il n'avait pu obtenir des puissances que lui duc de Gallo intervînt dans ces délibérations, parce que le gouvernement napolitain n'avait pas encore été reconnu ; qu'il avait obtenu seulement qu'avant d'expédier les courriers des puissances à Naples on lui donnât lecture des instructions qu'elles adressaient à leurs ministres respectifs, afin qu'il pût certifier au prince royal et à la nation le concours unanime des puissances aux décisions qui venaient d'être prises irrévocablement. En effet le même jour 30 le duc de Gallo fut invité par le prince de Metternich à une conférence où assistèrent tous les ministres ultramontains et italiens réunis à Laybach. Après avoir entendu la lecture des instructions qu'on allait envoyer à Naples, il répondit : « que s'il lui eût « été permis d'entrer dans une discussion sur les « principes et sur les faits exposés dans les pa- « piers qui venaient de lui être lus, il aurait eu « plusieurs observations à soumettre au congrès; « mais que, puisque cette faculté ne lui avait pas « été accordée, et qu'il ne s'agissait que d'enten- « dre le contenu des résolutions prises d'une ma- « nière irrévocable et déjà expédiées, il ne lui « restait plus qu'à demander les instructions du « roi. » Le duc de Gallo prit congé de Sa Majesté le lendemain, pour aller annoncer au prince royal et à la nation la volonté unanime des puissances. Il arriva le 13 février à Naples, et ce même jour l'ouverture du parlement eut lieu avec une grande solennité. Le duc de Gallo déposa entre les mains du président, par ordre du prince vicaire général, les documents relatifs au congrès. Lorsque l'autorité royale fut entièrement rétablie et que les Autrichiens eurent de nouveau envahi le royaume (*voy.* Frimont), le duc de Gallo alla encore une fois vivre dans la retraite, où il termina ses jours quelques années plus tard, dans un âge très-avancé. M—d j.

GALLOCHE (Louis), peintre français, né en 1670, mort en 1761, fut élève de Louis Boullongne, et enseigna au célèbre Lemoyne les premiers principes de la peinture. Ses tableaux ont été longtemps considérés comme des ouvrages d'un ordre supérieur : ils ont un peu perdu depuis; et Galloche, parvenu à un âge très-avancé, a eu le malheur de survivre à sa gloire. Les artistes cependant montrent encore de l'estime pour ses productions, notamment pour sa *Translation des reliques de St-Augustin*, qui ornait autrefois l'église des Petits-Pères, et qui est vraiment un ouvrage distingué. En général ses compositions ont le mérite d'une ordonnance sage, d'un coloris soutenu et d'une belle entente du clair-obscur. Aussi la plupart des peintres en vogue qui l'ont fait oublier sous le règne de Louis XV ont-ils été loin de l'égaler aux yeux des véritables connaisseurs. Il n'a pas du moins contribué, comme les Natoire, les de Troy, les Boucher, à la décadence de l'école française, si sensible dans le dernier siècle. Les meilleurs ouvrages de Galloche, après le tableau que nous venons de citer, sont : la *Résurrection de Lazare;* le *Départ de St Paul de Milet pour Jérusalem ;* l'*Institution des Enfants trouvés ; Hercule et Alceste ;* la *Samaritaine* et la *Guérison du possédé.* Quelques-uns de ces tableaux sont encore placés dans les églises de Paris. Il traita le sujet d'*Hercule et Alceste* pour sa réception à l'Académie royale de peinture. Galloche avait voyagé en Italie, et en avait rapporté un grand nombre d'*Études*, dont il tira un parti très-avantageux dans la plupart de ses compositions. Il est aisé de voir en effet qu'il s'est principalement attaché à copier la manière des peintres célèbres. Si c'était un moyen assez sûr de ne point s'égarer, ce n'était pas du moins celui de se placer au rang des modèles. Ce peintre estimable avait obtenu du roi un logement au Louvre et une pension. Il mourut recteur et chancelier de l'Académie. F. P—t.

GALLOIS (Jean), l'un des fondateurs du *Journal des Savants*, né à Paris le 11 juin 1632, annonça dès son enfance d'heureuses dispositions, que son

père, avocat au parlement, cultiva avec le plus grand soin. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il tourna ses études vers la théologie, et chercha en même temps à se perfectionner dans la connaissance du grec et de l'hébreu, afin de pouvoir lire les livres saints dans les originaux : il n'en continua pas moins à s'appliquer dans ses moments de loisir à la littérature et aux sciences, et comme il était doué d'autant de mémoire que de jugement, toutes les choses qu'il apprenait se classaient dans son esprit sans confusion. A une instruction aussi solide que variée il joignait le talent, assez rare alors, de bien écrire le français, de sorte que personne n'était plus propre que lui à rédiger un ouvrage destiné à faire connaître les productions littéraires et scientifiques des autres nations. Tel était l'objet du *Journal des Savants*, et le privilége en ayant été retiré à Sallo (*voy.* Sallo), sur les plaintes de quelques écrivains qu'il avait censurés trop amèrement, Colbert le donna à l'abbé Gallois en 1666. Il resta seul chargé de ce journal jusqu'en 1674; mais il ne put pas toujours y travailler avec la même exactitude; et enfin ses occupations le forcèrent à l'abandonner tout à fait (1). Colbert avait apprécié tout le mérite de Gallois; il lui donna d'abord un appartement dans son hôtel, et il le mit ensuite de tous ses voyages à Versailles : on prétend que ce grand ministre avait le désir d'apprendre le latin, et que Gallois s'était chargé de le lui enseigner. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, qui n'est guère vraisemblable, il est certain que tant que vécut Colbert Gallois jouit de la plus haute faveur : il ne la fit jamais servir à son avancement ni à sa fortune. Jamais homme, au contraire, ne fut plus modeste ni plus désintéressé : il ne possédait pour tout bénéfice que l'abbaye de Corres, d'un revenu si modique qu'il s'en démit parce qu'elle lui devenait à charge, et il ne songea pas à en demander une autre. Mais autant il était insouciant pour ce qui le concernait, autant il était actif lorsqu'il s'agissait de solliciter des services pour un homme de lettres malheureux. On croit que ce fut lui qui donna au ministre le plan de l'Académie des inscriptions : cependant il n'en fut pas membre; il l'était de l'Académie des sciences depuis 1668, et il avait remplacé Bourzéis à l'Académie française en 1673. Il y fut reçu le 12 janvier, le même jour que Fléchier et Racine; et c'était la seule fois que l'Académie eût fait trois réceptions le même jour, lorsque MM. Raynouard, Picard et Laujon furent aussi reçus à l'Institut le même jour (24 novembre 1807). Après la mort de son illustre protecteur il obtint la place de garde de la bibliothèque du roi, et l'ayant perdue quelques années après, pour l'en dédommager on le nomma professeur de langue grecque au collége royal. Lors du renouvellement de l'Académie des sciences il fut placé dans la classe de géométrie, et il se proposa alors de publier le traité de Pappus, dont on n'avait encore qu'une traduction latine défectueuse; mais ce projet resta sans exécution. L'abbé Gallois mourut le 19 avril 1707, dans sa 75e année, et fut inhumé à St-Étienne du Mont. Malgré l'extrême médiocrité de sa fortune, il avait rassemblé plus de douze mille volumes choisis, dont le catalogue a été imprimé en 1710, in-12. Outre les *Journaux des Savants*, on a de l'abbé Gallois : 1° la *Traduction latine du traité de paix des Pyrénées*, Paris, 1659, in-fol.; 2° des *Remarques sur le projet de l'histoire de France dressé par Ducange*, imprimées dans la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de France*, t. 3; 3° *Extrait* du livre intitulé *Observations physiques et mathématiques envoyées des Indes;* d'une *Lettre de dom Quesnel touchant les effets extraordinaires d'un écho*, dans les Mémoires de l'Académie des sciences, année 1692; 4° *Réponse à l'écrit de David Grégory touchant les lignes appelées robervalliennes qui servent à transformer les figures*, ibid., année 1702. Enfin il fut l'éditeur du *Breviarium Colbertinum*, Paris, Muguet, 1679, in-8° (*voy.* Colbert). On peut consulter, pour plus de détails, l'*Éloge de Gallois* prononcé par Fontenelle à l'Académie des sciences; les *Mémoires* du P. Niceron, t. 8; l'*Histoire critique des journaux*, par Camusat, édition de 1734, p. 214-310; et les *Mémoires historiques sur le collége royal de France*, par Goujet, t. 1er. W—s.

GALLOIS (Pierre le), bibliographe, qu'on a confondu quelquefois avec le précédent, était né à Paris dans le 17e siècle. Les détails de sa vie sont inconnus. Il est auteur des ouvrages suivants : 1° *Conversations académiques extraites des conférences de M. l'abbé Baudelot*, Paris, 1674, 2 vol. in-12; elles eurent du succès. Bayle en parle avec éloge dans une de ses lettres à Minutoli. 2° *Traité des plus belles bibliothèques de l'Europe*, ibid., 1680, in-12 (1). Chaufepié en cite une édition de Paris, 1685, et Niceron deux autres, Paris, 1689, et Amsterdam, 1697, in-12; mais il est probable que les éditions de Paris ne diffèrent entre elles que par le renouvellement du frontispice. Ce livre, quoique très-médiocre, est encore recherché de quelques curieux. Les chapitres les plus importants sont ceux qui traitent de l'invention de l'imprimerie, des premiers livres imprimés et de la découverte de différents manuscrits dans les 15e et 16e siècles; mais ces matières sont traitées superficiellement, et Gallois n'a guère fait que traduire pour quelques parties l'ouvrage de Lomeier, *De bibliothecis* (*voy.* Lomeier). Un plagiaire, encore plus hardi que Gallois, a inséré presque

(1) L'année 1666 est la seule qui soit complète : en 1667, il ne parut que seize numéros; en 1668, treize; en 1669, quatre; un en 1670; trois en 1671; huit en 1672, et un seul en 1674. Une partie de ces journaux a été traduite en latin, Francfort, 1671, in-8°.

(1) Il y a deux éditions de 1680. Celle qui nous paraît être une réimpression est intitulée : *Traité historique des plus belles bibliothèques de l'Europe*. Elle est d'un format plus petit que l'autre. Ce sont deux éditions différentes; la justification n'est pas la même, quoique le nombre des lignes soit égal et que la réimpression ait eu lieu, à quelques mots près, page par page.

en entier le Traité des bibliothèques sans en nommer l'auteur, dans l'*Idée générale des études*, publiée sous le nom de Chevigny, Amsterdam, 1713, in-12, et dans la *Science de l'homme de cour*, édition en 3 volumes in-12 (*voy.* le *Dictionnaire des anonymes*, de M. Barbier, n° 3157, et l'article Limiers). W—s.

GALLOIS (Antoine-Paul le), bénédictin de la congrégation de St-Maur, né en 1640 à Vire en Normandie, professa la philosophie à l'abbaye de St-Wandrille, s'appliqua ensuite à la prédication, et brilla pendant vingt années dans les principales chaires de sa province, de la Touraine et de la Bretagne. La faculté de théologie de Caen ayant censuré quelques propositions extraites de ses sermons, il répondit à ses contradicteurs avec tant de force, qu'il les réduisit au silence; mais il renonça à la prédication, et par le conseil de dom Audren il résolut d'écrire l'*Histoire de Bretagne*. Il suivait ce projet avec beaucoup d'ardeur lorsqu'il mourut d'apoplexie à l'abbaye du Mont-St-Michel, dont il était allé visiter les archives, le 5 novembre 1695, à l'âge de 55 ans. « C'était, dit Lobineau, un « homme d'un esprit étendu, vif, pénétrant, « d'une mémoire prodigieuse et d'une lecture « immense. » On connaît de ce savant religieux : 1° *Oraison funèbre de la reine Marie-Thérèse d'Autriche*, prononcée à l'abbaye de St-Germain des Prés en 1683; l'*Éloge funèbre* (en latin) *du chancelier Letellier*, Paris et Rouen, 1685; 2° *Abrégé de sermons de controverse*, Caen, 1684, in-4°; 3° *Éclaircissements apologétiques sur quelques propositions de théologie, où l'on défend les expressions de l'Écriture sainte*, ibid., 1686, in-4°; 4° différentes pièces dans sa dispute avec la faculté de Caen; 5° *Écrit sur une relique* conservée à Rouen dans le monastère de Bonne-Nouvelle, et appelée *velum veli Dei;* 6° trois *Dissertations* imprimées dans le 2e tome de l'*Histoire de Bretagne*, la première et la troisième sur la date du deuxième voyage de St-Germain en Angleterre, et sur celle du concile de Vannes en 468, et la deuxième sur l'établissement de la religion chrétienne dans l'île de Bretagne et sur ses premiers saints. Si l'on en croit dom Lecerf, l'*Histoire de Bretagne* aurait été presque entièrement achevée par les soins de dom le Gallois, lorsqu'il fut surpris par la mort. Dom Lobineau contredit cette assertion, plus démentie encore par Lacroze. On lui fait assurer, dans une note rapportée par l'auteur de sa vie, que dom le Gallois n'a fait de l'*Histoire de Bretagne* que le commencement du 2e tome, et que c'est à lui, Lacroze, qu'est due la plus grande partie de cet ouvrage. Lobineau ne dit rien de la part que Lacroze peut y avoir eue. L—y et W—s.

GALLOIS (Le). *Voyez* Grimarest et Legallois.

GALLOIS (Jean-Antoine Gauvain), correspondant de l'Institut, naquit à Paris vers 1755. Le séjour qu'il fit à Auteuil dès sa première jeunesse lui donna l'occasion de se lier avec Cabanis, qui le présenta à madame Helvétius. Quoiqu'il eût débuté comme poëte (1), il puisa dans la société des philosophes qui fréquentaient cette maison le goût de choses plus sérieuses. La haute politique fut surtout l'objet de ses méditations. En 1780 avaient paru à Naples les deux premiers volumes de la *Science de la législation*, qui valurent dès l'abord à Filangieri, leur auteur, le titre de Montesquieu de l'Italie. Gallois entreprit de les faire passer dans notre langue. Le succès des deux premiers volumes de sa traduction, qu'il fit paraître en 1786, l'encouragea. Il en publia successivement cinq autres, 1789, 1790 et 1791; seconde édition, 1799, 7 vol. in-8°; troisième édition, 1821, avec un commentaire de Benjamin Constant, Paris, 6 vol. in-8°. Cette version a le mérite de l'élégance et de la fidélité : « Elle jouit en France, a dit un « célèbre critique (Ginguené), de la même estime « que l'original en Italie. » Gallois, au commencement de la révolution, fut nommé commissaire de l'instruction publique, et envoyé dans la Vendée au mois de juillet 1791, avec Gensonné, en qualité de commissaire civil, pour recueillir des renseignements sur l'origine des troubles qui avaient éclaté dans cette contrée. Le 9 octobre suivant les deux commissaires rendirent compte de leur mission à l'Assemblée législative, et annoncèrent que les populations de l'Ouest ne voulaient pas reconnaître les nouveaux pasteurs établis par la constitution civile du clergé, et que les églises desservies par les prêtres assermentés étaient entièrement abandonnées. Il fut chargé par le Directoire, en 1798, de traiter de l'échange des prisonniers français avec le gouvernement britannique; mais sa mission ne réussit pas, et le ministère anglais lui interdit même le séjour de Londres. N'ayant pu faire révoquer cet ordre, il écrivit à lord Granville pour demander un passeport, qui lui fut immédiatement délivré. Après le coup d'État du 18 brumaire il fut appelé à faire partie du tribunat, dont il devint président en 1802 et secrétaire en 1804. Il avait été chargé de présenter au corps législatif le vœu du tribunat pour l'adoption du projet de loi relatif au traité de paix d'Amiens. Le discours qu'il prononça dans cette circonstance (2) sort de la ligne ordinaire des harangues de tribune. On y reconnaît les vues de l'homme d'État et le talent de l'écrivain. Il semblait qu'il présageât le sort de ce traité, déchiré aussitôt que conclu, quand il observait « que ce n'est point l'acte de la pacifica- « tion qui constitue la paix des peuples, et qu'un « traité de paix n'est trop souvent qu'un appel au « temps et à la fortune. » En 1804 il donna quelques développements à la proposition qui avait été faite par son collègue Jard-Panvillier, pour élever le premier consul à l'empire. Il fut un des

(1) *Le retour de l'âge d'or, ou le règne de Louis XVI*, poëme, Paris, 1774, in-12.

(2) *Discours prononcé par le citoyen Gallois, orateur du tribunat, sur le traité de paix d'Amiens*, floréal an 10, impr. nation., in-8° de 18 pages.

signataires du procès-verbal de la séance où cette question fut agitée. L'année suivante il fut au nombre des orateurs qui entretinrent le tribunat des relations renouées entre la France et l'Angleterre. Le 8 février il fit un rapport sur la lettre adressée par Napoléon au roi d'Angleterre pour lui proposer la paix. Lors de la suppression du tribunat il passa de droit au corps législatif. Le 22 décembre 1813 il fut élu, avec Lainé, Flaugergues, Raynouard et Maine de Biran (1), membre de la commission chargée de prendre connaissance des pièces relatives aux négociations avec les souverains alliés. Cette commission fut la première, parmi les grands corps de l'État, qui, dans l'adresse qu'elle avait proposée, eut le courage de faire entendre quelques vérités à demi voilées à un pouvoir qui était résolu à ne prendre conseil que de ses propres entraînements. Aussi l'adresse *factieuse* fut-elle supprimée et la session du corps législatif ajournée. Le 31 décembre Gallois accompagna la députation qui alla présenter à l'empereur les hommages accoutumés au renouvellement de chaque année. De quelle émotion ne dut-il pas être saisi quand il se vit en butte, ainsi que les autres membres de la commission, à une sortie véhémente de la part de celui qui naguère faisait trembler les peuples et les rois. Le 9 avril 1814 il adhéra à la déchéance de la dynastie impériale. Le 6 août il attaqua le projet de loi de l'abbé de Montesquiou sur la presse, et dit qu'il n'appartenait qu'aux gouvernements despotiques de la craindre et de la comprimer. En novembre il combattait le projet de loi sur les douanes, et prenait ainsi sa place parmi les membres de l'opposition, quand la péripétie du 20 mars vint dissoudre un corps législatif que la restauration avait respecté. Il se tint éloigné des affaires publiques pendant les cent jours. Sur la proposition de Flaugergues, la chambre des représentants renvoya, le 9 juin, à la commission du règlement un travail que Gallois avait fait en 1814 pour la préparation et la division des matières dans les assemblées représentatives. Ce projet, fruit de méditations profondes, fut jugé digne d'être substitué au règlement que la commission ancienne avait élaboré. Après la seconde restauration Gallois ne voulut plus sortir de la retraite à laquelle il s'était condamné. Il mourut en 1828. Outre sa traduction de Filangieri, nous avons de lui des notes qu'il a données en société avec Dupont de Nemours et Condorcet pour la traduction de l'ouvrage de Livingston, intitulé *Examen du gouvernement d'Angleterre comparé aux constitutions des Etats-Unis*, Paris, 1789, in-8°. On croit qu'il a coopéré à la *Bibliothèque de l'homme public*, de Condorcet, et qu'il n'a pas été étranger à la rédaction de plusieurs journaux modérés pendant le cours de la révolution. L—M—X.

(1) Le nom de Gallois a été omis dans la liste des commissaires indiquée à l'article FLAUGERGUES.

GALLONDE (PHILIPPE-CHARLES), né à la Fère le 17 février 1710, entra chez les chanoines réguliers de Ste-Geneviève, et fit profession le 25 août 1728. Sur la fin de sa vie il fut envoyé au prieuré de Longjumeau, qui appartenait à sa congrégation, et qui servait de retraite aux chanoines âgés. C'est là qu'il mourut le 22 février 1787. Le P. Gallonde s'est acquis de la réputation par ses talents pour la calligraphie. Les ouvrages qu'il a laissés sont des chefs-d'œuvre d'écriture, et peuvent soutenir le parallèle avec ceux du célèbre calligraphe Nic. Jarry (*voy.* ce nom). Ce sont : 1° l'*Imitation de Jésus-Christ*, de la traduction du P. Brignon (*voy.* ce nom), à l'usage de Sa Majesté Catholique Louise-Élisabeth d'Orléans, reine des Espagnes et des Indes, 5 vol. petit in-12, avec miniatures et arabesques. Ce précieux manuscrit, que l'auteur commença en juillet 1739 et termina en décembre 1741, se trouvait dans le cabinet du maréchal Duroc. 2° Un *livre de chant*, grand in-fol., écrit sur vélin, et qui servait pour l'office divin au chapitre de Ste-Geneviève ; 3° *Matines et laudes de Noël*, selon le bréviaire romain, écrites en 1741, vol. in-12, relié en maroquin rouge, doublé de tabis. Il a été vendu à Paris, salle Sylvestre, le 13 juin 1816. P—RT.

GALLONIO (ANTOINE), savant prêtre de la congrégation de l'Oratoire d'Italie, florissait à Rome à la fin du 16e siècle. Il se rendit célèbre par plusieurs ouvrages, dont quelques-uns sont pleins de recherches curieuses. Ces ouvrages, publiés la plupart en italien, sont: 1° Une *Histoire des vierges romaines*, 1591, in-4°; 2° les *Vies de quelques martyrs*, 1597, in-4°; 3° *Vita beati P. Philippi Nerii in annos digesta*, Rome, 1600, in-4°; Mayence, 1602, in-8°. Aucune vie de saint ne porte un plus grand caractère d'authenticité que cette biographie de St-Philippe Néri. C'est le résultat de l'interrogatoire juridique de deux cent cinquante-trois témoins dignes de foi et assermentés, entendus pour le procès de la canonisation du saint; dans le nombre se trouvent six cardinaux. A chaque fait un peu extraordinaire, Gallonio indique les témoins, qui tous vivaient encore alors. 4° *Trattato degli instrumenti di martirio e delle varie maniere di martirizzare*, etc., Rome, 1591, in-4°, avec des figures dessinées par Jean de Guerra de Modène, peintre du pape Sixte V, et gravées en cuivre par Antoine Tempesta, de Florence. On y voit représentés les divers instruments dont se servaient dans les temps de persécution les païens pour tourmenter les chrétiens qui ne voulaient pas renoncer à leur foi. Outre le prix que donnent à l'ouvrage les figures et le talent des artistes qui les ont dessinées et gravées, l'auteur a su lui donner un autre mérite. Il a réuni des monuments précieux tirés des auteurs anciens, tant profanes qu'ecclésiastiques, d'où résultent, à l'appui de l'authenticité des faits qu'on y rapporte, des preuves auxquelles il n'y a rien à opposer. Cet ouvrage curieux avait originairement été composé

en italien. L'auteur en fit une traduction latine, qu'il dédia au pape Clément VIII, et qui parut à Rome en 1594, avec des figures gravées en bois. Elle fut depuis réimprimée à Paris, 1659, in-4°, avec les figures de Tempesta, et à Anvers, 1660, in-12. 5° *Liber apologeticus pro assertis in Annalibus ecclesiasticis Baronianis, de monachatu Sti-Gregorii papæ, adversùs D. Constantinum Bellottum monachum Cassinatem*, Rome, 1604, in-4°, *ex typographia vaticana*. Ce qui donna occasion à ce livre fut l'opinion émise par Baronius dans ses Annales, que St-Grégoire le Grand n'avait point appartenu à l'ordre de St-Benoît, mais à celui de St-Équice, abbé d'Italie dans l'Abruzze, lequel, pendant que St-Benoît établissait sa règle au Mont-Cassin, peuplait la Valerie d'un grand nombre de moines. Les religieux du Mont-Cassin s'élevèrent contre une assertion qui enlevait à leur institut un de ses plus beaux ornements; ils publièrent un livre intitulé : *Gregorius Magnus instituto sanctissimi patris Benedicti restitutus*. Gallonio écrivit pour soutenir le sentiment de Baronius, son confrère. Il paraît d'après Bayle qu'on n'observa point, dans cette dispute, la modération dont il semble qu'on ne devrait jamais s'écarter, surtout entre ecclésiastiques. Gallonio accusa les bénédictins de fabrication d'actes. Il y eut plusieurs écrits de part et d'autre. Dom Mabillon entra aussi en lice; il fit imprimer une dissertation, que l'auteur de la Bibliothèque des écrivains de St-Benoît dit être décisive en faveur de son ordre; chose qui peut être, mais qui laisserait moins de doute si elle était avancée par quelqu'un qui ne fût point partie dans la cause. Gallonio mourut en 1617. L—Y.

GALLOT (Jean-Gabriel), né dans le bas Poitou, d'une famille protestante, vers le milieu du 18e siècle, étudia la médecine à Montpellier, et acquit une juste célébrité dans sa profession. Fixé à St-Maurice le Girard, près la Chateigneraie, il publia l'ouvrage intitulé : *Recueil d'observations ou Mémoire sur l'épidémie qui a régné en* 1784 *et* 1785, *dans la subdélégation de la Chateigneraie, en bas Poitou ; suivi d'un supplément sur les maladies régnantes pendant l'année* 1786, *accompagné de notices sur les mêmes maladies dans les différents départements de la généralité du Poitou*, Poitiers, F. Barbier, 1787, in-4°. Ce beau travail qui avait remporté le premier prix à la Société royale de médecine de Paris, le 19 août 1786, fut imprimé aux frais du gouvernement. Gallot fut ensuite nommé député à l'assemblée constituante, où il devint secrétaire du comité de salubrité. Il publia alors : 1° *Vues générales sur la restauration de l'art de guérir, lues à la séance publique de la société de médecine de Paris le* 31 *août* 1790, *et présentées au comité de salubrité de l'assemblée nationale, le* 9 *octobre ; suivies d'un plan d'hospices ruraux pour le soulagement des campagnes*, 1790, in-8° ; 2° *Observations sur le projet d'instruction publique lu par M. Talleyrand-Périgord, au nom du comité de constitution, et sur le projet de décret sur l'enseignement et l'exercice de l'art de guérir, présenté par le comité de salubrité*, 1791, in-8°. Gallot mourut pendant la première révolution. C'est son fils qui siégeait à la chambre des députés lors de la révolution de 1830. F—T—E.

GALLOWAY (Henri, marquis de Ruvigny, comte de), député de la noblesse protestante en France, qui, lors de la révocation de l'édit de Nantes, se réfugia en Angleterre, où il fut naturalisé et créé comte de Galloway, naquit en 1647. Il embrassa la profession des armes; et, général aussi malheureux qu'intrépide, il ne parut guère au champ d'honneur que pour recevoir des blessures et céder la victoire. Il déploya la plus brillante valeur à la journée de Nerwinde, où seul, à la tête d'un régiment de réfugiés de sa nation, dont il avait été nommé colonel après la mort du maréchal de Schomberg, il soutint les efforts de toute la gendarmerie française. La gloire qu'il s'acquit par cette belle action lui fit bientôt obtenir le commandement en chef des troupes britanniques en Piémont, avec le titre d'ambassadeur près du duc de Savoie. Malgré ses talents diplomatiques, il ne put empêcher la cour de Turin d'abandonner la cause des alliés, et de faire sa paix particulière avec la France (1696). Lorsque le testament de Charles II, en appelant le petit-fils de Louis XIV à la couronne d'Espagne, eut remis l'Europe en feu, le comte de Galloway fut chargé de commander l'armée de la Grande-Bretagne, qui, de concert avec les forces du Portugal, devait attaquer Philippe V par l'ouest. L'une de ses premières opérations fut de mettre le siége devant Badajoz, qu'il fut contraint de lever après bien des pertes et ayant eu le bras droit emporté d'un coup de canon (1705). Sa blessure saignait encore, lorsqu'il vint à Lisbonne demander de nouveaux secours; et ses sollicitations furent si vives, que les Portugais consentirent enfin à faire avec lui une irruption en Espagne. La fortune parut un moment vouloir favoriser ses projets. Les deux armées combinées battirent l'arrière-garde du maréchal de Berwick, s'emparèrent d'Alcantara, et pénétrèrent jusqu'à Madrid, où le compétiteur de Philippe V et lord Péterborough ne tardèrent pas à les joindre. Galloway, fier de ces premiers succès, employa toute son influence pour déterminer les alliés à attaquer les troupes de France et d'Espagne, contre le sentiment de Péterborough. La bataille d'Almanza fut résolue (25 avril 1707). « Cette journée, dit Rapin-Thoyras, fut une espèce « d'Hochstet, presque aussi fatal aux affaires du roi « Charles III que celui d'Allemagne l'avait été au « duc de Bavière. » Les Anglais furent taillés en pièces; Galloway reçut deux coups de sabre au visage; les journaux français annoncèrent même sa mort. Le général des Portugais, Las-Minas, qui fut également blessé, vit périr à ses côtés sa maîtresse, qui, vêtue en amazone, l'avait suivi dans le combat. Ce fut à la lâcheté des Portugais qu'on

imputa cette terrible défaite : cependant un régiment de cette nation avait dans la mêlée montré le courage le plus héroïque; enveloppé par de nombreux bataillons ennemis, qui le chargeaient avec fureur, il se défendit avec tant d'opiniâtreté qu'on ne put jamais le rompre; les soldats ne voulurent entendre à aucune capitulation; tous furent tués dans leurs rangs. Galloway, après avoir réuni les débris de son armée, s'appliquait avec une diligence incroyable à réparer le désastre d'Almanza. Il proposa aux ministres de Charles III de tirer des garnisons toutes les troupes disponibles pour en former un corps capable de résister au duc d'Orléans. Ses conseils ne furent pas suivis; la prise de Lérida et de plusieurs autres places importantes fut la suite de cette faute. Galloway, de retour en Portugal, voulut tenter de nouveau la fortune. Il attaqua le 17 mai 1709, dans la plaine de Gudina, le marquis de Bay, général des Espagnols, fut mis dans une déroute complète, et n'échappa qu'avec les plus grandes difficultés à l'ennemi. Ces défaites multipliées le firent rappeler en Angleterre. Les pairs, qui voyaient avec peine l'élévation d'un étranger, examinèrent sa conduite avec toute la partialité de l'envie. Galloway, dont l'honneur se trouvait attaqué, publia un mémoire justificatif, dans lequel il fit des révélations qui compromettaient Sunderland, gendre de Marlborough. Il prouva que sa conduite avait été conforme à ses instructions, et que si ses efforts avaient toujours été malheureux on ne devait l'attribuer qu'à l'infidélité du ministre, qui, pour favoriser son beau-père, avait constamment envoyé à l'armée de Flandre les secours votés par le parlement pour celles d'Espagne. Les amis de Sunderland et de Marlborough, indignés de ces allégations, qu'ils regardaient comme injurieuses, n'ayant aucun moyen d'intenter une action criminelle contre Galloway, firent voter des remercîments à Péterborough, qui avait toujours été opposé à ses desseins (*voy.* PÉTERBOROUGH), et censurèrent Galloway avec amertume, dans une adresse à la reine Anne (1711). Marlborough lui témoigna son ressentiment en lui faisant ôter la charge de colonel des gardes à cheval hollandaises. En 1715, peu de temps après l'avénement de George I au trône d'Angleterre, Galloway sous le nom de *lord justicier*, gouverna l'Irlande, conjointement avec le duc de Grafton, jusqu'en 1716, que le titre de vice-roi de ce royaume fut conféré au vicomte de Townshend. Il mourut le 14 septembre 1720 dans une maison de campagne qu'il possédait au comté de Hampshire. N—E.

GALLOWAY (Sir ARCHIBALD) naquit en 1784 d'une famille écossaise établie dans le comté de Perth. Il entra à seize ans comme cadet dans le 58e régiment d'infanterie de l'armée des Indes, dont il devint colonel en 1836, après trente-cinq ans de glorieux services. Pendant cette période de trente-cinq années il prit part à six siéges et à sept batailles. Il se distingua d'abord parmi les défenseurs de Dehli, quand cette ville était entourée par une armée de 70,000 hommes et battue par cent trente pièces de canon. Il commandait au siége de Bhurtpore le corps des sapeurs. Il y courut de grands dangers, et s'y fit admirer de toute l'armée pour son intrépidité et son sang-froid. On sait que les Mahrattes triomphèrent dans cette rencontre du courage des Anglais, et les obligèrent à se retirer après leur avoir tué 4,000 hommes et 120 officiers. Archibald Galloway occupa pendant quelques années un poste éminent au département de la guerre. Outre les immenses détails du service qui lui était confié, et qui embrassait presque toute l'administration militaire, il était chargé de la direction des travaux publics, tant militaires que civils, et du contrôle des sources du revenu. Il a écrit un livre sur les siéges de l'Inde, ouvrage excellent, au dire des meilleurs juges, qui a été imprimé par ordre de la cour des directeurs, et mis entre les mains des élèves de l'école militaire. Il a écrit aussi un commentaire sur la loi, la constitution et le gouvernement des Indes. Son nom reste attaché à des améliorations utiles dans l'administration de ce vaste empire. Il devint en 1846 un des directeurs de la Compagnie, et bientôt président de la cour des directeurs. Il était encore en charge lorsqu'il mourut le 6 avril 1850. Il était commandeur de l'ordre du Bain. C—ET.

GALLUCCI (JEAN-PAUL), astronome italien, né à Salo dans le Brescian, vers le milieu du 16e siècle, a publié plusieurs ouvrages, dont quelques-uns prouvent qu'il se mêlait aussi de médecine et d'astrologie. Il avait inventé un instrument au moyen duquel il observait facilement les phénomènes du ciel à toutes les heures du jour et de la nuit. Il fut l'un des premiers membres de la nouvelle Académie fondée à Venise en 1593. On connaît de lui : 1° *De fabrica et usu hemisphærii uranici tractatus*, Venise, 1569, in-fol.; 2° *De Themate erigendo, parte fortunæ, divisione zodiaci, dignitatibus planetarum et temporibus ad medicandum accomodatis*, imprimé avec un ouvrage de Jean Hasfurt sur la même matière, Venise, 1584; 3° *Theatrum mundi et temporis, ubi astrologiæ principia cernuntur ad medicinam accomodata, geographica ad navigationem; singulæ stellæ cum suis imaginibus; kalendarium gregorianum*, Venise, 1589, in-4°. Suivant Lalande (*Bibliographie astronomique*), cet ouvrage a été réimprimé sous ce titre : *Cœlestium corporum et rerum ab ipsis pendentium explicatio*, ibid., 1603, in-4°. Le *Theatrum mundi* a été traduit en espagnol par Michel Perez, Grenade, 1617, in-fol. Lenglet Dufresnoy, trompé par le titre, a pris ce traité d'astrologie pour une histoire universelle, et il n'a pas su que c'était une traduction; ainsi après en avoir rapporté le titre (*Méthode pour étudier l'Histoire*, t. 10, p. 148), il a ajouté très-plaisamment : Passable pour les faits qui regardent l'histoire universelle, et meilleur pour ce qui intéresse l'Espagne. 4° *Della fabrica*

et uso del nuovo orologio universale, e di nuovo stromento per fare gli orologi solari, Venise, 1590, in-4°; 5° *Speculum uranicum*, ibid., 1593, in-fol.; 6° *De fabrica et usu novi horologii solaris, lunaris, sideralis et in parva pyxide*, ibid., 1595, in-4°. C'est une traduction de l'ouvrage indiqué sous le n° 4, mais augmentée de plusieurs chapitres et d'observations nouvelles; 7° *Modus fabricandi horaria mobilia, permanentia cum acu magnetica*, ibid., 1596, in-fol.; 8° *Della fabrica et uso di diversi stromenti di astronomia et cosmografia*, ibid., 1597, in-4°, fig. On a encore de Gallucci des traductions en italien de la *Margarita philosophica* de Grégoire Reisch, Venise, 1594, in-4°; du *Traité des proportions du corps humain* d'Albert Durer, avec l'addition d'un 5e livre, ibid., 1594, in-fol.; de la *Perspective* de Jean, archevêque de Cantorbéry, ibid., 1593, in-4°; de l'*Histoire naturelle des Indes*, par Joseph Acosta, ibid., 1596, in-4°; et d'un *Traité de la discipline militaire*, par François de Valdes, ibid., 1626, in-8°. Ce traité, en italien, fait partie d'un recueil où se trouve : *Discorso al formare un squadrone*, par J. Paul Gallucci, Venise, 1641, in-4°, fig. W—s.

GALLUCCIO (Ange), jésuite, né à Macerata, dans la marche d'Ancône, en 1593, se fit un nom par ses talents oratoires ainsi que par l'élégance et la facilité de sa versification; il professa l'éloquence dans le collége de Rome pendant vingt-quatre ans, avec un applaudissement général, et mourut plus qu'octogénaire, le 28 février 1674. On a de lui plusieurs *Sermons* et *Discours d'apparat*, oubliés depuis longtemps : mais on cite encore quelquefois son *Histoire de la guerre des Pays-Bas, depuis l'année* 1593 *jusqu'à la trêve de* 1609, en latin (c'est la continuation de celle de Strada), Rome, 1671, 2 vol. in-fol.; en Allemagne, en 1677, 2 vol. in-4°; elle a été traduite en italien par Jacques Cellesi, jésuite. — Galluccio (Charles), médecin, né à Messine, en 1633, d'une famille napolitaine, se fit agréger au collége de médecine du lieu de sa naissance, et s'y rendit célèbre par de profondes connaissances dans son art, par une pratique judicieuse et par de bons ouvages. On a de lui : *Un Cours complet de médecine, suivant les principes de Galien*, divisé en 2 tomes. Il mourut au commencement du 18e siècle. L—y.

GALLUPPI (Pascal, baron de Troppea), philosophe, né en 1770 à Troppea, petite ville du royaume des Deux-Siciles, dans la Calabre ultérieure, d'une ancienne famille patricienne. Destiné par son père à la profession d'avocat, il étudia la jurisprudence à Naples, mais en s'occupant de préférence de mathématiques, de philosophie et de théologie. Ses goûts l'emportèrent enfin sur les desseins paternels. Après quelques publications philosophiques qui le firent connaître très-avantageusement, il fut appelé à la chaire de logique et de métaphysique de Naples, qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée en 1846. Très-versé dans l'histoire de la philosophie, esprit vif, pénétrant et étendu, dialecticien pressant, écrivain méthodique et clair, Galluppi est l'un des premiers penseurs de l'Italie contemporaine, s'il n'est le premier absolument. Ses ouvrages jouissent dans toute la Péninsule d'une juste autorité, et mériteraient d'être plus connus à l'étranger. Nommé en 1840 membre correspondant de l'Institut de France, Académie des sciences morales et politiques, il a prouvé dans un mémoire adressé à cette compagnie, et qui a été publié par elle (t. 1, p. 31-153 des savants étrangers), qu'il connaissait aussi bien la doctrine de Fichte que celle de Kant, et que les derniers travaux des philosophes français lui étaient aussi familiers que ceux de Condillac ou de Locke; mais il ne semble pas avoir suivi le mouvement philosophique de l'Allemagne jusqu'à notre époque. Sa doctrine est une sorte d'éclectisme qui n'exclut pas une forte dose d'originalité. Les opinions de Descartes, de Locke et de Kant y ont laissé des traces évidentes, quoiqu'il rejette plus d'une théorie de ces penseurs éminents. Galluppi a laissé : 1° *Sull' analisi e sulla sintesi*, 1807; 2° *Saggio filosofico sulla critica della conoscenza*, Napoli, 1819-1832, 6 vol. in-8°; 3° *Introduzione allo studio della filosofia, per uso di fanciulli*, Napoli, 1832, in-8°; 4° *Lezioni di logica e di metafisica, composte ad uso della regia università*, Napoli, 1832-1833, 2 vol. in-8°; 5° *Elementi di filosofia*, Messina, 1821, 5 vol. in-12. La seconde édition a eu lieu à Milan, et fait partie d'une collection d'ouvrages philosophiques; la troisième a paru à Florence, 1837; la quatrième a été donnée à Naples en 1838, en 6 volumes in-12. 6° *Lettere filosofiche sulle vicende della filosofia relativemente ai principi delle conoscenze umane, da Cartesio sino a Kant inclusivamente*, Messina, 1827, in-8°. C'est sur la 2e édition, revue et augmentée par l'auteur, Naples, 1838, in-8°, que M. Peisse a fait sa traduction, Paris, 1844, in-8°. 7° *Filosofia della volontà*. Trois volumes ont paru à Naples, de 1832 à 1842; l'ouvrage devait en avoir cinq. 8° *Mémoire sur le système de Fichte, ou considerations philosophiques sur l'idéalisme transcendental et sur le rationalisme absolu*, Paris, 1840, in-4°. Nous en avons parlé plus haut. 9° Divers opuscules. Nous ignorons si l'auteur aura pu donner la *Philosophie des mathématiques* et l'*Histoire générale de la philosophie* qu'il promettait au public peu d'années avant sa mort. — Il a existé un autre Galluppi (Balthazar), musicien célèbre, auteur de l'opéra comique *Il filosofo di campagna*, qui fit grande fureur à Londres vers 1760; la première chanteuse, *la Paganini*, y figura (*voy.* les *Anecdotes of music* de Burgh). J. T—t.

GALLURA (Nino ou Ugolino de), héritier de la famille Visconti de Pise et de la principauté de Gallura, en Sardaigne, était fils d'une sœur du comte Ugolin de la Gherardesca; mais sa naissance l'appelait à être chef du parti guelfe, à Pise, tout comme Ugolino à être chef des gibelins. Les intrigues de ce dernier brouillèrent et réconcilièrent,

à plusieurs reprises, ces deux chefs. Le comte Ugolin abandonna son ancien parti, pour se frayer un chemin à la tyrannie avec l'aide des guelfes; Nino de Gallura, d'autre part, rechercha l'alliance des Gibelins pour défendre avec eux la liberté de Pise. Il était exilé lorsque Ugolino périt d'une mort cruelle en 1288. Il avait épousé Béatrix d'Este, qui après sa mort se remaria avec Galeaz Visconti, seigneur de Milan. Nino de Gallura mourut sans enfants, vers l'an 1298, et la principauté de Gallura passa à une branche bâtarde de la maison Visconti. S. S—I.

GALLUS (Caïus ou Cnéius Sulpitius) mérite une place parmi les hommes remarquables de l'ancienne Rome. Questeur dans une province, l'an de Rome 576, édile curule l'an 581, préteur urbain peu d'années après, ses talents le portèrent bientôt au consulat. Il fut revêtu de cette dignité conjointement avec M. Claudius Marcellus, l'an 587. Il dut beaucoup aux circonstances, qui favorisèrent toujours son amour éclairé des belles-lettres. L'*Andrienne*, le chef-d'œuvre de Térence et de la scène latine, fut représentée pour la première fois sous son consulat, l'an 166 avant J.-C., à l'occasion des fêtes de Cybèle; et le bruit courait qu'il n'était pas étranger à la composition de cette pièce. Cinq ou six ans avant, c'est-à-dire, vers l'an de Rome 582, trois années avant la mort d'Ennius, étant préteur, il avait fait représenter aux fêtes Apollinaires le *Thyeste* de ce patriarche du théâtre romain. Il paraît que c'est au digne appréciateur du mérite de ces deux grands poëtes comiques que les Romains durent l'introduction des spectacles dramatiques dans les fêtes consulaires. Sulpitius Gallus illustra encore son consulat en triomphant des peuples belliqueux de la Ligurie. Mais un événement de sa vie le rend surtout remarquable et lie sa biographie par un point important à l'histoire des sciences. Il n'était encore que tribun militaire et servait sous les ordres de Paul-Émile en qualité de son lieutenant, dans la seconde guerre de Macédoine, lorsqu'au milieu d'une belle nuit, à la fin de laquelle un combat devait s'engager entre les deux armées, tout à coup la lune se couvre d'un voile funèbre; les soldats effrayés de ce funeste présage sont près de tout abandonner, pour n'écouter plus qu'une crainte insensée. Gallus obtient de Paul-Émile la permission d'assembler les légions; il les harangue, leur explique la cause du phénomène et la théorie de l'éclipse. L'assurance et la sagacité de l'orateur rassurent le soldat. Gallus parvient enfin à dissiper la terreur générale, et ranime bientôt entièrement le courage abattu de ces guerriers destinés à vaincre le roi de Macédoine. Quelques auteurs racontent ce fait d'une manière un peu différente; ils prétendent que Sulpitius Gallus, prévoyant une éclipse de lune pour la nuit qui précéda la bataille où Persée fut vaincu par Paul-Émile, et craignant l'étonnement que ce phénomène imprévu devait indubitablement causer aux soldats, les assembla, et leur annonça que la lune serait éclipsée depuis la deuxième jusqu'à la quatrième heure de la nuit; précaution qui fut la cause de la victoire. Quoi qu'il en puisse être, Sulpitius Gallus aura toujours la gloire d'avoir été le premier astronome, chez un peuple guerrier et dans un siècle encore peu civilisé. Mais cette diversité de récits n'est pas tout à fait indifférente aux yeux des astronomes. Bailly paraît adopter la dernière de ces leçons, lorsqu'il pense que « la « méthode employée par Sulpitius Gallus était « assez bonne pour prédire l'heure et la durée de « l'éclipse. » L'illustre historien de l'astronomie, observant que cette méthode était étrangère à Rome, semble croire qu'elle venait de l'Asie. Cependant Fréret remarque que la plus ancienne observation d'Hipparque est de l'an 162 avant J.-C. Or, comme la prédiction de Sulpitius Gallus, incontestablement la première de ce genre chez les Romains, est de l'an 168, époque à laquelle les tables d'Hipparque n'étaient pas construites, il faudrait supposer que ce Romain, ainsi que Thalès, se serait servi de quelque méthode orientale antérieure à Hipparque, et qui ne nous est point parvenue. Un passage de Pline l'Ancien, peu connu sans doute puisqu'il a jusqu'à présent été négligé par les biographes, semble indiquer que Gallus avait composé un livre, qui n'est pas parvenu jusqu'à nous. On peut croire que cet ouvrage était un traité particulier sur les éclipses; et c'est l'opinion du P. Hardouin. Cicéron loue beaucoup Sulpitius Gallus de son extrême application à l'astronomie; Tite-Live, Valère-Maxime et Frontin n'ont pas oublié son nom. Plutarque rapporte que ce sévère Romain répudia sa femme parce qu'elle avait ôté son voile en public; et ce fut à Rome, fondée depuis près de six siècles, le second exemple du divorce, dans ces temps austères où la morale publique exigeait, pour un outrage si léger, une réparation si rigoureuse. G. F—R.

GALLUS (Aquilius). *Voyez* Aquilius.

GALLUS (Cneus ou Publius Cornelius), l'un des plus célèbres élégiaques romains, naquit l'an de Rome 688, à Fréjus, suivant l'opinion commune (*voy.* Girardin), ou dans le Frioul, selon Blondus (Flavio Biondo), qui peut-être voulut flatter sa patrie à la faveur d'une simple équivoque de mot; car le terme latin qui signifie natif de Fréjus, peut signifier également originaire du Frioul. Du rang le plus obscur, Gallus s'éleva jusqu'à la faveur, et bientôt à l'amitié intime d'Auguste, auquel il rendit d'importants services pendant la guerre d'Alexandrie; il en reçut pour récompense la préfecture de l'Égypte, et la politique eut dans ce choix autant de part que l'amitié. Si l'on en croit l'historien Dion, Auguste craignit de confier à un homme distingué par sa haute naissance le gouvernement d'une province nouvellement conquise, et dont la population inquiète et turbulente n'eût souffert qu'impatiemment le joug des-

potique d'un noble, familiarisé avec l'habitude du commandement ; l'événement ne tarda pas à prouver la fausseté du calcul d'Auguste. Tant de grandeur et d'éclat éblouirent bientôt Gallus : frappée d'une contribution exorbitante, la ville de Thèbes se souleva tout entière ; le préfet en ordonna le pillage, suivant Ammien, ou la détruisit de fond en comble, au rapport de quelques autres historiens. Son orgueil ne connut plus de frein; et la légèreté de ses propos ne respecta pas même la personne du prince; il se fit ériger des statues dans toute l'Égypte, et fit graver ses exploits sur les pyramides. Il fut rappelé de son gouvernement d'après les dénonciations de Valerius Largus, son collègue et son ami ; Auguste, alors absent de Rome, chargea le sénat d'examiner la conduite de l'accusé. Unanimement condamné par les juges à une forte amende et à la peine infamante de l'exil, il ne put survivre à sa honte, et se donna la mort à l'âge de 40 ou 43 ans, vingt-six ans avant J.-C. Auguste ne put s'empêcher de donner des larmes à la perte d'un ami qui, malgré son ingratitude, lui était cher encore. Ce fut même à cette occasion qu'il s'écria, si l'on en croit Suétone : « Je serai donc le seul qui ne pourrai me fâcher à « mon gré contre mes amis ! » Aimé d'Auguste, Gallus le fut également de Virgile, qui avait, dit-on, consacré à son éloge une partie du 4e livre de ses admirables *Géorgiques*, éloge auquel il aurait substitué, après la disgrâce de son ami, le bel épisode d'Aristée qui termine ce même livre. C'est un trait de lâcheté que nous ne craignons pas de déclarer indigne de Virgile, et que ne rachèteraient point à nos yeux des vers plus beaux encore, s'il eût été possible d'en faire, que ceux de Virgile même. Si l'on considère d'ailleurs avec quel art facile ce magnifique épisode se lie au sujet du 4e livre des *Géorgiques*, on se rangera sans peine de l'avis du P. la Rue, qui rejette cette anecdote comme invraisemblable. Quand on a relu, pour la centième fois, la dixième églogue (1), on conçoit bien moins encore comment celui qui put avoir le courage de la conserver à notre admiration aurait eu la faiblesse d'effacer ailleurs l'éloge de l'ami auquel il consacre un tribut si noble et si touchant. Indépendamment de ses traductions ou imitations du poëte de Chalcis (*voy.* Euphorion), dont la sixième et la dixième églogue font une honorable mention, Gallus avait composé quatre livres d'élégies, dans lesquelles il célébrait, sous le nom de Lycoris, une certaine Cythéris, affranchie de Volumnius ; ces ouvrages ne nous sont point parvenus ; et les six élégies que l'on a faussement publiées sous son nom, et que l'on peut voir dans le recueil d'*Épigrammes et de petits poëmes anciens* (Paris, 1590, p. 423), paraissent être d'un certain Cornelius Maximianus Gallus Etruscus, poëte du 6e siècle. L'erreur il est vrai ne fut pas longue ; et la barbarie de quelques expressions qui trahissaient le siècle de l'auteur, les lois du mètre quelquefois violées, le retour fréquent des idées de vieillesse et de décrépitude, dans un poëte mort volontairement à la fleur de son âge, suffisaient pour dessiller d'abord les yeux les moins exercés. Il en est à peu près de même des fragments d'une septième élégie et de trois épigrammes, découverts et publiés par Alde Manuce (1). Les divers fragments attribués à l'ami de Virgile, ont été successivement imprimés à Venise, in-4°, 1501 (édition *princeps* donnée par Pomponius Gauric) ; Strasbourg, 1509 ; Bâle, 1569, in-8° ; Paris, in-4°, sans date. On les a souvent réimprimés à la suite de Catulle, Tibulle et Properce, témoin l'édition de Barbou, 1792, in-12 ; et de Deux-Ponts, 1794, in-8°. La meilleure édition est celle qu'a donnée Werndorff dans les *Poëtæ latini minores*. Gallus a été traduit en français par Pezai (*voy.* Pezai) Quintilien reproche à Gallus la dureté de son style, vice qu'il avait probablement contracté à l'école des poëtes d'Alexandrie, et d'Euphorion en particulier, qu'il avait pris pour modèle, et qui, selon St-Clément, ne pouvait être clair et harmonieux dans le style, puisqu'il était si souvent et si profondément obscur dans les choses. A—D—R.

GALLUS (Ælius) est le premier et le seul des Romains qui ait pénétré avec une armée dans l'intérieur de l'Arabie ; il était de l'ordre équestre, et fut nommé procurateur de l'empereur Auguste en Égypte. Les Arabes faisaient par entrepôt presque tout le commerce de l'Inde, et passaient alors pour avoir amassé de grandes richesses ; ils excitèrent l'avidité des Romains, et on résolut de soumettre les tribus de ce peuple éparses et en apparence faibles et désunies. Ælius Gallus fut chargé de la conduite de cette guerre ; il partit l'an 23 avant la naissance de J.-C., avec dix mille hommes. Dans ce nombre étaient compris mille Arabes Nabathéens ; leur roi Obéïdas était allié des Romains ; mais Sylleus, qui commandait ces troupes arabes, avait sur elles la principale autorité. Ce fut aux conseils de ce général arabe qu'Ælius Gallus eut l'imprudence de s'abandonner ; Sylleus conduisit la flotte romaine d'écueils en écueils, en fit périr une grande partie ; il engagea ensuite dans les déserts brûlants du Nedged les légions romaines, qui, après six mois de marche, épuisées par les combats, les maladies et la disette, furent obligées de s'en retourner à la hâte, lorsqu'elles ne se trouvaient plus qu'à deux journées du pays des Aromates, qui était le but de leur expédition. Peut-être une défaite, ou quelque échec considérable dont les historiens romains n'ont point fait mention, fut-il la véritable cause de ce retour, qui ressembla beaucoup à une fuite précipitée, puisque l'armée ne mit que soixante jours à revenir en Égypte. Sylleus paya

(1) Publiée onze ans avant la mort de Gallus.

(1) On attribue aussi à Gallus le poëme intitulé *Ciris*, qu'on trouve dans quelques éditions de Virgile.

de sa tête sa patriotique trahison. Cette guerre, aussi injuste dans son principe que malheureuse dans son issue, donna aux Romains des connaissances positives sur l'intérieur de l'Arabie. Le géographe Strabon, qui était l'ami intime d'Ælius Gallus, nous en a transmis les détails ; Pline et Dion en ajoutent qui ne se trouvent point dans le récit du géographe d'Amasée ; mais il est difficile de les adapter à nos connaissances modernes, parce qu'en effet l'intérieur de l'Arabie nous est encore moins connu qu'il ne l'était aux Romains. Dion (liv. LIII, p. 29) ne nomme qu'une seule ville, celle des Athlules, située sur le rivage de la mer Rouge, où les Romains parvinrent à leur retour. Cette ville est celle que Strabon (liv. XVI, p. 1128) nomme Athrulla. M. Gossellin rapporte ce lieu à Jathrippa de Ptolémée, la Yatrib des Arabes, ou Médine. Parmi les villes que nomment Strabon et Pline, M. Gossellin place Nigra à Maaden-el-Nokra ; et la ville de Mariaba, que Pline met chez les *Calingi*, est suivant le géographe français celle de Marsyaba, que Strabon met chez les *Rhamnitæ*, et elles représentent toutes deux la ville de la Mekke (*Recherches*, etc., t. 2, p. 116). De Sacy (*Mém. de l'Académie des inscriptions*, t. 48, p. 514) semble vouloir restreindre encore davantage le trajet parcouru par l'armée romaine en Arabie; et il faut avouer que son raisonnement serait concluant, si ces mots de Pline, *cætera explorata retulit* avaient le sens que leur prête ce savant orientaliste ; mais nous croyons qu'ils en ont un tout différent. On ne doit pas oublier que l'expédition des Romains a duré six mois, et que dans un pays où les endroits fertiles sont séparés par de vastes déserts absolument stériles, on ne peut sans périr voyager lentement. Ce sont sans doute ces considérations qui ont porté M. Mannert (*Géograph.*, t. 6, p. 116) à soutenir que la Mariaba de Pline était la même ville que celle dont cet ancien fait ailleurs mention sous le nom de Sabatha, et à rapporter la ville de Negra à celle de même nom qu'Abulfeda place au nord de Mareb, à vingt journées de la Mekke, à dix de Sana ; nous pourrions encore ajouter que le canton, nommé Chaalla dans Strabon, que traversa l'armée romaine, pourrait bien être celui de Chaullan dans l'Arabie Heureuse. Nous le répétons, le défaut de connaissances positives nous réduit sur ce point à des conjectures qui cependant ont leur utilité. Ælius Gallus ayant pris avec lui, pour son expédition d'Arabie, une partie des troupes destinées à garder l'Égypte, les Éthiopiens firent une incursion dans cette province, et les peuples de la Thébaïde se révoltèrent. Petronius, qu'Ælius Gallus avait laissé en Égypte, et qui probablement lui succéda dans le commandement de cette contrée, non seulement réprima cette révolte, mais pénétra en Éthiopie, et fit prisonnière une reine de ce pays, nommée Candace (*voy.* CANDACE). Valois, Burmann et Simson ont avant nous remarqué l'erreur de Casaubon qui, dans ses notes sur Strabon et sur Suétone, confond Ælius Gallus avec Cornelius Gallus, qui fut son prédécesseur dans le gouvernement de l'Égypte (*voy.* Cornelius GALLUS.) W—R.

GALLUS (ÆLIUS), jurisconsulte romain, est différent du précédent, suivant quelques auteurs qui supposent qu'il florissait sous Auguste, qu'il avait mérité la confiance de cet empereur, et qu'il fut appelé par lui à l'importante fonction de préfet de l'Égypte ; il serait ainsi le troisième qu'Auguste aurait envoyé. Gallus avait composé un traité *De significatione verborum quæ ad jus civile pertinent*, dont Aulu-Gelle, Macrobe et Festus font un fort grand éloge, et citent quelques passages, mais qui n'est pas parvenu jusqu'à nous. Les Pandectes n'en renferment qu'un seul fragment de peu d'importance ; c'est peut-être le motif pour lequel ce jurisconsulte se trouve omis dans la liste attribuée à Justinien des auteurs dont les écrits ont servi à la composition du Digeste, et qui existe à la tête du manuscrit des Pandectes florentines. Quoi qu'il en soit, Gallus a été souvent confondu mal à propos, et par les Latins eux-mêmes, tantôt avec Aquilius Gallus (*voy.* AQUILIUS), tantôt avec le poëte élégiaque Cornelius Gallus. On trouve quelques détails sur sa vie avec le recueil du peu de fragments qui nous restent de lui, dans le tome 2 de la collection publiée par Mayans, sous ce titre : *Commentarii ad triginta jurisconsultorum omnia fragmenta quæ extant in juris civilis Corpore*, Genève, 1764, 2 tom. in-4°. P—N—T.

GALLUS (ANNIUS), l'un des lieutenants de l'empereur Othon, eut avec Vestricius Spurinna le commandement des troupes qui furent tirées de Rome pour marcher contre celles que les généraux de Vitellius amenaient en Italie. Il conduisait la première légion au secours de son collègue, assiégé dans Plaisance par Cecina (*voy.* ce nom), lorsqu'il reçut la nouvelle que les troupes de Vitellius, repoussées dans une attaque meurtrière, s'éloignaient en toute hâte; et ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à calmer l'ardeur de ses soldats, qui voulaient poursuivre les fuyards. Il prit position à Bedriac entre Crémone et Vérone, prêt à se porter où le besoin l'exigerait; Mais Cecina, battu deux fois dans les environs de Crémone; ayant opéré sa jonction avec Valens, son collègue, reprit l'offensive en s'avançant vers Bedriac, résolu de livrer une bataille qui terminerait la lutte entre les deux compétiteurs. Othon ouvrit l'avis d'accepter le combat; mais Gallus, ainsi que tous les généraux expérimentés, ne partagea point cette opinion du maître. Une chute de cheval qu'il avait faite quelques jours auparavant l'empêcha de prendre part à l'action qui décida du sort d'Othon (*voy.* ce nom). Vitellius lui pardonna sans doute d'avoir servi sous son prédécesseur; il fut employé par Vespasien dans la guerre contre Civilis (*voy.* ce nom). C'est là tout ce que l'on sait de Gallus, dont Tacite, dans son *Histoire*,

parle comme d'un des généraux les plus distingués par sa prudence et par son habileté. W—s.

GALLUS (Caius Vibius Trebonianus) naquit dans l'île de Meninx, aujourd'hui Gerbi, sur la côte d'Afrique. Les historiens ne nous apprennent rien de sa famille. Il avait un commandement militaire sur les frontières de Mœsie, vers le milieu du 3e siècle de l'ère chrétienne. Après la mort de l'empereur Dèce, et le carnage qui fut fait de son armée par les Goths, les troupes romaines qui y avaient échappé se joignirent aux légions que commandait Gallus. Ce général, en se montrant sensible à la mort de Dèce, et en feignant de vouloir la venger, gagna les cœurs de ses soldats, qui le proclamèrent empereur. Il avait environ quarante-cinq ans lorsqu'il reçut la pourpre. Le sénat confirma son élection. Gallus trompa toutes les espérances. Au lieu de marcher contre les Goths, il fit une honteuse paix avec eux, leur laissa leur butin et leurs prisonniers, et s'engagea même à leur payer un tribut annuel considérable, à la seule condition qu'ils resteraient dans leur pays. Le nouvel empereur vint ensuite à Rome, et commença son règne en renouvelant tous les édits qui avaient été publiés contre les chrétiens par son prédécesseur, et en les faisant rigoureusement exécuter. Il gouverna avec mollesse et insouciance. Les barbares en profitèrent : les Goths, tous les peuples riverains du Danube, firent des irruptions en Mœsie et en Pannonie; les Scythes désolèrent l'Asie, les Perses entrèrent en Syrie et s'emparèrent d'Antioche. Émilien (*voy.* ce nom), qui commandait en Mœsie, défit et chassa les barbares, et se fit proclamer empereur par son armée. Gallus, effrayé, donna ordre à Valérien de marcher contre le rebelle. Celui-ci prit aussitôt le chemin de l'Italie, et arriva en peu de temps au voisinage de Rome, où il rencontra Gallus et son fils Volusianus, à la tête d'une grande armée. Les troupes que commandait l'empereur, n'ayant que du mépris pour lui, le tuèrent avec son fils à la vue de l'armée d'Émilien, et proclamèrent auguste ce dernier. Gallus finit ainsi un règne de dix-huit mois. Q. R—y.

GALLUS (César), neveu du grand Constantin et frère de Julien, échappa au massacre de la famille impériale qui signala les premiers jours du règne des fils de Constantin. La jeunesse de Gallus se passa dans de continuelles alarmes, et sous une surveillance ombrageuse. Cependant en 351 l'empereur Constance le créa césar, lui donna en mariage sa sœur Constantine, et le chargea de combattre les Perses, qu'il défit en plusieurs rencontres. Gallus continua de gouverner l'Orient, fut nommé deux fois consul : mais son pouvoir dégénéra bientôt en tyrannie, et ses vices se développèrent avec violence. Vain, arrogant, soupçonneux, cruel, il désolait l'Orient par ses vengeances, et s'immolait les plus nobles victimes. Sa femme Constantina (*voy.* Constantina) rivalisait de fureurs avec lui : Antioche voyait chaque jour proscrire quelque citoyen illustre. Clematius d'Alexandrie, Théophile, gouverneur de Syrie, périrent ainsi sous divers prétextes. Constance, informé des excès de Gallus, dissimula d'abord son ressentiment, tout en formant le dessein de le perdre; et l'imprudent césar courut au-devant de sa vengeance en faisant périr le préfet Domitien et le questeur Montius, deux créatures de l'empereur. Constance, poussé à bout, manda Gallus et sa femme, en leur écrivant les lettres les plus flatteuses. Constantina mourut en route. Gallus hésitait : un de ses officiers, nommé Scudilon, qui le trahissait, dissipa ses inquiétudes. Arrivé à Pettau, dans la Norique, il y fut arrêté par le comte Darbation, et conduit dans un chariot près de Pola, en Istrie. Constance, excité par ses favoris, chargea deux hommes dévoués, Eusèbe et Pentade, d'interroger Gallus et de lui faire son procès. Gallus eut la tête tranchée en 354, dans la 29e année de son âge. Les complices de ses crimes furent punis; et peu s'en fallut que Julien son frère ne fût enveloppé dans sa disgrâce. La mort de Gallus délivra l'empire d'un monstre qui en eût égalé les plus odieux tyrans. L—S—e.

GALLUS ou GALLO (Thomas), l'un des plus célèbres théologiens de son siècle, d'abord chanoine de St-Victor de Paris, ensuite abbé de Verceil, plus connu par cette qualification que par son propre nom, florissait non en 1400, comme l'ont dit Sixte de Sienne et François-Augustin della Chiesa, qui le qualifient et ne le nomment point, mais dans la 1re moitié du 13e siècle, comme l'attestent les chroniques de son ordre et les monuments du temps. On peut douter si le surnom de *Gallus* indique une origine française, ou s'il ne désignerait pas un nom de famille italien, qu'on aurait ajouté à son prénom, pour le distinguer d'un autre Thomas de St-Victor, le prédécesseur de Hugues. Quoi qu'il en soit, il paraîtrait qu'il fut chargé de professer la théologie à St-Victor de Paris, lorsque le cardinal Bicchieri, légat en France vers 1208, accorda aux abbés de St-Victor de grands priviléges. Ce cardinal ayant érigé depuis en abbaye la chapelle de St-André de Verceil, il y préposa Thomas, et le mit en possession des biens dont il avait richement doté cette abbaye (1). Après la mort du cardinal, une bulle de Grégoire IX confirma cette fondation faite en faveur des chanoines réguliers, dont Thomas est qualifié abbé. Néanmoins Constantin Cajetan, d'après le livre des *Taxes* de la cour de Rome, où sont nommés *Cisterciens*, en 1464, les chanoines réguliers de St-André, a fait de l'abbé de Verceil un abbé de l'ordre de St-Benoît. C'est qu'en effet cette abbaye ayant été donnée en commende à François, fils de Louis, duc de Savoie, elle fut occupée

(1) Voyez à l'article Frova la note relative au cardinal Bicchieri.

temporairement à ce titre par un abbé de Cîteaux. Mais Thomas et les chanoines ses successeurs ne furent pas pour cela des cisterciens. Le professeur de St-Victor, dans sa chaire de Verceil, eut bientôt rendu florissante l'école de philosophie et de théologie ouverte dans cette ville, et à laquelle celles de Milan et de Pavie s'étaient réunies. La célébrité de Thomas devint telle, que plusieurs des nombreux disciples qu'une éminente piété attirait auprès de St-François d'Assise étaient ensuite adressés par ce saint à l'abbé de Verceil, pour y être instruits et perfectionnés dans les sciences divines. Tel fut entre autres Antoine de Padoue, envoyé à Verceil, non pour y professer (comme on l'a par erreur avancé à son article), mais pour étudier sous ce grand maître la théologie et ce qu'elle avait de plus profond et de plus relevé (voyez les *Chroniques des Franciscains* et les *Acta Sanctorum*). Le condisciple d'Adam de Marisc y fit de si rapides progrès en peu d'années, que l'abbé de Verceil disait d'Antoine, *qu'il pénétrait par l'amour où la science humaine ne pouvait atteindre.* C'est par ces motifs que Gabriel Bucelin, Ehrard son confrère (1), et d'après eux l'abbé Valart, prévenus de l'opinion que l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, supposé Jean Gersen et contemporain de St-François d'Assise, devait être le maître de théologie le plus distingué de son temps, ont été jusqu'à dire que c'était en effet ce même abbé de Verceil, le maître de St-Antoine de Padoue, l'interprète et le commentateur des œuvres de St-Denys l'Aréopagite. Ce dernier titre a aussi fait confondre par Trithème l'abbé de Verceil avec Jean Scot, dit Erigène, qui avait également traduit les mêmes ouvrages. Cependant il est constant que cet abbé se nommait *Thomas*, soit d'après l'acte de donation de 1223 et la mise en possession entre ses mains de l'abbaye de St-André, soit d'après la bulle de Grégoire IX, de 1227, adressée à Thomas, abbé de St-André de Verceil, soit d'après un diplôme d'Amé III, comte de Savoie, de 1238, qui met sous sa protection ce même Thomas et ses chanoines, eux et leurs successeurs. Ces témoignages rapportés par Amort (*voy.* Frova), prouvent encore qu'Ughelli et d'autres historiens se sont trompés en fixant l'époque de la mort de Thomas en 1226. Il résulte du sens de l'inscription même gravée sur sa tombe à St-André de Verceil,

Bis tres viginti currebant mille ducenti
Anni, cùm Thomas obiit venerabilis abbas,

que ce respectable abbé mourut en 1246, et selon le nécrologe ancien de St-Victor cité par le P. Jean de Toulouse, le 5 décembre de cette même année. Bucelin connaissait ce nécrologe, puisqu'il place sous ce jour le saint abbé, mais en y substituant le pseudonyme Gersen, dans son *Menologium Benedictinum*. Également instruit dans les lettres grecques et latines et dans la théologie, Thomas a laissé des commentaires et des paraphrases que l'on rencontre dans les bibliothèques des diverses contrées où sa réputation s'était répandue. 1° Des *Explications du Cantique des cantiques*, que l'auteur interprète dans le sens *anagogique* de l'amour divin. J. Gerson a cité avec éloge cet ouvrage dans la préface de son *Commentaire* sur le même Cantique. 2° Une *Traduction paraphrasée des livres sur la hiérarchie et la théologie mystique* attribués à St-Denys l'Aréopagite. On la trouve insérée dans la *Theologia mystica* de Jean Eckius, Ingolstadt, 1519, et réunie avec le *Commentaire* de Denis le Chartreux sur les mêmes livres, Cologne, 1526. Quant aux *Sermons* du prétendu Jean, abbé de Verceil, que Constantin Cajetan tenait de l'abbé Charles Steingel, et que Léon Allacci a notés dans ses *Apes urbanæ* comme faisant partie de la bibliothèque Anicienne, il paraît certain qu'on a lu par erreur *Vercellensis* pour *Vincellensis*. Ces sermons sont de Jean, abbé de Vincelles, dont il est fait mention au tome 4 du *Gallia christiana*. G—ce.

(1) Thomas d'Aquin Ehrard, bénédictin, professeur de Weissbrunn, auteur d'une édition latine de l'*Imitation*, avec une préface apologétique pour Gersen, Augsbourg, 1724, et d'une défense sous le titre de *Policrates Gersenensis*, contre le *Scutum Kempense* d'Amort, Augsbourg, 1729.

GALLUS (Servatius). *Voyez* Gallé.

GALLUS (Philippe Hahn, en français Coq, plus connu sous le nom latin de), savant théologien, naquit en 1558, à Hall dans la Saxe, d'une famille qui depuis longtemps y remplissait les premières charges municipales. Son père était secrétaire du sénat, et fut depuis membre du conseil. Envoyé à Magdebourg pour y continuer ses études littéraires, une maladie contagieuse qui désola cette ville en 1576, l'obligea de se réfugier à Brunswick. Il y commença l'étude de la théologie sous la direction de Martin Chemnitz (*voy.* ce nom), son parent, et l'année suivante il se rendit à l'Académie d'Iéna. Le motif qui l'avait déjà forcé de quitter Magdebourg l'obligea de quitter encore Iéna. La peste qui semblait le poursuivre lui fit cette fois chercher un asile à Wittemberg, où il continua son cours de théologie. Ses talents précoces et son application lui méritèrent la bienveillance de Polycarpe Leyser, qui le conduisit en 1580 au synode de Dresde, où fut discutée la fameuse *Formula concordiæ* entre les luthériens et les calvinistes (*voy.* Leyser). De retour à Wittemberg il y prit ses premiers grades en 1581; puis alla passer quelque temps à Heidelberg et à Tubingue, où il soutint une thèse en 1585. Il revint encore à Wittemberg; et, tout en continuant de se livrer avec ardeur à la lecture des textes sacrés ainsi qu'à l'étude des langues, particulièrement de l'hébreu, il voulut s'essayer à parler en public, en prêchant une fois la semaine dans ce même temple où le chef de la réforme, Martin Luther, s'était fait naguère entendre. Rappelé en 1589 à Hall par le consistoire pour y exercer le ministère évangélique, il fut en

1598 nommé premier prédicateur à Magdebourg. C'est alors seulement qu'il se fit recevoir docteur en théologie. S'étant marié bientôt après, il partagea le reste de sa vie entre l'étude et les devoirs de sa place, et mourut en 1616. Outre une édition de la *Confession* d'Augsbourg en quatre langues, dont il avait composé la version hébraïque, on doit à Gallus un assez grand nombre d'ouvrages, tous de théologie, et qui, par conséquent, n'offrent pas le même intérêt qu'à l'époque de leur publication. Les uns sont écrits en latin, et les autres en allemand. Parmi les premiers, on cite les *Postilles* sur les Évangiles, sur les Actes des apôtres et sur les prophètes; *trente homélies* sur le prophète Jonas, Magdebourg, 1606, in-8°; des *Sermons funèbres*, etc. Dans les ouvrages allemands on distingue une *Chronologie des Évangiles*, in-4° avec des figures. Witten, dans les *Memoriæ theologor.*, dec. 1, 90, et Freher, dans le *Theatr. viror. claror. eruditione*, ont donné des *Notices* assez étendues à Gallus, tirées en partie de son *Oraison funèbre*, par Paul Rœber, son gendre. W—s.

GALLUZZI (Tarquin), jésuite, né dans la province de Sabine en 1574, fut admis dans la société à l'âge de seize ans, et se fit bientôt une réputation assez étendue par son talent pour la chaire. Il professa la rhétorique à Rome, et ensuite la morale, avec un grand concours d'auditeurs. Nommé enfin recteur du collége des Grecs, il en remplit les fonctions pendant dix-huit ans, et mourut le 26 juillet 1649, à 75 ans. De tous les discours de Galluzzi, celui qui eut le plus de succès fut son *Éloge funèbre du cardinal Bellarmin.* Balzac, qui lui avait entendu réciter cette pièce, dit « que la dignité de ses gestes, la grâce de sa « prononciation, et l'éloquence de tout son corps, « qui accompagnait celle de sa bouche, le trans- « porta en esprit dans l'ancienne république. » On a encore de Galluzzi : 1° *Carminum libri tres*, Rome, 1611, in-12; nouvelle édition augmentée, ibid., 1616, in-12; une partie des pièces qui composent ce recueil a été insérée dans le *Parnassus societatis*, Francfort, 1654. Galluzzi est moins estimé comme poëte que comme orateur. 2° *Orationes*, Rome, 1617, 2 tomes in-12; Cologne, 1618, in-12; Paris, 1619. Ces différentes éditions ne contiennent ni l'*Éloge funèbre de Bellarmin*, ni les *Sermons sur la passion et la mort de Jésus-Christ*, qu'il prononça en présence des papes Paul V et Urbain VIII; ces pièces n'ont été imprimées que séparément ou dans des recueils d'ouvrages du même genre : l'*Oraison funèbre du cardinal d'Ossat*, par Galluzzi, a été traduite en français, mais d'une manière peu agréable. 3° *Virgilianæ vindicationes et commentarii tres de tragœdia, comœdia, elegia*, Rome, 1621, in-4°. « Son dessein, dit Baillet, dans cet ouvrage, « a été de justifier Virgile, à quelque prix que ce « fût; parmi quelques raisonnements assez faibles « il s'en trouve d'assez bons, soutenus même de « beaucoup d'érudition et de plusieurs belles « maximes sur l'art poétique. » 4° *Rinovazione dell' antica tragedia e difesa del Crispo*, ibid. 1633, in-4°. Cette tragédie de Crispus, dont il prend ici la défense, est l'ouvrage du P. Bernardin Stefoni, son compatriote et son ami. 5° *In Aristotelis libros decem moralium ad Nicomachum nova interpretatio, commentarii et quæstiones*, Paris, t. 1er, 1635, et t. 2, 1645, in-fol. Ce commentaire sur Aristote, qu'il composa pendant qu'il professait la morale, est peu estimé. — *François-Marie* Galluzzi, autre jésuite italien, mort à Rome en 1731, avec la réputation d'un savant et saint religieux, est principalement connu comme auteur de la *Vita del P. Paolo Segneri juniore*. On lui doit encore : 1° *Il rito di consecrare le chiese*, Rome, 1722, in-4°; 2° *Vita di fra Bonaventura di Barcelona*, Naples, 1723, in-4°. W—s.

GALLY (Henri), théologien anglais, né en 1696 à Beckenhams, au comté de Kent, mort le 7 août 1769, après avoir occupé successivement divers bénéfices dans l'Église, et la place de chapelain du roi. Il a laissé entre autres ouvrages : 1° *Les caractères moraux de Theophraste, traduits du grec, avec des notes et un essai critique sur l'art d'écrire des caractères*, 1725, in-8°; 2° *Considérations sur les mariages clandestins*, 1750, in-8°, et 1751 avec des additions; 3° deux *Dissertations contre l'usage et la méthode de prononcer le grec conformément à l'accentuation*, 1754 et 1755, in-8°. X—s.

GALMICHE (Nicolas), député du département de la Haute-Saône, né en 1761, à Vesoul, d'une bonne famille de la bourgeoisie, acheva ses études à l'université de Besançon, se fit recevoir avocat au parlement, et revint dans sa ville natale, où il ne tarda pas à mériter la réputation d'un habile jurisconsulte. A la création des écoles centrales il fut nommé professeur de législation à celle de Vesoul, et justifia ce choix en s'attachant à former des élèves dont plusieurs remplissent maintenant avec distinction des places dans la magistrature. Sa chaire ayant été supprimée, il reprit ses fonctions d'avocat et continua d'être employé dans toutes les causes importantes. En 1814, il fut nommé vice-président du tribunal civil de Vesoul; puis en 1822, élu membre de la chambre des députés par le collége de son département. Il proposa dans cette session plusieurs amendements favorables à l'agriculture; mais il eut le regret de ne pouvoir en faire adopter aucun. Réélu la même année, il continua de signaler son zèle dans les bureaux et dans les commissions, dont il fut plusieurs fois rapporteur, et reçut la croix de la Légion d'honneur. A l'expiration de son mandat, il pria les électeurs de reporter leurs suffrages sur un autre, et cessa de faire partie de la chambre. Sa santé déjà chancelante ne fit que décliner, et il mourut le 16 novembre 1833. Il a laissé manuscrit un *Cours complet de droit*, que les instances de ses élèves et de ses amis ne purent le décider à livrer à l'impression. W—s.

GALSUINTE (1), fille d'Athanagilde, roi des

(1) Nommée par quelques uns *Galsonte* et *Gelesuinte*.

Visigoths, était sœur aînée de la reine Brunehaut. Grégoire de Tours raconte que Sigebert, fils du roi Clotaire Ier, indigné de ce que ses frères s'abaissaient à de honteuses amours, ou épousaient des femmes de bas lieu, pour faire un mariage convenable à sa naissance et à la majesté royale, envoya en Espagne des ambassadeurs avec de riches présents demander en mariage Brunehaut, fille d'Athanagilde, princesse qui passait pour accomplie. Sa recherche ayant été agréée, Brunehaut vint en France, apportant avec elle d'immenses trésors, dont son père avait voulu la doter. Soit que Chilpéric, roi de Soissons, fût touché de l'exemple que lui donnait son frère, soit qu'il fût tenté par l'appât d'une aussi riche dot, il fit en 566 demander à Athanagilde Galsuinte, sa fille aînée, moins belle que Brunehaut, mais non dénuée de grâces, spirituelle et d'un rare mérite. Les mœurs de Chilpéric étaient suspectes, et l'on connaissait son humeur volage. Il était d'ailleurs dans les lacs de la fameuse Frédégonde, qui avait trouvé le moyen de lui faire renvoyer Audouère sa première femme. La mère de Galsuinte, craignant le même sort pour sa fille, répugnait à ce mariage, et la jeune princesse elle-même le redoutait. Mais Athanagilde crut assurer suffisamment le bonheur de Galsuinte en exigeant des ambassadeurs de Chilpéric de jurer au nom de leur maître « qu'il ne garderait point d'autre femme. » Ils le jurèrent en tirant et agitant leur épée selon l'usage de leur nation. La princesse partit, non moins richement dotée que sa sœur, ayant un cortége magnifique, mais dans le cœur de tristes pressentiments. Elle reçut en route toutes sortes d'honneurs. Fortunat, qui la vit passer à Poitiers, dit qu'elle était dans un char d'argent. Chilpéric l'épousa, et pour douaire, ou, comme on disait alors, pour présent du matin, parce qu'il se faisait le lendemain des noces, lui assigna un riche apanage. Galsuinte d'abord plut à son mari; il ne put même cesser de l'estimer : mais elle s'aperçut bientôt qu'une autre avait ses affections. Blessée de l'indifférence de Chilpéric, et peut-être plus encore de l'indignité de la personne préférée, elle se plaignit. Le roi chercha à l'apaiser par de douces paroles. L'injure continuant, elle lui demanda de retourner en Espagne, offrant de lui laisser les richesses qu'elle avait apportées. Quelques jours après elle fut trouvée morte dans son lit. Grégoire de Tours dit que le roi la fit étrangler (1) par un de ses gens. Frédégonde fut regardée comme l'instigatrice de ce crime; et l'on en douta moins encore quand on lui vit occuper la place de cette reine infortunée. L—Y.

GALT (John) mérite une place honorable parmi les nombreux peintres de mœurs et les romanciers de détail que la littérature écossaise a produits dans ces derniers temps. Inférieur à Walter Scott pour la profondeur et la variété, moins vif et moins brillant que le professeur Wilson, ce Diderot de l'Angleterre moderne, il a quelque chose de la finesse précise de Duclos, et même quelques nuances de cette invention originale et saisissante qui caractérise le style de la Bruyère. En général une couleur locale trop prononcée règne sur ses œuvres, dont la popularité a dû se restreindre dans un cercle assez étroit. Mais, après les noms écossais de Burns, Walter Scott et Wilson, on citera toujours le nom de John Galt. Négociant dans sa jeunesse, ensuite voyageur, puis biographe, historien et journaliste, il est né dans l'Ayrshire en 1779, et mort à Londres en 1839. Frappé de sinistres commerciaux, puis ayant essayé la carrière d'avocat avec peu de succès, il voyagea dans le Levant pendant les années 1809, 1810, 1811. La vérité pittoresque des tableaux et une certaine rapidité caustique assez commune chez les Écossais doués d'une intelligence supérieure, mais portée chez Galt au plus haut degré de finesse brillante, attirèrent l'attention sur les deux premiers ouvrages de Galt : sa *Vie du cardinal Wolsey* et ses *Voyages dans le Levant*. Il écrivit ensuite, avec un succès toujours croissant, *la Vie et les études de Benjamin West* (le peintre). Circonstancier tous les traits d'un caractère et d'une existence complète, en marquer toutes les ombres et les lumières, était le talent spécial de Galt. Prenant conscience et possession de lui-même, il publia ensuite plusieurs petits romans qui lui assurent dans les annales littéraires de son pays un rang original et distingué : *le Prévôt*, *le Bien substitué*, *le Membre du parlement*, *le Radical*, et trois excellentes biographies, celles de Walter Scott, de Byron et de lui-même. Que les vastes horizons et les grandes lignes fassent défaut à cet écrivain ingénieux, quelquefois microscopique; cela est incontestable; mais on ne peut, dans l'école littéraire, parallèle à l'école de Wilkie, de Hogarth et de Meissonnier, lui refuser une estime réelle, due aux qualités nationales et au génie analytique du caractère écossais. P. C—s.

GALTIER (Jean-Louis, et suivant d'autres Jean-Frédéric), avocat au parlement de Paris, né à St-Symphorien (sans qu'on ait de plus ample désignation de sa patrie), et mort le 17 octobre 1782, est auteur des ouvrages suivants : 1° *Le Monde*, traduit de l'anglais d'Adam Fitzadam, 1756, 2 vol. in-12; 2° *les Céramiques*, ou *les Aventures de Nicias et d'Antiope*, 1760, 2 vol. in-12; roman allégorique, divisé en douze livres, que les *Annales typographiques* de 1760 (t. 1, p. 243) donnent à un M. de St-Severin; 3° *les Confessions de mademoiselle de Mainville à son amie*, 1768, 3 vol. in-12, roman qu'il ne faut pas confondre avec les *Mémoires de mademoiselle de Mainville*, 1736, in-12, qui sont du marquis d'Argens. A. B—T.

GALUPPI (Baldessaro), dit *il Buranello*, du lieu de sa naissance, l'île de Burano près de Venise, fut un des plus grands compositeurs de l'Italie.

(1) *Eam suggillari jussit a puero mortuamque reperit in strato*, Greg. Tur., lib. IV, n° 22.

Doué d'une gaieté, d'une vivacité qu'il conserva jusque dans sa vieillesse, il peut être regardé comme le père de l'opéra-comique italien. Il a su donner à ses chants une originalité, une verve, un esprit, une fécondité, qui le distinguent éminemment des autres compositeurs ses compatriotes. Galuppi naquit en 1703, et fit ses études musicales à Venise, au conservatoire *degli incurabili*, sous le célèbre Lotti, chef de l'école vénitienne. Il devint en peu de temps habile sur le clavecin, et fit exécuter à dix-huit ans son premier opéra, *les Amis rivaux*, qui n'eut aucun succès. Cet échec ne le découragea point : il travailla sur nouveaux frais; et bientôt, guidé par l'impulsion du génie, il sut s'ouvrir la porte du sanctuaire des Muses. Il devint successivement maître de chapelle de St-Marc, organiste de plusieurs églises, et chef du conservatoire où il avait fait ses études. A l'âge de soixante-trois ans, il fut appelé en Russie par Catherine, qui lui donna un traitement de quatre mille roubles, équipage et logement; il y trouva un orchestre détestable, qui ignorait jusqu'aux simples nuances des *piano* et des *forte;* son génie l'eut bientôt vivifié. Après la représentation de son premier opéra, *Didon abandonnée*, Catherine lui fit présent d'une boîte d'or, enrichie de brillants, et de mille ducats que la reine de Carthage lui avait, disait-elle, légués par testament. Galuppi revint à Venise en 1768 : Burney l'y vit en 1770, au sein d'une nombreuse famille, comblé d'honneurs et de biens. Galuppi mourut en janvier 1785. Cet aimable compositeur conserva jusqu'au dernier moment toute la richesse de son imagination. On a même prétendu que ses derniers opéras surpassent de beaucoup ceux qu'il écrivit dans sa jeunesse. Il disait que les qualités essentielles de la musique devaient être *vaghezza, chiarezza e buona modulatione*. En vain de froids rigoristes lui reprochent-ils quelques fautes de composition. Quel est le maître célèbre auquel il n'en soit point échappé, qui même ne s'en soit pas quelquefois permis pour la plus grande vérité de l'expression? Par suite de l'usage barbare adopté par un peuple idolâtre de la musique, aucune des compositions de Galuppi n'a été gravée. Il en a beaucoup fait aussi pour l'église : on en trouvera la nomenclature dans les ouvrages de la Borde et de Gerber. Nous avons seulement un *Extrait* pour le clavecin de l'opéra *il Mondo alla rovescia*, Leipsick, 1752, et quatre *Symphonies* tirées de ses ouvrages, ibid., 1760. D. L.

GALUPPI. *Voyez* GALLUPPI.

GALUZZI (RIGUCCIO), historien, né vers 1730 à Volterra dans le Pisan, embrassa l'état ecclésiastique et consacra ses loisirs aux études historiques. Son principal ouvrage est : l'*Istoria del granducato di Toscana sotto il governo della casa Medici*, Livourne, 1771, 8 vol. in-8°; et, avec des additions, Florence, 1781, in-4°, 5 volumes, et in-8°, 9 volumes; traduite en français par Lefebvre de Villebrune et mademoiselle de Keralio, Paris, 1782-83, 9 volumes in-12. C'est l'histoire la plus complète que nous ayons de la Toscane depuis l'avénement au pouvoir de Cosme surnommé le Grand, en 1569, jusqu'à la mort du duc Jean Gaston, en 1737. Elle est précédée d'une introduction dans laquelle l'auteur fait connaître l'origine de la maison de Médicis et les circonstances qui concoururent à son élévation. Riguccio déclare qu'indépendamment des mémoires déjà connus, il a fait usage des documents conservés dans les archives de Florence, et qu'il n'a rien avancé sans des preuves authentiques. Son style est nerveux et précis, mais incorrect, défaut qui ne peut blesser que les oreilles délicates des Italiens. Galuzzi mourut en 1801. W—s.

GALVAM (DUARTE), historien portugais, naquit à Évora en 1435, d'une ancienne et illustre famille. Ses talents variés et sa profonde érudition lui méritèrent la faveur d'Alphonse V, qui en 1460 le nomma premier chroniste du royaume. Le successeur de ce roi, Jean II, le créa son secrétaire; et sous le règne d'Emmanuel Ier, il remplit les fonctions d'ambassadeur extraordinaire près du pape Alexandre VI, de l'empereur Maximilien et de Louis XII, roi de France. En 1514, Hélène, reine d'Éthiopie, ayant envoyé une ambassade accompagnée de riches présents au roi de Portugal, ce monarque choisit Galvam pour aller remercier cette princesse; Galvam partit de Lisbonne le 7 avril 1515, avec l'escadre destinée à conduire aux Indes le nouveau gouverneur, dom Lope de Alvaregna. Galvam était alors d'un âge assez avancé et peu en état de soutenir les fatigues d'un aussi long voyage : aussi, ayant passé le détroit de la mer Rouge, il fut attaqué d'une violente maladie, et mourut dans l'île de Camaraon, le 9 juillet 1517; on porta ses dépouilles à Goa, d'où quelques années après, son fils Antoine les transporta en Portugal. D'après les ordres du roi Emmanuel, Galvam avait mis dans un meilleur ordre et dans un style plus élégant les chroniques des rois de Portugal, écrites par Lopez; Faria de Sousa en mentionne dix dans son *Asie portugaise*. Dans le siècle dernier, Miguel Lopez Ferreira copia une de ces chroniques, et la publia sous le titre de *Chronica de Alfonso primeiro rey do Portugal*, Lisbonne, 1726, in-folio. Galvam laissa aussi manuscrit, un *Nobiliaire des familles portugaises*, qui existe dans la bibliothèque royale de Lisbonne, et qui est fort estimé. B—s.

GALVAM (ANTOINE), fils naturel du précédent, prit naissance à Lisbonne en 1503. Après que Galvam eut achevé ses études, il embrassa la carrière militaire et s'embarqua en 1527 pour les Indes, où il se signala par sa valeur contre les Indiens insurgés. Le vice-roi dom Nuno d'Acunha le nomma aussitôt gouverneur des Moluques, qui refusaient de se soumettre au joug portugais. Galvam partit de Goa en 1528, n'ayant sous ses ordres que 150 de ses compatriotes. Il possédait la langue du pays et était doué d'une rare éloquence :

aussi arrivé à sa destination il ne lui fut pas difficile de ranger de son parti plusieurs peuples indigènes, avec lesquels il put former une armée de 5 à 600 hommes. Huit rois de ces contrées s'étaient ligués pour aller à sa rencontre. Galvam les joignit dans l'île de Tidor : n'ayant, dit-on, que 350 hommes, il en battit complétement 20,000. Ces rois n'ayant jamais voulu reconnaître le gouverneur portugais, Galvam les dépouilla de la couronne, et envoya leurs trésors à son souverain. L'armée et les peuples ses alliés voulaient le proclamer roi des Etats nouvellement conquis; mais ce fidèle sujet, n'ayant pour but dans tous ses exploits que la gloire et le bien de sa patrie, ne voulut jamais y consentir. Galvam était un excellent marin. Ayant équipé deux vaisseaux, il parvint à purger les mers voisines des nombreux corsaires qui les infestaient. De retour dans son gouvernement, il s'occupait à faire régner partout l'ordre et la justice, lorsqu'il fut obligé de marcher contre les rois de Moro, Java, Banda et Amboine, qui venaient le combattre. Dans une seule bataille Galvam défit leurs armées et les força de prêter hommage au roi de Portugal. Quand il put être convaincu que les Moluques obéissaient à son souverain, son premier soin fut de propager la foi. On vit alors ce même général si intrépide à la tête de son armée, un crucifix à la main, prêcher publiquement l'Évangile et convertir un grand nombre d'idolâtres, parmi lesquels on comptait deux rois avec leurs familles. Pour répandre de plus en plus le culte des chrétiens, il fit abattre plusieurs pagodes et éleva à leur place autant d'églises, où il dépensa plus de soixante-dix mille cruzades. Il fonda à ses frais, à Java, un séminaire consacré à l'instruction des enfants des infidèles, et mérita dignement le titre d'apôtre des Moluques. Galvam était juste, humain, traitait les Indiens avec la même bonté qu'il montrait envers ses compatriotes; aussi était-il également aimé et respecté des uns et des autres. Dans un voyage qu'il fit à Ternate, il fut reçu au milieu des acclamations d'un peuple immense, qui le proclamait son monarque. Des députés vinrent le prier d'accepter ce titre suprême; mais Galvam eut le courage de refuser la couronne une seconde fois. Il fut même obligé de s'enfermer dans son habitation et de se faire entourer de ses gardes, pour se soustraire à la violence qu'on voulait lui faire à ce sujet. Quand il eut fait tout le bien possible aux peuples confiés à son gouvernement il retourna en Europe (1540), espérant qu'après de si importants services il aurait au moins obtenu l'estime de son maître; mais il fut trompé dans son attente. La calomnie et l'envie l'avaient déjà perdu dans l'esprit du souverain. Le roi Jean III, oubliant l'héroïque fidélité de Galvam, les immenses trésors que ce héros lui avait envoyés, et les nouveaux États qu'il lui avait conquis, et qui produisaient un revenu annuel de plus d'un million de cruzades, lui fit le plus froid accueil, le destitua et lui défendit de jamais reparaître en sa présence. Galvam, qui s'était ruiné au service de sa patrie (1), était réduit à un tel état d'indigence, que ce même homme qui avait méprisé les richesses de l'Orient, et qui avait refusé deux couronnes, se vit contraint, pour subsister, de se réfugier dans l'hôpital de Lisbonne, où il vécut encore dix-sept années, et finit son illustre et malheureuse carrière le 11 mars 1557. Voici comment s'exprime Faria de Sousa au sujet de ce grand homme, dans son *Asie portugaise*. « Sa renommée ne pourra jamais périr « tant que le monde durera; car ni les rois fai- « bles, ni les méchants ministres, ni la fortune « aveugle, ni les siècles d'ignorance, ne peuvent « avoir de prise sur une réputation si justement « méritée. » Ces mêmes paroles ont été gravées sur le tombeau de Galvam. Les historiens Couto et Freire font de lui les plus grands éloges; et on trouve le détail de ses exploits dans les *Décades portugaises* de Barros. Galvam était versé dans les sciences sacrées et profanes, et très-instruit dans l'art militaire et la nautique. Il a laissé un ouvrage important intitulé *Tratados* (traité sur les différents chemins par où l'on allait anciennement aux Indes, et les découvertes anciennes et modernes jusqu'en 1550), Lisbonne, 1555, in-12; ibid., 1731, in-fol. de 100 pages. Cet ouvrage curieux est écrit avec méthode et annonce un grand fonds d'instruction chez son auteur. Il fut traduit en anglais; Hakluyt corrigea cette version et la publia d'abord séparément in-4°, et l'inséra ensuite dans sa collection. On la retrouve dans d'autres recueils et dans le *The progress of maritime Discovery* de Jam. Stanier Clarke, Londres, 1803, in-4°, t. 1. Galvam avait aussi écrit une histoire des Moluques partagée en dix livres, qui n'est pas parvenue jusqu'à nous. — *Barthelemi* Galvam, mort en 1630, fut un des meilleurs poëtes portugais de son temps et se distingua surtout dans le genre lyrique; plusieurs de ses compositions se trouvent dans les *Cancioneiros*, ou recueils des poésies portugaises. B—s.

GALVANI (Louis), médecin et physicien célèbre d'Italie, naquit à Bologne le 9 septembre 1737. Il montra de bonne heure un zèle fervent pour la religion catholique, dont il ne cessa jamais d'observer les préceptes les plus minutieux. Il conçut même le projet de s'ensevelir dans un cloître, mais on parvint heureusement à l'en détourner; et sans abandonner ses élucubrations théologiques, il consacra pourtant la majeure partie de ses veilles à l'étude des sciences exactes. Il choisit pour profession la médecine, et cultiva de prédilection l'anatomie et la physiologie humaine et comparée. En 1762 il soutint avec distinction une thèse sur les os et fut créé professeur d'anatomie à l'université. Il parlait avec correction et facilité; mais ses expressions n'étaient point embellies par le charme

(1) Il n'avait jamais voulu faire le commerce du gérofle, auquel d'autres gouverneurs s'étaient enrichis.

de l'éloquence. Galvani exerça constamment avec beaucoup d'habileté la chirurgie et l'art des accouchements. L'année 1790 fut la plus douloureuse de sa vie; il perdit son épouse Lucie Galeazzi, qui depuis trente ans faisait son bonheur : cette perte, dont il fut inconsolable, fut l'avant-coureur de nouvelles infortunes. La république Cisalpine exigea de tous les employés un serment que Galvani refusa de prêter. Qui pourrait le blâmer, s'écrie M. Alibert, d'avoir suivi la voix de sa conscience, de cette voix intérieure et sacrée qui prescrit seule les devoirs, et qui a précédé toutes les lois humaines? Qui pourrait ne pas le louer de lui avoir sacrifié avec une résignation exemplaire tous les émoluments attachés à la place qu'il occupait? Ce savant professeur avait d'ailleurs des idées particulières sur ces engagements si solennels et si religieux dont on n'a que trop souvent abusé pour affermir les lois des empires : il pensait avec raison qu'ils ne conviennent qu'aux nations incapables de les violer. Dépouillé de ses dignités et de son emploi, presque réduit à l'indigence, Galvani se retira chez son frère Jacques : bientôt après il tomba dans un état de marasme et de langueur dont les soins aussi éclairés que généreux des docteurs Uttini et Cingari ne purent arrêter les progrès. Par égard pour sa grande célébrité, le gouvernement cisalpin décréta que malgré son obstination il serait rétabli dans sa chaire : inutile faveur! Tant de coups portés à sa sensibilité étaient irrémédiables; elle arriva enfin cette mort, qu'il avait tant désirée, le 4 décembre 1798. C'est dans les mémoires de l'Institut des sciences de Bologne que sont consignés les travaux peu nombreux, mais d'une haute importance, qui ont immortalisé le nom de Galvani. 1° *De renibus atque ureteribus volatilium.* L'auteur décrit avec une exactitude scrupuleuse les reins des oiseaux, renfermés dans l'intérieur de leur abdomen, situés le long de la colonne vertébrale, et appropriés chez eux comme chez les quadrupèdes à la sécrétion de l'urine; ces viscères éprouvent une multitude de variations dans les diverses espèces de volatiles. La description des vaisseaux émulgents, des nerfs rénaux et des uretères, tracée avec le même soin, contient divers faits curieux, dont plusieurs avaient alors le mérite de la nouveauté. 2° *De volatilium aure.* Depuis trois ans Galvani étudiait l'organe de l'ouïe, et préparait un grand ouvrage sur cette matière, lorsque l'illustre Scarpa fit paraître ses *Observations sur la fenêtre ronde.* L'académicien de Bologne dut voir avec étonnement dans cette monographie la plupart des faits qu'il avait annoncés dans les séances particulières de l'Institut, et qu'il croyait lui appartenir en propre : il renonça au projet qu'il avait conçu, et se borna à consigner dans une courte esquisse les remarques qui ne se trouvaient point dans le livre de Scarpa. Il donne des détails assez intéressants sur la corde du tympan, sur le labyrinthe membraneux, sur les vastes canaux demi-circulaires, et sur l'osselet unique qui, au moyen de son corps et de ses appendices, remplit facilement les fonctions des trois osselets qu'on rencontre chez les mammifères. 3° *De viribus electricitatis in motu musculari commentarius,* publié en 1791 dans le tome 7 des Mémoires de l'Institut : cet opuscule a été réimprimé isolément, et quoi qu'il remplisse à peine 55 pages, il portera le nom de Galvani à la postérité la plus reculée. Ce n'est point ici le lieu d'offrir un tableau complet de ce phénomène singulier qui, sous le nom de *galvanisme,* a déjà enfanté des milliers de volumes; mais il ne sera pas superflu de rappeler son origine, due au hasard comme celle de tant d'autres découvertes. L'épouse de Galvani prenait des bouillons de grenouilles pour le rétablissement de sa faible santé; son mari, qui l'aimait avec passion, s'occupait lui-même du soin de les lui préparer. On avait posé sur une table où se trouvait une machine électrique, quelques unes de ces grenouilles écorchées; l'un des aides qui coopéraient aux expériences approcha sans y penser, la pointe d'un scalpel des nerfs cruraux internes de l'un de ces animaux : aussitôt tous les muscles des membres parurent agités de fortes convulsions. Madame Galvani était présente : pleine d'esprit et de sagacité, elle fut frappée de la nouveauté du phénomène; elle crut s'apercevoir qu'il concourait avec le dégagement de l'étincelle électrique : transportée de joie, elle courut en avertir son mari, qui s'empressa de vérifier un fait aussi extraordinaire. Ayant approché en conséquence une seconde fois la pointe du scalpel des nerfs cruraux de la grenouille, pendant qu'on tirait une étincelle de la machine électrique, les contractions recommencèrent : elles pouvaient néanmoins être attribuées au simple contact du scalpel, qui servait de *stimulus* plutôt qu'au dégagement de l'étincelle. Pour éclaircir ce doute, Galvani toucha les mêmes nerfs sur d'autres grenouilles, tandis que la machine électrique était en repos, et alors les contractions n'eurent pas lieu : l'expérience, souvent répétée, fut constamment suivie d'un résultat analogue. Pour peu qu'on médite maintenant sur cette première expérience, il est facile de se convaincre qu'elle n'a rien qui doive surprendre un observateur attentif, et qu'elle trouve aisément son explication dans les lois ordinaires de l'influence électrique, comme l'ont d'ailleurs irrévocablement démontré Pfaff, Creve, Ackermann, et surtout Alexandre Volta. Mais Galvani était occupé d'une autre idée, ce qui fut un bien pour les progrès ultérieurs de cette partie de la science. Il multiplia et varia considérablement les essais dont il crut pouvoir conclure que tous les animaux sont doués d'une électricité particulière, inhérente à leur économie, beaucoup plus abondamment répandue dans le système nerveux, sécrétée par le cerveau, et distribuée par les nerfs aux différentes parties du corps. Les réservoirs principaux de l'électricité animale sont les muscles; chaque fibre représente, pour ainsi

dire, une petite bouteille de Leyde, dont les nerfs sont les conducteurs : le fluide électrique est puisé et attiré de l'intérieur des muscles dans les nerfs, et passe ensuite de ces nerfs à la surface extérieure des muscles; de façon qu'à chaque décharge de cette bouteille électrique musculaire, répond une contraction. Cette théorie ingénieuse est une pure hypothèse, un simple jeu d'esprit. Les applications du galvanisme à la pathologie et à la thérapeutique, exaltées d'abord avec un enthousiasme ridicule, sont tombées dans un discrédit complet. Toutefois, quand on ne l'emploierait que pour s'assurer si la mort est apparente ou réelle, cet usage suffirait pour établir l'importance de ce nouveau moyen. Des détails plus étendus et plus circonstanciés seraient ici hors-d'œuvre : il faut les chercher dans le *Manuel du galvanisme*, par Joseph Izarn, Paris, 1804, 1 vol. in-8°; et dans l'*Histoire du Galvanisme,* par Pierre Sue, Paris, 1803, 4 vol. in-8°. L'éloge de Galvani, par le docteur Jean-Louis Alibert, doit être signalé comme un excellent modèle : composé de 166 pages in-8°, il sert d'introduction au quatrième volume des Mémoires de la société médicale d'émulation; quelques exemplaires ont été imprimés à part. C.

GALVANO ou GALVAO. *Voyez* GALVAM.

GALVEZ (Don JOSEPH), fameux ministre espagnol, naquit à Velez-Malaga en octobre 1729. Son père, le destinant à l'état d'avocat que lui-même suivait, l'envoya à l'université d'Alcala, où don Joseph reçut le grade de docteur. Sa famille était fort pauvre; il alla se fixer à Madrid pour tâcher de s'ouvrir un chemin à la fortune. Un cousin de son père, qui demeurait dans cette ville, lui procura quelques clients. Galvez avait de l'instruction et de l'éloquence; et il se distingua dans plusieurs causes qui lui donnèrent une certaine réputation. Mais une plus brillante carrière lui était réservée, et il ne la dut cependant qu'à un heureux hasard. Don Joseph aimait avec passion la langue et la littérature françaises, et cherchait avec empressement la société des Français les plus instruits qui se trouvaient à Madrid. Ce fut cette affection, devenue pour lui presque un besoin, qui lui facilita la connaissance d'un des secrétaires du marquis de Duras, ambassadeur de France, avec lequel il se lia d'une amitié intime. L'ambassadeur ayant besoin d'un avocat qui possédât les deux langues, pour traiter les affaires de la légation près de la cour d'Espagne, son secrétaire lui proposa Galvez, que le maréchal nomma aussitôt avocat de la nation française. Galvez s'acquitta avec honneur de cet emploi, qu'il remplit également près du successeur du maréchal de Duras, le marquis d'Ossun. Dans une affaire importante relative à sa légation, il eut à traiter directement avec le marquis de Grimaldi. Le ministre remarquant dans ce jeune avocat, qu'il connaissait déjà de réputation, beaucoup d'esprit et de pénétration, lui offrit sur-le-champ un emploi dans ses bureaux ; mais Galvez eut la délicatesse de le refuser jusqu'à ce qu'il en eût fait part à l'ambassadeur de France. Celui-ci non-seulement lui conseilla d'accepter, mais alla lui-même chez le ministre donner les meilleures informations sur son avocat, qui abandonna la légation française, et devint le secrétaire de confiance de Grimaldi. Il remplit cette place avec tant de zèle que le ministre en parla très-favorablement à Charles III, et fit nommer Galvez membre du conseil des Indes (1764). En peu de temps il acquit une entière connaissance de toutes les affaires qui concernaient les Amériques, et il était consulté sur les points les plus difficiles. A cette époque il s'était élevé une grave dispute au Mexique entre le vice-roi et l'audience (ou tribunal suprême), au sujet de quelques prérogatives. Outre cela, les propriétaires de mines ne cessaient de se plaindre des entraves qu'on mettait à leurs exploitations ; et les colons réclamaient une diminution des surcharges dont on les accablait. Il s'agissait de vérifier jusqu'à quel point toutes ces plaintes étaient fondées; Galvez fut choisi par Charles III pour remplir cette mission délicate. Il partit pour le Mexique en 1771 ; et à peine arrivé dans la capitale, son premier soin fut de faire cesser les dissensions qui existaient entre l'audience et le vice-roi. Mais Galvez voulait s'avancer; et il ne négligeait à cet effet, ni l'amitié, ni l'appui des grands. Il se déclara en conséquence en faveur du vice-roi ; et l'audience, malgré les titres qu'elle présentait, perdit une grande partie de ses prérogatives. Quant aux colons, il les tranquillisa par des projets qui semblaient devoir leur être favorables, et pour l'exécution desquels il s'engageait à obtenir l'assentiment du roi. Pour les mines, il forma un plan par le moyen duquel sans rien ôter des rétributions qui revenaient à la couronne, il diminuait de plus d'un quart les frais d'exploitation. D'un commun accord avec le vice-roi, il encouragea les nouveaux entrepreneurs d'exploitation, par des conditions moins onéreuses que celles qu'on était en usage de leur imposer. Tous ces points essentiels étant arrangés, il fit un voyage de cent lieues à la ronde pour examiner les plantations, et pour proposer aux propriétaires de nouveaux procédés propres à augmenter les produits de leurs terres, ainsi qu'à enrichir le trésor royal de quelques millions de plus. Ayant rempli sa mission avec autant de zèle que d'intelligence, il revint en Espagne en 1774. Arrivé à Madrid, il apprit que le député du Mexique, au nom de plusieurs de ses compatriotes, et notamment de l'audience, avait élevé de fortes plaintes contre lui. On l'accusait d'avoir méprisé les justes réclamations de ce tribunal ; d'avoir négocié, à l'avantage de ses propres intérêts, avec les propriétaires des mines et les plus riches colons; d'avoir destitué de leurs emplois ceux qui en étaient les plus dignes, et de les avoir remplacés par d'autres peu capables, moyennant de grosses rétributions. Mais le vice-roi du Mexique avait donné d'avance ses

informations en faveur de Galvez; aussi Charles III n'eut aucun égard à ces accusations; et pour prouver combien il les croyait injustes, il nomma Galvez président du conseil des Indes. L'année suivante, 1775, il le créa ministre de ce même département; Moñino avait été créé ministre d'État deux ans auparavant; et l'on vit alors les deux places les plus importantes du royaume occupées par deux hommes également nés dans un rang obscur et sans fortune, qui avaient exercé la même profession, et qui ne devaient leur élévations qu'à leur propres talents. Galvez rendit d'importants services à l'Amérique espagnole. Il tint sa promesse aux colons en supprimant, en 1778, plusieurs impôts et formalités qui les gênaient dans leur commerce. La Trinidad, la Louisiane, les Philippines, si propres par leur sol et leurs côtes à multiplier leurs productions et à jouir des avantages du commerce, languissaient presque dans l'inaction. Galvez les vivifia en protégeant l'agriculture et différentes espèces de plantations, et en favorisant l'exportation de leurs produits, en échange d'articles qui leur étaient utiles ou nécessaires. Cette sage présidence lui mérita le grand cordon de l'ordre de Charles III. Avant de quitter l'Amérique il avait conçu le projet de peupler une partie des côtes de la mer Vermeille. Il le réalisa en 1779 en fondant une colonie dans le vallon de Sonora, qui prospéra en peu d'années, et d'où sortirent de nouveaux planteurs qui se répandirent le long de la même côte. Mais ces colonies furent négligées dans la suite, la révolution française et ses résultats ayant attiré toute l'attention du gouvernement espagnol. En récompense de la première fondation faite dans ce pays, Charles III créa Galvez marquis de la Sonora. Avant que ce sage administrateur parvînt au ministère, les affaires du nouveau monde étaient traitées avec une telle lenteur, que quand on pensait à remédier aux maux, ils étaient devenus presque incurables. Galvez, d'un génie actif, laborieux, les prévenait au lieu de les attendre; et son activité enrichit le trésor royal d'un revenu de plusieurs millions. Réunissant les deux emplois et de président et de ministre des Indes, Galvez était accablé par le travail; aussi, presque toujours renfermé dans son cabinet, il donnait peu d'heures au sommeil, et ne se permettait aucun plaisir. Cette vie solitaire et monotone avait aigri son caractère, naturellement inflexible, dur et impérieux. On ne l'approchait pas sans craindre de sa part quelque réponse dure, ou une négative donnée sans aucun ménagement. Il dominait les Amériques en despote plus qu'en ministre. Les vice-rois, les gouverneurs, un peu despotes eux-mêmes, tremblaient au nom de Galvez; et jamais ministre ne fut obéi avec plus d'exactitude ni plus promptement. Ils n'ignoraient pas que le moindre retard apporté à ses ordres absolus serait aussitôt puni par leur destitution. Galvez était d'une complexion assez forte; mais l'assiduité au travail lui causa une violente fluxion de poitrine, dont il mourut en décembre 1786. Quelques torts qu'on puisse reprocher à ce ministre, il a certainement rendu de grands services à l'État; et jusqu'à nos jours il n'a été remplacé par aucun autre qui l'ait égalé en zèle et en mérite. Il laissa une fille que la reconnaissance des propriétaires de mines dans le Mexique dota très-richement; elle mourut en 1804. B—s.

GALVEZ (Don Bernard), neveu du précédent, naquit à Malaga en 1756. Son oncle, n'ayant pas d'enfants mâles, l'appela à Madrid en 1775, et le fit entrer dans le corps des gardes-wallones. Don Bernard avait ainsi que son oncle une grande affection pour la langue et la nation française; il demanda donc et obtint d'aller pendant trois années servir en France, où il s'enrôla dans un régiment cantabre. L'amabilité de son caractère le rendit bientôt aussi cher à ses nouveaux camarades français qu'il l'avait été aux Espagnols. Charles III ayant déclaré la guerre aux Algériens en 1779, Galvez revint en Espagne, rentra dans son ancien corps avec le grade de lieutenant, et fit partie de l'expédition commandée par le général O'Relly (*voy.* Florida-Blanca). Il se distingua dans plusieurs occasions, et notamment dans une descente effectuée sur le territoire ennemi; avec une poignée de soldats, il battit et mit en fuite un nombre considérable de Maures, et protégea la construction de deux batteries qu'on éleva sur le rivage. Il demandait toujours avec instance l'honneur d'être placé aux postes les plus périlleux, et il les défendait avec une intrépidité qui ne se démentit jamais. Au retour de cette campagne malheureuse on lui donna un régiment, et quelques mois après il fut nommé maréchal de camp, ayant alors à peine atteint sa vingt-quatrième année. Mais son oncle, qui voulait rendre sa carrière plus rapide encore, l'attacha en qualité de second près du gouverneur qui partait pour la Louisiane; c'est dans ce pays qu'il fit connaissance avec un riche propriétaire et négociant français (M. Maxent), qui s'y était établi, et qui y jouissait d'une grande considération. M. Maxent avait une fille (doña Maria) très-jeune et d'une beauté rare, qui inspira bientôt une vive passion à don Bernard. Celui-ci ayant obtenu du ministre, son oncle, la permission de l'épouser, M. Maxent fut si flatté de ce mariage, qu'il donna à sa fille deux cent mille piastres en dot (plus d'un million de livres). Le gouverneur de la Louisiane fut appelé à d'autres fonctions; et Galvez ayant été nommé pour occuper sa place, se distingua autant par sa modération que par la sagesse de ses vues; il améliora plusieurs branches d'administration, rebâtit différents villages, réunit des peuplades vagabondes, auxquelles il sut donner des mœurs et des lois. La guerre d'Amérique ayant éclaté sur ces entrefaites (en 1780), Galvez fut chargé d'une expédition contre les Florides. Il avait à peine à sa disposition un

régiment de ligne espagnol et trois de miliciens; mais l'affection des peuples qu'il gouvernait lui fournit le moyen de porter son armée à près de quatorze mille hommes; il pénétra dans les Florides, repoussa les Anglais en deux rencontres, s'avança dans l'intérieur du pays, et entreprit le siége de Pensacola, qu'il prit en 1781 malgré la plus vigoureuse résistance de la part des assiégés. Les ennemis voulant le cerner pour l'assiéger à leur tour, il alla leur présenter la bataille, les défit complétement, les poursuivit jusqu'aux limites de la province, et gagna, par des attaques bien combinées, plus de cent lieues de terrain. Galvez resta dans les Florides jusqu'à la paix, conclue en 1783. Peu après, il reçut le titre de comte, et fut nommé en même temps lieutenant général et vice-roi du Mexique. Ainsi qu'il avait fait à la Louisiane, il corrigea plusieurs abus qui s'étaient introduits dans différentes branches d'administration, et se déclara protecteur des colons et des propriétaires des mines ; aussi jamais le Mexique ne fut plus riche et plus heureux que sous son gouvernement. Pour répondre aux désirs des Mexicains, il réédifia l'ancien théâtre, qu'il fit construire d'après le dessin des plus beaux théâtres de l'Espagne; il y fit donner de superbes représentations, ayant fait venir à cet effet d'Espagne des peintres, des machinistes et des costumes. La vice-reine était fort aimable et fort jolie ; le jeune vice-roi se rendait très-accessible et populaire; l'un et l'autre avaient le talent de plaire à toutes les classes, ne choquant jamais l'amour-propre des riches et des subalternes, et secourant avec générosité l'indigence. Avec ces qualités, ils devinrent les idoles, non-seulement de la ville, mais de la province entière. Le cabinet de Madrid redoutait la popularité dans les vice-rois, investis d'ailleurs d'une autorité presque illimitée, et destinés à commander en des pays trop éloignés de la surveillance du gouvernement. Cette prédilection exclusive des Mexicains pour leur vice-roi ne pouvait guère plaire à la cour ; et une autre circonstance semblait devoir éveiller en elle de plus justes soupçons. Galvez avez fait bâtir, à peu de distance de la capitale, sur le rocher *Chapoltepeca*, pour lui, disait-il, et pour ses successeurs, une maison de plaisance, dont la construction lui coûta près de deux millions de livres tournois. Entouré de fossés profonds et d'épais bastions surmontés de plusieurs pièces d'artillerie du côté de la ville de Mexico; couvert au nord d'une vaste forêt, cet édifice ressemblait plutôt à un château fort masqué qu'à une maison de plaisance ; d'immenses souterrains partant du château, capables de contenir des provisions pour plusieurs mois, et impénétrables à l'extérieur, pouvaient communiquer au besoin et avec la forêt et avec l'intérieur de la ville. Cette demeure rendue ainsi presque imprenable, devenait inutile à la sûreté d'un vice-roi comme Galvez, qui n'avait aucune insurrection à craindre de la part d'un peuple dont il était l'idole, et envers lequel il était aussi impolitique qu'injuste de se montrer défiant. On supposa donc qu'il visait à détacher le Mexique de la mère-patrie, afin de se faire proclamer roi, et qu'il n'avait fortifié le rocher de Chapoltepeca que pour qu'il lui servît d'asile et de défense contre les troupes européennes qui pouvaient venir l'attaquer. Loin d'ajouter foi à ces bruits, il vaut mieux croire que Galvez n'imagina un édifice d'une ordonnance aussi singulière que par un excès de précaution. On assure cependant que le cabinet espagnol allait rappeler ce vice-roi, lorsque par suite d'un violent exercice qu'il avait fait à la chasse, il mourut en août 1794, regretté de tous les Mexicains. B—s.

GALVEZ DE MONTALVO (Louis), célèbre poëte espagnol, naquit à Guadalaxara, en novembre 1549. Il fut reçu docteur en droit et en théologie à l'université d'Alcala. En 1575, il fit un voyage en Italie, où ayant bientôt appris la langue du pays, il se livra entièrement à la lecture des meilleurs ouvrages d'imagination, tant en prose qu'en vers. Cette lecture, tout en formant son goût, développa ses talents pour la poésie. Quelques mois après son retour en Espagne, il publia le *Pastor de Filida*, Madrid, 1582, 1590 et 1600, qu'il avait commencé à Naples. Richesse d'imagination, délicatesse de sentiments, pureté et élégance du style, sont les qualités qui distinguent ce livre, écrit en prose et mêlé de vers, qui mit Galvez sur la même ligne que Montemayor et Gil Polo, auteurs d'un ouvrage du même genre, la *Diana enamorada*, etc. Montalvo les surpassa même du côté des vers, pleins d'harmonie et d'images aussi neuves que vraies. Son second ouvrage, poëme en huit chants et en octaves, intitulé *las Lagrimas de San Pedro*, Madrid, 1587, in-8°, traduit de l'italien de Ludovico Tansillo, lui fit beaucoup d'honneur. Lopez de Vega, dans son *Laurel de Apolo*, fait beaucoup d'éloges de Galvez; et Cervantes lui-même semble en faire un grand cas dans son Don Quichotte (t. 1er, liv. 2, chap. 6) : tandis que le curé livre impitoyablement aux flammes tous les livres de son compatriote, les considérant comme la cause de l'étrange manie de ce dernier, il épargne et garde soigneusement le *Pastor de Filida* et les *Larmes de St-Pierre*. Malgré tous les éloges de ses contemporains, Galvez, ayant atteint l'âge de quarante-cinq ans sans avoir pu obtenir la moindre faveur de la cour, se dégoûta et de la poésie et de la profession d'avocat qu'il avait exercée, et se fit religieux dans l'ordre de St-Jérôme. Peu de temps après avoir prononcé ses vœux, il passa en Sicile, et mourut à Palerme en 1610. Il avait traduit en octaves espagnoles la *Jérusalem* du Tasse. On assure que cet ouvrage posthume a été imprimé à Naples. B—s.

GAMA (Vasco de), né au port de Synis en Portugal, était amiral de la flotte qui la première a doublé le cap de Bonne-Espérance en

1497, et est arrivée sur les côtes de l'Inde. Les historiens qui nous ont transmis ses découvertes se sont contentés de nous parler des faits qui tiennent à son premier voyage et à l'établissement des Portugais dans l'Inde ; ils nous ont laissé ignorer les détails de sa vie privée. Ces détails sont d'autant plus à regretter que Gama est un de ces hommes qui, par des découvertes importantes, ont contribué à la prospérité de leur patrie et à l'accroissement des connaissances humaines. L'art de la navigation commençait à faire des progrès; le désir de connaître notre globe, excité encore par l'appât du gain, s'était emparé de tous les esprits; mais, par-dessus tout, le succès de l'expédition de Christophe Colomb leur avait donné un nouvel essor. Cet homme extraordinaire avait enseigné aux navigateurs les moyens de se conduire avec sûreté à travers l'espace des mers; et son exemple leur avait appris à braver tous les dangers. Les Portugais, qui les premiers avaient, par les soins du prince Henri, dirigé leurs vues de ce côté, ne virent pas sans jalousie que le fruit de leurs recherches allait enrichir les Espagnols; ils voulurent se dédommager en poursuivant avec plus d'activité que jamais leurs découvertes à la côte d'Afrique, dans l'espoir de passer au sud du continent, et de pénétrer dans l'Inde ou dans le royaume d'Abyssinie, dont ils avaient eu quelque notion par les relations qu'ils entretenaient avec les Maures. Comme ils croyaient que les habitants de ce dernier royaume étaient chrétiens, ils donnèrent à leur souverain le nom de *Prêtre-Jean* ou *Prête-Jean,* par lequel on avait désigné jusqu'alors un prince puissant que l'on croyait chrétien, sans savoir précisément où se trouvaient ses États. Il paraît effectivement, selon ce qui en est dit, que cette dénomination a été donnée au grand khan des Tartares et au grand lama du Thibet, aussi bien qu'au roi d'Abyssinie. L'existence de ce roi chrétien fut confirmée par Pierre de Covilham, parti en 1487, pour aller dans l'Inde par la mer Rouge, avec Alphonse de Païva; et ce fut ce dernier qui se dirigea sur l'Abyssinie (*voy.* Covilham); mais il mourut à son retour au Caire. Après avoir visité Goa, Cananor, Calicut, et pris connaissance de la côte de Sofala, située dans le canal de Mozambique, Covilham trouva à son retour au Caire la relation du voyage de Païva, qu'il envoya en Portugal avec le récit de celui qu'il avait fait lui-même. Il descendit une seconde fois la mer Rouge, se rendit à Ormus, et pénétra enfin en Abyssinie, où il fut détenu pendant vingt ans. Son premier voyage avait été conçu sur un plan très-sage; et les connaissances qu'il procura mirent dans le cas d'entrer dans la mer des Indes avec la certitude d'en retirer de grands avantages, si toutefois l'on pouvait parvenir à passer au sud du continent d'Afrique. En effet, on connaissait déjà dans l'Inde de grandes villes riches et commerçantes; et l'on savait que sur la côte orientale d'Afrique, non loin des lieux où l'on pourrait pénétrer dans la mer des Indes, il se trouvait des peuples commerçants, chez lesquels on pourrait se ravitailler et prendre des guides pour aller plus loin. Barth. Diaz, parti de Lisbonne en 1486, était allé à la recherche de l'extrémité sud de l'Afrique, et eut le bonheur de la découvrir (*voy.* Diaz). Les tempêtes qu'il y avait éprouvées firent donner au cap qui la termine le nom de cap des Tourmentes; ce nom fut changé en celui de cap de Bonne-Espérance, par le roi de Portugal lui-même, dans le dessein de prévenir la mauvaise impression de ce nom sinistre. Diaz fut de retour à Lisbonne en décembre 1487. Aucun obstacle ne devait plus, à ce qu'il paraît, empêcher de pénétrer dans la mer des Indes; mais les entreprises audacieuses restent longtemps en suspens avant qu'il se trouve des hommes capables de les mettre à exécution. Ce ne fut que cinq ans après la découverte du nouveau monde, et dix ans après celle du cap de Bonne-Espérance, qu'Emmanuel, roi de Portugal, se décida à envoyer une flotte dans l'Inde; il fit choix, pour la commander, de Vasco de Gama, gentilhomme de sa maison, connu déjà par sa prudence, sa fermeté et son habileté dans la navigation. Trois vaisseaux sur lesquels on avait réparti cent soixante hommes d'équipage furent destinés à cette grande expédition. Vasco de Gama mit à la voile avec sa flotte le 8 juillet 1497; il dirigea d'abord sa route sur les îles du cap Vert, et après les avoir doublées, s'avança au sud et vint relâcher à la baie de Ste-Hélène, située à la côte occidentale d'Afrique, à peu de distance au nord du cap de Bonne-Espérance. Sa flotte quitta cette baie le 16 novembre, et arriva deux jours après à l'extrémité de l'Afrique; elle eut à lutter, pour s'avancer à l'est, contre les vents de sud-est, qui y soufflent presque continuellement avec impétuosité pendant cette saison. Ses équipages, rebutés de tant de contrariétés, voulurent le forcer à revenir sur ses pas; mais il sut les apaiser, et parvint par sa fermeté à surmonter tous les obstacles. Il fit route à l'est, le long de la côte méridionale d'Afrique, relâcha dans la baie de St-Blaise, et arriva le 17 décembre au rocher de la Cruz, où Diaz avait terminé ses découvertes. C'est à cet endroit que la côte orientale d'Afrique commence à se diriger au nord, et que les Portugais entrèrent pour la première fois dans la mer des Indes. Vasco de Gama, dont le projet était d'aller chercher les pays que Covilham avait visités, ne voulut point perdre la terre de vue; il remonta dans le nord, et envoya plusieurs fois ses gens visiter les lieux où l'on apercevait des habitants : il s'y rendit lui-même toutes les fois que la population lui paraissait plus considérable; mais n'ayant trouvé aucun peuple qui lui donnât des renseignements, il continua sa route, passa le cap des Courants, situé presque sous le tropique, et s'avança au delà

de la côte de Sofala, et même de la ville de ce nom, où il croyait que Covilham s'était rendu, sans avoir connaissance d'aucun établissement qui pût l'engager à s'arrêter. Enfin, il mit à l'ancre dans les premiers jours de mars 1498, devant la ville de Mozambique, alors habitée par des Maures ou Arabes mahométans, qui vivaient sous l'autorité d'un prince de leur religion, et faisaient un grand commerce avec la mer Rouge et les Indes. L'espoir de trafiquer aussi avec ces nouveaux venus procura un accueil favorable aux Portugais; mais dès qu'on eut reconnu qu'ils étaient chrétiens, on leur tendit des piéges, dans le dessein de les massacrer. Gama, obligé de se soustraire à leur perfidie, partit de Mozambique, et fit route au nord, le long de la côte, pour Quiloa, conduit par un pilote de Mozambique, qu'il avait emmené avec lui; mais s'étant approché de terre dans le nord de cette ville, les courants l'empêchèrent de remonter au sud, et il fila en suivant toujours la côte jusqu'à Monbaze. Cette ville, mieux bâtie que Mozambique, et jouissant alors d'un commerce plus étendu, était également habitée par des Maures mahométans, qui tinrent à l'égard des Portugais la même conduite que ceux de Mozambique : Gama s'éloigna sans en avoir rien obtenu, et s'avança dix-huit lieues plus loin, jusqu'à Mélinde, qui n'est qu'à trois degrés au sud de l'équateur, et où il fut plus heureux. Quoique cette ville fût aussi peuplée de musulmans, il paraît que les mœurs de ceux-ci étaient adoucies par le commerce : le prince du pays lui fit un accueil des plus favorables. Il vint sur la flotte portugaise, où il fut reçu avec de grands honneurs; mais Gama, instruit par le passé, ne voulut jamais se hasarder au milieu de ses sujets, sous prétexte que son souverain le lui avait expressément défendu; il se contenta d'y envoyer de ses gens, qui furent reçus avec toutes les démonstrations de la cordialité. Plusieurs vaisseaux venus des Indes se trouvaient alors dans la rade de Mélinde; il y avait même des chrétiens de cette contrée qui avertirent Gama de se tenir sur ses gardes, et lui donnèrent des renseignements dont il tira un grand parti dans la suite. Malemo-Cana, Indien guzurate, pilote que le souverain de Mélinde avait donné à Gama pour le conduire à Calicut, était un des plus habiles navigateurs de ce pays. On dit qu'il ne parut pas étonné quand on lui montra l'astrolabe dont les Portugais se servaient pour observer la hauteur du soleil; il dit que les pilotes de la mer Rouge employaient au même usage, des triangles de cuivre et des quarts de cercle, et qu'ils mesuraient de plus avec ces instruments la hauteur de l'étoile sur laquelle ils se dirigeaient dans leur navigation : c'est probablement l'étoile polaire. Jean de Barros nous a transmis ces particularités très-remarquables, et cite, au nombre des renseignements donnés par le même pilote, que les navigateurs de l'Inde se dirigeaient aussi bien sur les étoiles du pôle nord que sur celles du pôle sud, donnant à entendre qu'ils prenaient les distances ou mesuraient les angles avec un instrument qui ressemble à notre arbalestrille. Il est assez probable que nous tenons l'usage de la boussole des navigateurs des mers des Indes et de la Chine, et qu'il nous a été transmis par les Italiens, dont le commerce par terre et par mer s'étendait autrefois fort loin. Le rapport du pilote de Gama ne rend-il pas très-vraisemblable qu'ils ont fait usage avant nous de l'astrolabe et de l'arbalestrille, que les instruments à miroir ou à réflexion inventés par Hadley nous ont fait abandonner depuis plusieurs années? La flotte de Gama se rendit de Mélinde à la côte de Malabar en vingt-trois jours, et mit à l'ancre devant Calicut le 20 mai 1498. Cette ville, la plus commerçante et la plus riche de l'Inde, avait pour souverain un prince qui portait le titre de zamorin. Gama mit à terre, selon sa coutume, plusieurs des condamnés qu'il avait amenés avec lui, et les fit accompagner par un Maure qui était sur sa flotte. Heureusement ce dernier se trouva connaître un autre Maure qui faisait le métier de courtier à Calicut, et qui pénétré d'estime pour la nation portugaise, dont il avait entendu parler, introduisit les envoyés de Gama chez un des ministres du zamorin. Les premières négociations eurent tant de succès, que l'entrée du port fut d'abord permise aux Portugais, et qu'ensuite ce prince consentit à recevoir Gama avec les mêmes honneurs qu'il faisait rendre aux ambassadeurs des plus grands monarques. La juste méfiance que la conduite des mahométans avait inspirée engagea les principaux officiers de la flotte à solliciter l'amiral d'abandonner le projet qu'il avait formé de se rendre à terre. On tint un conseil dans lequel Paul de Gama, son frère, lui fit sentir les dangers qu'il pourrait courir au milieu de ces hommes perfides. Vasco ne se laissa point ébranler. Il déclara qu'il partirait le jour suivant, et donna l'ordre à son frère de commander la flotte en son absence. Sa grande âme l'éleva au-dessus de tous les dangers; et la prospérité de sa patrie fut l'unique objet de sa pensée. Il recommanda à son frère de ne tirer aucune vengeance de sa mort, si les malheurs qu'on avait prévus arrivaient, mais de partir sans perdre de temps avec la flotte, et d'aller annoncer au roi la découverte des Indes, et lui apprendre sa triste destinée. Cette résolution et le discours qui l'accompagna firent couler des larmes des yeux de tout le monde. Gama fit armer ses embarcations, et vint débarquer avec douze hommes de résolution qu'il avait choisis pour lui servir de cortége. Il fut reçu avec une grande pompe; et comme il devait aller trouver le zamorin à une de ses maisons de plaisance située à cinq milles au delà de Calicut, il traversa cette ville au milieu d'une foule immense, qui regardait ces nouveaux venus avec une sorte d'admi-

ration, à laquelle ne contribuait pas peu sans doute le costume dont ils étaient revêtus, et qui n'avait rien de commun avec ce qu'elle avait vu auparavant. L'amiral portugais n'arriva que le lendemain à la maison de plaisance du zamorin. L'accueil que ce prince lui fit à sa première audience fut très-favorable; et Gama eut lieu de se flatter qu'il obtiendrait pour son pays la faculté de venir faire à Calicut un commerce fort avantageux. Mais cet espoir fut bientôt affaibli par les traverses qu'il éprouva. La haine des Maures et Arabes mahométans contre les chrétiens, avait été sur le point de lui être funeste à Mozambique et à Monbaze; elle pensa ruiner les affaires des Portugais dans les Indes. Les sectateurs de Mahomet, en grande partie sujets du Grand Seigneur, dont les Etats s'étendaient jusqu'à ces mers, sentirent à l'aspect d'une flotte portugaise que le commerce dont ils étaient en possession depuis si longtemps finirait par passer dans les mains de ces nouveaux venus. En conséquence ils s'autorisèrent de la conduite tenue envers ces étrangers à Mozambique et à Monbaze, et les dépeignirent au zamorin comme des pirates qui venaient troubler la tranquillité de ses États, dans l'intention d'y exercer leur pillage. De tels discours ne manquèrent pas leur effet. Gama n'avait malheureusement apporté avec lui aucun présent digne d'être offert à un grand souverain; et il se contenta, pour se conformer à l'usage du pays, de rassembler quelques objets, parmi ceux qu'il croyait les plus propres à fixer l'attention : mais ces objets parurent de si peu de conséquence, que le ministre chargé de les examiner, les rejeta avec mépris. Ce premier désagrément fut suivi d'une multitude de difficultés et de témoignages de défiance; enfin les choses s'envenimèrent au point que Gama craignit d'être retenu prisonnier ou d'être massacré avec son escorte. Les amis qu'il avait acquis par Malemo-Cana, pilote qui l'avait conduit à Calicut, lui donnèrent avis que, sous prétexte d'une réconciliation, l'on voulait attirer sa flotte dans un piége, afin de la brûler et de donner la mort à tous ses gens. Il fit passer cet avis à son frère, et lui recommanda de se tenir sur ses gardes. Les précautions qui furent prises par ce dernier, empêchèrent de mettre ce dessein criminel à exécution ; de son côté, Vasco, par la fermeté de son caractère, se fit tellement respecter qu'il renoua les négociations, et persuada enfin au zamorin ou à ses ministres qu'ils avaient de grands avantages à tirer d'une alliance avec les Portugais; et dans l'espoir de les voir se réaliser, ils le laissèrent retourner à ses vaisseaux. Dès que Vasco de Gama fut rendu sur sa flotte, il mit à la voile sans perdre de temps; et après avoir réparé ses vaisseaux aux îles Angedives, situées sur la côte au nord de Calicut, il fit route pour venir en Europe rendre compte de ses découvertes. En passant à Mélinde, il prit à son bord un ambassadeur du prince du pays, seul ami que les Portugais eussent acquis dans l'Inde; et après avoir prolongé la côte d'Afrique dans le sens opposé à celui où il l'avait parcourue en venant, il doubla le cap de Bonne-Espérance, dans le mois de mars 1499, et arriva à Lisbonne en septembre de la même année, c'est-à-dire plus de deux ans après son départ. Le roi Emmanuel reçut Vasco de Gama avec la plus grande magnificence : il célébra son retour par des fêtes, lui donna le titre de *dom*, et le créa amiral des Indes. Une seconde flotte portugaise fut expédiée de suite pour l'Inde sous le commandement d'Alvarez Cabral, qui parvint à établir un comptoir à Calicut; mais en son absence les Portugais y furent tous massacrés, à l'instigation des Maures, leurs mortels ennemis. Cabral se ménagea l'amitié du roi de Cochin, et contracta alliance avec lui. Les rapports qu'il fit persuadèrent au roi Emmanuel qu'il ne parviendrait à s'établir dans l'Inde qu'en employant la force ouverte. En conséquence on fit un armement plus considérable : vingt vaisseaux furent distribués en trois escadres; la plus nombreuse, de dix vaisseaux, partit d'Europe sous la conduite de Vasco de Gama; et les deux autres, de cinq seulement, dont l'une était sous les ordres de Vincent de Sodre, l'autre sous ceux d'Étienne de Gama, devaient quitter le Portugal séparément et se réunir dans l'Inde. Les forces imposantes des Portugais déterminèrent les princes de la côte orientale d'Afrique, qui leur avaient été si contraires, à se soumettre sans résistance. Gama parvint à faire des établissements à Mozambique et à Sofala. Résolu de jeter l'épouvante dans les esprits, il s'empara, en arrivant à la côte près du Montdhéli, d'un riche vaisseau du soudan d'Égypte, auquel il fit mettre le feu, et dont tout l'équipage fut brûlé, noyé, ou mis à mort par les Portugais. Il se rendit de là à Cananor, où le bruit de sa victoire l'avait précédé; et il décida le prince du pays, avec lequel il traita d'égal à égal, à faire alliance avec son souverain. Sa flotte en arrivant devant Calicut s'empara de tous les bateaux indiens qu'elle rencontra, et de cinquante Malabares qui en formaient les équipages. Le zamorin, dont Gama avait personnellement eu à se plaindre, effrayé de ce début, lui expédia un Maure déguisé sous l'habit de St-François, pour offrir aux Portugais de traiter avec eux, et d'établir un comptoir dans la ville de Calicut : mais l'amiral ne voulut entendre à aucune proposition avant qu'on lui eût donné pleine et entière satisfaction des Portugais qui avaient été massacrés, et des marchandises qu'on leur avait prises. Il attendit pendant trois jours la réponse du zamorin; mais voyant qu'elle n'arrivait pas, il eut la cruauté de faire pendre aux vergues de ses vaisseaux les cinquante Malabares dont il s'était emparé, et de les exposer ainsi aux regards des habitants de Calicut. Non content de cet excès, il fit canonner la ville le lendemain, et après en

avoir renversé une partie, il laissa quelques vaisseaux pour la bloquer et fit route pour Cochin. Le roi de Cochin renouvela le traité conclu avec Cabral, et permit aux Portugais de s'établir dans ses États. Comme par cette alliance il se déclarait l'ennemi du zamorin, il fut obligé de lier son sort au leur, et de les prier d'y laisser des troupes pour le défendre contre un ennemi si puissant. Le zamorin voulut renouer les négociations avec l'amiral portugais; mais ayant tenté de l'enlever avec une multitude de bateaux du pays, pendant que l'amiral venait à Calicut sur un seul vaisseau, tout espoir d'accommodement fut rompu. Le comptoir et le port de Cochin furent ensuite fondés par Albuquerque. Cet établissement est le berceau de la domination des Portugais dans l'Inde; c'est là qu'ils ont commencé à faire ces prodiges de valeur qui en très-peu de temps les ont élevés à un si haut point de prospérité : ils ont débuté par la violence, et il a fallu dans la suite que l'exaltation leur donnât une force plus qu'humaine pour les faire triompher des efforts de presque toute l'Asie, réunie à la puissance des Turcs. Gama laissa l'escadre de Vincent de Sodre sur la côte de Malabar, et revint à Lisbonne, où il arriva le 20 décembre 1503, avec treize vaisseaux. Son titre d'amiral des Indes lui fut confirmé, et le roi y joignit celui de comte de Videgueyra. Vasco de Gama, couvert de gloire, resta dans un repos absolu pendant vingt et un ans. Enfin la cour de Portugal ayant en 1524 pris la résolution de nommer un vice-roi dans l'Inde, Vasco de Gama fut le premier revêtu de cette dignité. Il mourut peu de temps après son arrivée à Cochin, où son corps fut déposé jusqu'en 1558, époque à laquelle on le transporta en Portugal, où le roi Jean III lui fit rendre les plus grands honneurs. Vasco de Gama était d'une taille médiocre, mais extrêmement gros; son visage était rouge et enflammé, son air était terrible dans la colère. On a vu plus haut qu'il se laissait emporter trop souvent à des excès de cruauté, dont il paraît néanmoins juste d'attribuer une partie aux mœurs dures et sévères du temps où il a vécu. L'histoire de sa découverte de l'Inde nous a été transmise par Barros, dans ses *Décades*, imprimées à Lisbonne en 1628; et par Hernan Lopez de Castanheda, dans une histoire très-étendue des conquêtes des Portugais dans les Indes orientales. On trouve aussi le récit de ses conquêtes dans la collection de Ramusio, dans les ouvrages de Faria y Sousa, et dans l'histoire du père Lafitau. Tout le monde sait que Camoëns en a fait le sujet de sa *Lusiade* (*voy.* CAMOENS). R—L.

GAMA (ÉTIENNE DE), fils de l'amiral, suivit l'exemple que son père lui avait donné, et se distingua dans les Indes. Ses services lui valurent en 1536 le gouvernement de Malacca : à peine en eut-il pris possession qu'il s'empressa de venger la mort de son frère Paul, tué peu de temps auparavant dans un combat soutenu sur mer contre le roi de Bintang. Étienne battit la flotte de ce roi, le chassa de son retranchement à terre, saccagea la ville de Johor après une des batailles les plus célèbres qui se fussent livrées dans l'Inde, et l'obligea d'accepter la paix à des conditions si dures qu'il ne fut de longtemps en état de donner de l'inquiétude. Voyant ses efforts pour assurer la paix et le bon ordre couronnés par le succès, Gama songea en 1540 à retourner en Portugal, et alla en conséquence à Goa. Le vice-roi Garcias de Noronha était à toute extrémité; Gama reçut du conseil un avis secret qui l'engagea à différer son départ. En effet l'officier nommé dans la première lettre de succession se trouvant absent lorsque le vice-roi mourut, Gama, qui était désigné par la seconde, fut proclamé gouverneur. Il reçut la nouvelle de son élévation avec une indifférence qui marquait bien qu'il ne l'avait pas désirée. Il commença par faire dresser un inventaire exact de tous ses biens, afin de constater par un acte public qu'il n'avait pas en vue de s'enrichir en acceptant le gouvernement; puis remédia aux désordres que l'avidité et la licence avaient introduits parmi ses compatriotes, désordres qui étaient d'une conséquence funeste pour les habitants du pays, et dont l'excès pouvait entraîner la ruine de la puissance portugaise. Il rétablit l'ordre dans les finances, et fournit de sa fortune particulière des sommes considérables pour subvenir aux travaux de la marine et des fortifications, et à la réparation des édifices publics. Tandis qu'il était occupé de ces réformes, il envoya son frère Christophe à Cochin, pour y hâter les préparatifs de la flotte qu'il voulait conduire en personne dans la mer Rouge. L'on avait appris que les Turcs équipaient dans le port de Suez des vaisseaux pour porter la guerre dans l'Inde : Gama prit la résolution de les prévenir, autant pour tirer vengeance de la dernière insulte qu'ils avaient faite à Diu, que pour garantir cette ville d'un second siége. Sa libéralité attira sur sa flotte plus de monde qu'il n'en désirait; il n'en prit que l'élite, et partit le 31 décembre avec quatre-vingts bâtiments de différentes grandeurs, et 2,000 hommes de troupes. Il fit semblant d'aller à Diu ou d'en vouloir à Aden, puis se dirigea vers sa destination. Sa navigation fut heureuse : il trouva, en entrant dans la mer Rouge, que la frayeur avait fait abandonner la plupart des îles et des villes. A Suaquen, le cheik, qui s'était retiré à quelques lieues de la côte, l'amusa par des propositions de paix pour préserver son île du pillage, et par la promesse de lui fournir des pilotes pour le conduire à Suez. Ce délai fit perdre à Gama l'occasion de brûler la flotte ennemie; car les Turcs furent avertis de sa venue. Il punit le cheik par le pillage de sa ville, et traita de même Cosséir et d'autres places. A Tor, il se saisit de quelques vaisseaux turcs; et comme il était le premier capitaine chrétien qui eût pris cette ville,

il y créa des chevaliers; honneur qui lui fut envié par Charles-Quint : *Je ne sais pourquoi*, dit un historien, *car cela n'en valait pas la peine*. Arrivé devant Suez, Gama éprouva une si vive résistance qu'il fut obligé de partir sans avoir pu exécuter son dessein. Cette expédition, qui fut de bien peu d'utilité pour le Portugal, a procuré à la géographie la première description de la mer Rouge faite par un Européen : Jean de Castro, embarqué sur la flotte de Gama, et qui depuis gouverna les Indes avec un désintéressement égal au sien, eut soin de tenir un journal exact du voyage (*voy.* Jean DE CASTRO). A son retour, Gama eut l'occasion d'acquitter la promesse qu'il avait faite aux envoyés d'Abyssinie : ils étaient venus le trouver à son passage à Massouah, pour implorer le secours des Portugais contre une armée de rebelles et de Turcs qui désolaient ce pays; il envoya son frère Christophe à la tête d'un détachement de 500 hommes, et continua sa route le 9 juillet 1541. Au sortir du détroit, une violente tempête dispersa sa flotte, et fit périr plusieurs vaisseaux : il arriva néanmoins à Goa. Inquiet sur son poste, qu'il jugeait avec raison n'occuper que par une espèce d'*interim*, il avait écrit à Lisbonne à son frère aîné et à d'autres personnes qui s'intéressaient à lui, pour solliciter la confirmation de la cour. Les efforts de ses amis, ses services, le souvenir de ceux de son père, furent inutiles. Dès que l'on apprit en Europe la mort de Garcias de Noronha, on nomma pour lui succéder Alphonse de Sousa, qui se conduisit envers Gama comme s'il fût venu surprendre un criminel. Gama indigné s'exprima avec force sur les traitements outrageux que l'on faisait éprouver aux offficiers qui avaient joui de sa confiance, et ne voulut pas avoir de rapports avec un homme qui blessait si fort les lois de la bienséance à son égard : il fit faire un nouvel inventaire de ses biens, qui se trouva moindre que le premier de cinquante mille pardaos (80,000 fr.) qu'il avait employés au service du roi; puis il partit pour Cochin, où il devait s'embarquer; mais il y fut suivi par Sousa, qui lui donna encore quelques dégoûts en retardant son départ. A son arrivée à Lisbonne en 1542, le roi le reçut très-gracieusement, et voulut le marier. Gama, que l'alliance projetée contrariait, la refusa nettement; le roi en fut piqué; Gama, qui s'en aperçut, demanda la permission de se retirer à Venise. Il vivait éloigné de sa patrie lorsque Charles-Quint l'engagea à y retourner, en lui promettant de le faire rentrer dans les bonnes grâces de Jean III; Gama ne put résister à l'invitation d'un si grand prince; « mais il se convainquit à « son retour, dit un historien, que les rois oublient « plus facilement les grands services qu'ils ne par- « donnent le moindre déplaisir. » — Un autre *Étienne* de GAMA, frère de l'amiral, commanda sous lui dans l'expédition de 1502, une division de cinq vaisseaux. — *Paul* de GAMA, autre frère de l'amiral, l'accompagna dans sa première expédition (*voy.* Vasco de GAMA). Épuisé par les fatigues de la navigation, il mourut aux Açores en 1499, et fut enterré à Tercère. Vasco ressentit vivement la perte d'un frère qui lui était peu inférieur en mérite. E—s.

GAMA (CHRISTOPHE DE), fils de l'amiral, était encore jeune, mais d'une sagesse au-dessus de son âge, lorsqu'en 1540 son frère Étienne, gouverneur des Indes, le chargea d'aller à Cochin pour hâter les préparatifs de la flotte qu'il voulait conduire lui-même dans la mer Rouge. Il s'acquitta de sa commission avec prudence, et vint même à bout, par sa valeur et sa fermeté, de mettre un terme aux déprédations des pirates qui infestaient les mers voisines. Quand Étienne, à son retour de Suez en 1541, envoya du secours au roi d'Abyssinie, il nomma Christophe pour commander les troupes portugaises : ce choix déplut à ceux qui enviaient cet honneur et qui, tout en rendant justice aux qualités personnelles de Christophe, appréhendaient les mauvais succès qui naissent du peu d'expérience. Les deux frères s'étant séparés avec les marques d'une tristesse qui présageait qu'ils ne devaient plus se revoir, Christophe se mit en marche au mois de juin. Les Portugais eurent beaucoup à souffrir de la chaleur excessive, de la difficulté des chemins et de toutes les incommodités imaginables. Armé d'une patience invincible, le chef animait tout le monde par son exemple. Arrivés en Abyssinie, les Portugais obtinrent des succès contre les ennemis du roi. Gama, blessé dans une affaire, fut soigné par la reine elle-même; mais dans un autre combat les Portugais furent accablés par le nombre. Gama, au lieu de se fortifier dans un poste avantageux, en attendant la jonction du roi comme on le lui conseillait, se laissa emporter à son ardeur, et marcha à l'ennemi. Blessé au bras et à la jambe, il allait encore se jeter dans la mêlée; les siens l'entraînèrent malgré lui, et tâchèrent de le sauver en battant en retraite. Il suivait la reine, qui cherchait un asile dans les montagnes; mais il s'égara pendant la nuit et tomba au pouvoir des ennemis. Le chef victorieux lui demanda ce qu'il aurait fait de lui s'il l'avait pris; Gama lui répondit sans s'étonner : « Je t'aurais fait trancher la tête et couper « ton corps en quartiers, que j'aurais fait suspen- « dre en divers endroits, pour servir d'exemple et « d'épouvantail aux tyrans. » Le vainqueur, choqué de cette fierté, lui fit souffrir mille indignités, et finit par lui couper la tête de sa propre main. Les Portugais, restés au nombre de 120, regardèrent Gama comme un martyr de la foi. Sa perte fut bien sensible au roi d'Abyssinie, qui arriva peu de jours après et en tira vengeance. Le chef barbare qui l'avait mis à mort vit ses troupes battues, et fut tué en combattant. Le récit de l'expédition de Christophe Gama a été écrit en portugais par Michel de Castanhoso. E—s.

GAMA (JEAN de), pilote portugais, né dans l'Inde, eut connaissance, en allant de la Chine à la Nou-

velle-Espagne, d'une côte et d'un amas d'îles situées dans le nord-est du Japon; et qui furent nommées d'après lui. On ignore encore en quelle année ce voyage eut lieu; mais il est probable que ce fut dans le commencement du 17e siècle. La *terre de Gama* fut marquée pour la première fois sur une carte marine dressée en 1649 par Jean Texeira, cosmographe du roi de Portugal, et dont l'original manuscrit fut trouvé dans une caraque portugaise. Thévenot, à qui elle fut communiquée, la fit graver de la même grandeur que l'original, et insérer dans la deuxième partie du 1er volume de son recueil. Les géographes ont bâti relativement à cette terre beaucoup de systèmes, dont on peut voir le développement dans les *Considérations géographiques et physiques de Buache.* Forster pense que c'est l'île d'*Urup* des Russes, de la *Compagnie* des Hollandais, ou l'île *Samussir.* La position de la terre de Gama sur la carte de Texeira contribue à faire adopter la première opinion; et si la carte marque la côte de l'île comme s'étendant trop loin à l'est, il faut l'attribuer à un défaut de connaissances géographiques bien pardonnable dans ce temps-là. Rien d'ailleurs ne s'oppose à ce que l'on regarde la découverte de Gama comme réelle. Il a très-probablement vu le premier les terres que les Hollandais reconnurent plus tard; mais la politique étroite et ombrageuse du gouvernement, qui tendait à cacher aux autres peuples de l'Europe toutes les découvertes faites par les Portugais, a privé Gama, ainsi que d'autres navigateurs, du renom qui lui en serait revenu, et dont une partie aurait rejailli sur sa nation. E—s.

GAMA (Jeanne), illustre dame portugaise, naquit à Viana, dans la province d'Alentejo, en 1515. Elle s'appliqua de bonne heure aux lettres, et cultiva la poésie avec succès. Née d'une famille assez pauvre, elle ne dut qu'à son talent et à ses grâces personnelles le mariage qu'elle contracta avec un riche particulier, qui, n'ayant qu'à s'applaudir des vertus et de la bonne conduite de son épouse, la laissa à sa mort héritière de tous ses biens. La riche veuve consacra la plus grande partie de sa fortune à secourir les pauvres et les hôpitaux, et à fonder un collége de dames sous le titre du *Salvador del Mundo,* dont elle fut la directrice pendant plusieurs années. Sa maison était contiguë à celle des Jésuites; ces Pères ayant besoin d'agrandir leur collége, obtinrent à cet effet du gouvernement celui du *Salvador.* Obligée de quitter sa retraite, la fondatrice se retira chez elle, en attendant qu'on bâtit une autre maison, dans laquelle elle et ses compagnes pussent se livrer encore à l'exercice de toutes les vertus; mais dans cet intervalle Jeanne mourut le 21 septembre 1586. Dans sa jeunesse elle avait composé diverses poésies qui ne sont point parvenues jusqu'à nous; il ne reste de cette dame auteur que *Dictos diversos* (*Proverbes et sentences mises par alphabet, avec un recueil de sonnets, chansons, cantiques,* etc.), Évora, 1555, in-8°. La plupart de ces poésies, tirées de sujets sacrés, sont remarquables par la clarté, l'expression, la naïveté du style, et surtout par la morale aussi simple que pure qu'elles renferment. Jeanne de Gama était nourrie de la lecture des meilleurs auteurs de sa nation, et notamment de Camoëns, son contemporain; quelques-uns de ses sonnets ne seraient pas indignes de ce poëte célèbre. B—s.

GAMA (Philippe-Joseph), poëte portugais, prit naissance à Lisbonne, le 13 août 1713. Étant encore jeune il entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il fut reçu docteur en théologie. C'est un des meilleurs poëtes latins qu'on ait connus en Portugal, et il excellait dans les oraisons funèbres et les panégyriques. Il possédait tous les auteurs classiques, et les imita toujours avec succès; son style est à la fois harmonieux, concis, élégant, sublime; il était versé dans plusieurs langues, et doué d'une érudition peu commune. En 1739 il fut nommé membre de l'Académie royale d'histoire portugaise, et ses talents l'auraient porté à des places plus distinguées; mais la mort le surprit à la fleur de son âge, le 3 septembre 1742. On a de lui plusieurs ouvrages, tous en latin, dont les plus remarquables sont : 1° *In mortem Thomæ de Barros epicedion,* Lisbonne, 1730, in-4°; 2° *Epigrammatum decades undecim*, ibid., 1733, in-12; 3° *Epigrammatum lib. unus*, ibid., 1735, in-12; 4° *Mars Lusitanus, sive cantus heroïcus in laudem D. Emmanuelis Lusitaniæ infantis*, ibid., 1736, in-8°; 5° *Menalcas, ecloga in obitu claris. viri Franc. Leytaon, reg. acad. Lusit. alumni,* ibid., 1740, in-4°. — On connaît aussi deux jurisconsultes de ce nom. *Antoine* Gama, né à Lisbonne, et mort en 1579, fut conseiller d'État et grand chancelier de Jean III, roi de Portugal, et laissa : 1° *Decisiones supremi Lusitaniæ senatus*, Lisbonne, 1578; Francfort, 1599; Madrid, 1621; Anvers, 1650, in-fol.; 2° *Tractatus de sacramentis præstandis ultimo supplicio damnatis,* Lisbonne, 1554, in-4°. — *Emmanuel* Gama, mort en 1730, avocat au parlement de Paris, publia dans cette ville en 1726, une dissertation in-12 sur le *Droit d'aubaine :* l'auteur prétendait y prouver que ce droit ne devait s'étendre que sur les étrangers établis dans le royaume. B—s.

GAMA (Basileo da), poëte du Brésil au 18e siècle, naquit dans le district de St-Jozé, province de Rio-das-Montes. Il appartenait à une famille pauvre. Conduit fort jeune à Rio-Janeiro par un religieux de St-François, il fit ses études chez les jésuites, qui par la suite le reçurent dans leur compagnie. Gama tomba dans une misère profonde quand les missionnaires furent expulsés du Brésil. Il dut se trouver heureux d'entrer dans un séminaire où il étudia la philosophie scolastique. Un écrit satirique l'en fit sortir quelque temps après, et il fut obligé de quitter le Brésil. Il se rendit en Portugal, puis en Italie, où il rentra dans la société des jésuites. La misère le força

probablement à faire cette démarche. Cependant il revint en Portugal; la persécution l'y attendait. Près d'être exilé sur la côte d'Angola, il dut le bonheur d'éviter ce nouvel exil à une puissante protection. C'est à cette époque de sa vie qu'il composa son poëme de l'*Uraguay*, ouvrage dont voici le sujet en abrégé. Le Portugal et l'Espagne avaient conclu en 1710 un traité par lequel le premier de ces États cédait à l'autre la colonie d'El-Sacramento, moyennant la cession des sept missions de l'Uraguay. Ce traité déplut aux jésuites; ce qui est fort concevable, attendu qu'ils étaient maîtres de l'Uraguay. Ils refusèrent de se soumettre; mais ils fondèrent leur refus sur la difficulté qu'ils auraient à réprimer l'audace de leurs catéchumènes. On envoya des troupes contre eux; ils opposèrent une assez longue résistance. L'intention du poëme de Gama est de démontrer que les jésuites aspiraient à fonder dans le nouveau monde une théocratie indépendante. Il les tourne autant qu'il peut en ridicule, et dévoile l'ambition des projets qu'il leur attribue. Faut-il s'étonner après cela que les jésuites aient conçu tant d'horreur pour cette production? Ils publièrent sur-le-champ une *Réponse apologétique au poëme intitulé l'Uraguay*, ouvrage dans lequel ils font de Gama un portrait qui n'est point flatté; chose facile à comprendre. Le poëme de l'*Uraguay* prêtait à de curieux développements de caractères et de passions; on aimerait à y trouver le tableau de cette civilisation que les jésuites avaient portée dans le nouveau monde, et dont leur départ avait si subitement arrêté le cours. Ce n'est point ce qu'a fait le poëte. Sa production, tout en attestant des talents, manque d'originalité et ne se distingue que par la correction du style et par une description assez habile des vastes forêts de l'Amérique. Ce poëme a été réimprimé récemment à Rio-Janeiro. Un autre poëme attribué à Gama est intitulé *Quitubia*, du nom d'un chef noir qui avait concouru à une expédition des Portugais contre le pays d'Angola. F—a.

GAMA (Antoine de Léon y), astronome et géographe de la fin du 18e siècle, naquit au Mexique. Né pauvre, il fut lui-même son maître, et, par des efforts soutenus, fit de grands progrès dans l'étude de l'astronomie, et joignit l'instruction à l'habileté. Il publia plusieurs *Mémoires sur les Satellites de Jupiter*, sur l'*Almanach* et la *Chronologie des anciens Mexicains* et sur le *Climat de la Nouvelle Espagne;* « Mémoires, dit M. de Humboldt, « qui annoncent tous une grande justesse dans « les idées et de la précision dans les observa- « tions. » Gama eut part au travail par lequel la longitude de Mexico fut déterminée avec plus d'exactitude qu'elle ne l'avait été jusqu'alors. Si les observateurs, comme ils l'assurent eux-mêmes, restèrent incertains de près d'un quart de degré, c'est qu'ils n'avaient pas d'observations correspondantes et ne calculaient que d'après d'anciennes tables. Le résultat de ces opérations est contenu dans une petite brochure écrite en espagnol par Gama, peu connue en Europe et intitulée : *Description orthographique de l'éclipse de soleil du 24 juin 1778, dédiée à don Joachim Velasquez de Léon*, Mexico, 1778, in-4°. On voit que Gama était digne d'obtenir les bienfaits du gouvernement; mais il paraît que dans le nouveau monde comme dans l'ancien on tient quelquefois peu de compte des hommes de mérite. Sans fortune, forcé à soutenir une famille nombreuse par un travail pénible et presque mécanique, Gama fut pendant sa vie négligé de ses concitoyens. Ils l'ont comblé de louanges après sa mort et l'ont cité avec orgueil aux Européens, qui se plaisent à accuser les créoles d'ignorance. Un Européen, le célèbre navigateur Malaspina, qui, pendant son séjour à Mexico, fit des observations avec Gama, avait cependant élevé la voix en faveur de ce savant, et l'avait recommandé avec beaucoup de chaleur à la cour. E—s.

GAMACHES (Joachim Rouault de), maréchal de France, d'une maison très-ancienne de Poitou, était fils de Jean Rouault, seigneur de Boismenard, chambellan du roi, tué à la bataille de Verneuil en 1424. Joachim, en récompense des services qu'avait rendus son père, fut placé près du jeune dauphin (Louis XI), et, ayant su captiver ses bonnes grâces, devint son premier écuyer. Il se distingua en 1441 à la prise de Creil et de St-Denis sur les Anglais, et l'année suivante au siége d'Acqs. Ces succès, quoique brillants, étaient balancés par ceux que les Anglais remportaient sur d'autres points; l'épuisement des provinces ne permettait pas de leur opposer des forces en état de leur résister : il fallait combattre et négocier; et le roi profita des avantages qu'il avait obtenus pour demander une trêve, d'abord de huit mois, et qui fut continuée de 1444 jusqu'en 1448. Pendant ce temps-là, Gamaches suivit le dauphin en Allemagne, où il alla offrir ses services à l'empereur Frédéric. A la fin de la trêve, il se hâta de revenir en France, et se trouva à la conquête de la Normandie de 1449 à 1450; il se distingua principalement à la bataille de Furmigny, où l'armée anglaise fut mise en pleine déroute. La conquête de la Guyenne suivit celle de la Normandie, et Gamaches fut nommé en 1451 gouverneur de Blaye et de Fronsac, qu'il avait enlevés à l'ennemi. Dans la même année, il fut fait connétable de Bordeaux. En 1452, il assista au siége de Castillon, en Périgord, et contribua à assurer le succès de la bataille donnée sous les murs de cette ville, où fut tué le fameux Talbot, l'un des plus grands hommes de guerre qui aient illustré le nom anglais (*voy.* Talbot). La France se trouvant alors entièrement débarrassée de ses ennemis, Gamaches fut envoyé en Angleterre pour tenter de s'opposer à la révolution qui devait précipiter du trône la maison de Lancastre, et il ne s'en revint que lorsque sa présence dans ce royaume fut jugée inutile. Louis XI, devenu roi, le récompensa de ses ser-

vices en le créant maréchal en 1461. Gamaches lui donna une nouvelle preuve de son zèle et de sa fidélité durant la guerre dite *du bien public*, parce qu'elle avait pour prétexte le soulagement des peuples, en défendant Paris contre les entreprises du comte de Charolais. Il fut fait alors gouverneur de cette ville, et en 1472 chargé de défendre Beauvais contre le duc de Bourgogne. Le dévouement qu'il montra pendant ce siége, si fameux par l'héroïsme de Jeanne Hachette (*voy.* Hachette), semblait devoir mettre le comble à la faveur dont il jouissait : cependant Gamaches fut arrêté en 1476 par ordre du roi, et jugé par une commission qui le condamna au bannissement, à une amende de 20,000 liv. et à la confiscation de ses biens. Ce jugement inique ne fut point exécuté, et Gamaches mourut dans ses terres, le 7 août 1478: il avait assisté à deux batailles et à dix-sept siéges. W—s.

GAMACHES (Philippe de), savant docteur de la maison et société de Sorbonne, et abbé commendataire de St-Julien de Tours, naquit en 1568 ; il fit une étude profonde des Pères et des antiquités ecclésiastiques, et professa la théologie avec réputation. Henri IV, en 1598, ayant fondé en Sorbonne deux chaires de théologie positive, assimilées aux chaires du collége royal, elles furent conférées l'une à André Duval, l'autre à Philippe de Gamaches, « deux sujets, dit l'auteur de l'*Histoire de l'Université*, d'un mérite bien différent « (*voy.* Duval). » Gamaches fut un des docteurs nommés pour examiner, en présence du cardinal de Richelieu, le livre de Richer, *de la Puissance ecclésiastique et politique*, et ne lui fut point défavorable : tout ce qu'on put obtenir de lui, et, le cardinal étant opposé à Richer, la résistance avait bien quelque mérite et supposait du courage, fut de convenir que l'ouvrage avait été publié hors de saison, dans un temps de minorité, et que quelques propositions énoncées un peu hardiment avaient besoin d'explication (*voy.* Richer). Si l'on en croit Baillet, dans la vie de Richer, les adversaires de celui-ci, décidés à se procurer, à quelque prix que ce fût, une censure de son livre, firent obséder Gamaches mourant par Mauclerc, qui lui extorqua ou fit son possible pour lui extorquer une improbation, de la violence ou de la fausseté de laquelle on ne tarda point à avoir des preuves. Quoi qu'il en soit de cette imputation, où peut-être est-il entré un peu d'esprit de parti, on ne peut nier que Gamaches n'ait été un ecclésiastique plein de piété et de vertu, et d'un très-beau caractère, un homme de lettres distingué, un docteur recommandable par ses connaissances et son érudition, et l'un des meilleurs théologiens du 17e siècle. Il mourut en Sorbonne, à la suite d'une longue et douloureuse maladie, le 21 juillet 1625, et fut enterré dans la chapelle de cette maison. On a de lui : *Summa theologica*, Paris, 1627, 2 vol. in-fol.; ce sont de doctes et excellents commentaires sur la *Somme de St-Thomas*. L—y.

GAMACHES (Étienne-Simon de), chanoine régulier de Ste-Croix de la Bretonnerie, né en 1672 à Meulan, dans l'Ile de France, peut être regardé comme appartenant à l'école de Fontenelle. Il essaya de faire pour la métaphysique ce que son maître avait fait pour les sciences exactes, et publia quelques ouvrages qui annoncèrent, sinon un penseur profond, du moins un homme qui avait le talent de s'approprier les idées de ses prédécesseurs, en les présentant sous une face nouvelle et plus agréable. Les gens du monde furent surpris de pouvoir suivre sans fatigue et sans ennui des raisonnements qui leur avaient paru jusqu'alors inintelligibles; et nul doute que la réputation de Gamaches ne se fût étendue davantage, si sa modestie lui eût permis d'avouer ses productions. Il lui fut cependant impossible de rester aussi inconnu qu'il l'aurait désiré, et l'Académie des sciences l'admit au nombre de ses membres, honneur qu'il méritait surtout par ses travaux astronomiques. Gamaches mourut à Paris en 1756, à 84 ans. On a de lui : 1° *Système du cœur*, ou *la Connaissance du cœur humain*, Paris, 1704, 1708, in-12, publié sous le nom de Clarigny. Cet ouvrage, dit Sabathier, peu connu aujourd'hui et cependant très-digne de l'être, est divisé en trois discours remplis d'une métaphysique profonde, de raisonnements solides et écrits d'un style noble et nombreux : il a été utile à plusieurs écrivains qui ne se sont pas vantés de l'avoir lu. 2° *Les agréments du langage réduits à leurs principes*, ibid., 1718, in-12. C'est, au jugement du même critique, de tous les ouvrages de Gamaches celui qui fait le plus d'honneur à sa sagacité et à son goût. L'abbé Goujet lui reproche d'avoir manqué de méthode, de s'être appesanti sur des objets minutieux et d'en avoir négligé d'autres plus intéressants. Un homme d'esprit a appelé cet ouvrage le *livre des pensées fines*, parce qu'il en contient beaucoup et même un trop grand nombre. 3° *Nouveau système du mouvement*, ibid., 1721, in-12; 4° *Astronomie physique*, ou *Principes généraux de la nature appliqués au mécanisme astronomique et comparés aux principes de la philosophie de Newton*, ibid., 1740, in-4°. L'ouvrage (*Histoire de l'Académie des sciences*) tient encore plus que le titre ne promet. L'auteur s'y propose de concilier les tourbillons de Descartes avec les nouvelles découvertes du philosophe anglais. Il avait, dit Lalande, calculé des tables des planètes par mouvements anomalistiques et passages par l'apside, d'après Lahire; mais elles sont encore manuscrites. 5° *Système du philosophe chrétien*, ibid., 1746, in-8°; 6° *Dissertations littéraires et philosophiques*, ibid., 1755, in-12. Ce volume n'est composé que de morceaux extraits des autres ouvrages de l'auteur : les *Agréments du langage* font le sujet de la première dissertation; et ce titre, mis en tête de plusieurs exemplaires, a fait croire que cet ouvrage avait eu deux éditions. W-s.

GAMAIN et non *Gamin* (François) naquit à Versailles le 29 août 1751. Son père, maître serrurier des bâtiments du roi, désirant qu'il lui succé-

dât dans cette entreprise lucrative, le chargeait des ouvrages qui exigeaient le plus de soin dans l'intérieur du château. Louis XVI remarqua la dextérité de Gamain, et ce prince, qui cherchait dans de violents exercices l'action nécessaire à sa santé, voulut s'amuser à ce travail mécanique. Il fit établir dans une pièce de ses petits appartements un laboratoire où cet habile ouvrier l'aidait à fabriquer des serrures, des fermetures à combinaisons, et même des objets d'art à son usage. Il le nomma serrurier de ses cabinets. Gamain avait succédé à son père lorsque le départ forcé du roi pour Paris, au 6 octobre 1789, et la dispersion nombreuse et subite des habitants aisés de Versailles (1), le privèrent des bienfaits de ce prince, entraînèrent la ruine de son établissement, et le livrèrent aux persécutions des révolutionnaires. Pour se soustraire à leur haine, dirigée surtout contre ceux qui avaient été employés au château, il parut partager leurs opinions, et fut nommé à quelques fonctions publiques. Il était membre du conseil général de la commune lorsque, suivant sa dénonciation, « il reçut dans les « premiers jours de mai 1792 l'ordre de se rendre « à Paris. A peine y fut-il arrivé que ce prince « lui ordonna de pratiquer une armoire dans « l'épaisseur d'un des murs de son appartement, « et de la fermer d'une porte de fer. » De retour chez lui, il employa trois jours et trois nuits à construire cet appareil, que, secondé par Durey, garçon du château qui lui avait apporté l'ordre du roi, il introduisit de nuit dans les Tuileries. « L'opération ne fut terminée que le 22 du même « mois. » Durey, qui avait travaillé à cette cachette avec Gamain et transporté durant la nuit les gravois à la rivière, assurait au contraire que ce fut au mois de mai 1791 que Louis XVI, décidé au voyage de Varennes, ne sachant à qui confier des papiers qu'il ne voulait pas emporter, fit pratiquer l'armoire de fer (2). Cette assertion n'est pas sans probabilité, vu qu'en 1792 la municipalité était très-hostile au roi, et qu'il était beaucoup plus surveillé qu'avant son voyage; elle rendrait donc tout à fait invraisemblable l'accusation que ce serrurier portera contre ce prince : néanmoins, nous nous en tiendrons à sa dénonciation et au rapport qui en a été fait à la tribune. « Aussitôt « l'ouvrage fini, y est-il dit, Capet apporta lui-« même au citoyen Gamain un grand verre de « vin qu'il l'engagea à boire, parce qu'effective-« ment il avait très-chaud. Quelques heures après « qu'il eut avalé ce verre de vin, Gamain fut atta-« qué d'une colique violente qui ne se calma qu'a-« près qu'il eut pris une ou deux cuillerées d'élixir « qui lui firent rendre tout ce qu'il avait bu et « mangé dans la journée. Il s'ensuivit une maladie « terrible qui a duré quatorze mois, dans lesquels « même il en a été neuf perclus de ses membres. » Comparons cette audacieuse accusation avec les faits suivants. Les registres de la commune de Versailles font foi que Gamain, nommé le 7 janvier 1792 membre du conseil général, assista le lendemain et le 8 février aux séances, et qu'il n'y reparut qu'à celle du 4 juin, peu de jours après la pose de la porte de fer; puis aux séances des 8, 16, 20 juillet, 22 août, et sans doute à plusieurs autres où dans ce mois du renversement du trône on a omis d'insérer les noms des membres présents. Ces mêmes registres constatent encore que le 24 septembre, Gamain fut nommé l'un des commissaires chargés « de faire disparaître de tous « les monuments de la commune les peintures, « sculptures et inscriptions qui pourraient retra-« cer la royauté et le despotisme (1). » Or, est-ce un homme gravement malade qui aurait pu revenir plus fréquemment qu'il ne l'avait fait à des séances souvent tumultueuses? Et pour faire partie d'une commission qui dans Versailles exigea beaucoup de temps et d'activité, aurait-on choisi un homme perclus de ses membres? En outre, il est à observer que la date que ce serrurier assigne aux travaux de l'armoire, et celle, qui est certaine, de la dénonciation qu'il en fit six mois après au ministre Roland, sont inconciliables avec la durée et la gravité de sa maladie et de ses suites; qu'ainsi l'époque de ses travaux devrait être reportée plus haut qu'il ne l'indique : ce qui confirme l'opinion de Durey. Ces remarques nous ont conduit à rechercher dans la famille de Gamain des éclaircissements particuliers sur les causes réelles et les progrès de la maladie, dans cet homme que nous avons vu en 1786, d'une taille élancée, d'une complexion moyenne, et qui nous a paru d'un esprit faible. Sa veuve et sa fille, sans vouloir s'expliquer davantage (respectons leur réserve), nous ont répondu d'abord « que l'altéra-« tion de sa santé a bien pu être occasionnée par « le chagrin qu'il avait éprouvé de la perte de sa « fortune, par les privations sans nombre qu'il « essuyait, et par la chétive nourriture à laquelle « il était réduit. Que, d'un autre côté, les frayeurs « que les révolutionnaires lui causaient pouvaient « très-certainement l'avoir fait tomber dans l'état

(1) La population, qui était de 80,000 âmes, fut en peu de temps réduite à 25,000.

(2) Dans la chambre à coucher du roi, et à côté de son lit, était une porte qui donnait dans un couloir boisé d'environ six pieds de long sur trois de large, n'ayant d'autre jour que celui qui s'introduisait par les portes lorsqu'elles étaient ouvertes. En face de cette issue en était une autre donnant entrée dans la chambre du dauphin. C'est dans ce couloir qu'était la cachette. Pour y parvenir, on levait un panneau de la boiserie qui laissait à découvert une porte de fer d'à peu près un pied et demi carré, fermant à clef, élevée de quatre pieds au-dessus du parquet. Cette petite porte masquait un enfoncement pratiqué dans le mur du côté du jardin. Celui qui avait fait cette cachette n'avait pris aucune dimension ni précaution pour lui donner une forme quelconque; c'était tout bonnement un trou informe, inégal et raboteux, de deux pieds de profondeur et de quinze pouces de diamètre à son entrée, allant toujours en diminuant. Tel était, au vrai, ce que l'on a nommé l'*armoire de fer*.

(1) M. Dufaure, imprimeur à Versailles, qui nous a procuré beaucoup de renseignements pour cet article, a remarqué sur ces registres que le 3 novembre 1793 un citoyen fit la motion qu'on changeât le nom de Versailles en celui de *Berceau de la liberté*. Les sections adhérèrent à cette proposition, et la commune envoya la pétition à la convention; particularité curieuse et ignorée jusqu'à présent.

« de langueur où il est mort. » Ce temps de famine et de terreur en offrirait d'autres exemples. Plusieurs personnes de la famille nous ont confirmé ces circonstances, et même l'une d'elles nie que Gamain ait été malade après son retour des Tuileries. A l'appui de ces informations, nous reproduirons le témoignage d'un historien qui a connu Gamain, et qu'on n'accusera pas de partialité pour Louis XVI. « Gamain, dit M. Tissot, suivait les opinions de son temps sans exagération; « mais entendant toutes les accusations dirigées « contre son maître, et se voyant lui-même dé« périr de moment en moment, il se *rappela* « qu'un jour, accablé de chaleur, il avait reçu des « mains du roi un verre d'eau froide qui lui avait « glacé les sens; Gamain *se crut* empoisonné (1). » Les véritables causes du dépérissement de Gamain, ce n'est donc point parce qu'accablé de chaleur, il but le verre de vin dont la fraîcheur lui avait glacé les sens, puisqu'il en fut bientôt délivré, qu'il retourna aux séances et se livra à des travaux de destruction aussi longs que fatigants; mais ce furent les menaces dont il était sans cesse l'objet, sa détresse instante et surtout les accusations de perfidie dirigées contre Louis XVI, qui lui suggérèrent l'idée qu'il était victime de l'une d'elles, et, « se rappelant le verre de vin qu'il « avait bu, Gamain *se crut* empoisonné. » Dès lors ce fut en lui une idée fixe. « La reconnaissance, « ajoute M. Tissot, s'éteignit dans son cœur, » et un désir aveugle de vengeance s'empara de lui. Instruit que la convention avait formé une commission pour recueillir les pièces et préparer la mise en jugement du roi, il courut dénoncer à Roland (*voy.* ce nom), l'armoire qu'il avait fabriquée aux Tuileries. Le 20 novembre il conduisit ce ministre dans l'appartement de Louis XVI, lui ouvrit la cachette, dont il avait seul le secret, et, chargé des papiers qu'ils y trouvèrent, il l'accompagna aux comités pour les y déposer. On sait que ces papiers, enlevés furtivement et sans contradicteur, fournirent des chefs d'accusation contre le monarque. Le 13 janvier suivant (1793), Gamain fut installé officier municipal; mais le 30 septembre de la même année Crassous, représentant du peuple en mission dans le département de Seine-et-Oise, « voulant donner aux « autorités toute l'énergie nécessaire aux cir« constances, » destitua entre autres la municipalité de Versailles. Gamain, n'étant pas de ceux qui furent réintégrés, se trouvait atteint par la loi du 17 du même mois, dite des *suspects*, qui déclarait tels tous les fonctionnaires révoqués, ordonnait qu'ils seraient incarcérés et traduits au tribunal révolutionnaire. Dans cette situation menaçante, où, frustré des promesses de Roland, ses ressources s'épuisaient, il se souvint que Louis XVI, la veille de sa mort, avait écrit à la convention une lettre pour lui recommander les personnes qui lui étaient attachées et qui n'ayant plus d'appointements (ceux de ce serrurier étaient de douze cents livres) devaient être dans le besoin. Il savait qu'elle avait répondu à ce prince « que « la nation, toujours juste et généreuse..., accor« derait aux créanciers de sa maison de justes in« demnités. » Gamain se crut donc autorisé à en demander une, et s'appuyant sur ce qu'il était le révélateur de l'armoire de fer, il réclama le salaire de sa trahison. Mais craignant que même l'intervalle de six mois qui, suivant lui, s'étaient écoulés depuis la fabrication de cette armoire jusqu'à la dénonciation qu'il en avait faite à Roland, ne lui fût reproché, il attribua ce « retard à la maladie « durant laquelle il était resté perclus de ses « membres pendant neuf mois et qui ne lui laissait « aucun espoir que sa santé se rétablît assez pour « vaquer à ses affaires. » Le 27 avril 1794, Musset, monté à la tribune, donna lecture de cette pétition mensongère, et dont les autres détails sont au moins inexacts. Tous ceux qui avaient voté la mort de Louis XVI l'accueillirent avec un vif empressement. Le 17 mai suivant, Peyssard, ancien garde du corps du roi, l'un des votants ainsi que Musset, en fit le rapport non sans l'avoir l'un et l'autre accompagnée de particularités controuvées et révoltantes. Ils motivèrent sur la maladie du pétitionnaire sa déclaration tardive. La convention crut à la délation de ce serrurier, et sans discussion lui accorda douze cents francs de pension, à compter du jour où il prétendait avoir été empoisonné. Cette accusation portée après la mort, et ce décret qui récompensait une lâche perfidie, soulevèrent l'indignation des hommes impartiaux, tandis qu'ils procurèrent au délateur des droits réels à l'intérêt des jacobins. De ce moment ils l'entourèrent pour l'entendre éclater en reproches, soutenir sa calomnie par des impostures et dire : « qu'il ne doutait pas que le dessein « du roi n'eût été de l'empoisonner pour ensevelir « à jamais son secret dans le silence. » On aurait pu lui objecter que si Louis eût été capable du crime dont il l'accusait, ce prince n'aurait pas atteint le but supposé, puisque Durey, qui avait coopéré aux travaux, existait (1). Mais à cette époque, quiconque aurait hasardé un seul mot pour la défense de Louis XVI eût été conduit à l'échafaud. Cependant les nouveaux amis de Gamain propageaient ses déclamations furibondes et les aggravaient encore par tout ce que leur haine invétérée et leur génie infernal pouvaient inventer de plus odieux. Ils les ont transmises à quelques dignes affiliés. Ce misérable, d'une espèce unique dans la révolution, mourut à Versailles le 8 mai 1795, âgé de 43 ans. Nous aurions donné moins d'étendue à son article, si un écrivain pseudonyme n'en eût pas évoqué le crime, qu'il qualifie de *Fait ténébreux* (2), mais qui ne l'est que parce que, prévenu et sous l'apparence du doute, il l'a

(1) *Histoire complète de la révolution française*, t. 3, p. 451, 1835.

(1) Nous l'avons vu à Paris en 1800.
(2) *Le Siècle;* 27 et 28 septembre 1836.

environné de circonstances inouïes et calomnieuses, au lieu de l'éclairer par une critique impartiale. Quoiqu'il ne paraisse pas adopter les faits tels qu'ils sont énoncés dans la pétition de Gamain, et l'on en verra l'étrange motif, néanmoins il demande ce qu'on peut opposer au *Moniteur*, où elle est insérée; comme si ce journal était garant de la véracité des faits articulés dans les discours qu'il rapporte. Il s'étonne que l'original de la pétition, les rapports de Musset et de Peyssard et les certificats des médecins ne se trouvent plus aux archives. A tout hasard il en impute la suppression à la restauration, qui, notre article le prouve, n'y avait aucun intérêt; tandis qu'on pourrait en inculper ceux qui les ont produits pour en imposer. Il y a plus, la pétition et les rapports qui relatent le contenu des certificats sont transcrits au *Moniteur*; et comme le pseudonyme n'en a pas trouvé le volume à la bibliothèque royale, il en infère que, pour perpétuer l'oubli de cette affaire, il a été enlevé de ce dépôt. Cependant le bibliophile ne peut ignorer que ce n'est pas le seul volume de ce journal qui, aux années 1793 et 1794, manque à cette bibliothèque; et d'ailleurs il sait qu'il en existe à Paris un grand nombre d'exemplaires. De même, n'est-il pas singulier de l'entendre assurer que « pas une « biographie générale ou spéciale n'a évoqué le « souvenir de François Gamain, » lorsque la *Biographie moderne* termine l'article de ce serrurier par cette phrase remarquable : « Plusieurs « personnes firent alors des recherches sur les « faits avancés par Gamain, et recueillirent les « preuves les plus multipliées qu'il n'avait pas « même été malade à l'époque qu'il citait (1). » Ce bibliophile ne devrait pas non plus ignorer que la biograghie dont il s'agit a eu plusieurs éditions dans un temps rapproché des événements et qu'aucune voix ne s'est élevée contre une protestation aussi formelle. S'il invoque quelque témoignage, c'est celui de personnes qui, ainsi que les médecins, sont mortes depuis longtemps. Mais il a recueilli toutes les anecdotes les plus romanesques et les bruits les plus contradictoires et les plus absurdes. En un mot, il n'a porté ses recherches que dans un cercle animé de la malveillance la plus insigne. Enfin, cet écrivain résume ainsi les inductions qu'il a tirées des récits qu'on lui a faits et de la pétition de Gamain. « Louis XVI « était-il coupable d'un empoisonnement? — « Non. » Gamain a-t-il réellement été empoisonné? « — Oui. » Le pseudonyme n'a point nommé la personne qu'on accuse de ce crime épouvantable; mais elle est désignée dans sa narration, quand on attribue à Gamain d'avoir dit : « Lorsque j'al- « lais me retirer, la reine entra tout à coup par « la porte masquée qui se trouvait au pied du lit « du roi : elle tenait à la main une assiette char- « gée d'une brioche et d'un verre de vin; elle « s'avança vers moi, qui la saluai avec étonnement, « parce que Louis XVI m'avait assuré que la reine « ignorait la fabrication de l'armoire. « Mon cher « Gamain, me dit-elle, avec sa voix la plus cares- « sante, vous avez chaud, mon ami, buvez ce verre « de vin et mangez ce gâteau; cela vous soutien- « dra du moins pour la route que vous avez à « faire. » Je la remerciai, tout confus de cette pré- « voyance pour un pauvre ouvrier comme moi, et » je vidai le verre à sa santé; elle me laissa re- « mettre ma cravate et mon habit que j'avais « quittés pour travailler plus commodément. La « brioche restait dans l'assiette, que la reine avait « déposée sur un meuble; je la glissai dans ma « poche au moment où le roi vint prendre congé « de moi et m'exprimer encore sa reconnais- « sance. » Le pseudonyme raconte ensuite comment Gamain reconnut qu'il avait été empoisonné; nous ne le suivrons pas dans le récit fabuleux qu'il donne du retour de ce serrurier à Versailles et des soins des médecins. « Au bout de trois jours (c'est « Gamain qui parle) de fièvre, de délire et de « douleurs inconcevables, je triomphai, dit-il, « du poison, mais non pas sans en subir les terri- « bles conséquences : une paralysie presque com- « plète, qui n'a jamais été guérie tout à fait, une « névralgie de la tête et enfin une inflammation « générale des organes digestifs avec laquelle je « suis condamné à vivre. » Et pourtant cet homme, ainsi qu'on l'a fait observer plus haut, assista peu de jours après son retour aux séances du conseil général, et y fut chargé de travaux pénibles et continus! Hâtons-nous d'achever cette partie de la narration qu'on prête à Gamain. « Quelque « temps après cette catastrophe, la servante, net- « toyant l'habit que je portais le jour de mon « accident, trouva dans les poches un mouchoir « sillonné de tâches noirâtres et une brioche apla- « tie et déformée, que plusieurs jours d'oubli « avaient rendue aussi dure qu'une pierre; la « servante mordit une bouchée de ce gâteau, « qu'elle jeta ensuite dans la cour. Le chien man- « gea cette pâtisserie et mourut; la servante, qui « n'en avait sucé qu'une petite parcelle, tomba « dangereusement malade. Le chien ouvert par « M. Voisin, la présence du poison ne fut pas « douteuse, et une analyse chimique découvrit « encore le poison dans le mouchoir qui avait « conservé les traces de mes vomissements. La « brioche seule contenait assez de sublimé corro- « sif pour tuer dix personnes. » On ne trouve aucun indice de ces horribles détails, ni dans la pétition de Gamain ni dans les discours de Musset et de Peyssard, dont tous les faits contredisent et démentent entièrement ceux qu'on vient de lire. Certes les conventionnels n'auraient pas manqué, s'ils eussent aperçu le moindre grief contre Marie-Antoinette, d'en accabler sa mémoire; et ses cruels ennemis n'eussent pas manqué de le reproduire au tribunal révolutionnaire

(1) *Biographie moderne*, etc., 3e édition, Leipsick, Besson (Paris), 1807, in-8°.

lorsqu'elle y fut traduite. On n'en voit non plus aucune trace dans les nombreux historiens de la révolution; tous, quelles que soient leurs opinions politiques, ne parlent de la délation de Gamain qu'avec mépris ou avec indignation. La honte de ces inventions sataniques retombe donc entièrement sur ceux dont le pseudonyme n'a pas craint de se rendre l'écho. Nous leur opposerons encore un témoignage sans réplique, celui de la famille de Gamain, à laquelle nous avons communiqué ces récits atroces; elle a affirmé qu'ils étaient tous de la plus insigne fausseté. Enfin l'un des membres intimes, invité à s'expliquer franchement sur la dernière question : « Gamain a-t-il réellement été empoisonné? » nous a répondu et il a écrit : « Non? » Et ce qui repousse bien plus encore d'aussi absurdes calomnies, tombées depuis un demi-siècle dans l'oubli et le mépris, c'est le caractère assez connu de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Il fallait pour les reproduire qu'on en fût venu à cette malveillance des historiens d'une nouvelle génération qui prétendent mieux juger que les contemporains des faits et des caractères qu'ils n'ont ni vus ni compris. E—K—D.

GAMBA (Jacques-François), voyageur français, issu d'une famille originaire d'Italie, naquit à Dunkerque le 25 décembre 1763. Il fit de bonnes études au collége de Juilly, et suivit la carrière du commerce. Son inclination l'entraînait vers les grandes entreprises qui fournissent à l'industrie l'occasion de se développer en profitant des progrès que font les arts. Des fabriques de papier dans les Vosges lui durent une extension et des améliorations notables. Mais il est des obstacles que la volonté la plus ferme ne peut vaincre : Gamba l'ayant éprouvé, prit le parti de renoncer aux affaires commerciales, toutefois sans les perdre entièrement de vue. Lorsque après une longue interruption la paix reparut en Europe, il partit pour la Russie en 1817, afin d'observer quels avantages des Français pourraient tirer des relations directes avec quelques-unes des contrées récemment soumises au sceptre des czars. Il visita successivement Odessa, Nicolaïef, Kherson, les colonies allemandes, menonites, tatares et grecques de la Russie méridionale, Taganrog, la colonie arménienne de Naktchivan, Novo-Tcherkask, capitale des Cosaques du Don, Doubovka sur le Volga, Astrakhan, les steppes qui bordent la mer Caspienne à l'ouest, depuis les bouches de ce fleuve jusqu'à celles du Térek, et remonta celui-ci jusqu'à Mosdok, point de départ du chemin qui conduit à Tiflis par l'étroit défilé de Dariel à travers le Caucase; puis il longea au pied des monts le territoire des Tcherkesses ou Circassiens, et les rives du Kouban jusqu'à Taman; passa le détroit de ce nom pour arriver à Iénikaleh, et après avoir vu Kertch, Théodosie, Simphéropol et revu Odessa, il regagna Paris. C'était moins pour s'y reposer que pour se préparer à un second voyage. De retour en Russie en 1819 au mois de novembre, il parcourut la Géorgie, ensuite le Chirvan et le Daghestan, situés sur la côte occidentale de la mer Caspienne, entre le Kour et le Térek; séjourna un an tant à Moscou qu'à Saint-Pétersbourg, et s'étant embarqué à Odessa en octobre 1821, il navigua le long de la côte de la Circassie et de l'Abasie jusqu'à Redout-Kaleh; entra en Mingrélie, et fit à plusieurs reprises des excursions dans le pays arrosé par le Rion, le Phase des anciens. Il avait obtenu une concession de terrain d'une étendue considérable, et voulait, en l'exploitant convenablement, faire connaître aux habitants tous les avantages qui résulteraient pour eux de l'adoption des procédés de culture et des arts de première nécessité qu'ils ne connaissaient pas. Nommé consul de France à Tiflis, il profita de sa position pour réunir sur la Géorgie des renseignements exacts, et pour procurer à sa patrie des notions intéressantes sur le commerce de ces régions. Il revint en 1824 à Paris, où le gouvernement l'avait appelé pour le consulter, et en 1826 il retourna occuper son poste, qu'il remplit jusqu'à sa mort : étant allé à Vartziké, au confluent du Quirili et du Khani en Imirethi, où étaient ses propriétés, il y succomba à ses fatigues le 27 mai 1833. On a de Gamba : *Voyage dans la Russie méridionale, et particulièrement dans les provinces situées au delà du Caucase, fait depuis* 1820 *jusqu'en* 1824, Paris, 2 vol. in-8°, avec cartes et un atlas. On voit par ce titre que l'auteur ne publie que son second voyage. Comme dans le premier il n'avait porté ses pas que dans des pays sur lesquels on avait déjà beaucoup écrit, il se contenta de donner un mémoire intitulé : *Coup d'œil sur les colonies de la Russie méridionale, par un voyageur français qui les a visitées en* 1818; il fut inséré dans les *Nouvelles annales des voyages*, t. 2. Les détails que ce mémoire contient avaient alors le double mérite de la nouveauté et de l'importance. Gamba avoue franchement dans sa relation, que son ignorance des langues orientales a pu lui faire commettre des erreurs; il ne se croit pas non plus assez versé dans les diverses branches de l'histoire naturelle pour que ses observations locales puissent intéresser les savants. Son principal objet a été de diriger l'attention des commerçants sur des pays où il pense qu'ils peuvent se procurer avec profit des matières brutes et expédier de même avec bénéfice les produits de l'industrie française. Ce mobile tout patriotique décida Gamba, lorsque déjà l'âge lui prescrivait le repos, à affronter les périls d'un voyage lointain. Il n'a pas cessé un moment de recueillir des faits propres à éclairer notre gouvernement sur l'importance que nos relations commerciales peuvent acquérir dans les contrées où il avait voyagé, et sur l'extension qu'elles peuvent gagner dans l'Asie centrale. Peut-être s'est-il exagéré les avantages du négoce par terre pour le transport des marchandises de l'Inde en Europe; mais son

opinion sur le gain qui doit revenir à la France de débouchés nouveaux paraît bien fondée. E—s.

GAMBA (Barthélemi), bibliographe italien d'une grande et saine érudition, naquit à Bassano en 1780. Il fit d'excellentes études, et contracta des goûts littéraires qui décidèrent de son avenir et du genre de ses travaux. Nommé bibliothécaire de St-Marc, il mit à profit cette situation exceptionnelle pour un érudit, et ne s'occupa plus que d'histoire littéraire. Mais la littérature de son pays semble l'avoir absorbé exclusivement. Il commença ses publications en 1793, en donnant, avec Boni, une édition italienne, avec les améliorations nécessaires, du travail d'Harwood sur les éditions classiques, Venise, 2 vol. in-8°. Ses autres ouvrages sont : 1° *Serie dei testi di lingua e di altre opere importanti nella italiana litteratura scritte dal secolo XIV al XIX*, Bassano, 1805, in-8°; Milan, 1812, 2 vol. in-16; Venise, 1828, in-4°; Venise, 1839, édition considérablement augmentée. Brunet fait de cet ouvrage un éloge mérité. 2° *De' Bassanesi illustri, narrazione di Bartolomeo Gamba*, Bassano, in-8°, 1807 : ouvrage biographique et bibliographique; 3° *Galeria dei litterati ed artisti delle provincie Veneziane nel secolo XVIII*, Venise, 1824, 2 vol. grand in-8°; 4° *La vita di Dante Alighieri*, 1825; 5° *Ritratti di donne illustre Veneziane*, ibid., 1826; 6° *Delle novelle italiane in prosa, bibliographia*, ibid., 1833, et Florence, 1835, in-8°. Gamba était membre de l'Académie de Florence. Il est mort en 1841. J. T—t.

GAMBACORTI (André), chef de la république de Pise, de 1348 à 1354. La famille de Gherardesca, qui pendant longtemps avait été à la tête du gouvernement de Pise, perdit ses principaux chefs par la peste qui désola l'Europe en 1348. A la mort du comte Renier de la Gherardesca, son principal conseiller André Gambacorti lui fut donné pour successeur; c'était un riche marchand qui avait cependant des liaisons avec toute la noblesse de Pise. Il prit les titres de capitaine général et de conservateur; ses partisans furent distingués par le nom de Bergolini; ses adversaires par celui de Raspanti. André Gambacorti s'efforça d'ensevelir dans l'oubli les anciennes divisions des guelfes et des gibelins, et d'entretenir la paix avec la république de Florence, pour faire fleurir le commerce. Il mourut vers l'année 1354. — Gambacorti (François), parent du précédent, lui succéda vers l'an 1354 dans la direction du parti Bergolini et de la république de Pise; mais Charles IV, empereur et roi de Bohême, étant venu en Italie l'année suivante, prit à tâche de renverser le gouvernement des Gambacorti, quoiqu'il eût promis par serment de le conserver. A l'occasion d'une querelle qu'il avait eue avec eux sur la possession de Lucques, il fit arrêter tous les chefs de la famille Gambacorti le 21 mai 1355; et après leur avoir arraché, par une cruelle torture, des confessions absurdes de conspirations contre lui, il fit trancher la tête le 26 mai à François Gambacorti et à deux de ses parents, et il punit du même supplice plusieurs de leurs partisans. S. S—i.

GAMBACORTI (Pierre), chef de la république de Pise de 1369 à 1392. Les Gambacorti, exilés de leur patrie en 1355, après la mort de leur chef, se retirèrent à Florence, d'où ils passèrent à Padoue et dans d'autres villes guelfes. Pierre Gambacorti, neveu de François, était reconnu comme leur chef. Les malheurs de sa famille et sa puissance passée le faisaient considérer comme l'égal des princes; mais toutes ses tentatives, et celles de ses alliés pour le rétablir dans sa patrie furent inutiles pendant quatorze ans; enfin la seconde expédition de Charles IV en Italie causa en 1369 de nouvelles révolutions à Pise; Pierre Gambacorti, avec ses fils et Girard son frère, fut rappelé par ses concitoyens. Rentré dans sa patrie, couronné d'olivier, le 24 janvier 1369, il jura de pardonner les offenses faites à sa famille et tint parole. Il maintint l'indépendance de la république contre l'empereur lui-même, assura la paix et la prospérité de Pise, par son alliance avec Florence, et prit part à la guerre de la liberté contre le pape en 1376; mais ce fut, pendant sa longue administration, la seule occasion où il eut recours aux armes. Plusieurs fois, d'autre part, il fut médiateur de la paix entre les Florentins et le seigneur ou duc de Milan. Par ses vertus et sa sagesse il avait obtenu le respect de toute l'Italie, comme l'amour de ses concitoyens; il avait conservé beaucoup de modération et de modestie, ne se montrant à Pise que comme un homme privé; mais toutes les places importantes étaient accordées à sa famille, et ses neveux faisaient souvent sentir au peuple, par leur faste et leur insolence, qu'ils étaient sur le point de lui ravir sa liberté. Un ami et un confident de Pierre Gambacorti, Jacob d'Appiano, qu'il avait tiré de la misère et élevé aux plus hautes dignités, profita de ces semences de mécontentement pour conjurer contre son bienfaiteur dans sa vieillesse; il le massacra le 21 octobre 1392, au moment où Pierre Gambacorti se confiait à son amitié, et il fit périr ses deux fils par le poison. Jacob d'Appiano se fit ensuite nommer par le peuple capitaine général et seigneur de Pise (*voy.* Appiano). Il recourut à l'alliance des Raspanti, persécuta les Bergolini, et envoya en exil tout ce qui restait de la famille Gambacorti. S. S—i.

GAMBACORTI (Jean), chef de la république de Pise en 1403 et 1406. Après la mort de Pierre et de ses deux fils, Jean son neveu fut considéré comme le chef de sa famille. Déjà, par son arrogance, il avait peut-être contribué aux calamités qui avaient accablé les Gambacorti. Pendant les treize années qu'il passa en exil, il s'éloigna de plus en plus des vertus patriotiques qui avaient distingué ses ancêtres. Tandis qu'Appiano, le duc de Milan et Gabriel Visconti, son fils, régnèrent successivement à Pise, Jean Gambacorti,

en leur suscitant des ennemis, cherchait bien plutôt à recouvrer une souveraineté perdue, qu'à rendre la liberté à sa patrie. Lorsque enfin les Pisans furent assiégés par les Florentins en 1403, ils chassèrent Gabriel Visconti leur seigneur et rappelèrent Gambacorti, dans l'espérance que celui-ci pourrait servir de médiateur entre eux et une république dès longtemps alliée de sa famille. Mais les Florentins rejetèrent sa médiation ; ils pressèrent le siége de Pise ; et Jean Gambacorti s'étant fait, pendant ce temps, déférer la seigneurie, en profita pour vendre le 8 octobre 1406 l'entrée de la ville aux ennemis. Il le fit, il est vrai, lorsque la misère et la faim ne laissaient plus de ressources aux Pisans ; mais ils n'avaient point encore perdu le courage avec l'espérance, et le traité de Gambacorti fut considéré par eux comme une trahison d'autant plus odieuse qu'il ne stipula que des conditions qui lui étaient personnelles, le droit de cité à Florence, un capital de cinquante mille florins, et la souveraineté du comté de Bagno, qu'il transmit à ses descendants. S. S—I.

GAMBARA (Laurent), poëte latin moderne, né à Brescia, dans l'État de Venise, d'une famille distinguée et qui donna à l'Église plusieurs cardinaux, florissait dans le 16e siècle. Il s'attacha au cardinal Farnèse, fit partie de sa maison et demeura longtemps à Rome avec lui. Il habita aussi Padoue ; enfin quelques hendécasyllabes, que lui adressa Antoine Flaminius, nous apprennent qu'il fit un voyage en Allemagne. Il était lié d'une amitié étroite avec Basile Zanchi, lequel ainsi que lui cultivait les muses latines. Paul Manuce parle avec éloge de Gambara et de ses ouvrages. Il est également loué par Lilio Grégorio Giraldi, quoique ce savant, regardé comme un des hommes les plus éclairés d'Italie, fût en général assez peu favorablement disposé à l'égard des poëtes brescians. Antoine Muret au contraire met Gambara au nombre des mauvais poëtes, et marque l'humiliant mépris qu'il faisait de ses vers en inscrivant à la tête de l'exemplaire qu'il en avait un distique ignoble et grossier (1), qui peut-être fait plus de tort au goût de son auteur qu'il ne flétrit celui qui en est l'objet. Quelle qu'ait été la cause de l'humeur de Muret contre Gambara, et quoique quelques modernes aient adopté son opinion, le cardinal Quirini observe, ce nous semble assez judicieusement, qu'elle peut difficilement prévaloir sur celle de Paul Manuce, dont Muret reconnaissait les lumières, et auquel lui-même soumettait ses ouvrages. Cette remarque acquiert une nouvelle autorité d'un suffrage qui ne laisse pas d'avoir du poids, celui de Juste Lipse, reconnu pour un bon critique, et qui parle avantageusement de Laurent Gambara. Parmi les ouvrages que nous a laissés ce dernier, on compte six poëmes principaux outre beaucoup d'autres pièces moins considérables, savoir : 1° *Columbus* ou *la découverte du nouveau monde*, divisé en quatre livres. Gambara l'entreprit à la sollicitation du cardinal Granvelle. Le père de ce cardinal, tandis qu'il était à Vérone, avait appris de la bouche même de Colomb les détails de son expédition, et avait eu ensuite occasion d'en faire le récit à Charles-Quint, qui y avait pris grand plaisir. 2° *Venitiæ*, Venise, dont le poëte raconte l'origine et donne la description. 3° *Caprarola ;* c'est le nom de la plus belle maison d'Italie (1); Gambara décrit tout ce qu'elle a de remarquable ; 4° *Expositi, les Exposés*, poëme ainsi intitulé parce qu'on y suppose que les deux personnages dont il est question, *Leucé* et *Daphnis*, sont restés exposés dans l'île de Lesbos : c'est une sorte d'imitation de Daphnis et Chloé de Longus, mais fort au-dessous de son modèle ; 5° *Gigantomachia*, ou combat des géants ; 6° *Anguis ;* le poëte y déplore la mort de Jean-François de Gambara et de son fils Maffée. 7° Des élégies, des églogues, des épigrammes et d'autres pièces de vers, les unes religieuses, les autres profanes. Gambara condamna ces dernières au feu, quoiqu'elles formassent plus de dix mille vers, en regrettant le temps qu'il y avait perdu. Il fit plus, il composa un *Traité* des moyens de perfectionner la poésie, et de la rendre plus utile en la consacrant à la religion et à des sujets moraux ; il s'attache à y prouver que ce bel art ne perdrait rien, en renonçant aux fables païennes, et qu'il lui resterait encore un champ assez vaste pour étaler toutes ses magnificences, et une infinité de sujets assez féconds sur lesquels le génie pourrait s'exercer (2). Selon Baillet, ce *Traité* aurait été imprimé à Rome l'année même de la mort de l'auteur, arrivée en 1586, à l'âge de 90 ans. Il y a trois éditions des *OEuvres de Gambara ;* deux de Rome en 1581 et 1586, et une de Bâle en 1555, où les vers de Laurent Gambara sont réunis avec ceux de son ami Basile Zanchi. La *Gigantomachie* manque dans les deux éditions de Rome, et ne se trouve que dans celle de Bâle ; et le poëme intitulé *Anguis* n'est dans aucune des trois ; mais il fut imprimé à part à Venise. Il y a eu dans la famille Gambara d'autres personnages qui ont joui d'assez de célébrité, soit dans les négociations et la politique, soit dans les lettres, pour mériter qu'on en fasse mention. — Gambara (Uberto), cardinal, nonce en Portugal sous Léon X, et en Angleterre sous Clément VII, puis évêque de Tortone, décoré de la pourpre romaine en 1533,

(1) Voici ce distique, qu'on ne rapporterait point, s'il n'était nécessaire de justifier ce qu'on en dit, en faisant le lecteur juge de la délicatesse des expressions :

Brixia, vestratis merdosa volumina vatis
Non sunt nostrates tergere digna nates.

(1) On en peut voir les plans et la description dans l'architecture de Vignole, édition de Daviler.

(2) Antoine Possevin, dans sa *Poétique*, parle d'un traité du même genre, qu'il composa, dit-il, à la prière de Laurent Gambara. Est-ce celui dont il est ici question ? Le cardinal Quirini (*Specimen*, etc., part. 2, p. 276), pense que non, et étaye son opinion du silence des auteurs de la *Bibliothèque des écrivains jésuites*, qui, à l'article *Antoine Possevin*, ne font nulle mention de ce traité, quoiqu'ils parlent de quelques autres ouvrages de Possevin, imprimés sous un autre nom que le sien.

exerça successivement les légations de Bologne, et de Parme et de Plaisance. La maison Farnèse lui dut de se voir en possession de ces deux États. Il mourut le 14 février 1549 avec la réputation d'un habile politique et d'un ami des lettres et des savants. — Gambara (Brunoro), comte de Prat'alboino, cultiva la poésie ; il est auteur de plusieurs pièces de vers imprimées parmi celles de François Spinula. — Gambara (Jean-François), cardinal, fils du précédent, naquit à Brescia le 15 janvier 1533, et exerça divers emplois importants sous le pape Jules III et sous Pie IV, qui l'éleva au cardinalat. Il fut pourvu par Pie V de l'évêché de Viterbe, et mourut à Rome le 5 mai 1587, âgé de 54 ans, après avoir rendu de grands services à la maison d'Autriche. On trouve dans le *Recueil de poésies diverses*, donné par Jérome Ruscelli, plusieurs pièces de vers composées par ce cardinal. L—y.

GAMBARA (Véronique), l'une des dames les plus illustres de l'Italie au 16e siècle, naquit la nuit qui précéda le 30 novembre 1485, dans le district de Brescia, à Prat'alboino, qui était, comme on l'a vu dans l'article précédent, l'un des fiefs de sa noble et ancienne famille. Le comte Gambara, son père, et sa mère qui était de la maison des Pio, princes de Carpi, avaient eu avant elle quatre fils, qui furent tous des hommes distingués dans différentes carrières, et dont un fut cardinal; après elle, ils eurent deux autres filles, dont l'une surtout, nommée Isotte, malheureusement moissonnée dans la fleur de l'âge, annonçait déjà un mérite égal au sien. Véronique montra de bonne heure un esprit vif et pénétrant, et un goût prématuré pour les belles-lettres. Son éducation fut soignée et savante. Elle apprit le latin, et l'on croit même le grec, dans lequel Camille Gambara, l'un de ses frères, était profondément versé. Une des raisons qui ont fait penser qu'elle sut aussi cette langue, c'est qu'un livre grec de l'édition d'Alde qui s'est trouvé dans une bibliothèque particulière d'un savant du 18e siècle portait ces mots écrits en caractères du 16e siècle, *Ad usum Veronicæ Gambaræ*. Les études les plus sérieuses, celles des livres sacrés et des ouvrages des saints Pères, ne l'effrayèrent pas ; elle n'eut pas moins d'ardeur pour la philosophie, et il paraît certain qu'elle reçut le doctorat en cette faculté. Mais le premier et le plus décidé de ses goûts fut pour la poésie. Dès l'enfance, elle composait des sonnets fort agréables ; elle osa même en adresser un au Bembo, qu'elle ne connaissait pas encore personnellement; et ce restaurateur de la poésie italienne y répondit sur les mêmes rimes. Ce fut le commencement d'une liaison que Véronique entretint avec le plus grand soin ; toutes ses poésies, à mesure qu'elle les composait, furent soumises à cet excellent juge, et corrigées d'après ses avis. Elle épousa, vers la fin de 1508, Gibert X, seigneur de Correggio, chef de cette illustre maison; et elle lui donna deux fils les deux années suivantes. Une maladie grave qu'elle eut alors, exigea un remède dont l'effet, disait-on, devait arrêter le cours de cette heureuse fécondité. Son mari, qui l'aimait avec tendresse, sacrifia au désir de la conserver l'espérance d'une postérité plus nombreuse. Elle guérit, et soit par l'effet du remède ou par suite de la maladie, elle n'eut point d'autres enfants. L'union des deux époux n'en fut point altérée ; et lorsqu'elle put reprendre ses études poétiques, elle continua de choisir, comme elle le faisait auparavant, pour objet de ses vers celui qui l'était de toutes ses affections. Gibert de Correggio avait apparemment de fort beaux yeux ; parmi les sonnets de sa femme, on en trouve six de suite dont ils sont l'unique sujet. Gibert mourut en 1518. Véronique resta pénétrée d'une si profonde douleur qu'elle ne craignit point de s'engager, quoique jeune encore, à un veuvage éternel. Elle fit tendre en noir ses appartements, qui gardèrent toujours cette lugubre tenture. Ces deux vers de Virgile étaient gravés sur l'entrée :

> Ille meos primus qui me sibi junxit amores
> Abstulit; ille habeat secum, servetque sepulchro;

et quoiqu'il se présentât dans la suite pour elle plusieurs partis avantageux, elle fut plus fidèle que Didon à l'engagement qu'elle avait pris. Elle garda même non-seulement les robes, les voiles et tout l'habillement noir d'une veuve, mais une voiture ou un char de deuil traîné par les chevaux les plus noirs qu'elle pouvait trouver. On la voit, dans une de ses lettres, six ans après la mort de son mari, recommander à un ami de lui procurer un cheval de cette couleur, auquel elle compte en joindre quatre plus noirs que la nuit, et conformes, ajoute-t-elle, à ses peines. Restée usufruitière de tous les biens de son époux et tutrice de ses enfants, l'administration des premiers, l'éducation de ses deux fils, Hippolyte et Jérôme, et le soin de leur procurer de l'avancement dans le monde, firent sa principale occupation : l'aîné parvint aux premiers emplois militaires auprès du grand-duc; et le second, qui prit l'état ecclésiastique, devint par la suite cardinal, comme l'était un de ses oncles. Mais elle trouva toujours du temps à donner aux muses et aux études graves qu'elle avait cultivées dès sa jeunesse; aussi rencontre-t-on dans quelques-uns de ses sonnets des questions théologiques traitées avec autant d'habileté que d'orthodoxie, d'après St-Paul ou d'après les Pères de l'Église. Lorsqu'en 1529 Charles-Quint alla se faire couronner à Bologne par Clément VII, Véronique s'y rendit pour se réunir avec deux de ses frères, dont l'un était (*Brunoro*) gentilhomme de la chambre et général au service de l'empereur, et l'autre (*Uberto*) cardinal, légat du pape et gouverneur de cette ville, devenue alors un lieu de réjouissances et de fêtes, en même temps que le centre des intrigues politiques de toute l'Europe. Elle y fut reçue comme

une princesse de son rang et de son mérite. Sa maison était à la fois une cour et une académie, où se rassemblaient tous les jours le Bembo, le Molza, le Mauro et plusieurs autres poëtes et littérateurs les plus distingués de ce temps. Elle reçut encore une distinction plus marquée : Charles-Quint voulut, en retournant en Allemagne, passer et séjourner à Correggio. Véronique s'y rendit en toute diligence, pour ordonner les préparatifs de la réception du monarque. Il arriva en effet le 23 mars 1530, y resta deux jours, et partit aussi charmé des entretiens qu'il avait eus avec la dame de Correggio, que satisfait des honneurs qu'elle et toute sa famille lui avaient rendus. Il témoigna deux ans après combien ce séjour lui avait plu, en y passant une seconde fois, et s'y arrêtant même quelques jours de plus que la première. Le palais où ce prince fut reçu était à l'extrémité du faubourg oriental de Correggio. Sous le nom modeste de *Casino*, il offrait toute la magnificence qui pouvait le rendre digne d'un souverain : les appartements, aussi vastes que nombreux, étaient en grande partie peints par le célèbre Antoine Allegri, dont on a illustré la patrie en joignant à son nom celui de Correggio, et que nous appelons le Corrège. Le Bembo parle de ce lieu de délices dans quelques-unes de ses lettres, et Véronique plus souvent encore et avec plus de complaisance dans les siennes. Elle y passa presque entièrement les dernières années de sa vie, simple, retirée au milieu de toutes ses grandeurs, et livrée à des études qui avaient presque toutes la religion pour objet : elle y mourut le 13 juin 1550, et fut enterrée auprès de son époux, dans l'église de St-Dominique, où était la sépulture des seigneurs de Correggio. La nature ne lui avait pas prodigué les avantages extérieurs. Sa taille était très-haute et très-forte; et si ses traits étaient sans laideur, ils étaient aussi sans grâce et sans délicatesse : mais elle était bien dédommagée par les dons les plus rares de l'esprit. Une éloquence naturelle donnait à sa conversation un charme dont il était impossible de se défendre; et même en traitant les objets les plus sérieux, elle y mettait un agrément qui en faisait disparaître l'austérité. Elle n'a laissé que quelques poésies d'un très-bon style, dont une partie a été longtemps dispersée dans différents recueils, et l'autre partie inédite : on les a rassemblées dans le dernier siècle, et l'on y a joint un certain nombre de ses lettres, qui sont écrites avec beaucoup d'élégance et de naturel; le tout, précédé de la vie de l'illustre auteur, forme un volume imprimé avec beaucoup de soin, qui a pour titre : *Rime e lettere di Veronica Gambara, raccolte da Felice Rizzardi*, Brescia, 1759, grand in-8°. G—É.

GAMBART (Adrien), vertueux et modeste ecclésiastique du diocèse de Noyon, qui fit peu de bruit et beaucoup de bien, naquit en 1600. Il se mit sous la discipline de St-Vincent de Paul, fut un des premiers membres de sa congrégation, et devint son ami et le coopérateur de ses pieux desseins. Gambart se dévoua à l'instruction des pauvres et des gens de la campagne, et mourut saintement à Paris en 1668. On a recueilli ses ouvrages sous le titre de *Missionnaire paroissial* (Paris, 1668, 8 vol. in-12); ils consistent en deux volumes de prônes et six volumes de sermons sur les fêtes : le style en est simple, clair, plein d'onction, et tel qu'il convient à la classe que Gambart avait en vue; ces instructions sont encore recherchées aujourd'hui et méritent de l'être : les ecclésiastiques qui, à l'exemple de Gambart, se dévouent à l'enseignement du peuple y trouveront des modèles et des secours. Il est aussi auteur d'une *Vie symbolique de St-François de Sales, sous 52 emblèmes*, Paris, 1664, in-12. L—y.

GAMBEY (Henri), un de nos plus célèbres constructeurs d'instruments de précision, naquit, sinon avec le siècle, du moins très-près des commencements du siècle, et préluda par de fortes études scientifiques à l'apprentissage de son art. La géométrie, la chimie, la mécanique pratique lui devinrent familières de bonne heure; il dessinait à merveille, rapidement, élégamment : le dessin pour lui était une langue. Il joignait à ces talents une volonté indomptable, une persistance que rien ne pouvait rebuter. Aussi fit-il de merveilleux progrès dans toutes les parties techniques de l'art, sitôt qu'il fut à demeure dans un atelier de mécanique. Heureusement, pourvu de quelque fortune, il put bientôt avoir le sien. Les premières années cependant furent laborieuses : l'entregent, l'intrigue étaient à mille lieues de son caractère; il méditait, il inventait, les essais dévoraient son gain comme ses méditations avaient dévoré le temps. L'ignorance, la routine, les préjugés tantôt de la part des ouvriers, des seconds, tantôt de la part des clients, et même souvent de la part des uns et des autres, mettaient des bâtons dans ses roues et gênaient la réalisation de ses idées. Venait ensuite la jalousie, prompte à s'alarmer, à s'offenser à tout succès, et surtout la jalousie des confrères, plus clairvoyante, mais plus perfide, qui sans réfuter, sans analyser, sans vociférer de manière à provoquer l'attention, passe dédaigneusement devant les merveilles, éteint, étouffe et enterre. C'était surtout contre ce système d'étouffement que dut lutter Gambey. Mais ses enterreurs ne purent, malgré leurs efforts, triompher indéfiniment de sa persévérance. Effrayés des hauts prix remunérateurs réclamés par les Borda, par les Fortin, quelques amateurs des sciences physiques qui n'avaient pas l'heur de puiser au Pactole du trésor, avaient été chercher le bon marché à son humble et lointain atelier de la rue du faubourg St-Denis : ils y trouvèrent aussi, ils y trouvèrent surtout une précision et une élégance à laquelle ils ne s'attendaient pas, ils admirèrent la justesse et l'étendue des notions scientifiques du constructeur, ils s'aperçurent que ses procédés n'étaient pas ceux de tous, qu'il avait

des méthodes à lui, qu'ils se trouvaient avoir en face d'eux, au lieu d'un simple fabricant, un créateur, un futur rival des Dollond et des Ramsden. Ils ne se bornèrent pas à le penser, ils l'énoncèrent surtout dans une occasion solennelle où le patriotisme autant que l'amour de la science les inspira. C'était lors d'une de ces grandes expositions des produits de l'industrie française qui signalèrent la restauration. Trop souvent des étrangers d'élite, tout en reconnaissant la profusion, la variété, l'élégance des merveilleux échantillons échelonnés, amoncelés dans les galeries du Louvre, semblaient pourtant éprouver un malin plaisir à nous voir en arrière sur quelques points et signalaient des lacunes dans nos manufactures : c'était surtout dans la section de la mécanique que nombre de cases importantes brillaient ainsi par leur absence. Les savants qui connaissaient Gambey se hâtèrent d'aller le relancer dans l'asile de ses labeurs : ils lui reprochèrent la modestie ou l'incurie qui l'avait empêché de prendre part à l'exhibition de ce que la France possède de richesses et de ressources, de génie et de dextérité pour les mettre en œuvre; ils le sommèrent au nom de la gloire nationale de ne pas laisser la lice vide et comme ouverte sans coup férir aux outrecuidances étrangères. Gambey n'était pas fait pour résister plus que de raison à cet appel ; et quoiqu'il fût tard pour se mettre à l'œuvre il s'y mit sans balancer. Deux mois après il exposait un théodolite d'une perfection presque idéale. Kater, un des membres de la société royale de Londres les plus aptes à juger de l'excellence d'un instrument de ce genre ne pouvait se lasser d'en admirer et l'élégance et la précision et répétait à qui voulait l'entendre que jamais de l'autre côté de la Manche on n'avait mieux fait (ce qui, de la part d'un fils de la Grande-Bretagne, revient, ce nous semble, à confesser que jamais on n'avait encore fait si bien). Quoi qu'il en soit, Kater aurait bien plus admiré s'il avait été au fait des procédés de l'artiste, s'il avait su par exemple que pour tracer des graduations mathématiques équidistantes, Gambey, au lieu d'avoir recours aux moyens de centrage si compliqués, si minutieux, universellement en usage parmi ses confrères jetait au hasard sur sa plate-forme les cercles qu'il se proposait de diviser, et par la puissance d'un mécanisme à lui, véritable éclair du génie armé de la science frappait comme par magie, en courant, en se jouant sur le limbe métallique les points indices et germes premiers des lignes de séparation. Le nom de Gambey dès-lors fut recommandé à l'attention du bureau des longitudes. Jusqu'alors ce savant comité ne s'était servi, du moins pour des observations capitales et des expériences décisives, que d'instruments en Allemagne ou chez nos voisins de la Grande-Bretagne. Peu de temps après la clôture de l'exposition, un théodolite portatif fut commandé à Gambey par les célèbres astronomes et géomètres du bureau ; et l'instrument qu'il exécuta pour eux leur permit de lutter sans désavantage, tant sur les rivages d'Albion que sur les nôtres, contre des observateurs armés d'un gigantesque instrument œuvre de Ramsden. Ce fut le point de départ de toute une série de théodolites d'abord, mais ensuite de boussoles et d'autres instruments de précision qui ont porté le renom de la fabrication française dans toutes les contrées où les sciences sont en honneur. C'est à l'aide des boussoles de Gambey, qu'aujourd'hui l'on note tous les éléments des mystérieux phénomènes du magnétisme terrestre, cet objet capital des recherches modernes ; et on les retrouve fonctionnant en Sibérie, à Pékin, au Cap, sur les côtes du Brésil et du Chili, sur les mers de Baffin et de Behring. Déjà, ne fût-ce que par ces travaux, Gambey, on peut le dire, aurait mérité que son nom fût inséparable de l'histoire des grandes découvertes de nos jours et de l'avenir, découvertes qui fussent demeurées impossibles sans les merveilleux moyens par lui mis à la disposition des observateurs. Mais il l'associa plus étroitement encore à ceux des grands physiciens eux-mêmes, en créant exprès pour eux et à leur requête ce qui n'existait pas encore. Ainsi les boussoles de déclinaison de Coulomb, dont l'exactitude tenait surtout à l'extrême délicatesse du fil, étaient et restaient imparfaites quant à la partie optique de l'appareil, d'où incertitude dans la mesure des variations de l'inclinaison; et Coulomb n'avait pas même essayé de corriger ce défaut, en recourant à son ingénieuse suspension : il regardait la correction comme impraticable. Gambey osa reprendre le problème et le résolut : il rectifia, il disposa l'appareil optique de façon à satisfaire aux plus minutieuses exigences du praticien. Et cependant Coulomb lui-même avait prononcé le mot d'impossible. Mais pour le génie et la volonté ferme d'un artiste de la trempe de Gambey, « impossible » était un mot à rayer de la langue, comme pour les invincibles bataillons que les premières années du siècle avaient vus planter leur drapeau sur les murailles de toutes les capitales hostiles. C'est en général dans tous ces cas où les savants se voyaient à la veille de heurter contre des impossibilités qu'on avait recours à Gambey. Il était en réalité la providence de l'Académie. Une difficulté se présentait-elle colossale, insurmontable, soudain l'on appelait Gambey, comme ces célébrités médicales auxquelles on n'a recours que quand leurs confrères sont tous partis pour ne plus reparaître. On eût dit que demander à Gambey ce qui s'était fait, ce qu'on connaissait déjà, c'était lui faire injure et le méconnaître. Aussi les princes de la science ne se firent-ils pas faute de mettre à contribution son expérience et sa sagacité de mécanicien. C'est ainsi qu'il imagina pour Fresnel, lorsque ce savant voulut pousser ses observations sur la diffraction de la lumière au-delà des limites jusqu'alors connues de la précision, un héliostat entièrement différent de celui de s'Grave-

sande. C'est ainsi qu'il inventa pour Dulong et Petit le cathétomètre ou mesureur vertical qui permet de distinguer des cinquantièmes et moins encore de millimètre dans la mesure des hauteurs verticales : le cathétomètre aujourd'hui se trouve dans tous les laboratoires de quelque importance. C'est ainsi qu'il réussit à donner à l'Observatoire de Paris, un équatorial de dimensions énormes dont un mouvement d'horlogerie conduit la lunette, bien que le programme imposât au fabricant, condition presque irréalisable!, l'obligation d'employer un pendule ordinaire sans qu'il en résultât d'intermittences dans le mouvement. Ce fut là le premier instrument qu'il fabriqua pour le grand établissement astronomique de France. Nous ne nous étonnerons donc pas de le voir figurer parmi les membres du bureau des longitudes, en qualité d'artiste adjoint d'abord, puis avec le titre d'artiste en remplacement de M. Lerebours. L'Académie des sciences aussi l'admit dans son sein. Tant d'honneurs ne l'endormirent pas, et il continua d'enrichir et l'Observatoire et la science par des créations heureuses et hors ligne. Nous nous contenterons de remarquer parmi celles-ci sa lunette des passages, remarquable par des moyens de nivellation tout nouveaux, et son cercle mural méridien de deux mètres de diamètre, qui peut-être est son chef-d'œuvre, et dont la division a été opérée par des procédés entièrement nouveaux, et dont il n'eut pas le temps de rédiger un exposé méthodique complet. On était encore en train de le monter, et ce travail avançait vers sa fin, lorsqu'il expira le 29 janvier 1847. Bien qu'il eût formé d'habiles élèves et que ses idées, confiées souvent dans des conversations éparses à quelques esprits dignes d'en recevoir la primeur, n'aient pas été frappées d'anéantissement par sa mort, la perte de ce rare artiste fut vivement sentie. M. Arago prononça sur sa tombe des paroles d'adieux empreintes du vif regret qu'il laissa, et que méritait

L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère.

Il avait un patriotisme éclairé, probe, incorruptible, que quelques optimistes du moment sans doute auraient trouvé un peu trop démocratique. Ses vertus domestiques égalaient son génie. Son désintéressement marchait de pair avec ses vertus. Il mourut à peu près sans fortune, quoique certes il n'eût tenu qu'à lui de devenir riche, et qu'il n'ait jamais donné le spectacle de quelqu'une de ces excentricités qui dévorent les éléments de richesse à mesure qu'ils se produisent et s'acquièrent. V. P—T.

GAMBIER (lord James), amiral anglais, naquit le 13 octobre 1756 aux îles Bahama, dont son père était gouverneur. Sa famille, l'une de celles dont la révocation de l'édit de Nantes priva la France, s'était élevée par ses propres mérites et ses alliances aux plus hautes distinctions dans sa nouvelle patrie. Il débuta très-jeune dans la marine, et prit part à la guerre d'Amérique, pendant laquelle il combattit alternativement, et toujours avec succès, sur mer et sur terre. En 1793, lorsque la lutte maritime entre la France et l'Angleterre recommença avec un si terrible acharnement, il fit partie de la flotte aux ordres de lord Howe. Dans le combat du 1er juin 1794 il montait le vaisseau *la Défense*, de soixante-quatorze, et se vit successivement enveloppé par des pelotons de vaisseaux qui le désemparèrent. Nommé contre-amiral en 1795, vice-amiral en 1799, il quitta l'amirauté, pour prendre, en 1801, le commandement en troisième de la flotte de la Manche. L'année suivante il passa à Terre-Neuve comme gouverneur de cette île et commandant en chef de l'escadre chargée de la protéger. Rentré à l'amirauté, il était déjà promu à la dignité d'amiral depuis 1805, lorsqu'il fut choisi pour diriger l'expédition contre le Danemarck. On sait que Napoléon, renonçant subitement à son grand projet d'invasion de l'Angleterre, résolut de se rendre d'abord maître du continent européen afin d'en fermer tous les ports aux produits et au pavillon de cette puissance. De tous les États du Nord, la Suède seule persista dans la volonté de se soustraire à ce blocus, qui dans la pensée de Napoléon devait suffire pour paralyser le commerce de l'Angleterre et ruiner sa prépondérance navale et politique. Le Danemarck, obligé de renoncer à une neutralité jusque-là maintenue avec honneur, allait se prononcer pour la France. Le ministère anglais vit le danger : il était réel ; il en exagéra encore la portée afin d'atténuer l'effet de l'attentat qu'il méditait. Le 11 août 1807 une flotte nombreuse, portant douze mille hommes, passa le Sund sous le commandement de Gambier pour agir, de concert avec le général Cathcart, contre le Danemarck et protéger la Suède. Gambier alla jeter l'ancre à Elseneur et ordonna au commodore Keates d'intercepter dans le grand Belt toute communication entre la Seeland, la Fionie et, par conséquent, entre le Jutland, le Schleswig et le Holstein. L'héroïque résistance opposée aux divers pelotons de l'escadre légère par les canonnières danoises fit renoncer à l'attaque par mer. Le 16 août les troupes anglaises débarquèrent à Wisbeck, village situé à dix milles au nord de Copenhague. Dès le lendemain, la capitale se trouvant complétement investie, lord Cathcart et l'amiral Gambier adressèrent une proclamation aux habitants. Ce document est d'une trop grande importance historique pour que nous ne le reproduisions pas, au moins par extrait. « Les derniers traités, disaient les « généraux anglais, ayant accru l'influence de la « France sur le continent au point de ne plus per« mettre au Danemarck de maintenir sa neutra« lité, S. M. Britannique avait envoyé à S. M. « Danoise des négociateurs chargés de lui deman« der les explications que les circonstances exi« gent, et son concours dans les mesures qui « peuvent offrir quelque sécurité contre les nou-

« veaux malheurs que les Français méditent, en se « rendant maîtres de la marine danoise. Elle a donc « jugé convenable de demander le dépôt tempo- « raire des vaisseaux de ligne danois. Ce dépôt pa- « raît si indispensablement nécessaire que Sa Ma- « jesté a cru devoir à son peuple d'en appuyer la « demande par une flotte et une armée. Habitants « de la Seeland, nous descendons sur vos rives, « non comme ennemis, mais pour notre propre « défense, et pour empêcher de tourner contre « nous vos forces navales; nous demandons un « dépôt; si on l'accorde, les vaisseaux danois se- « ront rendus à la paix générale; toutes nos forces « sont prêtes à agir, mais il n'est pas encore trop « tard pour que la voix de la raison se fasse en- « tendre. » Cette proclamation étant restée sans effet, l'attaque commença le 19. Ce ne fut que le 5 septembre que le général Paymann, gouverneur de Copenhague, se décida à demander un armistice, malgré l'énergique opposition de l'amiral Bille (*voy.* ce nom), chargé en second de la défense. Cet armistice accordé, la capitulation fut réglée, et le 7 la citadelle, l'arsenal, ainsi que toute la flotte furent livrés aux Anglais. La flotte se composait de dix-huit à vingt vaisseaux, nous ne pouvons fixer au juste le nombre; seize frégates, cinq bricks et vingt-neuf chaloupes canonnières. On évalua la perte, pour le Danemarck, sans y comprendre les neuf mille maisons incendiées par le bombardement, à vingt millions de francs. Ce bombardement dura cinq jours; il ne coûta aux Anglais que deux cent cinquante-neuf tués ou blessés. Gambier fut élevé à la dignité de baron avec jouissance d'une pension de deux mille livres sterling (cinquante mille francs). Il accepta le titre honorifique et refusa noblement la récompense pécuniaire. En mai 1808, il quitta l'amirauté, où il n'avait cessé de donner des preuves du zèle le plus assidu, le plus éclairé, pour prendre le commandement en chef de la flotte de la Manche, destinée à resserrer le blocus de nos ports et à préserver la Grande-Bretagne de toute tentative d'invasion. Informé que l'escadre de Brest, trompant la vigilance de la division qu'il avait chargée de la surveiller, s'était réunie à celle de Toulon et de Rochefort à l'île d'Aix, il fit sa jonction avec le contre-amiral Stopford, et vint jeter l'ancre, le 17 mars 1809, sur la rade des Basques. Son escadre se composait de onze vaisseaux de ligne, le *Caledonia*, de cent vingt, qu'il montait; le *César* et le *Gibraltar*, de quatre-vingts; le *Héro*, le *Donegal*, la *Résolution*, le *Theseus*, le *Valiant*, l'*Illustrious*, la *Bellona* et le *Revange*, de soixante-quatorze; plus, d'une division de six frégates et de onze corvettes qu'il fit stationner à un mille en avant, entre l'île d'Aix et la Rochelle. — L'escadre française, mouillée en rade de l'île d'Aix sous les ordres du vice-amiral Allemand, se composait de onze vaisseaux de ligne, l'*Océan*, de cent dix-huit canons, monté par l'amiral; le *Foudroyant* et la *Ville de Varsovie*, de quatre-vingts; le *Tonnerre*, le *Cassard*, le *Régulus*, l'*Aquilon*, le *Tourville*, le *Patriote*, le *Jemmapes*, de soixante-quatorze, et le *Calcutta*, de soixante; plus, des quatre frégates, l'*Indienne*, l'*Hortense*, la *Pallas* et l'*Hébé*. Gambier, dans une dépêche du 11 mars, écrivit à l'amirauté : « Les bâtiments de l'ennemi « sont très-exposés au feu des brûlots; c'est un « horrible moyen de guerre, et l'entreprise serait « très-hasardeuse, pour ne pas dire désespérée; « mais il se présenterait beaucoup de volontaires. » Dès le 7 du même mois, l'amirauté, ayant résolu d'employer ce moyen extrême, avait fait préparer des brûlots. Le capitaine Cochrane, très-bon praticien de cette partie de la côte de France, fut choisi pour exécuter, sous la direction de l'amiral, une entreprise qu'il déclarait non-seulement possible, mais facile. Il fut bientôt suivi d'un grand nombre de transports chargés d'artifices et de matières combustibles, et de bâtiments armés en brûlots. L'amiral Allemand, pénétrant dès le principe les projets de l'ennemi, avait établi une estacade à cinq encâblures de la première ligne d'embossage de ses vaisseaux. Il voulut en établir une seconde en arrière de la première, mais la pénurie des magasins de la marine à Rochefort ne permit pas de lui en fournir les matériaux. Le 11 avril au soir l'attaque commença; vingt-huit bâtiments enflammés furent successivement dirigés contre nos vaisseaux qui, désespérant de les éviter, durent noyer leurs poudres. L'attaque se renouvela le 13; le *Calcutta*, la *Ville de Varsovie*, l'*Aquilon*, assaillis séparément par une division de trois vaisseaux, quatre frégates, des corvettes et brûlots, se rendirent. Le *Tonnerre* fut incendié par son équipage qui, de même que la plupart des équipages des vaisseaux que nous venons de nommer, parvint à s'échapper. L'escadre française, renonçant à un combat où la défense était devenue impossible, voulut entrer dans la Charente; une partie resta échouée dans la vase et fut alternativement canonnée jusqu'au 24; la frégate l'*Indienne* s'était incendiée le 16, lorsque l'ennemi se rendit maître de la rade de l'île d'Aix. Enfin le 29 l'amiral Gambier fit voile pour l'Angleterre. Un différend s'était élevé entre lui et le capitaine Cochrane, qui eût voulu profiter plus complétement du désastre dont il avait été le principal instrument. Informé que l'intention de lord Cochrane était de s'opposer dans la chambre des communes à la motion qui serait faite de voter des remercîments à l'amiral, Gambier provoqua son propre jugement et fut honorablement acquitté. La motion passa aux communes à une forte majorité, et à l'unanimité à la chambre des lords. En 1811, à l'expiration des trois années que dure ordinairement le commandement de la flotte de la Manche, Gambier rentra dans ses foyers pour ne les plus quitter. Il fut nommé en 1814 l'un des commissaires chargés de poser les bases de la paix entre l'Angleterre et les États-Unis. A cette occasion il reçut la grand'-croix de l'ordre du

Bain. Il mourut le 19 avril 1833 sur une de ses terres, située près d'Uxbridge. Une piété tolérante était en lui le principe des plus nobles qualités, et ses dernières années furent consacrées à la bienfaisance. Ch—u.

GAMBIGLIONI ou de GAMBIGLIONIBUS ou de ARETIO (Ange), l'un des plus célèbres jurisconsultes du 15e siècle, était d'Arrezo, petite ville de Toscane. Il fréquenta dans sa jeunesse les principales universités de l'Italie, et eut le bonheur de compter parmi ses maîtres Jean d'Imola, Paul de Castro, etc. Ayant reçu le laurier doctoral à Bologne, il fut pourvu de la charge d'assesseur au tribunal de Pérouse, et il remplit ensuite les mêmes fonctions à Rome et à Citta di Castello. Plus tard il fut revêtu de la dignité de lieutenant de sénateur à Rome; et enfin il obtint la place de questeur ou trésorier à Norcia, dans l'Ombrie. Accusé de malversations dans l'exercice de cette place, il fut mis en prison; et, si les jurisconsultes d'Italie ne se fussent réunis pour solliciter sa grâce, il aurait terminé ses jours sur un échafaud. On peut conjecturer cependant qu'il était victime de quelque calomnie, puisque, à peine sorti de prison, il fut nommé professeur des instituts à l'Académie de Ferrare. Il remplit quelque temps la même chaire à Bologne; mais, en 1445, il était déjà de retour à Ferrare, dont il ne s'éloigna plus que momentanément; il jouissait d'un traitement de mille livres, somme très-considérable pour cette époque. En 1451 il fit un voyage à Milan. Son nom cesse de figurer sur le tableau des professeurs de Ferrare en 1465, et l'on croit que cette année fut celle de sa mort. Mazzuchelli lui a consacré dans les *Scrittor. italian.*, t. 1, p. 998, une notice fort exacte, tirée en grande partie de la *Vie* de ce jurisconsulte, par Thom. Diplovatazio (*voy.* ce nom). Les ouvrages de Gambiglioni ont joui pendant longtemps d'une juste célébrité; mais ils ne sont plus recherchés qu'à raison de leur date, et comme des monuments typographiques; les principaux sont : 1° *Tractatus maleficiorum cum omnibus additionibus*, Mantoue, Petrus Adam, 1472, gr. in-fol. de 128 f., première édit., et le premier livre imprimé dans cette ville. Une autre édition, également de 1472, est décrite par le P. Audifredi dans le *Catalog. edit. Romanor.*, p. 121. On fait encore quelque cas de l'édit. de Paris, Gering, 1476, in-4°. 2° *Lectura super institutis*, Rome, 1478, 2 vol. in-fol., édit. princeps, très-rare; 3° *Solemnis et aurea lectura super titulo de actionibus institutionum*, Toulouse, 1480, in-fol.; 4° *Tractatus de criminibus*, Paris, Gering, 1476, in-fol. On peut consulter, pour le détail des ouvrages de Gambiglioni et de leurs différentes éditions, les *Annales typograph.* de Panzer. W—s.

GAMBOLD (Jean), évêque anglais de la secte des frères moraves, naquit au commencement du 18e siècle, près d'Haverford-West, dans le midi du pays de Galles, et étudia à Oxford. Il donna en 1742, étant alors vicaire de Stanton-Harcourt, une belle édition du *Nouveau Testament* grec, mais sans y mettre son nom. Ce fut en 1748 qu'il embrassa les opinions des frères moraves ou frères unis, qui le choisirent pour ministre de leur congrégation établie à Londres par un acte du parlement, en 1749 : il publia vers le même temps, sous le titre de *Court sommaire de la doctrine chrétienne, par demandes et réponses*, une apologie de sa conduite, où il s'efforce de prouver que ses liaisons avec les frères, et même ses fonctions pastorales parmi eux, sont tout à fait compatibles avec son ferme attachement à l'Église d'Angleterre. Une seconde édition de cet ouvrage parut en 1767, in-12. Gambold, sacré évêque dans un synode de sa communion en 1754, montra beaucoup de zèle pour en propager les principes : il établit, en 1765, une congrégation à Coothill en Irlande, et fit imprimer, en 1767, un recueil intitulé : *Maximes, pensées et réflexions théologiques, tirées de différentes dissertations et discours du comte de Zinzendorf*, de 1738 à 1747. Il revint en 1768 résider dans son pays natal, Haverford-West, où il mourut le 13 septembre 1771, généralement estimé. On ne lui a reproché qu'un peu d'enthousiasme, mais qui était racheté par de grandes vertus : il avait d'ailleurs beaucoup d'érudition et des talents littéraires. Le savant imprimeur Bowyer l'employa, vers la fin de sa vie, à la correction de ses épreuves; car, dans les principes de la secte, un évêque travaille comme un autre ecclésiastique, et peut être en même temps tailleur où cordonnier. Ce fut lui qui, entre autres publications importantes, surveilla l'excellente édition des œuvres du chevalier Bacon, imprimée en 1765. Ses autres ouvrages sont principalement des *Hymnes à l'usage des frères*, 1748, 1749 et 1752, des traités et des traductions de traités en faveur de son Église. On a imprimé ensemble, en 1789 ou 1790, les ouvrages de J. Gambold, précédés de sa vie, 1 vol. in-8°. Il fut l'éditeur et le traducteur d'une partie de l'*Histoire du Groënland*, Londres, 1767 ou 1768, 2 vol. in-8°, écrite en allemand par David Cranz. Les frères moraves adhèrent à la confession d'Augsbourg. On peut consulter sur la doctrine de cette secte paisible l'*Histoire ancienne et moderne de l'Eglise protestante des Frères-Unis*, par Cranz, Londres, 1780; et l'*Exposition de la doctrine chrétienne, telle qu'elle est enseignée dans l'Eglise protestante des Frères-Unis*, Londres, 1784. X—s.

GAMELIN (Jacques), peintre, naquit à Carcassonne en 1739. Son père, qui le destinait au commerce, le fit entrer dans les bureaux de M. de Puymaurin, syndic général des états de Languedoc et directeur de la manufacture royale des draps de Toulouse. Moins occupé de se mettre au fait des opérations de banque que de cultiver son goût pour les arts, Gamelin couvrait les marges de son registre de dessins à la plume, sans doute très-incorrects, mais dont la hardiesse et l'originalité décelaient un véritable talent. M. de Puymaurin

s'en aperçut, et, à force d'instances, obtint du père de Gamelin qu'il lui permît de suivre sa vocation. Après avoir fréquenté cinq ans les cours de l'Académie de Toulouse, nouvellement fondée, il vint à Paris, mérita le grand prix de peinture, et fut envoyé, suivant l'usage, à Rome, où il se montra le digne émule de Vien et de David, dont la réputation devait dans la suite éclipser la sienne. Épris des charmes d'une jeune Romaine, il l'épousa et revint en France avec elle. Il fut en 1774 nommé professeur à l'Académie de Toulouse, et deux ans après directeur de celle de Montpellier. Il se démit bientôt de cette place, et parcourut le Languedoc, laissant dans les principales villes des tableaux, qui, sans être tous des chefs-d'œuvre, méritent de fixer l'attention du connaisseur. L'âge ne diminua point son étonnante activité. Lors de la guerre d'Espagne, en 1794, il se rendit à l'armée des Pyrénées-Orientales, et il en fut nommé peintre, avec le rang et le traitement de capitaine du génie. A la création des écoles centrales, il fut fait professeur d'histoire et de dessin à celle du département de l'Aude; fixé par cette place à Carcassonne, il y mourut le 12 octobre 1803. Le musée de Toulouse possède de cet artiste deux grands dessins au lavis représentant : *Achille* traînant le corps d'Hector autour des murailles de Troie, et *Ulysse* chassant les amants de sa femme. Ces deux morceaux sont très-estimés; on fait aussi beaucoup de cas des *esquisses* de Gamelin qui représentent diverses scènes de l'armée des Pyrénées. Cet artiste pèche par le coloris; ses figures sont en général trop courtes, et il n'a pas toujours su se défendre du faux goût de l'ancienne école française; mais ces défauts sont rachetés par une grande chaleur de composition et par la correction du dessin. On doit à Gamelin : *Nouveau recueil d'ostéologie et de myologie d'après nature*, etc., Toulouse, 1779, 2 vol. in-fol. max., comprenant plus de cent pl.; le premier volume est orné du portrait de Puymaurin, son premier protecteur, dont il resta constamment l'ami. La *Biographie toulousaine* contient une notice sur Gamelin, t. 1, p. 475. W—s.

GAMON (Christophe de), poëte français, était né vers 1575 (1), à Annonay, de parents protestants. Son père, Achille de Gamon, avocat, a laissé des *Mémoires sur les guerres civiles du haut Vivarais*, que le marquis d'Aubais a publiés dans les *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*, 2e partie, p. 56. Orphelin dès son bas âge, Christophe eut bientôt à soutenir un procès qui lui causa tant d'ennuis qu'il déclare que, sans sa confiance en Dieu, il se serait ôté la vie. La culture des lettres put seule lui procurer les consolations et le repos dont il avait besoin. Il lut les ouvrages des philosophes, mais sans adopter aveuglément leurs opinions. « L'autorité d'aucun, dit-il, n'esclave si « fort mon jugement qu'il despende de tout du « bon plaisir de ceux qui nous ont précédés. » (Préf. de *la Semaine*.) Ayant adopté, du moins en partie, le système de Copernic, il chercha, l'un des premiers, à le propager en France, en l'expliquant dans *la Semaine*, poëme qu'il composa pour l'opposer à celui de du Bartas (*voy.* ce nom), qui n'avait fait que mettre en vers les opinions de l'ancienne physique. Il fallait alors du courage pour soutenir que les cieux ne sont point solides et qu'ils ne se meuvent point; que les astres, suspendus et non pas attachés au firmament, accomplissent leurs révolutions dans un espace de temps soumis aux lois du calcul. Ces vérités, aujourd'hui si vulgaires, furent vivement attaquées par le conseiller Rivière, dans les notes sur sa traduction du *Zodiaque de la vie humaine* (*voy.* Manzolli). Ce fut sans doute pour ne pas trop choquer les préjugés de son temps que Gamon, dans son poëme, n'osa point admettre le mouvement de la terre comme prouvé (1). Il était trop instruit pour n'en pas être convaincu. Tout en combattant dans du Bartas les erreurs du physicien, il l'admirait comme poëte (2), et dans toutes les occasions il lui prodigue les éloges les plus exagérés. Gamon n'avait guère plus de trente ans lorsqu'il composa cet ouvrage. Cependant il semble se plaindre d'éprouver déjà les premières atteintes de la vieillesse. « Ma Calliope, dit-il dans sa préface, ayant conçu « tard cette entreprise, est contrainte d'en préci- « piter la naissance, ne pouvant attendre le terme « de sa maturité. » La supériorité de son esprit ne l'empêcha pas de partager quelques-uns des préjugés de ses contemporains. Le même homme qui tournait en ridicule les rêves de l'astrologie judiciaire était confiant dans les trompeuses promesses des alchimistes; et l'on voit, par un de ses ouvrages, qu'en dépit de sa belle devise, *Virtus mihi carior auro*, il avait essayé de découvrir la pierre philosophale. Gamon vivait encore en 1619, mais on ignore la date de sa mort. On connaît de lui : 1° *Les pescheries divisées en deux parties*, où sont contenus, par un nouveau genre d'écrire, et sous des enseignements aussi beaux que divers, les plaisirs innocents de la mer et de l'eau douce, Lyon, 1599, in-12. Ce petit volume, très-rare, est orné du portrait de l'auteur en médaillon sur bois. 2° *Le jardinet de poésie*, ibid., 1600, in-12, avec le même portrait (3); 3° *La Semaine ou création du monde, contre celle de du Bartas*, ibid., 1609, in-12; Niort, 1615, in-12. De ces deux éditions on préfère la seconde, qui est mieux impri-

(1) Son portrait porte qu'il avait vingt-trois ans en 1599. C'est d'après cette indication qu'on a cru pouvoir placer sa naissance vers 1575.

(1) Je ne dis point pourtant que notre rond séjour
En chaque jour parfait parfasse un même tour.
La Semaine, ch. 4.

(2) Je plains fort que ton luc de la raison s'éloigne,
O Bartas! grand sonneur, honneur de la Gascoigne.
Ibid., ch. 5.

(3) Cependant quelques personnes attribuent le *Jardinet* à Théodore de Gamon, son frère. Voy. *Nouvelles recherches sur la France*, t. 1, p. 39.

mée. Ce poëme, dont on trouve l'analyse dans *l'Année littéraire*, 1759, t. 8, p. 213 et 349, est curieux parce qu'il donne une idée assez juste de l'état des connaissances en physique et en histoire naturelle au commencement du 17e siècle. On voit dans le 1er chant que Gamon n'admet point comme du Bartas l'existence du chaos, ni par conséquent que la matière en ait été tirée. Suivant lui, l'œuvre de la création a été le produit spontané de la volonté de Dieu. Dans le second chant,

Il combat de Platon les fantasques idées

sur la nature de l'âme, sur les êtres intermédiaires, etc. Il y montre aussi que les comètes sont des astres dont le cours est déterminé par les lois de l'univers, et que leur apparition ne peut pas être, comme on le croyait alors, le présage ou l'annonce de quelques grands événements; dans le troisième, il rejette l'explication que l'on donne encore aujourd'hui du flux et reflux de la mer (1), et se borne à dire qu'en imprimant ce double mouvement à la mer, Dieu a voulu la purger de ses immondices et faciliter l'entrée des vaisseaux dans les ports. 4° *Le Trésor des trésors*. Ce petit poëme, qui roule sur la pierre philosophale, fut d'abord imprimé dans le *Jardinet de poésie*. On le retrouve dans les *Muses ralliées* et dans le *Parnasse français*, deux recueils du temps; enfin il a été publié séparément, Lyon, 1610, in-12, avec un *Commentaire* de Henri de Linthant, sieur de Marliens. Le *Catalogue* de Filheul, p. 701, indique cependant cet ouvrage comme inédit. Cette erreur est relevée dans le *Journal de Paris*, 1779, n° 134. W—s.

GAMON (François-Joseph), conventionnel, de la même famille que le précédent, naquit à Entraigues dans le Vivarais, vers 1760. Après avoir étudié le droit à Toulouse, il s'y fit recevoir avocat peu de temps avant la révolution. Remarqué dès lors pour de brillants plaidoyers et quelques discours dans les assemblées électorales, il fut nommé en 1791 député suppléant du département de l'Ardèche à l'assemblée législative, où il ne tarda pas à remplacer Valadier, qui donna sa démission. Gamon prit peu de part aux discussions de cette assemblée, où il siégea au côté droit. Envoyé l'année suivante par le même département à la Convention nationale, il s'y lia dès le commencement avec le parti de la Gironde. Dès qu'il fut question du procès de Louis XVI, il demanda que ce prince fût entendu avant d'être décrété d'accusation. N'ayant pu obtenir que l'on fît droit à une aussi juste réclamation, il vota néanmoins ensuite pour la culpabilité et même pour la mort, avec la condition toutefois qu'il y serait sursis jusqu'à l'envahissement du territoire par les puissances coalisées. Il se prononça aussi pour l'appel au peuple avec un courage qui ne peut être bien apprécié que par ceux qui ont vécu dans ces temps orageux. « Je dis *oui*, s'écria-t-il, « en dépit des poignards levés sur ma tête, parce « que tel est le cri de ma conscience... » S'étant montré de plus en plus opposé au parti de la Montagne, il signala dès le 10 mars à la Convention les complots formés contre les députés de la Gironde et les moyens que les jacobins employaient pour faire occuper les tribunes par leurs affidés et surtout par des femmes qui dès le matin en obstruaient l'entrée. Soutenu par Lakanal et Henri Larivière, il eut à ce sujet une vive altercation avec Marat. Il montra encore beaucoup de courage par sa résistance au triomphe de Robespierre le 31 mai et le 2 juin 1793. Dans cette dernière journée il n'échappa à la proscription des 73 que parce qu'un besoin naturel l'obligea de sortir de la salle au moment où le décret allait être rendu, et qu'il trouva les portes fermées lorsqu'il voulut rentrer. Il sortit de Paris caché dans une charette de foin, et parvint à gagner la Suisse, où il se maria et resta jusqu'à la chute de Robespierre. Ayant repris sa place à la Convention nationale, il s'y lia d'abord avec le parti qui réagissait si fortement contre les agents de la terreur. D'un esprit toujours conciliant et modéré, il proposa à l'occasion de la solennité du 10 août qui se célébrait alors que l'on établit une fête consacrée à la *réconciliation*; cette proposition, comme on le pense bien, resta sans résultats. Gamon concourut dans le même temps à plusieurs mesures de réparation et de justice, notamment à la restitution des biens confisqués aux héritiers des condamnés. « Vous respectez trop le « peuple, dit-il à ses collègues, vous vous respec- « tez trop vous-mêmes, pour vouloir, en retenant « ces biens, associer la Convention et le peuple « aux brigandages, aux crimes de vos derniers « tyrans, qui, non contents d'assassiner pour « s'emparer des dépouilles des morts, osaient « encore se jacter de leur scélératesse, et venaient « à cette tribune proférer ces mots atroces : *Nous « battons monnaie sur la place de la Révolution.* » Après le triomphe de la Convention sur le parti des jacobins, dans les mémorables journées des 2 et 3 prairial an 3 (juin 1795), Gamon demanda encore avec beaucoup d'énergie la punition de tous les agents de la terreur : « Lorsque l'indi- « gnation publique, dit-il, se prononce de toutes « parts contre ces monstres; lorsque la France « entière, au nom de l'humanité, vous demande « leur juste châtiment, pourriez-vous ne pas ap- « pesantir le glaive de la loi sur leurs têtes coupa- « bles?... Voulez-vous par des lenteurs criminelles « vous faire accuser de faiblesse ou de complicité « avec des scélérats?... Non, vous pousserez dans « l'abîme que leurs forfaits ont creusé sous leurs « pas tous les tyrans, tous les proconsuls mo- « dernes. Vous ne leur permettrez pas de conspi- « rer plus longtemps dans cette enceinte sacrée, « ni d'empoisonner l'air que nous respirons...

(1) L'astre au front argenté ne règle aucunement
Du flux ni du reflux le rauque mouvement.
La Semaine, ch. 3.

« L'impunité enhardit le crime : elle avilit le gou-« vernement... » Mais toutes ces belles exhortations demeurèrent sans effet, par la raison bien simple que la majorité de la Convention était elle-même complice de tant de crimes. La commission de neuf membres que Gamon proposa de créer pour désigner les coupables ne fut pas nommée, et quelques mois plus tard la révolution du 13 vendémiaire vint faire sortir de prison tous les terroristes qui, comme ceux de Lyon, de Bourg, de Tarascon, de Marseille, etc., n'avaient pas été immolés par l'indignation publique. A cette époque du 13 vendémiaire, Gamon, qui avait craint que le royalisme ne profitât de la réaction contre-révolutionnaire, s'était joint à la majorité de la Convention, qui avait encore plus que lui des motifs pour redouter ce résultat. Ayant alors demandé, au nom du comité de salut public, dont il faisait partie, que l'assemblée adressât une proclamation aux habitants de la capitale pour leur faire connaître ses motifs, Chénier s'opposa avec force à cette proposition, et la fit rejeter en déclarant qu'il n'y avait plus de salut pour la Convention nationale que *dans la victoire ou la mort*. Quelques jours plus tard Gamon, se trouvant compromis dans les papiers qu'on avait saisis chez l'agent royaliste Lemaître, se justifia en signalant à la tribune son compatriote d'Entraigues comme un intrigant qui avait d'abord été un ardent révolutionnaire, et qui, devenu agent des Bourbons, avait parlé de lui sans le connaître dans une de ses lettres à Lemaître. Après la dissolution de la Convention nationale, Gamon entra par le sort au conseil des Cinq-Cents, où il siégea jusqu'en 1797. Nommé alors président du tribunal criminel de l'Ardèche, il devint bientôt juge au tribunal d'appel à Nîmes. En 1806 il vint à la tête d'une députation de son département féliciter Napoléon sur ses victoires, et il profita de l'occasion pour présenter à l'empereur un drame de sa composition, qu'il avait fait imprimer sans qu'il eût été joué et qui ne le sera probablement jamais. Le sujet de cette pièce était *la Mort de Beaurepaire*, commandant de Verdun en 1792 (*voy.* Beaurepaire). Un peu plus tard, Gamon devint président de chambre à la cour impériale du Gard. Mis à la retraite en 1814, lors du retour des Bourbons, avec une pension de dix-huit cents francs, il reprit ses fonctions en 1815, lors du triomphe momentané de Napoléon, et fut à la même époque un des députés de l'Ardèche à la chambre des représentants, où il ne prit la parole qu'une seule fois, le 28 juin, après l'abdication de Napoléon, et quand les alliés menaçaient la capitale. Gamon ne vit de remède à tant de maux que dans le rétablissement de la constitution de 1791, sans désigner celui qui devait être roi. « Je demande seulement, » ajouta-t-il, avec un accent de candeur qui fit sourire ses collègues, « qu'il soit juste et bon. » Huit jours après la chambre fut dissoute ; Louis XVIII rentra dans Paris, et Gamon fut encore une fois éloigné des fonctions publiques. Il conserva sa pension; mais il ne put se soustraire en 1816 à la loi d'exil prononcée contre les régicides. Il se réfugia alors pour la seconde fois en Suisse, où après quelques mois de séjour il obtint du gouvernement de Louis XVIII la permission de venir habiter la terre qu'il possédait à Entraigues. C'est là qu'il est mort en novembre 1832. On a encore de lui : 1° *Cléopâtre*, tragédie en cinq actes et en vers, Amsterdam, sans nom d'imprimeur, 1788, in-8°; 2° Un *Recueil de poésies*, Privas, 1803, in-8° ; 3° *Exposé de ma conduite politique depuis le* 20 *mars jusqu'au* 7 *juillet* 1815, Paris, 1815, in-8° de 8 pages; 4° *les Sept premiers livres du Télémaque de Fénélon* mis en vers. M—d j.

GAND (Henri de), célèbre théologien du 13e siècle. On n'est d'accord ni sur le nom de sa famille, ni sur le lieu de sa naissance ; il paraît certain cependant qu'il était né à Muda, près de Gand, et que son nom était *Goethals*, ce qui le fait quelquefois nommer en latin *Mudanus* ou *Bonicollius*. Il prit ses degrés en théologie à l'université de Paris, et s'acquit par ses ouvrages une réputation si grande, qu'il fut surnommé le *docteur solennel*. Il devint chanoine, et ensuite archidiacre de l'église de Tournay, et mourut en cette ville en 1293, le 29 juin suivant Foppens, ou le 8 septembre suivant Fabricius, à l'âge de 76 ans. On citera de lui : 1° *Quodlibeta theologica in libros IV sententiarum*, Paris, Badins, 1518, in-fol.; réimprimé avec un commentaire du père Vital Zuccoli, camaldule, Venise, 1613, 2 vol. in-fol.; 2° *Summa theologiæ seu quæstiones ordinariæ*, Paris, id., 1520, in-fol.; 3° *De scriptoribus ecclesiasticis :* c'est la continuation du catalogue des écrivains ecclésiastiques par Sigebert de Gemblours. Suffrid Petri la fit imprimer pour la première fois, avec des additions de Sillebert, dans le recueil *De illustribus eccles. scriptor.*, Cologne, 1580, in-8°; Aubert le Mire l'a insérée ensuite dans sa *Biblioth. ecclesiast.*, Anvers, 1639, in-fol., dont Fabricius a donné une édition avec des additions, des notes et des tables très-amples, Hambourg, 1718, in-fol.; 4° *Quodlibeta de mercimoniis et negociationibus*, manuscrit; il en existait une copie au monastère Ste-Marie de Valenciennes; 5° *Summa pœnitentiæ*, manuscrit que l'on voyait à Namur ; 6° *Quodlibeta de variis materiis ordine alphabetico digesta*, manuscrit in-fol. dans la bibliothèque de St-Martin de Louvain ; 7° *De Castitate virginum et viduarum*, manuscrit au couvent de Tongres ; 8° des *Sermons* sur différents sujets, et dont il existe plusieurs copies dans les Pays-Bas. On lui a attribué encore des *Commentaires* sur la physique et la métaphysique d'Aristote; mais ils sont d'un certain Jean de Gand que, par corruption, on a nommé *Janduno* ou *Jandavo*. — C'est un autre *Henri* de Gand, chanoine de Tournay, au 12e siècle, qui est l'auteur d'une *Vie de St-Eleuthère*, évêque de cette ville, qui se trouve insérée dans les *Acta* de Bollandus, au 20 février. W—s.

GANDELOT (L.), prêtre, né à Nolay, en Bourgogne, vers 1720, après avoir terminé ses études, embrassa l'état ecclésiastique, obtint une chapelle à la nomination des chanoines de Beaune, s'établit dans cette ville, et y mérita la considération générale par sa piété, son érudition et la douceur de son caractère. Il a publié l'*Histoire de la ville de Beaune et de ses antiquités*, Dijon, 1772, in-4°, fig. ; il combat l'opinion de ceux qui ont voulu placer à Beaune l'ancienne *Bibracte*, et rapporte l'origine de cette ville à un de ces camps établis par César lorsque les Gaules passèrent sous la domination romaine. Cet ouvrage avait coûté à son auteur vingt années de recherches et d'application ; il est précédé d'un discours sur les mœurs des Gaulois, leurs usages, leur politique, leur religion et leur gouvernement. Ce morceau seul prouve des connaissances aussi étendues que solides, et beaucoup de sagacité. Ce fut l'abbé Gandelot qui enrichit Beaune du plant de Malaga, dont on voit encore des treilles et des berceaux dans les expositions les plus favorables. Ce savant respectable mourut à Beaune, le 2 avril 1785. W—s.

GANDO (Nicolas), habile fondeur en caractères, né à Genève vers le commencement du 18e siècle, mort à Paris vers 1767, vint établir dans cette dernière ville une fonderie qui eut dans le temps une espèce de célébrité ; mais il se distingua surtout par le succès avec lequel il réussit à perfectionner l'impression de la musique. Son fils, Pierre-François, né à Genève en 1733, mort à Paris vers 1800, était associé à son commerce et à la composition de ses ouvrages ; ils ont publié : 1° *Épreuves des caractères de la fonderie de Nicolas Gando*, Paris, 1745, in-4°, contenant quarante-huit caractères différents, outre quinze alphabets de lettres de deux points ; 2° *Recueil d'ornements qui comprennent différentes combinaisons de vignettes*, 1745, in-4° ; 3° *Autre ornement en forme d'un portail de temple*, sans date, composition singulière ; 4° *Lettre de François Gando le jeune, graveur et fondeur de caractères d'imprimerie*, Paris, 1758, in-12 de 11 pages. Elle est dirigée contre Fournier le jeune, et avait déjà paru, à quelques changements près, dans le *Mercure* de juillet de la même année, p. 175 ; 5° *Observations sur le Traité historique et critique de M. Fournier le jeune, sur l'origine et les progrès des caractères de fonte pour l'impression de la musique*, Berne et Paris, 1766, in-4° de 27 pages. On y trouve six morceaux d'ancienne musique provenant du fonds de Ballard, et un motet imprimé à la manière de Gando, avec une presse dont il se dit l'inventeur, où les notes et les lignes s'impriment ensemble avec une très-grande précision (*Journal des Savants*, octobre, 1766). Fournier répliqua quelque temps après ; et sa *Réponse* s'ajoute au tome 2 de son *Manuel typographique*, dont elle forme les pages 289-306. Il y accuse fortement les Gando de plagiat, et critique vivement leur musique imprimée. Cependant le *Pseaume CL, petit motet, par M. l'abbé Roussier, imprimé avec les nouveaux caractères de Gando et fils* (1766, in-4° de 8 pages dont 3 en musique), offre la beauté d'une taille-douce, et l'œil en est plus agréable que ceux des essais que Fournier avait donnés dans son *Traité historique et critique*. Les portées, parfaitement dressées et sans la moindre solution de continuité, dans cette musique de Gando, semblent prouver que l'impression s'en est faite en deux temps. Gando père était mort pendant cette discussion. Ses descendants paraissent n'avoir pas donné de suite aux procédés pour l'impression de la musique ; mais ils ont continué de graver et de fondre des types ; et c'est de leur fonderie que vient le beau caractère *parisienne* qui a servi à imprimer le *Nouveau dictionnaire de poche français et anglais* de M. Th. Barrois, petit chef-d'œuvre typographique qui a figuré, en 1806, à l'exposition publique des produits de l'industrie française. C. M. P.

GANDOGER DE FOIGNY (Pierre-Louis), médecin, né à Lyon le 6 août 1732, reçut d'abord une éducation fort incomplète ; mais, ayant eu l'occasion de connaître le célèbre Clairaut, qui le prit en amitié, il fit sous cet habile maître de grands progrès dans l'étude des mathématiques. Il voulait être ingénieur : le hasard le fit médecin. Un de ses amis, ayant cherché à l'effrayer en le rendant témoin des dissections qui s'opéraient à l'amphithéâtre où le docteur Petit donnait ses leçons d'anatomie, éveilla au contraire en lui le désir de connaître l'organisation humaine jusque dans ses ramifications les plus déliées. Dès lors sa vocation fut déterminée, et le lendemain il suivait déjà les cours de la faculté de médecine. A peine était-il reçu docteur, que le ministre voulut l'envoyer au Canada ; mais ce pays avait passé sous la domination des Anglais : il fut donc obligé de rester à Paris, où il se déclara un des plus chauds partisans de l'inoculation. M. de la Galissonnière, chancelier du roi Stanislas, qui avait entendu parler de son mérite, l'attira en Lorraine, et le fit nommer médecin consultant du roi de Pologne, professeur d'anatomie et de botanique à l'université de Nancy. Dans son infatigable activité d'esprit, Gandoger cultivait à la fois les lettres et se livrait à des expériences en grand sur différentes branches de l'agriculture. Il avait à sa disposition pour ses essais la terre de Neuviller-sur-Moselle, appartenant au chancelier ; ce vaste domaine lui dut plus d'une amélioration utile. Des talents si variés lui ouvrirent les portes de l'Académie de Nancy. Il y prononça pour sa réception un discours sur la meilleure manière de conserver les grains, où il faisait connaître le résultat de ses recherches et de ses expériences pour l'application des procédés inventés par Duhamel du Monceau. L'excès du travail et la fougue de son imagination, à laquelle il ne savait pas résister, usèrent peu à peu ses ressorts. Miné par une maladie de langueur, « il parlait froidement

« de sa dissection prochaine à ses confrères. Il « traçait en quelque sorte la route au scalpel qui « devait chercher dans son cadavre les causes de « sa maladie (1). » Il succomba le 5 août 1770. François (de Neufchâteau), alors âgé de vingt ans, prononça son éloge dans la séance publique de l'Académie de Nancy, le 14 novembre suivant. Solignac, secrétaire perpétuel, paya aussi son tribut à la mémoire du docteur Gandoger; mais sa notice est restée manuscrite. Le principal ouvrage qui a fondé la réputation de Gandoger est un *Traité sur la pratique de l'inoculation*, Nancy, 1768, in-8° de XVI et 500 pages; nouvelle édition, 1786, in-8°. L'exposition des méthodes suivies dans les différents modes d'inoculation et le traitement des personnes inoculées par les plus célèbres médecins du temps est précédée d'une histoire complète de cette pratique, importée d'Orient en Europe et répandue ensuite dans le monde entier. Le docteur Dezoteux (*voy.* ce nom) a fourni à l'auteur un grand nombre de notes et d'observations relatives surtout aux essais qu'il avait faits en Angleterre, à la suite de l'ambassade du comte de Guerchi. Il ne crut sans doute reprendre que son bien en publiant, avec le docteur Valentin, un *Traité historique et pratique de l'inoculation*, Paris, an 8 (1799), in-8°, dans lequel ils avaient fait entrer les articles les plus importants de l'ouvrage original. Ils ne rendirent pas moins justice aux travaux de leur prédécesseur. « On « peut dire du vertueux Gandoger que le succès « a récompensé son zèle; il a eu la satisfaction « de voir son livre accueilli et généralement ap- « prouvé (Préface, p. 13). » Les deux éditions du *Traité pratique de l'inoculation* passèrent en grande partie à l'étranger. On doit encore à Gandoger une édition du *Traité des vertus des plantes* d'Antoine de Jussieu, avec des notes, Paris, 1772, in-12. L—M—X.

GANDOLFI (GAETANO), peintre, dessinateur et graveur, naquit le 30 août 1734 à San-Matteo del Decima dans le Bolonais. Doué d'un génie extraordinaire, il jouirait d'une plus grande célébrité si son excessive modestie et son désintéressement ne l'avaient tenu caché, pour ainsi dire, au sein de sa famille. Appelé plusieurs fois à remplir des places honorables et lucratives dans les différentes capitales de l'Europe, il préféra constamment à ces brillants avantages une vie tranquille au milieu de ses compatriotes, heureux de leur affection, et se trouvant assez honoré par le titre de premier professeur de l'école de Bologne. La suavité du coloris et l'harmonie du clair-obscur distinguent toutes ses compositions, et principalement ses admirables fresques. Si dans ses tableaux il s'abandonne quelquefois à la fougue de son génie et pèche contre l'ordonnance du sujet, ce défaut est amplement racheté par la correction du dessin et par la grâce de l'expression qu'on remarque dans ses ouvrages. Supérieur dans toutes les manières de dessiner, il l'était surtout dans le dessin à la plume. On ne peut rien imaginer de plus spirituel et de plus parfait que les groupes de têtes et les figures mi-corps qu'il jetait sur le papier comme en s'amusant. Ces fantaisies d'artiste sont très-recherchées des connaisseurs : aussi trouve-t-on de nombreux *griffoni* de Gaëtano dans les cabinets des curieux de toute l'Italie (1). Quoiqu'il n'ait jamais fait de la gravure qu'un délassement, il ne s'est pas montré moins supérieur dans ce genre que dans tous ceux qu'il a cultivés. La *Nativité du Sauveur* et l'*Adoration des bergers*, deux morceaux qu'il a gravés d'après les fresques de Nicol. dell' Abbate, font vivement regretter qu'il n'ait pas produit un plus grand nombre d'estampes (*voy.* le *Manuel* d'Huber, t. 4, p. 164). Gaëtano mourut subitement à Bologne le 30 juin 1802. Ses obsèques furent célébrées aux frais de la ville, à St-Jean *in monte*, avec une pompe vraiment royale. Tous les artistes, peintres, musiciens, sculpteurs, architectes et poëtes contribuèrent à l'éclat de cette cérémonie. Son *éloge funèbre* par Grilli, trouvé digne de celui dont les talents et les vertus y sont retracés, a été imprimé in-folio avec la *description* des obsèques. Plus tard les magistrats de Bologne ont élevé à cet artiste, regardé comme le dernier peintre de l'école des Carraches, dans le cimetière de la Chartreuse, un tombeau qui, par sa magnificence, ne le cède à aucun de ceux dont il est entouré. Parmi les tableaux de ce maître, Lanzi, dans son *Histoire de la peinture*, signale l'*Assomption de la Vierge* à Ste-Marie *della vita*, les *Noces de Cana*, dans le réfectoire de St-Sauveur, à Bologne; la *Mort de Socrate*, dans le palais épiscopal de Foligno, et le *Martyre de St-Pantaléon*, dans l'église des Hiéronymites, à Naples. — *Ubaldo* GANDOLFI, frère aîné de Gaëtano, né en 1728, fut comme lui peintre et dessinateur; mais il s'est principalement distingué par son talent pour la sculpture. Parmi ses meilleurs ouvrages on cite les *Prophètes*, dans l'église St-Julien de Bologne, dont le style vigoureux et grandiose est très-remarquable. Sa connaissance du nu et sa profonde intelligence de l'anatomie avaient fait adopter ses modèles dans les écoles de dessin. Il avait été choisi pour peindre la coupole de l'église St-Vital à Ravenne, mais il tomba malade en arrivant dans cette ville, et mourut en 1782, âgé seulement de 53 ans. W—S.

GANDOLFI (le père BARTHÉLEMI), professeur de physique à Rome, naquit le 24 février 1753, au village de Torria, dans le marquisat d'Oneglia. Il y fit ses premières études, et fut reçu au collége des prêtres des écoles pieuses, à Ancône, le 25 février 1772; c'est là qu'il termina son noviciat. Sur l'ordre du supérieur il se rendit à Rome, où

(1) *Éloge historique de M. Gandoger*, par M. François, Nancy, 1770, in-8°, p. 44. Cet opuscule a été omis dans la liste des ouvrages de François de Neufchâteau.

(1) La plus belle suite de dessins à la plume de Gaëtano se voit à Londres, dans le cabinet royal.

il se perfectionna dans la philosophie, la physique et la théologie. Il fut ensuite envoyé à Pola comme professeur de grammaire, et plus tard à Nocera comme professeur de belles-lettres; mais ayant montré un goût spécial pour les sciences philosophiques, il fut en 1779 désigné professeur à Ravenne, où il demeura pendant cinq ans. Le collége Nazareno de Rome a toujours été sous la direction spéciale des frères des écoles pieuses. Gandolfi y fut appelé en 1784 par le général de l'ordre pour professer la philosophie et les mathématiques, et, marchant sur les traces des pères Canowai et Riccio, il introduisit l'enseignement de cette science par le moyen de l'analyse, méthode qui eut beaucoup de succès et fut approuvée par Pessuti, alors professeur à l'université de la *Sapienza*. La réputation de Gandolfi s'accrut de jour en jour; à la mort du P. Fonda en 1792, il lui succéda dans la chaire de philosophie de cette université; c'est lui qui donna à Rome une grande impulsion aux études de la physique et de la chimie, en faisant abandonner les théories fort obscures de Stahl, théories alors en vigueur d'après les principes de Musschenbrœk et de Boërhaave; les étudiants n'avaient pas la moindre connaissance des découvertes faites par Priestley, par Bergman et Lavoisier, qui avaient éclairci les ténèbres répandues sur la théorie du phlogistique, qui avaient établi une nouvelle nomenclature et fait adopter pour base de la science chimique le résultat des faits et des expériences. Gandolfi ne brillait pas par l'élégance de la diction, mais, ce qui est plus essentiel, il avait de l'ordre et de la clarté; il fit tourner la science au profit du commerce et de l'agriculture, et fut aussi le premier à faire connaître à Rome les théories de la chaleur proposées par le comte de Rumford, qu'il appliqua lui-même à la nouvelle construction des fabriques à briqueteries, des fours et des cheminées. La Romagne et ses universités doivent au P. Gandolfi les plus célèbres professeurs qu'elles possèdent; presque tous ont été ses élèves. Au milieu des peines qu'il se donnait pour aplanir les difficultés de l'enseignement, il a publié plusieurs ouvrages importants : 1° *Memoria sulla cagione del terremoto*, Rome, 1787, in-8°; 2° *Lettera al signor principe Doria sulla falsa Ardesia*, ibid., 1789, in-8°; 3° *Trattato sopra gl' olivi*, ibid., 1793, in-8°. Cet ouvrage était très-utile dans un pays où l'olivier prospère, mais où la fabrication de l'huile est défectueuse. Il offre un traité complet sur la culture de l'olivier, sur l'espèce la plus convenable et sur les terrains les plus propres à son accroissement, enfin sur une manière simple et excellente de fabriquer l'huile. Gandolfi, né dans un pays d'oliviers, fit des voyages en Provence avant de donner sa méthode pratique. 4° *Memoria sulla maniera di costruire cammini*, Rome, 1807, in-8°, avec un appendice sur le même sujet; 5° *Sulle acque termali del bagno di Canino*, ibid., 1810, in-8°. Dans cette analyse des eaux, qui fut faite d'après la méthode de Murray, il détermina les substances qui entraient dans leur composition, et classa ces substances en suivant l'ordre de leurs affinités. Le P. Gandolfi mourut à Rome, dans son collége, le 10 mai 1824; il était membre de plusieurs académies et l'un des plus distingués de celle de Lincei, établie à Rome et qui s'y occupe des sciences exactes; il y lut en 1802 un mémoire qui fut imprimé dans un journal de Naples sous le titre suivant : *Dissertazione sopra le condizioni necessarie perchè una machina elettrica sia capace del massimo effetto.* Nous avons encore de lui une *lettre* publiée dans l'*Anthologie romaine*, et qu'il écrivit en 1797 au docteur Morichini, son élève, sur la fabrication des machines électriques. G-G-Y.

GANDOLFI (Gaetano), professeur d'anatomie comparée et vétérinaire à Bologne, naquit dans cette ville en 1778. Son père fut le premier en Italie qui sut donner de la considération à l'art vétérinaire, auparavant regardé comme une profession vulgaire. L'exemple du père inspira le fils, qui se fit connaître avantageusement lors de l'épizootie dont furent frappées les provinces italiennes en 1800, par suite de l'invasion des armées étrangères. Mais en même temps il s'occupa d'autres études également utiles. Azzoguidi avait importé en Italie la première idée de l'anatomie comparée et s'y livrait en silence; des préjugés s'opposaient alors au développement de cette science, et Gandolfi fut le premier et le meilleur disciple d'Azzoguidi. Ce fut pendant la domination française que l'on fonda une chaire d'anatomie comparée dans l'université de Bologne : Gandolfi l'occupa avec distinction jusqu'en 1814. A cette époque on persuada au pape Pie VII que cette étude menait au matérialisme, et l'on en obtint la suppression. Mais peu de temps après le pontife, ayant été mieux informé, rétablit la chaire de professeur, et y rappela Gandolfi, qui mourut dans sa patrie le 5 janvier 1819. Il est auteur de plusieurs mémoires sur les épizooties et sur les autres maladies des animaux; on les trouve dans la collection de l'Académie de Bologne et dans des recueils scientifiques publiés à Milan et dans les principales villes d'Italie. Z.

GANDOLFO (Dominique-Antoine), savant religieux augustin, né à Vintimille, dans l'État de Gênes, acquit une réputation assez étendue par son talent pour la chaire, obtint le titre de prédicateur général de l'ordre, et fut nommé deux fois prieur de son couvent. Il était lié d'une étroite amitié avec le P. Aprosio, auquel il fournit des matériaux pour ses ouvrages, et qui le désigna pour lui succéder dans la place de conservateur de la riche bibliothèque de Vintimille : il mourut dans cette ville en 1707, à l'âge d'environ 60 ans. On connaît de lui : 1° *Il Beneficato Beneficante*, Gênes, 1679, in-12. C'est un sermon sur le dogme du purgatoire. 2° *Notizia di un opera intitolata : Frutti dell'eloquenza agostiniana; overo panegirici, discorsi, e orazioni d'alcuni cos-*

picui soggetti nella religione agostiniana, con quatro lettere curiose, ibid., 1686, in-fol. de 4 pages; 3° *Dispaccio istorico, raccolto da varie lettere e manoscritti*, Mondovi, 1695, in-4°. Philippe Hyac. Gandolfo, son neveu, est l'éditeur de ce recueil, qui contient vingt-quatre lettres de Magliabecchi, et plusieurs pièces de vers en latin et en italien adressées à Gandolfo. On apprend par une de ces lettres, qu'il avait fondé à Vintimille une société littéraire sous le titre d'*Oscuranti*. Le sceau de cette société représentait un ciel parsemé d'étoiles avec cette devise : *In obscuritate sidera*. 4° *Epitalamio nelle felici nozze celebrate trà Agostino Grimaldi e Girolama Spinola*, Gênes, 1697, in-4°; 5° *De ducentis celeberrimis Augustinianis scriptoribus, qui obierunt post magnam unionem ordinis eremitici, usque ad finem Tridentini concilii, amplioris bibliothecæ Augustinensis edendæ prævia*, Rome, 1704, in-4°. Cet essai prouve dans l'auteur une grande érudition; mais l'ouvrage dont il était l'annonce n'a jamais été terminé. 6° *De purpuratis Augustinianis, hoc est iis qui ex hoc ordine cardinalitiam dignitatem sunt adepti;* 7° *Poëtici flores Augustiniani*. Gandolfo avait promis de mettre au jour ces deux ouvrages après qu'il aurait publié sa bibliothèque de l'ordre de St-Augustin. On ignore ce que sont devenus ses manuscrits. W—s.

GANGANELLI. *Voyez* Clément XIV.

GANGES (Anne-Élisabeth de Rossan, marquise de), n'est célèbre que par ses malheurs : la nature et la fortune ne semblèrent l'avoir comblée de leurs dons que pour la rendre victime d'un attentat presque sans exemple dans les annales du crime. Née à Avignon en 1636, elle avait à peine treize ans quand elle épousa le marquis de Castellane, petit-fils du duc de Villars. Lorsqu'elle parut à Versailles, Louis XIV, très-jeune encore, la distingua au milieu de cette foule de beautés qui ornaient la cour la plus brillante de l'Europe. L'extrême beauté de madame de Castellane, le nom de son mari, la fortune immense qu'elle lui avait apportée et l'espèce de faveur dont le roi l'avait honorée, tout contribuait à la mettre à la mode; et bientôt elle ne fut connue à Paris que sous le nom de la *belle Provençale*. Ses premiers liens furent bientôt rompus. Le marquis de Castellane, qui servait dans la marine, périt dans un naufrage sur les côtes de Sicile. La marquise, jeune veuve, riche et sans enfants, vit la plus brillante jeunesse de la cour s'empresser autour d'elle, et briguer sa main. Son mauvais destin voulut qu'elle donnât la préférence au jeune Lanède, marquis de Ganges : elle l'épousa en secondes noces, au mois de juillet 1658. Deux mois après la célébration du mariage, le marquis emmena sa femme à Avignon : les premières années de leur union furent sans nuages. Le marquis de Ganges avait deux frères (l'abbé et le chevalier de Ganges). Tous deux furent si vivement frappés des charmes de leur belle-sœur qu'ils en devinrent subitement amoureux. Au bout de deux ou trois ans, il s'éleva quelque mésintelligence entre les deux époux : un goût de dissipation trop marqué d'un côté, de l'autre un peu de coquetterie, sans doute innocente, avaient causé cette légère dissension. L'abbé, naturellement intrigant, aigrissait et raccommodait à son gré les deux époux. Confident de tous les secrets de sa belle-sœur, il espérait la rendre favorable à son amour; mais ses vœux furent rejetés avec dédain dès qu'ils furent connus. Le chevalier, avec les mêmes prétentions, fit les mêmes tentatives, et ne fut pas mieux reçu. Les deux frères, ne pouvant réussir, se firent des confidences réciproques, et confondant leur ressentiment, résolurent de se venger ensemble. Dès lors ils cherchèrent tous les moyens de se défaire de leur belle-sœur; et la marquise fut empoisonnée par une crème au chocolat : mais soit que le poison, versé d'une main encore mal assurée, fût en trop petite quantité, soit que son effet fût affaibli par le lait, elle n'en ressentit qu'une légère incommodité; cependant ce crime ne fut point ignoré. Le marquis, pour faire cesser les bruits qui s'élevaient à ce sujet dans la ville, proposa à sa femme d'aller passer l'automne dans sa terre de Ganges. La marquise y consentit, ce qui peut paraître extraordinaire : mais il y a toujours dans les événements humains quelques circonstances qu'on ne peut expliquer. Il semblerait que la marquise prévît sa destinée; car, dans une lettre écrite à sa mère, et datée du château de Ganges, elle dit n'avoir traversé les sombres avenues de cette triste demeure qu'avec un sentiment d'effroi. Son mari, qui l'avait accompagnée, l'y laissa avec ses deux frères et retourna à Avignon. Peu de temps avant de quitter cette ville, la marquise avait recueilli un héritage considérable; et ce qui prouve qu'elle se défiait déjà de la famille dans laquelle elle était entrée, et peut-être même de son mari, c'est qu'elle avait fait à Avignon un testament par lequel elle confiait, en cas de mort, l'administration de ses biens à madame de Rossan sa mère, jusqu'à la majorité de ses enfants. Ce testament devint le prétexte de vives persécutions de la part des beaux-frères de la marquise : ils la pressèrent avec tant de force et de persévérance de le révoquer, qu'elle eut la faiblesse d'y consentir. L'acte de révocation signé, une nouvelle tentative d'empoisonnement fut faite sur elle, et ne réussit pas mieux que la première; mais les scélérats étaient trop avancés pour reculer. Un jour la marquise, retenue au lit par une indisposition, vit entrer dans sa chambre ses deux beaux-frères. L'abbé tenait d'une main un pistolet, et de l'autre un breuvage empoisonné; le chevalier avait son épée nue sous le bras : « Il faut mourir, ma« dame, lui dit l'abbé, choisissez le fer, le feu ou « le poison. » La marquise, hors d'elle-même, ne peut en croire ses sens : elle s'élance de son lit

se précipite aux pieds des deux frères, et demande de quel crime elle est coupable. *Choisissez*, fut la seule réponse des assassins. Voyant que tout secours est impossible, que toute résistance est inutile, l'infortunée prend le verre que lui présente l'abbé et elle avale le poison, tandis qu'il lui tient le pistolet sur la poitrine. Cette horrible scène terminée, les deux monstres se retirent et enferment la victime dans sa chambre, lui promettant de lui envoyer un confesseur, dont elle avait sollicité le ministère comme une dernière grâce. La voilà seule, sa première pensée est de fuir; la seconde d'essayer divers moyens pour obliger son estomac à rejeter le poison qu'on l'avait forcée de prendre; elle y réussit en partie, à l'aide d'une tresse de ses cheveux qu'elle enfonça dans son gosier, puis s'approchant de sa fenêtre, elle se précipite à moitié nue dans la cour, bien que la fenêtre fût élevée de vingt-deux pieds ; mais comment échapper à ses bourreaux? Ils vont être instruits de sa fuite; les scélérats sont maîtres de toutes les issues du château : l'infortunée marquise implore la compassion d'un domestique, qui la fait sortir dans la campagne par une porte des écuries; elle ne tarde pas à être poursuivie par l'abbé et par le chevalier, qui la font passer pour folle près du fermier chez lequel elle s'est réfugiée. C'est là que le crime devait être consommé. Le chevalier, qui jusqu'alors avait paru moins féroce que son frère, la suit de chambre en chambre; parvenue à une pièce écartée, le scélérat lui donne deux coups d'épée dans la poitrine et cinq coups dans le dos, au moment où elle cherchait à sortir. La violence des coups fut telle que l'épée se rompit, et que le tronçon resta dans l'épaule. On accourt aux cris que pousse l'infortunée : l'abbé, qui était resté à la porte pour empêcher qu'on ne la secourût, entre avec la foule. Furieux de voir que la marquise n'a pas encore succombé, il lui appuie son pistolet sur la poitrine : le coup ne part point. Les témoins, terrifiés jusque-là, se jettent sur l'abbé, qui, à force de se débattre, parvient à leur échapper. Madame de Ganges survécut dix-neuf jours à cet affreux attentat, et n'expira qu'après avoir publiquement imploré la miséricorde divine pour ses assassins. Son corps fut ouvert, et l'on trouva les intestins brûlés par l'effet du poison. Son mari était présent à ses derniers moments : de fortes présomptions s'élevaient contre lui ; mais la marquise, toujours compatissante au milieu des plus vives douleurs, fit tout ce qui était en son pouvoir pour dissiper les soupçons. Le parlement de Toulouse ne tarda pas à informer contre les coupables ; et par un arrêt rendu le 21 août 1667, l'abbé et le chevalier de Ganges furent condamnés à être rompus par contumace. Après avoir eu ses biens confisqués, avoir été dégradé de sa noblesse, le marquis fut condamné par le même arrêt à un bannissement perpétuel. Le chevalier se sauva à Malte, et fut tué quelque temps après dans un combat contre les Turcs. Quant à l'abbé, il passa en Hollande, et là, sous un nom supposé, il lui arriva des aventures qui pourraient faire la matière d'un roman (1). Il existe une excellente *Histoire de la marquise de Ganges*, par M. de Fortia d'Urban, 1810, in-12. Le récit des malheurs de madame de Ganges, plus ou moins surchargé de circonstances romanesques, se trouve dans plusieurs recueils : on en a même fait un roman, *la Marquise de Ganges* (par M. de Sades), 1813, 2 vol. in-12. Avec le projet de rendre son héroïne intéressante, l'auteur n'a fait que l'avilir en la faisant tomber dans les piéges les plus grossiers. La poésie a revendiqué ce triste sujet aux annales des tribunaux; et nous avons de Gilbert une héroïde ou épître adressée par la marquise de Ganges à sa mère; on ne trouve dans ce morceau nulle trace du talent que Gilbert a montré dans d'autres pièces. Enfin on a représenté sur le théâtre de la Gaîté, le 18 novembre 1815, *la Marquise de Ganges* ou *les Trois Frères*, mélodrame, par MM. Boire et Léopold, 1815, in-8°. B—Y.

GANILH (Charles), économiste et membre de diverses assemblées législatives, naquit à Allanche (Cantal) le 6 janvier 1758. Il se voua d'abord au barreau, mais ne tarda pas à être porté sur la scène politique par le flot révolutionnaire qui allait abîmer le trône du malheureux Louis XVI. Avocat et électeur à Paris lors des premiers troubles, il s'était fait connaître par son zèle pour la cause de la révolution. Dans la journée décisive du 14 juillet, qui vit tomber la Bastille et s'élever assez haut la municipalité de Paris pour qu'elle osât déjà traiter de puissance à puissance avec la couronne, Ganilh fut chargé par le comité permanent de l'hôtel de ville d'accompagner Bancal des Issarts, envoyé à l'assemblée nationale, pour lui peindre l'état de la capitale et demander l'organisation régulière de la garde nationale qui se formait d'elle-même. La réponse de l'assemblée fut qu'elle n'avait cessé de réclamer le renvoi des troupes cantonnées autour de Paris et de Versailles, et qu'elle persisterait dans ce vœu jusqu'à ce qu'on y eût fait droit. Arrêté pendant la terreur, Ganilh fut, le 17 messidor an 2 (5 juin 1794), déclaré dans le cas de subir la déportation; mais le 9 thermidor empêcha l'exécution de cette mesure, et peu de temps après il recouvra la liberté. Détestant l'anarchie dont il avait failli lui-même être victime, il prit une part active au 18 brumaire. Bientôt les portes du tribunat s'ouvrirent pour lui. Les projets de loi qui se succédèrent ne lui permirent pas de douter que le chef du nouveau gouvernement ne tendît à rétablir l'unité dans le pouvoir. Croyant l'ordre assuré, il se porta vers la liberté menacée, pour tâcher de mainte-

(1) Voyez les *Lettres historiques et galantes* de madame Dunoyer.

nir l'équilibre. Vain espoir! la réaction fut complète : elle s'étendit jusqu'à l'ordre judiciaire, qui, distinct de la politique, devrait rester immuable comme les sphères célestes. Ganilh protesta contre la réforme de la cour de cassation, défendit l'indépendance du jury et combattit la réduction proposée des justices de paix. Il n'épargna pas non plus les mesures financières du gouvernement consulaire, qui s'empressa de se débarrasser de son incommode opposition au premier renouvellement du tribunat, en 1802. Les finances et l'économie politique devinrent dès lors le but de ses méditations, de ses travaux. Il publia sur ces matières des ouvrages qui lui valurent en 1815 l'honneur de représenter le département du Cantal à la chambre des députés. Il vint siéger sur les bancs de la deuxième section de gauche, mais ses suffrages suivirent toujours les seules inspirations d'une conscience peut-être encore plus mobile qu'indépendante. Cependant on put le ranger dans l'opposition : à la séance du 2 janvier 1816, il repoussa énergiquement les catégories que la commission de la chambre proposait d'introduire dans la loi d'amnistie. Lors de la discussion du budget, il prononça un discours qui fut imprimé par ordre de la chambre, et dans lequel il combattit à la fois le projet ministériel et celui de la commission. Réélu cette même année, 1816, il fit partie de plusieurs commissions, notamment de celle du budget. En 1817, lors de la discussion du projet de loi sur la presse, il se fit inscrire contre et prit la parole dans la séance du 11 octobre. Il occupa très-longtemps la tribune et termina par cette péroraison remarquable : « Il faut « réunir tous les sentiments, toutes les pensées, « toutes les volontés dans le culte de la charte. « Il faut repousser toutes les atteintes directes ou « indirectes qu'on voudrait lui porter. Elle ne « veut que la répression des abus de la liberté de « la presse; et le projet de loi veut prévenir ces « abus et suspendre la liberté des journaux. Le « projet de loi est donc en opposition avec la « charte; en conséquence j'en vote le rejet. » Nommé quelques jours après l'un des membres de la commission chargée du règlement définitif de la loi de finances, dans la séance du 4 avril, il improvisa sur ce projet de loi un discours dont l'impression fut demandée par la chambre. Dans ce discours, après avoir examiné le système et l'administration des finances de la France, il s'attacha à démontrer que la progression des dépenses publiques, d'abord regardée comme une des causes de l'accroissement des richesses, était reconnue pour être un fléau. Dans la séance du 27 il établit que la loi de 1816, en ouvrant la voie des emprunts, avait laissé le ministre sans règle, sans direction; que s'il y eût eu concurrence ouverte entre les prêteurs, les conditions eussent pu être moins onéreuses pour le trésor, et il proposa pour remédier au mal trois amendements qui furent rejetés. Le 8 février 1819, il fit un rapport lumineux sur le projet de loi relatif au changement de l'année financière. Envisageant ce projet sous trois points de vue principaux, sa nécessité, son efficacité et sa constitutionnalité, il conclut pour l'adoption. La chambre des députés suivit cet avis, mais celle des pairs se prononça contre. A l'expiration de son mandat Ganilh, nommé par ordonnance royale du 22 août 1819 président du collége électoral du Cantal, fut réélu à la chambre des députés par ce collége. Le projet de loi relatif aux reconnaissances de liquidation et les opérations de la caisse d'amortissement furent de sa part l'objet d'un long examen et de plusieurs amendements qu'il ne parvint pas à faire adopter. Le projet de règlement définitif du budget de 1820 trouva en lui un adversaire plus opiniâtre qu'heureux. Telle est la série à peu près complète des travaux législatifs de Ganilh. Ils portent l'empreinte d'un esprit actif, éclairé, mais souvent systématique. Aussi, quoique très-considéré pour son caractère privé, son influence était nulle à la chambre. Il a beaucoup écrit. Soit comme financier, économiste ou publiciste, il est difficile de voir en lui un de ces esprits puissants qui découvrent ou fécondent. Mais dans le vaste domaine de la science il faut tenir compte de tous les efforts, car aucun n'est perdu. On a de lui : 1° *Essai politique sur le revenu public des peuples de l'antiquité, du moyen âge, des siècles modernes*, Paris, 1re édition, 1806, 2 vol. in-8°; une 2e édition plus complète parut en 1823; 2° *Des systèmes de l'économie politique, de leurs inconvénients, de leurs avantages*, ibid., 1re édit., 1809; 2e édition, 1821, 2 vol. in-8°; 3° *Réflexions sur le budget de* 1814, ibid., in-8°; 4° *Considérations générales sur la situation financière de la France en* 1815, ibid., 1816, in-8°; 5° *la Théorie de l'économie politique fondée sur les faits résultant des statistiques de la France et de l'Angleterre, sur l'expérience de tous les peuples célèbres par leurs richesses, et sur les lumières de la raison*, ibid., 1re édition, 1815, 2 vol. in-8°; 2e édition, 1822; 6° *Des droits constitutionnels de la chambre des députés en matière de finances*, ou *Réfutation de M. le comte Garnier, dans son rapport à la chambre des pairs, sur le budget de* 1815, ibid., 1816, in-8°; 7° *De la législation, de l'administration et de la comptabilité des finances de la France depuis la restauration*, ibid., 1817, in-8°; 8° *Réfutation de deux écrits anonymes, sous le titre l'un : d'Éclaircissements sur les lois, les budgets et les comptes de finances; et l'autre : d'Errata de quelques brochures sur les finances, tous deux en réponse à l'écrit sur la législation, l'administration et la comptabilité des finances*, 1re partie, ibid., 1817, in-8°; 9° *la Contre-révolution en France*, ou *De la restauration de l'ancienne noblesse*, ibid., 1823, feuille in-8°; 10° *Du pouvoir* et *de l'opposition dans la société civile*, ibid., 1824, in-8°; 11° *De la réduction des rentes en* 1824, ibid., 1824 in-8°; 12° *De la science des finances et du ministère de M. le comte*

de Villèle, ibid., 1825, in-8°; 13° *Dictionnaire analytique de l'économie politique*, ibid., 1826, in-8°; 14° *Dictionnaire de l'économie politique*, 1830; 15° *Principes d'économie politique et de finance*, ibid., 1835, in-8°. Les trois principaux ouvrages de cette longue liste sont : l'*Essai politique sur le revenu des peuples*, qui contient de précieux renseignements sur l'état social du moyen age; les *Systèmes de l'économie politique*, où l'auteur, après avoir réhabilité la richesse aux yeux des moralistes, en suit le développement et l'influence sur la félicité individuelle et publique ; enfin la *Théorie de l'économie politique*, que Ganilh entend déduire, non de principes posés *à priori*, comme le veut J.-B. Say, mais de l'exacte observation des faits d'après la saine statistique. Ces ouvrages suffiraient pour classer Ganilh parmi les économistes les plus laborieusement consciencieux et les plus éclairés de notre temps. Il était d'un caractère bizarre, mais droit et sûr; aimé de ceux qu'il admettait dans son intimité, honoré de tous. Il mourut en 1836, âgé de 78 ans, et jouissant jusqu'au dernier moment de la plénitude de ses facultés. Ch—u.

GANNAL (Jean-Nicolas), chimiste français fameux dans les annales de l'embaumement par ses procédés et ses procès, naquit en Alsace vers 1804. Sa famille n'était ni noble ni riche, son éducation classique fut plus que négligée, et toujours il se ressentit de ce vice originaire, à son grand détriment parfois, lorsqu'il eut à faire usage de la plume ou de la parole dans les démêlés que suscitèrent plus d'une fois ses prétentions. Il n'en témoigna pas moins, et dès l'adolescence, un goût prononcé pour l'instruction; et placé en apprentissage dans une boutique de droguiste, il ne se borna pas machinalement, comme le commun de ceux qui suivent la même carrière, à discerner les étiquettes d'assa fœtida et de flor. sulph. sur les tiroirs, mais il s'attacha très-opiniâtrément à connaître tout ce qui s'achetait et se débitait, s'élaborait ou se frelatait dans les magasins du patron; et l'idée lui vint à la longue de s'élancer à de plus hautes destinées : son ambition, son rêve fut de devenir pharmacien. C'est, nous le présumons, dans cette vue qu'il se rendit à Paris, où sans rompre encore avec le comptoir du droguiste il suivit quelques cours de près ou de loin relatifs à la matière médicale et à la thérapeutique. C'était à peu près en 1827. Il venait alors de se mettre en possession d'un très-modeste héritage; et quelques récentes économies aidant, il pouvait tant bien que mal et en observant souvent les vigiles se soutenir à Paris. Nous ne saurions affirmer cependant qu'il ait pris des inscriptions comme élève en pharmacie, ni qu'il ait persévéré un peu longtemps dans ses projets; et nous le trouvons vers 1830 dans une chambrette, l'hiver sans poêle et l'été sans jalousie, cultivant la science comme amateur et cherchant par des expériences la pierre philosophale comme tous, chimistes et autres, la recherchent aujourd'hui. En 1833 il publiait le résultat de ses travaux sur l'emploi du chlore contre la phthisie pulmonaire. L'année suivante vinrent des recherches sur les diverses espèces de charpies, dont il s'était fait grande consommation à la suite de juillet 1830, et notamment sur la charpie vierge. Vers le même temps la philanthropie et la réclame se mirent à faire grand bruit des tablettes de gélatine que l'on préconisait comme succédanées des tablettes de bouillon et comme pouvant sans auxiliaire d'aucune sorte suffire indéfiniment à l'alimentation. En dépit de quelques suffrages savants trop vite acquis à cette exagération et en dépit du grand nom de Darcet dont on se recommandait, comme si Darcet avait prétendu faire de son invention la panacée universelle, Gannal entra dans la lice pour combattre les marchands de gélatine; et aux dithyrambes de l'apothicaire, il opposa tout simplement sa propre expérience et celle de toute sa famille, qu'il avait ainsi que lui-même tenté de nourrir exclusivement de gélatine, mais qu'il avait été forcé au bout de trois ou quatre semaines de remettre ainsi que lui-même au régime normal des biftecks et des rognons sautés. Tous, avait-il soin d'ajouter, tous hommes et femmes, tous grands et petits, tous maîtres et domestiques, s'étaient sentis exténués, mal nourris et languissants pendant l'épreuve ; tous depuis l'addition de mets usuels à la gélatine avaient recouvré la force, l'entrain, les couleurs et la santé. En s'exprimant ainsi Gannal ne prétendait pas que la gélatine n'eût aucune qualité alimentaire. Seulement, tout en admettant son mérite, il le restreignait et il prévenait la consécration d'une erreur bien près alors de passer à l'état d'axiome, qu'avec des tablettes de gélatine on pourrait tenir sur pied une armée, un équipage, une population entière en cas de siége. Cette erreur échoua, l'osmazôme reprit ses droits, et même on comprit que les tablettes de bouillon bien qu'unissant l'osmazôme à la gélatine pourraient à leur tour devenir insuffisantes à la longue, et qu'en fin de compte toute alimentation satisfaisante avait aussi pour condition la variété, si l'on ne veut aboutir au scorbut, à l'atonie, au dégoût des fonctions vitales. A vrai dire, nous croyons qu'en dernière analyse ces résultats se seraient fait jour, même sans la participation que Gannal prit à la discussion ; cette participation n'en est pas moins un fait qu'un historien doit enregistrer. Cette participation d'ailleurs, l'ayant posé dans l'Institut, au milieu duquel il fut admis à proclamer ses résultats, avec un peu plus de fracas peut-être qu'il n'eût été nécessaire, commença certainement à le tirer de l'obscurité en donnant du retentissement à son nom. Il ne cessa pas d'ailleurs de tenir tant qu'il le put la renommée en éveil. La gélatine l'avait amené à la conservation des denrées alimentaires : de celle-ci à la conservation en général il n'y avait qu'un pas. La zoologie avait depuis le commen-

cement du siècle, et plus encore depuis le rétablissement de la paix européenne réalisé d'immenses progrès, qui même depuis et malgré la mort de l'illustre Cuvier, n'allaient pas se ralentissant : l'anatomie comparée était de plus en plus dominante; la dissection étendue à plus d'objets se faisait plus exigeante en même temps que plus ardue ; un art nouveau, la taxidermie, naissait et remplaçait les grossiers procédés d'empaillement auxquels la science naissante et novice encore avait été forcée de se borner et qui retardaient son essor. Gannal porta son activité de ce côté, ou plutôt concentra sur ce point unique cette activité que jusqu'alors il avait laissée s'égarer sur diverses branches. Il commença par soumettre à l'Académie de médecine des procédés pour la conservation des matières animales. MM. Dumas, Bréchet et Dizé furent délégués par l'Académie pour les examiner à fond, avec le soin que réclamait la matière ; et si le rapport par lequel ils récapitulèrent leurs impressions n'était pas aussi riche d'éloges que l'eût souhaité Gannal, il reconnaissait cependant l'efficacité de sa méthode (la solution d'acétate d'alumine à 18° Baumé), du moins pour les cinq ou six mois auxquels s'était bornée l'expérience (fév.-août 1837). Il parla tout haut alors d'autres entreprises évidemment rattachables au même principe : il ne s'agissait plus simplement de conserver des échantillons zoologiques, futurs décors des grands musées d'histoire naturelle ou les tristes lambeaux humains réservés au scapel de l'anatomiste ; il se proposa la conservation intégrale, éternelle ou du moins indéfinie, des dépouilles humaines. Nous n'avons pas besoin de redire qu'il n'était pas le premier à qui ce problème fût venu en tête. Qui n'a ouï parler de ces étonnantes momies d'Égypte dont la plus nouvelle date de seize ou dix-huit siècles au moins et dont plusieurs certes en comptent trente ou davantage ? Qui ne sait que les Guanches à l'extrémité ouest de l'Afrique, que dans l'Amérique méridionale les Péruviens se livraient fréquemment aux mêmes pratiques à l'égard de leurs morts privilégiés? Qui ne sait que même au moyen âge, ce mode de rendre les derniers devoirs, quoique bien déchu et rarement en vigueur, ne tomba pas en désuétude, et qu'à partir du 17e siècle, il reconquit une ample place dans les cérémonies funéraires des cours et des grandes maisons? Malheureusement l'art n'avait pas fait ou du moins l'on ne peut démontrer que l'art eût fait de notables progrès depuis l'époque égyptienne; et ses procédés usuels connus offraient autant ou plus que par le passé des circonstances douloureuses pour l'imagination et froissantes pour la délicatesse ou pour la pudeur des familles. Hérodote nous a transmis les détails hideux de cette lacération du corps (pendant soixante-dix jours!), de cette ablation des entrailles, de cette extraction de partie du cerveau par les narines tandis que l'autre était dissoute par des agents corrosifs. Les monuments des hypogées et la lecture des hiéroglyphes nous ont appris que les viscères n'étaient pas même toujours replacés dans le corps et qu'ils étaient éparpillés dans quatre vases sous la garde de quatre génies de l'Amenti. Les embaumements de seconde et de troisième classe étaient encore plus cavaliers et répugnent davantage. Nous glissons sans même en dire un mot, sur les modifications que les âges suivants, y compris les deux derniers siècles apportèrent à cette enfance de l'art et dont plusieurs sont vraiment révoltantes. Qu'il nous suffise de renvoyer aux ouvrages spéciaux de médecine qui nous montrent il n'y a pas quarante ans Boudet, lorsqu'il n'immergeait pas dans une mer de sublimé corrosif, s'en tenait encore comme les anciens embaumeurs de la Thèbes aux cent portes à ouvrir « largement » sur le côté la cavité ventrale, à dépecer « largement » les viscères eux-mêmes, à les bourrer « largement » d'aromates, à saupoudrer « largement » les vides qu'offrent soit les intestins, soit l'abdomen de poudres antiseptiques, etc., etc. Tout était « large » dans ces méthodes largement primitives, et pour lesquelles on ne manquait pas de se faire largement payer. Il est vrai que sur la fin du siècle de Louis XIV, l'illustre Ruysch semble avoir usé pour ses merveilleuses préparations de moyens moins sauvages et que, lorsqu'il est question de celles-ci, c'est toujours d'injections que l'on parle. Mais quelles étaient ces injections? Ruysch a eu le tort d'en faire mystère à la postérité en n'en dévoilant le secret qu'à son fils. Et par quelle voie se pratiquaient ces injections?, n'était-ce pas tout simplement par la voie splanchnique, comme dans le vieil embaumement de deuxième et de troisième classe? On peut présumer que non. Mais enfin on l'ignore. Tout était donc encore à faire pour arriver à sortir de la routine égyptienne, pour s'épargner les mutilations, pour porter jusque dans les détails d'un dernier et triste office ce respect que l'homme doit à la dépouille humaine. A notre siècle l'honneur de s'être posé ce problème comme une nécessité, et d'en léguer ou complétement ou peu s'en faut la solution aux âges suivants! Gannal a certes été pour beaucoup dans ce résultat. A-t-il été le seul auquel il faille en référer le mérite? Ici nous allons surtout laisser parler les faits, en ne les coupant que par peu de réflexions et de remarques. D'abord posons en fait que dans ce qu'on appelle l'embaumement par le procédé Gannal, il est deux points à distinguer. L'un c'est la suppression de la mutilation des régions abdominales grâce à l'incision de la veine carotide qui seule recevra pour l'envoyer dans tout le système des vaisseaux sanguins et de là par imbibition dans tout le corps la solution antiseptique; l'autre c'est le choix même et la composition de la solution. Notons à présent, d'une part, que le célèbre chimiste suédois Berzélius fit mention dans un de ses cours publics en 1833 d'un cadavre parfaitement conservé par

l'injection de l'acide pyroligneux; de l'autre que les journaux de la péninsule en 1835 livraient à la publicité le procédé d'embaumement du docteur Tranchina de Naples, qui pour son opération se contentait d'injecter par la carotide le corps à préserver, et dont le liquide préservateur était l'acide arsénieux en solution dans une eau colorée par du minium ou du cinabre. Or, Gannal, nous l'avons dit plus haut, ne se porta qu'un peu plus tard comme innovateur dans l'art de conserver les matières animales; et nous ne voyons pas que jamais il ait avant 1836, par communication aux corps savants ou à des journaux ou à des amis dont la science et la haute bonne foi fassent autorité, émis du moins la prétention d'avoir trouvé un nouveau mode d'embaumement. Certainement cela ne prouve rigoureusement rien contre une priorité d'invention de sa part, mais cela ne permet pas de l'ériger en fait certain et patent, encore moins en fait officiel. Somme toute, voici ce qui reste incontestablement à Gannal. 1° Quant au choix et à la composition de l'antiseptique, il ne plagia point ses prédécesseurs, puisqu'il n'employa jamais l'acide pyroligneux, et que l'intervention de l'arsenic chez lui ne joue qu'un rôle auxiliaire, tandis que chez le docteur napolitain c'est l'arsenic qui forme l'essence du préservatif, où le plomb à l'état de peroxyde et le mercure à l'état de sulfure ne figure que pour servir à constater par la coloration l'imbibition des tissus : jusqu'ici donc Gannal n'est ni copiste ni contrefacteur, il s'inspire de travaux récents qui l'ont précédé, voilà tout, et il ne s'en inspire qu'en les modifiant. 2° Quant au remplacement de la mutilation abdominale par l'injection du système nerveux au moyen de la carotide, s'il copie quelqu'un, ce n'est tout au plus que Tranchina, dont tel était bien le procédé : Berzélius dans sa mention de l'acide pyroligneux comme empêchant la putréfaction n'avait donné aucun détail technique ou pratique, et rien ne disait si l'injection préservatrice avait été splanchnique (procédé, nous l'avons dit plus haut, relaté par Hérodote lui-même) ou avait eu lieu par une voie sanguine. Il en résulte donc que si Gannal ne dut pas à son propre génie l'idée de l'injection par la carotide, il fut du moins merveilleusement prompt à en saisir toute la portée et à l'appliquer en grand. Nous irions volontiers plus loin; et nous serions porté à croire que cette idée même, il ne la prit pas à son prédécesseur de Naples et que tous deux la trouvèrent en même temps, quoique la priorité matérielle et constatée soit acquise à Tranchina. Qu'est-ce en effet que l'injection par la carotide? C'est l'application à l'embaumement de ce qui depuis deux siècles se pratiquait dans les amphithéâtres anatomiques pour l'étude des vaisseaux sanguins. S'il y a quelque chose d'inconcevable, c'est que l'on n'ait pas songé plus tôt à cette application; mais certes elle ne pouvait tarder. L'extension des études de zoologie comparée, en nécessitant tant de dissections en sus de celles qu'appellent les études médicales, ne pouvait manquer d'amener là; et il n'est pas étrange que plusieurs esprits à la fois, méditant et sur la vieille injection égyptienne et sur les injections restées à l'état d'énigmes de Ruysch aient pensé en même temps à l'injection des vaisseaux sanguins comme voie d'embaumement. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, Gannal tenait beaucoup à passer pour l'inventeur de l'injection par la carotide, dont matériellement il ne peut être pris que pour le premier importateur en France; et bientôt il eut soin de se faire breveter par l'État pour un nouveau mode d'embaumement : le brevet, au dire de quelques écrivains mal informés, remonterait à 1833, mais lui-même dans un de ses procès en a fixé la date à 1837. Le liquide antiseptique dont il se servait alors n'était plus la solution d'acétate d'alumine. C'était, suivant des déclarations qu'il fit plus tard, une solution de sulfate simple d'alumine dans la proportion d'un kilogramme de sulfate pour cinq cents grammes d'eau, que plus tard il échangea contre un mélange à parties égales de sulfate d'alumine et de chlorure d'aluminium marquant 34° à l'aréomètre de Baumé, mais probablement au sulfate et à l'eau était uni, nous ne savons à quelle dose et sous quelle forme, un appoint d'arsenic. Plus tard en effet, au moins en deux grandes occasions, ses préparations fournirent trop de ce périlleux métal pour n'être là que par exception ou par hasard; et nul doute que dans les commencements de ses essais il n'ait usé de cet élément plus librement qu'à toute époque ultérieure de sa vie. Personne encore en 1837 ne s'était ému à l'idée de matières vénéneuses employées dans l'embaumement, au contraire, tous les phraséologistes, académiciens en herbe et autres, auraient plutôt été disposés à s'émerveiller en belles périodes à la Fénélon ou à la Buffon des caprices infinis et de la variété des ressources imprévues de la nature en voyant les mêmes substances désorganiser si promptement les tissus vivants, les préserver si victorieusement après la mort : les poisons, il faut le dire, faisaient encore presque tous les frais des embaumements : c'est encore ainsi qu'en mars 1844 et bien après l'entrée en scène de Gannal, le maréchal d'Erlon était embaumé par Broc avec du deutochlorure de mercure (toujours, on le voit, le sublimé corrosif, moins le nom!) et de l'acide arsénieux, auxquels n'étaient unis que quelques grammes d'essences aromatiques (girofle, lavande et néroli). Personne non plus n'avait fixé les yeux du gouvernement sur l'embarras où pourrait se trouver un jour la médecine légale et la justice en présence d'une mort où l'on soupçonnerait l'empoisonnement par l'arsenic, mais où l'auteur de l'empoisonnement aurait gratifié sa victime des honneurs de l'embaumement par un liquide arsenical. Naturellement donc, nous sommes convaincu que dès les premières années de sa carrière d'embaumeur, Gan-

nal ne se fit aucun scrupule de mêler ou l'acide arsénieux ou l'arsenic à sa solution. Quelques temps il n'eut guère que des succès et crut avoir fixé un clou à la roue de la fortune. Il avait souffert la gêne et presque la pauvreté, il rêvait l'opulence; au lieu d'aimer la science pour la science, il l'aimait, à présent du moins, pour l'argent qu'elle peut donner; pour lui désormais, comme pour un capitaliste, une découverte n'avait de prix que comme industrie. Il résolut au bout de quelques épreuves heureuses de se faire des embaumements une spécialité, puis, comme l'appétit vient en mangeant, un monopole. L'odontine, le racahout des Arabes l'empêchaient de dormir. Et lui aussi se sentait né pour tenir boutique d'un élixir quelconque. Il entendait à merveille l'art du prospectus et celui de la réclame; et la pudeur ne le gênait pas. Bientôt les journaux battirent la grosse caisse autour de son nom, ses circulaires inondèrent Paris et coururent les départements, il choisit des correspondants pour le représenter dans les provinces; et, devenu ou s'apprêtant à devenir fabricateur en grand, maintes fois il expédia cachetées, parafées et scellées de son sceau les bouteilles momificatrices. Il fit, Dieu ou Méphistophélès aidant, une bague au Carrousel annuel des prix Montyon. Il fut à l'apogée de sa gloire, quand, lors de la mort de M. de Quélen, le bruit courut que le nobilissime archevêque, par une clause expresse de son acte testamentaire, avait demandé que son corps avant d'être déposé dans le monument fût confié aux soins du docteur Gannal... (Nos recherches ne nous ont pas fait connaître par-devant quelle faculté de médecine Gannal avait été décoré du bonnet. N'importe! Docteur ou non,) Gannal un moment fut en passe de s'imaginer qu'il allait devenir non l'embaumeur des princes, ducs, marquis, évêques et chanoines (foin d'une clientèle si clairsemée!), mais l'embaumeur général de France, de Navarre et d'Algérie, mais un des grands officiers de la couronne, et qu'il allait avec ses bouteilles faire sauter la banque des pompes funèbres. Un peu plus, il eût mis son julep en actions; et si quelque « rott-borough » de notre belle France électorale l'eût envoyé à la chambre législative, il eût au nom de l'hygiène et de la morale publique élucubré quelque projet de loi disposant qu'à l'avenir toute inhumation serait précédée d'embaumement..... (Oh M. Josse!), et comme dès lors, suivant les chances variées d'adoption ou de répulsion ou d'ajournement ou d'amendement du projet, les certificats de promesse d'action auraient haussé, baissé, oscillé de toutes façons à la Bourse! Mais le pot au lait chuta. Tout le monde, même au Faubourg, ne crut pas la dernière parole de M. de Quélen un mandement. Gannal éprouva le déboire de voir beaucoup d'illustres morts, avant la dernière visite à St-Thomas d'Aquin ou à St-Roch, remis, comme par le passé, à des pharmaciens ou médecins qui ne lui payaient pas tribut. Tel fut entre autres, en 1842, le duc d'Orléans, si prématurément ravi à la France ainsi qu'aux siens; et tel fut, comme nous l'avons dit, le maréchal d'Erlon en 1844. Puis la jalousie s'en mêla, et à la longue la science pure, à laquelle nous ne saurions prêter d'arrière-pensées ou de vues mercantiles, et enfin l'administration. C'est en cette même année 1844 que la lutte commença sérieusement, par un procès en Corse. Ce n'était pas absolument le premier. Déjà la ville de Sens avait été le théâtre d'un curieux débat judiciaire où Gannal figurait en qualité de plaignant. Un médecin de cette ville avait embaumé en injectant, nous ne savons quelle solution, mais une autre solution que celle dont Gannal faisait usage, par la carotide. L'ambitieux chimiste, qui croyait la carotide sa propriété, vit soudain dans l'emploi de cette méthode un attentat à son brevet, et le contrefacteur prétendu fut assigné. Mais malgré la fine argumentation du spirituel avocat de Gannal, l'inculpé fut renvoyé de la plainte, et l'embaumeur général en fut pour ses frais de première instance et d'appel. Même incident, mêmes prétentions, mêmes péripéties en Corse; mais cette fois le démêlé, dit « Embaumement Cipriani » (du nom du défunt) fut plus remarqué. M. Marchal de Calvi s'était permis un embaumement sans le permis et sans le nouveau liquide d'immortalité du chimiste alsacien. Derechef Gannal se fâcha tout rouge et le poursuivit en contrefaçon, non comme ayant usé de la composition monopolisée, mais comme ayant pratiqué des injections par la carotide, injections qui, elles aussi, suivant Gannal, étaient comprises dans son brevet. La justice ne vit là qu'une querelle d'Allemand, et il fut débouté de ses prétentions, en première instance, parce que les juges dirent que l'injection par la carotide n'était pas valablement brevetable, vu que ce serait faire de la carotide une marchandise et que jamais le corps humain ne peut être réputé marchandise, en appel, sur ce que l'injection par la carotide était connue et avait été décrite avant le brevet de 1837. Que ce soit le premier considérant ou bien le second qui représente le mieux les vrais principes, Gannal après ce double arrêt s'en tint là pour le moment. Mais dès l'année suivante un autre orage surgit d'un autre point de l'horizon. Un honorable professeur de chimie de Rouen (M. Morin) vint lire (14 mars 1845) à l'Académie des sciences de cette ville « quelques mots sur l'embaumement par le « procédé Gannal » et affirma qu'il venait de constater dans un très-menu fragment d'un cadavre conservé par le liquide qu'expédiait ce chimiste à ses dépositaires de province une « quantité considérable » d'arsenic; du 5 au 10 avril suivant, un autre chimiste et un médecin (MM. Girardin et Avenel) examinaient, sur la réquisition du maire, un autre corps semblablement traité seize mois auparavant par le même correspondant rouennais, et obtenaient également par l'appareil de

Marsh des « taches abondantes » d'arsenic; et vainement Gannal tentait de répondre, du moins sur le « quantum » ; puis plus sage faisait le mort et ne sonnait plus mot pour ne pas donner de retentissement au débat : les déclarations et les conclusions du rapport normand n'avaient déjà fait que trop de bruit pour la prospérité de son établissement; et le 29 octobre 1846 parut la fameuse ordonnance réglementaire dont l'article 10, évidemment provoqué par les analyses rouennaises, prohibait sans exception l'emploi des poisons et pour le chaulage et pour l'embaumement. Gannal alors proclama plus haut que jamais, tantôt que depuis tel jour tel mois telle année (sur lesquels il n'était pas invariable) jamais parcelle d'arsenic n'avait habité ses bouteilles, tantôt qu'à partir de l'ordonnance son liquide définitif ne contenait plus ni arsenic métallique ni préparation arsenicale. Non seulement ces déclarations, très-catégoriques chacune, quoique assez souvent contradictoires, ne persuadaient pas tout le monde, mais le scepticisme se formulait tout haut soit dans les journaux, soit dans les pamphlets, vade mecum et prospectus. Tous les jours c'étaient annonces nouvelles, réclamations, récriminations, défis, relevés de bévues ou procès-verbaux de mésaventures. Un de ces défis surtout fixait alors l'attention. MM. Suquet et Dupré, sans contredit les plus acérés de ses antagonistes, avaient relevé le gant que Gannal jetait à tous; et, l'Académie alors royale de médecine y consentant, il avait été stipulé que les deux rivaux comparaîtraient en champ clos par-devant les commissaires choisis par elle, qu'ils embaumeraient chacun leur cadavre séance tenante sous l'œil de ceux-ci, avec leurs liquides préalablement reconnus catholiques et canoniques, c'est-à-dire purs de tout mélange vénéneux, que les deux corps seraient inhumés dans le jardin de l'École pratique, puis enfin qu'au bout d'un an ou plus on ouvrirait les cercueils et qu'on décrirait l'état de chacune des dépouilles mortelles. Déjà le premier acte de cette grande épreuve avait eu lieu vers la fin de décembre 1845, et là Gannal avait eu encore une fois à maudire l'appareil de Marsh : le liquide avec lequel il comptait opérer avait été atteint et convaincu de n'être pas vierge d'arsenic, et il s'était vu dans l'obligation d'exhiber un autre flacon qui probablement lui inspirait moins de confiance, mais avec lequel il lui fallut opérer sans y mêler une goutte du premier. C'est quelques mois après le promulgué de l'ordonnance de 1846 (exactement c'est le 11? février 1847) qu'après un séjour de plus d'un an en terre furent exhumés les deux corps, et les commissaires reconnurent que l'un se comportait parfaitement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et qu'abandonné à l'air libre, il devenait dur comme du bois ou de la pierre, tandis que l'autre, hélas! était avarié : cet autre c'était celui qu'avait préparé Gannal. On comprend à quel point cet insuccès lui fut sensible, et combien surtout il fut peiné de la publicité que nécessairement reçut le rapport des médecins préposés à cette épreuve comparative, publicité à laquelle le triomphateur donna sans ménagement et par tous les moyens tout l'éclat possible. Il protesta par-devant l'Académie, et même il protesta cinq fois de suite : toutefois on remarqua que ses protestations allaient sans cesse diminuant de volume et que la dernière se réduisait à deux pages. Pour nous, juge impartial,

La longueur du papier ne fait rien à l'affaire :

évidemment le mécontent ne pouvait indéfiniment répéter ses imputations ou ses phrases tout au long, il ne devait à chaque réplique que rappeler abréviativement les arguments développés par le passé, en ajoutant quelques mots en cas d'objections. Quant au fond des choses, malheureusement il ne pouvait avoir vraiment raison : tenter de faire planer les soupçons de partialité sur les juges ou de supercheries déloyales (et c'est ce qu'il fit) sur l'adversaire parce que le jardin de l'École pratique était à lui, c'était traîner misérablement le combat en blessé qui perd son sang et qui se cramponne machinalement à des armes désespérées. Qu'il y eût eu dans cette mise en scène un peu d'intrigue, un peu de coterie, un peu d'exagération des faits en faveur du concurrent heureux, on pourrait le soupçonner; mais c'est tout ce qu'on peut admettre. Le fait majeur, le fait accablant, l'imperfection de conservation ce jour-là par son liquide, n'avait pu ni être créé par son rival ni falsifié par les auteurs du rapport. Nous sommes loin d'en conclure, nous, comme souvent ses ennemis le firent ou voulurent le faire croire, à l'impuissance radicale de Gannal comme embaumeur : les témoignages très-formels et très-curieux des trois savants de Rouen, dont certes nul ne peut être suspect d'indulgence, font justice de cette thèse; il en résulte seulement que Gannal ne savait pas embaumer sans arsenic. Nul doute pour nous que si son premier échantillon, celui qui fut rejeté comme arsenifère, lui eût été laissé pour parfaire son opération, il n'eût réussi là comme à Rouen; mais obligé de se servir d'un liquide moins riche en principes antiseptiques et qu'il ne tenait là que comme encas, il manqua son coup. N'outrons donc rien et d'un mécompte exceptionnel ne tirons pas d'induction générale. Suquet injectait par l'artère poplitale du sulfite de soude et du chlorure de zinc : nul doute donc que ces deux sels ne l'emportent comme antiseptiques, soit sur le sulfate d'alumine seul, soit sur le sulfate d'alumine et le chlorure d'aluminium non corroborés d'arsenic, mais voilà tout, et il reste toujours et possible et probable, nous disons presque « il reste « certain, » que plus d'une fois, l'arsenic aidant, ce sulfate ou seul ou uni au chlorure d'aluminium eut l'efficacité que Gannal prétendait être son

apanage toujours, au cas même de l'élimination de l'arsenic. Le vainqueur du 11 février ne contint pas, on le devine, sa jubilation dans les bornes que nous indiquons. Les protestations plus que véhémentes de Gannal achevèrent de l'exalter; et dans son exaspération croissante il fit tout pour représenter Gannal comme un ignorant, un intrigant, un charlatan, qui faisait semblant d'embaumer avec un mauvais orviétan et dont les pratiques blessaient la pudeur..... Notons en passant que le mot de pudeur ne fut jamais plus fréquemment employé que par ces pudiques concurrents! Gannal à son tour ne demeura pas en reste d'immondes insinuations et d'injures. Triste polémique qui rapetissait la science et qui, chose plus importante pour les deux momificateurs, démonétisait leur industrie et faisait de part et d'autre fuir la clientèle! Quand deux astrologues se traitent d'imposteurs, on les croit tous deux; et la caisse du vainqueur s'en ressent non moins que celle du vaincu : la galerie rit, beaucoup d'yeux s'ouvrent et beaucoup d'escarcelles se ferment. C'est bien ainsi que les choses se passaient. Chacun avait ses prôneurs, ses journaux : la *Sylphide* jappait pour la carotide, le *Constitutionnel* aboyait pour l'artère poplitaire; la *Gazette des Hôpitaux* portait aux nues le sulfite, la *Tisiphone médicale* décrétait le Panthéon au sulfate; un coup de lancette par ici pour le chlorure de zinc, un coup de fouet par là, non sans accompagnement de sifflements et de crochets à venin, pour le chlorure d'aluminium. Trois ou quatre années se passèrent ainsi, chacun faisant à tour de rôle

Gémir la presse et pouffer les passants,

et tandis que les traits pleuvaient, les dollars du public volaient vers d'autres parages; on se résignait, tout évêque ou pair qu'on était, à se laisser manger aux vers; on se désabonnait de l'embaumement, ou, pour employer l'expressif argot des rieurs, on se dégannalisait et l'on se désuquétisait du même coup. Finalement Gannal, outré de voir pâlir son renom, filer son étoile et baisser ses finances, voulut tenter un dernier effort et porter la lutte dans une troisième arène, le jardin de l'École pratique et la presse périodique ne lui ayant pas laissé le dernier mot dans cette querelle. Mais la lice judiciaire ne lui fut pas plus propice que le reste. Déjà la Thémis provinciale et la Thémis parisienne avaient fait la sourde oreille à ses plaintes; il en fut de même en 1850 et la défaveur qui environnait ses prétentions et son nom près des magistrats ne se déjugea pas. Il suivait pourtant une autre marche alors qu'à l'époque des affaires de Sens et de Calvi : ce n'est plus de contrefaçon qu'il accusait ses ennemis (car un associé secondait alors M. Suquet), c'est de concurrence déloyale par publications infamantes, circulaires calomniatrices, polémique outrageuse dans les organes de publicité, etc., etc.; et par ses conclusions il demandait quinze mille francs de dommages-intérêts. Suquet et Roques (les attaqués) répondirent par une demande reconventionnelle d'égale somme en arguant des mêmes faits. Le tribunal (c'était la 1re chambre civile de Paris) donna raison et donna tort à tous les deux en reconnaissant que chacun avait outré la concurrence, avait insulté, déprécié, diffamé ou calomnié son rival précisément avec les mêmes circonstances et par les mêmes voies, à ceci près que Gannal avait été le provocateur, et mit les deux demandes au néant en compensant les dépens entre les parties, y compris l'enregistrement du jugement. Naturellement, cet arrêt du 15 mai 1850 assoupit pour quelque temps l'ardeur belliqueuse de Gannal. Nous n'osons dire cependant que ce calme se serait indéfiniment perpétué. Mais frêle et battu déjà par d'autres tempêtes, harassé de ses fatigues et moralement abattu par ses échecs, il succomba en 1852, ne laissant qu'un renom offusqué de nuages, et chez beaucoup de ceux qui l'avaient aperçu ou entendu nommer, le grave soupçon de n'avoir jamais été qu'un simulateur d'embaumements. On a vu que notre opinion diffère. Elle est fondée sur l'étude attentive des faits et du caractère de Gannal. Le tout formait un ensemble assez embrouillé pour qu'il ne fût pas donné à tous de voir dans ce chaos. Nous espérons qu'à présent il semblera simple : la clef de toutes les contradictions est dans ce fait unique que Gannal, sitôt qu'il fut maître de quelque ombre, de quelque germe de découverte scientifique, n'eut plus souci que d'en faire de l'argent. Il savait embaumer et certainement embauma plus d'une fois avec succès; mais longtemps, et probablement toujours, il n'embaumait avec autant d'efficacité qu'au moyen d'une addition d'arsenic aux autres substances. S'il eût été vraiment amant de la science, sitôt qu'il vit en France l'opinion se monter contre l'adoption de ce scabreux agent, il eût travaillé sans relâche à s'en passer, à trouver mieux que sa solution primitive; et, nous n'en doutons pas, avec un peu de persévérance, il eût mis la main ou sur le sulfite de soude et le chlorure de zinc comme son rival Suquet, ou sur le persulfate de fer, comme Braconnot, ou sur le deutochlorate d'étain, comme Tauflieb, ou sur le bichlorure de mercure et le chlorhydrate d'ammoniaque comme Baldaumick, ou sur le sulfate de zinc comme, presque en même temps tous deux, Besse à Montpellier, Filhol à Toulouse. Chose extraordinaire! ces deux savants, en publiant leur procédé, reconnurent devoir leur découverte, le second à Suquet, auquel il prenait sa base, le premier à Gannal, dont il conservait l'acide. Ainsi Gannal, ne s'inspirant que de lui-même et sans sortir de la famille des sulfates, était conduit à la découverte de Besse! Qu'on ne déprécie donc pas son talent de chimiste; et que le blâme porte, soit sur son défaut de persévérance, soit sur cette soif du lucre qui lui fit déserter la haute et noble science de l'embaumement pour l'industrie et l'exploitation boutiquière de

l'embaumement. Delà le reste : de là les mensonges, quand il prétendit embaumer sans arsenic, quand il dit avoir cherché, avoir trouvé (et il citait la date, an, mois et jour) le liquide non vénénifère appelé par tant de vœux; delà la comédie des deux fioles apportées à l'épreuve de l'Académie de médecine et la nécessité où, pour ne pas reculer, il s'était trouvé d'opérer avec le liquide auquel lui-même il ne croyait pas ou ne croyait guère; delà les procès qui jetèrent du louche sur sa personne; delà ces âcres polémiques qui décréditent la science et qui portèrent à la pratique de l'embaumement un coup dont elle se sentira longtemps. A tous ces titres, la vie de Gannal est une instruction pour qui sait la comprendre; et fort rarement il fut mieux démontré que par elle combien l'amour de l'argent peut faire faire fausse route : voilà un homme qui certes ne manque ni d'énergie ni de coup d'œil scientifique, et qui, pour avoir voulu trop vite et trop matériellement monnayer les premiers fruits de son labeur, reste tristement et sans éclat, quoique non sans bruit, en route, manque le renom qu'il avait chance de conquérir, manque la fortune qu'il a le tort de regarder comme le bien suprême, passe les plus belles années de sa vie à poursuivre ou, qui pis est, à dénigrer ses confrères, qui le lacèrent à leur tour, délecte les sots par les tumultes qu'il suscite et la poussière qu'il soulève autour de lui, et défraie le crayon et la plume des caricaturistes. Le *Plutarque drolatique* le proclama « prince de la Carotide; » et c'est encore l'appellation de laquelle il peut le moins s'offenser. — La figure de Gannal n'était ni laide, ni plate; ses yeux, son nez, ses lèvres annoncent beaucoup d'acuité; sa tenue, pour un homme sorti des rangs inférieurs, ne manquait pas d'aisance et de quelque dignité. Il s'exprimait mal, non qu'il hérissât de germanismes son langage, mais son vocabulaire n'était pas aristocratique, ses sentences et paraboles n'avaient rien de parlementaire, la syntaxe avait souvent à gémir de l'imprévu et de la hardiesse de ses inversions; les relatifs, les conjonctions dansaient d'étranges sarabandes dans ses périodes. Son orthographe était au pair des autres parties de sa grammaire. Mais il eût traité de pédant qui lui eût communiqué ces remarques. Du reste, sans trop s'en préoccuper, il sentait ce qui lui manquait; et presque tout ce qui porte sa signature est entièrement sorti de la plume de quelques amis. Nous connaissons au moins quatre de ces prête-noms, en tête desquels figura St-Edme, suivi de Caubert et de Bruneh, mais nous ne pourrions dans la bibliographie qui va suivre assigner exactement à chacun sa part. De loin en loin pourtant, lorsque le cataclysme de bile débordait, il ne se donnait pas la peine d'envoyer comme de coutume sa drèche (ses notes) aux garçons brasseurs, et il adressait son orge à peine à l'état de malt (son autographe) au journal qui voulait bien l'insérer. Il s'en mordit les doigts parfois. La *Gazette médicale* entre autres lui joua le tour d'imprimer sans y rien modifier un de ces monuments de son élocution hasardeuse et figurée; ni compositeurs ni correcteurs n'y changèrent une panse d'*a;* l'orthographe, la ponctuation, ainsi que le style de ce *testo di lingua* furent religieusement respectés, seulement à tous les passages étonnants on intercala entre parenthèses le sacramentel *sic*. Oncques de mémoire de prote n'eut lieu semblable prodigalité de parenthèses, la casse fut épuisée. Le principal ouvrage signé par Gannal est son *Histoire des embaumements et de la préparation des pièces d'anatomie pathologique et dogmatique, suivie de procédés nouveaux*, Paris, 1837, in-8°; 2e édit. 1841. La rédaction est due au docteur Gaubert, chirurgien, le fond de l'ouvrage n'en est pas moins tout entier de Gannal. Il est exact en général, et, somme toute, quoiqu'il laisse quelque chose à désirer, il est plein de faits instructifs et curieux. Voici la liste des autres travaux ou publications de quelque importance, rédigés sur les notes de Gannal et revêtus de son nom : 1° *Du chlore employé comme remède contre la phthisie pulmonaire*, Paris, 1833, in-8°, 44 p.; 2° *De la charpie vierge*, Paris, 1834, in-8°; 3° *Géline-gelée et gélatine*, Paris, 1836, in-8°; 4° *J.-N. Gannal à M. le docteur Edwards, membre de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques*, Paris, 1836, in-8°; 5° *Mémoires sur la conservation des matières animales... suivis des rapports faits à l'Institut et à l'Académie de médecine par MM. Dumas, Bréchet et Dizé*, Paris, 1836, in-8°; 6° *Notice sur les embaumements : Procédé de M. Gannal*, Paris, 1839, in-8° (cet opuscule de 32 pages fut distribué à profusion); 7° *Lettre adressée à MM. les membres du conseil de salubrité au sujet de la translation des cendres de Napoléon et de l'inhumation des victimes de Juillet*, Paris, 1840, in-8°; 8° *Lettre adressée à M. le baron Thénard*, Paris, 1841; 9° *Quelques réflexions sur les embaumements : faits authentiques de conservation durable*, Paris, 1842, in-8°; 10° *Gannal à M. le docteur Pasquier, embaumeur du duc d'Orléans*, Paris, 1842, in-8°; 11° *Mémoire adressé à M. le préfet de police pour l'application d'un nouveau système d'inhumation dans les cimetières de Paris*, Paris, 1842, in-4°; 12° *Mémoire descriptif d'un nouveau procédé de fabrication du blanc de céruse* (carbonate de plomb) *présenté à l'Académie des sciences*, Paris, 1843, in-8°; 13° *Lettre adressée à l'Institut* (*Acad. roy. des sc.*) *sur la question des embaumements*, Paris, 1843, in-8°; 14° *Lecture faite à l'Institut* (*Acad. roy. des sc.*) *le* 7 *août* 1843, *sur la question des embaumements*, Paris, 1843, in-8°; 15° *Lettre aux médecins sur la question des embaumements*, Paris, 1844 et 45, in-8°; 16° *A M. Caventou, président de l'école royale de médecine*, du 4 juillet 1845, Paris, 1845; 17° *Avis aux familles sur le mode d'embaumement de M. Gannal*, Paris, 1846; 18° *Troisième lettre au président de l'Académie royale de médecine* (c'était alors le docteur Roch) *au sujet des embaumements*, le 10 août 1846, Paris, 1846, in-8°; 19° *A M. Orfila, docteur*

de la faculté de médecine, président de la commission dite des embaumements *nommée par l'Académie royale de médecine*, Paris, 1847; 20° *Protestations adressées à l'Académie royale de médecine par Gannal, chimiste*, Paris, 1847. On a vu plus haut que ces protestations, qui toutes parurent isolément, sont au nombre de cinq. Ainsi que celles-ci, toutes les publications qui précèdent ne sont que des brochures qui rarement excèdent 40 pages, et dont la plupart vont de 16 à 32. Le n° 8, in-4°, n'en passe pas 4, et nous avons dit à quoi se borne la cinquième protestation. L'on a parfois, mais évidemment à tort, donné comme de Gannal la brochure anonyme intitulée, *Procédés Gannal mis à la portée de tout le monde*, etc., etc., Paris, 1840, et qui dès 1846 obtenait les honneurs d'une 4e édition. Non-seulement Gannal n'est pas l'auteur de cette brochure, mais il n'a pas prétendu l'être. L'introduction, qu'elle appartienne à l'anonyme auteur du livre ou à l'éditeur (Desloges), entrepreneur d'une *Collection de petits manuels des arts mis à la portée de tout le monde*, ne parle de Gannal qu'à la troisième personne et ne voit en lui que l'auteur d'un procédé, mais non l'auteur d'un ouvrage ou de matériaux écrits sur lesquels on pût en construire un. Cet auteur du reste n'est pas inconnu, c'est M. Brunet le naturaliste, qui même a donné son adresse à la fin de sa notice en invitant les lecteurs à visiter son riche magasin d'oiseaux empaillés. Il est vrai que vis-à-vis du titre se voit un portrait de Gannal. Mais qu'est-ce qu'on peut en conclure? Tout simplement, c'est que M. Brunet et Gannal étaient en liaison, et que l'opuscule fut écrit « ad majorem gloriam » de Gannal, mais non que Gannal aurait ajouté à tant d'autres singularités de sa vie le ridicule d'avoir été si clairement ici son propre thuriféraire. V. P—T.

GANNERON (Auguste-Hippolyte), fils d'un fabricant de chandelles de la rue Montmartre, né à Paris en 1792, fit de bonnes études et commença par exercer deux ans comme avocat stagiaire. Cette carrière ne lui semblant pas en harmonie avec la nature de ses facultés, il rentra sagement au comptoir de son père, et la fortune le récompensa bientôt de ce bon sens. Sous sa direction la modeste fabrique de son père prit de grands développements; des spéculations heureuses et bien combinées la mirent au rang des grandes maisons parisiennes, et Ganneron fut élu par ses pairs, les notables commerçants, juge au tribunal de commerce de la Seine. C'est à cette circonstance qu'il doit la meilleure partie de son importance historique. La capacité qu'il montra dans ses nouvelles fonctions, appuyée sur ses études précédentes du droit, lui valut une grande autorité parmi ses collègues et l'estime des jurisconsultes. En 1830, au moment où Charles X promulgua ses célèbres ordonnances, Ganneron était président d'une des sections du tribunal de commerce. Elles interdisaient aux journaux de paraître sans l'autorisation préalable de l'autorité royale. Plusieurs journalistes voulurent désobéir à cet ordre, mais leurs imprimeurs refusaient de se prêter à cette résistance. Ces derniers furent appelés à la barre consulaire pour avoir à exécuter leurs traités. Cette affaire fut déférée à la section dont Ganneron était président. Il instruisit courageusement l'affaire séance tenante, et, au milieu du tumulte de la ville insurgée et du bruit de la fusillade qui éclatait autour du Palais-Royal et de la rue St-Honoré, le tribunal prononça le jugement suivant, que nous reproduisons comme une pièce de l'histoire : « Le tribunal, considérant que par convention « verbale, Gauthier-Laguionie, imprimeur, s'est « obligé à imprimer le journal le *Courrier fran-* « *çais;* que les conventions légalement formées « doivent recevoir leur effet; qu'en vain, pour se « soustraire à ses obligations, Gauthier-Laguionie « oppose un avis du préfet de police contenant « injonction d'exécuter une ordonnance du 25 de « ce mois; *que cette ordonnance, contraire à la* « *charte, ne saurait être obligatoire ni pour la per-* « *sonne sacrée et inviolable du roi, ni pour les ci-* « *toyens, aux droits desquels elle porte atteinte; con-* « *sidérant au surplus qu'aux termes mêmes de la* « *charte, les ordonnances ne peuvent être faites que* « *pour l'exécution et la conservation des lois, et que* « *l'ordonnance précitée aurait au contraire pour effet* « *la violation des dispositions de la loi du 28 juillet* « 1828; par ces motifs, le tribunal ordonne que « les *conventions* d'entre les parties *recevront leur* « *effet;* condamne en conséquence, et par corps, « Gauthier-Laguionie à imprimer le journal *le* « *Courrier Français, et ce dans les vingt-quatre heu-* « *res pour tout délai.* Fait et jugé à une heure et « demie, le mercredi 28 juillet 1830 : *Ganneron*, « président; *Lemoine-Tacherat, Gisquet, Lafond,* « *Truelle*, juges. » Après le triomphe de la révolution, Ganneron, devenu par cet acte même un des hommes populaires du parti victorieux, fut, en 1831, nommé député par le corps électoral de Paris. Il était en outre colonel de la deuxième légion de la garde nationale; dès l'année précédente, le gouvernement l'avait désigné comme membre de la commission chargée par la loi du 17 octobre 1830 de répartir les trente millions destinés à venir en aide aux souffrances du commerce et de l'industrie. Dans cette position, il avait acquis de nouveaux titres à la reconnaissance des négociants en contribuant puissamment à la création de plusieurs comptoirs d'escompte dans les départements, et d'un autre à Paris qui se maintint jusqu'au 30 septembre 1832. A la chambre élective, Ganneron sembla d'abord pencher vers l'opposition, et vota même pour l'abolition du cens d'éligibilité; mais la nature modérée de son caractère et de son esprit ne tarda pas à le rallier au ministère de Casimir Périer. Par les circonstances où elle éclata, cette adhésion eut même, selon toutes les vraisemblances, une influence décisive et sur le sort du ministère et sur la direction de la politique du gouvernement issu de la révolution. Après la

prise de Varsovie, la population de Paris, la garde nationale étaient fort émues; la majorité vivement ébranlée. Les chefs de l'opposition, Mauguin et Lafayette, frappaient à coups redoublés sur le cabinet, qu'ils accusaient de cet événement. Après deux jours de lutte, Ganneron vint proposer à la tribune un ordre du jour motivé : « La chambre, « *satisfaite* des explications données par MM. les « ministres, se confie dans leur sollicitude pour la « dignité extérieure du pays. » Cette proposition fut votée par deux cent vingt et une voix. A partir de ce jour, la ligne de conduite de la majorité était tracée, elle devait être *satisfaite* jusqu'au bout. En général Ganneron vota avec elle; cependant à la fin de sa vie il s'en détacha avec une partie du centre gauche. Il se fit souvent remarquer dans les délibérations financières; comme membre du conseil général de la Seine, il prêta toujours son appui aux institutions de charité de bienfaisance. — En 1844, à l'époque du grand déploiement d'activité industrielle qui caractérisa les dernières années du règne de Louis-Philippe, Ganneron, à l'imitation de J. Laffitte en 1837, fit appel au crédit dont il jouissait à juste titre dans le monde commercial pour fonder, sous le nom de *Comptoir Ganneron,* une banque d'escompte au chiffre de près de douze millions; les capitaux affluèrent pleins de confiance dans la capacité et la haute probité de l'homme qui demandait leur concours; et dans les années de 1846 et 1847, le mouvement du portefeuille oscilla entre quatre cent quarante-quatre et trois cent quatre-vingt-dix-neuf millions; Ganneron malheureusement jouit peu de temps de cette situation prospère, il mourait le 25 mai 1847, laissant de vifs regrets à tous ceux qui avaient pu apprécier en lui les qualités de l'homme privé et de l'homme public. A. F—L—T.

GANNO (Frère Étienne de), né à Lavaur en 1480, d'une famille noble, entra de bonne heure dans l'ordre des Cordeliers. Il est le premier qui ait écrit sur l'histoire de Toulouse, singulièrement défigurée par les fables dont il l'a surchargée. Selon lui, cette antique cité aurait été fondée du temps de la prophétesse Débora, par Limosin, neveu du patriarche Japhet. Il donne également une longue liste des rois qui ont régné à Toulouse avant la conquête des Romains; et ces monarques n'ont jamais existé que dans son imagination. Il est encore l'auteur d'une chronique contenant les exploits de Charles Martel et de Charlemagne, dans laquelle les mensonges ne sont pas épargnés. Nicolas Bertrand, Forcadel, Antoine Noguier, n'ont fait, relativement aux antiquités de Toulouse, que copier les fictions d'Étienne de Ganno, dont l'ouvrage est manuscrit, au commencement du Livre blanc de l'hôtel de ville de Toulouse. Fontette (n° 37768) parle d'une ancienne édition in-8°, imprimée sous Louis XI : l'auteur n'étant né qu'en 1480, l'édition doit être du temps de Louis XII. L—M—E.

GANS ou GANZ (Jean), jésuite allemand, né à Wurtzbourg en 1591, entra dans la société en 1610, et s'y distingua par les progrès qu'il fit dans ses études : il s'appliqua avec un égal succès à la philosophie, à la théologie et aux mathématiques, et enseigna ces sciences dans les colléges de son institut; après quoi il s'engagea par les quatre vœux. Alors il s'adonna à la prédication; et pendant plusieurs années il remplit, aux grands applaudissements de ses auditeurs, les chaires des principales églises de l'Allemagne catholique, notamment de Gratz et de Vienne. La réputation qu'il se fit dans cette carrière attira l'attention de Ferdinand, roi de Hongrie et de Bohême, fils de l'empereur Ferdinand II, et qui lui-même devint empereur après la mort de son père, sous le nom de Ferdinand III. Ce prince choisit le père Gans pour son prédicateur, se l'attacha, et s'en fit suivre dans ses voyages et à l'armée, lorsqu'il marcha contre les Suédois. Étant parvenu en 1637 au trône impérial, il le prit pour son confesseur. On rapporte du père Gans que, se bornant scrupuleusement à ses fonctions spirituelles près du prince, il ne se mêla, pendant qu'il eut sa confiance, d'aucune affaire étrangère à son ministère, et ne recommanda qui que ce soit, à moins que ce ne fût pour des aumônes ou pour des objets qui intéressassent essentiellement la religion : circonspection louable et assez rare pour mériter d'être remarquée. Le zèle du père Gans pour le salut des âmes lui fit solliciter près de ses supérieurs la permission d'aller prêcher la foi à la Chine : demande qui lui fut refusée, parce qu'ils le crurent plus utile dans les postes qu'il occupait. Ce religieux mourut à Vienne, dans la maison professe de la société, le 11 mars 1662, à l'âge de plus de 70 ans. Il a publié : 1° en allemand, quelques *Oraisons funèbres* et plusieurs ouvrages ascétiques, parmi lesquels nous citerons seulement le *Gynécée de la maison d'Autriche*, ou *Vies des héroïnes de cette maison qui se sont le plus distinguées par quelque vertu d'une excellence particulière;* 2° quelques *Sermons* en latin; 3° *Arboretum genealogicum exhibens omnes principes qui linea recta a Rodolpho I, imperatore Austriaco, descendunt,* Cologne, 1630 et 1638, in-fol. L'abbé Lenglet cite ce dernier ouvrage dans son supplément à la *Manière d'étudier l'histoire;* il en parle comme d'une composition peu estimée, et où l'auteur a plus considéré le désir de plaire en flattant que la vérité historique. L—Y.

GANS (Édouard), professeur de droit et de philosophie à l'université de Berlin, naquit en cette ville le 22 mars 1798. Sa famille était originairement israélite, et son père, homme d'un esprit fin et cultivé, tenait une maison de banque à Berlin. Il rendit de grands services à sa patrie lors de la détresse financière qui suivit l'occupation française. Comme beaucoup de jeunes gens de son pays, Ed. Gans fréquenta plusieurs universités allemandes; il étudia successivement, et partout avec distinction, à Berlin, à Gœttingue et à Heidel-

berg. Il se lia étroitement dans cette dernière ville avec Thibaut et Hegel. C'est là sans doute, et sous la direction de ce dernier maître, qu'il prit couleur dans la question des deux écoles en jurisprudence, de l'école philosophique, qui avait pour chef Hegel, et de l'école historique, dont les principaux représentants étaient Hugo et Savigny. Après avoir soutenu sa thèse pour le doctorat en droit il rentra dans sa ville natale, mais pour la quitter bientôt, et compléter des connaissances déjà si vastes par l'instruction qu'il devait acquérir encore en voyageant dans plusieurs pays de l'Europe; il resta même plusieurs années à Paris et à Londres. A son retour à Berlin en 1826, il y fut nommé professeur extraordinaire, puis ordinaire à la faculté de droit. Il y enseignait avec éclat, lorsqu'il fut enlevé à sa famille, à ses amis et à la science, le 5 mai 1839. M. St-Marc-Girardin en a fait un portrait fort avantageux dans la *Revue des Deux-Mondes*, décembre 1839; portrait qui a été reproduit en tête de la traduction de l'*Histoire du droit de succession en France, au moyen âge*, de Gans, par M. de Loménie, 1846, in-12. Cette traduction ne comprend qu'une partie de l'ouvrage total allemand, dont M. Lerminier avait déjà donné une analyse étendue dans son *Introduction générale à l'histoire du droit*. Les principaux ouvrages de Gans sont : 1° *Des obligations en droit romain*, Heidelberg, 1819; 2° *Scolies sur Gaius*, Berlin, 1820; 3° *Le droit de succession dans le développement historique du monde*, 1823-29, 3 vol. in-8°; 4° Gans fut en 1826 l'un des principaux fondateurs des *Annales berlinoises pour la critique scientifique*; 5° *Système du droit civil romain*; 6° *Coup d'œil rétrospectif sur des personnes et des circonstances*, Berlin, 1836; 7° Gans a publié en outre les *Leçons sur la philosophie du droit*, de Hegel; et 8° les *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, par le même. On sait combien Gans était attaché à la philosophie de Hegel, avec quel soin religieux il en avait recueilli les doctrines. S'il était vrai, comme quelques-uns l'ont assuré, que la *Philosophie de l'histoire* qui figure aujourd'hui parmi les œuvres posthumes de ce maître illustre, fut en très-grande partie l'œuvre du disciple, Hegel n'en ayant laissé en manuscrit que l'introduction, il serait à présumer cependant qu'elle peut être regardée comme la doctrine de Hegel. Mais cette assertion est démentie par Gans lui-même, qui dit positivement dans la préface de l'ouvrage, qu'à la vérité la rédaction lui appartient, mais « qu'aucune pensée de l'éditeur n'est venue se mêler à celles de Hegel; que « le lecteur peut donc compter qu'il a sous les « yeux un ouvrage parfaitement authentique et « propre du grand philosophe, et que si l'éditeur « avait fait autrement, il n'aurait eu que le choix, « ou de donner comme un livre quelque chose de « tout à fait insupportable (des notes décousues et « sans rédaction), ou de mettre beaucoup trop du « sien à la place de ce qu'il avait sous les yeux. » Il n'y a pas de doute en tout cas que ce livre ne soit d'une lecture plus facile, plus intelligible et plus attrayante, pour nous autres Français surtout, que si elle était sortie de la plume de Hegel. Gans joignait à l'érudition et aux pensées profondes qui sont dans le goût et les habitudes des esprits méditatifs et studieux de l'Allemagne, la vivacité, la finesse, la grâce et la clarté de l'esprit français. Il avait pratiqué beaucoup notre littérature, et, malgré son patriotisme allemand, il dissimulait si peu ses sympathies pour la France, même dans sa chaire, que le gouvernement prussien eut le tort d'en concevoir de l'humeur et de le faire voir. Ce mécontentement lui fut particulièrement témoigné à l'occasion de son cours sur l'histoire de la révolution française et de Napoléon, qui fut suspendu. Ses leçons de droit naturel, de droit public et des gens, de droit criminel et de droit prussien étaient très-suivies. Mais le nombre de ses auditeurs était encore plus considérable lorsqu'il traitait de la philosophie de l'histoire, et en particulier de l'histoire de la France. On en a compté alors jusqu'à quinze cents. J. T—T.

GANTEAUME (le comte Honoré), vice-amiral français, naquit à la Ciotat (Bouches-du-Rhône), le 13 avril 1755. Son père, qui commandait un bâtiment du commerce, l'embarqua avec lui dès l'âge de quatorze ans, et de 1769 à 1777 il fit, sur divers bâtiments, cinq campagnes dans le Levant et deux dans les Antilles. Il était sur le vaisseau de la compagnie des Indes *le Fier Rodrigue* en 1778, lorsque la guerre ayant éclaté, ce bâtiment fut requis pour le service du roi, et chargé d'escorter un convoi destiné pour l'Amérique septentrionale. L'année suivante, le *Fier Rodrigue* se réunit à l'armée navale aux ordres du comte d'Estaing, et prit une part très-active au combat de la Grenade et au siége de Savannah. Nommé lieutenant de frégate auxiliaire en 1781, Ganteaume prit le commandement de la flûte *le Marlborough*, faisant partie du convoi à la suite de l'escadre du bailli de Suffren, destinée pour les Indes orientales. Embarqué successivement sur les frégates *la Surveillante* et *l'Apollon* pendant les années qui s'écoulèrent de 1781 à 1785, il participa aux divers combats qui illustrèrent la marine française dans ces mers. A son retour en France il obtint l'autorisation de commander pour la compagnie des Indes, et il fit successivement sur le *Maréchal de Ségur*, le *Prince de Condé* et la *Constitution*, une campagne en Chine et deux dans les Indes orientales. La guerre ayant été déclarée en 1793, Ganteaume, qui avait déjà obtenu, en 1784 et en 1786, les grades de capitaine de brûlot et de sous-lieutenant de vaisseau, fut appelé au service de l'État comme lieutenant de vaisseau, et embarqué en cette qualité sur le *Jupiter*, de 74, avec lequel il fit une campagne dans l'Océan. L'année suivante ayant été nommé capitaine de vaisseau, il prit le commandement du *Mont-Blanc*, qui faisait partie de l'armée navale aux ordres de

Villaret de Joyeuse. Il prit part aux trois combats que cette armée soutint contre l'amiral Howe, et dans le dernier il reçut trois blessures graves. Pendant les trois années qu'il commanda ce vaisseau, Ganteaume fit une campagne sur les côtes d'Irlande. Rentré dans la Méditerranée en 1795, il fut chargé de croiser sur la côte de Catalogne, et soutint un combat de deux heures contre un vaisseau espagnol embossé sous les forts de St-Philion. Ayant rallié l'armée navale commandée par le vice-amiral Martin, il participa au combat qu'elle livra devant Fréjus à l'armée anglaise. Peu de temps après on mit sous son commandement un vaisseau, quatre frégates et quatre corvettes, et il fut envoyé dans l'Archipel pour y protéger le commerce français. Ce fut avec cette division qu'il débloqua l'escadre de l'amiral Villeneuve, qui était retenue par l'ennemi dans le port de Smyrne. Revenu dans l'Océan en 1796, il parvint, malgré la vigilance des escadres anglaises, à protéger l'entrée dans le port de Brest de plusieurs convois de vivres et de munitions qui y étaient impatiemment attendus. Lors de l'expédition d'Égypte (1798), Ganteaume s'embarqua sur le vaisseau l'*Orient*, comme chef d'état-major de l'armée navale commandée par Brueys ; blessé au combat d'Aboukir, il eut le bonheur d'échapper au désastre de ce vaissseau. Après la destruction de la flotte, le général en chef Bonaparte, désirant conserver près de lui un officier supérieur de la marine, fit dans son rapport au directoire un pompeux éloge des talents de Ganteaume, et il obtint pour lui le grade de contre-amiral. Il le chargea du commandement et de la direction des forces navales employées sur le Nil et sur les côtes d'Égypte. L'amiral suivit en conséquence toutes les opérations de l'armée de terre, fut présent aux siéges de Jaffa et de St-Jean-d'Acre, participa au combat de Gaza et à l'attaque du fort d'Aboukir. Lorsque Bonaparte forma le projet de revenir en France, il confia à Ganteaume le soin de préparer les bâtiments qui devaient l'y ramener. Deux frégates, *la Muiron* et *la Carrère*, l'aviso *la Revanche*, ainsi qu'une tartane, furent disposés à cet effet, et le 22 août 1799, Bonaparte et son état-major s'embarquèrent à Alexandrie sur la *Muiron*, à bord de laquelle Ganteaume avait arboré son pavillon. La traversée fut heureuse et toujours dirigée par Napoléon (*voy.* ce nom), qui lui fit longer les côtes d'Afrique, afin d'esquiver les Anglais. Obligé de débarquer en Corse, il n'échappa que par une sorte de miracle à leurs nombreuses escadres, qui bloquaient sur tous les points les côtes de la France. La division mouilla enfin dans la rade de Fréjus le 2 octobre, et, par une exception étrange, affranchis des lois sanitaires de la quarantaine, le général et sa suite furent débarqués immédiatement. C'est de cette campagne que date l'affection que Bonaparte porta constamment à l'amiral Ganteaume (1). En 1800, le premier consul le nomma membre du conseil d'État et président de la section de marine. L'année suivante il fut chargé du commandement d'une escadre de sept vaisseaux et deux frégates, destinée à porter des secours à l'armée d'Égypte. Des obstacles insurmontables s'opposèrent au succès de cette mission, et l'escadre de Ganteaume, partie au mois de février 1801 du port de Brest, fut obligée à plusieurs reprises de revenir, et ne parvint qu'avec beaucoup de peine à franchir le détroit (1); cependant elle ne fut pas sans résultats; cette escadre seconda les opérations de l'armée de terre qui faisait le siége de l'île d'Elbe, en attaquant la citadelle et les forts de Porto-Ferrajo, et, dans le cours de sa campagne, elle s'empara de quatre bâtiments anglais, au nombre desquels étaient un vaisseau de 74, le *Swiftsur*, et une frégate de 38 canons. En 1802, Ganteaume fut nommé préfet maritime à Toulon; mais les hostilités avec l'Angleterre s'étant renouvelées, il fut promu au grade de vice-amiral en 1804, et chargé du commandement de l'armée navale de l'Océan avec le titre d'amiral. En 1808 il reçut l'ordre de prendre le commandement des forces navales réunies dans la Méditerranée, et de ravitailler Corfou, alors bloquée par les Anglais. Il appareilla de Toulon dans les premiers jours de février, parvint à faire entrer dans Corfou le nombreux convoi qu'il escortait, et rentra à Toulon au mois d'avril suivant, ramenant avec lui la frégate anglaise la *Proserpine*, dont une des divisions de son armée s'était emparée. Ce commandement fut le terme des services à la mer de l'amiral Ganteaume. Au mois de juin 1808, il fut nommé inspecteur général des côtes de l'Océan, et deux ans après il se vit appelé comme conseiller d'État au conseil d'amirauté établi près du ministre de la marine. Il était en Provence lors des événements de 1814; et ce fut de là qu'il envoya son adhésion au nouvel ordre de choses, quand il eut connaissance de l'acte du sénat qui prononçait la déchéance de Bonaparte et le rappel des Bourbons. Fidèle à ses serments, il n'exerça aucune fonction pendant la période des cent jours. Louis XVIII le récompensa en l'élevant à la dignité de pair de France. Peu de temps après (décembre 1815) il fut décoré du cordon de commandeur de St-Louis, et nommé inspecteur général des classes. Ici se termine la carrière militaire de l'amiral Ganteaume; en proie depuis quelques années à de violentes attaques de goutte, il se retira dans sa

(1) Si l'on s'en rapporte à Bourrienne, qui était sur le même bâtiment, Ganteaume perdit complétement la tête dans le moment du plus grand péril; et si l'on en croit le *Memorial de Ste-Hélène*, Napoléon regardait cet amiral comme un très-médiocre officier. « Ce n'est, dit-il, qu'un matelot nul et sans « moyens. » M—D j.

(1) Ces retards causèrent une vive impatience au premier consul; et ce fut alors que l'on composa contre Ganteaume cette épigramme, qui, si l'on en croit Bourrienne, fit beaucoup rire Bonaparte :

Vaisseaux lestés, tête sans lest,
Ainsi part l'amiral Ganteaume;
Il s'en va de Brest à Bertheaume,
Et revient de Bertheaume à Brest.

M—D j.

terre d'Aubagne, près de Marseille, où il mourut le 28 septembre 1818. Sans être un homme d'un mérite éminent, Ganteaume n'était étranger ni aux sciences ni aux lettres; il avait beaucoup vu, il joignait à une mémoire heureuse un esprit vif et pénétrant, et personne ne savait répandre plus de charme dans l'intimité. Il captivait surtout par l'attrait de sa loyauté et la franchise de son caractère. H—Q—N.

GANTEZ (Annibal), né à Marseille, vers le commencement du 17e siècle, fut maître de musique à Aix, Arles, Avignon, Auxerre, puis à Paris, dans les églises de St-Paul et des Innocents. Il était chanoine et prieur de la Madeleine en Provence. Outre un *recueil* d'airs et deux *messes* en musique, il a publié un livre qui n'a d'autre mérite que la rareté, l'*Entretien des musiciens*, Auxerre, Jacques Bouquet, 1643, in-12 de 295 pages, c'est un farrago divisé en cinquante-neuf lettres, pleines d'historiettes ridicules, de sentences et de façons de parler proverbiales; ce qu'il y a de plus curieux, est ce qu'il dit des musiciens de son temps. On peut consulter sur Gantez une lettre de l'abbé le Bœuf, insérée dans le *Mercure* de décembre 1738, et les *Mémoires pour servir à l'Histoire du diocèse d'Auxerre*, t. 1, p. 708. Z.

GARAIE (la). *Voyez* Garaye et Lagaraye.

GARAMOND (Claude), l'un des premiers et des plus célèbres graveurs et fondeurs de caractères, naquit à Paris vers la fin du 15e siècle. Il fut le digne élève de Geoffroy Tory, imprimeur du roi, et libraire en l'université de cette ville, auteur du *Champ-Fleury ou l'Art de la proportion des lettres attiques, appelées romaines*. Garamond fit les poinçons et frappa les matrices pour les caractères romains de cet ouvrage, imprimé en 1526. Ses travaux le recommandèrent auprès du protecteur des arts François Ier, qui le chargea de graver, pour l'impression des auteurs anciens, sur les dessins d'Ange Vergece, de Candie, son *écrivain royal*, les trois sortes de caractères grecs, dits *grecs du roi*, et connus seulement depuis sous le nom de *Garamond*; mais le nom du calligraphe méritait aussi une mention distinguée; et l'histoire de l'art doit rappeler ici l'éloge qu'Antoine Baïf, Pierre Vittorio et de Thou ont fait de la forme élégante de l'écriture de l'artiste italien, dont il existe des manuscrits à la bibliothèque de Paris. On est porté à penser que Conrad Néobar, imprimeur patenté de François Ier dès 1538 pour l'impression royale des livres grecs, commença à faire usage des premières fontes des caractères gravés pour cet objet, dans ses éditions d'Aristote et de Philon. La date de l'impression de M. D. LX, mise par l'erreur d'un chiffre transposé, au lieu de M. D. XL, a pu faire croire que l'ouvrage grec d'Eusèbe, publié par Robert Estienne en 1544, était le premier livre imprimé avec les caractères gravés par Garamond (*voy.* Robert Estienne). Si le trait vif et net de ces caractères, imitant d'ailleurs la grâce facile de l'écriture qui leur a servi de modèle, n'a pu être surpassé, les caractères romains du même auteur, par leur forme distincte et favorable à la vue, l'emportent encore sur ceux des meilleurs artistes postérieurs. Après la mort de Garamond, arrivée en 1561, la plupart des poinçons et matrices des caractères de sa fonderie passèrent dans les mains de Guillaume Lebé et de ses descendants; de là dans celles de Fournier l'aîné; mais le frère de celui-ci témoignait en 1766, dans son *Manuel typographique*, ses regrets de la perte des beaux caractères grecs de Garamond. Ces caractères, dont les matrices paraissent avoir été acquises à la famille de Robert Estienne, furent rachetés par Louis XIII de la république de Genève; mais depuis, au 18e siècle, on ignorait ce qu'ils étaient devenus. Les poinçons, qui avaient été déposés à la chambre des comptes et retirés, étaient alors sans emploi; ils ont été remis en œuvre par M. Duboy-Laverne en 1796, pour l'édition des *OEuvres de Xénophon*, sortie depuis peu d'années des presses de l'imprimerie royale; et ils ont repris ainsi leur première et ancienne destination. G—CE.

GARAMPI (Joseph), savant antiquaire italien, né en 1725, était d'une famille distinguée dans la noblesse de Rimini. Son père n'épargna rien pour lui donner une excellente éducation littéraire, et le confia aux soins de Janus Plancus, qui s'était fait un nom comme érudit et comme naturaliste (*voy.* Bianchi). Pour fuir le bruit importun occasionné par le passage continuel des troupes qui avait alors lieu dans sa ville natale, Garampi se rendit à Florence, où il obtint l'amitié de Jean Lami, un des plus célèbres philologues de cette époque; puis à Modène, où il se lia étroitement avec Muratori, le savant le plus illustre qui fût alors en Italie. Le jeune comte alla ensuite à Rome, où il s'adonna principalement à l'étude des monnaies pontificales. Il se fit d'abord remarquer par une belle dissertation sur une monnaie de Benoît III: *De numo argenteo Benedicti III, Pont. Max. dissertatio, in qua plura ad pontificiam historiam illustrandam et Joannæ papissæ fabulam refellendam proferuntur; accedunt numi aliquot romanorum pontificum hactenus inediti, et appendix veterum monumentorum*, Rome, 1749, in-4°. A l'aide d'un catalogue compilé sous Nicolas Ier, l'auteur y rectifie la chronologie des papes qui ont siégé dans le 9e siècle; et il donne des notices très-curieuses sur l'oratoire de St-Léon IV, sur la basilique du Vatican, sur la part que le peuple romain avait autrefois dans l'élection des papes, et sur d'autres questions intéressantes. Ce traité attira à son auteur la faveur de Benoît XIV. Il ne fut pas difficile d'engager le jeune comte à embrasser l'état ecclésiastique, pour lequel il avait déjà de l'inclination. Il obtint d'abord la garde des archives secrètes du Vatican, et bientôt après un canonicat de St-Pierre. Garampi puisa dans ce trésor beaucoup de connaissances propres à répandre de la lumière sur

l'histoire du moyen âge, et à défendre les droits du Saint-Siége qui avaient leur origine dans ces temps obscurs. Garampi profondément attaché à ses études, refusa la place de secrétaire secret; et le pontife respectant le zèle du jeune savant, lui confia la garde des archives du château St-Ange. Pendant qu'il se livrait à ces occupations, Garampi publia ses *Memorie ecclesiastiche appartenenti all' istoria ed al culto della beata Chiara di Rimini*, Rome, 1755, in-4°. Il y donne une légende de cette sainte (morte en 1346), l'accompagne de notes dans lesquelles on trouve des remarques intéressantes sur les mœurs, les usages et la langue à cette époque. Il y joint des dissertations qui éclaircissent plusieurs points importants relatifs à l'histoire de Rimini, principalement ce qui a rapport à l'hérésie des Patarins : ce livre est orné de gravures qui représentent des peintures et des mosaïques du moyen âge. Ce fut sans doute en considération du canonicat qu'on lui avait conféré à la Vaticane, que Garampi composa un autre ouvrage intitulé : *Notizie, regole e orazioni in onore de' SS. martiri della Basilica vaticana per l'esercizio divoto solito praticarsi in tempo che sta ivi esposta la loro sacra coltre*, Rome, 1756, in-12. Aux oraisons et aux prières qu'il a réunies il joint des remarques historiques sur la *santa coltre*, espèce de couverture qui avait servi à transporter les corps des martyrs qui sont inhumés dans le lieu sur lequel on a bâti la basilique. Il publia ensuite un autre ouvrage plus singulier : *Illustrazione di un sigillo della Garfagnana*, Rome, 1759. Le sceau qui fait le sujet de cette belle dissertation était alors dans le musée de l'église St-Sauveur à Bologne, et a passé depuis dans l'immense collection du cardinal Borgia : ce sceau lui parut propre à prouver les droits du Saint-Siége sur la Garfagnana, petit pays situé entre Modène et Lucques, dont les peuples de ces États et les papes se sont toujours disputé la possession. Garampi accompagna son explication de notions très-importantes sur les sceaux, principalement sur ceux des papes et sur le pays auquel celui-ci a rapport. L'année 1761 vit s'ouvrir pour Garampi une autre carrière, celle des nonciatures : Clément XIII, Clément XIV et Pie VI, l'employèrent dans plusieurs cours, et il leur rendit de grands services. Pie VI lui en donna la dernière récompense en le nommant cardinal. Garampi avait profité de ses voyages dans différentes parties du nord de l'Europe, et de sa résidence dans plusieurs États, pour acquérir un nombre considérable de livres curieux et singuliers, principalement sur toutes les parties de l'histoire; et il forma à Rome une bibliothèque immense, dont le catalogue fait avec soin, fut publié en 1796 par M. Mariano de Romanis en sept volumes grand in-8°, sous le titre de *Bibliotheca Josephi Garampi*, etc. De retour dans la capitale, Garampi partagea son temps entre cette ville et celle de Montefiascone, dont il était évêque. Il fut chargé de diriger le collége des Hongrois à Rome, et s'occupa toujours des études qui faisaient le charme de sa vie, et pour lesquelles il avait rassemblé tant de matériaux. C'était avec le secours de la riche bibliothèque qu'il avait formée, que Garampi espérait pouvoir au moins commencer l'ouvrage immense qu'il avait entrepris sous le titre d'*Orbis christianus*, dans lequel il comptait donner l'histoire des évêques de tous les pays. Ce savant prélat avait encore composé un ouvrage sur les monnaies des papes : *Saggio di osservazioni sul valore delle antiche monete pontificie*, in-4°, sans date. Il y a beaucoup d'erreurs dans cet ouvrage : il est resté sans frontispice et il y manque l'appendice et la table, la mort de l'auteur l'ayant empêché de le revoir. Ce livre est cependant très-recherché à cause des notices curieuses, des diplômes et des documents qu'il contient; on y trouve d'abondants matériaux pour l'histoire des trésoriers, des maréchaux, des camerlingues de l'Église. La série des monuments commence en 1430, et finit en 1766, époque à laquelle on peut croire que l'impression a été entreprise : il n'en a été distribué qu'un très-petit nombre d'exemplaires. Cet illustre cardinal est mort au mois de mai 1792, laissant par les services qu'il avait rendus à l'état et aux lettres de justes regrets. M. Jérôme Amati a donné une notice sur sa vie; elle est en latin et se trouve imprimée en tête du catalogue publié par M. de Romanis. A. L. M.

GARANGEOT. *Voyez* Garengeot.

GARASSE (François), jésuite d'une triste célébrité, et par celle que, de son temps, lui ont valu ses ouvrages, et par celle que, de nos jours, lui ont faite les attaques d'un écrivain fameux, naquit à Angoulême en 1585. Entré à quinze ans chez les jésuites, il y fit les quatre vœux en 1618, après avoir été employé pendant plusieurs années à l'enseignement. Doué d'un esprit vif, d'une imagination ardente, joignant à ces dons de la nature ce que devaient y avoir ajouté l'étude et beaucoup de lecture : parlant avec facilité, éloquent comme on l'était alors, c'est-à-dire sans discernement, sans goût, sans aucun sentiment des convenances, il se mit à prêcher, et le fit avec éclat dans les principales églises de France et de Lorraine, où la singularité de ses sujets, le feu ou plutôt la fougue de son débit, les bouffonneries et plus encore les traits satiriques dont il assaisonnait ses sermons, lui attiraient un nombreux auditoire. Le P. Garasse fut dans ses écrits ce qu'il était dans ses discours, et y mit encore moins de modération : il attaqua à outrance ceux qu'il regardait comme les ennemis des mœurs et de la religion. Heureux s'il se fût persuadé, ou si ses supérieurs lui eussent rappelé que la morale évangélique ne connaît pas le fiel, et condamne le zèle quand il n'est point tempéré par la charité et la prudence : mais il se

permit des personnalités, poursuivit avec acrimonie des auteurs morts ou vivants, les accablant des injures les plus grossières, se déchaîna contre le poëte Théophile, et plus particulièrement contre le célèbre Étienne Pasquier, dont un des torts était d'avoir en 1565, plaidé pour l'université contre les jésuites. Il est vrai que Pasquier avait dans ses plaidoyers et ses écrits parlé de la société et de son fondateur dans les termes les plus outrageants : mais la représaille n'en était pas moins inexcusable de la part d'un religieux. Des biographes ont rapporté, et l'on ne répétera point ici, quelques-unes de ces indécentes sorties, qu'on ne rencontre que trop dans les écrits du P. Garasse, et qui ont donné à Voltaire occasion de faire du nom de Garasse une grosse insulte. On ne peut disconvenir néanmoins que ce poëte célèbre n'ait fréquemment suivi cet exemple blâmable, et traité avec emportement les écrivains qui lui déplaisaient : tant la passion aveugle même les esprits supérieurs, et les entraîne dans l'inconséquence! Ce qui n'étonnera pas moins, c'est que devant connaître les écrits de Garasse et la violence de sa plume, l'historien de son institut peigne ce père comme un modèle de douceur et de modération : *Modestia, affabilitate, mansuetudine supra modum amabilis.* Avec de si répréhensibles défauts le P. Garasse n'était pas sans des qualités estimables. L'hérésie, la dépravation des mœurs, l'impiété, lui étaient odieuses; et s'il péchait dans le mode en les attaquant, du moins la cause de son indignation était juste, et ses intentions étaient bonnes. Il avait de la piété, de la religion, et finit sa vie d'une manière qui prouve en lui beaucoup de charité. Retiré à Poitiers, et suivant d'autres, relégué par ses supérieurs dans cette ville, où pendant le séjour qu'il y fit se déclara une maladie contagieuse, il sollicita et obtint la permission d'aller dans l'hôpital soigner et consoler ceux qui en étaient attaqués. L'ayant gagnée lui-même il continua ses exhortations d'une bouche défaillante, et expira dans l'exercice de ces pieuses et dangereuses fonctions, le 14 juin 1631. Il semblerait qu'un si beau dévouement dût effacer bien des fautes et réhabiliter une réputation. Garasse n'eut pas le bonheur d'en obtenir cet avantage. Il a laissé de nombreux ouvrages dont les principaux sont : 1° Des *Poésies latines :* elles consistent en des élégies sur la mort de Henri IV; un poëme sur l'inauguration de la statue colossale de ce monarque au Pont-Neuf; et un autre poëme sur le sacre de Louis XIII à Reims : ces pièces passent pour n'être point sans mérite; 2° L'*Oraison funèbre d'André de Nesmond, premier président du parlement de Bordeaux :* elle fut prononcée en 1616, et imprimée en 1656 avec les remontrances de ce magistrat; 3° Deux écrits pseudonymes sous le nom d'un prétendu André Scioppius, frère de Gaspar connu par son extrême causticité : le premier de ces écrits, intitulé, *Elixir calvinisticum, seu lapis philosophiæ reformatæ*, etc., Anvers, 1615, in-8°; l'autre, *Horoscopus Anti-Cotonis*, etc., Anvers, 1614, in-4°, et Ingolstadt, 1616, in-4°; ouvrages satiriques, pleins de traits mordants, d'imputations odieuses et de grosses injures, tous deux dignes du masque sous lequel Garasse s'était caché, et qui ne convenait que trop au personnage qu'il y joue. Les historiens des jésuites n'ont pas jugé à propos de parler de ces deux productions; 4° Le *Banquet des sept sages, dressé au logis et aux dépens de Louis Servin, auquel est porté jugement tant de ses mœurs que de ses plaidoyers,* sous le faux nom de Charles de Lespinœil, Paris, 1617, in-8°; satire non moins violente contre cet avocat général, connu pour ne point aimer les jésuites; 5° Le *Rabelais réformé par les ministres, et notamment par Pierre du Moulin, ministre de Charenton, pour réponse aux bouffonneries insérées dans son livre de la Vocation des pasteurs,* Lyon, 1660, in-12; livre de controverse et satire contre les ministres protestants, et notamment contre du Moulin, que l'auteur accuse d'avoir imité Rabelais; 6° *Recherches des recherches... d'Estienne Pasquier, pour la défense de nos rois, contre les outrages, calomnies et impertinences dudit auteur*, Paris, 1622, in-8°. Nous avons dit ce qui pouvait avoir échauffé la bile du P. Garasse contre Pasquier, mort depuis plusieurs années. Les *Recherches des recherches* distillent à chaque page, le fiel contre un homme dont Henri III avait cru devoir récompenser le mérite. Garasse ne s'en tint pas là, et continua d'outrager la mémoire de Pasquier dans ses autres ouvrages. Las de ces attaques successives, les fils de Pasquier résolurent de venger leur père, et publièrent contre le jésuite, sous le titre de *Défense contre ses calomnies et impostures,* Paris, 1624, et ensuite sous celui d'*Anti-Garasse* (1), une satire sanglante, où ils rendent injures pour injures, et outrages pour outrages (2); 7° *La Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps, ou prétendus tels, contenant plusieurs maximes contraires à l'État, à la religion et aux bonnes mœurs, combattue et renversée par le père Garasse de la compagnie de Jésus,* Paris, 1623, in-4°; œuvre d'un style bouffon, nullement approprié à la gravité du sujet, et jugée bien plus propre à prêter au ridicule qu'à combattre ceux

(1) Paris, Baragnes, 1627, in-8° de 758 pages au moins. La Monnoye a mal à propos nié l'existence de ce livre, dont Baillet (*Satires personnelles*) ne parle, à la vérité, qu'en passant et d'une manière inexacte. Cette erreur a fourni l'occasion à Prosper Marchand de donner à cette curieuse bibliographie des *Anti*, un long supplément, dans lequel il cite et décrit deux cent quatre-vingt-quatorze *Anti* omis ou mal désignés par Baillet, et y joint sur plusieurs d'entre eux des remarques bibliographiques fort curieuses (*Dict. hist.* de Prosper Marchand, article *Anti-Garasse*, t. 1, p. 24-58).

(2) L'ouvrage fut attribué à Nicolas et Gui Pasquier, le premier, maître des requêtes, l'autre, auditeur des comptes. Une note de la Monnoye, insérée dans les *Jugements des savants* de Baillet, ferait croire qu'ils n'étaient pas les auteurs de la *Défense.* « Ils empruntèrent, y est-il dit, une bonne plume,.... nul « des enfants d'Étienne n'étant capable d'une composition si « vive. » Ils étaient pourtant reconnus pour des gens de mérite.

que Garasse avait en vue. François Ogier, prédicateur du temps, en fit une critique sous le titre de *Censure de la doctrine curieuse*, Paris, 1623, in-8°. Garasse riposta par une *Apologie*, Paris, 1624, in-12. Des hommes sages s'entremirent entre les deux champions; et la lutte finit par des lettres honnêtes de part et d'autre, lesquelles furent imprimées, Paris, 1624. Malgré cette réconciliation, Garasse fit imprimer l'année suivante, sous le faux nom de *Guay* et avec le titre de *Nouveau jugement* etc., une défense de sa *Doctrine curieuse*, dans laquelle il prétend qu'Ogier a rétracté sa censure. 8° La *Somme théologique des vérités capitales de la religion chrétienne*, Paris, 1625, in-fol. de 983 pages; du même style et du même ton que les écrits précédents. La Sorbonne crut devoir prendre ce livre en considération. Dans la censure qu'elle en fit, datée de septembre 1626, elle le condamna comme contenant des propositions hérétiques, scandaleuses, téméraires, et des falsifications de passages de l'Écriture et des Pères. Le fameux abbé de St-Cyran écrivit aussi contre cet ouvrage, et en releva avec beaucoup de force les erreurs dans un livre intitulé : La *Somme des fautes et faussetés capitales, contenues en la Somme théologique du P. Fr. Garasse*, Paris, 1626, 3 vol. in-4°. Il devait y en avoir quatre; mais il n'en parut que deux, avec l'abrégé du troisième. Cette critique passa dans le temps pour excellente. On peut ajouter à cette longue liste des ouvrages du P. Garasse les *Champs élysiens*, pour la réception de Louis XIII à Bordeaux; un discours *De la ressemblance du soleil et de la justice*, Bordeaux, 1612; et environ vingt-quatre volumes sur la sainte Écriture et sur des objets pieux, restés inédits. L—y.

GARAT (Dominique), qui fut appelé l'*aîné* pour le distinguer de son frère Dominique-Joseph, dit *le jeune*, naquit le 12 décembre 1735 à Ustaritz, bourg à trois lieues de Bayonne, dans les Basses-Pyrénées. Son père, habile médecin, exerçait utilement sa profession dans le pays de Labour, parmi les Basques et dans les deux Navarres française et espagnole. Après avoir fait ses premières études sous l'abbé Istiart, prêtre à Ustaritz, Dominique alla les continuer à Bordeaux, et il ne tarda pas à devenir un des meilleurs avocats de cette ville qui a fourni tant d'orateurs célèbres. Un jour qu'il assistait à la représentation d'une pièce où des artistes girondins exécutaient avec peu de vérité la danse appelée les *sauts basques* ou le *muchico*, on vit le jeune légiste s'impatienter, s'indigner et s'élancer enfin sur la scène du grand opéra, pour faire au public étonné une exhibition parfaite du véritable caractère de la danse de son pays natal. Cet enthousiasme irréfléchi d'un avocat au parlement ne fut pas trop sévèrement puni par quelques jours d'interdiction; et d'ailleurs cette incartade ne nuisit ni à ses succès ni à sa renommée. Son jeune frère vint le joindre, fit son droit sous ses auspices, et fut reçu comme lui avocat au parlement de Bordeaux. Tous deux étaient par leurs talents l'orgueil des Basques, et lors de la convocation des états généraux (1789), ils furent l'un et l'autre nommés députés du tiers état par le bailliage de *Labour*. Dominique prit une part plus active que son frère aux travaux de l'assemblée constituante. Il fut un des commissaires chargés de négocier la réunion des trois ordres; et, le 17 juillet, après la chute de la Bastille, il fit partie de la députation chargée d'accompagner le roi à Paris. — Voici une rapide esquisse de ses principaux actes législatifs. En 1789, il vota pour que les départements pussent élire leurs députés parmi tous les citoyens du royaume. On avait proposé que ces députés ne fussent choisis que parmi les *éligibles* : « Je ne puis, dit Garat, adopter cet avis « parce qu'il me semble que, d'après tous les « principes, chaque assemblée de département « doit avoir la liberté de fixer ses regards sur les « vertus et les lumières partout où elles se trou- « veront. » Il voulait, avec Fréteau, que l'assemblée conservât au monarque français le titre de *roi de Navarre* : « Ce n'est pas sans dessein, disait-il, « que nos rois ont conservé le titre de *roi de* « *Navarre*. Cette province n'a pas ici de députés; « elle en a cependant nommé qui sont venus son- « der le terrain, et ne se sont pas présentés : elle « a prétendu qu'elle pouvait avoir des états géné- « raux particuliers; elle se considère comme un « royaume séparé : ne favorisons pas les préten- « tions de l'Espagne, et ne nous opposons pas, « sans un mûr examen, aux dispositions connues « de la Navarre française. » Cette proposition ne fut point adoptée. Les deux frères Garat tenaient beaucoup à ce que la province qui les avait vus naître gardât son nom et sa nationalité; et lorsque un peu plus tard (février 1790) s'ouvrit la discussion sur la division de la France en départements, l'amour du pays les porta à combattre vivement le décret qui allait réunir en un seul département (Basses-Pyrénées), le Béarn, la Navarre et le pays de Labour: Garat aîné *réclamait;* Garat jeune alla plus loin encore : il *protesta* et se fit rappeler à l'ordre (*voy.* l'article suivant). — Quand il fut question d'organiser l'administration départementale, Dominique combattit la proposition de nommer *trente-six* administrateurs par département. — La république de Gênes avait réclamé contre la réunion de la Corse à la France : « Il y a lieu de « s'étonner, dit Garat l'aîné, que la république de « Gênes se prétende encore propriétaire de la « Corse, et ne nous considère que comme agents « de sa souveraineté, nous par qui cette province « a été conquise. On n'a plus ce qu'un autre a « conquis. On ne cède pas les hommes, on ne « cède pas les nations. Il ne faut laisser aucun « doute sur ce principe. La proposition de la ré- « publique doit être tout à fait écartée. » Et l'assemblée déclara qu'il n'y avait lieu à délibérer. — Lorsque, au mois de mars (1790), s'ouvrit la discussion sur les ordres monastiques, Dominique

Garat se prononça pour leur suppression : il demanda si la vraie piété, les mœurs publiques, et même l'éducation, n'avaient pas à gagner dans l'abolition des ordres religieux; et il n'hésita pas à donner une triple réponse affirmative. C'est avec un peu d'emphase qu'il établit la nécessité de cette abolition. « *Je jure,* s'écria-t-il, que, méditant sur « les institutions religieuses, je n'ai jamais pu « concevoir qu'il fût plus permis à l'homme de se « priver de la vie civile que de la vie naturelle. *Je* « *jure* que je n'ai jamais pu concevoir que Dieu « aimât à reprendre de l'homme les dons qu'il a « faits à l'espèce humaine, et que ce fût un moyen « de lui plaire que de sacrifier la liberté qu'on a « reçue de lui. *Je jure....* » A ce moment, de violentes clameurs s'élevèrent; l'abbé Maury, d'autres encore, crièrent au blasphème! En vain Garat essaya-t-il d'expliquer sa pensée : « *Je jure,* » s'écria-t-il encore... Mais sa voix se perdit dans l'orage qu'il venait d'exciter. Les cris *à l'ordre* retentirent avec force du côté droit. Ce fut alors que l'évêque de Nancy, M. de La Fare, fit la motion que la religion catholique fût déclarée religion nationale; et dans une autre séance (13 avril), sur la même demande reproduite par le chartreux D. Gerle, l'assemblée déclara que sur cette question elle ne pouvait ni ne devait délibérer. Il faut cependant dire ici qu'en votant la suppression des ordres religieux, Dominique Garat avait déclaré *que personne n'était meilleur chrétien catholique que lui.* Il fit un rapport empreint de modération sur les troubles qui s'étaient élevés à Bordeaux contre les Juifs. Il demanda que les possesseurs de dîmes reçussent un traitement; et, dans une autre occasion, il proposa que le traitement des curés de campagne fût augmenté. Il ne se sépara que rarement de la majorité constitutionnelle, et, tout en se montrant favorable à la cause de la révolution, jamais il ne fut hostile au gouvernement du malheureux Louis XVI. On a vu qu'il voulait lui conserver le titre de *roi de Navarre.* Il trouva satisfaisante sa réponse à la demande de sanctionner les articles décrétés de la constitution. Il s'opposa à ce qu'on lui rappelât que ses demandes devaient être contre-signées des ministres. Il vota pour l'institution des juges par le roi; il fit observer, sur ces mots *établis par la constitution,* que l'assemblée, en reconnaissant la suprématie du pouvoir exécutif, avait décidé d'avance que l'établissement des tribunaux appartenait au monarque; et il s'éleva courageusement contre ceux qui voulaient dépouiller la royauté pour se montrer populaires. Il appuya le projet qui portait à cent mille francs le traitement des ministres et qui accordait cinquante mille francs en sus au ministre des affaires étrangères. Enfin, il fit rejeter d'un article qui concernait le douaire de la reine, cette condition : *tant qu'elle restera en France;* et il s'opposa à ce qu'un député pût être élu gouverneur du dauphin. — Garat fut un des secrétaires de l'assemblée constituante. Il parla plusieurs fois sur les subsistances, sur les affaires de grains, sur les finances, sur le commerce et sur les colonies; il vota le maintien de la franchise du port de Bayonne, et s'opposa à la formation d'un comité colonial. Dès 1789, il avait fait décréter une adresse aux Français, relative aux finances; il réclama contre le décret qui établissait la contribution du marc d'argent. Il parla des services rendus par la caisse d'escompte, et demanda que les billets de cette caisse fussent convertis en promesses d'assignats, et tinssent lieu de ce papier jusqu'à sa fabrication. Il avait annoncé au nom de ses commettants, qui tous, disait-il, étaient aussi zélés citoyens que lui, qu'aucun d'eux « ne refu- « serait de faire à la patrie, dans ce moment de « crise et de malheur, le sacrifice du quart de son « revenu. » Il prit souvent la parole dans les délibérations sur l'organisation judiciaire, et se montra contraire à l'établissement du jury. Lorsque le jury eut été décrété, il s'opposa à ce que les auteurs d'écrits incendiaires fussent jugés par lui, et demanda qu'on suivît contre eux la marche des affaires ordinaires. Il vota pour que l'instruction des jurés fût faite par des preuves écrites. Il se prononça contre l'ambulance des juges, contre leur rééligibilité, et réclama la permanence du tribunal de cassation. Il demanda, pour les militaires traduits devant les conseils de guerre, le droit de récusation et d'appel. Il prit la parole dans les discussions relatives à la durée des fonctions judiciaires, à la haute cour nationale, aux tribunaux d'exception, à la compétence des juges de paix. Enfin ce fut Dominique Garat qui fit la proposition d'ajouter, à la privation de la vie pour le parricide, l'amputation de la main droite, peine qui, passée dans les dispositions du code pénal, y est restée jusqu'à la modification des rigueurs de ce code en 1833. On ne connaît d'autre écrit imprimé de Garat qu'une *Opinion contre les plans présentés par MM. Duport et Sieyès à l'assemblée nationale, pour l'organisation du pouvoir judiciaire,* Paris et Bordeaux, 1790, in-8° de 69 p. Cet ouvrage a été attribué par erreur à son frère. On voit que si Dominique Garat ne fut pas un de ces grands talents qui brillèrent dans la première assemblée nationale, il s'y rendit utile par ses travaux, et s'y montra souvent honorable par ses opinions, en général sages et modérées. Il semblait avoir pris pour règle de conduite ces paroles qu'il dit un jour à la tribune : « Instruire les peuples « et les conduire à l'obéissance par la raison, c'est « leur rendre le plus grand de tous les services. » Quand la session fut finie, il rentra dans la vie privée pour n'en plus sortir. Cependant il présida quelque temps l'administration municipale d'Ustaritz, et fut remplacé par M. Dassance, depuis juge de paix du canton. Il vécut en philosophe chrétien dans ses montagnes chéries, et mourut à Ustaritz le 16 novembre 1799, quelques jours après la révolution du 18 brumaire. Quand la restauration vint après la chute de l'empire, Garat

jeune écrivit dans le pays des Basques : « Si mon « frère vivait encore, comme il serait content ! » Dominique laissa quatre fils, Pierre-Jean Garat, célèbre chanteur (*voy.* ci-après), M. Fabry-Garat, chanteur aussi et compositeur distingué. Les deux autres, suivant avec honneur différentes carrières, y ont trouvé moins de célébrité. V—ve.

GARAT *le jeune* (Dominique-Joseph), naquit, non à Ustaritz, comme il est dit dans presque toutes les biographies, mais à Bayonne, où sa mère se trouvait accidentellement (1); non *vers* 1760, comme le disent encore les biographies, mais le 8 septembre 1749 (2). Garat a donc vu les dernières années de Louis XV, tout le règne de Louis XVI, et il a pris part aux événements politiques lors de l'assemblée constituante, de la première législature, de la convention, du directoire, du consulat, de l'empire, de la restauration et des cent-jours. Ainsi on peut lui appliquer ce qu'il a dit de Suard : « Il a assisté et figuré à toute « la révolution des idées, il a assisté et figuré à « toute la révolution des événements (3). » Garat se présente au jugement de la postérité comme orateur, législateur, philosophe, homme d'État, professeur, écrivain politique et homme de la révolution. L'impartialité est due aux morts, la vérité aux vivants. Cette tâche est souvent difficile, mais elle est toujours un devoir.— Le père de Garat exerçait la médecine avec succès en deçà et même au delà des Pyrénées; il n'envoya pas Dominique-Joseph faire ses premières études au collége de Guyenne, à Bordeaux, sous la direction du P. Duronéa, jésuite, comme le dit un de ses biographes (4); ce fut à l'abbé Duronéa, curé de St-Pé et parent de son père, que la première éducation de Garat fut confiée. Ce savant ecclésiastique lui donna le goût des lettres, et en même temps l'initia dans les principes de Dumarsais. Il lui communiqua son enthousiasme pour Boileau : le jeune élève ne pouvait pardonner à Marmontel ses hérésies littéraires sur l'auteur de l'Art poétique, dont il savait déjà par cœur les épîtres, les satires; et, jusqu'à la fin de sa vie, on le vit se plaire à les réciter. Garat alla continuer ses études, mais pendant peu de temps, au séminaire de Larressore (5). Il ne put jamais se plier à suivre un cours régulier, ni même à entrer périodiquement et à heure fixe dans une classe. Il ne se chercha d'autre instituteur que lui-même, et Rollin devint son auteur favori. « Je n'étais pas fort en thèmes, disait-il, « mais Tacite ne me faisait pas peur, et je voyais « clair dans ses profondeurs. » C'était beaucoup, si ce n'était trop de confiance de la part d'un jeune écolier. Il poursuivit son système d'études au pied des Pyrénées et sur les bords de la Gironde : « Toujours un Virgile dans une poche et un Locke « ou un Montesquieu dans l'autre, j'errais, disait-« il avec emphase (1), dans des campagnes cou-« vertes de beautés et de richesses; j'oubliais que « j'étais sur la terre, parce que Senon, Florac, « Ustaritz ressemblaient à l'Élysée; je n'apprenais « point que j'étais parmi les hommes, parce que « mes entretiens étaient avec ces génies qu'on a « appelés les enfants des dieux. » Ce genre d'éducation peut avoir ses avantages, mais il a aussi ses inconvénients; et il est permis de croire que si, dans son adolescence et dans sa première jeunesse, Garat se fût astreint à suivre la marche régulière des cours classiques, il eût plus facilement corrigé le défaut de méthode et la diffusion qu'on remarque dans ses écrits, et que la Harpe a trop vivement relevés dans sa correspondance. Garat alla faire son droit à Bordeaux, sous la direction de son frère aîné, et fut reçu avocat au parlement. Mais se sentant peu de goût pour le travail des dossiers, pour la consultation du cabinet et la suite des audiences; entraîné par un penchant irrésistible vers les lettres et par une secrète inquiétude qui semblait l'appeler sur un plus grand théâtre, il se rendit à Paris ayant dans sa poche une tragédie où, disait-il naïvement, il y avait plus de philosophie que de poésie. La carrière du théâtre souriait à son ambition : mais il ne tarda pas à voir combien les premières avenues de la scène étaient hérissées de difficultés, de dégoûts, qu'il ne se sentit pas la force de combattre. Il renonça donc à poursuivre une gloire trop souvent achetée par le sacrifice de son repos et même de sa dignité. Il se mit à écrire dans les journaux. Panckoucke père, auteur et libraire qui savait honorer sa double profession, demanda quelques articles à Garat pour le *Mercure de France* et pour l'*Encyclopédie méthodique*, dont il était l'éditeur. Ce fut alors que Garat connut Suard, qui le mit en relation avec toutes les célébrités de l'époque; et ce fut aussi alors que, selon l'expression énergique de M. Tissot, « Garat se plongea tout entier « dans la philosophie du 18e siècle. » Il peint ainsi les chefs de cette école qu'il avait vus : « J'ai connu « plusieurs des hommes de génie qui ont illustré « ce siècle et qui seront les guides des siècles qui « suivront le nôtre; j'ai causé avec J.-J. Rousseau « dans son humble appartement de la rue Plâ-« trière, et au Louvre avec d'Alembert, aussi « simple, aussi modeste dans le palais des rois « que Rousseau à un troisième étage. Je me suis « entretenu avec Condillac dans la maison d'Hel-« vétius; avec Diderot à la campagne, en pré-« sence de la nature; avec Buffon dans ce jardin « où il rassemble les richesses de l'univers, si bien « décrit par son génie; et je n'ai trouvé aucun de

(1) Garat aimait à se dire d'Ustaritz, où son père était domicilié; et c'est ce qui a trompé ses biographes.

(2) C'est ce que prouve un certificat de vie signé *Garat* et *Fleury*, notaire à Paris, en date du 31 janvier 1814.

(3) *Mémoires hist. sur la vie de M. Suard.* Introduction.

(4) *Dictionnaire de la Conversation.*

(5) Garat se souvint toujours avec intérêt du séminaire de Larressore, et l'on peut voir, à l'article Daguerre, qu'en 1819 il voulut contribuer aux frais de cet établissement religieux.

(1) Notice *inédite* sur sa vie, écrite par lui-même, et que nous avons sous les yeux.

« ces philosophes au-dessous de ses ouvrages. « Leur ton était baissé, mais non pas leur esprit. « D'Alembert était souvent aussi piquant dans son « salon qu'à l'Académie; Rousseau, *correct jus-* « *qu'au scrupule,* n'avait, pour devenir éloquent, « qu'à penser à ce qu'il aimait et à ce qu'il n'ai- « mait pas, à la vertu et à ses ennemis; Condillac, « toujours maître de ses idées, dont il avait si bien « découvert l'origine, la génération et la liaison, « refaisait ses livres dans la conversation et pei- « gnait les erreurs de l'esprit humain avec des « traits plus piquants que dans ses livres; Dide- « rot, toujours abandonné aux hasards heureux « de son imagination, mais *toujours pur,* toujours « exact, *toujours élégant* dans son langage, parlait « comme les poëtes lyriques chantent: sa conver- « sation était une ode; Buffon, plus élevé, plus « magnifique qu'eux dans tous ses ouvrages, est « celui dont la parole simple et familière forme « le contraste le plus frappant avec son style; et « nu, pour ainsi dire, son génie ne paraît ni « moins puissant ni moins élevé. » Cette citation suffit déjà pour faire connaître le style et la manière de Garat. Personne avant lui ne s'était avisé de trouver l'éloquent philosophe de Genève *correct jusqu'au scrupule;* et quel autre que Garat a pu trouver Diderot *toujours pur,* et *toujours élégant!* Il peint plus fidèlement cet Atlas de la grande encyclopédie dans une curieuse et singulière relation de sa première entrevue avec lui : ils ne s'étaient jamais vus; Diderot ne demande à Garat ni son nom, ni quel est l'objet de sa visite: « Il de- « vine et m'épargne la peine de balbutier tout « cela...; il se lève, ses yeux se fixent sur moi, et « *il est très-clair qu'il ne me voit pas du tout.* Il com- « mence à parler, mais d'abord si bas et si vite, « que, quoique je sois auprès de lui, quoique je « le touche, j'ai peine à l'entendre et à le suivre... « Peu à peu sa voix s'élève et devient distincte et « sonore; il était d'abord immobile, ses gestes « deviennent fréquents et animés; il ne m'a ja- « mais vu que dans ce moment, et lorsque nous « sommes debout, il m'environne de ses bras; « quand nous sommes assis, il frappe sur ma « cuisse comme si elle était à lui. Si les liaisons « légères et rapides de sa conversation amènent « le mot de *lois,* il me fait un plan de législation; « si elles amènent le mot *drame,* il me donne à « choisir entre cinq ou six plans de drames ou « de tragédies. A propos de tableaux qu'il est né- « cessaire de mettre sur le théâtre, il se rappelle « que Tacite est le grand peintre de l'antiquité, « et il me récite ou me traduit les *Annales* et les « *Histoires.* » Il y a un peu de moquerie dans un tel éloge de la faconde désordonnée de Diderot: eh bien, c'est ce même désordre qui souvent dépare les écrits de Garat; et la Harpe l'a remarqué à propos de l'*Eloge de Fontenelle :* « Il est ques- « tion de pastorales : eh! vite une poétique sur « l'églogue et quinze pages sur Théocrite et sur « Virgile, qui servent merveilleusement à faire « sentir le mérite de Fontenelle. Il a fait un opéra « fort médiocre : eh! vite une poétique sur l'opéra « et un long éloge de Quinault. Il a fait des *Dia-* « *logues des morts* . eh! vite un long éloge de « Lucien : voilà ce que Garat appelle faire un dis- « cours avec génie. » Revenons à son entrevue avec Diderot pérorant sur Tacite : « Plusieurs chefs- « d'œuvre de ce grand homme sont perdus, mais « on pourra les retrouver, et cette espérance le « transporte de joie.... Il me joue une scène en- « tière de Térence; il chante presque plusieurs « chansons d'Horace... Beaucoup de monde entre « alors dans son appartement, et le bruit des « chaises le fait sortir de son enthousiasme et de « son monologue ; il me distingue au milieu de « la compagnie, et vient à moi comme à quelqu'un « que l'on retrouve après l'avoir vu autrefois avec « plaisir; *il a connu qu'il y avait beaucoup à gagner* « *dans ma conversation...;* en me quittant, il me « donne deux baisers sur le front, et arrache sa « main de la mienne avec une douleur véri- « table, etc. » C'est ainsi que Garat philosophe peignait un des chefs de la philosophie du 18e siècle. — Une révolution s'était faite naguère (1759) dans les sujets du prix d'éloquence mis tous les ans au concours par l'Académie française. L'éloge des grands hommes avait été substitué aux discours divisés en deux ou trois points comme les sermons, et qui, depuis un siècle, étaient eux-mêmes des sermons sur des passages de l'Écriture ou sur des vertus chrétiennes, avec l'éloge invariablement obligé de Richelieu, de Louis XIV et de l'Académie, le tout terminé par une prière. Thomas et la Harpe avaient brillé parmi les nouveaux lauréats, Garat, avant d'entrer dans la lice, s'essaya dans un *Eloge de Michel de l'Hôpital,* qu'il fit imprimer sans y mettre son nom, et qui ne fut pas envoyé au concours (1). Les notes, plus longues que le texte, contenaient des vues générales sur la civilisation et sur la législation. « On entrevoyait, dit la Harpe, ce qu'on « appelle un *penseur,* mais qui n'avait pas encore « débrouillé ses idées, ni formé son style. » Le même critique se montra plus favorable quand l'*Eloge de Suger,* par Garat (2), fut couronné en 1779. Il trouva dans ce discours *plus de clarté et de méthode*, mais cependant une *éloquence plus philosophique qu'oratoire,* et il ne jugea pas encore l'auteur guéri *de la contagion du style entortillé.* En faisant trop large la part des défauts, il ne fit pas assez grande celle des beautés. La Harpe, qui n'était que littérateur, ne sut pas apprécier l'écrivain nourri de la lecture de Platon et de Tacite, de la philosophie de Bacon et de Montaigne, de Locke et de Condillac, des doctrines de Montesquieu, de Smith et des économistes. Cependant, sans s'embarrasser de se mettre en contradiction avec lui-même, la Harpe se montra plus juste

(1) Paris et Bruxelles, 1778, in-8°.
(2) Paris, 1779, in-8° de 48 pages.

dans le *Mercure*, qu'on lisait à Paris, que dans sa *Correspondance littéraire*, qui était envoyée à St-Pétersbourg. « Des réflexions fines et profondes, « dit-il, annoncent un écrivain qui pense, et dans « plusieurs morceaux il s'élève à la véritable élo- « quence. » Le critique loue avec raison le portrait de St-Bernard comme réunissant le sublime de la pensée au sublime de l'expression, comme étant, d'un bout à l'autre, du plus grand ton que puisse prendre un orateur, et un des plus beaux qu'il y ait dans notre langue. Garat aimait à dire qu'il avait lu les œuvres de St-Bernard, où il avait admiré cette éloquence qui entraîna son siècle et qui aujourd'hui encore peut étonner le nôtre. En 1781, l'*Éloge de Montausier* remporta le prix, et ce fut la Harpe qui se chargea de le lire à la séance publique : il le lut, disait Garat, *comme un homme ivre;* on pourrait ajouter qu'il le jugea presque comme il l'avait lu. Il en trouva toutes les phrases « jetées dans un même moule, et « combinées avec les mêmes mots *vertu*, *gloire* et « *génie;* ces trois mots, ajoutait-il, reviennent « sans cesse et jusqu'au dégoût. » Le critique a soin d'avertir dans sa *Correspondance* qu'il n'avait pas été présent au jugement; et, cassant, autant qu'il le pouvait, la décision de l'Académie, il déclare que le prix aurait dû être décerné à M. Lacretelle, qui n'avait obtenu que l'accessit. Jusque là Garat avait pris le titre d'*avocat au parlement;* il y renonça, pour ne plus le reprendre, quand il fit imprimer cet éloge de Montausier (1), jugé par le public plus favorablement que ne l'eût voulu la Harpe. En 1784, une troisième couronne académique fut décernée à Garat pour son *Éloge de Fontenelle*. Mécontent de son dernier lecteur, il demanda et obtint la permission de lire lui-même son ouvrage; ce fut une heureuse innovation, qui depuis a été maintenue en faveur des lauréats. Mais la Harpe ne manqua pas de trouver que cette condescendance de l'Académie, cet abandon d'un de ses vieux usages, avait mal servi Garat : « Il a lu debout, écrivait-il, avec une « extrême rapidité; c'était ce qu'il pouvait faire « de mieux, le discours étant d'une extrême lon- « gueur : quoique l'Académie lui en eût fait re- « trancher un tiers, la lecture en a duré une heure « et demie. » Puis le critique impitoyable, et trop passionné pour juger sainement, dit que Garat prétend, *comme tous les rhéteurs*, « qu'en une « heure on n'a pas le temps d'avoir du génie. Il « étouffe, sous l'amas des lieux communs et des « digressions et des hors-d'œuvre, le peu de « beautés réelles qu'il répand dans ses ouvrages. « Il est diffus quand il croit être profond; il « s'égare sans cesse au lieu de marcher à un but, « et fatigue tellement son lecteur qu'on prend le « parti de le laisser là. » Cependant la Harpe le poursuit encore; et, comme pour condamner le jugement de l'Académie, il range Garat « dans la « classe de tant d'écrivains médiocres qui, avec de « l'esprit et du talent, n'ont jamais pu faire que « des morceaux et pas un ouvrage. » Enfin, il désespère d'un auteur qui, étant *âgé de trente-six ans*, n'est pas plus avancé ni plus mûr, et qui ne saura jamais « ni bien composer, ni bien « écrire. » Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, s'est montré plus favorable à Garat, car s'il dit d'abord : « Un accent un peu gascon, un « débit assez monotone, l'extrême difficulté de « trouver des repos convenables dans des périodes « de deux ou trois pages, même pour celui qui « en a construit le pénible labyrinthe, n'ont « guère mieux servi notre orateur que ne l'au- « raient pu faire *les intentions peu bénévoles* d'un « lecteur étranger; » s'il ajoute qu'on peut reprendre dans ce discours la distribution maladroite des parties qui le composent, la négligence et le décousu du plan, tantôt l'emphase académique et tantôt la sécheresse et la sévérité d'un critique de mauvaise humeur, Grimm finit par dire que l'*Éloge de Fontenelle* porte presque partout, suivant des juges éclairés, l'empreinte d'un esprit ingénieux et profond, exercé aux méditations les plus abstraites, et réunissant souvent à la faculté de concevoir de grandes pensées celle de les exprimer avec beaucoup de finesse et d'énergie (1). Ce fut après avoir entendu l'*Éloge de Fontenelle* que Buffon, plus frappé des beautés que des défauts du style de Garat, l'embrassa en disant : « Voilà un écrivain ! » Chénier, dans son *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française*, pensait un peu comme Buffon, et disait : « Deux écrivains illustres, Thomas et « M. Garat, ont prouvé qu'en certains sujets, « il (le genre académique) admet les grandes « images et les plus beaux mouvements ora- « toires. » Garat est ici bien apprécié; car, pour être juste envers lui, il ne faut croire ni à toutes les critiques de la Harpe, ni à tout l'enthousiasme de Buffon. Déjà en 1781 Garat travaillait au *Journal de Paris*, établi depuis quelques années; il y insérait des articles de philosophie et de littérature, et rendait compte aussi des ouvrages nouveaux; il avait blessé l'amour-propre de la Harpe, *inde iræ*. Rivarol n'oublia pas non plus ce qu'il avait dit dans le *Mercure* de son discours *sur l'universalité de la langue française;* et lorsqu'il fit paraître en 1788 son *Petit almanach des grands hommes*, Garat y fut placé sous le nom de *D. Cosseph d'Ustaritz*, qu'il avait mis au bas de plusieurs de ses articles (2). — Un nouvel établis-

(1) Paris, 1781, in-8° de 62 pages.

(1) L'Éloge de Fontenelle fut imprimé à Paris, 1784, in-8° de 86 pages. J. Chas publia la même année des *Réflexions* sur cet éloge, in-8°. Les trois Eloges de Suger, de Montausier et de Fontenelle, par Garat, font partie du *Choix d'éloges couronnés par l'Académie française*, Paris, 1812, 2 vol. in-8°.

(2) « Cosseph de Ustaritz, moine basque de la plus haute « réputation; il parla beaucoup de Baruch, et monta la tête à « tout son auditoire, d'autant qu'on ne le comprenait pas beau- « coup. L'obscurité dispense de la profondeur, et n'occupe pas « moins les esprits; elle est sœur de la majesté, et l'éloquence « ne peut s'en passer. »

sement scientifique et littéraire, qui n'avait point de modèle en Europe, fondé par Pilâtre du Rozier (rue de Valois, où il existe encore, depuis plus d'un demi-siècle, dans le même local), fut constitué, en 1785, par la munificence et sous le patronage des deux frères de Louis XVI (Monsieur et le comte d'Artois). Le lycée compta d'abord au nombre de ses professeurs la Harpe, Marmontel, Garat, Fourcroy, Monge, Deparcieux, etc.; et, à l'époque de l'ouverture des cours (1786), le nombre des souscripteurs s'élevait au delà de six cents. Les programmes conservèrent en tête les armes des deux princes jusqu'en 1791. Marmontel et Garat furent nommés professeurs d'histoire; mais l'auteur des *Contes moraux* ne tarda pas à céder sa chaire au suppléant. L'histoire ancienne de la Grèce remplit les cours de 1786 et 1787. Le programme de 1788 annonça le tableau de l'histoire romaine jusqu'à la fin de la république. Ce cours avait un grand succès. « Un hasard assez « singulier, dit Garat dans une notice manuscrite « sur sa vie que nous avons sous les yeux, voulut « que le prince Henri (1), frère du grand Frédéric, « roi de Prusse, assistât à un discours sur les « Gracques. Le discours était beaucoup plus répu- « blicain que ne pouvait l'être le prince, et cepen- « dant il en reçut plus d'un applaudissement; « c'est que l'amour de la liberté y était toujours « soumis aux principes de la raison, de la morale « et des lois. » Garat fut porté sur le programme de 1789, et longtemps encore il continua, sous la république et sous l'empire, son cours, qui embrasse, à diverses époques, dix années de professorat. — Il avait déjà fait imprimer (1785, in-18) un *Précis historique de la vie de M. de Bonnard,* tiré à peu d'exemplaires, et qui eut une seconde édition (1787), avec un *Supplément aux notes pour servir à la vie de madame de S...* (Sillery), *ci-devant madame la comtesse de G...* (Genlis). On trouve dans la *Correspondance littéraire* de Grimm (septembre 1785) une lettre de Garat à Grouvelle au sujet de cet opuscule, aujourd'hui rare et recherché. Garat s'était lié avec Antoine de la Salle; il avait fait dans le *Journal de Paris* un éloge pompeux de son *Désordre régulier* (1786), et il allait souvent le voir avant l'apparition de sa *Balance naturelle* (2). A la fois journaliste, professeur, idéologue et publiciste, Garat était recherché dans les salons de Paris; il y avait introduit (1782) son neveu, qui était venu le trouver du fond de sa province, et qui devait être le plus célèbre chanteur de son époque. — Le bruit que faisait Garat dans la capitale avait son écho dans le pays des Basques; et, lorsque les états généraux furent convoqués, la députation du bailliage de Labour se trouva composée, pour le clergé, de St-Estevent, curé de Ciboure; pour la noblesse, du vicomte de Macaye; et pour le tiers état, des deux frères Garat aîné, avocat à Bordeaux, et Garat jeune, professeur d'histoire au lycée (1). Ce dernier continua son cours sur l'histoire romaine; mais on le vit rarement monter à la tribune; il était retenu par la faiblesse de sa voix, et peut-être aussi par celle de son caractère. Cependant le jour de la séance royale, après l'énergique apostrophe de Mirabeau au grand maître des cérémonies (marquis de Brezé), il se joignit à Péthion, Barnave, Buzot, Grégoire et Sieyes pour appuyer la proposition faite par Camus que l'assemblée persistât, sans aucune réserve, dans ses précédents arrêtés; ce qui fut adopté à l'unanimité. Après l'arrestation du baron de Bezenval, Garat soutint, dans un discours éloquent, qu'une amnistie devait couvrir tout ce qui s'était passé depuis le commencement des troubles. Il appuya la motion d'introduire les ministres dans l'assemblée avec voix consultative; il émit sur la non-propriété du clergé une opinion philosophique qu'il s'efforça d'appuyer par l'esprit et par les formes des fondations : « Les expressions des chartes, dit-il, établissent... « que le nombre des ministres du culte est trop « grand; que les ministres paraissent trop riches... « Que la religion (et je prie que l'on n'envisage ici « ma supposition que comme une forme de rai- « sonnement), que la religion, dis-je, paraisse « favoriser le déréglement et détruire les mœurs... « la nation n'aura-t-elle pas le droit d'abolir la « religion, le culte et les ministres, et d'en appli- « quer les fonds à une religion plus morale, à la « prédication de la morale elle-même?... » (2). Cette opinion de Garat, appuyée avec art sur une longue série de faits plus ou moins contestables, dut avoir une grande influence par son énergique précision, car on y trouve un résumé rapide de tous les arguments contre la non-propriété, qu'on vit se presser sur cette grande question, et qui firent dire à Sieyes lui-même : « Ils « veulent être libres, et ils ne savent pas être « justes. » — Garat, qui s'était fait un nom parmi les publicistes en insérant dans le *Journal de Paris* des articles de philosophie spéculative, fut chargé de rédiger, dans cette feuille, les séances de l'assemblée constituante. Alors on ne donnait qu'une courte analyse des rapports, des opinions et des débats; ce n'étaient guère que des sommaires raisonnés. Garat se distingua dans cette tâche difficile en trouvant souvent le trait profond ou caractéristique sur les hommes et sur les choses, et il fit preuve d'un talent très-remarquable; à la fin de la session les abonnés s'élevaient à plus de douze mille. Condorcet, qui remplaça Garat, ne le fit point oublier. Garat nous apprend dans la

(1) C'est par erreur que le biographe de Garat substitue, dans le *Dictionnaire de la Conversation*, au prince Henri, le comte et la comtesse du Nord, qui depuis ont régné en Russie.

(2) Voyez la *Vie d'Ant. de la Salle,* ouvrage curieux et savant de Gence.

(1) C'est à tort que plusieurs biographies, entre autres celle de Rabbe et Boisjolin, font nommer Garat député par le tiers état de Bordeaux.

(2) Luchet, *les Contemporains*, ou *Opinions débattues*, etc., Paris, 1790, 3 vol. in-8°.

notice manuscrite déjà citée, que, très-prononcé et jamais exagéré dans les comptes qu'il rendait et des rapports avant qu'ils fussent imprimés et des débats très-souvent improvisés, son impartialité était telle que ceux qu'on appelait aristocrates n'étaient pas les moins empressés à lui en faire des remercîments. Mais il est permis de croire que Maury et Cazalès n'étaient pas bien convaincus de cette impartialité. Plein d'admiration pour le talent de Mirabeau, Garat lui disait parfois des vérités fortes dans sa feuille. Un jour le grand orateur le rencontrant à pied, fait arrêter sa voiture et lui dit : « M. Garat, montez près de moi ; « un homme tel que vous ne doit pas marcher « ainsi dans la rue. — M. le comte, répond le « journaliste avec une jactance toute gasconne ; « je suis à pied, il est vrai, mais je n'en marche « pas moins au-dessus de l'impériale de votre car- « rosse. » — En 1790 il se joignit à son frère aîné pour réclamer contre la réunion en département de la Navarre, du Béarn et du pays des Basques : « Par votre décret, disait-il, vous excluez toute « une province : la mienne. Dans le pays de La- « bour, les fils aînés sont seuls propriétaires, et « les pères de famille sont si peu riches qu'il n'y « en a peut-être pas cinq qui payent une impo- « sition de cinquante livres ; je réclame les droits « des fils de famille comme ceux de ma pro- « vince... C'est une vérité (que les Basques et les « Béarnais ne s'entendent pas entre eux). Il est « impossible d'apprendre le basque, si l'on n'a « habité très-jeune avec les habitants de cette pro- « vince. Aussi dit-on proverbialement que le « diable est venu chez les Basques pour apprendre « leur langue, et qu'il n'a pu en venir à bout. « Ce proverbe vient de vous faire rire : cependant « il renferme une vérité profonde. Les proverbes « sont la sagesse des hommes. Aucune langue ne « présente autant de difficultés que le basque et « le béarnais. L'italien, l'allemand et l'anglais ont « leur source commune dans le latin et dans les « langues du Nord. Le basque est la véritable lan- « gue celtique. Les Basques n'ont pas de métayers, « pas de valets ; ils cultivent eux-mêmes. S'ils « allaient ailleurs faire leurs affaires ils ruine- « raient leurs affaires. Le vingtième de leur pays « est cultivé, le reste n'est pas cultivable. Ils sont « très-forts, et ne pourraient vivre ailleurs... A « peine trouvera-t-on dans cette contrée des « familles assez aisées pour fournir des éligibles « à l'assemblée nationale. Le Béarn, par cette « réunion, nommera tous les représentants ; « le pays des Basques n'en aura jamais... Il « me reste un devoir à remplir ; il m'est pres- « crit par mes commettants, par ma raison, « par ma conscience ; nulle chose au monde « ne pourrait me le faire oublier ; dans une dé- « libération unanime, ma province proteste... » Alors, arrêté dans la chaleur de son plaidoyer *pro aris et focis*, Garat fut rappelé à l'ordre. — Il prit la parole dans la discussion sur le droit de paix et de guerre, et résuma ainsi son opinion : « Faire la guerre est la mission du pouvoir exécu- « tif ; la déclarer est celle de la nation. » Il parla aussi sur l'établissement des jurés, et, sans partager l'opinion contraire de son frère aîné, il trouva les avantages de l'institution du jury plus grands que ses inconvénients. — Cette même année 1790, il recommença au lycée son cours sur l'histoire des divers peuples de la Grèce ; il disait dans le programme : « les séances seront neuves « à plusieurs égards, » et il annonçait des morceaux sur « la philosophie, les lettres et les arts « chez ces peuples. » En 1791 il continua de professer dans cet établissement, qu'avaient ébranlé les événements politiques ; une société de nouveaux fondateurs remplaça les princes émigrés et les nobles qui les avaient précédés ou suivis à l'étranger. — Garat ne monta qu'une fois à la tribune pour défendre le ministre de la marine Fleurieu, accusé de déprédations au sujet de l'adjudication des vivres, par Bonjour, chef de bureau, qu'un décret mit, pour les renseignements qu'il avait donnés, sous la sauvegarde de la loi. — L'abbé Morellet dit dans ses *Mémoires* (t. 1er, p. 45) : « On peut rechercher dans le *Journal de* « *Paris*, au moment où Garat cesse d'en être « rédacteur, l'aveu qu'il fait de s'être écarté de « la vérité pour l'intérêt du peuple et le succès « de la révolution. » Il y a beaucoup d'exagération dans ce reproche ; il y a même un peu de mensonge ; car Garat disait : « Je m'imposai la « loi de chercher avec scrupule *la vérité de tous les* « *faits et de tous les événements*, mais de choi- « sir de préférence, pour les peindre, les as- « pects et les traits sous lesquels ils devaient être « plus propres à reproduire des événements et « des faits favorables aux progrès de la liberté. » Les pamphlets du temps n'avaient point épargné Garat ; on lit dans le *Petit dictionnaire des grands hommes de la révolution*, attribué à Rivarol et à Champcenetz : « Garat le cadet, journalier de « l'assemblée, mais plus habile que les autres. Il « déguise la vérité dangereuse, il encense la force « triomphante, il atténue les horreurs d'une ca- « tastrophe ; enfin on peut le regarder comme « l'optimiste de la révolution. Que de citoyens « alarmés n'a-t-il pas tranquillisés, en assurant « dans sa feuille *qu'avec deux ou trois idées on* « *repousserait les ennemis de la France !* Il a d'ail- « leurs dans son style cette confusion nécessaire « pour chanter une insurrection, etc. » Il y avait malheureusement un peu de vérité dans ces tristes plaisanteries, et l'on va trouver plus d'une occasion de le remarquer. — L'assemblée constituante avait terminé sa session. Garat continua son cours d'histoire au lycée. En décembre 1791, il fit insérer dans le *Journal de Paris*, et imprimer séparément une lettre intitulée : *Dominique-Joseph Garat à M. Condorcet, membre de l'assemblée nationale, seconde législature* (1). L'auteur se peint

(1) Paris, in-8° de 85 pages.

dans cet écrit. Il expose, avec une franchise qui n'est pas toujours sans courage, ses doctrines politiques et ses travaux. On peut ne pas partager toutes ses opinions; mais ces sentiments d'honnête homme sont trop à découvert pour qu'on puisse raisonnablement les méconnaître. On doit porter le même jugement de sa brochure intitulée : *Considérations sur la révolution française et sur la conjuration des puissances de l'Europe contre la liberté et contre les droits de l'homme*, ou *Examen de la proclamation des gouverneurs des Pays-Bas* (1). Après les journées désastreuses des 20 juin, 10 août, 2 et 3 septembre, la convention avait remplacé l'assemblée législative, et le 12 octobre Garat remplaça Danton au ministère de la justice. La royauté était abolie, la république commençait, Louis XVI allait être mis en jugement, les girondins dénonçaient Marat et Robespierre, Roland était poursuivi par les montagnards, les partis se heurtaient, et les factions allaient combattre et se dévorer sur le tombeau de la monarchie : c'étaient des temps bien difficiles ! On trouve, dans le *Moniteur* du 13 novembre, l'extrait d'un discours que Garat prononça sur les affreux massacres de septembre, et qui lui fit donner l'injuste et flétrissant sobriquet de *Garat septembre*. Dans son affliction, il crut que l'impression de son discours suffirait pour écarter cette épouvantable injure; et il disait dans l'*avertissement* (2) : « On a imaginé que j'avais voulu « donner à la ville de Paris le droit de faire à sa « fantaisie des *insurrections* pour la France ; mais « le nom de la ville de Paris ne se trouve pas une « seule fois dans mon discours... On a cru que « j'attribuais l'initiative des insurrections à toutes « les *grandes villes*, mais ni ces idées ni ces ex- « pressions ne sont les miennes... On a supposé « que je voulais organiser l'insurrection et en « donner la théorie ; je n'ai pensé à rien de tout « cela ; mais je dirai que, si l'insurrection est « quelquefois nécessaire, une bonne théorie de « l'insurrection serait toujours très-utile; il se- « rait à désirer que, par des règles générales, il « fût possible de déterminer les circonstances où « l'insurrection devient légitime. Les crises de « nos maladies ont des lois; pourquoi les tempêtes « et les crises sociales n'auraient-elles pas des « lois aussi?... En rejetant sur l'insurrection les « massacres des 2 et 3 septembre, j'ai été loin de « vouloir atténuer de si grands forfaits; mais ce « qui est bon et ce qui est horrible peuvent arri- « ver dans le même temps et par les mêmes « causes, et les massacres ont été exécutés parce « que les mouvements de l'insurrection duraient « encore. Eh ! que faudrait-il penser d'une nation « au milieu de laquelle de telles choses se seraient « passées durant le règne des lois? Qu'on y réflé- « chisse bien, et qu'on réponde à cette question. « *Je suis sûr de n'avoir voulu parler qu'en faveur de* « *l'humanité.* » Mais comment Garat s'est-il exprimé dans son discours *en faveur de l'humanité?* « Citoyens législateurs, avait-il dit, il n'arrivera « jamais à celui que vous n'avez pas jugé indigne « du ministère de la justice de dire que ceux-là ne « sont pas innocents qui n'ont pas encore été « condamnés au nom des lois. Mais pour la gloire « de la nation française et de la république qu'elle « vient d'instituer, mais *pour l'honneur de l'huma-* « *nité*, je dois observer, recueillir et marquer « toutes les circonstances qui rejettent ces *événe-* « *ments* sur l'insurrection et par conséquent sur « les ennemis de la liberté qui l'ont rendue *néces-* « *saire;* les glaives ne se promènent pas *entière-* « *ment au hasard*, et les victimes les plus connues « attestent *qu'on cherchait ceux qui avaient voulu* « *frapper eux-mêmes d'un coup mortel la liberté et les* « *lois de la grande nation.* Ce trait, *et c'est celui qui* « *domine,* est celui qui imprime *leur vrai caractère* « *à ces journées de sang qui ont été des prolongations* « *des combats de la liberté avec le despotisme.* » Dès lors les girondins, qui avaient vu dans Garat un de leurs amis et de leurs partisans, cessèrent de compter sur lui, et ne purent expliquer autrement que par la peur l'étrange désaccord de son discours avec sa philanthropie et ses mœurs douces et faciles. Plus tard, et poursuivi sans cesse par le besoin de dissiper ce noir nuage que la prévention retenait suspendu sur sa vie, Garat écrivait dans ses *Mémoires sur la révolution :* « Si, sous « quelque prétexte que ce soit, sous le prétexte « de république et de révolution, il m'est arrivé de « parler, je ne dis pas avec éloge, je ne dis pas « avec indifférence, mais sans horreur, de l'effu- « sion du sang humain, Français, faites tomber sur « ma tête la hache de vos lois, et que votre indi- « gnation, que je redoute davantage, me pour- « suive de l'échafaud sous la tombe, et dans la « mémoire des siècles. » Garat rappelle ensuite que lorsqu'il parla, devant les représentants de la France, des journées de septembre, époque où il n'était pas ministre, déjà plus de deux mois s'étaient écoulés depuis que les massacres avaient été commis ; il expose que l'assemblée législative n'avait rien fait pour les punir, ni pour en préparer la punition ; que la convention nationale gardait le même silence, et que les tribunaux restaient muets et immobiles. « Quand une assem- « blée nationale, poursuit-il, revêtue par le genre « de sa mission de pouvoirs sans limites, montrait « tant de circonspection, ce n'était pas à un mi- « nistre, on le sent trop, d'en avoir ou d'en mon- « trer moins. La question que j'eus à traiter dans « mon discours, et que je traitai, ne fut donc pas « et ne put pas être celle de savoir si on poursui- « vrait les auteurs des massacres des 2 et 3 sep- « tembre, mais si on instruirait la contumace « contre les prisonniers que les auteurs des mas-

(1) Paris, 1792, in-8° de 104 pages. Cet écrit fut traduit en anglais par *Darche*, sous les yeux de l'auteur.

(2) *Discours de Dominique-Joseph Garat, ministre de la justice, à la convention nationale, imprimé par ordre de la convention nationale*, Paris, de l'imprimerie nationale, 1792, in-8°, 18 pages.

« sacres avaient élargis quand ils ne les avaient « pas égorgés (1). » On peut voir dans les *Mémoires* de Garat ce qu'il ajoute encore pour la justification de sa conduite ; il a toujours regardé sa nomination au ministère de la justice, après les crimes de septembre, comme un piége tendu par Danton à son inexpérience, et comme un moyen de se décharger sur lui d'une affreuse responsabilité. — Avant la fin de 1792, Garat eut à remplir plusieurs missions pénibles, entre autres celle de faire arrêter l'ex-ministre de la marine, Lacoste ; le fournisseur de l'armée des Alpes, l'abbé d'Espagnac ; le commissaire ordonnateur Malus, et le payeur général Petit-Jean ; celle d'expédier des courriers extraordinaires aux généraux en chef des armées, pour leur transmettre, *avec la plus grande diligence possible*, le décret du 3 décembre portant que Louis XVI serait jugé par la convention ; celle de notifier aux conseils du malheureux monarque les pièces relatives à leur nomination. — Pendant son ministère, vers la fin de l'année, Garat rédigea, pour 1793, le prospectus des cours du lycée, qui venait de s'intituler *républicain*. Il n'est pas inutile de remarquer l'influence des époques sur le style des écrivains : « Celui qui tient la plume, disait le « ministre professeur, ne peut guère parler de la « manière dont l'histoire a été professée jusqu'à « présent au lycée ; il parlerait de lui-même. Il « dira seulement qu'avant la révolution ses leçons « ont été dénoncées plusieurs fois à Versailles ; et « qu'après trois années de révolution, en 1791, « ces mêmes leçons répétées, sans qu'on y ait « changé un seul mot, des hommes qui se disaient « libres les trouvaient *trop fortes*, c'est-à-dire *trop « démocratiques*... Entre toutes les connaissances « humaines, l'histoire est celle qui doit recevoir « le plus promptement toutes les influences des « révolutions qui viennent de s'opérer parmi nous. « Avec notre manière d'être, toute notre manière « de voir doit être changée... : les faits resteront « les mêmes, mais ils nous paraîtront autres, parce « que nous les verrons et que nous les jugerons « autrement. Parmi les noms que les siècles ont « révérés, combien vont déchoir de leur antique « gloire ! combien d'erreurs on va découvrir dans « ces principes qu'une adoption universelle faisait « regarder comme les axiomes de la raison hu- « maine !... L'histoire même en quelque sorte doit « avoir parmi nous aujourd'hui comme un *tribunal « révolutionnaire* où tous les siècles comparaîtront « avec leurs tyrans et leurs erreurs, et subiront « pour la première fois les sentences de l'équité. « Tel est l'esprit dans lequel le professeur d'his- « toire au lycée se propose de parcourir de nou- « veau les annales du genre humain : il se regar- « dera lui-même au milieu des siècles qu'il va « interroger comme un envoyé, comme un *com- « missaire des révolutionnaires de France*. » Hélas ! ce n'était pas ici l'insolent orgueil d'un Capanée : c'était un homme faible, effrayé de l'orage, et cherchant dans le style du temps un abri contre la foudre. Conçoit-on que Chénier, dans son *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française*, ait classé Garat, avec Vergniaud et Boissy-d'Anglas, parmi les orateurs du temps de la convention « qui unirent à la probité *coura- « geuse* une diction pathétique ou imposante ? » — Pendant les orageux débats du procès de Louis XVI, l'ex-ministre Bertrand-Moleville, dans une lettre à la convention, accusa Garat d'avoir soustrait des pièces à la décharge de Louis XVI, qu'il lui avait adressées. Il fut facile à Garat de se justifier. Il déclara avoir remis ces pièces au comité de la convention, et l'assemblée passa à l'ordre du jour. Dumouriez dit dans ses *Mémoires* : « Bertrand, réfugié en Angleterre, crut « pouvoir sauver le roi en envoyant à la conven- « tion des pièces qui compromettaient les chefs « de tous les partis, qui prouvaient que tous « avaient négocié avec le roi pour le tromper et « lui soutirer de l'argent. Danton et Lacroix sur- « tout étaient impliqués d'une manière si précise, « qu'ils eussent été perdus... s'ils n'eussent réuni « tous leurs efforts pour ensevelir les pièces avec « le malheureux roi. Ainsi la démarche du mi- « nistre Bertrand, au lieu de sauver Louis, a « précipité sa mort : tout s'est réuni pour le « perdre. » Le 15 janvier, la convention avait déclaré Louis XVI coupable, et rejeté l'appel au peuple. Dans la séance du 16, le ministre de la justice, au nom du conseil exécutif, vint rendre compte de la situation de la capitale, et annonça que Paris était *calme*, quand la convention était accusée de *délibérer sous le couteau*, et quand une lettre de Chambon, maire de Paris, lue dans la même séance, annonçait qu'il y avait eu des mouvements pour se porter aux barrières et aux prisons, mais qu'ils venaient d'être réprimés. Cependant Lamarque s'écria aussi : « *Jamais Paris « ne fut plus calme ;* » il conclut à l'impression et à l'envoi dans les départements du compte rendu par le ministre de la justice ; et sur-le-champ commença le troisième appel sur la peine encourue par Louis XVI. Le sursis à l'exécution fut rejeté dans la séance du 19, et le conseil exécutif chargé de la notification de l'arrêt et de l'exécution. Garat entra dans la chambre du monarque, le chapeau sur la tête, et lui dit : « Louis, le « conseil exécutif a été chargé de vous communi- « quer l'extrait du procès-verbal des séances de « la convention nationale des 16, 17 et 20 jan- « vier. » Alors, d'une voix mal assurée, Grouvelle, secrétaire du conseil, lut ce terrible extrait ; le roi écouta sans faire paraître aucune altération

(1) Les prisonniers élargis par les septembriseurs étaient, pour la plupart, des hommes repris ou poursuivis par la justice pour des délits qui n'avaient rien de politique. Garat, dans son rapport, les sépara en deux classes : ceux qui n'avaient commis que des délits légers, et ceux qui pouvaient être coupables de crimes graves. Il établit qu'on pouvait faire grâce aux premiers, et fit plaider leur cause aux seconds, qui, en s'avouant coupables, fondaient la demande de leur grâce sur les douleurs et les supplices par lesquels ils avaient déjà expié leurs crimes.

sur son visage : il reçut de la main de Grouvelle l'arrêt de mort; il le plia, le mit dans son portefeuille; puis, en retirant un autre papier, il dit à Garat : « Monsieur le ministre de la justice, je « vous prie de remettre sur-le-champ cette lettre « à la convention nationale; » et le ministre paraissant hésiter, Louis ajouta : « Je vais vous en « faire lecture. » L'infortuné monarque demandait, pour se préparer à la mort, un délai de trois jours, un confesseur qu'il désignait, et la faculté de communiquer avec sa famille. Garat reçut la lettre, et promit qu'elle serait portée à l'assemblée. Le roi remit aussi au ministre un morceau de papier sur lequel il avait écrit l'adresse de l'abbé Edgeworth. Garat se rendit sur-le-champ à la convention, et rendit compte (séance du 20) de son affreuse mission. Il communiqua et lut les demandes faites par le roi, écrites de sa main; il annonça que Louis désirait pour l'assister dans ses derniers moments un prêtre irlandais nommé Edgeworth; et quand l'assemblée eut délibéré, il se retira pour mander le ministre de l'Évangile et pour le recevoir. Laissons parler ici l'abbé Edgeworth : « Arrivé, dit-il, aux Tuileries, « où le conseil tenait ses séances, j'y trouvai tous « les ministres réunis. *La consternation était sur « leurs visages.* Dès que je parus, ils se levèrent « et vinrent m'entourer avec une sorte d'empres- « sement. Le ministre de la justice, prenant la « parole : « Êtes-vous, me dit-il, le citoyen Ed- « geworth de Firmont? » Je lui réponds qu'oui : « Louis Capet, reprit le ministre, nous ayant té- « moigné le désir de vous avoir auprès de lui dans « ses derniers moments, nous vous avons mandé « pour savoir si vous consentez à lui rendre le « service qu'il attend de vous. » Je lui répondis « que puisque le roi témoignait ce désir, et me « désignait par mon nom, me rendre auprès « de lui était un devoir : « En ce cas, ajouta « le ministre, vous allez venir avec moi au Tem- « ple, car je m'y rends de ce pas. » Il prend aussi- « tôt une liasse de papiers sur le bureau, confère « un instant à voix basse avec les autres minis- « tres, et, sortant brusquement, me donne ordre « de le suivre. Une escorte de gardes à cheval « nous attendait à la porte avec la voiture du mi- « nistre (1) : j'y monte et il y prend place après « moi. J'étais en habit laïque, comme l'était à « cette époque tout le clergé catholique de Paris. « Mais, songeant en ce moment à ce que je devais « d'une part au roi, qui n'était pas familiarisé avec « un pareil costume, et de l'autre à la religion « elle-même, qui recevait pour la première fois « une sorte d'hommage du nouveau gouverne- « ment, je crus avoir le droit de reprendre en « cette occasion les marques extérieures de mon « état; du moins en faire une tentative me parut « être un devoir; j'en parlai donc au ministre « avant de quitter les Tuileries; mais il rejeta ma « proposition en termes qui ne me permirent pas « d'insister, sans cependant y rien mêler d'offen- « sant. Ce trajet des Tuileries au Temple se passa « dans le plus morne silence; deux ou trois fois ce- « pendant le ministre essaya de le rompre : *Grand « Dieu!* s'écria-t-il, *de quelle affreuse commission « je me suis chargé!... Quel homme!* ajouta-t-il en « parlant du roi, *quelle résignation! quel cou- « rage! Non, la nature toute seule ne saurait donner « tant de force : il y a quelque chose de surhumain.* « De pareils aveux me présentaient une occasion « bien naturelle d'entrer en conversation avec lui, « et de lui dire d'*affreuses* vérités. J'hésitai un mo- « ment sur le parti que je devais prendre. Mais, « songeant d'un côté que mon premier devoir était « de procurer au roi les secours de la religion, « qu'il me demandait avec tant d'instances; et de « l'autre qu'une conversation fortement nuancée, « comme elle aurait dû l'être, pouvait m'empêcher « de le remplir, je pris le parti du silence le plus « absolu. Le ministre parut comprendre tout ce « que ce silence lui disait, et il n'ouvrit plus la « bouche durant le reste du chemin. » Cette époque de la vie de Garat est si importante pour l'appréciation de sa conduite politique et pour l'histoire, que nous croyons devoir transcrire ici ce qu'il dit dans sa notice manuscrite, où il parle toujours de lui à la troisième personne : « Il fut « compromis par ses places dans des événements « terribles, auxquels il ne pouvait avoir aucune « participation par ses votes; et on n'a rien né- « gligé pour le châtier d'avoir comme *partagé* le « supplice de Louis XVI, en lui procurant tous les « adoucissements au pouvoir d'un ministre de la « justice. Dans ces jours d'épouvante et d'intrépi- « dité, à côté de cette convention mal connue ou « mal jugée encore, le plus grand phénomène « des siècles historiques, sans pitié pour tous « comme pour elle-même, on a su que Garat osa « désapprouver sa transformation en tribunal, « son jugement et l'exécution; qu'il soutint cons- « tamment, l'histoire à la main, que des ven- « geances, même justes, ont plus perdu de ré- « publiques naissantes qu'elles n'en ont sauvé, « et qu'une modération généreuse et magna- « nime en a plus sauvé qu'elle n'en a perdu; « qu'il indiquait des mesures dont les résultats « infaillibles auraient au moins prévenu tout ce « qui est arrivé depuis, et, quoi qu'il arrivât, « auraient rendu la liberté plus digne de l'amour « et de l'adoration du genre humain. On a su que, « mis un instant en relation, par son ministère, « avec le confesseur choisi par Louis XVI dont « on dressait l'échafaud, le ministre de l'Évangile « et le ministre de la convention, dans le rapide « passage des Tuileries au Temple, se péné- « trèrent, se connurent, et *s'ouvrirent l'un à « l'autre.* On a dit qu'Edgeworth, qui n'était pas « un fanatique, parce que son cœur était sincère « et tendre, parce que son ambition n'aspirait

(1) Garat a dit souvent qu'il avait fait entourer sa voiture de gendarmes pour protéger le confesseur du roi contre la fureur du peuple, qui pouvait se porter aux plus violents excès.

« qu'au ciel, a conservé religieusement tous les « souvenirs de cette circonstance, et les a re- « tracés fidèlement dans des mémoires déposés « sur sa tombe. On a su tout cela, et tout « cela a été mis en oubli ou pris en dédain : et, « comme il était naturel, ce ne sont pas les dou- « leurs réelles; ce ne sont pas les âmes dans les- « quelles ces souvenirs doivent toujours rouvrir la « source des larmes qui ont été inflexibles : ce « sont des plébéiens ennemis des peuples, des « ambitieux sans talents et sans vertus, qui haï- « raient la liberté, alors même qu'ils pourraient « comprendre que la cause de la liberté est aussi « celle de l'humanité et de la puissance; des mi- « nistres qui croient l'ordre établi sur la terre « lorsque, dits esclaves eux-mêmes d'un seul, ils « peuvent être les tyrans de tous dès qu'ils en « ont la fantaisie... » Lorsque Garat publia, sous la restauration, ses mémoires sur Suard, il disait dans l'introduction : « Parmi tant de têtes tombées « sous le glaive égaré de *la justice*, nul, en écou- « tant son arrêt de mort, n'a élevé plus haut (que « Louis XVI) son âme vers le ciel; nul n'a plus « eu le maintien, non-seulement de l'innocence, « mais de la plus auguste vertu. » — Garat eut encore une triste mission à remplir, le 21 janvier, celle de rendre compte à la convention de l'assassinat de Michel Lepelletier, et celle d'être chargé de poursuivre et de faire punir le coupable. Les torts dont Garat se plaint d'avoir été accusé doivent être rejetés le plus souvent sur le malheur des temps, et sur la situation si difficile que lui créa Danton en le faisant nommer son successeur. Le fait suivant, curieux par lui-même, et dont nous garantissons l'authenticité, prouve qu'il n'a pas tenu à Garat que Louis XVI ne fût sauvé. Le ministre de la justice rencontrant Barère qui se rendait à la salle de la convention : « Eh bien, « lui demande-t-il, qu'allez-vous faire? — Voter « la mort, » répond le député. « Eh quoi, dit « Garat, avec un esprit éclairé, des mœurs si « douces, vous allez prendre un parti si cruel! un « parti qui a cent inconvénients et pas un avan- « tage! Réfléchissez avant d'adopter définitive- « ment un avis. Quant à moi, je ferais reconduire « Louis par des gendarmes jusqu'à la frontière; « et là je lui dirais : *Vous êtes roi par le droit de « l'épée : voici la vôtre; allez, si vous le voulez, « vous en servir à la file des émigrés. Vous êtes roi « par la grâce de Dieu : il sera juge entre nous.* » Barère paraît convaincu et promet de voter l'exil; mais à quelques pas de là il rencontre le député Villars, qui lui conseille de se ranger à l'avis des montagnards, et le docile Barère vote la mort. C'étaient des temps affreux; et quand on songe que Dumouriez, arrivé précipitamment de Liége à Paris, le 1er janvier, n'osa rien entreprendre pour sauver le roi; que même, le jour de l'exécution, il était à Clichy et qu'il ne reparut dans Paris que le lendemain, comment pourrait-t-on reprocher à Garat d'avoir manqué d'énergie? Dumouriez dit dans ses *Mémoires* « qu'à son retour de Clichy, le « 22 janvier, il alla le matin chez Garat, qui lui « parut *très-affecté* de la mort du roi, et surtout de « la commission qu'il avait eue d'aller lui lire sa « sentence. » Dumouriez ajoute : « Le général et « Cabanis *gémissaient* ainsi que le ministre. Ils « lurent ensuite ensemble le jugement de ce « prince infortuné, etc. » — Le 14 mars Garat fut nommé ministre de l'intérieur en remplacement de Roland, et fut lui-même remplacé par Gohier; en même temps Beurnonville fut réélu ministre de la guerre. Garat prit plusieurs fois la parole dans le sein de la convention; il lut un rapport sur les subsistances de Paris et rendit compte d'une motion, faite aux jacobins, de massacrer les députés qui n'étaient pas montagnards, et aussi les ministres. Il rendit compte des recherches infructueuses qu'il avait faites relativement au comité secret d'insurrection; et à ce sujet, il parla de l'étranger Proly, fils naturel du prince de Kaunitz; il fit l'éloge de Pache, et osa rejeter les troubles de la capitale sur les divisions de la convention même. Bientôt après, il transmit à l'assemblée un pamphlet incendiaire de Marat, et demanda l'exécution du décret qui obligeait tout député journaliste à opter entre ces deux fonctions. — Cependant une grande conspiration allait éclater; et le 27 mai, toujours optimiste, Garat vint faire un rapport sur la situation de Paris. Il trouva dénuées de fondement les craintes manifestées par le côté droit et les accusations portées contre la commune et contre les jacobins. Ainsi, sans le vouloir, il endormait les trop justes appréhensions et les défiances des girondins : « Ce sont « quelques décrets, disait-il, qui sont la cause des « dissensions qui existent entre la commune et « une partie de la convention, et cela sans mau- « vaise intention de la part de la commune : la « convention a investi, pour ainsi dire, les corps « administratifs de la puissance souveraine en « consacrant des dispositions contenues dans l'ar- « rêté du département de l'Hérault. C'est lors- « qu'elle a appris que la commune levait des con- « tributions, qu'elle faisait des réquisitions, qu'on « a dit : *Elle veut marcher l'égale de la convention.* « Mais vous voyez, citoyens, qu'elle n'a fait « qu'exécuter vos décrets. » C'était en quelque sorte justifier tout le monde. Garat, examinant ensuite les motifs de l'arrestation d'Hébert, ordonnée par la commission des douze, s'exprimait en ces termes sur le cynique rédacteur du *Père Duchesne* : « Comme fonctionnaire public, j'ai pris « des renseignements sur Hébert; deux personnes « pour lesquelles j'ai la plus grande estime, le « maire de Paris, Pache, et Destournelles, mon « ami de quinze ans, m'ont attesté tous deux que, « dans les assemblées de la commune, il n'a « jamais fait que les propositions que peut faire « un bon citoyen. Quant aux feuilles du *Père Du- « chesne*, qui font son crime, je ne les connais pas « (ne devait-il pas chercher à les connaître, puis-

« qu'elles étaient un sujet d'accusation et de scan-
« dale bien connu?...); mais j'ai horreur de tous
« les écrits qui ne prêchent pas la raison et la
« morale dans le langage qui leur convient. Je
« crois pouvoir dire qu'après cinq ans de révolu-
« tion, où l'on a vu tant d'écrits, en tant de sens
« divers, et sur lesquels on a passé si légèrement,
« il est étonnant qu'on se soit avisé aujourd'hui
« d'avoir tant de délicatesse... » A ces mots, les murmures éclatent avec violence au côté droit. Biroteau s'écrie, Guadet veut prendre la parole, l'agitation devient extrême, le président se couvre et la séance est suspendue. Enfin le calme se rétablit, et le ministre reprend en ces termes : « Il
« faut que mes paroles aient été bien mal com-
« prises puisqu'elles ont causé un si grand mou-
« vement. A-t-on cru que j'étais l'apologiste de
« ceux qui inspirent au peuple la soif du sang?
« J'ai aussi écrit dans des temps d'orage, et je n'ai
« pas dit un seul mot que je ne voulusse répé-
« ter sur le bord de la tombe; je n'ai pas écrit
« une seule ligne qui contienne une provocation
« criminelle. Cette morale est sortie de ma plume
« parce qu'elle était dans mon cœur. » Ces dernières paroles furent accueillies par des applaudissements. Mais bientôt le 31 mai vint accuser l'imprévoyance du ministre. Le tocsin sonnait depuis six heures du matin; Garat annonça que tous les citoyens étaient en armes dans leurs sections; et en même temps, avec une incroyable bonhomie, il déclara que l'ordre le plus parfait régnait partout; qu'il n'avait rencontré que des citoyens dévoués à la représentation nationale; que la convention n'avait à courir aucun danger... Et peu d'heures après la convention était assiégée, envahie par les sections armées, elle se trouvait réduite à leur livrer d'abord vingt-deux, et un peu plus tard, soixante et onze autres députés!... Les girondins accusèrent Garat de faiblesse et de complicité avec leurs adversaires, et madame Roland, dans ses mémoires, ne le juge pas peut-être avec trop de sévérité en l'appelant l'*Eunuque politique*. Cependant Garat essaya d'intéresser, en faveur des proscrits, Danton qui avait envie de les sauver. Il voulut sauver lui-même son ami Condorcet, en lui offrant dans l'hôtel de son ministère un asile qui pouvait devenir également dangereux pour le ministre et pour le proscrit. Condorcet le sentit, et ne voulut pas accepter ce noble dévouement. Il refusa aussi la proposition que lui fit Garat de le retirer dans sa maison de campagne d'Auvernau, à dix lieues de Paris, espèce de désert où il trouverait, disait-il, très-peu d'hommes et beaucoup de rochers (*Mémoires sur la révolution*). La destinée de Condorcet devait s'accomplir autrement. — Garat fut chargé d'envoyer aux administrations départementales cette constitution de 1793, qui, destinée à périr en naissant, allait être remplacée par le gouvernement révolutionnaire. Bientôt il annonça qu'elle était généralement acceptée, sauf par quelques administrations fédéralistes, et il demanda qu'on accordât à celles-ci un nouveau délai pour se rétracter. Il annonçait en même temps qu'un cartel d'échange des prisonniers, portant la suscription de *République française*, venait d'être signé par le roi de Prusse. Dans ces temps déplorables (le 26 juillet), Garat eut à repousser le singulier reproche d'avoir voulu *affamer Paris*. Cette dénonciation se trouvait formulée par le directeur des subsistances, Garin, dans une affiche qui couvrait les murs de la capitale. Le ministre crut devoir conjurer la convention d'examiner sa conduite et celle de son dénonciateur. Il fut défendu par Thirion, qui vit là une manœuvre du *traître* Buzot, pour perdre le ministre qui avait *servi la cause du 31 mai*, et la convention se montra favorablement disposée. Le lendemain (27 juillet), Garat écrivit pour obtenir l'autorisation de payer aux fabricants la prime que la loi leur accordait, et en même temps il demanda la suppression des primes que la loi accordait aussi pour la traite des noirs. Grégoire appuya cette demande faite par le ministre au nom des principes de la liberté et de l'humanité, et sur-le-champ la convention décréta la suppression de la prime donnée aux vaisseaux négriers. Le 2 août 1793 fut encore un jour d'épreuve pour Garat. Collot-d'Herbois le dénonça comme ayant adressé aux communes une série de questions *indiscrètes;* et comme tout alors allait rapidement, le ministre, sans être entendu, se vit préalablement *décrété d'arrestation* et mandé à la barre. Son premier commis Champagneux fut pareillement décrété et traduit comme complice des questions *indiscrètes*. Les deux accusés devaient être entendus séparément. Champagneux se cache; Garat se présente à la barre; Danton, qui présidait, l'interroge : il se justifie, il annonce avoir communiqué à Grégoire cette série de questions dont on lui fait un crime, et déclare que, sans les réponses à ces questions, il lui serait impossible de rendre les comptes qui lui sont souvent demandés sur la situation de la république. Collot persiste dans son accusation; mais, séparant les personnes des choses, il demande tout d'abord le *décret d'accusation* contre Champagneux qui s'est, dit-il, évadé et que l'on prenne ensuite un parti relativement au ministre. Alors le montagnard Sevestre rappelle que le ministre a bien servi la convention au 31 mai; Danton lui reproche sa faiblesse, et le traite comme un *rêveur* auquel il fallait pardonner ses illusions. Il dut paraître douloureux à Garat d'être ainsi défendu (1). Le décret d'arrestation fut rapporté; le ministre quitta la barre, entra dans la salle; et, comme si cette tragique comédie devait

(1) Voici comme il s'est défendu lui-même dans la *notice* manuscrite déjà citée : « Quelques jours après l'ouverture du règne « de la terreur, c'est-à-dire des assassinats judiciaires, M. Garat « fut accusé et mandé à la barre par un décret. Il y aurait été « traîné s'il n'y avait pas couru; et il peut être plus que cu- « rieux aujourd'hui de rappeler pour quel crime il était mandé « sur cette route de l'échafaud. On avait trouvé dans les bureaux

avoir un dénoûment de théâtre, dans la même séance, sur le rapport de Couthon, un décret chargea Garat de faire jouer trois fois par semaine des pièces patriotiques, et une fois par semaine, *aux frais de la république*, *Brutus*, *Caïus Gracchus*, la *Mort de César*, ou *Guillaume Tell*. Il vit dès ce moment, et on peut croire qu'il n'avait pas tardé jusque-là à le voir, que pour lui la place de ministre n'était pas tenable. Déjà le 1er juin il avait écrit sur le bureau du conseil sa démission, que ses amis le conjurèrent de retirer. Mais plus tard, sous le gouvernement révolutionnaire, comment oser se démettre ! Barère vint à son secours. Il dit dans la séance du 15 août, que la santé du ministre de l'intérieur ne lui permettait plus de continuer ses fonctions; mais qu'il ne ferait que changer de manière d'être utile à la république en rédigeant une feuille périodique républicaine. Ce fut Paré qui remplaça Garat. Quant à la *feuille républicaine* annoncée par Barère, Garat n'eut pas le temps de réaliser sa publication. Il put bientôt se rappeler ces paroles de Sénèque, vivant à la cour de Néron : *que l'on condamne ceux de qui l'on se sépare;* et déjà le comité de salut public avait déclaré tous ceux qui se démettraient *suspects*. A peine Garat s'était-il retiré du ministère, une députation des jacobins alla demander son arrestation à ce comité affreusement célèbre. Bientôt un grand rassemblement d'ouvriers des carrières de Montmartre et de Montrouge se présenta devant la convention pour lui demander du pain, et en même temps l'arrestation d'un certain nombre de conspirateurs, parmi lesquels se trouvait articulé le nom de Garat; et à ce nom, Chaumette s'écria : *Cela va sans dire*. Garat fut arrêté par le comité révolutionnaire de la section du Mont-Blanc, et longtemps interrogé par le président, qui, après avoir fait saisir tous ses papiers, finit par le renvoyer devant la commune. Il comparut devant son ancien collègue et ami Pache, qui lui parut *un peu froid* et qui, se déclarant incompétent, le traduisit devant le comité de sûreté générale. Là il trouva deux ou trois anciens membres, *suspects d'impartialité*, qu'on n'avait pas encore chassés, et « je reçus, dit-il, une *faveur inouïe :* « on me donna un gendarme que j'ai gardé pen- « dant quatre mois à peu près. » (*Mémoires sur la révolution*). Il n'est donc pas vrai, comme le disent presque toutes les biographies, que Garat soit resté détenu jusqu'après le 9 thermidor, c'est-à-dire pendant près d'une année. Arrêté le 2 octobre, il rentra chez lui le 4 (*voy.* le *Moniteur* du 3 et du 5 octobre); il fut relâché le lendemain même du jour où, sur le rapport d'Amar, quarante-six membres de la convention furent traduits par décret, au tribunal révolutionnaire... — Parmi les sacrifices à la peur que Garat fit dans ces temps funestes, on peut citer une lettre écrite, le 30 octobre, à Robespierre, et que Mallet-Dupan a insérée dans son *Mercure britannique;* l'abbé Morellet en donne un extrait dans ses *Mémoires* (tome 2, pag. 44 et 45) : « Votre discours sur le « jugement de Louis Capet et ce rapport (sur les « puissances étrangères) sont les plus beaux mor- « ceaux qui aient paru dans la révolution; ils « passeront dans les écoles de la république « comme des *modèles classiques*, etc.; » et après la chute de Robespierre, Garat écrivait que « l'élo- « quence de ce *monstre* était *un rabâchage éternel*, « *un bavardage insignifiant*. » Disons, non pour justifier Garat mais pour l'excuser, que pendant tout le règne de la terreur il vécut sous le glaive; que Momoro le dénonçait « comme un contre-ré- « volutionnaire plus pervers que tous les giron- « dins ensemble; » qu'il y avait vingt-neuf chefs d'accusation rédigés contre lui; que le comité de sûreté générale était souvent pressé de le traduire au tribunal de sang; et que, même après le 9 thermidor, Billaud-Varenne le poursuivait encore de ses fureurs. — L'an 3 de la république venait de s'ouvrir, Garat voulut publier une feuille périodique intitulée : *Journal politique et philosophique;* mais ce projet resta sans exécution, et on n'en connaît que le *discours préliminaire* (1). Garat ne tarda pas à être nommé commissaire de l'instruction publique. Ginguené lui était adjoint; et Chalmel, secrétaire général, ayant été destitué (14 février 1795) par une lettre signée Garat et Ginguené, se vengea en faisant imprimer un pamphlet curieux intitulé : *Garat et Ginguené, membres de la commission de l'instruction publique, intrigants et dilapidateurs* (in-8° de 16 pages); c'est un libelle empreint de toute la licence de la presse à cette époque. — L'école normale avait ouvert ses cours au mois de novembre 1794, sous la direction des représentants Lakanal et Deleyre, nommés commissaires par la convention. Garat fut choisi pour professer l'*analyse de l'entendement humain;* il avait pour collègues Lagrange et Laplace, Monge et Berthollet, Haüy, Daubenton et Thouin, Buache et Mentelle, Volney et Vandermonde, Sicard, Bernardin de Saint-Pierre et la Harpe. Garat fit sa première leçon à la fin de décembre, et la termina ainsi, après avoir parlé de Bacon, de Locke et de Condillac : « Il y a vingt « ans que je les médite, mais je n'ai pas encore « écrit une seule page; c'est au milieu de vous « que je vais faire l'ouvrage : nous allons le faire « ensemble. Naguère, et lorsque la hache était « suspendue sur toutes les têtes, dans ce péril « universel auquel nous avons échappé, un des « regrets que je donnais à la vie était de mourir

« de l'intérieur *un plan et un projet de recherches statistiques* « pour tous les départements, recherches alors inconnues, et qui « depuis ont été commencées sur les mêmes vues dans toute la « France, à qui elles font mieux connaître les sources de sa pro- « spérité et les moyens de les rendre plus fécondes. »

(1) Imprimé à Paris, chez J.-J. Smits, an 3 (1794), in-8°. Dans la *Bibliographie des journaux*, M. Deschiens cite (page 292) un *Journal politique et philosophique*, ou *Considérations périodiques sur les rapports des événements du temps avec les principes de l'art social*, dont il n'a paru qu'un seul numéro de 45 pages in-8°.

« sans laisser à côté de l'échafaud l'ouvrage auquel « je m'étais si longtemps préparé. » Dans sa seconde leçon il exposa son plan, et il en resta là. Il ne fit donc que deux discours écrits; à la suite du premier s'engagèrent les débats, et le professeur trouva un adversaire redoutable dans l'auteur du livre *Des erreurs et de la vérité*, qui le combattit avec force et l'embarrassa; il demanda du temps pour répondre. Saint-Martin continua vivement la lutte après le second discours, et cette lutte fut appelée la bataille *Garat;* elle fit beaucoup de bruit, quoique livrée dans les champs obscurs de l'idéologie. Après les deux premières séances il y en eut deux autres consacrées aux débats improvisés, et où le professeur Saint-Martin et d'autres encore prirent tour à tour la parole. Garat cita ces vers de Voltaire :

Quiconque avec moi s'entretient
Semble disposer de mon âme;
S'il sent vivement, il m'enflamme,
Et, s'il est fort, il me soutient.

Chénier dit dans son *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature :* « Chargé d'enseigner « cette analyse (de l'entendement), M. Garat, par « son imagination brillante, a rendu la raison « lumineuse, genre de service que, dans les « questions encore abstraites, la raison ne peut « devoir qu'aux talents d'un ordre supérieur... « Cette centaine de pages renferme plus d'idées « saines, plus de vues profondes, plus de substance « que tous les gros livres des métaphysiciens de « la vieille école... Le cours de M. Garat fut inter- « rompu par cet ascendant des circonstances qui « souvent empêchent d'achever ou de publier « d'excellents écrits, etc. » Colnet, dans ses *Étrennes à l'Institut* (1800), porte sur le cours de Garat un jugement en tous points contraire à celui de Chénier. Il trouve le professeur *obscur, entortillé, inintelligible :* « Il eût été bien habile, dit-il, s'il « eût pu seulement enseigner à ceux qui suivaient « ses leçons l'art de les comprendre. » Le malin critique ajoute que Garat vendait au *Conservateur* la copie de ses leçons à raison de dix louis la feuille; mais cela même prouve combien était grand le succès obtenu par le professeur (1). Un de ses élèves lui adressa dans son long enthousiasme, une épître qui n'a guère moins de sept cents vers alexandrins, et dont voici un échantillon :

Je t'entendis, Garat; un nouvel univers
Vint m'offrir à l'instant ses miracles divers (2)

— Le 9 mars 1795, Philippe Dumont ayant dénoncé à la convention la vie politique de Garat et sa prétendue apologie des massacres de septembre, Garat se présenta au comité de sûreté générale, qui écouta sa justification, l'invita à l'écrire, et il publia ses *Mémoires sur la révolution*, ou *Exposé de ma conduite dans les affaires et dans les fonctions publiques* (1). C'est un ouvrage curieux pour l'histoire de la convention. « Il m'a été im- « possible, dit l'auteur, de me séparer des événe- « ments : je ne voulais écrire qu'un mémoire, j'ai « presque écrit une histoire... C'est la première « fois peut-être qu'on a écrit l'histoire d'une puis- « sance absolue sous le règne et sous les yeux de « cette puissance même. Je l'ai fait sans aucune « crainte ; j'attends que l'on m'apprenne si c'était « sans aucun danger. » On ne peut nier qu'il n'y eût dans cette entreprise du courage et des dangers de plus d'un genre ; le plus grand était celui de heurter l'opinion encore bien égarée. Aussi Garat parle-t-il dans son livre du *châtiment du dernier roi.* « Il proteste, dit Morel- « let (2), que, s'il n'avait pas cru Louis XVI cou- « pable, il aurait donné sa démission plutôt « que d'aller lui signifier son arrêt... C'est une « étrange démarche de venir après coup faire « une telle confession qu'on ne lui demandait « point, et se ranger volontairement parmi les « auteurs de ce grand crime. » Dans le nombre des révélations de Garat se trouve celle de la lecture qu'il fit à Robespierre d'un *Mémoire aux départements*, de l'irritation extrême de ce juge de son œuvre, qui lui avait été choisi par le comité de salut public : la suppression du mémoire fut ordonnée, et *douze mille exemplaires* en furent brûlés. Dans les derniers jours de son existence, le 25 novembre 1795, la convention organisa par un décret l'*Institut national des sciences et des arts*, fondé par la constitution de l'an 3 (article 298). Presque tous les professeurs de l'école normale furent appelés à en faire partie, et Garat fut nommé le second (après Volney) dans la seconde classe (*sciences morales et politiques*, 1re section : *analyse des sensations et des idées*). — En 1796, Garat fut élu, dans le département de Seine-et-Oise, membre du conseil des anciens, mais non sans avoir été insulté dans l'assemblée électorale. Le 23 juillet 1797, Henri Larivière renouvela contre lui, dans le conseil des cinq-cents, l'accusation d'avoir fait l'apologie des massacres de septembre; et, le lendemain, Garat fit imprimer sa réponse (in-8° de 2 pages) avec ce titre : *Dominique-Joseph Garat à Henri Larivière, membre du conseil des cinq-cents.* La justification était facile, mais elle fut trop vive et accompagnée de grosses injures. Après la révolution du 18 fructidor an 5, Garat fut porté sur la liste décuple de candidats pour le remplacement de Barthélemy au directoire.

(1) Le cours de Garat se trouve reproduit dans les *Séances des écoles normales, recueillies par des sténographes et revues par les professeurs*, nouvelle édition, Paris, 1800 : tome 1er des *Discours*, pages 138-139, *programme;* tome 2 *id.*, pages 10-40, *plan;* tome 1er des *Débats*, pages 206-233; tome 3, *id.*, pages 1-168, y compris une longue *lettre de Louis-Claude de Saint-Martin* au professeur, qui a été imprimée séparément.

(2) *Épître au citoyen Garat* (Paris, an 3), in-8° de 29 pages.

(1) Paris, J.-J. Smits, an 3 (1795), in-8° de 222 pages. Ces mémoires furent traduits et extraits dans plusieurs journaux allemands, et imprimés séparément, Leipsick, 1795, in-8° (*Ersch*). Ils ont été reproduits par MM. Buchez et Roux, dans leur *Histoire parlementaire de la révolution*, t. 18, 36e livraison, 1835.

(2) *Mémoires*, t. 2, p. 45-46.

Parmi ces candidats figuraient François de Neufchâteau, Merlin (de Douai), Monge, les généraux Masséna et Augereau. Le lendemain (8 septembre), Garat fut également compris sur la liste décuple formée pour donner un successeur à Carnot. On sait que les choix tombèrent sur François de Neufchâteau et Merlin (de Douai). Comme membre de l'Institut, Garat fit, cette même année, l'analyse des mémoires envoyés *sur l'influence des signes dans la formation des idées*. — En 1798, après avoir répondu à un article *sur les dangers de la dictature* (*voy. Moniteur*, an 6, p. 104), il se laissa nommer ambassadeur à Naples, sans s'embarrasser si l'homme qui avait signifié son arrêt de mort au chef de la maison de Bourbon serait bien accueilli par un roi de cette maison. On trouve, dans le *Moniteur* de l'an 6 (p. 266-267), les discours qu'il adressa au roi et à la reine des Deux-Siciles. Il fit des instances infructueuses en faveur des patriotes napolitains qui languissaient dans les fers; enfin, rassasié de dégoûts, sans défense contre les dédains et les sarcasmes des courtisans, il se hâta de demander son rappel, et revint à Paris. Pendant son absence, il avait été porté une troisième fois candidat au directoire pour la place vacante par la sortie de François de Neufchâteau. Il fut bientôt élu au conseil des anciens, et nommé secrétaire. — Plusieurs gens de lettres s'étaient alors réunis pour donner une nouvelle édition du Dictionnaire de l'Académie, sous la direction de Suard, qui, selon sa coutume, ne fit rien et ne revit aucune épreuve. Sélis s'occupa seulement des premières feuilles, et choisit pour le remplacer Gence, qui eut pour collaborateurs de Wailly et l'abbé de Vauxelles. Le discours préliminaire fut rédigé par Garat : « L'auteur, dit « Chénier dans son *Tableau historique* déjà cité, y « expose, avec autant de brièveté que d'élégance, « ce que doit être le dictionnaire d'une langue, « ce que fut dans l'origine et ce que devint « successivement le Dictionnaire de l'Académie. « Beaucoup d'idées lumineuses sur la marche « progressive de notre langue et même de notre « littérature sont rassemblées dans cet excellent « discours, où l'on reconnaît M. Garat (1). » Dans l'an 7 (1798), Bonaparte soumettait l'Égypte, où quarante mille Français étaient allés reporter la civilisation depuis longtemps éteinte dans son premier berceau. Garat reparut au *lycée républicain* pour y faire un cours *sur l'Égypte et sur l'histoire des Pharaons;* il disait dans le programme : « En Égypte se préparent pour l'Asie, pour l'A- « frique et pour l'Europe, des révolutions qui vont « tout changer sur la terre; » et il annonçait *dix ou douze discours*, dont le plan donné par lui formait le plus vaste ensemble, et qui seraient terminés « par des considérations générales sur ce « qu'a été l'Égypte dans les temps connus de l'his- « toire, et sur ce qu'elle peut devenir, gouvernée « ou dirigée par la république française. » Garat prit une grande part aux travaux du conseil des anciens; il parla sur les domaines engagés, sur la fixation des dépenses du ministère de l'intérieur, sur les prises maritimes, sur l'odieuse loi des otages, qu'il appuya en citant l'exemple de l'Angleterre et de l'Irlande, ce qui changea en haine inextinguible la longue amitié de Morellet. Colnet, qui venait de publier ses *Étrennes à l'Institut*, disait (p. 117) : « Comme homme d'État, Garat a « la vue basse...; ajoutez à tout cela sa fai- « blesse... : c'est pourquoi il a servi tour à tour « les partis dominants. Dernièrement il a parlé « pendant trois heures pour appuyer l'infâme loi « des otages. » Garat vota la déportation des émigrés naufragés à Calais; il fit approuver la résolution qui déterminait des indemnités pour les possesseurs du fameux Jeu de paume. Nommé président du conseil le 20 janvier, il eut à prononcer, le lendemain, le discours d'usage sur le triste anniversaire de la mort de Louis XVI. C'était encore une fête nationale! et l'on renouvelait en France, ce jour-là, le serment de haine à la royauté et à l'anarchie. Le discours de Garat fut imprimé (in-8° de 6 pages); il commence en ces termes : « Lorsque le canon retentissant dans « cette vaste cité, comme au jour où devait s'exé- « cuter le *plus grand acte de justice nationale*, nous « a arrachés au sommeil, etc... Ici la solennité « est dans l'événement. Grand et puissant effet « d'une révolution et d'une nation destinées à « appeler sur elles les regards et l'*imitation* du « genre humain. » Tel était encore sinon l'esprit, du moins le langage obligé du temps. Garat, comparant le jugement de Charles Ier et celui de Louis XVI : « Oui, s'écriait-il, et ce sera sur ces « deux jugements le jugement définitif des siè- « cles; celui de Charles est l'opprobre de la nation « anglaise...; celui de Louis, en rendant le plus « éclatant témoignage au respect de la nation « française *pour la justice et pour ses formes*, est « l'un des gages de sa liberté immortelle. » Garat parle ainsi de ce discours dans sa notice manuscrite : « C'était bien la fatalité qui voulait que « M. Garat, après s'être trouvé ministre de la jus- « tice en ce jour terrible, se trouvât président du « conseil des anciens dans une de ses commémo- « rations... » Il essaye ensuite et poursuit longtemps l'apologie difficile de son discours : il aurait dû se borner à ne parler que de ses impressions et de ses sentiments (1). Le 7 février, Garat prit

(1) Cette cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie* parut chez Smits, an 6 (1798), 2 vol. in-4°; faite avec soin, elle a été utilement consultée dans le travail de la dernière édition.

(1) Garat fut longtemps poursuivi pour ce malheureux discours. Colnet, dans ses *Étrennes à l'Institut*, en 1800, disait (p. 116) :

Garat, toujours rempli de frayeur et d'espoir,
A toujours le secret de dire blanc et noir;
S'exprimer franchement lui semble par trop bête;
En sauvant son pays, il veut sauver sa tête.
Porte-t-il à Louis l'arrêt de son trépas,
Il admire en secret et ne s'en défend pas;
D'une part l'équité, de l'autre la constance,
Il pleure la victime et bénit la sentence.

On fit payer cher à Garat sa bonhomie et sa célébrité; et déjà

la parole après la lecture du message du directoire qui annonçait les nouvelles victoires de l'armée d'Italie et son entrée à Naples. Il saisit cette occasion de se plaindre du roi, dont il accusa la mauvaise foi, et qui, pendant son ambassade, l'avait d'abord *entouré d'espions qui ne le quittèrent plus*. Il insista sur la nécessité de rendre l'Italie *à jamais indépendante et libre :* « C'est là, disait-il « en terminant son discours (in-8° de 6 pages), que « les Romains devinrent les arbitres de la terre; « et ce n'est pas à leur fortune, dont on a tant « parlé, qu'ils furent redevables de leurs succès. « L'Italie est comme un vaste plateau élevé *autour* « de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, qu'elle « regarde et qu'elle touche comme pour en ob- « server et en régler les destinées. Les Romains « se servirent des avantages de cette situation « pour ravager l'univers; les Français s'en servi- « ront pour en être les bienfaiteurs. » Après la lecture du message sur l'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt, Garat prononça, à la séance du 5 mai, un discours (in-8° de 10 pages) dans lequel il dévoua les auteurs de cet attentat à la vengeance de tous les peuples, et il se chargea de prononcer l'oraison funèbre des victimes. A la séance du 8 mai, il lut un autre discours (in-8° de 6 pages) en présentant l'hommage des *Tableaux historiques des campagnes et révolutions d'Italie pendant les ans* 4, 5, 6 et 7 *de l'ère républicaine*. Il fit aussi plusieurs rapports, l'un *sur la résolution du conseil des cinq-cents qui annulait le tribunal du département des Bouches-du-Rhône* (in 8° de 26 pages); l'autre, *sur la résolution du* 29 *prairial an* 7, *relative aux délits de la presse* (in-8° de 44 pages). Il prononça au champ de Mars, le 16 septembre 1799, l'*éloge de Joubert* (1). Il prit la défense de Blanchard, commandant de la garde du corps législatif, et fit renvoyer aux tribunaux une dénonciation dirigée contre lui. Il défendit François de Neufchâteau, accusé pour sa circulaire sur les élections; enfin il se rendit l'avocat de Sieyès, attaqué dans le *Journal des hommes libres*, comme voulant rétablir la royauté. Garat vanta son civisme, ses lumières et ses services dans la révolution : « Celui, disait-il, à qui un « assassin royaliste a tiré un coup de pistolet ne « peut être un ami de la royauté. » Il fit l'éloge des trois discours prononcés par Sieyès au champ de Mars, « discours pleins de la majesté de la ré- « publique, et dont l'un fut prononcé au milieu « des coups peut-être meurtriers que l'on diri- « geait vers lui. » Sieyès était alors directeur. Dans une autre circonstance, Garat s'éleva énergiquement contre les dilapidateurs de la fortune publique, et il parut désigner Rewbell : Rewbell n'était plus directeur. Il n'oublia pas qu'il devait quelque reconnaissance à Barrère, en l'excusant et en rejetant sur Billaud-Varenne les excès de la terreur : en conséquence, il s'abstint de voter pour la loi d'amnistie dont Billaud aurait profité. Il présenta au conseil l'ouvrage posthume de Condorcet, intitulé : *Moyen d'apprendre à compter sûrement et avec facilité*. Il prononça un discours sur les langues parlées ou écrites, à l'occasion d'un ouvrage fait par l'auteur de la *Pasigraphie*. Lorsque Courtois fit un rapport contre les jacobins, Garat réclama un comité général, et s'opposa à ce que les noms des coupables de la conspiration dénoncée fussent publiés, afin de laisser aux autorités le soin de les poursuivre. Déjà les affaires de la république étaient dans un triste état au dedans et au dehors. L'harmonie n'existait plus entre le directoire et les conseils. Dans la séance des anciens (1er août 1799), Garat fit rapporter l'article de la loi du 19 fructidor an 5, qui conférait au directoire la censure sur la presse. Le 28 septembre, il fit partie avec Cornet, Laloi, Régnier et Letourneur, de la commission chargée d'examiner la résolution du conseil des cinq-cents qui déclarait « traîtres à la patrie, et « devant être punis de mort, les généraux, mi- « nistres, directeurs, représentants du peuple, « négociants et tous autres citoyens qui pour- « raient accepter, proposer et appuyer des con- « ditions de paix tendantes à modifier en tout ou « en partie la constitution (de l'an 3), ou altérer « l'intégralité des parties du territoire de la ré- « publique. » Le rapport fut fait par Cornet, et la résolution rejetée à une grande majorité le 8 octobre, jour où Bonaparte débarquait à Fréjus. Bientôt tout se précipita vers un ordre nouveau : la république avait fini son temps. A la suite d'un dîner donné par Bonaparte, peu de jours avant le 18 brumaire, le général eut avec Garat un entretien, dans lequel il s'expliqua sur les besoins de l'époque. Garat l'invita à ne pas compromettre sa gloire dans des troubles civils : « Les armées « vous appellent, dit-il : c'est là que vous serez « toujours grand; » et soudain Bonaparte s'éloigna de lui brusquement. Dès lors, tant à Paris qu'à St-Cloud, Garat essaya de détourner la révolution qui allait s'accomplir : c'est un témoignage que Gohier, dont l'autorité ne peut être ici suspecte, lui rend dans ses mémoires. Les grands événements de brumaire avaient eu lieu; une nouvelle constitution était prête : « Quoique Bo- « naparte n'interrogeât que pour la forme le « peuple français sur cette constitution, il vou- « lut, pour rendre la présentation plus solen- « nelle, qu'elle fût environnée de tous les pres- « tiges de l'éloquence, qu'elle ne lui apparût « qu'avec la garantie d'un nom cher aux amis de « la liberté. Garat fut chargé de l'adresse qui de- « vait l'annoncer à toute la France. Garat, qui « avait pressenti tous les malheurs que la révolu- « tion du 18 brumaire pouvait attirer sur la na- « tion, tous les dangers que courait la liberté, « n'avait dissimulé ses craintes ni à la commission « des inspecteurs à Paris, ni à la chambre du

sous l'assemblée constituante, les rédacteurs des *Actes des apôtres* avaient inventé ce triste sobriquet : *Carra-Garat-Marat*.

(1) Paris, an 8, in-8° de 32 pages.

« conseil des anciens à St-Cloud. Ce fut dans la « politique de Bonaparte un motif de plus pour « vouloir que cet orateur distingué se déclarât « hautement en faveur de la nouvelle organisa- « tion du pouvoir. Garat hésita d'abord ; mais ré- « fléchissant que, la révolution étant consommée, « le seul moyen qui restait aux amis de leur pays « pour la rendre moins funeste était de marcher « franchement avec elle, de garantir la France « d'une opposition aussi dangereuse qu'inutile, « Garat ne put se refuser plus longtemps aux in- « stances que lui fit faire celui qu'on venait de « revêtir de la toute-puissance, et auquel per- « sonne encore n'avait su résister. Je ne pourrais « qu'imparfaitement exprimer l'impression que « son discours (1) me causa : je ne pus m'en taire « à l'auteur ; je ne pus lui cacher les sentiments « pénibles que m'avait fait éprouver sa trop bril- « lante apologie. Une seule observation, que j'au- « rais pu me faire à moi-même, fut la réponse de « Garat : *Mon ami*, me dit-il avec les accents de « la plus profonde douleur, *il fallait empêcher la « guerre civile*. En effet, etc. (2). » Peu de jours après, Garat se trouva le dixième inscrit sur la liste de soixante sénateurs, nombre d'abord fixé par la nouvelle constitution. Le 23 juin 1800, il prononça, dans une séance extraordinaire, un discours sur la *bataille de Marengo*. Le 23 septembre (1er vendémiaire an 9), dans une solennité nationale à la place des Victoires, il lut un très-long *Éloge funèbre des généraux Kléber et Desaix* (in-8° de 107 pages), au pied du monument qui leur était élevé. L'orateur, selon les vieilles formules académiques, n'oublia pas de faire entrer dans son discours l'éloge du chef de l'État ; cependant, si l'on en croit Bourrienne, Bonaparte, qui trouvait l'éloquence de Garat *très-ennuyeuse*, était *de la plus mauvaise humeur* en revenant de la place des Victoires, et il dit : « Concevez-vous un ani- « mal comme Garat? Quel enfileur de mots ! j'ai « été obligé de l'écouter pendant trois heures ! » Néanmoins Garat ne parlait qu'avec admiration du héros ; et, dans ses rêves utopiques, il écrivait ; « C'est un grand homme. Quand il nous « aura établis sur des bases solides, il sentira « tout ce que le rôle de fondateur ou de rénova- « teur de la liberté a de sublime... » Bonaparte enchantait Garat en lui parlant de littérature, de science, de morale, de la propagation des lumières, de la réforme des institutions et de la nécessité de se conformer aux progrès du siècle. En 1801, après l'attentat du 3 nivôse (machine infernale), Bonaparte demanda au sénat la déportation de cent trente individus signalés comme jacobins. Gohier dit, dans ses mémoires, que cette déportation Sieyès *la voulait absolument ;* que le conseil d'État avait osé manifester sa réprobation d'un tel acte de tyrannie, d'une condamnation *sans preuve de délit ;* que le sénat ayant été appelé à sanctionner cette odieuse mesure, Sieyès prononça un long discours écrit pour l'appuyer, et que Garat, indigné qu'au lieu de rechercher les coupables on s'empressât d'en supposer, se leva et parla avec une énergique éloquence ; qu'alors Sieyès soutint audacieusement que l'attentat du 3 nivôse ne pouvait avoir été commis que par les jacobins : « Garat répondit que si le ministre « de la police (Fouché) avait été moins hardi ; « que s'il avait seulement avancé que les individus « dont il présentait la liste eussent été capables « de le commettre, c'est qu'il était sur la voie des « vrais coupables, avec lesquels il ne pouvait les « confondre. Garat ajouta qu'il tenait de Fouché « lui-même que tous les indices recueillis par sa « police se rattachaient à ces lâches assassins qui « ne semblaient prendre le masque de royalistes « que pour rendre la royauté plus effroyable aux « yeux des républicains. » Le sénat effrayé hésite, recule devant la sanction du crime qu'on lui demande ; il nomme une commission pour examiner ; il veut se ménager le temps de conférer avec le premier consul. Bonaparte se montre mécontent ; il notifie que ce ne sont pas des remontrances qu'on demande au sénat, mais l'urgente décision dont dépend le salut de l'État. Le sénat se réunit précipitamment. Sieyès saisit l'instant où la plupart de ceux qui s'étaient élevés contre cet acte arbitraire (Garat, Lanjuinais, Lambrechts, Cabanis, Lenoir-Laroche, Vimar, Volney) sont absents, et le 15 nivôse l'acte arbitraire devient un sénatus-consulte. Et « au moment que la tête des véritables « auteurs de la machine infernale tombe sous le « glaive de la loi, on donne ordre de mettre à la « voile le vaisseau qui déporte l'innocence. » Ce fut la première grande tache dans la vie de Bonaparte ; et remarquons que Garat, qui avait fléchi devant Robespierre, osa résister à celui qui brisait toutes les résistances. Dans une autre circonstance plus grave encore, il montra tout le courage du dévouement. Ami de Moreau, il écrivit ce discours que l'histoire gardera, et que le vainqueur de Hohenlinden lut devant ses juges, qui l'admiraient : « Moreau, dit Bourrienne dans ses « *Mémoires* (t. 6, p. 124), prononça son discours « lors des plaidoiries. Je sus dans le temps qu'il « avait été fait par Garat, son ami, dont je me « rappelle parfaitement bien que Bonaparte trou- « vait l'éloquence très-ennuyeuse... Quoi qu'il en « soit de cette éloquence et de l'opinion de Bona- « parte, la conduite de Garat fut noble en cette « circonstance ; car il ne pouvait ignorer que Bo- « naparte lui saurait mauvais gré d'avoir prêté sa « plume au seul homme dont la gloire militaire, « sans égaler la sienne, pouvait le faire regarder « comme un émule du premier consul. » — En 1804 Garat reparut, pour la dixième et la dernière fois, dans la chaire du lycée qui avait pris le nom

(1) *Discours prononcé par Garat, membre de la commission du conseil des anciens, après la lecture de la résolution sur la présentation au peuple des nouvelles lois fondamentales de la république, séance du 23 frimaire an 8* (14 décembre 1799), in-8° de 6 pages.

(2) *Mémoire de Louis-Jérôme Gohier ;* t. 2, p. 53-54.

d'*Athénée de Paris.* Il traita encore de l'histoire de la Grèce. Voici ce que portait le programme : « *Grand tableau* qui sera présenté dans toute son « étendue, depuis les courses des Pélasges jusqu'à « l'extinction de la ligue Achéenne, jusqu'au mo- « ment où la Grèce n'est plus qu'une province « romaine. » Vingt-cinq ou trente discours étaient annoncés, plus *cinq* à *six discours* (*sic*) sur les sciences des Grecs et sur leur philosophie, etc. Cependant Napoléon avait pardonné à Garat : il l'avait fait comte de l'empire et commandant de la Légion d'honneur. Un jour il lui demanda un projet sur les provinces espagnoles basques, dont il voulait faire quatre départements de la France. Il lui confia une mission en Hollande ; et en 1805 Garat publia, sans y attacher son nom, un *Mémoire sur la Hollande, sur sa population, son commerce, son aspect public, et sur les moyens, soit de la maintenir dans son indépendance comme État, soit de lui rendre ses anciennes prospérités comme nation commerçante* (1). Garat propose que l'empereur se rende le protecteur de la Hollande, et il termine ainsi son Mémoire : « La Hollande ne « pourrait pas avoir assez d'expressions pour sa « reconnaissance. Tous ses édifices publics, les « places, les bourses, les théâtres se couvriraient « des images de son bienfaiteur. On ne dirait pas « seulement de lui ce que dit l'histoire d'Élisa- « beth, de Henri IV, de Louis le Juste, qu'ils ont « été les protecteurs et les amis de la Hollande ; « on dirait qu'il l'a créée de nouveau : cet admi- « rable monument de l'industrie humaine serait « encore un monument de la gloire de Napo- « léon. » Au retour de sa mission en Hollande, Garat s'était présenté aux Tuileries : l'empereur arrivait de la chasse, accablé de fatigue et mourant de faim ; il n'en fut pas moins pressé de recevoir son envoyé. Après un repas qui ne dura que quelques minutes, il prit deux flambeaux, et conduisit Garat dans un cabinet écarté, où il voulut lire lui-même son mémoire à haute voix. Après cette lecture, qui dura deux heures, Garat allait reprendre son manuscrit : « Non, non, dit l'empe- « reur, je le ferai imprimer ; » et en effet le mémoire parut dans le *Moniteur,* mais avec des modifications et des changements ; et lorsque de son côté, Garat eut publié l'ouvrage tel qu'il l'avait composé : « Savez-vous, lui dit Napoléon, que vous « êtes bien heureux que j'aie tant de confiance en « vous, et qu'il faut que j'estime beaucoup votre « caractère pour ne pas me fâcher? » L'irritation de l'empereur ne tarda pas à s'effacer. Peu de temps après il dit à l'audacieux sénateur : « Eh bien, « monsieur Garat, que voulez-vous que je fasse pour « vous? parlez : vous savez que j'ai dans le cœur « des fibres qui battent pour vous. » — Ce fut peu avant cette époque (le 28 décembre 1803) que Garat, présidant la 2e classe de l'Institut (depuis l'Académie française), répondit au discours de réception de Parny (23 pages in-4°). Il ne craignit pas de parler, et de parler longtemps du poëme de *la Guerre des dieux ;* il n'eut garde de semoncer l'auteur. Il approuva même ceux qui le louaient ; mais il approuva aussi ceux qui le blâmaient. Le chrétien et le philosophe du siècle reçurent de lui le même hommage ; car, disait-il, « l'un veut faire sortir toutes les vertus de sa foi, « l'autre de sa raison. » Mais il n'examina pas quelles *vertus* pouvaient sortir de la débauche d'esprit d'un poëte impie et licencieux. — Souvent Napoléon reprochait à Garat son enthousiasme pour l'idéologie, et lui disait : « Eh bien ! « monsieur Garat, comment va l'idéologie? » Garat a toujours cru, et il a dit souvent avec une plaisante conviction, que le mépris de l'empereur pour l'idéologie était la cause de sa chute ! Il admirait toujours néanmoins le génie du grand homme ; et le 1er janvier 1806, jour où furent reçus au Luxembourg cinquante drapeaux donnés au sénat par Napoléon, Garat sembla ne pas trouver d'expressions assez fortes pour louer le chef de l'empire, et il se joignit au maréchal Pérignon pour demander l'érection d'un arc de triomphe en son honneur. Au mois de février 1809, Garat, président de l'Institut, vint féliciter l'empereur après son retour d'Espagne ; et l'orateur académicien ne manqua pas de l'élever au-dessus de tous les souverains qui avaient brillé dans le monde. Il y avait cependant quelque courage dans sa manière de louer l'abolition du saint-office, qui non-seulement dévorait des *victimes innocentes,* mais *étouffait encore la pensée et la raison ;* car le despote qui venait d'abolir l'inquisition avait établi la plus intolérante censure. Montrant ensuite à l'empereur les poëtes, les savants et les artistes de l'Institut : « Vous voyez, dit-il, en eux « des soutiens de votre empire, des coopérateurs « nécessaires pour l'exécution de vos grandes « vues sur vos peuples, et comme une milice spi- « rituelle, en quelque sorte comme une armée à « la tête de laquelle vous marchez à la conquête « de toutes les vérités qui doivent perfectionner « les destinées humaines. » L'orateur se comptait sans doute dans les premiers rangs de cette grande *milice spirituelle,* maladroitement mise en comparaison avec la *grande armée ;* et l'on voit que Garat le cédait encore à Fontanes dans l'art difficile d'encenser le héros (1). — Lors de la conspiration du général Malet, Garat fut accusé d'avoir eu des relations suspectes avec lui : sa conduite fut examinée avec sévérité, et il ne fallut pas moins de trois rapports au conseil d'État pour établir son innocence. — En 1814, l'*Europe en armes* se trouva devant Paris (2) ; et

(1) *Paris,* an 13 (1805), in-8° de 48 pages.

(1) Le discours de Garat est amplement extrait dans le *Dictionnaire des Girouettes* (1814), p. 175-177. Le caustique rédacteur de cet ouvrage ajoute, pour justifier l'admission de Garat au nombre des hommes *girouettes* : « Après avoir juré de main- « tenir la république et de haïr la royauté, M. Garat passa au « sénat le 3 nivôse an 8. M. Garat a signé la déchéance de Na- « poléon et rappelé les Bourbons. »

(2) Proclamation du généralissime de Schwarzenberg.

le 2 avril, Garat vota dans le sénat la déchéance de celui qu'il avait appelé le *législateur du monde social.* Il prétendit alors qu'en 1804, il avait été un des sénateurs opposants à l'élévation de Bonaparte à l'empire; et comme le scrutin avait été secret, Garat ne fut pas démenti. Accoutumé qu'il était dans sa longue traversée de la révolution, de se maintenir en faveur sous tous les gouvernements, il imagina, pour faire sa cour à l'empereur Alexandre, de lui dédier un éloge du général qui avait été son conseiller intime (1). Ce discours devait être accueilli dans le camp de la grande coalition. L'auteur y donne au vaincu d'Austerlitz les mêmes éloges qu'il avait donnés au vainqueur. Il loue le général français qui avait eu le malheur de tomber dans les rangs des ennemis de la France. Le panégyriste de Moreau chante aussi la gloire de Wellington, et le signale à la reconnaissance de son pays : « Inter« rogez, dit-il, le Béarn et le Basque : ils mau« diront la guerre qui les a pour longtemps « dévastés; mais ils auront peine à appeler en« nemi, même étranger, ce Wellington qui, tandis « qu'Alexandre s'avançait du nord, s'appliquait « avec la même générosité à consoler les cam« pagnes et les populations désolées, et versait « le sang anglais *pour mettre en sûreté le sang « français hors des batailles.* » Malheureusement l'emphase du style accuse ici la gêne ou le vice de la pensée. Garat prévoyait sans doute la critique et le blâme, et afin qu'on ne pût reprendre en lui le citoyen français, il se disait cosmopolite : « Ah! demanderez-vous, s'écrie-t-il, lorsque « je parle avec tant d'estime des ennemis de la « France, d'où je suis? je vous répondrai comme « un des citoyens d'Athènes, qui aima le plus sa « patrie et qui ne la quitta jamais : *du monde.* » Mais cette réponse de Garat le justifie-t-elle d'avoir cherché l'occasion de se faire le panégyriste des étrangers au moment même où ils portaient sur le sol de la patrie l'abaissement de sa gloire et les fléaux de l'invasion? Cependant ce ne fut pas là une mauvaise action dans la pensée de Garat : ce fut une faute, une maladresse, suite sans doute du désir de faire oublier le malheur de sa position ministérielle au 21 janvier. Il ne fut pas compris dans la formation de la chambre des pairs, quoiqu'il eût fait partie de la commission chargée de préparer l'acte constitutionnel. Les événements de la première restauration le rendirent donc à la vie privée, et il ne reparut plus qu'un instant sur la scène politique pendant les cent-jours. Il y fut ramené par les promesses fallacieuses de Fouché; mais Bonaparte, lassé enfin de tant de versatilité, refusa de lui conférer la pairie à laquelle lui donnait droit sa qualité de sénateur éliminé par Louis XVIII. Nommé membre de la chambre des représentants, il ne se montra à la tribune qu'après le désastre de Waterloo; et alors, dit un de ses biographes, il voulut « reproduire ses vieilles conceptions méta« physiques, au moment où il s'agissait plus que « jamais de faire de la politique positive, comme « l'observa judicieusement Manuel. » Garat fut un des commissaires envoyés par la chambre auprès de l'armée française, en position aux portes de Paris; et dans des temps moins critiques, on se fût égayé sur son rapport où il disait qu'il avait vu couler des pleurs de ces *énormes visages.* On a imprimé que le projet de déclaration de la chambre des représentants fut formulé par Garat (1), mais M. Jullien de Paris en a revendiqué la rédaction (2). Quoi qu'il en soit, une épigramme du temps l'attribue à Garat (3). Le 21 mars 1816, il fut éliminé de l'Institut par l'ordonnance royale qui substituait aux quatre classes les anciennes Académies, et contenait la liste des membres qui en feraient partie. Suard, vieil ami de Garat, mais très-prudent politique, contribua lui-même à son expulsion, et lui dit avec une feinte naïveté : « Mon ami, je sais que vous ne « tenez pas beaucoup à l'Académie, et je vous ai « éliminé de la nouvelle liste de l'Institut pour « faciliter nos arrangements et l'entrée de quel« ques hommes qui ont soif de s'asseoir parmi « nous. » Garat répondit avec une simplicité ironique : « Je ne m'attendais pas à cette confi« dence, j'en conviens : mais qu'il soit fait comme « vous avez voulu. » Malgré cet aveu, qui cependant était formel, Garat crut ensuite ou feignit de croire que Suard n'avait pas provoqué son expulsion, et il aima mieux en accuser le ministre Vaublanc. Même encore en 1820, il disait dans l'*introduction* à ses *Mémoires historiques sur la vie de M. Suard, sur ses écrits et sur le* 18e *siècle* (4) : « M. Suard a été beaucoup accusé, « même auprès de moi, d'avoir provoqué ou mul« tiplié ces épurations qui ont enlevé à de grands « corps des membres *qu'ils paraissent regretter et « rappeler.* Mis par ses fonctions en rapport iné« vitable avec un ministre, on aura attribué au « secrétaire perpétuel de l'Académie ce qui n'é« tait l'ouvrage que d'un homme (Vaublanc) qui « traversait le ministère. » Mais en s'exprimant

(1) *De Moreau.* Paris, Firmin Didot, 1814, in-8°. — A la même époque parurent les *Anecdotes inédites ou peu connues sur le général Moreau, concernant divers honneurs qu'il reçut pendant sa proscription, ses derniers adieux à son épouse, sa dernière lettre à l'empereur Alexandre, la lettre de ce monarque à sa veuve, et quelques faits ignorés jusqu'ici, relatifs à sa conduite lors de son jugement,* recueillis par M. Garat; Paris, L.-P. Setier fils, 1814, in-8° de 21 pages.

(1) *Courrier français* du 1er novembre 1837.
(2) *Ibid.*, 2 novembre.

(3)
Messieurs, n'accusez pas Garat
De changer de doctrine.
Lorsque ce membre du sénat,
De race jacobine,
Parle aujourd'hui de couronner
Le roi qu'il faut élire (*),
C'est que sa main veut lui donner
La palme du martyre.

(4) Paris, A. Belin, 1820, 2 vol. in-8°.

(*) *Napoléon II.*

avec cette retenue, Garat voulait encore ménager sa rentrée à l'Académie : « Je regrette infiniment, « poursuivait-il, les entretiens de plusieurs collè- « gues *chers à mon cœur, nécessaires à mes écrits.* « Je n'ai jamais eu un autre regret; je ne for- « merai jamais un autre vœu. Eh! qu'il me serait « doux d'être rendu à leur amitié et à leurs en- « tretiens! etc. » Ce bonheur ne lui fut pas accordé. Il disait cependant que M. Decazes lui avait souvent offert plusieurs places, et qu'il les avait toutes refusées. Lorsque les *Mémoires historiques* parurent (1), cet ouvrage fut loué par quelques écrivains avec enthousiasme, et critiqué par un plus grand nombre avec sévérité. On peut dire que Garat eut tort de choisir pour son héros l'écrivain le moins fécond du 18e siècle, et de faire tourner autour de lui, et comme sous sa direction, le monde philosophique et littéraire, pendant plus de soixante ans. « Garat, disait un jour- « naliste du temps, n'a d'autre tort que d'avoir « été *parmi tant de héros choisir un Childebrand.* « Il nous montre M. Suard en contact perpétuel « depuis 1750, avec les savants, les littérateurs et « les hommes d'Etat les plus distingués de l'Eu- « rope : il touche à tout ce qui se meut, mais « sans rien ajouter au mouvement, sans même en « recevoir l'impression ; il n'est pas tout à fait « stationnaire : il semble pourtant immobile. » L'ouvrage de Garat n'est guère qu'un panégyrique de son ancien patron dont il avait oublié les torts. Cependant madame Suard ne fut pas contente de ces mémoires, que l'auteur lui communiqua avant de les livrer à l'impression : elle trouva que si l'ami de la maison parlait beaucoup du maître, il ne parlait pas assez de la maîtresse; en conséquence elle se mit à rédiger à la hâte des *Essais de mémoires sur M. Suard* (1820, in-12 de 422 pages); et, comme pour se venger en se mettant d'ailleurs en scène à chaque page, elle affecta de ne pas nommer une seule fois Garat, cet ancien ami toujours dévoué, dont son mari avait commencé la fortune, et qu'elle même avait pris soin de marier. Quant aux mémoires de Garat, on y trouve des détails curieux, des opinions singulières ou hardies : il passe en revue les temps de Louis XV et de Louis XVI, ceux de la révolution et ses quatre premières législatures. Il fait de la *logique* la première puissance de la terre : il soutient « que la logique d'Aristote pré- « para les plans d'Alexandre pour mettre les trois « grandes parties de l'ancien monde sous un « meilleur génie; que la logique de Locke a « servi la seule révolution heureuse de l'Angle- « terre; la logique de Franklin, celle de l'Amé- « rique anglaise; et que la logique de Condillac, « demandée pour une révolution de la Pologne, « fut publiée très-peu d'années avant la convo- « cation des états généraux : » d'où il suit que la logique a fait toutes les révolutions du monde. Garat se peint lui-même dans ce livre, avec ses qualités et ses défauts : il n'a que des éloges pour tous les amis qu'il a connus dans sa longue carrière. Il semble craindre d'affliger même les mânes de Robespierre, homme sensible qui en écrivant « avait près de lui le roman où respirent « les passions les plus tendres et les tableaux les « plus doux de la nature, *la Nouvelle Héloïse.* » Mais tous ceux que Garat a compris dans son panégyrique ne se sont pas montrés reconnaissants des éloges qu'il leur prodigue avec une somptuosité académique. L'abbé Morellet, dont il avait vanté le génie, le café et les déjeuners, l'a fort maltraité dans ses mémoires; on y trouve cette plaisante anecdote : Un des amis de l'abbé Morellet allant rendre visite à Garat, alors ministre de l'intérieur, trouve dans son antichambre un grand nombre de magistrats du temps, officiers municipaux, de police et autres. Admis dans le cabinet, le ministre s'avance vers lui, un petit volume à la main, et sans autre préambule lui dit : « C'est une chose bien étrange que l'abbé de « Condillac ait entendu si mal le système de « Spinosa; il est clair que Spinosa, etc. » — Garat a écrit dans sa retraite pour répondre aux mémoires de Morellet; et si M. Paul Garat, qui depuis si longtemps promet au public les *Œuvres complètes* de son père, juge à propos d'y insérer cette réfutation, on y trouvera de curieuses et piquantes révélations... Garat fut accusé, mais sans fondement, d'avoir comparé, dans ses mémoires sur Suard, Robespierre à Jésus-Christ; il dit seulement que les mœurs de Robespierre étaient aussi sévères que *la morale du Dieu nourri chez un charpentier de la Judée.* Cette phrase est inconvenante, de mauvais goût, mais elle n'est pas aussi impie que l'a prétendu l'esprit de parti. A ce sujet Garat écrivait à sa femme : « On m'a « accusé, ma chère amie, d'avoir émis dans mon « ouvrage des doctrines impies; c'est une ca- « lomnie infâme : je veux vivre et mourir dans la « religion de mes pères et de mes sœurs; et dis « à l'excellent M. Dassance (1) que je choisis pour « confesseur de mes derniers moments le bon et « saint curé d'Ustaritz. » — Garat avait cessé de faire du bruit dans le monde; il passa les dernières années de sa vie dans ses chères montagnes et dans les vallées de *Loursouya.* Il aimait à s'entretenir des vérités religieuses, parlait avec enthousiasme de Bossuet, et par une singularité remarquable dans un philosophe et dans un académicien, l'ouvrage qu'il estimait le plus, qu'il regardait comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain, c'était l'*Exposition de la doctrine de l'Église catholique*, par l'illustre évêque de Meaux. Il di-

(1) Le succès en fut lent et pénible; en 1821, le titre fut changé en celui ci : *Mémoires historiques sur le 18e siècle et sur M. Suard; deuxième édition.* Le même titre, refait aussi en 1828, porte le nom du libraire Prudhomme. L'ouvrage fut annoncé encore comme se vendant *chez Lacretelle aîné et compagnie, libraires.*

(1) M. l'abbé Dassance, prédicateur et littérateur distingué, aujourd'hui chanoine à Bayonne, et l'un des collaborateurs de la *Biographie universelle.*

sait qu'il croyait fermement tout ce qui était contenu dans ce livre admirable, ainsi que dans le Catéchisme historique de l'abbé Fleury. Il recherchait et il goûtait les entretiens du curé d'Ustaritz, qui ne réclama jamais inutilement sa bienfaisance pour les pauvres et pour les embellissements de son église. Il avait voué un tendre attachement à M. Dassance père, auquel il a consacré un éloge délicat dans l'*Hermite en province*, car l'article *Basques*, dans le premier volume, est entièrement de lui. Il répandait ses bienfaits sur la classe nombreuse des malheureux, et il était secondé dans ses œuvres de charité par sa femme, que l'infortune n'a jamais implorée en vain. La conversation de Garat était variée. Il avait toujours des mots pour excuser tout le monde; et si les hommes fameux de notre époque avec lesquels il a vécu eussent été meilleurs, la plupart des défauts qu'on a reprochés à Garat eussent été des vertus. Une imagination vive et méridionale, un caractère faible, un esprit rêveur, et souvent emporté dans les ténébreuses régions de l'idéologie, expliquent en lui l'homme bon et versatile, le ministre embarrassé, l'homme d'État sans physionomie, et même l'académicien au style brillant, ou nébuleux, ou recherché. — Garat avait exprimé par écrit le vœu qu'en quelque endroit qu'il mourût, ses restes fussent déposés dans le cimetière d'Ustaritz à côté de ses frères (Dominique et Léon), et de sa sœur (1). Depuis 1830, il assistait régulièrement aux instructions et aux offices de sa paroisse; le curé aimait à dire qu'il n'avait point d'auditeur plus attentif. Garat s'avançait ainsi vers le terme de sa carrière; et méprisant les inquiétudes qu'on cherchait à lui inspirer sur son *existence isolée* : « Il y a peu « d'alarme, écrivait-il, qu'on puisse donner à celui « qui, placé par l'âge au bord de sa tombe, aime « à y porter les yeux, à en contempler la sombre « nuit et les rayons d'espérances immortelles qui « y brillent (2). » Avant d'y descendre, il reçut la nouvelle de sa réintégration trop tardive parmi les membres de l'Institut, non dans le sein de l'Académie française, où il aurait dû être appelé après la révolution de 1830, puisqu'il en avait fait partie pendant dix ans (depuis qu'en 1806, époque de la réorganisation de l'Institut par Napoléon, il appartenait à la classe de la langue et de la littérature françaises), mais dans la nouvelle Académie des sciences morales et politiques, créée par ordonnance royale du 26 octobre 1832. Après avoir reçu les secours et les consolations de la religion, Garat mourut le 9 décembre 1833, dans sa maison de campagne d'Urdains (3), et fut enterré à Ustaritz dans le tombeau de sa famille, qu'il avait fait restaurer. — Parmi les écrits imprimés de Garat dont il n'a pas encore été parlé, sont : 1° une *Notice sur la vie et les écrits de Ginguené*, son ami, en tête du catalogue des livres de sa bibliothèque (1817), in-8°; 2° un *Jugement sur Mirabeau*, dans le 1er volume des *Discours et opinions* de cet orateur, publiés en 1820; 3° une *Notice* sur Pierre-Jean Garat son neveu, insérée dans la *Revue encyclopédique*, et dans laquelle il ne cita point cette épigramme de Rivarol :

Deux Garat sont connus : l'un écrit, l'autre chante.
Admirez, j'y consens, leur talent que l'on vante;
Mais ne préférez pas, si vous formez un vœu,
La cervelle de l'oncle au gosier du neveu.

4° Des *Considérations sur les sujets proposés par l'Académie*, etc. (*Magasin encyclopédique*, 1809, t. 2, p. 383); 5° une *Courte réponse de M. Garat, homme de lettres, à M. Gémond, sur les motifs et les conclusions de son appel à la cour royale*, Paris, de l'imprimerie de Beraud, 1822; il s'agit ici d'un procès de Garat fils contre son beau-père M. Gémond : procès qui mêla beaucoup d'amertume à cette époque de la vie de Garat. On trouve dans les *notes* du poëme des *Mois*, par Roucher, quelques pages éloquentes de Garat. Il travailla pendant plusieurs années à la partie littéraire du *Mercure de France*. Il y publia en 1782, sur les *Basques*, un article intéressant, qui fait bien connaître ce peuple; mais, par une erreur singulière, il a prétendu que les *Basquèses* ne sont pas belles et qu'elles sont rarement jolies. En 1785, Garat, en rendant compte, dans le *Mercure* des *Lois municipales et économiques du Languedoc*, par J. Albisson, s'éleva contre le *respect superstitieux pour les lois romaines*, et fut réfuté par Bertholet dans une *Réponse à quelques propositions hasardées par M. Garat contre le droit romain*, Paris, 1785, in-12. On peut regarder Garat comme ayant le premier en 1797, ainsi que le dit un pamphlet du temps « mis sur l'enclume et forgé la fameuse « *Clef du cabinet*, » qui a fait dire à Baour-Lormian :

Entendez-vous *siffler* la Clef du cabinet!

Garat avait pour collaborateurs Fontanes, Rayneval, Montlinot, Amalric et Peuchet. Ami de Nicolas Bonneville, il fournit plusieurs articles à son journal, intitulé *le Bien informé;* il en fit insérer d'autres dans divers recueils périodiques, tels que la *Décade philosophique*, les *Archives littéraires*, le *Magasin encyclopédique*, la *Revue encyclopédique*, etc.; on a vu qu'il avait travaillé au *Mercure*, au *Journal de Paris*, et au *Conservateur*. — Parmi les nombreux écrits de Garat, on peut regretter celui qui avait pour titre : *Mémoire aux départements* (1793), et qui, soumis à la censure de Robespierre, fut brûlé à douze mille exemplaires. Les ouvrages manuscrits qu'il a laissés, et que son fils ne se presse pas de publier, sont : 1° une *Histoire des Basques*, écrite systématiquement sur

(1) Elle avait été supérieure du couvent de la Visitation, à Bayonne, où elle était remarquée pour sa beauté extraordinaire et pour son esprit transcendant. Garat la chérissait tendrement.

(2) 1820, Introduction aux *Mémoires historiques sur Suard*.

(3) C'est sous le nom d'*Urdains*, comme sous celui de *Cosseph d'Ustaritz* que Garat a signé divers articles dans les journaux. Il s'est aussi caché sous d'autres noms pris dans le pays des Basques.

la langue et sur les origines, mais avec cet enthousiasme qui fait préférer à tous les pays de la terre celui où l'on a reçu le jour; 2° *Cours sur l'histoire ancienne* (Egypte, Grèce et Rome), faits pendant dix ans à l'Athénée. On a vu dans quels principes *révolutionnaires* l'auteur disait les avoir conçus et rédigés; 3° *Éloge de Bossuet;* 4° *Éloge de Condillac;* 5° *Éloge de Montesquieu;* 6° *Notice* sur lui-même, qui a été plusieurs fois citée dans cet article et qui n'est pas terminée; 7° *Notice sur la vie et les ouvrages de Thomas*, qui devait être mise (1821) en tête de l'édition de ses *OEuvres complètes*, mais qui s'étant fait attendre trop longtemps, fut remplacée (1823) par une autre notice que l'éditeur demanda à M. de Saint-Surin; 8° *Examen critique* du livre de M. de Barante (*De la littérature française pendant le* 18e *siècle*). Garat prit plusieurs fois la parole à l'Académie sur cet ouvrage estimé, pour reviser divers jugements d'auteurs contemporains; mais il n'eut pas à reviser le sien : il était oublié. — On trouve dans les prétendus *Mémoires de Condorcet*, publiés (1824, 2 vol. in-8°) par M. le marquis de la Rochefoucauld, et rédigés sur les papiers de Suard, deux lettres de Condorcet sur Garat (t. 1er, pag. 219 et 222), et un portrait curieux de Garat, fait sans doute par Suard (tom. 2, pag. 287). Le 30 décembre 1833, Armand Marrast fit imprimer dans la *Tribune* une *Notice sur Garat*, qui a été reproduite séparément, in-8° de 16 pages. Le 25 avril 1835, M. Charles Comte lut un *Éloge de Garat*, à la séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques. — En résumé, Garat fut souvent dans sa vie littéraire ce que la Fontaine avait été un moment après avoir lu Baruch, un enthousiaste. Il y a dans tout ce qu'il écrit des idées où le jour conserve, jusque dans ses nuages, de l'éclat ou de la profondeur; et son style est comme ses idées. Philosophe rêveur, il se montra dans la révolution avec bonne foi optimiste, et sans se le persuader, trembleur. C'est fort ingénument qu'il trouva, dans sa bonhomie, des éloges pour tout et pour tous; mais il sortit de la vie publique sans avoir, comme tant d'autres, élevé sa fortune dans les dignités de la république et de l'empire : « Il est très-extraordinaire et très-curieux, disait Suard, de voir ce « que la révolution a fait d'un aussi bonhomme ; » et c'est avec raison qu'un homme d'esprit l'avait appelé *le jacobin malgré lui :* car jeté par les tempêtes politiques dans les extrêmes, il n'y fut point emporté par de mauvais penchants. L'opinion publique lui a facilement pardonné ses erreurs. Si son esprit n'était pas sans chimères, sa conscience fut du moins sans remords; et plein de foi dans une autre vie, il a peu regretté celle qu'il avait traversée sans y laisser sa vertu, mais sans y trouver le bonheur. V—ve.

GARAT (Pierre-Jean), chanteur français, fils d'un avocat, neveu du ministre de la justice et sénateur (*voy.* les articles précédents), naquit à Ustaritz le 25 avril 1764. Le goût de la musique s'éveilla chez lui en entendant chanter sa mère, excellente musicienne; et son père l'ayant envoyé à Bordeaux pour y faire son droit, sa vocation acheva de se décider. Le chef d'orchestre du grand théâtre, François Beck, lui donna quelques leçons, et lui conseilla d'aller à Paris, où l'attendait un brillant avenir. Ce conseil s'accordait trop avec l'instinct secret du jeune homme pour ne pas être suivi. Garat laissa la jurisprudence, malgré les injonctions et les menaces paternelles. Avec l'insouciance de son âge, avec la légèreté, la confiance de son climat natal, il partit pour Paris, n'ayant d'autre ressource que son talent, dont néanmoins il n'usa longtemps que comme amateur. La grande allée du Palais-Royal, où le beau monde se rassemblait le soir, fut, dit-on, le lieu de ses premiers débuts. Entouré d'un cercle d'amis, il s'amusait à imiter l'accent, la méthode des chanteurs italiens alors en vogue. Il chanta aussi dans quelques concerts avec mesdames Todi et St-Huberti, fameuses cantatrices. La réputation du jeune Méridional parvint jusqu'à la reine, qui désira l'entendre, et l'admit à ses concerts. Dès lors Garat fut à la mode; dès lors commença pour lui cette existence privilégiée, capricieuse, bizarre, cette perpétuelle alternative du talent le plus admirable et de la fatuité la plus ridicule, qui le rangèrent au nombre des exceptions comme artiste et comme homme. Quelques mots échappés à l'enthousiasme contemporain exaltèrent la vanité du jeune virtuose. On disait devant Sacchini que Garat ne savait pas la musique : « Garat est la musique « même, » répondit l'auteur d'*OEdipe;* et ce mot est demeuré caractéristique. Un jour qu'Azevedo et Garat venaient de chanter avec un succès éclatant, le comte de Guibert dit : « L'un est l'ou- « vrage de l'art, et l'autre de la nature. — Vous « êtes dans l'erreur, reprit l'abbé Arnaud; pour « chanter comme Garat, il a fallu de longues « études, et l'art y est aussi nécessaire que la « nature. » Quoique Garat ne fût pas beau, les femmes se passionnèrent pour l'homme dont la voix leur procurait des émotions si vives. Cependant le père de Garat lui tenant toujours rigueur, l'argent lui manquait au milieu des hommages et des bonnes fortunes. Marie-Antoinette et le comte d'Artois apprirent la position de leur chanteur favori; la reine lui fit une pension de six mille livres, et le prince le nomma son secrétaire. Cette double faveur n'empêcha pas que, de 1787 à 1789, la reine ne payât deux fois les dettes de Garat. La révolution survint, et cette tempête, qui semblait devoir l'engloutir, ne fit que le jeter sur une plus large scène. Pendant la terreur, arrêté comme suspect, et n'ayant pas de carte de *sûreté*, Garat justifia de son identité en charmant les satellites qui le regardaient comme leur proie. Après une longue détention subie à Rouen, privé de sa pension, de ses protecteurs, il lui fallut tirer parti de son talent. En 1795, il chanta dans les concerts

de Feydeau et de la rue de Cléry. Sa merveilleuse organisation musicale, et aussi l'étrangeté de ses manières, de son costume, de son langage, portèrent l'admiration jusqu'à l'engouement. A cette époque, où le besoin du plaisir tenait de la fureur, où l'on ne demandait que des hochets pour oublier les échafauds qui venaient d'être renversés, Garat devint une espèce de coryphée, d'idole, qu'entoura la foule des sectaires et des copistes. Sous le directoire et sous le consulat il fut le type du *muscadin* et de l'*incroyable :* il y eut des habits à la Garat, des cravates, des badines, des lorgnons, des bottes à la Garat; et comme il avait la jambe bien faite et le pied petit (seule ressemblance qu'il se vantât d'avoir avec le premier consul), il tenait beaucoup à ce qu'on sût que ses bottes étaient fabriquées par un cordonnier pour femmes. Il eût été difficile de dire ce que Garat estimait le plus de son talent ou de son empire sur la mode. Il s'était fait un idiome d'où tous les *r* étaient bannis : la *paole d'honneu de Gaat* reçut force de loi et trouva des échos nombreux. Ce qu'il y a de singulier, c'est que, lorsqu'il chantait, Garat observait toutes les règles, et que la pureté de la prononciation française, la justesse de l'accent furent toujours les signes distinctifs de l'école formée par lui. Sa voix était moins remarquable par le volume que par l'étendue et la souplesse; on ne pouvait la classer dans aucune des catégories ordinaires. Ce n'était ni un ténor, ni une basse, ni une haute-contre, ni un baryton : c'était un concordant, c'est-à-dire un résumé de toutes les voix, un composé de tous les registres. Dans la même soirée, Garat chantait souvent l'air : *Sei Morelli,* écrit pour basse, *No quest' anima,* écrit pour ténor, un rondeau de *Nasolini* pour soprano, le duo d'*Armide* pour haute-contre. De l'expression la plus pathétique il passait sans effort à l'expression la plus légère, du style le plus simple à la broderie et à la roulade. Personne ne sentait plus profondément que lui les beautés sévères de Pergolèse et de Gluck; personne ne rendait avec plus de grâce, de coquetterie, des bagatelles musicales telles que la *Gasconne,* et les romances de Boïeldieu et de Pradher : *S'il est vrai que d'être deux, Bouton de rose,* etc. Il composait aussi des romances charmantes, parmi lesquelles on distingue *Firmin et son chien, le Ménestrel exilé, Bélisaire.* Dans la soirée du 3 nivôse, fameuse par l'essai de la *Création* d'Haydn et par l'explosion de la machine infernale, Garat chantait à l'Opéra le rôle de l'ange Gabriel. Plus tard, son oncle le sénateur lui fit une pension pour qu'il ne chantât plus en public. Napoléon le nomma professeur au Conservatoire, où ses leçons et son exemple exercèrent l'influence la plus heureuse. Au nombre de ses élèves, on compte Ponchard, Levasseur, mesdames Branchu, Duret, Rigaud, Duchamp : cette dernière devint sa femme. Garat, n'étant plus jeune, s'enflamma pour elle d'un amour romanesque, et l'épousa. L'âge ne corrigea pas l'artiste des travers qui avaient marqué sa jeunesse : il conserva toutes ses prétentions, toutes ses manies, sans s'apercevoir que rien ne les excusait plus. Dans les promenades publiques, il voulait toujours frapper l'attention, et faire répéter : Voilà Garat! Passer inaperçu était pour lui l'humiliation la plus cruelle. Dans les dernières années de sa vie, il imagina de sortir avec des bottines de maroquin rouge, et ne put retenir son dépit en voyant qu'on ne le remarquait pas : « *Les misérables,* dit-il à un de ses « élèves qu'il rencontra, *autrefois ils m'auraient « suivi jusqu'au bois de Boulogne !* » On ferait un long recueil de ses traits d'originalité et de ses saillies d'amour-propre. Il affectait de clignoter, comme s'il eût eu la vue basse; il feignait de ne pas reconnaître les gens, de ne pas se rappeler les noms, et il avait une vue excellente, une mémoire parfaite. A la suite d'un concert, quelqu'un le poursuivait de ce compliment banal : « *Oui, « monsieur Garat, vous êtes un vrai rossignol.* — « *Au diable !* repartit le chanteur impatienté, *ap- « prenez, monsieur, que le rossignol chante faux !* » Garat ne bornait pas à l'art musical la portée de son instinct et de son goût. Un de ses amis lui demandant s'il avait vu certain tableau exposé au Muséum, Garat répondit : « *S'il est beau, je l'ai « vu !* » Dans ses moindres façons de parler et d'agir, l'intention de faire sensation, de se donner en spectacle, perçait toujours. Il s'était chargé de mettre en musique une romance de Coupigny, et à chaque rencontre il lui disait : « *Je n'ai pas « trouvé une idée.* » Enfin, un jour, dans la rue Neuve-des-Petits-Champs, Garat saisit Coupigny par le bras, l'entraîne vivement, franchit la porte d'un hôtel d'assez belle apparence, monte l'escalier, et s'arrête sur le palier du premier étage. Là, Garat lui dit : « *J'ai trouvé!* » et il se met à entonner sa romance à pleine voix. Les habitants de la maison, attirés par le bruit, sortent de leurs appartements, se rassemblent et se groupent aux divers étages. Alors Garat, comme réveillé de sa distraction, s'enfuit à toutes jambes, emmenant toujours le poëte avec lui. De ses habitudes d'amateur, Garat avait conservé celle de se faire prier; ce n'était qu'à force de supplications qu'on obtenait le plaisir de l'entendre. Dans les concerts publics, il ne chantait que moyennant des sommes considérables; aussi disait-on qu'avec son *filet de voix* il savait fort bien pêcher les louis par centaines. Garat pressentit sa fin : vers les derniers jours de février 1823, un de ses amis lui annonçant qu'il allait faire un voyage dans le midi de la France : « *Et moi aussi,* lui dit Garat d'un ton mé- « lancolique, *je vais partir pour un voyage, mais « long, bien long...* » Le 1er mars suivant, il avait cessé d'exister. Tel fut l'un des plus grands artistes et des hommes les plus singuliers que la France ait produits. Garat mérita les noms d'*Orphée moderne,* de *Protée musical,* que lui prodigua l'enthousiasme. Il fut le chef de l'école française,

qu'il sut concilier avec l'école italienne. Beaucoup de musiciens ont possédé mieux que lui la théorie de leur art : aucun n'en a mieux possédé le sentiment; aucun ne s'est montré plus animé de cette chaleur communicative que l'on appelle le feu sacré. Garat, dans l'art musical, s'éleva aussi haut que Talma dans l'art dramatique, et tous deux ont ce rapport que leur gloire posthume ne s'appuie que sur la tradition des souvenirs. M—N—S.

GARAVAGLIA (Giovita), graveur, naquit à Pavie le 18 mars 1790, étudia sous le professeur Anderloni, qui gravait des planches de pathologie pour le célèbre Scarpa, et montra de bonne heure quelles rares dispositions il y avait en lui pour la gravure sur cuivre. Anderloni, voulant savoir ce que pourrait le burin de son élève de seize ans, le chargea de copier un *St-Jérôme* gravé par Joseph Longhi (*voy.* ce nom). Ce travail ayant été très-convenablement fait, Anderloni demanda encore à son élève de lui faire une copie d'une *Madone* de Longhi, d'après Carlo Dolci. L'affection du maître et du disciple se resserra davantage encore par son mariage; car Garavaglia épousa Julie Anderloni, sœur du graveur sous lequel il se formait à son art. Pavie n'ayant pas d'école des beaux-arts, Anderloni envoya Garavaglia à Milan, pour qu'il s'y façonnât à la science du nu, dont cette ville avait d'excellents maîtres. Il fut confié à Longhi, grava une *Hérodiade* peinte par Luino, et, dans un dessin où il représentait *Horatius Coclès sur le pont*, montra qu'il savait unir à un caractère doux et calme, tel que le voulaient ses études habituelles, une chaleur d'âme sans laquelle on ne saurait rien inventer. Ces deux ouvrages furent couronnés par l'Académie de Milan, ainsi que l'estampe de la *Sainte Famille* d'après Raphaël, œuvre que Garavaglia termina à Pavie, lorsqu'il y fut retourné dans sa vingt-quatrième année. Garavaglia, que son talent avait fait si honorablement connaître, grava sur cuivre les portraits de bien des personnages illustres à divers titres; ce furent : *l'archiduchesse d'Autriche Marie-Thérèse, la princesse de Savoie-Carignan, les marquis Malaspina et Vidoni, Sommariva, Charlemagne, Charles-Quint, Boccace, Arioste, Muratori, Parini, Carcano Leo, Scarpa, Volta, Stratico, Canova.* Il grava de même, à cette époque, une *Madone avec l'Enfant Jésus et St-Jean*, tableau de Jean de San Gemignano. Le portrait de *Charles-Quint* est à placer, en ce genre, parmi les meilleures productions de Garavaglia, pour le goût du dessin, pour l'intelligence, pour la vérité et la ferme couleur des chairs, pour la force sans dureté, pour la finesse et le naturel avec lequel la barbe se trouve rendue. Plus tard, Garavaglia fit pour le chalcographe Louis Bardi, avec lequel il était intimement lié, une gravure du *David* de Guerchin (*Guercino*), dont l'original est au palais Pitti, et grava l'*Enfant Jésus* de Maratta, dans un style plein d'harmonie, de vérité et de délicatesse. A trente-deux ans, il se mit à graver le *Jacob* d'Appiani, avec une science de burin et une grâce de dessin qui surpassaient tous ses travaux antérieurs; quelques années après, il se risqua à reproduire la *Vierge à la chaise* (la *Madonna della seggiola*), qui, avec le *Jacob*, porta très-haut sa réputation. Dans sa *Madeleine* d'après Carlo Dolci, il fit admirer des yeux où respirait la grâce céleste du paradis, dont l'avaient rendue digne le repentir et l'amour. Il sut trouver pour une *petite Madone* du Guide une extrême délicatesse de teintes, et ne reproduisit pas avec moins de tact la *Béatrix Cenci* du même peintre. Lorsque Raphaël Morghen fut mort (1833), on nomma Garavaglia pour le remplacer à l'Académie des beaux-arts de Florence. L'éminent artiste s'occupait alors de graver l'*Assomption* du Guide, et en était aux deux tiers de son travail, lorsqu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, contre laquelle restèrent impuissants tous les efforts de la médecine. Garavaglia mourut le 27 avril 1835, muni de tous les secours d'une religion qu'il n'avait cessé d'aimer et de pratiquer, et à laquelle il rendit toujours hommage par l'intégrité de sa vie, par la pureté de ses mœurs, par une humilité aussi éloignée de toute bassesse que de toute hypocrisie. On trouve un *Éloge* de Garavaglia dans les *Opere di G.-B. Niccolini*, t. 3, p. 392 (Firenze, 1844). C—L—T.

GARAY (Jean de), aventurier célèbre dans l'histoire de l'Amérique espagnole, naquit à Badajoz en 1541, d'une famille illustre, mais pauvre. Voulant chercher à améliorer sa fortune, Garay, à l'instar d'autres aventuriers, s'embarqua pour l'Amérique, muni d'une lettre de recommandation pour le gouverneur du Paraguay, qui le retint près de lui en qualité de secrétaire. Mais cette place ne pouvait guère convenir au caractère vif et entreprenant de Garay, qui sollicita vivement de l'emploi dans l'armée. Le gouverneur ne fit cependant aucune attention à sa demande, et ce ne fut que par un heureux hasard que Garay put faire connaître sa valeur et développer ses talents militaires, qualités auxquelles il dut les postes éminents qu'il occupa dans la suite. Un jour, se promenant à quelque distance de la ville, il vit de loin plusieurs Indiens armés qui s'avançaient vers un bois. Ayant monté sur un arbre et se cachant dans le feuillage, il put apercevoir que le nombre d'Indiens allait toujours en augmentant, et que tous se dirigeaient vers le même endroit. Il ne douta plus que leur dessein ne fût d'aller attaquer la ville, et qu'ils n'attendissent la nuit pour l'exécution de ce projet. Il descend aussitôt, et marchant avec précaution jusqu'à ce qu'il eût perdu de vue les Indiens, il prend ensuite une course rapide, et ne s'arrête que lorsqu'il rencontre quelques Espagnols auxquels il fait part du danger qui les menaçait. Garay en détache un pour aller avertir le gouverneur, rassemble tous ceux de ses compatriotes qu'il rencontre dans son chemin, les encourage, et se mettant à la tête de

quarante hommes, qui n'avaient d'autres armes que leurs épées, il va attaquer plusieurs centaines d'Indiens. Ceux-ci, aux approches de la nuit, marchaient déjà vers la ville. Garay, suivi de sa petite armée, fond sur eux, et malgré une grêle de flèches et de pierres qui tombaient sur lui, fait des prodiges de valeur, et parvient à arrêter leur marche jusqu'à ce que les secours de la ville étant arrivés, les Indiens prirent précipitamment la fuite, laissant sur le champ de bataille un grand nombre de morts et de blessés. Pour récompenser le zèle et la valeur de Garay, à qui, le premier, on devait l'avantage de cette victoire, le gouverneur ne s'opposa plus à ses désirs, et le nomma capitaine. Il le détacha bientôt après avec quatre-vingts Espagnols pour remonter le Parana. Après avoir essuyé mille dangers et découvert un pays immense, Garay fonda près de cette rivière, en juillet 1574, la ville de Santa-Fé de Vera-Cruz : mais avant de la voir finie, il fut obligé de courir au secours de son gouvernement contre les Indiens Charruas. Il leur livra bataille près de la rivière d'Uruguay, et les défit complétement. En considération de services aussi signalés, Philippe II le nomma lieutenant général, et lui accorda ensuite le gouvernement de l'Assomption, dont il prit possession en 1576. S'étant transporté à l'ancien emplacement de Buénos-Ayres, il fonda de nouveau cette ville en 1580, sur ses ruines mêmes, et l'entoura de fortifications. Garay avait l'esprit droit et le cœur bon. Se voyant contraint de s'opposer aux fréquentes attaques des Indiens, il pensa que le moyen le plus sûr d'épargner l'effusion de sang de part et d'autre était de civiliser ces hordes sauvages. Accompagné donc d'un ecclésiastique aussi éclairé qu'humain, il parcourut diverses contrées de son gouvernement. La prudence, la douceur, les promesses, firent sortir de leurs bois et descendre de leurs montagnes ces mêmes Indiens qu'il ne voulait plus combattre. Il les divisa en différentes peuplades, leur fit bâtir des hameaux, des villages, leur donna un culte, des lois, et établit parmi eux des chefs qui, par une sage conduite, parvinrent à faire aimer le nom espagnol. Ces sauvages reconnaissant enfin dans Garay, non un ennemi redoutable, mais un protecteur et un père, l'aimèrent comme tel, et étaient toujours prêts à s'armer pour sa défense. Après plusieurs autres courses qui eurent également un heureux résultat, Garay remonta encore le Parana pour se rendre à l'Assomption; mais, assailli par une affreuse tempête, il fut obligé de débarquer dans un pays inconnu, vers le 30e degré de latitude, où pendant la nuit, tandis qu'il reposait dans sa tente, il fut surpris par des sauvages, qui le massacrèrent avec cinquante des siens; il était alors âgé de 51 ans. Ainsi périt cet homme recommandable, qui avait si bien servi la cause de l'humanité et de sa patrie. B—s.

GARAY (don Martin de), ministre d'Espagne sous le règne de Ferdinand VII, naquit dans l'Aragon, vers 1760, d'une famille de peu d'illustration, entra fort jeune dans la carrière des armes et cultiva néanmoins toutes les connaissances relatives à l'administration et à la politique. Ayant surtout fait preuve d'habileté en finances par différents plans qu'il fit présenter au roi Charles IV, il fut distingué par ce monarque, et bientôt nommé intendant de l'Estramadure, où il déploya de véritables talents en administration. Il occupait cette place lorsque la révolution de 1808 éclata. S'étant prononcé avec beaucoup de force contre l'usurpation de Bonaparte, il fut nommé secrétaire général de la junte qui s'était organisée à Aranjuez, et eut aussitôt une grande influence sur la direction de toutes les affaires. Ce fut lui qui rédigea la plupart de ces proclamations si énergiques qui excitèrent tant de haine contre Napoléon et tant de zèle pour l'indépendance espagnole. Garay devint ensuite ministre des affaires étrangères; et, conservant en même temps ces deux emplois importants, on peut dire que ce fut lui qui gouverna réellement l'Espagne au dedans comme au dehors, Il eut d'assez vifs démêlés avec sir Arthur Wellesley, qu'il représenta, dans un de ses rapports à la junte, comme principale cause du revers d'Ocana. Mais dans cette occasion comme dans beaucoup d'autres, l'influence britannique triompha, et le général en chef de l'armée anglaise fut non-seulement approuvé, mais nommé capitaine général de l'armée espagnole. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour Garay dans cette circonstance, c'est que ses fonctions l'obligèrent à remettre lui-même au marquis (depuis lord Wellington) cette décision de la junte. Imbu de quelques opinions démocratiques, il eut ensuite beaucoup de part à la réunion des cortès, ainsi qu'à la constitution qu'elles rédigèrent en 1812; ce qui n'empêcha pas Ferdinand VII de le faire son ministre des finances dès qu'il eut recouvré sa couronne, en 1814. Quelque difficiles que fussent les circonstances, il justifia d'abord complétement cette preuve de confiance, et il releva le crédit de l'État par un plan de finances aussi hardi que sage et bien conçu (*voy.* Ferdinand VII). Animé des plus nobles intentions, don Martin de Garay n'avait vu qu'un seul remède au mal dont il embrassait toute l'étendue, c'était de faire supporter par les deux corps les plus opulents de l'État, la noblesse et le clergé, la plus grande partie des sacrifices dont la nécessité lui était démontrée. Mais cette tentative devait, surtout en Espagne, éprouver de grands obstacles. Des ennemis nombreux et redoutables s'élevèrent dès lors contre le ministre : ils qualifièrent de mesure impolitique et dangereuse la révolution financière dont il préparait les éléments; enfin ils s'efforcèrent de saper par de sourdes manœuvres son crédit auprès du monarque. Ferdinand VII ferma d'abord l'oreille à ces perfides insinuations, et le 30 mai 1817 il signa le plan de finances. Le

rapport du ministre, d'après lequel ce prince donna sa sanction, doit être regardé comme un monument historique : l'oubli des dissensions politiques y est indiqué comme l'une des bases nécessaires pour rétablir la confiance et le crédit national. L'édit obtint l'approbation de tous ceux qui connaissaient le rouage délicat et compliqué des finances, et ses effets salutaires ne tardèrent pas à se faire sentir. Les troupes reçurent une partie de leur solde arriérée; les autres branches du service sortirent insensiblement d'un long état de souffrance; le crédit public commença à se ranimer; des comités composés d'ecclésiastiques respectables furent organisés dans la capitale et dans les principales villes du royaume, pour régulariser et surveiller les subsides fournis à l'État par les ministres de la religion, dont les revenus, aux termes de l'édit, furent réduits à moitié. Quelques moines imprudents qui voulurent s'élever contre les actes du gouvernement furent exilés. Le roi donna lui-même l'exemple des sacrifices en déclarant, par un décret du mois d'août, que les biens du *patrimoine royal*, nonobstant leur nature privilégiée, seraient soumis comme ceux de tout le monde à la contribution générale. Don Martin Garay recueillit le fruit de ses travaux et de son patriotisme; le roi l'en avait même déjà récompensé en le décorant du grand cordon de l'ordre royal de Charles III. Mais ces premiers succès ne firent qu'exciter davantage la haine de l'intérêt personnel, d'autant plus que deux de ses collègues, don Joseph Sizarro et Vasquez-Figueroa, l'un ministre des dépêches, l'autre de la marine, paraissaient avoir adopté son système d'égalité des charges. Les grands et le clergé, menacés à la fois dans leurs prétentions respectives, redoublèrent leurs efforts, auxquels se joignirent ceux des courtisans, ayant à leur tête don François Éguia et Lozano de Torrès. Les ministres attaqués n'ignoraient pas l'intrigue ourdie contre eux, et ils s'attachèrent à la déjouer. Ils comptaient d'ailleurs beaucoup sur le résultat d'une épreuve qui n'était plus éloignée. C'était le 1er janvier 1818 que devait s'effectuer le payement des fonds consolidés. On ne doutait pas que si le ministre des finances parvenait à satisfaire les nombreux créanciers de l'État, qui pendant si longtemps n'avaient fait que d'inutiles démarches, un tel succès ne fermât la bouche à ses détracteurs et ne rendît son crédit inébranlable. Il est à présumer que ses adversaires en prévirent la possibilité et qu'ils voulurent y mettre obstacle. Quoi qu'il en soit, rien n'annonçait qu'aucun des trois ministres eût perdu la confiance du monarque, et le bruit circulait même qu'ils avaient depuis quelques jours déterminé ce prince à éloigner de sa personne Éguia et Lozano de Torrès, lorsque, dans la nuit du 14 au 15 septembre 1818, Garay reçut un décret conçu en ces termes : « Attendu la « mauvaise santé de don Martin Garay, et pour « qu'il puisse parvenir à son rétablissement, je « l'ai relevé de l'emploi de mon secrétaire d'État « et des finances de l'Espagne et des Indes. Je « veux que ce ministère soit, par intérim, occupé « par don Imaz, mon conseiller des finances et « premier directeur général des ventes. » Cet ordre, revêtu de la signature du roi, était contresigné Éguia. Les deux autres ministres reçurent en même temps un ordre pareil, mais conçu en des termes moins ménagés. Dès le lendemain, à six heures du matin, tous trois avaient quitté Madrid pour se rendre dans les villes qui leur étaient assignées par une disposition particulière. Saragosse fut le séjour destiné à Garay. La disgrâce de ce ministre causa une grande surprise en Espagne, et les regrets de la majorité de la nation l'accompagnèrent dans son exil. Depuis cette époque il vécut dans la retraite la plus absolue. Plusieurs fois dans les moments de crise où se trouva l'Espagne il fut question de le rappeler au ministère, et il est probable que son retour aux affaires aurait eu de très-bons résultats : mais jamais le faible et indécis Ferdinand VII ne trouva en lui-même assez d'énergie pour une pareille résolution. Garay ne prit aucune part à l'insurrection de 1820. Il mourut dans l'exil en 1823, au moment où Ferdinand VII venait de recouvrer une seconde fois sa couronne. M—D j.

GARAYE, *voyez* Lagaraye.

GARBELLI (Philippe), savant littérateur italien, né à Brescia en 1674, fit ses études chez les jésuites, pour lesquels il montra toujours un grand attachement. A vingt-quatre ans, il entra dans les ordres sacrés; et le pape Innocent XII lui donna l'abbaye de Pontevico. Quoique sa santé fût extrêmement faible, il se livra constamment à l'étude des auteurs anciens; les notes qu'il a faites sur Polybe sont imprimées à la fin de la vie de Panagiotes de Sinope, dont il avait suivi les leçons de grec. Il écrivit le testament de ce célèbre professeur sous sa dictée, et lui consacra une belle épitaphe. Il commença aussi à écrire sa vie en grec; Pierre-Louis Barzani la termina. Garbelli traduisit le tout; et cette vie a paru en grec et en italien, Brescia, 1760, in-8°. Garbelli est l'auteur de deux dissertations sur la vie d'Archimède, et d'une autre sur le célèbre manuscrit des Évangiles que possédait le monastère de Ste-Julie, et dont il avait fait une copie que Bianchini a publiée dans ses *Vindiciæ Scripturarum canonicarum*. La réputation du savoir et du mérite de Garbelli était parvenue à un si haut degré, que Charles VI voulut l'attirer à Vienne pour y réformer les études : Garbelli préféra sa patrie; et il répondit à une nouvelle proposition qui lui fut faite par l'empereur, en lui adressant une belle lettre latine qui contenait ses idées sur l'instruction publique. Garbelli mourut en 1750. On conserve de lui un grand nombre de lettres manuscrites. A. L. M.

GARBO (Dino del), médecin florentin, vivait en Italie au commencement du 14e siècle. Son père, Bruno del Garbo, le mit de bonne heure sous Tha-

dée, célèbre professeur de Florence, dont il devint bientôt un des disciples les plus distingués. Sa réputation lui obtint une chaire de médecine à l'université de Bologne, où il acquit une grande réputation par son éloquence. L'enseignement médical se bornait alors à expliquer et à commenter les ouvrages des anciens. L'élégance et la manière brillante avec lesquelles il expliquait les œuvres de Galien et d'Avicenne lui donnèrent surtout une grande célébrité, et le firent surnommer l'*Expositor*. Le pape Jean XXII, dont il fut le médecin, avait beaucoup d'amitié pour lui, et le combla d'honneurs et de richesses. Il mourut à Bologne vers l'an 1360, selon d'autres à Florence, le 30 septembre 1327, après avoir composé différents ouvrages, dont les suivants ont été publiés : 1° *Enarratio cantionis Guidonis de Cavalcantibus; de natura et motu amoris*, Venise, in-fol.; 2° *Chirurgia cum tractatu de ponderibus ac mensuris, necnon de emplastris et unguentis*, Ferrare, 1485, in-4°; Venise, 1536, in-fol.; 3° *Recollectiones in Hipp. de natura fœtus*, Venise, 1502, in-fol., avec d'autres traités; 4° *Super* IV *fen primi Avicennæ, præclarissima commentaria quæ dilucidatorium totius practicæ generalis medicinalis scienciæ nuncupantur*, Venise, 1514, in-fol.; 5° *Expositio super canones generales de virtutibus medicamentorum simplicium secundi canonis Avicennæ*, ibid., 1514, in-fol., avec le précédent; 6° *De cœna et prandio epistola*, Rome, 1545, in-fol., avec les ouvrages d'André Thurinus. — GARBO (Thomas del), fils du précédent, exerça la médecine à Florence vers l'an 1367, et y acquit beaucoup de réputation. Les ouvrages qu'on a de lui sont : 1° *Expositio super capitulo de generatione embryonis tertii canonis, fen* XXIV *Avicennæ*, Venise, 1502, in-fol., avec le traité de son père sur le même sujet; 2° *Summa medicinalis, cui accedunt tractatus duo : 1. De restauratione humidi radicalis; 2. De reductione medicinarum ad actum*, Venise, 1521, in-fol.; Lyon, 1529, in-fol.; 3° *Consiglio contro la pestilentia*, Florence, 1576, in-8°, avec d'autres ouvrages sur la peste; 4° *Commentaria in libros Galeni de febrium differentiis*, Paris, in-4°. CH—T.

GARÇAM (PIERRE-ANTOINE CORRÉA Y SALEMA), né à Lisbonne, vers l'an 1735, passe pour le meilleur des poëtes lyriques portugais du 18e siècle. On a de lui des *comédies*, des *satires*, des *sonnets*, que ses belles *odes* ont fait un peu oublier. Il n'a point rimé ses vers lyriques. Ferreira, dans sa tragédie d'*Inès de Castro*, avait donné cet exemple; et aujourd'hui ce système, qui a été critiqué par quelques hommes de goût, paraît avoir prévalu dans l'ode et dans la poésie tragique. La manière de Garçam ressemble beaucoup à celle d'Horace, qu'il a pris pour modèle ; et M. Manoel lui a dit avec vérité, dans une ode sur les poëtes portugais :

Coridon, Coridon, nos braços destes
As Musas te visitam, te bafejam
Co' a harmonia do Pindo; e, em ti, as Graças
Canto de Horacio vertem.

« Corydon, Corydon, les Muses te visitèrent dans « les bras de ces grands poëtes : elles te parfu- « mèrent de l'harmonie du Pinde; et les Grâces « ont versé sur toi le chant d'Horace. » M. Manoel le désigne par le nom de *Corydon*, qui était le nom arcadien qu'il avait pris en entrant dans l'Arcadie de Coïmbre (*voy.* DINIZ-DA-CRUZ). Garçam a terminé ses jours d'une manière déplorable; le gouvernement l'avait chargé de la rédaction de la *Gazette de Lisbonne;* il y inséra quelques articles qui irritèrent le marquis de Pombal, alors tout-puissant; et il fut enfermé dans un cachot, d'où il n'est jamais sorti. D'autres attribuent sa détention à une autre cause : étant secrétaire du consulat à la douane, il avait laissé introduire en fraude une quantité considérable de corail, et cette contrebande, outre le tort qu'elle fit au trésor royal, entraîna la faillite de plusieurs maisons de commerce (1). Quoi qu'il en soit, l'infortuné mourut dans les fers vers 1775. C'est à ce malheur que fait allusion M. Manoel dans son ode à l'enthousiasme :

Coridon, Coridon, que improba estrella
Te dà nome immortal, fonte de invejas?
Pelos salloes das honras
Te arremessa às masmorras
Onde os annos consumes, que deveram
Ser de ampla gloria e louros assombrados.

« Corydon, Corydon, quel astre funeste te donne « un nom immortel, source d'envie, et t'ar- « rache aux salons de la grandeur, te pré- « cipite dans les cachots, où tu consumes des « années qui devraient être couronnées de gloire « et de lauriers? » Les poésies de Garçam ont été imprimées à Lisbonne, en 1778, in-8°. On s'aperçoit aisément, dans toutes ses compositions, qu'il a toujours suivi les meilleurs modèles, et qu'il était pénétré de la lecture d'Horace, dont il conserve constamment l'élégance et la sévérité. Ses efforts pour introduire dans la poésie portugaise la manière et jusqu'au mètre de ce grand poëte, qu'il a employé avec succès dans ses odes, lui ont mérité justement le surnom de second Horace portugais. Il fit aussi des efforts pour réformer le théâtre, qui, depuis la domination des Espagnols, était tombé dans une totale décadence, et où l'on ne connaissait que des pièces espagnoles et le petit nombre de comédies portugaises de Gil-Vicente et de Miranda. Sa première pièce, intitulée *Theatro novo*, n'est, à la rigueur, qu'un exposé des principes qu'il a adoptés sur l'art dramatique, et une critique sage des anciennes comédies. C'est par un semblable essai que Goldoni introduisit la réforme du théâtre italien, par sa pièce *il Theatro comico;* et Moratin chercha de faire de même en Espagne dans la comédie intitulée *el Caffé*. Sa seconde pièce, *la Partida* ou *Assemblée*, est une satire du beau monde, qui a beaucoup de res-

(1) Ce qui pourrait faire douter que Garçam fût coupable dans cette affaire, c'est que son fils lui succéda dans le secrétariat du consulat.

semblance avec le *Cercle* de Poinsinet. Garçam était un des poëtes portugais le plus propre à introduire dans sa nation le goût de la bonne école; et, sans le malheur qui lui arriva dans la force de son talent, il aurait sans doute réalisé de si belles espérances. B—ss et B—s.

GARCÈS (Julien), dominicain espagnol, et premier évêque de Tlascala au Mexique, naquit en Aragon, d'une famille noble, en 1452, selon quelques écrivains, mais plus probablement en 1460. Ses supérieurs, lui trouvant d'heureuses dispositions pour les sciences, l'envoyèrent à Paris achever ses études à l'université; il y prit le bonnet de docteur dans la faculté de théologie; et, à son retour en Espagne, ses supérieurs le destinèrent d'abord à l'enseignement, et lui firent professer la théologie en divers couvents de sa province. Cette occupation ne suffisant point à l'ardent désir que Garcès avait de se rendre utile, il se livra à la direction des consciences et à la prédication; il exerça ce dernier ministère pendant plus de cinquante ans, avec un applaudissement général et avec tant de fruit que l'évêque de Burgos, Fonseca, l'attacha en qualité de prédicateur à son diocèse, et le prit pour confesseur. Charles-Quint, informé des succès de Garcès, voulut l'entendre et en fut si content, qu'il le fit son chapelain et prédicateur de la cour. Bientôt après, songeant à établir un évêché à Tlascala, province du Mexique nouvellement conquise, ce prince jeta les yeux sur Garcès pour remplir ce siége, et l'y nomma par un brevet du 6 septembre 1519; mais des difficultés s'étant élevées à Rome sur cette érection, l'affaire demeura supendue pendant plusieurs années; enfin, le siége se trouvant érigé canoniquement, Garcès fut sacré en 1527. Deux ans se passèrent encore avant qu'il pût se rendre à Tlascala; il était alors presque septuagénaire; il ne faisait assez de cas ni des titres, ni des honneurs, ni de la gloire mondaine, pour que ces avantages influassent sur sa détermination : mais il y avait du bien à faire; les Indiens étaient encore enveloppés des ténèbres de l'idolâtrie, et ils avaient tout à souffrir des excès de leurs farouches vainqueurs; ce courageux vieillard n'hésita point. Il partit accompagné d'un religieux de son ordre. Les Indiens trouvèrent dans Garcès un zélé missionnaire qui les instruisit, et un père qui s'occupa de soulager leurs maux. Pour lui, il ne perdit rien de la modeste simplicité dont il avait fait la règle de sa vie : un chapelain, deux domestiques, une pauvre indienne, composèrent toute la maison du prélat. Économe sévère en tout ce qui le regardait, sa libéralité envers les pauvres n'avait point de bornes. Dieu sembla prolonger ses jours pour le bonheur de ce pauvre peuple. Il passa encore près de vingt ans avec les Indiens, sans cesse occupé de bonnes œuvres. Parvenu à l'âge d'environ 90 ans, il fut pris d'une fièvre aiguë, et mourut saintement vers l'an 1547, pleuré et regretté de ses chers Indiens, dont il n'avait rien négligé pour adoucir le sort. Augustin Davila y Padilla et François Diégo, de l'ordre de St-Dominique, ont écrit la vie de ce saint évêque; le premier, dans son *Histoire de la province du Mexique*, et l'autre dans celle d'Aragon. On a de Garcès : 1° une *Épître à N. S. P. le pape Paul III, en faveur des Indiens.* Il y peint en traits frappants la malheureuse condition de ces peuples, et cherche à leur concilier la bienveillance et l'intérêt du pontife, par tout ce que la charité, l'humanité et la justice peuvent inspirer de plus touchant. Padilla a inséré cette lettre dans son histoire, et en a donné une traduction en espagnol. 2° *Notes sur tous les ouvrages de St-Augustin*, écrites de la main de Garcès sur les marges d'une édition de ce Père. Garcès, en mourant, légua cet exemplaire au couvent de Tlascala, où il fut conservé. L—y.

GARCIA ou GARCIAS II, roi de Navarre, naquit à Tudela en 958; il succéda à son père, Sanche II, en 994, suivit les guerres que ce monarque avait entreprises contre les Maures, et remporta sur eux plusieurs avantages. Il fut nommé *le Trembleur*, non qu'il manquât de courage, mais parce qu'il tremblait effectivement lorsqu'on lui mettait la cuirasse un jour de combat. C'est à lui que l'on doit ce bon mot, attribué depuis à tant d'autres : « Mon corps tremble des « périls où mon courage va le porter. » Mais ce tremblement n'était autre chose qu'une espèce de convulsion, causée par l'agitation où se trouvait son esprit guerrier, impatient de voler aux combats. Cependant, malgré tous ses succès, Garcia, ainsi que tous les autres princes chrétiens, avait un grand ennemi à craindre : c'était le redoutable Almansor. Ce prince avait en peu de temps repris la plupart des pays que les chrétiens avaient conquis sur les Maures, et menaçait de faire arborer dans toute l'Espagne l'étendard de Mahomet. Garcia se ligua alors avec don Bermudo, roi de Léon, et le comte de Castille; ces trois princes gagnèrent, en 998, la fameuse bataille de Calacanaçor, où Almansor fut vaincu pour la seconde fois, et laissa sur le champ de bataille cinquante mille des siens. Garcia mourut peu de temps après (en 1001), après un règne de six ans et quelques mois, pleuré de ses soldats, qui l'aimaient, et du clergé, en faveur duquel il avait fait de nombreuses fondations, mais peu regretté de ses peuples, qu'il avait chargés d'impôts pour fournir à ses profusions. B—s.

GARCIA Ier ou GARCIAS FERNANDEZ, comte de Castille, naquit à Burgos en 938, et succéda à son père, Fernand-Gonzalès, en 970. Il commença son règne par un trait de générosité envers les turbulents comtes de Vela : cette famille avait eu des prétentions au pouvoir suprême, lors même que l'autorité fut conférée, pour la première fois, aux juges de Castille, Laïn Galvez et Nuño Rasura. Ennemis déclarés de leurs maîtres légitimes, les comtes de Vela, très-puissants par eux-mêmes,

n'avaient jamais cessé d'armer tantôt les Maures, tantôt les princes chrétiens contre leur propre pays. Mais celui qui avait le plus à se plaindre de ces sujets ambitieux était Garcia, qui s'en vengea en leur rendant tous les biens qui leur avaient été confisqués par Fernand-Gonzalès, son père. Garcia était aussi bon capitaine qu'intrépide guerrier; il vainquit trois fois de suite Ordouan, roi de Cordoue: et ce fut le premier qui vengea la défaite des Espagnols à Alarcon, par la victoire complète qu'il remporta sur le terrible Almansor, dans les plaines d'Osma en 984. Peu de temps après, il eut la douleur de voir son fils don Sanche révolté contre lui par les insinuations secrètes de ces mêmes comtes de Vela, qu'il avait comblés de bienfaits. Don Sanche avait armé plusieurs rebelles, avec lesquels il osa livrer bataille à son père, qui, après l'avoir vaincu et fait prisonnier, lui pardonna, et lui rendit toute sa confiance. Pendant ce temps, Almansor, honteux de sa défaite à Osma, réunit des forces considérables, et se jeta sur les terres de Castille. Garcia alla à sa rencontre; et la fortune se déclarait pour lui, lorsque, entraîné par sa valeur, il pénétra si avant dans la mêlée, qu'il fut fait prisonnier. Peu de jours après, il mourut de ses blessures (990). Les Maures, qui avaient si souvent redouté son courage, ne purent s'empêcher d'admirer sa fermeté au lit de la mort. Sage, juste, magnanime, il avait rendu ses États florissants, et s'était constamment occupé du bonheur de ses peuples, qui furent désolés de sa perte. B—s.

GARCIA II, comte de Castille, succéda à son père, don Sanche, en 1022, ayant alors à peine quatorze ans. Quelques factieux, poussés par les manœuvres des implacables comtes de Vela, excitèrent des troubles peu après son avénement; mais le jeune prince, à la tête de ses troupes et de celles que lui avait amenées son oncle don Sanche, roi de Navarre, battit, dispersa les rebelles, et rendit le calme à ses États. Avec des talents et des vertus supérieurs à son âge, son premier soin fut de rendre ses sujets heureux. Ennemi des plaisirs, il écarta de lui la foule des jeunes courtisans, et, s'entourant des hommes probes et éclairés qui avaient mérité la confiance de son père, il ne se réglait que par leurs conseils : aussi était-il adoré de ses peuples; mais les comtes de Vela, par la trahison la plus noire, dissipèrent toutes les espérances qu'on avait conçues de son sage gouvernement. Garcia avait épousé sa cousine, fille du roi de Navarre, et, allant au-devant de cette princesse, il devait passer nécessairement par les terres des Vela, qui ne perdirent pas l'occasion d'exécuter leur infâme projet. Un de ces seigneurs accompagnait le comte Garcia : le voyant fatigué de son voyage, il l'engagea de venir à son château pour y prendre quelques rafraîchissements; le jeune comte tomba dans le piége. A peine fut-il sur le seuil de la porte du château, que l'aîné des frères Vela, qui était son propre parrain, s'avançant comme pour lui baiser la main, lui plongea un poignard dans le flanc. Garcia était à la fleur de son âge, ayant à peine atteint sa 24e année. Les gens de sa suite furent faits prisonniers par les nombreux vassaux des comtes de Vela. Mais l'oncle de don Garcia, qui lui succéda, ne tarda pas à venger sa mort : il ravagea les terres des comtes de Vela, qu'il prit dans leur propre château, et qu'il condamna au dernier supplice. La maison de Castille se vit ainsi délivrée de ses plus mortels ennemis : mais la mort du dernier Garcia fut une perte irréparable pour les Castillans. B—s.

GARCIA (Alexis), aventurier portugais, naquit dans la province d'Alentejo, en 1485. Il paraît que dans sa jeunesse il s'était appliqué à l'étude de la nautique, par l'attrait des découvertes que ses compatriotes venaient de faire dans le nouveau monde. Il embrassa ensuite l'état militaire, et obtint de son gouvernement la permission d'être d'une expédition envoyée au Brésil. Alexis avait de l'intelligence et du courage, et put ainsi se captiver la bienveillance du gouverneur, qui l'employa en diverses occasions, soit pour faire des découvertes dans l'intérieur du pays, soit pour repousser les attaques des Indiens, qui de temps en temps venaient inquiéter les Portugais dans leurs établissements. Il y avait déjà longtemps que Garcia cherchait à convaincre le gouverneur des avantages qui pourraient résulter pour la nation, si on poussait les découvertes jusqu'au delà du fleuve Paraguay (à présent de la Plata). Entraîné par ses instances, le gouverneur lui permit enfin de partir, mais ne lui accorda que trois Portugais pour l'accompagner. Alexis, avec eux, et un fils, âgé à peine de quatorze ans, se mit en route (en 1521), plein de courage et d'espoir, se dirigea du côté de l'ouest, et ayant traversé le fleuve, il découvrit aussitôt des indices multipliés de filons d'or et d'argent qui le conduisaient aux mines abondantes de ces précieux métaux. Il arriva jusqu'aux frontières du Pérou : charmé du beau pays qu'il venait de parcourir, et chargé de richesses, il revint à l'endroit du fleuve d'où il était parti. Il jugea alors convenable d'y faire un établissement qui pût servir d'entrepôt à ceux de sa nation que le gouvernement choisirait pour pousser en avant ses découvertes, ou pour en profiter. Dans cette vue, il envoya deux de ses gens au gouverneur, pour l'informer du succès de son voyage. Alexis, entouré d'Indiens, avait d'avance cherché à gagner leur amitié en vivant familièrement avec eux, et leur faisant les présents qui étaient le plus de leur goût. Mais sa confiance lui devint funeste. A peine les deux Portugais furent partis que, tandis qu'il s'entretenait familièrement avec les Indiens, ces sauvages se jetèrent sur lui, le massacrèrent avec le seul Portugais qui était resté avec lui, et firent prisonnier son fils, dont on n'eut plus de nouvelles depuis. — Il y a eu en Espagne plusieurs hommes illustres de ce nom, soit jurisconsultes, soit historiens, etc. Dans

la première classe, on cite un Christophe, un François; un François Ercilla; un Nicolas, auteur d'un traité *De beneficiis*, qui eut sept éditions, dont les dernières à Genève, 1636, 1658, in-fol.; et un autre Nicolas, mort en 1745, qui a laissé des *Commentaires sur les décrétales*, Séville, 1730, in-fol. — Parmi les médecins, on nomme un Marc; un Garcia-Carrero, dont on a *Disputationes medicæ in Galenum*, Valladolid, 1605, 1662, in-fol. — On distingue, parmi les littérateurs, un Garcia Rencijo, auteur d'un *Art poétique*, Salamanque, 1592, in-4°. — Les ouvrages du mathématicien Garcia Cespedes sont appréciés encore de nos jours, et ont mérité les éloges de deux excellents écrivains dans cette science, Cerda, mort en 1760, et Bayls, mort en 1796. B—s.

GARCIA DE MASCARENHAS (Blaise), poëte portugais, prit naissance à Avo, dans la province de Beyra, le 3 février 1596. Tandis qu'il suivait ses études dans l'université de Coïmbre, il devint amoureux d'une demoiselle du pays, et ce fut cette passion qui développa en lui son talent pour la poésie : il commença donc à célébrer sa dame dans ses vers. Garcia avait cependant un rival dont il épiait constamment les démarches : l'ayant, une nuit, surpris rôdant autour de la maison de sa belle, il l'attaqua l'épée à la main, et, après un long combat, il le jeta sur le carreau. Arrêté presque aussitôt, d'après les lois sévères qui existaient contre les duels, il fut conduit en prison, enchaîné avec d'autres coupables, et allait subir la déportation. Mais la veille de son départ, ayant trouvé le moyen de s'échapper, il passa à Madrid, où il demeura quelques mois. Sur ces entrefaites, ses parents et ses amis ayant pu obtenir sa grâce, Garcia s'embarqua à Carthagène pour retourner en Portugal. Au milieu de la traversée, attaqué par les Turcs, il tua de sa main leur commandant; mais il n'échappa de ce danger que pour tomber dans un autre non moins grand. Un nouveau corsaire vint encore attaquer le frêle bâtiment qui le portait. L'équipage, blessé ou fatigué du combat qui venait d'avoir lieu, n'était pas en état d'opposer la moindre résistance : tous furent faits prisonniers. Les corsaires, après avoir pris tout ce que Garcia possédait, le laissèrent sur les côtes d'Italie : il fut donc réduit à traverser ce pays, ainsi que la France et l'Espagne, voyageant pendant plusieurs mois, à pied, n'ayant d'autre gîte que la terre nue, et manquant souvent du nécessaire. Pour se délasser des fatigues du voyage, il composait quelques chansons, ou il se plaisait à lire le Camoëns, qu'il portait toujours avec lui. Il reçut enfin de sa famille des secours avec lesquels il put retourner à Lisbonne, d'où il partit pour le Brésil en 1614, avec le grade de sous-lieutenant. Là, il eut l'occasion de se signaler contre les Hollandais, avec lesquels l'Espagne était toujours en guerre. Il demeura au Brésil plusieurs années, et obtint de l'avancement. Mais ayant appris la révolution inattendue qui affranchissait le Portugal de la domination des Espagnols, sous laquelle il était depuis soixante ans, Garcia revint à Lisbonne en 1640, pour assister au couronnement du duc de Bragance, proclamé sous le nom de Jean IV. Arrivé à la capitale, il leva, en l'honneur du monarque, une compagnie de jeunes gentilshommes, dont il fut élu capitaine. Quelque temps après, il fut nommé gouverneur d'Alfayates, place que Garcia défendit courageusement contre les attaques réitérées des Espagnols. Cependant, malgré sa loyauté et ses services, il fut accusé d'avoir trempé dans une conspiration, d'accord avec le cabinet de Madrid : il fut arrêté et conduit à la tour de Sabugal. Dans l'espace de plusieurs mois, il n'avait jamais pu faire arriver ses justes plaintes jusqu'au roi, ses gardes lui refusant ce qui était nécessaire pour écrire; mais il y suppléa par ce moyen : il demanda, pour différents usages, de la farine, des ciseaux et un livre, pour se désennuyer : avec les lettres qu'il coupa du livre, et qu'il colla, avec la farine trempée dans l'eau, sur un feuillet blanc qu'il arracha du même livre, il composa, pour le roi, une lettre en vers, dans laquelle il lui prouvait son innocence. Garcia avait observé, de sa fenêtre, un de ses amis rôdant tous les jours, à une heure fixe, autour de sa prison; il jeta donc la lettre, que son ami ramassa et fit aussitôt parvenir entre les mains du roi. Mais Garcia avait des ennemis dont la malveillance lui laissait encore tout à craindre : il chercha donc à la prévenir. La nuit étant arrivée, et paraissant sombre et silencieuse, il put, à l'aide des draps de son lit, descendre depuis sa fenêtre jusqu'à la rue; et, dès le matin, il se présenta au palais. L'état de détresse où était réduit un vaillant défenseur de la couronne toucha le capitaine des gardes, qui permit à Garcia d'entrer dans les appartements du monarque. Jean IV avait déjà lu sa lettre, et il en avait été attendri : il reconnut son innocence, et, en récompense de ses services, lui donna la croix de l'ordre militaire d'Avis. Garcia retourna dans son gouvernement d'Alfayates; et, quelque temps après, il se retira dans sa terre natale, où il se livra entièrement à la poésie, qu'il avait cultivée avec succès au milieu d'une vie tumultueuse. Il mourut le 8 août 1656. On trouve de ses compositions dans les recueils poétiques portugais; mais son poëme de *Viriato* ne fut imprimé qu'après sa mort, à Coïmbre, 1699, in-4°. Ce poëme, partagé en vingt chants et en octaves, a mérité les éloges des gens instruits, et notamment du P. de los Reyes, littérateur très-renommé. Peu de poëtes ont mis dans un jour aussi favorable leurs héros, que Garcia l'a fait de ce Viriate, qui pendant si longtemps sut braver tout le pouvoir de Rome, et battit plusieurs fois ses formidables légions. La mort du héros lusitanien est peinte de main de maître; et Garcia a employé dans cette circonstance toute la chaleur de son style, et tous les charmes du pathétique. Dans

tout le poëme, la versification est ordinairement harmonieuse et sublime, ornée d'images brillantes et de pensées heureuses. Le plan en est assez sagement conçu ; mais il faut avouer aussi que dans l'action il manque parfois de régularité et d'ensemble; et son style, cessant d'être sublime et élégant, devient, dans quelques endroits, diffus et ampoulé. Au reste, malgré ces défauts, le poëme de *Viriato* contient assez de beautés en lui-même, pour qu'on puisse, après le Camoëns, placer Garcia à côté des meilleurs poëtes épiques de sa nation. B—s.

GARCIA DE PAREDES (Don Diégo), fameux capitaine, qu'on pourrait nommer le Bayard espagnol, naquit à Truxillo (patrie connue de vaillants capitaines, comme Cortez, Pizarro, Sotomayor, etc.) en mai 1466. Sa famille était une des plus illustres de l'Espagne; le père de don Diégo, dans les guerres de Ferdinand V contre le roi de Portugal, suivit toujours la bonne cause et rendit d'importants services à son souverain. Il exerça de bonne heure son fils au métier des armes ; et à l'âge de douze ans, déjà couvert d'une armure, don Diégo signala sa valeur contre les Portugais. Parvenu à sa dix-huitième année, soit par sa taille presque gigantesque, soit par sa force et son air martial, il rappelait ces héros si célèbres parmi les Grecs. Sa force surtout était si extraordinaire que les Trenk, les Orloff, etc., peuvent à peine lui être comparés : on assure que très-jeune encore, avec une seule main, il arrêtait une roue de moulin dans son mouvement le plus rapide. Jusqu'à l'âge de cinquante ans, cette vigueur excessive lui produisait souvent une fièvre brûlante, pendant laquelle il lui arriva fréquemment de briser tout ce qu'il trouvait, et de se maltraiter soi-même. En 1485, il suivit son père à la guerre de Grenade; et il servit sous Ferdinand, dans les fameux siéges de Baeza, de Velez et de Malaga. Ce monarque, admirant les exploits du jeune guerrier, l'arma chevalier de sa propre main, et lui confia ensuite les plus périlleuses entreprises. C'est dans cette campagne que Garcia connut un digne émule de sa gloire, le grand Gonzalve de Cordoue, qui était à peu près de son âge et avec lequel il se lia de l'amitié la plus intime. Après la prise de Grenade (1492), il se retira dans sa patrie, où bientôt après il eut la douleur de perdre son père. Impatient du repos, il voulait passer en Italie, où les hostilités allaient commencer entre Charles VIII et Ferdinand *le Catholique :* mais ses parents, on ignore par quelle raison, ne voulaient pas qu'il quittât pour lors sa terre natale. Privé par leurs soins de son armure et de son cheval, il se vit contraint, pour effectuer son projet, d'enlever les armes et le cheval d'un de ses cousins : mais à peine fut-il à quelques lieues de la ville, qu'il se vit attaqué par six hommes d'armes envoyés par ses parents, qui lui intimèrent l'ordre de rebrousser chemin. Garcia, naturellement bon, les engagea d'abord à se désister de leur entreprise; mais, voyant qu'ils voulaient absolument l'arrêter de force, il ne sut plus se contenir : s'élançant sur eux plus terrible que la foudre, il en tua deux, blessa l'un dangereusement et contraignit les autres à prendre la fuite. Arrivé à Rome, il y fut parfaitement accueilli par Alexandre VI, qui était son parent et qui parvint à le retenir auprès de lui en qualité d'officier de sa garde. Tous les braves Romains voulaient éprouver le courage et la force du guerrier espagnol; mais ils apprirent bientôt, par expérience, combien il était dangereux de le provoquer. Don Diégo se lassait de l'oisiveté où il était contraint de languir, et aurait bientôt quitté Rome, sans les instances réitérées du pape et du cardinal Carvajal, qui était son cousin. Enfin une occasion se présenta où il put exercer encore sa valeur : les Orsini, ennemis déclarés des Borgia, avaient pris les armes contre Alexandre VI et son fils, le duc de Valentinois : Garcia fut alors nommé capitaine (1497); et, après avoir défait les ennemis dans plusieurs rencontres, il fut chargé de s'emparer de Montefiascone, où ils s'étaient enfermés. Irrité de leur longue résistance, et manquant d'instruments pour escalader la muraille, il fait faire une échelle de piques et de boucliers, monte jusqu'aux créneaux, terrasse tous ceux qui lui disputent le passage (1), descend dans la ville et, d'une main d'Hercule, rompt les verrous et les cadenas de la porte principale; il ouvrit ainsi une entrée aux troupes du pape, qui s'emparèrent de la place et firent un grand nombre de prisonniers. Après cette expédition, il alla joindre les Espagnols qui faisaient le siége d'Ostie, vaillamment défendue par Guerri. L'intrépide don Diégo monte le premier sur la brèche, et en ayant éloigné les ennemis, *Suivez-moi, Espagnols,* s'écria-t-il, *je vous frayerai le chemin de la victoire!* Tout le monde accourt à sa voix, et la ville est prise en moins de deux heures. Une trêve de quelques mois donna lieu à Garcia de retourner en Espagne; mais Louis XII ayant renouvelé les prétentions de son prédécesseur à la couronne de Naples, Ferdinand résolut de conquérir ce royaume, et ayant mis sur pied une puissante armée, elle se réunit (en 1500) au port de Palos (*voy.* Ferdinand), sous les ordres du fameux Gonsalve de Cordoue. Garcia alla bientôt rejoindre son ancien compagnon d'armes, qui, connaissant son intelligence et sa valeur, lui donna un commandement dans les troupes qu'il envoyait, par ordre de Ferdinand, au secours des Vénitiens. Ceux-ci, commandés par le général Pesaro, assiégeaient dans ce moment Céphalonie, que les Turcs leur avaient enlevée : Garcia ne tarda pas à mériter l'estime de ce général et à se faire craindre des ennemis, qui, ne pouvant le vaincre par la force ni par la valeur, résolurent de se rendre maître de sa personne par la ruse. Garcia

(1) Ces faits et les suivants sont constatés par des écrivains contemporains, comme Pulgar, Vargas, etc.

se faisait toujours remarquer, au milieu des bataillons, et par sa taille, et par l'impétuosité de son courage : dans une attaque où il se trouvait comme à l'ordinaire à la tête des plus vaillants, les assiégés lui jetèrent plusieurs agrafes de fer réunies ensemble qui, s'accrochant à sa cuirasse, leur donnèrent le moyen de l'enlever tout vivant et de le retirer ainsi dans la ville. Garcia ne s'était pas dessaisi de son épée ni de son bouclier; il se défendit pendant toute une journée contre une foule de Turcs qui ne purent parvenir à l'abattre : épuisé de fatigue et tout couvert de sang, il tomba enfin sans connaissance, fut chargé de chaînes et enfermé dans une tour où il était soigneusement gardé. Un peu guéri de ses blessures et ayant recouvré une partie de ses forces, il vint à bout de briser ses fers, presque au moment où le général vénitien donnait le dernier assaut à la place : s'étant emparé des armes d'une sentinelle, qu'il terrassa, don Diégo s'ouvrit un passage hors de sa prison, et, combattant dans les rues, il ne contribua pas peu au succès de cette journée, si favorable aux armes des chrétiens. Après la prise de Céphalonie (1501), il se rendit à la demande d'Alexandre VI, qui l'appelait encore au secours de son fils, le duc César Borgia. Don Diégo, en combattant toujours les Orsini, s'empara en peu de jours de Jofara et de Faënza; et dans la dernière de ces places il ne se signala pas moins par son humanité que par son courage. L'impitoyable duc voulait faire passer tous les habitants au fil de l'épée; mais Garcia indigné s'y opposa en disant : *N'espérez pas pour cela le secours de mon bras : je suis ici comme soldat, et non comme assassin ; et un vrai soldat n'ensanglante jamais la victoire.* Le duc se vit contraint de pardonner aux vaincus. Depuis ce moment, don Diégo abandonna à jamais la cause des Borgia, et alla se réunir au *Grand Capitaine*, qui avait déjà pénétré dans les États napolitains. Envoyé avec 3,000 hommes à la découverte du pays, il prit aux Français les châteaux de Cosenza et de Manfredonia. Au siége de Canosa, il obligea deux fois les ennemis à se renfermer dans leurs retranchements : cette place étant tombée au pouvoir des Espagnols, les Français vinrent l'assiéger à leur tour. Ces derniers rivaux de gloire, pour signaler le commencement de ce siége par quelque exploit éclatant, invitèrent les Espagnols à choisir onze de leurs champions pour combattre contre un égal nombre de Français : l'esprit de chevalerie était encore en vigueur parmi les deux nations, et le cartel fut accepté. Don Diégo, obligé dans ce moment de garder le lit à cause des blessures qu'il avait reçues dans les derniers combats, fut à peine informé de ce défi solennel que, malgré l'épuisement de ses forces et les instances de ses chefs, il voulut être du nombre de ceux qui devaient se mesurer avec les Français. Dans le combat, il eut souvent à soutenir le choc de trois des plus vaillants parmi ses adversaires. Après six heures de combat, les juges du camp déclarèrent que la victoire demeurait incertaine de part et d'autre. Garcia, quoiqu'il eût son épée et presque toute son armure brisées, s'obstinait à vouloir vaincre ou mourir; mais il fut obligé d'obéir aux ordres absolus du *Grand Capitaine*. A peine rétabli, il se rendit maître de la ville de Rufo, et était de l'avant-garde dans les batailles de Seminara et de Cérignoles (1503). Chargé de s'emparer de cette dernière place, il l'emporta d'assaut. Pierre d'Arambure, qui la commandait, s'était réfugié dans le château, d'où il avait obtenu de Garcia un sauf-conduit pour se retirer avec les siens : ce dernier, incapable de défiance, alla visiter le château, accompagné seulement de trois officiers; il soupa amicalement avec Arambure, et se retira ensuite dans une chambre qu'on lui avait préparée. Pendant ce temps, les Français, croyant pouvoir se rendre de nouveau maîtres de la place s'ils s'emparaient de Garcia, avaient résolu de le surprendre tandis qu'il serait livré au sommeil. Par le moyen d'une fausse clef, ils s'introduisirent dans sa chambre; mais don Diégo s'étant éveillé dans le même moment, et se doutant de la trahison, sauta à bas du lit, prit son épée et les obligea bientôt à prendre la fuite. Les Espagnols qui gardaient les portes du château accoururent au bruit, et en apprenant la cause, ils voulaient qu'on pendît sur-le-champ les coupables : *Non*, leur dit Garcia, *ils sont vaincus, honteux de leur conduite; méprisons donc une lâche vengeance, qui n'ajouterait rien à notre gloire : faisons mieux ; il faut leur pardonner.* Garcia fit ensuite partir Arambure avec tous les Français, et leur donna une escorte afin qu'ils ne fussent pas insultés. De Cérignoles il alla occuper les places de San-Germano et de Rocca-Guillerma. Au passage du Garigliano, ce fut Garcia qui détermina le *Grand Capitaine* à livrer la bataille et qui en prépara le succès. Garcia s'était déjà emparé de Rocca-d'Andria, fort placé à la rive droite du fleuve; mais Gonsalve se trouvait dans une position assez critique (*voy.* GONSALVE) : avec 8,000 hommes qui lui restaient, il en avait à combattre plus de 30,000. Juste appréciateur des talents et de la valeur de Garcia, il n'en dédaignait pas les conseils. S'entretenant un jour avec don Diégo sur les forces supérieures des ennemis, celui-ci ne put lui dissimuler le danger qui menaçait l'armée espagnole : *Garcia*, dit alors Gonsalve, *puisque vous ne connaissez pas la crainte, ne veuillez pas me la faire connaître pour la première fois.* Garcia, piqué de cette réponse, résolut de s'en venger par une action d'éclat. Les Français avaient élevé, à la gauche du pont qu'ils avaient établi sur le Garigliano, une batterie qui incommodait fort les Espagnols et qui empêchait le *Grand Capitaine* de hasarder aucun combat : il fallait donc tâcher de mettre cette batterie hors d'état de nuire aux troupes espagnoles; et c'est ce que Garcia imagina de faire. Le jour suivant, sans faire part à personne de son idée, il se présente sur le pont,

armé de toutes ses armes, et défie les plus braves des Français de se mesurer avec lui. Les Français ne firent d'abord aucun cas de ses paroles; mais voyant qu'il avançait toujours, malgré la résistance des avant-postes, ils crurent que ce n'était là qu'une ruse de Gonsalve, et que ce champion isolé allait bientôt être suivi par toute l'armée espagnole, dont le projet, selon eux, était de s'emparer du pont. Tous les Français chargèrent alors sur ce même pont; et Garcia soutint seul, comme un nouvel Horace, le choc de tant d'adversaires. Tantôt en reculant, tantôt en tenant pied ferme, il les avait attirés au milieu du pont, où ils masquaient la batterie qui se rendait si formidable aux Espagnols. Il crie alors de toutes ses forces : *Aux armes, Espagnols!* Mais plusieurs bataillons de son camp s'étaient déjà ébranlés pour venir à son secours. Le combat s'engage; la batterie ne peut plus faire feu sur les Espagnols sans écraser auparavant les Français; et les premiers, grâce à l'intrépide valeur de Garcia, finirent par se rendre maîtres de la moitié du pont. La batterie est aussitôt démontée; et le jour suivant, Gonsalve livra la bataille du 8 décembre 1503, qui fut si favorable aux Espagnols. Le vaillant Garcia commandait l'avant-garde : heureux d'avoir réussi dans son premier projet et contribué à cette victoire, il passa ensuite à Sora, et en peu de jours il soumit ce duché. De là il se transporta à Naples, que Gonsalve venait de conquérir ainsi que tout ce royaume. Il donna alors à Garcia, en récompense de ses services, la terre de Colonetta. La guerre d'Italie étant terminée, Garcia retourna en Espagne, où il reçut le plus favorable accueil des Rois Catholiques. La malveillance des envieux cherchait déjà à indisposer Ferdinand contre le *Grand Capitaine*. Dans une occasion où Garcia se trouvait dans une des salles de la cour, plusieurs gentilshommes, parlant entre eux, semblaient vouloir mettre en doute la probité de Gonsalve. Garcia, irrité de leurs propos, et conservant toujours une sincère amitié pour son ancien compagnon d'armes, interrompt ces médisants et leur dit d'un air terrible : *Quiconque ose injurier l'honneur sans tache du Grand Capitaine n'a qu'à relever ce gant*, et il jette le sien au milieu de la salle. Le roi, qui avait écouté cette conversation, se présente, lève le gant, le rend à Garcia, et dit aux gentilshommes : *Retirez-vous, messieurs; il ne faut pas mal parler de celui qui vient de me conquérir un royaume*. Il félicita ensuite Garcia de son amitié pour Gonsalve, et l'engagea à ne pas donner de suite à ce qui était arrivé. Don Diégo était un sujet aussi brave que fidèle, et Ferdinand crut devoir le ménager, quelle que fût son opinion à l'égard du *Grand Capitaine*. Garcia se rendit bientôt à Truxillo, sa patrie, où il fut reçu au milieu des acclamations d'un peuple nombreux. Il se maria dans cette ville, à l'âge de quarante ans; mais bientôt après Ferdinand l'envoya auprès de son allié, l'empereur Maximilien, qui s'était déclaré chef de la ligue de Cambrai contre la république de Venise (1508); et Garcia se trouva aux siéges de Vérone et de Vicence. Il continua à se couvrir de gloire dans les armées de Charles-Quint, et notamment à la bataille de Pavie (1525). Il suivit ce monarque à Bologne, où, après son couronnement (1528), ce prince le créa chevalier de l'*Eperon d'or*. Mais Garcia ne survécut pas longtemps à cette faveur. Une chute de cheval lui causa une violente fluxion de poitrine, dont il mourut en 1530, à l'âge de 64 ans. On mit une superbe épitaphe sur son tombeau, par les soins du cardinal Borromée. On trouve des détails plus circonstanciés de sa vie et de ses exploits dans la *Chronique du Grand Capitaine*, écrite par Fernandès del Pulgar, Alcala, 1584, et dans Tomaio de Vargas, Valladolid, 1621. Garcia lui-même avait écrit sa vie pour l'instruction de don Sanche, son fils unique, *afin que dans toutes les occasions* (dit le titre), *il agisse en défense de son pays, de son honneur et de sa personne, comme bon Espagnol et chevalier; ayant toujours Dieu devant ses yeux, afin qu'il l'aide dans toutes ses entreprises*. Dans ce récit, écrit sans prétention et qui se trouve inséré dans la *Chronique* de Fernandès del Pugar, on admire également la modestie de l'auteur en parlant de lui-même, et les sentiments d'un bon père qui ne dissimule pas ses erreurs et ses défauts, afin qu'ils puissent servir de leçon à un fils qu'il aimerait à rendre parfait. Quand on inhuma le corps de don Diégo, on le trouva tout couvert de cicatrices : ce brave guerrier, aussi vaillant, aussi franc, aussi loyal que Bayard, son contemporain, s'était trouvé à quinze batailles, dix-sept siéges, avait pris huit places fortes et trois villes, commandant toujours des corps assez nombreux dans les expéditions les plus difficiles. Plein de courage et d'intelligence, il n'avait, de même que Bayard, ni augmenté sa fortune, ni occupé aucun poste éminent dans les armées. Mais il avait, en revanche, excité l'admiration et mérité l'estime de ses compatriotes et de ses souverains; et il n'y a pas de romance, de comédie et d'histoire de ces temps qui ne célèbrent la fidélité, la valeur et le caractère de don Diégo Garcia de Paredès. B—s.

GARCIA REINOSO. *Voyez* Reinoso.

GARCIAS-LASO (ou GARCILASO) de la VEGA (1), célèbre poëte espagnol, naquit à Tolède, d'après le calcul le plus certain, en 1503. Il était fils puîné d'un autre Garcilaso, conseiller d'État des Rois Catholiques, leur ambassadeur à la cour de Rome, grand commandeur de Léon, et de Sanchette de Guzman, dame de Batres, terre considérable de l'illustre maison de Guzman, où l'on voit encore une fontaine qui existe depuis plusieurs siècles, et qui porte le nom de Garcilaso, cette famille étant déjà anciennement alliée à celle de Guzman. Ferdinand V donna au père de

(1) On le nomme aussi *Garsias-Laso*, et plus communément, mais abusivement *Garcilasso*.

Garcilaso le nom de la Vega, en mémoire d'un combat singulier que le premier soutint contre un Maure des plus vaillants, sur la Vega, ou plaine de Grenade; combat célébré dans les romances et histoires espagnoles de ce temps. Garcilaso était né pour la vie champêtre et solitaire, si l'on en juge par ses poésies, qui ne respirent toutes que l'amour, la paix, et qui manifestent l'extrême douceur de son caractère. Cependant sa naissance l'appelant au métier des armes, il passa sa vie dans les camps, et sa carrière fut brillante et tumultueuse. Il entra de bonne heure dans les armées de Charles-Quint, suivit ce monarque dans la guerre du Milanez (1521), et quoique jeune encore, il se distingua par sa valeur, surtout à la bataille de Pavie. En 1523, il servait dans le corps espagnol qui, joint à l'armée impériale, se distingua par sa bravoure contre les Turcs. En reconnaissance de son courage, Charles-Quint lui conféra à Vienne la croix de l'ordre de Saint-Jacques. Garcilaso jouissait des bonnes grâces de l'empereur; mais une aventure galante pensa les lui faire perdre à jamais. Un de ses cousins devint amoureux d'une dame de la cour, qui avait mérité l'affection de Charles-Quint. Il paraît que Garcilaso favorisa de tous ses moyens la passion de son parent, dont les intentions étaient pures : l'empereur ayant appris ce fait, exila le cousin, et relégua Garcilaso dans une île du Danube. Pendant sa détention, qui ne fut pas de longue durée, il fit une de ses *canciones* où il déplore son malheur, et célèbre en même temps les charmes de la contrée qu'arrose le divin fleuve du Danube. (*Danubio rio divino*). En 1535, il fut de l'expédition que Charles-Quint entreprit contre Tunis, et il en rapporta de la gloire et des blessures. Il passa ensuite quelque temps à Naples et en Sicile, où il se livra à son occupation favorite, la poésie. Maudissant la guerre, il se plaisait à créer dans son imagination une Arcadie romanesque; et il n'en restait pas moins soldat. Cependant Garcilaso avait du courage, et ne manquait pas de talents militaires : aussi nous le voyons suivre (en 1536) l'armée impériale en France, ayant sous ses ordres trente compagnies de troupes espagnoles. Cette campagne fut la dernière de Garcilaso; et dans la funeste retraite de Marseille il trouva une mort digne de sa valeur. Plusieurs paysans français s'étant renfermés dans une tour, ils inquiétaient de là fortement l'armée impériale dans sa retraite; l'empereur ordonna à Garcilaso de prendre cette tour d'assaut; il exécuta cet ordre avec moins de prudence que de valeur : ayant monté le premier à l'assaut, il fut renversé par un quartier de pierre qui l'atteignit à la tête; blessé mortellement, on le transporta à Nice, où il mourut au bout de vingt-quatre jours, en novembre 1536, étant alors âgé de trente-trois ans. Les armes et les lettres pleurèrent sincèrement sa perte; l'empereur lui-même en fut si touché, que la tour ayant été emportée, il fit pendre vingt-huit paysans qui restaient de cinquante qui en formaient la garnison. Garcilaso s'était marié à vingt-cinq ans, avec une dame aragonaise, doña Hélène de Zuñiga, dont il eut un fils qui, à l'exemple de son père, termina sa vie à la fleur de son âge (en 1569), dans un combat contre les Hollandais. Si la vie militaire de Garcilaso n'est pas sans gloire, il doit surtout sa réputation à son mérite littéraire, qui l'a fait nommer le réformateur de la poésie espagnole, et qui a fait époque dans son siècle. Les Espagnols possédaient déjà une espèce de poésie plusieurs siècles avant la naissance de Garcilaso (1). Les premières compositions connues furent des romances, nées peut-être dans les montagnes des Asturies; et les premiers peuples chez lesquels on puisse trouver une poésie moins incorrecte, ce sont les Valenciens et les Catalans, qui écrivaient dans leur langue particulière. Le dernier de ces troubadours fut Jacques Roig, mort au commencement du 15e siècle (2). Dans les royaumes de Léon et d'Aragon, où le dialecte castillan dominait, on ne connaissait d'abord que ces mêmes romances, composées de redondilles ou d'assonantes (3), chaque vers étant sujet à une mesure de quatre *trochées*. Presque en même temps parurent les vers de *Arte mayor*, composés de douze syllabes, comme ceux-ci, où Alphonse le Sage raconte qu'il avait appris d'un savant chimiste à faire la pierre philosophale, par le moyen de laquelle il avait pu augmenter ses revenus :

La piedra que llaman philosophicál.
Sabia fazer, e mi la ensennó...
Fizimos la juntos, despues solo yó..
Con que muchas veces creció mi caudál,

Dans ce même siècle (au milieu du 13e), un religieux bénédictin, Barceo, introduisit les vers appelés *martelliani* par les Italiens, et alexandrins par les Français :

Quiero far una prosa en roman paladino
En el qual suele el pueblo hablar á su vecino.

Mais ce mètre depuis longtemps n'est presque plus en usage en Espagne. Ce ne fut que sous le règne de Jean II, grand protecteur des lettres, qui régna de 1401 à 1454, que la poésie espagnole prit un caractère vraiment national : ce prince réunit autour de lui les plus habiles troubadours valenciens, et les poëtes castillans les

(1) *Coleccion de Poesias castellanas anteriores al siglo XV*, de don Ant. Sanchez, Madrid, 1782, 4 vol. in-8°. Dans cette collection l'on trouve le poëme du *Cid*, écrit vers le milieu du 11e siècle; celui d'*Alexandre le Grand*, qui appartient au 12e; les poésies de l'archiprêtre de Hita, qui vivait au commencement du 13e, et les poëmes de Barceo, mort en 1268.

(2) *Los Dones de Roig*, Valence, 1735, in-4°.

(3) Les redondilles sont de quatre vers, où règne une rime exacte et pleine, comme *razon*, *corazon*, appelée *consonante*. L'*assonante* est l'écho de la voyelle, et non de la consonne finale du vers auquel elle répond, comme *sano*, *raso*, *claro*, etc. Quand la romance est composée de redondilles, celles-ci changent de rimes successivement : si elle est composée d'assonantes, une seule assonance règne dans toute la romance.

plus renommés; et c'est alors qu'on vit paraître le savant marquis de Villenas, Jean de Mena, le marquis Mendoze de Santillane, Jean de la Encina, etc., et que la versification fut sujette à quelques règles, d'après deux *Arts poétiques*, donnés par ces derniers. Mais cette versification était encore très-informe, lorsque Dante, Pétrarque et Sannazar s'étaient déjà fait admirer en Italie et dans toute l'Europe par la sagesse et le charme de leurs compositions. Vinrent enfin Bosca et Garcilaso, unis dès leur enfance de la plus intime amitié. Pénétrés l'un et l'autre du mérite de ces trois grands hommes, et nourris de leur lecture, ils résolurent d'opérer une réforme générale dans le mauvais goût qui dominait encore. Ce fut Boscan qui le premier entra en lice : il introduisit le sonnet, les *canzoni*, les *stanze*, les *endécassyllabes* italiens; et ses efforts furent couronnés par le succès. Garcilaso ne fit que le suivre; mais il eut en revanche le talent de le surpasser, et il approche plus de la douceur et de la mollesse de Pétrarque, tandis que son rival imite plus heureusement la précision et l'énergie de Dante. Tous les poëtes leurs contemporains s'élevèrent contre une réforme qui les condamnait; mais ils eurent beau évoquer les ombres illustres de leurs prédécesseurs : le génie des deux sages novateurs triompha de leurs cabales. Garcilaso et Boscan obtinrent le titre de *Pères de la bonne école :* Garcilaso fut nommé *le Pétrarque espagnol, le prince de la poésie espagnole;* et la grande réforme s'opéra. Elle fut suivie par de bons imitateurs (1), jusqu'à l'apparition de l'Andalou Gongora, qui semblait avoir pris à tâche de bannir à jamais le bon goût; mais malgré tous ses efforts et ceux de ses partisans, sous les règnes de Charles-Quint, et des trois Philippe ses successeurs, l'Espagne fut féconde en bons poëtes; et de nos jours, les Iriarte, Cienfuegos, Moratin, Arellano, Quintana, et surtout Melendez-Valdez, ont fait goûter à l'Espagne les charmes de la vraie poésie. Boscan qui survécut de six années à Garcilaso, recueillit les ouvrages de ce dernier; mais la mort le surprit avant qu'il pût les publier. La première édition connue est celle de Venise, 1553, in-8°. Le célèbre grammairien, Fr. Sanchez (*Sanctius*) avait corrigé ce qu'il avait trouvé de défectueux dans la plus ancienne édition; mais la plus estimée est celle de Madrid, 1765, in-16 : elle contient une préface et des notes, qui annoncent dans l'éditeur anonyme un littérateur aussi sage qu'éclairé. On voit que ce n'est point par la multitude de ses ouvrages que Garcilaso est arrivé à l'immortalité, puisqu'ils sont tous contenus dans un petit volume; mais ce volume renferme tout ce qui peut servir de modèle aux meilleurs poëtes de sa nation. Le genre le plus particulier à Garcilaso est le tendre et le pathétique, qui règne au plus haut degré dans toutes ses compositions. Parmi les sonnets, qui sont au nombre de trente, il faut distinguer celui qui commence,

O dulces prendas por mi mal halladas, etc.

et l'autre,

Si quexas y lamentos pueden tanto, etc.

Sismondi a traduit ce dernier avec autant de précision que d'élégance (1). Mais ce qui mit le comble à la gloire de Garcilaso, ce fut la première de ses trois églogues, qui a servi de modèle à une foule d'imitateurs qui n'ont pu l'atteindre. Cette pièce, d'environ quatre cents vers, fut écrite à Naples, où l'auteur s'était pénétré en même temps de l'esprit de Virgile et de celui de Sannazar. Deux bergers, Salicio et Nemoroso, se rencontrent, et par leurs chants plaintifs ils expriment tour à tour la douleur que cause à l'un l'infidélité,

Por tí el silencio de la selva umbrosa;

et à l'autre, la mort de sa bergère,

Como al partir del sol la sombra crece.

« Il y a dans le premier, dit Sismondi (2), une « mollesse, une délicatesse, une soumission; dans « le second, une profondeur de douleur; dans « tous deux, une pureté de sentiment pastoral, « qui frappent encore davantage, lorsqu'on se « rappelle que l'écrivain était un guerrier destiné « à périr peu de mois après dans les combats. » Chaque vers charme à la fois par la vérité d'un sentiment exalté, mais touchant; par l'heureux choix de l'expression, et par une harmonie qui ne laisse rien désirer à l'oreille. « Cependant, ajoute « M. Bouterweck, le chant de Nemoroso attache « plus fidèlement encore, peut-être parce qu'il « remue avec plus de douceur. L'endroit où il « parle de la boucle de cheveux de sa maîtresse,

Una parte guardé de tu cabellos,

« qu'il porte sur son cœur et dont il ne se sé« pare jamais, n'a point de modèle ni chez les « anciens ni chez les modernes (3). » Garcilaso a écrit aussi des élégies, dont l'une fut composée au pied du mont Etna; elles se trouvent dans le même volume. Indépendamment du rare mérite de toutes ses compositions, qui ont placé l'auteur au premier rang parmi les poëtes lyriques et bucoliques de sa nation, la seule églogue que nous venons de citer aurait suffi pour lui assurer une gloire immortelle. B—s.

(1) Ces imitateurs, en adoptant les mètres italiens introduits par Boscan et Garcilaso, ont néanmoins conservé leurs *redondilles*, leurs *assonantes*, et les *octaves* connues en Espagne depuis le 14e siècle.

(1) *Littérature du midi de l'Europe*, t. 3, p. 275.

(2) *Littérature du midi de l'Europe*, t. 3, p. 277.

(3) Depuis les églogues de Jean de la Encina (dit encore M. Bouterweck) le genre pastoral n'avait fait aucun progrès en Espagne. Garcilaso imita les églogues de Virgile et de Sannazar, et fondit, dans cette imitation, d'une manière si heureuse le caractère de la poésie romantique et la correction des anciens, que ses églogues, dont l'une est un chef-d'œuvre, surpassent de beaucoup toutes les poésies italiennes du même genre, si l'on excepte l'*Arcadie* de Sannazar (*Littérat. espagn.*, t. 1, p. 251).

GARCIAS-LASO ou GARCILASO DE LA VEGA, surnommé l'*Inca*, historien espagnol, naquit à Cuzco en 1530. Il était fils d'un gentilhomme espagnol, nommé don Diégo, qui avait suivi Pizarre à la conquête du Pérou. Sa mère, issue de la famille des incas, tomba en partage à don Diégo, à la prise de Cuzco en 1525. On suppose qu'après la naissance de Garcilaso, don Diégo se maria avec la princesse américaine, après lui avoir fait embrasser le christianisme. Quoi qu'il en soit, c'est du côté de sa mère que revint à Garcilaso le surnom d'Inca. Celui-ci passa sa jeunesse au Pérou, où il apprit les premiers éléments des sciences d'un prêtre instruit et attaché à son père. Il s'appliqua de bonne heure à connaître l'histoire de son pays, recueillant toutes les traditions et les témoignages qui pouvaient l'éclaircir sur cet objet. Sa mère même l'aidait dans ses recherches, et lui fournissait tous les détails qu'elle connaissait concernant son illustre et malheureuse famille. Souvent Garcilaso faisait des courses dans le Pérou; et comme il en connaissait la langue, il interrogeait les nationaux qui étaient le plus en état de lui donner des renseignements utiles. Il apprit et transcrivit les cantiques les plus anciens de cette contrée, qui en rappelant les faits les plus remarquables, et en célébrant les héros les plus fameux parmi les incas, lui fournirent aussi beaucoup de lumières. Confrontant donc les faits qu'il avait pu recueillir, soit des indigènes, soit des Espagnols (en ce qui avait rapport aux derniers temps), avec les ouvrages qu'ils avaient déjà publiés sur le Pérou (1), il reconnut le peu d'exactitude de ces derniers, et résolut de composer lui-même une histoire fidèle de cette partie de l'Amérique méridionale. Mais à peine avait-il réuni tous les matériaux pour commencer son travail, qu'un ordre de son souverain vint l'en arracher. Garcilaso était très-considéré par les naturels du pays, qui le regardaient avec l'amour et le respect qu'ils croyaient devoir à un descendant de leurs princes légitimes. Garcilaso lui-même, doué d'ailleurs d'autant d'esprit que de courage, montrait des sentiments d'un zélé Péruvien plutôt que d'un Espagnol; il se glorifiait surtout de porter le nom d'Inca. On assure que le soupçonneux Philippe II, redoutant la présence de Garcilaso dans un pays où il ne pouvait pas être aimé lui-même, fit venir l'*Inca* en Espagne. Garcilaso fut contraint d'obéir. Arrivé à Valladolid en 1560, il reçut de Philippe le plus froid accueil. On lui assigna cependant une demeure dans la ville et une modique pension. Il se livra alors à son occupation favorite ; mais, quelque succès qu'obtinrent ses ouvrages, Philippe II ne lui permit jamais de tenir aucun rang, ni d'occuper aucune place dans sa cour. Il mourut en avril 1568, en regrettant sa patrie, où la politique de son maître lui défendit à jamais de retourner. Les ouvrages que cet historien a laissés, tous en espagnol, sont : 1° *Première partie des Commentaires royaux qui traitent de l'origine des Incas, de leurs lois et de leur gouvernement*, Lisbonne, 1609, in-fol.; traduit en français par Dalibard, Paris, 1744, 2 vol. in-12. La traduction allemande donnée par G. C. Böttger (Nordhausen, 1787, in-8°) n'est pas complète. 2° *Seconde partie des Incas* ou *Histoire générale du Pérou*, Cordoue, 1616, in-fol.; Lisbonne, 1617, in-fol.; Madrid, 1722, 1723, 2 tomes en un volume in-fol.; ibid., 1730, 2 vol. in-fol., par les soins d'André Gonzalez Barcia. Cette histoire a été traduite en anglais par Ricaut, Londres, 1688, in-fol.; et en français par Baudoin; la première partie, Paris, 1633, 2 vol. in-4°, sous le titre de *Commentaire royal* (1); et la deuxième, sous le titre d'*Histoire des guerres civiles des Espagnols dans les Indes, causées par les soulèvements des Pizarres et des Almagres au Pérou*, etc., ibid., 1650 et 1658, 2 vol. in-4°; nouvelle édition, Amsterdam, 1704, 1706, 4 vol. in-12 (2). L'édition d'Amsterdam, 1737, 2 vol. in-4°, recherchée à cause des figures gravées par Bern. Picart, ne contient que la première partie ; l'histoire de la Floride et la relation du P. Hennepin forment le 2e volume. 3° *Histoire de la Floride, par l'Inca*, Lisbonne, 1605, in-4° ; Madrid, 1723, 2 tomes en un volume in-fol.; avec l'histoire du Pérou, Madrid, 1804, en 4 volumes, petit format. Cette édition est fort estimée. L'*Histoire de la Floride* avait été traduite en français par Richelet, Paris, 1670, 2 vol. in-12; réimprimée en 1707, avec une préface, par l'abbé Lenglet-Dufresnoy, 2 vol. in-12, et en allemand par H. L. Meier, d'après la version française, Zelle, 1753, in-8°. Cette histoire est moins estimée que celle qu'avait publiée en portugais (Evora, 1557, in-8°) un anonyme désigné seulement par ces mots, *por hum Fidalgo de Elvas*, et qui a été traduite en français par M. D. C. (Citri de la Guette), Paris, 1685, in-8°. 4° Une traduction de l'italien en espagnol des *Dialogues d'amour*, de Léon Hébreux, Madrid, 1590, in-4°. Il n'y a que les traducteurs de Garcilaso et ceux qui possèdent sa langue qui le jugent sans prévention, et par conséquent sans injustice. On se contente ordinairement de dire que son style est ampoulé; comme si la sagesse du plan, de la conduite et l'exactitude des faits, dans un ouvrage aussi im-

(1) Le P. Valera, attaché à l'expédition du Pérou, écrivit l'histoire des Incas, et notamment la vie du sage Viracocha; mais il ne paraît pas qu'elle ait été imprimée. Pierre Cieça n'a publié que la première partie de sa *Cronica del Peru* (Séville, 1552, in-fol.). Diégo Fernandez ne donne presque aucun détail sur ce qui a précédé la conquête (*voy.* FERNANDEZ). L'*Histoire de la découverte et de la conquête du Pérou*, écrite par Zarate, Anvers, 1555, est beaucoup plus connue.

(1) C'est par erreur qu'on lit sur le titre : *Escritte en langue péruvienne, par l'Ynca Garcilasso de la Vega.*

(2) La première partie de cette réimpression est intitulée : *Histoire des Incas, rois du Pérou.* Elle reparut encore à Amsterdam en 1715, 2 vol. in-8°. En 1744 d'Alibard donna à Paris une nouvelle traduction de l'*Histoire des Incas* mise dans un meilleur ordre, 2 vol. in-12, à laquelle il a joint des notes et des additions sur l'histoire naturelle.

portant que l'*Histoire*, ne méritaient pas d'être prises en considération, et qu'elles ne pussent effacer des taches légères qu'on eût pu remarquer dans la diction. Sans doute Garcilaso n'est pas exempt de défauts. L'extrême rapidité avec laquelle il écrivait l'a entraîné quelquefois à des répétitions inutiles. Né dans un climat brûlant, il en conserve les impressions; et les matériaux sur lesquels il travaillait, notamment pour son histoire du Pérou, ne consistant en grande partie qu'en des cantiques qu'il avait pu recueillir, son style se ressent dans plusieurs endroits de ce ton inspiré, propre chez tous les peuples à ces sortes de compositions. Mais son style cependant est toujours rempli de coloris et de vigueur. Sa narration intéresse; et la vérité de ses images transporte souvent le lecteur au milieu des scènes qu'il décrit. Garcilaso n'avait pu se former sur les grands modèles d'un Tite-Live et d'un Tacite; aussi n'a-t-il pas la pureté de Mariana, ni la marche sévère de Solis : mais il possède en revanche les premières qualités d'un historien; il est fidèle, sans prévention, et ne flatte pas le pouvoir aux dépens de la justice. Enfin, quels que soient les défauts qu'on puisse reprocher à cet historien, on ne doit pas oublier que c'est à lui que nous devons l'histoire la plus exacte de ces peuples intéressants, jusqu'alors si peu connus de nous. Herrera est sans doute supérieur à Garcilaso : mais cet écrivain recommandable a composé son histoire du nouveau monde sur un grand nombre de matériaux, tandis que pour écrire celle du Pérou et de la Floride, Garcilaso n'avait que son patriotisme et son génie. B—s.

GARCIAS (Grégoire), religieux dominicain, né en 1554 à Cozar, en Andalousie, passa en Amérique, resta neuf ans au Pérou, et y exerça avec fruit le ministère évangélique. Son long séjour et ses courses dans ce pays lui fournirent l'occasion de le connaître en détail, ce qui lui fit naître l'idée de composer un ouvrage dont le but serait de rechercher : 1° tout ce qui concernait l'histoire du Pérou jusqu'à sa conquête par les Espagnols; 2° l'origine des premiers habitants; 3° si l'Évangile y avait été prêché dès le temps des apôtres. Les matériaux que Garcias avait rassemblés étaient déjà très-abondants lorsqu'il fut envoyé au Mexique, où il séjourna trois ans. Il poursuivit son projet; mais la masse des documents qu'il recueillit devint si considérable, qu'il renonça à publier à la fois l'ensemble de son travail. A son retour en Europe, vers le commencement du 17e siècle, il fut nommé lecteur de théologie morale au couvent de St-Dominique de Baëça. Il profita de ses moments de loisir pour mettre en ordre tout ce qu'il avait réuni sur l'origine des Indiens, et le publia en espagnol sous ce titre : *Origine des Indiens du nouveau monde examinée, avec un discours sur les opinions relatives à ce sujet*, Valence, 1607, 1 vol. in-12; Madrid, 1729, 1 vol. in-fol. Garcias, après avoir passé en revue tous les auteurs ses compatriotes qui avaient écrit sur la découverte et la conquête de l'Amérique, examine séparément chaque opinion sur la population du nouveau monde; il l'expose, présente les objections qu'elle fait naître, et fait suivre celles-ci des réponses auxquelles elles peuvent donner lieu. Son opinion est que l'Amérique n'a pas été peuplée par une seule nation; il pense qu'il y est venu, à des époques différentes, des habitants des diverses parties du monde; idée très-raisonnable et qui fait honneur au jugement de l'historien. La seconde édition fut donnée par l'auteur de l'*Essai chronologique pour l'histoire générale de la Floride*. Ce nouvel éditeur fit beaucoup d'additions; de sorte que tout ce que l'on avait jusqu'alors imaginé sur l'origine des Américains et sur la manière dont le nouveau monde avait été peuplé, s'y trouve ramassé et exposé avec une érudition peu commune, mais qui n'est pas toujours nécessaire. On a encore de Garcias : *Prédication de l'Évangile dans le nouveau monde, du vivant des Apôtres*, Baeça, 1625, in-8°. Il n'adopte pas le sentiment dicté par une dévotion mal entendue, qui suppose que les disciples immédiats du Sauveur ont porté la foi dans le nouvel hémisphère. Ce savant missionnaire mourut à Baëça en 1627. E—s.

GARCIAS Y MATAMOROS (Alphonse), savant espagnol, naquit à Cordoue en 1490. Il appartenait à une illustre famille. Un de ses ancêtres, qui s'était trouvé à la célèbre bataille de Salado (1340), avait tué un si grand nombre de musulmans, qu'Alphonse de Castille voulut qu'il ajoutât à son nom celui de *Mata-Moros* (Tue-Maures). Le talent de Garcias fut très-précoce; et à l'âge de dix-sept ans il était déjà gradué dans les deux facultés, possédait tous les auteurs classiques grecs et latins, et était doué d'une érudition peu commune et bien rare dans son siècle; il était surtout versé dans la littérature de son pays, et écrivait le latin avec pureté et élégance. Il avait embrassé l'état ecclésiastique; et l'on assure qu'il avait beaucoup de talent pour la chaire. Il ne nous reste de cet auteur qu'un seul ouvrage, *De Academiis et doctis viris Hispaniæ*, qui se trouve inséré dans l'*Hispania illustrata*, Alcala, 1553, in-8°; ce dernier ouvrage n'est qu'une continuation de l'ouvrage de Garcias, et il lui est peut-être inférieur dans le style. On rappelle dans l'un et dans l'autre les sociétés littéraires, les académies et les savants qu'avait produits l'Espagne depuis le temps des Romains jusqu'au 15e siècle de l'ère chrétienne. Le tout est écrit avec jugement et impartialité; et ces ouvrages ont fourni beaucoup de lumières à Nicolas Antonio, pour sa *Bibliotheca hispana*. B—s.

GARCILASSO. *Voyez* Garcias-Laso.

GARCIN (Laurent), littérateur sur lequel nous avons peu de renseignements, et dont nous ignorons la date de la mort, était né vers 1734, à Neufchâtel. On a de lui : 1° un poëme *sur le pou-*

voir de l'éloquence, inséré dans l'*Année littéraire*, 1757, t. 4, avec une lettre adressée par l'auteur à Fréron; 2° *La Ruillière*, épître à M***, Paris, 1760, in-12; 3° *Traité du mélodrame*, ou *Réflexions sur la musique dramatique*, ibid., 1772, in-8°. Grimm, dans sa *Correspondance*, année 1786, 3e partie, parle de cet ouvrage avec éloge. 4° *Discours sur les romans*, et *sur le choix des amis*, traduits du latin du P. Porée, et insérés dans le *Choix littéraire* de Vernes (*voy.* ce nom), et dans le *Choix des anciens Mercures*. On doit encore à Garcin la publication d'un recueil intitulé : *Odes sacrées* ou *les Psaumes de David en vers français, traduction nouvelle, par divers auteurs*, avec un discours préliminaire, Amsterdam, 1764, in-8°. P—RT.

GARCZYNSKI (ÉTIENNE), gentilhomme polonais, se distingua par ses talents et son savoir dans le dernier siècle. Après avoir été maréchal des États à Frauestadt, et député à la diète générale, il devint castellan de Gnesne, Kalisch et Posen. Les services qu'il rendit en 1757, pendant les délibérations relatives à la Courlande, le firent nommer voïvode de Kalisch et de Posen. Il mourut en 1755, dans un âge très-avancé; on prétendit qu'il avait été empoisonné. Il laissa des *Discours* prononcés à la diète, et un ouvrage intitulé : *Anatomia erzeczy Pospolitey, etc., Anatomie du royaume de Pologne*, Varsovie, 1751; Berlin, 1753, in-4°. C—AU.

GARDANE (LOUIS DE), de Marseille, consul du roi à Seyde en 1611, fut enlevé de vive force, pendant la nuit, de la maison consulaire, par douze janissaires, sur les ordres de l'émir Fakr-eddin révolté contre le Grand Seigneur. Le prince rebelle, confiant dans l'honneur et la probité de Gardane, voulut l'avoir auprès de sa personne en s'embarquant avec ses femmes et ses trésors pour venir en Europe. Pendant la traversée, Fakr-eddin et sa suite ayant mis pied à terre pour faire leurs ablutions religieuses, l'équipage du vaisseau forma le complot de les y laisser et de s'emparer des richesses de l'émir; mais Gardane, s'opposant vivement à une pareille violation du droit des gens, cassa d'un coup de pistolet la tête au plus obstiné, et tout rentra dans l'ordre. Gardane résista avec le même succès à M. de Graveson, commandeur des galères de la religion, qui voulait conduire ce navire à Malte. Le Grand Seigneur ayant accusé auprès du roi le consul de France d'avoir favorisé la rébellion et l'évasion de l'émir, Gardane fut mis à la Bastille, d'où on le fit bientôt sortir. Louis XIII voulut lui-même l'entendre sur les particularités de son voyage, dont la relation fut imprimée à Grenoble en 1612. On ignore la date de sa mort. C'est avec cet ouvrage et ceux d'Olivier et de Bruyère que l'on a composé une histoire de Perse en 1830. Z.

GARDANE (PAUL-ANGE-LOUIS de), petit-fils du précédent, naquit à Marseille le 19 mars 1765, et reçut dans cette ville une éducation distinguée. Il se montra dès le commencement opposé à la révolution, et fut persécuté pendant le règne de la terreur qui pesa sur la France en 1793. En 1807 il accompagna son frère en Perse (*voy.* l'article qui suit), et fut son secrétaire d'ambassade. Renvoyé en France dès l'année suivante pour y rendre compte de cette importante mission, il passa par Bagdad, traversa la Mésopotamie, la Cappadoce, et vint s'embarquer à Nicomédie pour aller à Constantinople, d'où il partit dans le mois de mai 1808 pour la Hongrie, l'Autriche, et enfin se rendit à Bayonne, où Napoléon se préparait alors à envahir l'Espagne. Il remit au ministre Champagny les importantes dépêches dont il était porteur, et fit parvenir à M. Maret et à Talleyrand l'ordre du Soleil, qui lui avait été donné par le roi de Perse pour ces deux autres ministres de Napoléon. Ange de Gardane retourna ensuite à Marseille, où il vécut dans la retraite et publia une relation de son voyage sous ce titre : *Journal d'un voyage dans la Turquie, l'Asie et la Perse*, fait en 1807 et 1808, Marseille, 1808, in-8°. Cet ouvrage contient quelques détails curieux sur les antiquités de la Perse et sur Feth-Aly-Schah. Il est accompagné d'un vocabulaire italien, persan et turc, composé par le prince Timur-Myrza. Ange de Gardane mourut à Marseille le 8 janvier 1822. On a encore de lui, sous le voile de l'anonyme : *Notes sur la civilisation*, 1813, in-8°, brochure qui contient des détails curieux sur l'état actuel de l'Orient, et dans laquelle l'auteur a exprimé des sentiments très-religieux. M—DJ.

GARDANE (le comte MATTHIEU-CLAUDE DE), frère du précédent, naquit à Marseille le 11 juillet 1766. Entré au service en 1780, comme sous-lieutenant des dragons de Boufflers, il fut fait capitaine en 1792, sur le champ de bataille devant Menin, colonel du neuvième régiment de chasseurs à cheval en 1796, et enfin général de brigade à la bataille de Novi en 1799. Napoléon, en 1804, le nomma un de ses aides de camp et gouverneur de ses pages. Dans les trois années suivantes, Gardane se distingua à Austerlitz, à Iéna, et à Eylau; et les bulletins de ces trois grandes batailles citent son nom avec honneur. Mais le fait le plus remarquable de la carrière du général Gardane est son ambassade en Perse. Ses biographes en ont parlé diversement, et tous avec inexactitude. Nous avons dit à l'article Feth-Aly-Schah qu'un traité ayant été conclu à St-Pétersbourg entre la Russie et l'Angleterre, le roi de Perse, dépossédé de l'assistance que lui prêtait cette dernière puissance contre les agressions de la Russie, avait conçu l'idée, sur le bruit des victoires de Napoléon, de solliciter son appui contre le czar. Cette ouverture, qui semblait favorable à Napoléon pour inquiéter les Anglais dans leurs établissements de l'Inde, fut saisie par lui avec empressement. Il envoya à la cour de Téhéran, en qualité de ministre plénipotentiaire, Gardane, dont l'aïeul avait rempli autrefois en Perse une

semblable mission. Parti au mois de février 1807, du camp de Finckenstein en Allemagne, le général parcourut la Hongrie et la Turquie, et traversant le Bosphore, il s'embarqua le 18 septembre pour l'Asie Mineure. Les Turcs et les Persans l'accueillirent très-favorablement, et il n'éprouva aucun accident fâcheux jusqu'à son arrivée en Arménie. Mais à peine eut-il atteint le mont Ararat qu'il fut assailli avec les officiers de sa suite par une horde de Kurdes qui assiégeaient un couvent de moines catholiques. Les brigands furent dispersés, et pour éterniser le nom de Napoléon dans ces contrées éloignées, Gardane fit graver au pied de la montagne, du côté de la Perse, le nom de l'empereur des Français, et y déposa plusieurs pièces de monnaie d'or et d'argent à son effigie. Ayant fait traduire en turc le bulletin de la bataille d'Iéna, il l'offrit au pacha de Bayezid, ville limitrophe de la Turquie et de la Perse, qui le reçut avec de grandes démonstrations de joie et de respect. Abbas-Myrza, troisième fils de Feth-Aly-Schah, et héritier de la couronne, accueillit aussi Gardane avec la plus grande distinction; celui-ci lui offrit le médaillon de l'empereur et de l'impératrice, et reçut en retour de magnifiques présents. Enfin, étant arrivé le 4 décembre à Téhéran, Gardane fut admis trois jours après à présenter ses lettres de créance au schah, qui lui conféra le titre militaire de khan, et plus tard la croix de l'ordre du Soleil créé exprès pour lui. Il obtint encore du roi des priviléges en faveur des catholiques et des négociants français établis en Perse, avec la promesse d'abolir la coutume barbare de faire sauter les prisonniers sur des mortiers. On a dit que Gardane, n'ayant pas à se féliciter de ses rapports avec Napoléon et avec le ministre des relations extérieures, quitta le royaume de Perse sans ordre, et qu'il revint subitement à Paris. Cela n'est pas exact; cette rupture eut sa source plutôt dans les difficultés que rencontra Gardane pour l'accomplissement de sa mission, difficultés qu'il aurait pu surmonter avec plus d'habileté, et dans les fautes que lui firent commettre son insouciance et son ignorance des usages du pays. Il est juste aussi de dire qu'il avait affaire à la nation la plus vénale, la plus corrompue, la plus astucieuse qu'il y ait au monde. Myrza-Schefy, premier ministre du schah, aurait été capable de donner des leçons de rouerie diplomatique à plus d'un homme d'État européen; sir Harford John Brydges, envoyé par la cour de Londres auprès de celle de Téhéran, l'appelle *le plus fin vieux renard qu'il ait jamais connu* (1). Jalouse de l'influence acquise par les Français dans les conseils du monarque persan, l'Angleterre avait résolu de la contre-balancer et de la détruire par tous les moyens possibles; elle envoya dans ces intentions auprès de Feth-Aly-Schah le général Malcolm, accompagné d'une suite nombreuse et brillante, et Malcolm eut recours aux moyens les plus efficaces de séduction. Il sema l'or à pleines mains, et gagna le roi par de magnifiques présents et par des promesses plus magnifiques encore. Celui-ci ne tarda pas à ouvrir l'oreille aux propositions qui lui furent faites d'éconduire les Français, et promit secrètement de se prêter à tout ce que l'on voudrait. D'autres causes vinrent aggraver la position déjà si précaire des Français en Perse : Gardane se trouva dans l'impossibilité de remplir les promesses qu'il avait faites au schah de le servir auprès du cabinet de St-Pétersbourg; et Napoléon, dont l'attention était absorbée par la guerre d'Espagne et par les affaires générales de l'Europe, avait renoncé momentanément à ses projets contre l'Inde britannique. Gardane, rebuté par les nombreux obstacles qui semblaient naître sous ses pas, revint en France n'ayant obtenu d'autre résultat de sa mission que celui de ramener avec lui un ambassadeur persan nommé Asker-Khan. On lit dans toutes les biographies que le retour inopiné de Gardane lui attira le courroux de Napoléon; ce qui dément cette assertion, c'est que l'année suivante, en 1809, il fut créé comte de l'empire, et reçut une dotation de cinquante mille francs de rente. Le véritable motif de la disgrâce qu'il encourut est l'échec qu'il éprouva plus tard, lors de la retraite de Portugal. En 1815 Gardane commanda, sous les ordres du général Ernouf, une brigade de l'armée que le duc d'Angoulême avait rassemblée dans le Midi, pour s'opposer à Bonaparte. Mais, cédant bientôt à d'autres sentiments, il se joignit aux troupes de celui-ci, commandées par le général Chabert. Admis à la retraite le 4 septembre 1815, il se retira au château de Lincel, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée le 23 juillet 1818, par suite d'une apoplexie foudroyante qui le frappa étant à cheval. Gardane avait épousé en 1804 mademoiselle Croze de Lincel, unique héritière d'une famille qui avait donné plusieurs commandeurs à l'ordre de Malte. DUL.

(1) Sir Harford John Brydges, *Travels in Persia*, p. 256.

GARDANE (JOSEPH-JACQUES), médecin provençal, né à la Ciotat, jouissait à Paris d'une grande réputation vers le milieu du 18e siècle. Après avoir reçu le titre de docteur en médecine à l'université de Montpellier, il se rendit à Paris, devint docteur-régent de la faculté de médecine de cette ville, et y fixa son séjour. Livré alors tout entier à son goût pour l'étude, ses travaux ne tardèrent pas à le faire connaître, et lui ouvrirent les portes des Académies de Montpellier, de Nancy, de Marseille et de Dijon. Il dirigea plus particulièrement ses vues sur les parties de la médecine qui ont un rapport immédiat avec la salubrité publique; et il paraît s'être appliqué d'une manière spéciale, et avec un zèle digne d'éloges, à l'étude des maladies des artisans et à la recherche des moyens propres à alléger les maux de cette laborieuse et intéressante partie de la société. Vivement pénétré de l'état déplorable dans lequel languissaient

à Paris une foule de malheureux vénériens de tout sexe et de tout âge, qui se consumaient dans d'horribles douleurs avant de pouvoir être soumis à leur tour au traitement barbare et routinier qu'on leur faisait subir à Bicêtre, il obtint de l'autorité supérieure un local où ces malheureux étaient admis chaque jour à recevoir les secours de l'art; là on leur distribuait gratis les médicaments qui leur étaient nécessaires, et dont ils faisaient usage à leur domicile, sans se détourner de leurs occupations, et avec la simple attention de se présenter tous les trois ou quatre jours, pour faire connaître leur état, et pour rendre compte de l'effet des remèdes. La direction de ce traitement populaire antivénérien lui ayant été confiée, il y rendit de grands services aux indigents, et eut occasion d'y constater, par les plus heureux succès, l'efficacité de la méthode simple et facile qu'il proposait de substituer au traitement banal et rebutant de Bicêtre, et qu'il eut l'honneur d'y mettre le premier en usage. Pour détruire ou pour diminuer la contagion du mal vénérien, il est également le premier qui ait fait sentir la nécessité d'assujettir les filles publiques à des visites périodiques très-sévères, et de mettre à l'instant en réclusion celles qui présentent les moindres indices d'infection. Il fut en outre nommé membre du bureau des nourrices, et il porta dans l'exercice de cette nouvelle fonction le même zèle, la même activité, les mêmes lumières et la même philanthropie dont il n'avait cessé de donner des preuves. Les ouvrages qu'il a publiés sont peu dignes, sans doute, de figurer parmi ces brillantes productions du génie qui assurent l'immortalité; mais ils renferment souvent des vues utiles, des faits exacts et bien observés. Ils donnent la preuve du noble désintéressement de l'auteur, de ses sentiments élevés, de son bon esprit et de ses lumières. Ils présentent constamment, en outre, un but d'utilité générale qui les rend plus ou moins recommandables. 1° *Observations sur la meilleure manière d'inoculer la petite vérole*, Paris, 1767, in-12; 2° *Mémoire dans lequel on prouve l'impossibilité d'anéantir la petite vérole*, Paris, 1768, in-12. Les propositions de l'auteur, victorieusement combattues dans le temps par les raisons que produisit Paulet en faveur de la possibilité d'anéantir cette maladie, tombent d'elles-mêmes devant les résultats de la vaccine. 3° *Conjectures sur l'électricité médicale*, Paris, 1768, in-12. A la suite de ce mémoire, où l'on trouve plusieurs observations de maladies nerveuses guéries par l'électricité, l'auteur a fait imprimer des *Recherches sur la colique métallique*; production remarquable par la comparaison de la méthode adoucissante recommandée par de Haen contre cette maladie, et du traitement empirique de la Charité : le rapprochement des résultats obtenus par ces deux modes de traitement prouve que tout l'avantage est en faveur de la méthode drastique. On y voit, par exemple, que sur treize cent cinquante-trois malades qui, depuis janvier 1755 jusqu'à juin 1767, ont été traités de la colique métallique à l'hôpital de la Charité à Paris d'après cette méthode, il n'y a eu que soixante-quatre morts; proportion infiniment plus avantageuse que celle qu'on obtient par l'emploi de la méthode adoucissante. 4° *Commentaire sur la putréfaction animale*, traduit du latin de *Becker, Pringle*, etc., Paris, 1769, in-12; 5° *Recherches pratiques sur les différentes manières de traiter les maladies vénériennes*, Paris, 1770, 1775, in-8°; en allemand, 1771, in-8°. Cet ouvrage, conforme à la plus saine doctrine, et rédigé dans le meilleur esprit, est destiné à l'examen des différentes méthodes employées pour le traitement de la syphilis, et fait sentir la préférence que la solution de sublimé-corrosif mérite sur toutes les autres préparations antisyphilitiques. 6° *Mémoire sur l'insuffisance et les dangers des lavements antivénériens*, Paris, 1770, in-8°. Ce mémoire fait suite aux précédentes recherches. 7° *Moyens certains et peu coûteux de détruire le mal vénérien*, Paris, 1772, in-8°. L'auteur indique comme les moyens les plus propres à remplir ce but : 1° l'administration du traitement mixte par la solution de sublimé et par les frictions, avec les modifications et les attentions spéciales que peuvent exiger les circonstances particulières où se trouve chaque malade; 2° les visites régulières dont on a parlé plus haut. 8° *Manière sûre et facile de guérir les maladies vénériennes*, Paris, 1775, in-12. Après avoir décrit avec beaucoup de clarté et d'exactitude, quoique d'une manière sommaire, les différents symptômes de la maladie vénérienne, l'auteur expose dans cet ouvrage, avec tous les développements convenables, la méthode mixte qu'il avait proposée et employée avec le plus grand succès, méthode qui consiste à mettre simultanément en usage la solution aqueuse du sublimé à l'intérieur, et les frictions mercurielles à l'extérieur (*voy.* GARDANE-DUPORT). 9° *Gazette de santé*, depuis 1775 jusqu'à 1776; 10° *Avis au peuple sur les asphyxies ou morts apparentes et subites, contenant les moyens de les prévenir et d'y remédier, avec la description d'une nouvelle boîte fumigatoire portative*, Paris, 1774, in-12, fig. Quoique cet ouvrage ne soit plus en rapport avec les connaissances chimiques, on y trouve des idées très-saines sur divers genres d'asphyxie, et des détails fort utiles à connaître sur leurs causes et sur les moyens de les prévenir et d'y remédier. 11° *Almanach de santé*, Paris, 1774, petit in-12; 12° *Détail de la nouvelle direction du bureau des nourrices*, Paris, 1777, in-12. Cette production peut être consultée avec fruit par ceux qui s'occupent de cette branche importante de l'administration publique. 13° *Secret de Sutton dévoilé*, ou l'*Inoculation mise à la portée de tout le monde*, Paris, 1776, in-12; 14° *Éloge historique de Bordeu*, Paris, 1777, in-8°; 15° *Traité des mauvais effets de la fumée de la litharge* (traduit du latin de Samuel Stockhusen), pour servir à

l'histoire des maladies des artisans, Paris, 1776, in-12. Le mérite du texte de cet ouvrage est relevé par les notes du traducteur. 16° *Catéchisme sur les morts apparentes ou asphyxies*, Paris, 1781, in-8°. Cet ouvrage n'est autre chose que l'*Avis au peuple* sur le même sujet, publié en 1774, mais étendu, simplifié, dégagé de toute espèce de théorie, et rédigé par demandes et réponses, pour être à la portée de tout le monde. Antoine de Torres en a donné une traduction en italien, Venise, 1787. Quoique nous reconnaissions, avec tous les bons esprits, les inconvénients et les dangers des ouvrages de médecine populaire, nous ne pouvons nous empêcher de faire une honorable exception en faveur de ce catéchisme : non-seulement il peut être placé sans danger entre les mains de toutes les classes de lecteurs, mais encore il ne peut que contribuer à détruire une foule de préjugés funestes qui sont encore répandus dans le peuple sur les causes et le traitement des asphyxies. 17° *Mémoire concernant une espèce de colique observée sur les vaisseaux*, Paris, 1783, in-8°. Cette colique, décrite par quelques auteurs sous le nom de *colique bilieuse*, et spécialement observée chez les officiers de marine, est une véritable colique métallique, selon Gardane : il l'attribue à la peinture des chambres qu'habitent les officiers à bord des vaisseaux, et ne lui oppose d'autre traitement que celui de la colique des peintres. 18° *Des maladies des créoles en Europe, et observations sur celles des gens de mer, et sur quelques autres plus fréquemment observées dans les climats chauds*, Paris, 1784, in-8°. Le long titre de cet ouvrage indique assez les objets qui y sont traités : on y trouve des remarques judicieuses et des observations fort justes sur la constitution, le tempérament des créoles, et sur la nature des maladies auxquelles ils sont spécialement exposés. Ch—t.

GARDANE (Antoine), général de division, était né en Provence vers 1760. Il entra au service comme simple soldat dès sa jeunesse, et vivait retiré dans un village au pied des Alpes quand la révolution éclata. Il en adopta les principes avec beaucoup d'ardeur, et lorsque les Anglais occupèrent Toulon en 1793, il se mit à la tête des paysans du département du Var qui se levèrent en faveur de la convention, et les fit servir utilement aux travaux du siége et aux opérations ultérieures. Telle fut l'origine de sa fortune militaire. Il obtint dès lors le grade de colonel avec les fonctions d'adjudant général. Destitué comme terroriste, ainsi que Bonaparte, après la chute de Robespierre, il se trouvait comme lui dans la capitale à l'époque du 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795); comme lui, il fut employé contre les sections, et contribua à leur défaite. Il servit ensuite en Italie, et se distingua particulièrement le 16 juin 1796 à l'attaque du Mincio, qu'il traversa à la tête de 100 grenadiers, ayant de l'eau jusqu'au menton, et en présence de l'ennemi qui venait de rompre le pont de Borghetto, et qui fut contraint à la retraite. Il pénétra le même jour à Valeggio, quartier général de Beaulieu. Il se conduisit d'une manière non moins brillante à la bataille d'Arcole, et y fut blessé. Employé de nouveau en 1799 en Italie, il défendit sans succès la citadelle d'Alexandrie, qu'il rendit à l'ennemi après la bataille de la Trébia; il fut ensuite employé dans l'intérieur, et concourut à réprimer les royalistes. En 1800, il passa de nouveau en Italie, et le 14 mars il enleva à Dégo un corps d'Autrichiens. Sa conduite à Marengo lui mérita un sabre d'honneur. Il avait été élevé peu de temps auparavant au grade de général divisionnaire. En 1803 il commanda dans la Ligurie, et passa dans le Mantouan. Rappelé à l'armée d'Italie à la fin de 1805, il y commanda la première division sous Masséna, força l'ennemi à évacuer Véronette, et contribua ensuite puissamment à l'attaque meurtrière de Caldiéro. Étant passé en Allemagne avec cette armée, il y eut beaucoup de part aux victoires que Napoléon remporta sur les Autrichiens et les Prussiens, et mourut à Breslaw le 14 août 1807, des suites de ses fatigues et de ses nombreuses blessures. M-d j.

GARDANE-DUPORT (Charles), chirurgien, né à Toulon le 12 novembre 1746, mort à Paris le 9 avril 1815, fut reçu maître au collége de chirurgie de Paris le 16 novembre 1782, après avoir soutenu sur la luxation de la clavicule, et sous la présidence de P. Sue, une thèse intitulée : *De jugulo luxato*, 16 pages in-4°. Il a publié en outre un ouvrage qui a pour titre : *Méthode sûre de guérir les maladies vénériennes par le traitement mixte*, Paris, 1787, in-8°; seconde édition revue et augmentée d'un mémoire sur la salivation, et de plusieurs observations pratiques, Paris, 1803, in-8°. Cette méthode est absolument la même que celle qui fut exposée en 1773, par le médecin du même nom, sous le titre de *Manière sûre*, etc. L'auteur avoue même que son ouvrage peut être regardé comme une nouvelle édition de celui du médecin J.-J. Gardane, dont il se dit le parent. Toutefois il a modifié l'ordre des matières, et a donné plus de développement à certains objets qui ne sont, en quelque sorte, qu'indiqués dans le livre du précédent. Il a traité surtout de la gonorrhée avec beaucoup plus de détail. Ch—t.

GARDAR, navigateur suédois, vivait dans le 9e siècle. Les expéditions maritimes étaient alors le grand objet de l'ambition des habitants du Nord. Gardar en entreprit une dans l'océan septentrional vers l'an 864, et vit une île qui était encore inconnue; il en fit le tour et lui donna le nom de *Gardars-Holm* (île de Gardar) : c'était cette île remarquable, connue depuis sous le nom d'Islande, que peupla une colonie de Norvégiens qui forma longtemps une république indépendante, et qui tomba ensuite au pouvoir des rois de Norvége. C—au.

GARDAZ (François-Marie), né à Oyonnax, en

Bugey, vers 1777, se trouvait le compatriote du fameux Santhonax, qui lui procura les moyens de faire quelques études. Ayant achevé à Paris son cours de droit, il revint à Lyon exercer la profession d'avocat; mais il s'occupait plus de littérature et des langues anciennes que de jurisprudence. Quoique élevé en partie par Santhonax, il n'en avait pas suivi les principes; et lors de la restauration (en 1814), il fut un des premiers à élever sa voix pour les descendants de St-Louis et de Henri IV. Les événements de mars 1815 l'affectèrent si vivement, qu'au mois de septembre de la même année, s'imaginant que l'*usurpateur* avait une seconde fois *rompu son ban*, il tomba en démence et mourut dans les convulsions de la plus épouvantable fièvre (il avala, dit-on, sa langue), le 27 septembre 1815. On a de lui : 1° *Essai sur la vie et les ouvrages de Linguet, où ses démêlés avec l'ordre des avocats sont éclaircis, et où l'on trouve des notes et des réflexions, dont la plupart sont relatives à cet ordre et à l'éloquence du barreau*, Paris, 1809, in-8°. Cet ouvrage est un tissu de plagiats : par exemple, le parallèle entre J.-J. Rousseau et Montesquieu (p. 47 et 48) est tiré mot pour mot de la *Dissertation sur les monuments antiques*, par Cérutti (*voy.* Cérutti). 2° *Vœux prophétiques et réalisés à l'occasion de l'heureux rétablissement des successeurs de St-Louis sur le trône de France, par M. l'abbé Delille, suivis de quelques considérations sur les effets du fatalisme et de l'irréligion*, Lyon, 1814 (avril), in-8°; 3° Quelques articles dans les journaux, entre autres dans le *Journal de Lyon*, l'analyse de l'ouvrage de M. Billion intitulé : *Observations sur les justices de paix* (1814, in-8°). A. B—T.

GARDE (Antoine-Escalin des Aimars, baron de la), connu d'abord sous le nom de capitaine *Polin*, naquit vers l'an 1498 au village de la Garde en Dauphiné, d'une famille pauvre et obscure. Échappé de la maison paternelle pour suivre un simple caporal en qualité de goujat au service de sa compagnie, il s'éleva successivement par son mérite au grade de soldat, d'enseigne, de lieutenant et de capitaine, dans un temps où on n'accordait ce dernier grade qu'à des gens de marque ou d'un mérite distingué. Langey du Bellay, lieutenant général dans le Piémont, l'homme le plus adroit, le plus pénétrant de son temps, en fit son ami, son confident, lui donna des leçons de politique, et le présenta à François Ier : ce prince, frappé de son discernement, l'envoya en ambassade à Venise, où la Garde conclut un traité d'alliance offensive et défensive entre cette république et la France contre Charles-Quint. Ce succès lui valut l'ambassade de Constantinople en 1541 pour le même objet. La négociation présentait de plus grandes difficultés; mais l'adroit négociateur trouva dans les ressources de son esprit de quoi faire entrer Soliman II dans les intérêts de son maître. Pendant son séjour à Venise il s'était appliqué à étudier la marine. A son retour de Constantinople, il fut nommé par François Ier général des galères, place occupée jusqu'alors par les personnes de la plus haute naissance. C'est alors qu'il prit le titre de baron de la Garde, du nom de cette seigneurie, qu'il avait achetée. Il rassembla tout ce qu'il put trouver dans les ports de la Méditerranée des débris de la marine française, se joignit à Barberousse, et seconda ce fameux marin pendant la campagne de 1543 sur les côtes d'Italie. Chargé du commandement des troupes en Provence en l'absence du comte de Grignan lors des sanglantes exécutions de Mérindol et de Cabrières, il seconda la fureur du baron d'Oppède contre les Vaudois, et s'y porta avec d'autant plus de zèle que les arrêts du parlement d'Aix, les ordres du roi et le désir de se laver du soupçon répandu par ses envieux qu'il avait du penchant pour le mahométisme, semblaient justifier à ses yeux les plus grandes cruautés. Après ces sanglantes expéditions, il alla servir contre les Anglais sous l'amiral d'Annebaut. C'est dans cette guerre qu'il apprit aux Français à mettre de l'ordre dans la manière de ranger les vaisseaux, de combattre et de faire le service de l'artillerie. Il poussa les ennemis sur leurs côtes et fit une descente dans l'île de Wight, qu'il ravagea. A son retour il fut destituée de sa place de général des galères, et condamné à une prison perpétuelle, à cause de son expédition contre les Vaudois : mais son affaire ayant été revisée en 1551, il fut déclaré innocent, et alla servir en Toscane sous Paul de Thermes. Comme il revenait de conduire à Rome les cardinaux de Lorraine et de Tournon, il rencontra vingt-quatre gros vaisseaux espagnols qui transportaient dix mille soldats à Gênes. La Garde n'avait que deux galères : il arbore pavillon impérial, fait dire aux Espagnols qu'il menait en Espagne la reine de Hongrie, demande un salut de toute l'artillerie, et sans leur donner le temps de recharger leurs canons, il arbore pavillon français; il fond sur eux avec impétuosité, coule à fond deux de leurs vaisseaux, en prend quinze richement chargés et disperse les autres. En 1553, la charge de général des galères lui ayant été rendue, on lui donna le commandement de la flotte qui transportait l'armée destinée à faire la conquête de l'île de Corse. Cette armée eut des succès rapides; la Garde y déploya les mêmes talents; mais l'activité de Doria et la retraite de Dragut firent manquer l'expédition. Il alla ensuite recueillir sur les côtes d'Italie les débris de l'armée française après la défaite de Maruano. Un épais brouillard l'ayant fait donner au milieu de la flotte de Doria, beaucoup plus considérable que la sienne, il sut se tirer de ce danger par l'habileté de ses manœuvres, et rentra à Marseille sans avoir perdu un seul de ses vaisseaux. La paix rendit ses talents inutiles : il tomba dans l'oubli; on le destitua même de sa place, qui ne lui fut rendue qu'en 1566. Il contribua aux victoires de Jarnac et de Montcontour.

En 1573, il reçut ordre d'aller bloquer la Rochelle par mer, pendant que le duc d'Anjou l'assiégeait par terre. La flotte des rebelles, commandée par Montgommery, fut battue; mais ses meilleurs matelots, qui étaient protestants, désertant par bandes, et tous ses projets étant aussitôt vendus à l'ennemi, il ne put empêcher l'entrée des secours. Le duc d'Anjou furieux le fit mettre en prison à la vue de toute l'armée. Le prince, sentant aussitôt son injustice, qui excitait des murmures dans les troupes, le fit remettre promptement en liberté et lui offrit son amitié. Ce dernier affront le décida à exécuter son projet de retraite formé depuis quelque temps. Il quitta la cour, se retira au village où il avait reçu la naissance, et y mourut d'hydropisie en 1578, laissant, dit Brantôme, plus d'honneur que de bien à son fils unique. Il était simple dans la vie privée, magnifique dans la représentation, doux en société, agréable en conversation. On lui dut la construction de galères plus solides et plus faciles à mouvoir qu'elles ne l'étaient auparavant. Les combats de mer n'étaient que confusion; il apprit à diviser les flottes par escadres toujours prêtes à se secourir mutellement. T—D.

GARDE (Guy de la), poëte français, était né vers 1520 en Provence, d'une famille noble. A la tête de ses ouvrages il se qualifie écuyer, sieur de Chambonas. Il étudia dans sa jeunesse la littérature et la jurisprudence, et fut pourvu de la charge de sénéchal au siége d'Arles. Sa réputation de bel-esprit le fit accueillir à la cour de François Ier, et il eut l'honneur d'être admis chez la princesse Marguerite, qui partage avec le roi son frère la gloire d'avoir fait refleurir en France le goût des lettres. Ce fut pour cette princesse que la Garde composa la plupart de ses poésies. Il se défendit longtemps de les publier; mais, cédant enfin aux instances de quelques personnes auxquelles il ne pouvait rien refuser, il les mit au jour sous ce titre : *L'Histoire et description du Phœnix, composé en l'honneur et louange de madame Marguerite de France*, Paris, 1550, in-8°. Ce volume est très-rare. On en trouve l'ânalyse dans la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, t. 2, p. 397-402. La Garde avait déjà traduit en français le traité de Claude Baduel, intitulé : *De ratione vitæ studiosæ ac litteratæ in matrimonio collocandæ ac degendæ*, qu'il rend de cette manière : *Traité très-fructueux touchant la dignité du mariage et de l'honnête conversation des gens doctes et lettrés*, Paris, 1548, in-8°. Bayle observe (dans son *Dictionnaire*, art. Baduel) que si la Garde n'a pas mieux réussi dans la traduction de l'ouvrage que dans celle du titre, la version doit être bien peu de chose. On connaît encore de lui : *La royale et antique oraison composée par Isocrates et prononcée par le roi de Salamine, en l'assemblée de ses sujets, avec les justes et saintes loix par lui faites et publiées*, traduite sur la version latine de L. Vivès, Lyon, 1559, in-8°. W—s.

GARDEIL (Jean-Baptiste), professeur de médecine et de mathématiques, membre de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, nommé correspondant du célèbre Bernard de Jusssieu à l'Académie royale des sciences en 1755, mourut le 19 avril 1808, à un âge fort avancé. Pendant trente ans il s'occupa avec constance de la traduction des œuvres d'Hippocrate, qui parut, quelques années avant sa mort, sous le voile de l'anonyme et sous le titre suivant : *Traduction des œuvres médicales d'Hippocrate sur le texte grec d'après Foës*, Toulouse, 1801, 4 vol. in-8°. Quoique plusieurs parties des œuvres d'Hippocrate eussent été publiées en différents temps par un grand nombre d'auteurs, personne avant Gardeil n'avait osé entreprendre, dans aucune langue moderne, la traduction des œuvres complètes du père de la médecine : aussi, quoique celle de Gardeil ne renferme que les sept premières sections de l'édition de Foës, et qu'il ait supprimé la huitième section comme apocryphe, elle est la plus complète que nous possédions. Gardeil est également auteur d'une *Lettre à Bernard de Jussieu sur le tripoli*, insérée dans le Recueil de l'Académie des sciences (1). Ch—t.

GARDEL (Pierre-Gabriel), danseur et chorégraphe, naquit à Nancy le 4 février 1758. C'était ce qu'on appelle un enfant de la balle. Son père était maître de ballets à la cour du roi Stanislas, et son frère maître de danse à l'Académie royale de Paris. On dansait chez lui de père en fils, et tout le monde dansait, garçons et filles. Il vint à Paris à dix-huit ans et conquit à la pointe du pied tous ses grades jusqu'à la dignité de chorégraphe : d'abord élève danseur de l'Académie en 1774, danseur en titre en 1776, premier danseur en 1780, maître danseur adjoint en 1784, inscrit en 1786 au livre des pensions pour une somme de 6,000 francs, et enfin, ô comble de gloire! chef et compositeur de ballets en 1787, en remplacement de son défunt frère. Pierre Gardel ne s'endormit pas dans sa gloire. Ce n'est qu'en travaillant toujours qu'il réussit à conserver pendant un demi-siècle la haute position qu'il avait conquise à l'Opéra. Il la conserva sous tous les régimes. Il traversa en dansant la révolution, le consulat et l'empire; il dansait encore en 1816, et quand il ne put plus danser, il continua à faire danser les autres. Il est vrai que depuis l'année 1796, c'est-à-dire depuis le directoire, Gardel ne dansait pas souvent; il ne dansait plus que dans les représentations extraordinaires. Il faut dire pourquoi il se ménageait ainsi. Gardel était, comme danseur, un homme de la vieille école, un vrai classique. Il dansait la danse de caractère, la danse noble, la danse grave, la danse savante; il la dansait,

(1) Naigeon, dans son édition des Œuvres de Diderot (t. 12, p. 366 et suivantes), rapporte, concernant Gardeil, une anecdote remarquable répétée dans le supplément à la *Correspondance de Grimm*, p. 275-76.

dit-on, avec beaucoup de pureté et d'élégance, mais aussi avec tout le sérieux qu'elle comporte. Après avoir raillé et maudit les innovations téméraires que Vestris II apporta dans cet art que Vestris le père avait illustré, Gardel eut un jour la malencontreuse idée de vouloir imiter ces bonds et ces pirouettes que le public avait, selon lui, le mauvais goût d'admirer. Il croyait que c'était chose facile; mais il manqua, dans cette épreuve, de se casser les reins. C'est pourquoi, depuis cet accident, il se montrait si rarement sur le théâtre, et s'y montrait dans ces occasions solennelles plus mesuré, plus noble et plus grave que jamais. Gardel, quoique danseur, n'était pas sans instruction. Il avait appris le latin; il avait fait sa rhétorique et sa philosophie à Nancy, avant de venir approfondir à Paris l'art de faire la révérence et de danser en mesure. Il était, en outre, bon musicien et jouait fort bien du violon. Mais latin, rhétorique, philosophie et violon, Gardel, comme ce professeur du *Bourgeois gentilhomme*, subordonnait tout à la danse. Il écrivait lui-même pour le public les programmes de ses ballets; il les écrivait toujours en style poétique et qui sentait de loin son rhétoricien. Il appropriait de même sans façon aux *pas* et aux *chœurs* de danses qu'il avait composés, les plus beaux airs de Gluck, de Mozart et d'Haydn. Voici la liste de ses œuvres chorégraphiques : *Télémaque*, 1790; *Psyché*, 1790; le *Jugement de Pâris*, 1793 (quel sujet et quelle date! Dire qu'il y avait alors des gens pour danser et des gens pour les applaudir! Mais notre homme trouvait cela tout naturel. A peine savait-il qu'il y eût un tribunal révolutionnaire. Il vivait dans l'Olympe, et ne pensait qu'à régler le plus galamment possible la dispute des trois déesses); *la Dansomanie*, 1800 (dans ce ballet, Gardel exécutait lui-même un solo de violon); *Ninette à la cour*, 1802 (c'est une reprise, avec changements, d'un ballet de son frère); *la Vallée de Tempé*, ou *le Retour de Zéphire*, 1802; *Daphnis et Pandrose*, 1803; *Médée*, 1804 (cet ouvrage, emprunté à Noverre, fut arrangé par Gardel, avec la collaboration de Vestris père); *Une demi-heure de caprice*, 1804; *Achille à Scyros*, 1804; *Paul et Virginie*, 1806; *la Rosière* (création de son frère), 1806; *Mirza*, 1808; *Vénus et Adonis*, 1808; *Alexandre chez Apelle*, 1808; *la Fête de Mars*, 1809; *Vertumne et Pomone*, 1809; *Persée et Andromède*, 1810; *l'Enfant prodigue*, 1812; *l'Heureux retour*, 1815; *la Fiancée de Caserte* (en collaboration avec Milon), 1817; *Proserpine*, 1818; *la Servante justifiée*, 1818. Gardel a composé, en outre, quantité d'intermèdes et de divertissements, et a laissé deux ou trois ballets inédits. Les vieux amateurs de ballet prétendent que si les ouvrages de Gardel ne brillaient pas en général par la nouveauté des sujets, ils se faisaient, en revanche, admirer pour la grâce des tableaux, la clarté des situations, le charme des détails. L'auteur de tant de chefs-d'œuvre, l'illustre et dernier représentant de la danse noble et du ballet mythologique, est mort à Paris en 1841. C—ET.

GARDEL (Marie-Élisabeth-Anne Houbert), épouse du précédent, et la première danseuse de son temps, naquit à Auxonne en Bourgogne, le 8 avril 1770. Elle était fort jeune quand elle perdit son père, musicien au corps royal de l'artillerie. Sa mère épousa en secondes noces Jean-Gaspard Krasinski, dit Miller, à qui on doit la musique des ballets-pantomimes *le Déserteur*, *Télémaque* et *Psyché*, qui ont attiré la foule à l'Opéra, et dans chacun desquels la jeune Houbert, dite Miller, jouait le rôle principal. Mais avant cette époque, c'est-à-dire en 1786, elle avait débuté à l'Académie royale de musique, dans l'opéra de *Dardanus*, de Sacchini. Dès le mois d'avril de la même année, elle y fut reçue aux applaudissements du public. Bientôt après, elle remplaça mademoiselle Guimard, et lui parut même supérieure. Nous invoquerons ici le témoignage du célèbre Noverre : « Il n'est pas facile de rendre à « madame Gardel la justice qui lui est due. Sa « danse est éblouissante. De ses pieds jaillissent « pour ainsi dire des diamants. Son exécution est « d'un fini précieux. Elle a un tact fin et une « oreille impeccable : elle étonne par sa grâce « autant que par sa fermeté. Son corps est tou- « jours bien placé; il est tranquille et ne par- « ticipe point aux mouvements rapides de ses « jambes. Ses bras sont très-agréables. Enfin cette « excellente danseuse fait le charme et les délices « du public. Elle est à la danse ce que la Vénus « de Médicis est à la sculpture. » En 1795, mademoiselle Miller épousa Gardel jeune, alors maître de ballets de l'Opéra. La maison de ces deux artistes était fréquentée par des dames d'un rang élevé, et ouverte à une société choisie, qui y trouvait réunis l'esprit et les talents avec une attrayante amabilité et la plus franche politesse. C'est en 1816 que madame Gardel obtint sa retraite après trente ans de travaux non interrompus. On dit que depuis ce temps jusqu'à sa mort, arrivée le 18 mai 1833, elle vécut dans une parfaite dévotion. Amanton publia à Dijon en 1835 : *Notice sur madame Gardel*, in-8° de 12 pages. F—LE.

GARDEN (Francis), magistrat et littérateur écossais, plus connu sous le nom de lord Gardenstone, naquit à Édimbourg en 1721. S'étant attaché à la jurisprudence, il fut reçu, en 1744, membre de la faculté des avocats, et se distingua au barreau, moins par la profondeur et l'étendue des connaissances que par la sagacité de son esprit, la justesse et l'impartialité de ses opinions. Les distractions de la société, où il se faisait remarquer par une originalité piquante et par un esprit d'indépendance qui lui donnait un air de rudesse, avaient, ainsi que le goût de la littérature et des beaux-arts, beaucoup nui à ses progrès dans les études sévères qu'exigeait sa profession. Il donna de bonne heure des preuves de

talent pour la poésie. Étant, vers 1755, shérif du comté de Kinkardine, il eut occasion d'apprécier le mérite naissant du poëte Beattie, et lui procura tous les encouragements qui étaient à sa portée. Garden fut nommé solliciteur du roi en 1764, et ensuite l'un des juges de la cour de session et de celle du justicier, qui sont en Écosse les cours suprêmes de judicature, tant civile que criminelle. Il avait fait en 1762 l'acquisition du domaine de Johnston, près du village de Laurence-Kirk, dans le comté de Kinkardine. Témoin du sort misérable des paysans, il forma alors le projet de l'adoucir, au moins pour ceux qui l'environnaient, et consacra la plus grande partie de sa fortune à étendre ce village et à l'embellir. Une foule d'artisans de tout genre vinrent s'y fixer, attirés par les offres très-libérales qu'il leur fit, et auxquelles il ajouta encore de nouvelles facilités par la suite. Il essaya d'y établir plusieurs sortes de manufactures, sans beaucoup de succès d'abord, et avec de grands frais qu'il supporta seul sans être découragé. Cependant le village s'agrandissait sensiblement : en 1779 il obtint qu'il fût érigé en bourg de baronie, ayant entre autres avantages celui d'un magistrat particulier. On y vit enfin prospérer une manufacture de toile et une blanchisserie. Ces détails de bienfaisance faisaient sa plus douce occupation. « J'ai essayé en quelque sorte, dit-il dans un de « ses écrits, d'une grande partie des plaisirs que « les hommes poursuivent; mais aucun ne m'a « été aussi sensible que celui que j'ai recueilli de « l'accroissement de mon village. » L'état de sa santé lui faisait désirer d'habiter un climat plus doux que celui de l'Angleterre; il vint passer quelque temps en France en 1786, et parcourut ensuite plusieurs autres parties de l'Europe, formant des collections d'objets d'histoire naturelle et d'arts, et tenant un journal de ses observations. Il revint au bout de quelques années dans son pays natal, où il reprit ses fonctions judiciaires. Il y avait près d'Édimbourg une source appelée St-Bernard's-Well, dont les eaux, renommées autrefois pour leurs qualités médicinales, avaient été abandonnées. Lord Gardenstone acheta ce terrain, y construisit un bâtiment, et y attacha des commis chargés de distribuer ces eaux, moyennant une très-modique rétribution, aux habitants d'Édimbourg, qui en font le but de leur promenade du matin. Il s'occupa, dans ses dernières années, de la publication d'un recueil intitulé : *Mélanges en prose et en vers*, dont les meilleures pièces lui sont attribuées; ainsi que celle des observations qu'il avait faites dans ses voyages. Un volume de ces observations parut en 1791, grand in-12, sous le titre de *Souvenirs d'un voyageur* (*Travelling memorandums*); un second parut en 1792. Ils furent lus avec empressement. Ils sont écrits avec agrément et chaleur, renferment des anecdotes intéressantes, et des observations qui se rapportent particulièrement à l'histoire naturelle, à la peinture et à l'agriculture. On y trouve des règles d'hygiène à l'usage des voyageurs. La haine qu'il portait au despotisme et à la superstition anime souvent son style. On n'est pas étonné qu'il ait adopté avec enthousiasme les principes qui ont dirigé le premier élan de la révolution française; mais ses compatriotes lui ont reproché d'avoir persévéré dans cet enthousiasme, même après les horreurs qui l'ont souillée. Le dernier écrit qu'il publia était une *Lettre aux habitants de Laurence-Kirk*. Ce philanthrope mourut le 22 juillet 1793. Un troisième volume des *Travelling memorandums*, qui parut après sa mort, et qui contient ses jugements sur quelques-uns des plus beaux ouvrages de peinture et de sculpture de l'Italie, est précédé d'une notice sur sa vie. X—s.

GARDIE (Pontus, baron de la), feld-maréchal et sénateur de Suède, était né en France, où son père, Jacques de la Gardie, possédait les seigneuries de Russol, la Gardie et Hornazon. Après avoir servi en France, il passa en Danemarck, où Frédéric II lui confia plusieurs commandements militaires. Ayant été fait prisonnier par les Suédois à la prise de la forteresse de Varberg, en 1565, il s'engagea au service d'Éric XIV. Mais ce prince s'étant livré à des actes de cruauté qui le rendirent odieux, de la Gardie passa dans le parti des ducs Jean et Charles, frères du roi, commanda l'armée qu'ils avaient levée, et, de concert avec Éric Léionhuvad, il prit Stockholm. Peu après, Jean fut élevé sur le trône, et donna des preuves éclatantes de sa faveur au général qui avait contribué à son élévation. De la Gardie devint successivement chevalier, baron, feld-maréchal, sénateur, ambassadeur en France, en Autriche, à Rome, et obtint en mariage une fille naturelle du roi. Ses talents militaires se déployèrent surtout en Livonie dans la guerre contre les Russes. Un accident termina ses jours le 5 novembre 1585; il se noya dans le port de Narva, où le vaisseau qui le conduisait avait fait naufrage: Ses descendants ont formé une des familles les plus remarquables de Suède. C—au.

GARDIE (Jacques, comte de la), connétable et sénateur de Suède, fils du précédent, né en 1583, mort en 1652, obtint, sous le règne de Charles IX, le commandement des armées suédoises contre les Russes, et se conduisit avec autant de valeur que de sagesse. Il soumit une grande partie de l'empire moscovite, et poussa sa marche victorieuse jusqu'à Moscou. Les Russes avaient conçu une telle vénération pour lui qu'ils placèrent son nom dans leur calendrier, et lui adressèrent des hommages religieux. Les divisions intestines s'étant jointes à la guerre, les états de Nowgorod s'adressèrent au général suédois pour négocier une trêve, et pour offrir la couronne à un prince de Suède. De la Gardie sollicita Gustave-Adolphe, qui venait de succéder à Charles IX, d'envoyer son frère, le duc Charles-

Philippe; mais des raisons d'État ayant retardé le départ de ce prince, les Russes firent un autre choix. La guerre ayant recommencé, Gustave-Adolphe se rendit lui-même à l'armée commandée par de la Gardie, et fit ses premières armes sous ce grand capitaine, qui continua de prendre des places et de gagner des batailles. Après avoir donné des preuves brillantes de ses talents pour la guerre, de la Gardie se distingua comme pacificateur, et dirigea les négociations qui en 1617 amenèrent la paix de Stolbowa; il devint ensuite sénateur, et fut mis à la tête du département de la guerre. Après la mort de Gustave-Adolphe, il obtint une place parmi les tuteurs de Christine. Il avait épousé la comtesse Ebba de Brahé, alliée à la famille Vasa, et avec qui Gustave avait voulu partager le trône. C—au.

GARDIE (Magnus-Gabriel de la), fils du précédent, et successivement grand chancelier et grand sénéchal de Suède, naquit en 1622. Il avait reçu de la nature un extérieur distingué, une imagination brillante et une mémoire heureuse : ces avantages furent relevés par une éducation très-soignée et par des voyages dans les principaux pays de l'Europe. Lorsque le comte de la Gardie parut à la cour de Christine, cette princesse le combla des distinctions les plus flatteuses; on prétend même qu'elle eut le projet de l'épouser, et qu'elle ne renonça à ce projet que par égard pour les représentations du chancelier Oxenstiern. En 1642 elle envoya le comte comme ambassadeur en France, et lui donna une suite de deux cent cinquante personnes. A son retour, il épousa la princesse Euphrosine, cousine de la reine, et sœur du prince Charles-Gustave, qui succéda à Christine sous le nom de Charles X. La faveur du comte excita cependant la jalousie : il fut desservi à la cour, ne sut point déjouer l'intrigue, et reçut l'ordre de se retirer dans ses terres. La reine, qui le soupçonnait d'ingratitude, ne revint pas de ce soupçon, et conserva jusqu'à sa mort de l'éloignement pour ce favori qu'elle avait voulu placer sur le trône. Mais de la Gardie reparut avec éclat lorsque Charles-Gustave, son beau-frère, fut parvenu au trône; il eut même l'ambition de courir la carrière des armes, et il obtint un commandement en Livonie. Le roi ne fut cependant pas toujours satisfait de sa conduite, et désapprouva les mesures qu'il avait prises dans quelques circonstances importantes. Une nouvelle carrière s'ouvrit à son ambition pendant la minorité de Charles XI. Placé au nombre des tuteurs de ce prince, il se fit un parti puissant, obtint la dignité de grand chancelier, et dirigea toutes les négociations. Il maintint même assez longtemps son influence depuis que le roi eut été déclaré majeur; et ce fut lui qui décida Charles à joindre ses armes à celles de Louis XIV, pendant la guerre qui commença en 1672. Les armes suédoises ayant éprouvé pendant cette guerre des revers sensibles, le crédit de de la Gardie baissa; et le parti qui lui était opposé ayant obtenu la confiance du roi, il fut éloigné des affaires. Lorsque le décret des états, qui parut en 1680, eut donné à Charles le droit de réclamer les terres de la couronne aliénées sous les règnes précédents, le comte de la Gardie ne fut point épargné, et il perdit les vastes domaines qu'il avait obtenus de la munificence de Christine et de Charles X. N'ayant point d'autres ressources, il se trouva dans la situation la plus pénible : après avoir vécu encore quelques années dans l'indigence, il mourut en 1686. Ainsi se termina la carrière d'un homme qui avait pu se flatter de ceindre le diadème, qui s'était allié à la famille royale, qui avait fait construire trois châteaux et seize églises dans ses terres, et qui pendant vingt ans s'était vu l'arbitre des destinées de l'État. Toute cette grandeur fut oubliée; mais on conserva le souvenir de ce que le favori de la fortune avait fait pour les sciences, les lettres et les arts; et l'on se plaît encore en Suède à rappeler qu'il réunissait les savants dans ses châteaux; qu'il protégeait les artistes; qu'il eut trois bibliothèques, et une imprimerie qui mit au jour plusieurs ouvrages importants; qu'il fit rassembler dans un dépôt public tous les monuments de l'histoire du pays, et qu'étant chancelier de l'université d'Upsal, il enrichit la bibliothèque des manuscrits les plus précieux qu'elle possède, et en particulier du célèbre *Codex argenteus* (*voy.* Ulphilas). Le comte de la Gardie s'était même fait connaître dans l'étranger comme un protecteur éclairé des talents et un Mécène généreux. Il fit une pension à Mézerai lorsque ce savant eut perdu celle qui lui avait été accordée en France (*voy.* Christine). C—au.

GARDIE (comtesse de la). Elle était née comtesse de Taube, et avait épousé le comte Pontus de la Gardie, général au service de Suède. Distinguée par la naissance, le rang et la beauté, elle le fut davantage par les qualités de l'esprit et du cœur. Séjournant en 1761 dans la province de Dalécarlie, elle apprit qu'on poursuivait juridiquement douze Dalécarliennes accusées de magie, et que le tribunal du lieu allait prononcer l'arrêt de mort. Elle s'instruisit de tous les détails de cette cause, et se convainquit que l'accusation intentée par l'ignorance du peuple avait été écoutée par des juges crédules. Ayant fait des représentations à Stockholm, elle obtint que le procès serait revu et jugé par un autre tribunal. Les Dalécarliennes furent déclarées innocentes; et celle qui les avait sauvées vit se joindre à leur reconnaissance l'hommage de la nation entière. Il fut résolu qu'une médaille serait frappée pour perpétuer le souvenir de cet acte de bienfaisance. Peu après, madame de la Gardie donna une autre preuve des sentiments qui la distinguaient, en cherchant à détruire le préjugé qui régnait encore en Suède contre l'inoculation. Elle engagea trois de ses paysans à lui confier leurs enfants, et les fit inoculer par un habile médecin. Lors-

qu'ils furent rétablis, elle les renvoya dans leurs foyers, et cet exemple fit sur la multitude la plus forte impression. La comtesse de la Gardie mourut en 1763, d'une fièvre maligne qu'elle prit en soignant ses domestiques qui en étaient atteints; et cet acte de dévouement couronna les vertus qui avaient fait l'ornement de sa vie. C—au.

GARDIEN (Jean-François-Martin), né en 1751, exerçait la profession d'avocat à Châtellerault lorsqu'il fut nommé procureur syndic du district au commencement de la révolution. L'ardeur avec laquelle il en adopta les principes le fit élire en septembre 1792 député à la convention par le département d'Indre-et-Loire. Membre de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés aux Tuileries dans l'armoire de fer, il déclara que Louis XVI avait conseillé le massacre de Nancy, fondant cette accusation sur une lettre adressée par le monarque au marquis de Bouillé, et dans laquelle il félicitait ce général de la conduite qu'il avait tenue lors de l'insurrection. Néanmoins, dans le procès du roi, Gardien vota pour la détention pendant la guerre et le bannissement à la paix. Dans la séance du 4 février 1793, il fit un rapport sur les onze députés à l'assemblée législative compromis par les papiers enlevés aux Tuileries, proposa de décréter d'accusation Marivaux et Lamy, et de renvoyer les autres devant le tribunal criminel de Paris pour se justifier. Le 21 mai il fut nommé membre de la commission des *douze*, créée pour la recherche des complots et l'examen des arrêtés de la municipalité de Paris. Quelques jours après, le conseil général de la commune, appuyé par Tallien, le dénonça pour sa correspondance avec Marizi en 1790, au sujet de l'émission du papier-monnaie qu'il désapprouvait. Gardien se justifia en invoquant la liberté des opinions sur les matières de finances; il ajouta que cette attaque était dirigée contre lui parce qu'il avait cessé de siéger sur la montagne, et parce qu'il avait dénoncé la conduite de Tallien, envoyé en mission dans le département d'Eure-et-Loir. Malgré cette défense, un décret ordonna l'apposition des scellés sur ses papiers, et Bourdon de l'Oise, Charlier et Thuriot demandèrent son arrestation. Enfin le 31 mai Barère fit supprimer la commission des *douze*, contre laquelle une nouvelle dénonciation venait d'être portée. Bazire parla vainement en faveur de Gardien, et ne put empêcher qu'il ne fût décrété d'arrestation ainsi que ses collègues. Sa femme demanda et obtint de partager sa captivité. Traduit au tribunal révolutionnaire le 24 octobre, il fut condamné à mort le 30 avec vingt autres députés girondins, et exécuté le lendemain. Le 21 germinal an 4 (10 avril 1796), sa veuve fut comprise dans le projet de décret proposé par Bailleul, au conseil des cinq cents, pour accorder des secours aux parents des membres de la convention qui avaient péri victimes du régime de la terreur. P—rt.

GARDIEN (Claude-Martin), médecin, né à Target dans le Berry, le 14 juillet 1767, fit ses études au collége de Bourges et y professa ensuite la physique et les mathématiques. Il étudia la médecine à Clermont, et en 1799 il se fixa à Paris, où il se fit recevoir médecin. Il y ouvrit des cours publics d'accouchements, et de maladies des femmes et des enfants, qui eurent du succès. On a de lui : 1° *Examen des effets que produisent sur l'économie animale les qualités physiques de l'air, soit essentielles, soit accidentelles et variables*, Paris, an 7 (1799), in-8°; c'est la thèse que Gardien soutint pour sa réception au doctorat; 2° *Du toucher*, Paris, 1811, in-4°; 3° *Traité complet d'accouchements et des maladies des filles, des femmes et des enfants*, Paris, 1807, 4 vol. in-8°; 2e édition, revue et augmentée Paris, 1816, 4 vol. in-8°; 3e édition revue, corrigée et augmentée, Paris, 1823, 4 vol. in-8°, avec 7 planches. « Dans cet ouvrage qui est « complet, dit la *Biographie médicale*, et qui peut te- « nir lieu de tout ce qui a été écrit sur le même su- « jet, au moins pour les élèves, se trouvent entière- « ment fondus divers mémoires sur quelques points « de l'art des accouchements qui avaient fait l'ob- « jet des recherches de l'auteur. » Gardien, outre ces ouvrages, a coopéré au *Dictionnaire des sciences médicales*. Nous ignorons l'époque de sa mort. Z.

GARDIN DUMESNIL (Jean-Baptiste), naquit en 1720 au village de St-Cyr, près de Valogne en Basse-Normandie. Ses premières années furent consacrées à l'étude des lettres et sa vie entière s'est passée à les cultiver et à les enseigner. D'abord professeur au collége de Lisieux, dans l'université de Paris, nommé ensuite, le 1er janvier 1758, professeur de rhétorique au collége d'Harcourt, son nom se distingua avec honneur parmi ceux des illustres maîtres qui firent, pendant le 18e siècle, la gloire de cette célèbre université. Une connaissance profonde des langues grecque et latine, un esprit solide, un goût sûr, et un talent admirable pour transmettre à ses élèves la science qu'il possédait, et leur inspirer l'amour de l'étude, le rendront à jamais le modèle de tout bon professeur. Son goût est suffisamment prouvé par ses *Synonymes latins* eux-mêmes. Quant à son talent pour l'instruction, nous en avons pour garants des membres distingués de la nouvelle université, qui se souviennent avec reconnaissance d'avoir été ses élèves, et qui lui rendent le plus honorable témoignage. En 1764, après la suppression des jésuites, Gardin Dumesnil fut chargé de la direction du collége Louis le Grand; il sut, malgré des circonstances difficiles, établir dans cette maison un ordre et une discipline qui firent le plus grand honneur à son caractère et à son habileté comme principal. Retiré dans son pays natal, plusieurs années avant la révolution, il employait le fruit de ses économies à répandre des bienfaits sur ses concitoyens; les habitants de St-Cyr n'oublieront jamais l'école qu'il avait fondée chez eux pour l'instruction gratuite de

leurs enfants. Malgré la médiocrité de sa fortune, il avait fait bâtir à ses frais, pour le logement du maître et la tenue des classes, une maison commode et agréable, et avait assuré pour toujours, par une rente constituée, la subsistance et les honoraires de l'instituteur; celui-ci devait non-seulement donner l'instruction primaire et indispensable, mais encore savoir le latin, et l'enseigner aux deux enfants de l'arrondissement qui montreraient le plus de dispositions pour cette étude. Dans le temps du désordre l'école fut anéantie, et le fondateur se vit forcé de se retirer dans une terre étrangère, avec l'habile maître qu'il avait associé à ses vues généreuses. Rentré dans sa patrie à la fin de nos premiers troubles civils, il termina en 1802, dans le lieu de sa naissance, une carrière qui fut tout entière consacrée au bien public et à la pratique des vertus. Les *Synonymes français* de l'abbé Girard avaient suggéré à Gardin Dumesnil l'idée de composer les *Synonymes latins*, qu'il fit paraître pour la première fois en 1777, in-12, et dont il donna, en 1788, une seconde édition in-8°, revue, corrigée et considérablement augmentée. « Cet ouvrage (dit M. Béjot, qui dans ce temps en « fut le censeur) m'a paru devoir être très-utile, « non-seulement à la jeunesse, pour l'instruction « de laquelle il a été principalement entrepris, « mais encore à tous ceux qui, composant en « latin, voudront s'attacher d'une manière parti- « culière à la propriété des termes. » M. Jannet en donna une troisième édition, Paris, veuve Nyon, 1813, in-8°. Sans dénaturer l'ouvrage, il a cherché à faire disparaître quelques inexactitudes échappées à l'auteur; il a supprimé des étymologies hasardées ou tirées de trop loin; il a ajouté un grand nombre d'exemples, qui forment un bon quart de l'ouvrage; enfin il a vérifié et rétabli un très-grand nombre de citations, d'après les *index* imprimés à la fin des bons auteurs classiques, et d'après les meilleurs dictionnaires, etc. On a conservé, dans l'édition de 1803, l'epître dédicatoire qui se lisait dans les deux précédentes; elle fut adressée, en 1777, au recteur (M. Duval) et à l'université de Paris; la latinité en est pure; l'auteur y développe les motifs de son entreprise avec cette candeur et cette modestie qui conviennent si bien aux hommes de lettres (1). J—T.

* GARDINER (Etienne), évêque de Winchester et grand chancelier d'Angleterre, naquit environ l'an 1483, à Saint-Edmond-Bury, dans le comté de Suffolk. On croit qu'il était fils naturel de Lionel Woodvill, évêque de Salisbury, beau-frère du roi Édouard IV : ce prélat, pour couvrir sa turpitude, avait fait épouser sa concubine à un de ses derniers domestiques, nommé Gardiner, dont Étienne porta depuis le nom. Ses heureuses dispositions parurent avec éclat à Cambridge, où il fit des progrès rapides dans le grec, acquit une facilité étonnante d'écrire élégamment en latin, en formant son style sur celui de Cicéron, et se rendit très-habile dans l'un et l'autre droit. Sa réputation lui mérita, au sortir de l'université, la protection du duc de Norfolk, ministre d'État, et la place de secrétaire du cardinal Wolsey. Henri VIII l'ayant trouvé un jour occupé, par l'ordre du cardinal, à rédiger le plan d'un traité qui devait changer le système politique de l'Europe, et faire beaucoup d'honneur à l'Angleterre, fut si satisfait de son travail, qu'il résolut dès lors de l'employer dans les affaires les plus importantes. Les talents diplomatiques de Gardiner parurent avec un funeste éclat dans la fameuse affaire du divorce. Nommé, en 1528, l'un des commissaires chargés d'aller négocier cette grande affaire à Rome, il réussit à faire donner des pouvoirs plus amples au légat Campège, et à lui faire adjoindre le cardinal Wolsey : tout cela se fit à la parfaite satisfaction du roi, d'Anne de Boulen, et du premier ministre, qui, par des lettres amicales, lui en témoignèrent leur reconnaissance. On a prétendu que, dans cette mission, il avait eu l'ordre secret du cardinal de traverser la négociation; mais ce fait est pleinement réfuté par Strype, qui a eu à sa disposition toutes les particularités de cette ambassade, dans la correspondance manuscrite de Gardiner. Ce fut, dit-on, dans cette circonstance qu'il ménagea si bien l'esprit des cardinaux en faveur de Wolsey, durant une maladie grave de Clément VII, qu'il avait le plus grand espoir de le faire monter sur le trône pontifical, si le rétablissement du pape n'eût rendu toutes ses mesures inutiles. Le succès de sa négociation lui valut, à son retour, l'archidiaconé de Norfolk, l'entrée au conseil privé en qualité de secrétaire d'État, une grande influence dans toutes les affaires, et, en 1531, l'évêché de Winchester. Son zèle pour seconder les vues du roi s'accrut par tant de faveurs : il obtint à ce prince le suffrage de l'université de Cambridge pour le divorce; concourut avec Cranmer à la sentence qui prononça la séparation, alla en poursuivre la ratification à Marseille, dans l'entrevue qu'eurent en cette ville le pape et le roi de France, et signifia, conjointement avec Bonner, l'appel de Henri et de Cranmer au futur concile, dans le cas où l'on aurait voulu procéder contre eux. Mais lorsque Henri VIII se fut déclaré chef suprême de l'Église anglicane, Gardiner, chargé, par la convocation ou l'assemblée du clergé de 1532, de rédiger l'adresse de cette assemblée au roi, le fit de manière à réduire la suprématie royale aux choses purement temporelles : il y insistait fortement sur la distinction et l'indépendance des deux puis-

(1) M. N. L. Achaintre a donné les *Synonymes latins*, par M. Gardin Dumesnil, nouvelle édition revue, corrigée sur l'édition originale, et augmentée de quatre cents synonymes avec explications, Paris, Aug. Delalain, 1815, in-8°, et il en existe plusieurs autres éditions. Cet excellent ouvrage avait été traduit en allemand par J. C. T. Ernesti (*voy.* ERNESTI). On a encore de Gardin Dumesnil des *Préceptes de rhétorique tirés de Quintilien*, 1762, in-12, souvent réimprimés. A. B—T.

sances, sur le droit inhérent à la puissance ecclésiastique d'exercer le pouvoir législatif dans les choses spirituelles, et sur la primauté divine du Saint-Siége dans l'Église. Cette adresse, qui tendait à rendre illusoire le nouveau titre de Henri, déplut beaucoup à ce prince, qui en sut très-mauvais gré au rédacteur. L'évêque de Winchester ayant cherché à se justifier par une lettre apologétique, où il insistait de nouveau sur la même doctrine, et s'autorisait en cela des principes établis par le roi lui-même dans son ouvrage contre Luther, le monarque ne parut pas moins choqué de l'apologie qu'il ne l'avait été de l'adresse. Mais ce prélat courtisan ne tarda pas à changer de langage; il sut conserver et même augmenter son crédit, non-seulement par le zèle avec lequel il servit son maître dans tous les démêlés qu'il eut avec la cour de Rome, mais encore par sa promptitude à revenir contre les principes qu'il avait établis au nom de la convocation de 1532. Il s'était, en effet, mis trop en avant dans les différends de Henri avec le pape pour ne pas faire un pas de plus en adhérant enfin à la suprématie royale, dont il devint l'un des plus grands promoteurs. Ce fut pour défendre cette nouvelle prérogative, qui rendait Henri chef suprême de l'Église anglicane, tant au spirituel qu'au temporel, que Gardiner publia, en 1534, son petit traité *De vera obedientia.* Henri l'avait envoyé à cette époque ambassadeur en France, d'où il fit expulser le célèbre Polus, le plus grand adversaire des nouveautés qui s'introduisaient en Angleterre. Il continua encore à avoir pendant plusieurs années la confiance de son maître, et pour s'y conserver il se pliait à toutes ses bizarreries, se prêtait à tous ses caprices. Il prit part à la procédure contre Catherine Howard, quoiqu'il eût les plus étroites liaisons avec la famille de cette reine; il conniva à tout ce que fit Henri contre les catholiques, pour maintenir sa suprématie. Mais son attachement aux dogmes de l'Église, attaqués par les protestants, lui suscita de fâcheuses affaires de la part de ceux qui cherchaient à les faire prévaloir en Angleterre. Durant son ambassade en France, il avait été consulté par Henri sur les propositions que lui faisaient les princes protestants d'Allemagne pour l'engager à adopter la confession d'Augsbourg, et il lui avait écrit fortement pour l'en dissuader; de sorte que la démarche de ces princes était restée sans effet. Il participa même à tous les actes de rigueur exercés par le roi contre les prédicants des nouvelles erreurs; ce qui fit former à Cranmer le projet de le perdre. Cet archevêque fit entrer dans son dessein le vice-gérant Thomas Cromwell, qui avait conservé contre lui un vif ressentiment, parce que c'était au mépris de l'avis de ces deux promoteurs du luthéranisme, qu'il avait pressé vivement auprès du roi la rédaction et le bill des articles qui consacraient l'ancienne doctrine, et proscrivaient la nouvelle hérésie. Ce fut encore par son conseil, et même à sa suggestion, que le monarque signa l'ordre de faire enfermer la reine Catherine Parr à la Tour, et de faire procéder contre elle comme hérétique; cet ordre ayant été découvert par l'imprudence du chancelier Wristhsly, fut révoqué; mais le roi, honteux de la découverte, se montra fort indisposé envers celui qui lui avait conseillé de le donner. Cranmer avait encore des sujets particuliers de vengeance; celui, entre autres, d'avoir été sur le point d'être enfermé à la Tour, à la sollicitation de l'évêque de Winchester. Croyant l'occasion favorable pour perdre son ennemi, il ne négligea rien pour le rendre suspect au monarque ombrageux. Mais les protestations de Gardiner, et le souvenir de ses anciens services, détournèrent l'orage, ou du moins empêchèrent que ce prélat ne fût arrêté. Cependant il ne put regagner la faveur de son maître, qui l'exclut du conseil de régence destiné à gouverner le royaume pendant la minorité d'Édouard VI. Sous ce nouveau règne, Gardiner tomba dans la disgrâce la plus complète. Rigoureusement attaché à la réforme de Henri VIII, il s'opposa constamment aux changements entrepris et exécutés par Cranmer : il n'approuvait ni les visiteurs envoyés dans toute l'Angleterre pour y établir la nouvelle doctrine, ni les prédicateurs chargés de la prêcher, ni les livres imprimés pour l'enseigner. La lettre qu'il écrivit à ce sujet au visiteur Godsalve respire toute la vigueur épiscopale; aussi le fit-elle enfermer à la *Fleet,* où il resta détenu pendant toute la session du parlement de 1547, de peur qu'il ne contrariât dans la chambre haute les grands changements que l'on se proposait d'y faire passer. Sorti de cette prison à la faveur d'une amnistie générale, ses ennemis le poursuivirent dans son diocèse, épièrent ses démarches, le dénoncèrent au conseil privé : son grand crime était de ne pas reconnaître dans le conseil de régence le droit d'exercer la suprématie royale, durant la minorité, pour faire de nouvelles lois en matière de religion. La cour ayant voulu l'obliger de prêcher le jour de St-Pierre, dans la cathédrale de Londres, sur cette question, il refusa d'abord de se charger de cette mission; mais, sur les pressantes sollicitations du duc de Sommerset, qui gouvernait le royaume sous le titre de protecteur, il se rendit, quoique avec une extrême répugnance, à ce qu'on exigeait de lui. Son sermon roula principalement sur le principe de la suprématie royale, qu'il développa dans toute son étendue, sans toutefois s'expliquer sur la question particulière qui faisait l'objet de la contestation. La cour, mécontente de ce silence affecté, le fit incarcérer à la Tour, dans un appartement malsain, où il fut traité avec la plus grande rigueur, privé de toute communication avec ses amis, même avec son chapelain et ses livres. La disgrâce du duc de Sommerset lui fit concevoir quelque espoir de liberté. Mais ayant constamment refusé de se reconnaître coupable d'aucun délit, et demandé d'être jugé,

l'on ne fit que le resserrer davantage : on séquestra le revenu de ses bénéfices. Enfin une commission, composée de ses ennemis, et présidée par Cranmer, le plus acharné de tous, le cita à comparaître devant elle; il eut beau protester contre la partialité de ses juges, contre l'incompétence des laïques qui en étaient membres pour juger un évêque, sa déposition n'en fut pas moins prononcée, et sa personne plus resserrée que jamais, malgré l'appel qu'il avait interjeté de la sentence par-devant le roi. Sa seule consolation, dans cet état, fut de s'occuper à traduire en vers les endroits de l'Écriture sainte les plus relatifs à sa triste position. A l'avénement de la reine Marie, la fortune se déclara en faveur de Gardiner de la manière la plus éclatante : lorsque cette princesse, quinze jours après être montée sur le trône, alla visiter la tour de Londres, l'évêque de Winchester la complimenta au nom des illustres personnages détenus avec lui, et dès lors les portes de la prison s'ouvrirent pour lui et pour ses compagnons d'infortune. Il fut choisi successivement pour célébrer les obsèques du défunt roi à Westminster, en présence de la cour, et pour faire le couronnement de la nouvelle reine, qui l'éleva à l'éminente dignité de chancelier du royaume, et l'investit de toute sa confiance. Quoique ce prélat fût alors âgé de soixante-dix ans, quoique ses longs malheurs et une captivité de cinq ans eussent semblé devoir affaiblir son esprit, il déploya néanmoins les plus grands talents et la plus grande activité dans cet important ministère : il y avait une armée sur pied qui pouvait causer des inquiétudes, il trouva le moyen de la licencier, sans qu'il en résultât aucun trouble; les coffres étaient sans argent, il les remplit avec du papier qui eut un cours avantageux; des querelles civiles et religieuses partageaient le royaume, il les tempéra par de sages règlements, surtout en proscrivant les dénominations odieuses d'*hérétiques* et de *papistes*. Le père et les complices de Jeanne Grey, que le duc de Northumberland, son beau-père, avait fait couronner reine, reçurent leur grâce, et il ne tint pas à lui que le duc lui-même ne l'obtînt aussi. Il fit publier un excellent règlement sur les monnaies, fit remettre les taxes imposées sous Édouard VI, consolider les dettes contractées sous ce prince, abolir les lois de Henri VIII sur les crimes de haute trahison, étrangement multipliés, et qui furent réduits aux termes modérés de la loi de la vingt-cinquième année d'Édouard III. Une opération beaucoup plus difficile que les précédentes était celle de faire supprimer par le parlement les actes du divorce passés sous Henri VIII, et dont il avait été un des plus ardents promoteurs; il en vint cependant à bout, et sut faire retomber sur Cranmer tout l'odieux de ces actes : le rappel de ceux qui avaient été passés sous Édouard VI, relativement à la réformation, fut encore son ouvrage. Enfin le mariage conclu entre la reine et Philippe d'Espagne, à des conditions infiniment avantageuses à l'Angleterre, fut l'effet d'une négociation extrêmement délicate, dans laquelle il déploya les talents d'un grand homme d'État. Tout cela, disent les auteurs de la *Biographie britannique*, lui fit d'autant plus d'honneur, qu'il n'y employa que son adresse et son éloquence, sans corruption, sans violence, quoi qu'en aient pu dire quelques écrivains. Il est néanmoins constant que Charles-Quint lui avait fait passer 400,000 liv. pour rendre favorables au mariage les membres du parlement les plus récalcitrants. Des raisons d'amour-propre et de politique le rendaient difficile sur l'affaire du schisme, dont il avait été un des agents les plus actifs; il redoutait d'ailleurs l'arrivée du cardinal Polus, nommé légat apostolique pour consommer la réconciliation de l'Angleterre avec le Saint-Siége, de peur que ce cardinal, pour lequel la reine avait une singulière affection, ne lui ravît son crédit et son influence. Mais enfin il fallut se rendre aux volontés de cette princesse : Polus, après avoir été arrêté longtemps dans son voyage, sous divers prétextes, par les intrigues de l'évêque de Winchester, débarqua en Angleterre. Gardiner, en sa qualité de chancelier, le présenta au parlement, qu'il avait déjà préparé à la réunion; et le dimanche qui suivit ce grand événement, il y mit le sceau par un sermon qu'il prêcha en présence du roi, de la reine et du lord maire, lorsque le cardinal fit son entrée dans la cité. La santé de Gardiner déclinait sensiblement; son état ne l'empêcha pas cependant d'ouvrir le parlement de 1555; il y parla même, peu de jours avant sa mort, avec une force, une éloquence et une présence d'esprit qui ne se ressentaient nullement de son âge et de ses infirmités : il ne put aller jusqu'au bout de la session, et mourut de la goutte le 12 novembre de la même année. Le cardinal Polus, qui n'avait pas de motif pour être prévenu en sa faveur, regarda cet événement comme fatal à l'Église et à l'État, et parlait de cette perte comme étant presque irréparable dans les circonstances délicates où l'on se trouvait. Gardiner fut un des plus grands ministres de son siècle : les registres du parlement, et les *Négociations* de Noailles, en fournissent des preuves sans nombre. Ses talents et ses connaissances parurent toujours le mettre au niveau des postes importants qu'il occupa graduellement. On s'en aperçut encore mieux après sa mort, par la confusion qui régna dans l'administration du royaume. C'était un homme habile à concilier les esprits, à se faire estimer de tous les partis; réfléchi dans ses démarches, considéré chez les puissances étrangères, jouissant d'une très-grande influence dans son pays, ce qui l'avait fait exclure du parlement sous Édouard VI, tant on redoutait qu'il n'empêchât ce corps d'adopter les grands changements qu'on voulait introduire. On lui fit un crime du mariage de la reine Marie avec Philippe d'Espagne; mais cette princesse le voulait absolument, et l'adresse que

mit Gardiner dans le traité, dont toutes les clauses furent à l'avantage de son pays, lui fit le plus grand honneur au dehors et au dedans du royaume. Il était sincèrement attaché à la constitution, et sut toujours en éloigner toute influence étrangère, contenir la prérogative royale, et assujettir les bulles et rescrits de Rome aux formes légales qui garantissaient les libertés de l'Église anglicane, et l'indépendance absolue de la couronne quant au temporel. Sa maxime était d'avoir des parlements courts et fréquents; par là il prévenait l'inconvénient des longues sessions, et trouvait le moyen de faire légaliser toutes ses opérations. Burnet lui reproche amèrement la persécution exercée sur les protestants sous le règne de Marie, et d'avoir agi en cela par ressentiment contre ceux qui l'avaient persécuté lui-même sous Édouard. Il est certain que ce prélat, que sa conduite précédente aurait dû porter vers l'indulgence, mais que son ressentiment contre Cranmer et les partisans de cet archevêque animait, adopta des moyens extrêmes, surtout à l'égard des principaux chefs. Il chercha à se venger des protestants, qui, pour mieux faire ressortir la contradiction de sa conduite, publièrent alors en anglais son fameux traité *De vera obedientia*, avec la préface composée dans le même esprit par l'évêque Bonner, dont les procédés à leur égard n'étaient pas moins intolérants. D'après ses ressentiments particuliers, il fit prévaloir au conseil les mesures sévères contre les auteurs de la réformation, dans l'idée que cela ramènerait leurs adhérents, et il se fit nommer président de la commission pour la recherche des hérétiques, et l'on a pu voir à l'article ÉLISABETH avec quel acharnement il demandait la tête de cette princesse; mais lorsqu'il s'aperçut que les voies de rigueur ne produisaient pas l'effet qu'il en avait attendu, il renonça prudemment au système d'intolérance, se retira de la commission, laissant à Bonner tout l'odieux de la persécution. Les auteurs de la *Biographie britannique* paraissent l'avoir assez bien justifié sur la majeure partie des reproches qu'on lui fait à cet égard : en général, il était moins sévère envers les laïques qu'envers les membres du clergé; il profita même d'une apparence de grossesse de la reine pour obtenir la liberté de plusieurs des premiers. On trouve, sur cette partie de sa vie, dans les Œuvres diverses de Hume, un dialogue assez piquant entre lui et le cardinal Polus. Ses opinions religieuses ne sont pas également faciles à justifier, surtout ses variations en matière de doctrine : Harrington l'appelle un *protestant catholique* et un *catholique protestant*. Dans le fait, il mit en cela plus de politique que de bonne foi. Sous Henri VIII, il fut un des principaux agents du divorce, un des plus grands promoteurs du schisme, et l'un des plus zélés apologistes de la suprématie royale. Au commencement du règne d'Édouard VI, il approuva la communion sous les deux espèces, consentit à la suppression des communautés ecclésiastiques, et se serait prêté à divers changements encore plus considérables. Il n'était pas pour le mariage des prêtres, de peur que les soins domestiques ne les détournassent des fonctions ecclésiastiques, et ne fissent convertir au profit de leurs familles des fondations consacrées à l'hospitalité et aux charités. Il était fortement attaché au dogme de la présence réelle; mais il rejetait celui de la transsubstantiation, et ne voyait guère dans la messe qu'un sacrifice commémoratif. Ses sentiments sur divers autres point sessentiels n'étaient pas plus exacts. Gardiner avait d'ailleurs montré en plusieurs occasions une âme élevée, un caractère ferme et un cœur généreux : il resta constamment attaché au cardinal Wolsey dans sa disgrâce, au duc de Norfolk dans ses malheurs, à la mémoire de Henri VIII après la mort de ce prince. Son palais servit de maison d'éducation à plusieurs jeunes gens de famille qui, depuis, rendirent de grands services à leur pays. Son courage se soutint également dans la bonne et la mauvaise fortune. Il était circonspect à l'égard du peuple, pour lequel il craignait que l'amour des nouveautés n'amenât l'anarchie, et il redoutait les innovations jusque dans l'enseignement grammatical (*voy.* CHEKE). On lui a reproché trop d'ambition, et même de la dissimulation : sa conduite envers le cardinal Polus pour retarder son arrivée en Angleterre, de peur qu'il ne le supplantât, fournirait quelques traits à l'appui de ces deux reproches. S'il ne fût pas entré de si bonne heure dans la carrière politique, il avait tout ce qu'il faut pour aller loin dans celle des sciences; ses talents naturels avaient été cultivés par d'excellentes études pendant qu'il était à l'université. Quoiqu'il fût plus homme d'État que théologien, il était néanmoins très-versé dans le droit canon et même dans le droit civil; l'étude des lettres grecques et latines avait formé, comme on l'a dit, et perfectionné son style. Ses lettres, en anglais, offrent plus de correction, plus d'aisance, plus d'élégance, qu'aucune de celles des hommes d'État et des littérateurs de son temps : celle surtout qu'il écrivit de Rome, relativement au divorce, quoique fort longue, est d'une telle pureté de style, qu'on y retrouve encore aujourd'hui une fraîcheur qui semble convenir à des temps moins reculés, où la langue anglaise avait acquis plus de formes, plus de facilité et d'élégance. Gardiner publia plusieurs pièces sur les affaires qui de son temps agitèrent l'Église et l'État; quelques-unes sont restées sous le voile de l'anonyme, dont il s'était enveloppé; d'autres n'ont jamais vu le jour. L'ouvrage qui fit le plus de bruit, et dont le mérite subsiste encore auprès des anglicans réformés, fut son traité latin intitulé, *De vera obedientia*, Londres, 1534, réimprimé plusieurs fois depuis en latin et en anglais, avec une préface de Bonner. L'objet de cet ouvrage, comme nous l'avons déjà remarqué, est de détruire la primauté du pape, et de lui substituer la suprématie royale. Lorsque l'auteur fut rentré

sous l'obéissance du pontife romain, le docteur Turner traduisit cet ouvrage en anglais, et l'accompagna d'une préface et d'additions, pour mettre dans le plus grand jour la conduite contradictoire de Gardiner. Ce traité, dans lequel il est plus souvent orateur que dialecticien, est rempli, au jugement de Collier, d'arguments étrangers à la question : il est, en général, assez faible, sans suite, et ressentant trop le jargon de l'école. En 1551 il donna une *Explication de la foi catholique sur le sacrement de l'autel*, contre la *Défense de la doctrine du sacrement de l'eucharistie de Cranmer :* celui-ci soutint son livre; l'autre répliqua l'année suivante par un ouvrage intitulé : *Confutatio cavillationum*, etc., qui fut imprimé à Paris sous le nom de *Marcus Antonius Constantius*, théologien de Louvain : il l'avait composé pendant sa détention à la Tour. T—D.

GARDINER (Richard), écrivain anglais, né en 1723 à Saffron-Walden, dans le comté d'Essex, se distingua, étant encore à l'université de Cambridge, par son talent pour la poésie latine, et par un esprit piquant et enjoué, mais trop satirique, et que malheureusement l'âge et l'expérience ne purent jamais modifier. Avec des avantages personnels et la protection de la famille Walpole, il aurait pu jouir d'une existence paisible et considérée; mais il essaya et se dégoûta successivement de tout, et mourut mécontent des autres et de lui-même. D'abord commis du payeur des troupes anglaises en Flandre, simple soldat sous le duc de Cumberland en Allemagne, ensuite diacre, lieutenant de grenadiers, lieutenant de marine, etc., souvent mis en prison pour dettes, il se jeta, dans les derniers temps de sa vie, à corps perdu dans le parti de l'opposition. Il mourut en 1782, âgé de 58 ans, horriblement tourmenté de la goutte, n'ayant pas su conserver un ami, en querelle même avec sa femme et ses enfants. Il avait publié, entre autres ouvrages, en 1754, l'*Histoire de Pudica et de ses cinq amants*, sous le nom supposé de *Dick Merry Fellow;* en 1759, un *Journal* bien écrit d'une *expédition aux Indes occidentales, contre la Martinique et la Guadeloupe et autres îles sous le Vent soumises au roi de France;* des *Mémoires relatifs à la campagne de* 1774; des *Pamphlets*. Un *recueil de ses petits poëmes, prologues, épitaphes, épigrammes, bons mots, chansons, épilogues*, etc., a été inséré dans un volume intitulé : *Mémoire de la vie et des écrits de R-ch-d G-rd-n-r*, ou *Dick Merry Fellow, de sérieuse et facétieuse mémoire*, Kearsley, 1782, in-8°. (Voy. l'*European Magazine* d'octobre 1782, p. 286.) X—s.

GARDINER (Guillaume), graveur anglais, né à Dublin en 1766, était fils d'un huissier (*crier*) : au sortir de l'école on le destina à l'état de domesticité; mais ses heureuses dispositions pour l'art du dessin engagèrent ses parents à l'en tirer, et il fut envoyé à l'Académie royale de Dublin, où il obtint des distinctions. Étant venu à Londres, il fut attaché d'abord à un peintre de portraits, fit le métier de comédien, revint à son premier travail, et suivit enfin le conseil que lui donna F. Grose de s'adonner à la gravure, en lui promettant de lui procurer de l'occupation. Il s'y appliqua avec tant de succès, que Bartolozzi se glorifiait d'avoir été son maître, et a laissé paraître sous son propre nom plusieurs des gravures de Gardiner. La vue de ce dernier, fort affaiblie par suite d'une imprudence, le détermina à entrer dans la carrière ecclésiastique. Après deux ans passés dans cette intention au collége Emmanuel, Gardiner découvrit, dit-il, qu'*un Irlandais n'y pouvait pas espérer une place d'associé;* il se mit alors à copier à l'aquarelle des portraits à l'huile, genre dans lequel aucun artiste anglais ne lui disputait la supériorité. Il quitta encore une fois son état pour s'établir libraire, mais ne réussit point. Ces contrariétés, jointes à des souffrances corporelles insupportables, le déterminèrent à se donner la mort. Il se tua le 8 mai 1814. On a publié dans les journaux anglais de cette date quelques pages trouvées sur sa table après sa mort, et qu'il adressait à un ami : on y trouve des détails sur sa vie, et l'on y reconnaît un homme d'un esprit cultivé, mais disposé à l'exaltation. On cite de lui la gravure de quelques parties des figures qui ornent les ouvrages suivants : *Illustrations of Shakespeare; OEconomy of human life* (*voy.* Dodsley); *Mémoires de Grammont;* l'édition donnée des *Fables de Dryden*, par lady Beauclerc, etc. Nous connaissons aussi de lui plusieurs estampes représentant les mois de l'année, et dont la plupart portent le nom de Bartolozzi. Il ne connaissait que Bartolozzi, Schiavonetti et Tomkins qui lui fussent supérieurs dans son art en Angleterre. X—s.

GARDNER (l'amiral lord Alan), d'origine irlandaise, naquit le 12 avril 1742, à Uttoxeser, comté de Stafford. Dès l'âge de treize ans, il s'embarqua comme cadet de la marine, navigua très-activement et prit part à la guerre d'Amérique, dont, comme on sait, la mer des Antilles fut le principal théâtre. Au mémorable combat du 12 avril 1782, il montait le vaisseau *le Duc*, de quatre-vingts canons. Nous ne reviendrons pas sur les événements de cette guerre, marquée par des alternatives de succès et de revers pour notre pavillon, mais dont le but politique fut atteint, la séparation de l'Amérique du Nord de l'empire britannique. Gardner siégeait depuis trois ans à l'amirauté lorsqu'en 1793, au moment où la guerre allait éclater, il fut promu au grade de contre-amiral, et investi du commandement des forces navales aux Iles sous le Vent. Il venait de relever le contre-amiral Laforey à la Barbade, quand une partie des habitants de la Martinique le firent solliciter d'appuyer un mouvement royaliste qu'ils avaient préparé, et dont le succès leur paraissait certain. En conséquence il mit à la voile avec une division de six vaisseaux, dont deux de quatre-vingt-dix-huit, et des transports sur lesquels étaient embarqués 1100 hommes de troupes

anglaises, et environ 800 royalistes français. Le débarquement eut lieu du 14 au 17 avril; le 18 l'attaque fut dirigée contre les deux batteries qui défendaient la ville de St-Pierre. Une panique mit le désordre dans les rangs des assiégeants, ils se retirèrent en désordre et se rembarquèrent le 21, abandonnant nombre des leurs, qui furent incarcérés, puis immolés comme aristocrates et traîtres. Peu de temps après ce revers, le contre-amiral Gardner vint rallier lord Howe, commandant la flotte de la Manche (*Chanal fleet*). Il se distingua dans les divers engagements que soutint cette flotte contre nos escadres pendant l'année 1794. Nous le voyons ensuite contribuant à apaiser la formidable révolte qui éclata en 1797 sur la flotte réunie à Spithead, et dont on trouve les détails dans la notice consacrée à Duncan (*voy.* ce nom). En 1800 il fut fait amiral, pair d'Irlande et baron. Il se prononça pour le ministère avec une loyauté à laquelle ses adversaires eux-mêmes rendirent hommage. Il ne reprit la mer qu'en 1809, lors de l'expédition tentée contre l'île de Walcheren, située à l'entrée de l'Escaut. Il eut une part très-active à la reddition de Flessingue, le 15 août de la même année. Les renseignements nous manquent sur la fin de sa carrière. CH—U.

GARELLI (PIE-NICOLAS), bibliothécaire de l'empereur à Vienne, naquit en 1670 à Bologne, où son père (J.-B. Garelli) exerçait la médecine avec une telle distinction que l'empereur Léopold l'appela auprès de lui vers la fin du 17e siècle pour en faire son médecin particulier, charge qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 15 décembre 1732. Le jeune Garelli avait suivi son père à Vienne; il y fut reçu docteur en 1696, fut nommé premier médecin de l'archiduc Charles, et accompagna ce prince dans ses voyages en 1705. C'est en cette occasion qu'il eut le bonheur de guérir d'une maladie dangereuse le roi de Portugal, qui lui témoigna sa reconnaissance par un présent de la valeur de trente mille florins, et en le décorant de l'ordre du Christ. Après son retour à Vienne il fut nommé conseiller impérial, et en 1712 premier médecin de la personne de l'empereur, qui le nomma en 1723 son premier bibliothécaire. L'Académie des Curieux de la nature l'avait reçu dans son sein, sous le nom de Calligènes, en 1720. Il mourut le 21 juillet 1739, sans avoir rien publié qu'une dissertation, *De vivipara generatione* (Vienne, 1696, in-8°), qu'il fit paraître sous le nom du docteur J. Jérôme Sbaraglia son professeur, et quelques lettres éparses dans divers recueils. On en trouve une dans le *Journal des Savants* de 1729, par laquelle il se plaint à l'abbé Bignon d'une édition furtive, faite à Rome, de la gravure des médaillons des douze Césars du cabinet des chartreux de Rome, et dont il espérait donner lui-même une bonne description. Garelli s'était formé une nombreuse et riche bibliothèque; il la laissa à son fils unique, sans en avoir détaché que 1932 volumes choisis, qui manquaient au trésor littéraire dont la garde lui était confiée, et qu'il supplia l'empereur d'accepter. Son fils ne lui survécut pas longtemps, et mourut âgé de 22 ans le 15 septembre 1741, après avoir légué sa bibliothèque à l'usage du public, avec un fonds de 10,000 florins pour l'entretenir. Elle fut réunie en 1746 à celle du collége Thérésien; et le savant Michel Denis a publié en 1780 le catalogue des articles les plus curieux qu'elle renferme (*voy.* DENIS). C. M. P.

GARENCIÈRES (THÉOPHILE DE), médecin, né à Paris, semble avoir été destiné à lutter toute sa vie contre l'injustice du sort. Reçu avant l'âge de vingt ans docteur en médecine à l'université de Caen, il passa en Angleterre, abjura la religion catholique et se fit agréger à l'université d'Oxford. Plein du sentiment de ses forces et de confiance dans l'avenir, après cette agrégation il se rendit à Londres, où les illusions d'une ardente jeunesse lui promettaient la réputation, la gloire et les richesses. Il y devint médecin de l'ambassadeur de France; mais ce faible avantage ne fut pas de longue durée. Constamment en butte aux caprices de l'aveugle fortune, au lieu des brillants succès dont son imagination s'était longtemps bercée, il ne trouva que l'obscurité et la misère; et malgré beaucoup de savoir et une solide instruction, il mourut à Londres dans une extrême pauvreté, après avoir publié les ouvrages suivants : 1° *Flagellum Angliæ seu tabes Anglica*, Londres, 1647, petit in-12; faible production, où l'auteur fait d'inutiles efforts pour distinguer la phthisie anglaise de la phthisie tuberculeuse ordinaire, mais où l'on trouve des vues utiles et quelques bonnes observations mêlées à beaucoup d'hypothèses; 2° traduction en anglais des *Prophéties de Michel Nostradamus*, Londres, 1672; 3° traité en anglais *sur les propriétés et les vertus de la teinture de corail*, Londres, 1676. CH—T.

GARENGEOT (RENÉ-JACQUES-CROISSANT DE), fils d'un chirurgien de Vitré en Bretagne, petite ville où il naquit en 1688, mourut à Cologne le 10 décembre 1759, d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de 71 ans. Après avoir fait ses humanités, et reçu le degré de maître ès arts, il étudia les éléments de la chirurgie sous son père. Il fut ensuite employé pendant cinq ans, soit à l'hôpital d'Angers, soit dans les grands hôpitaux de la marine, et fit deux campagnes sur mer. Muni d'un certain fonds de connaissances qu'il avait puisées dans ces différentes sources, il vint à Paris à vingt-trois ans. Comme il était sans fortune, il se mit chez un chirurgien qu'on tolérait alors dans l'intérieur des écoles de médecine, et qui, à la faveur de cette légère immunité, exerçait la petite chirurgie et la barberie. Là, Garengeot eut occasion d'entendre les professeurs de la faculté de médecine, et il sut profiter de cet avantage. Ayant eu le bonheur de se faire connaître de Winslow, il jouit pendant six ans des instructions familières de ce grand anatomiste. En même temps il suivait avec

assiduité les leçons des plus habiles professeurs de l'école de chirurgie; il assistait régulièrement aux visites et aux opérations que faisaient à l'Hôtel-Dieu Méry et son successeur Thibaud. Il était en outre parvenu à s'attacher au chirurgien Arnaud, dont la pratique était très-étendue. De si puissants moyens d'instruction ne devaient pas être perdus pour Garengeot. A l'exemple de beaucoup d'hommes d'un grand talent, il aurait cependant été condamné à une éternelle obscurité, si Mareschal, premier chirurgien du roi, dont la générosité éclairée savait aller au-devant du mérite dépourvu de fortune, ne lui avait fait obtenir la maîtrise, qu'il n'était pas en état de payer. Agrégé ainsi en 1725 à la communauté des chirurgiens de Paris, Garengeot débuta dans l'enseignement par un cours d'anatomie. Son nom, qui commença dès lors à s'étendre au delà de l'étroite enceinte des amphithéâtres, se répandit bientôt dans les pays étrangers, et lui procura l'entrée de la société royale de Londres, où il fut reçu en 1728. Peu de temps après, il fut nommé démonstrateur royal aux écoles de chirurgie, membre de l'Académie royale de chirurgie, dans les mémoires de laquelle il a inséré un grand nombre d'observations sur différentes maladies chirurgicales; et en 1742 il obtint la place de chirurgien-major du régiment du roi. Garengeot a la gloire d'avoir puissamment contribué à arracher la chirurgie à cet état d'abjection et d'avilissement dans lequel elle croupissait encore de son temps. Il fut un des plus zélés et des plus ardents défenseurs des droits et des prérogatives des chirurgiens, à une époque où les médecins n'étaient pas accoutumés à les regarder comme leurs égaux. Dans les discussions où il s'est souvent engagé sur ce sujet, on lui a reproché de ne s'être pas toujours renfermé dans les bornes de la modération, d'avoir plus d'une fois sacrifié la vérité à son amour-propre, d'avoir soutenu les assertions les plus fausses, et, entre autres, d'avoir osé dépouiller Harvey de la découverte de la circulation du sang, pour en donner la gloire, de son autorité privée, à Rueff, chirurgien suisse. Les critiques du temps l'ont accusé d'avoir montré un ton peu modeste, des prétentions outrées, trop de jactance, et de s'être plus d'une fois approprié les observations et les découvertes des autres. Son extrême crédulité et son amour pour le merveilleux qui lui faisaient également admettre les fables et la vérité, lui ont suscité d'autres reproches non moins graves; et parmi les histoires apocryphes dont on l'accuse, celle qui a le plus contribué à lui donner le titre de menteur, a pour objet un nez arraché, tombé dans la boue, lavé dans du vin chaud, remis et maintenu à sa place au moyen d'un bandage approprié, et si parfaitement réuni que la cicatrice était entièrement terminée au bout de quatre jours. Plusieurs faits analogues, consignés dans d'autres auteurs ou récemment observés, exigent cependant qu'on cesse de placer cette observation au rang des fables, et demandent au moins qu'on suspende son jugement. Imperturbable au milieu de tant de critiques lancées de tous côtés contre lui, Garengeot saisissait avec ardeur toutes les occasions d'écrire qui se présentaient à lui. Il a laissé les ouvrages suivants: 1° *Traité des opérations de chirurgie*, Paris, 1720, 1731 et 1749, 3 vol. in-12; traduit en anglais, Londres, 1723, in-8°; en allemand, Berlin, 1733, in-8°. Cet ouvrage renferme la doctrine des plus habiles chirurgiens du temps, Arnaud, Thibaut, Petit, Ledran, Lapeyronie, Guérin père, etc. La première édition, publiée avant que Garengeot eût obtenu la maîtrise, présente les noms de ces praticiens aux différents articles qui leur appartiennent; dans les éditions subséquentes leurs noms se trouvent supprimés en beaucoup d'endroits. 2° *Traité des instruments de chirurgie*, Paris et la Haye, 1723, in-12; Paris, 1727, 2 vol. in-12, augmenté de figures; traduit en allemand, Berlin, 1729, in-8°; Paris, 1729, 2 vol. in-12, avec des figures très-défectueuses. Cet ouvrage passe pour un des meilleurs de Garengeot; il fut néanmoins vivement critiqué; Vigneron, habile fabricant d'instruments de chirurgie, se plaignit de ce que l'auteur s'était approprié plusieurs de ses découvertes, et força Garengeot d'avouer ses torts. 3° *Myotomie humaine et canine*, ou la manière de disséquer les hommes et les chiens, suivie d'une myologie ou histoire abrégée des muscles, Paris, 1724, 1728, 1750, 2 vol. in-12. Au jugement de Haller, c'est le plus mauvais des ouvrages de Garengeot; reproche d'autant plus défavorable que d'après les critiques l'auteur ne sortait pas des amphithéâtres, où il était en quelque sorte regardé comme le prosecteur banal. 4° *Splanchnologie*, ou *Traité d'anatomie concernant les viscères*, Paris, 1728, 1739, in-12; Paris, 1742, 2 vol. in-12, avec de mauvaises figures; traduit en allemand, Berlin, 1733, in-8°. C'est de toutes les productions de l'auteur celle qui a été le plus critiquée; on y trouve quelques faits nouveaux alors sur les artères intercostales, sur le sinus de la dure-mère, et beaucoup de choses empruntées à Morgagni et à Winslow. A la fin de ce dernier traité est une *Dissertation sur l'origine de la chirurgie et de la médecine, sur l'union de la médecine à la chirurgie, et sur le partage de ces deux sciences*, dans laquelle l'auteur s'efforce de prouver que la chirurgie fut inventée la première, et qu'à l'époque de leur séparation, la chirurgie ne fut jamais subordonnée à la médecine. 5° L'*Opération de la taille par l'appareil latéral*, ou *la Méthode du frère Jacques corrigée de tous ses défauts*, est une mince production qui a pour but de prouver que cette méthode doit son origine et presque toute sa perfection à des chirurgiens français. On ne connaît pas le véritable inventeur de la *clef à la Garengeot*, instrument de chirurgie destiné à l'extraction des dents molaires. On sait seulement que Garengeot lui a fait subir de légères modifications qui, en ren-

dant plus facile l'usage de cet utile instrument, y ont irrévocablement attaché son nom. En général, quoique les ouvrages de ce laborieux chirurgien aient été vivement critiqués; et qu'ils aient assez souvent mérité de l'être, ils seront toujours lus avec fruit par ceux qui sont curieux de suivre les progrès de l'art; et il faut convenir avec Morand, dans les opuscules duquel on trouve un *Éloge de Garengeot,* dont nous avons beaucoup profité, qu'ils sont indispensables pour ceux qui voudront connaître l'histoire de la chirurgie pendant une partie des 17e et 18e siècles. Ch—t.

GARENNE (... de la), poëte peu connu, naquit au 17e siècle dans le Dauphiné, d'une famille noble. Ayant embrassé la profession des armes, il servit dans les guerres d'Italie et d'Allemagne. Il avait le goût des voyages, et il profita de quelques occasions favorables pour visiter les capitales des principaux États de l'Europe. Il est auteur d'un livre rare et singulier intitulé : *Les Bacchanales,* ou *Loix de Bacchus, prince de Nise en Arabie, roi d'Égypte et des Indes, et dieu des buveurs; ouvrage lirosophique dans lequel on voit les divers et merveilleux effets du vin,* etc., *ensemble l'éloge du tabac.* Imprimé d'abord à Chambéry, cet ouvrage fut reproduit à Grenoble, en 1657, in-8o. Il est écrit en stances dans lesquelles, suivant Goujet, il y a bien des folies et des vérités. Voyez *Bibliothèque française*, t. 16, p. 221. W—s.

GARET (Dom Jean), bénédictin de la congrégation de St-Maur, né au Havre de Grâce vers 1627, entra dans l'ordre de St-Benoît, et y fit profession en 1647. Son goût pour les études usitées dans sa congrégation le fit distinguer de ses supérieurs, et l'annonça, au sortir de ses cours, comme un sujet dont ils pouvaient tirer parti pour leurs travaux. Envoyé à St-Ouen de Rouen, il s'y appliqua avec beaucoup d'assiduité à revoir et à corriger, tant sur les manuscrits que sur les anciennes éditions, les ouvrages de Cassiodore, dont il publia en 1679 une nouvelle édition, l'une des bonnes qu'ait données la congrégation de St-Maur (*voy.* Cassiodore). L'ouvrage est dédié à M. le Tellier, chancelier de France, et précédé d'une dissertation dans laquelle dom Garet prouve, contre l'opinion du cardinal Baronius, que Cassiodore a été bénédictin. On trouve dans la même dissertation les témoignages et jugements qu'ont portés de Cassiodore les différents auteurs. Les notes et observations dont l'édition est accompagnée, sont, dit Baillet, savantes et judicieuses. Si l'on en croit dom le Cerf, Garet aurait été aidé dans son travail par dom Nicolas Nourrit; et c'est à ce religieux que l'on devrait la préface de cette édition, la vie de Cassiodore et les tables : mais l'abbé Goujet, qui paraît avoir pris des renseignements exacts, contredit dom le Cerf sur ce fait, et assure que dom Nourrit n'a eu d'autre part à l'édition que d'en soigner l'impression. Depuis le travail de dom Garet, on a découvert dans les archives de Vérone un ouvrage de Cassiodore sur les Actes et les Épîtres des apôtres et sur l'Apocalypse, publié par le marquis Scipion Maffei, sous ce titre : *Cassiodori complexiones in Epistolas, Acta apostolorum et Apocalypsim,* Vérone, 1721, in-8c; réimprimé à Rotterdam en 1738. Cette découverte laisse incomplète l'édition donnée par dom Garet, laquelle toutefois n'a pas cessé d'être estimable, et réunit lorsqu'elle parut les suffrages des savants. Dom Garet, religieux aussi modeste que docte, mourut, fort regretté de sa congrégation, à l'abbaye de Jumiéges, le 24 septembre 1694, ou, suivant la Monnoye, dans les *Notes sur les jugements des savants* de Baillet, le 4 du même mois. — *Jean* Garet, chanoine régulier, né à Louvain, fut pénitencier à Gand. Il a écrit sur l'eucharistie, le sacrifice de la messe, l'invocation des saints et sur d'autres sujets de théologie. Ses ouvrages ne sont qu'un recueil de passages des Pères, fait avec beaucoup de soin, de recherches, d'exactitude et rangés avec méthode, mais pas toujours appliqués avec assez de critique. Il mourut à Gand, le jour de Pâques de l'an 1571. — Son frère, *Henri* Garet, médecin de l'électeur de Mayence, avait étudié la médecine à Padoue, et y avait pris le bonnet de docteur. On a de lui un *Recueil de consultations.* Il mourut le 7 avril 1602. L—y.

GARIBALD, fils et successeur de Grimoald, fut proclamé roi des Lombards en 671 : il ne demeura que trois mois sur le trône. Ses sujets, qui n'aimaient pas Grimoald, son père, s'empressèrent de rappeler Pertharite, leur ancien roi, aussitôt que Grimoald fut mort; et Garibald, qui était encore enfant, fut, à ce qu'on croit, enfermé dans une forteresse. S. S—i.

GARIBAY Y ZAMALLOA (Étienne), historien espagnol, naquit à Mondragon, en Biscaye, l'an 1525. Il était l'un des hommes les plus instruits de l'Espagne, possédait le grec et le latin, et était très-versé dans l'histoire de son pays. Il fut pendant quelques années bibliothécaire de Philippe II, qui le nomma historiographe du royaume en 1563. C'est alors que Garibay, entièrement livré aux devoirs de son emploi, imagina d'écrire une chronique générale. Il parcourut à cet effet une grande partie de l'Espagne, s'arrêtant dans tous les couvents dont les bibliothèques renfermaient quelque manuscrit utile et intéressant. Après avoir voyagé deux années et recueilli un assez grand nombre de matériaux, il se livra au travail pendant six années, présenta son manuscrit à Philippe II, et ayant obtenu son approbation, publia son ouvrage sous le titre de *Quarante livres des chroniques, et Histoire universelle de tous les royaumes d'Espagne,* Anvers, 1571, 4 t., 2 vol. in-fol. Garibay s'était transporté à Anvers, et avait suivi lui-même l'impression de son ouvrage; c'est pourquoi cette édition, indépendamment de l'exécution typographique, est de beaucoup préférable à celle de Barcelone de 1628, 4 t., 2 vol. in-fol. Cette histoire ne manque

pas de mérite; et c'est au zèle infatigable de l'auteur qu'on doit la chronique la plus complète qui eût paru jusqu'alors, et qui dans la suite a fourni beaucoup de lumières aux écrivains qui lui ont succédé. Le style n'en est pas cependant bien correct; et dans les manuscrits que Garibay a consultés, il a quelquefois suivi des traditions vagues et peu sûres, qu'il n'a pas examinées avec une sage critique. Néanmoins on consulte encore de nos jours ses chroniques, qui, dans le temps, eurent beaucoup de succès, et lui méritèrent la faveur et les récompenses de Philippe II. Quelques années après, Garibay publia *Illustrationes*, *etc.* (Éclaircissements sur les généalogies des rois d'Espagne, de France et des empereurs de Constantinople, jusqu'à Philippe II et les fils de ce monarque), Madrid, 1576 ou 1580, 2 vol. in-4°. L'auteur avait promis d'autres ouvrages, qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Il mourut à Valladolid en 1593. B—s.

GARIDEL (Pierre-Joseph), médecin et botaniste provençal, naquit à Manosque le 1er août 1659. Il remplit avec une grande distinction la chaire qui lui fut confiée à l'université d'Aix, et publia le résultat de ses herborisations dans les belles campagnes qui avoisinent cette cité célèbre. Son ouvrage, orné de cent planches assez fidèles, fut imprimé avec soin et même avec une sorte de luxe aux frais de la province, sous ce titre: *Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix et dans plusieurs autres endroits de la Provence,* Aix, 1715, in-fol. La prétendue nouvelle édition de Paris, 1723, ne diffère de celle de 1715, que par la substitution d'un faux titre. Les Bauhins, Lobel, Richer de Belleval, Barrelier, avaient déjà moissonné dans les champs délicieux du midi de la France : Garidel marcha dignement sur leurs traces, et ne se contenta pas de glaner; il recommença, étendit, perfectionna les recherches et les observations de ses prédécesseurs. Les plantes qu'il découvrit sont rangées par ordre alphabétique, et quelques-unes s'y trouvent mentionnées et gravées pour la première fois. Telles sont entre autres l'euphraise visqueuse et l'ibéride à feuilles de lin. En parlant du chêne à cochenille, l'auteur ne se borne pas à la description de cet arbrisseau; il trace l'histoire de l'insecte précieux qui l'habite. Garidel mourut en 1737, et laissa un riche herbier acheté par le docteur Félix, qui l'offrit au collége royal des médecins de Nancy, dont il était membre. L'illustre Tournefort, Provençal comme Garidel, lui a dédié, sous le nom de *Garidella,* un genre de plante renonculacée dont la seule espèce alors connue prospère sous le beau ciel de la Crète, de l'Italie et de nos départements méridionaux. C.

GARIEL (Pierre), historien, nommé par erreur *Gabriel* dans le *Dictionnaire universel* de Chaudon et Delandine, naquit à Montpellier vers la fin du 16e siècle (1). Il fit de très-bonnes études au collége de cette ville, prit ses degrés en droit, et ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat à la cathédrale. Il mourut dans sa patrie vers l'année 1670, dans un âge fort avancé. On connaît de lui les ouvrages suivants : 1° *L'origine, les changements et l'état présent de l'église cathédrale de St-Pierre de Montpellier,* 1631, in-12; 1634, in-8°; 2° *Maguelone suppliante au roi,* 1633, in-8°; 3° *les Gouverneurs anciens et modernes de la Gaule-Narbonnoise ou de la province du Languedoc,* ibid., 1645; 1669, in-4°; 4° *Series episcoporum Magalonensium et Montispeliensium ab anno* 451 *ad ann.* 1652, Toulouse, 1652 et 1665, in-fol.; la seconde édition est augmentée. Cet ouvrage contient un grand nombre d'actes précieux; il est rédigé avec plus de goût et plus d'ordre que les autres écrits de l'auteur; ce qui donna peut-être lieu au reproche qu'on lui fit, dit-on, de son vivant, d'avoir prêté son nom au P. Bonnefoy, jésuite, qui en était le véritable auteur. La *Bibliothèque des écrivains de la société* semble confirmer ce bruit, puisqu'il y est dit que le P. Bonnefoy a publié la suite des évêques de Maguelone sous un nom étranger, *alieno nomine.* Cependant le ton général de l'ouvrage, les faits que l'auteur rapportent comme lui étant personnels ou comme en ayant été témoin oculaire, ne permettent pas de croire à cette supposition. Une autre preuve qui la dément encore, c'est que M. de Colbert, évêque de Montpellier, conservait dans sa bibliothèque le premier essai manuscrit de cet ouvrage (*voy.* le *Catal. Colb.*, t. 2, p. 446). 5° *Epitome rerum in inferiore Occitania pro religione gestarum ab excessu Henrici IV regis, usque ad ann.* 1657, Montpellier, 1657, in-4°; 6° *Idée de la ville de Montpellier, recherchée et présentée aux honnêtes gens,* ibid., 1665, in-fol.; ouvrage rare et estimé pour les particularités curieuses qu'il renferme, quoiqu'on reproche à l'auteur d'y avoir mêlé des faits hasardés; mais le style en est ampoulé, et de trop fréquentes digressions en rendent la lecture désagréable (1). Il est divisé en quatre parties; et Debure remarque que dans tous les exemplaires la troisième partie commence à la page 75, sans doute par la suppression de quelques pièces préliminaires. 7° *Discours de la guerre contre ceux de la religion, depuis* 1619 *jusqu'à la réduction et la paix de Montpellier.* Il existait des copies de cet ouvrage à la bibliothèque de St-Germain des Prés : dom Vaissette s'en est servi dans son *Histoire de Languedoc*, et le P. Desmolets en a inséré un *extrait* dans le tome 10 de sa *Continuation des Mémoires de Sallengre.* W—s.

GARIN, poëte français du 12e siècle, n'est connu que par un fabliau dont Fauchet a conservé le prologue dans son *Recueil de l'origine de la langue*

(1) On ne connaît pas l'année précise de sa naissance; mais il nous apprend lui-même qu'il avait reçu la tonsure en 1597, et les quatre ordres mineurs en 1602, étant déjà chanoine d'Aigues-Mortes : d'où l'on peut conclure qu'il était né vers 1583 ou 1584.

(1) Dans l'épître dédicatoire de ce livre, l'auteur se plaint de ce que *sa plume est devenue languissante par le nombre des années.* Il devait être alors au moins octogénaire.

et poésie françoise. Le style de cette petite pièce est agréable, mais le sujet en est beaucoup trop licencieux. Il existe un ouvrage en rimes de la même époque, intitulé : *Garin le Loherens ou le Lorrain*. Borel, dans son *Trésor des recherches et antiquités gauloises*, a confondu le nom du principal personnage de ce roman avec celui de l'auteur. La Monnoye a relevé la méprise de Borel dans ses *Notes* sur la bibliothèque de Duverdier; mais il donne le roman de *Garin* à Jean de Flagy, poëte inconnu à tous nos anciens bibliothécaires. Dom Calmet paraît avoir mieux rencontré en l'attribuant à Hugues Metel ou Metellus (*voy.* METELLUS). W—s.

GARIN (FRANÇOIS) (1), poëte, né à Lyon vers 1413, s'appliqua d'abord au commerce et réussit dans toutes ses spéculations; mais la chance cessa bientôt de lui être favorable, et il perdit avec sa fortune tous ses amis. Ses premières études avaient été très-négligées. Mais il devait à sa propre expérience et à la réflexion des connaissances qu'on n'acquiert pas dans les écoles. Il voulut, à défaut de richesses, laisser à son fils des règles de conduite dont l'utilité lui paraissait d'autant plus grande qu'il n'était malheureux que pour les avoir négligées ou méconnues. Ce motif louable le fit auteur à l'âge de quarante-sept ans. S'il suffisait de l'intention pour composer un bon ouvrage, celui de Garin serait un chef-d'œuvre; mais il n'en est pas ainsi : malgré ses défauts, ce poëme obtint quelque succès, puisqu'il a été réimprimé plusieurs fois. L'édition la plus ancienne est intitulée : *la Complainte et régime de François Guarin, marchant de Lyon*, sans date, in-4°; il est probable que l'auteur fit imprimer son ouvrage sous ses yeux, et que cette édition est sortie des presses de Lyon. La seconde édition a pour titre : *Complaintes et enseignements de François Guerin, envoyez à son fils pour lui regir et gouverner parmi le monde*, Paris, 1495, in-4° (2), goth. de 42 f. Duverdier en cite une troisième édition de 1512, dont il n'indique pas le format. Mercier de St-Léger en cite deux autres sans date, in-8° et in-4°. Enfin M. Durand de Lançon en a donné une nouvelle édition, d'après celle de 1495, Paris, 1832, in-4°, tirée à cent exemplaires seulement. Le poëme de Garin est divisé en trois parties : les deux premières contiennent des avis très-judicieux, tirés la plupart des livres de Salomon; mais dans la troisième, Garin étend ses conseils à la réforme du gouvernement de l'État, et même de la discipline ecclésiastique; il exprime entre autres vœux celui de voir supprimer les couvents de religieuses et abolir le célibat des prêtres. L'abbé Goujet en a été tellement effrayé qu'il déclare que, sans la protestation de l'auteur d'une soumission sincère à l'Église catholique, il le prendrait pour l'hérétique le plus envenimé et le plus déraisonnable (*Biblioth. fr.*, t. 9). W—s.

(1) Ses imprimeurs le nomment mal Guarin et Guerin. Cependant l'auteur avait pris soin de donner la véritable orthographe de son nom dans un acrostiche rapporté par l'abbé Goujet, *Bibl. fr.*, t. 9, p. 318.

(2) Et non pas in-8°, comme l'a dit l'abbé Goujet, *Bibl. fr.*, t. 10, p. 419.

GARIOPONTUS, médecin africain de l'école de Salerne, vécut dans le 11e siècle. Les biographes le désignent sous les différents noms de *Warimpotus, Raimpotus, Guaripotus, Guarimpotus, Garipo-nus, Garnipulus;* mais ils ne nous ont rien transmis sur sa vie : on sait seulement que ce qu'il a écrit est en grande partie tiré des auteurs qui l'ont précédé, et particulièrement de Théodore Priscien. Un style barbare et un assemblage de mots grecs, latins et arabes, rendent extrêmement obscurs les ouvrages qu'on a de lui, sous les titres suivants : 1° *De morborum causis, accidentibus et curationibus, libri VIII*, Lyon, 1516, in-4°; Bâle, 1536, in-8°; 2° *Passionarius Galeni de ægritudinibus a capite ad pedes*, Lyon, 1526, in-4°; 3° *Ad totius corporis ægritudines remediorum praxeos, libri V*, Bâle, 1531, in-4°. CH—T.

GARISSOLES (ANTOINE), ministre protestant et docteur en théologie, naquit à Montauban en 1587, de parents calvinistes, et fut élevé dans cette religion. Il avait apporté en naissant de grandes dispositions pour l'étude : elles furent cultivées avec soin; et ses progrès dans les humanités surpassèrent même ce qu'on en attendait. Quand il en sortit, il parlait et écrivait le latin avec une facilité merveilleuse. Il réussit également dans ses études de philosophie et de théologie. Il avait à peine vingt-quatre ans, lorsque le synode de Castres le jugea capable d'exercer le ministère évangélique, et le mit à la tête de l'église de Puy-Laurens. La manière dont il s'acquitta de cet emploi et les talents qu'il y déploya lui en méritèrent de plus importants. Il fut appelé en 1627 à Montauban, pour y exercer les fonctions de pasteur. Presque en même temps, plusieurs synodes le désignèrent pour occuper une chaire de théologie dans l'Académie protestante de cette ville. Il aimait et cultivait la poésie latine; on a de lui dans cette langue des ouvrages en vers, que leur facilité, leur élégance et une rare pureté d'expression rapprochent de ceux des beaux temps de la latinité. Il assista à divers synodes de sa communion, et notamment à celui de Charenton, tenu à la fin de 1644 et au commencement de 1645 : il en fut même choisi *modérateur*, et répondit en cette qualité à la harangue du commissaire du roi, envoyé par le gouvernement. Ce synode, voulant faire achever l'ouvrage de Chamier sur les controverses de religion (*voy.* CHAMIER), chargea Garissoles et Charles son collègue de traiter les questions de la présence réelle et de la transsubstantiation, et d'écrire sur l'autorité de l'Église et des conciles. Garissoles mourut à Toulouse en 1650. Il a laissé des ouvrages théologiques et des poésies latines, savoir : 1° un livre de sermons, intitulé *la Voie du salut*, et des *Thèses de théologie;* 2° un traité *De Christo mediatore*, Genève, 1662, in-4°; 3° *Decreti synodici*

Carentonensis de imputatione peccati Adæ explicatio et defensio, Montauban, 1646, in-8°. Ce livre, composé par ordre du synode, valut à Garissoles beaucoup de louanges de la part de ceux de sa religion. 4° *Pauli Caroli et Antonii Garissolii, utriusque pastoris et professoris in Academia Montalbanensi, explicatio catecheseos religionis christianæ*, Genève, 1654, in-8°; 5° un *Poëme latin* sur le couronnement de la reine Christine, et *diverses pièces de vers* adressées à ses amis; 6° un *poëme épique* de dix mille vers, divisé en douze livres, sur les exploits de Gustave-Adolphe, roi de Suède, sous ce titre : *Adolphidos, sive de bello Germanico, quod incomparabilis heros Gustavus Adolphus magnus, Suecorum, Gothorum, Vandalorumque rex, pro Germaniæ procerum et statuum libertate gessit.* Garissoles, de l'avis de Grotius, dédia ce poëme à la reine Christine, et envoya son fils à la cour de Suède le lui présenter. La princesse agréa cet hommage avec bienveillance, caressa et fit défrayer le fils, et combla le père d'éloges et de présents. 7° Un *poëme latin* à la louange des quatre cantons protestants de la Suisse, lequel leur fut aussi porté par le fils de Garissoles. Les cantons reconnurent noblement cet envoi, et écrivirent à Garissoles une lettre honorable qui fut imprimée avec l'éloge de ce ministre, composé par M. Cathala, avocat à Montauban, et inséré dans le Recueil de l'Académie de cette ville, publié en 1745. L—y.

GARLANDE (Jean de), poëte et grammairien du 11e siècle. Bale et Pits l'ont cru Anglais; mais les rédacteurs de l'*Histoire littéraire de France* revendiquent cet écrivain, et la principale raison dont ils s'appuient, c'est qu'on ne connaît en Angleterre aucune famille du nom de Garlande, tandis que (comme on le verra dans l'article suivant), il en existait une en France qui jouissait déjà au 11e siècle des priviléges de la noblesse. Le peu qu'on sait de Garlande se réduit donc à des conjectures. Ceux qui le font naître en Angleterre, conviennent qu'il avait fait ses études en France, le seul pays où elles fussent alors florissantes. Les autres pensent qu'il alla en Angleterre à la suite de Guillaume Ier, et qu'avec la protection de ce prince il y ouvrit une école qui eut bientôt une grande célébrité; qu'enfin, las du séjour de ce pays, il revint dans sa patrie, où il mourut vers 1081. On a sous le nom de Jean de Garlande un grand nombre d'ouvrages; mais on n'est pas certain que tous soient du même écrivain : 1° *De mysteriis Ecclesiæ carmen et in illud commentarius.* Ce poëme est dédié à Foulques, évêque de Londres. Polyc. Leyser en a inséré le prologue et le premier chapitre dans son *Historia poeseos medii ævi.* 2° *Facetus :* ce titre singulier cache un poëme en cent trente-sept distiques sur les devoirs de l'homme. Il a été commenté par un ancien scholiaste, et imprimé avec d'autres opuscules du même genre, Lyon, Jean Desprez, 1489, in-4°; ibid., Jacques Arnoulet, sans date; Cologne, 1520; et séparément, avec son commentaire, Deventer, 1494, in-4°; 3° *De contemptu mundi.* Ce poëme, attribué par erreur à St-Bernard, est divisé en trois livres, dont le premier ne paraît pas achevé; il fait partie du recueil qu'on vient d'indiquer, et a été imprimé seul, avec un commentaire, Caen, sans date, in-4°. Dom Mabillon l'a inséré, d'après un manuscrit contenant de nombreuses variantes, dans son édition des Œuvres de St-Bernard (1). 4° *Floretus*, ou *Liber Floreti.* C'est une espèce de centon formé des plus beaux endroits, ou du moins de ceux que Garlande avait jugés tels, dans les ouvrages qui faisaient sa lecture. On en trouvera l'analyse dans l'*Histoire littéraire de France.* Cet ouvrage, qu'on a aussi attribué à St-Bernard, était si estimé qu'il en a paru dix éditions dans l'espace de vingt ans (1505 à 1525), et que plusieurs écrivains, entre autres Jean Gerson, ont pris la peine de l'expliquer par des commentaires. 5° *Metricus de verbis deponentialibus libellus, cum commento*, Anvers, 1486, in-4°; 6° *Cornutus sive disticha hexametra moralia,* publié avec le *Cornutus novus* d'Otton de Lunebourg, par Jean Drolshagen, lecteur en droit à Zwoll, ibid., 1481, in-4°, et seul, Haguenau, 1489. 7° *Opus synonymorum sive multivocorum*, Reutlingen, 1487; 2e édition, 1488, in-4°, avec un *commentaire* d'un Anglais, nommé Galfrid, et un traité : *De æquivocis,* Paris, 1494; Cologne, 1495; Londres, 1496, in-4°; seul, mais avec le commentaire de Galfrid, Londres, 1505, in-4°, et enfin dans le recueil de Polyc. Leyser, déjà cité. 8° *Libellus de verborum compositione,* 1560, in-4°; 9° *De orthographia.* On ne croit pas qu'il ait été imprimé. Fabricius pense que c'est à un Jean de Garlande, différent du grammairien, qu'il faut attribuer un *Compendium alchymiæ*, Bâle, 1560, in-8°, avec un commentaire d'Arnaud de Villeneuve, et réimprimé, ibid., 1571, avec un autre traité de Laurent Ventura : *De ratione conficiendi lapidis philosophici.* On peut consulter pour plus de détails l'*Histoire littéraire de France*, t. 8, p. 83-98, et le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1759. W—s.

GARLANDE (2), famille considérable de la Brie, connue avant le 11e siècle, et qui a fourni des hommes distingués par leur valeur ou par la capacité qu'ils ont montrée dans les emplois importants dont ils été honorés. Les deux personnages de cette famille qui appartiennent le plus particulièrement à l'histoire, sont Anseau et Étienne de Garlande, ministres de Louis VI, dit le Gros. Anseau était fils de Guillaume Ier, sénéchal de France, et frère de Gislebert qui suivit Godefroi de Bouillon en 1096 à la conquête de la terre sainte, et se distingua au siége de Nicée. Il avait encouru la disgrâce du roi Philippe Ier pour des raisons sur lesquelles les auteurs contemporains ne s'expliquent pas. Les seigneurs mécontents lui offrirent de se mettre à leur tête pour faire

(1) T. 2, p. 894.
(2) C'est cette famille qui a donné son nom à la rue *Garlande*, nommée aujourd'hui par corruption *Galande*.

la guerre au roi. Anseau déclara qu'il ne consentirait jamais à les aider dans leurs projets criminels, mais que s'ils avaient de justes motifs de plainte, il se chargerait volontiers de les exposer et de les faire valoir. Cette conduite lui rendit la faveur de son prince, et Louis VI en montant sur le trône le rappela à la cour. Il le nomma peu de temps après à la place de sénéchal, vacante par la mort de Gui de Rochefort, dont Anseau avait épousé la fille, et en fit son principal ministre. Hugues, l'un des fils de Gui de Rochefort, irrité de la préférence accordée à Garlande, se rangea du parti des mécontents. Fortifié dans son château de la Ferté, il n'en sortait que pour ravager les pays voisins et dépouiller les malheureux voyageurs qui traversaient ses terres. Son frère, le comte de Corbeil, lui ayant fait quelques représentations sur l'indignité de sa conduite, il le fit enlever un jour qu'il se promenait seul et sans armes, et l'enferma dans un cachot. Anseau résolut d'arrêter ce désordre ; il se ménagea des intelligences dans le château de Hugues, et, suivi seulement de quarante hommes, se rendit sous les murs à l'approche de la nuit. Une porte lui est livrée par un de ses affidés ; mais tandis qu'il s'avance dans l'obscurité, l'éclat des armes donne l'éveil aux gardes ; il est assailli dans un passage où il ne pouvait se défendre : entouré de toutes parts et couvert de blessures, il est fait prisonnier. Anseau ne pouvait échapper à la mort si Hugues se fut trouvé à la Ferté ; mais il en était absent pour quelque expédition ; et le roi ayant su le malheur arrivé à son ministre, fit presser le siége du château avec une telle vigueur qu'il fut enlevé, et les deux prisonniers délivrés. Les Anglais, maîtres alors de la Normandie, alimentaient les troubles civils, tantôt en favorisant les rebelles contre leur souverain, et tantôt en vendant chèrement au roi des secours pour l'aider à soumettre des sujets trop redoutables. Louis VI sentit enfin que les étrangers étaient ses véritables ennemis, et leur déclara la guerre ; mais, dit Hénault, il n'était plus temps ; les Anglais étaient devenus trop puissants, et Louis, trahi par ses vassaux, battu dans plusieurs rencontres, fut obligé de demander la paix. Dans le nombre des seigneurs mécontents, on distinguait le sire du Puiset, dont le château avait été pris et démantelé deux fois dans l'espace de neuf années ; mais ces revers n'avaient pu le corriger, et il continuait toujours ses déprédations. Le roi ordonna à Garlande de faire une troisième fois le siége de ce château et de le raser entièrement. Anseau entoura donc la place ; et il se préparait à y donner l'assaut, quand le sire du Puiset l'ayant rencontré dans une sortie, courut à lui et le tua d'un coup de lance en 1118. Le château fut pris quelques mois après ; mais le sire du Puiset, étant parvenu à s'échapper, s'embarqua pour la terre sainte, et mourut dans la traversée. W—s.

GARLANDE (Étienne de), frère d'Anseau, fut élu évêque de Beauvais, n'étant encore que simple clerc, à la recommandation de Philippe Ier ; mais Yves de Chartres s'opposa à cette élection, fondé sur ce qu'elle était contraire aux canons de l'Église ; et dans les lettres qu'il écrivit au pape à ce sujet, il peignit Étienne sous des couleurs si peu favorables, qu'il ne put être confirmé dans cette dignité. Le roi chercha à le dédommager par le don de plusieurs bénéfices ; et peu de temps après il le fit nommer archidiacre de Paris, et doyen de Ste-Croix d'Orléans. Mais l'ambition d'Étienne n'était pas satisfaite, et il essaya plusieurs fois de se faire élire évêque, toujours en vain. Anseau étant devenu sénéchal fit nommer Étienne chancelier, place qui n'avait point alors, il est vrai, l'importance qu'elle a eue dans la suite, mais qui n'en était pas moins une des premières de l'État. Guillaume, l'un de leurs frères, ayant succédé à Anseau, Étienne profita de son crédit sur l'esprit du roi pour retenir dans ses attributions l'administration de la justice et celle des finances, qui avaient appartenu jusque-là au sénéchal. Guillaume mourut vers 1120 ; et Étienne, craignant de voir passer dans une autre famille la charge de sénéchal, s'en fit pourvoir, malgré sa qualité d'ecclésiastique, ce qui occasionna un grand scandale, et fut le motif de la lettre de St-Bernard à l'abbé Suger, dans laquelle il reproche à Étienne son ambition démesurée et le mépris qu'il semblait faire des lois de l'Église. Étienne n'était cependant pas le premier prélat qu'on eût vu à la tête des armées ; mais ces exemples avaient été moins fréquents qu'ils ne le furent dans la suite. Les plaintes devinrent si vives, qu'il pressentit qu'il ne garderait pas longtemps cette charge, et il forma le projet de s'en démettre en faveur d'Amauri de Montfort, qui avait épousé sa nièce, fille unique d'Anseau. Le roi refusa de souscrire à cet arrangement ; et Étienne, oubliant tout ce qu'il devait à son prince, se ligua contre lui avec Amauri et d'autres mécontents. Il ne tarda pas à reconnaître l'énormité de sa faute ; il demanda et obtint son pardon, et se démit de toutes ses charges en 1131, sans aucune condition, il ne quitta cependant la cour qu'en 1137 après la mort de Louis le Gros, et se retira dans son abbaye de Ste-Croix d'Orléans, où il mourut vers 1150, dans un âge très-avancé. W—s.

GARMANN (Christian-Frédéric), né à Mersbourg, en Misnie, le 19 janvier 1640, mourut le 15 juillet 1708. Quoique simplement revêtu du modeste titre de licencié en médecine, il obtint la charge de physicien de la ville de Chemnitz et de son district. Il fut membre de l'Académie des Curieux d'Allemagne, et communiqua un grand nombre d'observations à cette société savante. On lui attribue les ouvrages suivants : 1° *Discursus physico-medicus de gemellis et partu numerosiore*, Leipsick, 1667, in-4°; 2° *De miraculis mortuorum libri tres, quibus præmissa dissertatio de cadavere et*

miraculis in genere, ibid., 1670, et Dresde, 1709, in-4°; cette derniere édition est la seule recherchée; celle de 1670 ne contenait qu'un seul livre. L'ouvrage est rempli d'une érudition indigeste et si chargé de citations, que l'on a peine à distinguer le texte. Malgré la crédulité qu'il montre à tout propos, l'auteur ne laisse échapper aucune occasion de déclamer contre l'Église romaine, en lui attribuant toutes les superstitions et croyances populaires, relatives aux reliques vraies ou fausses. 3° *Homo ex ovo*, Chemnitz, 1672, in-4°; 4° *Garmanni et aliorum virorum clarissimorum epistolarum centuria*, Rostoch et Leipsick, 1714, in-8°. La plupart de ces ouvrages sont remplis de faits incroyables et d'observations extraordinaires, que l'érudit et trop crédule Garmann a recueillis sans discernement dans une foule d'auteurs. On y trouve par exemple l'histoire d'un homme qui vomit deux petits chats blancs en vie, et un grand nombre d'observations du même genre, où l'on voit des serpents, des crapauds, des vipères, des lézards, des salamandres, des sangsues, etc., rendus par les selles, par le vomissement, par le vagin, etc. Ch—t.

GARNACHE (Françoise de Rohan, dame de la) a eu, dans le 16e siècle, un instant de célébrité par l'affront le plus sensible que puisse éprouver une personne de son sexe. Élevée à la cour de la reine de Navarre, dont elle était très-proche parente, sa beauté, son esprit, ainsi que sa naissance, semblaient lui donner le droit de se choisir un époux. Parmi les jeunes seigneurs qui paraissaient les plus empressés à lui plaire, elle distingua le duc de Nemours; et trop confiante dans ses serments, elle eut la faiblesse de céder à ses désirs. Les circonstances éloignèrent le duc de la cour; et bientôt elle eut la douleur d'apprendre qu'oubliant ses promesses, il avait demandé la main de la veuve du duc de Guise, assassiné devant Orléans. Elle voulut en vain s'opposer à ce mariage; le duc de Nemours soutint qu'il ne pouvait être engagé envers une personne qui s'était déclarée pour les nouvelles opinions; et le pape prononça de la même manière. Le roi Henri III chercha à consoler cette dame, en érigeant pour elle en duché la terre de Loudun; et il l'autorisa à faire prendre à son fils le titre de prince de Genevois. Varillas, en parlant de cet événement dans son *Histoire de Henri III*, a commis bien des fautes, qui ont été relevées par Bayle, avec beaucoup de solidité (*voy.* le *Dictionnaire* de Bayle, art. *Garnache*). W—s.

GARNEREY (François-Jean), né à Paris en 1755, étudia la peinture à l'école de Louis David. Ses ouvrages ne brillent pas par la vérité du coloris ni par l'élévation du style, quoiqu'il ait traité des sujets où ce genre de mérite était indispensable. Mais ils se font remarquer par un dessin correct et une fidélité peut-être trop minutieuse dans la reproduction des détails. Il a mis l'histoire en tableaux de genre; même dans ses cadres les plus vastes, la grandeur naturelle des sujets s'évanouit, et les plus augustes infortunes y ont un air de vulgarité bourgeoise. Ses principaux tableaux d'histoire représentent : *Diane de Poitiers aux pieds de François Ier; Marie Stuart en prison; Louis XVI à la Tour du Temple; Molière déjeunant avec Louis XIV; le Duc de Montausier conduisant le Grand Dauphin dans la chaumière d'une famille pauvre.* La captivité de Marie Stuart et celle de Louis XVI sont des sujets tragiques qui demandent, pour être convenablement traités, du sentiment, de la pensée et, dans l'exécution, le style, qui n'est pas du tout la même chose que la correction du dessin. Garnerey réussissait mieux dans la peinture purement anecdotique, qui n'exige que de l'esprit. Il réussissait mieux encore dans les études de fleurs, et dans la reproduction des objets inanimés, tels que les monuments et les costumes. Il avait sous ce rapport un talent très-réel, qui lui valut, pendant quelque temps, l'emploi de dessinateur à l'Académie royale de musique. C'est lui qui donna les beaux costumes de l'opéra de *Moïse*. Il a laissé en outre quelques portraits. Cet artiste est mort en 1837, âgé de 82 ans. — Garnerey (Louis-Ambroise), fils aîné du précédent, étudia le dessin dans l'atelier de son père, qu'il déserta fort jeune pour s'embarquer. Il ne s'embarquait ni comme artiste ni comme marin : il obéissait en partant à des préoccupations plus vulgaires; il emportait une pacotille et voulait tout simplement faire fortune. Mais dans une de ses traversées sur l'Océan, le jeune aventurier tomba aux mains des Anglais, qui l'emmenèrent prisonnier. Il fut pendant huit ans captif sur les pontons. Adieu, direz-vous, la richesse! Adieu le trafic, adieu les beaux voyages à la recherche de la toison d'or! Eh bien, point : sur ces pontons immobiles, dans cette rade maudite où languissaient ses compagnons d'infortune, Louis Garnerey trouva une richesse plus précieuse que celle qu'il avait rêvée; il y trouva son talent, et comme l'esprit de spéculation ne l'avait pas encore entièrement abandonné, il y trouva, en outre, le moyen de trafiquer avantageusement des produits de ce talent qu'il ignorait, et que le malheur seul lui avait révélé. Cette mer immense qu'il contemplait nuit et jour fit sur lui une impression de plus en plus profonde; il l'étudia à loisir dans tous les aspects et éprouva à la fin le désir de traduire au crayon quelques-uns des effets qui l'avaient le plus touché. Mais le crayon était impuissant à rendre des scènes où l'eau, les nuages, le vent, la lumière, jouent le rôle principal. Garnerey se procura des pinceaux et apprit tout seul à s'en servir. Le bruit se répandit bientôt sur le rivage qu'il y avait à bord des pontons un prisonnier qui faisait des tableaux, et quels tableaux! des marines. Nul ne songea à le faire mettre en liberté; mais chacun voulut avoir des *marines* du prisonnier. Ses premières esquisses furent recherchées et se vendirent bientôt assez

cher. Rentré en France avec la restauration, il fréquenta les musées et s'appliqua à perfectionner son talent. Mais l'artiste en se développant n'étouffa jamais en lui le commerçant. Il apprit de M. Debucourt à reproduire ses tableaux à l'aquatinte, et à multiplier ainsi les profits de son travail. Sa touche inspirée, mais un peu rude, s'adoucit à la longue, mais sans s'amollir. C'est, en somme, un excellent peintre de marine. Il joignait à l'originalité de son talent une faculté qu'il semblait tenir de son père, celle de pouvoir rendre avec une parfaite exactitude, nous ne disons pas seulement la physionomie d'un vaisseau, mérite essentiel, mais jusqu'aux moindres détails de l'armature et des agrès. On remarque aussi dans la plupart de ses œuvres l'absence de l'homme. Il n'osait pas aborder la figure. Il a laissé un ouvrage intitulé : *Vues des côtes de France dans l'Océan et la Méditerranée*, 1 vol. in-fol. Cet ouvrage est accompagné d'un texte, par M. de Jouy. — GARNEREY (Auguste), second fils de François-Jean et frère cadet de Louis, naquit en 1794. Son père voulait faire de lui un architecte; mais une vocation plus forte entraîna Auguste Garnerey dans l'atelier d'Isabey père. Il avait de la facilité et du goût; il composa des dessins de meubles, de vases, d'ornements, qui furent recherchés par les orfévres, et contribuèrent sous l'empire à la réputation de Thomire et de Feuchères. Récompensé à l'exposition de 1810, il devint peintre du cabinet de la reine Hortense. Il parcourut une partie de l'Europe, et vit poser devant son chevalet un grand nombre de personnages célèbres. Sous la restauration il plut à M. le duc de Berry, devint professeur de dessin de Madame. Il fut chargé, en outre, du dessin des costumes de l'Opéra. Il mourut jeune encore, le 16 mars 1824, d'une maladie de poitrine, qu'on attribue à l'excès du travail et des veilles. Il a laissé de charmantes aquarelles, parmi lesquelles on cite : *Madame de la Vallière, le Petit Jehan de Saintré, la Belle au bois dormant.* On a aussi de lui des portraits de personnages historiques, des tableaux d'intérieur, des fleurs. C—ET.

GARNERIN *jeune* (ANDRÉ-JACQUES), fameux aéronaute, né en 1770, commença à se faire connaître en 1793, lorsqu'il reçut du comité du salut public une mission secrète pour l'armée du Nord. Au mois de septembre de cette année, l'ennemi avait pénétré sur le territoire français. Garnerin, devenu commissaire de la convention, fut fait prisonnier à la reprise de Marchienne, au moment où il excitait les troupes à combattre et leur en donnait l'exemple. Détenu pendant près de trois ans dans les prisons de Bude en Hongrie, il fut échangé dans le mois de mai 1796, vint à Paris, et demanda à rendre compte de sa mission à l'armée du Nord; mais les choses avaient bien changé pendant son absence. Il s'adressa au directoire pour recevoir la récompense qu'il prétendait lui être due. N'ayant rien obtenu, il imagina de se faire aéronaute. Dans sa prison de Bude, ayant cherché plusieurs fois les moyens de recouvrer sa liberté, il avait eu l'idée du *parachute*. De retour en France, il mit sa théorie en pratique; et, le 22 octobre 1797, il s'éleva en ballon dans le parc de Mousseaux, et donna le premier spectacle d'une *descente en parachute*. Celle qu'il exécuta le 23 septembre 1800, dans l'enceinte du Champ de Mars, lui valut du ministre de l'intérieur, Lucien Bonaparte, une lettre très-flatteuse, avec l'envoi d'un fusil d'honneur, sur lequel étaient gravés le nom de Garnerin et la date de l'expérience. Dans le cours de l'année suivante, il obtint du gouvernement des lettres de recommandation pour les ambassadeurs auprès des puissances qu'il devait visiter, et il commença par l'Angleterre. Il se rendit ensuite à Berlin et à St-Pétersbourg, où il reçut du roi de Prusse et de l'empereur de Russie un accueil plus distingué que n'auraient pu l'obtenir des savants ou des artistes éminents. Aussi le soupçonnait-on d'être un des émissaires secrets de la police impériale. En décembre 1804, lors du couronnement de Napoléon, rien ne fut épargné pour rendre solennelles les fêtes que célébra la ville de Paris. Garnerin prépara un ballon gigantesque auquel était suspendue une couronne éclairée par trois mille verres de couleur; et peu d'instants avant la fin du feu d'artifice, ce ballon s'éleva de la place du parvis Notre-Dame, et monta dans les airs aux acclamations de la multitude. Le vent soufflait ce jour-là dans la direction de l'Italie. Le globe plana le lendemain au-dessus de la coupole de St-Pierre et du Vatican; puis, s'affaissant tout à coup il vint s'abîmer dans les eaux du lac Bracciano. En rasant la terre aux environs de Rome, il avait rencontré le *tombeau de Néron*, et la couronne s'y était accrochée pendant quelques minutes; mais poussé par le vent, il avait continué sa route en laissant à l'un des angles du tombeau une partie de la couronne. Cet accident et les plaisanteries qu'on attribua à Garnerin lui-même à cette occasion, vinrent aux oreilles de Napoléon, qui ordonna avec humeur qu'il ne fût plus question de Garnerin et de son ballon. A dater de ce moment l'aéronaute cessa d'être employé par le gouvernement, et fut remplacé par madame Blanchard (*voy.* ce nom), pour toutes les ascensions qui eurent lieu dans les fêtes publiques. Cet aéronaute mourut le 18 août 1823, des suites d'une blessure qu'il avait reçue sur le théâtre du jardin Beaujon. La jeune fille adoptée par lui, au sortir de l'enfance a fait plusieurs fois l'expérience en *parachute*. Il a publié : 1° *Voyage et captivité du citoyen Garnerin, ex-commissaire de la république française, prisonnier d'Etat en Autriche*, Paris, 1797, in-8° de 160 pages, réimprimé la même année; 2° *Usurpation d'état et de réputation par un frère, au préjudice d'un frère. Jacques Garnerin le jeune, physicien, premier aéronaute du Nord, au public*, Paris, 1815, in-4° de 4 pages. Le frère dont il est question était l'in-

venteur d'une nouvelle méthode d'éclairage, et il avait indignement calomnié la reine Marie-Antoinette devant le tribunal révolutionnaire. Ne montant pas lui-même dans le ballon qu'il établissait de concert avec Blanchard, il y faisait monter sa fille, ce qui donna lieu de dire qu'il exploitait en même temps la gloire de son frère et le courage de sa fille. Jacques Garnerin, voulant faire oublier la part qu'il avait prise à la révolution, composa en 1816 : le *Triomphe des lis, divertissement proposé à la garde nationale, à l'occasion de la fête du roi.* C'était comme physicien un homme très-ignorant. F—LE.

GARNET (Henri), jésuite anglais, impliqué dans la conspiration des poudres, naquit à Nottingham, de parents catholiques, en 1555, sous le règne de la princesse Marie, et dans un temps de troubles religieux. Parvenu à l'âge d'adolescence, il fut envoyé en Italie, et y prit l'habit de jésuite à l'âge de vingt ans. Après qu'il eut achevé ses deux ans d'épreuve, il continua ses études, et eut l'avantage d'avoir pour maîtres Bellarmin et le savant Clavius : il fit sous ce dernier tant de progrès dans les mathématiques, que Clavius, l'un des bons géomètres d'alors, étant tombé malade, Garnet le remplaça dans sa chaire et en soutint l'illustration. Le P. Garnet n'était pas moins instruit dans les lettres divines et humaines. Il savait parfaitement l'hébreu, et le professa dans le collége romain. Il y donna aussi des leçons sur les questions les plus relevées de la métaphysique. A un jugement solide et une pénétration vive, le P. Garnet joignait des mœurs simples et douces, de la candeur, le talent de persuader, et beaucoup de zèle pour la religion catholique, qu'il était affligé de voir se perdre dans sa patrie. Le désir de contribuer à l'y soutenir suivant son pouvoir, lui fit solliciter de ses supérieurs la permission de se joindre aux missionnaires qui y travaillaient. Il ne fut point effrayé des risques qu'il aurait à courir. Ayant obtenu l'objet de sa demande, il passa en Angleterre en 1584. Deux ans après il fut mis à la tête de la mission, et n'omit rien pour maintenir dans la foi ancienne ceux qui la professaient, et pour y rappeler ceux qui s'en étaient écartés. Il y avait déjà dix-huit ans qu'il était occupé de ces utiles et périlleux travaux, lorsque des seigneurs anglais, aigris des persécutions qu'éprouvaient les catholiques, au mépris des promesses que le roi Jacques Ier avait faites à son avénement au trône, et animés d'un faux zèle, résolurent de mettre fin par le plus horrible des complots aux cruautés qu'on exerçait contre eux. Leur plan était, au moyen de trente-six barils de poudre, déjà placés sous la salle où devait se tenir le parlement, d'ensevelir sous ses décombres le roi, les deux chambres et tous les assistants. Heureusement cette trame se découvrit lorsque tout était prêt pour l'exécution : mais auparavant, Catesby, homme de condition, et l'un des principaux conjurés, ayant quelques scrupules qu'il voulut dissiper, s'était adressé en confession au jésuite Grienwell, et lui avait dévoilé toute la conjuration. Ce père, dit-on, fit tout ce qu'il put pour détourner Catesby d'un si criminel dessein : mais celui-ci, tenant à son projet, pria Grienwell de consulter Garnet, aussi sous le sceau de la confession. Garnet se trouva fort embarrassé à cette étrange ouverture. Il réprimanda sévèrement Grienwell d'avoir entendu de pareilles choses, et d'être venu les lui répéter. En même temps il lui ordonna d'user de tout son pouvoir sur Catesby pour le faire renoncer lui et ses complices à leur projet. Pour lui, retenu par le sceau de la confession, prévoyant d'ailleurs tous les maux qui résulteraient pour les catholiques d'une révélation, il garda, non sans être en proie à mille inquiétudes, son dangereux secret. Deux mois s'étaient passés depuis la punition des coupables. Ils n'avaient chargé aucun prêtre catholique, aucun n'était soupçonné d'avoir trempé dans la conspiration, lorsque tout à coup un bruit se répandit que les jésuites n'y étaient point étrangers. Le ministre Cécil mit ses agents à leur recherche, et Garnet fut trouvé avec son valet chez un catholique nommé Abington. Lui et son confrère Oldecorne, connu aussi sous le nom de Hall, furent mis en prison et interrogés à différentes reprises. N'y ayant point de preuves contre Garnet, on chercha à le surprendre en lui tendant un piége. On mit Oldecorne dans un cachot voisin du sien. Un homme préposé à la garde de Garnet fut chargé de se donner pour un zélé catholique afin de gagner sa confiance. Ce rôle de perfidie fut joué avec tant d'adresse que Garnet y fut pris. Cet homme l'avertit, comme par intérêt, qu'Oldecorne était dans son voisinage, et lui montra une fente par laquelle ils pouvaient se parler. Soit que Garnet voulût se confesser, soit qu'il cherchât quelque consolation, il hasarda avec Oldecorne un entretien dans lequel il avoua qu'il avait eu connaissance de la conspiration, aveu qui fut avidement recueilli par des gens apostés. Il n'en fallut pas davantage pour faire déclarer Garnet coupable de haute trahison. Il allégua en vain que, ne connaissant la conspiration que par la confession, sa religion lui interdisait toute révélation à cet égard. Il fut condamné le 8 mars 1606 à être pendu, et fut exécuté le 3 mai suivant. Il protesta de son innocence sur l'échafaud, recommanda son âme à Dieu, et demanda qu'à son occasion l'on ne traitât pas plus durement les catholiques. Un immense concours de peuple était accouru pour voir mourir le *grand jésuite*, nom que donnaient à Garnet même les protestants, et qu'il justifia par son héroïque courage. Ses membres, séparés du tronc, furent exposés dans différents quartiers de Londres, comme ceux d'un traître. Les historiens anglais n'hésitent point à prononcer qu'il fut justement puni. Hume dit expressément, mais sans en apporter de preuves,

« que les jésuites Tenesmond et Garnet écar-« tèrent les scrupules qui retenaient encore les « conjurés. » Selon de Thou, Garnet serait convenu, dans son interrogatoire, d'avoir connu la conspiration, mais seulement en général, et sans en savoir les particularités avant d'en avoir été informé en confession. Le jésuite Eudæmon-Jean, dans une apologie (1) composée exprès, justifie Garnet et les jésuites sur tous les points. L'abbé Millot ne trouve pas de motifs suffisants pour les accuser de complicité : enfin, ce qui paraît encore plus décisif, Antoine Lefevre de la Boderie, homme éclairé et d'un caractère irréprochable, alors ambassadeur en Angleterre, depuis beau-père d'Arnauld d'Andilly, et qui, étant sur les lieux, a pu prendre des renseignements exacts, assure, dans ses *Négociations*, que les jésuites étaient innocents de cette atrocité. Quelques écrivains ont même imputé au ministre Cécil d'avoir ourdi les fils du complot pour perdre les catholiques, et d'en avoir présenté l'appât à quelques-uns d'eux d'un esprit exalté, lesquels donnèrent dans le piége. Les jésuites ont mis Garnet au nombre des martyrs de leur ordre (2). On lui doit en anglais, entre autres opuscules théologiques, divers traités sur les sacrements, etc.; ils se trouvent joints au *Catéchisme* de Pierre Canisius, qu'il avait lui-même traduit en anglais, Londres, 1590; St-Omer, 1622, in-8°. L—y.

GARNET (Thomas), médecin anglais, né en 1766, à Casterton, près de Kirkby-Lonsdale, dans la province de Westmoreland, fut placé à l'âge de quinze ans comme apprenti auprès d'un chirurgien apothicaire, homme très-versé dans la connaissance des sciences exactes, qu'il enseigna avec succès à son élève : mais la chimie attira plus particulièrement son attention. Il suivit ensuite à l'université d'Edimbourg le cours de médecine du docteur Brown, dont il adopta la doctrine nouvelle avec enthousiasme. En 1787, il publia une leçon sur l'hygiène (*Lecture of health*), et prit l'année suivante le degré de docteur en médecine. Après avoir perfectionné ses études par la fréquentation des hôpitaux de Londres, il exerça sa profession d'abord à Bradford, dans le comté d'York, où il donna des leçons particulières sur la physique et la chimie, et où il écrivit un traité sur les eaux d'Horley-Green (*Horley-Green Spa*), et un autre sur l'*Optique*, qui, inséré dans l'*Encyclopédie britannique*, fut l'objet de beaucoup d'éloges. En 1791, le docteur Garnet transféra sa résidence à Knaresborough, où il eut de la vogue, et s'occupa de l'analyse des eaux de Harrowgate, dont il donna le résultat au public. En 1795, ayant formé le projet de passer en Amérique, il n'attendait plus à Liverpool, que l'occasion du départ d'un vaisseau, lorsqu'il fut vivement sollicité de donner dans cette ville un cours de leçons sur la physique, la chimie et d'autres sujets : ces leçons eurent un si grand succès, qu'il fut invité à les répéter à Manchester, où elles furent également goûtées. Il renonça alors au projet de quitter sa patrie, et s'étant mis sur les rangs pour la chaire de professeur fondée à Glascow par Anderson, il l'obtint en 1796; mais malgré la réputation dont il y jouissait, il la résigna en 1799, pour accepter la place de professeur de physique, de chimie et de mécanique, qui lui fut offerte par l'institution royale récemment établie à Londres. Des contrariétés lui firent abandonner cette place peu de temps après : il résolut de ne professer dorénavant que pour son propre compte, fit construire et approprier à cet objet une salle particulière, et y donna successivement un cours de zoonomie et un autre de botanique, en continuant d'exercer avec réputation sa profession de médecin. Il y avait à peine quelques semaines qu'il avait été nommé médecin du dispensaire de Ste-Marie-le-Bone à Londres, lorsqu'il y contracta, dans sa visite journalière, une de ces fièvres désignées sous le nom de *typhus*, et qui causa sa mort, arrivée le 28 juin 1802. Outre les écrits que nous avons cités, on a de lui : *Observations faites dans un voyage dans les montagnes et dans une partie des îles occidentales de l'Écosse*, 1800, 2 vol. in-4°, avec 50 planches gravées à l'aquarelle, d'après des dessins faits sur les lieux par M. W. H. Watts, qui avait accompagné l'auteur. Plusieurs de ses écrits scientifiques ont été insérés dans le 1er vol. des *Annales de philosophie, d'histoire naturelle, de chimie*, etc., 1801, in-8°, et dans les *Mémoires de la Société médicale de Londres, de l'Académie royale d'Irlande, et d'autres Compagnies savantes*. On a publié après sa mort, par souscription au profit de ses enfants, ses *Leçons populaires* (Popular lectures) *sur la zoonomie, ou les lois de la vie animale, dans l'état de santé et dans l'état de maladie*, 1806 ou 1807, 1 vol. in-4°, imprimé à Londres. Le volume est orné d'un portrait de l'auteur, et commence par une notice sur sa vie. On trouve dans ses ouvrages

(1) Cette apologie, en réponse à l'acte d'accusation dressé par le juge des plaids communs, Edouard Cook, est devenue rare (*voy.* Eudæmon); elle a pour titre : *R. P. Eudæmon-Joannis Cydonii è soc. Jesu ad actionem proditoriam Edoardi Coqui, apologia pro R. P. Garneto Anglo, ejusdem soc. sacerdote*, Cologne, 1610, petit in-12 de 359 pages. Eudæmon non seulement y justifie Garnet et les autres jésuites accusés; il y défend encore la doctrine de la Société contre les imputations de ses ennemis.

(2) Voyez Alegambe, *Bibl. Script. soc. Jesu*, p. 567. « Laplace « assure que pendant le temps qu'il était pensionnaire aux Jé-« suites anglais, à St-Omer, il y vit solenniser annuellement la « fête d'Oldecorne, Garnet et Campian. » Eudæmon termine son apologie par l'histoire d'un épi *miraculeux*, dont de Thou lui-même n'a pas dédaigné de parler. Jean Wilkinson, catholique zélé, curieux de se procurer quelque relique du P. Garnet, s'était, après l'exécution, approché de l'échafaud, sous lequel de la paille avait été répandue. Un épi imbibé du sang de Garnet s'étant présenté à lui, il le recueillit avec empressement, et le porta à une dame catholique, qui l'enferma dans un vase de cristal. Cet épi, dit-on, ayant été examiné quelques jours après, on vit avec étonnement qu'il offrait la parfaite ressemblance du visage de Garnet. Quoi qu'il en soit de cette merveille, il est certain que le bruit s'en répandit dans Londres, et que le concours des catholiques pour aller le voir attira l'attention du gouvernement. L'épi alors fut remis à l'ambassadeur d'Espagne, qui l'envoya au collége anglais de Liége. L'abbé Feller écrivait, en 1797, que cet épi était entre les mains d'un de ses amis, qui le conservait.

beaucoup de recherches, de la clarté et de l'intérêt. X—s.

GARNIER (Antoine), historien, né à Besançon vers 1520, embrassa l'état ecclésiastique et fut d'abord attaché au cardinal de Granvelle en qualité de secrétaire. Ce prélat ayant été à même d'apprécier ses talents, le recommanda à l'empereur Charles-Quint, qui le prit à son service et l'honora de sa confiance. Garnier obtint un canonicat et la place d'écolâtre de la cathédrale d'Arras; il mourut en cette ville le 26 janvier 1578, à l'âge d'environ 60 ans. Il avait laissé en manuscrit : *Res à Carolo Quinto imperatore gestæ*. Cet ouvrage est cité par Ferreol Locrius; mais on ignore s'il en existe encore des copies. — Un autre *Antoine* Garnier, né dans le 16e siècle à Gy, petite ville du comté de Bourgogne, fut fait principal du collége de Dole, et obtint en 1561 une chaire de langue grecque à l'université. Il fut ensuite nommé conseiller au parlement de cette ville, et il en était vice-président en 1619. Il avait été employé dans plusieurs négociations en Flandre et en Suisse. W—s.

GARNIER (Robert), poëte tragique, naquit à la Ferté-Bernard, dans le Maine, en 1545. Ses parents qui le destinaient au barreau, l'envoyèrent étudier le droit à Toulouse. Le jeune Garnier, préférant les Muses à Thémis, cultiva la poésie, et fut couronné en 1565 à l'Académie des Jeux Floraux. Cependant, ayant acquis des connaissances en jurisprudence, il remplit successivement les fonctions d'avocat au parlement de Paris, et de lieutenant-criminel au Mans; mais, livré par goût à l'étude des poëtes classiques, il publia en 1568 la tragédie de *Porcie*. Cette pièce, bien supérieure à toutes celles qui avaient paru jusqu'alors sur le théâtre français, obtint un grand succès. Encouragé par ce premier triomphe, il donna successivement sept autres tragédies, dont la dernière, *Bradamante*, fut représentée en 1580. Charles IX et Henri III, qui honoraient Garnier de leur estime, lui offrirent des places éminentes, que sa modestie et un caractère indépendant l'empêchèrent d'accepter. Il jouissait de toute sa gloire, lorsqu'un événement affreux l'exposa au plus grand des dangers. Pendant l'épidémie de 1583, qui moissonna des milliers de malheureux, les domestiques de ce poëte, profitant de cette cruelle circonstance, essayèrent de l'empoisonner avec toute sa famille, pour piller sa maison. L'épouse seule avala le fatal breuvage, et n'évita la mort qu'à l'aide des secours qui lui furent promptement administrés. Les scélérats, soupçonnés et bientôt convaincus, périrent sur l'échafaud. Henri IV, étant monté sur le trône, sut apprécier le mérite de Garnier; ce bon prince, ami des lettres et protecteur de ceux qui les cultivaient, le nomma conseiller d'État. Mais Garnier, devenu inconsolable depuis la mort de son épouse, qu'il venait de perdre, se retira au Mans, et y mourut en 1601, âgé de 56 ans. Il fut inhumé dans l'église des Cordeliers de cette ville, où sa famille lui fit ériger un tombeau, qui a été détruit en 1793. Nous avons de ce poëte : 1° *Plaintes amoureuses*, Toulouse, 1565, in-8°; 2° *Hymne de la monarchie*, Paris, 1568, in-8°; 3° Huit tragédies, savoir : *Porcie*, épouse de Brutus; *Hippolyte*, fils de Thésée (Racine a traité le même sujet dans Phèdre); *Cornélie*, épouse de Pompée : c'est la plus mauvaise pièce de l'auteur; *Marc-Antoine*; le récit de la mort de ce triumvir, devenu l'amant de Cléopâtre, a de la verve et présente de fortes images; la *Troade*, ou la *Destruction de Troie*; cette pièce a sur les autres du même auteur, le mérite d'être plus en action qu'en récits; *Antigone*, imitée de Stace, écrite avec chaleur; *Sédécie*, ou la *Prise de Jérusalem*; *Bradamante*, sujet tiré de l'Arioste; cette pièce eut un succès prodigieux. Toutes ces tragédies, excepté la dernière, sont accompagnées de chœurs imités des Grecs. Elles furent réunies dans un seul volume, sous ce titre : *les Tragédies de Robert Garnier, conseiller du roi, lieutenant-criminel au siége présidial du Maine*, (dédiées) *au roi de France et de Pologne*, Paris, 1580, in-12; ibid., 1582, 1585, 1599, 1607; Lyon, 1585, 1592, 1601, 1606; Toulouse, 1588; Niort, 1589; Rouen, 1599, 1609, 1616, 1618. Ce grand nombre d'éditions prouve les succès obtenus par l'auteur, et le suffrage unanime de ses contemporains. En effet, Ronsard, la Croix du Maine, de Thou, Robert Estienne et Pasquier le mettent bien au-dessus de Jodelle et de tous les autres poëtes français qui l'avaient précédé. Sainte-Marthe ajoute qu'il n'est inférieur à aucun des anciens. Cet éloge est d'une exagération ridicule. L'auteur des *Trois siècles* atteste que plusieurs de nos poëtes tragiques n'ont pas dédaigné d'y puiser des idées, et se sont bornés à en rajeunir les expressions. « Garnier, dit la Harpe, « connaissait les anciens. Presque toutes ses piè- « ces sont tirées du théâtre des Grecs ou imitées de « Sénèque. Il offre quelques scènes touchantes; « mais il tombe trop souvent dans l'enflure, et « prodigue, comme Ronsard, les épithètes néo- « logiques et les adjectifs latinisés. » Les défauts signalés par la Harpe tiennent à la barbarie du français que l'on parlait au 16e siècle. A cette époque la tragédie était encore dans son enfance; et le génie de Garnier, bien inférieur à celui du grand Corneille, ne put aller plus loin, parce qu'il n'eut point de modèle à suivre. L—u.

GARNIER (Sébastien), procureur du roi au bailliage de Blois, était né en cette ville au 16e siècle. Deux poëmes épiques, la *Henriade* et la *Loyssée* n'avaient pu garantir son nom de l'oubli, et ses ouvrages, échappés même aux recherches si minutieuses de l'abbé Goujet, paraissaient condamnés à une obscurité éternelle, lorsqu'on en publia une nouvelle édition à Paris, 1770, in-8°, dans le dessein, dit-on, d'humilier Voltaire. S'il était possible de le croire, jamais la haine n'aurait été plus aveugle : car comment établir la supériorité

d'ébauches informes et grossières sur l'un des chefs-d'œuvre d'un de nos plus grands poëtes? La *Henriade* de Garnier est divisée en seize livres : les deux premiers furent imprimés à Blois, veuve Gomet, 1594; les huit derniers l'avaient été l'année précédente, chez le même imprimeur, in-4°; les six autres livres n'existent en manuscrit dans aucune de nos grandes bibliothèques, et on présume qu'ils sont perdus. L'auteur, dans une épître à Henri IV, annonce que le désir seul de perpétuer le souvenir des grands événements dont il a été le témoin, l'a engagé à prendre la plume; que, sentant bien son insuffisance et la témérité de son entreprise, il a été tenté plusieurs fois de l'abandonner; mais qu'il n'a pu se résoudre à la laisser imparfaite. Il ajoute qu'ayant exécuté un si long ouvrage au préjudice de ses propres intérêts, il supplie le roi de lui faire sentir les effets de sa libéralité; ce qui lui facilitera la continuation de ses autres travaux. Vient ensuite une élégie également adressée au roi, dans laquelle, par un mélange tout à fait remarquable d'orgueil et de bassesse, il se compare à Virgile et sollicite une pension, promettant, s'il l'obtient, de composer des ouvrages qui effaceront tous ceux de l'antiquité. Suivent plusieurs pièces où l'auteur se donne à lui-même de grandes louanges, et déclare à ses détracteurs qu'il les tient pleins d'ignorance s'ils ne montrent leur esprit par des productions supérieures aux siennes, ce qu'il croyait naïvement impossible. Le poëme commence avec le siége de Paris, et finit à la destruction de la Ligue. La marche des événements est la même que dans l'histoire. Le style est rude, grossier, inégal et plein de fautes contre la versification; il y a cependant des morceaux écrits avec chaleur, et d'autres qui supposent que l'auteur avait lu les poëtes anciens. *Les trois premiers livres de la Loyssée* furent imprimés à Blois, veuve Gomet, 1593, in-4°. Le sujet de ce poëme est la conquête de l'Égypte par St-Louis. Comme il n'a point été terminé, on en peut conclure que l'auteur n'avait pas reçu les encouragements auxquels il croyait avoir droit, et qu'il retourna à ses occupations. Cependant ses amis donnèrent encore plus de louanges à ce poëme qu'à la *Henriade;* l'un d'eux va jusqu'à dire dans un sonnet, qu'Homère est jaloux de cet ouvrage qui, avec une lettre de plus, lui aurait ravi l'honneur de l'*Odyssée*. On voit que les jeux de mots ne sont pas d'une invention bien récente. W—s.

GARNIER (Philippe), né à Orléans vers la fin du 16e siècle, fut par la modicité de sa fortune obligé de quitter sa patrie et de chercher au loin un sort plus heureux. Il le trouva auprès d'un jeune seigneur allemand, auquel il donnait des principes de langue française, et par le crédit duquel Garnier devint professeur de la même langue dans l'université de Iéna. Sous le même titre il passa depuis dans celle de Leipsick, où il mourut vers 1655. On a de lui : 1° *Thesaurus adagiorum gallico-latinorum*, Francfort, 1612, in-8°; 2° *Præcepta gallici sermonis ad perfectiorem ejusdem linguæ cognitionem necessaria*, Strasbourg, 1624; 3° *Gemmulæ gallicæ linguæ, latine, italice, germanice adornatæ;* dialogues longtemps estimés des étrangers, dont surtout on recommandait la lecture aux voyageurs allemands, comme aussi pleins d'agréments que de clarté. La première édition est de 1625 et la dernière de 1648. P—d.

GARNIER (Jean), l'un des plus savants jésuites de son temps, naquit à Paris en 1612, et entra dans la société en 1628, ayant à peine seize ans. Il s'y annonça avec des dispositions qui firent pressentir qu'un jour il en serait un des membres les plus célèbres. Il passa près de quarante ans de sa vie dans la carrière de l'enseignement, et professa successivement, avec un applaudissement général et une égale distinction, les humanités, la rhétorique, la philosophie et la théologie. Il n'acquit pas moins de réputation par ses travaux ecclésiastiques et ses judicieuses décisions dans la résolution des cas de conscience. Il cultiva aussi le champ de l'érudition, vers laquelle son goût le portait, et mit beaucoup de soins et d'application à la recherche des anciens manuscrits, pour en enrichir la bibliothèque des jésuites. Il avait passé un demi-siècle dans ces doctes occupations, lorsque, en 1681, ses supérieurs le députèrent à Rome pour des affaires de leur ordre. Il se mit en route; mais étant tombé malade en passant à Boulogne, il fut obligé de s'y arrêter, et y mourut au bout de quinze jours, le 16 octobre de la même année. Le P. Garnier joignait à beaucoup de lecture et à des connaissances fort étendues en divers genres, les qualités qui font l'homme aimable, et la piété et la vertu d'un excellent religieux. Il nous reste, du fruit de ses veilles : 1° *Organi philosophiæ rudimenta*, Paris, 1651, réimprimé et augmenté en 1677; 2° *Theses de philosophia morali*, Paris, 1657, 3° *Regulæ fidei catholicæ, de gratia Dei per Jesum Christum*, Bourges, 1655, in-4°; 4° *Juliani Eclanensis episcopi libellus missus ad sedem apostolicam, notis illustratus*, Paris, 1668, in-8°. Ce Julien était un fameux pélagien. 5° *Marii Mercatoris antiquissimi et æqualis sancti Augustini opera in duos tomos divisa, cum notis et dissertationibus*, Paris, 1673, in-fol.; ouvrage enrichi de pièces, notes, dissertations, préfaces et commentaires savants sur les hérésies de Pélage et de Nestorius. Baillet reproche à Garnier d'avoir noyé le texte dans les commentaires, et surchargé ceux-ci d'une érudition oiseuse : cependant le cardinal Noris, disposé peu favorablement en faveur du P. Garnier, et qui avait fait quelques critiques de ce jésuite, en eut regret, lorsque le *Marius Mercator* parvint à sa connaissance; et il convint que si ce livre avait été imprimé avant qu'il fît paraître son Histoire pélagienne, il ne l'aurait pas publiée. Les dissertations du P. Garnier ont été réimprimées dans l'*Appendix* de St-Augustin, Anvers, 1703, in-fol. 6° *Liberati diaconi Breviarium cum notis et*

dissertationibus, Paris, 1675, in-8°; c'est un exposé succinct de la cause de Nestorius et des eutychiens. 7° *Systema bibliothecæ collegii parisiensis societatis Jesu*, Paris, 1678, in-4° de 120 pages. Après une histoire abrégée de la bibliothèque du collége Louis le Grand, qui possédait alors plus de trente-deux mille volumes, l'auteur en expose les divisions et sous-divisions. Quoique la division générale fût principalement relative à la distribution du local, l'ouvrage est remarquable en ce qu'il offre le système bibliographique le plus détaillé et surtout le plus raisonné qui eût encore paru. 8° *Liber diurnus romanorum Pontificum*, avec des notes historiques et trois savantes dissertations. L'auteur prouve dans la première que le pape Honorius a été véritablement condamné, dans le sixième concile, comme fauteur de l'hérésie des monothélites, quoiqu'en même temps il convienne que ce pape n'a point professé cette erreur. Il soutient aussi que les actes de ce concile n'ont point été falsifiés. Il donne dans la deuxième dissertation, des notions curieuses sur les inscriptions et souscriptions des lettres des papes, et sur les variations qu'elles ont subies. La troisième contient des recherches sur l'origine du *pallium*. 9° *Supplément aux œuvres de Théodoret*, publié par le P. Hardouin, jésuite, sous le titre de *Auctarium Theodoreti Cyrensis episcopi, seu operum tomus V*, 1684, in-fol. Il y a peu de choses de Théodoret dans ce volume; mais on y trouve quatre dissertations, dont la vie de Théodoret, une analyse de ses écrits et de sa doctrine composent les trois premières; dans la quatrième, l'auteur donne l'histoire du cinquième concile. Le P. Garnier, au lieu d'y défendre Théodoret, semble le prendre à partie, et le traite en plusieurs endroits avec peu de ménagement. A la tête de ce 5e volume se trouve l'éloge du P. Garnier. — Garnier (Pierre-Ignace), jésuite, né à Lyon en 1692, est connu par un livre intitulé : *Pensées du marquis de *** sur la religion et l'Église*. Ce jésuite mourut à Avignon, en 1763, âgé de 71 ans. — Garnier (Julien), bénédictin, né à Conneré, au diocèse du Mans, vers 1670, entra dans la congrégation de St-Maur en 1689. Ayant reçu de la nature un esprit supérieur, doué des plus heureuses dispositions, et porté par goût à l'application, il fit de rapides progrès dans les lettres divines et humaines, se livra principalement à l'étude de la langue grecque, et en acquit une connaissance approfondie. Ses talents, ses manières douces et prévenantes, le firent connaître et aimer des membres les plus illustres de la congrégation, et dom Mabillon le demanda pour collaborateur. Ses supérieurs l'appelèrent à Paris en 1699, et, dès 1701, le chargèrent de préparer les matériaux d'une nouvelle édition de *St-Basile*, plus correcte que les précédentes. Il se livra tout entier à ce travail, rechercha les manuscrits des œuvres de ce saint docteur, ne se bornant point à ceux qui se trouvaient dans les bibliothèques de sa congrégation, mais fouillant dans les autres dépôts littéraires. Il collationna ensuite ces manuscrits avec exactitude, aidé dans ce travail par dom Faverolles, religieux et trésorier de l'abbaye de St-Denis. Non-seulement dom Garnier corrigea le texte de *St-Basile*, mais il en fit une version nouvelle; c'est après vingt ans d'un travail assidu qu'il donna son premier volume sous ce titre : *Sancti patris nostri Basilii Cæsareæ Cappadociæ archiepiscopi omnia opera quæ extant, vel quæ ejus nomine circumferuntur, ad manuscriptos codices gallicanos, vaticanos, florentinos et anglicos necnon ad antiquiores editiones castigata*, etc., Paris, Coignard, 1721, in-fol. Dans la préface, dom Garnier rend compte de son travail, et discute l'authenticité de quelques écrits attribués à St-Basile par plusieurs savants. Il se fonde surtout sur la différence du style, pour décider qu'ils n'appartiennent pas à ce saint docteur. Dom Lecerf, dans sa *Bibliothèque*, donne une ample analyse de cette préface. Rien, au reste, ne manque à l'édition : notes érudites, variantes, vie du saint, tables amples et commodes. Le 2e tome parut en 1722. Dom Garnier n'eut pas le temps de donner le 3e qu'il avait préparé. Exténué de travail, il fut attaqué d'une maladie grave, qui obligea ses supérieurs de le mettre en pension chez les frères de la Charité à Charenton, pour y recevoir les secours nécessaires au rétablissement de sa santé. Loin de la recouvrer, il y mourut le 3 juin 1725, âgé seulement de 52 ans. Sa perte fut vivement sentie dans sa congrégation, qui pouvait encore attendre de lui des travaux utiles à la religion et aux lettres. Le 3e volume de *St-Basile* ne parut qu'en 1730, par les soins de dom Prudent Maran (*voy.* St-Basile). L—y.

GARNIER (Jean-Jacques), historiographe de France, naquit à Goron, bourg du pays du Maine, le 18 mars 1729, de parents pauvres, qui lui donnèrent une éducation supérieure à leur fortune. Pour n'être pas à leur charge, il se rendit à Paris à l'âge d'environ dix-huit ans, dans l'espoir de trouver quelque place. Quoiqu'il eût voyagé à pied et avec la plus stricte économie, il n'avait que vingt-quatre sous dans sa poche lorsqu'il arriva dans la capitale. En passant par la rue de la Harpe, il vit des enfants de différents âges se précipiter en foule par une porte qu'une inscription en lettres d'or placée au-dessus lui apprit être la porte du collége d'Harcourt. Il entre avec eux; tous se dispersent aussitôt dans les classes; il reste seul dans la cour. Le sous-principal, qui le prend pour un élève, lui ordonne d'entrer avec les autres. Garnier lui répond qu'il a terminé son cours d'études, et qu'il vient à Paris pour tirer parti du peu qu'il sait; il ne lui dissimule pas sa situation. Le sous-principal l'interroge, et, satisfait de ses réponses, lui procure une place au collége d'Harcourt; c'est là que, moyennant plusieurs années d'un travail assidu, le jeune Garnier se mit en état d'aspirer à prendre rang parmi les hommes capables de servir utilement les lettres par leurs

travaux et leurs veilles. La protection du ministre St-Florentin lui obtint ensuite la place de professeur d'hébreu au collége de France, et ensuite celle d'inspecteur. C'est en cette qualité qu'il a rendu les plus grands services à ce collége; aidé par l'astronome Lalande, il parvint, à force d'efforts et de démarches, à relever cet établissement et à le rendre à sa dignité première. Garnier, en 1761, obtint un prix proposé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sur la question qui consistait à examiner « ce qui est resté en France, « sous la première race de nos rois, de la forme « du gouvernement qui subsistait dans les Gaules « sous la domination romaine. » Il fut admis dans cette compagnie, dont il remplit toutes les espérances par son zèle et par ses travaux; les mémoires qui se trouvent de lui dans son recueil sont en grand nombre, et se recommandent presque tous par l'importance des sujets et par la manière dont ils sont traités. Ils sont relatifs aux paradoxes philosophiques chez les anciens, aux lois militaires des Grecs, surtout à la philosophie de Platon, auteur pour lequel Garnier avait une admiration qui allait jusqu'à l'enthousiasme. Il aimait aussi les stoïciens; et son mémoire sur la vie et les ouvrages d'Épictète montre combien il était profondément versé dans la connaissance de leurs écrits. Sa conduite a prouvé encore mieux combien il s'était pénétré de leurs maximes, combien il était digne de les pratiquer. Il vendit une maison de campagne qui faisait ses délices, pour secourir un négociant de ses amis qui éprouvait de l'embarras dans ses affaires. Le débiteur mourut insolvable. Quelque temps après on pressa Garnier de paraître avec les autres créanciers; il s'y refusa opiniâtrément. « Puisque « quelqu'un doit perdre, dit-il, la préférence ap- « partient à ses amis; je la réclame à ce titre. » Réponse admirable, qui serait plus célèbre si elle était d'un ancien. Lorsqu'on vint en 1790 lui annoncer qu'il fallait prêter serment à la nouvelle constitution acceptée par le roi, il ne balança pas entre ses principes et ses intérêts, et sortit du collége royal aussi pauvre qu'il y était entré. Il avait publié en 1764 un ouvrage intitulé l'*Homme de lettres*, dans lequel il s'est peint lui-même. Il donna l'année suivante un *Traité de l'éducation civile*, qui est comme la suite du précédent. Ces deux ouvrages eurent peu de succès, parce que, dit M. Dacier, la philosophie qui en est l'âme n'étant pas au ton de la philosophie du jour, parut âpre, sauvage et surannée. Il publia ensuite l'*Origine du gouvernement français*, 1765, in-18. Ce petit ouvrage est le mémoire qui avait remporté le prix sur la question proposée par l'Académie, dont nous avons parlé plus haut. Aussi érudit et moins systématique que Dubos, l'auteur s'appuie de faits incontestables, et n'admet que des conséquences rigoureuses. Après la mort de Villaret, Garnier fut choisi pour continuer l'*Histoire de France* commencée par l'abbé Velly. Garnier a écrit la moitié du règne de Louis XI, et a terminé à peu près à la moitié du règne affreux de Charles IX; il avait composé le reste de ce règne; mais par délicatesse il ne voulut pas publier des faits peu honorables pour la royauté dans un temps où l'on en sapait les fondements; et ce même motif l'a vraisemblablement déterminé à détruire son manuscrit. Cette perte est peu regrettable; Garnier n'est pas superficiel comme Velly, ni déclamateur comme Villaret; mais il a moins de goût et d'esprit que le premier, moins de talent que le second; il est froid, prolixe et monotone. La révolution, en forçant Garnier d'interrompre ce travail, le rendit à ses anciennes études, pour lesquelles il était plus propre; et il lut à l'Institut, dans lequel il fut admis lors de la nouvelle organisation, deux mémoires, dont un a été inséré dans le tome 2 du recueil de la classe d'histoire et de littérature anciennes. On a encore de lui des *Éclaircissements sur le Collége de France*, in-12 (1789), ouvrage dont le *Journal des Savants* de 1790 donne un extrait fort détaillé. Barbier lui attribue : *le Commerce remis à sa place*, 1756, in-12; *le Bâtard légitime*, ou *le Triomphe du comique larmoyant*, 1757, in-12. Lalande, toujours ami de Garnier, lui avait fait obtenir du ministre une pension de 1200 francs, au moment où, avant d'avoir été admis dans l'Institut, il était réduit à la plus grande détresse. Il mourut peu d'années après, le 21 février 1805, dans la 75e année de son âge. Il a mérité par ses écrits l'estime de la postérité; et ses vertus inspirent l'admiration et le respect (*voy.* Boisgelin). W—r.

GARNIER (Charles-George-Thomas) naquit à Auxerre, le 21 septembre 1746. Il fit d'excellentes études au collége du Plessis; et comme ses parents le destinaient à la magistrature, il exerça, pour s'y préparer, la profession d'avocat, dans laquelle il se distingua de très-bonne heure par des mémoires pleins d'esprit et de raison : car la faiblesse de son organe ne lui permit jamais de développer son talent dans les audiences. Un penchant décidé le porta à consacrer à l'étude et à la culture des lettres tous les moments de loisir que lui laissait l'exercice de sa profession. Dès 1770 il commença à publier dans le *Mercure de France*, sous la désignation pseudonyme de mademoiselle Raigner de Malfontaine, des proverbes dramatiques, où le naturel du dialogue, la vérité des caractères, l'heureuse invention du sujet et l'habileté dans la composition des scènes, mêlaient beaucoup d'intérêt et d'agrément au précepte moral qui était toujours le but de chacun de ces petits drames. Ils attirèrent l'attention de madame de Pralay, chargée alors de diriger l'éducation de la jeune princesse de Condé; et elle les regarda comme singulièrement propres à l'amusement de son élève. Non-seulement elle fit jouer par la princesse et ses compagnes, à l'abbaye de Panthemont, ceux de ces proverbes qui étaient imprimés, mais elle fit des démarches pour en découvrir l'au-

teur, et pour l'engager à lui donner de nouveaux ouvrages du même genre. Garnier ne se refusa point à cette prière, et composa plusieurs autres proverbes pour l'éducation de mademoiselle de Condé. Ceux-ci, réunis aux premiers, furent recueillis et publiés en 1784, sous ce titre : *Nouveaux proverbes dramatiques*, ou *Recueil de comédies de société, pour servir de suite aux Théâtres de société et d'éducation*, par M. G***, Paris, Cailleau, 1 vol. in-8°. Ils furent réimprimés sous le même titre à Liége, chez Desoër, en 1785, et insérés depuis dans différentes collections. Une des lectures favorites de Garnier, c'étaient nos vieux romans de chevalerie; et il s'amusa à en rédiger quelques-uns en langage moderne. Il fit ce travail notamment sur l'*Histoire du noble et vaillant chevalier Théséus de Coulogne et de son fils Gadifer*, et sur l'*Histoire des nobles et vaillants chevaliers Valentin et Orson*. Ces productions sont restées inédites; mais ceux qui en ont lu les manuscrits assurent qu'il est impossible de traiter ce genre avec plus de succès, et de mieux conserver dans notre idiome actuel la couleur du temps et la naïveté gauloise, qui fait le charme de ces sortes de lectures. On est redevable aux travaux de cet estimable littérateur de la collection qui a paru sous le titre de *Cabinet des fées*, ou *Collection choisie de contes de fées et autres contes merveilleux*, 1785, 41 vol. in-8° et in-12, et de celle des *Voyages imaginaires, songes, visions et romans merveilleux*, Paris, Cuchet, 1787, 39 vol. in-8°; de l'édition des *OEuvres badines complètes du comte de Caylus*, Paris, Visse, 1787, 12 vol. in-8°; de celle des *OEuvres complètes de M. le comte de Tressan*, Paris, Cailleau, 1787, 12 vol. in-8°; et enfin de celle des *OEuvres complètes de Regnard, avec des remarques sur chaque pièce*, par M. G***, Paris, imprimerie de Monsieur, 1789, 6 vol. in-8° (réimpression en 1810, 6 vol. in-8°), dans laquelle se trouvent insérées les meilleures scènes que cet auteur avait composées pour le théâtre italien. Toutes ces différentes publications sont faites avec le soin et la conscience d'un homme qui, étranger à toute spéculation mercantile, se plaît dans son travail, et se fait un amusement de ses recherches. Ces occupations littéraires n'empêchèrent pas Garnier de payer à son pays le tribut que lui doit tout homme en état de le servir dans des emplois publics. En 1791, il fut nommé commissaire du roi à Paris, près le tribunal du 3e arrondissement; et deux ans après, il revint dans sa ville natale exercer, près le tribunal du département, la charge de commissaire du pouvoir exécutif. Sa modestie, sa candeur, la simplicité de ses manières et la plus parfaite égalité d'humeur faisaient rechercher sa société avec empressement; un enjouement doux et spirituel, animé par d'innocentes saillies qui ne blessaient aucun amour-propre, donnait un charme tout particulier à sa conversation. Il eut pour amis tous ceux qui vécurent familièrement avec lui; et l'on peut assurer que jamais, quoique chargé d'un ministère rigoureux, il ne se fit un ennemi. Il avait un frère, moins âgé que lui de huit ans, auquel il était tendrement attaché, et dont il ne s'était presque jamais séparé. Ce frère, qui avait occupé une place importante dans l'administration du département de Paris, fut persécuté en 1792, et forcé de s'expatrier l'année suivante pour dérober sa tête à la proscription. Cette séparation douloureuse et les inquiétudes qu'elle entraînait avec elle affectèrent profondément Garnier, et ajoutèrent à la malignité d'une fièvre dont il fut atteint en février 1795, et qui l'emporta en peu de jours au milieu de sa 49e année. Z.

GARNIER (le comte Germain), frère du précédent, naquit à Auxerre, le 8 novembre 1754. Ses succès en vers latins et en mathématiques au collége de sa ville natale n'eurent rien d'extraordinaire. A Paris, il suivit de même les cours de droit sans grand fracas, prit ses inscriptions sans excès de travail, soutint sa thèse sans encombre, et finalement se trouva procureur au Châtelet avant trente ans. Il aimait beaucoup le monde, et surtout le monde élégant et haut placé. Dans ces salons, qu'il fréquentait au moins avec autant d'assiduité que la salle des pas perdus, il fit la rencontre de la duchesse de Narbonne, et présenté par elle à madame Adélaïde (fille de Louis XV), il devint secrétaire du cabinet de cette princesse. Lié dès lors avec ce que la cour et la ville contenaient d'hommes spirituels et légers, il abandonna presque entièrement le contentieux pour la littérature. Parmi les chefs-d'œuvre anacréontiques de l'époque, un des plus célèbres fut sans contredit : *J'ai vu Lise hier au soir*, chanson anonyme et dont Versailles cherchait l'auteur avec autant d'ardeur que Londres celui des *Lettres de Junius*. Les uns pensaient au duc de Nivernais, les autres nommaient le chevalier de Boufflers; aucuns parlaient de Son Altesse Royale Monsieur. Chansons que tout cela : le poëte, c'était le secrétaire de madame Adélaïde; voilà ce que finit par conter la comtesse Diane de Polignac, objet du poëme. La révolution survint au bout de toutes ces idylles; et Paris nomma Garnier un de ses députés suppléants aux états généraux. Il ne siégea pas, mais il n'en commença pas moins à paraître sur la scène politique. Dès 1790, il prit place dans le club monarchique qu'avaient fondé Stanislas de Clermont-Tonnerre et Talhouet pour mettre, sinon un terme, du moins un contre-poids à l'énorme influence acquise déjà par les jacobins. La même année le vit membre du directoire de Paris; et, en cette qualité, il lut un compte de gestion et d'administration dans lequel on fut surpris de trouver une connaissance assez profonde des matières de finances. Du reste, soit pressentiment de la victoire que devait remporter la révolution, soit sympathie pour quelques-unes de ses doctrines, Garnier ne compta point parmi les antagonistes furieux de la grande crise sociale qui s'opérait; son opinion fut très-modérée, aussi fut-il de ceux que Louis XVI

crut pouvoir, sans trop froisser l'irritabilité des meneurs, appeler au ministère en mars 1792. Le portefeuille ainsi offert à Garnier était celui de la justice; il déclina la proposition, et c'est après son refus que Duranton fut nommé. Les désastres qui suivirent déterminèrent Garnier à l'émigration; il se fixa momentanément dans le pays de Vaud, se délassant du triste spectacle des maux contemporains par des études sur l'antiquité, et n'en revint qu'en 1795, sous le directoire. Il jouissait de beaucoup de considération tant chez les Clichiens que parmi les patriotes modérés de l'époque : la preuve, c'est que lorsque la première mutation était sur le point de s'effectuer dans le directoire, ses amis des cinq-cents le portèrent sur la liste décuple des noms parmi lesquels devait se faire un choix. Cette candidature, il est vrai, ne réussit point; Barthélemy fut le nouvel élu. Devenu maître de la république par le 18 brumaire, Bonaparte ne tarda pas à utiliser Garnier : il le fit préfet de Seine-et-Oise. Tout en déployant dans ce poste l'activité administrative que Bonaparte imprimait et imposait à ses agents, Garnier trouva le temps de poursuivre ses laborieuses investigations sur des sujets arides autant que graves, et de recueillir une multitude de renseignements statistiques précieux, dont le chef du gouvernement provoquait les recherches; mais encore faut-il reconnaître que Garnier réalisait de toutes ses forces le programme. Ces travaux scientifiques et littéraires, tout autant que ses services administratifs, lui valurent en 1804 le titre de sénateur, bientôt suivi de ceux de comte de l'empire, de commandant de la Légion d'honneur. Plus tard Napoléon lui donna la sénatorerie de Trèves, puis celle de Limoges (29 décembre 1809). Garnier y joignit de 1809 à 1811, la présidence annuelle du sénat, et en cette qualité il entonna le dithyrambe en prose à la gloire de Napoléon, d'abord après la paix de Vienne, ensuite à l'anniversaire du couronnement (2 décembre 1810), enfin à la naissance du roi de Rome (20 mars 1811). Il faisait aussi partie du grand conseil d'administration du sénat, conseil nommé par le sénat lui-même; il présidait dans les principautés de Bayreuth et d'Erfurth; il était conseiller du sceau des titres et grand-croix de l'ordre de la Réunion. Il n'eût tenu qu'à lui, au commencement de 1814, de cumuler avec ces titres les fonctions de commissaire extraordinaire dans la deuxième division militaire; il fut un de ceux que Napoléon aux abois chargeait ainsi de missions désespérées : Garnier était trop sage et trop ami du repos pour accepter. Avril venu, il fit comme les autres, il vota la déchéance et donna son adhésion à tous les actes qui séparaient la cause de Bonaparte d'avec celle de la France. Louis XVIII laissa son nom sur la liste des sénateurs qu'il métamorphosa en pairs. Garnier marqua sa présence dans la nouvelle chambre haute par sa participation aux travaux financiers de diverses commissions dont il fut membre, par une facilité de discussion encore peu commune à cette époque, et par le rapport qu'il lut le 21 septembre 1814, ainsi que par deux discours relatifs, l'un à la liberté du commerce des grains, l'autre à la liberté de la presse. L'année suivante, c'est lui qui rédigea l'adresse des pairs à Louis XVIII (présentée le 18 mars). Cinq jours après il quitta Paris, ayant refusé de redevenir sous Napoléon conseiller du sceau des titres; mais il ne crut point indispensable de franchir la frontière, et il attendit en France le retour des Bourbons. Louis XVIII lui confia la présidence du collége électoral de Seine-et-Oise, et plus tard le nomma ministre d'État, membre du conseil privé, grand officier de la Légion d'honneur. Bien qu'incontestablement royaliste, et voulant que le pouvoir eût de la vigueur, Garnier prenait au sérieux le gouvernement représentatif. Il fit, dans la session de 1815 à 1816, une proposition tendant à inviter les ministres à ne point faire figurer le nom du roi dans leurs discours aux chambres. Le 27 avril 1816, il lut aux pairs son rapport sur le budget, et, dans ce morceau méthodique et bien écrit, il dévoila tout le caractère de son esprit laborieux et sage, mais aride et quelque peu étroit. Les discussions larges à propos de finances l'effarouchaient; il blâmait la tendance des esprits à remonter trop haut, à partir de principes trop vastes; il voulait restreindre toujours le cercle de la discussion en s'en tenant strictement au matériel des faits. C'est effectivement ce qu'il faisait lui-même, et au fond on ne peut nier qu'il ne possédât cette science matérielle des faits et qu'il ne fût essentiellement un homme pratique. Aussi le président le mettait-il de toutes les commissions budgétaires, et celles-ci le nommaient-elles leur rapporteur. Le ministère ne s'en trouvait pas mal; Garnier n'avait point cette excessive sévérité qui fait sans cesse trembler un pauvre cabinet sur son existence; et, à part quelques critiques peu acerbes, ou quelques rejets de dispositions secondaires, il clôturait toujours sa harangue par la proposition d'adoption. C'est ainsi qu'en 1819, dans son rapport sur le projet concernant le règlement des budgets de 1815, 16, 17, et la rectification provisoire du budget de 1818, après avoir blâmé comme irrégulier et inconstitutionnel le titre IV du projet, il déclara que, *cédant avec une respectueuse déférence aux motifs qui avaient déterminé le roi*, la commission de la chambre adoptait. Il serait fastidieux d'entrer ici dans l'analyse des questions budgétaires sur lesquelles avait à s'énoncer Garnier, et dont aucune n'offre des particularités extraordinaires. Il mourut le 4 octobre 1821. Letronne, au nom de l'Institut, prononça un discours sur sa tombe, et M. de Jaucourt lut son éloge à la tribune de la chambre des pairs. Garnier était membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et l'on trouve une notice sur sa vie dans le tome 8 de la nouvelle série des mémoires de ce corps savant. Il était digne de cet honneur par quelques

travaux utiles ou qui du moins avaient le mérite d'appeler l'attention sur des phénomènes sociaux de la première importance. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Histoire de la monnaie depuis les temps de la plus haute antiquité jusqu'au règne de Charlemagne*, Paris, 1819, 2 vol. in-8°. Dans cet ouvrage capital sur le sujet, mais non exempt d'erreurs, Garnier a fondu trois morceaux qu'il avait précédemment publiés : 1° *Mémoire sur la valeur des monnaies de compte chez les peuples de l'antiquité*, 1817, in-4°; 2° *Second mémoire* sur le même sujet, 1817, in-4°; 3° *Observations en réponse aux Considérations générales* (de M. Letronne) *sur l'évaluation des monnaies grecques et sur la valeur de l'or et de l'argent avant la découverte de l'Amérique*, 1818, in-4°. 2° *Description géographique, physique et politique du département de Seine-et-Oise*, Paris, 1802, in-8° : c'est un des meilleurs recueils d'éléments statistiques publiés à cette époque sous les auspices du gouvernement. On peut se fier aux faits; quant à l'exactitude du point de vue économique, il faut songer que Garnier était de l'école de Quesnay ou plutôt de Gournay, et qu'il évite ainsi beaucoup des erreurs de Smith. 3° *Théorie des banques d'escompte*, Paris, 1806, in-8°; 4° *Abrégé élémentaire des principes de l'économie politique*, 1796, in-12. Garnier s'y montre fidèle aux principes de Gournay, mais on s'aperçoit qu'il commence à connaître Smith. 5° *De la propriété considérée dans ses rapports avec le droit politique*, Paris, 1792; traduit en italien, Milan, 1802, in-8°. Dans cette brochure anonyme, qui fut le début de l'auteur comme économiste, Garnier émet le principe que la propriété est le principe constitutif de tout droit d'élection : cette opinion n'avait alors de mérite que de froisser également et ceux qui, fermes adhérents de la monarchie, trouvaient séditieuse l'idée des droits, et ceux qui précipitaient la révolution vers la démocratie pure; aujourd'hui elle est jugée. Garnier au reste la développait avec ce style net, calme et mathématiquement élégant qui caractérise l'école de Condillac. 6° Diverses brochures et rapports, comme *Appel à tous les propriétaires de l'Europe*, Paris, 1818, in-8° (anonyme), etc. 7° Des traductions de l'anglais : 1° *Les Aventures de Caleb Williams*, de Godwin, Paris, 1794, 2 vol. in-8°, ou 1813, 3 vol. in-12; 2° *Les Visions du château des Pyrénées*, d'Anne Radcliffe, Paris, 1809, 4 vol. in-12 (sur l'édition de 1803); 3° *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, de Smith, 1803, 5 vol. in-8° (avec beaucoup de notes); 4° les *Poésies de lady Montague* (en prose, dans la 2e édition de la traduction de ses lettres par Anson), Paris, 1803, 2 vol. in-12. 8° Des *Poésies*, très-peu nombreuses, dans divers recueils, et les *Girandoles*, comédie-prov., 1781, in-8°, détruite sauf deux exemplaires; 9° une édition des *OEuvres de Racine*, avec le *Commentaire* de Laharpe. Plusieurs volumes fort précieux de sa bibliothèque ont passé dans celle du conseil d'État; quelques-uns de ses livres portaient des notes marginales qui peuvent avoir de l'intérêt. C'est sur des autographes en sa possession que Millevoye publia, en 1814, un volume in-8° de lettres inédites de madame de Sévigné. P—OT.

GARNIER (Simon), né à St-Vallier près de Langres, le 30 juillet 1763, fit ses études au collége de cette ville avec beaucoup de distinction, ce qui le fit connaître de monseigneur de la Luzerne, évêque de Langres, auquel il dut d'être placé à Paris, au séminaire des Trente-Trois. Ordonné prêtre en 1788, il devint aussitôt secrétaire de monseigneur de la Luzerne, qu'il accompagna à Paris, où cet évêque avait été député aux États généraux. L'abbé Garnier quitta la France en 1791 avec monseigneur de la Luzerne, et entra quelques années après dans un couvent de trappistes; mais il fut empêché de faire des vœux par son ancien évêque, qui craignait pour la constitution délicate de l'abbé Garnier la sévérité de la règle de la Trappe. Après le concordat, l'abbé Mannai nommé à l'évêché de Trèves appela Garnier près de lui, le fit chanoine et vicaire général, et l'emmena plus tard à Savone et à Fontainebleau, lorsqu'il fut chargé par Napoléon de négociations avec le pape Pie VII. Le diocèse de Trèves ayant cessé de faire partie de la France en 1814, l'abbé Garnier revint en France, et en 1820 fut nommé de nouveau grand vicaire de l'abbé Mannai, qui avait été appelé à l'évêché de Rennes. L'abbé Garnier remplissait encore ces fonctions en 1826 lorsqu'il fut nommé évêque de Vannes. Quelques mois seulement après avoir pris possession de son évêché il mourut à Vannes le 8 mai 1827. L'abbé Garnier joignait à beaucoup d'instruction, une grande capacité et un caractère doux et conciliant. Il a publié plusieurs opuscules et un ouvrage intitulé *le Manuel chrétien de la jeunesse*, qui a été réimprimé plusieurs fois; la seconde édition a paru à Mayence, 1813, in-12. T.-P. F.

GARNIER (Jean-Guillaume), mathématicien, né à Reims en Champagne, le 13 septembre 1766, fit ses études au collége et les continua à l'Académie de cette ville. Il était obligé de donner des leçons de mathématiques pendant qu'il était encore occupé à les apprendre, maître et élève à la fois, « donnant, dit-il, d'une main ce qu'il recevait de l'autre. » Il compléta son instruction à Paris, et fut nommé en 1788 professeur de mathématiques et de fortification à l'école militaire de Colmar. La révolution de 89 dispersa les élèves de cette école, pour la plupart étrangers à la France, et l'école elle-même ayant été supprimée, Garnier s'en revint à Paris, et y vécut obscurément en donnant çà et là, à bas prix, des leçons de mathématiques. Un de ses élèves le mit en rapport avec M. de Prony, qui, appréciant son savoir, le fit nommer chef de la division géométrique à la direction du cadastre. La nomenclature des travaux auxquels il présida forme une sorte d'appendice à la *Table des logarithmes* de

Callet, édition F. Didot. Garnier inventa d'ingénieux procédés pour le calcul des tables de sinus et tangentes naturels, et des logarithmes des nombres; « monument de calcul le plus vaste et « le plus imposant qu'on ait jamais exécuté ou « même conçu, » disaient dans leur rapport les commissaires de l'Institut, qui n'étaient autres que Lagrange, Laplace et Delambre. On pouvait, au moyen de ces méthodes, employer à la fois, dans les bureaux du cadastre, un nombre indéfini de calculateurs, sans avoir besoin d'exiger d'eux d'autre connaissance que celle des deux premières règles de l'arithmétique. Il paraît que Garnier ne retira pas de ce beau travail la gloire et le profit qu'il en attendait. M. de Prony, directeur du cadastre, « se fit, disait le pauvre Champenois, la « part du lion. » Cependant de l'an 3 à l'an 8, Garnier fut un des examinateurs d'entrée à l'école polytechnique. C'est dans l'exercice de ces fonctions d'examinateur qu'il découvrit, en l'an 3 (1793), à Auxerre, J.-B.-J. Fourier, alors humble professeur de mathématiques dans une école militaire sans discipline et presque sans élèves. Frappé de la capacité de ce professeur inconnu, il en parla, à son retour, à Carnot, à Prieur et à Robert Lindet, mais en termes tels que Fourier fut aussitôt mandé à Paris, où son mérite fit le reste. Fourier n'oublia pas ce service. Au moment de partir pour l'Égypte, il voulut que Garnier le suppléât dans la chaire qu'il avait illustrée. Le bonhomme s'attendait à devenir professeur titulaire en remplacement de Fourier quand celui-ci, à son retour, renonça à l'enseignement pour se vouer à la carrière administrative. Fourier s'y attendait aussi. Tout le monde s'y attendait. Mais Garnier jouait de malheur. C'était au commencement du consulat. Laplace était ministre de l'intérieur. Il ne le fut que six semaines. Mais il ne faut pas tant de temps à un ministre pour briser le cœur d'un honnête homme. D'un trait de plume, et sans consulter personne, Laplace donna à Poisson la chaire de Fourier. Or Poisson n'avait pas alors les titres qu'il acquit plus tard. Son titre principal était d'avoir revu les épreuves de la *Mécanique céleste*, et le tort de Garnier était de n'avoir pas voulu se charger de ce travail. Les rancunes de savant sont cruelles. Garnier avait créé à Auxerre, en remplacement de l'école militaire, une école préparatoire, où il employait comme professeurs Binet et Bourdon, et Poisson comme répétiteur. Il logeait Poisson gratis, l'hébergeait, lui prêtait ses livres. C'est là que Laplace l'avait connu, et c'est là qu'il alla le prendre pour le mettre sur le chandelier. Le coup fut rude pour le pauvre Garnier. Il refusa une indemnité que lui offrit Chaptal, successeur de Laplace au ministère, et alla s'enfermer dans son établissement d'Auxerre. Mais la chute de l'empire entraîna la chute de ce modeste pensionnat et la ruine de son propriétaire. Garnier devint en 1814 professeur de mathématiques à l'école de St-Cyr. Mis en disponibilité pendant les cent jours, rappelé dans sa chaire par Louis XVIII, l'infortuné, las de tant de tribulations, finit par s'exiler. On lui offrait en Belgique une situation plus digne de son mérite que celle qu'il occupait à Versailles. Le roi des Pays-Bas le nomma en 1817 professeur de mathématiques, de physique et d'astronomie à la faculté de Gand, avec le titre de recteur. En ce temps-là, tout était à créer en Belgique en fait d'enseignement. Les maîtres manquaient aux écoles de tous les degrés. Garnier forma rapidement un personnel de professeurs des plus recommandables. Mais il était dans sa destinée d'avoir à pâtir de toutes les révolutions, à l'étranger comme dans son pays. La faculté des sciences de l'université de Gand, création du roi Guillaume, tomba avec le roi Guillaume, et Garnier avec elle. Il obtint à grand'peine une pension de retraite, et mourut à Bruxelles le 20 décembre 1840, âgé de 74 ans. Il avait publié, entre autres ouvrages: 1° un *Cours d'analyse algébrique*, suivi du *Cours des calculs différentiel et intégral*, cours professés par lui à l'école polytechnique, an 9 et an 10, 2 vol. in-4°; 2° *Réciproques de la géométrie*, 1810, 1 vol. avec 12 planches; 3° *Leçons de statique*, 1811, 1 vol., 12 planches; 4° *Géométrie analytique*, 1813 (2e édition), 1 vol., 14 planches. Lors de ses premières publications, il existait peu d'ouvrages élémentaires sur les sciences mathématiques, et le peu qu'on en avait n'était plus au niveau de la science et des besoins du temps. Les traités de Garnier forment la transition des traités de Bezout et de Bossut à ceux de Monge, de Biot, de Legendre. Ils ont servi à former toute une génération. On dit que la conversation de Garnier était plus instructive que ses leçons. Il a laissé une notice sur sa vie, imprimée (avec un complément par M. Quetelet) dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Bruxelles*, 1841. On y sent l'amertume que lui avaient laissée de nombreuses déceptions, une carrière souvent brisée, d'inutiles labeurs. Dans cet écrit, le vieillard énumère avec modestie ses titres scientifiques, et, soit dit en passant, l'on a vu des gens entrer à l'Institut avec un moindre bagage; il énumère ensuite, avec une pointe d'orgueil, « comme autant de jalons jetés « sur la route de sa vie, » les divers diplômes qu'il a reçus. Diplôme de membre de la société philomathique de Paris en 1791; diplôme de docteur ès sciences en 1809; diplôme de membre de l'Académie royale de Bruxelles en 1818. Jusque-là, tout va bien. Mais viennent ensuite les diplômes des Académies de province, et enfin en dixième lieu, ô naïveté de la science! ô vanité de la gloire! le diplôme de membre correspondant de la première classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut... historique de Paris! Le vieil ami de Lagrange, le suppléant de Fourier, le concurrent de Poisson, il en était venu à prendre au sérieux de pareils titres. C—ET.

GARNIER (Étienne-Barthélemy), peintre, membre de l'Institut, naquit à Paris dans la dernière moitié du 18e siècle, fit ses classes au collége Mazarin, et étudia ensuite l'architecture; mais étant entré chez un peintre, pour se perfectionner dans l'art du dessin, il oublia l'architecture et se voua tout entier aux leçons de son nouveau maître. Il remporta en 1788 le premier prix à l'Académie de peinture; le sujet du concours était *la Mort de Tatius;* Garnier avait pour concurrent Girodet, qui n'obtint, cette année-là, que le second prix. Le tableau de Garnier se voit encore dans les galeries de l'école des beaux-arts. Nommé pensionnaire de l'école de Rome, Garnier partit pour l'Italie et ne rentra en France qu'en 1793. C'était un artiste laborieux. Il eut longtemps des succès; il fut employé à la décoration du Louvre; il vit figurer ses tableaux au musée du Luxembourg, à côté de ceux de David, de Prudhon, de Gérard, de Gros, de Girodet; il entra à l'Institut en 1816, en remplacement de Ménageot, autre célébrité dont peu de gens aujourd'hui savent le nom. Mais, comme Ménageot, il survécut à sa gloire. Il eut le malheur de voir mourir avant lui, l'un après l'autre, la plupart des peintres ses contemporains, ceux du premier rang et ceux du second. A mesure qu'ils partaient, leurs tableaux étaient enlevés du Luxembourg, où l'on ne conserve que les œuvres des peintres vivants, et allaient prendre place, les meilleurs au Louvre, quelques-uns en province, d'autres on ne sait où. Ils étaient aussitôt remplacés par une toile d'Ingres, de Delacroix, de Paul Delaroche, de Scheffer. Dans ce milieu, nouveau pour elles, les toiles de Garnier étaient tout à fait dépaysées. Les défauts de l'école à laquelle il appartenait y devenaient de plus en plus sensibles, jusqu'à rendre le public injuste pour les qualités réelles qui se trouvaient associées à ces défauts. Garnier avait un dessin correct, une palette assez riche, une véritable science de composition. Mais le public ne voulait voir dans ses tableaux que les attitudes théâtrales, les poses académiques, une certaine recherche du beau idéal poussée jusqu'à l'oubli du naturel, des visages de marbre, des statues et non des hommes. Tout cela avait été longtemps admiré et, à tort ou à raison, tout cela faisait sourire. C'est ce changement profond survenu dans les goûts du public qui troubla la raison de Gros et le poussa au désespoir. Mais Garnier prit la chose plus philosophiquement et mourut en paix en 1849. Il était au moins octogénaire. Voici la liste de ses principaux ouvrages, et la date de quelques-uns : *Diogène demandant l'aumône à une statue,* 1789; *St-Jérôme en prière,* 1790; *Ajax se sauvant des flots sur un rocher,* 1791; *Socrate retirant Alcibiade de la maison d'une courtisane,* 1791; *Dédale et Icare,* 1792; *Nausicaa recevant Ulysse,* 1793; *Anacréon,* 1794; *la Famille de Priam; Eponine et Sabinus;* un portrait en pied représentant *Bonaparte dans son cabinet; l'Enterrement de Dagobert,* tableau commandé pour la sacristie de l'église de St-Denis. La ville de Chartres lui avait demandé, en 1824, un tableau commémoratif du passage du duc d'Angoulême. Ce tableau a figuré longtemps à l'hôtel de ville de Chartres; mais nous ignorons s'il y est encore. Garnier a peint en outre le plafond de la salle de Diane au Louvre. Il a choisi pour thème *Diane accordant à Hercule la biche aux cornes d'or.* Garnier prononça en 1824 l'éloge funèbre de Girodet. C—et.

GARNIER (Athanase), littérateur, né en 1767, à Véron, près de Sens, vint jeune à Paris, où il fut employé dans l'administration des domaines. Plus tard il entra dans les bureaux du ministère de l'intérieur; mais il en fut exclus pendant le régime de la terreur. A la création du gouvernement impérial il fut attaché à la conservation du garde-meuble de la couronne avec le titre de vérificateur; et, depuis il remplit des fonctions analogues en Hollande pendant le règne éphémère de Louis Bonaparte. Admis à la retraite en 1825, il occupa ses loisirs à la culture des lettres, prit part à la rédaction de différents journaux, et se rangea dans l'opposition aux Bourbons, sans toutefois y figurer en première ligne. Il mourut à Paris le 16 février 1837, au moment où il mettait la dernière main à un ouvrage qui devait paraître par livraisons, intitulé : *Le bon sens de P. Chicard, ami et contemporain de Paul-Louis Courrier*, 2 vol. in-8°. Les principaux écrits de Garnier sont : 1° l'*Appréciateur du mobilier*, ou *Moyen de faire l'estimation et la vérification du mobilier le plus étendu,* Paris, 1821, in-8°; 2° *Vingt ans de folie*, ibid., 1823, 3 vol. in-12. Il publia ce roman et le suivant sous le pseudonyme *Athier*, mot composé des trois premières lettres de son nom patronymique et des trois dernières de son nom de famille. 3° *Lucile*, ou *les Archives d'une jolie femme*, ibid., 1825, 2 vol. in-12; 4° *Mémoires sur la cour de Louis Bonaparte et sur la Hollande,* ibid., 1828, in-8°; une première édition publiée en 1823 est intitulée : *la Cour de Hollande sous Louis Bonaparte;* 5° *Manuel du tapissier décorateur et marchand de meubles*, ibid., 1830, in-18. Ce volume fait partie de la collection des *Manuels* de Roret. On lui attribue encore : *Souvenirs et anecdotes sur les comités révolutionnaires*, en 1792-95, in-8°. Une courte *Notice* sur Garnier est imprimée dans les *Affiches de Sens.* W—s.

GARNIER *de Saintes* (Jean) était un avocat médiocre dans la ville de Saintes avant la révolution. Il s'en montra dès le commencement un des partisans les plus zélés, et fut élu en 1792 député de la Charente-Inférieure à la convention nationale. Il demanda le 22 octobre la peine de mort contre tous les émigrés, sans distinction d'âge ni de sexe; et, dans le procès de Louis XVI, il vota la mort de ce prince sans appel et sans sursis. Lors de la défection de Dumouriez, il proposa à la convention de s'emparer de tous les pouvoirs,

et de les confier à un comité de douze membres, attendu qu'il n'avait vu jusqu'alors que des ministres traîtres. Au mois d'août suivant, il proposa de déclarer Pitt ennemi du genre humain. Le discours qu'il prononça, à cette occasion contenait des déclamations furibondes contre le cabinet de St-James et contre le roi Georges. « Oui, dit-il, « je déclare qu'il se trouvera un homme assez ami « de l'humanité, un nouveau Scævola, qui déli- « vrera le monde de ce monstre. Je dis que chacun « a le droit d'assassiner un homme qui a conçu « le projet d'assassiner le genre humain... » Cette motion fut rejetée. Envoyé dans le département de la Manche, Garnier arrêta « que tout citoyen « qui passerait d'un département dans un autre, « sans avoir justifié des motifs de cette absence, « encourrait la peine du séquestre, et que ses meu- « bles et denrées seraient vendus au profit de la « nation. » Cet arrêté fut confirmé par un décret de la convention. Après le passage de la Loire par les Vendéens, il se rendit au Mans et à la Flèche, où, digne émule de Carrier, il se livra aux plus odieuses cruautés contre les royalistes. Ce fut de là qu'il applaudit à la chute de Danton, et qu'il écrivit le 15 avril 1794 que ce député avait des complices au Mans, et que la conspiration qu'il y déjouait avait des ramifications avec celle de Paris. Il tint la même conduite dans le département de la Charente-Inférieure, où il séjourna peu de temps, et dans celui de la Gironde, où il fut chargé de surveiller la commission militaire qui envoya tant de victimes à l'échafaud. Mais il ne remplit, pour ainsi dire, que le rôle de spectateur à Bordeaux, pendant trois mois qu'il y resta, grâce à Tallien et à Ysabeau qui avaient *organisé* cette commission, et qui en dirigeaient les opérations. Après la chute de Robespierre il parut d'abord se ranger franchement du parti qui triomphait; mais deux mois après il se plaignit à la convention de ce que les amis de la liberté étaient maltraités sous le nom de *jacobins*; et, deux jours plus tard, il parla à la société des jacobins sur les dangers que couraient les patriotes, et contre les modérés qui recommandaient une *pitié meurtrière*. Le 14 octobre il fut nommé président de cette société. Au mois de novembre suivant, lors de l'arrestation de Carrier, il fut un de ceux qui tentèrent de le soustraire au supplice. N'osant pas se déclarer son défenseur dans le sein de la convention, il parla plus d'une fois en sa faveur dans l'assemblée des jacobins. Cependant le nombre de ces factieux diminuait tous les jours : la terreur qu'ils avaient si longtemps inspirée les saisissait à leur tour. Le 7 décembre il appuya le rapport de la loi qui éloignait les nobles de Paris, et fit rendre un décret en faveur des veuves et enfants des condamnés. Le lendemain des troubles de prairial (21 mai 1795), il se déclara contre les *terroristes*, et provoqua un *coup de vigueur* contre ceux qui étaient allés soulever les faubourgs. « S'il faut « que le canon gronde aujourd'hui, dit-il, qu'il « gronde contre les assassins. » Mais, se traînant toujours à la suite des événements, et changeant de parti à chaque révolution, il proposa quinze jours après, le 13 vendémiaire (5 octobre 1795), que les comités de gouvernement fussent chargés de présenter des mesures *énergiques* contre les sectionnaires que l'on accusait de royalisme. Réélu au conseil des cinq-cents, il provoqua au 18 fructidor (4 septembre 1797) la déportation des *mauvais journalistes*, c'est-à-dire des écrivains opposés à la révolution, dont il désigna plusieurs par leurs noms. Il appuya ensuite le projet d'une fête commémorative du 18 fructidor, la déportation des parents d'émigrés, et l'exclusion des nobles de tous les emplois. En janvier 1798, il demanda une adresse aux Français sur la descente en Angleterre, et invoqua des mesures pour assujettir à une forte taxe les nouveaux enrichis. Le 21 mars, il fut nommé secrétaire; et, deux mois après, il sortit du conseil, et fut désigné pour remplir la place de vice-consul aux Etats-Unis, mais ne s'y rendit pas; il fut nommé en 1806 président du tribunal criminel de Saintes, et chevalier de la Légion d'honneur. Par une contradiction qui n'est pas sans exemple parmi les partisans de la démocratie, Garnier tenait beaucoup à cette distinction, et depuis cette époque il ne manqua jamais de joindre à son nom le titre de *chevalier*. Il resta en fonctions jusqu'à la réorganisation des tribunaux en 1811. Après le retour de Bonaparte en 1815, il fut au nombre des députés du champ de mai, et l'un des membres de la chambre des représentants pour le département de la Seine-Inférieure. Là, se revoyant avec les Barère, les Merlin, les Félix Lepelletier, il retrouva son exaltation et son éloquence de 93. Le 17 juin, à la suite du rapport de Fouché, il repoussa avec véhémence une observation faite par divers orateurs, qui voulaient que la proposition de mesures de sûreté générale ne pût venir que du gouvernement. « L'ennemi « va toujours en avant (s'écria-t-il malgré des « murmures toujours croissants). Le sang coule « par la main des Français, et nos délibérations « se perdent en distinctions subtiles, en formalités « minutieuses ! Que l'initiative des mesures de « circonstance vienne de vous ou du gouverne- « ment, qu'importe à la chose publique ! J'ap- « puie le projet d'une commission qui, établis- « sant des rapports directs avec les ministres, s'en- « tendrait particulièrement avec les députés des « départements de l'Ouest. » Cette proposition soutenue par Barère et Durbach, et qui tendait à ressusciter la convention, fut écartée par l'ordre du jour, à une faible majorité, après une épreuve douteuse. A la séance du 28 juin, Garnier proposa de rétablir les commissaires auprès de l'armée, comme sous le règne de la convention. « Rappelez-vous, dit-il, ces temps où un seul re- « présentant au milieu d'une armée électrisait « tous les esprits.... Nous irons encore combattre « dans les rangs. Pour ceux qui y trouveront la

« mort, ce jour sera le jour de leur *résurrec-* « *tion.* » L'impropriété burlesque de l'expression donna un côté plaisant à cette sortie révolutionnaire. Au retour du roi, Garnier de Saintes fut compris dans l'ordonnance du 24 juillet; cependant il resta à Paris, où il fut arrêté dans le courant d'août. Contraint de quitter le royaume, il se retira à Bruxelles, où il demeura cinq mois, consacrant son temps à des écrits périodiques. Compris comme régicide dans les exceptions de la loi d'amnistie, il fut banni à perpétuité, et bientôt après forcé de quitter Bruxelles par ordre du gouvernement belge. Il consigna dans les journaux ses *Adieux à messieurs les habitants de Bruxelles.* « On m'impose aujourd'hui l'exil de l'exil » (disait-il dans cette pièce). Le *Journal des Débats* rappela à cette occasion les opinions de ce conventionnel relativement aux émigrés, contre lesquels il avait demandé la peine de mort *sans distinction d'âge ni de sexe.* Il s'embarqua pour l'Amérique septentrionale, où un funeste accident termina en 1819 ses jours et ceux de son fils. Ils naviguaient ensemble sur l'Ohio dans une pirogue; leur frêle embarcation, qu'ils ne surent pas diriger, chavira, et ils périrent dans les flots sans qu'on pût leur porter secours. Garnier de Saintes a publié pendant les cent jours de 1815, à Paris, une brochure intitulée *le Retour de la vérité en France.* On lui doit encore : la *Dette d'un exilé,* ou plan nouveau d'éducation nationale basé sur les principes de Socrate, etc., Bruxelles, 1816, in-8°. Z.

GARNIER-DESCHÊNES (Edme-Hilaire), né à Montpellier le 1er mars 1727, fut notaire à Paris, puis administrateur de l'enregistrement et des domaines, et y est mort le 6 janvier 1812. Il était membre de la société d'agriculture du département de la Seine, et l'on trouve son éloge dans le tome 16 des *Mémoires* de cette compagnie. On a de lui : 1° la *Coutume de Paris, mise en vers* (français, de 8 syllabes), *avec le texte à côté,* Paris, 1768, petit in-12; troisième édition, 1787, in-18; 2° *Traité élémentaire de géographie astronomique, naturelle et politique,* ibid., 1798, in-8°; 3° *Recherches sur l'origine du calcul duodécimal,* ibid., 1800, in-8°; 4° *Observations sur le projet de code civil,* ibid., 1801, in-8°; 5° *Traité élémentaire du notariat,* ibid., 1807, in-8°; 6° *Formulaire d'actes à joindre au Traité élémentaire,* ibid., 1812, in-4°; 7° des *Mémoires,* dans ceux de la société d'agriculture de Paris. A. B—T.

GARNIER-PAGÈS l'aîné, avocat et député de 1831 à 1841, né à Marseille le 27 décembre 1801. Son père, M. Garnier, était chirurgien de marine; et il mourut vingt jours à peine après la naissance de son fils. La jeune veuve qu'il laissait se remaria deux ans après à M. Pagès, ex-professeur de rhétorique à Sorèze, et chef de plusieurs institutions qu'il fonda soit à Marseille, soit à Passy près Paris. L'instituteur et le père intellectuel de Garnier-Pagès fut donc son beau-père; et tel était l'attachement de l'enfant du premier lit pour le second mari de sa mère, qu'il voulait à peine en croire sa famille, lorsqu'à dix-huit ans il apprit que son père était M. Garnier, qu'il n'avait jamais connu. M. Pagès était fort instruit, et il occupa dans l'université impériale diverses fonctions, dont la dernière fut celle d'inspecteur d'Académie, plus importante peut-être à cette époque qu'elle ne l'est aujourd'hui. Il prit sa retraite en 1815; et la modeste pension avec laquelle il se retira, ne put soustraire sa jeune famille, composée de deux fils et d'une fille, à une gêne qui approchait beaucoup de la pauvreté. Grâce cependant aux lumières de M. Pagès, ses deux fils reçurent une aussi bonne éducation que s'ils eussent été plus fortunés; et ils furent préparés de bonne heure à pouvoir jouer par la suite dans la société un rôle qui semblait alors peu probable, dans la condition où se passa leur enfance et une bonne partie de leur jeunesse. Garnier-Pagès s'efforça, dès qu'il le put, de soulager les charges de sa famille; et à peine ses études étaient-elles finies, qu'il entra dans une maison de commerce à Paris. Appelé pendant quelque temps à Marseille chez un courtier de change, il revint bientôt dans la capitale, et obtint une très-petite place dans une compagnie d'assurances maritimes. Ces humbles commencements durent lui être bien pénibles. Mais ils lui furent fort utiles; et c'est à eux qu'il dut, en partie du moins, cette remarquable aptitude aux affaires dont le public s'étonna plus tard, et qui s'était développée en lui par ce rude apprentissage. En 1822, à peine âgé de vingt et un ans, il était teneur de livres dans une maison de commerce, où son intelligence et sa réelle capacité se manifestaient dès lors pour tout le monde. En 1825 et en 1827, il perdit successivement sa mère et M. Pagès, à qui il devait tant, puisqu'il avait reçu de lui cette forte culture de l'esprit sans laquelle il ne peut y avoir d'homme vraiment distingué. Tout en se livrant avec zèle et dévouement aux travaux assez ingrats qui le faisaient vivre, lui et une partie de sa famille, il trouvait le temps de continuer de plus hautes applications de ses facultés. Il se livrait alors avec toute l'ardeur de la jeunesse à des études sérieuses de philosophie; et tout en faisant des vers, habitude qu'il a conservée durant sa vie entière et que bien peu de gens lui auraient soupçonnée, il suivait les cours de l'École de droit. En 1828, il pouvait prendre son titre de licencié en droit (10 juillet); et sa thèse, qu'il soutint avec une facilité singulière de parole, portait sur les deux points suivants : en droit romain, *De exceptione rei judicatæ et de confessis;* en droit français : *Des présomptions, de l'aveu de la partie et du serment.* Il débuta au palais par une plaidoirie qui le fit distinguer dès ce premier pas. Elle avait pour objet les duplicata de lettres de change, et il s'agissait de savoir si une copie, inexacte par la faute du cédant, pouvait entraîner pour celui qui l'avait reçue de bonne foi, une perte qui ne résultait pas de son fait. C'était un point nouveau

pour la jurisprudence, et la loi ne l'avait pas prévu. Le mémoire du jeune avocat était appuyé par tout ce que le palais comptait alors de plus illustre : Berryer père, Odilon Barrot, Dalloz, Tripier, etc. C'était inaugurer sa carrière par un éclatant début. Mais cette carrière du barreau ne devait pas être longtemps celle de Garnier-Pagès. D'abord sa poitrine, atteinte d'un mal redoutable, n'aurait pu supporter les fatigues quotidiennes de l'audience; et bientôt la révolution de Juillet vint ouvrir devant lui des perspectives différentes. Garnier-Pagès, comme toute la jeunesse de son temps, avait toujours nourri les opinions les plus libérales et les plus patriotiques. L'éducation excellente qu'il avait reçue n'avait fait que développer en lui les germes des convictions ardentes que lui inspirait d'ailleurs l'esprit général du siècle. Il avait figuré de très-bonne heure dans les sociétés démocratiques, dans les loges de la franc-maçonnerie; et en même temps qu'il y montrait le plus entier dévouement à la cause qu'il servait, il y faisait preuve aussi d'une modération dont il ne s'est jamais départi. Il avait dès cet âge un mélange très-estimable de fermeté inébranlable dans sa foi politique, et de bienveillance constante pour les personnes, même quand elles se trouvaient dans un camp opposé au sien. Ce caractère, qu'il tenait de la nature et ensuite de sa haute raison, ne s'est plus démenti, et il lui créait un rôle à part dans les rangs de l'opinion qu'il avait embrassée. Signalé par son énergie et par son intelligence dans la lutte, il exerça aussi une grande influence après le triomphe. Il fut nommé à l'élection, et presque sans concurrent, président du conseil de révision des Récompenses nationales. Il ne dut cette distinction, alors assez grande, qu'au libre choix de ses amis et de ses compagnons d'armes. Ces fonctions temporaires étaient fort délicates; et comme il s'agissait de traiter avec des intérêts et des amours-propres exaltés par la victoire, il fallut toute la justice, l'esprit et la dextérité de Garnier-Pagès pour se tirer de cette épreuve à son honneur et à la satisfaction générale. Ce fut vers la même époque à peu près qu'il devint le secrétaire de la société, fameuse sous la restauration, *Aide-toi, le ciel t'aidera*, dont M. Guizot avait été quelque temps président. Le secrétaire de la société en était l'âme; et durant quatre ans, Garnier-Pagès la dirigea avec cette prudence et cette sage réserve dont il avait donné des preuves. Il garantit la société, qui avait confiance en lui, de ces fautes et de ces excès où d'autres sociétés analogues se laissèrent emporter. La société *Aide-toi, le ciel t'aidera* ne fut dissoute et ne cessa son utile intervention entre le gouvernement et les électeurs, qu'après la loi de 1834 contre les associations. Mais à côté de ces devoirs patriotiques, un autre devoir plus sérieux venait d'être imposé à Garnier-Pagès. A la fin de l'année 1831, ayant à peine l'âge légal, il était nommé député par le département de l'Isère, pour ne plus cesser de l'être jusqu'à sa mort. La carrière politique était sa vocation véritable, comme elle fut son illustration. Sa situation à la chambre avait quelque chose de très-particulier et de très-grave. Il arrivait parmi les représentants légaux du pays comme le représentant d'opinions extrêmes, qu'on jugeait avec une grande défaveur, souvent même avec une aveugle hostilité, et qui de leur côté rendaient généralement colère pour colère, haine pour haine. Comme l'élection de Garnier-Pagès était fort régulière, la chambre l'admit à l'unanimité, moins la voix de Casimir Périer, qui fut le seul à se lever à la contre-épreuve (12 janvier 1832). Garnier-Pagès, entrant à la chambre au nom des principes très-avancés que professait le département patriotique qui le nommait, était donc une sorte d'épouvantail pour une partie de ses collègues. On fut tout étonné de ne lui trouver aucun de ces emportements d'idées ou de langage auxquels on s'attendait. De l'assurance avec de la modestie, du courage avec de la douceur, de l'esprit avec de la science, voilà ce que ses collègues, quoique prévenus, découvrirent bientôt en lui. Il compta très-vite des amis sur tous les bancs, et même parmi ses adversaires politiques les plus déclarés. Sa parfaite loyauté, sa franchise aussi complète dans ses relations personnelles qu'à la tribune lui gagnèrent l'estime et l'affection de tous ses collègues. Ce n'est pas là un mérite ordinaire, et l'on peut citer Garnier-Pagès en exemple à la plupart des hommes politiques. Il faut que chacun porte dans ces luttes d'opinion toute la vivacité de ses sentiments; il faut qu'on y exprime en toute liberté les principes sur lesquels on croit pouvoir fonder le bonheur, le repos, la richesse et la dignité du pays que l'on sert. Mais puisqu'au fond, entre honnêtes gens et bons citoyens, il y a toujours cet intérêt commun et supérieur de la vérité et de la patrie, il semble que les formes devraient être en général moins âpres qu'elles ne le sont, et que le public, ainsi que les hommes d'État, aurait tout à gagner, si les combats parlementaires avaient moins de violence. Garnier-Pagès avait senti de très-bonne heure l'immense utilité de cette modération. Mais cette qualité éminente est bien rare; et nul, parmi les hommes de notre temps, ne la poussa plus loin que lui, et ne la pratiqua plus sérieusement. Cependant son rôle à la chambre grandissait chaque jour; de nombreux discours prononcés dans une situation exceptionnelle et parfois périlleuse, avaient attesté le talent le plus souple et le plus vrai. Des discussions approfondies sur les affaires et les détails de l'administration publique, révélaient des connaissances rares et une capacité qui n'attendait que le moment pour passer à la plus utile application. Mais ce fut surtout dans la Coalition que l'orateur politique se montra; et dans les deux années suivantes, Garnier-Pagès, jouissant d'une influence véritable parmi ses collègues de tous les partis, commença à exercer

la juste autorité de son talent supérieur. Dans la Coalition, où il avait dû se prononcer, mais où il n'attendait rien pour lui personnellement, il se posait en face des hommes d'État, d'ailleurs éminents, qui se disputaient le pouvoir, comme un spectateur désintéressé qui juge des coups, et comme un critique plein de sagacité qui ne pardonne aucune faute, et qui punit par la raillerie. On peut se rappeler plusieurs de ses discours de cette époque, pleins de finesse et de sel en même temps que d'équité. Parfois même, quand la circonstance y prêtait, il s'élevait à une grande hauteur; et son éloquence, qui n'avait rien d'apprêté, se montait au ton de ses idées généreuses. Dans la discussion des fonds secrets du 26 mars 1840, il sommait le ministère du centre gauche de faire faire un pas à la réforme électorale, garantie que la monarchie ne sut pas se donner, et il sommait aussi la gauche de ne pas se livrer sans conditions au nouveau cabinet qu'elle allait soutenir : « Si vous êtes fier, « disait-il à M. le président du conseil, de diriger « les affaires de votre pays, nous sommes fiers, nous « qui ne voulons pas être autre chose, d'être ap- « pelés ici à les défendre. La révolution de Juillet « vous a fait puissant; elle nous a donné la parole. « C'est peu de chose que notre parole ; mais enfin, « nous avons mission de défendre nos idées, et « pour nous c'est tout autant que pour vous l'hon- « neur d'être président du cabinet du 1er mars. » Il y a autant de modestie que de grandeur et d'honnêteté dans ce mouvement oratoire. Satisfait de défendre ses principes, il n'aspirait qu'à faire le bien de son pays. « Pour moi, ajoutait-il, je ne « recule pas devant le titre de révolutionnaire; et « pourtant, je ne pense pas que tout progrès ne « peut venir que par le moyen des révolutions. « Ne croyez pas qu'il y ait dans cette assemblée « ni parti ni homme qui veuille à plaisir entasser « débris sur débris. Ne croyez pas que nous « soyons décidés, toutes les fois qu'il y aura un « ministère nouveau, à le renverser sans le con- « naître et le juger. Non; nous savons trop ce « qu'il en coûte au pays par suite de ces change- « ments funestes et trop multipliés. Nous savons « le devoir que nous impose le mandat qui nous « est conféré. Nous représentons ici des idées « philosophiques et des idées pratiques. » Ces paroles choisies entre tant d'autres du même genre résument exactement la pensée de Garnier-Pagès, et sa conduite les a toujours confirmées. Il ne s'est jamais décidé à combattre une administration, qu'après l'avoir entendue et l'avoir vue agir avant de la condamner. Tout ce qu'il demandait aux opinions qui luttaient sous ses yeux, c'était un progrès dont le pays pût profiter, et qui lui semblait un acheminement assuré vers ces opinions plus lointaines, dont il s'était fait sa religion politique. Il se constituait, en quelque sorte, à lui seul le tribunal qui appréciait les efforts de tous les combattants. Le danger de cette situation était de blesser bien des collègues, et d'exciter contre soi bien des susceptibilités et des rancunes. L'heureux caractère de Garnier-Pagès le préserva de tous ces écueils; et il sortit de cette stratégie politique qui ne laissait pas que d'être utile, si d'ailleurs elle était très-pénible, avec un surcroît de considération publique. Il espérait peu de la Coalition ; et il ne tint pas à lui qu'elle ne portât de meilleures conséquences, puisqu'il promettait sa voix et celle de ses amis, si ce n'est son adhésion de conscience, à celui des adversaires qui ferait le plus pour la liberté. Un autre genre d'action qu'avait Garnier-Pagès en dehors du parlement, et qu'il était presque le seul à posséder, c'était son influence sur le corps électoral. Comme secrétaire de la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, il avait entretenu les relations les plus étendues et les plus suivies avec tous les colléges électoraux. Il n'y en avait pas un seul où il n'eût des correspondants et des amis. Il y en avait beaucoup où son parti pouvait disposer des siéges parlementaires. Aussi en 1839 (2 février), lorsque le ministère Molé fit appel au pays, Garnier-Pagès prit-il aux élections générales une part fort grande. Les fils qu'il avait tenus autrefois n'étaient pas rompus; il put aisément les renouer et les faire mouvoir. A côté du gouvernement lui-même, et à côté des partis plus organisés que le sien, il intervint de la manière la plus efficace. Dans ces travaux extra-parlementaires, ses principes étaient les mêmes que dans le sein du parlement. Ne repousser personne de tous ceux qui pouvaient servir utilement la cause du progrès, tenir compte des circonstances, des engagements, des nécessités, maintenir ouvertement son drapeau, mais sans esprit d'exclusion, mettre le but plus loin que d'autres, mais laisser tout le monde s'en approcher plus ou moins et y concourir, soit de propos délibéré, soit à distance et presque à son insu, ce fut là sa politique dans les élections de 1839, où son action fut considérable. Il contribua pour sa part à modifier cette majorité, qui amena plus tard le ministère du 1er mars, accueilli à son début par des espérances qui ne se réalisèrent pas. A côté de cette politique militante, il y avait toujours la politique des affaires; et c'est dans celle-là que Garnier-Pagès devait montrer une face nouvelle de son talent. En 1840, il put le déployer dans deux questions très-importantes, l'une la conversion des rentes, et l'autre, la continuation du privilége de la banque de France. C'était le ministère précédent qui avait présenté ces deux lois, et M. Passy qui était l'auteur de ces mesures excellentes, était sorti du pouvoir avant de pouvoir les mener à fin. La chambre, qui était revenue depuis longtemps de ses préventions contre le député républicain, avait utilisé le savoir pratique de Garnier-Pagès, en le nommant commissaire pour l'examen de ces deux questions. Les discours qu'il prononça dans ces graves occasions firent sensation. L'avenir prouva bientôt, et quand il n'était plus là

pour assister au triomphe de ses idées, combien elles avaient de portée et de justesse. Au milieu de la prospérité dont jouissait la France, et en face de l'élévation des fonds publics, au-dessus du pair depuis longtemps, il lui semblait que l'État pouvait réduire, sans injustice et avec grand profit pour la nation, le fardeau de sa dette. La chambre des députés le pensa comme lui; et dès lors cette mesure eût pu être prise avec grand avantage dans les circonstances où l'on se trouvait. La chambre des pairs en pensa autrement, et la loi vint échouer devant elle. En ce qui concernait le privilége de la banque, Garnier-Pagès en était le partisan déclaré. Mais il voulait qu'en retour de cette concession, la banque consentît à certains changements très-praticables qu'il indiquait, et qui étaient dans l'intérêt bien entendu de la banque autant que dans l'intérêt du public. Il voulait qu'elle prît du papier à deux signatures, qu'elle escomptât à 120 jours au lieu de 90, qu'elle eût des coupures plus petites pour ses billets, en un mot qu'elle fît ce qu'il fallait pour mériter ce beau nom de banque de France, et qu'elle s'étendît au pays entier, au lieu de se borner à la capitale. La suite a démontré que ces idées jugées alors si audacieuses étaient parfaitement pratiques. Le gouvernement provisoire a dû créer le comptoir d'escompte, sorte d'auxiliaire de la banque, qui prend le papier à deux signatures, et qui n'a cessé depuis huit ans qu'il est fondé de rendre les plus grands services. La banque a fait des coupures qui rendent la circulation plus commode, et elle a créé dans les départements des succursales qui ont accru tout à la fois son utilité et ses profits particuliers. Garnier-Pagès avait indiqué tous ces progrès, et prédit en partie l'avenir qui s'est réalisé. Ce fut lui qui fut le rapporteur du chemin de fer de Rouen, en juin 1840; et il eut l'honneur de contribuer puissamment à créer le premier grand chemin de ce genre qui ait été organisé en France. Ce fut lui encore qui fit le rapport sur les paquebots de Marseille en Egypte et en Corse. La question d'Orient occupa vers la fin de 1840 et en 1841 toutes les tribunes de l'Europe, qu'elle manqua jeter dans une guerre. La tribune française en retentit plus que toutes les autres; et Garnier-Pagès ne fut pas moins habile dans la discussion des affaires étrangères que dans la discussion des affaires administratives. Une des dernières questions où il se fit entendre, ce fut celle des fortifications de Paris. Il crut devoir les combattre, tandis que *le National*, organe avoué de l'opinion républicaine, prenait courageusement le parti de les soutenir. Cependant les forces de Garnier-Pagès s'épuisaient. La maladie organique dont il était atteint, et qui donnait depuis longtemps les plus douloureuses inquiétudes à sa famille et à ses amis, faisait des progrès effrayants. Sa poitrine, altérée dès sa naissance, ne pouvait plus suffire à la vie. Il s'éteignit presque sans souffrance, et avec la plus parfaite sérénité, le 23 juin 1841, à 7 heures du soir, le même jour où mourait M. Berryer père, qui, de longues années auparavant, avait encouragé ses débuts judiciaires. Ses obsèques furent une sorte de solennité patriotique. Des députés de toutes les nuances sans distinction, des pairs de France, y assistaient. Le parti démocratique en avait fait une manifestation pour rappeler les principes de Juillet, dont la monarchie semblait alors s'écarter plus que jamais. De nombreux discours furent prononcés sur sa tombe, et le premier qui lui rendit hommage fut M. Arago, qui devait lui survivre, et être dans le gouvernement républicain le collègue de son frère bien-aimé. Les journaux de tous les partis sans aucune exception furent unanimes dans son éloge, et le deuil d'une mort si prématurée, bien qu'elle ne fût pas inattendue, fut aussi général que sincère. Le *Journal des Débats*, qui représentait alors les opinions les plus opposées à celles de Garnier-Pagès, se plaisait à lui rendre pleine justice; et il déclarait, avec une loyauté qui pourrait servir d'exemple, qu'il aimait réellement la liberté, et qu'il avait en outre la connaissance et la capacité des affaires. La louange était méritée; et elle était peu suspecte dans la bouche qui la décernait. En politique, Garnier-Pagès n'a fourni, par le décret supérieur de la Providence, à laquelle il croyait de toutes les forces de son âme, qu'une carrière incomplète, du moins par sa durée, si d'ailleurs elle a été pleine par la manière dont il l'a comprise et conduite. Il a été toujours l'honneur de son parti, et il a pu être mis, avec l'assentiment de tous les esprits éclairés, sur la même ligne que Lafayette et Carrel, à côté desquels il a lutté. Il a été un des hommes rares qui attirent et qui gardent la confiance; et l'on a pu, sans rien exagérer de son importance, supposer que s'il eût vécu, les événements auxquels il n'a pu mettre la main auraient pris un autre cours. C'est une supposition permise pour lui, toute flatteuse qu'elle est; et tous ceux qui ont pu l'apprécier de son vivant en concevaient une idée plus haute que les succès mêmes qu'il remportait chaque jour sous leurs yeux. Dieu a décidé autrement de lui; il est mort jeune et dans la fleur de l'âge, plein de force morale, et prêt à braver sans faiblir toutes les épreuves, même les plus difficiles que l'avenir lui pouvait réserver. Nul ne peut dire ce qu'il y eût été après le triomphe; mais nul ne peut douter non plus ni des rares facultés, ni des intentions irréprochables, ni des moyens habiles qu'il y eût appliqués. Quant à son caractère, on l'a vu longtemps à l'œuvre; et ce n'est pas à son âge que l'on change. Il l'eût conservé dans les révolutions ce qu'il le montrait dans les temps les plus calmes et les plus réguliers. Comme l'a dit si bien sur sa tombe Pagnerre, cet autre ami fidèle et admirable, enlevé jeune comme lui : « Si l'homme politique a eu des adversaires,

« jamais l'homme privé n'a eu d'ennemis. » Cet éloge répété souvent pour d'autres, a été juste pour lui plus peut-être que pour qui que ce soit. Ce qui le préservait de toute inimitié violente, c'était d'abord la bienveillance naturelle de son cœur; c'était surtout la parfaite égalité d'humeur qu'il n'a jamais perdue, et qui éclatait en lui, constante et douce, jusque dans son langage et dans les habitudes mêmes de sa personne, qu'il n'a jamais modifiées, les conservant d'ailleurs sans la moindre affectation et la moindre recherche. Ses amis ont pu le voir à toute heure, dans toute circonstance, sous tous les aspects, toujours le même, spirituel, résolu, affectueux, loyal et prudent. La vivacité de ses affections de famille était en quelque sorte de notoriété publique; et l'ardent attachement qui unissait les deux frères, se produisait jusque dans les deux noms accouplés qu'ils s'étaient donnés, et qu'ils échangeaient mutuellement en les confondant, comme ils avaient confondu leurs cœurs, leurs fortunes et leurs opinions, union bien rarement poussée à ce point, et l'honneur de ceux qui sont capables de la contracter si profondément. Garnier-Pagès a beaucoup écrit, et cependant n'a pas laissé d'ouvrage proprement dit. Le morceau le plus complet de lui qui ait été publié est l'introduction, inachevée encore, qu'il devait mettre en tête du Dictionnaire politique publié par Pagnerre et par M. E. Duclerc ; ce n'est qu'un recueil de fragments; mais c'est son testament politique, comme l'a dit justement son frère, éditeur de cette œuvre posthume. Il y respire les plus nobles sentiments; et l'on y trouve les idées les plus pratiques en même temps que les plus élevées. Mais on ne peut y prendre une opinion suffisante de son talent d'écrire. On serait plus à même de l'apprécier si quelques-uns des manuscrits qu'il laisse pouvaient être publiés. Comme il avait beaucoup d'imagination, il satisfaisait souvent les caprices gracieux de son esprit par des proverbes, alors fort à la mode, et par de petits drames, qui, sous une forme légère, avaient toujours une intention sérieuse. Voici les titres de quelques-unes de ces pièces échappées de sa plume facile et sûre : La *Vente de conscience*, le *Traité secret*, les *Diners*, les *Souscriptions*, les *Agents de police*, l'*Emprunt*, la *Fête populaire*, les *Hommes de lettres*, le *Romantisme*, les *Journaux*, la *Conférence*, l'*Election*, les *Spéculateurs*, l'*Enterrement*, les *Agents d'affaires*, la *Politique*, etc. Ces titres suffisent pour faire voir que sa verve moqueuse, quoique du reste toujours très-douce, s'exerçait ailleurs encore qu'à la chambre, et qu'il avait saisi et raillé plus d'un travers de son temps. Ces tableaux pourraient servir, s'ils étaient publiés, à fixer quelques-uns des traits fugitifs et secrets de l'époque où il a vécu. D'autres manuscrits attestent des études plus graves, et ils renferment les études de sa jeunesse assez étendues, si ce n'est très-profondes, sur les philosophes anciens, et des allocutions morales prononcées dans les réunions de la franc-maçonnerie. Si tous ces travaux étaient connus, la mémoire de Garnier-Pagès ne pourrait qu'y gagner. A côté de l'homme politique on verrait l'homme d'esprit; et son goût ne ferait pas de tort à ses opinions. B. S. H.

GAROFALO, ou GAROFANO (Ben'venuto Tisio, dit le), peintre, né à Ferrare en 1481, mort en 1559. Ayant étudié sous de mauvais maîtres, il ne composa d'abord que des tableaux médiocres; mais, à l'âge de vingt-cinq ans, il se rendit à Rome, où il fit une étude si approfondie des chefs-d'œuvre de Raphaël, son contemporain, qu'il ne tarda pas à se placer au rang des plus habiles imitateurs de ce grand peintre. On a de lui une excellente copie de la fameuse *Transfiguration*, copie qui a longtemps appartenu au cardinal Mazarin, et qui a fait partie de la belle collection du Palais-Royal. Il avait ordinairement soin de peindre un œillet dans tous ceux de ses tableaux qui étaient de son invention. C'était par allusion à son nom, qui en italien signifie *œillet*. On trouve également cette fleur dans les deux beaux portraits que cet artiste a faits de lui-même. On dit que, dans les vingt dernières années de sa vie, le Garofalo employait tous les dimanches et les jours de fête à peindre gratuitement pour les monastères. Un jour l'Arioste vint le voir au moment où le peintre composait un tableau du *Séjour des élus* : « Vous devriez bien, lui dit en riant le poëte, me mettre dans « votre paradis ; car je ne prends pas trop le che- « min de l'autre. » Cette idée bouffonne sourit au peintre ; et l'Arioste figura bientôt sur la toile, entre Ste-Catherine et St-Sébastien. Dans un autre de ses tableaux, le Garofalo représenta l'*Enfant Jésus jouant avec un petit singe sur les genoux de la sainte Vierge*. Ce mélange d'idées religieuses et burlesques, qui nous paraîtrait aujourd'hui si blâmable, était alors dans le goût du temps; et ne scandalisait personne. On attribue au surplus au Garofalo plusieurs ouvrages qui ne sont pas de lui. Il y a même de l'incertitude sur l'époque de sa naissance comme sur celle de sa mort; et nous n'avons pu que nous en rapporter à cet égard au plus grand nombre des écrivains qui ont parlé de ce peintre. F. P—t.

GAROFALO (Blaise), en latin *Caryophyllus*, laborieux antiquaire, né à Naples en 1677, embrassa l'état ecclésiastique, et acquit une connaissance parfaite, non-seulement du grec et du latin, mais encore de l'hébreu. Ses travaux littéraires ayant étendu sa réputation dans toute l'Italie, les Académies s'empressèrent de l'admettre au nombre de leurs associés. Le pape Clément XI et le cardinal Passionei faisaient grand cas de son érudition; ils lui procurèrent les moyens de satisfaire, en voyageant, le désir qu'il avait de vérifier différents points d'antiquité. Il était en correspondance avec le prince Eugène de Savoie, qui le détermina à se rendre à Vienne, où il devint

l'homme de confiance et comme le favori du cardinal Trautson, archevêque de cette ville; il y mourut fort âgé en 1762. On connaît de lui les ouvrages suivants : 1° *Considerazioni intorno alla poesia degli Ebrei et dei Greci*, Rome, 1707, in-4°. Après avoir cherché à prouver que de toutes les langues l'hébreu est la plus claire, parce que l'arrangement des mots y suit l'ordre naturel des idées, il fait voir que c'est à tort qu'on a voulu trouver quelque analogie entre la poésie des Hébreux et celle des Grecs, puisque les vers hébreux ne sont pas composés de syllabes de différentes mesures, et qu'ils ne diffèrent de la prose que par le choix des expressions et par la rime. Cette opinion avait déjà été émise par Jean Leclerc, qui se félicite (*Bibliothèque choisie*, t. 20, p. 169) de s'être rencontré avec un homme aussi savant que Garofalo. 2° *Osservazioni sopra la lettera del D. Barnabo Scacchi fatte in difesa delle Considerazioni intorno alla poesia degli Ebrei*, Venise, 1711, in-4° : c'est une défense de l'ouvrage précédent; mais Garofalo crut devoir la publier sous un nom supposé, et il prit celui d'*Ottavio Maranta*. 3° *Ragionamento in difesa delle considerazione del marchese Orsi sopra il libro : Della maniera di ben pensare*, etc., Rome, 1708, in-4° (*voy.* Bouhours et Orsi); 4° *Dissertationes miscellaneæ*, ibid., 1718, in-4°. Ces dissertations sont au nombre de six; la première, qui est la plus importante, traite du commerce des anciens : ce recueil devait avoir une suite, qui ne parut point. 5° *In anaylyphum græcum dissertatio epistolaris;* elle est imprimée avec l'explication de ce monument, par le comte Camille Silvestri, Rome, 1720, in-8°; 6° *De antiquis marmoribus dissertationes IV*, Vienne, 1738, in-4°. L'auteur fait, dans la première, l'énumération des carrières de marbre qui étaient connues des anciens; il traite, dans la seconde, des ouvriers, de leurs outils et des moyens de transport qu'ils employaient; dans la troisième, des droits que les carrières payaient à l'État; et enfin dans la quatrième, des priviléges accordés aux ouvriers en marbre. Elles ont été réimprimées, Utrecht, 1743, in-4°, avec deux dissertations de Pascal Garofalo, jurisconsulte : *Altera de thermis herculaneis nuper in Dacia repertis; altera de usu et præstantia thermarum herculanearum.* Ces deux dernières dissertations, dédiées au comte Hamilton, gouverneur du banat de Temeswar, avaient déjà paru à Vienne en 1737, et à Mantoue en 1739, in-4°. L'auteur essaye d'y déterminer la position de ces bains, dont il vante l'efficacité dans les affections syphilitiques; il recherche d'où leur venait le nom de *bains d'Hercule*, et fait voir, par les médailles et les inscripcriptions que l'on y a trouvées, qu'ils n'ont été construits que sous Antonin le Pieux. 7° *De veterum clypeis opusculum, in quo plura quæ ad græcam romanamque militiam pertinent, explicantur et illustrantur*, Leyde, 1751, in-4°; ouvrage plein d'érudition et très-estimé. 8° *De antiquis auri, argenti, stanni, æris, ferri, plumbique fodinis*, Vienne, 1757, in-4°; c'est le pendant de son ouvrage sur les marbres. Garofalo annonçait depuis 1718 un traité *De herbis Biblicis;* mais il n'a point été publié. W—s.

GARON (Louis), auteur de quelques ouvrages dans le genre plaisant qui sont recherchés des curieux, était sans doute un des descendants de François Garon, philologue ou grammairien dont on connaît un *Vocabulaire en cinq langues*, latin, italien, français, espagnol et allemand, Lyon, 1542, in-4°. Louis naquit vers 1580 à Genève, où sa famille s'était réfugiée pour cause de religion. A dix-huit ans il fut pourvu de la place de lecteur de l'église d'Oullins, village près de Lyon, où, depuis l'édit de Nantes, les protestants exerçaient librement leur culte. En 1600 il était à Lyon, correcteur dans une imprimerie et maître de langues. Il rentra dans le sein de l'Église romaine en 1609; et s'il n'eût pas été chargé de famille, il se serait enseveli dans un cloître, moins peut-être par dévotion que pour avoir plus de loisir de se livrer à ses goûts littéraires. On conjecture qu'il mourut vers 1635. De ses ouvrages, les plus connus sont : 1° le *Colloque de trois suppôts du seigneur de la Coquille* (terme d'imprimerie), *où le char trionfant de monseigneur le Daufin est représenté par plusieurs personnages, figures, emblèmes et énigmes*, Lyon, *par les suppôts de l'imprimerie*, 1610, in-8°; 2° la *Lyre sacrée de St-Bernard sur la passion de Jésus-Christ*, Lyon, 1611, in-12; 3° le *Parterre divin des fleurettes d'oraisons*, traduit de l'italien de Jean-Marie de Staccani, ibid., 1619, in-12; 4° *La sage folie, fontaine d'allégresse, mère des plaisirs, reine des belles humeurs*, etc. traduit de l'italien d'Ant.-Marie Spelte, ibid., 1628, 2 tom. in-12; Rouen, 1635, même format. L'auteur italien rappelle dans sa préface que de graves écrivains ont fait l'éloge de la fièvre, de la goutte, de la peste, de la mort, et témoigne sa surprise qu'aucun d'eux n'ait encore fait celui de la folie. Comment pouvait-il oublier le fameux ouvrage d'Érasme qui porte ce titre? Le traducteur français ne s'est pas borné à reproduire l'original italien, il y a joint plusieurs traits tirés de bons et célèbres auteurs, des vers de Ronsard, de du Bartas, de Gamon, etc. 5° Le *Chasse-ennuy*, ou *l'honnête entretien des bonnes compagnies*, ibid., 1628; Paris, 1641; Rouen, 1652, in-12, trois éditions également recherchées. C'est un recueil de contes et d'anecdotes plaisantes, parmi lesquels on en trouve dont la bonne compagnie ne s'accommoderait guère aujourd'hui. Garon assure que plusieurs faits qu'il rapporte se sont passés à Lyon de son temps, et il en parle comme témoin oculaire. On a profité, pour compléter cet article, de la *Notice sur Garon*, publiée par M. Péricaud dans le *Recueil littéraire de Lyon* pour 1837. W—s.

GARRAN DE COULON (Jean-Philippe), l'un des premiers et des principaux moteurs de la révolution, était né à St-Maixent en Poitou le 19 avril 1749, d'une famille obscure et qui n'avait jamais

pensé à accompagner son nom d'une addition féodale. Ce fut lui qui, le premier de sa race, voulut, ainsi que tant d'autres partisans de l'égalité, se donner un air de noblesse. Après avoir reçu dans son pays natal une éducation médiocre, il vint à Paris grossir la foule des auteurs faméliques et des avocats sans clientèle. La révolution lui offrit bientôt une occasion de sortir de cette position qu'il supportait avec peine, et il en embrassa la cause avec beaucoup d'ardeur. Placé dès le commencement de l'année 1789 au milieu de cette assemblée électorale qui détermina et qui dirigea le mouvement insurrectionnel, il s'y fit remarquer, dans la séance du 14 juillet, par une apostrophe véhémente contre le prévôt des marchands Flesselles, qui présidait : « Vous avez trahi la « patrie, dit-il d'un ton furieux, la patrie vous « abandonne.... » Et le malheureux Flesselles effrayé, perdant la tête, quitta son fauteuil pour se jeter au milieu de la populace, où il fut assassiné... On ne peut pas dire que Garran *de Coulon* fût dans la confidence d'un pareil meurtre; mais il est au moins bien sûr que son apostrophe en fut la première cause. Un peu plus tard il se montra plus généreux, lorsque voyant la même populace près d'immoler un boulanger à son aveugle fureur, il tenta d'inutiles efforts pour le sauver. Devenu ensuite l'un des membres les plus zélés de ce comité des recherches de la commune, modèle de tous ces comités révolutionnaires qui couvrirent ensuite la France de sang et d'échafauds, il fit au nom de ce pouvoir inquisiteur beaucoup de dénonciations contre les hommes les plus irréprochables. Son rapport sur la *conjuration* du 14 juillet 1789, dirigé principalement contre Puységur, Bezenval, le maréchal de Broglie, l'intendant Berthier et le garde des sceaux Barentin (*voy.* ce nom), est une pièce des plus curieuses de l'histoire de la révolution, et rien ne peut mieux en faire connaître les premières et véritables causes, la faiblesse et l'incapacité du pouvoir royal. Dans ce rapport, Garran *de Coulon*, en présence de toute la France stupide qui applaudissait, accusa des chefs militaires d'avoir obéi aux ordres du souverain, en conduisant leurs soldats au secours du trône menacé par l'insurrection; et il présenta comme les pièces d'une *conspiration effrayante* les ordres les plus simples donnés par ces chefs, par les intendants et les commissaires, pour les mouvements de ces troupes et la distribution des munitions et des vivres. Le malheureux Louis XVI, de qui émanaient évidemment tous ces ordres, n'osa ni les avouer, ni les démentir, et ceux de ses agents qui n'avaient pas déjà péri sous les coups de la populace n'échappèrent à l'échafaud que par la fuite et l'émigration, dont ce fut la première époque. On conçoit qu'il revint de tout cela à Garran *de Coulon* une grande popularité. Il eut soin de l'entretenir par de fréquentes dénonciations, et un peu plus tard ce fut à Louis XVI lui-même qu'il dénonça M. de Maillebois et le comte d'Artois qui *conspiraient à Turin*. Ne négligeant aucun moyen de crédit, il adressait dans le même temps des compliments à tous ceux qu'il voyait environnés de la faveur populaire; ce fut ainsi qu'il composa pour Lafayette quelques mauvais vers que la démence de l'époque fit trouver très-beaux. Selon lui, le héros des 5 et 6 octobre était un modèle de fidélité et de courage; et il dit en lui remettant une chaîne qu'avait portée Bayard :

> Qui mieux que vous aurait des droits sur elle?
> Comme Bayard, sans reproche et sans peur,
> Sage, vaillant, à vos devoirs fidèle...

C'est le 12 février 1790 que de pareils compliments furent adressés à Lafayette. On serait tenté de croire aujourd'hui que ce ne fut qu'un persiflage; mais Garran *de Coulon* en était incapable. Sa réputation de patriotisme allant toujours croissant, il obtint en 1791 une des premières et des plus importantes faveurs qu'accorda la révolution : ce fut la place de président de la cour de cassation, puis celle de député à l'assemblée législative. Ses principales motions dans cette assemblée furent en faveur de l'abbé Fauchet, des nègres de St-Domingue et des soldats de Châteauvieux condamnés aux galères pour la révolte de Nancy. Nommé au commencement de 1792 grand procurateur à la haute cour nationale, Garran *de Coulon* était parvenu à l'apogée de sa fortune politique. Mais il ne remplit pas longtemps ces hautes fonctions. Les assassins de septembre en égorgeant tous les prisonniers rendirent bientôt inutiles la haute cour et le procurateur. C'est alors que Garran *de Coulon* fut nommé député à la convention nationale par le département du Loiret, et qu'il vint siéger à côté de Danton, de Marat et de Robespierre. Il semble que l'odeur du sang qu'il respira en entrant dans cette enceinte le fit reculer d'épouvante. Ce qu'il y a de sûr, c'est que cet ardent révolutionnaire, ce terrible rapporteur du comité des recherches, fut dès le commencement, dans la convention nationale, un exemple de sagesse et de modération, d'abord dans le procès de Louis XVI, ensuite dans toute la lutte que termina la révolution du 31 mai 1793. Dans le procès du roi il déclara d'abord la convention nationale incompétente; ensuite il se prononça pour l'appel au peuple, et s'exprima ainsi sur la question de la peine à infliger : « Quoique la peine de mort « m'ait toujours paru immorale et contraire à son « but, si j'étais juge je trouverais mon opinion « écrite dans le code pénal; mais nous ne sommes « pas juges; nous ne pouvons cumuler les fonc- « tions d'accusateur, de jury de jugement et de « juge. Je soutiens que la liberté ne peut se con- « cilier avec cet envahissement de pouvoirs. On « ne manquera jamais de motifs semblables aux « nôtres pour se mettre au-dessus des lois; et « dans quelque gouvernement que ce soit, la ty- « ranie est là où des hommes sont au-dessus des

« lois et d'autres au-dessous. Comme représentant « du peuple, chargé de prendre une mesure de « sûreté générale, je vote pour la réclusion. » Après l'arrêt de mort, il vota pour le sursis à l'exécution. Ainsi dans toutes les questions de ce mémorable procès, il aurait été de l'avis le plus sage et le plus modéré, si, par une contradiction qu'il est difficile d'expliquer, il n'avait pas d'abord demandé que, contrairement à tous les usages de la justice criminelle, la sentence fût prononcée à la simple majorité des voix. Depuis ce grand événement, Garran ne parut plus songer qu'à se faire oublier, et jusqu'à la chute de Robespierre il ne parla que sur des questions de peu d'importance, telles que les fleurs de lis qui se trouvaient sur les bornes des grandes routes, et qui, à sa demande, furent changées en ces bonnets rouges que l'on y vit longtemps. La révolution du 9 thermidor le compta au nombre de ses adhérents; et lorsque le parti de Robespierre voulut ressaisir le pouvoir dans la journée du 12 germinal an 3 (avril 1795), il proposa de décréter que les citoyens qui étaient accourus à la défense de la convention nationale avaient bien mérité de la patrie. Dans la révolte du 1er prairial suivant, dont le but était le même, il se montra également opposé aux terroristes et demanda l'arrestation de son collègue Duroy, qui avait été l'un des instigateurs de la rébellion. Il combattit néanmoins comme immorale la proposition de Clausel, qui voulait que l'on traduisît à une commission militaire ceux qui donneraient asile aux députés proscrits, et défendit ouvertement Drouet qui avait également pris part à l'insurrection. « Songez, « dit-il à ses collègues, que cet homme est celui « qui arrêta dans sa fuite un roi perfide... » Étant passé au conseil des cinq-cents, après la session conventionnelle, Garran n'y parla guère que sur des questions de colonies et en faveur de Bonaparte, lorsqu'il soutint que la motion de Dumolard sur les exactions de Venise était inconstitutionnelle. Il prit ensuite la défense des sociétés populaires, déclarant qu'il était membre de celle de Paris. Après la révolution du 18 fructidor (septembre 1797) il se prononça plus ouvertement encore en faveur du directoire, et défendit avec beaucoup de chaleur dans plusieurs occasions les opérations du ministre de la police. Nommé en 1798 commissaire du gouvernement près le tribunal de cassation, il conserva cet emploi jusqu'à la journée du 18 brumaire. Aussitôt après cette révolution Bonaparte le nomma sénateur, et lorsqu'il eut saisi la couronne impériale, il le pourvut de la sénatorerie de Riom, avec le titre de comte et le cordon de grand officier de la Légion d'honneur. L'ancien rapporteur de la commune accepta tous ces titres avec soumission, reconnaissance, et il en jouit jusqu'à la chute du trône impérial en 1814. Malgré son adhésion à la déchéance de Bonaparte et au retour des Bourbons, il ne fut point admis à la chambre des pairs, et il alla terminer sa vie dans la retraite, où il jouit d'une fortune assez considérable, et qu'il augmentait chaque jour par la plus sordide avarice. Il mourut le 19 décembre 1816, d'une attaque d'apoplexie. Garran *de Coulon* a publié, indépendemment de ses *Rapports* sur les conspirations de 1789 et sur l'insurrection de St-Domingue : 1° *Recherches politiques sur l'état ancien et moderne de la Pologne, appliquées à la dernière révolution*, 1795, in-8°; 2° *Notice sur Creuzé-Latouche*, 1801, in-8°. Il a encore eu part au *Répertoire de jurisprudence*, par Guyot. M—DJ.

GARRAULT (François), sieur des Gorges, trésorier de l'épargne comme son père, mit pendant sa vie toute son attention à faire connaître les ressorts de la finance française dans la partie des monnaies. Né à Orléans dans le 16e siècle, mort à Paris vers 1632, nous lui devons : 1° *Deux Paradoxes sur le fait de la monnoye*, Paris, 1578; 2° *Traité des mines d'argent trouvées en France, ouvrage et police d'icelles*, Paris, 1579; 3° *Recueil des principaux avis donnés à l'assemblée de St-Germain en* 1577, *touchant le compte par écus, et suppression de celui par sols et livres*, Paris, 1578; 4° *Sommaire des édits royaux concernant le cours des monnoyes*, Paris, 1595; 5° *Recherches des monnoyes, poids et manière de nombrer des plus renommées nations du monde réduits à ceux des François*, Paris, 1595; 6° *Mémoires et Recueil des nombres, poids, mesures et monnoyes, anciens et modernes*, Paris, 1596. La dernière édition du sommaire des édits royaux est de 1632. P—D.

GARRICK (David), célèbre acteur et auteur dramatique, était petit-fils d'un négociant français, réfugié en Angleterre par suite de la révocation de l'édit de Nantes. Son père, qui avait pris du service dans l'armée et s'y était distingué, était en recrutement à Hereford, lorsque David vint au monde dans une auberge, en 1716. Ce fut à l'école de Lichtfield, résidence habituelle de ses parents, que commença son éducation : il y montra peu d'application aux études classiques, et même peu de goût pour les jeux favoris de son âge, mais il se plaisait à écouter des histoires pour avoir le plaisir de les raconter à son tour. Le goût de la représentation théâtrale captiva bientôt toute son attention, et il sut le communiquer à ses camarades. A onze ans, il joua avec applaudissement le rôle principal dans la comédie de l'*Officier recruteur*. Vers 1730, son oncle, riche marchand de vins, établi à Lisbonne, l'appela auprès de lui dans la vue de le former à son commerce; mais ayant éprouvé quelques dégoûts, David revint au bout d'un an dans son pays, et rentra à l'école de Lichtfield, où il fit fort peu de progrès. L'instruction qui lui fut vraisemblablement la plus profitable fut celle qu'il reçut des leçons de Samuel Johnson, en 1735. Johnson, qui depuis s'est acquis un si grand nom dans la littérature anglaise, faisait alors, pour subsister, l'éducation de quelques jeunes gens de Lichtfield. Il devint le pré-

cepteur de Garrick, qui avait quelques années de moins que lui; aussi fut-il encore plus son ami que son maître. Au bout d'un an ils formèrent le projet d'aller ensemble visiter la capitale. Garrick paraissait destiné à la carrière du barreau. Un legs de 1000 livres sterl. que lui fit son oncle lui donna les moyens de se préparer à l'exercice de cette profession par les études nécessaires. Il entra en 1737 au collége de droit de Lincoln's-inn; mais les succès que ses manières polies et agréables, autant que son esprit vif et piquant, lui procuraient si facilement dans les sociétés où il fut introduit, lui rendirent bientôt insipides les graves études du collége. En 1737 il étudiait les sciences logiques et mathématiques à Rochester; mais son penchant pour le théâtre contrariait toutes les intentions de sa famille. L'affection qu'il avait pour sa mère l'avait porté à réprimer autant qu'il pouvait ce penchant; après la mort de ses parents, il entreprit, en société avec son frère, le commerce des vins; mais cette société ayant été dissoute très-peu de temps après, Garrick résolut de tenter enfin sur un théâtre public l'essai de son talent pour la déclamation. Son goût, exercé par la fréquentation des gens de lettres, s'était manifesté par quelques articles de critique dramatique qui parurent dans les journaux. Une sage défiance l'engagea à ne donner à son premier essai que le moins d'éclat possible. Sous le nom fictif de Lyddal, il suivit une troupe de comédiens qui se rendait de Londres à Ipswich, et ce fut sur le théâtre de cette ville qu'il débuta en 1741, dans le rôle d'Aboan de la tragédie d'*Oroonoko*. Son succès fut complet; et dès lors il dit adieu au barreau et au commerce. Les applaudissements qu'il recueillit successivement dans plusieurs autres rôles, soit tragiques, soit comiques, même dans les rôles d'arlequin, affermirent sa résolution de se vouer à une carrière où il se sentait comme entraîné par la nature. A son retour à Londres, les directeurs des deux principaux théâtres, Drury-lane et Covent-garden, dédaignèrent d'abord l'acquisition d'un jeune comédien d'un extérieur peu imposant, et dont la méthode de déclamation contrariait d'ailleurs la doctrine vénérée des *traditions*. Le théâtre de Goodman's-field, plus particulièrement fréquenté par la bourgeoisie, profita de cette erreur. Garrick y fut reçu avec empressement. Parmi les auteurs dramatiques qu'il avait étudiés, Shakspeare avait surtout excité son admiration, et il avait cru trouver dans ses tragédies les rôles les mieux assortis à ses moyens; ce fut celui de Richard III qu'il choisit pour faire son début sur un théâtre de la capitale : il rendit ce rôle passionné et très-fatigant avec une énergie extraordinaire, et qui lui mérita les plus grands applaudissements des spectateurs, étonnés de trouver dans un jeune homme de vingt-deux ans un talent qui faisait supposer une étude longue et profonde de la nature humaine. Il éclipsait dès sa première apparition les plus grands acteurs que possédait la scène anglaise. Des hommes dont l'opinion faisait autorité, joignirent leurs suffrages aux applaudissements du parterre. Pope, alors sur la fin de sa carrière, s'était dérobé à sa retraite de Twickenham, pour assister à une des représentations de Richard III. Il fut ravi du jeu de Garrick, et dit au lord Orrery, qui l'accompagnait : *J'ai bien peur que ce jeune homme ne se perde; car il n'aura point de rivaux.* Richard III fut donné six ou sept fois de suite, et fut suivi de la représentation de plusieurs autres pièces où le talent de Garrick se soutint avec avantage. Ce que la cour et la ville avaient de plus brillant désirant jouir de cette sorte de prodige, le théâtre de Goodman's-field attirait une affluence à laquelle il n'était guère accoutumé. Les directeurs des grands théâtres, forcés de croire au mérite du nouvel acteur, en considérant la désertion de leurs habitués et l'appauvrissement de leur caisse, mirent alors tout en œuvre pour perdre le théâtre rival, et provoquèrent un acte de l'autorité supérieure qui en ordonnât la suppression. Le directeur de Goodman's-field en prévint l'effet, et entra en arrangement avec eux. Garrick ne s'était pas borné au talent d'acteur. La société de Johnson lui avait communiqué le goût des vers; et il avait composé, entre autres ouvrages, deux petites pièces qui avaient été jouées avec succès, le *Valet menteur* et le *Léthé*, où lui-même remplissait trois rôles différents. Le théâtre de Drury-lane s'empressa de s'attacher un talent qui pouvait relever sa gloire déchue; mais Garrick, après avoir contracté un engagement très-avantageux avec le directeur, accepta une invitation pour donner quelques représentations sur le théâtre de Dublin, et partit en 1742 avec mistriss Woffington. L'enthousiasme qu'excita dans cette ville le talent de Garrick alla jusqu'à la frénésie : tel fut, dans un été des plus chauds, l'empressement du public pour l'entendre, qu'il en résulta une épidémie qui prit le nom de *fièvre de Garrick*. Il revint à Londres quelques mois après, et conformément à son engagement, il parut sur le théâtre de Drury-lane, et continua de s'y montrer presque tous les jours, dans la grande et dans la petite pièce, et d'y mériter une égale admiration. Ses succès furent troublés un moment par une contestation où l'avait entraîné une promesse irréfléchie faite à l'un de ses camarades, le vieux et susceptible Macklin; contestation qui fut loin d'être éclaircie par quelques pamphlets publiés de part et d'autre, mais que les partisans de Garrick décidèrent à coups de bâtons dans le parterre. En 1745, il fit un nouveau voyage à Dublin, et partagea avec Thomas Shéridan, fils de l'ami du docteur Swift et père de Richard Brinsley Shéridan, la direction d'un théâtre situé dans Smock-alley. Ce fut l'année suivante qu'il joua à Covent-garden pour la dernière fois comme acteur salarié. Ses succès, par l'effet de son esprit d'ordre et d'économie, lui avaient procuré une aisance qui le mit en état d'acheter en 1747

la moitié de la direction de Drury-lane; et il se vit avec Lacy à la tête d'une troupe choisie d'acteurs, qui se perfectionnèrent chaque jour par ses leçons. Ce fut Johnson qui composa pour l'ouverture un prologue que les Anglais placent pour le mérite immédiatement après le fameux prologue de la tragédie de *Caton*. Garrick, nourri des préceptes de cet écrivain religieux, s'appliqua à épurer la littérature dramatique, en bannissant du répertoire les pièces essentiellement licencieuses, et en purgeant les autres des obscénités qui pouvaient les déparer. Cette réforme rendit au théâtre un grand nombre de spectateurs que la décence en avait éloignés jusque-là. *Garrick*, a dit Johnson, *a augmenté le fonds de nos plaisirs innocents*. Il s'attacha aussi à faire triompher le bon goût de la littérature, à bannir l'emphase de la tragédie, et la bouffonnerie de la scène comique. Il réveilla l'émulation des auteurs dramatiques par la générosité de ses procédés. Grâces à son exemple et à la sorte de discipline qu'il établit dans sa troupe, la profession de comédien cessa d'être un motif d'exclusion de la bonne compagnie. En 1752 il fit un voyage en France; mais il retourna en Angleterre très-peu de temps après. La supériorité de son talent et l'éclat de ses succès ne pouvaient manquer de lui susciter des ennemis, occupés constamment à détruire la popularité qu'il avait acquise, et à mortifier un amour-propre qu'ils savaient fort irritable. Les circonstances vinrent malheureusement favoriser les efforts de la malveillance. On avait reproché à Garrick de la mesquinerie dans les moyens secondaires qu'il employait pour intéresser le spectateur. Il répondit à ce reproche en associant au charme des vers et de la déclamation toutes les séductions que peuvent offrir la musique, la danse et les décorations. Le célèbre Noverre se chargea de composer, pour son théâtre, des ballets et de les faire exécuter par une troupe de danseurs étrangers, mais dont aucun n'était Français. La guerre éclata entre la France et l'Angleterre avant l'exécution de ce plan; mais cette considération n'en détourna point le directeur, qui, ayant fait pour cet objet des frais considérables, n'était pas disposé à les perdre. C'est en 1755 que fut donné un divertissement de ce genre, sous le nom de *la Fête chinoise*. Les ennemis de Garrick, affectant du patriotisme, préparaient par des circulaires et des articles de journaux une opposition de la part des classes inférieures de la nation. Deux représentations du ballet avaient été assez paisibles; mais on s'attendait que la troisième serait troublée par l'effet de ces manœuvres. Garrick, dans l'espoir de conjurer l'orage, avait annoncé pour la première pièce *Richard III*, le triomphe de son talent; un ordre du roi avait autorisé cette représentation, et Sa Majesté elle-même y assista. Cependant, à peine le ballet fut-il commencé que la présence, sur un théâtre anglais, d'un si grand nombre d'artistes étrangers, qu'on se plaisait à désigner indistinctement sous le nom de *Français* et de *papistes*, porta au plus haut degré d'exaltation l'animosité nationale. Les spectateurs qui remplissaient les loges prirent parti pour la pièce, que les vociférations avaient interrompue; et plusieurs hommes de distinction descendirent dans le parterre pour se saisir de la personne des plus mutins. Les épées furent tirées, et le sang coula: après beaucoup de tumulte et de coups donnés et rendus, une force militaire mit fin au désordre. La fureur s'était portée principalement contre les bancs, les lustres et les décorations, et le dégât fut tel qu'il fallut un travail de six jours pour le réparer. Le dommage ne s'était pas borné à la salle de spectacle: toutes les vitres des appartements de Garrick furent cassées. Une affiche annonça que la pièce qui avait été l'occasion du tumulte ne serait pas reprise, et le public parut satisfait; mais en 1763 le directeur ayant annoncé que les places à moitié prix seraient supprimées dorénavant aux représentations de pièces nouvelles, ses ennemis s'autorisèrent de cette innovation pour susciter dans le parterre un nouveau tumulte, qui força le directeur à se désister de sa prétention. On voulut contraindre le comédien Moody à demander à genoux pardon au public, pour avoir empêché un forcené de mettre le feu au théâtre. Moody s'y refusa avec dignité. Pour calmer les esprits, Garrick promit que Moody ne paraîtrait plus sur la scène jusqu'à ce qu'il eût recouvré la faveur du public; mais dès qu'il fut seul avec lui il lui sauta au cou, lui témoigna son approbation, et lui assura la continuation de son traitement. Le besoin de trouver des distractions à ces contrariétés et de rétablir sa santé altérée, le décida à faire un voyage sur le continent. Il avait épousé en 1749 mistriss Violetti, femme aussi distinguée par son esprit et ses qualités morales que par sa beauté et par ses grâces, et regardée alors comme la première danseuse de l'Europe. Il parcourut avec elle l'Italie, la France et l'Allemagne, et trouva partout un accueil flatteur, particulièrement à la cour du duc de Parme. Pendant son séjour à Paris il vit souvent mademoiselle Clairon, dont il avait annoncé la supériorité dès son premier voyage à Paris en 1752; il publia à cette occasion une gravure faite sur un dessin de Gavelot, et intitulée: *la Prophétie accomplie*. On raconte que dans une de ces soirées où ils donnaient tour à tour, devant une société choisie, des échantillons de leur talent, Garrick demanda à mademoiselle Clairon si elle connaissait la gamme des passions, et que sur sa réponse qu'elle ignorait ce qu'il entendait par là, il se mit à parcourir, par le seul jeu de la physionomie, tout le cercle des passions humaines, s'élevant par degrés des plus simples au plus compliquées. Il revint en Angleterre en 1765. Les intervalles qu'il mit alors entre ses jours de représentation lui laissaient du loisir, qu'il employa à composer plusieurs ouvrages dramatiques. Son admiration pour Shakespeare, et

les services qu'il avait rendus à sa mémoire, l'avaient en quelque sorte associé à la gloire de ce grand poëte. Il n'aimait pas qu'on en parlât devant lui avec tiédeur. Étant à Paris, il avait refusé de voir l'abbé Leblanc, qui lui paraissait avoir parlé de son idole avec peu de respect. La corporation de Stratford sur l'Avon, lieu natal de Shakespeare, lui présenta des lettres de bourgeoisie, renfermées dans une boîte faite du bois d'un mûrier que le poëte lui-même avait planté. Ce fut cette circonstance qui inspira à Garrick, l'idée du fameux Jubilé; ou fête en l'honneur du Barde de l'Avon, dont l'exécution eut lieu dans les premiers jours de septembre de 1769. Un amphithéâtre ayant été élevé pour cet objet, et décoré à grands frais, sur le bord de la rivière, des billets d'invitations furent distribués avec profusion dans la capitale et les provinces. On y vit bientôt une grande affluence d'amis des lettres et de gens du bon ton. La solennité commença par une cérémonie religieuse et une espèce de procession au cimetière : un dîner magnifique, un concert, un bal paré et un bal masqué, une course de chevaux, la lecture d'une Ode composée par Garrick à l'honneur de Shakespeare, furent les principaux divertissements qui remplirent les trois jours que dura le Jubilé; mais ils furent contrariés par le temps le plus défavorable à une fête champêtre. C'était d'ailleurs une sorte de cohue; et le plaisir ne répondit pas à l'attente des curieux. Foote, l'un des plus redoutables ennemis de Garrick, et connu par sa causticité, avait assisté au Jubilé; et il en a fait, dans une de ses farces, une description qui n'est pas dépourvue de vérité. Ce moderne Aristophane préparait même une parodie de la cérémonie de Stratford, lorsque l'embarras de ses affaires domestiques, en le réduisant à recourir à la bourse de l'homme qu'il ne cessait de décrier, lui fit abandonner ce projet favori. Garrick, pour se dédommager des dépenses considérables que lui avait occasionnées le Jubilé de Stratford, s'avisa de le transporter, en lui donnant une forme dramatique, sur le théâtre de Drury-lane. Cette spéculation eut un heureux résultat; quatre-vingt-douze représentations données de suite purent à peine satisfaire l'empressement du public. La mort de Lacy, en 1773, fit retomber sur son associé la direction entière du théâtre de Drury-lane, et Garrick en resta chargé jusqu'en 1776, époque à laquelle il en vendit la moitié, en même temps qu'il fit sa retraite comme comédien, et adressa au public des adieux touchants. Cette retraite lui était commandée par le délabrement de sa santé. Il était depuis longtemps tourmenté par la goutte, et surtout par des douleurs insupportables, qu'on attribuait à l'existence d'une pierre dans la vessie, ce qu'il n'avait jamais voulu permettre de vérifier par l'introduction de la sonde; et les remèdes qu'il avait employés contre ses maux les avaient plutôt aggravés qu'adoucis. Il mourut le 20 janvier 1779. L'ouverture du corps fit voir que sa maladie consistait en une paralysie des reins. Son corps fut porté avec une très-grande pompe à l'abbaye de Westminster, et il fut déposé dans l'endroit consacré aux poëtes, et près du monument de Shakespeare. L'un de ses admirateurs, M. Albany Wallis, lui fit élever à ses frais en 1797 un monument d'un style élégant, exécuté par Webber. David Garrick était d'une taille peu élevée mais bien prise, et ses membres, bien proportionnés, avaient acquis par les exercices de la danse et de l'escrime beaucoup de souplesse et de grâce. Il avait le teint brun, ses traits étaient réguliers et agréables, ses yeux noirs et bien fendus, son regard pénétrant et plein de feu. Il avait une voix sonore, mélodieuse, flexible, qui se faisait entendre au loin, sans effort et sans éclat. On remarquait qu'un murmure (*wisper*) de Garrick n'était jamais perdu pour le spectateur même le plus éloigné de lui, tandis que la déclamation emphatique des autres acteurs n'en était pas toujours entendue. Ce qui était plus étonnant encore, c'est la facilité avec laquelle sa figure prenait alternativement l'expression forte et vraie des passions les plus diverses et des caractères les plus opposés : la majesté royale, la magnanimité, l'amour, la fatuité, l'air commun, l'air de jeunesse et la décrépitude du vieillard, la gaîté, le désespoir, la folie, la stupidité, paraissaient s'y retracer sans effort. Son jeu muet avait la plus grande expression, et il produisait un effet surprenant dans l'imitation de l'agonie de la mort. « C'est « dans le grand art de parler aux yeux, a dit « Voltaire, qu'excelle le plus grand acteur qu'ait « jamais eu l'Angleterre, M. Garrick, qui a « effrayé et attendri parmi nous ceux mêmes qui « ne savaient pas sa langue. » Un fait dont l'authenticité nous est garantie prouve jusqu'à quel point il possédait l'art d'imiter les diverses physionomies des hommes. Après la mort de Fielding, quelques-uns de ses amis, réunis dans un club, exprimaient le regret qu'on eût négligé de transmettre par la peinture les traits de ce romancier célèbre. Le peintre Hogarth dit qu'il l'avait plus d'une fois, mais inutilement, pressé de lui donner quelques heures pour faire son portrait. Garrick observa qu'il ne serait peut-être pas impossible de réparer cette négligence, et que si l'artiste voulait prendre son crayon, il allait essayer de lui offrir la physionomie de leur ami, et sur-le-champ il présenta sur sa propre figure une ressemblance de Fielding qui parut si frappante, qu'Hogarth, qui assurément pouvait en bien juger, n'hésita point de tracer sur ce singulier modèle l'esquisse unique qu'on ait du visage de l'auteur de *Tom Jones*. C'est celle qui a été gravée et placée à la tête des *OEuvres de Fielding*, Londres, 1784, 8 vol. in-8°. (1) Le talent de Garrick

(1) Arthur Murphy, dans l'*Essai sur la vie et le génie de Fielding*, imprimé au commencement de ces *OEuvres*, prétend qu'Hogarth fit ce portrait, partie de souvenir, partie à l'aide d'une espèce de silhouette; mais nous sommes certains qu'en cela ce biographe a été mal informé.

s'était perfectionné, non-seulement par l'étude et la réflexion, mais aussi par l'observation de la nature même. C'est au malheur d'un de ses amis, dont la mort déplorable d'une fille chérie avait altéré la raison, qu'il dut l'occasion d'observer les signes extérieurs de cette maladie morale, pour en offrir la représentation pathétique dans le rôle du roi Lear. Peu de personnes étaient à portée d'apprécier les efforts que lui coûtaient ses succès. « Je « le vis une fois, a dit un écrivain, venant de jouer le « rôle de Richard III; il était étendu sur un lit de « repos, comme le Germanicus expirant dans le ta- « bleau du Poussin, haletant, défait, sans respira- « tion, couvert de sueur et incapable de lever le « bras. » On a reproché à Garrick plusieurs imperfections de caractère. Un goût désordonné pour la louange le portait, en quelque sorte, à mendier la flatterie. Le suffrage des esprits les plus éclairés ne pouvait le satisfaire, s'il n'y pouvait ajouter celui de l'individu le plus insignifiant. Cette avidité d'éloges le disposait à une extrême crédulité. David Mallet, entre autres, en profita pour faire recevoir et jouer sa tragédie d'*Elvire*, en persuadant à Garrick qu'il lui réservait une petite place dans la *Vie du duc de Marlborough*. Mais le vice qui ternissait le plus les belles qualités de Garrick, c'était le sentiment de jalousie que lui causaient les hommages rendus au mérite de ses camarades. Il fut cependant forcé de reconnaître la supériorité que Barry avait sur lui dans le rôle d'Othello; rôle que lui-même, après un essai malheureux, avait cru devoir abandonner. Dans Roméo, il avouait aussi que *Barry faisait l'amour mieux que lui;* mais ce fut peut-être le seul acteur dont il ne traversa point les succès. Il ne pardonna jamais à Thomas Shéridan le talent qu'il déployait dans le rôle du roi Jean, de la tragédie de Shakespeare, et qui lui avait mérité l'approbation de Georges II, lequel d'ailleurs n'aimait point Garrick. Georges II ne pouvait, dit Davies, se persuader que celui qui retraçait avec tant d'énergie les atrocités d'un Richard III fût réellement un honnête homme. Garrick, ne pouvant supporter cette injustice, arrêta les représentations du *Roi Jean*. Il était aussi tourmenté par une crainte du ridicule qui se trahissait par les précautions qu'il prenait pour y échapper, ou par l'affectation d'assurance avec laquelle il l'anticipait lui-même. Ainsi il crut devoir faire précéder la cérémonie de son mariage, ainsi que son début dans le rôle de Macbeth et son retour de France, par la publication de quelques pamphlets où il faisait semblant de s'égayer à ses propres dépens. C'est avec une grande injustice qu'on l'a accusé d'avarice. Avant sa fortune il s'était sans doute montré économe; depuis il vécut avec une grande magnificence. Il avait une belle maison à Londres, élégamment meublée, et une jolie maison de campagne à Hampton, où il recevait quelquefois les hommes qui avaient le plus d'influence dans l'État. Il était toujours obligeant, familier, charitable, souvent généreux. Tel l'ont représenté ceux qui furent le plus à portée de le bien connaître, et particulièrement Johnson, dont cependant l'affection pour lui n'était plus la même depuis l'époque de sa célébrité. Johnson, qui avait coutume de faire des collectes pour les malheureux, parmi ses amis les plus opulents, a dit que « Garrick donnait plus « d'argent qu'aucun autre particulier d'une for- « tune égale en Angleterre. » On le trouvait toujours disposé à appliquer à un objet de charité le produit d'une représentation. Il s'occupa, dans ses dernières années, de l'exécution d'un plan en faveur des comédiens que l'âge ou les infirmités forçaient à se retirer du théâtre, et il donna de fortes sommes pour cet objet. Sa fortune, il est vrai, était considérable, puisqu'elle s'élevait à l'époque de sa mort à cent quarante mille livres sterling. La considération dont ce célèbre acteur a joui dans le monde peut se mesurer par les noms de quelques-uns des hommes qui l'admirent dans leur intimité; ce furent le comte de Chatham, lord Lyttelton, le duc de Devonshire, le duc de Nivernois, ambassadeur de France près la cour de St-James, M. Necker, etc. Comme écrivain, on ne peut le placer qu'au second rang. Ses ouvrages divers prouvent beaucoup d'esprit, de la fécondité dans l'invention d'un sujet, la connaissance du monde, du talent pour une satire fine et piquante, et le secret d'aiguiser l'épigramme, dont il faut dire, à son éloge, qu'il ne se servit jamais que pour repousser des attaques injustes. Sa versification est facile et correcte. Voici le titre de ses productions dramatiques, qui sont pour la plupart de petites comédies ou des pièces à ariettes : le *Valet menteur*, 1741; *Miss in her teens* (1), dont l'idée est tirée, dit-on, d'une pièce de Dancourt; le *Léthé*, 1740, repris en 1745 avec le second titre d'*Ésope parmi les Ombres;* les *Fées*, opéra, musique de Smith, 1755; *Lilliput*, 1756; l'*Homme coquet*, 1757; le *Tuteur*, 1759, dont il dut l'idée à la *Pupille*, de Fagan; le *Bon ton dans l'antichambre* (*High life below stairs*), 1759; l'*Enchanteur, ou Amour et magie*, 1760; l'*Invasion d'Arlequin*, 1761 (inédite); le *Fermier de retour de Londres*, 1762; le *Mariage clandestin*, 1766, comédie très-estimée, que Garrick fit en société avec Colman (traduit en français, par madame Riccoboni, 1768, in-8°); *Neck or nothing* (qu'on dit être à peu près une traduction du *Crispin rival de son maître*, de Lesage), 1767; la *Fille de campagne*, 1767, c'est l'*Épouse de campagne*, de Whycherley, refondue; ce dernier avait imité l'*École des femmes*, de Molière; *Cymon*, 1767; *Coup d'œil derrière la toile*, ou la *Nouvelle répétition*, 1767; le *Jubilé*, 1770; l'*Institution de l'ordre de la Jarretière*, 1771; la *Veuve irlandaise*, 1772; le *Conte de Noël*, 1774; *Réunion de société*, 1774; le *Bon ton dans le salon* (*Bon ton, or High life above stairs*), 1775; cette

(1) Nous ne hasarderons pas de traduire ce titre en français, non plus qu'un autre, cité plus loin.

pièce a été attribuée à tort au général Burgoyne; le *Premier jour de mai*, 1775; les *Candidats de théâtre*, 1775. Plusieurs des pièces que nous venons de citer se font encore applaudir aujourd'hui sur le théâtre. Garrick a composé en outre un très-grand nombre de ces prologues et épilogues qu'un acteur récite sur le théâtre anglais, avant et après la pièce; c'est un genre de composition pour lequel il avait beaucoup de talent et une incroyable facilité. Il a fait subir des changements considérables, et heureux en général, à plusieurs des pièces de Shakespeare, de Ben Johnson, de Shirley, de Southern, etc.; mais il méconnut le goût de ses compatriotes lorsqu'il se hasarda à leur offrir sur la scène la tragédie de *Hamlet* après en avoir retranché, entre autres endroits, la fameuse scène des fossoyeurs. Cette témérité n'était pas propre à lui conserver la faveur du public, et il paraît lui-même en avoir fait en quelque sorte abjuration en ne publiant point son travail sur cette tragédie. On a imprimé à Londres en 1785, en 2 volumes in-8°, les *OEuvres poétiques de Garrick*, avec une notice biographique et des notes; mais ce recueil est loin d'être complet; celui de ses *OEuvres dramatiques* a paru en 1798, Londres, 3 vol. in-12. On connaît un très-grand nombre d'anecdotes intéressantes sur Garrick. Nous en rapporterons deux ou trois, qui contribueront à le faire connaître sous différents aspects. Un homme estimable avait emprunté de lui une somme de cinq cents livres sterling, de laquelle il lui avait fait son billet; mais un revers de fortune le ruina ensuite entièrement. Ses parents et ses amis se cotisèrent pour satisfaire ses créanciers, et ils convinrent de se réunir, à cette occasion, dans un banquet. Garrick en étant informé, au lieu de profiter de la circonstance pour présenter sa réclamation, adressa à son débiteur le titre de sa créance en l'invitant à le jeter au feu au milieu de la fête. Une jeune dame, qui devait prétendre à une grande fortune, ayant vu Garrick dans un des rôles où il paraissait avec le plus d'avantage, conçut tout à coup pour lui une passion qui résista à toutes les représentations des personnes qui s'intéressaient à elle. On s'avisa à la fin de la conduire au spectacle un soir que Garrick devait représenter un personnage des plus ignobles. Il le rendit avec tant d'effet que la dame se trouva guérie pour toujours de sa passion. Nous ajouterons qu'il témoigna toujours de l'éloignement pour les discussions politiques. Ceux qui désirent connaître plus en détail cet homme célèbre, dont l'histoire se rattache à celle de la plus brillante époque du théâtre anglais, doivent lire les *Mémoires de la vie de D. Garrick*, par Thomas Davies, Londres, 1780, 2 vol. in-8°, réimprimés depuis, et la *Vie de Garrick*, par Arthur Murphy, Londres, 1801, 2 vol. in-8°. C'est à la sollicitation de Johnson que Davies, le comédien, écrivit son ouvrage, intéressant, impartial, et auquel il était également propre par ses talents, sa profession et ses liaisons sociales; et c'est Johnson lui-même qui lui donna des renseignements sur la première partie de la *Vie* de son ami. L'ouvrage de Murphy est orné d'un portrait de Garrick, gravé d'après Reynolds. Il a été traduit en français par M. de Marignié, Paris, an 9 (1801), in-12. Il existe un ouvrage intitulé : *Garrick ou les acteurs anglais, ou observations sur l'art dramatique*, traduit de l'anglais, 1769, in-12. MM. Armand Gouffé et G. Duval ont donné au théâtre des Troubadours, *Garrick double*, comédie-vaudeville en un acte, 1800, in-8°; cet acteur figure encore dans le *Portrait de Fielding*, vaudeville de MM. Ségur jeune, Desfaucherets et Després, joué en 1800. M. Radet a donné le 13 avril 1815, au théâtre du Vaudeville, *Garrick et les comédiens français*, en un acte. X—s.

GARRICK (Mistriss Eve-Marie Veigel), épouse du précédent, mourut à Londres, le 16 octobre 1822, dans sa 99e année. Née à Vienne, en Autriche, le 29 février 1724, elle annonça de bonne heure un talent si extraordinaire pour la danse que sa famille consentit à la laisser paraître sur le théâtre. Son début fut des plus brillants, et l'impératrice Marie-Thérèse, qui l'honora d'une faveur spéciale, lui ordonna de porter à l'avenir le nom de *Veilchen* (violette). Ce nom devint celui de sa famille. En 1744, elle passa en Angleterre et se montra sur le théâtre de l'Opéra de Londres. Admise chez la comtesse de Burlington, qui fut charmée et de son esprit et de son excellente conduite, ce fut chez cette dame qu'elle rencontra Garrick, dont elle devint l'épouse en 1749. Une admirable conformité d'humeur, de talents, de goûts sur la littérature et les arts, toutes les sympathies les avaient rapprochés l'un de l'autre. Mistriss Garrick sut unir l'économie au bon emploi d'une grande fortune et à la bienfaisance. Cet heureux couple fit deux voyages en France, l'un en 1751 et l'autre en 1763. Seize ans plus tard, Garrick mourut, et sa veuve eut besoin de trouver dans les consolations de ses amis la force de supporter une si grande perte. Malgré ses cinquante-cinq ans, des prétendants d'un rang élevé et d'une grande fortune la sollicitèrent en vain. Son mari lui avait légué toute sa fortune qui se montait à près de quatre-vingt mille livres sterling, à condition, qu'elle ne se remarierait point, et qu'elle ne quitterait jamais l'Angleterre. Elle vécut dans un cercle d'amis choisis, cultivant les lettres et les arts, répandant le bien autour d'elle, et s'imposant même pour cela quelquefois des privations. C'est ainsi qu'elle arriva au terme de sa longue carrière. Elle mourut assise dans son fauteuil, comme à l'ordinaire, et causant avec ses amis. Elle fut inhumée dans l'église de Westminster, à côté de son mari, ainsi qu'elle l'avait désiré. Z.

GARRIEL. *Voyez* Gariel.

GARRIGUES *de Froment*, écrivain du 18e siècle, publia un *Eloge historique du Journal encyclopédique et de Pierre Rousseau, son imprimeur*, Paris

(Liége), 1760, in-12. Ce prétendu éloge était une satire dont les rédacteurs de la feuille attaquée signalèrent ainsi l'auteur dans le numéro du mois de février 1761, p. 140 : « Abbé connu par quel-« ques libelles contre l'État et contre des particu-« liers. Le ministère de France l'a tenu sept an-« nées dans les cachots. Depuis, il a fait le métier « d'espion dans quelques villes d'Allemagne, qu'il « quittait successivement quand il se voyait re-« connu. » Ce sont là les seuls renseignements qu'on ait sur lui ; mais la circonstance à laquelle on les doit peut en faire suspecter l'authenticité. Quoi qu'il en soit, on a encore de Garrigues : 1° *Abrégé chronologique de l'histoire d'Angleterre*, traduit de l'anglais de Salmon, Paris, 1751, 2 vol. in-8° ; 2° *Sentiments d'un amateur sur l'exposition des tableaux du Louvre*, 1753, in-12 ; 3° *Journal militaire et politique*, 1758. P—RT.

GARROS (Pey ou Pierre de), poëte gascon, était né vers la fin du 15e siècle, à Lectoure, petite ville de l'Armagnac. Il étudia le droit et la théologie à Toulouse, et se rendit assez habile dans la langue hébraïque pour lire les textes sacrés. Dans le même temps il cultivait la poésie, et presque chaque année adressait quelques nouvelles pièces de vers à l'Académie des Jeux floraux. L'un des plus zélés admirateurs de Clémence Isaure, il composa sur le monument érigé par les Toulousains un *sonnet* que la Biographie toulousaine appelle *fameux* ; et, par un discours, il engagea les magistrats à transporter la statue d'Isaure dans une des salles du Capitoulat. Cette cérémonie eut lieu en 1557. Avant cette époque, Garros avait embrassé la réforme de Calvin. Il dut quitter Toulouse lors des troubles qu'y fit éclater la différence des religions. Il mourut dans sa ville natale en 1581, dans un âge très-avancé. On lui doit une traduction en vers des Psaumes selon la vérité hébraïque sous ce titre : *Psalmes de David, virats en rime gasconne*, Toulouse, 1565, in-8°, volume rare et recherché. W—S.

GARROS (Pierre-Ascension), ingénieur et mécanicien, se fit connaître par l'invention d'un nouveau télégraphe destiné au service de la marine et des armées, lequel donne quatre mille quatre-vingt-seize signes. Cinq de ces machines, qu'il avait construites lui-même, furent essayées avec succès en 1800 sur les côtes du Havre ; et pendant deux ans ce télégraphe resta en permanence dans la cour de l'hôtel du ministère de la marine et sur l'observatoire de l'hôtel des Invalides. Bien que le conseil de la marine l'eût adopté pour la garde des côtes, en remplacement des pavillons, lorsque les hostilités avec l'Angleterre recommencèrent par suite de la rupture du traité d'Amiens, et quoique le général Macdonald eût formé le projet de s'en servir pour les correspondances militaires, le télégraphe de Garros ne fut pas mis en usage. On donna la préférence au *sémaphore*, machine qu'il prétendit n'être qu'une imitation de la sienne. Vers 1820 il fut nommé directeur d'une manufacture générale pour les apprentis pauvres et orphelins, fondée par une société philanthropique. Garros mourut à Paris le 24 janvier 1823. Il était membre de plusieurs sociétés savantes. Outre une *lettre* sur son télégraphe insérée dans les *Annales politiques, morales et littéraires*, du 23 juillet 1816, on a de lui : 1° *Ponts en fer indestructibles et inamovibles, jetés en deux minutes, découverte du citoyen M. J. G. R.*, 1799, in-8°. Il paraîtrait que Garros n'en serait que l'éditeur. 2° *Projet de constitution : Bases fondamentales de la constitution française*, Paris, 1814, in-8° ; 3° *A MM. les députés des départements*. C'est une lettre sur la liberté de la presse, datée du 8 août 1814, signée G.... 4° *De la sauvegarde des peuples contre les abus du pouvoir, fondée sur les règles de la procuration établies dans le code civil des Français, applicables à la formation d'une constitution stable et libérale*, Paris, 1815, in-8° ; traduit en espagnol, Bordeaux, 1822, in-12 ; 5° *Discours à MM. les membres du conseil de perfectionnement formant le jury d'instruction pour l'enseignement des apprentis pauvres et orphelins*, Paris, 1820, in-4° ; 6° *Esprit de la morale universelle*, ou *Manuel de tous les âges, traduit d'un manuscrit indien, dédié à la jeunesse, et mis en concordance avec l'Écriture sainte*, 1821, in-18. C'est une traduction de l'ouvrage anglais de Dodsley (*voy.* ce nom), intitulé : *Economy of human life* (Économie de la vie humaine). P—RT.

GARSAULT (François-Alexandre de) fut capitaine des haras de France, membre de l'Académie des sciences, et mourut paralytique, en 1778, à l'âge de 85 ans. Doué de beaucoup d'ardeur pour l'étude, et d'une activité rare, il se livra à un grand nombre de recherches variées, et s'occupa spécialement d'hippiatrie, d'équitation, de mécanique, d'histoire naturelle, de littérature et des arts. Il dessinait souvent les figures des nombreuses planches qui ornent ses ouvrages, et en a gravé lui-même plusieurs. Ses productions ne sont pas toujours des chefs-d'œuvre ni des modèles de goût ; mais elles ont toutes un but d'utilité qui les rend plus ou moins recommandables. Les ouvrages suivants fournissent la preuve de cette assertion : 1° *Anatomie générale du cheval, traduite de l'anglais de Snap*, Paris, 1733, 1737, in-4°, avec figures dessinées et gravées par le traducteur. C'est le premier traité complet de l'anatomie du cheval qui ait été publié en français. 2° *Le nouveau parfait maréchal, ou Connaissance générale et universelle du cheval*, 1re édition, la Haye, 1741, in-4°, souvent réimprimé ; dernière édition, Paris, 1843, in-8°. Quoique vieilli à beaucoup d'égards, surtout sous le rapport de la description et du traitement des maladies du cheval, cet ouvrage peut encore être lu avec fruit ; il sera toujours utile à ceux qui dirigent des haras, ou qui s'occupent d'une manière quelconque de l'étude et de l'éducation des chevaux. 3° *Le Guide du cavalier*, Paris, 1769, in-12. L'honneur de la traduction

que cet ouvrage a reçu en allemand, Berlin, 1770, in-8°, prouve suffisamment son mérite. 4° *Traité des voitures*, Paris, 1756, in-4°; on y trouve la description d'une voiture qui n'est pas susceptible de verser, et dont l'auteur se servait lui-même; 5° *Faits des causes célèbres et intéressantes*, Amsterdam, 1757, in-12. Cet ouvrage, remarquable par les détails qu'il renferme sur les différents genres de supplices, est d'ailleurs un abrégé commode d'une volumineuse compilation (*voy.* Gayot); mais le style en est peu agréable. 6° *Notionnaire* ou *Mémorial raisonné de ce qu'il y a d'utile dans les connaissances acquises depuis la création du monde*, Paris, 1761, in-8°, fig. Cette compilation, aujourd'hui surannée et condamnée à un juste oubli, a été refondue et considérablement augmentée par Moustalon, Paris, 1804, 2 vol. in-8°; réimprimée sous le titre d'*Encyclopédie des jeunes gens*, en 1807; 7° *l'Art du paulmier raquetier*, Paris, 1767, in-fol.; 8° *l'Art du perruquier, du baigneur, etc.*, Paris, 1767, in-fol.; 9° *l'Art du cordonnier*, Paris, 1767, in-fol.; 10° *l'Art du tailleur*, Paris, 1769, in-fol.; traduit en allemand, Berlin, 1788, in-4°; 11° *l'Art de la lingère*, Paris, 1771, in-fol.; traduit en allemand, Berlin, 1788, in-4°; 12° *l'Art du bourrelier et du sellier*, Paris, 1774, in-fol.; traduit en allemand, Berlin, 1790, in-4°; 13° *Figures des plantes et animaux d'usage en médecine*, Paris, 1764. Ce sont 730 planches in-8°, que Garsault avait dessinées de sa main, souvent d'après nature, et fait graver par les meilleurs artistes. Publiées d'abord sans aucun texte, elles parurent l'année suivante sous ce titre : *Description abrégée de* 719 *plantes et* 134 *animaux*, en 730 planches gravées sur les dessins de Garsault, suivant l'ordre de la Matière médicale de Geoffroy, Paris, 1767, 5 vol. gr. in-8°. On a adapté les mêmes planches au *Dictionnaire raisonné universel de matière médicale*, par Delabeyrie et Goulin, Paris, 1733, 4 tomes en 8 volumes in-8°; reproduit sous le titre de *Dictionnaire des plantes usuelles*, Paris, Lamy, 1793, 8 vol. in-8°, avec 764 planches. Ces planches, dessinées avec beaucoup de soin et de pureté, et en général très-bien gravées, laissent peu de chose à désirer sous le rapport de la conformation extérieure, du port et de l'aspect général des plantes; mais elles manquent souvent de détails nécessaires sur les organes sexuels, et sur les parties de la fructification. On regrette aussi que Garsault se soit souvent borné à les désigner par leur seul nom générique, sans y ajouter le nom spécifique, ainsi qu'il a eu soin de le faire pour plusieurs. Malgré tant de travaux divers, Garsault, envoyé en mission dans les haras et dans différentes provinces, avait coutume de recueillir tout ce qui intéressait l'éducation et le perfectionnement des races de chevaux les plus estimées, et d'éclairer ainsi le ministère sur un des objets les plus importants de la richesse nationale. Ch—t.

GARTH (Sir Samuel), poëte et médecin anglais des 17e et 18e siècles, issu d'une bonne famille du comté d'York, étudia à Cambridge, fut reçu docteur en 1691, et s'établit ensuite à Londres en qualité de médecin. Le collége de médecine de Londres, dont il devint membre en 1692, était occupé alors de l'établissement des dispensaires, ou salles de consultations gratuites et de pharmacie, en faveur des pauvres malades; Garth se montra très-actif pour l'encouragement de ces établissements utiles, et s'attira par là le ressentiment de quelques membres de la faculté, et encore plus celui du corps des apothicaires. Il résolut de les livrer au ridicule, et c'est ce qu'il fit avec beaucoup d'esprit et de talent dans un poëme en six chants, intitulé *Dispensary*, publié en 1699. Ce poëme fut extrêmement goûté dans sa nouveauté; eut en quelques mois de temps trois éditions, qui furent suivies de plusieurs autres. Chacune contient des améliorations, et celle de 1706, qui est la sixième, comprend nombre de descriptions et d'épisodes nouveaux. En 1697, le jour de St-Luc, suivant un usage annuel, il avait prononcé devant le collége de médecine un discours latin, d'un style élégant, et dans lequel aucune espèce de charlatanisme n'échappait à ses épigrammes. Comme médecin, Garth avait une pratique fort étendue. Il joignait à ses talents divers des manières aimables, un esprit de société agréable et facile, surtout un rare désintéressement. Ce fut lui qui, en 1701, indigné de voir le corps de Dryden honteusement délaissé en attendant le dernier honneur d'un cercueil, fut le premier à proposer et à provoquer par son exemple une souscription pour fournir aux frais de l'enterrement; il prononça à cette occasion un discours funéraire, et suivit le convoi jusqu'à l'abbaye de Westminster. Il fut un des membres de ce fameux club de Kit-Kat, composé d'hommes aussi distingués par leur esprit ou par leur rang que par leur attachement à la maison de Hanovre, et il y manifesta ses sentiments politiques dans une suite d'épigrammes, improvisées sur les toasts du club, et qui furent gravées sur les verres des convives. George Ier, à son avénement au trône, le créa chevalier avec l'épée du duc de Marlborough, le nomma son médecin et premier médecin de l'armée. Il mourut le 18 janvier 1718-19, âgé d'environ 46 ans. Garth était d'une constitution faible, qu'on attribuait à l'abus qu'il faisait des jouissances sensuelles. On a rapporté différentes particularités qui feraient douter de l'orthodoxie de ses sentiments religieux. Pope, dont il a encouragé les talents naissants, a essayé de le venger de cette inculpation, mais d'une manière assez singulière, pour ne pas dire absurde : « C'était, dit-il, le meilleur des hommes. « Les mauvaises langues, ajoute-t-il, et les mé« chantes âmes, ont jeté des soupçons d'irréligion « jusque sur ses dernières années, comme ils « avaient fait sur sa vie; mais si jamais il y eut un « bon chrétien sans savoir qu'il le fût, c'est le « docteur Garth. » On raconte qu'étant un jour interrogé par Addison sur sa croyance religieuse,

il répondit qu'*il était de la religion des hommes sages;* mais que, pressé de s'expliquer davantage, il ajouta que *les hommes sages gardent leur secret.* Il fut l'ami d'Addison et même celui du lord Lansdown, malgré la différence de leurs opinions. Attaché au lord Godolphin et au duc de Marlborough, il leur resta fidèle dans leur disgrâce. Le désintéressement était un des traits marquants de son caractère, et l'on a dit de lui qu'*aucun médecin ne savait mieux son art, ni moins son métier.* Son principal ouvrage, le *Dispensaire,* est assez peu lu aujourd'hui, excepté le sixième chant. L'ouvrage est écrit avec facilité, mais on y trouve peu de poésie au jugement de Johnson, et s'il n'est jamais au-dessous, il s'élève rarement au-dessus de la médiocrité. Voltaire en a porté un jugement plus favorable, mais qui a sans doute peu d'autorité. Le poëme de Garth, dit-il, sur les médecins et les apothicaires, est moins dans le style burlesque que dans celui du *Lutrin* de Boileau. Les mauvais auteurs et les prétendus beaux esprits de sa nation n'y sont pas plus épargnés. Rien de plus riant et de plus neuf que ses descriptions; mais elles sont trop chargées, à la manière anglaise. Il y a peut-être plus de finesse et de pensées que dans le *Lutrin;* mais la composition n'en est pas aussi sage ni aussi régulière. Le poëte anglais se jette quelquefois dans des plaisanteries si basses ou dans des digressions si savantes, qu'on perd à tout moment son dessein de vue, et que tour à tour on s'imagine lire un poëme ou purement comique ou purement sérieux; au lieu que dans le *Lutrin,* l'héroïque et le comique sont, pour ainsi dire, entrelacés avec tant d'art, qu'on n'y aperçoit jamais l'un sans l'autre, et que deux genres si opposés semblent se prêter réciproquement des grâces mutuelles. Le *Dispensary* commence à peu près ainsi :

Muse, raconte-moi les débats salutaires
Des médecins de Londre et des apothicaires,
Contre le genre humain, si longtemps réunis.
Quel dieu, pour nous sauver, les rendit ennemis?
Comment laissèrent-ils respirer leurs malades,
Pour frapper à grands coups sur leurs chers camarades?
Comment changèrent-ils leur coiffure en armet,
La seringue en canon, la pilule en boulet?
Ils connurent la gloire; acharnés l'un sur l'autre,
Ils prodiguaient leur vie et nous laissaient la nôtre.

Garth a composé en outre beaucoup de petits poëmes, et a donné sur la fin de sa vie une édition des Métamorphoses d'Ovide, traduites par différents auteurs, en 1717 : la traduction du 14e livre, et celle de l'histoire de Cippus, au 15e, ainsi que la préface, sont de lui. X—s.

GARUFFI (Joseph Malatesta), littérateur et antiquaire, né à Rimini en 1655, embrassa l'état ecclésiastique et s'appliqua à l'étude avec un zèle extraordinaire, sans pourtant négliger ses devoirs : il devint archiprêtre du diocèse, fut fait conservateur de la fameuse bibliothèque Gambalunga, et mourut dans sa patrie vers 1710. Il était membre de plusieurs académies, et entre autres de celle des Arcadiens de Rome, où il était connu sous le nom d'Agamede-Sciatto. Cineli lui donne de grands éloges, et déclare qu'il a souvent profité de ses lumières. On connaît de lui : 1° *Il sole tramontato, ovvero orazione funebre nell' essequie solenni del P. Tommaso Fabrizio,* Rimini, 1674, in-4°; 2° *Il Rodrigo, dramma per musica,* Rome, 1677, in-12, réimprimé à Parme. C'est, suivant Tiraboschi, le premier exemple en Italie d'une pièce à un seul personnage. 3° Des *rime* ou *poésies diverses* en italien, Rimini, 1682, in-12; 4° *Topografia alfabetico-istorica di tutti comitati dell' Ungheria,* Bologne, 1684, in-8°; 5° *Italia academica ossia academie aperte a pompa e decoro delle lettere più amene nelle città italiane,* Rimini, 1688, in-8°, ouvrage rare; il devait avoir une suite qui n'a point paru; 6° *Lucerna lapidaria quæ titulos, monimenta, epitaphia, inscriptiones ac sepulcra, tum gentilium, tum christianorum, via Flaminia et Arimini scrutatur,* ibid., 1692, in-4°. Cet ouvrage a été inséré dans le tome 7, 2e partie du *Thesaurus Italiæ,* de Burmann; on en trouvera une critique aussi judicieuse que polie dans les *Acta eruditorum,* année 1693. 7° *Vita e miracoli del beato Amato,* Venise, 1693, in-8°; 8° *Il genio de' letterati appagato colle notizie più scelte e pellegrine de' libri moderni,* Forli, 1705, 1708, 1709, 3 vol. in-4°; journal peu commun, mais aussi peu intéressant. On regrette que l'auteur ne se soit pas trouvé placé dans une ville où il aurait pu se procurer plus facilement des ouvrages dont la connaissance aurait été utile à ses lecteurs. On a encore de Garuffi : *Poëtici musei tesselatio, seu distichorum centuria,* Forli; *Sphingis coma ænigmatica,* Rimini. Il annonçait d'autres ouvrages, qui sont restés en manuscrit : *Templum Malatestarum a Lucæ Waddingii calumniis vindicatum; commentaria in quosdam chemicos characteres insculptos orificio ollæ sub terra inventæ;* enfin les *Annales de la ville de Rimini,* en italien. — Garuffi (Joseph Malatesta), critique italien, de la même famille que le précédent, né dans le 16e siècle, prit la défense du Roland furieux de l'Arioste, dans les ouvrages suivants, qu'Apostolo Zeno cite avec éloge dans ses notes sur la bibliothèque de Fontanini : *Della nuova poesia ovvero della difesa del Furioso, dialogo,* Vérone, 1589, in-8°; *Della poesia romanesca, ovvero delle difese del Furioso, ragionamento secondo e terzo,* Rome, 1596, in-4°. Il a aussi publié une apologie du Tasse, intitulée : *Il Rossi, ovvero il parere sopra alcune obbjezioni fatte dall' infarinato academico della Crusca intorno alla Gerusalemme liberata, di Torquato Tasso, dialogo,* Rimini, 1589, in-8°. W—s.

GARVE (Christian), né à Breslau le 7 janvier 1742, étudia à Francfort-sur-l'Oder et à Halle, fut nommé en 1763 professeur extraordinaire de philosophie à Leipsick, et quitta ces fonctions en 1772, pour se retirer dans le sein de la vie privée. Ce philosophe appartient au premier rang de ceux qui ont illustré l'Allemagne vers la fin du der-

nier siècle, non qu'il ait créé aucun système qui lui soit propre, mais précisément, au contraire, par sa rare impartialité à une époque où des systèmes nouveaux obtenaient tant de sectateurs enthousiastes, et où les partisans des anciennes doctrines repoussaient avec une prévention souvent trop aveugle les nouvelles tentatives. Garve professa un éclectisme éclairé, et le fonda sur une judicieuse et vaste érudition ; il s'attacha spécialement à l'étude de la philosophie morale. Son caractère et sa vie, parfaitement d'accord avec ses maximes, semblèrent faire revivre parmi nous l'image des sages de l'antiquité. *Garve*, disait Kant, *est un véritable philosophe dans la légitime acception du terme.* Une longue et cruelle maladie remplit ses dernières années. Pendant cet intervalle, il continua ses travaux avec une sérénité d'esprit inaltérable ; de son lit de mort il dicta à une main amie son beau traité *de la Patience*, ouvrage déjà aussi utile que remarquable en lui-même, mais qui inspire une sorte de respect religieux, et qui doit porter avec lui une persuasion profonde, lorsqu'on voit un tel exemple s'unir à de semblables préceptes. Il mourut à Breslau le 1er décembre 1798. La logique lui est redevable de plusieurs matériaux précieux, et en particulier de notions judicieuses sur la théorie morale de la vraisemblance, théorie trop peu approfondie encore aujourd'hui. Il prête à l'histoire de la philosophie des points de vue nouveaux et féconds. On lui doit un tableau fidèle et rapide des divers systèmes des anciens et des modernes, sur les principes fondamentaux de la philosophie morale. Sa doctrine était pure, il l'exposait d'une manière aimable et douce. Écrivain élégant et correct, il traitait les sujets qu'il avait embrassés avec autant de goût que de sagesse ; il les enrichissait avec abondance, les ornait sans effort des connaissances les plus variées en histoire, en philosophie, en littérature. Il connaissait parfaitement le cœur humain et l'esprit de son siècle ; sa modestie égalait l'amour qu'il professait pour la vérité. « L'histoire de la philosophie, dit Garve, n'est pas « seulement le tableau des vies et des opinions « des différents philosophes ; elle est essentiellement le récit et l'explication des révolutions « diverses que la science humaine a éprouvées « depuis l'origine jusqu'à l'âge présent ; et, pour « qu'on puisse découvrir les causes qui ont « amené les révolutions successives de la science, « il faut connaître avant tout quelle est la voie « par laquelle la nature conduit l'esprit humain « à cette même science. » Garve en conclut qu'une bonne histoire de la philosophie ne peut être exécutée que par un vrai philosophe, par un philosophe même d'un mérite supérieur. Selon lui, il est un certain cercle inévitable dans lequel se meut et roule la sagesse humaine, de sorte qu'après avoir fait de grands progrès, elle semble revenir sur elle-même et retourner à son point de départ ; la même suite et la même constance que la nature observe dans la marche générale des choses semble se reproduire suivant le même ordre dans le développement des connaissances humaines ; on dirait qu'elles ont leur naissance, leur enfance, leur jeunesse, leur maturité, leur vieillesse, leur décrépitude et leur mort ; d'abord les sens sont le seul guide de l'homme, et c'est l'état sauvage ; l'empire de l'imagination survient, et c'est le spectacle qu'offrirent les nations de l'Orient à la première époque de la civilisation ; puis on observe, on compare, la raison s'appuie sur l'analogie, et une sorte de bon sens pratique donne naissance à la sagesse : tels furent les premiers sages de la Grèce ; plus tard on généralise, on établit des déductions, on trace des règles, on coordonne d'après les principes, on lie les effets aux causes, et c'est le règne de la science ; enfin on abuse des abstractions, on se perd dans le vague des spéculations, dans les subtilités, et le doute naît de cet abus. La philosophie, dit encore Garve, lorsqu'elle est au plus haut point de sa perfection, atteint aussi le plus haut degré de popularité, et semble venir confirmer de toute l'autorité de la raison les maximes de ce même bon sens qui d'abord avait occupé sa place. C'est aux judicieux conseils donnés par Garve que l'histoire de la philosophie est redevable du nouveau caractère qu'elle a pris à la fin du dernier siècle, et qui l'a constituée en véritable science destinée à servir de flambeau à toutes les autres. Lui-même a donné des exemples remarquables de la méthode qui doit être suivie pour bien discerner le véritable esprit des doctrines de l'antiquité ; il a en particulier démêlé avec sagacité les opinions des stoïciens et de la seconde Académie sur la sensation et sur la probabilité (1). Manso, digne ami de Garve, Fulleborn, qui inséra plusieurs morceaux de lui dans ses *Mélanges*, Schelle, Dittmar, ont à l'envi retracé l'image de ses vertus et de ses travaux. Les *Archives littéraires*, publiées à Paris (t. 3, p. 361), ont aussi payé un tribut à sa mémoire dans une notice sur son traité *de la Patience*. Il a enrichi la langue allemande d'un assez grand nombre de traductions, parmi lesquelles on remarque celles de l'*Éthique*, de la *Rhétorique*, et de la *Politique*, d'Aristote ; des *Offices*, de Cicéron ; des *Recherches philosophiques*, de Burke, *sur l'origine de nos idées du grand et du beau ;* des *Principes de la philosophie morale*, par Adam Fergusson ; des *Principes de morale et de politique*, par B. Paley ; du *Parallèle entre Frédéric II et Philippe, roi de Macédoine*, par Gillies ; de la *Richesse des nations*, par Adam Smith ; des *Recherches* d'Alexandre Gérard *sur le génie*, etc., etc. Les principaux ouvrages dont il a enrichi la philosophie sont les suivants : 1° *Dissertatio de nonnullis quæ pertinent ad logicam probabilium*, Halle, 1766, in-4° ; 2° *Dissertatio de ratione scribendi historiam philosophi-*

(1) Voyez le jugement porté sur le caractère de ses écrits, dans l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie*, première partie, chapitre 15.

cam, ibid.; 3° *Sur les penchants* (en allemand), ouvrage couronné au concours par l'Académie de Berlin; Berlin, 1769, in-4°; 4° *Progr. legendorum philosophorum nonnulla et exemplum*, ibid., 1770, in-4°; 5° *Remarques* (en allemand) *sur la morale, les écrits et le caractère de Gellert*, ibid., 1770, in-8°. La traduction de cet écrit, en français, fait partie de la traduction des ouvrages de Gellert, par L. Ch. Pajon, 1772. 6° *Dissertation* (en allemand) *sur l'union de la morale et de la politique*, etc., Breslau, 1788, in-8°; traduite en français, Berlin, 1789; 7° *Recherches* (en allemand) *sur divers objets de la morale, de la littérature et de la vie sociale*, Breslau, 1792-1797, trois parties in-8°. Le dernier volume contient ses idées *sur la société et la solitude*. 8° *Tableau* (également en allemand) *des principes les plus remarquables de la philosophie morale, depuis Aristote jusqu'à nos jours*, en tête de sa traduction de l'*Ethique*, d'Aristote, et réimprimé séparément, Breslau, 1798, in-8°; 9° *Quelques considérations sur les principes les plus généraux de la philosophie morale* (en allemand), ibid., 1798, in-8°; 10° *Recherches sur l'épreuve des facultés* (en allemand) [*Nouvelle bibliothèque des sciences;* 8e vol., p. 1re à 44; — 201 à 231, 1769]; 11° *Sur la mélancolie, et en particulier sur l'*humour *propre aux Anglais* (en allem.) [Même recueil, t. 1er, p. 51 à 77, 1798]; 12° *Sur l'existence de Dieu*, Breslau, 1802, in-8°; ouvrage posthume (en allem.). La littérature allemande lui est encore redevable de plusieurs productions ingénieuses, de politique, d'histoire, de biographie, et parmi lesquelles on distingue : 1° *Sur le caractère des paysans, considéré dans son rapport avec les propriétaires de terres et le gouvernement*, dont trois parties ont paru à Breslau de 1792 à 1797, et dont il n'a pu achever la quatrième; 2° *Sur l'état de la Silésie à diverses époques*, ibid., 1789, in-8°; 3° *Quelques traits de la vie et du caractère de Paczensky de Tenczin*, ibid., 1795; 4° *Fragments d'un tableau de l'empire, du caractère et du gouvernement de Frédéric II*, ibid., 1798, 2 vol. in-8° (1); 5° *Considérations sur quelques particularités dans les ouvrages des écrivains anciens et modernes, et particulièrement des poëtes* (dans la Nouvelle bibliothèque allemande des sciences, t. 10, p. 1re à 37, 198 à 210, 1760); 6° *Le présent du jour de Noël; — Lettres sur Émilie Galotti* (dans le *Philosophe* d'Engel); 7° *Sur les vœux non accomplis; — Sur la beauté d'un pays montueux* (dans les *Délassements*, de Becker); 8° *Parallèles entre Marc-Aurèle et Frédéric II, entre Frédéric le Grand et Adrien* (dans le *Journal allemand* de Gentz, 1795, et les *Annales de la monarchie prussienne*, 1798); 9° un grand nombre d'autres morceaux détachés dans ces mêmes journaux, ceux de Brunswick, de la Silésie; la Bibliothèque générale allemande; les Mémoires de l'Académie royale de Berlin. Une partie de ces fragments ont été réunis et publiés par lui en 1796, sous le titre de *Mélanges*, Breslau, 1796, in-8°. Sa *Correspondance* avec Weisse, et quelques autres amis, a été publiée à Breslau en 1805, 2 vol. in-8°. D. G—o.

(1) Le roi de Prusse faisait le plus grand cas du talent et du caractère de Garve. Chaque fois qu'il venait en Silésie pour les grandes revues, il ne manquait pas, au moment de son arrivée à Breslau, de faire appeler ce savant professeur, pour s'entretenir familièrement avec lui tous les moments qu'il avait de libres.

GARZI (Louis), peintre italien, né à Pistoie, en Toscane, en 1638. Après avoir étudié les premiers principes de son art chez un peintre, nommé Salomon Boccali, il se perfectionna sous André Sacchi, qui était aussi le maître de Carle Maratte. Une louable émulation s'établit entre les deux élèves; Sacchi les affectionnait également, parce qu'ils semblaient devoir lui faire également honneur. En effet, quoique Carle Maratte ait acquis dans la suite plus de célébrité que son condisciple, nos artistes ne savent aujourd'hui auquel des deux ils doivent donner la préférence. Il y a une analogie remarquable entre la manière de ces dignes émules. Leurs dessins surtout se ressemblent tellement qu'il faut avoir le goût très-exercé pour en faire la distinction. Appelé à Naples, où il devait entreprendre de nombreux ouvrages, Garzi y peignit la voûte de l'église de Sainte-Catherine, et se hâta de revenir à Rome, où il ne cessa plus d'être employé. Les peintures qui ornent l'église des Stigmates sont considérées comme son chef-d'œuvre; on remarque qu'il avait plus de quatre-vingts ans quand il les commença. Les jeunes artistes se moquaient par avance de ce qu'ils appelaient sa folle présomption, et ils s'apprêtaient à le tourner en ridicule. Informé de la défaveur que ces étourdis cherchaient à répandre sur les productions de sa vieillesse, il redoubla de soins pour ne laisser aucune prise à la critique, et les efforts qu'il fit à cette occasion lui coûtèrent la vie. Il fut vivement regretté par le pape Clément XI, qui, malgré les basses manœuvres des envieux, n'avait jamais cessé d'honorer et d'employer ses talents. Garzi a réussi dans presque tous les genres de peinture. Il avait de l'invention et de l'esprit. Son dessin était pur, sa touche moelleuse et facile, son coloris léger et gracieux; il excellait à peindre les groupes d'enfants, les figures de Vierge; et il entendait aussi bien la perspective que l'architecture. Il est mort en 1721. F. P—t.

GARZIA HIDALGO (Josef), habile peintre espagnol, naquit à Murcie, en 1656, d'une famille illustre mais pauvre. Dès l'âge de quatorze ans il se livra à la peinture; et ses premiers maîtres furent le chevalier Villacy et Gilart. En 1676, étant à Rome, il prit des leçons de Piètre de Cortone, de Salvator Rosa, et de Carle Marata. De retour en Espagne, il demeura quelques années à Valence, pour étudier les ouvrages de Joanes et des Ribalta. Il obtint toujours les premiers prix dans les deux Académies de cette ville (1),

(1) Il y a dans Valence deux Académies de peinture. Tous

et y laissa plusieurs ouvrages. S'étant transporté à Madrid, il travailla avec don Jean Carreño aux tableaux du cloître de St-Philippe el Real. Il était contemporain de Palomino; mais celui-ci, envieux de la réputation que Garzia s'était acquise, et de l'estime dont Carreño l'honorait, lui jura une haine implacable et eut avec lui plus d'une dispute sérieuse. Garzia, qui maniait l'épée mieux que son adversaire, lui imposa silence; mais celui-ci s'en vengea dans ses *Vies des peintres célèbres*, où il ne parle de son ennemi qu'une seule fois, et comme en passant, dans l'article *Conchillos*. En 1700, Garzia fut nommé par l'Inquisition censeur des peintures publiques; Philippe V le choisit pour son peintre en 1703, et lui conféra la croix de St-Michel. Garzia n'avait qu'une assez faible santé; s'étant retiré dans le monastère de St-Philippe, il y mourut vers l'an 1712, à l'âge de 56 ans. On a un grand nombre d'ouvrages de cet artiste, dont les plus remarquables sont à Valence. La *Bataille de Lépante*, qui se trouve dans l'église de St-Jean de l'Hôpital. — Un *St-Joseph*, dans celle de St-André. — Dans le couvent de St-Dominique, un grand tableau représentant *St-Joachim et St-Thomas*. — Le *Martyre du vén. Ortiz*, dans l'église de St-Augustin. — On trouve à Madrid vingt-quatre tableaux, représentant la *Vie de St-Augustin*, dans le cloître de l'église du même nom. Dans un de ces tableaux on voit le portrait de l'épouse de Garzia, sous la figure d'une jeune femme qui, accompagnée d'autres fidèles, font de riches présents à St-Augustin. Le principal mérite de Garzia consiste dans la composition, le coloris, la grâce et la pose des figures, qui se font admirer surtout par leur expression et le moelleux de leurs formes. Cet artiste était aussi un fort bon graveur. Il a laissé un cahier (publié en 1691) qui contient une école suivie de dessin, et où il traite de l'anatomie, des différentes manières de peindre, de la composition des couleurs, et de la manière la plus facile de graver à l'eau forte; avec des notices assez curieuses sur plusieurs anciens artistes espagnols. — Garzia de Miranda, surnommé *el Manco* (le Manchot) parce qu'il avait la main droite coupée et qu'il peignait avec la gauche, a laissé d'excellents tableaux. Il fut aussi peintre de Philippe V, avec deux mille cinq cents ducats de pension; il mourut à Madrid le 8 mars 1749. — Garzia (Reynoso), Andaloux, mort en 1677, fut encore un peintre renommé, ainsi que Garzia-Salmeron, mort en 1666. — Parmi les sculpteurs du nom de Garzia, il faut distinguer Fernand, François, Jean, et les deux frères Michel et Jérôme, chanoines de St-Sauveur de Grenade. B—s.

GARZONI (Jean), savant médecin, littérateur et historien du 15e siècle, naquit à Bologne en 1419, d'une famille noble et illustrée depuis longtemps par les premiers emplois de cette république. Bernard Garzoni son père, nommé médecin du pape Nicolas V, emmena ce fils à Rome, où il étudia pendant quatre ans les lettres latines sous le célèbre Laurent Valla. Il cultiva l'amitié de plusieurs autres savants, et particulièrement de Théodore Gaza. Après la mort de son père, il retourna dans sa patrie, et continua ses études littéraires sous la direction d'Urceus Codrus. Ce ne fut qu'à l'âge de trente-huit ans qu'il commença d'étudier en médecine, et il en avait quarante-sept quand il fut reçu docteur. Peu de temps après le sénat le nomma premier professeur de philosophie et ensuite de médecine à l'université. Il suivait, dans l'une et dans l'autre de ces sciences, l'école d'Aristote, ou plutôt des docteurs arabes, qui dénaturaient le péripatétisme en l'enseignant : aussi ne manqua-t-il pas de s'appliquer à l'astrologie judiciaire, qu'il regardait d'après eux comme un appui indispensable de l'art du médecin. Il était du reste infatigable au travail, passionné pour l'honneur de sa patrie, et profondément versé dans l'érudition sacrée et profane. Il écrivit la vie de plusieurs illustres Bolonais, celle d'un grand nombre de saints, une histoire de Saxe, et quelques autres morceaux d'histoire; mais privé, comme on l'était de son temps, des lumières de la critique, forcé par les ténèbres qui couvraient encore toutes les parties de la littérature, à se laisser guider par les bruits populaires et par les opinions reçues, entraîné aussi par l'usage qui dominait alors de donner à tout ce qui était ancien un air de singularité et de grandeur, il répandit dans ses histoires une infinité de fables, de personnages d'imagination, et de récits extraordinaires, qui malheureusement passèrent ensuite sur sa parole dans les écrits des historiens qui vinrent après lui, tels que Ghirardacci, Vizzani et quelques autres. Jean Garzoni fut quelquefois obligé de se distraire de ses études, et d'entrer, comme ses ancêtres, dans les premières magistratures. Il fut plusieurs fois nommé l'un des anciens et l'un des tribuns du peuple. Il montra dans ces places beaucoup d'habileté, de prudence et de zèle pour l'intérêt public. Il mourut en 1506, dans une épidémie qui fit à Bologne de grands ravages; il avait 86 ans. Son état de médecin, dans lequel il était fort employé, et sa chaire de médecine, occupaient la plus grande partie de son temps; et ce n'était pas seulement de son temps et de ses lumières qu'il aidait les jeunes gens qui suivaient ses leçons; lorsqu'il leur voyait des dispositions et peu de moyens de fortune, il les prenait chez lui, les nourrissait, les encourageait à mêler d'autres études à celle de la médecine, les dirigeait dans la carrière littéraire, et jouissait de leurs succès. La réputation qu'il avait acquise d'être le meilleur écrivain en langue latine qu'il y eût alors à Bologne, lui attirait de toutes parts des demandes et des importunités, pour la composition de discours d'ap-

ceux qui ne sont pas nés Valenciens appartiennent à celle dite des *Etrangers*.

parat, de compliments, de harangues à prononcer dans les solennités publiques; et jamais il ne refusait ces occasions de complaire à des maisons religieuses, à des corporations politiques, ou simplement à des amis. Si l'on ajoute à tant d'occupations, la correspondance très-active qu'il entretenait avec ceux-ci, qui étaient très-nombreux, et parmi lesquels se trouvaient des hommes du premier rang, même des princes, et presque tous les hommes distingués alors dans les lettres, on aura peine à comprendre qu'il trouvât encore assez de loisir pour écrire le grand nombre d'ouvrages qu'il a laissés et dont la plus petite partie seulement a vu le jour. Les principaux de ceux qui ont été imprimés sont : 1° *De rebus Ripanis libellus, per Theodorum Quatrinam ripanum impressus*, Ancône, 1576; 2° *De dignitate urbis Bononiæ commentarius;* dans le tome 21 des *Scriptor. rerum italicarum*, de Muratori; 3° *De Joannis Bentivoli senioris gestis ad Joannem Bentivolum juniorem libellus*, publié par le P. Antoine Zaccaria, dans son *Iter litterarium per Italiam*, p. 341; 4° *De rebus Saxoniæ, Thuringiæ, Libonotriæ, Misniæ et Lusatiæ, et de bellis Friderici Magni libri duo ad illustrissimum Fridericum Saxoniæ ducem*, etc. Ce livre écrit vers l'an 1486 fut imprimé à Bâle en 1518, in-4°, avec une préface d'Érasme Stella. Il a été depuis inséré dans plusieurs recueils historiques en Allemagne. On l'a souvent attribué à son premier éditeur, Érasme Stella, de Leipsick, qui avait été disciple de Garzoni; mais on a la preuve certaine qu'il était de ce dernier, dans une lettre de Frédéric, duc de Saxe, datée de Sienne, où ce prince et Garzoni lui-même étaient alors pour le remercier de lui avoir dédié cet ouvrage, qu'il a lu, dit-il, avec le plus grand plaisir, et dont il ne tardera pas à lui témoigner sa reconnaissance. Cette lettre et la réponse de Garzoni, que le comte Fantuzzi cite tout entières, t. 4 de ses *Notizie degli scrittori Bolognesi*, se conservent en original à Bologne, dans la bibliothèque des Dominicains, parmi les manuscrits de l'auteur. 5° *De miseria humana*, Strasbourg, 1505, in-4°; sans compter les *Vies* de plusieurs saints, tels que St-Christophe, St-Dominique, St-Antoine abbé, St-Thomas d'Aquin, St-Pierre martyr. Quant à ses ouvrages inédits, on peut dire qu'ils sont innombrables : les titres seuls remplissent 15 pages in-fol. dans le livre de Fantuzzi que nous venons de citer. La plus grande partie est conservée dans trois bibliothèques de Bologne, celles de l'Institut, des Dominicains, et des chanoines de St-Sauveur. La première de ces bibliothèques en possède la collection la plus complète; et ce sont les manuscrits originaux, dont les deux autres n'ont pour la plupart que des copies. Trois volumes entiers d'ouvrages de médecine, et sur des cahiers séparés, une prodigieuse quantité de *Vies* et de *Panégyriques de saints*, de *Harangues* prononcées dans des solennités civiles ou scolaires, et d'autres *Discours* publics de différents genres; des *Questions de littérature ancienne, de morale et de philosophie* traitées, soit en forme de dialogue, soit en discours direct; des *Morceaux* particuliers d'histoire sur les événements les plus remarquables du 15e siècle, etc., occupent une place considérable dans cette riche bibliothèque. Ce que celle de St-Dominique possède de plus important, et qui manque à celle de l'Institut, ce sont dix livres de *Lettres familières;* un choix bien fait dans ce volumineux recueil ne serait peut-être indifférent ni pour l'histoire proprement dite, ni pour l'histoire littéraire de ce temps-là. Garzoni avait épousé une fille de la noble maison de Zambeccari; elle lui donna quatre fils, et il eut la douleur d'en perdre trois dans une seule année. — Marcel, qui survécut, eut pour fils *Fabrice* Garzoni, qui devint un savant anatomiste, et fut professeur de philosophie et de médecine comme son aïeul. La bibliothèque de l'Institut de Bologne a de lui deux ouvrages inédits sur des sujets relatifs à son état de médecin. Il était ami intime du célèbre Varchi; et l'on trouve parmi les poésies de ce dernier, un sonnet, où il l'invite à quitter l'étude d'Aristote et celle d'Hippocrate, pour venir goûter avec lui les délices de la campagne. G—É.

GARZONI (Thomas), auteur italien du bon siècle, mais qui est mis au nombre des écrivains bizarres plutôt que des bons écrivains, naquit à Bagnacavallo dans la Romagne, au mois de mars 1549. Son enfance annonçait un prodige; il n'avait que onze ans, et étudiait les belles-lettres sous Philippe d'Oriolo d'Imola, lorsqu'il composa un poëme, *in ottava rima*, sur les jeux mêmes des enfants et sur leurs petits combats. Envoyé à quatorze ans à Ferrare, il y commença l'étude du droit, qu'il alla ensuite continuer à Sienne. Il avait dans ce changement un autre but, c'était d'épurer son langage et son style, et de se défaire, en écrivant, des mauvaises locutions lombardes. Il commença aussi un cours de philosophie; mais il se fit tout à coup une révolution dans ses sentiments et dans ses idées : avant d'entrer dans le monde, il s'en dégoûta, c'est du moins ce que Niceron dit de lui dans ses Mémoires (t. 36), et il alla en 1566 prendre à Ravenne l'habit de chanoine régulier de Latran; il n'avait alors que dix-sept ans. Depuis ce moment, Garzoni se livra à l'étude avec une nouvelle ardeur : la philosophie, la théologie, l'histoire, les langues savantes et même l'hébraïque, l'espagnole parmi les langues vivantes, furent à la fois l'objet de ses travaux. On ignore s'il commença de bonne heure la composition de plusieurs ouvrages qu'il fit paraître successivement en peu d'années. Le premier qu'il publia, est un ouvrage satirique et singulier, intitulé : *Il theatro de' varj diversi cervelli mondani*, Venise, 1583, in-4°. Les cervelles humaines y sont divisées d'abord en cinq espèces, dont chacune est plus ou moins subdivisée, et le tout forme une suite de cinquante-cinq discours.

La première division est propre à faire sentir l'avantage que les diminutifs et les augmentatifs donnent à la langue italienne. *I cervelli*, les cervelles, dans le sens absolu du mot, sont les bonnes cervelles, les unes paisibles et reposées, les autres braves et guerrières, d'autres gaies et joviales, ou adroites et rusées, vives et éveillées, ou judicieuses et subtiles, ou sages et intelligentes, ou vertueuses et nobles. Chacune de ces qualités est le sujet d'un discours où l'auteur en rassemble différents exemples, tirés de l'histoire ancienne et moderne. Après les *cervelli*, viennent *i cervellini*, les petites cervelles, qui sont vaines, inconstantes, changeantes, légères, curieuses, lunatiques, colériques, bizarres, capricieuses, passionnées; et l'histoire fournit encore dans autant de discours, des traits de ces différents vices : *i cervelluzzi*, sont encore pires; ils sont paresseux, désœuvrés, stupides, insensés, balourds, grossiers, désagréables, insipides, timides, irrésolus, faibles, obtus, distraits, niais, imbéciles, etc. : *i cervelletti* valent encore moins; les petites cervelles de ce genre ne sont pas seulement bornées, mais méchantes, bavardes, mordantes, pédantesques, sophistiques, etc. Vient enfin l'augmentatif *cervelloni*, qui est pris comme il doit l'être, en bonne part. Les fortes cervelles sont expérimentées, mâles, fermes, libres, hardies, résolues, graves, industrieuses, ingénieuses, et même cabalistiques, ce qui paraît à l'auteur un sujet d'éloges comme tout le reste : mais *i cervellazzi*, qui sont un autre augmentatif, rassemblent au contraire ce qu'il y a de pire au monde, de plus vicieux, de plus vil; et les vices que l'auteur leur attribue fournissent à eux seuls la matière de ses dix-neuf derniers discours. Ce livre fut traduit en français par Gabriel Chappuis, Paris, 1586, in-16. Le plan et en quelque sorte la structure de l'ouvrage, peut donner une idée de la plupart de ceux du même auteur. Le plus considérable parut le second, et c'est le plus célèbre; il est intitulé : *Piazza universale di tutte le professioni del mondo*, Venise, 1585, in-4°. Il y traite en cent cinquante-cinq discours, de toutes les professions des hommes, depuis les rois, les princes et les tyrans; les prélats, les moines, chanoines, et chevaliers d'ordres religieux; les savants et docteurs dans toutes les facultés; les professeurs de toutes les sciences; les écrivains, les poëtes et les orateurs; les devins, les sibylles et les prophètes; les courtisans et les courtisanes; les hérétiques et les inquisiteurs; les sauteurs, danseurs, coureurs, faiseurs de tours, etc., jusqu'aux arts purement mécaniques, et aux métiers les plus communs et les plus vils. Dans chacun de ces discours et sur chacune de ces professions, l'antiquité, l'histoire moderne, et même contemporaine, fournissent à l'auteur des moyens d'étaler son érudition et ses connaissances, sans qu'il en résulte ni un très-grand plaisir, ni une véritable instruction pour le lecteur. Cet ouvrage, qui contient plus de huit cents pages in-4°, fut traduit en latin par Nicolas Bellus, et publié dans le même format à Francfort-sur-le-Mein, en 1623. *L'Hôpital des fous* suivit de près; il est intitulé : *L'Hospidale de' pazzi incurabili, con tre capitoli in fine sopra la pazzia*, Venise, 1586, in-4° de 95 pages. Garzoni passe en revue à sa manière, dans 53 discours, toutes les sortes de folies; et ce qu'il y a ici de particulier, c'est une prière qu'il adresse à la fin de chacun de ces discours, à l'un des dieux ou déesses du paganisme, pour la guérison de l'espèce de fous dont il vient de parler. L'ouvrage fut traduit en français par François de Clarier, sieur de Longval, Paris, 1620, in-8°. *La sinagoga degl' ignoranti* parut trois ans après à Venise, in-4°, l'année même de la mort de l'auteur, qui mourut dans sa patrie le 8 juin 1589, n'étant âgé que de 40 ans. C'est celui de ses ouvrages dont l'idée est la plus philosophique; mais il l'a exécuté dans le même genre que tous les autres, et avec plus d'érudition que de philosophie : il y examine dans seize discours, ce que c'est que l'ignorance; combien il y en a de différentes espèces; quelles en sont les causes, quelle en est la propriété ou la matière; à quels signes on la reconnaît; combien de choses la fomentent et l'entretiennent; quelle est la profession de l'ignorant; quelles sont ses fonctions dans le monde, ses actions, ses occupations, ses prouesses, etc., etc. On n'est pas surpris de voir l'auteur donner pour principale occupation, aux ignorants, de blâmer les savants et les gens de lettres, de les calomnier auprès des princes, des grands, des autorités, des gens du monde; cela était ainsi avant lui, et le sera encore après nous. On ne publia que depuis sa mort, un de ses opuscules intitulé : *Il mirabile cornucopia consolatorio*, Bologne, 1601, in-8°, espèce d'ouvrage burlesque à la louange des cornes, qu'il avait écrit, dit-on, pour consoler un mari d'un certain accident dont elles sont l'emblème. Il avait laissé en manuscrit un ouvrage plus considérable, qui avait pour titre *Il serraglio degli stupori del mondo* : il était divisé en dix *appartements*, selon les différents objets admirables et extraordinaires, tels que les monstres, prodiges, prestiges; les sorts, les oracles, les sibylles, les songes, les curiosités astrologiques, les miracles, et toutes les merveilles, tirés des meilleurs auteurs, des historiens, des poëtes, et dont il entreprenait d'examiner la probabilité ou l'improbabilité, selon les lois de la nature. Barthélemi Garzoni son frère, prélat de St-Ubalde d'Eugubio, et théologien privilégié de la congrégation de Latran, fit imprimer ce manuscrit avec des notes, Venise, 1613, volume in-4°, de près de 800 pages, où l'érudition est prodiguée, et les citations entassées plus encore que dans les ouvrages précédents. Garzoni avait donné, un an avant sa mort, une édition en trois volumes in-fol., des Œuvres latines de Hugues de St-Victor, chanoine de cette maison à Paris dans le 12e siècle, d'après

l'édition, en pareil nombre de volumes, donnée à Paris en 1526, mais avec des apostilles, des notes, et des scholies de lui, et une vie de cet écrivain. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, t. 12, lui reprochent avec raison, d'avoir, dans cette vie, par un zèle mal entendu pour l'honneur de son corps, et sans égard pour la vraisemblance, qualifié notre Victorin chanoine régulier de Latran. On lui attribue encore, mais avec peu de certitude, deux ouvrages intitulés, l'un *l'Huomo astratto*, Venise, 1604, in-4°, et l'autre, qui paraîtrait assez dans son genre, *Le vite delle donne illustri della Scrittura sacra, con l'aggiunta delle donne oscure e laide dell' uno e dell' altro Testamento*, Venise, 1588. G—É.

GARZONI (Pierre), sénateur vénitien, historiographe de la république, florissait à la fin du 17e siècle et au commencement du 18e. Ses actions eurent sans doute moins d'éclat que ses ouvrages; on sait peu de circonstances de sa vie, et l'on ignore l'époque précise de sa naissance et de sa mort. Il reçut le 10 juin 1692, du conseil des dix, la mission de continuer l'histoire de Venise, conduite jusqu'en 1690 par le dernier sénateur historiographe, Michel Foscarini. On sait que Sabellico, qui n'était point sénateur, commença au 15e siècle cette histoire; que le sénat adopta l'ouvrage, pensionna l'auteur, et à partir de cette époque lui choisit dans son propre sein des continuateurs. Navagero fut en mourant trop difficile sur son ouvrage, et le fit brûler sous ses yeux; le Bembo reprit les événements où Sabellico les avait conduits, et son histoire est un des chefs-d'œuvre de la latinité moderne. Paul Paruta fut le premier continuateur qui écrivit en langue italienne; Paul Morosini qui le suivit, recommença d'écrire en latin; mais Baptiste Nani, et après lui Foscarini, redonnèrent à l'italien la préférence. Garzoni employa la même langue; il reprit les faits quelques années avant celle où Foscarini les avait laissés, et fut, douze ans après sa nomination, en état de publier la première partie de son travail. Il avait eu à parcourir une époque glorieuse pour la république, celle de la guerre contre les Turcs, depuis le moment où sous divers prétextes ils rompirent la paix en Hongrie avec l'empereur, obtinrent des succès effrayants, et vinrent enfin mettre le siége devant Vienne, jusqu'à celui où ils furent défaits par les armées chrétiennes combinées, et après un second échec, plus sanglant que le premier, forcés en 1699 d'accepter la paix. Venise y avait contribué de tous ses moyens, et surtout par une puissante diversion dans la Morée. Foscarini n'avait eu pour ainsi dire à raconter que des malheurs; le sénat était impatient de voir succéder des récits qui intéressaient sa gloire. Aussi, quoique à l'exception du seul Nani qui avait laissé publier de son vivant la première partie de son histoire, le travail de tous les autres historiographes n'eût été remis au conseil des dix, et imprimé qu'après leur mort, ce conseil avait-il enjoint à Garzoni, par un décret particulier, lors même de sa nomination, de lui livrer de deux ans en deux ans ce qu'il aurait achevé de son ouvrage. Cette première partie, divisée en seize livres, parut donc seule sous ce titre : *Istoria della republica di Venezia in tempo della sacra lega contra Maometto IV e tre suoi successori, gran sultani de' Turchi, di Pietro Garzoni senatore*, Venise, Manfré, 1705, 2 vol. gr. in-4°. L'intérêt du sujet, la manière dont il est disposé et traité, le style concis et brillant de l'auteur, lui procurèrent un succès que n'avait encore eu aucun de ses devanciers. Trois mille exemplaires de cette première partie furent enlevés en deux ans, et Manfré fut obligé de la réimprimer en 1707. La seconde partie fut publiée en 1716, chez le même libraire, aussi in-4°; elle est intitulée : *Istoria della republica di Venezia, ove insieme narrasi la guerra per la successione della Spagna a Carlo II.* Le succès ne fut pas inférieur à celui de la première partie; deux autres éditions furent épuisées en peu de temps, et la quatrième, qui parut en 1719, est annoncée comme *revue par l'auteur.* En supposant que celui-ci eût à peu près quarante ans lorsqu'il fut nommé historiographe et garde des archives secrètes, emploi qui était toujours joint au premier, il était donc né vers 1652, et vécut au moins soixante-sept ou soixante-huit ans. G—É.

GAS (Charles du), sieur de la Valdurèse, lieutenant assesseur criminel au présidial de Lyon, né vers 1626 à St-Chamond en Forez, où il est mort en 1703 avec la réputation d'un magistrat intègre et d'un savant jurisconsulte. On a de lui plusieurs ouvrages de droit, dont le plus remarquable a pour titre : *Dictionnaire des droits royaux et seigneuriaux,* Lyon, Gautherin, 1693, in-12. Comme on sait que le jansénisme s'introduisit dans le Forez dès sa naissance, et y fit de grands progrès, il serait très-possible que Charles du Gas fut le même personnage que M. du Gas nommé deux fois dans les lettres de Pascal à mademoiselle de Roannez (*voy.* l'édition des *Pensées* donnée par M. Ernest Havet, Paris, 1852, p. 487 et 491). — Une demoiselle du Gas, célèbre par sa beauté et sa dévotion, est morte en 1660 dans le premier monastère de Ste-Élisabeth, fondé à Lyon en 1615. A. P.

GASCA (Pedro de la), évêque espagnol, naquit à Plasencia, en juin 1485. Il fit ses études avec succès dans l'université d'Alcala, et il passait pour un excellent théologien. Mais ce qui le distinguait surtout, c'était un esprit pénétrant, souple, adroit, et une profonde connaissance des hommes et des affaires. En 1525, il fut fait conseiller de l'inquisition. Dans les discussions qui survinrent entre le pape Clément VII et Charles-Quint, cet empereur ayant besoin d'un homme habile qui conférât avec le pontife, afin de le détacher de son alliance avec la France et l'Angleterre, le grand inquisiteur lui

proposa la Gasca, qui fut envoyé à Rome en 1527. Mais Clément VII ne pouvait plus ou ne voulait pas se détacher de la ligue, appelée *sainte*, dont il s'était déclaré chef, et la mission de la Gasca n'obtint pas un heureux résultat. Il y déploya cependant tant de zèle et d'intelligence, que Charles-Quint ne cessa pas pour cela de l'employer dans les affaires les plus délicates. En 1542 il l'envoya en Angleterre avec des instructions secrètes pour l'ambassadeur d'Espagne. Il s'agissait de détacher Henri VIII des intérêts de la France, et de porter ce monarque à conclure une alliance offensive et défensive contre François Ier. Quoique l'ambassadeur jouât le premier rôle dans cette négociation, l'on n'en dut la réussite qu'à l'habileté de Gasca, qui la dirigea. Mais la mission qui lui fit le plus d'honneur fut celle du Pérou, où on l'envoya en 1546. Gonzales Pizarro, frère du conquérant, ayant battu ceux qui restaient de la faction d'Almagro, s'était formé un puissant parti, et, pouvant disposer d'une armée dévouée à ses intérêts, avait conçu le projet ambitieux de se faire couronner roi de cette riche partie de l'Amérique. Charles-Quint, après une guerre ruineuse, et la défaite qu'il avait essuyée à Cérisoles (1545), n'était pas en état d'envoyer du secours au Pérou, déchiré par la guerre civile. Il choisit à cet effet la Gasca, qu'il nomma président de l'audience royale de Lima, avec des pouvoirs illimités. Malgré son âge et la faiblesse de sa complexion, la Gasca se soumit à la volonté de son souverain, et s'embarqua dans le courant de mai, sans troupes et sans argent, pour aller apaiser, à quatre mille lieues de la métropole, une rébellion redoutable. La Gasca aborda à Panama où était la flotte de Gonzales; il s'y présenta comme un envoyé de paix, chargé uniquement de rétablir la justice et d'accorder une amnistie générale. Il insinua, en même temps, qu'une flotte de quarante voiles, et portant une armée de 15,000 hommes, devait être sortie dans le mois de juin du port de Séville, pour venir apaiser les troubles du Pérou, en cas qu'il n'obtînt pas de succès par les voies de la modération et de l'équité. Sa conduite adroite, son âge, son maintien, l'éloquence de ses discours et la simplicité de ses manières, lui gagnèrent l'affection des officiers de terre et de mer, qu'il sut détacher des intérêts de Gonzales; et il se vit maître bientôt de toute la flotte. Gonzales, abandonné des siens, refusa de se soumettre, et se porta secrètement à Cuzco, où il avait laissé l'élite de ses troupes, tandis que Gasca, suivi de presque toute la flotte de Gonzales, alla débarquer à Tumbès (1547). De là, il fit savoir par une proclamation aux habitants de la plaine du Pérou la mission dont il était chargé par l'empereur, invitant tous les bons citoyens à réunir leurs efforts aux siens pour rétablir l'ordre et la tranquillité. Par une autre proclamation il accorda une amnistie générale à tous les déserteurs, et promit des récompenses à ceux qui s'armeraient pour défendre la cause légitime. Par ces sages dispositions, il se vit bientôt à la tête d'une armée respectable, qu'il exerça lui-même, et avec laquelle il s'avança vers Cuzco dans le mois de décembre. Gonzales Pizaro, qui n'ignorait pas les rapides progrès de la Gasca, et sa marche vers la capitale, avait réuni de son côté une armée assez forte, et alla se camper sur la plaine de Xaguijagana, pour couper le passage à la Gasca. Celui-ci, se trouvant vis-à-vis de l'armée de Gonzales, au lieu de courir les hasards d'un combat, pratiqua aussitôt des intelligences avec les principaux officiers de Gonzales, les gagna par ses promesses et par ses menaces; et en peu d'heures il dissipa sans effusion de sang une armée qui pouvait disposer du Pérou, et donner la couronne à son chef. Après avoir fait punir de mort tous les fauteurs de la révolte, la Gasca se montra aussi bon politique qu'habile administrateur; il éloigna cette multitude d'aventuriers dont le Pérou était rempli, distribua des récompenses aux royalistes, pardonna aux moins coupables parmi les révoltés, régla l'administration de la justice et la perception des revenus publics, en même temps qu'il publia divers règlements pour garantir les Indiens de l'oppression; enfin le Pérou dut à la Gasca des lois, un gouvernement et sa tranquillité. Sa mission étant remplie, il remit tous ses pouvoirs à l'audience royale, qui l'avait efficacement secondé de tous ses efforts, et s'en retourna en Espagne en 1549. Charles-Quint le reçut avec distinction, et lui conféra l'évêché de Palencia. La Gasca, après s'être montré politique habile, administrateur intègre; après avoir triomphé d'un capitaine que la fortune avait si longtemps favorisé, passa le reste de ses jours dans l'exercice des vertus : honoré de son souverain, chéri et respecté de ses compatriotes, il mourut dans un âge assez avancé, le 20 août 1560. B—s.

GASCHON (Jean-Baptiste), jurisconsulte, né à Riom le 2 avril 1784, étant venu très-jeune à Paris, se livra d'abord à l'étude, puis à l'enseignement des mathématiques pour les aspirants à l'école polytechnique. Dans les loisirs que lui laissait cet enseignement, il s'adonnait également à l'étude de la jurisprudence, et, s'étant fait recevoir docteur en droit, il en donna aussi des leçons aux jeunes légistes. Il exerça pendant vingt ans la profession d'avocat à Paris, donna plusieurs consultations sur des questions de droit public et de droit maritime, et fit insérer, soit dans les journaux, soit dans les ouvrages consacrés à la législation, divers articles sur la jurisprudence. Il existait dans la législation du royaume une matière où des éléments certains manquaient aux tribunaux; c'était tout ce qui concernait les exceptions au droit d'aubaine et de détraction. Ces exceptions résultaient de nos traités et conventions avec diverses nations, lesquels successivement modifiés, et déposés dans les archives, étaient généralement ignorés. Bien que leurs dis-

positions se trouvassent pour la plupart dans les grandes collections de Léonard, de Koch, de Martens, de Rymer et de Venck, et que le texte même des conventions de cette nature, conclues depuis 1789, se trouvât inséré au *Bulletin des lois*, il était difficile de les connaître tous. Leur interprétation soulevait des questions plus ou moins ardues : Gaschon entreprit de dissiper toutes les incertitudes. Après d'assez longues recherches aux archives du ministère des affaires étrangères, il publia, en 1818, le *Code diplomatique des aubains*, Paris, 1 vol. in-8°, ouvrage dans lequel on trouve des aperçus curieux sur la législation des peuples anciens à cet égard, sur le droit public ou civil des nations en général dans ses rapports avec les étrangers, et où il détermine spécialement, avec clarté et précision quels étaient, en vertu des droits existants, les droits civils dont jouissaient en France les sujets des autres États, et réciproquement les Français dans les pays étrangers. Par l'effet de la loi du 14 juillet 1819, qui a concédé aux étrangers le droit de succéder et de disposer en France de même que les Français, le *Code des aubains* n'est plus qu'un monument historique ; mais il n'a pu diminuer le mérite de l'auteur, qui entra en 1831 dans la magistrature en qualité de conseiller à la cour royale de Cayenne, fut ensuite appelé aux mêmes fonctions à la Martinique en 1835, et mourut au Fort Royal le 15 novembre 1836. G—R—D.

GASCOIGNE (Sir Guillaume), savant magistrat anglais, dont la vertu incorruptible et la fermeté de caractère méritent d'obtenir une place dans l'histoire, naquit, vers l'an 1350, à Harwood, village de l'Yorkshire, situé entre Leeds et Knarsborough. Quand il n'aurait fait que mettre un frein à la licence et aux rapines des gens de justice, il aurait des droits à la reconnaissance de ses compatriotes : mais il était destiné à rendre de plus importants services à son pays, en donnant à la magistrature de grands exemples de courage. Après avoir successivement rempli, l'espace de trois années, avec autant de probité que de talent, les fonctions d'avocat du roi et de juge des plaids communs, il fut nommé en 1401 grand justicier d'Angleterre (ou plutôt premier juge du banc du roi), par Henri IV, dont il avait administré les biens pendant la durée de l'exil où ce prince, n'étant encore que duc d'Hereford, fut condamné par Richard II. C'est dans cette place éminente qu'il se conduisit avec une énergie peu commune dans deux occasions bien remarquables. Richard Scrope, archevêque d'York, ayant été pris les armes à la main contre son roi, fut accusé devant le grand justicier du crime de haute trahison. Gascoigne, juge séculier, ne pouvait, sans enfreindre les libertés ecclésiastiques juger un archevêque ; sa conscience lui faisait un devoir de se déclarer incompétent. Il ne balança point à se récuser ; et, quoiqu'il eût reçu de la cour les plus fortes injonctions, il ne voulut jamais prononcer sur une affaire dont la connaissance lui était interdite par la loi. Cette résistance ouverte à des volontés trop hautement manifestées, lui fit encourir la disgrâce du monarque, mais sans ébranler sa vertu. Un des compagnons de débauche du prince de Galles, depuis Henri V, fut traduit, pour un crime capital, au tribunal des juges du banc du roi. Au jour fixé pour le jugement, le prince se rendit avec éclat à l'audience, et prit publiquement le coupable sous sa protection : sans se laisser intimider par une démarche si extraordinaire, Gascoigne condamna l'accusé. Alors le fougueux Henri, ne pouvant plus contenir son ressentiment, s'élance vers le juge, encore assis sur son siége, et s'oublie jusqu'au point de le frapper. Le magistrat offensé, mais toujours calme, ordonne, d'un air grave et sévère, aux officiers de justice de s'emparer du prince et de le conduire à la prison du banc du roi. Ce ton imposant étonna Henri, qui rentra sur-le-champ en lui-même et ne fit aucun effort pour se soustraire à ceux qui vinrent le saisir. De vils courtisans cherchèrent à noircir auprès du roi la conduite de Gascoigne ; mais ce monarque, qui savait apprécier les hommes, méprisa leurs rapports, et, dans le transport de son admiration, s'écria : « Heureux le prince qui possède un magistrat « assez courageux pour faire exécuter les lois « contre un tel criminel ! mais plus heureux encore le père dont le fils peut se soumettre à « une telle punition ! » Cet événement a souvent été célébré par les poëtes, particulièrement sous le règne d'Élisabeth ; et, dès avant l'année 1592, il avait fourni à un auteur dramatique de cette nation le sujet d'une pièce intitulée : *The play of king Henry V*. Gascoigne fut chargé par Henri IV de plusieurs négociations importantes, et il ne contribua pas peu à apaiser les troubles occasionnés par la révolte de Henri Percy, comte de Northumberland. On peut dire à sa louange, qu'il n'eut aucune part aux manœuvres lâches et odieuses dont se servit Ralph Nevil, comte de Westmorland, pour se rendre maître des principaux chefs de l'insurrection. On ignore l'époque précise de sa mort. Quelques auteurs la placent en 1411, d'autres en 1413, et même en 1414. Son corps fut inhumé avec pompe dans l'église de Harwood, son pays natal. N—E.

GASCOIGNE (George), poëte anglais, naquit à Walthamstow, dans le comté d'Essex, dans la première partie du 16e siècle. Après avoir fait des études classiques il entra à Lincoln's-inn pour y étudier la jurisprudence, mais il y donna presque tout son temps à la poésie, surtout érotique, et qui pis est, à la société des libertins à la mode ; sa conduite fut connue de son père, qui le déshérita. Gascoigne passa alors en Hollande, où il prit du service sous le commandement du prince d'Orange, obtint un régiment, et se distingua par sa bravoure. De retour en Angleterre, il rentra dans la société de Lincoln's-inn, où il s'occupa de la

composition de plusieurs ouvrages en vers et en prose, d'un genre plus moral que ceux de sa jeunesse, qu'il se reprochait alors amèrement. En 1575 il accompagna la reine Élisabeth dans un de ses pompeux voyages à travers son royaume, et composa à cette occasion un divertissement en vers. Il passa ses dernières années à Walthamstow, et mourut à Ramford, dans le comté de Lincoln, le 7 octobre 1577. Comme poëte, il jouissait de son temps de beaucoup de réputation : on trouve dans ses poésies de l'imagination, de la verve, une versification facile et harmonieuse, et du talent pour la satire; mais l'extrême rareté de ses ouvrages a beaucoup contribué à diminuer sa réputation. On cite de lui quatre pièces de théâtre, dont une tragédie de *Jocaste*, traduite d'Euripide, 1565, in-4°. A la tête d'un de ses écrits se trouve un portrait de l'auteur, représenté sous les armes, tenant son fusil d'une main, et des livres et un écritoire dans l'autre; au bas, on lit cette devise qu'il avait adoptée : *Tam Marti quam Mercurio.* Ses divers écrits ont été réunis en 2 volumes in-4°, imprimés, le premier en 1577, le second en 1587. Son ami, George Wetstone, a publié, après sa mort, un opuscule intitulé : *Mémorial de la vie exemplaire et de la fin pieuse de George Gascoigne :* cet opuscule est très-rare. X—s.

GASMANN (Florian-Léopold), célèbre compositeur allemand, naquit en 1729, à Brux, en Bohême : il apprit les premiers éléments de son art au collége des jésuites de Commotau, puis voyagea en Italie pour se perfectionner. Il revint à Vienne en 1762, appelé pour composer la musique des ballets de la cour. Quatre ans après, il retourna à Venise, où le docteur Burney le vit en 1770; il revint dans la suite à Vienne et s'y occupa de rédiger le catalogue de la bibliothèque impériale de musique, qui passe pour la plus nombreuse de l'Europe. On doit à Gasmann la formation d'un établissement utile, et qui ne peut qu'honorer sa mémoire, une caisse de secours pour les veuves des musiciens, qu'il ouvrit en 1772 : chaque veuve y reçoit une pension de 400 florins; et, pour subvenir à cette dépense, les directeurs de l'établissement donnent tous les ans, dans l'avent et en carême, des concerts brillants, dans lesquels on exécute les nouvelles et les meilleures productions des grands maîtres. Gasmann mourut le 22 janvier 1774. Il a travaillé pour l'Église, pour le théâtre et pour la chambre. On cite son *Dies iræ* et son oratio de *Betulia liberata.* Gerber a donné le catalogue de ses opéras. Les auteurs du *Dictionnaire des musiciens* regardent comme un conte fait à plaisir l'anecdote relative à Haydn, qui est rapportée dans la notice sur ce musicien célèbre publiée en 1810. Z.

GASPARI (Jean-Baptiste de), né en 1702 à Levico, dans l'évêché de Trente, après avoir fait ses études à Vicence et à Padoue, vécut quelque temps à Venise du produit de ses occupations littéraires. L'archevêque de Salzbourg l'appela auprès de lui et le chargea d'écrire l'histoire de sa principauté; mais Gaspari fut dégoûté de ce travail, par les tracasseries que lui suscita le clergé du pays. Il quitta Salzbourg en 1742 pour se rendre à Dresde, parce que l'évêque de Cracovie lui avait fait espérer une place en Pologne, pays alors gouverné par l'électeur de Saxe : ce projet ne réussit pas; mais la cour de Vienne l'appela à Castiglione, où il fut nommé membre de la régence. Il s'éleva contre son administration des plaintes qui l'engagèrent à se rendre à Vienne pour se justifier : il fut reconnu innocent; et, pour le dédommager des peines qu'il avait éprouvées, on le nomma membre de la régence de la basse Autriche, professeur en droit public et en histoire de l'empire à l'université de Vienne, et inspecteur des écoles. Il mourut dans cette ville le 28 octobre 1768. Gaspari s'était occupé d'un ouvrage, *De caussis imperii germanici*, dont il avait publié les prolégomènes, sous le titre de *Positiones juridico-historicæ de systemate imperii Romanorum germanici.* La mort l'empêcha d'achever ce grand ouvrage : il se vengea des contrariétés qu'il avait essuyées à Salzbourg, par un ouvrage polémique, qu'il intitula : Ἀδεισιδαίμονος φιλορωμαίου *vindiciæ adversus sycophantas Juvavienses*, Cologne, 1741, in-4°. Son principal ouvrage, *Archiepiscorum Salisburgensium res usque ad Westphalicos conventus in lutheranismum gestæ*, fut publié après sa mort par son frère, en 1780, à Venise, en un volume in-8°. Nous observons que le nom latin de Gaspari est *de Gasparis.* Voyez *Della vita, degli studj e degli scriti di Gio. Batt. de Gaspari*, Venise, Zatta, 1780, in-8°. S—l.

GASPARI (Adrien-Chrétien), géographe, né à Schleusingen le 18 novembre 1752, fut gouverneur du jeune comte Molske de Hœr, dans le duché de Slesvig, et vécut ensuite du produit de ses leçons à Hambourg, à Erfurt, à Weimar. Il reçut en 1790 le grade de docteur en philosophie, devint en 1795 professeur extraordinaire de philosophie à Iéna, puis en 1797 et 1798 occupa la chaire d'histoire et de géographie au gymnase d'Oldenbourg, toujours comme professeur extraordinaire. Après cinq ans de retraite à Wandsberg auprès de Hambourg, il obtint enfin un titulariat, à Dorpat, en qualité de professeur d'histoire, de géographie, de statistique et de droit, pour les provinces de Livonie, Esthonie, etc. En 1830 pourtant il quitta Dorpat pour venir se fixer en la même qualité à l'université de Kœnigsberg. Il y mourut le 23 décembre 1830. On a de lui : 1° *Tables statistiques pour les grands États d'Europe*, Gotha, 1778; 2° *Lettre d'un vieil ecclésiastique de campagne à son fils*, Stendal, 1780; 3° *Manuel du beau sexe*, 1re année, Altona, 1785 (avec Stœver); 4° *Sources et matériaux pour la connaissance de l'histoire et du gouvernement des États du Nord*, Hambourg, 1786, 2 vol.; 2e édit., 1789, 3 vol.; 3e édit., 1790; 5° *Sur l'enseignement de la géographie et sur les moyens propres à le faciliter*,

Hambourg, 1789 ; 4e édit., 1800 ; 6° *Essai sur l'équilibre politique des États européens,* avec des tables, Hambourg ; 1790 ; 7° *De l'enseignement méthodique de la géographie et des moyens pour atteindre ce but,* Weimar, 1791 ; 2e édit., 1796 ; 8° *Manuel de géographie pour l'explication du nouvel atlas classique scolastique,* 1792 et 1793; 2e édit., 1795 et 1796 ; 3e édit., 1798 ; 4e édit., 1798 ; 5e édit., 1801. Ce manuel se divise en deux cours destinés à des élèves de forces différentes, et se prête ainsi à un enseignement de premier et de second degré. 9° Extrait de l'*Histoire universelle* de Raff, Gœttingue, 1792, 4 vol. ; 10° *Répertoire pour l'atlas des États prussiens* de Saltzmann, Hambourg, 1794; 11° *Traité du système physiocratique* (dans le Muséum allemand, 1790); 12° *Manuel complet de géographie moderne,* Weimar, 1797-1801; refondu sous le même titre, ibid., 1819, t. 1 à 5 (en société avec Hassel et Cannabich); 13° *Almanach universel de géographie et de statistique,* Weimar, 1800 ; 14° *Almanach généalogique universel des souverains d'Europe,* ibid., 1800, *Éphémérides géographiques universelles,* 1800-1803, une livraison par mois (avec Bertuch); 15° le *Plan franco-russe d'indemnité,* Ratisbonne, 1802 ; 16° le *Recès de la députation de l'empire,* Hambourg, 1803, 2 vol. ; 17° *Aperçu des nouvelles modifications géographiques, en* 1799 *et* 1800. Gaspari donna, de 1792 à 1795, une édition de la *Bibliothèque universelle allemande.* P—OT.

GASPARIN (T.—A. de), conventionnel, né au Pont-St-Esprit vers 1740, d'une famille noble, était capitaine au régiment de Picardie lorsque la révolution commença. Il en adopta les principes avec ardeur, et contribua beaucoup à faire réunir à la France le comtat Venaissin. Nommé député à l'assemblée législative par le département des Bouches-du-Rhône en 1791, il y montra d'abord quelque modération et fit au nom du comité militaire, dont il était membre, plusieurs rapports assez sages. Mais aux approches du 10 août 1792, son exaltation révolutionnaire augmenta singulièrement. Il concourut de tout son pouvoir au renversement du trône, et fut envoyé aussitôt après comme commissaire dans le Midi. Ayant été réélu député à la convention nationale, un décret présenté par Danton le chargea dans le mois de septembre d'aller avec Lacombe Saint-Michel et Dubois-Crancé porter au général Montesquiou l'arrêt de destitution que l'assemblée venait de prononcer contre lui. Il s'acquitta de cette mission avec beaucoup de zèle, et revint bientôt à la convention, où il se lia de plus en plus avec le parti de la montagne. Dans la séance du 3 janvier 1793, il dénonça ses collègues Brissot, Gensonné, Guadet et Vergniaud, les accusant d'avoir eu des intelligences avec Louis XVI, par l'entremise du peintre Boze. Les deux derniers de ces députés qui étaient présents repoussèrent avec force cette accusation, et l'assemblée passa à l'ordre du jour. Dans le procès du roi, Gasparin vota pour la mort, contre l'appel au peuple et contre tout sursis à l'exécution. Envoyé peu de temps après à l'armée du Nord, il s'y trouva au moment de la défection de Dumouriez, provoqua un décret d'accusation contre ce général, et concourut à rallier les troupes au parti de la convention. Revenu dans la capitale il fut appelé au comité de salut public, et fit décréter l'envoi de quatre représentants auprès de chaque armée. Ayant donné sa démission de membre du comité de salut public, il fut lui-même envoyé à l'armée des Alpes, puis à Marseille, et se trouva chargé avec Salicetti, Fréron et Barras d'organiser l'armée qui devait assiéger Toulon. C'est là qu'il distingua Bonaparte et qu'il le fit employer si utilement pour la république et pour lui-même (*voy.* NAPOLÉON). On a cependant fort exagéré les services qu'il rendit alors au jeune officier d'artillerie, et nous avons quelques raisons de soupçonner que Napoléon n'a lui-même parlé avec tant de chaleur de sa tardive reconnaissance que pour cacher son ingratitude envers Barras, qui avait été réellement son bienfaiteur (1). Cette version est d'autant plus probable que Gasparin ne fut présent qu'aux premiers jours du siége, que Bonaparte envoyé tout récemment de Paris était à peine arrivé à l'armée lorsque ce représentant, obligé de s'en éloigner pour cause de maladie, se rendit à Orange où il mourut le 7 novembre 1793 (21 brumaire an 2). Ce n'est que dans les premiers jours du mois suivant que le siége fut poussé avec quelque vigueur, et que Bonaparte s'y distingua aux attaques des forts ennemis. Toulon ne fut au pouvoir des républicains que le 20 décembre ; il y avait alors deux mois que Gasparin avait quitté l'armée, et il y avait six semaines qu'il était mort. Toutes les sociétés populaires de la Provence prirent un arrêté pour honorer la mémoire de ce député *montagnard, qui le premier avait dénoncé l'infâme Boze, agent du ci-devant roi et des traîtres Guadet et Vergniaud.* Le commissaire du comité de salut public, Mittié fils, prononça son oraison funèbre, qui fut envoyée à la convention nationale par le citoyen Prade, lequel s'intitulait le *Jacobin de Paris.* Il faut lire dans le Moniteur cette pièce bizarre pour croire à toute la démence de cette époque. Le cœur de Gasparin fut envoyé à la convention, et l'on demanda pour lui les honneurs du Panthéon, qui cependant ne furent pas accordés. Six mois plus tard son ami Granet demanda encore pour lui des honneurs funèbres. Le 10 octobre 1794, trois mois après la chute de Robespierre, on lut à la convention une lettre de Gasparin au même Granet, qui prouve que dans sa mission à Marseille il n'avait pas toujours été d'accord avec Barras et Fréron. M—D j.

(1) Ce n'est que bien longtemps après la mort de Gasparin, et lorsque Napoléon fut parvenu au faîte de la puissance, qu'il parut se souvenir des services que ce député lui avait rendus. Alors il fit faire des recherches pour trouver sa famille ; et ayant découvert qu'il avait laissé deux fils, il les combla de bienfaits pendant sa vie, et leur laissa cent mille francs par son testament.

GASPARINO, surnommé Barzizzio ou Barzizza, du nom du lieu de sa naissance, village d'ailleurs obscur aux environs de Bergame, y naquit vers l'an 1370. Il fit avec une grande application et de grands succès les études littéraires qu'on faisait alors, mais un instinct délicat et un goût naturel pour le beau lui firent bientôt sentir le vice de ces études. On y mettait en oubli Cicéron, Virgile, César, tous les vrais modèles d'une latinité pure, et l'on n'offrait pour modèles à la jeunesse que des auteurs capables de corrompre et le style et l'esprit. Gasparino s'aperçut de cette erreur; et il étudia pendant plusieurs années ces grands maîtres, particulièrement Cicéron, qu'il s'efforça constamment d'imiter. L'amour du travail était sa seule passion dans l'âge où il en est d'autres qui ne se font que trop écouter. S'étant consacré de bonne heure à l'enseignement, il ouvrit à ses disciples les sources du bon goût, où il avait puisé lui-même, et qui étaient ignorées dans la plupart des autres écoles. Après avoir professé pendant plusieurs années dans sa patrie, il se rendit la première année du 15e siècle à Milan, auprès de Jean Galéas Visconti, qui occupait encore le trône ducal; il alla ensuite se fixer à Pavie, et y resta jusqu'en 1406 : alors il se rendit à Venise, où il donna des leçons publiques. La république venait d'ajouter Padoue à ses possessions de terre ferme : elle y avait transféré l'université qui était auparavant à Trévise; et, voulant donner un grand éclat à cette école, elle y rassemblait les plus habiles professeurs. Gasparino ne pouvait manquer d'être du nombre; il fut choisi pour y enseigner les belles-lettres, et bientôt le concours extraordinaire de ses disciples et les hommes distingués qui s'élevèrent parmi eux, prouvèrent qu'on ne pouvait faire un meilleur choix. Il eut à cette époque la douleur de perdre un frère aîné qu'il aimait tendrement, et ne s'en consola qu'en se chargeant de huit enfants que ce frère laissait en bas âge et sans fortune, quoiqu'il fût marié lui-même, qu'il ne fût pas riche, et qu'il eût aussi plusieurs enfants. Mais il se vit bientôt hors d'état de porter des charges aussi pesantes; et, pour surcroît les vivres ayant éprouvé à Padoue un renchérissement excessif, il fut obligé d'envoyer sa famille à Ferrare, et de la remettre aux soins et à la générosité du comte Louis Bonifazio, l'un des principaux seigneurs ferrarais et de ses plus intimes amis. Le comte justifia cette noble confiance; et Gasparino, tranquille sur l'existence des siens, put commencer à payer peu à peu les dettes que sa détresse l'avait forcé de contracter, et se livrer avec plus de liberté d'esprit à l'instruction de la jeunesse. Quoique sa réputation l'eût fait appeler à l'université de Bologne, il s'était décidé à ne pas abandonner celle de Padoue; mais la guerre l'en chassa en 1412, ainsi que tous les autres professeurs. Réfugié à Venise, il se trouva dans un si déplorable état qu'il fut réduit à vendre ses livres. Enfin la paix lui permit de retourner à Padoue, et la nouvelle ardeur qu'il montra pour y rétablir de bonnes études lui ayant valu de la part du préteur Fantin Dandolo une augmentation d'honoraires et d'autres encouragements, il se vit bientôt dans une position plus heureuse, qui lui permit de rappeler sa famille auprès de lui. L'étude de Cicéron ne cessait point de l'occuper dans tous les moments de loisir que lui laissaient ses fonctions. On s'en apercevait à l'élégance de son style, soit dans des discours éloquents qu'il était souvent invité à prononcer, soit dans ses lettres, qu'on pourrait appeler cicéroniennes. Ses talents, ses mœurs, son caractère, lui avaient procuré un grand nombre d'amis parmi les hommes du premier rang et du premier mérite et dans les États de Venise et au dehors. Il jouissait enfin à Padoue de l'existence la plus honorable et la plus douce, et comptait y passer le reste de sa vie, lorsque Philippe-Marie Visconti, ayant recouvré ses États, voulut y ranimer le goût des lettres et relever les établissements que la guerre et de longs troubles avaient détruits. Barzizza était né son sujet : il fut appelé en conséquence à Milan, au moment où il s'y attendait le moins. Cela dérangeait tous ses plans, rompait toutes ses habitudes, le séparait de ses plus chers amis, et pouvait le faire accuser d'ingratitude par les magistrats de Padoue et le sénat vénitien; mais il y aurait eu trop de risque à désobéir, et pour lui et pour ses enfants, dont toute la modique fortune était dans les États du duc. Il obéit donc, quoique avec une extrême répugnance, et se rendit auprès d'un maître dont l'accueil, les traitements honorables et généreux, le récompensèrent du sacrifice qu'il avait fait. Il fut bientôt admis dans la plus intime familiarité de ce prince, dont l'histoire est loin de tracer un portrait aussi flatteur que Furietti l'a fait dans la vie de notre Barzizza (1), mais qui, dans la retraite habituelle et presque inaccessible que sa timidité naturelle et les disgrâces de sa personne lui faisaient préférer à l'éclat d'une cour, ne laissait pas d'approcher de lui des hommes de mérite, des savants, et de se plaire à leurs entretiens. Tout le temps que laissaient à Gasparino son professorat et ses assiduités auprès du duc, il l'employait à la révision et à la correction d'anciens manuscrits; tels, entre autres, que ceux des *Institutions oratoires* de Quintilien et les *Traités* de Cicéron *sur la rhétorique*, qui avaient été trouvés dans un état de mutilation et de désordre auquel il paraissait presque impossible de remédier. C'est à lui autant qu'au Pogge et à Léonard Arétin, que nous devons le Quintilien tel qu'il est parvenu jusqu'à nous; et c'est à lui seul qu'on a l'obligation d'avoir, pour ainsi

(1) *Is enim erat princeps*, dit ce biographe, *in quem cum natura ac fortuna omnia ornamenta congessissent*, etc.; tandis que tous les historiens donnent à Philippe Visconti, avec une taille presque démesurée, une extrême laideur, un regard farouche et incertain, une négligence de tout soin et de toute propreté sur sa personne, etc., qui prouvent qu'il était loin d'avoir autant à se louer de la nature que de la fortune.

dire, sauvé de ses ruines le beau traité de l'*Orateur*. Ce fut au milieu de ces travaux qu'il atteignit la vieillesse et qu'il fut surpris par une maladie qui l'enleva en peu de jours l'an 1431 à l'âge d'un peu plus de 60 ans. Il n'a laissé que des harangues et des lettres, un petit *Traité de la composition*; un autre de l'*Orthographe*, imprimé à Paris, en Sorbonne, sans date, in-4°, et à Venise, 1554; et l'*Étymologie des mots latins*, Brescia, 1563. Ses *Lettres* sont de deux espèces; il écrivit les unes à ses amis et à des hommes puissants ou constitués en dignité; il ne composa les autres que pour s'exercer à écrire en latin dans le style épistolaire, en prenant toujours Cicéron pour modèle. Ces dernières, au nombre de cent soixante-cinq, ont été anciennement imprimées à Paris et forment une espèce de monument typographique. Dès les premières années de l'invention de l'imprimerie, Jean de la Pierre, prieur de la maison de Sorbonne, fit venir de Mayence à Paris trois imprimeurs (*voy.* Guil. Fichet et Gering), il leur donna un local en Sorbonne; et les lettres de Gasparino furent le premier ouvrage qui sortit de leurs presses en 1470, sous ce titre *Gasparini Pergamensis* (lisez *Bergomensis*) *epistolarum opus per Joannem Lapidarium Sorbonensis scholæ priorem multis vigiliis ex corrupto integrum effectum, ingeniosa arte impressoria in lucem redactum*, in-4°, réimprimé à Bâle, 1489, in-4°, et Deventer 1496, in-4°. Ses autres *Lettres*, ses *Harangues* et son *Traité de la composition* étaient restés inédits. Le savant Furietti, depuis cardinal, les recueillit et les publia, précédés d'une élégante préface et d'une vie de Gasparino Barzizza, Rome, 1723, in-4° (*voy.* Furietti). La lecture de cet intéressant recueil prouve que c'est à très-juste titre que Gasparino est regardé comme un des principaux restaurateurs de la saine littérature et de la bonne latinité au 15e siècle. Le volume est terminé par quelques harangues et quelques lettres de Guiniforte Barzizza, son fils, élevé à son école, orateur et philologue comme lui et en qui l'on aperçoit aussi, quoique dans un moindre degré, les fruits de l'étude assidue des anciens modèles de l'éloquence et du goût. G—É.

GASSE. *Voyez* Wace.

GASSENDI (Pierre Gassend (1), plus connu sous le nom de), mérite une des premières places parmi les philosophes. Mieux apprécié peut-être jusqu'à ce jour par les étrangers que par ses propres compatriotes, trop éclipsé par Descartes, Gassendi a exercé sur la marche de la philosophie et des sciences une influence importante, et il doit recouvrer dans l'histoire littéraire le rang élevé qui lui appartient. Antiquaire, historien, biographe, physicien, naturaliste, astronome, géomètre, anatomiste, prédicateur, métaphysicien, helléniste, dialecticien, écrivain élégant, érudit guidé par une sage critique, il a parcouru le cercle presque entier des sciences et des arts, à une époque où les sciences et les arts venaient seulement de renaître : il a porté partout un excellent esprit, de laborieuses et d'ingénieuses recherches. Il fut en France le premier disciple de Bacon, le digne ami de Galilée et de Kepler, le précurseur de Newton et de Locke. Il est vrai qu'il n'aspira point à la renommée; mais ce doit être un motif de plus pour nous de soigner les intérêts de sa gloire. Gassendi naquit au village de Chantersier, près de Digne en Provence, le 22 janvier 1592. Ses parents vivaient dans une obscure médiocrité; ils étaient pieux : Gassendi puisa de bonne heure auprès d'eux ces mœurs douces, simples et pures qu'il conserva toute sa vie. Nous trouvons en lui une exception, bien rare il est vrai, à la maxime générale qui condamne les enfants très-précoces à ne donner que de trompeuses espérances. A quatre ans il débitait de mémoire de petits sermons, et se dérobait pendant la nuit à la surveillance de ses parents pour observer les astres. A dix ans, il harangua l'évêque de Digne, Antoine de Boulogne, dans le cours de sa visite pastorale; ce qui frappa tellement ce prélat, que dès ce moment celui-ci annonça tout ce qu'il serait un jour. Gassendi recevait alors des leçons du curé de son village; après les avoir entendues, il allait étudier de lui-même à la lueur de la lampe de l'église. Il apprit la rhétorique à Digne et y composait de petites comédies. Il vint à Aix suivre le cours de philosophie sous le P. Phil. Fesaye, grand carme, qui pressentit dès lors l'insuffisance du péripatéticisme qui régnait dans les écoles. A seize ans, il emporta au concours la chaire de rhétorique à Digne; puis, comme il se destinait à l'état ecclésiastique, il retourna à Aix apprendre la théologie, l'Écriture sainte, le grec, l'hébreu. Il se livra avec quelque succès à la prédication, obtint la théologale de Forcalquier, puis celle de Digne. Il prit le bonnet de docteur à Avignon, et fut nommé prévôt du chapitre de cette ville. A vingt et un ans, il obtint à la fois au concours les deux chaires de philosophie et de théologie dans l'université d'Aix, se réserva la seconde et dicta son premier cours de vive voix. On a justement observé que la plupart des hommes qui ont fait faire des pas marqués aux sciences, se sont formés d'abord en enseignant. Gassendi, obligé de se conformer dans ses leçons aux doctrines reçues et aux méthodes établies, en sentit bientôt l'imperfection. Il essaya de la faire aussi reconnaître au public, quoique avec la réserve naturelle à son caractère, lorsqu'il fit soutenir à la fois des thèses pour et contre Aristote, thèses dans lesquelles il répondit lui-même en grec et en hébreu. Déjà il commençait à réunir en secret un grand nombre de notes critiques sur le fondateur du Lycée. Du Faur de Pibrac, maître

(1) Il signait ordinairement *Gassend*, quelquefois *Gassendy*; et une branche de sa famille a conservé cette dernière orthographe. Peiresc, dans une lettre insérée au *Magasin encyclop.*, 1815, t. 2, p. 339, le nomme *Gassend*. La célébrité de ses ouvrages écrits en latin, sur le titre desquels on lisait *Gassendi* (génitif de *Gassendus*), a fait prévaloir l'orthographe généralement adoptée.

des requêtes, lui ayant envoyé un exemplaire de la *Sagesse* de Charron, il goûta beaucoup cet ouvrage; et l'on voit par sa réponse que ses lectures favorites étaient Sénèque, Cicéron, Plutarque, Juvénal, Horace, Lucien, Juste Lipse, Érasme. Elles devaient disposer son esprit à quelque indépendance dans les idées, le diriger à un éclectisme éclairé, et lui faire associer le goût de la bonne littérature aux recherches scientifiques. Ses loisirs étaient souvent employés à des travaux anatomiques et astronomiques. Il a avoué qu'un certain attrait pour l'astrologie n'avait pas été étranger, dans le commencement, à ce dernier ordre d'études; mais il s'affranchit bientôt de ce préjugé et concourut puissamment à le combattre. Pourvu d'un bénéfice à la cathédrale de Digne, Gassendi donna en 1623 la démission de sa chaire, pour se livrer avec plus de liberté aux travaux de l'étude; et dès l'année suivante il commença à se faire connaître par la publication des deux premiers livres de ses *Exercitationes paradoxicæ adversùs Aristotelem*. Un début aussi hardi excita une grande attention, lui suscita des adversaires parmi les partisans des idées dominantes, lui obtint de nombreux suffrages parmi les esprits indépendants. Il parut presque intimidé lui-même de l'avoir tenté; mais, s'étant produit dans le monde savant, il désira s'éclairer par des observations et des conseils, et former des relations utiles. Il fit diverses courses en Provence et en Dauphiné, vint à Paris, voyagea dans les Pays-Bas et la Hollande, se lia avec les savants, visita les établissements, consulta les bibliothèques. Il avait désiré voir l'Italie, mais il n'exécuta jamais ce voyage. Il avait projeté d'accompagner à Constantinople l'ambassadeur Henri de Gournay, avec une colonie d'hommes instruits, qui se promettaient un grand fruit de ce pèlerinage scientifique; mais ayant eu le regret de voir s'évanouir le plan qui avait été conçu, il dut se borner à quelques promenades dans le midi de la France, qu'il sut rendre cependant très-fructueuses pour les sciences naturelles. Pendant son séjour à Marseille en 1636 il vérifia l'observation de Pythéas, renouvelée par Cassini, justifia l'ancien astronome contre Strabon et Polybe, et en rectifiant, à l'aide des éclipses de lune, les cartes hydrographiques de la Méditerranée, abrégea de deux cents lieues l'étendue que les cartes, d'après Ptolémée, donnaient à la longueur de la Méditerranée. En 1638 le comte d'Alais, Louis de Valois, depuis duc d'Angoulême, venu en Provence, sut apprécier notre philosophe, l'honora de son intimité, et s'honora lui-même en l'encourageant dans ses recherches. Ce savant, demeuré fidèle dans toutes les agitations politiques auxquelles il avait été exposé, fut présenté, en 1641, par la protection de ce prince, pour l'agence générale du clergé; mais Gassendi, attachant plus de prix à la tranquillité qu'à la fortune, céda cette place, après quelques contestations, à l'abbé Hugues, son rival. On pensa un instant à lui pour l'éducation de Louis XIV, en 1645. Il fut nommé lecteur de mathématiques au collége royal de France, par les soins de l'archevêque de Lyon, frère du cardinal de Richelieu. Il est remarquable que l'affection de ce prélat, la renommée et le mérite de Gassendi, ne lui valurent jamais la faveur du premier ministre. La reine Christine, du fond de la Suède, rechercha son commerce. On remarque dans leur correspondance la lettre que le philosophe lui écrivit sur son abdication. Frédéric III, roi de Danemarck, deux papes, plusieurs princes français, lui témoignèrent leur estime; le cardinal de Retz appréciait son mérite; Mademoiselle lui montra plusieurs fois, et particulièrement dans sa maladie, une bienveillance empressée. Gassendi eut au collége royal un concours nombreux d'auditeurs; il y mit en honneur l'étude de l'astronomie, trop négligée jusqu'alors : mais l'enseignement fatigua sa poitrine; et, après avoir langui et souffert quelque temps, il mourut le 14 octobre 1655, victime de la manie de saigner, qui régnait alors chez nos médecins, et qu'il avait souvent condamnée (1). Il fut enterré à St-Nicolas des Champs, dans la chapelle de St-Joseph, où l'on voit son mausolée et son buste. Gassendi eut le bonheur de vivre dans un siècle où les savants formaient et entretenaient mutuellement des relations étroites et nombreuses; rapports que nos associations académiques ont depuis consacrés, régularisés sous une forme plus solennelle, mais peut-être par des liens moins intimes. Ils se communiquaient réciproquement leurs observations et leurs doutes, s'adressaient leurs ouvrages, s'excitaient, se soutenaient; et les hommes qui, occupant un rang élevé, avaient plus de goût pour le savoir que de loisir pour le travail, s'honoraient d'entrer dans cette sorte d'alliance. Gassendi dut à des liaisons de ce genre les plus utiles secours dans ses recherches, ou les plus heureuses occasions pour ses découvertes; mais c'est aussi par de telles relations qu'il rendit à son tour les plus éminents services. Peiresc et Gauthier, prieur de la Valette, furent ses premiers amis, et aussi ses premiers guides dans l'étude de la physique et de l'astronomie. Pierre Lhuillier, l'ami de Balzac et de Saumaise, fut le compagnon de son voyage en Hollande, et le confident habituel de ses travaux. Chapelle, fils naturel puis légitimé de Lhuillier, dut à l'étroite affection qui unissait son père à Gassendi les soins que ce dernier donna à son éducation. Gassendi désirait, méritait d'être l'ami de Galilée; Elie Diodati, de Genève, les mit en relation. Le philosophe français admirait la nouvelle direction donnée aux sciences physiques par le Bacon de l'Italie : il correspondait fréquemment

(1) Son héritage, montant à 40,000 liv., échut par son testament à la fille de sa sœur, épouse de Pierre Gassendi. De ce mariage est issue la famille Gassendi, qui existe encore aujourd'hui dans le département des Basses-Alpes, et à laquelle appartenait le comte Gassendi, général d'artillerie.

avec lui, et en reçut en présent le meilleur de ses télescopes. Il apprit avec étonnement et douleur les dangers dont Galilée était menacé, et le consola dans sa captivité par des lettres où respire une philosophie douce et élevée. Il partageait l'opinion de ce philosophe sur le mouvement de la terre; mais il crut alors devoir s'imposer une extrême prudence : en professant son estime pour le savant persécuté, il s'abstint de s'expliquer sur le système proscrit, et attendit un moment plus favorable à la vérité. Il entretint une correspondance suivie avec Kepler, H. Dupuy (*Erycius Puteanus*), Boulliau, Sickard et les astronomes les plus célèbres de son siècle. Il fit des observations en commun avec Claude de Mydorge, trésorier de France, qui passait pour un des premiers mathématiciens de son temps, et avec la Mothe le Vayer. Il reçut Campanella à Marseille lorsque cet homme singulier eut enfin échappé à sa longue captivité, et n'en obtint pas cependant tout le retour de reconnaissance qu'il avait droit d'en attendre. Il reçut de Hobbes les plus grands témoignages d'estime, et applaudit lui-même au livre de ce philosophe, plutôt frappé peut-être par l'originalité de ses vues que convaincu de la solidité de ses principes. Il vécut dans un commerce intime avec le P. Mersenne, pour les intérêts duquel il s'engagea dans une vive discussion contre Robert Fludd. Ses relations avec Descartes commencèrent par des égards mutuels. La longue controverse qui s'engagea ensuite entre eux, les éloigna quelque temps l'un de l'autre, et ne fut pas exempte de personnalité. Dans cette querelle, que Baillet a jugée avec partialité, si Gassendi le premier attaqua la doctrine, Descartes le premier parut oublier les procédés, et joignit trop souvent la hauteur et le dédain à la défense de ses hypothèses. Enfin l'abbé d'Estrées, depuis cardinal, réconcilia deux philosophes dont la lutte elle-même devait être si utile à la philosophie. Gassendi fut lié avec les plus illustres savants de son temps. Il se réunissait souvent à Gentilly, près de Paris, avec la Mothe le Vayer, Diodati, Naudé, etc., pour se livrer ensemble à des conversations savantes, dont Naudé a recueilli les fruits dans son *Syntagma rei militaris* (Rome, 1637); réunions qu'on prit alors pour des parties de plaisir. Il assistait les samedis à une sorte d'académie privée, formée pour les sciences mathématiques, par Boulliau, Pascal, Roberval, etc. Il connut Cassini, jeune encore ; il légua à Montmor, son exécuteur testamentaire, le soin de tous ses manuscrits. Au milieu de relations si nombreuses, avec une correspondance si active, il laissa peu de disciples proprement dits, parce qu'il ne prétendait point en faire. Il était plutôt un centre de communications libres et confiantes que le chef d'une école. Parmi ce petit nombre de disciples, on compte Molière, Bachaumont; on ne sait guère quelle place y assigner à Chapelle, qui, souvent après le dîner, ivre, essayait d'enseigner la philosophie de Gassendi aux valets de ses hôtes : mais le rang le plus éminent appartient sans doute à François Bernier, qui a porté sa philosophie jusqu'au Mogol; qui l'a résumée, mise en ordre et présentée pour la première fois en français, dans l'abrégé lumineux que nous indiquerons plus bas. La nature et le nombre des liaisons savantes que Gassendi entretint toute sa vie, donnent un prix singulier au recueil de ses lettres imprimées, et font vivement regretter celles qui ont été perdues. On y trouve éparses une foule d'observations de détail, de vues utiles et des matériaux abondants pour l'histoire littéraire de son siècle. Voici la récapitulation des principaux ouvrages de Gassendi, avec la date des premières éditions qui en ont été données ; date qui n'est pas sans importance pour lui conserver, sur divers points, la priorité qui lui appartient : 1° *Exercitationes paradoxicæ adversùs Aristotelem*, etc., Grenoble, 1624; 2° *Pœhnomenon rarum Romæ observatum*, etc., Amsterdam, réimprimée sous le titre de *Parhelia seu soles IV spurii qui circà verum, Romæ die* 20 *martis* 1629, *apparuerunt*, etc., 1630, in-4°; 3° *Epistolica dissertatio in qua præcipua principia philosophiæ Roberti Fluddi deteguntur*, etc., Paris, 1631; réimprimée dans le 3e volume des Œuvres complètes, sous le titre de *Examen philosophiæ Fluddanæ ;* 4° *Mercurius in sole visus et Venus invisa*, Paris, 1631 ; 5° *Proportio gnomonis ad solstitialem umbram observata Massiliæ*, 1636, et la Haye, 1656; 6° *Observatio de septo cordis pervio*, Louvain, 1640; 7° *Disquisitio metaphysica adversùs Cartesium*, Paris, 1642 ; 8° *De vita N. Fabr. Perescii*, etc., Paris, 1641; 9° *Epist. XX de apparente magnitudine solis*, etc., Paris, même année; 10° *De motu impresso à motore translato*, Paris, id. et 1649 ; 11° *Novem stellæ visæ circà Jovem*, ibid., 1643; 12° *Disquisitio metaphysica seu dubitationes et instantiæ adversùs Cartesii metaphysicam*. Amsterdam, 1644; 13° *Vita Sancti Dominici primi Diniensis episcopi*, etc., dans le 2e volume des Bollandistes, au 13 janvier 1644; 14° *Oratio inauguralis*, Paris, 1645; 15° *De proportione qua gravia decidentia accelerantur*, etc., ibid. 1646; 16° *Apologia adversùs J. B. Morinum*, etc., publiée sans son aveu, par Neuré et Basanc, à Lyon, 1649; 17° *De vita et moribus Epicuri, libri VII*, Lyon, 1647; 18° *Institutio astronomica*, etc., Paris, même année; 19° *De vita, moribus et placitis Epicuri, seu animadversiones in lib. X Diogenis Laertii*, Lyon, 1649 ; 20° *Syntagma philosophiæ Epicurii*, etc., ibid., 1649; 21° *Pièces relatives à la discussion élevée entre Gassendi et Morin*, Paris, 1650; 22° *Lettre à Honoré Bouche, historien de Provence*, à la tête de son histoire, 1652; 23° *Joh. Caramuel ad Gassendum, et Fr. Gassendi responsio de infallibilitate papæ*, 1660; 24° *Appendix cometæ*, Lyon, 1658; 25° *Tychonis Brahæi, Copernici, Purbachii* et *Regiomontani vitæ*, Paris, 1654; 26° *Romanum Calendarium compendiose expositum*, etc., ibid. id. ; *Notitia ecclesiæ Diniensis*, etc., ibid., id.; *Abacus sestertiorum*, id.; *Manuductio ad théoriam musices*, id., etc. Tous ces

ouvrages ont été réunis par les soins de Montmor et de Sorbière, dans l'édition complète publiée à Lyon en 1658, et réimprimée à Florence en 1728 par les soins d'Averrani, en 6 volumes in-folio. On y a joint le *Syntagma philosophicum* de Gassendi, qui en forme les deux premiers volumes ; *les Commentarii de rebus cœlestibus,* qui en forment le 5e ; un recueil de ses Lettres, qui composent le 6e, et divers autres écrits posthumes. Nous apprenons du père Bougerel que plusieurs autres manuscrits inédits et un assez grand nombre de Lettres de notre philosophe se trouvaient dans la bibliothèque de M. *Thomassin de Mazauges,* président au parlement de Provence. Ce biographe nous en a fait connaître plusieurs, qu'il avait eu occasion de consulter. Nous remarquerons en particulier les instructions qu'il avait rédigées pour les missionnaires envoyés dans le Levant, sur la méthode pour observer les éclipses. On peut aussi regretter ses sermons, qui nous l'eussent montré sous un aspect que ses autres travaux ne nous laissent pas connaître. Si Bacon a eu le mérite de poser les maximes et de tracer les règles qui devaient préparer la restauration des sciences physiques, un mérite peut-être égal appartient à ceux qui, les premiers, ont développé ces maximes et mis ces règles en valeur ; tel fut surtout Galilée, qui sut exécuter la restauration conseillée et annoncée par le chancelier d'Angleterre : Gassendi a partagé cet honneur. Il avait médité Bacon ; il l'a analysé et jugé, dans son *Syntagma philosophicum,* d'une manière vraiment supérieure. Suivant les traces de Galilée, il a comme lui interprété la nature. Il n'a fait, il est vrai, qu'un emploi borné des applications de la géométrie, parce qu'il n'était pas mathématicien profond ; et c'est le seul mérite qui lui ait manqué peut-être dans un haut degré : mais il a du moins marché avec une grande persévérance, dans la route de l'observation méthodique. Il a répondu à l'appel de Képler, et préparé la voie à Cassini, qui s'est fait souvent un devoir de lui rendre hommage. Gassendi a le premier observé le passage de Mercure devant le disque du soleil : les aurores boréales, les parhélies, les conjonctions de Vénus et de Mercure, les occultations des satellites de Jupiter, les propriétés de l'aiguille aimantée, la communication du mouvement de la chute des graves, lui fournirent le sujet de recherches intéressantes, plutôt par occasion que par suite d'un plan formé. En écrivant les vies des astronomes les plus renommés de son temps, et dans la préface qui les précède, Gassendi, quoiqu'il ne s'annonce que comme biographe, a traité d'une manière rapide et lumineuse l'histoire entière de l'astronomie ancienne et moderne. Dans sa controverse avec Robert Fludd et avec Morin, il a fait triompher, avec le calme et l'évidence de la raison, les sages principes de l'expérience sur les doctrines superstitieuses qui, s'autorisant de traditions secrètes, d'opérations mystérieuses, abusant même des idées les plus respectables, couvraient d'un nuage épais l'étude de la nature, et cherchaient à exercer encore alors un reste d'empire. Il a concouru avec Galilée et Torricelli à établir la doctrine du vide, qui a ouvert ensuite la voie aux grandes découvertes de Newton. La Provence lui doit de précieux matériaux sur son histoire particulière. Ses recherches sur celle du calendrier romain, sur l'évaluation du sesterce et la comparaison des mesures alors usitées en France, n'ont pas été sans utilité. Mais c'est surtout dans les efforts qu'il a tentés pour attaquer la doctrine péripatéticienne des écoles et pour réhabiliter Épicure que Gassendi a montré l'alliance d'une vaste érudition, d'une saine critique et d'une raison indépendante. Cette double entreprise était également difficile : elle exigeait une grande hardiesse pour lutter contre les préjugés existants ; il fallait renverser une sorte de despotisme établi depuis plusieurs siècles ; il fallait justifier un philosophe entièrement discrédité depuis bien longtemps encore. Cette tentative, il est vrai, avait déjà été faite, mais avec peu de succès, surtout à l'égard d'Épicure. Marcile Ficin (*voy.* Ficino) et l'Académie florentine avaient déjà opposé l'autorité de Platon à celle d'Aristote ; et leurs travaux avaient obtenu quelques applaudissements en Italie, quelques imitateurs en Allemagne. Louis Vivès, Ramus, Sébastien Basson, François Patricius et d'autres modernes avaient aussi attaqué de front le péripatéticisme ; Richard Simon a même supposé que ce dernier a servi de guide et de modèle à Gassendi. (*Bibl. crit.,* p. 100.) Aucun adversaire cependant n'avait employé un plus grand nombre et un choix plus savant de raisonnements et d'autorités contre les doctrines régnantes. Loin de partager l'opinion de Richard Simon, nous sommes fondés à penser que la connaissance acquise plus tard par Gassendi des écrits de Fr. Patricius fut un des principaux motifs qui le détournèrent d'achever son ouvrage, de peur de paraître répéter ce qui avait été dit avant lui ; il se décida aussi par la crainte de s'exposer à de trop fortes préventions en s'élevant aussi vivement contre l'enseignement établi ; il est probable enfin qu'il reconnut lui-même par la suite, dans ses censures, une exagération dont nous ne pouvons en effet les trouver exemptes. Gassendi avait au reste attaqué moins l'Aristote du Lycée que celui des écoles modernes, assez différent du premier : mais il ne devait, par cette raison même, qu'exciter encore plus d'opposition ; et il y avait certainement donné quelque prise en portant ses critiques au delà de la mesure. Ses *Exercitationes paradoxicæ* furent jugées sévèrement par Jonsius et Morhof ; combattues par Henri-Ascagne Engelcken à Rostock, par Walsoff, Unelmann, etc. Elles ont été appréciées avec plus d'impartialité par J. H. Boekler (*Bibl. crit.,* p. 591), et surtout par M. le professeur Buhle, dans l'*Histoire des sciences et des arts* publiée à Gœttingue. La précaution que Gassendi avait prise, pour ne point paraître attaquer de

front le prince du Lycée, en feignant de poser simplement des problèmes, ne put tromper la perspicacité des péripatéticiens de son temps. Une rumeur générale s'éleva contre lui : mais les esprits supérieurs lui applaudirent, du moins en secret. Le moment approchait où le trône d'Aristote serait renversé, et où ce grand philosophe, après un triomphe si long et si absolu, serait traité avec une véritable injustice, ou livré même à une sorte d'oubli, en attendant un jugement vraiment impartial, qui peut-être nous manque encore. La mémoire d'Épicure était encore chargée des anathèmes que les stoïciens avaient accumulés contre lui depuis le 15e siècle. Philelphe, Alexander ab Alexandro, Cœlius Rhodiginus, Volaterranus, Pic, Baptiste Guarino, Marc Antoine Bonciarius, Menzoli (*Palingenius*), André Arnaud, etc., avaient successivement tenté de rappeler sur ce philosophe une attention impartiale; mais ils avaient eu à lutter contre de trop fortes préventions. Avant de justifier Épicure, il fallait le faire connaître; c'est ce qu'entreprit Gassendi, et cette entreprise demanda des travaux immenses. Il fallut, d'après les sources, rétablir Épicure dans son intégrité primitive; rassembler, mettre en ordre, discuter les témoignages relatifs à sa vie et à ses maximes, qui ont pu survivre aux siècles. Gassendi ne dissimula point les erreurs du philosophe, surtout celles qui se trouvent condamnées par l'enseignement de l'Église : il les combattit lui-même en les exposant avec bonne foi; il réunit principalement toutes ses forces pour rétablir les preuves de la simplicité et de l'immortalité de l'âme; mais il fit voir combien la morale d'Épicure avait été dénaturée, avec quelle injustice on avait calomnié ses mœurs et sa conduite privée; il montra que cette volupté recommandée par Épicure n'avait été réellement, dans sa doctrine comme dans ses exemples, que la paix intérieure et le bien-être obtenus par la modération des désirs et la pratique de la vertu. Il réunit sous une forme systématique tous les fragments qui nous ont été transmis sur les doctrines d'Épicure par son auteur lui-même, par Métrodore, Hermacus, Colotes, Lucrèce et ses autres successeurs. Il vit essentiellement dans ce philosophe le fidèle observateur de la nature et le plus grand physicien de l'antiquité, cherchant dans l'expérience l'explication des phénomènes et la connaissance des lois générales; fondant la morale sur les facultés et la destination de l'homme, la logique sur la bonne conduite de l'esprit. Il expliqua l'origine des préventions que les stoïciens et les platoniciens modernes avaient conçues et cherché à répandre contre lui; et dans son commentaire sur le dixième livre de Diogène Laërce, il acheva de réunir tout ce que les traditions de l'antiquité peuvent nous offrir de lumières sur une branche aussi importante, et alors si peu étudiée, de l'histoire de l'esprit humain. Brucker a pensé que Sébastien Basson a pu fournir à Gassendi l'occasion de ce beau travail, que l'on peut comparer aux restaurations exécutées par le génie des architectes sur les débris des monuments antiques. H. Dupuy (*Erycius Puteanus*) avait du moins communiqué dès 1627 son éloge d'Épicure à Gassendi: mais on voit, par la réponse de ce dernier, qu'il s'occupait déjà de ce sujet. Chapelle et Ménage l'encouragèrent beaucoup à compléter et publier son ouvrage. Plusieurs cependant, et malgré les précautions qu'il avait prises, lui reprochèrent son attachement à un système réprouvé. Jacques Thomasius et Hermann Conring mirent quelque vivacité dans cette censure; Samuel Parker y porta plus de modération; Ménage a payé un juste tribut d'éloges à la sage et profonde érudition que Gassendi a déployée dans le commentaire sur le dixième livre de Diogène Laërce et dans les huit livres sur la vie et les mœurs d'Épicure. En examinant aujourd'hui avec impartialité la discussion qui s'éleva entre Descartes et Gassendi, on ne peut se dissimuler que celui-ci eut vraisemblablement sur son adversaire la supériorité que donne une dialectique pressante et exercée. Il saisit avec une singulière habileté les côtés faibles des systèmes physiques et métaphysiques que Descartes élevait avec tant de hardiesse et d'assurance. Il découvrit surtout le vice de l'opinion sur les idées innées, de l'emploi du doute méthodique, de la preuve de l'existence de Dieu par son idée. Descartes affecta presque toujours dans cette controverse un ton de supériorité qui lui offrait l'avantage apparent et facile de ne répliquer que par de nouvelles affirmations absolues mais gratuites; quelquefois aussi il se renferma dans un silence dédaigneux et prudent. Descartes écrivait en français, Gassendi en latin : le premier avait pour lui tous les avantages de l'originalité; ses créations étaient neuves, offraient un ensemble imposant; le second s'attachait à des critiques de détail, élevait des doutes, employait l'arme du raisonnement. Descartes dut donc réunir de plus nombreux et de plus éclatants suffrages, il dut avoir tous les dehors du triomphe, alors même qu'il était véritablement réfuté : mais les écrits de Gassendi, quoique moins lus, préparaient en secret l'action des causes qui devaient amener la chute du cartésianisme; ils répandaient des semences que d'autres mains ont cultivées et qui ont germé un siècle plus tard. Perrault, dans ses Hommes illustres, et le père Menc, dans l'Éloge de Gassendi, ont esquissé quelques traits du parallèle entre Descartes et ce philosophe; et il est en effet peu de contrastes plus frappants que celui qui se présente en comparant entre eux ces deux illustres rivaux. Il n'y eut pas moins d'opposition entre les caractères de leurs esprits qu'entre les principes de leurs doctrines. Le génie de Descartes, plein d'originalité, d'énergie et d'audace, aspirait en tout à être créateur; la raison de Gassendi, réservée, prudente, calme, investigatrice, s'attachait en tout à juger sainement : Descartes, renfermé en lui-même, s'efforçait de

reconstruire la science entière avec les seules forces de la méditation; Gassendi, observant la nature, étudiant les écrits des sages de tous les siècles, s'efforçait d'ordonner les faits et d'obtenir un choix éclairé entre les opinions. Le premier, procédant à la manière des géomètres, demandait à quelques principes simples une longue étendue de corollaires; le second, imitant les naturalistes, rassemblait un grand nombre de données, pour tirer de leur comparaison une solide conséquence. Le premier montrait une habileté admirable dans l'art de former un système; le second excellait dans la critique des systèmes d'autrui. L'un, dogmatiste absolu, aimait à parler en maître, peut-être parce qu'il éprouvait une conviction profonde et ne supportait pas la contradiction sans impatience; l'autre, dialecticien exercé, démêlait avec art les objections, se défiait aussi de lui-même, et se rendait facilement aux doutes qui lui étaient présentés. L'un fit de grandes et de véritables découvertes, et s'égara dans de téméraires hypothèses; l'autre rassembla un grand nombre de vérités partielles et détruisit surtout un grand nombre d'erreurs. L'un, déployant toute la hardiesse de la synthèse s'éleva plus haut qu'aucun des modernes qui l'avaient précédé dans la région transcendentale des sciences; l'autre, employant toute la sagacité de l'analyse, choisit, assembla les matériaux propres à servir de base à l'édifice et en examina la solidité. Tous deux avaient jugé en hommes supérieurs les vices de la philosophie de leur siècle, avaient senti le besoin de la réforme : mais Descartes, rejetant avec une sorte de dédain les secours que lui offrait la raison des âges précédents, voulut recommencer à neuf l'édifice tout entier; Gassendi invoqua cette raison des temps anciens, mais en soumettant ses traditions à une révision sévère et à un électisme éclairé. Celui-là se plongea d'abord dans un vide immense, où il put en liberté jeter les théories qu'il conçut, et n'en devint que plus affirmatif pour avoir commencé par douter; le second s'étudia d'abord à savoir, à observer, et parut souvent incliner dans ses conclusions au scepticisme, parce qu'en résultat il avait détruit des opinions erronées ou des preuves insuffisantes. Descartes étonna et remua son siècle : il eut des enthousiastes passionnés, des adversaires ardents; mais la secte qu'il avait fondée s'est dissipée promptement; il apparut comme un météore brillant, dont l'éclat éblouit les regards. Gassendi répandit au loin une lumière égale et douce; l'influence qu'il a exercée a été plus durable peut-être, quoique moins sensible. Le *Syntagma philosophicum*, que Gassendi laissa après sa mort, renferme l'ensemble de la doctrine qui lui est propre; il offre plutôt une philosophie éclectique qu'une philosophie originale; un choix et une réunion d'idées empruntées aux diverses écoles de l'antiquité plutôt qu'un système neuf. C'est ainsi que la logique en général y est traitée d'après Aristote, quelle que fût la prévention que Gassendi eût, dans sa jeunesse, manifestée contre la méthode de ce grand homme. La métaphysique, la morale et la physique surtout sont conformes aux opinions d'Épicure; toutefois avec les modifications que demandent les principes du christianisme : on y retrouve même l'échelle de Porphyre. Il admet avec les anciens une âme matérielle du monde, et suppose dans l'homme deux âmes, l'une simple et raisonnable, l'autre matérielle et animale. Cet ouvrage est précédé d'un tableau sommaire et raisonné des principales doctrines des anciens et des modernes sur la logique; tableau tracé avec une rare précision, qu'on peut considérer comme la première esquisse de l'histoire de la philosophie vraiment digne de ce nom qui ait été publiée en France; il eût mérité d'être reproduit en français et détaché de l'ensemble de l'ouvrage. Nous ne pouvons terminer cet article sans réclamer de nouveau en faveur de Gassendi (comme l'a fait pour la première fois l'auteur de cette notice dans l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie*), la priorité de la doctrine psychologique sur la génération des idées, dont Locke est parmi nous regardé comme l'auteur. Les objections élevées contre l'hypothèse des idées innées, l'explication du mode de formation des notions abstraites, telles que Locke les a développées, se trouvent déjà en principe dans les écrits polémiques de Gassendi contre Descartes, et dans son *Syntagma philosophicum*. La réfutation de l'hypothèse des idées innées est surtout traitée avec détail dans les premiers de ces écrits; on ne peut douter qu'ils n'aient ouvert ainsi la carrière au métaphysicien anglais. Dès 1654 Gautier Charleton avait fait connaître à Londres la philosophie de Gassendi dans sa *Physiologia Epicuro-Gassendo-Charletoniana* (*voy.* Morhoff, t. 2, p. 183; Pasch, *Intr. in Phil. moral. vet.*, p. 688). La deuxième édition du *Syntagma philosophicum Epicuri* avait été publiée à Londres en 1668. Locke vint à Paris en 1675, et n'acheva son essai sur l'entendement humain qu'en Hollande, à la suite de son séjour; alors les œuvres complètes de Gassendi étaient déjà imprimées depuis dix-sept ans. Restituons donc à la France une conquête qui lui appartient. Au reste, Gassendi ne l'a point présentée comme une découverte proprement dite; il a même contribué à prouver que le vrai système de la génération des idées avait été connu des anciens, et d'Épicure en particulier. La lettre de Gassendi à Caramuel sur l'infaillibilité du pape, a pu fournir des preuves solides pour le maintien des maximes qui fondent les libertés de l'Église gallicane, et qui ont été développées par le grand Bossuet. On a cherché plusieurs fois à faire naître des soupçons sur les sentiments religieux de Gassendi; son estime pour la philosophie d'Épicure, mal comprise, quelques-unes de ses liaisons, mal interprétées, ont fourni le prétexte à cette accusation, que sa vie entière a suffisamment repoussée. Le peu-

ple de la Provence l'avait surnommé *le saint Prêtre;* en effet, il a toujours rempli d'une manière exemplaire les devoirs que ce ministère lui imposait. Bayle, et quelques autres, d'après cet auteur, l'ont rangé au nombre des sceptiques; le grand Arnauld lui-même regardait, par ce motif, la lecture de ses écrits comme n'étant pas sans danger; mais ils ont été trompés par la situation dans laquelle Gassendi s'était placé lorsqu'il attaquait Descartes; il opposait des doutes aux affirmations d'un philosophe dogmatique; il découvrait, il exagérait peut-être la faiblesse de la raison humaine en combattant un adversaire qui se confiait avec trop de témérité aux forces de cette puissance intellectuelle; il tendait à renverser un édifice trop légèrement élevé, plutôt qu'il ne cherchait alors à lui en substituer un plus solide. Sorbière a justement observé que Gassendi a fait l'emploi le plus heureux de la méthode socratique; sa controverse avec Fludd en offre spécialement un exemple digne de survivre à la discussion qui lui en a fourni la matière. Il avait un talent naturel pour l'emploi de l'ironie; mais il n'en faisait usage qu'avec une modération pleine d'égards. Son esprit était rempli de finesse, de pénétration; son style, d'élégance et de clarté. Ses mœurs étaient douces, simples, enjouées même; son commerce, confiant et sûr : l'aménité respirait dans ses manières; sa modestie ajoutait encore aux charmes de son entretien. Marivat ayant fait avec lui le voyage de Paris à Grenoble, sans soupçonner son nom, voulut, en arrivant, être présenté au célèbre Gassendi : il fut très-surpris de retrouver en lui le compagnon aimable avec lequel il avait conversé pendant toute la route; ce trait rappelle celui de Platon, lorsqu'il revint de Syracuse en Grèce. Sa vie était aussi austère que laborieuse. Il manque à sa gloire d'avoir fait quelques-unes de ces grandes découvertes qui marquent dans l'histoire des sciences; il manque à sa renommée d'avoir fait un système; mais peu d'écrivains ont embrassé des sujets plus variés, et ont laissé un recueil de matériaux plus nombreux et plus utiles. L'Académie de Marseille, justement reconnaissante des services que Gassendi avait rendus à ses navigateurs, du monument qu'il avait élevé en l'honneur de son ancien astronome Pythéas, proposa en 1766, au concours, l'éloge du prévôt de Digne; le prix fut remporté par le P. Menc, dominicain, dont le *Mémoire* a été publié en 1767. Les autres sources à consulter sur la vie et les travaux de Gassendi sont les suivantes : Bernier, *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, Paris, 1678, 7 vol. in-12; Samuel Sorbière, *Préface* mise en tête des *OEuvres* complètes de ce philosophe; le P. Bougerel, *Vie de Gassendi*, Paris, 1737; *la même*, par M. de Camburat, avec un *Abrégé de son système*, Bouillon, 1770; *Lettre critique et historique à l'auteur de la Vie de Gassendi*, Paris, 1737, in-12, par l'abbé Delavarde; Bayle, article *Carius*, et divers autres passages; mais surtout, *Recueil de quelques pièces curieuses concernant la philosophie de Descartes*, Amsterdam, 1684, in-12; Jean Fabricius, *Hist. bibl.*, t. 5, p. 264; *Dornius ad Jonsium*, p. 179; *Acta eruditorum*, de Heumann, 1718, p. 519; Baillet, *Vie de Descartes*, t. 1er, chap. 5; le même, *Jugement des savants*, t. 1er, p. 389, *Pope Blount*, p. 965; les *Éloges* de Lorenzo Grasso, t. 1er, p. 296; Perrault, *Hommes illustres*, t. 1er; Loret, *Mus. histor.*, liv. 6, lettre 43; l'abbé de Marolles, *Mémoires*, p. 11; Bouche, *Histoire de Provence;* St-Évremont, *Jugement sur les sciences*, t. 1er; Gautier Charleton, *Physiologia*, etc., Londres, 1654; Budée, p. 376; Stolle, *Histoire de l'érudition* (en allemand), p. 553; etc.; Richard Simon, Morhoff, Thomasius, Hermann Conring, déjà cités; Gérard de Vries, *Dissertatiuncula historico-philosophica de Renati Cartesii meditationibus à Gassendo impugnatis*, Utrecht, 1691, qui renferme un jugement très-impartial sur cette célèbre dispute; J.-Henri Buhle, *Bibl. crit.*, p. 591; Brucker, *Hist. crit. philosop.*, t. 4, p. 503, où l'on trouvera un grand nombre d'autres citations moins importantes. L'on doit consulter, dans le 3e volume de l'*Histoire de la Philosophie*, par le même professeur Buhle (dans l'Histoire générale des sciences et des arts, publiée en allemand, par la Société royale de Gœttingue), l'analyse la plus complète et la plus judicieuse qui nous soit connue sur la philosophie de Gassendi; enfin, l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie*, par l'auteur de cette notice. On regrette que Mathurin de Neuré, à qui Henri-Louis-Hubert de Montmor, le généreux ami de Gassendi, avait remis les *Mémoires* qu'il avait ramassés de toutes parts sur ce philosophe, n'ait point publié sa vie, comme il l'avait promis; les rapports qu'il avait eus avec lui eussent donné à cet ouvrage un mérite particulier. D. G—o.

GASSENDI (Jean-Jacques-Basilien de), général d'artillerie, de la même famille que le précédent, naquit à Digne en 1748, et après avoir fait de fort bonnes études, entra au service dans l'artillerie. Il était capitaine au régiment de la Fère lorsque la révolution éclata, et il commandait la compagnie où Bonaparte se trouvait lieutenant. Il s'y montra d'abord fort opposé, et ce dernier a dit qu'ils eurent à cette occasion quelques démêlés. Ils étaient cependant restés fort liés, et lorsque Bonaparte put ensuite être utile à son ancien capitaine, il y mit beaucoup d'empressement. Après avoir fait toutes les campagnes de la révolution aux armées du Nord, Gassendi était général de brigade en 1800, quand le nouveau consul lui donna le commandement de l'artillerie de l'armée de réserve qu'il conduisait à Marengo. Gassendi fit avec succès cette brillante campagne; il se distingua surtout au passage du St-Bernard. A son retour il fut nommé chef d'une division du ministère de la guerre, puis conseiller d'État, avec la grand'croix de la Légion d'honneur, celle de la Réunion, le titre de comte, et enfin celui de sénateur qu'il obtint en 1813. Ayant adhéré à la dé-

chéance de Bonaparte en 1814, il fut créé pair de France par Louis XVIII. Napoléon le fit aussi l'un de ses pairs lors de son retour en 1815, ce qui lui ferma ensuite la porte de la nouvelle chambre que forma Louis XVIII. Il paraissait avoir pris son parti de cette disgrâce, lorsque le ministre Decazes le rétablit sur ses listes en 1819, dans une de ces promotions que l'on désignait sous le nom de *fournées*. Un journal annonça à cette occasion que Gassendi avait repoussé, dans des formes et avec des expressions plus qu'inconvenantes, la faveur que le roi venait de lui accorder. La vérité est qu'il écrivit dans le mois de décembre au chancelier pour s'excuser d'assister à la session; mais ce fut en exprimant tous ses regrets d'être empêché de se rendre aux ordres du roi, par une ophthalmie qui ne lui permettait ni de lire ni d'écrire. Il renouvela cette excuse dans une lettre qui fut communiquée le 27 décembre à la chambre des pairs. Mais plus tard il exprima positivement le refus d'y siéger, et répondit par le dilemme suivant au ministère qui lui avait renvoyé le manteau de la pairie : « Ou je n'étais pas indigne en 1815, « et alors je n'ai point perdu le titre de pair, ou « je suis encore indigne aujourd'hui, et alors je « ne puis rentrer dans la chambre. » Cependant il finit par accepter, et il était compté au nombre des pairs de France lorsqu'il mourut à Nuits le 14 décembre 1828. On a de lui : 1° *Aide-mémoire à l'usage des officiers d'artillerie de France attachés au service de terre*, 1re édition, Metz, 1789, 1 vol. in-8°; 2e édition, Paris, 1819, 2 vol. in-8°; 2° *Mes loisirs, par M. de G***, ancien officier au régiment de la Fère, artillerie*, Dijon, 1820, 1 vol. in-18 de 725 pages. Ce volume de poésies, qui n'était pas destiné au commerce, a été tiré à cent exemplaires seulement. On y trouve des fragments d'une traduction en vers de la Jérusalem délivrée, imprimés dans les étrennes du Parnasse, de 1778 à 1780. Amanton a publié un éloge du comte de Gassendi, Dijon, 1828, in-8°. M—D j.

GASSER (Achille-Pirminius), en latin *Gassarus* ou *Gassarius*, fils d'Ulric Gasser ou Gassar, chirurgien de l'empereur Maximilien Ier, naquit à Lindau en 1505. Il fut reçu docteur en médecine à Avignon, en 1528; de là il se rendit à Augsbourg, où il exerça la médecine jusqu'à sa mort, arrivée le 4 décembre 1577. On a de lui : 1° *Aphorismorum Hippocratis methodus nova, studio Gasp. Wolfii Tigurini in lucem data*, St-Gall, 1584, in-8°; 2° *Epistola medica ad Conrad. Gesnerum*, parmi les lettres de Conrad Gesner, p. 43 de l'édition de Zurich, 1577, in-4°; 3° *Curationes et observationes medicæ*, Augsbourg, 1568, in-4°; 4° *Collectanea practica et experimenta propria;* dans les *Concil. med.* de Velchius, Ulm, 1576, in-4°; 5° *Historia de gestatione fœtus mortui;* dans les *Med. observat.* de Rembert Dodonée; 6° *Annales reipublicæ Augustanæ*, Hanau, 1593, in-fol.; édition citée par Draud, Lipenius, Struvius et Lenglet, et reproduite à Bâle en 1596, sous ce titre : *Achillis Gassari D. med. Annales de vetustate originis, amœnitate situs, splendore ædificiorum ac rebus gestis civium reipublicæque Augustanæ*. Vogt croit que l'impression de cet ouvrage, commencée réellement en 1593 par Guil. Anton, imprimeur de Hanau, fut arrêtée, et l'édition supprimée exactement. Ces annales n'ont été publiées que longtemps après, sur le manuscrit de l'auteur, par J. B. Mencken, dans le tome Ier des *Scriptores rerum Germanicarum*, Leipsick, 1745, 3 vol. in-fol.; 7° *Historiarum et chronicorum mundi epitome*, Bâle, 1552, 1555, in-8°; 8° *Sciaterium pedarium;* 9° *Ottfridi Evangelia gothica*, Bâle, 1571, in-8°. C'est la première édition de ce curieux fragment de littérature francique. Gasser l'avait copié de sa main et y avait joint un glossaire; Conrad Gesner, auquel il l'envoya, n'ayant point trouvé d'imprimeur qui voulût s'en charger, Flaccius Illyricus, ami intime de Gasser, en fut l'éditeur. 10° *De regibus Hierosolymitanis chronica rapsodia*, Bâle, 1555, in-8°. Jac. Brucker a donné une dissertation *De vita et scriptis Gassari*, insérée dans le tome 10 des *Amœnitates* de Schelhorn. Ch—t.

GASSER (Simon-Pierre), professeur de l'économie politique à Halle et conseiller privé du roi de Prusse, naquit à Colberg, en 1676, et mourut à Halle dans le mois de novembre 1745. Après avoir fait ses études à l'école de Stettin, sous un habile recteur appelé Pompéo, et dans les universités de Leipsick et de Halle, il fut, en 1700, chargé de l'éducation du jeune baron Enden, qu'il accompagna en Hollande, où il suivit les leçons des plus célèbres professeurs de l'université d'Utrecht. Il visita ensuite avec son élève les différentes cours de l'Allemagne et de l'Italie. A son retour à Halle, en 1706, il y fut reçu docteur en droit, et obtint une place de professeur extraordinaire en 1710. Employé ensuite par le gouvernement prussien, dans l'administration publique, il fut le premier en Allemagne qui conçut l'idée de traiter l'économie politique comme une science. Après avoir rempli successivement quelques fonctions à la chambre des échevins, à Magdebourg, il fut en 1721 appelé, avec le titre de conseiller de guerre et des domaines, à une chaire de professeur ordinaire de droit à Halle. Nommé conseiller privé en 1727, il remplit la première chaire qu'on eût fondée en Allemagne pour l'enseignement de l'économie politique. Dans un grand nombre de ses ouvrages, tous publiés en latin, et qui traitent des questions de droit, nous indiquerons deux dissertations assez curieuses qu'il offrit de soutenir n'étant qu'étudiant; elles ont pour titre : 1° *De cœlibatu pœnæ nomine imposito*, Halle, 1703, in-4°; 2° *De causis cur Musæ sedem suam in montibus collocaverint*, Halle, 1729, in-4°. Mais son *Introduction aux sciences économiques, politiques et domaniales*, Halle, 1729, in-4° (le seul ouvrage qu'il a publié en allemand), est sans doute la plus remarquable de ses productions littéraires. En comparant ce premier essai dans une science absolument neuve au commencement du 18e siècle

avec les lumières et les résultats que nous en recueillons aujourd'hui, on s'étonnera de la rapidité des progrès de l'esprit humain dans le court espace d'un siècle. B—H—D.

GASSER (Jean-Michel), orientaliste d'Allemagne, naquit à Schweinfurt le 14 janvier 1700 et fit ses études à Halle. En 1724, il commença à enseigner dans l'école de cette ville, devint recteur de Calbe, sur la Saale, quatre ans après, et en 1732 il passa au rectorat du gymnase luthérien de Halle; enfin il professa la philosophie à Erlang en 1753, et mourut le 28 janvier de l'année suivante. On doit à ce savant quelques ouvrages, parmi lesquels on distingue : 1° *Historia rectorum Halensium post emendationem sacrorum ante gymnasium conditum*, Halle, 1743, in-4°; 2° *Rectorum Halensium a condito gymnasio vitæ*, ibid., 1744, 1745, in-4°; 3° *Prog. de origine artis typographicæ*, ibid., 1740, in-4°; 4° *Progr. de* σεισαχθειᾳ *Solonis, de* σεισαχθειᾳ *Romanorum, de* σεισαχθειᾳ *Hebræorum, de* σεισαχθειᾳ *Patris cælesti per filium indulta*, ibid., 1747, 1749; 5° *Essai d'un nouveau plan d'études pour le gymnase de Halle*, ibid., 1753, in-4°, en allemand. Gasser est encore auteur de divers opuscules dont on trouve la nomenclature dans Meusel, *Lexique des écrivains allemands*, morts de 1750 à 1800. J—N.

GASSICOURT, *voyez* Cadet-Gassicourt.

GASSION (Jean de), connu d'abord sous le nom de Jean de Hontas, naquit en 1609 à Pau, ville natale de Henri IV et de Bernadotte. C'est à tort que les biographes le disent fils d'un président à mortier du parlement de Navarre : ce parlement ne fut créé qu'en 1620 par Louis XIII. D'après la Martinière, dans sa grande histoire de Louis XIV (t. 1, p. 213), il était le petit-fils d'un procureur. « Son père, ajoute cet auteur, devait être quelque « chose de moins, puisqu'il sortit de la maison « paternelle sans le sou, et qu'il fut obligé de « vivre d'aumône jusqu'à ce qu'il se fût engagé. » Il existe aux archives du château d'Henri IV des lettres patentes qui, à l'occasion de l'érection en marquisat d'une terre de Gassion, racontent les services du maréchal et de sa famille. Ce titre inédit nous offrira des détails précieux. Jean de Gassion, l'aïeul, obtint, pour une action d'éclat à la guerre, la charge de procureur général, puis de président au conseil souverain de Béarn. Jacques son fils lui succéda. Il eut plusieurs enfants. Hontas, un des cadets, commença son éducation chez les jésuites de Pau, et l'acheva chez les barnabites de Lescar. Ses succès classiques faisaient espérer à sa famille qu'il brillerait au barreau; mais une vocation irrésistible l'entraîna vers la carrière des armes. Hontas pouvait être fort pauvre, quoique bon gentilhomme, ce qui se voyait assez souvent en Béarn. « Il m'a conté lui-même, dit madame « de Motteville, qu'il quitta la maison paternelle « à l'âge de quinze ans pour aller à la guerre, « fuyant la robe et l'étude, et qu'il en sortit avec « vingt ou trente sols sur lui. Il me dit qu'il fut « contraint de mettre ses souliers au bout d'un « bâton sur l'épaule, et de vivre sur le public jus- « qu'à ce qu'ayant trouvé des troupes il s'enrôla « dans le service. » Il débuta comme simple cavalier. Il se fit remarquer en Piémont et dans la Valteline, sous les ordres du duc de Rohan. Dans un engagement, la compagnie où il servait est assaillie par des forces supérieures. Le lieutenant de Hontas, blessé à mort, écrasé par le nombre, insiste pour qu'il se sauve. Celui-ci répond qu'il n'est pas venu avec lui pour s'en retourner sans lui; il ranime les soldats par sa fermeté; étonne les ennemis par son courage, et ramène au quartier son lieutenant, qui, en expirant, lui lègue les épaulettes d'officier. Avide de grands combats, jaloux de se former à l'école d'un héros, le jeune Béarnais se rend auprès de Gustave-Adolphe, roi de Suède : « Sire, lui dit-il, je viens avec des « Français que le bruit de votre nom a fait sortir « des Pyrénées, et conduit ici pour vous offrir « leurs services. Quand il plaira à Votre Majesté « de nous mettre en besogne, elle verra ce que « nous savons faire en la servant. » Hontas ne tarda pas à trouver l'occasion d'être remarqué et apprécié du roi. Il fit des prodiges de bravoure qu'il serait trop long de raconter. Au siége d'Ingolstadt il fut blessé par le même boulet qui tua le cheval monté par le roi. Oubliant ses propres blessures, il fut le premier qui aida le prince à se relever. Gustave le prit en affection, et lui donna un régiment avec le choix des soldats, même parmi les gardes. « *Le régiment que je vous* « *donne*, lui dit-il, *sera un régiment de chevet; car* « *on pourra dormir auprès en toute sûreté.* » Hontas, qui s'était encore distingué aux siéges de Biberach, de Donawerth et d'Augsbourg, obtint un brillant succès sur les Autrichiens, en favorisant la jonction d'un renfort devenu très-nécessaire à l'armée suédoise, pressée près de Nuremberg par celle de Wallenstein, forte de 60,000 combattants. Ce service était si important dans cette circonstance, que Gustave le força de lui demander la grâce qui lui serait la plus agréable. Hontas répondit qu'il souhaitait d'être envoyé encore au-devant du corps de troupes que Sa Majesté attendait : « *Marche*, lui dit ce prince, *je réponds de* « *tout ce que tu laisses ici; je garderai tes prison-* « *niers, et je t'en rendrai bon compte.* » A la bataille de Lutzen, où le roi périt, le 16 novembre 1632, au sein même de la victoire, le désespoir de Hontas se traduisit par des actions de courage inouï. Trois chevaux furent tués sous lui. Les ennemis mêmes firent l'éloge de son intrépidité. C'est à cette époque que Hontas quitta ce nom pour prendre celui de colonel de Gassion. Malgré toute sa bravoure, qui ne lui permettait de prendre d'autre repos que le temps nécessaire pour guérir ses blessures, il ne retrouvait plus auprès des généraux Suédois l'affection à laquelle l'avait accoutumé l'ancien roi. Plusieurs princes voulurent l'engager à leur service : il eut occasion de voir Louis XIII, qui n'eut pas de peine à le décider à

quitter le drapeau de l'étranger pour défendre celui de la France. Il justifia bientôt la réputation qui l'avait devancé dans sa patrie. Envoyé en Lorraine auprès du maréchal de la Force, il défit un petit corps d'armée, et s'empara de plusieurs places, telles que Charmes, Neufchâtel et Chasté. Son nom répandait une vive terreur. Il attaqua en 1635, avec 500 chevaux, le fameux Jean de Wert, qui en avait 6,000, le battit et lui fit 1500 prisonniers. Les années suivantes, il se distingua encore aux combats de Raven, de St-Nicolas, au siége de Dôle, à la prise de Turin, à celles d'Hesdin et d'Aire. Le roi, qui avait autant de confiance dans son habileté que dans son courage, l'envoya en Normandie pour y apaiser des désordres. Gassion, de colonel, était devenu maréchal de camp. La célèbre bataille de Rocroi, livrée le 19 mai 1643, vint mettre le sceau à sa gloire. Le combat commença à la pointe du jour. Gassion commandait l'aile droite, sous les ordres du duc d'Enghien; ayant pris en flanc l'aile gauche des ennemis tandis que le prince l'attaquait de front, cette aile fut bientôt rompue. Le maréchal de l'Hôpital, qui avait le commandement de notre aile gauche, ne fut pas aussi heureux : le prince dut voler à son secours, pendant que Gassion, poursuivant ses premiers succès, taillait en pièces l'ennemi, incapable de lui résister. Le grand Condé, rendant hommage à la bravoure du jeune héros, l'embrassa devant toute l'armée en lui disant : « *C'est « à vous que nous devons la victoire.* » Le bâton de maréchal de France fut accordé à Gassion en même temps qu'à Turenne. Le prince sollicita pour lui cette haute dignité, qu'on hésitait à lui conférer à cause de l'obscurité de sa naissance : « comme si la valeur, dit la Martinière, n'était « pas l'unique source de la vraie noblesse, ou que « pour être brave et à la tête d'une armée il fallût « autre chose que de la bravoure, du zèle pour « l'État et de l'habileté. » Il serait trop long d'énumérer tous les faits d'armes de l'intrépide maréchal. Il se distingua au siége de Thionville, où il fut blessé. L'année suivante, chargé du commandement d'un corps d'armée destiné à agir en Flandre, sous les ordres du duc d'Orléans, il contribua à la prise de Gravelines. En 1645, il se rendit maître de Béthune, de St-Venant, d'Armentières, ainsi que de plusieurs autres places. En 1646, il défit les Espagnols dans plusieurs rencontres, et leur inspira une profonde terreur. Le comte de Caracènes, leur général, cherchant un jour à ranimer leur courage, leur disait : « Nous sommes tous bons catholiques, et nous « avons Dieu pour ami. — *Si*, lui répondit-on; « *mas por enemigo el diablo de Gassion.* » La mort de Gassion fut plutôt celle d'un soldat que d'un maréchal de France. Au siége de Lens, il avait déjà obtenu et préparé la victoire; le 28 septembre 1647 il donna l'ordre d'arracher une palissade que venait de planter l'ennemi. Ses ordres n'étaient pas assez promptement exécutés : il voulut donner l'exemple; il s'élança lui-même. Il commençait à la saisir, lorsqu'un coup mortel vint le frapper à la tête. On le transporta à Arras, où il mourut quatre heures après. « *Ainsi*, « dit un historien, *la France gagna une bicoque et « perdit un grand capitaine.* » Parti du pied des Pyrénées à l'âge de quinze ans, Gassion a franchi les Alpes; il a fait la guerre aux bords de l'Elbe et jusqu'aux bords de la mer Baltique. Il a passé vingt-cinq ans au milieu de combats continuels; il a résisté à seize blessures, et il est tombé à 38 ans sur le champ d'honneur. Voici ses états de service. D'abord simple cavalier, puis successivement cornette, lieutenant, capitaine, colonel, maréchal de camp, maître de cavalerie légère, lieutenant du roi dans une province, il parvint en traversant tous les degrés de la hiérarchie militaire à la dignité de maréchal de France, lieutenant du roi dans les armées de la Flandre et gouverneur de Courtrai. Gassion était brun et d'une taille médiocre; il avait le front assuré, la contenance fière, l'œil perçant, la parole ferme, le ton impérieux. En toutes choses il semblait être né pour la guerre. Sobre, actif, nulle fatigue n'épuisait son corps de fer; nul danger ne lui semblait au-dessus de son courage. Son esprit, fécond en vives reparties, avait quelque chose de piquant et de brusque; mais sa franchise, sous un règne où les courtisans absorbaient le pouvoir, fut souvent pour lui une source d'inquiétudes et de désagréments. Tout ce qui s'écartait de la vérité, tout ce qui avait l'apparence d'une intrigue, d'un mensonge, même d'un mensonge de politesse, lui était odieux et répugnait à son caractère. « Je ne reçois pas de com- « pliments de mes amis, disait-il, il ne faut pas « non plus qu'ils en attendent de moi. » Le cardinal de Richelieu prétendait que Gassion ressemblait à du Guesclin, hormis qu'il n'était pas aussi grossier. Il lui fit jurer de se livrer à lui entièrement. Gassion le promit et tint parole. Il disait que Dieu ni diable ne l'en tireraient pas. Un jour cependant le cardinal ayant voulu le faire entrer dans quelque intrigue, le brave officier répondit : « Mon- « seigneur, comptez sur ma vie et sur ma mort « quand il faudra vous servir; mais donnez-m'en « les occasions sans intrigue. Je vous rendrai bon « compte de vos ennemis; mais je veux qu'ils « soient aussi les miens. — C'est assez, dit le car- « dinal; votre fortune peut en souffrir, mais non « pas mon estime. » Gassion ne se distinguait pas seulement par une rare intrépidité, il avait encore une instruction solide. Il parlait le latin avec une merveilleuse facilité; il savait l'allemand et l'espagnol; mais l'italien lui déplaisait. Il était savant dans l'art des fortifications. « Ceux qui ont « étudié le génie du maréchal, dit un auteur du « temps, ont reconnu que ce qu'il semblait qu'il « fît le plus au hasard, et contre les lois de la « guerre, était entrepris et conduit par un mou- « vement de prudence particulière et par un ré- « sultat de raisonnement. » Il écrivait bien; sa

conversation était pleine d'esprit. L'accent béarnais qu'il avait conservé choquait moins à la cour que l'accent picard dont le maréchal d'Hocquincourt n'avait jamais pu se défaire. Le roi prenait plaisir à faire causer Gassion, dont les saillies étaient toujours très-piquantes. L'abbé de Pure nous a conservé un nombre considérable de bons mots qui prouvent tout ce qu'il y avait de finesse et d'esprit dans les reparties du maréchal. Compatriote de Henri IV, Gassion lui ressemblait par le courage; mais il avait autant d'antipathie pour les femmes que le roi béarnais avait eu de penchant pour elles. Il paraissait ne pas comprendre qu'on pût admirer la beauté d'une femme plus que celle d'un cheval. On raconte une foule de ces anecdotes fort prisées au 17e siècle sur les efforts inutiles du roi et du cardinal pour exciter le maréchal au mariage. On a cherché à expliquer l'horreur que Gassion témoignait pour le beau sexe par une espèce de ressentiment de la répugnance qu'il lui inspirait par une indicible laideur. Les hommes les plus disgraciés de la nature ne sont pas les moins insensibles aux séductions de la beauté. Qu'un maréchal de France, jeune, plein d'esprit, célèbre par des exploits chevaleresques, soit en butte à la proscription générale des femmes, ce n'est pas vraisemblable : d'ailleurs il n'est pas vrai que Gassion fût d'une laideur repoussante. Il avait une noble et mâle figure, comme l'attestent les portraits et les mémoires du temps. La gravité et la nature de son caractère expliquent son éloignement pour la galanterie. La passion des armes avait étouffé dans son âme toute autre passion. Son imagination n'était préoccupée que d'objets sérieux. Son esprit rejetait comme indigne de lui toute espèce de frivolité. « Je ne comprends pas, disait-il, « comment un homme de cœur peut se résoudre « à passer une journée à causer avec une femme « et à lui conter des bagatelles. — Mais, lui ré« pondit-on, personne ne les entend que celui « qui les dit et celle qui les écoute avec plaisir. « — Ce serait trop que les ouïr de moi-même; « quand ma bouche pourrait les dire, mon oreille « ne pourrait les souffrir. » Tout le monde sait qu'il répétait souvent « qu'il estimait trop peu la « vie pour en faire part à qui que ce fût. » Suivant Duprat, il n'a jamais cherché à se perpétuer, si ce n'est en laissant un nom qui ne devait jamais périr. Gassion n'a jamais voulu se détacher du protestantisme, dans lequel il avait été élevé : il avait cependant un frère évêque d'Oléron. Sa conversion fut souvent tentée par ses amis. Mazarin disait que s'il était catholique il serait bientôt cardinal; le duc d'Orléans répliqua que si on le faisait cardinal il serait plus tôt catholique. Ces plaisanteries déplurent au maréchal, qui avait le sentiment religieux profondément gravé dans le cœur. Il aimait pendant les repas à se faire chanter avec accompagnement de luth les louanges de Dieu. « J'ai remarqué, disait-il, que lorsqu'il « m'arrive de sortir le matin sans avoir fait la « prière, je ne manque jamais de recevoir quelque « déplaisir ou de tomber dans quelque malheur. » Après la bataille de Rocroi, il s'adressa au jeune vainqueur en lui disant : « Monseigneur, c'est à « Dieu que vous devez toute la gloire qui vous « environne : Il a arraché la victoire de la main « de vos ennemis et l'a mise dans la vôtre. La « reconnaissance lui en est due; et pour ne pas « différer, voici comment il faut faire. » Il descend aussitôt de cheval et fléchit le genou. Le prince suit son exemple; et, comme dit Bossuet, sur le champ de bataille il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyait. Il était d'une intrépidité qui allait jusqu'à la témérité la plus inouïe. Parmi les soldats français sa vaillance était devenue proverbiale; on disait d'un brave, *c'est un Gassion*. Cependant, loin de jamais se vanter de ses prodiges de courage, il répétait souvent que pour paraître un grand capitaine il ne suffisait pas d'être audacieux ou expérimenté, qu'il fallait encore être heureux ou devin. Son âme généreuse s'affligeait des malheurs, des ravages que la guerre entraîne. « Nous faisons, di« sait-il, un fâcheux métier. Nous ne saurions « faire le bien qu'en faisant le mal. Il est néces« saire que Dieu nous supporte. » Gassion n'attachait aucun prix à ce qui flatte d'ordinaire l'ambition humaine. Après avoir fait la guerre pendant vingt-trois ans; après avoir joui à la cour de Suède et à celle de France d'une extrême faveur, il n'a laissé en mourant aucune fortune. Loin de craindre la mort, il semblait la désirer. Arrivé bien jeune aux plus hautes dignités, il disait : « Je suis aussi « satisfait de la mesure de ma vie que si j'avais « vécu mille ans, et quand Dieu voudra me rap« peler de ce monde, il me fera une belle grâce. » Si la réputation de Gassion n'égale pas celle de plusieurs grands capitaines de son siècle, c'est que son élévation rapide souleva contre lui des haines et des jalousies qui contrarièrent ses succès. Devenu maréchal de France, il n'a jamais pu obtenir le commandement en chef d'un corps d'armée. Il eut toujours pour collègue un maréchal son ennemi personnel. Moins que d'autres il a gagné sous son nom de grandes batailles; plus que tout autre il a contribué à faire remporter les plus grandes victoires. Avec plus de souplesse dans le caractère, et moins de génie militaire, il eût mieux réussi à la cour de Mazarin, et son nom aurait eu plus de retentissement dans l'histoire. Il ne faut pas oublier aussi que sa carrière a été très-courte. Il n'avait que 38 ans lorsqu'il succomba de la mort des braves. « M. de Turenne, « dit Paul de Musset, et le prince de Condé n'ayant « eu leur belle réputation qu'après lui, il fut réel« lement le premier homme de guerre de son « temps, et sans doute il serait devenu aussi fa« meux que ces deux grands généraux, si ce coup « malheureux ne l'eût emporté à l'âge où d'ordi« naire les talents atteignent à leur plus haut

« développement. » L'abbé de Pure, si fort ridiculisé par Boileau, a composé une *Histoire du maréchal de Gassion*, Paris, 1673, 4 vol. in-12. Le médecin Théophraste Renaudot a publié la *Vie et la mort du maréchal de Gassion*, Paris, 1647, in-4°. L'avocat P.-L. Moline a donné son *Éloge historique*, 1766, in-8°. Enfin Duprat, chapelain de Gassion, a laissé sur le maréchal un *Éloge* in-12 fort rare et fort curieux. L—ZE.

GASSNER (Jean-Joseph), regardé comme un thaumaturge par ses partisans, et comme un charlatan par le plus grand nombre de ses adversaires, naquit le 20 août 1727 à Bratz, près de Pludentz, sur la frontière du Tyrol et de la Souabe. Après avoir achevé ses études à Inspruck et à Prague, il embrassa l'état ecclésiastique et obtint en 1758 la cure de Klösterle, diocèse de Coire, dans le pays des Grisons. Il y avait quinze ou seize ans qu'il remplissait ses modestes fonctions, à l'entière satisfaction de ses supérieurs et de ses paroissiens, quand le bruit se répandit qu'il guérissait toutes sortes de maladies par l'imposition des mains, sans aucun remède et sans rétribution; qu'il avait même guéri une comtesse de Wolfegg en lui envoyant sa bénédiction. Les malades accourent à Klösterle de toutes parts, d'abord par cinquante ou soixante, bientôt par cinq ou six cents : enfin, cédant aux instances qu'on lui faisait de se mettre plus à la portée d'un grand nombre d'infirmes, qui ne pouvaient entreprendre le pénible voyage du pays montueux des Grisons, il obtient de son évêque la permission de s'absenter de sa cure pour quelque temps, et se rend successivement à Wolfegg, à Weingarten, à Ravenspurg, à Detlang, à Kirchberg, à Morspurg et à Constance, toujours exorcisant et guérissant les malades. Le cardinal-évêque de cette dernière ville, soupçonnant de l'illusion ou de la fraude dans ces guérisons, fait examiner le thaumaturge par le directeur de son séminaire. Gassner fait la profession de foi la plus orthodoxe, assure qu'il n'a jamais eu la prétention de se donner pour un saint, ni pour un homme à miracles, et qu'il ne fait qu'user du pouvoir conféré par l'ordination à tous les prêtres, et même aux simples exorcistes (1), de chasser, *au nom de Jésus-Christ*, les diables qui sont, dit-il, plus souvent qu'on ne pense, la cause de nos maladies. Il raconte à qui veut l'entendre que, tourmenté longtemps lui-même d'un mal de tête intolérable et d'autres infirmités auxquelles les médecins d'Inspruck n'avaient rien pu comprendre, il avait d'abord et inutilement cherché quelque remède dans la lecture des ouvrages de médecine : soupçonnant enfin que la cause de sa maladie pouvait être surnaturelle, il avait étudié tout ce qu'il avait pu se procurer de livres sur les obsessions, et s'était convaincu par le succès de ses exorcismes, tant sur lui que sur les autres, que les maladies qui affligent l'humanité sont de trois espèces : les unes, purement naturelles, sont uniquement du ressort de la médecine ; d'autres, peut-être aussi nombreuses, sont purement diaboliques et produites par une obsession. Un exorcisme fait avec foi par un prêtre quelconque, par l'invocation du saint nom de Jésus, doit les guérir infailliblement; et il ne guérit qu'en partie celles de la troisième espèce, produites par une *circoncession* et où l'invasion diabolique est compliquée avec une cause naturelle. Surpris d'une si étrange doctrine, le prélat renvoya Gassner dans sa cure de Klösterle en 1774. Mais les informations qu'il fit prendre sur son compte l'ayant convaincu de la pureté de sa foi, de sa soumission et de ses bonnes mœurs, il lui permit de revenir et de continuer ses exorcismes, qu'il fit avec le plus grand éclat à Elwang, à Sulzbach et à Ratisbonne depuis décembre 1774 jusqu'à la fin de l'année suivante. L'affluence des malades qui accouraient à lui de toutes les parties de l'Allemagne, de la Suisse et même de la France (1), allait toujours croissant. On y voyait même des juifs et des protestants, des enfants de six à sept ans et une foule de gens qu'il était impossible de supposer en collusion avec l'exorciste. Un notaire, ou autre officier public, tenait registre des interrogations, des réponses et des moindres circonstances : ce procès-verbal était signé chaque jour par les plus notables d'entre les nombreux spectateurs et par les médecins, surtout protestants, lorsqu'il s'en trouvait dans l'assemblée. Après une ou deux questions générales faites au malade, Gassner, s'il avait lieu de juger qu'il y eût obsession ou circoncession, commençait par faire ce qu'il appelait un *exorcisme probatoire*, en sommant le diable d'opérer sur le patient les symptômes de la maladie par laquelle il avait coutume de le tourmenter. Si aucun signe extraordinaire ne se manifestait, la maladie était déclarée naturelle, et l'on passait à une autre. Mais, le plus souvent, les convulsions ou les cris du malade annonçaient la présence de l'esprit malin et sa docilité à la voix de l'exorciste. Dans les commencements, celui-ci passait de suite à la conjuration définitive, et renvoyait le malade guéri ou se croyant tel. Les protestants, si nombreux en Allemagne, ne manquèrent pas de dire que ces prétendus signes, ces convulsions, n'étaient que des grimaces convenues d'avance ou échappées à des gens crédules dont on avait frappé l'imagination. Pour convaincre les esprits forts, Gassner en vint à prolonger outre mesure ses exorcismes probatoires pendant plusieurs heures, interrogeant en latin les gens du peuple ou les enfants, et s'attachant surtout à ordonner au diable de produire à

(1) L'ordre d'*exorciste* est un des quatre ordres qu'on appelle mineurs, et qui précèdent le sous-diaconat.

(1) *Voyez* le procès-verbal de l'exorcisme du 20 septembre 1775, à Sulzbach, n° 148, p. 195 du protocole. Le comte de Faubert, grand bailli d'épée de la province de Bourgogne, demeurant à Lesme, près de Bourbon-Lancy, y fut guéri (ou soulagé) de sa goutte.

son commandement les variations les plus extrêmes et les plus subites dans le pouls du malade; ordonnant à la fièvre de ne se manifester qu'à une main, de passer de l'une à l'autre, de là au pied, etc. Les médecins qui tenaient le poignet du patient étaient stupéfaits de ces effets singuliers, dont ils ne pouvaient rendre raison. L'exorciste triomphait, et défiait hautement la critique. Le duc de Würtemberg, oncle du roi actuel, ayant témoigné l'intention d'examiner par lui-même ces faits merveilleux, Gassner le supplia respectueusement d'exécuter son projet; et pour bannir jusqu'à l'ombre du soupçon de charlatanisme, il le pria de nommer les médecins qui devaient l'accompagner, les malades sur lesquels l'opération devrait avoir lieu, et les témoins qu'il jugerait à propos d'admettre au nombre des spectateurs. Toutes ces précautions furent observées. Un des médecins prend le bras de son malade, au pouls duquel Gassner avertit qu'il va faire passer successivement tous les caractères et toutes les espèces de pulsations. L'expérience fut complète : à la demande successive du médecin et à la parole de l'exorciste, le pouls passa successivement par toutes les variations dont il peut être susceptible. Ce procès-verbal, signé par les témoins les plus considérables, et muni de la signature et du sceau du prince, fut apporté à Paris dans un voyage que le duc y fit vers 1777, et plusieurs personnes en ont eu communication (1). Gassner devait avoir et eut en effet de nombreux contradicteurs. Outre les articles de gazettes, on vit pleuvoir les pamphlets pour et contre ses opérations. Quelques faits furent révoqués en doute : on cita des guérisons qui n'avaient été ni radicales ni complètes, quoiqu'il eût la ressource d'attribuer ce mauvais succès au peu de foi du malade. En général, on contestait peu des faits qui sont de notoriété publique; on discutait seulement s'ils étaient le résultat de moyens naturels, de prestiges, ou de miracles réels. Ses plus redoutables adversaires parmi les catholiques, furent le P. Sterzinger, théatin, et le célèbre médecin Ant. de Haen. Le premier, ayant fait le voyage de Munich à Ratisbonne pour assister à l'un de ces exorcismes, n'y vit rien qui lui parût bien merveilleux et qu'il ne crût pouvoir expliquer par quelque principe physique, peut-être encore inconnu, mais qui se découvrirait un jour, comme l'électricité, le magnétisme, etc. Il publia contre ces opérations plusieurs écrits, dans lesquels on l'a même accusé d'avoir montré peu de bonne foi. De Haen n'avait pas vu Gassner; mais ayant été chargé par l'impératrice-reine, peu d'années auparavant, d'examiner de prétendus possédés, il avait établi à Vienne un hôpital *ad hoc*, avait suivi de près leur traitement, et s'était convaincu que ces malheureux n'étaient que des maniaques ou des personnes affectées d'autres maladies nerveuses. Quant aux opérations merveilleuses du curé de Klösterle, il s'en fit rendre un compte exact par ses nombreux correspondants, en examina les procès-verbaux authentiques; et convaincu que plusieurs de ces effets singuliers ne pouvaient s'expliquer par des causes naturelles, qu'on ne pouvait cependant qualifier de miracles des scènes qui finissaient par donner plus de scandale que d'édification, il conclut que si l'on veut les expliquer, il faut les regarder comme des opérations diaboliques (1). C'est ainsi qu'il termine son traité *De miraculis*, composé sur cette matière, qu'il paraît discuter plutôt en théologien qu'en médecin. L'opinion de ce savant professeur, les pamphlets du P. Sterzinger, les déclamations des journalistes qui calculaient combien de millions de florins l'affluence des malades et des curieux faisait sortir annuellement des divers petits États d'Allemagne, pour enrichir les aubergistes de Ratisbonne ou d'Ellwang (car le désintéressement de Gassner ne fut jamais mis en doute); le bruit qu'on répandait malignement que ces conjurations *au nom de Jésus* n'étaient qu'un premier pas pour provoquer le vœu du rétablissement des jésuites (2); enfin cette épidémie d'obsessions dont le nombre semblait augmenter à vue d'œil; toutes ces circonstances donnèrent l'alarme aux autorités supérieures. L'évêque de Constance, les archevêques de Prague (3) et de Salzbourg (4) défendirent dans leurs diocèses cette manière de conjurer les esprits de ténèbres. Joseph II, par un rescrit impérial de 1777 (5), obligea l'exorciste de quitter Ratisbonne. Le prince-évêque de cette ville, qui l'avait dès le commencement nommé son chapelain de cour, avec le titre de conseiller ecclésiastique, lui permit de continuer pendant quelque temps ses opérations à Ellwang, où il était encore le 21 octobre 1777. Ne pouvant cependant résister plus longtemps à la force de l'opinion publique, ce prélat lui donna dans son diocèse la cure de Bondorf, où Gassner, rendu aux paisibles fonctions du ministère pastoral, mourut obscur et ignoré le 4 avril 1779. De Haen le représente comme un homme jovial et ennemi juré de toute mélancolie. Suivant Feller, ce bon curé avait l'air si peu magicien que ceux qui l'ont comparé à Mesmer et lui ont supposé les secrets du prétendu magnétisme, n'ont pas raisonné plus juste que le médecin de Vienne. Le désintéressement de Gassner, qui n'acceptait jamais rien des malades, sous aucun prétexte, et sa soumission

(1) Voyez la *Règle suprême de vérité* (par l'A. de M.), Paris, 1808, in-8°, et le *Choix des lettres édifiantes*, par le même auteur, t. 1er, p. 305.

(1) *Regero.. encomiastes ejus nos cogere ut dicamus Gassneri portenta opera diaboli esse.* Haen, *De miraculis*, p. 144, Paris, 1778, in-12.

(2) De Haen allègue ce motif d'après un prétendu protocole de l'exorcisme de Marie-Anne Treflerin, religieuse de Munich, possédée par dix mille millions de diables. Cette pièce, contre laquelle les partisans de Gassner se sont inscrits en faux, porte divers caractères de supposition. Elle a paru en 1776, sous ce titre : *Ellwangisches Protokoll vom* 8 *dec.* 1774, etc., in-8° de 119 pages en allemand.

(3) Lettre pastorale du 6 décembre 1775.

(4) *Id.* du 15 mars 1774 et du 5 janvier 1776.

(5) Gerbert, *Hist. Sylvæ Nigræ*, t. 2, p. 521.

entière à ses supérieurs, semblent au moins déposer en faveur de sa bonne foi. Il prétendit défendre sa doctrine par les deux opuscules suivants, qu'il fit imprimer en allemand : 1° *Weise fromm und gesund zu leben, oder nützlicher Unterricht*, etc., c'est-à-dire *Instruction pour combattre le diable*, Kempten, 1774, in-8°; 9e édition, Augsbourg, 1775, in-8° de 56 pages, avec le portrait de Gassner; 2° *Antwort*, etc., c'est-à-dire *Réponse aux remarques de la Gazette de Munich*, Augsbourg, 1774, in-8°. Mais le nombre des ouvrages publiés à son occasion devint bientôt si considérable qu'on en a fait une bibliographie spéciale, sous le titre de Bibliothèque magique (*Zauberbibliothek*), 1776, in-8° de 94 pages, sans nom d'auteur ni lieu d'impression. On y trouve la notice raisonnée de plus de quatre-vingts articles (1); et l'on en compterait plus de cent si l'on y ajoutait ceux qui ont paru depuis. Les plus importants sont : la *Vie de Gassner, avec l'extrait du protocole d'Ellwang*, 1775, in-8° de 32 pages, et la *Description des opérations merveilleuses qui ont eu lieu à Sulzbach en* 1775, *avec l'addition de celles d'Ellwang du* 21 *octobre* 1777, Francfort, 1778, in-8° de CLXXX et 303 pages. Tous ces ouvrages sont en allemand. — *Nicolas* GASSNER, peintre de paysage, né à Francfort-sur-le-Mein vers le milieu du 17e siècle, s'appliqua surtout à la miniature. Il passait pour avoir des connaissances fort étendues en médecine, en philosophie et même en théologie : l'agrément et la variété de ses conversations le faisaient rechercher, et il fut employé dans les cours de Copenhague, de Dresde, de Cassel, etc. Un de ses ouvrages les plus estimés est la suite des *Douze mois*, en douze beaux paysages qui ornent le cabinet de l'empereur à Vienne. C. M. P.

GAST (JEAN), théologien et compilateur infatigable, naquit vers le commencement du 16e siècle à Brisach dans la Souabe. Envoyé jeune à Bâle pour y continuer ses études, il suivit les leçons d'Œcolampade; et, plein de vénération pour la mémoire de l'un des principaux chefs de la réforme religieuse de la Suisse, il traduisit en latin et publia les *explications*, qu'il avait recueillies de sa bouche, de divers livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les talents de Gast l'ayant fait connaître assez promptement, il fut nommé pasteur de l'église allemande à Bâle; mais les devoirs du ministère ne ralentirent point son ardeur pour l'étude. Déjà tourmenté de la pierre en 1542, ce fut pour se distraire des douleurs que lui faisait éprouver cette cruelle maladie qu'il rassembla, sous le titre de *Convivales sermones*, les anecdotes les plus piquantes qu'il avait recueillies dans ses lectures. Gast mourut vers 1553 (2), dans un âge peu avancé. Il était lié d'une manière assez intime avec Conrad Gesner, qui lui a consacré un article dans sa Bibliothèque. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Parabolarum sive similitudinum ac dissimilitudinum liber*, Bâle, 1550, in-fol. C'est un recueil par ordre alphabétique de sentences tirées des SS. Pères. 2° *Ex D. Augustini, Hippon. episcop. operibus in utrumque Testamentum commentaria*, ibid., 1542, in-fol. Ce n'est guère qu'une réimpression du *Milleloquium Augustini*, dont on a supprimé les passages contraires à la doctrine de Luther. Aussi Gast figure-t-il dans toutes les listes de *plagiaires*; 3° *Convivalium sermonum liber, meris jocis ac salibus refertus*, ibid., 1542, in-8°. De toutes les compilations de Gast, c'est la seule qui soit encore recherchée. La première édition qu'on vient de citer parut sous le nom de *Joannes Peregrinus Petroselanus*. Elle est excessivement rare; elle est citée dans le *catalogue* de la bibliothèque du roi, Y². L'ouvrage fut réimprimé dès l'année suivante : il en parut une troisième édition en 1549 (1), sous ce titre : *Convivales sermones utilibus ac jucundis historiis et sententiis refertus*. Elle est précédée d'un *avertissement* de l'auteur, dans lequel il annonce qu'à raison de la gravité des temps il a fait disparaître tous les passages licencieux (*obscena*), et les a remplacés par des traits si bien appropriés aux circonstances, que le pape lui-même et les cardinaux pourraient maintenant lire son ouvrage sans froncer le sourcil (2). Cette édition, quoique augmentée d'un second et d'un troisième livre, ne peut donc pas tenir lieu des deux premières. L'*Epitome* de la Bibliothèque de Gesner cite une édition de 1550 qui pourrait bien ne différer de celle de 1549 que par le changement de frontispice. Les éditions plus réelles de 1554, 1561 et 1566, 3 vol. in-8°, reproduisent l'avertissement de 1549, dont on a donné l'extrait. 4° *Epigrammatum libri duo ex christianis poetis collecti*, ibid., 1543, in-8°; 5° *De virginitatis custodia*, etc., ibid., 1544, in-8°; 6° *De anabaptismi exordio, erroribus, historiis abominandis, confutationibus adjectis*, ibid., 1544, in-8°, livre très-rare et qui renferme des détails curieux sur les pratiques des anabaptistes. On trouvera les titres des autres ouvrages de Gast dans l'*Epitome* de Gesner. W-s.

GAST (JEAN), historien anglais, né en 1716, à Dublin, mort en 1788. Son père, officier français, avait quitté Bordeaux pour cause de religion; sa mère était parente du président de Montesquieu. Gast reçut sa première instruction dans l'école diocésaine de St-Patrice, à Dublin, et acheva ses études au collége de la Trinité. Il entra dans les ordres, après s'être marié, et fut d'abord chape-

(1) Les 32 premiers avaient déjà paru, sous le même titre, dans le tome 24, p. 609 et suivantes de la *Bibliothèque allemande universelle*, publiée à Berlin par Nicolaï. En lisant ces notices, on s'aperçoit aisément qu'elles sont rédigées par un protestant.

(2) Dans l'*Epitome* de Gesner, édition de Bâle, 1555, Jos. Simler annonce la mort de Gast en ces termes : *Obiit Basileæ ante biennium* (il mourut à Bâle il y a plus de deux ans). J.-J. Fries, dans l'édition de 1583, a conservé la phrase de Simler, ce qui pourrait faire penser que Gast a poussé sa carrière jusqu'en 1581.

(1) On ne connaît cette édition de 1549 ou 1550 que par l'*avertissement* dont on va parler, qui est daté de Bâle, mars 1549.

(2) On ne sera pas fâché de trouver ici les termes mêmes de Gast, dans lesquels on peut soupçonner un peu d'ironie : *Ut si papa ipse sanctissimus cum cardinalium senatu dignarentur legere, frontes non contraherent.*

lain d'une congrégation française à Portarlington, et en 1744, curé de St-Jean de Dublin. A ces fonctions, l'entretien d'une famille nombreuse l'obligea d'en ajouter d'autres, et particulièrement celles de maître d'école ; il y était également propre par son savoir et par son zèle. Il publia en 1753 ou 1754, les *Rudiments de l'histoire grecque* en forme de dialogues, en un volume in-8°. Cet ouvrage fut très-bien accueilli. C'était, à ce qu'il paraît, le premier écrit sur ce sujet dans la langue anglaise, où l'auteur, profondément versé dans les langues anciennes, et doué d'un esprit indépendant, eût remonté aux écrivains originaux, mais sans se laisser entraîner aveuglément à leurs opinions. L'érudition et l'exactitude s'y allient à la chaleur et à l'élégance du style. Gast en donna ensuite une continuation, mais en quittant la forme dramatique, qui coupait désagréablement une narration animée. L'avantage qu'il eut de compter parmi ses écoliers le petit-fils d'un des grands dignitaires de l'Église d'Irlande, servit plus à sa fortune que son mérite personnel, retenu dans l'obscurité par sa modestie. Il fut alors pourvu de deux bénéfices lucratifs, l'archidiaconat de Glandelagh, et la cure de St-Nicolas à Dublin. Il abandonna presque entièrement les fonctions de l'enseignement, devenues trop fatigantes pour son âge. Il publia en 1782, in-4°, l'*Histoire de la Grèce, depuis l'avénement d'Alexandre de Macédoine, jusqu'à sa soumission définitive à la puissance romaine.* C'était la continuation de l'ouvrage que nous avons cité, et qu'il a réimprimé depuis, également dégagé de la forme dramatique. Ce livre jouit d'une réputation méritée dans l'Europe savante. Il a été traduit en français (par madame de Villeroy), et inséré par Leuliette dans le 2e volume de son *Histoire de la Grèce, traduite de plusieurs auteurs anglais*, Paris, 1807, 2 vol. in-8° (*voy.* Leuliette). On a aussi de Gast des *Lettres d'un ministre de l'Église d'Irlande à ses paroissiens catholiques romains.* X—s.

GASTALDI (Jérome), cardinal, naquit à Gênes au commencement du 17e siècle, d'une famille distinguée dans la diplomatie. L'état ecclésiastique, qu'il embrassa de bonne heure, lui fit choisir Rome pour sa résidence. En 1656, pendant la peste qui ravagea cette ville, on jeta les yeux sur lui pour la charge périlleuse de commissaire général des hôpitaux. Il saisit avec empressement cette occasion de satisfaire sa passion pour la véritable gloire, celle d'être utile à ses semblables, et fit paraître, dans cette circonstance désastreuse, un courage héroïque et un dévouement sans bornes. Bientôt après, il fut nommé commissaire général de santé ; et, dans ses nouvelles fonctions, plus pénibles et plus importantes encore, il déploya la même prévoyance, la même sagacité, la même intrépidité, et la même ardeur pour le bien public. Une conduite si généreuse, mais qui ne mène pas toujours aux honneurs et à la fortune, lui ouvrit le chemin des dignités. Il fut fait archevêque de Bénévent, légat de Bologne, cardinal, et ne fit pas moins admirer ses vertus sous la pourpre que dans l'air infect des hôpitaux. Sous le titre de *Tractatus de avertenda et profliganda peste, politico-legalis*, Bologne, 1684, in-fol., il a laissé un ouvrage justement estimé, dans lequel il a transmis à la postérité le résultat de ses observations sur la peste de Rome, et l'histoire des mesures de salubrité, de police et autres moyens qui furent employés avec le plus de succès contre cette terrible maladie. Ce respectable prélat mourut en 1685. Ch—t.

GASTALDY (Jean-Baptiste), médecin, naquit à Sisteron en 1674, et mourut à Avignon en 1747. Il était venu fort jeune dans cette ville, et y trouva tant de moyens de satisfaire son goût pour l'étude, qu'il résolut de s'y fixer. Après s'être fait agréger à la faculté de médecine d'Avignon, il en occupa la première chaire avec distinction, et y professa pendant environ quarante ans. Il se livra aussi avec zèle à la pratique des hôpitaux ; et il rendit de grands services à cette ville, pendant la cruelle peste qui la ravagea en 1720. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Institutiones medicinæ physico-anatomicæ*, Avignon, 1713, in-12. Les principes qu'il y développe sont basés sur la théorie de Descartes. 2° Un grand nombre de *questions médicales* et de *dissertations académiques*, publiées séparément en latin. La plus remarquable a pour objet l'emploi des bains froids dans le traitement des rhumatismes ; l'auteur y rapporte plusieurs exemples de graves affections rhumatismales entièrement guéries par ce moyen : du reste, ces diverses productions sont remplies d'idées fausses, d'hypothèses vagues et d'opinions surannées. On est étonné surtout que l'auteur ait écrit en 1718, que le cristallin n'est point altéré dans la cataracte. — *Joseph* Gastaldy, petit-fils du précédent, né à Avignon vers 1738, membre de la société de médecine de Paris, et médecin en chef de l'hôpital des fous à Charenton, exerça la médecine pendant quarante ans, soit à Avignon, soit à Paris. Il avait acquis beaucoup d'expérience dans le traitement de l'aliénation mentale : il mourut à Paris d'une attaque d'apoplexie le 22 décembre 1805, sans avoir laissé aucun ouvrage digne d'être transmis à la postérité. C'est à lui qu'est dédiée la cinquième année de l'*Almanach des Gourmands*. Ch—t.

GASTAUD (François), né à Aix en Provence, d'une famille considérée dans le pays, entra chez les pères de l'Oratoire dès l'âge de quatorze ans. Il fit son cours de philosophie à Marseille, et celui de théologie à Arles, où il eut pour maître le père Quiqueran de Beaujeu, qui, depuis, fut évêque de Cahors. Sorti de l'Oratoire à l'âge de dix-neuf ans, il vint à Paris et prit les ordres. Joignant à la vivacité provençale un jugement solide et des connaissances assez étendues en littérature, écrivant avec goût, parlant purement et avec aisance, il courut la carrière de la chaire,

et fut pendant quelque temps habitué à la paroisse de St-Paul, où ses sermons rassemblaient un nombreux auditoire. La mort d'un frère, avocat célèbre au parlement de Provence, le rappela à Aix. Il résolut non-seulement de s'y fixer, mais même de remplacer son frère au barreau. Il lui fallait pour cela faire de nouvelles études; il se retira à la campagne pour s'y livrer plus librement, revint prendre ses grades, et se fit recevoir avocat, après avoir obtenu de la cour de Rome les dispenses nécessaires. Il ne se distingua pas moins dans la plaidoirie qu'il ne l'avait fait dans la prédication; et ce qui est encore plus digne d'éloge, il se chargea toujours, de préférence et avec un désintéressement louable, des causes des ecclésiastiques et des pauvres. Malheureusement l'éclat de talents si utilement employés, et accompagnés de qualités estimables, même de véritables vertus, fut un peu terni par les torts de l'esprit de parti. Gastaud professait ouvertement des opinions que l'Église avait réprouvées. Il était ami du P. Quesnel, et l'un de ses plus grands admirateurs. Ennemi passionné des jésuites, il avait, en 1717, plaidé dans une cause importante, où ces pères étaient intéressés, et l'avait gagnée contre eux. Il les poursuivait en toute occasion à outrance, et se montra un de leurs plus ardents adversaires dans l'affaire scandaleuse du P. Girard. Il écrivit avec peu de ménagement contre M. de Belzunce, évêque de Marseille, et l'un des plus respectables prélats du clergé de France. Quelques-uns même lui imputent de n'avoir pas été étranger à la folie des convulsions. Il fut exilé à Viviers en 1727, et rappelé huit mois après. Exilé de nouveau en 1731, dans la même ville, il y mourut d'une hydropisie de poitrine, le 18 mars 1782, et fut, à cause de ses opinions, que sans doute il ne voulut point rétracter, privé de la sépulture ecclésiastique. On a de Gastaud : 1° Un *Discours prononcé au Val-de-Grâce, à l'occasion des prières de quarante heures pour Louis XIV;* 2° un *Recueil d'homélies sur l'épître de St-Paul aux Romains*, Paris, 1699, 2 vol. in-12. Il y donne l'explication littérale et morale du texte de cette épître; à la tête du 1er volume se trouve l'éloge de ce saint apôtre (1). 3° *Oraison funèbre de Mad. T**** (Tiquet), *exécutée en* 1699, *pour avoir attenté à la vie de son mari*, 1699, in-4°; plaisanterie de société, qui ne coûta à Gastaud que quatre ou cinq heures de son temps, et ne devait point sortir du cercle étroit où elle avait pris naissance, mais qu'on imprima à son insu. Le P. Chauchemer, dominicain et célèbre prédicateur, la prit au sérieux, et y croyant les moines intéressés, en fit la critique. Gastaud répondit avec assez de sel, et le public s'amusa de ce débat (*voy.* CHAUCHEMER). Tous ces écrits avaient paru avant que Gastaud retournât à Aix. 4° *La politique des jésuites démasquée, contre messire Ignace de Foresta de Colongne, évêque d'Apt;* 5° *les Illusions, ou les Erreurs de l'évêque de Marseille* (Belzunce), ou *Justification des différents arrêts du Parlement de Provence contre ce prélat*, 1710, in-12; 6° *Réflexions critiques sur le Mandement du même prélat sur la grâce, en deux livres.* Ouvrages de circonstance, aujourd'hui oubliés. L—Y.

(1) Le P. Lelong s'est trompé en attribuant cet ouvrage à Joseph Gastaud, frère de François, et supérieur du séminaire d'Uzès.

GASTÉ (LÉONARD FULCRAN), médecin français, né le 3 mai 1791, et mort le 31 juillet 1846, fut successivement attaché aux hôpitaux militaires de Calais, de Bordeaux, de Metz, et nommé médecin en chef de l'armée d'Afrique. Il était membre de l'Académie de médecine. On lui doit : 1° *Essai sur les bains de Marie-Thérèse, ou Considérations historiques et médicales sur les bains*, la Rochelle, 1829, in-8°; 2° *Abrégé de l'histoire de la médecine, considérée comme science et comme art, dans ses progrès et son exercice depuis son origine jusqu'au* 19e *siècle*, Paris, 1835, in-8°; 3° *Du calcul appliqué à la médecine comme complément de la théorie, des faits et des raisonnements sur lesquels doivent être fondées la pathologie, la thérapeutique et la clinique*, Montpellier et Paris, 1838, in-8°. C'est un mémoire présenté à l'Académie de médecine, en réponse à celui de M. Risueno d'Amador *sur le calcul des probabilités appliqué à la médecine.* 4° *Mélanges de médecine*, Metz, 1841, in-8°; 5° divers articles insérés dans les *Annales de médecine physiologique*. M. Cazalas a publié l'*éloge de Gasté*, Metz, 1847, in-8°. Z.

GASTELIER (RENÉ-GEORGE), médecin, né à Ferrières en Gâtinais le 1er octobre 1741, était oncle de l'auteur dramatique Picard. Il étudia successivement le droit, la médecine, et fut reçu avocat au parlement et docteur à la faculté de Paris. Il exerçait son art avec distinction avant la révolution, et il était médecin consultant du duc d'Orléans. En 1776, Turgot lui demanda un rapport sur l'agriculture, le commerce et les moyens de salubrité de la province de Gâtinais, et eut lieu d'être satisfait de son travail. Gastelier fut nommé en 1782 maire de Montargis, et en 1787 membre de l'assemblée provinciale de l'Orléanais. En 1790, il fut réélu maire à la presque unanimité, selon les nouvelles formes populaires, et le duc d'Orléans lui ayant fait présent à cette époque d'un bâtiment situé à Montargis, il ne l'accepta que pour le consacrer à l'usage des habitants. Il fut nommé en 1791 député du Loiret à la législature; le 21 avril, il fit hommage à l'assemblée de cinq médailles d'or et de quatre-vingts jetons en argent qu'il avait obtenus en prix de la société de médecine. Le 11 juillet, il s'éleva contre les pétitions dont l'assemblée était assaillie par les habitants de la capitale, et représenta que quatre-vingt-deux départements n'avaient pas envoyé des députés pour écouter sans cesse le quatre-vingt-troisième. La loyauté et le courage avec lesquels il avait rempli ses devoirs de législateur et de maire irritèrent contre lui la populace révolution-

naire en 1793. Il fut déclaré traître à la patrie, et arrêté; il allait périr sur l'échafaud lorsque la révolution du 9 thermidor vint le sauver. Ses ennemis l'obligèrent cependant encore à se tenir éloigné de son domicile pendant cinq ans. On inventa contre lui d'odieuses calomnies, qu'il crut en 1816 devoir repousser dans une brochure intitulée : *A mes concitoyens.* « C'est, dit-il, pour « empêcher que mes ennemis ne me poursuivent « au delà du tombeau qui m'attend, que je me « suis déterminé à donner de la publicité à cet « écrit. » Depuis plusieurs années, Gastelier avait quitté Montargis et s'était fixé à Paris, où il exerçait la médecine et où il est mort en 1821. Le roi Louis XVIII l'avait décoré en 1817 du cordon de St-Michel. Les principaux écrits de Gastelier sont : 1° *Traduction des principes de médecine de M. Home, médecin anglais*, Montargis, 1772, in-8°; 2° *Histoire d'un enfant monstrueux en tout genre, par laquelle il est physiquement démontré que l'enfant peut se nourrir et croître dans le sein de sa mère sans le secours du cordon ombilical* (Journal de médecine, t. 39, année 1773). Haller rapporte cette curieuse observation dans sa *Bibliotheca anatomica.* 3° *Avis à mes concitoyens*, ou *Essai sur la fièvre miliaire essentielle*, etc., Montargis, 1773, in-12. Cet ouvrage important et renfermant une excellente doctrine, a été réimprimé plusieurs fois avec d'utiles additions. 4° *Observations sur la végétation d'une espèce de corne de bélier, qui avait pris naissance à la partie inférieure du temporal gauche d'une femme octogénaire* (Mémoires de la société royale de médecine, année 1776); 5° *Mémoire sur la topographie médicale et sur l'histoire naturelle du Gâtinais*, couronné par la société royale de médecine (Mémoires de la société royale, 1779); 6° *Mémoire sur les maladies chroniques auxquelles les bestiaux sont sujets dans le Gâtinais*, couronné par la société royale de médecine (1780); 7° *Mémoire contenant une série d'observations météorologiques, nosologiques*, etc., *ainsi qu'un précis historique des épidémies qui ont régné pendant douze ans dans le Gâtinais*, couronné par la société royale de médecine (1783); 8° *Annus physicus; annus medicus*, mémoire couronné par la société royale de médecine (1783). Ce mémoire est d'un très-haut intérêt, surtout à cause du rapprochement de tous les faits relatifs à la météorologie pendant l'année 1783, qui a présenté de singuliers phénomènes en ce genre. 9° *Traité sur les spécifiques en médecine*, dédié au célèbre Franklin, Paris, 1783, in-8°. L'Académie de Dijon avait, en 1779, mis la question suivante au concours : *Y a-t-il des spécifiques en médecine?* Gastelier soutint la négative et combattit l'opinion dominante. L'Académie, en donnant de justes éloges au talent de l'écrivain, déclara que le système qu'il avait défendu l'avait empêché d'obtenir le prix. Il fit appel à la société de médecine, qui, en 1782, adopta son opinion, et ordonna que son mémoire fût imprimé sous le privilége de la compagnie. 10° *Histoire d'une épidémie du genre des catarrheuses-putrides, des plus graves et des plus contagieuses*, mémoire couronné par la société royale de médecine (1785); Orléans, 1787, in-8°; 11° *Dissertation sur le supplice de la guillotine*, Sens, an 4 (1796), in-8°. « J'ai composé, étant en prison, cette « dissertation, dit l'auteur, sur un supplice que « je devais subir le 15 thermidor, sans la mort de « Robespierre, arrivée le 9. » L'objet de Gastelier était de détruire une erreur qui venait d'être accréditée par le savant physiologiste Sœmmering, et répétée par Sue le fils. Ces médecins disaient qu'après la décapitation le supplicié éprouve de longues et vives douleurs. Sue ajoutait qu'il avait vu le visage de Charlotte Corday rougir d'indignation après que la tête eut été séparée du corps. Gastelier réfuta ce système en vrai physiologiste; il fit voir que par la décollation le passage de la vie à la mort est si rapide qu'il est impossible d'éprouver la plus légère sensation. 12° *Traité sur les maladies des femmes en couche*, Paris, 1811, in-8°. Ce livre qui renferme, sur la *péritonite*, une doctrine contraire à celle des modernes, est d'ailleurs rempli de faits intéressants et d'aperçus pratiques infiniment judicieux. 13° *Notice chronologique sur mes ouvrages*, Paris, 1816, in-4°; 14° *Exposé fidèle de plusieurs petites véroles survenues après la vaccination, suivi d'observations pratiques sur la variole naturelle et inoculée, ainsi que de quelques propositions tendantes au perfectionnement et à l'amélioration de la vaccine*, Paris, 1819, in-8°; 15° Un grand nombre d'articles dans divers recueils scientifiques. F—R.

GASTELLIER DE LA TOUR. *Voyez* Tour.

GASTINE (Civique de), né vers 1794, s'est fait connaître par plusieurs écrits pour l'abolition de l'esclavage et pour l'indépendance de St-Domingue (Haïti). Ces publications lui ayant causé des disgrâces, il quitta la France au commencement de 1822 et s'embarqua pour l'Amérique. Le président de la république d'Haïti l'accueillit et lui procura un emploi; mais le climat de cette colonie était tout à fait contraire à sa santé. Après avoir demeuré deux mois aux Cayes, il voulut se rendre au Port-au-Prince, et tomba malade pendant le voyage. Aussitôt que le président en fut informé, il envoya ses médecins auprès de lui, et sa voiture pour le ramener à la ville; tous ces soins ne purent le sauver : il mourut le 12 juin 1822. Le gouvernement lui fit faire des obsèques auxquelles assistèrent les autorités. L'un des juges du tribunal de cassation (Pierre-André) prononça un discours funèbre. Le *Télégraphe*, journal d'Haïti, dans son numéro du 16 juin, donne le détail des funérailles de Gastine. Son portrait lithographié a été publié par M. Duperly, dessinateur au Port-au-Prince. Outre un *Tableau statistique* du globe, envisagé sous le rapport de la nature des gouvernements qui régissent ses diverses contrées, on a de lui : 1° *De la liberté des peuples et des droits des monarques appelés à gouverner; dédié à Eugène Vail, citoyen des États-Unis d'Amérique et ex-secré-*

taire d'ambassade près le gouvernement français, Paris, 1818, in-8°; 2° *Histoire de la république d'Haïti*, ou *Saint-Domingue, l'esclave et le colon*, ibid., 1819, in-8°; 3° Deux *pétitions* à la chambre des députés sur l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, Paris, 1820, 1822, in-8°; 4° *Pétition à MM. les députés des départements sur la nécessité où se trouve la France de faire un traité de commerce avec la république d'Haïti, et sur les avantages qu'en retireraient les deux nations*, ibid., 1821, in-8°; 5° *Lettre au roi, sur l'indépendance de la république d'Haïti et l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises*, ibid., 1821, in-8°; 6° *Lettre au pape sur les prétentions du sacerdoce et les dangers de revoir le diadème soumis à la tiare, par Civique de Gastine, citoyen français*, Londres, (Paris), 1821, in-8°; 7° *Exposé d'une décision extraordinaire de la régie des droits réunis, qui exile un citoyen français pour un écrit prétendu séditieux*, Paris, 1822, in-8°. Barbier (*Dictionnaire des anonymes*) attribue cet ouvrage à M. Toulotte, qui, dit-on, a revu la plupart des écrits de Gastine. P—RT.

GASTON, vicomte de Béarn, l'un des seigneurs français qui se distinguèrent le plus dans la première croisade. Avant son départ, il publia une ordonnance pour le maintien de la paix entre ses sujets, monument précieux de l'état de la législation à cette époque (1). Il joignit ensuite Raimond, comte de Toulouse, et dut bien moins à sa naissance qu'à ses belles actions l'honneur de commander une partie de l'armée des croisés. Il contribua à la prise de Nicée en 1097; eut part à la victoire signalée remportée sur les Sarrasins, près d'Antioche, l'année suivante; marcha ensuite contre Jérusalem, dont le siége avait été résolu, fut chargé de la construction des machines destinées à protéger l'approche des murailles, preuve de ses connaissances dans ce qui composait alors l'art de la guerre; enfin il fut un des chevaliers qui montèrent les premiers à l'assaut, et qui décidèrent par leur exemple du sort de cette ville. Après la prise de Jérusalem, il s'embarqua au port de Laodicée, et arriva à Constantinople, où il reçut de l'empereur l'accueil le plus distingué. Gaston revint peu de temps après dans ses États; mais au bout de quelques années il prit de nouveau les armes contre les infidèles, et mourut en Espagne en combattant pour la foi. Tous les historiens contemporains vantent la bravoure et l'habileté de Gaston. Guillaume de Tyr, Raimond d'Agiles et l'abbé Guibert lui donnent de magnifiques éloges. C'est sans aucun fondement que l'abbé de Vertot a dit que Gaston demeura à Jérusalem et qu'il consacra le reste de sa vie au soulagement des pauvres, dans la maison des hospitaliers de St-Jean, dont il avait pris l'habit. W—s.

GASTON. *Voyez* FOIX, ORLÉANS et PHÉBUS.

(1) M. Michaud en a donné un extrait intéressant dans son *Histoire des Croisades*, t. 1er, p. 479

GASTON (MARIE-JOSEPH-HYACINTHE DE), poëte français, né à Rodez en 1767, vint fort jeune à Paris et fut élevé au collége du Plessis. Appartenant à une famille distinguée, il embrassa de bonne heure la profession militaire, et il avait à peine vingt ans qu'il servait déjà en qualité de capitaine de cavalerie. Forcé par les orages de la révolution de s'exiler de sa patrie, il se réfugia à Coblentz, servit dans l'armée de Condé, et se rendit à Hambourg, où l'un de ses oncles lui fournit une modique somme avec laquelle il fit à pied le voyage de St-Pétersbourg. Arrivé dans cette capitale, il n'eut d'autre ressource pour subsister que celle de donner des leçons de français; mais enfin la fortune cessa de le persécuter. Le comte de Romanzoff, ce ministre protecteur des lettres, lui fit composer des pièces de théâtre pour les fêtes qui se donnaient à la cour, lui confia la direction du *Journal littéraire* de St-Pétersbourg, et lui fit accorder par l'impératrice Catherine II une place à la bibliothèque impériale. Rendu à ses goûts littéraires, Gaston crayonna les premiers vers de sa traduction de l'*Énéide*, pour laquelle il devait trouver dans Delille un rival si redoutable. D'un caractère doux, modeste et plein de franchise, Gaston fut accueilli dans les meilleures sociétés de St-Pétersbourg, et y trouva une utile diversion à ses travaux. Les troubles qui désolaient la France paraissant enfin apaisés, il conçut l'espérance de revoir sa famille, et les libéralités du czar Paul Ier lui permirent bientôt de réaliser ses vœux. Ce monarque, qui l'honorait d'une estime particulière, lui assigna, sur sa cassette, une pension de 2,400 fr., le créa chevalier de Malte, et, pour comble de faveurs, voulut que ses bienfaits le suivissent en France. Gaston, libre dès lors de toute inquiétude, ne songea plus qu'à travailler à sa traduction de l'*Énéide*. Il en publia quelques fragments qui furent accueillis favorablement. Encouragé par ce début, et redoutant la rivalité du célèbre Delille, il se hâta de faire paraître les quatre premiers livres de son *Énéide;* il obtint quelque succès, et le ministre Fourcroy, qui était parent de l'auteur, fit déclarer son ouvrage classique. On touchait à l'époque de la première organisation des lycées, Gaston fut nommé proviseur de celui de Limoges. C'est en remplissant cette place qu'il fit imprimer les 5e, 6e, 7e et 8e chants de sa traduction, qui fut entièrement terminée en 1807. Cette première édition, qu'il dédia à ses frères, vit le jour à Paris, en 3 volumes in-8° (1). Elle fut épuisée en moins d'un an, et l'auteur en publia une seconde en 4 volumes, avec le texte en regard. Ce succès ne s'est pas soutenu, parce que l'opinion des connaisseurs, qui finit toujours par prévaloir, a placé cette version au rang des ou-

(1) Dès 1796 il avait fait imprimer à St-Pétersbourg les six premiers chants, in-4°. Quant à l'édition faite en France, le premier volume est de 1803, le second de 1806, le troisième de 1807, in-8°; la seconde édition, 1808, 4 vol. in-12, est la seule qui contienne le texte.

vrages médiocres de notre littérature. De toutes les qualités essentielles au poëte, celle que Gaston laisse le plus à désirer dans sa traduction de l'*Énéide* est la sensibilité. Il ne s'attache point à rendre ces nuances délicates qui révèlent la manière de sentir du poëte latin. Une figure, un tour heureux, une expression dictée par l'âme, placés comme sans dessein au commencement d'une phrase, suffisent quelquefois pour lui donner du mouvement. Voilà de ces choses qui ne doivent jamais échapper au traducteur, et malheureusement Gaston ne les supprime ou ne les altère que trop souvent. Ce n'est pas qu'il n'ait fait une grande étude du rhythme et des formes de notre poésie; mais, plus occupé de ses propres idées que de celles de Virgile et ne visant qu'à l'effet, il ne cherche jamais à s'identifier avec cet admirable modèle; il croit compléter les tableaux de ce grand poëte lorsqu'il les défigure ou les termine par des images mesquines. Ce qui est encore à remarquer, c'est que Gaston ne cherche souvent à embellir ainsi Virgile qu'après avoir échoué dans la manière de rendre ses pensées, ou après l'avoir mutilé. On pourrait citer à ce sujet la description de la tempête suscitée par Junon, l'épisode de Laocoon, et une foule d'autres morceaux dans lesquels le traducteur ne se fait pas scrupule d'abréger considérablement Virgile. Cependant quelques personnes, jugeant en masse du travail de Delille comparé à celui de Gaston, ont voulu insinuer que ce dernier était le plus fidèle traducteur, et ils en donnaient pour raison que la traduction de Gaston n'excédait que de trente-huit vers le poëme de Virgile, tandis que celle de Delille contenait trois mille onze vers de plus que l'*Énéide*. Il est ridicule que l'on veuille juger des vers par un calcul arithmétique; mais que diront ces calculateurs si on leur prouve que ce n'est qu'en tronquant Virgile d'une part, et en y ajoutant des vers d'une autre, que Gaston est parvenu à donner à sa traduction à peu près la même étendue que celle du poëme latin? Delille, au contraire, s'écarte peu de son modèle; il cherche à en exprimer jusqu'aux moindres détails, et surtout à s'approprier *ses tournures* et *ses expressions*. On a dit qu'il paraphrasait continuellement Virgile : s'il le fait, c'est toujours lorsqu'il y est forcé par la différence des langues, et qu'il ne peut rendre autrement la pensée de l'original. C'est particulièrement dans le 4e livre de l'*Énéide* que l'on voit comment, sous la plume de Gaston, tous les traits de sentiment se décolorent. Didon, dans Virgile, s'entretient-elle de sa passion, c'est l'attendrissement de son âme qui reporte son souvenir sur l'époux qu'elle a perdu, et qui lui fait avouer presque involontairement qu'elle reconnaît les feux dont elle avait brûlé : Gaston lui fait dire froidement qu'Énée a seul troublé le calme de ses sens; il supprime ensuite le beau mouvement renfermé dans cette apostrophe : *Ante, pudor, quam te violem!* Il en est de même de ce vers attendrissant :

Interea et tacitum vivit sub pectore vulnus,

auquel il croit donner plus d'énergie en disant qu'elle a senti ses feux courir *de veine en veine*, parce qu'il s'est rappelé l'ode de Sapho; ailleurs il nous représente Junon portée sur les ailes du Zéphir, lorsqu'il s'agit de la peindre courroucée et emportée sur son char par les aquilons furieux. C'est surtout dans les fortes situations qu'une chose mise hors de sa place devient un contresens. Pourquoi, dans la description de la tempête, ne nous montre-t-il pas, comme Virgile, Énée frissonnant et tendant les bras vers le ciel? Dans le songe du deuxième livre a-t-il conservé cette sublime image de Troie expirante, qui, par la bouche de son héros, recommande ses dieux à Énée; il en est de même de cet hémistiche, *quantum mutatus ab illo!* qui renferme un sentiment profond. Enfin il n'y a pas jusqu'à ce soupir sorti lentement du fond des entrailles d'Hector qui ne donne une teinte lugubre au récit de ce songe, et qui ne soit encore un coup de pinceau que le traducteur aurait dû chercher à rendre. Il y a cependant des descriptions dans lesquelles son talent se montre avec moins de désavantage : celles par exemple qui ne comportent pas la peinture des mouvements de l'âme. Dans le sentiment il n'y a qu'un point à saisir, et il ne peut être saisi que par celui qui sent fortement; tandis que dans une description le poëte peut varier davantage ses couleurs. Au reste la traduction de Gaston gagne beaucoup lorsqu'elle n'est comparée ni à Virgile ni à Delille. Quoique le coloris en soit pâle, et que la recherche s'y fasse quelquefois apercevoir, elle est cependant écrite avec élégance, et offre des vers faciles et assez harmonieux, et même, dans de certains passages, de l'élévation et de la force. Dans les derniers chants de cette traduction, il y a une progression sensible pour le talent; soit parce que l'auteur, docile à la critique, a cherché à se rapprocher davantage de Virgile; soit parce qu'il n'avait pas à lutter contre les beautés inimitables des premiers chants de l'*Énéide*, beautés qui étaient le plus contraires à son genre de talent. La traduction de Gaston est accompagnée de notes où l'auteur montre de l'érudition et du goût, et développe d'excellents principes de morale. Avec de tels principes peu d'hommes pouvaient remplir plus dignement les fonctions qui lui furent confiées dans l'instruction publique; mais sa santé s'altérant continuellement, il ne s'éloigna plus de la capitale. C'est là qu'au milieu de cruelles souffrances fut terminée sa traduction de l'*Énéide*, et qu'il reçut les témoignages les plus flatteurs du grand maître de l'université et de plusieurs hommes de lettres. Le comte de Romanzoff, qui à cette époque fit un voyage à Paris, vint le visiter et lui porta des paroles satisfaisantes de la part de l'empereur Alexandre. Mais ces douces jouissances, loin de causer une diversion à ses maux, ne servirent qu'à faire

consumer plus rapidement les restes de sa vie languissante. Signalant ses dernières volontés par un acte de bienfaisance, il légua une dotation considérable à l'hospice de Rodez, et mourut d'une maladie de poitrine, le 14 décembre 1808. Gaston a aussi composé deux tragédies, l'une représentée sur le théâtre de St-Pétersbourg, et l'autre qui devait l'être aux Français, et dont le sujet, emprunté de Métastase, était *Artaxerce*. Ses autres ouvrages sont des poésies fugitives éparses dans divers recueils, une *Déclaration des Français restés fidèles au roi* (Francfort, 1793, in-8°), et un poëme sur les quatre âges de la femme, auquel il n'eut pas le temps de mettre la dernière main, et dont on connaît divers fragments. B—L—T.

GASTON, perruquier de profession, figura au premier rang parmi les chefs de l'insurrection royaliste qui s'empara de Challans en 1793, mais il fut tué presque aussitôt à l'attaque de St-Gervais. Comme il n'avait fait que paraître parmi les Vendéens, ceux-ci ignorèrent à peu près son existence. Cependant le nom de ce chef éphémère retentit dans toute l'Europe. En effet Gaston fut indiqué par les administrations de la Vendée et des Deux-Sèvres, et noté à la convention par son délégué, le Rochelais Niou, comme le généralissime des royalistes de l'Ouest. Le conventionnel Carra, pendant sa mission à Fontenay, mit à prix la tête de Gaston, qui n'existait déjà plus; et, à la même époque, Pons (de Verdun) interpellait à la tribune son collègue Gaston de déclarer s'il était le frère de *ce chef de révoltés*. On voit d'après cela combien peu le gouvernement révolutionnaire connaissait ce qui se passait dans l'intérieur des pays insurgés. F—T—E.

GASTRELL (François), évêque anglais, né en 1662 à Slapton, au comté de Northampton, étudia à Oxford, fut nommé en 1684 prédicateur de la société de jurisprudence de Lincoln's-inn et choisi en 1697 pour prononcer les huit discours théologiques fondés par Boyle à Oxford, discours qu'il fit imprimer la même année. Des *Considérations sur la Trinité*, publiées en 1702, où il combat l'opinion de Collins et de Clarke, ses *Institutions chrétiennes*, en 1707, et des *Remarques sur la doctrine de l'Écriture touchant la Trinité*, par Clarke, le firent connaître avantageusement, lui procurèrent la faveur du gouvernement, et, entre autres bénéfices, l'évêché de Chester, en 1714. Sa faveur finit avec le règne de la reine Anne; mais cela ne l'empêcha pas de déployer en plusieurs circonstances la fermeté de son caractère. En 1717, l'université d'Oxford ayant été attaquée dans la chambre des pairs, pour une émeute qui avait eu lieu à Oxford le jour anniversaire de la naissance du prince de Galles, Gastrell prit avec chaleur la défense de ce corps, tout en condamnant sa conduite déloyale. Il s'engagea en faveur de la même université dans une vive contestation avec l'archevêque de Cantorbéry, qui prétendait dispenser des exercices académiques les sujets nommés par le roi aux emplois ecclésiastiques. La cour du banc du roi ayant décidé en faveur du candidat, Gastrell en appela au jugement du public, dans un écrit imprimé, pour lequel il reçut les remercîments de l'université. Il s'opposa fortement quelque temps après aux procédés de la chambre des lords contre Atterbury, et censura avec sévérité la conduite violente des évêques, ses collègues, dans cette occasion, quoiqu'il détestât d'ailleurs les principes de l'évêque de Rochester. Il mourut le 24 novembre 1725. Ses *Institutions chrétiennes*, ou *la véritable parole de Dieu*, sont le plus estimé de ses ouvrages. On cite aussi de lui la *Preuve morale d'un état futur*, in-8°, sans nom d'auteur. X—S.

GATAKER (Thomas), théologien et critique anglais, né à Londres en 1574, et élève de l'université de Cambridge, fut successivement instituteur particulier, prédicateur de Lincoln's-inn, et recteur de Rotherhithe, au comté de Surrey. Il parcourut en 1620 les pays étrangers, se faisant remarquer par son zèle pour le protestantisme. Un ouvrage qu'il avait publié en 1619, in-4°, contre les loteries et jeux de hasard, sous le titre de : *Discours sur la nature et l'usage des loteries, traité historique et théologique*, fit alors beaucoup de bruit, et donna lieu à différentes objections, auxquelles il répondit en 1623; il publia ensuite quelques ouvrages de controverse. Choisi membre de l'assemblée des théologiens convoquée à Westminster lors de la guerre civile, il partagea leurs travaux sur la Bible; et ses notes sur Isaïe, sur Jérémie et ses lamentations, sont, dit-on, le meilleur commentaire qui ait paru sur ces ouvrages. S'étant rompu un vaisseau de la poitrine en prêchant, et étant alors fort âgé, il n'en fut que plus assidu à ses travaux de cabinet et donna successivement au public un grand nombre de savants écrits. Il fut, en 1648, le premier des quarante-sept ministres qui signèrent la remontrance adressée à l'armée contre le dessein de juger et de faire périr le roi. Il mourut en 1654, dans sa 80e année, après avoir été marié quatre fois. C'était un homme modeste et sans ambition, qui refusa plus d'une fois des bénéfices considérables, pour n'être l'esclave d'aucun parti. Ne jouissant, par sa cure, que d'un revenu très-modique, ses paroissiens, qui savaient qu'il était mal avec le parti dominant, n'eurent pas honte de réduire encore ce revenu en refusant de lui payer les dîmes établies. L'étude paraissait lui tenir lieu de tout. Nous ne citerons que quelques-uns des ouvrages qu'il a laissés : 1° *De nomine tetragrammato*, 1645, en défense de la manière ordinaire de prononcer en anglais le mot *Jehovah*; 2° *De diphthongis sive bivocalibus*, 1646. Il essaye de prouver qu'il n'y a point de diphthongues, et que deux voyelles ne peuvent jamais s'unir de manière à former une syllabe. 3° Une édition et une traduction des *Méditations de Marc-Aurèle-Antonin*, avec un discours préliminaire sur

la philosophie des stoïciens, et un commentaire ; le discours préliminaire a été réimprimé dans ses *Opera critica*, et dans l'édition de Marc-Antonin donnée par Stanhope en 1697. 4° *Défense des annotations*, etc., 1653, in-4°. Gataker, dans ses notes sur Jérémie, avait attaqué le fameux astrologue Lilly, pour avoir dit que son art avait été révélé au monde par les anges, et l'avait même traité de buse (*blind buzard.*); l'astrologue lui ayant répondu dans son *Annus tenebrosus*, il répliqua par la défense ci-dessus. Lilly ayant fait réponse à cet écrit dans un pamphlet, où il reproche à son antagoniste son avarice, et l'accuse de prostituer son ministère à des intérêts terrestres, Gataker publia un *Discours apologétique*, en 1654, l'année même de sa mort; cet événement n'arrêta point le ressentiment de Lilly, qui continua de l'exprimer dans d'autres écrits. Une partie des ouvrages de Gataker a été recueillie sous le titre d'*Opera critica*, Utrecht, 1668, in-fol. Saumaise, Colomiès et d'autres savants ont rendu hommage à ses talents comme critique. Cependant Baillet, tout en reconnaissant son savoir, son exactitude et sa sagacité, lui reproche, non sans raison, d'avoir été trop hardi dans ses conjectures. Gataker voit souvent Jésus-Christ, St-Paul, les évangélistes et les pères de l'Église sous le portique : il ne tient pas à lui qu'on ne les prenne pour des disciples de Zénon. X—s.

GATBLED ou GADBLED (Christophe), l'un de ces savants utiles dont le nom échappe quelquefois à la renommée, mais à qui les amis des sciences aiment à rendre la justice qui leur est due, naquit vers 1734, à St-Martin-le-Bouillant, diocèse d'Avranches; il embrassa l'état ecclésiastique, fut reçu bachelier en théologie à l'université de Paris, obtint à Caen un canonicat dans la collégiale du St-Sépulcre, et y fut nommé professeur royal de mathématiques et d'hydrographie. Il a beaucoup contribué à répandre le goût des mathématiques dans l'université de cette ville. L'abbé Gadbled était un des membres les plus recommandables de l'Académie des belles-lettres de Caen; et l'amitié dont l'honoraient d'Alembert, Lavoisier, Vicq-d'Azyr, Lagrange, etc., prouve qu'il était digne de figurer sur un plus grand théâtre. Après avoir enseigné la philosophie pendant vingt ans, et les mathémathiques pendant quinze, avec le plus grand succès, il fut enlevé par une mort prématurée le 11 octobre 1782, et le public fut privé des ouvrages importants qui avaient occupé ses loisirs; les seuls qu'il ait publiés sont : 1° *Exercice sur la théorie de la navigation*, Caen, 1779, in-4°; 2° *Exposé de quelques-unes des vérités rigoureusement démontrées par les géomètres, et rejetées par l'auteur du* Compendium de physique, *imprimé à Caen en* 1775, *petit in*-12, *destiné à l'instruction de la jeunesse*, Amsterdam, 1779, in-8° de 39 pages. C. M. P.

GATES (Horace), général, Anglais de naissance, mais naturalisé Américain, naquit vers 1728; quoiqu'avec de l'inclination pour la littérature, il entra de bonne heure dans la carrière militaire. Il fit ses premières armes sous le prince Ferdinand, depuis duc de Brunswick, et fut le compagnon d'armes de Burgoyne, qu'il était destiné à combattre un jour et à vaincre. Il fut envoyé ensuite en Amérique, s'y distingua dans diverses occasions, et servit avec le grade de capitaine d'infanterie dans l'armée du général Braddock. Il revint en Angleterre après la paix de 1763; mais le goût qu'il avait pris pour le séjour du nouveau monde le détermina à vendre sa commission et à y retourner. Ayant acheté un domaine dans la colonie de Virginie, Gates y résida paisiblement jusqu'à l'époque qui vit éclater la guerre de l'indépendance ; il reprit les armes pour sa patrie adoptive et pour la défense d'une cause qui lui paraissait la seule juste. Ses talents militaires, son expérience, et surtout sa réputation de prudence, le portèrent rapidement aux grades supérieurs. Il fut investi du commandement en chef de l'armée américaine du Nord, dont il vint prendre possession en septembre 1777; cette armée n'était composée en très-grande partie que de milices, mais qui s'augmentaient et s'aguerrissaient chaque jour. L'armée anglaise, commandée par le général Burgoyne, d'abord nombreuse et composée de vétérans, était considérablement affaiblie par les combats, les maladies et la désertion; elle s'était d'ailleurs trop habituée à compter sur l'inexpérience de l'ennemi. Autant par l'effet des fautes de son chef que par l'habileté de Gates à en profiter, elle se trouva, le 13 octobre 1777, enveloppée de tous côtés par l'ennemi, à Saratoga, sans aucun moyen apparent de retraite, et ayant à peine des provisions pour trois jours. Burgoyne jugea à propos de former de ses principaux officiers un conseil, qui ne trouva pas même pour se réunir un endroit à l'abri de la canonnade et de la mousqueterie de l'ennemi : de sorte qu'un boulet de dix-huit livres traversa la table autour de laquelle on délibérait. L'avis unanime fut qu'il fallait entrer en négociation avec le général Gates. Ce dernier, quoiqu'il eût combattu contre son pays, n'en avait point détaché son affection ; ce fut ce sentiment, comme son humanité, qui inspira ses égards pour ceux de ses compatriotes que le sort de la guerre avait rendus ses prisonniers (1), et qui dirigea encore sa conduite généreuse dans cette circonstance. Parmi les articles de la capitulation qu'il proposa, quelques-uns blessaient le point d'honneur des soldats anglais; Burgoyne lui déclara que ses soldats périraient jusqu'au

(1) On peut citer surtout les égards qu'il témoigna à lady Ackland, épouse du brave et malheureux major des grenadiers anglais, femme aussi intéressante par son courage et par sa constance à partager le sort de son mari, que par les extrémités auxquelles elle fut réduite. Les papiers publics du temps en donnent des détails qu'on trouve aussi retracés d'une manière très-touchante dans un ouvrage intitulé : *l'Etranger en Amérique* (*The Stranger in America*), par Janson, publié en 1808.

dernier, plutôt que de se soumettre à déposer les armes dans leur camp, et à le faire autrement qu'au commandement de leurs propres officiers. Non-seulement Gates consentit sans difficulté à changer ces articles, mais au moment de l'exécution de la capitulation, le 18 octobre, il eut la délicatesse de consigner les soldats américains dans leurs lignes, pour ne pas les rendre spectateurs de l'humiliation d'un ennemi dont les longs mépris auraient pu justifier quelque représaille. Il se montra également supérieur au ressentiment des injures personnelles à l'égard du général anglais, dont les épigrammes et les jugements dédaigneux sur son caractère militaire lui étaient bien connus : il ne s'en vengea que par une plaisanterie (*voy.* Burgoyne). La modération de la conduite de Gates formait un contraste avec celle des Anglais, victorieux en ce moment sur un autre point, et spécialement avec celle du général Vaughan, qui mettait tout à feu et à sang sur son passage, et qui venait de brûler jusqu'à la dernière maison de la petite ville d'Esopus ou Kingston. Il écrivit à ce général une lettre pleine de reproches, en lui prédisant qu'il pourrait avoir lieu de se repentir de sa barbarie. L'affection que Gates conservait pour son pays natal, son horreur et son mépris pour le ministère qui l'avait entraîné dans la guerre, et ses vœux pour un rapprochement entre la mère patrie et les colonies, se trouvent fortement exprimés dans une lettre dont il chargea le général Burgoyne, et qu'il adressa au comte de Thanet, membre de la chambre des pairs d'Angleterre, avec lequel il avait été intimement lié autrefois. La lettre, malgré l'opposition des ministres, fut lue à haute voix à la chambre des lords par le marquis de Rockingham, et y fit beaucoup de sensation. Gates prit, le 25 juillet 1780, par le choix du congrès, le commandement de l'armée américaine du Midi, dans la Caroline septentrionale. Il avait sous ses ordres cinq à six mille hommes, presque tous de milice, lorsqu'il fut attaqué dans une position très-défavorable à Camden, par le lord Cornwallis, qui, à la tête de quatorze cents hommes de troupes réglées et de cinq à six cents miliciens, mit presque aussitôt en déroute les milices américaines, que leurs officiers s'efforcèrent inutilement de rallier ; un seul régiment, celui de la Caroline septentrionale, se défendit jusqu'à la dernière extrémité. Ce revers fut d'autant plus sensible au général Gates, qu'au moment où il s'occupait à le réparer autant qu'il était en son pouvoir, le congrès américain lui retira le commandement avec une rigueur de procédés qui fut généralement blâmée. La nouvelle de la mort de son fils unique, jeune homme d'une grande espérance, vint ajouter à ses chagrins. Le général Green, qui remplaça Gates, chercha à le dédommager de l'injustice du gouvernement ; et tous les officiers s'empressèrent de rendre hommage à sa conduite et à des talents, que les circonstances n'avaient pas secondés. Lorsqu'il passait à Richemond pour retourner dans ses foyers, quatre commissaires vinrent au nom de la chambre des délégués de Virginie lui exprimer leur estime et leur reconnaissance « des « glorieux services qu'il avait rendus, et dont « aucun revers de fortune n'était capable d'effa- « cer le souvenir. » Il se retira dans une ferme qu'il possédait dans le comté de Berkley, avec quelques-uns de ses esclaves, qui ne voulurent jamais le quitter. Il donna la liberté à tous les autres, après avoir assuré la subsistance de ceux d'entre eux qui se trouvaient sans ressources. Il mourut le 10 mars 1806 à 78 ans, emportant avec lui le sentiment de l'estime publique pour ses talents et pour ses qualités sociales. X—s.

GATTAMELATA (Étienne), condottiere et général des Vénitiens, était de Narni, et avait fait ses premières armes au service de l'Église : il passa en 1434 au service des Vénitiens, et fut fait capitaine général de leur armée, sur la démission du marquis de Mantoue. Cependant il fut plusieurs fois obligé de céder le commandement suprême, dans la guerre contre le duc de Milan, à de nouveaux condottieri, qui, mettant à la solde de la république des armées plus nombreuses que les siennes, s'en réservaient la direction. Le zèle de Gattamelata ne se démentit point, dans quelque rang qu'il fût placé : et la Seigneurie fut si contente de ses services, qu'elle lui accorda la noblesse de Venise, le 8 octobre 1438, avec un palais dans la ville et de riches pensions. Gattamelata mourut le 8 janvier 1443 ; les Vénitiens lui firent élever un tombeau et une statue équestre à Padoue, par Donatello, célèbre sculpteur florentin. S. S—i.

GATTEL (Claude-Marie), né à Lyon le 21 avril 1743, y fit une partie de ses études, qu'il vint achever au séminaire St-Sulpice, à Paris; il alla ensuite professer la philosophie à celui de Lyon, et fut en 1766 nommé professeur de philosophie au collége royal de Grenoble. Ce collége ayant été en 1786 donné à la congrégation de St-Joseph, Gattel le quitta, et s'adonna entièrement à l'étude des langues. Lors de l'établissement des écoles centrales, il eut la chaire de grammaire générale à Grenoble; et lors de l'organisation de l'université, il fut nommé proviseur du lycée de cette ville. Il s'était démis de cette place depuis peu de temps, lorsqu'il mourut le 19 juin 1812. On a de lui : 1° *Mémoires du marquis de Pombal*, traduit de l'italien, 1785, 4 vol. in-12. Cet ouvrage ne porte pas le nom de Gattel ; et l'on a quelque raison de douter qu'il soit de lui. 2° *Nouveau dictionnaire espagnol-français et français-espagnol, avec l'interprétation latine*, Lyon, 1790, 3 vol. in-8°; Lyon, 1801, 1803, 2 vol. in-4° ; 3° *Nouveau Dictionnaire portatif de la langue française*, 1797, 2 vol. in-8°, très-bon manuel; réimprimé en 1803 à Metz par C. (Clément de Dijon) homme de lettres, loin de l'auteur,

à son insu, et avec des additions qu'il n'approuvait pas toutes : aussi ne donna-t-il le titre que de seconde édition à celle qu'il venait de mettre sous presse quand il mourut, et qui parut sous le titre de *Dictionnaire universel portatif de la langue française, avec la prononciation figurée*, 1813, 2 vol. in-8°; Lyon, 1819, 2 vol. in-4° et 2 vol. in-8°; Lyon, 1827, 2 vol. grand in-8°; Paris, 1844, 2 vol. gr. in-8°; 4° *Nouveau Dictionnaire de poche, français-espagnol et espagnol-français*, Paris, 1798, 1803, 1806, 2 vol. oblongs; 5° *Dictionnaire espagnol-anglais et anglais-espagnol*, 1803, 2 vol. in-16 oblongs; 6° *Grammaire italienne de Veneroni, entièrement refondue*, 1800, in-8°; 7° *Inscriptions en vers, mises au-dessous des noms des hommes illustres du Dauphiné, à la fête du 14 juillet*, 1802, in-8°; 8° *Dictionnaire français et espagnol, et espagnol et français*, 1801, 2 vol. in-4°; 1803, 2 vol. in-4°. A. B—T.

GATTENHOF (George-Mathieu), médecin allemand, né en 1722 à Mænnerstadt en Franconie, fit ses études à Gœttingue et à Wurzbourg, fut reçu à l'université de cette dernière ville maître ès arts, puis docteur en 1748, après avoir disserté sur le calcul des reins et de la vessie. A peine revêtu du doctorat, il fut choisi pour exercer à Bruchsal, et l'année suivante à Gernsheim, les fonctions de médecin-physicien. Appelé en 1750 à l'université de Heidelberg pour occuper la chaire d'anatomie, il fut successivement promu à celles de physiologie, de pathologie, de médecine pratique, de matière médicale et de botanique. Il joignit à cet honorable emploi les titres de vice-chancelier, comte palatin et archiâtre du prince-évêque de Spire. Gattenhof mourut le 16 janvier 1788. Pendant près de quarante années il avait parcouru la carrière professorale, et pourtant il n'a pas laissé un seul ouvrage; et son nom, bien que décoré de distinctions brillantes, mérite peu de passer à la postérité. Les bibliographes ne lui attribuent en effet que de minces dissertations, soutenues par des candidats qui en sont réputés les auteurs. Il suffira d'en citer quelques-unes : 1° *De ventriculi et intestinorum ratione habenda in ordine ad æstimandas medicamentorum vires*, 1756; 2° *De curis infantum physico-medicis*, 1766; 3° *De crusta sanguinis sic dicta inflammatoria*, 1766; 4° *De inflammationis ratione, resp., Odendahl*, 1773; 5° *De inflammationis causis et eventibus, præmisso programmate De viribus vitalibus*, 1775; 6° *Plethora;* 7° *De inflammationis therapia*, 1781; 8° *Inflammationum fallaciæ*, 1786; 9° *Peripneumoniæ et pleuritidis spuriæ momenta*, 1786. Les pathologistes regardent comme assez judicieuse la doctrine de l'auteur sur les phlegmasies, dont il s'est occupé avec une sorte de prédilection. 10° *De naturæ circa longævitatem regulis*, 1775; 11° *Stirpes agri et horti Heidelbergensis, ordine Ludwigii, cum characteribus Linnæanis, Hallerianis, aliorumque, in usus academicorum*, 1782, in-8°. J. C. A. Varnhagen a recueilli, traduit en allemand et publié en 1794 à Dusseldorf les thèses de Gattenhof en un volume in-8°. C.

GATTERER (Jean-Christophe), né le 13 juillet 1727, à Lichtenau dans le territoire de la république de Nuremberg, fut un des savants les plus distingués de l'Allemagne. Sa vie, comme celle de la plupart des hommes de lettres qui se vouent à l'instruction de la jeunesse, ne présente rien de bien remarquable. Après avoir fait ses études à l'université d'Altorff, qui dépendait de Nuremberg, il fut placé en 1755 comme instituteur au gymnase de cette ville. Ce fut là que naquit sa fille Philippine, mariée à un M. Engelhard, à Cassel, et connue dans la littérature allemande par ses poésies lyriques. En 1758 Gatterer fut appelé à Gœttingue comme professeur d'histoire, place qu'il remplit jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 5 avril 1789. Depuis 1770 il portait le titre de conseiller aulique du roi de la Grande-Bretagne. La géographie, l'histoire, la généalogie des maisons souveraines, le blason, la diplomatique, ou l'art de lire et de juger les chartes et écrits du moyen âge, sont les parties que Gatterer enseigna avec le plus grand succès pendant sa longue carrière académique; et l'on peut dire que les progrès que l'étude des sciences historiques a faits en Allemagne depuis le milieu du dernier siècle sont en grande partie dus à Gatterer, qui a porté dans l'enseignement de cette science l'usage de combiner le synchronisme avec la chronologie; méthode au moyen de laquelle on embrasse d'un coup d'œil tout ce qui, dans une certaine époque, s'est passé de remarquable. Cependant Gatterer n'a pas laissé un seul ouvrage qui lui donne une place parmi les écrivains classiques de sa nation; néanmoins, si l'on doit autant d'estime à celui qui a posé les bases d'un édifice qu'à celui qui sur de bonnes fondations élève une construction solide, Gatterer doit être regardé comme un écrivain du premier mérite. Aussi ses ouvrages sont-ils entre les mains de tous ceux qui veulent faire une étude plus que superficielle de l'histoire universelle. La plupart de ses ouvrages ont été rédigés pour l'usage des auditeurs qui fréquentaient les cours de Gatterer; et en les jugeant, il ne faut pas perdre de vue cette circonstance; car elle explique le grand nombre de choses qui n'y sont qu'indiquées, et dont Gatterer réservait le développement à ses leçons. Dans tous, il a déposé les résultats des recherches les plus savantes et les plus laborieuses, dirigées par un esprit éminemment critique et par un excellent jugement. Gatterer a publié successivement sept abrégés de l'histoire universelle, dont aucun n'a été achevé, parce qu'à mesure que les premiers volumes d'un de ces livres s'épuisaient, l'auteur avait agrandi ses vues et fait de nouvelles recherches qui le rendaient mécontent de son travail, et lui faisaient changer de plan. Comme Gatterer a consigné dans chacune de ces éditions le résultat des travaux qui l'avaient particulièrement occupé dans

l'intervalle d'une époque à l'autre, on est obligé de réunir toutes ces éditions, qui ne se répètent nullement. Quoique nous ayons qualifié ces ouvrages d'abrégés, on est étonné de la foule de faits qui y sont consignés; à chaque page, on est frappé de traits de lumière qui éclaircissent le chaos de l'histoire ancienne. La diction de l'auteur n'est ni élégante ni même pure. La concision qu'il affectait fait souvent tort à la clarté; et son style est déparé par un mauvais goût, qu'il faut pardonner à un professeur qui a passé sa vie dans une petite ville, sans autre société que celle de ses collègues et de ses disciples. Nous allons donner les titres des sept abrégés historiques de Gatterer, tous écrits en allemand : 1° *Manuel de l'histoire universelle dans toute son étendue, depuis l'origine du monde jusqu'à celle de la plupart des États actuels* (*Handbuch der allgemeinen Weltgeschichte*). Le premier volume parut à Gœttingue, en 1761, in-8°, et fut réimprimé en 1765. Du second volume il n'existe que la première partie, qui parut en 1764, et renferme l'histoire de la Chine, du Tibet et du Japon. 2° *Précis de l'histoire universelle dans toute son étendue, depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours* (*Abriss der Universalhistorie*). Il n'en a paru que le premier volume, Gœttingue, 1765, in-8°. 3° *Introduction à l'histoire universelle synchronistique* (*Einleitung in die synchronistische Universalhistorie*). Il en parut deux volumes in-8° en 1771. Cette introduction sert de commentaire aux tables que l'auteur avait publiées en 1766, sous le titre de *Synopsis historiæ universalis sex tabulis comprehensa*, in-fol., et dont une nouvelle édition avait paru en 1769. 4° *Précis de l'histoire universelle dans toute son étendue* (*Abriss der Universalhistorie*), Gœttingue, 1773, in-8°. C'est une nouvelle édition du n° 2, mais entièrement refondue. 5° *Histoire du monde, dans toute son étendue* (*Weltgeschichte in ihrem ganzen Umfang*), vol. 1er ou première période d'Adam à Cyrus, Gœttingue, 1785, in-8°; vol. 2e, deuxième période, depuis Cyrus jusqu'à la grande migration des peuples, Gœttingue, 1787. Il n'a paru de ce second volume qu'une première et faible partie, renfermant l'histoire des Perses et des Grecs. 6° *Abrégé de l'histoire universelle*, vol. 1er, Göttingue, 1785, in-8° (*Kurzer Begriff der Weltgeschichte*). C'est un abrégé du précédent. 7° *Essai d'une histoire universelle du monde, jusqu'à la découverte de l'Amérique* (*Versuch einer allgemeinen Weltgeschichte*), Gœttingue, 1792, in-8°. Ce sont surtout les nos 5 et 7 qui renferment des recherches savantes et des observations lumineuses. Les autres ouvrages historiques de Gatterer consistent en mémoires qui sont consignés, soit dans un journal qu'il publia de 1767 à 1771, sous le titre de *Bibliothèque historique universelle*, et dont il a paru seize volumes in-8°, soit dans les commentaires de l'Académie de Gœttingue. Ce recueil renferme des mémoires de Gatterer, sur la Thrace d'Hérodote et de Thucydide, sur l'origine gétique ou dacique des peuples slaves, sur l'origine sarmatique des Lettons, sur les Huns, sur les Alains. Il est encore l'auteur d'un excellent ouvrage sur la chronologie historique qui a paru à Gœttingue, en 1777, en un vol. in-8°. Voici les titres de ses ouvrages sur la généalogie : 1° *Historia genealogica dominorum Holzschuherorum ab Aspach, cum codice diplomatico multisque figuris in æs incisis*, Nuremberg, 1755, in-fol. Le premier volume seulement de cette généalogie a été imprimé; mais la totalité de l'ouvrage est entre les mains de la famille de Holzschuher. 2° *Tables généalogiques pour l'histoire universelle*, vol. 1er. Gœttingue, 1790, in-4°. Ce volume ne renferme que les tables de l'histoire ancienne. 3° *Précis de la généalogie*, Gœttingue, 1788, in-8°. Les écrits de Gatterer sur le blason sont : 1° *Abrégé du blason*, Gœttingue, 1773, in-8°; 2° *Blason pratique*, Nuremberg, 1791, in-8°. Sur la diplomatique il a écrit : 1° *Elementa artis diplomaticæ universalis*, Gœttingue, 1765, in-4°, fig.; le 1er volume seulement a paru; 2° *Epitome diplomatices*, Gœttingue, 1773, in-8°. Cet ouvrage est aussi resté incomplet; 3° *Précis de la diplomatique*, Gœttingue, 1798, in-4°; 4° *Diplomatique pratique*, Gœttingue, 1799, in-4°. Gatterer avait publié, en 1775, un Précis de la géographie, qu'il refit ensuite pour le donner en deux volumes en 1789, et dans une nouvelle édition augmentée en 1795. Ce petit ouvrage, qui n'est presque qu'une nomenclature, fait époque dans l'histoire de la géographie, par la méthode scientifique que l'auteur y a introduite. On trouve un éloge de Gatterer, par Heyne, dans le 14e volume des *Mémoires de la société royale de Goettingue*. S—L.

GATTEY (François), né à Dijon en 1755, fit dans cette ville de très-bonnes études, et obtint de grands succès dans les mathématiques. Venu très-jeune à Paris, il y suivit quelque temps le barreau; fut ensuite secrétaire du ministre Villedeuil, puis receveur général des fermes à Châlons. La révolution ne le priva pas seulement de cette place importante, elle lui en fit encore perdre la finance, qu'on remboursa en assignats. Privé alors de toutes ressources, il accepta un modeste emploi dans l'administration de l'armée. Lorsque l'on établit en 1795 le nouveau système des poids et mesures, Gattey fut avec Legendre et Coquebert de Montbret un des directeurs de cette grande opération, et il conserva jusqu'à la fin de sa vie ces importantes fonctions, refusant tout ce qui aurait pu l'en détourner. Non content des mesures que prenait le gouvernement pour propager sur ce point l'éducation populaire et assurer le succès du nouveau système métrique, Gattey s'efforçait, en son particulier, de hâter cette propagation, en publiant des écrits à la portée de toutes les classes, des tables de comparaison d'un usage clair et facile; en inventant et faisant vendre à bas prix des intruments propres à opérer mécaniquement et sans plume ni crayon la conversion

des anciennes mesures en nouvelles. Tout entier à ses travaux, Gattey refusa à plusieurs reprises de se mettre sur les rangs pour l'Académie des sciences, où tous ses collègues et ses amis étaient entrés dès la création. Aussi exercé dans les arts que dans les sciences, il possédait en dessin, et même en peinture, des connaissances étendues. La perspective surtout, cette science qui soumet le dessin à des règles mathématiques et sans laquelle le dessin ne présente qu'incertitude et irrégularité, avait fait l'objet de son étude spéciale; il avait consacré plusieurs années de sa vie à approfondir toutes les règles de cet art, à simplifier leur usage et à les présenter sous les formes les plus intelligibles. Il venait de réunir dans un ordre clair et précis tous les éléments d'un traité complet de perspective à l'usage des peintres et des décorateurs, ouvrage consciencieux qui ne laisse plus rien à expliquer, mais qui reste inédit. L'auteur allait le faire imprimer quand la mort est venue terminer son honorable et laborieuse carrière le 7 décembre 1819. Ses écrits imprimés sont : 1° *Tablettes pour convertir les toises, pieds, pouces et lignes en mètres et parties du mètre;* 2° *Tablettes pour convertir, sans calcul, les poids anciens en nouveaux, et réciproquement*, 1799; 3° *Instruction sur l'usage du cadran logarithmique*, 1799, in-8°. Aug.-Sav. Leblond avait imaginé en l'an 3 et publié en l'an 7 un instrument du même genre et sous le même nom; mais le cadran de Gattey est moins compliqué et bien supérieur pour l'exécution. 4° *Éléments du nouveau système métrique*, 1801, in-8°. C'est le recueil le plus complet des diverses mesures agraires de la France. 5° *Avis instructif sur l'usage des nouveaux poids et mesures, publié avec l'approbation du ministre de l'intérieur*, 1803, in-8°; 1805, in-8°; 6° *Explication des usages de l'arithmographe, instrument portatif au moyen duquel on obtient en un instant les résultats de toutes sortes de calcul*, 1810, in-8°, fig. Cet instrument est la même chose que le cadran logarithmique perfectionné et rendu plus portatif (*voy.* Gunter). 7° *Tables des rapports des anciennes mesures agraires avec les nouvelles, précédées des éléments du nouveau système métrique*, 2e édition, revue et corrigée du numéro 4 ci-dessus, 1810, in-8°; 3e édition, 1812. Le besoin de cet ouvrage se fait journellement sentir dans les études des notaires, des avoués, et dans toutes les administrations où l'on est obligé de mettre en rapport les anciennes mesures avec les nouvelles. 8° *Explication de la jauge logarithmique*, 1806, in-8°, fig.; 9° *Usage des aréomètres à capsule*, 1813, in-16; 10° des *Mémoires* dans le *Journal des mines*, etc. — Gattey (François-E.), né à Autun en 1756, était de la même famille que le précédent. Il vint s'établir libraire à Paris vers le commencement de la révolution, et se livra particulièrement au commerce des brochures politiques. Après avoir échappé à plusieurs émeutes, il fut arrêté en 1794 et traduit au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort le 19 germinal an 2, pour avoir *imprimé, vendu et envoyé aux colonies des écrits contre-révolutionnaires.* — Sa sœur, ex-religieuse, ne voulant pas lui survivre, prononça hautement en présence du tribunal le cri de *vive le roi*, et fut envoyée à l'échafaud huit jours après. M—dj.

GATTI (Salvestro), gentilhomme gibelin, profita de la translation du Saint-Siége à Avignon pour s'emparer de la souveraineté de Viterbe. Il accueillit dans cette ville, au mois de janvier 1328, l'empereur Louis IV, et lui témoigna de plusieurs manières son empressement à le servir. Mais Louis, qui ne croyait devoir aucune fidélité aux Italiens, qu'il méprisait, se trouvant pressé d'argent à son retour de Rome, fit saisir le seigneur de Viterbe et le fit mettre à la torture pour savoir de lui où il avait mis son trésor. L'empereur, après avoir enlevé ainsi trente mille florins à Salvestro de Gatti, le priva de la seigneurie de Viterbe, n'osant pas laisser une ville aussi importante entre les mains d'un homme qu'il avait si cruellement et si injustement offensé. S. S—i.

GATTI (Jean ou Jean-André), dominicain, naquit à Messine, non en 1440, comme Mongitore l'a répété dans sa *Bibliothèque de Sicile*, d'après plusieurs autres biographes, mais plus vraisemblablement vers 1420, puisqu'on s'accorde à placer sa mort en 1484, et qu'on sait qu'il était alors dans un âge avancé. Son père, issu d'une famille considérable de Girgenti, l'ancienne Agrigente, le fit élever avec le plus grand soin; et le jeune Gatti surpassa même les espérances qu'avaient fait concevoir ses heureuses dispositions. Il avait étudié la philosophie et la théologie avec un tel succès, que peu de ses contemporains pouvaient lui être comparés dans ces deux sciences : il possédait en outre les mathématiques, l'astronomie, et il était très-savant en droit. Il fit un voyage dans la Grèce pour se perfectionner dans la connaissance de la langue grecque, et se rendit ensuite à Rome pour y apprendre l'hébreu. Sa mémoire était si prodigieuse qu'il n'oubliait jamais ce qu'il avait lu une seule fois : aussi disait-il à ses amis que si, par un accident, les livres saints étaient perdus, il se flatterait de pouvoir les rendre sans en rien omettre. Après son admission dans l'ordre des dominicains, il se livra d'abord à la prédication, et professa ensuite la théologie à Bologne, à Florence et à Ferrare, avec une affluence extraordinaire d'auditeurs. Dans une assemblée de l'ordre qui eut lieu à Rome, il expliqua, en présence de Nicolas V, plusieurs points de doctrine avec tant de clarté et d'érudition, que le pape étonné lui demanda s'il était docteur en théologie; et sur sa réponse qu'il n'avait jamais reçu ce grade, le pape voulut le lui conférer lui-même sur-le-champ. Le cardinal Bessarion, qui appréciait le mérite de Gatti, le fit envoyer en Sicile en 1468, avec le titre d'inquisiteur général de la foi. Le zèle éclairé avec lequel il remplit cette commission le rendit fort agréable au roi Ferdinand II; ce prince le nomma en 1472 à l'évêché de Cefalu, d'où il fut

transféré en 1475 à Catane par le pape Sixte IV : mais ce changement ayant déplu au roi, parce qu'il avait été fait sans sa participation, Gatti revint à Cefalu, où il demeura encore quelques années, gouvernant son diocèse avec sagesse. Sur la fin de sa vie il se retira au couvent des dominicains de Messine, et y mourut, comme on l'a dit, en 1484. Il n'avait publié aucun ouvrage, et la plupart de ceux qu'il avait composés sont perdus. Mongitore dit qu'il a vu dans la bibliothèque des dominicains de Palerme un volume in-4° contenant deux *Sermons* prononcés par Gatti, devant le pape Paul II, le jour de l'Annonciation et le dimanche de la Passion ; un *Discours* prononcé devant Sixte IV, à l'audience donnée par ce pontife aux ambassadeurs du roi d'Aragon, et enfin les *Oraisons funèbres* des cardinaux Latini et Alani. W—s.

GATTI (Bernardin), peintre italien du 16e siècle, fut surnommé *il Sojaro*, à raison de sa gaieté naturelle et de son penchant à la plaisanterie. On n'est pas d'accord sur le lieu de sa naissance : Verceil, Pavie, Crémone, se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour. Il fut l'élève du Corrège, et on retrouve dans ses compositions quelque chose de la manière de son maître. Vasari, Lommazo et Orlandi parlent de cet artiste avec éloge. Pordenone l'avait associé à ses travaux, et, après sa mort, Gatti termina la *Vie de la Vierge* qui décore l'église Ste-Marie de Plaisance, en prenant si bien sa manière que tous les tableaux paraissent être de la même main. Gatti travailla aussi avec Michel Agnolo aux décorations de l'église Notre-Dame *Steccata* de Parme, et il en peignit seul la grande tribune en 1566. Parmi les ouvrages de cet artiste, on cite : l'*Adoration des rois*, tableau à l'huile qu'on a vu quelque temps au musée de Paris; la *Multiplication des pains*, fresque qui décorait le réfectoire des chanoines réguliers de Crémone, mais qui avait été gâtée par un peintre ignorant; l'*Ascension du Sauveur*, fresque, dans l'église St-Sigismond de Crémone et dont Orlandi vante le coloris, qui tient de celui du Corrège; *St-George à cheval, tuant le dragon*, fresque, à Ste-Marie de Plaisance. — *Jérôme* Gatti, peintre né à Bologne dans le 16e siècle, étudia d'abord la musique, et se fit une réputation assez étendue par son talent sur le violon. Il était déjà âgé lorsqu'il renonça à la musique pour s'appliquer à la peinture. Il entra dans l'école de Marc-Antoine Franceschini et y fit des progrès très-rapides; mais, quoiqu'il ne manquât pas d'imagination et qu'il fût capable de créer des sujets, il s'attacha principalement à faire des copies des tableaux de son maître. Orlandi cite cependant de lui un tableau représentant le *Couronnement de Charles-Quint*, dans lequel, dit-il, les règles de la perspective sont assez bien observées; et les galeries particulières de Bologne renferment quelques morceaux de cet artiste, qui mourut en cette ville en 1626. — *Olivier* Gatti, peintre et graveur, né à Parme dans le 16e siècle, vint s'établir à Bologne, et il y demeurait depuis plus de trente ans lorsqu'il fut agrégé à l'Académie de peinture de cette ville, en 1626 : il avait appris à graver au burin, de Jean-Louis Valerio, et quoique, dit Orlandi, il n'ait pas égalé son maître, plusieurs de ses estampes sont recherchées pour leur beauté. On distingue dans le nombre une *Ste-Vierge caressée par l'Enfant Jésus*, d'après le Garbieri. W—s.

GATTI (l'abbé Séraphin) naquit le 28 octobre 1771, à Manduria dans la province d'Otrante, et à l'âge de seize ans entra dans la congrégation des écoles pies, où il eut pour professeur de musique le célèbre père Muscio, mort archevêque de Manfredonia. Gatti n'avait pas encore vingt ans lorsqu'il fut envoyé comme professeur de philosophie au collége de Bénévent, puis à Foggia, où il fut nommé secrétaire perpétuel de la société d'agriculture, et chargé de compiler *la Statistique de la province de Capitanate*, ouvrage fait en peu de temps, et cependant avec exactitude; il lui valut la décoration de l'ordre des Deux-Siciles. Après douze ans d'exercice, Gatti fut obligé, pour cause de maladie, de quitter la congrégation et de venir à Naples en qualité de prêtre séculier. En 1815, au retour de Ferdinand IV, le gouvernement lui confia la direction du lycée royal de Salvator; mais après quelques années il renonça à cet emploi, moyennant une pension de retraite, pour s'adonner à ses études et pour fréquenter les académies pontoniennes d'encouragement et l'Erculanaise dont il a été membre, ainsi que de celles d'archéologie, de l'Arcadie et Tibérine. Gatti, attaqué par la terrible maladie de la plaie cancéreuse, mourut en janvier 1834, à Naples. On a de lui : 1° *Lezioni di eloquenza sacra*, Naples, 1819, in-8°; 2° *La scuola di civilta, ossia lezioni d'onesto e decente vivere*, Turin, 1828, in-12; Naples, 1827; 3° *Sermoni sacri;* 4° *Elogi de' uomini illustri;* 5° *Trattato sull' ortografia italiana;* 6° *Lettera in difesa della religione cristiana;* 7° *Lettera sulla vaccinazione e sua utilita*, Milan, 1829, 2 vol.; 8° *Lezioni di civilta per uso della gioventu*, Naples, 1832. Il fut aussi l'un des rédacteurs du nouveau dictionnaire de la langue italienne qu'on a publié à Naples. G—g—y.

GATTINARA. *Voyez* Arborio.

GATTOLA (D. Erasme), savant bénédictin du 18e siècle, naquit en 1662 (1) à Gaëte. Admis à treize ans dans la congrégation du mont Cassin, il fut chargé des archives de cette célèbre abbaye, qu'il remit dans le meilleur ordre. Ses talents auraient pu l'élever aux premières dignités ecclésiastiques; mais il y renonça pour se livrer entièrement à l'étude. Il était en correspondance avec les érudits les plus célèbres de son temps, tels que Bacchini, Ciampini, Mabillon, Ruinart, Mont-

(1) Et non pas 1675, comme l'avance Ant. Lombardi qui, dans la *Storia della letteratura italiana*, etc., t. 1er, p. 180, confond la date de l'entrée de Gattola au mont Cassin avec celle de sa naissance.

faucon, etc., et il s'empressait de leur indiquer ou de leur fournir les notices et les documents dont ils avaient besoin pour leurs travaux. Il avait composé lui-même l'histoire des évêques et des abbés du mont Cassin; mais, ayant appris que le P. Ambrogi Lucentio devait publier un abrégé de l'*Italia sacra* d'Ughelli (*voy.* ce nom), il lui envoya son manuscrit, renonçant à l'honneur qu'il pouvait tirer d'un travail qui lui avait coûté plusieurs années de recherches et d'application. D. Gattola mourut en 1734, comme il venait de terminer l'ouvrage qui lui assure une place distinguée parmi les membres d'un ordre qui a rendu de si grands services aux lettres : *Historia abbatiæ casinensis per sæculorum seriem distributa*, Venise, 1733-34, infol., 4 tom. Le premier contient l'histoire de l'ancienne ville de Casino; le second, celle de l'abbaye qui l'a remplacée; et les deux autres, outre les diplômes et les chartes concernant les priviléges, les domaines et la juridiction de cette fameuse abbaye, la notice des précieux manuscrits qu'on y conserve, au nombre de plus de six cents. La correspondance de D. Gattola, déposée à la bibliothèque du mont Cassin, n'en est pas un des moindres ornements. M. Valery, dans sa visite à cette abbaye, a obtenu la permission d'en copier quarante lettres de Mabillon et de Montfaucon, et il avait le projet de publier ces lettres, qui honorent l'érudition française et peignent l'aimable simplicité de ces religieux (*Voyage d'Italie*, t. 3, p. 480). W—s.

FIN DU QUINZIÈME VOLUME.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU QUINZIÈME VOLUME.

	MM.
A.	Barante (de).
A. B—T.	Beuchot.
A—D.	Artaud.
A. D—M—Y.	Alfred Demersay.
A—D—R.	Amar-Durivier.
A. F—L—T.	A. Feillet.
A—G—R.	Auger.
A. L. M.	Millin.
A. M.	A. Moquin-Tandon.
A. P.	Ant. Péricaud.
B—G—D.	Beauregard (de).
B—H—D.	Bernhard.
B—I.	Bernardi.
B—L—M.	Blumm.
B—L—T.	Boucharlat.
B—N—T.	Brunet (Gustave).
B—P.	Beauchamp.
B—S.	Bocous.
B. S. H.	Barthélemy St-Hilaire.
B—SS.	Boissonade.
B—T.	Biot.
B—U.	Beaulieu.
B—Y.	Bolly (Madame de).
C.	Chaumeton.
C—AU.	Catteau-Calleville.
C—ET.	Callet.
CH—T.	Chamberet.
CH—U.	Chassériau.
C—L—T.	Collombet.
C. M. P.	Pillet.
C—O.	Constancio.
C—Q—L.	Coquerel (Charles).
C. T—Y.	Coquebert de Taizy.
D—B—E.	Th. Delbare.
D—B—S.	Dubois (Louis).
D—G.	Depping.
D. G—O.	De Gérando.
D. L.	Delaulnaye.
D—N.	Dampmartin.
D—R—R.	Durozoir.
D—S—E.	Dassance.
D—T.	Durdent.
DUL.	Dulaurier.
D—Z—S.	Dezos de la Roquette.
E. D—S.	Ernest Desplaces.
E—K—D.	Eckard.
E. L.	d'Escayrac Lauture.
E—S.	Eyriès.
F—A.	Fortia d'Urban.
F—LE.	Fayolle.
F. P—T.	Fabien-Pillet.
F—R.	Fournier-Pescay.
F—T—E.	de la Fontenelle.
G—CE.	Gence.
G—É.	Ginguené.
G. F—R.	Fournier fils.
G—G—Y.	Grégory (de).
G—N.	Guillon (Aimé).
G—R—D.	Guérard.
G—RY.	Grégory (J.-C.).
G—S.	Gallais.

	MM.
G—T—R.	GAUTHIER.
G—Y.	GLEY.
H. B—E.	HENRI DE BEAUNE.
H—Q—N.	HENNEQUIN.
J—D—T.	JONDOT.
J—N.	JOURDAIN.
J—T.	JANNET.
J. T—T.	J. TISSOT.
L—G—E.	DE LA GARENNE.
L—IE.	LASTEYRIE.
L—M—E.	LAMOTE.
L—M—X.	LAMOUREUX.
L—P—E.	LAPORTE (HIPPOLYTE DE).
L—S.	LANGLÈS.
L—S—E.	LA SALLE.
L—U.	LEDRU.
L—Y.	LÉCUY.
L—ZE.	LAGRÈZE (G. B. DE).
M—A.	MELDOLA.
M—Dj.	MICHAUD junior.
M—N—D.	MONOD.
M—N—S.	MONNAIS.
M—ON.	MARRON.
N—E.	NICOLLE.
P. C—S.	PHILARÈTE CHASLES.
P—C—T.	PICOT.
P—D.	PATAUD.
P—E.	PONCE.

	MM.
P—N—T.	PONCELET.
P—OT.	PARISOT.
P—RT.	PHILBERT.
Q. R—Y.	QUATREMÈRE-ROISSY.
R—D—N.	RENAULDIN.
R—L.	ROSSEL.
R—M—D.	RAYMOND.
R. R.	RAOUL ROCHETTE.
S—L.	SCHOELL.
S. S—I.	SIMONDE SISMONDI.
S—T—T.	STASSART.
T—D.	TABARAUD.
T—N.	TÔCHON.
T.-P. F.	T.-P. DE ST.-FERJEUX.
U—I.	USTÉRI.
V. P—T.	PARISOT.
V. S. L.	VINCENS SAINT-LAURENT.
V—T.	VITET.
V—VE.	VILLENAVE.
W—N.	WARDEN.
W—R.	WALCKENAER.
W—S.	WEISS.
W. T.	Revu par TISSOT.
X—S.	Revu par SUARD.
Z.	ANONYME.